LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

Quantin imprimeur
S. Benoît 7 à Paris

Fr. Lit
R

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES DE LA FRANCE
ET DE L'ÉTRANGER
ROMANS ET NOUVELLES
COLLÈGE DE FRANCE — SORBONNE — SOCIÉTÉS SAVANTES

TROISIÈME SÉRIE — TOME IV

TOME XXX DE LA COLLECTION

197169
9:7:25

2me ANNÉE — 2me SEMESTRE

JUILLET 1882 A JANVIER 1883

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille.

1882

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti30pari

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 1. 1er JUILLET 1882.

L'INCENDIE DES FOLIES-PLASTIQUES

Mœurs contemporaines.

I.

C'est à une heure du matin que l'incendie éclata. Deux passants, traversant la petite rue derrière le théâtre, avaient aperçu une fumée au-dessus de la baie servant à l'entrée des décors. Ils se précipitèrent sur la sonnette placée à la porte de « l'administration ».

Le concierge, qui venait d'éteindre son dernier quinquet pour aller se coucher, ne voulait pas ouvrir malgré les exhortations de sa femme.

— Non, disait-il, c'est une farce; je suis sûr que c'est une farce!

Mais sa femme insistait :

— Ouvre donc tout de même! Moi, j'ai l'idée que c'est M. le comte qui vient chercher Mlle Léona.

— A cette heure-ci?

— Dam!... on ne sait pas! S'il n'a pas été libre plus tôt, cet homme!

— Avec cela que Mlle Léona serait femme à l'attendre!

La sonnette tintait toujours et l'on frappait à coups redoublés.

— Va donc ouvrir! cria la concierge.

Le concierge obéit. Il enleva la barre de fer qui barricadait l'entrée du vieux théâtre, ouvrit la porte et se trouva en présence des deux passants effarés :

— Le feu est chez vous!

— Le feu!

— Dans le magasin des décors... On voit la fumée... Regardez!

Le concierge regarda... Était-ce bien de la fumée? Ça venait peut-être du restaurant à côté? Ils chauffaient tant!

— Mais allez voir, enfin! criaient les passants. Il faut voir!

— Oui, oui, dit la concierge accourue derrière son mari; va donc voir.

Le concierge, grommelant, rentra dans sa loge, alluma une lanterne, prit un trousseau de clefs et monta l'étroit escalier qui débouchait au milieu du couloir. Les passants l'avaient suivi. Arrivé au premier étage, il poussa une porte et entra dans le magasin des décors : une acre odeur le saisit à la gorge; au même instant, une lucarne donnant sur la rue s'ouvrit avec violence; l'air s'engouffra dans le magasin et une vive lueur apparut au fond.

— Julie! Julie! cria le concierge en dégringolant l'escalier.

Les deux passants étaient déjà redescendus et s'élançaient dans la rue pour appeler au feu.

— Eh bien, quoi? fit la concierge. Tu ne vas pas t'évanouir à présent! On l'éteindra, ce feu! Va prévenir Charles...

— Oui... Charles...

— Et M. Brossard! Et M. Montléry! Ah! mon pauvre homme, tu n'y es plus... Reste ici, va! Je monte.

Elle disparut. Le concierge, tout pâle, s'était affaissé le long du mur et, bégayant, pleurant :

— Au feu! au feu! répétait-il, c'est le feu!

II.

Il fallait un danger aussi pressant pour que la concierge du théâtre des Folies-Plastiques osât monter à l'appartement du directeur. Cette retraite était sacrée pour tous. C'est là qu'après le spectacle M. Montléry s'enfermait chaque soir. Les artistes et les employés qui se rangeaient respectueusement dans l'escalier pour le laisser passer le voyaient toujours monter avec trois ou quatre manuscrits sous le bras. « J'emporte du travail pour ma nuit! » avait-il dit une fois à l'un de

ses anciens camarades, un vieil acteur que la province avait acclamé jadis sous le nom de Marcelly et qui, engagé maintenant par charité aux Folies-Plastiques, ne jouait plus que des « figurations » pour lesquelles il ne voulait pas compromettre une gloire restée pure : l'affiche l'appelait Ernest. Mais, en donnant un abri au vieux comédien, M. Montléry n'avait pas abdiqué son autorité directoriale ; pour lui comme pour tout le monde, Ernest était Ernest ; il le tenait à distance et ne lui adressait la parole qu'à de rares moments d'expansion. Ernest avait donc recueilli avec joie le mot tombé des lèvres du maître, et ce propos, colporté partout, était venu couronner la réputation de M. Montléry. Oui, l'intelligent directeur des Folies-Plastiques ne possédait pas seulement l'entente consommée du métier, l'indispensable pratique des planches ; il était doué aussi d'un sens littéraire devant lequel les plus grands auteurs s'inclinaient, et il passait ses nuits à refaire les pièces, à raturer les manuscrits.

On juge donc du saisissement et de la colère éprouvés par Montléry en entendant frapper à sa porte. Justement — par exception — il venait de se coucher et les manuscrits qu'il devait revoir cette nuit-là étaient restés sur une chaise.

— Qu'est-ce que c'est ? cria-t-il d'une voix terrible.

— C'est moi, monsieur ! fit la concierge. Le feu est au théâtre !

Le directeur sauta à bas de son lit :

— Le feu au théâtre ! qu'est-ce que vous dites ? Entrez, mais entrez donc !

La concierge entra et aperçut dans l'obscurité un fantôme blanc qui courait et gesticulait. C'était M. Montléry en chemise...

— Les allumettes ? où sont les allumettes ?... Mon pantalon !... mes chaussures !... Et la caisse !... a-t-on pensé à la caisse ? Appelez Brossard !... Non ! attendez, j'y vais moi-même... Une allumette ! mon pantalon ! Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !... me laissera-t-on mourir ici ?

Ces mots sans suite se pressaient dans la bouche du directeur pendant qu'il cherchait ses vêtements, tâtant les murs, se glissant sous le lit, renversant les chaises...

Au même instant, une lueur éclaira l'antichambre.

— Le feu !... voilà le feu ! dit Montléry affolé.

Il s'élança vers la fenêtre.

— Mais non, monsieur. C'est M. Brossard !

A ce cri de la concierge, Montléry se retourna et courut vers le personnage qui venait d'entrer, un bougeoir à la main. C'était bien lui, le père Brossard, le contrôleur en chef, le caissier, le secrétaire, l'homme à tout faire du théâtre des Folies-Plastiques, celui que le vieil Ernest, dans un jour de jalousie et de romantisme, avait appelé « l'âme damnée de Montléry ».

— Ah ! Brossard !... vous savez ?

— Oui, monsieur..., oui, dit Brossard en tendant à son directeur un pantalon que la concierge venait de ramasser sous une pile de manuscrits. Descendez vite !

— Alors c'est vrai ? Nous brûlons ?

Pour toute réponse, Brossard aida son directeur à s'habiller. Le malheureux Montléry, les mains tremblantes, n'y parvenait pas...

— Mon Dieu ! mon Dieu ! murmurait-il.

Il était à moitié vêtu lorsque Brossard le prit par le bras et l'entraîna hors de la chambre. La concierge avait disparu. On entendait des cris dans l'escalier conduisant au cintre. C'étaient Charles, le garçon de théâtre, et Tourtot, le chef machiniste, qu'on venait de prévenir en même temps et qui s'appelaient l'un l'autre.

Un rassemblement se formait devant le théâtre. De nouveaux passants, voyant la porte ouverte, étaient entrés et avaient trouvé le concierge pleurant près de sa loge. Questionné, secoué, le pauvre diable n'avait plus la force de parler... Mais le feu qu'on entendait déjà gronder répondait pour lui. Plusieurs individus se détachèrent pour courir au poste de pompiers ; d'autres voulaient organiser les secours eux-mêmes et bousculaient le concierge pour avoir la clef des bouches d'eau exigées par les nouveaux règlements de police. Un petit jeune homme blond se faisait remarquer par son animation.

— Vous voyez, monsieur, disait-il à un grand gaillard entré derrière lui, vous voyez : ils n'ont pas de bouches d'incendie ! Ce n'est pas faute qu'on les ait réclamées ! J'ai fait trois articles là-dessus, monsieur, trois articles !

A quoi le grand gaillard répondait d'une voix traînante :

— Vous auriez mieux fait d'apporter trois seaux d'eau.

D'où l'altercation suivante :

— Je ne vous parle pas, à vous !

— Pardon, vous m'adressez la parole.

— Mêlez-vous donc de ce qui vous regarde, imbécile !

— Imbécile vous-même !

— Monsieur !

L'apparition de Montléry, suivi de Brossard, mit fin à cette dispute. Le petit jeune homme blond connaissait le directeur des Folies-Plastiques ; il courut à lui et lui prit les mains.

— Eh bien ? mon pauvre ami, dit-il, eh bien ?...

Jusque-là Montléry, éperdu, s'était abandonné au père Brossard, qui l'avait aidé à descendre l'escalier de son appartement et l'avait dirigé à travers le dédale de couloirs qui constituaient les « dégagements » du théâtre. En se voyant dans la rue, à l'abri du danger, le directeur retrouva son sang-froid et, avec son sang-froid, la grande allure qu'il savait imprimer à ses moindres actions. Faut-il rappeler que M. Montléry, ancien premier rôle des théâtres de drame, avait conservé dans la vie privée les belles manières qui lui avaient valu tant de succès jadis à la Gaîté du boulevard du Temple ? La présence d'un journaliste ne pouvait paralyser cette faculté d'expression, et c'est avec un geste plein de noblesse et d'amertume qu'il laissa tomber ces mots :

— Ruiné ! mon cher Loriot, je suis ruiné !

Un grand courant de sympathie se fit sentir dans la foule que la nouvelle de l'incendie avait attirée et qui, grossissant de minute en minute, emplissait maintenant la petite rue. Au même instant les premiers pompiers arrivaient, suivis de gardiens de la paix et d'un peloton de soldats chargés de dégager la place et de former un cordon autour du bâtiment incendié. Ce mouvement surprit la foule, dont une partie se

sauva en désordre pour ne pas être obligée de faire la chaîne, tandis que l'autre courait dans tous les sens, frappant aux portes des maisons, criant au feu et gênant la manœuvre des sapeurs qui mettaient une pompe en batterie devant le magasin des décors. Pendant ce temps, d'autres pompiers pénétraient dans l'intérieur du théâtre; mais le feu avait déjà fait son œuvre; tous les décors brûlaient, et ce n'était plus seulement de la fumée qui sortait par les lucarnes donnant sur la rue : de hautes flammes léchaient les murs et perçaient la toiture du magasin.

Cependant les secours arrivaient. Une pompe à vapeur, amenée à toute vitesse de la remise la plus proche, avait été placée au milieu du boulevard, devant la façade du théâtre; grimpés sur les arbres, accrochés aux balcons des maisons voisines, les pompiers lançaient des jets d'eau sur le foyer de l'incendie et sur la partie du bâtiment qui ne semblait pas encore attaquée. Elle l'était. Le feu, après avoir gagné toute la scène, s'étendait maintenant dans la salle, faisant le tour du balcon, descendant à l'orchestre, montant aux étages supérieurs et s'alimentant de tout le bois peint, de toutes les moulures et tentures qu'il rencontrait sur son passage.

Bientôt ce ne sera même plus le théâtre qu'il faudra sauver. Le vent, soufflant avec violence, a poussé des flammèches sur les toits voisins; les murs de la maison qui fait face à l'entrée des artistes crépitent sous la chaleur et commencent à brûler. Heureusement qu'on vient d'amener deux autres pompes à vapeur; des torrents d'eau sont projetés tout autour du théâtre et l'on ne songe plus qu'à faire la part du feu.

Montléry, posté près du préfet de police et du colonel des sapeurs-pompiers, a suivi toute les phases de l'incendie, répétant à haute voix les ordres du colonel, encourageant les soldats, les retenant d'un geste, les aidant du regard... Ah! oui, il a vraiment du sang-froid, M. Montléry, et sa défaillance passagère de la première heure reste inexplicable. Quelle force d'âme! quel calme en présence de l'adversité! quel oubli de soi-même et quelle sollicitude pour les autres! Ce théâtre qui brûle est pourtant le sien et il a beau être assuré à dix compagnies, le malheureux directeur ne retrouvera pas la fortune si péniblement amassée! Quand on pense que la veille il avait en caisse.... Mais le voilà qui pâlit : la même pensée vient de traverser son cerveau. Il court au colonel...

— Et ma caisse?... retrouverai-je ma caisse?

— Je n'en sais rien! répond avec humeur le colonel... Est-ce que vous me l'avez confiée?

— Non, balbutie Montléry... J'espère que Brossard aura pris les valeurs... Mais où est-il passé? Brossard!! Brossard!!

Brossard ne se montre pas. Il s'est porté au secours des locataires de la maison d'en face. Comme s'il n'aurait pas pu rester auprès de son directeur!... Avait-il le portefeuille au moins? Non, Montléry l'aurait remarqué... Brossard n'a pas pris le portefeuille... Il n'a pensé qu'à sauver sa peau... Lâche Brossard!

Et, sous le coup de ces réflexions précipitées, Montléry, anxieux, livide, se reprend à trembler et saisit les mains du colonel :

— Par grâce, colonel..., donnez des ordres! qu'on aille au moins chercher le portefeuille! Voici mes clefs!

— Au diable! avec vos clefs! Qu'est-ce que vous voulez qu'on en fasse?

— Qu'un sapeur se porte dans mon cabinet. C'est là-bas, au second étage de l'aile droite. Le bâtiment est encore intact.

— Vous êtes bon, vous! Le bâtiment est encore intact du haut..., mais il va crouler.

— Alors, mes cent cinquante mille francs? car j'ai là plus de cent cinquante mille francs...

— Tant mieux pour vous, mon cher monsieur, ou plutôt, tant pis!

Et, sur ce mot accompagné d'un geste expressif, le colonel s'éloigne.

Montléry reste un instant atterré... Mais il se redresse brusquement et d'une voix forte :

— Colonel! dit-il, vous vous méprenez... Je ne songe pas à mes propres intérêts... Si je vous demande de sauver cet argent, c'est qu'il ne m'appartient pas!

— A qui appartient-il donc?

Montléry hésite un instant :

— A de pauvres gens, des employés de mon théâtre, de petits artistes, des ouvreuses qui m'ont confié tout leur avoir...

— Ah! fait le colonel.

Et, après un moment de silence, tordant sa moustache :

— Allons, vous autres! dit-il brusquement à deux pompiers, un sapeur et un caporal qui se trouvent près de lui. Vous avez entendu? Voulez-vous risquer le paquet?

— Tout de même, mon colonel! répond le caporal, petit homme à l'air deluré. On est de Paris ou l'on n'en est pas... Et le camarade veut en être aussi! Pas vrai, Breton?

Le pompier interpellé acquiesce de la tête.

— Alors, dit le caporal en se tournant vers Montléry, aboulez les clefs du coffre... Et en avant, marche! Seulement, ajoute-t-il en riant, monsieur payera la goutte au retour?

— Oh! de grand cœur, mon ami, réplique avec effusion le directeur des Folies-Plastiques. Je vous payerai même mieux qu'une goutte!...

Mais les deux pompiers n'ont pas attendu la fin de cette réponse. On les voit bientôt appliquer une échelle le long du bâtiment désigné par Montléry, l'escalader rapidement, ouvrir une fenêtre au second étage et pénétrer dans le cabinet du directeur, lorsque la toiture de la salle s'effondre avec fracas, une rafale de vent s'engouffre dans l'aile droite, une flamme énorme s'élève de l'intérieur, le plancher du premier et du second étage s'écroulent, et l'un des deux pompiers disparaît.

— Tonnerre de D...! s'écrie le colonel en se tournant vers Montléry blême de frayeur, vous m'avez fait tuer un homme!

... Deux heures après cette catastrophe, il n'y avait plus qu'un immense amas de décombres à la place où s'élevait l'ancienne salle Corneille devenue, sous la direction de Mont-

léry, le joyeux théâtre des Folies-Plastiques. Elle semblait devoir durer éternellement, cette salle, et résister à l'incendie comme aux démolitions qui, en transformant le quartier de fond en comble, avaient respecté le vieux théâtre. Tout récemment le directeur, pour se conformer aux injonctions du commissaire de police, s'était contenté de faire repeindre le bâtiment et d'y percer de nouveaux couloirs... Ironie des choses humaines! Sous les poutres noircies qui fumaient encore et que deux équipes de sapeurs ne cessaient d'arroser, dans l'entassement des débris de toutes sortes qui gisaient là : barres de fer tordues, cristaux agglomérés par le feu, loques trempées d'eau, un seul objet avait été épargné et se balançait au bout d'une tringle; c'était un écriteau portant ces mots : *Sortie en cas d'incendie.*

III.

— Demandez le *Mascarille!* les détails complets sur l'incendie des Folies-Plastiques, la mort du pompier Lebreton... Demandez!

C'était le journal du jeune Loriot qu'on criait ainsi dès sept heures du matin aux alentours du théâtre incendié.

Bien qu'il eût déjà cinq ou six mois d'existence, ce journal était à peine connu. Fondé par un ancien restaurateur qui s'était enrichi en innovant ce qu'il appelait le « Déjeuner-Rapide » (un déjeuner composé d'un plat unique, mais copieux et préparé d'avance de façon à être servi immédiatement), le *Mascarille* ne semblait pas devoir réussir aussi bien que le déjeuner. Son directeur avait eu beau s'entourer « des écrivains les plus aimés du public » et donner en prime un flacon de la nouvelle liqueur au cacao dite *Crème des sultanes*, le public, circonvenu par cinq ou six journaux de même genre, se refusait obstinément à acheter le *Mascarille*. On pouvait prévoir le moment où cet « organe parisien » allait disparaître et des bruits sinistres couraient déjà sur son compte, quoique le directeur, en vieux commerçant élevé dans le respect des échéances, eût toujours payé régulièrement ses comptes d'impression et de rédaction. Mais il avait dû congédier son premier chroniqueur, un de ces fameux écrivains tant aimés du public, et l'écrivain aimé disait partout qu'il n'y avait plus d'argent en caisse.

Seul, le jeune Loriot croyait fermement au succès futur du *Mascarille*. « Nous le relèverons, disait-il au brave Charbonnin — l'ancien restaurateur, — nous le relèverons et, une fois qu'il sera lancé, il marchera tout seul. Il ne nous faut pour cela qu'une bonne chance, un événement heureux... »

Cet événement heureux se présentait avec l'incendie des Folies-Plastiques. On se rappelle que Loriot s'était trouvé au nombre des premiers passants arrêtés devant le théâtre. Après avoir serré la noble main de Montléry, il avait couru au journal. Il était alors une heure et demie; on allait mettre le *Mascarille* sous presse, et il ne restait plus dans les bureaux que le secrétaire de la rédaction Laborrière et Alfred Morsalin, le courriériste chargé de la « soirée théâtrale ». Ces deux personnages terminaient une partie de billard.

— Mes enfants, s'écria Loriot en entrant, un coup énorme : le feu est aux Folies-Plastiques!

— Quelle blague! dit Morsalin.

— Dix-sept et dix-huit! fit Laborrière en poussant sa bille dans un coin.

— Ce n'est pas une blague! reprit-il vivement. Je viens du théâtre... Le magasin des décors est déjà en flammes... Tout va griller comme du boudin.

— Et puis après?

— Après?... Il faut annoncer cela dans le journal.

— Tu plaisantes! Les formes sont serrées... Je ne sais même pas si l'on ne tire pas déjà.

— Tant pis! Qu'on les desserre, les formes! Nous allons refaire une belle première page...

— A cette heure-ci?

— Parfaitement... Ah! voyons, vous n'allez pas rater cette affaire-là!... Pensez à la tête du patron, qui était encore ici à minuit et qui, en ouvrant son journal demain matin, trouvera toute une page sur un incendie arrivé une heure plus tard!

— Mais nous n'aurons pas le temps de la faire, cette page... Nous manquerons la province!

(Traduction : le journal ne sera pas prêt pour le départ des courriers du matin.)

— Qu'est-ce que ça nous fait, la province? reprit Loriot avec vivacité. C'est à Paris qu'il faut frapper un grand coup... Et nous le frapperons, je vous en réponds. Allons! vite, Laborrière..., à l'imprimerie! Prévenez le metteur en pages : c'est un garçon adroit; il nous secondera fort bien. Toi, Morsalin, ne perds pas de temps; fais-nous : *Avant la catastrophe...*, la représentation de ce soir..., tout le monde tranquille..., Montléry couché... Il est descendu en chemise! tu vois cela?.. Moi, j'attaque l'incendie, pendant qu'Étienne ira aux nouvelles... Allons! chaud! chaud! les amis!

Et, chaud! chaud! les amis s'étaient mis à la besogne : Laborrière s'installant à l'imprimerie pour surveiller la composition des articles et retenir les ouvriers qui, sans cela, se seraient esquivés; Morsalin rédigeant au courant de la plume une monographie des Folies-Plastiques, bourrée d'anecdotes, avec un portrait de l'intelligent directeur « frappé si cruellement par la fortune au moment où elle lui décochait son plus gracieux sourire »; Loriot décrivant le spectacle de l'incendie en usant de toutes les ressources que son imagination pouvait lui fournir, et très excité d'ailleurs, dans ce travail, par le garçon de bureau Étienne qui revenait de demi-heure en demi-heure avec des nouvelles de plus en plus graves : tout le quartier allait brûler, un feu terrible, des flammes hautes comme les maisons, un pompier tué...

— Un pompier tué!

Il fallait voir cela : Loriot se rendit sur le lieu du sinistre et eut la chance d'y arriver juste au moment où l'on emportait le malheureux sapeur, entraîné dans l'écroulement du cabinet de Montléry. Ses camarades avaient accompli un miracle de sauvetage en le dégageant, au moyen de cordes et de leviers, des décombres en feu au milieu desquels il était tombé. Sauvetage inutile! Le pauvre diable gisait inanimé

sur la civière qui l'emportait... Mais Loriot avait encore eu le temps de l'apercevoir et de demander son nom.

C'est ainsi que la première page du *Mascarille,* grâce à cette circonstance, complètement composée à cinq heures moins un quart, laissait lire sous ce titre :

L'INCENDIE DES FOLIES-PLASTIQUES

imprimé en gros caractères, une autre ligne plus noire encore et tenant toute la largeur du journal avec ces mots :

LA MORT DU POMPIER LEBRETON.

Disons aussi que ce titre énorme n'était justifié que par quelques lignes imprimées au bas de la page et qui relataient l'événement de la dernière heure avec promesse d'y revenir dans le prochain numéro. Loriot n'avait pas eu le temps d'en faire plus, et, comme il le disait à Laborrière, c'était déjà très joli.

Le fait est qu'à l'heure où l'on s'arrachait les numéros du *Mascarille,* les autres journaux ne contenaient pas encore la nouvelle de l'incendie. Le *Scapin* lui-même, d'habitude si bien informé, n'en soufflait pas mot et maintenait le spectacle des Folies-Plastiques sur le programme du jour. Nous ne parlons pas d'un grand journal politique qui, fidèle à ses habitudes, manifestait son dédain de l'actualité parisienne en annonçant pour le soir, au théâtre incendié, la première représentation d'une pièce qui ne se jouait plus depuis deux mois.

Cependant Loriot s'était un peu pressé en annonçant la mort du pompier Lebreton. Le pompier n'était pas mort et il ne s'appelait pas Lebreton. Comme le racontait le *Scapin* dans une édition supplémentaire publiée à midi, le pauvre garçon avait été transporté à l'hôpital dans un état affreux; mais on ne désespérait pas de le sauver. Le colonel des sapeurs-pompiers avait même envoyé un télégramme au maire du Folgoët, petite commune de l'arrondissement de Brest. C'est là qu'habitait la famille du pompier et c'est pour cela que ses camarades l'avaient surnommé le Breton — et non Lebreton, « comme un journal l'avait écrit par erreur »; il s'appelait en réalité Cloarec.

Avec ces nouveaux détails puisés aux bonnes sources, le *Scapin* se flattait de reprendre l'offensive sur le terrain mouvant de l'information; mais l'avantage devait rester au *Mascarille,* qui avait si adroitement devancé son confrère. La confusion du nom de « Lebreton » avec les mots « le Breton » s'expliquait tout naturellement; quant à la nouvelle de la mort, si elle était anticipée à sept heures, elle n'était que trop exacte à midi. Au moment même où le *Scapin* publiait sa « rectification », le malheureux Cloarec expirait à l'hôpital, confirmant ainsi le dire de Loriot et assurant la fortune du *Mascarille.*

C'est de ce jour que la feuille fondée par Charbonnin allait prendre son essor. Comme l'avait prédit Loriot, une fois lancée, elle ne s'arrêterait plus; et le lancement avait dépassé toutes les espérances. Vingt mille exemplaires enlevés dans une matinée! l'imprimeur obligé de refaire plusieurs tirages et ne pouvant suffire à la vente!

L'infatigable Loriot restait sur la brèche. On pense bien qu'il n'avait pas accepté bénévolement l'aigre rectification du *Scapin.* A cinq heures du soir, le *Mascarille,* dans une édition exceptionnelle, complétait les renseignements donnés le matin et racontait en détail le triste événement « qu'un journal, soi-disant bien informé, s'était trop hâté de démentir ». Le colonel des sapeurs-pompiers, apportant à Cloarec la croix de la Légion d'honneur, n'avait pu la déposer que sur la poitrine d'un mort.

Mais, après les regrets accordés au malheureux soldat, le *Mascarille* devait penser à toutes les autres victimes de l'incendie. Elles étaient nombreuses! à commencer par le directeur, auquel Alfred Morsalin avait déjà consacré quelques lignes émues; et, derrière Montléry, des centaines de pauvres gens allaient se trouver sans travail au moment le plus dur de l'année. Comment venir en aide à tant d'infortunes? En organisant une grande représentation théâtrale, sans préjudice d'une souscription dont le *Mascarille* prenait l'initiative et qu'il ouvrait dès à présent dans ses colonnes, au grand désappointement de deux ou trois journaux qui se préparaient à en faire autant le lendemain.

Enfin, mettant le comble à sa rage d'information, le *Mascarille* rendait compte le soir même d'une réunion qui s'était tenue dans la journée au foyer des Fantaisies-Comiques et pour laquelle Montléry avait convoqué tous les artistes et employés de son théâtre.

IV.

Cette réunion avait pour objet « de rechercher en commun les moyens de parer au désastre qui frappait les Folies-Plastiques ».

Très autoritaire dans la prospérité, Montléry s'adoucissait facilement dans le malheur et recevait alors volontiers les conseils qu'il aurait repoussés auparavant. Mais une autre raison, toute philosophique, l'avait engagé à réunir ceux qu'il appelait maintenant ses associés et collaborateurs. Il savait que les hommes se payent de mots, surtout de mots qu'ils ont forgés eux-mêmes; en invitant ses artistes à s'exprimer librement sur la situation qui leur était faite, il la leur faisait accepter de bien meilleure grâce. Que répondre, en effet, à quelqu'un qui vous dit : « Voici ce que je puis vous proposer; voyez si c'est admissible; discutez, réfléchissez et dictez-moi vos résolutions; je m'y soumets d'avance dans la mesure de mes moyens. » On discute; mais, discutant, on ne réfléchit plus et on est encore moins porté à dicter; toutes les protestations et récriminations qui pouvaient se produire se sont répandues en belles phrases; la force reste à celui qui a laissé parler tout le monde.

Le lieu même de la réunion devait exercer une impression assez vive sur l'esprit des braves gens que Montléry avait convoqués. C'était le foyer des Fantaisies-Comiques, c'est-à-dire d'un théâtre ennemi. Les Fantaisies-Comiques et les Folies-Plastiques se faisaient depuis longtemps une concur-

rence que les deux directeurs qualifiaient réciproquement de déloyale. Ils se prenaient leurs artistes, leurs auteurs et surtout leurs succès. Je m'explique : il suffisait qu'un genre de pièce eût réussi dans un de ces théâtres pour que l'autre s'en emparât aussitôt. C'est ainsi que les Fantaisies-Comiques ayant joué, au grand plaisir du public, *les Petites bonnes de chez Duval*, les Folies-Plastiques ripostèrent par *les Dames de Mabille*, qui devaient avoir une série non interrompue de 250 représentations.

Les deux directeurs en étaient arrivés à ne plus se saluer; et, quand Montléry voulait parler de son confrère Lafernet, il le désignait par cette périphrase dédaigneuse : le monsieur d'à côté.

Mais devant certaines catastrophes les inimitiés s'effacent. En apprenant que les Folies-Plastiques étaient réduites en cendres, Lafernet fit dire à Montléry que le directeur des Fantaisies-Comiques se mettait à sa disposition. « Ah! pensa tout de suite Montléry, il me croit donc bien bas qu'il vient me tendre la main! » Néanmoins le directeur du théâtre incendié répondit qu'il était profondément touché de cette offre et qu'il l'acceptait en choisissant les Fantaisies-Comiques comme lieu d'asile!

Tous les artistes et employés des Folies se trouvaient ainsi réunis au foyer « d'à côté » quand Montléry y fit son entrée. Nous devrions souligner le mot, car c'était bien une *entrée* comme on l'entend au théâtre, une de ces entrées à effet qu'on prépare dans la coulisse et desquelles dépend souvent le succès de la scène qui va se jouer. Montléry fit donc son entrée, précédé de Lafernet, appuyé sur le bras de Brossard, et il la fit si bien que l'effet fut considerable. O prestige de l'art! En voyant arriver d'un air accablé, quoique toujours digne, l'homme qui, hier encore, se montrait si arrogant, ces bons comédiens furent *empoignés* comme de simples bourgeois.

Il y eut un grand silence.

Montléry promena un regard douloureux sur l'assistance rangée en cercle :

— Messieurs..., dit-il avec force.

Puis, d'une voix plus douce, en s'adressant aux femmes qui étaient là :

— Mesdames...

Il s'arrêta, brisé, et murmura d'une voix défaillante :

— Je suis bien malheureux!

Aussitôt une commotion se produisit dans l'auditoire; le cercle se rompit; toutes les mains d'hommes se tendirent vers l'orateur, tous les yeux de femmes se cachèrent dans les mouchoirs.

— Mais il ne s'agit pas de moi, ajouta Montléry. C'est de vous que je voudrais vous parler... Ce sont vos intérêts, ceux du théâtre qu'il faut défendre... Malheureusement je ne puis encore rien vous dire... Je ne sais rien..., si ce n'est que je partagerai avec vous ce qui me restera... Me reste-t-il même quelque chose?... Je l'ignore... Je n'ai pas eu le temps d'emporter mes vêtements!

Ici, sa voix s'altéra de nouveau. Il reprit, après un grand soupir :

— Sans Brossard, qui m'a prêté ce paletot, je n'aurais pas eu de quoi me vêtir pour venir ici!

C'était vrai! Le paletot que portait Montléry avait été jeté sur ses épaules par le fidèle Brossard, après leur descente dans la rue, au moment où il causait avec Loriot.

Montléry oubliait d'ajouter que ce même Brossard, avant de voler au secours de son directeur, avait sauvé la caisse du théâtre en emportant le fameux portefeuille contenant 150 000 francs... Mais si le pauvre directeur avait parlé de ce détail, l'effet de son « entrée » eût été considérablement amoindri. Et puis il était si ému! Il venait d'apercevoir Ernest dans la foule des figurants...

— Marcelly! s'écria-t-il en tendant les bras à son ancien camarade.

Et, comme tout le monde le regardait avec surprise :

— Oui, messieurs, reprit Montléry, cet homme que vous voyez confondu parmi vous a été un de vos maîtres, un grand artiste! Il ne voulait pas vous le dire et je respectais son secret. Mais en me retrouvant, dans ce jour d'adversité, avec mon vieux compagnon d'autrefois, avec l'ami de mes jeunes années, le témoin de mes luttes, le confident de mes rêves, je ne puis me défendre d'une vive émotion et je lui crie : Viens donc m'embrasser, Marcelly!.. Viens donc m'embrasser!

Et là-dessus Marcelly-Ernest, ahuri, tomba dans les bras de son directeur, pendant que tout le monde pleurait et que le sceptique Morsalin, touché à son tour, rédigeait pour le *Mascarille* le compte rendu de cette importante réunion.

V.

La souscription ouverte au profit des victimes de l'incendie s'annonçait comme très fructueuse.

Dès le lendemain, le *Mascarille* publiait une première liste où l'on remarquait les noms de toutes les « notabilités parisiennes » qui appartenaient au monde du théâtre ou qui y touchaient par quelque côté : acteurs, directeurs, auteurs, et surtout amateurs. Ceux-ci ne pouvaient oublier l'agréable endroit où ils avaient passé de si bonnes heures; les Folies-Plastiques étaient fréquentées par la meilleure compagnie, et beaucoup d'abonnés de l'Opéra avaient coutume d'aller terminer leur soirée au théâtre voisin, quand l'acte du ballet ne se jouait pas trop tard. Les cercles qui venaient recruter des actrices aux Folies-Plastiques pour leurs « revues » intimes devaient se montrer également généreux; ils n'y avaient pas manqué, et les noms de l'Union artistique, du Cercle littéraire, du Cercle de la presse brillaient avec ceux de deux ou trois autres clubs sur la liste du *Mascarille*.

Mais la générosité de ces divers donateurs fut encore dépassée par l'anonyme qui envoya dix mille francs avec cette simple indication : T. de S.

Ce T. de S. intrigua beaucoup les gens que passionnent les petits mystères des théâtres parisiens. Quel était le grand seigneur qui donnait d'emblée dix-mille francs pour une œuvre très intéressante sans doute, mais pas au point de

l'emporter sur une autre souscription qu'on poursuivait en même temps au profit des inondés du Danube? Cette dernière souscription devait secourir tout un pays dévasté, tandis que celle du *Mascarille* avait simplement pour but de venir en aide aux petites gens que la fermeture momentanée des Folies-Plastiques allait mettre dans l'embarras. Pourquoi M. T. de S... se montrait-il si généreux pour ceux-ci et si réservé pour ceux-là?

On n'eut pas à chercher longtemps la clef de cette énigme. La *Mouche théâtrale* la donna en révélant les noms et qualités du comte Tancrède de Sommerance et en expliquant, avec toute la discrétion dont ce journal était capable, que le comte était grand admirateur du talent de Mlle Léona, pensionnaire des Folies-Plastiques.

Cette personne, qui s'intéressait très vivement à la triste situation de ses camarades, avait su faire partager au comte les sentiments de compassion dont elle était agitée. Seulement M. de Sommerance, en donnant les dix mille francs, tenait absolument à rester dans l'ombre, et l'ombre déplaisait à Mlle Léona, qui n'admettait pas qu'on se cachât, surtout pour faire le bien. Comme elle le disait à son amie Blanche d'Annecy : « Je suis enchantée que le comte s'inscrive pour dix mille francs; mais, si personne ne le sait, ce n'est pas la peine alors! » Et elle avait tellement insisté auprès de M. de Sommerance que celui-ci s'était enfin risqué à livrer ses initiales : il n'en fallait pas plus, comme on voit.

En même temps que cette souscription, le *Mascarille* organisait la grande représentation dont nous avons parlé et pour laquelle il réclamait le concours de tous ses confrères de la presse « sans distinction de partis ». Les confrères, sans distinction de partis, faisaient la sourde oreille; ils annonçaient la représentation de mauvaise grâce; le *Scapin* n'en parlait pas du tout; seul, un journal, qui ne partageait pourtant pas les opinions très vagues du *Mascarille,* appuyait chaudement « l'idée généreuse dont M. Charbonnin s'était fait le promoteur ».

Ce journal était dirigé par un personnage politique qu'on rencontrait souvent dans les coulisses du petit théâtre, qu'il protégeait avec une faveur marquée. Il ne se passait pas de jour où *le Mouvement libéral* ne publiât dans sa partie légère quelque nouvelle concernant les Folies-Plastiques : c'était une audition, un début, une reprise avec une distribution nouvelle, comme celle qui, notamment, avait fait apprécier le jeu distingué de Mlle Sophie de la Tournelle. Deux mois après, la même note reparaissait, appuyée de cette réflexion comminatoire : « A quoi pense le directeur du Gymnase? » Mais, cette fois, l'éloge concernait une actrice récemment engagée aux Folies, Mlle Clara Peltier.

Le *Mascarille* pouvait, d'ailleurs, dédaigner l'appui des autres journaux. La représentation ne s'annonçait pas moins bien que la souscription. De toutes parts, les adhésions arrivaient; adhésions chaleureuses, spirituelles ou simplement positives; et de sérieux éléments d'attrait, des *clous,* comme disait Loriot, allaient donner à ce spectacle une solennité sans pareille. Un chanteur célèbre, que le directeur de l'Opéra n'avait pas réengagé, voulait bien s'y faire entendre à côté d'une chanteuse qui manquait également à notre première scène lyrique. Quelle belle occasion pour le public parisien de faire fête aux deux artistes qu'il ne pouvait plus applaudir et de protester ainsi contre la double faute commise par l'administrateur de l'Académie nationale!

L'art lyrique ne devait pas figurer seul dans cette fête. Le drame et la comédie allaient aussi y être représentés, et l'étoile d'un théâtre de genre, l'exquise Mme Bolduc, avait promis de jouer une saynète pimentée avec... — devinez! — avec un des premiers sociétaires de la Comédie-Française! C'était un *clou,* cela, et un fameux!

Aussi tous les artistes de Paris tenaient à honneur d'offrir leur concours au *Mascarille,* qui ne savait plus comment utiliser toutes les bonnes volontés dont il était accablé. La province et l'étranger ne restaient pas en arrière. Un ancien acteur du Vaudeville, exilé à Saint-Pétersbourg, revenait tout exprès de Russie pour prendre part à la représentation et, comme on ne trouvait pas une place pour lui : « Peu importe! répondait-il dans une lettre publiée par le *Mascarille,* confiez-moi un rôle, *quel qu'il soit;* je fais abstraction de mes prétentions personnelles; je veux seulement participer à votre œuvre généreuse et prouver ainsi au public parisien — qui a pu m'oublier depuis dix ans, *mais qui me reverra peut-être bientôt* — que je suis resté Français de cœur et d'âme! »

De cœur et d'âme! Les mêmes mots se retrouvaient dans une autre lettre de M. Gélinard, artiste du théâtre de Soissons, lequel Gélinard énumérait (comme il l'avait déjà fait pour le bénéfice du vieil acteur Fontenoy) les nombreux rôles qu'il avait joués en province et qu'il était prêt à jouer encore.

Et, avec ces deux lettres, le *Mascarille* mentionnait la proposition flatteuse du vieux Fontenoy lui-même, qui consentait à reparaître pour la dernière fois dans sa fameuse création du *Muet de Barcelone,* ainsi que les offres non moins désintéressées de M. Anatole, artiste de l'Eldorado, du jeune Salowski, le joueur de xylophone (?), de M. Chevalrogé, directeur de la Lyre batignollaise, etc., etc.

On conçoit qu'avec de tels éléments de succès, la représentation devait fournir une recette considérable. Cette recette jointe au produit de la souscription parerait largement aux besoins qu'on voulait satisfaire. Pour peu que ce mouvement de charité s'accentuât, les petits artistes et employés des Folies-Plastiques allaient bénéficier de la catastrophe. C'était trop. M. Montléry, dans sa délicatesse, ne pouvait accepter cette situation. Il y songea, et, comme il était aussi ingénieux que délicat, il eut bien vite trouvé la combinaison suivante :

Indemniser consciencieusement son personnel sur les sommes que la générosité publique mettait à sa disposition et consacrer le surplus à l'achat d'un certain nombre d'actions qui resteraient la propriété des artistes réunis.

Mais quelles actions?

Des actions de la Société anonyme que M. Montléry se proposait de fonder au capital de deux millions pour la reconstruction et l'exploitation du théâtre des Folies-Plastiques.

Cette idée avait été suggérée à l'intelligent directeur par le banquier Rudolsheim, qui était venu lui faire une visite toute

gracieuse dans les bureaux du *Mascarille*, pendant qu'on comptait les pièces d'or et les billets de banque amenés par la souscription.

— J'espère qu'en voilà de l'argent, avait dit en riant le gros banquier; vous pourriez avec cela me racheter mes fonds monténégrins à moitié prix..., et j'y gagnerais encore!

— Vous y gagneriez trop!... répliqua Montléry.

La création d'une Société telle qu'il la concevait présentait en effet des avantages indiscutables. Mettre les Folies-Plastiques en actions et faire prendre ces actions par l'aimable clientèle de l'établissement, c'était resserrer les liens qui existaient entre le théâtre et ses habitués; c'était s'assurer contre un retour de la vogue et asseoir sur des bases nouvelles et solides la prospérité d'une entreprise qui avait bien marché jusqu'au jour de l'incendie, mais qui aurait pu péricliter d'un jour à l'autre. De légers symptômes de décadence s'étaient déjà fait sentir. On venait d'inaugurer dans le voisinage des Folies-Plastiques un café-concert avec promenoir qui était fréquenté par la société galante du quartier, et les hommes du monde que Montléry se flattait de réunir chaque soir chez lui s'étaient aventurés plus d'une fois dans ce nouvel « Éden ». Il fallait les empêcher de s'y égarer davantage en les intéressant à l'existence de leur théâtre habituel, qu'on ressusciterait le plus tôt possible avec l'ancienne troupe, des décors neufs et « un bataillon de jolies femmes », plus nombreux que par le passé. Grâce à l'incendie, tout pouvait être remis sur un pied meilleur.

Montléry expliqua cette belle conception à Loriot, qui tout en l'approuvant lui conseilla d'ajourner l'exécution de son projet.

— Voyez-vous, disait le jeune et rusé journaliste, il ne faut pas entreprendre trop de choses à la fois. En ce moment, nous nous occupons de la souscription et de la représentation; c'est le côté moral de l'affaire : tenons-nous y. Plus tard, nous aborderons le côté financier, et alors... laissez-moi faire : je vous réponds que nous réussirons encore mieux!

Le directeur des Folies-Plastiques se rendit à ces sages raisons. Pourtant, sans anticiper sur les négociations ultérieures, il crut bon, dès maintenant, de « poser quelques jalons »; il alla mettre sa carte chez plusieurs habitués du théâtre et tout d'abord chez le comte Tancrède de Sommerance.

VI.

Ce n'était pas seulement parce qu'il considérait l'entreprise financière comme prématurée que le jeune Loriot ne s'y était pas engagé tout de suite. Le « côté moral » l'absorbait véritablement; il fallait chauffer la souscription et s'occuper des mille détails du spectacle extraordinaire qu'on organisait. Grosse affaire! De plus, les obsèques de ce malheureux pompier tué dans l'incendie allaient être célébrées aux frais de l'État avec une solennité exceptionnelle, et le *Mascarille* ne pouvait pas négliger cette autre cérémonie. Tout cela se tenait : les récits relatifs à la catastrophe sur laquelle il vivait depuis deux jours fortifiaient l'influence du journal; si Loriot et son camarade Morsalin s'étaient bornés à rédiger deux ou trois articles à sensation sans poursuivre le filon jusqu'au bout, le public se serait peut-être détourné de ces nouveaux amuseurs.

On se représente donc la surprise et la joie des rédacteurs du *Mascarille* quand le garçon de bureau vint leur dire qu'un nommé Cloarec demandait à les voir.

— Cloarec!... Mais c'est le nom du pompier!

— Ce n'est pas lui! objecta gravement Étienne; c'est son père.

— Son père!

— Oui..., un grand bonhomme, en chapeau rond... Ah! il a une rude tête!

— Vite! vite!... Qu'il entre!

Le bonhomme entra.

C'était bien le père du malheureux Cloarec, du héros qui était mort si à propos pour la gloire du *Mascarille* et qu'on avait portraicturé au milieu de la première page. Cette dérogation au genre ordinaire du journal avait même contrarié une feuille illustrée qui préparait un dessin semblable pour son prochain numéro et qui, ne voulant pas reproduire une image déjà connue, la remplaça par un joli portrait de M. Montléry. Le *Mascarille* révolutionnait la presse entière!

La présence du père Cloarec dans la salle de rédaction attestait une fois de plus la popularité du nouveau journal.

En débarquant, le soir, vers dix heures, à la gare Montparnasse, le brave homme n'avait pas su où aller; il s'était adressé à un employé du chemin de fer en lui expliquant qu'il venait du Folgoët, qu'il avait fait six lieues à pied pour aller prendre le chemin de fer, qu'il voyageait depuis le matin, qu'il n'était jamais venu à Paris, mais qu'il voulait voir son fils à cause d'un feu qu'il y avait eu dans une grande maison... L'employé n'avait rien compris à ce récit mêlé de mots bretons, si ce n'est qu'il était question de l'incendie des Folies-Plastiques, et il ne lui en avait pas fallu davantage pour diriger le père Cloarec vers l'endroit où l'on s'occupait spécialement de ce sinistre.

Devant Loriot et Morsalin, le vieux Breton recommença son histoire : c'était là-bas, au Folgoët; ils étaient bien tranquilles, quand le curé était venu leur dire qu'on avait écrit de Paris que leur fils Alain le soldat était bien malade, qu'il fallait partir tout de suite pour le soigner et pour lui faire faire sa religion; que la mère avait voulu venir malgré la dépense, mais que lui n'avait pas voulu parce qu'elle était trop vieille et trop lasse, et puis parce qu'elle aurait eu peur de voir une grande ville comme Paris, tandis que lui n'avait pas peur...; qu'il était déjà allé à Brest, mais que Paris était bien plus beau avec toutes ces lumières qui brillaient tant qu'on se serait cru dans une église...

— Oui..., oui, disait Loriot, tout en écrivant pendant que le père Cloarec se tenait debout devant lui; ces détails sont très typiques..., n'est-ce pas, Morsalin ?

— Très typiques !

— Eh bien, allez! fit Loriot en s'adressant au père Cloarec que ce mot étrange avait déconcerté ; continuez..., dites-moi

tout ce que vous pouvez me dire... Parlez-moi de votre pays, de vos autres enfants...

Le bonhomme regarda Loriot.

— Vous n'en avez pas d'autres?... Ah! pauvre père, je vous plains!... Alors parlez-moi de celui qui n'est plus... Quand vous a-t-il quitté? qu'est-ce qu'il faisait? avait-il une fiancée?... hein? parlez-moi de sa fiancée...

Et comme le père Cloarec le regardait de nouveau avec une expression de fatigue et d'ahurissement extraordinaire :

— Au fait, non, reprit Loriot, ne me dites rien. Tenez..., asseyez-vous. Je ferai cela *de chic,* ajouta-t-il en se tournant vers Morsalin, et ça n'en sera pas plus mal.

Ça n'en était pas plus mal, positivement.

Le jeune Loriot, avec l'effrayante audace de l'homme habitué à écrire n'importe quoi sur n'importe quel sujet, le jeune Loriot possédait une certaine teinture littéraire, une verve peu distinguée, mais réelle, l'art de dramatiser les récits et d'animer les paysages... Son portrait de la famille Cloarec et sa description du petit village qu'il n'avait pas vu avaient vraiment de la couleur.

Pendant que le journaliste écrivait à la volée, le père Cloarec, assis dans un coin de la salle de rédaction, tournait à chaque instant ses regards vers la porte, comme s'attendant à voir entrer quelqu'un. Au bout d'une heure, il se leva brusquement :

— Enfin, dit-il, est-ce que je ne pourrais pas voir mon garçon?

A son tour, Loriot le considéra avec stupéfaction.

— Votre fils, mon pauvre homme?... Mais il est mort!

— Mort!

Le malheureux père tourna sur lui-même, étourdi, aveuglé, ne trouvant plus de mots français pour exprimer sa douleur...

— *Maro!* répétait-il, *va mab! maro!* (mort! mon fils, mort!)

— Allons! allons! lui dit en le soutenant le bon petit Loriot très ému, pensez que sa fin a été celle d'un brave... et que nous lui ferons de magnifiques obsèques!

VII.

Une foule immense encombrait les abords de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

On célébrait dans la chapelle le service mortuaire du pompier Cloarec et tout le quartier voulait voir défiler les personnages officiels présents à cette cérémonie avec les autres célébrités de toute sorte qu'elle avait rassemblées. Les célébrités dramatiques surtout étaient impatiemment attendues; on savait que le personnel des Folies-Plastiques se trouvait là tout entier sous la conduite de son directeur et que les autres théâtres de Paris, dans un sentiment de solidarité très louable, s'y étaient fait également représenter; on allait donc voir des acteurs et des actrices.

— Ils ne sont peut-être pas encore arrivés, disait une femme dans un groupe adossé le long de la grille.

— Pas arrivés! s'écria une grosse commère à l'air réjoui. Il y a plus d'une demi-heure que la messe est commencée... Vous ne les avez donc pas vus passer tout à l'heure?

— Comment! c'étaient des acteurs et des actrices, ces hommes et ces femmes en noir?

— Pas tous! mais il y en avait beaucoup... Ainsi cette petite dame qui est descendue de son coupé...

— Le coupé avec un cocher et un domestique en livrée noire?

— Comme la petite dame... Oui, c'était une actrice.

— Eh bien, on ne s'en serait pas douté, par exemple! Je l'aurais prise pour une dame de la haute!

— Vous ne seriez pas la seule!... Faut s'y connaître, voyez-vous... Moi, je sais cela à cause de ma fille qui est fleuriste sur le boulevard et qui en voit de toutes les couleurs!...

Dans un autre groupe, on s'entretenait de la cérémonie qui s'accomplissait à l'intérieur de l'église. Un ouvrier donnait là-dessus des renseignements très circonstanciés, qu'il tenait de son frère, lequel, étant sergent au 3me bataillon de chasseurs à pied et se trouvant l'année précédente en convalescence au Val-de-Grâce, avait assisté au service mortuaire d'un pompier tué comme Cloarec.

— On leur fait un service en grand, je vous en réponds! assurait l'orateur. C'est l'aumônier qui dit la messe avec un enfant de troupe des infirmiers militaires.

— Il y a des enfants de troupe dans les infirmiers militaires?

— Mais parfaitement, monsieur! Les infirmiers sont des soldats tout comme les autres et pas moins exposés encore, je vous en réponds! Si vous croyez que c'est sain de vivre dans des airs putréfiés...

— Pour sûr! fit gravement un petit apprenti qui écoutait avec une pile de cartons sur la tête.

L'ouvrier donnait aussi des explications détaillées sur le cercueil placé au milieu du chœur et entouré de huit sapeurs en tenue d'incendie : petite veste, ceinture de gymnase et casque; tandis que les autres pompiers portaient la tenue de ville, c'est-à-dire la tunique, le sabre et le bicorne.

Cette conférence fut interrompue par un brouhaha qui marquait la fin de la cérémonie. On venait d'ouvrir les portes de l'église. Les généraux et officiers supérieurs se rangèrent sur deux lignes, et le cercueil, porté par les huit sapeurs, passa devant eux, suivi du colonel des sapeurs-pompiers, du ministre de l'intérieur, du préfet de la Seine, du préfet de police, du général commandant la place de Paris et des autres autorités.

La famille du défunt venait après; elle se composait du père Cloarec et du jeune Loriot.

Depuis son arrivée dans les bureaux du *Mascarille,* le vieux Breton n'avait pas quitté le journaliste. Loriot, par compassion, l'avait emmené coucher chez lui, et, dans l'intérêt du journal, il l'avait gardé. Le journal était intéressé, en effet, à ce qu'on aperçût son principal rédacteur en compagnie du personnage auquel il venait de prêter une de ces « conversations » mises à la mode par les reporteurs anglais. Le bonhomme était vraiment curieux avec son grand chapeau rond, ses longs cheveux tombant en boucles sur ses épaules, sa veste brune brodée d'un saint-sacrement dans le

dos, son pantalon à gros plis, ses guêtres de laine et son *pem bas* (le gros bâton inséparable du paysan breton). Un tel costume sur le corps d'un vivant devait produire plus de sensation que la mauvaise photographie de Cloarec exposée par le *Scapin* dans sa salle des dépêches... Le *Masscarille* triomphait sur toute la ligne.

Derrière la famille du défunt, venait sa « famille artistique ». Montléry avait réclamé cette qualification au nom du théâtre qu'il représentait : « Nous ne pouvons oublier, avait-il dit à toute sa troupe, que Cloarec est mort pour nous; à ce titre, il devient un des nôtres et je vous propose de lui offrir une couronne portant ces mots : *A notre frère! à notre ami!* »

L'attitude du directeur des Folies-Plastiques confirmait son langage. En le voyant s'avancer en habit et cravate blanche, la tête nue, et suivi à une petite distance du personnel de son théâtre, on aurait juré qu'il conduisait le deuil d'un parent.

Mais, quoiqu'il n'y ait pas bien loin du Val-de-Grâce au cimetière Montparnasse, le cortège ne conserva pas longtemps le bon ordre qui avait été observé à la sortie de l'église : les rangs se rapprochèrent insensiblement, les lignes de démarcation furent rompues, et Montléry se trouva confondu dans la foule, à côté d'un journaliste influent. Il profita de cette circonstance pour poser un nouveau jalon, un jalon qui visait seulement la question d'art :

— Savez-vous, disait le directeur, ce qui m'affecte le plus dans la catastrophe qui me frappe? c'est qu'avec les Folies-Plastiques on va perdre le dernier refuge du vaudeville français !

Et comme le journaliste répondait par un grognement dubitatif :

— Oh ! reprit Montléry, je ne prétends pas que mon théâtre se soit toujours tenu dans les strictes limites du genre... Il faut bien faire quelques concessions au goût du jour... Nous avons joué des pièces un peu trop décolletées... Vous nous l'avez reproché et vous avez eu raison. Mais ces pièces étaient des pièces, après tout ; elles valaient mieux que les exhibitions des skatings et des Édens ! Eh bien ! voilà tout ce que je voulais vous dire, cher monsieur : un théâtre de moins, c'est un Eden de plus !

Le théâtre !... c'était le sujet de presque toutes les conversations qui s'étaient nouées ainsi à la faveur de cet enterrement. Si le pauvre pompier avait pu entendre ce qui se disait derrière lui, il n'aurait jamais voulu croire qu'on le menait au cimetière.

Premier dialogue :

— ... Alors, c'est mauvais ?

— Exécrable !... Tu n'as pas idée de cela ! Je n'ai jamais rien entendu de pareil.

— Et la petite ?

— Surfaite..., très surfaite... Je ne lui donne pas six mois pour s'en retourner.

Deuxième dialogue :

— ... De sorte que vous avez remporté votre pièce ?

— [illegible]

conduisez avec moi comme un saltimbanque ; vous me le payerez !

— Qu'est-ce qu'il a répondu ?

— Rien du tout. Il était très vexé.

Troisième dialogue :

— ... Ton engagement était signé ?

— Parbleu ! sans cela j'étais refait.

— C'est comme moi avec Lafernet, quand il m'a proposé de jouer dans sa féerie ; figure-toi...

Quatrième dialogue :

— ... On me rappelle, Je rentre, je salue... On applaudit à tout rompre ; je resalue : on applaudit plus fort... Enfin, mon cher, c'est à ne pas croire : j'ai dû revenir quatre fois !

— Et Flambardet ?... Quelle tête faisait-il pendant ce temps-là ?

— Flambardet ?... il était blanc comme un linge !

Cinquième dialogue :

— ... Où a-t-elle joué ?

— Un peu partout..., dans la banlieue, en province, à l'étranger...

— Et elle est drôle ?

— Si elle est drôle ! Mais elle n'a même pas besoin de parler... Dès qu'elle entre en scène, vous éclatez de rire !

On arriva au cimetière.

Les sapeurs, qui avaient voulu porter le cercueil de leur camarade jusque-là, le descendirent dans le caveau provisoire accordé par la Ville. Puis, le ministre de l'intérieur prononça un discours au nom du gouvernement, « qui ne pouvait se désintéresser, disait-il, d'une cérémonie où les sentiments de la France républicaine se manifestaient d'une manière si éclatante. Ce soldat, tombé au champ d'honneur, était le fils d'un de ces fiers Vendéens jadis hostiles à la loi du pays et le servant aujourd'hui au point de lui sacrifier sans se plaindre les enfants qui devaient consoler leur vieillesse !.. »

— Breton ! c'est un Breton ! murmurait le secrétaire du ministre en se penchant à l'oreille de son chef.

Mais le ministre était lancé ; il avait saisi la main du père Cloarec et la serrait avec chaleur... Et puis, Vendéen ou Breton, le brave homme ne comprenait pas davantage.

Après le discours du ministre, le président du conseil municipal en prononça un autre dans lequel il rendait hommage « au dévouement du corps d'élite que le Conseil avait toujours trouvé associé à ses travaux pour le bien de la Cité ». Puis, le colonel des pompiers s'avança :

— Messieurs, dit-il d'une voix forte, quoique émue, je vous remercie des paroles que vous venez de faire entendre sur la tombe de notre camarade. Elles se résument en ceci : il a fait son devoir. Cette constatation est la seule récompense que nous ambitionnons. Qu'elle suffise à sa mémoire. — Cloarec, au nom du régiment, votre colonel vous salue.

Montléry comptait bien prendre la parole après le colonel ; comprenant, avec son sûr instinct des « situations », que cette fois il n'y avait plus d'effet à faire, il se contenta de serrer éloquemment la main que le colonel lui abandonnait.

L'enterrement était terminé.

Loriot, pressé d'en rendre compte, disparut vivement; Montléry le rejoignit; les autres personnages importants s'en allèrent tour à tour; seul, le père Cloarec resta immobile devant la tombe, entouré de quelques individus qui avaient suivi le cortège et qui considéraient curieusement cet homme si étrangement habillé.

— *Maro!* ne cessait de répéter le vieux breton, *va mab! maro!!*

Un machiniste des Folies-Plastiques qui partait avec ses camarades l'aperçut en se retournant et courut à lui :

— Allons, papa, dit-il en lui prenant le bras, il ne faut pas rester là; vous vous ferez du mal. Venez donc prendre quelque chose avec nous.

Et il entraîna le bonhomme, qui se laissa conduire dans un cabaret voisin du cimetière.

Il était absolument ahuri, le père Cloarec. La foule, le bruit, les discours, les poignées de main,... tout cela se mêlait dans son cerveau avec le souvenir des choses étonnantes qu'il avait vues à Paris, avec l'éblouissement de ces lumières qui l'avaient frappé à son arrivée, et surtout avec la préoccupation de se rendre le lendemain au poste des pompiers pour toucher une somme d'argent qu'on avait recueillie à son intention. Quelques petits verres d'eau-de-vie versés par là-dessus achevèrent de l'étourdir complètement. Il devint prolixe... Mais cette prolixité qui s'exprimait en breton fatigua bientôt ceux qui l'avaient emmené... Ils le laissèrent au cabaret.

La nuit venue, les gardiens de la paix arrêtèrent sur le boulevard Montparnasse un homme à moitié vêtu qui frappait avec un gros bâton sur les devantures de boutiques en pleurant et en proférant des menaces incohérentes... C'était le vieux Cloarec, le père du pompier qu'on avait enterré dans la journée, le Breton-Vendéen à qui M. le ministre de l'intérieur avait solennellement serré la main.

. . . . . .

VIII.

On a inauguré hier le nouveau théâtre des Folies-Plastiques, reconstruit sur l'emplacement de celui qui avait été incendié il y a un an.

Les travaux ont marché très vite, grâce aux dépenses qu'a pu faire sans compter la Société fondée pour la réédification et l'exploitation du théâtre.

Inutile d'ajouter que toutes les promesses de cette brillante affaire financière ont été religieusement tenues : le monument, très élégant et très vaste, donne toutes les sécurités possibles contre l'éventualité d'un nouveau sinistre; l'aménagement est splendide; la troupe, renforcée, défie toutes celles des autres théâtres de genre; l'Éden voisin lui-même est dépassé quant au nombre et à la beauté des femmes, que M. Montléry a su recruter dans toutes les villes de France et de l'étranger.

La représentation d'hier n'a été, paraît-il, qu'une longue suite d'ovations, adressées non seulement aux artistes et aux auteurs, mais encore et surtout à l'intelligent directeur, qui, à deux reprises différentes, a dû venir saluer le public sous le coup d'une très vive émotion.

Pour plus de détails, lire le *Mascarille*. Ce journal consacre deux pages au compte rendu de cette brillante fête, conservant ainsi la place qu'il a prise au premier rang des journaux parisiens.

ABRAHAM DREYFUS.

JUIFS ET POLONAIS

D'après Adam Mickiewicz (1)

En 1831, après la révolution qui avait commencé à réunir dans un même effort patriotique les Polonais et les juifs, Adam Mickiewicz, grand poète déjà, publiait *le Livre de la nation polonaise et des pèlerins polonais*. Bible d'un peuple martyr, ce livre, plein d'une inspiration puissante, prêchait l'union des cœurs et des races, l'oubli des haines de caste et de religion, et préparait une entente que des sacrifices nouveaux devaient cimenter dans l'avenir. Aujourd'hui, après un demi-siècle de souffrances communes pour la sainte cause de la patrie, au moment où sont commis contre les juifs les plus odieux attentats et où, crime plus grand encore, une conspiration s'est ourdie pour séparer en Pologne les patriotes des différentes confessions, le livre fatidique reparaît tout à coup et avec une puissance nouvelle. Traduit dans presque toutes les langues civilisées, il se montre à nous cette fois dans celle d'Isaïe, de Michée, d'Ezéchiel (2), ces prophètes sublimes de la patrie brisée et de l'émancipation attendue, et il porte aux victimes, dans l'idiome même qu'elles parlent à Dieu, la consolation et l'espoir. Cette fois ce n'est plus la voix d'un jeune poète qui retentit, c'est la parole solennelle d'un martyr et d'un saint qui, après avoir donné sa vie à la justice et à la liberté, semble sortir du tombeau pour ramener les uns au devoir et au droit et raffermir les autres dans l'attente des jours meilleurs.

I.

C'est une noble et grande figure qu'Adam Mickiewicz. Né en Lithuanie vers la fin du siècle dernier, au moment où la défaite de Kosciuszko, écrasé par la coalition de la Russie et de la Prusse, faisait croire à la *fin de la Pologne;* élevé au bruit des guerres de l'empire et à la lecture des épopées de Byron, il sent de bonne heure se développer en lui les fa-

(1) *Chefs-d'œuvre poétiques d'Adam Mickiewicz*, traduits par lui-même et par ses fils, avec une notice sur la vie de l'auteur, par Ladislas Mickiewicz. — Charpentier, Paris, 1882.

(2) *Le Livre de la Nation polonaise et des Pèlerins polonais*, d'Adam Mickiewicz, traduit en hébreu par le Dr Moïse Ascarelli, avec une préface d'Armand Lévy. — Librairie du Luxembourg, Paris, 1882.

cultés poétiques dont la nature l'avait si richement doté. A vingt-cinq ans, deux volumes de poésies, qui s'inspiraient des mœurs populaires de la Pologne, lui valent une année de prison et un séjour forcé à Saint-Pétersbourg; il s'y lie avec les jeunes patriotes russes, qui devinrent en 1825 les premiers martyrs de la liberté, et, malgré le danger qu'il y avait à oser penser tout haut, il soutient, dans son poème de *Conrad Wallenrod,* cette thèse plus que délicate, qu'on peut revendiquer, par tous les moyens, les droits éternels de la patrie contre la force victorieuse. Il était temps qu'il s'éloignât. C'est à Rome qu'il apprend la révolution de 1830 et presque en même temps la défaite de la Pologne; il écrit alors son *Livre des Pèlerins,* son poème dantesque, *Dziady,* et *Monsieur Thadée,* délicieuse peinture de la vie campagnarde de la Lithuanie à l'époque des guerres de l'Empire. Ces œuvres remarquables achèvent de le rendre célèbre; le Collège de France crée pour lui une chaire d'histoire et de littérature slaves; mais la réaction lui ferme bientôt la bouche en même temps qu'à Edgar Quinet et à Michelet.

Enlevé à l'étude, il retourne à l'action; en 1848, il est en Italie, où il forme une légion polonaise comme autrefois Dombrowski et il combat vaillamment l'Autriche. Après les désastres, il reprend un instant la plume pour défendre le principe des nationalités et c'est en s'occupant de créer de nouvelles légions polonaises, à l'époque de la guerre de Crimée, qu'il meurt du choléra à Constantinople.

Une si belle vie, où règne la plus parfaite unité entre la pensée et l'œuvre, devait faire du nom d'Adam Mickiewicz le symbole de la patrie polonaise et de l'idée slave en même temps que de l'affranchissement des peuples. D'année en année, des monuments significatifs lui sont élevés par ses compatriotes et par ses coreligionnaires politiques: à Posen, à Montmorency, en Bohême, son souvenir est consacré; l'Italie reconnaissante place solennellement son buste au Capitole et fonde à Bologne une Académie en son nom; le conseil municipal de Cracovie enfin décide la translation de ses cendres dans le tombeau des rois, à côté de Kosciuszko et de Joseph Poniatowski. C'est la couronne du patriotisme que les Slaves déposent sur le front endormi de leur glorieux poète national.

La vie de Mickiewicz est celle d'un apôtre; son style, ses idées sont d'un voyant. Comme tous les inspirés, il affirme lui-même sa mission; ce qu'il apporte, « il ne l'a pas inventé, il l'a recueilli, dit-il, des histoires de la Pologne, des écrits... et enseignements... des martyrs confesseurs et pèlerins; plus, certaines choses inspirées par la grâce de Dieu (1) ». On voit que c'est de la Bible et de l'Évangile que Mickiewicz s'est nourri; on croirait en effet lire parfois les apostrophes ardentes d'un des anciens fils de la Judée, stigmatisant l'idolâtrie de son peuple ou bien lui ouvrant les perspectives consolantes du messianisme; parfois aussi, il semble qu'on entend un de ces vaillants serviteurs du nouveau Maître, parti avec leur seule foi pour conquérir le monde païen. C'est la même énergie, la même audace, le même élan, la même conviction. Il suffira d'indiquer les apologues du *Grand Vaisseau* et de *la Petite Barque,* du *Feu à la ville,* de *la Malaria* et des *Pèlerins au désert* (1), où se retrouvent les allures et le langage des prophètes d'Israël, invitant leurs frères à rester unis s'ils ne veulent pas infailliblement périr. Ailleurs, nouvel évangéliste, Mickiewicz conseille à ses compatriotes de se faire les instrument de la régénération universelle. Puisqu'ils sont chassés de leurs foyers, qu'ils les retrouvent partout où un peuple opprimé revendique ses droits; les nations, comme les hommes, doivent s'entr'aider les unes des autres; celles qui failliront à ce devoir ne pourront pas se soustraire à la Némésis vengeresse; « elles s'en iront dans la servitude, là où il y a le sifflement du knout et le cliquetis des oukases (2) ».

Ce rapide aperçu du *Livre des Pèlerins* nous révèle déjà dans toute leur générosité les grandes idées de Mickiewicz. Une étude plus approfondie nous démontre que pour lui religion et patrie d'une part, humanité et morale de l'autre, ne sont que les formes d'un seul et même principe, la justice, qui s'impose souverainement aux individus comme aux nations. Pour Mickiewicz comme pour tous les Polonais, la régénération de la patrie ne peut s'accomplir sans la religion. Ce n'est pas qu'il songe à des compromis entre l'Église et l'État, également fatals à l'une et à l'autre comme aux peuples eux-mêmes; mais la patrie et la religion sont des forces morales élevées qui doivent concourir à un but suprême : la liberté et la paix. Mickiewicz n'entend donc pas le christianisme dans un sens étroit et sectaire; c'est pour lui un instrument de sanctification et de solidarité pour les familles, les corporations, les cités et les peuples. Sa façon de comprendre la patrie n'est pas moins large : rien qui ressemble aux idées exclusives de l'antiquité païenne, pour laquelle *étranger* signifiait *barbare* ou *ennemi;* la patrie ne se sépare pas des idées de droit et d'humanité.

Dans les deux sublimes prières qui terminent le *Livre des Pèlerins* et dont l'une pourrait être dite par tous les hommes qui ont le sentiment religieux, Mickiewicz, « au nom du Dieu des Jagellons, des Sobieski et des Kosciuszko, appelle ses compatriotes du fond des mines de Sibérie et des plaines de l'Algérie, de la terre de France et des diverses parties du monde, à venir, suivant la coutume des aïeux, prier les armes à la main sur le champ de bataille, devant un autel formé de tambours et de canons, d'aigles et de drapeaux, pendant que les vieillards, les femmes et les enfants prieront dans des églises et sur les tombeaux ». Eh bien, il ne demande pas le massacre des ennemis héréditaires de son pays; ce n'est pas la vengeance qu'il cherche ni même le triomphe spécial de son parti : « apôtre et soldat, il se regarde, lui et les siens, comme obligés de combattre à la fois pour la patrie polonaise et pour l'indépendance universelle des peuples. C'est par la résurrection des nationalités détruites que la

(1) *Chefs-d'œuvre poétiques*, p. 335.

(1) *Chef-d'œuvre poétiques*, p. 335, 345, 347, 364.
(2) *Ibid.*, p. 375.

Pologne, semblable au Christ, sortira du tombeau (1) ».

On a taxé Mickiewicz de panslavisme; il ne s'en est pas ému : ce qu'on a appelé son panslavisme, en effet, est aussi large que sa foi au Christ et son amour envers la patrie polonaise. Dans son cours au Collège de France, où il embrasse à la fois l'histoire et la littérature de la Pologne, de la Bohême, de la Serbie et de la Russie, il s'élève à une grande hauteur de doctrine et de vues. S'il rêve l'union des Slaves, ce n'est pas par la destruction des caractères spéciaux qui les distinguent en nations indépendantes, mais par leur coopération libre à une grande politique humanitaire; il ne les appelle qu'à une œuvre de justice et de bien général. C'est pour lui « une vérité de la sainte foi, que l'amour doit gouverner le genre humain et que les trophées doivent être des sacrifices (2) ». C'est par de si grands sentiments qu'il avait su émouvoir les jeunes patriotes russes et arriver au cœur de la haute société de Pétersbourg et Moscou. Hertzen a rendu hommage à Mickiewicz : la Russie, régénérée par la liberté, relèvera la Pologne et réparera les souffrances du passé.

II.

Un Polonais auquel l'idée de la justice inspirait de tels sentiments pour les Russes ne pouvait avoir qu'une sympathie profonde pour la race si longtemps malheureuse d'Israël, en butte encore aujourd'hui chez les Slaves à tant de préjugés et très souvent aussi à tant de barbaries, et soumise à une législation spéciale d'une exceptionnelle dureté. Dès les premiers temps, Mickiewicz s'était préoccupé d'associer les israélites au mouvement national; son apologue un peu sévère du *Garde forestier* et du *Brigand* prouve qu'il n'y réussit pas d'abord. Blessé dans sa lutte contre un malfaiteur qui voulait piller des juifs, le garde les appelle à son aide pour l'arrêter, et, sur leur refus, il les traite de « nation au cœur timide et faible. — Ne blasphème pas notre nation, répondent-ils; n'est-ce pas d'elle que fut David qui abattit Goliath et Samson, le plus fort des hommes? — Je suis un ignorant, réplique le garde; seulement j'ai entendu dire au curé que ce David et ce Samson sont morts; ils ne se relèveront plus. Veillez donc sur vous-mêmes (3). »

Ce n'est pas Mickiewicz qui aurait fait un crime aux juifs de se défendre contre leurs ennemis; loin de les maintenir dans des sentiments de timidité qui résultaient d'une persécution plusieurs fois séculaire, il les voulait, on le voit, courageux et forts; il comprenait de quelle utilité considérable une race aussi intelligente pouvait être pour les Slaves, ambitieux d'un grand rôle dans le monde civilisé. Les rois espagnols avaient chassé les juifs, et Louis XIV expulsé les protestants. Ce sont les ennemis de l'Espagne et de la France qui ont recueilli les victimes de ce fanatisme brutal et bénéficié des trésors d'industrie, de commerce, de science qu'elles emportaient dans leur exode : Mickiewicz engage la Pologne à ne pas tomber dans une si grande faute (1). « Je ne voudrais pas, disait-il quelques jours avant sa mort, que les israélites s'en allassent de la Pologne; car l'union de la Pologne et d'Israël est destinée à renforcer moralement notre république, comme jadis la renforça militairement l'union de la Lithuanie et de la Pologne (2). » Pour effectuer cette union, un seul moyen lui apparaissait : le droit commun. « A Israël, notre frère aîné, écrivait-il, à Israël respect, fraternité et égalité complète de tous les droits civils et politiques (3). »

Cette pensée, qu'il inscrivait dans le *Symbole politique* de la légion polonaise d'Italie, ce fut la dernière qui le préoccupa au moment de sa mort. A Constantinople, en 1855, il formulait un projet qui avait pour but d'activer l'émancipation des juifs en Pologne. Ce n'était pas à une demi-mesure qu'il songeait évidemment : il y avait en lui trop de logique et de générosité. Israël devait avoir aussi une émancipation religieuse complète et pouvoir rester entièrement fidèle à ses traditions historiques, à son culte, à son nom: « Quel malheur, disait-il dans une de ses leçons au Collège de France, quel malheur si ce peuple, le seul qui n'ait jamais douté de la Providence, tombait dans l'apostasie (4)! »

Ce vœu suprême de Mickiewicz, pensée constante de sa vie, ne devait pas rester une lettre morte. On l'a vu: quelques juifs d'élite et les Slaves libéraux s'étaient unis, une première fois dans notre siècle, en 1831, pour la patrie polonaise, qui revendiquait sa liberté; en 1861, ils se lèvent de nouveau et, inspirés par le plus noble esprit de sacrifice, ils savent mourir sans verser le sang de leurs adversaires, qu'ils ne considèrent plus comme des ennemis. Prêtres et rabbins tombent ensemble à Varsovie; prêtres et rabbins se retrouvent à Paris, sur le tombeau de Lelewel, « pour bénir les chrétiens et les juifs de la terre natale, séparés si longtemps par tant de haine et réunis désormais dans une fraternelle et patriotique étreinte (5) ».

---

(1) *Chefs-d'œuvre poétiques*, p. 378 et 279.
(2) *Ibid., Dziady*, p. 288.
(3) *Ibid.*, p. 359.

(1) Cette faute, la Russie la commet en ce moment. J'ai eu sous les yeux un état des juifs émigrés de ce pays en 1881 par les soins de quelques comités. On y voit des agriculteurs, des bouchers, des boulangers, des bonnetiers, des barbiers, des cigarriers, des cordonniers, des couvreurs, des étameurs, des forgerons, des instituteurs, des musiciens, des meuniers, des menuisiers, des orfèvres, des porte-faix, des pêcheurs, des peintres, des tailleurs, des teinturiers, des vitriers, des voituriers, et aussi des boutiquiers, des cabaretiers, des négociants et des marchands de divers ordres, mais en grande minorité. Cet état n'a trait qu'aux malheureux privés de moyens ou complètement ruinés par le pillage.

Moi-même, au mois de septembre dernier, j'ai assisté à Anvers à l'embarquement d'une partie de ces pauvres gens. Ils sont pour la plupart jeunes et bien portants, entre 18 et 40 ans. Depuis le commencement de l'année courante, il y en a près de 7000 qui sont partis à peu près dans les mêmes conditions. Espérons que la Russie s'arrêtera dans cette voie et gardera les soldats, les travailleurs et les capitaux dont elle a indispensablement besoin pour les luttes politiques et industrielles du présent et de l'avenir. C'est le vœu de tous ceux qui souhaitent sa prospérité et sa grandeur.

(2) *Livre de la Nation polonaise*, trad. en hébreu, préface d'Armand Lévy, VIII.
(3) *Ibid.*
(4) Traduct. hébr. du *Livre de la Nation*, préface VII.
(5) *Funérailles de Lelewel*. Paris, Dentu. 1861.

En 1867, lors de l'inauguration du monument de Montmorency, Crémieux rapportait justement à Mickiewicz le mérite et l'honneur de cette réconciliation, et, quelques années plus tard, Samuel Alatri, ancien membre du parlement national et chef de la communauté israélite de Rome, proposait à l'Italie régénérée d'honorer par une manifestation grandiose la mémoire du glorieux soldat-poète qui s'était dévoué à son unité (1). En Pologne comme dans les autres terres de liberté, les juifs sont donc, grâce à Mickiewicz, inséparablement attachés à leurs concitoyens, et rien ne les en séparera plus.

Sans doute, en quelques autres pays slaves, il reste encore bien des juifs maintenus par une hostilité persistante en dehors de la vie nationale ; mais la crise intense qui sévit aujourd'hui précipitera la solution du problème, et le *Livre des Pèlerins,* facteur invisible, refera son œuvre de métamorphose et d'émancipation. En 1848, Mickiewicz, avec son *Symbole politique,* avait créé une légion polonaise pour l'Italie ; aujourd'hui la traduction en hébreu de ceux de ses écrits qui rappellent le plus les anciens prophètes et réalisent le mieux la généreuse pensée de sa dernière heure pourrait bien donner à l'inévitable mouvement qui se prépare des légions entières de juifs. M. Ladislas Mickiewicz, le fils de notre poète, semble l'avoir compris quand il s'est réjoui de cette traduction, « parce que, dans les pays slaves, a-t-il dit, l'hébreu n'est pas une langue morte (2) ». On ne tardera pas à s'en apercevoir, et de deux éventualités il se produira infailliblement l'une : ou bien les juifs, qui n'ont jamais été rancuniers, les juifs, qui n'ont jadis « haï ni l'Égyptien ni l'Iduméen » ; les juifs, qui ne détestent aujourd'hui ni la foule inconsciente de leurs assassins ni même les meneurs cachés par qui elle est conduite, seront admis « au respect, à la fraternité et à l'égalité complète », réclamée par Mickiewicz ; — ou bien, repoussés par une politique sans raison comme sans prévision, séparés par le fer, le feu et l'outrage, de la nation dont ils se sentent les membres ; voués enfin à l'anéantissement par une sorte de nihilisme gouvernemental, ils iront irrésistiblement partout où les attirera la justice, la civilisation, le progrès, trouver partout où ils pourront leur bien légitime : les droits de l'homme et du citoyen.

Une pareille nécessité ne s'imposera pas à deux millions d'hommes, nous pouvons en concevoir l'espérance. Il y a plus de cinquante ans, deux jeunes gens, liés par l'amitié, se rencontraient un soir à Pétersbourg, au pied de la statue de Pierre le Grand ; c'étaient notre Mickiewicz et Pouchkine, le grand poète national de la Russie. « Leurs âmes, supérieures aux obstacles terrestres, étaient pareilles à deux roches jumelles des Alpes qui, quoique la force du courant les ait séparées depuis des siècles, inclinent pourtant l'une vers l'autre leurs cimes vertigineuses en écoutant à peine le murmure de l'onde ennemie (1). » Eux, les représentants de l'esprit moderne, ils regardaient en face, « sur son bucéphale de bronze, le tzar gigantesque, le tzar *knoutopotent* », et ils appelaient de leurs vœux l'époque où devait luire le soleil de la liberté et souffler les chaudes brises de l'Occident, L'époque est venue ; le soleil de la liberté brille sur le monde, et les voix de l'Occident s'unissent à celles du Nord pour réclamer le droit commun et demander, conformément à la vieille loi constitutionnelle de l'empire russe, que « la liberté religieuse soit accordée à tous, chrétiens, juifs, mahométans et païens, afin que tous, suivant la foi de leurs ancêtres, bénissent les tzars, prient pour la patrie et travaillent à sa prospérité (2) ».

Créons-nous donc, avec Mickiewicz, des perspectives consolantes ; dans une de ces *similitudes* qui rappellent la prédication évangélique, il avait dit, en pensant à l'avenir de sa patrie, ces paroles mémorables qui peuvent s'appliquer à tous les pays :

« La république que vous avez à fonder est semblable à une forêt que sème un paysan.

« Si le paysan sème une bonne semence sur une bonne terre, il peut être certain que les arbres pousseront, et il n'est pas besoin de penser à la forme des arbres ni de craindre que les chênes ne poussent avec des aiguilles et les sapins avec des feuilles.

« Semez donc l'amour de la patrie et l'esprit de sacrifice, et soyez certains qu'il en sortira une belle et grande république (3). »

Puisse le grand poète avoir bien présagé de l'avenir ; puisse-t-il être l'heureux semeur qui fasse germer partout chez les Slaves l'amour de la patrie et l'esprit de sacrifice, et que, pareil au prophète qui ressuscita un mort jeté dans son sépulcre, il réveille bientôt chez tous les sentiments de fraternité et d'union !

ARISTIDE ASTRUC.

---

1 *Hommages de la nation à Adam Mickiewicz, en Italie.* Paris, Librairie du Luxembourg, 1881.

2 Il est [illegible] de la vieille langue d'Israël qui [illegible] une partie de la population [illegible] de l'[illegible]. Ainsi il se publie en Allemagne, en Autriche et en Russie un certain nombre de journaux hébreux qui [illegible]. De plus, sans parler des œuvres originales d'histoire, de littérature et de science écrites en hébreu, nous pourrions citer beaucoup d'œuvres classiques et autres qui ont été traduites en cette langue, entre autres *Roméo et Juliette, Esther, Athalie, l'Enfer* de Dante, le *Phedon* de Mendelssohn et même *les Mystères de Paris.*

(1) *Dziady,* p. 297.

(2) *Quelques réflexions sur les sectes religieuses en Russie,* etc., par le prince Orloff.

(3) *Chefs-d'œuvre poétiques,* p. 371.

LES EXPOSITIONS ARISTOCRATIQUES

EXPOSITION NATIONALE DE PEINTURE (1). — EXPOSITION DE PEINTURES DE M. PAUL BAUDRY (2).

I.

J'ai tenu à donner la même qualification à deux expositions ouvertes depuis quelque temps, dont les tendances diverses ont atteint le même résultat : celui de ramener l'attention du public sur quelques artistes illustres, étrangers ou français, notamment sur M. Paul Baudry.

La première a choisi un titre exagéré : *Internationale !* Qui s'avise de nommer ainsi la réunion courtoise et tranquille de peintres qui envoient en villégiature à Paris les toiles qui leur tombent sous la main? Internationale!

Mais j'entends là dessous un million de mots.

Que sais-je! un congrès de la peinture des deux mondes, une lutte gigantesque dont le prix serait quelque médaille grosse comme le soleil et dont les rayons éblouiraient la terre. Voilà le rêve, et voici la réalité : une salle admirablement aménagée dont nous avons fait connaissance avec les aquarellistes, et, sur les murs tendus d'étoffe sombre, une centaine de toiles déjà connues, signées des plus grands noms. Quoi de plus aristocratique qu'une réunion semblable, et les peintres qui l'ont organisée ne se sont-ils pas inspirés des idées que M. Renan développait avec tant d'esprit et d'éloquence le jour où il recevait M. Cherbuliez à l'Académie française? La retraite glorieuse qu'il réservait de nos jours aux philosophes et aux lettrés doit avoir plusieurs étages, un pour les peintres comme pour les autres, temple consacré aux élus; tandis que les appelés du suffrage universel iront chercher au palais de l'Industrie le succès démocratique. C'est aux visiteurs de distinguer le bon grain de l'ivraie, à moins qu'ils ne remettent leurs pouvoirs à un critique d'esprit et de goût comme notre collaborateur, qui, en rendant compte, il y a quinze jours, du Salon de 1882, a salué les aristocrates de l'avenir et trié sur le volet ceux qui figureront un jour à la galerie Petit.

Quant à l'exposition de l'Orangerie, je n'ai point à la quereller sur son titre : elle n'en a point. C'est une des œuvres de l'Union centrale des Arts décoratifs. Depuis longtemps elle promettait une exposition des œuvres *décoratives* de M. Paul Baudry; le succès l'a alléchée et aux travaux décoratifs qui rentrent dans son programme elle a ajouté quelques portraits qui en sortent. Le local, favorable aux grandes exhibitions, ne l'est guère aux petites. Critiques de détail ou détails de critique, peu importe; le succès est grand et la foule afflue. Les maisons de banque, dès qu'elles prospèrent, établissent des succursales dans les divers quartiers de Paris. La rue de Sèze a fondé une succursale aux Tuileries, un séjour aristocratique, celui-là. Quand nous parlerons de M. Baudry, nous supprimerons la distance et nous parlerons des deux expositions comme si elles ne faisaient qu'une.

Les adhérents de l'Internationale jouissent de leur fortune et de leur gloire. Ils sont des aristocrates dont les titres de noblesse ne peuvent être contestés; cependant, puisqu'ils les exposent au public, c'est qu'ils veulent bien qu'on les examine. Profitons de la permission tout en n'oubliant pas les lois de la politesse.

Que MM. les étrangers passent en tête; et commençons par celui qui, né aux Pays-Bas, représente l'Angleterre. Il est le plus étranger de tous, M. Alma Tadema. Comment arriver à analyser toutes les parties bizarres, exquises, qui composent ce talent compliqué? Rome au temps des empereurs, c'est le pays pittoresque qu'habite M. Alma Tadema. Il commence par être un érudit, et, quand il combine un tableau, on doit penser autour de lui qu'il prépare un article pour le *Journal des savants*. Que le monde romain ait été tel que nous le représente M. Alma Tadema, peu importe; ce qui est certain, c'est que, tel qu'il nous le montre, il est un assemblage de couleurs harmonieuses et une réunion de figures pleines de caractères. Tous les objets matériels qui servent à la vie usuelle sont particuliers et élégants, témoin la Chimère de bronze qui vomit l'eau tiède dans laquelle prennent le bain trois ou quatre Romaines. Cette toile minuscule renferme des merveilles. La femme d'un plus grand format qui est couchée dans le *tepidarium* est à la fois du dessin le plus correct et de la couleur la plus charmante; le coussin sur lequel elle repose sa tête, le vase d'azalées, les gradins de marbre, quel admirable assortiment de tons clairs et de valeurs harmonieuses! Le *Claude* est un miracle d'exécution; on dit qu'en le regardant à la loupe, on est surpris du fini de certains accessoires, guirlandes de fleurs, paquets de légumes qui paraissent microscopiques à l'œil nu. En général, de pareils tours de force ne provoquent qu'une médiocre admiration. Joints à des qualités sérieuses comme un superflu dont on se passerait, ils contribuent à donner au maître de l'accent et de l'originalité.

J'en dirai autant de son mépris de la perspective dans le tableau intitulé *le Baiser d'adieu*. Une mère, la plus jolie du monde, coiffée d'une touffe de rhododendrons, dit adieu à son fils, un élève de l'école Fénelon ou de la rue de Madrid de l'époque. Une voiture l'attend avec une amie pour l'emmener. Je défie qu'elle puisse jamais trouver place sous cette ombrelle à deux roues. Il faudrait qu'elle marchât dix minutes pour rétablir la proportion, et deux pas à peine la séparent du seuil de marbre devant lequel attendent les deux chevaux et la victoria du siècle d'Auguste.

Le goût moderne de M. Alma Tadema est aussi particulier. Le portrait de la personne qui chante au piano est délicieux. Nous ne sommes plus au temps d'Auguste, cela se voit; mais où sommes-nous? Trouve-t-on à Londres de pareilles robes rouges, dans les Pays-Bas de pareils facteurs de pianos?

Malgré son apparence parisienne, je prends M. Alfred Stevens pour un étranger afin de le rapprocher de M. Alma

(1) Organisée par un groupe d'artistes, galerie Georges Petit, rue de Sèze, 8.

(2) Organisée par l'Union centrale des arts décoratifs, à l'Orangerie des Tuileries.

Tadema, car il est, lui aussi, un raffiné, un précieux d'une essence particulière. Le fond lui importe peu et il se raille du sujet suivant les exigences de l'esthétique moderne. Il ne va pas, comme M. Alma Tadema, chercher Rome il y a dix-huit cents ans. Sa pendule ne sonne jamais midi à quatorze heures. La première femme venue, le premier bout d'étoffe, et le voilà qui, sur ce thème ordinaire, se met à broder les variations des tons les plus exquis et les plus délicats. Qu'il ait devant lui une femme vêtue de rose ou des coins du port du Havre, il peint *Rose thé, Plage* ou *Marine,* autant de perles. Rien n'est curieux comme de suivre sur chaque toile les tons rares, les gris et les roses, traduction fidèle des demi-teintes de la peau ou des colorations voilées de la mer. La plupart du temps, les personnages ne font rien; on est tout surpris de voir, dans la toile représentant un atelier, une jeune femme qui regarde un tableau assurément moins joli que celui qu'elle compose; car regarder, c'est agir, et M. Stevens est un ennemi de l'action. Le *Sphinx parisien* ne bouge pas. Le titre paraît inexplicable en présence de cette femme coiffée en broussaille avec une robe de mousseline semée de fleurs des champs et un boa autour du cou. Nous l'avions vue déjà à l'Exposition de 1878, et depuis ce temps nous demandions quelle énigme nous posait cette pâle image. Nous croyons en avoir enfin trouvé le mot. Où commence le boa, où finissent les cheveux? Voilà certainement le point à découvrir. Mais je ne suis pas devenu plus perspicace avec les années et je n'ai pas trouvé la solution... de continuité.

M. Alfred Stevens est, comme on voit, un impressionniste de bons principes et de beaucoup de talent. Chez nous, il en est autrement, et je voudrais une fois qu'on reprochât aux Français de contrefaire les Belges.

Il en est un autre aussi que je leur recommanderai d'imiter : c'est M. de Nittis. Peut-on croire qu'il est né en Italie en regardant ce qu'il expose aujourd'hui? On y reconnaît le compatriote de Raphaël moins que le contemporain de M. Manet. C'est un mélange fort bizarre que cette pratique supérieure au service des théories les plus fausses. Le talent perce partout en ce portrait plein de recherches, avec un fond de neige factice sur lequel se détachent, en demi-teinte d'un ton délicieux, un visage accompli, des tables et une tasse qui ont l'air de tomber. Tout cela brille de toutes les qualités imaginables, moins une seule : le bon sens, ce qui, en art, s'appelle le naturel.

Le portrait n'avait pas besoin d'un pareil ragoût. Je comprends que M. de Nittis ait ainsi assaisonné les courses de Longchamps. S'il n'avait pas pris son point de vue d'où personne ne l'avait jamais pris, si nous n'avions vu les chapeaux par le dessus et les bottines par le bout, peut-être n'aurions-nous attaché qu'un médiocre intérêt à la scène. M. de Nittis n'a même pas voulu nous donner la partie émouvante d'une course. L'arrivée au but, la lutte entre les rivaux, allons donc! c'est du mélodrame ridicule ; faites peindre cela à un élève de Delaroche. Il faut l'être humain dans sa sérénité, je serais tenté d'écrire sa *sérénité;* aussi est-ce l'instant où les chevaux essayent la piste que le peintre a choisi. Nous ne voyons ni l'émotion des parieurs, ni la coquetterie des parieuses; non, les personnages vivent, cela suffit. Ce qui est admirablement exécuté, c'est le contraste violent entre la partie éclairée par le soleil et celle que protègent les tentes des tribunes. Je comprends encore que cette peinture éblouisse pour un temps, qu'on s'amuse de la vraisemblance plus que de la vérité; mais faire ménage commun avec un pareil tableau! passer sa vie aux courses de Longchamps, quel supplice ! surtout quand on ne court pas.

J'en dirais autant de l'*Avenue du Bois-de-Boulogne.* M. de Nittis ne s'est pas contenté de la rendre éblouissante de lumière, animée par les promeneurs et les cavaliers; il nous la montre montant par une pente raide de l'Arc de Triomphe au bois de Boulogne. Je sais bien que cet effet dépend du point de vue; celui que choisit M. de Nittis est toujours invraisemblable, bien que correct. Un de ces jours, il nous montrera le mont Blanc comme une rivière et la Seine comme un glacier.

M. Menzel, un grand artiste allemand, n'a qu'une toile, *le Retour de la procession,* à laquelle on ne saurait comparer *la Forge* et *le Salon,* exposés en 1878, deux chefs-d'œuvre.

M. Knaus fait aujourd'hui l'objet de très intéressants articles de M. de Lostalot dans la *Gazette des Beaux-Arts.* On lui rend justice avec beaucoup de tact et de goût. Je me sens incapable d'en montrer autant, et je ne puis admirer ce semblant de naturel où se déploie beaucoup de talent en pure perte. La nature ne dispose pas les bois comme des jardins anglais et le ciel ne donne pas à toutes les jeunes filles des yeux bleux et des cheveux blonds pour compenser les nez rouges et les crânes chauves des vieux garde-chasse.

Avant d'arriver à la France, je tiens à citer M. Millais, qui représente l'Angleterre; M. Madrazo, l'Espagne; M. Pokitonoff, qui a d'assez jolis paysages russes, et M. Bogoluboff, qui se promène partout, mais sans accent défini. Est-ce le français qu'il parle ou le russe? Il me fait l'effet d'un rôle de la *Vie parisienne,* cette étude si vivante et si spirituelle de M. Ludovic Halévy alors que ses personnages, ne fréquentant pas la sainte table, se contentaient de la table d'hôte. M. Bogoluboff devrait se fixer et reprendre l'accent russe.

Ce n'est point M. Josef Israels qui connaît les ficelles parisiennes. Il est bien de sa Hollande ; c'est un naïf, un sincère, qui fait plus de cas de la vérité que de l'impression et qui peint ce qu'il observe tout uniment sans chercher des points de vue excentriques ou des colorations surnaturelles. Il n'est pas très varié dans ses choix de tableaux ni dans ses procédés d'exécution, mais il tire des éléments les plus simples un effet toujours sûr. Voyez, par exemple, les *Comptes de la paroisse.* Autour de la table, un bon vieux paysan, le bonnet en tête, la pipe à la bouche, aligne des chiffres sur un grand registre; la femme, en face de lui, laisse le tricot auquel elle travaillait et, levant les yeux de son ouvrage, elle les fixe sur son vieux mari. Que d'amour, de respect, de souvenirs dans cette simple attitude et dans ce long regard! Quelle objection peuvent faire les naturalistes à la mode à un pareil tableau ? Parce que cette femme aime son mari et le

regarde, la table et les accessoires qui la couvrent en sont-ils moins vrais, moins douce la lumière qui se répand directement à travers les vitres et les petits rideaux?

Que ceux qui ont horreur de ce qui ressemble à un sujet regardent la toile intitulée *Halage*. On n'y voit ni visage ni expression, mais un canal quelconque ombragé par les bois, une barque chargée de sable sur laquelle se tient droite une pauvre paysanne, tandis que le mari sur la berge tire la corde. Le corps penché, l'épaule tendue montrent que la besogne est rude. Cette fois M. Israels n'a établi entre les époux aucune communication morale. Il n'y a pas de regards échangés et la dureté de la vie ressort de l'exacte représentation des choses. La littérature est absente et M. Josef Israels a le droit de passer pour un peintre aux yeux de tous.

II.

Parlons maintenant des Français et touchons le point vif des expositions. MM. Jules Dupré et Paul Baudry sont là comme des témoins d'un âge différent, et tous deux prouvent qu'il suffit chez nous d'évoquer un passé plus ou moins éloigné pour rappeler à la lumière et à la gloire des artistes incomparables que l'indifférence ou l'ignorance du public laissaient dans le repos.

M. Gérôme n'est point dans ce cas, il expose toujours. Son talent si ferme n'a subi aucune atteinte des années, il a les mêmes admirateurs qu'autrefois qui l'ont suivi quand il s'est avisé de faire de la sculpture. On a trouvé que ces deux formes de l'art n'étaient point si dissemblables et qu'il fallait toujours louer en lui cette connaissance si profonde de l'anatomie, ce respect absolu de la vérité et cette exécution si correcte qu'elle manque de charme. La galerie Petit nous montre quelques-unes de ses meilleures toiles d'Orient.

M. Jules Dupré a survécu à ses contemporains et à son école. Le romantisme n'est plus ni dans la peinture ni dans la littérature ; Rousseau, Diaz et Corot n'existent plus : M. Jules Dupré est là encore. Deux toiles de lui figurent sur la cimaise dans la galerie du Luxembourg. Celles de l'exposition de la rue de Sèze ont plus de saveur et plus d'intérêt. Toutes datent de l'époque du romantisme triomphant et flamboyant. Jules Dupré croyait, comme les autres, faire un retour à la nature, et ses paysages, qu'on traite aujourd'hui d'exagérés, passaient aux yeux des connaisseurs pour une simple traduction littérale des champs, de la mer, des troupeaux et du ciel. Ne venait-il pas protester contre ceux qui se croyaient les descendants de Poussin et contre la tradition qui taillait les arbres et arrêtait le cours des rivières pour en former de dociles cascades? On fit terrain net; M. Jules Dupré fut, avec Rousseau et M. Cabat, à la tête des révolutionnaires. Non seulement il variait les modèles, mais il modifiait profondément la manière de peindre. Au lieu d'une peinture lisse et de frottis réguliers, il cultivait les empâtements, et, quand il ne trouvait point une pâte assez épaisse au bout de sa brosse, le couteau à palette construisait des nuages en relief. Considérez d'en bas le *Moulin* exposé rue de Sèze avec un soleil couchant, un ciel, des nuages d'un aspect miraculeux, vous y verrez des épaisseurs qui lui donnent l'air d'un bas-relief. Un pareil luxe de pâte est-il bien nécessaire? Corot et Daubigny ont eu raison de ne pas tomber en de tels excès; Courbet les a toujours évités. Il faut en prendre son parti : ce sont là les travers d'une époque, les nécessités de la lutte. Peut-être aussi faut-il attribuer au combat le caractère toujours agité de la nature que peint M. Jules Dupré. Il veut des nuages fouettés par le vent; si le soleil les traverse, il pique çà et là des lumières qui brillent comme des étincelles. Il aime que les arbres se tordent sous la tempête : dans ses *Environs de Southampton*, les chevaux aux crinières agitées ne savent comment résister à la violence de l'ouragan. Même dans cette admirable *Marine, effet de lune*, c'est encore le côté animé qui le séduit et qu'il rend avec tant de fidélité et d'entrain. C'est la nuit. Le ciel est sombre et les flots noirs s'agitent sans relâche. La lune, à demi voilée, éclaire à peine cet ensemble sinistre et la seule voile qu'on entrevoit est penchée de telle façon qu'on craint de la voir sombrer. Il y a dans la toile je ne sais quelle impression profonde et triste qui se communique en un clin d'œil au spectateur. Quel magicien qu'un pareil artiste !

Si, d'un autre côté, vous voulez voir un beau jour d'été, presque d'automne, regardez le petit paysage où dans un cadre étroit M. Jules Dupré a placé un berger, des moutons, une cabane et quelques grands arbres qui détachent sur le ciel leur mince feuillage. L'exécution est plus serrée, les détails plus accentués, n'importe! l'effet est admirable. On y trouve le maître puissant qui voit et juge la nature de haut, qui la traduit dans un langage qui lui est propre et qui lui impose, comme un poète qu'il est, une certaine grandeur.

Il y a face à face, luttant à armes égales, un modèle et un peintre. Oh oui ! c'est un aristocrate que ce grand paysagiste d'un autre âge dont on a si bien fait de remettre en lumière les belles œuvres et qui représente l'art français encore vivant. C'est un ancêtre qui vient, au milieu de ses petits-enfants, montrer ce qu'était au temps jadis un lutteur armé pour la bonne cause. Je ne puis faire l'énumération de toutes ses toiles réunies rue de Sèze. Elles se distinguent par les mêmes qualités et produisent le plus grand effet.

III.

En donnant aussi à M. Baudry mission de représenter la France en ce congrès, on a doublement raison : d'abord, en confiant ce soin à un artiste de premier ordre, puis en replaçant devant les yeux du public des œuvres de date déjà ancienne. Il fallait rappeler M. Paul Baudry aux amateurs qui l'ont connu; aux jeunes, il fallait le faire connaître. Songez que c'est en 1850 que le maître remporta le prix de Rome, *ex æquo* avec M. Bouguereau.

Je vois encore les deux tableaux et on pouvait dès lors prévoir que leurs carrières seraient différentes. Le sujet était rigoureusement classique. Il s'agissait de l'héroïne de Crébillon, de la reine Zénobie, femme de Rhadamiste, roi d'Ibérie,

et fille de Mithridate, roi d'Arménie. Rhadamiste fuyait et, comme sa femme avait peine à le suivre, il la poignarda et la jeta dans l'Araxe. Des pâtres aussi avisés que des pêcheurs du Pecq retrouvèrent son corps; elle respirait encore; on la ranima et elle fut reconduite en Arménie. Le moment choisi pour sujet du tableau de concours était celui où les pâtres découvrent le corps de la reine. Je me souviens d'un petit berger vu de dos, avec une chevelure noire dont les anneaux crépelés retombaient sur les épaules. C'était un digne commencement et les promesses étaient confirmées par le tableau de la *Fortune* qui figure au Luxembourg et l'*Enterrement d'une Vestale* qui a été envoyé au musée de Lille.

Avant d'examiner les toiles de M. Baudry, n'est-il pas juste de rappeler qu'il est un des élèves de cette École de Rome aujourd'hui si décriée et qui a duré plus longtemps que le ministère qui avait médité sa perte. Je ne crois pas qu'on trouve chez aucun pensionnaire de la villa Médicis des traces plus persistantes de l'éducation supérieure qu'on reçoit à Rome.

Pour moi et pour bien d'autres, la carrière de M. Baudry se divise en deux. Jusqu'à l'exécution des peintures décoratives du foyer de l'Opéra, c'est un triomphateur qui marche de succès en succès. A partir de cette date fatale, l'équilibre est rompu, soit que l'habitude de travailler pour les plafonds ait troublé sa manière de voir en modifiant les distances et les proportions, soit que le maître, sûr de lui-même, de son talent et de son savoir, blasé de son succès, ait poursuivi de nouvelles chimères aux colorations harmonieuses. Quels portraits, par exemple, que les premiers, ceux du baron Jard Panvillier et d'Eugène Giraud! Je ne crois pas qu'on puisse faire une œuvre plus achevée que le portrait du peintre Giraud. Modelé du visage, regard vivant, dessin du corps sous les vêtements si spirituellement frottés, tout est admirable.

Il faut mettre de l'ordre dans nos admirations, et puisque le hasard nous a conduits devant les portraits, poursuivons jusqu'à l'Orangerie, où se trouve celui de Beulé, dans lequel tout est beau, depuis les mains si vivantes et si bien étudiées jusqu'à la petite statuette de bronze d'un joli ton qui s'harmonise avec tant de couleurs gaies et brillantes. C'est un portrait d'ami : on ne rend aussi vivants que ceux qu'on aime. Voyez les portraits du frère de l'auteur et de M. About.

Je suppose que M. Baudry ne pouvait aimer M. Guizot. Il l'admirait, mais l'admiration ne suffit pas. Sauf les mains, qui sont fort belles, la tête de M. Guizot n'est pas là tout entière. Qui l'a vue une fois ne l'a jamais oubliée. On ne retrouvera pas dans le visage peint par M. Baudry les traits vivement accentués, le nez d'une forme un peu courbe, mais planté si droit entre deux yeux noirs d'une expression que l'âge n'avait pas alanguie. La peinture muette n'éveille pas ces sentiments de vénération ou de haine que M. Guizot inspirait à ses amis ou à ses ennemis. Le seul sentiment qu'on ne pouvait éprouver en le regardant, c'était l'indifférence.

Un bien beau portrait, à peine teinté, est celui d'un M. B..., un beau jeune homme à barbe noire, et d'une dame C..., de Nantes, qui n'est pas très heureusement disposé dans le cadre, mais où il y a des parties, un châle entre autres, supérieurement peintes.

Pour moi, la véritable expression du talent de M. Baudry, c'est la figure nue de femme : *Léda*, ou *la Vague*. Rien n'égale parmi les peintures modernes la perfection de pareilles toiles. La *Léda* est d'une couleur exquise; elle détache sa figure où brillent deux yeux bleus qu'enflamme le triomphe de la coquetterie, tandis que le cygne lascif se frotte contre ses jambes. Qu'il y a de choses dans cette petite toile! que d'intentions menées à bien! que de savoir! et que de personnalité! Si *Léda* est un petit bijou, *la Vague* en est un grand. Il me semble retrouver là l'artiste en face de son œuvre, sans intermédiaire. Ni le souvenir ni la tradition ne sont venus à la traverse pour lui imposer une pose ou un arrangement. Ce n'est pas la *Galatée* de la Farnésine qui lui a donné l'idée de donner comme fond à un beau corps nu l'éclat de la mer et comme accessoire tout un choix de coquillages aux tons irisés. Oh! le beau morceau de peinture! Regardez avec soin l'omoplate ainsi que cette jolie main dont les doigts un peu tourmentés remplissent si bien le coin du tableau. La jambe droite seule est un peu négligée!

A partir de cette *Vague*, M. Baudry commence à être hanté par l'idée de la tapisserie. Ce mode de décoration lui semble grandiose; il aime les fonds effacés, qu'il choisit pour leurs tons harmonieux, sans souci de la vérité. Est-ce que le petit *Saint Jean*, portrait d'enfant nu, ne marque pas les premiers symptômes? Est-il assez adorable dans sa pose timide et craintive! Il peut à peine contenir dans la petite peau de bique dont il est vêtu toute une provision de cerises. Quelques-unes s'échappent et tombent à terre, où elles donnent les plus jolies taches rouges. M. Baudry, paraît-il, avait besoin d'une tache bleue; il n'hésite point, il fait une cerise bleue; voilà qui n'est pas procéder en naturaliste, mais il a vu de bien autres hardiesses dans les tapisseries. La figure qui représente la *Madeleine* est une tapisserie faite peinture.

Je ne parlerai point des admirables décorations de l'Opéra. Tous ceux qui les ont vues à portée de l'œil et éclairées par une vraie lumière ne les ont jamais oubliées. On les reverra peut-être un jour, les emplafonnés de l'Opéra, si quelqu'un leur fait grâce et les rend à la vie. On peut, en attendant, voir à l'Orangerie des études et des dessins destinés à la grande œuvre. Il ne se soucie guère de la plate réalité, celui qui contourne ainsi dieux et déesses.

Comme modèle de décoration et de bon goût, on peut voir les deux dessus de porte qui appartiennent à Mme la comtesse de Nadaillac. On a été obligé malheureusement de les placer trop haut, de sorte que les mérites de la composition et les finesses de ton disparaissent à pareille distance. Je sais bien qu'on peut se renseigner auprès des petites esquisses de la rue de Sèze, qui traitent les mêmes sujets. Sous tous les formats on juge avec quelle imagination charmante le maître a mis en pendant Amphitrite et Cybèle, chacune avec un cortège d'enfants et d'attributs.

Ce qu'on peut remarquer dans l'ensemble des deux exposi-

tions, c'est que M. Baudry, portraitiste, peintre de figures et décorateur, a toujours atteint un épanouissement incomparable; puis, à cette période d'éblouissante floraison a succédé une morte saison. La production s'est ralentie; les fleurs ont perdu leurs pétales et les feuilles ont jauni. Qu'on rapproche de la *Vérité* qui est au Salon de cette année la *Léda* de la galerie Petit; les décorations de Mme de Nadaillac, du plafond de Phœbé destiné à M. Van der Bilt; le portrait d'Eugène Giraud, de celui du jeune Montebello : verra-t-on que c'est le même artiste? Le *Saint Hubert* ne prouve-t-il pas que la tapisserie a fini par exercer une influence désastreuse, quand elle avait si bien commencé avec le petit *Saint Jean?* Lorsque Mgr le duc d'Aumale engageait M. Baudry à décorer le dessus de cheminée d'une salle toute tendue des plus belles tapisseries qu'on puisse voir, n'était-ce pas pour que le panneau de la cheminée l'emportât sur tous les autres, au lieu d'en être un pâle reflet? Le résultat ne me paraît pas obtenu. Les colorations! on vous dit qu'elles sont fines, qu'elles sont délicates. Oui, tant qu'on voudra; mais saint Hubert était fait de muscles, de chair et d'os. Où sont-ils? Il avait de beaux chiens. Je rends cette justice à M. Baudry : il nous les montre; la meute est superbe.

Nous voilà loin de notre exposition internationale, et nous avons oublié et M. Alma Tadema et M. de Nittis. Je l'avoue avec le cynisme de l'égoïsme, M. Baudry nous intéresse plus que ceux dont le hasard l'a rapproché. La galerie de l'Orangerie, devenue succursale de la rue de Sèze, en exposant quelques œuvres de décadence à côté des grandeurs de l'Internationale, a rendu grand service au public, dont l'engouement avait besoin d'être pondéré, et à l'artiste, qui peut ainsi examiner une grande partie de son œuvre. Il est rare qu'un peintre, quelque grand qu'il soit, trouve devant lui de si nombreux éléments. Ses œuvres d'ordinaire sont éparses entre les mains d'amateurs qui ne les prêtent point. Si M. Baudry veut se juger, libre à lui : il n'a qu'à ouvrir les yeux et il peut, en sortant de la rue de Sèze et de l'Orangerie, faire l'examen de conscience le plus complet. Qu'il le porte à son directeur le Grand Art et qu'il se confesse à lui; je suis tranquille, on lui donnera l'absolution; mais je ne m'étonnerais pas qu'on lui infligeât comme pénitence quelques actes de contrition. Si on l'obligeait à refaire *la Vague* ou la *Léda,* quel triomphe pour la confession!

ARTHUR BAIGNÈRES.

ANCIENNE ÉGYPTE

Les gens de lettres il y a six mille ans

C'est Gœthe, je crois, qui a lancé le premier dans le monde ce mot d'*éternel féminin* dont la fortune a été si singulière.

Qu'est-ce que l'éternel féminin?

On comprend sous ce nom fort général les trois ou quatre grands traits de caractère, de complexion, d'humeur, de passion, qui distingue, dans n'importe quelle espèce, le sexe faible du sexe fort. Ne prenons qu'un exemple, si vous le voulez bien. Voyez une petite fille de deux ans et comparez-la, je vous prie, à un garçon du même âge ou même d'un âge un peu plus avancé. Vous verrez que la petite fille a déjà l'instinct de la coquetterie : elle se regarde dans la glace, fait des mines, pique une rose dans ses cheveux, s'admire dans sa toilette neuve et sourit à ceux qui la félicitent. Le garçon, au contraire (sauf exception, bien entendu), ne songe point à sa toilette; il court, il se bat, il préfère aux compliments des flatteurs une partie de ballon ou de marelle.

Au lieu d'une petite fille, prenez pour sujet d'observation une chienne, une chatte, une poule, n'importe quelle bête du sexe féminin, et vous retrouverez chez elle des traits marqués de cette même coquetterie. Du haut en bas de l'échelle animale, la femelle cherche à plaire au mâle; elle a été pourvue de séductions particulières qu'elle sent comme un besoin de mettre en œuvre.

C'est l'éternel féminin.

Il est convenu que Gœthe, en parlant de l'éternel féminin, a fait une merveilleuse découverte. Je ne demande pas mieux que de me ranger à l'opinion commune; car il n'y a pas grand avantage à s'insurger contre les idées reçues, contre les jugements admis. On passe toujours pour un original, pour un trouble-fête. Et cependant, là, entre nous, est-ce une invention si étonnante? Au fond, cela revient à dire que les femmes ne sont pas des hommes, et j'imagine qu'on s'en était aperçu quelques années avant que Gœthe vînt au monde.

On pourrait formuler cette idée philosophique d'une façon bien plus générale encore : toute condition humaine est marquée de traits distinctifs, qui sont toujours les mêmes à travers les âges, les mœurs, les gouvernements et les civilisations. Ainsi un juge et un prêtre se reconnaissent à certaines particularités de caractère, d'attitude, de langage, quels que soient le temps et le pays où ils exercent leurs fonctions. Il y a, dit Gœthe, un éternel féminin. Il serait permis d'ajouter qu'il y a de même *un éternel* dans tous les états, et qu'il ne serait peut-être pas difficile de le dégager.

Je faisais, l'autre jour, toutes ces réflexions en lisant le troisième volume de l'*Histoire universelle* qui est publiée en ce moment par M. Marius Fontane. Le premier volume avait été consacré à l'*Inde védique* (1), le second aux *Iraniens;* le troisième a pour titre : *les Égyptes* (de 5000 ans à 715 avant Jésus-Christ).

Six mille ans, c'est une jolie antiquité, n'est-ce pas? Eh bien! le croiriez-vous? les gens de lettres de ces temps si éloignés du nôtre, de cette civilisation si différente de celle que nous traversons, oui, les gens de lettres qui ont vécu en Égypte, ou dans les Égyptes, comme dit M. Marius Fontane, six mille ans avant Jésus-Christ, ont des traits communs avec les journalistes de 1882; il y a pour cette profession un *éternel féminin.*

En doutez-vous?

---

(1) Voy. sur ce volume la *Revue* du 1er janvier 1881.

Permettez-moi de rassembler en un seul article les documents épars dans le volume de M. Marius Fontane. Ai-je besoin de vous dire au préalable que M. Marius Fontane, l'auteur de cet ouvrage, n'est point un charlatan de lettres qui cherche à piquer la curiosité par des allusions contemporaines? C'est un savant qui a longtemps vécu en Égypte, qui en a étudié avec soin les monuments, qui s'est en quelque sorte imbibé des traditions antiques de ce pays, qui en a écrit l'histoire avec une rare impartialité et un sérieux qu'on ne saurait trop admirer.

Comment avons-nous été mis au courant de la première littérature égyptienne?

« L'Égypte étant le « pays conservateur par excellence », tout scribe prenant le calam et le papyrus n'écrivait qu'avec le désir de [illegible] de son écriture. Les papyrus étant rares et coûteux, tout devenait bon pour l'écrivain. Innombrables sont les débris de poterie, les planchettes, les cubes de bois, les lambeaux de linge, les omoplates de mouton que l'on trouve couverts d'écriture. Ce sont des copies d'œuvres littéraires, des rapports, des correspondances. Les Égyptiens correspondaient surtout au moyen de papyrus roulés, que liaient des cordons de soie et que fermaient des sceaux d'argile. »

La plupart de ces papyrus ont été naturellement détruits par le temps. Beaucoup ont été conservés, grâce à l'usage qui voulait qu'auprès de chaque Égyptien mort on déposât un des papyrus qui avaient été mêlés à sa vie.

Ces papyrus, dont le premier a été trouvé seulement en 1780 et qui, depuis, ont été traduits et commentés par les égyptologues, donnent une idée assez exacte de la littérature du temps :

« Les scribes, dit M. Marius Fontane (p. 62), étaient des rhéteurs. On voit constamment dans leur style la préoccupation de l'effet voulu sur le lecteur. Il n'est pas jusqu'aux nomenclatures les plus sèches, jusqu'aux documents les plus strictement administratifs, qui, par un rien, n'aient un tour littéraire. »

Mais si l'on n'avait que ces documents, l'idée qu'on se ferait du scribe de l'Égypte resterait assez vague : comment, à cette distance et dans une langue retrouvée à grand'peine, se bien rendre compte de ce goût de l'effet qui est le péché mignon de tous les gens de lettres? Nous avons, par bonheur, des renseignements bien plus précis et infiniment plus curieux.

On a retrouvé un opuscule où le scribe Douaourse-Kharda signale à son fils Papi les avantages du métier de scribe en le comparant aux autres professions.

Ces autres professions, il va sans dire qu'il les méprise, depuis « le forgeron à la gueule de son four, misérable ouvrier aux doigts rugueux comme la peau du crocodile et plus puant qu'un œuf de poisson », jusqu'au « barbier courant de maison en maison, cherchant les pratiques, rompant ses bras pour remplir son ventre » ; jusqu'au « maçon s'accrochant aux aspérités pour arriver au haut de son mur, allant de porte en porte, comme aux échecs le pion va de case en case ».

Il ne reste à Papi qu'à choisir entre deux carrières : le métier des armes et le métier des lettres. Le scribe Douaourse-Kharda termine ainsi son énumération :

« J'ai vu la violence, j'ai vu la guerre. Décidément, ouvre ton cœur aux lettres. J'ai vu les hommes qui travaillent de leurs mains ; en vérité, il n'y a rien de bon hors des lettres. Comme on se plonge dans l'eau, plonge-toi dans les livres, et tu verras, si tu as étudié, que le travail du corps ne tourmente pas l'écrivain, qu'il se rassasie de l'activité d'un autre, qu'il ne bouge pas, qu'il se repose.

« C'est parce que j'ai vu les ouvriers à l'œuvre, que je te fais aimer la littérature comme ta mère et que j'étale ses beautés devant toi. Le métier de littérateur est le plus important de tous les métiers. La littérature n'est pas un vain mot sur cette terre ; celui qui s'est mis à en tirer parti dès son enfance, très honoré, est envoyé au loin ; car celui qui n'est pas envoyé au loin en mission demeure dans la misère.

« Qui donc a jamais obligé un scribe à travailler pour autrui, à exécuter ponctuellement un ordre? En te conduisant à l'école des lettres, à Khennon, certes j'ai agi par amour pour toi ; et si tu as étudié avec profit, ne fût-ce qu'un seul jour, cela te profitera pour l'éternité ; car ce que l'on apprend à cette école a la solidité durable des montagnes. »

C'est un tour d'esprit particulier aux Égyptiens — et peut-être à tous les peuples trop riches, qui vivent d'une vie trop aisée et trop somptueuse, — de ne considérer dans les choses que les avantages purement matériels. Le digne scribe qui vante à son fils la profession d'homme de lettres ne lui parle pas de réputation à conquérir ; il n'invoque pas pour l'influencer l'amour de la gloire. Non, il regarde la profession du point de vue où nous la considérons aujourd'hui. Elle nourrit grassement son homme et le dispense d'un travail qui serait à la fois plus fatigant et moins rémunérateur.

« Certes, dit un texte de cette époque, il n'est pas de scribe qui ne mange de ce qui est servi à la table du roi. »

C'est parmi les scribes que se recrutaient nécessairement les administrateurs, les conseillers, les intendants, les serviteurs des tombes et des temples, qui devenaient prêtres.

Les chefs de province, gouverneurs et grands vassaux, employaient quantité de scribes ; parmi ces scribes, quelques-uns arrivaient vite à s'imposer, tenant dans leurs mains toute la fortune de leurs maîtres.

Ne dirait-on pas un chapitre détaché de notre histoire contemporaine : les journalistes devenant députés, secrétaires d'État, ministres?

Mais poursuivons.

« L'infatuation de l'écrivain passa bientôt toutes les bornes. Il n'y eut pas d'emploi qu'il ne se crût capable de remplir, pas de science dont il n'eût pénétré les profondeurs. »

Un scribe de la XIIe dynastie, Arouisan, énumère ce qu'il sait. Il sait tout : le sens des paroles divines, l'ordonnance des cérémonies religieuses, les conditions de la construction et du jeu des écluses, le dressement des comptes pour leur règlement, les problèmes géométriques du fractionnement du terrain, les rites funèbres, la marche de la momie, les

formules des incantations et des exorcismes, les mystères d'outre-tombe.

« Nul, ajoute-t-il modestement, ne peut se distinguer, par l'étendue de ses connaissances, mieux que moi et mon fils aîné aux yeux de tous. »

Rapprochez ce portrait du mot légendaire prononcé par un de nos académiciens : « Il y a trois genres de poésie : la poésie épique, la poésie dramatique, et la fable, où j'excelle. »

Le goût de la flagornerie est encore un des vices du scribe égyptien. Nous avons changé la façon de louer, nous n'usons plus des mêmes métaphores, nous avons plus de discrétion dans le tour et de finesse dans l'éloge : au fond, les inscriptions relatées sur les monuments ne diffèrent pas trop des articles de journaux ; je parle, bien entendu, des journaux ministériels. Il n'y en avait sans doute pas d'autres au temps des Pharaons. Beaucoup de ces scribes se font donner, à la suite de leurs panégyriques, une bonne place qui leur assure le repos et la considération. Quand je vous dit que c'était en ce temps-là tout comme chez nous !

C'est à un point que vous ne sauriez croire.

Écoutez ces conseils donnés par un scribe à l'un de ses confrères :

« On me dit que tu abandonnes les lettres, que tu cours de rue en rue flairant la boisson fermentée. Toutes les fois qu'on abuse de la boisson fermentée, elle fait sortir un homme de soi-même, et c'est elle qui mettra ton âme en pièces.

« Tu es comme une roue arrachée de sa place et qui n'obéit plus d'aucun côté ; tu es comme un tabernacle sans divinité, comme une maison sans base, dont le mur est vacillant et la porte branlante. Les gens fuient devant toi, car tu leur lances de la boue et des huées.

« Sachant que le vin est une abomination, abstiens-toi des outres; ne mets pas les cruches devant ton cœur; ignore les jarres. Instruit à chanter avec accompagnement de flûte, à réciter avec accompagnement de chalumeau, à moduler avec accompagnement de lyre, tu es assis dans une chambre, entouré de vieilles femmes, et tu te mets à dodeliner du cou ; tu es assis en présence de jeunes filles, oint d'essence, ta guirlande de fleurs au cou, et tu te mets à te battre le ventre, tu te balances comme une oie, tu tombes sur le ventre et tu te salis comme un crocodile. »

Qui aurait cru que nous retrouverions dans les papyrus d'Égypte les gens de lettres amants de la fée aux yeux verts et laissant au fond d'une bouteille d'absinthe leur honneur d'écrivain et leur dignité d'homme? Il est vrai que nos ivrognes de lettres ne se battent pas le ventre, qu'on ne les compare ni à des oies ni à des crocodiles. La physiologie a changé ; les vices sont restés sensiblement les mêmes.

Une réflexion m'a frappé tandis que je lisais dans ce livre si curieux la description des mœurs égyptiennes. C'est que ce peuple était vraiment trop riche, trop heureux, qu'il aimait trop la vie aisée et luxueuse que lui fournissaient presque sans travail la fertilité de son incomparable sol et la douceur de son merveilleux climat. Qui sait? peut-être ressemblons-nous en cela aux Égyptiens; les mêmes causes produisent partout les mêmes effets.

Les lettrés d'Égypte ne songeaient qu'à bien vivre de leur plume ; ils n'estimaient de leur profession que les avantages matériels qu'elle pouvait leur procurer. Aussi n'ont-ils pas laissé un chef-d'œuvre, tandis que l'Inde védique nous a légué des ouvrages admirables. Aussi retrouvons-nous chez eux tous les vices du mauvais journalisme contemporain : l'éternel féminin de la *gendelettriomanie*.

FRANCISQUE SARCEY.

L'ALGÉRIE

Histoire, mœurs et institutions (1)

On a beaucoup écrit sur l'Algérie. A-t-on réussi à nous donner, dans un résumé substantiel, comme une idée générale de l'histoire et de la géographie de cette France africaine? Nous ne le pensons pas. Les uns se sont attachés au récit des événements militaires : ils ont raconté la prise d'Alger ou de Constantine, la lutte de Bugeaud et d'Abd-el-Kader ; les autres ont décrit les mœurs locales; ceux-ci ont étudié les productions du sol ; ceux-là se sont attachés à la description d'un canton, d'une oasis — sans parler des ouvrages composés dans un sens déterminé, c'est-à-dire par des écrivains qui mettaient leur plume au service soit d'un système politique, soit même d'un homme : en sorte que, même à l'heure actuelle, il est fort difficile d'avoir une idée nette des ressources et des besoins de notre grande colonie. C'est sans doute ce qui explique la fréquence des changements et la déplorable instabilité des institutions algériennes. Aussi rendent-ils un service signalé, ceux qui, sans parti pris et avec la seule pensée de se rendre utiles, essayent de débrouiller ce chaos et de substituer des faits à des légendes, des indications précises à des théories en l'air.

Nous avons rendu compte l'an dernier de l'excellent volume de M. Ernest Mercier (2). Signalons aujourd'hui celui de M. Wahl, professeur au lycée d'Alger, c'est-à-dire placé mieux que personne pour être à la source des bonnes informations ; et ancien élève de l'École normale supérieure, c'est-à-dire habitué, par une forte discipline, à dégager le faux du vrai et à composer, d'après des procédés scientifiques, un livre à la fois sérieux et intéressant. *L'Algérie,* tel est le titre du nouvel ouvrage qui a paru dans la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*. Il s'agit donc d'une description et en même temps d'une histoire de notre colonie. Vaste programme, certes, mais que M. Wahl a rempli sans se laisser déconcerter par les difficultés de l'œuvre entreprise.

L'Algérie est divisée en six livres. Le premier est intitulé *le Sol*. Croirait-on que, dans nos géographies élémentaires, nous n'avons que des descriptions souvent fausses des rivages, des cours d'eau et surtout de l'orographie algérienne? Il serait trop facile d'apporter ici la preuve de ces âneries qui prêtent à rire à nos dépens. M. Wahl a donc été bien

(1) Maurice Wahl, *l'Algérie*. — 1 vol. in-8°. Germer Baillère. 1882.
(2) Voy. la *Revue* du 25 mars 1882.

inspire lorsque, rompant avec la routine, il a, par exemple, renoncé à la fantastique division des montagnes en grand, moyen et petit Atlas, et s'est appliqué à énumérer les divers massifs dont l'ensemble constitue les montagnes du Tell et celles du Sahara. Nous avons fort remarqué sa description des hauts plateaux, qu'il compare avec raison aux plaines qui s'ouvrent en Australie derrière les hauteurs du littoral. L'élevage européen pourrait y installer ses procédés savants et ses puissants moyens d'action. Cette région deviendrait un grand marché à viande, qui aurait le précieux avantage de la proximité et alimenterait un trafic rémunérateur.

Le seconde partie, *l'Algérie dans le passé,* nous plairait moins que la précédente. M. Wahl, à notre sens, n'a pas assez parlé des anciennes relations de la France et de la Régence d'Alger. Il ne s'est pas non plus suffisamment étendu sur la domination romaine, qui a laissé des traces si persistantes dans tout le pays. Sans doute il ne voulait faire qu'un résumé, et rien n'est plus difficile; mais il aurait pu resserrer certaines parties au profit d'autres qui réclamaient des développements.

La conquête française est racontée dans la troisième partie. Ici encore M. Wahl nous permettra quelques observations. Une division s'imposait. L'histoire de la conquête se partage en effet en trois périodes bien marquées. Ce sont les derniers venus en Algérie, les Turcs, avec lesquels nos soldats entrent d'abord en lutte. Ils en triomphent assez facilement, car la domination turque n'avait pas jeté sur le vieux sol africain des racines bien profondes. Dans la seconde période, ce sont les Arabes qui nous opposent une résistance plus longue et plus formidable, car c'est presque une résistance nationale. Les Kabyles et les Sahariens, c'est-à-dire les vrais indigènes, entrent ensuite en lutte, et cette fois la guerre est opiniâtre, acharnée : même à l'heure actuelle, ils ne sont pas tous domptés. Il existe une corrélation singulière entre les progrès de nos armes et les efforts qu'on nous oppose. De là trois périodes qu'il était indispensable de marquer. M. Wahl a préféré l'ordre chronologique. Il en résulte une certaine confusion dans le récit des campagnes, et on ne se rend pas compte des différents systèmes qu'ont dû suivre nos généraux pour triompher soit des Turcs, soit des Arabes, soit des Kabyles et Sahariens.

Les trois derniers livres de l'ouvrage sont consacrés à l'étude des *habitants,* de la *politique* et des *forces productives.* C'est la partie la plus neuve et la plus intéressante du travail de M. Wahl. Il a eu à sa disposition des renseignements précis et en a tiré un excellent parti. Nous ne doutons pas que ses lecteurs ne lui sachent gré de leur avoir fourni les éléments d'une information sérieuse. Signalons en passant les curieux chapitres sur le mouvement de la population et sur l'instruction des indigènes. Nous avons également remarqué l'analyse fine et pénétrante du caractère des néo-Algériens, c'est-à-dire des Français nés en Algérie de colons français :

« Cette population algérienne, écrit M. Wahl, a ses défauts que le temps et la réflexion peuvent corriger ; elle les compense largement par les qualités brillantes et solides qu'elle a acquises ou reçues en héritage. Elle ressemble à ces enfants remuants, mal élevés, tapageurs, pleins de sève et de santé, la joie et la terreur de leurs mères. La France s'étonne parfois de ces allures impétueuses, de cette intensité de la vie algérienne; mais elle peut se réjouir, car elle a mis au monde sur la terre d'Afrique un rejeton vigoureux, fortement constitué, taillé pour la lutte et qui ne succombera pas de sitôt dans les combats de la concurrence vitale. »

Le général Duvivier disait jadis que les seules colonies qui grandissaient en Algérie étaient les cimetières. Si l'auteur de cette boutade était encore de ce monde, quelle ne serait pas sa stupéfaction en lisant le passage du livre de M. Wahl que nous venons de citer. Aussi bien, à tous ceux qui doutent encore des aptitudes colonisatrices de la France, à tous ceux qui répètent niaisement — parce qu'ils l'ont entendu dire et que ces aphorismes prud'hommesques sont toujours bien accueillis dans notre chère patrie — que la France ne sait pas coloniser, nous ne souhaitons qu'une punition : qu'ils lisent *l'Algérie* de M. Wahl, et, pour peu qu'ils soient de bonne foi, ils renonceront à leurs sots préjugés. Qui sait même? Au lieu de confier leurs épargnes au Mexique ou à l'Égypte, ils comprendront que l'Algérie est un pays neuf et que la semence jetée dans cette terre fertile donnera de splendides moissons.

PAUL GAFFAREL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Henri Welschinger, dont le travail très substantiel sur *le Théâtre de la Révolution* a été justement couronné par l'Académie française, offre au public une nouvelle étude non moins substantielle sur *la Censure pendant le premier empire* (1). M. Welschinger est un travailleur infatigable, qui a la chance de mettre toujours la main sur des documents inédits, une chance qui ne favorise que ceux qui cherchent sans se lasser ni se rebuter. Il rassemble un imposant amas de matériaux avant de poser sa première pierre. Ces matériaux, il les emploie tous consciencieusement. Bientôt s'élève sur de fortes assises une construction massive et solide; pas un monument, parce que M. Welschinger ne se soucie pas de faire œuvre d'artiste. C'est un entrepreneur plutôt qu'un architecte; mais quel entrepreneur! De la bâtisse; mais quelle bonne bâtisse! Et puis, voyez, le temps qu'il emploierait à sculpter des colonnades, à fouiller la pierre, à denteler des rosaces, il va l'utiliser immédiatement à rassembler de nouveaux matériaux pour quelque autre construction qui ne sera pas moins solide. Et la solidité n'en sera pas le seul mérite : non, la distribution régulière aussi, la proportion, la clarté, l'air et la lumière entrant plus librement par de larges fenêtres bourgeoises que par d'étroites ogives à vitraux encerclés de plomb.

(1) *La Censure sous le premier empire,* avec documents inédits, par Henri Welschinger. — 1 vol. Paris, 1882. Charavay frères.

Il faut donc lire l'étude de M. Welschinger. Après avoir vu à l'œuvre la censure impériale, personne ne conservera ni doutes ni illusions sur cette chanoinesse *Fulberte* aux implacables ciseaux. Ce qui la rend particulièrement odieuse, c'est qu'on la voit perpétuellement s'inspirer non pas de sa conscience, non pas de l'intérêt de la morale ou de la société, mais des caprices du pouvoir. Elle veut, avant tout, être agréable au maître. Ses ciseaux coupent, non ce qui paraît mauvais ou dangereux, mais ce qui semble devoir déplaire aux Tuileries. Triste métier, plutôt de valets et de policiers que de gens de lettres. Il se trouva cependant des hommes de lettres pour l'exercer. Il y avait d'assez gros gages. Encore ceux qui revêtirent la livrée officielle peuvent-ils être excusés ; mais que dire de ceux qui jouèrent le rôle occulte de censeurs officieux, envoyant au maître des rapports qui le renseignaient sur l'esprit public ? Que dire de Mme de Genlis, par exemple, qui, pour une pension mensuelle de cinq cents francs et un logement à l'Arsenal, dénonçait à l'empereur les perfidies, les allusions voilées, les intentions cachées qui avaient échappé aux censeurs officiels ? C'était sur Mme de Staël principalement qu'elle avait été lâchée. Elle la *filait,* ou du moins ses livres, pour constater l'effet produit dans les salons hostiles. Tel mot qui avait paru inoffensif éclatait là comme une bombe. Vite un rapport. De la même phalange officielle, le professeur de poésie latine Lemaire, que la cour avait distingué pour son habileté à trouver dans Virgile l'éloge anticipé de Napoléon Ier. Lui aussi envoyait des rapports, faisant de ces notes secrètes une série de personnalités contre les gens de lettres. Mais si j'entre dans ces détails, je n'en finirai pas. L'œuvre de M. Welschinger est si pleine de faits ayant tous leur importance qu'il est impossible de choisir. Notons celui-ci cependant : c'est qu'aux premiers jours du retour de l'île d'Elbe, quand Napoléon donna à la presse une liberté complète, sans limites, la voix qui s'éleva avec le plus d'enthousiasme pour l'en féliciter fut celle de Lemontey, le premier et le plus en vue des anciens censeurs officiels.

Que de traits curieux encore, et comme j'aurais envie de me laisser entraîner ! Eh bien, un compromis. Prenons à part la censure des théâtres sous le premier empire ; elle nous intéresse spécialement puisqu'elle a laissé une héritière. Bien inoffensive, cette héritière, et les grands ciseaux d'autrefois ont été singulièrement raccourcis. On a hésité dernièrement à les lui laisser, et il semble qu'elle va les conserver. Tant qu'elle se bornera à couper les couplets pornographiques, les allusions ou équivoques qui dépassent la mesure de l'indécence acceptable, je ne vois pas le grand malheur. C'est le droit de la police de protéger contre les immondices l'intérieur des théâtres aussi bien que la façade. Que la censure empêche encore l'auteur de *Nadine* de nous créer des complications diplomatiques en nous montrant des souverains de l'Europe assassinés justement et leurs palais justements pétrolés, je m'en consolerai de même. Débonnaire censure, elle a bien à son dossier quelques maladresses, comme d'avoir mis son *veto* sur *l'Assassin* de M. About. Elle ne s'alarmait pas quand on nous donnait le spectacle d'erreurs judiciaires entraînant pour des innocents des conséquences terribles, et savez-vous ce qui l'effrayait ? Qu'on nous montrât un substitut arrêtant par méprise un voyageur inoffensif dont la captivité très peu rigoureuse dure vingt-cinq minutes. Enfin c'était une maladresse et elle la reconnaît, et elle la répare, puisque M. Koning a pu faire un pacte avec l'assassin pour la saison prochaine. Ce qui pèse sur elle, c'est le passé, c'est le souvenir de l'ancêtre que M. Welschinger nous montre à l'œuvre.

Dieu sait à quel triste besogne le pouvoir la condamnait ! Il lui fallait couper dans Corneille, émonder dans Racine. Cinna lui faisait l'effet d'un ennemi personnel de Napoléon ; Joas lui semblait suspect. Jugez si avec les œuvres du jour ses ciseaux avaient de l'occupation ! Encore si le maître lui en avait toujours su gré ! Mais non ! Il arrivait que l'auteur mécontent ramassait ce qu'elle avait amputé et portait ces rognures aux Tuileries : « Jugez-en, sire ! — Mais cela est inoffensif en effet ! s'écriait le maître. Mais ces censeurs veulent donc me rendre odieux et ridicule ! » D'autres fois, il trouvait, au contraire, une allusion, une offense dans ce qu'on n'avait pas rogné, et alors : « Mais ces censeurs sont absolument ineptes ! Cassons-les aux gages ! » Vous voyez la situation de ces malheureux, toujours inquiets et perplexes. Alexandre Duval, par exemple, leur soumet un drame en trois actes intitulé *Édouard en Écosse.* Ils coupent une phrase bien innocente et donnent leur visa. Qu'arrive-t-il ? A la représentation, certain colonel a porté ce toast : « Au succès des armées de Georges et à la mort de tous les partisans des Stuarts ! » Édouard, jetant son gobelet avec colère, s'écrie : « Je ne bois à la mort de personne ! » Les applaudissements des royalistes éclatent. Effroi des censeurs. Ils retirent leur autorisation à moins que l'on ne supprime cette réplique. On la supprime, en effet, mais un geste expressif la remplace. Au gobelet on a substitué un verre, et ce verre, Édouard le brise. Plus d'applaudissements encore et d'acclamation. Les censeurs sont dans les transes. En effet, quelques jours après, le premier Consul va au Théâtre-Français ; dès le lendemain, il interdit la pièce nouvelle et envoie des mots désagréables à la censure. Un peu plus tard, c'est un petit opéra-comique de Dupaty qu'elle a laissé passer sans y voir des intentions perfides ni prévoir des applications séditieuses. Le premier Consul en constate pourtant, et cette fois sa colère se déchaîne en tempête. Le pauvre Dupaty est déporté à Saint-Domingue. Il n'y va pas ; mais du moins passe-t-il six mois sur un vaisseau-ponton dans la rade de Brest. Jugez des transes des censeurs qui ont été malmenés ! Dès lors ils trouvent partout des allusions. L'un d'eux envoie un rapport pour faire supprimer *Tancrède* et *Tartuffe.* Chaptal communique cette élucubration au maître. Nouvelle explosion : « Ce monsieur est par trop bête ! ce n'est pas une place de censeur qui lui convient, mais une place d'inspecteur à la halle ! Qu'on le destitue ! » On le destitue en effet. Trop de zèle est donc dangereux, et voilà les collègues perplexes. Oui, mais on va leur reprocher de n'en avoir plus assez. Ainsi ils ont laissé paraître au Vaudeville, dans *Sophie,* un officier en habit blanc de forme ancienne ! Ils ont autorisé la reprise de *la Partie*

de chasse de Henri IV. Mais à quoi servent-ils, ces bélitres? Alors redoublement de zèle. Des coups de ciseau dans *Athalie*, où abondent les vers séditieux :

> [illegible]
> O jour heureux pour moi!
> [illegible] mon roi!

Et combien d'autres encore! Plus tard, au moment du divorce, c'est *Britannicus* qui deviendra séditieux, grâce à Octavie.

> [illegible] semble la condamner.
> [illegible] peut bien l'imprimer.
> [illegible] point que sa vertu les touche :
> D'aucun gage, Narcisse, ils n'honorent sa couche;
> L'empire vainement demande un héritier.

Voilà ce que doit voir et prévoir la vigilance de la censure. Elle n'a pas supprimé ce couplet, et, quand Talma le déclame, l'empereur feint de dormir. Un autre jour, la troupe des Variétés est appelée pour jouer devant les augustes spectateurs une farce qui en ce moment a grande vogue : *Cadet-Roussel*. Les premiers mots de Cadet-Roussel sont : « Je vais donc divorcer pour épouser une jeune femme avec laquelle j'aurai des enfants! » Larmes dans les yeux de l'impératrice, colère furieuse dans ceux de l'empereur. Avec cela, des maladroits, parmi les invités, ne comprennent pas la situation et poussent de gros éclats de rire qui indignent Joséphine. Et l'empereur, ne se contenant plus : « Comment! on a laissé jouer cela! Il semble que ces censeurs prennent à tâche de ne faire que des bêtises! »

Je pourrais multiplier les exemples : l'étude de M. Welschinger est riche de faits et d'anecdotes. Pour les livres et les journaux comme à propos du théâtre, on suit presque jour par jour les censeurs faisant leur triste besogne avec la presque certitude d'être accusés par le maître tantôt d'avoir montré un zèle inintelligent, tantôt d'avoir manqué de prévoyance, et le plus souvent ces reproches sont accompagnés d'épithètes violentes. Pas de dissertations, jamais de lieux communs, toujours des faits et des faits concluants : c'est ce qui rend la lecture de ce livre particulièrement intéressante. Il est impossible d'imaginer un travail plus instructif, plus substantiel et plus nourri. Un peu plus de style et l'art n'y nuirait pas sans doute. M. Welschinger parlera, par exemple, de phrases *nécessaires à retrancher*. La plupart des épisodes, mis en scène avec plus d'habileté, pourraient devenir de très amusantes comédies, tandis que nous avons surtout une série de documents. Tel qu'il est, œuvre de chercheur plutôt que d'artiste, ce livre obtiendra sans doute un grand succès, succès bien légitime. J'ajoute que l'auteur peut compter sur une nouvelle couronne académique, et vous verrez que je n'aurai pas été faux prophète.

II.

Connaissez-vous les *Ronins?* avez-vous une idée, même vague, du *Roninisme?* Non, n'est-ce pas? Eh bien, les *Ronins* sont au Japon quelque chose comme les vassaux chez nous au moyen âge, et le *Roninisme* est à peu près l'équivalent de notre système féodal. Quand je dis que les *Ronins* sont, je devrais dire qu'ils étaient, car le Japon a vu disparaître récemment féodalité et vasselage. Le souvenir en est resté cependant et on en retrouve la trace dans les mœurs. Le régime féodal a été détruit, mais l'esprit féodal a survécu dans ce qu'il a de plus noble : l'attachement du vassal pour le suzerain et l'affection du suzerain pour ses vassaux. C'est cet esprit qui anime le grand roman historique, *les Fidèles Ronins* (1), qui a été traduit du japonais en langue anglaise par un Japonais et un Anglais unis en collaboration et que vient de traduire de l'anglais en français M. B.-H. Gausseron. L'auteur du roman s'appelle Tamenaga Shoumsoui ; ce qui veut dire : « Pour l'amour de l'eau de la source intarissable. » Il a été publié dans une ville dont le nom signifie : « Heureux-Entrepôt du magasin du village du Milieu. » Les personnages ont tous également des noms aussi symboliques qu'interminables.

De braves gens néanmoins, tous plus fidèles vassaux les uns que les autres. Ils sont là quarante-sept *Ronins* se dévouant jusqu'à la mort à leur bon suzerain. L'auteur n'a pas créé une fiction de fantaisie; non : les aventures des fidèles *Ronins* sont populaires au Japon. On les raconte à la veillée; *Pour l'amour de l'eau de la source intarissable* les a recueillis pieusement de la bouche de sa mère, et ce récit, nous dit-il, compensait pour lui l'obscurité de la salle en illuminant son âme des rayons de la fidélité. Ce seul mot vous montre que le roman a un certain air d'épopée. Les personnages sont des héros légendaires comme chez nous Ogier le Danois et les quatre fils Aymon. Leurs traits et leurs grandes actions ont été immortalisés là-bas par le crayon, le pinceau et l'*imagerie* populaire. Les illustrations nombreuses qui accompagnent ici le texte sont des reproductions fidèles. Pas très jolis, les *Ronins*, avec leur tête anguleuse dont le menton en équerre retombe sur un abdomen considérable. Un faux air, et même pas très faux, de grosses potiches. Oui, mais dans ces potiches quels cœurs! quels trésors de dévouement! On est tenté de sourire en regardant leur image, mais on admire quand on les voit agir et qu'on les écoute parler. C'est la même impression qu'avec nos vieilles épopées nationales, où l'on est étonné de trouver parfois une singulière délicatesse de sentiments. Si cependant vous n'étiez pas émus — et vous auriez tort, — si les aventures des quarante-sept *Ronins* vous paraissent parfois quelque peu embrouillées, il resterait toujours l'intérêt d'une peinture très minutieuse des mœurs japonaises, des détails de la vie familière. C'est une façon de faire sans fatigue et sans danger un voyage au Japon.

III.

Pourquoi sans danger? C'est qu'on ne nous aime guère là-bas, s'il faut en croire M. Harry Alis. Les fidèles *Ronins*,

(1) *Les fidèles Ronins*, roman historique japonais, traduit par B.-H. Gausseron. — 1 vol. Paris, 1882. A. Quantin.

conservateurs à outrance, fanatiques du passé, ne nous pardonnent pas, à nous Occidentaux, d'avoir apporté en leur pays des idées nouvelles qui ont ébranlé le *roninisme*, une religion plus compliquée que celle de leurs pères, des liqueurs fortes et des chapeaux cylindriques. Le récit de M. Harry Alis, *Hara-Kiri* (1), se termine même par une formidable boucherie d'Occidentaux mis en purée par ces *Ronins* furieux. Quant au récit lui-même, c'est l'odyssée d'un jeune Japonais envoyé à Paris par son père pour y faire son droit. Le vieillard avait hésité longtemps, car il nous haïssait; mais il s'était dit à la fin qu'il fallait nous prendre un peu de notre science pour nous combattre ensuite. Son fils devait fourbir ses armes à l'École de droit. Idée fausse des *Pandectes*, assurément; mais enfin le vieux *Ronin* pensait ainsi. Comme l'*Ingénue* de Voltaire, ce jeune dépaysé va d'étonnement en étonnement; mais c'est l'affaire de quelques jours. Il se civilise assez vite. Le droit ne l'amusant qu'à moitié, il se livre à l'étude de l'éternel féminin. Simple prétexte pris par l'auteur pour nous promener dans les cabinets particuliers de l'une et de l'autre rive, dans les brasseries et dans les grands cercles, enfin pour faire un tableau de Paris qui s'amuse. Naturellement on y voit figurer un grand nombre d'originaux. Ils semblent avoir été croqués sur le vif d'un crayon spirituel, mais qui incline parfois vers la caricature. Ce récit leste, dégagé, de ton cavalier, est agréable, en somme.

IV.

M. Adolphe Badin nous ramène à l'année terrible, à la guerre, à l'armistice, à la Commune. Voilà en effet qui réveille les souvenirs sombres. Comme l'indique le titre du volume *Petits côtés d'un grand drame* (2), nous n'avons pas un vaste tableau d'ensemble, mais un certain nombre de petits cadres où sont reproduits des épisodes vraiment dramatiques. Vous ne les regarderez pas sans être émus, ces toiles, et en même temps vous serez frappés de la netteté du trait, de la sobriété de la couleur et de la délicatesse de l'exécution. Parmi ces épisodes de teinte un peu triste, et juste au milieu, pour éclairer les autres d'un rayon plus gai, un petit récit souriant et aimable : *les Deux maris de mademoiselle Evans*.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Tous les journaux nous entretiennent des préparatifs qui se font en ce moment pour l'inauguration de l'Hôtel de Ville. On s'occupe beaucoup notamment du grand banquet qui sera donné le 13 juillet, de ce banquet où l'étonnant M. Joffrin refuse de se rendre, tandis que Mlle Hubertine Auclert se plaint de ne pas y être conviée. Lisant ces choses, vous pensez, n'est-ce pas, qu'un monument qu'on va inaugurer avec tant d'éclat est un monument terminé? Nous le croyions aussi. Eh bien, nous nous trompions, vous vous trompiez : l'Hôtel de Ville n'est pas terminé du tout. Il l'est si peu qu'on est en train de construire des planchers pour la réception du 13 juillet, des planchers *provisoires*, « tout en sapin et à la grosse », me disait en ouvrier qui, en me rencontrant, avait failli m'éborgner avec une planche de ce même sapin, et que j'interrogeais pour la peine.

Je comprends maintenant que l'incorruptible Joffrin ait refusé de prendre place au banquet en déclarant fièrement qu'il n'était pas de ceux qu'on achète avec quelques bouchées dites à la reine : ce grand esprit aura pensé tout bonnement que le parquet de la salle à manger ne devait pas être solide.

Et il y en aura pour cinquante mille francs, au dire de mon menuisier. Cinquante mille francs de sapin, tout à la grosse! C'est une jolie somme.

Qu'on calcule maintenant ce que coûteront les autres travaux non moins provisoires : les décors peints par M. Lavastre, les fausses portes, les faux escaliers, les faux perrons, les faux candélabres, sans parler des inévitables tentures du tapissier Belloir, et l'on se demandera pourquoi nos conseillers municipaux se sont tant pressés de lancer leurs invitations.

Est-ce qu'ils n'auraient pas pu pendre la crémaillère quand ils auraient été définitivement installés? Rien ne les obligeait à donner cette fête aujourd'hui; il n'y a pas de date imposée pour l'inauguration de l'Hôtel de Ville; nous n'avons pas affaire à une cérémonie qu'on ne peut ajourner, comme ces expositions internationales qu'il faut ouvrir à jour fixe, bien qu'elles ne soient jamais prêtes. Si l'Hôtel de Ville ne doit être occupé que dans un an au plus tôt, pourquoi ne pas remettre l'inauguration à cette époque? Nos conseillers sont pourtant sûrs d'être en fonctions l'année prochaine. A leur hâte de prendre possession de cette nouvelle maison, on croirait que les locataires ont peur de ne pas emménager. Ils commencent par commander une plaque commémorative qui portera leurs quatre-vingts noms. Vous avez bien lu : les quatre-vingts noms y seront, avec ceux du Président de la république, du président du conseil et du préfet de la Seine. Ces messieurs veulent donc absolument s'imposer à la postérité?

Hélas! je crois bien avoir touché juste; et l'on pourrait dire cette fois : Cherchez la plaque! On peut le dire souvent, du reste. Le besoin de se survivre est si ardent chez l'homme! Le néant l'effraye; il ne veut pas disparaître tout entier; il faut qu'il laisse quelque chose, une œuvre, si mince qu'elle soit, un souvenir bon ou mauvais. Érostrate brûle le temple d'Éphèse, M. Ernest Reyer raconte cette histoire en musique..., et voilà deux noms liés à jamais!

Ainsi de tout. Les amoureux gravent leurs initiales entrelacées sur l'écorce des vieux chênes et l'on est obligé d'interdire aux curieux l'accès de l'Arc de Triomphe, non pas,

(1) *Hara-Kiri*, par Harry Alis. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

(2) *Petits côtés d'un grand drame*, par Adolphe Badin. — 1 vol. Paris. 1882. Calmann Lévy.

comme on l'a dit, pour empêcher les désespérés de se jeter du haut de la plate-forme, mais pour mettre un frein aux dévastations des innocents et des pervers qui creusent les murailles avec un canif ou un poinçon. La petite tour dite « Lanterne de Diogène » qui s'élevait dans le parc de Saint-Cloud est tombée sous les coups de ces iconoclastes. Nous ne pouvons plus admirer un seul monument sans que notre œil soit frappé par la vue d'inscriptions intimes ou de symboles particuliers : ici un cœur percé d'une flèche; là, ce simple aveu : « J'aime Agathe. »

Si encore on respectait un coin du globe! Mais non : dans quelque pays que nous voyagions, nous retrouvons la trace fâcheuse de nos semblables. Les Anglais ne gravissent les cimes que pour y laisser une marque de leur passage; la pierre des Alpes est leur plaque, à eux!...

Seulement, elle ne coûte rien à leur budget municipal.

II.

Les jeunes musiciens admis au grand concours du prix de Rome sont sortis de loges il y a huit jours, et l'on exécute en ce moment à l'Institut les œuvres qu'ils ont composées dans l'ombre et le mystère.

C'est le cas de parler de cette institution appelée à disparaître comme toutes les choses barbares. J'ai dit : barbares. Pour que le mot ne paraisse pas trop fort, j'expliquerai simplement en quoi consiste l'institution. On ne le sait pas assez, si on l'a jamais su.

Vous n'ignorez pas qu'il y a en France, à Paris, un établissement intitulé Conservatoire de musique et de déclamation. Dans ce Conservatoire on élève, par des moyens dont la divulgation nous entraînerait trop loin, de futurs comédiens, de futurs chanteurs et de futurs compositeurs. Prenons ceux-ci, et prenons-les au moment où ils sont à peu près élevés, au moment où ils savent ou croient savoir tout ce qu'on a pu leur apprendre.

A la suite d'un premier concours, on choisit les sujets les plus forts; on en prend trois, quatre ou cinq, six au plus; après quoi, la grande épreuve commence.

Pendant que ces jeunes gens s'escrimaient avec la musique, d'autres jeunes gens (qui peuvent être des vieux) poursuivaient la capricieuse poésie : ils composaient des cantates, c'est-à-dire des scènes lyriques à trois personnages, avec récitatifs, duos et trios — imaginez une réduction d'opéra, — et ils envoyaient ces cantates à MM. les membres de l'Institut (classe des beaux-arts), qui choisissaient la meilleure ou du moins celle qu'ils jugeaient la meilleure.

Admirez maintenant comment tout s'enchaîne en ce monde, comment les paroles vont à la musique; parlons plus exactement : comment la musique se jette sur les paroles. Cette cantate, produit d'une laborieuse sélection, est remise aux concurrents du prix de Rome; c'est là-dessus qu'ils doivent travailler; et alors...

Alors on les introduit dans de petites chambres installées tout exprès au Conservatoire, c'est-à-dire disposées de façon qu'on puisse s'y installer. Elles sont vides. A l'exception d'un piano, qui est livré par l'administration (et fourni gracieusement par Mme Érard), le compositeur doit y apporter les meubles dont il peut avoir besoin : lit, table, chaise, toilette; avec tout ce qu'il faut pour composer : encre, plumes et papier. Une fois que le jeune musicien a meublé ainsi une de ces chambres, on l'y enferme... et il y reste vingt-cinq jours!

— Sans manger?

— Si! On peut manger. Deux fois par jour, le geôlier vient extraire le condamné de sa cellule et il le conduit au réfectoire, où les autres musiciens, prisonniers comme lui, se réunissent pour prendre leurs repas — à leurs frais. (Un restaurateur voisin leur apporte des potages qu'on passe au tamis pour voir s'il ne s'y est pas glissé quelques lignes de musique sous forme de vermicelle... Mais ceci n'est pas prouvé; je ne garantis que le reste.)

Quand le prisonnier est repu, on le réintègre dans sa loge, où personne ne peut pénétrer avec lui. S'il a une famille, et si cette famille consent à le voir encore, elle est admise au préau de midi à 1 heure, et de 7 heures à 9 heures du soir.

En dehors de ces heures, l'homme est tenu au secret le plus absolu. Défense de correspondre avec qui que ce soit. S'il a besoin de s'échapper un instant, comme Argonte dans le *Malade imaginaire,* il faut qu'il sonne et qu'il attende le bon plaisir du geôlier, lequel vient lui ouvrir, l'emmène..., le guette et le ramène. Je vous demande pardon de ce détail qui a toute la rigueur d'un document humain : il m'était difficile de le passer sous silence.

Voilà la vie des concurrents du prix de Rome pendant vingt-cinq jours et vingt-cinq nuits.

Quelques-uns y succombent : on constate des cas de fièvre chaude, d'épilepsie, de paralysie aiguë. D'autres y résistent, mais le mal qu'ils ont contracté pendant leur détention se traduit plus tard par des désordres nerveux (fantaisies pour quatre pianos, variations sur thèmes polonais), ou par un état de consomption générale (romances sans paroles, concertos pour musique de chambre). D'autres enfin, en très petit nombre, sortent sains et saufs de cette épreuve; quelquefois même ils y ont puisé une vitalité nouvelle, comme ces jeunes Romains plongés dans les eaux froides du Tibre : ainsi le cas de M. Jules Massenet, lauréat des concours de 1863 et membre de l'Institut en 1880, constitue une exception mémorable.

Mais nous n'avons pas fini le récit des tortures imposées aux concurrents : continuons.

Quand le compositeur est sorti de loge après avoir mis en musique la cantate qu'on lui a donnée, il faut qu'il cherche des artistes disposés à exécuter sa composition. Il a huit jours pour cela : huit jours pour trouver les artistes, pour triompher de leurs caprices ou de leur mauvais vouloir, pour obtenir l'autorisation du directeur qui ne veut pas permettre à ses pensionnaires de chanter autre part que chez lui, pour faire copier les rôles, pour faire apprendre l'œuvre aux interprètes qu'on est parvenu à réunir et pour la faire exécuter au palais Mazarin — si, à la dernière minute, la cantatrice ne fait pas dire qu'elle est absolument obligée de partir pour la campagne, auquel cas le compositeur devra

aller implorer l'aide d'une « doublure » qui abusera du droit d'être mauvaise !

On voit alors les jeunes gens les plus courageux, ceux qui ont le mieux enduré les souffrances de la réclusion, le manque d'air, la privation de mouvement, les effets d'une nourriture échauffante ou insuffisante, on voit ces jeunes gens s'arrêter au moment où ils allaient toucher le but et se coucher devant la porte de l'Institut en disant résolument : Nous n'irons pas plus loin !

C'est que cette dernière épreuve est la plus dure de toutes et la plus révoltante aussi, car les conditions ne sont pas égales pour les concurrents ; l'injustice, cette triste hôtesse, éloignée pendant le temps de la composition, revient se placer entre eux. Songez, en effet, qu'un jeune musicien riche, beau, aimé, répandu dans le grand monde et dans le monde artistique, trouvera des interprètes bien plus facilement que le camarade pauvre, laid, affligé d'un extérieur déplaisant et dépourvu de toutes relations mondaines ou autres. Si, la charité étant une vertu commune en France, le pauvre diable parvient néanmoins à faire exécuter son œuvre, pourra-t-il lutter avec le concurrent qui, doué d'un mérite égal ou même inférieur, aura la bonne fortune d'être interprété par Mme Krauss, par Faure et par Talazac ?

Poser la question, c'est la résoudre, comme disent les géomètres.

Mais nous ne la posons pas : si nous entamions le chapitre des inégalités qui se produisent dans la vie des compositeurs, comme dans celle de tous les hommes en général, les soixante-quatre colonnes de ce numéro ne suffiraient pas à l'exposé de nos plaintes.

Nous ne nous attaquons pas à l'institution du prix de Rome en soi : c'est la façon dont elle est organisée que nous critiquons.

Nous disons : si vous voulez former des compositeurs et vous rendre compte de ce qu'ils peuvent faire, ne les placez pas dans les conditions les moins propres à l'inspiration musicale.

Veut-on prouver par là que l'inspiration n'est pas indispensable au compositeur ? Nous ne l'avons que trop vu en ces derniers temps.

Pourquoi tenir ces malheureux musiciens à l'attache ? Pour qu'ils ne puissent se faire aider par personne ni s'entr'aider mutuellement, quoique cette dernière crainte semble excessive ? Alors soyez logiques dans votre férocité ; ne laissez pas venir les gens du dehors et ne permettez pas aux prisonniers de voir leurs codétenus.

Notez que les sons des pianos s'entre-croisent furieusement et qu'à ce bruit viennent se mêler le tapage de la rue, la musique des orgues de Barbarie et celle des orgues d'église. Les six petites loges du Conservatoire donnent sur la rue Sainte-Cécile, devant l'église Saint-Eugène ; par leurs fenêtres grillées, les concurrents entendent les chants d'en face ; ils suivent les mariages, les enterrements, la répétition des enfants de chœur et l'office du mois de Marie pendant la première quinzaine du concours ; le dimanche, grand'messe et vêpres. Comme c'est l'été, tout cela se passe la porte ouverte.

Ajoutons que l'internement des jeunes gens dans ce coin de Paris donne lieu à des scènes regrettables. Les passants et passantes s'arrêtent sous les fenêtres d'où partent tant d'accords sauvages, interpellent les artistes, et ceux-ci ripostent par des objurgations à la façon des héros d'Homère. Il y a deux ou trois ans, le désordre fut tel que le directeur du Conservatoire dut intervenir à la prière du commissaire de police. On m'assure que les concurrents se tiennent aujourd'hui plus tranquilles. N'importe ; il suffit que des scandales aient eu lieu pour qu'on fasse en sorte qu'ils ne puissent se reproduire.

Que faire ?... Hé, mon Dieu, si vous tenez absolument à enfermer ces infortunés musiciens, enfermez-les autre part ! Ne les laissez pas à Paris. Il ne manque pas d'endroits où l'on pourrait consommer cette débauche de composition musicale ; utilisez les propriétés de l'ancien domaine impérial, qui ne sont occupées aujourd'hui que par de vagues bibliothécaires ; installez vos jeunes gens dans un Compiègne quelconque : ils respireront le bon air, ils auront un beau jardin au lieu d'une petite cour, et, s'ils ne font pas de la meilleure besogne, vous n'aurez rien à vous reprocher.

Il paraît qu'elle n'est pas toujours fameuse, leur besogne, si l'on en juge par cette petite note qui m'est tombée sous les yeux l'autre jour :

« Les quatre lauréats du Conservatoire, MM. Salvayre, Godard, Maréchal et Bernard, ont fait entendre mardi aux membres du jury, que présidait M. Auber, leur partition composée sur des paroles choisies au concours de poésie, et dont le prix de Rome devait être la récompense. En présence de la faiblesse des cantates présentées, le jury a décidé qu'il ne serait pas décerné de prix cette année. »

(*Revue et Gazette musicale*, juillet 1867.)

Je la cite parce que les compositeurs dont il est question ont fait depuis un assez bon chemin.

Mais tous ne réussissent pas aussi bien par la suite, même parmi ceux qui ont été couronnés, et la liste des prix de Rome n'est, à quelques noms près, qu'un long martyrologe.

Beaucoup de ces noms ont totalement disparu de la mémoire des hommes les mieux renseignés sur ces matières.

Qui me dira ce que sont devenus MM. Delehelle, premier grand prix de 1851 ; Galibert, lauréat de 1853 ; Delannoy (1854) ; Vast (1855) ; Lacheurié (1856) ; Faubert (1857) ; Salomé (1861) ; Ruiz (1863) ; Sieg (1864) ; Wintzweiller (1868) ?...

X...

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Les révélations du Livre Jaune

Si la lumière ne se fait point sur les origines et les vicissitudes de la crise égyptienne, ce n'est pas faute de révélations. Depuis trois semaines les documents nous arrivent, denses, multiples. L'estampille officielle dont ils sont marqués ne permet point qu'on les récuse, et l'unité d'informations qu'ils présentent ne prête guère à une mise à l'écart pour cause de contradiction. D'où vient donc que chacun, tirant à lui toute publication nouvelle, y prétend trouver contre ses adversaires un témoignage accusateur que ces mêmes adversaires s'empressent de tourner contre lui? N'est-ce point parce qu'il y dénonce non ce qu'il y a vu, mais ce qu'il y a espéré, et qu'il lit bien moins avec ses yeux qu'avec ses passions?

Le plus impatiemment attendu de ces documents diplomatiques était sans contredit le dernier fascicule du *Livre Jaune*, qui s'étend jusqu'aux premiers jours de mars et enferme la durée totale du ministère de M. Gambetta. Pour dire le vrai, cette livraison ne nous a rien apporté d'inédit, le *Livre Bleu* anglais ayant, sur tous les points d'importance, devancé nos archives. Ce que nous savions déjà, nous le savons mieux, c'est-à-dire plus complètement et avec plus d'exactitude. Ignorait-on que les prétentions de la Chambre des délégués en matière de compétence budgétaire, que l'avènement effronté d'Arabi pacha avaient contraint les puissances occidentales à se poser cette question anxieuse : quelle attitude sera la nôtre? Ignorait-on qu'envisageant dès la première heure toutes les conséquences possibles et prochaines des révolutions en cours d'accomplissement au Caire, le premier ministre français avait stimulé l'Angleterre, aiguillonné sa vigilance, secoué son inertie, qu'il avait même arraché à ses hésitations une démarche franche et décidée, celle du 7 janvier? Ignorait-on que tout aussitôt, comme effrayée de son propre entraînement, notre alliée avait tout fait pour amortir la signification de l'acte qu'elle avait consenti? Ignorait-on ses lenteurs, ses tergiversations, ses délais, jusqu'au jour où une politique aussi instable que la sienne allait prévaloir à Paris et lâcher toute bride à ses contradictions?

Il n'importe : à peine le *Livre Jaune* a-t-il paru, le chœur des monarchistes, ultra-ministériels, intransigeants, de s'écrier : Grande confusion de M. Gambetta! ou : Le ministère du 14 novembre auné, tarifé, jaugé par lui-même et par ses amis! — Et l'on va répétant qu'aujourd'hui la preuve est faite, que le ministre français a été un simple, payé par l'Angleterre en monnaie de singe; le ministre anglais, un finaud, habile à lancer en avant, lui immobile. Lord Granville ne se savait pas un aussi malicieux stratégiste. Mais il paraît que chacune de ses indécisions était une feinte, chacun de ses va-et-vient de parole ou de pensée une contremarche savante. Le voilà passé Machiavel!

Hé bien, que l'on nous permette de plaider non coupable pour l'Angleterre et de nous entêter à la dire, au moins pour cette fois, sincère. C'est une des formes du chauvinisme, non la moins en honneur, que cette méfiance instinctive et tant soit peu ridicule qui nous donne à nos propres yeux pour les victimes d'une conspiration européenne constante. Beaucoup ne peuvent tourner les regards vers un côté du continent sans apercevoir, mal masqués, les canons Krupp dirigés contre Nancy. Un fait se passe en Europe, un peuple bouge, l'homme malade lève un doigt, point de doute : certain casque à pointe est derrière. Un non moindre nombre d'apeurés ne rêvent que chausse-trapes tendues par l'Anglais, que marchés de dupes proposés à notre signature par le séculaire trompeur. Une difficulté surgit, des pourparlers se poursuivent : gare à la « perfide Albion! » En vérité, lorsqu'on est sous le coup de visions pareilles, il n'est pas étonnant que l'on déraisonne quelque peu sur les incidents de l'extérieur, car nous sortons alors du domaine précis de la politique pour entrer dans les régions flottantes de l'hallucination.

Que, dans la presse d'outre-Manche ou même au parlement de Westminster, il faille compter bon nombre d'ennemis déclarés de l'alliance française, nous n'en saurions douter. Que, même au Caire, en dépit de l'amitié des deux gouvernements, les consuls ayant mission de les représenter aient laissé percer une rivalité secrète, il n'en pouvait être autrement. Personne n'ignore notamment avec quelle mauvaise volonté sir Edward Malet s'associait aux démarches de notre représentant. M. Gambetta en était le premier informé. Aussi ne cesse-t-il dans ses dépêches d'appeler sur ce point l'attention de lord Granville, et à maintes reprises il insiste pour qu'il y ait identité absolue dans les instructions données aux agents des deux puissances.

Mais lord Granville lui-même n'a-t-il pas abusé la bonne foi de son allié?

Ceux qui le prétendent invoquent en faveur de leur dire les restrictions que le ministre anglais apportait à la note désormais fameuse du 7 janvier, alors qu'il se défendait de s'être, en l'ayant signée, engagé à quelque mode d'action particulier; ils invoquent les télégrammes sceptiques et découragés de M. Challemel-Lacour, notre ambassadeur; ils invoquent enfin les dépêches évasives dressées durant les dernières semaines de janvier par le cabinet de Saint-James en réponse aux questions précises et pressantes de M. Gambetta. Que prouvent ces divers témoignages? Rien autre chose, sinon que l'Angleterre ne professait alors nul enthousiasme pour la politique de prévoyance et d'énergie à laquelle M. Gambetta attachait tant de prix, qu'elle se voilait les yeux devant les difficultés grossissantes et ne subissait qu'en réchignant la nécessité d'aviser. Ce qui l'encourageait à ne se point hâter, c'est qu'alors il ne semblait point y avoir péril en la demeure. L'institution de la Chambre des délégués était récente : peut-être ne justifierait-elle pas la mauvaise opinion qu'inspirait son inexpérience. Les agissements d'Arabi pouvaient faire naître bien des appréhensions : cependant les extrêmes limites de la légalité n'avaient point été franchies. L'Angleterre, nouveau Pyrrhus, écartait la pensée des catastrophes non présentes :

Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin.

Que la crise ministérielle française du 26 janvier n'eût pas eu lieu, que lord Granville s'en fût tenu à sa politique expectante, les événements se seraient déroulés au Caire avec la rapidité que l'on a vue, l'émeute succédant à l'émeute, le khédive fait prisonnier de ses ministres, les Européens réduits aux abois. Peut-on douter qu'alors une pression morale n'eût été exercée sur le cabinet libéral par l'opinion publique d'outre-Manche et que, bon gré mal gré, les Anglais se fussent ralliés à une politique dont la vigilance et la justesse eussent éclaté à tous les yeux? Ce que l'Angleterre fait, isolée, mal contente, aujourd'hui qu'elle arme ses vaisseaux, assemble ses troupes, se tient prête à un débarquement, combien il lui eût été plus loisible de l'oser alors qu'elle eût eu comme coopératrice, comme auxiliaire, la république française! Ce n'est point là de notre part une supposition gratuite et il suffit de parcourir les feuilles anglaises autorisées pour s'assurer que nos voisins ne taisent point leurs amers regrets d'avoir prêté à de fermes avis une oreille aussi indifférente. Il y a quelques jours, un grand organe de la Cité, l'un des plus jaloux de l'influence française, jetait cet aveu repentant : « Peut-être eussions-nous été plus avisés de suivre les inspirations de M. Gambetta! » Et un publiciste français d'un grand talent, directeur d'un important journal des moins républicains, par conséquent, on en conviendra, des moins opportunistes, assurait avoir recueilli à Londres cette croyance unanime des hommes les plus versés en politique internationale, que « si M. Gambetta fût resté au pouvoir, l'Angleterre se serait infailliblement rangée à ses offres ».

Mais que veut-on ? La rupture entre le parlement français et le cabinet du 14 novembre n'a point permis aux deux puissances de mûrir un plan commun. Il faut noter, en effet, que, bien avant cette rupture accomplie, la perspective d'un échec irréparable du cabinet du 14 novembre devant la Chambre, échec signalé dès la première heure comme inévitable par les vigies de la presse, induisit lord Granville à temporiser. On savait à Londres quelle grosse partie allait jouer et probablement perdre le ministre français. Aussi, avant de s'engager davantage dans la voie ouverte par lui relativement à l'Égypte, désirait-on attendre que ce grave problème de ménage intérieur fût définitivement tranché. De là ce vague des réponses du ministre anglais, de là ses incertitudes apparentes, ses retards, ses fluctuations. Il n'était point assez sûr du lendemain. Combien sa réserve fut sage, l'avenir l'a assez montré. Supposons qu'il eût pleinement souscrit à un plan d'action coopérative énergique pour tel ou tel cas déterminé, quel n'eût pas été son embarras de ne plus trouver comme vis-à-vis, à l'heure de l'échéance, qu'un président du conseil ennemi de tout acte qui, de près ou de loin, pût ressembler à de l'énergie! Dans ces conditions, il est heureux pour les deux nations, heureux pour l'intérêt de l'une et la dignité de l'autre, que le temps ait manqué de sceller le contrat.

Résumons-nous. La dernière publication du Livre Jaune, loin de prouver ce qu'affirment quelques-uns, démontrerait bien plutôt le contraire. Au lieu qu'elle soit, comme l'on veut, la condamnation péremptoire du cabinet du 14 novembre, elle en est l'évidente justification. M. Gambetta avait une politique, laquelle est assurément sujette à la controverse, que l'on peut critiquer, blâmer, mais qui, enfin, avait ce mérite d'exister. Aujourd'hui tout le monde, la Turquie exceptée, va à la dérive. Les combinaisons les plus hétéroclites se partagent l'attention des chancelleries et les superficielles discussions de la presse. L'un parle de rétablir Ismaïl, un autre d'installer Halim. Le plan à la mode, au moins pour l'instant, consisterait dans un pacte amical à conclure avec Arabi pacha. Au lendemain des massacres dont Arabi, au su de tous, fut l'instigateur, une telle réconciliation serait originale. Cependant la conférence de Constantinople fait de la belle métaphysique à propos des événements égyptiens, tandis que l'Angleterre, plus pratique, s'apprête, dit-on, à mettre la main sur Port-Saïd. L'heureux coup de filet qui naguère lui amena Chypre l'a mise en goût. Revenue des alliances extérieures et de marches à deux, estimant qu'il n'y a guère à faire fond sur des amitiés de deux mois et qu'il est inutile de se compromettre avec qui vous abandonnerait, préférerait-elle donc reprendre ses traditions et faire elle-même, pour elle, ses affaires ? De la sorte, elle serait affranchie d'un compagnonnage qui sans doute eût amoindri son effort et restreint la part des hasards, mais qui entraînait cet ennui pour elle de la condamner à un désintéressement presque parfait.

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Travaux parlementaires. — Chambre des députés. Suite de la discussion sur le mode de prestation du serment judiciaire. Par 338 voix contre 108 la Chambre adopte la formule : « Sur mon honneur et ma conscience je jure », et par 210 voix contre 197 elle décide la suppression des emblèmes religieux dans les salles d'audience. Les 26 et 27, discussion et adoption, par 433 voix contre 46, du projet de loi sur les publications obscènes. Le 27, discussion du projet de loi sur la situation des agents commissionnés des chemins de fer. La Chambre adopte, par 342 voix contre 112, l'article 1er, aux termes duquel aucun agent ne pourra être renvoyé sans motif légitime et sans indemnité. — Sénat. Le 27, adoption du projet de loi tendant à autoriser la démolition des ruines des Tuileries.

La sous-commission du recrutement fixe à 528 000 hommes le chiffre du contingent qui devra servir de base à la nouvelle loi sur le recrutement de l'armée. Les sous-commissions chargées d'étudier le projet Roudaire au point de vue technique et au point de vue maritime et militaire concluent au rejet.

Le Conseil d'État annule les délibérations de plusieurs conseils généraux contenant l'expression d'un vœu politique pour l'abrogation de la loi sur l'enseignement obligatoire.

Élection législative. — M. Gambon, candidat socialiste, est élu dans la Nièvre.

Étranger. — Une circulaire du ministre de l'intérieur de l'empire de Russie fait savoir aux gouverneurs de province

qu'ils seront désormais responsables des démonstrations antisémitiques qui se produiront dans leur gouvernement.

Nécrologie. — Mort de M. Toupet des Vignes, sénateur des Ardennes, questeur du Sénat. Mort de M. Godissard, ancien député de la Martinique, l'un des 363. Mort du sculpteur Jouffroy, de l'Académie des beaux-arts.

Journaux. — A propos de la loi sur la magistrature, le *Temps* du 26 dit que, pour sortir de l'impasse où les votes irréfléchis de la Chambre nous ont conduits, il faut reconnaître qu'on s'est trompé et en appeler de la Chambre illusionnée à la Chambre mieux éclairée. Le *Parlement* du 27 et le *XIXe Siècle* pensent qu'on en reviendra au projet du garde des sceaux, le seul pratique. Sur la question de la réforme du serment judiciaire, le *Temps* du 27 dit que l'habitude semble revenir en France de faire des lois fondées sur quelque principe abstrait, idéal, qui ne s'accommodent pas assez aux nécessités du moment et du milieu. Dans le *Journal des Débats* du 28, M. Gabriel Charmes, arrivant de Tripoli, signale avec insistance les agitations antifrançaises qui nous menacent d'une nouvelle insurrection dans le sud de la Tunisie.

Instruction publique. — Le 27, ouverture, à la Sorbonne, de la première session annuelle du Conseil académique de Paris. Rapport de M. Gréard, vice-recteur, sur l'enseignement secondaire des jeunes filles. Le Conseil, à l'unanimité, en demande l'impression.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Émile Krantz, sur l'*Amitié* (*De Amicitiâ apud Aristotelem*) et sur l'*Esthétique de Descartes*.

Talent aimable, esprit fin, délié, nature souple, ondoyante, M. Krantz allie sans peine la philosophie à la littérature et ne haït point le paradoxe.

Un drame récent, poignant, donnait à la thèse latine une actualité à laquelle l'auteur ne s'attendait guère. Non loin de Vienne, deux Françaises se tuaient : une amie suivait volontairement son amie dans la tombe. Ni Aristote, qui a fait toute une casuistique de l'amitié, ni notre La Fontaine en ces vers délicieux :

Qu'un ami véritable est une douce chose ! etc..

n'avaient soupçonné une amitié pareille entre personnes du sexe féminin. L'amitié, croyait-on, ne convenait qu'à l'homme et ne pouvait réellement exister qu'entre hommes vertueux.

Relevons ce détail : en un chapitre spécial où Aristote traite du sentiment qui lie le bienfaiteur à l'obligé, on trouve la donnée psychologique d'une des plus spirituelles comédies contemporaines : *le Voyage de M. Perrichon*. M. Janet s'est plu à constater le fait. M. Labiche se savait-il aussi voisin d'Aristote ?

On peut être un théoricien et un praticien de l'amitié et s'écrier, comme le philosophe grec, en un jour de pessimisme : « Oh ! mes amis, il n'y a pas d'amis. » On peut être également un spiritualiste comme Descartes et avoir émis au courant de la plume quelques pensées peu idéalistes touchant le beau. Cela ne tire pas à conséquence. Nous croyons donc que M. Krantz a bien fait de ne point tenir compte de certain passage d'une lettre de Descartes à la princesse Élisabeth, où est esquissée une théorie empirique de cette science que nous nommons aujourd'hui l'esthétique. Par le fait, la thèse française de M. Krantz repose sur une fiction. L'auteur, prenant la doctrine cartésienne et la prolongeant jusque sur le domaine du beau, parvient à en tirer une esthétique idéaliste. Son but, semble-t-il, est de montrer les différences entre la littérature classique et la littérature romantique : l'une inspirée par un esprit de synthèse ; l'autre, par un esprit d'analyse ; la seconde représentant l'individu tel qu'il est, la première s'attachant à la peinture de l'homme abstrait. On remarquera surtout dans cette thèse le parallèle de Descartes et de Boileau, du *Discours de la méthode* et de l'*Art poétique*, où est exposée l'influence du philosophe sur toute la littérature du XVIIe siècle.

La soutenance de cette thèse française a été animée par de piquantes digressions. On a parlé des fameuses manchettes en dentelle de Buffon ; or il se trouve que c'est une pure légende, dont l'inventeur ne serait autre qu'un prince de Monaco. D'autre part, M. Krantz a eu la distraction, comme bien d'autres, d'attribuer à Boileau ce vers de Destouches :

La critique est aisée et l'art est difficile.

De même, il est de l'auteur du *Glorieux* et du *Philosophe marié*, cet autre vers si connu et si invariablement attribué à l'auteur de l'*Art poétique* :

Chassez le naturel, il revient au galop.

J. DURANDEAU.

Bibliographie

M. Alfred Marchand vient de publier le second volume de son histoire des ordres religieux en France (1). Le premier volume ne contenait guère que des articles insérés d'abord dans le *Temps*. Celui-ci est presque entièrement composé de chapitres inédits.

Entrepris au moment où l'exécution des décrets donnait à toutes ces questions une sorte d'actualité, le livre de M. Marchand ne se ressent pas trop des préoccupations ni des passions d'alors. Ce n'est ni un ouvrage de circonstance ni un pamphlet, mais une étude sérieuse, qui suppose des recherches considérables et dont l'érudition n'a pourtant rien de hérissé ni d'alarmant pour les gens du monde. Nous recommanderions surtout dans ce volume les pages qui traitent des *augustins*, des *ursulines*, des *visitandines* et des *prêtres de Saint-François de Sales*, etc. L'étude sur les *jésuites* résume bien l'ouvrage de Huber, traduit, du reste, par M. Marchand.

Mais ce qui fait peut-être le principal intérêt de ces recherches, ce sont les chiffres et la statistique. L'auteur ne s'en est pas tenu aux données officielles ; il a consulté l'*Annuaire ecclésiastique* ; il a recueilli d'autres informations encore, et il est arrivé à établir des listes de maisons religieuses et des

(1) *Moines et nonnes ; histoire, constitution, règle, costumes et statistique des ordres religieux.* — T. II. Fischbacher, Paris, 1882, in-12.

états de personnel que l'on peut considérer comme ayant toute l'exactitude possible en pareille matière. Voici les chiffres : les congrégations d'hommes comptent en France 4549 maisons et 37 660 religieux; les congrégations de femmes possèdent 14 900 établissements et comptent 166 270 religieuses. « Total, 19 270 établissements, contenant 198 280 personnes vivant de la vie ascétique en France. »

La loi contre les congrégations non autorisées a fait fermer 261 maisons d'hommes, qui contenaient 5 650 religieux. On sait qu'elle n'a pas été appliquée aux congrégations de femmes.

H. M.

Petit Traité d'Agriculture, par M. Pauchard, sous-préfet de l'arrondissement de Moutiers.

M. Pauchard est un administrateur convaincu qui doit préférer les jours de comice aux jours d'élection. Appelé à diriger l'arrondissement de Moutiers, il a rédigé, à l'usage des instituteurs de la Tarentaise, un traité destiné à guider leur enseignement agricole. Et, simplement, dans un style clair, sans se présenter au lecteur et sans prendre congé, il indique aux Savoyards, ses administrés, ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter. Il serait à souhaiter qu'il se trouvât partout des administrateurs entendus pour se livrer à pareille besogne, car il n'en est pas de plus utile. Mais combien de sous-préfets seraient capables d'écrire un bon livre sur le provignage, les luzernières et la clavelée ?

Voici les dernières publications de la *Bibliothèque utile* (librairie Germer Baillière — 60 cent. le volume) :

Leneveux : *le Travail manuel en France.*
Jouan : *la Chasse et la Pêche des animaux marins.*
Regnard : *Histoire contemporaine de l'Angleterre.*
Bouant : *Histoire de l'Eau* (avec fig.).
Jourdy : *le Patriotisme à l'école.*

Revues étrangères

Dans le *Gegenwart*, M. Karl Blind démontre que Garibaldi est Allemand. Son type de figure et son nom le prouvent, suivant lui, et il remarque qu'il y a eu beaucoup de Garibaldi en Bavière.

— Le *Deustsches Familienblatt* cite quelques-unes des causes de divorce admises en Chine : l'offense envers les parents du mari; la jalousie de la part de la femme, car, dit la loi chinoise, la jalousie amène la folie et l'on ne peut pas vivre avec une folle ; la désunion, lorsqu'elle devient gênante pour les voisins. Dans ce dernier cas, le divorce peut être prononcé par mesure d'ordre public, sans qu'aucun des époux ait été prévenu.

Faits divers

On a trouvé parmi les papiers de Carlyle le journal du voyage qu'il a fait à Paris après la révolution de 1848. Plusieurs de nos hommes politiques d'alors auront leur portrait dans ces pages inédites. Il n'est pas probable que Carlyle ait été plus indulgent pour eux qu'il ne l'est, dans ses mémoires, pour ses meilleurs amis d'Angleterre.

— Deux explorateurs africains, le capitaine Burton et le commandant Cameron, viennent de parcourir la côte occidentale de l'Afrique à la recherche de gisements d'or. Les résultats de leur voyage sont consignés dans une relation qui sera incessamment publiée.

— Il s'est fondé à Saint-Pétersbourg une Société dont le but est de fournir aux personnes qui voyagent en tramway des journaux ordinaires et illustrés. Les voyageurs devront mettre un copeck par journal lu dans une boîte placée à l'intérieur du tramway. Aucune surveillance ne sera exercée. Les entrepreneurs s'en remettent à la probité publique.

— La Société swedenborgienne de Londres a publié le compte rendu de sa soixante-douzième réunion annuelle. La Société pousse avec activité le travail de traduction (Swedenborg écrivait en latin) et de vulgarisation des œuvres du maître et de ses disciples. Nombre d'exemplaires ont été envoyés à des bibliothèques publiques, à des Sociétés, à des Églises de l'Afrique du Sud et à l'Université de Tokio. Un ouvrage en dialecte marathi a été abondamment distribué aux Indes. On a réduit le prix des traductions polonaises.

On sait qu'il existe aussi à Paris une Société swedenborgienne qui ne déployait pas, il y a quelques années, moins d'activité que celle de Londres. Aujourd'hui elle a perdu ses chevilles ouvrières et ses travaux s'en ressentent.

— On se souvient que les Anglais ont revisé leur traduction de la Bible au double point de vue du sens et du style. Les Allemands travaillaient de leur côté depuis dix-neuf ans à reviser la traduction de Luther. Le comité chargé de cette lourde tâche l'a presque terminée. Le nouveau texte va être imprimé et distribué aux Facultés de théologie et aux savants. Leurs critiques seront recueillies. Ce n'est qu'après que ces observations auront été examinées et qu'on aura tenu compte de celles qui auront semblé fondées que la version revisée sera publiée et recommandée aux Églises protestantes.

— Ayant achevé son grand ouvrage sur *les Origines du christianisme*, M. Renan entreprend une *Histoire du peuple d'Israël avant J.-C.*

— On sait qu'il existe en Italie une loi destinée à empêcher l'importation des objets d'art anciens, des manuscrits et des livres rares. Cette loi vient d'être appliquée à Rome. Le prince Barberini et le prince Massimo, possesseurs de bibliothèques historiques et cherchant à s'en défaire, n'avaient pas trouvé d'acquéreurs en Italie. Ils avaient engagé des pourparlers à l'étranger, lorsque le gouvernement est intervenu pour déclarer qu'il s'opposerait à la sortie des livres.

— Il est arrivé en Amérique, pendant le seul mois de mai, 30 000 Allemands.

— Le *Livre* annonce qu'on a découvert une fille d'Alfred de Musset. Elle se nommait Norma Tessuma (anagramme de Musset-Ouda), et elle est morte en 1875, à vingt-un ans, à Saint-Maurice en Saintonge. On a trouvé dans plusieurs livres lui ayant appartenu des dédicaces signées Alfred de Musset et adressées à « ma fille ».

— M. Demetrius Bikélas, d'Athènes, travaille depuis plusieurs années à traduire Shakespeare en grec moderne. Trois pièces avaient paru en 1876. Deux autres pièces, *Macbeth* et *Hamlet*, viennent de paraître, accompagnées de commentaires empruntés à l'ouvrage de M. Paul Stapfer sur *Shakespeare et l'antiquité*.

— La Revue l'*Altpreussische Monatschrift* publie une œuvre inachevée et inédite de Kant.

— L'Allemagne s'occupe d'établir des câbles sous-marins entre la mer du Nord et l'Amérique.

— D'après une correspondance de Londres adressée à la Revue de M. Sacher-Masoch (*Auf der Höhe*), les femmes anglaises entrent de plus en plus dans les carrières autrefois réservées aux hommes; il y a même à Londres une avocate en possession d'une nombreuse clientèle. Elles s'adonnent aussi à la politique, indirectement et directement; aux dernières élections, elles ont travaillé vigoureusement pour les libéraux, et ceux-ci leur ont dû la victoire.

— Vient de paraître :

Annuaire diplomatique et consulaire des États des Deux-Mondes. Supplément à l'Almanach de Gotha, 1882. — Gotha, Justus Perthes.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

Les quelques valeurs intimement liées à la politique extérieure subissent d'incessantes oscillations. Pour les autres, c'est un état de torpeur. Les actions des établissements de crédits fléchissent toujours. Toutefois le marché de Londres a été moins troublé en liquidation qu'on ne le craignait, et, à Paris, le marché du comptant sur les rentes marque de la fermeté.

Dans sa séance hebdomadaire, le conseil d'administration du Crédit foncier a autorisé pour 14 572 000 francs de nouveaux prêts. Ce chiffre montre assez qu'il n'y a pas de ralentissement dans les opérations hypothecaires de la Société.

La Compagnie foncière de France et d'Algérie ne varie pas à 490 francs. Les porteurs de ces titres les gardent en portefeuille.

On annonce pour le mois de juillet l'émission de 27 millions d'obligations du canal de Suez.

Sur les 600 000 actions de Panama, il n'en reste que 1700 qui n'ont pas encore effectué le second versement de 125 fr. et dont la vente aura lieu à la Bourse de Paris aux risques et périls des retardataires.

On sait que le projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre reconnaît la légalité des marchés à terme. Voici les dispositions qu'il abroge:

Code civil, art. 1965. — La loi n'accorde aucune action pour une dette de jeu ou pour le payement d'un pari.

Code pénal, art. 421. — Les paris qui ont été faits sur la hausse ou la baisse des fonds publics seront punis des peines portées par l'article 419.

Art. 422. — Sera réputé pari de ce genre toute convention de vendre ou de livrer des effets publics qui ne seront pas prouvés par le vendeur avoir existé à sa disposition au temps de la convention ou avoir dû s'y trouver au temps de la livraison.

Toutefois, le projet ne consacre pas sans restriction la légalité des marchés à terme ; il y met une réserve : le second paragraphe de l'article 1er est ainsi conçu : « Nul ne peut, pour se soustraire aux obligations qui en résultent (de ces marchés à terme), se prévaloir de l'article 1965 du Code civil, *lorsque* l'acheteur a le droit d'exiger la livraison ou lorsque le vendeur a le droit de l'imposer. » Ainsi, reconnus en principe, les marchés à terme continueront à pouvoir être discutés et attaqués en fait. Il est à remarquer que cette disposition a donné lieu à un partage de voix égal au sein de la commission. Nous croyons que la discussion publique la fera tomber.

Voici quel est le nombre des actions et des obligations des six grandes compagnies de chemins de fer français.

Actions.

Nord	519.348
Est	559.774
Ouest	288.377
Lyon-Méditerranée	800.000
Orléans	560.521
Midi	247.148
Actions de jouissance	83.832
	3.059.000

Obligations.

Nord	2.645.359	remboursables à 500 fr.
Est	2.999.253	—
Ouest	3.690.355	—
Lyon-Méditerranée	9.806.129	—
Orléans	3.797.891	—
Midi	2.632.299	—
	855.834	à des taux divers.
	26.428.120	

Cette statistique suffit pour montrer le développement prodigieux qu'a pris la propriété mobilière en France par le fait seul de la création des chemins de fer.

AVIS

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT DU 1er JUILLET.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique et Littéraire*, sont priés d'en avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Tous les bureaux de poste de France et de l'étranger étant autorisés à recevoir les abonnements, l'administration des Revues prend à sa charge la remise perçue par l'administration des postes. Nos abonnés des départements n'ont donc qu'à verser, au bureau de poste de leur résidence, le montant de leur abonnement, tel qu'il est annoncé sur la couverture.

Les abonnés qui, d'ici au 3 juillet, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue*, seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1072

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 2. 8 JUILLET 1882.

ABEILLE

Conte

CHAPITRE PREMIER

Qui traite de la figure de la terre et sert d'introduction.

La mer recouvre aujourd'hui le sol où fut le duché des Clarides. Nul vestige de la ville et du château. Mais on dit qu'à une lieue au large, on voit, par les temps calmes, d'énormes troncs d'arbres debout au fond de l'eau. Un endroit du rivage qui sert de poste aux douaniers se nomme encore en ce temps-ci l'Échoppe-du-Tailleur. Il est extrêmement probable que ce nom est un souvenir d'un certain maître Jean dont il est parlé dans notre récit. La mer, qui gagne tous les ans de ce côté, recouvrira bientôt ce lieu si singulièrement nommé.

De tels changements sont dans la nature des choses. Les montagnes s'affaissent dans le cours des âges; le fond de la mer se soulève au contraire et porte jusqu'à la région des nuées et des glaces les coquillages et les madrépores.

Rien ne dure. La figure des terres et des mers change sans cesse. Seul, le souvenir des âmes et des formes traverse les âges et nous rend présent ce qui n'était plus depuis longtemps.

En vous parlant des Clarides, c'est vers un passé très ancien que je veux vous ramener. Je commence :

La comtesse de Blanchelande, ayant mis sur ses cheveux d'or un chaperon noir brodé de perles...

Mais, avant d'aller plus avant, je supplie les personnes graves de ne point me lire. Ceci n'est pas écrit pour elles. Ceci n'est point écrit pour les âmes raisonnables qui méprisent les bagatelles et veulent qu'on les instruise toujours. Je n'ose offrir cette histoire qu'aux gens qui veulent bien qu'on les amuse et dont l'esprit est jeune et joue parfois. Ceux à qui suffisent des amusements pleins d'innocence me liront seuls jusqu'au bout. Je les prie, ceux-là, de faire connaître mon *Abeille* à leurs enfants, s'ils en ont de petits. Je souhaite que ce récit plaise aux jeunes garçons et aux jeunes filles ; mais, à vrai dire, je n'ose l'espérer. Il est trop frivole pour eux et bon seulement pour les enfants du vieux temps. J'ai une jolie petite voisine de neuf ans dont j'ai examiné l'autre jour la bibliothèque particulière. J'y ai trouvé beaucoup de livres sur le microscope et les zoophytes, ainsi que plusieurs œuvres d'imagination. J'ouvris une de ces dernières et je tombai sur ces lignes : « La sèche, *sepia officinalis,* est un mollusque céphalopode dont le corps contient un organe spongieux à trame de chiline associé à du carbonate de chaux. » Ma jolie petite voisine trouve ce roman très intéressant. Je la supplie, si elle ne veut pas me faire mourir de honte, de ne jamais lire l'histoire d'*Abeille,* qui suit :

CHAPITRE II

Où l'on voit ce que la rose blanche annonce à la comtesse de Blanchelande.

Ayant mis sur ses cheveux d'or un chaperon noir brodé de perles et noué à sa taille les cordelières des veuves, la comtesse de Blanchelande entra dans l'oratoire où elle avait coutume de prier chaque jour pour l'âme de son mari tué en combat singulier par un géant d'Irlande.

Ce jour-là, elle vit une rose blanche sur le coussin de son prie-Dieu : à cette vue, elle pâlit; son regard se voila ; elle renversa la tête et se tordit les mains. Car elle savait que lorsqu'une comtesse de Blanchelande doit mourir, elle trouve une rose blanche sur son prie-Dieu.

Connaissant par là que son heure était venue de quitter ce monde où elle avait été en si peu de jours épouse, mère et veuve, elle alla dans la chambre où son fils Georges dor-

mait sous la garde des servantes. Il avait trois ans ; ses longs cils faisaient une ombre charmante sur ses joues, et sa bouche ressemblait à une fleur. En le voyant si petit et si beau, elle se mit à pleurer.

— Mon petit enfant, lui dit-elle d'une voix éteinte, mon cher petit enfant, tu ne m'auras pas connue et mon image va s'effacer à jamais de tes doux yeux. Pourtant je t'ai nourri de mon lait afin d'être vraiment ta mère, et j'ai refusé pour l'amour de toi la main des meilleurs chevaliers.

Ce disant, elle baisa un médaillon où étaient son portrait et une boucle de ses cheveux, et elle le passa au cou de son fils. Alors une larme de la mère tomba sur la joue de l'enfant qui s'agita dans son berceau et se frotta les paupières avec ses petits poings. Mais la comtesse détourna la tête et s'échappa de la chambre. Comment deux yeux qui allaient s'éteindre eussent-ils supporté l'éclat de deux yeux adorés où l'esprit commençait à poindre ?

Elle fit seller un cheval, et, suivie de son écuyer Francœur, elle se rendit au château des Clarides.

La duchesse des Clarides embrassa la comtesse de Blanchelande :

— Ma belle, quelle bonne fortune vous amène ?

— La fortune qui m'amène n'est point bonne; écoutez-moi, amie. Nous fûmes mariées à peu d'années de distance et nous devinmes veuves par semblable aventure. Car en ce temps de la chevalerie les meilleurs périssent les premiers, et il faut être moine pour durer longtemps. Quand vous devîntes mère, je l'étais depuis deux ans. Votre fille Abeille est belle comme le jour et mon petit Georges est sans méchanceté. Je vous aime et vous m'aimez. Or apprenez que j'ai trouvé une rose blanche sur le coussin de mon prie-Dieu. Je vais mourir : je vous laisse mon fils.

La duchesse n'ignorait pas ce que la rose blanche annonce aux dames de Blanchelande. Elle se mit à pleurer et elle promit, au milieu des larmes, d'élever Abeille et Georges comme frère et sœur et de ne rien donner à l'un sans que l'autre en eût la moitié.

Alors, se tenant embrassées, les deux femmes approchèrent du berceau où, sous de légers rideaux bleus comme le ciel, dormait la petite Abeille, qui, sans ouvrir les yeux, agita ses petits bras. Et, comme elle écartait les doigts, on voyait sortir de chaque manche cinq petits rayons roses.

— Il la défendra, dit la mère de Georges.

— Et elle l'aimera, répondit la mère d'Abeille.

— Elle l'aimera, répéta une petite voix claire que la duchesse reconnut pour celle d'un Esprit logé depuis longtemps sous une pierre du foyer.

A son retour au manoir, la dame de Blanchelande distribua ses bijoux à ses femmes et, s'étant fait oindre d'essences parfumées et habiller de ses plus beaux vêtements afin d'honorer ce corps qui doit ressusciter au jour du jugement dernier, elle se coucha sur son lit et s'endormit pour ne plus s'éveiller.

CHAPITRE III

Où commencent les amours de Georges de Blanchelande et d'Abeille des Clarides.

Contrairement au sort commun, qui est d'avoir plus de bonté que de beauté ou plus de beauté que de bonté, la duchesse des Clarides était aussi bonne que belle, et elle était si belle que, pour avoir vu seulement son portrait, des princes la demandaient en mariage. Mais à toutes les demandes elle répondait :

— Je n'aurai qu'un mari parce que je n'ai qu'une âme.

Pourtant, après cinq ans de deuil, elle quitta son long voile et ses vêtements noirs afin de ne pas gâter la joie de ceux qui l'entouraient et pour qu'on pût sourire et s'égayer librement en sa présence. Son duché comprenait une grande surface de terres avec des landes dont la bruyère couvrait l'étendue désolée, des lacs où les pêcheurs prenaient des poissons dont quelques-uns étaient magiques, et des montagnes qui s'élevaient dans des solitudes horribles au-dessus des régions souterraines habitées par les Nains.

Elle gouvernait les Clarides par les conseils d'un vieux moine échappé de Constantinople, lequel, ayant vu beaucoup de violences et de perfidies, croyait peu à la sagesse des hommes. Il vivait enfermé dans une tour avec ses oiseaux et ses livres et, de là, il remplissait son office de conseiller d'après un petit nombre de maximes. Ses règles étaient : Ne jamais remettre en vigueur une loi tombée en désuétude; céder aux vœux des populations de peur des émeutes, et y céder le plus lentement possible parce que, dès qu'une réforme est accordée, le public en réclame une autre, et qu'on est renversé pour avoir cédé trop vite de même que pour avoir résisté trop longtemps.

La duchesse le laissait faire, n'entendant rien elle-même à la politique. Elle était compatissante et, ne pouvant estimer tous les hommes, elle plaignait ceux qui avaient le malheur d'être mauvais. Elle aidait les malheureux de toutes les manières, visitant les malades, consolant les veuves et recueillant les pauvres orphelins.

Elle élevait sa fille Abeille avec une sagesse charmante. Ayant formé cette enfant à n'avoir de plaisir qu'à bien faire, elle ne lui refusait aucun plaisir.

Cette excellente femme tint la promesse qu'elle avait faite à la pauvre comtesse de Blanchelande. Elle servit de mère à Georges et ne fit point de différence entre Abeille et lui. Ils grandissaient ensemble et Georges trouvait Abeille à son goût, bien que trop petite. Un jour, comme ils étaient encore au temps de leur première enfance, il s'approcha d'elle et lui dit :

— Veux-tu jouer avec moi ?

— Je veux bien, dit Abeille.

— Nous ferons des pâtés avec de la terre, dit Georges.

Et ils en firent. Mais, comme Abeille ne faisait pas bien les siens, Georges lui frappa les doigts avec sa pelle. Abeille poussa des cris affreux, et l'écuyer Francœur, qui se promenait dans le jardin, dit à son jeune maître :

— Battre les demoiselles n'est pas le fait d'un comte de Blanchelande, monseigneur.

Georges eut d'abord envie de passer sa pelle à travers le corps de l'écuyer. Mais, l'entreprise présentant des difficultés insurmontables, il se résigna à accomplir une action plus aisée, qui fut de se mettre le nez contre un gros arbre et de pleurer abondamment.

Pendant ce temps Abeille prenait soin d'entretenir ses larmes en s'enfonçant les poings dans les yeux; et, dans son désespoir, elle se frottait le nez contre le tronc d'un arbre voisin. Quand la nuit vint envelopper la terre, Abeille et Georges pleuraient encore, chacun devant son arbre. Il fallut que la duchesse des Clarides prît sa fille d'une main et Georges de l'autre pour les ramener au château. Ils avaient les yeux rouges, le nez rouge, les joues luisantes; ils soupiraient et reniflaient à fendre l'âme. Ils soupèrent de bon appétit; après quoi on les mit chacun dans son lit. Mais ils en sortirent comme de petits fantômes dès que la chandelle eût été soufflée, et ils s'embrassèrent en chemise de nuit, avec de grands éclats de rire.

Ainsi commencèrent les amours d'Abeille des Clarides et et de Georges de Blanchelande.

CHAPITRE IV

Qui traite de l'éducation en général et de celle de Georges en particulier.

Georges grandit dans le château au côté d'Abeille, qu'il nommait sa sœur en manière d'amitié et bien qu'il sût qu'elle ne l'était pas.

Il eut des maîtres en escrime, équitation, natation, gymnastique, danse, vénerie, fauconnerie, paume, et généralement en tous les arts. Il avait même un maître d'écriture. C'était un vieux clerc, humble de manières et très fier intérieurement, qui lui enseigna diverses écritures d'autant moins lisibles qu'elles étaient plus belles. Georges prit peu de plaisir et partant peu de profit aux leçons de ce vieux clerc, non plus qu'à celles d'un moine qui professait la grammaire en termes barbares. Georges ne concevait pas qu'on prît de la peine à apprendre une langue qu'on parle naturellement et qu'on nomme maternelle.

Il ne se plaisait qu'avec l'écuyer Francœur, qui, ayant beaucoup chevauché par le monde, connaissait les mœurs des hommes et des animaux, décrivait toutes sortes de pays et composait des chansons qu'il ne savait pas écrire. Francœur fut de tous les maîtres de Georges le seul qui lui apprit quelque chose, parce que c'était le seul qui l'aimât vraiment et qu'il n'y a de bonnes leçons que celles qui sont données avec amour. Mais les deux porte-lunettes, le maître d'écriture et le maître de grammaire, qui se haïssaient l'un l'autre de tout leur cœur, se réunirent pourtant tous deux dans une commune haine contre le vieil écuyer, qu'ils accusèrent d'ivrognerie.

Il est vrai que Francœur fréquentait un peu trop le cabaret du Pot-d'étain. C'est là qu'il oubliait ses chagrins et qu'il composait ses chansons.

Mais Homère faisait les vers mieux encore que Francœur et Homère ne buvait que l'eau des sources. Quant aux chagrins, tout le monde en a, et ce qui peut les faire oublier, ce n'est pas le vin qu'on boit, c'est le bonheur qu'on donne aux autres. Assurément Francœur avait tort d'aller au cabaret. Mais c'était un vieil homme blanchi sous le harnais, fidèle, plein de mérite, et les deux maîtres d'écriture et de grammaire devaient cacher ses faiblesses au lieu d'en faire à la duchesse un rapport exagéré.

— Francœur est un ivrogne, disait le maître d'écriture, et, quand il revient de la taverne du Pot-d'étain, il fait en marchant des *s* sur la route. C'est d'ailleurs la seule lettre qu'il ait jamais tracée; car cet ivrogne est un âne, madame la duchesse.

Le maître de grammaire ajoutait :

— Francœur chante, en titubant, des chansons qui pèchent par les règles et ne sont sur aucun modèle. Il ignore la synecdoche, madame la duchesse.

La duchesse avait un dégoût naturel des cuistres et des délateurs. Elle fit ce que chacun de nous eût fait à sa place : elle ne les écouta pas d'abord ; mais, comme ils recommençaient sans cesse leurs rapports, elle finit par les croire et résolut d'éloigner Francœur. Toutefois, pour lui donner un exil honorable, elle l'envoya à Rome chercher la bénédiction du pape. Ce voyage était d'autant plus long pour l'écuyer Francœur que beaucoup de tavernes, hantées par des musiciens, séparent le siège apostolique du duché des Clarides.

On verra par la suite du récit que la duchesse regretta bientôt d'avoir privé les deux enfants de leur gardien le plus sûr.

CHAPITRE V

Qui relate les propos de dame Gertrude.

Ce matin-là, qui était celui du premier dimanche après Pâques, dame Gertrude disait à Georges en l'habillant :

— Venez ça, monseigneur, qu'on noue vos jarretières! Vous manquerez la messe; madame la duchesse vous grondera et vous serez pire que ces géants païens dont les pas sont empreints dans les rochers et qui font trembler la terre sous laquelle ils sont engloutis.

— Gertrude, je voudrais bien être un de ces géants.

— Seigneur Dieu de bonté, ne l'écoutez pas! Et que feriez-vous donc si vous étiez un géant?

— Je décrocherais la lune.

— Ce serait dommage! Et qu'en feriez-vous donc, monseigneur?

— Je la donnerais à Abeille.

— L'on sait que vous aimez bien demoiselle Abeille, et ce n'est que raison, car elle a une jolie figure et de la politesse à l'égard des inférieures. Elle ne peut passer près de moi sans me dire : « Bonjour, ma bonne Gertrude. Ma bonne Gertrude, comment vous portez-vous? » Ce sont là d'excellentes paroles. La bouche qui les prononce sera bénie.

— Mais, Gertrude, ce n'est pas du tout parce qu'Abeille vous dit bonjour que je l'aime; elle ne vous dirait pas bon-

jour que je l'aimerais tout autant. Quel dommage qu'elle ne soit pas véritablement ma sœur!

— Vous vous en consolerez un jour, monseigneur; vous vous en consolerez un jour. Veuillez mettre votre pied sur l'escabeau, afin que je vous lace vos guêtres. Elles sont mignonnes. Ah! c'est un fait qu'on a la jambe fine dans votre famille... Encore un lacet qui s'est rompu! Votre grand oncle Philippe avait raison de clouer les marchands par l'oreille à leur porte. Ce lacet vous fera manquer la messe. Que le diable en étrangle le mercier qui l'a vendu!

— Gertrude, il sera mal étranglé avec un lacet qui casse si vite.

— Vous avez de l'esprit comme un ange, monseigneur. C'est de famille. Le feu comte votre grand-père ne valait rien à jeun; mais, après un bon souper, il avait des reparties excellentes. Il lui arrivait alors de me dire des douceurs : « Ma belle Gertrude! » me disait-il. En vérité, il m'appelait sa belle Gertrude.

— Gertrude, tu es vieille?

— Assez, monseigneur et de jour en jour un peu plus. Mais il en est de plus anciens que moi sur la terre. Le prince des Troisfontaines, par exemple, était déjà un garçonnet en culottes de chamois quand je naquis l'an du jubilé.

— Il se peut, Gertrude; mais il a une longue barbe, de beaux habits, de beaux chiens et de beaux chevaux; il va à la chasse. Toi, Gertrude, tu ne vas pas à la chasse; tu n'as pas de beaux habits. Je ne vois pas quel plaisir tu as à vivre. Je crois même que tu n'en as aucun.

— Monseigneur, feu mon pauvre mari avait beaucoup d'esprit. Entre autres choses qu'il avait inventées et qui ont péri avec lui, faute d'avoir été mises dans des livres, j'ai retenu celle-ci : « Chaque âge a ses plaisirs. » Et c'est là une belle pensée. Le plaisir de ma vieillesse est de faire mon salut en voyant le monde se damner... Voilà une jambe lacée. Veuillez me donner l'autre, monseigneur.

— Gertrude, si vous avez un plaisir, c'est celui de causer avec la lingère et le sommelier, car c'est ce que vous faites le plus souvent.

— Ce que vous dites est injuste, monseigneur. Mais la jeunesse n'a pas de balance pour peser à chacun ce qui lui est dû. La lingère, monseigneur, est une dame vertueuse; elle serait parfaite sans le tort qu'elle se donne, étant vieille et bossue, de croire que tous les hommes veulent l'épouser. Quant au sommelier, c'est un homme jovial; il sait beaucoup; tantôt encore il me contait une belle histoire du temps de votre grand père.

— Celui qui ne valait rien à jeun, mais qui avait d'excellentes reparties après un bon souper?

— Celui-là même; mais, mon Dieu! qui vous a parlé ainsi du bon seigneur?

— Toi-même, à l'instant, Gertrude.

— Il faut que ma langue ait fourché. Je voulais sans doute parler du sommelier, qui est un bon vivant.

— Gertrude, conte-moi ce qu'il te contait tantôt; mais ne garde point ces quatre épingles dans ta bouche : elles te font faire la grimace et empêchent d'entendre ce que tu dis.

— Mon petit seigneur, il faut pourtant bien attacher le col de votre chemisette qui va tout de guingois.

— Laisse-le aller, bonne Gertrude. Les épingles sont l'affaire des filles. Les garçons n'en portent pas. Tu vas me conter l'histoire du sommelier. Mais, dis-moi, est-elle bien vraie?

— Elle l'est. Vous n'en douterez pas quand vous l'aurez entendue, monseigneur.

— Gertrude, à quoi reconnaît-on qu'une histoire est vraie?

— Monseigneur, une histoire est vraie quand on y croit.

— Mais, Gertrude, n'arrive-t-il pas qu'on croie qu'une histoire est vraie quand pourtant elle est fausse?

— Pour cela, monseigneur, il faudrait se tromper, et, si on se trompait, on ne pourrait plus être sûr de rien en ce monde; on ne se ferait l'idée d'aucune chose et l'on aurait la tête comme celle d'un homme ivre. Quelle pensée aviez-vous là, monseigneur?.. Vous n'aviez pas réfléchi. Voici votre ceinture.

— Gertrude, tu me fais bien attendre l'histoire du sommelier.

— Voici exactement ce qu'il me raconta, mon petit seigneur : Une nuit, le comte votre grand-père fut réveillé dans son lit par un bruit étrange. Il lui semblait qu'il tombait de la grêle bien que le ciel fût clair ou qu'on vidait des sacs de haricots dans les escaliers, ce qui n'était pas possible, car personne n'est assez insensé pour vider des sacs de haricots la nuit dans l'escalier d'un château. Ne pouvant se rendormir, votre grand-père mit sa robe de chambre et alla dans la galerie découvrir un peu ce qui se passait. Mais quelle ne fut pas sa surprise de voir au clair de la lune une troupe nombreuse de lutins qui sautaient par le trou de la serrure ou par les fentes des fenêtres avec un bruit de pois secs! Ils étaient magnifiquement vêtus, comme on l'est à la noce. C'en était une, en effet. Ils dansaient de tout leur cœur sur le parquet luisant, tandis qu'un orchestre de grillons leur faisait de la musique. Votre grand-père ne leur fit point de peur et ils l'invitèrent à danser le menuet avec la mariée. Comme il était un vert galant, il accepta de bonne grâce, et c'était un spectacle joyeux que de voir le bon seigneur en bonnet de nuit se démener avec une si petite personne.

CHAPITRE VI

Qui dit comment la duchesse sortit Abeille et Georges à l'ermitage et la rencontre qu'ils y firent d'une affreuse vieille.

Quelques instants après que Gertrude eut fini de conter l'histoire des lutins, la duchesse sortit du château sur son grand alezan, ayant à sa gauche Georges de Blanchelande, qui montait un cheval jayet dont la tête était noire avec une étoile au front, et, à sa droite, Abeille, qui gouvernait avec des rênes roses son cheval à la robe isabelle. Ils allaient entendre la messe à l'ermitage. Des soldats armés de lances leur faisaient escorte et la foule se pressait sur leur passage pour les admirer. Et, en vérité, ils étaient bien beaux tous trois. Sous son voile aux fleurs d'argent et dans son manteau flottant, la

duchesse avait un air de majesté charmante; et les perles dont sa coiffure était brodée jetaient un éclat plein de douceur qui convenait à la figure et à l'âme de cette belle personne. Près d'elle, les cheveux flottants et l'œil vif, Georges avait tout à fait bonne mine. Abeille, qui chevauchait de l'autre côté, laissait voir un visage dont les couleurs tendres et pures étaient pour les yeux une délicieuse caresse; mais rien n'était plus admirable que sa blonde chevelure, qui, ceinte d'un bandeau à trois fleurons d'or, se répandait sur ses épaules comme l'éclatant manteau de sa jeunesse et de sa beauté. Les bonnes gens disaient en la voyant : « Voilà une gentille demoiselle! »

Le maître tailleur, le vieux Jean, prit son petit-fils Pierre dans ses bras pour lui montrer Abeille, et Pierre demanda si elle était vivante ou si elle n'était pas plutôt une image de cire. Il ne concevait pas qu'on pût être si blanche et si mignonne en appartenant à l'espèce dont il était lui-même, le petit Pierre, avec ses bonnes grosses joues hâlées et sa chemisette bise lacée dans le dos d'une rustique manière.

Tandis que la duchesse recevait les hommages avec bienveillance, les deux enfants laissaient voir le contentement de leur orgueil, Georges par sa rougeur, Abeille par ses sourires. C'est pourquoi la duchesse leur dit :

— Ces braves gens nous saluent de bon cœur. Georges, qu'en pensez-vous? Et qu'en pensez-vous, Abeille?

— Qu'ils font bien, répondit Abeille.

— Et que c'est leur devoir, ajouta Georges.

— Et d'où vient que c'est leur devoir? demanda la duchesse.

Voyant qu'ils ne répondaient pas, elle reprit :

— Je vais vous le dire. De père en fils, depuis plus de trois cents ans, les ducs des Clarides défendent, la lance au poing, ces pauvres gens, qui leur doivent de pouvoir moissonner les champs qu'ils ont ensemencés. Depuis plus de trois cents ans toutes les duchesses des Clarides filent la laine pour les pauvres, visitent les malades et tiennent les nouveau-nés sur les fonts du baptême. Voilà pourquoi l'on vous salue, mes enfants.

Georges songea : Il faudra protéger les laboureurs. Et Abeille : Il faudra filer de la laine pour les pauvres.

Et ainsi devisant et songeant, ils cheminaient entre les prairies étoilées de fleurs. Des montagnes bleues dentelaient l'horizon. Georges étendit la main vers l'Orient :

— N'est-ce point, demanda-t-il, un grand bouclier d'acier que je vois là-bas?

— C'est plutôt une agrafe d'argent grande comme la lune, dit Abeille.

— Ce n'est point un bouclier d'acier ni une agrafe d'argent, mes enfants, répondit la duchesse, mais un lac qui brille au soleil. La surface des eaux, qui vous semble de loin unie comme un miroir, est agitée d'innombrables lames. Les bords de ce lac, qui vous apparaissent si nets et comme taillés dans du métal, sont en réalité couverts de roseaux aux aigrettes légères et d'iris dont la fleur est comme un regard humain entre des glaives. Chaque matin, une blanche vapeur revêt le lac, qui, sous le soleil de midi, étincelle comme une armure. Mais il n'en faut point approcher; car il est habité par les Ondines, qui entraînent les passants dans leur manoir de cristal.

A ce moment, ils entendirent la clochette de l'ermitage.

— Descendons, dit la duchesse, et allons à pied à la chapelle. Ce n'est ni sur leur éléphant ni sur leur chameau que les rois mages s'approchèrent de la crèche.

Ils entendirent la messe de l'ermite. Une vieille, hideuse et couverte de haillons, s'était agenouillée au côté de la duchesse, qui, en sortant de l'église, offrit de l'eau bénite à la vieille et dit :

— Prenez, ma mère.

Georges s'étonnait.

— Ne savez-vous donc point, lui dit la duchesse, qu'il faut honorer dans les pauvres les préférés de Jésus-Christ? Une mendiante semblable à celle-ci vous tint avec le bon duc des Rochesnoires sur les fonts du baptême; et votre petite sœur Abeille eut pareillement un pauvre pour parrain.

La vieille, qui avait deviné les sentiments du jeune garçon, se pencha vers lui en ricanant et dit :

— Je vous souhaite, beau prince, de conquérir autant de royaumes que j'en ai perdus. J'ai été reine de l'Ile des Perles et des Montagnes d'Or; j'avais chaque jour quatorze sortes de poissons à ma table, et un négrillon me portait ma queue.

— Et par quel malheur avez-vous perdu vos îles et vos montagnes, bonne femme? demanda la duchesse.

— J'ai mécontenté les Nains, qui m'ont transportée loin de mes États.

— Les Nains ont-ils donc tant de pouvoir? demanda Georges.

— Vivant dans la terre, répondit la vieille, ils connaissent les vertus des pierres, travaillent les métaux et découvrent les sources.

La duchesse :

— Et que fîtes-vous qui les fâcha, la mère?

La vieille :

— Un d'eux vint, par une nuit de décembre, me demander la permission de préparer un grand réveillon dans les cuisines du château, qui, plus vastes qu'une salle capitulaire, étaient meublées de casseroles, poêles, poêlons, chaudrons, coquemars, fours de campagne, grils, sauteuses, lèchefrites, cuisinières, poissonnières, bassines, moules à pâtisserie, cruches de cuivre, hanaps d'or et d'argent et de madre madré, sans compter le tournebroche de fer artistement forgé et la marmite ample et noire suspendue à la crémaillère. Il me promit de ne rien égarer ni endommager. Je lui refusai pourtant ce qu'il me demandait, et il se retira en murmurant d'obscures menaces. La troisième nuit, qui était celle de Noël, le même nain revint dans la chambre où je dormais; il était accompagné d'une infinité d'autres qui, m'arrachant de mon lit, me transportèrent en chemise sur une terre inconnue.

— Voilà, dirent-ils en me quittant, voilà le châtiment des riches qui ne veulent point accorder de part dans leurs trésors au peuple laborieux et doux des Nains, qui travaillent l'or et font jaillir les sources.

Ainsi parla l'édentée vieille femme, et la duchesse, l'ayant réconfortée de paroles et d'argent, reprit avec les deux enfants le chemin du château.

CHAPITRE VII

Qui traite de ce qu'on voit du haut du donjon des Clarides.

A peu de temps de là, Abeille et Georges montèrent un jour, sans qu'on les vît, l'escalier du donjon qui s'élevait au milieu du château des Clarides. Parvenus sur la plate-forme, ils poussèrent de grands cris et battirent des mains.

Leur vue s'étendait sur des vallées et des coteaux coupés en petits carrés bruns ou verts de champs cultivés. Des bois et des montagnes bleuissaient à l'horizon lointain.

— Petite sœur, s'écria Georges, petite sœur, regarde la terre entière!

— Elle est bien grande, dit Abeille.

— Mes professeurs, dit Georges, m'avaient enseigné qu'elle était grande; mais, comme dit Gertrude notre gouvernante, il faut le voir pour le croire.

Ils firent le tour de la plate-forme.

— Vois une chose merveilleuse, petit frère, s'écria Abeille. Le château est situé au milieu de la terre et nous, qui sommes sur le donjon qui est au milieu du château, nous nous trouvons au milieu du monde. Ha! ha! ha!

En effet, l'horizon formait autour des enfants un cercle dont le donjon était le centre.

— Nous sommes au milieu du monde, ha! ha! ha! répéta Georges.

Puis tous deux se mirent à songer.

— Quel malheur que le monde soit si grand! dit Abeille : on peut s'y perdre et y être séparé de ses amis.

Georges haussa les épaules :

— Quel bonheur que le monde soit si grand! on y peut chercher des aventures. Abeille, je veux, quand je serai grand, conquérir ces montagnes qui sont tout au bout de la terre. C'est là que se lève la lune; je la saisirai au passage et je te la donnerai, mon Abeille.

— C'est cela! dit Abeille; tu me la donneras et je la mettrai dans mes cheveux.

Puis ils s'occupèrent à chercher comme sur une carte les endroits qui leur étaient familiers.

— Je me reconnais très bien, dit Abeille (qui ne se reconnaissait point du tout), mais je ne devine pas ce que peuvent être toutes ces petites pierres carrées semées sur le coteau.

— Des maisons! lui répondit Georges; ce sont des maisons. Ne reconnais-tu pas, petite sœur, la capitale du duché des Clarides? C'est pourtant une grande ville : elle a trois rues dont une est carrossable. Nous la traversâmes la semaine passée pour aller à l'ermitage. T'en souvient-il?

— Et ce ruisseau qui serpente?

— C'est la rivière. Vois, là-bas, le vieux pont de pierre.

— Le pont sous lequel nous pêchâmes des écrevisses?

— Celui-là même et qui porte dans une niche la statue de la femme sans tête. Mais on ne la voit pas d'ici parce qu'elle est trop petite.

— Je me la rappelle. Pourquoi n'a-t-elle pas de tête?

— Mais probablement parce qu'elle l'a perdue.

Sans dire si cette explication la contentait, Abeille contemplait l'horizon.

— Petit frère, petit frère, vois-tu ce qui brille du côté des montagnes bleues? C'est le lac!

— C'est le lac!

Ils se rappelèrent alors ce que la duchesse leur avait dit de ces eaux dangereuses et belles où les Ondines avaient leur manoir.

— Allons y! dit Abeille.

Cette résolution bouleversa Georges, qui, ouvrant une grande bouche, s'écria :

— La duchesse nous a défendu de sortir seuls, et comment irions-nous à ce lac qui est au bout du monde?

— Comment nous irons, je ne le sais pas, moi. Mais tu dois le savoir, toi qui es un homme et qui as un maître de grammaire.

Georges, piqué, répondit qu'on pouvait être un homme et même un bel homme sans savoir tous les chemins de ce monde. Abeille prit un petit air dédaigneux qui le fit rougir jusqu'aux oreilles, et elle dit d'un ton sec :

— Je n'ai pas promis, moi, de conquérir les montagnes bleues et de décrocher la lune. Je ne sais pas le chemin des lacs, mais je le trouverai bien, moi!

— Ah! ah! ah! s'écria Georges en s'efforçant de rire.

— Vous riez comme un cornichon, monsieur.

— Abeille, les cornichons ne rient ni ne pleurent.

— S'ils riaient, ils riraient comme vous, monsieur. J'irai seule au lac. Et pendant que je découvrirai les belles eaux qu'habitent les Ondines, vous resterez seul au château, comme une petite fille. Je vous laisserai mon métier et ma poupée. Vous en aurez grand soin, Georges; vous en aurez grand soin.

Georges avait de l'amour-propre. Georges fut sensible à la honte que lui faisait Abeille. La tête basse, très sombre, il s'écria d'une voix sourde :

— Hé bien! nous irons au lac!

CHAPITRE VIII

Où il est dit comment Abeille et Georges s'en allèrent au lac.

Le lendemain, après le dîner de midi, tandis que la duchesse était retirée dans sa chambre, Georges prit Abeille par la main.

— Allons! lui dit-il.

— Où?

— Chut!

Ils descendirent l'escalier et traversèrent les cours. Quand ils eurent passé la poterne, Abeille demanda pour la seconde fois où ils allaient.

— Au lac! répondit résolument Georges.

Demoiselle Abeille ouvrit une grande bouche et resta coite. Aller si loin sans permission, en souliers de satin! Car elle avait des souliers de satin. Était-ce raisonnable?

— Il faut yaller et il n'est pas nécessaire d'être raisonnable.

Telle fut la sublime réponse de Georges à Abeille. Elle lui avait fait honte, et maintenant elle faisait l'étonnée... C'est lui, cette fois, qui la renvoyait dédaigneusement à sa poupée. Les filles poussent aux aventures et s'y dérobent. Fi! le vilain caractère! Qu'elle reste! Il irait seul.

Elle lui prit le bras; il la repoussa. Elle se suspendit au cou de son frère.

— Petit frère! disait-elle en sanglotant, je te suivrai.

Il se laissa toucher par un si beau repentir.

— Viens, dit-il, mais ne passons pas par la ville, car on pourrait nous voir. Il vaut mieux suivre les remparts et gagner la grand'route par le chemin de traverse.

Et ils allèrent en se tenant par la main. Georges expliquait le plan qu'il avait arrêté :

— Nous suivrons, disait-il, la route que nous avons prise pour aller à l'ermitage; nous ne manquerons pas d'apercevoir le lac comme nous l'avons aperçu l'autre fois, et alors nous nous y rendrons à travers champs, en ligne d'abeille.

En ligne d'abeille est une agreste et jolie façon de dire en ligne droite; mais ils se mirent à rire à cause du nom de la jeune fille qui venait bizarrement dans ce propos.

Abeille cueillit des fleurs au bord du fossé : c'étaient des fleurs de mauve, des bouillons blancs, des asters et des chrysanthèmes dont elle fit un bouquet; dans ses petites mains, les fleurs se fanaient à vue d'œil et elles étaient pitoyables à voir quand Abeille passa le vieux pont de pierre. Comme elle ne savait que faire de son bouquet, elle eut l'idée de le jeter à l'eau pour le rafraîchir, mais elle aima mieux le donner à la femme sans tête.

Elle pria Georges de la soulever dans ses bras pour être assez grande, et elle déposa sa brassée de fleurs agrestes entre les mains jointes de la vieille figure de pierre.

Quand elle fut loin, elle détourna la tête et vit une colombe sur l'épaule de la statue.

Ils marchaient depuis quelque temps. Abeille dit :

— J'ai soif.

— Moi aussi, dit Georges. Mais la rivière est loin derrière nous et je ne vois ni ruisseau ni fontaine.

— Le soleil est si ardent qu'il les aura tous bus. Qu'allons-nous faire?

Ainsi ils parlaient et se lamentaient, quand ils virent venir une paysanne qui portait des cerises dans un panier.

— Des cerises! s'écria Georges. Quel malheur que je n'aie pas d'argent pour en acheter!

— J'ai de l'argent, moi, dit Abeille.

Elle tira de sa poche une bourse garnie de cinq pièces d'or et, s'adressant à la paysanne :

— Bonne femme, dit-elle, voulez-vous me donner autant de cerises que ma robe en pourra tenir?

Ce disant, elle soulevait à deux mains le bord de sa jupe. La paysanne y jeta deux ou trois poignées de cerises. Abeille prit d'une seule main sa jupe retroussée, tendit de l'autre une pièce d'or à la femme et dit :

— Est-ce assez, cela?

La paysanne saisit cette pièce d'or qui eût payé largement toutes les cerises du panier avec l'arbre qui les avait portées et le clos où cet arbre était planté. Et la rusée répondit :

— Je n'en demande pas davantage, pour vous obliger, ma petite princesse.

— Alors, reprit Abeille, mettez d'autres cerises dans le chapeau de mon frère et vous aurez une autre pièce d'or.

Ce fut fait. La paysanne continua son chemin en se demandant dans quel bas de laine, au fond de quelle paillasse elle cacherait ses deux pièces d'or. Et les deux enfants suivirent leur route, mangeant les cerises et jetant les noyaux à droite et à gauche. Georges chercha les cerises qui se tenaient deux à deux par la queue, pour en faire des pendants d'oreilles à sa sœur, et il riait de voir ces beaux fruits jumeaux, à la chair vermeille, se balancer sur la joue d'Abeille.

Un caillou arrêta leur marche joyeuse. Il s'était logé dans le soulier d'Abeille, qui se mit à clocher. A chaque saut qu'elle faisait, ses boucles blondes s'agitaient sur ses joues, et elle alla, ainsi clochant, s'asseoir sur le talus de la route. Là, son frère, agenouillé à ses pieds, retira le soulier de satin; il le secoua et un petit caillou blanc en sortit.

Alors, regardant ses pieds, elle dit :

— Petit frère, quand nous retournerons au lac, nous mettrons des bottes.

Le soleil s'inclinait déjà dans le firmament radieux; un souffle de brise caressa les joues et le cou des jeunes voyageurs, qui, rafraîchis et ranimés, poursuivirent hardiment leur voyage. Pour mieux marcher, ils chantaient en se tenant par la main, et ils riaient de voir devant eux s'agiter leurs deux ombres unies.

Ils chantaient :

Mariann' s'en allant au moulin
Pour y faire moudre son grain,
Elle monta sur son âne,
Ma p'tite mam'sell' Marianne!
Elle monta sur son âne Martin
Pour aller au moulin...

Mais Abeille s'arrête; elle s'écrie :

— J'ai perdu mon soulier, mon soulier de satin!

Et cela était comme elle le disait. Le petit soulier, dont les cordons de soie s'étaient relâchés dans la marche, gisait tout poudreux sur la route.

Alors elle regarda derrière elle et, voyant les tours du château des Clarides effacées dans la brume lointaine, elle sentit son cœur se serrer et des larmes lui venir aux yeux.

— Les loups nous mangeront, dit-elle; et notre mère ne nous verra plus, et elle mourra de chagrin.

Mais Georges lui remit son soulier et lui dit :

— Quand la cloche du château sonnera le souper, nous serons de retour aux Clarides. En avant!

Le meunier qui la voit venir
Ne peut s'empêcher de lui dire :
Attachez là votre âne,
Ma petit' mamsell' Marianne,
Attachez là votre âne Martin
Qui vous mène au moulin.

— Le lac! Abeille, vois : le lac, le lac, le lac!

— Oui, Georges, le lac!

Georges cria *hurrah!* et jeta son chapeau en l'air. Abeille avait trop de retenue pour jeter semblablement sa coiffe; mais, ôtant son soulier qui ne tenait guère, elle le lança par-dessus sa tête en signe de réjouissance. Il était là, le lac, au fond de la vallée, dont les pentes circulaires faisaient aux ondes argentées une grande coupe de feuillage et de fleurs. Il était là, tranquille et pur, et l'on voyait un frisson passer sur la verdure encore confuse de ses rives. Mais les deux enfants ne découvraient dans la futaie aucun chemin qui menât à ces belles eaux.

Tandis qu'ils en cherchaient un, ils eurent les mollets mordus par des oies qu'une petite fille, vêtue d'une peau de mouton, suivait avec sa gaule. Georges lui demanda comment elle se nommait.

— Gilberte.

— Hé bien, Gilberte, comment va-t-on au lac?

— On n'y va pas.

— Pourquoi?

— Parce que...

— Mais si on y allait?

— Si on y allait, il y aurait un chemin et on prendrait ce chemin.

Il n'y avait rien à répondre à la gardeuse d'oies.

— Allons, dit Georges, nous trouverons sans doute plus loin un sentier sous bois.

— Nous y cueillerons des noisettes, dit Abeille, et nous les mangerons, car j'ai faim. Il faudra, quand nous retournerons au lac, emporter une valise pleine de choses bonnes à manger.

Georges :

— Nous ferons ce que tu dis, petite sœur; j'approuve à présent l'écuyer Francœur, qui, lorsqu'il partit pour Rome, emporta un jambon pour la faim et une dame-jeanne pour la soif. Mais hâtons-nous, car il me semble que le jour s'avance, quoique je ne sache pas l'heure.

— Les bergères la savent en regardant le soleil, dit Abeille; mais je ne suis pas bergère. Il me semble pourtant que le soleil, qui était sur notre tête quand nous partîmes, est maintenant là-bas, bien loin derrière la ville et le château des Clarides. Il faudrait savoir s'il en est ainsi tous les jours et ce que cela signifie.

Tandis qu'ils observaient ainsi le soleil, un nuage de poussière se leva sur la route, et ils aperçurent des cavaliers qui s'avançaient à bride abattue et dont les armes brillaient. Les enfants eurent grand'peur et s'allèrent cacher dans les fourrés. Ce sont des voleurs ou plutôt des ogres, pensaient-ils. En réalité, c'étaient des gardes que la duchesse des Clarides avait envoyés à la recherche des deux petits aventureux.

Les deux petits aventureux trouvèrent dans le fourré un sentier étroit, qui n'était point un sentier d'amoureux, car on n'y pouvait marcher deux de front en se tenant par la main à la façon des fiancés. Aussi n'y trouvait-on point l'empreinte de pas humains. On y voyait seulement le creux laissé par une infinité de petits pieds fourchus.

— Ce sont des pieds de diablotins, dit Abeille.

— Ou de biches, dit Georges.

La chose n'a point été éclaircie. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le sentier descendait en pente douce jusqu'au bord du lac, qui apparut aux deux enfants dans sa languissante et silencieuse beauté. Des saules arrondissaient sur les bords leur feuillage d'un gris tendre. Des roseaux balançaient sur les eaux leurs glaïves souples et leurs délicats panaches; ils formaient des îles frissonnantes autour desquels les nénuphars étalaient leurs grandes feuilles en cœur et leurs fleurs à la chair blanche. Sur ces îles fleuries, les demoiselles, au corsage d'émeraude ou de saphir et aux ailes de flamme, traçaient d'un vol strident des courbes brusquement brisées.

Et les deux enfants trempaient avec délices leurs pieds brûlants dans le gravier humide où couraient la pesse touffue et la massette aux longs dards. L'acore leur jetait les parfums de son humble tige; autour d'eux le plantin déroulait sa dentelle au bord des eaux dormantes, que l'épilobe étoilai de ses fleurs violettes.

CHAPITRE IX

Où l'on voit ce qu'il en coûte à Georges de Blanchelande pour s'être approché du lac habité par les Ondines.

Abeille s'avança sur le sable entre deux bouquets de saules, et devant elle le petit génie du lieu sauta dans l'eau en laissant à la surface des cercles qui s'agrandirent et s'effacèrent. Ce génie était une petite grenouille verte au ventre blanc. Tout se taisait; un souffle frais passait sur ce lac clair, dont chaque lame avait le pli gracieux d'un sourire.

— Ce lac est joli, dit Abeille; mais mes pieds saignent dans mes petits souliers déchirés et j'ai grand'faim. Je voudrais bien être dans le château.

— Petite sœur, dit Georges, assieds-toi sur l'herbe. Je vais, pour les rafraîchir, envelopper tes pieds dans des feuilles; puis j'irai te chercher à souper. J'ai vu là-haut, proche la route, des ronces toutes noires de mûres. Je t'apporterai dans mon chapeau les plus belles et les plus sucrées. Donne-moi ton mouchoir : j'y mettrai des fraises, car il y a des fraisiers ici près, au bord du sentier, à l'ombre des arbres. Et je remplirai mes poches de noisettes.

Il arrangea au bord du lac, sous un saule, un lit de mousse pour Abeille, et il partit.

Abeille, étendue, les mains jointes, sur son lit de mousse, vit des étoiles s'allumer en tremblant dans le ciel pâle; puis ses yeux se fermèrent à demi; pourtant il lui sembla voir en l'air un petit nain monté sur un corbeau. Ce n'était point une illusion. Ayant tiré les rênes que mordait l'oiseau noir, le nain s'arrêta au-dessus de la jeune fille et fixa sur elle ses yeux ronds; puis il piqua des deux et partit au grand vol. Abeille vit confusément ces choses et s'endormit.

Elle dormait quand Georges revint avec sa cueillette, qu'il déposa près d'elle. Il descendit au bord du lac en attendant qu'elle se réveillât. Le lac dormait sous sa délicate couronne

de feuillage. Une vapeur légère traînait mollement sur ses eaux. Tout à coup la lune se montra entre les branches; aussitôt les ondes furent jonchées d'étincelles.

Georges vit bien que ces lueurs qui éclairaient les eaux n'étaient pas toutes le reflet brisé de la lune, car il remarqua des flammes bleues qui s'avançaient en tournoyant avec des ondulations et des balancements comme si elles dansaient des rondes. Il reconnut bientôt que ces flammes tremblaient sur des fronts blancs, sur des fronts de femmes. En peu de temps de belles têtes couronnées d'algues et de pétoncles, des épaules sur lesquelles se répandaient des chevelures vertes, des poitrines chargées de perles, des voiles, des draperies flottantes s'élevèrent au-dessus des vagues. L'enfant reconnut les Ondines et voulut fuir. Mais déjà des bras pâles et froids l'avaient saisi et il était emporté, malgré ses efforts et ses cris, à travers les eaux, dans des galeries de cristal et de porphyre.

ANATOLE FRANCE.

(*La suite au prochain numéro.*)

LA QUESTION ÉGYPTIENNE

Son histoire

(1876 A 1880)

I

A quel moment précis commence la question égyptienne et quelle en est l'origine?

Il faut remonter à l'année 1876 pour voir se dessiner à l'horizon politique, en des traits à peine visibles à l'œil le mieux exercé, cette question qui occupe aujourd'hui l'attention de toute l'Europe. On était alors à la veille de la guerre de 1877. La Turquie se débattait dans des embarras financiers inextricables et, à ce point de vue, la situation de l'Égypte n'était guère meilleure. Sous le règne d'Ismaïl pacha, ce pays avait fait de rapides progrès. La guerre d'Amérique l'avait d'abord enrichi par le développement extraordinaire qui fut donné à la culture du coton, et, depuis, Ismaïl pacha, encouragé sans doute par les magnifiques résultats obtenus, avait fait défricher une quantité considérable de terres incultes. L'étendue des terres cultivées, a dit M. Cave dans son rapport sur la situation financière de l'Égypte, s'était élevée promptement à 33 1/2 pour 100, et, en 1876 4 805 109 *feddans* payaient l'impôt. Mais il n'est pas de prospérité, si grande qu'elle soit, que des imprudences accumulées n'arrivent à compromettre. Ismaïl se montra prodigue de son bien et des revenus de l'État. Pour combler le vide que ses largesses et le faste de sa cour royale faisaient dans le Trésor, il emprunta de l'argent à l'Europe à des taux élevés. En 1876, nous trouvons l'Égypte écrasée sous le poids des charges que le service des intérêts de la dette faisait peser sur elle. Il s'agissait de faire face à cette situation. Au mois de novembre de cette même année, le khédive conclut un arrangement particulier avec la Banque anglo-française et divers autres établissements de crédit de Paris et de Londres. Aux termes de cet arrangement, toute la dette égyptienne devait être unifiée et consolidée; Ismaïl pacha s'engageait en outre à créer une caisse de la Dette *administrée par des commissaires étrangers, désignés par leurs gouvernements et nommés par le khédive* (décret du 2 mai 1876). Afin de bien préciser le rôle et le caractère de cette commission, le khédive fit publier alors une ordonnance spéciale où il était dit :

« Nous, Khédive d'Égypte, voulant prendre des mesures définitives et opportunes pour obtenir l'unification de diverses dettes de l'État et celle de la *Daïra Sanieh,* ainsi que la réduction des charges excessives résultant de ces dettes, et voulant donner un témoignage solennel de notre ferme intention d'assurer toutes garanties aux intérêts engagés, avons résolu d'instituer une caisse spéciale chargée du service régulier de la dette publique et *de nommer à sa direction des commissaires étrangers, lesquels seront sur notre demande indiqués par les gouvernements respectifs comme fonctionnaires aptes à remplir le poste auquel ils seront nommés par nous en qualité de fonctionnaires égyptiens.* »

Ce fut le commencement de l'ingérence européenne dans les affaires intérieures de l'Égypte.

La France et l'Angleterre furent naturellement appelées à désigner des commissaires spéciaux au choix du khédive. D'autres puissances suivirent cet exemple et la commission se trouva instituée peu de temps après la promulgation du décret dont il s'agit; mais elle ne tarda pas à s'arroger des droits que le khédive ne lui avait point concédés. Quoi qu'il en soit et malgré les efforts de cette commission et la bonne volonté du gouvernement égyptien, qui voulait faire face à ses engagements, la situation empirait toujours. On continuait à pressurer le malheureux *fellah.* Quelques semaines avant le payement du coupon, date fatale! et sous le prétexte de faire rentrer les impôts arriérés, on envoyait dans les provinces des agents spéciaux qui commettaient des exactions et des actes de barbarie. Un des témoins oculaires de ces scènes révoltantes a dit : « Les coups de courbache que les agents du khédive administraient aux pauvres fellahs faisaient couler à la fois le sang et l'or de leurs veines. » La situation, comme on le voit, était devenue intolérable.

L'année 1877 se passa dans ces mortelles angoisses, et en 1878 la situation se compliqua d'un nouvel incident qui prit aussitôt aux yeux des gouvernements étrangers une importance exagérée. Harcelé par ses créanciers et réduit aux abois, le gouvernement égyptien, condamné par les tribunaux judiciaires qu'il avait institués en 1875 à payer des indemnités à des particuliers qui lui avaient intenté des procès, crut devoir suspendre provisoirement l'exécution de ces sentences. Cette mesure donna lieu à des représentations énergiques faites au khédive par les consuls généraux, qui réclamèrent l'exécution immédiate des jugements rendus en faveur de leurs nationaux. Ce fut alors que M. Waddington, qui voulait, disait-il, mettre fin à une situation dangereuse pour l'avenir de l'Égypte, demanda à l'Angleterre de s'entendre avec lui « pour

déterminer les ressources véritables de ce pays et arriver à fixer en connaissance de cause la limite des obligations auxquelles il doit être intéressant au gouvernement égyptien de se dérober. » (Dépêche du 5 février 1878.) Notre ministre des affaires étrangères disait dans cette même dépêche, qu'il adressait à l'ambassadeur de France à Londres :

« Je crois n'avoir pas besoin de revenir une fois de plus avec vous sur l'intérêt supérieur que nous attachons dans toute cette affaire à marcher en constant accord avec le gouvernement anglais. Vous connaissez les considérations qui nous guident. Mais, au point où les choses en sont venues maintenant, nous avons besoin de connaître le plus tôt possible les intentions définitives du cabinet de Londres. Nous avons la conviction que si nos efforts sont unis, ils triompheront aisément de tous les obstacles, pour le plus grand bien de nos nationaux et de l'Égypte elle-même. »

Ainsi M. Waddington préparait le terrain à une entente anglo-française en Égypte. L'Angleterre montrait, il est vrai, quelque répugnance à entrer dans cette voie ; mais M. Waddington la presse de plus en plus vivement à agir avec lui.

Il croyait à l'efficacité de cette entente, et peut-être n'envisageait-il pas sans crainte l'éventualité d'une intervention de l'Angleterre seule en Égypte. On était, en effet, au commencement de l'année 1878, et l'on ne savait pas encore ce qu'il adviendrait de la Turquie après les terribles désastres qu'elle venait de subir. Il était dès lors sage et prudent d'affirmer à l'avance, ce qui était du reste vrai, que nous avions avec l'Angleterre, en Égypte, des intérêts prépondérants et une situation en quelque sorte privilégiée, qui rendaient nécessaire une action commune des deux gouvernements. C'est ce que M. Waddington avait parfaitement compris, et l'on peut dire que l'entente anglo-française en Égypte est son œuvre. Pendant toute la durée de son ministère il a cherché à exclure les autres puissances de cette intervention en ne les associant pas aux démarches qu'il faisait en Égypte de concert avec l'Angleterre. Il ne pouvait d'ailleurs recourir à l'action commune des puissances sans détruire de ses propres mains le projet qu'il avait formé d'une entente spéciale de la France et de l'Angleterre, basée sur les intérêts supérieurs qu'elles avaient en Égypte; et, d'un autre côté, l'exclusion des puissances constituait un danger redoutable qui devait tôt ou tard compromettre le succès de son œuvre. Ce qui prouve, du reste, que M. Waddington a voulu exclure systématiquement les puissances européennes de l'ingérence qu'elles pouvaient exercer en Égypte, c'est l'attitude même qu'il a prise lorsque la France fut invitée à se rendre au congrès de Berlin. Il stipula alors que la question égyptienne, née d'hier, celles des Lieux-Saints et de la Syrie, dix fois séculaires, ne seraient pas soumises aux délibérations du congrès. (Séance de la Chambre des députés du 7 juin 1878.)

Cependant M. Waddington n'avait pas entendu donner d'abord à l'action anglo-française en Égypte un caractère officiel. Le 18 février, dans une importante dépêche qu'il adressait à notre ambassadeur à Londres, il définit en ces termes le caractère que devait avoir cette intervention : « Le rôle des cabinets de Paris et de Londres, disait-il, doit être uniquement de faciliter *par une assistance bénévole, n'engageant à aucun degré leur responsabilité*, la conclusion des transactions équitables entre Ismaïl pacha et les mandataires des intérêts privés. » Cette affirmation était bien téméraire dans la bouche de M. Waddington. En matière d'intervention étrangère, on ne sait jamais où l'on pourra s'arrêter ; car on ne peut jamais prévoir tous les incidents qui peuvent surgir inopinément, et l'on doit tenir compte, en outre, des intérêts et des passions des agents qui, chargés d'exécuter les instructions qui leur sont données par leurs gouvernements, ne s'y conforment pas toujours et les dépassent quelquefois par un zèle immodéré et irréfléchi. On arrive ainsi insensiblement et par la force des choses à des résultats autres que ceux qu'on avait espérés, et l'on est tout étonné de devoir agir alors qu'on s'était juré de ne rien faire. C'est ce qui s'est vu dans la question égyptienne. M. Waddington, en voulant intervenir en Égypte et en cherchant d'abord à donner à son intervention « un caractère officieux », comme il le disait lui-même, avait-il prévu qu'en moins de quinze mois il serait amené à intervenir *officiellement* sur les bords du Nil et à exiger, comme une satisfaction qui était due à la France, la déposition du khédive ? Mais poursuivons notre récit.

II.

Au mois de mars 1878, Ismaïl pacha, allant au-devant du désir des puissances occidentales, avait proposé de nommer une commission d'enquête qui devait être présidée par M. de Lesseps. M. Rivers Wilson était en même temps désigné par le khédive comme vice-président de cette commission. Cette proposition ayant été bien accueillie par la France et l'Angleterre, la commission se réunit au Caire, et, deux mois après, elle présentait un rapport au khédive qui concluait à la cession des biens du vice-roi et de sa famille en faveur des créanciers de l'Égypte, à la renonciation du khédive à son pouvoir absolu, qu'il résignerait entre les mains de ses ministres, ainsi qu'à diverses autres réformes moins importantes. Le khédive accepta avec une parfaite résignation les conclusions du rapport de la commission et chargea Nubar pacha de former un nouveau cabinet. Dans une allocution qu'il prononça à cette occasion, il s'était exprimé ainsi : « Mon pays n'est plus en Afrique, nous faisons partie de l'Europe actuellement, et il est naturel pour nous d'abandonner les errements anciens pour adopter un système conforme à notre état social. » La phrase n'était pas très claire; mais Nubar pacha, qui la lui avait dictée, se réservait de l'interpréter par une série d'actes audacieux qui annulaient complètement le pouvoir du khédive. En un tour de main Nubar avait changé tout l'ancien système et lui avait substitué un système nouveau qui ne tenait ni de la nature du gouvernement absolu, puisque le khédive n'avait plus le droit d'agir, ni de celle du gouvernement constitutionnel, puisque les ministres eux-mêmes n'étaient plus responsables devant aucun pouvoir. C'était l'anarchie érigée en système de gouvernement avec une apparence d'ordre et

de légalité. Pour consolider sa situation et donner une juste satisfaction à l'opinion européenne, Nubar proposa au khédive de faire entrer dans le nouveau cabinet deux ministres, l'un pour les finances, M. Wilson, et l'autre pour les travaux publics, M. de Blignières. De cette manière on supprimait les contrôleurs généraux; mais il était stipulé que dans le cas où le khédive abandonnerait ses ministres européens, le contrôle serait rétabli d'office et fonctionnerait comme par le passé.

Le khédive accepta cette combinaison; mais c'est alors que commencent les difficultés résultant des compétitions qui ne pouvaient manquer de se produire. On a vu que le ministère des finances avait été réservé à M. Rivers Wilson, le commissaire anglais. M. Waddington, prévenu par le télégraphe de ce qui allait se passer au Caire, se préoccupe déjà, non sans raison, de la part qui sera donnée dans le gouvernement au ministre français. Quel est le ministère qu'on lui réserve et quelles en seront les attributions? Si M. Rivers Wilson est nommé ministre des finances du khédive, que sera M. de Blignières? Et M. Waddington ajoute : « Les conditions de l'accord intervenu entre nous et l'Angleterre assurent une part égale aux deux puissances dans les situations par lesquelles doit se manifester leur influence en Égypte (dépêche du 22 octobre 1778). » On lui répond qu'on réserve à M. de Blignières le ministère des travaux publics. M. Waddington ne s'y oppose pas, à la condition de donner au titulaire de ce poste une situation égale à celle du ministre des finances. Mais comment aurait-on pu donner au titulaire du ministère des travaux publics une importance égale à celle que devait avoir un ministre des finances dans un pays comme l'Égypte? Nubar, malgré toute son habileté, n'y arrive pas, et il est forcé de publier la liste du nouveau cabinet sans y comprendre le ministère des finances ni celui des travaux publics. Alors commence une série de négociations entre Paris, Londres et le Caire, où aucun détail ne fut négligé, et c'est ici qu'apparaît la faiblesse du système inauguré en Égypte par l'entente anglo-française.

On finit par s'entendre : les canaux, les irrigations, le chemins de fer et les ports, à l'exception de celui d'Alexandrie, appartiendront à M. de Blignières; mais la direction des phares était laissée au ministère tout entier. Songez donc aux dangers que la marine anglaise aurait courus si d'aventure il eût plu à M. de Blignières de ne plus éclairer les phares! Puis, comment reconnaître tant de prérogatives à M. de Blignières sans que la balance des avantages que les deux puissances devaient tirer de leur intervention en Égypte penchât en faveur des Français! Toutes ces négociations jettent un jour attristant sur les affaires d'Égypte. Puisqu'on se méfiait tant les uns des autres, qu'allait-on donc faire ensemble sur les bords du Nil? Pourquoi cette intervention directe dans les affaires intérieures de l'Égypte, et ne valait-il pas mieux laisser le khédive s'entendre avec ses créanciers, comme vient de le faire en dernier lieu le sultan avec les détenteurs des titres ottomans?

Mais le premier pas dans l'ingérence effective de la France et de l'Angleterre en Égypte était déjà fait et on ne songeait plus désormais qu'à aller de l'avant. Le nouveau ministère constitué, qu'on surnomma « le ministère européen », commença à agir avec une entière indépendance. Il ne prenait conseil que de lui-même. Se croyant le maître absolu des destinées de l'Égypte, il se disposait à adopter les mesures les plus radicales et proclamait tout haut que le khédive, qu'on avait dépouillé de ses biens et de ses prérogatives royales, ne pourrait lui opposer aucune résistance. En effet, Ismaïl avait accordé quelques jours auparavant aux ministres européens le droit de *veto* sur tous les actes du gouvernement égyptien qui auraient pu leur déplaire. Ce n'étaient plus des ministres, mais de véritables dictateurs.

Cependant les esprits sérieux n'envisageaient pas sans inquiétude les changements survenus en Egypte. La soumission apparente du khédive et le silence que les représentants des puissances étrangères avaient gardé jusque-là ne laissaient pas d'inspirer quelques craintes. Ces impressions se manifestent dans les rapports des consuls généraux de France et d'Angleterre à leurs gouvernements. Nous sommes en 1879, et l'agent français au Caire se demande si le cabinet présidé par Nubar pacha parviendra à surmonter les difficultés financières au milieu desquelles il a été chargé du pouvoir. Il croit que si le khédive ne l'aidait pas sincèrement et loyalement dans sa tâche, il succomberait. Ce concours sincère et loyal, on ose le lui demander formellement et on lui laisse entendre que, s'il refusait de le donner, il encourrait de ce chef une très grave responsabilité et sa situation personnelle serait compromise. C'était un premier avertissement qui lui était donné par les puissances occidentales.

A ce moment, le nouveau cabinet égyptien imagina de réduire la dette flottante et les intérêts de la dette consolidée. Ismaïl, croyant trouver dans cette proposition un terrain solide pour résister à l'omnipotence de ses ministres, refusa énergiquement de prêter son concours à cette mesure et déclara que s'il participait au gouvernement, il saurait trouver les ressources nécessaires pour satisfaire à tous ses engagements. Personne n'ajouta foi à ses déclarations et Ismaïl se serait vu forcé d'adhérer finalement au projet de ses ministres si ces derniers n'avaient commis la faute de licencier une grande partie de l'armée et de mettre en demi-solde 2500 officiers sans qu'on leur payât les dix-huit mois d'arriérés qui leur étaient dus.

Ceci se passait en février 1879; ce jour-là, une émeute éclata au Caire; les ministres européens furent insultés et Nubar échappa à la mort par la fuite. Le khédive, sollicité d'intervenir, se rendit sur les lieux, harangua les troupes et parvint à rétablir l'ordre. Le lendemain, Nubar donnait sa démission, et le khédive, après avoir essayé vainement de conserver les ministres européens, qui ne dissimulaient pas leur colère, appela Chérif pacha auprès de lui et le chargea de former un nouveau cabinet.

L'expérience d'un ministère européen omnipotent avait donc avorté; mais on n'eut pas de peine à convaincre les cabinets de Paris et de Londres que si cette expérience n'avait pas réussi, la faute en était au khédive, et que, si on n'arrivait pas à supprimer cet obstacle, aucune réforme ne serait possible en Égypte.

L'idée de déposer le khédive Ismaïl était depuis longtemps bien accueillie à Londres et surtout à Paris, malgré l'opposition de M. Vivian, l'agent britannique, et les réserves faites à ce sujet par notre représentant au Caire. A une situation nouvelle il fallait, disait-on, des hommes nouveaux, et, par une contradiction étrange, les conseils des ministres évincés étaient mieux écoutés que ceux de nos agents politiques en Égypte.

Depuis un an et demi, on avait fait bien du chemin, vaincu bien des difficultés, franchi bien des obstacles. Au congrès de Berlin, aucune objection n'avait été soulevée au sujet de l'intervention anglo-française en Egypte ; les puissances paraissaient résignées à accepter le fait accompli, et rien désormais ne viendrait plus troubler la sérénité de l'accord anglo-français !

Cependant le khédive, ayant commis l'imprudence de rééditer le décret qui suspendait provisoirement l'exécution des sentences rendues contre le gouvernement égyptien, s'attira de la part des consuls étrangers de très vives remontrances. Le consul général d'Allemagne avait pris l'initiative de cette attitude menaçante vis-à-vis du khédive, et son exemple avait été immédiatement suivi par les représentants de l'Autriche, de la Russie et de l'Italie. Il y avait là certainement le symptôme d'une entente entre les quatre puissances du Nord contre l'intervention anglo-française en Egypte. Les cabinets de Paris et de Londres conçurent quelques inquiétudes à cet égard ; mais le prince de Bismarck, qui tenait essentiellement à ce que la France s'engageât de plus en plus dans la question égyptienne, se hâta de rassurer M. Waddington. En effet, à la date du 30 mai 1879, M. de Saint-Vallier, ambassadeur de France à Berlin, écrivait à notre ministre des affaires étrangères une lettre qui mérite d'être citée tout au long.

« M. de Bulow, écrit M. de Saint-Vallier, tient à ce que vous sachiez bien qu'en agissant comme elle vient de le faire en Egypte, l'Allemagne n'a entendu empiéter à aucun degré sur le terrain politique d'une réforme nécessaire à l'Égypte, où s'exerce l'entente anglo-française ; tout son désir est que Paris et Londres continuent à marcher de concert et à faire sentir en commun leur double influence pour obtenir gain de cause dans une question où les soutiennent et les encouragent les vœux et la sympathie de toutes les grandes puissances (*sic*). Le but de la démarche allemande est restreint et limité ; il s'est agi de montrer que le cabinet de Berlin n'abandonnait pas la cause de ses nationaux victimes des désordres financiers de l'Égypte et de prouver au vice-roi qu'il se trompait absolument en interprétant, ainsi qu'il le faisait et que le répétaient certains journaux, le silence de l'Allemagne comme une approbation de sa conduite et un blâme de la politique des deux puissances occidentales. »

Quand on rapproche ce langage de l'attitude hostile que l'Allemagne et les autres grandes puissances ont adoptée dans ces derniers temps à l'égard de la politique de la France et de l'Angleterre en Egypte, on se prend à regretter que les cabinets de Paris et de Londres n'aient pas prévu que leur intervention au Caire soulèverait un jour où l'autre des objections sérieuses de la part des puissances. Cependant ni la France ni l'Angleterre ne pouvaient plus reculer. M. Waddington comprit qu'il fallait agir promptement : il déclara d'abord au khédive que la conduite qu'il avait tenue dans cette circonstance constituait un manque d'égards envers la France, et il lui signifia peu de temps après d'avoir à abdiquer le pouvoir. Et comme le khédive hésitait à obéir à cette sommation, les cabinets de Paris et de Londres eurent recours au sultan, qui ne demandait qu'une occasion pour intervenir en Égypte. Le sultan accorda aussitôt la déposition d'Ismaïl, auquel succéda son fils aîné, le prince Tewfik. On chassait le khédive Ismaïl de l'Égypte ; mais on introduisait l'ennemi dans la place, et cet ennemi, c'est la Turquie.

III.

Ainsi l'intervention anglo-française en Égypte, qui avait commencé en 1878 timidement et sous le couvert des intérêts financiers, s'affirmait au milieu de l'année 1879 d'une manière éclatante. M. Waddington a eu, comme ministre des affaires étrangères, ce rare bonheur de commencer une entreprise difficile et de la mener à bien pendant la durée de son ministère. C'est après avoir obtenu les brillants résultats que nous avons indiqués qu'il s'est retiré du pouvoir. Il léguait à ses successeurs une politique nouvelle. Jusque-là notre influence sur l'Égypte s'était exercée d'une manière indirecte, qui donnait pleine et entière satisfaction à nos intérêts les plus légitimes. La colonie française vivait depuis quarante ans en Égypte heureuse, aimée et respectée, et nos agents diplomatiques exerçaient dans le pays une autorité qui pouvait paraître excessive quelquefois, mais qui était nécessaire et bienfaisante. Une ingérence plus effective et plus directe de la France et de l'Angleterre dans les affaires égyptiennes, ainsi qu'une action constante et permanente de ces deux puissances, qui devait s'étendre à la fois à l'organisation financière de l'Égypte et à son administration intérieure, constituaient un système nouveau qui avait certes ses avantages, mais dont les inconvénients étaient très nombreux.

Mieux dirigé et circonscrit dans de justes limites, ce système aurait peut-être pu donner à l'Égypte une bonne administration financière et améliorer le sort du fellah ; mais, au point de vue purement politique, et c'est le seul dont nous nous occupons ici, ce système n'offrait aucune garantie sérieuse et ne pouvait, par conséquent, aboutir à aucun résultat pratique. Tôt ou tard il se serait effondré. Bien plus on aurait vu l'Europe elle-même accepter les faits accomplis et ne revendiquer aucun de ses droits, et les Égyptiens se montrer jusqu'au bout les hommes les plus humbles et les plus soumis de la terre, que cette vie à deux entre la France et l'Angleterre eût été à la longue insupportable. L'Angleterre avait contracté avec nous en Égypte un mariage forcé qu'elle était disposée à rompre à la première occasion. Que pouvait-on espérer en fin de compte? Un partage éventuel de l'Égypte entre les deux puissances, la haute Égypte avec le canal de Lesseps appartenant aux Anglais et la basse Égypte à la France? Il est évident qu'on ne se serait jamais entendu

pour faire ce partage, et quelqu'un aurait été un jour dupe de l'autre. Nous n'oserions parier, en ce qui nous concerne, que nous aurions évincé les Anglais; mais on aurait pu certainement craindre pour nous un résultat contraire aux espérances que l'on s'était faites à Paris sur les avantages que la France devait retirer de son entente avec l'Angleterre au sujet des affaires d'Égypte.

Un écrivain d'un grand talent, M. Gabriel Charmes, qui a beaucoup écrit sur l'Orient, se trouvant en Égypte en 1878, au moment de la formation du fameux ministère européen qui est le produit direct du système dont notre confrère est un des plus brillants défenseurs, a fait, dans une correspondance qu'il adressait alors au *Journal des Débats*, l'énumération des difficultés et des obstacles dont ce ministère avait à triompher. Le ministère européen, disait-il, a contre lui, outre le khédive :

1° Le vieux parti égyptien, qui vivait des abus;

2° Les Turcs, qui ne peuvent se consoler de l'affaiblissement de leur pouvoir;

3° Les grands propriétaires, que menace la réforme des impôts;

4° Les consuls, qui regrettent leur autorité diminuée (sans en excepter, bien entendu, les consuls de France et d'Angleterre);

5° Les créanciers, à qui on va être obligé d'imposer de grands sacrifices;

6° La cour d'appel d'Alexandrie, qui avait rêvé de jouer en Égypte le rôle du parlement en France sous l'ancien régime;

7° Une grande partie de la colonie européenne, qui avait l'habitude de pêcher en eau trouble et qui ne voit pas sans émotion l'organisation d'un système politique régulier, économe et sévère.

Un peu plus tard, il eût pu ajouter à cette liste déjà assez longue : l'armée égyptienne, le parti national et les grandes puissances coalisées.

Que nous restait-il pour assurer le triomphe du nouveau système? L'alliance avec l'Angleterre et le poids de notre épée, que nous eussions pu jeter dans la balance. Ce sont sans doute de grandes et belles choses et il n'est pas douteux que l'emploi de ces moyens eût été efficace; mais l'on a vu les hésitations de l'Angleterre lorsque M. Gambetta lui a proposé d'intervenir en Égypte, alors que cette intervention énergique, faite en temps utile, aurait pu peut-être avoir les meilleurs résultats. Quelle que soit d'ailleurs l'opinion que l'on ait sur cette délicate matière, on est forcé de reconnaître aujourd'hui qu'on ne pouvait pas faire grand fond sur l'alliance anglaise en Égypte et que, de ce côté-là encore, nous aurions pu éprouver d'amères déceptions.

Les crises successives qui sont survenues au Caire et surtout les dispositions hostiles manifestées à diverses reprises par les puissances contre la politique anglo-française en Égypte auraient dû éclairer les cabinets de Paris et de Londres sur l'étendue des dangers que leur intervention pouvait leur susciter. Malheureusement, les opinions étaient partagées sur ce point. Les uns pensaient que le vif mécontentement qui s'était manifesté, soit en Égypte, soit en Europe, contre la politique des puissances occidentales n'était que passager, tandis que d'autres affirmaient que les émeutes militaires qui se succédaient au Caire à de rares intervalles n'avaient aucune importance sérieuse. Personne enfin ne voulait voir les causes profondes du mal. A chaque nouvelle émeute, on disait qu'il suffirait de quelques marins français et anglais pour réduire à l'obéissance les officiers révoltés; mais les marins n'ont pas débarqué et il est arrivé que, malgré la présence des flottes alliées à Alexandrie, quelques centaines d'Européens, parmi lesquels quatre Français, y ont été impitoyablement massacrés par la populace. C'est un fait grave dont peut dépendre à l'avenir la sécurité de nos nationaux et celle de tous les chrétiens en Orient. Il ne s'agit pas de savoir si le contrôle anglo-français subsistera en Égypte ou s'il sera modifié, si on reviendra à ce qui existait auparavant ou si on persistera à maintenir ce système bâtard dont le principal défaut a été de compromettre les résultats obtenus en Égypte par cinquante années de labeurs incessants. Il s'agit avant tout d'infliger un châtiment sévère aux coupables, quels que soient leur rang et la position qu'ils occupent dans l'administration ou dans l'armée. En donnant ainsi aux musulmans une leçon salutaire, on les forcera désormais à nous respecter. On n'a pas agi autrement en Syrie, à Alep, à Djeddah et à Salonique. Nous avons des devoirs à remplir envers nos nationaux, qui vivaient paisibles et tranquilles en Égypte et qui ont été livrés à la haine et à la vengeance d'une population fanatisée; envers les Européens, qui, sans la politique financière de la France et de l'Angleterre, n'auraient peut-être jamais été exposés aux dangers dont ils se sont vus menacés, et enfin envers les chrétiens eux-mêmes, qui jouissaient en Égypte d'une sécurité et d'une considération que nous leur avons fait perdre. Voilà les maux auxquels il faut remédier promptement, sous peine de perdre toute influence et tout prestige en Orient.

Devant ces grands intérêts en souffrance, que devient l'intérêt des créanciers de l'Égypte, dont on s'est tant occupé dans ces dernières années pour aboutir au résultat que l'on sait? La politique d'un grand pays, quoi qu'on en puisse dire, ne saurait être exclusivement consacrée à la protection des intérêts matériels. Il est pour les nations des obligations morales dont elles ne sauraient s'affranchir sans déchoir du rang qu'elles occupent dans le monde. La France comme l'Angleterre avaient raison en 1878 de répudier pour leur compte la politique qui consiste à tout subordonner au payement des coupons. Qu'ont fait cependant les contrôleurs généraux pendant les quatre années qui viennent de s'écouler? Ont-ils eu d'autres préoccupations que celle d'assurer le service de la dette et n'ont-ils pas tout sacrifié à des considérations financières? Il n'est que temps de revenir à une politique plus saine et plus réconfortante. L'influence de la France en Orient s'est toujours manifestée par l'expansion de ses idées généreuses au dehors, par la noblesse et l'élévation de ses sentiments, par son désintéressement, par la manifestation légitime de sa force et de sa puissance lorsque son honneur était en jeu, par la protection qu'elle assurait à

ses nationaux et aux chrétiens persécutés, et enfin par ses sympathies pour tous les peuples. C'est le patrimoine moral de la nation française, et c'est ce patrimoine qu'il s'agit de conserver. Le gouvernement ne faillira pas à ce devoir.

Le meilleur moyen de recouvrer notre prestige en Orient et de reconquérir la situation que nous occupions en Égypte avant la malheureuse expérience qui vient d'être faite du régime nouveau est de revenir, après les satisfactions que nous aurons obtenues, aux anciennes traditions de notre politique, qui consistent à ne pas menacer les nations dans leur indépendance, à ne point s'immiscer dans leurs affaires intérieures quand aucun intérêt supérieur ne nous le commande, à conquérir leurs sympathies et, au besoin, à leur imposer le respect qui nous est dû. Nous répéterons volontiers ici ce que nous écrivions en 1879 au sujet des affaires égyptiennes : « Les faits, disions-nous, ont déjà démontré, ils démontrent tous les jours l'inanité des moyens employés jusqu'ici pour amener les États mahométans à entrer dans la voie du progrès. Ces États ont une existence qui leur est propre, une civilisation à part et des procédés de gouvernement incompatibles avec l'ordre et la liberté. Ce qui vient de se passer en Égypte devrait détruire à jamais ces illusions généreuses et ramener l'opinion à une appréciation plus juste de ce qui est possible en Orient. Or il est évident que l'ingérence directe des puissances occidentales dans l'administration intérieure de l'Égypte ne peut qu'amener des résultats négatifs et de nouvelles déceptions. Mieux vaudrait assurément revenir au régime des capitulations, abolir tout ce qui a été fait en Égypte depuis quelques années pour l'affaiblir ou pour en faire disparaître la trace, et y fortifier l'autorité de nos consuls au lieu de la diminuer. Ces derniers ont pu, il est vrai, commettre quelquefois des abus ; mais combien plus graves sont les inconvénients qui résultent du nouvel état des choses ! »

H. Ganem.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

M. CAMILLE DOUCET

Secrétaire perpétuel

Rapport sur les concours littéraires

Messieurs,

Trois fois de suite, en moins de trois mois, l'Académie vous a conviés à ces réunions de famille dont votre présence fait pour nous des fêtes ; fêtes mêlées de joie et de tristesse qui, nous trouvant toujours dans le deuil, presque toujours nous y laissent, tant la mort se joue cruellement et sans relâche de nos immortalités éphémères ! Il vous a été donné ainsi d'entendre tour à tour des voix puissantes et diverses s'élever librement sur d'illustres tombes, au plus grand honneur des lettres, dont la science et la philosophie augmentent la gloire en la partageant. Le droit de tout dire n'est subordonné qu'au devoir de bien dire, et les échos de l'Institut sont restés sous le charme de vos impressions d'hier.

Aujourd'hui, messieurs, les chants ont cesse ; mais, pour être plus modeste, notre tâche sans éclat ne sera pas sans douceur. Elle a cela de bon qu'à aucun de nos éloges ne viendra se mêler quelque douloureux souvenir. C'est à l'espérance, c'est à la jeunesse, c'est à la vie que maintenant nous avons affaire, c'est le travail et le talent que va couronner l'Académie.

Moins nombreux que d'habitude, les concours de cette année se sont, en revanche, distingués presque tous par la valeur exceptionnelle des œuvres qui ont pris part à la lutte et qui vont prendre part à la récompense. Au premier rang j'aime à signaler, par les noms honorés de leurs fondateurs, les concours Bordin, Thérouanne et Marcelin Guérin, et surtout le concours plus large institué par M. de Montyon pour les ouvrages utiles aux mœurs.

Je n'oublie pas le concours Gobert ; son importance demande toujours qu'on le proclame en tête de ligne. Il n'a pas démérité, au contraire. Au même mérite, aux mêmes ouvrages sont décernés de nouveau les mêmes prix.

Comme en 1882, comme en 1881, le grand prix Gobert est attribué à l'ensemble des travaux de M. Cheruel sur l'histoire de France pendant la minorité de Louis XIV. Aux quatre volumes de ce bel ouvrage, qui, à la rigueur, pouvait s'arrêter à cette date, leur savant auteur, ainsi que nous nous permettions de le lui conseiller dans notre dernier rapport, en a ajouté un nouveau, digne en tout des premiers et qui en laisse espérer d'autres. L'*Histoire de France sous le ministère de Mazarin* était la suite obligée de l'*Histoire de France sous la minorité de Louis XIV*.

Je louais l'an dernier, à cette place, deux volumes publiés par M. Berthold Zeller, l'un sur *le Connétable de Luynes*, l'autre sur *Richelieu et les ministres de Louis XIII, de* 1621 *à* 1624 ; l'Académie leur avait attribué le second prix Gobert. Elle le leur décerne encore cette année. En agissant ainsi quand elle croit juste de le faire, l'Académie n'use pas seulement de son droit, elle se conforme aux intentions du donateur, elle satisfait au vœu de la donation.

Le moins heureux de tous nos concours, je le dis à regret, a été celui qui jadis excitait le plus, au contraire, l'ardeur des concurrents, celui qui, pour un travail spécial, demandant un grand effort, mériterait peut-être d'autant plus qu'on en recherchât l'honneur, quand l'honneur en est jusqu'ici la principale récompense.

Comme le prix de poésie il y a un an, le prix d'éloquence n'a pu être décerné cette année.

Le sujet proposé par l'Académie était l'*Éloge de Rotrou*. Rendre hommage à l'homme et à l'écrivain nous avait paru simple et facile. Trois ou quatre tragédies survivent à peine dans toute son œuvre à trente autres pièces tombées dans l'oubli et qu'il était bon d'y laisser. *Venceslas* et *Saint-*

Genest au premier rang, *Cosroës* et *Antigone* au second, sont des dates dans l'histoire du théâtre en France, et leur auteur a sa place dans le grand mouvement littéraire du grand siècle. Sa mort héroïque méritait aussi qu'on s'en souvînt plus que de sa vie, et peu de pages semblaient devoir suffire à louer dignement tout ce qu'en lui la postérité veut qu'on loue.

Les concurrents ne l'ont pas compris ; le mot *Éloge* a troublé les uns et indigné les autres, qui ne s'en sont pas cachés. Une étude critique sur la vie et les œuvres de Rotrou leur eût convenu davantage. La critique étant aujourd'hui plus à la mode que l'éloquence, ils souhaiteraient qu'on sacrifiât l'éloquence à la critique. L'Académie, messieurs, ne fonde pas elle-même ses concours ; elle ne peut, en principe, que se renfermer dans les conditions du programme que chacun d'eux lui apporte et qu'elle a le devoir d'appliquer. Ici pourtant, quand le donateur n'est pas mort, quand, institué par le gouvernement et accepté par l'Académie, le prix d'éloquence peut, à la rigueur, être modifié du consentement et avec l'approbation des deux parties contractantes, l'Académie, qui ne s'obstine qu'à tâcher de bien faire, se prêterait volontiers à une réforme utile dont le besoin éclaterait à tous les yeux. Est-ce bien le cas, messieurs, et en sommes-nous arrivés là ? L'éloquence est abandonnée, dit-on : raison de plus peut-être pour qu'ici un dernier asile lui reste ouvert dans son malheur.

Par une généreuse initiative, que je trahis avant le succès, mais que je trahis par reconnaissance et pour en saluer l'espoir, le ministre des Lettres a demandé au parlement de doubler la somme consacrée depuis de longues années au prix d'éloquence et au prix de poésie. Attendons avec confiance le résultat de ce nouvel attrait, et ne nous décourageons pas nous-mêmes, pour ne pas donner aux autres l'exemple du découragement.

A défaut de quelques pages éloquentes qu'elle désirait et qu'elle n'a pas obtenues, l'Académie a distingué une longue et savante étude qu'on croirait composée moins en vue de notre concours que comme une sorte d'introduction au *Théâtre* complet de Rotrou, véritable biographie pleine de documents curieux et que, dans un écrit récent (1), son auteur qualifiait lui-même d'œuvre fort peu académique.

Le prix ne pouvait lui être attribué ; mais, par égard pour des qualités réelles qu'elle n'a pas méconnues, l'Académie a voulu accorder une mention honorable, avec une médaille de mille francs, à ce travail d'érudition dont le manuscrit, enregistré sous le n° 47, portait pour épigraphe ce vers de Rotrou lui-même :

Qui meurt par sa vertu renaît par sa mémoire.

L'auteur ne peut pas dire qu'il ignorait ni même qu'il blâmait les conditions du concours ; loin de les combattre alors, il les avait si bien remplies il y a quatre ans, que l'Académie l'en félicitait spécialement par ma bouche, en lui décernant un prix d'éloquence pour son *Éloge* de Buffon (1).

J'aime à proclamer de nouveau le nom de M Félix Hémon, aujourd'hui professeur de rhétorique au lycée de Brest.

Et maintenant, messieurs, sans changer pour cela son programme, mais sans tenir autrement non plus à ce pauvre mot d'*Éloge* qu'on poursuit plus que de raison, l'Académie propose pour sujet du prochain concours d'éloquence, dont le prix sera décerné par elle en 1884, un *Discours sur la vie et les œuvres d'Agrippa d'Aubigné.*

Lorsque, après tant d'autres, il publiait une savante notice sur *le vigoureux aïeul de Mme de Maintenon,* « on voit, disait notre illustre ami Sainte-Beuve, qu'il ne manquera bientôt plus rien à l'étude du caractère et de l'écrivain ; il en sera, à cet égard, de d'Aubigné comme de Pascal : on aura tout dit sur lui, et pour, et contre, et alentour ; on l'aura embrassé dans tous les sens ».

Tout, en effet, a été dit, ce jour-là, sur *cette forte figure,* et pour, et contre, et alentour, si bien que désormais, au point de vue de la critique littéraire, la matière semble épuisée ; il ne s'agit donc plus pour les concurrents de prendre au berceau l'enfant précoce qui traduisait Platon à l'âge où, d'ordinaire, nous apprenons encore à lire, et de suivre pas à pas, pendant les quatre-vingts années de sa vie ardente et pleine de contrastes, le fier soldat toujours fidèle à son roi comme à son Dieu, le rude historien, le poète bel esprit, l'âpre satirique enfin qu'on put surnommer un jour le Juvénal du XVIe siècle.

Quand le principe même de ce concours est attaqué, quand de savants critiques nous reprochent d'encourager la poésie officielle et l'éloquence académique, puis-je mieux faire que de répondre avec M. Villemain, et en me couvrant de son autorité supérieure, que « des variantes d'anecdotes ne valent pas une page de réflexions judicieuses et précises » et que « le meilleur effet d'un concours est d'obliger les jeunes talents à de nouveaux efforts, à plus de choix dans leurs pensées et d'élégante netteté dans leurs expressions » ? Il demandait alors aux concurrents, et nous le leur demandons encore avec lui, « une composition rapide et attachante, un écrit dont la diction naturelle et bien française atteste d'autant mieux l'étude du sujet et du temps ».

Qu'on appelle cet écrit étude, éloge ou discours : en résumant, en condensant dans un cadre étroit, avec l'élégante netteté que réclamait M. Villemain, tout ce que fut d'Aubigné devant la critique et l'histoire, on arrivera facilement à l'éloquence, qui, avant tout, est l'art de bien dire. L'Académie n'en connaît pas d'autre.

S'il pouvait exister une éloquence académique, on la chercherait à tort dans ces compositions déclamatoires qui voudraient vainement s'en attribuer le privilège ; nous l'aurions trouvée plutôt, messieurs, dans quelques ouvrages qui n'y

(1) *Les transformations du prix d'éloquence à l'Académie française,* par M. Félix Hémon, dans la *Revue* du 8 avril 1882.

(1) Nous avons donné un extrait de cet Éloge dans la *Revue* du 3 août 1878.

prétendaient pas et que, cette année, l'Académie a distingués avec plaisir dans ses différents concours.

Par l'élégance de la forme jointe à l'élévation de la pensée, les lettres échangées pendant le congrès de Vienne entre le roi Louis XVIII et le prince de Talleyrand atteignent parfois à la véritable éloquence.

Tout le monde sait avec quelle habileté, renversant les rôles au nom du droit et de la tradition, M. de Talleyrand parvint alors à replacer au premier rang parmi les nations la France vaincue, opprimée, occupée même encore par les puissances étrangères. Ces souvenirs consolants revivent à chaque page dans une correspondance du plus puissant intérêt. Là, tandis qu'avec son laisser-aller de grand seigneur le prince-ministre mêle aux vues les plus hautes les grâces piquantes de son intarissable esprit, le souverain s'impose à notre admiration par la grandeur de son âme, par sa confiance dans son propre droit comme par son respect du droit des autres.

Si curieuse et si attachante que soit cette correspondance historique, l'Académie ne pouvait en couronner les auteurs, dont la gloire échappe à nos récompenses.

Depuis longues années ces lettres dormaient ensevelies dans les archives de l'État; les y avoir cherchées fut une inspiration heureuse; les en avoir exhumées pour les rendre à la lumière n'est pas un petit mérite. M. Georges Pallain l'a fait en homme habile, en érudit modeste qui se renfermerait volontiers dans son rôle d'éditeur; mais, à tout moment, son utile concours se trahit par des notes savantes, par des éclaircissements précieux qui, servant de traits d'union à des lettres éparses, éclairent à propos le lecteur sur le sens et la portée d'incidents et de sous-entendus mystérieux, parfois difficiles à comprendre, sur les personnes qui occupent la scène au grand jour comme sur les choses qui s'agitent, plus haut ou plus bas, dans les coulisses de la politique.

Très grand en France et très durable, le succès de ce livre n'a pas été moindre ailleurs; en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, partout il a été traduit dès son apparition et goûté partout comme une œuvre pleine d'intérêt et de charme.

Loin de méconnaître le service rendu par les publications de cette importance, l'Académie les encourage volontiers en les consacrant; c'est à ce titre que, par une faveur spéciale, elle décerne une médaille d'or à M. Georges Pallain.

A côté de ce livre, l'Académie en avait distingué un autre, d'un rare mérite aussi et qui, puisé aux mêmes sources, avait de plus ce grand avantage d'être une œuvre neuve et personnelle, grave et instructive comme l'histoire, agréable et attachante comme le roman.

Grâce aux mesures libérales qui, depuis peu, ont ouvert à tous les travailleurs les sacro-saintes archives de l'État, M. Albert Vandal a pu, comme M. Pallain, savourer à son aise ces pages jaunies qui jadis cachaient tant de souvenirs et qui aujourd'hui les révèlent. « Le passé, dit-il, redevient vivant, et des passions refroidies depuis longtemps se ranime pour vous pénétrer. » Le plaisir qui fut le sien, grâce à lui, devient le nôtre; entraînés par lui, nous le suivons dans ses recherches et jouissons de ses découvertes : les faits semblent nouveaux, tant il nous aide à les mieux voir et à les mieux comprendre. Dans les dépêches des ministres et des ambassadeurs, il nous est donné de saisir les causes d'événements qui restaient obscurs, et, selon le mot de Leibniz, nous parvenons à surprendre « le pourquoi du pourquoi ».

Sous ce titre : *Louis XV et Élisabeth de Russie*, M. Albert Vandal a publié l'histoire des relations de la France avec la Russie pendant la première moitié du XVIIIe siècle. Après avoir rappelé les avances amicales faites sous Louis XIII au tsar Michel Romanof, il nous montre Pierre le Grand arrivant tout à coup à Paris sans presque s'y être fait annoncer, et bientôt, dans les affectueux égards qu'il témoigne au jeune roi nous voyons percer de nouveau l'arrière-pensée d'une alliance intime entre deux grandes puissances que, de tous temps, des intérêts pareils semblaient devoir réunir, tandis que la distance même qui les sépare éloignerait naturellement pour elles toute occasion de se heurter et toute raison de se combattre.

Ce n'est pas seulement à l'union des deux peuples, c'est à l'union des deux familles souveraines que Pierre le Grand songeait alors; sa fille, la jeune princesse Élisabeth, souriait de loin à ce rêve qui deux fois faillit se réaliser. Son cœur s'était épris à distance de Louis XV enfant, et, sans l'avoir jamais vu, elle lui garda, même sur le trône et jusqu'à la fin de sa vie, une tendre préférence qu'elle cachait à peine, un véritable amour platonique qui, du reste, ne les gêna ni l'un ni l'autre.

La France comprit trop tard de quel intérêt serait pour elle un accord avec la Russie. L'alliance qui tant de fois lui avait été offerte, elle la rechercha enfin le jour même où la mort de l'impératrice Élisabeth allait livrer son pays, et bientôt le nôtre, aux dangers de la triple alliance.

« La triple alliance a survécu à l'écroulement du vieux monde, et elle se présente, au XIXe siècle, avec les mêmes caractères qu'au XVIIIe », dit l'auteur de ce livre avec un sentiment patriotique attristé. « L'histoire ne se refait pas, mais elle se continue, et l'étude du passé, en jetant la lumière sur des desseins séculaires dont nous voyons se développer l'exécution, explique le présent et révèle parfois le secret de l'avenir. »

M. Albert Vandal est jeune. Je ne le lui reproche pas, au contraire. Sans en avoir les défauts naturels, son style a toutes les qualités de la jeunesse : vif, alerte, brillant et coloré, ferme pourtant et d'une élégante solidité; il ne faiblit jamais et se prête, avec des nuances heureuses, à la peinture des récits divers qui remplissent son livre, l'un des meilleurs de tous nos concours.

L'Académie lui décerne le prix Bordin (2500 francs).

Le prix Marcelin Guérin, qui d'ordinaire n'est que de 5000 francs, s'élevait heureusement cette année à 6000 fr., par suite d'intérêts arriérés. Tant de livres et de bons livres s'en disputaient une part, que, pour les honorer au moins

sans les récompenser suffisamment, l'Académie a dû en couronner six ; à 1000 francs pièce, c'est pour rien !

Ces livres sont :

Un Condottière au XVe *siècle, Rimini*, par M. Charles Yriarte; *Histoire des conspirations royalistes du Midi sous la Révolution*, par M. Ernest Daudet; *les Avocats au Conseil du Roi, Étude sur l'ancien régime judiciaire de la France*, par M. Émile Bos; *Histoire de la Littérature française au* XIXe *siècle*, par M. Frédéric Godefroy ; *la Jeunesse de Fléchier*, par l'abbé Fabre ; *Légendes chrétiennes de la basse Bretagne*, par M. F.-A. Luzel.

Ce n'est pas dans les archives de la France, c'est dans celles de l'Italie que M. Charles Yriarte a puisé à pleines mains pour composer l'étrange et curieux ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *Un Condottiere au* XVe *siècle, Rimini ; Étude sur les lettres et les arts à la cour des Malateste.*

De cette famille qui, pendant trois siècles, tint une place considérable dans les troubles des petites dynasties italiennes et dans leurs rapports avec la cour de Rome, tout souvenir eût depuis longtemps disparu peut-être si quelques vers de Dante n'eussent sauvé sa mémoire en immortalisant son nom. Comme la poésie, la peinture et la musique, ses sœurs, ont le secret de tout embellir. Avec elles nous continuerons à déplorer, de confiance, la tragique aventure de ces deux jeunes amants dont les âmes jumelles continueront aussi à s'étreindre dans un vol sans fin. L'histoire, qui veut toujours reprendre ses droits, nous prouvera vainement que Paolo avait trente-quatre ans, qu'il était marié, père de deux enfants, chef de bande estimé d'ailleurs, c'est-à-dire propre à toutes les choses d'alors, bonnes ou mauvaises. Nous ne la croirons pas.

M. Charles Yriarte n'a rien négligé pour faire connaître avec précision, et dans le plus grand détail, tout ce qui intéresse cette famille. Après leur glorieux chef, le premier seigneur de Rimini, qui vécut cent ans ; après Paolo, qui vivra toujours, il nous montre toute une succession de Malateste, étonnant tour à tour l'Italie par leur puissance et leur luxe, séduisant les artistes et les gens de lettres par le charme de leur goût fin et délicat ; puis, se faisant haïr par leur caractère dur et oppressif et donnant enfin carrière à leurs plus mauvais appétits, jusqu'au jour où les voilà qui s'éteignent abandonnés, méprisés et haïs de tous, dans la honte et dans l'indigence.

Les monuments qu'ils ont créés, les lieux qu'ils ont habités, les médailles qui rappellent leurs traits, les sculptures qui consacrent leur souvenir sont reproduits avec profusion dans ce beau livre un peu confus, mais dont l'importance est complétée par une collection précieuse de pièces justificatives d'une grande valeur historique.

Encore un livre d'histoire que son auteur a composé sur des documents authentiques empruntés aux archives nationales et locales, aux traditions conservées dans les familles de ceux qui, acteurs ou victimes, prirent part aux événements qu'il raconte.

Sous ce titre : *Histoire des conspirateurs royalistes du Midi sous la Révolution*, M. Ernest Daudet nous retrace en détail, avec une scrupuleuse exactitude, les événements tragiques qui s'accomplirent dans les Cévennes pendant la première Révolution ; nous faisant assister, coup sur coup, au rassemblement du camp de Jalès, à l'échauffourée du comte de Saillans, aux tentatives de révolte du notaire Charrier. Un pays sauvage, une race passionnée, des haines de religion irréconciliables, des conflits politiques incessants et de profondes rivalités sociales, tout se réunit pour donner à ce livre d'histoire une saveur de roman qui le remplit du plus dramatique intérêt.

En intitulant son livre : *les Avocats au Conseil du Roi, étude sur l'ancien régime judiciaire de la France*, M. Émile Bos commence peut-être par où il devrait finir. C'est l'ancien régime judiciaire de la France tout entier qu'il a étudié, et l'histoire des avocats au Conseil du Roi ne se mêle qu'incidemment à ses recherches savantes, comme un épisode familier de ce beau travail, accompli avec autant de sagacité que de soin.

Les juridictions féodales ramenées à l'autorité royale par droit d'appel ; les jugements d'appel disputés entre le Conseil du Roi et les parlements ; les efforts persévérants de la royauté pour fonder en France l'unité de justice et l'unité de pouvoir, tout ce grand labeur national est ici observé de près et nettement mis en lumière par un homme du métier, qui vit pour ainsi dire dans l'intimité de nos anciens corps judiciaires et qui démontre, avec une rare sûreté de main, les ressorts compliqués de ces vieilles et fortes machines.

C'est par là surtout, et aussi par la clarté de la composition comme par la correction et le mouvement du style, que ce livre rentrait dans les conditions de notre concours.

Ouvrez-le sans crainte et, parmi les curiosités historiques et littéraires que M. Bos a découvertes, vous lirez avec intérêt, avec plaisir, des lettres d'affaires écrites par le grand Corneille, un mémoire de Mirabeau, des pièces relatives aux procès de Beaumarchais, et des détails assez inattendus sur les prétentions nobiliaires... de Danton !

M. l'abbé Fabre publiait, il y a quelques années, un volume contenant des lettres inédites de Fléchier adressées à Mme Deshoulières et à sa fille.

C'est un ouvrage plus important, un ouvrage en deux volumes, qu'il vient de publier aujourd'hui sur la jeunesse du futur évêque de Nîmes ; étude attentive, non seulement de l'existence facile du brillant abbé et des écrits légers qu'il composait alors, mais du monde charmant et frivole au milieu duquel il vivait, de cette société polie, élégante et précieuse qui s'est épanouie à l'aurore du grand règne. L'Académie a trouvé là un curieux mélange d'études historiques et de critiques littéraires, un travail intelligent, bien ordonné, soigneusement fait, avec l'impartialité d'un esprit très ouvert et en pleine possession de son sujet.

Plusieurs fois déjà, l'Académie a encouragé les persévérants efforts de M. Frédéric Godefroy, qu'elle connaît et apprécie comme un érudit sagace, comme un travailleur ardent et infatigable. A ses premières études sur l'histoire littéraire des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, le savant auteur du

Dictionnaire de l'ancienne langue française vient d'ajouter quatre volumes qui contiennent le tableau de notre littérature, en prose et en vers, depuis le commencement du XIXe siècle.

Par la multiplicité de ses citations, cet ouvrage ressemble quelque peu à une anthologie; mais l'auteur y a joint des notices biographiques et littéraires, des analyses détaillées et des appréciations judicieuses qui lui ont mérité un nouveau témoignage d'intérêt et d'encouragement.

Né en Bretagne, M. Luzel s'est dévoué à l'étude de son pays natal, de ses anciennes coutumes, de ses chants rustiques et de ses légendes héréditaires. « J'allais, dit-il, de commune en commune, cherchant, m'informant partout;... souvent aussi je faisais venir à Plouaret, où j'avais établi mon quartier général, les conteurs et chanteurs émérites qui m'étaient signalés à plusieurs lieues à la ronde. Je leur demandais de me débiter leurs contes ou de chanter leurs chansons en breton et, comme ils en avaient l'habitude, au foyer des veillées d'hiver. Un crayon à la main, je reproduisais les chants et les récits, séance tenante, littéralement pour les chants, aussi exactement qu'il m'était possible pour les contes. »

Remercions M. Luzel d'avoir sauvé de l'oubli ces derniers vestiges d'une littérature naïve, curieuse et originale.

Le prix Thérouanne n'a pas été moins brillamment disputé que le prix Marcelin Guérin, et, cette fois encore, pour être juste, l'Académie a dû partager entre trois ouvrages la récompense que vingt candidats sérieux avaient pu se flatter d'obtenir.

L'*Histoire de Philippe II*, par M. Henri Forneron, a tout droit d'être nommée en première ligne. C'est l'histoire du monde civilisé à une époque où l'Espagne, pour bien peu de temps il est vrai, était encore la plus puissante des grandes nations, ayant à ce titre la main dans les affaires intérieures de presque tous les autres États. Grâce à des recherches habiles et à d'heureuses découvertes, M. Forneron a pu dissiper les dernières ténèbres de ces temps obscurs et rectifier des erreurs que la légende avait imposées à l'histoire.

A côté de ces rectifications utiles, qui ne sont ni le seul ni même le principal mérite du livre de M. Forneron, on y trouve une peinture exacte et à peu près complète de la situation de l'Espagne pendant le XVIe siècle, avec l'indication des causes qui, au milieu d'une grandeur plus apparente que réelle, préparaient déjà sa ruine et la rendaient inévitable. L'étrange et terrible figure de Philippe II en ressort, d'un bout à l'autre, avec une effrayante vérité. Au commencement de notre XIXe siècle, une certaine réaction a voulu, en Espagne, réhabiliter ce roi et ce règne. Le livre de M. Forneron ne laisse plus de place qu'à la justice.

L'Académie lui décerne la première moitié du prix fondé par M. Thérouanne (2000 francs).

Le surplus est attribué, par portions égales :

1° A une grande étude historique que, sous le titre d'*Introduction à la publication des lettres de Catherine de Médicis*, M. le comte Hector de La Ferrière a placée en tête de la correspondance de cette princesse, correspondance publiée par l'Imprimerie nationale sur la proposition de la section d'histoire et de philosophie du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes;

2° A un ouvrage de M. le comte de Luçay sur les *Origines du pouvoir ministériel en France*, avec ce sous-titre : *les Secrétaires d'État depuis leur institution jusqu'à la mort de Louis XV*.

Ce dernier livre est une savante monographie de l'administration française, écrite simplement, mais avec beaucoup de goût et de correction. On y voit par quels degrés les clercs notaires du roi, appelés successivement clercs du secret, puis secrétaires des finances et enfin, depuis le XVIe siècle, secrétaires d'État, sont arrivés peu à peu, du rôle de simples intermédiaires des volontés royales, à celui de directeurs absolus des grands services publics. Entravé souvent dans ses progrès, tantôt par le caractère du monarque, tantôt par l'omnipotence jalouse d'un premier ministre, le pouvoir ministériel ne parvint qu'avec beaucoup de peine à triompher enfin de résistances intéressées dont ce livre révèle en détail les longs efforts et les curieuses vicissitudes.

D'une toute autre nature est l'intérêt très réel qui s'attache au travail de M. le comte de La Ferrière. Son *Introduction* n'est rien moins qu'une étude critique, historique et biographique, incomplète il est vrai, mais qui déjà conduit le lecteur jusqu'au moment où Catherine de Médicis se trouve en possession presque entière de l'autorité souveraine. M. de La Ferrière ne la suit pas dans cette seconde phase de son existence, répugnant peut-être à nous montrer sous un nouveau jour la femme dont il semblait avoir pris à tâche d'atténuer les torts lorsque ces torts n'étaient pas encore des crimes.

La série de lettres publiées dans ce premier volume ne va pas au delà de l'année 1563, vingt-cinq ans avant la mort de Catherine de Médicis. Souhaitons que les séries suivantes soient accompagnées à leur tour d'introductions semblables à celle que l'Académie couronne aujourd'hui comme une œuvre vraiment distinguée qui, par un récit rapide, élégant et judicieux, jette sur l'ensemble des faits une grande et vive lumière.

« Avez-vous lu *Barruch?* » disait un jour La Fontaine aux amis qu'il rencontrait dans la rue.

« Avez-vous lu *Philostrate l'Ancien?* » serais-je tenté de vous dire à mon tour.

Notre confrère et ami M. Renan, qui sait tout et qui a lu Barruch, a lu aussi Philostrate l'Ancien, et son neveu Philostrate le jeune, deux rhéteurs grecs qui brillaient à Rome, l'un au commencement, l'autre à la fin du IIIe siècle.

Sur son rapport, l'Académie a décerné le prix Langlois à M. Bougot, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, pour sa traduction d'un des meilleurs ouvrages de Philostrate l'Ancien : *Galerie antique*.

C'est la description d'une collection de tableaux qui auraient plus ou moins existé à Naples et que l'auteur explique à un enfant. Œuvre de déclamation plus que de critique d'art, ce livre a quelque chose du caractère peu sérieux des

autres ouvrages de l'auteur, faits presque tous pour amuser une cour superficielle d'impératrices syriennes. Mais, tel qu'il est, il offre un intérêt véritable.

La traduction de M. Bougot est excellente. Elle a, en outre, le mérite de contenir un ample commentaire où les descriptions de l'auteur grec sont éclairées par les monuments figurés de l'antiquité qui sont venus jusqu'à nous et surtout par les peintures récemment découvertes à Rome.

Le beau livre de M. Bougot sera lu avec plaisir et avec fruit par tous ceux qui aiment les arts et que leur histoire intéresse.

Entre le concours Langlois, qui vient de nous entraîner un peu loin en arrière, dans l'antiquité gréco-romaine, et le concours Montyon, qui nous ramènera bientôt à des œuvres plus modernes et plus françaises, les ouvrages de philologie présentés au concours *Archon-Desperouses* demandent à nous arrêter un moment, à moitié chemin.

La commission chargée de leur examen avait distingué avec estime deux intéressants volumes intitulés :

1° *Essai sur le patois normand du Bessin,* par M. C. Soret;

2° *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon,* par M. A. Luchaire.

Ces savants travaux consacrés à l'étude de deux patois méritaient d'être remarqués; mais, par leurs sujets mêmes, ils s'éloignaient trop des conditions régulières de ce concours pour qu'une récompense leur pût être accordée.

Il en est autrement de trois publications importantes, entre lesquelles, dans des proportions inégales, l'Académie a partagé la somme de 4000 francs, montant du prix fondé par M. Archon-Desperouses.

En première ligne, elle place une série d'ouvrages de littérature et d'histoire publiés par la Société des anciens textes français et contenant, entre autres, les *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps,* le *Mistère du Viel Testament,* la *Chanson d'Aiol* et la *Chanson de saint Gilles,* qui en est le complément naturel; puis, le *Débat des Hérauts d'armes,* curieux dialogue entre un Français et un Anglais, composé au XVe siècle pour mettre en relief, non sans une certaine partialité qui s'explique, la supériorité de la France sur le plus puissant de ses voisins; le saint voyage de *Jhérusalem, du seigneur d'Anglure,* en 1395, et la *Chronique de l'Abbaye du Mont Saint-Michel,* qui nous montre, au XIVe et au XVe siècle, les moines et les hommes d'armes volontairement emprisonnés dans cette puissante forteresse, au milieu des flots, et défendant seuls la nationalité française pendant trente-trois années que dura la domination anglaise en Normandie.

Ce précieux recueil a paru digne à tous égards d'un intérêt tout particulier, intérêt que, par elle-même et par ses constants efforts, la Société des anciens textes français mérite toujours et qui plus que jamais lui est dû quand la mort si malheureuse de son jeunes, savant et généreux collaborateur M. le baron James de Rothschild vient de lui porter un coup doublement cruel.

L'Académie lui accorde, à titre de récompense et d'encouragement, une somme de deux mille francs.

Les deux mille francs de surplus sont partagés par moitié (mille francs chaque) entre deux publications de même nature et d'un égal intérêt.

1° *Édition nouvelle de la correspondance de l'abbé F. Galiani,* l'un des plus brillants esprits de son temps, avec des femmes distinguées et des écrivains célèbres du XVIIIe siècle.

Entièrement rétablie d'après les textes originaux et augmentée d'un grand nombre de lettres inédites, cette savante édition contient une curieuse étude sur la vie et les œuvres de Galiani par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, étude virile, dont la forme se distingue en même temps par beaucoup d'élégance et de délicatesse.

2° *Collection des lettres du* XVIIe *et du* XVIIIe *siècle,* revues sur les éditions originales, accompagnées de préfaces, avertissements, index, notices biographiques et jugements littéraires, par M. Eugène Asse. Le nom de leur auteur en garantissait d'avance le mérite, M. Eugène Asse ayant, mieux que personne, étudié en érudit les épistoliers et surtout les épistolières de deux grands siècles.

Je vous l'ai déjà dit, messieurs, parmi les remarquables concours de cette année, le concours Montyon a mérité encore qu'on le remarquât en première ligne.

Cent trente-huit ouvrages y avaient été présentés, et l'Académie avait commencé par en réserver une vingtaine. Elle en couronne huit, huit seulement, pour tâcher d'être plus juste en faisant une part plus grande aux plus dignes.

Cinq prix de deux mille cinq cents francs chaque sont décernés aux cinq ouvrages suivants :

De la Certitude morale, par M. Ollé-Laprune;

L'Instruction publique et la Révolution, par M. Albert Duruy;

Le Péril national, par M. Raoul Frary;

Le Marquis de Grignan, par M. Frédéric Masson;

Et *le Crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut,* par M. Anatole France.

Deux prix, de deux mille francs chaque, sont décernés à

La Terre Sainte, par M. Victor Guérin;

Petites Misères, par M. H. Lafontaine.

Enfin, un prix de quinze cents francs est attribué à un volume de vers intitulé *la Jeunesse pensive,* par M. Auguste Dorchain.

L'Académie voudrait pouvoir se montrer plus généreuse envers la poésie. En l'absence d'un prix spécial, elle aime à lui faire au moins une petite part dans ce concours institué pour les ouvrages utiles aux mœurs. Tout ce qui élève l'esprit est utile aux mœurs, et M. Dorchain a pu y prétendre en composant ces vers dont l'inspiration ne manque ni d'ampleur ni d'éclat. Ce qu'il décrit, c'est la lutte des sens avec l'idéal, les luttes de la pensée avec les tentations vulgaires, les troubles de l'âme vierge, les honnêtes scrupules et la résistance aux amours frivoles.

Tout n'est pas d'égale force dans ce petit volume ; mais deux belles pièces, telles que *Éros enchaîné* et surtout *les Étoiles éteintes,* suffisent pour qu'on puisse juger le poète et pour qu'un encouragement lui soit dû.

En tête des cinq ouvrages qu'elle a réservés particulièrement, l'Académie a placé le beau livre de M. Ollé-Laprune : *De la Certitude morale.*

Dans cette œuvre, pleine d'âme et de talent, on trouve, avec beaucoup de science et avec un rare mérite de style, une probité morale et intellectuelle qui en fait le charme et qui, d'avance, semblait la désigner comme rentrant au plus haut degré dans le programme de ce concours.

L'auteur expose à son point de vue les raisons que tout homme qui réfléchit et qui sent doit avoir, selon lui, de croire à ces quatre vérités fondamentales, principes et substance du spiritualisme philosophique et religieux : la *Liberté*, la *Loi du devoir*, la *Vie future*, *Dieu*. Il distingue avec soin ce qu'il appelle la *certitude morale* de la *certitude rationnelle*, comme il distingue deux ordres de vérités qui correspondent à ces deux espèces de certitude : les *Vérités morales* et les *Vérités positives*.

L'originalité de ce livre est de définir avec précision la nature de la certitude morale et d'en rechercher les conditions dans la conscience.

S'appuyant sur des témoignages de Pascal, de Kant, de Maine de Biran et même de M. Cournot, M. Ollé-Laprune cherche à établir qu'il y a un *élément moral*, un *élément de liberté* dans toute conviction métaphysique, et que, tandis que dans l'ordre des mathématiques et des sciences, la vérité s'impose à nous, même si nous voulons y résister, ici, dans l'ordre des convictions morales, il faut consentir à la vérité; il y a une préparation spéciale du cœur et un acte de liberté dont rien ne dispense; il y a un développement de la vie intérieure, une culture obligatoire de la conscience qui constitue une part de mérite et qui établit la responsabilité de chacun de nous dans cet ordre de convictions.

L'erreur, selon lui, peut avoir des causes morales, non moins que des causes intellectuelles: l'obstacle qui empêche la vérité d'être reconnue peut être un obstacle moral non moins qu'un obstacle intellectuel, et cela non seulement dans le cas d'une mauvaise foi expresse, mais aussi par une défaillance quelconque ou par n'importe quelle disposition vicieuse de la volonté. L'erreur peut donc être coupable pour peu qu'elle soit volontaire, et coupable dans la mesure même où la volonté a contribué à la causer.

Qu'auraît dit Malebranche, qu'auraient dit nos ancêtres du XVIIe siècle, eux pour qui la Raison était quelque chose d'absolu, qui s'impose? En leur nom, comme au nom de la Raison elle-même, des réserves ont été faites dans ce sens et j'ai reçu le mandat de les renouveler ici. D'un autre côté, en laissant à M. Ollé-Laprune toute la responsabilité qui lui appartient, l'Académie a vu et couronné dans son nouvel ouvrage un livre sincère et persuasif, d'une haute portée philosophique, une savante étude qui se distingue à la fois par la solidité du fond comme par l'élégante correction de la forme.

« En publiant son ouvrage sur l'*Instruction publique pendant la Révolution*, M. Albert Duruy a rendu un véritable service à la science de la pédagogie. C'est un livre très savant, très instructif, rempli d'idées justes et écrit dans une très bonne langue, sobre et virile. »

Cette phrase n'est pas de moi, messieurs; prononcée devant l'Académie par un de nos plus illustres confrères, elle obtint l'assentiment de tous et entraîna tous les suffrages, qui ne demandaient qu'à se laisser faire. Heureux de la reproduire aujourd'hui devant vous, je me défends ainsi moi-même contre le soupçon d'une partialité légitime que j'éprouverais volontiers pour un jeune et vaillant écrivain qui porte fièrement, sans défaillir, un nom cher à l'Université, doublement cher à l'Institut.

Plus impartial que moi, M. Albert Duruy a recueilli avec autant de patience que d'exactitude, dans nos Archives nationales, un grand nombre de documents inédits, de nature très diverse, et, dans son livre, il les expose avec la loyauté d'un historien sincère qui, ne voulant flatter aucun parti et protestant d'avance contre tout reproche d'hostilité systématique, ne recherche et ne dit que la vérité.

S'il reconnaît, d'une part, que, dans les cinq cent soixante-deux collèges et les vingt et une universités qui déjà existaient avant la Révolution, l'enseignement était insuffisant, étroit, arriéré, et que les sciences n'y avaient pas leur part, il démontre en même temps combien injustes et passionnées sont les accusations sous lesquelles devait succomber, de nos jours, cette ancienne organisation des études qui aura produit, en fin de compte, deux des plus grands siècles dont, pour l'honneur des lettres, la France ait droit d'être fière.

Après avoir analysé les grands projets de Mirabeau et de Talleyrand, de Condorcet et de Lakanal, de Romme même et de Lepelletier de Saint-Fargeau, l'auteur retrace les efforts qu'a faits la Convention pour organiser l'instruction publique. Il ne dissimule pas les fautes commises dans une série d'expériences qui n'ont pas toujours réussi; mais, avec une entière bonne foi, il reconnaît que la Convention a été souvent détournée de son œuvre et entravée dans sa marche progressive par les plus redoutables périls et les plus grandes responsabilités.

Si M. Albert Duruy se montre plus sévère pour le Directoire que pour la Convention, c'est la logique des faits qui l'y pousse. Un gouvernement mal pondéré, qui oscillait entre la violence et la faiblesse, avait amené, sans le vouloir, mais sans pouvoir l'empêcher, un abaissement progressif des études contre lequel vint heureusement réagir le glorieux fondateur de l'Université.

Ce livre n'est pas seulement une œuvre d'érudition et de pédagogie; sa valeur littéraire égale sa valeur historique. A tout propos, et dès son premier chapitre intitulé : « Avant 1789 »; plus loin, dans celui qu'il consacre aux « Écoles primaires sous le Directoire », et enfin dans un tableau saisissant des « Fêtes nationales sous tous les régimes de la Révolution », sans qu'il perde jamais son sujet de vue, le jeune auteur s'arrête à chaque pas pour jeter avec nous, en passant, un regard curieux sur tout ce qui touche aux lettres et aux arts, à l'histoire et à la philosophie, aux caprices même du goût et de la mode, à tous les jeux d'alors, parfois sanglants.

Agréable autant qu'instructif et non moins remarquable par la hauteur des vues que par l'équité des jugements, ce

livre est l'œuvre honnête et distinguée d'un érudit, d'un penseur et d'un écrivain.

On a dit que le patriotisme était une des formes les plus vivantes et les plus pratiques de la morale. M. Raoul Frary ne s'est donc pas trompé de porte en présentant au concours des ouvrages utiles aux mœurs un livre que le patriotisme lui a seul inspiré et qu'il a publié sous ce titre: *le Péril national.*

Si dans ce livre on trouve quelques allusions aux malheurs de la France et aux victoires de ses ennemis, il ne faut pas s'y arrêter. Le péril national n'est pas là. Il est chez nous, en nous, et dans l'affaiblissement de toutes nos virilités. Quand les économistes s'effrayent de la dépopulation de la France, il faut savoir gré à celui qui signale ce danger comme un péril national; il faut l'en louer et l'en remercier, sans peut-être s'en rapporter entièrement, pour guérir le mal, aux remèdes que sa conclusion propose.

Autrefois il semblait difficile de dire la vérité aux rois; la dire aux peuples est aujourd'hui moins facile encore. M. Raoul Frary le fait avec autant de courage que de talent, dans un langage élégant et ferme, sans flatter ceux-ci, sans provoquer ceux-là, sans manquer jamais de bon sens, de fermeté ni de mesure. Rien n'est plus utile aux mœurs que de réveiller les cœurs en relevant les âmes, et ce serait pousser la préoccupation politique jusqu'à la faiblesse, la prudence jusqu'à l'injustice, que d'hésiter, en pareil cas, à honorer un livre utile, solide et substantiel, à qui, je le répète, on ne peut reprocher qu'un louable excès de patriotisme.

Il est bon de respirer un peu après s'être élevé ainsi au plus haut de la morale, à la suite des trois écrivains dont je viens d'indiquer les œuvres, en les esquissant à peine.

Un charmant volume d'histoire intime et un roman des plus aimables vont nous procurer ce plaisir et ce repos. Nous ne descendrons pas pour cela, les deux livres dont je vais parler ayant été placés par l'Académie, comme les trois autres, au premier rang dans ce concours.

Nous ne savions presque rien du petit marquis de Grignan, si ce n'est qu'il avait été l'honneur et la joie de son orgueilleuse famille, l'amour surtout de son incomparable grand'mère,

> Sévigné, de qui les attraits
> Servaient aux Grâces de modèle!

Dans le livre très piquant et très savant que M. Frédéric Masson a publié sous ce titre : *le Marquis de Grignan,* on suit avec intérêt ce fier jeune homme depuis le jour de sa naissance jusqu'à celui de sa mort, trop voisins l'un de l'autre. Présenté hier à la cour, le voilà qui part pour sa première campagne; à quel prix! L'auteur nous fait pénétrer alors dans le mystère de ce qu'était trop souvent l'éclat factice des grands seigneurs de ce temps, étalant devant nous les souffrances, les embarras, la détresse secrète d'une famille noble, ruinée par l'orgueil au service du roi et réduite, pour redorer son blason, à subir, à rechercher même une mésalliance avec quelque fille de traitant.

Ce n'est pas là l'histoire de toute une époque et de toute une race, c'est, en particulier, la splendeur et la décadence d'une grande maison, avec le développement des causes morales qui l'amènent, le luxe, la vanité, le désir de paraître, de grands besoins, mais aussi de grands devoirs.

Il y avait alors, malgré tout, et comme une compensation à ces misères, un sentiment supérieur qui rachetait bien des fautes et bien des faiblesses : l'honneur!

Dans sa préface, M. Frédéric Masson fait, en quelques pages qu'il faut lire et que je voudrais pouvoir citer entièrement, l'historique de ce sentiment si français.

« L'honneur a été le dieu de la noblesse française. Le jour où Montesquieu se mit à en raisonner, l'honneur agonisait et cette société est morte. »

Rassurons-nous, messieurs, la France, elle, ne meurt jamais et l'honneur y revit toujours!

Le crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut.

Voilà un titre effrayant et des mots bien surpris, j'espère, de se trouver ainsi rapprochés. L'Institut n'en voudra pas à M. Anatole France d'avoir fait commettre à l'un de ses membres le plus honnête et le plus innocent de tous les crimes.

Sylvestre Bonnard nous a rappelé plus d'un de nos meilleurs confrères, les plus vénérés, et chacun de nous voudrait qu'on pût le reconnaître dans ce grand coupable qui s'avise, un beau matin, d'enlever une jeune fille; oui, vraiment! Mais cette jeune fille, cette pauvre orpheline dont jadis il avait aimé la mère, il n'y a que ce moyen de l'arracher à la tyrannie d'une méchante femme qui la détient et qui l'opprime. Sylvestre Bonnard l'enlève donc et, pour la marier avec un jeune savant de ses amis, il vend ce qu'il a de plus cher au monde : ses livres!

La naïveté du savant, l'ingénuité de son âme et sa bonté que rien ne déroute à travers les embûches qui ne cessent de l'entourer sont peintes d'une façon charmante. Le récit est vif et l'intérêt soutenu. Si parfois le style tombe un peu dans la préciosité, sa facture, en général, est plutôt bonne, élégante et correcte.

L'Académie a voulu honorer par une récompense exceptionnelle une œuvre délicate et distinguée; exceptionnelle aussi peut-être.

Chargé, à diverses reprises, de plusieurs missions scientifiques, M. Victor Guérin a longtemps exploré la Palestine et, à la suite de ses voyages, il a publié d'importants travaux sur les lieux saints et sur les livres sacrés.

Son nouvel ouvrage, intitulé *la Terre Sainte,* est comme un résumé de ses premières publications et contient de précieux documents sur les régions immortelles qu'il a parcourues en savant et en moraliste. C'est un beau voyage fait par un voyageur honnête et persévérant, qui a beaucoup vu et qui fait voir beaucoup à ses lecteurs, charmés d'avoir un si bon guide. On s'est demandé si M. Victor Guérin n'avait pas eu tort de croire à l'existence de Béthulie, qui, pour la science moderne, ne ferait qu'une seule et même chose avec Jéru-

salem. Longtemps encore la patrie de Judith sera défendue par la légende. Les plus savants auront du mal à la détruire. Un autre reproche a été fait à ce beau livre si magnifiquement illustré par la gravure. Pour être utile aux mœurs, il est trop gros, a-t-on dit, et trop cher! Aux yeux de l'Académie, messieurs, une œuvre de ce poids et de ce prix, qui a coûté tant de peine, tant de travail et tant d'argent, est d'autant plus intéressante.

Sans qu'il ait entièrement renoncé à la carrière dramatique, M. H. Lafontaine, ancien sociétaire de la Comédie-Française, consacre aujourd'hui ses loisirs à quelques travaux littéraires. La faveur publique, qui lui est restée fidèle, l'en a déjà récompensé. Le dernier de ses ouvrages, intitulé *Petites Misères*, semble avoir été composé tout exprès en vue du concours Montyon, tant il réalise au plus haut degré les conditions de son programme. Ce n'est pas un roman, c'est une série d'anecdotes émouvantes qui toutes contiennent d'honnêtes exemples et des enseignements utiles. Le dévouement, la résignation, le sacrifice et la vertu sont tour à tour mis en scène avec beaucoup d'art. Écrit sans prétention et non sans élégance, ce livre, plein d'intérêt, mérite qu'on le signale comme très bon à lire et à faire lire.

Voilà, messieurs, les huit ouvrages que l'Académie couronne au nom de M. de Montyon. Elle en avait distingué d'autres qu'elle regrette de ne pouvoir récompenser également et dont elle veut au moins qu'en indiquant leurs titres je nomme devant vous les auteurs : *Un Village au XIIe et au XIXe siècle*, par M. L. Barracand ; *le Journal d'une femme de bien*, par Mme Lila Pichard ; *le Petit Henri Saint-Aignan*, par J. d'Arsac ; *Biographies des grands inventeurs dans les sciences et l'industrie*, par M. J. Desclosières ; *Recueil de morceaux choisis de prose et de vers*, par M. Léon Ricquier; *Pylade*, par M. Rocoffort ; *Nos Américains*, par Mme de Bellaigue ; *Césette* enfin, surtout *Césette*, par M. Émile Pouvillon, sont des livres intéressants à divers titres et dont le mérite n'a pas été méconnu. J'en dois dire autant de deux volumes de vers qui ont été justement remarqués : *Poèmes d'Auvergne*, par M. Gabriel Marc ; *Damnations*, poésies satiriques, un peu trop violentes pour nous, dont M. Justin Bellanger est l'auteur.

Une mention à part est due à deux livres de haute philosophie qui n'ont que le tort d'être d'un ordre trop spécial : *Descartes*, par M. Louis Liard, et *la Parole intérieure*, par M. Victor Egger. Si l'occasion nous en est offerte, nous retrouverons avec plaisir ces messieurs sur leur véritable terrain.

Les mêmes motifs écartaient d'avance de ce concours une excellente étude, à la fois sociale et criminelle, que des juges plus compétents attendaient dans une autre Académie. Le livre de M. Joseph Reinach sur *les Récidivistes* a d'abord fixé notre attention par l'intérêt saisissant de la thèse qu'il soutient, par l'exposition rapide et presque dramatique des faits qu'il dénonce, et enfin par la vigueur élégante avec laquelle il est écrit. Mais l'Académie française n'est pas une société de législation et elle ne saurait prendre parti dans une controverse juridique. La récompense que nous ne pouvions lui offrir, M. Joseph Reinach l'a trouvée ailleurs. Venu à l'heure opportune, il a montré avec tant de force un des périls qui menacent l'ordre social, que l'opinion publique s'en est émue. Déjà même deux projets de loi conformes aux idées qu'il développe sont soumis au parlement.

Cette récompense a son prix.

Je finis par un charmant livre que l'Académie des beaux-arts nous envierait et que, mieux que nous, elle eût pu apprécier et récompenser. Artiste éminent et l'un des professeurs les plus distingués du Conservatoire de Paris, M. Eugène Sauzay a refait, après Lulli, la musique d'une des moindres comédies de Molière, *le Sicilien ou l'Amour peintre*. Illustrée d'ornements exquis, dessinés à son intention par M. Claudius Popelin, et de quelques gravures du temps reproduites avec art, cette publication est des plus curieuses; mais il nous serait presque interdit d'en parler si M. Sauzay n'y eût joint une introduction très intéressante sur *les Origines de la comédie du Sicilien* et une piquante notice sur les circonstances qui ont dû précéder, accompagner et suivre la première représentation de cette pièce.

On a dit que la partition de M. Sauzay était une œuvre de délicatesse écrite avec un tact suprême. La double étude qu'il y a jointe n'a pas moins droit au même éloge.

En dehors des ouvrages qu'elle couronne, ou qu'elle regrette de ne pouvoir couronner, l'Académie a encore à décerner aujourd'hui trois prix qui, ne s'adressant plus à des livres, mais tenant compte aux écrivains eux-mêmes de leurs efforts ou de leurs succès, doivent être des encouragements pour les uns, pour les autres des récompenses.

Je vous ai dit que, dans le concours Montyon, l'Académie avait remarqué un roman de M. Émile Pouvillon, intitulé *Césette;* livre étrange, vivant, original, qui a son cachet à part; joignant à beaucoup de réalisme une forte dose d'idéal; amusant d'ailleurs et plein d'intérêt; écrit avec élégance et avec grâce, avec prétention aussi, et sans se méfier assez des néologismes qui parfois troublent son harmonie.

Ce livre n'a pu être couronné comme un ouvrage utile aux mœurs; mais son auteur méritait qu'un témoignage de sympathie l'encourageât. L'Académie lui accorde le prix Lambert.

Le prix fondé par M. le comte de Maillé Latour Landry est attribué à M. Léon Cladel, qui, jeune encore, mais ayant à lutter toujours contre la maladie, travaille depuis quinze ans avec courage et avec succès. Depuis *le Bouscassié*, qui fut publié en 1869 et dont on se souvient encore comme d'une œuvre singulière et très personnelle, M. Léon Cladel a publié trois ouvrages qui lui ont créé des titres à l'intérêt de l'Académie.

Tout finit par des chansons, a dit Beaumarchais. Ne nous en plaignons pas, messieurs, et souhaitons que toujours il en soit de même.

Il ne s'agit pas ici de rappeler des titres que personne

n'ignore, et trop heureux les hommes dont il suffit de prononcer le nom pour que chacun comprenne et applaudisse!

Est-ce un poète, est-ce un musicien, est-ce un philosophe? C'est tout cela, messieurs; c'est un chansonnier! Depuis plus de trente ans il chante; ses chansons nous sont allées au cœur et nous les avons chantées après lui.

C'est bonhomme,
Qu'on me nomme!

a-t-il dit un jour, et le nom lui en est resté.

J'allais vous parler du talent, de la bonne grâce, de la belle humeur, du désintéressement et de toutes les vertus de ce bonhomme. Je m'arrête! Déjà, du milieu de vous, j'entends s'échapper comme l'écho d'un refrain connu qui nous dit *Vous avez raison!* quand je vous annonce que l'Académie décerne l'un de ses plus gros prix, le prix Vitet, à M. Gustave Nadaud.

PETITES ÉTUDES DE LA VIE POLITIQUE

Michu

Connaissez-vous Michu?... Michu, c'est le meneur intransigeant de l'arrondissement de ***, dont Balandard est le député. Michu n'a pas été candidat au 21 août de l'année dernière (il n'était pas encore mûr pour cela); mais, comme il est beau parleur et qu'après boire, en ***, on écoute assez volontiers les joueurs de trombone, il a dicté le *post-scriptum* du programme de Balandard, ce tout petit *post-scriptum* aussi traître et perfide que le programme même était sensé et raisonnable. C'est ainsi que Balandard est devenu petit à petit le prisonnier de Michu. Aujourd'hui, quand s'ouvre un scrutin quelconque, Balandard ne se dit plus, comme naguère : « Quelle est la solution juste? la plus conforme à la vérité? la plus profitable à la république et au pays? » Il songe tristement : « Qu'est-ce que Michu voterait à ma place? Quel est le vote qui empêchera Michu de me dénoncer aux *purs* de l'estaminet de la Lanterne-Rouge comme un vil opportuniste? » Et alors, selon qu'il suppose que Michu aurait voté bleu ou blanc, il dépose dans l'urne un bulletin bleu ou blanc. Quand il lui arrive parfois de se tromper, le spectre de Michu le hante dans son sommeil et, le lendemain, il rectifie au procès-verbal.

***

Michu, c'est le vrai « danger intransigeant », c'est l'une des plus grosses maladies du parti républicain. Si la république, depuis quelques mois, piétine sur place au lieu de marcher en avant, c'est la faute à Balandard et à son Michu.

L'intransigeance, par elle-même, l'intransigeance *en soi* n'est pas un danger. C'est seulement à cause de Balandard qu'elle est à craindre.

***

Balandard est au fond un bon Français, un républicain avisé et prudent. Si Michu n'existait pas, ses votes et ses actes, dictés par une conscience honnête, seraient excellents de tout point. Il sait à merveille que sur un vieux sol monarchique comme le nôtre il faut à la république beaucoup de patience et de sagesse pour pousser de profondes racines. Il sait que, dans tous les grands problèmes politiques, les solutions dites radicales sont des attrape-nigauds dont la conséquence fatale est l'ajournement des réformes les plus nécessaires et le maintien indéfini des abus. Il sait encore que la prêtrophobie est au cléricalisme ce que Scylla est à Charybde et que, d'autre part, certaines prétendues libertés sont de l'oppression à rebours. La haine jalouse de toute supériorité lui est aussi étrangère que le culte misérable des individus. Comme son grand-père a été un des volontaires de 92, il sent un frisson lui courir dans le dos quand l'image de la patrie est évoquée devant lui par une voix éloquente, et il ne regarde pas sans émotion une carte de l'Alsace-Lorraine.

Mais le diable, que voulez-vous? c'est Michu!

***

Quand Balandard, au mois de mai de l'année dernière, a appris le brillant succès de la campagne de Tunisie et le traité du Bardo, il en a éprouvé une vive satisfaction patriotique : « Nous voilà enfin, dit-il, rentrés en possession de notre place devant l'Europe. Nos troupiers se sont admirablement conduits. Voilà l'Algérie mise à l'abri et notre influence bien rétablie en Orient. Qui sait si l'on n'aurait pas dû agir avec plus de vigueur encore? » Mais, quand Balandard s'est retrouvé, en réunion publique, devant les cinquante-six habitués de la Lanterne-Rouge et que Michu lui a dit d'une voix tonnante : « Eh bien, citoyen, que pensez-vous des infâmes tripotages de l'affaire tunisienne et des nouveaux Jecker qui sont dénoncés *sur l'Intransigeant?* » — alors il s'est troublé, il a eu honte de sa joie patriotique et il a opiné du bonnet. Dans la séance du 9 novembre, il a voté pour l'enquête et contre l'ordre du jour demandé par M. Jules Ferry.

Balandard connaît M. Gambetta depuis quinze ans : il l'a entendu dans le procès Baudin; il l'a vu à l'œuvre pendant la Défense nationale, au 24 Mai et au 16 Mai; alors que Michu était encore bonapartiste, c'est Gambetta qui l'a décidé, lui Balandard, lequel hésitait très fort, à voter l'amnistie; il a toujours pour ses qualités de patriote et d'homme d'État l'estime et l'admiration les plus vives. Mais quoi! Michu proclame que Gambetta est une canaille qui a volé 193 millions pendant la guerre et qu'il a voulu faire un coup d'État, au mois de janvier dernier, avec Miribel et Weiss. Et aussitôt Balandard se trouble encore : n'osant pas, par pudeur, renier tout à fait son ancien ami, il fait ce qu'on appelle en musique une transposition; il déclare qu'il faut abattre le pouvoir personnel, que le scrutin de liste est une machine césarienne et qu'il n'en faut plus, des autoritaires! Les libéraux, il n'y a que les libéraux!

Balandard trouve sages et pratiques les projets de réforme judiciaire qui ont été présentés par les gardes des sceaux

MM. Cazot et Humbert. S'il pense depuis longtemps que l'antique magistrature réactionnaire a besoin d'être rajeunie et épurée, il estime que l'inamovibilité est la garantie tutélaire d'une justice impartiale et que l'élection donnerait dans trente départements au moins rien que des magistrats bonapartistes et cléricaux. Mais Michu, qui a un tout petit casier judiciaire, Michu est pour les solutions franches. Sur quoi, Balandard soupire, vote les phrases immortelles du vicomte de Douville, et la réforme de la magistrature va rejoindre les vieilles lunes.

Balandard a souvenance que Michelet, Auguste Comte et Littré ne se sont pas sentis blessés dans leur dignité de citoyens et de libres penseurs pour avoir prêté serment dans un prétoire décoré d'un Christ de Pujol ou de Bonnat. Les taquineries religieuses lui répugnent et il n'ignore pas avec quel art consommé la réaction sait exploiter contre la république les moindres fautes. Il sait qu'il y a des électeurs à Pontivy, Vannes et Paimbœuf, tout comme à *** et à l'Élysée-Montmartre, que le corps électoral français ne se borne pas, hélas! aux grands philosophes incrédules du quartier des Épinettes. Mais Michu a dit devant les quatre pelés qui sont le comité permanent, *self-elected* (1), de *** qu'il n'y avait que des cléricaux pour vouloir garder dans le sanctuaire de Thémis l'image offensante du charpentier juif, et, vous comprenez, Balandard, dont la femme va à la messe, ne veut pas passer pour clérical. Il a voté l'enlèvement des crucifix.

Balandard a du goût pour les beaux-arts et il a confessé à l'instituteur de ***, quand ils ont, l'autre dimanche, visité le Louvre de compagnie, que le Musée reste stationnaire pendant que les galeries de Londres et de Berlin s'enrichissent tous les jours, ce que l'instituteur a déclaré scandaleux. Quelle belle caisse des musées on pourrait créer avec la vente des diamants de la Couronne! Mais M. Gatineau affirme que le Louvre, c'est une bêtise, et que les cinq millions des diamants seront mieux employés à fonder une caisse de retraite pour les ouvriers. Cinq millions, dit d'abord Balandard, c'est une goutte d'eau pour les invalides du travail, et ce serait une fameuse aubaine pour les musées. Mais Michu lui apparaît, qui jure que M. Gatineau a toujours raison et que les bourgeois ne font jamais rien pour les ouvriers. Balandard, qui a soixante mille livres de bonnes rentes, ne veut pas plus passer pour bourgeois que pour clérical. Il donne un demi-soupir à la *Vierge* de Boticelli, et il donne son bulletin contre la caisse des musées.

Et c'est ainsi, toujours par crainte de Michu et des quatre pelés de la Lanterne-Rouge, que Balandard, mettant la pédale sourde à sa conscience, vote que les chrétiens d'Égypte n'ont qu'à ne pas se laisser égorger, que l'influence française en Orient est une rengaine, que les canons ont été inventés pour tirer des salves au 14 juillet, qu'il faut transformer tous les cuirassés en « bains Deligny », et que M. Jean-Casimir Perier est un jeune fou. Voyez donc! n'a-t-il pas dit, ce jeune homme, que la république saura sans nul doute, si certaines éventualités se présentent, faire respecter le drapeau de la France!

(1) Nommé par lui-même.

***

Entre le Michu de son chef-lieu d'arrondissement, qui arrive, et les Michu, déjà arrivés, de la Chambre, Balandard est ainsi captif.

Tout ce que proposent ceux-ci, il le vote par crainte de celui-là. Je ne dis pas qu'il vote gaiement. Non, certes. Balandard vote souvent la mort dans l'âme. Balandard a souvent bien honte de ses votes et M. Clovis Hugues s'en doute (1). Pourquoi les scrutins ne seraient-ils pas secrets pour tout le monde, sauf pour Michu?

Michu-ci, Michu-là, c'est Michu qui est le vrai maître.

A la Chambre, il y a trente Balandard pour un Michu, et, dans le pays, ils sont cent contre un. Mais un Michu a douze fois autant d'aplomb qu'un Balandard de courage. Et voilà comment la Chambre s'agite et que l'intransigeance la mène.

***

Un chacun a son Michu. (Les exceptions, pour nombreuses qu'elles soient, confirment la règle.)

Le pouvoir occulte d'aujourd'hui, c'est l'intransigeance.

***

Ah! je le sais bien, et c'est surtout Balandard qui le sait et qui en profite, car Balandard est un malin : Heureusement, il y a le Sénat! cet affreux Sénat! cet excellent Sénat! Lorsque Balandard est tout seul avec sa conscience ou qu'il s'est bien assuré, dans la salle des pas perdus, qu'aucun Michu ne le surveille, il me prend quelquefois à part et, dans l'ombre du *Laocoon*, il parle ainsi :

— Il y a le Sénat! Oh! vous ne comprenez pas, mon cher, combien le Sénat est une institution utile, une institution commode pour nous autres! Ce que j'ai voté hier — vous ne me l'apprendrez point et j'en ignore encore moins que vous — n'a pas le sens commun; cela met à l'eau la vingt-troisième réforme indispensable. Mais enfin, que voulez-vous? Michu, toujours Michu, et alors j'ai voté! Pourquoi n'aurais-je pas voté? Le Sénat, lui, le sage Sénat ne votera pas, grâce à Dieu! Et alors il n'y aura pas de mal; c'est du mal platonique, du mal pour rire que nous faisons. Non, on ne sait pas encore combien le Sénat est une belle invention! C'est le Sénat qui nous permet de manquer de bon sens et de courage, de nous dérober devant toutes les responsabilités, de flatter sans autre danger les caprices de Michu; il nous permet d'être impunément démagogues et libéralissimes. Le Sénat! oh! le Sénat! mais, sans lui, où serions-nous? où irions-nous?

Et je dis à Balandard :

— Ce qui ne vous empêchera point, n'est-ce pas? aux prochaines élections, d'arguer contre le Sénat de ces mêmes

(1) Ceux qui passent, douleurs suprêmes,
Leur temps à mépriser eux-mêmes
Le vote tombé de leurs mains.

(*Rappel aux principes*, dans la *Muse du peuple* du 2 juillet.)

votes dont vous vous félicitez aujourd'hui en prudent citoyen que vous êtes; ce qui ne vous empêchera point de demander la suppression du Sénat.

— Hélas! dit Balandard en rougissant comme une jeune vierge.

Et puis tout bas :

— Mais nous ne l'obtiendrons pas!

— Et Michu ?

Balandard, devenu pourpre comme un coquelicot, dans un murmure scandé :

— Toujours Michu !

***

Triste, n'est-ce pas? bien piteux, bien humiliant, bien honteux? Mais si vous vous doutiez, si Balandard se doutait combien tout cela est encore plus bête et plus inutile que honteux!

Tout cela, en effet, ne sert qu'à ceci : déconsidérer Balandard aux yeux de ses vrais amis, qui sont encore si nombreux, et fortifier Michu en même temps que le réactionnaire du cru — mûrir ensemble Michu et ledit réactionnaire pour le siège électoral de Balandard, pour son petit trépied sacré, pour son cher tabouret législatif.

Je dis bien : mûrir ensemble pour la députation mons Michu et le chevalier Marie de Saint-Alacoque (à moins que ce ne soit le baron Napoléon Gourdin), voilà le seul fruit de tant de complaisances qui ne font pas une seule dupe. Car si Michu, l'intransigeant, tient aujourd'hui la corde dans l'arrondissement de ***, à cause des souvenirs encore frais du 16 Mai et de l'invasion, chaque nouvelle folie de Michu et chaque capitulation de Balandard diminuent les distances et augmentent à vue d'œil les chances prochaines du chevalier et du baron. Avec la politique de Balandard, si le lendemain est à Michu, le surlendemain est à Gourdin ou à Saint-Alacoque. Ainsi le veut la nouvelle politique des résultats.

Oui, toutes ces tristes capitulations de Balandard ne lui servent de rien. Il a beau, pour fermer la bouche à Michu, voter deux fois par semaine contre sa conscience et contre tous les intérêts sérieux de la démocratie; pendant qu'il s'aplatit ainsi à Paris, c'est Michu qui devient le grand homme de l'arrondissement. Et puis, est-ce qu'on ferme jamais la bouche à Michu? Songez donc : Michu, l'ancien marguillier, Michu, l'ancien bonnet à poil, il a tant de peccadilles à faire oublier! Et comment faire oublier le passé d'avant-hier s'il recule devant quoi que ce soit, s'il n'est pas à tous crins! Aussi bien Michu n'a-t-il pas déjà son propre Michu qui, lui aussi, a son Michu tout comme Balandard lui-même? « Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure. » Cela devient dès lors un vrai *steeple* d'insanités et de sottises. A qui les acclamations de la Lanterne-Rouge? Qui sera le plus intransigeant? Qui sera le plus collectiviste? Qui sera le moins républicain et le moins Français?

Aux prochaines élections, quand Balandard viendra demander à Michu : « Es-tu content, Michu? Ai-je bien sauté, selon ta volonté, au bout de la corde que tu m'avais attachée à la patte? » — Michu répondra, très fier : « De quoi t'avises-tu? Sans moi, ô Balandard, tu aurais voté tout le temps comme le dernier des opportunistes. Le peuple ne veut plus de mannequins : ôte-toi de là que je m'y mette. » Et il s'y mettra... Combien de Michu je sais déjà qui, depuis un an, se sont mis à la place des Balandards!

***

Oh! alors, pendant que Michu siégera au Palais-Bourbon et compromettra de plus en plus les destinées de la république, Balandard fera de bien tristes réflexions. Las! mon bon ami, ce sera trop tard et il sera tout à fait superflu de vous frapper la poitrine en criant, comme dans la tragédie : « Pourquoi ai-je fait Michu? » Car c'est vous, le fait est patent, c'est vous seul qui l'avez fait, ce Michu; c'est vous, de vos propres mains, qui vous êtes noué la corde au cou. En ne repoussant pas avec colère, dès le premier jour, le patronage de cet ancien bonapartiste, vous, bon républicain de la veille, c'est vous qui lui avez donné le baptême démocratique, et le reste est venu par surcroît. Comme vous ne votiez et n'agissiez plus qu'en vue de l'opinion de Michu, le petit scrutin a trouvé fort naturel de vous épargner à l'avenir cette peine et c'est pourquoi, nommant Michu, il vous a rendu à vos chères études.

Balandard, mon ami, voulez-vous savoir comment il aurait fallu vous y prendre pour garder, avec votre siège à la Chambre, votre propre estime et l'estime des républicains? C'est bien simple. Il fallait tout bonnement voter en Balandard et non en Michu.

Car les Michu, à l'origine, n'étaient autour de votre paisible clocher qu'une infime minorité bruyante, et, pour faire rentrer dans leurs trous tous ces échappés de sacristie et de rastel, il vous suffisait d'aller franchement votre chemin, tout droit, tout courageusement — en brave et loyal Balandard que vous êtes au naturel, — pour la république et pour la patrie. Oui, pour réduire à néant tous les Michu, mon cher Balandard, il vous suffisait de rester vous-même. Vous auriez conservé ainsi tous vos amis, les vrais démocrates, les vrais libéraux, les vrais républicains. Vous auriez rallié à la république tous les hésitants, très aises de saluer en vous un homme d'ordre et de gouvernement. Vous auriez jeté le désarroi dans le petit clan des tapageurs, dont les trois quarts, quand ils auraient reconnu que leurs clameurs restaient vaines, auraient vite renvoyé Michu à ses moutons.

Au lieu de cela, qu'avez-vous fait? Vous avez lassé vos amis, vous avez rendu à la réaction les bonnes gens qui s'en détachaient, et la démagogie avance et monte.

***

Écoute, ô Balandard! Il est grand temps de rebrousser chemin et de rentrer dans la voie droite : d'abord, parce que tu te discrédites, ce qui me fait beaucoup de peine, car, en vérité, tu vaux beaucoup mieux que le rôle qu'on te fait jouer, car tu es pétri d'excellentes qualités; ensuite, parce que tout ce que tu fais depuis quelque temps, à la plus grande joie de Michu, tourne fatalement au plus grand détriment de la république.

Penses-y sérieusement : Michu, c'est ton mauvais génie et

c'est ton lendemain, le surlendemain étant Gourdin et Saint-Alacoque. Cela est aussi sûr que 2 et 2 font 4. L'intransigeance n'a de force que par ta faiblesse... Et la sagesse des nations dit ceci : « Un pommier porte des pommes; le fruit de la démagogie, c'est le caporal. »

Or, n'est-ce pas? tu ne veux plus de caporal. Tu sais ce que cela coûte.

JOSEPH REINACH.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

M. Dumas fils vient encore une fois de couper la queue de son chien. Pauvre animal! à peine est-elle repoussée et frétille-t-elle qu'elle tombe de nouveau sous le fer de l'implacable vivisecteur. Il s'est consolé sans doute jusqu'ici en se voyant l'objet de l'attention générale. Son malheur était un événement public, ce qui flatte toujours l'amour-propre. Il semble qu'aujourd'hui cette consolation va lui manquer. L'événement, cette fois, n'est plus qu'un accident, et qui ne fait pas le bruit accoutumé.

Si c'est une déception pour lui, c'en est une aussi pour nous. Oui, nous attendions mieux : quelque thèse à grand fracas, quelque paradoxe retentissant et étincelant. *Lettre à M. Naquet* (1), ces seuls mots faisaient travailler notre imagination. M. Dumas, qui a prêché tour à tour aux maris malheureux le pardon et la vengeance, allait peut-être bien protester contre le divorce. Après lui avoir préparé la voie triomphale, il venait sans doute jeter des pierres au triomphateur. Eh bien, non : M. Dumas informe simplement M. Naquet qu'il ne faut pas que la république compte, quant à présent, sur ses sympathies. Cette déclaration nous laisse froids. Elle consternera peut-être M. Naquet, puisqu'il semble que la conversion de M. Dumas était pour lui une préoccupation douloureuse. Évidemment la joie qu'il éprouve de voir ses idées prévaloir était troublée par cette pensée : M. Dumas n'est pas dans nos rangs. Sans cela, lui eût-il écrit : Grand Dumas, soyez avec nous! Donc M. Naquet sera navré, mais je sais beaucoup d'honnêtes gens qui prendront leur parti. Il faut bien se faire une raison, après tout.

Car, il n'y a pas à dire, c'est M. Naquet qui a commencé. C'est lui qui, arrêtant M. Dumas à l'instant où il partait pour la campagne, lui a dit : Le divorce que vous réclamiez, vous allez l'avoir; or nous sommes en république : donc vous voici forcé d'être républicain ! Pas triomphant du tout, ce syllogisme; aussi M. Dumas a-t-il mis ses bagages à la consigne en disant : Je ne prendrai que le train suivant; le temps de démontrer à M. Naquet en quoi son raisonnement pèche. En effet, il ne lui a pas été difficile. Son argumentation est décisive : Si je dois crier ici, parce que le divorce va être adopté : Vive la république! il va me falloir crier, quand j'irai en Angleterre : Vive la monarchie constitutionnelle! en Russie : Vive le tzar! en Prusse : Vive l'empereur! — Rien à répondre à ceci et la logique de M. Dumas est accablante. Voici M. Naquet forcé de reconnaître que sa conclusion n'était pas contenue dans ses prémisses. Condamnons-le à relire la *Logique de Port-Royal*, ce qui lui sera utile plus que divertissant. Tant pis pour lui! il a mérité cette punition sévère.

Donc M. Dumas n'est pas contraint d'être républicain, et on voulait abuser contre lui du *Compelle intrare*. Pourquoi cependant résiste-t-il? car enfin il n'est pas forcé non plus d'être antirépublicain. C'est qu'il est fier et indépendant, dit-il, c'est qu'il se fait vieux, c'est que Paris a été ensanglanté par la Commune, c'est enfin que le gouvernement de *un* présente plus de chances de modération et de sagesse que le gouvernement de *tous*, car de sages conseils peuvent ramener *un* égaré à la raison, mais non *tous*. C'est ici que la logique cesse d'être accablante. Si je ne tenais essentiellement à ne pas sortir de mon très humble domaine tout littéraire, je discuterais volontiers. En quoi l'indépendance et la fierté de M. Dumas sont-elles menacées par l'invitation de M. Naquet? Quel est ce misérable sophisme de confondre la Commune avec la république? Est-il vrai que *un*, s'égarant, soit plus aisément ramené que *tous?* N'est-ce pas *un* qui a voulu l'expédition du Mexique, *un* et *une*, pour mieux dire; mais c'est précisément le malheur que *un* soit toujours *deux*. Reste l'argument sentimental, tiré des cheveux qui blanchissent et de l'ardeur qui s'éteint. M. Dumas y insiste, et cette mélancolique pensée reparaît sous diverses formes à plusieurs endroits. Il se sent donc bien vieilli, en effet? Un peu sans doute, à en juger par sa dernière œuvre dramatique, *la Princesse de Bagdad*, et aussi par cette brochure, qui n'a ni la verve ni l'éclat des précédentes. Cependant l'heure est-elle venue pour lui de se désintéresser des choses de ce monde? N'y a-t-il pas plutôt, dans ce dédain des passions politiques qui agitent notre société, beaucoup de scepticisme et d'indifférence? C'est son droit, après tout, de se tenir à l'écart, de se borner, comme Candide, à cultiver son jardin. Il n'est pas, du reste, de jardinier plus habile. Ah! comme il utilise les moindres parcelles de terre et fait produire à son enclos tout ce qu'il peut donner!

II.

Le second tome de la *Correspondance de George Sand* (1) a paru. Il comprend une période de onze années, de la fin de 1836 à 1847. Nous signalions dans le premier volume un ton de révolte, une humeur acerbe. La faute en était sans doute à M. Casimir Dudevant. Il était par trop irritant, ce gentilhomme campagnard, avec ses prétentions à être le roi du ménage, avec ses testaments écrits trop longtemps à l'avance et où éclatait son mécontentement en accusations cruelles.

---

(1) Alexandre Dumas fils, *Lettre à M. Naquet*. — Paris, 1882, Calmann Lévy.

(1) *Correspondance de George Sand*. — T. II. Paris, 1882. Calmann Lévy.

Dieu merci, il est au loin maintenant et, s'il n'est pas mort, c'est tout comme. Avec la liberté reconquise, l'apaisement, la bonne humeur, la gaieté. Une grosse gaieté même parfois, et à la berrichonne. Libérée, George Sand est redevenue bonne enfant et même bon garçon. Avec le costume du sexe qui n'est pas le sien elle a pris les allures masculines. Par exemple, qu'on ne s'avise pas de lui faire des observations, de s'ériger en censeur, même en conseiller. Alors elle se fâche. Je vous prie, cher monsieur, de me laisser la paix. En vérité, vous me la baillez belle avec votre morale courante! J'en ai vraiment grand souci, de votre morale bourgeoise et de la sagesse des épiciers! Dans ces accès intermittents de colère nous sentons, après tout, comme un malaise intérieur, un trouble de conscience. On ne s'aventure pas, en effet, hors des routes communes sans quelque inquiétude secrète. C'est justement parce que l'on n'est pas absolument rassuré que l'on chante très fort, comme Sosie lorsqu'il ne veut point paraître avoir peur. On se réconforte comme on peut en criant bien fort que l'on est dans la vraie voie, la seule bonne. C'est une façon de le faire croire aux autres et peut-être surtout de se le persuader à soi-même. Les enfants qui font l'école buissonnière se répètent aussi tout le temps qu'ils ont bien raison de fuir la classe et le maître, un odieux tyran armé d'une odieuse férule. Ils font de l'escapade une revendication bien légitime de la liberté. La révolte? Mais c'était là le plus saint des devoirs.

Ainsi se rassurait George Sand, faisant, en effet, l'école buissonnière. Cependant, en ces sentiers du caprice, il arrivait que le compagnon de route avec qui elle avait pensé cheminer gaiement quelques heures et sans aliéner sa liberté voulait, lui aussi, prendre des airs dominateurs et jouer au tyran. Il se croyait des droits, il parlait d'un ton d'autorité, ce camarade de rencontre. Ah! non, par exemple! on n'avait pas fui le maître et sa férule pour subir un autre maître et une autre férule. Adieu donc, monsieur! Prenez ce sentier tandis que je vais prendre cet autre! Et monsieur de se désoler, et monsieur de crier à la trahison, à la perversité — rappelez-vous *Lui et Elle*. Alors nouvelle révolte et nouvelles colères : Mais les hommes sont donc tous des tyrans? Mais la femme n'a-t-elle donc pas droit à l'indépendance? Cela est odieux en vérité que, dans l'amour tout autant que dans le mariage, elle doive être esclave et victime! Quoi! toujours des chaînes?

Alors le *Chant du Départ*, elle le chantait sur l'air de la *Marseillaise*. En cet instant, si quelque jeune fille romanesque lui demandait conseil : Est-ce dans l'amour ou le mariage que je puis espérer le bonheur? Ni dans le mariage, ni dans l'amour, lui répondait-elle, tant que subsisteront les odieuses conditions d'inégalité, d'infériorité et de dépendance d'un sexe vis-à-vis de l'autre. C'était là, en effet, pour elle un sujet d'irritation constante : être traitée en femme. A quoi bon s'appeler George alors? à quoi bon mettre une redingote? Quand donc ce despote qui est si fier d'être homme consentira-t-il enfin à la prendre pour ce qu'elle veut être, un brave camarade et un bon garçon? Ajoutez qu'elle ne souffrait pas seulement de cette tyrannie. D'autres épreuves, hélas! Il y avait encore l'opinion publique qui semblait prendre à tâche de l'exaspérer en la surveillant, en protestant aussi de temps à autre. Elle s'irritait donc de sa célébrité douteuse, car les succès de l'écrivain faisaient qu'on s'occupait trop de la femme. De quel droit cette surveillance et cette police?

J'ai quelque inquiétude. Peut-être trouvera-t-on que je mets trop en relief ce qui n'est qu'indiqué dans cette correspondance. Cependant, si ces colères dont je parle n'y font pas de vives explosions, on les entend bien, allez! gronder sourdement. Dans des lettres d'un écrivain tel que George Sand, c'est peut-être ce qui est à demi voilé qui demeure le plus intéressant et trahit le sentiment le plus vif et le plus vrai. George Sand se plaignait que l'on s'occupât plus de la femme que de l'auteur : nous aussi nous sommes indiscrètement curieux comme on l'était alors. Ses lettres d'ailleurs nous apprennent plus de choses sur elle-même que sur ses œuvres. Elle s'inquiétait plus, en effet, de sa vie surveillée et commentée avec malveillance, que de ses romans applaudis et admirés presque sans réserve. Il était naturel qu'elle se préoccupât surtout de ce qui était discuté, ne fût-ce que pour se rassurer contre l'opinion et ce qu'elle appelait la morale des épiciers.

Il semble même que de sa gloire littéraire elle soit disposée à faire bon marché. A l'entendre, si elle noircit beaucoup de papier, c'est qu'il faut vivre. Elle va à son pupitre comme un employé à son bureau. Elle fait de la *copie*. Ses premiers succès l'ont étonnée, presque effrayée. Maintenant, en effet, noblesse obligeant, elle va être forcée de surveiller davantage sa plume. Il ne lui est plus permis de la laisser courir en toute liberté. A la pensée qu'on attend des chefs-d'œuvre, elle se sent plus inquiète. L'admiration du public lui ôte un peu de cette insouciance et de cette indépendance dont elle est si jalouse. Sans y avoir songé, elle s'est donné, là aussi, un surveillant et un maître, ce qui l'importune. La gloire lui pèse. Coquetterie, dira-t-on. Je ne le crois pas : non, son ennui d'écrire et de bien écrire est sincère. Voyez, par exemple, pour *Mauprat*. Elle s'était embarquée dans ce récit, dit-elle, croyant le finir où elle le voudrait et faire cela par-dessous la jambe. Eh bien! non, le sujet l'a emportée. « Me voilà, écrit-elle à Mme d'Agoult, *suant* sur une besogne qui m'*embête* et que je fais en rechignant.» Il est vrai que nous touchons à la période où toutes ces fictions lui semblent sans doute artificielles, vides et stériles, comparées aux grandes idées philosophiques et humanitaires de Pierre Leroux. Ces systèmes, à la bonne heure, voilà des œuvres; *Mauprat*, c'est de la copie. Laissons passer cette phrase ; dans les prochains volumes, nous trouverons peut-être George Sand juge plus équitable d'elle-même. Dans celui-ci, deux appréciations littéraires méritent d'être seulement relevées : l'une, à propos des vers d'un ouvrier où elle insiste sur la nécessité impérieuse pour l'artiste d'embellir et d'idéaliser ; l'autre, sur son peu d'aptitude pour le journalisme. Elle s'accuse de n'avoir pas l'ombre d'esprit, d'être lourde, prolixe, emphatique. Appréciation cruelle sans doute et qu'il ne faut pas prendre au pied de la

lettre ; mais ce qu'il y a de vrai sous cette exagération de sévérité explique très bien comment, en effet, son talent n'était pas celui que demande le journal, et mieux encore peut-être comment il n'était pas celui qu'exige le théâtre. On comprend pourquoi sont froides et languissantes ses œuvres dramatiques, celles du moins que n'a pas retouchées quelque main plus alerte.

III.

Henry Gréville, dans *Rose Rozier* (1), met en scène une indépendante qui, elle non plus, ne veut pas de maître. Elle est également en révolte et contre la tyrannie du sexe fort et contre la pruderie de l'opinion publique. Seulement Rose Rozier n'est pas, elle, un bon enfant et un bon garçon : c'est une sorte de Célimène, moins grande dame cependant, qui aime à faire saigner les cœurs. En elle deux natures, si l'on peut dire : l'une capable d'affection, de dévouement même; l'autre perverse, méchante, aimant à voir souffrir et à faire souffrir. Un ange et un démon; mais l'ange ne fait que de furtives apparitions ou demeure à la cantonade; le démon est presque constamment en scène et au premier plan. Ces images tirées du théâtre se présentent ici naturellement, car Rose Rozier est une actrice, et si, pour épouser un honnête homme qui ignore les tares du passé, elle renonce à la scène, sa pensée et ses vœux l'y ramènent toujours. Cette donnée, direz-vous d'abord, n'est plus d'une entière fraîcheur. Elle fait songer au *Mari d'une étoile,* au *Mariage d'Olympe.* Oui, sans doute, et à d'autres pièces et d'autres romans encore. Et cependant l'œuvre d'Henry Gréville est absolument originale et par la trame du récit et par la peinture des caractères.

Mon seul grief contre l'héroïne, c'est qu'elle meurt deux fois et ressuscite deux fois. Trop pour la coutume, comme dit le notaire des *Femmes savantes.* Aussi, quand on l'enterre au dénouement, ne sommes-nous pas bien sûrs que ce soit pour tout de bon. Mais si elle a de la peine à mourir, c'est qu'il y a, en effet, chez elle un souffle puissant de vie. L'auteur a dû la prendre sur le vif. Et il ne nous donne pas de simples contours, une image flottante, une silhouette : non, c'est le modèle même. On voit la poitrine qui frémit, on sent battre le cœur. Comme elle est vraie, cette nature gâtée par l'éducation, pervertie par l'exemple, irritée par les dédains de l'opinion! Comme on sent bien l'action exercée sur elle par la vie artificielle des coulisses! Ce n'est pas assez que les joies honnêtes et bourgeoises l'écœurent : il faut encore qu'elle retrouve dans le monde les émotions de la scène et qu'elle fasse des coups de théâtre. Elle épouse un honnête homme qui l'aime à l'adoration, justement parce qu'elle ne l'aime pas. Elle veut voir les complications scéniques qui en doivent infailliblement résulter. Elle force les portes des maisons régulières, non par soif de considération et pour se relever, mais par bravade, afin de montrer au monde qu'elle n'a peur de rien. Et puis, il lui plaît de montrer que comme actrice elle a su jouer les grandes dames et même les femmes honnêtes. Qu'elle rencontre, cette grande et honnête dame, des anciens amis de Paris, des habitués des coulisses, aussitôt disparaît, comme un vêtement de féerie par la trappe, cette distinction d'emprunt. Les instincts vulgaires se réveillent et ce qu'il y a en elle de bohème et de tapageur. Mais à quoi bon esquisser d'un crayon nécessairement trop rapide ce que vous verrez peint d'un pinceau délicat et attentif dans le roman d'Henry Gréville? C'est une œuvre qui marquera et qui restera.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Rose Rozier*, par Henry Gréville. — 2 vol. Paris. 1882. E. Plon et Cie.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Je parlais, il y a quinze jours, du livre à faire sur la maternité contemporaine; je croyais qu'après l'affaire de Chaulnes et l'affaire de Chatou le dossier était complet.

Une lettre de Mme de Friedmann de Friedland, née de Persigny, me prouve que nous doutons trop de l'infini des corruptions modernes et que les ménages contractés sous le dernier empire sont des mines inépuisables pour l'observation.

Mme Friedmann, qui parle des billets faux commis par elle avec une adorable candeur, proteste contre le bruit qui attribue à sa mère, Mme Lemoyne, la libération par celle-ci de cette dette d'honneur. « C'est avec mon argent que les créanciers des effets la Moskowa ont été payés. »

Il paraît que la chose n'est pas aussi naturelle à ses yeux qu'elle pourrait le paraître à d'autres, et la supposition qu'une mère rachèterait les fautes de sa fille, une mère du second empire, la révolte. Elle n'a, dit-elle, rien à se reprocher envers sa mère et s'étonne de l'*acharnement* de celle-ci contre elle.

Acharnement, quand une bru se servait de ce terme, était déjà bien joli; mais, prononcé par une fille à propos des relations avec sa mère, il devient adorable. Donc Mme Friedmann met de l'*acharnement* à n'avoir aucun mauvais procédé envers sa mère, et c'est celle-ci qui *s'acharne* à l'injurier. N'est-il pas juste que la piété filiale mal comprise s'impatiente et montre un peu le poing? Comprend-on qu'une fille, si respectueuse qu'elle soit, ne sente pas l'indignation lui monter au cerveau, quand sa mère la fait jeter à la porte de sa villa par des domestiques et des sergents de ville en criant : « Cette misérable! cette canaille! » — « Ce sont les moindres choses qu'elle a dites, ajoute avec résignation ce modèle des filles à la mode; mais elle pardonnerait les gros mots si du moins on payait les créanciers.

On conviendra qu'il est impossible d'y mettre plus de soumission. Quand nous aurons la loi du divorce pour les mauvais ménages, ne serait-il pas urgent d'imaginer une

sorte de divorce entre les enfants et leurs parents, pour cause d'incompatibilité d'humeur et de caractère ?

Je recommande, en tout cas, aux chroniqueurs de l'heure actuelle ce joli sujet à mettre en livre : *Comment finissent les familles de la noblesse du second empire*. Il est bien entendu que les ménages princiers auront leurs chapitres.

II.

M. Charles Richet, qui vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes* un très intéressant travail sur la population ou, mieux, sur la dépopulation de la France, me semble avoir oublié parmi les causes d'improductivité et de célibat forcé la déconsidération que la famille a subie sous le dernier règne.

Mariez-vous donc pour avoir, les jours de lessive, ce joli linge sale à laver !

Un détail de cette très remarquable étude de M. Richet m'a frappé. Sait-on quelles classes bourgeoises ont le moins de goût pour la paternité? Les voici par rang d'impuissance : l'Institut de France, le Sénat, la Chambre des députés, les généraux, les professeurs.

Que des académiciens se croyant immortels ne songent pas à se perpétuer autrement que par leur gloire et refusent d'enlacer des myrtes au laurier de l'Institut, cela se comprend; je n'aurais pas le mauvais goût d'ajouter que des gens inutiles dans le domaine de l'esprit le sont fatalement dans d'autres fonctions; mais il est curieux que le corps institué pour donner des prix à la vertu ne sente pas l'ambition ou le regret de cette première des vertus patriotiques : avoir des enfants pour en faire des citoyens et des soldats, au risque d'égarer quelques académiciens dans le nombre !

Les sénateurs ont des excuses et des torts analogues. Les députés m'étonnent davantage ; les généraux devraient essayer. Quant aux professeurs, je sais bien qu'ils sont pauvres; mais la pauvreté leur fait trop peur ; ils n'ont pas assez l'ambition de faire des élèves.

Il paraît que du train, ou du peu de train dont va la *natalité*, dans deux cents ans il n'y aura plus un seul Français.

A qui sera la France ? Aux mâles les plus persévérants.

III.

On va démolir ce qui reste des Tuileries. Le goût n'y perdra rien; mais quelques morceaux du pavillon central peuvent servir, et l'on veut utiliser, sinon l'œuvre, au moins le dessin de ce petit édifice de Philibert Delorme. Le ministre a formellement promis que ce spécimen curieux de notre architecture nationale serait restitué dans toute son élégance primitive.

On a pris acte de cette promesse, mais je ne la crois pas réalisable. Si l'on prétend relier aux deux pavillons massifs des Tuileries ce délicieux pavillon central, on l'écrasera, on l'amoindrira, on le défigurera forcément.

J'ai parlé, à plusieurs reprises du cadeau qui a été fait à la France, à la suite de la dernière exposition internationale, de cette curieuse façade belge. J'avais dit, sur la foi de renseignements, paraît-il, inexacts, qu'on songeait à en faire la façade de la Bibliothèque de l'Arsenal enfin déblayée ; mais il ne semble pas qu'on veuille donner suite maintenant à cette trop excellente idée : tout reconnaissant qu'on veuille se montrer envers la Belgique, on préférerait une façade purement française.

Eh bien, pourquoi ne prend-on pas ce pavillon de Philibert Delorme pour le transporter à l'extrémité du quai des Célestins, pour donner au bâtiment qui date de Charles IX une entrée du temps de Catherine de Médicis? L'architecte s'en accommoderait; les deux édifices se marieraient parfaitement. La deuxième bibliothèque de France, qui est toujours avoisinée par l'incendie, aurait à la fois son achèvement et sa sécurité. Tous les arts auraient leur compte à cette reconstruction sur le quai des Célestins, et l'Arsenal retrouverait un peu de sa physionomie historique.

IV.

En effet, dans le panorama de la *Prise de la Bastille* qui va s'ouvrir le 14 juillet et qui sera certainement le plus beau et le plus consolant, surtout au point de vue national de nos panoramas historiques, dans une vue à vol d'oiseau du Paris de 1789, on voit l'Arsenal avec une façade qui ressemble vaguement, par son petit dôme, au pavillon central des Tuileries. C'est un argument de plus en faveur de l'attribution que je sollicite.

Ce n'est là qu'un des innombrables services que va rendre à l'éducation nationale ce beau panorama.

Les peintres, MM. Poilpot et Jacob, ont traité leur sujet avec une intelligence artistique qui leur fait le plus grand honneur.

Comment peindre dans un cadre circulaire ce sujet unique, la prise de la Bastille?

Si l'on plaçait le spectateur dans une des cours du bâtiment assiégé, on piétinait sur place, on fermait l'horizon. Les peintres ont eu l'idée de placer le spectateur sur le toit d'une maison de la rue Saint-Antoine. Il voit tout près de lui l'action, le drame, c'est-à-dire cette attaque audacieuse et l'incendie du corps de garde, les ponts-levis brisés, la capitulation offerte à travers une fente du dernier pont-levis. La scène est grandiose, étonnante d'effet et de précision ; mais elle n'est qu'un épisode sublime du drame parisien.

Voici à gauche tout Paris, avec ses monuments, son aspect d'autrefois, et, dans la rue Saint-Antoine, au-dessous du spectateur, le grouillement de cette armée composite qui court à l'assaut du passé; puis, au delà de la Bastille, au delà du Paris qui combat, les immenses horizons de la campagne de Bercy, l'abbaye de Saint-Victor, le décor de la Seine serpentant en entraînant les regards.

Il y a donc trois décors en un seul : la bataille, le Paris monumental, et le Paris *incréé*, le Paris qui allait se peupler après 1789.

Voilà donc enfin un spectacle qui ne nous fait pas boire la

honte d'une défaite. On n'apprend plus à nos enfants comment on tombe, mais on leur enseigne comment on va de l'avant.

Ce n'est plus le souvenir d'un jour de deuil, c'est l'évocation d'un jour de fête qui est aussi la fête des yeux. Certains morceaux de cette peinture patriotique sont des chefs-d'œuvre de coloris et de relief. Il y a notamment un arbre, avec l'éternel gamin de Paris grimpé dans les branches et s'apprêtant à faire le coup de fusil, qui est une merveille de vie et d'illusion. Quant à la Bastille, elle est évoquée, sinistre, menaçante, comme nos pères l'ont vue au flamboiement du soleil de juillet.

V.

On a mis la Toison d'Or au cou du Président de la république. C'est le collier de l'empereur de Russie qui s'étale sur la poitrine du premier citoyen français.

Le cérémonial a été très simplifié et en quelque sorte démocratisé.

On sait que l'Autriche, en souvenir de l'empereur Charles-Quint, prétend garder le droit de délivrer la Toison d'Or. L'Espagne, de son côté, se souvenant que Charles-Quint était Espagnol, ne renonce pas à son droit ancien. De quel côté est-on le plus légalement ou le seul légalement toisonné? Qui est, des deux débitants, le seul, le vrai Jean-Marie Farina?

Avec sa résignation libérale, sa placidité bourgeoise, M. Grévy a accepté de l'Espagne ce qu'il eût accepté de l'Autriche, sans se croire devenu plus grand par suite de cette *grandesse* que confère le collier.

Il doit bien sourire, ce Président célèbre pour avoir proposé qu'il n'y eût pas de présidence, quand il regarde ses écrins et quand il se dit que, le jour où il cessera d'être Président, il ne sera pas même chevalier de la Légion d'honneur!

S'il n'était pas philosophe, et il l'est, il le deviendrait certainement.

LOUIS ULBACH.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

GRANDE-BRETAGNE.

De déplorables scènes parlementaires viennent d'aggraver encore le nouveau conflit entre le gouvernement de M. Gladstone et les représentants de l'Irlande avancée. En dépit des mutuels efforts, là du premier ministre, ici de M. Parnell, pour conclure entre le cabinet et le *home-rule* une trêve de quelque durée, force leur est de s'avouer qu'une foncière incompatibilité de nature, d'aspirations, d'idées, de méthode et de politique sépare à jamais les deux partis. Que nous sommes déjà loin du lendemain de la délivrance des prisonniers de Kilmainham! On pouvait croire, on croyait alors en une réconciliation prochaine. MM. Parnell, Davitt même et leurs amis saluèrent de leurs hurrahs le licenciement de l'administration Forster. Aujourd'hui l'administration qui a succédé plie sous la même impopularité que sa devancière. L'autre vendredi, le *leader* du *home-rule* s'attaquait avec la dernière violence à lord Spencer, ce ministre « saturé, disait-il, des pires traditions des mauvais gouvernements anglais ». Ainsi disposés à l'égard de l'autorité centrale, on devine si les chefs de la Ligue agraire au parlement auront senti se raviver leurs fureurs après l'exécution réglementaire dont ils ont été l'objet à Westminster.

Ces rigueurs ont été, comme il est arrivé déjà tant de fois, absolument rendues nécessaires par l'obstruction tenace des députés d'Irlande. Le bill de « Prévention contre les crimes » a été accepté en première lecture le 11 mai, c'est-à-dire il y a tantôt deux mois; il est venu en seconde lecture le 19 et enfin a été étudié en commission le 25. Depuis cette époque, il n'y a pas d'obstacles dont les obstructionnistes n'aient barré sa route. La liste seule des modifications dont ils le chargeaient tiendrait un volume. Sur chaque article, sur chaque phrase, presque sur chaque mot, un amendement, et cet amendement lui-même de prêter à des développements sans fin et de se délayer dans d'intarissables discours. Engagé de la sorte, le débat aurait absorbé jusqu'à la session extraordinaire que le ministre croit, dit-on, devoir proposer pour le prochain automne.

Cependant le temps presse. L'état de la malheureuse province est plus précaire que jamais. Nulle sécurité pour personne : les autorités irlandaises sont aux abois. Et, ce qui est pis, de tels crimes sont venus s'ajouter au forfait de Phœnix Park, que le gouvernement a dû prendre son parti de violenter un peu la procédure parlementaire afin, coûte que coûte, d'aboutir. Voici une semaine, un M. Blake, agent de lord Clanricarde, était tué d'un coup de fusil ainsi que son domestique, en d'aussi tragiques circonstances que celles qui entouraient naguère le meurtre de M. Walter Bourke et de M. Wallace. Enfin, plus récemment encore, un meurtre de caractère étrange a confirmé de certains soupçons. Un misérable que l'on a relevé frappé de quatre coups de feu et de sept coups de poignard portait sur lui la preuve irrécusable de son affiliation à des sociétés criminelles et de sa complicité dans de graves outrages. Selon toute évidence, il a été puni de n'avoir pu se résoudre assez tôt peut-être à se faire l'exécuteur de quelque sinistre sentence prise par les tribunaux fenians, et sa peine a été la mort. Ce fait, que renforcent de précieux indices recueillis dans l'instruction ouverte sur l'affaire de Clerkenwell, démontrerait à lui seul qu'une vaste conspiration organisée, ayant ses chefs, sa hiérarchie, sa discipline, son code et surtout ses bourreaux, s'étend sur toute l'île, maîtrise toutes les volontés, épouvante tous les courages, rive toutes les lèvres. De là cet universel mutisme qui fait de la police, de la magistrature, de la loi, les jouets d'une ligue d'assassins. Or c'est cet enchaînement criminel que le gouvernement anglais veut rompre à tout prix, pour affranchir de cette peur et les caractères et les langues. Tel est l'objet même du *Prevention Crime Bill*.

Bien déterminé à tenter au plus tôt ce suprême remède d'une législation exceptionnelle auprès de laquelle notre état de siège est un régime tout bénin, M. Gladstone a cherché un moyen de vaincre l'obstruction qui exposait son bill à n'être promulgué qu'aux calendes. Or il s'est souvenu qu'en d'autres temps peu éloignés (par exemple, durant l'hiver de 1881), la Chambre des communes avait triomphé des temporisateurs du *home-rule* et cela en prolongeant ses séances vingt-quatre, trente, au besoin quarante heures. Les membres de la majorité en étaient quittes pour se relayer de manière qu'il demeurât toujours sur la brèche un nombre constant d'entre eux. Cette tactique exige de robustes santés, mais les hommes d'État anglais sont bâtis d'un ciment rare. Avec une abnégation admirable, les députés en passent par cette extrémité d'une séance indéfinie. Croyez-vous les obstructionnistes déconfits pour si peu ? Un M. de Gavardie y donnerait sa langue aux chats peut-être; un M. Parnell, vieux routier, non pas.

A leur tour, les députés irlandais (du parti intransigeant, cela va sans dire) se concertèrent pour se relayer et écraser du poids de leur prolixité l'attention fatiguée des Communes. C'est alors que, poussés à bout, les ministres dénoncèrent comme flagrante cette recrudescence d'obstruction et invitèrent le *speaker* à user des pouvoirs de sa charge. M. Playfair, qui occupait alors le fauteuil, ne se fit point répéter l'invitation. Il *nomma* (c'est le terme consacré) seize membres de la Ligue agraire qui, sur un vote de la Chambre, furent suspendus pour cette séance. L'un d'eux, l'incorrigible M. O'Donnell, ayant lancé quelques épithètes malsonnantes à l'adresse du *speaker*, notamment celle d'infâme, obtint le lendemain les honneurs d'une *désignation* spéciale et fut suspendu pour quinze jours.

On croira sans peine qu'une aussi énergique répression a jeté hors des gonds l'obstructionnisme. A la séance qui a suivi, le gros du groupe a délibérément, et en signe de protestation indignée, quitté la salle des séances. Mais la majorité n'a témoigné de ces mépris qu'un chagrin des plus modérés. Elle s'est résignée aisément à légiférer en paix. Et, grâce au répit forcé que lui ont laissé les perturbateurs de ses travaux, elle a pu mener assez avant sa tâche pour qu'à Londres on ait l'espoir de voir d'ici quelques jours le bill de prévention voté par les deux Chambres et sanctionné par la reine.

Mais quel levain de rancunes est déposé au cœur des amis de M. Parnell!

ÉGYPTE.

La politique anglaise ne procède plus que par soubresauts. Autant elle affichait naguère de prédilection pour une « paix sans jactance », autant elle reparaît aujourd'hui belliqueuse avec fracas et bruyamment entreprenante. S'il faut en croire ses principaux organes de publicité, elle mène ses préparatifs militaires avec une activité fiévreuse. Les refus de ses ministres de répondre aux interpellateurs qui les interrogent sur ces armements équivalent à un aveu officiel.

En vain M. de Lesseps, qui vraiment, depuis quelques semaines, est trop enclin à s'écarter du terrain où il a déployé un si merveilleux génie pour se hasarder dans le domaine de la politique, s'est-il attaché à convaincre nos voisins de l'innocuité parfaite de la révolution que dirige Arabi. En vain s'est-il porté garant de la sécurité parfaite du canal de Suez. Le cabinet anglais n'a pu partager un tel optimisme, alors précisément qu'il était informé des mesures menaçantes prises par le ministre égyptien, des rassemblements de troupes, constructions de redoutes, installations de batteries en vue de l'escadre alliée, d'aucuns ajoutent (à tort, espérons-le) des tentatives d'obstruction du canal. Les journaux qui ont annoncé que lord Seymour avait lancé à qui de droit une sommation d'avoir à interrompre ces ouvrages sous peine de bombardement se sont sans doute trop pressés. Mais telle pourrait bien être la vérité de demain.

Une solution est certainement prochaine, vraisemblablement imminente. Les délibérations de la conférence touchent à leur terme. On en sait, en gros, les décisions. Ou bien la Turquie interviendra militairement chez sa vassale; ou, à son refus, une action coopérative aura lieu de l'Angleterre et de la France flanquées de l'Italie. Tout dépend donc aujourd'hui de la Porte. Quelques-uns affirment que maintenant elle est plus docile, qu'elle avait tablé sur des discordes entre les puissances aux prises et se trouve très déconfite de leur entente, qu'elle cherche à se rapprocher de l'Europe et à prendre part au Congrès ; que même elle ne serait pas éloignée d'accepter, dans les termes où lord Dufferin le lui offre, un mandat de l'Europe.

Mais ceux qui la connaissent mieux affirment qu'elle n'aura garde de donner dans un tel guêpier. La Turquie se mettre en peine de faire la guerre, verser ses trésors et son sang pour le bien de l'Europe chrétienne, pure chimère! Quel bénéfice retirerait-elle d'une campagne qu'on ne lui permet d'entreprendre que sous la condition d'un absolu désintéressement? Sa suzeraineté sur le khédive fait partie du *statu quo*. Or ce que les puissances occidentales réclament avec une énergie sans égale étant le maintien de ce même *statu quo*, pourquoi se substituer à elles dans l'accomplissement d'une mission dont elle leur laissera tout le péril et dont elle se flatte de recueillir pour elle-même tout le fruit?

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Création d'un conseil d'administration destiné à être placé auprès du commandant supérieur du Gabon.

Travaux parlementaires. — Sénat. Le 1er juillet, discussion du projet sur les syndicats professionnels. — Chambre des députés. Le 1er, rejet par 279 voix contre 237 de la proposition de loi transitoire tendant à suspendre pendant six mois l'inamovibilité de la magistrature en attendant qu'une loi organique ait été promulguée. Le 4, interpellation de M. Baltue sur l'indemnité à accorder aux victimes de Saïda. Rejet de la proposition de M. Letellier tendant à nommer une

commission de 22 membres spécialement chargée des affaires algériennes. Vote de la loi tendant à donner des pensions aux veuves des citoyens morts en se dévouant pour la cause publique. — La commission de recrutement vote à l'unanimité le principe du service de trois ans.

Élections. — Le 2 juillet, dans la Vienne, les deux députés invalidés sont réélus. A Paris, les élections municipales aboutissent à un ballottage dans le Xe arrondissement et à la nomination du candidat républicain dans le XIe.

Étranger. — La Chambre des communes adopte le bill de coercition après une séance de 32 heures. Exécution de Guiteau, assassin du Président Garfield.

Journaux. — La *République française* dit que la première réforme à accomplir doit être, pour la Chambre, de constituer un gouvernement. Il n'y a de majorité de gouvernement que celle qui sait faire aux ministres de son choix le sacrifice de ses velléités et de ses caprices si l'intérêt public l'exige. *Le Temps* du 5 pense que la création de comités permanents dans la Chambre aurait pour première conséquence d'augmenter le désordre en multipliant les conflits. Dans le *Journal des Débats* du 5, M. Gabriel Charmes nie que le mouvement qui s'est produit au Caire depuis quelques mois, et qui a abouti au massacre d'Alexandrie, soit un mouvement national. « La nation n'y est pour rien. » Quant à croire que la question égyptienne se réduise à la question du canal de Suez, laquelle intéresse presque exclusivement l'Angleterre, M. Gabriel Charmes fait remarquer que nous avons, non loin de l'empire des Indes, une jeune et brillante colonie qui peut, si nous savons la développer, faire tomber entre nos mains le commerce du sud de la Chine, et que ce n'est pas au moment où nous venons d'asseoir notre domination sur le Tonkin par la prise d'Hanoï qu'il nous est permis de l'oublier.

Archéologie

M. Naville a communiqué au *Journal de Genève* le récit d'une visite récente à l'ancienne Tanis, en Égypte. Les ruines de Tanis, situées en un lieu d'accès difficile, surpassent en majesté les ruines de Karnak. Elles forment un vaste amoncellement de colonnes géantes, de colosses en granit rouge, de sphinx énormes. Quatorze obélisques, les plus grands de toute l'Égypte, gisent à terre. Malheureusement rien n'est debout et presque rien n'est entier. Temples et palais ont été détruits avec une sorte de rage. M. Naville a trouvé dans un magnifique colosse de granit, qui a heureusement résisté aux démolisseurs, les traces de coins en bois avec lesquels on avait essayé de faire éclater la pierre.

Un grand nombre au moins des monuments de Tanis avaient été élevés par Ramsès II et portent des inscriptions à sa gloire. M. Naville est d'avis que, malgré le triste état de ces splendides débris, on obtiendrait d'importants résultats en pratiquant des fouilles. Mariette bey avait commencé les travaux, mais le manque d'argent et l'état de sa santé l'obligèrent à les abandonner.

Le docteur Schliemann écrit qu'il s'est trompé en déterminant l'emplacement de Troie. La ville était à peu près où il la mettait, mais pas tout à fait. Ce qu'il avait pris pour les restes du mur d'enceinte se trouve être les débris de deux bâtiments carrés, un grand et un petit, probablement deux temples, car on y a découvert beaucoup d'*ex-voto*. Le docteur Schliemann a pu constater que ces temples, construits à des époques différentes, avaient brûlé le même jour et que l'incendie n'avait pas été l'effet du hasard. Il a retrouvé les traces des fagots et des pièces de bois qui avaient été disposés de manière à favoriser le feu. Les pièces de bois étaient enfoncées dans des troncs pratiqués dans les murailles.

Faits divers

Le cahier de juin du *Journal des Savants* contient des articles de M. Caro sur la parole intérieure (à propos de l'ouvrage de M. Victor Egger sur ce sujet), de M. E. Miller sur le cabinet des manuscrits, de M. A. de Quatrefages sur les pygmées d'Homère, de M. Gaston Boissier sur de prétendues œuvres inédites de Bossuet.

— L'École libre des sciences politiques met tous les ans au concours entre ses anciens élèves diplômés une bourse de 4000 francs, destinée à défrayer un voyage d'études à l'étranger. Le boursier est tenu de rapporter un mémoire approfondi sur une question choisie de concert avec le professeur compétent. Une année au moins doit être consacrée à la préparation du voyage, qui dure en général de cinq à six mois. Le dernier concours vient d'avoir lieu à l'École le 24 juin. Le lauréat est M. Bedout, attaché au ministère des affaires étrangères. Le sujet proposé par lui et agréé par le jury est « la jurisprudence des cours d'amirauté anglaise pendant la Révolution et le premier empire ».

Le gérant : Fé x Alcan.

Semaine économique et financière

Le mois de juillet est un mois de grosses échéances pour les coupons. On n'estime pas à moins de 300 millions d'argent nouveau les sommes que ces coupons vont verser dans la circulation. Dans les années ordinaires, la spéculation escomptait largement le concours de ces troupes fraîches ; les cours montaient en mai et juin et lorsque l'argent des coupons arrivait, la hausse était faite, quelquefois même surfaite. Cette année, pour le moment, la spéculation n'existe pas. Cet escompte n'a pas eu lieu. L'argent des coupons peut donc profiter d'une occasion qui lui est rarement réservée. On a remarqué d'ailleurs, pendant ces temps derniers, que toutes les fois, par exemple, que le 5 pour 100 descend vers le cours de 114, les ordres d'achat deviennent plus nombreux. Même trace de cette réapparition du comptant sur les bonnes et grandes valeurs. L'initiative des capitaux de placement pourra seule raffermir les cours.

Elle se fait déjà sentir. Il paraît que l'attente du bombardement d'Alexandrie par les flottes anglaise et française l'encourage, parce que, dit-on à la Bourse, ce sera le commencement de la fin.

Une dépêche assure que les coupons de la Dette égyptienne échéant l'automne prochain seront intégralement payés. Mais qui peut dire ce qui se sera passé dans la malheureuse Égypte d'ici là? Ce qui est certain, c'est que l'impôt ne s'y recouvre plus. Il a été fait provisoirement remise aux contribuables de la haute Égypte de la moitié de leurs impôts pour la mensualité de juin : cette moitié même sera difficile à payer, vu l'émigration des Européens, qui seuls avançaient de l'argent sur les récoltes ou les achetaient aux fellahs. Toutefois les valeurs égyptiennes montrent de la fermeté.

Lacroix.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C., rue Saint-Benoît. [1072

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 3. 15 JUILLET 1882.

Paris, 13 juillet 1882.

Nous avons eu la douleur de perdre, samedi dernier, M. Antoine Breguet, l'un des deux directeurs de la *Revue scientifique*, membre du conseil d'administration de la « Société des deux Revues ». A tous les dons de nature les plus aimables et les plus sympathiques, Antoine Breguet joignait les plus brillantes aptitudes scientifiques et une vive ardeur au travail. Si jeune qu'il fût — il n'avait que trente-un ans! — il a marqué sa trace dans la théorie et dans l'industrie nouvelles de l'électricité appliquée. Ceux qui ont admiré, l'an dernier, les merveilles du congrès d'électricité en reporteront en grande partie l'honneur à Antoine Breguet, qui en fut l'organisateur le plus actif. Mais l'honneur ne va pas sans la peine, et c'est sans doute aux fatigues excessives qu'impose une pareille tâche — et dont le public ne se doute guère quand il jouit du résultat — qu'il faut expliquer la maladie de cœur qui l'a enlevé à sa famille, à ses amis, au monde savant.

Portant un nom rendu célèbre de père en fils depuis plusieurs générations, lié d'une parenté étroite avec MM. Ludovic Halévy et Berthelot (de l'Institut), père de trois petits enfants, il était comme enveloppé d'illustration et de bonheur. Jamais peut-être on ne vit réuni autant qu'en ce jeune homme tout ce qui fait le prix, le charme, la valeur et la noblesse de la vie. Et tout cela a été fauché dans sa fleur, et de si belles espérances laissent après elles la désolation d'une famille si digne de la considération publique, le chagrin profond des amis, un triste et mélancolique souvenir chez tous ceux qui ont connu Antoine Breguet ou qui seulement ont entendu parler de lui, mais aussi — ajoutons-le — la marque durable des travaux du jeune savant.

QUESTION ÉGYPTIENNE

La Note du 7 janvier et la politique de la Note (1)

Il y a un mois, la publication du *Livre jaune* a servi de prétexte à une nouvelle explosion de récriminations contre la politique suivie par le cabinet du 14 novembre dans l'affaire d'Égypte. Aujourd'hui les impressions défavorables, qui n'avaient pu résulter que d'une première lecture superficielle des documents diplomatiques contenus dans ce recueil, tendent à s'effacer. On convient généralement qu'en abandonnant le plan que s'était tracé M. Gambetta, son honorable successeur n'a pas diminué les difficultés de l'affaire. Le moment nous semble opportun pour essayer de dissiper les incertitudes qui pourraient rester encore dans l'esprit du public éclairé sur l'objet que poursuivait M. Gambetta et sur la justesse de ses vues.

I.

Toute la politique de M. Gambetta, en ce qui concerne les affaires d'Égypte, se résume dans la Note esquissée à titre de projet entre le 27 et le 30 décembre, acceptée le 6 janvier par lord Granville, adressée au Caire par télégramme le 7, présentée le 8 au khédive séparément et simultanément par les deux agents de France et d'Angleterre, et restée, à partir

(1) Alexandrie a été bombardée; les événements se pressent; ils sont venus justifier si vite la politique de M. Gambetta qu'ils rendent désormais inutile toute apologie de cette politique. Ils ne rendent pas inutile l'explication historique que nous essayons d'en donner ici : le bombardement d'Alexandrie par les Anglais n'est qu'un argument de plus — argument bien triste pour notre pays — qui s'ajoute à ceux que nous soumettons aux lecteurs de la *Revue*.

J.-J. W.

de ce moment jusqu'au 26 janvier, la base principale des négociations du quai d'Orsay avec le gouvernement de la reine. S'il est vrai que les événements rendaient la Note identique nécessaire ; si cette note était, en l'état, suffisante pour l'objet qu'elle se proposait ; si elle a eu tout l'effet qu'on en devait attendre pendant la période enfermée entre le 8 janvier et le 26, jour de la démission de M. Gambetta ; si les faits et les textes s'accordent pour démontrer que M. Gambetta est parvenu à nouer avec l'Angleterre, sur le point spécial dont traitait la Note, une alliance aussi étroite que le comportait la situation parlementaire de la république française ; si M. Gambetta n'a pas eu à se départir un instant de la ligne de conduite imposée par la Note, et si l'Angleterre a consenti tout ce qu'il a demandé du 8 au 26, sa politique était bonne et elle a réussi. On pourra continuer d'ergoter sur tel ou tel passage d'une dépêche, écrire contre M. Gambetta de ces morceaux de bravoure où excellent les plumes du pays de France, prononcer de ces déclamations virulentes où se complaît la parole française : on n'aura rien dit que de vain tant qu'on n'aura pas ébranlé une de ces trois propositions principales, à savoir : qu'au moment où M. Gambetta a pris le pouvoir, la situation de l'Égypte était de nature à préoccuper sérieusement la France et l'Europe ; que, pour prévenir des troubles imminents, rien ne valait le concert anglo-français, et qu'aussi longtemps que M. Gambetta a tenu en main la conduite de nos affaires, ce concert, provoqué par sa prévoyance et formé par ses soins, non seulement a persisté, mais encore est allé s'accentuant.

On nous concédera sans doute que l'Égypte est un pays méditerranéen, que la France a des intérêts méditerranéens d'une certaine importance, que même aucune autre nation chrétienne assise sur les rivages de la Méditerranée n'en possède d'aussi variés et d'aussi considérables. Cette concession une fois faite, on sera obligé d'admettre que dès le mois de décembre M. Gambetta, premier ministre de la république française, a dû s'inquiéter de la tournure que prenaient les affaires d'Égypte. Il s'en est inquiété et aussitôt qu'il le fallait. Le 15 décembre déjà, il faisait allusion à « des catastrophes possibles. » (Dépêche du 15 décembre à M. Challemel-Lacour.) Le mot de catastrophe était le vrai. Tout ce que M. Gambetta craignait en décembre s'est trouvé réalisé six mois après, en juin. Il y a eu massacre dans les rues d'Alexandrie ; un commissaire turc — ce même commissaire turc dont la France et l'Angleterre avaient repoussé énergiquement l'ingérence l'an dernier — s'en est allé trôner au Caire pour n'être éconduit que par Arabi ; le contrôle anglo-français s'est désorganisé ; des rassemblements de Bédouins menacent la sûreté du canal de Suez. Dites donc à présent que M. Gambetta manque de prévoyance et de clairvoyance ! Dites qu'il s'exagérait la situation ! Allez le dire, osez le dire à la foule de nos compatriotes fuyant l'Égypte qui, depuis un mois, débarquent à Marseille par bandes, ruinés, sans ressources, sans asile, sans pain !

Ayant ainsi apprécié les périls de la situation, M. Gambetta profite de la première occasion qui lui est offerte pour faire part de ses craintes à lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre à Paris, et pour lui demander s'il ne serait pas utile que le cabinet de Paris et celui de Londres cherchassent à s'entendre entre eux en vue des éventualités qui paraissent prochaines. Certainement M. Gambetta aurait pu d'abord faire cette ouverture à M. le ministre des États-Unis, ainsi qu'à l'envoyé de l'empereur de Chine ou de tel autre pays n'ayant pas en Égypte des intérêts beaucoup plus urgents que la Chine. Il a jugé plus naturel et plus légitime de s'adresser en premier lieu à l'Angleterre. Cette procédure peut se défendre. D'autant mieux que le successeur de M. Gambetta n'a eu lui-même rien de plus pressé que de consulter lord Lyons avant tous autres. (Dépêche à M. Challemel-Lacour du 3 février.) Et il a mis dans cet entretien anglo-français, on en conviendra, un peu plus d'épanchement et de confiance que n'avait jamais fait M. Gambetta.

M. Gambetta, dans sa conversation du 15 décembre avec lord Lyons, amorce, si l'on veut nous passer cette expression, l'Angleterre. Il en reste là pour le moment. Il est à noter que M. Gambetta, le présomptueux Gambetta, l'impétueux Gambetta, l'effréné Gambetta, n'avance que pas à pas et en mesurant bien la portée de chaque pas qu'il fait. Vers la fin de décembre, il a avec lord Lyons un second entretien où il s'exprime en termes plus nets. Puisque la France et l'Angleterre ont à préserver en Égypte des intérêts équivalents et que les intérêts de l'une ne sont pas incompatibles avec les intérêts de l'autre, ne serait-il pas temps, pour la préservation de ces intérêts communs, que, d'accord l'une avec l'autre, elles prennent publiquement position à l'égard du khédive, de la Chambre des notables et du parti militaire égyptien? M. Gambetta ne va pas plus loin. Il ne s'agit pas, en effet, de ce qu'on aura à faire dans un avenir plus ou moins vague; il s'agit de ce qu'on a à faire aujourd'hui même. M. Gambetta suggère à lord Lyons l'idée qu'à propos de la réunion de la Chambre des notables, l'Angleterre et la France fassent auprès du khédive une démarche simultanée et identique qui l'éclaire sur les sentiments des deux puissances et qui soit pour lui une force morale contre les intrigues hostiles dont il est environné. (Dépêche du 27 décembre à M. d'Aunay.) Le 30 décembre, le cabinet anglais accueille la suggestion de M. Gambetta. Il est convenu que le gouvernement anglais et le gouvernement français communiqueront au khédive une Note rédigée en termes tels, que personne ne puisse plus ignorer, au Caire et à Alexandrie, que non seulement la France et l'Angleterre ne laisseront pas ébranler leur position en Égypte, mais encore qu'on les trouvera toujours prêtes à s'entendre pour le maintien des firmans, traités, contrats et décrets qui sont leur titre et leur garantie. Cette note est la Note du 7 janvier ; c'est M. le ministre des affaires étrangères de la république française qui la rédige, et le gouvernement anglais adhère à la rédaction. On nous assure que cette adhésion cachait un piège et on a découvert que M. Gambetta a été dupe du gouvernement anglais. Acceptons pour un moment la supposition que M. Gambetta s'est laissé jouer. Qu'on nous permette du moins un léger correctif à l'opinion de ceux qui croient que M. Gambetta a été dupe de lord Granville. Comme le gouvernement anglais a attendu nos

propositions, comme l'initiative de toute cette affaire est partie de M. Gambetta, comme M. Gambetta et non le gouvernement anglais a parlé le premier d'une démarche à faire, comme le premier il a eu l'idée de la Note identique, comme il l'a rédigée, du moins n'aurait-il été dupe que de lui-même: c'est toujours une consolation.

Mais où gisait la duperie? Remettons sous les yeux du public les conclusions de la Note du 7 janvier :

« Les deux gouvernements, *étroitement associés* dans la résolution *de parer par leurs communs efforts* à toutes les causes de complications intérieures ou extérieures qui viendraient à menacer le régime établi en Égypte, ne doutent pas que *l'assurance publiquement donnée* de leur intention formelle à cet égard ne contribue à prévenir les périls que le gouvernement du khédive pourrait avoir à redouter, *périls qui, d'ailleurs, trouveraient certainement la France et l'Angleterre unies pour y faire face,* et ils comptent que Son Altesse elle-même puisera dans cette alliance la confiance et la force dont Elle a besoin pour diriger les destinées du peuple et du pays égyptiens... »

Une telle déclaration ne souffre pas d'équivoque. Elle n'engageait sans doute ni l'Angleterre ni la France à aucun mode particulier d'intervention, pour le cas où une action autre que l'action diplomatique serait devenue nécessaire dans le courant de l'année 1882. Mais c'est ce cas qu'on n'avait pas encore à examiner ou du moins à régler le 30 décembre, jour où l'on tombait d'accord sur l'utilité et la nécessité de la Note identique.

Au point de l'affaire où l'on se trouvait, la Note identique était elle-même un acte qui valait par soi. Elle avait pour objet d'arrêter les entreprises qui se préparaient en Égypte contre l'ordre établi, et elle en a aussitôt ralenti le cours. Elle n'a pas eu la vertu de faire reculer sur l'heure Arabi ; mais, à partir de la communication de la Note et aussi longtemps que M. Gambetta a été au pouvoir, Arabi a cessé d'avancer ; son audace s'est sentie enchaînée. La Chambre des notables a bien pu continuer de discuter si elle usurperait ou non sur les attributions du contrôle anglo-français : elle n'a pas consommé l'usurpation ; M. de Blignères n'a pas eu à se démettre. Le principal ministre du khédive, Chérif pacha, a pu se montrer plus ou moins contrarié de la Note : il n'y a pas opposé de réponse contradictoire, les deux consuls généraux de France et d'Angleterre ayant été chargés de lui donner le conseil formel de n'y pas répondre, et, quoique n'y répondant pas, il est resté en fonction, quelque marris qu'en aient pu être le parti des colonels et ses complices dans la Chambre des notables. La Note du 7 janvier ne s'est donc pas évaporée en fumée. Tant qu'elle a été considérée comme sérieuse, c'est-à-dire tant que la journée du 26 janvier et ses premières conséquences n'en sont pas venues infirmer la valeur, elle a produit sur les éléments perturbateurs de l'Égypte un effet d'intimidation salutaire.

Elle n'a pas, d'autre part, provoqué en Europe les jalousies et les hostilités qu'on a dénoncées si vivement dans les polémiques des journaux et qu'on enfle au point de soutenir que la politique suivie par M. Gambetta nous menait à une conflagration européenne. Il n'était nullement dit que les deux gouvernements de France et d'Angleterre, unis entre eux, s'abstiendraient de toute communication avec d'autres cabinets sur les affaires d'Égypte, quel que dût être le cours ultérieur des choses. Un exclusivisme aussi absolu ne résulte ni de la Note du 7 ni d'aucune des pièces publiées par le Livre Jaune. Le grand caractère de la Note du 7 janvier, c'est qu'elle est une mesure purement et simplement conservatoire. La Note se borne à réclamer le maintien du *statu quo* menacé, rien de plus, rien de moins. Or l'Allemagne, la Russie, l'Italie et l'Autriche, dans la seule démarche officielle ou officieuse qu'elles aient faite et dont nous ayons connaissance, qui est la communication verbale identique adressée à la Porte le 2 février, ne mettent en avant qu'une seule prétention : c'est qu'il ne doit être rien innové en Égypte « sans une entente préalable entre les grandes puissances et la puissance suzeraine ». (Dépêche de M. Tissot, du 3 février.) Il n'est jamais entré, que nous sachions, dans les intentions de M. Gambetta de contester ce point de vue ou ce principe. Le concert anglo-français ne se proposait de rien innover. Seulement, même au moment où l'on eût été amené à entrer en pourparlers avec l'une ou l'autre des grandes puissances continentales, même en cas de conférence et surtout en ce cas, il était bon pour la France et l'Angleterre de s'être entendues d'avance ; il était bon qu'en Europe et à Constantinople on sût bien que l'Angleterre et la France, sans vouloir nier les intérêts que pouvaient avoir d'autres États en Égypte, tenaient les leurs propres comme prépondérants et qu'elles n'entreraient dans aucun concert plus large qu'à la condition qu'ils y fussent acceptés pour tels. La France et l'Angleterre n'offensaient par là personne et elles ne se subordonnaient à personne. Ici encore, la prudence de M. Gambetta n'a pas été plus en défaut que sa fermeté.

Enfin la Note du 7 janvier présentait pour la France un avantage tout particulier sur lequel le public politique n'a pas assez porté d'abord son attention. Par cela seul qu'elle était, la Note identique du 7 excluait l'hypothèse d'une intervention isolée de l'une ou l'autre des deux puissances qui avaient consenti à la présenter en même temps, — de l'Angleterre comme de nous. La Note enlevait à nos voisins la possibilité morale et elle leur interdisait la tentation de nous tenir à l'écart de ce qu'ils entreprendraient sur les bords du Nil et du canal de Suez. Si l'Angleterre, tout en combinant avec nous cette démarche diplomatique, refusait de s'engager pour l'avenir, comme elle nous en a formellement avertis, à aucun mode particulier d'action, il y a un parti du moins qu'elle s'engageait implicitement à ne pas prendre : c'était d'aller en Égypte sans s'être entendue avec nous. Sur ce point l'honneur anglais était lié. Sur ce point la Note ne pouvait être considérée comme un document « platonique », et il n'eût été conforme ni au bon sens ni à la réalité des choses de juger « qu'elle ne pouvait être d'aucune utilité ». Nous employons ici les expressions qui sont échappées au principal secrétaire d'État de la reine dans son entretien du 16 janvier avec notre ambassadeur à Londres et qui, selon les éclaircissements loyaux qu'il a fournis depuis, ont trahi sa pensée. La

Note avait l'utilité de faire constater par le gouvernement anglais le droit que nous partagions avec lui de surveiller les affaires d'Égypte et, au besoin, d'y intervenir. Avant le 1er février, aucun acte, aucune démarche, aucune parole du gouvernement anglais n'a donné le soupçon qu'il cherchât à poursuivre en Égypte, par une intervention séparée, des privilèges distincts. C'est depuis le 1er février, c'est après que le ministère français a consenti à abandonner ou à modifier la politique de la Note, c'est au moment où la réunion d'une conférence européenne a été décidée, qu'on a vu se produire dans le cabinet de Londres une théorie d'après laquelle la question la plus grave impliquée dans les affaires égyptiennes, celle du régime, de la condition et de la protection du canal de Suez, devrait être, en fin de compte, réservée à la seule Angleterre. Deux fois le cabinet anglais, s'adressant au parlement, a donné à entendre, bien qu'en termes un peu embrouillés, que l'Angleterre n'avait à débattre ni avec une conférence européenne ni avec personne les intérêts qu'elle a dans le canal et les résolutions que pourra lui inspirer, dans les circonstances présentes, la nécessité de mettre à jamais ces intérêts hors de péril. On a commencé à comprendre en France, d'après ces déclarations de M. Gladstone et de ses collègues, combien il avait été habile à M. Gambetta de prendre les devants et de faire à l'Angleterre des propositions qui ne pouvaient que la distraire de ces pensées d'ambition spéciale, et qui, en tout cas, étaient de nature à en gêner quelque peu l'éclosion. On le comprend encore mieux aujourd'hui que s'agite hautement, en Angleterre, le dessein d'occuper, quoi qu'il arrive, l'entrée septentrionale du canal de Suez et de s'y fortifier.

II.

Eh! que pouvait-on faire, en décembre et en janvier derniers, qui valût mieux et qui offrît moins d'inconvénients que le concert anglo-français? Provoquer la réunion d'une conférence européenne? Inviter les Turcs à rétablir eux-mêmes en Égypte l'ordre et la force des traités?

Nous avons l'habitude, quand nous discutons, de faire la part aussi belle que possible à nos contradicteurs et d'entrer dans leurs arguments le plus que les faits nous le permettent. Nous délaisserons donc, pour apprécier l'hypothèse d'une intervention ottomane, le point de vue de M. Gambetta, qui est très arrêté, et nous nous accommoderons un instant du leur. M. Gambetta envisage et a toujours envisagé la réapparition des Turcs en Égypte comme un fait qui serait désastreux pour notre domination en Algérie et pour notre protectorat de Tunisie. C'est une opinion qu'il a portée toute faite au ministère des affaires étrangères, et où il s'était affermi par ses longues études personnelles sur l'Orient et sur les questions orientales. La lecture assidue de la correspondance de nos agents d'Orient, qui a été l'une de ses occupations essentielles pendant son court passage au quai d'Orsay, n'a pas contribué à le faire revenir de cette opinion. Pour qu'un Livre Jaune sur les affaires présentes d'Égypte fût complet, il faudrait qu'il contînt toutes les dépêches qui nous ont été envoyées, entre le 14 novembre et le 1er février, de Constantinople, de Tunis, de Tripoli, du Maroc, tous les rapports de nos agents de l'Asie mineure, de la Syrie, de la mer Rouge, les mémoires mêmes qui arrivaient du fond de l'Abyssinie et des confins du Choa. Les affaires d'Égypte ne sauraient se détacher du tableau d'ensemble de l'état moral actuel du monde musulman et de notre propre situation dans les divers pays musulmans. Rien, assurément, n'est plus loin de notre pensée que de reprocher à M. de Freycinet de n'avoir pas enrichi ou bourré le Livre Jaune de cette multitude de documents orientaux. Il n'a dû ni pu le faire, d'abord parce que la modeste brochure jaune fût devenue l'*in-folio* jaune, ensuite parce que les documents diplomatiques, une fois qu'ils sont publiés, ne renseignent pas seulement les membres des deux Chambres françaises : ils renseignent aussi en Europe un certain nombre de hauts personnages que nous n'avons pas pour mission spéciale d'informer de ce qui nous concerne. Il n'en est pas moins vrai que quelque connaissance précise du bouillonnement de l'Islam dans l'Asie antérieure, le Nord-Afrique et l'Afrique centrale, serait nécessaire pour bien mesurer la gravité des troubles d'Égypte et bien analyser la nature des craintes qu'ils sont faits pour inspirer au gouvernement de la république française, laquelle tient sous sa domination ou sous son protectorat un vaste territoire peuplé de près de trois millions de musulmans.

L'Islam n'est pas, comme on le croit communément en France, une religion cristallisée ni stationnaire; c'est une foi qui brûle au cœur des peuples qui la professent d'une flamme aussi vivante que dans les premiers siècles de l'hégire. Tandis que le christianisme, même sous le mode où il est aujourd'hui le plus fervent et le plus en esprit, le mode presbytérien, biblique et évangélique, ne fait plus sur l'idolâtrie que des conquêtes insignifiantes, l'Islam, en ce moment convertit encore des peuplades par masses au centre de l'Afrique. Tandis que sous sa forme autrefois la plus puissante, celle de la confession romaine, la foi chrétienne traverse en Occident une crise de langueur; tandis que dans les pays, antique foyer du catholicisme, les Églises chrétiennes subissent les plus rudes assauts, l'Islam est resté intact dans les régions où il s'est une fois établi; il n'y meurt que par l'extinction des croyants eux-mêmes ou leur émigration. Ce n'est pas l'Islam qui a disparu de la Grèce ou de la Servie; c'est les Islamites qui en sont partis, comme Énée a fui Troie en emportant ses dieux. Ces deux facultés de l'Islam, la force de propagande, encore fraîche, et l'inexpugnabilité hors des cœurs et des imaginations dont il s'est une fois emparé, en font un instrument politique redoutable entre les mains de celui qui en dispose. Sultan, l'empereur des Osmanlis ne compte plus parmi les premiers souverains de l'Europe; khalife, il est toujours l'une des grandes puissances de ce monde. Le Pape, quelle que soit son immense autorité morale, ne pourrait peut-être pas faire se lever dans l'univers entier l'effectif de deux régiments ; une parole du Commandeur des croyants peut encore armer instantanément des foules en des contrées où ne s'exerce plus depuis longtemps

l'empire temporel du sultan. Le Commandeur actuel des croyants, Abd-ul-Hamid, connaît en ce point toute sa force.

Il n'était pas douteux, au mois de janvier, pour le ministère des affaires étrangères de la république française, que des agents et missionnaires de l'Islam, se reliant plus ou moins directement à Constantinople, se répandaient dans tout le nord de l'Afrique pour y prêcher un Coran de nouvelle espèce qu'on pourrait appeler l'Anti-France. La direction politique du ministère les suivait à la piste de Beyrouth et de la Mecque au Caire, du Caire à Tripoli, de Tripoli au Maroc. Ils mettaient beaucoup de zèle, d'activité et d'intelligence à annoncer aux musulmans une prochaine rentrée en scène du sultan et de prochains triomphes pour la foi du Prophète. Ils ne rencontraient un accueil défiant ou réservé qu'à Tanger et à Fez. Encore la réserve était-elle plutôt dans le Miramolin lui-même et dans ses officiers que dans les tribus, de tempéraments très divers, soumises de fait ou de nom à sa loi. Nous avons promis d'accorder beaucoup à nos contradicteurs. Nous leur accordons, s'ils veulent, que le frémissement des espérances musulmanes n'était pas monté à un tel degré qu'on dût redouter une levée de boucliers immédiate de la Tunisie, du Sud africain et de l'Est marocain, lorsqu'aurait volé du pays de Barca au cap Nun la nouvelle que l'armée du sultan était entrée au Caire et qu'un lieutenant du sultan s'occupait de trancher en arbitre suprême les querelles des roumis avec le khédive. Soit ; on n'aurait pas eu à redouter une levée de boucliers générale, au moins tout de suite. Nous le concédons. Mais il faudra bien qu'on nous concède en retour que les populations musulmanes de la Tunisie, de l'Algérie, de la Tripolitaine, du Maroc oriental, ne seraient pas restées absolument indifférentes au retentissement des succès du sultan en Égypte. Si faible qu'eût été l'effervescence des Arabes et des Berbères, nos sujets et nos clients, il y aurait eu un *minimum* d'effervescence duquel il ne serait peut-être rien sorti du tout, duquel il pouvait sortir quelque perturbation des esprits et plus ou moins de mouvements insurrectionnels. Cette considération suffisait pour rendre l'intervention turque fort peu désirable au gouvernement français. Ce n'était pas à nous de la provoquer; c'eût été assez de la subir. Il ne nous était même permis de nous résigner à la subir que comme une extrémité fâcheuse et dangereuse, après nous être assurés que nous ne réussirions par aucun art ni aucun effort à faire prévaloir une combinaison différente. Nul incident diplomatique ne s'était produit, avant la journée du 26 janvier, qui dût faire désespérer M. Gambetta d'écarter l'intervention turque.

Ceux mêmes qui raisonnent aujourd'hui en faveur de l'intervention turque sont-ils sûrs qu'en janvier dernier la France eût aucune chance de l'obtenir ? L'Europe, réunie en conférence, la sollicite encore vainement à l'heure où j'écris. Bien avant que la démarche anglo-française de la Note fût accomplie, on savait à Paris, comme on le savait à Londres, que la Porte envisageait avec une extrême placidité les événements d'Égypte. Elle ne voyait, et elle ne paraît avoir vu depuis, aucun motif de souci ni dans l'état d'esprit de l'armée égyptienne, ni dans le genre d'autorité qu'Arabi exerce sur cette armée, ni dans les complots ourdis du dehors contre le trône du khédive, ni dans la mauvaise volonté de la Chambre des notables, qui, inspirée par des docteurs en droit parlementaire du purisme le plus subtil, repoussait avec hauteur le règlement d'attributions, très large, rédigé par le khédive, sous prétexte que la dignité civique de l'Égypte et du Soudan, des fellahs et des nègres, ne se pouvait contenter d'une charte octroyée. Lorsque, le 17 janvier, Essad pacha, ambassadeur de la Porte à Paris, est venu entretenir M. Gambetta de la Note, il lui a représenté que l'Égypte était prospère et tranquille et « que l'état du pays ne justifiait pas les précautions qu'avaient cru devoir prendre la France et l'Angleterre » en envoyant la note du 7. (Dépêche du 18 janvier à M. Tissot.) Puisque la Porte jugeait que même une Note diplomatique était de trop, à plus forte raison eût-elle refusé d'annoncer au khédive, en vue de certaines éventualités possibles, une intervention militaire turque. Elle eût objecté que rien ne lui faisait prévoir les éventualités dont on parlait.

Au surplus, bien des choses ont été établies en Égypte d'un commun accord avec l'autorité khédiviale, soit par la France et l'Angleterre seules, soit par l'Angleterre et la France unies à d'autres cabinets européens, que la Porte n'a jamais consacrées de son approbation formelle. Il fallait par conséquent, s'attendre à ce que la Turquie, si l'on se réclamait d'elle, remît en question des faits accomplis et des points acquis. Ce n'était pas tout que de l'inviter à intervenir ; elle aurait éprouvé la curiosité assez légitime de savoir quel caractère les deux puissances occidentales l'obligeraient ou lui permettraient de donner à son intervention, quel but final y serait assigné.

Il n'y a pas un demi-siècle, l'Égypte était purement et simplement une province ottomane. De l'état de sujétion elle est passée à l'état de vassalité, d'indépendance ou de demi-indépendance, sous le gouvernement d'une dynastie spontanée qui a conquis, à l'origine, ses titres princiers sur la Porte les armes à la main et par rébellion. Méhémet-Ali, Ibrahim, plus récemment Ismaïl ont eu pour politique constante de rendre de plus en plus lâche le lien qui les rattachait au sultan. Ils ont entretenu avec la France, avec l'Angleterre, avec diverses puissances européennes, des relations autonomes que la Porte a supportées par la grande raison qu'elle n'était pas assez forte pour les interdire. La Porte a laissé faire. La Porte s'est courbée sous la nécessité. On avait dit à la Porte qu'il n'était que la famille de Méhémet-Ali pour diriger l'Égypte et la maintenir. Et alors que la famille de Méhémet-Ali était mise hors d'état par les circonstances d'obtenir en Égypte l'obéissance et la soumission, alors que tout à coup les bénéfices et privilèges légitimes que s'étaient assurés la France et l'Angleterre par suite de leurs relations directes et libres avec l'Égypte se trouvaient menacés, compromis, peut-être perdus pour toujours, on serait allé demander à la Porte de dépenser le peu de finances qui lui restent et de verser le sang de ses soldats, pourquoi? Pour rétablir l'autorité khédiviale qui s'est, à l'origine, élevée contre elle et par démembrement de l'em-

pire turc? Pour conserver à la France et à l'Angleterre des avantages que l'Angleterre et la France n'ont pas songé à placer tous également sous sa garantie? C'est là un service que la Porte, en conscience, n'est pas tenue de nous rendre. A la demande inconsidérée d'une intervention turque, faite pour cet objet et dans cette mesure — et nous ne pouvions réclamer l'intervention turque que dans cette mesure et pour cet objet, — le gouvernement du sultan nous eût opposé, selon toute vraisemblance, un contre-projet qui, au lieu de mettre la Turquie en mouvement à titre d'intermédiaire, l'eût fait intervenir par sa propre décision et en vertu de sa suzeraineté seule. Il nous eût demandé peut-être si, après la victoire de l'armée turque sur l'armée égyptienne et pour prix des sacrifices faits par le sultan, nous ne jugerions pas convenable, tout en respectant dans ses grandes lignes l'œuvre de 1840, de soumettre à revision tout ou partie des firmans et conventions qui n'avaient pas réussi à assurer la paix de l'Égypte. Ce langage de la Porte, dans la conjoncture et à son point de vue, n'eût-il pas été naturel? Qu'aurions-nous eu à répondre, nous qui serions venus chercher les premiers la Turquie, nous qui aurions pris posture de gens qui ne pouvaient se passer d'elle? Sa position, du fait de notre démarche préalable, eût été théoriquement invincible.

Aussi est-ce la position qu'elle n'a pas manqué de prendre avec la simili-conférence réunie à Constantinople. Nous n'avons pas le courage de sourire des déconvenues de cette honorable réunion diplomatique, parce que ses embarras sont aussi ceux de la France et parce que nous prévoyons trop que tout se résoudra, en fin de compte, au détriment de notre pays. Mais il faut convenir que, quand même M. Gambetta n'aurait pas répugné à la réunion d'une conférence européenne par un sentiment très clair de l'intérêt français, il aurait dû encore s'abstenir de prendre l'initiative de la proposer, pour ne pas se rendre suspect à l'Europe d'avoir voulu, de dessein prémédité, lui jouer un méchant tour. Tout est bizarre dans la conférence de Constantinople. Elle a pour programme les affaires d'Égypte; à peine est-elle réunie qu'elle apprend par les gazettes et les comptes rendus de débats parlementaires que l'un des gouvernements principaux qui y sont représentés est décidé à ne pas soumettre à ses délibérations les questions relatives au canal de Suez, lequel canal apparemment n'est pas situé en Égypte! Elle a à cœur de sauver des droits ou prétendus droits du sultan, et elle commence par siéger et délibérer dans la capitale du sultan sans le sultan et contre le gré du sultan! Et pendant qu'elle délibère, le mal s'aggrave et les questions se compliquent. Quand les diplomates qui la composent auront perdu bien du temps à se mettre d'accord entre eux, à quoi aboutiront-ils de pratique? S'ils se décident pour l'intervention turque, ils ne sont pas sûrs qu'il ne manquera pas à leur unanimité précisément la Turquie. S'ils penchent pour l'intervention à quatre, il y a trois gouvernements sur six représentés à la conférence qui allégueront, lorsqu'on en viendra au fait et au prendre, que leur situation géographique ne leur commande pas de se charger eux-mêmes de l'intervention — et ce sont ceux-là qui ont le plus de goût pour l'intervention à quatre, pourvu qu'ils n'en soient pas; il y en a trois autres de qui l'intervention serait nécessaire ou plausible — et ce sont ceux-là qui n'ont pas du tout de goût pour l'intervention à quatre. Si enfin la conférence se prononce pour l'intervention à deux, autrement dit pour l'intervention anglo-française, tout le monde pensera qu'autant valait commencer par là avant que les Européens fussent massacrés à Alexandrie, avant que les Français et les Anglais fussent réduits à quitter l'Égypte, avant que les Bédouins fissent mine d'ensabler le canal de Suez.

III.

Étant donné que ce dernier parti l'emporte à la conférence, les adversaires de la politique suivie par le cabinet du 14 novembre diront sans doute très haut — car ils l'ont déjà dit — qu'autre chose sera d'aller en Égypte avec une mission de l'Europe, et qu'autre chose eût été d'y aller en vertu de conventions anglo-françaises, contre la volonté et malgré les protestations des grandes puissances du Nord. Dans la première hypothèse, une expédition d'Égypte devient, à ce qu'on nous assure, une expédition glorieuse et fructueuse; dans la seconde, c'eût été une aventure qui eût pu bouleverser le repos de l'Occident et de l'Orient, mettre en jeu la sûreté de nos frontières et attirer finalement chez nous l'invasion. Nous n'examinerons pas s'il serait en effet bien glorieux et bien fructueux, quand il s'agit d'intérêts qui sont les nôtres et de droits qui ont été concédés nommément à nous, de partir en guerre pour les défendre par délégation expresse de puissances dont les droits et les intérêts ne priment pas les nôtres. Nous convenons en tout cas que M. Gambetta n'a jamais eu de mandat des grandes puissances et nous ne croyons pas nous avancer beaucoup en supposant qu'il n'était pas disposé à solliciter pour la France l'honneur équivoque d'un tel mandat. Mais ce n'est pas là une raison suffisante d'établir *ex professo* que la France et l'Angleterre étaient condamnées par la force des choses à n'agir qu'à titre de gendarmerie européenne; qu'elles n'eussent pu, en dépit de leur concert, débarquer des troupes en Égypte qu'avec un extrême péril pour la paix générale; que le débarquement eût provoqué contre toutes deux les protestations de l'Europe et les eût mises l'une et l'autre en état d'hostilité, latente ou déclarée, avec une ou plusieurs puissances de premier ordre. A supposer qu'en conséquence de la Note du 7 janvier, la France et l'Angleterre eussent été amenées à juger utile ou indispensable l'occupation temporaire, par leurs troupes, d'un ou plusieurs points du territoire égyptien, on ne dira pas que la Note empêchait soit la France, soit l'Angleterre, soit toutes deux réunies, d'expliquer amicalement aux principaux cabinets de l'Europe les mesures qu'elles se croyaient obligées à prendre et de tâcher d'obtenir, avant de passer à l'exécution définitive, l'assentiment tacite de chacun de ces cabinets consulté séparément. Entre agir par procuration officielle de l'Europe et agir après s'être assuré, à la suite de démarches courtoises, qu'on n'a pas contre soi l'opposition de l'Europe, il y a une nuance assez forte que saisiront les esprits les moins attentifs et que

suppriment un peu trop légèrement ceux qui imaginent que l'Angleterre et la France, faute d'avoir réclamé la réunion d'une conférence, n'eussent pu pourvoir par une descente en Égypte à la protection de leurs nationaux et au maintien de leurs droits sans que cet acte d'intervention ne fût considéré comme un défi brutal par la Russie, l'Autriche, l'Allemagne ou l'Italie.

Maintenant, les puissances se seraient-elles contentées des éclaircissements courtois qu'eussent fournis, le cas échéant, la France et l'Angleterre? Ce qu'on sait de leurs dispositions par le Livre Jaune autorise fortement à le présumer. Une fois l'accord anglo-français bien lié et bien en mouvement, les puissances eussent accepté, les unes avec plus d'entrain, les autres avec résignation, les communications raisonnables qu'on leur eût adressées. Du moment que le concert anglo-français n'eût eu pour objet que le maintien du *statu quo* — et toutes les pages, toutes les lignes, toutes les syllabes du Livre Jaune attestent que dans la pensée de M. Gambetta il n'en avait pas d'autre, — on ne voit pas quelles représentations sérieuses pouvaient être opposées aux résolutions résultant de l'accord anglo-français par la Russie, l'Allemagne et l'Autriche, qui n'ont jamais eu sans doute le désir bien vif d'envoyer leurs régiments au Caire (1). Tout ce qui paraît avoir le plus préoccupé le prince de Bismarck notamment, c'est la crainte, partie d'un sentiment très bienveillant, qu'une entente anglo-française spéciale n'eût bientôt pour dénouement inévitable un conflit anglo-français. Il s'en est ouvert à notre ambassadeur, M. de Courcel, avec sa bonhomie philosophique ordinaire (dépêche de M. de Courcel du 16 février). Il n'eût peut-être pas été impossible aux deux gouvernements d'Angleterre et de France de rassurer sur ce point délicat le philosophe charitable de Varzin.

Que si l'on observe qu'en réalité aucune démarche officieuse, dans le sens que nous indiquons, n'a été faite auprès des cabinets d'Europe par le ministère du 14 novembre, nous répondrons qu'à la date où M. Gambetta a été renversé du pouvoir, il eût été fort empêché d'entretenir les cabinets d'aucune résolution éventuelle à prendre par la France et l'Angleterre en conséquence de la Note du 7 janvier et en outre de cette Note, puisqu'en effet, hors la Note, aucune résolution avant le 26 janvier n'avait encore été agitée entre les deux gouvernements occidentaux. Les adversaires de M. Gambetta ont une manière d'argumenter bien étonnante. Ce n'est pas lui, c'est son honorable successeur qui s'est cru dans la nécessité de renforcer la démonstration diplomatique de la Note par une démonstration navale, et nous ne sachions pas que M. de Freycinet, avant d'envoyer une escadre française devant Alexandrie, ait pris soin de faire pressentir ce commencement d'intervention matérielle aux divers cabinets avec lesquels il s'était mis en pourparlers depuis trois mois. Et c'est M. Gambetta qu'on accuse d'être un boute-feu! C'est lui de qui l'on dénonce violemment les démarches hasardeuses, quand, au contraire, il a voulu disputer au hasard le progrès des événements, quand il a fait de son mieux pour prévenir les complications, les témérités, les aventures, les surprises sanglantes ou humiliantes, par l'établissement, le développement et la proclamation publique du concert anglo-français.

Ce concert a existé, quoi qu'on dise, dans la mesure où il n'était pour personne en Europe une menace ou un grief. Et, quoi qu'on dise aussi, il a été jusqu'au 26 janvier entendu, en somme, de la même façon par les deux parties intervenantes et pratiqué avec la même loyauté. Une foi de six semaines n'a pas été bien lourde à porter de part et d'autre; elle était un gage pour un plus long avenir. Le gouvernement anglais se montrait, il est vrai, plus hésitant que le chef du cabinet français : quel gouvernement n'eût hésité devant la déplorable situation parlementaire qui, vers le 20 janvier, se dessinait au Palais-Bourbon? Mais ces hésitations n'étaient pas de la duplicité. M. Gambetta les démêlait, les signalait, s'en plaignait, les combattait de telle façon que, si — ce qui n'est pas — elles avaient été une feinte et une perfidie, on ne saurait dire qu'il s'y soit laissé prendre les yeux fermés. Tout en surveillant les hésitations ou, si l'on veut, les tergiversations du gouvernement anglais, plus sensibles au Caire avec sir Edward Malet qu'à Londres avec lord Granville, M. Gambetta n'en comprenait que trop le motif principal, qui était l'incertitude de sa situation personnelle.

M. Gambetta ne cherchait donc à rien brusquer. Il n'avait pas la présomption de croire qu'il entraînerait plus loin qu'ils n'eussent voulu aller des hommes d'État vieillis, comme ceux de l'Angleterre, dans la pratique des affaires orientales. Ceux-ci, de leur côté, ne se retranchaient pas derrière des réserves que M. Gambetta ne pût s'approprier. Le moment n'était pas venu encore, au 7 janvier, de délibérer sur un mode d'action militaire ou navale; le cabinet anglais en faisait l'observation et M. Gambetta en tombait d'accord avec lord Granville (dépêche du 13 janvier à M. Challemel-Lacour), parce que lord Granville, d'autre part, convenait avec lui de la nécessité du concert anglo-français (dépêche de M. Challemel-Lacour du 16 janvier et *passim*). Lord Granville remarquait même, avec beaucoup de finesse, que ce qui importait le plus, ce n'est pas que le concert anglo-français fût réel, c'est qu'il fût apparent; il voulait que les deux gouvernements donnassent l'ordre à leurs agents en Égypte de l'afficher, pour ainsi dire. Ainsi lord Granville, sur le point qui était capital au mois de janvier, entrait largement dans les vues du cabinet français. M. Gambetta, en effet, pensait lui aussi, lui surtout, que plus le concert anglo-français serait manifeste, plus on croirait et on saurait les deux

(1) S'il faut en croire ce que nous lisons, au dernier moment, dans le *Times*, non seulement les grandes puissances n'ont pas protesté contre le bombardement d'Alexandrie, qui, d'après les dépêches, sera suivi d'un débarquement des troupes anglaises, mais encore « elles ont exprimé en termes sympathiques au cabinet anglais la *satisfaction* que leur cause la conduite du gouvernement anglais et *leur conviction que cette conduite contribuera au bonheur de l'Égypte et amènera une solution favorable et avantageuse à toute l'Europe* ». La satisfaction des puissances! Est-ce assez concluant? Une action militaire anglo-française aurait recueilli la *satisfaction* des puissances! M. Gambetta n'en demandait pas tant et il n'eût pas osé en espérer autant! — J.-J. W.

gouvernements « unis », selon les expressions de la Note du 7 janvier, « pour faire face au péril », plus la France et l'Angleterre auraient chance d'éviter la nécessité pénible d'une intervention armée; plus aussi elles auraient chance, si elles ne pouvaient éviter l'intervention et si elles en saisissaient l'heure propice, de la réduire à son *minimum* d'effort et de péril. Là est tout l'esprit de la politique de M. Gambetta au mois de janvier. Là est l'esprit de la Note identique du 7 et des instructions communes. Voilà ce que crie, à chaque page, le Livre Jaune.

IV.

L'Angleterre est maintenant déliée de la Note et du concert anglo-français; et c'est le chef du cabinet du 30 janvier qui lui a offert lui-même, à plus d'une reprise, l'occasion de s'en affranchir. Il est à craindre que l'Angleterre ne profite de la liberté qui lui a été rendue pour régler à sa guise tout ce que nous avons renoncé à régler d'un commun accord avec elle. Il y a près d'un mois déjà, nous disions ailleurs qu'ici au ministère : « Vous n'avez pas voulu du concert anglo-français, prenez garde au concert anglo-turc. Vous prétendez que c'eût été une folie à l'Angleterre et à la France réunies de prévenir ou de venger par une intervention commune le massacre d'Alexandrie : prenez garde qu'à la fin l'Angleterre n'intervienne toute seule et qu'elle ne s'installe à Port-Saïd pour n'en plus sortir. »

Nous touchons aujourd hui, ce semble, à ce grave événement de l'occupation du Canal, qui, d'après la théorie anglaise, ne regarde pas la conférence européenne. Le jour où il se produira, ce sera un nouveau coup bien dur pour notre pays. Pour la seconde fois en cinq ans, le pavillon britannique resplendira, du côté de l'Orient, de toute l'éclipse des couleurs françaises. Pour la seconde fois en cinq ans, le nom anglais retentira, sur les rivages méditerranéens, de tout l'assourdissement du nôtre. Nous pourrons récriminer: nous ne ferons ainsi qu'ajouter au tort de nos erreurs l'injustice et l'enfantillage de nos dépits. Le fondement solide nous manque désormais pour rien reprocher à l'Angleterre. Depuis le 1er février jusqu'à ce jour, ne nous a-t-elle pas proposé l'une après l'autre toutes les combinaisons possibles et impossibles? Et, avant de les accepter toutes l'une après l'autre, et chacune trop tard, n'avons-nous pas commencé par les rejeter toutes? A la fin de février, nous repoussions ou nous ajournions l'idée de la conférence. (Dépêche du 28 février à M. de Courcel.) Le 11 mai, M. le président du conseil condamnait à la tribune l'intervention turque. Le 1er juin, il déclarait qu'il ne consentirait jamais à envoyer en Égypte des troupes françaises. Que voulions-nous que fît le ministère anglais? L'Angleterre a cependant quelques intérêts sur les bords du Nil et sur ceux du canal de Suez. Il faut bien qu'elle se dise qu'elle n'a plus à compter que sur elle seule pour les défendre. Elle seule; et malheureusement pour nous, c'est assez!

Beaucoup de gens penseront: « Qu'importe, après tout! » Ils ne voient dans les affaires d'Égypte qu'une question d'influence et ils professent hautement qu'un peuple ne se doit pas mettre martel en tête pour les questions d'influence. S'il s'agissait d'une perte de territoire, il est probable que les mêmes gens s'en consoleraient encore: Ils demanderaient si nous en serons moins riches, pour une province de moins, si l'étranger nous portera moins son or en échange des produits de notre sol ou des plaisirs de Paris, si le soleil sera moins propice et la vigne moins généreuse dans le doux pays de France. Eh bien, même à ce point de vue destructif des hautes parties de l'âme nationale, ceux qui parlent ainsi se trompent grossièrement. Tout territoire qu'on perd ou qu'on néglige d'acquérir quand le cours des choses le commande, toute influence qui baisse, c'est l'industrie et le commerce du pays qui languissent, c'est l'argent qui s'en va, c'est une diminution de prospérité, de bonheur et de jouissance; c'est le peuple affamé, misérable, et qui se soulève et demande compte au gouvernement établi de ses privations et de ses souffrances! Eh! d'où concluez-vous que le déclin de la prospérité matérielle de la France n'ait pas suivi, quoique lentement, depuis les désastres de 1870, le déclin de l'opinion qu'on se faisait d'elle dans le monde? N'êtes-vous pas un peu inquiets pour cette prospérité à laquelle vous croyez qu'il faut tout sacrifier, quand vous lisez dans les statistiques que le tonnage moyen des navires de commerce et de pêche armés par la Norvège — je ne prends pas pour point de comparaison l'Angleterre ou les États-Unis — dépasse le nôtre; ou bien quand vous apprenez qu'entre l'an 1877 et l'an 1882 l'exportation d'un seul des articles de Paris, la bimbeloterie, est tombée, pour le premier trimestre de l'année, d'environ 25 millions? Au mois de janvier de cette année, nous avions en Égypte 16 000 Français, la plupart dans l'aisance; le chiffre de cette population française eût rapidement monté du double si, au moment opportun, nous avions paru à Alexandrie dans des conditions suffisantes d'honneur et de force. Trente mille colons français aident grandement à la subsistance de trente mille, de cinquante mille Français métropolitains qui échangent avec eux des produits et du travail. Qu'est-ce donc que notre influence perdue en Égypte? Oh! ce n'est rien! C'est cent mille Français qui, du soir au matin, n'ont plus de quoi vivre.

Quand la Chambre des députés, au mois de novembre dernier, a contraint M. Gambetta de prendre le pouvoir dont il ne voulait pas, il était pénétré de ces vérités politiques que nous définirions volontiers : les vérités pour l'existence. Il avait pris depuis longtemps à tâche de les faire comprendre et accepter par le parti républicain. Il croyait y avoir réussi; la journée du 26 janvier l'a détrompé. Hélas! tout ce qui a suivi sa chute ne fait que mieux ressortir la clairvoyance de son patriotisme. M. Gambetta a été, depuis 1871, le seul ministre des affaires étrangères qui ait vu et senti que, pour assurer, non pas sa grandeur, non pas sa gloire, non pas sa puissance, mais sa sûreté et son pain du lendemain, la France avait une politique plus efficace à suivre que de regarder couler l'histoire sans s'y mêler.

C'est de quoi nous le félicitons.

J.-J. Weiss.

ABEILLE

Conte (1)

CHAPITRE X

Où l'on voit comment Abeille fut conduite chez les Nains.

La lune s'était élevée au-dessus du lac, et les eaux ne reflétaient plus que le disque émietté de l'astre. Abeille dormait encore. Le nain qui l'avait observée revint vers elle sur son corbeau. Il était suivi cette fois d'une troupe de petits hommes. C'étaient de très petits hommes. Une barbe blanche leur pendait jusqu'aux genoux. Ils avaient l'aspect de vieillards avec une taille d'enfant. A leurs tabliers de cuir et aux marteaux qu'ils portaient suspendus à leur ceinture on les reconnaissait pour des ouvriers travaillant les métaux. Leur démarche était étrange; sautant à de grandes hauteurs et faisant d'étonnantes culbutes, ils montraient une inconcevable agilité, et en cela ils étaient moins semblables à des hommes qu'à des esprits. Mais en faisant leurs cabrioles les plus folâtres ils gardaient une inaltérable gravité, en sorte qu'il était impossible de démêler leur véritable caractère.

Ils se placèrent en cercle autour de la dormeuse.

— Hé bien! dit du haut de sa monture emplumée le plus petit des nains; hé bien! vous ai-je trompés en vous avertissant que la plus jolie princesse de la terre dormait au bord du lac, et ne me remerciez-vous pas de vous l'avoir montrée?

— Nous t'en remercions, Bob, répondit un des nains qui avait l'air d'un vieux poète; en effet, il n'est rien au monde de si joli que cette jeune demoiselle. Son teint est plus rose que l'aurore qui se lève sur la montagne, et l'or que nous forgeons n'est pas aussi éclatant que celui de cette chevelure.

— Il est vrai, Pic; Pic, rien n'est plus vrai, répondirent les nains; mais que ferons-nous de cette jolie demoiselle?

Pic, semblable à un poète très âgé, ne répondit point à cette question des nains, parce qu'il ne savait pas mieux qu'eux ce qu'il fallait faire de la jolie demoiselle.

Un nain, nommé Rug, leur dit :

— Construisons une grande cage et nous l'y enfermerons.

Un nain, nommé Dig, combattit la proposition de Rug. De l'avis de Dig, on ne mettait en cage que les animaux sauvages, et rien ne pouvait encore faire deviner que la jolie demoiselle fût de ceux-là.

Mais Rug tenait à son idée, faute d'en avoir une autre à mettre à la place. Il la défendit avec subtilité.

— Si cette personne, dit-il, n'est point sauvage, elle ne manquera pas de le devenir par l'effet de la cage, qui deviendra, en conséquence, utile et même indispensable.

Ce raisonnement déplut aux nains, et l'un d'eux, nommé Tad, le condamna avec indignation. C'était un nain plein de vertu. Il proposa de ramener la belle enfant à ses parents, qu'il pensait être de puissants seigneurs.

Cet avis du vertueux Tad fut repoussé comme contraire à la coutume des Nains.

— C'est la justice, disait Tad, et non la coutume qu'il faut suivre.

Mais on ne l'écoutait plus, et l'assemblée s'agitait tumultueusement, lorsqu'un nain, nommé Pau, qui avait l'esprit simple, mais juste, donna son avis en ces termes :

— Il faut commencer par réveiller cette demoiselle, puisqu'elle ne se réveille pas d'elle-même; si elle passe la nuit de la sorte, elle aura demain les paupières gonflées et sa beauté en sera moindre, car il est très malsain de dormir dans un bois au bord d'un lac.

Cette opinion fut généralement approuvée, parce qu'elle n'en contrariait aucune autre. Pic, semblable à un vieux poète accablé de maux, s'approcha de la jeune fille et la contempla gravement, dans la pensée qu'un seul de ses regards suffirait pour tirer la dormeuse du fond du plus épais sommeil. Mais Pic s'abusait sur le pouvoir de ses yeux, et Abeille continua à dormir les mains jointes.

Ce que voyant, le vertueux Tad la tira doucement par une manche. Alors elle entr'ouvrit les yeux et se souleva sur son coude. Quand elle se vit sur un lit de mousse entourée de nains, elle crut que ce qu'elle voyait était un rêve de la nuit et elle frotta ses yeux pour les dessiller et afin qu'il y entrât, au lieu de visions fantastiques, la pure lumière du matin visitant sa chambre bleue, où elle croyait être. Car son esprit, engourdi par le sommeil, ne lui rappelait pas l'aventure du lac. Mais elle avait beau se frotter les yeux, les nains n'en sortaient pas; il lui fallut bien croire qu'ils étaient véritables. Alors, promenant ses regards inquiets, elle vit la forêt, rappela ses souvenirs et cria avec angoisse :

— Georges, mon frère Georges!

Les nains s'empressaient autour d'elle; et, comme ils l'effrayaient, elle se cachait, de peur de les voir, le visage dans ses mains.

— Georges! Georges! où est mon frère Georges? criait-elle en sanglotant.

Les nains ne le lui dirent pas, par la raison qu'ils l'ignoraient. Et elle pleurait à chaudes larmes en appelant sa mère et son frère.

Pau eut envie de pleurer comme elle; mais, pénétré du désir de la consoler, il lui adressa quelques paroles vagues.

— Ne vous tourmentez point, lui dit-il; il serait dommage qu'une si jolie demoiselle se gâtât les yeux à pleurer. Contez-nous plutôt votre histoire, elle ne peut manquer d'être divertissante. Nous y prendrons un plaisir extrême.

Elle ne l'écoutait point. Elle se mit debout et voulut fuir. Mais ses pieds enflés et nus lui causèrent une si vive douleur qu'elle tomba sur ses genoux en sanglotant de plus belle. Tad la soutint dans ses bras et Pau lui baisa doucement la main. Alors elle osa les regarder et elle vit qu'ils avaient l'air plein de pitié. Pic lui sembla un être inspiré,

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.

mais innocent, et, s'apercevant que tous ces petits hommes lui montraient de la bienveillance, elle leur dit :

— Petits hommes, il est dommage que vous soyez si laids ; mais je vous aimerai tout de même si vous me donnez à manger, car j'ai faim.

— Bob ! s'écrièrent à la fois tous les nains ; allez chercher à souper.

Et Bob partit sur son corbeau. Toutefois les nains ressentaient l'injustice qu'avait cette fillette de les trouver laids. Rug en était fort en colère. Pic se disait : « Ce n'est qu'une enfant et elle ne voit pas le feu du génie qui brille dans mes regards et leur donne tour à tour la force qui terrasse et la grâce qui charme. » Pau songeait : « J'aurais peut-être mieux fait de ne pas éveiller cette jeune demoiselle qui nous trouve laids. » Mais Tad dit en souriant :

— Mademoiselle, vous nous trouverez moins laids quand vous nous aimerez davantage.

A ces mots, Bob reparut sur son corbeau. Il portait sur un plat d'or une perdrix rôtie, avec un pain de gruau et une bouteille de vin de Bordeaux. Il déposa ce souper aux pieds d'Abeille en faisant un nombre incalculable de culbutes.

Abeille mangea et dit :

— Petits hommes, votre souper était très bon. Je me nomme Abeille ; cherchons mon frère et allons ensemble aux Clarides, où maman nous attend dans une grande inquiétude.

Mais Dig, qui était un bon nain, représenta à Abeille qu'elle était incapable de marcher ; que son frère était assez grand pour se retrouver lui-même ; qu'il n'avait pu lui arriver malheur dans cette contrée où tous les animaux féroces avaient été détruits. Il ajouta :

— Nous ferons un brancard, nous le couvrirons d'une jonchée de feuilles et de mousses, nous vous y coucherons, nous vous porterons ainsi couchée dans la montagne et nous vous présenterons au roi des Nains, comme le veut la coutume de notre peuple.

Tous les nains applaudirent. Abeille regarda ses pieds endoloris et se tut. Elle était bien aise d'apprendre qu'il n'y avait pas d'animaux féroces dans la contrée. Pour le reste, elle s'en remettait à l'amitié des nains.

Déjà ils construisaient le brancard. Ceux qui avaient des cognées entaillaient à grands coups le pied de deux jeunes sapins.

Cela remit à Rug son idée en tête.

— Si, au lieu d'un brancard, dit-il, nous construisions une cage ?

Mais il souleva une réprobation unanime. Tad, le regardant avec mépris, s'écria :

— Rug, tu es plus semblable à un homme qu'à un nain. Mais ceci du moins est à l'honneur de notre race que le plus méchant des Nains en est aussi le plus bête.

Cependant l'ouvrage se faisait. Les nains sautaient en l'air pour atteindre des branches qu'ils coupaient au vol et dont ils formaient habilement un siège à claire-voie. L'ayant recouvert de mousses et de feuillée, ils y firent asseoir Abeille ; puis ils saisirent à la fois les deux montants, ohé ! se les mirent sur l'épaule, hop ! et prirent leur course vers la montagne, hip !

CHAPITRE XI

Qu'[illegible] Abeille [illegible] des Clarides.

Ils montaient par un chemin sinueux la côte boisée. Dans la verdure grise des chênes nains, des blocs de granit se dressaient çà et là, stériles et rouillés, et la montagne rousse avec ses gorges bleuâtres fermait l'âpre paysage.

Le cortège, que Bob précédait sur sa monture ailée, s'engagea dans une fissure tapissée de ronces. Abeille, avec ses cheveux d'or répandus sur ses épaules, ressemblait à l'aurore levée sur la montagne, s'il est vrai que parfois l'aurore s'effraye, appelle sa mère et veut fuir, car la fillette en vint à ces trois points sitôt qu'elle aperçut confusément des Nains terriblement armés, en embuscade dans toutes les anfractuosités du rocher.

L'arc bandé ou la lance en arrêt, ils se tenaient immobiles. Leurs tuniques de peaux de bêtes et les longs couteaux pendus à leur ceinture rendaient leur aspect terrible. Du gibier de poil et de plume gisait à leurs côtés. Mais ces chasseurs, à ne regarder que leur visage, n'avaient pas l'air farouche : ils semblaient au contraire doux et graves comme les Nains de la forêt, auxquels ils ressemblaient beaucoup.

Debout au milieu d'eux se tenait un nain plein de majesté. Il portait à l'oreille une plume de coq et au front un diadème fleuronné de pierres énormes. Son manteau, relevé sur l'épaule, laissait voir un bras robuste chargé de cercles d'or. Un oliphant d'ivoire et d'argent ciselé pendait à sa ceinture. Il s'appuyait de la main gauche sur sa lance dans l'attitude de la force au repos, et il tenait la droite au-dessus de ses yeux pour regarder du côté d'Abeille et de la lumière.

— Roi Loc, lui dirent les Nains de la forêt, nous t'amenons la belle enfant que nous avons trouvée : elle se nomme Abeille.

— Vous faites bien, dit le roi Loc. Elle vivra parmi nous comme le veut la coutume des Nains.

Puis, s'approchant d'Abeille :

— Abeille, lui dit-il, soyez la bienvenue.

Il lui parlait avec douceur, car il se sentait déjà de l'amitié pour elle. Il se haussa sur la pointe des pieds pour baiser la main qu'elle laissait pendre, et il l'assura que non seulement il ne lui serait point fait de mal, mais encore qu'on la contenterait dans tous ses désirs, quand bien même elle souhaiterait des colliers, des miroirs, des laines de Cachemire et des soies de la Chine.

— Je voudrais bien des souliers, répondit Abeille.

Alors le roi Loc frappa de sa lance un disque de bronze qui était suspendu à la paroi du rocher, et aussitôt on vit quelque chose venir du fond de la caverne en bondissant comme une balle. Cela grandit et montra la figure d'un nain qui rappelait par le visage les traits que les peintres donnent à l'illustre Bélisaire, mais dont le tablier de cuir à bavette révélait un cordonnier. C'était, en effet, le chef des cordonniers.

— Truc, lui dit le roi, choisis dans nos magasins le cuir le plus souple, prends du drap d'or et d'argent, demande au gardien de mon trésor mille perles de la plus belle eau et compose avec ce cuir, ces tissus et ces perles, une paire de souliers pour la jeune Abeille.

A ces mots, Truc se jeta aux pieds d'Abeille et il les mesura avec exactitude; mais elle dit :

— Petit roi Loc, il faut me donner tout de suite les beaux souliers que tu m'as promis, et, quand je les aurai, je retournerai aux Clarides vers ma mère.

— Vous aurez vos souliers, Abeille, répondit le roi Loc, vous les aurez pour vous promener dans la montagne et non pour retourner aux Clarides, car vous ne sortirez point de ce royaume où vous apprendrez de beaux secrets qu'on n'a point devinés sur la terre. Les Nains sont supérieurs aux hommes, et c'est pour votre bonheur que vous avez été recueillie par eux.

— C'est pour mon malheur, répondit Abeille. Petit roi Loc, donne-moi des sabots comme ceux des paysans et laisse-moi retourner aux Clarides.

Mais le roi Loc fit un signe de tête pour exprimer que cela n'était pas possible. Alors Abeille joignit les mains et prit une voix caressante :

— Petit roi Loc, laisse-moi partir et je t'aimerai bien.

— Vous m'oublierez, Abeille, sur la terre lumineuse.

— Petit roi Loc, je ne vous oublierai pas et je vous aimerai autant que Souffle-des-Airs.

— Et qui est Souffle-des-Airs ?

— C'est mon cheval isabelle; il a des rênes roses et il mange dans ma main. Quand il était petit, l'écuyer Francœur me l'amenait le matin dans ma chambre et je l'embrassais. Mais maintenant Francœur est à Rome et Souffle-des-Airs est trop vieux pour monter les escaliers.

Le roi Loc sourit :

— Abeille, voulez-vous m'aimer mieux encore que Souffle-des-Airs?

— Je veux bien.

— A la bonne heure.

— Je veux bien, mais je ne peux pas; je vous hais, petit roi Loc, parce que vous m'empêchez de revoir ma mère et Georges.

— Qui est Georges?

— C'est Georges et je l'aime.

L'amitié du roi Loc pour Abeille s'était beaucoup accrue en peu d'instants, et, comme il avait déjà l'espérance de l'épouser quand elle serait en âge et de réconcilier par elle les hommes avec les Nains, il craignit que Georges ne devînt plus tard son rival et ne renversât ses projets. C'est pourquoi il fronça les sourcils et s'éloigna en baissant la tête comme un homme soucieux.

Abeille, voyant qu'elle l'avait fâché, le tira doucement par un pan de son manteau.

— Petit roi Loc, lui dit-elle d'une voix triste et tendre, pourquoi nous rendons-nous malheureux l'un l'autre ?

— Abeille, c'est la faute des choses, répondit le roi Loc; je ne puis vous ramener à votre mère, mais je lui enverrai un songe qui l'instruira de votre sort, chère Abeille, et qui la consolera.

— Petit roi Loc, répondit Abeille en souriant dans ses larmes, tu as une bonne idée, mais je vais te dire ce qu'il faudra faire. Il faudra envoyer, chaque nuit, à ma mère un songe dans lequel elle me verra, et m'envoyer à moi, chaque nuit, un songe dans lequel je verrai ma mère.

Le roi Loc promit de le faire. Et ce qui fut dit fut fait. Chaque nuit, Abeille vit sa mère, et chaque nuit la duchesse vit sa fille. Cela contentait un peu leur amour.

CHAPITRE XII

On les curiosités du royaume des Nains sont parfaitement décrites, ainsi que les pouvoirs qui furent donnés à Abeille.

Le royaume des Nains était profond et s'étendait sous une grande partie de la terre. Bien qu'on n'y vît le ciel que çà et là, à travers quelques fentes du rocher, les places, les avenues, les palais et les salles de cette région souterraine n'étaient pas plongés dans d'épaisses ténèbres. Quelques chambres et plusieurs cavernes restaient seules dans l'obscurité. Le reste était éclairé, non par des lampes ou des torches, mais par des astres et des météores qui répandaient une clarté étrange et fantastique, et cette clarté luisait sur d'étonnantes merveilles. Des édifices immenses avaient été taillés dans le roc et l'on voyait par endroits des palais découpés dans le granit à de telles hauteurs que leurs dentelles de pierre se perdaient sous les voûtes de l'immense caverne dans une brume traversée par la lueur orangée de petits astres moins lumineux que la lune.

Il y avait dans ces royaumes des forteresses d'une masse écrasante, des amphithéâtres dont les gradins de pierre formaient un demi-cercle que le regard ne pouvait embrasser dans son étendue, et de vastes puits aux parois sculptées dans lesquels on descendait toujours sans jamais trouver le fond. Toutes ces constructions, peu appropriées en apparence à la taille des habitants, convenaient parfaitement à leur génie curieux et fantasque.

Les Nains, couverts de capuchons où des feuilles de fougère étaient piquées, circulaient autour des édifices avec une agilité spirituelle. Il n'était pas rare d'en voir qui sautaient de la hauteur de deux ou trois étages sur la chaussée de lave et y rebondissaient comme des balles. Leur visage gardait pendant ce temps cette gravité auguste que la statuaire donne à la figure des grands hommes de l'antiquité.

Aucun n'était oisif et tous s'empressaient à leur travail. Des quartiers entiers retentissaient du bruit des marteaux; les voix déchirantes des machines se brisaient contre les voûtes des cavernes, et c'était un curieux spectacle que de voir la foule des mineurs, forgerons, batteurs d'or, joailliers, polisseurs de diamants, manier avec la dextérité des singes le pic, le marteau, la pince et la lime. Mais il était une région plus tranquille.

Là, des figures grossières, mais puissantes, des piliers informes sortaient confusément de la roche brute et sem-

blaient dater d'une antiquité vénérable. Là, un palais aux portes basses étendait ses formes trapues : c'était le palais du roi Loc. Tout contre était la maison d'Abeille, maison ou plutôt maisonnette ne contenant qu'une seule chambre, laquelle était tapissée de mousseline blanche. Des meubles en sapin sentaient bon dans cette chambre. Une déchirure de la roche y laissait passer la lumière du ciel et, par les belles nuits, on y voyait des étoiles.

Abeille n'avait point de serviteurs attitrés, mais tout le peuple des Nains s'empressait à l'envi de pourvoir à ses besoins et de prévenir tous ses désirs, hors celui de remonter sur la terre.

Les plus savants nains, qui possédaient de grands secrets, se plaisaient à l'instruire, non pas avec des livres, car les Nains n'écrivent pas, mais en lui montrant toutes les plantes des monts et des plaines, les espèces diverses d'animaux et les pierres variées qu'on extrait du sein de la terre. Et c'est par des exemples et des spectacles qu'ils lui enseignaient avec une gaieté innocente les curiosités de la nature et les procédés des arts.

Ils lui faisaient des jouets tels que les enfants des riches de la terre n'en eurent jamais ; car ces Nains étaient industrieux et inventaient d'admirables machines. C'est ainsi qu'ils construisirent pour elle des poupées sachant se mouvoir avec grâce et s'exprimer selon les règles de la poésie. Quand on les assemblait sur un petit théâtre dont la scène représentait le rivage des mers, le ciel bleu, des palais et des temples, elles figuraient les actions les plus intéressantes. Bien qu'elles ne fussent pas plus hautes que le bras, elles ressemblaient exactement, les unes à des vieillards respectables, les autres à des hommes dans la force de l'âge ou à de belles jeunes filles vêtues de blanches tuniques. Il y avait aussi parmi elles des mères pressant contre leur sein des petits enfants qui ne savaient point parler. Et ces poupées éloquentes s'exprimaient et agissaient sur la scène comme si elles étaient agitées par la haine, l'amour ou l'ambition. Elles passaient habilement de la joie à la douleur et elles imitaient si bien la nature qu'elles excitaient le sourire ou tiraient les larmes. Abeille battait des mains à ce spectacle. Les poupées qui aspiraient à la tyrannie lui faisaient horreur. Elle se sentait, au contraire, des trésors de pitié pour la poupée jadis princesse, maintenant veuve et captive, et ceinte de cyprès, qui n'a d'autre ressource pour sauver la vie de son enfant que d'épouser, hélas ! le barbare qui la fit veuve.

Abeille ne se lassait point de ce jeu que les poupées variaient à l'infini. Les Nains lui donnaient aussi des concerts et lui enseignaient à jouer du luth, de la viole d'amour, du téorbe, de la lyre et de divers autres instruments. En sorte qu'elle devenait bonne musicienne et que les actions représentées sur le théâtre par les poupées lui donnaient l'expérience des hommes et de la vie. Le roi Loc assistait aux représentations et aux concerts, mais il ne voyait et n'entendait qu'Abeille, en qui il mettait peu à peu toute son âme.

Cependant les jours et les mois s'écoulaient, les années accomplissaient leur tour et Abeille restait parmi les Nains, sans cesse divertie et toujours pleine du regret de la terre. Elle devenait une belle jeune fille. Son étrange destinée donnait quelque chose d'étrange à sa physionomie, qui n'en était que plus agréable.

CHAPITRE XIII

Dans lequel le trésor du roi Loc est décrit aussi bien que possible.

Il y avait six ans jour pour jour qu'Abeille était chez les Nains. Le roi Loc l'appela dans son palais et il donna devant elle l'ordre à son trésorier de déplacer une grosse pierre qui semblait scellée dans la muraille, mais qui, en réalité, n'y était que posée. Ils passèrent tous trois par l'ouverture que laissa la grosse pierre et se trouvèrent dans une fissure du roc où deux personnes ne pouvaient se tenir de front. Le roi Loc s'avança le premier dans ce chemin obscur et Abeille le suivit en tenant un pan du manteau royal. Ils marchèrent longtemps. Par intervalles, les parois du rocher se rapprochaient tellement que la jeune fille craignait d'y être prise, sans pouvoir avancer ni reculer, et de mourir là. Et le manteau du roi Loc fuyait sans cesse devant elle par l'étroit et noir sentier. Enfin le roi Loc rencontra une porte de bronze qu'il ouvrit et une grande clarté se fit.

— Petit roi Loc, s'écria Abeille, je ne savais pas encore que la lumière fût une si belle chose.

Mais le roi Loc, la prenant par la main, l'introduisit dans la salle d'où venait la lumière et lui dit :

Regarde.

Abeille, éblouie, ne vit rien d'abord, car cette salle immense, portée sur de hautes colonnes de marbre, était, du sol au faîte, tout éclatante d'or.

Au fond, sur une estrade formée de gemmes étincelantes serties dans l'or et l'argent, et dont les degrés étaient couverts d'un tapis merveilleusement brodé, s'élevait un trône d'ivoire et d'or avec un dais composé d'émaux translucides aux côtés duquel deux palmiers, âgés de trois mille ans, s'élançaient hors de deux vases ciselés autrefois par le meilleur artiste des Nains. Le roi Loc monta sur ce trône et fit tenir la jeune fille debout à sa droite.

— Abeille, lui dit-il, ceci est mon trésor; choisissez-y tout ce qu'il vous plaira.

En écoutant ces paroles, Abeille faisait avec ses mains une ombre sur ses yeux pour contempler, sans être aveuglée, le trésor du roi des Nains.

Pendus aux colonnes, d'immenses boucliers d'or recevaient les rayons du soleil et les renvoyaient en gerbes étincelantes; des épées, des lances s'entre-croisaient, ayant une flamme à leur pointe. Des tables qui régnaient autour des murailles étaient chargées de hanaps, de buires, d'aiguières, de calices, de ciboires, de patènes, de gobelets et de vidrecomes d'or, de cornes à boire en ivoire avec des anneaux d'argent, de bouteilles énormes en cristal de roche, de plats d'or et d'argent ciselé, de coffrets, de reliquaires en forme d'église, de cassolettes, de miroirs, de candélabres et de torchères aussi admirables par le travail que par la matière, et de brûle-

parfums représentant des monstres. Et l'on distinguait sur une des tables un jeu d'échecs en pierre de lune.

— Choisissez, Abeille, répéta le roi Loc.

Mais, levant les yeux au-dessus de ces richesses, Abeille vit le ciel bleu par une ouverture du plafond, et, comme si elle avait compris que la lumière du ciel donnait seule à ces choses tout leur éclat, elle dit seulement :

— Petit roi Loc, je voudrais remonter sur la terre.

Alors le roi Loc fit un signe à son trésorier, qui, soulevant d'épaisses draperies, découvrit un coffre énorme, tout armé de lames de fer et de ferrures découpées. Ce coffre étant ouvert, il en sortit des rayons de mille nuances diverses et charmantes; chacun de ces rayons jaillissait d'une pierre précieuse artistement taillée. Le roi Loc y trempa les mains et alors on vit rouler dans une confusion lumineuse l'améthyste violette et la pierre des vierges, l'émeraude aux trois figures : l'une d'un vert sombre, l'autre qu'on nomme miellée parce qu'elle est de la couleur du miel, la troisième d'un vert bleuâtre qu'on appele béryl et qui donne de beaux rêves; la topaze orientale, le rubis, aussi beau que le sang des braves, le saphir d'un bleu sombre qu'on nomme saphir mâle et le saphir d'un bleu pâle qu'on nomme saphir femelle; le cymophane, l'hyacinthe, l'euclase, la turquoise, l'opale dont les lueurs sont plus douces que l'aurore, l'aigue marine et le grenat syrien. Toutes ces pierres étaient de l'eau la plus limpide et du plus lumineux orient. Et de gros diamants jetaient, au milieu de ces feux colorés, d'éblouissantes étincelles blanches.

— Abeille, choisissez, dit le roi Loc.

Mais Abeille secoua la tête et dit :

— Petit roi Loc, à toutes ces pierres je préfère un seul des rayons de soleil qui se brisent sur le toit d'ardoise du château des Clarides.

Alors le roi Loc fit ouvrir un second coffre qui ne contenait que des perles. Mais ces perles étaient rondes et pures; leurs reflets changeants prenaient toutes les teintes du ciel et de la mer, et leur éclat était si doux qu'il semblait exprimer une pensée d'amour.

— Prenez, dit le roi Loc.

Mais Abeille lui répondit :

— Petit roi Loc, ces perles me rappellent le regard de Georges de Blanchelande; j'aime ces perles, mais j'aime mieux les yeux de Georges.

En entendant ces mots, le roi Loc détourna la tête. Pourtant il ouvrit un troisième coffre et montra à la jeune fille un cristal dans lequel une goutte d'eau était prisonnière depuis les premiers temps du monde; et, quand on agitait le cristal, on voyait cette goutte d'eau remuer. Il lui montra aussi des morceaux d'ambre jaune dans lesquels des insectes plus brillants que des pierreries étaient pris depuis des milliards d'années. On distinguait leurs pattes délicates et leurs fines antennes, et ils se seraient remis à voler si quelque puissance avait fait fondre comme de la glace leur prison parfumée.

— Ce sont là de grandes curiosités naturelles ; je vous les donne, Abeille.

Mais Abeille répondit :

— Petit roi Loc, gardez l'ambre et le cristal, car je ne saurais rendre la liberté ni à la mouche ni à la goutte d'eau.

Le roi Loc l'observa quelque temps et dit :

— Abeille, les plus beaux trésors seront bien placés entre vos mains. Vous les posséderez et ils ne vous posséderont pas. L'avare est la proie de son or; ceux-là seuls qui méprisent la richesse peuvent être riches sans danger : leur âme sera toujours plus grande que leur fortune.

Ayant parlé ainsi, il fit un signe à son trésorier, qui présenta sur un coussin une couronne d'or à la jeune fille.

— Recevez ce joyau comme un signe de l'estime que nous faisons de vous, Abeille, dit le roi Loc. On vous nommera désormais la Princesse des Nains.

Et il mit lui-même la couronne sur le front d'Abeille.

CHAPITRE XIV

Dans lequel le roi Loc se déclare.

Les Nains célébrèrent par des fêtes joyeuses le couronnement de leur première princesse. Des jeux pleins d'innocence se succédèrent sans ordre dans l'immense amphithéâtre ; et les petits hommes, ayant un brin de fougère ou deux feuilles de chêne coquettement attachés à leur capuchon, faisaient des bonds joyeux à travers les rues souterraines. Les réjouissances durèrent trente jours. Pic gardait dans l'ivresse l'apparence d'un mortel inspiré; le vertueux Tad s'enivrait du bonheur public ; le tendre Dig se donnait le plaisir de répandre ses larmes; Rug, dans sa joie, demandait de nouveau qu'Abeille fût mise en cage afin que les Nains n'eussent point à craindre de perdre une princesse si charmante; Bob, monté sur son corbeau, emplissait l'air de cris si joyeux que l'oiseau noir, pris lui-même de gaieté, faisait entendre de petits croassements folâtres.

Seul, le roi Loc était triste.

Or, le trentième jour, ayant offert à la princesse et à tout le peuple des Nains un festin magnifique, il monta tout debout sur son fauteuil et, sa bonne figure étant ainsi haussée jusqu'à l'oreille d'Abeille :

— Ma princesse Abeille, lui dit-il, je vais vous faire une demande que vous pourrez accueillir ou repousser en toute liberté. Abeille des Clarides, princesse des Nains, voulez-vous être ma femme ?

Et, ce disant, le roi Loc, grave et tendre, avait la beauté pleine de douceur d'un caniche auguste. Abeille lui répondit en lui tirant la barbe :

— Petit roi Loc, je veux bien être ta femme pour rire ; mais je ne serai jamais ta femme pour de bon. Au moment où tu me demandes en mariage, tu me rappelles Francœur qui, sur la terre, me contait, pour m'amuser, les choses les plus extravagantes.

A ces mots, le roi Loc tourna la tête, mais non pas assez vite pour qu'Abeille ne vît pas une larme arrêtée dans les cils du nain. Alors Abeille eut regret de lui avoir fait de la peine.

— Petit roi Loc, lui dit-elle, je t'aime comme un petit roi Loc que tu es, et si tu me fais rire comme faisait Frac-[illegible], il n'y a rien là pour te déplaire, car l'autre était [illegible], [illegible] aurait vite beau sans [illegible] gris et [illegible] [illegible].

Le roi Loc répondit :

— Abeille des Clarides, princesse des Nains, je vous aime dans l'espoir que vous m'aimerez un jour. Mais je n'aurais pas cet espoir que je vous aimerais tout autant. Je ne vous demande, en retour de mon amitié, que d'être toujours sincère avec moi.

— Petit roi Loc, je te le promets.

— Hé bien, Abeille, dites-moi si vous aimez quelqu'un jusqu'à l'épouser.

— Petit roi Loc, je n'aime personne jusque-là.

Alors le roi Loc sourit et, saisissant sa coupe d'or, il porta d'une voix retentissante la santé de la princesse des Nains. Et une rumeur immense s'éleva de toutes les profondeurs de la terre, car la table du festin allait d'un bout à l'autre de l'empire des Nains.

[illegible]

ÉTUDES NOUVELLES SUR ROTROU

M. Louis de Ronchaud — M. Léonce Person

M. Camille Doucet n'a pas été convaincu par les observations que nous avions présentées sur la nécessité d'une transformation à [illegible] du prix d'éloquence (1). Avec sa [illegible] toisie habituelle, il a pris contre nous la défense de l'éloquence académique dans l'excellent rapport qu'a reproduit le dernier numéro de la *Revue*. Nous n'insistons pas. Aussi bien nous sommes d'accord avec lui pour refuser de sacrifier l'esprit français à l'érudition pédantesque, importée chez nous d'Allemagne. Une seule réserve nous sera permise : en nous reprochant de donner trop peu à l'*éloge*, M. Doucet a lui-même trop accordé à la *critique*. N'est-il pas bien sévère pour Rotrou quand il dit : « Trois ou quatre tragédies survivent à peine, dans toute son œuvre, à trente autres pièces tombées dans l'oubli et qu'il était bon d'y laisser ? » Il y a autre chose encore à louer chez l'auteur de *Saint-Genest* et d'*Antigone*, de *Cosroès* et de *Venceslas*. Nous en puiserons la preuve, non pas assurément dans le travail récompensé par l'Académie (2), mais dans deux ouvrages remarquables à des titres divers et qu'il nous plaît de signaler à l'attention du public intelligent. L'un a pour auteur M. Louis de Ronchaud, directeur des musées nationaux ; l'autre, M. Léonce Person, professeur au lycée Saint-Louis.

---

1 [illegible]

2 Il [illegible] des [illegible] [illegible] [illegible]

semblable à ces réhabilitateurs de profession qui se passionnent pour l'auteur qu'ils ont « découvert », il se tient en garde contre l'enthousiasme excessif et penche du côté de la critique plutôt que de l'éloge. Voyez-le, par exemple, écrire : « *Cléagénor et Doristée, la Diane, les Occasions perdues* sont des pièces compliquées et bizarres qui ont pu avoir du succès à la représentation, mais dont la lecture est ennuyeuse et fade. » Voilà une condamnation qui pèserait lourdement sur un grand nombre de pièces de Rotrou si on ne la tempérait par quelques réserves.

Une œuvre peut être intéressante de deux façons très diverses. Il y a un intérêt qui naît de la raison satisfaite et de l'admiration tenue sans cesse en éveil; il y en a un autre, moins relevé sans doute, qui est de simple curiosité. Telle pièce médiocre nous en apprend plus que tel chef-d'œuvre sur les transformations de la littérature dramatique et l'histoire de l'esprit français. Ainsi de celles dont nous osons défendre contre M. de Ronchaud la valeur relative : elles nous aident à comprendre par combien de tâtonnements, d'essais équivoques, de combinaisons hybrides, a été préparé l'épanouissement de la comédie et de la tragédie au XVIIe siècle. *Cléagénor et Doristée,* c'est un roman d'aventures qu'il faut lire avec la même curiosité indulgente que l'*Amadis* et l'*Astrée*. *Diane,* comme *Célimène,* est, à certains moments, plutôt une pastorale qu'une comédie, et nous avouons n'être pas insensible aux plaintes du vieux Damon privé de sa fille. Quant aux *Occasions perdues,* imitées par Marivaux dans le *Prince travesti,* M. Saint-Marc Girardin avait-il tort, en les lisant, de se souvenir de *Bajazet* et de comparer à Roxane Hélène, reine de Naples, assez imprudente pour confier à sa suivante le rôle amoureux qu'elle n'ose jouer elle-même? La tragédie n'est pas loin quand la reine découvre la trahison et chasse l'infidèle :

> Vous vous acquittez bien de ce qu'on vous commande!
> Je n'en désire point une preuve plus grande;
> Je vous veux accorder le repos désormais :
> Pour loyer de vos soins, ne me voyez jamais!...
> Adieu; n'exercez plus cette charge fatale,
> Et ne m'obligez point à revoir un traître.

Il est vrai que la tragédie tourne court et s'achève en vaudeville. Mais n'est-ce rien qu'une situation dramatique, même entrevue? N'est-elle point piquante, d'autre part, cette scène où Cléonte, consulté par la reine, lui conseille de n'écouter que son cœur et d'épouser un particulier, convaincu que ce particulier sera lui?

Du moins, sur les trois grandes tragédies, *Saint-Genest, Venceslas, Cosroès,* aucun désaccord n'est possible. Pour *Saint-Genest,* M. de Ronchaud, qui ignorait les découvertes récentes de M. Person, n'a pu que se ranger, comme les autres, au jugement de Sainte-Beuve, définitif en apparence. Mais *Venceslas* est analysé avec une ampleur qui n'ôte rien à la précision, apprécié avec un goût très sûr, comparé au *Cid,* qu'il semble pourtant rappeler plus par le contraste que par la parenté réelle des situations et des caractères. Dans le discours prononcé au nom de l'Académie à Dreux, lors de l'érection de la statue de Rotrou — sorte d'éloge académique de Rotrou écrit d'avance par un académicien, — M. Legouvé disait fort bien : « La passion dans Corneille n'apparaît jamais, même dans le *Cid,* qu'en lutte avec le devoir. De là son caractère élevé, mais de là aussi sa contrainte, sa réserve un peu froide, quelquefois même sa subtilité, mêlée çà et là de déclamation. Chez Rotrou, elle éclate dans toute sa fougue, dans toute son égoïste et insatiable ardeur. » C'est seulement dans le détail que la comparaison n'est pas impossible; car les deux tragédies sont empruntées à l'Espagne, « le pays du monde où l'on aime le mieux », selon Saint-Évremond, et, si l'infante de Rotrou ne nous intéresse guère plus que celle de Corneille (il semble que les infantes espagnoles soient prédestinées à jouer au théâtre le même rôle sacrifié qu'à la cour de France), sa Cassandre est une autre Chimène qui va se jeter aux pieds du roi en lui demandant vengeance et dont le plaidoyer — car elle plaide aussi — n'est pas moins entaché çà et là de mauvais goût. Le dénouement est analogue, ou plutôt il n'y a pas de dénouement précis : comme Chimène, Cassandre ne se défend que mollement; mais Ladislas n'est pas Rodrigue, et il faut avouer qu'on souhaite peu cette union, tandis qu'on espère, qu'on prévoit dans un avenir certain l'union de Rodrigue et de Chimène. Ces réserves faites, il n'y a plus qu'à se laisser prendre aux entrailles par ce drame tout romantique, où ne pénètre même pas le rayon de soleil dont le *Cid* demeure éternellement illuminé.

Pourquoi la tragédie de *Cosroès,* aussi forte et plus régulière que ses deux ainées, est-elle moins célèbre? Avec raison, M. de Ronchaud y voit l'un des meilleurs ouvrages de Rotrou, bien qu'il se borne à la mentionner en note. Des tragédies du poète, *Cosroès* est la dernière; c'est aussi celle qui lui appartient le plus. *Saint-Genest* est imité de Lope de Vega; *Venceslas,* de Francisco de Rojas : quelques lignes des *Annales ecclésiastiques* de Baronius sont toute la matière dont Rotrou a fait *Cosroès,* ce drame politique et humain, imité, mais non pas toujours surpassé par Corneille dans son *Nicomède*. Ainsi plus le poète vieillissait, plus il s'élevait à l'originalité vraie. Nous l'avouons, cette simple remarque nous défendrait d'écrire avec M. de Ronchaud : « Quand bien même Rotrou eût vécu jusqu'à quatre-vingts ans comme Corneille, on peut douter que ce génie, fécond de bonne heure et un peu alangui par sa facilité même, eût jamais eu les retours généreux par lesquels a signalé sa vieillesse l'auteur de *Nicomède* et de *Sertorius.* » Sur six pièces choisies qu'édite M. de Ronchaud, quatre sont des deux dernières années de Rotrou, et très supérieures aux deux autres. A cette progression constante, interrompue — à quarante ans à peine! — par la mort seule, est-il possible d'assigner une limite hypothétique?

Il faut en convenir pourtant : la part de l'hypothèse est bien large dans une biographie de Rotrou. Aussi n'est-ce pas l'histoire de sa vie, mais l'histoire de son théâtre que M. de Ronchaud a voulu écrire. Envisagée à ce point de vue tout littéraire, son étude offre peu de prise à la critique. Comme il a raison de montrer l'influence espagnole très antérieure à la venue d'Anne d'Autriche en France, de soutenir contre Voltaire que Rotrou, fort peu classique, même dans ses tra-

gédies, procède, non de Mairet, mais de lui-même! Chemin faisant, il rectifie plus d'une date erronée ou fait bon marché de certaines légendes puériles. Non, il ne peut se faire qu'une lecture de Sophocle ait révélé à Rotrou, si peu Grec, son génie naissant, ni que le lieutenant civil de Dreux se soit vu arrêté pour une dette insignifiante au moment même où il donnait *Venceslas*, deux ans avant sa mort héroïque. Non, l'anecdote du fagot légendaire, dont Rotrou aurait fait une caisse d'épargne d'un nouveau genre, n'a pas même le mérite de la vraisemblance, bien que le bon Picard y voie « l'indice d'une sérieuse qualité, la défiance de soi-même ». Ni crédule ni sceptique de parti pris, M. de Ronchaud garde toujours entière la liberté de son jugement.

Après avoir bien cherché, il est un seul point sur lequel nous l'ayons trouvé en défaut. Avec la plupart des critiques, avec Millevoye, avec M. Camille Doucet lui-même, il croit que Rotrou était à Paris lorsqu'éclata la terrible épidémie dont il devait être la victime. M. Person fait observer, au contraire, que deux sources de la biographie de Rotrou sont seules tout à fait sûres : la notice placée en 1728 par Leclerc en tête du *Dictionnaire* de Richelet, et celle de dom Liron dans ses *Singularités historiques* (1738), car tous deux avaient sous les yeux un Mémoire de Pierre Rotrou de Saudreville, frère du poète. Or tous deux s'accordent à dire que le fléau surprit Rotrou à Dreux. C'est ce qui ressort clairement d'ailleurs de la fameuse lettre écrite de Dreux à ce même frère, qui vivait à la cour.

Voilà une bien petite chicane; mais est-ce notre faute si M. de Ronchaud nous y réduit, si l'élégante solidité de son travail défie tout reproche sérieux? Quiconque à l'avenir parlera de Rotrou devra connaître ces pages si pleines de choses. En dépit de quelques traits un peu sévères, on peut dire que M. de Ronchaud a bien mérité de Rotrou.

II

Au contraire de M. de Ronchaud, M. Léonce Person a cru qu'il était possible de renouveler, en la précisant, cette biographie de Rotrou qui, pour beaucoup, tient tout entière dans quelques anecdotes suspectes. Ces légendes, il les écarte, avec un dédain trop justifié, dans un chapitre de ses *Notes biographiques et critiques* (1). Mais il y a autre chose que des légendes. Des archives de Dreux, M. Person est revenu les mains pleines de faits nouveaux et de documents d'une incontestable authenticité.

« Le vendredi, 21e août 1609, fut baptisé Jehan, fils de honorable homme Jehan de Rotrou et de dame Isabelle Facheu. » On connaissait déjà cette date comme celle du mariage de Rotrou avec Marguerite Camus, à Mantes, le 9 juillet 1640. Mais tous les biographes se sont trompés sur le nombre des enfants issus de ce mariage; ils furent au nombre de quatre, et non de trois ; c'est M. Person qui nous l'apprend. Aucun d'ailleurs ne laissa de postérité : c'est de Pierre Rotrou, frère puîné du poète, que descendent ceux qui encore aujourd'hui portent fièrement ce nom, et dont un, M. de Saint-Rémy de Rotrou, est lieutenant de vaisseau. Pierre Rotrou avait pris le titre de sieur de Saudreville, à peu près comme Pierre Corneille se faisait appeler écuyer, sieur de Damville. Notre Jean lui-même ne semble pas avoir été exempt de cette manie inoffensive : dans plusieurs actes qu'a lus M. Person, il s'intitule avec pompe : Noble homme Jehan de Rotrou, seigneur de Thoisy, gentilhomme ordinaire de Mgr l'éminentissime cardinal de Richelieu, conseiller du roi, etc. D'autre part, il avait trois sœurs, dont l'une, sous le nom fictif de Bellinde, reçut les hommages un peu précieux du nain de Julie, d'Antoine Godeau, né lui-même à Dreux, quatre ans avant Rotrou. Dans des lettres conservées parmi les papiers de Conrart, le futur évêque de Grasse essaye d'attendrir « cette farouche bergère ».

Ne nous hâtons pas de sourire. Chez Rotrou lui-même il faut faire la part du bel esprit, qui peu à peu s'élève au génie, mais atteint sans effort à l'héroïsme. Dans cette famille on était héroïque naturellement et sans phrases. N'admire-t-on pas comme cet homme de théâtre sut mourir avec simplicité? Quelqu'un lui avait pourtant donné l'exemple de ce dévouement silencieux. Avant le lieutenant civil, le maire de Dreux était mort à son poste. Or ce maire s'appelait Claude de Rotrou, cousin germain du poète. C'est encore grâce à M. Person que ce nom nous est révélé : il l'a trouvé sur le registre des obits conservé à l'hôtel de ville de Dreux, qui, à la date du 28 juin 1650, mentionne « l'inhumation de M. le lieutenant particulier de Rotrou ». De telles conquêtes sur l'inconnu suffiraient à donner une haute valeur à son travail, quand même nous ne lui devrions pas le sonnet inédit écrit par Rotrou en tête de la *Coutume de Châteauneuf*, ouvrage du poète chartrain du Lorens, et la curieuse indication de la mise en scène pour seize pièces du poète, d'après les manuscrits de Laurent Mahelot, machiniste et décorateur du temps.

Quand M. Person sort du domaine des faits certains pour entrer dans celui des hypothèses, il doit s'attendre à satisfaire moins pleinement le lecteur, que lui-même a rendu exigeant. C'est ainsi qu'on peut ne pas juger décisive sa réponse à la question qu'il se pose : Pourquoi Rotrou ne fut-il pas de l'Académie française? Il n'en fut pas, selon lui, parce qu'il n'en voulut pas être; car jamais règlement, quoi qu'on en ait dit, n'imposa la résidence aux académiciens : voyez plutôt Balzac, Maynard, Godeau, Corneille même, qui, élu en 1647, ne quitta définitivement Rouen qu'en 1662. Si Rotrou ne se présenta point, comment en pourrait-on vouloir à l'Académie de n'avoir pas fait violence à sa modestie, elle qu'un refus offensant avait décidée à attendre désormais que ses candidats vinssent frapper à sa porte? Nous croyons, pour notre part, moins à un règlement écrit et strict qu'à une sorte de règle morale, qui admettait des exceptions, mais assez rares. Or la vie de Rotrou se partage assez nettement en deux parties : la première se passe surtout à Paris, la seconde à Dreux. Est-ce pendant la première période que le nom d'un joueur effréné, toujours endetté, longtemps merce-

(1) Chez Léopold Cerf, 1882. — Cette plaquette n'est pas dans le commerce.

naire des comédiens, pouvait s'imposer à l'Académie ? Est-ce pendant la seconde qu'elle devait songer à lui, alors que, renonçant à Paris, il se dévouait tout entier à de nouveaux et plus austères devoirs? Parmi les « provinciaux » que la compagnie comptait dans son sein, les uns occupaient une trop grande place dans les lettres pour être toujours tenus à l'écart, les autres avaient été élus pendant un séjour antérieur à Paris; d'autres enfin y faisaient de très fréquents voyages: Corneille, par exemple, de plus en plus se détachait de Rouen, tandis que Rotrou de plus en plus s'attachait à Dreux. Avouons pourtant que l'Académie aurait eu bonne grâce à faire tomber ces obstacles : Dreux n'est pas à vingt lieues de Paris; il était facile d'aller y chercher l'auteur de *Venceslas,* car l'Académie faisait parfois les avances, et nous avons dit ici même (1) comment La Rochefoucauld — que M. Person cite précisément à l'appui de sa thèse, — pressenti à ce sujet par Huet, avait décliné l'honneur qu'on voulait lui faire.

Il y a, dans les *Notes critiques et biographiques sur Rotrou,* un chapitre curieux, mais un peu systématique, intitulé *le Romanesque des pièces de Rotrou dans ses rapports avec l'histoire.* Il serait périlleux, croyons-nous, de chercher dans le théâtre du poète des allusions trop précises à des faits contemporains. Assurément, à cette époque originale, le roman et la réalité se confondent souvent; mais il est malaisé de fixer la limite exacte où finit la fiction. Il n'est pas impossible, mais il n'est pas sûr que *l'Heureuse constance* mette en scène l'aventure de Charles Ier, qui se déguise pour voir l'infante d'Espagne, sa fiancée, au bal du Louvre, et s'y éprend d'Henriette de France. Mais pourquoi chercher dans l'avenir des rapprochements, ingénieux d'ailleurs? Pourquoi dire qu'Hermante, la jalouse magicienne de *l'Innocente infidélité,* « sera un jour » Mme de Montespan? que *Céliane* et *les Deux Pucelles* rappellent l'erreur amoureuse dont Mme de Chevreuse, travestie en homme, fut l'héroïne, alors que l'incroyable chevauchée de Mme de Chevreuse, de Tours aux Pyrénées, est postérieure? Ce qui est vrai, mais d'une vérité morale et qui ne souffre guère de démonstration rigoureuse, c'est qu'en aucun temps l'invraisemblable ne fut plus souvent le réel. Qu'est-ce donc que la Fronde, sinon la tragi-comédie se substituant à l'histoire?

Nous avons hâte d'arriver à l'heureuse trouvaille à laquelle le nom de M. Person restera attaché. Il l'avait annoncée déjà dans ses *Notes critiques et biographiques;* il l'expose avec plus de développement dans un élégant petit livre qu'un autre suivra de près. L'*Histoire du véritable Saint-Genest de Rotrou* (1) est plus qu'une lecture agréable ; c'est une révélation.

C'est d'une double trouvaille que nous devrions nous féliciter; car la légende de Saint-Genest ou Genis, martyrisé en 303, après avoir été plus ou moins amplifiée par les hagiographes Adon, Surius et Baronius, avait inspiré au moyen âge un mystère, *Lystoire du glorieux corps Saint-Genis,* que M. Petit de Julleville s'était borné à signaler, que M. Person a consulté dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, et dont il nous donne une très attachante analyse. Comme dans la plupart des Mystères, les discussions théologiques s'y mêlent à la représentation matérielle des cérémonies du culte; Satan et la Vierge, les anges et les démons s'y heurtent dans un pêle-mêle étrange. Si Genis, païen farouche, est converti au christianisme, ce n'est pas, comme chez Rotrou, par l'effet d'une métamorphose insensible, presque inconsciente, mais par l'interminable sermon d'un prédicateur. A son tour, baptisé sur la scène, il prêche et engage avec Dioclétien un débat plus instructif que dramatique sur le dogme de la Trinité. De même que l'archange Gabriel est descendu vers Genis pour lui porter le pardon divin, de même l'infernal Astaroth dicte à Dioclétien ses cruelles résolutions. D'une part, le martyr est enseveli par des anges dont les épées flamboyantes ont dispersé les païens; de l'autre, les diables emportent dans les enfers l'âme du persécuteur.

Qu'y a-t-il de commun entre ce Mystère et le *Saint-Genest* de Rotrou? Presque rien, si ce n'est l'idée générale, la conversion de l'acteur païen, et les alarmes des comédiens, menacés de partager le sort de leur chef. Dans le détail des situations et du style, aucune comparaison n'est possible, et l'on ne saurait croire que Rotrou ait imité un drame naïf et anonyme dont le fond d'ailleurs est emprunté aux récits sacrés.

Il est évident, en revanche, qu'il a connu, qu'il a lu et imité de fort près *Lo Fingido Verdadero,* de Lope de Vega. Ce titre, suivi d'un sous-titre où le nom du martyr Genest apparaît, frappa l'attention de M. Person, qui feuilletait le catalogue du théâtre espagnol de la Barrera. Il s'empressa de consulter l'édition de 1622, que possède la Bibliothèque nationale, et l'évidence de l'imitation éclata aussitôt à ses yeux. Comment avait-elle échappé à tous les autres, après tant de travaux sur Lope de Vega et sur Rotrou? Quelle leçon de modestie pour ceux qui se glorifient volontiers d'avoir écrit sur un auteur le mot définitif! Mais aussi quel encouragement à pénétrer plus avant dans les secrets que nous garde encore cette littérature espagnole où la nôtre a tant puisé!

Lo Fingido Verdadero (traduction libre : *la Feinte devenue réalité*) se divise en trois actes, dont le premier, tableau d'histoire, mais d'une histoire fantaisiste, expose les faits qui précédèrent l'avènement de Doclétien. Le second mérite de nous arrêter davantage : appelé devant Dioclétien, le comédien Ginès joue une de ces comédies amoureuses où il excelle. Son triomphe, cette fois, y est d'autant plus complet qu'il est réellement amoureux de la comédienne Marcelle et qu'emporté par sa passion, oubliant son rôle, il parle en son propre nom, avec un accent personnel que l'empereur admire. Dès lors, l'imbroglio se complique et une nouvelle action se greffe sur la première. Il s'agit bien de comédie! La passion vraie jette à bas le masque et s'étale au grand jour de la scène; après Ginès, qui reproche à Marcelle de lui préférer Octave, jeune comédien de sa troupe, puis demande au père de celle qu'il aime, acteur également, la main de sa fille et

(1) Voy. la *Revue* du 19 février 1881.

l'obtient, voici Octave et Marcelle qui, toujours sur la scène, se déclarent leur amour et s'enlèvent l'un l'autre, provoquant ainsi le désespoir éloquent et nullement feint du directeur outragé. Dioclétien s'étonne, s'irrite, mais pardonne enfin, à condition que Ginès jouera le lendemain devant lui le rôle d'un martyr chrétien. Jusqu'à présent, en effet, le vrai drame, le drame religieux n'a pas commencé.

Tout le troisième acte est rempli par ce drame, et c'est le troisième acte seul que Rotrou a directement imité, mais en l'accommodant au goût français. Lope de Vega parle avant tout aux yeux, Rotrou à l'esprit et au cœur. Ainsi, au moment où Ginès répète son rôle, il n'entend pas seulement une voix d'en haut qui pénètre son âme et lui crie : « Tu ne l'imiteras pas en vain ! » Il faut aux Espagnols un spectacle plus matériel : « Au son de la musique, des portes s'ouvrent en haut du théâtre : on voit apparaître l'image de la Vierge, un Christ dans les bras de son père, et, sur les gradins du trône, les martyrs. » A la bonne heure ! voilà qui émeut les sens. De même, le combat qui, chez Rotrou, se livre dans l'âme de Genest entre les souvenirs païens et les espérances chrétiennes, et que termine un coup de théâtre si dramatique, ne se devine même pas chez Lope de Vega, qui nous montre, à la place, un bel et bon miracle, un baptême dans les formes, avec acccompagnement de musique : « La musique se fait entendre ; Ginès se montre et tombe à genoux ; un ange tient une aiguière ; un autre, un bassin ; un autre, un cierge blanc allumé ; un autre, un chrémeau. L'acteur adresse au ciel une ardente prière, et tout se referme. » O puissance du machiniste ! Un *truc* vulgaire éclipsait les plus beaux vers du poète. Et que dire du dernier « tableau », où nous voyons les comédiens, exilés de Rome et chargés de leurs paquets, s'attrouper au Champ de Mars autour de leur camarade « empalé », mais capable encore d'évangéliser la foule ? Genest empalé ! pourquoi Rotrou a-t-il renoncé à ce dénouement saisissant ?

On voit à quel point l'esprit des deux pièces diffère ; mais bien des scènes, surtout bien des mots, sont identiques. La répétition et l'extase qui la suit, le rôle oublié, l'hésitation des autres acteurs déconcertés, qui font appel au souffleur, l'enthousiasme des Césars bientôt changé en colère, la profession de foi du néophyte, l'interrogatoire des acteurs, très abrégé dans le français, tout cela était déjà en germe chez Lope de Vega ; mais avec quelle supériorité de goût tout cela est mis en œuvre, c'est ce que l'on comprendra seulement après avoir lu le travail de M. Person, dont on ne peut donner ici qu'une sèche analyse. C'est là seulement aussi que l'on trouvera une appréciation toute nouvelle du *Saint-Genest* de Desfontaines, antérieur de quelques années à celui de Rotrou. Venu le dernier, Rotrou a su être original et faire oublier ceux qui l'ont précédé.

Quand il nous aura donné l'étude promise sur *Venceslas*, l'œuvre de M. Person sera complète. Il en est peu qui fassent autant d'honneur à la sagacité du chercheur comme à la finesse du critique. Ajoutez que, comme le Rotrou de M. de Ronchaud, l'*Histoire du véritable Saint-Genest* est éditée avec un luxe intelligent. Sous ce riche vêtement, Rotrou doit se sentir à l'aise, lui qui ne ressemblait point, comme Pierre Corneille, à un marchand de Rouen, lui dont le buste de Caffieri fait revivre à nos yeux l'aristocratique aisance et la fière distinction.

[illegible]

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

L'instruction des sourds-muets et des aveugles

[illegible] organe officiel du ministère de l'intérieur, a publié et le *Journal officiel* a reproduit un article de M. Denis, sous-chef de bureau à ce ministère, qui critique avec vivacité et non sans une certaine impertinence les observations que j'ai présentées l'an dernier à la Chambre des députés en faveur du transfert des institutions nationales de sourds-muets et d'aveugles au ministère de l'instruction publique (1). Je ne veux pas examiner jusqu'à quel point le procédé est convenable : je pardonne beaucoup à un bureaucrate qui plaide *pro administratione sua*. J'aurais dédaigné cet article et je me serais abstenu d'y relever d'« étonnantes erreurs », pour emprunter les expressions de M. le sous-chef Denis, s'il ne s'agissait d'une question d'intérêt général, sur laquelle il ne me paraît pas inutile d'appeler de nouveau l'attention publique.

Je rappellerai d'abord les antécédents de la question, que M. Denis affecte d'ignorer.

Les divers services que comprend aujourd'hui le ministère de l'instruction publique ou qui rentrent naturellement dans ses attributions appartenaient, dans l'origine, au ministère de l'intérieur. Tous n'en furent pas détachés lors de la création d'un ministère spécial. L'Intérieur garda pendant plusieurs années le Collège de France, le Muséum, l'Institut : il s'est fait jusqu'à présent une sorte de point d'honneur de ne pas abandonner les Écoles nationales de sourds-muets et d'aveugles.

Il en fut d'abord assez embarrassé. Elles ont été rattachées tour à tour aux services les plus hétérogènes, aux beaux-arts, aux haras, et enfin aux établissements de bienfaisance, qui les ont conservées.

Cet état de choses n'a pas cessé de soulever les plaintes les mieux justifiées.

En 1838, M. Léon de Malleville, rapporteur du budget de l'intérieur à la Chambre des députés, exprimait et développait un vœu formel pour que les établissements destinés à l'éducation des sourds-muets et des aveugles cessassent « de ressortir d'un ministère qui n'a pas l'instruction pour principal objet ».

En 1847, le même vœu était reproduit dans un mémoire étendu adressé au ministre de l'intérieur par les professeurs

[illegible] 1882 ; *Journal o[illegible]* [illegible] 12 [illegible]

mêmes de l'Institution nationale des sourds-muets de Paris.

La même année, M. Alphonse Esquiros, dans son livre sur *Paris au XIXe siècle*, qui contient une étude très complète sur l'Institution nationale des sourds-muets, s'appropriait ce vœu en l'appuyant des arguments les plus pressants.

En 1873, M. Maxime du Camp, traitant à son tour de Paris et de ses institutions, concluait dans le même sens, après un réquisitoire fortement motivé contre les défauts de toute sorte qui déshonoraient, suivant lui, notre enseignement des sourds-muets.

En 1875, M. Léon Vaïsse, ancien directeur de l'Institution nationale des sourds-muets de Paris, « dont le nom vénéré et les éminents services font attacher un grand prix à ses conseils » (c'est M. Denis qui parle ainsi), émettait encore le même vœu dans une conférence publique à la Sorbonne.

J'arrive à des documents plus récents, les seuls dont mon contradicteur ait tenu compte.

En 1877, j'ai présenté un amendement au budget dans le but de réaliser enfin une réforme constamment réclamée depuis quarante ans. Suivant M. Denis, j'aurais renoncé à soutenir cet amendement et mes efforts se seraient bornés à le déposer « régulièrement » chaque année, pour l'abandonner « non moins régulièrement » et le laisser ainsi à l'état de menace perpétuelle.

J'ai eu une bonne raison pour ne pas soutenir mon amendement en 1877 : la dissolution de la Chambre des députés m'avait fermé la bouche.

Je ne l'ai reproduit ni en 1878 ni en 1879. En 1878, je n'étais plus député. En 1879, lorsque j'ai été réélu, la question avait été reprise par M. Naquet, et je lui en ai laissé tout l'honneur.

C'est seulement en 1880 et en 1881 que j'ai reproduit mon amendement, avec le concours de quelques-uns de mes honorables collègues. Je n'ai pas pu le défendre en 1880, parce que le budget de l'intérieur a été voté au pas de course en mon absence ; mais je l'ai soutenu en 1881 (1), et, si j'ai consenti à le retirer, c'est sur la promesse formelle d'une enquête et en raison du langage très favorable dont le rapporteur, M. le docteur Liouville, s'était servi à l'égard de la réforme que je proposais.

M. Denis conteste l'adhésion de M. Liouville. J'en ai pris acte à la tribune et M. Liouville ne m'a pas démenti. Cette adhésion ressort d'ailleurs très clairement des termes mêmes de son rapport. Il y déclare, en effet, que « les réformes justement signalées dans les congrès spéciaux et autorisés devront être souhaitées dans l'intérêt bien entendu de tant de pénibles situations si dignes d'intérêt ». Or, parmi ces réformes, une seule intéressait le budget : c'est le transfert des Écoles nationales au ministère de l'instruction publique. L'honorable rapporteur du budget n'a pas exclu et il ne pouvait exclure cette réforme du vœu général qu'il exprimait.

M. Denis conteste également l'opinion des congrès « spéciaux et autorisés ». Un seul congrès, suivant lui, se serait prononcé dans le sens de ma proposition : c'est le congrès international de Paris, en 1878, où elle a été l'objet d'un vœu longuement développé. Ce vœu aurait été une inconvenance, parce qu'il aurait été émis sur une question d'administration intérieure dans une réunion ouverte à des étrangers. Le reproche d'inconvenance s'adresse au « vénéré » M. Vaïsse, qui a été le promoteur du vœu dont il s'agit. Il s'adresse à tous les membres français du congrès, dont aucun n'a protesté. Je ne crois pas qu'on puisse s'arrêter sérieusement à ce reproche.

Après le congrès *international* de Paris est venu, en 1879, le congrès *national* de Lyon. M. Denis, qui proclame lui-même l'entière compétence de ce dernier congrès, prétend qu' « *il n'y a pas été dit un mot* de la question du transfert ». Je le renvoie aux procès-verbaux, où il pourra lire les lignes suivantes :

« M. Vaïsse rappelle le vœu émis par le congrès de Paris en faveur de la translation des établissements de sourds-muets du département de l'intérieur à celui de l'instruction publique. »

Un autre congrès également national, qui s'est tenu à Bordeaux en 1881, a émis un vœu dans un sens opposé. M. Denis en triomphe, mais il convient de rechercher dans quelles conditions s'est produit ce revirement. L'enseignement des sourds-muets et des aveugles comprend un assez grand nombre d'ecclésiastiques et de congréganistes. On a tout fait pour éveiller les alarmes de cette catégorie de maîtres. On a évoqué devant eux le spectre de la laïcisation, si l'enseignement dont ils sont chargés passait sous la direction du ministre de l'instruction publique. Aussi quels sont les orateurs qui, à Bordeaux, ont plaidé la cause du ministre de l'intérieur ? Ce sont deux ecclésiastiques, M. le chanoine Bourse et M. l'abbé Guérin.

Quelque solution que l'on adopte sur la question générale de la *laïcisation*, je regretterais infiniment que l'enseignement des sourds-muets et des aveugles fût forcé de répudier les services d'un grand nombre de maîtres aussi capables que dévoués, dont le remplacement par des laïques sera d'ici longtemps impossible. Mais rien ne prouve que le ministre de l'instruction publique soit un *laïciseur* plus intransigeant que le ministre de l'intérieur. Jusqu'à présent la guerre aux congréganistes a été poursuivie plutôt par les préfets, par certains conseils municipaux et par certains maires, que par les fonctionnaires de l'Université. C'est précisément la tiédeur supposée de ces derniers qui fait que les partisans les plus ardents de la *laïcité* insistent pour maintenir aux préfets, représentants directs du ministre de l'intérieur, la nomination des instituteurs.

Une autre raison a influé aussi sur la décision du congrès de Bordeaux. Depuis deux ans, le ministère de l'intérieur, rompant avec les habitudes invétérées de routine qui lui étaient si justement reprochées, a introduit dans l'enseignement des sourds-muets de très importantes réformes. On a pu craindre de compromettre ces réformes par une révolution administrative qui en enlèverait la direction aux autorités qui les ont résolument, quoique tardivement, entreprises.

(1) Dans la séance du 11 juillet.

J'avoue que cette considération me touche moi-même et que je ne répugnerais pas à y voir un motif d'ajournement. Je ferai toutefois deux observations. Comment le ministère de l'intérieur s'est-il décidé à ces réformes? C'est sur les réclamations réitérées de ceux qui lui reprochaient son incompétence et qui le menaçaient d'une dépossession. Il a donc reconnu lui-même l'utilité de leur intervention. D'un autre côté, d'après quels exemples ces réformes ont-elles été introduites dans notre enseignement officiel? C'est d'après les exemples donnés, en France même, par quelques institutions privées ou publiques, étrangères à la direction du ministre de l'intérieur. Les vrais promoteurs des réformes sont M. Magnat, M. Grosselin, M. Félix Hément. Ce dernier, qui a rendu tant de services à l'instruction populaire sous toutes ses formes, est inspecteur primaire du département de la Seine. Il a été délégué du ministre de l'instruction publique au congrès de Bordeaux et il s'y est énergiquement prononcé pour le transfert (1). Plus encore que les exemples de certaines écoles françaises, ceux des écoles italiennes ont eu raison de la longue hésitation du ministère de l'intérieur. Or les écoles de sourds-muets sont placées en Italie sous l'autorité directe du ministre de l'instruction publique. Les méthodes si heureusement appliquées de l'autre côté des Alpes sont d'origine française. Nous les avions abandonnées sous une administration incompétente; l'Italie se les était appropriées sous une administration plus éclairée : quel plus fort argument en faveur de la thèse que je soutiens?

J'avais produit cet argument à la tribune de la Chambre des députés et j'avais invoqué le témoignage de M. Adolphe Franck, que le ministre de l'intérieur avait délégué au congrès de Milan en 1880 et qui avait constaté dans son rapport l'écrasante supériorité des écoles italiennes sur les nôtres. M. Denis me répond que M. Franck est partisan du *statu quo* administratif; je le sais bien et je n'avais pas dit le contraire; mais l'argument que j'avais tiré du témoignage de l'éminent académicien n'en a que plus de force.

On peut, en effet, pour des raisons de circonstance, ajourner la question; mais les considérations qui ont été présentées depuis plus de quarante ans en faveur du transfert sont devenues de plus en plus pressantes, loin qu'elles aient rien perdu de leur valeur, et il faudra bien qu'elles triomphent tôt ou tard de la résistance opiniâtre qu'une administration intéressée leur a jusqu'ici opposée. Comme ces considérations sont combattues avec hauteur dans l'article du sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, je crois devoir les rappeler brièvement.

Suivant M. Denis, « le caractère essentiel des institutions de sourds-muets et d'aveugles est la bienfaisance; la question pédagogique y est incontestablement secondaire ». C'est le contre-pied de la vérité. L'instruction est sans doute un très grand bienfait pour les enfants privés de l'ouïe ou de la vue comme pour tous les autres enfants; mais c'est un bien fait de l'ordre intellectuel, qui n'a rien de commun avec les secours matériels que distribuent les établissements de bienfaisance. La transmission de l'enseignement aux sourds et aux aveugles exige des procédés spéciaux; mais ces procédés ne sont pas moins d'ordre purement pédagogique, et, pour en apprécier la valeur, ce n'est pas dans les bureaux du ministère de l'intérieur ou de l'assistance publique, c'est parmi ceux dont toutes les études ont été dirigées vers les questions de pédagogie qu'on peut trouver des hommes vraiment compétents. En quoi consistent d'ailleurs ces procédés spéciaux? Pour les aveugles, l'enseignement oral est de même nature que pour les voyants : les écrits seuls diffèrent et ils ne diffèrent que par des lettres ou des notations en relief. Pour les sourds, les écrits sont les mêmes que pour les entendants-parlants, et la grande réforme accomplie dans ces dernières années a substitué l'enseignement oral à l'enseignement par les signes. Il n'y aura bientôt plus de sourds-muets, mais des sourds-parlants, exercés à lire la parole sur les lèvres de ceux qui leur parlent. Aussi les écoles ordinaires peuvent-elles déjà recevoir des enfants sourds et les instruire en même temps que leurs autres élèves. L'instruction des infirmes s'est donc rapprochée, même dans ses procédés spéciaux, de celle des enfants qui possèdent tous leurs sens. En dehors de ces procédés, tout est pareil dans ce qui fait l'objet et les méthodes propres de l'enseignement. La grammaire, les lettres, l'histoire, les sciences ne changent pas de nature parce qu'elles sont enseignées à des sourds ou à des aveugles; elles n'ont rien non plus à modifier dans leurs procédés d'exposition et de démonstration. Enfin, ni l'organisation et la distribution des classes, ni la discipline scolaire ne diffèrent sensiblement dans une école de sourds ou d'aveugles de ce qu'elles doivent être dans toute autre école. En un mot, ces écoles sont des établissements d'instruction au même titre que les écoles primaires et les lycées, et il n'y a aucune raison de les assimiler à des hospices.

C'est cette assimilation injustifiable que repoussent unanimement tous ceux qui, depuis le rapport de M. de Malleville, ont demandé le transfert au ministère de l'instruction publique des écoles de sourds-muets et d'aveugles. Un hospice est destiné à guérir des malades ou à entourer de soins spéciaux des incurables perdus pour la société; une école a pour but de rendre à la société des membres utiles : les écoles de sourds-muets et d'aveugles, qu'il ne faut pas confondre avec un établissement hospitalier tel que les Quinze-Vingts, ne poursuivent et ne doivent poursuivre que ce dernier but.

M. Denis s'étonne que les propositions de transfert comprennent, avec les institutions de sourds-muets, l'Institution nationale des jeunes aveugles, « bien que de ce côté il fût impossible d'articuler aucun grief contre l'administration ». Il ne s'agit pas de griefs particuliers, mais de hautes considérations d'intérêt général. Qu'il relise le discours prononcé au congrès international de 1878 par un homme éminent, dont le dévouement inépuisable s'étend à tous les genres d'infortune et qu'une cécité précoce intéresse particulièrement au sort des aveugles.

(1) Le rapport de M. Hément au ministre de l'instruction publique, dans lequel il reproduit et défend par d'excellentes raisons ses conclusions en faveur du transfert, vient d'être publié par le *Journal officiel* du 11 juillet.

« Non, messieurs, disait M. Nadault de Buffon, les maisons consacrées à l'enseignement des aveugles ne sont pas des établissements de bienfaisance comme les hospices, les dépôts de mendicité, les maisons de refuge ou les maisons d'aliénés : ce sont des établissements d'enseignement public. Les enfants aveugles doivent participer comme tous les autres enfants aux sacrifices que fait le pays pour assurer et répandre l'instruction. »

On allègue le caractère professionnel de ces institutions, qui doivent non seulement donner à leurs élèves une instruction générale, mais les préparer aux carrières où ils rencontreront le moins de chances défavorables. Ce caractère professionnel est sans contredit d'une très grande importance, mais en quoi appelle-t-il l'autorité directe du ministre de l'intérieur ? Quand il s'agit de vocation spéciale, les ministères compétents sont la Guerre pour les écoles militaires, la Marine pour les écoles navales, le Commerce pour les écoles d'arts et métiers ; ce n'est jamais le ministère de l'intérieur. Ce ministère est-il plus compétent quand l'instruction professionnelle ne vise aucune profession déterminée ? Un homme de bien, M. Salicis, a entrepris depuis plusieurs années une campagne pour associer, dans l'école primaire, à l'instruction proprement dite la préparation à certains métiers. Il a pu réaliser cette idée dans une importante école de la ville de Paris : l'école de la rue Tournefort. Personne n'a pensé à demander que cette école et celles qui pourraient être fondées sur le même plan fussent placées sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Une loi a été votée récemment pour instituer des écoles d'apprentissage : l'exécution de cette loi a été confiée aux ministres de l'instruction publique et du commerce ; le ministre de l'intérieur n'y a revendiqué aucune part.

Une dernière raison est invoquée en faveur du *statu quo :* c'est le patronage dont les sourds et les aveugles ont besoin au sortir des écoles. Je suis très loin de contester la nécessité de ce patronage ; mais je ne vois pas pourquoi il réclamerait l'intervention directe du ministre de l'intérieur. Le concours des préfets peut être assurément très utile ; mais, bien que les préfets soient les agents immédiats du ministre de l'intérieur, ils reçoivent aussi les instructions et les ordres des autres ministres, et ils ne peuvent se refuser, dans les limites de leurs attributions, à aucun acte d'intérêt général. Le meilleur patronage est, d'ailleurs, celui qui est exercé par des sociétés libres. De telles sociétés ne font pas défaut et leur zèle ne sera pas moins actif parce que les écoles auxquelles il s'applique passeront du ministère de l'intérieur au ministère de l'instruction publique.

Je rappelais l'an dernier à la tribune de la Chambre des députés la réponse que m'a faite un employé du ministère de l'intérieur (peut-être était-ce M. Denis), à qui je demandais pour quelles raisons son administration résistait opiniâtrément à la réforme si désirable dont j'avais pris l'initiative : « C'est, m'a-t-il dit, qu'une administration n'aime pas à se laisser dépouiller de ce qu'elle possède. » Cette raison naïve, qui ne se produira pas dans un document public, est au fond la seule qui explique une opposition aussi obstinée que mal fondée. Le transfert au ministère de l'instruction publique entraînerait la suppression d'un bureau au ministère de l'intérieur ; il enlèverait au ministre de l'intérieur des moyens d'action auxquels il ne saurait renoncer de bonne grâce : des places à donner, des bourses à distribuer, un patronage à exercer sur toute l'étendue du pays.

Ces raisons d'un mesquin intérêt politique sont un motif de plus, si l'on veut bien ne considérer que l'intérêt de l'instruction, pour retirer au ministère de l'intérieur les écoles de sourds-muets et d'aveugles. La direction de ces écoles a été trop souvent confiée à des agents sans compétence, empruntés à d'autres services. L'École nationale des sourds-muets de Paris n'a eu, à ma connaissance, qu'un directeur choisi parmi les professeurs : c'est M. Léon Vaïsse, et on sait quel est son avis sur la question du transfert. Pour le recrutement des professeurs, on a senti la nécessité d'un concours d'agrégation et on fait appel, pour juger ce concours, à des membres de l'Université : le choix ne serait-il pas plus éclairé s'il était fait par le chef même de l'Université, si le ministre de l'instruction publique avait le souci direct de l'enseignement auquel il s'agit de pourvoir et s'il avait sous ses ordres un certain nombre de collaborateurs déjà pleinement initiés aux besoins de cet enseignement. Enfin, pour l'inspection, on s'en rapporte aux inspecteurs ordinaires des établissements de bienfaisance. Un de ces inspecteurs, M. Claveau, s'est dévoué à cette œuvre et il y a acquis une compétence à laquelle je me fais un devoir de rendre hommage ; mais, s'il peut y avoir de très heureuses exceptions, on avouera qu'en thèse générale l'inspection des hospices ne prépare guère à l'inspection des écoles.

Il ne faut pas seulement considérer nos quatre Écoles nationales de Paris, de Bordeaux et de Chambéry. Au-dessous de ces écoles, il y a un grand nombre d'institutions départementales ou communales dont la situation reste indécise entre des administrations différentes. Il y a encore les écoles primaires qui donnent aux petits sourds-muets un commencement d'instruction d'après la méthode de M. Grosselin. Ces dernières relèvent seules du ministre de l'instruction publique. Elles sont sans lien avec les écoles spéciales dont elles préparent les futurs élèves. Il y a là cependant un patronage à exercer, et il appartiendrait naturellement au ministre de l'instruction publique. Il y a là aussi une hiérarchie à instituer, des règles d'avancement à établir, tout un ensemble de programmes qui ne peut être demandé qu'aux conseils de l'enseignement. Il faudrait, en un mot, comme le demandait M. de Malleville en 1838, une organisation générale de l'instruction des sourds-muets et des aveugles, et l'éminent rapporteur ajoutait, avec une grande hauteur de vues, que cette instruction spéciale ne serait pas seule à profiter de sa réunion aux autres services de l'instruction publique : « Par une heureuse réciprocité, ces établissements serviraient à résoudre, par ce qu'ils offrent de spécial, plus d'une importante question soulevée à l'occasion des méthodes générales d'enseignement. »

Une disposition de la loi sur l'instruction obligatoire, due à l'initiative d'un député, M. Jules Philippe, qui a été aussi un

des signataires de mon amendement, étend l'application de cette loi aux déshérités de la nature, aux sourds et aux aveugles. Elle suppose, par conséquent, que leur instruction ne sera pas soumise à d'autres règles que celles des autres enfants. Sans méconnaître les conditions particulières que leur fait leur infirmité, elle veut qu'aucune barrière inutile ne les sépare du reste de la nation. Elle appelle donc un régime scolaire qui établisse la communauté de l'instruction partout où elle est possible et qui assure, du moins, là où il faut des écoles distinctes, la communauté d'une même direction supérieure (1).

Voilà le but élevé et patriotique que les pouvoirs publics ne doivent jamais perdre de vue. M. Denis considère le discours que j'ai prononcé il y a un an « comme une sorte de testament qu'un de mes anciens collègues pourrait avoir l'idée de consulter, de remettre au jour pour en réclamer l'exécution... » Il s'est fait « un devoir de discuter la valeur d'un document auquel les hasards parlementaires peuvent donner une importance qu'il n'a pas. » Je veux bien ne pas attacher plus d'importance que mon contradicteur officiel aux efforts que j'ai faits dans ma carrière parlementaire et à ceux que je fais aujourd'hui comme écrivain dans l'intérêt de l'éducation nationale ; mais j'en attache beaucoup aux idées que j'ai défendues avec les hommes les plus autorisés, et je ne compte pas seulement pour les faire triompher sur « les hasards parlementaires »; je compte sur cette « loi du bon sens » que M. Édouard Lockroy invoquait en 1879 dans une conférence au théâtre des Nations, où il plaidait éloquemment la même cause.

EMILE BEAUSSIRE.

(1) Pour assurer l'exécution de cette disposition législative, une commission vient d'être nommée par le ministre de l'instruction publique. [illegible] seule solution rationnelle [illegible].

L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

Son histoire artistique

Aujourd'hui l'Hôtel de Ville de Paris, sorti de ses ruines, abrite le conseil municipal élu, qui depuis onze ans se trouvait, pour ainsi dire, en état de vagabondage. L'édifice dégagé des échafaudages montre sa célèbre façade, à laquelle manque seule la patine du temps pour nous faire souvenir et aussi pour nous laisser oublier. Plus encore que les ruines peut-être, la blancheur de ces pierres rappelle à nos yeux l'horreur de ces nuits où l'incendie empourprait le ciel. Mais nous avons amnistié. L'Hôtel de Ville reconstruit doit être comme le gage d'une nouvelle alliance entre Paris et la France. Telle a été la pensée du conseil municipal : il a choisi, pour inaugurer son palais, le jour de la fête nationale et associé à cette solennité de famille le gouvernement et les principales villes de France.

Le conseil municipal a voulu, de plus, par une inspiration des plus louables, rattacher le présent au passé. Il y a quelques mois, il décidait la publication d'un ouvrage consacré à l'ancien Hôtel de Ville. Cet ouvrage vient de paraître (1). Une fois les illuminations éteintes et les tables du banquet desservies, il restera pour nous rappeler ce que nous avons perdu par l'incendie de 1871. M. Marius Vachon ne s'est point proposé d'écrire une histoire politique et administrative de l'Hôtel de Ville. Cette histoire a été écrite par Leroux de Lincy, et elle a été récemment rappelée à grands traits par M. Édouard Fournier (2). M. Marius Vachon a voulu, « dans un but patriotique », conserver les vestiges documentaires de la décoration artistique de l'ancien Hôtel de Ville.

Ce n'était pas une mince besogne. Depuis le jour où François Ier, en 1533, rendit une ordonnance autorisant le prévôt des marchands et les échevins à remplacer par un édifice nouveau la vieille Maison aux Piliers, où la municipalité s'était établie au temps d'Étienne Marcel, l'œuvre d'embellissement s'était continuée sans relâche. L'Hôtel de Ville était un musée d'un prix considérable. Il renfermait des œuvres admirables, dont la destruction est un désastre pour l'humanité. Les artistes de notre siècle y avaient exécuté des travaux qui formaient, pour une bonne part, leurs titres de gloire les plus sérieux. A d'autres points de vue, la bibliothèque et les archives n'avaient pas une moindre valeur. Elles composaient, pour l'histoire de Paris, une collection unique — et le tout, placé, comme en un écrin, dans un des monuments les plus délicats que la Renaissance nous ait légués.

I.

Sur le monument lui-même, l'admiration était unanime. Mais le nom de l'architecte qui l'éleva, c'est une autre affaire. Peut-être trouvera-t-on qu'il est un peu tard pour ranimer le débat alors que l'œuvre est détruite. Ceci n'est juste qu'à moitié. L'édifice nouveau reproduit l'édifice ancien : il est donc encore intéressant de savoir quel fut l'auteur de celui-ci. L'architecte auquel on l'attribue ordinairement est Dominique de Cortone, dit le *Boccador*, et c'est sous le nom de « façade du *Boccador* » qu'on désigne la façade principale. Cependant cette paternité a été souvent contestée. M. Vachon se joint aujourd'hui aux adversaires du Boccador. La discussion qu'il engage à ce sujet est d'autant plus intéressante qu'à la question de personne se joint une question de nationalité. Que notre amour-propre national soit mieux satisfait d'attribuer la construction de l'Hôtel de Ville de Paris à un Français qu'à un Italien, ceci est fort légitime, mais ceci n'est qu'une considération accessoire. Le point important pour l'histoire de l'art est de savoir si, à l'époque de la Renaissance, nous avons été subordonnés, comme on se plaît à le dire, au génie italien, ou si nous avons eu nos concep-

1 *L'Hôtel de Ville de Paris*, par M. Marius Vachon. — In-4°. Quantin. Paris, 1882.

2 *Paris à travers les siècles. L'Hôtel de ville.* — In-folio. Dal[illegible]

tions propres et si nos artistes ont été en état de rivaliser avec les artistes italiens.

M. Vachon ne conteste pas que Dominique de Cortone ait pris part à la construction de l'Hôtel de Ville ; mais cette part aurait été, suivant lui, assez modeste. L'argumentation de M. Vachon est un peu confuse. On ne saurait lui en faire un reproche bien sérieux, puisqu'il était obligé de discuter sans avoir à sa disposition des textes formels. Des indices recueillis par M. Vachon il paraît résulter que Dominique de Cortone aurait fourni les dessins et plans d'un nouvel Hôtel de Ville dont il aurait même construit certaines parties vers 1529. A cette époque, la vieille Maison aux Piliers menaçait ruine : elle était devenue tout à fait insuffisante. Le prévôt des marchands et les échevins firent construire de nouveaux bâtiments en façade sur la place de Grève et sur la rue du Martroy. Le gros œuvre en fut conservé lorsque l'Hôtel de Ville fut reconstruit conformément à l'ordonnance royale de 1533. Mais Sauval rapporte qu'en 1549, le grand corps de logis ayant paru « gothique », le dessin ancien fut réformé et que ce bâtiment ne fut achevé que sur des devis et élévations montrés à Henri II à Saint-Germain. M. Vachon établit par des raisons plausibles que la partie jugée « gothique » est celle que Dominique de Cortone avait édifiée avant 1533 et qui dut subir des modifications considérables pour être mise en harmonie avec les parties neuves, qui n'étaient pas de lui.

Quel est donc l'artiste auquel nous devons l'Hôtel de Ville de Paris? S'il y a déjà difficulté à établir de qui il n'est pas, plus grande encore est la difficulté d'en découvrir l'auteur. Ici les indications sont absolument vagues et l'on est réduit à des conjectures bien fragiles. L'argument le plus solide repose sur une certaine analogie entre l'escalier à deux révolutions droites qui se trouvait à l'Hôtel de Ville et un escalier monumental du château de Saint-Germain. Or on sait que ce dernier escalier fut bâti par Pierre Chambiges. Le nom de Pierre Chambiges se retrouve, d'autre part, dans un document relatif à la construction de l'Hôtel de Ville, avec celui de Dominique de Cortone et de plusieurs « hommes de métier ». Chambiges est nommé le premier, tandis que Dominique vient le dernier de tous. M. Vachon ne tire pas de là des conclusions absolues. Il incline cependant à croire que Pierre Chambiges fut l'architecte de l'Hôtel de Ville et que Dominique de Cortone faisait partie du personnel des travaux au titre modeste d'inspecteur ou de maître de quelques-unes des œuvres de maçonnerie, de charpente ou de menuiserie. Cette opinion n'a rien que de très défendable. Il est à désirer toutefois, pour la gloire de Chambiges, que des preuves sérieuses viennent à l'appui de ce qui n'est encore qu'une hypothèse.

II.

Des richesses accumulées pendant quatre siècles dans le palais municipal, l'incendie n'a rien respecté. A peine quelques épaves ont-elles été retirées des ruines sous une forme encore reconnaissable. Parmi elles, la statue de Louis XIV par Coysevox, qui ornait la cour d'honneur, s'est trouvée protégée par des amas de décombres. Elle avait fort peu souffert et doit reprendre sa place. Le médaillon équestre d'Henri IV par Lemot, qui surmontait la porte d'entrée, avait été descellé le 20 mai. Il a été retiré intact des ruines, ainsi qu'une petite statuette en bronze, du IXe siècle, qui représente Charlemagne à cheval. Quelques bustes de souverains, la statuette d'Henri IV en argent, par Bosio, le buste en terre cuite de Bernard Palissy avaient été envoyés par la Commune dans les magasins des Beaux-Arts ou au Louvre ; grâce à cette circonstance, ils ont échappé au désastre.

Mais la principale richesse de l'Hôtel de Ville consistait en peintures. M. Vachon en dresse l'inventaire complet. A lire cette liste d'œuvres pour la plupart célèbres, signées des plus grands noms, il semble qu'on parcoure comme une nécropole de l'art. Les peintures de Delacroix dans le salon de la Paix, celles de H. Lehmann dans la galerie des Fêtes, les quatre compositions représentant les *Saisons*, qui étaient peut-être les œuvres les plus complètes de Léon Cogniet ; le plafond d'Ingres : l'*Apothéose de Napoléon Ier* ; le plafond de M. Muller : l'*Émancipation des communes en 1110*, et tant d'autres œuvres constituaient une décoration sans rivale. Elle n'avait peut-être qu'un défaut : c'était de demeurer trop étrangère à l'histoire de Paris. Parmi tant d'œuvres, une seule représentait un fait historique assez peu intéressant par lui-même : *Napoléon III remettant à M. Haussmann le décret d'annexion des communes suburbaines*.

La Révolution avait déjà fait disparaître un tableau historique dont les membres du conseil municipal seront sans doute bien aises de trouver la reproduction dans le volume de M. Vachon. Il représente Louis XV se rendant à l'Hôtel de Ville après son retour de Metz, où il avait failli mourir. Le prévôt des marchands et les échevins le reçoivent agenouillés. Leurs successeurs n'ont plus cette humble attitude en face du pouvoir. Bien au contraire !

Quelques regrets qu'inspire la perte de ces ouvrages, il semble désirable que la décoration du nouvel Hôtel de Ville soit mieux appropriée à son objet. Nous pouvons être tranquilles : personne ne marchera sur les traces d'Ingres et ne fera une nouvelle apothéose de Napoléon. Mais il se trouvera toujours des artistes pour symboliser et pour faire des allégories. Ces allégories étaient bien nombreuses à l'Hôtel de Ville. Puisque nous avons le malheur de disposer de murs tout blancs, il serait bon de les moins multiplier à l'avenir.

Une raison peut expliquer dans une certaine mesure pourquoi elles abondaient dans l'ancien édifice : c'est que les gouvernements qui se sont succédé, et surtout le second empire, qui a beaucoup fait pour la décoration de l'Hôtel de Ville, avaient un goût des plus modérés pour l'histoire de Paris et exploitaient volontiers le prétendu antagonisme de Paris et de la France. Pour eux, l'histoire de Paris se composait d'une suite de révoltes contre le pouvoir central. Mais on peut se placer à un autre point de vue. Si Paris a marché le premier à la conquête de certaines libertés, la France entière en a profité. Paris peut donc se montrer fier de son histoire et en retracer les principales scènes sur les murs de son palais municipal.

Nous y voudrions voir aussi une série de portraits des pré-

vôts des marchands. Il serait sans doute facile, la plupart du temps, de copier ces portraits d'après d'anciennes gravures ou des documents contemporains. Ces portraits ainsi exécutés n'auraient assurément pas la valeur de documents historiques; ils auraient cependant cet avantage de rappeler aux Parisiens les noms de ces bourgeois honorables dont la plupart ont consacré leur étude et parfois leur fortune à l'embellissement de la ville, et dont quelques-uns, dans les temps difficiles, ont fait preuve d'héroïsme.

Enfin, il ne faudrait pas négliger dans cette décoration les vues de monuments et les aspects de notre grande cité. L'ancien Hôtel de Ville en contenait quelques-unes, et la galerie du secrétariat était ornée de vues des environs de Paris (1). Ces vues seraient dès maintenant intéressantes pour nous, et les générations futures nous seraient certainement reconnaissantes de ce legs.

Nous ne saurions terminer sans consacrer un dernier souvenir au célèbre *Liber Pontificalis,* exécuté vers 1420 pour Jacques Jouvenel des Ursins et que M. Ambroise Firmin-Didot avait cédé à la ville de Paris. Ce manuscrit merveilleusement orné contenait de très curieuses vues de l'ancien Parloir aux bourgeois et d'autres édifices parisiens disparus depuis. C'était à la fois une œuvre d'art admirable et un précieux document. Comme document, il était assez connu et il a été assez reproduit par la chromolithographie pour se survivre en quelque sorte à lui-même; mais c'est un bien faible allègement aux regrets qu'inspire la perte de l'œuvre d'art.

GEORGES DE NOUVION.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La Librairie des bibliophiles vient d'enrichir sa collection des *Petits chefs-d'œuvre* d'un choix des *Poésies de Gilbert* (2). C'est un petit volume, tout petit, et en effet il n'y a pas beaucoup à garder de ce poète assez médiocre pour qui il a été fort heureux vraiment de mourir jeune. Sa fin prématurée et touchante a mis autour de son nom une auréole. On le loue moins de ce qu'il a fait que de ce qu'il aurait fait sans doute, vivant de longues années. Ses adieux au banquet de la vie,

> Au banquet de la vie, infortuné convive,
> J'apparus un jour et je meurs...

seront toujours dans toutes les mémoires parce qu'ils figureront toujours dans tous les recueils de morceaux choisis. Il est convenu que ce sont de beaux vers. Le poète satirique sera toujours moins connu que le poète élégiaque, et pourtant c'est par quelques fragments des satires que Gilbert mérite une petite place dans la mémoire des hommes. Si je parle de cette édition nouvelle, c'est qu'elle est précédée d'une étude très intéressante et donnant des résultats nouveaux. M. de Lescure, s'appuyant sur des documents authentiques, réfute la légende qui fait mourir de misère l'auteur de *la Satire du* XVIIIe *siècle.* Il fait justice également de certaines traditions accréditées par l'étude très superficielle et plus que légère de Charles Nodier. Remercions donc M. de Lescure d'avoir établi la vérité sur certains faits étrangement défigurés; puis, ce devoir de reconnaissance accompli, présentons-lui quelques objections.

Ce qui n'est pas une légende, c'est que Gilbert, l'ennemi fougueux de Voltaire, de d'Alembert, de l'Encyclopédie et enfin de l'esprit nouveau du siècle, avait débuté par tendre la main à ceux qu'il injuria ensuite. Il était alors leur admirateur passionné. Il n'appelait que le grand Voltaire celui qu'il appellera plus tard M. *Vol à terre.* Ce revirement a une explication bien simple : on n'avait rien mis dans cette main qu'il tendait. Il fit donc comme certains mendiants à domicile qui vous appellent mon bon monsieur, grand cœur, âme généreuse, puis ladre et Harpagon si vous ne leur donnez rien. Voilà la vérité. Pas d'autre cause à l'évolution du philosophe devenant antiphilosophe. Cette vérité, il en coûte à M. de Lescure de la reconnaître franchement. Et alors des détours, des échappatoires. Il n'entre pas dans son plan, nous dit-il, d'examiner jusqu'à quel point fut sincère ou factice, ambitieuse ou désintéressée la conversion de Gilbert. Ah! vraiment, cela n'entre pas dans votre plan! Mais c'est précisément ce qui devrait y entrer avant tout! Singulier plan, le plan de M. de Lescure. Chez quel notaire est-il déposé? C'est d'ailleurs un procédé commode. Un fait vous embarrasse : vous déclarez qu'il n'est pas dans votre plan d'en tenir compte. Je suppose que je veuille faire aimer de force à M. de Lescure Rousseau, qu'il n'aime guère, j'imagine. Mais, me dit-il, les enfants mis à l'hôpital? Je lui réponds : Pas dans mon plan! — Non, n'écartons pas ce qui nous gêne; sachons voir ce qui contrarie nos thèses ou nos sympathies. Nous avouerons alors que Gilbert n'a pas plus été un grand cœur qu'un grand esprit et que son talent est fait de bile rentrée et de fiel accumulé. Voilà comme je conclus, moi qui n'ai dans la question aucun parti pris, pas de plan.

II.

J'ai bien peur que M. Joseph Fabre, lui aussi, n'ait un plan : c'est d'admirer quand même tous ceux qui ont eu le fer en main contre les tyrans pour le triomphe de la liberté (1). Mais a-t-on le droit de se constituer juge et bourreau? La morale ne réclame-t-elle pas contre Brutus assas-

---

(1) Parmi ces vues, M. Marius Vachon cite celle de la cascade du bois de Boulogne, par M. Paul Flandrin, qu'il a confondu avec son frère Hippolyte Flandrin. C'est celui-ci qui est mort en 1864. M. Paul Flandrin a encore exposé au Salon de cette année.

(2) *Œuvres choisies de Gilbert*, avec introduction et notes par M. de Lescure. — 1 vol. Paris, 1882. Librairie des bibliophiles.

(1) Joseph Fabre, *les Libérateurs ou l'heroïsme civique en action.* — 1 vol. Paris, 1882. Ch. Delagrave.

sinant César ? Questions indiscrètes et qui n'entrent point dans le plan de M. Fabre. Loin de nous tout ce qui nous gênerait dans notre admiration pour les tueurs de tyrans ! Écartons même le souci de la vérité historique. Ainsi il n'est pas bien certain que Guillaume Tell ait percé le cœur du tyran Gessler d'un vireton d'arbalète, d'autant moins certain qu'il n'a probablement jamais existé. Il a dû exister, répond M. Fabre; cela m'arrange, moi, qu'il ait existé; du reste, il y a des hommes graves qui l'affirment. — Mais si nous élucidions ce point? — Cela n'entre pas dans mon plan. — Mais, en prenant la légende, pourquoi vous séparer de Schiller qui marque par trois fois, et en y appuyant, que Guillaume Tell ne veut même pas qu'on lui parle de la question politique. « Je ne suis qu'un simple receveur des finances; je ne suis qu'un batelier; je ne suis qu'un chasseur de chamois », répond-il en trois occasions différentes à ceux qui le sollicitent d'entrer dans la conjuration. Et alors, quand il envoie son vireton au cœur de Gessler, ce n'est nullement un tyrannicide, c'est un simple particulier usant du droit de légitime défense. Gessler va faire emprisonner la femme et les enfants de Tell, il les tuera un à un ; Tell tue Gessler parce que c'est un devoir sacré pour lui de sauver sa femme et ses enfants. Puisque nous prenons la légende, pourquoi pas celle que Schiller a consacrée ? — Parce qu'elle retranche un nom à ma liste de héros tuant les tyrans. C'en serait un de moins à présenter comme type de civisme et de patriotisme à la jeunesse de mon pays.

Heureusement M. Joseph Fabre lui offre aussi d'autres modèles : ceux qui ont délivré leur pays de l'étranger et qui n'ont assassiné personne. Qu'il me permette de n'admirer que ces derniers, dussé-je passer à ses yeux pour un patriote fiède et un ami de la liberté empêtré de naïfs scrupules. La devise de son livre est empruntée à Pascal : « Il faut mettre ensemble la justice et la force ; la justice sans la force est impuissante. » Fort bien ; mais Ravaillac a cru, lui aussi, faire de son couteau l'auxiliaire de la justice. Voilà pourquoi, sans insister davantage, je proteste. Resteraient encore deux questions : Ce fer vengeur est-il le seul moyen? Êtes-vous sûr ensuite qu'en frappant César au cœur, celui de Brutus a rendu à Rome la liberté ? Non, n'est-ce pas? Voyez, en effet : M. Fabre, qui loue Brutus sans réserve à la page 102, a déclaré dans la préface que Brutus aurait mieux fait de ne pas tuer son père, car la liberté n'était plus possible à Rome. On allait changer de César, et en y perdant.

Il est donc à souhaiter que la jeunesse n'admire pas indistinctement tous les héros de M. Joseph Fabre.

III.

Voici une œuvre d'un rare mérite : *les Désirs de Jean Servien* (1), par M. Añatole France. Œuvre attristante cependant. Le fond en est bien sombre, le ton amer et désenchanté, l'observation cruelle, l'analyse implacable. M. France a écrit ces pages douloureuses il y a longtemps déjà, nous dit-il, et la jeunesse est presque toujours sévère : la vie ne lui a pas encore appris l'indulgence. Comme Jean Servien lui-même, elle mesure l'abîme qui sépare ses aspirations généreuses de la réalité et elle jette un cri de colère et de désespoir. Voyant que ce qu'il y a en son cœur de noble et de bon demeurera stérile parce que la société, loin de le mettre en œuvre, raillera sans pitié ou passera indifférente, elle lance l'anathème à cette société égoïste et sceptique.

Jean Servien est bien, en effet, victime de ses aspirations déçues. Sa courte vie se passe à poursuivre des ombres. Il s'élance comme pour décrocher une étoile ; puis, retombant, se meurtrit sur le pavé où les gens tranquilles se promènent sans accident. Pauvre enfant toujours en route pour le monde des chimères et toujours ramené durement vers la réalité ! Il meurt bientôt des blessures que lui a faites la vie, victime en même temps d'une instruction supérieure à sa fortune. Elle a éveillé en lui des goûts et des besoins qui, forcément, ne seront pas satisfaits. De là un perpétuel malaise et comme un manque d'air pour l'âme. La morale de ce récit n'est pas neuve, sans doute : Il ne faut pas sortir de sa sphère ; il ne faut pas développer l'imagination chez ceux qu'attend une existence terne et monotone; si vous êtes pauvre, apprenez à votre fils l'arpentage ou la tenue des livres en partie double, ne lui faites pas lire Sophocle et Virgile. — Oui, vieilles sentences bien tristes au fond, mais qu'il est bon cependant de rappeler, car volontiers on les oublie. M. Anatole France ne prétend pas les révéler au monde étonné, il ne les présente pas avec la joie orgueilleuse d'un inventeur ; que dis-je? cette conclusion qui découle de son récit le navre : c'est même sur cette inexorable loi qu'il gémit.

Jean Servien est une des œuvres les plus distinguées que j'aie lues de longtemps.

IV.

J'ai différé longtemps parce qu'il m'en coûte, mais enfin il faut bien y arriver, à *la Bouche de madame X...* (1), puisqu'elle a du débit. Déjà trois personnes m'ont raillé de ma pudeur exagérée : Eh bien, vous n'osez donc pas parler du dernier roman d'Adolphe Belot? — Mon Dieu! si, bien qu'il soit plus scabreux encore que *Mademoiselle Giraud* et que *la Femme de feu* elle-même, la phosphorescente. Disons-en donc quelques mots. Est-ce bien un roman ? Ne serait-ce pas plutôt *le Guide de l'étranger, du provincial et de Fanfan Benoiton dans la rue de Suresnes?* Ils ont entendu parler tous les trois de cette rue de Suresnes et leur imagination s'est allumée. Supposez quelqu'un qui n'aurait jamais pratiqué que les voitures de place à numéro et qui rêverait d'aller au moins un jour en grande remise, la très grande, celle qui joue la voiture de maître. Voilà donc leur rêve : aller rue de Suresnes comme autrefois pour les Grecs aller à Corinthe. Mais l'itinéraire, la façon de se présenter, la

(1) *Les Désirs de Jean Servien*, par Anatole France. — 1 vol. Paris, 1882. Alphonse Lemerre.

(1) Adolphe Belot, *la Bouche de Madame X...* — 1 vol. Paris. 1882. E. Dentu.

manière de s'en servir? Grâce à M. Adolphe Belot, nouveau guide Conty, les voilà suffisamment renseignés. Il ne dit pas cependant, comme M. de Conty dans ses petits volumes : « Vous présenter de ma part. » Ce n'est même pas son intention — car enfin je plaisante — de piloter dans Corinthe les étrangers et de donner de la confiance aux timides, de l'aplomb aux empruntés. Non, grâce à Dieu ! mais, que voulez-vous? c'est le résultat moral auquel nous conduit *la Bouche de madame X...*

Vous voyez que nous ne sommes pas transportés par M. Belot dans le monde idéal, dans le royaume du bleu. Il n'a jamais donné de grands coups d'aile vers la voûte azurée, comme disait le XVIIe siècle; il semble aujourd'hui qu'il n'ait plus même apparence d'ailes. Le voilà donc barbottant dans la mare, et, quand il en sort, il se promène dans la basse-cour clopin-clopant : c'est un palmipède. Naturellement alors, un ramage qui ne vaut pas le plumage. Il faut subir des phrases de ce genre : « De ces deux dames, je connais un peu la première, je ne connais pas du tout la seconde *au point de vue corporel.* » Et un peu plus loin : « Je ne pouvais plus m'y tromper : *corporellement j'étais en face de la même femme.* » Singulière langue ! mais il ne faut pas y regarder de si près : qu'importent ces petites négligences de détail et quelques imperfections de style dans des ouvrages comme celui-ci, qui élèvent l'esprit, échauffent le cœur, inspirent les hautes pensées et les résolutions viriles ?

V.

M. Pierre Elzéar n'a pas de si hautes visées. Il lui suffit de nous intéresser par une fable qui soit suffisamment dramatique et des caractères qui ne soient pas tout à fait sans physionomie. Non que nous trouvions dans *Christine Bernard* (1 des figures d'une originalité saisissante; mais enfin celles qu'on nous montre ne sont pas non plus banales. De même, le style n'est pas étincelant, extraordinaire, rare; il n'est pas non plus vulgaire. Rien des grands crus, mais un bon ordinaire des côtes honorablement classées.

Un mari atroce délaisse sa femme. Accablé de dettes, menacé de la prison, il a intérêt à être mort, du moins *pour de rire*. Donc il se jette dans la Loire par devant témoins, une nuit d'orage. On le croit noyé; mais, excellent nageur, il est arrivé entre deux eaux jusqu'à la rive opposée, ainsi que cela se pratique dans *Lazare le pâtre*. Vous prévoyez que lorsque sa veuve sera à la veille de convoler — car un bon jeune homme l'aime et la respecte depuis deux ans — le faux mort reparaîtra. Affreux revenant qui, non seulement a l'indélicatesse de n'être pas mort, mais qui réclame ses droits de mari vivant! Sur cela, le bon jeune homme lui casse la tête d'une balle bien dirigée, puis s'en va disant à la veuve, vraiment veuve : « Adieu, séparons-nous, car il y aurait entre nous l'ombre de cet homme, et son spectre viendrait nous apparaître dans nos rêves. » Cette histoire-là en vaut bien une autre, et je ne vois pas pourquoi M. Elzéar ne l'aurait pas racontée. Ce que je comprends moins, c'est un tableau du siège de Paris et une satire des ambulances d'amateurs qui remplissent le premier quart du récit, je ne sais pourquoi. Si quelqu'un de mes lecteurs pouvait me dire en quoi ce premier quart se rattache et est nécessaire aux trois autres quarts, il me tirerait d'une perplexité douloureuse. L'auteur lui-même serait heureux également d'être fixé sur ce point; du moins, je suppose.

VI.

Si vous voulez vous rafraîchir l'âme, il faut lire le bon et honnête récit de M. Francisque de Biotière, *les Rentes du docteur* (1). Vous verrez à quoi peut arriver un interne pauvre quand il rencontre une âme sœur de la sienne, une femme qui se fait sa providence. Vous verrez une jeune Émilie envoyant au jeune Stéphane une rente anonyme qui lui permet de devenir un grand médecin. Pourquoi Stéphane n'épouse-t-il pas Émilie, mais une créature vaniteuse et sèche de cœur qui l'abandonne après l'avoir fait souffrir ? C'est ce que vous apprendra M. de Biotière, si vous ne craignez pas trop un roman à l'orgeat. Il ne faut pas avoir peur : mon Dieu, cette potion est un peu trop sucrée, mais elle n'est pas malsaine et même la saveur n'en est pas désagréable. Du temps où les palais n'étaient pas blasés, toutes les natures vertueuses et sensibles eussent été charmées.

VII.

Pour la septième fois, MM. Édouard Noël et Edmond Stoullig nous présentent le bilan de l'année dramatique (2). Ces annales, très fidèles, très sincères, où puiseront plus tard les historiens littéraires, ne se bornent pas à enregistrer les triomphes, les défaites ou les demi-succès; elles exposent les motifs des verdicts rendus par le public. Les deux auteurs sont des juges délicats et dont les appréciations ont grande autorité. Travaillant pour l'avenir, ils sont historiens autant que critiques, c'est-à-dire que dans leurs jugements vous ne trouvez pas les passions de l'heure présente, mais la voix grave et l'impartialité de ce que le poète appelle « l'incorruptible avenir ». Chaque année, ces annales sont précédées d'une préface demandée à quelque plume autorisée. Cette année-ci, la préface est de M. Henri Fouquier. Elle a pour titre : *la Maison de M. Perrin*. Il paraît que la maison de Molière est devenue la maison de M. Perrin. Elle est toujours pleine ; la foule s'y presse pour voir des œuvres bien montées, admirablement jouées et qui l'amusent fort. C'est un scandale. Le devoir de M. Perrin est de ne pas attirer le monde. Cela lui est facile cependant : il n'a qu'à jouer *Mithridate*. « Jouons donc *Mithridate* », a dit M. Perrin d'un air

(1) Pierre Elzéar, *Christine Bernard*. — 1 vol. Paris, 1882. Victor Havard.

(1) *Les Rentes du docteur*, par Francisque de Biotière. — 1 vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.

(2) Édouard Noël et Edmond Stoullig, *Annales du théâtre et de la musique*. — 1 vol. Paris, 1882. G. Charpentier.

résigné, et voici comment nous avons vu lundi *Mithridate*. On le redonnera encore et le public ne viendra pas, ce qui est le résultat à obtenir.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On a un peu ri des invitations lancées par le conseil municipal pour le banquet de l'Hôtel de Ville. Le pompier et l'invalide, notamment, ont diverti quelques journaux qui n'ont pas compris ou qui ont feint de ne pas comprendre la pensée du conseil. Cette pensée était bonne pourtant, et, à notre sens, elle ne prêtait nullement au ridicule. Pourquoi faut-il qu'on l'ait gâtée?... Ce n'est pas un simple pompier qu'on a invité, c'est « un pompier s'étant distingué d'une manière exceptionnelle dans un incendie »; on ne dit rien de l'invalide, mais il est probable qu'on exige de lui des états de campagne extraordinaires pour l'admettre à côté du gardien de la paix ainsi désigné sur la liste préparatoire : un gardien de la paix *s'étant distingué d'une manière exceptionnelle par un acte d'héroïsme*.

Un acte d'héroïsme!.. rien que cela! Diable! ces messieurs du conseil municipal ne donnent pas leur timbale de homard pour peu de chose! Et quand je pense qu'il aura suffi à d'autres invités d'être simplement attaché au service de l'octroi ou délégué d'une chambre syndicale... Si ce n'est pas là de l'inégalité!...

Mon Dieu! je vois bien comment la chose se sera faite. Il aura été convenu que ces deux invitations seraient remises aux deux hommes les plus méritants. Ça allait de soi. Mais il ne fallait pas en faire une condition écrite et imprimée, comme pour montrer aux braves qu'on voulait honorer dans la personne d'un des leurs que cet honneur ne s'adressait pas au corps tout entier. Des individus qui se soient distingués *d'une manière exceptionnelle!* Il n'y a pas d'erreur possible : « Ce n'est pas comme gardien de la paix que vous êtes là, mon ami; ni vous comme pompier, mon garçon. Nous vous avons invités comme héros; pour nous, vous êtes deux héros — deux héros exceptionnels... Dites-le bien à vos camarades! »

Ainsi des comédiens qu'on décore comme professeurs au Conservatoire. C'est blessant!

II.

A l'heure où nous écrivons, la fête n'est pas encore commencée. Nous ne pouvons donc pas en rendre compte. Mais d'après les préparatifs qui sont faits de tous côtés, nous jugeons qu'elle ne sera pas moins belle que l'année dernière.

Tout le monde veut y concourir. Le musée Grévin lui-même, malgré ses tendances rétrogrades, prend part à l'enthousiasme général. Ne vient-il pas de faire placarder sur tous les murs de Paris des affiches tricolores portant ces mots : *En l'honneur de la fête nationale, grande attraction : le cadavre du Pecq!*

Est-ce assez significatif, ce cadavre qui se pare des plus riantes couleurs en l'honneur de la fête nationale!

L'affiche n'ajoute pas que le cadavre ainsi exposé personnifie les anciens partis vaincus par la république; mais elle le fait comprendre.

Allons, décidément, nous avions été trop sévère pour cet excellent musée Grévin.

III.

« Je me suis rendu à l'adresse ci-dessus, à l'entresol à droite. Je sonne, la porte s'ouvre violemment. Une femme en tablier se jette au-devant de moi en criant : « Vous êtes « témoin, monsieur; madame ne me paye pas, et elle me « fait battre par son domestique. C'est honteux; je vais la « faire assigner! »

« Un petit groom anglais et une soubrette très accorte vinrent aussi prendre part à la mêlée en faisant appel à mon témoignage. De plus en plus étonné de cette révolution domestique, je demandais à être conduit auprès de la maîtresse de la maison, lorsque je vis venir à moi une gracieuse petite blonde, les cheveux sur le front et vêtue de gris comme une gouvernante anglaise. Traits réguliers, yeux petits et vifs. Elle aussi s'élance vers moi, en me disant avec un léger accent anglais : « Je ne puis vous recevoir, monsieur; vous « repasserez demain, ou bien mon mari, que j'attends d'un « jour à l'autre, passera chez vous régler la facture. »

« — En fait de facture, madame, dis-je à cette dame « affolée, je n'ai à vous présenter que ma carte. Je suis ré- « dacteur du *Voltaire*.... »

Et voilà comment ce journal a trouvé le moyen de nous renseigner d'une façon absolument précise sur les démêlés de Mme Friedmann de Friedland, née de Persigny, avec sa mère, l'ex-duchesse de Persigny, aujourd'hui Mme Le Moyne.

Nous renvoyons donc au *Voltaire* les lecteurs que ce « drame mondain » intéresserait.

Il nous suffira de leur avoir indiqué une source sûre entre toutes — et de plaindre un peu le malheureux homme de lettres obligé de pénétrer dans le monde par la petite porte réservée aux fournisseurs.

IV.

Le libraire Conquet, qui nous donnait ces jours-ci une curieuse édition du *Lion amoureux* de Frédéric Soulié, précédée d'une très jolie préface de M. Ludovic Halévy, vient de prendre rang à côté des grands éditeurs chers aux bibliophiles en publiant un livre de Mme Adam, *la Chanson des nouveaux époux*, illustré d'un portrait de l'auteur et de dix grandes compositions de MM. Benjamin Constant, Gustave Doré, Edmond Detaille, Jean-Paul Laurens, Fernand Le Matte, Hector Le Roux, Jules Lefebvre, Aimé Morot, Munkacsy, Édouard Toudouze, gravées par les maîtres aqua-fortistes de notre temps.

Ceci débute comme une notice bibliographique... Ça n'en est pas une pourtant. Nous ne vous parlerons pas de la nouvelle œuvre de Juliette Lamber — non qu'elle ne mérite une étude approfondie; on nous dit, au contraire, que l'auteur de *Grecque* n'a jamais écrit avec plus de charme et de pureté, — mais tout simplement parce que nous ne l'avons pas encore lue, parce que *nous n'osons pas la lire !*

Le volume est devant nous; nous venons d'enlever la feuille de papier qui l'enveloppe. Voici la jolie reliure signée Engel : un carton blanc crème artistiquement gaufré avec un entrelacement de Henri Scott. Soulevons le carton : oh ! oh !... en voici un autre, couvert d'un beau papier vert moiré et fermé par quatre faveurs cerise... Allons-nous dénouer la rosette? Une émotion nous saisit... Est-ce le titre de l'ouvrage qui agit sur nous? Peut-être ! Un parfum d'hyménée s'échappe du volume et il nous semble que l'épouse rougissante va nous reprocher notre audace... N'allons pas plus loin !

N'allons pas plus loin pour aujourd'hui... Nous lirons le livre demain.

Mais il était bon, n'est-ce pas? de noter les sensations du bibliophile qui, tout entier aux beautés de la reliure, ne pense pas qu'un régal littéraire l'attend derrière cette séduisante enveloppe.

J'ai dit : bibliophile. Mais il faut compter aussi les bibliomanes. Ceux-ci s'en tiennent exclusivement à la richesse et à la rareté du volume; peu leur importe ce qu'il contient.

C'est dans ce sens que la manie des livres s'est développée depuis quelques années; elle a pris, comme celle qui sévit sur les tableaux, un caractère mercantile très accentué. Beaucoup de gens achètent aujourd'hui des livres parce qu'on leur a dit que ces livres *auraient de la valeur un jour;* qu'ils gagneraient comme le bon vin. C'est un placement, une ressource en cas d'infortune.

Je ne plaisante pas. Au moment du fameux *krach* qui révolutionna le monde de la Bourse, je vis chez un petit libraire une pile d'ouvrages dite de luxe; toutes les belles éditions de Quantin et de Jouaust étaient là; et, comme je m'étonnai de cette accumulation de richesses, le libraire m'expliqua que ces livres appartenaient à un « coulissier » qui, ayant besoin d'argent, l'avait chargé de les revendre. L'un et l'autre devaient y trouver leur bénéfice, car un certain nombre de ces ouvrages se trouvaient épuisés et les exemplaires conservés par le boursier étaient en très bon état, *aucun d'eux n'ayant été coupé !*

Ne pas couper les livres !.. c'est l'amour conduisant au respect.

V.

Un peu de poésie, maintenant.

Voici deux strophes d'une cantate qu'on peut se procurer pour dix centimes, deux sous.

Première strophe :

Lorsqu'un peuple en fête
A chanter s'apprête,
Écussons, drapeaux
Surgissent à flots.
On se précipite;
Plus d'un cœur palpite :
C'est à qui fera
Le mieux qu'il pourra.

Refrain :

Dans un élan patriotique,
Que tout Français porte un bouquet
Au buste de la République
Quand vient le quatorze juillet !

Deuxième strophe :

Tremblez, hypocrites,
Pour vos prosélytes;
Aux rois sans retour
Nous disons... bonjour !
Que la secte noire
Parte pour la foire
Qu'on tient chez Satan :
C'est son dernier plan.

Refrain.

Dans un élan patriotique...

Ceci est la note ardente. Mais la lyre de nos bardes populaires se prête à tous les accents. Dans une autre ode (du même prix) intitulée *Ça va comme sur des roulettes,* le poète s'écrie joyeusement :

On partagera le gâteau
Que l'avenir prépare
Et nous aurons du fruit nouveau.
Autrefois c'était rare.
Pour nos appétits,
Les poulets rôtis
Vont pleuvoir sur nos têtes.
Que dites-vous de ça?
A présent ça va
Comme sur des roulettes.

Des poulets rôtis pleuvant sur nos têtes ! On ne peut pas mieux augurer des destinées du pays !

X***

POLITIQUE EXTÉRIEURE

GRANDE-BRETAGNE.

Notre surprise n'a pas été médiocre, au commencement de cette semaine, lorsque nous avons appris qu'en Angleterre une crise ministérielle allait s'ouvrir. Le cabinet libéral avait été mis en minorité devant les Communes et M. Gladstone, par ce vote, se trouvait personnellement visé, car on n'avait pas tenu compte de son intervention pressante en faveur de la clause législative rejetée par le parlement. La coalition si soudainement formée contre lui avait compris un bon nombre de whigs sur la fidélité desquels il avait jusqu'alors fait plus de fond. Ainsi plus de doute : le gouvernement libéral avait perdu la

confiance de la Chambre; le ministère Gladstone avait vécu.

C'était un peu vite expédier une oraison funèbre et les nouvellistes ont dû bientôt décompter. Quelle avait été l'occasion de cet accident parlementaire? Certaine clause du bill de prévention, en vertu de laquelle la police irlandaise serait investie du droit absolu de perquisition à domicile, soit de jour, soit de nuit. Un pareil pouvoir donné à l'administration était, on en conviendra, même eu égard à l'état désespéré de la province, singulièrement arbitraire. Les représentants de l'Irlande le trouvaient exorbitant. Tel fut aussi le sentiment du premier ministre, puisque devant la commission il s'engagea à se contenter de l'amendement plus modeste de MM. Trevelyan et Richard Power, amendement restrictif qui limitait le droit de perquisition nocturne au seul cas où la police aurait de sérieuses raisons de supposer qu'elle traque une société secrète assemblée. Le gouvernement tint parole et fit honneur à sa signature : il soutint le contre-projet. Mais les Communes, qui n'étaient liées, elles, par aucun engagement, refusèrent la restriction consentie par le président du conseil; 207 voix contre 194 maintinrent la clause dans son intégrité. Il est intéressant de noter combien peu intelligente a été la tactique du *home-rule* dans cette escarmouche. Se voyant serrés de près par l'Opposition, que venait renforcer la défection d'une forte bande de libéraux, les chefs des groupes ministériels firent, au moment de la *division,* un pressant appel aux députés irlandais, mais en pure perte. Ceux-ci se blottirent dans une impassibilité paresseuse ou dédaigneuse, comme il vous plaira. De sorte qu'il faut imputer à leur seul aveuglement l'aggravation d'une loi dont ils déplorent si bruyamment la rigueur.

Dans ces conditions, peut-on soutenir raisonnablement que M. Gladstone ait encouru un vote de blâme? Singulier blâme alors, qui aboutit à investir celui qui en est l'objet de pouvoirs plus étendus qu'il ne désirait lui-même! A peu près comme si, en France, un ministre sollicitant un crédit recevait à son corps défendant et malgré ses objurgations une somme double de celle dont il aurait besoin. D'ailleurs, quand des droits extraordinaires sont confiés à un gouvernement, il va sans dire qu'on lui laisse le soin de déterminer dans quelle mesure il lui appartient d'en user. Dans l'espèce, M. Gladstone tient-il inutile ou dangereux l'exercice illimité du droit de perquisition domiciliaire? il en sera quitte pour le modérer comme il lui plaira. Les Communes ne lui ont donc point témoigné de défiance, puisqu'elles ont, au contraire, étendu la latitude de son action au delà de ce qu'il réclamait.

Une crise ministérielle ne pouvait être déterminée par un échec de cette nature. Il était trop évident que c'était là une fausse défaite, un semblant d'insuccès. La presse anglaise (et nous parlons de la moins favorable au cabinet) ne s'y est pas trompée. Conservateurs et libéraux, radicaux et *tories* ont été unanimes à reconnaître que M. Gladstone n'avait reçu là qu'une égratignure d'amour-propre, mais qu'en fait sa force gouvernementale n'avait pas été atteinte. Aussi bien, qui donc eût osé recueillir sa succession quand l'Angleterre est à la veille de terminer par un coup d'initiative hardi les complications d'Égypte ? Quels hommes d'État l'Opposition oserait-elle mettre en ligne? Serait-ce l'anodin sir Stafford Northcote ou le brouillon marquis de Salisbury ?

M. Gladstone était dans le droit, il était dans le devoir quand il a déclaré, aux applaudissements de la Chambre, qu'il s'inclinait devant la décision prise par elle. Ce qui revenait à dire qu'il se considérait toujours en possession de la confiance du parlement.

ALLEMAGNE.

L'ambassade de M. de Schloezer serait-elle déjà sur le point de prendre fin? La *Gazette de Magdebourg* en paraît convaincue. Et la raison que donne cet organe vaut que l'on s'y arrête. L'insuccès de la mission confiée à l'ex-ambassadeur de Washington ne laisserait plus rien à désirer. M. de Bismarck s'était flatté d'obtenir une sorte de contrat qui le liât lui-même très peu, mais enchaînât tout à fait le Saint-Siège: Le gouvernement impérial consentirait à rappeler les évêques exilés; mais, de son côté, la curie romaine souscrirait à l'obligation pour les évêques de communiquer directement au pouvoir séculier les nominations des curés. Or c'est là un compromis que le Saint-Siège n'accepte en aucune façon. Il considère le rappel des évêques bannis comme de droit absolu et ne veut acheter par aucun abandon de prérogative un acte de réparation et d'équité. Comme, d'autre part, le chancelier de l'empire ne veut point rabattre de ses exigences, la rupture ne saurait tarder. Voilà, dit-on encore, l'explication de ce fait que le poste de Washington n'ait pas été rempli. On a fait un essai qui n'a décidément pas été heureux. M. de Schloezer va donc prendre un congé, à l'expiration duquel il recouvrera ses précédentes fonctions.

Peut-être est-ce là une supposition extrême et il est peu croyable que les relations entre les deux diplomaties soient aussi tendues. Une résiliation du mandat de M. de Schloezer, survenant sitôt après la demi-trêve conclue avec le Vatican, équivaudrait au complet aveu d'un déboire diplomatique. Mais il est bien certain que de part et d'autre on a perdu toutes illusions sur les probabilités d'une paix viable. De là ce phénomène parlementaire : le Centre renonçant à l'alliance des conservateurs pour se rejeter dans l'Opposition.

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Travaux parlementaires. — *Sénat.* — Discussion du projet de loi sur les syndicats professionnels. Vote de l'article 1er, qui autorise la création des syndicats sans l'autorisation du gouvernement, et de l'article 2, qui définit le but de ces associations. Le 10, M. Allou, candidat des gauches, est élu sénateur inamovible par 150 voix sur 197.

Chambre des députés. — Le 6, adoption de la proposition de loi portant augmentation du nombre des adjoints des mairies de Paris. Le 10, deuxième délibération sur le projet de loi relatif aux garanties de capacité exigées des profes-

seurs dans les établissements libres de l'enseignement secondaire. — Le 7, la commission de la réforme judiciaire décide de faire élire les juges par un collège à deux degrés, issu lui-même du suffrage universel.

Journaux. — La *République française* du 9 dit que la Chambre ne veut pas faire de politique extérieure, mais que le jour est venu où la politique extérieure forcera la Chambre à s'occuper d'elle. Croire que dans un pays comme la France il n'y a pas de politique extérieure, c'est la plus fatale des erreurs politiques. *Le Temps* du 10 s'élève contre l'idée de la rupture de l'alliance anglo-française. Le *Journal des Débats* fait remarquer qu'en cette affaire d'Égypte le sentiment de notre Chambre des députés n'est pas clair, tandis que le gouvernement anglais est soutenu par le parlement qui est lui-même soutenu par la nation. *Le Télégraphe* du 9 croit que le projet de loi sur la magistrature avec l'élection à deux degrés ouvrirait un champ nouveau aux passions politiques et religieuses : la loi serait applicable tantôt d'après le Syllabus et tantôt d'après la Déclaration des droits de l'homme.

Nécrologie. — Mort du général Skobeleff.

Faits divers. — Le 10, inauguration du monument élevé au Père-Lachaise en l'honneur de Paul de Saint-Victor. Le 13, inauguration du monument élevé dans le même cimetière en l'honneur de Michelet. Explosion de gaz dans une rue voisine de l'Hôtel de Ville ; nombreuses victimes.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1er JUILLET

SOMMAIRE. — Maurice Rambert : *La réforme de l'instruction primaire en Belgique et l'enquête scolaire.* — Albert Réville : *Les catacombes de Rome.* — S. Zaborowski : *L'anthropologie, son histoire, sa place, ses résultats.* — Ernest Daudet : *Pervertis!* (troisième partie). — Mme Pauline Ahlberg : *Un poète du Nord, Henri Ibsen.* — Bret-Harte : *Flip* (première partie). — Jules Comte : *Le salon des arts décoratifs.* — A. Letellier : *Les travaux du canal de Panama.*

On ne connaît guère les littératures du Nord, danoise, suédoise, norvégienne. C'est à peine si l'on connaît l'allemande, l'anglaise, l'italienne, qui nous touchent de plus près. Le seul nom qui ait vraiment pénétré jusqu'à nous est celui d'Andersen. Quant à Henri Ibsen, qui tient une grande place dans son pays, on peut dire qu'il nous est inconnu. Mme P. Ahlberg entreprend de nous raconter sa vie (il est tout à fait notre contemporain, étant né en 1828), ses débuts littéraires, qui furent rudes et décourageants, sa persévérance et enfin son succès.

La vie d'Ibsen peut se partager, jusqu'à présent, en deux périodes : l'une qui s'étend des débuts jusqu'en 1864, où il est régisseur, puis directeur de théâtre en Norvège, et où il écrit surtout des pièces ; l'autre qui commence en 1864, et qui dure encore, où il habite successivement Dresde, Munich, Rome (il y résidait encore l'année dernière). Dans cette seconde période, Ibsen continue à écrire des ouvrages dramatiques ; mais il y fait une place de plus en plus large aux théories sociales et philosophiques. C'est là, du reste, le caractère original de son œuvre : elle n'est pas exclusivement littéraire ; elle prétend se faire écouter sur tous les intérêts les plus graves de l'humanité. Ibsen finit, en outre, un volume de poésies lyriques, et à plusieurs reprises il donne son avis sur les questions politiques. Mme Ahlberg nous assure qu'en politique il est ce qu'on doit appeler un *radical.*

Sous ce titre : l'*Anthropologie,* c'est surtout une analyse chronologique des travaux du docteur Broca et une histoire de la Société d'anthropologie de Paris que l'auteur nous donne. La raison en est que, si le nom de la science et certains travaux s'y rapportant existaient avant Broca, c'est lui qui a vraiment constitué la science elle-même. Il l'a constituée soit par ses travaux personnels, soit par l'entière et féconde intelligence des travaux de ses devanciers et de ses contemporains, soit enfin par l'impulsion qu'il a donnée aux études d'anthropologie à Paris et en France. Ces études se sont répandues de là dans les pays voisins, et il existe aujourd'hui dans les principales villes de l'Europe ainsi qu'aux États-Unis, au Brésil et à la Plata même, d'actives écoles d'anthropologie.

L'auteur de l'article ne s'en est pas tenu là. Il a essayé de marquer la place que tient dans l'ensemble des connaissances humaines cette science si récente ; il en indique également les principaux résultats acquis. La partie philosophique de ce travail, si elle n'est pas toujours la plus circonspecte et la plus sûre, n'en est pas la moins intéressante.

La première partie de *Flip* répond tout à fait à ce qu'on pouvait espérer de Bret-Harte, l'auteur de tant d'agréables Nouvelles d'un caractère exotique si marqué et si pénétrant. Des paysages étranges, mais vivants ; des caractères originaux qui se dessinent déjà ; une intrigue que nous soupçonnons de ne pas être fort compliquée, car c'est l'éternelle intrigue de l'amour naissant sans rime ni raison, d'autant plus fort qu'il est moins expliqué, tout cela fait attendre avec impatience les pages qui doivent suivre.

Les catacombes de Rome étaient demeurées jusqu'à présent comme le domaine et la possession de l'illustre de Rossi. Un Français, M. Th. Roller, qui a reçu les leçons de l'archéologue italien, a écrit à l'aide des monuments figurés des catacombes une *Histoire de l'art et des croyances religieuses* pendant les premiers siècles du christianisme. C'est cette histoire que M. Albert Réville entreprend de faire connaître aux lecteurs de la *Nouvelle Revue* par une analyse qui est aussi un commentaire, où le savant professeur d'histoire des religions prend la parole pour son propre compte. On trouvera dans cet article d'intéressantes indications sur l'art chrétien ; on y verra comment ont pris naissance, d'assez bonne heure, certaines dévotions qui ne sont pas dans l'Évangile, et comment s'est constitué peu à peu le symbolisme chrétien.

Philosophie et morale

Dans la *Revista di filosofia scientifica,* M. G. Barzelloti examine l'état de la pensée philosophique en Europe depuis la transformation accomplie par la *Critique* d'Emmanuel Kant.

En France, le positivisme d'Auguste Comte fut une réaction du *Bon sens bourgeois* contre la splendide poésie de l'idéalisme, dominant au commencement du siècle. La jeune école positiviste française a corrigé les aberrations mystiques

du maître. En Allemagne, les deux écoles divergentes depuis Locke et Leibniz n'en ont pas moins des influences très marquées l'une sur l'autre : l'influence de l'Angleterre est psychologique et expérimentale; l'influence de l'Allemagne est critique et systématique. En somme, le besoin d'unité scientifique et la croyance à la relativité du savoir humain pénètrent de plus en plus la philosophie contemporaine — d'un côté, la tendance à la construction de systèmes définitifs, et, de l'autre, la critique scientifique avec son examen sévère et ses fins de non-recevoir justifiées. En cet état de choses, la science est impuissante à tracer une règle sûre et pratique à la conduite humaine. Il faut, dans l'ordre de la moralité, s'en tenir à l'axiome absolu de Kant : « Le plus certain est ce qui est supérieur à toute démonstration. » Très peu nombreux seront toujours ceux qui vivront de leur pensée et demanderont à la science leur règle éthique; mais il y aura un nombre infini d'hommes qui la tiendront du sentiment, de la foi, de l'imagination, de la persuasion affective et immédiate, en somme d'un je ne sais quoi non raisonné, instinctif, intime, senti. Tant que l'humanité existera, il y aura quelque idéal et quelque religion.

(*Revue philosophique.*)

Lord Byron

L'*Athenæum* (de Londres) va publier des lettres et documents inédits concernant lord Byron et sa famille. Il y aura, entre autres, la dernière lettre écrite par Byron à sa femme au moment de quitter l'Angleterre, diverses pièces relatives à la destruction des mémoires de Byron, des correspondances de famille réduisant à néant les révélations scandaleuses de Mme Beecher-Stowe sur la vie privée du poète (1). On se souvient peut-être que les attaques de Mme Beecher-Stowe, publiées en 1869, provoquèrent une vive polémique dans les journaux anglais et américains.

Nouveau projet de mer intérieure en Afrique

La *Revue de géographie* donne la traduction de documents anglais et américains « concernant l'expédition africaine nord-ouest projetée par les Anglais ». La pièce la plus importante est un mémoire exposant l'objet de l'expédition. Il s'agirait de créer une grande route commerciale allant de la côte ouest, en face les îles Canaries, au Niger. On couperait, à l'endroit choisi, le grand banc de sable qui empêche l'Atlantique d'inonder le Sahara. Un canal, dont la longueur totale serait d'environ cinq milles, suffirait pour faire couler l'Océan dans le vaste bassin aride qu'il recouvrait jadis. La mer intérieure ainsi formée irait presque rejoindre le Niger, avec lequel il serait aisé de la mettre en communication.

Le gouvernement français a été informé à plusieurs reprises de ce plan, la première fois en 1865. Il ne semble pas y avoir jamais prêté attention.

(1) Voy. sur ces révélations la *Revue* du 15 mars 1870.

Bibliographie

Le Patriotisme à l'école, par M. Jourdy (librairie Germer Baillière).

Ce livre est destiné à tous ceux qui ont à cœur de développer chez les jeunes gens des sentiments virils et généreux et qui veulent faire de leurs enfants ou de leurs élèves des hommes éclairés sur l'entente de leurs devoirs envers le pays.

L'ouvrage est écrit sous une forme anecdotique qui en rend la lecture accessible au plus grand nombre. Il se compose de deux parties dont la première retrace les traits principaux de l'éducation dans la commune, au village ou à la ville. La seconde partie est consacrée au récit d'un voyage de vacances accompli par des collégiens le long de la frontière. Les origines nationales, la description de cette région de la France qui nous est la plus chère parce qu'elle est la plus en danger, les fortifications, la mobilisation, la nouvelle artillerie, etc., trouvent successivement place dans ce cadre.

Les devoirs qui s'imposent aujourd'hui plus que jamais à tous les citoyens doivent leur être inculqués de bonne heure. C'est en les faisant connaître aux enfants qu'on arrivera à donner au peuple les mœurs sérieuses sans lesquelles les institutions resteront toujours sans force, prêtes à disparaître au premier orage.

Nous trouvons dans le *Journal des savants* les notices suivantes :

Histoire de Philippe II, par M. H. Forneron. — Paris, Plon, 1881, 1882, 4 vol. in-8°.

Cet important ouvrage, d'un constant intérêt, offre au lecteur bien des révélations inattendues, M. Forneron en ayant tiré toute la matière d'archives encore mal explorées. Philippe II a pesé sur l'Europe pendant près d'un demi-siècle. Né le 21 mai 1527, mort le 12 septembre 1598, il n'a pas été seulement le fourbe et farouche oppresseur de ses vastes États; il est intervenu dans toutes les affaires des États voisins, ne se lassant jamais de tramer quelque chose contre leur repos. Cinq rois de France l'eurent pour infatigable ennemi. M. Forneron expose complètement, pour la première fois, tous les détails de cette existence singulièrement tourmentée. Une table faite avec le plus grand soin termine ses quatre volumes et y rend faciles toutes les recherches.

Histoire de la ville de Bressuire, par M. Bélisaire Ledain; 2e édition, suivie de l'*Histoire des guerres de la Vendée dans le district de Bressuire.* — Bressuire, Landeau, 1881, in-8°, 534 pages avec planches.

On sait que la petite ville de Bressuire, qui était, au moyen âge, le chef-lieu d'une châtellenie dans la mouvance des vicomtes de Thouars, a joué pendant plusieurs siècles un rôle considérable, surtout à l'époque féodale. Elle a trouvé dans M. B. Ledain un historien érudit, judicieux, et qui a su mettre en œuvre avec habileté un grand nombre de documents inédits. Nous croyons pouvoir signaler ce livre comme une des meilleures histoires de villes qui aient paru depuis quelques années.

Faits divers

Le Saint Synode de l'Église russe vient de prendre des arrangements pour faire traduire la Bible et une partie de la liturgie en livonien et en esthonien. Cette résolution serait peut-être à rapprocher des projets de Jacobson, le patriote finnois dont la *Revue* annonçait récemment la mort. Le gouvernement russe avait fermé les yeux sur les menées de Jacobson parce que chaque progrès du sentiment national dans les provinces de la Baltique se traduisait par un accroissement de haine contre la partie allemande de la population. Les traductions commandées par l'Église russe iront au même but par le même chemin.

— Nous mentionnions l'autre jour la propagande active faite par la Société swedenborgienne de Londres. Un article de la *Revue de l'Amérique du Nord* constate qu'aux États-Unis la secte fait aussi des efforts vigoureux pour répandre les idées de son fondateur. On sait qu'elle compte des adeptes, bien qu'en nombre restreint, dans toutes les parties du globe. Les swedenborgiens s'accueillent et se soutiennent entre eux. Tous ceux que nous avons connus étaient des gens cultivés; plusieurs d'entre eux, des gens très distingués.

— Les discours du père Didon sur *la Science sans Dieu* vont paraître en traduction anglaise.

— La Société de géographie de Londres a décidé d'envoyer une expédition aux glaciers de l'est de l'Afrique, dans la région des grands lacs. Les explorateurs partiront au commencement de 1883.

— *Le Mariage d'Olympe* vient, dit-on, d'être interdit à Berlin. La censure berlinoise ne méconnaîtrait pas que la pièce de M. Augier a une « tendance morale », mais elle y trouverait trop de « choses obscènes et choquantes » pour la laisser représenter.

La censure de Londres, d'ordinaire si sévère, s'est relâchée en faveur de *Divorçons*. Il est vrai que la pièce a été légèrement expurgée. L'*Athenæum* proteste néanmoins avec vivacité, *Divorçons*, tel qu'on le joue à Londres, lui paraissant encore inconvenant pour les jeunes filles, ce que nous croyons sans peine. On pourrait, il est vrai, ne pas y mener les demoiselles; mais, dans les idées anglaises, du moment qu'il s'agit d'un mari et d'une femme, ce doit être convenable. « On conduit nos jeunes filles à *Divorçons*, dit l'*Athenæum*, comme s'il s'agissait d'une gracieuse idylle telle que *les Rantzau*, et non du tableau le plus risqué qui ait jamais été mis à la scène, de choses peut-être assez innocentes en elles-mêmes, mais qui se passent d'ordinaire sans témoins. »

— D'après la *Rassegna*, le Danemark vient d'accorder aux femmes le droit de vote dans les élections municipales, mais il leur a refusé l'éligibilité.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

Malgré la fermeté plus grande des principales valeurs, les capitaux se tiennent toujours sur une grande réserve à l'égard des valeurs dites de spéculation. Ainsi s'explique la bonne tenue des obligations foncières 4 pour 100 délivrées par le Crédit foncier à 480 francs. Il n'est pas douteux qu'au point de vue de la sécurité, ces titres entrent en comparaison avec les valeurs du Trésor. Comme les titres de rentes, d'ailleurs, leur revenu est payable sans frais, dans les départements aussi bien qu'à Paris, à la caisse des trésoriers généraux et des receveurs des finances. L'argent nouveau se porte sur les valeurs solides.

Voici, d'après l'*Économiste français*, la situation du gouvernement égyptien à l'égard du canal de Suez :

L'Égypte a renoncé à tous ses droits financiers dans la Compagnie de Suez : elle a cédé à l'Angleterre, on le sait, les 176 000 actions, dépourvues de coupons jusqu'en 1894, qu'Ismaïl possédait; elle a, depuis lors, cédé à des banquiers parisiens les 15 pour 100 de participation dans les bénéfices que le premier khédive s'était réservés au delà de l'intérêt payable aux actions; l'Égypte a donc aliéné tous ses droits et elle n'a plus rien à revendiquer dans le canal de Suez, puisque le lit de ce canal était ou un désert improductif ou des marais sans navigation.

Quand on pense à la splendide opération financière qu'a faite lord Beaconsfield et à notre refus de l'imiter dans une circonstance récente, on est affligé du contraste entre la prévoyance et la résolution du gouvernement britannique, d'une part, et le manque de perspicacité, la timidité, d'autre part, de la politique française. Beaconsfield acheta pour 100 millions de francs, dans le plus grand secret, les 176 000 actions d'Ismaïl; comme ces actions sont dépourvues de coupons jusqu'à l'expiration des délégations qui les représentent en 1884, il stipula que l'Égypte lui payerait 5 pour 100 d'intérêt jusqu'à cette date, soit 5 millions. En 1894, il est bien probable que les actions de Suez rapporteront 150 ou 200 francs, de sorte que les 176 000 actions de l'Angleterre lui produiront alors de 27 à 35 millions de francs. Notre habile alliée aura fait un placement sûr à 35 pour 100 d'intérêt avec des chances de sérieuse augmentation. Quelques années après, la France, instruite par ce grand exemple, eût pu faire une opération aussi fructueuse : le vice-roi avait cédé en nantissement à des établissements de crédit français ses 15 pour 100 de participation aux bénéfices du canal, soit l'équivalent de 150 000 parts de fondateur ; ne pouvant payer sa dette, il allait être exécuté de son gage ; en s'entendant avec les établissements de crédit français et le vice-roi d'Égypte, notre gouvernement se fût aisément fait attribuer pour 60 ou 70 millions ces 150 000 parts de fondateur qui valent aujourd'hui plus de 150 millions, et qui, dans dix ans, en vaudront peut-être 4 ou 500. Le bruit se répandit qu'il projetait cette brillante négociation. Immédiatement le gouvernement fit mettre dans ses journaux qu'il ne songeait nullement à l'achat des parts de fondateur du vice-roi d'Égypte. Il en est toujours ainsi chez nous : quand il y a quelque simple et fructueuse opération à faire, le gouvernement fait dire dans ses organes qu'il ne songe pas à l'effectuer ; et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'en effet il n'y songe pas, mais pas du tout! Voilà comment les 150 000 parts de fondateur du vice-roi d'Égypte, au lieu d'échoir au gouvernement français qui n'a pas daigné les recueillir, sont devenues la propriété du Crédit foncier d'abord, puis, sous le nom de *Parts civiles*, de capitalistes particuliers.

Lacroix.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 4. 22 JUILLET 1882.

LA MAIRIE CENTRALE

La phase politique ouverte, il y a six mois, par le vote de coalition du 26 janvier, a été close par le vote de coalition du 19 juillet. Le ministère du 30 janvier est tombé à l'endroit même et sur le point précis que nous avions marqué (1), quand nous expliquions pour quels motifs l'obligation de constituer la mairie centrale de Paris s'imposait au cabinet Freycinet d'une manière impérieuse, et quand nous disions qu'il la constituerait, cette mairie — curieux objet de tant de passions contraires ! — ou qu'il ne demeurerait pas au pouvoir.

Quoi qu'on fasse maintenant, et quoi qu'il arrive, notre prévision s'est trouvée étonnamment bien vérifiée. Le jour même de son succès dans la discussion des affaires d'Égypte, le ministère Freycinet, qui ne s'était jamais trouvé en face d'un horizon parlementaire plus rasséréné, est venu tomber au seuil de la mairie de Paris. La Chambre a essayé d'effacer le 20 ce qu'elle avait fait le 19. L'ordre du jour Gatineau a succédé à l'ordre du jour Devès. Le cabinet du 30 janvier a retiré sa démission ; mais sa politique intérieure est tuée : rien ne la fera revivre.

I.

« Si l'on veut examiner, disions-nous le 13 mai dernier, la constitution intime du ministère actuel, ses origines, ses besoins, sa manière d'être tant politique que morale, on comprendra qu'il est porté par un concours de forces et d'influences à peu près irrésistible à rétablir la mairie centrale... M. de Freycinet doit reconstituer la commune de Paris dans les formes et limites qui lui paraîtront les plus convenables, d'accord avec nous et avec le suffrage parisien, non parce qu'il l'a promis, mais parce que la logique de sa situation le veut. La mairie centrale s'élève sur son chemin, elle se tient sur la ligne exacte de sa politique. »

M. de Freycinet, en effet, est arrivé, en moins de six mois, malgré son esprit temporisateur, au pied de ce mur infranchissable ; il a rencontré sur son chemin cette pierre d'achoppement qui lui barrait le passage, qu'il ne pouvait éviter, où il devait heurter tôt ou tard ; c'est là qu'il a heurté avant-hier soir.

L'accident aurait pu, avec un peu de bonheur, être retardé de quelques mois, d'une année peut-être. On touchait aux vacances parlementaires : il eût été facile de gagner la prorogation. Mais, du moment que la question se posait devant la Chambre dans sa précision impitoyable, la rupture était certaine. Notre fête nationale du 14 juillet, avec l'inauguration de l'Hôtel de Ville de Paris, a précipité le dénouement. Chacun a voulu en avoir le cœur net. Des paroles officielles avaient été prononcées, dont le sens très large et banal — comme il est inévitable en ces sortes d'occasions — prêtait aisément à la polémique des partis, aux interprétations opposées des partisans et des adversaires de la mairie centrale. Les premiers ont voulu savoir si décidément on leur donnerait leur maire, si on réaliserait leur rêve : les autres ont pensé qu'il était temps de couper court à des illusions dangereuses. Des deux côtés on a voulu la lumière, et, dès que la lumière s'est faite, le système du 30 janvier s'est évanoui.

Un conseil municipal prudent, dirigé par un esprit quelque peu politique, aurait pu retarder la crise ; mais il fallait tenir compte aussi de la joie légitime, de l'entrain, et en quelque sorte de l'orgueil municipal et national qu'il allait ressentir en faisant sa rentrée dans ce brillant Hôtel de Ville reconstruit, au milieu d'une pareille fête, devant les représentants les plus élevés des pouvoirs publics en France et en Europe.

On devait s'attendre à voir se produire dans notre assem-

(1) Voy. la *Revue* du 13 mai dernier.

blée municipale un mouvement d'enthousiasme très naturel, qui ne pouvait être contenu que par une main très ferme, et cette main ne s'est pas rencontrée. Les discussions du pavillon de Flore ont pris un tour plus animé ; le bureau du conseil a cherché à s'affirmer avec plus d'éclat qu'à l'ordinaire; on a publié pour la circonstance le premier numéro d'un journal officiel quotidien de la ville de Paris; que sais-je enfin? Des susceptibilités, des préjugés, des appréhensions, d'un côté, des visées téméraires, de l'autre, se sont accentués. La délégation solennelle du conseil municipal à Rome, conduite avec peu d'habileté dans des circonstances difficiles, avait préparé l'esprit des hommes politiques à la défiance et au mécontentement. Bref, il était temps de s'expliquer, et l'explication, sur ce point essentiel de la politique du 26 janvier, en a marqué brusquement le terme.

Nous assistons à un grand effort de la presse quotidienne pour démontrer que la chute du ministère Freycinet sur la question de la mairie de Paris, au milieu des complications considérables de la politique extérieure, est le fait d'un accident, d'une méprise, d'un malentendu parlementaire, que ce n'est rien au fond. Il ne saurait y avoir d'erreur plus complète qu'un tel jugement sur les conditions de la politique présente. La tâche du ministère Freycinet est terminée, et elle ne peut être reprise. La politique intérieure qui a été inaugurée le 26 janvier est à bout de forces, elle est incapable de faire un pas de plus.

C'est sur une question de direction de notre politique intérieure, c'est-à-dire sur une question essentiellement fondamentale et primordiale, sur une question d'où dépend la conduite entière d'un gouvernement, que le ministère du 26 janvier a rencontré son écueil; ne pas voir cela, fermer les yeux sur un point aussi gros, aussi éclatant de lumière, ce serait la dernière des fautes.

II.

Un personnage dont les paroles ont toute l'importance et le poids que donne la place la plus éminente dans l'État aurait émis, si nous en croyons les journaux bien informés, cette double opinion, en apprenant la retraite du ministère :

« Les votes de la Chambre dans la question de la mairie centrale ne peuvent impliquer une marque de défiance pour le gouvernement après l'adhésion à peu près unanime donnée par la majorité à sa politique extérieure; de plus, on ne comprendrait pas que le ministère se retirât parce que la Chambre lui refuse la mairie centrale, puisque le ministère lui-même n'est point partisan de cette mairie centrale. »

La première partie de cette appréciation prêterait beaucoup à dire; on pourrait discuter le caractère de cette adhésion presque unanime donnée à la politique extérieure du cabinet et on démontrerait peut-être qu'elle n'est pas bien solide; mais, quant à la seconde partie, nous la croyons en effet d'une absolue justesse.

Oui, il nous paraît bien certain que M. de Freycinet en son particulier, et le ministère Freycinet dans son ensemble, n'étaient point partisans de la mairie centrale. Oui, nous sommes convaincu qu'ils éprouvaient la plus vive et la plus profonde antipathie contre cette institution, qu'ils auraient cru manquer à leur devoir et à leur conscience en la rétablissant : la Chambre décide qu'elle ne sera pas rétablie, au moins aussi longtemps que cette Chambre sera là : et c'est là-dessus que le ministère tombe ! On croirait à un paradoxe; c'est pourtant la pure et simple vérité. C'est dans cette situation paradoxale que se trouve tout le secret de la faiblesse et de la destinée du ministère du 30 janvier.

M. de Freycinet devait faire la mairie centrale et il ne le pouvait; il ne le pouvait ni ne le désirait. Non seulement il voyait autour de lui tous ses amis les plus anciens opposés à cette institution, l'immense majorité des députés d'arrondissement remplis d'une antipathie invincible contre le nom seul de maire de Paris; mais il a lui-même l'esprit beaucoup trop conservateur, beaucoup trop circonspect, habitué à la stricte observance des règles, à la pratique des procédés connus, au respect des lois de la méthode expérimentale et scientifique, pour installer et mettre en mouvement un ressort dont les effets semblent échapper au calcul.

M. de Freycinet, on peut le dire, était le moins homme du monde qui parût propre à lancer cette grande affaire, à en régler les suites et à en modérer les conséquences. Il n'avait ni cette dose de hardiesse et d'enthousiasme en quelque sorte fanatique qu'il faut pour essayer un grand coup et s'en tirer sain et sauf et vainqueur, ni cette étendue de conception politique qui permettrait peut-être d'encadrer la mairie centrale de Paris dans un système de réforme générale de Paris et du département, où elle deviendrait à la fois inoffensive et salutaire.

M. de Freycinet est naturellement porté, par son tempérament comme par son éducation, à diviser les problèmes jusqu'au dernier excès de l'analyse : il se trouvait ainsi dans les conditions les plus défavorables pour organiser la mairie centrale de Paris, qui ne peut faire partie que d'un grand ensemble puissamment combiné et pondéré ; et c'est lui cependant qui avait été acculé à la nécessité de la faire !

Il convenait bien par sa nature à une assemblée divisée, sans parti pris et sans système, à une Chambre de députés d'arrondissement qui ne marche qu'avec des précautions infinies, qui a besoin d'être ménagée avec le tact le plus minutieux, qui ne fait un pas en avant que pour reculer de deux le lendemain. Dans ces termes, M. de Freycinet et la Chambre actuelle étaient parfaitement bien faits l'un pour l'autre. Ils auraient pu vivre longtemps d'accord dans un temps paisible et sur un terrain uni. Mais il ne fallait pas que la mairie de Paris vînt se jeter à la traverse. A la première apparition de ce monstre, la débandade devait être générale.

Or c'est précisément cette Chambre et ce ministère qui, lancés comme ils l'étaient depuis le 26 janvier, devaient aboutir en peu de temps à la nécessité de restaurer la mairie centrale de Paris. Tout ce que nous disons du ministère Freycinet, nous le disons aussi de la Chambre. Après le 26 janvier, après cette fameuse explosion artificiellement arrangée contre une dictature imaginaire, après cette exalta-

tion de l'individualisme et de l'autonomie universelle qui tendait à relâcher tous les liens les plus nécessaires de l'État, il était inévitable qu'on se vît avec stupéfaction un beau matin en présence de la question de la mairie de Paris.

Tout y portait, non seulement le courant d'idées auquel on s'était livré, mais toutes les lois partielles qu'on faisait au jour le jour. On y allait sans le vouloir, on en approchait à chaque moment davantage, jusqu'à ce qu'enfin on se rejetât violemment en arrière. On était amené à la mairie centrale parce qu'on n'avait pas un véritable système de gouvernement, parce qu'on était faible et divisé : et c'est aussi parce qu'on est faible et divisé, parce qu'on ne se sent pas en possession d'une grande situation parlementaire et gouvernementale en face du suffrage universel, qu'on ne peut pas se permettre de restaurer la mairie de Paris.

C'était là le défaut radical de la politique du 26 janvier, le paradoxe fondamental de la position qu'on avait prise : on s'y est tenu pendant près de six mois, comme par miracle, grâce à beaucoup de circonstances particulières : dès le premier jour elle n'était pas tenable.

Aussi disons-nous que la mairie de Paris a été en quelque sorte la pierre d'achoppement, très clairement aperçue, dès l'arrivée de M. de Freycinet, par ceux qui ont l'habitude de regarder devant eux; mais elle n'a rien été de plus que la pierre d'achoppement. C'est là qu'on est tombé, mais non point à cause de cela. C'était l'endroit fatal, désigné d'avance pour la chute; ce n'en était point la raison déterminante. Le ministère du 30 janvier et la Chambre ont senti à ce moment-là, avec une vivacité poignante, avec une anxiété patriotique, qu'un assemblage de forces ou plutôt de faiblesses pareil à celui qu'ils constituaient, qu'une réunion aussi incohérente de volontés et d'opinions était insuffisante pour résoudre les grands problèmes politiques et sociaux de notre temps et de notre pays.

Qu'on se garde donc bien de dire aujourd'hui : Ce n'est qu'un accident, ce n'est rien. C'est au contraire un des avertissements les plus considérables qui puissent nous être donnés. C'est la condamnation, non trop coûteuse, par bonheur, d'une expérience qui aurait pu finir plus mal. C'est la démonstration qu'un grand pays comme la France, une démocratie républicaine comme la nôtre, dans les circonstances où elle se trouve, avec les problèmes qu'elle recèle dans son sein, ne peut vivre qu'à la condition d'avoir pour organes une majorité puissante et homogène, un gouvernement énergique et résolu.

III.

Que M. de Freycinet se retire, que M. de Freycinet demeure, c'est cela vraiment qui n'est rien, si la situation subsiste comme elle est, avec ses problèmes. La question de la mairie de Paris est toujours là : qu'en ferez-vous?

Ce n'est plus au gouvernement que nous nous adressons : c'est à la Chambre que nous avons l'honneur de parler. Que fera-t-elle du problème de la réforme municipale de Paris? Peut-elle croire que ce problème a été résolu par le vote des ordres du jour de M. Devès et de M. Gatineau? Combien de préfets de police, combien de préfets de la Seine, combien de ministres veut-on voir tomber encore dans le fossé, sans le combler jamais?

Et vraiment, nous qui par un effet de notre situation personnelle, du petit point où nous sommes placé, avons pris l'habitude d'attacher plus particulièrement nos regards sur le réforme municipale de Paris, n'est-ce pas avec une sorte de sentiment d'humiliation et d'amertume que nous constatons le long échec du gouvernement de la république devant la solution de ce problème? Quoi? la mairie de Paris, toujours la mairie de Paris! La préfecture de police et encore la préfecture de police! Et c'en est assez pour servir de continuelles occasions à des crises parlementaires et ministérielles et à des secousses successives imprimées au gouvernement tout entier de la France!

Il y aurait de quoi rendre bien fière une assemblée communale. C'est un beau sujet de se monter la tête. L'humiliation plutôt est bien dure pour tous ceux qui sentent en leur conscience une parcelle de la grandeur française. Il y a tant d'autres questions vitales à résoudre pour la démocratie : les affaires du dehors sont si considérables, ajoutées aux affaires de l'intérieur! Alors que l'avenir de la France est en question dans le monde, le parlement et le gouvernement de la république sont suspendus à ce problème de la mairie de Paris, et le problème demeure sans solution!

C'est que, en vérité, le premier instrument de toute solution nous manque. Ce régime parlementaire républicain devait d'abord avoir pour assise une majorité puissante et homogène, et cette majorité qui gémit de sa faiblesse, victime des préjugés de sa naissance, n'a pas voulu de l'homogénéité et de la force alors qu'on les lui offrait.

H. Depasse.

QUESTION ÉGYPTIENNE

Son histoire

(1880-1881)

Nous avons retracé dans un premier article (1) l'historique des faits qui se rattachent à la question égyptienne depuis 1876 jusqu'en 1880. Après avoir indiqué sommairement quelle a été l'origine de cette question devenue aujourd'hui l'objet des préoccupations de toute l'Europe, nous en avons suivi les développements jusqu'à la retraite du cabinet présidé par M. Waddington, et nous avons montré l'Angleterre cherchant à prendre dans la vallée du Nil l'initiative d'une action isolée, d'une action toute britannique. Nous allons poursuivre cette démonstration à travers le récit des faits et des événements, et nous dirons pourquoi il ne fallait pas

(1) Voy. la *Revue* du 8 juillet.

laisser l'Angleterre agir seule. Elle était liée à nous par des engagements qu'elle ne pouvait rompre sans notre consentement. En procédant au bombardement d'Alexandrie et en occupant les palais en ruine et les forts en poussière, l'Angleterre a accompli un grand acte national qui rehausse singulièrement son prestige en Orient. Elle s'est séparée de l'Europe tout en déclarant qu'elle voulait s'en rapporter aux décisions de la conférence et que ce qu'elle allait entreprendre lui était commandé par des raisons de sécurité personnelle. La flotte était menacée ! Elle s'est également séparée de nous avec des démonstrations de regret qui ne dissimulaient pas la satisfaction qu'elle ressentait à pouvoir agir librement dans une question qui l'intéresse au plus haut degré. Et nous n'avons pas voulu participer à un acte qu'on se plaît à qualifier aujourd'hui de sauvage et de barbare, comme si hier encore nos marins n'avaient pas bombardé Sfax, une ville arabe comme Alexandrie quoique moins importante.

Désormais tout ce que fera l'Europe n'aura qu'une portée platonique. L'Angleterre tient dans ses mains Alexandrie, et nous allons occuper le canal de Suez. Il est à souhaiter que cette occupation ait lieu le plus tôt possible et que nous possédions toutes les garanties nécessaires avant que les troupes turques n'aient débarqué en Égypte, s'il est vrai qu'on ne puisse plus éviter ce malheur. On pourra laisser ensuite à la conférence tout le temps nécessaire pour décider que le *statu quo* doit être maintenu en Égypte.

I.

Après la déposition d'Ismaïl pacha et son remplacement par le prince Tewfik, on pouvait espérer que les contrôleurs généraux anglais et français, qui avaient désiré cette solution, seraient maîtres de la situation. C'était une erreur, car les autres puissances européennes ne paraissaient pas disposées à abandonner leurs droits et ne voulaient renoncer à aucune des prérogatives dont elles jouissaient en Égypte. En effet, M. de Freycinet, qui venait de succéder à M. Waddington, se trouva, dès le premier jour de son arrivée au quai d'Orsay, aux prises avec des difficultés diplomatiques résultant de notre intervention en Égypte. Il s'agissait alors, on s'en souvient, de réduire l'intérêt de la dette égyptienne et de consolider la dette flottante. Les cabinets de Paris et de Londres avaient proposé de nommer une commission de liquidation composée de membres français, anglais, italiens, allemands et austro-hongrois ; mais les cabinets de Rome et de Vienne avaient fait des objections à ce sujet. MM. de Blignères et Baring, envoyés à Vienne à la fin de l'année 1879, ne purent s'entendre avec le gouvernement austro-hongrois, et ce fut alors que le cabinet de Paris engagea, au commencement de l'année 1880, des négociations avec les puissances qui durèrent plusieurs mois et aboutirent finalement à l'institution de la commission de liquidation si impatiemment attendue. Cette commission venait à peine d'achever ses travaux, qu'une autre commission internationale fut désignée pour reviser la loi sur l'organisation des tribunaux mixtes. Un peu plus tard, les contrôleurs généraux, ayant songé à imposer les propriétés urbaines des Européens, qui jusque-là avaient échappé à toute taxe, rencontrèrent la plus vive opposition de la part des consuls étrangers et de leurs gouvernements. On voit par là que le système de l'internationalité opposé au régime nouveau marchait parallèlement avec le contrôle anglo-français et lui créait des entraves; mais il ne tarda pas à être vaincu.

En effet, malgré toutes les difficultés qu'ils avaient rencontrées, les contrôleurs anglo-français n'étaient pas restés inactifs. Doués d'une puissance de travail extraordinaire, MM. de Blignères et Baring procédaient à l'organisation de l'administration des finances et y introduisaient l'ordre et la régularité. Secondés par le khédive et ses ministres, ils obtinrent en très peu de temps les plus brillants résultats, quand, le 1er février 1881, éclata dans l'armée égyptienne un premier mouvement de rébellion.

Ce premier mouvement, dont il est nécessaire de définir ici le caractère, s'était produit dans un des régiments de la garde. Jusque-là, ces régiments avaient eu pour chefs des officiers arabes. Le ministre de la guerre ayant désigné quelques officiers circassiens pour les commander, un vif mécontentement s'était manifesté dans ces régiments. Le colonel Ali bey présenta alors en son nom et au nom de quelques officiers une pétition au khédive pour se plaindre de ce procédé; mais le ministre de la guerre, ayant vu dans cette conduite un manquement grave à la discipline, les fit mettre aux arrêts. Deux jours après, les soldats allaient réclamer leurs chefs détenus et obtenaient leur élargissement. Le calme fut rétabli. Cette révolte, venant après celle qui avait eu lieu en 1879 sous le ministère européen, exerça la plus funeste influence sur les destinées de l'Égypte.

Grisés par leurs succès financiers et enhardis par l'appui énergique qu'ils avaient trouvé une première fois auprès des gouvernements qui les avaient délégués, les contrôleurs ne donnèrent pas à ce fait, pourtant si grave, d'une rébellion militaire qui se renouvelait à quelques mois d'intervalle, toute l'importance qu'il méritait. Convaincus, d'ailleurs, que la France et l'Angleterre, ce qui était alors vrai, n'avaient qu'à faire une simple démonstration navale pour faire rentrer dans le devoir les régiments révoltés, ils continuèrent à traiter avec une indifférence qui frisait le mépris les colonels, l'armée égyptienne et les Égyptiens mécontents, qui commencèrent à former ce parti qu'on a appelé, depuis, le parti national.

Toutefois les hommes exercés à la politique apercevaient le danger et s'efforçaient de le conjurer. M. de Ring, notre représentant au Caire, conçut le premier l'idée de profiter de l'occasion qui s'offrait à lui pour diriger dans une voie plus profitable à nos intérêts le mouvement national et militaire qui commençait à s'affirmer en Égypte.

Du moment qu'on ne pouvait pas licencier l'armée, ne valait-il pas mieux tirer parti des dispositions hostiles qu'elle témoignait vis-à-vis des Turcs et essayer d'opérer un rapprochement entre cette armée et le chef de l'Etat? M. de Ring l'a pensé, et le jour où les colonels se présentèrent chez

lui pour lui exposer leurs griefs et lui demander de s'y intéresser, il les accueillit avec bienveillance, leur recommanda le calme et l'obéissance envers le khédive et leur promit de s'occuper de leurs intérêts. Cette attitude correcte et éminemment politique déplut aux contrôleurs et notamment à M. de Blignères, qui voyait dans cette immixtion de notre agent un acte qui, s'il eût été couronné de succès, aurait assuré à notre représentant diplomatique au Caire une situation prépondérante en Égypte.

Or M. de Blignères voulait jouer un rôle politique. Il se hâta de dénoncer cette conduite si justifiable de M. de Ring à notre ministre des affaires étrangères et de la représenter comme pouvant nuire au contrôle anglo-français en Égypte. L'hôte du quai d'Orsay, qui était alors M. Barthélemy Saint-Hilaire, s'empressa de rappeler M. de Ring. M. de Blignères triomphait et conseillait toujours de licencier l'armée, d'abord parce qu'elle était un danger permanent pour le gouvernement, et ensuite parce que le licenciement de cette armée, qui était une lourde charge pour le budget, aurait permis de dégrever les dépenses et d'augmenter la prospérité financière du pays. Ne disait-on pas alors tout haut qu'on était venu « gouverner l'Égypte pour le compte des créanciers »?

Mais comment arriver à licencier cette armée? Tel était le problème qui se posait et que ni le khédive ni les contrôleurs généraux ne purent jamais résoudre. Les colonels, qui après le départ de M. de Ring s'étaient adressés au consul général anglais, se virent également repoussés par lui, et ils choisirent ce moment pour nouer des négociations, d'une part, avec le sultan, et, d'autre part, avec le consul général d'Italie, circonstance que l'on ignorait et sur laquelle le langage des journaux italiens et l'attitude du cabinet de Rome, particulièrement favorable à Arabi et au parti égyptien, jettent un jour nouveau.

Le contrôle anglo-français en Égypte doit être sévèrement jugé par l'opinion, parce que ceux qui ont été appelés à le diriger ont commis des fautes graves ou plutôt des abus qui ont eu les conséquences les plus désastreuses. Les contrôleurs généraux n'ont eu en vue que les intérêts des créanciers de l'Égypte et ceux d'un grand nombre de Français et d'Anglais auxquels ils ont donné les places les mieux rétribuées, tandis qu'il y avait un intérêt supérieur, un intérêt politique qui devait primer tous les autres : celui de maintenir intacte la situation morale que nous avions en Égypte, de l'agrandir, de la fortifier et de conserver les précieuses sympathies que la France possédait depuis quarante dans ce pays. Au point de vue financier, l'œuvre des contrôleurs est sans doute irréprochable, car elle a donné les plus beaux résultats. En moins d'une année, toutes les valeurs égyptiennes avaient haussé de 10, de 15 et de 20 pour cent, et jamais les intérêts des créanciers n'ont été servis avec plus de zèle et d'intelligence que par M. de Blignères; mais, au point de vue politique, l'action qu'il a exercée sur le gouvernement égyptien a été funeste d'abord à ce gouvernement, dont elle a détruit le prestige aux yeux des Égyptiens en enlevant au khédive toute autorité, et ensuite à la France elle-même, qui jouissait d'une grande influence politique en Égypte, influence qui a été fortement endommagée et qu'il faudra restaurer au prix de grands sacrifices.

Le Livre Bleu anglais a publié récemment une liste où se trouvent indiqués avec une grande précision les services politiques rendus à leurs pays par les contrôleurs généraux en Égypte et notamment par M. de Blignières. En quoi consistent ces services? Dans un partage à peu près égal des attributions et des emplois entre Français et Anglais.

Égalité absolue dans la situation des deux contrôleurs généraux, égalité dans la direction des chemins de fer, télégraphes et postes d'Alexandrie, égalité dans le service du cadastre, dirigé par deux agents, un Français et un Anglais.

Direction purement anglaise des ports, des phares et des postes et de la douane, à laquelle on a opposé la direction française du service des antiquités.

Mais poursuivons cette nomenclature.

Parmi les fonctionnaires européens nommés depuis l'établissement du contrôle, il y a eu 174 Anglais, dont les traitements s'élèvent à 6768 livres égyptiennes (la livre égyptienne est de 26 francs). Les Français étaient au nombre de 326, et leurs traitements s'élevaient à 9812 livres.

Les appétits étaient excités, on montait à l'assaut des places.

En 1879, 43 Anglais ont été introduits dans les administrations publiques avec des appointements de 123 080 livres; Français, 53; appointements, 226 243. En 1880, Anglais, 49; appointements, 148 414; Français, 80; appointements, 189 000. En 1881, ont été nommés dans les administrations 14 Anglais et 44 Français.

Quant aux Égyptiens, il n'en est pas question. Encore quelques années, et on les chassait de toutes les places. Voilà les beaux services rendus par le contrôle! Eh bien! j'ose le dire hautement, jamais en Orient la France ne s'était montrée sous cet aspect. La conquête a sa grandeur alors même qu'on priverait les vaincus de tous leurs droits. Mais de tels procédés ne sont pas à la hauteur des sentiments et des aspirations d'une grande nation.

II.

Daoud pacha, beau-frère du khédive, avait remplacé le ministre de la guerre, et il s'efforçait de détacher quelques bataillons de la cause des colonels pour en former le noyau d'une troupe fidèle; mais il échoua dans ses tentatives. Le 11 septembre 1881, il avait jugé nécessaire de prescrire à Arabi bey de se rendre à Alexandrie pour y commander un régiment : Arabi refusa d'obéir. Le khédive s'était rendu la veille à Tantah. Prévenu par son beau-frère, il accourut au Caire et essaya d'intimider Arabi. Celui-ci fit assiéger le même jour le palais d'Abdine et remit un ultimatum au khédive, qui s'y soumit. Cette fois, les contrôleurs furent d'avis que la France et l'Angleterre devaient se hâter d'envoyer au Caire deux généraux, l'un français et l'autre anglais, pour examiner les griefs de l'armée. Pour régler les affaires financières de l'Égypte, on y avait bien envoyé deux hommes ex-

perts en matière de finances : pourquoi n'enverrait-on pas maintenant deux officiers au Caire pour réorganiser l'armée égyptienne? Au dire des contrôleurs, Arabi et ses complices n'étaient pas à redouter : l'armée ne leur obéirait pas toujours; l'émeute du 11 septembre était, comme toutes celles qui l'avaient précédée, sans importance ; on ne devait pas s'en inquiéter outre mesure; le simple envoi de deux généraux ou une démonstration navale suffiraient à faire rentrer l'armée égyptienne dans le devoir. Ces conseils ne furent écoutés ni à Paris ni à Londres, où l'on commençait à se rendre compte de la gravité de la situation. Il fallait agir promptement si on voulait sauver le contrôle; mais on ne s'entendait pas. En France, nous avions la question tunisienne sur les bras et on n'éprouvait nullement le besoin d'intervenir en Égypte ou ailleurs. En Angleterre, où l'on se montrait favorable à l'action, l'opinion était tout à fait opposée à une intervention militaire anglo-française sur les bords du Nil. La presse de Londres, qui préconisait l'intervention turque, sachant bien que nous n'en voudrions jamais, était unanime sur ce point. Le *Times* s'exprimait ainsi dans un article en date du 22 septembre 1881 :

« Les colonels ont tout à fait conscience des grandes difficultés qui s'opposent à une occupation anglo-française, et il est possible que cette connaissance de l'état des choses les engage à élever de nouvelles prétentions. Mais il est absolument certain qu'une pareille démarche de leur part donnerait lieu à des mesures très énergiques. Bien que nous admettions et que tout le monde en Angleterre soit d'avis qu'il ne peut être question d'une occupation anglo-française, l'Angleterre est résolue à ne pas souffrir que l'anarchie règne en Égypte. Il faut que l'initiative d'une action vienne plutôt de Londres que de Paris, et c'est là ce qui aura lieu. »

Quant au gouvernement anglais lui-même, il a toujours déclaré qu'en cas d'anarchie il interviendrait en Égypte. On en trouvera la preuve dans divers documents officiels, notamment dans une lettre adressée par lord Granville à M. Malet, dont on disait qu'elle avait été écrite pour intimider les chefs de l'armée égyptienne.

Cependant Chérif pacha avait été chargé par le khédive de former un nouveau cabinet. Ce sage ministre, qui se défiait des événements, refusa d'abord la mission qui lui était offerte en déclarant qu'il ne voulait pas recevoir le pouvoir des mains de l'émeute. Ce ne fut que sur les instances des Notables, qui avaient accouru au Caire, et sur les assurances formelles données par Arabi, qui s'était engagé à ne plus troubler l'ordre, qu'il consentit à former un ministère. La politique de Chérif pacha consistait à s'appuyer sur la Chambre des notables pour faire contre-poids à l'autorité exorbitante du dictateur. Mais Arabi trouva dans la Porte, qui venait d'entrer en scène, un auxiliaire tout-puissant contre les prétentions du nouveau ministre et contre celles des Notables eux-mêmes. En effet, au mois d'octobre 1881, une mission turque partait pour Alexandrie malgré les représentations de notre ambassadeur et l'opposition de lord Dufferin; mais, quelques jours après, elle était forcée de quitter l'Égypte devant l'envoi de deux cuirassés, l'un français et l'autre anglais, dans les eaux d'Alexandrie. Toutefois les commissaires de la Porte avaient eu des entrevues fréquentes avec les hommes d'État égyptiens, les ulémas et les chefs de l'armée pendant leur séjour au Caire, et ils avaient laissé en Égypte des germes de discorde et de haine contre les Européens.

Chérif pacha entendait gouverner l'Égypte avec la participation des contrôleurs, mais sans paraître subir leur tyrannie, comme l'avait fait Riaz pacha avant lui, et il s'était attiré depuis longtemps leurs antipathies à cause de l'indépendance de son caractère. De plus, les contrôleurs étaient opposés à la Chambre des notables, qu'ils savaient leur être hostile, et ils ne se faisaient aucun scrupule de la déconsidérer aux yeux de leurs gouvernements en la couvrant de ridicule. M. de Blignères surtout se distinguait par l'acharnement qu'il mettait à détruire les dernières espérances que pouvait inspirer à l'Europe en général et à la France et à l'Angleterre en particulier l'action d'un ministre habile qui voulait s'appuyer, dans cette circonstance critique, sur le pays et sur les puissances occidentales. Ainsi Chérif se trouvait condamné à l'impuissance pour les motifs que nous avons indiqués. Il essaya cependant de tenir sa place le plus longtemps qu'il lui fut possible, pour détourner de son pays les dangers dont il le voyait menacé. Il tenta même d'éloigner du Caire les régiments révoltés et leurs colonels ; il y réussit en partie, puisque Arabi lui-même avait consenti à aller s'installer chez les Bédouins, à quelque distance du Caire. Mais le dictateur, qui avait juré la chute de Cherif pacha, ne tarda pas à revenir et à exercer une pression sur la Chambre des notables, qui venait de se réunir, pour la forcer à imposer au khédive et à ses ministres un programme qu'ils avaient repoussé. Ce programme consistait à établir la responsabilité ministérielle et à voter tous les ans le budget. Chérif était d'avis que la Chambre devait se contenter d'élaborer une loi constitutionnelle, et que la nouvelle Chambre élue après la promulgation de cette loi pourrait s'occuper des autres questions. Cette difficulté aurait pu être tranchée aisément, et c'était l'opinion de lord Granville; mais les contrôleurs ne voulaient en aucune manière que le budget fût soumis à l'examen et à la sanction de la Chambre des notables. Ce fut le prétexte qui servit à Arabi pour renverser le ministère et imposer au khédive un cabinet de son choix, dans lequel il s'était réservé le ministère de la guerre.

Ceci se passait le 3 février 1882, six jours après le vote de la Chambre des députés qui avait motivé la retraite de M. Gambetta et trois jours après la formation du nouveau cabinet présidé par M. de Freycinet. Mais déjà Arabi pacha, en apprenant la chute du cabinet Gambetta et la composition du cabinet du 30 janvier, s'était rendu chez Sultan pacha, président de la Chambre des notables, et lui avait formellement demandé l'adhésion de la Chambre au contre-projet qu'elle avait élaboré le 16 janvier, et auquel elle semblait vouloir renoncer. Le lendemain, il se rendit en personne à la Chambre, et, mettant la main sur la garde de son sabre, argument des plus persuasifs ! il lui signifiait d'avoir à se soumettre sans retard à sa volonté. Il était dès lors évident qu'Arabi pacha recevait des encouragements du dehors et que la chute de M. Gam-

betta, dont l'attitude ferme et résolue l'avait d'abord décontenancé, lui donnait une nouvelle audace.

III.

Dans le courant du mois de janvier 1882, M. Gambetta, prévoyant les événements qui se préparaient au Caire et voulant les prévenir, avait essayé d'arracher à l'Angleterre hésitante, en vue d'une action commune, un engagement qu'elle donna sous certaines réserves et dont elle chercha presque aussitôt à atténuer la portée par une déclaration officielle que M. Malet avait été chargé de faire à Cherif pacha de la part de son gouvernement. Malgré cette attitude équivoque, l'Angleterre n'était pas moins liée à nous. Après l'envoi de la Note identique, remise au khédive le 8 janvier 1882 au nom de la France et de l'Angleterre pour lui promettre « leur appui matériel contre les difficultés de différente nature qui pourraient entraver la marche des affaires publiques en Égypte », il était clair que l'Angleterre ne pouvait plus agir en Égypte sans la coopération de la France. Pour ceux qui sont convaincus que le gouvernement anglais n'a jamais voulu agir seul en Égypte et qu'il s'est toujours proposé de nous demander notre concours, le résultat obtenu par M. Gambetta n'avait peut-être pas une importance considérable; mais pour ceux qui, comme nous, sont convaincus du contraire, à savoir que l'Angleterre a toujours cherché à prendre en Égypte l'initiative d'une action isolée, quitte à venir ensuite nous demander notre concours, le résultat obtenu par M. Gambetta était des plus importants. Il fortifiait les engagements que le cabinet de Londres avait précédemment contractés avec nous relativement à l'Égypte, et il forçait l'Angleterre, au cas où elle aurait voulu agir, de ne point séparer son action de la nôtre et de s'entendre avec nous avant de recourir à des mesures qui, entreprises sans notre concours, eussent porté la plus grave atteinte à nos intérêts. On comprend dès lors que M. Gambetta, dès son arrivée au ministère, se soit préoccupé de l'éventualité d'une intervention de l'Angleterre en Égypte, intervention que les événements qui se passaient au Caire faisaient déjà prévoir, et qu'il ait cherché à resserrer l'entente anglo-française, affaiblie par les échecs successifs qu'elle avait subis au Caire, par les prétentions de la Porte à rétablir sur l'Égypte sa souveraineté absolue, et finalement par les articles des journaux anglais, qui depuis quelques mois réclamaient unanimement l'intervention turque. Le gouvernement anglais lui-même avait commencé à préconiser cette idée singulière d'une intervention de la Turquie sur les bords du Nil. Non pas certes qu'il voulût y recourir. On a vu comment, lorsque la conférence allait proposer à la Porte d'intervenir en Égypte, l'Angleterre s'est hâtée d'agir seule après s'être assurée qu'à aucun prix nous n'interviendrions avec elle. M. Gambetta se méfiait donc un peu des Anglais quand, dès le mois de décembre 1881, il prenait l'initiative d'une intervention commune de la France et de l'Angleterre en Égypte, initiative qui n'obtenait pas la faveur de lord Granville.

Rien de plus curieux ni de plus instructif que de voir, dans les pièces diplomatiques, comment M. Gambetta a engagé à ce sujet les négociations avec l'Angleterre. Ç'a été d'abord un simple échange de vues entre M. Gambetta et lord Lyons pour savoir si la situation de l'Égypte ne paraissait pas à l'ambassadeur anglais de nature à faire naître en ce moment d'assez vives appréhensions, et s'il ne serait pas utile que les deux gouvernements se missent d'accord, sans plus de retard, sur les moyens les plus propres soit à prévenir une crise, s'il est possible d'en empêcher l'explosion, soit à y remédier si elle est inévitable (dépêche du 15 décembre 1881). Cet échange de vues est bientôt suivi d'une suggestion de M. Gambetta, qui propose une démarche simultanée de la France et de l'Angleterre, faite par leurs représentants au Caire auprès du khédive, auquel ils renouvelleraient l'assurance de leur appui à l'occasion de la réunion de la Chambre des notables (dépêche du 27 décembre 1881). Le 29 décembre, lord Granville faisait savoir à M. Gambetta qu'il acceptait sa proposition et le priait de vouloir bien se charger de la rédaction des instructions communes qui devaient être adressées à M. Senkiewiez et à M. Malet. Le 30 décembre, M. Gambetta avait rédigé ces instructions sous forme d'une Note qui devait être remise au khédive, et il s'empressait d'en transmettre la copie à lord Granville, qui, le 6 janvier, chargeait lord Lyons d'informer M. Gambetta que son projet était accepté par le cabinet de Londres. M. Challemel-Lacour, en portant cette nouvelle à la connaissance de M. Gambetta par télégramme daté du 6 janvier 1882, ajoutait :

« Lord Granville ne m'a pas fait connaître dans quels termes cette acceptation devait être formulée, ni si elle impliquait quelques réserves. Il m'a dit seulement qu'il était bien entendu que les instructions communes n'entraîneraient aucun engagement d'action effective et qu'elles avaient pour unique but d'exercer une action morale sur le khédive en l'assurant une fois de plus de l'accord des deux puissances ».

Suivant les indications de notre ambassadeur, ces instructions n'avaient d'autre but que de donner un encouragement moral au khédive, ce qui était insignifiant. Mais le même jour, 6 janvier, M. Gambetta recevait de lord Lyons une lettre écrite en anglais — pourquoi en anglais? — où il disait à notre ministre des affaires étrangères que le gouvernement de S. M. britannique adhérait au projet de déclaration contenu dans la Note du 30 décembre dernier, « avec cette réserve qu'il ne doit pas être considéré comme s'engageant par là à quelque mode particulier d'action, si une action devait être trouvée nécessaire (*with the reservation that they must not be considered as committing themselves thereby to any particular mode of action, if action should be found necessary*). » Dans la dépêche de M. Challemel-Lacour, la mesure concertée entre les cabinets de Paris et de Londres devait être un simple encouragement donné au khédive par les puissances occidentales, tandis que dans la lettre de lord Lyons — et c'est celle dont il faut surtout tenir compte, — le gouvernement anglais réservait seulement sa liberté pour le *mode d'action* qu'il lui aurait convenu d'adopter si une action était nécessaire. C'est du moins l'interprétation que M. Gambetta lui avait donnée, et c'était la meilleure au

point de vue des intérêts français. Aussi se garde-t-il bien de demander à lord Granville de lui expliquer sa pensée. Il s'empresse de répondre à lord Lyons qu'il se félicite de voir le gouvernement de Sa Majesté donner son assentiment au projet de déclaration qu'il lui avait transmis, sous la réserve, ajoute M. Gambetta, *que nous ne devons pas nous considérer* (nous, c'est-à-dire la France et l'Angleterre) *comme nous engageant par là dans un mode d'action particulier.*

Le 7 janvier, la Note identique est transmise au Caire, et, le 8, elle est présentée au khédive par les agents de France et d'Angleterre. Le 10 janvier, il se produit au Caire un certain *écart de vues* entre M. Malet et notre représentant. En effet, l'agent anglais, sur les instructions qu'il avait reçues de son gouvernement, s'était rendu chez Cherif pacha et lui avait fait des déclarations qui étaient de nature à atténuer considérablement la portée de la Note remise au khédive deux jours auparavant. Aussitôt M. Gambetta prescrit à M. Challemel-Lacour de s'expliquer avec lord Granville à ce sujet et de connaître sur ce point le sentiment du ministre de la reine. Ce sentiment n'était pas difficile à deviner, et M. Gambetta le savait lui-même. Le gouvernement anglais était à peine engagé avec nous dans la nouvelle démarche qui venait d'être faite au Caire, qu'il cherchait déjà à en sortir. Il demandait à M. Gambetta de rédiger une seconde Note pour expliquer la première, et il donnait en même temps à l'agent de S. M. britannique au Caire des instructions contradictoires. Mais M Gambetta se montra résolu à maintenir les termes de la Note du 7 janvier et renouvela à cet effet les instructions qu'il avait données à notre représentant, en lui prescrivant de ne pas s'écarter de la ligne qu'il lui avait tracée. Il parvint ainsi à ramener l'Angleterre à ses vues; mais l'effet que devait produire la Note du 7 janvier avait été détruit par l'attitude équivoque de l'agent anglais au Caire et celle, non moins inexplicable, de lord Granville. Ces hésitations du chef du *Foreign Office* durèrent jusqu'au 15; mais, le 16, il parle de nouveau de la nécessité de maintenir l'entente qui existe entre la France et l'Angleterre; il veut même que cette entente soit non seulement réelle, mais apparente. Or M. Gambetta n'avait pas fait autre chose que de traduire cette entente par un fait dont l'urgence était démontrée. Pourquoi donc lord Granville, après avoir donné son adhésion, se montrait-il faible, hésitant et irrésolu? Le 17, M. Challemel-Lacour, qui venait de voir lord Granville, écrit à M. Gambetta l'impression qu'avait produite sur son esprit l'entretien qu'il venait d'avoir avec le chef du *Foreign Office*. Cette dépêche est la plus intéressante de toutes celles que contient le Livre Jaune, et elle a été l'objet de bien des commentaires. On a particulièrement cité dans les journaux cette appréciation de M. Challemel-Lacour : « Il est à peu près certain aujourd'hui pour moi que si le cabinet de Londres a envisagé l'éventualité d'une action effective des deux puissances à l'appui de la Note collective du 7 janvier, ç'a été en fin de compte pour l'écarter. » Et on a déduit que M. Gambetta avait été dupe de lord Granville et que, s'il s'en était rapporté à l'opinion de M. Challemel-Lacour, il ne se serait pas engagé dans la politique d'intervention, qui, au dire de certains journaux, a manqué nous être si fatale. Nous ferons d'abord observer que lorsque M. Challemel-Lacour a écrit le 17 janvier à M. Gambetta la lettre dont nous venons de citer le passage le plus caractéristique, l'opinion de M. Gambetta était déjà faite sur ce qu'il devait ou pouvait provisoirement attendre de l'Angleterre. En huit ou dix jours, la politique anglaise avait varié plusieurs fois, surtout pour notre ambassadeur à Londres, à qui lord Granville réservait toujours, on ne sait pourquoi, les communications les plus désagréables. M. Challemel-Lacour, qui avait à traiter avec le cabinet de Londres toutes les affaires relatives à la question égyptienne, avait remarqué toutes ces dispositions, et il en avait ressenti une vive impression qu'il devait exprimer quelques jours plus tard en un langage si clair et si précis; mais il ne nous est pas démontré que M. Gambetta, au fond, ne partageait pas en partie l'opinion de notre ambassadeur à Londres. Comment d'ailleurs peut-il en être autrement lorsque M. Gambetta, après s'être entendu avec le cabinet de Londres sur l'envoi au khédive de la Note collective dont les termes avaient été arrêtés la veille d'un commun accord, a vu le lendemain cette Note reniée en quelque sorte par l'Angleterre, qui voulait l'abandonner, et que M. Gambetta a sauvée d'un naufrage diplomatique par son attitude ferme et énergique?

En dépit de ces hésitations, M. Gambetta ne désespérait pas du résultat final de ses démarches pour engager l'Angleterre à coopérer avec lui en Égypte. On voudra bien accorder au chef du cabinet du 14 novembre autant d'intelligence et de prévoyance qu'à ceux qui, après avoir lu les documents émanés de lui ou les dépêches qui lui étaient adressées, se récrient aussitôt et disent : Comment donc n'a-t-il pas vu tout cela? — Rassurez-vous, politiques profonds! Il a lu ce que vous lisez et il a vu ce que vous voyez. Mais il a vu également quelque chose qui a pu vous échapper, et que lui, en sa qualité de ministre chargé des intérêts politiques d'un grand pays, ne pouvait pas ignorer. Il a vu que si l'Angleterre ne voulait pas agir avec nous en Égypte, elle pouvait agir sans nous et même contre nous, et que dès lors il ne fallait pas lui laisser une liberté d'action complète. On ne pouvait la forcer, il est vrai, à se rallier à nous pour un mode d'action déterminé; mais, en lui rappelant ses engagements antérieurs et l'intérêt qu'elle a à rester avec nous, on pouvait l'empêcher de prendre une initiative isolée et de s'attribuer par là des droits qui ne lui appartiennent pas exclusivement, attendu que la France a des intérêts considérables en Égypte et sur la Méditerranée qu'elle ne peut abandonner.

M. Waddington n'avait pas agi autrement lorsque, voulant arrêter les progrès que l'influence anglaise faisait en Égypte au détriment de nos intérêts, il a fait valoir les raisons qui militaient en faveur d'une action commune de la France et de l'Angleterre sur les bords du Nil et d'un partage égal des droits et des prérogatives légitimes qui revenaient à chacune des deux puissances alliées. Que serait-il arrivé si M. Waddington avait laissé l'Angleterre agir seule en Égypte, et qu'arriverait-il aujourd'hui si nous permettions à notre an-

cienne alliée de s'établir dans la vallée du Nil et de s'y fortifier? En politique, il faut savoir profiter du moment opportun; et, quand on a laissé passer ce moment sans agir, on est distancé par les autres. Voyez ce qui s'est passé en Tunisie. Si nous avions hésité à occuper ce pays, comme on conseillait alors au gouvernement de le faire, les Italiens s'y seraient déjà établis, et nous ne pourrions plus les en éloigner. Où est aujourd'hui, à Tunis, cette influence italienne qui y avait brillé un instant d'un si vif éclat? On n'en voit plus de trace. En revanche, nous occupons le pays placé sous notre protectorat direct, et toutes les puissances, sauf l'Italie, qui s'y résignera un jour, ont accepté les faits accomplis.

H. Ganem.

PSYCHOLOGIE

La parole intérieure (1)

On peut dire des nouvelles générations philosophiques que ce n'est pas par excès de timidité qu'elles pèchent. La plupart des jeunes auteurs qui les représentent ne tentent rien moins que de donner du premier coup la formule universelle des choses; ils embrassent pour leur début des sujets trop vastes, et il ne faut pas s'étonner si quelques-uns succombent sous le poids de ces ambitions immodérées. C'est l'évidente et dangereuse tentation d'esprits inexpérimentés, qu'attend trop souvent le découragement, au lendemain de ces efforts excessifs, devant l'indifférence du public ou même devant le sourire indulgent des connaisseurs, qui ne sont pas insensibles au talent, mais qui mesurent la disproportion entre l'effort et le résultat. Il faut savoir gré à M. Victor Egger d'avoir su éviter ce péril des sujets illimités et se prémunir contre cette légère infatuation, produit de la jeunesse ardente et d'un cerveau surmené par l'étude. C'est le signe d'un esprit excellent d'avoir choisi pour son premier ouvrage une question restreinte, sur laquelle il pût mettre sa marque personnelle. Peut-être estimera-t-on qu'il a dépassé d'une autre manière la mesure, en élargissant cette question dans tous les sens possibles, en essayant d'en découvrir tous les aspects imaginables, d'en vérifier tous les éléments, même ceux qui sont négligeables, d'en définir toutes les conditions, même les plus lointaines. Mais, après tout, l'inconvénient est moindre d'agrandir, fût-ce démesurément, un sujet spécial et restreint, que de diminuer par des tentatives inégales et prématurées la grandeur des problèmes.

Je louerai donc très volontiers M. V. Egger pour la modestie relative de son sujet, *la Parole intérieure,* et aussi pour la modestie du sous-titre, *Essai de psychologie descriptive,* dussé-je restreindre l'éloge pour la manière dont il l'a traité et où je trouve, en quelques endroits, de l'excès. Sa psychologie, fine jusqu'à la subtilité, creuse chaque question, même accessoire, et ne s'arrête qu'au point où la masse des ténèbres infranchissables s'oppose à ce qu'il aille plus avant. Souvent même ce point est dépassé. Il faut voir là l'entraînement d'un esprit qui ne se satisfait pas aisément; mais il pénètre bien loin dans ces couches souterraines, plus loin que l'attention du lecteur ne le suivra. Un autre tort de l'auteur, c'est qu'il ne résiste pas d'un esprit assez ferme à l'attrait de théories très importantes en soi, mais secondaires dans ce sujet spécial, qui traversent à chaque instant son plan, le font dévier, l'égarent ou le troublent momentanément, et jettent l'esprit dans un ordre de problèmes nouveaux qui dépassent de beaucoup la question primitive. L'urne que le jeune sculpteur avait eu le dessein de modeler est petite; je ne l'en blâme pas, mais il y verse un fleuve qui déborde de tous côtés et qui voile sous l'épanchement de ses ondes les contours, les délicats reliefs du vase et le fin travail de l'artiste.

La composition du livre n'est assez sévère ni dans l'ensemble ni dans les détails. L'auteur ne sait pas se défendre contre les surprises de sa pensée ni contre les objections qu'il se fait à lui-même. Il veut répondre à toutes les difficultés, ce qui est chimérique; il s'attarde à chacun des problèmes qui naissent sur tous les points de la circonférence où il devrait s'enfermer, ce qui l'entraîne sinon précisément hors de son sujet, du moins au delà de toutes les proportions que ce sujet comporte. A chaque instant, on voit poindre des théories capitales que l'auteur indique, qu'il commence à traiter, qu'il est forcé d'abandonner en route pour ne pas se perdre dans l'infini, telles que les théories sur la perception extérieure, sur l'habitude, sur la nature du signe, lesquelles touchent bien sans doute au sujet, mais par des liens trop lâches pour qu'on puisse jouir sans inconvénient des vues nouvelles que l'on nous propose et suivre avec attention l'intérêt trop dispersé de ces idées épisodiques. Enfin, pour épuiser la liste des griefs que j'appellerai extérieurs, nous ne devons pas cacher à un écrivain aussi exercé, aussi habile déjà et d'aussi bonne race littéraire, la surprise que nous ont causée des néologismes étranges, comme ceux-ci que l'on peut recueillir en ouvrant le livre presque au hasard : la parole *audible,* les *visa* et les *tacta,* les *visa tacta,* le *tactum buccal,* la faculté d'*externer* certaines classes de nos états psychiques, la *spatialité,* l'*internité* de phénomènes. Je sais bien comment se défendrait l'auteur : l'école expérimentale anglaise use largement de ces procédés; pourquoi ne pas accorder la même licence à ces jeunes écrivains philosophes qui prétendent tout sacrifier à l'exactitude, qui visent, dans le langage, à une sorte de précision mathématique, et qui, si on les poussait à bout, avoueraient qu'ils ont de grandes préventions contre l'élégance du style, trop aisément confondue par eux avec l'à peu près? Je ne puis consentir à ces trop faciles apologies en faveur d'un langage qui, si l'on n'y prend garde, deviendra celui d'une barbarie pédante; et je reste persuadé qu'il y a dans le fonds commun de la langue littéraire, si l'on y ajoute le contingent nécessaire de la langue scientifique autorisée, des ressources suffi-

(1) *La Parole intérieure,* essai de psychologie descriptive, par Victor Egger, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy. — Paris, librairie Germer Baillière, 1881.

santes pour bien dire et tout dire sur toutes les questions. Je me refuse à croire que ce soit un droit pour chacun des auteurs de se faire un idiome propre à son usage, de créer sa langue, et de nous contraindre à réclamer d'eux, à chacun des livres qu'ils produisent, un index des mots nouveaux et un vocabulaire au service de leurs fantaisies.

Quelque part qu'on doive faire à la critique dans ce livre, il n'en reste pas moins une étude approfondie, curieuse et neuve, sur ce singulier phénomène qui nous est devenu familier par l'habitude : la parole intérieure.

« A tout instant, l'âme parle intérieurement sa pensée. Ce fait, méconnu par la plupart des psychologues, est un des éléments les plus importants de notre existence; il accompagne la presque totalité de nos actes; la série des mots intérieurs forme une succession presque continue, parallèle à la succession des autres faits psychiques; à elle seule, elle retient donc une partie considérable de la conscience de chacun de nous. Cette parole intérieure, silencieuse, secrète, que nous entendons seuls, est surtout évidente quand nous lisons : lire, en effet, c'est traduire l'écriture en parole, et lire tout bas, c'est la traduire en parole intérieure; or, en général, on lit tout bas. Il en est de même quand nous écrivons : il n'y a pas d'écriture sans parole; la parole dicte, la main obéit; or, la plupart du temps, quand nous écrivons, il n'y a d'autre bruit perçu que celui de la plume qui court sur le papier; la parole qui dicte ne s'entend pas; elle est réelle pourtant, mais c'est une parole intérieure, une parole mentale, sans existence objective, étrangère au monde physique, un simple état du moi, un fait psychique. »

On ne se contente pas de signaler ce phénomène; on en donne un aperçu descriptif dont les traits principaux méritent d'être retenus. C'est surtout, nous dit l'auteur, quand nous écrivons ou lisons en silence que la parole intérieure est le plus facilement observable, parce qu'alors l'homme qui lit ou qui écrit n'est réellement pas seul : il cause avec le livre qu'il lit ou avec le papier, qui semble l'écouter. Elle est plus difficile à constater quand nous sommes seuls, vraiment seuls, sans interlocuteur ni confident d'aucune sorte, avec nos souvenirs et nos pensées, mais surtout quand nous produisons des pensées nouvelles, car, dans ce dernier cas, les sons intérieurs ne font qu'un pour nous avec la pensée qu'ils expriment; et cependant ils ne cessent jamais de l'accompagner. Sans cesse nous pensons, et, à mesure que se déroule notre pensée, nous la parlons en silence; mais presque toujours nous la parlons ainsi sans le savoir, de même que nous ignorons nos habitudes, nos instincts, les principes directeurs de notre pensée, car nous nous livrons à notre nature sans la réfléchir. La parole intérieure est donc constante. Pour en ralentir le cours et en briser la continuité, il faut notre propre parole extérieure ou la parole d'autrui. Hors de ces deux cas, nous ne pensons pas, nous ne vivons pas sans elle. Elle occupe tous les vides laissés par la parole extérieure dans la succession psychique; elle fait, pourrait-on dire, l'intérim de la parole extérieure. On voit quelle importance ce phénomène presque inaperçu de notre vie intellectuelle prend tout à coup dans l'analyse de l'auteur. Interprète de l'écriture, antécédent ordinaire de la parole extérieure, expression naturelle et immédiate de la pensée silencieuse, la parole intérieure est toujours au premier rang parmi les facteurs de la vie sociale et de la vie individuelle. Elle dirige et prépare nos relations avec nos semblables; et, quant à cette relation de l'homme avec lui-même, la conscience, elle a pour élément non pas nécessaire, *a priori*, mais, en fait, constant, l'audition d'une voix secrète qui formule sans cesse en paroles nos conceptions et nos jugements, nos sentiments même et nos volontés.

Cette description, vive et fine, qui remplit les premières pages du livre et révèle le sens exercé de l'observateur, est-elle exempte de toute exagération? J'ai des doutes. En ces matières si délicates, si fugitives, il est bien difficile de se tenir au point juste et de ne pas aller au delà. L'auteur est tellement préoccupé de son sujet qu'il ne voit que lui partout et toujours. Quand il dit que, hors deux cas réservés (qui sont d'ailleurs très contestables), la parole intérieure est constante, que nous ne pensons pas et, par suite, que nous ne vivons pas sans elle, il me paraît subir une de ces illusions psychologiques familières aux observateurs. Je ne crois pas autant que lui à la constance, à la continuité de ce phénomène sous la forme de parole expresse, de bruit intérieur, de son mental. Même quand nous lisons, je crois bien sentir que nous ne parlons pas toujours notre lecture. Par exemple, quand il nous arrive de lire très rapidement du regard, de saisir d'un coup d'œil des phrases entières, comme cela est un fait ordinaire aux hommes d'étude, dans ce cas-là et dans d'autres analogues il ne se produit pas en nous une succession de sons intérieurs; il y a un fait de compréhension pure, d'intuition presque immédiate, qui n'admet pas ce déroulement de la parole intérieure, qui n'en comporte ni l'allure, ni le timbre, ni le bruit continu et régulier. Il en est de même quand nous pensons avec cette vitesse que comporte l'idée et qui nous fait apercevoir comme dans un éclair des espaces infinis, des objets en nombre illimité, dévorant les transitions et les intermédiaires : ou bien alors la parole intérieure s'évanouit dans cette rapidité d'une course à laquelle elle ne peut suffire, ou bien elle n'a plus rien des caractères que l'auteur veut lui maintenir. « L'âme, dit-il, n'est jamais sans entendre un son; lorsque le son n'est pas extérieur et réel, il est remplacé par une image qui lui ressemble. »

L'image d'un son ressemble à un son, c'est un écho; mais les autres images, les images visuelles, ne lui ressemblent pas, et ce sont de beaucoup les plus fréquentes dans la vie intellectuelle. J'admets, si l'on veut, l'aphorisme d'Aristote, « qu'on ne peut pas penser sans image ». Soit, mais Aristote n'a pas dit : « sans image sonore ». Voir une succession d'images ou de métaphores dans son esprit, ce n'est pas nécessairement leur attribuer un son. La pensée est le plus souvent une intégration d'images; sur ce point, je suis en désaccord avec M. Victor Egger, qui tend à n'y voir qu'une succession de sons intérieurs.

C'est seulement, à ce qu'il me semble, quand il se produit quelque résistance dans l'évolution de la pensée, qu'elle s'accentue, qu'elle cherche son point d'appui dans quelque chose de plus matériel, de plus consistant, et qu'elle a recours à

l'image sonore. Elle prend ainsi plus de corps, pour ainsi dire, plus de force pour s'opposer à l'obstacle. C'est ce qui explique précisément tous les cas dans lesquels la parole intérieure se fait réellement connaître à nous, en dehors des hypothèses ou des fictions. Qu'on le remarque, cette manifestation coïncide toujours avec une résistance que l'on voudrait vaincre ou avec le phénomène si curieux du dédoublement de la personnalité, le partage du *moi* en deux personnes dont l'une s'oppose momentanément à l'autre. Par exemple, pour la lecture d'un livre, quand est-ce qu'il nous arrive d'avoir recours à la parole intérieure? C'est quand la matière de notre lecture résiste à notre entendement, quand de sérieuses difficultés rompent cette rapidité de l'intuition qui parfois dévore en une seconde toute une série de phrases. Alors la pensée se recueille et se ramasse en elle-même, ralentit sa marche, cherche un point d'appui; elle le trouve naturellement dans la succession des sons intérieurs. Nous lisons à *voix basse,* c'est-à-dire que nous répétons intérieurement les mots imprimés; nous en fixons dans notre mémoire l'image sonore; nous reproduisons au dedans de nous la série des efforts que nous ferions pour donner l'idée juste et complète du texte à autrui, si nous lisions à haute voix. Grâce à ces expédients presque instinctifs, il arrive que l'attention moins fugitive, plus vigoureusement retenue sur chaque détail, finit par rompre une à une chacune des difficultés d'interprétation qui résistaient à la vision rapide : la parole intérieure a été l'instrument de cet effort et de cette victoire.

Une raison du même genre s'applique à d'autres cas bien connus de chacun de nous et finement analysés par M. Victor Egger : par exemple, le cas de l'insomnie, pendant lequel nous ne pouvons *faire taire* notre pensée.

« Nous l'entendons alors, dit très bien l'auteur, car elle a une voix, elle est accompagnée d'une parole intérieure, vive comme elle et qui la suit dans ses évolutions; non seulement nous l'entendons, mais nous l'écoutons, car elle est contraire à nos vœux, à notre décision, elle nous étonne, elle nous inquiète; elle est imprévue et ennemie; nous cherchons à la combattre, à la calmer, à la détourner, pour l'éteindre, sur des objets indifférents. »

Je relève dans ce passage deux mots caractéristiques : elle nous apparaît, dit-on, alors comme imprévue et ennemie. Imprévue, ennemie? Oui sans doute, imprévue pour celui qui a cru la faire taire, ennemie de celui qui veut dormir. C'est, en effet, là d'ordinaire l'explication de l'insomnie, en dehors des maladies et des souffrances organiques. L'insomnie est le phénomène fatigant et douloureux de la pensée surexcitée qui continue son œuvre mal à propos et se change en tourment pour l'homme physique, las et avide de repos. La pensée, repoussée et redoutée, devient alors parole intérieure pour se faire mieux écouter, pour mieux troubler notre sommeil et vaincre notre apathie. C'est le signe manifeste du dédoublement de notre personnalité. Quelque chose d'analogue se produit quand nous entendons un orateur intimidé et balbutiant : nous nous transformons en lui, nous nous mettons à sa place, nous souffrons de ses maladresses; nous complétons ses mots, qui n'arrivent pas assez vite; nous achevons ses phrases, qui s'arrêtent en chemin; nous corrigeons ses *lapsus,* s'il lui en échappe; la parole intérieure fonctionne alors en nous comme le *souffleur* du personnage malhabile que nous entendons avec une certaine souffrance et que, par une sorte de substitution, nous nous figurons être un instant nous-mêmes.

Nous ne saurions être de l'avis de M. V. Egger quand il dit que, pour suspendre tout à fait la parole intérieure durant un temps notable, il faut la parole d'autrui, et qu'elle se repose même entièrement si nous écoutons un discours ininterrompu et parfaitement correct. C'est au contraire sous la suggestion de la parole d'autrui, fût-elle même parfaite, que la parole intérieure prend le plus d'activité et déploie son ressort, du moins si j'en crois mon expérience personnelle; car, en ces sortes d'observations, il y a une grande part à faire à la nature de chacun et à ses habitudes d'esprit. C'est en écoutant le discours d'un autre que notre capacité de parole intérieure s'éveille et s'excite, par une sorte d'émulation involontaire, soit pour abonder avec joie dans le sens de l'orateur, achever ses démonstrations, ajouter des expressions vives et fortes à celles qu'il trouve, compléter les moyens oratoires dont il dispose, soit, au contraire, pour le critiquer quand son discours nous inquiète ou nous froisse, trouver des arguments contre lui, détruire les siens, apostropher l'orateur au dedans de nous-mêmes, nous imaginant être à la tribune qu'il occupe et lui répondre. Cela est très visible aussi dans les discussions vives, au milieu du monde ou dans une commission scientifique. Loin que la parole de l'adversaire distraie ou étreigne notre parole intérieure, elle l'avive. A qui de nous n'est-il pas arrivé, en entendant une controverse, que nous y soyons ou non directement mêlés, de sentir surgir en nous un flot de poroles qui ne demande qu'à se répandre au dehors et qui fait au dedans de nous un tumulte inaccoutumé ? Voici un dernier fait bien curieux, où se manifeste, non plus, comme ici, notre substitution ou notre résistance à une autre personne, mais simplement cette puissance étrange de dédoublement de notre personnalité dans des circonstances qui sembleraient absolument l'exclure. Il n'est pas exact de dire, comme l'a fait M. Victor Egger, que, pour ralentir le cours de la parole intérieure, notre propre parole suffit. Bien que cela puisse sembler paradoxal à ceux qui n'ont pas l'habitude de parler en public, ce n'est pas seulement dans les courts silences, dans les rapides intervalles de la ponctuation de ses phrases, que l'orateur parle tout bas ce qu'il pense par anticipation et ce qu'il va dire, c'est même pendant qu'il parle tout haut. Il y a là quelque chose de bizarre : l'orateur préparant, par une action continue, la suite de son discours, tandis qu'il a l'air tout entier à l'effort de son discours présent. Deux paroles et deux discours simultanément, c'est là un des secrets de l'improvisateur : la pensée pourvoyant à la fois à deux œuvres et accomplissant deux tâches, celle du moment qui s'achève et celle du moment qui va suivre, l'une au moyen du discours ordinaire, l'autre au moyen de la parole intérieure.

Dans tous ces cas, qu'il serait facile de multiplier, on remarquera qu'il y a dualité d'éléments qu réels ou imagi-

naires en présence. C'est un signe assez clair que la parole intérieure se manifeste particulièrement là où il y a lutte, antagonisme, de quelque sorte qu'il soit, résistance à un obstacle du dehors ou du dedans, à une personnalité extérieure ou à l'un des termes de notre propre personnalité momentanément divisée. Je crois apercevoir là le dessein d'une loi psychologique qui méritait d'être signalée avec plus de précision que ne l'a fait l'auteur...

A défaut des philosophes, dont la plupart n'ont donné qu'une attention superficielle à ce curieux phénomène, le sens commun, organe élémentaire, écho instinctif et direct de la psychologie, a marqué souvent d'un trait vif la nature et les fonctions de la parole intérieure. M. Victor Egger en a recueilli les traces authentiques et variées dans les conversations familières, dans l'usage ordinaire des langues, dans la littérature. Voici quelques expressions bien connues qui contiennent le fait ou y font des allusions : *s'entretenir avec soi-même ; qu'en dites-vous ? qui l'eut dit ?* A chaque instant, on rencontre des traits analogues dans les romans ou autobiographies : *pensa-t-il ; se disait-il ; je me disais ; il se dit en lui même...* L'auteur juge avec raison que, si de courts apartés, si de longues méditations sont naturellement désignés dans le langage par le verbe *se dire,* si cette locution est devenue le synonyme de *penser en silence,* ce n'est pas seulement par métaphore et parce que la pensée pourrait être énoncée au dehors, c'est aussi parce qu'elle est réellement énoncée au dedans de nous. — Il faut expliquer de même les expressions comme : *cela ne dit rien à l'esprit ; cela parle au cœur;* et chez les poètes :

Tout parle de sa gloire.
(CORNEILLE.)

Jusqu'au silence même,
Tout me parle de ce que j'aime.
(QUINAULT.)

Enfin, s'il est vrai que le *cœur parle* si souvent dans la littérature, c'est sans doute qu'il suggère, qu'il inspire des pensées, comme une bouche étrangère, mais c'est aussi que ses suggestions se traduisent en parole intérieure. Quand Cicéron écrit à Atticus : *Ad me scribe quod in buccam venerit,* il rend hommage par sa métaphore à la même vérité psychologique. Enfin, des titres d'ouvrages comme les *Soliloques* (de saint Augustin et de saint Bonaventure) et les *Voix intérieures* (de Victor Hugo) portent avec eux leur pleine signification...

Dans le chapitre où il traite des variétés vives de la parole intérieure, l'auteur étudie et distingue avec une finesse particulière tous les cas où elle se rapproche de la parole extérieure. C'est une partie tout à fait intéressante et je dirais presque définitive de ce livre, où se joignent, aux bons endroits tels que celui-ci, dans une très agréable mesure, l'esprit scientifique le plus sérieux et ce sens littéraire, dont se défient trop les jeunes philosophes et qui n'est, au fond, que l'adaptation du style à la nature des différents sujets qu'ils traitent. On nous explique à merveille, par une série d'observations délicates et de cas bien étudiés, comment s'opère le passage de la parole intérieure, faible, monotone, rapide, concise, réellement intérieure, comme il arrive quand l'âme est calme, à la parole extérieure, forte, accentuée, véhémente, comme cela ne manque pas d'arriver quand l'âme est montée à un certain ton d'imagination ou de passion. On distingue avec soin la parole intérieure passionnée et la parole imaginative, tout en reconnaissant que la passion ne s'éveille pas sans susciter à quelque degré l'imagination, et, réciproquement, qu'il n'est pas d'imagination sans quelque passion ; mais la proportion de ces deux phénomènes est très variable, ce qui donne au psychologue le droit de les considérer séparément.

La forme dramatique est une forme très fréquente de la parole imaginative. C'est celle dans laquelle nous nous donnons, pour ainsi dire, en représentation à nous-mêmes. Mais il faut ici distinguer deux degrés : tant que nous conservons la connaissance exacte de ce qui se passe en nous, tant que subsiste un juste équilibre entre l'affirmation et la négation du *moi,* c'est proprement le drame ou, d'un terme plus général, le jeu. Comme le fait très bien observer l'auteur, l'enfant qui *joue de tout son cœur* et l'acteur *tout à son rôle* arrivent bien rarement à se tromper eux-mêmes et à perdre le sentiment de leur personnalité. Dans tout jeu, dans toute feinte, l'âme se dédouble, et l'acteur convaincu recouvre un spectateur sceptique. C'est même là le sujet du très ingénieux *Paradoxe sur les comédiens* de Diderot. Mais lorsque, dans de forts mouvements d'imagination ou de passion, l'équilibre est rompu en faveur du *non-moi,* quand, au lieu de n'être dupes qu'à demi, ce qui revient à n'être dupes en aucune façon, nous nous abandonnons insensiblement à l'illusion, la parole intérieure vive devient alors une véritable hallucination.

Dans cette revue exacte et détaillée des variétés de la parole intérieure, M. Victor Egger rattache avec raison à la forme dramatique le phénomène de l'inspiration, propre aux poètes qui croient écrire sous la dictée de la Muse. La Muse, dans les temps modernes, n'est qu'une convention poétique ; il faut remonter à la poésie primitive pour trouver une croyance naïve et sincère à l'inspiration d'en haut. Mais le phénomène de l'inspiration n'en est pas moins très nettement caractérisé par ces deux traits : l'excitation des facultés esthétiques de l'esprit, et l'exaltation de la parole intérieure.

Une place à part et très étendue est donnée à la parole intérieure *morale.* La description que l'auteur en a faite mérite de rester.

« Cette sorte de parole est d'ordinaire intermittente et concise ; elle interrompt brusquement une méditation, prononce son arrêt, qui est toujours un impératif non motivé, puis elle se tait jusqu'à ce qu'une nouvelle occasion se présente pour elle de rentrer en scène. Elle parle volontiers aussi haut que la passion, et, par suite, elle simule également bien la parole extérieure... L'idée du devoir survient dans la succession psychique comme un état jusqu'à un certain point imprévu, circonstance favorable pour que son expression paraisse extérieure..... La loi morale a encore ceci de particulier, qu'elle parle plus volontiers à la seconde personne qu'à la première : *Tu dois,* au lieu de *Je dois ;* dans le cas de

reproche, elle emploie quelquefois le *vous*, au lieu de *tu*, parce que le *vous*, dans nos usages modernes, est méprisant quand il n'est pas cérémonieux. Ces formes de langage indiquent qu'un certain degré d'imagination accompagne les jugements de la raison pratique : la loi morale nous parle comme un père à ses enfants ou comme un maître à ceux qui lui doivent obéissance. »

Cette analyse s'éclaire de quelques exemples très bien choisis ; mais le développement le plus intéressant de ce chapitre est emprunté à deux grands faits historiques. Dans les circonstances ordinaires de la vie, où nous reconnaissons l'imprévu du *dictamen* moral, nous n'avons pas l'idée d'attribuer une origine surnaturelle à cette voix intérieure, vive et forte, qui nous fait des reproches ou nous impose un devoir. Mais, pour un méditatif ou pour un mystique, dans les mêmes circonstances, la voix sera une voix *céleste*, une voix d'*en haut*. Même pour un homme ordinaire, il peut arriver que, dans des circonstances exceptionnellement graves et tragiques, sous l'impression de la surprise que lui cause cette parole dramatisée par la conscience, il pense sentir je ne sais quel coup d'une grâce ou d'une intervention divine. Le démon de Socrate et les voix de Jeanne d'Arc sont deux illustres exemples de la parole intérieure morale attribuée à une personnalité étrangère.

La littérature abonde en allusions à ces variétés vives de la parole intérieure.

La poésie et l'éloquence antiques sont pleines de ces fictions. L'art moderne ne peut s'y soustraire, tant ces formes dramatiques de la parole intérieure sont naturelles à l'homme, dès que son imagination ou sa passion s'excitent ; dès l'origine des langues, une foule de locutions sont marquées à l'empreinte de ces manières de sentir et de parler. C'est la *voix de la conscience*, la *voix du divin*, la *voix de la raison*, la *voix du cœur*, la *voix du sang*. Chez les tragiques, tout mobile est une voix : la *voix de la nature*, la *voix de la fortune ;* ailleurs, la voix devient un cri : le *cri de l'innocence*, le *cri de l'amour*, le *cri du remords*. Racine a dit :

Le sang de nos rois crie...

Et Corneille :

... Ne point écouter le sang de mes parents,
Qui ne crie en mon cœur que la mort des tyrans.

Dans Shakespeare, les plaies dont est frappé César *crient*. Le calme Rollin lui-même, placé aux antipodes de Shakespeare, fait dire à son Alexandre blessé : « Tous jurent que je suis fils de Jupiter, mais ma blessure me crie que je suis homme. » Rien enfin de plus curieux que le passage de la parole intérieure à la parole extérieure par l'intermédiaire des variétés vives.

« Sous l'influence de la passion et de l'imagination, quand l'excitation intérieure continue à croître, l'état de l'âme doit s'exprimer par un phénomène qui lui soit égal en intensité. Alors la parole intérieure vive ne suffit plus ; l'âme a besoin de sensations fortes, de bruit et de mouvement ; la parole extérieure jaillit des lèvres : à ces mouvements se joignent ceux de la physionomie, des bras, des jambes ; on gesticule, on se promène sans but, uniquement pour se sentir vivre ; l'âme, envahie par un sentiment violent ou par une conception vive, n'a plus de conscience pour le milieu qui l'entoure ; elle l'oublie, elle l'ignore momentanément et, avec lui, les convenances, la réserve, les habitudes sociales qu'il impose ; par les sensations qu'elle se donne, elle se crée un milieu artificiel en accord avec le phénomène dominant et exclusif qui la possède ; elle est toute à son rêve ou à sa passion et ce qui s'est emparé d'elle tout entière est par là même maître absolu du corps comme de l'âme. »

Ainsi naissent les monologues, les apartés si singuliers à observer dans la vie réelle et d'un si grand usage dans le roman et particulièrement au théâtre.

Nous arrêterons là notre analyse. Nous pensons avoir donné une idée assez juste de ce livre pour que nos lecteurs y reconnaissent les marques d'un vrai talent de psychologue. C'est une étude tout à fait neuve, surtout dans la partie descriptive. Nous aurions volontiers signalé certaines théories dignes d'attention dans la seconde partie de l'ouvrage, par exemple une théorie du *signe* où se trouvent fixés les résultats d'une comparaison approfondie entre la parole et la pensée. Mais il me paraît que cette théorie trouverait plus naturellement sa place dans une étude générale du langage et de ses rapports avec la pensée. Je dirai la même chose du dernier chapitre, où l'on nous fait voir quelle conséquence pratique on peut tirer de l'étude du langage pour l'éducation, comment il faut s'habituer à résister à la tyrannie des mots qui menacent par l'habitude d'opprimer la liberté de la pensée. On montre à merveille que le remède est en nous : il consiste à ne jamais abdiquer, à ne pas même abandonner un instant le droit de réfléchir et d'examiner, à travers les facilités croissantes de la routine que nous créons nous-mêmes, à garder notre attention toujours jeune, vive, en éveil, toujours inquiète, en renouvellement et en progrès. De ce chapitre nous pouvons dire comme de celui qui le précède, que, malgré l'intérêt de ces questions, la plupart de celles qui s'y trouvent traitées se rapportent plutôt à une théorie du langage qu'à un travail de psychologie descriptive sur la parole intérieure.

Au demeurant, c'est vraiment là le seul reproche que nous puissions faire à cette monographie d'un phénomène très curieux à suivre dans les circonstances de sa naissance et les variétés infinies des formes qu'il revêt. Beaucoup d'étude et d'observation, une rare finesse et une sagacité qui se joue dans les nuances les plus délicates de l'expérience interne, un soin particulier appliqué à rendre exactement ces nuances, il y a là plus que des promesses, il y a déjà la preuve faite d'un philosophe exercé et d'un écrivain qui deviendra excellent quand il consentira à être toujours clair et à se priver de l'expédient trop facile des néologismes.

E. Caro.

(Journal des Savants.)

LES GRANDS MUSICIENS (1)

Richard Wagner (2)

Dans l'esquisse autobiographique que Richard Wagner a publiée, il assure que la *norn* ou fée scandinave qui préside au sort des humains a déposé dans son berceau « les désirs éternellement inassouvis d'un esprit chercheur et jamais satisfait ». Riche, honoré, presque septuagénaire, retiré pour toujours dans la petite ville de Baireuth, où il a inscrit sur le fronton de sa maison une devise de sage, Wagner, fidèle à sa destinée, nous donne encore un nouvel opéra. En ce moment a lieu la première représentation de *Persifal*, et *Persifal* est le frère de *Lohengrin*.

I.

Il n'est pas temps encore d'écrire des biographies de Richard Wagner. Les personnages royaux sont seuls assujettis à vivre dans des maisons de verre. Un simple musicien, un simple littérateur a le droit d'exiger que sa vie privée soit respectée. Ce ne sera pas toutefois violer les convenances qui protègent Richard Wagner que de dire qu'il est né en 1813, à Leipzig, d'une famille de petite bourgeoisie; que son père est mort l'année même de sa naissance et que, sa mère s'étant remariée avec un acteur, l'enfant reçut de bonne heure des impressions qui le portèrent plus tard vers le théâtre. Richard était bien jeune pourtant quand son beau-père mourut à son tour, et, de plus, il n'était nullement précoce. Mais l'acteur Geyer avait eu le temps d'apercevoir chez lui des dispositions pour la musique, et il en avait parlé en sa présence à sa mère. On ne sait pas l'influence que peut avoir sur la destinée d'un enfant une parole dite devant lui. Richard Wagner a raconté que le lendemain du jour où le second mari était mort, la veuve était entrée dans la chambre où il couchait avec ses frères et leur avait dit à chacun quelques mots de la part de leur père. A celui-ci il avait en mourant recommandé de se corriger de ses défauts; à cet autre, de cultiver tel ou tel genre d'étude; quand elle vint à Richard, elle dit : « De vous il comptait faire quelque chose. » Ce seul mot fut sans doute pour l'orgueilleux enfant — promptement persuadé, comme il le dit lui-même, « qu'il deviendrait quelque chose », — le véritable don de la fée du Nord.

Après avoir fait de médiocres études et appris un peu d'anglais pour pouvoir lire Shakespeare dans l'original, le jeune Wagner fit comme tous les écoliers qui sont doués d'imagination : il composa des tragédies. Ce qui distinguait les siennes, c'est que le plan en était toujours trop vaste et qu'il faisait de véritables hécatombes de ses personnages. Il parle d'une pièce, composé monstrueux d'*Hamlet* et du *Roi Lear*, dans laquelle il n'en mourait pas moins de quarante-deux. N'y a-t-il pas là comme une espèce d'indice de sa future tournure d'esprit? Chose remarquable : il pensa dès lors qu'une tragédie devait être accompagnée de musique, non à la manière des Grecs, par de simples chœurs, moins encore à la manière italienne, c'est-à-dire de la musique sur texte, mais par union d'intonation parlée et d'intonation chantée — ce qui est devenu la manière wagnérienne. Comme il n'était pas encore un musicien à cette époque, son idée ne produisit rien. Un peu plus tard, ayant appris la musique, il se mit à écrire des ouvertures. Comme on le voit, il était porté à faire grand en toutes choses. Beethoven était son modèle, et, par le fait, c'est sur ce puissant arbre qu'il a fini par se greffer lui-même.

Certainement la nature avait été prodigue envers Wagner, car il ne reçut jamais une instruction musicale suivie, méthodique, comme celle que reçurent Mozart et Beethoven, Weber et Schumann, Mendelssohn et tous ses grands prédécesseurs. Il apprenait tout au vol, d'une façon presque fortuite, et n'avait pas besoin de maîtres. Quand il avait entendu une symphonie, il la savait; puis, les idées lui poussaient comme les feuilles à un jeune arbre. Mais jamais il ne put ni ne voulut acquérir un talent d'exécutant. Tout jeune, il dédaignait déjà la virtuosité, cette virtuosité qui faisait le succès et la fortune des compositeurs avant que leurs œuvres fissent leur gloire. Il ne suivait aucun des chemins connus; il ne marchait sous aucun maître, et l'on peut dire à tous égards qu'il a été le grand aventurier de la musique.

Helas! ses aventures ne furent pas toutes agréables. Devenu, nous ne savons comment, directeur d'une petite troupe chantante à Magdebourg, puis à Riga, en 1839, c'est-à-dire à l'âge de vingt-six ans, marié déjà — il avait épousé une actrice, — pauvre et mécontent de son sort, il composa vers cette époque, sur le roman de Lytton Bulwer, son opéra de *Rienzi*, et il écrivit à Scribe pour lui demander de l'aider à se faire jouer à Paris. Les hommes les meilleurs et les plus bienveillants sont forcés de se barricader contre les solliciteurs inconnus, et l'on peut dire de tout homme arrivé ce que Mme Swetchine disait des rois et des ministres : « On ne sait pas combien les gens tout-puissants peuvent peu. » Scribe ne répondit pas, ou répondit négativement, et Wagner partit pour Paris, la même année, avec des lettres de recommandation pour Meyerbeer et pour le directeur de l'Opéra. Les déboires qu'il éprouva ont été racontés par lui-même dans sa petite Nouvelle intitulée *la Fin d'un musicien à Paris*. Sa femme était avec lui et ne trouva pas d'emploi. Presque sans pain l'un et l'autre, ils restèrent là trois ans, à lutter contre la misère, l'oubli, le dédain. On répugne à croire qu'un homme à certains égards supérieur puisse être mu dans ses jugements politiques ou artistiques par ses sympathies personnelles, moins encore par des ressentiments vulgaires. Cependant il faut convenir qu'il semble exister dans le cœur

(1) Voy. pour cette série, *Beethoven*, *Mendelssohn*, *Richard Wagner*, *Boieldieu*, *Berlioz*, *Mozart*, *Chopin*, *Schumann*, *Sébastien Bach*, *Weber*, *Schubert*, dans la *Revue* des 6 et 27 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878, 25 octobre, 15 et 22 novembre 1879, 5 novembre et 3 décembre 1881.

(2) *Richard Wagner*, by Francis Hueffer. Londres, 1881. Sampson Low and Cie.

de Wagner un lien étroit entre le souvenir de l'indifférence cruelle des Parisiens à son égard et la joie presque féroce avec laquelle il a, pendant le siège de 1870, fait la parodie de leurs souffrances; entre la froideur avec laquelle il fut, en 1839, accueilli par Meyerbeer, et la haine qu'il a vouée à ce maître en tant que musicien et compositeur. Quoi qu'il en soit de ses mobiles, qui sont inutiles à connaître, et de ses sentiments, qu'il serait oisif de sonder, il n'est pas sans intérêt de remarquer que de son insuccès en France date la transformation de sa manière ou, pour mieux dire, le commencement de son système en musique et la naissance d'une nouvelle école. *Rienzi* avait été écrit dans le style de Meyerbeer et en vue d'un succès du même aloi que ceux qu'obtenait alors ce maître. Repoussé dans ses premiers efforts, Wagner prit un autre chemin. C'est à Meudon, où il s'était retiré en 1841, qu'il composa *Der fliegende Holländer — le Hollandais errant,* — sa première œuvre véritablement originale. Outre que cet opéra est écrit dans un style tout nouveau, la légende qui lui sert de base est le pendant de la légende du Juif-Errant, c'est-à-dire un sujet mythique, et cela seul suffisait, dans la pensée de Wagner, à marquer un progrès sur *Rienzi,* qui est un sujet historique. Depuis ce moment, sauf dans les *Meistersinger,* dont nous parlerons tout à l'heure, le maître allemand n'est plus sorti de cette voie qu'il considère comme la seule digne du grand art. Chose singulière, Wagner regarde comme un progrès le retour vers cette symbolique qui caractérise, au contraire, la poésie des peuples primitifs et l'enfance de l'esprit humain. A ses yeux, le drame lyrique n'est grand qu'à la condition de reproduire les mythes qui ont résumé toute la philosophie de nos ancêtres et qui résumeraient encore la nôtre si nous voulions y consentir.

Le système de Wagner a cela de bon qu'il n'est pas abandonné aux conjectures de la critique : celle-ci pourrait se méprendre en ses interprétations; mais le maître s'est toujours expliqué lui-même. Tout le monde ne sait pas en France que, sans être un écrivain de premier ordre, Richard Wagner a écrit en prose plus encore qu'en vers, et qu'il est beaucoup plus fécond comme littérateur que comme musicien. Son œuvre littéraire ne comprend pas moins de neuf gros volumes. De ces neuf volumes, les trois quarts sont consacrés à l'exposé de son système, à l'explication de ses ouvrages, à l'examen des œuvres de ses confrères (ce qui est encore une manière d'éclairer les siennes) et à des polémiques musicales. On sait donc clairement ce qu'il veut et ce qu'il pense, autant du moins que des discussions métaphysiques sur l'art peuvent être claires dans des têtes allemandes, et l'on ne risque pas de se tromper aux apparences, de prendre le fait pour le dogme, quand on dit que, pour lui, la représentation embellie de la nature ne suffit pas à faire une véritable œuvre d'art. Ce qu'il lui faut, ce sont des représentations figuratives des grands traits de la vie humaine, de la destinée de l'homme, et quelquefois de la sienne propre. C'est ce qu'il a cherché dans le *Hollandais errant,* alors qu'il était à Paris, sans amis, sans ressources et, semblait-il, sans avenir. Comme le remarque très bien M. Francis Hueffer, qui possède mieux que personne la clef de l'œuvre wagnérienne, Richard Wagner s'est symbolisé lui-même dans son malheureux héros, condamné à voguer sans fin sur l'Océan désert, jusqu'au jour où il sera racheté de la proscription par l'amour et par le dévouement d'une femme.

La légende est celle-ci : Le capitaine Vanderdecken veut doubler le Cap contre le vent et jure qu'il le fera, dût-il naviguer jusqu'au jour du Jugement dernier. Le diable entend le serment, l'accepte dans son sens littéral, et l'infortuné Hollandais devra errer loin de sa femme et de sa patrie jusqu'à la fin du monde. Plusieurs poètes, Henri Heine entre autres, ont tiré parti de ce conte, et c'est ce dernier qui en a inventé le dénouement. Que le capitaine trouve une femme qui lui soit fidèle jusqu'au sacrifice de sa vie, et le charme sera rompu. Le diable, stupide qu'il est, ne croit pas à la vertu des femmes. En effet, Vanderdecken éprouve plus d'une désillusion; mais, un jour qu'il est tombé profondément amoureux et que, se dévouant lui-même, il a remis à la voile pour ne pas entraîner celle qu'il aime vers une destinée inconnue, son amante se précipite du haut d'une falaise pour le rejoindre et, « fidèle jusqu'au sacrifice de sa vie », opère ainsi sa rédemption.

Pendant que Wagner, ignoré dans le village de Meudon, écrivait cet ouvrage et qu'il se croyait emporté sans espoir sur l'océan d'oubli, ses amis d'Allemagne lui faisaient toucher la rive. *Rienzi,* refusé à Paris, était accepté au théâtre de Dresde. Cette nouvelle lui fit reprendre en hâte la route de son pays, qui fut pour lui la route de la fortune et du bonheur.

Toutefois, des années se passèrent, années de lutte et souvent d'angoisses, avant qu'il trouvât son Mécène. Le jeune roi Louis II de Bavière n'était pas encore au monde. Au lieu de ce puissant patron, Wagner rencontrait devant lui toute une armée de compositeurs illustres, en possession de la faveur publique. Il a fallu qu'il fût, comme on dit en Allemagne, d'une *subjectivité* intense pour s'affirmer avec tant d'énergie en présence de tant d'obstacles.

Au milieu de ses prétentions excessives et de son pédantisme dogmatique, il faut lui savoir gré d'une chose qui prouve du moins sa sincérité : c'est de ne s'être pas laissé détourner de la voie qu'il venait de se choisir par le succès inattendu de *Rienzi.*

Loin de là, il risqua sur le théâtre de Dresde son *Hollandais errant,* et, dans le même moment, il prit la plume pour écrire son *Tannhaüser.* Le *Tannhaüser* est si connu maintenant en France qu'il est inutile d'en donner ici l'analyse. La donnée en est fraîche et jolie. Wagner, qui écrit lui-même nous ne dirons pas tous ses *libretti* (il a horreur de cet « ignominieux » petit nom), mais tous ses poèmes, a choisi là un sujet heureux. Au lever du rideau, on voit le chevalier Tannhaüser dans le royaume de Vénus, entouré de ses nymphes. Il chante la beauté et l'amour; cependant, comme il est chrétien, il veut s'éloigner, et il lui suffit de prononcer le nom de la Vierge pour se trouver tout à coup transporté dans une forêt thuringienne, près du château de

Wartburg. Une visite que Wagner avait faite à la prison de Luther l'avait, dit-on, déterminé à choisir ce site. Tannhaüser, le barde, est bien accueilli par les chevaliers ses frères, et l'un d'eux lui révèle qu'avant son départ pour le royaume païen ses chants avaient fait impression sur le cœur d'Élisabeth, la nièce du comte de Thuringe. Un concours de chant est ouvert à la cour du comte Hermann, et la main d'Élisabeth sera le prix du vainqueur. Wolfram chante l'amour platonique. Tannhaüser, enivré par son séjour dans l'empire de Vénus, célèbre les charmes de l'amour païen et, emporté par ses souvenirs, finit par dire qu'il en a goûté. Les épées sont tirées pour punir son crime. Élisabeth se jette entre les chevaliers et son coupable amant, et obtient du comte de Thuringe qu'il sera permis à Tannhaüser de rejoindre une procession de pèlerins dont on entend les chants dans le lointain et d'aller à Rome chercher son pardon. Ce pardon, le pape le refuse, et Tannhaüser est sur le point de retourner dans le royaume de Vénus, quand il entend de loin les cloches que l'on sonne pour la mort d'Élisabeth. Il expire dans les bras de Wolfram en disant : « Sainte Élisabeth, priez pour moi ! » Tout cela est, comme on voit, un excellent fond d'opéra, et les maîtres italiens en eussent délicieusement tiré parti. Le concours des musiciens eût été un beau thème pour ces grands *aria* détachés que Wagner a proscrits de la scène et qui étaient le triomphe de la virtuosité chez les maîtres et chez les chanteurs. On sait comment ce cadre brillant est rempli. Tout y est subordonné au dessein de rendre sensibles en musique l'opposition du bien et du mal et le triomphe du premier sur le second, c'est-à-dire des idées métaphysiques.

Devenu directeur du théâtre de Dresde, Richard Wagner y fit exécuter, en 1845, l'opéra de *Tannhaüser* avec un certain succès ; mais sur les autres scènes allemandes la nouvelle œuvre souleva plus d'une protestation de la part du public et de la presse. Wagner avait quelques séides et beaucoup d'ennemis. Son orgueilleux et pédantesque dogmatisme lui aliénait ses confrères. Le caractère confus et obscur de ses compositions inspirait le dégoût et l'ennui aux amateurs superficiels; il se sentait peu goûté, peu sympathique, et cette situation faisait de lui un mécontent. La révolution de 1848 éclata et le trouva tout préparé à y prendre part. On sait comment il fut, pendant la réaction qui suivit, forcé de fuir d'Allemagne, abandonnant ses fonctions de directeur de théâtre, et de se réfugier en Suisse. Son immixtion dans la politique ne l'avait point rendu infidèle à la culture de son art. C'est de cette époque qu'est daté un pamphlet fort remarquable, intitulé *l'Art et la Révolution,* dans lequel il démontre qu'il existe un lien étroit entre la transformation sociale et l'art contemporain, autrement dit entre la maturation de la raison humaine et sa conception personnelle de l'art. C'est aussi à ces années troublées que remonte la création de *Lohengrin.*

Lohengrin, le chevalier au Cygne, est tiré de l'éternel cycle d'Arthur. Le fils de Perceval arrive sur la scène dans une barque traînée par un cygne. Il demande la main d'Elsa (une princesse de Brabant accusée faussement d'un meurtre) pour prix de la valeur qu'il va déployer dans sa défense. Mais personne, pas même Elsa, ne doit demander le secret de sa naissance et de ses aventures. Il faudra qu'elle se donne avec une absolue confiance à l'étranger, à l'inconnu. Telle est l'idée wagnérienne de l'amour : il doit être « inconditionnel », ou bien il n'existe pas. En métaphysique, réunir les deux idées d'amour et d'absolu est chose parfaitement soutenable; mais sur la scène, nous montrer des femmes qui se jettent dans les bras d'aventuriers en leur disant : « Je t'aime et je n'ai nul besoin d'en savoir davantage », cela tourne plus aisément au ridicule qu'au sublime. Toujours est-il que *Lohengrin,* dont le plan est compliqué et dont l'analyse serait trop longue, est le développement symbolique des théories de l'auteur sur l'amour. Nous insistons sur le sens métaphysique des opéras de Wagner parce que lui-même y attache de l'importance et qu'il entre dans son système de considérer le poème comme formant une partie aussi essentielle que la musique dans l'ensemble d'un opéra.

Richard Wagner a raconté comment et dans quelles circonstances eut lieu la première représentation de *Lohengrin.* Loin de son pays, réfugié politique à Zurich, privé de la tribune musicale qu'il avait eue à Dresde pour proclamer ses doctrines, sans aucun moyen de se faire jouer ailleurs, il était, nous dit-il, profondément découragé et convaincu que sa mission artistique était finie, quand il fut tiré de son abattement par le zèle d'un ami qu'il ne se connaissait pas et qui lui montra tout à coup, en même temps que le dévouement d'un frère, une très grande sympathie d'artiste. Cet ami fut Franz Liszt; Liszt, celui de tous les hommes qui a eu au plus haut degré le don d'exciter l'enthousiasme et qui est, cela va sans dire, un enthousiaste lui-même; Liszt, dont Wagner est devenu plus tard le gendre (Richard Wagner a épousé en secondes noces une des deux filles qui sont nées au grand pianiste de son union morganatique avec une femme de lettres connue), et qui l'a toujours fortifié par sa courageuse amitié.

« Il faut que j'explique, dit Wagner, comment s'est formée notre affection mutuelle; car bien des gens, qui me trouvent un homme peu sympathique, ne peuvent même pas y croire. J'avais rencontré Liszt, que je ne connaissais pas encore, lors de mon premier voyage à Paris. Dans ce monde où j'avais déjà désespéré de me faire une place, où je ne trouvais qu'indifférence et froideur, il avait grandi, il avait prospéré depuis sa jeunesse, objet de l'affection et de l'admiration générales. ... Je le voyais donc avec une certaine méfiance. Comme l'occasion m'avait manqué pour me découvrir à lui, pour causer d'art et pour lui montrer mes ouvrages, la réception qu'il me fit fut et dut être tout à fait banale et superficielle, chose d'autant plus naturelle qu'on se disputait son attention de tous côtés. Mais à ce moment j'étais trop mal disposé pour pouvoir juger sainement d'une manière d'être qui, bien que polie et bienveillante, me blessa profondément. Je ne réitérai donc pas ma visite, et, sans le connaître ni désirer même le connaître, je restai convaincu que nos natures étaient antipathiques l'une à l'autre.

« J'en étais si persuadé, et je l'avais dit si ouvertement, que cela fut répété à Liszt, précisément à l'époque où mon opéra de *Rienzi* obtenait du succès à Dresde. Il fut surpris de se voir ainsi méconnu et haï par un homme qu'il connais-

sait à peine et que sa notoriété naissante lui faisait désirer de pouvoir, au contraire, compter parmi ses amis. Je suis encore touché au souvenir de toutes les avances qu'il me fit pour changer mes idées préconçues à son égard. Il ne connaissait pas alors une ligne de ma musique : ce n'était pas un artiste qui sympathisait avec un artiste, c'était un homme qui venait au devant d'un autre homme. Nul doute qu'il ne fut peiné d'avoir pu me blesser sans le savoir. Ceux qui connaissent la dureté terrible de nos mœurs sociales, particulièrement dans les relations des artistes entre eux, n'eussent pu être qu'étonnés et ravis en me voyant traité ainsi par cet homme extraordinaire. »

Plusieurs années se passèrent, et Liszt, qui maintenant connaissait les œuvres de Wagner, allait les vantant partout, car à la pure bienveillance humaine avait succédé chez lui une haute appréciation de la musique wagnérienne. Cependant la popularité ne venait pas au compositeur et il languissait à Zurich sans encouragements et sans espoir, quand Liszt, ayant volontairement mis un terme à son odyssée en Europe et s'étant fixé à Weimar, où il s'était institué directeur du théâtre, résolut de faire un coup de maître. C'est encore à Wagner qu'il faut laisser raconter cet épisode de sa vie.

« La dernière fois que j'avais vu Liszt, c'était à Weimar, au moment où, fuyant devant la réaction de 1849, je traversais la Thuringe. Le jour où l'on apprit la proscription qui me frappait fut celui-là même que Liszt choisit pour faire répéter *Tannhaüser*. J'assistai à la répétition, et je restai pétrifié en voyant qu'il était un autre moi-même. Ce que j'avais voulu dire, il le disait; les idées que j'avais silencieusement conçues, il les rendait audibles; j'étais la bouche, il était la voix. Chose étrange : à l'heure où les portes de ma demeure et de ma patrie se fermaient sur moi, je retrouvais un asile pour mon art sous l'egide de ce plus rare des amis !

« Comme, un jour, vers la fin de mon exil, oublié de tous, misérable, malade, désespéré, je songeais à mon triste sort, mes regards tombèrent sur ma partition de *Lohengrin*, qui n'avait pu voir le jour. Je fus alors saisi d'une sorte de pitié pour mon œuvre. Il me sembla que ce pâle papier sur lequel elle gisait était son suaire et qu'un miracle seul pourrait la ressusciter. Tout à coup je pris la plume, j'écrivis deux mots à Liszt. Oh surprise! sa réponse fut que l'on faisait des préparatifs à Weimar pour représenter *Lohengrin* aussi bien que pourraient le permettre les ressources d'un petit théâtre! Tout ce qu'il serait humainement possible de faire, on le ferait, me disait-il, pour faire comprendre l'ouvrage. — Un premier essai ne réussit pas; il ne se decouragea point et recommença, cette fois avec plus de succès. Je pus même — car le temps avait marché — être présent à ce moment, et, après la représentation, il vint joyeusement à moi. « Vous « voyez bien, me dit-il, que nous en sommes venus à bout! « Maintenant écrivez-nous un autre ouvrage, et nous tâche- « rons de faire mieux encore. »

Ceux qui savent la désunion qui règne inévitablement dans la république des arts seront agréablement surpris de voir deux maîtres s'aimer et s'entendre de cette manière. Nous disons que la désunion entre artistes, surtout entre compositeurs, est une chose inévitable, parce que le génie créateur est, comme le fait observer fort bien M. Hueffer, la marque d'une très forte individualité, et que deux individualités également puissantes ne peuvent guère se rencontrer sans choc. Puis, ce ne sont pas seulement des individualités énergiques qui sont en présence, ce sont surtout des natures d'esprit essentiellement différentes les unes des autres. Nous avons dit combien le grand Beethoven s'était pris à suspecter Haydn et combien il l'a calomnié; Schumann ne pouvait souffrir Meyerbeer; Mendelssohn, inspiré par son maître Zelter, laissait passer Schubert inaperçu, et Wagner déteste à la fois, comme artistes, Schumann, Meyerbeer, Mendelssohn et Brahms. C'est un phénomène nécessairement rare de voir deux grands maîtres se comprendre et s'aimer l'un l'autre, et c'est ce qu'on a vu, pendant trente ans d'une amitié ininterrompue et resserrée par des liens de famille, chez Franz Liszt et Richard Wagner.

Peut-être fallait-il pour cela qu'ils fussent émules plutôt que rivaux : l'un est exclusivement compositeur; l'autre est surtout un merveilleux exécutant. Puis, il y a chez Liszt une espèce de grandeur d'âme qui le tient étranger aux passions de la terre, et nous venons de voir, par le récit de Wagner lui-même, que c'est lui qui, du haut de sa belle position acquise, a tendu la main à l'homme nouveau.

Depuis ce moment, Richard Wagner, quoique longtemps encore peu populaire, a marché de succès en succès. Un enthousiaste couronné l'a pris sous son patronage, on sait avec quels résultats. En 1865, il donna son opéra de *Tristan et Iseult*. Les partisans de la musique wagnérienne considèrent cet ouvrage comme le chef-d'œuvre du genre. Pour eux, *Tristan et Iseult* n'est pas seulement un modèle, c'est un drapeau. Fort supérieur à *Lohengrin*, disent-ils, à plus forte raison à *Tannhaüser*, on y trouve, à un degré qui n'avait jamais été égalé, l'expression de la passion dramatique, accrue par un torrent de mélodies parlantes que n'interrompent plus les beautés artificielles du grand air de bravoure et de la cavatine. Là, on voit l'orchestre avoir un rôle plus vivant, plus actif : celui de suppléer le dialogue dans l'expression lyrique des émotions que la situation fait naître, de représenter, pour ainsi dire, par son murmure incessant et passionné, la nature entière en sympathie avec son roi.

Malgré les hautes prétentions qu'on attache à l'opéra de *Tristan et Iseult*, il n'a point été représenté en France ni en Angleterre. Il en a été de même de la partitition des *Meistersinger von Nürnberg*, le seul opéra-comique qu'ait écrit Richard Wagner, et de même aussi de tous les ouvrages qui ont succédé à ce dernier. Ces ouvrages sont les quatre parties du *Ring des Nibelungen* (ce que Wagner appelle sa grande tétralogie), dont les deux premières ont été représentées à Munich (1869-1870), et l'ensemble à Baireuth, en 1876. Il serait inutile et surtout il serait trop long de faire ici l'analyse de cet interminable ouvrage. Bien des gens sont allés à Baireuth en 1876, qui en ont parlé (1) et qui s'en souviennent peut-être, quoique rien ne soit plus difficile et plus rare que de retenir des œuvres wagnériennes autre chose qu'un vague et confus souvenir. Dans tous les cas, la première scène de la première partie : *le Trésor du Rhin — Rheingold*, — les aura frappés. Le décor est délicieux, et l'idée — une idée my-

(1) Voy. l'article de M. Édouard Schuré dans la *Revue* du 23 septembre 1876.

thique, cela va sans dire — a beaucoup de grâce. Le rideau se lève sur une espèce d'aquarium, et les nymphes du Rhin, jolies filles des eaux, se voient au fond du fleuve. Elles gardent l'or, dont l'éclat les charme, or qui restera sans pouvoir pour le mal aussi longtemps qu'il ne sera point arraché de leurs mains. Pendant ce temps, l'orchestre rend le son et le mouvement des eaux profondes par une suite d'arpèges montants et descendants comme les flots; une mélodie suave se détache sur ce fond rythmique et accompagne les jeux gracieux des nymphes folâtres.

Leurs joies innocentes ne sont pas de longue durée. Le nain malfaisant, Albéric, monte de l'abîme souterrain qu'il habite et dérobe le trésor : aussitôt les maux se déchaînent sur la terre, et l'orchestre est chargé de peindre le changement qui survient dans la condition d'Albéric lui-même. Nous avons dit que nous ne ferions pas le compte rendu de la tétralogie de Wagner. C'est un poème allégorique compliqué, comme la mythologie des Indes en offre de parfaits modèles. Pour des gens pratiques, sérieux, raisonnables, pour une société qui a passé « l'âge mythique », tout cela peut être jusqu'à un certain point joli, gracieux, favorable au décor et à la mise en scène, mais devient, du moment qu'on prétend le traiter avec gravité, excessivement ennuyeux.

A l'heure où nous écrivons, Richard Wagner fait représenter à Baireuth — disons un drame lyrique, puisqu'il n'aime point le nom d'opéra, dont l'origine italienne lui est suspecte, — drame emprunté, comme les autres, à la mythologie scandinave. Le poème de *Persifal* est déjà publié. Le roi de Baireuth convie de nouveau ses admirateurs, qui sont presque ses sujets, à un festival rappelant celui de 1876. Cette fête n'a plus, comme celle qui l'a précédée, l'attrait de la nouveauté ; mais ce sera peut-être un avantage pour l'auteur d'avoir dans l'assistance moins de curieux et plus d'amis.

II.

Nous ne recommencerons pas aujourd'hui l'examen des doctrines musicales de Richard Wagner. Nous l'avons fait, il y a quelques années, à cette même place, et rien n'est venu sur ces matières modifier notre sentiment. Nous sommes, au contraire, plus que jamais convaincu que le dogmatisme est l'ennemi de la musique, que la musique a une existence indépendante et qu'elle n'est point, comme le dit Wagner, indissolublement liée aux autres arts ; que l'aria, la cantilène, la cavatine, tous ces enfants ailés de l'imagination du compositeur, qui s'envolent chacun de leur côté et s'en vont faire leur tour du monde, valent plus, pour la multiplication des jouissances humaines, que ces immenses machines musicales dont on ne peut rien détacher et dont peu de personnes sont appelées à jouir plusieurs fois dans leur vie. La transformation de l'art musical, telle que nous la représente Wagner, ne nous paraît pas du tout adaptée, comme il le dit, à l'état social nouveau, à l'état démocratique. La musique qui convient à la démocratie, c'est précisément cette musique qu'il proscrit, cette musique italienne (à laquelle rien n'empêche d'ajouter le *lied* allemand et la chanson gauloise), cette musique purement mélodique qui a ravi dans tous les temps le savetier dans son échoppe, le gondolier dans sa barque, le laboureur et le berger, tous les petits et tous les pauvres, à qui elle a été donnée pour consolation et pour joie.

La musique wagnérienne, quoi qu'en puisse dire son créateur, est un plaisir réservé aux riches; plus que cela, aux gens cultivés ; plus que cela encore, aux métaphysiciens de l'art. Wagner en a puisé l'esprit dans la philosophie de Schopenhauer. Il eût pu trouver ses idées dans tous les philosophes, et jusque chez celui qui paraît être, par tempérament, le plus étranger à ces matières, jusque chez Proudhon lui-même. Schopenhauer a dit que l'objet de tous les arts est d'exprimer l'essence éternelle des choses au moyen des « idées platoniciennes », prototypes de tout ce qui est et dont les existences individuelles ne sont que de simples phénomènes. D'un autre côté, Pierre Proudhon a défini l'essence du beau : « la multitude des rapports ». Les théories artistiques dont Richard Wagner a inondé l'Allemagne pourraient tenir tout entières dans ces deux définitions, dont la dernière et la plus courte est encore la plus pleine de sens.

Mais si des théories de Wagner on passe à ses œuvres, on leur trouve une ampleur vraiment digne d'admiration. N'était l'abus parfois grotesque des sons imitatifs et la prétention excessive de tout représenter en musique, tout, absolument tout, jusqu'aux couleurs et aux formes, on serait heureux de reconnaître que jamais compositeur ne s'est montré si riche en idées musicales et si maître de son art. A cet égard, Wagner aura certainement contribué à développer le sens de la musique dans la société moderne, et, s'il n'est pas un prophète, il aura été du moins un grand ouvrier. Comme on l'a fort bien remarqué dans cette *Revue* même, nous sommes tous, hommes de la fin du XIXe siècle, devenus des wagnériens. Les plus déterminés adversaires de Wagner ont subi son influence. L'école italienne a échangé ses formules légères et usées contre des formes mieux réfléchies et plus nouvelles. En France, notre oreille se fait tous les jours plus attentive à chercher dans cette « harmonie de forêts », à laquelle Richard Wagner a comparé son œuvre, des mélodies qui nous deviennent d'autant plus précieuses que nous les discernons avec plus de peine. La première audition de la musique de Wagner nous avait d'abord étourdis ; revenus de notre surprise, nous avons fait pour ce style musical ce que nous faisons pour toutes choses : nous l'avons clarifié, et, dans une mesure sage, nous nous le sommes assimilé. On ne jouera certainement jamais sur une scène française le *Ring des Niebelungen,* ni même peut-être *Tristan et Iseult;* il faudrait pour cela que nous eussions une patience allemande, ce qui n'est pas notre fait; mais tous, depuis Wagner, nous avons pris insensiblement de nouvelles habitudes musicales qui ne sont pas sans avantages. Plus encore peut-être aujourd'hui qu'hier, et pour nous comme pour les autres, l'Allemagne est comme un grand réservoir d'harmonie dont les filtrations souterraines vont, sans qu'on le sache, rafraîchir la musique de tous les peuples et renouveler les sources du chant.

Léo Quesnel.

ABEILLE

Conte (1)

CHAPITRE XV

Où il est dit comment Abeille revit sa mère et ne put l'embrasser.

Abeille, le front ceint d'une couronne, était plus songeuse encore et plus triste que quand ses cheveux coulaient en liberté sur ses épaules et qu'aux jours où elle allait en riant dans la forge des Nains tirer la barbe à ses bons amis Pic, Tad et Dig, dont la face, colorée du reflet des flammes, prenait à sa bienvenue un air de gaieté. Les bons Nains qui naguère la faisaient danser sur leurs genoux en la nommant leur Abeille s'inclinaient maintenant sur son passage et gardaient un silence respectueux. Elle regrettait de n'être plus une enfant, et elle souffrait d'être la princesse des Nains.

Elle n'avait plus de plaisir à voir le roi Loc depuis qu'elle l'avait vu pleurer à cause d'elle. Mais elle l'aimait parce qu'il était bon et qu'il était malheureux.

Un jour (si l'on peut dire qu'il y a des jours dans l'empire des Nains), elle prit le roi Loc par la main et l'attira sous cette fissure du roc qui laissait passer un rayon du soleil dans lequel dansait une poussière dorée.

— Petit roi Loc, lui dit-elle, je souffre. Vous êtes roi, vous m'aimez et je souffre.

En entendant ces paroles de la jolie demoiselle, le roi Loc répondit :

— Je vous aime, Abeille des Clarides, princesse des Nains; et c'est pourquoi je vous ai gardée dans ce monde, afin de vous enseigner nos secrets, qui sont plus grands et plus curieux que tout ce que vous pouviez apprendre sur la terre parmi les hommes, car les hommes sont moins habiles et moins savants que les Nains.

— Oui, dit Abeille, mais ils sont plus semblables à moi que les Nains; c'est pourquoi je les aime mieux. Petit roi Loc, laissez-moi revoir ma mère, si vous ne voulez pas que je meure.

Le roi Loc s'éloigna sans répondre. Abeille, seule et désolée, contemplait le rayon de cette lumière dont la face de la terre est toute baignée et qui revêt de ses ondes resplendissantes tous les hommes vivants et jusqu'aux mendiants qui vont par les routes. Lentement ce rayon pâlit et changea sa clarté dorée en une lueur d'un bleu pâle. La nuit était venue sur la terre. Une étoile, à travers la fissure du rocher, scintilla.

Alors quelqu'un lui toucha doucement l'épaule et elle vit le roi Loc enveloppé d'un manteau noir. Il avait sur son bras un autre manteau dont il couvrit la jeune fille.

— Venez, lui dit-il.

Et il la conduisit hors du souterrain. Quand elle revit les arbres agités par le vent, les nuages qui passaient sur la lune et toute la grande nuit fraîche et bleue, quand elle sentit l'odeur des herbes, quand l'air qu'elle avait respiré dans son enfance lui rentra à flots dans la poitrine, elle poussa un grand soupir et crut mourir de joie.

Le roi Loc l'avait prise dans ses bras; tout petit qu'il était, il la portait aussi facilement qu'une plume et ils glissaient tous deux sur le sol comme l'ombre de deux oiseaux.

— Abeille, vous allez revoir votre mère. Mais écoutez-moi. Toutes les nuits, vous le savez, j'envoie votre image à votre mère. Toutes les nuits, elle voit votre cher fantôme; elle lui sourit, elle lui parle, elle l'embrasse. Je vous montrerai, cette nuit, à elle, vous-même, au lieu de votre simulacre. Vous la verrez; mais ne la touchez pas, ne lui parlez pas, car alors le charme serait rompu et elle ne reverrait plus jamais ni vous ni votre image, qu'elle ne distingue pas de vous-même.

— Je serai donc prudente, hélas! petit roi Loc... Le voilà! le voilà!

En effet, le donjon des Clarides s'élevait tout noir sur le mont. Abeille eut à peine le temps d'envoyer un baiser aux vieilles pierres bien-aimées et déjà elle voyait fuir à son côté les remparts fleuris de giroflée de la ville des Clarides; déjà elle montait par une rampe où des vers luisants brillaient dans l'herbe jusqu'à la poterne, que le roi Loc ouvrit aisément, car les Nains, dompteurs des métaux, ne sont point arrêtés par les serrures, les cadenas, les verrous, les chaînes et les grilles.

Elle monta l'escalier tournant qui menait à la chambre de sa mère et elle s'arrêta pour contenir à deux mains son cœur qui battait. La porte s'ouvrit doucement et, à la lueur d'une veilleuse suspendue au plafond de la chambre, Abeille vit, dans le silence religieux qui régnait, sa mère, sa mère amaigrie et pâlie, ayant aux tempes des cheveux gris, mais plus belle ainsi pour sa fille qu'aux jours passés des magnifiques parures et des hardies chevauchées. Comme alors cette mère voyait sa fille en rêve, elle ouvrit les bras pour l'embrasser. Et l'enfant, riant et sanglotant, voulut se jeter dans ces bras ouverts; mais le roi Loc l'arracha à cet embrassement et l'emporta comme une paille par les campagnes bleues, dans le royaume des Nains.

CHAPITRE XVI

Dans lequel on verra la grande peine qu'eut le roi Loc.

Abeille, assise sur les degrés de granit du palais souterrain, regardait encore le ciel bleu à travers la fissure du rocher. Là, des sureaux tournaient vers la lumière leurs ombelles blanches. Abeille se mit à pleurer. Le roi Loc lui prit la main et lui dit :

— Abeille, pourquoi pleurez-vous et que désirez-vous?

Et, comme elle était triste depuis plusieurs jours, les nains assis à ses pieds lui jouaient des airs naïfs sur la flûte, le flageolet, le rebec et les timbales. D'autres nains faisaient, pour lui plaire, des culbutes telles, qu'ils piquaient l'un

(1) Suite. — Voy. les deux numéros précédents.

après l'autre dans l'herbe la pointe de leur capuchon orné d'une cocarde de feuillage, et rien n'était plaisant à voir comme les jeux de ces petits hommes à barbes d'ermite. Le vertueux Tad, le sensible Dig, qui l'aimaient depuis le jour où ils l'avaient vue endormie au bord du lac, et Pic, le vieux poète, la prenaient doucement par le bras et la suppliaient de leur confier le secret de son chagrin. Pau, dont l'esprit était simple, mais juste, lui présentait des raisins dans une corbeille; et tous, la tirant par le bord de sa jupe, répétaient avec le roi Loc :

— Abeille, princesse des Nains, pourquoi pleurez-vous?

Abeille répondit:

— Petit roi Loc et vous tous, petits hommes, mon chagrin augmente votre amitié, parce que vous êtes bons; vous pleurez quand je pleure. Sachez que je pleure en songeant à Georges de Blanchelande, qui doit être aujourd'hui un brave chevalier et que je ne reverrai pas. Je l'aime et je voudrais être sa femme.

Le roi Loc retira sa main de la main qu'il pressait et dit :

— Abeille, pourquoi m'avez-vous trompé en me disant, à la table du festin, que vous n'aviez d'amour pour personne?

Abeille répondit :

— Petit roi Loc, je ne t'ai pas trompé à la table du festin. Je ne désirais pas alors épouser Georges de Blanchelande, et c'est aujourd'hui mon envie la plus chère qu'il me demande en mariage. Mais il ne me demandera pas, puisque je ne sais où il est et qu'il ne sait où me trouver. Et c'est pourquoi je pleure.

A ces mots, les musiciens s'arrêtèrent de jouer de leurs instruments; les sauteurs interrompirent leurs sauts et restèrent immobiles sur la tête ou sur le derrière; Tad et Dig répandirent des pleurs silencieux sur la manche d'Abeille; le simple Pau laissa tomber la corbeille avec les grappes de raisins, et tous les petits hommes poussèrent des gémissements affreux.

Mais le roi des Nains, plus désolé qu'eux tous sous sa couronne aux fleurons étincelants, s'éloigna sans rien dire en laissant traîner derrière lui son manteau comme un torrent de pourpre.

CHAPITRE XVII

Où l'on rapporte les paroles du savant Nur, qui causèrent une joie extraordinaire au petit roi Loc.

Le roi Loc n'avait pas laissé voir sa faiblesse à la jeune fille; mais, quand il fut seul, il s'assit à terre et, se tenant les pieds dans les mains, il s'abandonna à sa douleur.

Il était jaloux et il se disait :

— Elle aime, et ce n'est pas moi qu'elle aime! Pourtant je suis roi et je suis plein de science; j'ai des trésors, je sais des secrets merveilleux; je suis meilleur que tous les autres Nains, qui valent mieux que les hommes. Elle ne m'aime pas et elle aime un jeune homme qui n'a point la science des Nains et qui n'en a peut-être aucune. Certes, elle n'estime point le mérite et n'est guère sensée. Je devrais rire de son peu de jugement; mais je l'aime, et je n'ai de goût à rien au monde parce qu'elle ne m'aime pas.

Pendant de longs jours le roi Loc erra seul dans les gorges les plus sauvages de la montagne, roulant dans son esprit des pensées tristes et parfois mauvaises. Il songeait à réduire par la captivité et la faim Abeille à devenir sa femme. Mais, chassant cette idée presque aussitôt après l'avoir formée, il se proposait d'aller trouver la jeune fille et de se jeter à ses pieds. Il ne s'arrêtait pas non plus à cette résolution et il ne savait que faire. C'est qu'en effet, il ne dépendait pas de lui qu'Abeille vînt à l'aimer. Sa colère se tournait tout à coup contre Georges de Blanchelande; il souhaitait que ce jeune homme fût emporté bien loin par quelque enchanteur, ou du moins, s'il devait jamais connaître l'amour d'Abeille, qu'il le méprisât.

Et le roi Loc songeait :

— Sans être vieux, j'ai vécu déjà trop longtemps pour n'avoir pas quelquefois souffert. Mais mes souffrances, si profondes qu'elles fussent, étaient moins âpres que celles que j'éprouve aujourd'hui. La tendresse ou la pitié qui les causaient y mêlaient quelque chose de leur céleste douceur. Au contraire, je sens qu'à cette heure mon chagrin a la noirceur et l'âcreté d'un mauvais désir. Mon âme est aride, et mes yeux nagent dans leurs pleurs comme dans un acide qui les brûle.

Ainsi songeait le roi Loc. Et, craignant que la jalousie le rendît injuste et méchant, il évitait de rencontrer la jeune fille, de peur de lui tenir, sans le vouloir, le langage d'un homme faible ou violent.

Un jour qu'il était plus tourmenté qu'à l'ordinaire par la pensée qu'Abeille aimait Georges, il prit la résolution de consulter Nur, qui était le plus savant des Nains et habitait au fond d'un puits creusé dans les entrailles de la terre.

Ce puits avait l'avantage d'une température égale et douce. Il n'était point obscur, car deux petits astres, un soleil pâle et une lune rouge, en éclairaient alternativement toutes les parties. Le roi Loc descendit dans ce puits et trouva Nur dans son laboratoire. Nur avait le visage d'un bon vieux petit homme et il portait un brin de serpolet sur son capuchon. Malgré sa science, il partageait l'innocence et la candeur de sa race.

— Nur, lui dit le roi en l'embrassant, je viens te consulter parce que tu sais beaucoup de choses.

— Roi Loc, répondit Nur, je pourrais savoir beaucoup de choses et n'être qu'un imbécile. Mais je connais le moyen d'apprendre quelques-unes des innombrables choses que j'ignore, et c'est pourquoi je suis justement renommé comme un savant.

— Eh bien, reprit le roi Loc, sais-tu où est présentement un jeune garçon nommé Georges de Blanchelande?

— Je ne le sais point et n'eus jamais la curiosité de l'apprendre, répondit Nur. Sachant combien les hommes sont ignorants, sots et méchants, je me soucie peu de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils font. A cela près que, pour donner du prix à la vie de cette race orgueilleuse et misérable, les hommes ont le courage, les femmes la beauté et les petits enfants

innocence, ô roi Loc, l'humanité tout entière est déplorable u ridicule. Soumis comme les Nains à la nécessité de travailler pour vivre, les hommes se sont révoltés contre cette oi divine et, loin d'être comme nous des ouvriers pleins d'allégresse, ils préfèrent la guerre au travail et ils aiment mieux 'entretuer que s'entr'aider. Mais il faut reconnaître, pour tre juste, que la brièveté de leur vie est la cause principale le leur ignorance et de leur férocité. Ils vivent trop peu pour pprendre à vivre. La race des Nains, qui vit sous la terre, st plus heureuse et meilleure. Si nous ne sommes point mmortels, du moins chacun de nous durera aussi longtemps que la terre qui nous porte dans son sein et nous pénètre de a chaleur intime et féconde, tandis qu'elle n'a pour les races qui naissent sur sa rude écorce qu'une haleine tantôt brûlante et tantôt glacée, soufflant la mort en même temps que a vie. Les hommes toutefois doivent à l'excès même de leur misère et de leur méchanceté une vertu qui rend l'âme de quelques-uns d'entre eux plus belle que l'âme des Nains. Cette vertu, dont la splendeur est pour la pensée ce qu'est pour l'œil le doux éclat des perles, ô roi Loc, c'est la pitié. La souffrance l'enseigne et les Nains la connaissent mal, parce que, plus sages que les hommes, ils ont moins de peines. Aussi les Nains sortent-ils parfois de leurs grottes profondes et vont-ils sur l'écorce inclémente de la terre se mêler aux hommes, afin de les aimer, de souffrir avec eux et par eux, et de goûter ainsi la pitié, qui rafraîchit les âmes comme une céleste rosée. Telle est la vérité sur les hommes, ô roi Loc; mais ne m'as-tu point demandé la destinée particulière de quelqu'un d'entre eux?

Le roi Loc ayant répété sa question, le vieux Nur regarda dans une des lunettes qui emplissaient la chambre. Car les Nains n'ont point de livres; ceux qu'on trouve chez eux viennent des hommes et servent de jouets. Pour s'instruire, ils ne consultent pas, comme nous, des signes sur le papier; mais ils regardent dans des lunettes et y voient l'objet même de leur curiosité. La difficulté est seulement de choisir la lunette convenable et de la bien diriger.

Il en est de cristal, il en est de topaze et d'opale; maiscelles dont la lentille est un gros diamant poli ont plus de puissance et servent à voir des choses très éloignées.

Les Nains ont aussi des lentilles d'une substance diaphane, inconnue aux hommes. Celles-là permettent au regard de traverser comme du verre les murailles et les rochers. D'autres, plus admirables encore, reproduisent aussi fidèlement qu'un miroir tout ce que le temps emporta dans sa fuite, car les Nains savent rappeler, du sein infini de l'éther jusque dans leurs cavernes, la lumière des anciens jours avec les formes et les couleurs des temps révolus. Ils se donnent le spectacle du passé en ressaisissant les gerbes lumineuses qui, s'étant un jour brisées contre des formes d'hommes, d'animaux, de plantes ou de rochers, rejaillissent à travers les siècles dans l'insondable éther.

Le vieux Nur excellait à découvrir les figures de l'antiquité et celles même, impossibles à concevoir, qui vécurent avant que la terre eût revêtu la figure que nous lui connaissons. Aussi ne fut-ce qu'un amusement pour lui de trouver Georges de Blanchelande.

Ayant regardé pendant moins d'une minute dans une lunette tout à fait simple, il dit au roi Loc :

— Roi Loc, celui que tu cherches est prisonnier des Ondines, dans le manoir de cristal dont les murs irisés confinent à ton royaume.

— Il y est? Qu'il y reste! s'écria le roi Loc en se frottant les mains. Je lui souhaite bien du plaisir.

Et, ayant embrassé le vieux Nur, il sortit du puits en éclatant de rire.

Tout le long de son chemin, il se tint le ventre pour rire à son aise; son chef en branlait; sa barbe allait et venait sur son estomac. — Ha! ha! ha! ha! ha! ha! ha! — Les petits hommes qui le rencontraient se mettaient à rire comme lui, par sympathie. En les voyant rire, les autres riaient aussi; ce rire gagna de proche en proche, en sorte que tout l'intérieur de la terre fut secoué par un hoque extrêmement jovial. Ha! ha! ha! ha! ha! ha! ha! ha! ha! ha! ha! ha! ha! ha! ha!

CHAPITRE XVIII

Où l'on raconte la merveilleuse aventure de Georges de Blanchelande.

Le petit roi Loc ne rit pas longtemps; au contraire, il cacha sous les draps de son lit le visage d'un petit homme tout à fait malheureux. Songeant à Georges de Blanchelande captif des Ondines, il ne put dormir de la nuit. Aussi, dès l'heure où les Nains qui ont une servante de ferme pour amie vont traire les vaches à sa place tandis qu'elle dort, les poings fermés, dans son lit blanc, le petit roi Loc alla retrouver le savant Nur dans son puits profond.

— Nur, lui dit-il, tu ne m'as pas dit ce qu'il faisait chez les Ondines.

Le vieux Nur crut que le roi Loc avait perdu la raison et il n'en fut pas beaucoup effrayé, parce qu'il était certain que le roi Loc, s'il devenait fou, ne manquerait pas de faire un fou gracieux, spirituel, aimable et bienveillant. La folie des Nains est douce comme leur raison et pleine d'une fantaisie délicieuse. Mais le roi Loc n'était pas fou; du moins il ne l'était pas plus que ne le sont d'ordinaire les amoureux.

— Je veux parler de Georges de Blanchelande, dit-il au vieillard, qui avait oublié ce jeune homme aussi parfaitement que possible.

Alors le savant Nur disposa dans un ordre exact, mais si compliqué qu'il avait l'apparence du désordre, des lentilles et des miroirs, et fit voir dans une glace au roi Loc la propre figure de Georges de Blanchelande, tel qu'il était quand les Ondines le ravirent. Par un bon choix et une habile direction des appareils, le nain montra à l'amoureux roi les images de toute l'aventure du fils de cette comtesse qu'une rose blanche avertit de sa fin. Et voici, exprimé par des paroles, ce que les deux petits hommes virent dans la réalité des formes et des couleurs :

Quand Georges fut emporté dans les bras glacés des filles du lac, il sentit l'eau lui presser les yeux et la poitrine et il crut mourir. Pourtant il entendait des chansons douces comme la voix d'une marraine et il était pénétré d'une fraîcheur délicieuse. Quand il rouvrit les yeux, il se vit dans une grotte dont les piliers de cristal reflétaient les nuances délicates de l'arc-en-ciel. Au fond de cette grotte, une grande coquille de nacre, irisée des teintes les plus douces, servait de dais au trône de corail et d'algues de la reine des Ondines. Mais le visage de la souveraine des eaux avait des lueurs plus tendres que la nacre et le cristal. Elle sourit à l'enfant que les femmes lui amenaient et reposa longtemps sur lui ses yeux verts.

— Ami, lui dit-elle enfin, sois le bienvenu dans notre monde où toute peine te sera épargnée. Pour toi, ni lectures arides ni rudes exercices, rien de grossier qui rappelle la terre et ses travaux, mais seulement les chansons, les danses et l'amitié des Ondines.

En effet, les femmes aux cheveux verts enseignèrent à l'enfant la musique, la valse et mille amusements. Elles se plaisaient à nouer sur son front les pétoncles dont s'étoilaient leurs chevelures. Mais lui, songeant à sa patrie, se mordait les poings dans son impatience.

Les années se passaient et Georges souhaitait avec une constante ardeur de revoir la terre, la rude terre que le soleil brûle, que la neige durcit, la terre natale où l'on souffre, où l'on aime, la terre où il avait vu, où il voulait revoir Abeille. Cependant il devenait un grand garçon et un fin duvet lui dorait la lèvre. Le courage lui venant avec la barbe, il se présenta un jour devant la reine des Ondines et lui dit :

— Madame, je viens, si vous le permettez, prendre congé de vous; je retourne aux Clarides.

— Bel ami, répondit la reine en souriant, je ne puis vous accorder le congé que vous me demandez, car je vous garde en mon manoir de cristal pour faire de vous mon mari.

— Madame, reprit Georges, l'honneur serait grand pour moi; mais souffrez que je le refuse.

— Pourquoi le refuser, bel ami? demanda la reine avec un sourire méchant.

— Parce que j'aime Abeille des Clarides et que je ne veux d'autre femme qu'elle.

La reine, ayant entendu ce propos, était très pâle, mais belle encore.

— Une fille mortelle, une grossière fille des hommes, cette Abeille, comment pouvez-vous aimer cela?

— Je ne sais, répondit Georges, mais je sais que je l'aime.

— C'est bon, c'est bon, fit la reine. Cela vous passera.

Et elle retint le jeune homme dans les délices du manoir de cristal.

Il errait tristement le long des murs de l'immense palais, cherchant une issue pour fuir; mais il voyait de toutes parts l'empire magnifique et muet des ondes fermer sa prison lumineuse. A travers les murs transparents il regardait s'épanouir les anémones de mer et le corail fleurir, tandis qu'au-dessus des madrépores délicats et des étincelants coquillages, les poissons de pourpre, d'azur et d'or faisaient d'un coup de queue jaillir des étincelles. Ces merveilles ne le touchaient guère; mais, bercé par les chants délicieux des Ondines, il sentait peu à peu sa volonté se rompre, ses désirs s'éteindre et toute son âme se détendre.

Il n'était plus que mollesse et qu'indifférence, quand il trouva par hasard dans une galerie du palais un vieux livre tout usé dans sa reliure de peau de truie, à grands clous de cuivre. Ce livre, recueilli d'un naufrage au milieu des mers, traitait de la chevalerie et des dames et on y trouvait contées tout au long les aventures des héros qui allèrent par le monde combattant les géants, redressant les torts, protégeant les veuves et recueillant les orphelins pour l'amour de la justice et l'honneur de la beauté. Georges rougissait et pâlissait tour à tour d'admiration, de honte et de colère, au récit de ces belles aventures. Il n'y put tenir :

— Moi aussi, s'écria-t-il, je serai un bon chevalier; moi aussi j'irai par le monde punissant les méchants et secourant les malheureux pour le bien des hommes et au nom de ma dame Abeille.

Alors, le cœur gonflé d'audace, il s'élança, l'épée nue, à travers les demeures de cristal. Les femmes blanches fuyaient et s'évanouissaient devant lui comme les lames argentées d'un lac. Seule, leur reine le vit venir sans trouble; elle attacha sur lui le regard froid de ses prunelles vertes.

Il court à elle, il lui crie :

— Romps le charme qui m'enveloppe. Ouvre-moi le chemin de la terre. Je veux combattre au soleil comme un chevalier. Je veux retourner où l'on aime, où l'on souffre, où l'on lutte. Rends-moi la vraie vie et la vraie lumière. Rends-moi la vertu; sinon, je te tue, méchante femme!

Elle secoua, pour dire non, la tête en souriant. Elle était belle et tranquille. Georges la frappa de toutes ses forces; mais son épée se brisa contre la poitrine étincelante de la reine des Ondines.

— Enfant! dit-elle.

Et elle le fit enfermer dans un cachot qui formait au-dessous du manoir une sorte d'entonnoir de verre autour duquel les requins rôdaient en ouvrant leurs monstrueuses mâchoires armées d'une triple rangée de dents aiguës. Et il semblait qu'à chaque effort ils devaient briser la mince paroi de verre, en sorte qu'il n'était pas possible de dormir dans cet étrange cachot.

La pointe de cet entonnoir sous-marin reposait sur un fond rocheux qui servait de voûte à la caverne la plus lointaine et la moins explorée de l'empire des Nains.

Voilà ce que les deux petits hommes virent en une heure aussi exactement que s'ils avaient suivi Georges tous les jours de sa vie. Le vieux Nur, après avoir déployé la scène du cachot dans toute sa tristesse, parla au roi Loc à peu près comme parlent les Savoyards quand ils ont montré la lanterne magique aux petits enfants.

— Roi Loc, lui dit-il, je t'ai montré tout ce que tu voulais voir et, ta connaissance étant parfaite, je n'y puis rien ajouter. Je ne m'inquiète pas de savoir si ce que tu as vu t'a fait

plaisir; il me suffit que ce soit la vérité. La science ne se soucie ni de plaire ni de déplaire. Elle est inhumaine. Ce n'est point elle, c'est la poésie qui charme et qui console. C'est pourquoi la poésie est plus nécessaire que la science. Roi Loc, va te faire chanter une chanson.

Le roi Loc sortit du puits sans prononcer une seule parole.

CHAPITRE XIX

Dans lequel le roi Loc accomplit un terrible voyage.

Au sortir du puits de la science, le roi Loc s'en alla à son trésor, prit un anneau dans un coffre dont il avait seul la clé, et se le mit au doigt. Le chaton de cet anneau jetait une vive lumière, car il était fait d'une pierre magique dont on connaîtra la vertu par la suite de ce récit. Le roi Loc se rendit ensuite dans son palais, où il revêtit un manteau de voyage, chaussa de fortes bottes et prit un bâton; puis il se mit en route à travers les rues populeuses, les grands chemins, les villages, les galeries de porphyre, les nappes de pétrole et les grottes de cristal, qui communiquaient entre elles par d'étroites ouvertures.

Il semblait songeur et prononçait des paroles qui n'avaient pas de sens. Mais il marchait obstinément. Des montagnes lui barraient le chemin et il gravissait les montagnes; des précipices s'ouvraient sous ses pieds et il descendait les précipices; il passait les gués; il traversait des régions affreuses qu'obscurcissaient des vapeurs de soufre. Il cheminait sur des laves brûlantes où ses pieds laissaient leur empreinte, et il avait l'air d'un voyageur extrêmement têtu. Il s'engagea dans des cavernes sombres où l'eau de la mer, filtrant goutte à goutte, coulait comme des larmes le long des algues et formait sur le sol inégal des lagunes où d'innombrables crustacés croissaient monstrueusement. Des crabes énormes, des langoustes et des homards géants, des araignées de mer craquaient sous les pieds du nain, puis s'en allaient en abandonnant quelqu'une de leurs pattes et réveillaient dans leur fuite des limules hideux, des poulpes séculaires qui soudain agitaient leurs cent bras et crachaient de leur bec d'oiseau un poison fétide. Le roi Loc avançait pourtant. Il parvint jusqu'au fond de ces cavernes, dans un entassement de carapaces armées de pointes, de pinces à doubles scies, de pattes qui lui grimpaient jusqu'au cou, et d'yeux mornes dardés au bout de longues branches. Il gravit le flanc de la caverne en s'accrochant aux aspérités du roc, et les monstres cuirassés montaient avec lui, et il ne s'arrêta qu'après avoir reconnu au toucher une pierre qui faisait saillie au milieu de la voûte naturelle. Il toucha de son anneau magique cette pierre qui s'écroula tout à coup avec un horrible fracas, et aussitôt un flot de lumière répandit ses belles ondes dans la caverne et mit en fuite les bêtes nourries dans les ténèbres.

Le roi Loc, passant sa tête par l'ouverture d'où venait le jour, vit Georges de Blanchelande qui se lamentait dans sa prison de verre en songeant à Abeille et à la terre. Car le roi Loc avait accompli son voyage souterrain pour délivrer le captif des Ondines. Mais, voyant cette grosse tête chevelue, sourcilleuse et barbue, le regarder du fond de l'entonnoir de verre, Georges crut qu'un grand danger le menaçait et il chercha à son côté son épée, ne songeant plus qu'il l'avait brisée sur la poitrine de la femme aux yeux verts. Cependant le roi Loc le considérait avec curiosité.

— Peuh ! se dit-il, c'est un blanc bec!

Georges, se voyant sans défense, dit :

— Que me veux-tu, grosse tête? Pourquoi me faire du mal, si je ne t'en ai jamais fait?

Le roi Loc répondit d'un ton à la fois jovial et bourru :

— Mon mignon, vous ne savez pas si vous m'avez fait du mal, car vous ignorez les effets et les causes, les actions réflexes et généralement toute la philosophie. Mais ne parlons point de cela. Ma cousine la reine des Ondines est une coquine à qui je veux jouer un bon tour. Si vous ne répugnez pas absolument à sortir de votre entonnoir, venez par ici.

Georges se coula aussitôt dans la caverne, glissa le long de la paroi et, sitôt qu'il fut au bas :

— Vous êtes un brave petit homme, dit-il à son libérateur; je vous aimerai toute ma vie; mais savez-vous où est Abeille des Clarides?

— Je sais bien des choses, répondit le nain, et notamment que je n'aime pas les questionneurs.

Georges, en entendant ces paroles, resta tout confus, et il suivit en silence son guide dans l'air épais et noir où s'agitaient les poulpes et les crustacés. Alors le roi Loc lui dit en ricanant :

— La route n'est pas carrossable, beau prince !

— Monsieur, lui répondit Georges, le chemin de la liberté est toujours beau, et je ne crains pas de m'égarer en suivant mon bienfaiteur.

Le petit roi Loc se mordit les lèvres. Il remarqua la gracieuse fermeté avec laquelle le jeune chevalier surmontait les obstacles et bravait les périls de la route, et il en conclut que c'était un écervelé. Enfin parvenu aux galeries de porphyre, il montra au jeune homme un escalier pratiqué dans le roc par les Nains pour monter sur la terre.

— Voici votre chemin, lui dit-il, adieu.

— Ne me dites pas adieu, répondit Georges; dites-moi que je vous reverrai. Ma vie est à vous après ce que vous avez fait pour moi.

Le roi Loc répondit :

— Ce que j'ai fait de vous n'était pas pour vous, mais pour une autre. Il vaut mieux ne pas nous revoir, car nous ne pourrions pas nous aimer.

Georges reprit avec un air simple et grave :

— Je n'avais pas cru que ma délivrance me causerait une peine. Et pourtant cela est. Adieu, monsieur.

— Bon voyage! cria le roi Loc d'une voix rude.

Or l'escalier des Nains aboutissait à une carrière abandonnée qui était située à moins d'une lieue du château des Clarides.

Le roi Loc poursuivit son chemin en murmurant :

— Ce jeune garçon n'a ni la science ni la richesse des Nains. Je ne sais vraiment pas pourquoi il est aimé d'Abeille, à moins que ce ne soit parce qu'il est jeune, beau, fidèle et brave.

Il rentra dans la vide en riant dans sa barbe, comme un homme qui a joué un bon tour à quelqu'un. En passant devant la maison d'Abeille, il coula sa grosse tête par la fenêtre, comme il avait fait dans l'entonnoir de verre, et il vit la jeune fille qui brodait des fleurs d'argent sur un voile.

— Soyez en joie, Abeille, lui dit-il.

— Et toi, répondit-elle, petit roi Loc, puisses-tu n'avoir jamais rien à désirer, ou du moins rien à regretter!

Il avait bien quelque chose à désirer; mais vraiment il n'avait rien à regretter. Cette pensée le fit souper de bon appétit. Après avoir mangé un grand nombre de faisans truffés, il appela Bob.

— Bob, lui dit-il, monte sur ton corbeau; va trouver la princesse des Nains et dis-lui que Georges de Blanchelande, qui fut longtemps prisonnier des Ondines, est aujourd'hui de retour aux Clarides.

Il dit, et Bob s'envola sur son corbeau.

ANATOLE FRANCE.

(*La fin au prochain numéro.*).

LA STATUE DE MARIETTE

M. JULES GIRARD

(Président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres)

Discours d'inauguration

Dimanche dernier, 16 juillet, a eu lieu à Boulogne-sur-Mer l'inauguration du monument élevé, avec le concours de l'État, en l'honneur d'Auguste Mariette. M. Huguet, maire de Boulogne et sénateur du Pas-de-Calais, très dévoué aux intérêts les plus élevés de la ville qu'il administre, a fait de cette cérémonie l'événement des fêtes communales qui se sont célébrées pendant trois jours. Le 15, une plaque commémorative a été posée à la façade de la maison où est né Mariette, et une conférence très applaudie sur le grand égyptologue a été faite au théâtre par M. Ernest Desjardins. Le 16, les cortèges se sont rendus par les rues toutes pavoisées à la vaste avenue qui portera désormais le nom d'Auguste Mariette, et les nombreuses sociétés chorales, venues à Boulogne pour un concours, ont célébré, dans une cantate composée par M. Verolitte, l'inauguration de la statue, œuvre très distinguée de M. Jacquemart. Sur l'estrade avaient pris place, avec les autorités du département, M. Duvaux, sous-secrétaire d'État au ministère de l'instruction publique, des sénateurs et des députés du Pas-de-Calais et des départements voisins; dans le nombre, M. Henri Martin. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont Mariette était membre, était représentée par MM. Girard, président; Wallon, secrétaire perpétuel; Ernest Desjardins et Tissot, ambassadeur à Londres. L'Académie des beaux arts avait délégué MM. Garnier, Gérôme et Boulanger. Des discours ont été prononcés par le maire et par MM. Girard, Garnier et Hamy, membre de la Société de géographie. Le soir, un banquet a réuni, dans la grande salle du Casino, tous les invités, qui ont emporté le meilleur souvenir de la réception hospitalière qui leur a été faite par la ville de Boulogne.

Nous donnons le discours de M. Girard.

Messieurs,

L'Académie des inscriptions et belles-lettres tient à honneur de contribuer aux hommages qui sont aujourd'hui rendus à votre illustre compatriote. Le jour où vous inaugurez la statue d'Auguste Mariette, elle veut rappeler que cette gloire nationale, qui reçoit ici sa plus naturelle consécration, fait partie d'un patrimoine scientifique qu'elle entretient précieusement depuis l'origine, et qu'il lui a été donné de présider à chacun des progrès de cette belle carrière dont vous fixez au milieu de vous le souvenir. De même qu'il y a soixante ans, notre compagnie recevait la révélation de la grande découverte de Champollion, de même, en 1850, elle rédigeait les instructions pour la première mission de Mariette et bientôt après, le suivant avec confiance dans la voie nouvelle qu'il s'était ouverte, elle assurait le succès définitif de ses efforts en provoquant la libéralité de l'Assemblée nationale. Après se l'être attaché comme correspondant, elle lui décernait, en 1873, la plus haute récompense dont elle dispose : le prix biennal de 20 000 francs. Enfin, dès que les travaux et les fonctions du directeur du musée de Boulaq lui permirent de revenir périodiquement en France, nous nous sommes empressés de lui ouvrir nos rangs et nous l'avons appelé au milieu de nous par un vote unanime.

A ce moment, depuis longtemps déjà, l'immensité des résultats obtenus par Mariette lui avait acquis une célébrité universelle. Dès 1853, le Sérapéum de Memphis, entièrement déblayé, en même temps qu'il faisait la richesse de notre musée égyptien du Louvre, provoquait une explosion de surprise et d'admiration par la grandeur de la découverte et par l'importance des révélations scientifiques. Depuis, soutenu par la faveur des khédives Saïd pacha et Ismaïl pacha, Mariette bey avait pendant vingt ans victorieusement parcouru la vallée du Nil, depuis le Delta jusqu'en Nubie, et des milliers de précieuses dépouilles, rapportées de Memphis, d'Abydos, de Thèbes, de Tanis, de Philæ, étaient venus former au musée de Boulaq un immense trésor offert à l'admiration des voyageurs et à l'étude des érudits.

Messieurs, pour expliquer l'accomplissement de ces prodiges, il n'y a qu'un mot, c'est celui de génie. Mariette eut le genre de génie qui sera le moins contesté en ce siècle de découvertes et d'inventions scientifiques. S'il découvrit beaucoup, ce fut par une sorte d'inspiration autant que par la puissance de la volonté et de la pensée. Il eut dans l'archéologie positive toutes les qualités de l'inventeur.

On parle souvent de la part du hasard dans les grandes découvertes et dans les destinées illustres. Et, en effet, n'est-ce pas le hasard qui, en amenant dans votre musée un cercueil de momie qui frappa les regards d'un jeune maître de votre collège, suscita cette heureuse vocation ? N'est-ce pas le hasard qui, lorsqu'il débarquait à Alexandrie chargé de chercher des manuscrits dans les couvents coptes, mit sur son chemin le sphinx du palais Zizinia, et, au lieu de le laisser s'enfermer dans les bibliothèques, l'attira au milieu des monuments du désert, son vrai domaine ? N'est-ce pas le hasard encore qui bientôt lui fait heurter du pied dans le

sable la pierre où il reconnaissait le signe de l'emplacement du Sérapéum? Messieurs, de pareils hasards n'existent que pour les natures prêtes à les saisir. Quel autre, parmi les visiteurs du musée de Boulogne, à la vue du cercueil égyptien, s'est senti possédé d'un impérieux désir d'en déchiffrer les inscriptions ? Quel autre a déployé à cette occasion assez de volonté et d'intelligence pour apprendre seul la langue des hiéroglyphes et la langue copte ? Si une pierre heurtée du pied dans la nécropole de Saqqarah, si une tête de sphinx qui avait pu arrêter un instant la curiosité à demi indifférente de tant de voyageurs, ont été le point de départ des fouilles du Sérapéum, c'est que Mariette était seul préparé à comprendre de si faibles indices. Si, enfin, il les a entreprises, ces fouilles merveilleuses, c'est qu'il eut l'audace de les entreprendre.

Un instinct supérieur, la pensée, l'énergie, la volonté, voilà les causes premières et souveraines de ces découvertes. Ce sont elles qui ont forcé le succès pendant les difficultés et les luttes du début, quand l'explorateur avait à défendre son travail et même sa vie contre la soupçonneuse barbarie des agents d'Abbas pacha (1). Ce sont elles encore qui l'ont guidé dans le vaste champ de recherches que lui ouvrit pendant tant d'années sa situation auprès de deux princes amis de la France et de la civilisation. Ce n'est point ici le lieu de raconter en détail tous ces prodiges de méthode et de divination qui ont fait réussir ses « chasses aux tombeaux » et aux documents de pierre, dans cette terre si riche en souvenirs, mais si jalouse de leur mystérieuse inviolabilité.

C'est ainsi que par sa puissante évocation se peuple et s'anime le vide immense des solitudes. C'est ainsi que reparaissent au jour les monuments innombrables de cette longue vallée du Nil où il s'est fait comme un royaume arraché aux sables du désert et à l'oubli des siècles. C'est ainsi que l'Égypte, la terre antique des merveilles, le voit attacher le nom de la France à ces grandes conquêtes archéologiques, dans le temps même où un autre Français y étonne le monde par la hardiesse et le succès de l'immense entreprise qui, après avoir résisté à la toute-puissance des souverains orientaux de l'antiquité, avait tenté vainement le grand esprit de Napoléon. Les noms d'Auguste Mariette et de Ferdinand de Lesseps, quoi que puissent nous réserver les calculs de la politique et les retours de la barbarie, y resteront toujours, à l'honneur de notre pays, réunis par l'histoire dans une glorieuse communauté.

Messieurs, tout le monde sait quel fut l'intérêt de l'œuvre poursuivie par Mariette pendant toute sa vie. Il retrouvait les origines mêmes de la civilisation. Il assistait à la naissance de l'histoire. Dans les listes de rois et les statues livrées par les tombeaux, dans les grands monuments dont il découvrait les dates, il lisait les éclatantes confirmations du mot du prêtre de Saïs à Solon : « Vous autres Grecs, vous n'êtes que des enfants. » Trois ou quatre mille ans avant que les premières bourgades s'élevassent sur les rochers de la Grèce, il voyait l'Égypte en pleine possession de ses arts, de sa florissante industrie, de sa sagesse philosophique et religieuse. Ce spectacle fit sur lui une impression profonde. Il voulut vivre et il vécut par la pensée avec ces ancêtres de l'humanité intelligente. Il se pénétra de leur esprit. Attiré par ces formes immuables et mystérieuses par lesquelles ce peuple extraordinaire ne se lassait point pendant des milliers d'années d'exprimer sa constante préoccupation de la destinée humaine, touché de la majestueuse gravité d'un sentiment qui, indifférent à l'effet extérieur et concentré en lui-même, réservait le fini et la perfection des chefs-d'œuvre pour l'ombre des tombeaux et des sanctuaires, il se mit à chercher avec ardeur le sens de la religion égyptienne. De là ses principaux ouvrages comme le *Mémoire sur la mère d'Apis* et comme le grand travail sur le temple de Denderah. De là aussi le charme puissant exercé sur lui par la nature de l'Égypte; de là ses longues méditations en présence du Nil, quand il en contemplait avec la joie profonde du savant et du penseur les mouvements réguliers et l'infatigable fécondité, d'où étaient nées, il le sentait bien, ces idées de stabilité et d'harmonie qui avaient façonné pour les siècles l'esprit et les mœurs des antiques habitants.

L'Égypte était pour Mariette une seconde patrie. Lorsque, malade, il nous quitta pour la dernière fois, il y retourna mourir, rappelé par ses travaux et par l'irrésistible attrait de sa terre d'adoption. N'eût-il pas été naturel, selon le souhait d'un de ses plus intelligents admirateurs (1), que la mort ne séparât point ce qui avait été si étroitement uni, qu'on élevât son tombeau sur le champ même de son travail, *à la place de sa maison légendaire de Saqqarah, gardé* au seuil du désert *par l'armée des sphinx* ? Non, messieurs, la place de Mariette est ici, au milieu de nous, dans sa véritable patrie, celle qu'il prétendait illustrer et à qui appartient sa gloire, celle qui seule, comme sa vraie mère, lui gardait un trésor durable d'affectueuse et enthousiaste vénération. C'est vous qui aviez les premiers le droit de consacrer le souvenir de cette grande mémoire : vous l'avez noblement réclamé, et l'éminent artiste (2) que l'État avait chargé de seconder votre désir, en vous présentant aujourd'hui fixés dans le bronze les traits de cette énergique et puissante figure, s'associe à l'accomplissement d'un devoir patriotique.

(1) Les principaux détails sur les fouilles et la vie scientifique de Mariette ont été réunis dans un article de M. Ernest Desjardins, *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1874.

(1) M. Eugène-Melchior de Vogüé, dans son article sur Auguste Mariette, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1881.

(2) M. Jacquemart.

LE BOMBARDEMENT D'ALEXANDRIE

Ses causes et ses suites.

Pour une fois, M. de Lesseps n'aura pas été prophète et ailleurs qu'en son pays. Durant son dernier séjour en Angleterre, il répétait à qui voulait l'entendre que toute cette tem-

pête sur l'Orient africain se tournerait en bonace, ajoutait qu'il serait bien surpris qu'un seul coup de canon fût tiré. Cette surprise, l'Angleterre a tenu à la lui ménager. Des coups de canon et en bon nombre ont été tirés, des batteries ennemies éteintes, des forts démantelés, des marins débarqués trop tard dans une ville fumante que, par une sinistre parodie du légendaire incendie de Moscou, la lie de la populace arabe, faite des bagnes déchaînés et de la soldatesque en déroute, avait transformée en un amas de décombres. Assurément l'amiral Seymour n'est point absolument responsable du sac d'Alexandrie. Car, de dire, comme quelques-uns, que ses obus, ou par maladresse ou par une préméditation machiavélique, ont mis le feu à la ville, c'est se moquer. Les obus anglais auraient donc, comme nous en instruisaient les relations, choisi tout exprès les quartiers européens! Les obus auraient aussi organisé le pillage! Mais, négligeant ces fantastiques imputations, comment ne pas reconnaître que si le bombardement des forts n'a pas été l'agent direct de la catastrophe, il ne pouvait manquer d'en être la cause médiate et prochaine? On a beaucoup parlé, en deçà comme au delà du détroit, du danger de pousser à bout le fanatisme musulman. N'était-ce point le surexciter jusqu'au délire furieux que de le déloger soudain des retranchements où il se cantonnait, sauf à le laisser libre de se replier où il lui plairait, laissant derrière lui une barricade de flammes?

Assurément, l'honnête grand ministre qui a nom M. Gladstone ne soupçonnait pas l'étroite connexité qui unirait cette œuvre de destruction à l'acte d'initiative dont il avait donné l'ordre. Jamais nous ne croirons que l'homme qui s'indignait avec une telle éloquence contre les bourreaux de Bulgarie, qui, en haine de l'iniquité et de la violence, abandonna Candahar et transigea avec les Boërs, ait délibérément décidé que la rivale du Caire serait livrée à tous les maux de l'anarchie meurtrière. Non, ces suites, il ne les avait pas entrevues. Il en a fait aux Communes un aveu touchant, lorsqu'en réponse à M. Worms il a dit avec une franchise attristée : « Qui pouvait prévoir, comme conséquence du bombardement d'Alexandrie, qu'une armée de 10 à 15 000 hommes évacuerait la ville après l'avoir pillée et brûlée? » Et, prévenant sur l'heure une objection présente à toutes les lèvres : « Le protocole de désintéressement, a-t-il ajouté, ne permettait pas le débarquement immédiat des troupes. » Prétendre donc, comme le font dans l'entrain de leur plaidoyer des polémistes trop zélés, que nous devons prendre sans gémir notre parti de cet embrasement, si de tels maux devaient prévenir de pires malheurs, c'est se faire les avocats de l'honorable homme d'État anglais plus que lui-même n'y consentirait. Mais accordons qu'il nous faille faire notre deuil d'un effondrement inévitable. Ne tenons compte que de l'opération militaire elle-même, et demandons-nous ce qu'en s'y résolvant, le cabinet de Saint-James se proposait bien au juste.

La réponse, en vérité, n'est rien moins que facile. Les uns ont affirmé que lord Grandville désirait seulement garantir le canal de Suez contre toute agression. En ce cas, le moyen était bizarre. Alexandrie et Port-Saïd, à ce qu'il nous semble, font deux. Pourquoi n'avoir pas, dès lors, scellé avec la France la convention spéciale dont M. de Freycinet vient d'annoncer à la Chambre des députés la conclusion? D'autres veulent que la fierté nationale de notre grande voisine se soit brusquement réveillée après un mois d'assoupissement, et que les Anglais se soient avisés, non sans y avoir mis tout le temps de la réflexion, qu'ils avaient une sanglante injure à venger : les massacres du 11 juin. Soit, mais ce serait là seulement une vengeance à condition, puisque lord Seymour n'a donné l'ordre du bombardement que sur le refus flagrant d'Arabi et de ses comparses d'interrompre leurs travaux de fortification. D'autres ont parlé d'un plan à l'orientale : l'Anglais, disaient-ils, avait voulu frapper les imaginations égyptiennes et faire briller à leurs yeux la gloire de l'impératrice des Indes, contre les étendards de qui le croissant du calife ne saurait prévaloir. Les derniers interprètes se trompent évidemment de dates : ils se croient encore au temps du romancier ministre, lord Beaconsfield, et de la miroitante politique d'*ascendency*.

Il serait trop long d'énumérer toutes les hypothèses auxquelles les chercheurs de raisons se sont complu. Que n'a-t-on pas imaginé? Ne s'est-on pas avancé jusqu'à dire que le cabinet de la reine avait fait en sorte de jeter Arabi dans la rébellion ouverte et d'isoler le khédive, comme s'il n'avait pas tenu au hasard d'une défection, à un fil, que Tewfick ne fût perdu dans cette bagarre? C'est par un miracle que le jeune souverain a échappé aux sicaires d'Arabi. Notre explication, à nous, sera bien plus simple : le gouvernement anglais a agi pour agir. Il s'est tiré de son inertie comme il a pu : il a voulu faire quelque chose.

Comme tous les indécis qui se déterminent à oser, il a osé tout d'un coup, violemment, sans mesure. Oh! l'histoire serait piquante des hésitations où s'énervait le cabinet de Saint-James, au temps même où les ministres républicains étaient en proie à ces incertitudes que nous avons ici même tant de fois déplorées. En dépit de ses éloquentes affirmations d'unité de vues et de constance, le gouvernement français ne s'est point trop lavé des reproches auxquels ses irrésolutions ont donné lieu. Mais qu'est cela auprès des atermoiements sans nom, des fluctuations, des volte-face du caméléon anglais? Nous aimerions, en vérité, qu'un M. Lockroy siégeât à Westminster au lieu de siéger au Palais Bourbon. Comme il amuserait, « avec cet esprit dont la nature l'a doué », la Chambre des communes au récit des vicissitudes de la volonté ministérielle! Partisan de l'intervention turque, lord Granville n'en signe pas moins la note du 7 janvier, c'est-à-dire un contrat éventuel en vue d'une action coopérative anglo-française indéterminée; il est vrai qu'aussitôt il se défend de s'être engagé et dans une conversation (qu'il atténuera quand le Livre Jaune l'aura rendue officielle) taxe cette belle démarche de parfaite superfluité; tantôt il ne rêve que de conférence européenne, tantôt il en paraît faire assez peu de cas, puis, derechef la sollicite, l'obtient, et, tandis qu'elle délibère, il met en ligne ses cuirassés et fatigue le monde du bruit de ses armements.

Si quelqu'un voit en tout cela l'ombre d'une logique, la moindre apparence de dessein conçu, nous avouons lui envier son indulgence.

Ce qu'il faut noter, c'est que les revirements de la pensée anglaise allaient à contre-fil des nôtres. Étions-nous en humeur de bouger, l'Angleterre de faire la morte; nous effarions-nous au contraire, elle montrait aussitôt les dents. Peu à peu cependant l'opinion publique d'outre-Manche s'est révoltée : où voulait-on aller? Avait-on une vue seulement? Le drapeau britannique serait-il outragé impunément? — Les meetings tonnaient, la presse jettait feu et flammes. C'est alors qu'au grand étonnement de l'Europe assemblée justement autour d'un tapis vert au palais de Therapia, le conseil de la reine s'arrêtait à cette détermination extrême qui, à peine exécutée et suivie des désastres que l'on a vus, jetait dans la stupeur ceux-là mêmes qui l'avaient ou prise ou consentie. Un John Bright, fidèle compagnon du premier ministre, se résigne à se séparer de son vieil ami. De larges troupes de radicaux donnent le signal de la défection. Enfin les conservateurs eux-mêmes qui, par la bouche de lord Salisbury, avaient naguère violemment incriminé la faiblesse du cabinet libéral, se préparent à une attaque en règle contre un gouvernement coupable, disent-ils, d'aveuglement barbare et de déshonorante brutalité, c'est-à-dire coupable d'avoir trop strictement suivi leurs conseils.

Quant aux puissances, il y a lieu de distinguer dans l'accueil qu'elles ont fait au récit de ce coup de main. Officiellement, elles n'ont eu garde de se plaindre. Leur silence a été pris pour une approbation, un peu prématurément peut-être, puisque sir Charles Dilke a dû déclarer au parlement de Westminster qu'il s'était trop hâté d'annoncer le plein assentiment de l'Allemagne. Mais si les sentiments des chancelleries sont restés sous les voiles d'une réserve diplomatique, combien au contraire l'opinion des peuples s'est donné carrière! Il suffit de parcourir les principaux organes de la presse austro-allemande (le *Fremden-Blatt*, pour n'en citer qu'un), et l'on constatera quelle émotion la violence de l'amiral Seymour a soulevée dans les consciences.

Si, du moins, la rigueur des moyens s'excusait par l'utilité de la fin atteinte! Mais point. L'armée des rebelles, loin d'être réduite, se fortifie à Kafrdawar, d'où elle menace, Dieu sait de quels fléaux et de quelles ruines, cette perle du monde arabe, l'incomparable ville du Caire. L'insurrection est, pour l'heure, maîtresse. Arabi même a poussé la confiance jusqu'à nommer un administrateur de sa main, préposé au canal de Suez, et à sommer le khédive de congédier les intrus d'Europe en surveillance devant Alexandrie. Rien n'est changé en Égypte, sauf une vivante cité de moins.

L'Angleterre se demande-t-elle d'où sont nées ces terribles complications? — De sa lenteur, comme de la nôtre à bien concevoir que la question égyptienne n'a comporté dès l'origine et ne comporte aujourd'hui encore qu'une solution : l'action coopérative avec la France. Ce sera l'honneur de M. Gambetta d'avoir compris, proclamé, crié, hélas! inutilement, cette vérité, qu'en dehors du concert anglo-français, rien ne pouvait aboutir à rien. Que les deux nations eussent été dès l'abord indissolublement unies, la révolution militaire d'Égypte était écrasée dans son germe, aux applaudissements du véritable parti national; la manifestation des escadres était moins platonique, mais plus rapide à la fois et plus efficace. Enfin, à supposer que les choses dussent même arriver où elles sont venues, comme il n'y eût eu pour barrer la route à l'intervention anglo-française, ni une conférence qu'il faudrait ménager, ni un protocole de désintéressement que l'on devrait respecter, Alexandrie n'eût du moins pas été brûlée, un prompt débarquement de troupes alliées succédant sans tarder au démantèlement des forts. Toute retraite eût été fermée au fanatisme incendiaire, et M. Gladstone n'aurait pas allégué l'excuse dont il s'est servi pour justifier la subite impassibilité de ses soldats après leur subite entrée en lice. La politique si justement chère à M. Gambetta n'eût pas seulement épargné à la France un déplorable amoindrissement colonial et une éclipse d'influence; elle eût épargné à l'Angleterre, en toute hypothèse, un stérile coup de folie et la cruelle responsabilité d'un effondrement irréparable.

Ce sont là des considérations rétrospectives! — Il est vrai. Qu'y faire? Nous n'en pouvons avancer d'autres, et cela parce que, selon le mot de Leibniz, le passé est plein du présent et gros de l'avenir. Toutes les contradictions de la situation actuelle sont nées de la faute initiale. Réparer l'erreur serait possible en quelque mesure. Il semble même que l'on y tâche, car les deux gouvernements qui pouvaient à eux seuls trancher l'imbroglio égyptien se sont résolus de veiller, eux seuls, sur la sécurité de la route des Indes. Mais ce retour même à la saine politique, on ne l'ose accomplir pleinement, puisqu'avant de garder à deux le canal, on se propose de solliciter comme la permission de la conférence.

La conférence! Oh! quel boulet attaché aux deux nations amies! La conférence! Fiction mirifique du formalisme inerte et de l'ataraxie diplomatique! Ce n'est que d'hier que le docte aréopage a inventé, après des semaines de pourparlers, cette ressource sublime : la Porte ottomane priée de ramener à ciel ouvert l'ordre qu'elle troubla à la dérobée. Et au dernier moment, la Porte cède, à ce qu'il semble, à la géniale inspiration d'accepter *in limine* une mission dont elle a longtemps fait fi, mais qu'une conseillère, dont on ne dit pas le nom, lui aura persuadé d'accepter, déconcertant de la sorte et l'Angleterre, qui se serait mis en frais en pure perte, et la France, à qui cette ingérence musulmane sur la côte d'Afrique ne présage rien d'heureux. Quant à maîtriser la révolte et à dompter Arabi, nous la verrons à l'œuvre, si toutefois le consentement qu'elle va donner est bien sincère et non un pur moyen de gagner du temps. Le Turc pacifier l'Égypte! Mais qui pacifiera les pacificateurs?

Puissent les jours de la conférence être bientôt comptés! Puissent les deux alliées d'Occident reprendre la seule conduite digne d'elles et dont la note trop décriée du 7 janvier 1882 traçait si nettement les grandes lignes! On fera meilleure besogne, plus de chemin, et qui sait? moins de bombardement.

GEORGES LYON.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le journal *le Gaulois* annonce qu'après avoir bien voulu se prêter pendant six mois à l'essai de la république, il va faire à la monarchie constitutionnelle le même honneur, sans garantir, bien entendu, à ses abonnés l'échéance du gouvernement rêvé.

Les journaux si faciles au découragement et si enclins à des expériences variées devraient s'en tenir à discuter la pluie et le beau temps: ils trouveraient là un principe immuable de conviction.

Il est bien certain, par exemple, que déserter la république après l'adhésion éclatante que le soleil vient de lui donner, au 14 juillet, c'est aller au rebours du baromètre, et rien ne serait plus logique que de rester fidèle à un gouvernement qui fixe les girouettes et accapare le soleil d'Austerlitz.

Il est indubitable que la pluie eût été un grave échec pour les républicains et un formidable argument pour les partis hostiles.

La raison humaine n'a pas besoin de motifs plus frappants pour vaciller; mais, comme aucun feu d'artifice n'a raté, comme les illuminations ne se sont éteintes qu'à l'aurore, voilà les consciences un peu en repos pour quelque temps.

La fête a été superbe et le nouvel Hôtel de ville obtient un succès universel. On a admiré ses justes proportions et l'on n'est pas choqué de voir une fenêtre cintrée dans le pavillon du quai, pour faire pendant à une fenêtre carrée au pavillon de la rue de Rivoli.

Pourquoi a-t-on mis des lions aux balustrades de la façade?

Ceux-là sont assis, au repos ; ils reniflent la liberté. Représentent-ils le peuple placé en sentinelle au seuil de sa maison pour garder ses conseillers, ou le conseil municipal regardant le peuple et l'avertissant que désormais il a des lions pour veiller à ses destinées?

J'aime le lion, mais on en met peut-être beaucoup dans Paris. Il y en a de beaux aux Tuileries sur le quai, ceux de Barye. Il y en a d'académiques, sur la terrasse, du côté de la place de la Concorde. L'Institut garde les siens qui ne sont plus d'aucune époque. Celui de la colonne de Juillet est magnifique ; mais enfin, depuis que Bidel et ses rivaux ont montré qu'il est facile de donner la schlague à des lions, ce roi des animaux n'est plus que le sujet complaisant du premier dompteur venu, et de quels dompteurs? De ceux de la foire.

N'ayons donc pas trop de confiance dans l'emblème et souvenons-nous du dompteur forain qui a promené en laisse le lion populaire, du 2 décembre 1851 au 4 septembre 1870 !

Il y a d'ailleurs toute une ménagerie dans la décoration de la place de l'Hôtel-de-Ville. Les fontaines, qui pouvaient servir à des motifs historiques, sont ornées de poissons, de tortues et de volatiles.

La tortue veut-elle conseiller la lenteur, la prudence dans les délibérations municipales?

Les poissons décèlent une flatterie évidente pour les pêcheurs à la ligne : il y a aussi des poissons au bout d'hameçons à la devanture de marchands d'objets de pêche sur le quai. La décoration de la place continue l'étalage du quai.

Il n'est pas besoin de demander ce que les oies qui lancent de l'eau claire signifient.

C'est un souvenir de l'histoire romaine. Nous aurons les oies de l'Hôtel de Ville pour garder le palladium de nos franchises municipales, comme les Romains avaient les oies du Capitole.

Ces symboles sont charmants, mais, puisqu'on les demandait aux diverses espèces animales, on aurait bien dû ne pas oublier le pigeon voyageur du siège.

Que le phénix, qui est un animal fabuleux et qui sert aux plaques d'assurances d'une compagnie contre l'incendie, n'ait pas été écartelé dans le blason de la municipalité afin de constater la résurrection de l'Hôtel de Ville, je le comprends. On ne voulait pas blesser les incendiaires dans leur amour-propre. Mais qu'on ait oublié l'oiseau qui devrait voler désormais au-dessus du vaisseau de Paris, comme la colombe de l'arche, cela est impardonnable: c'était un souvenir tendre pour tous, glorieux aussi.

Paris a la modestie de ne vouloir aucun monument trop sensible de son héroïsme; mais ce léger emblème, qui racontait la faiblesse de son cœur pour la famille absente, eût été un ex-voto et non une parure.

Je n'ai pas le menu du banquet offert aux invités; mais, s'il s'y trouvait des pigeons en fricassée, l'oubli serait augmenté d'un sacrilège.

II.

Les oublis ont été nombreux à cette fête; je ne parle pas des fonctionnaires élus qui ont été évincés faute de place, mais il paraît que dans l'inauguration d'un monument peuplé de tant de statues ce sont principalement les sculpteurs qui ont manqué.

Peut-être aussi pourrait-on trouver bizarre que quand la ville de Paris se fait gloire de ses richesses et de sa force, elle dédaigne un de ses titres les plus glorieux à la suprématie : l'intelligence.

Paris qui vote n'est rien sans le Paris qui pense, et les penseurs par profession, par métier, étaient invités à méditer au dehors. Il y avait bien quelques académiciens, mais ils étaient là comme broderie, et si Victor Hugo n'était pas sénateur, ce n'est pas comme poète qu'il aurait eu sa place à ce festin de la prose médiocre.

L'année dernière, presque à pareille époque, le lord-maire de Londres a donné une fête dans Mansion-House aux écrivains de tous les pays.

Il a voulu faire les honneurs de son incomparable argenterie aux littérateurs de tous les genres. La presse de Londres était au complet, et si des écrivains, en France ou ailleurs, ont décliné l'invitation, ce ne fut pas pour un autre motif que

la dépense; mais tous ont été très touchés, très surpris aussi que le premier magistrat d'une cité marchande dépensât tant d'argent pour fêter des colporteurs d'idées.

Le lord-maire de Londres, organisant une solennité comme celle qui vient d'inaugurer le nouvel Hôtel de Ville de Paris, n'eût pas oublié les défenseurs de la vieille maison incendiée, et, en saluant Victor Hugo comme poète, non comme sénateur, il eût rappelé que Lamartine, dans un jour de grand tumulte, s'était placé à l'endroit même où sont assis des lions pacifiques comme des chiens de faïence, et, offrant sa poitrine à l'émeute qui rugissait, l'avait fait reculer par quelques paroles cordiales.

C'eût été ce jour-là une évocation patriotique, comme ce serait un acte de vulgaire justice que de placer devant l'édifice restauré l'homme qui a préservé l'ancien de toute profanation, et qui se fût fait tuer en 1871 si son éloquence avait été impuissante devant la rébellion.

J'aimerais mieux la statue de Lamartine que celle d'un lion. Encore si on avait songé à un chien. Lamartine aimait le chien, qui représente toujours la fidélité et ne varie pas dans ses convictions. Un caniche eût fait aussi bonne figure sur la place qu'une oie ou qu'un poisson, et il aurait eu cet avantage d'être plus parisien qu'une tortue.

III.

Pauvre Lamartine! Pendant qu'on l'oublie dans la décoration de l'Hôtel de Ville et que l'Académie ajourne son éloge, se défiant à juste titre de la compétence des poètes contemporains, voilà qu'un académicien l'injurie.

M. Maxime du Camp, dans ses *Souvenirs littéraires* qui sont bien plutôt les illusions de sa malignité, rencontrant le nom de Lamartine, traite le grand poète presque aussi mal qu'il a traité les plus chers compagnons de sa jeunesse.

Il ne dit pas qu'il ait été épileptique comme Flaubert, mais il insinue volontiers qu'il était devenu idiot.

Pourquoi M. du Camp dit-il tant de mal d'un homme dont il n'a pas été l'ami?

Il admire ses vers; c'est bien de la bonté. Mais le prosateur lui semble *peu remarquable,* de *phrase molle* et de *style indécis.*

Il est superflu de discuter littérature avec un académicien; c'est perdre son temps. Sans cela, il me serait facile de démontrer à M. du Camp que les phrases les plus énergiques, les mieux frappées, celles qui circulent encore aujourd'hui comme des médailles en relief ineffaçables, sont dues à Lamartine. Je lui conseillerais d'écrire des voyages comme le *Voyage en Orient.* Il est vrai que Lamartine, en montrant le chemin aux photographes, n'a pas rapporté de photographies de ses voyages et ne s'est pas fait célèbre à ce titre.

Quant à son rôle politique, on peut le blâmer si l'on a des convictions contraires bien fixes, mais il est impossible de le calomnier. Il faut n'avoir rien lu des discours, des professions de foi de Lamartine; il faut ignorer son isolement fier à la Chambre; il faut être devenu absolument étranger à tout ce grand mouvement d'opinion que Lamartine prépara, conduisit et couronna, pour prétendre que c'était un *ambitieux blessé, sans ligne de conduite déterminée, se tirant d'un mauvais pas avec des métaphores, plus rêveur que pratique, s'enivrant de son éloquence et peu capable de présider aux destinées d'un grand pays.*

Il faut être de l'Académie pour commettre tant d'erreurs en si peu de lignes et du si mauvais français en si peu de mots, et se sentir bien supérieur à toute ambition blessée pour juger ainsi Lamartine; il faut être surtout peu habitué à sonder les grands cœurs.

A quelle époque Lamartine fut-il un ambitieux déçu? Était-ce quand il refusait de servir Louis-Philippe malgré ses instances? Était-ce quand, possesseur de la plus grande popularité qui puisse séduire un homme, il sacrifia cette faveur publique à sa conscience et se rendit impopulaire en attestant sa solidarité avec ceux qui l'étaient devenus?

Je me souviens d'un mot de lui, que j'ai cité déjà plusieurs fois, que je veux redire encore et qui prouve bien que jamais il n'y eut tant d'affinité entre le poète extérieur et le poète intime.

C'était aux heures les plus tristes de sa vieillesse. A ce moment-là, Lamartine, pour me servir d'un mot odieux, avait besoin de réclames et il s'en fût fait une en reniant les hommes de 1848.

Louis Blanc, répondant à lord Normanby, accusait, dans une brochure, Lamartine de je ne sais plus quoi.

Je demandai à Lamartine, s'il ne répondait pas lui-même à une accusation injuste, de me permettre de répondre pour lui. J'étais sûr de l'effet de cette réplique pour lui-même. J'offrais, d'ailleurs, d'être aussi courtois que possible pour Louis Blanc, dont j'étais l'ami.

« Non, me répondit Lamartine. Il faudrait constater un désaveu que j'aime mieux subir que relever... Quand on a collaboré à une œuvre comme celle de 1848, on reste solidaires devant la postérité. On savait bien que, dans le gouvernement provisoire, je n'étais d'accord ni avec Ledru-Rollin, ni avec Louis Blanc; mais, à la tribune, je n'ai jamais renié personne, et je ne les renierai jamais; s'ils m'attaquent, tant pis pour eux et pour moi; je ne les attaquerai jamais. »

Voilà comment pensait et agissait Lamartine. Des hommes comme lui ont dépassé de trop de coudées l'ambition des autres hommes pour être blessés d'une piqûre à leur amour-propre. Demandez à Victor Hugo si, sur son rocher de Guernesey, il souffrait d'une blessure à son ambition et si sa fierté n'était pas satisfaite de son supplice plus grand que tout honneur mondain.

C'est ne rien entendre au génie que de lui appliquer les façons de juger bonnes pour les petits poètes qui font de mauvais vers, pour les romanciers qui font des romans inconnus, et pour les ambitieux déçus qui aspirent à des traitements et à des galons de sénateur.

Lamartine ne *s'enivrait* pas de son éloquence; mais il est très vrai qu'il en enivrait les autres. S'il se tirait d'un mauvais pas par une métaphore, il faut convenir qu'il en tirait aussi facilement les autres. Quant à son incapacité de prési-

der aux destinées d'un grand peuple, j'avoue qu'elle m'échappe. Lamartine, Président de la république, ne me paraissait pas rendu indigne par son talent, sa gloire et sa bonté.

La bonté ! c'est une des choses que méconnait encore M. du Camp. Parce que Lamartine lui a paru ennuyé un soir qu'il était présenté, il en conclut que le poète s'ennuyait de tout le monde : c'est une erreur. Je ne nie pas le fait ; mais M. du Camp en a le monopole, et tout le monde sait, au contraire, que jamais hospitalité ne fut plus aimable, plus accueillante, j'ajoute plus gaie et plus simple, j'oserais presque dire plus modeste que celle de Lamartine. Il est le seul poète et le seul grand poète à ma connaissance qui ne s'offensât pas d'une critique, qui acceptât une correction et qui se laissât contredire pour le fond de ses idées comme pour la forme. Seulement il est possible qu'il ait bâillé le soir où M. du Camp était là et où M. Sarrans jeune faisait sa lecture.

Quant à ses dettes, au gouffre creusé par une administration trop confiante, par une charité toujours dupe, elles sont d'une vérité incontestable.

M. du Camp se choque de la fameuse souscription. J'accepte, moi, comme un honneur de ma vie l'injure d'y avoir participé et d'avoir tenu, à la face des heureux, des triomphateurs du coup d'État, cette sébille au nom de la vertu, de la poésie et du désintéressement.

Sans doute, il est fort mal d'avoir des dettes; mais je suis de l'avis de M. Saint-Marc Girardin, qui disait un jour, précisément à propos des désordres financiers de Lamartine et de ce que coûtait à sa dignité cette rançon de sa dette :

— Il y a tant de gens qui en font autant et qui n'ont pas écrit les *Méditations !*

Je sais bien que ce n'est pas un argument académique, mais c'est le sentiment d'un académicien.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Fête nationale. — Le 13, revue du premier bataillon scolaire et banquet officiel pour l'inauguration de l'Hôtel de Ville. Le 14, revue des troupes de l'armée de Paris et fêtes populaires dans toute la France.

Actes officiels. — Le 15, promulgation de la loi ayant pour objet la publication, aux frais de l'État, des œuvres de Fermat. Promulgation de la loi relative à l'isolement et à l'agrandissement de la Bibliothèque nationale.

Travaux parlementaires. — Senat. Le 17, suite de la première délibération sur le projet de loi relatif aux syndicats professionnels. Le 18, première délibération sur le projet de loi relatif au Code rural (vices rédhibitoires). — Chambre des députés. Le 17, discussion sur le projet de loi portant organisation de différents services en Tunisie. Après avoir entendu MM. Delafosse, Antonin Dubost, C. Pelletan, de Freycinet, général Billot, baron Reille et Viette, l'assemblée adopte le projet par 350 voix contre 87. Les 18 et 19, discussion du projet de loi portant ouverture au ministre de la marine d'un crédit de 7 835 000 francs. MM. Lockroy, Francis Charmes, Gambetta, de Freycinet, Clémenceau prennent part à la discussion qui se termine par le vote des crédits, à 340 voix contre 66. Le 19, interpellation de M. Blancsubé sur la mairie centrale de Paris et adoption par 278 voix contre 176 d'un ordre du jour, repoussé par le gouvernement, par lequel la Chambre déclare s'opposer à la création d'une mairie centrale à Paris. Le 20, le ministère qui avait donné sa démission la retire à la suite d'un ordre du jour de confiance voté par la Chambre à la majorité de 288 voix contre 105.

Élections. — Le 16, M. Escarguel, républicain, est élu sénateur des Pyrénées-Orientales, par 158 voix contre 105.

Journaux. — Le *Parlement* du 17 croit que le suffrage à deux degrés pour la nomination des magistrats ne serait qu'un détour dangereux. Les *Débats* du 16, traitant la même question, rappellent ce qui s'est passé autrefois lorsque la magistrature était élective et pensent qu'avec l'élection on ne ferait qu'aggraver la désorganisation. Le *National* du 19 dit que la loi sur les services administratifs de la Tunisie ne résout pas les difficultés et ne fait pas disparaître les deux grands obstacles : la commission financière et les capitulations. Le *Temps* arrive aux mêmes conclusions.

Angleterre. — Le 17, M. Bright déclare à la Chambre des communes qu'il se retire du ministère parce qu'il considère l'intervention anglaise en Égypte comme une violation manifeste des lois internationales et morales.

Michu et Balandard

On n'a pas oublié sans doute l'article de M. Joseph Reinach, intitulé *Petites études de la vie politique; Michu*, que nous avons publié il y a quinze jours. Il suffit de lire les journaux de province pour se convaincre que notre collaborateur touchait juste en montrant que chaque député avait dans son arrondissement un *Michu*, c'est-à-dire le chef de l'intransigeance locale, dont l'opinion impérieuse prétendait lui dicter ses votes. Il y a des députés qui, comme Balandard, redoutent Michu et sont sans cesse préoccupés de ne pas compromettre leur réélection en se mettant en désaccord avec Michu. Mais, ajoutait M. Joseph Reinach, les exceptions sont nombreuses. On nous signale à ce propos une réponse très ferme faite par M. Lenient, député de Provins, au journal de sa localité, et, pour le bon exemple, nous croyons utile de la reproduire :

« Paris, le 3 juillet 1882.

« A propos de cette mince et bruyante affaire du serment, qui nous a valu du moins un discours fort spirituel et fort sensé de M. Frédéric Thomas et nombre de divagations inutiles pendant deux séances et demie, vous semblez croire que je n'ai pas eu jusqu'au bout le courage de mon opinion : c'est bien peu me connaître. Les chiffres très variables et très inégaux, tels que vous les rappelez vous-même, à chaque tour de scrutin sur les divers paragraphes, auraient dû vous expliquer des oscillations et des nuances bien naturelles non seulement chez moi, mais dans l'opinion de la majorité.

« Sachez d'abord qu'en général toute abstention de ma part est réfléchie et motivée : elle s'applique soit à un point resté douteux pour moi, soit à une question futile ou indifférente qui ne me paraît pas valoir l'honneur ou les périls d'une discussion. C'était le cas pour les emblèmes religieux. Je comprends qu'un athée convaincu et scrupuleux hesite à jurer devant Dieu auquel il ne croit pas, mais je ne conçois guère en quoi la présence d'un symbole ou d'un emblème religieux, d'une Justice tenant sa balance ou d'un Christ

étendu sur sa croix, pourra gêner la conscience d'un témoin ou d'un juré. Cela me paraît du fanatisme retourné, une rage d'iconoclaste antireligieux. Or je vous ai dit et j'ai répété partout à mes électeurs que je n'étais pas un *Casse-Bon-Dieu,* mais un esprit très libéral, très tolérant, ayant horreur de toute contrainte et respectueux des croyances d'autrui. Quand on a vécu comme moi avec les libres penseurs de tous les siècles, dans l'étude et la méditation du passé, cette perpétuelle leçon du présent; quand on a le désir d'être un politique sérieux, un homme de concorde plutôt qu'un homme de coterie ou une simple machine à voter, on éprouve le besoin d'étendre ses regards au delà des limites d'un canton ou d'un arrondissement, et l'on arrive à se demander s'il est habile et sage de heurter les sentiments, les croyances de certaines populations auxquelles on persuadera demain que la république déclare la guerre à Dieu.

« Des hommes qu'on ne saurait accuser de cléricalisme, tels que MM. Liouville, Langlois, Casimir Périer, Hervé-Mangon, Gambetta et bien d'autres membres de l'Union républicaine ou démocratique, se sont abstenus comme moi sur ce chapitre des emblèmes, qui a pu leur sembler tant soit peu empreint de *dilettantisme* ou de *janotisme* intransigeant.

« Vous avez entendu parler des Byzantins dissertant sur le *patri filioque* du *Credo* pendant que les Turcs battaient les murs de Constantinople. Ne faisons-nous pas la même chose aujourd'hui en face des grandes questions intérieures ou extérieures qui devraient nous occuper jour et nuit, et dont nous ne semblons pas nous inquiéter assez ?

« Si j'accepte très volontiers les avertissements et les conseils d'amis dévoués, je ne dois pas vous cacher que je repousse le *mandat impératif* comme la *lettre d'obédience :* l'un vaut l'autre, selon moi; la servitude, qu'elle vienne du club ou de la sacristie, ne saurait me convenir. Tout en me reconnaissant justiciable de l'opinion, à laquelle je dois et rends des comptes, j'ai gardé et je garderai jusqu'au bout, en face de tous les pouvoirs d'en haut ou d'en bas, ma chère liberté de conscience, de vote et de pensée : le jour où je l'aurais perdue, je vaudrais moins à propres yeux.

« Comme j'ai l'habitude d'étaler au grand jour mes paroles et mes écrits, vous pouvez insérer ma réponse dans votre journal, je vous en saurai gré.

« Votre affectionné,

« Ch. Lenient. »

Revue alsacienne

LIVRAISON DE JUIN 1882 :

Sommaire. — *Charras, Notes biographiques et souvenirs personnels,* par Ch. L. Chassin. — *Le Conseil souverain d'Alsace* (suite), par De Neyremand père. — *A l'armée du Rhin,* par Albert de la Berge. — *Un Alsacien au Caucase,* par Albert Le Roy. — Poésie : *Nostalgie au bord de la mer,* romance, par Paul Bourget. — *Kléber et Dombrowski,* par Armand Lévy. — Bulletins. — Chroniques, etc.

Charras est un de ceux qui ont lutté le plus énergiquement pour le triomphe des idées républicaines et qui ont été le plus durement abattus par le coup d'État du 2 décembre. Dans l'intéressante étude que lui consacre M. Chassin, ce qui frappe, c'est l'inébranlable conviction de cet homme qui a sacrifié son avenir et sa vie à la défense de ses idées. Élève de l'École polytechnique, en 1830, il fut expulsé de cette école pour avoir chanté la *Marseillaise* et porté un toast à Lafayette. Quelques années plus tard, devenu officier, il était disgracié pour s'être compromis dans des sociétés républicaines d'ouvriers et on l'envoyait en Afrique. Il y fut placé à la tête d'un des premiers bureaux arabes, postes avancés de surveillance périlleuse et active. Lamoricière le présentait au duc d'Aumale en ces termes : « Un jacobin fils de jacobin et officier du plus grand mérite. » La révolution de 1848 en fit un homme politique : tour à tour secrétaire de la commission pour la défense nationale et sous-secrétaire d'État à la Guerre, il aide à la répression de l'insurrection de Juin, dans laquelle il voit les menées du parti bonapartiste; mais il vote aussitôt après contre les autorisations de poursuites visant Caussidière et Louis Blanc, que ses supérieurs Cavaignac et Lamoricière avaient appuyés.

Exilé au 2 Décembre, il se tint debout pendant plus de douze ans sur la frontière, défiant « le triomphe insolent de la Force », inaccessible à l'abaissement progressif des caractères, relevant les désespérés par son indomptable foi dans la revanche de la justice, faisant, ainsi qu'il le disait lui-même, « des vœux ardents pour la bonne cause, pour l'exaltation des honnêtes gens et l'écrasement des coquins ».

La Société historique.

La Société historique a ouvert, ces jours derniers, le Cercle qui sera le centre de réunion des amis des études historiques.

La nouvelle Société s'est formée pour grouper ceux qui, toujours plus nombreux, s'intéressent au développement actuel de notre pays en faisant de l'histoire proprement dite, comme aussi de l'histoire littéraire, de l'histoire du droit, de la philosophie, de l'art, l'objet de leurs études.

C'est sous la présidence d'honneur de MM. Mignet et Henri Martin que la Société historique s'est placée. Dans une réunion intime qui a précédé l'ouverture du cercle, M. Monod, en portant la santé de ces illustres maîtres, a déclaré que ce serait en s'inspirant de l'esprit qui avait toujours dirigé leurs études — esprit de sévère impartialité, étranger à toutes les haines sectaires, admettant toutes les gloires de la France, et respectueux de toutes ses libertés — que la Société accomplirait son œuvre.

En évoquant les souvenirs d'un passé déjà lointain, M. Henri Martin s'est félicité de pouvoir, avec M. Mignet, unir la génération de 1820 à celle de 1882. Il a rappelé les origines de ce mouvement hardi qui a renouvelé la méthode des sciences historiques, et, constatant les progrès accomplis, il a déclaré que pour eux, derniers survivants de cette époque glorieuse, ils partiraient tranquilles puisqu'ils savaient que l'œuvre entreprise serait continuée. Ce fut avec une émotion profonde, avec toute l'autorité de l'âge, avec l'éclat des services rendus, que l'illustre historien demanda à ceux qui l'entouraient de mettre au service de la patrie les forces de leur intelligence et les résultats de leurs travaux.

Dans la liste des membres de la Société nous trouvons MM. Taine, Renan, Duruy, Fustel de Coulanges, Himly, H. Bordier, Lavisse, Albert Sorel, Gaston Paris, Maury, Picot, Zeller, de Pressensé, etc. Avec de tels appuis, le succès de la Société historique n'est pas douteux. Les adhésions viendront de tous côtés, de la province comme de Paris.

Le siège de la Société historique est 2, rue Saint-Simon. Président, M. Gabriel Monod; vice-présidents, MM. Lavisse et Albert Sorel; secrétaires, MM. Hanotaux et F. Puaux; trésoriers, MM. Meyrargues et Rayet.

Faits divers

Dans le dernier numéro du *Monats Hefte* de Westermann, M. K. Biedermann répète ce que nous avons annoncé, qu'il existe dans la Bibliothèque royale de Hanovre plusieurs caisses contenant la correspondance inédite de Leibniz avec les grands hommes de son temps, ainsi que plusieurs autres manuscrits intéressants. Ces papiers sont actuellement la propriété du gouvernement allemand : aussi y a-t-il lieu d'espérer que le monde savant n'en sera pas privé.

— Parmi les décorés du 14 juillet, nous comptons trois collaborateurs : M. Georges Perrot (de l'Institut), nommé officier; M. Raoul Frary, dont on n'a pas oublié l'article sur l'*Éducation militaire* (*Revue* du 27 mai dernier), et M. Edgar Zévort, nommés chevaliers.

Signalons aussi la croix de chevalier, donnée à un poète de grande valeur, M. Jean Aicard.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

On se souvient que, dans sa séance du 9 juin dernier, la Chambre des députés avait voté d'urgence sur la proposition Raspail, ainsi conçue :

« Sera déchu de la qualité de député tout membre de la Chambre qui, au cours de l'exercice de son mandat, aura fait figurer son nom et sa qualité de député dans des annonces pour entreprises financières, ou qui ferait partie de conseils de surveillance ou d'administration de ces sortes d'entreprises. »

Cette proposition vient d'être adoptée par la commission des incompatibilités parlementaires, à laquelle elle avait été renvoyée.

Cette commission, comme la Chambre, qui avait prononcé l'urgence, est certainement mue par les meilleures intentions. Elles veulent empêcher le retour de scandales qui ne sont que trop fréquents depuis quelque temps. Mais sont-elles bien certaines que la mesure proposée ne dépassera pas le but qu'elles se proposent?

Sans doute, il y a quelques membres du Parlement peu scrupuleux, qui consentent, moyennant finance, à faire figurer leur mandat dans les prospectus et dans la liste des conseils de sociétés douteuses et qui se rendent ainsi complices des pièges tendus à l'épargne. Mais, à côté de ces sociétés, qu'on ne saurait défendre, il en est d'autres dont l'honorabilité est au-dessus de tout soupçon et à l'administration desquelles l'homme le plus intègre peut prendre part sans hésiter. Serait-il juste, serait-il équitable d'exclure ces derniers du parlement en raison de l'indignité des premiers? Serait-on bien sûr que le parlement lui-même y gagnât?

Il serait, il est vrai, purgé de la présence de quelques personnages peu recommandables; mais, du même coup, il se verrait privé du concours des véritables hommes d'affaires, et ses délibérations n'y gagneraient certainement pas au point de vue pratique.

L'ensemble de la dette égyptienne, comprenant les deux catégories distinctes de la dette de l'État et des dettes particulières du vice-roi ou de la Daïra, se compose à ce jour des emprunts suivants, cotés à la Bourse de Paris :

1° Dette égyptienne unifiée;

2° Obligations privilégiées sur les chemins de fer égyptiens et le port d'Alexandrie;

3° Obligations de la dette consolidée de la Daïra-Sanieh;

4° Obligations de la Daïra-Kassa;

5° Obligations domaniales d'Égypte, 5 pour 100, 1878.

Il en résulte que le montant nominal des divers emprunts égyptiens, cotés à la Bourse de Paris et émis en France, dépasse 2 milliards 350 000 000 de francs; que la valeur de ces divers titres, d'après les cours actuels de la Bourse, dépasse 1 milliard 500 000 000 de francs; que les sommes annuelles dues par l'Égypte pour intérêt de ces divers emprunts s'élèvent à environ 105 000 000 de francs.

On peut ajouter les valeurs diverses du canal de Suez, entreprise française s'il en fut, créée avec des capitaux français, dont le produit brut, pour l'exercice dernier, a été de 54 672 180 francs, et dont les titres, aux cours actuellement cotés, représentent une valeur de plus d'un milliard.

L'exposé que nous venons de faire indique suffisamment l'importance des intérêts français engagés en Égypte.

Le commerce de la France avec l'Égypte atteint environ 60 millions; c'est à peu près la dixième partie du commerce total de ce pays.

L'Angleterre a, elle, dans ce pays, des intérêts aussi importants que les nôtres. Si ses nationaux qui résident en Égypte sont près de quatre fois moins nombreux que les nôtres, le montant du commerce anglais est six fois plus élevé que celui de notre pays. D'autre part, les capitalistes anglais possèdent une grande partie (la moitié, dit-on) des valeurs égyptiennes cotées à notre Bourse; le gouvernement anglais s'est rendu acquéreur, en 1875, des 176 642 actions du canal de Suez appartenant au khédive; il a acheté ces actions pour le prix total de 100 millions. On sait que sur cent bateaux qui transitent par le canal maritime, soixante-quinze appartiennent à la marine marchande ou militaire de l'Angleterre.

Tandis que les sociétés de crédit sont généralement stationnaires ou continuent à être en baisse, la plupart des valeurs sérieuses sont en hausse : ainsi le 5 pour 100, le 3 pour 100, les actions de la Banque. L'accroissement continu des affaires hypothécaires du Crédit foncier assure à chaque exercice un dividende plus élevé. Les capitalistes profitent des cours actuels pour mettre les actions de cette société en portefeuille. Les fonds provenant de l'encaissement des coupons de juillet s'emploient avec empressement à l'achat d'obligations foncières 4 pour 100, émises par le Crédit foncier à 480 francs. Les rentes sont plus sensibles aux mouvements politiques.

Voyages.

Voici le moment des excursions. La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée annonce deux trains de plaisir pour Clermont-Ferrand, huit jours de séjour, l'un du 19 au 28 août, l'autre du 16 au 25 septembre.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

Directeur : M. Eugène Yung.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 5. 29 JUILLET 1882.

LE CONTROLE ANGLO-FRANÇAIS EN ÉGYPTE

Lettre à M. Clémenceau, député

Paris, ce 25 juillet 1882.

Monsieur le député,

Dans le cours de la discussion qui vient d'avoir lieu à la Chambre des députés, vous avez exposé vos vues personnelles sur les devoirs qui incombaient au contrôleur français en Égypte. Déjà, à plusieurs reprises, j'ai été mis en cause dans des discussions publiques; la position officielle que j'occupais alors ne me permettait pas d'intervenir dans ces débats. J'ai repris ma liberté; j'en use pour me défendre, non certes contre des calomnies anonymes que je dédaigne, mais contre des attaques qui, portées par vous à la tribune, ne sauraient me laisser indifférent.

Si j'ai bien saisi votre pensée, il importait avant tout de reconnaître : que l'Égypte nous demandait *de l'initier à la civilisation européenne.., de l'instruire, de l'élever;* — qu'il fallait se garder *d'introduire en Égypte la maladie du fonctionnarisme;* — qu'il convenait d'y amener non pas des fonctionnaires, mais des industriels, en créant *un régime politique et économique où leur industrie pût se développer.* On aurait dû : *se préoccuper avant toutes choses de réformer la justice indigène, — assujettir les Européens à l'impôt, — organiser la justice administrative, — régulariser la perception de l'impôt pour soustraire le fellah aux exactions des usuriers,* — supprimer la corvée. En un mot, il fallait s'inspirer de cette idée que *les Égyptiens, eux aussi, ont quelques intérêts en Égypte.., que ces intérêts bien compris sont absolument identiques aux intérêts français et aux intérêts européens.*

Tel était, monsieur, suivant vous, le but que le contrôle aurait dû chercher à atteindre, et tels étaient, vous le reconnaissez, les conseils que les contrôleurs généraux avaient donnés au gouvernement égyptien alors qu'ils n'étaient que membres de la *Commission supérieure d'enquête;* mais, lorsque les circonstances les ont mis à même d'exercer une action plus directe sur les réformes qu'ils avaient proposées, ils ont méconnu leurs engagements, ils ont failli à leur devoir. A l'appui de cette appréciation, vous citez un certain nombre de faits particuliers, et, pour faire connaître à la Chambre l'état dans lequel les contrôleurs généraux ont laissé l'Égypte, vous lui présentez un très sombre tableau de la misère du fellah. Ce tableau, vous l'avez trouvé dans un livre publié par un juge hollandais qui faisait partie des tribunaux mixtes, et dont je ne saurais récuser l'autorité puisqu'il est, dites-vous, un de mes admirateurs.

Vous n'avez pas pris garde, monsieur, à une observation consignée dans la préface de ce livre (page xx). L'auteur dit qu'*ayant quitté l'Égypte le* 26 *mars* 1880, *l'Égypte dont il parle est celle qui existait jusqu'à la date de son départ.* Si vous voulez bien rapprocher cette date de celle où je suis entré en fonctions comme contrôleur général, vous verrez qu'entre ces deux dates il s'est écoulé un peu moins de quatre mois. N'est-ce pas se montrer bien exigeant que de me demander d'avoir en quatre mois changé la situation économique de cinq millions de fellahs?

Je discuterai, monsieur, chacun des griefs que vous avez articulés contre moi; mais, voulant mettre l'opinion publique en mesure de se prononcer en toute connaissance de cause sur les services qu'a pu rendre le contrôle, j'exposerai d'abord, aussi sommairement que possible, dans quelle situation nous avons trouvé l'Égypte, et quels obtacles nous avons eu à surmonter pour atteindre le but que nous nous proposions. Il s'agit là de faits peu connus du public. Jusqu'en ces derniers temps, qui donc en France s'occupait de l'Égypte?

I.

Après avoir, pendant quatorze ans, dépensé follement des milliards, ayant épuisé le crédit sous toutes ses formes, le 6 avril 1876, le khédive Ismaïl suspendit tout payement. C'était une déclaration de faillite; en la déguisant sous le nom de *conversion*, on espérait pouvoir émettre encore quelques titres. On créa une *Dette unifiée*. Elle devait comprendre toutes les dettes consolidées anciennes et toute la dette flottante en circulation. L'évaluation de cette dette flottante avait été largement faite. Comme garanties, on offrait aux créanciers l'affectation au service de la dette de certains revenus spéciaux et leur encaissement par des commissaires européens. C'est alors que le gouvernement français m'envoya en Égypte en qualité de commissaire de la dette. J'avais deux collègues, l'un autrichien, l'autre italien. Ce n'est que quelques mois plus tard qu'un commissaire anglais, M. Baring, nous fut adjoint.

A peine arrivé au Caire, je m'aperçus que la mauvaise foi du gouvernement égyptien rendait absolument illusoires les garanties qu'il avait données. Les revenus affectés allaient partout ailleurs que dans notre caisse. Nous nous plaignîmes au ministre des finances, au khédive; on multiplia des promesses que l'effet ne suivait jamais; de guerre lasse, nous intentâmes contre le ministre des finances une action en détournement que nous portâmes devant les tribunaux de la réforme. Nous n'eûmes pas à plaider; le ministre des finances disparut, et, deux mois après, le *Journal officiel*, annonçant sa mort, constata qu'on n'avait remarqué sur son corps aucune trace de violence.

C'est vers cette époque que MM. Goschen et Joubert s'étaient rendus en Égypte. A la suite de laborieuses négociations, ils amenèrent le khédive à signer le décret du 18 novembre 1876. Le khédive obtenait une réduction des intérêts de la Dette, et il espérait, non sans raison, que la grande autorité dont jouit M. Goschen amènerait les porteurs de titres anglais à accepter les sacrifices qu'on leur imposait. Mais il avait dû concéder l'institution des contrôleurs généraux. Il s'y était résigné, sans doute dans la pensée qu'il les amènerait aisément à jouer un rôle fort inoffensif. En apparence, leurs pouvoirs étaient considérables. Il avait réparti entre eux les principales attributions du ministre des finances. Mais il existait toujours un ministre des finances, c'était même l'un des fils du khédive. Le ministre ne devait avoir qu'une autorité nominale, il eut toute l'autorité réelle : c'est à lui qu'on demandait quel compte il fallait tenir des ordres des contrôleurs. Le khédive continua ainsi à gouverner seul l'Égypte, et la situation financière alla chaque jour s'aggravant.

Les tribunaux de la réforme avaient été institués dès le commencement de 1876. On avait de suite porté devant eux un grand nombre de réclamations contre le gouvernement. Sur la moralité de beaucoup de ces réclamations, l'opinion publique est fixée ; il est vraisemblable que l'opinion personnelle des juges l'était également; toutefois on produisait des engagements formels, et les tribunaux, liés par des textes précis, ne pouvaient que donner gain de cause aux demandeurs. Quelques condamnations furent payées, mais bientôt les condamnations prononcées atteignirent un chiffre tel que tout payement dut être arrêté. Alors les créanciers porteurs de titres exécutoires commencèrent à saisir les palais du khédive, sa vaisselle, ses voitures, les fleurs de ses jardins, le sucre dans ses usines, les sels destinés à la consommation d'Alexandrie et jusqu'à la caisse du ministère des finances.

C'est, monsieur, si l'on se réfère à cette époque que le tableau tracé par vous de la misère du fellah est d'une rigoureuse exactitude, et la misère était la même dans toutes les classes de la population. Les employés, les officiers vendaient chaque mois à vil prix les reconnaissances de dette que le Trésor leur délivrait en guise de numéraire. La moyenne des arriérés de solde et de traitement était de plus de dix-huit mois.

Le khédive prétendait que la cause de ces embarras financiers était le taux élevé des intérêts de la Dette; mais il n'osait et, à vrai dire, il ne pouvait le réduire de sa propre autorité. Il espéra atteindre ce but par le concours d'une commission d'enquête composée de personnes ayant tout à la fois sa confiance et celle du public européen. Le rôle que les commissaires de la Dette avaient joué les désignait naturellement pour faire partie de cette commission ; mais le khédive se méfiait de moi particulièrement et de mon collègue anglais, M. Baring. Il essaya d'autres combinaisons : aucune ne put aboutir. M. de Lesseps fut alors chargé de trouver une transaction. Il nous proposa d'écrire au khédive, en notre nom, que nous étions décidés *à nous abstenir de toute récrimination et à ne pas porter atteinte par nos critiques à la considération du gouvernement*. Nous entendions réserver toute notre liberté d'appréciation ; aussi demandâmes-nous que cette lettre fût ainsi modifiée : *Les commissaires de la Dette s'engagent à s'abstenir de toute récrimination* STÉRILE et *à ne pas porter* GRAVEMENT *atteinte à la considération du gouvernement*. C'est dans ces conditions que nous consentîmes à prêter à l'enquête qui allait s'ouvrir l'autorité qu'on voulait bien attacher à notre nom.

On ne peut se faire en France aucune idée des difficultés que nous avons rencontrées dans l'accomplissement de cette tâche. Je ne parle pas des difficultés inhérentes en tous pays à l'évaluation exacte des ressources de l'État, mais des difficultés qui résultaient soit de l'absence chez les administrateurs égyptiens de toute vue d'ensemble, de tout esprit synthétique, soit de leur soumission absolue aux ordres du khédive. La comptabilité était d'une invraisemblable complication; les registres abondaient en détails oiseux, mais on n'y trouvait jamais un résultat général, un résumé clair. Nous n'étions pas sans quelques raisons de croire que certains registres avaient été fabriqués tout spécialement à notre intention. Quant à obtenir verbalement des renseignements utiles et complets, nous ne tardâmes pas à nous apercevoir qu'il ne fallait pas l'espérer. Tous les chefs d'administration indigènes appelés à comparaître devant la commission prenaient tout d'abord les instructions du khédive pour savoir dans quel sens il convenait de nous tromper.

Cette enquête dura quatre mois. Dès le commencement du mois de mai, M. de Lesseps avait cessé d'assister aux séances de la commission, qui fut depuis cette époque présidée par M. Rivers Wilson. Le 19 août 1878, M. Wilson remit au khédive le rapport où étaient consignés les résultats de nos travaux. Ce rapport a été publié; vous le connaissez assurément. Vous avez pu voir dès les premières lignes que nous ne nous sommes jamais considérés comme chargés de veiller uniquement aux intérêts des créanciers du gouvernement. En cherchant à tracer le plan des réformes à introduire en Égypte, nous avons hautement déclaré que nous devions aussi nous inspirer des intérêts des contribuables, c'est-à-dire du peuple égyptien; et cette déclaration, monsieur, m'a valu de bien vives attaques. Il n'est pas à la portée de tout le monde de comprendre que des considérations d'un ordre supérieur peuvent prévaloir contre le droit strict d'un créancier et qu'à ce créancier même il importe avant tout d'avoir pour débiteur un État prospère. Je n'ai jamais répondu à ces attaques et ne saurais le regretter, puisqu'aujourd'hui c'est vous-même que j'ai pour avocat; je n'aurais pu souhaiter de meilleure justification de mes intentions que votre discours même.

Dans ce premier rapport, la commission d'enquête déterminait, d'après les éléments fort incomplets dont elle avait pu disposer, l'étendue du déficit; elle indiquait les ressources qu'il y avait lieu d'affecter à sa liquidation : c'étaient les 430 000 feddans (environ 200 000 hectares) qu'Ismaïl pacha s'était successivement attribués pendant la durée de son règne, soit à lui, soit à sa famille; enfin elle énumérait les réformes que lui paraissait exiger en Égypte « l'intérêt des contribuables aussi bien que celui des créanciers ».

C'est alors qu'a été institué le ministère mixte. Le 16 novembre 1878, j'ai été appelé à en faire partie en qualité de ministre des travaux publics, tandis que M. Wilson était chargé du ministère des finances. A ce propos, monsieur, permettez-moi de rectifier un chiffre qui, cité par vous, parait avoir excité l'étonnement de la Chambre. Opposant à nos traitements ceux de nos collègues indigènes, vous avez dit que nos collègues recevaient seulement 32 000 francs par an. C'est une erreur : leur traitement était de 75 000 francs.

Le 6 avril suivant, le khédive nous relevait de nos fonctions, M. Wilson et moi, et formait un ministère d'où était exclu tout élément européen.

II.

Le ministère mixte pouvait-il, dans une période de moins de cinq mois, réaliser les réformes proposées par la commission d'enquête? Assurément non; elles n'étaient pas encore suffisamment étudiées. La commission elle-même, après avoir indiqué, en termes généraux, les réformes que, suivant elle, exigeait et comportait l'état de choses qu'elle avait constaté, ajoutait que, *pour en préciser les détails, de nouvelles études étaient encore nécessaires*. Elle pensait *qu'on ne peut faire à ce point de vue œuvre pratique et durable sans avoir une connaissance approfondie des habitudes locales ainsi que des procédés et des moyens d'action de l'administration, et sans s'être rendu compte des services qu'on pouvait attendre d'un personnel administratif auquel il fallait demander de renoncer à ses habitudes les plus invétérées.*

Vous voyez, monsieur, que nous nous préoccupions déjà de la grave question du personnel administratif, et, pour ma part, conformant ma conduite aux principes que j'avais moi-même posés, je choisis parmi les indigènes tous les ingénieurs que je nommai. Je ne renonçais pas sans doute à faire venir des ingénieurs européens si plus tard me paraissaient l'exiger les nécessités du service; mais je voulais d'abord mettre à l'épreuve les ingénieurs indigènes.

Pendant toute la durée de notre ministère, les efforts que nous pûmes faire, M. Wilson et moi, pour exécuter le programme tracé par la commission d'enquête furent paralysés par la situation financière, qui restait telle que je l'ai exposée plus haut, et voici pourquoi. Les biens cédés par le khédive pour le règlement de la dette flottante avaient été affectés à la garantie d'un emprunt de 8 500 000 liv. sterl., contracté par M. Rivers Wilson, au nom du gouvernement égyptien, avec MM. de Rothschild. Je n'ai été appelé au ministère des travaux publics qu'après la conclusion de cet emprunt et j'ai été complètement étranger aux négociations qui l'ont précédé; je puis dire toutefois qu'il a été réalisé à des conditions beaucoup plus favorables qu'on ne pouvait l'espérer, étant donnée la situation financière de l'Égypte. Mais, aussitôt que le khédive eut fait à l'État la cession de ses biens et avant que MM. de Rothschild aient pu faire inscrire sur chacun des immeubles cédés l'hypothèque qui garantissait leur emprunt, un grand nombre de créanciers du gouvernement, porteurs de jugements rendus par les tribunaux de la réforme, firent, en vertu de ces jugements, inscrire des hypothèques sur ces mêmes biens. MM. de Rothschild refusèrent alors de verser les fonds de l'emprunt tant que les domaines qui leur étaient donnés en garantie ne seraient pas libres de toute hypothèque antérieure. D'un autre côté, le gouvernement ne pouvait obtenir mainlevée des hypothèques inscrites qu'en désintéressant intégralement ces créanciers, et il ne pouvait les désintéresser qu'au moyen des fonds de l'emprunt; c'est aussi sur ces fonds qu'il comptait pour payer les arriérés de traitement et les autres dettes non reconnues par jugement. La situation critique qui avait motivé la réunion de la commission d'enquête subsistait donc tout entière.

Était-il possible d'entreprendre des réformes administratives alors que les employés restaient impayés, alors que le gouvernement était l'objet de poursuites judiciaires incessantes, que la caisse du Trésor était vide et qu'il fallait chaque jour chercher un expédient pour parer aux besoins les plus urgents? Nous croyions toucher à la solution de ces difficultés, la loi de liquidation préparée par la commission d'enquête était terminée, quand le coup d'Etat du 6 avril 1879 remit tout en question.

III.

A la fin du mois de juillet, le khédive fut déposé. A la fin

du mois de novembre, nous revînmes en Égypte, M. Baring et moi, en qualité de contrôleurs généraux.

Le contrôle général n'était plus tel qu'il avait été organisé par le décret du 18 novembre 1876. Sur la demande du gouvernement égyptien et avec notre assentiment, les attributions des contrôleurs généraux avaient été modifiées : ils n'avaient plus sous leurs ordres les agents de recettes ; ils n'avaient plus le droit de s'opposer à aucune dépense; ils ne votaient plus le budget. Définissant nous-mêmes nos attributions dans un rapport adressé au khédive le 30 novembre 1879, nous disions :

« Les fonctions auxquelles nous a appelés Votre Altesse n'impliquent aucune ingérence directe dans l'administration du pays, mais elles nous imposent le devoir d'indiquer à son ministère les mesures que réclame l'intérêt commun du pays et de ses créanciers. »

Nous n'avons donc été que les conseillers administratifs et financiers du gouvernement égyptien. Comme conséquence de notre droit d'avis, on nous avait accordé les pouvoirs d'investigation les plus étendus; mais, si nos avis n'étaient pas suivis, nous n'avions pour les imposer aucune force matérielle à notre disposition. Notre responsabilité ne saurait donc être engagée que dans deux cas : si le gouvernement n'a agi que conformément à nos conseils, et si nous nous sommes abstenus de donner les conseils que les circonstances réclamaient.

Loin de moi cependant la pensée de décliner aucune responsabilité! Nous avons eu longtemps, je le reconnais, une grande autorité. Sans doute l'exercice de notre droit d'avis a été souvent entravé par la nécessité de tenir compte des susceptibilités que pouvait éveiller notre qualité d'étrangers, ou même de préjugés que nous n'estimions pas devoir heurter de front. Il n'en est pas moins vrai que, jusqu'au 1er février dernier, peu de décisions en matière administrative et financière ont été prises sans notre assentiment. Il devait évidemment en être ainsi dans le principe. Le gouvernement égyptien avait un indispensable besoin de notre concours pour faire accepter par la commission, puis par les quatorze puissances dont l'acquiescement était nécessaire, la loi de liquidation. Plus tard, cette autorité, bien qu'un peu affaiblie, a subsisté cependant : on se souvenait des services que nous avions rendus, et nos collègues indigènes étaient, à juste titre, convaincus que nos conseils n'étaient jamais inspirés par des rivalités d'influence ou des intérêts particuliers, mais bien par des considérations d'un ordre plus élevé et par l'intérêt général du pays. Cela seul explique que nous ayons pu faire quelque bien.

Et contre quelles difficultés avions-nous constamment à lutter! Croyez-vous, monsieur, que les autres colonies étrangères en Égypte aient vu d'un œil bien favorable la situation privilégiée faite, par l'organisation du contrôle, à la France et à l'Angleterre? Croyez-vous que les Européens qui, par la protection de leurs consuls ou de tel personnage bien en cour, obtenaient ces concessions dont vous avez cité un exemple fort ancien, dont je pourrais citer des exemples plus récents, aient dû se montrer favorables à la réforme d'un système d'administration dont ils tiraient de si beaux profits ? Pouvions-nous espérer trouver une moindre hostilité chez ceux des pachas, des notables, des cheiks de village qui se consolaient de la servilité qu'exigeait d'eux le khédive en pensant que la faveur du maître leur permettait d'édifier en quelques années de scandaleuses fortunes par le pillage du Trésor et l'exploitation des fellahs ? Et, d'autre part, nos compatriotes, voyant nos efforts pour assimiler au point de vue de l'impôt tous les immeubles urbains, quelle que fût la nationalité de leurs propriétaires, devaient-ils se résigner de bonne grâce à supporter des charges auxquelles ils avaient pris l'habitude de se soustraire ? Ils me reprochaient bien vivement ce qu'ils appelaient *une de mes idées les plus chères* — et ce que vous semblez me reprocher aujourd'hui de n'avoir pas voulu faire. Ceux-là seuls, monsieur, peuvent s'étonner des attaques dont j'ai été l'objet, qui ne se rendent pas un juste compte du nombre d'intérêts particuliers que lésaient les réformes entreprises.

D'autre part, les embarras financiers devenaient de plus en plus graves. A la fin de 1879, le gouvernement n'avait pu encore entrer en possession des fonds de l'emprunt Rothschild, et la dette flottante s'accroissait tant des arriérés de traitement qui s'accumulaient que des condamnations nouvelles prononcées par les tribunaux et des intérêts moratoires de 12 pour 100.

A un point de vue seulement, la situation s'était heureusement modifiée : S. A. Tewfick pacha se montrait animée des plus loyales intentions. Désirant passionnément le bonheur de son pays, il comprenait la nécessité de réformes radicales et ne devait pas marchander son concours à ceux qui tenteraient de les réaliser. Le premier ministre qu'il avait choisi, Riaz pacha, secondait ses vues libérales.

Mais il fallait d'abord préparer la liquidation des charges léguées au gouvernement par le régime précédent. Étant donnée l'impossibilité où se trouvait le Trésor égyptien de faire face à tous ses engagements, la situation financière ne pouvait être régularisée que par une loi spéciale de liquidation, et cette loi ne pouvait être reconnue comme obligatoire par les tribunaux de la réforme qu'à la condition d'avoir été acceptée par toutes les puissances qui ont pris part à la réforme judiciaire. A la suite de longues négociations, une commission internationale fut chargée de préparer cette loi, avec notre coopération. La commission se réunit le 17 avril 1880. Le 17 juillet suivant, elle soumettait à la sanction du khédive une loi qui traçait une ligne de démarcation absolue entre le passé et l'avenir, déterminait dans quelles conditions devaient être réglées toutes les dettes antérieures au 31 décembre 1879, arrêtait le montant et le taux de l'intérêt des Dettes consolidées, leur affectait certains revenus et posait les règles d'après lesquelles les autres ressources budgétaires devaient se répartir entre les services administratifs et l'amortissement de la Dette unifiée.

Si, comme on ne le conteste plus, il est résulté de ces dispositions un avantage considérable pour les créanciers, les fellahs en ont aussi largement profité : en réduisant de 7 à

4 0/0 les intérêts de la Dette, on a diminué les charges qui pèsent sur les contribuables égyptiens de 45 millions de francs par an, c'est-à-dire du cinquième du budget actuel de l'Égypte.

L'application de cette loi amena rapidement le relèvement du crédit. Vous avez dit, monsieur, combien peu de sympathie vous inspiraient les *marchands d'argent*. Aussi ne vous parlerai-je pas de nos compatriotes porteurs de titres égyptiens dont la fortune, en deux ans, s'est accrue de plus de cinq cents millions; je ne vous parlerai pas non plus du Crédit foncier de France, engagé pour 167 millions dans la faillite du mois d'avril 1876 et préservé par la hausse des valeurs égyptiennes d'un désastre financier; mais je vous signalerai un autre résultat de l'amélioration du crédit égyptien : c'est que depuis 1880 le gouvernement trouvait moyennant un intérêt de 6 1/2 pour 100 les fonds dont il avait momentanément besoin pour son service de trésorerie, tandis qu'au mois de mars 1876, c'est-à-dire au moment de mon arrivée en Égypte, les intérêts qu'on exigeait de lui s'élevaient jusqu'à 28 pour 100 par an. Vous voyez dans quelle mesure les charges qui de ce chef grevaient les contribuables s'étaient atténuées : c'était rendre service non pas seulement à ses créanciers, mais à l'Égypte elle-même, que de la mettre en mesure de payer ses dettes.

IV.

Le gouvernement se trouvait dès lors à même d'entreprendre les réformes que vous me reprochez d'avoir perdues de vue.

Il y a d'abord, dites-vous, « le régime des corvées qui n'est, qu'incomplètement détruit; la corvée subsiste ». Sans doute monsieur, la corvée subsiste et subsistera longtemps encore en Égypte. La commission d'enquête a demandé non pas qu'elle soit supprimée, mais qu'elle soit restreinte aux travaux déclarés d'utilité publique. Ce qu'elle demandait qu'on réprimât immédiatement, ce sont les abus commis par certains personnages influents que les agents consulaires nous avaient signalés comme usant de leur autorité pour faire cultiver leurs terres au moyen de corvées. Peut-être seriez-vous étonné si je vous citais certains noms désignés dans un rapport qui est entre mes mains. Cet abus, nous y avons mis fin.

Mais il y a des canaux à entretenir en Égypte; c'est de leur entretien que dépend la productivité du sol. Les ingénieurs des travaux publics ont évalué pour 1880 à 39 500 000 le nombre des journées de travail nécessaires (1). Croyez-vous qu'il soit possible de demander, d'une année à l'autre, au gouvernement de se procurer les fonds nécessaires pour payer des travaux aussi considérables, et aux entrepreneurs particuliers d'organiser des chantiers qui puissent fournir un pareil nombre de journées?

Si on ne peut supprimer la corvée, on peut la réglementer plus équitablement et peu à peu restreindre les travaux qui lui sont demandés. C'est précisément ce que nous avons fait.

Dès mon arrivée au ministère, je m'étais préoccupé de cette question. J'ai cherché à répartir également sur toute la population la charge des travaux publics, et, pour rendre possible cette répartition plus équitable, j'ai soumis, le 9 février 1879, à la signature du khédive un décret qui autorisait dans certaines conditions le rachat de la corvée. Toutefois je reconnais que les diverses mesures qui ont été prises n'auraient pu donner de résultats entièrement satisfaisants qu'à la condition qu'un recensement exact de la population eût été fait et qu'on pût disposer d'agents dignes de toute confiance pour s'assurer sur les lieux mêmes de l'exécution des ordres donnés au Caire. Il aurait fallu aussi dans l'administration supérieure une stabilité qui a fait défaut.

Après mon retour en Égypte comme contrôleur général et dès le mois de janvier 1880, on publiait, pour l'appliquer à titre d'essai, un règlement général sur les corvées. Le 25 janvier 1881 paraissait un règlement définitif apportant au règlement précédent les modifications indiquées par la pratique d'une année. Ces règlements, à coup sûr, sont encore imparfaits, et leur exécution plus imparfaite encore. Nous n'avons jamais pensé qu'il pût en être autrement. Nous écrivions au khédive le 21 février 1881 :

« En pareille matière du reste et quand il s'agit de modifier des procédés administratifs en usage de temps immémorial, ce serait une illusion de croire qu'un décret suffit pour faire disparaître des abus au maintien desquels tant de personnes sont intéressées. Des efforts énergiques et persistants sont nécessaires pour obtenir que les autorités locales prêtent leur concours à l'application de tout règlement ayant pour but de substituer un système équitable de prestations à la charge arbitraire des corvées. »

Nous avons également recherché s'il ne serait pas possible de diminuer notablement la quantité des travaux qu'on demande à la corvée, soit en organisant des chantiers permanents d'ouvriers salariés, soit en substituant le travail des machines au travail de l'homme, soit en remplaçant par des écluses les digues de terre qui, chaque année, doivent être faites et défaites à l'entrée des canaux. L'amélioration de la situation financière nous ayant permis, en 1881, d'augmenter de plus de moitié le budget des travaux publics, la presque totalité des crédits extraordinaires qui ont pu être ouverts a été affectée aux travaux de cette nature. Nous aurions voulu, en 1882, en entreprendre de nouveaux; mais le budget du ministère de la guerre a absorbé toutes les ressources disponibles. Nous avons alors pensé qu'un résultat analogue pourrait être obtenu par l'initiative de sociétés particulières. Un projet important a été présenté à la Chambre des notables; il était conçu par des Européens, seuls capables de mener à bonne fin une entreprise de ce genre. Une commission composée en majorité de notables et d'ingénieurs indigènes fut chargée de l'étudier; elle déclara à l'unanimité des membres indigènes que, quels que fussent ses avantages,

(1) *Rapport d'Ali pacha Moubarek*, ministre des travaux publics, p. 59.

elle était décidée à le repousser, et en conséquence elle s'est refusée même à l'examiner.

V.

Vous me reprochez, monsieur, de n'avoir pas poursuivi *une réforme de principe par l'impartiale administration de la justice au moyen de tribunaux indépendants.* J'aurais été, suivant vous, animé de *sentiments d'hostilité contre la réforme judiciaire.* J'aurais même ainsi formulé cette opinion — vous citez textuellement : — « La justice, elle ne sert qu'à embarrasser les finances. » Il est vrai que vous ne m'avez pas entendu tenir ce propos; M. Maunoury lui-même, votre auteur, ne le rapporte que sur la foi d'un tiers, qu'il ne nomme pas; mais il y croit. Permettez-moi de m'en étonner. M. Maunoury sait mieux que personne qu'à mon avis, ce qui serait un *embarras pour les finances,* ce serait de ne pouvoir soumettre à l'appréciation des tribunaux certaines sollicitations plus pressantes que justifiées. Mon opinion, contraire de tous points à celle que vous m'avez prêtée, est que la substitution des tribunaux de la réforme à l'intervention consulaire a été un grand bienfait pour l'Égypte, ne fût-ce que parce qu'elle a soustrait le gouvernement égyptien à l'obligation de faire droit à des réclamations exagérées qui osaient se produire dans le cabinet d'un ministre, mais que l'on n'ose soutenir à l'audience publique d'un tribunal.

Je n'ai pas eu, du reste, à m'occuper de la question des tribunaux de la réforme, mais j'ai fait ce qui dépendait de moi pour assurer aux indigènes les bienfaits d'une justice indépendante. Quelques jours après la publication de la loi de liquidation, une commission a été instituée pour préparer un projet de réforme des tribunaux locaux. Les contrôleurs généraux ont pris part à tous les travaux de cette commission. Le règlement qu'elle a préparé a été sanctionné par le khédive le 17 novembre 1881. En même temps, une autre commission préparait les codes que ces tribunaux devaient appliquer. Le personnel supérieur des tribunaux indigènes a été nommé, et le ministre de la justice prenait toutes les mesures que nécessitait la transformation du système judiciaire, lorsque, le 2 février dernier, le ministère de Chérif pacha fut renversé.

J'attachais tant d'importance à cette réforme que j'aurais voulu, pour en assurer l'efficacité, que le gouvernement adjoignît aux juges indigènes, en nombre si restreint que ce fût, des juges européens. Suivant moi, les juges indigènes, sauf de très honorables, mais très rares exceptions, ne présentent pas les garanties d'instruction, d'indépendance et d'impartialité que les justiciables sont en droit de réclamer.

Quant à la justice administrative, vous rappelez que j'ai mis ma signature au bas d'un document qui formulait la conclusion suivante : *Institution d'une juridiction indépendante en matière de contributions.* Je revendique en effet l'honneur d'avoir apposé ma signature au bas de ce document. J'ai même, si je m'en souviens bien, pris quelque part à sa rédaction. Mais, dites-vous, « au mépris de mes engagements et de mon devoir », je n'ai rien fait de ce que je proposais. C'est là, monsieur, une accusation bien grave; j'espère vous prouver qu'elle n'est pas fondée.

Avant de penser à créer une juridiction administrative, il était de toute nécessité de promulguer les lois qu'elle aurait à appliquer. Il est, en effet, facile de concevoir qu'une demande en réduction d'impôt ne peut être soumise à la décision d'un tribunal indépendant qu'autant qu'elle s'appuie sur la violation des dispositions de la loi en vertu de laquelle l'impôt est établi. Or nous avons signalé dans le rapport de la commission d'enquête qu'on n'avait pu ni retrouver les décisions en vertu desquelles la plupart des taxes et notamment l'impôt foncier étaient établis, ni même nous faire connaître de quelles autorités ces décisions devaient émaner. Quand la loi n'existe pas, soumettre à un tribunal des pétitions qui se bornent à demander la diminution d'une taxe qu'on estime trop lourde, c'est abandonner à ce tribunal le droit de diminuer à son gré les ressources nécessaires à la marche régulière des services publics. Il fallait donc, en premier lieu, réunir et codifier les lois d'impôt. Ce travail a été confié à une commission instituée le 27 décembre 1879 et qui était composée des hommes que désignaient soit leur connaissance des législations européennes, soit leur connaissance approfondie des usages et des besoins du pays. Parmi les membres de cette commission se trouvaient notamment les deux pachas qui ont été depuis, l'un président, l'autre vice-président de la Chambre des notables.

Cette commission n'a pas entièrement terminé son travail, fort difficile d'ailleurs, étant donnée la confusion qui existe dans la législation financière. Cependant je puis dire qu'il serait certainement achevé aujourd'hui si les événements politiques n'avaient obligé la commission à suspendre ses séances.

Mais le gouvernement n'avait pas voulu attendre la promulgation de ces lois d'impôt pour préparer l'organisation du tribunal qui devait les appliquer. Si vous voulez bien vous reporter à notre rapport de l'année 1881, vous y verrez (page 37) que le ministère de Chérif pacha avait préparé un décret instituant un conseil d'administration dont la majorité était indigène, mais où l'élément européen eût été représenté ; il aurait eu dans ses attributions le contentieux administratif et notamment le jugement des réclamations en matière d'impôt. Le jour même où l'institution de ce conseil allait être soumise à la sanction du khédive, le ministère qui avait préparé le décret dut se retirer. Je doute que le ministère où dominait l'influence d'Arabi pacha se soit préoccupé de reprendre cette question.

Dès le 31 décembre 1879, le gouvernement avait institué, à titre d'essai, un comité qu'il avait chargé de donner son avis sur toutes les réclamations en matière de contributions. Les mêmes raisons de fait qui se sont opposées jusqu'ici à ce qu'un tribunal puisse juger les questions d'impôt ont empêché le fonctionnement régulier de ce comité. Si vous estimez que cette réforme s'accomplit trop lentement, je vous prierai, monsieur, de vous reporter à notre propre his-

toire. Combien estimez-vous qu'il s'est écoulé d'années entre le moment où nos Assemblées ont cherché à réformer un système d'impôt arbitraire et celui où les contribuables ont trouvé dans des tribunaux régulièrement constitués une protection suffisante contre les erreurs ou les exactions des agents du fisc?

A défaut des avantages résultant de l'organisation des tribunaux administratifs, nous nous sommes efforcés, en Égypte, de donner aux contribuables d'autres garanties qui jusqu'alors leur avaient fait complètement défaut et qui, permettez-moi de vous le dire, ont plus d'importance que vous ne paraissez le supposer. Nous avons profondément modifié le système des rôles de contributions. Vous dites à ce sujet :

« Le contrôle a essayé d'apporter un remède..... au vol organisé sous le nom de perception des impôts. Mais comment? C'est là que je ne suis plus d'accord avec vous. Au moyen d'une administration savamment organisée, avec beaucoup de paperasses ; avec des rôles envoyés à des fellahs qui ne savent pas lire, particulièrement quand on leur écrit dans une langue qu'ils ne comprennent pas. »

Ce que nous avons fait, monsieur, c'est de demander que l'on substituât à un grand nombre de rôles informes un seul et unique rôle par village et que sur ce rôle la somme due par chaque contribuable fût clairement inscrite ainsi que l'époque à laquelle on est en droit de la lui réclamer. Nous avons également veillé à ce que les extraits de rôles fussent régulièrement remis aux contribuables et portassent exactement la somme qu'ils devaient. Ces divers documents n'ont jamais été rédigés en français, comme vous paraissez le croire, mais en arabe. Quelques inspecteurs étaient envoyés par nous dans les provinces et allaient de village en village vérifier les registres des percepteurs ; ils les rapprochaient des quittances délivrées aux contribuables. Ce n'est pas là assurément une administration trop savamment organisée; ce ne sont pas là des *paperasses* inutiles. En fait de *paperasses*, nous en avons supprimé en Égypte plus que nous en avons introduit; il faudrait néanmoins en supprimer beaucoup encore pour n'en avoir pas plus qu'il n'en existe dans nos administrations françaises.

En résumé, le système de rôles usité en Égypte favorisait toutes les exactions en en rendant la constatation impossible ; nous avons cherché à y substituer une organisation qui s'inspirait, je l'avoue, des *méthodes européennes*. Ceux qui ont étudié la *méthode égyptienne* (elle est exposée dans les rapports de la commission d'enquête) s'accordent généralement à reconnaître qu'il y a là un progrès.

Vous signalez, monsieur, la misère des fellahs ; vous l'attribuez à la nécessité où ils se trouvent de contracter des emprunts à des taux usuraires pour payer leurs impôts. Nous avions exposé cette situation dans le rapport de la commission d'enquête : Si le gouvernement, disions-nous, ne choisit pas, pour réclamer l'impôt aux cultivateurs, les époques où ils ont achevé leurs dernières récoltes, *ils se voient dans la nécessité ou bien de vendre par avance une récolte encore sur pied, moyennant un prix bien inférieur à celui qu'ils obtiendraient quelques semaines plus tard, ou bien d'emprunter à un taux usuraire la somme qu'on leur réclame..... Ces ventes par anticipation et ces emprunts à des taux qui s'élèvent souvent à 7 pour 100 par mois sont une des causes principales de la situation précaire des populations agricoles.* Vous voyez, monsieur, que nous avons signalé le mal ; nous avions indiqué en même temps le remède à y apporter. *Il est de toute nécessité de faire concorder les échéances de l'impôt dû par chaque cultivateur avec l'époque de ses récoltes..*

Le 27 décembre 1879, la commission de l'impôt foncier était chargée de préparer d'urgence un règlement déterminant les échéances de l'impôt. Le 25 février suivant, ces propositions étaient sanctionnées par un décret du khédive. Cette mesure, dont nos inspecteurs ont spécialement surveillé l'exécution, a eu les plus heureux effets. La situation économique du pays s'est rapidement améliorée. Je vous en donnerai pour preuve la facilité avec laquelle, à partir de ce moment, l'impôt direct a été perçu : chaque mois les états de recouvrements publiés par le ministère des finances constataient des anticipations; les poursuites (réglementées, autant que le permettaient les circonstances, par le décret du 25 mars 1880) devenaient de plus en plus rares ; le produit des droits d'importation augmentait en une année de plus de 28 pour 100 ; enfin, symptôme le plus certain de l'accroissement de la richesse publique, la valeur des terres s'élevait dans une proportion inespérée. Les ventes de terrains effectuées par le gouvernement en exécution de la loi de liquidation produisaient une somme trois fois plus considérable que le prix auquel elles avaient été évaluées. On ne pouvait assurément prétendre que le *fléau de l'usure* avait entièrement disparu; mais les mesures prises par le gouvernement pour le restreindre avaient, au mois de février dernier, modifié sensiblement la situation que vous avez dépeinte.

Il fallait, dites-vous, *élever et instruire l'Égypte*. Nous l'avons pensé comme vous. En deux ans le budget de l'instruction publique a été plus que doublé; et on aurait certainement affecté à ces dépenses des crédits plus élevés encore si on avait pu trouver des professeurs pour les écoles qu'on eût créées. Pour former les professeurs, qui faisaient absolument défaut, le directeur d'une de nos meilleures écoles normales, désigné par notre ministre de l'instruction publique, a été chargé d'organiser au Caire une de ces écoles. Jusqu'à ces derniers temps cette école a régulièrement fonctionné.

VI.

Vous m'avez adressé, monsieur, un reproche tout nouveau pour moi : vous regrettez le nombre d'employés français appelés en Égypte. S'il y avait récemment en Égypte un grand nombre de fonctionnaires européens, tandis qu'un nombre plus restreint suffisait sous Mehemet-Ali à organiser les services publics, cela tient à des circonstances très diverses. La

création des chemins de fer, des télégraphes, des lignes de paquebots; l'institution des tribunaux de la réforme, où les langues européennes sont, en réalité, seules usitées; le fait que la langue française est depuis longtemps adoptée comme langue officielle dans les administrations centrales; l'organisation d'un service sanitaire international, ont nécessité l'emploi de tout un personnel d'ingénieurs, de mécaniciens, de médecins, de magistrats, de commis, auquel, sous le règne de Mehemet-Ali, il n'y avait nulle nécessité de recourir. Les Européens que nous avons fait venir étaient d'ailleurs, la plupart du temps, réclamés par les ministres indigènes, non moins convaincus que nous que le concours des Européens était indispensable pour enseigner aux indigènes des méthodes d'administration dont ils comprenaient la supériorité.

Je n'ai donc pas subordonné les intérêts égyptiens à de prétendus intérêts français, pas plus que je n'ai fait, comme un de vos collègues me l'a reproché fort à tort, de la *politique uniquement anglaise contre les intérêts français*. Nous avions, mon collègue anglais et moi, la conviction profonde que les rivalités d'influence qui ont si longtemps existé en Égypte ont été, en s'appliquant aux questions administratives et financières, l'une des causes les plus actives de la crise qu'a traversée ce pays. Aussi nous sommes-nous imposé comme règle absolue d'agir toujours de concert, examinant chaque question d'après ses mérites propres. Mon collègue, M. Baring, comme son successeur M. Colvin, se sont toujours scrupuleusement maintenus sur ce terrain. Quand il s'agissait de pourvoir à un emploi vacant, nous ne demandions pas qu'il fût donné par faveur à tel ou tel de nos compatriotes, mais bien au candidat que nous jugions devoir rendre les plus utiles services dans les conditions les moins onéreuses pour le Trésor égyptien. De même, lorsque nous avions à nous prononcer sur ces concessions si fréquemment sollicitées, nous n'avons jamais hésité à appuyer la demande qui nous paraissait la plus avantageuse pour le gouvernement égyptien, insistant toujours pour qu'on appliquât dans la plus large mesure possible le principe nouveau en Égypte de l'adjudication. C'était rompre avec de très anciennes traditions; des espérances fondées sur d'innombrables précédents ont pu par là se trouver déçues. Aussi avons-nous été dénoncés, mon collègue et moi, tout aussi bien par les journaux anglais que par la presse française, comme négligeant systématiquement, lui les intérêts anglais, et moi les intérêts français. Nous n'en avons pris nul souci, persuadés que nous ne pourrions rendre en Égypte les services qu'on attendait de nous si on ne nous voyait suivre résolument, en toutes circonstances, la ligne de conduite que nous nous étions tracée.

Vous voyez qu'il n'y avait aucune raison pour que les contrôleurs généraux ne fussent pas en complet accord avec les Égyptiens qui, prenant à cœur les intérêts véritables de leur patrie, constituaient ce que vous appelez *le vrai parti national*. Pendant toute la durée du ministère de Chérif pacha, que vous considérez avec raison comme le chef de ce parti, nous n'avons cessé d'être avec lui en parfaite communauté d'idées, appréciant à leur juste valeur sa loyauté constante et son patriotisme éclairé. Lorsqu'il a dû quitter le pouvoir, lorsque j'ai compris que les chefs du parti militaire qui l'avaient renversé pouvaient compter sur la bienveillance de notre gouvernement, ce jour-là même, ne me faisant aucune illusion sur les conséquences nécessaires de cette politique nouvelle, j'ai résigné mes fonctions.

Agréez, monsieur le député, l'assurance de mes sentiments très distingués.

E. DE BLIGNIÈRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE (1)

M. CARO

(Président)

Messieurs,

J'acquitte aujourd'hui la dette que j'ai contractée envers l'Académie dans le cours de la présidence qu'elle m'avait confiée pour l'année 1881, et je viens lui rendre un compte sommaire des travaux importants et variés qu'elle a, dans cette dernière période de temps, suscités par ses concours et jugés dignes des récompenses dont elle dispose. C'est là une des parties les plus considérables de vos fonctions académiques; c'est assurément celle qui vous impose le plus de soucis et de scrupules. Bien faire n'intéresse que soi. Bien juger intéresse soi et les autres. Qui de vous prendrait son parti d'un jugement mal rendu, d'une légèreté ou d'une erreur dans la désignation de ces récompenses si vivement sollicitées, et souvent par des écrivains de grand mérite?

Tous ces concours n'ont pas été également heureux. Mais ceux mêmes où le but n'a pas été atteint ont marqué un effort sérieux, bien qu'incomplet; ils laissent l'espoir intact pour l'avenir. Ils permettent à l'Académie de faire un nouvel appel aux concurrents anciens ou à des concurrents nouveaux que tenteraient ces graves questions, imparfaitement traitées cette fois : soit le problème toujours si agité et si dramatique des coalitions et des grèves, soit les rapports entre le droit et l'économie politique, soit, dans la section de philosophie, l'examen critique des théories de la perception extérieure ou l'étude de la philosophie stoïcienne.

L'Académie n'a pas eu si longtemps à attendre pour la question qu'elle avait posée, pour le prix illustré par le nom de M. Victor Cousin, sur la *Philosophie d'Origène*. L'œuvre était difficile et délicate. Il fallait démêler l'inspiration personnelle du célèbre prêtre d'Alexandrie de toutes les

(1) Nous publierons dans notre prochain numéro la notice lue dans cette même séance, par M. Jules Simon, sur *la vie et les œuvres de M. de Rémusat*.

influences du milieu complexe, ardent et troublé, où sa pensée s'est développée. Il fallait aussi, dans le développement de sa pensée, distinguer ses opinions philosophiques si intimement unies à ses opinions théologiques; il fallait, enfin, restituer dans son vrai jour cette étrange et originale figure de penseur, platonicien et chrétien exalté, pratiquant sur lui-même les formes les plus étranges d'un idéalisme farouche, novateur hardi, apologiste passionné, commentateur subtil et violent des textes sacrés, un de ces défenseurs emportés qui inquiètent l'orthodoxie et dont le zèle ne compense pas toujours l'ardeur orageuse et les périlleuses hardiesses, tour à tour frappé d'anathème et martyr. Sur ce sujet un mémoire a enlevé tous les suffrages. On a dit qu'il était le résultat durable et l'honneur du concours. L'érudition puisée aux sources; la connaissance approfondie des deux langues classiques qui ont servi d'interprètes aux premiers siècles du christianisme; l'esprit critique appliqué aux textes en même temps qu'aux idées; l'esprit philosophique qui, remontant aux principes et aux origines des systèmes, les suit dans leurs dernières conséquences; enfin cette impartialité d'une raison élevée qui ne se dément pas devant les grandes questions de la théologie à chaque instant mêlées à la libre spéculation d'Origène, voilà des qualités rares qui rachètent amplement quelques défauts et quelques lacunes. L'auteur du mémoire est M. Jacques Denis, professeur à la Faculté des lettres de Caen.

De votre section de philosophie à la section d'histoire générale et philosophique, le passage est tout naturel. Vos historiens avaient proposé d'étudier l'origine et la nature du pouvoir royal à l'avènement de Hugues Capet et de montrer le développement de ce pouvoir sous les six premiers Capétiens. Depuis les dynasties mérovingienne et carolingienne, qui ont fait depuis longtemps et récemment encore l'objet des plus remarquables travaux chez nous et à l'étranger, jusqu'à Philippe-Auguste, saint Louis et Philippe le Bel, étudiés dans de savantes monographies, il y avait une regrettable lacune de près de deux siècles dans l'histoire critique de nos institutions monarchiques. Et cependant quoi de plus digne d'intérêt et d'étude que le saisissant contraste entre cette puissance matérielle très restreinte des premiers Capétiens, fort inférieure à celle de quelques grands vassaux, et ce pouvoir moral, supérieur à l'autorité féodale, qui naît, se forme, se fortifie, augmente laborieusement jour par jour ses attributions, son influence, ses droits et sa sphère d'action en France? On constatait le fait de cette évolution, on n'en avait pas encore trouvé la loi ni analysé d'assez près les causes intimes et les secrets ressorts. Un seul mémoire a été envoyé en réponse à cette question, et l'on pourrait penser, en le voyant couronner, qu'il a triomphé trop facilement. Ce serait une erreur. L'ouvrage est à beaucoup d'égards excellent, et il est probable que si d'autres mémoires avaient été adressés à ce concours, ils n'auraient fait que rehausser le mérite de l'œuvre par la comparaison. Mais ne médisons pas des concurrents absents; qu'il nous suffise de dire que l'auteur de cet ouvrage est un esprit à la fois très instruit et très indépendant.

La thèse qu'il développe avec force, c'est que l'avènement de Hugues Capet à la royauté et la fondation de la nouvelle dynastie est moins un fait féodal qu'un fait ecclésiastique, et que la royauté entre dans l'Église pour mieux gouverner la société. Il étudie avec un soin scrupuleux l'organisme du nouveau pouvoir, exprimé par les principales institutions politiques, administratives et judiciaires; il nous montre dans quelle mesure la noblesse et l'Église sont admises à participer à l'administration des affaires politiques; il nous fait assister, dans l'assemblée des *fidèles*, à l'origine si obscure et si contestée encore de nos états généraux; enfin, il expose les efforts successifs et la part prise à l'œuvre commune par les premiers Capétiens et comment se prépare lentement, mais infailliblement, par un progrès moral et gouvernemental, plus encore que matériel, la grandeur relative de Philippe-Auguste, qui jusqu'alors éclatait dans notre histoire comme un fait extraordinaire. On se l'explique mieux maintenant; dans l'histoire pas plus que dans la nature, il n'y a de saut brusque; expliquer, c'est retrouver dans la série des phénomènes les transitions et les gradations des événements ou des idées. C'est ce que l'auteur du mémoire a su faire avec un ensemble de qualités qui honorent la méthode française.

L'Académie s'est montrée, non surprise, mais satisfaite de voir ses espérances si bien justifiées; elle tient à marquer sa satisfaction en décernant le prix, dont elle double la valeur, à M. Achille Luchaire, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

Un autre sujet fort important avait été proposé dans l'ordre de l'histoire. Il s'agissait de rechercher l'origine de la pairie en France, de la suivre dans ses développements, ses transformations et ses attributions successives, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. De l'aveu même des juges, la question était des plus obscures, et c'est là précisément à quoi servent nos concours : c'est à indiquer les problèmes et à provoquer des efforts d'intelligence sur les points restés jusqu'à présent réfractaires à la lumière. Les origines vagues de cette institution, ses développements insensibles et peu apparents, ses attributions sans cesse contestées, sa renommée beaucoup plus grande que son pouvoir, ses privilèges tout honorifiques tenant lieu de ses droits, enfin cette fortune singulière de croître en vain éclat à mesure qu'elle déclinait en importance réelle, il y avait là autant de difficultés que d'attraits. Ce n'était pas la moindre curiosité du sujet que de chercher les raisons historiques de ce déclin contre lequel proteste la voix puissante, indignée et stérile du duc de Saint-Simon, né deux siècles trop tard pour son orgueil, qui aurait pu obtenir gain de cause dans des temps propices. L'auteur du mémoire récompensé nous montre le remuant et infatigable duc et pair étouffé entre la foule des gentilshommes qui veulent l'égalité jusque dans les privilèges, et les magistrats qui se portent les défenseurs de la vieille tradition parlementaire. C'est la dernière partie de cette histoire, du XIIIe au XVIIIe siècle, qui se trouve la mieux exposée dans ce Mémoire. Mais il a semblé que pour la période qui

s'étend du XVe au XIXe siècle, la question comportait des recherches plus nouvelles et plus précises. On faisait appel aux lumières d'un érudit habile à commenter les vieilles chartes; c'est un jurisconsulte versé dans l'étude du XVIe siècle et très habile écrivain qui est venu. L'Académie ne décerne pas le prix intégral, jugeant que le problème n'est pas entièrement résolu; mais, comme marque de sa haute estime, elle offre une récompense, presque équivalente au prix, à M. Levesque, conseiller à la cour d'appel de Paris.

Un sujet d'un intérêt social très grave avait été mis au concours pour le prix de la fondation Beaujour : l'histoire des établissements de charité, avant et depuis 1789, en France. Deux Mémoires, bien que conçus et traités dans un esprit opposé, ont fixé l'attention de l'Académie et, par des mérites très divers, l'ont décidée à partager le prix. L'un est un travail considérable, vivifié par de fortes convictions religieuses, égaré parfois par ces convictions mêmes, manquant un peu de cette impartialité sereine que demande la philosophie sociale, trop porté à rapporter à l'Église tout ce qui a été fait de bien dans le cours des siècles et se refusant à ces transactions nécessaires qui dans la science sont plus faciles que dans la politique; mais, en revanche, témoignant d'une érudition vaste et d'une intelligence qu'aucune recherche n'effraye ou ne fatigue. L'autre, plus attentif aux côtés purement civils de la question, défend le rôle, la compétence et l'initiative de la royauté dans l'organisation de la charité; il nous offre une histoire très intéressante de la mendicité sous la monarchie et de l'assistance publique pendant la Révolution. Quelques utopies se mêlent à cette œuvre et en affaiblissent l'effet. C'est dans un sentiment d'équité que l'Académie appelle au partage du prix M. Léon Lallemand et M. Gustave Schelle, chef de bureau au ministère des travaux publics.

Nous entrons maintenant dans la catégorie des questions que nous recevons, pour ainsi dire, toutes faites de l'opinion publique, sans abdiquer notre droit de contrôle, et qui nous sont imposées par les préoccupations des esprits de notre temps dans l'ordre des faits économiques et sociaux, comme intéressant les nations civilisées dans leur sécurité financière ou leur équilibre moral. C'est une question de ce genre que l'Académie avait remise au concours, après une épreuve jugée insuffisante, pour l'année 1881 : *Du cours forcé des émissions fiduciaires et de ses effets en matière économique et commerciale.* Il y a eu, dès l'origine, entre l'auteur du Mémoire remarquable qui a été envoyé au concours et ses juges un assez grave malentendu. Le Mémoire ne semble pas distinguer suffisamment le cours forcé et le papier-monnaie : ces deux choses se tiennent, mais ne doivent pas être confondues. Ce vice originel d'interprétation dans les termes mêmes de la question proposée a dû influer sur le jugement de l'Académie. Mais l'auteur ayant fait preuve d'ailleurs de connaissances spéciales et approfondies dans ces matières, et son travail étant de nature à répandre une foule de notions justes dans le public qui le lira, elle décerne une médaille à M. de Reinach, auteur de cet intéressant ouvrage.

Une des questions les plus délicates de la science économique avait été choisie pour inaugurer le concours du prix du comte Rossi.

C'est la première fois, en effet, que l'Académie était appelée à juger ce concours fondé en 1878 par la comtesse Rossi, la veuve du célèbre jurisconsulte, successivement citoyen de l'Italie, de la Suisse et de la France, et partout placé au plus haut rang par sa science du droit, ses vues philosophiques et ses rares qualités d'homme politique. Une autre particularité s'attache pour nous à ce concours, dont nous vous apportons les brillants résultats. C'est notre éminent et très regretté confrère Hippolyte Passy qui, en 1879, avait désigné le sujet, un des plus larges et des plus beaux qui puissent solliciter le talent. Il ne s'agissait de rien moins que du *Rôle de l'État dans l'ordre économique.* Avec quelle autorité de parole, avec quelle justesse et quelle vigueur de pensée nous l'avons entendu souvent, ici même, traiter quelques parties de ce vaste sujet, dans ces improvisations, nées à propos d'une lecture ou d'une discussion, où l'on sentait passer la méditation de toute une vie! C'est qu'en effet, il n'est pas de question plus grave pour les nations modernes que de savoir où l'on doit marquer la limite des droits de l'individu et des droits de l'État, les droits de l'individu constituant la liberté, les droits de l'État constituant l'autorité. Mesurer exactement la part de la liberté, pour qu'elle ne devienne pas anarchique; mesurer la part de l'État, pour qu'il ne devienne pas tyrannique; montrer sous quelles influences cette limite se déplace avec le temps, selon le degré et le mode de civilisation : certes, dans un pareil cadre, l'ambition la plus haute d'un penseur pouvait se mouvoir à l'aise. Neuf Mémoires ont répondu à la question posée; presque aucun n'est sans mérite; trois ont été jugés dignes de disputer les récompenses du concours. L'un, dont l'auteur ne s'est pas fait connaître, a été désigné pour une mention honorable bien légitimement acquise à son bon sens, à son intelligence du sujet, bien qu'un peu timide et arrêtée dans les détails, qu'elle ne franchit guère. Les deux autres, par des mérites très différents, mais tous deux très distingués, se sont élevés au partage du prix : l'un est l'œuvre de M. Alfred Jourdan, plusieurs fois lauréat et depuis quelques mois membre correspondant de notre Académie, doyen de la Faculté de droit d'Aix; l'autre est de M. Édouard Villey, professeur à la Faculté de droit de Caen.

M. Jourdan est un esprit excellent; il montre dans tout son ouvrage un amour éclairé des principes, une impartialité rare, un libéralisme sûr et presque infaillible, combattant avec une force égale les doctrinaires des deux écoles opposées, avec leurs devises également fausses parce qu'elles sont absolues : tout par l'État, rien par l'État; l'individualisme, qui est l'impuissance par l'isolement, et le socialisme, qui est une sorte de retour aux sociétés primitives, sans en excepter le socialisme de la chaire, qui n'est qu'un groupe de socialistes déguisés en séides du pouvoir et d'économistes

complaisants. M. Villey nous apportait, de son côté, avec une allure vive et dégagée de style, une certaine tendance vers l'individualisme, se défiant de l'intervention toujours croissante de l'État, surtout de l'État démocratique, dans le domaine des intérêts privés, animant d'ailleurs la discussion, y mêlant même parfois un air de polémique, provoquant des objections de détail, mais de ces objections qui ne discréditent pas une œuvre de conscience et de talent. Le bon sens de l'auteur le ramène à des conclusions équitables, et l'on n'a pas eu de peine à réconcilier les deux concurrents en leur montrant qu'en définitive, avec des différences saillantes dans leur tempérament d'esprit, ils s'accordent à reconnaître que la liberté individuelle a gagné du terrain à mesure que la civilisation s'est développée et qu'en même temps la civilisation toujours croissante impose à l'État plus de devoirs. Il semble en effet que ce soit bien la vraie solution du problème. Le rôle de l'individu et le rôle de l'État peuvent grandir simultanément et ils ont en effet grandi tous deux. Ce serait une œuvre artificielle et fausse que de les opposer et de les détruire l'un par l'autre. L'individu, en s'émancipant de la tutelle de l'État, prend à son compte une partie des fonctions que l'État accomplissait auparavant, et en revanche l'État doit accepter, pour être au niveau du progrès social, des fonctions nouvelles ou des fonctions plus étendues que lui impose une société devenue plus exigeante parce qu'elle est plus riche, plus raffinée dans ses besoins et plus soucieuse de certains intérêts moraux ou matériels qu'elle négligeait impunément autrefois. Ces devoirs nouveaux ne sont pas un obstacle à la liberté, mais une conséquence même de la liberté de plus en plus éclairée sur sa vraie nature, sur la solidarité qui l'enchaîne aux autres et sur les conditions dans lesquelles elle doit s'exercer pour être vraiment libre, ce qu'elle n'est pas et ne peut pas être, malgré les apparences, dans l'isolement de sa faiblesse qui est une autre servitude.

La question de l'enseignement primaire, qui agite si vivement de nos jours les esprits, qui passionne la tribune politique et la presse, n'a pu nous laisser indifférents. Un généreux donateur, M. Halphen, a voulu nous associer à ce mouvement en nous confiant la mission de décerner un prix triennal à la personne qui aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire, soit par ses livres, soit, d'une manière pratique, par ses efforts ou son enseignement. A ce double titre, et pour ses recherches considérables sur l'état de l'enseignement primaire en France avant 1789 à l'aide de tous les documents que peuvent fournir nos archives, et pour sa vie entière pratiquement dévouée à cette œuvre, en relation incessante et directe avec les instituteurs dont il excite le zèle par son exemple autant que par sa bienveillance, l'Académie a désigné M. Maggiolo, ancien professeur dans une école primaire supérieure, ancien principal de collège, ancien inspecteur d'Académie, ancien recteur, un de ces hommes qui sont l'honneur de l'Université, un de ces noms qui représentent beaucoup de travail et de services rendus et par qui se réalise la belle devise du *Philosophe inconnu* : « Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit. »

C'est encore dans cet ordre de questions que votre section de morale avait choisi un sujet pour le prix de la fondation Stassart. Dans ces temps de controverse passionnée, elle avait fait un appel à la raison et à la science impartiale en proposant d'examiner cette question singulièrement délicate *des Devoirs et Droits de l'État et de la famille en matière d'enseignement et d'éducation*. Sept mémoires ont répondu à notre appel. Trois ont été désignés pour des récompenses inégales, un pour une mention. Il ne faudrait pas croire que ce nombre insolite de récompenses exprimât la satisfaction de l'Académie ; c'est, au contraire, son embarras qui s'exprime ainsi devant des résultats incomplets et contestables, où se marquent plutôt un effort de recherche et des consciences honnêtes que des solutions qui s'imposent et des esprits qui dominent la question. On a fait remarquer, en jugeant ce concours, que si c'est un avantage pour une étude scientifique de porter sur un sujet auquel est acquis un intérêt général et présent, c'est un péril aussi. Les concurrents sont de leur temps et de leur milieu, ils y vivent, ils en souffrent ou ils en jouissent selon leur état d'esprit ; ils risquent de ne pas conserver la sérénité que demande une étude de ce genre ; ils risquent aussi de ne s'attacher qu'aux parties du sujet qui intéressent les passions du moment. On a pensé que, cette fois encore, la plupart des travaux soumis à notre examen n'avaient pas échappé à ce double péril. Presque tous ont cédé plus ou moins à la tentation de la polémique, et ceux mêmes que nous avons distingués, si l'on en excepte un, ne sont pas exempts de ces passions politiques ou religieuses au-dessus desquelles nous avions espéré qu'une raison savante et forte saurait s'élever et se maintenir. Ce vœu était sans doute trop ambitieux, car il a été en partie trompé.

Nous avons cependant marqué pour le premier rang un Mémoire, le seul dont l'auteur se soit fait connaître, et qui, malgré certains défauts, s'est rapproché en quelques parties de l'idéal que nous avions conçu. Tout n'est pas au même niveau dans ce travail ; mais dans les premiers chapitres, les plus remarquables, ceux que l'auteur a consacrés à l'enseignement primaire, il essaye de mettre hors de contestation les points suivants, qui sont en effet d'ordre essentiel : la reconnaissance des droits individuels ; la limitation de l'action de l'État aux œuvres pour lesquelles l'initiative privée est impuissante ou insuffisante ; l'abolition de tout privilège au profit d'une classe quelconque de citoyens ; la neutralité de l'État dans les questions qui divisent les citoyens et particulièrement dans les questions religieuses ; enfin le respect des droits de la famille en tout ce qui tient à l'éducation proprement dite. Ce sont là ses principes. L'auteur y reste-t-il fidèle dans toutes les applications ? Il s'efforce de l'être, s'il n'y réussit pas toujours. Il se déclare énergiquement pour la neutralité de l'école officielle et l'indépendance politique de l'instituteur, mais en même temps il proteste contre tout retour, déguisé ou non, au monopole de l'État

en matière d'enseignement primaire. Il avoue hautement qu'il ne comprend rien au raisonnement de ceux qui, d'une part, réclament la neutralité de l'école publique au nom de la liberté de conscience, et qui, d'autre part, refusent à la liberté des consciences la garantie de l'enseignement libre. L'école libre est pour lui la contre-partie indispensable, la condition *sine qua non* de l'enseignement obligatoire et de l'État neutre. L'indépendance avec laquelle il traite ces matières délicates en présence des luttes de partis, la hardiesse peut-être excessive avec laquelle il déclare dans ses conclusions que, s'il fallait choisir, il aimerait encore mieux un gouvernement désarmé qu'un gouvernement omnipotent, tout cela suffirait à révéler un esprit soustrait à l'influence immédiate des passions auxquelles l'opinion publique en France est en proie, et c'est sans étonnement que nous avons appris que l'auteur de ce Mémoire, qui obtient la première récompense à une assez grande distance des autres, est un étranger, M. Wuarin, pasteur auxiliaire à Genève.

Certes, on ne pourra pas dire que l'Académie des sciences morales et politiques ait trahi sa mission ou qu'elle ait eu peur de sa responsabilité en mettant au concours, sur la proposition de sa section de morale, ce dernier sujet dont il me reste à vous entretenir : « Quels sont les éléments moraux nécessaires au développement régulier de la démocratie dans les sociétés modernes ? « Sur trois Mémoires qui nous ont été adressés, un surtout s'est signalé à notre attention par l'intelligence précise du sujet, l'esprit sagement libéral qui l'anime et cette teneur générale d'une pensée qui, maîtresse d'elle-même, toujours égale à elle-même, n'éclate nulle part en traits inattendus, mais se soutient à un niveau élevé et, sans nous passionner jamais, nous intéresse toujours. Tout d'abord l'auteur demande le droit d'être sincère, et c'est un droit qu'il prend avec une liberté décente et assurée, bien qu'il soit toujours périlleux de l'exercer. On a eu raison de dire que si Fénelon a été loué d'avoir fait un examen de conscience sévère sur les devoirs de la royauté, il faut savoir gré à ceux qui font l'examen de conscience sur les devoirs du nouveau souverain, le peuple. L'auteur l'a tenté avec une modération de style qui ne coûte rien à la franchise de sa pensée. Après tout, il semble bien que le secret pour être impunément hardi dans ces questions délicates, c'est d'être sincère. L'auteur l'a été, et, bien que ses opinions personnelles ne se dissimulent pas, on a pu justement témoigner qu'il n'a pas laissé dans son ouvrage un seul mot qui pût offenser une opinion adverse. Il y a là un art, ou mieux un naturel de bon goût, qui dit la vérité à tout le monde sans recourir ni à des ménagements de rhétorique, ni à des concessions de commande, ni à une courtoisie mensongère et par là même irritante. A peine pourrions-nous signaler un léger artifice, qui n'est qu'une excellente précaution très légitime et très avouable pour laisser à la discussion un ton pacifique, et qui consiste, en présence de quelque défaut de la démocratie, à nous le montrer dans sa nudité, non en France, mais dans les pays lointains, en Amérique, par exemple, et n'offrir ainsi, comme on l'a dit, les déplaisantes vérités qu'après les avoir expatriées. Ce travail ingénieux, d'un ton noble et modéré, élevé sans effort, nous donne ce plaisir, rare en tout temps et en tout pays, d'entendre parler de la démocratie sans déclamation convenue ; car il y a toujours un peu de convention dans un sens ou dans l'autre. La démocratie a ses principes ; il faut les accepter franchement et sans arrière-pensée ; ils ont en eux une force contre laquelle on lutterait en vain. Elle a ses défauts aussi, il faut avoir le courage de les voir. Il n'est pas vrai que, par la puissance magique d'une formule, elle suffise à tout, et qu'une fois qu'elle est établie, on voie par cela même commencer sur la terre le règne de la justice et de la vertu. Il y faut plus d'efforts et les programmes ne suppléent pas à tout. C'est ce que montre parfaitement l'auteur du Mémoire, marquant avec précision chacun des éléments moraux qui doivent sur certains points combattre les conséquences extrêmes, lutter contre la fausse et spécieuse logique des applications à outrance, au nom d'une logique supérieure : celle de la réalité vivante, qui ne se laisse pas emprisonner dans une formule, celle des libertés individuelles, qui protestent contre un nouveau genre de despotisme, enfin celle des garanties nécessaires, qui sont souvent des restrictions partielles aux principes absolus. L'auteur couronné est M. Philibert d'Ussel, ingénieur des ponts et chaussées, et nous saluons fraternellement cette vaillante recrue que les sciences positives envoient aux sciences morales. Pour l'avantage des unes et des autres, nous souhaiterions que ces rencontres fussent fréquentes sur un terrain commun, où bien des préjugés tomberaient, où beaucoup d'ignorances réciproques s'éclaireraient, où il se ferait comme une trêve pacifique de la raison entre deux puissances dont l'hostilité n'est souvent qu'un malentendu.

J'ai terminé cette analyse de nos travaux. Si vous l'avez trouvée longue, ne vous en prenez, messieurs, qu'au nombre de vos concours et au mérite des concurrents. Permettez-moi, en finissant, quelques réflexions qu'amène naturellement et qu'autorise ce compte rendu. On accuse parfois les Académies. C'est un peu la mode, et il est si agréable de se mettre à la mode à si peu de frais, je veux dire aux frais et aux dépens des autres! On nous accuse d'être immobiles pendant que le siècle marche, inertes pendant qu'ailleurs on agite les plus graves problèmes. On nous accuse de pratiquer un dogmatisme étroit, tandis que la critique fait son œuvre au dehors et renouvelle chaque science. On nous reproche de ne pas aimer les esprits originaux, de les repousser même de nos concours. Ne dirait-on pas, en vérité, que l'originalité abonde ailleurs et qu'il faut avoir bien de la mauvaise volonté pour ne pas la rencontrer? — Quoi encore? On nous reproche de nous réfugier dans la béatitude de la science officielle, de fuir la lumière, la controverse, et d'imposer nos idées comme des oracles que les esprits dociles doivent se transmettre sans les discuter. C'est bien là, n'est-ce pas, le résumé des griefs que l'on fait valoir et qui ne tendent à rien moins qu'à persuader au public que les Académies nuisent à la science, et, dans les cas moins graves, ne servent à rien?

Le moindre de leurs crimes, un péché véniel, serait leur utilité.

A tous ces griefs qui menacent de devenir un lieu commun, la vieille réponse du philosophe grec est encore la meilleure. On nie le mouvement; marchez devant ceux qui le nient. — Votre immobilité dans la routine, votre horreur prétendue pour la discussion et la lumière! On croit rêver quand on entend des accusations pareilles. Vous mettez constamment à l'étude les sujets les plus importants de la science politique et financière, de l'histoire, de la philosophie, de la morale sociale. En dehors de ces questions qui gardent toujours leur intérêt spéculatif ou historique et dont on peut dire, en raison de leur importance, qu'elles sont éternellement à l'ordre du jour, l'Académie ne craint pas d'aller chercher celles qui sont le plus vivement agitées au dehors; on a pu le voir par la nomenclature des travaux d'une seule année.

Oui, nous dit-on, mais en proposant les questions, vous dictez d'avance les réponses; vous représentez la science officielle. — La science officielle! où est-elle à l'heure qu'il est? où prend-elle son mot d'ordre? Il y a peut-être quelque chose qui ressemble à cela, dans les temps et les pays où se rencontrent l'unité d'organisation, la stabilité et la permanence des pouvoirs, la concentration des doctrines dans un petit nombre d'intelligences directrices, revêtues d'une sorte de magistrature durable, en conformité avec le système politique et social qu'elles représentent dans le monde des idées. Mais, dans la mobilité extrême de la démocratie et des pouvoirs qui l'expriment, qui donc pourrait constituer un corps de doctrine avec l'espoir déraisonnable de l'imposer à une ou deux générations? Qui pourrait se flatter de donner aujourd'hui à un ensemble d'idées quelconques ces trois choses qui constituent la science officielle : une influence de gouvernement, la cohésion, la durée? C'est l'honneur des temps agités et instables comme le nôtre, que chacun fasse à ses risques personnels l'apprentissage de la vérité, qu'il ne reçoive pas des convictions toutes faites ni d'un groupe de savants ni du pouvoir, qu'il les acquière une à une, ou plutôt qu'il les conquière et les maintienne dans le feu de la bataille, à travers les disputes des partis. Et si, malgré tant d'éléments de diversité, il se trouve dans une réunion d'honnêtes gens voués à l'étude une manière commune de penser et de sentir sur certains grands problèmes, c'est le signe et la preuve qu'il y a comme une parenté naturelle entre les esprits qui cherchent la vérité de bonne foi. S'ils se rencontrent dans un ensemble d'opinions, souvent après avoir traversé des fortunes politiques ou des événements d'idées fort différents, ce n'est que la force de la raison qui agit en eux; c'est l'accord des libertés intelligentes qui explique cette union; c'est l'affinité avec le vrai, c'est la passion commune pour le bien qui les réconcilie.

Enfin, quand on vient parler du dogmatisme étroit et rigoureux qui gouverne vos décisions, ceux qui vous ont vus de près, messieurs et chers confrères, savent à quoi s'en tenir, et c'est à nous, vos témoins, de protester bien haut, si par hasard il en était besoin. Ce qui désigne un travail à votre choix, c'est d'ordinaire la sincérité, l'esprit de méthode et de critique, le raisonnement exact, l'observation juste et vraie. Mais vous êtes ravis quand on vous offre des idées neuves; vous êtes charmés quand les beautés du style viennent s'y joindre; vous n'êtes pas assez les ennemis de votre plaisir pour refuser à vos esprits ces nobles et délicates jouissances. Quant aux solutions elles-mêmes des questions que vous proposez, vous les laissez libres dans la plus large mesure que peuvent comporter la science et la raison. Ceux-là mêmes d'entre vous qui ont leur préférence marquée dans ces problèmes si troublants de l'heure présente, se garderaient bien de s'en prévaloir pour exclure les candidats qui ne les partageraient pas. En vérité, vous êtes tout le contraire d'un aréopage intolérant. Le public, s'il était admis à vos délibérations, serait étonné de voir jusqu'où se porte, en certains cas, cette impartialité. D'ailleurs, ne vient-il pas d'entendre proclamer des noms étonnés de se rencontrer dans des récompenses communes malgré la diversité profonde de leurs origines ou de leurs idées? Dira-t-on que c'est par indifférence que vous agissez ainsi? Personne n'oserait le croire ni même le dire. Non, mais vous rougiriez, dans des problèmes d'ordre politique ou social, de faire œuvre de parti. Vous vous placez dans une sphère supérieure aux accidents d'hier et aux passions du jour. Ce qui vous y porte et vous y maintient sans effort, c'est l'amour de la vérité, que vous respectez dans les autres parce que vous l'aimez pour elle-même; c'est aussi le désir de faire avancer la science, même par la contradiction utile qui la tient en éveil, qui l'inquiète et par là devient la condition essentielle et toujours mobile de son progrès.

La seule orthodoxie que vous reconnaissiez, c'est le savoir et la probité du savoir. Que si, par surcroît, on vous apporte une grande et décisive originalité, que l'on vienne sans crainte à vous! On verra quelle fête ce sera ici et comme vous saurez lui souhaiter la bienvenue! Mais n'y comptons pas trop, parce que cette haute originalité est rare partout, même en dehors des Académies, et, en attendant, sachons nous contenter du talent, qui a bien sa valeur et qu'il ne serait pas sage de mépriser.

ABEILLE

Conte (1)

CHAPITRE XX

Qui traite de la merveilleuse rencontre que fit Jean, le maître tailleur, et de la belle chanson que les oiseaux du bocage chantèrent à la duchesse.

Quand Georges se retrouva sur la terre où il était né, la première personne qu'il rencontra fut Jean, le vieux maître

(1) Suite et fin. — Voy. les trois numéros précédents.

tailleur, portant sur son bras un habit rouge pour le major-dome du château. Le bonhomme poussa un grand cri à la vue du jeune seigneur.

— Saint Jacques! dit-il, si vous n'êtes pas monseigneur Georges de Blanchelande, qui s'est noyé dans le lac voilà sept ans, vous êtes son âme ou le diable en personne!

Georges répondit :

— Je ne suis ni âme ni diable, mon bon Jean, mais bien Georges de Blanchelande qui se glissait autrefois dans votre échoppe et vous demandait des petits morceaux de drap pour faire des robes aux poupées de ma sœur Abeille.

Mais le bonhomme se récriait :

— Vous n'avez donc point été noyé, monseigneur? J'en suis aise! Vous avez tout à fait bonne mine. Mon petit-fils Pierre, qui grimpait dans mes bras pour vous voir passer le dimanche matin à cheval à côté de la duchesse, est devenu un bon ouvrier et un beau garçon. Il est, Dieu merci, tel que je vous le dis, monseigneur. Il sera content de savoir que vous n'êtes pas au fond de l'eau et que les poissons ne vous ont point mangé, comme il le croyait. Il a coutume de dire à ce sujet les choses les plus plaisantes du monde; car il est plein d'esprit, monseigneur. Et c'est un fait qu'on vous regrette dans toutes les Clarides. Votre enfance était pleine de promesses. Il me souviendra jusqu'à mon dernier soupir qu'un jour vous me demandâtes mon aiguille à coudre, et, comme je vous la refusai parce que vous n'étiez pas d'âge à la manier sans danger, vous me répondîtes que vous iriez au bois cueillir les belles aiguilles vertes des pins. Vous dites cela, et j'en ris encore. Sur mon âme! vous dites cela. Notre petit Pierre trouvait aussi d'excellentes reparties. Il est aujourd'hui tonnelier, à votre service, monseigneur.

— Je n'en veux pas d'autre que lui. Mais donnez-moi, maître Jean, des nouvelles d'Abeille et de la duchesse.

— Hélas! d'où venez-vous, monseigneur, si vous ne savez pas que la princesse Abeille fut enlevée il y a sept ans par les Nains de la montagne? Elle disparut le jour même où vous fûtes noyé; et l'on peut dire que ce jour-là les Clarides perdirent leurs deux plus douces fleurs. La duchesse en mena un grand deuil. C'est ce qui me fait dire que les puissants de ce monde ont leurs peines comme les plus humbles artisans et qu'on connaît à ce signe que nous sommes tous fils d'Adam. En conséquence de quoi un chien peut bien regarder un évêque, comme on dit. A telles enseignes que la bonne duchesse en vit blanchir ses cheveux et perdit toute gaieté. Et quand, au printemps, elle se promène en robe noire, sous la charmille où chantent les oiseaux, le plus petit de ces oiseaux est plus digne d'envie que la souveraine des Clarides. Toutefois sa peine n'est pas sans un peu d'espoir, monseigneur; car, si elle n'a point des nouvelles de vous, elle sait du moins par des songes que sa fille Abeille est vivante.

Le bonhomme Jean disait ces choses et d'autres encore; mais Georges ne l'écoutait plus depuis qu'il savait qu'Abeille était prisonnière des Nains. Il songeait :

Les Nains retiennent Abeille sur la terre; un nain m'a tiré de ma prison de cristal; ces petits hommes n'ont pas tous les mêmes mœurs; mon libérateur n'est certainement pas de la race de ceux qui enlevèrent ma sœur.

Il ne savait que penser, sinon qu'il fallait délivrer Abeille.

Cependant ils traversaient la ville et, sur leur passage, les commères qui se tenaient sur le seuil de leur porte se demandaient entre elles qui était ce jeune étranger, et elles convenaient qu'il avait bonne mine. Les plus avisées, ayant reconnu le seigneur de Blanchelande, crurent voir un revenant et s'enfuirent en faisant de grands signes de croix.

— Il faudrait, dit une vieille, lui jeter de l'eau bénite, et il s'évanouirait en répandant une dégoûtante odeur de soufre. Il emmène maître Jean, le tailleur, et il le plongera sans faute tout vif dans les flammes de l'enfer.

— Tout doux, la vieille, répondit un bourgeois, le jeune seigneur a l'air aussi vivant et plus vivant que vous et moi. Il est frais comme une rose et il semble venir de quelque cour galante plutôt que de l'autre monde. On revient de loin, bonne dame, témoin l'écuyer Francœur qui nous arriva de Rome à la Saint-Jean passée.

Et Marguerite la haumière, ayant admiré Georges, monta dans sa chambre de jeune fille et là s'agenouillant devant l'image de la sainte Vierge : « Sainte Vierge, dit-elle, faites que j'aie un mari tout semblable à ce jeune seigneur! »

Chacun parlait à sa façon du retour de Georges, tant et si bien que la nouvelle en vola de bouche en bouche jusqu'aux oreilles de la duchesse, qui se promenait alors dans le verger. Son cœur battit bien fort et elle crut entendre tous les oiseaux qui chantaient dans la charmille lui chanter :

Cui, cui, cui,
Oui, oui, oui,
Georges de Blanchelande,
Cui, cui, cui,
Dont vous avez nourri l'enfance,
Cui, cui, cui,
Est ici, est ici, est ici!
Oui, oui, oui.

Francœur s'approcha respectueusement d'elle et lui dit :

— Madame la duchesse, Georges de Blanchelande, que vous avez cru mort, est de retour; j'en ferai une chanson.

Cependant les oiseaux chantaient :

Cui, cui, cui, cui, cui, cui,
Oui, oui, oui, oui, oui, oui..
Il est ici, ici, ici, ici, ici, ici!

Et quand elle vit venir l'enfant qu'elle avait élevé comme un fils, elle ouvrit les bras et tomba pâmée.

CHAPITRE XXI

Qui traite d'un petit soulier de satin.

On ne doutait pas aux Clarides qu'Abeille eût été enlevée par les Nains. C'était aussi la croyance de la duchesse; mais ses songes ne l'en instruisaient pas précisément.

— Nous la retrouverons, disait Georges.

— Nous la retrouverons, répondait Francœur.

— Et nous la ramènerons à sa mère, disait Georges.

— Et nous l'y ramènerons, répondait Francœur.

— Et nous l'épouserons, disait Georges.

— Et nous l'épouserons, répondait Francœur.

Et ils s'enquéraient auprès des habitants des mœurs des Nains et des circonstances mystérieuses de l'enlèvement d'Abeille.

C'est ainsi qu'ils interrogèrent la nourrice Maurille, qui avait nourri de son lait la duchesse des Clarides; mais maintenant Maurille n'avait plus de lait pour les petits enfants et elle nourrissait des poules dans sa basse-cour.

C'est là que le maître et l'écuyer la trouvèrent. Elle criait : « Psit! psit! psit! petits! petits! petits! psit! psit! psit! » et elle jetait du grain à ses poussins.

— Psit! psit! psit! petits, petits, petits! C'est vous, monseigneur? psit, psit, psit! Est-il possible que vous soyez devenu si grand... psit! et si beau? Psit! psit! chu! chu! chu! Voyez-vous ce gros-là qui mange toute la pitance des petits? Chu! chu! fu! C'est l'image du monde, monseigneur. Tout le bien va aux riches. Les maigres maigrissent, tandis que les gras engraissent. Car la justice n'est point de la terre. Qu'y a-t-il pour votre service, monseigneur? Vous accepterez bien chacun un verre de cervoise?

— Nous l'accepterons, Maurille, et je vous embrasserai parce que vous avez nourri de votre lait la mère de celle que j'aime le plus au monde.

— C'est la vérité, monseigneur; mon nourrisson eut sa première dent à six mois et quatorze jours. Et, à cette occasion, la défunte duchesse me fit un présent. C'est la vérité.

— Hé bien, dites-nous, Maurille, ce que vous savez des Nains qui ont enlevé Abeille.

— Hélas! monseigneur, je ne sais rien des Nains qui l'ont enlevée. Et comment voulez-vous qu'une vieille femme comme moi sache quelque chose? Il y a beau temps que j'ai oublié le peu que j'avais appris et je n'ai pas même assez de mémoire présentement pour me rappeler où j'ai pu fourrer mes lunettes. Il m'arrive de les chercher quand je les ai sur le nez. Goûtez cette boisson, monseigneur; elle est fraîche.

— A votre santé, Maurille; mais on conte que votre mari connut quelque chose de l'enlèvement d'Abeille.

— C'est la vérité, monseigneur. Bien qu'il n'eût pas reçu d'instruction, il savait beaucoup de choses, qu'il apprenait dans les auberges et les cabarets. Il n'oubliait rien. S'il était encore de ce monde et assis avec nous devant cette table, il vous conterait des histoires jusqu'à demain. Il m'en a dit tant et tant de toutes sortes qu'elles ont fait une fricassée dans ma tête et que je ne saurais plus, à cette heure, distinguer la queue de l'une de la tête de l'autre. C'est la vérité, monseigneur.

Oui, c'était la vérité, et la tête de la nourrice pouvait se comparer à une vieille marmite fêlée. Georges et Francœur eurent toutes les peines du monde à en tirer quelque chose de bon. Toutefois ils en firent sortir, à force de la retourner, un récit qui commença de la sorte :

— Il y a sept ans, monseigneur, le jour même où vous fîtes avec Abeille l'escapade dont vous ne revîntes ni l'un ni l'autre, mon défunt mari alla dans la montagne vendre un cheval. C'est la vérité. Il donna à la bête un bon picotin d'avoine mouillée dans du cidre, afin qu'elle eût le jarret ferme et l'œil brillant; et il la mena au marché, proche la montagne. Il n'eut pas à regretter son avoine et son cidre, car le cheval en fut vendu plus cher. Il en est des bêtes comme des hommes : on les estime sur l'apparence. Mon défunt mari se réjouissait de la bonne affaire qu'il venait de conclure, et il offrit à boire à ses amis, s'engageant à leur faire raison le verre à la main. Or sachez, monseigneur, qu'il n'y avait pas un seul homme dans toutes les Clarides qui valût mon défunt mari pour faire raison aux amis, le verre à la main. Si bien que, ce jour-là, après avoir fait nombre de politesses, il s'en revint seul à la brune et prit un mauvais chemin, faute d'avoir reconnu le bon. Se trouvant proche une caverne, il aperçut, aussi distinctement qu'il était possible dans son état et à cette heure, une troupe de petits hommes portant sur un brancard une fille ou un garçon. Il s'enfuit de peur de malencontre; car le vin ne lui ôtait pas la prudence. Mais, à quelque distance de la caverne, ayant laissé choir sa pipe, il se baissa pour la ramasser et il saisit à la place un petit soulier de satin. Il fit à ce sujet une remarque qu'il se plaisait à répéter quand il était de bonne humeur : « C'est la première fois, se dit-il, qu'une pipe se change en soulier. » Or, comme ce soulier était un soulier de petite fille, il pensa que celle qui l'avait perdu dans la forêt avait été enlevée par les Nains et que c'était son enlèvement qu'il avait vu. Il allait mettre le soulier dans sa poche, quand des petits hommes, couverts de capuchons, se jetèrent sur lui et lui donnèrent des soufflets en si grand nombre qu'il resta tout étourdi sur la place.

— Maurille! Maurille! s'écria Georges, c'est le soulier d'Abeille! Donnez-le-moi, que j'y mette mille baisers. Il restera tous les jours sur mon cœur, dans un sachet parfumé, et, quand je mourrai, on le mettra dans mon cercueil.

— A votre gré, monseigneur; mais où l'irez-vous chercher? Les Nains l'avaient repris à mon pauvre mari et il pensa même qu'il n'avait été si consciencieusement souffleté que pour l'avoir voulu mettre dans sa poche et montrer aux magistrats. Il avait coutume de dire à ce sujet, quand il était de bonne humeur...

— Assez! assez! Dites-moi seulement le nom de la caverne.

— Monseigneur, on la nomme la caverne des Nains et elle est bien nommée. Mon défunt mari...

— Maurille, plus un mot! Mais toi, Francœur, sais-tu où est cette caverne?

— Monseigneur, répondit Francœur en achevant de vider le pot de bière, vous n'en douteriez pas si vous connaissiez mieux mes chansons. J'en ai fait une douzaine sur cette caverne et je l'ai décrite sans oublier seulement un brin de mousse. J'ose dire, monseigneur, que sur ces douze chansons, six ont vraiment du mérite. Mais les six autres ne sont pas non plus à dédaigner. Je vais vous en chanter une ou deux...

— Francœur, s'écria Georges, nous nous emparerons de la caverne des Nains et nous délivrerons Abeille!

— Rien n'est plus certain, répondit Francœur.

CHAPITRE XII

Où l'on raconte une périlleuse aventure.

Dès la nuit, quand tout fut endormi dans le manoir, Georges et Francœur se glissèrent dans la salle basse pour y chercher des armes. Là, sous les solives enfumées, lances, épées, dagues, espadons, couteaux de chasse, poignards brillaient : tout ce qu'il faut pour tuer l'homme et le loup. Sous chaque poutre une armure complète se tenait debout, dans une si ferme et si fière attitude qu'elle semblait encore remplie de l'âme du brave homme qui l'avait revêtue jadis pour de grandes aventures. Et le gantelet pressait la lance entre dix doigts de fer, tandis que l'écu reposait sur les tassettes de la cuisse, comme pour enseigner que la prudence est nécessaire au courage et que l'excellent homme de guerre est armé pour la défense aussi bien que pour l'attaque.

Georges choisit entre tant d'armures celle que le père d'Abeille avait portée jusque dans les îles d'Avalon et de Thulé. Il la ceignit avec l'aide de Francœur et il n'oublia pas l'écu sur lequel était peint au naturel le soleil d'or des Clarides. Francœur revêtit à son tour la bonne vieille cotte d'acier de son grand-père et se coiffa d'un bacinet hors d'usage auquel il ajouta une espèce de plumet, plumail ou plumeau miteux et dépenaillé. Il fit ce choix par fantaisie et pour avoir l'air réjouissant; car il estimait que la gaieté, bonne en toute rencontre, est particulièrement utile là où il y a de grands dangers à courir.

S'étant ainsi armés, ils s'en allèrent, sous la lune, dans la campagne noire. Francœur avait attaché les chevaux à l'orée d'un petit bois, proche la poterne, où ils les trouvèrent qui mordaient l'écorce des arbustes; ces chevaux étaient très vites et il leur fallut moins d'une heure pour atteindre, au milieu de follets et d'apparitions confuses, la Montagne des Nains.

— Voici la grotte, dit Francœur.

Le maître et l'écuyer mirent pied à terre et s'engagèrent, l'épée à la main, dans la caverne. Il fallait un grand courage pour tenter une semblable aventure. Mais Georges était amoureux et Francœur était fidèle. Comme l'a dit un poète :

[illegible]

Le maître et l'écuyer marchèrent dans les ténèbres pendant près d'une heure, après quoi ils virent une grande lumière dont ils furent étonnés. C'était un de ces météores dont nous savons que le royaume des Nains est éclairé.

A la lueur de cette clarté souterraine, ils virent qu'ils étaient au pied d'un antique château.

— Voilà, dit Georges, le château dont il faut nous emparer.

— Effectivement, répondit Francœur; mais souffrez que je boive quelques gouttes de ce vin que j'ai emporté comme une arme; car, tant vaut le vin, tant vaut l'homme, et tant vaut l'homme, tant vaut la lance; tant vaut la lance, tant moins vaut l'ennemi.

Georges, ne voyant âme qui vive, heurta rudement du pommeau de son épée la porte du château. Une petite voix chevrotante lui fit lever la tête et il aperçut à l'une des fenêtres un très petit vieillard à longue barbe qui demanda :

— Qui êtes-vous?

— Georges de Blanchelande.

— Et que voulez-vous?

— Reprendre Abeille des Clarides, que vous retenez injustement dans votre taupinière, vilaines taupes que vous êtes!

Le nain disparut et de nouveau Georges se trouva seul avec Francœur qui lui dit :

— Monseigneur, je ne sais si j'exagère en déclarant que, dans votre réponse au nain, vous n'avez peut-être pas épuisé toutes les séductions de l'éloquence la plus persuasive.

Francœur n'avait peur de rien, mais il était vieux; son cœur était, comme son crâne, poli par l'âge, et il n'aimait pas qu'on fâchât les gens. Georges, au contraire, se démenait et poussait de grands cris :

— Vils habitants de la terre, taupes, blaireaux, loirs, furets et rats d'eau, ouvrez seulement cette porte et je vous couperai les oreilles à tous!

Mais à peine avait-il parlé de la sorte que la porte de bronze du château s'ouvrit lentement d'elle-même, sans qu'on pût voir qui en poussait les énormes battants.

Georges eut peur, et pourtant il franchit cette porte mystérieuse, parce que son courage était encore plus grand que sa peur. Entré dans la cour, il vit à toutes les fenêtres, dans toutes les galeries, sur tous les toits, sur tous les pignons, dans la lanterne et jusque sur les tuyaux de cheminées, des Nains armés d'arcs et d'arbalètes.

Il entendit la porte de bronze se refermer sur lui et une grêle de flèches commença à tomber dru sur sa tête et sur ses épaules. Pour la seconde fois il eut grand'peur et pour la seconde fois il surmonta sa peur.

L'écu au bras, l'épée au poing, il monte les degrés, quand tout à coup il aperçoit debout sur la plus haute marche, dans un calme auguste, un nain majestueux, portant le sceptre d'or, la couronne royale et le manteau de pourpre. Et il reconnaît en ce nain le petit homme qui l'avait délivré de la prison de verre. Alors il se jette à ses pieds et lui dit en pleurant :

— O mon bienfaiteur, qui êtes-vous? Êtes-vous donc de ceux qui m'ont pris Abeille que j'aime?

— Je suis le roi Loc, répondit le nain. J'ai gardé Abeille près de moi pour lui enseigner les secrets des Nains. Enfant, vous tombez dans mon royaume comme la grêle dans un verger en fleur. Mais les Nains, moins faibles que les hommes, ne s'irritent point comme eux. Je suis trop au-dessus de vous par l'intelligence pour ressentir quelque colère de vos actes, quels qu'ils puissent être. De toutes les supériorités que j'ai sur vous, il en est une que je garderai jalousement : c'est celle de la justice. Je vais faire venir Abeille et

je lui demanderai si elle veut vous suivre. Je ferai cela, non parce que vous le voulez, mais parce que je le dois.

Il se fit un grand silence et Abeille parut en robe blanche, ses blonds cheveux épars. Sitôt qu'elle vit Georges, elle courut se jeter dans ses bras et elle pressa de toutes ses forces la poitrine de fer du chevalier.

Alors le roi Loc lui dit :

— Abeille, est-il vrai que voilà l'homme que vous voulez épouser?

— Il est vrai, très vrai que le voilà, petit roi Loc, répondit Abeille. Voyez tous, petits hommes, comme je ris et comme je suis heureuse.

Et elle se mit à pleurer. Ses larmes coulaient sur la joue de Georges, et c'étaient des larmes de bonheur; elle y mêlait des éclats de rire et mille mots charmants qui n'avaient point de sens, pareils à ceux que bégayent les petits enfants. Elle ne songeait pas que la vue de sa joie et de son amour pouvait attrister le cœur du roi Loc.

— Ma bien-aimée, lui dit Georges, je vous retrouve telle que je le désirais : la plus belle et la meilleure des créatures. Vous m'aimez! Grâce au ciel, vous m'aimez! Mais, Abeille, n'aimez-vous point aussi un peu le roi Loc qui m'a tiré de la prison de verre où les Ondines me gardaient loin de vous?

Abeille se tourna vers le roi Loc :

— Petit roi Loc, tu as fait cela! s'écria-t-elle; tu m'aimais et tu as délivré celui que j'aimais et qui m'aimait...

Elle n'en put en dire davantage et tomba à genoux, la tête dans ses mains.

Tous les petits hommes, témoins de cette scène, répandaient des larmes sur leurs arbalètes. Seul, le roi Loc gardait un visage tranquille. Abeille, lui découvrant tant de grandeur et de bonté, se sentait pour lui l'amour d'une fille pour son père. Elle saisit la main de son amant et dit :

— Georges, je vous aime; Georges, Dieu sait combien je vous aime. Mais comment quitter le petit roi Loc?

— Holà! vous êtes tous deux mes prisonniers, s'écria le roi Loc d'une voix terrible.

Il avait pris une voix terrible en manière d'amusement et pour faire une bonne plaisanterie. Mais, en réalité, il n'était point en colère. Francœur s'approcha de lui en mettant un genou en terre.

— Sire, lui dit-il, qu'il plaise à Votre Majesté de me faire partager la captivité des maîtres que je sers!

Abeille, le reconnaissant, lui dit :

— C'est vous, mon bon Francœur; j'ai joie à vous revoir. Vous avez un bien vilain panache. Dites-moi, avez-vous fait de nouvelles chansons?

Et le roi Loc les emmena tous trois dîner.

CHAPITRE XXIII

Par l'esprit tout finit bien.

Le lendemain, Abeille, Georges et Francœur revêtirent les somptueux vêtements que les Nains leur avaient préparés et ils se rendirent dans la salle des fêtes où le roi Loc en habit d'empereur vint bientôt les rejoindre comme il l'avait promis. Il était suivi de ses officiers portant des armes et des fourrures d'une sauvage magnificence et des casques sur lesquels s'agitaient des ailes de cygne. Les Nains, accourus en foule, entraient par les fenêtres, les soupiraux et les cheminées, et se coulaient sous les banquettes.

Le roi Loc monta sur une table de pierre à une extrémité de laquelle étaient rangés des buires, des flambeaux, des hanaps et des coupes d'or fin, d'un travail merveilleux. Il fit signe à Abeille et à Georges d'approcher, et dit :

— Abeille, une loi de la nation des Nains veut qu'une étrangère reçue dans nos demeures soit libre au bout de sept ans révolus. Vous avez passé sept années au milieu de nous, Abeille; et je serais un mauvais citoyen et un roi coupable si je vous retenais davantage. Mais, avant de vous laisser aller, je veux, n'ayant pu vous épouser, vous fiancer moi-même à celui que vous avez choisi. Je le fais avec joie, parce que je vous aime plus que moi-même et que ma peine, s'il m'en reste, est comme une petite ombre que votre bonheur efface. Abeille des Clarides, princesse des Nains, donnez-moi votre main; et vous, Georges de Blanchelande, donnez-moi la vôtre.

Ayant mis la main de Georges dans celle d'Abeille, le roi Loc se tourna vers le peuple et dit d'une voix forte :

— Petits hommes, mes enfants, vous êtes témoins que les deux qui sont là s'engagent l'un l'autre à s'épouser sur la terre. Qu'ils y retournent ensemble et y fassent ensemble fleurir le courage, la modestie, la douceur et la fidélité, comme les bons jardiniers font éclore les roses, les œillets et les pivoines.

A ces mots, les Nains poussèrent de grands cris, et, ne sachant s'ils devaient se plaindre ou se réjouir, ils étaient agités de sentiments contraires. Le roi Loc se tourna de nouveau vers les fiancés et, leur montrant les buires, les hanaps, toute la belle orfèvrerie :

— Voilà, leur dit-il, les présents des Nains. Recevez-les, Abeille; ils vous rappelleront vos petits amis; cela est offert par eux et non par moi. Vous saurez tout à l'heure ce que je veux vous donner.

Il y eut un long silence. Le roi Loc contempla avec une expression magnifique de tendresse Abeille, dont la belle tête radieuse s'inclinait, couronnée de roses, sur l'épaule du fiancé. Puis il reprit de la sorte :

— Mes enfants, ce n'est pas assez de s'aimer beaucoup; il faut encore se bien aimer. Un grand amour est bon, sans doute; un bel amour est meilleur. Que le vôtre ait autant de douceur que de force; que rien n'y manque, pas même l'indulgence, et qu'il s'y mêle un peu de pitié. Vous êtes jeunes, beaux et bons; mais vous êtes hommes et, par cela même, sujets à bien des misères. C'est pourquoi, s'il n'entre pas quelque pitié dans les sentiments que vous éprouvez l'un pour l'autre, ces sentiments ne seront pas appropriés à toutes les circonstances de votre vie commune; ils seront comme des habits de fête qui ne garantissent point du vent et de la pluie. On n'aime sûrement que ceux qu'on aime jusque dans leurs faiblesses et leurs pauvretés. Épargner, pardonner, consoler, voilà toute la science de l'amour.

Le roi Loc s'arrêta, saisi d'une émotion forte et douce. Puis il reprit :

— Mes enfants, soyez heureux; gardez votre bonheur, gardez-le-moi.

Pendant qu'il parlait, Pic, Tad, Dic, Bob, Truc et Pau, pendus au manteau blanc d'Abeille, couvraient de baisers ses bras et ses mains. Et ils la suppliaient de ne les point quitter. Alors le roi Loc tira de sa ceinture une bague dont le chaton jetait des gerbes de lumière. C'était la bague magique qui avait ouvert la prison des Ondines. Il la passa au doigt d'Abeille et dit :

— Abeille, recevez de ma main cet anneau qui vous permettra d'entrer à toute heure, vous et votre mari, dans le royaume des Nains. Vous y serez reçus avec joie et aidés de toutes les manières. Enseignez, en retour, aux enfants que vous aurez à ne point mépriser les petits hommes innocents et laborieux qui vivent sous la terre.

ANATOLE FRANCE.

QUESTIONS MILITAIRES

Armée d'Afrique et armée coloniale

Ites gallica.

Parmi les nombreux enseignements qui ressortent des derniers événements de Tunisie et d'Égypte, il n'en est point de plus précieux ni de plus urgent que la nécessité, désormais éclatante, de créer, en dehors de l'armée de défense nationale, une armée d'Afrique et une armée coloniale.

Il y a à cette création un intérêt à la fois militaire et politique.

Un intérêt militaire. Parce que dans l'état de choses actuel, tout envoi d'un corps expéditionnaire au sud de la Méditerranée apporte fatalement une grave perturbation à l'organisation de notre armée continentale et compromet dans une certaine mesure le succès d'une mobilisation éventuelle; — parce que le corps expéditionnaire lui-même, composé presque forcément d'éléments disparates et peu entraînés, ne possède point les qualités d'homogénéité et de solidité que réclament les conditions particulières des guerres africaines et coloniales.

Un intérêt politique. Car, à voir partir de jeunes soldats-citoyens pour un pays lointain et un climat redoutable, une nation comme la nôtre ne peut manquer de s'émouvoir, et c'est dans cette émotion qu'il faut reconnaître la cause profonde de l'indécision et du désarroi qui marquent depuis trop longtemps notre politique orientale.

Il va de soi que nous ne nous adressons pas ici aux étranges politiciens pour qui notre puissance africaine et coloniale n'est point l'un des deux ou trois facteurs essentiels de l'avenir de notre pays. Nous ne parlons point la même langue que ces néo-Français; nous ne pouvons discuter avec eux. Nous supposons qu'on reconnaisse que notre grandeur future est au prix de la forte constitution, sur les deux rives de la Méditerranée, de cinquante à soixante millions de Français (1). Et nous dirons alors que rien n'est plus indispensable que d'assurer à cette France prolongée (possessions d'Algérie et de Tunisie, colonies d'Égypte et de Syrie) la protection la plus efficace et la plus constante.

Cette protection existe-t-elle aujourd'hui dans la forme à la fois la plus sûre et la moins onéreuse? Non, assurément. Notre armée nationale n'a été créée et organisée que pour un seul but : la défense du territoire continental de la république dans la prévision d'une guerre contre l'Allemagne. Au lendemain de la guerre, les auteurs de la loi de 1872 n'ont pas eu d'autre pensée. Ils n'ont vu que notre frontière mutilée et, derrière les Vosges, campée dans nos plus chères provinces, la Prusse victorieuse et armée jusqu'aux dents.

Ils n'ont songé ni à l'Afrique, malgré le redoutable avertissement de 1871, ni à l'Orient, ni à la Méditerranée.

C'est cet oubli qu'il importe de réparer aujourd'hui, après une expérience qui ne parle, hélas ! que trop haut. A moins de renoncer à son rang de grande puissance, à ses intérêts les plus chers et au respect de l'Europe, il faut à la France une armée d'Afrique et une armée d'expédition coloniale.

Que le service militaire obligatoire et personnel doive rester la base même de notre organisation militaire, cela n'est pas à démontrer. Aucun autre système ne peut donner les masses énormes de combattants que réclame la guerre moderne. Aucun autre système n'est compatible avec l'esprit de notre démocratie. Au point de vue militaire, le service personnel dû par tous les citoyens sans exception est une impérieuse nécessité pour notre pays démembré. Au point de vue politique, il est l'une des formes les plus essentielles de l'égalité établie par la Révolution, et il doit être l'instrument le plus puissant du relèvement de la patrie. Tout cela est l'évidence même.

Mais si, pour défendre le territoire continental et pour reconstituer un jour l'intégrité de la patrie, il faut que tous les Français soient soldats, c'est d'une armée constituée sur d'autres principes que nous avons besoin pour protéger au loin nos intérêts coloniaux et politiques.

---

(1) « Car, disait Prevost-Paradol, il n'y a que deux facons de concevoir la destinée future de la France : ou bien nous serons ce que nous sommes, nous consumant sur place dans une agitation intermittente et impuissante, au milieu de la rapide transformation de ce qui nous entoure, et nous tomberons dans une honteuse insignifiance sur ce globe occupé par la postérité de nos ancêtres vaincus, parlant leur langue, dominé par leurs usages et rempli de leurs affaires, soit qu'ils vivent amis pour exploiter en commun le reste de la race humaine, soit qu'ils se jalousent et se combattent au-dessus de nos têtes; — ou bien quatre-vingts à cent millions dt Français, fortement établis sur les deux rives de la Méditerranée, au cœur de l'ancien continent, maintiendront à travers les temps le nom, la langue et la légitime considération de la France. Qu'on en soit pourtant bien persuadé : ce n'est pas à un moindre prix ni avec de moindres forces qu'on pourra être compté pour quelque chose et suffisamment respecté en ce monde nouveau, que nous ne verrons pas, mais qui s'approche assez pour projeter déjà sur nous son ombre et dans lequel vivront nos petits-fils. Puisse la préoccupation de ce redoutable avenir nous faire estimer à leur juste prix nos misérables querelles et nous unir enfin dans un vœu ardent et dans un généreux effort pour la perpétuité et pour l'honneur du nom français ! » (*La France nouvelle*, p. 419)

Nous rappellerons en deux mots ce qui s'est passé l'an dernier, quand il s'est agi pour nous d'occuper la Tunisie et de réduire l'insurrection du Sud oranais.

Il fallait pour cette double et inévitable opération de 40 à 50 000 hommes.

Où les trouver?

Deux systèmes seulement s'offraient au ministre de la guerre :

Ou former des unités de marche avec des soldats et des sous-officiers placés dans les quatrièmes bataillons de presque tous les régiments, ce qui répartissait d'une manière à peu près égale, entre toutes les garnisons, le contingent à fournir, mais ce qui apportait presque partout un trouble sérieux au fonctionnement normal de nos effectifs déjà trop faibles sur le pied de paix;

Ou mobiliser tout un corps d'armée avec ses réserves, ce qui constituait une double injustice, d'une part en faisant supporter le fardeau de la guerre à une seule région, d'autre part en exposant aux hasards d'une lointaine campagne des hommes qui, dans l'ordre naturel des choses, ne devaient être appelés qu'en seconde ligne.

Le général Farre, guidé par des raisons militaires très sages et par des raisons politiques qui ne l'étaient pas moins, prit le premier parti. Il en a été blâmé par quelques-uns avec une singulière violence. Dans l'état actuel de notre organisation militaire, ce n'était pas sans doute un bon parti. C'était le moins mauvais.

Mais quels en furent les résultats ? A quel prix furent obtenues la répression de l'insurrection algérienne et l'occupation de la Tunisie ?

Le prix a été jugé trop coûteux.

D'abord, en Afrique même, pour nos troupes, des épreuves trop dures, disproportionnées. Venus de presque tous les régiments sans exception, les soldats des quatrièmes bataillons furent mal cousus ensemble. On eut bien des milliers de soldats embrigadés et enrégimentés sur le papier. On n'eut pas à proprement parler, pendant les deux ou trois premiers mois (les plus critiques), des compagnies, des bataillons, des régiments et des brigades. Entre ces soldats qui ne se connaissaient pas entre eux et ces chefs qui ne connaissaient pas leurs soldats, il manqua la cohésion, ce que les militaires appellent la *couture*, l'esprit de corps, « la nationalité régimentaire », l'un des éléments indispensables de la force. Puis ces soldats étaient tous trop jeunes, de 20 à 23 ans, 22 ans en moyenne, n'ayant pas plus de deux ans de service, par conséquent insuffisamment vigoureux, insuffisamment instruits et rompus aux fatigues (1). Certes, ils supportèrent très bravement les épreuves du climat et ils se battirent bravement. C'étaient des soldats français. Mais la tâche fut trop rude et la victoire coûta plus cher qu'il n'eût fallu. Ce qu'un homme mûr de 30 ans, après un dressage spécial, peut faire presque en se jouant, il est insensé de le demander, du jour au lendemain, à un enfant de 20 ans. Donc, s'il y eut tant de blessés dans les marches et tant de malades dans les hôpitaux, s'il y eut dans maintes manœuvres de l'indécision et de la lenteur, c'est uniquement parce que les soldats de l'armée de Tunisie étaient trop jeunes, trop novices, trop dépaysés dans un climat nouveau.

Et alors, quand tous ces faits, pour inévitables qu'ils aient été, furent connus en France par les lettres des soldats à leurs parents et par les rapports, odieusement ou ridiculement exagérés, de certains journaux, qu'arriva-t-il? Il arriva que les parents et les amis se désolèrent publiquement et que, de droite et de gauche, on ouvrit l'oreille, pour se consoler, aux accusations les plus folles et les plus détestables. Tant de cœurs émus furent un terrain admirablement préparé pour la graine de diffamation et de lâcheté qui fut semée à pleines mains. Pendant deux mois, la France put être calomniée devant l'Europe dans ses meilleurs serviteurs et dans son honneur même.

En résumé, l'absence d'une armée spéciale d'Afrique nous a valu l'année dernière :

Une désorganisation partielle et momentanée de notre armée ;

Des efforts disproportionnés à la tâche à accomplir; le trouble et l'agitation à l'intérieur;

Des encouragements terribles à la politique qui ferait de la France un grand Manchester sans le coton, à la politique de laisser-faire, d'effacement et d'abdication.

Et aujourd'hui, dans l'affaire d'Égypte, il en est, il en sera peut-être de même. Si une fraction de l'opinion publique vient en effet de se montrer si réservée, si timorée, n'est-ce pas qu'elle redoutait, comme conséquence d'une politique active et prévoyante, l'envoi de nos jeunes soldats-citoyens dans la vallée du Nil ? Calcul bien maladroit, à coup sûr, car plus on a tardé et plus les difficultés se sont accrues. Là où cinq cents gendarmes suffisaient en février pour éteindre le feu de paille naissant, il faudrait demain, contre l'incendie menaçant, de dix à douze mille hommes. Mais enfin, quoi qu'il en soit, ce calcul s'est fait partout. Il a été le second mouvement d'un peuple dont le premier mouvement, le *bon*, aurait été autrefois une généreuse colère contre l'insolence sauvage d'une méprisable soldatesque, la dispersion de la plus riche de nos colonies, l'outrage impuni fait à notre drapeau.

(1) Il faut ajouter que la guerre de montagne et de désert a sa tactique particulière, ses procédés qui veulent être appris, jusqu'à ses armes dont il faut savoir se servir. Il fallut improviser tout cela, au prix de quels efforts, les militaires le savent. Un fait entre mille pourra en donner une idée. Pour organiser les batteries de montagnes, presque seules utilisables dans un pays accidenté et dépourvu de routes, on dut emprunter aux 7e et 8e batteries des régiments d'artillerie tous leurs éléments disponibles. On prit indistinctement servants et conducteurs; et des cavaliers qui n'avaient jamais démonté un affût échangèrent brusquement la basane pour le brodequin napolitain et se virent, non sans étonnement, mettre entre les mains des engins nouveaux dont les effets, le maniement et le nom même leur étaient également inconnus. C'est sur les champs de bataille de Tunisie que le canon de 80 millimètres de montagnes a reçu le baptême du feu, et ses premières décharges ont été aussi pleines de surprises pour ses servants improvisés que pour les Kroumirs, qu'elles n'atteignaient guère.

Que se passait-il cependant de l'autre côté de la Manche? 'a été précisément l'opinion publique et la presse qui ont unanimement, avec une force admirable, forcé à l'action un cabinet pour le moins aussi hésitant que celui du 30 janvier. Pourquoi? — Parce que, dira t-on, le peuple anglais tout entier connaît la valeur de ses intérêts orientaux; parce que son patriotisme n'a jamais été plus robuste qu'à cette heure. — Oui, certes. Mais encore — je ne dis point : mais surtout, cela ne serait pas exact — parce que l'armée anglaise est une armée dont la guerre est le métier, parce qu'elle n'est pas seulement une armée de defense territoriale.

Oh! l'on aurait grand tort de chercher dans ce parallèle qui s'impose soit un reproche de faiblesse à l'adresse de la France, soit une accusation d'égoïsme contre la nation anglaise. Il n'y a là qu'une constatation, bien banale en somme, de quelques vérités très naturelles et très humaines. Sauf dans l'une de ces grandes fièvres d'enthousiasme dont les peuples les plus braves, dans toute leur histoire, comptent à peine deux ou trois exemples, il n'est pas bon en effet qu'un pays n'ait pour *toute* armée que la fleur de sa jeunesse. On comprend assurément sans que nous insistions. On doit comprendre aussi que nous sommes plus loin que jamais de rêver pour notre pays une armée de mercenaires dont une politique sans scrupules pourrait jouer comme au hasard et qui, danger plus grand encore et mal plus cruel, risquerait de dispenser la nation elle-même des mâles vertus. Ce que nous avons voulu montrer est d'une évidence plus pratique. C'est d'abord qu'il faut pouvoir réserver l'armée de défense nationale, telle qu'elle a été organisée en 1872, au but spécial pour lequel elle a été créée; c'est ensuite qu'il convient d'assurer résolument, mais par d'autres moyens, la protection de cette grande source de vie qui est notre puissance coloniale et d'où dépend, avec notre influence dans la Méditerranée, notre prestige dans le monde.

Or ce n'est pas à un moindre prix ni avec de moindres forces — une armée d'Afrique d'environ 60 000 hommes, et une armée coloniale de 25 000, — que cette puissance peut être préservée, que nous pouvons conserver la Méditerranée.

The right man in the right place, dit le proverbe anglais. Ce n'est pas avec des légionnaires, pour héroïques qu'ils soient, c'est avec des pompiers qu'on éteint les incendies. Ce n'est point avec de jeunes soldats de deux ans qu'il convient de garder la terre d'Afrique et de repousser les barbares dans les Saharas. Pour une œuvre aussi rude, aussi redoutable et d'aussi longue durée, ce qu'il faut, c'est des troupes dont l'art de la guerre soit pendant dix années le seul métier. C'est des soldats assez longtemps présents au drapeau pour que l'équipement et les armes leur deviennent, sous les climats les plus divers, aussi familiers, aussi faciles à employer que *leurs propres membres,* selon la belle et forte maxime qui exprimait à Rome la perfection de l'éducation militaire (1).

Ceci reconnu, la tâche du publiciste est achevée. C'est aux hommes spéciaux dans l'armée et dans le parlement à déterminer dans le détail les principes de la nouvelle organisation. La question, aussi bien, ne date pas d'aujourd'hui. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'est préoccupé de chercher à quelles sources il faudra puiser les éléments en hommes et en argent d'une armée d'Afrique et d'une armée d'expédition coloniale. On sait déjà comment ces troupes pourront être recrutées parmi les indigènes, avec la légion étrangère augmentée, surtout parmi les engagés volontaires de cinq ans, qui alimentent déjà le 19e corps pour une si forte part, et parmi les rengagés des autres corps (1). Si la France a été assez riche naguère pour payer sa gloire, elle l'est toujours assez pour payer les frais de la sécurité (primes de rengagement, hautes-payes de soldats et sous-officiers, inscriptions de rentes et emplois civils après dix ans, par exemple, de service). Et si l'argent ne saurait manquer, les hommes ne manqueront pas non plus. Sous le régime de la loi de 1832, près du quart de l'effectif était composé de remplaçants, c'est-à-dire d'hommes qui embrassaient pour une prime déterminée le métier de soldat, et il n'y a aucune raison de croire que la source de cette dure et vaillante race soit tarie chez nous. Son existence ne répond-elle pas à certains goûts d'aventures et d'activité physique, comme aussi à certaines conditions sociales qui ont, les uns et les autres, un caractère trop humain pour n'être pas permanent?

Ainsi, pour conclure : Plus on étudie les conditions de notre politique étrangère et particulièrement de notre politique africaine et coloniale, plus la nécessité apparaît, urgente et impérieuse, d'organiser ces deux armées spéciales pour la défense de notre influence dans le monde. Plus on étudiera le fonctionnement de ces armées d'Afrique et des colonies, plus on reconnaîtra que leur organisation ne présente que des avantages : sécurité de nos possessions, protection de nos nationaux, maintien et développement de notre influence, envergure plus large pour notre diplomatie, emploi fécond dans l'activité des camps de milliers de forces ardentes et robustes que l'oisiveté de la métropole transforme en éléments de trouble et de désordre.

Ç'a été une erreur grave, en 1871, de ne pas songer, par manque de confiance dans l'avenir de la nation, qu'elle avait gardé ailleurs que sur les Vosges des intérêts vitaux qui demandaient à être solidement défendus. Aujourd'hui, après la douloureuse expérience que nous avons faite, ce serait un crime que de ne pas procéder dans un bref délai à la création d'une armée d'Afrique et d'une armée coloniale.

JOSEPH REINACH.

(1) *La France nouvelle*, p. 275.

(1) Nous avons vu avec la plus vive satisfaction que le général Billot vient de déposer (séance du 26 juillet) un projet de loi sur l'armée d'Afrique, qui a été renvoyé à la commission de recrutement. Le projet sur l'armée d'Afrique et l'armée coloniale qui a été préparé par le cabinet du 14 novembre sera renvoyé à la même commission.

(*Note de la Réd.*)

LE THÉATRE ALLEMAND CONTEMPORAIN

« La comtesse Léa »

La pièce de M. Paul Lindau dont nous parlerons aujourd'hui est en cinq actes et en prose et se nomme *la Comtesse Léa*.

C'est une pièce à thèse. M. P. Lindau y combat le préjugé antisémitique, qu'il trouve sot et barbare. Pour donner plus de poids à son plaidoyer, il prend ses antisémites dans la classe la plus élevée et la plus exclusive de la société berlinoise. Son ambition ne va à rien moins qu'à réconcilier l'arrogante aristocratie prussienne, pour qui un roturier chrétien est tout juste un homme, avec le juif — moins qu'un homme. L'idée avait transpiré avant que la pièce fût achevée et avait été trouvée par bien des gens impertinente. On s'attendait à ce que *la Comtesse Léa* soulevât des tempêtes au théâtre. Elle a pourtant été jouée à Hambourg d'abord, puis à Berlin et sans doute ailleurs, et l'on en a beaucoup moins parlé après la première représentation qu'avant. Cela tient probablement à ce qu'elle manque de vie et de mouvement. C'est moins une œuvre dramatique qu'un article de journal mis en dialogue. Mais l'article est curieux et intéressant, et nous tâcherons d'aider nos lecteurs à le goûter en y joignant quelques renseignements complémentaires sur la situation des israélites d'Allemagne.

I.

La scène est à Berlin, de nos jours. La question juive se présente à propos d'une question de droit civil ou féodal : l'usufruit d'un bien substitué. La noble famille Fregge possède dans le Holstein le domaine de Pyrkbusch. Ce domaine doit passer de mâle en mâle, et les veuves des titulaires successifs jouissent de l'usufruit. Un des articles de la charte de fondation déclare déchu de ses droits sur Pyrkbusch tout membre de la famille qui se sera mésallié. Le comte Lothaire Fregge, disent ses héritiers, s'est trouvé dans le cas prévu par l'article précité le jour où il a épousé une juive, Léa Brandel, fille de Moïse Brandel, maquignon, fripier, prêteur à la petite semaine. La mésalliance est incontestable. La famille n'a pas voulu ou n'a pas eu le temps de faire un procès au comte, mort peu après son mariage. Elle en fait un à sa veuve, qui prétend entrer en possession de l'usufruit de Pyrkbusch.

Au lever du rideau, le procès va être jugé. Léa a contre elle tous les parents du comte : Éric Fregge, son frère ; la baronne Julie, sa sœur ; Paula, sa fille d'un premier lit, ancienne camarade de pension de Léa et son ennemie la plus ardente. Les trois premiers actes sont remplis par l'exposition des faits du procès et par les allées et venues qu'entraîne une offre de transaction faite par la famille et repoussée par la veuve. Au 4me acte, la scène représente la salle du tribunal. Léa est défendue par un avocat chrétien et gentilhomme, le baron Deckers, personnification de la noblesse libérale. L'avocat des Fregge (un israélite fraîchement converti, par parenthèse) développe dans son plaidoyer la thèse antisémitique et établit qu'un comte Lothaire Fregge se mésallie gravement en épousant une Léa Brandel. Le baron Deckers lui réplique que l'accusation d'indignité portée contre Léa Brandel ne s'appuie que sur des préjugés et qu'un gentilhomme prussien peut sans se mésallier épouser la fille d'un usurier juif. Les juges et le public de l'audience donnent gain de cause à Deckers, et le dernier acte est consacré à une réconciliation générale.

Tel est le canevas de *la Comtesse Léa*. Il ne fournissait point de situations dramatiques et l'auteur ne l'a pas relevé par la vivacité du dialogue ni par l'originalité des caractères. Représentée dans un autre milieu, devant un auditoire non dévoré des haines de races, la pièce courait risque d'endormir. En Allemagne, dans l'état des esprits, c'était une sorte de défi à l'opinion publique que de mettre une juive sur la scène en lui donnant le beau rôle et d'incarner l'antisémitisme dans des personnages niais et méchants. MM. Stöcker, During et Treitschke durent frémir. Les allusions transparentes à leurs philippiques ne manquaient pas et M. Paul Lindau traitait avec désinvolture les griefs que ces messieurs, depuis quatre ou cinq ans, font valoir contre les fils d'Israël dans leurs brochures et leurs discours. Il allait jusqu'à prophétiser qu'un jour viendrait où les Allemandes demanderaient pardon à genoux aux juives de les avoir méconnues, et, au cinquième acte, destiné à nous donner la vision de l'avenir, il faisait effectivement agenouiller la comtesse Paula Fregge, en coupable et en suppliante, devant la fille de Moïse Brandel. Il y avait de quoi choquer un auditoire hambourgeois ou berlinois.

Il en est des griefs des antisémites d'Allemagne comme de ceux des antisémites de Russie : on ne peut en apprécier la valeur qu'à la condition de se mettre à la place des gens. Avant d'avoir un avis sur les accusations que plusieurs des personnages de M. Paul Lindau lancent par-dessus la tête de Léa à la race israélite, qu'on veuille bien étudier ci-dessous le tableau des dates auxquelles les différents États germaniques ont accordé aux juifs l'égalité des droits. Des reproches qui seraient purement absurdes entre vieux concitoyens prennent une autre physionomie lorsqu'ils s'adressent à de nouveaux affranchis que la loi faisait depuis des siècles un devoir de molester. Il faut toujours tâcher de tout comprendre, et il est impossible de comprendre ce qui se passe actuellement en Allemagne si l'on ne grave dans sa mémoire les faits suivants.

II.

En Prusse, l'article 4 et l'article 12 de la Constitution du 31 janvier 1850 avaient conféré en théorie aux israélites la plénitude des droits civils et politiques. Les anciennes restrictions ayant subsisté dans la pratique, les israélites obtinrent en 1867, à la suite de plusieurs pétitions, une déclaration ministérielle (séance de la Chambre du 12 janvier) constatant que les anciennes lois d'exception étaient bien et dûment abolies. A en croire les antisémites, les juifs envahi-

rent aussitôt les fonctions publiques, au point qu'il serait urgent de prendre des mesures pour limiter le nombre des juges et des professeurs juifs (1). A en croire les israélites, c'est là une pure imagination : on compte à Berlin quatre professeurs israélites sur plus de neuf cents (2) ; pour les juges, le nombre, dans toute la Prusse, se chiffre par zéro, le ministre de la justice s'étant constamment refusé à nommer des israélites ; quant aux officiers juifs, on n'en connaît qu'un dans toute l'armée, parce que les corps d'officiers qui, en Prusse, ont voix au chapitre, blackboulent systématiquement les jeunes gens de la race impure.

Les autres pays de l'Allemagne ont concédé l'égalité des droits aux juifs aux époques suivantes :

Grand-duché de Hesse.	1848
Grand-duché d'Oldenbourg.	1848
Bavière.	1851
Wurtemberg.	1864
Grand-duché de Bade. . . .	1862 et 1872
Mecklembourg	1869
Saxe	1869

En Mecklembourg et en Saxe, ce fut un affranchissement dans toute la force du terme. Les deux pays étaient particulièrement hostiles aux juifs. En Saxe, avant 1869, une série de règlements empêchaient les juifs du dehors de s'établir dans le pays. Ils ne pouvaient séjourner qu'à Dresde et à Leipzig ; encore était-ce momentanément, s'ils avaient de bonnes raisons à alléguer et s'ils n'étaient pas domestiques : les domestiques n'étaient tolérés nulle part (3).

La vie n'était pas douce non plus pour les juifs sujets des États allemands. Ils étaient tolérés, mais il y a bien des manières de pratiquer la tolérance, et la manière allemande n'était pas aimable. Un israélite parisien, savant de grand mérite, nous a conté qu'il avait été élevé à Francfort et qu'il se souvenait de ses terreurs d'enfant lorsqu'il se trouvait forcé de sortir du quartier juif. Les gamins couraient après lui en lui jetant des cailloux, et la chasse ne cessait que lorsqu'il avait regagné les limites du *ghetto*. La tolérance à coups de cailloux explique que bon nombre d'israélites aient pris l'habitude, dont ils ont un peu de peine à se défaire, de dissimuler leur origine ou, à tout le moins, de ne pas s'en vanter.

Il y a donc des provinces allemandes où les israélites ne sont des hommes comme les autres que depuis dix ou quinze ans. Que l'on songe combien les préventions contre les races maintenues dans une situation d'infériorité sont promptes à naître, malaisées à détruire, combien il est difficile à la race opprimée de résister à l'influence malsaine d'un état d'humiliation perpétuelle, et l'on aura la clef de ces diatribes allemandes qui paraissent de loin inexplicables et insensées, on ne s'étonnera plus de l'amertume avec laquelle l'ingénue de M. Paul Lindau se plaint d'avoir eu Léa Brandel pour camarade de pension.

« La fortune de son père, dit Paula, avait forcé la porte de notre établissement. » Maîtres et élèves, toute la pension avait partagé l'indignation de Paula. Si l'on ne jeta pas de cailloux à Léa, ce fut uniquement parce que les petites filles ont des mœurs plus douces que les petits garçons. L'instinct de leur sexe leur fait préférer aux pierres les coups d'épingle et elles ne les épargnèrent pas à l'intruse. On la mit en interdit et on l'accabla de dégoûts.

Paula et ses compagnes étaient des péronnelles. Cependant, supposez que parmi ces fillettes il y eût des Saxonnes, et essayez de vous représenter leurs sentiments à l'égard d'une personne que la loi de leur pays ne leur aurait pas permis de prendre pour femme de chambre parce que la loi l'estimait trop méprisable et trop malfaisante. Il était impossible que ces sentiments ne fussent pas hostiles. Tout ce petit monde, en somme, se croyait en état de légitime défense. N'avons-nous pas vu en Allemagne, tout récemment, des hommes graves prendre la plume pour exposer que la présence de nombreux juifs dans les établissements d'instruction publique supérieurs était un scandale? Quand les docteurs déraisonnent, il serait injuste de demander aux petites filles d'avoir du bon sens pour tout le monde. Léa aurait été une sainte, que ses camarades se seraient tout de même fait un devoir de manquer vis-à-vis d'elle à toutes les règles de la *Gemüthlichkeit* — la sensibilité allemande admet des catégories, — et Léa n'est pas une sainte, elle a les défauts des juives de son pays.

III.

« Ses allures bruyantes, dit Paula en parlant de son ancienne camarade, sa soif de se faire remarquer, son luxe..., tout cela nous causait une impression désagréable. » Léa reconnaît elle-même que l'impression ne pouvait pas être bonne, mais elle rejette une part de ses défauts sur ceux qui ont été méchants et injustes envers une enfant. « Tu ne me connais pas, dit-elle à sa belle-fille. Nous avons eu, comme camarades, peu de relations ensemble... Et quand même nous en aurions eu davantage, tu aurais à présent un souvenir peu aimable de la jeune fille avide de succès et orgueilleuse qui avait à souffrir de l'injuste sévérité des maîtres et des humiliations que lui faisaient subir ses camarades...; qui entendait toute la journée des allusions malveillantes à sa race et à sa religion, mais que la lutte excitait, qui se défendait avec ténacité, faisant plier l'opposition à force de patience et de constance et cherchant à se venger de vous en ayant de plus belles robes. »

Léa a raison jusqu'à un certain point. Les mauvais traitements et l'injustice pervertissent l'enfance, et dans le cas présent ils ont certainement développé ses défauts. Mais ils ne les ont pas fait naître. Elle les a apportés en naissant, comme les apportent en naissant ses compatriotes. Les juives de Berlin, élevées dans leurs familles ou dans des pensionnats juifs, n'en ont pas moins l'amour du luxe, de la toilette,

(1) Proposé par MM. During et Stocker.

(2) *Allgemeine Zeitung des Judenthums*, 8 mars 1881.

(3) *Statistik des Judenthums im deutschen Reiche*, par le docteur Hermann Engelbert. — Francfort, 1876. Kauffmann.

de l'éclat tapageur. Leurs coreligionnaires de Paris, qui ne se gênent pas pour les juger, leur reprochent de manquer de tact, d'oublier qu'elles sont, après tout, des parvenues et qu'il ne leur sied pas d'éclabousser leurs maîtres d'hier et surtout les femmes de leurs maîtres d'hier. L'aristocratie de Berlin n'est pas riche. Les comtesses et les baronnes allemandes ne seraient point de leur sexe s'il ne leur était pas désagréable d'être éclipsées dans les lieux publics par ces juives qu'elles ont été élevées à mépriser. On trouve l'écho de leur dépit dans les passages des brochures antisémitiques où l'on reproche aux juifs d'encombrer les concerts et les théâtres et d'y prendre les meilleures places, ou d'envahir avec leurs maisons les plus jolis quartiers. M. Paul Lindau, qui résume très fidèlement les plaintes des antisémites, fait dire à l'avocat Deckers, au milieu de son plaidoyer pour Léa :

« Pendant des siècles il a été établi et convenu que les non chrétiens occupaient dans les États chrétiens une place inférieure. La loi, qui est impuissante à créer tout d'un coup de nouvelles manières de voir et à transformer les idées implantées au plus profond de la conscience populaire, la loi crée de nouveaux faits ; en ôtant les barrières, elle permet à ceux que les barrières retenaient d'avancer. Il arrive ainsi que l'ancien privilégié voit tout à coup à côté de lui, et quelquefois même en avant de lui, des visages nouveaux, étrangers — des gens, comme on vous le disait tout à l'heure, qui nous prennent les meilleurs quartiers de la ville et les meilleures places au théâtre. Alors, chez plus d'un qui se sent troublé dans sa possession, naît une certaine mauvaise humeur contre cette minorité imperceptible, mais dont l'action est si sensible — une espèce d'étonnement mêlé de malaise... C'est très humain ! Mais dans l'enceinte de la justice, on ne doit pas tenir compte des préjugés, même naturels, même justifiés. »

Il n'est jamais sage de faire sentir aux gens qu'on est en train de les dépasser dans la course pour l'existence. On s'expose à recevoir au passage pis que des coups de coude, et c'est ce qui arrive en ce moment aux juifs germaniques. La vieille société allemande s'est prise d'inquiétude en considérant ce que sont devenus en l'espace d'une génération, pour la puissance et l'influence, ces Moïse et ces Abraham pour lesquels il n'y avait pas de droit commun il y a vingt ans et qu'elle voit toujours de l'œil dont les habitants des colonies voient les hommes de couleur. Elle s'effraye de ce qu'ils deviendront dans l'avenir, surtout avec les événements de Russie, qui poussent les juifs russes vers l'Occident, et elle est tout à fait de l'avis de l'avocat des Fregge disant au tribunal :

« Mettez la demanderesse hors de cour, messieurs les juges ! Quand même vous admettriez les arguments juridiques de mon adversaire, vous y êtes obligés par des raisons morales. Nous n'avons pas le droit d'être plus exempts de préjugés que le fondateur du bien substitué. Le fondateur, par une sage prévoyance, a prévenu les dangers qui nous menaçaient, nous autres chrétiens, du côté de ce vertige moderne qu'on appelle l'esprit de progrès et de tolérance, afin que dans sa descendance fût conservée l'unité de confession, de race et de rang... La fille de l'usurier Brandel n'a aucun droit sur la terre des Fregge... Le chrétien et l'Allemand se révoltent en moi ! Votre décision, messieurs, ne peut être qu'en faveur de mon client, en faveur de tout le germanisme (*Germanenthum*) menacé en sa personne. »

Parmi les antisémites allemands, il en est qui agissent en aveugles, obéissant à une antipathie instinctive. Il en est d'autres qui travaillent délibérément à défendre le *Germanenthum*, menacé, pensent-ils à tort ou à raison, en leurs personnes. Les derniers sont les plus redoutables pour les israélites.

IV.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de la thèse principale de *la Comtesse Léa*. M. Paul Lindau a introduit dans sa pièce une thèse accessoire qui y jette l'incertitude et la confusion. Son héroïne est fille d'un usurier juif. Pourquoi d'un usurier et non d'un juif honnête? Nous aurions eu la question antisémitique dans toute sa simplicité et sa clarté, tandis que nous ne savons plus si la mésalliance consiste à avoir épousé une israélite ou la fille d'un malhonnête homme. Moïse Brandel serait chrétien, musulman, libre-penseur, qu'il n'en deviendrait pas un beau-père plus désirable, même pour un gendre qui ne serait ni gentilhomme ni Prussien. Il n'est pas indispensable d'être gentilhomme et Prussien pour répugner à profiter de millions mal acquis.

M. Paul Lindau a ajouté la circonstance de l'usure pour avoir le plaisir de développer une idée généreuse. Les enfants, dit-il, ne sont pas responsables des fautes des parents; il y a injustice et cruauté à leur en demander compte. « Dans toute famille, il y a une plaie ; mais il faut être absolument barbare pour mettre exprès le doigt dessus. Laissons le père en repos. Notre morale et son expression la plus élevée, la loi, n'admettent pas que la culpabilité soit transmissible d'un individu à l'autre. De même que la loi protège le droit personnel, de même elle ne punit que la faute personnelle. Écartons entièrement du débat la question : Qu'a fait Moïse Brandel? Et demandons-nous seulement : Qu'est-ce que Léa Brandel a fait? »

En vertu de la théorie exposée dans ce passage, le comte Lothaire Fregge, gentilhomme et Prussien, a sauté le pas et épousé l'héritière d'un abominable usurier. L'auteur approuve sans réserves. Quand on se mêle de thèses, on est obligé d'être logique et de suivre son idée jusqu'au bout; on n'a pas le droit de regarder où elle vous mène : c'est un des inconvénients du genre et non le moindre. M. Paul Lindau en a fait, dans *la Comtesse Léa*, une expérience qui a dû lui coûter, car l'idée généreuse l'a conduit, de par la logique, à des conclusions d'une moralité équivoque.

M. Paul Lindau a été forcé d'étendre l'irresponsabilité des enfants à tout sans exception, car, s'il y avait eu des exceptions, l'irresponsabilité n'aurait pas été entière. Conséquence inévitable : il n'y a pas de millions honteux, salissant même les mains innocentes. L'auteur accepte la conséquence sans sourciller. Il combat le préjugé des millions honteux avec la même énergie que le préjugé de la race. L'origine des écus du père Moïse ne regarde pas sa fille ; la plaie de la famille Brandel est une plaie d'argent, soit, mais il faudrait être

« absolument barbare pour mettre exprès le doigt dessus ». M. Émile Augier, traitant le même sujet dans *Ceinture dorée*, faisait commencer l'irresponsabilité des enfants en deçà des millions véreux. M. Paul Lindau interdit à Léa de faire des concessions dans ses démêlés d'intérêt avec les Fregge, parce que ce serait « juger son père ». Juger Moïse Brandel! quelle impiété, justes dieux! Décidément, nous sommes par-dessus tête dans le sentimental et le faux.

M. Paul Lindau aurait aussi pu faire valoir que, Moïse Brandel ayant escroqué à Lothaire Fregge jusqu'à son dernier liard, il y avait au moins une partie de la fortune de son beau-père dont Lothaire Fregge pouvait jouir sans scrupule, puisqu'elle avait été volée dans sa propre poche. C'était une raison. Les épouseurs de dots pêchées en eau trouble ne peuvent pas toujours en dire autant.

V

Le seul personnage de *la Comtesse Léa* qui ait une physionomie tant soit peu originale est Paula Fregge, la fille de Lothaire. Les autres sont des abstractions; ils représentent des idées ou des arguments : Paula est une créature vivante, personnifiant un type intéressant d'ingénue allemande. Libre à Léa, qui est une femme intellectuelle, de se nourrir de la moelle de l'anthropologie et de lire des traités sur les facultés appétitives. Paula n'a pas besoin qu'on lui enseigne *ex cathedra* la définition de l'appétence et en quoi les appétences diffèrent des appétits. La nature s'est chargée de lui apprendre toute l'anthropologie nécessaire à la pratique de la vie. Nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré dans le monde de la fiction une jeune personne chez qui l'équilibre du jugement ait été aussi complètement rompu par les difficultés subjectives émotionnelles, comme dirait M. Herbert Spencer.

L'avocat Deckers a prié Mlle Paula Fregge de passer à son cabinet pour y recevoir communication de papiers laissés par le comte Lothaire Fregge. Deckers a l'intention — on ne nous dit pas comment ni pourquoi elle lui est venue — d'épouser Mlle Fregge, qu'il n'a jamais vue, et il compte profiter de l'entrevue pour avancer ses propres affaires. Paula arrive. On cause du défunt avec l'attendrissement convenable, on lit ensemble ses papiers, et sa fille pleure. Femme qui pleure ou qui rit est, dit-on, désarmée — surtout en Allemagne, à ce qu'il paraît, car Deckers se met sur le champ à caresser les cheveux de Paula, qui sur le champ se jette dans ses bras. Vous pensez bien qu'il caresse de plus belle. Elle le regarde les yeux dans les yeux avec un sourire *selig*, c'est-à-dire plein de béatitude, délicieux et enivrant : *selig* signifie tout cela. Il lui baise aussitôt les mains *innig*, et baiser *innig* est encore plus fort que sourire *selig* : c'est proprement baiser avec la profondeur de sentiment dont un cœur allemand est seul capable. Paula est subjuguée, car c'est la créature de pur instinct chère aux poètes et aux romanciers germaniques, et l'un des caractères de la femme de pur instinct (et même de l'homme) est d'être subjuguée par le baiser *innig*. Ils se marieront au dénouement.

Puissent-ils être heureux et avoir beaucoup d'enfants! Puisse leur père intellectuel, M. Paul Lindau, nous donner encore beaucoup de pièces aussi commodes que *la Comtesse Léa* et *la Maîtresse [illegible]* [1] pour qui veut s'initier aux idées et aux préjugés de ses compatriotes! C'est avec ce souhait reconnaissant que nous prenons congé de lui.

Arsène Darmesteter.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

L'auteur de *Rome ancienne et moderne* et de *Jonas dans la baleine*, M. Mary Lafon, célèbre aujourd'hui ses noces d'or avec la littérature. Il consacre cet anniversaire par un petit monument portatif, un monument in-12, sur lequel il a gravé en grosses lettres : *Cinquante ans de vie littéraire* (2). Il y a enfermé les fleurs séchées du passé, les rubans fanés, mille petits riens qui sont cependant de doux souvenirs pour la littérature et lui, ces deux vieux époux modèles. A la fin de leur automne conjugal, M. et Mme Denis aiment à se rappeler les mois d'avril et même encore le mois d'août, mais le mois d'avril surtout.

C'était en notre printemps.
Souvenez-vous-en,
Souvenez-vous-en!

Et les voilà sur l'oreiller qui bavardent avec bonheur, n'ayant rien de mieux à faire. Ils font défiler devant eux tout un cortège de poètes, d'historiens, de philosophes, de journalistes dont la plupart sont morts dès longtemps; c'est presque une évocation des ombres comme dans l'*Odyssée*. Quel est ce singe? c'est Villemain! Quel est ce toupet satisfait de lui? c'est Salvandy! Cet Harpagon soupirant après une Marianne mûre? c'est Cousin et Louise... de Longueville. Souvenons-nous-en, souvenons-nous-en! Et la langue va son train et aussi les coups de langue, acérés à faire jaillir le sang si les ombres n'étaient pas exsangues. M. et Mme Denis sont heureux, j'imagine, de célébrer ces noces d'or; mais ils n'ont pas le bonheur bienveillant. Le plaisir rend l'âme si bonne! disait Béranger; il paraît que celui de la cinquantaine ne produit pas cet effet-là.

Pauvres ombres, sont-elles assez cruellement traitées! Et si ce n'était que de la raillerie et du sarcasme! Mais parfois des accusations terribles. Si tel grand et gros critique, allant rejoindre telle grande et grosse actrice — une tour de Nesle, — a dit en sortant d'un souper d'amis : « Allons! maintenant, je vais avec ma truie! » évoquez ce souvenir à la rigueur; mais je regrette de voir arrêter au passage des ombres à qui l'on dit : « Toi, tu as vendu tes éloges pour un peu d'amour; toi, pour beaucoup d'argent; rappelle-toi les

---

1. [illegible] *la Comtesse Léa* [illegible] 3 [illegible]

2. Mary Lafon, *Cinquante ans de vie littéraire*. — 1 v. in-12. Paris, 1882. Calmann Lévy.

quatre cents francs que tu exigeais de tes justiciables dont tu faisais tes contribuables! » Je regrette non moins de trouver des accents de rancune personnelle. Voici un sociétaire du Théâtre-Français dont le vote a forcé une comédie de M. Denis à prendre le chemin de l'Odéon. Un excellent homme, cet artiste, et qui a laissé un souvenir honoré; eh! bien : Eunuque, vipère venimeuse. Ainsi l'apostrophent au passage les deux vieux époux, qui ne lui ont jamais pardonné. Ah ! il ne fait pas bon s'être trouvé sur leur chemin et les avoir heurtés au passage! Ils se vengent maintenant sans se demander si cette cruauté ne contristera pas amèrement l'héritier de ce nom que leur rancune atteint après avoir paru l'oublier durant de longues années.

Si l'on supprimait un certain nombre de pages cruelles — mais hélas ! ce sont ces pages peut-être qui feront le succès de ce volume, — il resterait une série d'anecdotes amusantes, gaiement contées avec une verve et un accent gascon. M. Mary Lafon est né non loin de la Garonne; il a l'accent du Midi. Cet accent me met un peu en défiance. Non que je suspecte la sincérité du conteur. Il est évidemment de bonne foi ; mais peut-être bien lui arrive-t-il d'être intimement persuadé de la réalité absolue de certains faits que son imagination et des souvenirs lointains pourraient bien avoir un peu embellis ou grossis. Il nous arrive à tous, et aux méridionaux tout particulièrement, de chercher à produire de l'effet quand nous racontons quelque histoire où nous avons joué un rôle. Une repartie heureuse devient alors plus heureuse encore. Nous commençons par dire : Voilà ce que j'aurais dû lui répondre pour lui river son clou, à ce bélître ! Puis nous disons : Voilà ce que j'avais envie de lui répondre! Puis, bientôt : Voilà ce que je lui ai répondu ! A force de le raconter, nous avons la conviction sincère de l'avoir répondu en effet. Grand riveur de clous, M. Lafon. Ont-ils tous été rivés d'un coup aussi précis et aussi vigoureux qu'il le croit maintenant, c'est ce dont je ne jurerais pas. Il me semble que certaines des reparties dont il est tout fier devaient provoquer d'énergiques réponses et amener certaines conséquences dont il n'est pas question dans son récit. Il a donc eu affaire à des victimes d'une angélique patience, recevant de si rudes coups de boutoir avec une résignation toute chrétienne. En vérité, il y a bien des gens qui lui ont tendu l'autre joue.

Si, comme il me semble, *el bene trovato* est parfois devenu, grâce à l'illusion des souvenirs lointains et à la puissance de l'imagination, *el vero,* ce tableau de la vie littéraire des cinquante dernières années n'en est pas moins amusant; il ne l'en est même que davantage. Il est tracé avec une verve singulière et une sorte de furie gasconne.

On en pourrait détacher nombre de petites comédies tout à fait réjouissantes. Rien de plus plaisant, par exemple, que celle où Cormenin joue, à son corps défendant, le premier rôle comique. Pour célébrer un de ses succès de pamphlétaire et témoigner sa reconnaissance à certains journalistes qui l'avaient soutenu, Cormenin avait invité Briffaut à dîner en le priant d'amener un ou deux de ses amis. Rendez-vous au jardin du Palais-Royal; on ira dans quelque cabaret. Briffaut se charge d'abord d'organiser ce repas : il sait les bons endroits. Vainement Cormenin tente d'arrêter la compagnie devant les restaurants à 1 fr. 60 — vous voyez ici l'exagération et le trait poussé à la charge : — Briffaut passe outre d'un air dédaigneux. On arrive devant le café Corazza, Cormenin frémit, mais on franchit ce cap dangereux, et il se remet un peu. Chemin faisant, Briffaut, rencontrant trois amis, les prie de renforcer la troupe des dîneurs : Cormenin se rembrunit. Il entre pâle comme un mort aux *Frères Provençaux,* où on l'entraîne. Il veut prendre la carte, Briffaut l'a prévenu, et lentement écrit le menu, dont le détail couvre deux feuilles de papier. Primeurs, vins de premier cru, rien ne manque, et les convives de féliciter l'amphitryon, dont la mauvaise humeur tourne à la rage. L'infortuné n'a touché à rien et n'a bu que de l'eau claire. Quand on lui remet la carte, vers trois heures du matin, il jette sur la table un billet de banque froissé et s'enfuit, en laissant pour adieu à Briffaut un regard terrible.

J'esquisse à peine la comédie détaillée bien plaisamment par M. Mary Lafon. Il y en a vingt autres de ce genre, et qui ne sont pas moins réjouissantes. Nous rions alors franchement de cette verve caustique dont les traits ne portent que sur des ridicules, des vices même, si l'on veut, où l'honneur n'est pas engagé. Si le portrait de la victime touche un peu à la caricature, le mal n'est pas grand, après tout. Quand on lui découvre l'épaule pour la marquer d'un fer rouge, c'est autre chose; et voilà pourquoi certaines vengeances tardives contre des ennemis morts depuis longtemps peuvent faire quelque plaisir à notre malignité; mais ce plaisir ne va pas sans quelque mécontentement et quelque malaise.

II.

Dernièrement, en parcourant les *Mémoires* de Samson, de la Comédie-Française, nous avons entr'aperçu Rachel. La voici aujourd'hui faisant plus qu'une apparition fugitive dans un grand ouvrage qui lui est uniquement consacré. Nous y voyons presque revivre la suprême représentante de la tragédie, avec qui cette tragédie même est descendue dans la tombe. C'est M. Georges d'Heylli qui a opéré cette demi-résurrection. Il a modelé une Rachel en cire qui rendra jaloux le musée Grévin. Comme Grévin, qui emprunte aux vivants leurs propres paletots et leurs chapeaux authentiques pour habiller et coiffer leur image, il a emprunté à la grande artiste les lettres qu'elle écrivit à sa famille et à ses amis : ainsi ce n'est pas M. d'Heylli qui parle pour elle ou la fait parler; c'est elle-même que nous entendons. Et pas assez cependant. Mon regret, c'est que M. d'Heylli ne lui laisse pas toujours la parole. Il l'interrompt trop souvent pour nous suggérer des réflexions que nous aurions, j'imagine, faites tout seuls. On le voit trop qui s'agite derrière Phèdre en toilette de ville; on aperçoit trop sa main pressant le bouton qui lui fait ouvrir la bouche, puis celui qui la referme. Que dis-je, un bouton? il y en a plusieurs, et M. d'Heylli nous le fait lui-même remarquer. Attention! nous dit-il : Elle va parler à sa famille!... La! très bien!... Maintenant à ses

camarades, à ses directeurs, aux critiques, à son maître M. Samson!... Très bien!... Actuellement elle va vous dire des mots spirituels!... Très bien!... Ah! maintenant écoutez bien, le son va sembler venir de plus loin : c'est que présentement elle est censée être en Russie ou en Amérique, faisant ses tournées dramatiques.

Allons, n'est-ce pas trop de boutons, trop de compartiments? et cette Rachel qu'on entend remonter avec une clef qui grince à chaque air nouveau fait un peu l'effet d'une horloge à musique. Voilà mon petit grief contre le travail très intéressant de M. d'Heylli : *Rachel d'après sa correspondance* (1). J'aurais voulu cette correspondance uniquement et simplement, et je l'aurais voulue au jour le jour, sans ces classements artificiels, ces tiroirs et ces cahiers étiquetés : nous avions ainsi une Rachel plus vivante et personne, n'aurait songé à se récrier.

Mais elle est en cire! M. d'Heylli peut alléguer, il est vrai, qu'il y a dans Rachel plusieurs personnes : l'enfant, la bonne enfant, l'enfant gâtée, l'enfant terrible, la grande artiste éprise de son art, enfin la comédienne en voyage songeant au métier et faisant rendre à la tragédie ce qu'elle peut rendre, âpre au gain, allant sans relâche, s'usant à vendre de la terreur et de la pitié, juive-errante qui ne devait pas marcher éternellement, mais tomber un jour épuisée, haletante, frappée à mort. Oui, toutes ces personnes en effet; mais je voudrais les voir à la fois et non séparément.

Je serais plus sévère que M. d'Heylli pour ces voyages lointains d'où Rachel revenait à demi expirante. Songez! Pendant trois mois elle s'était condamnée à répéter tous les jours ou à faire des raccords que rendaient absolument nécessaires des Oreste d'occasion et des Cinna de rencontre, et à jouer tous les soirs, elle qui se déclarait surmenée par le Théâtre-Français où on lui demandait dix représentations par mois! Une fois hors de l'octroi de Paris, l'art avait disparu pour faire place au commerce. Émilie, avant d'exhaler ses fureurs sur la scène, passait au contrôle pour additionner la recette. Phèdre, après avoir rendu son dernier soupir, se relevait et courait à sa loge cligner les piles d'écus. On sent dans toutes les lettres écrites pendant ces tournées qu'elle est absorbée par les préoccupations mercantiles. Les triomphes sans doute ne la laissent pas insensible; mais la feuille de location surtout. Dans toutes ses joies alors il entre de l'argent. M. d'Heylli ne semble pas s'en être scandalisé; ce qui le frappe surtout, c'est que Rachel est revenue appauvrie et frappée à mort de cette même Amérique qui nous renvoie maintenant Mme Sarah Bernhardt chargée de dollars et tournant à l'obésité. Cette comparaison lui est douloureuse; ce contraste irritant le révolte. De fait, l'infortunée Rachel a été si cruellement punie qu'il est permis d'oublier son âpreté au gain pour ne songer qu'à l'expiation terrible. Elles sont bien touchantes, ses plaintes, lorsqu'elle se sent atteinte aux sources mêmes de la vie. Comme elle se reproche ce fatal voyage où l'a frappée le mal affreux qui la dévore, cette tunique de Nessus qu'elle ne peut arracher, dit-elle. Alors les mélancoliques retours vers le passé, les sombres prévisions de l'avenir, le regret et presque le remords d'avoir abusé de ses forces, d'avoir toujours marché devant soi sur l'interminable route qui va de New-York à la Havane, la dernière étape d'une odyssée mortelle. Alors encore la pensée se reportant vers les fils qu'on a laissés en France, le suprême désir de retrouver leurs baisers et les caresses de leurs chers petits bras. Devant ces larmes et ce désespoir on reste désarmé. On mêle ses pleurs à ceux de M. Georges d'Heylli. Mais la chose étrange que, dans cette correspondance, ce qui nous intéresse et nous touche surtout, ce soit la femme et la mère plus que l'artiste!

(1) *Rachel d'après sa correspondance*, par Georges d'Heylli. — 1 vol. Paris, 1882. Librairie des bibliophiles.

III.

Venons aux romanciers. Voici M. Guy de Charnacé avec son *Homme fatal* (1). Des hommes fatals en 1882? Nous croyions la race éteinte. Il nous semblait que l'espèce avait disparu avec Antony. Eh bien non, puisque M. de Charnacé en a trouvé encore un, le jeune Fernand de Bellegarde. Pourquoi ce Fernand est-il fatal? En vérité, je serais fort embarrassé de le dire. Il ne fait rien que de banal et ne dit rien que d'ordinaire. Mais M. de Charnacé nous affirme que Fernand est fatal, et M. de Charnacé est un homme honorable. Fernand a porté le trouble, un trouble funeste, dans le cœur de deux sœurs. Pourquoi ces cœurs ont-ils été à ce point ravagés? Ne me le demandez pas, car, si j'étais femme, Fernand m'aurait laissée calme. Mais M. de Charnacé nous dit que ces deux cœurs ont été ravagés, et M. de Charnacé est un homme honorable. Il faut donc le croire et, pour ma part, je n'élève aucun doute. Fatal, ce Fernand, absolument fatal, irrésistiblement fatal. Voilà qui est convenu et M. de Charnacé reconnaîtra que je suis d'humeur conciliante. En retour, je veux lui présenter mon humble requête. C'est d'écrire d'un style moins noble. Le vicomte d'Arlincourt est mort, comme l'empereur du Maroc. De quoi est-il mort? Je ne sais plus bien au juste; mais ce que je sais, c'est qu'il est inutile de le ressusciter. M. de Charnacé ne me croira sans doute pas; mais qu'il interroge le sentiment public. Y a-t-il quelqu'un qui désire qu'on ressuscite le vicomte d'Arlincourt? Allons, messieurs! Personne ne dit mot? C'est bien vu, bien entendu? Adjugé au tombeau, le style du vicomte d'Arlincourt. Les trois coups de marteau ont été frappés; c'est donc chose convenue : M. d'Arlincourt — je veux dire M. de Charnacé — n'écrira plus alors, pour dire qu'un poète est devenu amoureux d'une tragédienne, qu'il « a accordé sa lyre aux accents de l'artiste ». Il y consent? Alors je ne lui joue pas le mauvais tour de citer un nombre incalculable de métaphores qui ont beaucoup trop de quartiers et d'images qui descendent des croisades.

(1) Guy de Charnacé. *Un homme fatal*. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

IV.

Le *petit Bob* (1) est un enfant terrible, et Gyp est son historiographe. Bob déconcerte par ses questions indiscrètes sa charmante mère, qui le renvoie à M. L'Abbé, son père, homme léger, qui le renvoie à M. l'abbé, son oncle, ultra frivole, qui le renvoie à M. l'abbé. M. l'abbé, lui, enverrait bien Bob au diable s'il ne craignait que ce souhait métaphysique ne fût pris à la lettre par le ciel ou l'enfer. Gyp, l'historiographe de Bob, s'intéresse tellement à son jeune héros qu'il s'est persuadé que nous nous y intéresserions tout autant. Il a cru que les mêmes effets se répéteraient sans amener la monotonie, et voilà pourquoi il nous rapporte fidèlement dix ou douze scènes qui sont toujours la même scène. Et voyez pourtant! Gyp ne s'en est pas douté le moins du monde, mais il a écrit, à son insu, une œuvre d'une haute portée. A l'instant où les questions d'éducation sont à l'ordre du jour, savez-vous ce qui ressort de cette fantaisie légère? la condamnation de l'éducation dans la famille, au moins dans de certaines conditions, et ce sont les conditions habituelles de la vie du grand monde. Avec un père qui passe ses nuits au club, un oncle qui est répandu dans le demi-monde, un abbé dont chacun se moque autour de Bob, il n'y a qu'un parti à prendre : caserner Bob à Louis-le-Grand. Il est à la mode de dire du mal de l'internat : Gyp vient de le réhabiliter, sans s'en douter, par exemple.

V.

Je voudrais bien parler avec enthousiasme des *Chants de belluaire* (2), par M. Eugène Godin, puisque pour le précédent volume de M. Godin, *la Cité noire,* j'ai été le seul dans la presse à n'être pas enthousiasmé. Eh bien, il m'est impossible. J'accorde tout ce que l'on voudra, l'élévation des vues, la noblesse des sentiments, l'inspiration d'en haut, quoi encore? Les tressaillements divins d'une âme à qui Dieu parle sans intermédiaires. Cela dit, il faut bien remarquer que Dieu, dans ses dialogues avec M. Godin, parle une langue singulière. « Qu'est-ce que : *Rien ne marche après lui?* » disait Alceste à Oronte. Et moi je dis à M. Godin : «Qu'est-ce que *les fléaux dont la terre a coutume?*» — «Qu'est-ce qu'un *astre que remplit le mécompte?* » C'est là un style dont je n'ai pas coutume, et je ne puis applaudir des vers que le mécompte remplit à les faire déborder.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Le Petit Bob*, par Gyp. — 1 vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.
(2) Eugène Godin, *Chants de belluaire*. — 1 vol. Paris, 1882. Aug. Ghio.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Je me trouvais, il y a trois ou quatre ans, dans un bureau de journal, lorsque deux jeunes gens s'y présentèrent. Ils venaient apporter au directeur le premier numéro d'une Revue qu'ils venaient de fonder et qui affichait des tendances telles que le directeur ne put réprimer un haut-le-corps significatif.

— Oh! dirent les jeunes gens avec un joli sourire, nous pensions bien que vous alliez trouver la chose un peu forte...

— Alors, que me demandez-vous?

— De nous *éreinter!*

Et ils expliquèrent comment l'éreintement attendu pouvait les servir en faisant parler d'eux, en lançant leur publication, etc.

Je n'avais jamais vu tant de cynisme uni à tant de sérénité. Le cas de ces jeunes gens me parut extraordinaire et je le notai comme tel. Aujourd'hui, je ne m'étonnerais plus. Nos auteurs s'imposent par le scandale à l'attention du public: que la critique s'indigne, que tout le monde s'indigne avec elle, le livre attaqué se vendra d'autant plus, et le romancier justement honni pourra se vanter d'avoir atteint à cette hauteur d'éditions qui fait l'orgueil de M. Zola.

Les romanciers du jour me font penser à ces chiens allemands dont parle Victor Hugo, qui suivent les voyageurs en ayant l'air de leur demander un coup de pied. De même, nos écrivains en vogue ne sont contents que lorsqu'ils ont reçu les étrivières. « Flétrissez-nous, crient-ils aux amis qu'ils comptent dans la presse, flétrissez-nous le plus possible; dites que nous sommes écœurants et ignobles. » On le dit, et ils sont enchantés.

Quand la critique ne le dit pas assez haut, l'éditeur s'en charge : il envoie aux journaux des petites notes toutes faites comme celle-ci :

« L'auteur, partant d'une situation singulièrement osée, n'a reculé devant aucune hardiesse, et il est certain que cette œuvre, parfois crue, étonnera quelque peu le lecteur. »

En voici une autre :

« Ce livre, plein de détails scandaleux, de révélations scabreuses, et qui met à nu une des plaies de la grande ville... »

Mais ces notes sont encore modestes. J'en ai lu une qui était conçue à peu près ainsi :

« La réaction contre les ouvrages immoraux ne se fera-t-elle pas enfin sentir? Ne serons-nous pas bientôt délivrés de ces romans pernicieux qu'on ne saurait laisser traîner impunément sur la table de famille, que les jeunes filles et même les jeunes femmes ne peuvent lire sans danger? Voilà encore un volume — le dernier, espérons-le! — qui nous présente, sous des dehors brillants, l'image révoltante... »

Et l'on disait clairement en quoi consistait cette image révoltante.

Il y a mieux : un auteur ne se fiant pas, pour assurer le succès de son œuvre, aux sévérités de la critique et à l'indignation de l'éditeur fait précéder le livre d'une préface où il est traité de la façon la plus outrageante. Cet homme intelligent s'adresse tout naturellement à l'écrivain qui le méprise le plus, et l'autre ne manque pas de le lui faire sentir :

« On me demande mon sentiment sur cet ouvrage, écrit le préfacier : je le dirai en toute sincérité, au risque de froisser et d'attrister l'auteur qui se soumet à mon jugement : on n'est jamais descendu aussi bas dans la peinture du vice, on ne s'est jamais appesanti avec tant de complaisance — et de talent d'ailleurs — sur un pareil amas de souillures et d'immondices. C'est à en avoir la nausée... »

Je n'ai pas le texte de cette préface sous les yeux, mais en voilà bien le sens; et l'introducteur du livre terminait en engageant le lecteur honnête à ne pas poursuivre sa lecture. Vous pensez comme on l'a écouté!

Si j'ajoute que ce moraliste ardent est un ami personnel de l'auteur incriminé, j'aurai complété ces remarques sur les mœurs littéraires de notre temps.

II.

La critique n'existe plus guère, du reste, qu'à l'état de camaraderie. Un auteur qui apporte un manuscrit au libraire ne se fonde pas, pour le faire accepter, sur le mérite du livre. Cet argument n'aurait pas grande valeur dans sa bouche et il en a d'autres, plus sérieux, à faire valoir : c'est le crédit dont il dispose, ce sont les relations qu'il a dans le monde et dans la presse; il obtiendra tant d'articles; un tel lui a promis un compte rendu détaillé; un autre lui consacrera une chronique; celui-ci fera des citations de son livre; celui-là, qui n'est pas autorisé à en parler, en dira un mot tout de même par voie d'allusion... Au total, une *réclame* énorme.

L'éditeur sait par expérience qu'il faut en rabattre : toutes ces belles promesses ne seront pas tenues; le compte rendu sérieux sera ajourné, la chronique fantaisiste se fera attendre, et le rédacteur politique ou hippique qui devait faire allusion au volume en parlant d'Arabi pacha ou de l'écurie Lagrange reculera de jour en jour devant la difficulté de l'entreprise. N'importe : le volume sera accepté néanmoins, car il y a une réclame assurée : la réclame qui consiste dans l'insertion de petites notes comme celles que je citais tout à l'heure. Elles ne sont pas sans effet, ces petites notes; quand elles sont rédigées avec adresse et répandues en nombre, elles remplacent avantageusement les grands articles bibliographiques, que le public n'aurait pas le temps de lire.

Le plus souvent, l'éditeur les rédige lui-même. Il sait mieux que l'auteur et mieux que le journaliste ce qu'il faut dire au public. Il le dit donc et ne demande qu'une chose : c'est que sa rédaction soit publiée au moment opportun et à une bonne place. Cette façon d'agir s'étend même aux notices importantes. A l'époque du jour de l'an notamment, l'éditeur, sachant que le journaliste n'aura pas le temps de parcourir les nombreux volumes qu'il apporte, y joint un article tout fait qu'on pourra insérer purement et simplement... C'est ce qui arrive.

La publicité obtenue de cette manière est plus prompte et plus sûre. Vous pensez bien que l'éditeur ne fera pas les réserves que le critique aurait peut-être exprimées : tout est pour le mieux avec lui; il n'a que la peine de trouver des termes laudatifs en quantité suffisante pour satisfaire à sa consommation.

On se borne aussi quelquefois à reproduire des fragments de l'ouvrage paru. L'éditeur adresse aux journaux ce qu'on appelle « les bonnes feuilles » du livre en indiquant les passages qu'il convient de publier. Quand l'auteur est illustre, ou lorsqu'il appartient au monde du journalisme, ces citations s'obtiennent sans difficulté. On a pu lire cette semaine, dans quatre feuilles d'informations peu accessibles par nature aux études littéraires, de longs extraits du nouveau roman de M. Jules Claretie. L'éditeur, se servant des nombreuses relations de l'auteur et de la haute situation que celui-ci occupe à juste titre dans la presse, avait envoyé lesdits extraits aux journaux qui n'auraient eu garde d'en refuser l'insertion; et c'est ainsi que le *Figaro*, le *Gil Blas*, *l'Événement* et *le Gaulois* ont publié en même temps divers chapitres du *Million*.

Qu'on ne voie pas dans cette remarque une insinuation désobligeante à l'adresse de M. Claretie. Le nouveau roman de l'auteur de *Monsieur le Ministre* mérite certainement la fortune qui lui est assurée; on me l'a dit et je le crois : les pages que j'ai pu en lire au moment où il paraissait en feuilletons annonçaient une œuvre des plus intéressantes. Si je prends le *Million* comme exemple, c'est que cet exemple m'est fourni par l'actualité la plus proche et qu'il marque mieux encore le procédé dont je veux parler. Avec un écrivain comme M. Claretie, les inconvénients du système adopté par les éditeurs s'accusent d'autant plus : l'auteur du *Million* est de ceux qui auraient droit à une recommandation moins suspecte, et je gage que tout en profitant de la publicité bruyante faite autour de son livre, il préférerait l'examen approfondi de la critique compétente.

Mais la critique se tait ou elle parle trop tard — quand elle parle. C'est ce que répondait un libraire à un auteur qui le priait discrètement de s'abstenir de toute communication à tel journal pour qu'on n'eût pas l'air d'exercer une pression sur l'esprit du rédacteur qui avait promis un article. « Laissez-moi donc tranquille avec votre pression! s'écria brusquement l'éditeur. On ne vous le fera jamais, cet article, et, si on vous le fait, ce ne sera que dans deux ou trois mois, quand on n'aura pas autre chose à mettre dans le journal. Une bonne citation en ce moment vaut mieux que deux comptes rendus à Pâques ou à la Trinité. »

L'auteur se résigna. Après tout, une citation n'a rien de déshonorant. Qu'aurait-il dit s'il avait dû se contenter d'un « écho » dans le genre de ceux qui constituent aujourd'hui, pour certains éditeurs, la meilleure des réclames? Vous savez ce que je veux dire? Vous lisez qu'un duel vient d'avoir

lieu entre un mari et son ami le plus intime à la suite de la publication d'un roman dans lequel ces personnages vivants se trouvent représentés d'une façon trop transparente. Si vous êtes curieux de connaître cette histoire dans tous ses détails, vous achetez le livre.

Bien entendu, il faut que « l'écho » en question soit adroitement rédigé, que la réclame apparaisse aussi peu que possible. Il y a des gens passés maîtres dans ce travail littéraire qui rappelle celui dont la *Vie parisienne* nous a donné de si curieux échantillons à propos d'une eau de toilette hygiénique ou d'un corset modérateur. Pour les livres, un duel, une scène de pugilat, une séparation de corps, un enlèvement, une descente de police constituent à peu près les seuls motifs offerts à la fantaisie du virtuose : c'est à lui d'en tirer de brillantes variations.

III.

Mais le public? Il ne voit donc pas la comédie qui se joue autour de lui? Il se laisse donc prendre à ces histoires soi-disant prises sur le vif? Il croit donc que les scandales du roman sont tous fournis par la vie réelle? Mon Dieu..., oui et non. Au fond, ça lui est parfaitement égal. Il n'est dupe qu'à moitié lorsqu'il achète le livre qu'on lui recommande à grand renfort de réclames. On en parle beaucoup, cela suffit pour qu'il se le procure.

Les succès de librairie ressemblent aujourd'hui aux succès du théâtre. Il y a des livres qu'il faut avoir lus, comme il y a des pièces qu'on doit avoir vu jouer. *L'Abbé Constantin* a la vogue du *Monde où l'on s'ennuie*.

Est-ce parce que le roman est joli? Oui, sans doute; mais ce n'est pas seulement pour cela. Sans parler de *l'Invasion*, qui appartient à un autre ordre d'ouvrages, les autres livres de M. Ludovic Halévy valent le dernier. Vous me direz que *Madame et Monsieur Cardinal* n'avaient pas — en apparence — autant de moralité que *l'Abbé Constantin*. Soit! Mais le *Mariage d'amour* est tout aussi moral et tout aussi gracieux. Pourquoi donc, tout en ayant beaucoup de succès, cette œuvre charmante ne s'est-elle pas vendue — parlons comme M. Zola — autant que *l'Abbé Constantin*? Pourquoi ne s'est-elle pas enlevée sous un même « coup de folie »?

C'est un peu la faute de M. Zola. Au moment où parut le *Mariage d'amour*, l'auteur de *Nana* n'avait pas encore publié *Pot-Bouille*, de sorte que le besoin d'une forte réaction — de cette fameuse réaction dont il est question plus haut — ne s'était pas fait assez sentir. *Pot-Bouille* paraissant, et *l'Abbé Constantin* le suivant de près, on se servit de ce dernier ouvrage pour écraser le pauvre père du naturalisme. Il n'y eut qu'une voix dans toute la presse : « C'est exquis, cet *Abbé Constantin*; c'est fortifiant, c'est consolant, ça repose. » Et tout le monde de répéter : « C'est exquis, c'est consolant, ça repose. »

Toutes les personnes qui se pâment à la lecture du roman de M. Halévy devraient, en bonne logique, rechercher avec le même empressement les autres œuvres du même auteur. Point. Quelques lecteurs ont cette idée; les autres, presque tous les autres, se bornent à lire l'ouvrage qu'on leur a indiqué : le mot d'ordre est donné sur *l'Abbé Constantin*, ils adoptent *l'Abbé Constantin*. Si plus tard la consigne se porte sur *l'Invasion*, ils liront *l'Invasion*, et ils répéteront alors très consciencieusement ce qu'on aura dit de ce beau livre.

Il faut au public des opinions toutes faites. Comment pourrait-il s'en faire une? Les affaires, les visites, les soirées lui prennent le meilleur de son temps. Quand le négociant, l'avocat ou le simple homme du monde — celui-ci est le plus occupé des trois, — a parcouru les deux ou trois journaux qu'il faut avoir lus pour être au courant de la politique et des nouvelles parisiennes, il n'a plus le loisir d'ouvrir un volume. Il en lira quelques petites tranches en chemin de fer, ou le soir en se couchant, et pour le reste il s'en rapportera à son voisin.

Mais nous aurions mauvaise grâce à nous moquer de l'insouciance littéraire du public, quand nous autres, les journalistes, les critiques, nous n'apportons pas plus de réflexion et de conscience dans nos jugements. Lisons-nous beaucoup plus que le négociant et l'homme du monde? Heu! heu! je vois bien souvent, sur les étalages des quais, des livres non coupés avec cette griffe fâcheuse : *Offert par l'éditeur*... L'éditeur a eu beau offrir le livre, le journaliste ne l'a pas lu. Peu importe, d'ailleurs, puisque la « réclame » a paru quand même.

Nous aussi, nous acceptons des mots d'ordre — même lorsqu'ils arrivent de l'Académie, ceux-ci sont les bien venus quoique nous affections de nous en moquer. C'est cette bonne Académie qui aura mis en lumière *le Crime de Sylvestre Bonnard*; jusque-là l'œuvre délicate de M. Anatole France n'avait été appréciée que dans un petit cercle de lettrés; à présent toute la presse crie : « C'est charmant ! » Oui, c'est charmant... Mais pourquoi ne l'avez-vous pas crié plus tôt?

Il est juste d'ajouter que l'opinion, une fois qu'elle s'est déclarée en faveur d'un ouvrage littéraire, lui reste absolument fidèle. Dès qu'un ouvrage est sacré « chef-d'œuvre » — un mot qui s'emploie volontiers aujourd'hui parce qu'il dispense de toute autre appréciation, — dès qu'un ouvrage est sacré chef-d'œuvre, il reste chef-d'œuvre, et, si vous élevez une timide objection, on vous impose silence par cette déclaration péremptoire : « C'est un chef-d'œuvre. »

Un chroniqueur très lu la renouvelait ces jours-ci à propos d'un jeune écrivain qui s'est déjà fait une belle place en littérature. Cet écrivain a dû sa réputation à une Nouvelle qu'il publia il y a trois ans et que les connaisseurs remarquèrent aussitôt; elle était réellement curieuse et tranchait par sa haute saveur littéraire sur les productions nauséabondes qui paraissaient à côté d'elle sous la même couverture — productions signées d'autres noms. Les connaisseurs le dirent, et ils le dirent d'autant plus volontiers que leurs éloges, prodigués exclusivement à ce seul auteur, ne devaient pas plaire aux auteurs voisins. Ces éloges, répétés de bouche en bouche et un peu grossis naturellement, arrivèrent enfin au chroniqueur très lu, et c'est alors que l'arrêt définitif fut rendu : « c'était un chef-d'œuvre! »

Cet arrêt est accepté maintenant, paraphé, enregistré, pro-

mulgué; et l'auteur lui-même, s'il veut appeler de ce jugement sommaire en publiant d'autres œuvres supérieures à la première, aura de la peine à faire déclarer que son talent est en progrès. On le renverra toujours à sa fameuse Nouvelle : c'est un chef-d'œuvre.

Voilà où en est la critique aujourd'hui. Est-ce à dire, comme M. Caro le prétendait, que les critiques soient morts? Non! nous en avons encore, des critiques, et beaucoup, et d'excellents, à commencer par M. Caro lui-même.

Seulement ces critiques sont réduits à une quasi impuissance. Ils ne peuvent plus exercer leurs fonctions que dans quelques rares journaux et dans les Revues, qui leur offrent un abri où les suivent les sages et les délicats.

Mais le gros public court ailleurs. Là-bas, la bruyante réclame fait son vacarme; la presse s'égosille à crier des annonces; on ne distingue plus que le tapage de la librairie-orchestre, qui, de la tête, des deux mains et des pieds, fait sonner et grincer tous ses instruments.

X...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 25, décrets portant modifications aux conditions d'étude et d'admission aux grades de bachelier, licencié et docteur dans les Facultés de droit.

Travaux parlementaires. — Sénat. Les 21 et 22, discussion du projet de loi relatif à la construction des canaux du Rhône. Deuxième délibération sur le projet de loi tendant à réformer le Code d'instruction criminelle. Discussion du projet de loi portant ouverture au ministère de la marine d'un crédit de 7 835 000 francs (éventualités d'Égypte). MM. Scherer, rapporteur, de Broglie, Waddington, maréchal Canrobert, de Freycinet et comte de Saint-Vallier soutiennent la discussion. Les crédits sont votés par 214 voix contre 5. — Chambre des députés. Les 22, 24, 25, 26 et 27, discussion générale du budget de l'exercice 1883. Discours de MM. Allain-Targé, Haëntjens, Daynaud, Ribot, rapporteur général, Sourigues, Rouvier et Léon Say. Le 25, demande d'un crédit de 9 millions pour le transport en Égypte de troupes d'infanterie de marine.

Élections. — M. Milhet-Fontarabie est élu sénateur de la Réunion.

Académie des sciences morales et politiques. — Le 22, séance publique annuelle, discours de M. Caro sur les prix et concours. Notice de M. Jules Simon sur les travaux de M. de Rémusat.

Faits divers. — Le 23, inauguration à Choisy-le-Roy de la statue de Rouget de l'Isle. — Une dépêche de Londres du 26 annonce l'arrestation à Puerto-Cabello d'un des assassins de lord Cavendish et de M. Burke.

Turquie. — Le sultan accepte d'intervenir en Égypte.

Égypte.

On n'ignore pas qu'Arabi pacha s'était proposé de se procurer de l'argent en vendant le musée Boulaq à un gouvernement européen. M. Maspero, directeur de l'établissement, a refusé d'abandonner son poste. Tous les autres archéologues sont partis. M. Maspero s'est installé sur un bateau à vapeur le long du musée même, qu'il continue de surveiller au milieu des plus grands dangers. Le pillage de Boulaq doit tenter non seulement Arabi, mais les indigènes, qui savent fort bien la valeur marchande des antiquités.

— Le voyageur allemand Schweinfurt, de retour d'une exploration sur les bords du Nil, écrit qu'il n'a eu qu'à se louer des indigènes, mais qu'il a trouvé l'opinion populaire unanime en faveur d'Arabi. Les fellahs, dit-il, témoignent « d'une joie enfantine » de ce que le sol égyptien a enfin produit un homme de marque. Ils maudissent Ismaïl pacha et se déclarent satisfaits de l'état actuel des affaires. Il est bon de faire observer que la lettre du docteur Schweinfurt est datée du mois de juin, par conséquent avant les événements d'Alexandrie.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 JUILLET :

SOMMAIRE. — Ernest Havet : *Études d'histoire religieuse :* les Évangiles. — Louis Pauliat : *Esquisses sociales :* la classe populaire de Paris (fin). — Jules Soury : *Les mariages consanguins.* — Nauroy : *La femme du duc d'Enghien.* — Ernest Daudet : *Pervertis* (quatrième partie). — Mme L. Ackermann : *Ma vie.* — Guillaume Dubufe fils : *Paul Baudry.* — Bret-Harte : *Flip* (seconde et dernière partie). — Louis Gallet : *Revue des théâtres :* musique.

M. Havet, poursuivant ses intéressantes recherches sur les origines du christianisme, où, grâce à une connaissance parfaite de l'antiquité profane, il parvient à dire des choses nouvelles même après M. Renan, en arrive maintenant aux Évangiles. Il étudie, dans cet article, les trois premiers, et laisse de côté le quatrième, que tout le monde s'accorde à regarder comme lui, si différent des autres. Ces trois premiers Évangiles, M. Havet les caractérise avec beaucoup de justesse : l'un, le premier, celui de Marc, est le plus simple, le moins chargé de fables et de merveilleux, le plus ancien, sans doute, et le plus voisin de la réalité; le second, celui de Mathieu, a un ton plus religieux. On y trouve *le Sermon sur la montagne.* On y trouve aussi, pour la première fois, la généalogie qui rattache Jésus à la famille de David et l'idée qu'il n'est pas vraiment fils de Marie et de Joseph. Enfin, le troisième, celui de Luc, est, comme l'a dit M. Renan et comme le redit avec lui M. Havet, « le plus littéraire des Évangiles », le mieux composé, le plus artistique. Il en est aussi, et c'est là ce qui le distingua dès l'origine, ce qui lui assura dans l'Église une si grande fortune, le plus mystique.

M. Havet étudie dans le détail chacun des Évangiles, les discute pied à pied, les dissèque pour ainsi dire. Il ne s'est pas plus interdit cette fois que de coutume certaines remarques très vives, très piquantes, et qui tiennent plus de la polémique que de la critique historique. Mais c'est là le trait original de son œuvre et qui la distingue de celle de son illustre devancier, M. Renan.

On écoutera toujours un poète qui parle de lui-même, qui raconte sa vie, et qui découvre aux yeux de tous les éléments dont s'est formé son génie. Quand ce poète est une femme, la confiance n'a que plus d'attraits. Elle est singulièrement

attachante lorsque cette femme tient parmi les écrivains de son temps une place aussi justement considérable que Mme Ackermann.

Dans ces pages, auxquelles nous n'avons à reprocher que d'être trop courtes, Mme Ackermann raconte son éducation, dans sa famille d'abord, puis à la pension; ses premiers essais poétiques, qui datent de loin; ses premières lectures; un goût vite réprimé pour la religion, le catéchisme; son horreur du monde des salons; son mariage avec un homme d'un grand esprit, et qui l'adorait; les deux années de bonheur qui suivirent; puis la mort prématurée du mari; le long et austère veuvage; les travaux littéraires enfin, tardifs, mais glorieux.

Ce qui frappera surtout dans ces confidences, du reste très simples et d'une sincérité évidente, c'est l'aveu que rien dans la vie du poète n'explique le caractère pessimiste et sombre de sa poésie. Mme Ackermann le dit elle-même : son existence a été « douce, facile, indépendante ». D'où vient alors cette tristesse de l'œuvre? D'un sentiment très vif de la condition misérable faite à l'humanité en général. Le genre humain apparaît à Mme Ackermann « comme le héros d'un drame lamentable, qui se joue dans un coin perdu de l'univers, devant une nature indifférente, avec le néant pour dénouement ». Il nous a semblé que cet état d'âme méritait d'être remarqué, en un temps où le *pessimisme personnel* et *vécu* est si fort à la mode.

On a cru très longtemps aux effets fâcheux des mariages consanguins. On y croit encore, au moins dans le monde. Les savants se sont à peu près mis d'accord pour nier le péril. M. La Perre de Roo vient de publier sur ce sujet un ouvrage que M. Soury analyse. M. de Roo a consulté la statistique, qui lui a prouvé que sur le nombre total des sourds-muets, d'une région par exemple, la proportion de ceux qui sont nés d'un mariage consanguin est insignifiante. Il a fait, en outre, sur diverses espèces d'animaux domestiques des expériences qui ont abouti au même résultat.

L'influence de la consanguinité n'est, en France, qu'une forme particulière, un mode de l'hérédité. Lorsque des enfants disgraciés naissent d'un mariage consanguin, ils doivent leur infirmité soit au père ou à ses ascendants, soit à la mère ou à ses ascendants. Mais le mélange de deux sangs très voisins n'y est pour rien. Le problème est donc le même pour le mariage consanguin que pour le mariage entre étrangers. Il s'agit d'unir deux sangs aussi frais que possible. On lira avec intérêt les faits précis que M. F. Soury emprunte soit à son auteur, soit à d'autres savants, qui ont traité la même question.

La Jeune Revue

NUMÉRO DU 22 JUILLET

La Dilatation des corps liquides par la chaleur, leçon de choses, par E. Boudréaux, avec une figure. — *L'Art de la Guerre* (fin), par J. Dalsème, avec une gravure. — *Les Réservistes,* poésie, par Gabriel Marc, avec un dessin de Jeanniot. — *Les Phares,* par Alfred de Vaulabelle. — *L'Enseignement et les Programmes actuels de la Géographie,* par L.-G. Gourraigne. — *Les Femmes savantes de Molière et les Lycées de Jeunes Filles,* par G. François. — *Législation pratique : Du Juge de Paix,* par E. Muzard. — *Bulletin de l'Enseignement.*

La *Jeune Revue scientifique et littéraire* va son train; la voici à son douzième numéro. Elle s'adresse, comme on sait, à cette partie du public où se recrutent les lecteurs assidus des bibliothèques populaires. On remarque le soin avec lequel sont faits tous les articles, quelle que soit la variété des sujets. Exemple : à propos des *Femmes savantes,* M. Georges François fait d'instructifs rapprochements entre Molière et ses prédécesseurs.

« L'influence de Rabelais et de Montaigne est constante chez Molière. Ce sont ses auteurs favoris, et il est presque le seul, avec La Fontaine, dans un siècle où l'on se pique de les dédaigner, à les lire, à s'en inspirer, à puiser dans ce fonds inépuisable d'idées, de sentiments et de doctrines de toutes sortes. Chrysale, qui d'ailleurs est dans le faux, lui aussi, cite Montaigne sans s'en douter. Les vers célèbres :

> Nos pères, sur ce point, étaient gens bien sensés,
> Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez
> Quand la capacité de son esprit se hausse
> A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse,

sont la reproduction d'un passage du livre Ier, chapitre XXIV des *Essais,* où François de Bretagne, parlant de sa femme, « nourrie simplement et sans aucune instruction de lettres », dit « qu'il l'en aymoit mieulx et qu'une femme étoit assez sçavante quand elle sçavoit mettre différence entre la chemise et le pourpoint de son mary ».

Notes géographiques

Un lieutenant de la marine française, M. Giraud, entreprend de traverser l'Afrique d'une mer à l'autre, ainsi que l'ont fait Cameron et Stanley. Il est parti pour Zanzibar, où il passera quelques mois à apprendre la langue du pays. Il gagnera ensuite le lac Bangweolo, sur lequel il lancera un bateau qu'il emporte avec lui, et il se dirigera vers la station de Brazzaville, sur le Congo inférieur.

Archéologie

Des ouvriers occupés à construire une route ont découvert à l'ancienne Corinthe, au lieu connu aujourd'hui sous le nom de Μεγάλη Πόρτα, un tombeau grec décoré de fresques, dont ils ont malheureusement démoli les trois quarts avant qu'on se soit aperçu de leur trouvaille. Le tombeau avait la forme d'un parallélogramme d'environ 3m 1/2 de long sur 3 de large. Les murs avaient 2m, 60 de haut et étaient revêtus à l'intérieur d'une couche de ciment. Le haut du tombeau était voûté. Le seul mur échappé à la pioche des terrassiers est divisé en bandes horizontales couvertes de peintures d'un bon dessin, et dont les couleurs sont assez bien conservées. La bande supérieure est décorée avec des oiseaux et des grappes de raisins. La seconde en descendant représente diverses scènes dont l'une, d'après l'attitude désolée des personnages, semble être un banquet funéraire. La troisième contient quatre figures en pied, hautes de 35 centimètres et bien conservées. Enfin, dans le bas, des paniers remplis de fleurs et de fruits, des oiseaux béquetant les fruits ou buvant dans des vases.

De nombreux ossements et des débris de lampes d'argile couvraient le fond du tombeau, qui portait des traces de violence ; on pense qu'il a été pillé il y a plusieurs centaines d'années. La Société archéologique grecque a aussitôt envoyé à Corinthe un peintre chargé de copier les fresques avant que le contact de l'air les ait altérées.

Chine

M. Robert K. Douglas, professeur de chinois au Collège du roi, à Londres, vient de publier un livre agréable sur la Chine et ses habitants (*China*). M. Douglas donne sur les mœurs d'amusants détails, par exemple l'histoire de Mlle Wang, vertueuse jeune personne qui aurait eu chez nous le prix Montyon et à laquelle le journal officiel de Pékin a consacré un article d'éloges.

Mlle Wang était un prodige d'amour filial qui avait refusé de se marier pour rester avec ses parents et qui ne cessait de leur donner les preuves les plus extraordinaires de son affection. En 1862, sa mère était tombée malade. Aussitôt Mlle Wang se coupe un morceau de la cuisse gauche et le fait manger à sa mère en guise de remède. En 1863, nouvelle maladie, guérie cette fois par un morceau de la cuisse droite. Pour les simples indispositions, Mlle Wang faisait brûler de l'encens sur son bras et mêlait la chair calcinée aux médecines prescrites. Mme Wang finit heureusement par mourir, sans quoi il ne serait plus rien resté de Mlle Wang. Celle-ci témoigna sa douleur en demeurant trois jours et trois nuits sans boire ni manger. A l'enterrement de Mme Wang, elle se fit une entaille au bras et arrosa le cercueil de son sang. Le gouvernement chinois décida d'honorer en sa personne l'amour filial et lui fit élever, de son vivant, un monument. Il fit aussi publier le récit officiel de ses actes de vertu, afin sans doute de combattre le préjugé qui avait nécessité, près de la ville de Fuhchow, au bord d'une mare, l'écriteau suivant : « Il est défendu de noyer les filles dans cette mare. » Que dira M. de Sarcey de l'écriteau, lui qui s'est tant moqué de la légende des petits Chinois donnés en pâture aux cochons ?

Faits divers

— D'après l'*Academy*, Victor Laferté serait le pseudonyme de la princesse Dolgorouki, épouse morganatique du dernier empereur de Russie. On sait qu'il a paru récemment un ouvrage intitulé *Alexandre II; détails inédits sur sa vie intime et sa mort*, par Victor Laferté.

— M. Kalachow, directeur des archives du ministère de la justice de Saint-Pétersbourg, vient de faire paraître les deux premiers volumes de la collection des rapports et décisions du Sénat russe sous Pierre le Grand. La collection complète formera vingt-six volumes, bien qu'on se soit borné aux documents importants, et que de ceux-là même on ne donne souvent que des extraits.

— Les *Notes* trouvées par Mlle Dosne dans les papiers de M. Thiers contiennent, entre autres, un portrait de Louis Philippe, une conversation avec Talleyrand et une philippique contre l'auteur du 2 Décembre. On dit Mlle Dosne encore incertaine de l'usage qu'elle fera de ces *Notes*.

— Des plaintes se sont élevées aux États-Unis sur la facilité avec laquelle les collèges décernent les titres universitaires. On a relevé à cette occasion les listes des docteurs en philosophie gradués par soixante-dix-neuf collèges pendant une période de sept années. Il s'en est trouvé 345, dont 175 avaient reçu le diplôme après examen, et 170 *sans examen, honoris causâ*. Des efforts sont faits par les sociétés savantes pour mettre un terme à cet abus.

— Il vient de paraître à Leipzig un livre sur M. de Bismarck. Nous en détachons l'anecdote suivante.

« Quelqu'un avait demandé à M. de Bismarck d'écrire quelque chose sur un album. L'une des pages de l'album portait déjà des autographes de Guizot et de Thiers. Guizot avait écrit : « Dans ma longue vie, j'ai appris deux sagesses : « l'une, c'est de beaucoup pardonner, et l'autre, de ne jamais « oublier ». Thiers avait ajouté en dessous : « Un peu d'oubli « ne nuit pas à la sincérité du pardon ». M. de Bismarck ajouta à son tour : « J'ai appris beaucoup dans ma vie à moi « à beaucoup oublier et à beaucoup me faire pardonner ».

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

Il est inutile de relever les oscillations de cours sur les titres des établissements de crédit. La spéculation a tout à fait abandonné ce groupe de valeurs. L'épargne peut, aux cours actuels, commencer à faire, en limitant rigoureusement ses choix, d'assez bons placements ; mais qu'elle se garde de considérer comme bon marché ce qui est à très bas prix. Il y a en ce moment sur la cote bon nombre de papiers se négociant fort au-dessous du pair, et qui, pour ce qu'ils valent réellement, sont encore d'un prix trop élevé. Dernièrement, à une assemblée d'actionnaires, le conseil d'administration signalait, avec insistance, comme un appât aux capitalistes, la décroissance des actions de la société, étant donnée l'importance du revenu *éventuel*. Il faut être bien crédule pour se laisser séduire par un pareil raisonnement.

La Dette égyptienne est descendue à 255 francs. On commence à discuter les éventualités d'une réduction de l'intérêt quand l'ordre sera rétabli. La diminution du rendement des impôts, les indemnités qui seront dues pour le pillage, le remboursement des frais de la guerre, constitueront de bien lourdes charges pour l'Egypte, et la baisse paraît justifiée.

L'Égyptienne pèsera sur la liquidation, qui commence aujourd'hui à Londres et lundi à Paris. Il y a eu à Londres de nombreuses fluctuations et on se demande comment le marché anglais, qui, à la dernière liquidation, ne s'est tiré qu'assez péniblement d'une situation moins tendue, va traverser la liquidation actuelle.

En dehors de toutes les fluctuations se tiennent les obligations du Crédit foncier. Aussi sont-elles désignées, au même titre que nos fonds publics, pour les emplois de fonds dotaux, pour les placements des mineurs et des interdits. La Banque de France les reçoit en garantie d'avances. Les communes sont autorisées à les choisir pour en faire l'objet de leurs placements de fonds ; les Compagnies d'assurances également les adoptent pour en faire un des éléments de leur portefeuille.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

Directeur : M. Eugène Yung.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 6. 5 AOUT 1882.

MARINE MILITAIRE

Les bâtiments cuirassés et le bombardement d'Alexandrie (1)

Depuis la bataille de Lissa, les navires cuirassés n'ont pas eu à subir l'épreuve du feu, du moins en Europe, et depuis cette époque leurs moyens offensifs et défensifs ont été si complètement transformés, si puissamment augmentés, qu'il est prudent de ne négliger aucun fait pouvant jeter quelque lumière sur la valeur véritable de ces coûteux engins de guerre qui chaque année imposent au budget des sacrifices de plus en plus lourds. Il nous semble donc intéressant d'analyser avec soin ce qui vient de se passer à Alexandrie, sans chercher d'ailleurs à dissimuler tout ce qui manque pour rendre cette étude complète. Tout d'abord la supériorité écrasante de l'attaque sur la défense s'oppose à ce qu'on puisse tirer de cette opération militaire des conclusions définitives pour l'avenir. Ensuite, l'absence de tout rapport officiel publié par l'amirauté anglaise nous imposera encore une plus grande réserve.

Nous n'avons actuellement à notre disposition, en fait de documents, que les rapports publiés par les journalistes embarqués sur les divers bâtiments et les brèves explications échangées au parlement anglais entre les membres des deux Chambres et le gouvernement.

Fort heureusement, les rapports des journalistes sont faits à la mode anglaise, c'est-à-dire tout remplis de détails précis et dépourvus pour ainsi dire de tout commentaire personnel ajouté par l'auteur. Leur concordance parfaite, la compétence technique dont ils témoignent leur donnent d'ailleurs une valeur toute particulière.

En joignant à ces rapports les renseignements que nous puiserons dans les ouvrages les plus récents, nous pourrons tirer du bombardement d'Alexandrie des avertissements qu'il serait imprudent de négliger et montrer à nos lecteurs l'importance qui s'attache de nos jours aux questions maritimes, trop négligées dans notre pays.

Un excellent article publié dans la *Revue scientifique* du 23 juillet et auquel nous renvoyons nos lecteurs pour tout ce qui regarde la description d'Alexandrie, la position et le nom des forts et ouvrages divers qui la défendaient, nous facilitera beaucoup notre tâche.

I.

On ne connaît pas encore à l'heure qu'il est le nombre total des canons qui armaient les forts d'Alexandrie ni le nombre de pièces de différents calibres. On sait seulement que les plus fortes pièces égyptiennes, très peu nombreuses, étaient du calibre de 254 millimètres, pesant 18 tonnes, construites par sir W. Amstrong, et qu'il y avait un nombre beaucoup plus considérable et assez important de pièces de 23 centimètres pesant 12 tonnes, du même constructeur. Mais ces pièces datent d'il y a dix ans et elles sont loin d'avoir la puissance que les pièces de même calibre possèdent aujourd'hui.

Pour s'en faire une idée, il suffira de dire que le canon égyptien de 23 centimètres lance avec une vitesse de 400 mètres un projectile de 113 kilogrammes qui, à 900 mètres, percerait une plaque de fer de 21 centimètres, tandis que le canon anglais le plus récent du même calibre donnerait au même projectile une vitesse de 520 mètres, suffisante pour lui faire percer à la même distance 45 centimètres de fer. Cette différence représente les progrès faits par l'artillerie

(1) *La Guerre d'escadre, la Marine cuirassée*, par M. Dislère. Gauthier-Villars, éditeur. — *Les Navires de guerre les plus récents*, par M. Marchal. Paris, Berger-Levrault. — *Dictionnaire des marines cuirassées*, par M. Dupré. Paris, Berger-Levrault. — Collection de la *Revue maritime et coloniale*.

entre les deux époques. On obtient en effet aujourd'hui l'accroissement de puissance des pièces non plus par l'augmentation du calibre, qui a conduit successivement aux poids formidables de 80 et de 100 tonnes, mais par une recherche méthodique des meilleures conditions chargement. On a mis hors de doute depuis plusieurs années que pour qu'un canon d'un calibre quelconque donne toute la puissance dont il est capable, il faut qu'on le charge avec une poudre spéciale, déterminée par le calibre de la pièce et dont l'espèce même, pour les gros calibres surtout, dépend encore du poids des projectiles que l'on se propose de lancer.

A cette petitesse relative du calibre des canons égyptiens, à leurs mauvaises conditions de chargement, il faut encore ajouter comme causes d'infériorité l'imperfection des affûts, leur mauvais état d'entretien et leur imparfaite protection du feu de l'ennemi. De plus, ce matériel insuffisant et défectueux était manœuvré par un personnel dont la bravoure et l'intrépidité n'ont pu racheter l'incapacité professionnelle. Plus nous irons en effet, plus l'importance d'avoir un personnel instruit d'une façon spéciale sera considérable, car, à mesure que le calibre des pièces et le poids des projectiles s'élèvent, la complication mécanique des affûts et de tous les appareils accessoires devient plus grande. Les vaisseaux-écoles de canonniers doivent donc être largement dotés, munis de toutes les pièces nouvelles au fur et à mesure de leur mise en service, et les réservistes, pendant leur court rappel, doivent être avant tout mis au courant du matériel nouveau qui a remplacé celui dont ils se servaient quand ils étaient au service. C'est à ce prix seulement qu'avec le développement formidable d'armements qui caractérise l'époque actuelle on pourra obtenir des chefs de pièce et des servants assez nombreux et capables de tirer du matériel perfectionné, compliqué et coûteux, mis entre leurs mains tout le parti possible.

Mais ce qui rendait la défense des Égyptiens presque illusoire et ce qui prouve chez Arabi pacha une imprévoyance et un aveuglement qu'on ne pouvait supposer chez un homme qui a la prétention de tenir en échec les cabinets européens et qui se préparait depuis plusieurs mois à jouer cette grosse partie, c'est l'absence à Alexandrie de toute torpille fixe ou automotrice et de tout bateau à grande vitesse pouvant porter ou lancer des torpilles. On peut dire, il est vrai, que l'escadre anglaise, prévenue par son consul, serait toujours arrivée assez tôt pour empêcher la pose des lignes de torpilles, qui auraient rendu les passes inaccessibles et qui, en dehors du port, auraient fortement gêné la manœuvre des navires anglais en les obligeant à se placer à une distance telle que l'inclinaison qu'il eût fallu donner aux pièces pour atteindre les forts eût soumis à des efforts dangereux les affûts des pièces et les artilleurs même. Mais l'absence de torpilles automotrices, celle surtout de bateaux torpilleurs ne peuvent s'expliquer en aucune façon.

II.

Les Anglais opposaient à ces canons démodés, mal servis et mal appuyés, une escadre de huit bâtiments cuirassés : *Penelope, Invincible, Monarch, Sultan, Superb, Téméraire,* et *Inflexible,* commandée par l'amiral sir Beauchamp Seymour, dont le nom est bien connu en Europe depuis l'affaire de Dulcigno. Sir B. Seymour commanda à cette époque l'escadre internationale réunie dans les eaux de l'Adriatique avec une habileté et une courtoisie auxquelles tous se sont plu à rendre hommage. L'action de la flotte fut paralysée et sa présence resta longtemps inefficace par suite de complications diplomatiques dans lesquelles les escadres combinées et leur chef n'avaient rien à voir.

Les navires alignés devant Alexandrie étaient accompagnés d'une escadrille de ces bâtiments légers que les Anglais multiplient depuis quelques années, sentant bien que le commandement de ces légers avisos est la meilleure école pour leurs officiers, comme aussi leur meilleur encouragement et leur plus sûre récompense. Ces canonnières étaient au nombre de cinq : *Beacon, Bittern, Cygnet, Condor* et *Decoy.*

L'un deux, le *Condor,* commandé par lord Charles Beresford, eut un rôle particulièrement utile et brillant. Au commencement de l'action, il aida le *Téméraire,* qui s'était échoué, à se remettre à flot; puis, plus tard, profitant de son faible tirant d'eau, il alla se placer à faible distance des batteries égyptiennes, leur fit un mal considérable et, de plus, attira ainsi sur lui le feu ennemi, ce qui laissa toute leur liberté d'action aux servants des pièces des navires cuirassés.

Il est intéressant d'examiner en détail la composition de l'escadre anglaise, car l'ensemble de ces huit cuirassés forme le résumé le plus complet, la représentation matérielle la plus saisissante de l'histoire des constructions navales depuis quinze ans et des idées qui ont successivement régné à propos des navires de combat chez les ingénieurs des nations européennes.

On peut diviser les qualités que doivent posséder les navires de guerre en trois grandes classes :

1° Les qualités offensives, qui sont le canon et l'éperon. Il faudra y joindre bientôt la facilité de lancer un nombre plus ou moins grand de torpilles automotrices et celle de porter un nombre plus ou moins considérable de bateaux torpilleurs pouvant être rapidement et sûrement mis à l'eau pour aider le cuirassé dans ses luttes soit contre des bateaux torpilleurs, soit contre des bâtiments de haut bord.

2° Les qualités défensives, dans lesquelles on range la cuirasse, puis la disposition, le nombre, l'efficacité probable des cloisons ou compartiments étanches, dont M Selleron, ingénieur des constructions navales, a si bien montré le rôle et l'importance dans une intéressante conférence faite à Alger, lors du congrès de la Société pour l'avancement des sciences.

3° Enfin les qualités mixtes et primordiales, la vitesse et la facilité de manœuvrer, qui permettent d'accepter ou de refuser le combat, d'y contraindre un adversaire plus faible ou de livrer bataille dans des conditions favorables.

Aucun navire ne peut posséder à la fois toutes ces qualités et il serait facile de montrer que si on veut obtenir l'une

d'elles dans toute sa plénitude, il faut s'imposer, d'autre part, des sacrifices si considérables qu'ils compensent, s'ils ne les dépassent, tous les avantages qu'on s'était proposé d'atteindre.

L'idéal de quelques ingénieurs semble encore d'arriver à réunir, à combiner d'une façon méthodique et harmonieuse ces différentes qualités pour en former un ensemble qu'ils croient devoir être invincible. Nous pensons, nous, que le succès est plutôt réservé à ceux qui sauront négliger courageusement certains points judicieusement choisis pour obtenir en revanche quelque qualité maîtresse déterminée.

Pour nous, l'escadre la plus redoutable de l'avenir sera non plus, comme dans le passé, une escadre formée de bâtiments semblables et, s'il se pouvait, uniformes et presque identiques, mais bien celle qui sera formée de divisions dont chacune et peut-être chaque unité représentera une idée ou une qualité dominante. On aura ainsi une réunion de bâtiments qui ne devront être égaux qu'en vitesse, en facilité de tenir la mer et de faire face au gros temps, mais qui, sous tous les autres rapports, seront fort différents.

III.

Au début de la révolution navale dont le signal fut le lancement de la frégate cuirassée *la Gloire,* construite par notre éminent ingénieur, M. Dupuy de Lôme, le but à atteindre et le résultat effectivement obtenu était de défendre le bâtiment tout entier, coque, machines, artillerie, équipage, des projectiles ennemis. Le problème était relativement facile, puisqu'à cette époque les canons les plus puissants en service dans les marines européennes pesaient à peine cinq tonnes, ne dépassaient pas le calibre de 20 centimètres, et que leurs projectiles de 30 kilogrammes, lancés par des charges de poudre variant entre le 1/6 et le 1/4 du poids du boulet, avaient des vitesses de 350 mètres environ seulement. Contre ces pièces une cuirasse de 12 centimètres formait une protection suffisante.

Mais à partir de cette époque commença cette lutte entre le canon et la cuirasse qui se poursuit encore de nos jours, que tout le monde connaît et dont nos budgets portent les traces irrécusables. Il n'est cependant pas juste, croyons-nous, de jeter toute la responsabilité de ces charges budgétaires sur la transformation de l'outillage naval. Toute l'histoire européenne des derniers siècles est là pour prouver que les nations les plus avisées se sont toujours imposé pour leur sécurité les dépenses les plus considérables qu'elles pussent faire. C'est seulement la manière de dépenser la somme qui varie suivant les époques. Un grand cuirassé coûte maintenant 14, 16 millions et quelquefois plus; mais, si nous étions encore au temps des navires en bois, il est à croire qu'on n'économiserait rien : on construirait seulement avec cette même somme un plus grand nombre de vaisseaux.

Quoi qu'il en soit, de 1860 à 1874 on est passé successivement des canons dont nous venons de parler à d'autres pesant 30 et 35 tonnes, lançant des projectiles de 300 à 350 kilogrammes avec des vitesses de 400 à 450 mètres; et, pour leur résister, la cuirasse dut passer de 12 à 30 centimètres. Mais l'artillerie ne s'est pas arrêtée là : dans ces dernières années, les Anglais ont mis en service des canons de 80 tonnes, du calibre de 40 centimètres et demi, dont les projectiles de 800 kilogrammes ont une vitesse de 500 mètres environ et peuvent percer à 900 mètres une cuirasse de 60 centimètres.

Enfin les Italiens ont placé sur chacun de leurs grands cuirassés, *Dandolo* et *Duilio,* quatre canons de 100 tonnes, construits par sir W. Armstrong. Ces formidables pièces, qui se chargent avec 220 kilogrammes de poudre, envoient des projectiles de 1000 kilogrammes avec une vitesse de 450 mètres, qui ont une puissance de pénétration égale, si ce n'est supérieure, à celle des canons anglais de 80 tonnes.

Pour se défendre contre des pièces pareilles, on a été obligé de porter la cuirasse à 60 centimètres, et on parle maintenant d'aller jusqu'à 90 centimètres. Mais dès lors il était impossible de songer à protéger tout le navire, car on serait conduit à augmenter les dimensions et le tirant d'eau, qui sont limités, les premières par la nécessité de manœuvrer facilement, le second par les profondeurs ordinaires des passes des ports. Aussi, quand M. Barnaby fit les plans de l'*Inflexible,* qui porte des plaques de 60 centimètres, il fut obligé de réduire la surface cuirassée au minimum, non seulement au-dessus, mais encore au-dessous de la flottaison. On peut, d'après les expressions mêmes de M. Dislère, caractériser ce type de navire, le plus puissant de ceux qui sont actuellement en service, de la manière suivante :

« Une carène, complètement immergée à 2 mètres environ au-dessous de l'eau, est surmontée d'un pont blindé la protégeant contre les projectiles pouvant l'atteindre obliquement; elle renferme les machines, les chaudières, les appareils à gouverner. Au-dessus, dans la partie centrale, s'élève une sorte de citadelle de 5 mètres de hauteur, 34 mètres de longueur et 23 mètres de largeur, cuirassée sur tout son pourtour et portant à sa partie supérieure deux tours disposées diagonalement. Les parties du navire à l'avant et à l'arrière de ce réduit prolongent la carène et sont complètement décuirassées. »

Tout un ensemble de dispositions trop spéciales pour trouver place ici est destiné à empêcher les projectiles ennemis de produire dans la partie non cuirassée soit des voies d'eau, soit des incendies dangereux pour la sécurité du navire.

IV.

Tandis que la cuirasse et le canon subissaient ces accroissements de puissance successifs, on songeait à mettre à profit la liberté de manœuvre et la vitesse considérable que la vapeur donne au navire pour convertir celui-ci tout entier en une arme offensive formidable en lui ajoutant un éperon. L'apparition de ce nouvel élément de combat eut immédiatement une influence considérable sur la disposition de l'artillerie à bord. Jusque-là celle-ci avait été placée presque tout entière dans une batterie tenant toute la longueur du bâtiment; les pièces tiraient toutes par le travers, c'est-à-dire perpendiculairement à la longueur du navire, et on pou-

vait les amener à faire de chaque côté de cette position normale un angle plus ou moins grand. Dans le cas où on amène la bouche de la pièce vers l'avant, on dit que la pièce tire *en chasse ;* quand la bouche est au contraire amenée vers l'arrière, la pièce tire *en retraite.* La puissance d'une pièce dépend évidemment de la grandeur du secteur d'horizon qu'elle peut battre ; elle est d'autant plus considérable que la direction de l'axe de la pièce peut se rapprocher davantage de celle de l'axe ou du cap du navire. Mais la longueur des pièces, l'épaisseur des murailles du navire, la nécessité de ne pas donner aux sabords une grandeur trop considérable, qui eût exposé par trop les servants de la batterie au feu de l'ennemi, s'opposaient à ce que ce parallélisme pût être complètement obtenu. Pour suppléer alors à cette impossibilité de pointer les pièces de la batterie dans la direction exacte de l'avant ou de l'arrière, impossibilité qui eût réduit le navire à l'impuissance toutes les fois qu'il donnait la chasse à un autre navire et toutes les fois aussi qu'il était obligé de refuser ou d'abandonner le combat en battant en retraite, on disposait sur l'avant et sur l'arrière des pièces dites de chasse ou de retraite, destinées à servir dans chacun de ces cas particuliers. Malheureusement le gréement du navire et les formes des carènes mettaient obstacle à ce que ces pièces fussent aussi lourdes que celles de la batterie, et les navires n'avaient ainsi, en chasse et en retraite, qu'un très petit nombre de pièces légères.

L'apparition de l'éperon des machines à vapeur et des grandes vitesses ne permettait plus de supporter cet état de choses, et les ingénieurs durent chercher à disposer l'artillerie de manière que les feux en chasse et en retraite prennent une puissance plus considérable et, s'il se pouvait, égale à celle des feux de travers.

Ils arrivèrent successivement à la solution de ce problème.

D'abord ils modifièrent les formes de l'avant et de l'arrière des navires de façon à les mettre en état de porter des pièces plus lourdes et, partant, plus puissantes. Mais on était toujours limité ainsi à un petit nombre de pièces, parce que les extrémités des navires ont des formes aiguës, et, dès qu'on voulait racheter ce faible nombre en donnant à chacune d'elles une puissance exceptionnelle, on diminuait les qualités nautiques du navire en surchargeant les extrémités. On était d'ailleurs très vite et très radicalement arrêté parce que des pièces trop lourdes, ainsi placées, deviennent, par gros temps, dangereuses pour la sécurité même du navire.

A cette première période appartiennent trois des cuirassés précédents : *Penelope, Sultan, Superb,* dans lesquels le feu du travers a toujours une grande prépondérance, quoiqu'on ait augmenté notablement les feux en chasse et en retraite (dont chacun ne représente encore pourtant que le cinquième environ du feu du travers). On aura une idée de la puissance de ces trois navires si nous disons le poids de fer maximum que le plus fort d'entre eux peut envoyer à un ennemi : ce poids s'élève pour le feu du travers à 2000 kilogrammes environ, pour les feux de chasse et de retraite à 400 kilogrammes.

Pour augmenter encore les deux genres de feux jusqu'alors négligés, on se décida enfin à employer de lourdes pièces, mais en les rapprochant du milieu du navire. Il fallut alors dégager leur champ de tir, ce qui exigea la modification des formes des parties du navire qui s'élèvent au-dessus de la flottaison et qu'on appelle les *œuvres mortes.*

L'*Invincible* et l'*Alexandra* furent construits d'après ces idées : aussi le dernier de ces navires, le plus puissant des deux, peut envoyer 1200 kilogrammes de fer par le travers et 900 kilogrammes en chasse directe. Ce dernier poids représente les trois quarts du premier, au lieu du cinquième comme tout à l'heure. Seul, le tir par l'arrière est sacrifié et ne reçoit qu'une légère augmentation qui le porte à 300 kilogrammes, soit le quart du feu du travers pris pour terme de comparaison.

V.

Les trois autres navires qui nous restent à examiner ont été faits pour réaliser d'autres conditions que nous allons faire connaître.

Pour accroître la vitesse des navires sans être conduit à des consommations de charbon inadmissibles, on est amené à toujours augmenter la longueur des bâtiments, et il en résulte qu'ils deviennent plus difficiles à manœuvrer, qu'ils mettent plus de temps à décrire un cercle complet.

Cette lenteur d'évolution gêne évidemment le pointage des pièces : on voulut y remédier en installant ces dernières de façon qu'on pût les diriger à volonté sur un point quelconque de l'horizon, quelle que fût la direction de l'axe ou du cap du bâtiment. On fut ainsi conduit à placer les pièces dans des tourelles mobiles qui se manœuvraient d'abord à bras d'homme comme sur le *Monarch.* Mais, les Anglais ayant voulu donner à ce navire une voilure et une mâture complètes pour qu'il pût tenir la mer et croiser sans consommer de charbon, il en résulte que le poids de cette mâture obligea de diminuer celui de la cuirasse et que tout le gréement vint gêner quelque peu le tir de quatre pièces de 25 centimètres, les plus puissantes qu'on employât alors à bord, et qu'on avait placées dans les deux tourelles mobiles. Le tir en chasse et celui en retraite, assurés le premier par deux pièces de 8 centimètres, le second par une seule de même calibre, étaient tous deux insuffisants.

L'Amirauté conserva cependant le principe même des tourelles, tout en en modifiant profondément l'application, et fit construire le *Téméraire,* dont le trait caractéristique est d'avoir deux tourelles fixes placées l'une à l'avant, l'autre à l'arrière, et *barbettes,* c'est-à-dire entièrement ouvertes à la partie supérieure, ce qui a le double avantage de ne pas rendre la respiration des hommes presque impossible après chaque coup de canon et de permettre un pointage plus rapide et plus sûr. Dans chacune de ces tourelles tourne, au moyen d'une plaque centrale, un canon de 30 centimètres. Sur ce bâtiment, le feu de travers envoie 1100 kilogrammes de fer en une seule bordée, le tir en chasse 800 kilogrammes; mais le feu en retraite est encore sacrifié, puisqu'il n'est que de 1[illegible]0 kilogrammes.

Mais ce qui caractérise l'installation des canons placés dans les tourelles, c'est que, grâce à un mécanisme analogue à celui qu'a proposé en France feu l'amiral Labrousse, la pièce, dès qu'elle a fait feu et par son recul même, descend de manière à être protégée par la tourelle. Elle reste ainsi tandis qu'on la charge et qu'on la pointe, et on ne l'expose à l'action des projectiles ennemis qu'au moment où, pour faire feu de nouveau, elle doit venir affleurer la partie supérieure de la tourelle.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à faire connaître à nos lecteurs l'artillerie du plus puissant des navires anglais devant Alexandrie, on peut même dire du plus puissant de tous les navires de guerre actuellement en service dans toutes les marines, l'*Inflexible*.

Le but principal que s'est proposé son éminent constructeur, M. Barnaby, a été, d'après ses propres expressions, « d'obtenir un navire en état de recevoir et de manœuvrer les pièces les plus puissantes qu'il soit aujourd'hui possible de fabriquer, et capable, au moyen de quelques modifications qu'il serait ultérieurement facile d'apporter à sa construction, de recevoir des canons d'un poids double si on parvient à en fabriquer ».

On peut dire que M. Barnaby a réalisé ses conceptions avec un succès complet. L'armement actuel de l'*Inflexible* se compose de 4 canons de 80 tonnes, du calibre de 40 centimètres et demi, lançant des projectiles de 750 kilogrammes avec une vitesse de 480 mètres.

Ces canons sont installés par paires dans des tourelles cuirassées mobiles, mues par les appareils hydrauliques de M. Rendel. Afin de ne pas se gêner mutuellement, les deux tourelles, au lieu d'être placées l'une derrière l'autre, sont placées en diagonale, la ligne qui joint leurs axes faisant avec la quille un angle de 35°; et, grâce à cette disposition, il y a entre les trois feux une égalité complète. Qu'un ennemi se présente par l'avant, par le travers ou par l'arrière, l'*Inflexible* peut, pour l'arrêter, lui envoyer toutes les trois minutes 3000 kilogrammes de fer, et c'est ce qui rend ce navire le plus redoutable de tous ceux qui sillonnent aujourd'hui les mers.

Mais, pour arriver à ces résultats, on a été obligé de porter le déplacement du navire à 11.000 tonnes, limite qui ne semble pas devoir être dépassée avec avantage si l'on en juge par les discussions approfondies qui ont eu lieu en Italie à propos de l'*Italia*, dont le déplacement atteindra 14 000 tonnes, aux dépens de sa facilité d'évolution.

VI.

En somme, les Anglais mettaient en ligne 24 canons de 23 centimètres, 22 canons de 25 centimètres et demi, 23 canons partie de 28, partie de 30 centimètres, enfin 4 canons de 40 centimètres et demi; plus, les 18 canons de faible calibre des cinq canonnières.

Tous ces canons étaient bien servis et bien protégés, et c'est ce qui explique qu'en un temps relativement court — quatre heures — ils aient pu éteindre tous les feux des forts égyptiens, dont on trouvera le détail dans le numéro de la *Revue scientifique* auquel nous avons déjà renvoyé nos lecteurs.

Mais l'événement capital du bombardement d'Alexandrie, c'est d'avoir mis en relief la supériorité incontestable et écrasante de l'installation de l'artillerie à bord des deux navires *Téméraire* et *Inflexible*. On a beaucoup remarqué que, tandis qu'ils battaient le fort Pharos avec leurs pièces de l'avant, ils battaient également le fort Ada avec leurs pièces de retraite, et que ces deux forts, qui avaient paru souffrir très peu des feux de l'*Alexandra*, du *Sultan* et du *Superb*, furent bientôt réduits au silence par les pièces de 30 centimètres du *Téméraire*, et surtout par celles de 40, de l'*Inflexible*.

Les pertes des Anglais sont faibles et se réduisent à 5 hommes tués, 2 à bord du *Sultan*, 1 à bord de chacun des navires *Superb*, *Inflexible*, *Alexandra*. Les blessés sont au nombre total de 27, inégalement répartis sur les différents navires, mais en nombre maximum sur la *Penelope*, où ils sont 8.

Quant aux avaries matérielles, elles sont légères et se composent de deux trous dans la cuirasse du *Superb*, d'un autre dans celle du *Sultan*, et de fentes longitudinales dans les pièces de l'*Alexandra*. Ces dernières avaries ont seules quelque importance, parce qu'elles peuvent faire craindre une résistance insuffisante, ou des éclatements de projectiles dans l'âme, pour tous les canons de même calibre et de même provenance employés dans la flotte anglaise. Ce qui tendrait à confirmer cette opinion, c'est que, sir John Hay ayant demandé à la Chambre des communes des détails sur ce sujet au gouvernement, celui-ci, par l'organe de M. Campbell Bonnermann, a répondu qu'il ne pouvait donner aucune explication, de peur de porter préjudice au service public. Avec le sens pratique et le patriotisme énergique et clairvoyant de nos voisins d'outre-Manche, aucun membre de la Chambre n'a insisté sur une question qui n'a été faite probablement que pour montrer que l'opinion publique connaît le fait et s'en préoccupe.

VII.

Arrivé au terme de cette étude, il faut d'abord nous excuser près des lecteurs qui auront bien voulu nous suivre des chiffres trop nombreux peut-être que nous leur avons cités. Il nous semble pourtant qu'ils étaient nécessaires pour leur donner une idée précise de la puissance des moyens d'attaque dont les bâtiments cuirassés disposent contre les fortifications des ports. Il ne nous reste plus qu'à résumer les conclusions que le lecteur lui-même aura tirées chemin faisant.

Par un sentiment de réserve bien naturel, nous ne ferons aucun parallèle entre les flottes anglaise et française. Le véritable rôle de tous ceux qui écrivent sur des questions militaires est simplement, à notre avis, de tenir leur pays au courant de tout ce qui se passe et se fait à l'étranger. C'est ensuite à ceux qui, à un titre ou à un degré quelconque, ont le devoir d'assurer la sécurité du territoire, la liberté du

commerce maritime, de voir le parti qu'ils peuvent tirer de ces renseignements, c'est enfin à l'opinion publique, éclairée sur les dangers qui menacent le pays, de s'enquérir et de se résoudre à temps aux efforts nécessaires pour les conjurer.

En nous bornant donc strictement à l'examen du bombardement d'Alexandrie, nous croyons pouvoir dire, sans erreur comme sans présomption, qu'il prouve que les ports et les villes ouvertes du littoral ne peuvent se défendre efficacement contre les puissants moyens d'attaque dont disposent actuellement les cuirassés que par les lignes de torpilles fixes, de torpilles automotrices et de bateaux torpilleurs. Mais, pour que ces derniers, qui ne peuvent être aménagés pour l'habitation des hommes, ne soient pas obligés de revenir au port pour changer leur personnel, il faudrait avoir à distance des bâtiments plus grands, capables de recevoir ces équipages et, s'il se pouvait, les bateaux torpilleurs eux-mêmes.

On mettrait ainsi le personnel comme le matériel dans les circonstances les plus favorables à rendre efficace l'effort suprême qu'on aurait à leur demander, et dont l'intensité serait singulièrement atténuée si on avait la prétention de l'exiger de machines fatiguées, conduites par des équipages surmenés.

Il faudra enfin, en nombre suffisant, des garde-côtes cuirassés, les uns à éperon, les autres portant au besoin une seule pièce extrêmement puissante, afin de pouvoir attaquer les bâtiments de haute mer, de près comme de loin.

C'est à ces seules conditions qu'on pourra empêcher des cuirassés comme l'*Alexandra*, le *Téméraire*, l'*Inflexible*, de venir se poster la nuit à 5 ou 6 kilomètres de la côte pour incendier et détruire impunément et à coup sûr nos arsenaux ou nos ports de commerce.

Quant aux navires de haute mer eux-mêmes, il semble que les cuirassés à batterie centrale soient destinés à disparaître si l'on veut réunir à la fois sur un même bâtiment cuirassé les canons les plus puissants. Il faudra désormais exiger d'une façon presque absolue l'égalité des trois feux et le pointage rapide des pièces par des moyens mécaniques, afin de réduire au minimum non pas seulement les pertes en hommes qu'un seul de ces obus formidables occasionnerait en tombant au milieu d'un grand nombre de servants, mais aussi et surtout l'effet moral que de semblables pertes produiraient.

Enfin, on ne doit pas oublier que si le navire doit être, dans ses parties essentielles, construit spécialement pour le combat, il faut qu'il soit aménagé de façon que son équipage puisse avoir toutes ses forces le jour de la lutte; et, pour cela, il faut absolument se résigner soit à des aménagements spéciaux simplement destinés à rendre la vie supportable ou moins pénible aux hommes, soit à diminuer, comme les Anglais l'ont fait, l'effectif des équipages.

On peut dire que sur la plupart des cuirasses actuels la recherche exclusive de l'augmentation de force de la machine et de la puissance militaire sur toutes ses formes, artillerie, torpilles, munitions, approvisionnements de charbon, de vivres, etc., fait oublier à tort tout ce qui regarde l'installation de l'équipage. La place qui lui est réservée devient chaque jour plus restreinte; mais ce qui la rend absolument insuffisante, c'est la nécessité absolue d'avoir le plus grand nombre possible de cloisons étanches faciles à fermer, c'est-à-dire de faible surface. Ces cloisons empêchent la ventilation du navire, le renouvellement d'air frais nécessaire à la vie de 650 et quelquefois 750 hommes. L'aération n'est à peu près suffisante que quand la température extérieure n'atteint pas 30° et quand surtout les circonstances de temps permettent la complète ouverture des larges panneaux qui donnent accès sur le pont. Dès qu'on est obligé de fermer ceux-ci soit pour la pluie, soit pour épargner les inconvénients de la fraîcheur de la nuit aux hommes dont le poste de couchage est près de ces panneaux, l'air dans les batteries devient lourd, étouffant, mauvais pour la santé, pour les forces mêmes des hommes. Si, comme cela est fréquent dans les pays chauds et sur les côtes sud de la Méditerranée, la température dépasse 30° pendant plusieurs jours, les hommes perdent l'appétit, puis le sommeil; leurs forces diminuent et on voit même la proportion des malades monter chaque jour avec le thermomètre ou avec la seule continuité d'une même température trop haute.

Une phrase de M. l'amiral Garnault, qui acquiert une valeur toute particulière quand on connaît la correction et l'impassibilité dont cet officier général donne l'exemple à ceux qui servent sous ses ordres, montre bien qu'il faut aviser. « La chaleur devient intolérable à bord des cuirassés », écrivait l'amiral dans une dépêche envoyée peu après le bombardement de Sfax. S'il parlait ainsi, c'est évidemment parce qu'il s'agissait non pas seulement de ces souffrances physiques qu'on s'est toujours fait une loi dans la marine de supporter sans se plaindre, mais d'une question vraiment militaire, car de là dépendent l'effectif de combattants, leur entrain et leur vigueur. Cette question sera résolue quand on la soumettra aux recherches de nos ingénieurs en leur donnant la permission de faire les quelques sacrifices d'emplacement et de charbon que la solution entraîne. A coup sûr, jamais sacrifices ne seront plus productifs.

Quant à la mâture, s'il est vrai qu'elle est absolument inutile, nuisible même le jour du combat, et qu'elle doit disparaître alors le plus complètement possible, on ne saurait oublier qu'en temps de paix il en faudra toujours une suffisante pour l'exercice de l'équipage tout entier. Ce n'est pas seulement un moyen de croiser plus longtemps sans revenir faire du charbon, mais c'est la meilleure, la seule méthode de former rapidement le coup d'œil et les nerfs des officiers et, ce qui est bien autrement important, de décupler la valeur de l'équipage en lui donnant le sentiment indestructible de sa force, que seule peut inspirer la confiance dans les chefs fondée sur l'observation personnelle de chaque jour. On ne s'adresse pas alors aux seuls sentiments de déférence et de discipline, si forts cependant dans notre marine; mais on leur donne dans chaque homme l'appui inébranlable de la conviction intime, fondée sur ce qu'il peut voir par lui-même. Même sur les béliers et les garde-côtes cuirassés, qui ne doivent pas avoir de mâture, il serait bon que l'équipage

ait été formé antérieurement par des exercices d'ensemble qui seuls lui donnent confiance dans sa cohésion et dans sa force.

VIII.

Mais si ceux qui ont en main le pouvoir comme la responsabilité de résoudre ces questions multiples ont le strict devoir de s'environner de tous les renseignements, de peser tous les témoignages, de ne décourager aucune bonne volonté, de se défier avant tout de l'ignorance comme de la flatterie, qui presque toujours vont de pair, il faut qu'ils soient assurés de trouver dans l'opinion publique un appui assez énergique pour les soutenir dans la lourde tâche qu'ils ont assumée, dans ce rôle ingrat, qui est le leur, de venir sans cesse demander au pays des sacrifices d'hommes et d'argent en invoquant la nécessité d'assurer la sécurité de l'avenir oubliée trop souvent dans les illusions du présent.

Il serait puéril de récriminer sur les faits : ils existent, ils s'imposent et il n'est pas en notre pouvoir de les anéantir. Heureusement, grâce à nos populations maritimes, on peut dire que pour la France la puissance de sa marine n'est qu'une question d'argent; mais c'en est une fort grosse et très pleine de périls quand on pense que les besoins de bien-être, les salaires élevés de l'industrie et du commerce détournent chaque jour un plus grand nombre d'hommes des fatigues et des risques peu lucratifs de la mer, tandis que, chaque jour aussi, les navires de guerre exigent la réunion de machines plus compliquées, plus délicates et plus coûteuses.

Il faut regarder en face ces deux dangers et ne pas oublier que les désastres de la guerre de 1870 ont forcé la marine à subir pendant de longues années des réductions considérables de crédit qui l'ont affaiblie. La Chambre a manifesté à tort, selon nous, un certain étonnement quand le ministère de la marine, M. l'amiral Jauréguiberry, dans la séance du 20 juillet dernier, l'a avertie de la situation avec une franchise et une fermeté dont on doit lui savoir gré en demandant les crédits nécessaires pour que la marine française reprenne le rang qu'elle avait en 1869. Évidemment il ne peut y avoir d'équivoque dans un pareil langage : il ne s'agit pas de doter la marine de façon qu'elle reprenne une valeur militaire exactement égale à celle qu'elle possédait à cette époque, mais bien de lui rendre une puissance qui soit aujourd'hui avec celle des marines étrangères dans les mêmes rapports qu'il y a treize ans. Or, depuis 1870, profitant de la lourde leçon qui nous avait été infligée, tous les peuples ont singulièrement développé leurs armements maritimes : rester stationnaire, c'est déchoir et prendre la responsabilité de malheurs qui coûteraient plus cher encore que les dépenses nécessaires pour les éviter. Mais il est certainement inutile d'insister sur ce point, et ce n'est pas en 1882 qu'un parlement français, quelles que soient ses dispositions pacifiques, oubliera ce qu'a coûté à notre malheureux pays la seule velléité d'opposition que se soit permise la Chambre des députés de l'empire en refusant les crédits que lui demandait le maréchal Niel.

***

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE (1)

M. JULES SIMON

Vie et travaux de M. de Rémusat

Messieurs,

M. de Rémusat est né sous la première république, et il est mort sous la troisième après avoir travaillé, sous la direction de M. Thiers, à la fonder et à l'organiser. Pendant plus d'un demi-siècle il a été le familier et l'égal de tous les hommes qui ont dirigé l'opinion et manié les affaires. Il laisse un grand nom en politique, en philosophie et dans les lettres. Il a été souvent méconnu et battu ; il a même été proscrit ; il a toujours été respecté. Il est peut-être le seul de nos hommes d'État contemporains que la calomnie n'ait pas effleurés.

I.

Le père de M. de Rémusat, ancien avocat général à la Cour des aides de Provence, avait épousé une petite nièce de M. de Vergennes, ministre de Louis XVI. Mme de Rémusat était presque une enfant à l'époque de son mariage ; elle n'avait que seize ans. Elle avait perdu son père sur l'échafaud. M. de Rémusat était sans place, presque sans fortune, obligé par nécessité autant que par prudence à vivre dans l'obscurité. Après le 18 Brumaire, quand le premier consul songea à s'entourer d'une cour, Mme de Vergennes, mettant à profit pour son gendre et pour sa fille d'anciennes relations avec Mme de Beauharnais devenue Mme Bonaparte, obtint pour Mme de Rémusat la place de dame du palais, pour M. de Rémusat, celle de préfet du palais. Ils quittèrent Sannois, où ils s'étaient cachés sous le Directoire, pour aller à Saint-Cloud tenir la première place dans la maison du nouveau souverain, car on pouvait déjà lui donner ce nom à la veille de l'empire. On était en 1802. Charles de Rémusat était né à Paris le 14 mars 1797 ; il avait donc cinq ans au moment de cette petite révolution domestique.

Ses parents auraient préféré une situation différente; mais ils n'avaient aucun sacrifice d'opinion à faire pour accepter ce qu'on leur offrait. « Ce fut librement et avec confiance, dit M. de Rémusat, qu'ils s'attachèrent au nouveau régime et crurent lier leur fortune à la sienne, Si vous y ajoutez tous les agréments d'une position facile et en évidence, au sortir d'un état de gêne et d'obscurité, la curiosité et l'amusement de cette cour d'une nouvelle sorte, enfin l'intérêt incomparable du spectacle d'un homme comme l'empereur, à une époque où il était irréprochable, jeune et encore aimable,

(1) Voy. dans le numéro précédent le discours de M. Caro, président.

vous comprendrez aisément l'attrait qui leur fit oublier ce que cette nouvelle situation pouvait avoir au fond de peu conforme à leurs goûts, à leur raison et même à leurs vrais intérêts. »

On a publié récemment les *Mémoires de Madame de Rémusat,* qui ont obtenu un succès très vif et très mérité ; et l'on peut y voir comment l'approbation sans mélange et l'enthousiasme des premiers jours firent place à un jugement réfléchi et de plus en plus sévère à mesure que le caractère de l'homme et celui du règne se développaient. Le meurtre du duc d'Enghien porta la terreur et la lumière dans l'âme de Mme de Rémusat. « Le voilà condamné à éblouir », lui dit son mari. Ils restaient cependant, et même ils servaient fidèlement parce qu'en regardant autour de lui et en se souvenant des excès de la Révolution, ils persistaient à le croire nécessaire. Mais on comprend ce qu'une telle situation et une telle clairvoyance avaient d'embarrassant dans le détail de la vie. L'empereur n'aimait pas à être deviné. A la fin du règne, M. de Rémusat et sa femme, tout en conservant un poste de faveur et d'intimité, étaient en réalité très loin de la confiance du maître.

Dès les premiers jours du Consulat, Mme de Rémusat, qui ne servait à Saint-Cloud, comme plus tard aux Tuileries, que par quartier, avait eu chez elle un salon. C'était, à cette époque, un des très rares salons où l'on parlait d'autre chose que de l'armée et de la mode. Sans aucun bruit, sans aucun éclat au dehors, il attira rapidement une élite de femmes d'esprit et d'hommes éclairés. Le salon de Mme de Rémusat ne pouvait pas être un salon d'opposition ; ce n'était pas non plus un coin de la cour impériale. C'était le salon de Sannois agrandi, le salon de Mme de Vergennes tout autant que celui de sa fille. Il rappelait plutôt le souvenir du monde disparu que les splendeurs et les étrangetés du nouveau règne. Les aides de camp et leurs femmes et tout l'entourage militaire n'y venaient pas ; mais Charles de Rémusat put y entrevoir Mme d'Houdetot, Saint-Lambert, l'abbé Morellet, Suard, l'ancien évêque d'Alais, qui fut plus tard le cardinal de Beausset, quelques hommes nouveaux destinés à un grand avenir, M. Molé, M. Guizot, Georges Cuvier, M. de Barante et assez promptement M. de Talleyrand, qu'attiraient l'esprit et les grâces de Mme de Rémusat, le plaisir de causer dans l'intimité avec des savants et des lettrés et de retrouver les manières et un peu les idées de ce qui avait été la bonne compagnie.

Charles de Rémusat n'avait que dix-sept ans en 1814 ; mais c'était déjà un esprit observateur et un caractère. Personne n'a mieux décrit que lui cette époque où l'on ne pensait pas, où l'on ne sentait pas le besoin de penser, où on acceptait les idées et les volontés du maître, où c'était une sorte de témérité d'avoir une autre opinion que la sienne sur Talma ou sur Corneille. Dans ce temps-là, dit-il, il fallait être soldat ou géomètre.

S'il a si bien compris ce monde à peine entrevu, c'est qu'il le revit plus tard et le retrouva vivant et animé dans les entretiens de sa mère. Mme de Rémusat était de ces femmes dont l'esprit mûrit vite et dont le cœur reste longtemps jeune. Elle fut d'abord l'institutrice de son fils, puis elle devint son amie et sa confidente, et elle finit, disait-elle, par être son élève. Mais il ne l'entendait pas ainsi : il a conservé toute sa vie dans la tournure de son esprit, dans ses sentiments et jusque dans ses idées, les traces de l'influence de sa mère.

La chute de l'Empire, le gouvernement éphémère de la Restauration, le retour de l'île d'Elbe et le désastre de Waterloo tinrent tous les esprits dans un état de crise violente pendant une période de quinze mois. Bien peu d'hommes furent assez fermes pour discerner, dans ce conflit d'événements, le véritable intérêt national. Beaucoup se laissèrent aller aux circonstances ou ne songèrent qu'à leurs intérêts privés; d'autres, fatigués du joug ou inquiets, dès le premier jour, des tendances de la Restauration, se résignèrent au rôle de spectateurs, le plus douloureux de tous dans les grandes crises. De ce nombre fut la famille de Rémusat. L'empereur, en revenant de l'île d'Elbe, avait exilé son ancien chambellan à quarante lieues de Paris. Il se retira à Laffitte, près de Toulouse, dans une propriété de sa femme, et c'est là qu'il apprit, après les Cent-Jours, que la seconde Restauration l'avait nommé préfet de la Haute-Garonne. Charles quitta ses parents pour la première fois et vint faire son droit à Paris. Il y prit place sur-le-champ, et même une grande place, dans la jeunesse libérale.

Libre de tous liens envers l'Empire, il se serait peut-être rattaché, quoique sans enthousiasme, à la Restauration, si elle s'était montrée sincèrement libérale et si elle avait tenu ses promesses des premiers jours. Mais elle ramena les hommes et les abus de l'ancien régime et prit en un instant tous les caractères d'une revanche. Elle nous fit, dit-il, comprendre la Révolution. Il fit donc de l'opposition à la Restauration, quoique son père fût préfet. Cette opposition fut ardente et souvent courageuse; elle fut, dans cette extrême jeunesse, raisonnée et sûre d'elle-même.

Déjà sur les bancs du lycée, M. de Rémusat avait fait des chansons politiques. C'est une chose curieuse qu'il ait fait, depuis, des chansons, et de toute sorte, et jusque dans un âge avancé ; qu'elles aient eu beaucoup de succès, qu'elles le méritent et qu'elles soient à peine connues de quelques initiés. Le recueil en est gros ; il n'a pas voulu qu'elles fussent publiées, et il est probable qu'elles ne le seront jamais. Celles qu'il fit en 1815 contribuèrent à le rendre populaire et influent dans la jeunesse des Écoles. Il augmenta vers le même temps son importance par des écrits d'une nature toute différente.

Sa vie fut particulièrement active de 1820 à 1824. Il travaillait à la fois à la traduction des *Lois,* que son ancien maître, M. J.-Victor Le Clerc, lui avait demandée pour sa grande édition de Cicéron, et à la traduction du théâtre de Gœthe en collaboration avec M. de Guizard. C'étaient là ses œuvres de chevet. Il donnait la plus grande partie de son temps à des articles de journaux qui paraissaient dans le *Lycée,* journal de MM. Villemain et Loyson, et dans les *Tablettes universelles,* dont il partageait la rédaction politique avec M. Thiers. Il fut, pendant les élections de 1824, secrétaire général du comité

de la gauche, qui menait la campagne contre M. de Villèle. Les *Tablettes universelles* ayant sombré dans le mouvement de réaction qui suivit les élections, M. de Remusat entra dans la rédaction du *Globe*.

Le *Globe* venait d'être fondé par MM. Dubois et Pierre Leroux et n'était encore qu'un journal littéraire et philosophique ; il est vrai qu'on mettait alors la littérature et la philosophie à leur place. C'est le moment de l'eclosion du romantisme et de la lutte ardente entre les libéraux et les ultramontains. Quoiqu'en général on n'arrive à l'influence et à la renommée, surtout en France, que par des excès, ce journal, dont le directeur, M. Dubois, n'avait que trente ans, et dont tous les rédacteurs étaient jeunes, réussit par la justesse des idées et par une résistance courageuse à toutes les exagérations.

En littérature, il contribua à la défaite de ceux qu'on nommait alors les classiques et ne s'enrôla pas dans la coterie victorieuse. Les classiques auraient eu raison s'ils avaient défendu leurs modèles; mais ils défendaient surtout les copies qu'ils en avaient faites. De leur côté, les romantiques ne se contentaient pas de bafouer les copistes; ils allaient jusqu'à manquer de respect aux maîtres. On est surpris, en relisant les articles du *Globe*, de voir avec quelle sagesse et quelle maturité précoce ces rédacteurs prenaient parti pour les innovations vivantes et puissantes en conservant l'intelligence et le respect des grandes œuvres.

De même en politique : ces libéraux, mérite rare, entendaient la liberté. Quand tout le parti libéral se prononçait pour la *Dénonciation* de Montlosier parce qu'il y trouvait une revanche, le *Globe*, bravant l'impopularité, maintint fermement qu'il n'y avait de justice qu'à condition d'une règle commune et qu'on ne pouvait pas refuser la liberté, même à ceux qui la combattaient. Il demandait la liberté d'enseignement et la voulait égale et entière pour ses adversaires comme pour lui. Ce cénacle de vrais libéraux et de penseurs était heureux de suivre son parti quand cela se pouvait, et il n'hésitait pas à le combattre quand cela se devait. C'est un métier auquel on gagne l'estime des honnêtes gens et le mépris des « autres ».

M. de Rémusat se trouvait là en illustre compagnie.

M. Thiers écrivit pour le *Globe* le Salon de 1824. Auprès de lui on peut citer Augustin et Amédée Thierry, Jouffroy, Damiron, Vitet, Duchatel. C'est aussi dans le *Globe* que Sainte-Beuve, Armand Carrel, M. Barthélemy Saint-Hilaire, quoique bien jeunes, firent leurs premières armes. Quel fut le rôle de M. de Remusat pendant les premières années de sa collaboration?

A proprement parler, il n'en eut pas. Il était de toutes les catégories et de toutes les spécialités. Sainte-Beuve a dit avec esprit qu'il se plaisait à rassembler en lui plusieurs hommes sans les confondre. Il était du monde comme Duchatel et Duvergier de Hauranne; il était savant et comme d'école comme les normaliens. Il avait écrit deux drames, *le Fief* et *l'Habitation de Saint-Domingue*, qui sont restés inédits. Le beau drame de la *Saint Barthelemy*, que son fils a publié, a probablement été composé un peu plus tard, vers la fin de la Restauration. C'est une varieté d'aptitudes et une abondance de productions vraiment admirables. De plus, il faisait des chansons. M. Royer-Collard et M. Cousin, trompés par cette facilité et par sa conversation brillante et railleuse, le croyaient alors universel et superficiel. « Rémusat, disait M. Royer-Collard, est le premier des amateurs en tout. — Charles, disait M. Cousin, est un oiseau sur la branche. » Ils se trompaient grandement l'un et l'autre. La forme était souvent légère, mais le fond était solide ; la curiosité était universelle, mais l'esprit était capable de concentration. Il était précisément le contraire d'un esprit superficiel, car, s'il comprenait tout, il adhérait à peu de choses. Ses convictions une fois formées et corroborées par des études profondes devenaient inébranlables. C'était un de ces esprits qu'on aime à première vue, et qu'on admire après examen et réflexion.

Ses premiers travaux dans le *Globe* furent des articles de haute littérature où l'esprit politique, l'esprit philosophique se faisaient sentir à chaque page. Il annonça la réforme du théâtre avant qu'elle fût commencée. Son article sur le *Cromwell* de Victor Hugo contient toute une théorie sur l'esthétique théâtrale ; son article sur Lamennais est une réfutation vigoureuse des doctrines ultramontaines. Enfin, M. Dubois, qui était passé maître pour découvrir les aptitudes, confia la politique à M. de Rémusat dès qu'elle fut introduite dans le journal, c'est-à-dire à partir du mois d'août 1828. C'est seulement à partir de cette époque qu'on peut lui attribuer une solidarité complète dans les doctrines du journal. Il eut pour collaborateurs, dans cette tâche nouvelle, son ami M. Duvergier de Hauranne, qui s'occupait surtout de comparer nos institutions avec celles de l'Angleterre, et M. Dubois lui-même, qui ne cédait à personne les questions d'enseignement et de polémique religieuse.

M. Dubois était en prison et M. de Rémusat dirigeait seul à sa place la politique du *Globe*, quand se manifestèrent les premiers symptômes de la révolution de 1830. Il assista, le lundi 26 juillet, à la réunion des journalistes de l'Opposition. Il y joua, avec M. Thiers, le principal rôle. « Il poussa, dit Sainte-Beuve, aux résolutions irrévocables. » M. Thiers et lui rédigèrent de concert la célèbre protestation qui fut le signal du combat. Il publia en tête du *Globe* du 27 juillet un article qui commençait par ces paroles : « Le crime est consommé; les ministres ont conseillé au roi des ordonnances de tyrannie. Nous n'appelons que sur les ministres la responsabilité de pareils actes, mais nous la demandons mémorable. Le *Moniteur*, que nous publions, fera connaître à la France son malheur et ses devoirs... Nous ne céderons qu'à la violence, nous en prenons le solennel engagement. Le même sentiment animera tous les bons citoyens. » Par cet article et par la protestation qu'il avait rédigée et signée, M. de Rémusat jouait deux fois sa tête. Il est donc évident qu'après avoir pris à l'opposition la part la plus active, il fut, au moment décisif, un de ses chefs les plus compromis. Avec la révolution de 1830 se termine la première période de la vie de M. de Rémusat.

II.

Il avait trente-trois ans. Il avait perdu sa mère en 1821 et son père quelques années après. Lui-même était veuf sans enfants d'une nièce de Casimir Perier, et il venait d'épouser en secondes noces Mlle de Lasteyrie, petite-fille du général Lafayette. Après la bataille, au moment où le sort de la France dépendait des résolutions du général Lafayette, il se rendit auprès de lui à l'Hôtel de Ville : « Il n'y a de choix à faire, lui dit-il, qu'entre une république dont vous seriez le président et une monarchie constitutionnelle. Voulez-vous être président de la république ? — Non, certainement. — Alors la question est jugée. » Ce fut aussi l'avis de Lafayette, dont la résolution fut aussitôt prise. Au mot de roi, il y eut parmi les vainqueurs un mouvement de protestation. M. de Rémusat intervint de nouveau. Il proposa et fit adopter, comme transition, la création d'un lieutenant général du royaume. Quelques mois après, élu par le département de la Haute-Garonne, il entrait à la Chambre des députés en même temps que Thiers et Odilon Barrot.

Il n'y fut ni grand orateur ni chef de parti. Instruit plus que personne, non seulement dans les lettres et dans la philosophie, mais encore et surtout dans la politique, journaliste et par conséquent rompu aux improvisations, lecteur habile, causeur incomparable, dialecticien puissant, mis au-dessus d'une timidité puérile par l'usage ancien et constant du grand monde dans une société très éclairée, entouré dans la Chambre d'amis et de compagnons dont il avait été un des chefs les plus vaillants et, malgré sa jeunesse, les plus expérimentés, il sentit tout à coup qu'il n'était pas maître de la tribune. Elle ne l'attira pas ; il ne fit pas d'effort pour s'y établir. C'est seulement dans les dernières années de sa vie que sa grande renommée comme écrivain et homme d'État, sa supériorité de vues et sa connaissance des affaires lui valurent quelques succès oratoires. Tandis que M. Thiers conquérait sa place, qui fut bientôt une des premières places parmi les orateurs de la Chambre, M. de Rémusat établit son influence par la sagesse et la fermeté de ses conseils, par la dignité de sa conduite, par l'activité qu'il déploya dans les occasions difficiles et par l'étendue de ses connaissances. S'il ne fut pas un grand orateur, il fut un grand et influent député. M. Duvergier de Hauranne, dans la notice très intéressante qu'il lui a consacrée, se demande ce qui l'empêcha de prendre à la tribune un rang qui, pour tant de raisons, semblait devoir lui appartenir, et la raison qu'il en donne, c'est qu'il avait au plus haut degré l'horreur des lieux communs. Cette opinion de M. Duvergier de Hauranne n'est pas très favorable aux orateurs et il s'y mêle peut-être un peu de rancune de la part d'un homme qui a été si longtemps député et qui a entendu tant d'orateurs médiocres. Un lieu commun bien développé réussit malheureusement quelquefois, mais M. Duvergier de Hauranne n'irait pas jusqu'à regarder comme une des conditions du talent oratoire le triste courage de débiter des banalités. Je crois plutôt que l'appréhension éprouvée par M. de Rémusat pour la tribune tenait à l'habitude qu'il avait d'envisager, dans une question, le pour et le contre, et de suspendre très souvent son jugement par excès de clairvoyance et de droiture. Les juges superficiels en concluaient qu'il y avait en lui un peu de scepticisme, et Cousin lui-même s'y laissa prendre pendant longtemps. Personne ne fut jamais plus amoureux de la vérité que M. de Rémusat; personne ne la chercha avec plus d'ardeur, n'y adhéra plus fermement après l'avoir trouvée et ne dédaigna plus fièrement de feindre la conviction en conservant des hésitations. Il parvenait bien à rendre toutes les délicates nuances de cette situation dans sa conversation et ses écrits; mais il savait qu'à la tribune il faut par-dessus tout être décisif. L'autorité est la qualité maîtresse de l'orateur, et, pour avoir de l'autorité, il faut avoir un parti pris ou feindre qu'on en a un. Celui qui voit à la fois tous les côtés d'un sujet, en philosophe, et qui ne sait pas sacrifier et dédaigner ce qui le gêne, est bon pour la chaire ; la tribune n'est pas son fait. Il faut le prendre de très haut avec les hommes assemblés pour discuter des intérêts. Il n'y a pas de milieu : on est leur jouet ou leur maître. Ce n'est pas l'horreur du lieu commun, c'est une qualité bien plus élevée et bien plus rare de M. de Rémusat, qui l'a écarté presque constamment de la tribune.

Dans les occasions où il se décida à parler, il le fit avec un très grand succès. Il en était de même dans les réunions de députés, où l'influence de sa parole était considérable. C'est qu'il n'y parlait jamais que pour exprimer une résolution arrêtée, et il était rare qu'il ne la fît pas prévaloir. Ces mêmes raisons expliquent comment il ne prit jamais le premier rôle, quoiqu'il fût incontestablement un des membres les plus influents de la Chambre. Il faisait des cabinets et n'y entrait pas. Il fut, sans aucun titre officiel, le confident, le conseiller et l'auxiliaire de Casimir Perier. Plus tard, il accepta les fonctions de sous-secrétaire d'État, sous M. de Gasparin. En 1840, M. Thiers l'appela à faire partie du cabinet du 1er mars comme ministre de l'intérieur. Après la chute de ce cabinet, il appartint jusqu'à la fin du règne à l'opposition constitutionnelle. Après avoir contribué, avec Casimir Perier et M. Guizot, à contenir la révolution, il lutta avec M. Thiers contre l'esprit de conservation exagéré. L'extrême justesse de ses appréciations et la complète indépendance de son caractère faisaient sa force. Ceux mêmes qu'il abandonnait avaient la secrète conviction qu'il se séparait d'eux par fidélité à des opinions qui leur avaient été longtemps communes.

Je ne dirai que ce peu de mots sur le rôle politique de M. de Rémusat. Les luttes de la révolution contre le gouvernement et, dans le gouvernement, celles des libéraux contre les conservateurs roulèrent très souvent sur les questions les plus graves d'ordre politique et social; souvent aussi elles eurent pour cause principale des ambitions personnelles et pour prétexte des incidents sans aucune valeur, que l'opinion grossissait. Ce qui paraissait aux contemporains des dissentiments profonds constitue à peine des nuances, à la distance où nous sommes. C'est l'histoire de toutes les époques. La gravité des événements n'est exacte-

ment mesurée que par la postérité, qui en aperçoit les conséquences. On s'étonne souvent, en se rapportant aux années écoulées, de s'être passionné pour si peu. Un jour, survient l'ennemi véritable, qui profite de ces sottes querelles et met les contendants d'accord en leur infligeant une défaite commune. La passion est pourtant une grande et puissante chose, qu'il ne faudrait pas dépenser ainsi en pure perte !

III.

En devenant un homme d'État, M. de Rémusat avait cessé d'être un journaliste, mais il n'avait pas cessé d'écrire. Il avait commencé, en 1836, le drame d'*Abélard*, qu'il acheva seulement en 1838. Il donnait assez fréquemment des articles très importants et très remarqués à la *Revue des Deux Mondes*. En 1842, à la mort de Jouffroy, il fut question de l'appeler en sa place à l'Académie des sciences morales et politiques. La résolution fut prise sur-le-champ dans l'Académie. Il s'inquiétait de l'effet que son élection ferait dans le public. « Je ne suis pas relié en veau », disait-il. On lui conseilla de réunir quelques-uns de ses articles de philosophie. Le choix lui était facile ; il en fit un excellent. Les *Essais de philosophie* parurent en deux volumes, quelques jours avant l'élection. « L'auteur n'écrit, dit-il dans l'*Avertissement*, que pour ceux qui ont à faire connaissance avec la philosophie ; car il faut bien peu savoir pour apprendre de lui quelque chose. »

Le public n'en jugea pas ainsi. La jeune génération de philosophes qui sortait de l'École normale était plus familière avec Aristote, Leibniz et Descartes, qu'avec les publications contemporaines. L'enseignement de M. Cousin à l'École roulait uniquement sur la philosophie grecque, et ses principaux élèves s'y confinèrent pendant plusieurs années. Lui-même, dans son enseignement public et dans ses livres, n'était pas allé, pour les temps modernes, au delà de la réfutation de Locke ; ce n'est que plus tard qu'il publia son volume sur Kant et quelques aperçus sur la philosophie allemande. Nous lisions les *Leçons* de La Romiguière, celles de Royer-Collard, les écrits de nos maîtres, Jouffroy, Damiron ; Reid et Dugald-Stewart, qui étaient nos maîtres aussi ; et tout de suite nous remontions aux grandes écoles du XVIIe siècle, et presque sans transition, sans regarder le moyen âge ou en n'y regardant que les commentateurs d'Aristote, à la Grèce, dont nous nous étions fait comme une patrie. Il faut bien avouer que nous étions en Grèce comme chez nous, et en France comme en visite. Ces deux volumes de M. de Rémusat nous apprirent tout à coup qu'il était un véritable maître et qu'il y avait eu en France, sous la Restauration, en dehors même des écoles, un public pour la métaphysique.

Les *Essais* qui remplissent ces deux volumes sont au nombre de dix. M. de Rémusat les avait fait précéder par une introduction éloquente où il montrait la nécessité des études philosophiques dans une société éclairée, libre d'esprit, ayant en aversion les préjugés et les hypothèses, trop portée à confondre les principes avec les préjugés et à considérer toutes les croyances comme hypothétiques, préoccupée avant tout des intérêts et des affaires, se vengeant de ne pas comprendre la philosophie en la dédaignant et en passant outre, comme s'il suffisait de railler la raison pour lui échapper. Il y avait quatre *Essais* historiques : sur l'état de la philosophie en France au XIXe siècle, sur Descartes, sur Reid et sur Kant. Les autres roulaient sur la physiologie, sur le jugement, sur les causes du scepticisme. Enfin, un *Essai* très étendu avait pour objet la matière ; un autre avait pour objet l'esprit. Ces deux *Essais* auraient pu être publiés séparément comme une sorte de traité de métaphysique. Si M. Royer-Collard les lut, il dut renoncer à voir dans M. de Rémusat le premier des amateurs.

M. de Rémusat, plein d'un respect filial pour ce grand et sévère génie de Descartes, tout en voyant en lui, à juste titre, le régénérateur de la philosophie, attribue à son influence quelques conséquences fâcheuses : le mépris de l'histoire, l'habitude de concentrer toute la science dans l'étude des facultés intellectuelles, et ce préjugé, que le principe de la science doit être unique. Descartes ne méprisait pas l'histoire, et même il la connaissait ; il est facile, en l'étudiant, de constater qu'il est fort au courant des systèmes des philosophes. Si chez lui l'érudition se cache au lieu de se montrer, c'est qu'il réagit, on sait avec quelle puissance et quel succès, contre le principe d'autorité. La grandeur de Leibniz est d'être complet, et celle de Descartes, auteur d'une révolution, est d'être simple. On ne s'explique pas bien cet autre reproche, fait à l'auteur du *Discours de la Méthode* et des *Méditations*, de concentrer toute la science dans l'étude des facultés intellectuelles. Descartes prend la pensée pour point de départ ; mais il est beaucoup plus un métaphysicien qu'un psychologue.

Sans examiner ici, ce qui serait d'ailleurs impossible à moins d'entrer dans de longs développements, si les reproches adressés à Descartes sont fondés, je me borne à constater dans M. de Rémusat cette tendance vers les recherches historiques, cette préoccupation de la métaphysique et de la physiologie, opposée à la méthode un peu exclusive de l'école écossaise, et ce désir d'étendre les bases de la philosophie au lieu de les restreindre à un principe unique. Ces caractères se retrouvent dans toute son œuvre philosophique, dans ses *Essais* d'abord, et plus tard dans ses belles études sur les philosophes anglais du XVIe et du XVIIe siècle. L'essai sur Reid et l'essai sur Kant annonçaient déjà un esprit très au courant du mouvement des idées en Allemagne et en Angleterre, et de force à se mesurer avec les analystes les plus pénétrants. L'exposition est tout à fait supérieure. Jamais aucun résumé fait dans notre langue n'avait donné tant de précision aux doctrines de Reid, ni tant de clarté à celles de Kant.

Les *Essais* sur la physiologie, sur la matière, sur l'esprit, sur le jugement, ont pour but commun de démontrer la légitimité des doctrines rationalistes et d'en déterminer la méthode. C'est moins une philosophie rationaliste qu'il nous donne, que la philosophie d'une philosophie rationaliste. Ainsi Dieu et la morale n'y sont pas étudiés directement et

ne paraissent par intervalles que quand l'auteur les rencontre sur son chemin. Il a même écarté la *Critique de la raison pratique* dans son analyse du kantisme, et c'est la grande lacune de cette belle étude. Il semble qu'il ait voulu surtout combattre le sensualisme sous la forme idéaliste qu'il revêt dans Condillac, et sous la forme physiologique que Broussais lui avait donnée.

La doctrine de la sensation fait fausse route quand elle aboutit à l'idéalisme. La vraie philosophie sensualiste est celle que nous montre M. de Rémusat dans l'école de Broussais, philosophie de chair et de sang, qui ne sait que manipuler des cadavres, qui juge la vie intellectuelle par les pulsations du cœur et qui tient sous son scalpel une cervelle qui pense et un esprit qui végète. Le sensualiste qui sait l'être est ouvertement matérialiste. Il tient au moins, à ce titre, un côté de la réalité, tandis que l'idéologue, avec ses abstractions vides, connaît mal le monde des corps et blasphème celui de l'esprit. Insensés les uns et les autres, qui croient avoir le sens commun pour eux parce qu'ils répondent aux sympathies des cœurs flétris et des intelligences corrompues, qui se vantent de posséder une doctrine positive et dogmatique parce qu'ils admettent le phénomène aux dépens de la substance et qu'ils sacrifient l'esprit au corps et le plus au moins. Ils ont cela d'original dans leur commune misère, qu'ils la prennent de bonne foi pour de l'opulence et qu'emportés dans ce torrent du monde sensible, ils se sentent heureux pourvu qu'ils se soulèvent un instant au milieu des autres flots pour affirmer leur néant et le néant de toutes choses.

IV.

A peine M. de Rémusat fut-il membre de notre Académie, qu'il s'en montra un des membres les plus compétents et les plus actifs.

Nous pouvons citer, parmi les travaux composés spécialement pour l'Académie, un fragment plein d'éclat sur l'histoire philosophique de la littérature française; un autre, plus remarquable encore par la parfaite connaissance du sujet, la nouveauté et la finesse des aperçus, où il recherche quelle a été l'influence de la scolastique sur la formation de la langue française; une étude psychologique sur les limites de la conscience; un rapport très étendu, et qui aurait pu être publié à part, sur la philosophie de saint Thomas.

Ce rapport sur un des concours de l'Académie est un véritable modèle du genre. M. de Rémusat expose le contenu de chaque mémoire; il en montre les défauts, il en fait ressortir les qualités avec une clarté et une précision merveilleuses. On oublie en le lisant qu'il s'agit des problèmes les plus ardus de la métaphysique. Le concours était brillant; c'est celui où fut couronné notre savant confrère M. Ch. Jourdain. M. de Rémusat, après avoir discuté le mérite des concurrents, donne à son tour son jugement sur saint Thomas. On sait que l'ange de l'École pousse sa fidélité aux doctrines d'Aristote jusqu'à répéter après lui que, si l'âme n'est pas le corps, elle est quelque chose du corps, *aliquid corporis*. Les historiens de la philosophie, qui trouvent du scepticisme dans Pascal, et dans Malebranche du panthéisme, ne s'étonnent pas trop de trouver dans saint Thomas une définition bien voisine du matérialisme. Ils se contentent de dire que ces grands chrétiens se renferment, comme philosophes, dans les limites de la raison et soumettent, comme théologiens, leur raison à la foi.

Mais M. de Rémusat n'a jamais rencontré dans les écrits de saint Thomas le grand cri de Pascal : « Taisez-vous, raison imbécile! » Au contraire, il y voit, pour ainsi dire, dans chaque proposition, la volonté d'établir la foi sur le fondement de la science : cet ange de l'École, ce disciple fervent de saint Augustin est un disciple non moins fervent d'Aristote. Il s'épuise en efforts pour concilier son orthodoxie chrétienne avec son orthodoxie péripatéticienne. M. de Rémusat démontre impitoyablement qu'il n'y a pas réussi. Dans tous les sujets qu'il traite, il apporte la même sévérité. Jamais il ne passe à côté de la difficulté, jamais il ne l'atténue; jamais il n'accepte ces formules prétentieuses et vides qui ont cours dans la plupart des écoles et qui échappent à la difficulté par l'obscurité. M. Paul Janet a dit de lui qu'il appartenait à l'école de M. Cousin, mais qu'il était, dans l'école, un mécontent. Nous dirions plutôt qu'il était dans l'école un indépendant, et dans la philosophie un mécontent. Il n'était pas assez systématique pour être le chef; il était trop grand pour être un disciple. Mais surtout il était trop philosophe pour reculer devant aucune vérité. Il avait au plus haut degré les deux grandes qualités philosophiques : la curiosité, la loyauté.

Un autre de ses rapports, dont il a fait un volume, est un des meilleurs écrits que nous ayons sur la doctrine de Kant.

L'Académie avait mis au concours, en 1838, l'examen critique de la philosophie allemande. Le concours fut prorogé deux fois et ne fut jugé définitivement qu'en 1844. Cette fois, M. de Rémusat était au nombre des juges, et il fut chargé d'écrire le rapport. Le prix fut donné à M. Wilm, dont le mémoire ne forme pas moins de quatre volumes; M. Guiran obtint une mention très honorable. Le sujet était immense. En tout temps il eût été difficile; il l'était surtout alors par la disette de documents dans notre langue.

Les excellentes traductions de Barni ont commencé à paraître en 1846, deux ans après la clôture du concours. Jusque-là on n'avait que le très insuffisant résumé de Ch. Villers pour étudier la philosophie de Kant. Nous n'avions sur Fichte et Schelling que des considérations générales, presque rien sur Hegel. Un seul de ses ouvrages, le *Cours d'esthétique*, avait été analysé et traduit par M. Bénard. Il se trouva que M. de Rémusat était familier avec la philosophie allemande à une époque où personne en France ne la connaissait. Son rapport déploie une connaissance approfondie des sources en même temps qu'une sûreté de jugement et une hauteur de vues dont M. Cousin particulièrement se montra frappé. « C'est un esprit essentiellement français, disait-il; il va jusqu'à donner de la clarté aux Allemands. »

Le rapport fut publié l'année suivante avec une introduction très étendue où l'auteur, reprenant pour son propre compte la matière du concours, la traitait en maître.

V.

Il publia la même année son grand ouvrage sur *Abélard*.

Un soir de l'été de 1836, il était entré au théâtre de l'Ambigu-Comique et il avait vu représenter un drame d'Anicet Bourgeois et Francis Cornu intitulé *Héloïse et Abélard*. En revenant à pied, par les boulevards, jusqu'au faubourg Saint-Honoré, il rêvait non pas au drame qu'il venait de voir, mais à cet amant d'Héloïse et à ce précurseur de la liberté de penser qui paraît si bien fait pour le roman et presque déplacé dans l'histoire. Dès le lendemain, il demanda à la Bibliothèque de la Chambre les *Lettres d'Héloïse et d'Abélard*, que Mme Guizot venait justement de traduire. Il les emporta à Laffitte et, le sujet s'emparant de lui de plus en plus, il écrivit rapidement les premières scènes d'un drame. On l'appela à Paris, dans la première ferveur de son travail, pour être sous-secrétaire d'État de l'intérieur. Moins d'un an après, le ministère était renversé : il pouvait revenir à son œuvre, qu'il acheva dans l'été de 1838.

Il fit pour ce drame ce qu'il avait fait pour d'autres ouvrages de sa jeunesse. Il en donna des lectures chez lui et chez quelques amis privilégiés. Il lisait admirablement, et même, ce qui n'étonnera pas d'un homme qui avait fait des chansons, il chantait. Son héros, Abélard, avait eu, comme lui, ce double talent. Le succès, dans ce cercle restreint, fut immense; il en perça bien quelque chose au dehors. M. de Rémusat commençait par une sorte de leçon ou de conférence, et ensuite il lisait son drame. Les spectateurs, comme on le pense bien, étaient une élite. Il avait lu autrefois la *Saint-Barthélemy* devant le duc d'Orléans; le succès de cette pièce avait été grand; mais celui d'*Abélard* eut des proportions tout autres. « Le succès fut grand, prodigieux, dit Sainte-Beuve. Durant deux hivers l'intérêt se soutint, et la conversation roula presque exclusivement là-dessus. Le sérieux du fond, l'amusant du détail, l'ampleur et la variété du développement, le caractère passionné et dramatique qui pénétrait jusque dans les portions les plus élevées du sujet, tout attestait une œuvre durable. » C'était aussi, et ce fut jusqu'à la fin l'œuvre de prédilection de l'auteur. « Il ne peut ignorer que c'est ce qu'il a fait de mieux, dit encore Sainte-Beuve, et il a raison, s'il le pense. »

Le drame d'*Abélard* n'a pourtant été publié qu'après sa mort. Il écouta les conseils d'amis rigides qui craignirent de compromettre sa carrière d'homme d'État par une publication qui avait l'attrait et la liberté d'allures d'un roman. Il tira au moins de ses travaux sur Abélard la matière d'une grande étude philosophique, qui forma deux volumes et parut en 1845.

Il se trouve ainsi qu'Abélard est un des auteurs qu'il a le plus approfondis. Ce n'était pas la dispute du réalisme et du nominalisme qui l'attirait, malgré son importance; encore moins, la doctrine du conceptualisme. Ce n'était pas non plus cette touchante histoire d'amour dont le récit, qui remplit la moitié du premier volume, est de tout point un chef-d'œuvre. Il voyait dans Abélard ce que saint Bernard y vit lui-même : un précurseur de la liberté philosophique.

A ne considérer que le caractère d'Abélard, malgré sa soumission sincère à la foi, à l'ordre établi, on ne peut méconnaître en lui un esprit d'aventures, un besoin d'indépendance qui fut la source de tous ses malheurs et de toute sa gloire. Presque enfant, les luttes de la pensée l'appellent; prompt à concevoir, habile à la réplique, fécond en ressources, capable d'embrasser d'un même coup d'œil toutes les divisions d'un problème et de suivre sans hésiter, sans se troubler, un long enchaînement de syllogismes, dès qu'il s'aperçoit que peu de dialecticiens peuvent lutter contre lui dans la dispute, il se croit maître de la science universelle et commence à abonder dans son propre sens et à se fier uniquement à ses lumières. Il laisse à son frère cadet le fief paternel et se met à courir pour argumenter, pour disputer, d'école en école, c'est-à-dire de triomphe en triomphe. Plus tard, dans tout l'éclat de sa célébrité, l'amour du bruit et de la dispute, le goût et la facilité de l'improvisation ne le quittent pas; et, non content de briller dans les écoles, il s'arrête dans les bourgs, sur les places publiques, comme un novateur et un révolutionnaire, et, à défaut de docteurs pour l'écouter, il suspend à sa parole les femmes et les enfants. A peine entré dans les écoles de Paris, son ascendant se fait sentir. Il provoque ses condisciples et les réduit au silence. Il embarrasse jusqu'au maître. Le maître s'écarte et lui laisse la parole. Élevé sur la première chaire du monde, qu'il occupe pourtant de fait et non pas de droit, un concours inouï d'auditeurs se presse autour de lui, prêt à jurer sur sa parole. Que fait-il? Des deux doctrines qui divisent les esprits : celle de Roscelin, son premier maître, doctrine condamnée, proscrite; celle de Guillaume de Champeaux, acceptée, triomphante, c'est la doctrine proscrite qu'il choisit et qu'il relève, un peu parce qu'elle est proscrite, et peut-être parce qu'il sent vaguement que le nominalisme s'éloigne plus que le réalisme de la doctrine catholique. Il ne renie pas sa foi cependant. Il n'en conçoit même pas la pensée. Il ne veut pas mettre la philosophie à côté de la théologie et sur le même rang. Mais il l'introduit dans la théologie et aspire à tout comprendre et à tout expliquer. Cette seule aspiration est déjà un crime contre l'orthodoxie aux yeux de saint Bernard, qui accepte pour l'Église la formule à la fois si humble et si hautaine de Tertullien : *Credo quia absurdum*. Non seulement Abélard veut comprendre et expliquer; mais, en expliquant, il dénature; « il parle de la trinité comme Arius, de Jesus-Christ comme Nestorius et de la grâce comme Pelage ». Le premier appel de saint Bernard aux cardinaux est significatif : « L'esprit humain usurpe tout, dit-il, ne laissant plus rien à la foi. Il touche à ce qui est plus haut, fouille ce qui est plus fort que lui; il se jette sur les choses divines; il force plutôt qu'il n'ouvre les lieux saints »; et il ajoute : « Lisez le livre de Pierre Abélard, qu'il appelle *Théologie*. »

VI.

En 1846, M. de Rémusat était tout à fait en première ligne comme homme politique, comme écrivain et comme philosophe. A la mort de M. Royer-Collard, qui eut lieu à cette date, et quoiqu'il fût déjà membre de l'Académie des sciences morales et politiques, il fut désigné tout d'une voix pour remplacer à l'Académie française le noble et puissant esprit qui avait enseigné le libéralisme à la Restauration et la sagesse à la Révolution. Son discours de réception fut un des plus beaux qu'on ait entendus. Il y fit, en homme convaincu, l'éloge de la philosophie spiritualiste. « Oui, disait-il, la philosophie doit régner. Et de quoi serviraient ces révolutions douloureuses qui bouleversent les sociétés au nom des idées si elles ne rendaient au droit un peu d'empire sur le fait et si elles ne constituaient avec le temps un nouveau progrès de la philosophie sur la politique! »

Il passa cette année à recueillir en deux volumes quelques-uns de ses plus beaux articles sur la politique, la littérature et l'histoire. Il appela ce recueil *Passé et Présent*. Le passé, c'étaient les œuvres de sa jeunesse, pour lesquelles il avait une prédilection secrète parce que son esprit, en se mûrissant, en se fortifiant, était resté jeune, curieux et alerte. « Quelques-uns de ces écrits pourraient bien avoir trente ans », disait-il dans sa préface. En effet, on y trouve son article sur *la Jeunesse*, qui date de 1817. On y trouve aussi son discours sur Royer-Collard.

Les journées de Février le frappèrent en pleine maturité, en pleine possession de son talent et de son influence. Il put croire que sa carrière politique était terminée. Il fit encore partie de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative. Il se tint, dans la première, un peu à l'écart. Il se compta toujours parmi les vaincus; mais il ne suivit jamais ses amis quand ils se laissaient emporter vers la réaction. Il avait été libéral sous la Restauration, dans l'opposition agressive; il le fut après la Révolution de Février, dans l'opposition défensive. Le Prince-Président se souvint que M. de Rémusat, ministre, avait fait rapporter en France les cendres de Napoléon. Il lui offrit le ministère; il lui demanda des ministres. M. de Rémusat n'eut aucun effort à faire sur lui-même pour refuser. Il avait voté ostensiblement pour le général Cavaignac. Au coup d'Etat, il fut un moment emprisonné. Exilé quelque temps après, il partit avec M. Duvergier de Hauranne, son ami et son compagnon depuis le *Globe*, dans toutes ses fortunes. Avec l'empire commence une troisième partie de la vie de M. de Rémusat, bien différente de la première, qui est une époque de lutte, et de la seconde, qui est une époque d'autorité. La troisième, qui dura autant que l'empire et même plus que l'empire, appartient tout entière aux lettres et à la philosophie.

Il séjourna d'abord à Bruxelles, puis en Angleterre, où l'attirait son penchant pour la philosophie anglaise, que nous connaissons surtout par lui. Il apprit en Suisse que la France lui était ouverte. Il revint aussitôt au milieu de ses amis, qu'il encouragea et aida de ses conseils; mais il n'accepta pour lui aucune candidature. Il ne fut pas même conseiller municipal à Toulouse. Cette gloire échut à son fils, dont l'élection fut considérée à juste titre comme un important succès pour l'opposition libérale. Sa vie, pendant ces dix-huit années, ne renferme pas d'autres événements que son retour en France après l'exil et la publication de ses nouveaux ouvrages.

Je ne sais s'il avait cessé un instant de travailler et de produire après le coup d'État; il est évident qu'au milieu de tous ses chagrins son esprit n'avait rien perdu de son activité et de sa force. Il publia sous l'empire cinq grands ouvrages. Le premier en date est *Saint Anselme*, qui parut en 1852. En 1856, il nous donna les deux volumes intitulés *l'Angleterre au* XVIII*e siècle*. *Bacon* est de 1857. Puis vinrent, en 1860 et 1867, *la Politique libérale* et *la Philosophie religieuse*. On peut remarquer que les trois premiers ouvrages supposent un esprit uniquement occupé de philosophie et d'histoire, et qu'il rentre par les deux derniers dans la politique et dans la préoccupation du temps présent.

Avec *Saint Anselme* il revenait au moyen âge, à une époque antérieure à celle d'Abélard, voisine cependant, et qui lui donnait l'occasion d'étudier la lutte de l'Église contre la royauté comme il avait étudié, dans *Abélard*, la lutte de la liberté contre l'Église. Il passa ensuite du XII*e* siècle au XVI*e* siècle. Bacon n'est pas le seul auteur de cette époque dont il fit une étude sérieuse. Il découvrit presque, ou du moins il raconta le premier, dans notre langue, la vie et les œuvres de lord Herbert de Cherbury. Si je mentionne ici ce dernier livre, qui ne fut publié qu'en 1874, c'est que ces quatre ouvrages, *Abélard*, *Saint Anselme*, *Bacon* et *lord Herbert de Cherbury*, renferment chacun, outre la partie philosophique, où l'on retrouve tous les mérites de M. de Rémusat comme penseur, une partie historique très étendue qui lui donne, par l'heureux enchaînement du récit, la clarté et la grâce du style, la justesse et très souvent la nouveauté des vues, des titres très sérieux à la gloire de l'historien. M. de Rémusat n'a jamais écrit un livre d'histoire proprement dite; il n'a fait que des biographies et des portraits; mais il y a de ces biographies qui sont de véritables chefs-d'œuvre. Sainte-Beuve donne ce nom à la biographie d'*Abélard*, qui remplit toute la moitié du premier volume. « M. de Rémusat n'a rien travaillé autant que cette *Vie*, dit-il; la rigueur érudite s'y combine avec la pensée, avec l'imagination, avec l'émotion même, et le style, expression et résultat de tant d'alliances, forme une sorte de métal de Corinthe dans lequel on n'est guère habitué à voir resplendir les statues redressées du moyen âge. » La *Vie de Bacon* n'a pas le même attrait romanesque; mais M. de Rémusat a décrit avec une vérité saisissante cet esprit qui domine la science, ce caractère que l'ambition asservit. Plus le récit est simple et ne semble chercher que l'exactitude, et plus on est frappé des lumières qu'il répand, non seulement sur Bacon et sur cette époque de l'histoire d'Angleterre toute pleine de splendeurs et d'horreurs, mais sur les plus secrets replis de l'âme humaine. Rapprochez de ce récit et de la *Vie d'Abélard* l'histoire de *Saint Anselme*, qui à beaucoup d'égards est une légende

de moine, et celle de *lord Herbert de Cherbury*, qui est une légende de chevalier. Ces quatre portraits : ce docteur en philosophie scolastique qui, au fond, est un libre penseur; ce doux moine au cœur si humble et si tendre qui lutte, à armes presque égales, contre le roi d'Angleterre; ce grand esprit, l'égal des plus profonds penseurs, qui, pour gagner de l'or et un titre, se change en plat courtisan; ce don Quichotte du XVIe siècle qui voit clair dans la science et marche en aveugle dans la vie, m'autorisent à dire que, parmi les personnages que M. de Rémusat se plaisait à assembler en lui sans les confondre, celui qui a approché le plus de la perfection est l'historien. Les deux volumes sur *l'Angleterre au XVIIIe siècle* renferment aussi de très belles études. On lira avec grand profit les études sur Bolingbroke, Horace Walpole, le chapitre sur Fox. L'auteur est familier avec les détails de la vie anglaise et même des généalogies anglaises; il a étudié aux meilleures sources; il doit à sa longue habitude des affaires une finesse d'appréciation, une sûreté de jugement que M. Duvergier de Hauranne admire avec raison. C'est pourtant le seul livre de M. de Rémusat qui me semble donner raison à Sainte-Beuve quand il dit « qu'il lui a manqué la nécessité, cette mère des talents ». Je ne sais pas si son érudition ne le rend pas, dans quelques passages, un peu confus et presque obscur pour des lecteurs moins au courant que lui du pays et de l'époque. Il y a dans cet ouvrage des matériaux très nombreux qu'un effort de plus aurait transformés en un beau livre. « Études et portraits pour servir à l'histoire », dit l'auteur. Mais il était fait pour écrire l'histoire, et non pas pour se mettre au service des historiens en leur amassant des matériaux.

La *Politique libérale* et la *Philosophie religieuse* sont des recueils d'articles publiés pour la plupart dans la *Revue des Deux Mondes*. L'histoire y tient une très grande place : c'est en racontant et en expliquant le passé que M. de Rémusat aimait à développer ses doctrines. Il est rare qu'il fasse un traité en règle sur un sujet de philosophie; il en a fait cependant quelques-uns, et avec supériorité, dans les *Essais;* partout ailleurs, il prend pour thème un livre, un homme, un événement; mais, quand on l'a suivi jusqu'au bout, on s'aperçoit que, tout en racontant, il a enseigné. Ces deux volumes, outre leur intérêt scientifique, ont le charme et l'intérêt de mémoires personnels. C'est son temps, sa pensée et presque sa propre histoire. On y retrouve sa revendication ardente et persistante de la liberté politique et de la liberté philosophique. C'était là sa cause; il lui appartenait, et elle lui appartenait. Il nous apprenait à tous à l'aimer et à la défendre. Il avait combattu pour elle sous tous les gouvernements qui l'exaltaient dans leur programme et la supprimaient dans leur pratique. La Restauration, disait-il, lui avait appris la Révolution; et le second empire lui aurait appris la liberté s'il n'avait constamment vécu pour elle et par elle. En revenant de l'exil, il avait trouvé la France impériale affamée d'argent et de servitude, dégoûtée de la liberté et des idées, se soumettant à la religion sans y croire et ne songeant plus qu'à se faire pardonner par les vieilles monarchies de l'Europe d'avoir un peu troublé leur repos en 1789. La *Politique libérale* et la *Philosophie religieuse* furent la protestation éloquente et indignée de ce noble esprit contre ces conversions scandaleuses.

VII.

Il avait éprouvé, après son retour en France, la plus grande douleur qui puisse atteindre un homme. Son fils aîné, Pierre de Rémusat, était mort en 1862 d'une chute de cheval. Il apprit l'accident à Laffitte et n'arriva à Paris que pour y trouver un cadavre. Quelques jours après, il appela un ami et s'enferma avec lui plusieurs heures pour parler de philosophie religieuse. Cet ami pourrait dire ce qui se passait alors dans cette âme desolée. Il s'était, après la catastrophe, à peu près retiré de tout pour souffrir et penser. Il vit de loin l'effondrement de l'empire, suivi, à si bref intervalle, de la ruine de la France. Quand M. Thiers partit pour demander à l'Europe un secours que l'Europe nous refusa, il lui donna son fils; et quand, trois mois plus tard, M. Thiers se trouva chargé de gouverner et de refaire le pays, il accourut auprès de lui à Bordeaux; mais il refusa obstinément tout emploi. Il ne voulut pas, comme on l'en suppliait, aller en ambassade dans une cour étrangère pour y porter son cœur accablé par ses douleurs privées et par les douleurs de la patrie. Ce ne fut que plus tard qu'il renonça à sa retraite attristée et se décida à accepter le ministère des affaires étrangères que lui offrirent avec instance l'amitié et la confiance de M. Thiers après la retraite volontaire de Jules Favre. Personne ne pouvait y rendre plus de services par l'autorité de son nom, de sa parole et de son talent. M. de Rémusat ne résista plus et, sacrifiant l'intérêt de son repos à l'intérêt de la France, il se donna tout entier à son pays et à son ami.

Ce fut pour M. Thiers une joie profonde. Il ne pouvait pas trouver, pour la grande œuvre de la libération du territoire, un auxiliaire qui lui fût plus tendrement attaché, un confident plus sûr, un patriote plus éprouvé, un négociateur plus prudent, plus pénétrant et plus ferme. Notre situation était déplorable. La Commune était vaincue; mais plus de trente mille insurgés, pris les armes à la main, encombraient les prisons. Notre armée avait combattu et vaincu avant d'être reconstituée. Elle était troublée à la fois par sa défaite et par sa victoire. Ses cadres étaient désorganisés; les magasins et les arsenaux étaient vides. Paris présentait le spectacle d'une ville prise d'assaut après un long siège; on y marchait sur des ruines, entre des brasiers à peine éteints. On se demandait si les impôts seraient payés, si les ateliers seraient ouverts, si les commandes viendraient du dehors, si les importations seraient suffisantes pour nos besoins, si la circulation pourrait être rétablie sur nos chemins de fer, si notre commerce retrouverait son crédit, si l'État n'avait pas perdu le sien. On savait le chiffre de la rançon; on ne savait pas celui des pertes, ni des dépenses extraordinaires résultant de la guerre étrangère et de la guerre civile. Les ennemis, nous croyant aux abois, redoublaient de hauteur et d'exigences. Ils interprétaient dans le sens le plus dur les stipulations provisoires et répondaient aux plaintes des

populations par des menaces adressées au gouvernement. L'Assemblée, comme c'est le droit et l'habitude des Assemblées, voulait tout savoir. Le gouvernement s'efforçait de cacher ce qui aurait été trop désespérant. Il poursuivait, au milieu de ses angoisses, la conclusion du traité définitif et obtenait de temps en temps la libération anticipée d'un département. M. Thiers réalisait ses emprunts et opérait ses versements en financier de génie. Plus on connaîtra les détails de cette œuvre gigantesque, et plus on comprendra ce qu'on doit d'admiration et de reconnaissance à celui qui l'a accomplie. Il fallait créer de nouveaux impôts et accabler de charges une population accablée déjà de ses pertes. Quels jours d'effroi et de misère! Ceux qui ont tout vu et tout su n'y reportent pas leur pensée sans frémir.

...Animus meminisse horret, luctuque refugit.

Voilà dans quelles conditions M. de Rémusat redevenait ministre après un intervalle de trente années. Le poste qu'on lui donnait était le plus douloureux de tous. C'est lui qui allait traiter avec nos vainqueurs, nos maîtres, foulant notre sol; lui qui allait converser avec l'Europe au nom de la France abattue, mutilée, envahie. Nous n'avions pas même un gouvernement légal, pas un nom pour notre gouvernement, pas une constitution. Nous vivions sur la nécessité, qui était notre seule raison d'être et notre seul argument contre tout le monde. M. Thiers, M. de Rémusat, M. Dufaure nous couvraient de l'éclat de leur vie et de leurs services. Nous profitions largement du respect que l'Europe avait pour eux. L'ennemi même comprenait que ces noms-là nous constituaient une force au milieu de notre abaissement.

M. de Rémusat était du même âge que M. Thiers; il était peut-être plus robuste. Il paraissait plus jeune ; il était, et c'est là un grand éloge, presque aussi laborieux. Jamais ceux qui le voyaient de plus près n'ont aperçu sa fatigue ; jamais ils ne l'ont vu se reposer. Sans qu'il parût affairé, tout était toujours fait, à l'heure dite, par lui ou sous sa direction immédiate. A voir la liberté d'esprit qu'il apportait dans la discussion des affaires qui ne relevaient pas de son département, on n'aurait pas cru qu'il portait la plus lourde part du fardeau. Il n'avait pas, même dans les grandes crises, un air abattu. Il fallait le connaître à fond pour deviner ce qu'il souffrait. A la surface, les manières du plus grand monde, un calme poli, souriant; s'il avait à s'expliquer sur les affaires, la clarté la plus complète, la fermeté la plus inébranlable. Mêmes qualités dans son style, où le grand écrivain se laissait voir sans se montrer. Deux ou trois fois seulement il fut obligé de monter à la tribune. Il y parla en orateur. La force de sa situation, la grandeur de ses vues le portaient. Il a certainement mérité, comme son prédécesseur Jules Favre et pour des qualités toutes différentes, d'être associé à la gloire du libérateur du territoire. Aucun ministre des affaires étrangères, à aucune époque, n'a montré plus de talent, ni traversé des crises aussi difficiles, ni rendu au pays un service aussi décisif.

Il n'était pas député. Un siège devint vacant à Paris pendant son ministère. Ses amis lui imposèrent une candidature. Un seul fit de vains efforts pour l'empêcher de l'accepter. M. de Rémusat était de son avis sur la convenance et sur les chances; mais il ne voulut pas, dans une affaire toute personnelle, résister aux instances de son parti, à celles de M. Thiers. Il fut battu. Paris lui préféra M. Barodet. Quelque temps après, il suivit M. Thiers dans sa retraite. Le territoire était délivré; l'armée, les finances, le travail national étaient en bonne voie : on pouvait renverser M. Thiers; on le renversa. L'échec de M. de Rémusat contribua pour bien peu au 24 mai. Il n'en fut ni la cause ni le prétexte; il donna seulement lieu de penser que M. Thiers pouvait être renversé sans qu'il s'ensuivît un trop grand ébranlement. En octobre de la même année, M. de Rémusat fut élu député presque malgré lui par les électeurs de la Haute-Garonne.

A peine délivré des affaires, il revint à la philosophie. Il publia, en 1874, *Lord Herbert de Cherbury*. Lord Herbert n'est rien moins que le fondateur en Angleterre, et au commencement du XVIIe siècle, de la Religion naturelle. L'idée d'une Religion naturelle n'avait pas été inconnue au moyen âge; Bacon lui faisait une place dans la « Mappemonde du globe intellectuel ». Lord Herbert, s'appuyant sur les idées fondamentales qui se retrouvent à toutes les époques parce qu'elles sont les formes nécessaires de la pensée, tenta hardiment la démonstration d'une religion universelle née, vivant et grandissant avec l'esprit humain. C'est dans l'avant-dernière année de sa vie, à l'âge de soixante-dix-sept ans, que M. de Rémusat a exposé cette doctrine dans un ouvrage à la fois agréable et savant, où sa pensée a toute sa force, son style une perfection rare dans un naturel exquis, et où il conte avec un entrain spirituel et un charme infini les aventures de cet intrépide gentilhomme qui débute en courtisan à la cour d'Élisabeth, combat en chevalier dans les guerres du continent, négocie en ambassadeur à la cour de Louis XIII, délibère en politique dans les conseils de gouvernement de Jacques Ier et construit en philosophe un système de théodicée. Dans ce livre curieux, M. de Rémusat expose avec une prédilection manifeste cette première et originale ébauche de la Religion naturelle. Il soutient le droit de philosopher librement sur ce qui dépasse « le jeu fortuit d'organes périssables », et, répondant en métaphysicien résolu aux négations des positivistes : « C'est me dénier ma liberté, s'écrie-t-il, que de me contester la faculté de réfléchir aux questions mystérieuses qui s'élèvent à l'origine et au terme de la vie humaine. C'est outrager la raison, source de tout vrai savoir, que de lui disputer l'usage le plus noble et le plus constant qu'elle ait fait d'elle-même. »

Un an après, en 1875, il fit paraître les deux volumes sur l'*Histoire de la philosophie en Angleterre depuis Bacon jusqu'à Locke*. Il avait eu d'abord le projet d'écrire une histoire générale de la philosophie en Angleterre; mais, le temps lui ayant manqué pour cette œuvre considérable, il n'en publia que ces extraits, qui embrassent un siècle et demi et forment un tout bien coordonné. C'est son dernier livre, et l'un de ses meilleurs. Il avait près de soixante-dix-huit ans quand il l'acheva. On n'y sent, ni dans le style, ni dans la pensée, aucune trace de vieillesse. Le morceau sur Hobbes est par-

fait. La biographie de Locke a été évidemment composée avec prédilection. Elle a rectifié certaines idées. Les leçons de M. Cousin nous avaient habitués à voir surtout dans Locke le chef de l'école sensualiste; on peut dire au moins que, si Condillac et les autres sensualistes du XVIIIe siècle viennent de lui, c'est comme Spinoza vient de Descartes, en exagérant singulièrement ses tendances. M. de Rémusat le met mieux à sa place en nous le représentant comme le précurseur de l'école écossaise. Locke est, comme Reid et Dugald-Stewart, un observateur sagace et quelquefois profond de la nature humaine. Il appartient à la philosophie du sens commun, moins prétentieuse et plus solide que bien d'autres. Son *Essai sur l'entendement* a servi de modèle à Reid; J.-J. Rousseau s'est souvent inspiré de ses idées sur l'éducation, et son plan de législation avait été médité par les philosophes de notre Assemblée constituante. M. de Rémusat assista au succès de son livre. Il était en pleine possession de toutes ses facultés, exempt même des infirmités de la vieillesse. Une maladie de quelques jours l'emporta. Il est mort à Paris, le 6 juin 1875.

Depuis cette date funeste, la France a encore perdu Thiers et Dufaure. Ils sont morts debout, comme lui. Thiers écrivait, la veille de sa mort, une de ses plus fortes pages de philosophie politique; Dufaure commençait son rapport sur la liberté d'association. Ces trois hommes, d'ailleurs si divers, ont ce trait commun, qu'ils ont constamment travaillé et constamment étudié. Thiers et Rémusat particulièrement auraient une vie très glorieusement remplie s'ils n'avaient été qu'écrivains ou s'ils n'avaient été qu'hommes politiques. Ils ont suffi à deux tâches immenses et rendu leurs noms éclatants par l'une comme par l'autre. Ils ont aussi de commun, ces trois hommes, de n'avoir jamais cherché dans l'exercice du pouvoir d'autre satisfaction que celle de servir leur pays. La France qui, depuis un siècle, a été élevée si haut et jetée si bas, qui a traversé tant de guerres civiles et de guerres étrangères, tant de crises morales, philosophiques, religieuses, plus redoutables pour elle que la guerre, avait besoin de trouver dans ses périls extrêmes des hommes tels que ceux-là, infatigables au travail, voyant de très haut l'ensemble des affaires et ne méprisant, n'ignorant aucun détail, nourris de philosophie, d'histoire, de jurisprudence, impassibles et clairvoyants au milieu de la tempête, et d'une telle élévation morale qu'ils pouvaient être à la fois et nos guides par leur génie et nos modèles par leurs vertus. Elle reçoit un grand coup en les perdant. Où trouvera-t-elle à présent des hommes aussi capables de diriger sa pensée qui chancelle et de rétablir ses affaires?

Faut-il dire, comme Rémusat en commençant son article sur Washington : « Le monde manque de grands hommes. Le blé pousse encore sur notre sol; mais le chêne n'y croîtra plus »?

L'ÉDUCATION DES FEMMES AU XVIIe SIÈCLE

Mademoiselle de Scudéry

I.

Pourquoi Mlle de Scudéry est-elle tombée dans un oubli aussi profond? Elle eut au XVIIe siècle, dans la meilleure société française, son moment d'éclat et même d'illustration. On attendait avec curiosité les longs romans qu'elle devait publier, et on les lisait avec sympathie; ils étaient commentés, discutés dans les ruelles et à l'hôtel de Rambouillet. Le XVIIe siècle était très raisonneur : il ne craignait pas les dissertations.

Parmi les personnes qui dissertaient se trouvaient Mme de Sévigné, Mme de Grignan et Mlle d'Aubigné, la future marquise de Maintenon. Ces femmes d'esprit distingué prenaient plaisir à la lecture des œuvres de Mlle de Scudéry. Elles se sont exagéré sans doute la valeur du *Grand Cyrus* et de *la Clélie;* mais il est impossible que l'erreur de ces intelligences d'élite ait été absolue.

C'est ce qu'a essayé d'établir, il y a quelques années, un philosophe lettré qui s'était constitué le cavalier servant de toutes les grandes dames du XVIIe siècle : M. Victor Cousin. L'auteur du *Vrai*, du *Beau* et du *Bien* avait découvert que *le Grand Cyrus* et *la Clélie* ne manquaient ni de vérité ni de beauté. Il s'était même aperçu que Mlle de Scudéry n'était pas seulement un romancier intéressant, mais encore un stratégiste de premier ordre. En lisant dans *Cyrus* des récits de batailles, M. Cousin avait remarqué que Mlle de Scudéry mettait à faire manœuvrer les troupes la science d'un vieux général. Marches, contremarches, assauts, embuscades, tout était décrit avec une minutie habile et une réelle autorité. M. Cousin était trop philosophe pour n'être pas un peu curieux. Il se demanda d'où venaient à Mlle de Scudéry cette connaissance de l'art militaire et cette science des combats. Il constata que l'auteur de *Cyrus* avait eu des collaborateurs. Mlle de Scudéry, qui se préoccupait, elle aussi, des « documents humains », avait demandé à un soldat des descriptions de batailles. Ce soldat était Condé, le héros de Lens et de Rocroy : Mlle de Scudéry choisissait bien ses collaborateurs.

A ce point de vue, la lecture de ses romans pourrait n'être pas encore inutile. Si *le Grand Cyrus* et *la Clélie* n'ont plus pour appréciateurs les fidèles de l'hôtel de Rambouillet, ils peuvent prétendre à un public de sommités guerrières.

II.

Une découverte ne va pas sans l'autre. Après M. Victor Cousin constatant que Mlle de Scudéry devrait faire autorité dans les états-majors, arrive Sainte-Beuve, qui s'aperçoit que les lois du réalisme littéraire ont été formulées dans le dixième volume de *la Clélie*. Là, en effet, se rencontre cette théorie, naturaliste avant la lettre, que le romancier ne doit rien inventer, rien imaginer, mais tout emprunter à la réa-

lité. Mlle de Scudéry, se conformant à ces préceptes, décrivait dans ses romans les maisons de campagne et les châteaux de ses amis. En sorte qu'elle peut faire aussi autorité lorsqu'il s'agit d'architecture : autorité qu'il est difficile de contester, des architectes illustres de ce temps-là lui ayant, paraît-il, fourni des notes. Elle se préoccupait fort aussi de l'ameublement; les chambres de ses héros sont minutieusement décrites : ce qui fait dire un peu méchamment à Scarron que « *Cyrus* est le livre du monde le mieux meublé ».

Sans doute il est permis de trouver étranges et aussi peu naturels que naturalistes les noms donnés par l'écrivain du XVIIe siècle aux héros de ses romans. Elle veut peindre et elle peint les mœurs de son temps ; cependant ses amoureux, ses fiancés s'appellent Brutus, Cyrus ; les femmes se nomment Cléonide, Sapho ou Mandane. Mais qui sait si les Français du XVIIe siècle n'étaient pas d'une susceptibilité exagérée quand il s'agissait de leurs noms ? En les appelant Brutus ou Sapho, Mlle de Scudéry ne s'exposait à aucune réclamation judiciaire, et cela était peut-être tout aussi littéraire que de les nommer X ou Trois-Étoiles. Le procédé qui consiste à déguiser des Français en Romains et en Grecs était d'ailleurs fort à la mode au temps du grand roi. Dans les tragédies de Racine, c'est la cour de Louis XIV et Louis XIV lui-même qui figurent le plus souvent sous les pseudonymes de Bérénice, d'Agamemnon et de Mithridate. Malgré ce défaut, les tragédies de Racine n'ont pas vieilli pour tout le monde. Au contraire, malgré la collaboration de Condé et des architectes, *la Clélie* et *le Grand Cyrus* ne sont plus lus ni consultés.

III.

Et cependant on trouverait encore dans ces romans, même après Cousin et après Sainte-Beuve, des choses dignes d'intérêt; celle-ci, par exemple : Mlle de Scudéry a été une des éducatrices de la société française.

Oui, il y a tout un traité d'éducation dans les ouvrages romanesques que prisaient si fort les admiratrices de Corneille. Non certes qu'il y eût entre le poète du *Cid* et le prosateur de *Clélie* des ressemblances de génie; mais il y a entre eux des rapports de talent. Les héros et les héroïnes de Mlle de Scudéry aiment les raisonnements interminables. Ils ne parlent pas : ils plaident. A leur tour, les héroïnes et les héros de Corneille ne détestent pas les plaidoiries. Ce sont des Romains et des Romaines qui se sont attardés en Normandie. Mlle de Scudéry et Corneille avaient, du reste, une origine commune : ils étaient nés à Rouen. Mlle de Scudéry n'était pas une Normande pur sang : elle tenait par sa famille à la Provence; mais la Normande dominait en elle. La passion n'incendie pas ses livres; parfois même elle ne les éclaire pas assez. Dans le pays des gras pâturages et des plaideurs classiques, elle avait reçu une éducation d'apaisement. On l'avait de bonne heure intéressée à toutes sortes d'études. Elle avait appris (c'est elle-même qui le raconte) l'archéologie et la cuisine, l'histoire naturelle et l'astronomie, le blason et l'art de faire des confitures.

Dans une des plus jolies pages de *la Clélie*, elle s'est félicitée d'avoir reçu une éducation aussi complexe et s'est moquée, non sans finesse, de l'éducation trop savante qui ne produit que des érudits et de l'éducation frivole qui ne crée que des poupées.

« J'ai connu, dit-elle, un homme qui savait aussi bien qu'on le peut savoir la situation et le cours des astres, qui connaissait les simples admirablement, qui avait remarqué que le sel d'Agrigente durcit à l'eau et fond au soleil, qu'il y a en certains pays des fourmis qui sont comme des éléphants; qui parlait très bien de l'arc-en-ciel, qui savait jusqu'aux particularités de l'amour des crocodiles et qui pourtant était un sot homme! Il savait cent mille choses qui n'étaient pas nécessaires, ne savait pas que sa femme était une coquette, était très ignorant en la morale et en l'art de vivre à propos dans le monde, qui est mille fois plus nécessaire à savoir que l'amour des crocodiles. »

Pour une précieuse, ce n'est ni mal observé, ni trop subtil. Mlle de Scudéry aurait voulu que l'éducation de l'homme et de la femme fût à la fois, selon son expression, « très éthérée et très solide ».

Malheureusement, elle vivait à une époque où une femme avait l'air de prêcher le pédantisme dès qu'elle parlait de science. Et cependant, s'il y eut une époque où il fut nécessaire de recommander l'instruction, surtout aux femmes, ce fut au XVIIe siècle.

Ce siècle, malgré ses illustrations, ne se composait pas seulement de femmes semblables à Mme de Sévigné et à Mlle de La Fayette. En général, l'ignorance régnait, même dans la société la plus élégante. Mme de Sablé avait une orthographe que désavoueraient les petites filles de nos écoles primaires. Cette ignorance, commune alors chez des personnes très distinguées, a passé presque inaperçue parce que les auteurs satiriques et les auteurs comiques ont employé leur verve et leur talent à ridiculiser les femmes instruites, qui étaient l'exception. Molière s'est moqué des *femmes savantes* et des *précieuses ridicules*, et beaucoup de personnes en ont conclu qu'il n'y avait au XVIIe siècle que des Philaminte et des Bélise.

Mlle de Scudéry a constaté dans ses romans qu'il y avait autre chose. Elle a tracé un tableau de l'éducation pour les femmes, telle qu'on la comprenait et la pratiquait de son temps.

« La plupart des femmes, remarquait-elle (et cette observation s'appliquait à des duchesses et à des marquises), pensent qu'elles ne doivent jamais rien savoir, sinon qu'elles sont belles, et qu'elles ne doivent rien apprendre, sinon à se bien coiffer. »

Il ne faudrait pas conclure de ces lignes que Mlle de Scudéry dédaignât la beauté : elle se flattait même de n'en être pas dépourvue. Sur ce point, les avis sont très partagés. Conrart, qui n'était pas toujours silencieux, dit en parlant de Mlle de Scudéry : « Elle avait l'aspect agréable ». Cet éloge, assurément peu hyperbolique, paraissait cependant excessif à une des contemporaines de l'éducatrice normande : « Mlle de Scudéry, disait Mme de Cornuel, est condamnée à écrire beaucoup : l'encre lui sort par tous les pores. »

Cette méchanceté féminine nous apprend que l'auteur du *Grand Gyrus* ne possédait pas cette blancheur, cet éclat du teint des femmes de Normandie. Quant à Mlle de Scudéry, elle ne se jugeait pas aussi noire que cela. Après avoir consulté son miroir, elle se trouvait agréablement brune et n'hésitait pas à le déclarer : « J'ai la physionomie vive et plaisante », écrivait-elle en parlant de sa personne. Elle se trompait peut-être : le miroir est souvent un conseiller perfide. Mais si l'infatigable écrivain ne faisait fi ni des agréments du visage ni de la grâce de la personne, elle ne s'en contentait pas : il lui fallait d'autres qualités. Elle les possédait elle-même et les souhaitait à d'autres. Elle voulait que la femme fût capable de s'intéresser à toutes les choses de l'esprit et elle blâmait celles de ses compagnes qui ne se plaisaient qu'aux choses de l'habillement. Elle a tracé un spirituel portrait de ces femmes qui « ne peuvent parler que de parure et qui font consister toute la galanterie à bien manger les collations qu'on leur donne, et à les manger en ne disant que des sottises ».

Elle blâme également cette autre espèce de femmes qui trouvaient que « c'est temps perdu d'accorder attention à tout ce qui n'est pas d'absolue utilité ». Elle ajoutait avec esprit : « Ces dames ne sont pas les compagnes, mais les esclaves de leurs maris. Ceux-ci, par ruse masculine, défendent à leurs femmes de lire jamais d'autres livres que ceux qui servent à prier les dieux. »

Quelle étrange éducation ! L'usage de la cour ne remédie pas à l'ignorance; elle fait des femmes qui ne servent de rien, « des diseuses de grands mots et de petites choses ».

La Clélie et *le Grand Cyrus* sont remplis de ces observations fines, délicates et justes sur l'éducation. Mlle de Scudéry souhaite que de promptes et complètes réformes viennent modifier l'état de choses qu'elle décrit. Il faut que le bon sens, à son avis, préside à l'instruction de tout le monde et même à l'éducation des femmes. Pourquoi les élever au rebours de la logique? Pourquoi accorder plus de temps et plus de soin à la danse qu'à la raison?

« Ce qu'il y a de rare, dit-elle, est qu'une femme qui ne peut danser avec bienséance que cinq ou six ans de sa vie en emploie dix ou douze à apprendre continuellement ce qu'elle ne doit faire que cinq ou six; et à cette même personne qui est obligée d'avoir du jugement jusqu'à la mort et de parler jusqu'à son dernier soupir, on ne lui apprend rien du tout qui puisse ni la faire parler plus agréablement, ni la faire agir avec plus de conduite. Vu la manière dont il y a des dames qui passent leur vie, on dirait qu'on leur a défendu d'avoir de la raison et du bon sens et qu'elles ne sont au monde que pour dormir, pour être grasses et pour ne dire que des sottises. »

IV.

Ces lignes, consacrées à l'importance excessive qu'on accordait à la danse dans l'éducation, nous aident à mieux comprendre le célèbre dialogue du *Bourgeois gentilhomme,* entre un maître de danse et un maître de chant.

Plus tard, malgré l'influence du *Grand Cyrus,* ce système d'éducation blâmé par Mlle de Scudéry conservait encore un très grand empire. Au XVIIe siècle, Voltaire, mettant en scène deux personnages titrés qui s'inquiètent de faire donner une éducation complète à leur fille, décident, après avoir repoussé les sciences comme inutiles, qu'on lui apprendra à danser.

Lorsque *la Clélie* et *le Grand Cyrus* arrivaient avec leur système d'éducation dans le monde de l'hôtel de Rambouillet, on parlait de l'ignorance avec une sévérité outrée et on était tenté de se donner des allures de philosophe, de femme de génie, afin d'éviter le reproche de manquer de savoir. Là était l'écueil, le ridicule. Molière sut l'apercevoir, le signaler, en faire un sujet de railleries. Il avait raison quant à la forme ; mais, pour le fond, Mlle de Scudéry avait-elle bien tort ? *Le Grand Cyrus* est beaucoup plus notre contemporain que le bonhomme Chrysale.

Sans souhaiter que la femme vive uniquement de « beau langage », on peut désirer qu'el ne se contente pas seulement de « bonne soupe ».

V.

Pour se rendre compte du rôle d'éducatrice que Mlle de Scudéry a rempli au XVIIe siècle, il faut jeter un coup d'œil sur la société féminine de cette brillante époque. Elle se composait : d'une élite aussi distinguée que charmante, mais réduite, nous l'avons déjà dit, à un très petit nombre de personnes; de la tribu des femmes savantes ; enfin, de la multitude des femmes ignorantes. Cette ignorance était voulue, systématique. L'opinion dominante alors était que la femme, nature inférieure, devait se contenter de l'enseignement le plus succinct. En plein hôtel de Rambouillet, Mlle de Scudéry posa la question de l'égalité intellectuelle de l'homme et de la femme :

« La beauté, dit l'une des héroïnes de *la Clélie,* est notre partage ; on en conclut que nous sommes dispensées de la peine d'apprendre les sciences et les arts, que l'ignorance en nous n'est point un défaut et qu'il ne faut qu'un peu d'agrément, un médiocre esprit et beaucoup de modestie pour faire une honnête femme. Cependant je suis persuadée que les femmes sont capables de toutes les grandes vertus et qu'elles ont même plus d'esprit que la plupart des hommes. En effet, si l'on observe soigneusement les hommes et les femmes aux endroits où leur éducation est presque égale, comme à la campagne, vous trouverez qu'il paraît beaucoup plus d'esprit aux femmes qu'aux hommes et qu'il faut de nécessité conclure que la nature ne nous a pas plus mal partagées que d'autres. »

Après cette observation d'une agréable finesse, Mlle de Scudéry ajoute que « les femmes sont bien coupables de se laisser traiter en esclaves et de se laisser condamner à vivre dans la seule préoccupation des bagatelles ».

En quelques phrases exemptes de déclamation et de fracas, l'auteur du *Grand Cyrus* a indiqué comment il fallait résoudre la question de l'éducation des femmes. Elle a mis de la fierté dans ses revendications et dans ses plaintes ; mais elle n'y a laissé aucune trace de pédantisme. Elle sem-

blait n'écrire que pour les salons, elle écrivait pour la justice, c'est-à-dire pour tout le monde.

VI.

Combien était nouveau alors, en matière d'éducation, le langage qu'elle faisait entendre! Les moralistes, les écrivains de la première moitié du XVIIe siècle ne comprenaient pas qu'on pût désirer pour la femme une autre éducation que celle de « première esclave » (le mot est de Mlle de Scudéry) dans la maison du maître, qui s'appelait en ce temps-là le mari.

L'excellent Père Nicole, dans ses *Essais de morale,* insiste sur la nécessité d'une éducation féminine qui supprime la volonté ou l'habitue à toutes les humilités, à toutes les souplesses. En 1657, une admirable femme, trop janséniste cependant, Jacqueline Pascal, la digne sœur du grand écrivain, rédige un *Traité de l'education des jeunes filles* où se rencontre pour l'intelligence des femmes un esprit de dureté et de mepris qui semble aujourd'hui un pénible cauchemar.

« Aussitôt, dit Jacqueline Pascal, que les jeunes filles sont levées, elles adorent Dieu et baisent la terre... Les grandes se peignent l'une l'autre et elles doivent faire cette action dans un parfait silence, étant bien raisonnable que leurs premières paroles soient de prières et d'actions de grâces. Elles doivent continuer leur journée dans le silence et les humbles travaux. »

Les lectures qu'elles entendront seront exclusivement consacrées aux choses religieuses.

Dans aucun endroit de ce traité d'éducation, Jacqueline Pascal ne paraît se douter que la femme est faite pour autre chose que la vie de couvent ou bien l'obéissance passive à celui qui l'aura choisie pour épouse.

Nous voilà bien loin du bon sens indulgent de Mlle de Scudéry.

Plus tard, Mme de Maintenon à Saint-Cyr, Fénelon dans l'*Éducation des filles,* insisteront sur la nécessité d'une éducation moins sommaire ; mais, en 1657, l'opinion générale est favorable aux théories rigides de Jacqueline Pascal.

Quelques années après, l'abbé Fleury, le futur cardinal-ministre, reprenant la même question, déclare qu'il est inutile aux femmes d'apprendre même la littérature et que l'étude corromprait leur cœur sans améliorer leur esprit.

On s'explique aisément que cette manière de voir ait provoqué des révoltes.

Mlle de Scudéry, qui ne craignait pas les batailles, fut une des premières à protester contre l'humiliation intellectuelle à laquelle on voulait condamner la femme. Elle fut à sa manière une révoltée, et l'hôtel de Rambouillet, qui fit cause commune avec elle, pouvait paraître à cette époque un foyer de révolutionnaires. La lutte fut longue ; il y eut de part et d'autre des exagérations et des ridicules. Le bonhomme Chrysale appela Molière à son secours et Molière ne lui refusa pas la complicité de sa verve robuste. Il se moqua des savantes de province dans *la Comtesse d'Escarbagnas* et des précieuses dans plusieurs de ses comédies. On l'applaudit, on rit de ses sarcasmes et de ses boutades : sa cause était gagnée. Pendant bien longtemps il fut admis que toute femme dont l'esprit était indépendant et la curiosité scientifique éveillée était une Philaminte ou une Bélise.

Les théories de Mlle de Scudéry sur l'éducation furent raillées d'abord, oubliées ensuite comme des paradoxes. Cependant la thèse paradoxale a été soutenue par Molière et non par Mlle de Scudéry. En affirmant que les femmes pouvaient s'élever jusqu'à la science et n'étaient pas au-dessous de la raison, l'auteur du *Grand Cyrus* et de *Clélie* a montré qu'elle avait autant et plus de perspicacité que l'auteur des *Femmes savantes,* bien que Molière consente « qu'une femme ait des clartés de tout ».

Nous pouvons pardonner à Mlle de Scudéry ses longs romans, qu'on ne lit plus, en faveur de ses doctrines émancipatrices, qui désormais serviront de base à l'éducation des femmes.

MARIE CHATEAU MINOIS.

PÈRE ET ACTEUR

Nouvelle

I.

Quand il arriva ce soir-là à l'Odéon pour jouer Burrhus comme à l'ordinaire, on s'étonna : par suite d'une indisposition subite d'Agrippine, *Britannicus* avait été à la dernière heure remplacé par une pièce où il n'avait pas de rôle. On lui avait envoyé une dépêche pour le prévenir; mais il demeurait si loin, si loin, là-bas, tout au bout de Batignolles, presque hors de France — assurément au fond de la province, comme disait en riant le régisseur, — que la dépêche n'avait pu lui arriver avant son départ.

C'était une soirée de liberté sur laquelle il ne comptait pas, et, bien que la distance fût longue de l'Odéon chez lui, il rentra à pied, en se promenant. Il allait faire une surprise à sa fille : toutes les fois qu'on jouait *Britannicus,* il rentrait tard, obligé de rester en scène jusqu'à la fin ; on ne l'attendait pas avant une heure du matin, et il serait chez lui à neuf heures. Enthousiaste de Racine comme il l'était, il éprouvait bien sans doute quelques regrets de ne pas jouer ce soir-là, et, tout en marchant, il se récitait à lui-même des morceaux de son rôle, les beaux passages, ceux où il avait le plus de succès; mais, pour un jour, il passerait sa soirée plus bourgeoisement, au coin du feu; sa fille lui ferait du thé et, ma foi! on a beau être fanatique de Racine, après tout le coin du feu est une bonne chose, le thé aussi, et Racine attendrait.

En passant par l'avenue de l'Opéra, il rencontra une bouquetière qui vendait des violettes, des violettes qui n'avaient pas l'air de se douter qu'on était en hiver. Pour faire à sa fille la surprise plus complète, il en acheta un bouquet. Sa fille et le théâtre étaient ses deux seules passions, et, tout en

songeant au plaisir que ces fleurs allaient lui faire, il reprit son chemin, marchant gravement comme s'il était sur la scène, avec la majesté d'un héros de tragédie, et il se déclamait à lui-même, en regardant le bouquet de violettes, ce vers qu'il disait si bien au théâtre :

Je suis père, seigneur, et faible comme un autre.

Ah! ce seul vers, comme il lui rappelait de beaux souvenirs! Avec quel accent ému il l'avait prononcé le soir où il avait remporté son grand succès, à Bordeaux, vous vous rappelez bien, en 68, à la représentation d'adieu de la troupe, à la fin de la saison! Les abonnés lui avaient offert une couronne de laurier en argent doré sur laquelle étaient gravés ces mots : « A Georges Pellerin, les abonnés du théâtre. Bordeaux, 1868. » Cette couronne, il la gardait pieusement, pieusement aussi le souvenir de cette belle soirée. C'est déjà bien vieux et il lui semble pourtant que c'était hier, et, tandis qu'il regagne à pied son modeste logis, sa tête est pleine de visions glorieuses; et les passants qui regardent ce petit homme, son bouquet de violettes à la main, doivent se demander, en voyant la joie qui est peinte sur son visage quand il pense à ses triomphes, s'il ne va pas à quelque rendez-vous d'amour, tandis que, s'abandonnant à ses souvenirs, il se déclame à lui-même :

Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille.

Puis, en se rappelant ses succès passés, voilà qu'il se prend à songer à ceux que l'avenir lui réserve encore sans doute, à cette prochaine reprise de *Phèdre* qu'on annonce depuis si longtemps et où il doit jouer Thésée. Ce rôle, comme il le possède bien maintenant, à part quelques détails! Ce sera encore une victoire, et, qui sait? peut-être un de ces jours le Théâtre-Français ne refusera pas d'ouvrir ses portes à Georges Pellerin.

II.

Il était né aux Batignolles, et quand, après avoir longtemps joué en province, il revint enfin à Paris et fut engagé à l'Odéon, par habitude, par affection pour son ancien quartier, il alla se loger rue des Dames. La maison qu'il choisit était une maison d'apparence bourgeoise, tranquille; l'appartement était un peu sombre, mais avec un je ne sais quel air grave qui lui plaisait, et il habitait là depuis sept ans avec sa fille et une domestique. Il vivait simplement, bourgeoisement, sa vie ne ressemblant en rien à celle que l'imagination populaire se plaît à attribuer aux acteurs. L'appartement était modestement meublé; il ne recevait personne, si ce n'est deux ou trois jeunes gens qui se destinaient au théâtre et à qui il donnait des leçons de déclamation. Pour cela et pour travailler lui-même ses rôles, il avait disposé son salon d'une façon spéciale. Le mur qui faisait face à la cheminée était couvert par une large glace qui descendait jusqu'à terre, pour qu'on pût s'y voir tout entier et mieux étudier ses gestes. C'est devant cette glace qu'il venait se mettre pour répéter : sa fille lui donnait la réplique, et lui-même travaillait jusqu'au moindre de ses mouvements, un pas qu'il fallait faire en avant ou en arrière, un froncement de sourcils, un sourire; et c'était un spectacle curieux que de le voir debout, au milieu du salon, se regardant dans la glace et disant à sa fille :

— Un moment, Madeleine! laisse-moi trouver mon geste. Mon bras est-il assez étendu comme cela? Ma toge tombe-t-elle bien le long de ma jambe?

Et Madeleine, le livre en main, se levait pour arranger un pli disgracieux, et on discutait, et on essayait une autre attitude, jusqu'à ce qu'enfin il s'écriât satisfait :

— Voilà le bon geste! je le tiens!

III.

Il entra sans faire de bruit, et du vestibule il aperçut de la lumière dans le salon : Madeleine y était, occupée sans doute à travailler ou à lire. Le plus doucement possible il ouvrit la porte et regarda. Elle était assise devant la table, au coin de la cheminée; elle lui tournait le dos et lisait avec attention. Il ne pouvait voir son visage; des mèches folles de ses cheveux blonds, éclairées par la lampe, lui faisaient comme une auréole. Au milieu de ce salon grand et d'aspect sévère, c'était un spectacle charmant que celui de cette jeune fille s'enlevant en pleine lumière, un coude sur la table, soutenant sa tête d'une main et lisant. Le père la regardait avec amour et il allait l'appeler quand il songea au petit bouquet de violettes qu'il tenait à la main; alors il eut une idée amusante : s'approchant à pas de loup, souriant d'avance comme un enfant, il se disposait à mettre sans bruit son bouquet sur le livre que lisait Madeleine — une surprise pour la jeune fille, un moment de peur peut-être, mais bien vite compensé par le plaisir qu'elle aurait à le voir!

D'ailleurs ils s'amusaient souvent ainsi tous les deux ensemble : quand il lisait dans sa chambre, elle entrait parfois sur la pointe des pieds et venait par derrière mettre ses deux mains sur ses yeux ou l'embrasser brusquement. Aujourd'hui c'était lui qui allait faire la surprise; il allait, sans rien dire, glisser les violettes sur le livre, et, quand Madeleine se retournerait, il déposerait un baiser sur son front en lui disant : « C'est moi! »

Et il se baissait, avançant la main, quand il eut l'idée de voir le livre que sa fille lisait : ce n'était pas un livre, c'était une lettre.

Une lettre! elle qui ne connaissait personne! qui, élevée seule avec son père, n'avait pas d'amies! Et, retenant sa respiration, il regarda par-dessus l'épaule de sa fille. La lettre commençait par ces mots : « Ma chère Madeleine », mais il était si troublé qu'il ne pouvait lire; ses yeux coururent à la signature, il fit un effort sur lui-même pour maîtriser son émotion et parvint à épeler un nom : *Jullien*.

Jullien! il ne comprit pas d'abord, puis tout à coup la lumière se fit dans son esprit : Jullien! son élève! celui à qui il donnait des leçons de déclamation! Et brusquement, brutalement même, il prit la main de sa fille; elle se retourna

épouvantée en poussant un cri, reconnut son père et tomba à ses pieds, demandant pardon et fondant en larmes.

Ce fut une scène terrible : la jeune fille à genoux et sanglotant, le père parcourant à grands pas le salon sans mot dire, sans faire attention à elle, sans la regarder. Puis tout à coup il s'arrêta, vint se mettre en face d'elle, et alors sa colère éclata.

Ainsi on le trompait! Ainsi sa fille, en qui il avait toute confiance, recevait des lettres pendant son absence et y répondait sans doute! Ainsi c'était en vain que pendant dix-sept ans il s'était plu à l'élever dans des sentiments d'honneur et de vertu, que, pour ne pas lui mettre sous les yeux de mauvais exemples, il l'avait tenue éloignée du théâtre, qu'il avait veillé sur elle comme une mère n'aurait pas veillé! Pendant que lui-même était retenu loin de la maison, voilà donc à quoi elle passait son temps, cette Madeleine qu'il croyait vertueuse, à lire des lettres d'amour, à en écrire! Mais heureusement il arrivait à temps pour mettre fin à ce beau roman! Et ce Jullien! qui s'introduisait chez lui pour lui voler l'honneur de son enfant! ce Jullien auquel il avait eu la sottise de s'attacher, qu'il croyait honnête et capable d'arriver un jour à quelque chose! Ah bien, oui! un débauché qui ne valait pas mieux qu'un autre! Quant au talent, il se demandait lui-même comment il avait pu croire un instant que ce Jullien en avait : ce n'était qu'un cabotin qui n'arriverait même jamais à monter sur les planches! Du talent, lui! Allons donc! autant que de l'honnêteté! Ah! sa fille avait bien choisi! Et lui qui avait rêvé pour elle un avenir brillant, une vie heureuse et honorée, lui qui n'aimait qu'elle au monde, qui ne vivait que pour elle! et elle osait...

Tout à coup, levant les yeux, il s'aperçut dans la grande glace en face de la cheminée : il s'arrêta, se regarda un moment, et brusquement, comme il s'était soudain radouci, d'une voix encore irritée sans doute, mais cependant plus calme, il dit à sa fille en la prenant par le bras et en la relevant :

— Sors! va dans ta chambre!

Elle sortie, il mit le verrou à la porte et il revint se placer à l'endroit même où il était un instant auparavant, devant la cheminée, en face de la glace, et là, il essaya de retrouver l'expression de colère que son visage avait tout à l'heure. Il fit son geste menaçant, ses yeux ardents, sa poitrine haletante, et alors s'écria en se regardant :

> Quoi! ta rage à mes yeux perd toute retenue!
> Pour la dernière fois, ôte-toi de ma vue!
> Sors, traître; n'attends pas qu'un père furieux
> Te fasse avec opprobre arracher de ces lieux!

Ce mouvement, c'était le bon! Cette attitude, il la cherchait depuis huit jours sans la trouver : tantôt il restait froid, tantôt il exagérait, et par hasard il venait de rencontrer juste. Oui, c'était bien là le geste du père indigné; et quand, à l'Odéon, au jour de la reprise de *Phèdre*, lui Thésée prononcerait contre Hippolyte les fameuses imprécations, le voilà, le mouvement qui devait assurer son succès, enlever les applaudissements; et le père irrité tout à l'heure, redevenu soudain acteur jusqu'au fond de l'âme, ne pensant plus à sa fille, répétait son rôle devant la glace, froidement, posément.

IV.

Toute la nuit, il rêva de Thésée et d'Hippolyte. Le lendemain matin seulement, il eut l'idée de lire la lettre. Heureusement la situation était moins grave qu'il ne l'avait craint tout d'abord : le roman n'en était encore qu'au prologue et il saurait bien y mettre fin avant le premier chapitre. La lettre du jeune homme était très respectueuse; c'était certainement, sinon la première, du moins une des premières que Madeleine recevait de lui, et tout pourrait encore s'arranger.

Maintenant, quelle devait être sa conduite envers sa fille après la scène de la veille? Lui pardonner? Comme cela, tout d'un coup? C'était bien prompt. La gronder encore? Mais il se rappelait comme elle sanglotait la veille au soir, et il n'aurait pas le courage de la faire pleurer de nouveau. Il résolut donc de rester d'abord froid avec elle, de ne parler de rien. Outre que ce rôle était plus facile à tenir, il lui permettait de voir quels étaient au juste ses sentiments pour Jullien, et alors il aviserait.

Madeleine, elle, n'avait pas dormi de la nuit et avait pleuré jusqu'au matin; elle n'eut pas le courage de se lever et fit dire à son père par la domestique qu'elle était malade. Le premier mouvement de M. Pellerin fut d'aller la voir dans sa chambre; mais il réfléchit, et, pensant bien que cette maladie n'avait pas de gravité, il se renferma dans le rôle qu'il avait décidé de garder. Il déjeuna seul, puis sortit pour aller répéter *Phèdre* à l'Odéon, sans voir la malheureuse Madeleine encore plus épouvantée de ce silence et de cette froideur que de la colère et des reproches de la veille.

A la fin de la répétition, ses camarades lui firent une véritable ovation : jamais il n'avait joué avec tant de chaleur; il avait dit les imprécations surtout d'une façon merveilleuse, bien mieux assurément qu'on ne les disait aux Français. Et, comme Phèdre lui demandait comment il était arrivé en un jour à modifier son jeu pour trouver le geste le plus naturel et le meilleur :

— Mon Dieu, madame, disait-il, c'est par hasard, tout à fait par hasard, que ce mouvement-là m'est venu...

Il ne jouait pas ce soir-là, et, en rentrant, il songea que justement Jullien devait venir chez lui, après dîner, prendre sa leçon. Comment le recevoir? Il fallait le mettre à la porte, assurément, et au plus vite; mais encore, dans quels termes? comment? Sans la moindre explication? Ou bien fallait-il lui faire les reproches les plus vifs? Il ne savait; mais, malgré lui — était-ce réflexion depuis la veille? était-ce la satisfaction intérieure d'avoir enfin trouvé l'effet qu'il cherchait depuis si longtemps? — il se sentait porté à l'indulgence. Après tout, c'étaient deux enfants, et ils n'étaient peut-être pas bien coupables! Et puis, ce Jullien, quoi qu'il en ait dit la veille devant sa fille et dans toute l'ardeur de la colère, n'était pas le premier venu, après tout; c'était de beaucoup le meilleur de ses élèves; un garçon qui arriverait vite à se

faire un nom au théâtre ; un garçon qui avait l'intelligence, la voix, le geste, tout ce qu'il faut pour réussir, et, ma foi! cela seul ferait pardonner bien des choses. Le renvoyer brusquement, pour une étourderie, ce serait peut-être mal; il allait le gronder comme il fallait, lui tirer les oreilles, et ce serait assez pour une fois. Mais, par exemple, s'il surprenait de nouveau entre sa fille et lui le moindre signe d'intelligence, oh! alors il n'hésiterait pas à le mettre à la porte par les deux épaules, sans égard pour son talent futur.

V.

Jullien arriva comme à l'ordinaire après le dîner, sans se douter de rien. M. Pellerin l'attendait au salon, la lettre dans sa poche, méditant de belles phrases où les mots de confiance et de reconnaissance revenaient à tout instant, des phrases auxquelles Jullien ne pourrait répondre. Jullien entra et, avant que M. Pellerin ait pu ouvrir la bouche, il accourait vers lui le visage radieux en disant à haute voix :

— Je l'ai enfin trouvé!

— Quoi donc?

— Mais vous savez bien, parbleu! le sourire de Néron, celui que j'ai tant cherché l'autre soir!

Et avant que son maître ait eu l'idée de l'en empêcher, il avait avancé un fauteuil au milieu du salon, s'était assis et avait commencé à déclamer la réponse de Néron aux plaintes de sa mère :

Je me souviens toujours que je vous dois l'empire.

Que faire? M. Pellerin ne pouvait que l'écouter : il l'écouta. Et en effet c'était bien là l'expression que devait avoir le visage de Néron; c'était bien ce ton de politesse froide et voulue envers sa mère; c'était bien ce sourire ironique aux deux vers :

J'ose ici vous le dire entre nous,
Vous n'aviez sous mon nom travaillé que pour vous.

C'était cela, tout à fait cela; le maître n'avait rien à reprendre; il ne pouvait qu'admirer et il admirait, oubliant les belles phrases qu'il préparait tout à l'heure, oubliant la lettre, oubliant tout.

La leçon finie cependant, la mémoire lui revint; mais plus que jamais maintenant il se sentait porté à l'indulgence. Néanmoins, tirant tout à coup la lettre de sa poche, il la mit devant les yeux du jeune homme en lui disant d'une voix qu'il cherchait à rendre sévère :

— A propos, qu'est-ce que c'est que cela?

Ce que c'était? il le savait bien, le malheureux, car il rougit jusqu'au bout des oreilles, ne sachant que répondre. M. Pellerin alors le gronda; mais il avait oublié les phrases terribles qu'il avait méditées, ces phrases qui devaient l'écraser, lui clore la bouche, si bien que le jeune homme, une fois remis de son émotion, put répondre; et il répondit avec toute l'ardeur entraînante d'un amoureux de vingt ans. Il raconta comment cet amour lui était venu au cœur, peu à peu, en voyant Madeleine, qui venait parfois le soir donner la réplique pendant la leçon; comment tous deux s'étaient compris sans se rien dire; comment il l'aimait aujourd'hui de toutes les forces de son âme, comment il lui serait impossible de l'oublier...

— Bah! bah! disait M. Pellerin en se défendant contre cette éloquence persuasive, on oublie quand on veut à votre âge.

Puis il se rappela comment lui-même avait aimé sa femme, cette pauvre Mme Pellerin, morte en donnant le jour à Madeleine; et, une fois pris par ces pensées, il n'eut plus le courage de gronder.

— Allons! allons! vous êtes deux enfants, disait-il en poussant vers la porte le jeune homme qui continuait à parler de son amour.

Et quand Jullien fut sorti, il revint dans sa chambre en répétant sa phrase : « Ce sont deux enfants! » Puis, se reprenant :

— Parbleu! dit-il, je ne sais pas si je ne suis pas aussi enfant qu'eux!

VI.

La reprise de *Phèdre* eut lieu trois jours après. Grande bataille, grande victoire aussi. Jamais peut-être, pas même à Bordeaux (vous vous rappelez bien, en 1868), il n'avait eu succès pareil : car enfin Bordeaux, c'est la province, tandis qu'à l'Odéon il avait joué devant tout ce que Paris comptait d'illustrations. Le rôle de Thésée, ordinairement au second plan dans la tragédie, joué par lui, se trouvait tout à coup en pleine lumière. D'un bout à l'autre de la pièce, ce fut un succès. Mais les imprécations contre Hippolyte provoquèrent surtout les applaudissements; on le rappela deux fois à la fin de la pièce, et, le lendemain, les journaux étaient unanimes pour faire son éloge.

Il s'attendait au succès, mais n'osait l'espérer aussi complet. Tout était à l'envers dans le petit appartement de la rue des Dames; tous ses amis, tous ses élèves venaient le féliciter, et lui-même, au milieu du salon, recevait les visites, remerciant, se défendant avec modestie contre les éloges, persuadé au fond qu'il les méritait et s'abandonnant tout entier à sa vanité d'artiste.

Jullien n'avait osé se représenter chez son maître, ignorant l'accueil qu'on lui réservait. Madeleine était dans la même inquiétude, ne pouvant deviner ce qui s'était passé entre son père et le jeune homme. M. Pellerin, fidèle au rôle digne et froid qu'il s'était imposé, ne songeant d'ailleurs qu'au théâtre depuis quelques jours, ne lui avait reparlé de rien, et elle ne savait que penser de ce silence. Très inquiète, elle avait dû cependant se remettre à ses occupations habituelles et, au lendemain du triomphe, prendre, quelque chagrin qu'elle eût au fond de l'âme, un air joyeux au milieu de la joie de toute la maison. M. Pellerin, lui, rayonnait; il aurait embrassé tout le monde.

Peu de jours après, un matin, il reçut une lettre avec un en-tête imprimé : *Comédie-Française — Administration.* Le rêve de toute sa vie allait donc se réaliser! Cette lettre ne

disait rien encore; on lui demandait seulement de passer au théâtre pour voir l'administrateur « au sujet d'une affaire le concernant »; mais quelles promesses il y avait là-dessous! Cette lettre, il la relut plusieurs fois avec un petit sourire vainqueur sur les lèvres, et il l'enferma religieusement dans le tiroir de son bureau.

En ouvrant ce tiroir, il retrouva la lettre de Jullien à Madeleine. Ah! cette lettre, il l'avait tout à fait oubliée. Il la relut, elle aussi; mais, je ne sais comment cela se fit, il la relut cette fois sans colère, sans mauvaise humeur même; au contraire, il souriait en la lisant. Puis il eut l'idée qu'après tout, si ce nigaud-là n'avait pas eu la pensée d'écrire à sa fille, il n'aurait peut-être jamais trouvé ce mouvement si beau de Thésée au IVe acte, et qu'il lui en était ainsi en partie redevable. C'était un pur hasard sans doute, mais enfin c'était la lettre qui était cause de tout; c'était la lettre qui allait peut-être lui ouvrir les portes des Français; et il se dit qu'après tout, si ces jeunes gens s'aimaient, il serait bien cruel de les séparer, que Jullien avait de l'avenir et que ce parti-là en valait bien un autre pour sa fille; et que désirait-il, lui-même, sinon le bonheur de Madeleine?...

VII.

Un an après, les journaux annonçaient le mariage de M. Jullien, le jeune débutant applaudi à l'Odéon, avec la fille de M. Pellerin, de la Comédie française.

H. Bernard.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

En cinq années, de 1860 à 1865, M. Guillaume Guizot avait donné la traduction des cinq premiers volumes des *Essais de Macaulay* (1). Il vient de faire paraître le sixième, qu'il a mis dix-sept ans à traduire, ce qui nous permet d'espérer le septième et dernier vers 1899. Mieux vaut tard que jamais.

Ce sixième volume contient d'intéressantes études sur Samuel Johnson, Addison, Mme d'Arblay et M. Robert Montgomery, enfin un travail très original sur les historiens anciens, qui avait paru dans la *Revue d'Édimbourg* en mai 1828. C'est sur ces pages consacrées à l'antiquité que je voudrais m'arrêter un instant. J'y remarque, en effet, un cachet propre, une saveur toute particulière et comme un goût de terroir. En France, les études d'histoire et de critique sur Athènes et sur Rome sont bien loin d'avoir une telle indépendance d'allure et une telle verdeur d'accent. Nous ne touchons aux anciens qu'avec une sorte de respect superstitieux. L'Antiquité est une religion. Si quelque téméraire secoue un peu brusquement les idoles, on crie au sacrilège. Essayez de dire, par exemple, que Thucydide a un style enchevêtré, touffu, que l'air et la lumière ne circulent pas dans ces broussailles, et vous verrez le *tolle* que vous soulèverez. Avec quelle irrévérence parle des dieux ce monsieur! Et non seulement l'enthousiasme est obligatoire, mais il doit s'exprimer en un style toujours noble, soutenu, et d'une dignité académique. La bonhomie du ton, la familiarité des images, pure inconvenance! Tout à fait déplacé, ce sans façon! Enfin nous sommes habitués par notre éducation classique à l'admiration presque sans contrôle des lois, des institutions, des héros antiques. Bien longtemps ç'a été chez nous chose convenue que c'était à Rome ou en Grèce qu'il fallait chercher nos modèles. Aussi voyez dans les périodes dites de rénovation sociale. On rêvait de façonner le présent à l'image de ce passé lointain, on tentait de faire revivre les vertus de Sparte, on demandait aux sénateurs de ressembler aux Pères conscrits, aux généraux d'être des Miltiade, et on baptisait les nouveau-nés du nom d'Epaminondas, de Brutus, de Mucius Scævola. Tenez, tout dernièrement, je parlais ici même d'un livre écrit pour la jeunesse des écoles et qui se propose de faire éclore des héros — il paraît que nous en manquons. Que dit-il, ce livre? Jeunes gens, soyez des Aristogiton; jeunes gens, imitez Brutus perçant le sein de César pour rendre la liberté à sa patrie.

Lord Macaulay n'a pas cette superstition, tant s'en faut, et il se félicite que ses concitoyens ne l'aient pas plus que lui. Les tableaux de fantaisie de l'antiquité grecque et romaine peuvent échauffer là-bas quelques imaginations d'écoliers ou égarer le jugement de quelques littérateurs vivant dans leur cabinet; mais, pour les hommes engagés dans les affaires publiques, ils sourient quand on leur parle de la liberté des Romains et des Grecs et quand on leur propose comme modèles les institutions de Sparte ou d'Athènes. Ils sont fiers de leur vieille constitution nationale, dont les fondements ont été jetés par des hommes qui ne savaient rien des Grecs, si ce n'est qu'ils niaient la doctrine orthodoxe de la procession du Saint-Esprit, rien des Romains, si ce n'est que le pape demeurait à Rome. Les perfectionnements successifs y ont été apportés sans que l'on cherchât au dehors des modèles. Ils sont fiers de leur liberté, qui n'est ni grecque ni romaine, mais essentiellement anglaise. Ils sont fiers de leurs souvenirs historiques et d'une longue liste de guerriers et d'hommes d'État qui peut soutenir la comparaison avec les fastes de Rome. Le Sénat n'est pas pour leurs oreilles un mot dont le son soit aussi vénérable que celui de parlement. Le Capitole et le Forum imprimèrent en eux une moins religieuse admiration que leur Westminster Halle et leur Westminster Abbey, la place où ont lutté les grands hommes de vingt générations, la place où ils dorment tous ensemble. Ils admirent plus les actions de grâces de Sidney mourant que la libation offerte par Cléophas à Jupiter libérateur; ils pensent avec moins d'émotion à Caton déchirant ses entrailles qu'à lord Russell disant, après ses adieux à sa femme, que l'amertume de la mort était passée. A quoi bon alors chercher dans l'antiquité des modèles? Eux contrefaire

(1) *Essais d'histoire et de littérature*, par lord Macaulay, traduction de M. Guillaume Guizot. — VIe vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.

les Grecs et singer les Romains? Ils restent ce qu'ils sont, enfants de la vieille Angleterre. *John Bull for ever.*

Cette fierté a grand air, il faut en convenir. Louons aussi cette clairvoyance, ce sens très vif de la vérité historique, qui tient l'imagination en garde contre les séductions de tant de tableaux de fantaisie où l'antiquité nous apparaît plus belle et plus grande qu'elle n'était réellement. Si nous considérons maintenant les jugements sévères portés par Macaulay sur ces peintres qui ont singulièrement flatté leur modèle, il va nous être impossible de tout accepter sans réserve. Il nous reproche, et aussi aux Italiens, une admiration préconçue, un enthousiasme de commande pour les écrivains de l'antiquité. Le reproche n'est pas immérité, il ne l'était pas surtout en 1828, car enfin, depuis lors, la critique s'est quelque peu affranchie de la tyrannie des idées reçues. Qu'elle n'ait pas encore toutes ses franchises quand elle touche aux anciens, j'en suis persuadé et je le marquais tout à l'heure; cependant Macaulay nous scandalise par ses audaces et sa violence. Si nous avons trop la religion de l'antiquité, lui n'en a pas assez le respect. Non content de ne pas se prosterner devant ce qu'il s'appelle nos idoles, il les apostrophe de façon bien énergique. Encore s'il se bornait à leur montrer le poing! mais il le leur assène en pleine figure. Tout au plus si c'est de la critique, c'est presque de la boxe. Entre nos génuflexions timorées et ces agressions brutales, il y a, j'imagine, une juste mesure.

Faut-il ramasser nos dieux par lui jetés à terre et vous montrer les fronts fendus, les nez meurtris? Spectacle lamentable! Hérodote n'a pas encore trop souffert, parce que sur chaque blessure l'iconoclaste a mis aussitôt une compresse. Il éprouvait, en effet, pour ce vieil enfant une sorte d'affection compatissante. Un babillard, Hérodote, qui colporte des légendes absurdes, une commère qui répète des contes de nourrice, mêlant parfois du vrai au faux, mais jetant sur le tout une couleur uniforme qui ne permet pas de distinguer. Avec cela, de la grâce dans sa gaucherie, de la malice dans son innocence, de l'intelligence dans ses absurdités et dans ses bégayements, une éloquence insinuante qui a son agrément. On comprend que les Grecs, de grands enfants eux-mêmes, aient été charmés.

Ramassons Thucydide. Des compresses aussi à Thucydide. Composition savante, plans heureusement ménagés, science de la perspective, art de réduire selon le degré voulu. Oui, mais que de convention dans les discours intercalés contre toute vraisemblance! Quelle singulière uniformité de ton en ces harangues qui ont toutes le cachet attique, qu'elles sortent de la bouche des Corinthiens et des Thébains ou de celle des Athéniens! Combien aussi le style est pénible et obscur! Enfin, quel manque absolu de philosophie! Comment, allez-vous dire, pas philosophe, Thucydide, lui, le plus philosophe des historiens? Pas philosophe, insiste Macaulay. Il a l'air d'un philosophe parce qu'il formule quelques réflexions de détail; mais il ne l'est pas plus qu'un teneur de livres n'est un mathématicien.

Quel est ce buste fendu de tous côtés? Celui de Plutarque. Si je comptais les plaies, l'ombre de Montaigne sortirait de la tombe. Un pédant, ce Plutarque, un déclamateur, un élève de rhétorique, un prétendu moraliste qui fausse la morale et la conscience humaine, un prétendu peintre qui donne à tous ses modèles la figure de Charles Grandisson. Ah! il n'y va pas de main morte, l'iconoclaste, et plus il frappe, plus il s'anime. Devant Xénophon il s'est un peu calmé; mais que d'ironie! Un bon jeune homme, ce Xénophon, pas bien fort, animé de bonnes intentions. On songe à Thomas Diafoirus. Hâtons-nous cependant. Voici Salluste, un pamphlétaire. Voici Tite-Live, un arrangeur de phrases, un artiste; jamais on n'a vu un mauvais livre aussi bien fait ni des héros aussi insipides que les siens — les héros de Plutarque toujours exceptés. Voici enfin Tacite, le premier de tous les historiens anciens par l'art de peindre les caractères, de faire vivre ses personnages. Il est de tous le moins maltraité, Tacite; mais quelques meurtrissures encore.

Vous êtes scandalisés sans doute? Et moi aussi, car, outre que tous ces coups sont portés avec une violence excessive, quelques-uns n'étaient pas mérités. Mais je n'ai pas le loisir de discuter : ce que je voulais seulement, c'était montrer à quels excès d'indépendance en vient Macaulay en face de cette antiquité qui nous trouve, nous, moins indépendants qu'il ne faudrait peut-être.

Reste notre troisième point : le sans façon du langage et la familiarité des images formant un curieux contraste avec la manière digne et le ton académique qui, chez nous, sont de rigueur quand on parle des anciens. Ce laisser-aller peu respectueux n'est pas une conséquence absolument nécessaire de la violence des gestes. J'ai vu en Angleterre un charretier rouer son cheval de coups en lui disant avec une exquise urbanité : Mais veuillez donc aller, monsieur, je vous prie! Macaulay aurait donc pu user à l'égard de ses victimes d'une impertinence aristocratique et leur dire des choses désagréables en termes choisis. Eh bien non, il raille avec un rire très bourgeois; ses comparaisons sont tirées de la vie tout à fait ordinaire, ses métaphores sont des plus plébéiennes. Veut-il, par exemple, caractériser la forme dramatique que donne constamment Hérodote à ses contes de nourrice, faisant volontiers dialoguer ses personnages, il dira que ses récits sont tout à fait comme ceux des enfants et des domestiques qui abusent des *dit-il* et des *dit-elle*. Hérodote contant comme un domestique, voilà un rapprochement qui n'est pas académique. Mais ce n'est pas encore assez d'irrévérence : la comparaison se poursuit et devient une petite scène populaire à la façon d'Henri Monnier. On nous montre d'abord un homme du monde ayant à raconter le dernier changement de gouvernement : « Lord Goderich, dit-il, a donné sa démission, et, par suite, le roi a envoyé chercher le duc de Wellington. » Puis on fait paraître un portier qui annonce la même nouvelle. Lui, il racontera l'histoire comme s'il avait été caché derrière les rideaux du lit royal à Windsor. « Alors lord Goderich dit : Je ne puis me tirer de cette affaire-là; il faut que je m'en aille. Alors le roi *dit qu'il dit :* Eh bien alors, il faut que j'envoie chercher le duc de Wellington, voilà tout. » Et quand le portier a fini, lord Macaulay conclut : « Telle est exactement la manière du père de l'histoire ».

Les images de ce genre abondent. Par exemple, pour caractériser l'illusion des historiens anciens qui ont cru que leur pays était libre — tandis qu'il n'y a qu'une vraie liberté, la liberté anglaise — il dira d'eux qu'ils concevaient la liberté comme les moines conçoivent l'amour, comme les badauds de la ville conçoivent les charmes et l'innocence de la vie des champs, comme les couturières qui lisent des romans conçoivent Grosvenor square, les marquises élégantes et les beaux colonels de la garde. A propos des héros de Tite-Live et de ceux de Plutarque, tous uniformément sans couleur et sans saveur, couverts du même vernis de vertu banale, il rappellera les cuisines des auberges françaises, désespoir du voyageur anglais, où l'on tient toujours sur le feu une espèce de sauce sans nom qui est copieusement et indistinctement versée sur tous les plats au moment de les servir. Combien d'autres comparaisons encore, souvent plaisantes, mais plus que familières! Ces échantillons suffisaient.

Il est temps de conclure. Lord Macaulay nous reproche de voir dans l'antiquité un idéal qui nous rend injustes pour le présent; il voit, lui, dans l'état social et politique de son pays un idéal qui le rend injuste pour la société antique. Il nous reproche d'être superstitieux dans notre admiration pour les œuvres de la Grèce et de Rome; il est, lui, par trop affranchi du respect. Si nous sommes quelque peu académiques, lui ne l'est pas assez. En outre, sa sévérité est souvent de l'injustice. Beaucoup de ces critiques, très acceptables au point de départ, cessent de l'être par l'exagération et le manque de mesure. Enfin, si ces boutades sont souvent plaisantes, il y a dans ces airs cavaliers, ces pirouettes, une prétention à l'originalité, une affectation d'*humour* et d'*excentricité* qui finissent par fatiguer quelque peu. On voudrait plus de sérieux. C'est un juge qui s'amuse : nous nous amusons avec lui, mais moins que lui et moins longtemps.

II.

Le talent de M. Jules Claretie est doux, tendre, sympathique. Son style, toujours élégant et délicat, a des grâces un peu molles qui ne sont pas sans charme. Les œuvres qui demandent l'observation ingénieuse, l'analyse pénétrante, voilà où, je ne dirai pas il triomphe, mais où il est assuré d'un très aimable succès. S'il aborde les sujets où il faut de l'énergie, de l'amertume, de la colère, sa voix, faite pour soupirer plus que pour maudire, le trahit aux passages où la note doit vibrer. C'est ce qui lui arrive avec son *Million* (1), une œuvre très distinguée, dont il est juste de louer sans réserve certaines parties. Les imprécations contre l'agiotage, le tripotage et le *boursicotage*, voudraient un baryton, non un ténor dont la romance est plutôt le fait. Cela dit, et quelques réserves faites aussi sur la charpente du récit où l'on sent trop l'arrangement artificiel, la symétrie factice des pièces qui se correspondent ou forment un contraste voulu, j'ajoute avec grand plaisir que le succès de ce *Million* est un très légitime succès. Il y a là, en effet, des situations et des caractères bien délicatement étudiés. Deux figures surtout, Victor Ribeyre et sa femme, le ménage pauvre, sont dessinées d'un crayon très finement taillé. Être pauvre, Mme Ribeyre s'y résignerait peut-être si autour d'elle toute sa famille ne remuait pas les millions à la pelle. Mais quitter les salons dorés du cousin Crésus toujours de belle humeur pour rentrer dans l'humble maison de commerce où l'on trouve son mari préoccupé de la fin de mois, d'un billet qui va échoir, voilà le supplice. Un honnête homme, ce mari, un bien honnête homme; mais il n'a pas su, comme le reste de la famille, récolter des millions. Et il faut toujours s'entendre dire : Ma pauvre enfant, mais ton mari végétera donc toujours! Oui, voilà le supplice, et la malheureuse en est brisée. Une perpétuelle lassitude de l'âme et même du corps. C'est le supplice aussi pour le mari, qui se reproche tout le premier de ne pas donner à sa femme une existence dorée.

Changement subit de décor. Un vieil oncle avare meurt, et son testament, très inattendu, fait du ménage pauvre un ménage quatre fois millionnaire. Mme Ribeyre est maintenant dans son élément; on peut dire que de ce jour-là elle commence à vivre. Très délicate encore, la peinture de cette transformation et comme de cette éclosion soudaine.

Nouveau changement de décor, que l'on prévoyait trop, par malheur. Ah! je m'y attendais! Inévitablement on allait trouver un contre-testament, une pièce quelconque révoquant le testament de tout à l'heure. On trouve, en effet, une lettre dans un vieux tiroir de vieux bahut. Et qui la trouve? Victor Ribeyre l'honnête homme. Cette lettre, rien ne l'empêche de la faire disparaître. La montrera-t-il donc pour rejeter dans la misère sa femme bien-aimée qui, cette fois, en mourrait? Et pourquoi cet héroïsme? Pour que cette fortune se répartisse entre tous les parents, tous dix fois millionnaires? A quoi bon ces quelques gouttes de plus dans chacun de ces Pactoles? Mais quoi! voici que ces parents sont ruinés à leur tour — encore les coups de théâtre prévus. Va-t-il donc, en gardant cet or qui leur revient de droit, voler des pauvres? Une tempête sous un crâne, comme vous voyez. Mais c'est là précisément, dans la peinture de cette conscience troublée, de ces hésitations, de ces angoisses morales, que le pinceau délicat de M. Claretie a fait merveille.

Un dénouement quelconque. Certain notaire qui est bien un peu notaire du Gymnase arrange tout en citant Demolombe et Papinien. On partage à l'amiable, et chacune des quatre branches a juste son million. Plus de Crésus dans la famille, plus de Job non plus. Tout le monde est donc content, sauf Victor Ribeyre, qui meurt de remords de sa courte défaillance. Il a été atteint au cœur, et il y a quelque chose de brisé en lui.

Pour me résumer en style de bulletin météorologique : satire sociale, molle; charpente dramatique, artificielle; analyse morale, très pénétrante et très distinguée.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Le Million*, par Jules Claretie. — 1 vol. Paris, 1882. E. Dentu.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il faudrait aujourd'hui n'être pas de son époque pour ne pas être modeste, car tout porte à la modestie. Elle est le fond de la politique courante, et, par un effort de sagesse mémorable, le parlement vient d'en faire une loi.

Seulement, par un reste de faiblesse pour les titres sonores, en l'imposant, le parlement lui a donné le nom de *recueillement*. Se recueillir, c'est au moins feindre de penser.

Pour ma part, quand je m'applique patriotiquement à me recueillir, je me demande si la politique et la philosophie de l'*Ecclésiaste*, devenues le régime national, ne portent pas à dédaigner toute chose, à commencer par les postes de combat les plus enviés jusqu'ici.

On faisait courir le bruit que M. Grévy songeait à la retraite. En effet, à quoi bon être Président de la république pour ne plus savoir quels ministres prendre?

A quoi bon être ministre pour ne savoir quelle politique suivre? — A quoi bon être sénateur ou député pour ne savoir quels ministres soutenir ou combattre? — A quoi bon aller se recueillir dans une préfecture départementale pour ne pas savoir quelle impulsion donner à ses administrés? — A quoi bon être préfet de la Seine pour s'engager à ne plusl'être? — A quoi bon être préfet de police pour travailler à démolir la police?

Il restait une fonction très enviée, parce qu'elle conduisait à toutes les autres : celle de conseiller municipal; mais, quand on n'est plus si facilement tenté d'être ministre, député ou sénateur, à quoi bon se dévouer?

Se satisfait-on au moins de n'être rien? Non; la modestie voudrait descendre encore plus bas, si c'était possible; car celui qui n'est rien est sollicité parfois par sa conscience et se croit forcé de dire leurs vérités à ceux qui sont encore quelque chose. C'est de l'orgueil; il n'en faut plus.

Je ne vois plus guère qu'un Français qui ait conservé la fière pétulance française et qui se tienne témérairement hors du recueillement universel : c'est M. de Lesseps. A lui tout seul, il fait de la politique nationale, internationale; il est le premier, l'unique rôle sur une scène encombrée de comparses muets.

On dirait que nous venons de traverser des temps héroïques et que nous nous reposons de nos vertus. Malheureusement, nous nous reposons de notre repos, et la lassitude de l'inaction est la plus difficile à vaincre.

II.

J'ai reçu, à propos de mes dernières notes, plusieurs lettres de France et de l'étranger dans lesquelles on m'encourage à continuer mes revendications au nom de Lamartine et à protester encore contre l'ingratitude dont ce grand poète est victime.

J'aimerais mieux que toutes ces lettres fussent écrites par des Français; mais je n'en remercie pas moins, cordialement, ces amis de la France, plus jaloux qu'elle de la gloire de ses citoyens illustres.

L'oubli dont je me plaignais n'est pas près d'être réparé. Lamartine n'aura pas prochainement sa statue sur la place de l'Hôtel-de-Ville; Étienne Marcel prend les devants.

Passe encore pour Étienne Marcel, qui est un des premiers *bons Français*, selon l'expression de Michelet, et qui, restant inconnu à la population parisienne de nos jours, aura le prestige d'un patriote mystérieux; mais je crois que Ledru-Rollin aurait pu attendre et céder le pas à Lamartine devant la postérité, comme il lui a cédé le pas, forcément, en 1848.

Le conseil municipal a manifesté quelque impatience de ce que Ledru-Rollin ne fût pas encore debout sur le piédestal où l'on avait posé Voltaire.

Voltaire détrôné par Ledru-Rollin, cela peut consoler Lamartine. Non pas que je ne tienne compte à Ledru-Rollin du grand effet de son éloquence en 1847; mais, sans troubler en rien l'estime qu'on exagère un peu à son égard, je crois que, si l'on veut rattacher la république de 1870 à celle de 1848, c'est Lamartine qu'il faut évoquer, et que, si l'on prétend ajouter une leçon de générosité idéale à la leçon civique, c'est encore le poète-citoyen grâce auquel l'idée de république a été purifiée du sang qui la tachait qu'on doit préférer.

III.

Le conseil municipal s'est occupé très vivement de la question de savoir si la république n'est pas légèrement entachée parce qu'elle possède encore une rue Bonaparte.

Autrefois la rue Bonaparte aboutissait à un écriteau portant cette mention : *Section Mucius Scævola*. Peut-être bien que si l'écriteau n'avait pas été pudiquement effacé, il eût intercédé pour le nom de Bonaparte.

Cette préoccupation de gratter les noms devenus impopulaires me paraît mesquine et inconséquente : mesquine, parce que les guerres du Consulat ne perdent rien de leur prestige à cette mutilation; inconséquente, parce que, si le conseil municipal est logique, il devra émettre le vœu qu'on démolisse la colonne Vendôme, qu'on enlève de l'Arc de Triomphe de l'Étoile la statue de Napoléon recevant l'hommage des peuples, qu'on efface les noms d'enfants du peuple devenus généraux ou maréchaux et inscrits sur cette page monumentale.

Je comprends qu'on se refuse à toute intronisation nouvelle des Bonaparte; mais taquiner l'histoire du passé quand on ne peut la supprimer, cela me semble puéril.

Les écriteaux des rues ne sont pas des apothéoses; ce sont des dates, et quelquefois des piloris. S'il y avait une rue Bazaine, je voudrais qu'on la gardât, comme on garda longtemps, au moyen âge, à la porte Bussy, la statue de Perrinet-Leclerc, qu'on allait lapider.

L'illusion du conseil municipal émane d'un bon sentiment, mais ce n'est qu'une illusion.

Le meilleur moyen d'achever le bonapartisme n'est pas

d'en avoir peur, et la preuve d'une renaissance patriotique ne consiste pas, comme font les enfants, à briser le miroir dans lequel on s'est vu lâche.

Pourquoi le conseil municipal n'émet-il pas le vœu que la rue *Royale* disparaisse, quand il devrait songer que bien des royalistes passent par là?

IV.

On a encore parlé des *commissions mixtes* pour accepter à leur égard le dédain du Sénat.

Les noms des victimes du 2 Décembre seront publiés, mais les noms des persécuteurs ne seront pas remis au pilori. Voilà M. Maupas bien tranquille.

Un des plus gais survivants de l'empire, M. Janvier de la Motte, par bravade, par taquinerie et pour se donner l'apparence d'être redoutable en faisant croire qu'il peut être haïssable, a réclamé vivement contre cet effacement des noms de tous les gens qui ont proscrit après le coup d'État.

Il a prétendu que les commissions mixtes étaient des sociétés de tempérance installées par Louis Bonaparte pour empêcher ses propres amis de s'enivrer de leur victoire, et peu s'en faut qu'à ce titre M. Janvier de la Motte ne devienne candidat à un prix Montyon.

Je crois qu'on a ri en écoutant cette singulière apologie, et c'est l'heure d'en rire puisqu'on n'a plus à craindre d'en pleurer.

Quoi! des détrousseurs de grands chemins et des meurtriers, pour établir un peu d'ordre dans le pillage et dans le meurtre, s'organisent en commissions, et il faudrait leur savoir gré de ce masque sournois donné au crime?

L'idée des commissions mixtes n'appartient pas à Louis Bonaparte et l'ambition généreuse de M. Janvier de la Motte a été pratiquée avant lui.

Maillard, le président des massacres de l'Abbaye, était à lui tout seul une commission mixte. Craignant qu'on ne tuât à tort et à travers, ce parfait huissier, méthodique, classique, humain à sa manière, s'était installé avec quelques assesseurs au greffe de l'Abbaye, et on ne tuait que le nombre d'innocents nécessaire. Sa conscience était bien tranquille : il avait tempéré les rigueurs populaires, comme certaines commissions mixtes ont tempéré les rigueurs du coup d'État.

Naturellement, quand on s'interpose ainsi, on ne peut pas répondre qu'il n'y aura pas, çà et là, une poussée plus forte que la miséricorde d'un seul, et les complices les plus humains du 2 Décembre ne pourraient pas jurer qu'ils n'ont jamais été débordés. Mais ils auront beau faire, Maillard est leur patron.

Je suis bien sûr d'ailleurs que M. Janvier de la Motte ne se doutait pas de son imitation, et je me plais à reconnaître que la couleur rouge ne l'éblouit que sur des langoustes sorties de la cuisson. Mais, pour un si gai convive du festin impérial, il a peut-être été maladroit en réclamant l'honneur d'avoir aidé à faire déporter des gens, en se vantant d'avoir usé de clémence envers quelques-uns.

V.

Les royalistes purs et même quelques royalistes impurs, c'est-à-dire de ceux qui ne savent pas bien sous quel régime il leur plairait d'être sujets, sont convoqués pour le 19 courant à Challans, en Vendée.

Je suis étonné qu'on ne se réunisse pas uniquement pour boire à la santé du roi, pour prier aussi. Mais un véritable programme de discussions politiques est joint au menu, et les fidèles sont prévenus que des discours seront prononcés sur la politique intérieure et extérieure de la France, sur les écoles sans Dieu, sur les devoirs actuels du parti royaliste.

Cette invasion du parlementarisme dans un pique-nique d'orthodoxes me paraît une dérogation et presque une abdication. La royauté de droit divin n'est plus infaillible et universelle si elle a besoin de délibérer sur ses devoirs et si elle ouvre des consultations pour trouver la solution des grands problèmes.

Elle n'est plus qu'une formule aussi incertaine que les autres, de son propre aveu.

C'est bien la peine de se moquer des banquets oratoires, des balcons où l'on pérore, si l'on n'a que le privilège de parler à son tour devant moins de monde et de n'oser convoquer le public à ses manifestations.

Je lisais, ces jours-ci, que le roi de Kalahua, qui est venu en Europe et qui y a pris le goût du progrès, venait d'acheter un mobilier complet et, dans ce mobilier, un trône facile à emporter en voyage, qui peut être transformé à volonté en lit pour dormir.

A la bonne heure, voilà un monarque entré dans la voie pratique, utilitaire. Il fait de son trône le meilleur usage pour lui et pour son peuple. Il ne s'avise pas de le changer en tribune. Il l'utilise loyalement pour y dormir son sommeil.

Je crois que plus d'un convive de Challans enviera le trône de Kalahua, et peut-être bien que, si le comte de Chambord était consulté, il conseillerait pour son mobilier en perspective un trône si commode, qui ne changerait rien à ses habitudes.

VI.

C'est aussi, il paraît, une personne digne de figurer dans un banquet clérical, par conséquent royaliste, que cette cataleptique de Beaujon. Comme elle est jusqu'à présent demeurée muette depuis qu'on la croit éveillée, c'est en la fouillant qu'on a cherché à obtenir des renseignements sur son identité; des médailles de congrégation vont permettre de savoir bientôt dans quelle communauté elle a appris à si bien dormir.

Une première fouille avait fait découvrir une amulette d'un autre genre. Cette dormeuse était mère; mais la catalepsie a été funeste à l'enfant, et le cas se complique moins.

Si on allait apprendre, au bout du compte, que cette dormeuse obstinée est une fille d'esprit qui a pris le meilleur

moyen de vivre dans ce temps-ci sans se faire du mauvais sang!

Les médecins implacables s'occupent sans relâche à lui rendre le sentiment de la réalité.

VII.

On fait des découvertes d'ossements dans l'ancien cimetière Saint-Joseph. Cela n'étonne pas; mais, comme l'imagination devient facilement philosophe devant des restes humains et que c'est là une de ses vanités, on prend plaisir à se demander si parmi ces débris on ne découvrirait pas par hasard le crâne de Molière. On a des doutes sur celui qui est conservé; mais comment reconnaître le vrai?

Il faudrait être de la force de Chateaubriand qui prétend, lors des fouilles dans le cimetière de la Madeleine, avoir reconnu le crâne de Marie-Antoinette au sourire fixé encore dans la mâchoire dénudée.

Toute la foi monarchique de Chateaubriand reposait sur des données aussi sérieuses.

LOUIS ULBACH.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA QUESTION D'ÉGYPTE RENOUVELÉE

Dans les grands et douloureux débats qui tant à la Chambre haute qu'au palais Bourbon ont précédé le vote négatif du 29 juillet, un fait surtout nous a frappés : personne n'a essayé d'exposer ce que, dans l'état présent des choses, le gouvernement républicain devait faire. Pour ce qu'il *eût dû* faire, il en va bien autrement. Les yeux les moins exercés à ces sortes de problèmes ont trop bien aperçu les irréparables fautes commises. Il est bien certain que parmi les défenseurs les plus obstinés de la politique d'abstention, le nombre est rare de ceux qui justifient l'idée d'avoir fait appel à la conférence. Serait-ce même pousser trop loin le droit d'hypothèse que d'oser dire : Plus d'un, qui jadis reprochait avec âpreté à la célèbre Note du 7 janvier des velléités aventureuses, s'avoue à lui-même que cette témérité prétendue était, au contraire, toute prudence? que la république eût mieux fait, pour sa tranquillité même et ses intérêts les plus prosaïques, de ne pas interrompre brusquement la politique successive de ses divers cabinets, celle qu'ont pratiquée et soutenue tour à tour MM. Waddington, Barthélemy Saint-Hilaire, Gambetta?... Mais à quoi bon appuyer sur des sous-entendus qui étaient présents, n'en doutons pas, à l'esprit de la majorité des 516? Ce sont là des redites vaines, et tous les regrets, toutes les récriminations du monde n'avanceront point nos affaires.

Ce qu'il eût fallu faire, on ne l'a pas voulu ou on ne l'a point pu, voilà qui est accordé. Reste à savoir ce que maintenant il faut que l'on fasse. Très spirituellement, M. de Freycinet invitait ses redoutables critiques du Sénat à lui proposer leurs vues, à lui fournir leurs plans. Force nous est de reconnaître que nul d'entre eux, non point même le rapporteur, n'a eu l'abnégation d'essayer.

La raison en est claire. C'est que la question d'Égypte, à l'heure qu'en de précédents articles nous avions qualifiée de psychologique, était relativement simple et ne comprenait que peu d'éléments. Alors l'Angleterre hésitait et voyait venir; l'Europe n'avait point été officiellement investie d'une sorte d'arbitrage; Arabi n'avait pas entièrement levé le masque; la guerre civile n'était que latente.

Aujourd'hui l'Europe est en branle. Chaque État joue un personnage à contresens de celui qu'il annonçait d'abord. Une confusion nerveuse, irritable, tient lieu de ce que les formules de la diplomatie étiquettent du nom de concert européen. L'Angleterre, qui, en janvier dernier, répugnait à prévoir l'éventualité d'une action militaire, frappe tête baissée, démantèle les places fortes, bombarde Alexandrie, veut canonner Aboukir et même, assure-t on, débarquer à Ismaïlia. Dans l'ardeur qui l'entraîne, elle va jusqu'à maudire très fort le « grand Français », M. de Lesseps, trop pacifique à son gré et indépendant de toutes lisières au point d'aller et venir, quand il lui plaît, d'Arabi au khédive et des Anglais aux « nationalistes ». Ce que notre grande voisine se proposait, elle ne l'a pas très bien su d'abord; mais peu à peu, au feu de l'action et dans l'entrain du faire, ses idées se sont coordonnées et ses espérances ont pris forme. Elle a très vite entrevu de fascinantes perspectives et s'est promis qu'après avoir étendu les mains, elle ne les ramènerait pas vides. Mais cela, elle eût dû ne se le dire qu'à elle-même. Et sa presse a eu le tort de crier au monde son intime secret. Certain article du *Times* que l'on a prétendu, sans doute hâtivement, refléter la trop exacte pensée de sir Charles Dilke, posait sans ambages la candidature de la Grande-Bretagne au protectorat égyptien. Mais la Turquie? La Turquie! il n'en était tenu compte. Que n'a-t-elle à ses frais réprimé l'insurrection? N'ayant point eu les risques, qu'elle laisse aux autres et le profit et l'honneur!

Le *Times* a parlé trop tôt. Quelques jours après ce manifeste babillard, l'innocente Turquie, jusque-là si défavorable aux propositions du congrès de Thérapia, se fait soudain docile. Elle interviendra, restaurera l'ordre chez « sa vassale », enverra des soldats, fera la guerre. N'est-ce pas lord Dufferin qui a tant pressé sur le Sultan pour qu'il acceptât le mandat de l'Europe? Qu'il soit content! Voilà qui est fait. Le mandat est le bien venu. — Qu'y a-t-il donc? Lord Dufferin fait la moue. La Grande-Bretagne n'aimerait-elle plus se voir obéie?

Cette entrée en scène, inattendue, capricieuse, de la Turquie, a désarçonné le Foreign office. Au dernier moment, quand le gouvernement de la reine a fait son deuil des sacrifices d'hommes et d'argent, quand les crédits sont obtenus, que les vaisseaux sont requis, les troupes prêtes, la Porte, jusqu'alors inactive et sourde, se ravise! Ce mouvement sur l'échiquier diplomatique est un coup droit, et l'on devine aisément quel joueur a poussé le pion.

Ainsi donc la Turquie, à son tour, prétend exercer ses

droits et sortir de son immobilité feinte. N'est-elle pas suzeraine? En même temps, voici que la Russie, elle-même assez chatouilleuse dès que l'Orient est mis en cause, prend en fort mauvaise part les rodomontades anglaises. Son délégué près la conférence tantôt annonce qu'il se retire, au risque de provoquer la rupture de la réunion, tantôt se mêle aux travaux plus activement qu'il n'a jamais fait, négocie directement, dit-on, avec la Porte et proteste de toute son énergie contre les prétentions de l'Angleterre, lui refusant le droit de subordonner à sa propre initiative les opérations ottomanes. Ce n'est pas tout : le gouvernement du czar est si peu disposé à aplanir la route à l'ambition britannique que l'idée lui sourit, assure-t-on encore, d'attaquer devant l'Europe, comme irrégulier et non valable, le don de Chypre à la reine. Sans s'égarer en d'aussi fantaisistes rapports, on ne saurait fermer les yeux à l'évidence. Oui, le cabinet de Londres fera sagement de compter et avec les rancunes et avec les méfiances moscovites. Le tour d'escamotage qui a pu réussir il y a quatre ans à lord Beaconsfield ne serait pas facilement renouvelé; car M. Gladstone n'a point, comme avait son heureux rival, le grand chancelier pour compère.

De sorte que nous assistons à ce curieux spectacle de la Grande-Bretagne en double conflit avec le Sultan et avec le czar. Le délégué russe, qui s'était tenu dans la pénombre, paraît en scène avec éclat. Et tout d'abord il revendique pour l'Europe entière l'occupation collective du canal; de plus, il combat cette exigence anglaise qui n'admet d'opérations militaires turques que sous le commandement et suivant les vues du général Wolseley. Enhardie par cet exemple, la Sublime Porte, non seulement ne se presse en aucune manière de souscrire aux engagements que tente de lui arracher le cabinet de la reine, non seulement n'a garde de proclamer rebelle Arabi pacha, ni de faire acte de soumission préalable au chef de l'expédition britannique, mais encore elle requiert, par l'organe de son ambassadeur Musurus pacha, la grande puissance occidentale d'avoir à contremander cette expédition et de rappeler ses forces au plus tôt. Il va sans dire que le conseil de la reine n'en a rien fait et qu'il s'est hâté d'écarter, *in limine*, cette manière de sommation.

Il n'en reste pas moins que de la crise égyptienne la question d'Orient commence à surgir. Seulement, elle renaît sous la forme la plus imprévue, et tous ses termes intervertis. L'Angleterre, diplomatiquement aux prises avec son antique protégée, briserait donc le système traditionnel de ses alliances! La Turquie, d'ordinaire effarée et suppliante devant le colosse du Nord, obtiendrait de la Russie aide et protection! Nous ne reconnaissons plus les rôles sous ces nouveaux visages. Nous ne savons si l'équilibre européen se maintient encore; ce que nous voyons bien, c'est que les poids ne sont plus les mêmes et que l'on nous a changé les plateaux. Disons aussi que l'Italie, jusque-là si modeste, semble sortir de son effacement volontaire, qu'elle prend sur elle d'adresser des propositions directes à la conférence. Disons enfin que l'Allemagne ne se donne plus le soin de dissimuler les fils qu'elle tient dans sa main : c'est officiellement, à visage découvert, qu'elle revient à son personnage de « courtier honnête ».

Dans ces conditions, il devient évident que la question égyptienne a, passez-nous le mot, fait peau neuve. Telle solution que l'on pouvait préconiser, il y a plusieurs semaines, comme adaptée à une difficulté simple, ne saurait être aujourd'hui recommandée; telle autre, que l'on pouvait déplorer alors, est rendue en quelque mesure inévitable aujourd'hui. Les polémiques de ces derniers temps doivent donc évoluer à leur tour, sous peine de porter complètement à faux. On peut affirmer que le ministère français qui va recueillir la lourde succession du cabinet Freycinet se trouve en face d'un problème qui se pose en quelque sorte pour la première fois. Nouveau lui-même, il devra envisager une situation nouvelle. Toute sa tâche sera de ménager la dignité de la France et ses intérêts sans commettre sa liberté d'action. Il a une responsabilité intégrale. Une telle mission aurait de quoi tenter des hommes d'initiative.

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Instruction publique. — Décret concernant le baccalauréat de l'enseignement secondaire spécial. — Distribution des prix du concours général, le 2, et des lycées, le 3.

Travaux parlementaires. — Sénat. Le 31 juillet, vote des articles 1, 2, 3, 4 de la loi sur les syndicats professionnels. Rejet de l'article 5, qui proposait d'étendre les bénéfices de la loi aux unions de syndicats entre eux.

Chambre des députés. Le 29, rejet par 416 voix contre 75 du crédit de 9 millions destinés à assurer la protection éventuelle du canal de Suez. MM. Achard, de Freycinet, Laisant, Langlois, de Marcère, Madier de Montjau et Clémenceau prennent part à la discussion. A la suite de ce vote, le ministère donne sa démission. Le 31, adoption du projet de loi amendé par le Sénat tendant à indemniser les victimes du 2 Décembre, et suppression de la double insertion au *Bulletin des lois* des noms des victimes et des membres des commissions mixtes. La Chambre s'ajourne pour attendre le dénouement de la crise ministérielle.

Étranger. — La Chambre des communes vote à la presque unanimité les crédits demandés par le gouvernement pour l'expédition d'Égypte et décide que l'effectif de l'armée sera augmenté de 10 000 hommes. Premier engagement des avant-postes anglais avec les troupes d'Arabi. Le 3, débarquement à Suez des troupes anglaises.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1er AOUT 1882 :

SOMMAIRE : Baron de Vitrolles : *Mémoires, I.* Le Congrès de Châtillon. — Stanislas Meunier : *Le tunnel sous la Manche.* — Paul Richer : *Magnétisme animal et hypnotisme.* — Jules Vallès : *l'Insurgé* (première partie) — Marc-Monnier : *Giosuè Carducci,* poète italien. — Ernest Daudet : *Perver-*

tis (fin). — Louis Verstraet : *Le canal maritime de l'Océan à la Méditerranée, au point de vue politique et militaire.*

On commence à publier des documents originaux sur le premier empire. Les *Mémoires* de Mme de Rémusat ont excité une vive et légitime curiosité. Il semble que Napoléon ne soit pas encore connu comme il devrait l'être et qu'il faille se tenir, pour le bien juger, à égale distance du panégyrique traditionnel et des sévérités excessives de quelques historiens récents. Les *Mémoires* du baron de Vitrolles, qui paraîtront bientôt chez Charpentier et dont la *Nouvelle Revue* publie quelques chapitres, nous aideront sans doute à mieux connaître l'empereur. Ils nous aideront surtout à faire l'histoire de la Restauration. La *Nouvelle Revue* présente au public, en quelques pages d'introduction, la personne même de M. de Vitrolles. On ne savait pas grand'chose de lui jusqu'à présent. Ses *Mémoires* vont en faire un personnage. Le chapitre publié dans ce numéro donne déjà une idée de l'écrivain. A vrai dire, nous doutons fort qu'il ait le succès de Mme de Rémusat. Non qu'il écrive mal ; mais son récit semble manquer de légèreté et de piquant. On y trouvera toutefois des observations intéressantes, des détails assez curieux sur les hommes, sur M. de Stadion, M. de Metternich. Au reste, les événements dont il s'agit là sont par eux-mêmes si considérables que tout ce qu'on peut dire obtient d'avance l'attention du public.

Les lecteurs de la *Revue politique et littéraire* sont fort au courant des mésaventures du tunnel de la Manche. Ils ont su par quels singuliers arguments un grand nombre de hauts personnages anglais, appartenant au monde de la politique, de la science, au monde militaire, se sont opposés à la continuation des travaux. M. Stanislas Meunier rappelle tous ces incidents ; mais là n'est pas l'intérêt original de son travail. Cet intérêt se trouve plutôt dans les détails techniques, que l'auteur, avec sa compétence incontestée, nous donne sur l'état des travaux, dans la partie française du tunnel. Il a visité les chantiers de Sangatte, et il raconte sa visite. Il met surtout bien en lumière le caractère particulier de l'entreprise. Ce n'est pas pour la première fois qu'on pense à joindre ainsi la France et l'Angleterre ; mais c'est la première fois que l'on applique une méthode aussi scientifique. Les progrès les plus récents de la géologie ont permis de reconnaître une couche de craie grise imperméable qui s'étend des environs de Sangatte aux environs de Douvres, non pas en ligne absolument droite. Les ingénieurs se sont proposé de tirer parti de cette couche qui présente contre les infiltrations des garanties particulières. Comme le dit M. Stanislas Meunier, « l'idée originale du tracé actuel est d'exploiter véritablement l'imperméabilité de la craie grise, comme ailleurs on suit un banc de houille ou un filon métallifère ». On voit donc que c'est la méthode scientifique qui se substitue pour la première fois aux tentatives purement empiriques de nos devanciers.

M. Jules Vallès continue la longue histoire qu'il a commencée avec *Jacques Vingtras*, poursuivie avec *le Bachelier*. Nous n'avons là qu'une partie et presque qu'un chapitre du nouveau livre ; nous en avons assez pour y retrouver les mérites et aussi les défauts des deux livres précédents : une grande puissance de *rendu*, une verve rapide et souvent brillante, mais aussi des libertés de langage dont on s'effarouchera, et partout un accent de haine et de violence âpre, qui désoblige. Et pourtant M. Vallès est-il bien sûr d'être aussi à plaindre qu'il le dit ? Qu'on lise le début de ce roman nouveau : on y verra que la fortune n'a pas toujours été aussi cruelle pour ce désespéré qu'il voudrait le faire croire. Il se plaint de la société ; mais la société n'a-t-elle pas à se plaindre de lui ? Ou l'on est un *régulier*, et alors on ne s'expose pas aux aventures ; ou l'on est un *irrégulier*, et alors il faut prendre son parti des accidents où vous jette une humeur intraitable. Au fond, le cas de M. Vallès est très simple : c'est un irrégulier qui en veut à mort à la société de ce qu'elle ne le laisse pas jouir des avantages qu'elle réserve aux braves bourgeois. Soyez un irrégulier ; mais acceptez votre sort : telle est toute la consolation que l'on pourrait offrir à M. Jules Vallès, si M. Vallès avait encore besoin d'être consolé. Mais il est permis d'en douter. Jacques Vingtras a fait son chemin dans le monde.

Notes géographiques

Un missionnaire allemand, nommé M. Flad, écrit d'Abyssinie que le roi Jean profite de la crise égyptienne pour reprendre les provinces qui lui avaient été enlevées. En même temps il étend ses conquêtes au sud de l'Abyssinie et soumet les Gallas, qu'il baptise en masse selon les procédés expéditifs de l'Église primitive. Il a l'intention de faire entrer *manu militari* tous les Gallas dans le giron de l'Église abyssinienne ; après quoi, on avisera à les convertir. Quatre évêques cophtes, venus du Caire, le secondent dans sa pieuse entreprise. Des missionnaires européens qui sont allés prêcher les nouveaux néophytes écrivent qu'ils en ont été très bien reçus. Le roi Menelek, de Shoa, procède aussi au baptême en masse des tribus limitrophes de son empire. On peut dire que dans toute la région les affaires de la religion marchent à pas de géant.

Le même roi Menelek prépare une expédition à un lac où vivent depuis le XVIe siècle, sur cinq îles, des descendants de l'ancienne dynastie éthiopienne. Ces gens sont chrétiens, ont des églises et possèdent, au dire des Abyssiniens, de vieux manuscrits très précieux.

Archéologie

Un meeting a été tenu à Londres, le 24 juillet, sous la présidence du lord-maire, dans le but de provoquer une souscription publique en faveur des fouilles d'Éphèse. M. Wood, qui a longtemps dirigé les fouilles pour le compte du gouvernement, assistait à la séance. Il a raconté comment, en 1869, après six ans de recherches, il a retrouvé l'emplacement du temple de Diane. Il a exposé les nombreuses chances qui existent, à son avis, de découvrir d'autres restes de la frise sculptée et des colonnes dont on voit de si beaux spécimens au British Museum. M. Wood a terminé en se mettant entièrement à la disposition du comité pour la continuation des travaux. Après lui, l'un des conservateurs du British Museum, M. Newton, a appuyé chaudement le projet de souscription. Il a rappelé — et ses paroles devraient tomber dans toutes les oreilles françaises les sacrifices que l'Allemagne a faits pour les fouilles d'Olympie et les magnifiques résultats qui en ont été la récompense. Il a conclu que la nation anglaise devait donner son argent pour arriver à l'entier dégagement du temple d'Éphèse. D'autres orateurs ont appuyé sa motion, et la souscription est ouverte. M. Wood ne demande que 125 000 francs pour achever les travaux et

assurer à l'Angleterre la possession des trésors enfouis à Éphèse!

Bibliographie

La Révolution française, Revue historique fondée par M. A. Dide et publiée chez Charavay frères, vient d'accomplir sa première année d'existence. Voici le sommaire du dernier numéro :

TEXTE. La Révolution française et l'Église, lettre à M. Paul Bert, par Anatole de la Forge, député de Paris. — Célébration de la fête du 14 juillet par Bonaparte à l'armée d'Italie en 1797, document annoté par Étienne Charavay. — Le Comité de l'instruction publique en 1793, par A. Letellier. — Autographes et documents révolutionnaires annotés par Étienne Charavay : Le lendemain de la prise de la Bastille et Joseph Rouget de Lisle. — La vie politique dans le département de Vaucluse en 1793, document communiqué par le docteur Arnaud. — Éphémérides de la Révolution française (mois de juillet 1790), par Maurice Sprouck. — Bibliographie, par J.-C. Colfavru. — Anecdotes révolutionnaires. — Chronique, par Auguste Dide. — Fac-similés.

Faits divers

Le professeur Tikhouravow, de Moscou, fera paraître prochainement une *Histoire du théâtre russe* de 1672 à 1725. L'ouvrage comprendra un choix d'œuvres dramatiques, originales ou traduites, tirées des bibliothèques et des collections russes. Chaque pièce sera accompagnée de notes faisant connaître son origine et son histoire. Une introduction détaillée donnera le tableau d'ensemble du théâtre russe pendant les cinquante premières années de son existence.

— La *Revista contemporanea* a publié un récit de l'*Expédition d'Italie en* 1849, par F. de Cordova. Au dernier chapitre, l'auteur raconte les efforts du pape Pie IX et du cardinal Antonelli pour se débarrasser du protectorat français, qu'ils trouvaient trop puissant. Ils auraient voulu y substituer un protectorat espagnol et ils allèrent jusqu'à offrir à Madrid de payer les troupes qu'on leur enverrait.

— Les compatriotes de Sébastien de Mendiburu, surnommé le Cicéron basque, ont célébré récemment le premier centenaire de sa mort. Mendiburu était un jésuite et un mystique, écrivant d'une façon également remarquable en latin et en espagnol. Pour les étrangers, son nom rappelle surtout le culte du Sacré-Cœur, qu'il contribua plus que personne à répandre en Espagne.

— Il existe encore dans quelques districts reculés de l'Allemagne des restes des tribus saxonnes dont descendent les Anglais. Le docteur Brandes, de Gœttingue, a publié dans le numéro d'août de l'*Antiquaire* un article sur les vieux Saxons des environs de Minden, en Prusse. Il y donne une liste curieuse des mots anglais qui sont encore en usage dans ce district.

— Un jésuite anglais, le P. Forbes Leith, a passé plusieurs années à faire l'histoire des soldats écossais au service de la France ; son travail est terminé et paraîtra prochainement.

— Les *Mille et une nuits* viennent d'être traduites en hindoustan par un Indien. L'impression s'est faite en Angleterre et en caractères romains ; l'économie de place procurée par les caractères romains est évaluée par l'éditeur à la moitié.

— La société anglaise de l'Éducation des femmes s'est dissoute après dix années d'existence par le motif que, le but pour lequel elle avait été fondée, ayant été atteint, elle n'avait plus raison d'être.

— Un révérend anglais va publier un Plutarque de la cordonnerie. Son livre s'appellera : *Vie des cordonniers illustres*. Nous espérons en rendre compte en temps et lieu.

Le gérant : FÉLIX ALCAN.

Semaine économique et financière

La commission du conseil municipal chargée d'étudier la question de l'abaissement du prix du gaz conclut au rejet du projet de traité par lequel la Compagnie du gaz demande notamment une prolongation de concession de vingt-cinq années, en compensation des réductions de prix qui lui sont réclamées. Elle formule ainsi le projet de délibération :

« M. le préfet est invité : 1° à poursuivre l'exécution de la délibération du 7 avril 1882, pour la partie ainsi conçue : « Art. 1er. Il y a lieu de procéder à une diminution du prix « du gaz, conformément à l'art. 2 du traité du 29 juillet 1855 « et aux articles 7, 43 et 48 du traité du 7 février 1870 » ;

« 2° A fixer le prix du mètre cube de gaz à 25 centimes ».

Les réductions résultant du projet de convention seraient les suivantes :

1° Une réduction de 30 à 25 centimes, soit de 5 centimes. — Disons dès maintenant, dit le rapporteur, que cette première diminution, nous la considérons comme légitimement acquise en vertu des traités et sans compensation.

2° Une série de diminutions éventuelles et par quarts de centime, qui résulteraient d'un compte spécial intitulé « Abaissement du prix du gaz ».

3° Une diminution éventuelle qui proviendrait de l'abandon, par la Ville, d'une part de ses bénéfices, de façon à conserver toujours un revenu de 20 millions de francs.

4° Une réduction immédiate de 30 à 20 centimes, soit 10 centimes, sur le gaz employé comme force motrice aux usages industriels autres que la production d'un éclairage quelconque.

Enfin, la faculté, pour la Ville de Paris, à partir du 1er janvier 1906, de racheter la concession faite à la Compagnie parisienne par le projet de convention.

L'action du Crédit foncier a peu varié ; elle se tient sur les cours de 1440 francs. Les obligations à lots ont maintenu leurs anciens cours, malgré la baisse générale. Les obligations foncières actuellement en émission à 480 francs et remboursables à 500 sont l'objet de nombreuses demandes. Ces obligations rapportent plus de 4 pour 100, net d'impôt.

Les Magasins généraux de France et d'Algérie sont bien tenus aux environs de 550 francs.

La Foncière de France et d'Algérie se négocie à 485 francs. Ces deux valeurs méritent la confiance de l'épargne.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (1495)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 7. 12 AOUT 1882.

GIBRALTAR ET L'ESPAGNE

Une brochure remarquable et remarquée, sur la question de Gibraltar et du Maroc, a paru récemment en Espagne (1). Elle est en partie l'œuvre d'un groupe de patriotes, généraux, officiers supérieurs, qui ont prêté leur concours à l'auteur, M. José Navarrete. Le général don José Lopez Dominguez — un futur ministre de la guerre — a donné à cet ouvrage, dans une lettre-prologue, une approbation sans réserve; le marquis de Campo — celui-là même qui offrait récemment au gouvernement d'Alphonse XII de contribuer personnellement pour cinq millions de francs payés en or au rachat du Peñon de Gibraltar si (espoir naïf) on pouvait décider l'Angleterre à le vendre — a réclamé l'honneur d'en faire faire à ses frais une édition considérable. Publié d'abord dans le journal *El Globo,* le travail de M. Navarrete avait déjà fait sensation. Comme étude technique de stratégie militaire, il est très sérieusement fait; l'auteur se réfère à près de cent ouvrages sur la matière; ses citations sont de bonne source, et ce n'est pas sans fruit qu'il a consulté les hommes spéciaux.

Comme justesse de vues politiques, c'est autre chose. Les Espagnols sont gens d'imagination, et, comme tous les peuples qui ont un grand passé, ils sont sujets à se faire des illusions agréables. Toutefois, ne jugeons point la brochure de M. Navarrete : bornons-nous à en rendre compte.

Le début en est un peu pompeux, mais il a le mérite de résumer tout l'ouvrage : « L'union de la péninsule ibérique, dit l'auteur, le retour de Gibraltar à l'Espagne, l'acquisition du Maroc, voilà les trois grands actes qui devront décorer le portail de notre future grandeur. »

Laissons de côté la question de l'union ibérique, à laquelle s'oppose et s'opposera toujours le sentiment public en Portugal; ne parlons que de la position de l'Espagne dans le détroit de Gibraltar et de l'importance maritime « qu'elle a droit de posséder dans la Méditerranée ».

S'il est un souvenir amer, profond, ineffaçable dans le cœur des Espagnols, c'est celui que leur a laissé le coup de main exécuté, le 4 août 1704, par l'amiral anglais Rooke sur la place de Gibraltar. Comme le dit M. Navarrete, « cette date y est à jamais gravée en caractères de feu ». Les nations ont la mémoire longue. Si les Allemands de 1870 entendaient venger en France l'incendie du Palatinat, les Espagnols de nos jours se croient appelés de même à venger « l'acte de félonie des Anglais ». Leur ressentiment inextinguible rend l'Angleterre défiante, soupçonneuse ; et puis la mauvaise conscience a toujours connu la crainte. Deux siècles de grandeur et de succès n'ont pas plus effacé pour elle que pour l'Espagne le souvenir de 1704.

Aussi les Espagnols ne mettent-ils pas un canon en place sur leurs côtes méridionales que les Anglais n'y prennent garde. Quand on a essayé, il y a quelques mois, une pièce Armstrong au vieux fort de la Soledad, le général Younghusband est accouru de Londres à Madrid et de Madrid à Cadix. Quand il a été question, en 1859, de construire un port militaire à Tarifa, le gouverneur de Gibraltar, M. Codrington, s'y est immédiatement rendu, accompagné d'officiers qui ont levé le plan de la place et du tracé. De même, lorsque les efforts de l'Angleterre pour empêcher la guerre du Maroc ont échoué, le général Codrington et son état-major ont été presque constamment présents sur le théâtre des opérations.

Cette surveillance inquiète, jalouse, exaspère singulièrement les Espagnols, irrités déjà par le protectorat déguisé que l'Angleterre exerce sur le Maroc et par des souvenirs qui

1 *Las llaves del Estrecho,* con una carta prologo del Exc. Sr Teniente general don José Lopez Dominguez, por don José Navarrete. — Madrid, 1882. Imprenta de Manuel G. Hernandez.

remontent plus haut que 1704, car ils ne lui ont pas encore pardonné d'avoir détruit en Portugal l'œuvre de Philippe II :

« Les Anglais, dit M. Navarrete, ne se contentent pas d'avoir dans Gibraltar un port de radoub, un dépôt de charbon pour leurs navires qui vont aux Indes, et de tenir les griffes du leopard plongées dans la chair de notre mère patrie ; ils veulent le monopole du commerce avec le Maroc, la contrebande en permanence sur notre littoral sud ; ils veulent nous rendre tout agrandissement impossible en nous fermant la frontière portugaise par des traités faits de telle sorte qu'en Portugal on ne consomme presque que des marchandises anglaises. Ils ne comprennent pas que leurs cent vaisseaux de guerre n'empêcheront point le drapeau or et flamme de flotter de nouveau sur le Peñon et le programme du cardinal Cisneros de s'accomplir dans toutes ses parties, parce que telle est la volonté de Dieu. En attendant, ils ont dans le Portugal leur meilleure colonie ; ils sont les protecteurs fervents du Maroc ; l'école militaire du Maroc est située à Gibraltar ; c'est des hôpitaux de Gibraltar que sortent les médecins et les chirurgiens pour l'armée marocaine, de Gibraltar que viennent les ingenieurs qui construisent les fortifications de Tanger, et d'Angleterre qu'on y apporte des canons. »

Ce passage suffit. Il contient tous les griefs qui se trouvent développés dans la brochure de M. Navarrete. Passons à la situation matérielle respective de l'Espagne et de l'Angleterre dans la baie de Gibraltar.

Le rocher de Gibraltar s'avance, comme on sait, sur une mince langue de terre qui forme un des côtés de cette baie ; de l'autre côté, à 9000 mètres de distance, s'élève la ville d'Algésiras, qui appartient à l'Espagne. Au temps où la portée du canon ne dépassait pas 6000 mètres, la baie se trouvait par le fait moitié anglaise, moitié espagnole ; les deux places ne pouvaient rien l'une contre l'autre et les escadres pouvaient se rendre à leurs mouillages respectifs sans avoir à redouter les boulets de la côte ennemie. Mais aujourd'hui que l'on a établi sur les remparts de Gibraltar des pièces qui portent à 11 kilomètres de distance, la Grande-Bretagne est devenue maîtresse de la baie tout entière. M. Navarrete insiste sur la nécessité pour l'Espagne de faire disparaître cette inégalité de fraîche date dans la situation des deux puissances en montant des pièces de même calibre sur la côte d'Algésiras, ce qui annulerait la baie. L'Espagne y perdrait beaucoup moins que l'Angleterre, parce qu'elle possède, elle, d'autres mouillages à peu de distance, qui remplaceraient celui d'Algésiras. M. Navarrete va jusqu'à se flatter que, cela fait, les Anglais n'attacheraient plus qu'une médiocre importance à la possession de Gibraltar et qu'ils abandonneraient spontanément la place.

« Il y a quelques années, dit-il, Gibraltar ne pouvait être pris que par blocus, et, par conséquent, il eût fallu, pour ce faire, pouvoir disposer d'une force navale supérieure à celle de l'Angleterre. Maintenant des canons placés sur la côte d'Algesiras peuvent battre de neuf kilomètres de distance les forts ennemis et empêcher qu'ils ne soient secondés par l'escadre ; car il est bien possible à des vaisseaux d'entrer sous un feu dirigé de loin, de ravitailler la place et de ressortir à toute vapeur ; mais ils ne sauraient rester sous ses murs pour joindre leurs forces aux siennes.

« Nos fonderies nationales nous offrent tout ce qu'il faut pour rendre impossible à l'ennemi le mouillage de Gibraltar, Pas n'est besoin d'aller en demander les moyens à l'usine Krupp : à Séville, à Trubia, on fond des pièces de 25 et de 30 centimètres ; en Murcie, on fabrique la poudre prismatique qui convient aux canons de fort calibre. »

Ce n'est pas tout.

Le rocher de Gibraltar s'élève, avons-nous dit, sur une langue de terre qui s'avance dans la mer et qui forme la moitié de ce fer à cheval dans lequel toutes les marines du monde pourraient trouver un abri. Quand l'Angleterre s'est emparée de ce rocher, elle a cru suffisant de tirer sa ligne frontière à deux kilomètres environ au nord de Gibraltar. Les derniers traités l'ont maintenue à cet endroit parce qu'à l'époque où ils ont été faits, la portée des canons était encore faible et que la place ne pouvait être, d'une distance de deux kilomètres, attaquée sérieusement par derrière.

Les choses sont bien changées aujourd'hui. De la Sierra Carbonera, située à 6000 mètres au nord de Gibraltar, on peut battre la place avec la plus grande facilité. La Sierra Carbonera domine de très haut Gibraltar ; la riposte est à peu près impossible ; la science moderne, qui a créé l'artillerie à longue portée, a, pour ainsi dire, rendu Gibraltar à l'Espagne : c'est à elle d'en profiter.

L'auteur ne conseille point, du reste, d'élever sur la montagne Carbonera, ni sur la côte d'Algésiras, des fortifications permanentes. Il est d'avis (sans doute pour ménager les susceptibilités de toutes les puissances maritimes) qu'on ne doit y faire que des ouvrages de siège et les détruire une fois le but atteint.

M. Navarrete est convaincu que l'acquisition de Tanger et de sa baie est infiniment plus désirable pour l'Angleterre que la possession de Gibraltar et que les Anglais le savent bien. Une fois là, ils deviendraient vraiment maîtres du détroit, à l'abri qu'ils seraient du canon espagnol. Sans doute c'est une erreur populaire de croire que Gibraltar ferme le détroit. Le détroit de Gibraltar, dans la partie la plus resserrée, mesure 22 kilomètres de large ; par conséquent, la puissance maritime qui n'a pas les deux rives — la côte d'Afrique et la côte d'Europe — n'a rien. Une puissance les possédât-elle, que même elle ne serait pas encore en position de fermer le détroit par le canon des forts ; car ce serait un jeu puéril et coûteux que d'envoyer des obus à 11 000 mètres de distance, quand on sait que chaque coup de cette espèce revient à 2500 francs et qu'il ne porte pas une fois sur vingt lorsqu'il a pour objectif une coque de navire balancée sur une mer presque toujours agitée. Il s'est formé dans le monde une espèce de légende sur Gibraltar. On s'imagine que la place tire sur le détroit et en rend impossible le passage. Cette légende est fondée sur une ignorance complète de la géographie et de la guerre ; mais il ne serait pas moins absurde de supposer, comme l'a fait dans le parlement M. Bright, que la possession de forts sur le détroit est inefficace, si seulement on peut la rendre assurée. Voici ce que le gouverneur de Gibraltar, le général Codrington, écrivait à ce sujet :

« C'est une chose inconcevable que la manière dont raisonnent sur l'art militaire certains de nos législateurs. Certainement Gibraltar n'a jamais dominé le détroit; certainement ses forts ne mettent aucun obstacle à la libre navigation dans le passage puisque les navires peuvent croiser bien loin de leur portée. Mais conclure de là que sa possession est inutile, ce serait comme si on disait que les places fortes frontières sont sans avantage parce que les armées envahissantes peuvent les tourner et passer au loin. Une forteresse n'est pas positivement une place qui tire sur l'ennemi au passage; c'est un lieu de refuge contre une force supérieure; c'est un poste d'où l'on observe, d'où l'on attend l'occasion de livrer le combat. Voilà comment Gibraltar domine le détroit, comment sa possession est précieuse pour l'Angleterre. Une flottille de barques canonnières, abritée sous ses murailles, peut sortir à tout moment et couper la route aux navires marchands.

« Indépendamment de cela, les nécessités modernes de la navigation ont une grande influence sur le caractère de cette possession. Supposons une guerre entre l'Angleterre d'un côté, la France et l'Espagne de l'autre : rien de plus facile que de nous assurer par les espions de l'état des forces de l'ennemi; alors nous enverrions une flotte dans la Méditerranée avec des vivres pour quatre à cinq mois, assez forte pour dominer cette mer et pour forcer les vaisseaux de guerre ennemis à rentrer dans leurs ports. Nous n'aurions pas Gibraltar que nous serions encore en mesure d'entrer en force dans la Méditerranée, car personne ne pourrait nous fermer le passage; mais nous ne saurions y rester quinze jours sans être ravitaillés par des transports dont il nous faudrait protéger péniblement l'entrée; tandis qu'ayant Gibraltar, nous pouvons, comme nous venons de le dire, opérer dans ces eaux pendant des mois, puisque nous avons là nos dépôts de charbon et de vivres.

« Sous peine de convertir nos escadres de guerre en archipels d'îlots flottants, il faut que le détroit reste ouvert à nos navires marchands qui nous apportent les houilles anglaises; car, on le sait, le charbon de terre est considéré comme contrebande de guerre : aucune puissance neutre ne pourrait nous en approvisionner. Pour cela, nous n'avons nul besoin de couvrir le détroit de nos feux : il suffit que ces feux protègent une certaine zone pour nos transports charbonniers. Autrement, une coalition de la France et de l'Espagne pourrait nous interdire le séjour de la Méditerranée. »

Le raisonnement du général Codrington tombe sous le sens : celui de M. Navarrete est un peu plus détourné.

Oui, dit-il en substance, c'est précisément parce que l'Angleterre ne peut se passer d'une position forte dans le détroit, qui assure en tout temps l'approvisionnement de ses flottes; c'est précisément parce que c'est pour elle une question de vie ou de mort, qu'elle ne peut plus se contenter d'une place comme Gibraltar (qu'il dépend de nous de lui enlever puisque nous pouvons la battre de deux côtés), et qu'elle a intérêt à s'établir de préférence sur la côte d'Afrique, là où elle règne virtuellement déjà et où elle régnera de fait quand elle le voudra : en un mot, ce qu'il lui faut, c'est échanger la baie d'Algésiras contre la baie de Benzu, Gibraltar contre Tanger. A Gibraltar, sa position est précaire; à Tanger, elle serait assurée.

Ce raisonnement, qui consiste à envoyer l'ennemi chez le voisin, nous paraît un peu singulier. Mais, nous l'avons dit en commençant, nous ne voulons pas juger la brochure de M. Navarrete. Nous constatons seulement qu'elle est dictée par un ardent patriotisme et que, tout en désignant Tanger comme objectif de l'Angleterre, c'est avec une amertume extrême qu'il constate ses progrès au Maroc.

Nous n'entrerons pas non plus dans le détail du plan offensif et défensif que M. Navarrete et le groupe de généraux qui ont concouru à son travail proposent au gouvernement d'Alphonse XII. Il se résume dans ces trois points, dont nous avons déjà indiqué les deux principaux :

1° Fortifier et pourvoir d'artillerie la Sierra Carbonera, du sommet de laquelle on domine à 6000 mètres de distance la place de Gibraltar;

2° Fortifier et pourvoir également d'artillerie moderne les collines voisines de la côte d'Algesiras;

3° Construire des ports militaires à Tarifa, à Ceuta, et les munir d'une bonne artillerie, afin qu'ils puissent servir de refuge aux navires de guerre espagnols et aux corsaires qui devront courir sur les navires anglais.

Ce plan doit se compléter :

A. — Par les mesures à prendre pour empêcher les sorties de la place de Gibraltar que voudraient faire les troupes anglaises;

B. — Par les préparatifs à faire pour établir le siège de Gibraltar et monter à l'assaut, suivant que le conseilleront les moyens dont l'armée espagnole disposera, son état moral et la supériorité de son artillerie sur celle de l'ennemi;

C. — Par l'usage de torpilles fixes ou mobiles;

D. — Par la délivrance de lettres de marque à tous les navires marchands, espagnols ou étrangers, qui voudront faire la course sous le pavillon espagnol;

E. — Par des précautions prises pour empêcher que Gibraltar, ne pouvant se ravitailler par la baie d'Algésiras, ne tente de le faire par les derrières du Peñon, par la côte est, et surtout aux environs du phare de la Pointe d'Europe;

F. — Enfin par l'armement de petites embarcations à opposer aux embarcations anglaises qui chercheraient, à la faveur de la nuit et à l'abri des canons de la place, à ravitailler Gibraltar.

A ces patriotiques projets les objections se présentent d'elles-mêmes; nous ne les formulerons pas. Mais, s'il était possible que les Anglais, devenus subitement timorés devant les questions de droit international, permissent aux Espagnols d'élever dans le rayon de Gibraltar des forts qui battraient les leurs; s'ils se laissaient ainsi chasser de l'Espagne et placer dans une situation qui les forcerait de chercher sur la côte d'Afrique le port de refuge et de ravitaillement qui leur est réellement indispensable, les conséquences de ce nouvel état de choses ne seraient pas limitées à l'Espagne : elles s'étendraient à toutes les puissances riveraines de la Méditerranée, et elles créeraient des complications dont on ne pourrait prévoir le terme.

LE GROS FAVRAULT

Histoire véridique d'un musicien de province

I.

Il y a de cela quatre ou cinq années. J'étais alors, dans une de nos plus jolies villes de l'Ouest, l'hôte de mon ami Paul Savary, musicien distingué bien que simple amateur, et auquel, à ce titre, la Société orphéonique de l'endroit a fait l'honneur de l'élire pour président. On était en octobre; mais il faisait doux encore ; et, comme ce jour-là était un dimanche, malgré l'aspect bas et un peu triste du ciel, il y avait presque foule sur le principal boulevard d'A... J'y flânais moi-même avec mon hôte. Nous allions et venions, bras dessus bras dessous, humant avec délices l'air encore tiède des premiers jours d'automne, tandis qu'au-dessus de nos têtes les platanes et les tilleuls publics, effleurés par une brise imperceptible, laissaient, avec un air de regret, s'envoler leurs feuilles sèches et jaunies.

Mon regard errait, indifférent, parmi la foule banale. Tout à coup les groupes les plus lointains s'écartèrent et firent place à quelque chose d'énorme qui, lentement, pesamment, s'avançait. Je ne sus trop d'abord ce que je voyais. Cela ressemblait à un homme. En effet c'en était un; mais rarement j'en avais vu de plus laid, jamais de plus monstrueux. Figurez-vous un corps colossal sous le faix duquel deux jambes à l'avenant, invraisemblables cariatides, semblaient fléchir. Les bras, comme lassés d'embonpoint, ballaient lourdement de chaque côté. Rattachée aux épaules par une nuque épaisse, la tête présentait une large face que terminaient inférieurement trois étages de menton. Au milieu, le nez, gros et court, mais sans forme définissable; la moustache, roussâtre, désordonnée, bordant des lèvres rouges et charnues. Les yeux, enfouis en quelque sorte, luttaient péniblement contre la lourdeur des paupières. La chevelure enfin, d'un rouge sale, dissimulée en partie sous le chapeau, retombait par derrière en boucles assez longues, plus luisantes que soyeuses, et dont l'involontaire coquetterie formait avec le reste de la personne un comique et navrant contraste. Jetez sur ce visage étrange teint d'un rouge intense, apoplectique; enveloppez cette masse presque informe d'une large redingote misérable, dont les parements encadraient une chemise problématique; coiffez-la d'un feutre démesuré, graissé de toutes parts par l'usage; imprimez-lui enfin les oscillations peu gracieuses d'un pachyderme qui se met en marche, et vous pourrez avoir quelque idée de ce promeneur phénomène, dont l'obésité rubiconde eût défié le pinceau de Rubens.

Vous comprendrez aussi, bien entendu, l'étonnement qui lui faisait cortège. Point de mire de tous les yeux, à peine était-il passé que, par une sorte d'instinct irresistible, les têtes se retournaient pour l'examiner encore, immobiles et comme pétrifiées. Beaucoup d'hommes regardaient, puis, l'air blasé, passaient outre. Mais les femmes, moins discrètes ou moins maîtresses d'elles-mêmes, dissimulaient rarement leur impression: quelques-unes se moquaient presque à haute voix; d'autres souriaient et chuchotaient ; un certain nombre, plus cruelles sans le vouloir, contemplaient le pauvre être avec un air de pitié profonde.

Rien ne semblait l'émouvoir. Tranquillement, de son pas lourd, il allait devant lui, indifférent en apparence à cette universelle curiosité dont il avait sans doute l'habitude. Les jolis enfants, blonds et roses, qui jouaient sur son passage, naïvement se le montraient du doigt et, avec cette sorte de demi-crainte que nous inspire à cet âge tout ce qui est bizarre ou monstrueux, ils riaient à sa rencontre, d'un air timide et incertain, ouvrant leurs grands yeux étonnés comme à l'aspect inattendu d'un masque ou d'un faux Croquemitaine.

Lui, cependant, marchait toujours, semblant ne rien voir, ne rien entendre. Il n'était plus qu'à quelques pas de nous lorsqu'une petite fille de cinq ou six ans faillit, en courant, dans l'ardeur du jeu, se heurter à ses énormes jambes. Elle leva tout à coup les yeux et l'aperçut. On sait quelle vive antipathie l'enfance éprouve pour toute difformité physique et avec quelle cruelle franchise elle la témoigne. La fillette recula, alla se glisser entre les bras de sa mère, et là, bien blottie, jetant sur l'homme un regard presque effaré : « Oh ! maman, cria-t-elle, regarde donc comme il est laid ! »

L'homme eut beau faire : il fut forcé, cette fois, de voir et d'entendre, et le masque épais et lourd qui lui servait de visage s'anima soudain d'une espèce de contraction fugitive. Évidemment, il voulait sourire. Mais je devinais sous cette grimace équivoque, dans l'éclair qui en même temps traversa son regard bleu et vague, quelque chose de si profondément triste, de si mortellement blessé, que mon cœur se serra. Nous passâmes près de lui. Mon ami, d'un air simple et affectueux, sans la moindre ostentation de pitié ou même de sympathie, ôta son chapeau et, presque à haute voix, d'un air familier, lui dit bonjour. Mais il avait été prévenu : à sa vue, le singulier passant s'était immédiatement découvert, et, comme à l'aspect d'un visage ami, l'expression tout à l'heure si douloureuse de sa physionomie s'illumina d'un reflet de joyeuse surprise.

Naturellement, nous l'eûmes à peine dépassé, que mes questions allèrent leur train. Je m'étais, dès l'abord, intéressé à ce grand Silène melancolique. Qui était-ce? d'où venait-il? quelle pouvait bien être sa profession? quelles circonstances particulières l'avaient mis en rapport avec mon ami Paul?

Son nom était Favrault. Né on ne savait où, probablement dans quelque département de l'Est, à en juger par son accent alsacien, on l'avait vu, deux ou trois années auparavant, descendre, tout seul, à la gare d'A..., n'ayant pour tout bagage qu'une malle et une contrebasse. Étranger, inconnu à toute la ville, qu'y venait-il chercher, le pauvre émigrant? Sans doute une destinée plus clémente, des ressources qu'il n'avait pu trouver ailleurs, le moyen de vivre, sinon de s'enrichir. On lui avait peut-être parlé d'A... comme d'une ville opulente, généreuse, hospitalière surtout à la musique. Il y

venait, selon toute apparence, tenter une dernière fois la fortune, livrer à l'abandon et à la misère une dernière lutte, une lutte desespérée, celle où l'on succombe si l'on ne triomphe pas.

A peine débarqué, Favrault s'était fait annoncer par les journaux comme professeur de piano et de contrebasse. Il avait collé sa carte sur la porte de sa modeste chambre. A l'entrée de la maison dont il habitait le quatrième étage on avait pu, dès le premier jour, voir resplendir une belle plaque de cuivre, ovale, toute neuve, où son nom et ses titres, en lettres majuscules, adressaient aux passants un appel irrésistible. Vain luxe de réclame! Bientôt les journaux se turent; la carte perdit sa blancheur immaculée; la plaque, son éclat fascinateur; et les élèves ne vinrent pas. Favrault abaissa le prix de ses leçons. Plusieurs de ses concurrents exigeaient par heure cinq francs et plus; il en demanda trois, puis deux cinquante, puis deux. Quelques parents, alléchés, heureux de pouvoir à si bas prix agrémenter leurs rejetons d'un peu de musique, se décidèrent à venir le trouver : la plupart l'eurent à peine vu, qu'ils s'en allèrent et ne reparurent pas. Le pauvre homme, aux abois, réduisit ses prétentions, se fit encore plus humble, plus modeste, se résigna enfin à de telles concessions, qu'il parvint à conquérir quelques élèves.

Depuis lors, ajouta Paul, Favrault a repris espoir. Une ou deux pensions de troisième ordre lui ont confié un cours de solfège, pendant lequel il sert de cible aux plaisanteries des écoliers; avec cela il végète tant bien que mal; il a pu louer un piano, s'acheter quelques chemises neuves : bref, tel que nous venons de le rencontrer, le pauvre diable trouve assez de crédit et fait assez facilement des dettes pour se croire relativement riche.

J'écoutais sans mot dire; cette simple histoire, dans sa vulgarité de fait-divers, racontée tout simplement, tout familièrement par mon compagnon, me causait une impression pénible.

— Et pourtant, reprit Paul après un court instant de silence, ce n'est pas le premier venu, ce gros homme-là! Deux ou trois fois j'ai reçu sa visite; il venait, en ma qualité de président d'une société musicale, me communiquer quelques mélodies, quelques chœurs de sa façon, œuvres des longs loisirs que lui laisse l'indifférence publique. Moitié curiosité, moitié désir de lui être agréable et utile, je les ai fait chanter dans nos concerts. On les a applaudis, et je t'assure qu'on a eu raison. J'y ai du moins remarqué, pour mon compte, outre une science profonde de l'harmonie et une rare habileté de composition, plus d'un passage distingué, plus d'une inspiration vraiment gracieuse.

— Mais, hasardai-je, ces quelques succès de composition ne lui ont-ils pas servi? n'ont-ils pas contribué, en le faisant connaître, à améliorer sa situation, à lui valoir quelques nouveaux élèves? La vente même de ses œuvres...

— Ses œuvres! Pauvre ressource que celle-là! Vois-tu, pour qu'un compositeur vive de ses œuvres, il lui faut plus que du talent, plus que du génie : il lui faut de la chance, et Favrault est de ces gens qui n'en ont pas. Comme toi du moins, j'avais espéré que les siennes le recommanderaient au public. Mais, que veux-tu? Favrault aurait beau être un compositeur de mérite, un rare artiste, un professeur excellent : il est avant tout une bête curieuse. Des leçons! mais son aspect seul les met en fuite! Objet de répulsion pour les mères, de terreur pour les filles, de raillerie pour les garçons, il inspire trop de pitié pour qu'on lui ouvre sa porte. Volontiers on applaudit ses œuvres; mais le recevoir chez soi, en personne, lui, le gros, le monstrueux Favrault! confier son enfant, sa fille chérie, toute jeune, toute délicate, toute nerveuse, à cette espèce de colosse obèse! Allons donc! qui pourrait y songer? Et puis, tu as vu ses mains? Faites donc croire au public qu'avec ces pattes énormes il puisse donner des leçons de piano satisfaisantes! D'ailleurs il le sait bien, le malheureux! il sait que la fatalité qui le poursuit, c'est sa monstruosité même; que telle est la cause, la seule cause de tous ses déboires, de toutes ses misères. Et vraiment c'est une destinée bien dure que celle de ce pauvre diable, doué remarquablement pour la musique, capable de s'y faire une place, presque un nom, et qui, dans cette lutte pour et contre la vie, se sent perpétuellement écrasé sous le poids, sous l'énormité de son propre corps. Que de déceptions! que d'efforts impuissants! quelle profondeur et quelle amertume de désespoir! Une seule ressource peut-être lui est toujours demeurée fidèle; une seule affection, je crois, le rattache encore à la vie : sa contrebasse!

A ce mot, je regardai mon ami, croyant presque qu'il plaisantait. Bien que j'en eusse peu envie, l'idée qu'un pauvre hère pouvait demander assistance et s'attacher plus ou moins profondément à cet instrument grotesque me fit légèrement sourire.

— Tu ris, me dit Paul; tu as tort. La contrebasse de Favrault est véritablement sa Providence. Oh! ce n'est pas qu'il lui doive beaucoup d'élèves! Mais ses gros doigts se promènent avec aisance sur l'énorme carcasse. Il en tire des sons d'une puissance rare, et son concours, précieux pour un orchestre, lui est parfois assez bien payé. Et puis, tu ne rirais pas, je t'assure, si tu voyais quelle étroite affection semble les unir l'un à l'autre! Favrault l'avait en arrivant ici, sa vieille compagne : peut-être a-t-elle été le témoin de ses infortunes passées, la confidente de ses longues tristesses. Eh bien, quand il la tient entre ses bras, quand il promène sur les cordes vibrantes son gros et court archet avec une sorte de gauche sollicitude, on dirait qu'elle tressaille sous les caresses de son maître, que sa voix lente et grave y répond. Monstres tous deux, tous deux ridicules à force d'énormité, on dirait que, créés l'un pour l'autre, l'instrument et l'homme trouvent dans leur union intime un refuge contre la destinée et se consolent mutuellement des railleries qui les poursuivent, de l'abandon où, malgré leurs services, les laisse l'ingratitude de la foule!

J'écoutais toujours, en silence, souriant à demi de cette dernière réflexion, plus ému au fond de l'âme que je ne voulais le paraître. Mon ami s'en douta; car soudain, se tournant vers moi :

— Décidément, me dit-il, il t'intéresse, mon pauvre diable!

Je dois, justement, l'aller voir demain et lui apprendre que notre Société désire donner un concert à son bénéfice. Te plairait-il de m'accompagner?

J'acceptai avec empressement. La nuit tombait; la foule se dispersait peu à peu; le boulevard devenait désert; et, comme un brouillard froid et humide commençait à nous envelopper de toutes parts, nous nous hâtâmes de rentrer.

II.

Le lendemain, entre cinq et six heures du soir, nous nous dirigions, mon ami et moi, vers le quartier qu'habitait Favrault. Il avait, quelques semaines auparavant, changé de domicile et était allé, pour restreindre ses dépenses, se loger dans une rue populaire, éloignée du centre de la ville et où, par suite, les loyers étaient moins lourds. Presque neuves, assez élégantes, d'un espace relativement luxueux, la plupart des maisons de cette rue pouvaient produire aux yeux d'un myope l'illusion d'une certaine aisance; mais la saleté de la voirie, les ordures entassées devant les portes, le vide et la pauvreté des boutiques décelaient bien vite la misère réelle que dissimulaient ces beaux dehors! Nous arrivâmes au n° 10. Une vieille, qui en occupait le rez-de-chaussée, était en train de disposer sur sa devanture, avec un soin et dans un ordre méticuleux, quelques légumes défraîchis et quelques œufs suspects qui sans doute constituaient tout son fonds. Mon ami l'interpella :

— M. Favrault, s'il vous plaît?

La vieille tourna lentement la tête et le considéra d'un air narquois, avec l'air de savoir ce que cela voulait dire :

— C'est-il le musicien qui a un si gros violon? demanda-t-elle d'une voix éraillée.

— Justement, la mère!

— Alors, c'est là; montez au troisième!

Nous gravîmes les marches de bois blanc, dégoûtantes de poussière, remplies de ces balayures de toutes sortes que, dans la plupart de ces maisons communes habitées par une fourmilière de pauvres gens, les femmes poussent sur l'escalier chaque matin en faisant leur ménage et abandonnent là, négligemment, sous prétexte que l'escalier est à tout le monde. A chaque étage, des cris de nourrissons, d'enfants battus, des jurons de femmes en colère nous arrivaient par les portes entr'ouvertes. Nos pieds heurtaient ça et là des chats errants ou tapis dans l'ombre. Il faisait sombre, et, comme la nuit approchait, n'y voyant presque pas, nous nous guidions sur l'appui de la rampe.

Enfin nous atteignîmes le troisième étage. Plusieurs portes donnaient sur le même palier : nous demeurions incertains, quand sur l'une d'elles je distinguai un petit rectangle dont la blancheur relative ressortait du milieu des ténèbres. C'était une carte; je m'approchai; il y avait dessus : *Favrault, professeur de musique*. Mon ami frappa : point de réponse. Je frappai à mon tour, un peu plus fort : même silence. Je frappai une troisième fois. Alors la porte d'à côté s'entr'ouvrit, et une brave tête de vieille s'allongea, curieuse, par l'entre-bâillement :

— C'est-il M. Favrault que vous voulez? demanda-t-elle doucement.

— C'est lui, ma bonne femme; est-ce qu'il est absent?

— Dam, je ne sais pas trop : tout ce que je sais, c'est qu'il vient de sortir pour aller à sa pension.

Nous nous disposions à la remercier du renseignement et à opérer notre retraite, quand elle ajouta, d'une voix hésitante, en tâchant de nous dévisager dans l'ombre :

— Vous venez peut-être bien pour lui demander de l'argent?

Mon ami la détrompa, l'assurant qu'au contraire nous venions trouver Favrault pour lui rendre un important service. La vieille parut tranquillisée. Elle acheva d'ouvrir la porte et, s'approchant de nous à pas traînants :

— C'est que, voyez-vous, reprit-elle à voix presque basse, d'un air de mystère et de confiance, je vas vous dire. Ce n'est pas pour dire du mal de M. Favrault, oh non, Dieu du ciel! c'est un si bon homme! C'est la bête du bon Dieu, je vous assure! mais entre nous (je peux bien vous dire ça, car vous avez l'air de braves gens), entre nous, je crois qu'il n'est pas trop bien dans ses affaires. Ce qu'il vient comme ça, matin et soir, d'hommes qui viennent sonner à sa porte et lui apporter des bouts de papier et lui demander de la monnaie, à ce pauvre homme, non, voyez-vous, c'est à ne pas vous dire! Il les renvoie comme il peut; il tâche de leur faire prendre patience; de temps en temps il leur donne, comme ça, un petit acompte : mais tout ça, vous comprenez bien, ça ne fera pas toujours leur affaire; et si, un de ces matins, ils amenaient l'huissier derrière eux, voyez-vous, ça ne m'étonnerait point!

Évidemment, la bonne femme était bavarde; mais ce qu'elle disait nous intéressait trop pour que l'idée nous vînt de la faire taire. Nous nous rapprochâmes d'elle, et, encouragée par la curiosité bienveillante avec laquelle nous prêtions l'oreille, elle n'en parut que plus disposée à causer :

— Pauvre cher homme! Je ne sais pas, messieurs, si vous le connaissez; mais vous pouvez être sûrs, allez, que ce n'est pourtant pas l'envie de travailler qui lui manque. Je crois bien, malheureusement, qu'il n'a pas autant de pratiques qu'il voudrait; et ça m'étonne, car j'ai entendu dire que c'était un fameux musicien, un musicien de première force. Mais que voulez-vous? il y a des gens qui n'ont pas de chance! Et puis, j'ai dans l'idée qu'on le trouve trop gros et trop laid, dans les maisons bourgeoises! Tout ce que je sais, moi, c'est que souvent, après qu'il a couru toute la sainte journée, je vois sa chandelle allumée, à travers la fente de la porte, et je l'entends remuer, le pauvre homme, jusqu'à des dix et onze heures du soir. Je lui dis bien quelquefois, le lendemain matin : « En vérité, monsieur Favrault, voyons, y a-t-il du bon sens à veiller comme vous faites? » Mais bah! c'est comme si je chantais! « Taisez-vous, taisez-vous, ma bonne femme! » me répond-il. Et si vous voyiez, le lendemain, ce qu'il y a sur sa table d'écritures, de papiers, avec des lignes et des points dessus, c'est une vraie dérision! Il faut croire que ça ne lui profite guère! Et c'est grand dommage, en vérité! un si brave homme! si bon, si doux, qui ne

se plaint jamais! Et puis, je crois, n'est-ce pas, que pour quelqu'un dans sa position, pour un bourgeois en chapeau et en paletot, pour un monsieur enfin, ça doit être plus dur, la misère, que pour nous autres, pauvres ouvriers, chez qui c'est l'habitude, après tout! Aussi, tenez, je me dis quelquefois qu'on a beau dire : les bourgeois, souvent, ne sont pas plus heureux que les autres!

Cette grave et philosophique réflexion parut sans doute à la bonne femme une péroraison suffisante, car elle se tut. Quant à nous, après en avoir approuvé d'un signe de tête l'incontestable justesse, nous nous apprêtâmes à descendre. Mon ami dit seulement que puisque Favrault n'était pas chez lui, nous comptions renouveler très prochainement notre visite; et nous avions déjà le pied sur l'escalier lorsque la vieille parut réfléchir; puis, après un court instant d'hésitation, nous interpellant de nouveau :

— Excusez-moi, reprit-elle; mais je vas vous dire. Je crois bien que M. Favrault n'aime pas beaucoup qu'on vienne le voir chez lui. C'est que, voyez-vous, sa chambre n'est pas belle. Il a des meubles, le pauvre homme! une vraie misère! Un pauvre ouvrier n'en voudrait, en conscience, pas. Et puis, tout ça, c'est si peu en ordre! car figurez-vous que c'est lui qui fait son lit, et sa chambre, et tout! Vous pensez s'il sait s'y prendre! un homme si gros, si puissant qu'il ne peut même pas se remuer! sans compter qu'il n'a pas toujours le temps! Je le lui dis bien quelquefois : « Prenez donc une femme de ménage, monsieur Favrault! ça vous donnera bien moins de tracas! » Mais il me répond, comme ça, que ça coûte trop cher, qu'il n'a pas le moyen. Moi, comme j'ai fait dans le temps ce métier-là, il y a des jours où quand j'ai fini ma chambre, j'entre bien doucement, bien doucement, dans la sienne, et je donne à tout un petit coup de main : je balaye, j'essuie, je range, je monte de l'eau. Il faut bien s'entr'aider, n'est-il pas vrai? Mais je vois bien que ça l'ennuie. Alors, vous comprenez, je ne peux pas aller chez lui comme je voudrais, si bien que sa pauvre chambre est toujours sans dessus dessous. Seulement, ça lui ferait quelque chose si on le savait; et c'est pour ça qu'il n'aime pas trop, je crois bien, qu'on vienne le voir.

Mon ami me regarda d'un air de léger embarras. La bonne femme s'en aperçut :

— Si vous voutiez, dit-elle, il y aurait bien un moyen. M. Favrault doit être maintenant à sa pension. Je vas vous donner l'adresse, et, pour sûr, vous le trouverez.

La proposition, dans sa simplicité, nous agréa. Mon ami prit l'adresse en question; et, silencieux, nous descendîmes en tâtonnant l'escalier devenu plus sombre encore. A peine dans la rue, comme instinctivement, nous nous regardâmes. A la lueur douteuse du gaz, je remarquai sur la physionomie de mon ami Paul l'empreinte d'une profonde compassion.

— Eh bien? me dit-il simplement.

Je gardai le silence : j'avais le cœur trop serré pour répondre. En dépit de ce que je savais déjà, l'idée que je m'étais faite de la triste situation de Favrault n'était rien près du tableau poignant que venait de nous en retracer sa vieille voisine en son simple et naïf langage. Aussi fut-ce sans nous en douter, absorbés comme nous l'étions dans nos méditations respectives, que nous arrivâmes en face de la pension.

C'était un de ces restaurants plus que modestes où, chaque soir, une quinzaine de commis, de clercs, de petits employés de bureau viennent chercher, dans les conversations de la table d'hôte, un répit à leurs huit ou dix heures de travail muet, et confier leur estomac naïf à une cuisine pleine d'inquiétants mystères, arrosée d'un vin qui n'a rien de réparateur. Sur la porte d'entrée, les mots : *Table d'hôte*, se dessinaient en grosses lettres rouges. A droite, sur le vitrage : *Dîners à un franc cinquante ;* à gauche, *Déjeuners à un franc*. Quelques grappes de raisin conservé, trois ou quatre poires vieillottes, ridées, ratatinées, dans une assiette en faux strasbourg, un maigre poulet rôti, rangés sur la devanture avec un art consommé de la mise en scène, servaient à la fois d'enseigne et de réclame. L'aspect de l'ensemble était misérable et je comparai spontanément l'obésité phénoménale du pauvre Favrault avec la maigreur plus que probable de son ordinaire. Ironique et cruelle contradiction!

Nous ouvrîmes. Quelques pauvres diables, hâves et râpés, assis çà et là devant des tables de marbre gris sans nappe, mangeaient, absorbés, convaincus. A droite en entrant, une grosse femme rougeaude, l'hôtesse sans doute, trônait derrière le comptoir d'étain avec un air de majesté satisfaite.

— M. Favrault est-il ici? lui demanda Paul avec déférence.

— Oui, monsieur.

— Pourrais-je lui parler?

— Tout de suite, monsieur; je vais l'appeler.

Elle descendit gravement et se dirigea, à pas comptés, vers une salle qui s'ouvrait au fond et d'où partait un bruit confus de rires, de paroles, de verres, d'assiettes remuées.

— Monsieur Favrault! cria-t-elle en s'arrêtant sur le seuil; venez donc un peu!

— Qui est-ce qui me demande? repartit aussitôt une grosse voix sourde, avec une nuance évidente, bien que voilée, d'inquiétude.

— Je ne sais pas : ce sont des messieurs.

Un silence relatif s'établit un instant dans la salle; puis un bruit de chaises dérangées, quelques pas lourds sur le carreau; et le gros Favrault apparut à la porte, la face rouge, enluminée par la chaleur du gaz et par l'ardeur impatiente de l'absorption, la serviette sous le bras, mâchant encore et cherchant du regard. Comme nous étions restés debout, il eut vite aperçu mon ami : son visage se rasséréna, et un éclair de surprise, de contentement, sembla le traverser :

— Mon cher Favrault, lui dit Paul en lui tendant amicalement la main, permettez-moi de vous présenter M. X..., mon ami intime, à qui j'ai parlé de vous et qui désirait vous connaître.

Je m'inclinai légèrement; le gros homme, embarrassé, rougit encore, si c'était possible, salua péniblement et prononça quelques mots confus. Puis Paul s'assit à l'une des tables placées là pour les clients de passage; et tous les deux nous en fîmes autant.

— J'ai une permission à vous demander, ajouta-t-il; nous sommes trop bons amis, n'est-ce pas, pour que vous me la refusiez?

Favrault fit un signe d'assentiment.

— Voici ce dont il s'agit : depuis longtemps déjà la Société que je préside se considère comme votre obligée. Elle a raison : c'est à vos compositions qu'elle a dû, dans ces dernières années, une partie de ses succès. Il est temps qu'elle vous témoigne sa reconnaissance; c'est pour elle une dette à payer, et elle ne saurait mieux le faire, je crois, qu'en donnant à votre bénéfice un concert où elle exécutera vos œuvres. Voilà la permission que je vous demande en son nom : me la donnez-vous?

Au mot de dette, Favrault était devenu pourpre; mais le ton si simple, si naturel, et surtout les dernières paroles de mon ami l'eurent vite tranquillisé. Son visage débordait de reconnaissance; et, timide, gêné par son accent, peu éloquent d'ailleurs, il balbutiait.

— Allons, lui dit Paul brusquement, pour mettre fin à son embarras; voilà qui est convenu. Vous n'avez pas à nous remercier : c'est pour nous qu'est le plaisir.

Favrault balbutiait de plus belle; mais sa physionomie parlait pour lui; ses petits yeux bleus, voilés d'ordinaire par une morne mélancolie, rayonnaient. La joie y éclatait, embellissant, transfigurant sa laideur, joie touchante entre toutes, joie d'un pauvre être délaissé, abreuvé de raillerie et de dédain, jouet des hommes, rebut de la fortune, dont l'âme vient d'être illuminée par un chaud rayon de sympathie.

Comme nous allions sortir, sur le pas de la porte l'hôtesse nous arrêta :

— Vous connaissez M. Favrault? nous demanda-t-elle à voix basse, avec un sourire obséquieux.

— Oui, madame.

Elle hésitait, souriant toujours :

— C'est que..., c'est que, dit-elle enfin, il y a longtemps qu'il n'a réglé son compte. Et puis, il mange tant! ce n'est pas un client avantageux, allez! Vous comprenez alors que, s'il ne me paye pas...

Paul comprit :

— Il vous payera, dit-il, je vous le promets; vous doit-il beaucoup?

— Environ trois mois de dîners.

— Il ne déjeune donc pas?

— Non. Il paraît qu'il mange chez lui le matin.

Quelle cuisine ce pauvre Favrault pouvait-il bien se faire à domicile? Et pourquoi, mangeant chez lui le matin, avait-il toujours si grand faim le soir?

III.

C'est seulement dans les premiers mois de l'année suivante que les circonstances me ramenèrent pour deux ou trois jours chez mon ami. Paul vint me chercher à la gare; nous passâmes, pour retourner chez lui, par ce même boulevard où, pour la première fois, j'avais rencontré Favrault, et nous causions, tout naturellement, de ce qu'offrait de neuf la chronique locale, quand mes yeux furent attirés par une affiche où se détachait en grosses lettres le nom du pauvre artiste.

— Tiens, dis-je à Paul, qu'est-ce que cela signifie?

Il tourna la tête et comprit.

— Ah! en effet, j'allais oublier : figure-toi que notre ami Favrault va faire représenter une opérette! Et parbleu! c'est la grande nouvelle! on ne parle que de cela dans Landerneau. Pense donc, une première au théâtre d'A...! l'œuvre d'un compositeur du cru! Quelle satisfaction d'amour-propre pour un public de province! Il est vrai que notre pauvre ami n'a pas obtenu sans peine ce rare honneur! Sa modestie reculait devant l'épreuve; le directeur du théâtre hésitait : prudence d'entrepreneur. Heureusement, je me suis mêlé de l'affaire. J'ai insisté, intrigué, poussé, tant et si bien que j'ai eu gain de cause. Et Dieu sait si je suis heureux! J'ai vu l'œuvre; le succès est presque sûr. Qui sait? voilà peut-être Favrault sur le chemin de la réputation et du succès!

Il faut croire que ma sympathie pour l'auteur n'était pas complètement éteinte; car cette nouvelle inattendue me causa une joyeuse surprise. Arrivé chez mon hôte, je parcourus les journaux de l'endroit. Tous contenaient un long article relatif à la représentation prochaine; tous adressaient au public le même pressant appel :

« Nous espérons vivement, disait entre autres *le Phare de l'Ouest*, que la population d'A..., si passionnée jusqu'ici pour toutes les manifestations de l'art, voudra profiter de cette occasion pour donner aux villes voisines, qui l'envient, une nouvelle preuve de sa haute intelligence musicale. M. Favrault est trop connu et trop apprécié parmi nous pour qu'il nous semble utile de faire ici son panégyrique. Du reste, il ne s'agit pas seulement d'aller applaudir un maître, il s'agit d'encourager une tentative de décentralisation aussi importante que neuve et hardie. Il s'agit de savoir si, en fait d'art et de goût, la province compte enfin pour quelque chose, si le talent n'a en France qu'une capitale, et s'il ne peut trouver ailleurs qu'à Paris des juges dignes d'apprécier, dignes de consacrer ses œuvres! »

L'enthousiasme, on le voit, atteignait au lyrisme. Je me plaçais, moi, pour envisager la question, à un point de vue beaucoup plus modeste. Ce qui me préoccupait, je l'avoue, ce n'était ni l'intérêt suprême de l'art, ni la compétence méconnue des provinciaux. Je songeais tout simplement que l'œuvre dont il s'agissait mettrait en vue notre pauvre ami et l'aiderait peut-être à se relever.

La représentation était fixée au lendemain. Paul avait retenu longtemps d'avance une loge de côté toute voisine de la scène, aussi peu en vue qu'il était possible, où Favrault, qui devait, vu la circonstance, s'abstenir de paraître à l'orchestre, avait promis de venir nous rejoindre. Nous arrivâmes d'assez bonne heure. Il y avait foule aux abords du théâtre : foule animée, bruyante, presque fiévreuse. On s'interpellait; on parlait de la pièce; les réflexions se croisaient.

— Savez-vous quelque chose, vous? Il paraît que ça n'est pas mal.

— Ça va être curieux, en tout cas : car, après tout, c'est un compatriote, Favrault! c'est un des nôtres, un de nous!

— Ce gros homme! qui est-ce qui aurait jamais cru ça de lui?

Des marchands de journaux circulaient.

— Voilà, messieurs, voilà le journal du théâtre, le compte rendu de la pièce, le portrait de l'auteur! Achetez, mesdames, le portrait de l'auteur!

La foule riait bêtement.

Au moment où nous entrâmes, un mouvement tumultueux se produisit parmi les gens qui n'avaient pas encore leur billet et qui, formés en colonne, pressés entre deux barrières, attendaient patiemment leur tour. On venait de fermer le guichet; toutes les places étaient prises. « Plus de places! plus de places! » Le bruit se répandit comme une traînée de poudre. Ceux qui étaient en tête grondèrent, hésitèrent un instant, enfin, de mauvaise grâce, firent volte-face et s'ébranlèrent, poussant devant eux, à grand'peine, la foule murmurante, désappointée.

La salle, en effet, n'avait jamais été si pleine : elle débordait littéralement; elle était comble. Le préfet et le maire occupaient les loges d'honneur : ils s'étaient fait un devoir, disait le lendemain une feuille républicaine, de donner à un de leurs administrés cette marque officielle de bienveillance. La haute société elle-même, qui depuis l'établissement du régime actuel se renfermait scrupuleusement dans ses plaisirs privés et aurait cru manquer aux convenances en allant se distraire au théâtre, avait, cette fois, soit curiosité, soit haute condescendance, fait plier la rigueur de ses principes. Une impatience visible agitait les spectateurs. Comme on tardait à lever le rideau, des grondements, des murmures se firent entendre. Enfin les trois coups retentirent, juste au moment où le gros Favrault, qui était allé faire aux acteurs ses dernières recommandations, entrait dans notre loge et venait se jeter lourdement dans un fauteuil, haletant, rouge d'émotion, essuyant son front trempé de sueur.

L'ouverture commença : et dès les premières phrases l'apaisement fut subit, absolu. Toutes les têtes se penchaient; toutes les oreilles étaient tendues; pas un mouvement, pas un murmure. Fut-ce cette attention qui piqua l'orchestre, fut-ce l'idée que le succès de la pièce dépendait de lui, que son honneur y était engagé, qu'au milieu de ce profond silence la moindre hésitation dans la mesure, la plus légère fausse note devenaient aisément perceptibles? Toujours est-il qu'il fit merveille. Jamais il n'avait joué avec tant d'ensemble, tant de délicatesse, tant de brio. Attentifs aux moindres obstacles, scrupuleusement respectueux des plus fines nuances, il était difficile que l'auteur souhaitât au développement de sa pensée de plus consciencieux interprètes. Les dernières pages surtout, d'une crâne et entraînante allure, semblèrent les mettre en verve : l'orchestre les attaqua, les mena, les enleva avec une telle vigueur que, lorsque résonna l'accord final, toute la salle, du parterre aux dernières galeries, éclata en longs applaudissements.

Favrault, durant tout ce temps, était resté dissimulé au fond de la loge, immobile, le cou tendu, le regard fixe, l'oreille aux aguets. Il sembla d'abord sous l'étreinte d'une anxiété poignante. Puis, voyant que tout allait bien, il devint plus calme; sa poitrine petit à petit se dilata. Enfin, il poussa un bruyant soupir de satisfaction, de délivrance.

— Eh bien, dis-je en me tournant vers lui; vous êtes content, j'espère!

— Très content! fit-il tout épanoui.

Le fait est que le début promettait. C'était maintenant le tour de la pièce : le silence peu à peu se rétablit, et les acteurs entrèrent en scène. Il serait oiseux de donner ici une analyse critique et minutieuse de l'œuvre, de l'exécution ou des impressions du public. Le *libretto* avait pour auteur un poète du cru : c'était une sorte d'idylle où l'amour, comme d'ordinaire, tenait le principal rôle, et où deux fiancés, paysans fantaisistes de Lesneven ou de Ploërmel, après avoir longtemps soupiré, voyaient enfin le bonheur couronner leur mutuelle constance. Les vers étaient faibles; mais la musique les rachetait. Sur ce thème pâle et fort usé, Favrault avait trouvé le moyen de broder un ou deux jolis duos d'une pénétrante et douce harmonie, un air de danse rustique très neuf, très original, où semblait résonner comme un écho des sabots bretons, enfin quelques joyeuses chansons ou quelques mélodies rêveuses d'où s'exhalait un parfum lointain de vieux chênes et de bruyères roses. Joué avec naturel, chanté en général, sauf deux ou trois rôles inférieurs, par des voies fraîches et jeunes, sinon savantes, l'ensemble était vraiment plein d'attrait. Sans avoir vu la Bretagne, par une sorte d'intuition puissante, Favrault nous en donnait la sensation; et parfois, jetant à la dérobée un regard involontaire sur l'espèce de monstre assis près de moi, je me demandais avec étonnement par quel caprice bizarre de la nature ces phrases pleines de tendresse, ces lestes et gracieux couplets avaient pu jaillir d'un tel cerveau.

Tout l'auditoire fut bientôt séduit; il faisait mieux qu'applaudir : il écoutait. Et lorsque, prêtant toujours l'oreille, il vit enfin le rideau s'abaisser, surpris, enchanté, reconnaissant envers le compositeur de l'heure trop courte qu'il venait de passer, il manifesta de nouveau son plaisir et sa gratitude par une puissante bordée d'applaudissements.

— Vive Favrault! vive Favrault! criait le parterre à pleins poumons.

— Vive la province! s'exclama un partisan à outrance de la décentralisation musicale, sans doute un rédacteur du *Phare de l'Ouest*.

Aux fauteuils d'orchestre, les messieurs, soigneusement gantés, applaudissaient du bout des doigts et, debout, souriaient avec des signes de tête, paraissant approuver la manifestation populaire, à laquelle leur distinction native leur interdisait de prendre part.

Tout à coup un cri domina :

— L'auteur!

— Oui, oui, l'auteur! répétèrent mille voix.

Alors ce ne fut plus qu'un tumulte immense de cannes, de pieds frappant le sol. On ne s'entendait plus; la poussière volait de toutes parts. Favrault, toujours dans l'ombre au fond de la loge, semblait étourdi, stupéfait, presque effrayé

de son triomphe. Il écoutait tout ce bruit, ne soufflant mot, ne bougeant pas, nous regardant d'un air incertain, presque anxieux, pendant que nous l'exhortions à se montrer. A ce moment, la porte de notre loge s'ouvrit vivement, et la tête du régisseur s'avança.

— Allons, monsieur Favrault, lui dit-il, venez donc vite; on vous demande, voyez; il le faut absolument!

Le pauvre homme se leva, hésitant encore, et lentement quitta la loge.

Une ou deux minutes après, du fond de la scène, Favrault entrait dans sa gloire. L'actrice principale courut à lui, le prit par la main, l'amena, le traîna plus tôt, presque chancelant, vers la rampe, au-devant des acclamations. Alors ce fut un vrai délire; on trépignait : « Bravo, Favrault! vive Favrault! » hurlaient, du haut des galeries les gens du peuple, chez qui sa monstruosité et son gros air bonasse lui avaient valu depuis longtemps une sorte de popularité familière. Un chapeau, soudain, vola en l'air. Les spectatrices de distinction souriaient, agitant leurs éventails, d'un air d'encouragement. Les messieurs ajustaient leur lorgnette. Quelques personnes, pour mieux voir, se levèrent : « Assis! assis! » cria-t-on de toutes parts. Favrault saluait à droite, saluait à gauche, lourdement, balançant sa grosse tête. Alors les rires se mêlaient aux bravos. Tout à coup l'actrice, qui l'avait pris par la main, s'empara d'une couronne de roses qu'un de ses admirateurs venait de lui jeter; et, semblable à ces nymphes de Virgile qui enchaînent de fleurs Silène ivre, elle se haussa sur la pointe de ses petits pieds et riant comme une folle, la posa tant bien que mal sur la tête du pauvre homme, qui bonnement se laissa faire. Le délire alors ne connut plus de bornes, et le rideau tomba sur un singulier spectacle : tous les acteurs en costume breton, hommes et femmes, se donnant la main, riant et regardant Favrault tout en saluant le public; et, au milieu de la troupe, l'auteur, en cravate blanche, en habit noir, comme enveloppé dans son apothéose, ébloui de cette salle dorée, de ces fresques, de ces lumières, de ces toilettes qui faisaient cortège à sa misère, de ces jolies femmes qui souriaient à sa laideur; écoutant comme à travers un rêve ces acclamations, ces hurrahs frénétiques qui de toutes parts s'élançaient vers lui, et inclinant, pour remercier tout ce public, machinalement, inconsciemment, sa tête énorme couronnée de roses!

Nous éprouvâmes, Paul et moi, un instant de satisfaction profonde. Nous pûmes croire, une minute, une seconde, à la solidité de ce triomphe. Helas! dans la scène dont nous venions d'être témoins, la dose de comique était trop forte; et ce fut elle qui l'emporta! Le public, chez qui la vanité provinciale, et une sorte de sympathie mêlée de pitié avaient prédominé jusqu'alors, sembla prendre tout à coup conscience de ce qu'il y avait dans ce tableau de singulièrement, de prodigieusement grotesque. Il se fit d'abord, dans la salle fatiguée d'enthousiasme, un instant de silence presque absolu. Puis, comme à la suite d'une rapide réflexion, deux ou trois rires isolés, mais spontanés, sonores, contagieux, jaillirent soudain du parterre. Ce fut le signal. Le fou rire naissait : il gagna, il envahit la salle avec l'élan vertigineux d'un incendie. Ce fut d'abord le tour des banquettes les plus voisines, puis de tout le parterre, des baignoires, des stalles, des fauteuils d'orchestre. Mais on ne fait pas sa part au fou rire : il faut que tout cède à ce malicieux tyran. En un instant, il grimpait au balcon, en faisait le tour, parcourait les loges, montait aux secondes galeries, les traversait, atteignait les dernières; alors seulement, du haut du plafond, cramponné au lustre, le diablotin grimaçant dut contempler triomphalement son œuvre. Et vraiment, jamais œuvre n'avait été plus complète. C'était une homérique, une indescriptible hilarité; c'était une immense confusion d'éclats puissants, de petits cris étouffés, de gammes fraîches et cristallines, d'aspirations bruyantes, de soupirs, de spasmes, de hoquets; c'était un fouillis de faces contractées, convulsées, de têtes renversées en arrière, de gorges haletantes, de poitrines étalées tout au large, de corps tordus, pliés en deux, essayant en vain d'étouffer en eux la force impitoyable qui les secouait. Des femmes, des jeunes filles, les larmes aux yeux, le mouchoir à la bouche, demandaient grâce et, presque malades, étaient contraintes de quitter la salle. Quelques rares personnes parvenaient à s'arrêter, devenues un moment maîtresses d'elles-mêmes; puis, voyant cette débauche de gaieté, folle, exubérante, irrésistible, elles repartaient de plus belle comme si le courant, malgré elles, les reprenait, les remportait au passage. Seuls, quelques blasés regardaient impassibles; tandis que Paul et moi, debout dans notre loge, nous assistions le désespoir au cœur, plus tristes encore qu'irrités, à ce formidable effondrement. Ainsi cette espèce de gloire locale dont Favrault venait de se voir environné, s'évanouissait devant le ridicule de sa personne! Cet enthousiasme frénétique de tout à l'heure, ce n'était qu'un ballon trop tendu qui, au moindre attouchement, crevait soudain et se dégonflait! Cet avenir, ce relèvement que nous avions pendant un instant entrevu pour notre ami commun, vain rêve! C'en était fait désormais! Rien ne pouvait le sauver, le pauvre diable, de son énormité, de sa difformité grotesque : ni son travail, ni son talent, ni cette heure de triomphe factice qu'il venait de traverser!

Lorsque nous sortîmes, les rires s'éteignaient peu à peu. Nous rencontrâmes dans le couloir Favrault, qui venait nous rejoindre. Il n'avait rien vu, le malheureux, de ce revirement cruel; entraîné au fond des coulisses par les acteurs bruyamment enthousiastes, il n'avait rien entendu; il ne se doutait de rien; sa grosse face était toute rayonnante. Cette joie nous navra. Mais quoi? fallait-il lui arracher cette illusion? C'était la première fois de sa vie! Les résultats de cette soirée contribuèrent d'ailleurs à l'entretenir. Le lendemain, tous les journalistes d'A... accordèrent leur lyre pour célébrer, avec un trop rare ensemble, ce succès d'un « enfant du pays ». Quelques feuilles parisiennes le relatèrent avec bienveillance. Quelques mois après, de retour à Paris, je reçus la carte de Favrault : il venait d'être nommé officier d'académie.

IV.

— Eh bien, demandais-je à Paul dix-huit mois environ après cette singulière soirée, et notre ami Favrault, que devient-il donc ?

Paul fronça les sourcils.

— Favrault? dit-il ; ça va mal, très mal ! Le pauvre homme est plus bas que jamais. Que veux-tu? son succès ne l'a pas transfiguré. Tu te rappelles cette fameuse première ? C'est toujours le même monstre, qu'on montre du doigt et qu'on évite. Il a moins de leçons qu'autrefois; d'ailleurs, en eût-il davantage, comme il est devenu plus monstrueux encore si c'est possible, je ne crois pas qu'il pût les donner. Aussi il faut voir quel dénuement, quel flot montant de dettes et de créanciers ! Si c'était tout, encore ! Mais ce tempérament impitoyable commence à lui enlever sa dernière, sa seule joie : impuissant comme exécutant, il le devient comme compositeur. Sa pensée même succombe, et le pauvre diable en a conscience ! Il assiste, témoin taciturne, à cette sorte d'écrasement de lui-même, lent, progressif, épouvantable. Avant-hier, il est tombé malade : on m'a prévenu, je suis allé le voir. Qu'a-t-il? je ne sais trop ; mais tu te figures aisément sa situation : pas de garde, sauf sa vieille voisine, qui, malgré lui, vient de temps à autre lui apporter quelque tisane; pas de remèdes; un taudis pour chambre et pour lit un grabat ! J'ai fait venir le médecin : il n'y avait pas de danger immédiat; mais une chose était nécessaire : le transport du malade à l'hôpital. Je l'ai dit à Favrault; mais tu sais, l'hôpital ! C'est là un mot si effrayant ! Naturellement, il s'est débattu; anxieux, effaré, on eût dit qu'il se raidissait avec une sorte de répugnance insurmontable contre cette suprême exigence de la misère : « Il ne voulait pas; il aimait mieux mourir ; d'ailleurs, il avait assez de la vie ! » Pauvre diable ! Enfin je l'ai tant supplié, tant raisonné, qu'il a fini par consentir. Je dois aller le prendre demain matin, en voiture, pour le conduire là-bas. Nous irons ensemble, n'est-ce pas? Cela lui fera plaisir de te revoir !

Le lendemain, de bonne heure, nous arrivions chez Favrault. C'était le moment où les femmes du peuple habillent leurs marmots, font le ménage ou préparent la soupe du matin. Le pauvre escalier avait cette fois un air de vie, d'animation, de gaieté bruyante. Seule, à côté de ses voisines, la porte de Favrault demeurait muette ; mon ami frappa : point de réponse.

— Il dort ! fis-je tout bas.

La porte n'était pas fermée à clef; nous l'ouvrîmes sans bruit et nous entrâmes. Favrault était là, étendu sur son lit, la figure tournée vers le mur. Je restai près de la porte; Paul s'approcha et, doucement, lui toucha l'épaule.

— Favrault ? fit-il à mi-voix.

Le malade ne bougea pas. Alors Paul le poussa légèrement.

— Favrault ! reprit-il un peu plus fort.

Même immobilité. Alors je vis Paul qui, sans rien dire, un peu pâle, se penchait en avant, par-dessus le lit, de manière à pouvoir examiner le visage. Quand il releva la tête et se retourna vers moi, il était blême, tout bouleversé. Il me fit signe : je m'approchai.

— Eh bien, demandais-je inquiet; qu'y a-t-il?

— Regarde !

Je me penchai à mon tour; la face était violette, convulsée, horrible; et on eût dit que le malheureux, par un suprême sentiment de sa laideur devenue plus repoussante, s'était tourné du côté du mur afin qu'on ne le vît pas.

— Il est mort ! dis-je, d'une voix serrée par l'émotion.

Paul tenait à la main un petit flacon, presque imperceptible.

— Pauvre Favrault, murmura-t-il ; il s'est guéri de la vie ; voici son remède.

Nul doute : Favrault avait bu sa délivrance. Épuisé, à bout de force et de courage, il s'était dit qu'il avait assez lutté pour avoir le droit d'en finir. La menace de l'hôpital avait comblé la mesure : il avait voulu mourir chez lui. Chez lui ! J'examinai la chambre : c'était navrant.

Dans un lit de noyer, déverni, débris d'une opulence aussi relative que passagère, une paillasse et un matelas, tout éventrés ; ni rideaux, ni tapis, ni oreiller; pas même de draps; une simple couverture, trop étroite, lamentablement usée. Çà et là, sans ordre, à travers l'appartement, deux ou trois chaises de paille, boiteuses; une table toute chargée de musique; quelques vêtements rapés, un chapeau à haute forme, un habit noir pendus à des clous. Pour tout luxe, un piano de rebut; sur la cheminée nue et vide, sans glace ni pendule, où jamais feu clair n'avait dû luire, quatre ou cinq volumes de Fétis et les portraits de Weber et de Rossini; celui de Beethoven appliqué au mur, au-dessus du lit, à l'endroit du bénitier. Enfin, dans un coin, quelque chose d'assez volumineux, debout, enveloppé d'une ample gaîne d'étoffe sombre : c'était la contrebasse ! Pauvre vieille ! elle avait assisté, muette et impuissante, à l'agonie solitaire de son maître, et on eût dit qu'elle en portait le deuil !

L'enterrement eut lieu le lendemain : enterrement pauvre, bien entendu ; rien que le strict nécessaire. Les porteurs eurent une peine inouïe à descendre le corps ; quelques-uns juraient tout bas, comme des portefaix sous une malle trop chargée. Dans la rue, un gamin, voyant ce cercueil énorme, se mit à ricaner.

— Eh bien, dit-il presque haut, d'une horrible petite voix nasillarde et perçante, en v'là un, par exemple, qui va tenir plus que sa place au cimetière !

J'eus envie de l'étrangler. Pauvre Favrault, la raillerie le poursuivait jusque dans la mort et, à travers la bière, allait troubler le repos de son cadavre.

Paul conduisait le deuil. La Société orphéonique était là, muette, recueillie, respectueuse, songeant à cette longue vie de désespoir. Quelques amateurs de musique s'étaient joints au cortège. Rien que des hommes : c'était froid, triste, à donner le frisson. Derrière pourtant, une femme suivait, toute seule, une vieille en noir, pauvrement vêtue, que je crus reconnaître, et qui pleurait.

Deux jours après, un homme assez bien mis se présentait chez Paul pour demander l'adresse du défunt.

— Qui êtes-vous? lui dit Paul.

— Son frère, monsieur; je viens hériter.

— Je vous plains, monsieur; il n'y a que des dettes.

L'homme s'en retourna par le premier train.

Voici ce que mon ami m'écrivait un peu plus tard :

« Je suis heureux de t'apprendre que le public d'A... s'est montré généreux envers les restes de notre ami Favrault. Une souscription a été ouverte par mes soins pour subvenir aux frais de l'enterrement et lui élever un monument au cimetière. J'ai recueilli une forte somme. Il repose maintenant dans une demeure presque luxueuse, dont la ville a donné le terrain : on dirait presque la tombe d'un homme riche ! Pauvre diable ! il ne prévoyait pas un si brillant avenir. C'était avant-hier la Fête des morts. Après avoir rendu visite aux miens, j'ai songé à l'abandonné et je suis allé vers sa tombe; j'ai voulu que, ce jour-là, lui aussi eût sa part de souvenir. Deux jeunes gens, à ce moment, passaient dans l'allée voisine. Me voyant debout, la tête découverte, absorbé dans mes tristes réflexions :

« — Qu'est-ce que c'est que cette tombe-là? dit l'un d'eux, étranger sans doute à la ville.

« — C'est la tombe de Favrault le musicien. Il est mort, il y a deux mois, d'une attaque d'apoplexie. »

A. BROSSIER.

QUESTION ROMAINE

Les évolutions de M. Émile Ollivier (1)

M. Émile Ollivier a beaucoup de talent; la nature l'a richement doué; malheureusement la fée malfaisante de la légende qui vient tout gâter par sa mauvaise humeur n'a pas manqué à son berceau, cette fée qui fait avorter les plus belles espérances et transforme les avantages en inconvénients. Pour lui, elle s'appelle l'infatuation. On dit que c'est la foi qui sauve : il a prouvé le contraire, car rien ne lui a été plus funeste que la foi en lui-même poussée jusqu'à l'aveuglement et subsistant après les leçons les plus cruelles et les plus méritées. Quand on le voit, dans l'étrange brochure qu'il vient de publier, s'exalter sans mesure pour le pape infaillible, on se rappelle ce mot charmant de l'ambassadeur Cacault à Napoléon Ier, un jour qu'il l'entendait vanter les Césars romains : « Esprit de corps! » M. Émile Ollivier est, en effet, un infaillible; il ne s'est jamais trompé. Il annonce un livre sur la guerre de 1870 et la chute de l'empire : vous verrez que, d'après lui, la France lui doit des cierges pour les services qu'il lui a rendus en inaugurant l'année terrible avec un cœur ou du moins un esprit léger.

Seulement son apologie sera gênée par ce fait notoire qu'en 1870 son infaillibilité a eu, en quelques jours, deux manifestations contradictoires. Le mardi 12 juillet 1870, il annonçait dans les couloirs de la Chambre, avec un enthousiasme délirant, que la paix était assurée par le retrait de la candidature Hohenzollern. Le vendredi 15 juillet, il embouchait la trompette guerrière dans les circonstances que l'on sait. Ce sera affaire à lui d'expliquer ce revirement à l'honneur de sa haute et imperturbable sagesse.

I.

Sa brochure sur la liberté du pape est encore une justification, car il ne connaît qu'un plaidoyer, celui que Cicéron appelait : *Pro domo suâ*. En réalité, c'est sa politique de 1870 dans les affaires ecclésiastiques qu'il cherche à défendre à travers toutes ses pompeuses déclamations sur le martyre de la papauté. Il avait déjà publié sur le même sujet deux gros volumes. Son livre sur *l'Église et l'État au concile du Vatican* était la confession impénitente de ses plus lourdes fautes politiques avant la dernière, qui ne lui sera jamais pardonnée; il reconnaissait, en s'en glorifiant hautement, que, comme ministre des cultes, il avait pris parti contre l'épiscopat français gallican et lui avait refusé au moment favorable l'appui que demandait une lettre admirable de l'archevêque de Paris — lettre qui restera comme le plus beau monument du libéralisme gallican mort, hélas! avec lui.

M. Émile Ollivier ne sait assez s'applaudir d'avoir pris parti pour la liberté... du pape, au moment même où le saint-père accomplissait la révolution la plus dangereuse pour l'Église et pour l'État par la plus audacieuse des usurpations de la théocratie. Il faut voir aussi la satisfaction qu'il éprouve à la pensée d'avoir rendu impossible en 1870 cette transaction avec l'Italie au sujet du pouvoir temporel du Saint-Siège qui, de l'aveu du prince Napoléon, aurait donné à la France l'allié indispensable. Pour M. Émile Ollivier, la roche Tarpéienne n'est pas simplement près du Capitole : il en fait le théâtre de ses plus sonores triomphes. Il est vrai qu'il est seul à se les décerner.

Avec ce don magistral de l'inopportunité qui est une de ses qualités les plus incontestables, il donne un complément à son livre sur *le Concile du Vatican* en se posant comme le chevalier du pouvoir temporel du pape ou du moins d'un certain pouvoir temporel qu'il ne définit nulle part, mais qui aurait tous les inconvénients de celui qu'on connaît. Chevalier n'est pas assez dire : M. Émile Ollivier est un croisé; il ne se sert que d'armes consacrées, il les a empruntées à l'arsenal des saintes Écritures et des Pères. Son lyrisme, qui ne connaît pas de mesure dans ces pages échauffées, est celui des prophètes. Il s'est fait semblable, pour employer ses propres expressions, « à cette tourterelle abandonnée qui ne sait que gémir parce que le Tout-Puissant abandonne l'Église à ses persécuteurs ». Le tableau qu'il trace des souffrances du grand captif du Vatican « respirant la fièvre dans ses jardins alors qu'une pluie de feu tombe du ciel » arracherait des larmes non seulement aux couvents de femmes, mais aux plus vieux moines, surtout quand, dans une langue vraiment inimitable, il nous parle du *corps diaphane, presque pathé-*

(1) *Le Pape est-il libre à Rome?* par Émile Ollivier, de l'Académie française. — Paris, 1882. Garnier frères.

tique de Léon XIII. Il oublie d'ajouter que le pape tient la clef de sa propre prison et qu'il ne dépend que de lui de respirer l'air le plus salubre. MM. de Mun et Chesnelong sont tièdes à côté de ce néophyte. Les images tirées du récit de la passion du Christ ne lui coûtent pas plus qu'à un évêque ultramontain.

A l'entendre, la loi des garanties n'est qu'une duperie; le pape est à la merci d'une émeute. Les scènes regrettables qui se sont passées lors de la translation de la dépouille mortelle de Pie IX sont prêtes à recommencer tous les jours. Il y a d'ailleurs quelque chose de plus regrettable que ces échauffourées, c'est l'attentat permanent que commet l'Italie en laissant sa capitale à Rome, la grande cité catholique, la métropole de l'Église.

II.

Cette captivité du pape étant constatée, l'auteur se demande de quelle façon le saint-père pourra retrouver sa liberté. Deux partis se présentent : ou une initiative hardie du pape sortant de sa retraite, officiant à Saint-Pierre, visitant les basiliques, prodiguant ses bénédictions en plein *Corso*, — ou bien une protestation permanente, ferme autant que digne, pour préparer le jour de la délivrance.

Dans la première alternative, qui semble avoir les préférences de M. Émile Ollivier, la crise s'aggraverait promptement, le conflit ne manquerait pas d'éclater et l'Europe serait en définitive obligée d'intervenir. C'est là ce que désire l'ancien démocrate qui fut longtemps l'Éliacin du fameux groupe des *Cinq*. Sans doute il désire que cette intervention soit toute diplomatique; il n'en demande pas moins la garantie européenne pour le rétablissement du pouvoir temporel, dont la forme pourrait subir quelques modifications. Le plus grand vague règne sur ce que pourraient bien être ces transformations du pouvoir temporel. M. Émile Ollivier parle de séparer le spirituel du temporel dans le nouvel État pontifical grâce à un gouvernement municipal qui fonctionnerait à côté du gouvernement ecclésiastique.

On ne discute pas une pareille solution : le saint-père ne se croit libre que quand il possède tous les pouvoirs; la moindre limitation à son autorité ramènerait toutes les objections que l'on a pu faire à la suppression de son pouvoir temporel et qui ont été résumées dans la trop fameuse maxime que « les deux pouvoirs doivent être unis à Rome pour se séparer partout ailleurs ». Il suffirait que le municipe romain exprimât une volonté à lui qui ne cadrât pas en tout point avec celle de l'Infaillible pour que la catholicité orthodoxe s'écriât que son indépendance n'existe plus. M. Émile Ollivier sait très bien que pour le pape la distinction entre le temporel et le spirituel est une hérésie, que le *Syllabus* a resserré en ses mains le nœud qui doit confondre les deux pouvoirs, et qu'il ne pourrait, sans violer le principe constitutif de la société chrétienne tel que Pie IX l'a formulé, accorder la moindre liberté religieuse.

Léon XIII n'a jamais fléchi sur ce point : il a déclaré que la célébration d'un culte dissident était un scandale qui n'était surpassé que par l'ouverture d'écoles protestantes ou laïques. Le pire gouvernement du monde, celui de la Russie ou du roi de Dahomey, peut se réformer; le gouvernement papal ne le peut pas. Un pape prudent, avisé comme Léon XIII, une fois maître à Rome, serait forcé d'y appliquer le *Syllabus*, et ce serait pour lui le plus grave embarras. Il s'ensuit que le plus dangereux cadeau qu'on puisse lui faire serait de lui rendre une ville ou une bourgade à gouverner, parce qu'il serait contraint d'y tenir école de despotisme et par là même d'exciter les plus violentes répulsions du monde moderne.

Nous savons bien que M. Émile Ollivier fait entrevoir une autre solution qu'il emprunte au prince Napoléon — dont le nom est, en vérité, bien choisi pour la recommander. Le pape serait cantonné sur la rive droite du Tibre et aurait la propriété de toutes les maisons qui sont dans cette partie de la ville. Par malheur, ces maisons seraient habitées, et sa juridiction s'étendrait sur toute une population qui, pour être peu considérable, n'en serait pas plus heureuse. On réduirait le nombre des ilotes d'Europe, mais ils n'en seraient pas moins soumis à une abjecte servitude. On le voit, M. Émile Ollivier en revient soit à la lettre du Prince-Président à Edgar Ney, soit au jardin agrandi offert à Pie IX dans la brochure impériale mise sous le nom de M. de la Guéronnière et écrite avec cette plume maladroitement lamartinienne que celui-ci semble avoir passé à M. Émile Ollivier.

C'était bien la peine, en vérité, de prendre la harpe du roi prophète ou la lyre éplorée des lamentations de Jérémie pour aboutir à des solutions aussi chimériques, qui ne lui seront pas pardonnées par cette droite ultramontaine pour laquelle il a brûlé tant d'encens. M. Paul de Cassagnac lui-même n'en voudrait pas!

Les ultramontains ne pardonneront pas non plus à M. Ollivier de s'appuyer sur M. de Metternich pour blâmer sévèrement l'ancien gouvernement des papes. Il ne suffit pas pour les apaiser de raconter que Benoît XIII montait tous les soirs sur le belvédère du Vatican afin de discerner les toits d'où ne montait pas de fumée parce qu'il n'y avait rien à cuire au foyer, et d'y envoyer, le lendemain, une aumône. M. Ollivier reconnaît lui-même qu'on peut vouloir sincèrement avec Henri IV que chaque ménage ait la poule au pot sans pratiquer sa politique tolérante et habile et en laissant subsister le plus déplorable régime politique. Saül a beau se ranger parmi les prophètes, il finit par détonner dans le chœur sacré; un ancien libéral ne dépouille jamais tout à fait le vieil homme. De là, l'inutilité et l'absurdité de ses rétractations : elles sont incomplètes et contradictoires.

Et pourtant, en théorie, M. Émile Ollivier a tout accordé à ses anciens adversaires. Il déclare sans sourciller qu'il est « de dogme que le souverain pontife a reçu de droit divin l'exemption de toute juridiction séculière, qu'il y a là un privilège perpétuel, inaliénable, que c'est non seulement son droit, mais celui de la catholicité, si bien que l'Italie est tenue de faire intervenir l'Europe quand il s'agit de régler la situation du pape, la papauté ayant un caractère universel, vraiment œcuménique. » Avec de telles prémisses, M. Émile

Ollivier devrait accepter sans ambages le rétablissement complet du pouvoir temporel sur l'ancien pied.

Qu'il le fasse pour lui-même, cela le regarde et nous importe fort peu; mais ce qui ne lui est pas permis, c'est d'enrôler après coup sous sa bannière de procession ses anciens collègues républicains et d'oser prétendre que Jules Favre a demandé, dans son rapport présenté à l'Assemblée nationale de 1848 sur la proposition du général Cavaignac, concernant la protection du saint-père, qu'on décrétât la guerre contre la république romaine. On sait avec quelle énergie le grand orateur, fidèle jusqu'au bout à ses convictions, a dénoncé l'indigne abus fait par le Prince-Président de la décision de l'Assemblée nationale, de quelles paroles véhémentes il a flétri la transformation de l'expédition projetée et n'a jamais cessé de présenter comme une tromperie criminelle le rétablissement de ce pouvoir temporel que M. Émile Ollivier stigmatisait à ses côtés. Nous comprenons que celui-ci désire se rétracter en bonne compagnie, mais il ne lui est pas possible de faire dire aux plus illustres morts le contraire de leurs opinions, car ils nous parlent encore dans leurs discours conservés par l'histoire.

M. Émile Ollivier ne manque pas d'exprimer tout son profond amour pour l'Italie. Il déclare qu'elle a été l'idolâtrie de sa jeunesse, il répète sur tous les tons que la flamme de cet amour brûle encore dans son cœur. Il redit après M. Crispi qu'une guerre entre la France et l'Italie serait une guerre civile. Nous le pensons comme lui, et, sans nous faire plus d'illusion que lui-même sur l'amour et la gratitude de notre ancienne alliée, nous désirons vivement que tout soit tenté pour dissiper les malentendus qui nous divisent. Ce n'est certes pas en s'y prenant comme l'auteur qu'on parviendra à ce résultat, car il a trouvé le meilleur moyen de jeter de l'huile sur un feu qu'il faut éteindre. Il sait que ce qu'il demande est ce qu'il y a de plus irritant pour l'Italie et qu'elle ferait vingt fois la guerre plutôt que de laisser l'Europe intervenir au profit de la souveraineté temporelle du pape, même réduite. M. Émile Ollivier sert la cause de l'accord entre la France et l'Italie comme il a servi toutes les causes auxquelles il a prêté successivement son beau talent de parole, c'est-à-dire de façon à la compromettre et à la perdre.

Il a pour lui une excuse qui désarme les sévérités de la critique : c'est l'excès de sa naïveté, qui lui fait oublier son propre passé. On croit rêver quand on lit sous sa plume une phrase telle que celle-ci : « Les deux marécages qui menacent d'engloutir la Révolution sont la démagogie et le césarisme. » Le césarisme! vous avez bien lu. C'est lui, l'inventeur, le prôneur du plébiscite de 1870, destiné à rendre des forces au bonapartisme expirant, de ce plébiscite de malheur dont est sortie la guerre, c'est lui qui nous prémunit contre le césarisme! Il nous rappelle cette aventure bien connue d'un homme politique célèbre qui, après avoir été l'un des premiers adhérents du coup d'État et s'être laissé mettre dans la commission consultative du dictateur, avait passé à l'opposition la plus véhémente. Nature essentiellement mobile, il avait oublié l'incident; aussi l'entendait-on avec stupeur s'écrier un jour dans un salon, au sujet d'un ancien libéral rallié au nouveau régime : « Peut-on s'imaginer qu'un tel ait consenti à se laisser nommer dans les premiers conseils de l'homme de Décembre? » M. Émile Ollivier n'est pas plus étonnant quand il nous dénonce les dangers du césarisme! Que de ressources avec un homme qui oublie si vite! Qui peut savoir ce que sera son chant du cygne?

Certes la question qu'il a abordée bien inopportunément est très grave. Nous ne parlons pas du pouvoir temporel du pape. Tout peut revenir, excepté cela; mais il est évident que tant que le régime concordataire subsiste, la position du pape, obligé de traiter avec les gouvernements civils, est compliquée. Son indépendance sera assurée dans la mesure où la politique sera partout séparée de la religion. Elle n'a jamais été plus complète que quand il était simplement l'évêque de Rome et que l'Église n'était qu'une puissance spirituelle. La meilleure loi des garanties est la grande réforme demandée par M. Minghetti. Nous n'en sommes pas encore là. Le temps des transitions sera long, et il faut le désirer pour que les transactions soient équitables. En attendant, l'État comme l'Église doivent user de grands ménagements dans leurs rapports réciproques pour que ces rapports soient tolérables sans rien coûter à la liberté, à Rome comme à Paris. Une papauté imprudente, fanatique, rendrait la paix des esprits impossible et provoquerait de dangereuses atteintes à ses immunités, comme aussi un État tracassier, intolérant, amènerait les crises les plus redoutables. M. Émile Ollivier a vertement tancé le pouvoir civil; ce premier sermon aurait dû être suivi d'un second, adressé aux meneurs du parti ultramontain, qui sont certainement bien plus déraisonnables que leur pontife. Léon XIII est constamment obligé de dire qu'étant leur chef il doit les suivre, car, si les jésuites ont fait un infaillible, c'est pour le faire parler et agir à leur guise.

E. DE PRESSENSÉ.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

La police d'État en Russie (1)

L'empereur Alexandre Ier, en cela comme en plus d'une chose l'imitateur de Napoléon, avait pendant quelques années érigé la police en ministère. L'empereur Nicolas fit mieux : il eut deux polices, dont l'une, investie des pouvoirs les plus étendus, reçut pour mission spéciale de garantir la sécurité de l'État et de surveiller toutes les administrations et les fonctionnaires publics. Irrité de l'insurrection de 1825, qui avait marqué son avènement, ce prince créa, en 1826, à l'ombre du trône impérial, une institution nouvelle, chargée de la police politique et de la police occulte. Ce fut la

(1) Fragment d'un chapitre du IIe volume de *l'Empire des tsars et les Russes*, qui doit prochainement paraître à la librairie Hachette.

IIIe section de la chancellerie particulière de l'empereur, tardivement abolie, au moins de nom, par Alexandre II dans ses derniers jours, et naguère encore l'autorité la plus haute comme la plus redoutée de l'empire. Sous ce nom modeste de troisième section, la police d'État forma un véritable ministère, indépendant de tous les autres et, à bien des égards, leur supérieur. Sous ce nom bizarre d'apparence inoffensive, Nicolas avait rétabli, pour plus d'un demi-siècle, en en élargissant encore la sphère, l'ancienne inquisition d'État, toute puissante sous Pierre le Grand et ses successeurs.

L'omnipotence de la police d'État est chose ancienne en Russie. Avec des formes diverses et des noms différents, ce pays a depuis des siècles, sauf de rares intermittences, vécu sous une sorte de loi des suspects. Il y a là un des chapitres les plus tristes de son histoire. Les Russes disent souvent que, dans l'ancienne Moscovie, il n'existait rien d'analogue à la IIIe section des derniers empereurs et à l'inquisition secrète de Pierre le Grand; beaucoup même répètent avec les slavophiles que, dans la Russie des vieux tsars, où le souverain était en communication directe avec le peuple, il n'y avait pas de place pour des chancelleries secrètes. C'est là un de ces lieux communs du patriotisme moscovite, que ne semblent point confirmer les faits. Aux sinistres et ingénieuses machines de répression, montées par Pierre le Grand et par Nicolas, on peut trouver de rudes et grossiers modèles sous les premiers Romanofs, voire même sous les derniers Rurikovitchs.

Le premier exemple en remonte au moins à Ivan le Terrible, qui, en confiant le soin de sa sécurité à son *opritchnina,* avait abandonné le pays à l'arbitraire de cette garde privilégiée, et fait planer sur la Russie une véritable terreur. Le tsar Alexis, père de Pierre le Grand, avait déjà, pour les procès politiques et les affaires concernant la cour, une chancellerie secrète justement redoutée des contemporains, bien que quelques historiens de nos jours s'en soient faits les défenseurs. Pour Pierre le Grand, aucun doute : il avait, sous le nom de *prikaz* de *Préobrajenski,* une véritable inquisition d'État. On comprend la création d'un pareil instrument d'espionnage et de compression à une époque où les brusques changements, introduits par Pierre, avaient provoqué dans toutes les couches de la nation tant de sourdes et opiniâtres résistances. On devine quel usage en fit tout le XVIIIe siècle, alors que chaque règne s'ouvrait par une révolution et par l'exil ou la mort des maîtres de la veille. Appelée *inquisition secrète* sous Catherine II et Paul Ier, *troisième section* de la chancellerie impériale sous Nicolas et Alexandre II, l'inquisition politique est demeurée jusqu'à nos jours le trait caractéristique du gouvernement russe, comme naguère encore l'inquisition religieuse était le trait du gouvernement espagnol. Abolie solennellement et « pour toujours » par Pierre III en 1762, supprimée avec non moins de solennité et publiquement flétrie par Alexandre Ier comme démoralisatrice et pernicieuse, cette institution, tant de fois renaissante, a été abrogée une troisième fois, en 1880, par Alexandre II, qui s'en était lui-même longtemps servi.

Un des motifs de la durée et des successives résurrections de cette inquisition d'État, c'était, pour le gouvernement impérial, le désir de trouver un frein à la corruption et à l'arbitraire administratif, le besoin, pour le pouvoir, de suppléer par la surveillance de ses agents à l'absence de liberté et de publicité. Instrument de contrôle que rien ne contrôlait, cette inquisition politique devait infailliblement se changer, aux mains des puissants et des favoris du jour, aux mains de la haine, de l'ambition ou de la peur, en instrument de domination, de persécution, d'extermination. De Pierre le Grand aux derniers jours d'Alexandre II, aucun engin de despotisme et d'oppression, pas même peut-être l'inquisition espagnole, n'a fauché tant de vies humaines et broyé tant d'existences, d'autant plus qu'aucun n'a jamais fonctionné plus discrètement et avec moins de bruit. Il n'y aurait pas de martyrologe aussi long que celui de cette chancellerie d'État. Le nombre de ses victimes de tout rang, de tout âge, de tout sexe, est d'autant plus grand et plus difficile à compter que, au lieu d'en faire de publics autodafés, elle les entourait presque toujours de mystère et les ensevelissait dans les neiges silencieuses de la Sibérie; que, pouvant s'en débarrasser sans en avoir le sang sur les mains ni en entendre les cris, elle se montrait d'autant moins scrupuleuse et compatissante.

La troisième section de Nicolas et d'Alexandre II n'était pas seulement une police d'État servie par des agents secrets, chose dont aucun gouvernement ne saurait entièrement se passer; c'était une puissance particulière dans le gouvernement, une autorité indépendante, privilégiée, placée en dehors et au-dessus de la sphère d'action normale des autres autorités, en dehors et au-dessus des lois, dont elle était censée assurer le fonctionnement. Le chef de la troisième section, appelé aussi *chef des gendarmes,* était de droit membre du comité des ministres, et, plus que tous ses collègues du comité, il était l'homme de confiance du souverain, avec lequel il restait en relations constantes. Tout dépendait indirectement de lui, à commencer par les nominations des fonctionnaires, auxquelles il pouvait s'opposer en vertu des renseignements de sa police. Il exerçait sur toutes les affaires et toutes les personnes un contrôle indiscret. Il avait le droit d'arrêter, d'interner, de déporter, de faire disparaître qui bon lui semblait.

Les réformes d'Alexandre II semblaient devoir mettre fin au règne de la police. Pendant une dizaine d'années le lustre de la troisième section parut à jamais terni; en 1866, l'attentat de Karakozof sur le tsar rendit à l'institution favorite de l'empereur Nicolas tout son ancien éclat. La direction de la troisième section fut alors confiée au comte Chouvalof, depuis ambassadeur à Londres et plénipotentiaire du tsar au congrès de Berlin. C'était un signe, en effet, de l'état politique de la Russie qu'un des postes les plus considérables et les plus considérés était celui de grand maître de la police occulte, de chef des gendarmes. Des mains du comte Chouvalof le sceptre de la police est passé aux mains de deux généraux, qui ne l'ont gardé que peu de temps. Redevenue de nouveau, grâce au pistolet de Solovief, la vraie souveraine

de l'empire, la troisième section s'est montrée singulièrement au-dessous de sa tâche; elle n'a su ni prévenir ni réprimer les attentats commis au plus grand jour. A Pétersbourg, à Kief, à Odessa, à Kharkof, dans toutes les grandes villes, elle a laissé éclater son impuissance, ne sachant ni se défendre contre les vengeances des agitateurs ni découvrir ou arrêter les coupables. Avant de porter leurs coups jusque sur le trône et le tsar, les révolutionnaires s'étaient essayés sur la haute police et les chefs des gendarmes. Entre le nihilisme et la troisième section s'était engagé, vers 1878, une sorte de duel où la police de la chancellerie impériale trahit à tous les yeux son inhabileté à parer les coups de son invisible adversaire. La troisième section succomba, sacrifiée par le désappointement du pouvoir aux rancunes de l'opinion. De ses deux derniers chefs, l'un, le général Mezentsof, est tombé dans les rues de Saint-Pétersbourg sous le poignard d'un inconnu (1); l'autre, le général Drenteln, tiré en plein jour dans sa voiture par un jeune homme à cheval, donna sans regret sa démission après le deuxième attentat nihiliste sur l'empereur. La troisième section s'était montrée aussi incapable de protéger la vie du souverain que la vie de ses chefs. Le général Drenteln n'eut pas de successeur; le poste de chef des gendarmes, devenu aussi périlleux que celui de souverain, fut aboli, et la troisième section supprimée pour ne plus jamais revivre, sans doute, sous ce nom abhorré. De 1826 à 1880, son règne avait duré plus d'un demi-siècle.

« On répète souvent que les attentats ne servent à rien, me disait à ce propos une dame russe; le poignard et les balles nous ont cependant débarrassés de la troisième section. » Les révolutionnaires auraient, en effet, pu se vanter d'une grande victoire, et les partisans des moyens violents, les *terroristes* de Saint-Pétersbourg, eussent pu se féliciter d'avoir rendu un indéniable service à la patrie, si tout ce que désignait le nom de troisième section avait été supprimé par l'oukaze d'août 1880. La destruction d'une institution qui passait justement pour le principal organe du régime autocratique eût pu être saluée comme l'aube d'une ère nouvelle et le présage d'une autre émancipation. Malheureusement, telles ne devaient pas être les conséquences de l'oukaze d'Alexandre II. En supprimant la troisième section de sa chancellerie privée, le libérateur des serfs n'avait nulle envie d'affranchir ses sujets du servage de la police secrète. Quoique signée dans une période d'accalmie apparente, cette mesure, prise entre deux attentats, n'indiquait point que le souverain eût assez de confiance en son gouvernement ou dans son peuple pour renoncer à la sauvegarde de la haute police. En fait, la troisième section a été plutôt décapitée que supprimée, plutôt transformée que détruite. L'acte qui semblait dépouiller l'autocratie de son instrument de prédilection n'a pas été accompli avec l'intention de désarmer le pouvoir, loin de là. En la rayant de sa chancellerie particulière, Alexandre II n'a privé la police d'État d'aucune des facultés et prérogatives, d'aucun des moyens d'action qui lui avaient été concédés par Nicolas. Au lieu d'être une mesure de concession, de recul ou de désarmement, l'abrogation de la troisième section a été pour le pouvoir un acte de concentration et de groupement de ses forces.

Le tsar a simplement réuni ses deux polices. On était dans l'été de 1880, en pleine lutte contre le nihilisme, à quelques mois des explosions de la gare de Moscou et du palais d'hiver de Pétersbourg; l'empereur, après avoir divisé la Russie, sous le nom de gouvernements généraux, en cinq ou six satrapies militaires, s'était décidé, pour donner plus d'unité à la défense sociale, à confier au général Loris Mélikof, sous le titre modeste de chef de la commission exécutive, une véritable dictature. Cette nouvelle dictature administrative ne pouvait tolérer à côté d'elle un pouvoir discrétionnaire et omnipotent, rival du sien. Il fallait qu'une des deux autorités absorbât l'autre; Alexandre II le comprit. Au lieu de donner un successeur au dernier *chef des gendarmes*, il soumit temporairement d'abord, puis bientôt définitivement, la police d'État au général Loris Mélikof, nommé vers le même moment ministre de l'intérieur. Les titulaires de ce ministère sont ainsi devenus chefs des gendarmes, ils cumulent les deux fonctions; ils pourront, selon leur caractère ou selon l'esprit du moment, faire prévaloir l'une ou l'autre. La haute police forme au ministère de l'intérieur un nouveau département, celui de la police d'État. Comme on le voit, sous l'oukaze d'août 1880, tant applaudi de l'opinion, se cachait une fusion des pouvoirs dont la séparation faisait manifestement la faiblesse. Aujourd'hui le ministre de l'intérieur tient dans ses mains les rênes des deux polices, qui, jadis conduites isolément, tiraient chacune de leur côté. On espérait donner ainsi au service de sûreté de l'État une unité de direction, une facilité d'exécution qui, tout en simplifiant le mécanisme, en devait doubler la puissance réelle.

Cette fusion avait été rendue manifestement indispensable par les cruelles déceptions des deux polices dans leur commune campagne contre le nihilisme. L'événement avait démontré qu'en pareille matière la multiplicité, loin d'être une force, était une faiblesse. Dans les grandes villes, dans la capitale notamment, il y avait trois polices : celle du ministère de l'intérieur, celle de la chancellerie impériale, celle de la ville; et ces trois polices, les deux premières surtout, agissant indépendamment et isolément, s'embarrassaient et se paralysaient l'une l'autre au lieu de s'entr'aider. L'État, sous leur garde, éprouvait les mésaventures « de l'enfant à cinq bonnes » du dicton russe. Il arrivait parfois que les deux polices rivales se mettaient mutuellement sur une fausse piste et perdaient leur temps à se faire la chasse l'une à l'autre. Leurs agents, qui ne se connaissaient point, se trouvaient naturellement des allures suspectes; ils se surveillaient et se filaient réciproquement. Un des ministres de l'empereur Alexandre II me racontait à Saint-Pétersbourg que, au beau milieu de la crise nihiliste, on avait vu les deux polices se poursuivre l'une l'autre, et les gendarmes de la troisième section, se flattant d'avoir fait une capture im-

(1) Le jeune Mirski, alors âgé de dix-huit ans, arrêté longtemps après et condamné aux travaux forcés en Sibérie.

portante, arrêter comme des conspirateurs leurs collaborateurs inconnus du ministère de l'intérieur. On conçoit le dépit du pouvoir devant cet imbroglio de comédie en un moment aussi tragique. Pendant que les limiers des deux polices se donnaient ainsi le change, le gibier révolutionnaire courait en liberté ou reposait tranquillement au fond de ses terriers. Alexandre II a mis fin à de pareilles mystifications en réunissant les deux meutes dans un même équipage conduit par le même piqueur.

La double police inventée par l'empereur Nicolas n'était guère bonne qu'à multiplier les dénonciations et l'espionnage. Cette bizarre combinaison avait, du reste, un autre défaut que le nihilisme a mis en lumière. Pour que la troisième section pût toujours agir d'une manière indépendante des autres administrations, il eût fallu lui donner des moyens d'action particuliers; son personnel de gendarmes et d'agents secrets ne lui en pouvait toujours tenir lieu. Elle était, par exemple, obligée de se servir des postes impériales, des télégraphes du ministère de l'intérieur; si elle avait parfois un fil télégraphique particulier, ce fil pouvait passer par des bureaux qui ne relevaient pas directement d'elle, et souvent ses dépêches étaient transmises par des employés d'autre ressort, moins sûrs que les siens. On peut attribuer à ce manque d'agents de transmission quelques-unes de ces déconvenues. Malgré l'intégrité incontestée de ses chefs, beaucoup de ses instructions les plus secrètes étaient connues d'avance des conspirateurs, si bien qu'on était tenté de se demander si ces derniers n'avaient pas des intelligences jusque dans son sein. Vers la fin du règne d'Alexandre II, pour citer un exemple, un officier supérieur de gendarmerie était dépêché en mission confidentielle dans une ville manufacturière du centre; il voyageait naturellement incognito et croyait tomber à l'improviste au milieu des habitants : qu'on juge de sa surprise en trouvant à son arrivée, au milieu de la nuit, le maire de la ville et les principaux fonctionnaires réunis à la gare pour le recevoir. Des faits de ce genre montrent comment étaient déjouées les précautions de la haute police, comment, lorsqu'elle jetait ses filets et croyait faire une prise, elle trouvait si souvent la place vide et les suspects en fuite.

Une institution comme la troisième section ne pouvait se légitimer que par son incorruptibilité et son infaillibilité. Dès qu'elle n'était plus au-dessus du soupçon, ou dès qu'elle cessait d'être heureuse, la police d'État n'avait plus de raison d'être comme autorité indépendante.

Ce que la haute police a perdu en passant de la chancellerie privée de l'empereur dans le ressort du ministère de l'intérieur, c'est, en effet, son indépendance et, pour ainsi dire, son individualité, sa personnalité. C'est là ce qui fait l'importance de ce changement de ressort. Si elle garde vis-à-vis des sujets du tsar ses droits et ses privilèges les plus exorbitants, elle ne conserve plus son ancienne autonomie, son ancienne suprématie vis-à-vis des autorités gouvernementales et des autres ressorts de l'État. Distraite de la chancellerie impériale, elle n'est plus la chose privée, le domaine propre et réservé du souverain; relevant d'un ministre au lieu de relever directement du maître, elle tombe au rang des autres administrations et ne peut plus guère agir que par leur intermédiaire. Sous le nom de troisième section, la police politique était le grand ressort de l'État; aujourd'hui elle n'est plus que l'un de ses rouages. A cet égard, il serait injuste de refuser toute importance à la transformation accomplie presque à la sourdine par l'empereur Alexandre II, dans la dernière année de son règne (1).

En quittant la chancellerie impériale, la police d'État est restée maîtresse d'emprisonner, d'interner, de déporter qui bon lui semble. Jamais peut-être n'a-t-elle fait autant usage de ses droits que depuis qu'elle a changé de nom; la grande différence est que ses ordres portent un autre en-tête et un autre cachet. Sous Alexandre III comme sous Alexandre II, la haute police demeure souveraine, indépendante de la justice et des tribunaux, n'ayant de compte à rendre qu'à son chef ou à l'empereur. L'abolition de ces prérogatives de l'administration serait une véritable révolution; cela équivaudrait à une sorte d'abdication de l'autocratie devant les tribunaux réguliers. Aussi longtemps que durera le régime autocratique, l'administration restera maîtresse de passer par-dessus les lois. C'est là une faculté dont le tsar peut ne pas se servir, mais dont l'autocratie, tant qu'elle subsistera dans son intégrité, ne saurait se dépouiller sans se condamner à de perpétuels démentis. La Bastille russe n'est pas encore rasée, et, quand les portes en sembleraient fermées, elles ne cesseront définitivement de s'ouvrir que lorsque les mains qui en gardent les clefs ne seront plus omnipotentes.

Loin d'enlever à l'administration les attributions dictatoriales dont elle était investie sous ses prédécesseurs, Alexandre III s'est appliqué à classer et à codifier les innombrables mesures du salut public édictées, à la hâte et sans lien entre elles, dans les dernières années du règne d'Alexandre II. Sous le régime appelé par le général Ignatief *état de protection renforcée* (*ousilennaïa okkrana*), lequel correspond plus ou moins au *petit état de siège* allemand, les gouverneurs ont le droit de fermer à leur gré les établissements industriels, d'interdire aux particuliers le séjour de telle ou telle ville, de soustraire les justiciables aux tribunaux ordinaires (2). Sous ce régime, les chefs de police et la gendarmerie sont autorisés à arrêter et emprisonner tout individu soupçonné de crime d'État ou de participation à des sociétés illicites; ils peuvent opérer des perquisitions en tout lieu et à toute heure et mettre provisoirement les scellés sur toute espèce de propriété. Cet état de protection renforcée auquel le ministre de l'intérieur est libre de soumettre les provinces de l'empire est doux et libéral en comparaison de l'*état de protection extraordinaire* (*tchrezvytchaïnaia okkrana*) que le gouvernement lui peut substituer, en

(1) Depuis l'avènement du comte Tolstoï au ministère de l'intérieur, la police d'État, tout en restant nominalement soumise au ministre, a du reste recouvré presque toute son ancienne liberté.

(2) Oukaze du 4 septembre 1881. D'après cet oukaze, ces mesures, édictées pour un an, s'appliquent aux principales villes de l'empire et à une dizaine de provinces.

cas de besoin, par simple arrêté ministériel. Sous ce nouveau régime, qui renchérit sur le *grand état de siège* prussien, les gouverneurs de provinces sont investis de tous les droits appartenant à un commandant en chef en pays ennemi. Ils peuvent, par voie administrative, prononcer des peines, s'élevant jusqu'à 300 roubles d'amende et trois mois de prison, contre les individus coupables d'infractions ou de délits « qu'on ne saurait sans inconvénient déférer à la justice ». Ils sont maîtres de suspendre tous les journaux et publications périodiques, maîtres de fermer par simple arrêté tous les établissements d'instruction. Ils ont enfin la faculté, plus exorbitante peut-être encore, de mettre sous séquestre les immeubles et les revenus appartenant à des particuliers, non seulement dans le cas où le propriétaire conspire contre la sécurité de l'État, mais encore si « la négligence dont il se rend coupable dans l'administration de ses biens peut avoir des conséquences dangereuses pour l'ordre public ». C'est là un privilège dont, jusqu'en 1881, l'administration n'avait encore jamais été régulièrement investie. La propriété, on le voit, n'est pas plus épargnée que la liberté individuelle : sous Alexandre III non moins que sous Alexandre II, l'une et l'autre restent à la merci de l'administration et de la police.

L'abolition de la troisième section n'a guère changé les procédés et les droits des agents du pouvoir. Les armes dont elle disposait et qui s'étaient si souvent brisées dans ses mains, le gouvernement d'Alexandre III ne les a pas laissées rouiller : il s'est appliqué à les mettre en état, il les a fourbies et en a repassé le fil pour de nouvelles luttes contre ses invisibles ennemis. De toutes les armes de guerre rangées dans cet arsenal de lois répressives, il n'y en a qu'une qu'Alexandre III ait enlevée à ses agents ou mieux, dont il ait limité l'usage ; il est vrai que c'est la plus barbare comme la plus meurtrière, celle dont on avait peut-être le plus cruellement abusé : la déportation. Sur ce point, l'oukaze relatif à l'*état de protection extraordinaire* constitue une réelle amélioration sur les anciens procédés de la défunte troisième section. Le bannissement des suspects par mesure administrative n'aura plus lieu qu'après approbation d'une commission spéciale et ne pourra excéder la durée de cinq ans. Le tribunal chargé de statuer sur le sort des individus dont l'administration ou la police réclamerait l'éloignement est composé de deux délégués du ministère de l'intérieur et de deux délégués du ministère de la justice. Au lieu de condamner sans entendre, conformément aux traditions de la haute police, cette sorte de commission mixte, à demi administrative, à demi judiciaire, peut faire venir l'accusé et l'inviter à présenter lui-même sa défense, toutes les fois du moins qu'elle juge insuffisante l'enquête dirigée par les autorités administratives. Cette nouvelle procédure et cette nouvelle juridiction n'offrent assurément que de faibles garanties ; il est à craindre qu'aux heures de colère et d'effarement qui suivent les grands attentats, ces formalités protectrices ne deviennent absolument illusoires. La moyenne annuelle des déportés n'en sera probablement pas beaucoup diminuée. Aussi ces restrictions mises au droit de déportation ne constituent peut-être point le principal progrès, réalisé par l'oukaze de septembre 1881. Ce que la Russie a gagné à la législation d'Alexandre III, c'est moins de voir poser quelques incertaines limites aux pouvoirs de la police que d'entendre le gouvernement présenter au pays ces pouvoirs, encore démesurément étendus, comme une exception temporaire et provisoire. Tandis qu'avec la troisième section l'omnipotence de la police était chose normale, qu'elle était, pour ainsi dire, une des lois organiques de l'empire, l'*état de protection renforcée* et l'*état de protection extraordinaire* constituent, aux yeux du pouvoir, des mesures essentiellement transitoires, anormales, que le gouvernement prend l'engagement moral de supprimer dès que le rétablissement de l'ordre le lui permettra. Quoique cette différence semble plus théorique que pratique, elle n'est pas sans importance. La Russie se rapproche par là des autres États européens, qui, libéraux ou autoritaires, peuvent être, eux aussi, comme l'Allemagne contre les socialistes, comme l'Angleterre en Irlande, obligés de recourir à des mesures d'exception, à l'état de siège et à des *bills de coercition*. La grande différence, c'est qu'avec les traditions du gouvernement russe et avec le manque de contrôle du pays, toutes ces mesures temporaires, strictement limitées à six mois ou à un an, risquent fort de se prolonger indéfiniment. Tant qu'il n'y aura rien de changé dans le régime politique, le provisoire et l'exception pourront devenir la règle, et la règle avec la légalité rester l'exception.

Aujourd'hui comme au temps de la troisième section, le contrôle spécial de la haute police s'exerce au moyen du corps des gendarmes, lequel, en dehors du nom, n'a rien de commun avec notre gendarmerie française. Dans chaque chef-lieu de gouvernement, dans chaque ville de quelque importance, réside un colonel ou un capitaine de gendarmerie qui porte un uniforme bleu clair, le plus redouté, si ce n'est le plus respecté de tous en Russie. Ces officiers, devant lesquels aucun salon, officiel ou privé, n'est fermé, sont, au su de tous, délégués à la surveillance des autorités locales en même temps que des habitants de toutes classes. Ces gendarmes sont souvent de bonne famille et souvent hommes du monde : c'est, pour ainsi dire, l'inquisition en gants blancs. Ils ont à leur service des agents secrets qui doivent les informer de tout ce qui se fait, se dit ou se pense autour d'eux. Ils ne doivent rien ignorer des hommes ni des choses, et, d'une extrémité de l'empire à l'autre, les rapports des gendarmes tiennent la haute police au courant de tout ce qui peut intéresser sa sollicitude ou sa curiosité.

Dans la pensée du fondateur de la troisième section, cette gendarmerie devait redresser les torts que le public ignore, aussi bien que punir les crimes que la loi ne peut atteindre. Un jour, dit-on, que le chef des gendarmes demandait à l'empereur Nicolas des instructions, ce prince, pour toute réponse, lui remit son mouchoir, voulant dire sans doute que la mission de la nouvelle police était d'essuyer les larmes. Vraie ou fausse, cette anecdote semble une amère ironie. Ce rôle de providence des opprimés et d'ange invisible du Seigneur, officiellement confié à la police secrète, cette dernière ne

pouvait le remplir. Les gendarmes ont séché moins de pleurs qu'ils n'ent ont fait couler. Les sévérités de la troisième section contre des fonctionnaires prévaricateurs ou contre des propriétaires qui abusaient de leur pouvoir sur leurs serfs n'ont pu lui concilier la faveur de la société. Sa puissance sans contrôle servait autant au mal qu'au bien. Comme nos anciennes lettres de cachet, également employées à la protection de l'honneur des familles et à la sécurité de l'État, l'intervention de la troisième section était parfois le prix de l'intrigue ou de l'argent. Tel ennemi personnel, tel galant séducteur, tel héritier pressé a pu s'assurer le tout-puissant concours des officiers de gendarmerie. Quand un haut personnage désespérait de voir régler une affaire à son gré, selon les formes légales, il appelait la police à son aide. Plus d'une séparation ou d'un divorce a été obtenu de cette façon, en éloignant ou en intimidant un mari incommode. Les Russes ont bien des anecdotes sur la troisième section. Au milieu de tous ces récits d'hommes ou de femmes soudainement disparus, la légende est difficile à distinguer de l'histoire. Ce que l'observateur peut voir partout, ce sont les effets pratiques de cette longue souveraineté de la police, ce sont les empreintes marquées par elle sur la société et le caractère russes.

La troisième section a nourri chez les Russes l'esprit de défiance et par suite l'esprit de frivolité. La crainte de se compromettre, qui corrompait toutes les relations sociales, a longtemps fait déserter les études, les conversations, les idées sérieuses. De là, en grande partie, la futilité d'une société obligée de ne rien dire pour être en sécurité; de là l'inertie intellectuelle ou l'apathie morale d'hommes contraints à ne pas trop s'intéresser à leur pays, de peur de s'exposer à d'inutiles périls. Un des défauts le plus souvent reprochés au caractère slave, au caractère russe, appartient ainsi au régime politique.

Quel peut être l'effet de pareilles pratiques, érigées en système depuis des générations? Une éducation trop sévère, privée de toute expansion, rend les enfants renfermés, menteurs, sournois. Il en a été de même, à bien des égards, pour les Russes, de toutes ces vexations et ces perpétuelles tracasseries de la police. La méfiance et la dissimulation sont devenues la ressource habituelle des victimes de ce régime de suspicion et d'espionnage. La pédante tutelle de la police a engendré, chez les uns l'indifférence pour la chose publique avec la pusillanimité, chez les autres l'indignation et la colère avec l'esprit de révolte. Rien n'a plus contribué à la vogue des idées révolutionnaires. Par les haines qu'elles ont suscitées, par les habitudes de dissimulation et de mystère qu'elles ont fait naître, l'ancienne troisième section et la police sont, plus que personne, responsables de la propagande nihiliste. On ne saurait se rendre compte du degré d'irritation, d'exaspération, auquel un pareil traitement peut amener des natures souvent généreuses. « Il vous est facile, me disait à ce propos un jeune Russe, de condamner la violence de nos révolutionnaires, de nous conseiller la patience et la modération; mais si vous étiez, durant des années, soumis comme nous à ce régime de terreur et de délation, si vous sentiez toujours sur votre tête l'épée de Damoclès de la déportation, tout votre sang bouillonnerait, et vous aussi peut-être, vous vous croiriez tout permis contre ceux qui se permettent tout. » Il est certain qu'à certaines heures, à certains spectacles ou à certains récits, l'étranger peut se féliciter singulièrement de n'avoir pas été mis à pareille épreuve.

Il faut les agissements, il faut les provocations et la longue et minutieuse tyrannie de la police pour expliquer l'intensité des haines soulevées par elle, l'acharnement et le fanatisme de ses ennemis. C'est elle, en grande partie, qui leur a enseigné à dépouiller tout scrupule et toute humanité, elle qui, à leurs yeux, autorise les plus atroces attentats. Le pouvoir occulte qui fonctionne ostensiblement au-dessus des lois devait tôt ou tard être mis hors la loi par ses victimes; on devait retourner contre lui, en les exagérant encore, ses propres procédés. Tocqueville a dit que l'ancien régime avait fait l'éducation révolutionnaire de la France : on peut dire, avec plus de raison, de la Russie, que la police a fait l'éducation du nihilisme.

L'institution tutélaire imaginée par l'empereur Nicolas pour protéger l'ordre et l'État a ainsi tourné manifestement contre son but. Elle a fomenté l'esprit de révolte et de conspiration qu'elle devait étouffer; elle a poussé la Russie, privée de tous moyens légaux d'opposition, aux complots, aux sociétés secrètes, au régicide. La troisième section a fait certainement plus de révolutionnaires qu'elle n'en a arrêté. On ne saurait dire combien de temps durera cette lutte homicide de deux puissances occultes, dont l'une semble appeler et justifier l'autre.

Ce qu'il y a de triste, c'est que la Russie semble, à cet égard, enfermée dans une sorte de cercle vicieux. Ni le gouvernement, placé en face d'ennemis résolus et sans scrupules, ni les révolutionnaires, exposés à toutes les sévérités de lois draconiennes, ne sont prêts à désarmer. Chacun des deux adversaires semble dire à l'autre que c'est à lui de commencer, à lui de prêcher d'exemple en renonçant à des procédés barbares; et, s'accusant mutuellement d'avoir donné à la lutte un caractère de férocité, on continue des de côtés un combat sans merci.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LE THÉATRE AU SÉMINAIRE

A M. le directeur des *Récréations du Presbytère* (1).

Monsieur l'Abbé,

Vous me faites l'honneur de me demander un article pour les *Récréations du Presbytère*. En ma double qualité d'israélite et d'écrivain profane, très profane, je ne pouvais m'at-

(1) « Revue bi-mensuelle de la Décoration religieuse et des Travaux domestiques », paraissant à Cendrey (Doubs).

tendre à figurer un jour parmi les collaborateurs de votre excellent recueil. Mais vous me dites qu'on a joué une de mes pièces (une pièce du Palais-Royal!) dans un séminaire. Si la distinction dont j'ai été ainsi l'objet ne me place pas au rang des auteurs sacrés, elle peut me faire passer du moins, aux yeux du clergé, pour un journaliste acceptable. C'est dans cet espoir que je prends la plume.

Au surplus, le sujet que vous m'indiquez est vraiment inoffensif : je dois discourir sur la manière de préparer des acteurs pour les spectacles intimes qu'on organise souvent dans les pensionnats et séminaires à l'occasion d'une fête ou d'une distribution de prix, et sur la façon de monter les pièces qu'on veut y faire représenter.

Pour la manière de préparer des acteurs, elle est bien simple : les acteurs se préparent eux-mêmes. Les jeunes élèves hantés par le démon de la comédie s'imposeront tout naturellement au choix du professeur. Ce ne seront pas ceux qui auront le plus de mémoire — car on peut avoir beaucoup de mémoire et être un très mauvais comédien — mais ceux qui sauront le mieux s'en passer ; qui, n'ayant pas appris leur leçon, la réciteront quand même avec un aplomb imperturbable ; qui essayeront de masquer l'absence de notions précises par une volubilité extrême, qui remplaceront les dates par des phrases et qui, si vous les convainquez d'ignorance, manifesteront la plus vive surprise, exprimeront la plus noble indignation.

Ces jeunes gens apprendront sans peine les rôles que vous leur aurez confiés, surtout si ces rôles répondent à leurs secrètes aspirations. On n'aura guère qu'à réfréner leur ardeur, à les empêcher de parler trop fort ou trop vite, et à reprendre certaines liaisons de mots, interdites par la grammaire, qui leur échapperaient dans le feu de l'action.

La question de la mise en scène est plus importante.

Autrefois les acteurs se contentaient de se placer en ligne sur le devant du théâtre pour réciter ce qu'ils avaient à dire. Ils s'adressaient au public, sans faire attention au confident qui était censé les écouter ; si le confident avait quelque chose à répondre, il le disait à son tour aux spectateurs : on déclamait la pièce, on ne la jouait pas.

Aujourd'hui on procède tout différemment. On veut que le théâtre soit autant que possible la représentation de la vie, qu'il nous donne l'illusion de la réalité ; on s'attache à l'exactitude des costumes et des décors, et, pour compléter l'illusion, on demande que les acteurs se meuvent et parlent comme s'ils ne jouaient pas la comédie. Mais rien n'est plus difficile que d'avoir l'air naturel artificiellement. De même que pour dire son rôle d'une façon simple et vraie, l'acteur a dû le répéter plusieurs fois, il faut, pour donner un caractère de vérité à son personnage, qu'il étudie ses attitudes ; qu'il sache à quel endroit il devra se placer pour être vu et entendu du public, tout en n'ayant pas l'air de s'adresser à lui ; comment il devra évoluer en scène, s'asseoir et se lever, entrer et sortir.

Tous ces mouvements sont réglés d'avance. S'ils ne l'étaient pas, l'acteur embarrassé et troublé oublierait ce qu'il a à dire ou le dirait mal, et la pièce ne serait plus écoutée avec intérêt, malgré tout le mérite qu'elle pourrait avoir.

Dans nos théâtres, la mise en scène s'établit en même temps que la pièce se répète ; l'une ne va pas sans l'autre ; on peut même dire que l'une est l'humble servante de l'autre. Si, en répétant une pièce, on ne trouve pas la mise en scène qui lui convient, si l'on ne parvient pas à faire mouvoir les personnages d'une façon logique et naturelle, on en conclut que la scène est mal faite, que les personnages ne disent pas ce qu'ils ont à dire... et c'est la pièce que l'on change. Il arrive ainsi très souvent qu'une comédie qui a obtenu beaucoup de succès à la lecture est refaite entièrement aux répétitions ; les défauts qui n'avaient pas choqué tout d'abord apparaissent d'une manière évidente, et il faut les corriger sous peine d'insuccès.

Mais on ne pourrait se livrer à un travail semblable dans les pensionnats et encore moins dans les séminaires. Les futurs prêtres qui se préparent aux devoirs du sacerdoce n'ont que quelques heures à accorder à l'aimable récréation qu'on leur permet de prendre. Il faut que les répétitions n'absorbent pas trop de temps, que chacun arrive avec son rôle su et que le professeur, qui a accepté les difficiles fonctions de metteur en scène, n'ait plus que la peine d'indiquer à ses acteurs les différentes places qu'ils doivent occuper et de faire effectuer tous ces mouvements dans leur ensemble.

Pour cela le professeur fera bien de préparer d'avance son travail ; il a la pièce devant les yeux, il peut se représenter la position respective des personnages et la noter sur le papier, de façon à pouvoir l'indiquer immédiatement à ses acteurs.

Mais avant d'apprendre une pièce et de la mettre en scène il faut d'abord la choisir.

Quelles pièces peut-on faire jouer à des jeunes gens ? où trouve-t-on ces pièces ? et, quand on n'en trouve pas — car elles sont rares — comment en composer ?

S'il ne s'agissait que de se procurer des pièces morales on y parviendrait encore, mais il faut des pièces sans rôles de femmes... et voilà la grande difficulté ! En retirant du théâtre la mère, l'épouse, la sœur, voire la vieille servante qui intervient si souvent dans les scènes de famille, vous vous privez d'éléments précieux. Le théâtre vit d'action ; et l'action circonscrite entre des personnages masculins est forcément très bornée.

Il n'y a guère qu'une passion qu'on puisse traiter sous la forme dramatique, sans recourir aux rôles de femmes : c'est l'ambition ; mais le spectacle en est peu récréatif. La politique et les affaires ne constituent pas non plus des sujets très plaisants. Que peuvent se dire deux hommes se rencontrant sur un théâtre ? Dans la petite pièce qu'on a jouée au séminaire de B*** (cette circonstance m'autorise à la prendre pour exemple), j'étais sorti de la difficulté en faisant que mes personnages échangeaient une gifle : c'était une solution. Malheureusement on ne peut pas toujours l'employer.

La tâche de l'auteur dramatique est encore plus ardue quand il ne doit mettre en scène que de petits hommes, je

veux dire des adolescents ou des enfants. C'est ce qui se fait dans ces recueils de pièces de théâtre écrites spécialement pour des collégiens : les devoirs à faire, les réprimandes, la fête du maître... tels sont à peu près les seuls sujets que l'auteur puisse traiter. Aussi s'en tire-t-il généralement assez mal; la plupart des pièces de ce genre sont tout à fait insipides.

On en fait d'autres que je ne recommanderai pas davantage. Ce sont celles qui traitent par allégorie des matières d'enseignement, comme l'histoire, la géographie et la grammaire.

Exemple : On voit arriver deux personnages bras dessus bras dessous : c'est le *Participe passé,* accompagné de son auxiliaire *Avoir*. Survient un troisième individu qui se trouve être le *Complément direct* du *Participe passé;* et le colloque suivant s'établit aussitôt :

— Je veux que tu marches devant moi! dit le *Participe passé* à son *Complément direct;* c'est à cette seule condition que nous nous entendrons.

— Et si j'aime mieux te suivre? répond fièrement le *Complément direct.*

— Si tu me suis, nous ne serons plus d'accord.

Morale : Le *Participe passé,* accompagné de l'auxiliaire *Avoir,* s'accorde avec son *Complément direct* quand celui-ci est placé devant.

Voilà sans doute une excellente leçon de grammaire et les auditeurs qui l'applaudissent seraient bien coupables de l'oublier; mais on ne peut vraiment pas la considérer comme une œuvre dramatique.

Il y a un autre genre de pièces qui rentre dans les conditions de notre programme : ce sont les pièces religieuses. Mais là encore les sujets sont limités : les femmes ont joué un trop grand rôle dans l'Écriture pour que leur élimination ne se fasse pas vivement sentir, quand on veut mettre en scène quelque parabole de l'Histoire sainte.

C'est ainsi que je m'explique l'insuccès d'un concours institué il y a quelques années par la *Société de l'Art chrétien.* Cette société offrait un prix de 500 francs à l'auteur du meilleur drame tiré de la vie des saints. Si mes souvenirs sont exacts, je crois bien que le concours n'aboutit pas; en tout cas, il ne fut pas renouvelé.

Il l'eût peut-être été si les conditions du programme avaient été moins restreintes; si, tout en ne mettant en scène que des personnages canonisés, on avait pu placer quelques saintes à côté des saints. Certes, la vie de ceux-ci est féconde en incidents dramatiques : plusieurs d'entre eux ayant commencé par être de grands pécheurs et n'étant arrivés à la béatitude céleste qu'après avoir lutté contre les passions humaines, le spectacle de cette lutte doit être aussi intéressant qu'édifiant. Mais combien est plus touchante la vie des vierges qui n'ont jamais failli! Est-ce que les martyres chrétiennes ne paraissent pas encore plus admirables que les martyrs chrétiens? Est-ce que le vieux guerrier romain, mourant pour sa nouvelle foi comme il se ferait tuer pour sa patrie, peut inspirer autant de compassion que la femme jeune et belle qui descend courageusement dans l'arène pour livrer son faible corps aux bêtes fauves? Est-ce que le sacrifice raisonné de Polyeucte peut être comparé au cri sublime de Pauline?

Je présente ces simples réflexions pour ce qu'elles valent; — et je poursuis :

Les pièces chrétiennes étant trop restreintes ou trop sévères pour la récréation qu'on a en vue, les pièces « instructives » devant être repoussées comme trop niaises, il faut donc renoncer au plaisir du théâtre?

Eh bien, non! on peut parfaitement, sans recourir à ces productions, jouer dans les pensionnats et dans les séminaires des pièces très intéressantes, très amusantes, tout à fait irréprochables, — et sans rôles de femmes!

A l'appui de cette affirmation, il nous suffira de citer les programmes des représentations organisées par les Frères des écoles chrétiennes dans leur grand pensionnat de Paris-Passy.

Nous relevons dans la période de ces dix dernières années les ouvrages suivants :

Un colonel sous Louis XV, opéra-comique de Mélesville.

Le Trésor, comédie en un acte, par Andrieux.

Le menteur véridique, de Scribe.

Mon ami Pierrot, vaudeville en un acte, d'après Désaugiers.

Henri IV et Sully, opéra-comique d'après Collé.

Les Tribulations d'un Témoin, pièce en 3 actes par M. Ad. Decourcelle.

Monsieur des Chalumeaux, comédie en 3 actes, par A. Creuzé de Lesser.

L'Envie, vaudeville en un acte, d'après Anicet-Bourgeois et Dennery.

Le Bouquet du Roi, opéra-comique en 2 actes, d'après Dumanoir.

Les deux Adjoints, paysannerie d'après Carmouche.

Le Brasseur de Preston, opéra-comique en 2 actes, par Leuven et Brunswick.

Lambert Simnel, opéra-comique en 3 actes, par Scribe et Mélesville.

Joseph, drame lyrique en 3 actes, paroles d'Alexandre Duval, musique de Méhul.

Le Mousse, comédie-vaudeville en 2 actes, par Ém. Souvestre.

Raoul de Créqui, opéra-comique en 3 actes, paroles de Monvel, musique de Dalayrac.

La Pendule, vaudeville en un acte, par Vanderbuck.

Le Pauvre Jacques, comédie-vaudeville, par Cogniard.

Le dernier Oncle, comédie en un acte, par Dennery et Grangé.

Le Gant de la Reine, opéra-comique en 3 actes, d'après Saint-Georges, musique de A. Limagne.

Le Maître d'armes, vaudeville en un acte, par Dennery et Delaporte.

Le Chapitre de l'adoption, comédie en un acte, par Brisebarre et Nyon.

Le Forgeron de Saint-Patrick, pièce en 2 actes mêlée de chant, par Paul Duport et de Forges, etc., etc.

Toutes ces pièces, très bien jouées par les élèves du pensionnat, ont obtenu un grand succès.

Est-ce à dire qu'il n'y ait qu'à les demander chez le libraire? Non! à ce compte les professeurs éprouveraient une forte déception. Sous les titres énumérés ci-dessus, on a joué des pièces ressemblant autant que possible aux œuvres originales, mais s'en écartant par plusieurs points et d'abord par l'absence de tout rôle féminin.

Seul, un de ces ouvrages a pu être joué intégralement, sans modification aucune, ni dans les paroles, ni dans la musique ; c'est *Joseph;* et l'exécution de ce beau drame par les élèves des classes de récitation et de musique, sous la direction d'un compositeur distingué, professeur au pensionnat (M. A. Limagne), a été réellement supérieure. Le directeur de l'Opéra-Comique, qui vient de reprendre l'œuvre de Méhul, ne sait peut-être pas que les Frères de Passy l'avaient très heureusement devancé.

Quant aux autres pièces qui ont également réussi, il a suffi pour les rendre jouables de quelques suppressions et modifications pratiquées avec autant de tact que d'intelligence. Ainsi le vaudeville intitulé *Mon ami Pierrot* n'est autre que le *Dîner de Madelon* de Désaugiers transformé en comédie italienne; Madelon est remplacée par Pierrot, mais cette transformation n'enlève que bien peu de chose à la gaieté de la pièce primitive.

« Voyez-vous, me disait l'arrangeur, il ne faut pas s'inquiéter — d'abord — de la moralité de l'œuvre qu'on veut *traduire,* ni des difficultés qu'elle présente au point de vue de l'exécution. Ce qui importe, c'est la façon dont la pièce est construite. Si elle est bien faite, si elle repose sur une donnée amusante et acceptable — ne fut-ce qu'en un point — il est toujours possible d'en tirer quelque chose. On supprime les rôles parasites, ce qui allège la pièce; on remplace la soubrette par un domestique, la nièce par un cousin... et tout va bien ou peu s'en faut. »

Et comme je hochais la tête en citant les ouvrages modernes qu'on ne pourrait pas transporter avec ou sans modifications sur le théâtre des Frères.

« Aussi, me fut-il répondu, nous ne les jouons pas! Nous choisissons, comme vous avez pu le voir, dans le répertoire d'il y a vingt ou trente ans. Les opéras-comiques de Scribe, les « comédies historiques » de Bayard et de Mélesville, basées sur quelque imbroglio sans prétention, se prêtent fort bien à nos arrangements, — outre que nous ne nous croyons pas tenus d'observer à leur endroit le respect que nous professons pour les œuvres classiques. Nous ne nous permettrions pas d'expurger Molière ou Racine; ce n'est pas chez nous que vous verriez jouer un *Misanthrope,* dans lequel Célimène serait l'oncle d'Alceste sous le nom de Célicourt. Mais qu'importe, je vous le demande, que le château de la *Dame Blanche* soit gardé par une dame ou par un vieux serviteur? Le gentil lieutenant, héritier des comtes d'Avenel, l'achètera quand même sur ses économies et ce trait ne fera pas moins rire, si usé qu'il soit. Seulement il fallait le trouver; et si Scribe n'avait pas eu l'idée de cette gracieuse intrigue, nous n'aurions certainement pas joué la *Dame Blanche,* même à notre façon; car nous aurions dit comme vous : on ne peut pas faire une pièce sans rôles de femmes! — Vous voyez pourtant qu'on en fait! »

Telle est, monsieur l'abbé, la consultation que j'ai recueillie à votre intention. Je l'ai jugée excellente et, comme elle émane de personnes dont l'autorité est souveraine ici, je me borne à la transmettre aux lecteurs des *Récréations du Presbytère,* en me félicitant d'avoir été pris comme truchement.

ABRAHAM DREYFUS.

CHRONIQUE MUSICALE

Le Chant, par MM. Th. Lemaire et Henri Lavoix. — *Les Révolutionnaires de la musique,* par M. O. Fouque. — *Histoire de la notation musicale,* par MM. David et Mathis Lussy.

I.

On a quelquefois contesté l'utilité des ouvrages historiques ou philosophiques qui traitent des beaux-arts; les artistes, dit-on, ont mieux à faire qu'à s'informer de la transformation de leur art; l'expansion de leur personnalité, les créations de leur imagination doivent être leur préoccupation unique, et même l'érudition leur serait plus nuisible qu'utile; quant au public, sa fonction serait seulement de comprendre et d'apprécier.

Il y a des époques heureuses qui peuvent jouir des arts du présent sans commentaires ; mais ce n'est pas la nôtre, surtout en France, où les transformations de l'art musical ont été si fréquentes et où les styles les plus divers se combattirent toujours à outrance. A la suite de ces batailles, il reste des excédents d'opinion qui persistent une fois la lutte terminé et qui continuent de triompher au delà du nécessaire. C'est ainsi qu'après que la réforme de Gluck avait fait définitivement adopter la vérité expressive dans le chant dramatique, on a vu le chant italien, la grande virtuosité vocale, tomber peu à peu en mépris et s'éteindre définitivement, il y a une vingtaine d'années, si bien qu'on a désaffecté le monument qui lui avait été élevé à Paris pour y installer une banque.

On persiste à ne plus faire aucun cas de cet art fleuri, de ce goût du *bel canto* qui a charmé si longtemps les générations précédentes. Ce ne sera pas un des moindres mérites de l'ouvrage de MM. Th. Lemaire et de H. Lavoix, *le Chant,* de ramener le public et les artistes à une meilleure appréciation de ce qu'a été autrefois l'art du chant.

La première partie de ce livre est consacrée à une exposition très détaillée de toutes les méthodes, de tous les artifices et de tout ce qui a été écrit de technique sur le chant depuis l'origine de la musique, jusqu'aux études physiologiques des temps modernes. La seconde partie raconte l'histoire du chant et les changements survenus dans le style vocal, tant en France qu'en Italie. Sous le rapport de l'érudition, cet ouvrage laisse peu de chose à glaner après lui.

L'étude sur le chant italien est particulièrement intéressante. On y voit que, malgré les absurdités dans lesquelles cet art tomba parfois, ce fut, en somme, une assez haute culture musicale disposant en tout cas des meilleurs moyens pour faire de bons chanteurs dans tous les genres. Que les Italiens aient oublié que les voix ne sont pas des instruments, mais le plus puissant moyen d'émotion, cela ne fait pas de doute; mais cet excès de virtuosité nous paraît préférable au système barbare qui consiste à proférer des intonations passionnées à travers des rumeurs d'instruments. C'est d'abord une erreur d'assimiler la virtuosité d'une voix à celle d'un instrument. Il y a dans les roulades d'une bonne chanteuse une humanité, un goût personnel qui les rend expressives quand même. Si cette expression se trouve à côté de la situation dramatique, cela est fâcheux; mais encore entend-on quelque chose d'agréable. Qu'on lise, dans l'ouvrage dont nous parlons, le chapitre intitulé l'*Age d'or du chant,* on y verra que c'est au milieu du XVIIIe siècle que le chant italien arriva à son apogée, et à quelle perfection et aussi à quelles aberrations.

Une des plus singulières consista à supprimer presque entièrement les ténors pour les remplacer par les *soprani* masculins. Il s'ensuivit que dans la célèbre *Olympiade* de Métastase, mise en musique par les plus fameux compositeurs, le rôle de *primo uomo,* un athlète grec, était chanté par un soprano masculin, en voix de femme. C'était avoir peu de souci de la vérité dramatique, et il faut avouer que ce manque de conviction devait altérer profondément l'illusion scénique.

Cette époque ne fut pas cependant exclusivement adonnée à la vocalise, aux *gorgheggi,* aux *volate* et au *dilettantisme* à outrance; il y avait des artistes qui plaçaient le sentiment au-dessus de la virtuosité : telle fut la lutte entre la Faustina et la Custozzi. Nous sommes aujourd'hui moins bien partagés, et, si nous avons des chanteurs qui savent émouvoir le public par la vigueur de leurs accents, il est bien rare qu'on ait à se reprocher la distraction que vous cause une voix trop habile tandis qu'on devrait être tout entier à la psychologie musicale.

L'ouvrage sur le chant de MM. Lemaire et Lavoix, très riche en faits et en observations, porte avec lui cet enseignement : c'est qu'aujourd'hui on sait moins chanter que déclamer et qu'en somme c'est ce qu'il y a de plus facile, de plus naturel, mais aussi de moins délicat, qui a pris le dessus. Avec le goût de la mélodie articulée, cette création toute humaine et toute vocale, s'est perdu l'art de l'interpréter.

II.

Voici que Berlioz n'est plus cet astre inattendu qui a éclairé tout un nouveau monde musical. La critique moderne est impitoyable pour les phénomènes : elle leur trouve toujours un précédent. Les révolutionnaires qui paraissent les plus imprévus ont des ancêtres comme les conservateurs les plus arriérés. C'est M. O. Fouque, un très fin critique musical, qui a découvert le précurseur de Berlioz. Ce précurseur de Berlioz, c'est Lesueur, l'auteur des *Bardes,* qui, avec Berlioz, eut encore quelques notables élèves comme MM. A. Thomas et Ch. Gounod.

Dans son livre, *les Révolutionnaires de la musique,* M. Fouque a démontré avec beaucoup de clarté d'esprit la filiation de Berlioz avec son maître. Parmi les preuves qu'il a rassemblées, la plus décisive est celle qui montre dans Lesueur l'inventeur de la musique à programme, de la musique qui doit être précédée de la distribution d'un écrit explicatif.

En effet, l'influence que Lesueur a pu avoir sur Berlioz ne se découvrirait pas facilement dans la comparaison de leur musique; mais, où elle est incontestable, c'est dans l'idée que Berlioz se faisait des fonctions de l'art musical, qui est la même que celle de Lesueur. M. Fouque cite cette phrase tirée du plan d'une messe de Noël de Lesueur : « On fera entendre une symphonie dans laquelle on s'efforcera de donner l'idée d'une délibération quelconque que les auditeurs reporteront à la situation. » Voilà pourtant où on en arrive avec la musique imitative, ajoute M. Fouque : c'est une collaboration véritable que le compositeur demande à son public.

Qu'on se rappelle le programme de la *Symphonie fantastique* de Berlioz : c'est le même appel à l'imagination de ses auditeurs, avec l'échevèlement romantique en plus. Pendant longtemps le public, qui alors ne demandait pas tant de choses à la musique, a refusé de collaborer. Voilà qui explique le succès tardif du génie de Berlioz.

La thèse de M. Fouque se justifie aussi par des rapprochements dans les procédés techniques de la musique, dans l'harmonie, dans le goût des gigantesques sonorités et dans la disposition des instruments.

Toute cette étude sur Lesueur et Berlioz est très originale et spirituellement écrite. Dans ce même volume, on trouve aussi des détails curieux sur le séjour de Berlioz en Russie, sur la musique russe, et une excellente analyse des idées de Wagner, qui devait figurer au même titre que Berlioz dans un livre sur les révolutionnaires de la musique.

III

L'*Histoire de la notation musicale,* par MM. E. David et Mathis Lussy, est un ouvrage d'érudition couronné par l'Institut (prix Bordin, 1882), dans lequel les auteurs ont recueilli et expliqué tous les signes graphiques par lesquels la musique s'est exprimée depuis les âges les plus reculés jusqu'à nos jours. C'était un programme d'une étendue immense, embrassant les systèmes hébreux, chinois, indous, grecs, arabes, etc. Rien que la notation du plain-chant au moyen âge est tout un monde de signes qu'on a mis fort longtemps à tirer au clair. Aussi cette histoire de la notation musicale est-elle une vue générale sur cette matière souvent ingrate. La filiation de la notation moderne avec celle du moyen âge, l'origine des portées, des clefs, des signes de durée, tout cela est exposé avec beaucoup de clarté et intéressant à suivre. On voit notre système actuel se compléter lentement à mesure que la musique se transforme, commencer par la

ligne unique tirée au milieu des mystérieux *neumes* du moyen âge pour aboutir aux deux seules portées de *sol* et de *fa*, qui suffisent à notre musique si compliquée. Les auteurs ont démonté cet ingénieux mécanisme de façon à intéresser vivement le public curieux des origines de la musique.

Le système des Grecs tient une assez grande place. Les signes en sont parfaitement connus, mais il manque une chose capitale : c'est de la musique grecque ; il n'en est resté que deux ou trois hymnes qu'on a parfaitement déchiffrées et dont la mélodie est d'une platitude extrême.

Tous les auteurs ont déclaré là-dessus les Grecs menteurs dans les belles choses qu'ils ont débitées sur le pouvoir de leur mélodie. L'interprétation donnait sans doute à ces chants une valeur que nous ne sentons plus. Si l'on réfléchit qu'on trouve aujourd'hui exagéré l'enthousiasme qu'excitait une cantatrice italienne quand on connaît la musique qu'elle chantait, il faut se défier d'un jugement absolu sur la musique grecque, dont nous sommes séparés par un silence de deux mille années

Les auteurs ont consacré une partie de leur ouvrage aux tentatives qui ont été faites pour substituer les chiffres à l'échelonnement des sons sur les lignes; les avantages de l'un et de l'autre système y sont étudiés avec beaucoup de compétence. Leur avis est que le système des portées l'emporte sur les chiffres. Ceux-ci satisfont, à la vérité, beaucoup mieux la raison, et leur supériorité s'impose d'abord à l'intelligence; mais, d'autre part, la traduction du son en vision s'effectue plus facilement par l'image des sons sur les lignes. Cet avantage est surtout très sensible dans les partitions d'orchestre, qui dessinent le mouvement et l'intensité du morceau de musique même à des yeux peu exercés. C'est un peu la même différence qu'il y aurait entre une carte de géographie et un tableau de chiffres indiquant les distances des lieux.

L'impression de cette savante étude sur la notation musicale a été confiée à l'Imprimerie nationale, et la perfection de l'exécution est digne de l'ouvrage.

LÉON PILLAUT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Quand Corneille composait sa tragédie chrétienne, *Polyeucte*, il n'a pas douté un instant de la réalité historique de ses personnages, sauf Sévère qu'il déclare avoir inventé. Le recueil d'où il tirait les premiers éléments de son drame avait pour lui autant d'autorité que les pages de Tite-Live et de Sénèque auxquelles il avait emprunté naguère la matière d'*Horace* et de *Cinna*. A-t-il été trop crédule? L'épisode du martyre de Polyeucte est-il authentique? Que sont et que valent les documents qui le racontent? Telles sont les questions que s'est posées M. B. Aubé, dont le public instruit connaît les intéressants travaux sur les crises violentes qu'a subies l'Église dans l'empire romain. Rencontrant le nom de Polyeucte, il a eu l'idée de rechercher les sources de son histoire ou de sa légende aussi loin qu'il serait possible de remonter. Il entreprenait cette étude avec une disposition marquée au scepticisme. Trop souvent, en examinant de près les Actes des Martyrs, il avait constaté que l'imagination et la fantaisie pieuse tiennent fréquemment une grande place dans des récits dont la substance, légère et fragile, flotte en quelque sorte entre ciel et terre. Il était d'autant plus enclin à supposer les Actes de Polyeucte dépourvus de tout fondement historique, que Ruinart ne les a point admis dans son recueil, et que le nom de Polyeucte n'est même pas prononcé par les anciens historiens ecclésiastiques. Ce qui le mettait encore en défiance, c'était la teinte romanesque de tout ce récit, une abondance de détails et un luxe de citations qui attestent une composition artificielle. Donc M. Aubé était très disposé à déclarer Polyeucte apocryphe. Eh bien, en faisant son enquête, il a trouvé des documents nouveaux. Tout à coup la lumière s'est faite pour lui. O merveilleuse puissance de l'inédit spécialement sur ceux qui le découvrent! Aussitôt M. Aubé s'écrie, comme la Pauline de Corneille quand elle a vu couler le sang de son mari :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée!

Et voici comment, après avoir eu l'intention d'écrire la légende de Polyeucte, il a écrit *Polyeucte dans l'histoire* (1).

C'est son Polyeucte à lui, car il y en a quatre autres martyrs, à des dates différentes et ceux-là il en fait bon marché. Il ne les déclare pas apocryphes ; mais le sien est le seul dont l'existence soit démontrée par des documents incontestables et qui appartienne à l'histoire. Récits de seconde main; mais ils reproduisent un fonds solide. De ces document inédits l'un est en arménien, les deux autres sont l'un en latin, source du récit des Bollandistes; l'autre en grec, original commun de ce texte latin inédit et des deux recensions des Bollandistes. Les objections que l'on pourrait élever sont réfutées d'avance par M. Aubé dans une discussion très ingénieuse et qui me paraît concluante ; mais je n'ai pas le loisir d'y entrer.

Si l'on compare le récit grec dont M. Aubé donne la traduction à la version des Bollandistes, on est frappé d'une différence très sensible. Les Bollandistes ont atténué à dessein les violences du néophyte. Ils ne le font pas voir renversant au temple les douze dieux et mettant leurs statues en pièces. Avec eux, Polyeucte se borne à se déclarer chrétien et à gourmander les idolâtres. Préoccupation évidente d'atténuer le scandale public et de montrer Polyeucte soumis aux injonctions de l'Église qui défendait à ses adeptes toutes provocations, bravades, violences ouvertes de paroles ou d'actions. Mais cette prescription même ne prouve-t-elle pas que quelques chrétiens se laissaient emporter à d'héroïques excès de ce genre? On ne s'avise d'interdire que ce qui peut

(1) *Polyeucte dans l'histoire*. Étude d'après des monuments inédits, par B. Aubé. — 1 vol. Paris, 1882. Firmin Didot et Cie.

se faire et s'est déjà fait. Ainsi, chose digne de remarque, Corneille, lorsqu'il dramatisait le récit dont il s'inspirait, et cela uniquement en vue de l'effet sur les spectateurs, se rapprochait sans le soupçonner de la vérité.

Les Bollandistes n'ont pas parlé des enfants de Polyeucte dont il est question dans les textes retrouvés par M. Aubé. Pourquoi? Sans doute pour ne pas montrer le héros chrétien s'affranchissant de liens multiples et de nombreux devoirs de famille. S'il renonce à l'amour de sa femme, ce détachement peut sembler de l'héroïsme; s'il abandonne les enfants qu'il doit élever et protéger, il y a là une insensibilité qui touche à la dureté. Ces enfants eussent gêné Corneille pour d'autres raisons encore et il les eût supprimés également. Outre que son héros nous froisse déjà quelque peu par sa cruauté envers sa femme, et que l'oubli de ses jeunes fils nous eût révoltés, Pauline mère de famille et conservant au fond du cœur son amour pour Sévère eût été, j'imagine, assez déplaisante.

Signalons encore deux différences notables entre le récit grec et la tragédie. L'histoire, qui n'a pas oublié Néarque, le montre échappant au supplice, et même nullement inquiété. Il paraît assister jusqu'au bout au drame sanglant que ses conseils ont préparé, sans qu'on lui demande compte ni de ses croyances ni de sa complicité. On sait comment Corneille le fait tout d'abord envoyer au supplice par Félix. M. Aubé estime que ce châtiment était très légitime. Selon lui, c'est une juste vengeance du beau-père irrité contre l'homme par qui son gendre a été poussé vers l'abîme. Plaidoyer ingénieux. En réalité, le Félix de Corneille, épargnant d'abord celui qui a brisé les dieux et livrant au bourreau celui qui ne les a même pas effleurés, ressemble à ce précepteur de prince qui faisait fouetter le petit paysan quand le royal élève avait fait des solécismes dans son thème. Le Félix de l'histoire — et c'est ce qu'il faut signaler encore — est bien supérieur au triste sire de la tragédie. Outre qu'il ne frappe pas l'innocent pour donner un exemple salutaire au coupable, il est humain et sa douleur touchante. « Je vais être maintenant sans enfants, dit-il, et moi naguère si fier de mon gendre et de mes petits-fils, je pleure aujourd'hui sur ma famille détruite ! » Son rôle n'a rien d'odieux ni même de bas. Chose étrange, en lisant ce récit, c'est plutôt sur Félix que se portent les sympathies que sur Polyeucte. Il est, lui, provocant, emporté, dur, oublieux de tous les liens, de toutes les affections, de tous les devoirs de la vie, sans entrailles, sans pitié pour sa femme et pour ses enfants. A force d'être divin, il cesse d'être humain. Félix et les autres juges — si l'on sort du domaine surnaturel — sont supérieurs à Polyeucte.

C'est même là, pour M. Aubé, et avec raison, un puissant argument en faveur de la sincérité du récit. L'hagiographe pouvait être tenté de présenter sous un jour odieux le tribunal qui avait envoyé Polyeucte au supplice. Pour prêter à ses ennemis religieux des sentiments et un langage qui les honorent, il faut que l'on se soit fait un devoir de respecter strictement la vérité.

Je n'ai pu qu'effleurer la longue étude de M. Aubé. On voit cependant qu'à côté des discussions de texte et des questions d'authenticité il s'y trouve place pour des réflexions morales et des rapprochements littéraires qui sont d'un vif intérêt. Le mérite rare d'un style élégant sans manière, élevé sans emphase, y ajoute un nouvel attrait. C'est une lecture sérieuse qui ne rebutera pas les esprits mêmes que les questions sérieuses effrayent.

II.

Le prince J. Lubomirski est allé à Jérusalem (1) comme Chateaubriand, et, comme lui, il a tracé un *itinéraire;* mais dans un esprit tout différent. Il nous en avertit lui-même par ce sous-titre : *Un incrédule en Terre-Sainte.* Il est d'une nation où, au seul nom de Jérusalem, les fronts se prosternent. Les pauvres gens de son pays ne redoutent aucunes fatigues et se condamnent aux plus durs sacrifices pour aller en pèlerinage au berceau du christianisme. Des octogénaires s'y traînent demandant au ciel la grâce d'y mourir. Ce n'est pas comme chez nous où l'on y va en train de plaisir avec la certitude d'y rencontrer la famille Perrichon. Le prince Lubomirski est d'une caste qui entretient chez les petits et les faibles le sentiment religieux comme préservatif social. Les considérations ne le touchent pas. Il n'est pas forcé de s'associer aux croyances des petits ni à la politique des grands. Pour ceux-là surtout il professe un singulier dédain. Le domaine réservé aux nobles a été envahi par les enrichis. Maintenant plus de solidarité entre gentilshommes, ce qui était la principale force de l'aristocratie. Que ses compatriotes aillent donc à Jérusalem en croyants, lui y est allé en ennemi. Ce n'est pas un pèlerin, c'est un voyageur et un voyageur militant. Il partait cependant avec un dernier reste d'illusion. Qui sait? là-bas, disait-il, un coup soudain de la grâce me frappera peut-être. Il n'a pas été frappé, mais là, pas du tout. Alors il a saisi la plume d'une main irritée et il a écrit cette œuvre étrange, œuvre de colère et même œuvre de vengeance. Oui, de vengeance, car il en veut au christianisme d'avoir irrité sans les satisfaire ses instincts et ses besoins de croyance. Il ne lui pardonnera pas de lui avoir fait espérer le pain de vie et de lui avoir fait manger de la cendre. Il en a conservé la bouche amère.

Vous ne trouverez dans ce réquisitoire contre la tradition chrétienne aucun argument qui ne soit dans Voltaire. Mêmes protestations contre l'intolérance de Rome, l'Inquisition, les autodafés, la confession, les couvents, les moines, l'idée d'un Dieu qui se venge, l'anthropomorphisme — le tout en un joli pêle-mêle. Seulement, là où Voltaire raille, le prince Lubomirski s'indigne. Ce n'est pas pure affaire de tempérament; mais Voltaire n'avait jamais cru; le prince a cru et se venge d'avoir cru. Voilà ce que donnent l'accent propre et la note personnelle à une œuvre qui, par les idées, n'a aucun caractère de nouveauté. Et maintenant pourquoi tout cela est-il daté de Jérusalem plutôt que du boulevard Voltaire?

(1) Prince Lubomirski. *Jérusalem, un Incrédule en Terre-Sainte.* — 1 vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.

Peut-être pour produire un effet plus théâtral, peut-être par vengeance, après la déception du coup de la grâce vainement appelée. Et puis n'est-ce pas un plaisir d'aller dire des choses désagréables à ses ennemis dans leur propre maison? En tout cela, un peu de puérilité et de fébrilité à mon sens, et comme un manque d'équilibre dans ces revirements. On viendrait me dire dans quelques années que le prince Lubomirski s'est fait chartreux, je n'en serais pas autrement surpris.

III.

Vous êtes un grand peuple, nous dit avec une mâle franchise M. Poitevin. Sur cela, nous nous rengorgeons. Aussitôt il ajoute : Oui, mais vous avez des travers (1). Eh bien, si nous n'avons que des travers, pas de vices, pas même de défauts, il n'y a pas lieu d'être mécontents de nous, n'est-ce pas? Par malheur, le catalogue de nos travers en marque quelques-uns qui ressemblent assez à des défauts et certains autres qui ont un faux air de vices. Pour comble de malheur, ce catalogue est interminable. Quelle litanie! Elle remplit tout un énorme volume. Ce qui est pis encore, c'est que la lecture n'en est pas pénible pour notre amour-propre seul. Non qu'il n'y ait de l'esprit dans ce gros volume, de l'observation et un certain mouvement de style, non que certaines remarques ne soient ingénieuses; mais quel désordre! que de choses inutiles! que de pages vides! Et puis quelle étrange fiction, quel singulier roman encadre ces remarques morales! *Les Caractères* de La Bruyère n'ont pas eu besoin d'un cadre cependant. Enfin il a plu à M. Poitevin de construire tellement quellement un roman démesuré pour y jeter pêle-mêle nos travers, défauts et vices et les secouer à tour de bras comme en un vaste panier à salade!

IV.

Le Roman d'un épicier (2) par M. Édouard Montagne, a comme fiction les défauts de l'œuvre précédente, sans en avoir les qualités. Je voudrais bien invoquer des circonstances atténuantes, mais j'ai beau chercher, je n'en trouve pas. Je ne puis que recommander ce malheureux épicier à l'indulgence du public.

V.

M. Pierre Véron est le plus Parisien des Parisiens. S'il vous dit qu'il flâne sur les boulevards, *Mémoires d'un passant* (3) a-t-il intitulé son dernier volume — soyez assurés que ce flâneur n'a pas perdu son temps. Son oreille, très fine, a recueilli tout ce qui circulait dans l'air, anecdotes piquantes, indiscrétions, épigrammes. Son œil très alerte a dévisagé tout ce qui circulait sur l'asphalte et l'a même un peu déshabillé. Gare à nos ridicules apparents et à nos petites infirmités cachées! Rentré avec une pleine moisson d'observations amusantes, il a voulu nous en faire part. Remercions-le, le cadeau en vaut la peine. C'est de l'article Paris premier choix.

VI.

Maintenant que tout le monde est aux champs, le moment semblera mal choisi pour recommander *le Théâtre à la ville* (1) de M. Eugène Ceillier. Pas si mal choisi, cependant, car les mêmes comédiens amateurs qui joueront l'hiver prochain ces bluettes à Paris peuvent dès à présent en assurer l'effet dans les villas ou les châteaux. Dieu sait si je pèche par excès de tendresse pour les comédies dites de société! Eh bien, celles-ci sont fort agréables. Un tour leste, de l'esprit, de la gaieté et de la bonne humeur, ce qui vaut encore mieux. Enfin et surtout, ce sont des pièces faites, comme on dit au théâtre, avec une intrigue et un dénouement. La première du recueil, *le Cousin Edgard*, est un très joli vaudeville lestement troussé.

VII.

Rien qui vaille (2), tel est le titre modeste donné par M. Paul Flavière à un petit volume d'essais poétiques. C'est un début et en même temps une représentation de retraite, du moins à ce qu'annonce le jeune poète qui modifie ainsi certaine strophe bien connue d'Alfred de Musset :

> Mes premiers vers sont d'un enfant,
> Les derniers d'un adolescent,
> Qui n'en fit plus quand il fut homme.

Serment de poète; il n'y faut pas croire. Il est leste et pimpant, ce premier recueil qui ne sera pas le dernier, allez! On y entend tinter joyeusement le carillon de la vingtième année. Elle ne me déplaît pas, cette chanson de Fortunio, non pas le Fortunio langoureux et mélancolique qui soupire sans espoir, mais le Fortunio décidément vainqueur et qui a supplanté Clavaroche. Il a laissé pousser sa moustache qu'il relève en crocs triomphants; de ses talons il frappe fièrement le pavé de la grand'place, et l'on croirait, Dieu me pardonne! que le jeune clerc a des éperons. Quand par aventure il prend des airs rêveurs et inspirés, il sort de son vrai rôle; d'ailleurs, c'est pour un moment. Ce n'est pas son affaire de

(1) *Les Travers d'un grand peuple*, par M. B. Poitevin. — 1 vol. Paris, 1882. Aug. Ghio.

(2) Édouard Montagne. *Le Roman d'un épicier*. — 1 vol. Paris, 1882. E. Dentu.

(3) Pierre Véron. *Les Mémoires d'un passant*. — 1 vol. Paris, 1882. E. Dentu.

(1) Eugène Ceillier. *Le Théâtre à la ville*. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

(2) *Rien qui vaille*, par Paul Flavière. — 1 vol. Paris, 1882. Nadaud et Cie.

voguer sur les lacs avec Elvire, mais bien plutôt de canoter avec Amanda entre Chatou et Bougival. Amour et matelote, voilà sa vraie devise. Cela n'empêche pas une petite pointe de sentiment à l'occasion. Dans une préface paradoxale et très brillante écrite par une main amie, le poète est comparé à un clown, — rapprochement cher à M. Théodore de Banville qui n'est pourtant pas l'auteur de la préface. Cette analogie n'a rien que d'honorable, ajoute-t-on, et seuls les niais solennels oseraient s'en froisser. Je n'ose donc pas réclamer pour M. Flavière.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Je me trompais fort, il y a quinze jours, en écrivant sur l'immoralité des ouvrages à la mode...; ou, du moins, je parlais trop tard. Presque au même moment, le vent tournait, les éditeurs étaient vraiment autorisés à annoncer une réaction prochaine... Elle est venue, la réaction; elle est venue, comme elle devait venir, d'une façon éclatante.

Et savez-vous qui l'a amenée? Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille... C'est M. Zola! oui, M. Zola, qui a pris l'engagement d'écrire un roman que tout le monde pût lire, un roman qui paraîtra d'abord... — non! vous ne devineriez pas... — dans le *Gil Blas!*

C'est là qu'il présentera au public — je copie l'annonce — « une jeune fille pure, honnête, vertueuse, qui déjouera par son innocence et sa vertu, simplement, naturellement, tous les pièges tendus à sa moralité, et parviendra à se créer dans la société, par son intelligence et son mérite, une position honorable, distinguée, inspirant le respect à tous ». Est-ce assez moral? Mais attendez!.. La citation n'est pas complète : « De même qu'Émile Zola a montré le vice conduisant à la fange, il entreprend de démontrer que c'est la vertu et la moralité qui conduisent la femme au bonheur et à la fortune. Les dangers que court la vertu de son héroïne, peints avec la vérité et l'exactitude d'observation qui distinguent son talent, donneront un intérêt extrême à ce beau roman. »

Le dernier paragraphe prête sans doute à quelque suspicion. On peut craindre que M. Zola n'appuie fortement — dans une bonne intention! — sur les dangers qui menacent son intéressante héroïne. Si, pour la mettre en garde contre ces dangers, il allait les décrire avec une minutie excessive; si, en voulant exalter la vertu, il s'employait encore à flétrir le vice comme il l'a flétri dans *Pot-Bouille,* « ainsi qu'un chirurgien nettoie une plaie pour la guérir.. »? Mais non! la plaie étant maintenant bien nettoyée, il faut espérer que M. Zola la cicatrisera sans trop y toucher.

En attendant, le *Gil Blas* se dit fier d'avoir été choisi pour la publication de cette œuvre de haute moralité. Il peut l'être, et d'autant plus qu'à propos du même journal, M. Zola prenait jadis la défense des écrivains qu'on accusait de spéculer sur les curiosités malsaines du public :

« Mais — ajoutait le grand naturaliste — si nous parlions aussi des spéculateurs de la vertu? Croyez-vous que le sujet soit moins vaste et le trafic moins condamnable? Que j'en connais, des romanciers et des auteurs dramatiques, qui exploitent carrément la vertu comme une carrière à plâtre! Je n'interroge pas leur vie privée, je dis simplement que ces gaillards nous la baillent belle avec leur moralité, dont ils entendent simplement se faire des rentes. Avec la vertu; d'abord, il n'est pas besoin de talent : on se tape sur la poitrine devant les dames en jurant de ne jamais les faire rougir, et cela suffit. Ensuite, on est décoré, on a la certitude de l'Académie, on pose pour une statue d'homme pur et de patriote. En avons-nous assez eut ndu, de mauvais drames patriotiques, et nous en pousse-t-on assez de romans, médiocres où les beaux sentiments brûlent à la dernière page comme des feux de Bengale! Tout cela est-il convaincu? J'en doute, ce serait trop bête. Pur tripotage, gens habiles, nés à l'école de Tartuffe, et qui ont compris qu'il y avait encore plus de profits solides à travailler dans la vertu que dans le vice (1). »

Ce passage méritait d'être reproduit au moment où M. Zola aborde le genre contre lequel il s'élevait si violemment d'abord. Je sais bien, puisqu'il n'a cessé de nous le dire, que la question des profits le touche peu; ce n'est pas seulement parce que le *Gil Blas* lui a commandé un roman pudibond que l'auteur de *Nana* va changer sa manière : il obéit au goût du jour, il suit l'impulsion du moment; voilà tout.

Je crois même qu'il la dépassera. Ce diable d'homme ne fait rien à demi : comme le Paris décrit par Victor Hugo, sa fonction est d'être énorme. Du jour où il aura commencé à « travailler dans la vertu », vous pouvez être sûr que la vertu ne se sera jamais vue à pareille fête : son apothéose prendra des proportions colossales; Ducray-Duminil et Mme de Genlis, dans leurs plus édifiantes conceptions, n'auraient pu imaginer un tel échafaudage d'innocence et de pureté.

Seulement, s'il en est ainsi, comment M. Zola concilierat-il sa nouvelle formule avec la tâche qu'il s'était primitivement imposée? Vous n'ignorez pas que l'œuvre du puissant romancier repose sur un plan bien défini, un plan qu'il avait dressé en 1868 avant d'avoir écrit une seule ligne et dont il ne s'est jamais écarté depuis cette époque. Vous vous rappelez l'arbre généalogique publié en tête d'*Une page d'amour,* arbre établi sur un système rigoureusement scientifique, après lecture de tous les livres de physiologie qui traitent de l'hérédité. Du tronc de cet arbre où apparaît Adélaïde Fouque avec la mention : *névrose originelle,* s'échappent les branches des Rougon et des Macquart marquées de ces inscriptions diverses : *Hérédité d'une névrose se tournant en imbécillité. Hérédité de la stupidité se tournant en ivrognerie. Hérédité de l'ivrognerie se tournant en folie homicide...*

Comment M. Zola procédera-t-il pour rattacher scientifiquement à toutes ces hérédités fâcheuses l'existence de la jeune fille qui, d'après le programme du *Gil Blas,* devra arri-

---

(1) *Le Roman expérimental*, p. 367.

ver au bonheur et à la fortune par la belle route de la vertu et de la moralité?

II.

Mais un autre problème s'impose à nos méditations.

Que deviendront les jeunes romanciers qui ont marché jusqu'à présent sur les traces du maître naturaliste? Remueront-ils avec lui le nouveau champ qu'il va exploiter? Ce serait terrible!.. Exagérant, comme toujours, les procédés de l'école, ils appliqueraient à la vertu la méthode qui leur permet de s'étaler tout à leur aise sur le vice. Voyez-vous poindre des documents consciencieux sur les infiniment petits de la vie innocente? Imaginez un roman sur cette donnée irréprochable : histoire d'une âme qui n'a jamais pensé à rien. Tout un chapitre pour noter le premier regard de l'enfant nouveau-né. Ce regard tombe d'abord sur une bouillote dans laquelle on fait chauffer de l'eau... Description de la bouillote. Puis — chose curieuse! — on remarque à côté de la bouillote un paquet contenant de la farine de graine de lin... C'est très pur, la farine de graine de lin; ça ne soulève aucune idée immorale... Description de la graine de lin...

Je vous fais grâce du reste. Mais nos jeunes naturalistes ne vous tiendraient pas quittes à si bon compte!

Je souhaite donc — excusez le cynisme de ce vœu — que M. Zola soit seul de son espèce à « travailler dans la vertu »!

III.

Le nouveau chef-d'œuvre aura, paraît-il, un autre attrait. Comme le commerce moderne réclamait son observateur et son peintre, M. Zola va nous transporter cette fois dans le milieu d'une de nos grandes maisons de nouveautés : c'est ce magasin qui donne son nom au roman.

Là-dessus, vous vous attendez peut-être à un nom simple et bref comme ceux qui sont de mise aujourd'hui : le *Louvre*, la *Paix*, le *Bon Marché*, le *Printemps*. Vous seriez loin de compte. M. Zola a trouvé beaucoup mieux, un titre expressif, coquet et moderne au possible...

— Mais quoi?

— *Au Bonheur des dames!*

N'objectez pas que cette enseigne date d'un autre âge, comme la *Vestale*, l'*Oiseau bleu* ou la *Belle Ferronnière*. M. Zola vous répondra que son observation scrupuleuse n'est jamais en défaut. Par ce fait même qu'il aura adopté : *Au Bonheur des dames*, ces quatre mots se trouveront frappés au millésime de 1882; il leur aura refait une modernité.

Et puis, s'il fallait à la rigueur justifier ce titre gracieux, M. Zola ne serait pas autrement embarrassé : il n'aurait qu'à ouvrir le *Dictionnaire des enseignes de Paris*, publié par Balzac en 1826; il y trouverait la note suivante :

« Aux dames françaises. — Magasin de nouveautés, rue de Buci, n° 2. — Les dames françaises suivent toujours la mode, et celles du magasin portent depuis vingt ans au moins la même robe : si les étoffes du marchand sont aussi vieilles que son enseigne, aussi noires que ces dames, nous ne pouvons en conscience lui prédire de la vogue. »

Aux Dames françaises. Au Bonheur des dames. Les deux enseignes se ressemblent. La seconde peut donc être considérée comme contemporaine de la première, ce qui la ferait remonter — d'après Balzac, précurseur de Zola — à l'année 1816. Imaginons alors que la maison a été fondée par un ascendant des Rougon-Macquart (névrose remontant à trois générations) : vous admettrez que la maison a pu se maintenir, malgré les affections morbides de ses chefs, pendant la Restauration, le règne de Louis-Philippe, la république et le second empire... Ici la transformation commence à se faire; la maison s'agrandit, elle émigre de la rue de Buci dans un nouveau quartier créé par M. Haussmann..., jusqu'au moment où le *Bonheur des Dames* adjoint à ses immenses rayons un salon de lecture, un bar, des lavabos, un skating et autres « milieux » modernes dans lesquels se meut la jeune fille restée obstinément pure, honnête, vertueuse, etc. Nous sommes arrivés.

Voilà mon petit plan — qui laisse intact l'arbre généalogique des Rougon-Macquart. Si M. Zola pouvait en faire usage, je serais très heureux et très honoré de le lui offrir.

Le chef de l'école naturaliste tient une trop grande place dans la littérature contemporaine pour qu'on ne s'intéresse pas au sort de ses ouvrages. Celui qu'il nous promet est attendu avec impatience par les Parisiens, toujours curieux de savoir comment on les met en scène, et par les étrangers, enchantés de voir comment M. Zola traite les Parisiens.

Ces derniers sont bons enfants d'ailleurs et ils n'en veulent pas au « savant » qui, les examinant à la loupe, les montre singulièrement grossis et enlaidis. Je l'engage pourtant à se servir, dans le *Bonheur des dames*, de verres un peu moins gros.

Lorsque l'auteur de *Nana* a peint à sa façon le monde des coulisses et des courses, les gens de théâtre et de sport se sont bornés à rire en disant : Ce n'est pas cela. Lorsqu'il a voulu peindre la bourgeoisie dans *Pot-Bouille*, les bourgeois ont haussé les épaules et ont caché le livre... Mais, cette fois, M. Zola, mettant les Parisiens de côté, va peindre les Parisiennes, toutes les Parisiennes!..

Qu'il s'y prenne d'une main légère!

X...

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le cabinet Gladstone et les lords.

Au moment où l'Angleterre prend sur elle seule le soin plus ou moins désintéressé de rétablir l'ordre légal en Égypte et affronte, ici les méfiances des cours du Nord, là les revendications jalouses de son alliée traditionnelle, la Porte ottomane, il semble que l'heure soit des moins propices aux agitations d'un bouleversement ministériel, et aux

soubresauts d'une crise gouvernementale. Il s'en est fallu de bien peu cependant que ce bouleversement, cette crise ne vînt détourner les préoccupations de notre grande voisine déjà si affairée au dehors. Pour la troisième fois au moins depuis que le cabinet Gladstone a recueilli la succession des conservateurs, une collision s'est produite entre la Chambre représentative et les pairs. Mais la gravité de ce dernier conflit a été exceptionnelle, puisque l'on en est venu, dans le camp libéral, jusqu'à jeter au public les mots de dissolution, et à ruminer le plan d'une campagne électorale où l'existence de la haute Assemblée serait mise en question.

Voici les faits. On se souvient que la nouvelle législation proposée par le ministère à la suite du crime de Dublin comprenait deux séries de mesures : les unes avaient la répression pour objet et tendaient à terroriser les terroristes; les autres poursuivaient un but de réparation et d'équité, elles faisaient droit aux aspirations légitimes. La première avait nom : bill de protection des personnes; la seconde : bill des arrérages. Or la loi de protection, dont la conséquence sera d'établir sur l'Irlande un régime d'un tel arbitraire que notre état de siège en peut à peine donner une ressemblance lointaine, a été votée par le parlement et sanctionnée par la reine. Le gouvernement libéral a gémi assurément d'avoir à promulguer une législation de fer, comme aucun ministère tory n'en eût osé concevoir. Mais il s'est acquitté avec stoïcisme d'un devoir cruel et a placé au-dessus de toutes les considérations de popularité l'intérêt suprême de la loi outragée. Seulement, ce sacrifice, il ne l'a si allègrement accepté que parce qu'il avait déjà rédigé la formule du bill conciliateur, et qu'il se promettait de déposer, sans perdre de temps, un projet de réforme agraire, si large, si hardi, que les ennemis de M. Gladstone en ont pris texte pour le traiter de socialiste.

Cette seconde loi, contre-partie de la première qu'elle servait à atténuer, disons même à excuser, a passé sans encombre aux Communes. Mais quel accueil lui feraient les lords, aristocrates hautains, grands propriétaires qui seraient tentés sans doute d'identifier avec la leur la cause des détenteurs du sol irlandais?

Tout d'abord, il a semblé que la Chambre haute respecterait une législation qui était le prix dont il convenait de payer la terrible loi d'exception. Le cabinet Gladstone se pourrait tenir parole à lui-même. En effet, quand un projet doit prêter à une sérieuse attaque, c'est en seconde lecture que d'ordinaire a lieu la levée des boucliers. Or le bill des arrérages avait été admis par les lords même en seconde délibération. Une aussi parfaite entente, il est vrai, eût dû sembler peu naturelle. On eût dû se dire que l'opposition ne différait que pour mieux assaillir.

Quand vint la troisième lecture, le marquis de Salisbury démasqua soudain ses batteries. Coup sur coup, il proposa et soutint des amendements inattendus qui furent adoptés par la majorité des pairs. L'effet direct de ces contre-projets était l'annulation radicale d'une réforme agraire dont la lettre seule était maintenue. Que l'on en juge par le principal d'entre eux, celui qui faisait brèche au cœur même du bill et sur lequel devait se ramasser toute la querelle. Le noble marquis avait, par un article complémentaire, enlevé que la législation nouvelle ne fût point obligatoire pour le landlord : le tenancier, dont elle était faite pour adoucir la condition, n'y pourrait recourir qu'autant que son propriétaire le voudrait bien. On voit aisément la portée d'une semblable modification : ce laborieux bill était « eresné », disaient nos pères, nous disons, nous, néologistes, émasculé. Ainsi la Couronne n'aurait pris l'initiative d'une aussi puissante innovation, elle ne se serait imposé à elle-même de si coûteux sacrifices que pour confier son œuvre législative au bon plaisir, au caprice, à la modération ou à la générosité individuelles? Pourquoi argumenter? Mieux valait pour la réforme une définitive sépulture : ç'eût été plus franc. Ajoutez que cet amendement capital ouvrait la marche des amendements secondaires qui chacun, à tour de rôle, venaient battre et saper les articles importants du bill. Si bien que lorsqu'il revint devant la Chambre des communes, il était rendu méconnaissable, désarticulé qu'il était, estropié, meurtri, pantelant. Communes et cabinet désavouaient cet affreux métis.

La résolution de M. Gladstone fut bientôt prise. Il ne céderait pas. Mais, pour cela, comment s'y prendre? Les journaux d'outre-Manche nous ont dévoilé ce « comment ». Supposons les amendements repris par les lords, en dépit de la radiation que ne manqueraient point d'en faire les Communes. Il semble que le gouvernement n'eût eu qu'à s'incliner, comme il fit lors du rejet du bill d'indemnisation. En effet, la loi anglaise interdit le dépôt renouvelé, durant la même session, de tout projet mis en échec. Eh bien, le ministère duperait la loi. Il déclarerait sur-le-champ la session parlementaire close, quelques jours après, convoquerait les Chambres pour une nouvelle session. Le projet serait à nouveau présenté.

La Chambre des lords persisterait-elle? C'est dans cette hypothèse que le problème deviendrait tout à fait subtil et que le *Premier* exercerait ses talents stratégiques.

Il y aurait bien alors un moyen radical et simple : ce serait, après ce second refus, le recours à la dissolution. Toutefois, eût-ce été là un procédé bien habile? Pour que le bill des arrérages sortît vainqueur de la lutte dont la dissolution donnerait le signal, il serait nécessaire que le parti libéral revînt avec une majorité formidable. Mais pour conquérir cette majorité, il fallait un cri de guerre sonore, triomphant, qui pût enflammer les collèges et jeter l'opposition dans le désarroi. Or ce mot de ralliement, quel serait-il? — Les arrérages de l'Irlande? — Oh! le pauvre étendard! Qu'importerait cette revendication provinciale, locale en quelque sorte, aux masses démocratiques, aux phalanges ouvrières des Galles, de l'Écosse, de l'Angleterre? Les collèges se montreraient indifférents, tièdes. Or la tiédeur, c'était la demi-victoire, et la demi-victoire, c'était la défaite. Allons! que l'on se mît en quête d'un plus favorable drapeau! Et pour y réussir, quelle voie meilleure que de transformer la querelle et à une difficulté partielle de substituer une question nationale!

Cette question serait celle de la réforme électorale, l'éternel spectre du vieux parti tory.

Se résignant donc au rejet de son bill agraire, M. Gladstone

déposerait sur l'heure le projet qui lui tient si fort à cœur, le *Borough Franchise Bill*, qui aurait pour résultat de mettre sur le pied d'égalité absolue les collèges électoraux des bourgs et ceux des comtés. De deux choses l'une, ou bien la haute Chambre briserait cet engin parlementaire et la dissolution serait opérée par le cabinet qui dès lors pourrait lancer dans la mêlée des compétitions ce cri vainqueur de : *Franchise bill!* ou bien, les lords auraient l'abnégation savante de souscrire à ce nouveau progrès de la démocratie, et la dissolution serait encore décrétée. Les conséquences de l'élargissement de franchises ainsi obtenues par le ministère lui assureraient un si grand nombre de recrues qu'un éclatant succès ne manquerait pas d'être sa récompense. Dans les deux cas, la victoire finale appartenait aux libéraux, c'est-à-dire au cabinet, c'est-à-dire à la loi des arrérages.

Serait-on allé plus loin? Faut-il prétendre, comme quelques-uns, que M. Gladstone aurait poussé la témérité et la rancune jusqu'à mettre le corps électoral en demeure de prononcer sur la destinée même de la Chambre aristocratique? Nous ne le croyons point. Un parlementaire blanchi comme le Premier actuel n'aurait eu garde de compliquer à plaisir une question simple et d'abandonner le terrain solide du bill de franchise pour se jeter dans les hasards d'une révolution constitutionnelle. C'est la qualité maîtresse de l'éminent homme d'État d'oser beaucoup avec méthode et de se montrer prudemment aventureux. Du reste, n'a-t-il point donné de cet imperturbable sang-froid qui le suit même dans l'audace une preuve de plus, par la manière dont il a relevé le gant que lui jetait la Chambre des pairs?

Au temps même où ces bruits de dissolution et de campagne démocratique étaient semés par la presse, non point peut-être contre son gré, M. Gladstone songeait à se réserver toutes les apparences de la modération. Il ne voulait pas que la rupture vînt de lui. Loin donc de refouler *à priori*, sans examen, les amendements jetés en travers de sa loi, il les considérerait, les soupèserait, en accepterait la dose raisonnable et se donnerait les avantages de la déférence. Intraitable sur le fond, il serait très conciliant sur la forme, de sorte que les concessions parussent émaner de lui. C'est ainsi que lorsque le bill est revenu sur la table des Communes, le cabinet s'est, à son tour, occupé d'amender les amendements. Mais amender, c'est accepter, au moins en principe, ce que l'on amende. Par cela même, M. Gladstone échappait à l'inévitable accusation d'avoir voulu, par un heurt de front, réduire à néant les droits constitutionnels de la Pairie.

L'amendement angulaire du contre-projet aristocratique, celui qui faisait dépendre l'application de la loi des arrérages du bon vouloir des landlords, a été rejeté par M. Gladstone qui consentait néanmoins à en retenir cette réserve, on l'avouera, point méchante : tout tenancier qui se proposerait de bénéficier du bill devrait dix jours à l'avance en donner avis à son propriétaire. Il convient d'ajouter que sur un autre point le marquis de Salisbury et le duc d'Abercorn obtenaient demi-satisfaction. En des termes différents, l'un et l'autre avaient demandé qu'au cas où le tenancier céderait son fermage, le landlord fût autorisé à lever sur le prix d'achat les arriérés qui lui étaient dûs par le vendeur. La clause proposée paraissait assez équitable. Aussi M. Gladstone en a-t-il accepté l'introduction sous cette restriction toutefois que le montant de l'hypothèque ne dépassât point la rente d'un an. Il a donc fait, et loyalement, les premiers pas vers les lords; ceux-ci daigneront-ils faire les seconds?

Nous n'en saurions douter. L'aristocratie anglaise sait fort bien que ses privilèges lui ont suscité des ennemis acharnés. Elle ne risquerait point la bataille contre le radicalisme grandissant. Contente de paraître l'avoir emporté, elle ne s'opiniâtrera point à exiger le succès réel et palpable. Quand un M. Forster la bravait, elle pouvait faire fi des menaces; mais de la part d'un Gladstone, les défis lui feraient courir un tout autre danger. Aussi bien n'a-t-elle pas sa justification toute prête, dans l'épreuve qu'affronte l'armée anglaise en Égypte? Il lui est si facile de tout rejeter sur son patriotisme!

Si elle cède, en somme, si elle se retire de ses prétentions, c'est pour ne point distraire le gouvernement britannique de son effort à l'Orient! Pour un monde, elle ne voudrait affaiblir un ministère qui n'a pas trop de toutes ses ressources et de toute sa vigilance! Ses droits sont si peu de chose à ses yeux en comparaison du prestige anglais! — Et c'est ainsi que ses intérêts de caste seront non seulement sauvegardés, mais abrités, couverts par l'intérêt même de la patrie.

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — La crise ministérielle commencée le 29 juillet, à la suite du rejet des crédits pour les éventualités d'Égypte, se termine le 8 août par la formation d'un nouveau ministère ainsi constitué : MM. Duclerc, ministre des affaires étrangères, président du conseil; Devès, ministre de la justice; Duvaux, instruction publique; Fallières, intérieur; Pierre Legrand, commerce; Herisson, travaux publics; Billot, guerre; Jauréguiberry, marine et colonies; de Mahy, agriculture; Cochery, postes et télégraphes.

Le 10, décret portant nomination des nouveaux sous-secrétaires d'État :

MM. Varambon, à la justice et aux cultes; Develle, à l'intérieur; Labuze, aux finances; Logerotte, à l'instruction publique et aux beaux-arts; Barbaut, aux travaux publics.

Le 10, loi portant ouverture au ministère de l'instruction publique d'un crédit de 18 600 000 francs pour le service de l'instruction primaire.

Chambres. — Le 8 août, le nouveau ministère déclare devant les Chambres que le refus des crédits est une mesure de réserve et de prudence, mais non d'abdication; le gouverne-

ment travaillera à concilier les diverses fractions de la majorité républicaine. A la suite de cette déclaration la Chambre, qui s'était ajournée successivement jusqu'à la fin de la crise, adopte le projet de loi autorisant la perception des quatre contributions directes. Au cours de la discussion, M. Clémenceau déclare que pour manifester son opposition au nouveau ministère choisi dans la minorité du 27 juillet, il s'abstiendra de voter les contributions directes. Le 9, lecture est donnée aux Chambres du décret portant clôture de la session ordinaire de 1882.

Égypte. — Le 5, combat de Ramleh entre les troupes d'Arabi et les Anglais. Le 8, une proclamation du khédive déclare Arabi rebelle et le met hors la loi. D'après le *Times* du 10, une proclamation du Sultan condamne la conduite des chefs de l'armée égyptienne. Elle mentionne les relations amicales de la Turquie et de l'Angleterre et affirme l'intention de la Porte de soutenir le khédive.

Angleterre. — Le 4, lord Granville déclare devant la Chambre des communes que le nombre des Européens tués dans les massacres d'Alexandrie s'élève à soixante. Le 8, la Chambre des communes adopte, par 293 voix contre 157, l'amendement à la loi sur les fermages arriérés en Irlande qui était soutenu par le ministère. Le 10, la Chambre des lords adopte le texte de la loi votée par les Communes.

Notes géographiques

La *Rassegna* annonce que le gouvernement italien encourage les diverses sociétés géographiques et commerciales de l'Italie à se fondre en une seule dont l'objet serait de développer la colonie d'Assab, dans la mer Rouge. Si la fusion ne réussit pas, le gouvernement poussera à la création d'une société entièrement nouvelle, à laquelle il garantira pendant un certain nombre d'années 5 ou 6 pour 100 du capital.

Les hommes d'État italiens estiment qu'Assab pourrait devenir assez rapidement le grand entrepôt du commerce de la mer Rouge et de toute la région avoisinante de l'Afrique. Plusieurs maisons de commerce étrangères ont déjà sollicité l'autorisation d'y former des dépôts de charbon. Elles n'ont pas encore reçu de réponse, dit la *Rassegna,* le ministère espérant que ses nationaux comprendront l'importance de la station d'Assab et ne la laisseront pas passer en des mains étrangères.

Faits divers

Les sociétés pour la réforme de l'orthographe, dont nous n'avons pas parlé depuis longtemps, continuent leurs travaux. Celles d'Angleterre et d'Amérique paraissent arriver à une entente. On s'arrêtera à un système intermédiaire supprimant une partie des anomalies actuelles, sans aller jusqu'à écrire les mots exactement comme on les prononce. Quand les réformateurs se seront mis d'accord, il leur restera à faire accepter la réforme par le public et ce ne sera peut-être pas la partie la plus facile de leur tâche. La société américaine prépare, dès à présent, le terrain par la fondation d'une ligue dont les membres s'engagent à employer la nouvelle orthographe.

— Le 14 juillet dernier, a eu lieu à Chambéry l'inauguration du buste de Pierre Lanfrey. Il est aussi question de donner à une des places de la ville le nom de place Lanfrey.

— L'*Academy* rapporte que Victor Hugo termine, en vue de l'impression, le drame des *Jumeaux,* ébauché, il y a près de quarante ans et dont Mazarin est le héros.

— Le *British Museum* est en train d'imprimer son catalogue. On avait toujours reculé devant la difficulté et les frais. Un bibliothécaire entreprenant et ingénieux ayant trouvé un procédé que l'on dit très simple et excellent quant aux résultats, le British Museum l'a adopté et l'impression est commencée ; mais il faudra bon nombre d'années pour mener l'entreprise à fin.

Nous avons mentionné, en son temps, la découverte au Japon de textes sanscrits. Des détails sur ces textes nous viennent d'Angleterre, où il en est arrivé un certain nombre. Les uns sont manuscrits, les autres imprimés. Parmi les premiers se trouvent les trois plus anciens manuscrits sanscrits connus jusqu'ici. L'un a été apporté de Chine au Japon en l'an 609 de notre ère, les deux autres en 753 et 858. Parmi les livres, il s'en trouve qui ont été imprimés au Japon même, en caractères sanscrits, en 1732 et 1773.

— D'après *Gentleman's Magazine,* la mise en scène des féeries modernes ne serait rien à côté de celle des anciens mystères. Telle représentation exigeait bien des mois de préparatifs et obérait pour plusieurs années les finances de la ville qui l'avait entreprise. Plus d'un truc d'alors embarrasserait peut-être nos machinistes. Dans le *Mystère des Actes des Apôtres*, joué à Bourges le 30 avril 1536 et les jours suivants, on voyait paraître divers animaux mécaniques.

Un bateau rempli de toutes les espèces de bêtes descendait du ciel sur la terre et remontait au ciel. Simon Magus était enlevé par un nuage, lequel s'évanouissait sur la prière de saint Pierre, laissant choir Simon qui se cassait la tête et les deux jambes sous les yeux des spectateurs. Saint Paul était décapité, sa tête rebondissait trois fois, et aux trois endroits du sol qu'elle avait touché jaillissaient trois fontaines, l'une de sang, l'autre d'eau et la dernière de lait. Dans un autre mystère représentant la *Création du monde,* Dieu parlait et on voyait paraître successivement le ciel, les éléments et les chœurs d'anges. On voyait aussi la révolte des anges déchus, l'assaut qu'ils livrent au ciel, leur défaite et leur métamorphose en diables.

— *Le Bouddhisme et son histoire aux Indes,* par M. Heinrich Kern (Leipzig, Schulze; Londres, Nutt), contient une application intéressante de la théorie du mythe solaire au bouddhisme. M. Kern ne conteste pas l'existence du Bouddha, mais il explique les légendes formées autour de son nom par des analogies solaires. Il trouve, par exemple, une cor-

respondance entre la date du jour le plus court de l'année, où le soleil paraît le plus près de s'éteindre, et une date de la vie du Bouddha à laquelle, d'après la tradition, celui-ci approcha de très près du *nirvana*. Il identifie le disciple Ananda, qui, dit encore la tradition, ne quittait jamais le Bouddha, avec la planète Mercure. M. Kern ne cherche pas à imposer son système au lecteur ; il le lui propose, en plaçant honnêtement les difficultés sous ses yeux.

Bibliographie

Deux nouveaux ouvrages viennent d'être simultanément publiés sur la Saint-Barthélemy, *Ludwig Pfyffer und seine Zeit*, par M. de Segesser, et *Der Bartholomœusnacht*, par M. de Baumgarten.

Ces deux ouvrages arrivent à une conclusion opposée à celle de M. F. Combes dont nous avons parlé ici (*l'Entrevue de Bayonne*, 1565). Les auteurs repoussent la thèse d'un concert ancien entre Catherine de Médicis et Philippe II et d'une longue préméditation des « noces vermeilles ». L'*Athenæum belge* du 1er juillet consacre une intéressante étude à l'examen critique de cette question.

Le Roman d'un prêtre, par M. L. Gagneur (librairie Dentu).

Cet ouvrage, qui fut saisi dès les premiers feuilletons reparaît aujourd'hui en volume, grâce à la nouvelle loi sur la presse.

Les adversaires du célibat des prêtres trouveront à exercer leur verve contre l'abominable abbé Maufrac, et ceux que la qualité de défroqué n'effraye pas s'intéresseront au noble caractère du héros de ce roman, l'ex-abbé Lejuste, qui a jeté le froc aux orties pour mener une vie indépendante et qui a remplacé le bréviaire par le livre de la nature.

Ce livre, dont la lecture est intéressante, sera bien accueilli de tous ceux qui se plaisent à la lecture des immoralités et des crimes du clergé. C'est pour eux qu'il est écrit.

Comment s'est fait le canal de Suez, page d'histoire contemporaine, par M. Alloury (librairie Chalamel).

M. Alloury a réuni en un volume les articles qu'il a publiés autrefois dans le *Journal des Débats*, lors de l'apparition des documents édités par M. de Lesseps pour servir à l'histoire du canal de Suez. Les récents événements viennent donner une nouvelle actualité à cette publication. Il faut suivre M. de Lesseps depuis 1854, époque à laquelle il débarque à Alexandrie apportant avec lui le mémoire qu'il a préparé pour le percement de l'isthme, jusqu'au 17 novembre 1869, jour de l'inauguration du canal, pour apprécier son énergie et sa constance inébranlable dans le gouvernement de cette grande entreprise.

Et cependant l'infatigable ouvrier ne croit pas sa tâche terminée. Encore quelques années, et M. de Lesseps aura fait pour le canal de Panama ce qu'il a déjà fait pour le canal de Suez.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

Dans la séance du conseil municipal de Paris du 9 août, le préfet de la Seine, à la suite des opinions diverses et sérieusement motivées, qui se sont produites, a demandé la permission de retirer provisoirement le mémoire et le dossier relatif à la question du gaz.

D'ailleurs, la solution à prendre n'avait plus d'utilité immédiate. Il ne fallait pas espérer faire bénéficier les consommateurs d'une diminution de 5 centimes par mètre cube sur le prix du gaz, avant le 1er octobre. Si le conseil avait décidé qu'il y avait lieu de faire un procès, une solution faisant profiter les consommateurs, à partir du 1er octobre, d'une diminution ferme de cinq centimes était impossible. Si le projet soumis par l'administration ou tout autre amendement le modifiant eût été voté, l'affaire n'aurait pas été terminée.

La convention ne peut devenir définitive que si elle est acceptée par l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie, et certains délais sont nécessaires pour que cette assemblée puisse être régulièrement convoquée. De plus, même après cette approbation, la convention n'est valable qu'après décret du président de la république et ce décret ne peut être pris qu'après délibération du Conseil d'État. Or le Conseil d'État va prendre ses vacances le 15 août et ne rentrera que le 15 octobre.

Donc, jusqu'au 15 octobre, quand même la convention aurait été approuvée et sanctionnée par la Compagnie du gaz, le Conseil d'État ne pourrait en délibérer, et le décret ne pourrait être rendu avant la prochaine réunion du conseil qui aura lieu du 15 au 20 octobre.

Le Crédit foncier est en progrès à 1465 francs. On remarque toujours la même activité dans le mouvement des prêts de la Société.

Le conseil d'administration en a autorisé dans sa dernière séance pour 12 215 000 francs.

Les Magasins généraux de France et d'Algérie ont subi quelques réalisations; les capitalistes trouveront là une excellente valeur qui, aux cours actuels, est susceptible d'une importante plus-value.

La Foncière de France et d'Algérie fait 487 francs; elle ne tardera pas à dépasser le pair.

L'encaisse de la Banque de France, le 10 août dernier, se décomposait ainsi :

Or.	995.763.392 46
Argent	1.157.344.877 16

Le cours des actions se maintient entre 5360 et 5390.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (1495)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 8. 19 AOUT 1882.

L'ONCLE DE DANIELLE

Simple histoire

I

Tout autour de la chambre, les draperies, d'un rouge foncé, s'assombrissaient encore aux lueurs mourantes du foyer. Parfois, des charbons entassés la flamme se dégageait, jetant son étincelle sur le cadre des tableaux, sur la blancheur mate des ivoires ou sur le marbre d'un buste. A travers les lames des persiennes filtrait une lueur d'aube naissante, et, sous les rideaux du lit relevés en arcade, la tête régulière et effroyablement pâle du moribond s'enfonçait lourdement dans l'oreiller.

Pendant cinquante ans cet homme avait repoussé et nié la souffrance. Aux prises avec un mal qui usait en huit jours sa nature forte et fière, il acceptait de mourir parce que la mort le tenait, mais elle le trouverait stoïque et prêt au départ.

Une heure se passa; la respiration du mourant devint saccadée, haletante. Ses traits, que la souffrance accentuait, prirent une immobilité sculpturale et ses yeux, restés seuls vivants, exprimèrent une inquiétude douloureuse.

Enfin, à travers les mille bruits d'une ville qui s'éveille, il fut possible de percevoir un roulement rapide et comme affolé. Une voiture tourna dans la cour, s'arrêta au perron, et le galop furieux des chevaux s'éteignit dans un piaffement irrégulier.

Chez l'homme qui va mourir, les facultés retrouvent une singulière puissance. Le malade entendit les pas du visiteur, étouffés sur le tapis de l'escalier, et, l'appelant d'une voix creuse et distincte, il lui tendit la main :

— Tu vois, dit-il; il était temps.

— Pourquoi avoir ainsi attendu, mon père? murmura le jeune homme, passant avec égarement sa main sur son front. Grand Dieu! quel horrible réveil! Je vous laisse plein de vie, puis tout d'un coup... cette lettre, cette ligne : « Viens vite, si tu veux me voir mourir... » C'est affreux, ce n'est pas possible... Avez-vous vu..., essayé?

— Ne déraisonnons pas, Lionel; ce n'est pas l'heure. Si je t'ai dit que je vais mourir, c'est que j'en suis sûr; je n'aime pas les mises en scène.

— On étouffe ici, mon père; l'air vous soulagerait.

Il releva les rideaux, ouvrit largement la fenêtre. La lumière éclatante du soleil levant ruisselait à l'horizon incendié et les chaudes clartés de ce matin de printemps remplirent la chambre. Les traits du mourant se crispèrent.

— Baisse ces rideaux, dit-il.

Il ajouta, parlant bas comme pour lui seul :

— Ai-je donc besoin de lumière pour ce qui me reste à dire!

Lionel vint s'asseoir au chevet et contempla avec effroi les ravages que l'approche de la mort imprime sur tout visage humain.

Son père suivait sa pensée; une sorte de sourire retroussa ses lèvres et il dit :

— Je n'ai pas besoin de te répéter que je vais mourir. Maintenant tu me regardes, tu ne doutes plus.

— Par pitié, mon père, épargnez-moi, murmura le jeune homme. Il semble que vous prenez plaisir à ces désespérantes pensées.

— Et pourquoi me désespèrerais-je? reprit le mourant se dressant sur sa couche par un effort de volonté. J'ai atrocement souffert, mais la sensibilité est détruite. Je suis déjà hors de la vie. Un hoquet, un soupir..., tout sera dit! Reste la mort à regarder en face : pour le croyant, c'est un changement heureux — pour le sceptique — pour moi!..., c'est la cessation de toute souffrance.

— Pour tous, mon père, c'est la séparation, reprit le jeune homme avec un tendre reproche.

Le malade eut un accent ironique.

— Est-ce que vraiment tu m'aimerais ? dit-il. C'est que... ce serait surprenant !... En tout cas, si tu m'as aimé, tu vas me haïr tout à l'heure.

Une larme chaude tomba sur la main que Lionel gardait dans les siennes. Il s'agenouilla et, doucement, comme une mère raisonne son enfant malade, il dit :

— Revenez à vous, mon père, ayez pitié de moi. Qu'ai-je donc fait pour que vous me jugiez si durement ?

La tête du moribond retomba sur l'oreille.

— C'est vrai, murmura-t-il, que j'ai fort peu été bon père dans le sens pratique de ce mot... Tu n'as pas trouvé un surveillant..., un censeur, mais un camarade commode. Il fallait ta nature romanesque et ton âme de femme pour ne pas devenir un franc vaurien à cette école. Bizarre loi des contrastes ! Tu fais l'édification de tes contemporains, toi, mon fils ! élevé par moi !..... Enfin, tout est possible ! Tout s'est vu !

Brusquement il changea de ton et de visage. Sa parole devint brève, sifflante. Ses phrases se hachèrent d'hésitations pénibles.

— C'est plus dur que je ne croyais, fit-il sourdement. Ah ! comme l'homme d'autrefois rirait du lâche cadavre que je fais aujourd'hui ! Lionel, j'ai peur de ta haine, de ta haine et de ton mépris.

— Vous m'avez fait un passé libre et heureux, mon père; votre générosité a déjà assuré mon avenir et vous craignez...

Une sueur froide perlait au front du mourant.

— Ma générosité, dit-il amèrement; ah ! mon pauvre garçon ! Je n'ai plus rien, je ne te laisse rien, comprends-tu ?

Le jeune homme posa ses lèvres sur la main qui se refroidissait rapidement.

— Vous ne me deviez rien, mon père, dit-il. Je suis homme et je puis travailler. Soyez en paix ! je vous aime.

— J'ai moins que rien, continua la même voix sourde et brisée. Je dois beaucoup, assez pour que mon nom, notre nom soit déshonoré.

Lionel bondit et, la main étendue sur la tête de son père :

— Jamais ! dit-il, jamais, tant que j'aurai une obole, une étincelle de vie ! Soyez en paix, mon pauvre père, je vous aime...

Une sorte d'admiration étonnée se mêla, dans cet œil qui se vitrait, aux effarements de l'agonie.

— Ce n'est pas tout encore, dit-il après une longue pause. Il y a dans ma vie une lourde faute. Cette faute a trois ans et des boucles blondes... Relève-moi, Lionel; j'étouffe.

Cette dernière confidence s'acheva péniblement. A chaque minute, une suffocation nouvelle amenait la mort plus près du lit d'agonie. Enfin la voix du jeune homme s'éleva encore, consolante et calme.

— Mourez en paix, mon père..... Cet enfant sera le mien, dût-il me coûter le bonheur de toute ma vie.

II.

Lionel Nozeray avait eu une singulière enfance. Son père n'aimait au monde que le monde, parce que là seulement il développait ses qualités brillantes et sympathiques.

Causeur charmant, intrépide au plaisir, ami discret et généreux, il était recherché et passait pour un type accompli et chevaleresque.

Dans les souvenirs de Lionel, sa mère restait une vision gracieuse et pâle, qui pleurait souvent et souriait pour lui seul. Il est certain que la pauvre femme avait beaucoup souffert durant sa courte vie.

Nature sérieuse, âme saine et vraie, elle se fût assise au foyer de famille, y tenant dignement sa place, et le bonheur l'eût fait vivre de longs jours. Complètement dépaysée dans le milieu de vanité et d'étourdissement où l'entraînait son mari, elle n'y eut aucun succès. Six mois après leur mariage, M. Nozeray sépara doucement son existence de celle de sa femme, tout en conservant les manières d'être d'un mari courtois.

— Dieu me garde, ma chère Minerve, lui dit-il, de vous imposer mes débordements. La vie que je mène vous confond. Mon Dieu, nous ne sommes pas des anges..., bien qu'il y ait dans notre monde d'assez honnêtes gens... Enfin, vous ne pouvez me vouloir sage et rangé comme vous. Je ne vous cache pas que je crois la chose impossible. Selon toutes les apparences, il vous viendra un enfant dans quelques mois, un fils peut-être. Comme vous l'adorerez, vous pardonnerez au fils tous les péchés du père, ou, ce qui vaudrait mieux, ce qui serait la vraie sagesse, vous n'y prendrez plus garde.

Là-dessus il avait baisé très joyeusement le front de sa femme et était sorti l'âme en paix.

Suivant ses prévisions, un fils lui naquit, que sa femme adora. Une fois par semaine, il s'approchait du berceau, caressait de son doigt ganté les fossettes roses de l'enfant et se trouvait libéré ainsi de ses devoirs d'époux et de père. Il arriva au cours de cette heureuse existence bon nombre d'incidents qui n'étaient point prévus au contrat. Le jeune viveur n'y prenait garde, étant toujours poli et irréprochable chez lui : aussi fut-il absolument consterné en voyant sa femme mourir doucement de son abandon sans s'être jamais plainte. Pendant les deux mois que dura sa maladie, il eut pour elle des soins de mère et d'amant et lui donna le regret de cette vie hors de laquelle elle était jetée par la profondeur de sa déception.

Il n'est pas toujours bon de permettre les beaux rêves aux jeunes filles ; si quelques-unes s'en consolent comme elles peuvent, beaucoup en meurent au réveil.

Le jeune veuf eut un frisson d'égoïsme sincère en trouvant au retour du cimetière la chaise à bras de son fils, alors âgé de quatre ans, installée près de son fauteuil.

Ses cinq années de mariage lui avaient été légères, mais il restait de cette union un embarrassant souvenir. Il essaya de bonne foi de faire manger l'enfant ; le pauvre petit appelait

sa mère, tremblait de frayeur devant l'auteur de ses jours, se dérobait aux caresses, refusait les jouets et les bonbons.

C'est alors que la Providence, sous les traits d'une vieille douairière amie de la famille Nozeray, avait envoyé au malheureux père une gouvernante anglaise d'un âge mûr, laide à plaisir et de principes éprouvés. Disons tout de suite que Lionel ne fut pas malheureux avec elle. La vieille fille l'habitua aux douches froides, à la flanelle, au bœuf saignant, et lui fit une belle santé. Le corps de Lionel étant régulièrement soigné, l'Anglaise abusa un peu du naturel paisible de son élève pour dévorer jour et nuit la littérature indigeste de son pays, et, comme elle avait pour usage de lire à demi voix, Lionel dut les meilleures heures de son sommeil d'enfant à ce marmotement monotone.

La brave créature joignait à cette passion la foi tendre et ardente d'une néophyte, ayant abandonné depuis peu la religion de ses pères et son nom de Betzy pour se faire baptiser catholique avec solennité.

M. Nozeray pensa sérieusement à « déniaiser » son fils — c'était son expression — en touchant à la quarantaine. Après avoir usé et abusé de tout, perdu et gaspillé sa vie, flétri tous les devoirs pour s'en dispenser plus aisément, il prit un singulier plaisir aux ahurissements perpétuels de ce grand garçon de seize ans. Élevé dans le giron d'une vieille fille rigoriste, ne connaissant d'autres distractions que les cérémonies du culte catholique, d'autres peintures de mœurs que les fragments choisis de Walter Scott, Lionel, lancé tout à coup en plein monde parisien, guidé dans ce dédale par un viveur brillant, élégamment débauché, qui, de plus, était son père, avait quelque peu sujet de s'étonner.

Cette initiation dura quatre années. Puis, de guerre lasse, le père abandonna son fils, avouant en toute franchise que ce fils était beaucoup trop raisonnable pour lui. Voici simplement ce qui était arrivé.

Lionel, stupéfié et effrayé d'abord, avait peu à peu repris son assiette. Aidé de sa droiture native, d'un esprit fin et observateur, qu'avait développé son enfance presque claustrale, il s'essaya à débrouiller, analyser, classer ces sensations toutes neuves et démêla, dans une mesure à peu près parfaite, le vrai du faux et le mal du bien. Enfin, il se fit une existence très heureuse, très digne, équilibrée à miracle; cela au cœur de Paris, sollicité par toutes les séductions et jouissant, du chef de sa mère, d'une large aisance. Absolument libre de sa personne, le jeune homme choisit l'existence austère et active de l'étudiant pauvre. Il fit son droit, fouilla les bibliothèques et trouva dans l'étude des jouissances très vraies et très pures dont la seule pensée eût donné à son père un spleen incurable.

Son droit terminé, Lionel quitta Paris et vint chercher dans les campagnes bretonnes un repos mérité, tout en préparant sa carrière d'avocat. Dans ce milieu qui plaisait à ses goûts, il rencontra la fille d'un propriétaire du pays. Belle, il aima Hélène Lagier profondément. Son père approuva ce mariage avec l'indifférence égoïste qu'il apportait à tout ce qui ne lui était pas personnel. Plongé dans les délices de la vie à deux, Lionel passa une année enchantée, se retrouvant chaque matin plus heureux que la veille.

Brusquement, comme un traître, le malheur était venu. D'un seul coup d'aile, tout fut autour de Lionel fané, détruit, brisé. Pauvre aujourd'hui, il devait reprendre à sa femme ce qu'il lui avait donné, renverser de ses mains le piédestal de sa chère idole et, le cœur débordant d'amour, détruire peut-être le bonheur qui dorait sa vie!..

La douleur élargit et fortifie certaines âmes. D'autres, moins solidement trempées, restent écrasées sur le terrain de la lutte. Faiblirait-elle devant l'épreuve, cette Hélène qu'il connaissait depuis un an à peine? Si elle l'aimait autant qu'il l'aimait, ce n'était rien.., rien! Unis dans une étreinte suprême, ils lutteraient sans défaillance, sûrs du triomphe puisqu'ils seraient inséparables... Et bientôt les heures sombres feraient place aux clartés des jours heureux... Mais il lui fallait son courage comme il lui fallait sa tendresse. Il mourrait de ses reproches. Là-bas, devant le lit de mort de son père, dans l'affolement de la première heure, en face de ces devoirs imprévus, il n'avait songé qu'à l'obligation de les remplir. Mais, la fièvre tombée, sortant de son excitation douloureuse, devant cette maison qui dormait sous les glycines et les roses, baignée dans la joyeuse lumière du matin, l'infortuné souffrait un martyre pire que la mort.

Tandis qu'il s'avançait, tenant par la main l'orphelin qu'il avait juré d'aimer, une jeune tête se pencha derrière les fleurs écartées, glissant au dehors le regard étonné du réveil. Avec une attention passionnée, comme s'il l'eût vue pour la première fois, Lionel interrogea le visage de sa femme, demandant en quelque sorte à ce visage ce qu'il pouvait attendre de l'âme qui l'éclairait. Ce visage, d'une correction un peu dure, s'adoucissait dans la quiétude du bonheur complet. Les yeux étaient bruns et sérieux, les dents éclatantes, les lèvres rouges et pleines.

La voyant si tranquille et si belle, Lionel se sentit défaillir : ce malheur qu'il allait lui jeter à la face, elle ne l'avait pas pressenti. C'était une affreuse surprise, un véritable écroulement de rêves. L'orage perd ses épouvantes lorsqu'il monte lentement et gronde pendant la moitié d'un jour : il terrifie lorsqu'il éclate dans un ciel pur.

La jeune femme vint se jeter dans les bras de son mari. Lionel lui rendit ses caresses; puis, renversant en arrière son front blanc et uni, il plongea longuement, ardemment, ses yeux dans les siens.

— Hélène, murmura-t-il, m'aimes-tu ? C'est que, vois-tu, il va falloir que tu m'aimes beaucoup tout à l'heure !

Les bras d'Hélène, qui entouraient encore le cou de son mari, se dénouèrent lentement; cette figure sillonnée et meurtrie lui criait la douleur... Elle pâlit un peu, mais, restant sérieuse et très calme :

— Qu'y a-t-il, Lionel? dit-elle.

D'une voix basse et désespérée, le front courbé comme un coupable, il lui dit tout : leur avenir perdu, leurs deux existences sacrifiées à l'honneur d'un mort, et la détresse de ce petit enfant qui tremblait près de lui. Terrifié du silence d'Hélène, du masque inflexible qui recouvra soudain ses

traits chéris, il se laissa glisser à ses genoux, la couvrant de baisers.

— Chère âme, ma femme adorée, balbutia-t-il, parle-moi, pleure avec moi!... Je t'en prie, par pitié! Nous serons pauvres, c'est vrai; mais je t'aime..., nous nous aimons!... Dis-moi que tu as confiance, dis-moi que tu peux être heureuse encore!

La jeune femme caressait d'un dernier regard ce bien-être qui l'entourait, formant un cadre à sa beauté. Un pli contracta ses lèvres, soudainement décolorées.

— Lionel, dit-elle, je n'ai point à rechercher si tu pouvais agir autrement ou mieux. J'avais accepté le luxe que tu me donnais : je serais la dernière des misérables si je te reprochais les tristesses de ta ruine. J'ai travaillé déjà; je travaillerai encore. Gardons notre courage, nous en aurons besoin.

Telle fut Hélène au premier instant, telle elle resta toujours : juste, positive, sérieuse. Elle ne prodigua pas à son mari les ingénieuses et consolantes tendresses dont il avait soif. Elle ne le fatigua pas non plus de regrets et de lamentations stériles. Une nouvelle existence se déroulait, sévère, assombrie, faite de privations et de labeurs. En face du fait accompli, irréparable, la jeune femme retrouva l'énergie.

L'orphelin ne s'était pas approché de sa belle-sœur. Il ne se déroba pas à son froid baiser. Il était habitué — cela se voyait, et c'était triste à voir chez un si petit! — à se contraindre, à s'observer, à réfléchir ses paroles et ses actes.

— Où est sa mère? interrogea Hélène à demi voix.

— Maman est morte, madame, répondit l'enfant. Je ne la verrai plus jamais!

Ses paupières baissées retenaient mal ses larmes. Un léger tremblement agitait ses lèvres. La jeune femme ne prit pas garde à cette navrante douleur d'enfant.

III.

Le lendemain, la vente du mobilier commença sous les yeux de Lionel.

— Un berceau d'enfant en ébène! garnitures satin rose et guipures vraies! Cent cinquante francs! C'est tout frais, tout prêt, tout neuf. Cent cinquante francs! Voyez, messieurs! regardez, mesdames! C'est donné.

Une commère s'approcha de la mignonne couchette et palpa de ses doigts rudes la dentelle de l'oreiller.

— Mettre un marmot là-dedans, dit-elle, quelle bêtise!

D'autres vinrent ensuite. Les revendeuses du chef-lieu se disputèrent longtemps devant ce nid où l'oiseau n'avait pas palpité encore. Puis le berceau disparut, et Lionel, étouffant un gémissement, laissa retomber la portière.

C'était le berceau de l'enfant attendu!

Il avait tout jeté dans le gouffre : le présent, l'avenir, cette riante demeure, les meubles, les bijoux. L'honneur était sauf... hélas! et le bonheur sombrait!

La cohue et le bruit remplissaient la demeure si discrète et si calme. Les meubles, jetés pêle-mêle sur le parquet maculé de sable et de boue, débordaient par les baies des portes jusque sur les pelouses. Il y avait des fauteuils, de petites chaises faites pour les causeries du soir, des tentures aux nuances douces, des glaces, des statuettes, des jardinières pleines de fleurs encore fraîches, tous ces jolis riens qui racontent une intimité heureuse. Tout était confondu dans ce désordre de meubles transportés, dépareillés, pris et rejetés selon le caprice de la vente. Seul, le jardin conservait sa chaude gaieté, son bourdonnement d'abeilles, ses senteurs de lilas, et, loin de ce paradis rêvé et créé par lui, Lionel allait désormais traîner sa lourde croix.

Le soir de cette pénible journée, le jeune homme, entrant pour la dernière fois dans la chambre vide et nue, y trouva sa femme et son beau-père. Ce dernier se tourna froidement vers lui.

— C'est fini? dit-il.

— C'est fini, balbutia Lionel passant la main sur son front brûlant, et je ne sais, en vérité, comment je ne suis pas mort.

— Il me semble utile, reprit M. Lagier toujours impassible, de définir dès aujourd'hui la situation qui nous est imposée à tous. Beaucoup de carrières vous deviennent, après le retentissement d'une pareille catastrophe, d'un accès difficile. Vous êtes, d'un autre côté, peu habitué au travail. Hélène trouve chez moi un abri naturel. Je vous offre de le partager. C'est mon désir, c'est le sien.

La jeune femme interrompit son père du geste.

— Veuillez, s'il vous plaît, dit-elle, établir les faits tels qu'ils sont. Je n'accepte pas la charité, mon père, ni pour mon mari ni pour moi. L'emploi de comptable n'est pas chez vous une sinécure : je le sais, en ayant pendant trois ans rempli les charges. Depuis mon mariage vous m'avez souvent regrettée, si j'en crois vos propres paroles. Vous aurez mon travail; vous nous donnerez le nécessaire : plus tard nous verrons.

Dans cette conversation nette et claire, dépouillée de toute sentimentalité, M. Lagier se retrouvait, et secrètement il admirait cette enfant, sa favorite et sa vivante image. A sa dernière phrase cependant, il rougit un peu.

— Tu n'as pas besoin de payer l'hospitalité que je t'offre, Hélène, dit-il; tu m'offenses en parlant ainsi.

— Vous êtes bien bon, mon père, et je vous remercie, reprit la jeune femme, toujours aussi froide. Mais les situations nettes sont les meilleures et je ne suis pas votre seule enfant. Vous m'avez mise en état de gagner ma vie : il me sera moins dur de rester sous votre toit avec la certitude de vous être utile que de manger le pain d'un étranger. Mais je n'accepterai de personne une aumône lorsque je suis jeune et forte.

Lionel écoutait sans entendre, les bras tombants, le regard vague. La lutte de ces trois derniers jours l'avait épuisé. Il en subissait le contre-coup, et les plus fiers ressorts de son âme semblaient brisés. Sans opposer aucune résistance, sans donner un signe de volonté, il s'abandonna et suivit sa femme et son beau-père.

IV.

La propriété de M. Lagier était une grande ferme, d'exploitation facile, perdue au fond d'une vallée ombreuse.

Les bâtiments, destinés surtout aux chevaux, aux vaches et aux bœufs, offraient peu de ressources pour l'aménagement d'une famille. Dans les salles basses, blanchies à la chaux, les poules et les abeilles circulaient librement; on y rangeait les sacs de blé en temps de presse. Partout de grandes armoires et de très petites glaces. Pas de tapis sur les briques inégales. Pas de mousselines brodées sur les vitres verdâtres.

A l'entour, une campagne ignorée, dont rien ne peut égaler le repos; à part quelques châteaux habités trois mois de l'année par leurs propriétaires, on voit à peine çà et là, dans un rayon de plusieurs lieues, une maison à un étage couverte d'ardoises. Quelques chaumières, dont les toitures moussues et très basses semblent sortir de terre, se révèlent par une mince fumée grise qui tremble derrière les masses de feuillage.

La colline la plus élevée du pays tranche par son aridité sur le bocage verdoyant. Les bois épais qui la couronnaient autrefois ont été incendiés pendant la grande Révolution, et le terrain roussi et stérile garde la trace du feu. Au milieu des roches brûlées se tordent d'énormes racines de bruyères. Le sol, livré à toutes les tentatives d'escalade du passant, est coupé de sillons irréguliers. Le sentier se resserre, s'enfonce au travers des buissons et disparaît sous les pieds. La vallée est d'un aspect tout différent : une petite rivière coule à fleur de terre, entre les prairies humides, et développe sur ses bords une végétation vigoureuse, des roseaux raides et coupants, des touffes d'ancolie au feuillage sombre, des menthes énormes dont les spirales, teintées de gris et de lilas, mettent dans l'air un parfum trop fort. D'un bord à l'autre, les ronces se rejoignent et, s'enlaçant aux jeunes branches des saules, les courbent en berceau. L'eau coule paresseusement sous cette ombre toute noire, avec un murmure attristé. De temps en temps, quand le jour tombe, une perdrix rase l'herbe touffue des prés. Un martin-pêcheur traverse l'air, lancé comme une flèche d'azur. Les bœufs, de petite taille, à robe fauve, se lèvent çà et là au moindre bruit et regardent d'un œil farouche.

Puis viennent les champs, couverts d'épis d'or, de marguerites blanches, de nielles et de bleuets; les châtaigneraies séculaires, où les pervenches cachent leurs yeux bleus dans la mousse; les vergers, avec les arbres roses de fleurs, traînant jusqu'à terre leurs branches chargées de fruits. Enfin, c'est la vraie nature, tour à tour douce et sévère sous le calme profond des cieux.

V.

La ruine de Lionel Nozeray était depuis trois mois un fait accompli, lorsque la petite Danielle vint au monde au fond de cette campagne solitaire, sous le toit de son grand-père maternel.

Il est bon de laisser à l'homme le sentiment de sa valeur, de sa responsabilité. Si Lionel, au lendemain de sa ruine, eût été complètement livré à lui-même, la nécessité de soutenir sa femme et son enfant, de donner à ces chères créatures une existence honorée, eût centuplé ses forces, et il fût sorti victorieux de cette lutte contre le malheur. Mais la délicatesse exquise et un peu féminine de sa nature s'exagéra des responsabilités qui l'écrasaient : il n'osa pas vouloir et se courba, humble et désespéré, amoindri à ses propres yeux, sous la dépendance absolue du père de sa femme. Après la période d'anéantissement qui suit les grandes secousses, lorsque la douleur relâcha ses premières et stupéfiantes étreintes et qu'il se retrouva lui-même, instruit, sérieux, possédé d'un immense désir d'utiliser ses facultés personnelles, Lionel se heurta aux mille chaînes que l'habitude avait déjà forgées autour de lui, aux difficultés implacables de la pauvreté. Il se heurta surtout au parti pris d'hostilité avec lequel son beau-père accueillait ses projets et ses désirs.

M. Lagier s'était élevé, grâce à son esprit tenace, au-dessus de son milieu natif. Il n'avait aucune instruction et jalousait d'instinct ceux qui pouvaient établir entre son ignorance et leur savoir une humiliante comparaison. Le mariage de sa fille aînée avait satisfait sa vanité; mais, en face de ce gendre distingué et élégant, il ne se sentait pas à l'aise. Le respect de Lionel lui était suspect; il ne croyait pas du tout à son affection. Au fond de son âme étroite, le paysan ombrageux mesurait son gendre à son aune.

— Si j'étais lui, s'il était moi..., je le mépriserais. Donc il me méprise!

En vertu de ce dilemme, il gardait, au lendemain du mariage, son attitude sournoise, espérant vaguement prendre sa revanche de cette supériorité gênante. Ce désir de l'excellent homme avait été comblé au delà de ce qu'il souhaitait. Il ne blâma pas son gendre d'avoir agi comme il l'avait fait, car il était honnête homme; mais ce lui fut une consolation amère, restant maître de la situation, de faire payer chèrement à Lionel la perte de sa fortune et de son indépendance. Celui-ci, lorsqu'il parla des ressources que son instruction lui offrait, fut encouragé par des boutades dans le goût de celle-ci :

— Je sais, mon cher, je sais! C'est très beau d'avoir des diplômes, d'être bachelier, avocat; seulement, tout cela ne fait pas vivre. Les langues dorées meurent de faim dans ce pays. Nous sommes de bonnes gens et ne connaissons point les procès. Vous parlez d'aller en ville plaider, chicaner? Mon pauvre garçon, le métier d'avocat ne convient qu'aux riches, et vous ne l'êtes plus, ne vous en déplaise. Attendre des clients, ça ne remplit ni la bourse ni l'armoire au pain. Laissez là vos livres et prenez des sabots comme moi; c'est la grâce que je vous souhaite!

Lionel prit des sabots, mais il ne laissa pas ses livres, au contraire. Voulant à tout prix se rendre utile, il étudia des traités d'agriculture pratique et, rapprochant l'opinion des auteurs spéciaux de ses observations personnelles sur la

nature du sol, il parvint au bout de quelques années à améliorer les cultures et réussit à établir dans les prairies noyées par des sources souterraines un système de drainage aussi prompt que lucratif. M. Lagier, trop orgueilleux pour accueillir franchement une modification dont l'idée première ne venait pas de lui, était en même temps trop avisé pour ne pas reconnaître ses véritables intérêts. Il tonna contre les inventions nouvelles, maudit les désœuvrés qui se forgent des systèmes, mais il laissa faire; puis, quand il vit les propriétaires voisins applaudir à l'expérience et en profiter, il s'en attribua sans vergogne tout le mérite et glosa, comme par le passé, sur l'apathie et l'incapacité de son gendre.

— Le pauvre diable fait ce qu'il peut, disait-il, mais il ne peut rien; c'est la cinquième roue du carrosse... La pluie l'enrhume, le soleil lui gâte le teint. Voyez-le marcher dans les labours, c'est une pitié!... Et il met des gants!... Enfin, je lui laisse croire qu'il m'aide : cette charité-là ne me coûte rien.

Il était complètement incapable d'aucune charité, et Lionel n'ignorait point ces propos débités à la cantonade. Mais il avait conscience du bien accompli, il ne se révolta pas. Seulement, regardant ses mains noircies, ses pieds déformés, son corps voûté par un labeur trop dur, vaincu par cette mauvaise foi persistante, il renonça à rendre service à un ingrat et accepta l'offre que lui fit un riche propriétaire voisin, témoin de ses efforts intelligents, qui lui proposa de surveiller ses terres longtemps négligées. Il s'agissait de remplacer le maître, à certains jours de la semaine, dans les vérifications nécessaires. Lionel accepta et communiqua cette décision à son beau-père après qu'il l'eût rendue irrévocable.

Ce fut de la part du brave homme un véritable déchaînement.

— Vous êtes un aristocrate..., un libre penseur..., un rêvassier..., un orgueilleux! Elles sont jolies, vos idées d'indépendance et d'orgueil! Vous vous faites le domestique de ces gens-là... Vous ne serez pas autre chose, entendez-vous? Ils vous feront cirer leurs bottes et laver leurs voitures.

Doucement et fermement, Lionel lui fit observer qu'il n'est point de situation si humble que la dignité personnelle ne puisse relever. Peu convaincu, M. Lagier repartit impétueusement :

— Qu'est-ce que nous vous demandons ici? S'il vous plaît de bayer aux corneilles tant que le jour dure, personne ne vous incrimine. Votre femme gagne sa vie et la vôtre, cela me convient : ne pouvez-vous vous tenir en repos?

— Non, certes, je ne le puis pas, s'écria Lionel, le front empourpré d'une ardente rougeur. Je ne le puis pas..., je ne le veux pas! Que suis-je donc pour vous, grand Dieu?... Un être sans courage, sans fierté, sans honneur? Vous m'écrasez de ma pauvreté comme d'une honte et d'un crime... Il est vrai que j'ai les mains vides; mais je vous ai offert mon intelligence et ma vie... Et vous m'avez refusé l'ineffable bonheur de me sentir utile... La loi du travail est faite pour tous, comprenez-le; cette loi est ma sauvegarde, ma délivrance... Par le travail, je sortirai de l'ombre suspecte et méprisante où vous me tenez enseveli; je me réhabiliterai à mes yeux, aux yeux de tous!

Devant cette révolte suprême, M. Lagier eut l'intuition d'avoir jusque-là peu compris et mal apprécié son gendre. Il ne l'en aima pas mieux, mais il le respecta et le laissa en repos.

Dès lors cette existence tourmentée se fixa dans une paix relative. En dépit des dires de son beau-père, Lionel ne fut pas le domestique, mais l'ami de ceux qui le virent à l'œuvre. Cet homme dont le mérite vrai ressortait de la force des choses et qui savait souffrir sans accuser et sans se plaindre — de toutes les sciences, celle-là est la plus rare! — forçait les sympathies et la confiance.

Cette situation nouvelle, assurant son indépendance, le laissait libre de penser et d'aimer. Dans un continuel tête-à-tête avec la nature, il interrogea cette maîtresse divine qui chante doucement au souffle de la brise, rayonne de la clarté bleue du ciel et verse sur les affligés ses plus fraîches rosées. Il la comprit et vécut d'elle, comme le solitaire vit de la contemplation du ciel, comme le trappiste, jeûnant et creusant sa tombe, vit de l'amour de Dieu. Enfin, il était père, et tout tenait dans ce mot : la consolation, l'espérance et la joie.

La petite Danielle, guidée par cet instinct merveilleux de l'enfant qui devine le cœur sur lequel il peut s'appuyer, apprit très vite à s'endormir dans ses bras. Son frère orphelin s'attacha à lui d'une tendresse ardente, comme au seul ami de son malheur. Entre ces deux êtres chers, dont les âmes s'éveillaient au souffle de la sienne, Lionel se sentit aimé, et il leur voua et leur dévoua sa vie.

Hélène avait été la première instruite de la résolution de son mari, et, contrairement aux désirs de M. Lagier, elle ne s'y était point opposée. Cette jeune femme, douée d'une énergie et de capacités peu communes, aimait son mari et son enfant autant qu'elle était susceptible d'aimer; mais, passant sa vie avec son père, elle s'identifiait en lui et perdait chaque jour à ce rude contact la délicatesse tendre qui est à l'âme ce que le duvet est au fruit. Froide et régulière comme les longues files de chiffres qui naissaient sous ses doigts, elle ne paraissait pas faite pour les joies et les expansions du foyer. Danielle, intimidée par la sévérité naturelle de ce front, Danielle, qui depuis sa naissance était habituée à cette autre figure, attachante et douce, penchée sur son berceau, la redoutait plus qu'elle ne l'aimait.

La fillette avait une intelligence précoce, un adorable petit cœur, et se développa vite sous les caresses de son père et l'amour exclusif dont il l'entourait.

A l'âge où l'âme s'ignore et se cherche encore, Lionel éveilla doucement la conscience chez cette petite enfant.

Sans briser l'instrument précieux de la volonté, la laissant maîtresse apparente de ses actes, il lui apprit le charme du sacrifice, les satisfactions du devoir accompli. Il osa la contrarier et la punir; mais parfois, quand les grands yeux foncés de l'enfant s'attachaient sur lui, pleins de colère, le pauvre père se sentait pris d'une angoisse terrible. « Ce serait trop dur, murmurait-il, de perdre sa tendresse! » Cette crainte

n'était pas fondée. Il y a dans l'âme de l'enfant un sentiment de suprême justice qui fait du respect la première condition de l'amour filial. Sans avoir été jamais gâtée par son père, Danielle lui portait une adoration réfléchie dont il jouissait délicieusement.

VI.

M. Lagier avait marié ses trois autres filles, suivant ses goûts et ses désirs, à de petits propriétaires des environs, et, les jeunes ménages ayant construit leurs nids autour du nid paternel, l'habitation primitive avait perdu son caractère de rusticité absolue. Les beaux-frères vivaient en bonne intelligence et mettaient en commun leurs intérêts et leurs plaisirs. Des bébés roses et blancs se roulaient maintenant sur les pelouses, et l'air était rempli de cette confiante gaieté que l'enfance amène à sa suite. La situation particulière d'Hélène, l'influence qu'elle exerçait dans la maison jetaient seules une ombre sur cette vie de famille. Le ministre au pouvoir, honoré de la confiance entière du maître, est rarement populaire. Ici la jalousie ne s'affirmait pas; mais les imaginations féminines nourrissaient des hostilités inavouées. Danielle elle-même en pâtissait; témoin le fait suivant :

Elle venait d'avoir dix ans. Décembre tirait à sa fin, et les jeunes femmes s'étaient mystérieusement réunies pour préparer les étrennes. La question des poupées s'agitait entre les fillettes, tout enflammées d'instinct maternel. Vers le soir, la petite bande, abandonnée à elle-même, poussée par une curiosité invincible, se glissa à pas de loup hors du salon, puis dans un corridor obscur. Il faisait très froid, très noir; la porte mal jointe se détachait entre quatre raies lumineuses, et la conversation arrivait mot pour mot aux oreilles des enfants.

— Celle-ci, disait la plus âgée des tantes, désignant évidemment une des poupées convoitées, celle-ci sera pour Berthe; la rose, pour Pauline; la soubrette, pour Maria; l'autre..., elle est bien un peu fanée! mais, bah! ce sera bon pour Danielle!

Les petites cousines, Lucie, Pauline, Maria, se poussèrent le coude, étouffant un éclat de rire. Danielle s'enfuit; blottie sous les rideaux de son petit lit, elle pleura longtemps, les lèvres collées aux joues de la vieille poupée qu'elle avait mise au rebut le matin dans un élan de confiant espoir. Pourquoi ce dédain? pourquoi l'indifférence, repoussant toujours sa chaude tendresse d'enfant? C'était donc quelque chose de bien terrible, la pauvreté?

Le lendemain soir, elle entra, le cœur gros, dans le salon, que les enfants de la maison remplissaient d'exclamations joyeuses. Chacun à leur tour, les petits passaient dans tous les bras; c'étaient des embrassades, des cris de bonheur fous. La tante tendit de loin à Danielle une assez jolie bergère, qui eût certes comblé ses désirs deux jours plus tôt.

— Viens donc, disait-elle, souriant à la petite fille troublée, viens donc la chercher!

L'enfant hésitait. La poupée lui riait de ses grands yeux d'émail et de ses lèvres peintes. Très tentée, elle avançait la main pour la saisir; un regard moqueur, échangé entre ses cousines, fit remonter brusquement l'amertume de ses souvenirs.

— Non, dit-elle, d'une voix tremblante, non!... Ce n'est pas assez bon pour Danielle!

Comme la tante, interdite, lui tendait toujours la poupée, elle la saisit d'un mouvement convulsif, et la lança dans le foyer, où le jouet fut bientôt consumé. Puis, effrayée de ce qu'elle avait osé faire, suffoquée par la violence du sentiment auquel elle avait obéi, l'enfant tomba pâle et les yeux clos dans les bras de son père épouvanté.

Le lendemain seulement, après un accès de fièvre assez fort, elle put expliquer à ses parents ce qui s'était passé. Lionel se pencha et mit deux baisers et deux larmes sur le front brûlant de sa fille. Hélène pâlit; sans ajouter un mot, elle descendit, suivant son usage, dans le bureau où se passaient ses journées. Prenant les lourds registres, tenus dans un ordre admirable, elle arrêta tous les comptes, fit glisser entre ses doigts et aligna méthodiquement les rouleaux de louis, les piles de pièces blanches; sur le livre de caisse, elle posa son trousseau de clefs; ainsi préparée, elle attendit. L'explication entre le père et la fille fut courte. Le soir, après le dîner, qui fut remarquablement silencieux, M. Lagier se leva le premier; adossé à la cheminée, dans la position qu'il affectionnait, il parla ainsi à la famille réunie :

— Voici que nous entrons dans une nouvelle année. Je tiens à vous prévenir de la disposition que je crois, en toute justice, devoir prendre. Votre sœur Hélène, mon associée de fait depuis dix ans, le devient de droit aujourd'hui et touchera désormais sa part des bénéfices de l'association. J'ajouterai, pour ceux d'entre vous qui l'ignoreraient, que je dois au courage et à l'activité de ma fille aînée l'accroissement de fortune et d'aisance dont nous jouissons tous.

La température assez froide de la grande salle fut peu réchauffée par cette nouvelle. Malgré les services rendus à la famille par Mme Nozeray, les gendres et les filles ne virent que la part de profits qui lui était allouée à leur détriment. Mais jamais le maître n'était revenu sur une décision. Ses gendres dépendaient de lui plus ou moins; il venait de le leur rappeler! Il fallait se soumettre.

Hélène reprit ses travaux, mais ses sœurs et leurs maris, sans rompre ouvertement avec elle, délaissèrent complètement Danielle, qui resta seule entre son père et son jeune oncle Christian.

ANDRÉ MOUËZY.

(*La suite au prochain numéro.*)

PORTUGAL ET FRANCE

Portugais en France, Français en Portugal

Les ouvrages d'histoire se divisent d'eux-mêmes en trois catégories : les grandes annales chronologiques, dont nos pères se sont contentés jusqu'au XVIIe siècle; les histoires à thèses philosophiques, dont Bossuet a fourni le modèle; les recherches d'érudition, où se porte le goût de notre époque. Le beau volume que M. Francisque-Michel vient de publier (1) appartient à la catégorie des ouvrages d'érudition. Partant de cette maxime de La Rochefoucauld, que, « pour bien savoir les choses, il faut en savoir le détail », il a voulu connaître (sans doute afin de se mieux rendre compte de l'étendue de nos anciennes relations avec le Portugal) le nom et le rôle de tous les Portugais de quelque célébrité qui ont vécu en France et de tous les Français tant soit peu marquants qui ont visité les bords du Tage. Quand nous parlons de Portugais et de Français célèbres, nous disons trop : M. Francisque-Michel n'a point omis les gens obscurs. Il n'est pas jusqu'aux bateleurs de foire ou jusqu'au marchand qui apporta de Lisbonne un chien à Louis XI qu'il n'ait tirés de l'oubli. Son livre est comme une grande statistique rétrospective.

I.

La tâche était étendue. Le Portugal est aujourd'hui plus lointain pour nous, malgré les chemins de fer, qu'il ne paraît l'avoir été jadis pour nos pères, tant leurs rapports avec ce pays étaient fréquents. La monarchie française, presque toujours en lutte avec la monarchie espagnole, s'était fait une tête de pont de la Lusitanie, comme de nos jours l'Angleterre s'en est fait une de la Belgique. De leur côté, les Portugais, qui haïssaient cordialement leurs voisins d'Espagne, nous donnaient la main par-dessus les Pyrénées, ainsi que plus tard les Italiens devaient, selon le mot d'un homme d'État célèbre, la donner aux Allemands « par-dessus les Alpes ». Les hasards de l'histoire avaient d'ailleurs concouru à l'alliance des deux peuples autant que les rivalités politiques. Un prince bourguignon a été le premier roi du Portugal. Le plus populaire de ses descendants, Denis, a fait son éducation à Paris. C'est à la France que les anciens rois portugais demandaient des précepteurs pour les héritiers du trône; c'est en France, particulièrement au collège de Sainte-Barbe et à celui de Guyenne, qu'ils envoyaient les jeunes gens dont ils voulaient plus tard faire des maîtres pour leurs propres collèges; il y avait entre l'Université de Coïmbre et celle de Paris un continuel échange de sujets.

Ce sont tous ces faits, tous ces souvenirs, que M. Francisque-Michel a soigneusement rassemblés et qu'il a classés par ordre chronologique sous ces trois têtes de chapitre : *Relations sociales, relations intellectuelles, relations commerciales entre la France et le Portugal.* Dans le premier, nous voyons défiler la pompe sans fin des mariages royaux et seigneuriaux; nous assistons aux fêtes chevaleresques du moyen âge, et plus tard nous lisons des correspondances intimes entre des familles portugaises et françaises rattachées par des alliances matrimoniales. Dans le second, nous assistons à des cérémonies universitaires, avec échevins en robes de damas fourrées de martre, qui viennent saluer aux portes des villes des professeurs en bonnets carrés. Dans le troisième, nous sommes en pleine politique commerciale, et, sur ce terrain, M. Francisque-Michel semble être tout particulièrement à l'aise. Les instructions de Colbert aux consuls de France en Portugal, les traités de commerce entre les nations portugaise et française, les récits de faits de piraterie commis sur les navires des deux pays, les statistiques et les mémoires envoyés par les ambassadeurs et les consuls, l'influence de la mode en Portugal, représentée par les maîtres de danse et les cuisiniers français, tout cela compose la portion à la fois la plus technique et la plus intéressante du livre. L'auteur est, comme on dit, de la partie. Les archives des consulats sont un vaste domaine, une forêt vierge de renseignements, qu'il explore avec amour. On n'est pas plus curieux que lui. Il faut qu'il sache quel vêtement portait à tel jour tel personnage, d'où provenait l'étoffe, quel prix elle coûtait et combien elle avait payé de droits de douane à la frontière; quels étaient les mets préférés de telle princesse, d'où on les tirait et comment ils étaient préparés. Tous les petits cancans dont les ambassadeurs avaient autrefois coutume d'émailler leurs correspondances lui sont familiers; toutes les ordonnances royales en matière de procédure consulaire internationale lui sont connues. Il a puisé à pleines mains dans les cartons du ministère des affaires étrangères, dans les travaux de Depping, dans un grand nombre de collections portugaises, dans des livres techniques sur les diverses industries, et à une foule de sources qui ne sont pas ouvertes à tous.

Les relations intellectuelles qu'ont entretenues ensemble les Portugais et les Français ne sont peut-être pas les plus curieuses à rappeler, mais elles sont pour nous les plus intéressantes. Paris a été de tout temps la ville hospitalière, la patrie commune des esprits, la Rome de la société laïque. Il l'était surtout au moyen âge et à l'époque de la Renaissance. Les Portugais le comprenaient, et ils venaient sans préjugés y puiser leurs lumières. Notre auteur a raconté après Quicherat, mais avec des détails empruntés à des documents dont Quicherat ne s'est point servi, le rôle joué sous Charles VIII et sous ses successeurs par la dynastie scolaire des Gouvea. Dès la fin du XIVe siècle, il y avait, paraît-il, à l'Université de Paris un certain Guillaume de Gouvea que, par erreur, les chroniqueurs contemporains ont qualifié de Batave — *Batavus,* — mais qui était de Beja, en Portugal. — *Bejanus,* auraient-ils dû dire. Nous voyons ensuite un Diego de Gouvea qui prit ses grades et qui enseigna d'abord à Paris, avant que d'aller enseigner à Coïmbre; puis un Antonio de Gouvea, qui fit partie des diverses commissions instituées pour exa-

(1) *Les Portugais en France, les Français en Portugal,* par R. Francisque-Michel, vice-consul de Portugal. — 1 vol. in-8°. Paris, 1882. Guillard, Aillaud et Cie.

miner les éditions de la Bible imprimées par Robert Estienne et qui jouit du titre de recteur dans notre Université. Cet Antonio, fort distingué par l'étendue de ses connaissances, l'était, paraît-il, encore davantage par l'élévation de ses vues. Rappelé à Lisbonne par le roi don Manuel pour y être placé à la tête de l'enseignement public, il préféra rester en France parce qu'il voulait acheter le collège Sainte-Barbe, dans le but d'y réunir tous les pensionnaires du gouvernement portugais. « La réputation de ce collège était alors à son apogée. Incorporer ses jeunes compatriotes à la légion barbiste était, dans les calculs de Gouvea, ajouter un nouveau stimulant à l'émulation commune, et, d'un autre côté, il avait la conviction que ces mêmes enfants, jusqu'alors disséminés de part et d'autre, formeraient, s'ils étaient soumis à la même discipline, un corps plus homogène pour la mission à laquelle on les destinait. »

Quelle était cette mission? L'histoire des établissements scientifiques et littéraires du Portugal, écrite par M. José Silvestre Ribeiro, cet immense travail qui est en voie de publication et dont nous avons déjà parlé à cette même place (1), a répondu à la question. Il n'y a point de pays en Europe où plus d'efforts aient été faits pour accroître chez le peuple la somme des connaissances. On ne s'attendrait guère à trouver dans cette suite de rois médiocres qui ont régné en Portugal une attention si constante à cet objet. En entretenant un grand nombre d'élèves dans les universités étrangères, ils voulaient créer pour leurs États une pépinière de professeurs et tenir leur pays à la hauteur de tous les progrès. Le nombre de Sociétés littéraires et scientifiques qui ont existé en Portugal dit assez qu'on y a prisé de bonne heure la culture intellectuelle sous toutes ses formes, et il faut reconnaître que cette ouverture d'esprit a dû puissamment concourir au développement extraordinaire qu'a pris un moment ce petit pays.

Antonio Gouvea obtint du roi Jean III la création de cinquante bourses pour la nouvelle fondation, et l'inauguration du collège portugais eut lieu à Paris en 1526. Mais son activité ne se borna point à cette œuvre. « Sa vie, dit M. Quicherat, se passa en voyages pour aller proposer le combat aux professeurs en renom. Il resta vainqueur de tous ceux qui essayèrent de se mesurer avec lui. Bordeaux, Toulouse, Cahors, Valence peuvent attester ses triomphes. Il n'attachait de prix qu'aux applaudissements des Français, mettant notre pays au-dessus de tous les autres, et convaincu qu'il devait à l'air qu'on y respire de s'être élevé au-dessus de ses compatriotes. » Plusieurs autres Gouvea firent leurs études à Paris : Roque, Siméon, Damien, Jean, Miguel, Rodrigues, et un second Antonio de Gouvea, natif d'Évora, qui fit plus tard un cours de philosophie dans la capitale où il était venu recevoir ses lettres de scolarité.

A la suite de cette famille studieuse, les recrues portugaises arrivèrent en foule au collège Sainte-Barbe. Parmi les hommes venus pour étudier d'abord et pour enseigner ensuite, M. Francisque-Michel cite un don João Ribeiro, de Lisbonne, que son nom et son lieu de naissance paraissent rattacher à la famille de M. Ribeiro, membre de l'Académie de Lisbonne et du Conseil du royaume, auteur de l'important ouvrage que nous venons de citer. Viennent ensuite Diego et Manoel de Teyva, l'un humaniste, l'autre élève de Jean Fernel, qui, vers le milieu du XVIe siècle, professèrent tour à tour à Coimbre et à Paris; Antonio Leitão, de Braga, qui enseigna la physique et la philosophie à Sainte-Barbe; Melchior Belliago, plus tard évêque de Fez; Antonio Pinho, un des plus illustres humanistes de son temps; Rodrigues Azevedo, dont l'histoire est mêlée à celle d'Ignace de Loyola, et une foule d'autres. Les Portugais ont su de tout temps puiser aux bonnes sources scientifiques et de tout temps aussi ont été animés d'une louable émulation. Aussi ont-ils gagné, sous le rapport de la diffusion des lumières, l'avance sur leurs voisins d'Espagne. Il y a eu plus de culture intellectuelle chez les Portugais que chez les Espagnols. Moins de grands talents, moins de grands écrivains, mais une moyenne plus élevée. L'instruction primaire a été chez eux plus tôt et plus généralement répandue; l'Inquisition, établie plus tard et chassée de meilleure heure; l'esclavage, aboli avant qu'il le fût nulle part dans le monde; et aujourd'hui leur pays, délivré des guerres civiles qui l'ont un moment déchiré, est, dans son effacement politique, l'un des plus heureux de l'Europe. Peu grevé d'impôts ; content du gouvernement d'un prince libéral qui est, lui aussi, comme ses premiers prédécesseurs, un prince lettré ; riche, dans les provinces du nord surtout, d'une population de paysans prospères qui savent presque tous lire, le Portugal est devenu de nos jours une de ces puissances secondaires qui donnent aux puissances de premier ordre l'exemple de la sagesse, de l'ordre et de la liberté.

II.

Le plan suivi par M. Francisque-Michel (si l'on peut appeler plan une classification de faits par ordre chronologique) excluait de sa part toute déduction politique. Sa méthode en histoire est, nous l'avons dit, la méthode moderne : celle qui consiste à étaler devant le lecteur une masse de matériaux, avec indication de provenance et certificats authentiques. C'est au lecteur de tirer des faits les enseignements qu'ils contiennent; à lui, de se tracer sa voie dans ce dédale à l'aide du seul fil qu'on mette dans sa main : l'ordre des temps. Si de tels ouvrages sont difficiles à faire, car ils supposent une somme considérable de travail, ils sont également difficiles à lire, car ils exigent une somme non moins considérable d'attention. La simple narration, qui, en matière d'histoire, est le pendant de l'observation simple en matière de science, veut, chez celui qui écoute, autant d'effort d'esprit que chez celui qui raconte : nul lecteur intelligent ne se contente de savoir les faits, il en veut savoir le sens, et il risque souvent de se perdre dans cette recherche.

Comme tout le monde, nous nous sommes demandé, après

(1) Voy. sur *le Mouvement intellectuel en Portugal* (*Historia dos estabelecimentos scientificos, literarios e artisticos de Portugal*) la *Revue* du 23 septembre 1876.

avoir lu le très beau volume de M. Francisque-Michel, ce qui ressort de ses récits. Il nous a semble qu'ils étaient simplement le commentaire de l'histoire. Rien n'y contredit l'opinion commune, et tout la confirme. C'est la menue monnaie de la pièce courante. Jusqu'au règne de Louis XIV, les rois de France, particulièrement les Valois et Henri IV, étendent sur le Portugal l'influence française, à l'avantage des deux pays. A cette époque, les relations qui existaient entre le Portugal et la France n'étaient pas des relations de souverain à souverain, mais bien de peuple à peuple, c'est-à-dire de cœur à cœur. Du moment qu'il n'y a « plus de Pyrénées », la méfiance séculaire des Portugais contre les Espagnols se reporte tout naturellement sur la nation qui vient de contracter avec l'Espagne des liens étroits, et l'influence anglaise n'a pas de peine à supplanter la nôtre. Enfin, à partir du traité de Méthuen (ainsi nommé du nom de son négociateur et conclu en 1703), l'œuvre est complète, le génie de la France s'envole des bords du Tage, et Montesquieu peut écrire : « Je parcours depuis dix mois le Portugal, et je vis chez un peuple qui, méprisant tous les autres, fait aux seuls Français l'honneur de les haïr. » Ces changements politiques étaient bien connus. Toutefois il est intéressant de les voir se produire par de petites causes et se refléter dans les incidents journaliers de la vie des particuliers. C'est là le sens de l'ouvrage que vient de nous donner M. Francisque-Michel. On y voit les alliances des deux peuples se faire et se défaire pièce à pièce, les deux nations s'agréger et se désagréger, pour ainsi dire, cellule à cellule. C'est très curieux, et, bien mieux que la grande histoire, ce procédé fait revivre le passé.

Au milieu du plaisir d'esprit que l'on trouve à partager ainsi pour un moment la vie de nos pères, on ressent une grande tristesse, celle de voir la France constamment battue sur le terrain de la politique étrangère. Il a fallu toutes les qualités du peuple français, toute son activité, toute son intelligence pour réparer un à un les échecs que lui ont fait subir ses gouvernants. Les plus grands rois (du moins ceux qui passent pour tels et qui sont en réalité les plus petits) ne dépassent les autres que par la grandeur de leurs fautes. C'est Louis XIV qui nous a aliéné l'affection du Portugal, qui l'a jeté dans les bras de nos rivaux, et le mal a duré tant que sa dynastie est demeurée sur le trône d'Espagne dans l'ordre de succession que l'on appelle légitime. Bien des écrivains ont raconté la ruine de l'influence française en Portugal et montré ce que sont devenues nos relations commerciales avec ce pays : M. Francisque-Michel prend soin lui-même de nous fournir sur cette matière une bibliographie nombreuse; mais aucun n'avait encore, croyons-nous, réuni dans un tableau unique les souvenirs de tous les faits et de tous les hommes qui ont constitué l'ensemble de nos rapports avec le Portugal pendant plus de huit siècles. C'est là une œuvre non seulement intéressante, mais bonne et patriotique; car on voit par la nature de nos anciens rapports avec la fière nation portugaise, qui si difficilement s'amalgamait avec les autres, que, de tout temps, la puissance de la France a été une puissance surtout morale, toute faite de libéralisme et de sympathie.

LÉO QUESNEL.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

La littérature anglaise en France de 1750 à 1800

Nous sommes en 1750. Le grand mouvement littéraire du XVIIe siècle, qui depuis la mort de Louis XIV n'a cessé de se ralentir d'année en année, est irrémédiablement terminé. La plus fiévreuse activité intellectuelle règne encore cependant : les gazettes sont pleines de petits vers, les librairies de l'Europe entière regorgent de poèmes et de romans français; abbés et gentilshommes riment à qui mieux mieux, et tout lettré peut montrer sa tragédie. Mais on ne saurait se le dissimuler davantage : ces littérateurs ne disent plus que des choses déjà cent fois dites et, depuis au moins vingt ans, ils n'ont pas énoncé une seule idée originale ou mis au bout d'un vers une seule rime quelque peu imprévue. Ils ont si fidèlement suivi les pas des grands maîtres du XVIIe siècle, que toutes les voies frayées par ces hommes de génie ne sont plus que de banales grandes routes où tout le monde peut marcher sans obstacle, mais où personne ne pourrait trouver une seule pensée à glaner.

La comédie, garrottée de règles et de traditions, ne donne plus signe de verve. Elle ne corrige plus les mœurs en plaisantant, mais en sermonnant, et cela est d'un ennui mortel. Titres glacials (1), alexandrins glacials, intrigues glaciales : telles sont toutes les pièces écloses depuis trente ans, dès qu'on en excepte les proverbes de Marivaux — un délicat qui s'est obstiné à vivre dans un coin à lui — et la *Métromanie* de Piron — un débraillé qui poussa le cynisme jusqu'à être original.

Faire une tragédie intéressante, cela est devenu chose presque impossible. Avant le lever du rideau, le spectateur se trouve déjà en mesure de raconter celle qu'il vient voir : il sait qu'elle sera coulée dans le moule à cinq compartiments que toutes les poétiques proclament le seul raisonnable, qu'elle obéira scrupuleusement à la règle des trois unités par déférence pour Boileau, que ses personnages seront grecs ou romains, puisque les autres peuples sont trop barbares pour fournir des héros dignes de la scène, qu'enfin ces personnages parleront autant que possible comme ceux de Corneille ou de Racine, ces deux maîtres ayant si bien atteint la perfection du genre que, pour faire parfaitement, il faut faire comme eux. Quelques hardis novateurs, Voltaire entre autres, se sont bien avisés d'aller chercher leurs héros en Asie ou en Amérique; mais, comme ils leur ont toujours conservé le langage consacré et les mœurs traditionnelles, la tragédie ne s'est nullement trouvée régénérée par cette réforme qui, somme toute, n'a consisté qu'à changer des noms propres. Le public est définitivement las d'entendre depuis cent ans les aventures d'Agamemnon, d'Electre, d'Œdipe et de César ; rien que sur Coriolan, il jouit déjà de

(1) *L'École des bourgeois, l'École des mères, l'École des amis, le Glorieux, le Médisant, l'Indiscret*, etc.

sept tragédies au moins (1); et voici que Crébillon refait les pièces du XVIIe siècle, que Voltaire refait les pièces de Crébillon, que tous les jeunes débutants refont les pièces de Voltaire. Personne n'a plus le courage d'aller à la Comédie-Française; en 1753, les comédiens se verront contraints d'engager des danseurs afin d'égayer leurs représentations par des ballets (2).

La poésie lyrique n'existe plus. Disons mieux, elle n'existe pas encore : car elle ne naîtra réellement qu'au XIXe siècle. Ces longues tirades coupées en strophes, qui au XVIIIe siècle s'arrogent le nom d'*odes,* ne sont, à tout prendre, que des pastiches plus ou moins adroits des odes célèbres de l'antiquité. J.-B. Rousseau — force nous est de l'avouer, à présent que nous avons entendu Hugo et Lamartine — n'est qu'un très habile rhétoricien dont les plus belles images ont la froideur et l'emphase d'un tableau de Coypel. Mille fois pires sont ses contemporains et ses successeurs, les Lamothe-Houdart et les Lefranc de Pompignan : je les ai lus, et je ne le recommencerais pas pour un empire. Quant aux faiseurs de petits vers (épîtres galantes, idylles, madrigaux, sonnets), ils ne se soutiennent plus qu'à force de pointes et de mièvrerie. Retournez de toutes les manières possibles la phrase : *Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour,* en ayant soin seulement d'appeler la belle marquise tantôt Églé et tantôt Doris, et vous aurez, à peu de chose près, tout Moncrif, tout Gentil-Bernard, tout Bernis, tout Pezay. Encore quelques années, et d'Alembert, l'implacable géomètre, n'hésitera plus à dire en pleine Académie : « Le sonnet ne se montre plus, l'élégie expire, l'églogue est sur son déclin; l'ode même, l'orgueilleuse ode, commence à déchoir; la satire enfin, malgré tous les droits qu'elle a pour être accueillie, la satire en vers nous ennuie pour peu qu'elle soit longue... Ce qu'on appelle petits vers a prodigieusement perdu de faveur... Le peuple des versificateurs voit avec chagrin le progrès sensible du discrédit où il tombe (3). »

On ne l'écoute même plus, ce peuple des versificateurs. Dans les salons, à part la lecture de quelque satire contre un adversaire ou de quelque tragédie composée par un ami de la maison, on ne s'occupe plus du tout de poésie. La parole y est maintenant aux géomètres, aux philosophes et aux encyclopédistes, et, comme ceux-là ont mille choses nouvelles à dire, la conversation n'y languit point. On y aperçoit bien encore quelques rimeurs : il y a Saint-Lambert, par exemple, chez Mme Geoffrin; mais il n'a pas encore écrit ses *Saisons,* travaille à l'*Encyclopédie* et cause de tout, sauf de vers; il y aussi Gentil-Bernard; mais, dépaysé au milieu de tous ces savants, il s'assied dans un coin, écoute et passe des soirées entières sans dire un seul mot, même aux dames (4).

Est-ce que décidément, en dehors de la philosophie et de la science, c'en serait fait de la littérature française ? Certes, si tout cela se passait à une autre époque, il y aurait de légitimes craintes à concevoir. Mais nous sommes en 1750, et cette date est dans nos annales celle d'un prodigieux renouveau. Alors commence, avec Voltaire, Rousseau et les encyclopédistes, la grande croisade philosophique et politique qui aboutira à la Déclaration des droits de l'homme. Alors commence avec Buffon, puis Lavoisier, le mouvement d'études qui inaugure notre science moderne. Alors aussi va se produire, sous l'influence des littératures étrangères, une véritable renaissance dans les lettres.

I.

L'Espagne n'a rien à nous apprendre, car depuis deux cents ans nous nous sommes tenus tant bien que mal au courant de sa littérature. Nous connaissons et savons par cœur tous les écrivains de l'Italie, sauf Dante, un gothique que nous ne pouvons encore parvenir à pénétrer (1). L'Allemagne, jusqu'ici, n'a produit aucun chef-d'œuvre digne d'être pris pour modèle. Mais l'Angleterre se vante de posséder des œuvres très originales et très belles, et, comme depuis quelque temps on ne cesse de s'occuper d'elle à propos de politique, de législation, de sensualisme, de gravitation universelle et d'inoculation, on ne peut manquer de s'enquérir aussi de sa littérature. C'est d'elle, en effet, que viendra le salut.

Or la littérature anglaise comprend deux écoles : l'une, franchement anglo-saxonne, très originale, toute d'instinct et de verve; l'autre, née sous l'influence des maîtres français du XVIIe siècle, plus châtiée et plus réfléchie, souvent froide, peu primesautière, mais sage et de belle allure comme les modèles dont elle s'est inspirée, anglo-française en quelque sorte.

L'école anglo-saxonne ne s'est pas encore introduite en France. Elle y aurait si rudement heurté le goût régnant et les règles admises, que les plus hardis l'auraient rejetée avec horreur et que Voltaire lui-même, qui affectait alors les plus beaux airs de bravoure, aurait été le premier à pousser les hauts cris devant cette invasion de barbares. Mais l'école anglo-française nous est déjà familière; car, rien en elle n'étant de nature à nous scandaliser, nous l'avions accueillie, lui trouvant bien quelques airs étranges et des manières un peu libres, mais les lui pardonnant volontiers par amour pour ses belles qualités françaises. Peu à peu les livres les moins anglais des auteurs anglais ont apparu aux devantures de nos librairies entre les brochures sur la philosophie de Locke ou le système de Newton. Pope — le Boileau britannique — a été reçu à bras ouverts par nos disciples de Boileau : on a traduit quatre fois sa *Boucle de cheveux enlevée*

(1) Par Hardy (1607), Chapoulin (1638), Chevreau (1648), Abbeille (1676), Chalons-Desplanches (1722), Mauger (1748), Richer (1748).
(2) Grimm, *Corresp.*, 15 juillet 1753, 1er mars 1754.
(3) D'Alembert, *Œuvres.* — In-12, 1853, p. 279.
(4) Marmontel, *Mém.*, liv. VI.

(1) En 1761 encore, Voltaire écrit au P. Beccatelli : « Je fais grand cas du courage avec lequel vous avez osé dire que le Dante était un fou, et son ouvrage un monstre... Le Dante pourra entrer dans les bibliothèques des curieux, mais il ne sera jamais lu. » *Correspond.*, mars 1761.

(1728, 1738, 1743, 1746), deux fois son *Essai sur Homère* (1728 et 1730), deux fois son *Essai sur la critique* (1717 et 1730), deux fois son *Essai sur l'homme* (1730 et 1741). Puis on a traduit Addison (le *Babillard* en 1734, les *Remarques sur l'Italie* en 1723, *la Prétendue veuve* en 1737, le *Spectateur* (8 volumes, de 1714 à 1754); puis Swift (le *Conte du tonneau* en 1721, les *Voyages de Gulliver* en 1727, le *Grand mystère* en 1729); puis Dryden (*Tout pour l'amour* en 1735, et *Montézuma* en 1743); puis Milton, mais seulement son *Paradis reconquis,* car le *Paradis perdu* est une de ces œuvres libres et protestantes qu'on n'aurait encore osé risquer.

Évidemment cette littérature si semblable à la nôtre — presque identique même, grâce aux retouches des traducteurs — n'a pu influer ni sur notre goût ni sur notre manière d'écrire. Nous avons admiré tout ce qu'elle offrait de français, mais nous avons continué, volontairement ou involontairement, à fermer les yeux sur tout ce qu'elle présentait d'exotique. Peut-être même nous sommes-nous trop hâtés de lire quelques-uns de ces auteurs, pour les bien entendre : Swift, par exemple. Voltaire, qui, en 1734, a comparé, dans ses *Lettres sur les Anglais,* Swift à Rabelais, a laissé entrevoir, par la tournure même de sa comparaison, qu'il ne les avait encore compris ni l'un ni l'autre (1); Moncrif, qui, en 1741, a lu en séance académique des *Réflexions sur les ouvrages d'imagination,* a prouvé plus clairement encore qu'il n'avait pas saisi le sens des *Voyages de Gulliver* (2).

L'auteur qu'il importerait de traduire, c'est ce Shakespeare dont les Anglais vantent le génie avec tant d'admiration. Mais les premiers qui ont osé s'aventurer jusqu'à l'antre de ce géant y ont aperçu tant de ténèbres, de sorcières, de spectres et de cadavres qu'ils en sont revenus épouvantés. Il s'en faut de beaucoup que Voltaire soit — comme on le répétera plus tard — un de ses admirateurs : il est, à la vérité, un des premiers parmi nous qui ont prononcé et orthographié correctement son nom, mais il ne l'a jamais goûté, lui qui n'a jamais pu même goûter Corneille. En 1734, c'est-à-dire à l'époque de sa plus grande ferveur pour l'Angleterre, il a bien dit, dans ses *Lettres sur les Anglais,* que Shakespeare avait en ses œuvres des éclairs de génie et des vers sublimes, mais il a ajouté que toutes ces beautés y étaient noyées dans tant de folies, de déclamations, de grossièretés et d'ordures, que la populace seule pouvait se plaire à ses drames, et il a conclu par ces mots : « Le premier Anglais qui ait fait une pièce raisonnable et écrite d'un bout à l'autre avec élégance est l'illustre M. Addison (3). » De fait, Shakespeare ne sera possible en France que quand le mouvement littéraire de 1750 aura suffisamment habitué les esprits aux hardiesses anglo-saxonnes. Une tentative cependant vient d'être faite en sa faveur, de 1746 à 1749. La Place a publié son *Théâtre anglais,* dans les huit volumes duquel on a pu lire le *Catilina* de Ben Johnson, la *Belle pénitente* et le *Tamerlan* de Rowe, la *Venise sauvée* d'Otway, l'*Aureng-Zeb* de Dryden, l'*Épouse en deuil* et l'*Amour pour amour* de Congrève, le *Siège de Damas* de Hughes, le *Busiris* de Young, l'*Adultère innocent* de Southerne, le *Caton* d'Addison, et, en tête, dix pièces de Shakespeare : *Othello, Henri VI, Richard III, Hamlet, Macbeth, Cymbeline, Jules César, Cléopâtre, Timon* et les *Commères de Windsor.* Impossible d'imaginer un Shakespeare moins shakespearien que celui-là. Son traducteur a eu grand soin de substituer des images de « bon goût » à toutes ses images choquantes, de remplacer ses scènes « trop grossières » par de simples analyses et même de mettre en vers français — des alexandrins de tragédie! — ses passages les plus pathétiques. Et notez que ce La Place est un audacieux : dans un *Discours préliminaire,* manifeste très hardi pour l'époque, il proclame que l'intérêt étant la principale qualité de toute œuvre dramatique, un poète est parfaitement en droit de violer les règles des trois unités, de faire mourir ses personnages en pleine scène et même d'avoir recours au fantastique, pour peu que l'intérêt de son œuvre s'en accroisse. Eh bien, pourtant, le public n'a pas accordé la moindre attention à ce Shakespeare, et, qui plus est, La Place lui-même n'oserait prendre sa défense! Pour lui, comme pour Voltaire, le grand poète anglais a un défaut inexcusable : c'est — qui le croirait? — de manquer de *vérité.* « Il est contraire à la raison, déclare La Place, à la nature, à la vérité des choses et du sentiment, de mêler ces deux objets : de faire parler des princes en bourgeois, d'introduire avec eux sur le théâtre des personnages de condition vile, de leur faire dire des plaisanteries et des chansons (1). » L'heure de Shakespeare n'est pas encore venue.

Nous en sommes là en 1750. De la littérature anglaise nous ne savons encore que ce qu'il nous est à peu près inutile de savoir, et, pour parler le langage de l'époque, le flot régénérateur n'a pas encore coulé jusqu'à notre Parnasse.

II.

Mais voici que, sur ces entrefaites, une véritable *anglomanie* s'est déclarée. Jusqu'alors on n'a étudié la littérature anglaise que par curiosité; maintenant on s'éprend d'elle avec passion. « Nous ne voyons depuis quelque temps que des ouvrages traduits de l'anglais, écrit Grimm en 1753; cette mode, qui dure déjà plus longtemps que les modes n'ont coutume de durer en ce pays-ci, ne semble pas vouloir passer encore (2). » Et, l'année suivante, il écrit de nouveau : « Le démon traducteur nous poursuit ici avec le même acharnement que le démon romancier. Je ne sais si l'on fait aussi des traductions pour les îles, mais tout le peuple qui ne fait point de romans traduit. Trois mois de leçons chez un maître de langue suffisent pour mettre nos jeunes gens en état de traduire les ouvrages anglais, et, sans avoir jamais vécu chez le peuple dont ils osent se faire les interprètes, sans savoir

(1) Voltaire, [illegible] — D'après mon ami de Voltaire, il ne [illegible] Rabelais que plus tard.

(2) Moncrif, *Œuvres* [illegible], p. 7.

(3) Voltaire, *Lettres sur les Anglais,* lettre [illegible]

(1) La Place, *Théâtre anglais* [illegible] p. 81.

(2) Grimm, *Corresp.,* 1er août 17[illegible].

écrire leur propre langue, ils ne laissent pas que d'enrichir notre littérature, tous les deux ou trois mois, de quelque traduction nouvelle (1). »

Que s'est-il donc passé? Rien que de bien simple en apparence : la *Pamela* de Richardson a été traduite en 1742 par l'abbé Prévost. A toute autre époque, l'ouvrage aurait obtenu un succès de trois ou quatre éditions; mais, en un tel moment de calme plat, il a fait événement.

Richardson était le premier auteur anglais réellement original qui pénétrait en France. Mais son originalité était d'une nature si merveilleusement appropriée aux circonstances qu'il nous était impossible de l'accuser de barbarie ou de grossièreté. Nous avions déjà le roman moral, le roman éducateur, le roman d'aventures, le roman à portraits, le roman satirique, le roman conte, le roman fabliau; mais nous n'avions pas encore le roman domestique que Richardson nous apportait : aucune règle n'existait donc dans nos traités de rhétorique pour nous permettre de voir si ce livre contrevenait aux principes des maîtres. De plus, rien dans la manière de l'auteur ne pouvait nous scandaliser : il était sobre, correct, de bon ton et d'une moralité exemplaire. On l'a donc lu, avec plaisir d'abord, puis avec admiration, puis avec enthousiasme. Diderot a entonné un véritable dithyrambe en l'honneur de Richardson :

« — O Richardson, Richardson, homme unique à mes yeux, tu seras ma lecture dans tous les temps! Forcé par des besoins pressants, si mon ami tombe dans l'indigence, si la médiocrité de ma fortune ne suffit pas pour donner à mes enfants les soins nécessaires à leur éducation, je vendrai mes livres, mais tu me resteras; tu me resteras sur le même rayon avec Moïse, Homère, Euripide et Sophocle; et je vous lirai tour à tour... O Richardson! si tu n'as pas joui de ton vivant de toute la réputation que tu méritais, combien tu seras grand chez nos neveux lorsqu'ils te verront à la distance d'où nous voyons Homère (2)! »

Et, comme on voulait connaître aussi les fameux romanciers qui se pressaient derrière l'auteur de *Pamela*, on s'est mis à les traduire.

De 1750 à 1760, la vogue est aux romans anglais. On les traduit tous, les mauvais comme les bons, les nouveaux comme les anciens, ceux de Richardson (*Clarisse*, 1751), ceux de Fielding (*J. Andrews*, 1743; *Tom Jones*, 1750), ceux de Smollett (*Peregrine Pickle*, 1753), ceux de cent auteurs que les Anglais ne lisent même pas. On les refait, on les contrefait, on les imite. Tout romancier français prend bien soin maintenant de ne rien raconter qui ne se passe en Angleterre, et quiconque veut un prompt succès n'a qu'à écrire en tête de son livre : *Traduit de l'anglais*.

C'est plus qu'un engouement, c'est une révolution. Une sorte de 89 est en train de s'accomplir dans nos traditions littéraires. Tout un tiers état de choses et d'idées qui n'était rien va devenir quelque chose.

Expliquons-nous.

Jusqu'ici nos romanciers nous disaient : « Voici notre héros. Il n'est pas tel homme en particulier, il est l'*homme* en général. Ne vous informez pas de son nom, il est si impersonnel que nous le nommerons indifféremment Clitandre ou Valère. Vous n'avez également que faire de connaître sa famille, son tempérament, ses habitudes ou sa profession : est-ce que Molière, à l'exception de ses médecins et de son M. Josse qui est orfèvre, vous a jamais dit de quoi vivaient ses personnages? Or nous allons mettre notre héros dans telle situation; regardez-le agir, ce sera comme si vous vous regardiez agir vous-mêmes. Notre récit est un miroir où chacun de vous peut se contempler et se reconnaître. »

Mais les romanciers anglais nous parlent tout autrement. « Voici telle maison, nous disent-ils; entrons-y. — Quoi? objecterons-nous, sans même savoir si les gens qui l'habitent sont dignes de l'attention d'un littérateur? — Que vous importe! il peut arriver même à des paysans, même à des *espèces*, des aventures capables de nous intéresser. Entrez donc et examinez bien cette salle. Voici le père : ce n'est pas l'homme en général, c'est tel homme en particulier; il a tel nom, telle profession, tels parents, telles habitudes, tels tics; voici la mère, voici la fille, voici même les domestiques, et, pour peu que la physionomie de cette famille en devienne plus nette, voici les oiseaux et voici le chien. A présent, voyons ce qui va arriver à ces personnages : pour cela nous n'avons simplement qu'à les suivre partout où ils iront en les regardant faire et en les écoutant parler. — Quoi, partout? dans les champs, dans les rues, dans les tavernes? Mais s'ils s'injurient, s'ils s'enivrent, s'ils se battent? — Peu importe encore; tout cela en définitive peut être aussi intéressant qu'autre chose. Bien mieux, si la peinture des divers milieux où ils agissent peut rendre leurs actions plus explicables, nous décrirons ces milieux. Venez donc et soyez convaincus que quand vous connaîtrez tous ces hommes, vous saurez sur l'*homme* quelque chose de plus! »

Certes, ils sont bien séduisants, nos Clitandres et nos Valères, si nobles dans leurs allures, si purs dans leur langage; peut-être même a-t-il fallu dix fois plus d'art à nos romanciers pour synthétiser ainsi en une seule âme les vices ou les vertus de plusieurs milliers d'âmes, que pour décrire, même avec la perfection anglaise, des êtres réels que le premier venu peut voir et apprécier. Mais, que voulez-vous? tous ces personnages obtenus à force d'art et d'abstraction ne sont pas assez brutalement semblables à nous pour nous paraître vivants; ils nous intéressent, ils nous charment, mais ils ne nous passionnent pas. Bien différents sont ces individus qui se nomment Grandisson, Tom Jones ou Andrews : ceux-là, si bien définis, si minutieusement dépeints dans leur figure et dans leurs habitudes, si spéciaux, si complexes, sont des êtres de chair et d'os : nous les voyons, nous croyons déjà les avoir rencontrés dans la vie, et nous nous intéressons à leurs joies et à leurs souffrances comme s'ils étaient pour nous de vieilles connaissances. Soyez donc les bienvenus, hommes nos semblables! Adieu à vous, si belles que vous soyez, vieilles entités!

(1) Grimm, *Corresp.*, 15 août 1754.
(2) Diderot, *Éloge de Richardson*.

Donc il faudra maintenant redescendre du général au particulier, et pour cela préciser le détail, observer le monde extérieur comme jadis on observait le monde intérieur, faire attention à la nature, à l'inanimé, au trivial, aux choses. Apprenez donc, romanciers et poètes dramatiques, à voir nettement et à décrire exactement! Ne craignez pas, Diderot, d'appeler votre *père de famille* M. d'Orbesson et de nous dire comment il est habillé; ni vous, Sedaine, de nommer votre *philosophe sans le savoir* M. Vanderk et de nous informer qu'il est négociant. Et vous, peintres, laissez là vos dieux et vos déesses; abandonnez l'allégorie, retirez tous ces rubans dont il vous fallait affubler vos moutons et vos bergères : nous consentons enfin à avoir des regards pour la réalité. Peignez-nous de vrais paysages, Vernet; peignez-nous de vraies scènes villageoises, Greuze; peignez-nous de vrais fruits, de vrais pots et de vraies écuelles, Chardin !

Telle est la révolution générale que le roman anglais vient d'accomplir.

Notons aussi ce fait qui a bien son importance : le roman véritable et complet, notre roman moderne, est dès lors créé. Richardson a engendré Mme de Riccoboni, qui engendrera Mme Cottin, qui engendrera Mme de Staël, qui engendrera George Sand. « Tous les romans français que nous aimons, nous les devons à l'imitation des Anglais. Les sujets ne sont pas les mêmes; mais la manière de les traiter, mais le caractère général de cette sorte d'invention appartiennent exclusivement aux écrivains anglais. Ce sont eux qui ont osé croire les premiers qu'il suffisait du tableau des affections privées pour intéresser l'esprit et le cœur de l'homme (1). » Telle est, du moins, l'opinion de Mme de Staël.

III.

Tout en traduisant ainsi les romans, on a traduit aussi de nombreux ouvrages de philosophie, de morale, d'histoire, de science et de politique. Nous possédons déjà, vers 1760, tout ce que l'Angleterre a produit de remarquable en prose. De plus, nous sommes suffisamment habitués à son esprit et à son goût pour n'avoir plus, comme il y a vingt ans, à nous formaliser de ses témérités. Nous pouvons maintenant aborder ses poètes.

On a bien aussi traduit quelques poèmes pendant la grande invasion des romans : le *Paradis perdu* de Milton, par exemple, et l'*Hudibras* de Butler. Mais à peine ont-ils été remarqués. A la rigueur, leur insuccès est explicable : *Hudibras*, fort ennuyeux déjà pour les Anglais, n'était pas de nature à intéresser vivement des Français; quant à Milton, son style ne pouvait être apprécié dans la traduction plus qu'infidèle de Dupré de Saint-Maur, et son sujet devait certainement déplaire à nos philosophes.

Mais voici venir deux poètes qui vont obtenir parmi nous un réel succès : Thompson et Young.

Les *Saisons* de Thompson sont traduites en 1759 par Mme Bontemps (1). Ce n'est pas, si vous voulez, un chef-d'œuvre que ce poème, continuel alliage de naturel et d'emphase, de réel et d'allégorie, de sensibilité et de rhétorique; mais quel clair et plein rayon de soleil il lance dans l'atmosphère fade et maladive de notre littérature de boudoirs ! Que de tableaux émus et charmants il nous présente auxquels nous n'avions jamais songé : resplendissants couchers de soleil, prairies pleines de fleurs, retours de troupeaux à la ferme, fauchaisons, moissons, vendanges, effets de pluie et effets de neige! Serait-il donc possible que dans cette campagne que nous ne regardions qu'avec tant d'ennui du fond de nos carrosses, il y ait d'aussi nombreuses choses à admirer et à chanter? Aussi, il n'est lettré qui ne se passionne pour les descriptions de Thompson, il n'est rimeur qui ne brûle de chanter comme lui les villageois et les travaux des champs. Tout un cycle de poèmes didactiques se forme autour de son poème. En moins de vingt ans, voici les *Saisons* de Saint-Lambert, les *Saisons* de Léonard, les *Quatre saisons* de Bernis, *l'Automne et le Printemps* de Gentil-Bernard, le *Printemps* de Gilbert, le *Mois de mai* de Dorat, les *Mois* de Roucher... Et le pauvre La Harpe, qui y perd son français, va s'écrier :

On ne parle que de *pinceaux*,
D'*ombres* et de *couleurs*, d'*images*, de *tableaux*.
Et dans cette école insensée,
Où prêchaient des docteurs nouveaux,
Avec mépris fut rabaissée
La raison éloquente et la noble pensée,
La touchante simplicité,
Des sentiments du cœur l'aimable vérité;
Et le sublime même, à cette cour burlesque,
Fut réputé commun s'il n'était pittoresque.
Que dis-je? En ses excès le délire exalté
Porta plus loin l'audace et la perversité.
Racine et Despréaux ont vu leur gloire *usée*
Et par des écoliers leur langue méprisée.
Berghem et le Lorrain, justement célébrés,
Aux Corrège, aux Sueur sont-ils donc comparés (2)!

Oui, pauvre La Harpe, on fera encore de mauvais vers ; mais assurément ils ne seront pas plus mauvais que ceux-là et surtout plus ineptes!

Young paraît en 1769. Voici comment son traducteur, Letourneur, nous le présente. « Young eut moins de goût que ces écrivains (Pope, Addison, Richardson, etc.); mais on dirait qu'il dédaigna d'en avoir. Ennemi jusqu'à l'excès de tout ce qui sentait l'imitation, il abandonna son imagination à elle-même. Né pour être original, il a voulu l'être et remplir une tâche qui lui fût propre. » Et il ajoute : « Si les Anglais s'égarent souvent par trop de licence et de témérité, les Français pourraient bien être accusés quelquefois de lâcheté

1. Mme de Staël, *De la littérature*, 1re partie, ch. XV.

(1) Grimm déclare que cette traduction fut à peine remarquée. Je saisis cette occasion pour constater combien Grimm est généralement mal renseigné sur le succès ou l'insuccès des livres qui paraissent. Une fois même, à propos d'Young, Diderot sera obligé de se fâcher et de lui adresser une véhémente rectification.

2. La Harpe. *Epître* à M. de Schowalow sur *les Effets de la nature champêtre et sur la poésie descriptive*.

dans le champ du génie : souvent ils étouffent leur talent à force de goût et de servitude. Le vrai goût, c'est-à-dire ce tact naturel qui fait sentir les vraies beautés, perfectionné par l'habitude de comparer, est peut-être aussi rare que le génie. Mais il en est un fort commun : c'est le goût de tous ceux qui n'ont ni imagination ni sensibilité, ou qui n'en ont reçu qu'une mesure faible, qu'ils prennent encore soin d'affaiblir tous les jours. » Cela est, certes, bien autrement intelligent qu'une épître de La Harpe, et le manifeste ne peut venir mieux à son heure. Considérez, au reste, que Letourneur nous ménage et, sachant notre timidité, prend soin de ne nous présenter qu'un Young aussi peu Young que possible :

« Mon intention a été de tirer de l'Young anglais un Young français qui pût plaire à ma nation... J'ai jeté à la fin de chaque *Nuit* tous les morceaux, tous les passages qui appartenaient uniquement à la théologie... J'ai assemblé, assorti de mon mieux, sous un titre commun, tous les fragments qui pouvaient s'y rapporter et former une espèce d'ensemble. La même raison m'a fait multiplier ces titres; et des neuf *Nuits* de l'original j'en ai formé vingt-quatre (1). »

Pourtant, telle qu'elle est, cette traduction produit une sensation profonde; en moins de quatre mois la première édition en est épuisée; « elle a été lue par nos petits-maîtres et nos petites-maîtresses, écrit Diderot, et ce n'est pas sans un mérite rare qu'on fait lire des jérémiades à un peuple frivole et gai » (2). — « Poème du plus beau noir qu'il soit possible d'imaginer, dit à son tour Grimm, et que le traducteur a trouvé le secret de faire lire à un peuple dont l'esprit est couleur de rose (3). » C'est qu'en effet c'était ce *noir* qui jusqu'ici avait le plus manqué dans notre littérature. Avec Young nous retrouvons l'émotion vraie et l'effusion sincère; nous pouvons méditer, pleurer, désespérer et — chose inusitée — le dire. Tous nos rimeurs aussitôt se mettent à composer des complaintes, ou, lorsqu'ils n'ont pas sujet de gémir en leur propre nom, gémissent au nom des autres en supposant des infortunés qui s'écrivent entre eux de longues et larmoyantes *héroïdes* (4).

Thompson nous a rendu le sentiment de la nature — perdu depuis La Fontaine, — et Young, la franchise de la mélancolie — perdue depuis Villon. Et cependant, quoique toutes les sources de l'inspiration poétique nous soient ainsi rouvertes, il s'en faut de beaucoup que nous puissions encore y puiser. Trop de traditions et de routines nous immobilisent dans nos vieilles façons de penser et d'écrire; la peur nous prend de sembler trahir nos maîtres du grand siècle en nous risquant à dire tant de choses qu'ils n'ont point dites. Nous hésitons à contempler la nature face à face et à laisser notre âme parler son franc langage, nous n'osons avouer que des demi-sensations et des demi-sentiments. Voici, par exemple, comment il faudra procéder pour aborder la poésie champêtre :

« La poésie champêtre peint la nature et les mœurs vraies, mais embellies, nous dit Saint-Lambert; les poètes que je viens de nommer (Thompson et Philips) ne fardent pas leurs personnages, mais ils les choisissent; ils ne les déguisent point, mais ils les présentent du côté qui doit plaire. Ils ont fait pour leurs laboureurs et leurs bergers ce que Racine et M. de Voltaire ont fait pour leurs héros : nous trouvons dans les uns et les autres notre espèce ennoblie, et jamais exagérée... Le poète ne parlera pas du geai et de la pie dans les concerts agréables du printemps. Il oubliera les querelles grossières des paysans lorsqu'il peint les plaisirs d'une moisson. Il faut faire pour la nature physique ce qu'Homère, le Tasse, nos poètes dramatiques ont fait pour la nature morale : il faut l'agrandir, l'embellir, la rendre intéressante. Il n'y faut pas placer de malheureux paysans : ils n'intéressent que par leurs malheurs; ils n'ont pas plus de sentiments que d'idées; leurs mœurs ne sont pas pures; la nécessité les force à tromper (1). »

On ne se doute pas qu'à force de quintessencier ainsi le vrai, on ne réussit qu'à faire du factice. D'une telle poétique il n'y a guère à attendre que des amplifications de rhétorique et — sauf peut-être le poème de Léonard, le seul des rimeurs du XVIIIe siècle qui fasse parfois des vers de poète — toutes ces *Saisons* seront illisibles dans trente ans. — Puis, pour rendre ces pensées nouvelles, il faudrait une langue nouvelle, car celle du XVIIe siècle, si merveilleusement propre à l'expression des passions héroïques, est absolument impuissante à peindre et à décrire les choses et les sensations. Le solennel alexandrin, si beau dans la bouche d'Agamemnon, devient presque burlesque dans celle d'un villageois. A tous moments, lorsqu'il s'agit de décrire, le mot propre manque, l'expression pittoresque fait défaut, et, pour ne pas tomber dans le prosaïsme, il faut avoir recours aux appellations mythologiques, à la métaphore, à la comparaison noble. On croira naïvement avoir dépeint quelque chose lorsqu'on aura appelé le ciel *voûte*, l'eau *cristal liquide*, la plaine *tapis*, ou le vent *Borée*. Et tout en voulant poétiquement décrire, on ne réussit qu'à formuler sèchement. — Lorsque le président Du Paty, visitant en 1785 la fontaine de Vaucluse, se rappellera la description que Delille en a donnée dans le poème des *Jardins*, il s'écriera :

« J'ai vérifié tous les vers : ils disent la vérité, comme de la prose, ce qui n'est ordinaire ni aux voyageurs ni aux poètes. Ces vers cependant ne peuvent donner l'idée de ce lieu : ils n'en donnent que le souvenir. Il en est de même des portraits et des descriptions à l'égard de tous les objets. Je n'ai trouvé dans les vers ni tant d'écumes, ni tant de fracas, ni tant de murmures que m'en a offert la fontaine (2). »

Eh bien, oui! tout cela peut se rendre en vers; mais ni les Français ni les Anglais ne s'en doutent encore : Byron et Hugo, plus tard, le leur apprendront.

(1) *Nuits d'Young*, trad. de Letourneur, *Disc. prélim.*
(2) Grimm, *Corresp.*, juin 1770. *Censure* de Diderot.
(3) Grimm, *Corresp.*, juillet 1771.
(4) Voy. de ces héroïdes dans Dorat, Colardeau, Gilbert, etc. — L'héroïde est encore un genre anglais, mis à la mode par Pope, mais qu'on ne traitera sérieusement en France qu'après le succès d'Young.

(1) Saint-Lambert, *les Saisons*, disc. prélim.
(2) Du Paty, *Lettres sur l'Italie*, lettre I.

En attendant, pour acquérir le complet sentiment de la nature, lisons les poèmes nouveaux qui nous viennent de l'Allemagne, et écoutons successivement Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand.

IV.

Sommes-nous maintenant en état de lire Shakespeare? — Non seulement nous le pouvons, mais il le faut.

La tragédie, en effet, est à présent définitivement morte; le comte de Lauraguais lui a donné le coup de grâce, lorsque, en 1759, il a fait retirer de la scène les banquettes où les gentilshommes venaient s'asseoir. Dès que l'on a pu voir, autour des deux acteurs qui récitaient, s'étendre cette grande scène vide et muette, il a bien fallu se rendre à l'évidence et reconnaître qu'une tragédie était un poème dialogué, admirable à lire au coin du feu ou à entendre déclamer dans un salon, mais ne constituant nullement une œuvre théâtrale. Comment remplir désormais cette scène et y ramener le mouvement et la vie, si ce n'est en compliquant la décoration, en multipliant le nombre des personnages, en accumulant les péripéties dans l'action, c'est-à-dire en se rapprochant de plus en plus de la poétique shakespearienne?

Aussi, de 1759 à 1776, cette réforme s'est insensiblement accomplie. On a fait des tragédies à l'imitation de celles des Anglais, on a été prendre des héros dans l'histoire d'Angleterre, on a mis en comédies ou en opéras-comiques les romans de Fielding et de Richardson (1). Puis on a cherché à donner plus de part à la mise en scène dans la représentation. En 1769, on a même eu l'étrange idée de prétendre que le cinquième acte de l'*Iphigénie* de Racine ferait un meilleur effet, mis en action et en spectacle, qu'en récit : Sainte-Foix s'est chargé, en ajoutant quelques vers, de fournir l'adaptation désirée, et les comédiens du roi, sans aucun succès d'ailleurs, ont joué ce bizarre travestissement du chef-d'œuvre (2). Enfin on s'est enhardi jusqu'à oser faire mourir des personnages sur la scène : Saurin, dans son *Beverley*, pièce imitée de l'anglais et intitulée franchement *tragédie bourgeoise*, a montré son héros s'empoisonnant pour en finir avec l'infortune, voulant tuer d'un coup de couteau son enfant endormi, et tombant mort aux yeux de tout le public; bien des « gens de goût » se sont voilés la face; les vers suivants ont couru dans Paris :

> Grâce à l'anglomanie, enfin sur notre scène
> Saurin vient de tenter la plus affreuse horreur :
> En Bacchante on veut donc travestir Melpomène!...

Mais le succès a été très grand. « On est très mécontent, écrit Grimm, de l'impression que cette tragédie laisse, et l'on s'y porte en foule. On y pleure peu; mais, le jour de la première représentation, il partit d'une loge un violent coup d'effroi lorsque le joueur porte la coupe empoisonnée à sa bouche, et l'on m'a assuré qu'à toutes les représentations le moment où il lève le couteau sur son fils a excité une forte émotion dans la salle (1). » — Shakespeare peut donc venir.

En 1776, Letourneur, Catuélan et Fontaine-Malherbe publient le premier volume de la traduction de ses *Œuvres complètes*.

Les traducteurs, cette fois, n'ont plus à douter du succès de leur poète : ils dédient l'édition au roi, ils affirment hardiment le génie de Shakespeare dans un discours préliminaire, et, quant à l'objection habituelle qu'il est de mauvais goût d'introduire la populace sur la scène, ils la réfutent par ces paroles qu'aucun philosophe n'oserait désapprouver : « Il est barbare de penser qu'une moitié de l'espèce humaine soit un vil rebut indigne des pinceaux du génie et dévouée à son mépris (2). » Leur Shakespeare est lu et acclamé avec enthousiasme. Sedaine en reste pendant plusieurs jours plongé dans une sorte d'ivresse : « Vos transports ne m'étonnent point, lui dit Grimm; c'est la joie d'un fils qui retrouve un père qu'il n'a jamais vu (3). » La vieille Du Deffand, dont le cœur n'avait pas éprouvé le plus petit frisson depuis une bonne vingtaine d'années, s'émeut : « J'ai commencé *Othello*, écrit-elle à Walpole; j'en suis enchantée. L'abbé (Barthélemy) m'a chargée de vous dire qu'il trouve Shakespeare supérieur à tout... Cette pièce me charme et les choses de mauvais goût qui peuvent y être ne me refroidissent *pas du tout, pas du tout* (4). » Mlle de Lespinasse a déjà dit, l'an passé : « J'aime Racine avec passion, et il y a dans Shakespeare des morceaux qui m'ont transportée; et ces deux hommes-là sont absolument opposés : on est attiré, entraîné par le goût de Racine, par l'élégance, la sensibilité et le charme de sa diction; et Shakespeare dégoûte, rebute par la barbarie de son goût; mais aussi on est enlevé, surpris, frappé de la vigueur de son originalité et de son élévation dans certains endroits. Oh! permettez-moi donc d'aimer l'un et l'autre (5)! »

Une seule éclatante protestation se fait entendre. « Avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile (Letourneur)? Souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France. Lekain me dit que presque toute la jeunesse de Paris est pour Letourneur, qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les Gilles de Londres, et qu'enfin on va donner une tragédie en prose où il y a une assemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raison et du goût. Je vais mourir en laissant la France barbare... Il n'y a point d'exemple d'un pareil renversement

(1) Voy. sur tout cela la *Corresp.* de Grimm et les *Œuvres* de Sedaine, Saurin, Collé, Ducis, etc.

(2) Bachaumont, *Mém. secrets*, juin 1769.

(1) Grimm, *Corresp.*, 15 mai 1768. — Bachaumont, *Mém.*, mai 1768.

(2) *Œuvres de Shakespeare*, trad. Letourneur. — T. Ier, *Épître au roi*, p. 7.

(3) Grimm, *Corresp.*, mars 1776.

(4) Mme du Deffand, *Corresp.*, 24 mars et 3 mai 1776.

(5) Mlle de Lespinasse, *Apologie*. — Il y avait déjà deux ou trois ans que la haute société lisait Shakespeare en anglais.

d'esprit et d'une pareille turpitude. Les Gilles et les Pierrots de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des Cinna et des Polyeucte en comparaison des personnages de cet ivrogne de Shakespeare... On peut pardonner à des Anglais de vanter leurs Gilles et leurs Polichinelles ; mais est-il permis à des gens de lettres français d'oser préférer des parades si basses, si dégoûtantes et si absurdes, aux chefs-d'œuvre de *Cinna* et d'*Athalie* (1). » C'est la voix de Voltaire, celle du dernier glorieux représentant du grand siècle !

N'importe, le drame est désormais admis en France ; notre théâtre va renaître.

V.

En 1734, Voltaire avait écrit : « Les Anglais ont beaucoup profité des ouvrages de notre langue ; nous devrions à notre tour emprunter d'eux après leur avoir prêté (2). » Voilà qui est fait et bien plus complètement que ne l'aurait souhaité Voltaire. De 1700 à 1750, nous avons étudié leurs auteurs les moins originaux ; de 1750 à 1760, leurs romanciers ; de 1760 à 1776, leurs poètes ; en 1776, leur Shakespeare. Notre génie, que nous contenions par respect pour les grands noms de Corneille, de Racine, de Molière et de La Fontaine, a repris son indépendance en admirant la féconde indépendance des littérateurs de l'Angleterre : il va balbutier pendant le règne de Louis XVI, il se taira forcément pendant les tumultes de la Révolution et de l'Empire ; mais, vers 1820, il aura si bien recouvré ses franchises, qu'on le croira transformé au point d'écrire dans nos *histoires littéraires* qu'une nouvelle école s'est créée et que le *romantisme* a succédé au *classicisme*.

Est-ce à dire que notre littérature du XIXe siècle sera fille de la littérature anglaise ? Nullement : elle sera absolument française, plus française même que celle du XVIIe siècle, qui resta toujours en partie gréco-latine. L'étude des écrivains anglais a été plutôt pour nous une œuvre d'émancipation qu'un travail d'assimilation. Ils n'ont transformé ni nos goûts ni nos aspirations — une littérature ne s'acclimate jamais hors de la société où elle est née ; — ils nous ont seulement appris à être libres comme ils l'étaient eux-mêmes. L'Angleterre, par l'exemple de sa littérature, nous a délivré du servilisme envers nos grands écrivains, comme, par l'exemple de sa constitution, elle nous a délivré du servilisme envers nos rois. Mais notre nouvelle littérature ne sera pas plus anglaise que ne le sera notre Révolution.

RAOUL ROSIÈRES.

(1) Voltaire, *Corresp.*, 19 juillet, 30 juillet, 27 août, 11 septembre 1776. — Voy. aussi sa *Lettre à l'Académie française*, lue en séance publique le 25 août 1776.

(2) Voltaire, *Lettres sur les Anglais*, lettre XXII.

EXÉGÈSE

Histoire de la Bible (1)

On se rappelle l'émotion suscitée dans certains cercles par la création au Collège de France d'un cours d'histoire des religions. On craignait, non sans quelque fondement, qu'un cours de ce genre ne tournât, par la force même des choses, au dénigrement ou à l'apologie. Est-ce que l'impartialité est possible en effet, quand on traite des origines des religions? Est-ce qu'on peut être sûr de garder tout son sang-froid quand on a pour mission de raconter les grandes luttes doctrinales qui ont sans interruption divisé les hommes, depuis les premiers tempe où la pensée s'est éveillée jusqu'à nos jours, où la science libre soumet les dogmes à la plus pénétrante des critiques ? N'était-il pas évident enfin qu'une nouvelle guerre religieuse allait surgir dans le domaine intellectuel et troubler les esprits, profondément agités déjà par les luttes politiques et sociales? On s'était trompé du tout au tout. Le nouveau professeur, homme de science et de tact, et le public, avant tout désireux de lumières, ont prouvé, comme le philosophe devant qui on discutait le mouvement, l'un qu'on peut faire, l'autre qu'on peut entendre l'histoire des religions sans autre passion que celle de rechercher la vérité.

Ce que nous disons des religions en général, on peut le soutenir de la Bible au moins avec autant de raison. La Bible ne soulève-t-elle pas en nous un monde de pensées et d'émotions ? Son nom seul ne ravive-t-il pas toutes les querelles religieuses du passé et du présent? Qui que nous soyons, chrétiens et juifs de tous les temps et de toutes les sectes, nous l'avons, à un moment donné de notre vie, considérée comme la parole même de Dieu. Chez quelques-uns, la vieille croyance des ancêtres est restée inébranlablement debout, défiant, le front caché dans les nuages des traditions, les orages intellectuels qui n'éclatent que sur ses flancs; chez d'autres, la foi, comme ces montagnes qui se désagrègent d'elles-mêmes et s'écroulent en ruinant ce qui les entoure, a disparu sans retour avec les douces poésies de l'enfance. Chez ceux-là, qu'ils l'aient cherchée ou qu'elle les ait pris violemment, la science moderne domine en maîtresse jalouse. Pour les uns, la Bible est un miracle ; pour les autres, au contraire, si glorieuses qu'aient pu être ses destinées, si grand que soit encore son avenir, elle n'est qu'un fait humain.

Mais, quelle que soit l'opinion qu'on professe, qu'on appartienne à l'orthodoxie ou à la pensée libre, il n'est pas impossible, pas plus pour la Bible que pour les autres phénomènes religieux du passé, de faire abstraction de ses idées propres

(1) *Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours*, par L. Wogue, grand rabbin, professeur au séminaire israélite de Paris, rédacteur en chef de *l'Univers israélite*. — Paris, imprimé par autorisation du gouvernement à l'Imprimerie nationale. (En vente chez Fischbacher, éditeur, rue de Seine, 33.)

et de se placer sur le terrain de la science avec le ferme propos de n'en pas sortir. C'est ce que vient de tenter M. Wogue, mais non pas toujours avec un plein succès. Il y a vingt ans, il donnait le premier volume d'une traduction du *Pentateuque,* accompagnée du texte hébreu, dont la publication devait exiger huit années d'efforts (1). Ce travail, qui a fait alors une plus grande impression encore chez les chrétiens que chez les juifs, était certainement la meilleure des préparations à celui qu'il nous donne aujourd'hui. Pour l'un comme pour l'autre viennent se poser les questions les plus graves d'histoire et de critique qui puissent intéresser les savants et les hommes religieux.

Ces questions, que M. Wogue traite en théologien et en hébraïsant, nous allons les examiner au point de vue des gens du monde que leurs études n'ont familiarisés qu'à demi avec la Bible et les problèmes qu'elle soulève et qui désirent se créer, sur un si grave sujet, de sérieuses convictions.

I.

L'histoire générale de la Bible, c'est, pour M. Wogue, celle de chacun des livres qui la forment; c'est donc cette histoire détaillée qu'il entreprend. Tous les livres bibliques, depuis le *Pentateuque* jusqu'aux livres des *Chroniques,* passent successivement sous nos yeux, et M. Wogue recherche pour chacun d'eux quel en a été l'auteur et la date approximative; pour chacun d'eux également, il s'efforce de déterminer le degré d'inspiration et d'autorité qu'on doit lui reconnaître. Dans cette recherche, dont on voit tout de suite le côté scabreux, M. Wogue prend pour guides deux passages importants du Talmud, qu'il combine et corrige l'un par l'autre avec une certaine indépendance; son axiome, c'est : *Amicus Talmud, sed magis amica veritas.*

Il nous est impossible et il est bien inutile d'ailleurs de suivre le savant auteur dans l'examen particulier de chaque livre biblique et de donner ici toutes ses conclusions ; il nous suffira de dire celles qu'il pose en ce qui concerne le *Pentateuque.* A tout seigneur, tout honneur. Placé en tête d'un tableau divisé en trois colonnes, qui indiquent les noms des livres, des auteurs et des transcripteurs, le *Pentateuque* est présenté comme ayant Dieu lui-même pour auteur et Moïse pour transcripteur, réserve faite pourtant des huit derniers versets qui racontent la mort et font l'éloge du grand prophète d'Israël.

On le voit, M. Wogue appartient aux opinions orthodoxes et il s'y tient strictement. Bien plus, son orthodoxie confine à l'intransigeance, et, par le temps qui court, c'est une preuve de courage et de sincérité. Dans le document talmudique sur lequel M. Wogue s'appuie, il se trouve en effet une opinion transactionnelle, qui attribue à Josué les huit derniers versets dont il s'agit ; cette opinion, M. Wogue la rejette avec rudesse parce qu'elle ferait du *Pentateuque* « une œuvre bâtarde et hétérogène » et qu'elle enlèverait à la parole de Dieu une partie de son autorité.

Si donc l'éminent professeur combat aussi catégoriquement une opinion du Talmud admise d'ailleurs par beaucoup de théologiens orthodoxes des divers cultes, ne devait-il pas à ses élèves et à ses lecteurs de leur présenter et de combattre également les théories de la critique moderne, qui s'appuyent sur le texte même du *Pentateuque* pour en nier l'authenticité? On ne peut pas se le dissimuler : la situation est des plus graves. Ce ne sont plus, comme autrefois, des railleurs, ce sont des savants considérables, des Kuenen, des Reuss, des Havet, des Welhausen, des hommes dont la sincérité égale la compétence, qui soutiennent que le *Pentateuque* ne peut être l'œuvre de Moïse, mais que les documents dont il se compose, émanés de sources diverses, n'ont été réunis ou même élaborés que peu de temps avant ou très peu de temps après la captivité de Babylone. Bien loin de perdre ainsi toute autorité, la Bible, à leur avis, resterait, au contraire, ce que la font ses éternelles idées de justice, de moralité et de progrès. C'est, non point par le surnaturel, mais par sa valeur intrinsèque, qu'elle se maintiendrait comme la loi des consciences religieuses dans l'avenir.

Ces théories, si respectueuses des doctrines bibliques, mais si dangereuses pour les orthodoxies, M. Wogue, qui les connaît à fond, ne les mentionne même pas. Il nous dit quelque part, dans son ouvrage, que Maimonidès a voulu « *guider les égarés,* éclairer les penseurs de bonne foi, troublés par les apparentes antinomies entre la Bible et la raison » : ne devait-il pas lui-même penser qu'aujourd'hui aussi « il y a des consciences tiraillées en sens contraire par la religion et la philosophie » ? Ne le devait-il pas surtout, lui qui ambitionne d'être le *guide des croyants* (1)? Espérons donc qu'il complètera un jour son œuvre par l'exposé détaillé des motifs pour lesquels il rejette le système de la critique moderne. L'exégète, le savant, l'homme de bonne foi ne laissera pas subsister une telle lacune sans essayer de la remplir.

Après l'histoire de chacun des livres de la Bible, M. Wogue émet timidement quelques conjectures sur celle du canon biblique lui-même, et il passe à celle de la langue hébraïque, qu'il étudie dans ses origines et ses transformations. Dans cette dernière étude, qui porte sur le texte hébreu, M. Wogue nous initie avec la plus grande compétence au travail minutieux des massorètes, « greffiers consciencieux », comme il les appelle, parce qu'ils ont compté minutieusement le nombre des versets, des mots, des lettres dont se compose chaque livre de la Bible. C'est grâce à ces docteurs de la lettre biblique, à ces travailleurs patients et sagaces, dont les travaux auraient commencé de très bonne heure, que les saintes Écritures ont pu arriver d'abord aux différentes religions, et plus tard à la science, préservées de toute altération.

(1) Chez Durlacher, 83 *bis*, rue Lafayette.

(1) *Le Guide du croyant israélite*, chez J. Mayer. — Metz, 1857.

II.

L'histoire de l'exégèse, qui forme la deuxième et la troisième partie de l'ouvrage de M. Wogue, commence par une savante introduction sur les versions anciennes de la Bible. Israélites ou chrétiennes, écrites en grec, en syriaque, en persan ou en latin, ces versions peuvent se ramener à deux principes essentiels : l'un, tout simple, tout naturel, l'interprétation *littérale ;* l'autre qui fait ressortir avant tout l'esprit de la doctrine et les règles pratiques de la vie, l'interprétation *cherchée*. La lutte entre ces deux principes commence avec les premières traductions, dure tout le moyen âge et se prolonge jusqu'à nos jours. M. Wogue nous en offre un tableau tracé de main de maître et riche d'épisodes qui intéressent à la fois la religion et la philosophie.

C'est d'abord, du Ier au IXe siècle, l'enfance de l'exégèse; M. Wogue, qui nous présente ici tour à tour les premiers historiens juifs post-bibliques, les casuistes du Talmud et les philosophes israélites alexandrins, ne nous donne de leurs systèmes d'interprétation qu'un très rapide aperçu. C'est une époque vraiment trop importante d'élaboration doctrinale pour en parler aussi sommairement.

L'âge d'or de l'exégèse biblique commence avec l'islamisme. M. Wogue en rapporte impartialement le premier honneur aux Karaïtes, secte juive ennemie du Talmud, et aux Arabes tolérants pour les fils d'Israël. L'interprétation littérale, qui était le principe essentiel des uns, la langue et la littérature des autres, sœur de la langue et la littérature hébraïques, suscitent dans les écoles israélites de l'Orient et de l'Espagne un mouvement irrésistible d'étude grammaticale de la Bible. Les hommes éminents abondent dans cette période. Nous ne pouvons citer que les plus illustres, tels que Saadyah, le véritable père de la théologie et de l'exégèse dans le judaïsme; Ibn-Chafront et Samuel-Hanaguid, tous deux premiers vizirs des souverains musulmans d'Espagne; Ibn-Ghebirol, un génie extraordinaire, le restaurateur de la poésie hébraïque et peut-être un des plus grands poètes de son temps, dont la philosophie, d'une étonnante hardiesse, allait jusqu'au panthéisme (1); Juda Halévy, plus grand poète encore et plus orthodoxe; Ibn-Ezra, esprit universel qui embrassa toutes les sciences de l'époque, qui fut le plus indépendant et le plus profond des commentateurs de la Bible; il a mérité que Maïmonidès, qui seul l'a dépassé par son génie et sa science, lui rendît cet hommage remarquable « qu'il n'avait jamais eu peur de personne ni jamais cédé au respect humain ».

Maïmonidès, l'aigle de la synagogue, n'est pas, à proprement parler, un exégète; mais il a, par tous ses ouvrages, exercé une influence capitale sur l'interprétation de la Bible. C'est dans son *Guide des égarés,* traité de philosophie religieuse, que se trouve toute sa pensée; il a généralement recours à l'exégèse rationnelle, mais il y est parfois infidèle et se jette dans l'allégorisme, afin de mettre d'accord l'Écriture avec la raison. On sait avec quelle rapidité se propagèrent les idées du grand docteur juif. Une formidable lutte éclata entre ses disciples et ses adversaires; des deux côtés on échangea des anathèmes, mais, en définitive, la victoire resta du côté de la science et de la raison.

Pendant cette période, au XIe siècle, la France produit un illustre rabbin, le fameux Rachi de Troyes, qui, dans son commentaire hébreu de la Bible, fait certainement une large place à l'interprétation dogmatique, mais remet au premier rang la méthode littérale et rationnelle. Rachi présente un phénomène intéressant au point de vue de l'histoire littéraire de la France, comme à celui de l'exégèse : il traduit en français les mots les plus difficiles de la Bible (1). Nous aurions aimé que M. Renan nous rendît compte de cette singularité. Les juifs de France à cette époque se servaient donc habituellement de la langue française; peut-être même, comme leurs contemporains catholiques, employaient-ils les traductions de la Bible, écrites dans les différents dialectes vulgaires, qui circulaient alors en grand nombre (2).

Un autre fait curieux, c'est, que depuis Rachi et ses premiers disciples, on délaisse presque partout, sauf en Espagne et en Italie, la grammaire et l'exégèse rationnelle pour les controverses talmudiques et les recherches fantaisistes de la Cabale. La Cabale, dont le nom signifie « la tradition par excellence » et qui se prétend révélée directement de Dieu à Adam, est une philosophie mystique. M. Wogue ne s'en occupe avec raison que sommairement sous ce rapport; mais il rend compte, au contraire, en détail de son mode spécial d'exégèse. Tantôt elle se sert d'alphabets de convention, analogues à ceux de la diplomatie; tantôt encore elle ne voit dans les lettres que leur valeur arithmétique; tantôt enfin elle compose ou décompose des mots par un système particulier d'acrostiches. Il est tout simple qu'on arrive ainsi à ce qu'on veut. Le sens littéral de la Bible est écarté; ce n'est en quelque sorte qu'une écorce grossière qu'il faut ouvrir et sous laquelle on trouve la doctrine cachée. Le vulgaire ne va pas au delà de l'une; les initiés seuls vont à l'autre et jouissent ainsi de toute la vérité. Il faut lire dans l'*Histoire de l'exégèse* l'exposé curieux de ce système d'interprétation. M. Wogue en montre les premières traces dans le Talmud et dans l'Évangile et les développements déplorables chez les juifs du moyen âge jusqu'au XVe siècle. On sait qu'aujourd'hui encore la Cabale a de nombreux adhérents (3).

(1) S. Munk, *Mélanges de littérature juive et arabe.* — Paris.

(1) *Les Rabbins français du commencement du* XIVe *siècle,* par M. E. Renan. — Extrait du tome XXVII de l'*Histoire littéraire de la France*.

(2) Voy. les travaux de M. Leroux de Lincy dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France,* IIe série. — Paris, 1841.

(3) Un cabaliste contemporain a su, par les combinaisons dont il s'agit, trouver dans le *Deutéronome* (XXXII, 8) la révolution de 1848 et la chute définitive des Bourbons, sans parler de l'avènement obligé du Messie.

III.

Nous arrivons à l'époque du grand exil d'Espagne. Les écoles juives, expulsées de la Péninsule où elles avaient trouvé sous les Arabes une si large liberté, portent partout leur science de la Bible, au moment même où la Renaissance rendait au monde la véritable antiquité. L'exégèse juive perd sans doute en profondeur, mais elle gagne en étendue et pénètre de toutes parts le christianisme, déjà sensiblement atteint depuis le XIVe siècle (1). C'est ainsi que le savant don Isaac Abravanel, exilé volontaire d'Espagne où il était ministre de Ferdinand et d'Isabelle les Catholiques, écrit un grand commentaire grammatical de la Bible; Élias Lévita enseigne l'hébreu à Sébastien Munster, au cardinal Egidius de Viterbe, au célèbre imprimeur Daniel Bomberg; Sforno a pour élève l'illustre Reuchlin, qui arrache au bûcher quantité de manuscrits juifs. Grâce à l'imprimerie, enfin, la littérature juive est mise hors des atteintes du fanatisme; des Bibles en hébreu et en langue vulgaire surgissent de tous côtés. Luther et les autres chefs de la Réforme d'une part, et, de l'autre, des princes catholiques et des membres du haut clergé, donnent à l'hébreu une place parmi les études théologiques, et la science, devenue libre, lui assure un rang au Collège de France.

Au XVIIe siècle, l'exégèse continue à baisser chez les juifs, quoique leurs écoles produisent en Hollande quelques hommes d'élite. Manassé ben Israël, l'un d'eux, échappé du Portugal, passe une partie de sa vie à imprimer et à traduire la Bible et à composer des traités apologétiques en faveur du judaïsme. Son grand ouvrage, le *Conciliador*, a pour but de concilier les passages de la Bible qui semblent se contredire.

En dehors de l'orthodoxie juive, Spinosa interprète aussi la Bible, mais en revendiquant hautement la liberté de penser, qu'il déclare également nécessaire à la politique et à la religion. Ce grand génie procède évidemment dans son exégèse des illustres docteurs juifs espagnols du XIe et du XIIe siècle, d'Ibn-Ghebirol, d'Ibn-Ezra et de Maïmonidès; c'est dans leurs écrits, on ne peut pas le contester, qu'il a trouvé les principes de son système philosophique. Son traité théologico-politique, dans lequel il nie l'authenticité du *Pentateuque* et certains dogmes considérés comme fondamentaux par les rabbins, est un monument de science et de sincérité. Nous ne pouvons que reconnaître ici l'impartialité avec laquelle M. Wogue juge Spinosa et montre la source de ses idées. Théologien et orthodoxe convaincu, il n'éprouve devant l'illustre excommunié qu'une émotion contristée, presque sympathique.

(1) « Nicolas de Lire..., ce célèbre exégète, qui a opéré une si grande révolution dans la science biblique du moyen âge et auquel Luther doit une grande partie du mérite de sa traduction de la Bible, ne fait guère que suivre Rachi. Les juifs qui lui servirent de maîtres étaient nourris de Rachi, et ils inoculèrent naturellement à leur élève la doctrine classique des juifs de France. » E. Renan, *loc. cit.*, p. 434.

Dans le monde chrétien, à la même époque, les études bibliques prennent une marche progressive plus accentuée. Les Buxtorf père, fils et petit-fils apprennent non seulement l'hébreu et l'arabe, mais encore le talmud, resté jusqu'alors à peu près inconnu en dehors du judaïsme. C'est par une notice sur les hébraïsants chrétiens que M. Wogue termine son ouvrage; il passe trop sommairement, à notre avis, sur ce côté fort important de l'histoire de l'exégèse. Les trois Michaëlis, qui ont rendu de si grands services à l'orientalisme; Richard Simon, qui a fondé en France la critique sacrée et a été persécuté pour sa courageuse franchise; dom Calmet, ce consciencieux et prolixe adepte de l'interprétation littérale, auraient, à notre avis, mérité une plus ample mention. D'autres, comme le médecin Astruc, l'auteur des *Conjectures sur la Genèse;* Herder, qui a si bien compris le génie de la langue hébraïque; l'évêque anglais Lowth, traducteur et commentateur d'Isaïe; Guénée, enfin, l'incisif et savant écrivain que Voltaire appelait le *petit secrétaire des juifs,* avaient droit au moins à un souvenir. Quant aux hébraïsants chrétiens de nos jours, M. Wogue ne leur consacre guère qu'une nomenclature bibliographique.

Ce mouvement était d'autant plus digne d'attention qu'il s'était produit parallèlement chez les juifs une renaissance des études bibliques. Un peu avant la fin du XVIIIe siècle, il avait paru une traduction allemande du *Pentateuque,* imprimée en caractères hébreux et accompagnée d'une introduction et de commentaires écrits également en hébreu. C'était l'œuvre de Moïse Mendelssohn, déjà connu par des travaux littéraires et philosophiques importants. Le but de l'auteur était à la fois d'émanciper religieusement ses coreligionnaires par trop attachés à la casuistique du Talmud et d'obtenir leur émancipation civile et politique en les instruisant et en les initiant à la littérature et aux idées de leurs concitoyens. Mendelssohn et son école n'ont réussi qu'incomplètement; malgré le concours de Lessing et de Mirabeau et de quelques esprits aussi justes que généreux, l'Allemagne a longtemps regardé les juifs comme des étrangers, bien qu'ils se soient absolument, trop absolument peut-être, identifiés à ses idées nationales. Aujourd'hui encore on sait comment elle les traite et quels cruels démentis elle donne à l'auteur de *Nathan le Sage.*

Au point de vue intellectuel et moral, au contraire, les efforts de Mendelssohn ont largement réussi, et sa traduction du *Pentateuque* a eu toute l'influence qu'on pouvait espérer. Elle est bientôt devenue la base de l'enseignement primaire, et la jeunesse israélite a appris du même coup l'hébreu et l'allemand. Grâce à une saine exégèse, les adultes ont été éloignés du fanatisme et de la superstition où l'injustice et l'isolement, plus encore que l'ignorance, les avaient si longtemps maintenus. On en vit la preuve par la rapidité avec laquelle le goût de la science pure se développa. Plusieurs recueils hébreux publièrent de nombreux travaux historiques, littéraires et philosophiques. Le journalisme israélite naquit et prit bientôt une grande importance. On vit enfin, et toujours sous la même impulsion originelle, se produire au sein du judaïsme des orientalistes, des philologues, des historiens et

des critiques de premier ordre, tels que Munk, Geiger et Luzatto, pour ne parler que des morts les plus célèbres qui ont rendu à la science universelle d'éminents services.

IV.

Telle est l'*Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours*. Écrite à un point de vue israélite trop spécial peut-être, elle offre cependant au public assez de caractères de nouveauté et assez de qualités générales pour légitimer l'honneur qui lui a été fait de l'hospitalité à l'Imprimerie nationale. Les discussions dogmatiques n'intéressent guère aujourd'hui, et les questions de philologie pure ne s'adressent qu'à un petit nombre d'élus. M. Wogue, sauf dans la première partie de son travail, a vaincu ces difficultés. Il intéressera donc vivement tous ceux qui auront le courage de le suivre et gagnera en plus leur respect par sa franchise, qualité maîtresse chez lui. Israélite, il rend largement justice aux exégètes des autres cultes et les met, s'ils le méritent, au-dessus de ses coreligionnaires; fidèle aux opinions traditionnelles, il n'hésite pas à renvoyer dos à dos la tradition et la critique, quand il les trouve trop radicales, et à se déclarer catégoriquement pour l'exégèse rationnelle; rabbin orthodoxe, enfin, il méconnaît l'autorité scientifique du Talmud. La foi, pour lui, n'exclut pas la bonne foi. Beaucoup de science amène à Dieu, a dit un des pères de la philosophie moderne; beaucoup de science aussi amène à l'indépendance d'esprit et à l'esprit de conciliation.

ARISTIDE ASTRUC.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Deux romans anglais

Le nombre des romans étrangers est bien trop grand pour qu'il soit possible de passer ici en revue même les meilleurs en chaque langue. La place dont nous disposons est trop restreinte et trop d'autres sujets nous sollicitent. Nous devons nous borner à indiquer de temps à autre les caractères généraux du genre dans tel ou tel pays et à noter les changements qui peuvent se produire dans les tendances des écrivains ou dans les dispositions du public. C'est ainsi que nous avons constaté à plusieurs reprises le goût des Allemands pour le roman historique et archéologique, goût dont la vivacité vient d'être prouvée une fois de plus par le succès retentissant d'un récit du temps de l'empire romain, *les Claudes* (1), par M. Ernst Eckstein.

(1) M. Ernst Eckstein, poète, satirique, critique et romancier, s'est fait en Allemagne une réputation d'humoriste. Il a collaboré à la *Neue Freie Presse* de Vienne, qu'il a quittée pour diriger à Leipzig un journal littéraire, le *Deutsche Dichterhalle*. Bien qu'encore assez jeune (il est né en 1845), il a déjà beaucoup produit; mais *Die Claudier* (Vienne, 3 vol. 1882, Zamarski) étaient son début dans le roman d'érudition.

En Angleterre, la faveur se partage toujours entre le roman descriptif, le roman à crimes et à mystères, école Wilkie Collins, et le roman d'analyse qui faisait dire dernièrement à M. Zola, d'un ton de mépris si sincère et si drôle, que le roman anglais contemporain était « tombé à la lecture permise en famille ». Cette boutade se trouve dans un des deux articles sur *le Protestantisme* (1), rendu responsable du « train-train bourgeois et évangélique » de la littérature anglaise de notre siècle. Nous allons en vérifier l'exactitude sur deux œuvres que la critique de Londres a louées à leur apparition. D'après l'*Athenæum, le Manteau de Joseph* (2) est un très bon roman, et, d'après l'*Academy, le Problème d'un cœur* (3) est un livre charmant.

I.

Le Manteau de Joseph a pour auteur M. David Christie Murray, dont un autre roman, *l'Expiation d'une vie* (4), avait déjà reçu un accueil favorable. Dans *le Manteau de Joseph*, M. Murray se rebelle contre le « train-train » dont parle M. Zola. Il pense comme M. Zola sur le « train-train », et il réagit. Puisque ses compatriotes font des romans à la gloire des piétistes, M. Murray en fera un contre les piétistes. Les scélérats, sans exception, seront de dévots personnages; ils sauront leur Bible sur le bout du doigt et citeront des versets en faisant leurs vilenies. Les honnêtes gens seront dévots aussi, mais la religion les aura rendus si stupides, si têtus, si durs, qu'avec leurs bonnes intentions ils seront encore plus malfaisants que les scélérats. Et quel langage il leur prêtera! tout à fait celui que M. Zola se représente quand il pense aux romans anglais. En voici un seul exemple.

Le jeune Joe mange en rechignant le dîner froid du dimanche. Sa mère s'en aperçoit. Que croyez-vous qu'elle va lui dire? Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille. Elle lui dit avec « une sévérité paisible » : — « Joseph, il vaut mieux servir Dieu que Mammon. Je ne peux pas rompre le sabbat en faisant la cuisine pour satisfaire vos appétits charnels. »

Écrasez l'infâme, écrivait Voltaire à la fin de toutes ses lettres. M. Murray écrase l'infâme avec vigueur. Du « train-train bourgeois et évangélique »? Fi donc! M. Zola triompherait s'il lisait le *Manteau de Joseph*, car, en somme, c'est du train-train au premier chef; seulement il est à rebours. A la place de M. Murray, j'aurais mis au moins un coquin libre-penseur, dans l'intérêt de la vraisemblance. Tous piétistes, c'est trop. M. Murray se rend suspect de parti pris.

La meilleure partie du roman, la seule bonne à mon gré, est le prologue. Il y a là de la finesse d'observation et de l'humour. L'action commence sur une grande route, dans un district minier de l'Angleterre. Le vieux Joe Bushell,

(1) *Une Campagne*, p. 285.
(2) *Joseph's Coat*. — Londres, 3 vol. Chatto et Windus.
(3) *A Heart's Problem*. — Londres, 2 vol. Chatto et Windus.
(4) *A Life's atonement*.

ancien mineur enrichi, et le jeune Joe Bushell, dandy de petite ville, suivent la grande route, le père en ne pensant à rien, le fils assailli d'idées désagréables. Le jeune Joe se trouve dans une position que nous ne connaissons pas en France, mais que nos petits-fils connaîtront peut-être, grâce aux lycées de filles, et qui lui procure des sensations très vives. Qu'on essaye de se représenter la situation d'esprit d'un jeune homme délicat sur les bienséances, ayant rapporté de la grande ville où il est allé faire ses études pas mal de scepticisme mondain, et dont la mère, une brave bourgeoise dont la tournure prête à rire, va tout à l'heure monter sur une estrade en plein air, devant plusieurs milliers de personnes, et prêcher. Depuis plusieurs semaines, les nerfs de Joe Bushell sont exaspérés par des centaines d'affiches flamboyantes où se détache en vedette le nom de Rébecca Bushell. Il y en a sur tous les murs, provoquant les commentaires des passants, et Joe sait fort bien quels auditeurs elles vont faire accourir, car sa mère a la gloire d'être l'orateur populaire du canton. Il voit en esprit les mains sales et les souliers éculés des admirateurs de Rébecca Bushell, les mines railleuses des badauds, les grimaces impertinentes des mécréants, et il songe mélancoliquement qu'il sera obligé de supporter l'enthousiasme des uns et l'insolence des autres.

Son malaise et son irritation augmentent en arrivant au lieu de réunion. On est venu de loin pour entendre l'orateur populaire, et Joe aperçoit dans la foule plusieurs de ses amis de la grande ville, qui ne savent pas que Rébecca Bushell est sa mère et qui lui montrent avec des clignements d'yeux la grosse dame assise sur l'estrade. On a beau se hâter de dire : « C'est ma mère ! » il arrive qu'on le dit trop tard ; le geste est fait, le mot est lâché et les excuses ne raccommodent rien : il n'est rien de plus exaspérant que de certaines excuses faites très poliment avec un léger sourire.

Joe prend place dans la foule. La silhouette de sa mère, sur l'estrade, a quelque chose de carré et de massif. A ses côtés sont cinq ou six rustres également massifs. Plus Joe regarde le groupe de l'estrade, plus il le trouve inélégant et plus il lui est désagréable que sa mère en fasse partie.

Mme Bushell se lève pour parler. Elle est décidément tout à fait carrée. Son extérieur disgracieux amène des sourires sur quelques visages et Joe se sent rougir. Il aurait bonne envie de donner des coups de poing sur ces sourires-là. Sa mère commence son discours et c'est encore pis : elle a l'accent du terroir très prononcé et il est évident qu'une partie de ses auditeurs s'amusent au lieu d'être édifiés des choses sérieuses qu'elle leur dit. Joe a chaud. Il ne comprend pas son père, qui fume sa pipe d'un air placide pendant que sa femme s'exhibe en public et sert de cible aux quolibets. Il ne comprend pas que lui-même, Joe, puisse supporter de voir sa mère sous les regards de tous ces hommes. Son sang bout, et lorsqu'à la sortie un de ses amis de collège, ignorant sa parenté avec l'orateur, lui dit en riant à peu près ceci : « Elle était bonne, la vieille, hein ? » Joe assomme son ami pour se soulager. Rentré au logis, il est si peu maître de lui qu'il frappe un pauvre pasteur, lequel, dans l'esprit de l'auteur, l'avait bien mérité puisqu'il est piétiste, et, sur les justes reproches que lui adressent ses parents, Joe boucle sa valise et part pour l'Amérique. Ce n'était guère la peine, car il y retrouvera certainement des piétistes et des femmes orateurs.

Sa fugue amène une série de catastrophes compliquées remplissant trois volumes. L'art aurait gagné à ce qu'il y eût moins de catastrophes : le récit est trop précipité. M. Murray était préoccupé d'accumuler les méfaits au compte des tartufes ses héros, et il en a tant mis, qu'il faudrait avoir son zèle antipiétiste pour y prendre plaisir. A un lecteur sans fanatisme, cette enfilade d'escroqueries paraît monotone. Nous n'essayerons donc pas d'analyser *le Manteau de Joseph;* la besogne serait longue et aride. Toutefois nous ne quitterons pas le livre sans attirer l'attention sur les ressources que la législation anglaise relative au mariage fournit aux romanciers. La loi et les règlements anglais rendent possibles les unions secrètes. Dès lors les suites scandaleuses ou criminelles qui, en France, ne peuvent accompagner que des liaisons illégitimes deviennent les conséquences d'un acte légal, et le romancier reste moral en racontant des rendez-vous secrets, des dissimulations d'enfants, des enlèvements et le reste. L'intrigue du *Manteau de Joseph* a pour fondement un mariage secret. Le roman dont il nous reste à parler n'existerait pas si l'auteur n'avait eu la faculté d'en nouer les fils au moyen d'un mariage secret.

II.

M. Charles Gibbon avait déjà publié au moins huit romans avant *le Problème d'un cœur,* son dernier ouvrage. D'ordinaire il prend ses sujets en Écosse, ce qui a peut-être un peu nui à son succès : les sujets *locaux* ne plaisent pas à tout le monde. Son *Robin Grey,* où il a développé le thème de la vieille ballade écossaise du même nom, a cependant beaucoup plu.

Dans *le Problème d'un cœur,* le sujet n'est pas plutôt écossais qu'anglais. On pourrait même dire qu'il n'est pas plutôt anglais que français s'il n'y avait la circonstance toute britannique, et indispensable pour la vraisemblance, du mariage secret. Dans les pays à état civil régulier, il n'est pas aisé de faire disparaître, même théoriquement, une femme légitime, ou de changer l'identité d'un enfant né dans le mariage. Ces sortes d'escamotages donnent si peu de peine aux romanciers anglais, que c'est à croire la chose facile autrement qu'en fiction.

Le colonel Cuthbert s'est donc marié secrètement. Il est parti pour l'Inde, et en son absence une personne qui y avait intérêt a fait disparaître sa femme et sa fille. Quand il retrouve enfin leurs traces, sa femme est morte, sa fille Mabel est couturière sous le nom de Lucy Smith. Il se hâte de la prendre avec lui, lui donne de l'éducation, la fait voyager et ne la présente à ses amis qu'entièrement transformée. La vie de Mabel se trouve ainsi divisée en deux parties : l'une où elle était Lucy Smith ; l'autre où elle est miss Cuthbert ; l'une humble et difficile, l'autre brillante ;

dans l'une, ouvrière chez un petit tailleur; dans l'autre, unique héritière d'un père riche et distingué. A cette existence double correspondra une personne double, ayant changé de goûts en même temps que d'habitudes et assez détachée de l'ancienne Lucy pour ne plus voir en elle qu'une vieille connaissance à laquelle miss Cuthbert pense avec affection, mais qui n'est certainement pas elle.

Lucy Smith avait fait la connaissance d'un jeune homme de bonne famille, Maurice Calthorpe, à qui elle avait plu par sa jolie figure, son air doux et honnête. Maurice était décidé à passer par-dessus les préjugés et à épouser la petite ouvrière, lorsque le colonel retrouve sa fille et l'emmène sans qu'aucun des deux amants sache ce que l'autre est devenu. Longtemps après, le jeune Calthorpe est présenté inopinément à miss Cuthbert, dont il ignore l'histoire. Il croit reconnaître Lucy, et pourtant, si ce sont bien ses yeux et sa voix, ce n'est plus son caractère, ce ne sont plus ses idées ni sa manière d'être. D'ailleurs l'invraisemblance est si forte! Mais il a beau se dire que c'est impossible et absurde, Mabel l'attire par ce qui reste en elle de Lucy. Quand il la regarde, il voit *l'autre* à travers elle. Quand il lui parle et qu'elle affecte d'être aussi frivole et coquette que Lucy était simple et sérieuse, une intonation familière le rejette tout à coup dans ses perplexités. Mabel prend un plaisir pervers à le troubler et à le tourmenter. Elle lui en veut de ne pas l'avoir épousée chez le petit tailleur et elle est résolue à se venger. Elle l'amènera à lui faire une déclaration et alors elle se donnera le plaisir de lui dire qu'il est un être cupide, qu'il ne la recherche que pour son argent puisqu'il ne l'a pas demandée lorsqu'elle était pauvre, et qu'elle le méprise du fond de son cœur. Comment Mabel exécuta son plan, comment elle fut punie en devenant jalouse d'elle-même, comment chaque victoire apparente de miss Cuthbert sur Lucy retentit douloureusement dans son cœur, c'est ce que M. Charles Gibbon a raconté avec une délicatesse remarquable et une science du cœur humain qui le met hors de pair. Il n'y a pas moins de talent dans la description des sensations par lesquelles passe Maurice durant cette épreuve et dans l'analyse du sentiment qui le fait enfin tomber dans le piège, un soir où Mabel lui lance une allusion à sa vie de jeune homme et choisit pour un jeu de société le nom de Lucy.

— Je vous appellerai Lucy si vous le voulez; je vous appellerai comme vous voudrez, dit-il avec animation. Elle était pour moi en pensée tout ce que vous personnifiez. Je vous ai aimée avant de vous avoir vue parce que je l'aimais... Pour l'amour de Dieu, laissez-moi vous expliquer... Elle a traversé ma vie comme un rêve et a disparu. Vous êtes venue... Mon cœur a été rempli non par un nouvel amour, non par une figure nouvelle, mais par la réalisation de mon rêve. Qui que vous soyez, vous êtes pour moi Lucy... Je vous aime et je vis pour vous.

Les paroles méprisantes que Mabel préparait depuis si longtemps sortent en torrent de ses lèvres. Elle l'accable de reproches injustes, l'insulte en termes amers et finit par lui déclarer qu'elle est Lucy, qu'elle l'a aimé et qu'elle le chasse. Maurice n'aurait qu'un mot à dire pour se justifier, car il a longtemps cherché Lucy et il est resté jusqu'ici fidèle à son souvenir. L'idée de prononcer ce mot ne lui vient même pas. Pendant tout le reste de la scène il se répète machinalement : « Vous êtes Lucy et vous pouvez penser cela de moi et me parler ainsi.... Vous êtes Lucy et vous pouvez penser cela de moi et me parler ainsi... » Elle le quitte sans qu'il ait répondu, sans qu'il l'ait regardée. La même phrase bourdonne dans sa tête : « Vous êtes Lucy.... »

Une rupture complète suit l'explosion. Enfin surviennent des circonstances qui éclairent le passé. Mabel apprend les efforts qu'a faits autrefois Maurice pour retrouver Lucy; Maurice acquiert la preuve que Mabel avait de justes raisons de le prendre pour un coureur de dots. Ils sont également malheureux d'être brouillés. Lequel fera le premier pas? Ni l'un ni l'autre. L'orgueil les arrête, les glace, les rend susceptibles. M. Gibbon a peint avec beaucoup d'art les souffrances de ces deux êtres qui s'aiment, qui voudraient se tendre les mains et qui ne le peuvent pas, retenus qu'ils sont par une chimère. Mabel se décide enfin et l'on se mariera, mais je n'ai pas grande opinion de leur bonheur à venir. Pauvre amour que celui qui mesure exactement les torts mutuels et laisse le cœur libre de faire stricte justice, comme on ferait à un étranger! Ce n'est pas, en vérité, la peine de s'aimer. Mais ainsi le veut l'orgueil, et qui porte l'orgueil en son âme l'y garde habituellement jusqu'à son dernier soupir, voué à souffrir et à faire souffrir.

On voit que *le Problème d'un cœur* n'ouvre pas plus une route nouvelle au roman anglais que ne l'avait fait *le Manteau de Joseph*. M. Charles Gibbon a continué le genre psychologique où les écrivains de son pays ont excellé, tandis que M. Murray nous servait un de ces ragoûts de crimes et de cours d'assises que cuisine volontiers une certaine école pour flatter le palais blasé des abonnés de cabinets de lecture. Il resterait à parler du roman descriptif; nous le ferons dès qu'aura fini de paraître, dans la Revue américaine qui en a obtenu la primeur, l'œuvre nouvelle d'un romancier que ses admirateurs placent à côté de Dickens et de George Eliot : M. Thomas Hardy. Si nous n'avons point parlé dès aujourd'hui de M. Thomas Hardy, c'est que son dernier livre (1), de l'avis général, était inférieur aux précédents, et qu'à présenter un homme de talent au moment d'une défaillance il n'y a loyauté ni plaisir. Il resterait aussi à parler du roman réaliste, dont M. Zola, dans ses articles sur le protestantisme, paraissait ignorer l'existence. Le sujet a été traité ici même par M. Brunetière avec une largeur et une pénétration qui ne laissent plus rien à glaner après lui. Nous renvoyons à son étude sur *le Naturalisme dans le roman anglais* (*Revue* du 17 septembre 1881) les lecteurs curieux de vérifier jusqu'au bout la vérité du « train-train bourgeois et évangélique » de M. Zola.

ARVÈDE BARINE.

(1) *A Loodiceau.*

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voulez-vous que nous parlions un peu des femmes et de l'amour? C'est notre vieil ami Stahl qui nous y convie. Tant pis si le mot vieil ami le fâche! J'espère que non cependant. Il me semblerait plutôt que lui-même met quelque coquetterie à rappeler qu'il y a bientôt trente ans qu'il a fait notre conquête. Définitive dès le premier jour, cette conquête, le public lui est demeuré fidèle.

Donc notre vieil ami avait publié en ce temps-là deux charmants petits traités : *l'Esprit des femmes* et *la Théorie de l'amour et de la jalousie* (1). Le succès, très vif le premier jour, n'a pas été un succès d'un jour. Vingt-cinq éditions, voilà un chiffre éloquent. Aujourd'hui il les réunit en un volume, ces deux aimables et piquants opuscules, d'abord parce qu'il ne lui déplaît pas de faire ainsi des conquêtes nouvelles, et puis parce qu'il lui semble que les plus jeunes écrivains du temps actuel trouveront quelque intérêt à voir comment les jeunes écrivains de la seconde génération de 1830 parlaient des choses et sentiments qui les occupent à leur tour. Est-il même besoin pour s'intéresser à ce rapprochement de manier la plume et de faire gémir la presse? C'est une comparaison que feront avec plaisir les délicats et les gens d'esprit. Il est curieux de noter les différences de ton et d'accent, selon l'époque, sur des sujets dont le fond ne varie pas. Quelles que soient ces différences, à certains instants la note est la même, on le conçoit. Si donc, parmi nos jeunes écrivains, d'aucuns s'étonnaient de trouver quelques mots, quelques lignes, qu'ils croyaient d'hier ou même d'aujourd'hui, Stahl les prie de lui pardonner : c'est sans le vouloir qu'il se sera rencontré avec eux alors qu'ils n'étaient pas nés.

Le masculin est plus noble que le féminin, dit Lhomond; le féminin est plus spirituel que le masculin, s'il faut en croire notre vieil ami Stahl. Voilà pourquoi il intitulait son premier traité : *l'Esprit des femmes*. Qui songerait jamais à ce titre : *l'Esprit des hommes!* Ne vous pavanez pas, mesdames, ou, comme on disait au temps de La Fontaine, ne vous *panadez* pas! Si Stahl vous reconnaît plus d'esprit qu'à nous, il va vous chercher chicane sur la vanité que vous en tirez, sur le désir de briller qui en est la conséquence. Il vous comparera à certains oiseaux qui chantent plus volontiers au milieu du bruit que dans la solitude. Il vous reprochera de faire, vous aussi, beaucoup de bruit, bien que ce ne soit, j'imagine, que pour dominer ce bruit qui se fait autour de vous. Il faut bien, après tout, être entendu quand on parle. On vous entend. Trop, dit votre ami; vous criez dans les parcs, dans les jardins, dans les théâtres, dans les concerts, voire dans les églises. C'est lui qui s'en plaint, pas moi, notez-le bien; ou, pour parler plus juste, c'est lui qui s'en plaignait, car enfin ces remarques datent de trente ans. Il y a, comme cela, certains points où la critique, très fondée alors, ne porte plus tout à fait juste. Et puis, après tout, ne sont-ce pas là des reproches bien flatteurs pour l'amour-propre? Car enfin quelle est la conclusion à tirer, mesdames? C'est que vous pourriez cacher la moitié de votre esprit; vous en auriez encore plus que nous. Quelques femmes cachent, en effet, cette moitié; souvent de peur d'éclipser leur mari, surtout quand ce mari passe pour un homme supérieur. C'est aussi pour l'alimenter, ce faux riche, qu'elles mettent le trop-plein de leur esprit comme en réserve, ou en réservoir.

Est-ce toujours en faveur du mari? Apparemment, car lorsque la femme aime, l'homme aimé, fût-il un sot, se pare de toutes les séductions et de toutes les grâces. A-t-il donc besoin qu'on se prive pour l'enrichir, lui, ce Crésus? C'est même le principal effet de l'amour, que la femme perde immédiatement l'esprit qu'elle a et admire en son vainqueur un esprit qu'il n'a pas. La réciproque est vraie, comme disent les mathématiciens. Le même effet se produit sur l'homme. Ainsi je suppose que vous vouliez savoir si vous aimez; le moyen est bien simple : Êtes-vous devenu bête, c'est que votre cœur est pris; on ne voit pas votre bêtise, c'est qu'on vous adore. Heureux les riches d'esprit à l'instant où ils deviennent pauvres! Ce n'est d'ailleurs qu'une éclipse. Le jour reparaîtra bientôt, quand l'illusion et l'enchantement magique cesseront. Alors, à l'heure de la rupture, à l'heure où l'on se rend ses lettres, combien éclate la supériorité de l'esprit féminin! Quelle ingéniosité, quelle fertilité d'inventions pour faire naître les prétextes, imaginer des raisons spécieuses! En nous voyant si maladroits en comparaison, Stahl en demeure d'abord comme interdit. Sans doute il ne faut pas voir là la trace de souffrances personnelles d'amour-propre; non, il parle en observateur désintéressé, mais enfin il est humilié pour son sexe. Par le fait, il y a de quoi. Bientôt pourtant il se remet et admire.

Vous le voyez, en discourant sur l'esprit des femmes, le vieil ami Stahl en était arrivé à discourir sur l'amour : il faut toujours en venir là quand on parle de l'*éternel féminin*. Dans le second traité où l'amour seul semblerait devoir être en cause, nous allons encore voir l'esprit sur la table de dissection. C'est qu'en effet, pour le vieil ami, l'amour est plutôt un sentiment qu'une passion. Ne lui parlez pas des coups de foudre, de la fièvre des sens, des entraînements aveugles ou insensés comme celui de Phèdre. A ses yeux ce sont là des maladies, ce n'est pas l'amour. L'amour véritable ne va pas sans l'admiration ou au moins l'estime. Il exclut donc la jalousie, laquelle naît d'une injurieuse défiance, à plus forte raison le mépris.

Théorie très élevée, très spiritualiste, très éthérée, tout ce que l'on voudra de délicat et de distingué; mais comme on pourrait contester! Si nous descendions dans le bois de myrtes où les anciens, avec Virgile, plaçaient, après la mort, les victimes de l'amour, combien d'ombres qui protesteraient contre le vieil ami! De l'amour, cette affection raisonnable et raisonnée! s'écrierait Hermione ; moi j'ai brûlé pour un parricide, une victime dévouée d'avance aux divi-

(1) P.-J. Stahl, *l'Esprit des femmes : De l'Amour et de la jalousie* (25e édition). — 1 vol. Paris, 1882. J. Hetzel et Cie.

nités infernales. Voilà l'amour ! Mais écartons ces vieilles ombres païennes et ne laissons approcher que celles de 1830. Je méprisais Antony, s'écrierait feu lady Hervey et j'ai été heureuse de mourir de sa main adorée après ne lui avoir que résisté, voilà l'amour ! Et moi, gémirait Blanche, la fille du Bouffon, j'ai été la victime de ce roi qui s'ennuyait, il m'a menti, il m'a trompée, il a fait de mon père l'assassin de sa fille, et je l'ai aimé, et je l'aime encore, mon beau cavalier, mon brillant gentilhomme, et je soupire ici même sur l'air de *Richard Cœur de Lion,* ô François, ô mon roi ! — Des amoureux, rugirait la Tisbe ! des amoureux, vos lymphathiques si raisonnables qu'ils font songer au couple édifiant de l'imagerie d'Épinal, Henriette et Damon, ah bien oui ! nous aimons, nous autres, Dona Sol tout comme moi, des bandits, des proscrits, sans leur demander un certificat de moralité. Ce qu'ils sont? l'un est pâle, funeste, fatal ; cela suffit à Dona Sol; l'autre est beau, cela me suffit à moi : Viens, mon Rodolfo, viens, mon noble proscrit, mon généreux homme, regarde-moi bien en face, tu es beau, je t'aime ! Voilà l'amour. Quant au vôtre, monsieur Stahl, vous en trouverez quelques fades échantillons, Hippolyte et Aricie, Junie et Britannicus. Ils sont là-bas dans un coin du bois, car nous les scandalisons, nous, avec nos rugissements, et eux avec leurs bêlements nous ennuient. Et vous dites encore que l'amour exclut la jalousie ; eh bien, moi, je crie à mon Rodolfo : Si, Rodolfo, je veux que tu sois jaloux, ou bien c'est que tu ne m'aimes pas !

Assez d'ombres, assez d'ombres ! Et voici pourtant celle de Fortunio qui murmure : est-elle assez méprisable, cette Jacqueline, assez lâche et cruelle ! Elle fait de moi son jouet, elle m'envoie à la mort pour se donner en toute sécurité à son Clavaroche ! Oui, bien lâche et bien méprisable, et pourtant :

Du mal qu'une amour ignorée
Nous fait souffrir,
J'emporte l'âme déchirée
Jusqu'à mourir.

Taisez-vous, Fortunio, le vieil ami Stahl dit que ce n'est pas de l'amour. Comment expliquer son intolérance?

Remarquez, je vous prie, la date : seconde génération de 1830. Eh bien, Stahl était sans doute exaspéré par tous ces amoureux romantiques, tous sombres, pâles, maudits, fatals, pour qui tant d'héroïnes s'étaient enflammées sans savoir pourquoi. Quand on le leur demande, en effet, pourquoi, toutes répondent avec une obstination farouche : Je l'aime ! Voilà ce qui l'irritait; et alors de riposter : Non, vous n'aimez pas ! L'amour, c'est un sentiment fondé sur l'admiration ou l'estime ! En quoi il était exclusif, car enfin, je comprendrais sa sévérité pour une Marguerite de Bourgogne; mais pour des héroïnes que la passion exaltée mène au dévouement, au sacrifice, à l'immolation de soi-même, comme la Tisbe par exemple, il faut bien reconnaître que ce n'est pas là seulement une fièvre des sens, une maladie physique, que le cœur est en jeu et que l'âme a été profondément atteinte. Pour ma part, si, au lieu d'être simple témoin, j'étais juge, s'il me fallait absolument rendre un arrêt, je dirais que plus la passion est insensée, déraisonnable, et que plus celui qu'elle entraîne s'en étonne, s'en indigne et même en rougit, plus c'est réellement de l'amour. Après quoi j'ajouterais : il n'y a pas qu'un amour, il y en a dix, il y en a vingt. Le vôtre n'est pas le mien, le mien n'est pas le vôtre : mais ne disons pas comme Eliacin à Athalie :

. . . . . Il faut craindre le mien
Lui seul est Dieu, madame, et le vôtre n'est rien.

Il semblerait même que Stahl ne fût pas sans inquiétude sur ce qu'il y a d'étroit et d'excessif dans sa formule. Il marque, à certain moment, la crainte qu'on ne le prenne pour une jeune fille. Il a besoin, pour se rassurer, de se répéter que sa théorie a convaincu George Sand. C'est que George Sand était à cet instant-là dans une de ses heures de mysticisme. Si vous résistiez, comme moi je résiste, tout en reconnaissant ce qu'il y a de noble, d'élevé dans cette conception de l'amour, fait d'estime, d'admiration, de saint enthousiasme, flamme descendant du ciel et non vapeur montant de la terre, si vous résistiez, vous n'en seriez pas moins charmés. Ce sont là, en effet, des pages exquises. Elles ont ce cachet, tout à fait particulier, d'être à la fois d'une inspiration très pure, presque virginale, et d'avoir une saveur piquante. La fleur d'oranger, qui serait un peu fade, est heureusement mélangée d'un vin de Champagne pétillant et mousseux. Un régal pour les gourmets.

II.

Voici précisément deux volumes qui nous offrent le double spécimen de l'amour fondé sur l'estime et l'admiration et de l'amour né du caprice. — L'amour sentiment et l'amour passion. La jeune mariée (1) dont Mme T. Guidi a livré au public les mémoires édifiants a épousé un ingénieur qui avait d'abord gagné son estime, puis, par un acte héroïque dans un incendie, conquis son admiration. Quel heureux intérieur cela va faire ! dites-vous. Mais oui, en effet, madame confectionne les confitures avec un art suprême, et elle a soin que le rôti ne soit ni trop saignant ni trop cuit, et quelles lessives, et comme le linge sent bon dans les armoires ! Quand il y a du monde à dîner, « elle invite les hommes à boire, mais avec réserve, afin d'éviter tout désordre ». Le lendemain de son mariage encore tout émue elle a écrit à sa mère ses impressions. Non, n'ayez pas peur ! sa grande émotion vient de ce qu'elle a cassé son ombrelle. J'aime à penser que ce n'est pas sur le dos de son estimable et héroïque époux. Deux jours après elle a visité Florence. Souvenirs : J'ai vu *Santa-Croce,* j'ai acheté du vinaigre et de l'eau de miel à la pharmacie *Santa Maria Novella.* Avec cela des recettes pour nettoyer les cols d'habit qui sont gras. Vous prenez dix grammes... Mais cela me tiendrait trop de place. Ces mémoires d'une jeune mariée qui ne sont en réalité qu'un *Manuel de la bonne ménagère* ont obtenu, nous avertit l'éditeur, un succès retentissant au

(1) Mme T. Guidi. *Souvenirs d'une jeune mariée.* — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

delà des Alpes. Il nous prévient aussi que l'auteur, qui a traduit lui-même son livre, n'est pas familier avec la langue de Bossuet. On le voit de reste. Il eût été facile, ajoute-t-il, de nettoyer ce patois ; il ne l'a pas voulu de peur que l'œuvre ne perdît son parfum de terroir. Moi je n'y aurais pas tenu. Affaire de goût. Allons, il faut être franc : Accordons à Stahl que l'amour fondé sur l'estime et l'admiration n'aboutit pas inévitablement à cette poésie unique de linge bien reprisé et du gigot cuit à point.

III.

L'autre œuvre, qui fait antithèse, a pour titre *Tête à l'envers* (1). Cette tête renversée appartient à une jeune campagnarde élevée par ses parents, villageois riches, dans le goût de la dentelle et le dédain de la lessive. Ne parlez pas à Rosette, — tel est le nom de l'héroïne de M. Dubut de Laforest, de l'amour-sentiment, il faut à sa névrose tout autant qu'à sa tête à l'envers l'amour-passion. Quand elle voit le beau M. Georges, elle tombe dans ses bras en l'appelant mon Hernani! Je ne dresserai pas le catalogue de tous les Hernanis de pacotille qui se succèdent, car Rosette tombe comme la grêle. Elle rappelle les cascades de Saint-Cloud. Le récit également bondit et rebondit sans cesse et il n'y a pas de raison pour qu'il s'arrête, sinon que Rosette, l'auteur et le lecteur sont fatigués. Cependant le roman de M. de Laforest, tout bondissant et capricant qu'il est, ne mériterait pas un verdict spécialement sévère, si l'auteur n'affectait pas la prétention de démontrer l'impuissance de la volonté contre certaines passions et l'irresponsabilité par suite. Sa thèse, c'est que certaines organisations troublées n'ont même pas à tenter la lutte. Du moment que vous avez la tête à l'envers, vous n'avez plus de compte à rendre. Tête à l'envers, voilà qui répond à tout. M. Dubut de Laforest s'incline devant tête à l'envers et ne vous dit même pas comme le ministre de Dagobert: Il faut la remettre à l'endroit.

IV.

Décidément nous jouons la série. Encore la question de l'amour-sentiment et de l'amour-passion avec le nouveau roman de M. Robert Halt, *la Fantaisie de Camille* (2). Ce Camille — car c'est un Camille et non une Camille — est un bon jeune homme qui n'a pas une idée à lui, mais plante victorieusement à son chapeau celles d'autrui. Selon le beau parleur qu'il a entendu la veille il est opportuniste ou radical, selon le livre qui lui est tombé sous la main il détrône le Père éternel ou le restaure. Or il a lu tout dernièrement une théorie sur le bonheur en ménage, théorie du lac tranquille préférable à la mer orageuse. Le voilà donc cherchant son lac. Il le trouve : une femme douce, bonne, calme, tendre, lymphatique, et il est, en effet, fort heureux. Huit jours après il entend développer cette thèse que l'amour, sans la passion folle et extravagante, n'est rien que le flacon sans l'élixir. Il lui faut aussitôt des tempêtes. Comment soulever en flots impétueux ce lac aux eaux dormantes? Vainement il y fait effort, et Dieu sait quelles tentatives insensées! le lac demeure immobile. — Une jolie idée de comédie, comme l'on voit, et au début, ingénieusement développée. Ensuite la comédie tourne à la charge, ce que je regrette; mais cette farce est amusante, et on sent dans la bouffonnerie même une pointe délicate d'aimable fantaisie. Mon plus gros grief, c'est que, pas un seul instant, M. Robert Halt n'a l'air de croire un traître mot de ce qu'il raconte. Il rit de ses personnages, de nous et même de lui.

V.

Un mot aimable aux *Fleurs d'avril* (2), de Mme Jeanne Loiseau. Un peu pâles, ces fleurs ; mais elles ont quelque parfum. Honneur aux poètes qui ne cherchent leurs inspirations qu'aux sources pures et puisent aux lacs doux et paisibles plutôt qu'à la mer âcre et troublée. Il faut aimer cette poésie saine, limpide, rafraîchissante. Si Mme Loiseau accepte un conseil, qu'elle soit plus exigeante pour les rimes. Elle n'a pas la cruauté de repousser les pauvres, ce qui est d'un bon cœur; eh bien, qu'elle se fasse violence. Ces fleurs du printemps nous promettent des fruits en automne. Déjà quelques pièces — celle adressée à Michelet notamment — ont quelque ampleur et quelque souffle.

MAXIME GAUCHER.

(1) Dubut de Laforest. *Tête à l'envers*. — 1 vol. Paris, 1882. P. Charpentier.

(2) Robert Halt. *La Fantaisie de Camille*. — 1 vol. Paris, 1882.

(1) Jeanne Loiseau. *Fleurs d'avril*. — 1 vol. Paris, 1882. Alphonse Lemorre.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Un vieil homme d'État, du temps de Louis-Philippe, qui s'est rallié à la République, me disait hier, à propos de nos nouveaux ministres :

— A la bonne heure! voilà des gens qui entendent la politique!

— Vous les connaissez?

— Non.

— Vous savez leur programme?

— Non.

— Qui vous fait croire à leur compétence politique?

— Tout simplement leur acceptation de portefeuilles proposés à tant de gens et que tant de gens ont refusés.

— Je ne comprends pas...

— Vous allez comprendre, je l'espère. Ce qui nous manque, dans ce moment-ci, ce n'est pas le talent, le mérite, la probité ni l'ambition; c'est le sentiment du devoir parle-

mentaire ou ministériel à remplir simplement. Tout le monde a l'ambition du pouvoir ; tout le monde souhaite d'y parvenir ; peu de gens veulent l'accepter sans avoir fait des conditions si minutieuses, si absolues, que parmi tant de candidats au ministère, il deviendra bientôt impossible de trouver des ministres. Autrefois, de notre temps, quand une crise ministérielle se déclarait, l'accord se faisait vite parmi les prétendants. On estimait que l'avantage du parti triomphant devait passer avant les utopies personnelles, et l'on entrait dans une combinaison, sans stipuler toutes ces conditions qui font ressembler les conversations préliminaires entre le président de la République et les personnages qu'il convoque à des discussions entre propriétaire et locataires. On s'attend toujours à entendre dire que l'un aura du papier neuf dans ses appartements, que l'autre pourra faire modifier telle ou telle partie de l'édifice. Celui-là veut qu'on lui garantisse une majorité compacte ; cet autre exige qu'on ne l'oblige pas à se prononcer sur la question d'intervention. Nul ne se dit que la politique est comme une tapisserie des Gobelins, que l'ouvrier tisse à l'envers, en y mettant la laine de son écheveau, sans avoir la satisfaction de contempler son œuvre et de se regarder travailler ; sans espérer achever seul une œuvre qui peut occuper plusieurs générations. De notre temps on ne s'usait pas dans les préliminaires. M. Thiers montait au ministère, en descendait, en était culbuté, sans être jamais rendu inutile, impossible ou indispensable. Mais il semble aujourd'hui que la République soit perdue à chaque crise. On a peur de devenir ministre, avec l'ardent désir de l'être, dans la crainte d'être contrarié par ses ennemis et de ne pas gouverner assez tranquillement. C'est là un égoïsme ou plutôt une ignorance et une méfiance de la vie parlementaire, qu'il faut combattre. J'estime les ministres qui viennent de se résigner, puisqu'ils ont pris le pouvoir sans illusions et sans morgue. On leur a dit qu'ils seraient des ministres de vacances ! ils se sont soumis ; qu'ils ne seraient pas des ministres politiques ! ils n'ont rien réclamé. On les a menacés de les renverser, on a fixé la date de leur chute, et cependant avec une bonne volonté simple ils se sont mis à l'œuvre comme s'ils avaient l'assurance de durer longtemps. Voilà pourquoi je dis sans juger leurs capacités personnelles, qu'ils ont au moins le bon sens politique. On dit souvent que la France est difficile à gouverner ; on devrait plutôt dire qu'en France, actuellement, les hommes de gouvernement sont rares. Il faut en faire, et la première condition pour en produire, c'est de persuader à tout homme qui a la velléité du pouvoir de ne pas renverser des ministres qu'il n'est pas tout prêt à remplacer, et de se hasarder toutes les fois qu'on l'appelle ; l'inaction et les réticences étant pour un homme d'État des échecs plus sérieux qu'un vote hostile. On se relève d'une chute affrontée ; on ne se relève pas d'une paralysie gagnée sur place...

Voilà ce que me dit le vieil homme d'État en question. Il me dit encore bien d'autres choses sur la nécessité de l'action dans le régime parlementaire, qu'il appelait le gymnase de l'État, indispensable à la circulation du sang social. Mais je ne suis pas sûr de l'avoir toujours bien compris, ces matières n'étant pas de ma compétence ; ce qui me fait craindre de ne pas me faire suffisamment comprendre.

II.

L'affaire Fenayrou a été, pour la curiosité publique, une crise plus aiguë que l'attente d'un ministère.

Reste-t-il un problème moral à résoudre, maintenant que le verdict est rendu ? Reste-t-il une vérité à chercher, maintenant que les faits matériels sont reconnus ?

Pour ma part, je n'ai jamais trouvé ce crime obscur, et je crois qu'on ne se rend pas assez compte des extravagances de la haine, suscitée par la jalousie, pour trouver étrange que ce mari se voit vengé de la manière la plus atroce.

Il n'est pas même nécessaire de lui supposer un violent amour pour sa femme. On est jaloux souvent à propos d'une chose à laquelle on ne tenait guère. Des maris infidèles s'irritent tous les jours d'une infidélité qu'ils devraient accepter comme des représailles. Peut-être bien que Desdémone aurait pu reprocher à Othello de ne lui avoir pas gardé la foi jurée pendant ses campagnes.

Il se peut que Fenayrou ait tué Aubert à cause d'un secret à étouffer ; mais cette raison n'est pas nécessaire à l'explication du crime.

Voilà la première fois, quand on a une femme dans une affaire, qu'on semble se soustraire à ce lieu commun de l'y chercher.

Quant à Gabrielle Fenayrou, elle n'est ni une malade ni un monstre. C'est une femme comme il y en a des milliers dans Paris, vaniteuse, coquette, vide, mal instruite, mal conseillée, une ennuyée qui, lasse d'être bonne, s'est fait un rôle d'héroïne méchante.

On s'est récrié sur le rôle épouvantable qu'elle a joué, on a oublié que quand les femmes sont résolues à une action tragique, elles apportent tout naturellement dans la perpétration de l'acte une dissimulation surnaturelle.

La famille d'Holopherne, si elle avait pu demander des dommages-intérêts à la famille de Judith, aurait fait valoir la monstruosité de cette veuve qui prie avant d'égorger un homme, qui soupe gaiement avec lui, qui se prête à toutes ses caresses pour lui couper plus sûrement la tête. Il serait difficile de citer un meurtre consenti par une femme qui ne soit accompagné de circonstances particulièrement odieuses.

Quant à la question d'amour, elle n'empêche rien et elle provoque tout. Ce n'est pas la peine que nous ayons dans le répertoire des amants mis à mort par leurs maîtresses d'illustres exemples comme ceux de Marie Stuart implacable envers Darnley ; de Christine et de Monaldeschi, et que nous applaudissions aux meurtres de Bajazet et aux fureurs d'Hermione pour nous étonner d'une Marie Stuart bourgeoise et d'une Hermione lymphatique. Madame Lafarge voulait que son mari croquât les gâteaux empoisonnés en pensant à elle. Je sais bien qu'elle n'aimait pas son mari, mais elle fut abominable envers lui, absolument comme si elle l'eût adoré.

Gabrielle Fenayrou est un échantillon de plus de la femme instinctive, à qui l'éducation n'a donné que des petites manières, la religion que des petites pratiques, le ménage que des distractions sans devoir, l'amour que des fatigues qu'elle a voulu expier. C'est un être ordinaire. Voilà pourquoi elle a consenti à l'extraordinaire.

M. Macé, le chef de la sûreté, me paraît, dans sa bonhomie, avoir été l'observateur le plus judicieux. On a publié son rapport. Je ne sais s'il a été écrit d'après la méthode de calligraphie célèbre de Brard et de Saint-Omer; mais, à coup sûr, Joseph Prudhomme, philosophe, pourrait le signer.

Il a des réflexions d'une profondeur éclatante et d'une adorable naïveté.

Gabrielle, dans le fiacre qui l'emmenait en prison, pressée de questions par ce bon M. Macé, avoue tout, mais demande le secret, pour ne pas avoir l'air de dénoncer son mari.

M. Macé promet le secret momentanément et ajoute qu'il a déféré *à un sentiment respectable chez une femme, si coupable qu'elle soit.*

On n'est pas plus galant.

M. Macé n'ose pas prétendre que la liaison de Gabrielle fût angélique et qu'Aubert était un ami seulement; mais il raconte comment, par ordonnance des médecins, la maternité fut interdite après deux enfants à Mme Fenayrou: ce qui déliait le lien conjugal, et sans doute en excusait d'autres.

Je n'exagère pas. Le chef de la sûreté dit en toutes lettres: « Si elles n'étaient point excusables, les relations d'Aubert avec la femme Fenayrou étaient explicables. Mariée malgré elle à un homme dont la nature, le caractère et l'âge ne correspondaient point aux siens, elle avait subi l'ascendant d'un élève, jeune, intelligent, spirituel et aimable, et avait succombé à ses obsessions. » Il faut bien pourtant que M. Macé avoue que son héroïne avait deux amants à la fois.

« De prime abord, ajoute ce merveilleux analyste du cœur humain, la conduite de cette femme pourrait faire supposer qu'elle était d'une nature ardente,.. mais point... elle n'allait trouver G... que pour obtenir de lui une *simple* caresse, quelques témoignages d'affection et de dévouement, un mot de consolation et d'encouragement! »

Quel malheur qu'au lieu d'aller à l'église, avant de rejoindre Aubert, Mme Fenayrou n'ait pas été chez son second amant! Celui-ci l'aurait consolée et encouragée bien à propos.

M. Macé devient sublime, quand il parle du quart d'heure de dévotion dans l'église :

« La femme Fenayrou était fort pieuse dans sa jeunesse.

« Est-ce un réveil de ses sentiments religieux qui la poussait, au moment de livrer son ex-amant au bras meurtrier de son mari, à entrer dans une église pour y demander une inspiration divine?

« Elle le prétend et c'est possible. Souvent *les extrêmes se touchent.* »

Quand il entre dans les détails du crime, M. Macé devient pathétique. Je lui reprocherais peut-être d'avoir laissé se glisser dans ce chef-d'œuvre d'analyse des ironies d'un goût douteux. Parlant du ticket de chemin de fer que Gabrielle avait pris pour son amant, M. Macé ajoute :

« Le dernier dont il dut faire usage! »

C'est là, un trait de trop. L'artiste exagère. Pourquoi ne pas laisser au public le souci de cette réflexion? Autant valait ajouter, pour rester dans le domaine des romanciers lugubres : « Quand on pense que le chef de gare de Chatou a reçu ce billet, et que sa main n'a pas tressailli au contact de ce dernier ticket délivré à un homme qui allait mourir de cette mort affreuse! »

Dans sa conclusion, M. le chef de la police de sûreté reste courtois, chevaleresque et bon pour Mme Fenayrou, et voici en quels termes il jette sur elle le voile de la compassion :

« Dans sa *naïveté* peut-être croyait-elle réellement. comme elle l'a dit, effacer les erreurs de sa vie d'épouse, par sa complicité dans un crime à l'aide de guet-apens! »

On le voit, M. Macé qui se connaît en scélérats ne trouve pas plus que moi de monstruosité dans le cas de la femme Fenayrou. Il serait tenté de dire comme Joseph Prudhomme à propos de je ne sais quel parricide :

« Elle est plus à plaindre qu'à blâmer! »

Si M. Macé fait des vers, et il est fort capable de poésie, je l'engage à écrire la complainte de Fenayrou... il n'aura qu'à faire rimer son rapport.

III.

Les socialistes, les bonapartistes et les légitimistes ont fait leurs dévotions, le 15 août, demandant le même jour, chacun selon leur rituel particulier, la mort de la république.

Je n'ose prédire à leur dévotion le succès obtenu par celle de Gabrielle Fenayrou, et je crois même qu'il est fort regrettable pour la conservation de la république, en même temps que de la gaieté française, que ces petites solennités ne se renouvellent pas souvent.

M. Amigues qui a servi son éloquence à la salle Wagram a eu un mot magnifique, qui manque au rapport de M. Macé.

Rappelant la mort du jeune prince impérial, il a montré ce pauvre jeune homme tombant « sous les coups de sauvages *noirs* qui l'avaient frappé, *sans même savoir son nom* ».

On peut se demander ce que la couleur des sauvages ajoute à la perte du parti, et je voudrais savoir si M. Amigues excuserait les Zoulous, dans le cas où ceux-ci auraient su qu'ils tuaient un Bonaparte?

Un autre orateur a affirmé que l'heure d'une restauration bonapartiste avait sonné. « Nous devons nous organiser légalement, a-t-il dit, *afin de donner bientôt une sœur à nos dates de Brumaire et de Décembre.* »

Le même orateur avoue avec candeur que le principe bonapartiste a été quelque temps en l'air. Il n'avait pas de perchoir :

« Nous avons pu croire, pendant quelques mois, que tout était perdu, déclare-t-il. Il n'y avait plus d'empereur, mais l'empereur est retrouvé, il est là. L'empire n'est donc pas loin. »

Il paraît que cette logique a enivré les auditeurs. Nous sommes avertis que pour continuer la légende de Sainte-

Hélène, la légende du Zoulouland a été ménagée à la dévotion bonapartiste par la Providence.

Le même prédicateur a fait allusion à la passion bonapartiste.

« Les Bonaparte, s'est-il écrié, sont les victimes expiatoires de la France. »

La phrase n'est pas claire. S'il a entendu dire que les Bonaparte sont les victimes propitiatoires que la Providence immole à propos pour racheter la France, il n'a pas eu tort. Ayant fait le mal, ces victimes sont dans le plan logique en l'expiant. Si ce missionnaire de coup d'État a voulu dire que les Bonaparte s'immolent, il a dit une ineptie. C'est la France qui est la victime des Bonaparte. Allez demander à la Champagne après 1814, à la Lorraine, à l'Alsace après 1870.

Jamais un bonapartiste ne pourra réfuter cet argument : après chaque Napoléon, la France a eu son territoire amoindri. C'est assez de terrain perdu; la France ne veut plus se diminuer.

IV.

Jusqu'à quel moment une rosière couronnée, brevetée, doit-elle garder sa couronne?

Le tribunal de Rambouillet vient de décider que la persévérance doit se prolonger jusqu'au mariage. La rosière de Dourdan, après son triomphe virginal, avait eu un instant de lassitude; elle réclamait, au nom de son enfant, une dot promise à sa vertu. La mairie prétendait qu'une rosière qui n'a pas la patience d'attendre sa dot ne la mérite plus. Le tribunal a donné raison au conseil municipal. J'aurais voulu l'avis de M. Macé, qui disserte si agréablement sur les mélancolies des âmes tendres.

V.

Une Anglaise, qui tenait à ne pas faire déménager trop tôt son âme, avait laissé un testament par lequel elle stipulait qu'aussitôt sa mort, on boucherait toutes les issues de sa maison, portes et fenêtres, pour que rien d'elle, flottant dans l'atmosphère, ne pût s'échapper. Les héritiers ont réclamé, prétendant sans doute que l'âme de la défunte était dans son coffre et qu'ils s'engageaient à le cultiver. Mais on a donné raison à l'Anglaise.

Je connais dans un pays d'Orient une coutume charmante. Quand un hôte est parti, on ferme sa chambre, on reste plusieurs jours sans la balayer, pour que rien de ce qui tenait à lui ne disparaisse trop tôt. Cette Anglaise avait voyagé en Orient.

VI.

Je viens de recevoir de Norvège une nouvelle qui me paraît intéresser vivement l'histoire universelle, et même en particulier l'histoire de France.

Se souvient-on qu'il y a deux ans on a découvert près de la mer, sur les terrains de la ferme de Gokstad, dans le voisinage de la petite ville de Sandefiord, au milieu d'un énorme tumulus, un navire de guerre datant de la période dite des *Vikings* (700, 1000 ans après J.-C.) et ayant servi à la sépulture d'un chef.

Dans un ouvrage illustré qui vient de paraître sous le titre de *The Viking-Ship at Gokstad in Norway*, le directeur des fouilles en Norvège, M. N. Nicolaysen, a donné une description détaillée de cette précieuse trouvaille, en y ajoutant, d'après les renseignements contenus dans les anciens *sagas*, une description générale, très complète et très intéressante des navires sur lesquels les *Vikings* entreprenaient leurs excursions guerrières, non seulement sur les côtes de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne, mais jusque dans la Méditerranée.

On sait qu'ils ont visité Paris plusieurs fois. Le navire découvert à Gokstad, unique dans son genre et si bien conservé qu'une reconstruction complète est facile, nous donne le type moyen des bâtiments de guerre dont se composaient les flottilles des Vikings. Sa longueur est de $23^{m},80$ et sa largeur la plus large de $5^{m},10$. On présume que l'équipage devait contenir environ 70 hommes.

Voilà une trouvaille plus étonnante, puisqu'elle est enlevée à la mer, que toutes les découvertes de vieux monuments en pierre!

LOUIS ULBACH.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

LES FÊTES D'O'CONNELL.

Le 15 août a jeté l'Angleterre dans les transes. Les grands journaux de Londres ne parlaient ce jour-là que de troupes consignées dans les casernes, de police au guet, de magistrats sur le qui-vive. C'est que la date du 15 avait été choisie par la municipalité de Dublin pour fêter la mémoire du héros de l'autonomie irlandaise. L'occasion était l'hommage à rendre à la statue d'O'Connell, enfin découverte et exposée aux regards adorateurs du peuple que le souvenir de son tribun fanatise encore. O'Connell est demeuré pour ses compatriotes la personnification même de la patrie. Aucun leader peut-être en aucun temps n'exerça sur les masses une telle puissance. L'ampleur de son génie oratoire, la flamme de son « démon», cette voix tonnante qui se faisait entendre, dit-on, par des cent mille auditeurs assemblés en des meetings gigantesques, sa force de haïr, envers de sa force d'aimer, le faisaient le chef indiscuté, le roi d'une nation qui l'eût, sans murmure, suivi jusqu'aux abîmes. La mort n'a rien ôté à son prestige, amoindri en rien sa popularité et son nom demeure pour tous les séparatistes, c'est-à-dire pour tous les Irlandais, le mot glorieux de ralliement.

Voilà pourquoi ces réjouissances d'une ville — dès longtemps désaccoutumée de se réjouir — ont mis l'Irlande en cette effervescence et le reste du Royaume-Uni en cette anxiété. Toute solennité irlandaise est un défi à l'Angleterre,

puisque l'âme même en est la foi dans la disjonction. Dans ces rues pavoisées, sur ces bandes chorales qui défilent devant l'hôtel de ville a-t-on vu flotter la bannière des trois royaumes mariée à la harpe symbolique? En aucune manière. Partout éclatent, mouvante prairie d'étendards, les vertes couleurs d'Erin, emblème d'une espérance toujours déçue et toujours renaissante. Quant au drapeau rouge du lion anglais, il est de partout banni. De partout? non. Un correspondant de Dublin assure que sur l'un des balcons des appartements de la Land League flottait un drapeau rouge... mais avec un croissant et cette inscription : « Arabi! » C'était assez dire, ajoute avec amertume le correspondant, en faveur de qui inclinent les sympathies de la Ligue.

Quant aux discours prononcés, ils ont été ce que l'on pouvait prévoir, d'éloquentes diatribes à propos d'O'Connell.

Une pure et simple apologie eût été froidement écoutée ; ce que le pays voulait, ce qu'il a obtenu, c'était une revendication. Le lord-maire de Dublin n'a pas hésité à s'acquitter envers ses commettants. En défi de la loi oppressive édictée contre la province, en dépit du bandeau dont toute liberté politique est bâillonnée dans l'île, voici comment il a osé terminer son oraison funèbre : « Nous devons élever à O'Connell un monument plus durable que le bronze! Qu'il ait pour base le cœur du peuple. Que ses fondements pénètrent dans toutes les classes, fécondent tous les rangs. Que le sommet perce les nuages, attire l'attention du monde. Qu'il porte sur son piédestal cette inscription impérissable : *L'Irlande, longtemps province, redevenue nation!* »

Cet appel séparatiste, sous forme de péroraison, retentira, soyons-en sûrs, au delà du canal Saint-Georges. Ni les bills d'exception, ni les bills de réformes libérales ne peuvent rien contre ce rêve unanime et obstiné d'un peuple : renaître à l'autonomie. En vain, aujourd'hui, la presse de Londres affecte-t-elle d'opposer à ces démonstrations l'ironie. Elle croit avoir beaucoup fait de rappeler aux enthousiastes de Dublin que leur tribun n'exerça point, vivant, un empire incontesté ; que le parti fameux appelé *la jeune Irlande* répudiait hautement un leader démodé et à ce point rétrograde que le chef du parti, Michel Doheney, dans un livre où étaient retracés les événements de 1848, a pu écrire ces lignes : « Nul doute que la politique de M. O'Connell n'ait tendu à démoraliser, déshonorer, affaiblir et corrompre le peuple irlandais. » Que prouve tout cela? Ce que tout le monde sait, que les plus grandes causes divisent ceux qui les soutiennent et que les hommes les plus populaires ont eu des détracteurs. Mais la continuité est rétablie par l'union du patriotisme et de la misère entre la vieille Irlande et la jeune. Les chefs du *home-rule* actuel s'avouent les fils de ceux qui réclamaient « le rappel ». Et pour rendre visible cette suprême union des cœurs dans le présent et dans le passé, à l'occasion des fêtes données en l'honneur d'O'Connell, la municipalité de Dublin a conféré à M. Parnell et Diller le droit de cité.

LA CONVENTION ANGLO-TURQUE.

Abdul-Hamid s'associera-t-il, aux côtés ou plutôt à la suite de la reine Victoria, à la conquête de l'Égypte? Telle est la question de l'heure présente. A Constantinople, on aimerait fort à ne point laisser le champ libre aux convoitises britanniques. Comme le chien de la fable, qui sauve le dîner de son maître en le partageant, la Turquie ne croit pouvoir mieux préserver l'Égypte qu'en l'envahissant à son tour. Elle assistera l'expédition anglaise plus pour la contrôler que pour lui venir en aide : soutenir, c'est ici contenir. Mais, précisément pour ce motif même, on ne témoigne à Londres nulle tendresse bien vive pour des collaborateurs gênants. De sorte que, par un plaisant intervertissement des rôles, c'est aujourd'hui la Porte qui s'impatiente et tâche à précipiter, et c'est le cabinet de Saint-James qui temporise.

Lord Dufferin ne pouvait décemment repousser la coopération ottomane. Cette coopération, en effet, qui donc l'a, dès la première heure, sollicitée, en dépit de la France visiblement hostile à un mandat de ce genre? Qui n'a cessé de combattre les répugnances, affectées ou sincères, du Commandeur des croyants? N'est-ce pas lord Dufferin, c'est-à-dire le gouvernement de la reine? Or, au moment où, après tant d'hésitations, la Porte vaincue et convaincue fait savoir officiellement qu'elle accepte la mission de rétablir l'ordre dans le Delta, ce serait le *Foreign office* qui viendrait opposer son veto! Nous ne savons trop quel visage l'Europe assemblée à Therapia aurait fait devant tant d'illogisme.

Repousser brusquement le consentement de la Turquie et répondre, sans plus d'explications, par un non brutal, lord Dufferin ne le pouvait donc pas. Que faire alors, sinon de prendre un biais? C'est ainsi que le concours du sultan n'a été accepté que sous trois conditions : 1° Arabi serait proclamé rebelle par ce même Abdul-Hamid, qui lui conférait, il y a trois mois, la plus haute marque de son estime ; 2° l'expédition turque serait soumise au commandant en chef de l'armée anglaise; 3° enfin le nombre des troupes ottomanes ne saurait, sauf entente ultérieure avec l'Angleterre, dépasser le chiffre de 6000 hommes.

De ces trois conditions, la première ne pouvait froisser que l'amour-propre personnel du Sultan. Proclamer la rébellion d'Arabi, ce serait avouer que l'on avait accordé sa confiance à un indigne. Toutefois Abdul-Hamid s'y est résigné. Il a dénoncé la trahison du dictateur en termes aussi énergiques que le pouvait souhaiter l'inimitié anglaise. Restaient les deux autres exigences et celles-là seraient plus dures à subir. Pour pacifier un pays que l'on regarde comme sien, marcher sous les ordres d'un général étranger, ne paraître aux yeux de ces Arabes dont on est le grand chef religieux, qu'enrôlé et enrégimenté par un envahisseur infidèle, quel rôle pour un calife, et quelle déchéance! Aussi la Sublime Porte, partagée entre son désir de ne point abandonner une contrée vassale à sa rapace alliée et ses répugnances à en passer par une humiliante soumission, négocie-t-elle avec persistance afin d'obtenir des conditions plus douces. Cependant le gouvernement anglais presse ses préparatifs, hâte ses envois d'hommes, de sorte que le général Wolseley, par la promptitude d'un coup hardi, puisse couper court à la bonne volonté du Sultan et, en la prévenant, rendre sa collaboration inutile.

Cette réciproque attitude était plaisamment dépeinte par un dessein du *Punch*. On y voyait le lion britannique éloigner d'une griffe à la fois dédaigneuse et défiante les services intéressés du trop rusé compère à turban : « Passez votre chemin, maître renard ! Laissez-moi terminer seul ce que seul j'ai commencé. »

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Égypte. — Le 12, dernière séance de la conférence de Constantinople. Les délégués de la Porte signalent le projet d'une convention militaire anglo-turque. Le 14, la Turquie, l'Autriche, l'Allemagne et la Russie confirment leur adhésion à la proposition italienne pour la protection collective du canal. La proclamation du sultan déclarant Arabi rebelle ne sera pas rendue publique avant la conclusion définitive de la convention militaire. Le total des troupes anglaises débarquées en Égypte s'élève à 12 000 hommes.

Angleterre. — Le 15, inauguration à Dublin de la statue d'O'Connell. Le 16, la municipalité de Dublin confère à MM. Parnell et Dillon le droit de bourgeoisie.

Nécrologie. — Mort de M. Gaillardet, auteur dramatique. Le 17, mort du général Ducrot. Le 18, mort de M. Paul de Forsang, sénateur du Finistère.

Des troubles éclatent le 16 à Montceau-les-Mines, Épinac et Blanzy.

Revue alsacienne

LIVRAISON DE JUILLET 1882 :

SOMMAIRE. — *Charras. Notes biographiques et Souvenirs personnels* (suite et fin), par M. Ch.-L. Chassin. — *Le Conseil souverain d'Alsace* (suite et fin), par M. de Neyremand père. — *Crevaux*, par Édouard Sylvin. — *Les députés d'Alsace-Lorraine au Reichstag*, par Éd. Heim. — Bibliographie. — Chronique.

L'unité rétablie dans la représentation de l'Alsace-Lorraine après les élections du 26 octobre 1881 s'est manifestée par le dépôt de deux propositions importantes soutenues par *tous* les députés alsaciens-lorrains.

La première est relative à l'abolition de la dictature en Alsace-Lorraine. D'après l'art. 10 d'un décret, loi de 1871, le président supérieur d'Alsace-Lorraine avait le droit « de prendre, en cas de danger pour la sécurité, toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires ». La loi de 1879 qui fonda le gouvernement pseudo-constitutionnel maintint ce « paragraphe de dictature ». C'est grâce à cette disposition légale que les gouverneurs ont empêché la création des journaux indépendants. Tout récemment, l'expulsion de deux ouvriers de Strasbourg, sous prétexte de socialisme et la suppression de la *Presse d'Alsace et de Lorraine*, à l'avant-veille des élections, ont amené les députés à demander l'abrogation de l'art. 10.

La seconde proposition relative à l'établissement, de l'usage du français dans les délibérations du Landesausschuss, est encore plus justifiée.

Jusqu'à présent les débats de la Délégation n'étaient pas publics et les orateurs parlaient la langue qui leur était la plus familière. Cela se pratiquait ainsi autrefois dans le parlement piémontais où les Savoyards faisaient usage du français. L'an dernier, le gouvernement allemand fit voter aux pouvoirs législatifs de l'empire une loi qui rendait obligatoire l'usage du français dans les délibérations de la Délégation. Or sur les 58 délégués d'Alsace-Lorraine, 11 ne comprennent pas un mot d'allemand. Les représentants ont donc demandé pour les orateurs notoirement ignorants de la langue allemande la faculté de s'exprimer dans leur langue maternelle. Le Reichstag a adopté cette proposition qui doit encore être soumise à la ratification du Conseil fédéral. Il est probable que la question ne pourra pas être résolue avant la session de la Délégation, de sorte que cette Assemblée se réunira sous le régime d'une loi reconnue défectueuse avant son application

Le docteur Crevaux était né en 1847 à Lorquin, dans la Lorraine annexée. La *Revue alsacienne* devait un souvenir à un compatriote qui, en 1870, avait largement rempli son devoir pour défendre la patrie. Blessé devant Metz, Crevaux put échapper à l'ennemi et finit dans l'armée de l'Est la triste campagne de 1871 : cette âme intrépide s'est éteinte en travaillant par ses recherches au relèvement de la patrie. La France n'est pas assez riche en hommes pour ne point sentir cruellement une perte comme celle du docteur Crevaux.

Bibliographie

M. Léonce Person est homme de parole : son *Histoire du Venceslas de Rotrou* (1) aura suivi de très près l'*Histoire du véritable Saint-Genest*. L'auteur a eu l'heureuse idée d'y ajouter en appendice les *Notes biographiques et critiques sur Rotrou*, dont l'édition primitive n'avait pas été mise dans le commerce, et qui suffiraient à faire le succès d'un livre.

On ne pouvait attendre que cette publication nouvelle eût le même genre d'intérêt que la première, car de pareilles trouvailles sont rares. Mais tous ceux que l'histoire de notre littérature dramatique ne laisse pas indifférents liront avec fruit cette savante monographie, si complète qu'on n'imagine même pas comment on pourra dans l'avenir renouveler un sujet si visiblement épuisé. *Venceslas* au théâtre, *Venceslas* devant la presse et la critique, *Venceslas* examiné au point de vue politique aussi bien qu'au point de vue littéraire, tout y est. Mais le centre et, pour ainsi, l'âme de ce livre, c'est une comparaison détaillée entre le drame français et le drame espagnol qui lui sert de modèle.

L'auteur de *No ay ser Padre siendo Rey* (*On ne peut être père et roi en même temps*), Francisco de Rojas, né à Tolède en 1607, n'était pas le premier venu. Il y a plaisir même à voir M. Person, rompant avec une détestable tradition de notre chauvinisme littéraire, avouer hautement qu'en bien des passages c'est au poète espagnol que demeure la supériorité. Que notre amour-propre national se rassure d'ailleurs ! Quand Rotrou est admirable, il l'est par lui-même et ne l'est pas à demi.

Là s'arrêteront, paraît-il, les études de M. Person. Qu'il nous soit permis de le regretter. Comme il le dit lui-même, *Saint-Genest, Venceslas* et *Cosroès* forment une sorte de trilogie. Pourquoi la laisser incomplète ?

FÉLIX HÉMON.

(1) Paris, Léopold Cerf, 1882.

Faits divers

Le professeur Kovalefsky, de Moscou, a découvert dans les archives de Londres et au *British Museum* des documents sur les relations entre l'Angleterre et la Russie au temps de Pierre le Grand. Un des plus importants est la réponse du roi Guillaume au tzar qui lui avait demandé l'établissement d'un consulat anglais et le libre échange entre les deux pays. M. Kovalefsky avait déjà trouvé en Espagne les rapports de l'ambassadeur d'Espagne à Londres sur la réception de l'empereur de Russie à la cour d'Angleterre. Ces rapports représentent Pierre comme plus barbare encore qu'on ne le croit généralement.

— Une imprimerie a été fondée récemment à Constantinople, sous le patronage d'un haut dignitaire de la cour du sultan, en vue de donner des éditions à bon marché des principaux historiens et théologiens musulmans. Le premier ouvrage sorti des presses vient d'être mis en circulation; c'est le Coran.

— La *Revista contemporanea* contient dans son dernier numéro un article intitulé *Nécessité de la religion,* par Gonzalez Janer qui renverse les idées courantes sur le zèle religieux des Espagnols. M. Gonzalez Janer assure que ses compatriotes sont devenus matérialistes par réaction contre le fanatisme. C'est pour les tirer de leur matérialisme qu'il leur démontre la nécessité de la religion et qu'il leur propose de se rattacher aux enseignements du Nouveau Testament.

— Il vient de paraître à Berlin une histoire du livre chez les anciens, par Théod. Birt. Une des parties les plus curieuses est celle où l'auteur raconte les transformations du format. Les écrivains grecs de l'époque classique : Aristote, Xénophon, Thucydide, ne connaissaient pas la tyrannie du format. Leurs ouvrages n'avaient pas les divisions actuelles et il en résultait des volumes énormes, malaisés à manier. Peu à peu, sous l'influence d'Alexandrie, il s'établit des règles pour les dimensions des rouleaux de papyrus. Ces règles n'étaient pas uniformes, elles variaient avec le genre des ouvrages : il y avait les formats pour la prose et les formats pour les vers, les premiers étant beaucoup plus grands que les seconds. Les rouleaux destinés à la poésie furent d'abord calculés pour un minimum de 700 vers et un maximum de 1100. Sous les Ptolémées, on les réduisit à un maximum de 200 vers : les fabriques de papiers du Delta avaient défense de dépasser les mesures réglementaires. Les rouleaux pour la prose étaient faits, en moyenne, pour 2000 à 2500 lignes : on en admettait cependant de 5000 lignes et au-dessus.

La mode des formats exerça une grande influence sur la littérature parcé qu'elle obligea les écrivains à composer en conséquence. Ils furent contraints de songer aux proportions et aux divisions de leurs ouvrages. Les œuvres de leurs prédécesseurs furent tout simplement découpées en morceaux pour en faciliter la lecture et ce fut l'origine des divisions par livres que nous connaissons.

M. Birt pense que les écrivains de l'antiquité retiraien du profit de leurs écrits, en dehors des présents des Mécènes ; mais cette opinion est contestée par la critique allemande. Le *Literarisches Centralblatt* la croit entièrement erronée.

— Par décision de la Cour suprême du Connecticut, les femmes sont désormais éligibles aux fonctions judiciaires de l'État.

— Une revue mensuelle intitulée *Gallia* et dirigée par le docteur Adolf Kressner s'est fondée à Cassell. *Gallia* s'occupera exclusivement de la littérature française ancienne et moderne.

— Il existe à Venise une colonie protestante qui vivait en paix. Le clergé catholique lui a déclaré la guerre à la suite de l'achat, par les hérétiques, de l'église Sainte-Marguerite, sur la Piazza del popolo. Un cardinal a donné le signal des hostilités en prêchant en chaire contre les protestants. Le menu clergé a suivi. Ces excitations ont amené de véritables batailles. Il a fallu envoyer des carabiniers garder l'église Sainte-Marguerite, que la populace prenait d'assaut aux heures du culte. Les protestants résistent avec fermeté; ils ont fondé deux journaux pour défendre leurs idées et leurs intérêts.

— Dans son discours prononcé devant l'Académie lors de la réception de M. Cherbuliez, M. Renan montrait la France de 1870 abandonnée de ceux qui lui devaient le plus, et peu de temps après, M. Mézières, dans une autre circonstance solennelle, rappelait que la France avait tiré l'épée pour défendre des intérêts qui n'étaient pas les siens et se demandait si nous n'aurions pas à nous repentir d'élever ainsi des puissances qui pourraient répondre un jour à notre dévouement par leur ingratitude.

Les journaux italiens se sont émus de ces paroles prononcées par des Français illustres par leur situation, leur talent et leur éloquence.

L'Opinione de Rome, invoquant la maxime : « les bons comptes font les bons amis », cherche à prouver que les intérêts de la France la poussaient à faire la guerre à l'Autriche et qu'en somme l'Italie a bien acquitté sa dette par la cession de deux provinces et le payement de soixante millions.

La Nazione de Florence discute la question à un autre point de vue. Elle oppose à ces reproches l'attitude de Garibaldi, qui est venu se mettre au service de la France en 1870, et qui, Niçois de naissance, n'a jamais réclamé pour prix de son dévouement le retour de sa patrie à l'Italie. Mais quand donc la France a-t-elle oublié ce que Garibaldi a fait pour elle? Au lendemain de la guerre plusieurs départements rendaient hommage au héros populaire italien en lui conférant la dignité de représentant. La France s'associait au deuil de l'Italie en envoyant des délégués aux obsèques de son ancien allié, et tout dernièrement encore, le conseil municipal de Paris ne décidait-il pas qu'une des avenues de la capitale porterait le nom de Garibaldi?

Le gérant : Félix Alcan.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (1495)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 9. 26 AOUT 1882.

DU SERMENT JUDICIAIRE

A M. EUGÈNE YUNG

Mon cher Directeur,

Vous voulez bien m'offrir l'occasion d'écrire ce que je pense de la loi sur le *serment judiciaire,* telle qu'elle a été votée par la Chambre des députés et qu'elle est soumise en ce moment à l'examen du Sénat.

Je vous en remercie et j'accepte très volontiers. On est plus à l'aise pour exprimer dans la placide atmosphère d'une Revue ce que comporterait mal l'orageuse température de la tribune.

Constatons tout d'abord que le besoin d'une loi sur le serment ne se faisait pas généralement sentir.

C'était une habitude prise de longue main et entrée dans la pratique comme dans les mœurs. On jurait depuis soixante-quatorze ans *devant Dieu et devant les hommes.*

C'était là une de ces redondances boursouflées, une de ces superfluités retentissantes que recherchait le cérémonial pompeux de l'empire.

Il n'est pas indifférent, en effet, de remarquer qu'avant l'abolition momentanée du serment judiciaire sous la première république, on se contentait simplement de jurer qu'on allait dire la vérité, sans faire intervenir ni Dieu ni les hommes dans le serment. C'était suffisant, correct et complet; il fallait s'en tenir là.

On ne le fit pas.

La république décida de se passer du serment judiciaire; et, ce serment aboli au civil, il était impossible de le maintenir au criminel. Voilà pourquoi on disait : *Je promets* ou *j'affirme,* au lieu de dire : *Je jure.* Et encore se trouva-t-on bientôt gêné par cette modification; on revint au mot *serment,* comme *plus respectable,* dit le procureur général Merlin, et parce que, selon la remarque de Regnaud de Saint-Jean d'Angely, « *fausse affirmation* et *faux serment* ne représentent pas la même idée ». Toujours est-il que si, pour un temps, le serment judiciaire ne fut plus admis, le serment politique fut toujours en honneur et en usage. Le serment civique non seulement ne fut jamais supprimé sous notre grande république, mais encore il fut inventé et perfectionné par elle; on n'a jamais tant juré, sur l'autel de la patrie ou sans cet autel, qu'à cette époque.

Quoi qu'il en soit, le serment judiciaire fut rétabli, et le premier empire eut la malencontreuse idée d'introduire dans la formule du serment renouvelé des inutilités telles que celle-ci, par exemple, sur l'attitude des jurés, qui doivent être « debout et découverts », comme si les jurés étaient jamais couverts quand ils siègent dans les cours d'assises.

Le même régime employa les expressions : « devant Dieu et devant les hommes », qui ont été usitées jusqu'à ce jour.

A ce propos, M. le comte Douville-Maillefeu, voulant bien m'interrompre sur le mode sympathique, a dit : « C'était admis comme une formule de politesse, comme l'habit noir ».

Mon honorable collègue était absolument dans le vrai pour l'immense majorité des jurés et des témoins.

C'était une formule dont la signification ne tirait pas à conséquence et dans laquelle personne ne songeait à voir une profession de foi quelconque.

Nous avons connu un fort honnête maître d'armes qui mettait quelque jactance à se proclamer athée, et qui ne croyait ni se contredire ni se démentir quand, dans les assauts, il échangeait avec son adversaire cette salutation plus originale que réfléchie : « Gloire à Dieu! — Honneur aux Dames! — Merci pour eux! »

Mais enfin, vers ces derniers temps, les choses ont changé

d'aspect. Il a surgi des témoins et des jurés plus près regardants que leurs devanciers, et qui ont attribué une grande importance à ce qui n'en avait eu qu'une assez médiocre jusque-là. Ce qui fait que, raffinant les choses, ils ont refusé de prêter serment *devant Dieu*.

Ces scrupules sont nés tout à coup, à la fin de l'hiver dernier, comme une épidémie; ils ont sévi dans des localités diverses, notamment devant les cours d'assises d'Aix, d'Alger et de Paris.

Le plus souvent les magistrats se sont contentés de remplacer par des jurés plus accommodants les jurés réfractaires, qui peut-être n'étaient pas tous fâchés de se dérober à cette corvée de la justice au moyen d'une susceptibilité qui eur donnait l'allure d'esprits forts.

D'autres fois on a renvoyé l'affaire aux prochaines assises, au grand détriment des accusés, et la cour ne s'est pas déclarée satisfaite par l'élimination du juré récalcitrant, mais l'a condamné en outre à de fortes amendes.

Le magistrat le plus sensé comme le mieux avisé dans ces circonstances fut le président de la cour d'assises de l'Oise, audience du 8 mars 1882. Un membre du jury ayant refusé de prêter serment *devant Dieu*, ce président l'autorisa à prêter serment uniquement *devant les hommes*, et, toutes les difficultés étant levées par cet expédient, le juge put recevoir le serment et conserver son juré.

Après tout, n'y aurait-il que quelques délicats bien convaincus, la justice exigerait qu'on leur fît reste de raison :

> Les délicats sont malheureux,
> Rien ne saurait les satisfaire.

M. le ministre de la justice l'essaya pourtant : profitant de la proposition de M. Jules Roche, il présenta un projet de loi pour arrêter la grève des jurés.

Le projet du ministre avait une incontestable supériorité sur la proposition de la commission.

En premier lieu, il maintenait le serment, que la commission n'hésitait pas à proscrire jusque dans le nom même.

En second lieu, après avoir consacré une formule unique comme règle, il permettait des formules particulières comme exceptions, ce qui réalisait ces deux avantages : unité du serment et liberté du serment — tandis que, avec le projet de loi actuel prescrivant une formule unique et obligatoire, vous excluez les israélites, les mahométans, les quakers, les anabaptistes, qu'admettait parfaitement la jurisprudence de la cour de cassation, ce qui fait qu'au lieu d'un progrès vous opéreriez un recul.

Le projet de loi du ministre eût été irréprochable à la seule condition d'en intervertir les termes et de faire la règle de ce dont il faisait l'exception et l'exception de ce dont il faisait la règle.

Il fallait offrir à tous les citoyens non pas un serment religieux, introduisant le nom de Dieu dans la formule proposée; mais un serment laïque en excluant ce mot lui-même. Cette règle générale n'aurait pu offusquer aucun libre penseur, ni offenser les déistes, qui auraient compris qu'en vertu de la liberté de conscience un serment doit éviter toute expression pouvant lui donner une teinte religieuse. Et, à côté de cette règle, on aurait admis les exceptions.

Les témoins ou les jurés que n'aurait pas satisfaits cette formule du *plus grand nombre* et qui auraient tenu à donner plus de vertu, plus d'efficacité et de solennité à leur parole auraient pu le faire en y ajoutant, sur leur demande expresse, la formule de leur croyance philosophique ou de leur rite religieux.

Cette liberté du serment aurait permis à M. Freppel, s'il l'eût préféré, de jurer non pas en levant la main droite, mais en la plaçant *ad pectus*, selon le mode du clergé. Elle eût permis à l'israélite de jurer sur le Talmud et au musulman de jurer sur le Coran, tout comme elle eût permis aux quakers et aux anabaptistes, qui ont horreur du serment, de ne pas jurer du tout en substituant au serment ce qui dans leur religion s'en rapproche le plus et leur sert d'engagement formel de dire la vérité.

M. Joseph Fabre, dans son discours nourri de faits et d'idées, selon l'appréciation de M. Brisson, président de la Chambre, M. Joseph Fabre, raillant ces diverses concessions, en arrive à nous demander si un Parse serait admis à prêter serment sur une queue de vache.

Et pourquoi donc pas, répondrons-nous, et quel inconvénient y verriez-vous, à la condition que ce Parse apportât lui-même ce qu'au théâtre on appelle les *accessoires*, tout comme l'israélite et le mahométan seraient tenus de fournir les leurs, soit le Pentateuque, soit le Coran? Et pourquoi pas, si ce Parse, muni de sa queue de vache, se sentait obligé de dire devant la justice la vérité dont il se croirait dispensé sans cet appendice?

Je n'hésite même pas à ajouter que ce Parse si scrupuleux, puisque Parse il y a, m'inspirerait plus de confiance qu'un Parse moins exigeant, mais aussi moins véridique.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre cette parole de Bossuet, dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte* : « Il n'est pas nécessaire de jurer par le Dieu véritable, il suffit que chacun jure par le Dieu qu'il reconnaît. »

On serait ainsi d'accord avec le fameux précepte d'Antonin le Pieux : *propria superstitione*, et avec la doctrine, si large en cette matière, de la cour de cassation.

Voilà qui serait raisonnable, sensé, libéral, tandis que si le projet de loi voté par la Chambre était admis avec sa formule unique, et non remplaçable, ni les israélites, ni les mahométans, ni les quakers, ni les anabaptistes, ni les Parses ne pourraient prêter serment à leur mode, et, s'ils se refusaient à le prêter autrement, ils seraient condamnés à l'amende et à la prison.

Sans compter que la justice perdrait ainsi de gaieté de cœur le bénéfice de leur témoignage. Pour les quakers et les anabaptistes, la condition serait encore pire, car ils seraient placés entre la désobéissance à la loi et l'offense à leur religion, entre la violation de leur foi et l'application d'une peine rigoureuse.

Ici interviennent les novateurs à outrance, qui, en supprimant tout, pensent se tirer de partout et qui croient que détruire est synonyme de simplifier. Ils disent volontiers :

Faisons table rase; abolissez le serment judiciaire. Vous avez bien aboli le serment politique : pourquoi ne supprimeriez-vous pas celui-là après avoir supprimé celui-ci ?

Et alors on aventure cet argument spécieux, consigné dans le rapport de la commission :

« Les hommes se divisent en deux catégories : les honnêtes gens et les coquins. Aux premiers, pas n'est besoin de présenter la menace d'un Dieu rémunérateur et vengeur; aux seconds, la crainte de Dieu ne pèsera guère. Le plus sûr sera la crainte de la loi. »

Cette division de l'humanité en deux genres, les honnêtes gens et les coquins, est loin de comprendre tout le monde : il y a ceux qui ne sont ni honnêtes ni coquins; il y a les intermédiaires, qui forment précisément la grande majorité, et c'est pour ceux-là, pour cette moyenne que la loi est faite.

Nous comprenons à merveille qu'en dehors de la politique et de la justice, au simple point de vue des relations sociales, les gens dits de bonne compagnie et les moralistes répètent après La Bruyère : « L'honnête homme ne jure jamais; il se contente de dire : Cela est ou cela n'est pas ; son caractère jure pour lui. »

C'est très bien pensé et encore mieux écrit. Donc ne jurons plus dans le monde, personne n'y perdra rien ; il sied à un homme bien élevé de ne pas prodiguer les serments au service de sa parole, cela ne regarde que lui et dépend de son éducation et de sa dignité ; mais devant la justice c'est tout autre chose. Dans le premier cas, c'est l'affaire d'un seul, tandis que, dans le second, c'est l'affaire de tous. Ici la société a besoin que vous juriez : c'est un moyen plus ou moins efficace pour vous de dire la vérité, et pour le juge de la découvrir. Sans méconnaître cette assertion : Tant vaut l'homme, tant vaut la chose, la justice est intéressée au maintien du serment judiciaire.

Ce serment rend tous les jours les plus précieux services aux magistrats et aux justiciables. Au criminel, il est une garantie de la sincérité du témoin qui dépose devant les assises ou la police correctionnelle. Au civil, il sert de complément de preuves : *supplétoire,* il aide à former ou à raffermir la conviction du magistrat.

Décisoire, il tranche la question douteuse du litige. Déféré ou accepté, prêté ou refusé, de lui dépend la solution du procès; car il établit la preuve souveraine de l'existence d'une obligation ou de la libération d'une dette. Au criminel, le serment a bien une autre portée, puisqu'il s'agit de l'existence et de l'honneur des citoyens.

Un juré se remplace ; mais un témoin ne se remplace pas, et, en perdant sa déposition, vous perdez une part de vérité, et cette part peut être si essentielle qu'elle détermine l'acquittement d'un coupable ou la condamnation d'un innocent.

C'est donc faire œuvre de préservation sociale que d'adopter un procédé qui permette à tous les témoins de faire leur déposition en justice, ce qui ne peut s'obtenir qu'avec la liberté du serment.

On s'étonne que la commission ait conservé le mot *conscience,* qui, avec sa teinte religieuse, n'a plus sa raison d'être quand on ôte la mention de Dieu.

Certes la commission eût laissé cette conscience bien tranquille si elle ne l'avait vue employée par le Code du 3 Brumaire an IV. C'est probablement un tel passeport qui l'a fait admettre, car nous sommes moins les imitateurs que les copistes de la Révolution.

A notre avis, il serait prudent de se priver de ce substantif, dont le maintien pourra encore exciter l'infatigable fécondité de l'initiative parlementaire et nous attirer une proposition nouvelle et par conséquent une nouvelle controverse. Total, une notable perte d'un temps qui pourrait être mieux employé à des discussions plus urgentes et plus utiles.

En effet, les athées n'admettent pas la conscience, et demain l'un d'eux pourra venir vous dire : Je vous passe l'honneur et je consens à jurer *sur l'honneur;* mais je ne consentirai jamais à jurer sur *ma conscience,* que je ne reconnais en aucune façon. Et, avec votre projet de formule unique de serment, vous serez obligé de refuser et de punir ce témoin réfractaire et ce témoignage inadmissible.

Une interruption que le compte rendu analytique attribue à M. Freppel est celle-ci. Il mettait dans la bouche du paysan du Tarn que je faisais parler cette considération déterminante qu'il s'agissait de lever la main *devant Dieu.* J'ai protesté, d'abord parce que mon paysan n'avait pas parlé de Dieu, et ensuite parce que nos paysans ne sont pas aussi dévots qu'on se plaît à le croire. Quand on mêlait le nom de Dieu à la formule du serment, l'habitude faisait qu'ils ne s'en apercevaient pas, et, quand on l'aura ôté, la même habitude fera qu'ils ne s'en apercevront pas davantage. Ce qui les frappe dans le serment, ce sont les trois conditions essentielles suivantes :

D'abord le mot *serment* lui-même. — On le respecte.

C'est ensuite l'expression *Je le jure !* — On la conserve.

C'est enfin et surtout l'acte de *lever la main.* — Ce geste est maintenu.

Vous avez tout cela, et véritablement l'impartialité oblige de reconnaître que c'est assez. Gardons-nous bien d'être trop exigeants.

Le célèbre procureur général de la Restauration violente, et qui par conséquent ne peut être suspecté de tolérance, écrivait le 19 mai 1819 : « Les missions sont le *superflu* de la religion, et nous vivons dans un siècle où il me semble que, sous peine de ne rien obtenir, il faut nous contenter du *nécessaire.* »

Bellart, en ceci, appréciait bien les mœurs de son temps. Contentons-nous du nécessaire.

Le Sénat ferait sagement si, au lieu de repousser la loi, il la votait avec les modifications que nous avons dites.

Quant à la suppression des emblèmes religieux dans les salles d'audience, nous ne voyons pas ce que cette prescription a de commun avec la formule du serment judiciaire; ce sont deux choses absolument distinctes et qu'on ne devrait pas comprendre dans la même disposition légale. Cette mesure de police intérieure, dépendant du matériel de la

justice, peut bien faire l'objet d'un règlement, mais non d'une loi; on peut dire qu'elle ressort du tapissier et non du législateur.

Ce serait une puérilité de vouloir inscrire dans nos codes, sans aucune sanction pénale, dans un monument qui a la prétention d'être éternel, un fait des plus fugitifs qui peut être exécuté une fois pour toutes et en quelques minutes. Et quelle situation ridicule ferait-on à une telle loi qui tiendrait en permanence un ordre depuis longtemps obéi et qui aurait la main perpétuellement levée dans le vide et sur rien?

Telles sont, mon cher Directeur, les observations que je tenais à émettre dans cette question si délicate qui touche à la plus susceptible, à la plus chatouilleuse de nos libertés républicaines : la liberté de conscience. Rien de plus difficile que de suivre son droit chemin entre les passions et les extrêmes qui se disputent et obscurcissent la route. Sachons éviter l'intolérance, de quelque côté qu'elle vienne : nous parviendrons ainsi à rendre justice à tout le monde.

Cette dissertation sur le serment nous amène à reconnaître que dans le clergé français il y a toujours eu deux tendances contraires qui le divisent en deux fractions inégales, en deux catégories absolument séparées et qu'il faut traiter distinctement. De ces deux catégories opposées les proportions numériques varient selon les temps et selon les hommes.

Ce double caractère apparaît avec une évidence frappante sur le seuil de la Révolution française; nous le saisissons au moment même où fut solennellement institué le serment civique. Ce fut dans la mémorable séance du 4 février 1790. Les douze cents membres qui composaient l'Assemblée nationale étaient réunis. Parmi eux vont se révéler deux types complets de ces deux natures d'ecclésiastiques. On devine leur attitude plutôt qu'on ne la voit; car elle est à peine tracée dans le compte rendu squelette de ces imposantes séances.

M. Bureau de Puzy présidait l'Assemblée ce jour-là. Il demande l'honneur de prêter le premier le serment civique et d'en lire la formule :

« Cette proposition est accueillie, ajoute le procès-verbal, et il est décidé que tous les membres monteront successivement à la tribune pour y prêter ce même serment et se borneront à en prononcer les deux premiers mots : *Je le jure!*

« M. l'abbé de Montesquiou, étant monté à son tour à la tribune, a ajouté à ces mots : *Je le jure!* ceux-ci : « Je pro-« mets de plus de donner l'exemple et de concourir, autant « qu'il sera en moi, à éteindre tout sentiment de division, « s'il était vrai qu'il en existât encore dans cette assemblée. »

En regard de cette conduite si loyale, si conciliante, si française en un mot, le compte rendu place celle de l'évêque de Perpignan, qui est tout le contraire. Ce prélat avait nom Leyris-Desponchez.

La voici :

« M. l'évêque de Perpignan a paru vouloir faire quelques restrictions à son serment. M. le président l'a rappelé à l'ordre par ces mots : *Oui ou non?* M. l'évêque a dit : *Oui!*

N'est-ce pas que voilà prises sur le fait et comme en flagrant délit les deux tendances du clergé? Est-il possible de mieux les résumer et de plus les mettre en lumière?

Nous avons d'un côté le parti religieux, et de l'autre le parti clérical. Rien de plus facile que de distinguer ces deux caractères. Les uns, pour si rares qu'ils soient, la république doit les respecter comme des patriotes; les autres, pour si nombreux qu'ils soient, la république doit les combattre comme des ennemis.

FRÉDÉRIC THOMAS.

L'ONCLE DE DANIELLE

Simple histoire (1)

VII.

Danielle, il faut l'avouer, n'était pas avenante. Sauvage et aussi hérissée que son épaisse chevelure brune, elle n'avait pas l'aplomb tranquille, la familiarité dégagée, le rire facile de l'enfant heureux.

Physiquement, c'était une fillette vigoureuse; pas jolie, mais droite et souple comme un jeune peuplier. Habituée à l'existence saine des champs, elle faisait sans fatigue des courses folles, criant de joie au soleil et à l'air pur, ardente au bien et ne connaissant le mal que de nom.

Danielle aimait son père avec passion. Le voyant toujours triste, elle voulait une part de ses tristesses.

Souvent, le soir, ils s'enfuyaient tous deux au coin de la vieille cheminée de l'office. Il faisait très sombre dans cette pièce, mal éclairée par une lampe; le feu couvait doucement sous les cendres, et les grillons familiers se répondaient aux deux côtés de l'âtre. Le père s'asseyait sur la chaise basse, écartant un peu ses genoux, et, le petit oiseau blotti dans son nid, il commençait, de sa voix juste et douce, les chansons favorites de Danielle. L'enfant demandait toujours les mêmes, elle en comprenait chaque mot, chaque intention, et faisait de ces innocentes productions des romans à sa façon. L'une, qu'elle affectionnait entre toutes, commençait ainsi :

J'avais juré d'aimer Rosine,
Je l'écrivis étourdiment
Sur une feuille d'églantine,
Souffla le vent...
Il emporta la feuille et le serment.

L'air en était mélancolique et lent; Lionel la chantait très doucement et répondait sans se lasser à des réflexions du genre de celle-ci :

— Père, ce n'est pas solide, une feuille d'églantine : pourquoi écrivait-il dessus, ce monsieur de la chanson?

— Probablement, ma chérie, le monsieur n'aimait pas beaucoup Rosine.

---

(1) Voy. le numéro précédent.

— Pourquoi le lui disait-il alors?

— Mais il ne le disait pas, il l'écrivait de loin; elle ne le savait pas!

— Ah! oui, c'est vrai. Mais, père, le vent emporte donc les serments? Je croyais... C'est quelque chose de saint, un serment, n'est-ce pas?

— Ma chère petite, un serment est quelque chose de sacré, en effet. L'homme ne doit pas les prodiguer à la légère, mais cette chanson est une plaisanterie; les serments écrits sur des feuilles de rose ne se prennent pas au sérieux.

— Dis-moi, un serment sérieux, père, en as-tu fait jamais, toi?

Le pauvre père serra passionnément l'enfant dans ses bras.

— Oui, mon ange, j'en ai fait un, dit-il: celui de te rendre heureuse, toi, mon bien le plus cher. J'ai juré de t'aimer tendrement, sagement, de sacrifier ma vie au bonheur de ta vie... Ma petite fille trouve-t-elle que le vent a emporté ce serment-là?...

VIII.

Le premier chagrin sérieux de Danielle fut le départ de son oncle Christian pour le collège.

Son oncle Christian n'était guère plus heureux qu'elle. Subi comme un mal nécessaire par un entourage hostile, victime irresponsable des erreurs et des fautes d'un autre, l'orphelin n'avait d'autre consolation que l'étude; il s'y était jeté tout entier et, sous la direction de son frère, ses progrès étaient remarquables.

Un incident de puérile apparence décida cette carrière incertaine.

A la veille d'une fin de mois, Hélène fut atteinte d'un malaise subit, et cette indisposition, très rare chez elle, mit un désarroi momentané dans les affaires.

M. Lagier, venant pour la dixième fois s'assurer de l'état de sa fille, apporta les gros registres, les feuilleta, désignant d'un geste machinal les comptes inachevés, sans s'occuper de la présence de Christian, qu'il ne regardait jamais. Quand il eut quitté la chambre, le jeune garçon s'approcha du lit où sa belle-sœur souffrait. Il était rouge, intimidé, et parlait très vite pour s'étourdir.

— Grande sœur, dit-il, si vous vouliez, je ferais la besogne, moi; j'ai bien compris, ce n'est pas difficile!

Hélène fit un geste machinal qui pouvait passer pour un acquiescement et retomba dans son lourd sommeil. Mais le lendemain, remise de son malaise, elle descendit au bureau et présenta à son père le travail de l'enfant, auquel le censeur le plus redoutable n'eût rien trouvé à redire. M. Lagier, qui s'étonnait rarement, fut étonné.

— C'est ton mari qui a instruit son frère? dit-il.

— Naturellement. Il est temps, mon père, continua Hélène, de nous entendre à ce sujet. Christian est pour nous une charge assez pénible, j'en conviens; cependant nous ne pouvons l'abandonner. Vous voyez qu'il a des aptitudes remarquables: voulez-vous en faire un commis propre à me remplacer si je venais à vous manquer?

— Jamais! fit violemment le vieillard. Si tu me manques, tu ne seras jamais remplacée.

Le visage sévère d'Hélène s'éclaira d'un rayon d'orgueil. Elle se savait nécessaire, mais l'exclamation spontanée de son père la payait de beaucoup de peines.

Sans témoigner autrement sa satisfaction, elle reprit:

— Mon père, nous devons mettre cet enfant à même de s'instruire. Il n'est pas heureux ici, cela se conçoit; mon mari lui-même en souffre.

— Ton mari ne s'est jamais plaint, que je sache!

— Lionel ne se plaindra jamais, mon père; vous ne le connaissez pas.

M. Lagier regarda sa fille; il reconnut entre ses sourcils le pli inflexible qui se creusait entre les siens quand une résolution s'arrêtait dans son esprit.

— C'est bien, fit-il simplement. L'enfant ira au collège, où tu voudras, quand tu voudras.

Les deux enfants accueillirent cette nouvelle avec des impressions très différentes. Christian délira de joie; Danielle fut consternée. La facilité avec laquelle son jeune oncle la quittait la froissa singulièrement. Le voyant si heureux, elle refoula ses larmes au moment du départ; mais, huit jours après, quand son père écrivit la première lettre au collégien, elle trahit ses rancunes secrètes par cette phrase:

— Il ne faut pas parler de moi, père; je ne l'aime presque plus!

Sur cette belle phrase, elle fut pleurer dans un coin l'absence d'un ingrat qu'elle n'aimait presque plus.

Cette première déception devait être suivie de beaucoup d'autres. Le collège, avec sa discipline régulière, l'autorité impartiale des maîtres, la justice plus expéditive des camarades, fut un lieu de délices pour cet enfant comprimé jusqu'à l'étiolement. Il possédait en lui les deux seules supériorités qui fussent appréciées dans ce milieu nouveau: une intelligence ouverte s'assimilant avec promptitude ce qu'on lui servait en pâture, et une force physique qui le fit dès l'abord respecter. Plus tard, son excellent cœur devait le faire aimer.

Danielle n'assistait pas jour par jour à la transformation de son ami d'enfance. Quand elle le revit aux vacances, — il avait quinze ans, et elle en avait onze, — elle ne le reconnut plus. Christian l'appelait: « Ma vieille! », lui proposant des parties de cheval fondu; il causait comme un homme, se passionnant sans mesure pour une foule de choses nouvelles et inconnues. Il lui contait des histoires de collège: batailles sanglantes où les nez écrasés et les fronts meurtris la faisaient frémir, où l'interminable liste des misères du pauvre pion la faisait pleurer. Elle l'aimait beaucoup encore, mais cette affection se nuançait d'un peu de crainte et d'une sorte de jalousie inavouée pour tous ces bonheurs entrevus dont il jouissait amplement — bien qu'elle ne les partageât pas! Mue par ce sentiment complexe, Danielle, qui était pourtant une petite personne très réservée, revint un jour à une question souvent agitée entre eux. Elle avait plusieurs fois promis sa main à Christian et désirait, dans la sincérité de son âme, savoir s'il y comptait toujours.

A vrai dire, Christian, ne trouvant pas cette question d'un intérêt pressant, eut une réponse malheureuse.

— Si je t'épouserai? dit-il paisiblement; dam! je ne sais pas. D'abord, il paraît que je suis ton oncle... et...

Il mettait en ce moment toute son attention à crayonner un dessin; lorsqu'il releva la tête, Danielle avait disparu.

— Les petites filles, murmura-t-il, ça ne tient pas en place!..

Il partit à sa recherche.

Profondément froissée dans son orgueil féminin, Danielle avait marché très vite et sans but arrêté. Elle rencontra son âne, une vieille et solide monture abandonnée aux enfants du logis, et, grimpant sur la bête, elle partit au grand trot le long du chemin creux, sans répondre aux appels réitérés de Christian, sans se détourner lorsqu'il la rejoignit, essoufflé. Ce silence dura dix minutes. Saisissant alors la bride de l'âne, Christian l'arrêta net. L'oncle et la nièce étaient arrivés au sommet de la colline, dont les flancs bizarres se hérissaient de roches grises dressées comme des géants. ou suspendues comme des stalactites au-dessus du ravin.

Des deux côtés, la route descendait rapidement dans la vallée blanche et poudreuse, coupant les landes bordées de grosses touffes de bruyères et de genêts en fleurs.

A l'horizon, le soleil se couchait derrière un bois de sapins. La soirée était splendide. Ce silence, cette paix, l'air pur et libre qu'ils respiraient, agirent sur le tempérament nerveux des deux enfants. Danielle surtout fut prise à ce charme. Oubliant sa colère, elle joignit les mains et, s'adressant à Christian :

— Comme il fait bon là! dit-elle. Si tu veux, nous bâtirons une maison pour nous, une étable pour Margot..., et nous y resterons toujours.

— Oui, dit le jeune garçon, oui, il fait beau; mais pourquoi as-tu boudé? pourquoi as-tu pleuré, Danielle?

— Je ne puis pas très bien t'expliquer ce que je pense, dit-elle, s'affermissant sur la selle et prenant dans sa main son petit menton rond. Je n'aurais jamais dit, moi, ce que tu as dit. Je ne t'ai jamais fait pleurer, Christian?

— C'est vrai, dit franchement le collégien; aussi, Danielle, tu pleures pour peu de chose! qu'est-ce que je disais déjà?

— Tu disais, reprit-elle lentement, que je n'étais pas si sûre d'être ta femme, qu'un homme ne savait pas d'avance... enfin, que tu étais mon oncle, balbutia la fillette, reprise par son chagrin.

— Je suis ton oncle, dit Christian soucieux, c'est sûr, et ce n'est pas ma faute. Mais... tu tiens donc beaucoup à être ma femme, Danielle?

La petite fille devint très rouge.

— Pas tant que ça, dit-elle avec dédain. J'ai des cousins que j'aimerais autant que toi!

Avec un sans-gêne tout marital, il la saisit par le bras.

— C'est pour rire que tu dis cela, hein, Danielle?

Elle se dégagea brusquement et dit, le regardant dans les yeux.

— Non, monsieur, ce n'est pas pour rire!..

Christian ne s'attendait pas à cette conclusion. Il avait offensé Danielle sans malice aucune et voyait dans la vengeance de sa nièce une représaille imméritée. Et que venaient faire les cousins dans cette affaire? tout cela manquait de clarté.

Le jeune garçon, préoccupé, chercha M. Nozeray et, sans aucun préambule, lui dit :

— Grand frère, nous sommes convenus de nous marier, Danielle et moi, depuis longtemps déjà.

Un peu étourdi de cette déclaration, Lionel prit le parti de rire.

— Vraiment? dit-il. Il eût été bon, peut-être, de m'avertir...

— Oh! nous te l'aurions dit, continua Christian tout à son idée. Je trouvais que ce n'était pas pressé. Mais... voilà!... Danielle veut savoir... Danielle se fâche... Est-ce que le pape et le gouvernement défendent d'être le mari d'une femme quand on est son oncle? Est-ce que ça te contrarierait, toi?

— Vous êtes fous, mes pauvres enfants, dit M. Nozeray. De semblables questions ne se traitent pas à vos âges. Vous êtes pauvres tous deux...

— Ça ne fait rien; je compte devenir riche. Mais le pape et le gouvernement?

Lionel connaissait la persistance du jeune garçon. Il ne savait pas tromper, même un enfant. Enfin, cette étrange curiosité allait caresser, tout au fond de son cœur, un espoir inavoué. Il aimait de la même tendresse Danielle et Christian : il avait vu son frère grandir sous ses yeux et croyait fermement que l'homme tiendrait les promesses de l'enfant. Le pauvre père ne pouvait, sans un déchirement terrible, penser qu'une heure viendrait où il lui faudrait remettre sa fille adorée aux bras d'un autre homme. Si Christian était cet homme, ne serait-il pas plus rassuré, moins malheureux?

— Mon cher petit, dit-il avec tendresse, tu es trop jeune pour disposer de ta vie. Plus tard... Dieu est bon, le temps est un grand maître! Quant à ta question positive, je puis t'affirmer que l'oncle peut épouser sa nièce. On exige seulement une dispense.

— Eh bien, c'est dit, fit joyeusement l'enfant. Je vais travailler comme un nègre. Quand je serai grand et riche, je prendrai ma nièce pour femme. Merci, grand frère!

Il se coula sans bruit près du lit de Danielle. La fillette venait de s'endormir; avec ses paupières rougies, ses cheveux bruns en désordre, ses lèvres boudeuses, encore contractées par un dernier sanglot, elle n'avait rien d'attrayant. Christian n'en pensa pas si long. Il tira doucement les cheveux de l'enfant, il prit sa main; enfin, voyant que le sommeil persistait, il l'embrassa bruyamment au milieu du front.

Danielle reprit ses sens, s'assit sur son lit et, regardant Christian avec rancune :

— Que veux-tu? lui dit-elle sèchement.

Il arrivait, plein de bonnes intentions. L'injuste froideur de cet accueil le révolta.

— Tu n'es guère aimable, Danielle! fit-il.

L'enfant se recoucha tout au fond de la ruelle.

— Je voulais te dire que j'ai demandé à ton père comment nous arranger pour que tu sois ma femme; mais tu ne m'écoutes pas!..

Danielle était déjà retournée, les yeux brillants.

— Tu as demandé ça, Christian? Eh bien?

— Eh bien, il m'a expliqué qu'avec des dispenses, des permissions, je ne sais quoi, enfin, je ne serais plus ton oncle... et je serais ton mari. C'est le pape qui donne ces choses-là. Es-tu contente?

— Oui, fit Danielle sérieusement; je te remercie. Embrasse-moi et va te coucher.

— Mais tu m'aimes bien, insista Christan, mieux que Paul, mieux qu'Eugène?

— Je t'aime mieux que tout! Va-t'en.

IX.

Danielle atteignait ses douze ans lorsqu'on décida de commencer son éducation sérieuse de jeune fille et, pour cela, de la confier à ces dames du Sacré-Cœur, qui tenaient dans la ville voisine un pensionnat très renommé.

L'éducation en commun a parfois pour les jeunes filles des conséquences déplorables. Elle a aussi d'excellents côtés, mais il est nécessaire, en tout cas, de les préparer par une première initiation au foyer de famille. Enfermez un arbrisseau des champs — églantier ou aubépine — sous les châssis d'une serre chaude, il mourra vite, malgré les soins qui lui seront prodigués; il mourra de ces soins même, aspirant de toutes ses feuilles après l'air de sa haie natale, les orages qui le plient, les rayons qui le relèvent. Fermer les grilles du couvent sur une petite créature nourrie de tendresse et de liberté, c'est mettre en serre l'arbuste sauvage et l'exposer grandement — si Dieu n'en prend soin! —

Mme Nozeray elle-même, avec une certaine solennité, annonça à Danielle la décision prise. L'enfant pâlit, remua les lèvres un instant sans émettre aucun son, puis balbutia, chancelante de cette secousse imprévue.

— Papa..., papa aussi, veut me renvoyer?..

Sourdement irritée de cet élan instinctif, appel du cœur désespéré de l'enfant au cœur aimant de son père, Hélène répondit avec froideur.

— Il n'est pas question de te renvoyer, mais de t'instruire, et ton père est entièrement de mon avis.

Danielle fit quelques pas au dehors et s'assit sur le sable, cruellement frappée par l'apparente défection d'un être qu'elle aimait sans mesure. Un monde d'idées s'agitait dans son esprit encore enveloppé des obscurités de l'enfance et révolté contre la volonté qui l'exilait.

— Si mon père était le maître, murmurait-elle, je ne partirais pas... Mais il n'est pas le maître... Pourquoi?..

Elle le vit venir de loin et, tout de suite, sans préambule, d'une voix indignée, elle lui jeta ces mots :

— Tu veux que je parte, toi aussi!.. Tu le veux... Oh! père!..

Lionel évita le regard ardent et éploré de l'enfant, afin de ne pas se mettre à pleurer avec elle. Il l'attira dans ses bras et, l'étreignant avec passion :

— Ma petite fille, dit-il, ma Danielle, tu n'auras pas toujours douze ans. Je ne vivrai pas toujours! Le monde est exigeant, tu souffrirais de ton ignorance... Un couvent n'est pas, comme tu le supposes, un trou noir et sans joie...

— Au couvent je ne t'aurai pas; alors je mourrai, dit l'enfant avec une sombre conviction.

— On ne meurt pas de chagrin; tu te consoleras, j'en suis sûr, parce que l'étude est une compagne aimable et captivante.

— Je n'étudierai pas, répéta-t-elle; je mourrai; je tâcherai de mourir!

La figure de M. Nozeray prit une gravité soudaine.

— Écoute-moi, Danielle, dit-il; je veux que tu m'écoutes et que tu me comprennes. Le devoir en ce monde n'est pas un mot vide de sens : c'est parfois ce qui tue; c'est toujours ce qui sauve... Mon devoir est de te mettre au couvent; ton devoir est de te soumettre sans révolte, sans murmures. Si tu t'y refuses, Danielle, on ne te fera pas violence : tu resteras; mais je ne saurais plus oublier que je dois à mon unique enfant le chagrin d'avoir pour la première fois de ma vie reculé devant le devoir. Réfléchis, ma fille, et décide.

Danielle revint lentement à la maison. Son père avait frappé juste.

On mit à l'enfant une robe presque longue, un chapeau d'uniforme qui cachait ses cheveux frisés et la faisait vaguement ressembler à un portrait d'aïeule.

Enfin, le moment terrible arrivé, elle partit avec son père; puis la porte massive du couvent se referma..., et la pauvre fillette sentit son cœur déborder en retrouvant sur ses joues deux grosses larmes qui n'étaient pas tombées de ses yeux.

X.

M. Nozeray disait vrai en affirmant à sa fille que le couvent de X... ne ressemblait pas à un trou noir et triste. Cet établissement, entièrement construit en pierres blanches, avait l'aspect gai et accueillant. Les grands jardins, remplis de charmilles feuillues, entouraient une prairie en plein soleil où les pensionnaires pouvaient se croire en liberté, tant les murs étaient loin.

Après deux ou trois jours d'un hébètement douloureux, après avoir écrit à son père des volumes demeurés sans réponse — pour cette excellente raison qu'on ne les envoyait pas, — Danielle dut se convaincre que les murs étaient hauts, les serrures solides, la volonté de sa mère inébranlable; enfin, qu'elle était au couvent et qu'elle y resterait.

Le couvent de X... était un véritable parterre de marquises en bouton. La bouffée d'orgueil qui poussa Mme Nozeray à y transplanter sa fille fut, dans le principe, funeste à l'enfant. Ces petites demoiselles jouaient à la noblesse, s'occupaient de politique, se considéraient à X... comme chez elles et ne faisaient pas la vie très douce aux intruses égarées dans leur milieu. De temps à autre, quelques petites bourgeoises, adroites et souples, parvenaient, à force de zèle, en se mon-

trant plus royalistes que le roi, à frotter un peu leur roture à ces blasons. Ce n'était pas le cas de Danielle.

Très moqueuse et très fière, incapable d'une courbette ou d'une concession, elle fut dès l'abord mise à l'écart. Sa sauvagerie s'en accrut, sa malice également.

Un jour, une grande blonde déjà belle, comtesse de vieille roche par ses aïeux paternels, réunit ses meilleures amies et, dans un médaillon cerclé d'or, ouvert avec un saint respect, leur fit voir un cheveu, un vrai cheveu, un cheveu authentique! tombé du crâne de leur « Roy ». Les regards envieux se croisèrent; on sollicita la faveur de baiser la relique ou tout au moins le reliquaire. Danielle, sans mot dire, un sourire narquois aux lèvres, regardait cette scène. Soudain la blonde comtesse l'aperçut et rougit de colère. Telle une prêtresse d'Isis dérangée dans ses mystères.

— Pourquoi êtes-vous ici, mademoiselle? dit-elle avec hauteur. Pourquoi vous permettez-vous de rire de ces choses-là?

L'enfant haussa les épaules avec insouciance.

— Oh, mon Dieu, dit-elle, je ne m'occupe pas de vos grimaces. Seulement..., seulement, je le trouve bien long, le cheveu, pour un pauvre roi... qui n'en a pas!

Triomphalement, elle tira de sa poche — où il vivait en bonne intelligence avec des osselets, des noix sèches et une lime à ongles — un portrait du prince, affligé en réalité d'une calvitie précoce.

Le scandale fut énorme!

On refusa la main de Danielle aux rondes du soir; de petits drapeaux rouges, découpés dans un foulard de soie, désignèrent son pupitre et sa cellule à la réprobation générale; enfin, comme elle avait innocemment orné son chapeau d'une rose blanche, la bande des « pures » l'accusa de ridiculiser la sainte cocarde, emblème de leurs espérances. On l'entoura, on la retint de force. Après un jugement sommaire, la rose blanche, violemment arrachée, fut remplacée par un coquelicot aux reflets sanglants.

Il faut bien l'avouer, l'impartialité promise à la sollicitude des parents n'existe réellement que sur les prospectus étalés en piles au parloir. Les maîtresses sont, pour la plupart, des filles nobles sans fortune qui se donnent à Dieu plutôt que de déchoir, conservent — naturellement! — leurs petites préférences et savent fermer les yeux à propos.

Frappée d'un véritable ostracisme, Danielle se trouva très malheureuse et prit le couvent en haine.

Son premier retour au foyer fut le coup de grâce. Ce jour, que l'enfant avait vu venir avec des transports de joie, se traîna languissant. On avait changé les heures. Sa place n'était marquée nulle part. Sa petite chaise, absente, laissait un vide auprès du fauteuil paternel. Elle se trouvait dépaysée, mal à l'aise, comme en visite. Enfin, elle ne reconnaissait plus son père lui-même. Sa première étreinte seule fut chaude et sincère. Il l'aimait tant qu'il consentit à feindre de l'aimer moins, pour lui laisser son courage...

Danielle rentra au couvent le cœur ulcéré par cet abandon des gens et des choses. A ce moment, la supérieure, absente depuis trois mois pour les affaires de l'Ordre, revint au bercail, et ce fut un grand bienfait pour l'enfant.

Cette femme, vraiment digne de sa mission, assez dévouée, assez intelligente pour accepter les charges de la maternité sans en avoir connu, sans en devoir connaître jamais les joies, prit, dès le premier jour, sur Danielle une influence qui ne se démentit jamais.

Penchée sur cette âme neuve et craintive, elle essaya d'y pénétrer par la raison et la bonté; et, bien que ce ne fût point chose aisée, elle mena à bonne fin son œuvre d'apaisement et d'initiation. Les rares aptitudes de l'enfant se développèrent vite; elle se passionna pour le travail, et sa nature sauvage s'assouplit à mesure que des études régulières et positives élevaient ses pensées. Sa tendresse pour son père, habilement exploitée, devint le mobile de toutes ses bonnes actions. Enfin, les années difficiles de l'adolescence passèrent plus paisibles que ne le faisait supposer ce début gros d'orages. L'enfant devint fillette, puis jeune fille, sans s'habituer à la régularité passive du couvent. Son imagination ardente s'enfiévrait de rêves vagues et presque douloureux pendant ses longues heures de solitude; mais toujours elle revenait se coucher aux pieds de la supérieure et lui conter ses tristesses.

— Je m'ennuie, ma mère, disait-elle parfois; je m'ennuie beaucoup... des autres, de moi-même! J'étouffe, ou j'ai froid au cœur. Cela me fait mal de rire, de parler, de penser... J'ai envie d'être mauvaise..., ou bien d'être battue, afin de pleurer pour quelque chose!

Une larme roula lentement sur sa joue.

— Je pense souvent, continua-t-elle, à des pays inconnus où il ne fait jamais froid, jamais noir, où les fleurs restent toujours fraîches, où les pauvres ont toujours du pain. Alors je trouve le monde triste..., triste, autour de moi. Je me cache les yeux et je pleure! Je crois que j'aurai beaucoup de chagrins dans ma vie, ma mère...

La supérieure considérait avec compassion cette enfant aux yeux rêveurs et tristes, affaissée devant elle dans une attitude de confiance absolue.

— Ma pauvre enfant, dit-elle, ma petite Danielle, pleurez librement. Je vois que cela vous soulage, et puisse Dieu vous donner toujours pour refuge un cœur aussi dévoué que le mien! Vous avez bien maudit le couvent; peut-être lui devrez-vous vos années les plus douces! Votre nature est étrange, Danielle; vous voulez vous sentir vivre, dût cette sensation vous déchirer, vous brûler. Quelle que soit notre destinée, souvenez-vous qu'il y a plus de vrai courage dans la résignation que dans la révolte; mon enfant chérie, nous ne renversons pas l'obstacle; il nous brise!..

XI.

Au collège, Christian poursuivait ses études avec succès. Son travail acharné le gardait très jeune et très pur. Il n'avait, à dix-huit ans, aucune des prétentions qui sont l'écueil de cet âge; mais il était gauche, bourru, violent et en général — il faut l'avouer! — assez peu aimable. Ses colères de jeune tigre, d'autant plus terribles qu'elles n'étaient

jamais préméditées, tombaient devant une caresse, une larme versée à propos; il s'agissait seulement de toucher au moment précis le point accessible de l'âme.

Il voyait Danielle une fois par an, pendant les vacances, et l'effrayait beaucoup de sa brusque indépendance; mais, dans ses plans d'avenir, il ne séparait jamais leurs deux existences, et ces plans étaient à la fois comiques et touchants.

Il serait le mari de Danielle : la chose était naturelle, arrêtée. Cette responsabilité dont il acceptait les charges lui pesait un peu quelquefois, et devant son esprit positif et tenace le travail se dressait comme un devoir rigoureux, puisque lui seul devrait pourvoir aux nécessités de leur commune existence. Il parlait de Danielle avec une nuance de protection attendrie, et le nom seul de l'enfant lui causait une émotion singulière. Les esprits forts du collège l'appelaient le *pater familias,* et, sans rire tout haut de ses préoccupations d'avenir — Christian avait les poings solides, — ils en tiraient parti à l'occasion.

Un jour qu'il tenait terrassé sous son genou un de ses ennemis, celui-ci s'écria, subitement inspiré :

— Danielle! Danielle!

Le vainqueur tressaillit, se releva et, tenant à bout de bras le vaincu, qui se secouait comme un roquet corrigé :

— Pourquoi as-tu dit : « Danielle »? gronda-t-il d'un air farouche.

— Tiens, parbleu, pour que tu me laisses tranquille. Puis, je la connais, ta nièce; elle est très jolie!

Intérieurement flatté, Christian le renvoya avec un dernier horion.

— Va donc, grand lâche! dit-il, et n'y reviens plus!

Or ce grand lâche était le fils du plus riche banquier de la ville; son père, dépositaire des économies de Mme Nozeray, possédait toute sa confiance. Le père et le fils avaient vu plusieurs fois Danielle, et, pour le malheur de tous, ils devaient souvent la revoir.

XII.

— Veux-tu des cerises, Danielle

Levant la tête, elle aperçut le jeune homme à califourchon sur une grosse branche, comme le premier gamin venu.

— Si j'en veux? dit-elle de sa grosse voix rude d'adolescente; je crois bien!

— Viens sous l'arbre, alors.

Se soutenant d'une main à la branche tordue, de l'autre il lui tendit une poignée de fruits mûrs, déjà entamés par le bec des merles. Elle se mit à manger, regardant en haut d'un air rêveur.

— C'est amusant à cueillir? dit-elle.

— Oui; mais ce n'est pas pour toi, ce plaisir-là ; jamais tu ne monterais!

— Je ne monterai pas? reprit-elle, offensée... Un premier prix de gymnase! Attends, tu vas voir!

Serrant autour d'elle ses jupes encore courtes, elle embrassa le tronc de ses bras et, se courbant, se couchant, se glissant, agile et souple comme un écureuil, elle atteignit la fourche de l'arbre et s'y installa.

Christian avait suivi cette escalade d'un œil approbateur ; puis, comme il était plus haut d'un étage et que là-haut les fruits, moins couverts de feuilles, atteignaient une plus complète maturité, il détacha deux cerises jumelles et les tendit à la fillette en récompense de son exploit. Elle ouvrit la bouche toute grande, lui faisant voir sa langue rose, ses dents saines et blanches, et happa les deux fruits.

— Sont-elles bonnes! dit-elle; c'est du sucre! Eh bien, Christian, je ne devais pas monter?

— C'est vrai; tu as de fameuses *guiboles,* Danielle!

— Guiboles! reprit-elle, légèrement scandalisée de ce terme de collège. Qu'est-ce, « guiboles »?

— Mais tes jambes, donc! Tu montes comme un vrai garçon!

A son sens, il lui faisait un compliment. La fillette ne répondit pas. Baissant sa robe de coutil sur ses grosses bottines, veuves de plusieurs boutons, elle se laissa couler à terre et resta debout, appuyée au tronc.

— Quel âge as-tu, Danielle? fit bientôt Christian.

— Tout à l'heure seize ans; mais, dis donc, Christian, est-ce que tu aurais ainsi parlé de ses « guiboles » à Berthe?

— Ah! Mlle Berthe! fit le collégien d'un air de dédain superbe. Ma foi, non; c'est une trop belle poupée pour que je m'occupe d'elle.

Mlle Berthe passait ses vacances à X. — Fille unique et fort riche d'une cousine de Mme Nozeray, elle avait dix-sept ans, un pétillement de joie et de vie dans les yeux et la fraîche beauté d'une rose en fleur. Son sourire entre ses deux fossettes ressemblait à un rayon d'avril, vif et capricieux. Son perpétuel ramage, dans toute autre bouche, eût semblé insipide : elle était si jolie qu'on lui passait d'être bavarde, comme on pardonne à l'oiseau favori ses roulades assourdissantes.

Dès l'arrivée, Berthe avait fait à sa jeune cousine une déclaration franche.

— Ma chère, lui dit-elle après avoir rendu froidement le froid baiser de Mme Nozeray, je viens ici parce qu'on m'y oblige; mais c'est l'exil, c'est la mort! Je suis la plus malheureuse créature de la terre!

Le fait est que sa mère, veuve et absolument dépourvue d'initiative et de fermeté, tremblait pour cette jolie fille indépendante et délurée, et l'envoyait volontiers à X. comme en un lieu d'asile, sous la garde sévère d'Hélène.

Berthe daigna cependant se laisser vivre dans son exil. Elle en occupa comme elle put les longues heures, prenant surtout plaisir à taquiner Danielle.

La fillette n'était pas, par caractère, extrêmement endurante ; elle ne l'était même pas du tout. Mais cette cousine, élégante et dédaigneuse, lui apportait le parfum et comme le pressentiment d'un monde inconnu. Sans la comprendre toujours, Danielle la trouvait gracieuse, éblouissante; sa petite âme ardente jouissait de cette beauté, de ce débordement d'esprit et de gaieté dont elle n'avait pas la première

notion. Berthe passait sans transition des sujets badins aux choses les plus graves, comme l'oiseau saute leste et joyeux d'une branche à une autre. Elle eût lié des gerbes avec les fermières, joué à la grande dame en costume de cour; elle eût fait des tartes aux cerises ou de la diplomatie, tout cela avec un naturel si séduisant, une désinvolture si parfaite, qu'elle semblait créée pour chaque rôle, et chaque rôle créé pour elle. Mais elle se dépitait dans la solitude et pleurait quelquefois pour se distraire. Danielle recueillait pieusement ces belles larmes entre ses lèvres quand sa cousine accusait le destin.

La charmante infortunée se remettait très vite. Elle réformait l'éducation de Danielle, absolument manquée, à son sens, et l'initiait, par occasion, à ses projets d'avenir.

— Il ne faut pas être trop bonne, ma petite fille, disait-elle. Les gens trop bons, c'est ridicule! On ne les prend pas au sérieux. Sais-tu ce qui est vraiment sérieux, pour nous autres femmes? Non? C'est un mari gentil, aimable, très obéissant, riche, pas sot, mais pas trop savant, blond avec des yeux noirs, aimant beaucoup Paris, modérément les voyages, sa femme par-dessus toutes choses! Il doit valser très bien et déboucher le champagne sans tirer le canon. Ça me fait mal aux nerfs, ces explosions qui...

Elle s'arrêta pour respirer.

Danielle ouvrait des yeux énormes.

— Eh bien, qu'en penses-tu? reprit Berthe. Il est vrai que tu es bien jeune pour en penser quelque chose! Mais bah! dans les âmes bien nées!... Tu n'as pas choisi un mari, Danielle?

— Je vous demande pardon, ma cousine, dit l'enfant avec son regard limpide.

Berthe avait fait cette question comme elle eût demandé : Es-tu montée dans la lune? Elle fut abasourdie de la réponse.

— Comment, murmura-t-elle, comment, petite misérable, tu fais du roman..., et tu ne m'en préviens pas?

Danielle avait rougi jusqu'au front.

— Je ne sais pas si c'est du roman, mais ce n'est pas pour tout de suite; et vous voyez bien, ma cousine, que je vous le dis.

— Et qui est ce mari? qui? qui? Parleras-tu, enfant dissimulée?

— Mais c'est Christian, ma cousine.

— Christian! le fils de..., ce petit... Je pense que tu es folle, Danielle. C'est ton oncle, d'abord, ton vrai oncle, quoique...; enfin, on n'épouse pas son oncle!

— Il paraît que si, ma cousine, avec des dispenses du pape et du gouvernement.

— Ah! si vous en êtes là! Mon petit oiseau chéri, tes plumes ont grandi pendant que tu étais encore au nid! Épouser son oncle!... quelle idée! Encore s'il était aimable et amoureux!

L'enfant devint pourpre.

— Mais dis-moi, Christian n'est pas un [illegible] ne sortons pas de [illegible]

— Cela va vite, ma chérie. Dans un pays, je vais là, et je vais vous l'apprendre. Je vais d'abord me figurer que ton amoureux est à moi et lui donner une leçon. Je m'ennuie tellement, ici!... cela me sauvera la vie!

Une sensation inconnue mordit la fillette au cœur. Elle eut une étincelle dans ses grands yeux, qui devinrent plus noirs.

— Pour cela, non! dit-elle nettement : je ne veux pas!

Berthe marchait de surprise en surprise.

— Tu ne veux pas me sauver la vie? dit-elle, tu ne veux pas de mes leçons?

— Je veux bien de vos leçons pour moi, ma cousine; mais n'en donnez pas à Christian... Vous êtes trop jolie et trop coquette!

— Tu crois que je suis trop coquette, petite fille? tu as trouvé cela toute seule? Eh bien, c'est vrai. Mais c'est ma nature. Je suis coquette d'instinct avec le coiffeur, avec le porteur d'eau, avec le marchand d'allumettes. Cela n'a pas de conséquences : c'est universel.

— Christian ne vous voit pas avec le porteur d'eau et le marchand d'allumettes, dit l'enfant toute sombre. Laissez-le tranquille, ma cousine.

— Voilà qu'elle est jalouse, maintenant, et méchante! s'écria Berthe, ravie de cet incident. Garde ton amoureux, garde, ma chère! On ne le prendra pas.

Elle l'eût pris, cependant, très volontiers, sans arrière-pensées mauvaises, pour occuper son désœuvrement et mettre dans sa vie un peu de cet élément d'intrigue et de caquetage féminin qui lui était devenu nécessaire. Un étudiant de dix-huit ans peut servir de distraction au cas de dénuement absolu.

Berthe avait vu interpréter *les Noces de Figaro* en italien et en français. Elle eût trouvé un plaisir extrême à cacher Chérubin dans sa venelle ou à le sentir pendu à ses jupons. Mais Christian ne connaissait pas Chérubin. L'eût-il connu, il fût difficilement entré dans ce rôle. La jolie Parisienne en fut pour ses frais de séductions et de grâces. Elle essaya alors la raillerie comme une ressource dernière; mais Christian n'était pas sot; son amour-propre, éperonné, se cabra; le mot de la fin, chaudement disputé, lui resta avec les honneurs de la guerre. Berthe abandonna ce terrible garçon, inaccessible à l'amour et à la crainte, et revint à Danielle.

De ce côté-là, la partie était belle.

La fillette gardait à son ami d'enfance une tendresse profonde et inviolable. En vertu de cette tendresse elle l'avait toujours cru parfait. Mais l'opinion de Berthe faisait loi à ses yeux, et, lorsque la malice de sa cousine prenait sur le vif et mettait en lumière les imperfections de Christian, elle souffrait de cette petite lâcheté féminine plus que ne le comportait son âge.

Le présent, l'avenir, Berthe bouleversa tout. Christian avait toujours été le frère de Danielle; il deviendrait plus tard son mari; le titre seul changerait, et, pour l'enfant, ce changement n'avait rien d'émouvant, d'imprévu. Avec son expérience de fille avisée, Berthe traça une démarcation nouvelle et très nette. Entre le frère et l'époux, elle établit l'amou-

reux, et, dès lors, cet « amoureux » devint pour la pauvre Danielle un être à part, quelque chose d'étrange, d'effrayant, d'inconnu. Un amoureux devait, pour un mot, pour un sourire, perdre le sommeil, l'appétit, s'expatrier, transpercer ses rivaux, mourir de la poitrine. Berthe affirmait ces faits, et Berthe, qui chiffrait ses amoureux par douzaines, s'y connaissait ! Évidemment Christian ne rêvait pas, ne soupirait pas ; il mangeait comme quatre, se portait comme un chêne... et ne parlait pas de quitter la France lorsque sa nièce boudait.

Danielle aimait les situations nettes. Fatiguée des luttes perpétuelles que se livraient son jugement droit et son imagination en déroute, ignorant tout de la vie, s'ignorant surtout elle-même, elle résolut de courir droit au monstre. Par un beau matin de septembre, elle interpella son oncle en ces termes :

— Sais-tu bien, toi, Christian, ce que c'est qu'un amoureux ? Berthe dit...

— Encore cette Berthe, gronda l'étudiant, je la voudrais au diable !

— Laisse-moi parler, Christian, je t'en prie ; cela m'étouffe. Tu m'aimes, je t'aime, donc nous sommes deux amoureux ; hein ?

— Dam !... oui, balbutia-t-il, pris à l'improviste.

— Alors nous devons être comme deux vrais amoureux... Berthe me tourmente, elle se moque de toi..., de nous... Je ne puis supporter cela !

Christian, abasourdi, fourrageait à pleines mains dans ses épais cheveux bruns.

— Toutes les femmes sont folles, prononça-t-il, toutes ! Ah çà, Danielle, écoute-moi. Je déteste parler pour ne rien dire, tu le sais bien. Tu es lassée de tes poupées, ennuyée de ton couvent. Cette Parisienne enragée te met en tête un autre jeu pour faire de nous deux pantins dont elle tirera les ficelles. Je te le déclare, ça ne me va pas du tout. Quant à inventer tout seul ce qu'il faut faire pour ressembler aux imbéciles qui l'encensent, s'agirait-il de sauver ma tête, j'en serais incapable. Et tu n'en sais pas plus que moi, je suppose ?

— Voilà ce qui te trompe, s'écria-t-elle ; cela s'apprend ; ce n'est pas difficile ; tu vas voir.

Il la regardait, toute rose de son émotion et de son désir, et se trouvait de plus en plus incapable de la contrarier. Mais cette idée d'étudier l'amour comme on étudie l'algèbre, le grec et la médecine, lui, grand enfant farouche, avec cette petite fille qu'il avait bercée et qui grimpait encore au tronc des cerisiers, lui semblait phénoménale.

De l'énorme poche de sa robe de toile Danielle attira un volume jaune, à couverture brochée :

— Voilà ! dit-elle. Berthe lisait là-dedans l'autre jour en faisant des yeux blancs... et des mines !.. « C'est bien de l'amour, disait-elle, de l'amour véritable, comme je le comprends ! cette femme-là était trop heureuse ! » J'ai cherché le livre, j'ai trouvé la page. Maintenant je vais lire, et tu tâcheras de comprendre !

Agenouillée au milieu du divan, elle posa le volume sur le dossier renversé, pendant que Christian, docile et résigné, écoutait, les deux mains sur ses genoux.

— C'est le monsieur qui parle, commença l'enfant ; à mesure que je lirai, tu feras comme lui, et, ce soir, devant Berthe, quand tu sauras bien, nous recommencerons ! « Elle était près de lui !.. tout près ! » Approche-toi donc, Christian ! « Il prit sa main tiède et blanche. » Prends donc ma main !

— Oui, fit le jeune homme, je prends ta main, mais elle n'est pas blanche... il s'en faut !

Danielle regarda avec dépit ses petits doigts hâlés et rudes.

— C'est vrai ! dit-elle ; ça te contrarie beaucoup, Christian ?

— Moi ? ça m'est bien égal. Continue.

— ... « Et murmura tout bas, si près de son oreille que l'odeur exquise de sa chevelure l'enivrait... »

— Tu t'es roulée dans le foin, Danielle, interrompit de nouveau le jeune homme ; tes cheveux ressemblent à une gerbe !

— Laisse donc, dit-elle impatientée. Je me coifferai ce soir. Ce n'est pas pour de bon ! — « ... L'enivrait ! Ah, mon ange, ne jamais te quitter, vivre de ta vie, mourir à tes genoux... » — il faudra te mettre à genoux, Christian, — « les yeux dans tes yeux, mes lèvres sur les tiennes ! »

Avec son effrayante candeur, l'enfant tendit ses lèvres, rouges comme une grenade entr'ouverte, et son jeune oncle, sans penser à mal, y mit un baiser.

Mais il se releva aussitôt, tremblant et pâle ; et, arrachant le livre à Danielle stupéfaite, il le lança avec violence par la fenêtre.

— Ah ! que fais-tu ? soupira-t-elle. Cela marchait si bien ! Ce n'est pas fini !

— Assez comme cela, dit-il.

Il respira longuement, puis, regardant sa nièce interdite, il lui dit avec gravité :

— Danielle, nous sommes deux enfants ; les enfants ne jouent pas à l'amour, surtout lorsqu'ils grandissent ! Je te défends d'écouter Berthe, de la croire. Je te défends de lire ces livres stupides, qui ne t'apprendraient rien ou t'en apprendraient trop ! Promets-moi cela, Danielle, si tu veux que plus tard nous soyions des amoureux tout de bon.

Avec un gros soupir de regret, elle répondit :

— Je ferai toujours ce que tu voudras. Mais... je ne saurai pas..., je ne saurai rien ; qui donc m'apprendra ?

— Moi, dit-il avec chaleur, moi, je te le jure ! quand il en sera temps. Maintenant laisse-moi travailler, Danielle.

Il se remit à l'étude, ou plutôt il rêva, la tête sur les bouquins entr'ouverts. Ses lèvres gardaient l'impression chaude et douce de ce premier baiser d'amour donné par une enfant inconsciente. Et si, à partir de ce jour, Christian pensa sans tristesse aux difficultés de leur commun avenir, c'est qu'il laissa son cœur s'attarder aux mystérieuses douceurs des compensations.

XIII.

Les années s'enfuirent, apportant des grâces aux jeunes, des rides aux plus âgés, et Danielle, ayant achevé son éducation, quitta le couvent.

Pendant que les autres couraient par vaux et par chemins et que Mme Nozeray se tenait près de son père mourant de la goutte à Néris, Lionel et sa fille reprenaient possession de la vieille maison de famille; et, à les voir passer, tendrement enlacés, on ne pouvait savoir — en vérité — lequel des deux était le plus heureux.

Peu habitué au bonheur, Lionel savourait le sien comme, une sensation très nouvelle et très douce. Mais il est plus difficile à certaines natures de supporter la joie que l'épreuve, et ce bonheur l'oppressait; souvent il s'arrêtait, saisi par une indicible angoisse, les mains sur son cœur qui battait à coups sourds et pressés, et, maintenant qu'il voulait vivre, cette menace de mort l'effrayait.

Il ne se lassait pas de regarder sa fille, de l'entendre, de se réchauffer à la flamme aimante de ses yeux. Danielle soupirait en baisant les joues pâles de son père, son front où les soucis avaient creusé des rides, ses cheveux uniformément gris.

— Arrière, disait-elle, arrière, souffrance! Il te faut lâcher ta victime, car je suis là, aujourd'hui! J'ai des trésors pour payer cette vie sacrifiée; nous serons deux à te combattre!

Un matin, le père et la fille se perdirent ensemble dans les chemins creux, où ils découvraient à chaque détour une profondeur plus mystérieuse; à l'ombre de ces berceaux, on pouvait marcher des heures entières sans entendre d'autre bruit que le vol d'une grive effarouchée ou le cri d'une rainette, verte comme une émeraude, cachée sous les touffes de joncs.

— J'ai faim, dit Danielle; père, reposons-nous; nous ferons la dînette comme des écoliers.

Sur la mousse, entre deux troncs de chêne, elle s'assit, câline, à ses pieds, étalant autour d'eux les éléments d'une collation rustique. La jeune fille portait une bouteille à ses lèvres lorsqu'une grande ombre s'allongea sur le sentier, et cette bouteille lui fut lestement enlevée. Se retournant, stupéfaite, elle vit un homme barbu qui buvait son vin, sans vergogne, jusqu'à la dernière goutte. Danielle était brave, elle n'eut pas peur; mais l'aventure la surprit.

— Monsieur..., commença-t-elle.

— Mademoiselle, reprit l'inconnu soulevant gravement son chapeau.

Elle fit un cri : Christian! Et, joignant les mains avec un effroi comique :

— Qu'il a l'air vieux, mon Dieu! et quelle barbe! murmura-t-elle.

Le jeune homme — il faut le dire — était à peine moins surpris que Danielle. Il ne l'avait pas vue depuis deux ans, et ne se faisait pas la moindre idée des transformations que la seizième année apporte chez une femme. Quand il évoquait le souvenir de Danielle, c'était pour revoir sa « vieille camarade » en robe courte, l'œil sauvage, aussi indépendante que lui de langage et d'allures.

Devant cette jeune fille calme, gracieuse, un peu frêle dans sa taille élancée, il fut pris d'une timidité étrange et se jugea plus sévèrement qu'il ne l'avait fait de sa vie. Au milieu de ses camarades qui tous exagéraient plus ou moins le déhanchement et le sans-gêne des étudiants maîtres du monde, espoir de l'avenir, au cours, à l'amphithéâtre, dans les salles d'hôpital, sa barbe en broussailles, ses chapeaux sans forme, ses cravates voyantes ne choquaient personne; lui, n'en prenait nul souci, et voilà que, dans une campagne isolée, sous le regard de cette enfant rieuse, il se trouvait avec dépit parfaitement ridicule.

— Vous reconnaissez-vous, mes enfants? fit Lionel après quelques secondes de ce mutuel examen.

— Père, il m'intimide, dit gaiement la jeune fille. Il est si grand..., et quelle barbe!

— Ma barbe, ma barbe, fit le jeune homme légèrement agacé...; elle tombera demain. J'ai si peu de temps à moi, là-bas, Danielle, si tu savais!.. Si vous saviez! corrigea-t-il.

— Comment, il me dit *vous*, maintenant! fit-elle, riant toujours. Est-ce que cet affreux Paris, en nous renvoyant un monsieur sérieux et barbu, m'aurait gardé mon ami?

— Tu ne le penses pas! dit-il avec chaleur. Mais c'est que tu es grande aussi, Danielle, et très embellie.

Dans l'acception stricte du mot, la jeune fille n'était pas belle; elle était jeune et vraie, et tenait son charme particulier et très puissant d'une nature impressionnable jusqu'à la faiblesse, jusqu'à la souffrance. Elle n'était pas maladive cependant; sa pâleur était saine et fraîche, ses yeux vivants entre les cils noirs recourbés. Il y avait de la vie dans les cheveux abondants, bruns à reflets dorés, qu'elle relevait en masse, au sommet de la tête, et qui lui formaient par leur frisure obstinée une coiffure gracieuse et toute à elle. Mais souvent, au milieu d'un accès de gaieté, la rêverie tombait sur cette physionomie mobile à l'excès; ses yeux se fermaient à demi, ses mains devenaient brûlantes; elle respirait longuement, comme si la plénitude de la vie l'oppressait; ce n'était pas encore un mal, c'était un indice à peine marqué pour l'avenir.

Tous trois passèrent dans cette solitude quinze jours enchantés, de ces jours beaux et pleins comme il ne s'en rencontre pas deux fois dans la même vie : le père aussi affolé, aussi épris de cette enfant, son œuvre et son unique bien, que ce grand garçon dont l'amour envahissait le cerveau et le cœur.

Christian meurtrissait les mains de son frère d'étreintes énergiques; il l'étourdissait de sa reconnaissance et de son dévouement et croyait, de bonne foi, adresser ces témoignages d'une affection vraie au protecteur de son enfance lorsqu'il voyait seulement en lui le père de Danielle. Et Lionel, heureux comme un enfant entre ces deux enfants, fier et ravi de cette jeunesse en fleur, s'oubliait à vivre d'espoirs et de souvenirs et portait lui-même aux lèvres de son frère la coupe à laquelle Christian s'enivrait.

Un soir, tous les deux étaient assis dans le verger, sous les arbres chargés de fruits. Durant ces nuits d'été remplies d'harmonies lointaines et inexplicables, traversées par le chant des rossignols, la mélancolie est envahissante et très douce. Soudain Christian se dressa devant son frère. Les yeux humides, la voix tremblante :

— Lionel, dit-il, sais-tu que je deviens fou? J'ai peur de toi,

une peur terrible! Je veux parler..., les mots m'étranglent... J'essaye de rire... et... tu vois ce que je fais!

Brusquement il se laissa tomber sur l'herbe, et, la tête enfouie dans une touffe de violettes où quelques fleurs tardives dégageaient leur parfum, il sanglota éperdument.

— Mon pauvre enfant, dit Lionel alarmé, tu n'es pas fou, tu es malade. Qu'as-tu? que veux-tu?

— Je veux ta fille, dit-il, voilà ce que je veux! Me la refuseras-tu, Lionel? Non. Tu ne me l'aurais pas montrée dans sa grâce et son charme, tu ne m'aurais pas amené par la main à la porte du ciel pour me rejeter, moi, ton enfant, ton fils! au plus profond de la tombe.

Devant ce visage bouleversé, devant ces yeux empreints d'une supplication ardente, Lionel comprit en une seconde la portée de son imprudence; ses lèvres blêmirent, un pli profond se creusa en travers de son front.

— Ah! mon enfant, dit-il, mon pauvre enfant! ne comprends-tu pas que tu rêves l'impossible? Danielle, ta nièce, ta sœur!

En face d'une lutte devenue nécessaire, le jeune homme retrouvait peu à peu son calme.

— Danielle n'est pas ma sœur, dit-il; ma nièce.., elle l'est bien peu!.. et je n'ai pas oublié la réponse que tu faisais à ma question d'enfant alors que je voulais apaiser par une certitude les susceptibilités de ta fille : « Ces mariages sont rares, ils ne sont nullement impossibles. »

— Tu le dis toi-même, Christian; je répondais à la question d'un enfant. Dès cet instant j'avais fait deux parts de ma tendresse : une pour la fille de mon sang, l'autre pour le fils de mon cœur. Mais je ne pouvais engager l'avenir... Hélas! je n'osais même le prévoir!

— Je te le demande à mon tour, Lionel, raisonnons froidement. C'est dur, mais il le faut! Je ne suis point de ceux qui changent; tu me connais. Il y a quinze ans que j'aime Danielle; cet amour qui a grandi avec moi s'est réveillé vivace, au premier coup frappé sur mon cœur. Là est mon espoir, là est ma vie. Pourquoi me refuses-tu ta fille?

— Mon enfant, j'ai en toi une confiance qui n'a pas de limites. Je te donnerais Danielle sans regrets..., sans crainte.., mais je ne serai pas là toujours... Y serais-je, je pèse bien peu dans la balance... On nous objectera les usages reçus..., les lois ordinaires...

— Ces lois n'ont jamais été faites pour nous, fit impétueusement le jeune homme. Toute règle a ses exceptions justifiées et admises. Je suis son oncle, dis-tu? Sais-je ce que je suis pour elle? Ah! grand Dieu, reprit-il, l'œil noyé, les mains crispées, ce doit être si bon d'adorer, de vénérer sa mère!.. Faut-il te rappeler ce qu'était la mienne? Hélas! le jurerais-tu, toi, que je suis véritablement l'oncle de Danielle et que je ne t'ai pas volé ta tendresse?..

Lionel lui ouvrit les bras.

— Tais-toi, dit-il; mon pauvre cher enfant, tu blasphèmes! Je t'ai donné ma tendresse, je te la garde librement, et tu en es digne; mais les obstacles naîtront sous chacun de vos pas... Je ne vaincrai pas les résistances que je pressens... ces unions entre parents sont si redoutées!..

— Lionel, écoute-moi! Je suis médecin déjà, tu le sais! J'ai consacré mon intelligence à étudier l'organisation délicate et compliquée de la femme. Danielle n'est pas forte... Elle est toute âme, la chère petite fleur! Il ne faut pas que cette âme soit froissée.., le contrecoup serait fatal au corps... C'est en l'aimant que tu l'as élevée et conservée. Je puis te continuer près d'elle... C'est parce que mon amour est immense que je saurai joindre la patience du médecin..., le dévouement du frère, l'abnégation du père, à l'adoration passionnée de l'époux... Je la ferai heureuse..., je la ferai vivre. Si tu me sacrifies à un préjugé misérable... si tu me la refuses, un autre la fera mourir... peut-être!

Il était si convaincu, si sincère, que son frère, ému, l'écoutait en silence.

— Ah! mon enfant, soupira-t-il, combien je me sens faible et malheureux!..

Christian saisit ses deux mains et, les pressant avec chaleur :

— Tu ne dois pas être faible, dit-il. Tu es le père! tes droits sont inviolables... Ta femme a de rares et précieuses qualités; je ne la condamne pas!.. mais le cœur de Danielle est pour elle un livre fermé, tu le sais, toi qui as toutes les clefs de ce cœur adorable. Je l'aime, oh! je l'aime bien! de toutes les forces de mon âme! Mais je pense à elle surtout, à elle toujours; c'est si vrai que si tu la donnais à un homme choisi par toi, aimé d'elle, digne de cet amour, je respecterais ta volonté et la sienne, j'irais pleurer dans l'ombre; vous ne le sauriez pas...

Il pleurait déjà, le pauvre enfant, à longs sanglots. La fenêtre de Danielle s'ouvrit, et la jeune fille, inquiète, se pencha au dehors.

— Qui donc pleure? dit-elle. Il y a un malheur? Mon père! Christian! vous êtes là tous deux? Pourquoi ne pas répondre? Attendez, je descends.

Elle tomba entre eux, pâlie par sa frayeur, charmante dans son peignoir blanc, enveloppée de ses cheveux dénoués. Se tournant vers Christian, elle prit dans ses petites mains fraîches la tête brûlante du jeune homme et dit d'un ton impérieux que démentait son sourire :

— Qu'est-ce qu'il y a? Vous vous seriez querellés? Non, ce n'est pas possible!

Elle n'acheva pas et ses mains retombèrent; le regard de Christian, ardemment plongé dans le sien, avait pris une telle éloquence qu'il lui restait peu de chose à apprendre.

— Ah! fit-elle seulement avec un long soupir.

C'était délicieux, ce trouble, ce silence, ces lèvres tremblantes, ces fronts inclinés, et la nuit tombant sur ce rêve, l'enveloppant d'une ombre embaumée.

Des nuages d'un gris très doux, frangés d'argent par la lune, s'avançaient lentement, se confondant avec le brouillard enlevé sur les prairies.

— M'aimes-tu, Danielle? demanda Christian tout bas.

— De tout mon cœur, dit-elle avec élan.

Contrairement à l'usage, elle ne rougissait pas, et son sourire se reflétait dans ses yeux veloutés.

— Cela ne t'effrayerait pas d'être ma femme?

— M'effrayer, pourquoi donc? N'es-tu pas mon meilleur, mon seul ami? Ne dois-je pas rester toujours entre mon père et toi?

— Enfin tu m'aimes! répéta-t-il encore, affamé de ces trois mots par lesquels il lui semblait la lier à jamais. Tu m'aimes depuis longtemps?

— En réfléchissant bien, dit-elle, je crois que c'est depuis toujours. Toi, Christian, tu ne voulais pas de moi... Te souviens-tu, le jour de l'âne? Étais-je en colère, bon Dieu!

Elle eut un frais éclat de rire à ce souvenir.

Lentement, Lionel reprit :

— Mes enfants bien aimés, je suis un grand misérable. J'aurais dû veiller sur vos cœurs..., vous garder l'un de l'autre comme d'un malheur prévu, irréparable. Pardonnez-moi, je n'ai pas eu le courage de fuir ces quinze jours de paradis entre vous deux. Je vis pour vous..., je vis par vous..., et j'aurai perdu vos existences!.. Christian, jure-moi que tu sauras attendre, te soumettre, pardonner peut-être! Et toi, Danielle, toi que je laisserais avec tant de bonheur sous sa garde, si je partais...

Il se leva, saisi d'une suffocation subite, et, sous la lueur de la lune entièrement montée à l'horizon, son visage prit une transparence et une blancheur singulières.

D'un même mouvement les deux enfants se rapprochèrent. Il attira leurs fronts sous ses lèvres un peu agitées, inclinant la tête de Danielle tout près de celle de Christian.

— Soyez bénis, murmura-t-il d'une voix douce et faible comme un souffle, et que Dieu vous garde, mes chéris!

Sans secousse, sans agonie, il s'affaissa sur l'herbe où la rosée commençait à tomber. D'une main miséricordieuse, la mort renversait le calice avant qu'il l'eût vidé jusqu'à la lie.

XIV.

Huit jours après la mort de Lionel Nozeray, le notaire chargé de l'inventaire trouva dans le secrétaire un pli cacheté à l'adresse de la veuve.

Les sourcils froncés sous son voile de deuil, Hélène lut ces quelques lignes : c'était la première volonté formelle exprimée par son mari.

« Si je meurs avant la majorité de ma fille Danielle, je désire qu'elle complète son éducation au couvent de X..., sous la direction de la supérieure. Ses études seront assez perfectionnées pour lui permettre de suffire à ses besoins, quel que soit son avenir. Elle y consacrera deux ans à partir de ma mort. »

Christian seul comprit ce testament d'amour, par lequel le pauvre mort, cousu dans son linceul, protégeait encore l'enfant qu'il aimait en l'éloignant d'un intérieur où elle se trouverait malheureuse le jour où son père n'y serait plus.

Assez mécontente d'abord de cette disposition dernière, Mme Nozeray dut en reconnaître la sagesse devant l'état presque désespéré de Danielle. Ce coup de foudre imprévu, l'atteignant en plein bonheur, avait ravagé son cœur, compromis son organisation délicate et tendre.

Lorsque la mort passe, frappant un être cher, devant la couche qui conserve l'empreinte du corps enseveli un effarement, une stupeur indicible saisissent ceux qui survivent. Au brisement de la séparation se joint une angoisse mystérieuse, et la bêche qui creuse au cimetière la tombe du mort bien-aimé ouvre du même coup dans l'âme un abîme que plus rien désormais ne pourra combler.

Le jour de son départ arrivé, Christian chercha Danielle. Assise dans la chambre de son père, la jeune fille était rigide et froide, secouée de longs frissons.

— Danielle, dit-il à demi-voix, regarde-moi; ne t'abandonne pas ainsi!

Elle fixa sur lui ses grands yeux égarés et meurtris, puis, se précipitant dans ses bras avec un élan d'épouvante folle :

— Tu pars, dit-elle, toi aussi! Tout est fini! Je n'ai plus rien... rien... Où me cacher, mon Dieu? Christian, te voir, c'était le revoir encore!.. Il t'aimait tant!

Elle défaillit et sa tête s'affaissa sur l'oreiller refroidi. Pendant quelques secondes le jeune homme la regarda immobile et calme comme on l'est dans la mort.

— Ah! mon pauvre ange, murmura-t-il, est-ce donc vrai, ce que je lui disais?.. Ne sauras-tu vivre, privée de confiance, de tendresse et de paix?

ANDRÉ MOUËZY.

(La suite au prochain numéro.)

UN GALLICAN SOUS LA RESTAURATION

Le comte de Montlosier (1)

Quand on étudie l'histoire des idées de ce siècle, quand on observe dans la suite de leurs évolutions si étranges et de leurs fortunes si diverses les théories et les systèmes qui se sont disputé l'empire des âmes françaises depuis plus de soixante ans, on est frappé du contraste qui apparaît entre les problèmes purement politiques et les problèmes, je devrais plutôt dire le problème, le grand et grave problème religieux. Autant les premiers ont été multiples, variables, souvent éphémères, autant le second nous présente de fixité et d'unité, au fond toujours le même sous les régimes si dissemblables qu'il a traversés en les agitant. Ces régimes ont péri tour à tour, et avec eux les questions et les passions qu'ils provoquaient; mais le problème religieux demeure constamment et s'impose à notre génération comme il s'imposait, il y a soixante années, à cette génération brillante qui a tenté vainement de concilier les traditions de l'Église et les principes des sociétés nouvelles. Si les généreux esprits qui luttèrent si vaillamment de 1820 à 1830 contre les revendications du cléricalisme menaçant et envahissant étaient revenus au monde en ces dernières années, ils auraient retrouvé en face d'eux, en face de la France démocratique de nos jours —

(1) *Le comte de Montlosier et le gallicanisme*, par M. A. Bardoux. — 1 vol. in-8. Paris, Calmann Lévy.

comme jadis en face de la France libérale de leur temps, — ils auraient retrouvé leur ancien et irréconciliable ennemi, poursuivant la lutte incessante et bientôt séculaire que le cléricalisme a instituée contre l'œuvre de la Révolution.

C'est un épisode et l'un des aspects de cette lutte que M. Bardoux a retracé dans le livre qu'il a consacré récemment au comte de Montlosier. Ce beau livre a été annoncé ici même et apprécié avec autant d'esprit que de justesse lorsqu'il parut; depuis lors il a fait son chemin et le fera encore : le sujet n'est pas de ceux qui risquent de vieillir trop vite : ce passé mort semble encore bien récent et vivant. Au point de vue simplement historique, le livre de M. Bardoux est un ouvrage distingué, philosophique, qui abonde en aperçus délicats, en traits pénétrants, en détails curieux et ignorés. Il se rattache à cet autre ouvrage sur *les Légistes* et leur influence dans la société française que l'auteur nous avait donné il y a cinq ans (1) et dont ce nouveau volume sur Montlosier forme la suite.

Est-ce à dire que Montlosier fût un légiste, comme étaient, par exemple, ses compatriotes du xve et du xvie siècle, que M. Bardoux a fait revivre avec tant d'érudition et d'intérêt? Montlosier n'avait pas ce concours spécial de qualités et peut-être de défauts nécessaire à un parfait légiste. Mais, en revanche, il était tout plein de leur ferme esprit gallican. Par là aussi il était bien du pays de Pascal, de ces grands jansénistes d'Auvergne, et l'héritier de leurs haines contre les doctrines dangereuses du jésuitisme ultramontain. Et c'est enfin par là qu'il s'est trouvé un jour l'un des personnages les plus célèbres de la Restauration, qu'il a soulevé des tempêtes dans une époque décisive, et que cet homme singulier, qui par tant d'autres côtés reflétait l'esprit de l'ancien régime et même de la féodalité, est cependant l'un de ceux qui ont personnifié avec le plus d'éclat une des passions caractéristiques de son temps et du nôtre : l'aversion de la prédominance et de l'ingérence cléricale dans la vie civile, dans la politique. C'est ce caractère et cette vie que je voudrais à mon tour juger et retracer.

I.

Montlosier naquit à Clermont, au milieu du xviiie siècle, le 16 avril 1755. Il était le douzième enfant d'une famille de cette noblesse d'Auvergne qui comptait sans doute beaucoup d'honnêtes gens à côté des scélérats que Fléchier nous montre dans ses *Mémoires sur les Grands jours*. Montlosier descendait-il de l'antique noblesse féodale? ou doit-on croire qu'il se rattachait plutôt à cette haute et forte bourgeoisie de Clermont, si austère, si janséniste, dont la famille de Pascal et de Périer, son beau-frère, nous ont offert de si nobles images? Le livre de M. Bardoux est muet sur cette question d'origine qui a son intérêt pour qui veut pénétrer dans l'étude d'un homme célèbre. Nous savons du moins quelle fut l'éducation de Montlosier. Il apprit les humanités chez les moines augustins, puis, chez les sulpiciens la théologie pendant deux ans, et, notons-le, il montrait déjà cet esprit vigoureux, curieux, infatigable à s'instruire, mais inquiet, tumultueux, confus, bizarre, toujours mêlé de fumée et de lumière, que Montlosier devait porter en toute chose jusqu'à la dernière heure de sa longue vie. A dix-huit ans, il suivait des leçons d'anatomie et se faisait enseigner le droit public par le confesseur de sa famille. Il se levait à trois heures du matin pour consacrer plus de temps à l'étude, et durant les repas disputait comme un théologien sur la grâce, le concile de Trente et l'infaillibilité du pape. Cependant il recevait les souffles orageux du siècle; il lisait assidûment Voltaire, Rousseau, Diderot. Il menait une vie mondaine, ayant un maître de danse et un maître d'armes. Enfin il allait à Paris, et là, dans ce merveilleux Paris de Louis XVI, en ces années suprêmes et charmantes où l'ancien régime finissant s'acheminait avec tant d'esprit, de grâce et d'ardeur vers les abîmes de la Révolution déjà prochaine, Montlosier fréquentait les salons, les théâtres, visitait Franklin, causait avec Lavoisier, assistait aux derniers soupers et à l'apothéose de Voltaire, en un mot vivait la vie légère, enflammée et enthousiaste de cette société incomparable.

Puis, par une réaction soudaine, à la suite d'un chagrin, ce mondain quitte le monde; il se retire en ses montagnes, se vouant à une existence nouvelle, et, comme il ne faisait rien à demi, le voilà qui passe des années dans la sévère et mélancolique solitude des monts du Puy-de-Dôme, passionné pour l'agriculture, défrichant et plantant à outrance son âpre domaine de Randanne, et occupant l'ennui des longs hivers à faire provision des connaissances qui sont devenues la matière de ses livres, recherchant tour à tour les origines de la féodalité et des volcans d'Auvergne. Étrange esprit, en vérité! nature faite de contrastes, tête puissante et comme inachevée où les idées les plus diverses se mêlaient et bouillonnaient en désordre! Il alla jusqu'à s'engouer de Mesmer; le magnétisme le passionna. Tel était l'homme qui alla rejoindre sur les bancs de la Constituante ses compatriotes Biauzat, Malouet et Lafayette.

Ce fut au mois de septembre 1789. Montlosier était âgé de trente-quatre ans. Arrivé à la Constituante, il trouvait l'œuvre de la Révolution commencée et même bien avancée, sinon précisément dans les faits, du moins dans les esprits, que la logique impérieuse de la situation entraînait avec une rapidité qui épouvantait les modérés, les *feuillants*, les constitutionnels tempérants et déjà presque repentants, comme était Malouet. Montlosier, lui, n'était pas d'abord du groupe de Malouet. Il siégeait à droite, avec Cazalès, avec le vicomte de Mirabeau — ce frère médiocre et ridicule du grand orateur, — enfin avec la noblesse royaliste, dont Montlosier partageait alors les préventions et les passions. Il devait pourtant se rapprocher peu à peu de Malouet, car, malgré tout son esprit élevé, qui, au milieu de sa fantaisie nuageuse, avait des lueurs si vives et des intuitions si vraies, il était frappé du profond attachement que la presque totalité de la nation vouait dès lors à cette révolution libératrice qui ouvrait à la bourgeoisie et aux paysans des perspectives si grandes et si belles. « Il faut le reconnaître, disait-il un jour à l'entêté d'Eprémesnil, le

(1) Un vol. in-8. Paris, Germer Baillière, 1877.

grand obstacle au retour de ce qui était jadis n'est pas dans les opinions; il est dans les intérêts. » Mais ce régime nouveau dont il sentait si bien la puissance, il était loin d'y applaudir. Il n'aima jamais la démocratie. Dans son libéralisme, il n'allait guère au delà d'une monarchie à la façon anglaise, avec un parlement aristocratique où la distinction des trois Ordres eût été maintenue — « vrai baron de la Grande Charte », ainsi que M. Bardoux l'appelle.

Durant les deux années où il siégea à la Constituante, son rôle fut honorable, mais au demeurant secondaire. Il n'avait pas cette science du légiste ou cette expérience pratique de l'administrateur, si précieuse dans les travaux intérieurs des commissions. Il n'avait pas davantage cette autre science, la science innée et déliée de la vie, l'adresse et la souplesse, la grâce engageante qui séduit. Enfin il n'avait pas cette sûreté d'une raison nette et tempérante, cette suite et cette tenue dans la conduite, dans les idées et même dans le langage, par où un homme acquiert l'autorité et l'influence. Le fait est que l'honnête Montlosier, incohérent, exubérant et pour tout dire, excentrique, était incapable d'obtenir un ascendant durable dans une assemblée. A cet égard il se retrouva, à soixante-dix-sept ans, dans la Chambre des pairs de la monarchie de Juillet, le même qu'on l'avait vu jadis à la Constituante : toujours militant, toujours plein d'une fougue juvénile, avec un fonds d'idées originales, mais gâtant tout par ses boutades et par le désordre singulier de ses discours. Car il ne fut jamais un orateur, bien qu'il eût, semble-t-il, plusieurs des qualités ou des avantages qui concourent à produire l'éloquence, et d'abord la sensibilité et la passion, l'humeur impétueuse et de primesaut, le beau don de croire et de s'émouvoir de toute son âme pour ce qu'il croyait bon et vrai, enfin ce grand air imposant que Montlosier garda, dit-on, jusque dans l'extrême vieillesse.

Ces avantages et ces dons heureux, il aurait pu les mettre en œuvre, s'exercer, s'assouplir au prix d'un travail assidu. L'abbé Maury lui avait indiqué, paraît-il, la méthode pour devenir orateur. Mais Montlosier ne voulut pas se vouer à un labeur soutenu et ingrat. « Si j'avais vu, disait-il, dans l'ordre nouveau quelque chose d'établi; si, comme en Angleterre, j'avais trouvé devant moi une forme d'Assemblée délibérante liée à un système régulier d'institutions, j'aurais eu une perspective de service, un avenir d'utilité auquel j'aurais pu m'attacher; mais pour moi seulement, pour une petite réputation de quelques jours, pour de petits succès de salon, jamais je n'aurais pu, comme Maury ou comme Cazalès, m'imposer une telle tâche. » Il aima mieux n'être qu'un improvisateur, et qui improvisait mal, il le confesse dans ses curieux *Mémoires :*

« A la tribune, où j'allais aussi quelquefois, non, comme d'autres, pour briller, mais toujours de colère et d'impatience, pour combattre, quand j'arrivais, ce n'était pas, sur les matières que j'avais à traiter, les idées ou les impressions qui me manquaient : tout cela était en moi en abondance, mais dans une telle confusion et dans un tel tumulte que si je voulais improviser sur le sujet même que je savais le mieux, je m'embarrassais dans tout ce bagage, de manière que je ne savais plus par quel bout m'y prendre. »

Cependant, un jour, dans une circonstance mémorable, il prononça une belle parole que l'histoire a retenue. L'Assemblée avait décidé que les ecclésiastiques prêteraient serment à la loi qui avait réglé la constitution civile du clergé. Ceux qui étaient députés n'en étaient pas exempts; mais, invités à prêter le serment, ils refusèrent. Ce fut alors que Montlosier intervint et, à l'appui d'une motion : « Je ne crois pas, dit-il, quoi qu'on puisse faire, qu'on parvienne à forcer les évêques à quitter leurs sièges. Si on les chasse de leurs palais, ils se retireront dans la cabane du pauvre qu'ils ont nourri; si on leur ôte leur croix d'or, ils prendront une croix de bois. C'est une croix de bois qui a sauvé le monde. » Ce jour-là, Montlosier avait touché à la plus haute éloquence; mais il ne retrouva plus ces magnifiques accents.

Aussi bien, dès ce temps-là, c'était surtout comme écrivain, dans des publications inspirées par les circonstances, qu'il s'efforçait d'agir sur les esprits et se signalait. Vers le milieu de l'année 1790, il fit paraître sous ce titre : *Essai sur l'art de constituer les peuples,* un écrit dans lequel il jugeait et critiquait l'œuvre de l'Assemblée. Le point de départ de Montlosier était, dit M. Bardoux, le respect de toutes les inégalités, soit de naissance, soit de titres ou d'honneurs. Il admettait d'ailleurs la nécessité de la Révolution, il acceptait plusieurs de ses bienfaisantes réformes, de ce qu'on a appelé « les conquêtes de 1789 » : l'égalité proportionnelle des impôts, l'admissibilité de tous les citoyens aux dignités et aux emplois, la suppression des prisons d'État, des lettres de cachet, de ces abus de l'ancien régime attentatoires à la liberté individuelle; il acceptait enfin le principe d'un gouvernement parlementaire, avec la noblesse dans la Chambre haute. Et il écrivait généreusement et justement :

« L'inconséquence et la frivolité de la nation ne sont pas, comme on le croit, une chose qui lui soit naturelle, qui dépende de son climat ou de quelque autre cause particulière et permanente; elle provient de l'inconséquence même, de la versatilité de tout ce qui existait... Donnez une bonne constitution à ce peuple, il deviendra fort. Mettez de l'ordre dans son gouvernement, et vous en mettrez dans ses idées. Le peuple français, dit-on, est peu sage; donc il ne lui faut pas de liberté. — Et moi, je réponds : Donc il lui faut de la liberté pour qu'il devienne sage. »

Montlosier était dès lors ce qu'il fut sous la Restauration : un royaliste, grand partisan de l'aristocratie, avec cela libéral, mais à la condition que la liberté ne le menât pas à la démocratie. Il voulait bien que l'on remaniât l'ancien régime, mais non pas qu'on le jetât à terre. Il admettait toutefois que l'on y touchât, ce que ne supportait pas le parti de la cour. Aussi Montlosier fut-il toujours mal vu des *ultra,* de ceux qui avaient en 1791 la confiance de la reine, qui formaient déjà un groupe à part autour du comte d'Artois, qui donnèrent le ton à Coblentz et, bientôt après, à Londres. Ces intransigeants ne pardonnèrent jamais à Montlosier. Il l'éprouva dans l'émigration; car il émigra, lui aussi, dès qu'il eut cessé d'être député, et se rendit à Coblentz. Il y trouvait ces têtes folles en proie à de prodigieuses illusions. On y vivait au jour le jour, comme en un rêve; cette frivolité,

cette fatuité, cet aveuglement incroyable formaient avec la réalité des choses un contraste saisissant et douloureux. La légèreté traditionnelle de la noblesse française et son incurable présomption, qui lui furent jadis si funestes sur les champs de bataille de Courtrai, de Crécy, d'Azincourt, apparaissaient encore une dernière fois. L'abbé de Calonne, ayant entendu dire que le roi de Prusse arrivait avec cinquante mille hommes, s'écriait : « Que veut-il faire de tout cela? Quinze cents gentilshommes suffiront pour faire la contre-révolution. » En attendant ce succès prochain et infaillible, on faisait des mots d'esprit sur tout. Le royaliste Cazalès s'était déclaré partisan des deux Chambres : lorsqu'on apprit qu'il arrivait à Coblentz, plusieurs gentilshommes trouvèrent plaisant d'aller à l'auberge où il devait descendre et de prévenir l'hôtelier « qu'il fallait absolument *deux chambres* à M. de Cazalès ». — Tel était l'esprit de cette société infortunée et insensée qui se croyait prête à tout reconquérir au moment où elle perdait tout.

Je ne suivrai pas avec M. Bardoux le comte de Montlosier dans le détail de ses voyages à Coblentz et de son séjour à Londres, où il vécut réfugié, comme son ami Chateaubriand, jusqu'après le 18 Brumaire. Montlosier s'était enrôlé volontaire dans l'armée de Condé, mais sans passion et sans espérance. Il avait rejoint l'émigration parce qu'il lui semblait que sa place était là, parmi les gentilshommes de sa province : « Ils m'ont nommé leur député, disait-il; ils ont droit de ma part à quelque retour de reconnaissance et de service. » Mais il pressentait bien l'accueil qui lui était réservé. N'était-il pas un constitutionnel, un des membres de ce groupe libéral, loyal et tempérant, des *monarchiens,* que les émigrés détestaient? Qu'avait-on besoin, disait-on dans Coblentz, de « s'encanailler avec ces scélérats » quand on avait « les bottes du maréchal de Binder » pour mettre la France à la raison? — Tenu à l'écart comme un suspect, presque comme un traître, et cela non seulement dans les conseils politiques, mais même dans le régiment où il servait, Montlosier n'avait pu jouer un rôle actif. Dégoûté de ce petit monde si fanatique, si impertinent, si violent dans sa misérable impuissance, il avait conçu le projet d'aller fonder en Crimée une colonie agricole avec Mallet du Pan. Il se décida à passer en Angleterre. Il y retrouva Malouet et y vécut durant sept années. Je signale aux lecteurs du livre de M. Bardoux le chapitre substantiel, intéressant, plein d'anecdotes piquantes, où il a retracé cette période que j'appellerais la période anglaise dans l'histoire de notre émigration et dans la biographie de Montlosier. Comme la plupart des malheureux émigrés, Montlosier avait débarqué en Angleterre presque sans ressources. Il s'était fait d'abord agent d'affaires, mais sans succès, puis, reprenant la plume, s'était mis à écrire dans le *Courrier de Londres ;* c'était une feuille qui avait eu autrefois de la vogue, mais qui allait tombant entre les mains de l'abbé de Calonne. Montlosier l'avait relevée et il était devenu, par l'importance de son journal, un personnage en vue et une sorte de puissance, lorsque les événements de France firent cesser son exil.

II.

« Monsieur de Montlosier, lui demandait un jour une grande dame anglaise, vous êtes bien pressé, j'en suis sûr, de voir vos princes en France? — Oui, madame, mais avec une représentation nationale. — Vous pensez bien que la monarchie est le seul gouvernement qui convienne à la France? — Oui, madame, mais avec les libertés publiques. » Mais il allait subir l'influence de ces prodigieux événements qui livraient à Bonaparte l'œuvre de la Révolution. Les rangs de l'émigration à Londres commençaient de s'éclaircir. On était si las de cet exil! Et les regards se tournaient vers ce gouvernement nouveau, si glorieux, si puissant, si conciliant aussi, qui rétablissait l'ordre, réparait les ruines, rouvrait aux émigrés les portes de la patrie et façonnait déjà tout, hommes et choses, pour un retour au régime monarchique. Montlosier accepta une mission qui le ramenait en France. Il s'agissait, à la vérité, de la plus étrange mission : proposer au premier consul une souveraineté en Italie, s'il voulait favoriser une restauration des Bourbons! Comment Montlosier se trouva-t-il chargé de cette mission? Et par qui? M. Bardoux ne donne aucun détail sur cet épisode, qui serait à peine croyable si l'on ne songeait à la célèbre légende royaliste où Bonaparte, lieutenant-général du royaume, gagne des batailles pour son souverain le roi Louis XVIII. Il semble qu'elle se formait dès 1800 à Londres, dans les cercles des émigrés. Bon nombre y croyaient ou affectaient d'y croire. Montlosier, lui, eut-il un moment, un seul moment d'illusion? ou ne voyait-il pas là simplement un moyen, un prétexte de revoir la France?

Il en revint bientôt, et transformé. A son arrivée à Calais, il avait été arrêté, conduit à Paris, et d'abord enfermé au Temple, d'où Fouché l'avait fait sortir en lui enjoignant de repartir pour l'Angleterre et de ne plus renouveler l'essai de sa malencontreuse négociation. Mais Montlosier du moins avait vu Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, qui lui avait exposé les vues du premier consul et le plan de sa politique pacificatrice et réparatrice envers l'émigration. Montlosier revenait à Londres avec le dessein de rentrer dans son pays en s'accommodant au nouveau régime. Il écrivait dans son *Courrier de Londres,* au grand scandale des royalistes :

« Toute la France civile et politique est aujourd'hui dans un seul homme. Quelles que soient nos prétentions publiques ou nos vœux secrets, c'est d'un homme qu'il faut tout attendre ; c'est à un homme qu'il faut tout demander. »

Bientôt après, son nom était rayé de la liste des émigrés, et, en 1801, il rentrait en France avec son journal, qu'il voulait publier désormais à Paris sous la dénomination de *Courrier de Paris et de Londres.* Mais il avait compté sans la censure. A peine avait-il lancé ses prospectus que le *Courrier de Paris et de Londres* était supprimé. Toutefois le gouvernement, en frappant le journal, n'entendait pas frapper son directeur; on le traitait même avec une sorte de

faveur : il recevait, à titre d'indemnité, un traitement de six mille francs comme attaché au département des affaires étrangères pour « des travaux extraordinaires ». Et, à ce propos un contraste nous frappe. N'est-il pas remarquable que ce gentilhomme, ce royaliste convaincu, cet émigré qui avait pris du service dans l'armée des princes, cet écrivain partisan des institutions aristocratiques et féodales, n'ait obtenu quelques honneurs ou quelques distinctions que sous l'empire, puis sous la monarchie de Juillet? On vient de voir les avantages, à la vérité obscurs et modestes, mais cependant positifs, que lui avait conférés le premier consul. Nous le verrons plus tard élevé à la pairie par le roi Louis-Philippe. Napoléon pensa plus d'une fois à Montlosier. Il l'avait chargé de composer un ouvrage sur *la Monarchie française;* il s'était fait à plusieurs reprises rendre compte de l'avancement du travail et en avait reçu une copie qu'il voulait lire lui-même. Les Bourbons furent loin de lui être aussi bienveillants. Lors de la première Restauration, Montlosier écrivit au comte d'Artois pour lui offrir ses services : sa lettre demeura sans réponse. La Restauration ne se souvint de l'existence du vieux royaliste que pour lui enlever sa pension, en punition de sa guerre aux jésuites, et cette pension ne lui fut rendue qu'après la révolution de 1830.

Montlosier vécut ainsi pendant près de vingt-cinq ans, dans l'ombre d'une retraite studieuse, lié avec les personnages les plus illustres du temps et particulièrement avec le groupe d'élite qui s'était formé autour de ces deux femmes si diversement admirées et célèbres : Mme de Staël et Mme Récamier. Montlosier était devenu l'ami du baron de Barante, son compatriote, dont le fils Prosper allait marquer sa place comme écrivain et comme historien. Lui-même il travaillait à son grand ouvrage historique, à ce livre de *la Monarchie française depuis son origine jusqu'à nos jours,* que l'empereur lui avait « commandé », dit M. Bardoux, et il semble en effet que ce livre eût primitivement pour objet une sorte d'apologie par l'histoire de certains traits du système impérial. Il devait « faire connaître l'ancien état de la France et de ses institutions, la manière dont la Révolution était sortie de cet ensemble de choses et les moyens employés par Bonaparte pour clore avec succès la période révolutionnaire ». Mais lorsque Montlosier commença de le publier, c'était vers 1814; l'empire venait de s'écrouler, et le caractère de l'ouvrage en fut sans doute modifié, tout au moins dans la troisième partie du programme. Cette fin s'accrut d'année en année démesurément, à ce point que le livre, au lieu de deux volumes, en forma sept, où « les événements contemporains de 1815 à 1822 inspirèrent à la verve de Montlosier plus de pages que la race franque et la féodalité ». M. Bardoux juge assez sévèrement cette œuvre, dans laquelle l'auteur avait mis, avec ses qualités, beaucoup de ses défauts, et il se demande si Montlosier peut être rangé vraiment au nombre des historiens. Montlosier unit à un grand savoir une forte imagination; mais a-t-il de même cette méthode et cette vue des choses nette et juste que les dons les plus heureux et les plus séduisants ne suppléent pas? A-t-il, au point de vue purement scientifique, la nouveauté des aperçus et l'originalité d'un système? Dans la formation lente et séculaire de la France moderne, il attribue à la noblesse féodale le rôle prépondérant. Elle a été l'élément organique et social par excellence : voilà l'idée fondamentale à laquelle il rapporte tout. Mais ce système exclusif et par là incomplet et faux, comme sont tous les systèmes, car ils n'envisagent qu'un côté de la réalité des choses, toujours diverse et complexe, — ce système, l'a-t-il inventé? N'était-il pas, en vérité, le continuateur de ce partial Boulainvilliers qui glorifiait la féodalité comme le « chef-d'œuvre de l'esprit humain »? M. Bardoux observe que les érudits qui ont essayé de rendre compte de nos origines nationales forment trois écoles bien distinctes. Il y a l'abbé Dubos, qui explique tout par la royauté. Il y a l'abbé Mably, qui cherche dans les institutions libres de la vieille France la cause et le secret de son développement. Il y a le comte de Boulainvilliers, qui voit en tout l'action bienfaisante de la noblesse féodale. Montlosier est de son école.

Je ne crois pas que le livre de *la Monarchie française* ait obtenu, quand il parut, un grand succès, et en tout cas on dut cesser bientôt de le lire; depuis lors il est tombé dans l'oubli, et le nom même de son auteur ne serait guère connu que d'un petit nombre de lettrés; lui-même il eût terminé sa longue vie dans le silence de sa retraite de Randanne; il reposerait en cette terre aussi obscurément que les pauvres laboureurs dont il dirigeait les travaux, et aujourd'hui l'on pourrait évoquer sa mémoire sans réveiller un seul écho de tant de luttes ardentes, si, parvenu à l'âge de soixante-dix ans, il ne se fût jeté soudain, et avec quel élan, quel éclat! dans cette mêlée orageuse où la France laïque et libérale se débattait contre les empiètements d'un clergé désormais possédé, troublé et perverti par l'influence de l'esprit jésuitique. Comment le comte de Montlosier, l'ancien adversaire de la constitution civile du clergé, l'orateur de la Constituante qui avait exalté si éloquemment l'attitude hostile des évêques et leur fidelité à l'ancien régime, comment ce royaliste, ce noble, épris des traditions féodales, comment en était-il venu là — le plus sincèrement du monde, car la sincérité des opinions fut, semble-t-il, en tout temps, une de ses vertus maîtresses?

III.

On se tromperait grandement si l'on supposait qu'il eût dans l'âme un grain de cette ironie sceptique et frondeuse qui anima Voltaire et le XVIIIe siècle contre l'Église et contre la religion. Le fait est que Montlosier fut toujours un catholique croyant et pratiquant. A Randanne, il lisait chaque soir à ses serviteurs un chapitre de l'*Imitation.* Lorsqu'il eut lancé son fameux *Mémoire,* la semaine sainte approchant, il voulut se confesser et faire ses pâques. Et cela très certainement par simple piété, sans aucune arrière-pensée ni intention d'effet et de contraste. Mais ce catholique était catholique comme on l'était assez généralement dans la vieille France, comme on a cessé de l'être, catholique à la fois respectueux et indépendant, indépendant de la domination ultramontaine

et respectueux envers cette religion raisonnable et vraiment française que ses ancêtres lui avaient léguée, combien différente, mon Dieu! de cette nouvelle et étrange religion, militante et troublante, religion de sectaires et de janissaires toujours occupés à faire feu sur le siècle! On accuse dans un certain monde l'impiété de notre temps; on s'indigne, on se scandalise de la prétendue persécution dont l'Église est victime, alors qu'en vérité ce que notre temps combat et refrène, c'est l'ingérence abusive du clergé dans la politique, ce sont ses empiètements sur les droits des individus et sur le privilège de l'État, c'est l'action dissolvante de la compagnie de Jésus. — Mais, nous dit-on, les jésuites ont avec eux l'Église même. — Est-ce la faute de notre société si, l'esprit de l'Église se transformant et se tournant contre elle comme un ennemi qui la menace, cette société doit se prémunir et se défendre? Et en se défendant, que fait-elle, je vous prie, cette France républicaine de nos jours, que reprendre et poursuivre l'œuvre traditionnelle et gallicane de résistance et de préservation dont la monarchie, dont nos rois, même les plus religieux, nous ont laissé l'exemple, les maximes et les lois?

Enfin Montlosier appartenait à ce pays d'Auvergne qui a été comme la patrie des jansénistes et des légistes. M. Bardoux l'observe justement : « Il y avait toujours en lui, dans ses rapports avec l'Église, quelque chose du vieil esprit des légistes... » Et il ajoute : « Pour comprendre son attitude vis-à-vis des jésuites, il ne faut pas oublier aussi qu'il appartenait à une province... qui avait presque peuplé Port-Royal. Le jansénisme n'était pas seulement une théorie nouvelle sur la grâce; il était surtout une réaction contre les doctrines, la discipline et l'influence de la célèbre compagnie. » M. Bardoux définit en perfection le gallicanisme en l'appelant un *modus vivendi* qu'avait trouvé l'ancienne société française et qui, au fond, « était moins une religion qu'un moyen de gouverner la religion ». En vérité, quand Montlosier se résolut à attaquer les jésuites, c'était l'âme de la vieille France qui parlait par sa bouche. Si vous considérez combien cette campagne qu'il mena alors avec les libéraux du temps contre les jésuites et la Congrégation ressemble d'une façon frappante à la lutte que le pays a soutenue depuis dix ans contre le parti clérical, vous reconnaissez que le gouvernement républicain n'a point innové en s'engageant dans la voie où un catholique royaliste l'avait devancé, il y a plus de cinquante ans.

Dès 1816, Montlosier voyait avec inquiétude les excès du clergé triomphant; il écrivait à son ami de Barante ces lignes prophétiques : « Les prêtres se regardent comme Dieu... Est-il convenable que des prétentions semblables s'élèvent en ce temps-ci? Ils périront et feront périr la nation et le roi avec eux. Je désire que ce peuple-ci revienne à Dieu; mais il se donnera plutôt au diable que de se donner aux prêtres... Le peuple français peût subir toute espèce de servitude; il ne subira pas celle-là. » Et un peu plus tard, lors des premières missions, il s'écriait avec sa rude franchise : « Nos missionnaires ont mis le feu partout. Qu'on nous envoie la peste de Marseille si l'on veut, mais qu'on ne nous envoie plus de missionnaires!.. Nous commencions à être tranquilles; aujourd'hui nous sommes plus divisés et plus aigris que jamais. » Il écrivait cela dans les premières années de la Restauration, sous Louis XVIII, alors qu'il régnait encore un esprit de transaction et de sage tempérance qui allait peu à peu disparaître, surtout après l'assassinat du duc de Berry, à mesure que l'influence du comte d'Artois et des *ultra* grandissait. Lorsque le comte d'Artois fut devenu le roi Charles X, c'en était fait de la politique de ménagement. La contre-révolution — une contre révolution dirigée par les jésuites — était montée sur le trône avec le nouveau roi. Le parti clérical avait le champ libre devant lui. Plus de bornes, plus d'entraves! Et il se ruait avec une âpre ardeur à l'assaut de cette société. C'était le temps où M. de Marcellus — un de ces honnêtes, ridicules et surannés personnages comme il nous a été donné d'en entrevoir encore plus d'un à Versailles, sur les bancs de l'Assemblée nationale — s'écriait avec épouvante : « Nous sommes gouvernés par des lois impies! » Le ministère avait fait passer la loi du sacrilège et tentait de rétablir le droit d'aînesse. C'était en un mot la guerre, une guerre sans merci à la Révolution, à la France nouvelle. La Congrégation s'imposait et s'infiltrait partout, tour à tour subtile et violente, et l'âme de cette congrégation devenue une formidable conjuration ourdie contre la société moderne, c'était la compagnie de Jésus, qui se cachait naguère, mais qui désormais, sûre de l'impunité, reparaissait et relevait la tête. Le jeune clergé, fanatisé, entraîné à la lutte, imbu de haines et de théories d'un autre âge, était un instrument dans les mains de la compagnie. Telle était la situation lorsqu'au mois de février 1826 Montlosier publia son *Mémoire*.

Nous abordons la grande époque de sa vie, l'époque où, du fond de sa province, ce vieillard qui semble avoir dit adieu à la vie du monde reparaît en scène et passe en un moment de l'obscurité dans la vive et pleine lumière d'un des rôles les plus éclatants et retentissants qui aient été joués sous la Restauration.

Son *Mémoire* avait ce mérite ou cet avantage précieux de venir à propos, dans une heure critique où l'opinion libérale était surexcitée par une série de faits et de symptômes menaçants. J'ai rappelé la loi sur le sacrilège. A la même époque, la population parisienne avait eu le spectacle étrange de ce jubilé où l'on vit une armée de prêtres parcourir en files pressées les rues de la capitale avec le roi Charles X, qui n'avait pas craint de figurer dans ces processions en homme d'Église plutôt qu'en souverain. Tout concourait à occuper les esprits de cette question du péril clérical, qui devenait décidément la question dominante et comme le champ clos dans lequel se concentrait la lutte entre deux grands partis, disons davantage, entre deux Frances désormais irréconciliables. Et cette lutte entrait dans une phase nouvelle par les arrêts que la cour royale venait de rendre en acquittant deux journaux libéraux, *le Constitutionnel* et *le Courrier français*. Jusqu'alors la magistrature avait soutenu les agents de la réaction; et voici qu'elle se tournait contre eux; elle aussi se faisait libérale, elle reprenait les antiques traditions gallicanes des vieux légistes, des

parlements. Elle déclarait, dans les considérants de l'un de ces deux arrêts :

« Que ce n'est ni manquer de respect ni abuser de la liberté de la presse que de discuter et combattre l'introduction et l'établissement dans le royaume de toute association non autorisée par les lois; que de signaler... les excès non moins certains d'une doctrine qui *menace tout à la fois l'indépendance de la monarchie, la souveraineté du roi et les libertés publiques.* »

Le comte de Montlosier intitula son livre : *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône.* C'étaient presque les termes de l'arrêt; c'était en tout cas le même esprit.

On sait quel fut l'effet de cette publication. Huit éditions se succédèrent, et le vieux royaliste, accueilli avec transport par ses nouveaux alliés les libéraux, se vit naturellement en butte aux invectives des partisans de la Congrégation. On feignait même de douter de sa raison; l'on donnait à entendre qu'il avait été toujours un cerveau brûlé. A quelque temps de là, le comte de Fitz-James, dans un discours à la Chambre des pairs, raconta que, pendant l'émigration, Montlosier avait convoqué un jour ses amis pour leur communiquer ses plans de contre-révolution, et un de ses plans consistait à réunir en armée tous les capucins de l'Europe, que l'on ferait entrer processionnellement en France, la croix en tête! Mais, en dépit des attaques et des commérages, le prestige de Montlosier allait croissant. Enhardi par le succès, il frappa bientôt un second coup. Cette fois, il ne s'adressait plus seulement à l'opinion. Il prenait position sur le terrain pratique et juridique, il s'adressait au pouvoir judiciaire; il déférait solennellement la question aux magistrats : fort d'une consultation mémorable de quarante-cinq avocats du barreau de Paris réunis sous la présidence de Dupin, il *dénonçait* à la cour royale l'existence illégale des jésuites. Cet épisode et ceux qui le suivirent, on les connaît, et je me borne à les rappeler, sans raconter les principaux traits de cette lutte où Montlosier eut l'honneur pendant plus d'un an d'être le porte-parole et comme la personnification chevaleresque, ardente et brillante des gallicans et des libéraux. L'histoire de ses actes et de ses écrits à cette époque, c'est l'histoire même de la Restauration.

La *dénonciation* avait eu ce résultat de provoquer un arrêt célèbre et souvent reproduit, en ces dernières années, dans les discussions parlementaires, dans les polémiques de la presse et dans les consultations juridiques sur l'art. 7 et sur la mise en vigueur des « lois existantes ». Mais la cour déclinait sa compétence, et Montlosier, poursuivant son entreprise et y avançant comme par degrés, après avoir saisi tour à tour l'opinion et la magistrature, usant du droit de pétition, en appelait à la Chambre des pairs à titre de chrétien, de royaliste, de citoyen. Il demandait la dissolution des établissements jésuitiques, l'enseignement, dans les écoles et séminaires, de la Déclaration de 1682, la nomination d'une commission qui rechercherait les anciennes lois du royaume en vue de protéger les libertés de l'Église française. La Chambre des pairs, sur le rapport du comte Portalis, vota le renvoi de la pétition au ministre.

C'était un nouveau succès, mais qui pourtant ne satisfaisait point Montlosier. Il sentait que c'était une victoire morale, ce qui était beaucoup, mais il ne voyait pas que le train des choses en dût être sérieusement modifié. Le mal subsistait, et même en 1828, lorsqu'un cabinet plus libéral eut succédé au cabinet Villèle, il lui semblait que les nouveaux ministres ne prenaient que des demi-mesures. En vain le comte Portalis, devenu garde des sceaux, avait nommé une commission chargée d'examiner les moyens d'assurer dans toutes les écoles secondaires l'exécution des lois du royaume; en vain, ce qui était plus sérieux, le ministère faisait signer au roi Charles X les deux célèbres ordonnances du 16 juin, qui soumettaient au régime universitaire un certain nombre d'écoles ecclésiastiques, excluaient de toute maison d'éducation quiconque n'affirmerait pas par écrit qu'il n'appartenait à aucune congrégation non autorisée, enfin qui réglementaient les petits séminaires et limitaient le nombre de leurs écoliers. Ordonnances singulièrement hardies en ce temps-là et si l'on songe qu'elles avaient pour auteurs non un de ces ministres républicains en qui la presse catholique d'aujourd'hui ne veut voir que des démagogues sacrilèges, mais le grave Portalis, mais un évêque, Mgr Feutrier, des personnages certes peu suspects d'impiété, tels que M. de Vatimesnil, enfin le roi Charles X lui-même, puisque ces ordonnances furent signées par lui!

Et ici, notons-le bien, Montlosier s'attaquait aux jésuites, mais non pas à eux seulement; il les considérait sans doute comme le principe du mal, mais sa réprobation s'étendait à tout ce qui avait reçu l'influence et, pour ainsi dire, le cachet de l'esprit jésuitique, à tout le parti ultramontain, à tout ce que l'on appelait alors « le parti prêtre » et que nous appelons le parti clérical. Il s'en expliquait nettement à propos d'une pétition dont la Chambre des députés fut saisie, en 1828, par un certain abbé Maret. « Ma pétition à moi, écrivait-il, n'embrassait pas seulement les jésuites, elle embrassait les congrégations, l'ultramontanisme en un mot, le parti prêtre tout entier avec ses débordements. » Mais il sentait bien, malgré tout, que les jésuites étaient la tête, l'âme du parti, et il déplorait l'insuffisance de ces ordonnances qui les laissaient subsister. Entêté dans la lutte, il lança un dernier factum qui fut sans effet. Les ardeurs les plus vives passent promptement en ce siècle; le public ne peut pas s'intéresser longtemps au même spectacle: il se détourne des acteurs dont il connaît le rôle et le jeu. Ce fut le cas de Montlosier : l'on savait d'avance ce qu'il allait dire. Et puis la situation était ou plutôt semblait bien changée depuis l'époque où avait paru le fameux *mémoire!* On était en 1828, dans cette suprême et charmante illusion du ministère Martignac où bon nombre de libéraux se reprirent à espérer que la France pourrait vivre avec les Bourbons. On se berçait dans ces généreux rêves quand, un matin, l'on se réveilla en sursaut avec le ministère Polignac et la perspective d'un coup d'État.

IV.

Le rôle de Montlosier était fini. Il n'avait guère duré plus d'un an. Mais n'est-ce pas beaucoup d'avoir eu l'honneur, ne fût-ce que dans une rencontre éphémère, d'occuper de ses idées, de ses écrits, l'opinion publique d'une nation telle que la France? Il sortait de la lutte appauvri, car le ministère libéral ne lui rendit pas sa pension; mais il gardait son ardeur intrépide, et, de sa plume toujours jeune, avec cette passion qu'il portait en tout, il entreprit d'écrire ses *Mémoires,* qu'il avait promis à un libraire parisien. Deux volumes parurent qui eurent une certaine vogue; un troisième est demeuré inédit : M. Bardoux y a puisé d'intéressantes anecdotes; car ils sont curieux, ces *Mémoires,* ils valent par la personnalité de l'écrivain, ils valent surtout par l'attrait de cette époque admirable et unique de la Révolution.

En même temps, Montlosier terminait un livre bizarre, *les Mystères de la vie humaine,* qui reflète tout le côté chimérique et fantastique de son caractère, et il travaillait à cultiver son domaine de Randanne. Il y vivait en laboureur, à la façon d'un patricien de l'ancienne Rome. Lorsque la Dauphine se rendit au Mont-Dore dans l'année 1827, à son retour elle traversa Randanne. Montlosier avait écrit à l'un des gentilshommes de la Chambre pour faire agréer ses offres d'hospitalité : le gentilhomme n'avait pas voulu même les transmettre. Quand la princesse passa par le hameau, elle vit sur le bord de la route le vieux royaliste qui l'attendait avec une mise en scène dont la rusticité n'était pas sans grandeur, entouré de ses nombreux troupeaux, de ses bœufs accouplés aux charrues, comme une apparition de la féodalité rurale et patriarcale des vieux âges.

Ce fut au milieu de ces travaux qu'il apprit la nouvelle des événements de Juillet. Il n'en fut pas surpris. On a vu comment, au début même de la Restauration, il prédisait dans ses énergiques boutades que les entraînements du clergé seraient funestes à la dynastie. Durant les années qui précédèrent 1830, il songeait souvent au prince qui allait devenir le roi Louis-Philippe. Il écrivait en 1827 : « Au moment présent, M. le duc d'Orléans est un danger : *ma pensée est d'en faire une ressource.* Au train dont vont les choses, si on les laisse aller, il ne faut pas croire que ce sera seulement le roi, ce sera bien aussi M. le Dauphin, et M. le duc de Bordeaux, qui seront emportés... » Il ajoutait dans la même lettre : « Quand je parle de vos amis, j'ai toujours en idée M. Pasquier, M. Molé, M. le duc de Broglie. Ce sont pour moi des puissances. Ménagez-moi et conservez-moi quelques bontés auprès d'eux. » Ainsi, par un contraste singulier, ce gentilhomme royaliste allait s'écartant chaque jour davantage de la monarchie légitime, et ses regards, ses espérances, ses sympathies se tournaient vers la branche d'Orléans et vers les hommes qui devaient instituer le régime nouveau. Il fut donc prompt à le reconnaître, et, tandis que son ancien compagnon d'exil Chateaubriand, cédant à son humeur tout ensemble chevaleresque et théâtrale, se vouait à la retraite et se drapait, non sans honneur, dans sa fidélité aux Bourbons et dans son culte des souvenirs, le duc de Broglie, devenu ministre des affaires étrangères du cabinet du 11 octobre 1832, rendait à Montlosier sa pension et l'informait qu'il était promu à la pairie. Le vieux lutteur avait soixante-dix-sept ans; mais l'ardeur de son âme n'était pas éteinte; elle l'anima jusqu'à la fin. On le vit siéger assidûment et prendre la parole dans plusieurs discussions. J'ai dit qu'il n'était pas orateur et ne savait pas dans une assemblée conquérir l'ascendant. Et puis on était si loin, en 1832 et durant les années suivantes, on était si loin de ces temps de fièvre et de luttes généreuses, admirable mélange d'angoisse et d'indignation, où l'œuvre même de la Révolution était en question, où la grandeur des principes ennoblissait singulièrement les polémiques et les passions quotidiennes! Montlosier évoquait toujours l'image de ce temps-là, il en retenait la flamme et l'accent, et aussi les craintes, qui pour lors semblaient surannées : au lendemain des journées de Juillet, qui donc s'avisait de craindre le parti clérical? Il avait été si complètement vaincu et anéanti! Montlosier, lui, persistait à le redouter, en sorte qu'il paraissait être trop l'homme d'une idée et d'un rôle. Il demeurait toujours la sentinelle vigilante, il s'entêtait quand même à pousser son cri d'alarme! Un lien commun, dit M. Bardoux, unit ses diverses harangues à cette époque : la crainte de l'intervention du clergé dans les affaires civiles. Il écrivait à Dupin, à propos de la loi de 1833 sur l'instruction primaire : « Le premier article de la loi comprend l'instruction religieuse dans les fonctions qui appartiennent au gouvernement : *c'est une erreur. L'instruction religieuse appartient au prêtre et non à l'instituteur.* » Ne diriez-vous pas qu'elle date d'hier, cette phrase écrite il y a cinquante ans? Ne l'avez-vous pas entendue, il y a quelques mois à peine, à la tribune, cette théorie qui vient de passer dans la loi et que ses adversaires réprouvent comme une nouveauté scandaleuse et funeste?

Lorsque, quittant Clermont, quittant Royat, vous gagnez par les rampes sinueuses le vaste et morne plateau où s'élèvent, rangés en demi-cercle sur un piédestal immense, les grands *puys* aux cratères éteints, et que, montant toujours, vous gravissez les premiers lacets du chemin qui serpente aux flancs de l'abrupt et fier Puy-de-Dôme, l'horizon se découvre magnifiquement à votre droite, et là-bas, bien au loin, par delà les cônes étagés, vous apercevez en un creux de la montagne le joli petit lac d'Aydat, qui luit d'un éclat doux et pâle, pareil à un miroir voilé, dans le cadre de ces tristes et austères solitudes. Non loin, au pied d'un des volcans, est le domaine de Randanne. C'est là que Montlosier passa la plus longue partie de sa vie, c'est là qu'il repose, sous une pierre où l'on a gravé la belle parole chrétienne qu'il avait prononcée jadis à la Constituante. Son corps y fut porté au mois de décembre 1838. Il était mort à Clermont, et mort en catholique, mais en catholique tel qu'il avait vécu et lutté. « Il avait voulu se confesser », sur quoi l'autorité ecclésiastique crut devoir exiger une rétractation écrite. Le moribond refusa : « On ne veut pas de ma confession, dit-il, mais Dieu est juste et je peux me passer des prières ainsi refusées. Qu'on m'emporte dans la petite maison mortuaire qui est toute prête à

Randanne, qu'on y plante une croix, pour prouver que j'ai voulu mourir en catholique! Les pauvres femmes se signeront en passant, et leurs prières me suffiront. » Dans son testament, il avait exprimé la volonté d'être présenté à l'église; mais l'évêché repoussa les démarches de sa famille, et, quand le cortège défila sur la place, on vit la porte de l'église des Minimes ouverte et les autels dépouillés. Cet acte d'intolérance eut à Paris quelque retentissement. M. Cousin et M. Villemain protestèrent à la tribune et le garde des sceaux saisit le Conseil d'État d'une plainte d'abus. Un pamphlet de Cormenin signala ce réveil des passions religieuses.

On trouvera le détail de ce suprême épisode dans le livre de M. Bardoux. Ce livre très instructif, très riche de faits et d'aperçus, représente bien ces excellentes monographies ou biographies à la façon anglaise, dont l'usage s'est établi chez nous et qui jettent des clartés si vives sur l'histoire d'un temps. J'ajoute que, comme œuvre littéraire, le livre de M. Bardoux a une valeur et un attrait véritables. L'ancien ministre de l'instruction publique est un écrivain distingué et séduisant; il a sa manière à lui, il a une élévation naturelle de pensée et de langage qui devient aujourd'hui assez rare; il a un rayon d'enthousiasme qui par instants éclaire sa phrase et l'anime. De là des bonheurs singuliers d'expression : pour caractériser, par exemple, la haute et sereine raison de Mme de Staël, ou pour peindre la gracieuse et mélancolique Mme de Beaumont, l'amie de Chateaubriand, de Joubert, de Fontanes, il rencontre des mots, des traits, des images, d'une délicatesse, je dirais presque d'une suavité et d'une poésie pénétrante. J'ai lu, pour ma part, avec un intérêt profond ce beau livre dans lequel le comte de Montlosier revit avec sa physionomie si originale, qui semble être du XVIe siècle, non du nôtre, et fait penser aux âpres héros de nos guerres de religion. Le vieux gallican méritait cet hommage en un temps où ses idées passent dans le domaine des lois et des faits.

BÉRARD-VARAGNAC.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

« J'étudie le siècle de Louis XIV dans ses poètes dramatiques; les comédies de ce temps-là sont pour moi des histoires, et les auteurs qui méritent peu d'attention comme écrivains me semblent toujours curieux comme monuments. » Ainsi parlait le docte et sévère Geoffroy, le père des critiques dramatiques. S'inspirant de cette pensée et la plaçant comme épigraphe en tête de son volume, M. Charles Barthélemy étudie les mœurs de la fin du règne de Louis XIV dans la comédie de Dancourt (1). D'après lui, les esquisses légères de Dancourt sont plus instructives que les grandes toiles de Molière; Dancourt est le Saint-Simon du petit monde.

Saint-Simon, c'est beaucoup dire. Si Dancourt fait vivre à nos yeux une partie intéressante de la société de son temps, remarquons d'abord que c'est la plus humble et la plus médiocre. Il est le Téniers des petites gens : petits financiers, petits bourgeois, petits magistrats, petits robins, petits tabellions, petits procureurs, petits commissaires, greffiers de village, valets et paysans, entremetteurs et entremetteuses, chevaliers et chevalières d'industrie, fripons et coquins de bas étage. Tout ce monde-là est intéressant à observer, je ne dis pas non; mais l'observation est facile. Dans cette sphère, vices, travers ou ridicules ne se dérobent pas sous un voile hypocrite comme dans le monde de la cour : ils s'épanouissent ingénument. Il n'est donc pas besoin d'une clairvoyance bien pénétrante, puisqu'il n'y a qu'à regarder à la surface et non à fouiller au fond des cœurs. Une autre différence entre Saint-Simon et Dancourt, c'est que Dancourt n'a ni colères, ni indignations, ni haines. C'est un Philinte indulgent et souriant, prenant tout doucement fripons et coquins comme ils sont. On peut dire de son œuvre comme de celle de Le Sage, que non seulement les honnêtes gens y manquent, mais que l'auteur s'en est fort aisément passé. Pas le moindre idéal de vertu; jamais un seul mouvement d'honnêteté révoltée. Cette insouciance s'explique d'ailleurs facilement. Comédien avant d'avoir vingt ans, mari de comédienne, père de comédiennes, Dancourt a vécu dans un monde où l'on était indulgent pour autrui parce qu'on était indulgent pour soi-même. Il a respiré, sans être incommodé, cet air à moitié pur de morale facile où Molière, lui, était mal à l'aise. On dirait même qu'il est reconnaissant à ces modèles qui se prêtent si volontiers à l'examen et lui fournissent l'occasion de faire promener sur la scène des originaux qui amusent. Chose étrange : s'il a quelque sévérité, c'est plutôt pour les gens graves et dignes de quelque respect.

Saint-Simon a donc atteint d'un fer rouge ce qui se cachait hypocritement au fond des cœurs; Dancourt a effleuré d'une main légère ce qui se jouait à la surface et comme à fleur de peau. C'est tout autre chose. Où je suis, par exemple, tout à fait du sentiment de M. Barthélemy, c'est lorsqu'il nous dit que, pour le menu détail de l'histoire des mœurs, leurs variations, les caprices de la mode dont elles se ressentent, Dancourt nous renseigne plus exactement que Molière. Rien n'est plus vrai. C'est qu'en effet Molière est tout autant le peintre de l'humanité que de son siècle. Sans doute il se préoccupe, lui aussi, de la fantaisie du jour, par exemple quand il met en scène les précieuses et les femmes savantes; cependant ce qui est en relief dans son théâtre, c'est moins la vérité locale et accidentelle que la vérité universelle, la vérité de tous les temps et de tous les lieux. Voilà comment Harpagon et Tartufe, à part certains détails purement extérieurs, sont aussi vrais, aussi vivants aujourd'hui qu'alors; voilà pourquoi ses chefs-d'œuvre ont si peu vieilli. Le temps a pu exercer son action sur le cadre, la toile est demeurée intacte. Molière, se préoccupant du fond immuable de l'humanité plutôt que de la surface changeante, devait donc, par suite, négli-

(1) *La Comédie de Dancourt*, étude historique et anecdotique, par Ch. Barthélemy. — 1 vol, Paris, 1882. G. Charpentier.

ger les menus détails, l'accident, ce qui était aujourd'hui et ne serait plus demain, la fantaisie de l'heure présente, le caprice du moment, les variations de la mode, en un mot tout ce que devait saisir au vol Dancourt, toujours à l'affût de l'à-propos et courant après l'actualité. Si vous voulez connaître une époque par ces petits côtés-là, vous vous adresserez à ses Téniers et non à ses Raphaëls. Par exemple, pour le petit train-train de la vie bourgeoise en ces vingt dernières années, par qui nos descendants, dans deux siècles d'ici, seront-ils le plus exactement renseignés? Par nos peintres de religion ou d'histoire? Non, mais par Bertall, par Cham et spécialement par Grévin — je ne parle pas de son musée, — si nos descendants tiennent à être édifiés sur notre demi-monde et même notre quart de monde.

Quelle est la date des travers et des ridicules dont s'amuse Dancourt, c'est ce qu'il importe de marquer, puisque son crayon esquissait au passage l'actualité, le ridicule à la mode, le travers du jour. Ce crayon a travaillé en se jouant durant trente années, de 1685 à 1714, c'est-à-dire pendant la fin du grand règne. De nouvelles mœurs s'établissaient alors sur les débris des anciennes. Les originaux qui posaient devant Dancourt n'étaient plus déjà ceux qu'avait observés Molière. L'intervalle entre le grand monde et le petit monde allait s'amoindrissant. Le niveau s'abaissait d'un côté, il montait de l'autre. L'engouement pour les ducs et les marquis ne ressemblait plus tant à de l'idolâtrie; l'argent devenait une puissance. Clitandre, pour redorer son blason, demandait en mariage la fille de Turcaret; don Juan continuait à ne pas payer M. Dimanche, mais il lui donnait la main, à l'exemple du grand roi s'appuyant sur l'épaule de Samuel Bernard qu'il promenait dans le parc de Marly le jour où le trésor royal était vide. C'est l'instant où la bourgeoisie monte. Elle coudoie la noblesse, non pas sans doute dans les salons de Versailles, mais dans le boudoir des demoiselles d'Opéra. Le traitant enrichi qui a meublé ce boudoir force parfois le grand seigneur à se cacher dans une armoire, comme maître André, Clavaroche. L'idée d'égalité fait des progrès.

Le menu peuple, voyant la bourgeoisie s'élever, aspire, lui aussi, à monter. Chacun se démenant pour sortir soit de sa roture, soit de sa misère, chevaliers d'industrie et intrigants voient croître l'importance de leur rôle en un moment où partout fleurit l'intrigue. Frosine, la Frosine de Molière, qui n'apparaissait qu'un instant, et chez un bourgeois riche, a ses entrées chez les grands. Elle offre aux marquis ruinés l'alliance de Mme Jourdain, que le ciel a rendue veuve et qui, n'ayant plus son gros bon sens d'autrefois, aspire maintenant à faire peindre des armoiries sur son carrosse. Et voilà le marquis cajolant Frosine tandis que Mme Jourdain, de son côté, l'appelle chère amie. De leur côté, valets et suivantes sont également montés en grade. Confidents des équipées, des intrigues, ils font payer leurs services et même leur silence. Le temps des coups de bâton et des soufflets est passé. On n'en est pas encore à dire, comme, à la fin du siècle, fera Figaro : « Je vous suis supérieur, monsieur le comte, vous qui n'avez eu que la peine de naître »; mais on traite à peu près d'égal à égal. Le dévouement n'est plus ni désintéressé ni aveugle : il se fait payer, il exploite les secrets surpris, les petites misères qu'on ne peut lui cacher. Au besoin, il sait faire voir qu'il connaît tous les défauts de la cuirasse. Pas de colère, donc pas d'aigreur encore, ni de révolte, comme plus tard chez Figaro, mais de la clairvoyance et de la malice. Le respect s'est perdu chez les petits : ils jugent. C'est d'ailleurs sans s'indigner; ils ont trop d'intérêt à ce que la vertu ne fleurisse point : vices, travers, ridicules des grands — sources de profits pour les petits. Leur observation est indulgente comme celle de la comédie de Dancourt.

Telle est, dans l'ensemble, la physionomie de la société d'alors, dont Dancourt a été le Grévin. On s'était reconnu en ces légères esquisses où on se voyait plaisamment crayonné, et on avait applaudi. La fin du XVIIIe siècle se reconnut également et mieux encore peut-être. En effet, Dancourt avait un peu appuyé sur le trait, comme le veut l'optique du théâtre, et bientôt, le mouvement qui commençait à cet instant de transition s'étant accentué, les mœurs penchant de plus en plus dans le même sens, ce qui avait été une image grossie où entrait quelque peu de fantaisie était devenu une image fidèle. C'est de même que pour certains de nos portraits qui ne sont pas flattés : à mesure que nous vieillissons, il arrive qu'ils nous ressemblent davantage. La Révolution a fait notre société si différente de celle du XVIIIe siècle que la galerie de Dancourt n'est plus pour nous qu'une galerie d'ancêtres. Elle a donc surtout aujourd'hui un intérêt de curiosité pour ceux qui étudient l'histoire des mœurs. Voilà pourquoi, quand M. Barthélemy regrette que les œuvres de Dancourt aient toutes disparu du répertoire, je ne puis mêler mes larmes aux siennes. Ces esquisses, même celles où il y a comme de fugitives échappées vers la comédie, ne sont plus que des documents à consulter. Documents fort amusants d'ailleurs, car Dancourt avait de l'enjouement, de la gaieté, une ironie aimable et légère. Les scènes que M. Barthélemy a détachées et citées sont toutes fort plaisantes, mais n'est-ce pas un argument en faveur de l'indifférence de la Comédie-Française laissant toutes ce pièces dans l'oubli, que lui-même n'ait donné que des extraits et pas une comédie entière?

II.

Voici, si je ne me trompe, une œuvre de début. Le nom de M. Pierre Lano m'était inconnu, et son *Jules Fabien* (1) doit être le premier essai d'un *jeune*. Il y a là cependant plus que des promesses de talent. Certains tableaux sont traités de façon magistrale; les principales figures se détachent avec un puissant relief; enfin le jeune auteur a du style et, ce qui vaut mieux encore, son style. J'aurais donc grand plaisir à étudier, en y insistant, cette œuvre très personnelle. Je n'en ferai rien cependant. Pourquoi? C'est que j'en condamne

(1) *Jules Fabien*, par Pierre Lano. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

absolument l'idée mère et l'intention première. En effet, qu'a voulu l'auteur? Répandre son encrier sur une grande figure de notre histoire contemporaine. Son Jules Fabien est un des quatre Jules qui ont combattu avec un courage opiniâtre contre le régime impérial. Lequel des quatre? Ce nom : Jules Fabien, est assez transparent pour que personne ne puisse s'y méprendre. Tout en rendant pleine justice à l'immense talent de l'orateur, M. Lano a cruellement attaqué l'homme. Il s'est cru le droit de mêler la fiction à l'histoire, et quelle fiction! Une fable romanesque qui fait de Jules Fabien un ami perfide, un amant lâche, un égoïste sans pitié et pis encore. On conçoit donc que je ne veuille même pas discuter. Ce serait une injure pour cette grande mémoire de se constituer son avocat. Et maintenant, si M. Lano disait : Pourquoi reconnaître dans mon héros, qui a trente ans, le vôtre, qui en avait près de cinquante?... Mais non, il ne le dira pas, ne voulant point se défendre par ces arguties. N'insistons pas et bornons-nous à former le vœu qu'il fasse un emploi meilleur de son incontestable talent.

III.

Ne vous laissez pas effrayer par le titre que porte l'œuvre d'un autre *jeune,* qui débute également : *Dépravée* (1). Mon Dieu, je sais bien que ce récit n'est pas destiné aux pensionnats de demoiselles, étant donnée l'héroïne ; cependant l'auteur n'abuse pas des situations scabreuses pour prodiguer les descriptions : il s'en tient au strict nécessaire, juste les détails qu'il faut pour que nous sachions à quel point est hospitalier le cœur de la dépravée. Une vraie auberge où sont accueillis tous voyageurs, à pied, à cheval, en voiture, et il y a place aussi pour le cocher. Oh ! ce cocher, il est même celui qui demeure toujours, tandis que les autres passent. Vous vous rappelez la veuve Grégoire, de Béranger :

Ah! comme on entrait
Boire à son cabaret!

Eh bien! l'héroïne de M. Ernest Leblanc est une veuve Grégoire du grand monde ; donc l'intérêt de ce récit n'est pas, heureusement, dans la vivacité des peintures, puisque l'auteur n'a pas cédé à la tentation de *pornographier*. L'intérêt est dans les causes cherchées par lui à cette érotomanie. Qui a donc perverti ses sens et son imagination, à cette dépravée? M. Leblanc va chercher bien loin les origines de cette perversion morale et physique. A l'en croire, vous avez déjà une première chance d'être un Claude — celui de Messaline — si vous vous mariez à une jeune fille élevée au *Cœur divin*. Quoi! en vérité, monsieur Leblanc? La sentimentalité un peu vague que développe cette éducation disposerait à aimer son valet? Je n'aurais pas cru. Seconde chance, les mauvais livres; troisième chance, les gravures défendues ; quatrième chance, un cocher aux reins forts, perpétuellement vu de dos. Toujours ce cocher! *auriga impiger!* Quand tous les habitués du cabaret Grégoire l'ont quittée, le cocher lui-même, Mme Grégoire prend pour directeur un révérend Père connu comme étant fort sévère, pour cocher un vieillard ; elle se met dans les bonnes œuvres, s'abonne à l'*Univers* et donne à dîner au clergé.

Le sujet est déplaisant, comme on voit, et il a ce défaut capital de ne pouvoir être traité franchement : il y faudrait la plume de Régnier. L'analyse morale d'un désordre physiologique me semble plus fantaisiste que scientifique. Restent quelques pages, et même en assez grand nombre, aux alentours de ce déplaisant sujet : la plupart sont tout à fait charmantes. Je recommande spécialement le début, la scène du dîner qui réunit à la table de la jeune veuve le R. P. Corbin et le secrétaire de l'évêché. C'est une jolie comédie et qui ne tombe pas dans la charge un instant. M. Leblanc a beaucoup d'esprit, un style aimable et piquant; je l'attends à d'autres sujets d'un abord moins périlleux.

IV.

Je suis en retard avec le poème de M. J.-E. Alaux. Oui, un poème, comme *Jocelyn,* et qui a pour titre : *Un Fils du siècle* (1).

Le siècle a eu bien des fils, à différents âges. Ceux qu'il a procréés vers 1830 ne ressemblent pas à ceux qui sont nés vingt ans plus tard, encore moins à ceux qui naîtront demain, enfants de vieillard. Celui-ci a fait son entrée dans le monde vers 1825. A dix-huit ans, ayant abusé de Jouffroy et de Lamartine, il a interrogé fièrement le ciel et lui a dit : Je veux que tu me donnes le mot de l'énigme! Le ciel lui en a donné deux ou trois. Un homme qui a tant de solutions au grand problème s'enivre un peu de sa supériorité : que par suite il se prenne pour un prophète, un révélateur, quoi d'étonnant à cela? C'est l'histoire de M. Alexandre Weil, un fort galant homme, bien qu'il écrive contre moi des choses désagréables. Puis viennent les découragements, le doute, les angoisses; autour de soi on n'a que le vide. Telles sont les phases de la maladie dont M. E. Alaux s'est fait le versificateur. Bien passée de mode, la maladie; quelque peu lourds et massifs, ces vers. De ci de là un souffle qui les soulève : à cet instant, par exemple :

Un vent pur balançait dans les branches fleuries
Les parfums du matin épars sur les prairies.

MAXIME GAUCHER.

(1) Ernest Leblanc, *Dépravée*. — 1 vol. Paris. 1882. G. Charpentier.

(1) J.-E. Alaux, *Un Fils du siècle*, poème. — Paris. 1882. Sandoz et Thuillier.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il paraît décidément que les rues de Paris ne sont pas sûres. Les récits d'attaques nocturnes encombrent les journaux. Qu'il y en ait dans le nombre quelques-unes de douteuses, je suis assez porté à le croire. On voit maintenant des assaillants partout, comme au temps du siège on voyait des espions; je soupçonne les armuriers d'entretenir adroitement des bruits propices à la vente des revolvers. Mais enfin, si peu qu'on attaque, on attaque; et les romanciers épris de modernité, de *modernisme,* comme on dit encore, vont pouvoir allier dans leurs œuvres le sens du réel à des conceptions renouvelées de Walter Scott et de Ponson du Terrail. Ils vont, eux aussi, faire briller les dagues dans l'ombre des carrefours :

— A moi!... Au secours, Ascanio!...

— Ciel!... ces cris..., mais je ne me trompe pas..., c'est une femme qu'on entraîne!... c'est un homme qu'on assassine!... Les laisserons-nous égorger?... Non! par la mort-Dieu, messieurs les truands, nous vous apprendrons ce que vaut l'épée d'un gentilhomme!

Et Ascanio, qui s'appellera tout simplement Albert — soyons modernes, — Ascanio-Albert tombera sur les truands à casquettes de soie.

Tout est donc pour le mieux dans ce qui se passe aujourd'hui et nous nous garderons bien de déplorer un état de choses si favorable à la littérature.

Favorable aussi à la politique, si nous en croyons M. Henri Rochefort. Cet homme d'esprit n'a-t-il pas écrit et imprimé — j'ai lu son article — que la recrudescence des attaques nocturnes cachait une manœuvre de M. Gambetta pour démontrer l'utilité du projet de loi sur les récidivistes? C'est M. Gambetta qui soudoie des individus pour attaquer les passants, principalement sur le pont de la Concorde, aux abords du palais Bourbon. De cette façon, quand la loi viendra en discussion, les députés, parents ou amis des gens attaqués, ou attaqués eux-mêmes, se lèveront comme un seul homme pour adopter les conclusions de M. Waldeck-Rousseau. Est-ce assez clair?

Notre collaborateur M. Joseph Reinach, qui a soulevé le premier cette grave question des récidivistes, ne se doutait certainement pas que son travail coûterait la vie à tant de promeneurs innocents!...

II.

Ne quittons pas la police.

L'aventure dont M. Xavier Ferrand a été victime vendredi dernier, et qu'on a qualifiée simplement de « regrettable méprise », est une de ces aventures sur lesquelles, suivant moi, on ne saurait trop s'appesantir.

Vous savez ce qui s'est passé? Ce M. Ferrand, architecte, descendait à la gare du Nord d'un train venant de Belgique lorsque six agents se jetèrent sur lui. On le poussa dans un fiacre, en le menaçant des menottes s'il faisait mine de bouger; on le conduisit au poste du quai de l'Horloge, où l'on visita ses malles et où on le fouilla des pieds à la tête... Après quoi, il attendit trois ou quatre heures qu'un commissaire de police vînt l'interroger. L'interrogatoire ayant eu lieu, le magistrat constata que les agents de police s'étaient trompés : M. Ferrand n'était pas du tout le contrebandier qu'on attendait; en conséquence, on le remit en liberté.

— Voilà tout?

— Oui, voilà tout; et c'est justement parce qu'il n'y a pas eu autre chose après cela que je demande à épiloguer un instant sur cet événement jugé sans importance. Je demande quelle indemnité on a offerte à M. Ferrand pour les tribulations qu'il a supportées, pour le temps qu'on lui a fait perdre, pour le rhume qu'il a dû contracter dans le poste du quai de l'Horloge; comment, en un mot, l'autorité s'est conformée, à l'égard de ce simple particulier, aux prescriptions de notre Code civil :

Article 1382. — « Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. »

Le dommage est-il niable? Non! Je ne connais pas M. Ferrand et n'ai pas reçu ses confidences; mais je présume que s'il voyageait la nuit, de façon à arriver à Paris à quatre heures du matin, c'est qu'il avait ses raisons pour cela. On lui a peut-être fait manquer une affaire importante, sans parler du préjudice moral qu'on a pu lui causer, qu'on lui a causé certainement.

Le concierge ou le fournisseur qui vous a vu passer un jour entre quatre gendarmes n'est plus là quand les gendarmes vous reconduisent avec les égards qu'ils auraient dû vous témoigner tout d'abord. Il n'en faut pas plus pour perdre la réputation d'un honnête homme :

— Est-ce que ce M. X... n'est pas celui qu'on avait arrêté?

— Oui..., je ne me rappelle plus pourquoi... Je sais qu'on l'a relâché!

— Enfin, il y a eu quelque chose?

— Il y a eu quelque chose.

Ce souvenir reste attaché à votre nom, et il vous nuit d'autant plus qu'il est plus ancien et plus vague. Si quelque ami veut prendre votre défense et expliquer l'affaire, on l'écoute mal: tout cela n'est pas clair; assurément, vous n'êtes peut-être pas aussi coupable qu'on l'a dit, mais enfin..., enfin il y a quelque chose!

Dans l'affaire présente, le dommage est donc établi. Si ce dommage était imputable à une personne quelconque, M. Ferrand serait autorisé, aux termes de l'article 1382, à en demander réparation. Pourquoi reste-t-il désarmé en présence de l'autorité? Après constatation de la « regrettable méprise » dont il était l'objet, le commissaire de police lui aura dit, suivant l'usage : « Vous pouvez vous retirer. » Est-ce suffisant?

Erreur n'est pas compte, dit un vieux proverbe populaire.

L'autorité dément ce dicton. Elle met ses erreurs au compte des particuliers et se trouve quitte. Chose faite, chose bonne. C'est la vieille règle d'après laquelle un condamné décapité à tort ne peut plus en appeler qu'à la justice divine.

Je réclame pour le décapité et même pour les gens plus heureux qui, sur le chemin de l'erreur judiciaire, ont vu leur innocence reconnue à la première étape.

L'autorité n'est pas et ne peut pas être infaillible. Elle se trompe comme tout le monde; nous l'admettons et nous le lui pardonnons. Mais alors, qu'elle fasse comme tout le monde : qu'elle paye ses erreurs !

Renvoyé à la commission du budget.

III.

Une triste nouvelle, heureusement démentie, a ému cette semaine les journaux parisiens. On disait que le dessinateur Grévin était devenu fou — comme son confrère Gill. Détail curieux et pénible : le bruit partait d'une feuille qui a des attaches avec le spirituel artiste.

Trahi par les journaux que sa main a nourris!...

Grévin a dû adresser une lettre de rectification au directeur de ce journal, qu'il appelle « son cher directeur » avec une amertume mal dissimulée, mais bien naturelle !

Quelle rage a-t-on de publier ces informations hâtives qui troublent ou désolent tant de personnes ? Mais les journaux concurrents sont là qui vous talonnent. On veut être le « premier à annoncer » que l'illustre *** est gravement malade, quand il n'est qu'indisposé... De cette façon on tient la corde de l'information... Par malheur, un autre journal vous devance en écrivant bravement que l'illustre *** est mort. Et allez donc ! Si *** réclame, ce journal fait un nouvel « écho », en attribuant la fausse nouvelle à un confrère; et tout est dit.

Ce n'est pas seulement Grévin qui a réclamé cette fois, c'est toute la corporation des malades en villégiature à l'établissement hydrothérapique d'Auteuil. Ils ont bondi : — Aliéné?... Grévin?... Mais on ne reçoit pas d'aliénés à Auteuil ! Nous ne sommes pas des aliénés, nous autres; nous sommes des névropathes ! Pas de confusion ! Névropathes !... non aliénés !

Le fait est que si tous les individus frappés d'excitation nerveuse étaient considérés comme fous, il n'y aurait plus assez de fiacres pour les mener à la maison de santé. Les conditions de l'existence telle qu'on la comprend aujourd'hui développent singulièrement cet état physique. Les loyers coûtent trop cher et le phylloxera a fait trop de ravages. On veut demeurer au boulevard Malesherbes et boire du vin tiré de la vigne. Fantaisies ruineuses ! Pour les satisfaire, on travaille double, on se démène, on se surmène; les forces s'épuisent et la névrose vous envahit.

Mais ce sont surtout les artistes et les hommes de lettres qui se laissent prendre par la fièvre nerveuse. C'est dans ce monde si naturellement agité que la science névropathique recueille ses plus belles observations. Quelle bousculade dans cette foule d'individus qui se disputent une place, un titre, une commande, un bout de ruban ! Que ne faut-il pas faire pour arriver à la notoriété sans laquelle il n'y a plus moyen de vivre, pour obtenir les faveurs de cette réclame qui seule vous pousse aujourd'hui ! Comment se distinguer des camarades qui tous ont du talent ou du génie, qui sont tous « sympathiques » ou tous « éminents » ?

Alors on s'enfle au point d'en crever... Le peintre d'aquarelles brosse un grand tableau de bataille; le nouvelliste entreprend un grand roman de psychologie sociale, premier volume d'une série à faire pâlir Zola; la comédienne, désespérant d'atteindre à la renommée de Sarah Bernhardt, épouse un archiduc ou entre en religion...

Et voilà pourquoi tant de gens doués d'une vive intelligence éprouvent le besoin d'aller se confier de temps en temps aux soins du docteur Beni-Barde..., mais pas comme aliénés ! oh ! non !... Névropathes ! rien que névropathes !

X...

POLITIQUE EXTÉRIEURE

LE TUNNEL DE LA MANCHE. — UNE QUESTION DE MADAGASCAR. OCCUPATION DU CANAL DE SUEZ PAR L'ARMÉE ANGLAISE.

I.

C'en est fait. Le tunnel de la Manche est condamné. Sir Edward Watkin en sera pour ses frais et ses machines. Nous savons bien que le veto opposé par le gouvernement anglais à la continuation des travaux sous-marins, veto qui se manifeste sous la forme d'un retrait des bills concédés, affecte un caractère provisoire. M. Chamberlain, à qui certainement il en a dû coûter d'avoir à prendre cette décision timorée, si peu en harmonie avec son large radicalisme, a pris soin d'ajouter que dans le cours de la prochaine session parlementaire il proposerait la nomination d'un comité chargé de reprendre à fond toute cette étude. Pure amusette qu'une promesse de ce genre. Lorsqu'on voit avec quelle ardeur a été menée la propagande des insulaires à tout prix, quand on lit dans la liste des opposants les noms glorieux de Tennyson et d'Herbert Spencer, quand on suit la polémique affolée que dirigent les grands organes de la publicité britannique contre les promoteurs de l'entreprise, on ne garde plus d'illusion. L'Angleterre prétend rester *in æternum* ce qu'elle a toujours été, une île. Haineuse de tout changement, éprise de son identité, elle se refuse à exproprier la vieille mer. Comme elle garde intactes ses maisons, elle maintiendra inviolée la barricade de ses flots. C'est le *nec plus ultra* de l'esprit conservateur.

Les arguments invoqués en faveur de l'inviolabilité du détroit sont assez plaisants à parcourir. Ils témoignent chez nos voisins d'une méfiance vraiment enfantine. Leur terreur est qu'un tunnel ne leur vaille une invasion. Suivez ce rai-

sonnement bâti, il y a peu, par le *Times* : « Nulle vigilance, disait le journal de la Cité, ne saurait prévenir le débarquement soudain d'une force de 20 000 hommes. Il est au moins dans le chapître des possibilités qu'un tel corps de troupes puisse rapidement franchir le canal, s'emparer de l'issue anglaise du tunnel, et que grâce à cette route militaire toute préparée, des renforts aussi considérables qu'on le voudrait puissent venir promptement à la rescousse des premiers envahisseurs. Pas un militaire ne niera que 20 000 hommes ne soient en état de tenir à Douvres pendant 48 ou 72 heures, et que durant cet intervalle leur nombre ne parvienne aisément à être triplé ou quadruplé. » Ce qu'il faut remarquer dans ces fantastiques supputations, c'est que ceux qui les font ne songent point un instant à se dire : Mais, à supposer que nos suppositions fussent fondées, elles ne seraient pas de nature à inquiéter l'un des deux peuples moins que l'autre. Si Douvres pouvait être surpris, n'en serait-il point de même de Calais? D'où vient donc que l'Anglais s'alarme tandis que le Français garde son assurance? Bah! diront nos voisins, la France est habituée aux débarquements britanniques, au lieu que l'Angleterre est vierge d'invasions françaises. Pourquoi l'exposer à perdre sa vertu?

Toutes ces appréhensions ne vont point sans quelque ridicule. Nos confrères d'outre-Manche le sentent bien. Aussi s'empressent-ils de passer des raisons d'ordre militaire à des considérations morales et politiques. Soit, disent-ils; accordons que nos frayeurs soient exagérées, chimériques. Il n'en demeure pas moins que ces craintes assiègeront bien des esprits, qu'à tort ou à raison on se représentera la position de la Grande-Bretagne comme différente de ce qu'elle était, qu'une sorte de malaise sera inévitable, que sur un faux soupçon, une nouvelle fictive, des paniques se produiront. Peut-être demandera-t-on que la nation grossisse ses armements. Bref, le Royaume-Uni supportera tous les soucis, toutes les charges d'un État continental. Tant le percement d'un tunnel peut entraîner de métamorphoses !

Reste une dernière préoccupation, sur laquelle nos soi-disant alliés n'ont garde de trop appuyer, une pensée de derrière la tête qui pourrait bien trahir, en fin de compte, l'explication véritable de leur inimaginable opposition. Le tunnel une fois percé au-dessous des flots, les communications entre l'île puissante et le continent auront lieu par une vulgaire voie ferrée, comme il arrive entre les États ordinaires. Mais, par cela même, l'Angleterre n'est plus que l'égale des nations voisines. Sa marine, qui s'imposait au monde et sillonnait la Manche, transportant d'une rive à l'autre voyageurs ou denrées, court le risque de passer, au moins sur ce bras de mer, au second plan. Non, non, il ne faut pas que cela soit. Un progrès est maudit qui condamne à l'inaction un seul steamer au rouge pavillon. L'intérêt suprême des navires anglais doit passer avant tout le reste. Tant pis pour les *ladies* qui redoutent le roulis : c'est bien le moins que, par patriotisme, elles se résignent au mal de mer. Elles blémiront sans regret sur le pont : la vieille Angleterre le commande !

II.

De nouvelles difficultés seraient-elles près de surgir en Afrique et la domination française devrait-elle faire face à d'autres ennemis ? L'île de Madagascar, cette terre que les traditions, que notre histoire ont faite essentiellement française, dont notre pays fut déclaré souverain de par lettres patentes signées de Louis XIII, était redevenue partiellement nôtre, grâce à d'intelligents contrats de cessions territoriales passées entre la France et des chefs indigènes. C'est ainsi que successivement nous avons acquis l'île Mayotte, des droits sur les pays de Marambitsy, de Souhalala, sur la baie de Passandava, le territoire de l'Ankara, Nossi-Bé et les îles voisines, etc. Or la reine Ranavalo, qui, au dire d'un correspondant français, a proclamé que « la mer devait être la limite de son royaume », vient d'édicter une loi d'après laquelle tout Malgache convaincu d'avoir vendu des terres à des Européens serait puni de dix ans de fers. Cette mesure, absolument contraire à la lettre comme à l'esprit des traités conclus avec la France, est ouvertement dirigée contre notre influence. Aussi le consul français de Tananarive a-t-il énergiquement protesté contre une décision illégale. Et comme des menaces ont été la seule réponse que les Malgaches lui aient opposée, il a dû se réfugier à Tamatave.

Quelques personnes bien informées assurent que cette hostilité de la reine contre le pavillon français n'a rien de spontané. Elles ajoutent qu'une secrète campagne était depuis bien longtemps menée par des agents britanniques plus ou moins officiels en vue de supplanter, à la longue, des rivaux dont les progrès excitaient leur envie et leur convoitise. Leurs secrètes menées auront-elles abouti à un succès définitif ? Nous ne tarderons pas à le savoir. Si indifférents que nous soyons devenus à tout intérêt français quand le siège en est par delà les mers, nous ne saurions cependant nous laisser dépouiller de nos biens les plus légitimes, de nos droits les plus incontestés. C'est assez que les Anglais nous supplantent en Égypte ; les laisserons-nous aussi nous déposséder à Madagascar?

III

Toute faute s'expie. La France paye déjà celle qu'elle a commise en Égypte, quand elle s'est refusée soit à l'intervention prompte, décidée, que réclamait M. Gambetta, soit même à l'action modeste, assez peu compromettante, proposée par M. de Freycinet. L'Angleterre, laissée libre d'évoluer à sa guise dans le Delta, inaugure la campagne par un coup de stratégie qui a suscité dans notre pays ces angoisses patriotiques dont parlait jadis M. Rouher. Pour tourner les positions d'Arabi, le général Wolseley et l'amiral Seymour ont fait main basse sur le canal de Suez et ont ainsi transformé en une ligne stratégique la voie internationale des Indes.

Nous ne pouvons approuver les quolibets déplacés dont

certains organes qui possèdent toutes nos sympathies ont cru devoir poursuivre les protestations de M. de Lesseps contre les agissements britanniques. Le « grand Français », pour rappeler le titre dont M. Gambetta l'a comme anobli, a résisté pied à pied, avec la plus généreuse obstination. Et il ne faut pas dire que ç'a été là une démonstration sans objet. Ce qui prouve que la parole énergique de l'homme à qui l'on doit le percement de l'isthme égyptien n'est point restée sans écho, c'est que le général Wolseley s'est fait un devoir de se rendre lui-même auprès de M. de Lesseps, de le rassurer pleinement sur les intentions du gouvernement de la reine et de lui annoncer qu'au bout de trois jours le transit entre les deux mers serait rétabli.

Que vaut cet engagement et quel compte en sera-t-il tenu, une fois l'œuvre de répression ou de conquête terminée? Nous l'ignorons. Mais il importait que l'engagement fût pris, afin que, si l'Angleterre nourrit véritablement les desseins qu'on lui suppose, on le lui rappelle en temps et lieu. L'Europe doit prendre acte de la déclaration faite à M. de Lesseps.

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Conseils généraux. — Le 20, ouverture de la deuxième session de 1882. Le 23, élection des bureaux. La plupart des membres des anciens bureaux sont réélus.

Actes officiels. — Le 21, nomination de secrétaires généraux et de conseillers de préfecture. Le 23, décret instituant au ministère de la guerre un comité d'administration centrale.

Égypte. — Le 20, les Anglais, après une feinte sur Aboukir, s'emparent du canal de Suez. Six cents hommes de troupe occupent Port-Saïd. Le 22, un nouveau décret du khédive ordonne aux autorités égyptiennes d'exécuter les ordres du général Wolseley venu pour rétablir l'ordre.

Journaux. — D'après une correspondance de Tripolitaine, adressée au *Journal des Débats*, sans l'énergie déployée par les Anglais à Alexandrie, l'Afrique serait aujourd'hui en pleine insurrection. Le journal allemand *Post* dit qu'il serait illusoire de croire que l'Angleterre en prenant possession de l'Égypte arrivât à consolider sa prise de possession de façon à en exclure l'Allemagne et le reste de l'Europe à son profit. Le *Temps* du 21 pense que l'isthme de Suez sous le protectorat virtuel de la Grande-Bretagne sera placé sous un régime passablement sûr et satisfaisant. Le *Journal des Débats* du 21 dit que, jusqu'à ce que la guerre d'Égypte soit terminée, il sera superflu de vouloir régler la police du canal par des conventions diplomatiques. Il ne faut pas que le gouvernement se compromette en cherchant à arrêter l'action très décidée de l'Angleterre. La *République française* insiste sur la fusion des colonies avec le ministère du commerce et combat l'idée émise par le *Temps*, de laisser une certaine autorité à la direction des affaires coloniales confiée à un sous-secrétaire d'État semi-indépendant. Le *Temps* publie une intéressante étude de M. Scherer sur Bersot.

Divers. — Le 18, troubles à Andorre. Le 19, banquet royaliste de Challans. — Les grandes manœuvres de cavalerie commencent à Bléré le 16 et se terminent le 26. — Le 24, inauguration à Rouen du monument élevé à Louis Bouilhet.

Question égyptienne

M. Drapeyron vient de publier dans *la Revue de géographie* une intéressante étude sur l'Égypte et l'islamisme.

L'Égypte, dit-il, est un pays très grand en apparence, très petit en réalité; elle doit toutes ses eaux, toutes les alluvions qui la fécondent aux lointaines contrées de l'équateur; elle ne transmet à aucun autre pays, ni sous forme de pluie, ni sous forme de rivière, rien de ce qu'elle a reçu elle-même. Elle unit l'Europe, l'Asie et l'Afrique, mais elle est elle-même tenu prisonnière dans les sables mouvants ou desséchés. Ce corps d'apparence grêle ne manque pourtant ni d'une solide ossature, ni de nerfs puissants, ni d'un sang vif et généreux. Ce sang, avons-nous besoin de le dire? c'est le Nil, le principe vital de l'Égypte moderne comme de l'Égypte ancienne.

L'Égypte, par sa situation comme par sa structure géographique, doit, en tout temps, jouer un rôle prépondérant pour le compte de l'islamisme, parce que, voisine de son lieu d'origine, elle est placée au centre de rayonnement de cette religion, à égale distance de la Mecque, de Constantinople et de Bagdad, de l'Inde et du Maroc, des limites septentrionales du Turkestan et des limites méridionales du Sahara.

Au point de vue européen, l'importance de l'Égypte est considérable. L'Europe, *bellua multorum capitum*, se divise en un grand nombre de puissances, grandes, moyennes ou petites, continentales ou maritimes, voisines ou éloignées de l'Égypte. Leurs intérêts, comme leurs préjugés ou leurs caprices, sont très divers. Ces intérêts sont ou paraissent être le plus souvent inconciliables, ils sont exclusifs et ne peuvent être tempérés que par ce qu'on est convenu d'appeler l'équilibre européen. On peut toutefois les ranger sous trois chefs : il s'agit ou de pourvoir à la sécurité de provinces que telle solution de la question égyptienne pourrait compromettre, ou de maintenir au commerce national ses voies et ses débouchés, ou de jouer dignement le rôle de grandes puissances.

Pour ce résultat, diverses solutions ont été proposées.

1° En premier lieu se présente la solution turque, que l'Allemagne et l'Austro-Hongrie patronnent sans trop oser le faire voir, afin de diviser plus que jamais les autres grandes puissances.

Mais cette solution *excessive* aurait bientôt contre elle toutes les puissances commerçantes, qui ne veulent pas abandonner le chemin du Suez pour reprendre celui du cap de Bonne-Espérance : régime qui a duré trois siècles et d'où nous sortons à peine.

2° La solution chrétienne, encore plus improbable que la solution turque. Pour une pareille solution, il faudrait des chrétiens qui, comme les musulmans, prissent leur religion au tragique. Elle a été essayée par deux fois au XIIIe siècle.

Dans une de ces tentatives, saint Louis perdit tout, sauf l'honneur et la foi.

3° La solution anglo-française était sans doute la meilleure et la plus sûre pour la France comme pour l'Angleterre, bien qu'elle ne fût pas marquée de ce caractère de durée sans lequel il n'y a pas vraiment de solution. Le contrôle anglo-français n'a-t-il pas été d'ailleurs un loyal essai dans ce sens?

4° La solution anglaise livrerait à l'Angleterre elle-même Alexandrie et Port-Saïd, devenu pour elle un autre Gibraltar.

5° La solution méditerranéenne. — Les nations méditerranéennes ne peuvent se laisser écarter de l'Égypte par l'Angleterre, qui a bien le droit de passer à travers le *mare magnum* des Romains, cette petite mer des modernes, mais qui n'est pas, en définitive, une nation méditerranéenne. Les Grecs, les Italiens et les Français formaient en Égypte un total de 58 797, auxquels on peut joindre 1000 Espagnols. Or les étrangers en Égypte ne dépassent pas le chiffre de 68 653. La France, l'Italie et la Grèce, se faisant mutuellement contrepoids, sont donc, à titre de nations domiciliées sur les bords de la Méditerranée et acclimatées en Égypte même, seules en état de poursuivre sur les bords du Nil un but utile à l'Europe, utile à l'Égypte elle-même.

6° Solution égyptienne. La solution précédente nous achemine vers celle-ci. L'Égypte indépendante est un beau rêve : il y a 2400 ans qu'elle a cessé de l'être; l'autonomie ne s'improvise pas. Méhémet-Ali et ses successeurs n'ont pas pu davantage rendre à l'Égypte le beau temps des Lagides, bien qu'ils aient encouragé des travaux analogues et supérieurs à ceux de Ptolémée Philadelphe. Ce qui manque surtout à l'Égypte, ce sont les Égyptiens, nous voulons dire une élite, et aussi un peuple qui, comme celui de l'antique Hâ-ka-Phtah, se mette en complète harmonie avec le pays lui-même. Ce n'est pas l'Égypte des Pharaons, des Ptolémées et des Romains que nous avons sous les yeux, c'est toujours celle des Mameluks.

Il faudrait savoir et pouvoir combiner un retour vers la vie de ce lointain passé avec une initiation sérieuse aux idées modernes. C'est à ce prix que nous aurons enfin une Égypte renouvelée et vivante, et par conséquent indépendante, et néanmoins *ouverte*.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 AOUT

SOMMAIRE : A. Leroy-Beaulieu : *L'Évolution du parti révolutionnaire en Russie.* — Baron de Vitrolles : *Mémoires* (suite). I. *Le Congrès de Châtillon.* — Jacques Siegfried : *En voyage.* — Jules Vallès : *l'Insurgé* (deuxième partie). — Paul Bourget : *Psychologie contemporaine;* Stendhal (Henri Beyle). — Paria Korigan : *le Lac de Thun.* — O.-K. *Une voix de Russie.* — Louis Gallet : *Revue du théâtre* (musique).

La *Nouvelle Revue* se tient, comme on sait, fort au courant des affaires intérieures de la Russie; elle a même trouvé un bon moyen d'éclairer l'opinion : c'est d'ouvrir ses colonnes aux amis comme aux ennemis des réformes, aux pessimistes comme aux optimistes. On se souvient de récents articles sur ce sujet, qui ont fait du bruit dans la presse. La présente livraison en contient deux nouveaux; l'un de M. Leroy-Beaulieu, l'autre d'un anonyme.

L'article de M. Leroy-Beaulieu est un chapitre du deuxième volume de son livre (*l'Empire des tsars et les Russes*), qui doit paraître prochainement. L'auteur y marque avec précision le progrès, la transformation du nihilisme primitif, doctrine plus sociale que politique, purement théorique d'ailleurs, véritable prédication populaire, en un nihilisme nouveau qui procède par les moyens violents que l'on sait et qui est un mouvement plus politique que social. L'évolution s'est opérée sous l'influence des rigueurs que le gouvernement russe a déployées contre la propagande socialiste pacifique des premiers temps (de 1871 environ à 1878). Tel qu'il est actuellement, il semble fort menaçant à l'auteur, qui n'hésite pas à déclarer qu'une pareille maladie ne comporte guère qu'un traitement : la liberté politique. Il y a loin de cette conclusion à celle où aboutissait l'auteur de l'article du 15 février 1882 : « *Que faire?* »

La *Voix de Russie*, qui répond à l'auteur de *Que faire?* est d'accord avec lui contre M. Leroy-Beaulieu et contre la liberté politique. Mais cette même voix se fait fort aigre et fort pincée pour reprendre les *erreurs* de l'article du 15 février. Ce qui se dégage des épigrammes personnelles et de la polémique désobligeante, c'est que la *Voix de Russie* est enchantée de tout ce qui se fait et de tout ce qui se passe dans son pays. La polique du comte Ignatieff, la guerre, le panslavisme, autant de dogmes auxquels on est mal venu de toucher. La partie la plus piquante de cette réponse est celle où l'auteur repousse la pensée d'un gouvernement constitutionnel pour la Russie. Il dépense beaucoup d'esprit à mettre en lumière les inconvénients du parlementarisme anglais. Nous doutons pourtant que cela donne envie aux Anglais d'être gouvernés à la russe.

On a bien fait d'insister auprès de M. Jacques Siegfried pour obtenir l'autorisation de publier quelques notes sur le voyage qu'il a fait en 1881 dans l'Inde française, dans l'Inde proprement dite, au Japon et en Chine. Le lecteur ne doit pas chercher là un véritable *journal*, mais simplement quelques remarques sans prétention, quelques observations intéressantes, présentées d'une façon toute familière et avec beaucoup de bonhomie. M. et Mme Siegfried ont vu Pondichéry, Madras, Bombay, Delhi, Bénarès, Calcutta, le temple d'Angkor. Ils en ont rapporté une impression très vive; cette impression, M. Siegfried l'exprime simplement, et l'on a plaisir à lire ces pages, qui semblent trop courtes.

M. Paul Bourget continue la série de ses portraits ou plutôt de ses études psychologiques sur les grands contemporains. Nous avons eu déjà Flaubert, Baudelaire, M. Renan. Cette fois, c'est l'auteur de *Rouge et Noir* que le pénétrant critique étudie et analyse. Le procédé est toujours le même : deux ou trois *chefs*, pour ainsi dire, sous lesquels M. Bourget range toutes ses observations de détail. Dans ce travail sur Stendhal, les deux *chefs* principaux sont l'esprit d'analyse et le

cosmopolitisme. Joignez-y une étude précise sur l'homme lui-même, et sur les influences qu'il subit, qui dirigèrent ou constituèrent son génie : joignez-y enfin un chapitre sur l'œuvre maîtresse, *Rouge et Noir*, et vous aurez le canevas sur lequel M. Paul Bourget a travaillé. On trouve là, comme partout, les qualités si fines et si distinguées de sa critique; on y trouve même un agrément de plus: je ne sais quoi de moins travaillé et de moins *voulu* dans le style, un peu plus de simplicité.

La Jeune Revue

La *Jeune Revue scientifique et littéraire* est, on le sait, un journal de vulgarisation et d'éducation paraissant le samedi et consacré spécialement à l'enseignement secondaire des jeunes filles et à l'enseignement primaire supérieur. Dans le dernier numéro nous remarquons une étude sur *la Formation de l'unité allemande*, par M. Paul Boudois, une étude sur les *Fables de La Fontaine*, par M. Gaston Bizos, une poésie de M. Pontsevrez, et un *Voyage d'exploration au pays des Battacks*, par le Dr Ruck.

Revue sud-américaine

La *Revue sud-américaine* (1) a commencé son existence le 15 juillet dernier. Nous lui souhaitons une longue carrière. « C'est une idée qui l'a fait naître », écrit son fondateur, en épigraphe; et nous ajoutons : une idée heureuse. Toute entreprise qui tend à rapprocher les pays de race latine nous paraît mériter ce nom. Or la première condition pour s'aimer est de se connaître. Le public — j'entends le grand public — manque généralement, en France, d'éléments d'appréciation sur l'Amérique espagnole. Les Américains du Sud, eux, connaissent très bien notre pays. Presque tous ceux qui appartiennent aux classes dirigeantes ont fait leur éducation en Europe, ou tout au moins sont venus passer plusieurs années à Paris; et, comme ils sont intelligents et observateurs, ils en ont emporté des idées claires sur notre civilisation. Il n'en est pas de même de nous, qui ne connaissons l'Amérique que par les récits de voyageurs, souvent plus frappés de l'aspect pittoresque que du côté sérieux des choses. La nouvelle Revue s'annonce comme devant être une mine de renseignements authentiques, officiels, sur la situation politique, économique, sociale des républiques sud-américaines. Nous aurons donc beaucoup à apprendre dans ses colonnes et nous la lirons avec d'autant plus de plaisir et de profit qu'elle continuera à éviter, comme elle l'a fait jusqu'à présent, d'être l'organe d'aucun des partis qui se disputent le pouvoir de l'autre côté des mers.

Outre une masse de statistiques intéressantes, la première livraison de la *Revue sud-américaine* contient un article important de M. Torres Caicedo, ministre du Salvator, à Paris et membre correspondant de l'Institut de France. M. Caicedo proteste avec force contre la prétention des États-Unis d'être seuls à garantir la neutralité du passage de Panama. Il revendique la souveraineté des États-Unis de Colombie et ne consent à en suspendre l'exercice qu'en faveur de toutes les puissances maritimes réunies, garantissant collectivement la neutralisation du canal. Depuis longtemps déjà M. Caicedo fait reposer le maintien de l'indépendance des républiques sud-américaines sur leur alliance avec l'Espagne, la France et l'Italie. Il a fait de cette politique le sujet d'un livre dont nous avons rendu compte à cette même place (1) et ce n'est pas sans plaisir que nous retrouvons chez lui, à l'heure même du plus grand effacement de notre politique étrangère, une foi inébranlable en la vertu civilisatrice de l'union des races latines.

Cette première livraison contient également un article instructif de M. del Viso, ministre de la République Argentine, sur la situation économique du pays dont il est le représentant en Italie; une courte étude de M. Lamas, directeur de la *Revue sud-américaine*, sur la colonisation chez les peuples modernes, et un *Courrier d'Amérique* aussi intéressant pour les Français curieux d'être tenus au courant des affaires de tous les pays que pour les Américains eux-mêmes. En somme, cette Revue, rédigée en français par des publicistes étrangers qui parlent notre langue comme la leur propre, vient au monde dans des conditions qui font bien augurer de son avenir.

Bibliographie

Le ministère des finances, son fonctionnement, suivi d'une étude sur l'organisation générale des autres ministères, par J. Josat, sous-chef de bureau au ministère des finances; un très fort volume grand in-8° de 1000 pages. (Berger-Levrault et Cie, éditeurs à Paris, 5, rue des Beaux-Arts, et à Nancy.)

Après avoir, dans son *Introduction*, fait connaître le rôle de l'administration en général, ainsi que celui des hauts fonctionnaires qui sont chargés d'imprimer le mouvement et la direction aux services publics placés sous leurs ordres, l'auteur consacre le livre Ier à l'exposé sommaire du système financier de la France; il passe en revue les charges et les dépenses de l'État ainsi que ses ressources et ses revenus; quant à la *comptabilité publique*, qui a précisément pour objet l'établissement du compte des recettes et des dépenses et qui en est, pour ainsi dire, le résumé, elle forme la matière de chapitres spéciaux consacrés à la comptabilité législative ou au budget, à la comptabilité administrative proprement dite, à la comptabilité judiciaire ou contrôle de la cour des comptes.

Le livre II est divisé en deux parties; il s'occupe exclusivement du ministère des finances (administration centrale proprement dite et régies financières): dans ce livre, l'auteur passe en revue les directions de l'administration centrale (dette inscrite, mouvement général des fonds, comptabilité

(1) *Revue sud-américaine, publication bi-mensuelle, politique, économique, financière et commerciale, des pays latins de l'Amérique*, sous la direction de M. P. S. Lamas, secrétaire de légation de 1re classe. — Paris, rue Keppler, 12.

(1) *L'Union latine américaine*, d'après M. Torres Caicedo, dans la *Revue* du 30 septembre 1876.

publique, etc.); il expose en détail les travaux qui incombent à chacune d'elles. Puis, dans la 2e partie de ce même livre, il aborde l'étude des administrations financières (douanes, contributions directes, contributions indirectes, manufactures de l'État, monnaies et médailles) et donne sur chacune d'elles une vue d'ensemble, ayant soin de faire connaître les modifications et changements apportés depuis ces derniers temps.

Le livre III est consacré à l'organisation des dix autres ministères.

Le livre de M. Josat embrasse donc l'administration du pays tout entière. De cette façon, le lecteur se rend un compte exact des attributions dévolues à chacun des services publics; il distingue clairement et touche, en quelque sorte, du doigt les rouages multiples qui font mouvoir et qui règlent l'ensemble de la vaste machine administrative.

Le premier volume des œuvres complètes d'Alfred de Vigny: *Servitude et grandeur militaires*, vient de paraître dans la *Petite Bibliothèque Charpentier*. Deux dessins de Jeanniot, reproduits en fac-similé par l'héliogravure Dujardin.

Nécrologie

Nous avons le très vif regret d'annoncer la mort d'un de nos collaborateurs, M. Paul Chalon, dont on a pu lire trois Nouvelles : *les Violettes, le Juif, les Deux Gendarmes*, dans la *Revue* des 10 décembre 1881, 11 février et 17 juin 1882.

Assurément l'aisance du style, une élégance naturelle qui n'excluait pas, à l'occasion, une énergie sobre et virile, aura frappé nos lecteurs, et ils comprendront mieux la perte que la *Revue* vient de faire quand ils sauront que Paul Chalon n'avait que vingt-sept ans!

Né à Béziers, il avait fait de fortes études au lycée de Montpellier, puis avait fait son droit à Toulouse et à Paris. A vingt ans, il s'établissait avocat à Béziers. C'est en juillet 1880 qu'il ressentit les premières atteintes de la maladie de poitrine qui devait l'emporter. Il dut successivement renoncer au cours de législation qu'il faisait au collège, aux conférences de botanique qu'il donnait, tantôt à la Société des sciences naturelles, tantôt à la Société littéraire et artistique de Béziers; enfin il dut quitter l'exercice même de sa profession. Il est allé mourir à Bischwiller, dans sa « chère Alsace », patrie originaire de sa femme. Il était marié depuis quinze mois!

Un économiste distingué, M. V. Stanley Jevons, vient de trouver la mort à Bexhill, près d'Hastings. Il s'est noyé en prenant un bain de mer. M. Jevons, qui n'avait que quarante-sept ans, était un des logiciens et des économistes les plus remarquables de l'Angleterre. Il avait occupé en 1866 la chaire de logique et de philosophie et celle de « Cobden lecturer » en économie politique au collège d'Owen à Manchester, puis en 1876 celle d'économie politique à l'University College de Londres. Les principaux ouvrages de cet esprit fertile et original sont: *Substitution de similaire, vrai principe du raisonnement; Théorie de l'économie politique; l'Argent et le mécanisme du change; l'État dans ses relations avec le travail.*

(*Journal des Débats.*)

Faits divers

— L'*Academy* donne les détails suivants sur le départ d'Égypte de M. Maspero, d'après une lettre privée, datée du 13 août :

« Le consul français, M. Monge, l'avait instamment pressé de partir dès le 8 juillet. Le 13, le ministre des travaux publics français, dont il dépend, lui envoya l'ordre formel de partir. Il serait resté malgré tout s'il avait été seul; mais il avait avec lui sa jeune femme, à peine remise d'une grave maladie causée par la chaleur terrible régnant à bord du bateau où ils demeuraient, et sa belle-mère la baronne d'E... Ces dames refusaient de partir sans lui; les chemins de fer de l'isthme étaient menacés; on lui avait ôté sa garde; son bateau, sa seule habitation, pouvait être réquisitionné pour les besoins de la guerre; les hôtels étaient fermés, les boutiques européennes de même; il n'avait plus d'autre ressource que d'obéir.

« Il a confié le musée à un vieux Circassien d'une fidélité et d'un courage éprouvés. Les objets en or et tout ce qui était de nature à tenter un voleur vulgaire a été enlevé. Si l'on en vient, comme à Alexandrie, à mettre le feu, la présence de M. Maspero n'aurait pas sauvé le musée. De même qu'en temps de guerre on convertit en ambulances les édifices qu'on tient à protéger, on a mis des harems dans la vieille maison où demeurait Mariette.

« M. Maspero s'est embarqué pour la France, *viâ* Italie. Il se rend à Paris, où il se tiendra prêt à regagner son poste le plus tôt possible. »

— La collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* va s'augmenter de trois volumes contenant les *Remontrances* du parlement de Paris pendant le XVIIIe siècle.

— De 1832 à 1848, Paris ne produisait que vingt-cinq romans par an, œuvres de quinze romanciers. Aujourd'hui, d'après *le Livre*, Paris en produit trois cents, écrits par cinquante-sept romanciers.

— A partir du 1er octobre, l'*Allgemeine Zeitung* cessera d'être publié à Augsbourg. La célèbre gazette, une des plus anciennes du continent, se transporte à Munich.

— Le ministre de l'instruction publique prussien a arrêté un nouveau programme pour l'examen de sortie du gymnase (correspondant à notre baccalauréat). L'examen écrit comprend : allemand, 5 heures; latin, 5 heures; composition latine, 2 heures; grec (traduction), 3 heures; mathématiques, 5 heures. Il est permis de se servir de dictionnaires latins-allemands et grecs-allemands, ainsi que d'une table de logarithmes.

L'examen oral comprend : l'instruction religieuse, le grec, le latin, le français, l'histoire, la géographie et les mathématiques. L'hébreu et le polonais sont facultatifs.

Les jeunes gens ayant reçu une éducation particulière, en dehors des écoles publiques, pourront passer l'examen de sortie à condition d'y ajouter une composition grecque, une composition française, la littérature allemande et la physique.

Le nouveau programme accorde autant d'importance à l'histoire de l'Église qu'à la théologie dogmatique. Il exige la connaissance de la versification latine et il relègue le français de l'examen écrit à l'examen oral.

— D'après un mémoire récent, les marchands arabes seraient venus autrefois, avant l'an 1000, trafiquer dans l'extrême Nord de l'Europe. Ils étaient partis de la mer Caspienne et avaient remonté le Volga. Ils atteignirent la Baltique et se répandirent sur toutes ses rives, en Russie, en Suède, en Danemark et en Allemagne, remontant partout les rivières et laissant partout des traces de leur passage. L'auteur du mémoire est M. Babelon.

— La *Revue* a mentionné la lutte engagée dans les provinces russes de la Baltique contre l'élément allemand. Une protestation imprimée à Leipzig montre que le parti national gagne du terrain en Livonie. Elle est signée par les étudiants allemands de l'université de Dorpat (Livonie), qui protestent contre les tendances slavophiles de la Livonie et en particulier contre une proposition tendant à dégermaniser l'université de Dorpat. Il se passe donc exactement la même chose dans les provinces de la Baltique qu'en Bohême et en Hongrie. Les Livoniens et les Esthoniens, comme les Tchèques et les Magyars, s'efforcent de secouer l'influence germanique.

— A propos de l'*Esprit de la littérature*, M. Kirchbach écrit dans le *Magazin für die Literatur*, etc. : « L'*esprit* est une faculté essentiellement germanique... Je comprends naturellement dans le germanisme nos voisins les Français, descendants des Celtes et des Francs. » — Nous n'avons pas l'intention de discuter ici la première de ces propositions ; mais, dans la seconde, M. Kirchbach abuse de la tendance des Allemands à accaparer. Ils nous ont déjà pris Charlemagne et Erckmann-Chatrian ; déclarer que nous sommes tous Allemands, c'est trop ; nous réclamons.

— M. Max Müller a sous presse un volume contenant les conférences qu'il a faites récemment à Cambridge.

— M. Julien Hawthorne, fils du célèbre romancier américain, annonce la publication d'un roman posthume de son père, intitulé *le Secret du docteur Grimshaw*. L'ouvrage, dit M. J. Hawthorne, est complet ; mais on ne s'en était pas aperçu jusqu'à présent à cause de l'écriture, qui est très difficile à lire. D'autre part, la fille d'Hawthorne, Mme Lathrop, écrit aux journaux américains que le roman est inachevé.

— Un journal américain vient de publier un article sur les causes de la décadence des cirques, aux États-Unis, d'après un clown. La principale raison, selon le clown, ne serait autre que la propagation des Sociétés pour la protection de l'enfance. Pour devenir un bon saltimbanque ou une écuyère remarquable, il faut être pris tout petit. Les Sociétés en question empêchent d'avoir de jeunes sujets à dresser, d'où la décadence de la profession.

— A la Louisiane la langue française a reconquis ses droits dans les livres de lois, conformément à l'article 154 de la constitution d'Etat. Elle en avait été longtemps bannie. Il vient de paraître une copie reliée des actes de la dernière session de la législature écrits en anglais au recto et en français au verso, comme on les imprimait avant la guerre de sécession.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

Voici quelques-unes des propositions de la commission supérieure nommée par le gouvernement pour étudier les modifications à introduire dans la loi de 1867 sur les Sociétés.

Les actions seront nominatives jusqu'à leur entière libération, mais la responsabilité des versements non effectués cesse deux ans après la cession. Tout bulletin de souscription doit contenir : l'indication sommaire de l'objet de la société ; — le montant du fonds social ; — la partie du capital social représentée par des apports en nature ; — la partie du capital à réaliser en numéraire ; — les avantages particuliers réservés aux fondateurs. Des dispositions sévères sont proposées pour la vérification des apports. L'énonciation du capital social sur toutes pièces portant l'en-tête ou le nom de la Société sera désormais facultative ; mais, lorsqu'on fera cette énonciation, on devra indiquer la partie du capital restant à verser. Le droit des obligataires est reconnu ; les porteurs d'obligations pourront se réunir en assemblée générale d'actionnaires. D'autres réformes ont été adoptées.

A la dernière séance de la Société d'économie politique a été discutée la question suivante : « Doit-on appliquer les plus-values d'impôts à des dépenses productives ou à des dégrèvements ? Si l'on dégrève, doit-on commencer par l'impôt foncier ? » Des opinions diverses ont été émises, sauf sur la dernière question, où il semble qu'on se soit prononcé pour la négative.

On lit dans la *Revue économique et financière :*

« Les résultats de l'exploitation des chemins de fer dans la haute Italie et en Belgique montrent les vices de l'exploitation par l'État.

« Ni le commerce où l'industrie, ni les finances nationales ne trouvent aucun bénéfice dans la substitution de l'État à l'industrie privée.

« La Hollande nous prouve à son tour que l'institution des compagnies fermières ne peut être proposée comme modèle. Ce mode d'exploitation n'entraîne pas sans doute autant d'inconvénients que l'exploitation directe par l'Etat, mais elle se montre bien inférieure au régime que nous avons eu la sagesse d'adopter : exploitation par de grandes compagnies soumises au contrôle de l'Etat. »

Des États-Unis on annonce que le froment, le maïs et les céréales de toutes sortes seront en grande abondance. De même en Hongrie, de même en Italie, où, de plus, la vigne donne les plus belles promesses. Il en est autrement en Prusse, où des pluies continuelles auraient anéanti en très grande partie les récoltes de froment et de seigle.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (1634

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 10. 2 SEPTEMBRE 1882.

L'ANGLETERRE EN ÉGYPTE

L'Angleterre n'a pas marché de l'avant en Égypte sans soulever des récriminations, sans donner un nouvel aliment aux jalousies patriotiques, à ce qu'on appelle en France du chauvinisme et, de l'autre côté du détroit, du *jingoism*.

Il nous semble qu'avec un peu de réflexion, il faudrait juger avec moins de rigueur la conduite du cabinet de Londres. Celui-ci, par la vigueur qu'il a déployée, a rendu service à la civilisation occidentale contre l'islamisme en fermentation.

La plus grande faute que M. Gladstone et ses collègues ont commise a été de ne pas appuyer le bombardement d'Alexandrie d'un débarquement immédiat. A côté des cuirassés qui détruisaient les fortifications, il était nécessaire d'avoir des transports chargés de quelques milliers de soldats : l'apparition de ceux-ci dans les rues d'Alexandrie aurait empêché le pillage et l'incendie. Il y a des circonstances atténuantes : les ministres anglais ont craint de provoquer des protestations trop vives de la part des autres puissances, et celles-ci n'auraient pas manqué de trouver mauvais l'envoi d'un corps d'armée expéditionnaire. Une démonstration navale paraissait moins dangereuse; on se figurait qu'elle finirait comme celle de Dulcigno, à l'amiable. Ainsi ce sont les jalousies internationales qui ont entravé l'action anglaise dans ce qu'elle aurait eu de bienfaisant.

Laisser les massacres d'Alexandrie sans châtiment, c'était convaincre le monde musulman que l'Europe était impuissante ou qu'elle avait peur. Depuis la guerre d'Orient, depuis que les victoires de la Russie et les arrêts du congrès de Berlin ont fait sentir à la Turquie sa faiblesse et la nécessité de concentrer ses ressources, de réchauffer le fanatisme religieux des mulsumans, l'Orient est en fermentation. La France l'a appris à ses dépens en Tunisie ; l'Autriche-Hongrie en a été troublée en Bosnie-Herzégovine; l'Angleterre, qui est la plus grande puissance musulmane du monde, en a été préoccupée.

Il n'y a pas à insister sur ce côté de la question. Cette fermentation des pays où domine l'islamisme a été signalée de toutes parts par tous ceux qui ont vu l'Orient de près. M. Gabriel Charmes l'a indiquée avec une précision qui ne laisse rien à désirer.

Le sultan s'est rendu compte que le seul moyen de rester en possession du trône était de s'adresser au sentiment religieux de ses sujets. Il n'y a pas de nationalité musulmane, il n'y a qu'une religion, et cette religion est, par son essence même, hostile à la civilisation, hostile à l'Européen. Le sultan était complice d'Arabi : les Turcs sont jaloux de la prospérité de l'Égypte; ils craignent que le spectacle d'un pays musulman heureux sous un régime où l'influence européenne se fait sentir, heureux sous une indépendance presque absolue de Constantinople, que ce spectacle n'exerce une attraction sur d'autres provinces. De plus, l'Égypte a été une vache à lait pour la Porte pendant longtemps, et on ne renonce pas aisément à l'envie de la traire.

Rendre l'Égypte à la Turquie était chose impossible. L'intérêt de toutes les puissances occidentales qui se trouvent en contact avec des musulmans exigeait que les fanatiques qui terrorisaient l'Égypte fussent punis, que la punition fût exemplaire.

Il n'y a eu personne qui voulût entreprendre cette tâche ingrate à l'exception de l'Angleterre. Celle-ci a dû, une fois de plus, faire le gendarme en Orient.

Si elle avait manqué à cette mission, il y aurait des massacres en Syrie, une insurrection dans le sud de la Tunisie.

L'Angleterre a fait une diversion dont l'Europe tout entière profite. Dans cette circonstance, son intérêt particulier coïncide avec l'intérêt général. La tranquillité en Égypte, assurant le libre passage du canal de Suez, est indispen-

sable à la plus grande puissance coloniale et maritime de l'univers. Le canal est le plus court chemin jusqu'aux Indes, et tant que l'Angleterre sera maîtresse de celles-ci, l'Égypte formera l'intérêt primordial britannique dans la Méditerranée. Constantinople passe au second rang, Suez occupe la première place.

Pour que l'Égypte soit tranquille, il faut qu'elle soit gouvernée d'une façon humaine, que le fellah soit opprimé le moins possible et qu'il n'y ait pas en Egypte de despotisme militaire. L'Égypte n'a pas besoin d'une armée; réduisez l'armée à n'être qu'une simple police. C'est ce que les Anglais vont essayer après la défaite définitive.

Les difficultés de l'Angleterre commenceront après la victoire, lorsqu'il s'agira de rétablir le *statu quo ante Arabi*. L'Europe pourra se mêler du règlement de la question égyptienne d'une manière plus efficace qu'on n'est disposé à le croire.

Nous sommes heureux de ce réveil de l'Angleterre sous un gouvernement libéral. Sans les bravades et les fanfaronnades de lord Beaconsfield et de lord Salisbury, l'Angleterre s'est trouvée en mesure d'entrer en campagne avec une grande rapidité. Grâce à M. Childers, elle était prête à temps.

Pour les besoins de l'équilibre politique, il est utile que l'Angleterre soit une puissance avec laquelle on compte. Lorsqu'on a vu M. Gladstone arriver aux affaires, on était disposé à croire que l'Angleterre allait de nouveau entrer dans une période d'isolement et d'abstention. Lord Beaconsfield était bien vu à Berlin et à Vienne, grâce aux relations personnelles qui s'étaient formées à Berlin pendant le congrès, grâce aussi aux intérêts communs. M. Gladstone l'était moins. A son avènement, quelques hommes d'État ont pressenti que le centre allait se déplacer, que l'Angleterre reprendrait sa liberté d'action. Ces pressentiments se sont réalisés. A notre avis, il ne faut pas s'en plaindre.

EN MONTAGNE

Souvenirs

I.

J'ai vu de manière à ne pas les oublier bien des sites, bien des aspects de la montagne. Il y a des formes de rocher qui ont fait trou dans ma mémoire — Peyrelanz, par exemple, au voisinage du Pont d'Espagne : un pic ébréché, méchant, avec des sapins barbelés, plantés dessus comme des flèches dans un carquois de sauvage. Il y a aussi des couleurs de ciel pour toujours imprimées dans mes yeux, comme ce crépuscule d'août que nous contemplâmes certain soir au lac de Gaube : le ciel rose et le lac déjà obscur, transparent encore, avec des reflets d'étoiles pareils à des fusées d'or tombant dans les profondeurs.

C'est ça et ce n'est pas tout à fait ça; c'est vrai, ce n'est pas vivant. Pour faire revenir ces images, pour les sensibiliser, comme on fait des plaques photographiques, il faut encore quelque chose.

Peu de chose. Un frémissement de harpe, trois mesures d'une valse ou d'une polka populaire, entendue jadis rue de la Raillère, à Cauterets, ou sur les Coustous, à Bagnères-de-Bigorre, opèrent le miracle. Qu'un quatuor d'ambulants à cheveux gras attaque l'air de *Santa Lucia,* me voilà tout à coup assailli d'impressions pyrénéennes, pincé au cœur par les souvenirs.

Je suis là-bas ; je respire la fraîcheur exquise des couloirs de neige; j'entends claquer les soufflets formidables de l'autan sur les schistes nus de la Grande-Fache; je revois le voile vert fripé, l'air enivré et las des amazones qui descendent au pas de leurs chevaux la rue de la Raillère, laissant traîner après elles l'odeur délicieusement exotique des fleurs de montagne qu'elles rapportent piquées à leur corsage...

II.

De Lourdes à Bétharam, dans la vallée de l'Adour, les villages s'égrènent comme les *Ave* du chapelet aux doigts des pèlerins.

Lentement, devant nous, les maisons défilent; l'une après l'autre, elles s'encadrent aux portières de la voiture, toutes pareilles, grises, la porte en auvent, la treille au mur, la corniche en feston.

Un bruit monotone de fléaux battant le blé vient de la vallée et accompagne à contre-temps, sur une mesure plus lente, la cadence monotone des grelots.

Au-dessus des villages, des deux côtés jusqu'au bout de l'horizon, on voit fuir en perspective régulière les collines basses, uniformément habillées de fougères. A la tombée de la nuit, quand les pentes s'obscurcissent, on dirait, à voir cette double ligne immobile, enveloppée d'ombre et couronnée d'étoiles, une procession agenouillée...

Comme s'il voulait se mettre à l'unisson du calme paysage, le gave aussi s'est apaisé. Lassé du vertige, des chutes à pic dans la noirceur des gouffres, des poussées folles contre la dureté des roches, il adoucit sa grande voix désespérée jusqu'au mince fausset des litanies. Entre les rives plates, il glisse, gazouillant des prières jusqu'au saint pèlerinage.

Bétharam ! Bétharam ! Rien qu'à invoquer ce nom, une douceur vous pénètre; peines et angoisses se fondent, se dissolvent dans le baiser que ces syllabes font aux lèvres : Bétharam !

Avec quel ravissement ils devaient respirer ce parfum de grâce et de miracle, les pèlerins d'autrefois, les montagnards descendus des âpres solitudes, des villages sombres enfouis dans cet effrayant chaos des Pyrénées ! Lamentable procession de goîtres et d'ulcères qui s'est traînée ici durant la longue, l'horrible maladie du moyen âge.

Ils venaient en foules innombrables, à pied ou couchés sur leurs chariots étroits. Tout le jour, ils marchaient en chantant des cantiques. La nuit, sur la paille des étables, dans le délire de la fièvre, d'étranges visions traversaient leurs rêves :

c'était Bétharam, le pont de lierre, l'église resplendissante de cierges, et, au fond du sanctuaire, dans la lueur embrasée des vitraux, le sourire si doux de la Vierge miraculeuse.

III.

Une rue en pente, toute en marbre et en fer, des façades noires qui luisent, d'autres blanchies à la chaux, les fenêtres encadrées de calcaire bleu; des balcons à chaque étage; une dégringolade de toits anguleux qui se coupent avec la raideur de l'ardoise; la montagne par-dessus, une forêt de sapins qui monte hérissée, dardant des ombres aiguës, une muraille d'arbres haute et droite à donner le vertige... Cela s'appelle la rue de la Raillère, à Cauterets.

Une vraie rue des Pyrénées.

Rien que les noms inscrits sur les enseignes dépaysent l'oreille avec leurs voyelles criantes, leurs consonnes redoublées selon la mode du pays : *Harracca, Mandago.*

Tous voituriers, loueurs de chevaux, guides, pêcheurs de truites, chasseurs, marchands de pierres...

Chaque enseigne est comme une évocation de l'inconnu, un appel de la haute montagne.

Les étalages aussi parlent à leur façon.

Tournés en coupes ou en urnes, les marbres de Campan, de Saint-Béat, les marbres veinés de rouge vif, striés de vert pâle, racontent le paysage des carrières ou le décor si curieux des marbreries de Bagnères-de-Bigorre, le blanc cimetière de pierres levées au bord du gave, le grincement des scies dans l'envolement des poussières froides.

Un magasin de lainages, des écharpes suspendues, blanches comme neige, des manteaux couleur de framboise, font penser aux villages de tisserands et de fileuses de la vallée de l'Adour.

Et puis, ce sont des ateliers de cannes rustiques : celles-ci encore vêtues de l'écorce native ; des baguettes de coudrier cueillies au bord des gaves, des tiges parfumées de merisier sauvage ; celles-là, naïvement sculptées, la poignée en forme de serpent ou de bec d'oiseau, le bois travaillé, historié de cuivre comme celui des maquilas basques, ou armé de fer ainsi qu'on le voit aux grandes piques d'alpiniste dont la pointe est prête à mordre la neige durcie ou le granit.

IV.

Monté hier à Cambasque et au lac Bleu. Monotone vallée de pâturages sans un arbre, sans un abri d'ombre au pied des roches. Rien que du soleil et de l'herbe; des pentes de gazon tombant à pic des sommets déchirés du Lys et du Péguère. D'innombrables troupeaux de vaches et de brebis paissaient, suspendus très haut au-dessus des précipices.

A l'heure où nous rentrions, le soir tombait, les bêtes quittaient l'herbe déjà moite de rosée, pour regagner les parcs où elles font leur nuitée sous la garde des bergers et des chiens.

Lentement, à la file, on les voyait descendre le long des petits sentiers qui tracent comme des rides sur la face nue de la montagne.

C'était une agitation très douce, un léger carillon de sonnettes, une rumeur de bêlements lointains qui donnait l'illusion de je ne sais quel *Angelus* sauvage, inattendu dans le silence habituel de ces hautes solitudes.

Les grands chiens, avec des abois longuement répétés par les rochers, pressaient les retardataires, et déjà les premières vaches arrivées au bas s'entassaient devant les cabanes où les pâtres agenouillés s'occupaient de les traire et de vider leur lait dans des jattes en bois de frêne.

Je les regardais faire et une impression me gagnait, d'innocence extrême; un rêve de vie simple et libre me faisait venir les larmes aux yeux.

. . . . . .

J'ai entendu de nouveau les sonnailles.

Elles m'ont éveillé la nuit dernière...

Un tintement sourd, répété, approchait.

Bientôt, comme si des écluses s'étaient ouvertes, ce fut, sous mes fenêtres, avec un bruit d'eau qui coule, le ruissellement continu d'une foule en marche.

Après la première sonnette passée, diminuée dans l'éloignement, une autre arrivait, battait son carillon de cuivre fêlé, se perdait à son tour ; puis une autre... Ça ne s'arrêtait pas.

Sans doute, ainsi que cela se pratique souvent, trois ou quatre troupeaux de brebis ou de moutons descendaient à la fois vers la vallée.

Ils défilaient, harcelés par les jappements des chiens, brutalisés par les coups de fouet des bergers, dont les commandements brefs m'arrivaient distinctement dans le grand calme de la nuit.

Le dernier bruit qui me vint fut un bêlement d'agneau nouveau-né.

Trop faible pour faire sur ses jambes grêles la longue course des Burons à la vallée, il voyageait séparé de sa mère, porté dans une barde, en queue de la caravane, sur le mulet du berger chef.

Et il me semblait entendre dans ce *mê è* enrhumé et triste toutes les plaintes de ce peuple d'émigrants, le regret de l'herbe fraîche, l'horreur de l'étable obscure, de l'abattoir rouge qui les attend en bas...

V.

Il pleut. Ça a commencé par du brouillard sec, du brouillard qui ne mouille pas ; puis est venu le brouillard qui mouille, la pluie ensuite ; une pluie fine, froide, tantôt cinglée en averses, tantôt crachée en bruine. Et ainsi de suite pendant trois jours. Pas d'autre perspective à travers les carreaux de ma chambre que les flaques d'eau qui luisent sur la pierre fruste du balcon et les toits en face lavés par l'ondée. J'essaye de me consoler en pensant que les cascades vont se trouver en beauté, grossies par ce déluge ; je m'ennuie quand même.

A la fin, j'ai pris mes livres, mes cahiers, et voici ce que j'ai écrit hier soir, ayant relu *Atta-Troll*.

LA NAÏADE.

« Les fontaines sont capricieuses. Naïades ou fées, on sait que ces jolies personnes supportent malaisément d'être manipulées. — Ne les capte pas qui veut.

« Ainsi raconte-t-on de ces Vierges miraculeuses qui refusent d'échanger leur niche de pierre et leur toit de chaume pour les lambris dorés d'un sanctuaire tout neuf.

« C'est pourquoi, laissant la foule se presser aux Thermes nouveaux où, dans un canal de marbre, on a fait descendre, pour la mettre à la portée des malades, la Naïade rustique, je prends à travers les ruelles sombres de la ville haute le chemin qui grimpe à la vraie source, aux vieux Thermes romains. C'est le chemin des baigneurs d'autrefois. César y fut, dit-on, porté dans sa litière, et l'adorable reine de Navarre y laissa voir le coin de son bas bleu. Sur ces rochers se traîna péniblement aussi le plus blond et le plus spirituel de nos poètes, Henri Heine, rimant les strophes d'*Atta-Troll*.

« Après lui — non sans broncher quelquefois, — je monte le long des prairies bordées de noisetiers, jusqu'au seuil de l'antique masure dont le toit se dérobe au plus épais des hêtres, des sureaux et des frênes, comme dans l'obscurité d'un bois sacré.

« Là, dévotement allongé dans la baignoire, j'implore la Naïade.

« Je ne prie pas en vain. Bientôt la vertu de la source opère ; à des signes certains, je reconnais la présence de la déesse, et, à travers les vapeurs légères qu'exhale la baignoire, je crois bientôt la voir paraître.

« Elle a les yeux verts, couleur de soufre ; et un réseau de barégine voile à demi la blancheur de ses formes.

« C'est l'habitude des sources de bavarder. Aussi ai-je pu recueillir de la bouche de mon amie nombre de confidences et d'aventures de l'ancienne chronique de Cauterets ;

« Du temps où les bergers et les bergères de la vallée lui dédiaient des autels de granit, suspendaient des guirlandes de pin à l'entrée de sa grotte et dansaient en son honneur, au bruit du galoubet et du tympanon, la farandole sacrée ;

« Et, plus tard encore, du temps où les roitelets de la frontière, les infants de Navarre ou d'Aragon, avec leur suite chamarrée, logeaient au bord du gave dans des baraques de sapin.

« Elle m'a conté tout cela et combien c'était une chose galante à voir que ces chevauchées de velours et de satin sous la noire verdure des forêts qui couvraient alors les vallées et les montagnes.

« Hélas ! soupire-t-elle, les choses ont bien changé depuis. « Les baraques ont fait place aux maisons de marbre ; mais « les montagnes ont perdu leur splendide manteau de forêts ; « elles s'émiettent maintenant en raillères désolées ; et, bien « plus tristement encore, a dégénéré la race des hommes.

« Où sont mes robustes bergers ibériens et mes petits rois « sveltes et forts comme leurs épées ? Je ne rencontre aujour- « d'hui que de petits vieux rabougris et tristes, des bons- « hommes ennuyeux et affairés. Dieux ! qu'ils sont laids à « voir accroupis dans leur baignoire, lisant le journal ou « récitant le chapelet !

« Ils n'ont aucun égard pour ma divinité ; guéris, ils ne « pensent pas à m'offrir un bout de prière, un brin de fleur. « C'est à peine si depuis de longues années un seul baigneur « m'a témoigné quelque attention : un grand blond très bien « fait, un poète lyrique et qui faisait publiquement profes- « sion de paganisme.

« On le nommait Henri Heine. Il prétendait restaurer mon « culte et rétablir dans leur splendeur première les dieux « légitimes, les grands et les petits Olympiens. Mais tout cela « n'était qu'un simple badinage. Mon poète blond est parti, « les saisons se sont écoulées, et j'attends encore le retour « de l'Olympe et la chute des usurpateurs.

« Hélas ! la Trinité chrétienne et la Vierge vêtue de blanc « trônent toujours dans les cieux immobiles ; l'encens fume « dans leurs églises et les cantiques des pèlerins résonnent « dans la profondeur des grottes miraculeuses.

« Et nous, divinités proscrites, dans la solitude glacée de « nos sanctuaires, nous consumons sans but notre jeunesse « éternelle. »

« La Naïade pleure et ses sanglots se confondent avec le bruit de l'eau qui perle au bord du robinet et s'égoutte dans la baignoire. »

VI.

Dimanche. — Les carillons envolés du vieux clocher ont appelé en bas tous les gens de la montagne. Ils flânent, arrêtés en groupe, ou marchent à petits pas dans les rues ; figures incultes, rocheuses, allures graves étoffées dans la toison de bure qui les couvre de la tête aux pieds.

Voici des bergers du Lisey avec leur beurre pendu dans des linges mouillés aux deux bouts d'un bâton. Un homme de Cambalès les suit, portant dans un panier des échantillons de pierre : du minerai d'argent, un fragment de cristal de roche, des plaques étincelantes de mica-schiste, une esquille de granit incrustée de grenats.

Un chasseur de Lutour offre un aiglon en cage, piteux et déplumé ; et cet autre, un paysan de la vallée d'Ossun, tire après lui, attaché à une corde, un énorme chien de montagne à l'air triste et abruti...

Au marché, près du gave, j'ai vu les montagnoles : maigres, sordides, le visage couleur de suie, l'œil inquiet dans l'ombre du foulard tombant bas sur le front et sur la nuque, elles vendent, assises à terre, des régimes d'oignons de couleur très blonde, des poires vertes, des pommes de terre de forme allongée et, dans des assiettes de terre brune, des piles de fraises ou de framboises cueillies au frais du matin.

VII.

Une fleur de gentiane, un sonnet : voilà ce que je trouve en tournant la page de mon calepin. Je copie le sonnet :

UN LAC.

Bordé de gentiane et d'ancolie en fleurs,
Le lac brille enchâssé dans la roche âpre et noire,
Et, dans son pur cristal où l'air souffle une moire,
L'émeraude et l'azur alternent leurs couleurs.

C'est au fond d'un grand cirque; un morne promontoire,
Vieux colosse en ruine aux farouches pâleurs,
Y verse avec colère une cascade en pleurs,
Si haute qu'en chemin le soleil peut la boire.

Solitude profonde. En hiver, le tapis
Des candides névés étouffe dans ses plis
L'eau vive qui s'endort et le roc qui s'efface;

Et c'est tout, si, l'été, du front brûlant des cieux
On voit descendre au bord du flot silencieux
Le reflet allongé d'un nuage qui passe.

VIII.

Parmi la foule élégante et grimacière des jolies mondaines et des jeunes beaux en blouse de touriste savamment plissée et sanglée d'une ceinture de cuir russe, je cherche — pour les plaindre — l'espèce de gens insultés par les logeurs et boutiquiers du pays du nom de *petits baigneurs*.

Ce sont des artisans, des cultivateurs des départements voisins, des vignerons de l'Armagnac, des marchands du Béarn ou du Languedoc, de vrais malades, ceux-là, et qui ne sont pas venus à Cauterets pour s'amuser. Cela se voit de reste à leurs joues caves, à leurs yeux angoissés, à l'ennui profond qui les fait bâiller tandis qu'assis dans la galerie des Thermes ou dans l'antichambre du docteur, ils attendent leur tour de bain ou de consultation.

Pauvres gens que ne distrait même pas le spectacle si curieux pour nous de la montagne.

Dépaysés et nostalgiques comme des conscrits à leur première garnison, tantôt on les voit lire avec attendrissement les rares lettres écrites en gros qu'on leur envoie du pays, et tantôt flâner, associés à quelques compagnons d'infortune, devant les baraques et les étalages. Et partout le regret les poursuit de leur chez eux, de leur coin de province, de la rue poudreuse ou du jardinet de campagne où ils ont laissé leurs chères habitudes de tous les jours.

IX.

Il a plu encore : j'ai relu Henri Heine et j'ai écrit :

LA MALADE.

« Au balcon de l'hôtel, sur un fauteuil garni d'oreillers blancs est allongée la malade. Elle songe :

« Ils veulent tous que j'espère. Avec le régime et l'air de « la montagne, vous serez bientôt sur pied, a dit le médecin. « Et la baigneuse assure qu'on en revient toujours à mon « âge.

« Espérer! c'est aisé à dire. Mais comment? Si je n'étais « pas très malade, est-ce que grand-père viendrait si sou- « vent, la nuit, voir si je dors? Et les gens se retourneraient- « ils pour me voir passer, quand on me porte dans ma « chaise à la Raillère?

« On chuchotte souvent après qu'on m'a vue et, sans le « vouloir, j'entends des mots qui me percent le cœur.

« Oh ! je n'en ai que faire, de leur pitié banale. Je hais la « cohue des eaux, ce monde bruyant et paré qui passe sous « mes fenêtres, et le galop des cavalcades, et les causeries à « voix basse des fiancés accoudés au balcon.

« Perdue! Est-ce possible ? Cependant il me semble par « moments que mes forces reviennent. Hier, à Cambasque, « bercée par la cadence des porteurs, comme je savourais « l'ombre des hêtres, et, plus haut, aux pelouses de la « vallée, qu'il faisait bon respirer l'air tiède, embaumé de « foin nouveau, écouter les bêlements lointains mêlés au « roulement des gaves et suivre l'ombre lente des nuages « glissant sur le velours des sommets !

« Oh! si je pouvais vivre là haut, dans la hutte enfumée « des pâtres, vêtir la mante et le capulet rouge, me nourrir « de lait et de pain bis et puiser l'eau pure à la coupe des « lacs bleus!

« Qui sait? Un bon signe, c'est que j'ai reposé un peu la « nuit passée. J'aime tant dormir ! Je rêve alors que je suis « au bal et je danse, je danse sans jamais me lasser. Mais « après, le réveil est pénible, et je m'éveille si souvent!

« Aussitôt les idées noires reviennent avec leur cortège « de fantômes. J'ai beau prier Dieu et la bonne Vierge de « Lourdes, les fantômes demeurent à mon chevet jusqu'au « premier rayon du jour.

« Véronique, ma bonne, ne croyait pas mal faire en me « disant que maman était morte poitrinaire alors que je « n'étais qu'une enfant.

« Mais, depuis que je l'ai su, beaucoup d'idées me « sont venues et j'ai compris pourquoi le portrait de ma « mère qui est dans le salon me regarde toujours fixement. « Il me fait signe de venir.

« Sur la route qui longe le Parc, dans la haute muraille « de granit est une porte toujours fermée. Une croix la sur- « monte et une colombe peinte est perchée sur la croix. « C'est le cimetière de Cauterets.

« On dit que quand les baigneurs meurent, on les y porte « en secret, de grand matin. Les prêtres ne chantent pas et « le cortège défile promptement dans les rues désertes.

« Le lendemain, la chambre mortuaire a de nouveaux « hôtes ; de riantes jeunes filles s'accoudent au balcon où « se traînait hier la triste mourante. »

« Ainsi songe, étendue dans son fauteuil, pâle sur les oreillers blancs, la pauvre malade ; et cependant le soir vient ; les pourpres du couchant s'éteignent sur les hautes cimes ; un souffle glacé monte des défilés du Nord ; les baigneurs rentrent ; les balcons se vident ; les bruits s'apaisent et bientôt la grande voix du gave remplit seule le silence de la nuit. »

X.

J'ai oublié le nom de ce village de la vallée d'Argelès où, chaque année, allant aux Pyrénées, je retrouve, comme si

je l'avais laissée là l'été d'avant, au bord de la route, la saveur du pays nouveau.

Pourquoi là précisément, puisque depuis Lourdes on est déjà en pleine montagne? Je ne sais pas. Je sais seulement que ce nom oublié finit très joliment en *os* ou en *ur* et que les maisons, très rustiques avec leur toit de chaume fleuri de mousse et leur volière treillagée, sont adossées à une châtaigneraie rocheuse pleine de sources, tandis que, de l'autre côté de la route, s'étalent des prairies lavées d'eaux vives, des vergers noirs d'ombre, des pommeraies incultes enchevêtrées, des clos d'herbages bordés de noisetiers ou de frênes.

Est-ce ceci ou cela ? le dessin naïf des arabesques peintes sur la façade des maisons, ou le bruit des rigoles s'épanchant au seuil des étables dans les auges de pierre, ou bien encore le bruissement léger des sauterelles dans les prairies?

Je crois bien que c'est tout cela, mais exprimé, concentré dans une odeur qui m'arrive en même temps, une odeur où il y a à la fois la fraîcheur de l'herbe, la pureté du ciel, l'innocence des étables.

XI

Mont-Dore, 15 juillet. — Après une semaine d'averses et de bourrasques qui faisaient de la vallée du Mont-Dore comme le bassin de quelque énorme douche en arrosoir, voici que le ciel s'ouvre; une flambée de soleil fait étinceler les feuillages; le noir profond des sapinières, le vert tendre et vaporeux des hautes prairies s'éclairent tout à coup.

Les herbes penchées se relèvent. Il y en a à foison dans les prés qui longent la Dordogne. Les pluies ont retardé les fauchaisons, les plantes ont mûri, se sont développées outre mesure, et cela fait de tous côtés une copieuse moisson de fleurs.

Pour nous, méridionaux, désaccoutumés depuis un mois de la couleur de l'herbe, c'est comme un revenez-y délicieux du printemps. Mai recommence. Les sureaux que j'ai laissés défleuris, montés en graine, ont ici leurs ombelles à peine ouvertes, les boutons à moitié déclos. Et les sauges, les marguerites, les spirées, mortes chez nous, flétries dans l'herbier des granges, s'épanouissent ici dans tout leur éclat.

Regardées de près, ces plantes n'ont pas tout à fait le même air que dans nos coteaux. Leur tige me paraît plus grasse, plus nourrie. Jusqu'aux espèces les plus fines, les plus délicates, les *brises*, l'herbe d'amour avec ses graines comme jetées en l'air, à qui le terroir d'Auvergne donne une tournure plus solide, un aspect de rusticité lourde et charnue.

En revanche, les fleurettes les plus humbles du Quercy prennent ici un corps plus étoffé, une couleur plus riche. Ainsi de ces silènes d'un rose vif, de ces véroniques d'un bleu foncé qui émaillent ce pli d'ombre mouillé par une source.

La vigueur de cette toison d'herbe se voit encore à l'épaisseur des andains coupés du jour, à la rondeur des meules entassées plus loin en prévision de quelque nouvelle averse.

Pendant que je regardais, des bandes de faucheurs et de rateleuses sont venues; des chariots étroits et bas sur roues, le corps très long et cerclé de frêne comme un corselet de cigale, cheminent sur les pentes. Le *tin tin* des faux qu'on aiguise, le bruit des voix et des rires s'éparpille dans l'air avec les brins d'herbe odorante que les faneuses font sauter aux dents de leurs rateaux.

J'ai quitté les prairies. Je suis monté par des sentiers de chèvre, coupant à mi-hauteur les sapinières qui vont vers le Val d'Enfer. Et toujours les fleurs, les belles fleurs m'accompagnent.

Les airelles se montrent maintenant. On les appelle ici bleuets et ce joli nom va bien à leurs baies d'un violet velouté, fraîches à l'œil, savoureuses aux lèvres. Des framboisiers portent très haut leurs tiges minces chargées de fruits encore verts. Des fraises cachées dans les mousses envoient leur parfum, tout à fait exquis quand il se mêle à l'odeur résineuse des sapins.

A chaque pas, le tapis de verdure qui couvre les pentes change de nom et de couleur. Après les airelles, ce sont des bruyères fleuries d'un rose incarnadin, puis des touffes de genêts et encore des fougères persillées.

Des sources naissent aux plis du terrain; elles s'égouttent en cascatelles sur les roches ou suintent au bord du sentier; et, nourrie dans leur fraîcheur, une traînée de verdure tendre baigne au fil de l'eau.

Bientôt, les pentes se faisant plus raides, les coupures des ravins plus profondes, ce ne sont plus des sources, mais de petits torrents qui tombent des hauteurs.

On entend l'eau qui chante, qui ruisselle; on l'entend, on ne la voit pas. Un fouillis de plantes et d'arbustes, des saules, des amarines d'un vert pâle, des touffes d'hyèble mêlées à des herbes géantes, à des spirées, à des lis martagons, toute une végétation folle, débordée, étouffe le torrent qui chemine au-dessous, perdu dans les fleurs.

J'ai passé des heures inoubliables au bord de ces ravins, penché sur ces bouillonnements de verdure.

Tantôt des angéliques dominaient avec leurs larges ombelles blanches; tantôt des myosotis très élancés, d'un bleu très pâle, donnaient leur couleur à la cascade qui passait un peu plus bas, au rose vif avec les silènes et les buissons de roses, dont les frêles volutes tremblaient au souffle de l'air.

XII.

A la descente du pic de Sancy, quand la grande vue des cimes a disparu masquée par les rondeurs, les bosses gazonnées qui servent de contrefort à la montagne, j'ai dévisagé curieusement trois blocs de trachite, à peu près de même taille et dessinant un trio de formes humaines accroupies et penchées de haut sur un précipice.

L'endroit était assez peureux et méchant à cause des poteaux de sapin déjetés et blanchis qui marquent la direction de Vassivière quand le semblant de chemin qui égratigne l'herbe se perd sous la neige, à cause aussi de certains bergers à figure torve qui se dressaient sur notre passage et

nous suivaient longuement du regard. J'ai pensé tout de suite aux trois sorcières de Macbeth.

Les gens du pays appellent ces rochers : *les Trois Filles*.

Quelques heures plus tard, au fond de la vallée de Chaudefour, j'ai rencontré trois autres blocs également curieux, mais d'une impression très différente. Pas du tout effrayants quoique énormes, ceux-ci sortaient d'une prairie en pente au-dessus d'un hameau très ancien dont les maisons naïves, bâties de gros quartiers de lave, suivaient les inflexions du sol inégal et montueux. Emmaillotés d'herbe, couchés côte à côte avec des ventres disproportionnés et des têtes sculptées à la grosse, ces trois géants avaient l'air d'idoles familières, gardiennes du pauvre hameau.

La simplicité des maisons, la vie patriarcale des gens de la vallée, qui ne connaissent d'autre industrie que la récolte de l'herbe et l'élève des troupeaux, ne contrariaient pas ce rêve d'une religion primitive dont je m'imaginais reconnaître les pratiques à de certaines seilles de lait placées, en guise d'offrande, à l'ombre fraîche des idoles.

ÉMILE POUVILLON.

L'ONCLE DE DANIELLE

Simple histoire (1)

XV.

Pendant ces deux années paisibles, ménagées à Danielle par la tendresse prévoyante de son père, elle ne vit pas son jeune oncle. Les lettres qu'elle reçut de lui étaient courtes et sérieuses, mais elle lisait entre les lignes, et s'attachait chaque jour davantage aux projets d'enfant devenus le rêve de sa vie de femme.

Par malheur, ce rêve contrariait deux idées arrêtées dans l'esprit de Mme Nozeray. Elle voulait établir richement sa fille : pour atteindre ce but, elle avait jeté son dévolu sur le fils de son banquier, Laurent Silva, le camarade de collège de Christian, aplanissant les obstacles, préparant les voies avec une habileté toute féminine. Elle ne voulait pas — surtout — donner Danielle à Christian, convaincue — comme tous ceux au milieu desquels elle avait vécu — que les mariages consanguins donnent naissance à des enfants infirmes et mal venus.

Les choses marchèrent à souhait dans le sens de ce projet tant que la jeune fille ne fut point appelée à donner son avis; Mme Nozeray ne l'avait pas consultée, se croyant assurée d'être obéie; aussi fut-elle amèrement déçue lorsque Danielle, mise en demeure, à sa sortie du couvent, de tenir les engagements pris en son nom, s'y refusa avec énergie, sans cacher à sa mère la profonde tendresse qui la gardait à Christian.

Mme Nozeray parla haut et ferme, outra sa sévérité pour briser cette résistance; de là naquit une dissension sourde, sans trêve, irritante pour la mère, douloureuse pour la fille. Danielle pleura, pâlit, s'étiola, mais elle ne cédait pas.

Cet état pénible menaçant de se prolonger, Mme Nozeray changea complètement de tactique. Tout en étant certaine de la soumission de Danielle, elle comprit la nécessité de détruire la confiance mutuelle qui faisait la force des deux jeunes gens, et un plan nouveau et hardi s'élaborait dans son cerveau : ce plan devait réussir par sa simplicité même. La présentation du prétendant imposé renvoyée à des temps meilleurs, une invitation fut adressée à Christian et joyeusement acceptée par lui. La jeune fille recommençait à respirer et à espérer lorsqu'elle eut avec sa mère la conversation suivante, la veille de l'arrivée de son oncle.

Les deux femmes achevaient de déjeuner. Mme Nozeray, repliant lentement une lettre qu'elle venait de recevoir, dit avec une nuance de mécontentement prononcé :

— Il me paraît que ma cousine adopte complètement les coutumes américaines. Elle en est la maîtresse; mais, dans nos pays, ces allures libres seront singulièrement interprétées. Voyons ta pensée, Danielle?

Au-dessus de la table elle passa la lettre à la jeune fille. Celle-ci la lut sans témoigner aucune surprise. Le post-scriptum seul amena sur ses joues une teinte un peu rosée.

— Ainsi, dit-elle, Christian arrive demain?

— Tu le vois, et Berthe l'accompagne. Sa mère se soucie peu de voyager; elle donne pour mentor à cette étourdie un garçon qui n'a pas vingt-cinq ans. Christian peut être plus sérieux que son âge; mais il y a la question des convenances; je n'admets pas qu'on l'enfreigne. Enfin, cela ne nous regarde pas, grâce au ciel!

— Ils seront les bienvenus tous deux, dit la jeune fille.

Pendant quelques instants Mme Nozeray étudia en silence le visage expressif et un peu triste de Danielle; puis, se rapprochant et serrant sa main avec affection :

— Eh bien, mon enfant, dit-elle, es-tu disposée ce matin à m'entendre?

La jeune fille se laissa retomber avec accablement sur le siège qu'elle venait de quitter.

— Ma mère, murmura-t-elle, laissez-moi vivre en paix près de vous; je n'ai ni la volonté ni la force de vous résister! je vous assure que cette lutte me brise.

— Pourquoi lutter, Danielle? pourquoi me refuser ta confiance? qui donc, mieux qu'une mère, peut assurer à son enfant un avenir heureux?

— Je vous l'ai dit, mère, Christian a toute ma tendresse. Mon père bien aimé nous a bénis ensemble. S'il était encore là, il ne nous séparerait pas! Vous m'avez répondu que je froisserais, en épousant mon oncle, toutes les lois divines et humaines, que les unions entre parents étaient vouées d'avance au malheur; vous avez ajouté — c'était une menace bien inutile! — que vous me maudiriez si je tentais de passer outre. Vous êtes ma mère, je ne vous désobéirai jamais. Seulement, mon cœur est à moi, je le garde!

Les sourcils noirs et épais d'Hélène Nozeray se contractèrent,

(1) Voy. les deux numéros précédents.

— Tu es une enfant romanesque, dit-elle durement. Ce n'est pas ainsi qu'il faut considérer la vie. Christian, le premier, renoncera à cette chimère.

— Christian m'aime autant que je l'aime. Vous séparez nos deux existences, nous mettrons en commun notre souffrance. De loin nous vivrons l'un pour l'autre et, quand nous retrouverons mon père — bientôt, je l'espère! — il nous ouvrira les bras comme autrefois.

Mme Nozeray se leva.

— Laissons cela, dit-elle; le temps est un grand maître.

Sur le seuil, elle se leva et, regardant sa fille, elle dit :

— Danielle, en recevant Christian chez moi, je t'impose une condition : il ne doit pas être question d'avenir entre vous sans mon autorisation formelle.

— Parler du passé avec lui sera déjà un bonheur, dit-elle doucement; je vous remercie, ma mère, de ne pas me le refuser.

— Un mot encore, mon enfant; il faut tout prévoir. Tu crois être sûre que Christian partage encore tes désirs. En as-tu quelque preuve positive ?

— Je n'ai pas vu Christian depuis deux ans; je vous ai remis les lettres qu'il m'adressait.

— Toutes ? insista Hélène.

— Toutes, ma mère, fit la jeune fille relevant ses yeux francs et limpides.

— Alors, tu me permettras de te le dire, rien n'est moins certain que la conformité de sentiments sur laquelle tu te fondes pour repousser mes projets d'avenir. Ces lettres ne ressemblent guère à des épanchements d'amoureux. Ton oncle vit à Paris dans un milieu rempli de tentations de toute nature; il est recherché, reçu dans les familles les plus honorables et, j'y songe : Berthe elle-même? Ma cousine a peut-être ses raisons en la lui confiant ainsi ! Ils se conviendraient à merveille.

Danielle s'était levée, très pâle.

— Ma mère, dit-elle, vous m'imposez une torture sans but; ne noircissez pas le compagnon chéri de mon enfance ; je pourrai renoncer à lui pour vous obéir, mais rien au monde ne m'empêchera de l'aimer. Je crois en lui comme en Dieu. Je sais qu'il ne se consolera pas plus que je ne me consolerai, mais laissez-moi, laissez-nous à tous deux la confiance, la sincérité de notre amour.

Cachant les larmes qui jaillissaient de ses yeux, elle sortit sans en entendre davantage.

Danielle aimait Christian, elle avait foi en lui. Cependant l'insinuation de sa mère éprouva cette foi robuste. Les gelées d'avril glacent ainsi les fleurs nouvelles : celles-ci ne sont pas frappées à mort; un rayon de soleil, un zéphir tiède pourront les relever sur leur tige : mais c'en est fait de leur parfum intime et de leur fraîcheur immaculée. Si la jeune fille possédait à un degré rare les grâces de la femme, elle en gardait aussi les faiblesses et, parmi les plus douloureuses, la jalousie. Elle évoquait la radieuse figure de Berthe, se rappelant avec terreur la coquetterie dont la jeune fille s'accusait en riant; les beaux yeux bleus, le teint nacré, les merveilleux cheveux dorés de l'enchanteresse s'illuminaient tour à tour de lueurs incendiaires aux yeux de cette pauvre enfant réfugiée dans son humilité craintive et d'autant plus charmante qu'elle ignorait son charme.

Pour la première fois de sa vie, Danielle désira être belle, et, comme cela arrive toujours en pareil cas, elle perdit à vouloir s'embellir.

Du premier coup d'œil Mlle Berthe fit cette remarque avec un discret éclat de rire.

— Bonjour, ma chérie!... je fais peur, n'est-ce pas?... Ce que nous avons avalé de poussière!... Mon sac, s'il vous plaît, Christian; puis le panier clissé, pas celui-là! bien! puis mes parapluies, le petit carton; et... je crois que c'est tout. Tu as fait toilette, Danielle? Voyons un peu. C'est bien antique, ces retroussis; on met du velours noir sur le piqué; puis c'est trop blanc pour toi, tout ce blanc!... Tu as l'air d'une mouche dans du lait... Ça ne te fâche pas, au moins? Tu as beaucoup embelli; c'est une simple nuance, et je m'y connais! N'est-ce pas, Christian?

Le jeune homme serrait avec émotion la main de Danielle; les larmes montaient à ses yeux, les souvenirs à son cœur en la retrouvant, et il tressaillit à cette interpellation brusque.

— Pardon, mademoiselle, dit-il gravement; je suis si peu compétent en pareille matière!... J'ai toujours cru, je l'avoue, que le vêtement d'une femme empruntait sa grâce à celle qui le porte...

— Très bien! fit Berthe; c'est presque un madrigal, cela!... Quels progrès vous faites!...

Et, prenant le bras de Danielle, elle continua avec son étourdissante manière :

— Tu sais, ma chérie, il est devenu charmant; un peu sauvage encore..., mais charmant! Tu n'as pas idée des petits soins dont il m'a comblée! Il relevait les vitres, il baissait les rideaux; il a découpé le poulet de mon sac avec un grand couteau de sa trousse..; ça donnait le frisson! Et nous tirions chacun de notre bord sur la malheureuse volaille! C'était comme un voyage de noces!... A propos, je l'appelle Christian tout court... C'est presque mon cousin..., puisque c'est l'oncle de ma cousine... Oh! je l'apprivoiserai, ce grand garçon!...

Chacune de ces phrases incohérentes et folles était un coup d'aiguille avivant la petite plaie, si fraîche encore et déjà profonde, cachée au cœur de Danielle, et, tout entière au plaisir de parler d'elle-même, Berthe ne discernait pas cette intime souffrance. Elle remplit de son étincelant verbiage les heures qui précédèrent le dîner, et, le soir, ayant mis une robe claire et constellé de bleuets ses tresses blondes, elle causa, chanta, causa encore et trouva le moyen de forcer l'attention de tous.

Une seule fois dans la soirée, Christian put s'approcher de Danielle, dont il remarquait l'attitude affaissée. Il prit doucement ses mains et, les portant l'une après l'autre à ses lèvres:

— Ma chère petite femme, murmura-t-il, mettant dans ces quatre mots une tendresse infinie, enfin, enfin! je te retrouve!...

Elle l'interrompit avec effroi, sentant le regard de sa mère peser sur elle.

— Ne parlons pas d'avenir, Christian, dit-elle; pas aujourd'hui!

Le jeune homme l'interrogeait d'un œil assombri; peut-être allait-elle répondre. Du fond du salon, la voix de Mme Nozeray s'éleva.

— Christian, Danielle, allez donc rejoindre Berthe au jardin. Elle veut cueillir des lilas blancs sous le berceau; les fleurs sont plus odorantes — prétend-elle — la nuit que le jour.

Danielle se leva la première; d'un geste, Mme Nozeray arrêta Christian.

— Quelques mots, s'il vous plaît, dit-elle avec un léger sourire; vous levez-vous de bonne heure, Christian?

Un peu étonné de cette question, le jeune homme regarda sa belle-sœur. La voyant attentive, il répondit :

— J'ai reconnu depuis longtemps, madame, que le travail du matin est le plus sérieux, le meilleur. Aussi ai-je contracté des habitudes antiparisiennes. Je suis debout à six heures.

— Je vous félicite de cette excellente habitude; nous en profiterons, si vous le voulez bien, pour causer librement, avant le réveil des jeunes filles. Vous me trouverez au salon à sept heures.

Un frisson douloureux courut dans les veines du jeune homme. Il répondit cependant, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir :

— Je serai exact demain, à l'heure que vous m'indiquez.

— Très bien. A propos, Christian, comment trouvez-vous votre compagne de voyage? J'avoue que sa beauté m'a surprise; en avez-vous rencontré quelquefois une plus complète?

Une sorte de lueur se fit dans l'esprit du jeune homme.

— J'ai très peu regardé Mlle Berthe, dit-il froidement; et sa beauté ne m'a pas frappé.

— Vous avez tort, dit-elle; de semblables femmes sont rares. Bonsoir, mon enfant.

XVI.

Sous le berceau embaumé, les deux jeunes filles s'étaient assises. Au lieu de cueillir des lilas, Berthe regardait l'allée solitaire.

— Comprends-tu Christian? dit-elle enfin, toute sombre et le sourcil froncé. Dans quel monde se fait-on attendre ainsi?

— C'est un grand coupable, fit Danielle. Il ose, après huit heures de tête-à-tête, s'accorder quelques minutes de solitude!.. Je comprends que tu sois froissée.

Berthe releva sur sa cousine ses yeux bleus, où roulaient de vraies larmes.

— Ne raille pas, ma petite chérie! supplia-t-elle. J'ai beaucoup d'inquiétudes... Je suis malheureuse, très malheureuse! Voilà! Ma mère veut me marier. Elle prétend — entre nous, c'est vrai! — que je suis étourdie, que je me compromets sans cesse, enfin que, sans faire aucun mal, je laisse penser et dire des noirceurs sur mon compte; or le mariage — en perspective lointaine, — c'est charmant, c'est très gai!... « Bonjour, monsieur. — Bonjour, mademoiselle. » On se regarde, on minaude, on pose. Lui, n'est pas mal tourné; elle, passe pour jolie; les proches parents sont généreux dans le présent. Il y a pour l'avenir — en réserve — de vieilles tantes et de vieux cousins. Tout cela est bien charmant, bien rassurant, bien rose! Monsieur apporte tous les jours une botte de camélias ou de violettes. Mademoiselle décide avec ses petites amies — très aimables en dessus, très jalouses en dessous — combien de mètres d'alençon il faudra pour la robe de noces. Voilà, dans notre monde, un mariage bâclé. Ma chérie, j'ai trouvé cela superbe jusqu'à vingt ans; maintenant je m'avise de penser au mari caché sous les fanfreluches de la corbeille. C'est la moindre des choses, paraît-il! Eh bien, non! Cet homme me fait peur! Je suis une enfant très folle; je ne voudrais pas être une mauvaise femme, et cela dépendra, vois-tu, du mari que j'aurai... Alors... j'avais pensé...

Mme Nozeray se dressa à l'entrée du berceau. Le bruit de ses pas s'était étouffé sur le gazon des pelouses.

— Mon beau-frère a craint de troubler l'intimité de votre causerie, mes enfants, dit-elle; je me suis chargée de ses excuses. Tu as dit à ta cousine que nous fêtions tes vingt ans demain, Danielle?

— Elle s'en est bien gardée! exclama Berthe. A vrai dire, j'ai toujours parlé, et parlé de moi; c'est monstrueux! Que ferons-nous, chère tante, pour fêter ces vingt ans?... Sais-tu, Danielle? tu ressembles, avec tes beaux yeux tristes, à un lis des eaux penché sur un lac solitaire. Voyons, ris un peu!

— Tu as une robe de bal, Berthe?

— J'en ai même deux, ma tante. Est-ce que j'aurais cette chance inattendue que la robe de gaze couleur du ciel, emballée par esprit de contradiction à la dernière heure, trouvât son emploi?

— Tu auras cette chance, Berthe; nous dansons demain; fais-toi très belle!

— J'essayerai, dit-elle avec une modestie feinte.

Rentrée chez elle, libre enfin de souffrir sans contrainte, Danielle se laissa tomber sur son lit, défaillante.

De toutes les douleurs qui pussent lui être infligées ou que son imagination eût jamais conçues, celle-ci était assurément la plus cruelle. Elle ne pouvait se méprendre à l'attitude de sa cousine : Berthe aimait ou croyait aimer Christian. Dans son cerveau affolé, une idée sérieuse et juste s'était fait jour.

En vertu de cette loi des contrastes si souvent prouvée jusqu'à l'évidence, l'enfant dé-œuvrée et frivole s'était prise d'admiration pour l'esprit grave, l'existence utile et occupée du jeune homme peu à peu admis dans son intimité; l'indifférence polie de Christian avait précipité les événements et changé cette admiration en un sentiment plus vif.

Disons-le tout de suite : Berthe, en suivant le penchant de son cœur, d'accord cette fois avec la saine raison, ne croyait nullement désespérer sa cousine, dont elle avait oublié très vite l'enfantine confidence. Christian, revenu en toute

circonstance, exagérait sa réserve lorsqu'il s'agissait de Danielle. Mme Nozeray n'avait pas caché ses projets d'avenir relatifs à sa fille. Berthe croyait sa cousine fiancée, au moins du fait de sa mère, et la sollicitude de Christian pour sa nièce orpheline lui semblait une bonne affection fraternelle.

Dans sa désespérance, Danielle ne cherchait pas à grouper les faits isolés. Elle voyait Berthe usant de la liberté entière dont elle jouissait pour captiver Christian. Lorsqu'elle aurait conquis son cœur, elle s'emparerait avec la même audace rieuse de son nom et de sa vie...

Liée par la promesse faite à sa mère, la pauvre enfant l'était plus encore par sa fierté de femme, qui lui défendait un mot, un regard rappelant la tendresse d'autrefois.

— Il est libre, se disait-elle avec angoisse. Il n'a rien promis, il peut parler... Il parlera. Moi, j'attendrai.

Pauvre Danielle!

Pendant qu'elle se torturait ainsi, les fatigues du voyage étaient insuffisantes à fermer les paupières de son jeune oncle. Il avait prévu et redouté la résistance de sa belle-sœur; une lutte à armes égales, à jeu découvert, n'effrayait pas son esprit franc et loyal; mais cette volonté de fer, dissimulée sous des paroles affectueuses et des sollicitudes maternelles, l'épouvantait.

L'inexplicable frayeur de Danielle, la vue de son visage attristé, lui avaient enlevé ses dernières hésitations; il aspirait à un tête-à-tête libre et sincère dans lequel la jeune fille, fortifiée par sa tendresse, pourrait le mettre au courant d'une situation inconnue. A ce point de vue, le rendez-vous demandé par Mme Nozeray lui semblait prématuré.

— Me défendre..., c'est la défendre, murmurait le pauvre garçon se retournant avec fièvre sur son lit. Je suis seul..., mais seul je suffirais à ce devoir, à cette joie, si je savais!... Que sais-je, enfin? Elle est triste, contrainte..., elle m'a repoussé avec effroi, ce soir. Cependant sa mère est bonne..., semble douce avec elle. Être si près, mon Dieu.., si près... et si loin! Ah! mon frère bien-aimé, pourquoi m'as-tu ordonné de me soumettre et d'attendre?... Pourquoi la mort est-elle venue donner à ta dernière prière l'autorité d'un ordre inviolable? Pourquoi cette femme qui me déteste a-t-elle eu ta tendresse et porté ton nom!

En croyant à la haine de sa belle-sœur, Christian se trompait : Hélène Nozeray ne le détestait pas. Elle avait pour son caractère beaucoup d'estime, pour sa personne une certaine affection. S'il n'eût pas aimé Danielle, elle fût restée son amie dévouée, secourable au besoin.

Par malheur, il l'aimait.

XVII.

Les femmes mettent beaucoup d'elles-mêmes dans les lieux qu'elles habitent : entrant à sept heures du matin dans l'appartement de sa belle-sœur, Christian put se convaincre de cette vérité. Le salon d'Hélène était froid et correct. Les fauteuils gardaient leur ligne comme des enfants bien sages sous l'œil du maître. Les rideaux, méthodiquement drapés, n'osaient se livrer à la brise ni voltiger sur son aile. Un lustre se cachait sous la gaze brillante, cassée en angles réguliers, et les fleurs naturelles, trop libres dans leurs allures et leurs parfums, étaient remplacées par des feuillages d'un vert cru, à veines bronzées, sentant le vernis, la colle et la poussière.

Tout enfant, Christian avait peur de sa belle-sœur et la fuyait : une impression plus nerveuse que raisonnée le tenait en garde devant elle. Homme aujourd'hui, sa nature expansive et franche s'accommodait mal d'une loi stricte réglant d'avance les élans de l'âme comme l'emploi des heures, et il fut saisi d'un indéfinissable malaise lorsque Hélène, en souriant, lui tendit la main.

— Asseyez-vous, Christian, dit-elle. Vous êtes étonné de ce rendez-vous matinal; vous ne pouvez douter cependant de l'intérêt que je porte à votre avenir.

— Je vous suis reconnaissant de cet intérêt, madame.

— Vous êtes toujours satisfait de votre situation à Paris? Espérez-vous quelque chose de positif?

Mme Nozeray se faisait volontairement ignorante, ayant été instruite la première des succès de Christian. Le jeune homme répondit, sans paraître étonné :

— Je serai médecin dans trois mois et j'ai tout lieu de croire mon avenir assuré.

— Vraiment? j'en suis enchantée! Je pourrai donc en toute liberté vous entretenir du sujet qui m'occupe. Vous êtes jeune, Christian, mais mon mari avait en vous une grande confiance.

Le jeune homme tressaillit; un espoir soudain le caressa délicieusement. Avait-il mal jugé sa belle-sœur? cette enveloppe glacée recouvrait-elle un cœur susceptible de tendresse et de bonté?

— Eh bien, dit-il un peu suffoqué..., Danielle?

Hélène roulait négligemment les rubans de sa ceinture.

— Danielle n'est pas jolie, fit-elle, dans le sens réel de ce mot...

— Elle a plus que la beauté, reprit le jeune homme avec chaleur; elle a la grâce, elle a le charme!...

— Elle n'est pas jolie, continua Hélène sans s'occuper de l'interruption; malgré cela elle plaît, on me l'a plusieurs fois demandée; cette question de mariage est grave quand une mère doit la trancher seule.

Christian était devenu très pâle. Sous la froideur affectée de sa belle-sœur, il sentait poindre une inquiétude; et pourquoi cette affirmation de ses droits maternels?

— Il me semble, dit-il avec un sourire douloureux, il me semble que Danielle est le meilleur juge dans cette cause qui est la sienne.

Hélène se redressa, sourdement irritée. Avait-il donc heurté l'obstacle caché?

— Malgré ses vingt ans, Danielle est une enfant, dit-elle; mon pauvre mari, par une bizarrerie que j'ai respectée sans la comprendre, a retardé son entrée dans le monde au delà des limites ordinaires. Elle n'a pas de volonté et suivra l'impulsion donnée; c'est ce qui rend ma responsabilité lourde.

Christian commençait à comprendre. Il prit son parti très vite et, regardant sa belle-sœur en face :

— Vous croyez cela? dit-il lentement, vous croyez que Danielle suivra en aveugle l'impulsion donnée, alors même que cette impulsion l'éloignerait de moi à jamais?

Sans perdre son calme, Mme Nozeray haussa les épaules.

— Vous pensez encore à cet enfantillage? dit-elle.

Le jeune homme s'était levé; avait-il pu, grand Dieu, la croire bonne un instant!

— N'appelez pas enfantillage ce qui peut faire le bonheur ou le malheur de deux existences, Hélène, dit-il gravement. Danielle est plus jeune que ses vingt ans, soit. Les murs du couvent lui ont gardé son inexpérience d'enfant, je veux le croire; mais vous ne devez pas abuser de cette inexpérience pour disposer d'elle : un jour viendra où l'enfant se réveillera femme; vous semblez l'oublier!

— Je n'oublie rien, dit-elle; ma fille se réveillera heureuse près de moi, près du mari que je lui aurai choisi; cela sera, parce que je le veux!

— Eh bien, madame, fit le jeune homme, comprenant qu'il fallait jouer serré avec cette rude jouteuse, qui vous arrête?

— Vous forcez ma franchise, Christian; n'accusez que vous-même si je vous froisse un peu. Mon mari ne repoussait pas l'idée de vous donner Danielle, je le sais. Lorsque cette idée — déraisonnable et absolument contre nature — naquit dans son cerveau, nous étions pauvres, dépendants. Il pouvait supposer que sa fille n'aurait pas à choisir sa destinée; enfin, il vous aimait et fondait sur vous des espérances qui se sont réalisées, j'en conviens.

Le jeune homme s'inclina.

— Vous êtes bien bonne, madame! dit-il.

— Dans cette pastorale, continua Hélène, j'avais été — moi, la mère — mise absolument de côté; aujourd'hui les situations sont changées. Je pourrais vous dire, Christian, que je vous demande un conseil en raison de votre mérite, en souvenir des liens qui vous attachaient à mon mari...

— C'est même ce que vous m'avez dit, madame.

— Soit; je vous l'ai dit, j'ai eu tort, car ce n'était pas ma pensée. Danielle, avec son apparente douceur, est tenace, surtout en ce qui touche la mémoire de son père, pour lequel elle avait un culte. Si elle se rappelle vos prétendus engagements, l'approbation tacite de mon mari, elle opposera ce souvenir à d'autres projets; ce sera une question de temps, oh! rien de plus! mais ne vaut-il pas mieux éviter cet ennui?

Christian était fixé désormais. Là où sa belle-sœur émettait un simple doute, une certitude existait. Danielle, mise en demeure de délaisser l'ami de son enfance pour obéir à sa mère, avait bravement, ouvertement résisté.

— Ah! chère aimée, pensait-il en son âme, te céder à un autre quand tu combats pour moi!

Il reprit froidement :

— Une fois encore, madame, que puis-je à tout cela? Vous me sacrifiez à vos projets, sans pitié, sans regret; si vous n'étiez femme, je dirais sans loyauté! Il se trouve que votre fille comprend autrement la vie et s'avise d'avoir un cœur... En suis-je responsable?

— Vous triomphez, Christian, et vous avez tort; dans la première amertume d'une déception...

— Une déception, grand Dieu!

— Dans cette première amertume, la certitude de me braver vous est douce; vous vous considérez seul.

— Veuillez me prouver cela, madame.

— Nous avons reconnu ensemble, tout à l'heure, l'inexpérience de Danielle. Vous m'avez fait un crime d'incliner cette inexpérience dans un sens favorable à mes désirs. Dites-moi, ne serait-ce pas un crime aussi de peser sur son esprit et son cœur en invoquant la volonté incertaine d'un père mort et la séduction d'un souvenir? Ceci s'adresse à votre conscience, Christian. Maintenant regardez-moi : me croyez-vous femme à céder sans combat au caprice de deux enfants?

Debout et drapée dans sa longue robe noire, le visage encadré de son austère bonnet de veuve, elle était redoutable en effet, et Christian eut froid au cœur.

— Hélène, dit-il suppliant, presque à genoux, ayez pitié de moi! Depuis que je sens mon cœur battre, j'aime Danielle; vous savez que nous avons grandi l'un près de l'autre; mon affection de frère s'est transformée en amour à mon insu. J'ai travaillé, je suis devenu homme, soutenu, enivré par cet amour. Lionel ne m'eût pas repoussé, j'en suis sûr! Il espérait vivre et vous ramener à ses désirs. Maintenant qu'il n'est plus là, vous me traitez en étranger, en ennemi, et, me perdant, vous sacrifiez du même coup le bonheur de Danielle!

Hélène sourit froidement.

— Nous différons d'opinion à ce sujet, dit-elle.

— Mais je vous dis qu'elle m'aime, s'écria le jeune homme, désespéré; elle le prouve, la pauvre chérie, en vous résistant lorsque votre seul regard la terrifie!

— Vous ai-je dit que Danielle m'eût résisté? Et l'avez-vous vue jamais trembler sous mon regard? Enfin, admettons-le : si elle me redoute ainsi quand je satisfais tous ses désirs, pensez-vous à ce que deviendra sa vie si elle doit lutter ouvertement contre moi?

Christian frémit : il n'avait pas prévu l'horreur et les périls de cette lutte. D'un côté, le droit absolu, inflexible jusqu'à la dureté; de l'autre, cette faiblesse de fleur qu'un souffle pouvait briser.

— Ah! vous n'êtes pas mère, murmura-t-il.

— Je suis mère, Christian, et je n'ai pas de plus cher désir que le bonheur de ma fille. Le seul obstacle à ce bonheur, c'est vous.

D'un bond le jeune homme se releva.

— Ainsi, dit-il, voilà ce que vous voulez! Il faut que j'aille, misérable fourbe, dire à cette enfant que j'adore : « Reprends le cœur que tu m'as donné! va éclairer un autre homme du rayon de ta tendresse!... Je puis me consoler.., je puis cesser de t'aimer! » Jamais! jamais! Plutôt cent fois mourir!

— Pourquoi vous imposerais-je une semblable démonstration, Christian? Vous joueriez très mal votre rôle. Prétextez simplement la nécessité d'un brusque départ... Ensuite...

— Vous me proposez une désertion..., une lâcheté!

— Celui-là n'est pas lâche qui paye d'un acte de dévouement la dette de toute une vie.

Le jeune homme tressaillit.

— Comment l'entendez-vous, madame? dit-il.

— Je ne cherche pas à vous froisser, Christian : ce serait une insigne maladresse. Vous croyez que je mets en cause mon seul intérêt, sans invoquer des sentiments plus sympathiques auxquels vous ne me croyez pas accessible? Je ne vous parle pas des tristesses de votre naissance : beaucoup de mères cependant refuseraient votre alliance pour cette seule raison !

— Mon père m'a reconnu, madame, et je porte son nom!

— Cela s'est fait un peu tard... Laissons ce sujet pénible. J'ai parlé de gratitude : croyez-vous, Christian, que je n'ai pas quelques droits à la vôtre? Votre frère s'est fait votre protecteur, votre ami; mais l'abri d'un toit honorable, mais l'éducation que vous avez reçue et qui ouvre à l'enfant abandonné une brillante carrière, à qui la devez-vous?

— Pourquoi suis-je né, grand Dieu? murmura-t-il.

— Et si je vous demande maintenant de ne pas vous mettre entre ma fille et moi, de ne pas renverser les légitimes espérances que j'ai placées sur la tête de mon unique enfant, vous vous cabrez, vous me traitez de bourreau!

Le jeune homme se leva.

— Vous voulez que je parte tout de suite? dit-il.

D'un geste elle le retint.

— Je ne suis ni injuste ni cruelle, mon enfant; vous auriez pu vous en convaincre en m'écoutant plus tôt. Laissons les situations ce qu'elles sont, sans y rien changer pendant quelque temps. Ne parlez à Danielle ni du présent ni de l'avenir pendant cette journée que je vous prie de nous consacrer. C'est à votre honneur que je fais appel pour cela, Christian; je suis tranquille! Maintenant écoutez-moi : si dans un temps relativement court — mettons trois mois, voulez-vous? — Danielle, ne subissant aucune influence, ne vous voyant pas, ne vous écrivant pas, conserve les mêmes sentiments; si vous restez vous-même ce que vous êtes aujourd'hui, vous serez libres tous deux; je m'y engage!

— Vous ne violenterez pas Danielle? vous ne me noircirez pas à ses yeux?

— Christian, vous oubliez que j'étais la femme de votre frère!

— Oh! c'est que je deviens fou! dit-il, serrant son front entre ses mains crispées.

— Je ne parlerai pas de vous à ma fille, continua Hélène; ni en bien ni en mal. Toute question d'avenir sera momentanément écartée; elle agira librement.

Le jeune homme restait anéanti. Il ne pouvait demander plus et s'était préparé à de bien autres exigences; mais cette facilité même l'épouvantait. La veille, il avait lu de l'anxiété, presque du doute, dans les grands yeux attristés de Danielle. Il trouvait affreusement dur de s'enfuir comme un coupable, le cœur débordant de tendresse, sans la rassurer par un serment et un baiser.

— Je partirai, dit-il enfin; mais que pourrai-je expliquer à Danielle?

— Rien! L'épreuve ne serait pas complète. Et, permettez-moi une réflexion en passant : cette tendresse exclusive, partagée, selon vous, par Danielle, est bien problématique des deux côtés, s'il lui suffit de quelques semaines d'attente pour disparaître?

— Je ne doute pas de Danielle, reprit fièrement le jeune homme, pas plus que de moi; mais je souffre de la faire souffrir.

— Ce temps passera vite. J'ai votre promesse, Christian?

— Vous l'avez, fit-il avec effort; mais pourquoi me retenir, madame?

— Il faut ménager la vraisemblance; votre départ subit le jour où nous fêtons Danielle serait interprété de cent manières, toutes déplorables. Croyez-moi, je ne fais rien sans raison.

Ce mot fut le dernier de l'entretien : il en fut aussi le plus cruellement vrai, et toujours, tant que dura sa courte vie, Christian devait se le rappeler.

XVIII.

Les fleurs, la gaieté, la jeunesse, trois charmes qui se complètent et s'attirent, transformèrent ce soir-là la sombre demeure, et l'écho se réveilla, étonné des refrains et des rires qu'il lui fallait répéter.

Passant dans les groupes, Mme Nozeray put recueillir les félicitations sur la parfaite ordonnance de sa fête, et, sans qu'elle s'avouât cette petite défaillance, son amour-propre s'en trouva flatté.

Mlle Berthe avait confidentiellement déclaré à sa cousine que tous ces hobereaux de campagne ne valaient pas un sourire. Devant l'hébètement admiratif dont ces mêmes hobereaux furent saisis à son aspect, Mlle Berthe modifia quelque peu son jugement. Il est prouvé que le soleil rayonne sur le brin d'herbe sans se froisser de son adoration. Pour imiter la mansuétude du soleil, Berthe abandonna sa mine de duchesse égarée loin de ses pairs : elle s'amusa tout bonnement et fit bien. Danielle ne valsait pas. Sa mère s'assit non loin d'elle et la conversation s'engagea entre la maîtresse du logis et une voisine, son intime amie. Il arrive parfois que nos meilleurs amis, dans leurs désirs de nous perfectionner, recherchent nos faiblesses avec un soin pieux. L'ingratitude est si naturelle à l'homme qu'en général nous leur en savons peu de gré.

— Votre nièce est charmante, ma chère, dit la dame.

Cette phrase aimable, ponctuée d'un regard qui ne l'était guère, servait d'entrée en matière.

— Son danseur est étranger, je crois?

— Étranger? non; pas à ma famille, du moins : c'est le jeune frère de mon mari.

— Mlle Berthe semble dans les meilleurs termes avec ce monsieur. Je sais que les coutumes parisiennes sont extraordinairement indulgentes; cependant, permettez cette réflexion à une vieille amie, il vaudrait mieux, dans l'intérêt de la jeune fille, ménager l'opinion du monde.

— Je vous suis reconnaissante, ma bonne amie, dit Hélène

insistant sur l'adjectif ; au point où sont arrivées les choses, le monde, tout méchant qu'il soit, aura peu à dire.

Plusieurs têtes curieuses se groupèrent aussitôt.

— Vraiment ? vraiment ? ils sont fiancés ? contez-nous cela, madame.

— Mon Dieu, reprit Hélène avec tranquillité, observant toujours sa fille, je suis fort indiscrète. Je ne sais si je devrais... Rien n'est officiel encore. Ma nièce a été élevée en maîtresse souveraine ; on la laisse libre de se marier à son gré ; sa mère a beaucoup reçu Christian cet hiver. Le caractère sérieux du jeune homme, le bel avenir qui l'attend l'ont impressionnée très favorablement. Je ne vous dis rien des jeunes gens..., vous les voyez : ils contraignent fort peu leurs sentiments.

Les couples, haletants, s'étaient arrêtés. Seuls, Berthe et Christian suivaient encore la mesure rapide. La jeune fille avait invité et même entraîné malgré lui son compagnon de voyage. Maintenant elle se laissait aller, mollement renversée, dans les bras de son danseur. Elle lui souriait de toutes ses dents blanches, et comme sa longue robe retombait, l'embarrassant un peu, elle releva d'un geste mutin les flots de gaze bleue et les réunit sous les doigts de Christian.

— Là, dit-elle, c'est parfait. Maintenant dansons encore, voulez-vous ? La musique est bonne et vous seul savez valser. Les autres tournent en rond comme des derviches.

Ardente et folle, elle l'entraîna, et Danielle les vit passer au travers de ce nuage azuré : lui, si brun et si fier ; elle, si mignonne, si blonde. La jalousie la mordait, la sueur lui perlait au front, inondant ses petites mains glacées.

Lors même qu'elle n'eût été engagée par sa promesse, la jeune fille, prise aux apparences habilement ménagées, n'eût plus accepté l'explication qu'elle avait si ardemment désirée.

— Il n'a pas promis, lui, se répétait-elle avec amertume ; il pourrait me parler de tendresse et de joie, de nos rêves passés, du bonheur à venir. Il pourrait faire de moi la plus heureuse des créatures, et il se tait !

Christian se taisait, en effet, fidèle à la parole donnée, tout en maudissant la contrainte au prix de laquelle il croyait acheter son bonheur, et Danielle, injuste sans le savoir et sans le vouloir, fuyait ses regards chargés de tendresse, lui faisant un crime de cette tendresse même. Ne l'avait-elle pas vu presser dans ses bras sa fiancée rayonnante ? Se pouvait-il qu'il ne remarquât pas ses yeux gonflés de larmes, sa pâleur, sa tristesse ? Était-il devenu cruel et fourbe, lui, Christian ?

Le jeune homme était aussi loyal que confiant et fidèle. L'idée de ce prétendu mariage dont chacun jasait autour de lui ne s'était jamais présentée à son esprit. Il s'en tenait strictement à la convention proposée par sa belle-sœur, consentie par lui.

Qu'advint-il de tout cela ? Chacun le devine. Les pauvres enfants, esclaves de leur bonne foi, furent pris à ce double manège ; un mot pouvait les rassurer, ce mot ne fut pas prononcé ; un regard pouvait les éclairer, ils n'échangèrent pas ce regard ; et Mme Nozeray resta bientôt, par le départ de Christian, maîtresse absolue du terrain.

Berthe, qu'elle avait gardée, lui fut d'un utile secours. Il est aisé de croire ce que l'on désire : la jeune fille souriait et rougissait quand on lui parlait du jeune homme. Elle était trop naïvement égoïste pour remarquer la tristesse de sa cousine, et Mme Nozeray, convaincue de l'excellence du but à atteindre, ne fut point arrêtée par le muet désespoir de Danielle. Elle la traita avec l'indulgence facile, la pitié de commande que déploie le médecin près de son malade alors qu'il le torture pour le sauver. Sans insister jamais sur les anciens projets, sans triompher ouvertement de l'abandon de Christian, elle fit vibrer tour à tour les cordes les plus délicates du cœur féminin, et la jeune fille, lasse d'esprit et de corps, en proie à un découragement amer, se laissa fiancer le jour même où expirait le délai imposé à Christian.

XIX

Ce fiancé, né de parents très riches, était un joyeux vivant, paresseux, content de lui, nul sous tous les rapports. Il avait passé cinq ans au collège avec Christian et lui annonça son mariage en ces termes :

« Mon cher copain, les meilleures choses ont un terme. Hélas ! trois fois hélas ! je vais dire un adieu définitif à la vie. Pas n'est besoin pour cela de poignard, de poison, de pistolets chargés ; je me marie tout vif, dans quinze jours ! Ce qu'il y a de fort, c'est que tu deviens mon oncle, puisque j'épouse ta nièce.

« Je te raconte cela à la façon de La Palisse. La vérité, c'est que je suis enchanté de ce nouveau lien qui va resserrer notre vieille amitié. M'en as-tu donné, des coups de poing, brigand, pour cette petite Danielle ! Ma belle-mère (entre nous, je ne l'aime pas follement) exige que je t'annonce ce mémorable événement sans tarder. Ma future est mélancolique et cache bien son amour, si tant est qu'elle m'adore. Je ne suis pas un sot, cela viendra toujours. Ne me parle pas de ces feux de paille allumés avant le mariage ! Tout est brûlé le lendemain. Nous aurons une noce de Gamache ; je compte sur toi comme sur le maire et le curé.

« Ton vieux camarade,

« LAURENT. »

Six semaines après le mariage de Danielle, Berthe, qui s'était envolée vers Paris le cerveau rempli de pompes nuptiales, le cœur attendri par les plus doux rêves, écrivit à son tour à la jeune femme :

« Ma très chère amie, c'est fait ! Je me suis horriblement compromise. Je me suis offerte, comprends-tu cela ? J'ai cru qu'il faudrait me mettre à ses genoux, et qu'il m'y laisserait ! Faites donc le dégoûté, monsieur ! une belle fille comme moi, avec de l'argent plein les bras...

« Ma mignonne, je l'adore, et je le lui ai dit. J'ai dit aussi (pardonne si j'ai menti, tous les moyens m'étaient bons) que tu lui conseillais fortement de m'épouser, que tu désirais

le voir heureux, aussi heureux que tu es heureuse... Il a rougi, pâli.

— Danielle est heureuse, m'a-t-il dit vivement, vous en êtes sûre?

— Comment? si j'en suis sûre! Elle a un mari superbe, toujours de bonne humeur, des diamants beaux comme le soleil, la lune et les étoiles; il ne manque qu'une chose à son bonheur; c'est elle qui me l'a dit: vous voir heureux comme elle!

« Ma chérie, je me suis trompée sans doute, j'ai cru voir qu'il pleurait.

« Comme je le regardais, effarée, il m'a dit gravement: Mademoiselle Berthe, vous avez bien voulu me distinguer, je vous dois et je vous garde une reconnaissance infinie; mais, pardonnez-moi ma sincérité, je ne nous crois pas faits l'un pour l'autre; je suis pauvre, morose et sauvage; vous êtes riche, joyeuse et belle. Les choses étant ainsi, je ne vous rendrais pas heureuse.

« C'était de la délicatesse. Cet homme est un abîme de scrupules délicats. Moi, cela m'a lassée à la fin. J'avais envie de le battre, et j'ai pris mon plus grand air pour lui dire: Monsieur, si cela me convient d'être malheureuse avec vous, si cela me plaît, si j'y tiens, si je l'exige?

« Il a daigné prendre mes mains et les embrasser avec une tendresse suffisante. C'est égal, j'ai guerroyé pour avoir un mari. Oh! ma pauvre fierté! où vous êtes-vous cachée dans cette bagarre?

« Au revoir, chère cousine et belle dame, jusqu'au grand jour!.. Vos trésors, tout neufs, feront florès à la Madeleine. Je t'aime bien, ma Danielle, et je me repose délicieusement de toutes mes fureurs.

« BERTHE ».

ANDRÉ MOULZY.

(*La suite au prochain numéro.*)

LA SOCIÉTÉ PARISIENNE AU XVIIIe SIÈCLE

La jeunesse de Mme d'Épinay (1)

Il y a eu trois éditions des *Mémoires* de Mme d'Épinay: celle de MM. Brunet et Parison en 1818; celle de M. Louis Énault, qui n'est qu'une reproduction littérale de la première, en 1854, et celle de M. Paul Boiteau en 1863. Or, dans toutes, il manquait un quart du manuscrit: les trente premiers cahiers, qui contiennent des détails fort curieux sur la famille et sur la jeunesse de Mme d'Épinay jusqu'à son mariage, étaient restés enfouis aux Archives. Deux jeunes érudits, qui se sont déjà fait connaître par une publication nouvelle des lettres de Galiani, MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, viennent de les mettre au jour.

De plus, en relisant la suite du manuscrit, ils ont trouvé plusieurs lettres et épisodes inédits qu'ils ont reliés par un récit rapide, résumé d'après le texte déjà paru; ils ont rétabli les passages, assez nombreux, qui avaient été tronqués, altérés ou intervertis; ils ont achevé de rendre au prétendu roman son caractère biographique en prouvant que pas un seul des héros n'est imaginaire et en levant les masques qui étaient restés baissés jusqu'ici. On sait, en effet, que Mme d'Épinay ne désignait jamais ses personnages sous leurs noms véritables: c'était la mode du temps. Les amants donnaient tous des noms de fantaisie à leurs maîtresses: Mme d'Épinay s'appelait Émilie pour Francueil, comme Mme d'Houdetot et Mlle Voland s'appelaient Sophie pour Jean-Jacques et pour Diderot. C'est ainsi que M. de Lisieux, qui est censé raconter l'histoire de sa pupille et qu'on avait toujours pris pour un tuteur fictif, n'est autre que le co-tuteur réel de Louise d'Esclavelles, M. d'Affry.

Elle ne se contentait pas de changer les noms, elle changeait même les professions et inventait certaines particularités physiques; on a trouvé dans ses papiers une note ainsi conçue: « Faire perdre un bras à Grangé, le faire comte au lieu d'homme de robe. » Grangé, c'était M. de Lucé, qui n'était point manchot, et qui le lui prouva. Et cela est d'autant plus curieux que, n'ayant en aucune façon l'idée d'imprimer ses *Mémoires*, elle ne se préoccupait pas de dérouter le lecteur; Grimm lui-même, à qui elle les légua, ne pensa jamais à les livrer au public: non, c'était un besoin, une manie que tout le monde avait alors, d'écrire son roman, de faire de la littérature avec sa vie.

Les nouveaux éditeurs ont puisé aussi des renseignements et des faits intéressants dans les papiers de famille obligeamment mis à leur disposition par les descendants de Mme d'Épinay. Ils ont eu la bonne fortune d'y découvrir la correspondance de Saint-Lambert avec Mme d'Houdetot, que nous attendons avec impatience.

Dans le présent volume, qui comprend la vie de Mme d'Épinay depuis sa naissance jusqu'à son voyage à Genève (1726 à 1757), ce sont les parties inédites des *Mémoires* qui tiennent la plus grande place; dans celui qui sera publié l'hiver prochain sous ce titre: *la Vieillesse de Mme d'Épinay* (1758 à 1783), ce seront, au contraire, les lettres et les papiers de famille.

Nous n'avons pas à revenir sur ce que tout le monde connaît et sur ce qui a été si bien dit par Sainte-Beuve (1) et par M. Scherer (2); nous voulons seulement jeter un coup d'œil sur les nouveautés imprévues et piquantes qui complètent heureusement les *Mémoires;* car il n'est pas d'ouvrage qui éclaire d'une lumière plus vive la société et la vie parisiennes au siècle dernier.

I.

Le 25 avril 1725, le baron d'Esclavelles, descendant d'une vieille famille normande, gouverneur de Valenciennes, épou-

(1) Par Lucien Perey et Gaston Maugras. — 1 vol. in-8°. Calmann Lévy.

(1) *Causeries du lundi*, t. II.

(2) *Études sur la littérature*, t. III.

sait une fille noble du pays de Flandre, Florence Angélique Prouveur de Preux. Il avait cinquante-huit ans, elle en avait trente : on peut croire que l'âge du père ne fut pas sans influence sur la frêle complexion de l'enfant, dont le visage se fana de bonne heure. Louise d'Esclavelles naquit à la citadelle de Valenciennes, le 11 mars 1726.

Elle avait dix ans lorsque ses parents, préoccupés de son éducation, l'amenèrent à Paris. Ils étaient à peine installés que le baron mourut, laissant sa femme et sa fille sans fortune. Mme d'Esclavelles, obligée d'aller régler à Valenciennes quelques affaires de famille, confia l'enfant à sa sœur, Mme de Bellegarde, qui avait épousé un des fermiers généraux les plus riches et aussi les plus estimés. Les Bellegarde habitaient un magnifique hôtel, rue Saint-Honoré, en face du couvent des Capucins (1). Ils avaient six enfants : quatre fils et deux filles. L'aîné, faible d'esprit, entra en religion ; le second, La Live (le futur M. d'Épinay), âgé pour lors de douze ans, était au collège avec son frère Jully; le quatrième, Alexis (le futur M. de la Briche), était en nourrice ; l'aînée des filles, Charlotte (qui deviendra Mme de Lucé), était au couvent, et la plus jeune, Élisabeth, qu'on appelait Mimi, la charmante Mimi (et qui deviendra Mme d'Houdetot), était élevée à la maison; elle avait cinq ans, et, s'il faut en croire sa cousine, elle étudiait déjà le blason, l'histoire de France et la géographie !

Mme de Bellegarde était bien la plus désagréable personne qu'il fût possible de rencontrer ; elle sentait l'argent à cent pas à la ronde et écrasait sa pauvre petite nièce du poids de ses bienfaits. Lui donnait-elle par hasard une robe et voyait-elle des larmes de reconnaissance dans les yeux de l'enfant? « Avant de remercier, lui disait-elle, voyez ce que vous deviendriez sans moi! Malgré la noblesse de votre père, il n'était qu'un gueux ; ne soyez pas fière et haute comme lui si vous voulez conserver mes bontés. » Une autre fois, comme Louise avait trop bien répondu à un examen, Mme de Bellegarde s'emporta contre la gouvernante en lui reprochant de négliger l'éducation de sa fille pour donner tous ses soins à celle de sa nièce : « Croyez-vous que ma sœur vous payera la peine que vous prenez? Je vous assure qu'elle n'en a ni la volonté ni les moyens. Elle vous aura bien de l'obligation de faire une savante de sa fille! Allez, allez, elle sera assez bégueule comme cela! » La malheureuse enfant souffrit tellement de ces injures qu'elle tomba malade. Mais, lorsque l'aînée de ses cousines, Charlotte, sortit du couvent, ce fut bien pis encore. Un jour, le jardinier ayant apporté un bouquet de violettes, Louise en prit quelques-unes avec la permission de la gouvernante; Charlotte vint à elle et, avec le plus grand sang-froid, lui arracha les fleurs des mains : « Vous êtes bien hardie de toucher à ces fleurs! elles sont à moi. — Mademoiselle, dit la gouvernante, puisque cela est ainsi, Mlle votre cousine et Mlle votre sœur auront toutes ces fleurs et vous n'en aurez point. Alors Charlotte se leva en pinçant la bouche et jeta les fleurs au feu : « Tenez, dit-elle, elles n'en auront pas plus que moi. »

(1) A peu près à la place où se trouve aujourd'hui la rue Castiglione.

Tel fut pour Louise l'apprentissage de la vie ; telles furent ses premières impressions d'enfance ; il en resta toujours quelque chose en son âme endolorie. On est étonné de voir à quel point ces gens du monde étaient mal élevés et grossiers dans leurs sentiments. M. de Bellegarde, lui, était bon; il aimait sa nièce, mais aussi il adorait sa femme, il était faible de caractère et n'était pas maître dans sa maison.

Mme d'Esclavelles dut retirer sa fille de cet enfer, et, comme elle n'avait pas les moyens de s'établir avec elle, elle la mit au couvent auprès d'une tante de feu son mari, la marquise de Roncherolles.

Mme de Roncherolles était une femme de sens et d'esprit, un type accompli de l'ancienne noblesse. Elle tenait en parfait dédain la robe, la finance et les écus des Bellegarde ; elle vivait au couvent avec 2000 livres de rentes et y élevait sa petite fille, Thérèse de Roncherolles, spirituelle, charmante, qu'elle adorait et gâtait, et qui devint bientôt la meilleure amie de Louise. C'est à Mme de Roncherolles et à Thérèse qu'Émilie est censée adresser la plupart de ses premières lettres. Ce sont, jusqu'à l'âge de treize ans, des lettres fictives, écrites après coup par Mme d'Épinay et auxquelles elle a donné un tour naïf et enfantin; cela est bien artificiel, mais cela met plus de vivacité dans le récit et permet d'intercaler dans le texte les lettres authentiques de la famille.

Ainsi, de façon ou d'autre, la fiction vient toujours se mêler à la réalité. C'est un trait de l'époque : la conversation ayant toujours tenu une grande place et joué le premier rôle dans la société française, tout le monde, même sans y songer, fait du dialogue, du roman, de la comédie. Chaque personnage des *Mémoires* vise à tourner le billet, la scène. Ces oisifs, quand ils ne font pas l'amour, font du style et mettent leur vie et leur âme sur le papier ; et ce n'est pas seulement dans les récits inventés après coup sous forme de roman ou dans les lettres fictives : celles-là mêmes qui ont été, dit-on, réellement écrites laissent percer presque à chaque ligne l'instinct romanesque et scénique. Peut-être même l'auteur ne sait-il plus bien lui-même où est, dans ses récits, la limite de la vérité et de l'invention. C'est ce qui arrive souvent aux esprits littéraires, surtout à ceux dont le tour habituel est la forme du roman ou du théâtre : ils sont accoutumés à mettre de l'art dans la manière de présenter les faits, de les dialoguer, et l'art ne va pas sans un peu d'arrangement : qui dira où est la nuance de la fiction au mensonge? Mlle d'Esclavelles, la marquise de Roncherolles, Thérèse, M. d'Affry sont à la fois acteurs et spectateurs d'eux-mêmes : ils mettent en scène dans leurs correspondances tous les incidents de leur vie de chaque jour; ils les brodent et les festonnent à la pointe de leur plume; on y retrouve sans cesse la forme du dialogue; il n'est pas jusqu'au bon M. de Preux, sorte de bourru bienfaisant, qui ne crée et ne joue ce rôle, à son insu, une trentaine d'années avant la comédie de Goldoni.

Ce M. de Preux est une des plus jolies découvertes de nos deux érudits. Il était le frère aîné de Mme d'Esclavelles. Après avoir passé quelques années au service du roi, il s'était retiré dans ses terres, où il vivait en gentilhomme campa-

gnard, entouré de ses fermiers et de ses chiens, buvant sec et chassant tout le jour. Simple de mœurs et de goûts, généreux et franc, il se plaisait à brusquer les gens et leur donnait d'excellents conseils avec force bourrades. Ses lettres pétillent de bon sens et d'humour; il y vise bien un peu, mais n'importe, elles ont une saveur originale et fleurent bon comme le vieux vin qu'il aimait à boire. Il fut bien regrettable pour Louise que M. de Preux n'eût pu venir vivre à Paris avec elle et sa mère, car Mme d'Esclavelles était une excellente femme, mais de caractère faible et d'idées étroites. Le jugement sain, robuste et droit de son frère eût donné à l'enfant la direction qui lui manqua toujours.

Louise resta trois ans au couvent; elle y devint très dévote, sous la direction d'un jésuite, son confesseur, qui entendait se servir d'elle pour gouverner et dominer plus tard toute la famille. On conçoit déjà comment cette jeune âme, ainsi tiraillée en sens contraires, subissant tour à tour, au début de la vie, tant d'influences diverses, de sa mère, des Bellegarde, de Mme de Roncherolles, de son confesseur, fut ébranlée et désorientée dès le principe; et cette éducation manquée nous explique toutes les incertitudes, les faiblesses et, à proprement parler, les inconséquences où va s'égarer sa vie.

Elle avait treize ans lorsque sa mère l'emmena à la Chevrette, résidence d'été des Bellegarde (1).

II.

La jeune fille ne tarda pas à s'éprendre de son cousin La Live, qui, de son côté, ne resta pas longtemps indifférent aux charmes de Louise. Elle ne se rendait pas encore bien compte de ses propres sentiments lorsqu'un soir, sa mère, la croyant endormie, se mit à causer avec la gouvernante et lui demanda si elle ne s'était aperçue de rien entre les deux enfants. « C'est que, dit-elle, je viens d'avoir tout à l'heure une scène très vive avec ma sœur qui prétend que la dévotion de ma fille n'est qu'une hypocrisie et qu'elle agace tant qu'elle peut mon neveu; elle dit qu'à force d'intrigues elle l'a rendu amoureux d'elle. » Or la mauvaise opinion de sa tante, au lieu de fâcher Louise comme à l'ordinaire, lui donna l'envie d'examiner si son cousin était en effet amoureux. Quelques jours après, il lui glissait un billet qui commençait par ces mots : « N'ignorez pas plus longtemps, ma belle cousine, tout le pouvoir que vous avez sur moi..... Je brûle d'amour pour vous... » Et il lui demandait de l'épouser. Elle lui écrivit à son tour que sa réponse dépendrait de la conduite qu'il tiendrait; qu'il devait lui prouver qu'il était digne d'être écouté. Depuis ce moment, il mérita tous les éloges : « Je m'en applaudissais, dit-elle, et, de mon côté, je ne me reconnaissais plus; je ne pouvais être un instant sans lui; la plus légère attention de sa part remplissait mon cœur d'une façon délicieuse. Enfin nous avons passé deux mois dans un état qui ne saurait se rendre. »

Mais, un jour, à table, Mme de Bellegarde dit à son fils qu'elle allait le mettre en pension à Paris et qu'il partirait le lendemain matin. Cette nouvelle fut un coup de foudre : nos amoureux se regardèrent, les larmes aux yeux. Après le dîner, La Live trouva le moyen de lui glisser encore une lettre. « Je passai promptement dans la garde-robe pour la lire; j'étais si frappée de ce que je venais d'apprendre que je sanglotais involontairement en la lisant. Tout à coup je me sentis arracher la lettre des mains sans avoir entendu venir personne. Hélas! hélas! c'était ma tante! Elle m'entraîna dans le salon et dit à ma mère en lui jetant la lettre : « Prenez! lisez les oraisons de votre dévote! » Pour comble de malheur, la lettre débutait ainsi : « Oui, ma belle cousine, vous êtes sensible à mon amour, je n'en saurais douter; j'ai vu des larmes couler de vos beaux yeux que j'adore, lorsqu'on nous a si cruellement annoncé notre séparation... » Louise s'évanouit, on la transporta dans sa chambre. « Emmenez-moi cette péronnelle, s'écrie Mme de Bellegarde en furie, et qu'elle ne remette pas les pieds chez moi; voilà un bel exemple à donner à mes filles! » Mme d'Esclavelles, bouleversée, partit à l'instant, rentra à Paris et essaya de tourner sa fille à la dévotion. « Cela ne vaut rien pour votre enfant, lui disait Mme de Roncherolles : cela mène à l'amour tout droit. Ne vous y trompez pas : lorsqu'une fille est dévote à quinze ans, ce n'est point du tout Dieu qu'elle aime, c'est son amant, et elle n'adore son Dieu qu'en attendant qu'il revienne. »

Sur ces entrefaites, au mois de juin 1740, Mme de Bellegarde vint à mourir; à ses derniers moments, elle demanda à sa sœur de s'établir chez elle et de prendre sa place auprès de M. de Bellegarde et de ses enfants. « Ma sœur, ajouta-t-elle, pourriez-vous me faire le sacrifice de laisser votre fille au couvent? » Et, comme Mme d'Esclavelles refusait : « Eh bien, reprit-elle, monsieur de Bellegarde, faites voyager La Live. »

Celui-ci, quand sa mère ne fut plus là pour le surveiller, se remit à faire sa cour. Il accompagnait sa cousine au clavecin et, pendant qu'elle chantait, il lui faisait ses déclarations.

« Pendant que je chantais un monologue de *Thétis et Pélée*, écrit-elle à son amie Thérèse, il me dit tout bas : « Enfin je trouve un moment pour vous parler. Je parie que « vous avez été bien injuste à mon égard. — Moi? et en « quoi? — Vous avez attribué mon silence à l'indifférence... « Si vous saviez ce que j'ai souffert pour vous!.. Mais je ne « suis pas au bout de mes peines... Je pars pour six mois, « et peut-être plus. »

« Je fus si étonnée et si frappée de cette nouvelle, qu'en mêlant mon chant à l'exclamation que la douleur m'arracha, je fis un *ah!* fort ridicule. « Ce n'est pas cela, s'écria mon « oncle; que diable! chantez donc juste! — C'est que nous « avons tourné deux pages, mon père », reprit mon cousin... »

Et le dialogue continuait ainsi, tandis qu'ils chantaient alternativement.

Ce que l'on entrevoit dans toute cette première partie des *Mémoires*, c'est que Mlle d'Esclavelles, sans fortune, avait, comme on dit, jeté son dévolu sur ce cousin très riche.

(1) C'est à partir de ce moment que les lettres ne sont plus des lettres fictives, écrites après coup, mais des lettres réelles (peut-être encore un peu arrangées).

Quoiqu'elle ne fût pas une forte tête, elle était femme et fine, et, sans peine, plus forte que lui. Quant à lui, nature flottante, tantôt il croit aimer sa cousine lorsqu'il est près d'elle et qu'il n'a rien de mieux à faire; tantôt, éloigné, il appartient à la première venue.

Le voilà qui part, en effet; c'était pour la Bretagne. Louise devient fort mélancolique; elle imagine, pour tromper son ennui, de composer un traité sur l'éducation — à dix-sept ans! Ce fut, d'un bout à l'autre, l'idée maîtresse de sa vie. Cependant le jeune homme fait ses farces à Brest : il donne des soupers à une fille de théâtre et tombe malade des suites de ses orgies. Ces tristes nouvelles causent un vif chagrin à Louise, qui projette de lui écrire pour lui donner des conseils. Son amie Thérèse, qui a tout le bon sens de sa grand'mère, l'en dissuade et essaye de la détourner de ce sentiment : « Allons, allons, laissez cette folle passion qui vous rend malheureuse... Cet homme ne peut jamais vous convenir... Il est libertin et n'a ni principes ni délicatesse. Il n'est point sensible... »

Mais Mlle d'Esclavelles ne voulut pas en avoir le démenti; elle tint bon et épousa, le 23 décembre 1745, son cousin La Live devenu M. d'Épinay, du nom d'une terre que son père avait achetée près de la Chevrette.

III.

Le lendemain du mariage, dès le matin, les époux se querellaient déjà : le mari tenait une boîte à rouge d'une main, une petite brosse de l'autre, et sa femme fuyait autour de la chambre, se fâchant de ce qu'il exigeait qu'elle mît du rouge, contrairement à l'opinion de sa mère. Ainsi, dès le début, le rôle de la belle-mère se dessine : Mme d'Esclavelles est irritée du bonheur, pourtant si court, de sa fille, et veut se mêler du ménage; Mme d'Épinay, entre sa mère et son mari, hésite et ne sait où donner de la tête. Mme d'Esclavelles se plaint à son frère, M. de Preux, de l'empire que son gendre prend sur sa fille; le vieux gentilhomme ne saurait partager ses craintes : « Prenez garde de tout gâter à force de vouloir trop bien faire... Ne dirait-on pas que le vice ou la vertu se trouvent au fond d'un pot de rouge?.. J'aime à les voir aller à la comédie ensemble, moi. Cela est bon, cela..., et dès que le mari veut y avoir sa femme à côté de lui, tout va bien, au lieu que s'il allait à l'église tous les jours tout seul, je ne répondrais de rien... C'est le caractère, et non le bonnet, le blanc, le rouge et le cotillon, qui fait qu'on adresse ou non des propos gaillards aux femmes; je le sais bien, moi, peut-être? puisque celles à qui j'en ai le plus conté étaient des dévotes à grands fichus carrés... Ils se caressent toute la journée, dites-vous? je les en félicite... et je fais des vœux au ciel pour qu'ils se caressent de même dans vingt ans! »

A partir de là, nous entrons dans l'histoire que tout le monde connaît. On sait les débordements, les dilapidations (1), les coquineries cyniques du mari. On sait comment Francueil devint l'amant de la femme, et on se rappelle le portrait charmant que George Sand a tracé de son grand'père dans ses *Mémoires* (1). On sait aussi le joli rôle joué dans cette intrigue galante par Mlle d'Ette, cette arrière-petite-fille de la Macette de Mathurin Regnier, et les représentations de la Chevrette, où Rousseau, encore inconnu, fait jouer sa première pièce, et les tourments de Mme d'Épinay, qui apprend l'infidélité de Francueil de la bouche même de sa rivale, Mme de Courval (dans le roman, Mme de Versel), et l'insupportable tyrannie de Duclos, à qui elle a eu l'imprudence de confier son secret, et les amours de Mme de Jully, sa belle-sœur, avec le chanteur Jélyotte et le chevalier de Vergennes.

Pour comble de malheur, Mme d'Épinay vint à perdre ses meilleurs amis. La pauvre Thérèse, mariée malgré elle et malgré sa grand'mère, sur l'ordre de sa mère, avec le président Maupeou, fut séquestrée par son affreux « petit homme noir » au fond d'une campagne où elle mourut de chagrin et d'ennui. Le bon M. de Preux périt d'une façon tragique. Une contestation s'éleva entre lui et un voisin sur la propriété d'une chasse, la seule, disait-il, où il vînt des perdrix rouges, et que pour rien au monde il ne céderait! On plaida; or, pendant que le procès était pendant, il s'aventura à chasser sur le fameux terrain des perdrix rouges; un malheureux hasard lui fit rencontrer son adversaire; ils se prirent de querelle; M. de Preux, incapable de contenir sa colère, épaula son fusil et tira sur M. de X..., qu'il manqua; celui-ci, furieux, riposta et blessa mortellement le vieux gentilhomme. Son testament est vraiment charmant d'originalité et de verve comique; il est impossible d'en faire un plus gai : il est vrai que le testateur, en l'écrivant, ne prévoyait pas une fin si triste! Mais n'est-elle pas bien d'accord avec sa vie? C'est un dernier trait de caractère : pour bien finir son rôle, ce brave homme, un peu brusque, chasseur sempiternel, devait mourir ainsi; un romancier, s'il eût créé le personnage, eût-il rien imaginé de mieux?

Les aventures de M. d'Épinay avec les fameuses demoiselles Verrière, aventures qu'on ne connaissait jusqu'ici qu'en gros, jettent un jour bien curieux sur les mœurs du temps. Il avait d'abord adressé ses hommages à l'aînée et lui avait proposé de rompre avec son amant, le marquis de P..., accompagnant sa proposition d'avantages considérables. Mlle Verrière refusa, mais passa M. d'Épinay à sa sœur cadette. L'amant de celle-ci, le vieux comte d'A..., se fâcha tout rouge et envoya au ministre les lettres de M. d'Épinay où il traitait son père d'avare, d'imbécile, et où il assurait à la petite Verrière quatre-vingt mille livres de diamants pour le lendemain, six cents livres par mois et douze mille livres de rente dès que son père ne serait plus. Le ministre renvoya les lettres à M. de Bellegarde, avec une

(1) Cf. le livre récent de M. Campardon, *les Prodigalités d'un fermier général* (chez Charavay). M. Gaucher en a rendu compte dans la *Revue du* 29 avril 1882.

(1) Francueil, qui, à la mort de son père, avait pris le nom de Dupin, épousa en secondes noces, à plus de soixante ans, Aurore de Saxe, fille naturelle du maréchal de Saxe et de Mlle Verrière l'aînée; il en eut un fils, qui a été le père de Mme Sand.

lettre de cachet qui enjoignait à M. d'Épinay de partir dans les vingt-quatre heures pour Poitiers.

A son retour d'exil, celui-ci ne trouva rien de mieux que d'installer les Verrière à Épinay, dans le voisinage de sa femme, et de les présenter au curé comme des femmes honnêtes. Un dimanche, à la messe, elles se placèrent avec une contenance si insolente dans le banc de Mme d'Épinay, qui était fort aimée dans la paroisse, qu'il y eut des murmures parmi les paysans. Lorsqu'elles sortirent, elles furent suivies jusque chez elles par tous les polissons du village. Le curé exigea de M. d'Épinay le départ immédiat de ces femmes. Mais, chassées de cet endroit, elles se firent acheter comme dédommagement, à Auteuil, un joli domaine avec un théâtre, le tout aux frais de leur protecteur. Il y faisait donner des représentations. Des loges grillées permettaient aux femmes de la société de venir en cachette, au risque de voir jouer un rôle par leurs propres maris donnant la réplique à ces demoiselles.

Duclos se chargea d'apprendre à Mme d'Épinay que Francueil, lui aussi, allait chez les Verrière; le mari et l'amant avaient les deux sœurs et s'entraînaient l'un l'autre.

Qu'on se figure la situation de Mme d'Épinay à cette époque. Elle a vu disparaître successivement M. de Preux, Mme de Maupeou et Mme de Jully; elle perd aussi sa grand'tante la bonne et spirituelle marquise de Roncherolles. Abandonnée par son mari, négligée par Francueil, trahie par sa cousine Charlotte (la petite fille aux violettes, devenue Mme de Lucé, mais toujours aussi orgueilleuse et aussi méchante), elle ne sait plus où trouver quelque appui.

M. de Bellegarde, à son tour, tombe très gravement malade : Francueil représente à Mme d'Épinay que, si son beau-père ne prend pas les mesures nécessaires, elle va se trouver entièrement à la merci de son mari; il la supplie de songer à ses intérêts et à ceux de ses enfants. Mais comment parler à M. de Bellegarde? M. de Lucé, le beau-frère de Mme d'Épinay, semble seul capable d'aborder un pareil sujet. Mme d'Épinay va donc le trouver avec une entière confiance et lui expose la situation. Que fait Lucé? Il offre ses services, et s'offre lui-même. Et Duclos d'écrire aussitôt : « ... Vous êtes folle si vous le refusez... C'est la condition qu'il met au service que vous exigez de lui... Il ne fera rien sans cela; cela est clair... Au premier mot, consentez... » Puis il arrive à la Chevrette à l'improviste, et, pensant qu'elle a suivi son conseil, il essaye de la séduire à son tour; elle résiste, elle s'indigne : « Qu'est-ce que cela signifie donc, ce procédé? — Mais quoi? Vous m'avez mandé que tout était fini... J'en ai conclu que vous aviez cédé à Lucé, et alors il ne vous en coûterait pas davantage!... » On s'explique : « Vous conviendrez, dit-il, que si tout se fût passé comme je le supposais, vous auriez bien pu accorder à l'amitié ce que vous donniez à l'intérêt. » Et, comme elle souligne le mot *amitié* : « Non! s'écria-t-il, voilà encore une de vos idées saugrenues! Savez-vous, madame, que les droits de l'amitié sont quatre fois plus forts, plus respectables que ceux de l'amour? Ce sont les seuls dont on puisse user librement; quant à ceux de l'amour, il n'en faut jamais parler; ce sont les coquins qui en usent. Mais vous ne vous doutez pas de ce qui est honnête! »

Lorsque les *Mémoires* de Mme d'Épinay parurent pour la première fois en 1818, ces tentatives de Lucé et de Duclos ne s'y trouvaient pas. Duclos eut ses défenseurs. Il avait joui jusque-là d'une bonne réputation. Dans ce qui fut publié alors (et en 1863) on découvrit déjà la sécheresse et le despotisme qui se cachaient sous sa fausse bonhomie; mais, aujourd'hui, voici qu'il descend moralement un degré de plus : décidément la lumière ne va guère à cette figure!

Tel était le guêpier où se débattait la pauvre femme lorsque Rousseau lui présenta Grimm, alors âgé de trente-trois ans.

IV.

Ce Grimm, avec ses airs froids et réservés, a déjà fait bien du chemin, malgré Jean-Jacques, et en fera chaque jour davantage dans nos sympathies et dans l'estime publique. Sainte-Beuve, le premier, a eu l'honneur de le venger des accusations de Rousseau. Il était bien fait pour le comprendre et pour l'aimer, car c'étaient deux esprits de la même famille. Littérairement, et dans l'histoire de la critique française, Grimm est l'aïeul de Sainte-Beuve. Moralement, ils cachaient tous deux une grande délicatesse, un vif sentiment de l'honneur, sous la froideur apparente que donne l'habitude prolongée de l'analyse. La pénétration du jugement, l'exercice continuel des facultés critiques engendrent ce que le vulgaire prend pour du scepticisme et ce qui n'est en effet que l'impartialité, parfois même l'hésitation délicate des esprits sincères et libres entre des vérités contraires. L'expérience, en dissipant les mirages, affermit dans les âmes bien nées les qualités réelles et positives, les véritables principes de la morale, la foi dans le bien. Pour ceux-là, le bonheur est dans la vérité, et seulement là, parce qu'ils ont de la vie une idée élevée et sérieuse. Loin de craindre l'expérience, ils la recherchent avidement, ils en ont soif; ce qu'ils redoutent par-dessus tout, c'est le mensonge et l'erreur. Ils estiment que, pour être heureux, il faut, non pas conserver, mais perdre ses illusions, afin d'éviter les mécomptes. Voir, dire et faire juste, telle est, à leurs yeux, la véritable condition du bonheur et le premier devoir de la vie humaine.

Grimm était de ces natures fortes et bien trempées qu'on accuse d'être sèches parce qu'elles sont précises et perçantes, qui gênent bien des gens parce qu'elles ne se livrent pas et qu'elles ne sont point dupes. « Peu d'hommes, disait le grand Frédéric, connaissent les hommes aussi bien que Grimm. » Quand Mme d'Épinay l'eut rencontré, elle fut sauvée. Elle avait trouvé enfin une direction morale.

Remarquons, d'ailleurs, que cette grande affection de Grimm, qui dura vingt-sept ans, ne fut jamais passionnée : il n'eut, dans sa vie, qu'un seul amour — pour l'impératrice Catherine; et qui sait? C'est peut-être à cause de cela, parce que sa tête resta froide, qu'il fut pour Mme d'Épinay un guide parfaitement sûr, clairvoyant et ferme. Mais combien on l'estime, combien on l'aime, cet homme au premier abord un peu raide et gourmé, mais dévoué, fidèle, généreux! Et

certes, il n'est pas besoin pour cela de comparer sa conduite, si délicate, si digne, aux misères morales de Rousseau.

Puisque j'ai prononcé ce nom, pourquoi donc, lorsqu'il s'agit d'un grand homme, excuser toutes ses vilenies, toutes ses bassesses, en les mettant sur le compte de la monomanie et de je ne sais quelles hallucinations ? Pourquoi ne pas juger le sens moral d'un écrivain avec la même indépendance et la même impartialité que son œuvre ? Nous admirons le génie de Jean-Jacques ; mais il nous est impossible d'aimer et d'estimer son caractère. Sainte-Beuve a écrit ceci : « Je suis arrivé à la conviction qu'à l'égard de Grimm, Rousseau a été un menteur » ; et Grimm lui-même disait à l'ermite de Montmorency qu'à force de vouloir soutenir le rôle d'homme singulier, il deviendrait faux par habitude. Mme d'Épinay l'appelait « un nain moral monté sur des échasses ». Le fait est que les *Confessions*, en ce qui la regarde, ne sont qu'une odieuse calomnie, et je ne sais ce qui est le plus vil, ou des inventions du livre, ou de la réalité elle-même (1). Il n'y a rien là d'inconscient.

En somme, à part Grimm, est-il un seul de ces hôtes de Mme d'Épinay avec qui l'on désirât vivre ? Lorsqu'on étudie les salons du XVIIIe siècle, on se prend parfois à regretter cette société brillante, spirituelle, où l'on pensait, où l'on causait, où le cosmopolitisme n'avait pas encore enlevé à l'esprit français sa fleur, son léger duvet, où le libre-échange n'avait pas encore apporté chez nous des cargaisons de raideur et d'hypocrisie. Oui, lorsqu'on se trouve chez une de ces femmes exquises par le goût, l'intelligence ou la beauté, bourgeoise comme Mme Geoffrin ou grande dame comme la maréchale de Luxembourg, on serait parfois tenté d'y rester et de goûter longuement le sel pur de l'esprit. Mais il suffit de quelques lettres de femmes, de quelques *Mémoires* intimes comme ceux-ci, pour nous ôter nos regrets. On ne peut juger cette époque d'après les salons : il faut percer la surface polie et voir les dessous. Alors, autant on est attiré et séduit par l'esprit, autant on est écœuré par les mœurs ; sous des formes fines, le fond est grossier. Il n'y a pas seulement dissipation, excès de frivolité et de plaisir ; il y a fausseté, mensonge, bassesse et, sous les vices aimables, les vices ignobles, honteux. Les âmes sont empoisonnées : la gangrène morale s'est mise dans toute cette vieille société, et il est vraiment temps qu'un grand orage vienne purifier l'air. Oui, on voudrait être spectateur et même acteur dans les représentations de la Chevrette ; mais le seul rôle à ambitionner pour un galant homme serait celui de Grimm.

PAUL DESCHANEL.

1. Le dernier chapitre de l'ouvrage de MM. Percy et Maugras est consacré tout entier à ces histoires démêlées ; il est écrit tout pour la mémoire de Rousseau et confirme de tous points l'opinion de Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. VII), de Saint-Marc Girardin (*J.-J. Rousseau*, t. Ier, ch. VII et VIII), et de M. Scherer (*Études de littérature*, t. III). Les éditeurs ont rétabli intégralement et dans l'ordre chronologique toutes les lettres échangées entre Jean-Jacques et Mme d'Épinay. Telles qu'elles avaient été publiées jusqu'ici, elles étaient inintelligibles.

PANAMA

La traversée de l'isthme.

Il y a des coins de terre qui sont prédestinés par la nature et par la loi de l'histoire à fixer les regards des humains. Dans l'antiquité, c'étaient les passages qui servaient de route aux migrations des peuples ; de nos jours, ce sont deux isthmes, qui, dans les temps préhistoriques, formaient peut-être le lien des nations, mais qui, depuis l'invention de l'art nautique, ne faisaient plus que les séparer. De ces deux isthmes, l'un est coupé, l'autre va l'être, et ce sera le cas de dire que l'industrie humaine aura changé la face du monde.

La célébrité historique de l'isthme de Suez se perd dans cette poussière d'or du passé qui en Orient tient lieu de brouillards. Celle de Panama est plus récente, mais elle n'en parle pas moins haut à notre imagination. C'est une vraie légende héroïque que le récit de la première expédition de Balboa ; et, comme tout est contraste dans ces temps aventureux et bizarres, le héros est un débiteur insolvable qui avait fui Saint-Domingue en se cachant dans une caisse à marchandises. Balboa se trouvait là par hasard, simplement pour éviter ses créanciers. Cela n'empêchait pas qu'il ne fût homme de courage, et sa mort l'a bien prouvé.

L'absence d'un détroit, d'un passage maritime tel que celui qu'entreprend de créer l'art moderne à travers l'isthme de Darien, devenait, avec les progrès de la navigation, un oubli de la nature. Christophe Colomb n'avait pu y croire. Il était persuadé que ce passage existait, qu'on le découvrirait un jour, et, partageant cette croyance, ses successeurs et ses émules parcouraient souvent la côte nord de l'Amérique centrale depuis Carthagène jusqu'au Nicaragua. Ils avaient comme un pressentiment vague qu'un autre Océan s'étendait de l'autre côté des terres, que Costa-Rica avait deux rivages. Trois d'entre eux, Ojeda, Nicuesa, Encisco (marin à bord, légiste à terre), étaient partis en 1512 d'Hispaniola pour découvrir des mers et des terres nouvelles : ils ne se doutaient guère qu'ils emmenaient à fond de cale celui qui leur en ravirait la gloire.

La première révélation reçue par un Européen au sujet du grand océan Pacifique fut faite à Vasco Nunez Balboa par un jeune cacique de Darien. Voici l'histoire ou la légende ; quoique souvent répétée, elle est toujours agréable.

A trente lieues de Darien, il y avait un cacique nommé Comogra qui entretenait avec les Espagnols des relations amicales. Balboa fut lui rendre visite avec les hommes de l'équipage. Ils le trouvèrent dans une habitation presque semblable à un palais, et le cacique leur fit présent de quatre mille onces d'or et de soixante-dix *esclaves* (ce qui, par parenthèse, gâte un peu l'idylle).

Pendant que les Espagnols pesaient l'or dans une balance pour mettre à part le cinquième qui revenait de droit au roi d'Espagne, une querelle s'éleva entre eux au sujet du partage

du reste. Indigné, le fils du cacique renversa le plateau et répandit l'or par terre en s'écriant : « Eh quoi ! chrétiens, vous allez vous battre pour si peu de chose ! Si ce métal a pour vous tant d'attrait que vous sacrifiez pour le posséder votre vie et celle des autres, venez, je vous montrerai des rivages où il coule en abondance. Mais vous aurez à combattre contre des rois puissants ; il faut que vous partiez en nombre. » Il leur expliqua ensuite qu'il y avait là une grande mer sur laquelle on naviguait avec de tout petits bateaux, et qu'en traversant cette mer ils trouveraient le métal, objet de leurs convoitises.

Le 1er septembre 1513, Vasco Nunez Balboa partit à pied pour découvrir cette « autre mer ». Il avait avec lui cent quatre-vingts Espagnols, quelques esclaves indiens et des chiens, ces fameux chiens si justement reprochés aux conquérants du nouveau monde. Faisant amitié avec quelques caciques, tuant les autres, il arriva le 25 du même mois au sommet d'une montagne d'où l'on découvrait l'océan Pacifique. A cette vue, il fit éloigner de quelques pas son escorte et, s'agenouillant sur la montagne, il rendit grâces à Dieu qui lui permettait d'être le premier à contempler les royaumes qu'il donnait au roi d'Espagne et au Christ. Puis, il se remit en marche et, à travers des obstacles sans nombre que ceux-là seuls qui ont traversé l'isthme avant que le génie moderne y eût fait une route facile peuvent comprendre, il atteignit les bords de cet océan mystérieux. On raconte que, pris d'un enthousiasme prophétique et comme d'un saint transport, il s'avança dans la mer jusqu'à la hauteur des genoux en brandissant son épée au-dessus de sa tête et en criant : « Habitants des deux hémisphères, Espagnols et Indiens, vous êtes témoins que je prends possession de cette partie du monde pour la couronne de Castille. Ce que ma bouche proclame, mon bras le soutiendra ! » Non, ce n'est pas uniquement, comme on l'a dit, l'appât de l'or, la soif de l'or, l'*auri sacra fames,* qui animait des hommes de cette trempe. Ils avaient comme une vision de l'avenir ; ils sentaient que le champ de l'activité humaine venait de s'agrandir dans un autre ordre de choses que l'illusoire richesse métallique ; mais ils ne se rendaient point compte de l'émotion qui les transportait, et Balboa, le vieux soldat, croyait lui-même que c'était l'or, l'or, l'or, qui allumait ce feu dans son âme.

I.

Aux belles légendes succédèrent de tristes réalités. D'abord Balboa eut la tête tranchée par ordre de son beau-père, nommé gouverneur de Darien à sa place ; puis, les pauvres Indiens ne tardèrent pas à subir le joug le plus odieux et le plus misérable. Toutefois, au prix de leurs sueurs et de leur sang, de grands travaux publics furent exécutés. On pava des chemins (on pourrait dire que ce fut avec leurs têtes), on éleva de massives murailles, des fortifications qui sont imposantes encore, des églises — surtout des églises ; — et Panama, la très noble et très loyale ville de Panama, comme la nommait Charles-Quint, fut, en quelques années, fondée.

Puis vint la guerre d'indépendance et, à la suite, éclatèrent les guerres civiles. Tout tomba en ruines ; l'herbe poussa dans les rues, les murailles crénelées ne furent plus qu'un décor d'opéra-comique. C'est dans cet état que nous vîmes Panama une première fois en 1846. Neuf ans après, en 1855, la ville était déjà notablement changée, et surtout les conditions de la traversée de l'isthme étaient devenues bien différentes : le chemin de fer venait d'être inauguré sur toute la longueur du trajet entre Aspinwall et Panama. Aujourd'hui une bien autre révolution s'opère. La « très noble et très loyale ville », si pauvre, si misérablement délabrée en 1846, va devenir une des reines commerciales et maritimes du monde. Avant que ce changement soit accompli, que la forêt vierge ait été détruite, la fièvre endémique vaincue, l'isthme assaini, la physionomie de la ville renouvelée, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir pour le passé non un regret, mais un souvenir.

Je le vois encore, ce Panama de 1846 et même de 1855, si rempli de la triple poésie des grandes solitudes, des colonies nouvelles et de l'Espagne du moyen âge ! Tout ce qu'a laissé l'Espagne dans l'Amérique du Sud est marqué à la fois de jeunesse et de caducité. C'est pour cela peut-être que les monuments y ont de l'attrait. Ils ne sont point beaux, mais ils plaisent, et ils plaisent sans doute parce qu'ils racontent une rapide épopée de naissance, de développement, de déclin et de chute, que l'on sent bien n'être que la préface d'une immense histoire, l'histoire future de ce grand continent.

En ce temps-là, les grands steamers de la *Royal Mail Steam Packet Company* débarquaient leurs passagers à Saint-Thomas. Là, on prenait un des steamers moins grands qui faisaient les escales ; et pendant huit jours on circulait dans l'archipel enchanteur des Antilles. Chaque matin, on s'éveillait en vue d'une île charmante, un mamelon velouté, qui s'élevait du milieu des eaux et que bordait un ruban de sable frangé de palmiers. C'était féerique. Puis, deux jours de traversée au large, et l'on arrivait à Chagres.

Chagres était un grand village dominé par un petit château fort. Toutes les maisons étaient en bois ou en bambou. La plupart n'étaient que de simples cases élevées sur des pieux et sous lesquelles passaient les eaux du rio Chagres à l'époque des débordements. Les nègres et les gens de couleur construisent toujours ainsi quand ils habitent sur les bords des rivières, et, grâce à leur agilité, hommes, femmes et enfants grimpent à leur demeure sans le secours d'échelles ni d'escaliers, au moyen de simples entailles pratiquées dans les pieux qui la supportent. Nous fûmes un jour embarrassés, nous autres pauvres civilisés, de ce qui n'embarrassait guère nos demi-sauvages. Dans les méandres infinis que forment les eaux de la rivière de Guayaquil, quand, grossies par les pluies des Cordillères, elles couvrent un espace de trois lieues de large, nous avions perdu notre route. La nuit était venue, il fallait amarrer notre canot et rester immobiles jusqu'au jour sous peine de périr. Nous regardions avec envie une petite case — une cage en bambou, perchée sur ses pieux. On y voyait briller une lumière et les sons d'une guitare en descendaient, non pas tout à fait

sous forme de mélodie intelligible, mais comme des paroles égrenées. Les braves nègres qui habitaient là nous eussent fait sans nul doute le meilleur accueil. Ils nous eussent offert leurs nattes, leurs piments, leurs bananes. Mais il fallait monter par le chemin escarpé des entailles, et les chutes dans la rivière à cette heure de la nuit, avec les caïmans qui rôdent autour des lieux habités, n'eussent pas été sans péril. Nous restâmes donc dans le canot malgré les invitations qu'une hospitalière négresse nous adressait du haut de sa plate-forme en bambou; c'était à regretter de n'être pas un peu singes.

A Chagres comme ailleurs, c'était seulement sur le bord de la rivière que les gens de couleur suspendaient leurs cases. Le village s'élevait en pente, et dans le quartier haut étaient situées les maisons confortables. Parmi ces maisons, deux ou trois magasins ou dépôts de marchandises européennes, dont la plus considérable était celle d'un señor don Francisco Martin. Dans toutes les colonies américaines, l'aristocratie se compose de marchands, et ces marchands rassemblent dans leurs boutiques une foule d'objets disparates : épiceries, comestibles, étoffes, vêtements confectionnés, sellerie, papeterie, modes même quelquefois. De plus, ils font la banque et partagent avec l'armée l'influence politique du pays. Dans un village comme celui de Chagres, tout cela n'existait que sur une petite échelle. La maison du señor don Francisco se composait seulement de trois chambres : la première était encombrée de ballots, de barils de cuir de bœuf, de boucauts de tabac et de bois de teinture; la seconde, moitié cuisine, moitié boutique, était traversée par des cordes auxquelles pendaient des pains de sucre, des morues sèches, des chandelles; dans la troisième, qui servait de chambre à coucher, de salon et de salle à manger, se trouvaient une table, quelques chaises en bois et des hamacs suspendus aux poutres. C'était pourtant avec des installations de cette espèce qu'on pouvait, à cette époque, faire en Amérique des fortunes considérables. Nous avons connu des petits commis de magasin, Français, Allemands, qui, partis avec une pacotille, sont revenus dans leur pays avec des millions. Tout se vendait à si haut prix alors, en fait de marchandises européennes! Une assiette en faïence de six sous, une piastre (cinq francs); le sucre raffiné, quatre réaux (2 fr. 40) la livre; un cahier de papier de deux sous, *una peseta* (1 fr. 20), le reste à l'avenant. Quant aux denrées alimentaires, produits du pays, elles étaient à don : un mouton, 48 sous; la viande de bœuf, 4 réaux l'*arroba*, autrement dit 2 fr. 40 les 25 livres. Les régimes de bananes, les patates et les ignames se ramassaient à pleins canots pour quelques sous!

Les temps sont bien changés! Aujourd'hui la vie animale est aussi chère, plus chère peut-être, dans l'isthme de Panama qu'en Europe. Nos compatriotes employés aux travaux du canal en savent quelque chose. En revanche, les marchandises d'Europe, dont les prix sont écrasés par la concurrence américaine, se vendent à bénéfices modérés. Nos compatriotes établis comme négociants dans le pays en savent quelque chose aussi.

La première partie de la traversée de l'isthme se faisait dans des conditions agréables : une flottille de cayucos, sorte de petits champans, conduits à rames par des *bogas*, nègres robustes à peu près nus, portait les voyageurs et les bagages. Assis à l'avant, sous une voûte en feuilles de palmier, nous pouvions jouir sans fatigue du beau spectacle de la végétation tropicale. Le silence de la solitude n'était troublé que par les cris des aras et des perroquets, brillants comme des joyaux dans la lumière du soleil couchant : c'était une de ces heures de volupté qui sont rares dans la vie et que l'on n'oublie jamais. Le rio Chagres n'est point large et se rétrécit par places jusqu'à ne mesurer plus que quarante mètres d'une rive à l'autre : c'est dans ces endroits que la navigation fluviale avait le plus de charme. Des branches d'arbres, s'avançant sur la rivière, suspendaient des lianes sur nos têtes; de grandes touffes de bambous s'inclinaient comme pour nous caresser au passage ; une végétation impénétrable — deux masses de velours vert — formait les bords. On passait devant de petits bouquets de cases d'où les négrillons nous regardaient. En ces occasions, les bogas descendaient à terre et revenaient avec des brassées de bananes et d'oranges qu'ils avaient achetées ou volées peut-être. Cela avait vraiment si peu de valeur que c'était à peine un larcin!

Les voyageurs européens ne la feront plus, cette délicieuse navigation fluviale de trois jours qui les conduisait de Chagres à Crucès, où commençait le voyage par terre. Chagres a été abandonné pour Colon, comme Portobello l'avait été précédemment pour Chagres. Ce village ne grandira plus, il décroîtra; c'est Colon qui, sous le nom plus nouveau d'Aspinwall, deviendra une grande ville et, plus tard, un des premiers entrepôts du monde.

A Crucès, la rivière cesse d'être navigable et change de direction. Il n'y a plus que huit lieues pour gagner Panama, mais ces huit lieues en ce temps-là équivalaient à un voyage. La route — un mauvais sentier de mules, tracé à travers l'épaisse forêt — était en certains endroits si boueuse que les bêtes enfonçaient jusqu'aux genoux et que les cavaliers étaient souvent obligés de mettre pied à terre, au risque d'enfoncer eux-mêmes, pour que leurs montures pussent se dégager. Il y avait des passages resserrés creusés par le pied des mules, si étroits qu'on ne pouvait y passer deux de front. Avant de s'y engager, les nègres s'avertissaient mutuellement par des cris; car si une rencontre avait lieu, il était impossible de tourner bride et l'on ne pouvait que s'en aller à reculons. Et non seulement ces sentiers étaient faits en gouttières, mais aussi striés de courtes et profondes ornières transversales, régulières comme les bâtons d'une échelle. C'était encore le pied des mules qui avait fait cet étrange travail.

Là où le sol était dur, on cheminait aussi aisément que le permettaient de grosses pierres rondes, débris d'un pavage fait autrefois par ordre de Pizarre.

Par ces routes difficiles et dans un temps où le transit par canots et par mules était un monopole pour la population de l'isthme, il n'était point rare que la traversée d'une famille, si elle avait de nombreux bagages, coûtât quinze

cents ou deux mille francs. Et cependant ce fameux isthme, dans sa partie la moins large, n'a guère que 17 lieues de large. La compagnie du chemin de fer, profitant de cet état de choses et ayant, il faut le dire, à se couvrir de grandes dépenses, a établi des tarifs qui, pour nous autres accoutumés aux tarifs d'Europe, semblent exorbitants : 25 dollars, c'est-à-dire 125 francs pour un parcours de 70 kilomètres, et, avec cela, 50 centimes par kilogramme de bagages, voilà qui est un peu cher. Si vous avez une mule ou un cheval à faire traverser avec vous, vous payerez autant pour votre bête que pour vous-même. Et toutefois c'est là une grande amélioration sur les conditions d'autrefois.

En 1846, Panama était (avec Carthagène peut-être) la plus mélancolique des villes mortes de l'Amérique du Sud. Nous disons mortes à cause de leur silence, de leur aspect désolé; mais Panama était bien vivant, comme le prouve la part qu'il prenait aux révolutions des États-Unis de Colombie. Il n'y avait point de port de mer où passassent de grandes richesses qui en conservât si peu. Ses maisons avaient l'air de tomber en ruine et, quand un étranger voulait s'y loger, il fallait qu'il en réparât quelqu'une à ses frais. La ville est construite sur un rocher formant presqu'île, ce qui, vue de la mer, lui donne un aspect imposant, que dément la réalité. Ce qui surtout la rend triste, c'est que les fortifications se trouvent au milieu des quartiers habités, parce que l'*arrabal* (ou faubourg) s'est depuis leur construction considérablement étendu en dehors des murs. Les maisons panaméniennes étaient et sont encore de singulières constructions; mais, les mœurs s'étant depuis vingt cinq ans un peu modifiées, on n'en fait plus du moins servir les balcons à d'aussi étranges usages qu'autrefois ! A l'époque dont nous parlons, ces massifs balcons en bois étaient comme d'autres maisons aériennes. Là seulement on jouissait de la brise, là on tâchait de passer sa vie. Ces larges et longs balcons qui s'avançaient de deux mètres sur la rue servaient à la fois de jardins, de promenades et de salons. Le soir, on y suspendait des lanternes, et des groupes de femmes, vêtues de mousseline blanche, éclairées par la lueur vacillante que le vent faisait paraître et disparaître, étaient d'un effet fantastique. D'autres balcons étaient transformés en salles de bain; d'autres en cuisines; presque tous en séchoirs; et, à les voir ailleurs que dans les trois ou quatre rues *nobile,* comme disent les Italiens, on eût dit que Panama était une grande blanchisserie.

Les loques de toutes couleurs suspendues aux façades des maisons ne contribuaient point à donner un air de propreté à la ville. Mal balayée et n'ayant pour agents de voirie que les grands vautours au cou pelé qu'on appelle *gallinazos,* elle avait sous ce rapport la plus fâcheuse apparence. Qu'on ajoute à cela la présence de galériens travaillant enchaînés, et de leurs gardiens déguenillés, mendiant comme eux et avec eux, puis une population hâve, rendue telle par la fièvre, et l'on se fera une idée de ce qu'était devenue la « noble ville de l'empereur Charles-Quint » après deux siècles d'une administration désastreuse suivis de vingt-quatre ans de révolution.

II.

En 1855, elle avait déjà un autre aspect. Le chemin de fer interocéanique venait d'être ouvert. Une bruyante irruption de Yankees avait réveillé la Belle-au-boisdormant, car il n'est sommeil si profond qui résiste à leur présence. Toutes les maisons qu'avaient voulu louer leurs propriétaires étaient réparées et lavées dans ce badigeon à la chaux dont les Américains sont prodigues. La guerre du Texas venait de finir, et elle avait laissé en disponibilité une foule de colonels, de majors et de capitaines qui se répandaient vers le Sud, ou à défaut d'emplois militaires, ils faisaient avec une impétuosité guerrière toutes sortes de métiers. Les uns étaient marchands, les autres hôteliers, comme dans le roman de Chuzzlewit. « Voulez-vous parler au major ou au colonel? » demandaient les domestiques noirs, à la porte des auberges, aux voyageurs qui se présentaient. Des troupes légères de jolies Américaines remplaçaient dans les rues les descendantes de dona Isabel de Bobadilla, cette matrone légendaire, belle-mère de Balboa, qui fut, dit-on, la première femme de race blanche qui ait vu l'océan Pacifique. De grands magasins de comestibles avaient succédé aux *pulperias* d'autrefois. Une vive animation régnait dans le port. En un mot, Panama préludait à ses destinées.

A ce moment, nous revenions en France et c'était cette fois du sud au nord que nous avions à traverser l'isthme. Quelle facilité de voyage ! De grands wagons américains, meublés de sièges en cannes, avec des passages au milieu communiquant de l'un à l'autre, donnaient l'illusion d'un salon d'auberge roulant. On allait lentement cependant, quelque chose comme trois lieues à l'heure, car on se méfiait encore avec raison de la solidité de la voie. A travers les portières nous pouvions voir au fond d'un précipice des wagons qui, la veille, y avaient été précipités. A moitié route, le train s'arrêta tout à fait, soit que la force de traction fût insuffisante, soit que les rails eussent enfoncé, ce qui ne pouvait, au début, manquer d'arriver dans ces terrains marécageux formés d'alluvions jusqu'à une profondeur insondable. Tout le monde descendit sur la voie et se mit à « pousser à la roue », sans émotion ni surprise. Cela semblait à tous la chose la plus commune et la plus naturelle du monde; car, au propre et au figuré, les Américains sont accoutumés à s'aider eux-mêmes.

Le plus populaire, le plus connu et le plus apprécié des consuls d'Angleterre dans l'Amérique du Sud, M. Perry, un homme universel dont pendant vingt ans tous les voyageurs dans l'isthme de Panama ont éprouvé la bienveillance, nous avait offert l'hospitalité. Un négociant allié à sa famille, son gendre peut-être, M. Hutado, voulut bien nous accompagner jusqu'à la tête de ligne, Aspinwall, port d'embarquement. Ces actes de haute courtoisie sont communs dans les pays colonisés par l'Espagne, et rien ne paraissait plus simple à M. Perry que de faire faire à son jeune parent trente-quatre lieues pour nous faire escorte.

Si l'*almacen* du señor Francisco Martin offrait, en 1846,

un bizarre assemblage de marchandises et de denrées hétérogènes, les magasins de la *Panama Railway Company* ne formaient pas, en 1855, une moins parfaite image de capharnaüm. Des balles d'écorce de quinquina, empilées jusqu'à la hauteur des triangles en fer qui soutiennent le toit de l'édifice ; des caisses d'indigo et de cochenille provenant de San-Salvador et de Guatemala ; du café de Costa-Rica ; du cacao de l'Équateur ; de la salsepareille du Nicaragua ; de bois de Portobello ; du cuivre de la Bolivie ; de l'argent en barres du Chili ; de l'or de la Californie ; des cuirs venant de partout ; des centaines de boisseaux de brillantes coquilles d'huîtres, produit des pêcheries de Panama, dont on tire des perles quelquefois et, à défaut, de la nacre de perles, voilà pour les produits à exporter. Les produits importés n'étaient pas moins variés ni moins nombreux. Des barils de bœuf et de porc salé des États-Unis, de farine, de beurre, s'alignaient à perte de vue ; des files sans fin de caisses d'objets manufacturés de France et d'Angleterre : fromages et mousselines, biscuits et chaussures, chapeaux en tuyau de poêle, que nous envoyons aux habitants des pays chauds tandis que, par une anomalie bizarre, ils nous envoient leurs chapeaux de paille. Au dehors, un train de bétail mis sur trucs dans lequel étaient entassés une centaine de doux lamas à destination de Cuba attendait d'être déchargé. Et cette agglomération de richesses était dû à quelques années d'activité américaine ! Les vastes magasins, traversés par la ligne même, ouvraient au nord sur la mer par d'immenses portes donnant sur un quai que les navires d'un médiocre tonnage pouvaient accoster, car l'eau, à ras de quai, avait six brasses de profondeur. Aspinwall avait crû tout à coup comme un champignon.

III.

Si la création d'une simple voie ferrée a, en moins de dix années, commencé dans l'isthme de Darien une transformation qui n'a cessé de se continuer depuis, qu'en sera-t-il de la voie navigable qui reliera les deux mers ? Il serait difficile de calculer d'avance les effets qu'aura cette grande œuvre pour l'avenir économique du monde, pour l'avenir politique des pays sud-américains, pour le développement et la prospérité de la province de Panama en particulier.

Le premier bienfait du percement de l'isthme sera certainement d'assainir les contrées que le canal doit traverser. Déjà, l'accroissement de mouvement et de population qui résulte des travaux préparatoires et de la circulation établie sur le chemin de fer a diminué d'une manière sensible l'insalubrité du pays. Sans doute cette insalubrité a été de tous temps exagérée ; elle l'a été surtout par les Chiliens, intéressés, croient-ils, à ce que le courant de l'émigration européenne continue de suivre la route du cap Horn ; toutefois l'histoire de la mortalité qui a sévi sur les ouvriers employés à construire la ligne de chemin de fer n'est pas, comme on l'a dit, une légende. Il n'est que trop vrai que ce champ de travail a été jonché de victimes comme un champ de bataille ; que la fièvre, la fatigue, et, chez les Chinois, la fureur du suicide, ont été cause que pendant la courte durée des travaux le personnel des travailleurs a été trois fois renouvelé. Quand nous y passâmes des premiers, en 1855, ces désastres de fraîche date étaient encore présents à toutes les mémoires. Mais combien les circonstances sont aujourd'hui changées ! D'abord, des précautions sanitaires sont prises par la prévoyance et l'humanité françaises en faveur des ouvriers du canal, qu'avait négligées à cette époque l'incurie américaine. En tout ce qui touche à la conservation des vies humaines, les Yankees sont indifférents. Qu'est-ce lorsqu'il s'agit de la vie de nègres et de Chinois ! Dans un article intéressant sur le canal de Panama, publié par la *Nouvelle Revue* (1), l'auteur assure qu'en dix-huit mois l'entreprise du canal n'a perdu que 20 Européens sur 287 qui étaient entrés dans l'isthme. En dehors de la confiance qu'il mérite et de l'autorité des rapports officiels, nous eussions admis à première vue l'exactitude de ce chiffre. Certainement il est encore élevé ; mais il le sera moins quand les travailleurs seront rassemblés en plus grand nombre. L'homme assainit les lieux qu'il habite. Il les assainit par les déboisements et le drainage ; il les assainit aussi par sa présence. Les plus salubres environs de Naples, ceux où les Romains faisaient jadis leur villégiature, sont devenus des foyers de pestilence depuis qu'ils sont inhabités. Au contraire, l'air de Panama est moins délétère depuis que la voie ferrée et les trains qui la parcourent ont établi du nord au sud un courant rapide et fait une percée dans la forêt. Que sera-ce quand cette percée aura toute la largeur d'un canal maritime, avec léger courant des eaux et larges déboisements sur les bords !

Aujourd'hui la voie ferrée est encore enfermée entre deux murailles de végétation tropicale, et c'est, par parenthèse, un rare spectacle que celui dont jouit le voyageur de la portière de son wagon. La forêt vierge n'a plus pour lui de mystère ; les trois couches de végétation qui s'y pressent : fougères, arbres séculaires aux troncs élancés qui, dans leur lutte pour l'air et la lumière, s'élèvent à des hauteurs prodigieuses, lianes qui enlacent leurs têtes et font en haut un plafond de verdure, sont comme un livre ouvert devant lui. Et quels délicieux pendentifs, quels admirables culs-de-lampe forment des orchidées à ces voûtes aériennes ! Quels jolis motifs offrent pour le dessin ornemental le contraste des touffes de grands feuillages et des réseaux légers qui les entourent ! Le passage des trains a chassé les oiseaux, et depuis qu'ils voient l'homme ils commencent à le craindre ; mais auparavant leurs brillants plumages émaillaient la verdure. J'ai toujours conservé le remords d'un coup de fusil stupide que je tirai, à mon premier passage, sur un confiant ara, qui se balançait au-dessus de ma tête.

L'ouverture du canal maritime, qui sera si féconde en bons résultats pour l'Amérique tout entière, le sera peut-être plus directement et plus promptement encore pour le pays que ce canal doit traverser. De toutes les républiques sud-américaines, il n'y en a pas qui aient été plus que l'ancienne

(1) Livraison du 1er juillet 1882.

Colombie tourmentées par les révolutions et par la guerre. Il est loin, le rêve de Bolivar qui voulait la fédération des deux Amériques tout entières! En 1826, espérant couronner par là son œuvre, il avait, comme Président de la république colombienne, invité toutes les autres républiques, y compris celle des États-Unis, à se réunir en congrès à Panama pour y former un pacte d'union. A l'exception de Buenos-Ayres et du Chili, toutes avaient répondu à son appel; mais cela ne servit qu'à faire mieux éclater les ferments de jalousie qui existaient dès lors entre elles. Un traité de confédération fut pourtant signé entre trois, le Pérou, le Mexique, la Colombie: on sait ce qu'il est devenu.

Depuis ce moment, non seulement la république colombienne s'est fractionnée, mais une de ses fractions, la Nouvelle-Grenade, s'est elle-même séparée en deux États. Déjà, en 1831, un an à peine après la mort de Bolivar, une révolution avait eu lieu dont le but, pour la province de Panama, était de s'ériger en gouvernement indépendant. En 1840, la même chose avait eu lieu, et l'agitation s'est perpétuée dans ce sens. A dire vrai, nous ne partageons ni les illusions du grand fondateur de la liberté sud-américaine ni les théories courantes au sujet de l'union politique des anciens États de Colombie. Il nous paraît être contraire à la nature des choses que des territoires trois ou quatre fois grands comme la France puissent être unis par un lien quelconque. A toute loi il faut une sanction, laquelle, malheureusement, doit être cherchée non dans la raison, mais dans la force. Cette sanction manquerait à des confédérés qui sont séparés les uns des autres par des forêts interminables, par des montagnes prodigieuses et quelquefois par des déserts. Sauf le Chili et le Pérou, qui ont un grand développement de côtes et peuvent par là se porter des coups sensibles, les républiques de l'Amérique du Sud sont presque inaccessibles les unes aux autres. Elles ne peuvent ni se réunir ni s'unir. Il est même logique qu'elles se subdivisent quand, en raison de leur étendue, les différentes parties d'un même État ont des intérêts différents. C'est ainsi que les choses se sont passées dans les colonies australiennes quand elles ont obtenu leur presque indépendance; c'est ainsi que la province de Panama l'a entendu, et qu'elle l'a, à trois reprises différentes, réalisé malgré les résistances de la Nouvelle-Grenade. Assurément c'est un coup de fortune pour elle que la création sur son territoire de grands intérêts internationaux qui non seulement lui permettront de vivre à l'état indépendant, mais qui la mettront à jamais à l'abri de la guerre étrangère et des révolutions auxquelles l'eût exposée sa faiblesse. S'il est une contrée de l'Amérique espagnole destinée à devenir avant toutes les autres riche, paisible, prospère, c'est le coin de terre où l'industrie des grandes nations ouvrira ce passage que Christophe Colomb jugeait d'instinct si nécessaire à l'avenir de l'humanité qu'il le croyait ouvert par la main de la nature.

LÉO QUESNEL.

ALEXANDRIE DANS L'ANTIQUITÉ

La poésie alexandrine (1)

Ce livre relève particulièrement de la critique érudite. Il a été écrit pour les savants, par un savant, sur des poètes qui sont des savants. Aussi renferme-t-il toute une partie de critique et de discussion techniques dont ce n'est pas ici le lieu de s'occuper longuement. Ce qu'il faut se borner à en dire, c'est que, même pour les profanes ou demi-profanes, cette partie est attrayante encore et rendue facilement accessible. Quand M. Couat consacre un chapitre à cette question, parfaitement intacte jusqu'à lui en France, de la chronologie des premiers poètes alexandrins, ou à la métrique d'Hermésianax, de Callimaque, ou à cette langue des alexandrins, langue composite si curieuse, patiemment et artistement mêlée d'archaïsmes et de néologismes, comme il arrive chez tel écrivain de nos jours; quand, à l'aide de quelques fragments et des confidences trop rares des critiques anciens, il reconstruit ingénieusement, avec une très vive perspicacité et une très sage discrétion aussi, les poèmes perdus de Callimaque ou de Rhianus, le profane n'a pas la tentation de le contredire, et pour cause; mais il ne songe jamais non plus à ce genre de contradiction qui est à la portée du profane et qui consiste à dire que la chose ne l'intéresse point. Plutôt tomberait-on aisément dans l'excès contraire et, séduit par la clarté et la bonne grâce d'exposition de l'auteur, se laisserait-on aller trop vite à se croire initié. M. Couat a mérité ce reproche, qu'au contraire de quelques autres, il a moins tenu à garder les portes du temple qu'à les ouvrir.

Mais ce qui nous attire particulièrement ici, c'est le critique littéraire, c'est le lettré et le moraliste qui a cherché dans une partie très obscure de l'histoire littéraire antique à démêler l'esprit, le goût, le tour d'imagination et de sentiment d'une époque singulièrement curieuse, non pas curieuse seulement, mais féconde, dont l'influence s'est fait sentir sur toute la littérature latine, dont les poètes ont été imités constamment par les poètes romains et, par contre-coup et de proche en proche, par les nôtres. L'alexandrinisme, en effet, n'est pas tout simplement une décadence, ainsi qu'on le dit souvent, comme toutes les choses qui sont vite dites. Il y faut regarder de plus près. L'alexandrinisme est le produit très original de l'esprit grec, placé dans des conditions et au milieu d'influences absolument nouvelles, et cela à un moment où l'esprit grec est très fort encore, très vif, très proche des grandes générations, de l'éclosion triomphante.

Nous sommes en 324; Platon est mort il n'y a pas trente ans, Aristote vient de mourir, Ménandre vit. La Grèce est savante, brillante, hardie et héroïque encore. Mais une grande révolution s'est faite, une grande inspiration de l'art a disparu. Alexandre a détruit l'idée de patrie. La patrie, pour

(1) *La Poésie alexandrine sous les premiers Ptolemées*, par Auguste Couat. — 1 vol. Hachette, 1882.

le Grec, a toujours été la cité, la ville libre, restreinte au cercle de ses remparts, y vivant d'une vie politique resserrée et intense, et au delà ne connaissant que des ennemis, des colons ou des tributaires. En noyant les cent patries grecques dans de grandes administrations monarchiques, Alexandre n'a pas élargi l'idée de patrie, il l'a effacée. Non seulement il l'a fait, mais il a voulu le faire. Cet admirateur des Athéniens n'a pas voulu qu'Athènes fût la capitale de l'Hellade agrandie qu'il rêvait. Pour détacher les Grecs de la patrie, il a tenu à les dépayser. Il a fondé une ville nouvelle, sans traditions, sans ancêtres, sans dieux attachés au sol, qui devait n'avoir d'histoire qu'à dater de lui : Alexandrie. Imaginez que, vrais héritiers de la pensée d'Alexandre, les premiers souverains de cette nouvelle capitale y aient attiré avec beaucoup de soin et de suite littérateurs, savants, poètes, artistes. Une littérature toute nouvelle doit sortir de ce concours d'événements. L'art pourra être le même, l'inspiration de l'art et son fonds seront tout autres. L'ancien artiste grec a chanté sa ville, ses héros, ses dieux, et il a mis en vers les idées, les sentiments, les préjugés, les passions, les habitudes d'esprit et de cœur de sa cité. Il ne s'est guère détaché d'elle : il y a été un organe, ou il en a été l'expression. L'artiste nouveau, venu de Cos ou de Cyrène à Alexandrie, que chantera-t-il? Voilà ce que M. Couat a étudié très soigneusement et mis très heureusement en lumière.

Ce que perd la vie sociale, la vie individuelle le gagne. Quand l'art n'a plus sa source ou son ressort dans l'âme commune de la cité, il prend sa matière dans le cœur ou dans l'esprit du poète, dans ses penchants, dans ses habitudes, dans le petit monde restreint qui l'entoure et qui est encore une partie de lui-même. Il s'attachera, par exemple, à un sentiment très personnel et égoïste, qui n'a besoin ni de la patrie commune, ni de la religion commune, ni du forum, ni du stade, ni du temple, qui détache l'homme au contraire de tout ce qui l'unirait à la communauté humaine; j'ai nommé l'amour. Les poètes alexandrins ont presque constamment chanté l'amour. Ils en remplissent des poèmes d'un genre presque inconnu jusqu'à eux, les élégies, sortes de dissertations sentimentales où s'étale l'histoire des passions célèbres par leur violence, leur étrangeté ou leurs malheurs. Ils le mêlent à leurs poèmes épiques ou à leurs poésies de circonstance, et, à côté des élégies proprement dites de Callimaque, de Philétas, d'Hermésianax, on voit l'élégie s'insinuer dans l'épopée d'Apollonius, dans l'épopée de Rhianus, dans les *Hymnes* et dans la *Chevelure de Bérénice* de Callimaque. Cela mène tout droit au roman en vers, et, en effet, la vieille légende amoureuse se transforme entre leurs mains en histoire d'amour toute moderne. Un jeune homme rencontre une jeune fille; un seul regard les unit à jamais pour le bonheur ou le désespoir; dès le premier moment elle rougit et tremble; du premier pas « il va droit à la maîtresse de son cœur »; des obstacles les séparent; tous deux dépérissent, sèchent dans les larmes; les obstacles tombent; ils s'unissent; le poème est fini : c'est l'histoire, vingt fois refaite depuis, de l'amour simple, exclusif, irrésistible, qui ne connaît que lui, prend toute l'âme et ne peut avoir d'autre solution que la possession ou la mort; c'est Héro et Léandre, c'est Roméo et Juliette, c'est Manon Lescaut, c'est la *Cydippé* de Callimaque. — Ils n'ont pas inventé seulement la littérature romanesque; ils ont inventé le vocabulaire amoureux de la poésie moderne. Les amours enfants, les chaînes, les feux, les chiffres gravés sur les arbres, les invocations élégiaques aux bois, aux ruisseaux, aux fontaines, toute cette langue de l'amour parfois naïve, parfois profonde, parfois prétentieuse, est leur œuvre : le Lignon semble avoir été découvert par Philétas, et tels fragments de la *Cydippé* semblent détachés de ces tapisseries fantastiques et galantes qu'aimait si fort M. de Boisdoré.

Aussi bien la *nature,* la nature vue à travers un léger brouillard lumineux de conventions élégantes, a une grande place dans leurs œuvres. C'est la ressource des poètes que ne soutiennent plus les grandes croyances, ou que l'étude profonde de l'homme ne nourrit pas. Les alexandrins ont souvent fait entrer avec une complaisance laborieuse dans leurs œuvres ces descriptions un peu artificielles qui attirent de loin les yeux comme des bandes de pourpre. Ce n'est pas toujours l'arc-en-ciel, ou le ruisseau courant dans les prés verts; mais c'est l'antre des Cyclopes avec son retentissement éternel de bassins et de trépieds d'airain; l'île de Délos flottant au gré des eaux comme un brin de paille, ou, quand Apollon vient d'y naître, luisant immobile au milieu des flots, flamboyante comme un bloc d'or; l'Hélicon à l'heure de midi, quand les déesses viennent se baigner aux eaux d'Hippocrène et que la montagne sommeille mystérieuse, enveloppée dans un grand silence. Quelques-unes de ces descriptions sont charmantes, d'autres minutieuses et puériles; d'autres, déjà, pleines de ce grand sentiment de la nature colossale et divine qui éclate si puissamment dans Lucrèce ou dans le *Satyre* de Victor Hugo; comme quand Aratus nous peint Zeus mêlé à l'immensité des choses et ne faisant qu'un avec elle, ayant l'orbe du ciel infini pour poitrine et pour épaules, la terre pour ventre, la mer pour ceinture sonore, et se perdant par la base dans les racines profondes de la terre et du Tartare sombre.

Mais ces grandes inspirations sont rares et ces poètes, à qui les profondes sources de la poésie antique étaient fermées, cherchent leurs sujets plus près d'eux et, n'ayant guère occasion de chanter ce qu'ils sentent, chantent ce qu'ils savent. Ces poètes sans patrie ont pour patrie leur bibliothèque, cette bibliothèque immense d'Alexandrie, édifiée et enrichie à si grands frais par les premiers Ptolémées. Là est toute la Grèce, ses vieilles légendes, ses anciens rêves, ses systèmes, ses études scientifiques. Les alexandrins s'emparent de tout cela et, avec un art un peu laborieux, en font des poèmes d'érudition, d'imitation et de science. Archaïques et didactiques, voilà ce que deviennent souvent les artistes à qui manque l'inspiration propre. De là, d'une part, des hymnes dans le goût des hymnes homériques, un peu touffus et surchargés de mythologie apprise, patiemment recueillie et ingénieusement adaptée, plutôt que sentie et vivante comme dans Hésiode et Homère. De là ces poèmes épiques, efforts puissants, œuvres riches du reste, et pleines

de morceaux brillants, mais qui, en leur ensemble, paraissent d'élégants traités de géographie rédigés par un élève d'Homère, comme les *Argonautiques* d'Apollonius. De là, d'autre part, les *Astronomies* en vers d'Aratus et d'Ératosthène, d'une précision si savante, d'une forme nette, arrêtée et vigoureuse, modèles de poésie didactique, mais où se montre l'éternel défaut de toute poésie didactique, la froideur, et qui éveillent chez le lecteur ce sentiment d'admiration sèche, pour ainsi dire, et même un peu pénible, qu'inspire le mérite de la difficulté vaincue.

Enfin, dans le cercle un peu étroit de cet art nouveau, les Alexandrins, on s'y attend, ont recouru à cette suprême ressource : faire de l'art même l'intérêt de l'œuvre d'art. Un poème n'aura plus pour mérite d'évoquer un grand sentiment dans le cœur ou de revêtir et pénétrer une grande idée d'une vive et éclatante lumière ; son mérite sera simplement d'être bien fait, d'être ingénieux, disposé élégamment, heureusement rythmé. Une jolie chute, un mot mis curieusement en sa place, de spirituels rappels de sons ou d'agréables retours de mots, une dextérité aisée dans le maniement de la langue et du mètre, si précise et sûre qu'elle en devient une grâce, un art enfin fait pour les connaisseurs, qui exige des artistes pour apprécier l'artiste et qui semble exclure, comme juges de l'auteur, tous ceux qui ne sont pas ses rivaux : tel est le dernier terme où en venaient souvent, dans leurs épigrammes, dans leurs œuvres menues et légères, ces fins ouvriers en vers, ces maîtres sonneurs qui parfois ressemblent étonnamment à nos sonnettistes.

Un homme au milieu d'eux se détache, qui a su triompher de l'oubli et rester non seulement classique, mais populaire : Théocrite. Bien alexandrin pourtant, élève de Philétas, ami d'Aratus, vivant tour à tour à Alexandrie et en Sicile, alexandrin par son tour d'imagination tout moderne, qui s'écarte des formes consacrées de l'art et ne tient pas compte des limites traditionnelles des genres ; alexandrin par son goût des poèmes courts, aux proportions mesurées, au cadre restreint et précis, par son art enfin compliqué et savant, par la structure ingénieusement combinée de ses délicats ouvrages, — mais le plus original des alexandrins, sans souci d'archaïsme, sans étalage ni recherche d'érudition, sans mythologie encombrante ni savantes allusions obscures. Ce qui a soutenu son génie naturel, vigoureux du reste et non sans profondeur, c'est un sentiment que ces conservateurs de musée et de bibliothèque ont peu connu.

A défaut du grand et profond sentiment de la patrie, tel que les Grecs anciens l'ont éprouvé, il peut y avoir chez l'artiste un sentiment inférieur, fécond encore, l'amour du *pays*, l'émotion qu'éveillent les lieux qu'on vit enfant, où l'on a vécu, qui sont devenus des amis muets, d'intimes confidents, où l'on s'est attaché par une lente et douce accoutumance des pas, des yeux et du cœur. Théocrite semble avoir été très pénétré de cette passion tendre et forte. Il a été Sicilien avec amour. L'Anapus fuyant dans les joncs, les collines sèches au gazon court et brûlé, les ravins tapissés de broussailles de lentisques d'où l'on voit parfois sortir les cornes longues d'une chèvre noire ; la source sous un arbre, à midi, réduit de fraîcheur et d'ombre au milieu de l'incendie lourd et morne qui calcine au loin la campagne ; les pentes de l'Etna, sombres et graves, d'où les forêts de châtaigniers versent de grandes ombres : tous ces tableaux hantent délicieusement l'imagination de l'artiste. Ce n'est pas qu'il ait été de profession peintre de la nature et qu'il soit tombé dans l'abus du pittoresque. L'amour du pays est si vif chez lui qu'il aime à peindre non pas seulement le pays, mais le paysan, le berger, le bouvier, l'ouvrier, avec leurs caractères, leurs physionomies, leurs gestes caractéristiques ; et voilà une chose toute nouvelle dans la poésie alexandrine, des hommes vraiment vivants, sans rien de conventionnel ou d'académique, très modernes, si l'on entend par art moderne le vif souci de saisir le trait individuel et d'éviter la généralité toujours un peu creuse. C'est plaisir de voir vivre dans Théocrite non pas seulement des hommes, mais des Siciliens, des Italiens du Sud, naïvement élégants et fins, passionnés, ardents, à la fois sensuels et raffinés, tels que Stendhal les a vus, étudiés et adorés. L'amour de la nature a conduit le poète à l'amour d'un certain naturel dans les peintures, et, devenue vivante, la poésie est devenue dramatique. C'est une rencontre heureuse, une bonne fortune inappréciable que ce lettré très expert qui a été en même temps un homme de son pays, de son sol, familier des ravins, des grèves et des chaumines, et qui a mis toutes les ressources de l'art le plus aiguisé au service des choses simples et humbles qu'il aimait. En lisant ces petits drames naïfs où l'on sent une main si habile, on ne peut s'empêcher de songer à notre merveilleux La Fontaine.

On voit à combien de points intéressants touche cette très riche et très pénétrante étude de M. Couat. J'ai voulu surtout montrer, en l'analysant d'une manière très incomplète encore, la vive curiosité qu'elle doit exciter chez les amateurs de lettres qui n'ont de l'antiquité que la connaissance générale qu'en a en France la classe moyenne. Nous sommes tous trop habitués, quand nous parlons de littérature grecque, à ne songer qu'à l'immense distance qui la sépare de la nôtre et à dire qu'il n'y a rien qui soit plus différent de la poésie moderne que la poésie hellénique. Cela est vrai si l'on ne considère que la poésie grecque de l'âge classique, et il est bien certain qu'il y a peu de traits communs entre Sophocle et Racine. Mais si l'on descend jusqu'à Callimaque et si l'on veut bien se rappeler que Théocrite a existé, on est frappé, au contraire, des ressemblances. Cette poésie presque toute inspirée de l'amour, romanesque et galante, sans profond sentiment patriotique ou religieux, subtile et fine, savante en son fond et dans sa forme, volontiers archaïque et imitatrice, volontiers élégante, ingénieuse, amoureuse de la forme plus qu'achevée et de l'art plus qu'infaillible : cela nous remet au contraire en pays de connaissance, et nous nous trouvons beaucoup plus proches de la Grèce que nous ne croyions. Ce n'est point que nos poètes aient imité les alexandrins, mais ils ont suivi de très près les poètes de Rome. Or les poètes romains de la grande époque ont imité particulièrement les poètes d'Alexandrie. Catulle, Virgile, Tibulle, Properce, si lus, si goûtés, si imités de nous, ont lu, goûté

et imité à l'envi la poésie alexandrine et sicilienne. Ainsi se trouvent renouées la chaîne des traditions et la série des influences qui paraissaient interrompues. Callimaque procède d'Euripide et Ménandre ; la poésie romaine du siècle d'Auguste procède de Callimaque et Théocrite ; la nôtre s'est inspirée de la muse latine. Il y aura donc pour beaucoup, lecture faite du livre de M. Couat, une lacune comblée et un enchaînement de notions littéraires rectifié. M. Couat lui-même a procédé ainsi dans le cours de ses études : un *Essai sur Catulle* (1), très distingué et d'une très agréable lecture, l'a conduit à remonter à la source alexandrine, et c'est ce voyage qu'il nous raconte aujourd'hui avec les mêmes qualités de pénétration et de finesse, avec une richesse d'informations et une autorité nouvelles. Nous sommes heureux de signaler un livre qui est destiné à un sérieux succès, qui apprend beaucoup et qui fait beaucoup réfléchir.

ÉMILE FAGUET.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On pourrait croire que notre patriotisme devient chatouilleux, à certains soubresauts de l'esprit parisien, et l'on pourrait se féliciter de ces réveils du sentiment national, si ces susceptibilités étaient parfaitement motivées et si leurs manifestations étaient absolument spirituelles.

Ces jours-ci, des bandes d'Anglais sont allés visiter la Bourse à l'heure où ses habitués vocifèrent ; et les étrangers acclimatés, domiciliés, plus ou moins naturalisés en France, qui composent la majorité ou au moins une grande partie des courtiers, coulissiers, banquiers, ont cru devoir faire sentir aux étrangers nomades leur ardent amour pour la France, c'est-à-dire pour la *hausse* des valeurs, en criant : « Vive Lesseps ! Vive Lesseps ! »

Les Anglais n'ont pas compris d'abord. Il a fallu leur expliquer la malice qu'on leur faisait, ce qui est toujours un tort pour la malice, et, quand ils ont été mis au fait, ils se sont retirés abasourdis de l'enfantillage des gens de Bourse.

M. de Lesseps a certainement agi avec beaucoup de courage en Égypte, et ce serait presque l'offenser que de s'étonner de son attitude. Il a répété en 1882 ce qu'il avait fait en 1835, quand la peste traversait l'Égypte. Gérant du consulat général à Alexandrie, il resta le seul Européen à son poste devant la panique générale, et ce fut ainsi qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur par M. Thiers.

A Barcelone, en 1842, quand Espartero bombardait la ville, M. de Lesseps fit du consulat de la France l'asile de tous les étrangers, de tous les partis, et se conduisit de telle sorte que M. Guizot lui envoya la croix d'officier.

En 1849, il fut envoyé à Rome par M. Odilon Barrot pour avoir de l'énergie à sa place et pour garantir les libertés des États romains pendant l'expédition envoyée pour restaurer le pape. Trompé par les chefs de l'armée française, il donna sa démission, et ce fut la première fois que le gouvernement de son pays manqua l'occasion de récompenser en lui la fierté française.

Dégoûté de la politique par la Présidence et l'Empire, il se donna tout entier à son projet de l'isthme de Suez, une idée qu'il s'était fourrée en tête en 1832, après la lecture d'un mémoire de l'ingénieur Lepère.

Il eut à combattre un fléau plus terrible que la peste, une opposition plus formidable que celle des bombes, des félonies plus multipliées et plus profondes que celles des politiques et des généraux de la Présidence. Il vainquit les préjugés, les défiances nationales, les rivalités européennes ; le canal fut exécuté.

Aujourd'hui il défend son œuvre, non par égoïsme, mais par devoir ; tout cela est fort beau, fort naturel de sa part, et justifie les témoignages de gratitude qu'on lui prépare ici et qui vont débuter par un banquet ; mais cela ne motive pas la manifestation criarde de la Bourse.

Je suis bien sûr que si M. de Lesseps allait à Londres, à la Bourse, il y serait reçu avec respect, sans clameurs ; que s'il organisait un meeting pour défendre les droits du canal, l'assistance, très nombreuse, l'écouterait. Pourquoi nous montrer inférieurs en politesse et en liberté à nos traditionnels émules, et pourquoi exposer le plus vaillant de nos contemporains à une avanie dont jamais, sans nous, nos voisins n'auraient l'idée, en faisant de son nom une provocation ?

II.

J'ai dit mon sentiment sur la manifestation de la Bourse, et sur le cri de : « Vive Lesseps ! Il est plus délicat de parler de l'incident de la rue Saint-Marc. Je touche là à des susceptibilités d'une nature plus universelle, plus douloureuse, plus nationale.

Il paraît que la Société de gymnastique allemande, qui est établie à Paris depuis 1865, a repris ses réunions, forcément interrompues par la guerre de 1870. Je trouve tout simple que, la paix signée, les Allemands soient revenus au pays qui leur plaît et s'y réunissent entre eux pour boire leur bière et chanter leurs chansons. Cela ne fait de mal à personne ; cela n'empêche ni nos hommes d'État d'apprendre la politique, ni nos enfants d'apprendre l'histoire et la géographie. Mais voilà qu'à l'occasion d'une fête intime de cette Société, une invitation est décochée par maladresse, par innocence, par fatuité, ou par illusion fraternelle, ou enfin par erreur, au président de la *Ligue des patriotes français*, et tout aussitôt un pétard éclate, la police intervient ; on ferme par précaution les portes de la Société de gymnastique ; les journaux rappellent les justes ressentiments d'autrefois ; on refait saigner les plaies.

C'est beaucoup de bruit pour peu de chose. Je ne trouverai jamais les Français trop patriotes, trop pointilleux sur le chapitre de leur honneur national ; mais je crois qu'en pré-

(1) Paris, Ernest Thorin, 1875.

sence de jalousies mesquines, de patriotisme stupide, la fierté des Français doit se manifester surtout par leur esprit libre et généreux.

Ce n'est pas la France qui a été vaincue en 1870; c'est l'ignorance française, c'est la présomption militaire, c'est la politique impériale. En multipliant les écoles, en donnant plus de savoir, et plus de modestie par conséquent, à nos soldats et à leurs chefs, en ne remettant plus nos destinées aux mains d'un homme, nous réparons nos torts envers la patrie. Mais il ne faut pas l'associer à des actes de petite rancune et de méchanceté sournoise. Nous avons à prendre sur nous une première revanche, avant de songer à l'autre. Persuadons-nous bien que nous sommes plus souvent trahis par notre légèreté que par les espions, et que ce n'est pas en empêchant quelques Allemands de boire chez nous de leur bière que nous reprendrons l'Alsace et la Lorraine. Notre hospitalité, nécessaire à notre génie et indispensable à l'Europe, par suite à la paix européenne, est notre plus grande force. On ne peut pas se passer de nous; voilà pourquoi notre heure reviendra toujours et sonnera en dépit des pendules détraquées ou enlevées.

On applaudit, aux concerts Pasdeloup, des fragments de M. Richard Wagner, le plus sot et le plus furieux de nos ennemis. Serait-il plus spirituel et plus national de siffler les belles choses que ce rustre de génie commet, pour nous venger de ses inepties? Non. Eh bien ! que ce soit là notre règle absolue envers les Allemands, et, tant qu'ils ne nous marchent pas sur le pied, laissons-les se dilater à leur aise dans nos estaminets. Cela nous fournit l'occasion de les étudier : profitons-en.

III.

Mais cette hospitalité que je réclame, elle doit être aussi respectée que je la veux respectable, et je comprends fort bien que la police française envoie, de son propre mouvement, à la frontière les étrangers qui abusent de notre facilité d'accueil.

Jamais il ne viendra à l'esprit de blâmer un maître de maison qui éconduira un convive malpropre ou inconvenant; aussi je ne partage pas l'indignation de quelques-uns de mes confrères parce qu'on a empêché M. Zinardelli, un socialiste italien, de vomir toutes sortes d'invectives dangereuses contre le gouvernement de la France dans une réunion de la rue de Rivoli.

Ceux qui voudraient qu'on chassât des Allemands occupés à boire et à chanter ne veulent pas qu'on expulse un Italien abusant de l'hospitalité pour une propagande subversive. On parle d'interpeller le gouvernement à ce sujet. Il suffit qu'un étranger fasse de la mauvaise politique en France pour qu'il devienne sacré.

Je sais que le droit d'expulsion et de surveillance est un des plus difficiles à exercer ; mais, quand l'autorité l'exerce de sa propre initiative et non pour obéir à une injonction ou condescendre à une prière d'un gouvernement étranger, ce droit me paraît absolument légitime et nécessaire.

J'ai retrouvé ces jours-ci, dans des notes, une fort belle lettre d'un préfet de police de 1848, M. Ducoux, qui me paraît poser nettement la question.

Comme ce document est inédit, je pense qu'il intéressera doublement. C'est une pièce historique qui a sa valeur, non seulement au point de vue de l'histoire de la république, mais au point de vue de nos relations avec les Prussiens, puisque c'est à propos du roi de Prusse que M. Ducoux s'est ému.

La Prusse, qui organisait tous ses services en vue de la revanche d'Iéna, avait envoyé à Paris M. Minutoli, président de la police, avec des instructions que la lettre de M. Ducoux fera suffisamment comprendre.

M. Minutoli avait rendu plusieurs visites au préfet de police et il pensa que ces relations courtoises avaient préparé le fonctionnaire républicain à certaines complaisances; il lui demanda en conséquence à visiter les dossiers de certains réfugiés polonais et allemands. Voici ce que M. Ducoux lui répondit :

« Paris, 1er septembre 1848.

« Monsieur,

« Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et dans laquelle vous demandez l'autorisation de prendre quelques notes sur les réfugiés polonais qui ne cessent de conspirer, dites-vous, et sur les démocrates allemands, dont vous accusez la propension à inquiéter l'Allemagne et surtout la Prusse.

« Voici ma réponse :

« Vous m'avez trouvé empressé de mettre à votre disposition tous les documents propres à faciliter vos projets de réorganisation de la police prussienne.

« Dans une conférence dont vous voulez bien garder le souvenir, j'ai été heureux de vous exposer quel devait être, selon moi, le rôle de la police chez un peuple libre. La rendre assez vigilante pour qu'elle puisse prévenir afin de n'avoir point à réprimer, et assez forte pour qu'elle soit en tout temps protectrice et paternelle : tel est, monsieur, le but que j'essayerai d'atteindre dans mon administration et vers lequel il m'avait semblé que vous aviez dessein de me suivre. Mais vous vous seriez étrangement mépris sur mes intentions, si vous aviez pu concevoir la pensée qu'en dehors de ces communications amicales et purement administratives, je consentirais jamais à me départir de la protection spéciale qui est due à des exilés. Un pareil acte, monsieur, me rendrait indigne de servir la république; car je trahirais un de ses dogmes fondamentaux et je méconnaîtrais sa mission providentielle parmi les peuples.

« La France ne permettra jamais qu'une agression armée soit préparée sur son territoire contre une nation alliée; mais, tout en remplissant ce devoir, que lui dicte la loyauté de sa politique internationale, elle ne peut refuser ses sympathies et sa protection à des hommes dont le seul crime est souvent de tourner leurs regards vers la patrie absente et de rêver sa délivrance.

« Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

« Le représentant du peuple, préfet de police,

« Ducoux. »

Il va sans dire que M. Minutoli, le réorganisateur de la police prussienne, fut fort mécontent. Mais Ducoux se félicitait

d'avoir prouvé que la république ne voulait être ni la dupe ni la complice de la Prusse.

Cette sage réserve fut un grief de plus de l'Allemagne contre nous, mais du moins elle fut une précaution salutaire de notre part. L'empire se garda bien d'imiter un pareil exemple.

Il y a dans la lettre de M. Ducoux des expressions qui étonneront les républicains de l'heure actuelle. Il parle de *la mission providentielle* de la France parmi les peuples, de ses *dogmes fondamentaux*. Qui se soucie de cela aujourd'hui? Il est bon de rappeler d'ailleurs que Ducoux, ancien officier ou sous-officier de cavalerie, homme rond et peu doucereux, n'avait rien d'un mystique, d'un poète, d'un républicain d'illusion. Il parlait le langage du bon sens, avec la petite flamme et la légère éloquence que l'amour de la république inspirait dans ce temps-là aux fonctionnaires de la république.

On a changé tout cela.

IV.

Si les dames françaises lisent les journaux quand ils ne rendent pas compte d'un procès scandaleux, elles auront sans doute éprouvé quelque dépit de voir, ces jours-ci, aux nouvelles diverses, qu'un concours international de jolies femmes a été organisé à Buda-Pesth, que la France ne paraît pas y avoir brillé et que le grand prix a été mérité par une Hongroise. Le portrait de la triomphatrice va être expédié à tous les journaux illustrés de l'Europe.

On a souri de ce concours, et je sais bien qu'en France, si nous ne sommes pas capables d'augmenter la série de nos expositions par un concours de la beauté féminine, nous avons du moins la spécialité des rosières. Non seulement on n'en manque jamais et on pourrait en exporter; mais les plus méritantes, comme celle de Dourdan, ont une hâte de multiplier leurs roses qui prouve bien que chez elles la vertu n'est pas une qualité négative.

Pourtant, je m'imagine qu'un concours de la beauté plastique ne nuirait pas en France au développement de la beauté morale et pourrait, si la prime était forte, exercer une influence sérieuse sur toutes les habitudes économiques de nos jolies femmes. Car il doit être bien entendu que, pour participer au concours, on n'a recours à aucune tricherie, et que c'est l'épreuve dans les conditions les plus strictement naturelles qu'on subit : plus de poudre, de teinture d'aucune sorte, de faux cheveux, de fausses couleurs. Si c'est la destruction des cosmétiques et du maquillage que le concours de Buda-Pesth a voulu poursuivre, il donne, je le répète, un exemple salutaire, que la France ferait bien de mettre à la mode.

Quelle révolution le jour où, pour être proclamée la plus belle, il faudrait pouvoir être proclamée la plus simple dans le culte de sa beauté! L'hygiène remplacerait la parure.

Je laisse aux moralistes la déduction des conséquences morales.

Un seul point ne m'a pas encore été révélé. Quels sont les titres des examinateurs, quelles conditions d'âge, de caractère, de tempérament faut-il remplir pour être proclamé juge? Je ne crois pas que le jury soit un jury féminin : il serait trop partial, et la plus laide aurait des chances pour être désignée comme étant la plus belle.

Quelles garanties sont données, d'un autre côté, à un jury masculin plus compétent sur les questions de plastique? On nous dit bien comment Vénus a plaidé sa cause devant le berger Pâris : nous ignorons comment la belle Hongroise a obtenu le vote unanime des examinateurs de Buda-Pesth.

V.

La cour de Rome, qui ne veut pas entendre parler du divorce, vient d'accommoder les désirs de Mme d'Imécourt avec les scrupules célestes en prononçant la *nullité* du mariage de Mlle d'Imécourt avec M. Musurus.

Si le Vatican avait eu à juger le cas de la rosière de Dourdan, il eût déclaré la nullité de la grossesse, pour rendre hommage à l'infaillibilité de la vertu.

LOUIS ULBACH.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'OCCUPATION DU CANAL DE SUEZ ET LA PRESSE FRANÇAISE. CONVERSION ET RESTAURATION DU ROI CETTIWAYO.

I.

Tandis que l'armée anglaise, maîtresse d'Ismaïlia et de Suez, s'avance à pas comptés sur Tell-el-Kebir et le Caire et tente de tourner un ennemi qui lui-même — témoin l'attaque d'Arabi sur Kassassin — s'efforce de couper les lignes de son assaillant, la presse française agite avec fièvre cette question : doit-on approuver ou flétrir l'occupation militaire du canal? Les deux thèses ont été soutenues ardemment par des journaux également sincères, également patriotes. Nous nous contenterons, pour notre part, de les exposer l'une et l'autre, laissant au lecteur à se prononcer.

Les adversaires de l'occupation invoquent deux arguments, l'un de droit, l'autre de fait. En prenant, disent-ils, possession d'une voie maritime dont la neutralité a été reconnue, proclamée par les puissances et par elle toute la première, l'Angleterre forfait au droit des gens. En vain elle opposera qu'elle agit au nom de l'Europe et pour préserver un ouvrage européen. L'Europe n'a point déféré de mandat et le canal n'était pas en danger, ou, s'il l'était, ce serait par la faute du général Wolseley. En effet, bien loin qu'Arabi ait manifesté l'intention de couper soit la route des Indes, soit même le canal d'eau douce, il a bien haut affirmé sa résolution de respecter une zone déclarée neutre. Qui donc viole ici les conventions? Le seul général Wolseley, qui convertit cette zone en un réseau stratégique et donne ainsi à son adversaire

le droit de saper, miner, torpiller à son gré l'œuvre à défendre, et cela moins pour se venger que pour se protéger. Tous les arguments du monde se heurteront à ce fait patent, indéniable : le rebelle a donné une leçon de justice et de modération à ceux qui le pourchassent. Le commandant britannique a fait ce que, par déférence envers l'Europe, Arabi n'a pas même essayé.

En fait, la prise de possession du canal par l'armée anglaise est alarmante et pour les autres puissances et pour nous-mêmes. Actuellement, cette commune grand'route appartient à un seul pavillon. Que soudain l'envoi de quelques forces militaires soit réclamé par telle ou telle de nos colonies ultra-indiennes, nous devrions, pour qu'elles franchissent le canal de Suez, réclamer une autorisation qui assurément ne nous serait point refusée, mais qu'il serait dur d'avoir à obtenir. Voilà pour le présent. Pour l'avenir, n'avons-nous pas sujet de craindre que la maxime *Beati possidentes* ne soit une fois de plus appliquée, au moins partiellement? L'Angleterre n'a point pour tradition de lâcher prise sur ce dont elle s'est une fois emparée. Et ce n'est sans doute pas en consultant son histoire que l'on acquiert l'espérance et la foi « qu'elle étonnera le monde par son désintéressement ».

De leur côté, les approbateurs de la politique anglaise ne sont point à court de raisons. Si l'Europe n'a pas officiellement désigné l'armée anglaise comme sa mandataire, il n'en reste pas moins que cette armée défend un intérêt européen. Arabi ne s'est point attaqué au canal, mais il eût pu, il pourrait encore le mettre en péril. Au contraire, il ne saurait venir à la pensée de qui que ce soit qu'entre les mains de l'Angleterre le canal courre les moindres risques. Ajoutez que, militairement, le général Wolseley ne pouvait choisir d'autre chemin. Le Nil débordant lui aurait partout ailleurs barré la route du Caire. Force lui eût été, tout au moins, d'attendre durant des mois.

Enfin, si quelqu'un doit pousser les hauts cris, ce ne saurait être la France, qui trouve dans l'Angleterre sa dernière, sa seule amie. Bien plus, c'est pour nous que les Anglais travaillent ; c'est pour nous qu'ils mènent à bonne fin une entreprise dont nous avons décliné notre moitié. Quel est l'ennemi né du drapeau tricolore sur le sol africain? N'est-ce pas le musulman, dont la voix fanatique sème dans les colonies algérienne et tunisienne la révolte sainte? A l'abaissement de l'étendard du Prophète, qui gagnera plus que nous-mêmes? Et à supposer qu'une sorte de protectorat doive assurer au gouvernement britannique la haute main sur l'Égypte, le voisinage d'une puissance européenne ne serait-elle pas pour nos provinces d'Afrique un gage de sécurité? Quant à la neutralité future du canal de Suez, les craintes que l'on manifeste sont des moins raisonnables. Pourquoi l'Angleterre s'exposerait-elle à heurter bénévolement les susceptibilités des puissances? Son incomparable marine la met en état de tenir tête, elle seule, à toutes les flottes étrangères réunies. Maîtresse en réalité de la route des Indes par le seul nombre de ses vaisseaux, elle n'a que faire d'en usurper en titre la propriété. Ici le désintéressement lui devient d'autant plus facile qu'il n'est autre chose que de l'intérêt bien entendu.

Il serait aisé de rapporter les répliques des premiers interlocuteurs aux seconds. Seulement nous instituerions de la sorte un dialogue sans fin, dont les adversaires poursuivraient, sans jamais s'atteindre, leurs argumentations parallèles. Quoi qu'il en soit, de tels débats ont perdu tout intérêt actuel. Nous avons tenu à demeurer cois; nos alliés sont allés de l'avant. Ils opèrent comme bon leur semble et nous aurions mauvaise grâce à faire la moue. Ils ont respecté notre abstention, respectons leur initiative. Que ce soit notre dernier artifice diplomatique d'accepter d'heureuse humeur ce que nous n'avons pu ou voulu empêcher et de faire contre fortune bon cœur.

II.

Qui donc a fait à l'Angleterre la réputation d'un peuple sans entrailles? Il n'en est point de plus magnanime à ceux qu'il a vaincus. En doutez-vous? Le plein et entier pardon accordé à Cettiwayo vous convaincra. Ce n'est précisément pas un agneau que le roi des Zoulous. Tout le monde, même tel de ses amis qui a pris chaudement ses intérêts, se fait la plus triste idée de ses principes de gouvernement. Ce n'est pas seulement l'ancien gouverneur anglais, sir Bartle Frere, qui a dénoncé sa férocité et sa violence. Tous les Européens qui ont joui au Cap de son voisinage l'ont dépeint comme un odieux tyran. Sir Henry Bulwer, qui ne lui veut assurément aucun mal puisqu'il a blâmé avec la dernière énergie la rupture de sir Bartle Frere avec Cettiwayo, s'exprimait en ces termes sur le compte du monarque semi-barbare : « Son règne a été cruel et tyrannique, et les meilleurs intérêts de son pays ont été sacrifiés à l'entretien d'une large armée. »

En dépit de cette condamnation quasi unanime, la nation zouloue peut se réjouir : elle va être remise en possession de son souverain. Le secrétaire des colonies l'a officiellement annoncé au parlement. Cettiwayo, moyennant quelques conditions auxquelles il a souscrit de fort bonne grâce, recouvre sa très primitive couronne. Sa nostalgie de régner est telle qu'il ne se laisse pas un répit : aujourd'hui même, date irrévocable, il cingle vers la terre des assagaies. — Que s'est-il donc passé?

Mon Dieu ! ce phénomène, bien simple : le peuple anglais, qui nous reproche beaucoup de vanité nationale, ne s'est jamais interdit la faiblesse d'un peu d'orgueil. Or il se trouve que ce chef sauvage, ce despote cuivré, ce Pharaon crépu, le très sanguinaire et, supposait-on, le très ignorant Zoulou, s'est révélé un observateur et un psychologue de première valeur. Son voyage à Londres n'a été qu'un long point d'admiration. « Il me semble, s'écriait-il avec une conviction pénétrante, qu'aussitôt débarqué sur le sol britannique, j'ai dépouillé l'enfance et revêtu la maturité. » Le Strand, Piccadilly, lui ont été un chemin de Damas où la clarté civilisatrice a ébloui ses yeux. Il n'a pas tari sur les merveilles d'industrie, de richesse, de puissance, qu'il contemplait, imputant au seul génie anglais les hardiesses et les miracles

enfantés par la pensée moderne. Le reste du monde n'a fait qu'imiter, et l'Europe est une écolière qui a retenu cahin-caha les leçons du magister insulaire.

« Les Anglais, a-t-il dit à un correspondant qui rapportait récemment son entrevue, sont la plus grande nation de la terre ; ils ont arraché à la nature des secrets et des moyens restés jusqu'ici inaccessibles aux plus grands savants de l'Afrique (!). Et quelle richesse ! Des troupeaux innombrables, des foules immenses et des villes plus peuplées que toutes les fourmilières des forêts de mon pays. Les Anglais ont amélioré, perfectionné toute la nature. Ils savent mettre des fleuves où il n'y en a pas (il n'a pas dit : et des tunnels où il pourrait y en avoir) ; ils disposent de la lumière d'une façon permanente (est-ce une allusion aux jets électriques sur les batteries arabistes ?) ; ils ont augmenté, doublé la taille et la force des bœufs, des moutons, des chevaux... »

On juge si ces chatouillantes paroles tombaient dans l'oreille de sourds.

Et à Westminster, en vue de ces assemblées solennelles qui rivalisent de majesté avec un Sénat romain, il béait extasié. Le système politique des deux Chambres se faisant équilibre l'a ravi par un harmonique balancement. Nul doute qu'à son retour il n'octroie une charte à ses sujets et ne convoque en des comices les électeurs censitaires du Zululand. Enfin, il n'y a pas jusqu'à la reine pour qui il ne professe une vénération sans bornes. Il s'est déclaré son féal servant. Que dis-je ? il l'appelle *sa mère*... Ne riez point : rien n'est plus vrai. Comme souvenir filial, il laisse à la souveraine son propre portrait, exécuté par l'un des meilleurs artistes de Londres. Tandis que le prince de Galles voyage par les villes d'eaux, soupçonne-t-il de quel frère cadet la très gracieuse Majesté britannique lui ménage la surprise ?

Où notre royal touriste s'est montré de moins bonne composition, ç'a été dans son entrevue avec les délégués de la Société de tempérance. Chacun sait quel développement a pris de l'autre côté du détroit, et pour cause, la propagande contre les spiritueux. Il est à supposer que le culte de l'eau de feu ne compte pas moins de fervents chez les peuplades indigènes du sud de l'Afrique que parmi les froides populations du septentrion. Aussi a-t-on voulu saisir l'occasion offerte de convertir Cettiwayo au régime de l'eau pure. On comptait obtenir qu'il prêcherait d'exemple et, au besoin, d'autorité en faveur de la tempérance. Mais le néophyte s'est fait tirer l'oreille. Une première fois, sous nous ne savons quel prétexte, il a décliné l'honneur d'un entretien avec les mandataires de la Société. Ceux-ci, gens tenaces, sont revenus à la charge. Mal leur en a pris, car ils n'ont obtenu que cette réponse :

« Les Zoulous n'achètent de liqueurs que parce que les marchands de Natal leur en vendent. Il n'y a point de distilleries dans la contrée. Je promets bien de faire de mon mieux ; mais c'est au gouvernement de Natal de me seconder et d'interdire une importation déplorable. Je ne puis monter la garde moi-même. »

Ce qui revenait à dire : « Eh ! messieurs, ce ne sont pas les consommateurs, mais bien vos débitants, qu'il conviendrait de catéchiser. Assez bien riposté, n'est-ce pas, pour un Africain ?

Cettiwayo, par intermittences, a de profondes reparties qui semblent crever le masque admiratif dont il s'est affublé. C'est ainsi qu'il a terminé sa causerie avec le correspondant que nous citions par ce mot à l'emporte-pièce : « Oui, les Anglais ont tout amélioré. C'est un perfectionnement général... auquel l'homme seul a échappé. » Une telle réflexion indiquerait une rare critique. Est-ce que, par hasard, l'Angleterre, ayant reçu des Zoulous un roi, leur renverrait un philosophe ?

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Égypte. — Le 24, les Anglais repoussent les troupes d'Arabi à Tel-el-Machouta. Le 29, les Arabes attaquent les positions anglaises à Kassassin et sont repoussés.

Tunisie — Quinze nomades du sud de la Tunisie campés dans la Régence reçoivent l'aman.

Faits divers. — Le 28, un conflit éclate entre les troupes grecques et les troupes turques à Karali-Derven.

Le choléra fait son apparition dans l'extrême Orient.

Le 27, inauguration à Lons-le-Saulnier de la statue de Rouget de l'Isle.

Le 1er septembre, M. de Lesseps refuse le banquet que les journaux de Paris se disposaient à lui offrir en dehors de toute question politique.

Journaux. — Le *Journal des Débats* du 27 pense que pour mener à bien l'œuvre de la réforme administrative il faut l'examiner en dehors des considérations politiques. La *République française* du 28 dit que le pays demande non pas un accord pour ne rien faire, mais une véritable union républicaine pour l'action. Les *Débats* du 30 croient que l'Italie ferait une mauvaise affaire en tournant ses vues sur la Tripolitaine. Le *Temps* du 30 signale les difficultés croissantes que le commerce français éprouve à conserver ses débouchés extérieurs.

L'ancien Paris

La belle publication : *Paris à travers les âges* (1) est aujourd'hui complète. La quatorzième livraison, qui dans le classement logique devra être la première, puisqu'elle sert d'introduction à l'ouvrage, vient de paraître. Elle est consacrée au Paris gallo-romain. M. A. Lenoir, un des érudits les plus versés dans l'archéologie parisienne, a tracé dans cette livraison un tableau remarquable de la vieille cité gauloise. Son étude sur les épaves qui en sont maintenant conservées dans nos musées ou qui ont été détruites au cours des modernes embellissements de la ville, présente un vif intérêt.

La notice de M. Lenoir est accompagnée de nombreuses gravures, parmi lesquelles il faut citer une restitution du *frigidarium* du palais des Thermes et de plusieurs plans qui, par l'ingénieux système de superposition transparente qu'a imaginé M. Hoffbauer, permettent de voir à la fois l'antique Lutèce et la ville actuelle. Un autre document important est

(1) In-folio. Firmin Didot.

joint à cette livraison; c'est le plan de Paris dressé sous Henri II par Olivier Truychet et Germain Hoyau. Il n'existe de ce plan qu'un exemplaire original, conservé à la bibliothèque de Bâle. La *Collection des anciens plans de Paris* l'a reproduit en plusieurs planches, ce qui est moins commode qu'une vue d'ensemble. C'est à ce plan qu'il faut toujours recourir dans les questions de topographie parisienne. On saura donc gré aux éditeurs d'en avoir donné un fac-similé.

G. de N.

Beaux-arts.

On a découvert en Hollande deux documents d'un haut intérêt et de date différente indiquant le prix de certains tableaux de maîtres dans le XVIIe siècle et dans le milieu du XVIIIe; il y a là les éléments d'une saisissante comparaison.

Le premier de ces documents est *l'État d'une loterie organisée, en 1649, par un certain Jan de Bondt, de La Haye, avec l'autorisation des magistrats.* Cette loterie, qui comprend différents objets d'art, renferme quelques tableaux réputés, de nos jours, chefs-d'œuvre, avec les prix d'estimation en regard, tels que les a fixés une commission de peintres délégués à cet effet.

Le second document est du milieu du XVIIIe siècle. C'est un inventaire de tableaux trouvé à Rotterdam avec ce titre : *Liste et inventaire de peintures, avec le prix dont je les ai payées.* Ce *je* est un inconnu.

Sur l'état de la loterie de 1649 : *l'Alchimiste,* de Téniers, 25 florins; *les Paysans,* du même, 25 florins; *une Grande Bataille,* de Cuyp, 52 florins; cinq autres tableaux du même, de 45 à 52 florins; un Yan van Goyen, 18 à 25 florins, etc.

Sur l'inventaire, du milieu du XVIIIe siècle : *Une Marine* de van de Velden, 400 florins; *une Bataille* de Philippe Wouwerman, 44 florins; un Gabriel Metzu, *la Femme au verre,* hauteur 8 pouces sur 7 1/2 pouces de large, 105 florins; une maîtresse toile de van Ostade, *Scène de paysans,* 70 florins; une maîtresse toile de Téniers, *Scène d'intérieur de paysans,* 70 florins. D'un siècle à l'autre la valeur d'un Téniers passe de 25 florins à 70. La justice est lente à venir!

(*Journal des Débats.*)

Faits divers

La Société des Études historiques délivrera dans sa séance publique de 1884 un prix de 1000 francs et des mentions honorables avec médailles aux auteurs des meilleurs mémoires sur la question suivante :

Étudier, en s'appuyant sur les données historiques, quelles peuvent être les conséquences, au point de vue économique, du percement de l'isthme de Panama dans les rapports de l'Europe avec les pays baignés par l'océan Pacifique (Amérique occidentale, Océanie, Asie orientale.)

Les manuscrits devront être déposés le 15 novembre 1883, dernier délai, chez le secrétaire général, M. Gabriel Desclosières, 2, carrefour de l'Odéon, boulevard Saint-Germain. L'auteur ne devra pas se faire connaître, mais indiquer son nom sous un pli cacheté contenant une devise reproduite sur le manuscrit.

Le gérant : FÉLIX ALCAN.

Semaine économique et financière

C'est le 7 septembre qu'a lieu l'émission des 250 000 obligations de Panama. Remboursables à 500 fr., et produisant 25 fr. d'intérêt annuel, le taux d'émission est certainement très modéré : 437 fr. 50 c., jouissance du 15 juillet 1882.

Cette émission a pour but, comme on sait, l'acquisition du chemin de fer Colon-Aspinwal-Panama, opération qui facilitera considérablement la construction du canal, la rendra moins coûteuse et plus rapide. On sait que pour tous les hommes compétents la question technique paraît résolue.

La direction de la navigation au ministère des travaux publics vient de publier la situation, à la fin du deuxième trimestre de 1882, des travaux extraordinaires de navigation intérieure et maritime déclarés d'utilité publique. Nous relevons dans ce tableau les documents qui concernent les ports de Rouen, de la Seine-Inférieure et de Honfleur.

Les dépenses, pour l'amélioration de la Seine entre Paris et Rouen, se sont élevées à 2 632 930 francs pendant le deuxième trimestre de 1882. A la fin de juin, elles atteignaient, au total, 23 473 530 francs.

Pour la restauration des digues de la basse Seine, l'élargissement de la passe de Bardouville, les dépenses atteignaient, à la fin de juin dernier, 1 788 230 francs.

Elles se montaient, à la même époque : pour le prolongement des quais de Rouen, à 3 606 200 francs; — pour le pavage et l'élargissement des quais de la rive gauche, à 210 200 francs; — pour la construction d'un 9e bassin à flot au Havre, à 2 789 400 francs; — pour la construction du canal de Tancarville, à 810 000 francs; — pour l'agrandissement et l'amélioration du port de Tréport, à 641 300 francs; — pour l'agrandissement et l'amélioration du port de Dieppe, à 1 088 900 francs; — pour l'agrandissement et l'amélioration du port de Saint-Valery-en-Caux, à 783 100 francs; — pour l'agrandissement et l'amélioration du port de Fécamp, à 112 500 francs; — enfin, pour la construction d'un bassin de chasse, à Honfleur, à 5 440 500 francs; et pour la construction d'un 4e bassin à flot dans le même port, à 1 696 200 fr.

L'action du Crédit foncier fait 1505 francs; elle a progressé rapidement pendant ce mois. Ceux qui suivent attentivement la marche des opérations du Crédit foncier, depuis quelques années, et la progression continue de ses bénéfices n'hésitent pas à croire que cette valeur est une de celles qui doivent encore monter. Quel est l'objet de la Société? Le prêt hypothécaire à long terme; principalement dans ces sortes d'opérations, rien d'aléatoire, point de risques et point de capitaux employés sans un bénéfice connu d'avance. Il y a quelques années, la moyenne des prêts réalisés était de 55 millions; elle atteint maintenant 400 millions. La somme des profits et pertes ne dépassait guère 7 ou 8 millions; il est probable qu'elle atteindra, cette année, près de 18 millions. Il n'y a pas longtemps que l'action ne valait que 800 francs, même après la crise de l'affaire égyptienne; la voilà au-dessus de 1500 francs au comptant.

Du 1er janvier au 1er juin 1882, les recettes de l'empire russe se sont élevées à 246 millions 400 000 roubles, en augmentation de 15 800 000 roubles sur la période correspondante de 1881. Les recettes des chemins de fer ont donné 81 600 000 roubles, soit 13 millions 700 000 roubles d'augmentation.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (1635)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 11. 9 SEPTEMBRE 1882.

HUIT JOURS EN ALLEMAGNE

Notes d'un voyageur

L'ALSACE — BAYREUTH — LES BORDS DU RHIN

I.

Traverser l'Alsace et la Lorraine est, pour un Français, une corvée pénible, mais d'où l'on rapporte des impressions fortifiantes. Je voudrais qu'au lieu de billets gratuits pour Brives-la-Gaillarde ou Cabourg-les-Bains, ceux qui régissent nos destinées politiques se payassent chaque année ce petit voyage : ils en reviendraient plus tristes, mais plus vaillants. A côté de ce grand deuil et de ce grand devoir national, on se sent pris de dédain pour nos misérables querelles de partis : Mlle Louise Michel paraît si petite, vue du haut de la cathédrale de Strasbourg !

Le gouvernement allemand n'épargne pas les efforts pour vaincre les répugnances de la population. Il a dans son bissac autant de moyens que Panurge, sans compter celui que recommandait naguère le *Kladderadatsch* dans une caricature cruellement malséante : un lieutenant prussien prenant le menton d'une soubrette alsacienne, avec la légende : *Zur Germanisirung.*

On s'adresse aux intérêts matériels et aux intérêts moraux. A Strasbourg, par exemple, on a abattu l'ancienne enceinte, trop étroite et qui rendait la ville malsaine; de nouveaux quartiers s'élèvent, on embellit les promenades. L'Université a été achevée avec un luxe prodigieux, excessif. Magnifiquement dotée de bibliothèques, de collections, de cliniques, elle attire les savants les plus distingués de toutes les parties de l'empire; c'est aujourd'hui un des trois ou quatre centres scientifiques de l'Allemagne. Les professeurs s'y fixent volontiers, parce qu'on les paye grassement et que la jeunesse alsacienne est fort intelligente ; mais la docte colonie germanique, exclue de tout rapport avec la bourgeoisie locale, est réduite à se sentir les coudes et à vivre en famille. Pour quelques-uns, le séjour de Strasbourg offre cependant cet attrait particulier que, seules de toute l'Allemagne, les nouvelles provinces ont échappé à la contagion de l'agitation *antisémitique.* Les Allemands qui réfléchissent constatent, non sans embarras, cette marque d'une civilisation supérieure, plus vraiment humaine. Arrivés en Alsace, ils dépouillent, me dit-on, le jargon christo-teutonique des Stöcker et des Treitschke. Ici encore

Gallia *capta ferum victorem cepit...*

On fait aux jeunes Alsaciens des avances de toute sorte pour les attirer dans l'armée, dans l'administration, dans l'enseignement. Pas de plus puissante recommandation pour réussir dans une carrière publique que la qualité d'annexé; c'est au point qu'il y a déjà de faux Alsaciens, comme on voyait jadis à Paris des gens que le malheur avait rendus Polonais.

Voici une anecdote authentique, qu'on pourrait intituler « le faux Alsacien sans le savoir ».

Le gouverneur de la province est, comme on sait, un homme du monde des plus aimables, et sa femme le seconde dignement. En particulier, les nouveaux convertis sont l'objet de leurs prévenances les plus délicates, et quand, par hasard, un Alsacien ou une Alsacienne franchit le seuil de la *Statthalterschaft,* c'est à qui s'empressera à lui faire le mieux sa cour. Or, l'an passé, un jeune fonctionnaire nouvellement marié, d'extérieur agréable et parlant bien français, ayant été présenté, peu après son arrivée à Strasbourg, à la maréchale de Manteuffel, fut pris par elle pour un Alsacien-Lorrain, un « Français ». Aussitôt visites, invitations, gracieusetés de toute sorte de pleuvoir chez lui, sans qu'il

pût en soupçonner la cause. Ses vieux collègues tudesques, blanchis sous le harnois, et qu'on invitait pour la forme, une fois par an, à voir prendre des glaces, se scandalisent de la faveur inouïe du nouveau venu : on va aux renseignements, on découvre le quiproquo, on désabuse le gouverneur, et notre homme démasqué rentre dans le néant. Quel sujet de comédie si le fond n'en était pas si triste!

Malgré ce déploiement de séductions officielles et d'autres procédés moins inoffensifs pour arrêter « la propagande française », le nombre des transfuges est infime. Les preuves de l'attachement constant des populations à la France vous heurtent à chaque pas; les plus humbles ne sont pas les moins touchantes. Entrez dans la première gare venue de Lorraine et, détournant vos yeux des casques prussiens, si étrangement choquants au milieu de pauvres gens qui ne comprennent pas un traître mot d'allemand, regardez les boîtes d'allumettes à l'étalage des marchandes de journaux. Au lieu des petites femmes à la Grévin qui amusent un moment le Parisien en train d'allumer son cigare, vous y verrez le portrait d'Uhrich ou de Denfert-Rochereau.

Les Allemands se rendent bien compte de l'inanité de leurs efforts :

— Nous n'avons guère réussi jusqu'à présent, me disait l'un des plus sincères; la génération actuelle ne se laissera pas entamer. Nous proscrivons le français dans les écoles, dans le *Landesausschuss!* Eh bien, ils s'enragent à l'apprendre à domicile, et dans les rues vous entendez moins de patois qu'auparavant! Nous avons un théâtre où l'on joue alternativement dans les deux langues : ils n'y viennent pas quand on joue en allemand, pour n'avoir pas l'air de nous comprendre, ni quand on joue en français, pour ne pas nous y rencontrer. Les cafés, les lieux d'amusement, les concerts, les promenades que nous fréquentons, ils nous les abandonnent. Le paysan même, qu'on avait cru plus docile, s'est cabré sous la lourdeur des impôts, des amendes, des droits de douane, la maladresse des employés subalternes, l'interruption des relations commerciales avec Paris qui l'enrichissaient.... Mais attendez vingt-cinq ans! Avec notre enseignement primaire si savamment discipliné, les enfants qui ne sont pas nés sous le régime français ne le regretteront pas, faute de le connaître; leurs fils se sentiront déjà Allemands, et, quand ils seront grands, la conquête morale sera faite.

Prophétie ou jactance, qui le sait? Quelque consolante que soit pour notre sentiment national l'inébranlable affection des populations arrachées, je ne voudrais pas me contenter de cette seule garantie pour l'avenir. Je ne me contenterais pas non plus de ces rengaines courantes dont se paye le patriotisme à bon marché de certaines gens : les divisions intestines des Allemands les tueront, l'état économique est déplorable, la révolution sociale gronde, le peuple dépérit sous le poids des impôts et du budget militaire, etc. Tout cela peut être vrai : l'Allemagne souffre, elle se serre le ventre; mais elle paye et payera encore longtemps. Quant à ses divisions, le premier pantalon rouge aperçu ou simplement évoqué les fait taire comme par enchantement. Compter là-dessus, c'est ressembler au paysan qui, les bras croisés, attend que la rivière ait fini de couler.

II.

En arrivant à Bayreuth, l'oreille toute bourdonnante des réclames des puffistes allemands et français, je m'attendais à trouver une ville en liesse, un peuple endimanché, des arcs de triomphe, des mâts de cocagne et des drapeaux à foison. J'ai été bien détrompé : l'aspect des rues n'a rien d'anormal, et il n'y a pas le plus petit déploiement d'accessoires décoratifs. Économie ou philosophie, je ne sais lequel; toujours est-il que l'existence du festival wagnérien ne se manifeste extérieurement que par trois indices : aux vitrines des libraires, une profusion d'écrits de Wagner, sur Wagner et contre Wagner, de partitions, de bustes et de photographies du maître; aux vitrines des marchands de nouveautés, des « cravates Wagner » agrémentées d'une miniature, ressemblance garantie, quoique sans lunettes; enfin, à la vitrine d'un solitaire débitant de spiritueux, l'annonce flamboyante de la « liqueur Klingsor » (du Hochheim mousseux, débaptisé en l'honneur du sorcier de *Parsifal*).

La ville offre peu de curiosités au touriste. Les maisons ont assez bien conservé le caractère moyen âge qui fait de Nuremberg une cité si originale; mais Bayreuth n'a jamais eu la prospérité et l'importance de sa voisine, et ses balcons, ses pignons, ses fontaines n'ont guère d'intérêt architectural. Le seul édifice qui sorte du commun est un vieux château noirâtre, ornementé de médaillons en marbre et surmonté d'une grosse tour octogonale assez pittoresque; devant le corps du bâtiment et entre les ailes, une place carrée avec une médiocre statue au milieu.

A un quart d'heure de la ville, dans deux directions opposées, se trouvent deux résidences d'été plus modernes, qui rappellent la cour brillante des margraves du XVIIIe siècle : on les nomme *Fantaisie* et *l'Hermitage*. *Fantaisie* est remarquable par ses jardins et quelques ébauches de la princesse Marie d'Orléans; *l'Hermitage* est un Versailles en miniature, avec un avant-goût de romantisme à la Jean-Paul. Temples du Soleil, bosquets d'Apollon, colonnes incrustées de coquillages, bustes d'empereurs romains et de héros germains, énormes groupes représentant les travaux d'Hercule, bassins où des figures mythologiques crachent des jets d'eau variés, rien n'y manque. Malheureusement, les bronzes ne sont pas signés Keller, ni les marbres Girardon; à cela près, l'imitation est parfaite, et même la moisissure est très ressemblante.

Ni *l'Hermitage*, ni *Fantaisie*, ni le souvenir de la sœur du grand Frédéric et de Mlle Clairon, ni la villa de Wagner avec les lourdes peintures et l'inscription prétentieuse de son fronton, ni le marché où les paysannes franconiennes aux coiffures disgracieuses débitent leurs fruits verts et leur *rothkraut* indigeste, ne m'auraient retenu une heure à Bayreuth, si le *Bühnenfestspielhaus* n'était pas là, dressant sa laide masse de briques sur une colline située à une demi-lieue de

la ville, vis-à-vis d'une autre éminence que couronne — simple coïncidence — un gigantesque hôpital de fous.

Ici l'on s'est mis en frais. Il y a des drapeaux variés, un déploiement d'uniformes qui cumulent les fonctions d'agents de police et d'ouvreuses; une grande animation règne autour de la *Restauration*. Une heure avant le commencement du spectacle, le public afflue déjà par petits groupes sur l'esplanade du théâtre. L'élément dominant est celui de la petite bourgeoisie allemande en vacances, venue en famille pour se donner, à trente marcs par tête, le plaisir d'applaudir « le grand artiste national » et peut-être même de le voir. Beaucoup de types d'étudiants, de professeurs, de musiciens; ces derniers intéressants, prodigieusement fripés, portant le chapeau à larges bords et la lorgnette en bandoulière; un petit nombre d'étrangers, point d'Anglais, peu de Français, tous visages connus d'amateurs et de compositeurs. En attendant le moment d'entrer, on relit une dernière fois le poème pour essayer d'en pénétrer toutes les beautés cachées; on guette au passage quelque haut personnage dont la présence est annoncée. Les uns se régalent du magnifique panorama de la ville et des campagnes environnantes, si gracieusement ondulées; d'autres, plus substantiels, achèvent de se donner du cœur en vidant une dernière chope. Ils savent que la représentation dure de quatre heures à dix, avec deux entr'actes de quarante minutes — à peine le temps d'absorber la quantité de bière et de saucisses strictement nécessaire pour empêcher un Bavarois de moyenne taille de tomber d'inanition.

Quatre heures sonnent. Une fanfare tirée de la pièce invite les retardataires à gagner leurs places; on se bouscule un peu, puis une ombre profonde et un silence non moins profond se font dans la salle, et l'orchestre invisible commence à vous envelopper de ses magiques effluves.

Tout a été dit sur la disposition intérieure du théâtre de Wagner (1). Pour ma part, si beaucoup de particularités — l'absence de loges, de couloirs, de foyer, l'étroitesse et l'incommodité des sièges, les colonnes qui ne soutiennent rien — ne m'ont point paru justifiées, l'idée de cacher l'orchestre (due, comme on sait, à Grétry) m'a semblé une heureuse innovation. Cette musique qui vous arrive on ne sait d'où, avec un timbre tantôt voilé, tantôt réchauffé, produit un effet mystérieux tout à fait agréable. Les exécutants ne s'en trouvent pas moins bien : soustraits aux regards du public, ils peuvent se mettre à l'aise, et c'est en manches de chemise qu'ils s'acquittent, à la satisfaction générale, de leur longue et fatigante besogne. Quant à la concentration absolue de la lumière — et, par suite, de l'attention des spectateurs — sur la scène, elle peut avoir sa raison d'être dans un endroit où il est convenu qu'on ne va pas pour s'amuser; mais elle serait inadmissible dans une salle d'Opéra ordinaire : là, suivant la parole de Gœthe, « les femmes se font valoir, elles et leurs toilettes, et, sans toucher de gages, prennent part à la représentation ».

La *Revue* possède des plumes plus compétentes que la mienne pour apprécier la place de *Parsifal* dans l'œuvre de Wagner. Dès à présent d'ailleurs, le public français a, sur cet étrange *mystère*, le choix entre toute une gamme d'opinions presque aussi discordantes que certaines harmonies du maître — depuis M. Albert Wolff, qui, du haut de la terrasse de Saint-Germain, ne voit dans toute cette musique qu'un ignoble charivari, jusqu'à Mme Judith Gautier, pour qui *Parsifal* est la révélation d'une religion nouvelle dont elle se déclare dès à présent une adepte fervente. Si l'on veut mon impression, je dirai que ces deux jugements extrêmes sont également vrais et également exclusifs.

Je m'explique.

On dit communément qu'il y a eu chez Wagner deux ou trois *manières* radicalement distinctes. Cela n'est pas complètement exact. En mettant à part ses premières ébauches jusqu'à *Rienzi*, la direction de son talent musical a toujours été la même : *Lohengrin* contient en germe *Tristan*, *l'Anneau du Nibelung* et *Parsifal*. Seulement, chez un jeune homme doué, quelque imbu qu'il soit de velléités dogmatiques, la spontanéité du génie l'emporte sur l'esprit de système; dût-il donner quelques coups de canif dans le code futur de ses théories, il écrit avant tout sous la dictée de son imagination ou de son cœur, et, quand l'inspiration est heureuse, elle produit ces pages admirables : la marche du *Tannhäuser*, le duo d'Elsa et de Lohengrin, où s'allient avec des recherches harmoniques nouvelles la suave mélopée italienne et la vérité dramatique propre aux écoles du Nord. L'âge arrive, la veine créatrice se dessèche; mais le besoin d'écrire subsiste, et avec lui le procédé, le dogme, le système, plus florissants que jamais. C'est alors que l'artiste, suivant le mot de Sainte-Beuve, ne compose plus qu'à coups de : « Je veux »; ses ouvrages sont des démonstrations, et ce n'est pas d'eux qu'un mathématicien pourrait demander : « Qu'est-ce que cela prouve? »

Offenbach me disait un jour : « La musique, c'est une algèbre. » Cette parole, étrange dans la bouche de l'auteur de *la Belle Hélène*, s'applique à merveille aux plus récentes productions de Wagner, à *Parsifal* comme à la tétralogie. Un M. de Wolzogen, wagnérien fanatique, qui rédige tout seul avec le maître une manière de Revue esthétique, a publié pour chacune des dernières partitions de son ami des analyses thématiques sous le nom de *Leitfaden* (fil conducteur). Dans ces brochures, qui sont entre les mains de tous les amateurs, chaque scène est décomposée en ses parties constitutives, chacune de ses parties en un certain nombre de phrases qui, à leur tour, se ramènent à une vingtaine de motifs élémentaires, de quelques mesures. Ces motifs ou thèmes correspondent tous à un personnage, à une idée dominante : ainsi, dans *Parsifal*, il y a le motif de Parsifal, le motif de Kundry, le motif du Graal, le motif de la douleur, etc. L'ensemble de ces motifs constitue en quelque sorte l'alphabet ou le vocabulaire de la pièce. Toutes les fois que le personnage auquel l'un d'eux se rapporte entre en scène, ou qu'il en est fait mention, ou que la pensée des interlocuteurs se réfère à lui, aussitôt le motif caractéristique de reparaître. S'agit-il des relations de deux caractères, Parsifal et Kundry,

(1) Voy. la *Revue* du 23 septembre 1876 (article de M. Éd. Schuré).

par exemple? Vous ferez entendre d'abord le motif « triomphal », puis le motif « ouragan » : chacun saura de quoi il s'agit.

M. de Wolzogen s'acharne avec une patience ingénieuse à analyser de cette façon toutes les parties du dialogue chanté; ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il s'imagine travailler par là à la plus grande gloire du maître : il est trop clair qu'il ne fait que livrer le secret de l'impression d'ennui qui se dégage de ces interminables partitions. Si, en effet, le procédé des « thèmes caractéristiques », emprunté à la symphonie de Beethoven, est d'un bon effet quand on l'emploie avec réserve, discrétion, et d'une manière subsidiaire, dans un opéra de longueur moyenne comme *Lohengrin*, — il devient d'une intolérable monotonie quand il passe à l'état de recette unique et obligatoire dans ces énormes machines de la tétralogie et de *Parsifal*. Un motif qu'on entend avec plaisir revenir huit ou dix fois, et à propos, agace souverainement à la soixantième répétition. Il semble alors que le compositeur n'ait qu'une seule façon d'exprimer ou d'indiquer les sentiments et les situations analogues, comme les peintres primitifs des temples égyptiens, qui avaient des attitudes stéréotypées pour l'homme en prière, l'homme en colère, le guerrier, le prêtre, etc.

On comprend maintenant que le système de Wagner, poussé à ses dernières conséquences, ne lui permette plus que d'être souverainement majestueux, ou souverainement assommant : il est tour à tour l'un et l'autre avec une égale virtuosité. Les fraîches inspirations, les élans de passion brûlante ou de grâce candide qui foisonnent dans *Lohengrin* et dans le *Tannhäuser*, il n'y faut plus penser. Quand par hasard on retrouve une de ces fleurs de jeunesse, une échappée vers un monde meilleur, il semble qu'on entende un écho affaibli et comme un regret du passé : telle est la valse déjà célèbre des filles-fleurs au deuxième acte de *Parsifal*. Plus nombreux sont les morceaux d'une beauté érudite et compliquée, produits lentement élaborés de la réflexion, où l'inspiration spontanée et naïve n'entre pour aucune part, mais qui ne laissent pas d'avoir leur grandeur artificielle quand le sujet s'y prête : Tel est, avant tout, le magnifique prélude; puis, au premier acte, la cérémonie du Graal avec son imposant ensemble de masses chorales, les lamentations des solistes, le bel accompagnement d'orchestre, l'heureuse combinaison du décor, des costumes, de la lumière : c'est une scène d'un effet saisissant, vraiment religieux. Quelques passages isolés du dernier acte ont le même caractère. Quant au reste, et je n'en excepte pas l'énervante monodie de Kundry au deuxième acte, c'est le désert sans oasis; le génie stérilisé du musicien se traîne dans la répétition incessante de formules immuables, aussi banales à la longue que les ritournelles italiennes, et dont l'entrelacement inquiet donne au récitatif l'aspect d'une tapisserie confuse où l'œil le plus exercé ne démêlerait que des fils de différentes couleurs, curieusement agencés, mais ne formant aucun dessin intelligible.

Si Wagner n'est plus que la moitié d'un musicien, il n'a jamais été que l'ombre d'un poète. Il possède une réelle entente des situations et des moyens dramatiques; ses sujets mythiques sont bien calculés pour son auditoire, et ses imaginations de détail ne sont pas, après tout, beaucoup plus baroques que celles de *la Flûte enchantée* ou de *Robert le Diable;* mais là où s'arrêtent ses facultés, sinon ses prétentions, c'est au style. A cet égard, *Parsifal* ne déroge pas : c'est toujours la même phrase torturée, laborieusement prosaïque malgré de hautes ambitions de poésie, le même vocabulaire bizarre, soigneusement purgé de tout élément non germanique et qui n'en est que plus obscur et moins harmonieux; ajoutez les calembours dans le goût d'Eschyle et les abstractions empruntées à Kant, comme lorsque Gurnemanz dit au jeune Parsifal, étonné d'avoir fait tant de chemin en si peu de pas :

Siehst du, mein Sohn, zum Raum wird hier die Zeit.

Vois-tu, mon fils, ici le temps devient espace.

Malgré ces critiques et bien d'autres que les Allemands ont soulevées (voy. les *Nüchterne Briefe* de Lindau), malgré aussi le charlatanisme indéniable de Wagner et de son Église, les *Bühnenweihfestspiele* de Bayreuth n'en ont pas moins une véritable importance au point de vue de l'histoire de l'art et des idées en Allemagne. Leur succès est, je crois, dû à trois causes principales : l'excellence de la mise en scène et de l'exécution, l'exaltation du sentiment national des Allemands, les tendances mystico-métaphysiques de leur esprit.

Quant au premier point, une troupe qui compte dans ses rangs des artistes d'élite et profondément convaincus comme Mme Materna, Mlle Brandt, Scaria, Hill — j'en passe et d'excellents, — un orchestre rompu à toutes les difficultés et accompagnant le chant avec une rare intelligence (1), un soin inaccoutumé apporté aux décors, aux moindres détails du costume et de l'éclairage, tout cela constitue un ensemble d'une rare perfection, qu'on aurait, je crois, quelque peine à réaliser même chez nous.

La part du chauvinisme s'explique par le fait que Wagner s'est posé de prime abord en champion d'un art nouveau, exclusivement national et patriotique. Les assises de Bayreuth sont destinées, selon lui, à fournir au génie allemand son expression la plus complète dans le domaine esthétique, en même temps qu'à donner une consécration nouvelle aux vieux mythes scandinaves, devenus « le patrimoine propre de la race germanique ». Il fallait au jeune empire son art à lui, comme il avait sa politique, son armée, sa monnaie; personne ne s'offrant que Wagner, on n'a pas demandé mieux que de le prendre au mot. Et si l'on entend par art national un art qui ne risque guère de passer les frontières de son pays d'origine, les Allemands ne se sont pas trompés.

En dernier lieu, Wagner a habilement caressé les goûts

(1) Cet orchestre est dirigé par M. Hermann Lévi, virtuose israélite, fils d'un rabbin de Giessen. Ce choix a dû coûter à l'orgueil de Wagner, dont on connaît les sentiments antisémitiques et la brochure sur *le Judaïsme dans la musique*.

spéculatifs et mystiques de son public, qu'il partage, du reste. « L'Allemagne, a dit un homme qui connaît bien ses compatriotes, est un pays religieux, mais peu croyant (1). » En d'autres termes, l'Allemand est né abstracteur de quintessences, et il conserve partout, mais surtout dans les pays catholiques, avec un grand fonds de religiosité vague, l'amour des allégories, des formes symboliques où l'imagination peut lire ce qu'elle veut. Sa vanité se rengorge quand on lui sert quelque amalgame bien obscur où son génie herméneutique a de quoi s'exercer : cette pâture indigeste n'est-elle pas un hommage rendu à ses puissants moyens de déglutition et d'absorption ? Ce n'est pas le Welche frivole, avec son palais dégoûté et son estomac débile, qui oserait s'y attaquer ! Hegel, Kaulbach, Wagner ont exploité tour à tour cet instinct national, qui a d'ailleurs son côté plus estimable, je veux dire ce fonds de sérieux (*Gründichkeit*) et en même temps de respect ému et curieux qui fait que l'Allemand s'incline ou se tourmente à comprendre là où le Français bâille ou se tire d'affaire par un bon mot. Le malheur est que souvent il dépense ses louables efforts à sonder des énigmes qui n'en valent pas la peine, comme il nous arrive, à nous, de passer notre chemin en riant devant un chef-d'œuvre, un héros, une idée.

Toutefois l'Allemand moderne est encore plus musicien que mangeur de symboles : c'est pourquoi je ne crois pas à la durée des dernières œuvres de Wagner. On en subira l'influence, on ne les jouera plus. Déjà l'étoile du *Wort- und Ton- dichter* commence à pâlir. *Parsifal* a attiré beaucoup moins de monde que la tétralogie; un bon tiers de la salle reste toujours vide, quoiqu'il ne doive y avoir que seize représentations. Les journaux amis s'obstinent à publier après chaque journée une dépêche de Bayreuth invariablement terminée par ces mots : « L'effet a été écrasant » (*Der Eindruck war ein überwältigender*), mais il entre dans cet « écrasement » une forte part de lassitude. A la quatrième représentation, on a, comme d'usage, rappelé Wagner avec frénésie; le régisseur a annoncé que le *maestro* s'était retiré après le deuxième acte. Là-dessus, un gouailleur parisien de s'écrier : « En voilà un qui s'y connaît ! »

III.

Les Allemands sont assez corrompus pour lire des ouvrages « pornographiques », mais ils n'ont pas assez d'imagination pour en écrire. Leurs produits en ce genre, expédiés de Berlin, de Munich, de Vienne, et qui s'étalent librement dans les gares de chemins de fer, sont d'une niaiserie qui leur tient lieu d'innocence. On se rabat sur les livres français : Huysmans, Vast-Ricouard, Belot et consorts foisonnent aux vitrines des libraires. Tous les romans de Zola ont été traduits ; plusieurs sont prohibés par la censure, mais continuent à se vendre sous le manteau. Il n'y a pas de jour où l'on ne puisse voir à la quatrième page des petits journaux l'annonce d'un particulier qui demande à se débarrasser d'une collection complète des œuvres du « grand romancier français », y compris *l'Assommoir* (*der Todtschläger*) et *Nana*. Le dernier produit de l'établissement de Médan, *Pot-Bouille*, s'est fait tout humble et tout bourgeois sous le titre patelin : *Der häusliche Herd* (le Foyer domestique). On l'achète beaucoup et de très braves gens m'ont dit sans sourciller qu'ils y avaient trouvé une peinture fort exacte des mœurs de la petite bourgeoisie... allemande. S'ils disent vrai, cela explique bien des particularités de la cuisine de nos voisins. J'ai compris d'ailleurs le succès de nos ouvrages français, même les moins recommandables, après avoir dégusté quelques spécimens récents de la « belle littérature » sérieuse d'outre-Rhin.

Quand on n'a rien à lire, que faire en wagon à moins que l'on ne cause ? Le hasard amène dans mon compartiment un général prussien qui regagne sa garnison. Soixante ans, belle taille, carrure puissante, face rouge, moustache grise ; des manières exquises et un uniforme irréprochable : les officiers allemands, à la différence des nôtres, ne rougissent pas de se faire voir en sabre et en képi par le bourgeois. Nous entrons en conversation. Je m'aperçois bien vite que j'ai affaire à un conservateur néo-bismarckien de la plus belle eau. « La soif des jouissances et le poison de l'*Aufklärung* sont cause des maux du peuple et de l'agitation socialiste; il faut ranimer le sentiment religieux et la simplicité primitive. Les libéraux sont des drôles ou des fous qui entravent l'œuvre bienfaisante du chancelier ; ils lui refusent le monopole du tabac, sans lequel l'empire manque de fondement solide ; on finira par se passer de leur consentement, comme on s'en est passé pour réorganiser l'armée en 1862. A quoi bon d'ailleurs indemniser les fabricants? A-t-on rien donné aux maîtres de poste lors de la création des chemins de fer ? » En politique étrangère, notre homme déteste les Russes ; il ne les craint pas beaucoup, mais il s'inquiète des moyens d'assurer les approvisionnements en cas de campagne contre eux. Sur les Anglais, il partage l'opinion presque unanime de la presse allemande. La *Gazette de Cologne* signalait récemment « l'harmonieux ensemble de lâcheté et de bêtise » qui caractérise la conduite de la Grande-Bretagne. C'est le ton général. Un bon Prussien ne peut pas souffrir aujourd'hui qu'on tire un coup de canon sans sa permission ; mais, lorsque ce coup de canon est tiré par une puissance « libérale », si mal pourvue de troupes qu'elle baptise ses bataillons « régiments », et néanmoins hors de portée des engins Krupp, son irritation doublée de mépris tourne à la rage. Au reste, « l'Angleterre sera punie, et avant peu, de ses pirateries, de ses violations du droit des peuples (ô Slesvig ! ô Alsace !). Elle périra par où elle a péché. Elle a déchaîné la révolution en Italie, en Pologne : eh bien ! on soutiendra contre elle les révolutionnaires irlandais ; l'Inde secouera le joug, les Zoulous envahiront le Cap, etc. »

Comme j'avais déjà lu la plupart de ces choses dans l'*Intransigeant*, je me hâtai de détourner la conversation sur un sujet plus instructif et qui rentrât davantage dans la compétence spéciale de mon interlocuteur. Je n'ai jamais admiré

(1) L. Bamberger, *la Colonie allemande à Paris* (*Paris-Guide*, II, 1023).

beaucoup le soldat allemand pris individuellement, il a trop souvent l'air d'un lourdaud ou d'un enfant et je doute qu'en campagne il se montre aussi dégourdi que nos troupiers. La force de l'armée allemande est dans les cadres. Pour les officiers, nous avons désormais peu de chose à lui envier : depuis 1870, nos officiers sont devenus aussi instruits, aussi laborieux que les siens et certainement ils sont restés plus polis, plus humains envers la troupe. Il ne se passe pas d'année où plusieurs officiers prussiens ne soient trouvés morts pendant les grandes manœuvres, frappés dans le dos par une balle inconnue. On cache au public ces « accidents», derrière lesquels se dissimule toujours une rancune particulière, trop souvent justifiée par de mauvais traitements ; mais les gens du métier savent à quoi s'en tenir. Là où l'organisation prussienne est vraiment supérieure, c'est dans la constitution des cadres de sous-officiers. Les nôtres sont trop jeunes, trop inexpérimentés pour exercer sur les hommes une sérieuse autorité, un contrôle efficace ; de là un surcroît de besogne pour les officiers, qui doivent surveiller eux-mêmes les détails les plus infimes du service, au détriment d'occupations plus utiles. J'interroge mon compagnon de route sur les procédés employés par les Allemands pour multiplier les rengagements, si rares chez nous malgré la prime.

— Nos sous-officiers, vous le savez, me dit-il, sont en majorité rengagés ; ils restent douze ans sous les drapeaux. Ce qu'il y a de particulier dans cet engagement, c'est qu'au lieu de les lier irrévocablement, il constitue un contrat bilatéral qui peut être dénoncé chaque année par l'une ou l'autre partie. La prime de rengagement n'existe pas ; il y a seulement une augmentation de solde qui varie suivant que le sous-officier est de 1re, 2e ou 3e classe. Au reste, n'attribuez pas ce grand nombre de rengagements à une véritable vocation militaire chez nos paysans, ni à l'appât de l'épaulette puisque nos officiers ne se recrutent jamais dans les cadres inférieurs. La vraie raison, c'est que le service militaire n'est qu'une étape pour arriver à une fonction civile, sûre et bien rétribuée. Nos employés de chemins de fer, nos télégraphistes, nos douaniers, nos agents de police, tout cela sort exclusivement des rangs de l'armée : voilà la vraie prime que nous offrons aux sous-officiers.

— Constitue-t-elle pour eux un droit absolu ?

— Cela dépend. Si le sous-officier, mécontent de l'État, ou l'État, mécontent du sous-officier, dénonce le contrat dont je vous ai parlé avant l'expiration, jour pour jour, de la douzième année, il n'y a rien de fait et mon homme restera Gros-Jean comme devant. Il en est de même si pendant les trois dernières années il a encouru une punition disciplinaire de quelque importance : pas de certificat de bonne conduite, pas d'emploi. Mais rassurez-vous ; bien peu sont assez déraisonnables pour sacrifier de gaieté de cœur, en un jour de folie, leur avenir et celui de leur famille.

— Mais comment se fait-il que le personnel administratif ainsi recruté donne de bons résultats techniques ? Ce n'est pas, j'imagine, en surveillant le pansage ou en instruisant des recrues qu'on apprend le service des chemins de fer ou du télégraphe.

— Détrompez-vous. Comme nous les avons sous la main pour longtemps, nous ne nous faisons pas un scrupule de défalquer quelques heures par jour sur leur travail militaire pour leur faire suivre des cours qui les préparent à leurs emplois futurs. Au sortir même du régiment, ils sont en état de les remplir convenablement. Et quand même ils y mettraient un peu de roideur, qu'est-ce que ce petit inconvénient à côté des inestimables avantages que procure notre système au point de vue de la défense nationale ?

Tout en causant, nous étions arrivés à destination. En passant devant une caserne, le général attira mon attention sur le factionnaire qui lui présentait les armes.

— Voyez-vous ce blond à lunettes, qui porte une patte d'épaule à liséré blanc et noir ? C'est un volontaire d'un an, en retard ; il n'a pas mérité, comme ses camarades, le grade de *Gefreite ;* on l'a rendu au service ordinaire et il monte la garde quand vient son tour.

— Êtes-vous toujours contents de vos volontaires d'un an ? demandai-je.

— Très contents. On les considère généralement comme des soldats modèles ; beaucoup deviennent d'excellents officiers de réserve ou de *landwehr*. D'ailleurs, ils ne sont pas maltraités. Ils logent en ville, pourvu que leur conduite soit satisfaisante, et peuvent continuer leurs études. Passé les premières six semaines, ils sont exempts des corvées, du nettoyage de leurs armes et de leurs chevaux ; seulement ils sont responsables du *bursch* qu'ils en chargent, et ils ont tout intérêt à savoir comment on s'y prend.

— Vous signale-t-on des faits de corruption ? La présence de ces jeunes gens riches ne porte-t-elle pas quelquefois atteinte à la discipline ?

— Oh ! vous êtes curieux du détail ! Eh bien, oui, il y a eu quelques abus, il y en a encore. Les sous-officiers ne sont pas infaillibles : un bon déjeuner peut faire oublier un tour de garde ; les soldats aussi cherchent naturellement à exploiter leurs fortunés camarades. Quand des faits de cette nature parviennent à la connaissance des chefs de corps, on fait un exemple : le sous-officier coupable est cassé ou sévèrement puni. Pour éviter les exploitations abusives, on établit souvent un tarif invariable : tant pour une garde, tant pour l'entretien des effets, tant pour le pansage du cheval, etc.

— Savez-vous le nombre de vos volontaires ?

— Je ne puis vous dire au juste ; le contingent annuel n'est pas fixe, mais il dépasse toujours douze mille (1). Il y a eu un moment où l'on se plaignait de l'indulgence des commissions d'admission ; aujourd'hui elles sont si sévères qu'il est plus simple et plus sûr de passer quelques années dans une *Realschule* pour gagner le diplôme que de courir la chance d'un examen aléatoire. Par là le volontariat est devenu une véritable prime donnée à l'instruction secondaire ; il n'y a pas de stimulant plus énergique. Personne n'y trouve à redire, ni les intéressés, ni le public raisonnable, ni l'armée : pourquoi retenir plus longtemps sous les drapeaux des jeunes gens qui ne feraient jamais des sous-officiers zélés,

(1) Il est d'un peu plus de 6000 en France.

puisque nous n'avons rien à leur promettre, et qui peuvent rendre de meilleurs services à la société comme avocats, comme médecins, comme ingénieurs, comme grands industriels?

— Je comprends : vous ne voulez pas « vous servir de rasoirs pour couper le bois ».

— Parfaitement.

J'étais à l'hôtel; nous nous séparâmes.

IV.

La fin de mon itinéraire me conduisit par Cassel, Francfort, Cologne. Les villes annexées à la Prusse en 1866 ont matériellement progressé. Cassel, le type de la petite résidence princière, tranquille et bourgeoise, s'est agrandi et animé; il y a quelque mouvement d'affaires, une forte garnison; on construit beaucoup. J'ai retrouvé les beaux Rembrandt de la galerie dans un palais battant neuf, digne d'eux; on a ouvert de nouvelles salles au public : elles renferment les moulages et la précieuse collection de faïence et d'orfèvrerie jadis enfouie à Wilhelmshöhe. D'autre part, l'état social est peu attrayant : ici, comme à Hanovre, les grandes familles continuent à bouder la Prusse et vivent retirées sur leurs terres. Le flot d'immigrants de la dernière catégorie qui les a remplacées n'est pas une compensation.

Francfort a récemment achevé deux édifices dont il est justement fier: l'Opéra et la Bourse. L'Opéra n'est pas seulement une construction monumentale d'un bon style, mais encore un des théâtres les mieux aménagés à l'intérieur que j'aie vus. Les loges sont grandes et commodes; un rideau de fer, des issues nombreuses et bien dégagées rassurent le spectateur le plus timoré. L'escalier, le foyer ont été décorés avec une véritable profusion de marbre et d'or; quant aux peintures, qui représentent des scènes de Mozart et de Shakespeare, elles sont traitées dans un goût lamentable. La Bourse présente à l'intérieur la forme d'un vaste rectangle, au-dessus duquel court à mi-hauteur une galerie ornée de colonnes; au centre est la corbeille; sur les côtés, des bureaux concédés à perpétuité aux principaux banquiers, moyennant 25 000 marcs pièce : ces souscriptions ont couvert la plus grande partie des frais de la construction, qui pèche, elle aussi, par un excès de luxe. Ce qui est singulier, c'est que la cité des Rothschild s'est payé cette Bourse somptueuse juste au moment où l'unification de l'Allemagne, la création de la Banque impériale et d'autres circonstances venaient tarir les sources de son négoce. La ville est restée puissamment riche; mais l'activité commerciale s'en retire de jour en jour, comme des autres places de province, pour se concentrer à Berlin (1). En cinquante ans, me dit-on, Francfort sera un second Augsbourg.

Un nouveau service de magnifiques bateaux à vapeur fait le trajet de Mayence à Cologne en sept heures, rivalisant presque de vitesse avec le chemin de fer. Le Rhin est toujours le Rhin, c'est-à-dire cette admirable succession de sites gracieux ou sauvages, de coquets villages et de ruines féodales, qu'on reverrait dix fois sans se lasser. Toutefois des *Siegesdenkmäler* (monuments de victoire) gigantesques et de mauvais goût dérangent par endroits les lignes du paysage.

Cologne a inauguré, voici bientôt deux ans, sa cathédrale enfin terminée, malgré la prédiction du diable; au reste, on y travaille toujours; on parle aussi de dégager la place, d'où l'on n'a pas une vue complète de l'ensemble. Vous savez que le plan primitif, séparé en plusieurs morceaux et dispersé dans diverses bibliothèques de l'Europe, a fini par être retrouvé et reconstitué en entier. L'exécution a faibli dans la ciselure des flèches, dont le tracé régulier et géométrique contraste avec la libre variété des autres détails du monument. Ce couronnement sec et roide du Léviathan gothique, aux romantiques profondeurs, n'est-il pas un peu l'histoire de l'Allemagne moderne, Marguerite aux rêves d'or finissant par épouser le caporal Müller, du 2e régiment de fusiliers poméraniens?

***.

(1) Il est remarquable que cette centralisation soit confinée au domaine de la politique et des affaires; elle ne s'étend ni à l'art, ni à la presse, ni à l'enseignement. La *Gazette de Francfort* et la *Gazette de Cologne* sont toujours les journaux les plus lus de l'Allemagne; Dresde et Munich ont souvent des troupes de théâtre meilleures que Berlin. Quant à l'enseignement, si les universités des petits États annexés (Gœttingue, Marbourg, etc.) sont en décadence, leur déclin s'est fait au profit de Munich, de Leipzig, de Strasbourg, plus encore que de la capitale. Le séjour de Berlin est si peu goûté par les hommes de science que, dernièrement, une chaire médicale très importante y étant devenue vacante, les savants les plus éminents ont tour à tour refusé de l'occuper : elle doit être encore disponible à l'heure qu'il est.

L'ONCLE DE DANIELLE

Simple histoire (1)

XX.

Quatre ans passèrent sur ces deux unions, sans amener aucun rapprochement entre des êtres si intimement liés autrefois. La santé de Danielle, toujours assez frêle, éprouvée par une double maternité, fournit un prétexte à sa vie paisible; Christian voyait sa réputation s'accroître chaque jour et Berthe, lancée dans un tourbillon étourdissant, se souciait peu, comme elle le disait, de bercer les marmots de sa cousine. Une affaire dans laquelle la mémoire de son frère était en jeu, et qui pour cela lui devenait sacrée, ramena Christian dans son pays d'adoption et mit forcément en présence les personnages de cette très simple histoire.

Le mari de Danielle, Laurent Silva, apprit par sa belle-mère l'arrivée de Christian. Le banquier était fier de cette jeune célébrité qui le touchait de très près; il disait plai-

(1) Voy. les trois numéros précédents.

samment : « Mon oncle ! » en parlant de Christian, et, dès l'arrivée, le voyageur tomba dans ses bras tout grands ouverts.

— C'est incroyable, fit-il, l'entraînant malgré sa résistance, incroyable ! le ciel te gratifie d'un neveu comme moi — je me trompe !... — le ciel me gratifie d'un oncle comme toi, et tu nous ferais à tous deux cette insulte d'aller nicher ailleurs ! Serait-ce que les rayons de ta gloire te cachent tes anciens amis?

— Oh ! ma gloire ! murmura le jeune homme.

— Parfaitement; je dis ce que je sais... et je sais ce que je dis. Tu es célèbre ; tu guéris tout le monde, le beau sexe surtout. Alors tu es adoré des maris et des femmes..., scélérat !

Il rit bruyamment de son excellente plaisanterie; puis, changeant de sujet, il continua avec la loquacité étourdie qui lui était propre :

— Oh ! mon pauvre vieux, comme le temps va ! Sommes-nous loin déjà du collège, lorsque nous t'appelions *pater familias* et que tu m'assommais de bonne amitié pour me faire oublier les beaux yeux de ta nièce ! C'est moi qui suis « père de famille » aujourd'hui, et la mère de mes enfants est précisément !... Ah, ah, ah ! la bonne farce que la vie, mon cher !

— Tu ne me dis rien de Danielle ? reprit le jeune homme, arrivant à placer un mot.

— Danielle va bien; mon Dieu, elle va bien autant qu'on peut savoir ! Entre nous, mon ami, ma femme est une petite femme très bizarre. Je ne la comprends pas encore, après quatre ans de ménage. Je ne me donne pas de gants, non !... mais il est de notoriété publique que je suis le meilleur mari de la terre ; pas brutal, pas despote, pas contrariant. « Veux-tu sortir ? sors. Veux-tu rester ? reste. Veux-tu rêver ? rêve. Veux-tu dormir ? dors. » Toujours ainsi. Malgré cela, elle n'a pas l'air heureux ; elle rit par complaisance ; ma parole d'honneur, je suis tenté de croire, souvent, qu'elle m'aime aussi par complaisance. A propos, je ne t'ai pas félicité de ton mariage. Voilà une femme, ta femme ! Franche, gaie, superbe ; et de l'entrain ! et de la vie ! Tu es un heureux coquin, toi !

— Oui, dit Christian, avec une nuance d'amertume qui échappa à son ami ; ma femme est éblouissante ; je suis un « coquin » très heureux !

Ils arrivaient à l'hôtel Sylva. Dans cette grande maison, neuve et d'un style lourd, toute chose avait sa petite prétention : les girouettes dorées, le marteau de la porte, les sculptures abusivement prodiguées sur la façade, les rideaux éclatants qui tombaient aux fenêtres. Deux laquais en livrée étrillaient les chevaux dans la cour; au fond des remises, Christian entrevit des voitures neuves aussi, des équipages reluisants ; partout la richesse criée, étalée, avec un orgueil presque naïf.

Laurent Sylva était riche et il ne permettait à personne de l'ignorer.

— Où est Madame ? dit le banquier.

Danielle était dans sa chambre ; depuis la veille, elle ne quittait pas son fils aîné.

— Ah ! c'est vrai, fit Laurent. Tu arrives bien. Mon cher, je ne m'occupe jamais des indispositions des enfants. Leur mère se tourmente amplement pour nous deux. Au premier bobo, des larmes, des terreurs ! et les voilà morts.., et ils ne meurent pas ! et ils n'ont rien ! Montons, tu vas voir.

Le banquier ne se pressait pas. Il prenait un plaisir de propriétaire à promener son hôte à travers les appartements luxueux. Il s'arrêta au milieu d'un immense salon ruisselant de dorures, sous un lustre de cristal dont les pendeloques s'entre-choquaient à la secousse de leurs pas.

— Tu vois, dit-il, nous sommes à peu près installés. Si la belle Mme Christian Nozeray daigne accepter notre hospitalité...

Derrière une porte, au fond de la pièce, on entendit un cri d'enfant, étouffé, rauque, étrange, immédiatement suivi d'un long sanglot de femme. L'oreille du médecin s'éveilla.

— C'est ton fils qui crie ainsi ? dit-il brusquement.

— Oui ; c'est-à-dire..., je n'y comprends rien ; il n'avait pas l'air malade hier, pas du tout... J'ai ri de Danielle lorsqu'elle a voulu envoyer chercher le docteur... sous prétexte que son fils était rouge. Elle est si exagérée dans ses terreurs !... Cette nuit, ma foi, j'ai dormi ; je le croyais guéri ; est-ce que ?...

— Je vais voir, dit Christian en secouant la tête. Mais les enfants qui crient ainsi...

— Eh bien ?

— Eh bien ! mon pauvre ami, en général ils sont perdus.

La chambre de Danielle était bouleversée par le désordre qu'une maladie soudaine traîne après elle. Affaissée sur le tapis, la jeune femme serrait son fils dans ses bras. Entendant ce cri, voyant cette convulsion subite qui succédait à une nuit de prostration, elle l'avait saisi et l'étreignait sur son cœur, croyant le garder mieux, la pauvre femme ! et elle restait immobile, épouvantée, plus morte que ce petit qui se mourait.

Reconnaissant le pas de son mari, elle dit sans se retourner :

— Vite, Laurent, le médecin !... Il est temps encore peut-être... Pourquoi faut-il qu'hier ?...

— Voyons, voyons, fit le banquier sincèrement effrayé ; ne te rends pas malade aussi ! Ce n'est pas grand'chose ; tous les enfants ont des convulsions ; moi-même, dans le temps, j'en avais toutes les semaines..., et me voilà ! Je t'amène un médecin, et un bon, un célèbre ; regarde-le donc !

Machinalement elle leva les yeux et reconnut Christian. D'un bond elle fut près de lui, et, jetant en quelque sorte l'enfant inanimé dans ses bras :

— Toi, toi, dit-elle, ah ! grand Dieu, vous êtes bon !... Tu vas me sauver mon fils, dis, Christian ? Ah ! je t'en prie...; je t'aime tant, je t'aimerai tant ! tu vas le sauver !...

Elle avait un accent plaintif, affaibli, qui ressemblait à sa voix d'enfant lorsque, douze ans plus tôt, elle demandait à son oncle une fleur ou un oiseau.

Christian posa doucement le petit malade sur son lit ; il souleva les paupières fermées, palpa les membres raidis ; il appuya à plusieurs reprises la main sur son front ; puis, le

voyant si complètement perdu qu'un miracle seul pouvait ramener cette jeune vie, replier les ailes de cet ange que le ciel attirait, il fut pris d'une telle douleur, il éprouva avec une telle intensité le sentiment de rage impuissante qui saisit l'homme, le médecin, devant la mort invincible, qu'il se laissa tomber à genoux, la tête enfoncée dans les rideaux du berceau, et se mit à pleurer. La mère leva les yeux, poussée par cette terrible curiosité de la douleur qui cherche toujours le dernier mot et se jette sur la vérité mortelle comme sur une épée nue. Son visage prit la rigidité d'un cadavre: Laurent restait debout, terrifié, gardant aux lèvres un sourire inconscient.

— Mon Dieu, mon Dieu! sommes-nous malheureux, répétait-il; incapable de trouver autre chose que ce lambeau de phrase. Mon Dieu! comme le malheur vient!.. Pouvions-nous croire?..

— Oh! par pitié, tais-toi, s'écria la jeune femme affolée. Tais-toi et va-t'en!

Par-dessus la tête de Danielle, le médecin fit un signe: Laurent sortit lentement et Christian reçut dans ses bras le corps inanimé de celle qu'il avait tant aimée.

L'enfant mourut, et pendant quinze jours Christian crut qu'on coucherait dans le même tombeau la jeune mère et son premier-né. Épuisée depuis longtemps par la double vie que lui imposaient, d'un côté, les goûts mondains de son mari, de l'autre, ses sollicitudes maternelles, Danielle ne résista pas à ce dernier coup frappé en plein cœur. La femme énergique et vaillante, douce à la douleur et forte contre le chagrin, devint une pauvre créature brisée, anéantie, méconnaissable; une femme nerveuse, enfin!...

Elle avait gardé toute sa raison; mais son mal, moins incurable que la folie, était beaucoup plus douloureux. Le cerveau détraqué du fou ne connaît plus les regrets du passé, les appréhensions de l'avenir; il se laisse vivre. La jeune femme, au contraire, suivant une expression familière et juste, « sentait son mal ». Cette sensibilité, accrue dans des proportions effrayantes, devenait une constante torture.

L'âme restait lucide, affaissée et comme dominée par le corps endolori, contre lequel elle ne réagissait plus. Fiévreuse, tremblante, plongée dans un engourdissement mortel, elle ne retrouvait de force que pour souffrir, au moment des crises terribles qui la secouaient. La vue et les caresses du fils qui lui restait ne la consolaient pas. Son mari lui causait une horreur instinctive et de grands frissons couraient le long de son corps si elle entendait sa voix ou le seul bruit de ses pas.

Devant cet état de choses, Laurent Sylva fut d'abord épouvanté. Peu à peu, à l'épouvante succéda la consternation mêlée d'une rage mal définie. Ayant à un très haut point l'horreur de l'imprévu, qui dérange les plans de l'égoïsme heureux, il n'était point l'homme de cette situation. Bien que Christian multipliât ses visites, ne consacrant à sa clientèle parisienne que le temps strictement nécessaire, il ne pouvait être toujours là, et cela désespérait Laurent, d'autant plus que le jeune médecin gardait seul sur Danielle une influence salutaire: avec son expérience, il lui épargnait ce double supplice — si connu des malades nerveux — de ne pouvoir expliquer ce qu'ils éprouvent et, par suite, d'entendre nier et railler leurs souffrances. Sans se lasser jamais, Christian suivait les phases et les symptômes du mal et les expliquait à la jeune femme; il débrouillait l'écheveau des sensations étranges qu'elle cherchait en vain à définir, et, rassurant ainsi son imagination hantée de fantômes, il obtenait l'apaisement qui lui était si nécessaire.

— Je me demande, mon cher, lui dit un jour Laurent, je me demande ce que nous serions devenus sans toi durant ces malheureux jours. D'abord, ce pauvre enfant!... si fort, si beau! Et maintenant... la mère! Tu ne crois pas..., elle n'est pas en danger, Christian?

— Pour le moment, non; mais l'ébranlement nerveux est terrible.

— Ah! fit l'autre, se lamentant de bonne foi, ne me parlez pas de ces femmes délicates et nerveuses! Elles ne veulent pas manger, dormir, se secouer comme tout le monde!

— Elles ne veulent pas?... ou elles ne peuvent pas!

— Je te dis que ces maladies-là, on s'en guérit avec de la volonté!

— Tais-toi, Laurent, fit le médecin chaleureusement; tu es à la fois ignorant, cruel, et tu commets une monstrueuse injustice. Danielle est courageuse autant qu'elle est sincère; il ne faut pas chercher la volonté là où le mal existe et règne en maître. Et sans mettre Danielle en cause, la femme qui pourrait feindre tous ces sentiments, toutes ces douleurs, serait une comédienne bien habile — bien ennemie de son propre bonheur!

— Ne te fâche pas, je t'en prie! J'ai les meilleures intentions...; mais enfin je me demande ce que je serais devenu... C'est ce que je vais devenir, toi parti, qui devrait surtout m'occuper! Voyons, mon cher, que ferais-tu à ma place?

Depuis qu'une circonstance imprévue et fatale avait remis Christian en contact avec la jeune femme, il sentait son amour renaître, irrésistible, violent, accru des déchirements de la séparation et des regrets de l'absence, fortifié tous les jours par cette certitude que Danielle n'était ni comprise ni heureuse. Cette phrase banale: « Mets-toi à ma place! » jetée sans malice aucune par ce gros garçon aux abois, lui fit un mal affreux; mais il n'en était plus à compter ses douleurs.

Après un silence de quelques minutes, il répondit:

— Ce que je ferais à ta place, Laurent? Comme médecin, comme ami, je vais te le dire... Et fasse le ciel que tu le comprennes! Ta femme est brisée de corps et d'âme. Pour cette nature délicate, affaiblie, la mort de votre fils a été une épreuve trop forte; la crise physique qui la torture en est le résultat prévu. Cette crise passée — et elle s'usera par sa violence même; la tâche du médecin sera finie, la tienne commencera. Danielle entrera dans une nouvelle vie, inconsciente, faible et douce comme un enfant. Elle aura pendant la convalescence des heures douloureuses et découragées, il faut que tu sois là; toi, rien que toi, toujours prêt à l'entourer d'une atmosphère de tendresse, de lumière et de paix! La femme qui renaît après avoir souffert ce que souffre

Danielle s'attache sans réserve, sans mesure, à l'être bienfaisant qui la plaint, la relève et la sauve. Il ne faut pas demander de résistance, d'effort de volonté à son immense faiblesse. Plus il y a de candeur dans ses pensées, plus il y a de pureté dans sa vie et dans ses souvenirs, plus cette femme a besoin d'aimer et d'être aimée, plus elle confondra vite la reconnaissance et l'amour dans un sentiment invincible. C'est pour cela que le mari doit être en même temps l'amant, le médecin, le sauveur! Seul il le peut, seul il le doit. Nul autre que lui n'a le droit d'accomplir cette œuvre d'amour... c'est dans ses bras, sur son cœur, que cette morte chérie doit ressusciter. Danielle a un cœur d'élite : persuade-lui qu'elle t'est nécessaire, qu'elle doit vivre pour te faire vivre. Tu puiseras la plus grande force, comme elle trouvera la sienne, dans son désir de reconnaître tes soins et ta tendresse. Si tu fais cela, Laurent, d'un affreux malheur il pourra encore résulter un bien : vous serez plus étroitement unis par les liens de cette douleur portée en commun. Tu es riche, indépendant : arrache Danielle à ce milieu où elle mourrait de ses tristesses passées. Dans l'acuïté de sa peine, elle repousserait tout plaisir projeté d'avance; distrais son esprit par la vue de pays inconnus. Pense pour elle, agis pour elle; tu conserveras ton foyer menacé, tu seras payé au centuple.

Christian parlait d'une voix ferme, vibrante, entraîné par la chaude passion qui débordait de son cœur. Il s'arrêta, soupira profondément et reprit plus bas :

— Voilà ce que je ferais, Laurent, si j'étais à ta place.

Le jeune banquier avait écouté son ami les sourcils froncés, la lèvre avancée, évidemment peu séduit par la perspective ouverte devant lui. Il n'était pas méchant, et il aimait ses enfants autant que sa nature insouciante et légère lui permettait d'aimer; depuis la mort de son fils, une pensée l'agitait : une question lui brûlait les lèvres.

— Christian, dit-il en hésitant, si le médecin fût venu la veille comme elle le voulait, eh bien..., cela n'eût rien changé, n'est-ce pas?

Christian mit un doigt sur ses lèvres, regardant de loin, entre les battants entr'ouverts, le lit où reposait la jeune femme. Elle dormait, ses mains amaigries posées sur sa poitrine; des gouttes de sueur perlaient comme une rosée sur son front d'une blancheur mate.

— Comme elle est faible! murmura Christian.

Cette faiblesse même décida sa réponse à la question de Laurent. Sa conviction était faite depuis le premier instant. Douze heures plus tôt, on eût sauvé l'enfant par l'emploi d'un réactif violent. S'il était cruel de jeter la vérité à la face du père qui avait arrêté le secours par son imprévoyance, n'était-il pas sage de lui faire toucher du doigt ce résultat mortel? n'était-ce pas prévenir d'autres malheurs, épargner à Danielle de nouvelles souffrances?

— Tu veux la vérité, Laurent? dit-il. Pardonne-moi si je t'afflige, mais tu as un autre enfant, prédisposé au même mal que son frère; en conscience, je crois que ton fils soigné à temps ne fût pas mort!

Un déchirant sanglot éclata dans l'ombre de l'alcôve. A demi rejetée hors de son lit, Danielle avait tout entendu, sans avoir la force ni la volonté de les interrompre.

— Malheur et fatalité! murmura Christian.

Essayant un tardif mensonge, il ajouta :

— Je crois qu'on eût pu le sauver, mais il était jeune..., délicat... Le mal l'a terrassé avec une violence extrême... Enfin, Dieu seul a cette terrible science de la vie et de la mort.

XXI.

En perdant l'enfant bien-aimé, la jeune femme avait souffert, Dieu le sait! Mais devant la puissance qui l'arrachait de ses bras — devant la mort — toutes les douleurs se confondent et se taisent, tous les fronts se courbent! Cette révélation sur la tombe où l'enfant dormait réveillait sa souffrance.

L'espoir qu'elle avait gardé un instant n'était pas illusoire; son fils n'était pas irrémissiblement condamné... Il eût pu être là encore..., vivant, sous ses baisers!.. De cette plaie déchirée les larmes jaillirent à flots, et, prise d'un immense désir de se justifier et d'être plainte :

— Christian, dit-elle, ne mens plus : il l'a tué! Il dormait pendant cette fatale nuit, et le pauvre ange agonisait si doucement, sa fin était si calme!..

Remuée jusqu'aux entrailles par ce souvenir, elle se releva, sanglotante, égarée...

— Écoute, fit-elle; Laurent a honte devant moi, il a peur de mon désespoir, de mes reproches... Il va te demander de m'emmener, j'en suis sûre; Christian, emmène-moi! Si tu me laisses ici, avant longtemps je serai morte; il me tuera sans le vouloir, comme il a tué son fils! Faut-il que je meure, dis?

Elle avait noué ses bras autour du cou de Christian. A ce dernier mot, une rapide vision la fit passer devant lui, blanche et roidie dans son linceul; il l'attira contre sa poitrine.

— Ah! ma pauvre enfant bien-aimée! murmura-t-il.

Refoulant aussitôt son émotion, il ajouta :

— Danielle, je veux que tu dormes; je veux que tu te calmes; dans cet état, tu ne supporterais pas les fatigues du voyage.

— Tu m'emmèneras? dit-elle, frémissante.

— Je t'emmènerai, oui; dors, mon enfant.

Soudainement apaisée, elle s'endormit, et, les mains jointes, il la regarda longtemps.

Le lendemain, comme les deux hommes déjeunaient, soucieux et préoccupés, Laurent repoussa brusquement son assiette et son verre.

— Je ne puis pas manger, dit-il; que diable! il vaut mieux parler franc que louvoyer ainsi, n'est-ce pas vrai, Christian?

— Sans doute, fit le jeune homme; qu'est-ce qui te tourmente?

— J'ai réfléchi — sérieusement — à tout ce que tu m'as conté hier. Eh bien, mon ami, je n'ai rien, rien du tout de ce qu'il faut pour guérir Danielle à moi seul. C'est bientôt dit : être père, mère, garde-malade..., médecin! Moi, j'ai la

vocation d'être mari, tout simplement, comme les autres. Tu parles de quitter le pays, de la faire voyager; c'est impossible : je suis utile à la maison de banque.

Christian réprima mal un léger haussement d'épaules.

— Tu penses que je ne suis pas indispensable? je te l'accorde; mais je n'ai jamais su courir les chemins. Je m'ennuierai et je serai détestable en voyage. Danielle en aura vite assez, d'autant mieux que, avant la mort de Paul, elle m'aimait bien. Ce n'était pas de la passion! Enfin, elle m'aimait bien. Depuis notre malheur, elle m'exècre, et j'ai peur devant elle. Quant à la faire voyager avec sa mère, tu connaissais ta belle-sœur autrefois? Elle n'était pas parfaite, il s'en faut! Eh bien, c'était un ange, en comparaison de ce qu'elle est devenue... Elle est intrigante, avare et mauvaise. Alors...

— Alors tu as pensé à nous confier Danielle? dit froidement le jeune homme.

— Franchement, oui; je n'ai pas de plus cher désir, et c'est la seule combinaison possible. Ta femme est la cousine de la mienne; c'est une femme supérieure, dont la société sera précieuse à Danielle. Tu l'installeras bien..., pas chez toi, ce serait trop te demander! mais le plus près possible de vous... J'irai la voir souvent... Tu la soigneras, et, quand elle sera guérie, quand elle voudra, je la ramènerai. Tiens, Christian, continua-t-il d'une voix suppliante, si tu consens, ce sera entre nous à la vie à la mort!

Pendant qu'il parlait ainsi, un peu gêné, hachant ses phrases, faisant tous ses efforts pour être persuasif, le jeune médecin regardait, analysait l'homme assis devant lui. Au fond de cette matière, de cette chair plantureuse, le Créateur avait-il vraiment mis quelque chose ressemblant à un cœur? Après leur entretien de la veille, il lui proposait de l'emmener, de la soigner, de la sauver!..

— Laurent, dit-il d'une voix brève, sais-tu que j'ai beaucoup, passionnément aimé ta femme?

Paisiblement, l'autre répondit :

— Ma belle-mère m'a dit dans le temps quelque chose de cela... Je croyais qu'elle me montait une *scie,* elle est tellement crucifiante! Eh bien, mon cher, tu es un honnête homme. Je ne suis pas Othello. Tu as une femme adorable, sans te flatter, près de laquelle ma pauvre Danielle ne brille pas. Quant à Danielle elle-même, ah, mon pauvre ami!.. tu peux être tranquille, je la connais. Pas d'imagination, pas de passions..., un sang glacé dans les veines!...

— Je t'ai dit, Laurent, que cette maladie changerait sa nature.

— Eh! tant mieux donc! Guéris-la, mon cher, change-la; tu en auras tout le mérite. Je te devrai un fameux cierge!

Le jeune médecin leva en l'air ses mains serrées; mais, voyant son ami étonné de son étonnement :

— Tu le veux? dit-il. Soit. J'aurai pour Danielle les soins du médecin; je ne te refuserai pas les services de l'ami.

— Et... tu crois que ta femme?...

— Berthe sera ravie d'embrasser sa cousine et lui tiendra compagnie... entre ses nombreuses occupations.

— Je croyais, dit naïvement le banquier, que vous n'aviez pas d'enfants?

Il avait toujours vu sa jeune femme penchée sur un berceau, consacrant les jours et les nuits à ces doux soins de mère; et, sans s'en douter, il lui rendait un hommage mérité.

— Des enfants! s'écria Christian avec un élan sincère. Et qu'en ferait leur mère? Non, grâce au ciel, je n'en ai pas!

— On a des nourrices, parbleu! des bonnes, des institutrices. Tout le *tra la la* que les petits entraînent après eux! Ils ne s'en portent pas plus mal...

— Laissons cela, dit Christian avec une impatience pénible; il est des sujets sur lesquels nous ne saurions nous entendre. Berthe ira, suivant sa coutume, à l'Opéra, aux Italiens; elle éblouira trois salons par nuit, elle ira *luncher,* médire agréablement chez ses bonnes amies. Ah! j'oubliais les courses, qui vont commencer! Le reste du temps sera pour Danielle. Dans huit jours je reviendrai la chercher, c'est bien entendu.

Resté seul, Christian osa regarder en face la terrible situation qui lui était faite.

Une femme existait, à laquelle il avait consacré tous les efforts de son existence, toutes les tendresses de son âme; on la lui avait enlevée, volée! Dès lors, avec un fier courage, il s'était éloigné de sa route. Cette femme aujourd'hui, on la lui rendait, on le chargeait de la responsabilité de sa vie, on lui imposait le supplice d'une existence partagée, dont tous les incidents les rapprocheraient sous le même toit, dans le même péril. On la lui donnait! car elle était sans force, vaincue d'avance; elle l'aimait comme il l'aimait... Lui faudrait-il lutter non seulement contre sa passion débordante, mais contre cette faiblesse bien autrement dangereuse que toutes les résistances, maintenant que tout entre eux, pensées, regards, paroles, serait de l'amour...? Refusant d'emmener Danielle, il pouvait la tuer. Le raisonnement n'avait plus d'empire sur cet esprit exalté jusqu'au délire, sur cette nature prise tout entière par un sentiment d'horreur dont la cause eût fait bondir toutes les mères et que le temps seul pouvait atténuer. Imposer une contrainte à ce corps frêle dont tous les nerfs se tordaient, c'était le briser sûrement. D'autre part, il ne pouvait plus se soustraire à l'égoïste confiance du mari, qui, se connaissant lui-même, croyait — ironie amère — les connaître si bien tous deux!.. Ce qu'il souffrit, le pauvre et brave cœur, à reculer d'abord devant le bonheur immense qu'on lui offrait, puis à céder enfin, vaincu par ce caprice de la destinée, Dieu seul et lui le sauront jamais.

XXII.

La veille du départ arriva.

Très faible encore, la jeune femme s'était assise à côté de la fenêtre ouverte, tenant par la main le fils qui lui restait. Debout près d'elle, Christian suivait de l'œil la promenade circulaire du banquier dans la cour sablée.

Laurent aimait extrêmement être cru, écouté, pris au sérieux. Avec une instruction nulle, un esprit frivole et borné, il pouvait rarement, parmi les hommes de son monde, s'of-

frir cette petite fête. Mais les campagnards et les commerçants retraités dont il plaçait les économies se laissaient fasciner par son robuste aplomb. Lecteur assidu de plusieurs journaux, il remplissait son cerveau des phrases redondantes qui y sont prodiguées. Avec le rédacteur politique, il tonnait, déplorait, prédisait les catastrophes ou les délivrances du lendemain, et prenait un bonheur et un mal infinis à « régénérer les masses ».

Un service rendu lui livrait, ce soir-là, pieds et poings liés, un gros fermier, marchand de bœufs et commerçant en beurre. Il le tenait par un bouton et pérorait, préoccupé du secret désir que Christian l'entendît.

— La république, mon brave, laisse à l'homme la jouissance de ses droits, la liberté de ses actes ! Ses engagements commencent dès l'enfance, finissent à la mort !...

La chambre tiède et calme, entourée de tentures d'un bleu très doux, avec la mousseline prodiguée autour du lit, des fenêtres, des petits berceaux, ressemblait à un sanctuaire. Dans un cadre d'ébène, le grand portrait de M. Nozeray souriait à ces deux êtres qu'il avait tant aimés. Envahi par une émotion dont il n'était plus le maître, Christian se recula dans l'ombre pour y cacher ses yeux humides, sans cesser de regarder l'enfant endormi aux pieds de sa mère.

Ce petit visage reproduisait avec une fidélité merveilleuse les traits de Danielle enfant, et la pensée du jeune homme redescendait les années enfuies. Il revoyait la salle basse, un peu sombre; la petite chaise où il se tenait immobile, surveillant le sommeil de cette autre enfant, mère aujourd'hui; son doux réveil, son sourire, lorsqu'il embrassait ses yeux à demi fermés; ses joues empourprées par le duvet de l'oreiller; et les petits bonheurs de cette existence, les courses folles, les rires éclatants, les bouderies furieuses qui rendent les réconciliations si douces; puis le collège, la tristesse du départ, la joie du retour, le premier succès..., ces beaux lauriers en papier vert dont il couronna le front triomphant de Danielle; sa jeunesse s'écoulant dans un travail opiniâtre, acharné, l'œil et le cœur fixés vers un but unique; enfin, six ans auparavant, ces journées d'ivresse si délicieusement savourées entre la jeune fille et son père, puis la mort jalouse, foudroyant sa victime. De tous les replis de son cœur, de toutes les ombres de sa mémoire les souvenirs montaient, reproduisant les plus petits détails de cette soirée fatale et douce : la main franchement tendue..., les chaudes paroles de tendresse..., le ruban bleu qui glissait le long des cheveux dénoués, le roitelet qui vint se poser sur une branche fleurie, les regardant de son œil vif..., et la note lointaine que le rossignol mêlait à leur chanson d'amour..., et la pluie de pétales embaumés dont la brise les couvrait...

Étonnée de ce silence prolongé, Danielle leva les yeux, et le jeune médecin, subitement arraché à ses pensées, eut un geste machinal et assez naturel. Pressant le poignet de sa malade, il chercha l'artère.

— Laisse, dit-elle, se dégageant et rougissant un peu, laisse, je t'en prie. Il n'est pas bon, Christian, que tu aies toujours le doigt posé sur mon pouls, ni l'œil ouvert sur mon âme. Tu constaterais de pénibles choses — et les femmes, dans leurs tristesses, redoutent la lumière; ton intérêt s'affaiblirait peut-être... Je serais sûrement moins confiante, et il me faut beaucoup de confiance..., comme il te faut une affection solide pour entreprendre de me guérir.

— En ce qui me concerne, Danielle, tu peux te rassurer. Tout homme de cœur a besoin dans sa vie d'un dévouement. Plus ce dévouement lui impose d'efforts et de persévérance, plus il est heureux.

La jeune femme rêva un instant et reprit avec un ressentiment prononcé :

— J'admire la tranquille insouciance avec laquelle Laurent te passe au cou le collier de misère qui lui semble si lourd à porter... C'est un débarras !... Il ne cache pas sa joie...

— Laurent s'inquiète de ta santé, mon enfant. Il m'a donné sa confiance et trouve dans ce voyage une certitude de guérison qui le réjouit. Un proverbe de je ne sais quelle nation — il n'est pas français, et je le regrette — dit : « En jugeant les autres, il faut croire au bien facilement, et, pour croire le mal, attendre les preuves. » Cette maxime est digne de toi, Danielle.

— Tu es admirablement bon, dit-elle, tout émue.

La nuit était venue, une nuit d'été fraîche et lumineuse. Sous les fenêtres, Laurent enflait sa voix, multipliait les périodes hardies, se grisant de son éloquence.

— Non, ma pauvre enfant, je ne suis pas bon, répondit le jeune médecin; pas comme tu le crois, du moins. Si tu savais quel bonheur c'est pour moi de t'emmener, de te soigner, de te guérir ! Je bénis la science, je me rends grâce à moi-même, si j'ai pu lui arracher quelques-uns de ses secrets.

— Ainsi tu crois que je guérirai?

— J'en suis sûr, dit-il fermement.

— C'est que mon mal ne date pas d'hier, Christian !... Longtemps avant la mort de ce pauvre ange, j'avais des heures de souffrance, des pressentiments sombres. Lorsque mon père vivait, je croyais la vie si belle ! J'attendais le bonheur de pied ferme... Le bonheur n'a pas de parole, Christian; il n'est pas venu ! et mes tristesses d'autrefois feraient aujourd'hui mes joies. Laurent n'est pas méchant : oh non ! mais il lui faut le bruit, l'éclat, l'étouffement du monde. Ce n'est pas l'existence que j'avais rêvée. Mes fils ont eu une enfance délicate; Laurent s'exaspérait de me voir nourrice et gardienne obstinée de mes berceaux. Alors je tentais l'impossible pour le satisfaire, mais de cette double vie je mourais un peu tous les jours.

— Danielle, reprit Christian, il est une pensée qui me torture. J'ai été, moi, ton ami le plus fidèle, l'instrument de ton malheur. Ta mère redoutait mon influence; elle voulait nous séparer à tout prix et t'a lancée dans cette existence qui serait pour d'autres le bonheur, mais qui, pour toi, est le martyre.

La jeune femme releva la tête, surprise et interdite.

— Ma mère ne m'a pas forcée, Christian, dit-elle. J'ai su que tu aimais Berthe..., qu'un mariage était projeté entre

vous depuis longtemps... Un scrupule généreux t'arrêtait seul, parce que tu me voyais libre et encore attachée à nos rêves d'autrefois. Alors, de lassitude, de découragement, j'ai cédé.

Christian se rejeta en arrière avec un sanglot sur les lèvres et tourna sur lui-même comme s'il eût senti le sol manquer sous ses pieds.

— Elle t'avait dit cela, la misérable ! gronda-t-il entre ses dents serrées. Non, Danielle ! non, ma fiancée perdue, mon enfant adorée..., je t'ai aimée..., toi, rien que toi ! Je me suis marié le mensonge aux lèvres et au cœur !

Danielle se renversa en arrière, écrasée par sa surprise... hélas ! et par son immense joie.

— Christian, murmura-t-elle, je suis bien malade, je pleure mon fils que j'avais nourri et aimé... comme on aime ces anges-là...! D'où me vient donc ce calme plus reposant, plus fort que le bonheur ?

La passion vraie a des surprises qui sont son excuse... et aussi son danger. Elle démasque les mensonges généreux dont on l'avait voilée ; elle livre les secrets enfouis au plus intime de l'être, elle confond les résolutions énergiques; elle est folle, elle est terrible ! Elle est ce qu'il y a de plus doux et de plus cruel au monde ; sa voix est un chant enivrant, et il n'est pas de femme qui ne désire entendre ce chant, dût-elle mourir pour l'avoir entendu ! Doucement Danielle abaissa les paupières ; elle était faible, mourante, blanche comme les pétales d'un lis; mais elle avait mis dans cette phrase, murmurée du ton bas et doux qu'on retrouve dans le rêve, un amour si vrai, si absolu, si complet, que le jeune homme tendit les bras, prêt à tout oublier... sinon qu'il l'adorait.

Au fond de son cadre sombre, son frère le regardait... il crut voir une larme dans cet œil triste et doux. L'enfant s'agita aux pieds de sa mère.

Le sentiment de la réalité lui revint féroce et poignant, et, se serrant les tempes à les briser :

— Non, mille fois non, murmura-t-il; je ne suis pas un infâme !

Brusquement il s'élança au dehors.

Laurent rentrait enfin, s'épongeant le front, légèrement enroué. Le fermier l'avait quitté, les yeux écarquillés, abruti pour huit jours, convaincu que la politique était une bien admirable chose dont il n'aurait, pas plus que les autres, le dernier mot.

Christian appela le banquier d'une voix brève.

— Monte ici, Laurent, monte tout de suite.

— Qu'est-ce encore, mon cher ? Tu as vu, j'étais occupé : c'est un devoir sacré d'instruire les masses, de porter les flambeaux de...

— Assez, ne recommence pas pour moi. Danielle souffre, elle te quitte demain.

Laurent reprit, de sa voix naturelle, avec une désolation rageuse :

— Mon ami, je n'en puis plus de ces femmes délicates et nerveuses ! La guériras-tu au moins, toi, le fort entre les forts ? Si tu ne la guéris pas, c'est à se pendre !...

Christian arrivait sur la dernière marche, il se retourna :

— Veux-tu que je la tue ? dit-il froidement, ce sera plus vite fait.

Le banquier eut un geste effaré, qui se changea bientôt en un large rire :

— Farceur ! dit-il en frappant sur l'épaule de Christian.

Comme ils entraient dans le vestibule, il chuchota, la main sur la serrure :

— Dis donc, ne t'éloigne pas trop ! je n'y entends rien, tu sais... Souvent je l'exaspère ; toi, tu la calmes avec ton seul regard !

XXIII.

On se ferait difficilement une idée des explosions joyeuses avec lesquelles Mme Christian Nozeray ouvrit à sa cousine sa maison et son cœur. Dans cette vie d'oisiveté affairée, futile à en mourir, elle accueillait tout événement nouveau avec reconnaissance. Voyant pleurer Danielle, Berthe donna quelques belles larmes au deuil de la jeune mère et lui confia, à cette occasion, les regrets de sa jeunesse, jusque-là demeurée stérile...

— C'est gentil..., c'est amusant, cela pose, les enfants ! Voilà les guipures de Venise revenues à la mode. Juge un peu quels délicieux costumes de babys !

C'était bien pénible, c'était désolant. Enfin..., elle n'y pouvait rien, n'est-ce pas ?

De ce sujet elle passa à un autre, également navrant : elle avait une petite santé, des crampes, des lourdeurs, des faiblesses d'estomac inquiétantes. La Providence, qui veille sur les jolies femmes et les petits oiseaux, lui avait gardé jusque-là sa fraîcheur de rose et son délicat embonpoint.

Cependant Danielle pouvait voir : elle ne mangeait pas ; cela ne s'appelait pas manger !

Danielle pénétra, au bout de quelques jours, le mystère de cette inappétence. Afin de prévenir les défaillances de son estomac, Berthe avait contracté l'habitude des petits en-cas réparateurs. Elle les renouvelait chez tous les pâtissiers en vogue. Oh ! c'était bien peu de chose, un sandwich, un nougat, un doigt de frontignan, un rien ! De tous ces riens, multipliés tant que le jour durait, une grosse fermière de la Beauce fût morte gastralgique en trois mois.

Pendant deux fois vingt-quatre heures, Berthe s'occupa de sa cousine à l'exclusion de tout autre soin. On put croire qu'elle allait se cloîtrer et suivre en cela une vocation contrariée par le destin. Le troisième jour, elle rentra tout doucement, non point dans un cloître, mais dans ses petites habitudes journalières et n'y dérogea plus.

Elle avait jeté les hauts cris à la pensée d'un appartement séparé du sien, fût-ce par la largeur de la rue. Danielle et son fils furent installés dans un petit réduit ouaté et élégant. A travers ses occupations variées, Berthe y donnait de temps à autre un petit coup d'aile, y jetait une note de son joyeux babil, puis reprenait sa volée. Cette vie désordonnée, toute en dehors, sans un but sérieux, sans un mobile noble, stupéfia Danielle. La connaissance de cet intérieur brillant et

envié la détourna de ses tristes pensées en lui donnant la mesure d'autres misères : elle comprit les deuils de cœur portés en habit de fête, dissimulés sous un masque souriant; devant la frivolité effroyable de Berthe et les imprudences qu'elle ne comptait plus, jouant avec le danger ainsi que l'enfant joue avec la flamme, elle se prit à plaindre Christian comme Christian l'avait plainte, et à désirer ardemment le voir plus heureux.

Effrayée d'abord par la subite explosion de tendresse de Christian à la veille de son départ, elle se rassura peu à peu en voyant le jeune médecin apporter dans la vie de chaque jour la même impassibilité sereine. Il la voulait calme et, pour cela, feignait un calme qu'il ne devait plus connaître ; il l'installait dans son repos avec les soins délicats, la constante bonté d'une mère. Respectueux, grave, attendri, il se tenait devant elle comme le croyant devant l'objet de son culte, et son énergique volonté, mise au service de sa conscience, montait une garde sévère autour de leurs deux cœurs.

Sûre de cette volonté ferme, de cet esprit droit et vrai, de ce cœur ouvert à toutes les bontés, Danielle mirait naïvement son âme dans cette âme d'honnête homme incapable de faillir. Sauvée par ses soins, secrètement enivrée de sa présence, elle sentait l'amour l'envelopper comme la caresse d'une onde molle et douce et elle savourait la douceur de son rêve, certaine de se retrouver pure au réveil.

Dans ses rapports avec sa cousine, Berthe se montrait, comme avec tous, aimable, coquette et étincelante. Il arrivait cependant qu'une certaine bizarrerie perçait dans ses allures. C'était un pli fugitif des sourcils, une intonation plus accentuée, une nuance de curiosité dans son œil bleu ; mais cela passait vite. Personne n'y prenait garde. Chaque jour à peu près, la même scène se renouvelait. Berthe, pour l'acquit de sa conscience, adressait à son mari cette phrase consacrée :

— Je vais ce soir au bal chez Mme X..., Y... ou Z..., une de mes amies — le nombre des amies de Mme Christian était incalculable. — Tu viens avec nous, Christian? »

Christian partait d'ordinaire avec elle. Mais, fatigué du labeur de la journée, il disparaissait le plus souvent vers minuit, laissant la jeune femme sous la garde de sa mère ou d'un chaperon plus âgé — ce qui n'était, sans doute, ni très prudent ni très sage.

Un soir, elle était déjà chaussée et coiffée pour le bal : de petits souliers à bouffettes, croisant leurs rubans sur un bas de soie tissé de fils d'araignée ; une profusion de boucles blondes, et des papillons de brillants tremblant au travers, prêts à s'envoler. Cette coiffure bizarre accentuait sa beauté; elle était ravissante, et le savait.

— Christian, dit-elle en riant, je vais faire des passions ce soir; viens-tu voir ça?

— Ma chère enfant, je te prie de modérer le cours de tes triomphes. Je te prie aussi de m'excuser. L'hôpital a absorbé toute ma matinée. Je rentre de mes visites, il y a une heure à peine, et je serai sans doute appelé cette nuit. Je suis littéralement fourbu.

Berthe fit une petite moue.

— Hum! dit-elle, comme c'est élastique, cet hôpital!.. ces visites! Je suis sûre que vous devisez entre médecins dans une petite salle, à côté de la grande ; et vous ne parlez pas exclusivement de médecine ; et vous ne goûtez pas, pour tout breuvage, les sirops de vos patients. Tu ferais bien d'avouer, Christian, que les médecins sont des hommes, après tout, comme les autres !

— C'est prouvé, Berthe ; je l'avoue. Tu ne t'en fais pas moins une assez fausse idée de leur existence, de la mienne, du moins! Veux-tu savoir, heure par heure, ce que j'ai fait aujourd'hui?

— C'est peut-être curieux. Dis vite, et je me sauve.

— On m'attendait à la salle des femmes. J'ai trouvé là une jeune fille admirablement belle, pâle comme la mort qui la guettait. Un des internes a soulevé le drap ; j'ai vu, dans une mare de sang, un amas de débris sans formes ; la malheureuse a eu les deux jambes broyées sous les roues d'un camion chargé de fer. Elle m'a prié, d'une voix qu'on entendait à peine — chaque mot causait une douleur dans cette chair brisée! — de prévenir son aïeul, un vieillard que son travail faisait vivre : « Ne lui dites pas tout d'un coup que je vais mourir, a-t-elle balbutié ; il est vieux, il m'aime bien..., il aurait trop de peine! »

— Et qu'as-tu fait, grand Dieu? Que feras-tu?

— Je n'ai rien fait. Je ne ferai rien, il n'y a pas de remède! Mais elle est jeune, forte ; elle souffrira longtemps. Veux-tu que je continue, Berthe? Ce n'est que le premier chapitre d'une lamentable histoire.

— C'est horrible, dit-elle, horrible! Comment peux-tu dormir, manger et vivre, en voyant toutes ces misères?

Elle garda pendant quelques minutes un silence fort contraire à ses habitudes ; puis, s'approchant, elle mit au front de son mari un baiser presque craintif et dit à Danielle :

— Tu ne vas pas trop t'ennuyer avec lui, hein?

— Je ne m'ennuie jamais avec Christian, reprit naïvement Danielle ; et tu sais que je ne veille pas. Je me couche comme les poules et comme les petits enfants.

— Il est de fait que tu te contentes et que tu t'amuses de peu. Sais-tu, Christian. Elle a ressuscité hier tous les morts et les mourants de la maison. Ça t'intéresse? — Je parle de fleurs, tu n'y pouvais rien. Elle a lavé, essuyé, caressé ces malheureuses plantes qui se mouraient de soif, de poussière et d'abandon. C'est singulier! ces petites figures de fleurs avaient un air tout reconnaissant ; les camélias lui riaient, les cyclamens dodelinaient leur calice penché d'un air tendre ; et les violettes donc! elles l'ont encensée de toutes leurs cassolettes! Cela sent le printemps ici, et j'en deviens poétique !

Elle se tut et ramena sur la jeune femme, assise au coin du foyer, ce regard voilé où passaient parfois d'étranges lueurs ; puis, secouant la tête et reprenant son sourire :

— Au revoir, mes chers, dit-elle ; amusez-vous bien.

La chambre de Danielle était égayée par un feu clair. Il y avait de la paix dans cet air tiède, cette lumière douce, cette respiration d'enfant égale et faible. Danielle songeait,

tout en couvrant la tête endormie de son fils de baisers doux et prolongés. Christian s'accouda sur la table, le front dans la main, et lentement, parlant pour lui seul, il murmura :

— Voilà pourtant ce que j'avais rêvé ! Après le labeur du jour, le charme, le recueillement du foyer; une tête chérie, un cœur fidèle, l'innocent sourire d'un enfant !

— Christian, dit la jeune femme timidement, pourquoi n'amènerais-tu pas Berthe à une vie plus sérieuse, plus digne, plus conforme à tes goûts ? Vous en seriez tous deux plus heureux.

Il sourit avec amertume.

— Tu crois que Berthe me ferait ce sacrifice? tu le crois vraiment, Danielle? Alors tu la connais peu. Dans la frivolité de sa vie, elle a perdu la notion des choses graves et élevées; ce n'est pas une femme : c'est une enfant qu'une minute de réflexion affole, qu'un jour de solitude tuerait. Elle ne sait occuper ni ses doigts ni sa pensée et se jette sur toutes les distractions pour combattre l'ennui qui la ronge. Mais le vide du jour passé sera le vide du lendemain, tant que durera la vie !

— Elle est bonne, Christian; elle t'aime... et — pardonne-moi si je vais bien loin — elle est trop jeune, trop belle, trop légère, si tu le veux, pour être privée de ta protection.

— Ainsi, dit-il, je traînerais dans le monde ma figure austère et mon profond dégoût? Je consacrerais mon existence entière à couvrir, à réparer ses imprudences sans nombre? C'est ce qu'il faudrait faire?.. Danielle, c'est ce que je ne ferai pas !

L'expansion subite et violente de cette âme, si maîtresse d'elle-même, effraya Danielle. Décidée à l'éclairer, à lui montrer du doigt l'abîme où Berthe courait en riant, elle continua, un peu tremblante :

— Je t'en conjure, Christian, toi si dévoué au bien de tous, toi qui as tous les courages, ne défaille pas lorsqu'il s'agit de défendre ton propre bonheur; parle à Berthe...

Le jeune homme secoua la tête avec ironie.

— Pour lui demander ces énormes sacrifices, j'ai bien peu à lui rendre en échange, dit-il. Si je les exige d'elle au nom de la raison, de la dignité, de l'honneur menacés, elle rira et répondra qu'elle est honnête — ce qui est vrai encore, je le crois fermement. — Si je les lui demande par dévouement, par amour...

— Oui, reprit Danielle, c'est cela; ce serait mieux ainsi !

Il passa rapidement sa main sur ses yeux, cachant sa pâleur soudaine; puis, très bas, d'une voix émue :

— Non, dit-il, en vérité, non; je ne le puis pas; ce ne serait pas juste !

Voyant rouler deux larmes dans les yeux de Danielle, il reprit aussitôt, de son accent sérieux et tranquille :

— Je te remercie de tes conseils, mon enfant; ils sont sages et j'y songerai. Repose en paix.

Il attira la petite main que l'enfant avait, d'un geste familier et tendre, cachée près du cœur de sa mère, et la baisa longuement.

XXIV.

A quelque temps de là, Danielle, tourmentée par un retour offensif de son mal, rentrait chez elle à la nuit tombante. Ce n'était pas le jour de sa cousine, elle la croyait sortie et s'étonna d'entendre dans le salon sa voix brève et décidée et les notes perlées de son rire. Ce salon communiquait à la chambre de Danielle par un petit boudoir fort obscur, aux portières retombantes. Arrivée à la porte, elle posait déjà la main sur la serrure, lorsqu'une phrase de Berthe la cloua à sa place.

— Ainsi, disait la jeune femme, vous voulez savoir pourquoi je vous retire vos petits privilèges? pourquoi vous entrerez par la grande porte, seulement aux jours consacrés? Eh bien, mon cher, voilà ! — c'est flatteur pour vous — du reste ! — vous me compromettez ! On me l'a fait entendre... il se rencontre toujours des gens charitables pour dire ces choses-là !..

Une voix jeune et fortement timbrée donna aussitôt la réplique.

— Et c'est pour un vain commérage, madame, que vous me privez du bonheur dont je vis !

— Oh ! vous vivez de bien autre chose, heureusement ! Ne froncez pas les sourcils comme un Jupiter tonnant ! ce n'est pas dans vos moyens, cet air farouche !

— Vous êtes cruelle, madame; vous connaissez votre empire et vous en abusez !

Berthe jouait avec ses bagues.

— Je suis cruelle, dit-elle, vous croyez ? En vérité, ce n'est pas ma faute. Est-ce que vous êtes fâché ?

— Moi ? comment donc, madame ! je suis enchanté, tout à fait enchanté et reconnaissant.

— C'est-à-dire que vous êtes furieux... Voyons, ce n'est pas ma faute, je vous assure... ni ma volonté absolue. Vous m'amusez, et je vous aime bien. Mais les femmes, il paraît que c'est comme l'hermine... Un seul soupçon...

Elle se mit à rire.

— Comme c'est bête, tout cela ! ajouta-t-elle. Maintenant allez-vous-en; je dîne en ville. Ce n'est pas pour songer dans mon boudoir que j'ai fait cette toilette. Et, tenez, avant de partir, donnez-moi un dernier conseil d'ami intime; vous avez du goût : mettrai-je là des roses ou des camélias ?

Elle touchait du doigt l'édifice léger de ses cheveux blonds.

— Des roses, madame, rien que des roses ! La comparaison qui s'impose à l'œil vous sera l'occasion d'un triomphe !

— Vous êtes un flatteur ridicule, dit-elle en souriant.

Devant la grande glace qui lui renvoyait sa gracieuse personne, en même temps que la silhouette du jeune homme posé derrière elle en point d'admiration, elle commença sans façon à piquer des boutons de rose entre ses boucles dorées.

Fabien d'Erris suivait son travail en amateur.

— Cette branche penche beaucoup trop, madame, dit-il soudain. C'est d'un effet déplorable.

La jeune femme tourna la tête, essayant de regarder par-dessus son épaule.

— Je ne peux pas voir, dit-elle, dépitée.

— Il faut me croire, madame, et ôter cette fleur. Puis..., comme vous êtes aussi bonne que belle, il faut me la donner...

Berthe rougit un peu, secoua la tête, et la rose tomba.

— Je ne vous la donne pas, dit-elle; mais si vous la volez!...

La fleur disparut très vite et la jeune femme reprit, moitié riante, moitié confuse :

— Maintenant, allez-vous-en. Mon mari va rentrer.

— Le craignez-vous donc ?

— Non, certes! mon mari, lorsqu'un malade est en danger, pense à moi comme au Grand-Turc. La médecine, voyez-vous, c'est sa maîtresse, une maîtresse qu'il adore ; moi, je suis sa femme, simplement.

— Comment peut-on vous voir sans vous adorer?

— Laissons là, s'il vous plaît, l'adoration. Voulez-vous vous en aller?

— Quelle est donc cette jeune veuve que j'ai entrevue l'autre jour dans votre salon, madame, et que vous appeliez d'un nom très doux : Danielle, je crois?

— Danielle, une veuve! Ah bien! son mari serait flatté! Pauvre homme! lui qui aime tant la vie! Un charmant garçon, du reste, et riche! Non, Danielle n'est pas veuve; elle a perdu un enfant, elle est malade, et, comme Christian la soigne, elle demeure ici provisoirement.

— Cette jeune femme est charmante; pas très jolie si vous voulez; c'est un charme, un quelque chose qui s'explique mal, mais qui se sent. L'autre soir, avec ce marmot qui chiffonnait ses dentelles, elle faisait un délicieux tableau de genre : *la Vierge à l'Enfant*.

Fabien tombait dans ce travers, de dire à une jolie femme, jalouse de son prestige, beaucoup de bien d'une autre femme; et, qui plus est, il y tombait volontairement. Brusquement, Berthe se leva.

— Mon cher, dit-elle, Danielle n'est pas invisible; je ne cache pas cette lumière sous le boisseau. Vous êtes libre de lui expliquer quand vous voudrez cet inexplicable « quelque chose ». Vous ne partez pas? je vous cède la place. Bonsoir!

Resté seul, le jeune homme se regarda en souriant dans les trois glaces, l'une après l'autre, et s'adressa les plus sincères félicitations. Danielle, frémissante d'indignation, laissa retomber la portière et rentra dans sa chambre.

— Oh! Berthe! murmura-t-elle, Berthe! ingrate, insensée! Tu as ce suprême bonheur de porter son nom, de marcher la tête haute appuyée sur son bras, de vivre et de mourir dans son ombre chérie!... et tu donnes à un autre tes sourires et tes coquetteries, et cette folie, innocente aujourd'hui, deviendra peut-être coupable demain!

ANDRÉ MOUÉZY.

(*La fin au prochain numéro.*)

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

M. ERNEST RENAN

(de l'Institut)

Rapport annuel (1)

Messieurs,

Voici la soixantième fois que votre Société se trouve réunie pour procéder, selon le règlement, au renouvellement du bureau et pour entendre le résumé des progrès accomplis dans l'ordre de ses travaux. A chaque rapport, le gain annuel a pu paraître faible; et pourtant, au bout de soixante ans, l'acquit est immense. Par l'entassement de petites pierres sans nombre, un édifice s'est élevé, solide et plein d'unité en ses proportions. Loin de moi la pensée d'accaparer pour nous seuls une gloire qui est celle de la science européenne tout entière. Nous ne réclamons que l'honneur de l'initiative, le mérite d'avoir, grâce à l'autorité de nos fondateurs, donné le modèle que d'autres Sociétés ont ensuite fructueusement imité.

Quand on compare l'état actuel des lettres orientales à ce qu'il était quand Sylvestre de Sacy, Abel Rémusat, Saint-Martin et quelques autres établirent les bases de notre Société, on est frappé du déplacement des problèmes, signe certain des progrès accomplis. Sans avoir rien perdu de leur intérêt, les études qui constituaient autrefois le domaine de ce qu'on appelait l'orientaliste ont vu s'accumuler de telles masses de travaux que les grandes découvertes y sont devenues rares. L'horizon, du moins, en est circonscrit; des espérances fondées sur les surprises que peut réserver l'inconnu sont ici à peu près interdites. Des études, au contraire, dont le plan et l'économie générale ne pouvaient réellement être entrevus en 1822, sont arrivées de nos jours à une pleine maturité. Le champ un peu étroit des littératures iraniennes est cerné, défini, sinon défrichée dans toutes ses parties. L'étendue de la littérature sanscrite est aperçue; beaucoup des illusions qu'on s'était faites d'abord sont détruites; en revanche, la véritable région aurifère du continent découvert par les William Jones et les Schlegel, je veux dire la littérature des *Védas*, a été déterminée avec une rare sagacité. Le bouddhisme, qui n'était qu'un brouillard avant Burnouf, est à l'heure qu'il est une terre exactement mesurée. Si la Chine n'a pas été encore étudiée avec toute la critique que le sujet exigerait, du moins n'est-ce pas, comme du temps d'Abel Rémusat, faute de documents ou d'instruments de travail. L'égyptologie, dont Sylvestre de Sacy patronnait les débuts, est devenue une vaste science. Si nous voyons qu'il y reste immensément à faire, c'est juste-

(1) L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de publier en entier ce savant et volumineux rapport, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Renan. Nous en donnons la première et la dernière partie. On en trouvera le texte intégral dans les prochaines livraisons du *Journal de la Société asiatique*.

ment parce que nous mesurons ce qui, en un demi-siècle, a été fait. La critique des anciennes littératures sémitiques, surtout de la littérature hébraïque, qui passait il y a un demi-siècle pour une paradoxale nouveauté, est devenue de droit commun. Le plus résistant des problèmes que présentait cette branche d'études, l'analyse critique du *Pentateuque*, est, à l'heure qu'il est, entre les mains de trois ou quatre travailleurs, posé sur table d'une façon qui ne lui permettra pas d'échapper longtemps aux solutions approximatives dont ces sortes de questions sont susceptibles. L'épigraphie sémitique, qui, vers 1820, en était aux rêveries de Hamaker, et aux premières erreurs (plus tard si bien réparées) de Gesenius, est arrivée à des méthodes certaines et a fourni à la science des antiquités sémitiques des données positives qu'on n'eût point autrefois osé espérer. Une science, enfin, qui se bornait, il y a soixante ans, à quelques indices fugitifs, est sortie de terre tout armée : on remplirait aujourd'hui plus de vingt volumes in-folio des textes cunéiformes dont on ne possédait, avant 1840, que des lambeaux dans Niebuhr et Ker-Porter. La difficulté des problèmes soulevés par l'assyriologie est justement ce qui en fait l'intérêt. Il est possible que la littérature assyrienne soit un jour l'une des plus vastes et des mieux connues de l'Orient. Des pages sur briques sont autrement résistantes que des pages sur feuilles légères que la sécheresse exceptionnelle de l'Égypte a seule pu conserver. Mais des générations de savants s'useront sans doute sur ces textes énigmatiques, qui, par leur isolement, se présentent à la science comme une île escarpée et du plus difficile abord. Que dire de ces étranges hiéroglyphes du genre dit hamathien, qui semblent des épaves conservées par miracle d'un monde perdu corps et biens?

Quand je considère ce vaste ensemble de résultats acquis en un peu plus d'un demi-siècle, je me figure, messieurs, que l'avenir, à qui, sur plus d'un point, nous aurons coupé l'herbe assez rase, envisagera notre temps comme l'âge des plus grandes découvertes qui aient renouvelé les sciences historiques. Certes les archéologues et les épigraphistes de l'avenir trouveront que nos collections furent singulièrement pauvres; ils souriront même de la consciencieuse attention que nous donnions, faute de mieux, à d'insignifiants débris. Verra-t-on cependant encore des mondes entièrement nouveaux se révéler? L'histoire s'enrichira-t-elle de découvertes comme fut la découverte de la Chine par les jésuites, celle de la littérature sanscrite par les Anglais au XVIIIe siècle, celle de la littérature iranienne par Anquetil-Duperron, celle de l'Égypte par notre expédition française de 1798, celle de l'Assyrie par Botta? Cela n'est point probable. L'Asie ne saurait plus contenir aucune littérature importante dont quelque spécimen ne nous soit connu. Les données que fourniront un jour Suse, la basse Chaldée, les couches profondes de Jérusalem, les tells au delà du Jourdain, rentreront sans effort dans l'une des catégories déjà délimitées. Tout est ébauché, mais tout reste à parfaire. De même que la géographie ne se croit pas épuisée parce qu'elle n'a plus l'espérance de trouver des continents inconnus, de même nos études sont susceptibles de développements indéfinis, bien qu'il ne soit plus permis d'espérer désormais des découvertes de mondes tout à fait nouveaux. Vers 1500, les limites des littératures classiques étaient entrevues des vrais connaisseurs; Raphaël, dans son *École d'Athènes*, traçait une histoire de la philosophie qui n'a besoin d'être rectifiée que sur des points de détail : est-ce à dire que la connaissance des littératures classiques n'ait pas fait depuis 1500 d'immenses progrès?

Grand encouragement pour cette jeunesse, pleine du feu sacré, que nous voyons avec tant de bonheur venir à ces études difficiles et extérieurement si peu récompensées! Que de choses saura cette nouvelle génération que nous autres nous ne saurons pas! Que de textes nouveaux elle connaîtra! Le papier, le parchemin, le papyrus sont loin d'avoir dit leur dernier mot. La pierre et la brique surtout réservent à la fin de notre siècle et aux siècles à venir d'étonnantes révélations. Si nous avions une baguette divinatoire pour faire sortir du sol de notre planète les trésors qu'il détient encore, nous serions probablement éblouis et nous verrions que, sur une foule de points, notre science présente en est au balbutiement.

Pas une des branches variées de savoir auxquelles s'appliquent vos efforts qui, cette année, n'ait reçu de vous de notables accroissements. Malheureusement, des vides difficiles à remplir se sont produits dans vos rangs. M. de Longpérier était un des hommes dont nous pouvions le plus légitimement nous faire honneur. L'universalité de son esprit embrassait toutes les branches du savoir historique et philologique; l'archéologue cependant dominait chez lui. M. de Longpérier était né antiquaire. Dès son enfance, il recherchait les objets anciens; il prit dans ce maniement assidu l'expérience de la main, la sûreté du coup d'œil. C'est là une condition fondamentale pour l'antiquaire. L'archéologie ne saurait être une science uniquement de livres et de cabinet; l'archéologue ne peut se former que près des grandes collections et dans les contrées où affluent les objets de curiosité. Les livres n'y suffisent pas : la plus grande bévue archéologique de notre temps a été commise par un philologue très érudit, mais qui n'avait pas vu beaucoup de monuments. Voilà pourquoi les petits centres d'études comme les universités allemandes, si excellents pour la philologie, forment peu d'archéologues vraiment exercés. M. de Longpérier s'était trouvé, sous ce rapport, à la meilleure des écoles : le nombre d'objets antiques qui lui avaient passé entre les mains était incalculable. Sa pratique était servie par une immense érudition. Les textes, en effet, lui étaient aussi familiers que les monuments figurés. Une mémoire extraordinaire lui fournissait toujours à point les citations faites pour éclairer un monument obscur.

L'autorité de M. de Longpérier était de premier ordre; son jugement était accepté par l'Europe savante comme un arrêt. En numismatique, il était sans égal, et plusieurs séries monétaires lui doivent leur constitution définitive. Le goût de la recherche était chez lui le fruit d'une curiosité tout à fait désintéressée. Rien ne le prouve mieux que la publication

posthume que sa famille vient de faire de ses *Mémoires sur la chronologie et l'iconographie des rois parthes arsacides* (1). L'impression en était terminée depuis 1853. Des scrupules dont nous ignorons la cause les lui firent retenir trente ans, et il a fallu sa mort pour que le public savant pût profiter de ce précieux écrit. Son ardeur pour le travail ne s'est jamais ralentie. Durant la longue maladie qui l'a emporté, il ne cessa point un instant de s'occuper de ses études chéries; presque le jour de sa mort, il dictait, pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une communication sur les découvertes de M. de Sarzec.

Dans les études orientales, M. de Longpérier laissera une trace durable. Les numismatiques arsacide et sassanide datent presque de lui; il a rendu des services à l'épigraphie sémitique; le premier, il vit se dessiner nettement cet art phénicien ou, si l'on veut, oriental, souvent difficile à discerner de l'art grec primitif et qui en fut peut-être le point de départ. M. de Longpérier a été le vrai créateur de ce qu'on peut appeler l'archéologie orientale. Les vues qu'il exprimait sur ce sujet dans votre *Journal*, dès 1855, sont restées acquises à la science et n'ont reçu depuis que des confirmations. Enfin, au début des études relatives aux inscriptions cunéiformes, il eut quelques intuitions lumineuses qui ne sauraient être oubliées. Il préférait les communications éparses sur toutes sortes de sujets à la rédaction de grands ouvrages (2). Il hésitait à finir, à donner l'irrévocable bon à tirer, après lequel les retouches sont impossibles. Mais ses conseils étaient toujours au service de ceux qui le consultaient; nul mieux que lui ne comprenait nos études, n'en voyait les liens cachés et l'importance pour l'ensemble de l'histoire générale. Soustrait aux préjugés des spécialités, il les comprenait toutes; doué, en outre, d'une grande aménité de caractère, il apportait dans les controverses scientifiques une appréciation toujours bienveillante, juste et sûre. Que nous aurons de peine, messieurs, à le remplacer! Pour former des philologues, il suffit souvent d'une administration intelligente; pour former un archéologue, il faut en quelque sorte un décret spécial de la Création.

M. Dulaurier embrassa dans le cadre de sa vie laborieuse les branches les plus diverses des études orientales. Très jeune, il comprit la richesse des documents que contiennent pour l'histoire des premiers siècles du christianisme les diverses littératures chrétiennes de l'Orient. Certes le grec reste la langue capitale des origines chrétiennes. Beaucoup de documents cependant se sont perdus en grec et se sont conservés dans des traductions orientales. L'Église grecque orthodoxe exerça sur les écrits judéo-chrétiens, gnostiques, manichéens, une censure qui en a fait disparaître la plus grande partie. Grâce aux traductions syriaques, coptes, éthiopiennes, arméniennes, on en a pu reconstituer plusieurs. M. Dulaurier mit à ces curieuses recherches tout ce qu'il avait d'ardeur pour le travail. Les actes gnostiques de saint Barthélemi, la *Fidèle Sagesse*, ont d'abord été connus par lui. Puis l'arménien l'attira d'une manière souveraine. Placés au centre des grands événements du moyen âge, à l'état de spectateurs le plus souvent passifs, les Arméniens sont des témoins essentiels à entendre quand on veut écrire l'histoire de ce temps. M. Dulaurier tira de ce vaste ensemble de documents de véritables lumières. La grande *Collection des historiens orientaux des croisades*, publiée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lui est redevable d'un précieux volume, que d'autres eussent suivi si la mort ne fût venue interrompre cette féconde activité. Les études malaises et javanaises occupèrent également dans les recherches de notre confrère une part considérable. Il en fut, à proprement parler, le fondateur parmi nous. L'idée lui en vint en Angleterre, près des trésors que possède la Compagnie des Indes. Une chaire de malais et de javanais fut créée pour lui en 1841. A la Bibliothèque nationale, la collection malaise et javanaise fut en grande partie son œuvre; ses nombreuses publications en cet ordre ont le caractère de la plus grande nouveauté. C'est par lui que l'histoire de Java et de Sumatra a cessé d'être pour nous un mystère. Parmi les orientalistes contemporains, il en est peu dont la vie ait été mieux remplie.

La mort de M. Chabas est pour les études égyptologiques un deuil bien sensible. C'était un travailleur infatigable, qui donna de notre temps un exemple excellent. Sans quitter sa province, et d'abord sans abandonner sa maison de commerce à Chalon-sur-Saône, M. Chabas consacra tous les loisirs que lui laissait sa profession à la lecture des anciens textes hiéroglyphiques. Quand il aborda ces études, il y avait du mérite à s'y livrer. Les instruments de travail n'existaient pas encore; les travailleurs se comptaient par quatre ou cinq. M. Chabas porta dans ces études une rare sagacité de lecture. Ce qu'il fut avant tout, ce fut traducteur, traducteur infatigable, représentant à lui seul toute une école. Il comptera comme un des chefs le plus méritants dans cette armée active qui a conquis de nos jours à la science d'inappréciables renseignements sur la page la plus intéressante peut-être de la haute antiquité.

Tant de recrues nouvelles sont venues réparer dans vos rangs les ravages causés par la mort que ces pertes, toutes cruelles qu'elles sont, n'ont en rien ralenti vos travaux...

Voilà quinze ans, messieurs, que je remplis le devoir, si honorable et intellectuellement si fructueux pour moi, de faire le compte rendu annuel de vos travaux. J'estime que c'est assez et qu'une fonction si importante ne doit pas être trop longtemps retenue par un seul. On s'habitue à certaines manières de juger; en un pareil travail, les chances d'erreur s'accumulent, les défauts s'ajoutent, vont s'exagérant. Bien que l'on fasse tout son possible pour éviter tous les partis pris, est-on jamais sûr de ne pas voir sa bonne volonté surprise par certains tours d'esprit dont on ne se défie pas assez et qui, en s'invétérant, peuvent amener de graves erreurs?

(1) Leroux, in-4°, 160 pages, 18 planches.

(2) Nous sommes heureux d'apprendre que les œuvres diverses de M. de Longpérier paraîtront bientôt en cinq volumes in-8°, sous la direction de M. Schlumberger, à la librairie Leroux. Le premier volume renfermera les mémoires d'archéologie et de numismatique orientales.

A mesure qu'on avance en âge, d'ailleurs, les devoirs se multiplient : on veut finir ce qu'on a commencé ; on éprouve le besoin de laisser à de plus jeunes la continuation des tâches souvent trop nombreuses qu'on avait embrassées.

Je dois vous remercier vivement, messieurs, de la bienveillance que vous m'avez accordée et qui a rendu ma charge facile. Un rapport comme celui qui est devenu d'usage dans votre Société doit avoir pour caractère l'impersonnabilité des jugements ; mais, même en supposant que le rapporteur observe strictement cette condition, il faut qu'il trouve de votre part beaucoup de bon vouloir. La critique la plus modérée ou même simplement la sobriété des éloges paraissent souvent injustice ou malveillance à celui envers qui on s'efforce le plus d'être juste. Vous avez été indulgents pour tant de jugements provisoires, souvent fautifs parce qu'ils ont dû être rapides et qu'ils portaient sur des branches d'études fort diverses où le même homme ne saurait être également compétent. Vous avez bien voulu, d'ailleurs, suppléer à mon insuffisance en me remettant, pour diverses branches d'études, des notes précieuses qui m'ont permis, dans une foule de cas, d'énoncer des jugements avec une assurance que je n'aurais point osé me permettre sans cela.

Le jeune et vaillant esprit à qui vous me permettez de déléguer la continuation de cette œuvre vous ouvrira des horizons nouveaux et changera des procédés d'exposition que chaque année j'ai craint de voir dégénérer en monotones redites. S'il veut bien l'agréer, je me permettrai d'indiquer ici quelques-unes des règles que j'ai suivies et que je regarde comme bonnes à conserver.

En succédant à M. Mohl, je me suis résigné, bien à regret, à resserrer beaucoup le champ qu'il s'était tracé. M. Mohl embrassait les travaux orientaux du monde entier. Il faisait face à cette énorme tâche en ne rendant guère compte que des livres. Les articles, les discussions, les découvertes de détail, où gît souvent le plus grand intérêt de la science, il n'en parlait d'ordinaire qu'incidemment. Il faut avouer d'ailleurs que la masse du travail scientifique, il y a vingt ou vingt-cinq ans, était infiniment moindre qu'aujourd'hui. Plusieurs branches d'études, aujourd'hui très productives, n'existaient pas ; le nombre des travailleurs n'était pas, à beaucoup près, aussi considérable. A moins de se borner à une énumération bibliographique tout à fait sèche, un rapport s'appliquant aux études orientales dans tous les pays aurait des proportions très considérables... Pour être complet sans être trop aride, il faudrait que le travail de votre rapporteur remplît un volume entier... Les Sociétés asiatiques étrangères n'ont maintenu l'universalité du rapport qu'en le partageant entre plusieurs personnes, en publiant toutes ces portions de rapport séparément, quelquefois même avec de grands retards. De la sorte le but n'est pas atteint. Un rapport doit être rédigé par une seule personne, à une date donnée, et sur un terrain déterminé. Il doit avoir son unité, sa vie propre, même quand l'auteur se renseigne, comme il doit le faire, auprès de ses confrères pour les parties où il ne se trouve pas suffisamment éclairé.

Voilà les réflexions que fera peut-être bien de ne pas négliger le nouveau rapporteur avant de rétablir un usage qui avait certainement ses avantages, mais auquel il me semble difficile de revenir dans l'état actuel de la science. Le propre de la bibliographie, c'est d'être complète, c'est de tout placer sur le même rang, au risque de rompre ainsi la série logique des idées et de mettre très peu en saillie la marche de la science. Un rapport, au contraire, doit se proposer de montrer ce qui, dans l'année, a été gagné d'une manière plus ou moins définitive. L'ouvrage tout à fait mauvais, dont on peut dire qu'il eût mieux valu qu'il n'existât pas, le rapport n'en parle pas ; la bibliographie ne peut l'omettre. Une des qualités d'un rapport, si j'ose le dire, c'est de ne pas être trop complet. Quoi de plus complet que ces comptes rendus si consciencieux que publie la Société orientale allemande, par exemple ! Et pourtant quoi de plus susceptible d'induire en erreur ! Faits bien souvent sur le dépouillement de journaux de critique et de renseignements de libraires, ces rapports présenteraient, si on les prenait pour des tableaux véritables, le spectacle le plus navrant : l'absurde y déborde ; les publications les plus niaises, dont nous ignorons heureusement l'existence, s'y trouvent sur le même rang que les travaux les plus honorables. En ce qui concerne la France, en particulier, on dirait, en lisant de tels rapports, que le travail scientifique y est dans l'état le plus triste. Rien n'est omis ; le bien est noyé sous l'inepte. C'est la conséquence inévitable d'un travail fait d'après le *Journal de la librairie*, c'est-à-dire d'après le document humain le plus attristant. Nulle part mieux que dans ce catalogue inexorable ne se voit la faiblesse d'esprit de notre pauvre espèce. La presse souffre tout et dans ce qui s'imprime la part de l'absurde l'emporte de beaucoup sur celle de la raison.

Le devoir de la critique est de faire des distinctions là où le *Journal de la librairie* n'en fait pas. Le devoir de votre rapporteur, en particulier, est, selon moi, d'omettre ce qui est mauvais. Il peut être bon qu'il y ait des critiques plus sévères, une gendarmerie scientifique, si j'ose parler ainsi, qui avertisse le public, surtout le public étranger, des publications sans valeur ou tout à fait mauvaises. Mais telle n'est pas la situation de votre rapporteur. Il vous rend compte de vos travaux, c'est-à-dire de travaux sérieux. On se met au ban de votre Société par l'absurdité et le charlatanisme. Votre rapporteur, chargé de montrer le progrès de la science, ne doit à ce qui contrarie ce progrès que le silence. C'est ce qui lui permet d'être en général bienveillant et courtois. Tout homme qui travaille de bonne foi doit être accueilli avec faveur, quelles soient d'ailleurs ses faiblesses, ses erreurs même. Ce n'est pas à nous à exécuter les malfaiteurs littéraires ni à tenir le registre d'écrou d'un Charenton scientifique. Jusqu'à ce que le bon sens public s'en charge et que l'autorité scientifique soit réellement fondée aux yeux des hommes éclairés, rien n'empêchera l'absurde de s'épanouir avec les mêmes droits que la vérité. Mais l'absurde ne fonde pas. Il lui est souvent donné d'obtenir, aux yeux des incompétents, des succès passagers ; il est vite éliminé ; il ne reste rien de lui.

Cette autorité, vous l'avez, messieurs, dans l'ordre de vos

études. Vous la conserverez en persévérant dans vos habitudes de sérieux et de réserve. Toujours prêts à l'examen, n'encouragez pas l'esprit de contradiction qui s'attache tour à tour aux thèses opposées pourvu qu'il y trouve matière à dispute. Exigez, comme condition fondamentale de tout travail, la philologie rigoureuse et l'esprit critique, tel que le génie européen l'a créé depuis la Renaissance et tel que l'état actuel de nos études le permet. A l'origine d'une science, tout paraît possible, et, de fait, on n'a presque pas le droit d'élever contre telle ou telle opinion une objection *à priori*. Au point où nous en sommes, le cercle du possible est limité; il faut qu'une opinion soit plausible pour être prise en considération. Voilà le progrès accompli en soixante ans, messieurs. Pas un seul des fondateurs de notre Société n'existe parmi nous; tous ont disparu depuis des années; mais leur esprit subsiste, et cet esprit n'était autre chose que l'amour même de la vérité, quelle qu'elle pût être. Si ces grands maîtres pouvaient voir les résultats obtenus et le progrès de l'institution qu'ils ont fondée — bien que, sur bien des points peut-être, leurs idées fussent troublées, froissées même, — certes ils seraient satisfaits et diraient, en voyant vos belles publications et l'esprit qui vous anime : « C'est bien là en effet l'œuvre que nous avions voulue; tel est le but que nous nous étions proposé. »

ERNEST RENAN.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

La littérature populaire en Angleterre au XVIIIe siècle

M. John Ashton a réimprimé une collection des petites brochures populaires connues en Angleterre sous le nom de *chap-books* (1). Son volume est orné de fac-similés des naïves gravures sur bois qui faisaient une partie du succès des originaux. Pendant longtemps, jusqu'à notre siècle et à la naissance du *Magazine* à deux sols, les *Chap-books* ont été en Angleterre, après la Bible et à côté des pamphlets politiques, la pâture intellectuelle des classes inférieures. Ils étaient nombreux, à très bon marché, très lus; ils nous permettent de mesurer l'ouverture d'esprit et le degré de culture du public auquel ils s'adressaient.

Le *chap-book* ne contenait qu'une feuille d'impression, soit 16 ou 24 pages, selon le format. Il était illustré sans souci de la couleur locale; on y voyait Pharaon en perruque à bourse, le Sultan en bas de soie et culottes courtes. Les sujets qu'il traitait étaient assortis aux goûts et aux besoins du lecteur rustique. L'enfant y trouvait des contes merveilleux, la dévote des récits de miracles et des dissertations théologiques, la ménagère des recettes de médecine et de cuisine, le curieux les dernières nouvelles de l'enfer et de la lune. L'ensemble formait une petite encyclopédie à la portée des humbles d'esprit et remplaçant pour le peuple le journal, encore dans l'enfance. Une race particulière de colporteurs, les *chapmen*, en très mauvaise odeur auprès de la police, portaient les *chap-books* jusque dans les villages écartés.

M. Ashton a limité sa publication au XVIIIe siècle. Il en donne pour raison que le *chap-book* proprement dit, c'est-à-dire distingué du traité religieux et du pamphlet politique, existait à peine avant 1700. M. Ashton est quelque peu contredit par les excellentes notices que lui-même a mises en tête de chaque opuscule, et où il en indique l'origine. *Reynard le renard* a été imprimé aussitôt que 1481, les *Voyages de sir John Mandeville* l'ont été en 1499, le *Docteur John Faust* en 1588, ainsi de suite de plusieurs autres, sans parler de ce qui courait en manuscrit dès avant l'imprimerie. Ce qui est incontestable, c'est que la pleine floraison de la brochure populaire eut lieu, en Angleterre, au XVIIIe siècle. M. Ashton a donc, en somme, choisi au mieux son époque, et nous serions des ingrats de lui chercher querelle pour un mot discutable.

I.

Il est curieux de suivre dans son volume les déformations que le caractère anglais fait subir aux légendes d'origine étrangère. Prenons pour exemple une des plus connues, celle de Faust, et comparons l'*Histoire du Docteur John Faustus*, non pas à la pièce de Gœthe, mais au drame populaire du *Docteur Johann Faust*, qu'on jouait en Allemagne dès le XVIe siècle et qui se donne encore aujourd'hui sur les théâtres de marionnettes allemands. La différence sera grande et elle sera tout au désavantage de la version anglaise.

Dans le drame allemand (1), le personnage de Faust est déjà idéalisé. Le génie national s'est emparé du type primitif et, de ce Johannes Faust que Mélanchthon avait connu, magicien vulgaire, roi des charlatans et des escrocs de son temps, célèbre dans toute l'Allemagne par ses bons tours et son audace, il a fait « un homme à l'esprit vigoureux et hardi, mécontent de lui-même et du monde », accoutumé à méditer sur la nature humaine, initié aux secrets de la nature et possédé d'une passion insurmontable de connaître l'inconnaissable. Au lever du rideau, Faust est seul dans son cabinet :

« De même, dit-il, que l'oiseau a été créé pour voler, de même l'homme pour peiner et travailler. Il goûte à toutes choses et à toutes sciences. Personne n'est content de son sort. Le mendiant abject voudrait devenir paysan, le paysan voudrait devenir bourgeois, le bourgeois noble, le noble prince, le prince roi, le roi empereur. Il n'y a pas sous le soleil une créature vivante qui ait atteint le bonheur et la perfection dans la mesure de ses désirs. Et toi aussi,

---

(1) *Chap-books of the Eighteenth Century*, par John Ashton. — Londres, 1882, 1 vol. illustré. Chatto et Windus.

1. Publié par M. Carl Engel dans les *Deutsche Puppenspielbücher*. — Oldenbourg, 2 vol. Schaubsche.

Faust, tu n'es pas content de ton état. J'ai étudié toutes les sciences, l'Allemagne connaît le nom de Faust — mais à quoi me sert tout cela? mes désirs restent inassouvis. Tout cela est trop peu de chose pour mon esprit, qui veut s'assurer l'admiration de la postérité. — Moi, Johannes Faust, j'en suis venu avec ma science au point d'avoir presque honte de moi. J'ai donc pris la ferme résolution de m'adonner à la nécromancie. Allons, à bas le fatras! (*Il jette ses livres à terre*). Je n'aimerai plus que toi, ô chère nécromancie! »

Ce début a de la grandeur. Le docteur Faust de la réalité n'était mort que depuis un demi-siècle, et déjà le docteur Faust des tréteaux était une conception poétique hardie et profonde résumant les aspirations d'un grand peuple livré aux troubles et aux rêves d'un âge de transition et de formation.

Le caractère de Faust se dessine admirablement dans les scènes suivantes, la scène de l'évocation des esprits infernaux et la scène du pacte avec Méphistophélès. Les démons des sept péchés capitaux viennent lui offrir leurs services, il les chasse avec mépris; il veut toutes les joies de la terre, mais accessoirement; ce n'est pas pour elles qu'il vend son âme : avant tout il veut *savoir*, et, au moment de conclure avec Méphistophélès, sa crainte est que celui-ci n'ait pas le pouvoir de lui livrer le secret de l'univers.

FAUST (*seul*).

Il va être minuit et j'attends Méphistophélès avec un désir ardent. Des pensées diverses se croisent dans ma tête. Ce Méphistophélès sera-t-il capable de combler le vide intérieur qui me torture? pourra-t-il répondre à toutes mes questions sur ces obscurs secrets qui sont cachés à nous autres hommes?

Méphistophélès paraît; Faust discute avec lui les conditions du traité.

FAUST.

Tu me découvriras tous les arts cachés et toutes les sciences du monde...

MÉPHISTOPHÉLÈS.

C'est entendu.

FAUST.

Et tu répondras avec sincérité et vérité à toutes mes questions, qu'elles soient sur les choses spirituelles ou sur les temporelles.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Si je le puis, très volontiers.

Marché conclu, les deux compagnons se mettent à courir le monde en quête d'aventures. Il existe des versions de la pièce où l'on entrevoit une figure de femme, banale et sans intérêt, nommée Marguerite. Dans le texte que nous suivons il n'est pas question de Marguerite; mais Méphistophélès évoque Hélène de Troie, que Gœthe mettra en scène à son tour dans la seconde partie de son *Faust*.

La fin du drame populaire est d'une grande puissance dramatique. Méphistophélès n'a pas réussi à combler le « vide intérieur ». Faust, lassé de tout et sentant le néant des joies terrestres, Faust a peur, Faust se repent et prie. Une voix mystérieuse répond à ses supplications : « Faust, prépare-toi! » Il fuit, il erre dans les rues obscures, pleurant le jour où il est né, poursuivi par la voix, qui lui rend compte de ce qui se passe au même instant au tribunal de Dieu.

LA VOIX.

Faust! tu es accusé.

FAUST.

Maintenant, Faust, tu es accusé à cause de tes péchés. Malheureux! où trouverai-je des consolations, où trouverai-je du secours? Dans mon angoisse, le vaste monde me paraît trop étroit; au dedans de moi est l'aiguillon qui pique ma conscience; plus de salut à attendre, plus de grâce à espérer; oui, oui, je suis accusé à cause de mes péchés. (*Il se jette à genoux.*)

LA VOIX.

Faust, tu es jugé!

FAUST.

Maintenant, Faust, tu es jugé; la sentence est prononcée. Je vois déjà l'enfer s'ouvrir devant moi. O longue éternité, que vais-je devenir?

LA VOIX.

Faust! Faust! tu es damné pour l'éternité!

FAUST.

Maintenant, Faust, tu es damné à cause de tes péchés. J'entends l'annonce du châtiment et de la mort... Il se hâte, il vient, il court, je l'entends, je suis perdu! Malheur à ma pauvre âme, elle est perdue pour l'éternité!

Le diable emporte Faust et le rideau tombe.

Pour un drame de marionnettes, barbouillé par un poète de carrefour, on conviendra qu'il y a du souffle. C'est qu'avant d'être l'œuvre d'un individu, *Faust* était l'œuvre d'une foule, l'expression de ses instincts et de ses désirs. Lorsqu'on songe au peuple que cette pièce-là promettait au monde, et que l'on considère le peuple que la Prusse et ses caporaux lui ont donné, la mauvaise humeur vous prend : on est irrité, moins de ce qu'on a que de ce qu'on aurait pu avoir et qu'on n'a pas.

Passons maintenant au *Faust* anglais. La chute sera profonde. Les imitateurs anglais n'ont pris au modèle germanique que le côté bouffon, et tenez pour certain que les imitateurs étaient le miroir de leur public. Les clients du *chapman*, la chose est certaine, ne se consumaient pas du désir de connaître l'énigme du monde; ils ne demandaient qu'à s'amuser pendant une heure, et pas n'était besoin pour cela de philosophie. Le seul passage du texte anglais qui soit resté digne de l'original est celui-ci, à la page deuxième :

« Faust, dont l'esprit inquiet travaillait jour et nuit, appliqua à son imagination les ailes d'un aigle et essaya de voler par tout l'univers, afin de voir et de connaître les secrets du ciel et de la terre. »

A partir de ce paragraphe, si le squelette de la légende reste le même, les détails deviennent vulgaires et le ton prosaïque. Le docteur John Faust pense beaucoup plus au plaisir qu'à la science, et il est tout à fait inutile de se casser la tête à lui chercher des plaisirs raffinés. Ses goûts sont simples. Au moment où il vient de signer le pacte, comme il ne se presse pas de remettre le papier au diable, Méphistophélès se propose de l'éblouir et d'achever la tentation par un spec-

tacle sans rival. Il lui fait d'abord voir une meute de chiens en train d'aboyer, après quoi il le régale d'un taureau qui danse et d'un combat entre un ours et un lion. « Ce divertissement plut tellement à Faust, qu'il donna l'écrit à Méphistophélès et en garda une copie. » De sorte que le Faust anglais vendit son âme pour une représentation de l'Hippodrome. C'est bien bon marché.

Méphistophélès, qui connaît son homme, l'amuse pendant vingt-quatre ans — la durée du contrat — avec des animaux savants et des tours d'escamotage. A la voix du docteur, les cochons marchent sur les pattes de derrière et jouent du violon, les œufs des bonnes femmes disparaissent de leur panier et les plats du dîner s'envolent. Faust, ou plutôt son lecteur, trouve cela du dernier plaisant. Le seul épisode qu'il nous soit possible de trouver comique est celui où le narrateur a jugé à propos de satisfaire ses rancunes personnelles.

Le démon fait à Faust, par avance, les honneurs de l'enfer. Le docteur lui demande, comme Dante à Virgile, qui sont les damnés de la première fosse. Ce sont, répond Méphistophélès, les gens qui se donnaient pour des médecins et qui tuaient leurs clients. Leur supplice consiste à subir les remèdes qu'ils administraient aux autres, avec cette différence qu'ils n'ont pas le bonheur d'en mourir.

Un peu plus loin se trouvent la fosse des marchands de vin, la fosse des tailleurs, la fosse des boulangers. L'auteur a mis tous ses fournisseurs dans l'enfer. Pour qu'on ne s'y trompe pas, il emploie, par exception, le verbe à la première personne : *je vis, je demandai.* Il insinue qu'il ne lui sera pas difficile, dans une autre édition, de nommer le cabaretier qui continuera, après cet avertissement, à mettre de l'eau dans son vin, le boulanger qui ne donnera pas le poids, le tailleur qui volera le drap : « En passant plus avant, je vis des milliers de marchands, *dont plusieurs m'étaient connus,* qui étaient tourmentés pour avoir trompé et volé leurs clients. »

Le dénouement du *chap-book* est aussi terre à terre que le reste du récit. Il s'y trouve bien une allusion à la curiosité qui a perdu Faust, mais il est difficile de voir dans cette allusion autre chose qu'une réminiscence du texte allemand, puisque rien ne la justifie dans le cours du récit.

« Le temps de Faust étant venu, l'Esprit lui apparut, et lui montra les écrits, et lui dit que le lendemain le Diable viendrait le chercher. Cette nouvelle serra le cœur du docteur. Pour se distraire, il envoya chercher des docteurs, des maîtres et des bacheliers ès arts et d'autres étudiants pour dîner avec lui, et il leur fit servir beaucoup de mets variés, avec accompagnement de musique et autres divertissements. Mais, malgré tout cela, il n'était pas en train, car son heure était proche. — Les docteurs, le voyant changer de visage, lui demandèrent la cause de son trouble. A quoi Faust répondit :

« O mes amis, vous me connaissez depuis bien des années et vous savez que j'ai pratiqué toute espèce de méchancetés. J'ai été un grand magicien par le moyen du Diable, auquel je me suis vendu corps et âme avec un délai de vingt-quatre ans. Le délai expire ce soir, et c'est la cause de mon chagrin. Je vous ai fait venir, mes amis, pour voir ma misérable fin, et je vous prie que mon sort vous soit à tous un avertissement de ne pas essayer de pénétrer les secrets de la nature plus avant qu'il n'est permis à l'homme, de peur que vos recherches ne vous conduisent au Diable, qu'il me faut aller trouver cette nuit, que je le veuille ou non. »

Tremblement de terre, hurlements; Faust est emporté par les démons.

II.

La page qu'on vient de lire est une des meilleures de la collection des *chap-books*. Le peuple anglais, qui a tant de poètes et de si grands, qui savait également goûter les pièces de Ben Jonson et les pièces de Shakespeare, ne se met guère en frais d'imagination, à en juger par le volume de M. Ashton, pour sa littérature populaire. Tout ce qu'il emprunte aux autres nations, il le gâte. Chacun connaît au moins de nom le conte de *Fortunatus,* venu d'Espagne, à moins que ce ne soit de Bretagne ou d'ailleurs, au commencement du XVIe siècle, traduit et imité dans plusieurs langues et resté, comme *Faust,* au répertoire des marionnettes allemandes. Une édition anglaise en avait été publiée en 1682 sous ce titre : « L'histoire vraie, divertissante et tragique de Fortunatus, où un jeune homme peut apprendre à se conduire dans toutes les affaires mondaines et tous les hasards. » De ce rang honorable de livre d'éducation, le *chap-book* a fait descendre *Fortunatus* au conte à dormir debout. Il n'est pas jusqu'au vol du chapeau magique qui n'ait perdu son sel. Dans le conte primitif, Fortunatus persuade au sultan d'Égypte de lui laisser essayer le chapeau magique, et, dès qu'il l'a sur la tête, il se souhaite loin de là. Dans la version anglaise, Fortunatus met le chapeau en disant qu'il aimerait beaucoup à l'avoir à lui. Son ami le sultan d'Égypte « lui en fait immédiatement cadeau ». Il s'agirait d'un canal ou d'un fort, que le sultan ne serait pas meilleur enfant. Fortunatus se souhaite, pour plus de sûreté, à bord de son vaisseau. Le sultan, qui regrette son présent, fait courir après Fortunatus avec ordre de lui reprendre le chapeau; mais il en est pour ses peines, et ce serait à croire, si le livre avait paru trois mois plus tard, que M. Ashton a choisi le conte à cause de ses allusions prophétiques aux affaires d'Égypte. Victor Hugo accuse bien Juvénal de lui avoir volé un vers !

On retrouve dans les *chap-books* un grand nombre de vieilles connaissances. C'est tantôt un personnage légendaire, Isengrin le Loup, ou le Juif errant, tantôt une situation, une idée, une scène qu'on a vue ou entrevue ailleurs. L'histoire du roi et du savetier est un écho des *Mille et une Nuits.*

« Le roi Henri VIII avait l'habitude de se promener la nuit, déguisé, dans la ville, afin de voir comment la police et le guet faisaient leur devoir. Il l'avait déjà fait bien des fois sans que personne eût soupçonné qui il était, car il rentrait chez lui, à Whitehall, de bon matin. Un jour qu'il revenait par le Strand, il remarqua un certain savetier qui était toujours à l'ouvrage de bonne heure, en sifflant et en chantant. Il résolut d'aller le voir. »

Le roi lie connaissance avec le savetier, se fait inviter chez

lui à la façon du calife Haroun-al-Raschid chez les bonnes gens de Bagdad, et lui rend la politesse en l'engageant à venir trinquer au palais, où il prétend avoir un emploi. A moins d'être assez déshérité du sort pour ne jamais avoir lu les *Mille et une Nuits,* on devine tout de suite ce qui va arriver. Le savetier va au palais et demande Henri Tudor. Les gardes, qui ont le mot, l'introduisent dans la salle où le roi trône au milieu de sa cour. Le savetier, effaré, se sauve. On le rattrape et on le conduit à la cave, où Henri VIII, déguisé en brave homme, vient le retrouver et lui offre un coup de vin. Ils font à eux deux un tel vacarme que la cour vient voir ce qui se passe. Le savetier apprend avec qui il a eu l'honneur de se griser; il reçoit une pension et « est nommé courtisan ».

Un épisode de *Guy, comte de Warwick,* offre une ressemblance frappante avec la scène d'Hamlet au cimetière. Est-ce encore une réminiscence, ou est-ce un germe? Je ne sais. Il faudrait, pour résoudre la question, connaître les vieux textes, l'original français, la traduction anglaise qui en fut faite au XIVe siècle et les arrangements successifs répandus en Angleterre avant Shakespeare. En tout cas, on va comparer les textes. Voici d'abord celui d'*Hamlet,* acte V, scène I. Le fossoyeur vient de jeter de côté un crâne.

HAMLET.

... C'est peut-être bien la caboche de quelque politique que cet âne mène ainsi à son gré, une caboche qui de son vivant eût circonvenu Dieu lui-même : n'est-ce pas possible?

HORACE.

Fort possible, monseigneur.

HAMLET.

Ou encore celle d'un courtisan qui savait dire : « Bonjour, mon doux seigneur! comment te portes-tu, cher seigneur? » Ce pouvait être monseigneur un tel qui prônait le cheval de monseigneur un tel quand il voulait le demander en cadeau : n'est-ce pas? »

HORACE.

Parfaitement, monseigneur.

HAMLET.

Je crois bien et la voilà maintenant la propriété de monseigneur le ver de terre, cette tête sans mâchoire et dont la pioche d'un sacristain caresse le crâne (1).

Dans le *chap-book* (sans date) de M. Ashton, Guy de Warwick, après beaucoup d'aventures, arrive dans un cimetière :

« Il ramassa un crâne rongé par les vers et lui adressa ces paroles : — Tu as peut-être appartenu à un puissant monarque, à un roi, à un duc, à un lord! Mais roi ou mendiant, tous doivent retourner à la terre, et c'est pourquoi l'homme doit se souvenir de l'heure de la mort. Tu as peut-être été une reine, ou une duchesse, ou une noble dame ayant un superbe vernis de beauté; mais maintenant tu es la viande du ver, tu gis dans la tombe, sépulcre de toutes les créatures. »

Autre coïncidence que je ne puis qu'indiquer, faute de dates et faute du texte complet. La *Tragédie de Bateman,* dont M. Ashton ne donne que le sommaire et qui fut un des *chap-books* favoris du peuple, contient au chapitre II le sujet de *l'Amour médecin* de Molière. La belle Isabelle est malade d'amour pour le jeune Bateman. Celui-ci s'introduit dans la maison déguisé en médecin, se fait reconnaître d'Isabelle, que sa vue guérit, et profite des facilités que lui donne son habit pour enlever sa maîtresse. Cette aventure n'est que le prélude de la tragédie annoncée par le titre et qui n'a plus, bien entendu, aucun rapport avec la pièce de Molière.

L'histoire de *la Grande Meg de Westminster* donnerait à penser que le peuple anglais n'avait point oublié Jeanne d'Arc et qu'il n'était pas fâché d'avoir une héroïne nationale à lui opposer. La vigoureuse demoiselle sur laquelle il jeta son dévolu pour lui faire battre les Français avait réellement existé. Elle vivait sous Henri VIII. Les mauvaises langues prétendent qu'elle tenait un établissement mal famé. Un petit livre imprimé en 1593 la défend comme il faut contre les calomniateurs. Il affirme qu'elle connaissait « quelques règles de décorum », pas beaucoup, mais assez pour être une « gaillarde » et non une « coquine ». La grande Meg de Westminster n'était point une prude, oh non! pourtant, dit le petit livre, il serait injuste de la comparer à cette gueuse de Tomboy. — Qui pouvait bien être cette gueuse de Tomboy qui en avait tant fait de plus que la grande Meg? Quelque rivale sans doute. Croyons à la vertu de la grande Meg, je le veux bien, et voyons ses exploits.

Les premiers sont essentiellement démocratiques. Elle rosse les nobles, le clergé et la police; aucun homme n'est assez fort pour lui résister et les battus n'osent réclamer à cause de l'adoration du peuple pour la grande Meg. Déjà célèbre par sa force et son courage, elle passe en France, délivre Boulogne assiégée par les Français, tue un ennemi en combat singulier, lui coupe la tête et lui fait voir ensuite qu'elle est une femme, rentre en Angleterre après la guerre et ouvre un cabaret où règnent « l'ordre et la paix », car où est le client assez téméraire pour élever la voix devant la grande Meg?

La littérature populaire de tous les pays possède des histoires d'enfants du peuple parvenus par leurs talents et leur ingéniosité aux plus hautes fortunes. Le marquis de Carabas est le chef d'une nombreuse lignée à laquelle appartiennent Tom Hickathrift et Dick Whittington. Les adversaires de l'instruction primaire seront libres de voir dans l'histoire de Tom une protestation de l'instinct populaire contre l'école obligatoire.

Tom était fils d'un pauvre journalier qui voulait lui donner le bienfait de l'éducation et l'envoya à l'école. Tom ne put jamais rien y apprendre, mais cela ne l'empêcha pas de gagner tant d'argent qu'il devint un « monsieur » et ne fut plus appelé que M. Thomas Hickathrift. La morale de l'histoire est qu'il est inutile de se fatiguer le cerveau sur les livres.

Dick était d'une naissance aussi obscure que Tom et devint encore plus riche. Sur ses vieux jours il fut trois fois lord-maire de Londres et invita le roi à dîner.

Les histoires de voleurs étaient très appréciées du public des *chap-books.* M. Ashton en reproduit plusieurs, toutes

(1) Traduction de M. Théodore Reinach.

assez banales. J'en dirai autant des histoires d'apparitions et autres miracles.

Les recettes de cuisine n'inspirent pas grande confiance à la lecture; mais, avant de se prononcer, il faudrait les essayer.

Le *chap-book* portant le nom de sir John Mandeville mérite d'être jugé sévèrement. Sir Mandeville est un ancêtre de Joanne et de Bœdecker. Il a écrit en 1356 un *Guide en terre sainte* à l'usage des pèlerins, qui fut traduit en plusieurs langues. Sir John y abuse du droit de se moquer de son lecteur. Nous prenons au commencement :

« Moi, sir John Mandeville, né dans la vieille ville de Saint-Albans, je partis le jour de la Saint-Michel 1322 pour la Terre-Sainte; et je vais rendre compte de toutes les choses remarquables des pays que j'ai traversés, ainsi qu'il suit. Premièrement, pour aller à Jérusalem je traversai l'Allemagne, la Hongrie et vins à Constantinople, où devant l'église Sainte-Étienne est la statue de l'empereur Justinien, à cheval et couronné, tenant une pomme dans sa main. De là je traversai la Turquie et plusieurs îles, où je vis des hommes chassant avec des animaux semblables à des léopards et plus vites que des chiens. De là je passai à Jérusalem. »

De là il alla à Chypre, où il vit une fée, et de là il alla en Éthiopie, où il vit des hommes qui n'ont qu'un pied et qui dépassent les daims à la course. De là il alla aux Indes, où il vit des hommes verts et des hommes bleus, et de là à Polomes, où il but au Puits de la jeunesse, dont l'eau guérit toutes les maladies, et depuis il s'est bien porté. De là il alla à Java, abondante en épices, que les géographies modernes font découvrir par les Portugais en 1511, et de là il s'embarqua pour Macumerac, où les hommes ont des têtes de chiens et adorent les bœufs. De là il alla chez les cannibales, chez des hommes qui n'ont qu'un œil, chez d'autres qui marchent à quatre pattes, chez des pygmées qui se nourrissent de l'odeur des pommes, chez beaucoup d'autres peuples aussi remarquables, et de là aux antipodes de l'Angleterre. « Je puis affirmer au lecteur, dit cet homme véridique, par la grande expérience que m'ont donnée mes longs voyages, que nous étions là pieds en face des pieds. » Et de là il revint en Angleterre, où il s'occupa de rédiger son livre au moyen de son journal (il tenait un journal !), et quelques-unes des choses qu'il rapporte pourront paraître incroyables; mais que ceux qui n'ont pas confiance lisent le livre de Mappa Mundi et ils en verront bien d'autres !

Voilà un ouvrage qui dut être d'un fier secours pour les pèlerins. On se représente un brave gentilhomme gallois ou poitevin partant pour le Saint Sépulcre avec sir John dans sa poche et demandant le chemin des hommes à un pied et des hommes à plumes. M. Ashton ne nous a pas mis à même de juger si les autres *chap-books* en forme de manuels étaient conçus dans un esprit plus pratique. Il ne donne que le titre d'un petit traité où l'on trouvait des recettes variées : « Comment guérir un mari ivrogne ou une femme querelleuse, secondement comment guérir la fièvre; troisièmement, comment guérir le mal de dents. »

En résumé, la collection des *chap-books* ne répond pas du tout à l'idée qu'on pouvait se faire de la littérature populaire anglaise. Il semblait qu'on dût y trouver beaucoup de poésie et un sentiment moral, sinon développé, du moins bien marqué dans son germe. Il n'en est rien. La poésie est absente; à cet égard nulle comparaison à établir entre les *chap-books* et notre Bibliothèque bleue. Guère plus de sentiment moral. Tout compte fait, il ne faut pas demander à ces petits livres d'autre mérite qu'une certaine jovialité et une naïveté populacière qui n'est pas désagréable. Ce n'est pas grand'chose, ce ne serait pas assez s'il fallait prendre la collection de M. Ashton pour l'impression juste et complète des idées et des sentiments du peuple anglais aux siècles passés. Nous nous garderons de le faire pour deux raisons. La première est que M. Ashton ne nous a donné qu'un échantillon d'une littérature immense. La seconde raison est qu'à côté de la littérature populaire imprimée, décidément vulgaire et sèche, il y avait la tradition orale, que les lettrés s'occupent aujourd'hui à recueillir et qui est infiniment supérieure. De même en France, de nos jours, les mêmes paysans qui se délectent aux platitudes de l'*Almanach comique* se répètent les uns aux autres des contes et des légendes pleins de fantaisie, de grâce, d'imagination délicate et riche (1). Comment cet amalgame de goût est possible, je ne me chargerai pas de l'expliquer ; mais je le crois très fréquent dans les classes sans culture.

Nous ne terminerons pas sans remercier M. Ashton. Le coin de la littérature nationale où nous devons à ses recherches d'avoir pu pénétrer était un des plus inaccessibles pour les étrangers qui n'ont pas le British Museum à leur portée. S'il ne s'est pas trouvé beau, du moins il est curieux et nous en apprend long sur l'histoire intellectuelle de la race. Le volume vaut d'ailleurs la peine d'être acheté rien que pour les images.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Christian de Trogoff vient de faire paraître sur l'*Instruction publique en France* (2) une étude qui ira droit au cœur de l'Université. C'est un panégyrique, une apothéose. Aussi nous voilà tout embarrassés de notre contenance. Quoi ! en vérité, nous aurions tant de mérite, tant de vertu ! disons-nous en prenant un air modeste. Au fond, nous ne sommes pas si étonnés que cela. M. de Trogoff, après avoir célébré nos vertus, chante notre félicité. Selon lui, maintenant que nous nommons des délégués au conseil supérieur et aux

1. Voy. les recueils de contes populaires des dernières années : *Mélusine*, de MM. Gaidoz et Rolland; *Contes des paysans et des pêcheurs*, de M. Sébillot, etc.

2. Christian de Trogoff. *De l'instruction publique en France*. — 1 vol. Paris. 1882. Paul Ollendorff.

conseils académiques, maintenant que nous avons des réunions mensuelles où nous exprimons nos idées sur la question d'enseignement, notre bonheur est complet. Insensé, l'ambitieux qui ferait encore des rêves ! Mais, en effet, nous n'en faisons plus. Les régents de collège, dont Dionys Ordinaire a peint si énergiquement les souffrances, ne votaient pas en son temps pour les candidats au conseil académique : du jour où ils ont voté, ils n'ont plus souffert. Plus heureux que les laboureurs, ils connaissent leur bonheur, ils s'en effrayent même un peu : c'est trop pour des mortels !

Donc voici l'âge d'or pour le corps enseignant, et M. de Trogoff veut que tout le monde le sache bien. Il ne s'agit pas, en effet, de cacher sa joie et d'avoir le bonheur modeste. Non, il faut, au contraire, que ces chants d'allégresse retentissent bien haut, car ils attireront de nouvelles recrues. Il importe que les jeunes gens distingués, entendant ces chœurs, se disent : Est-on assez heureux là-bas ! Et nous aussi, nous voulons être admis à nous réunir une heure tous les mois pour discuter les questions pédagogiques ! Ainsi l'Université trouvera à remplir ses cadres, qui de plus en plus s'élargissent. Car M. de Trogoff ne nous le dissimule pas, tout en célébrant notre félicité : il y a des préjugés contre nous qui peuvent effrayer les jeunes gens à l'âge où se dessinent les vocations. Il nous rappelle que le maître, Victor Hugo, nous a appelés des cuistres et des dogues; que Jacques Vingtras n'a pas ménagé les épithètes; que le monde dit de nous : des pédants ! Tout cela pourrait faire peur à ces jeunes troupes qu'il importe d'enrégimenter. Voilà pourquoi il nous dit : Chantez bien haut afin que votre allégresse retentissante apprenne au pays à quel point vous êtes heureux ! Et il nous donne le *la*. Chantons donc, chantons, mes frères, pour attirer à nous de nouveaux frères. Ils ont pu entendre répéter ce mot que l'Université est la plus belle des carrières pour ceux qui en sont sortis : prouvons-leur que non par nos joyeux cantiques, nous qui sommes dedans.

Et pourquoi M. de Trogoff se préoccupe-t-il tant de remplir les cadres universitaires ? Parce qu'il tient essentiellement à ce que l'État prenne en ses puissantes mains le monopole de l'instruction nationale. Il se défie de l'initiative privée. Ici, des industriels n'ayant en vue que le profit ; là, le clergé visant à organiser une armée qui combattra nos institutions. Ici, le charlatanisme trompant les familles ; là, la passion politique soufflant la guerre. Des deux côtés le développement insuffisant des forces vives du pays. Cependant l'État lui-même a besoin de conseils et M. de Trogoff lui en donne libéralement. Il importe, selon lui, de dépouiller de plus en plus l'enseignement secondaire de son caractère aristocratique. Il faut supprimer l'internat. Il faut remplacer le diplôme que délivrent les Facultés par un certificat que donneront les maîtres des établissements de l'État. Et d'autres conseils encore qui, comme ceux-là, me semblent, à moi, ou fort dangereux ou peu pratiques. Espérons qu'on ne les suivra pas. Espérons que l'on tiendra toujours, en élevant le niveau de l'instruction primaire, à conserver dans notre pays une aristocratie intellectuelle.

Espérons que l'on ne sourira pas, comme le veut M. de Trogoff, de ce beau mot d'*humanités* qui était cher à la génération qui nous a précédés — cette génération brillante et distinguée dont M. Sandeau a tracé un si beau tableau dans son *Jean de Thomeray*, s'il vous en souvient. Espérons que les professeurs de l'État dont M. de Trogoff voudrait faire des maîtres de pension, l'internat une fois supprimé, ne transformeront pas leur cabinet de travail en une salle d'études, leur salle à manger en réfectoire et leur chambre à coucher en dortoir. Il n'est pas à souhaiter pour leur dignité et leur prestige que leurs élèves deviennent des clients. Je fais donc des vœux pour que M. de Trogoff ait prêché dans le désert, ce qui ne m'empêche pas de reconnaître que ses intentions sont pures. — Voilà, dit le Babouck de Voltaire parlant d'un prédicateur, un homme qui s'est donné bien du mal pour ne rien apprendre d'utile à ses contemporains; mais enfin il avait bonne intention et il n'y a pas de quoi brûler Persépolis.

II.

Mme Henry Gréville apprend, au contraire, des choses fort utiles à ses jeunes contemporaines. Son manuel d'*Instruction morale et civique des jeunes filles* (1) est un excellent livre que la ville de Paris a fort justement ordonné de répandre dans les écoles. Il est de mode, en un certain milieu, de répéter que l'on nous prépare une génération de pétroleuses ou de Manons Lescauts, que l'on apprend aux filles de la classe ouvrière à piétiner sur la morale et à dénouer dès maintenant leurs bonnets pour les jeter bientôt plus aisément par-dessus les moulins : le manuel de Mme Gréville répond victorieusement. On ne peut enseigner une morale plus pure ni inspirer plus fortement le sentiment du devoir. Avec cela quelques notions indispensables sur les rapports de l'individu et de l'État, l'organisation de la société, l'administration, la loi civile, mais sans que jamais la leçon cesse d'être proportionnée aux frêles intelligences qu'il s'agit d'éclairer. Des définitions nettes, des exemples familiers qui remplacent la théorie abstraite par des images sensibles. Pour que ces images soient plus vives encore, des illustrations intercalées dans le texte attirent les yeux et laissent dans la mémoire une impression plus durable. Ajoutez encore l'attrait du roman. Oh ! un roman bien innocent ! La jeune Jeanne va à l'école, la jeune Jeanne voit grossir son livret de la caisse d'épargne scolaire, la jeune Jeanne aide sa mère dans les travaux domestiques, la jeune Jeanne apprend un métier pour l'avenir, la jeune Jeanne voit partir son fiancé pour le service militaire ; mais elle se résigne, car Mme Gréville lui a enseigné qu'il faut faire des sacrifices à la patrie ; la jeune Jeanne se marie et est heureuse, car son mari l'aime pour toutes ses vertus ; enfin la jeune Jeanne a cessé d'être jeune, la voici grand'mère : elle s'éteint paisiblement en souriant à ses enfants et à ses petits-enfants.

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour,

(1) *Instruction morale et civique des jeunes filles*, par Mme Henry Gréville. — 1 vol. Paris, 1882. Eugène Weill et Georges Maurice.

comme dit le poète. Qu'a-t-il donc manqué à sa vie? Le droit de suffrage : Jeanne n'a pas été électrice; mais elle s'est consolée, car Mme Gréville lui a fait comprendre que par son influence sur son mari, sur ses frères, puis sur ses fils, elle avait en toute occasion voté et plutôt deux ou trois fois qu'une. Si Jeanne n'est pas contente!...

III.

Par exemple, il ne faut pas que Jeanne écoute M. d'Esterno, avocat des dames, champion du sexe, qui verse sur toutes les femmes, grandes dames, bourgeoises, ouvrières, des torrents de larmes (1). Il n'a pas assez de gémissements pour ces parias de la société, victimes du préjugé et du code civil. Et il dit à Jeanne : Pleure, malheureuse, et surtout proteste. Vois quelle condition t'est faite; nulle liberté dans ta personne; nulle liberté dans tes biens; nulle liberté dans le choix de ton maître; nulle protection contre les violences de ce tyran; nulle protection contre les mauvais traitements de la rue; nul respect d'aucun côté! A quelque point de vue que je t'envisage, naturaliste, spiritualiste, philosophique, providentiel, je vois en toi une victime et mes yeux se fondent en eau!

De grâce, monsieur d'Esterno, séchez-vous! Darwin, que vous dites votre maître, ne pleure pas ainsi à rendre jalouse une fontaine Wallace! Mais M. d'Esterno n'y veut rien entendre et continue à pleurer. Ce qui le désole surtout, c'est que la loi et la société interdisent à la femme la pleine liberté de l'amour. Elle a rêvé Apollon ou Mars, et à qui l'accouple-t-on? à Vulcain! Et il faut qu'elle lui soit fidèle, à ce contrefait! Loi inique, loi contre nature : par bonheur, toutes ne s'y soumettent pas. La reine de Saba est allée trouver Salomon; Abigaïl, David; Bérénice, Titus; la reine des Amazones, Alexandre. Elles étaient dans leur rôle de femmes, dit M. d'Esterno; elles *faisaient de la sélection à double courant,* sans laquelle l'espèce humaine entrerait dans une voie irrémédiable d'abâtardissement. Elles obéissaient aux vues de la Providence, au vœu de la nature, qui se propose un seul but : le perfectionnement de la race par la sélection, laquelle sélection agit par le choix des reproducteurs. Et M. d'Esterno dit à ce propos : L'incontinence est une vertu. A la vérité, il ajoute : Faut de la vertu, pas trop n'en faut.

Eh bien, Darwin, ainsi commenté par Jérémie, devient tout à fait guilleret; la douleur de M. d'Esterno est égayante. J'imagine qu'il est désintéressé dans la question, car enfin, s'il ressemblait à Salomon, ou à David, ou à Titus, ou à Alexandre, sa théorie deviendrait une excitation — immorale, parce qu'elle serait à son profit — à la sélection à double courant, un détournement coupable des Bérénices, des Abigaïls et des Amazones parisiennes. J'aime mieux croire à un darwinisme pur de tout calcul. L'avocat des dames ne demande pas d'honoraires. Étrange avocat du reste, ami compromettant, et, si j'avais le bonheur d'être femme, j'aimerais mieux un sage ennemi. Voyez plutôt comme il défend le sexe aimable contre ses détracteurs. Il admet tous les griefs comme bien fondés et se borne à plaider les circonstances atténuantes. Vous vous rappelez la scène charmante du *Bourgeois gentilhomme* où Covielle cherche à guérir son maître de sa passion pour Lucile. — C'est vrai, Covielle, riposte l'amoureux; elle a les yeux petits; mais quel feu et quelle expression! C'est vrai, Covielle, elle a la bouche un peu grande; mais quelles perles elle laisse entrevoir! De même M. d'Esterno : C'est vrai, la femme est coquette, mais!... C'est vrai, elle est incontinente, mais!... C'est vrai, elle est oublieuse, inconstante, dépensière, vaine, trompeuse, incapable, indiscrète et bavarde; mais, mais, mais!... Voilà comme vous défend votre avocat, mesdames. Pour moi, j'en suis scandalisé et je proteste.

M. d'Esterno ne se borne pas à faire appel à l'opinion en faveur de ses clientes : il entend bien faire triompher leur cause dans le Code même. Pour assurer à ces infortunées victimes la liberté, l'égalité, tous les droits sacrés enfin dont elles sont privées, que faut-il, selon lui? Trois avocats : l'un au Sénat, les deux autres à la Chambre des députés; et les colonnes d'un grand journal. Ces quatre auxiliaires seront rétribués, car toute peine mérite salaire. C'est une dépense de cinquante mille francs en tout, par année. Qu'est-ce que cela? La souscription pour le comte de Chambord a bien produit plus de vingt millions. Donc ouvrons une souscription! — Parfait. Je m'inscris dès aujourd'hui pour dix francs. Aux Alexandres et aux Salomons d'en donner vingt.

IV.

La Séductrice (1), dont M. Gustave Toudouze nous a raconté l'odyssée, est une darwiniste qui exagère. Il ne lui suffit pas de la sélection à double courant, il lui faut beaucoup de courants variés. Instinct providentiel, dirait M. d'Esterno, aspiration légitime d'une riche et puissante nature qui, ne trouvant pas d'équivalent qui lui corresponde, compense la qualité par la quantité. Son mari, désespéré, va se faire tuer par les Peaux-Rouges, ce qui est un parti extrême; mais on l'a entrevu à peine, ce mari, et ce n'est pas à lui que M. Toudouze veut que nous nous intéressions. Non, c'est à un sculpteur naïf, qui avait rêvé un ange assoiffé d'idéal et qui trouve un démon affamé de réalité. Il ne peut cependant lutter contre l'attrait tout physique de cette créature superbe aux tresses d'ébène, aux contours opulents, à l'œil ardent et aux lèvres retroussées vers les coins. Nouveau Samson, ses cheveux vont tomber sous les ciseaux de cette Dalila. Affaissement physique, affaissement moral, dégoût de l'ébauchoir, ennui de l'art, voilà l'expiation. Joignez à cela les tortures de la jalousie, qui le mord au cœur comme l'amant de la Fanny de Feydeau, avec lequel il a quelques points de ressemblance. Elle est bien un peu

(1) *La Femme envisagée au point de vue naturaliste, spiritualiste, philosophique, providentiel*, par M. M. d'Esterno. — 1 vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.

(1) *La Séductrice*, par Gustave Toudouze. — 1 vol. Paris, 1882. Victor Havard.

rebattue et monotone, cette histoire du génie éteint par la volupté; mais elle est morale, essentiellement morale.

V.

Le titre du nouveau récit de M. Charles Joliet, *le Crime du pont de Chatou,* est un trompe-l'œil. Pas le moindre cadavre de pharmacien. Une histoire de petite fille volée par un saltimbanque; puis l'anneau de mon père, la croix de ma mère se retrouvant à point après d'interminables recherches à travers les deux mondes; l'éternel M. Lecoq, le policier par vocation, qui, bien que ressemblant à un petit rentier de la rue de l'Oseille, retrouve les pistes perdues depuis de longues années avec le flair d'un Mohican; enfin, au dénouement, les vieux parents qui ont si longtemps pleuré,

. . . . . Venez, famille désolée,

nageant dans la joie la plus vive : voilà, en gros, les éléments de ce récit qui n'est pas bien original, mais qui attendrira les âmes sensibles. Cependant, si vous ne pleuriez pas, si même vous ne palpitiez pas, ne vous accusez point pour cela de sécheresse de cœur.

VI.

C'est un rôle ingrat de détruire les illusions respectables : ayons cependant ce courage quand les jeunes demandent à la critique la vérité, rien que la vérité. Eh bien ! M. Lucien Dégut s'est imaginé faire un drame selon la formule romantique et il a fait une tragédie à la Campistron. Oui, son *Néron* (1) est de la pure tragédie, de la tragédie à haute dose, de l'architragédie. Il est facile de constater avec quelle conscience l'auteur a étudié Tacite et il n'est que juste de l'en louer; mais pourquoi ne pas nous présenter sur le théâtre tant de scènes dramatiques que l'école moderne n'eût pas manqué d'y transporter? Pourquoi l'action se passe-t-elle toujours derrière la coulisse et n'en avons-nous que l'écho par des monologues, des dialogues et des récits? M. Dégut s'imagine avoir fait œuvre de romantique parce qu'il nous a montré la nourrice de Néron, Alexandra, s'exprimant en un langage familier :

. . . . . Autrefois ses sommeils
Étaient réglés par moi; j'avais de sa cuisine
Le soin le plus jaloux; mais aussi quelle mine
Il avait dans ce temps! Qu'il était rose et frais!

Cette aimable simplicité a son charme, mais ce n'est là qu'un des côtés extérieurs du drame moderne. Non, décidément, pas un drame, ce *Néron,* une tragédie — et j'aime mieux le *Britannicus* de Racine.

VII.

Le théâtre de l'Odéon, tout flambant neuf, ou au moins restauré et rajeuni, a rouvert ses portes. Deux nouveautés, œuvres de jeunes. *L'Écran du roi,* par M. Ernest Boysse, est une anecdote — anecdote dont Poinsinet fut le héros ou la victime — mise en vers. Joliment tournés, ces vers et d'une allure assez franche. C'est déjà quelque chose que d'avoir le style de la comédie; reste maintenant à faire une comédie, car ce petit tableau insignifiant n'en a pas même l'apparence.

Le Mariage d'André, par MM. Lemaire et de Rouvre, est une œuvre importante et qui dénote chez les jeunes auteurs l'instinct de la scène, le tempérament dramatique. Ils se sont jetés résolument dans un sujet scabreux aboutissant à une impasse d'où il semblait qu'on ne pût sortir. Un jeune sculpteur sans état civil, père inconnu, épouse une jeune fille du grand monde, Mlle de Reuilly. Ce dédain des préjugés sur les naissances irrégulières n'est pas commun dans les nobles familles; mais enfin la situation se peut admettre. Au moment où les deux époux, revenant de l'église et de la mairie, vont partir pour leur voyage de noces, un coup de foudre. Le jeune sculpteur apprend — révélation bien gauchement amenée, entre parenthèses — que M. de Reuilly son beau-père est son père. Ainsi sa femme est sa sœur! Il faut donc qu'il s'éloigne, car il a peur de sa passion; il faut qu'il brise le cœur de cette jeune fille qui s'étonne et s'indigne, ne pouvant soupçonner l'affreuse vérité. La scène déchirante des adieux, la scène de reconnaissance entre le fils et le père sont d'une touche forte et sobre en même temps. Mais le drame sortira-t-il de cette impasse? La comtesse de Reuilly avoue à son mari qu'elle l'a trompé il y a vingt ans : sa fille est la fille d'un ami de la maison. — Comment faites-vous pour être si sûr de ces choses-là? disait une femme à son mari. Le comte pourrait le dire, lui aussi, à la comtesse. En outre, pour que lui-même se soit cru le père de cette enfant, encore fallait-il qu'il n'y eût pas impossibilité absolue. Enfin, n'insistons pas. On se pardonne et on s'embrasse sur toute la ligne. Le comte est enchanté, la comtesse de même, le sculpteur plus encore, et non moins la jeune mariée, qui ne comprend rien d'ailleurs à ce revirement. Le spectateur l'est moins. Sur tout cela planent comme une vapeur fâcheuse d'adultères antérieurs et une demi-éventualité d'inceste. Par bonheur, la toile tombe si brusquement que l'on n'a pas le temps d'analyser le malaise que l'on ressent. Ce dernier tableau a néanmoins refroidi le public; mais il avait accueilli avec une faveur marquée le reste de l'œuvre, qui contient des situations saisissantes, heureusement traitées, et qui n'est pas, en outre, sans saveur littéraire.

MAXIME GAUCHER.

(1) Lucien Dégut, *Néron,* drame en cinq actes et en vers. — 1 vol. Paris, 1882. Librairie des bibliophiles.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Nous avons un nouveau verbe : le verbe *interwiewer.*

Exemple tiré d'un journal du matin : « *La France* a envoyé

un de ses rédacteurs à Naples pour *interwiewer* M. de Lesseps à son passage dans le port de cette ville. »

Je souligne le mot pour nos correcteurs, qui, par esprit de routine, seraient bien capables de substituer le vieux *v* ordinaire à l'élégant *w*; mais, dans la phrase originale, ce verbe si expressif n'est pas souligné. C'est tout naturellement, sans embarras ni ostentation, que ses créateurs l'ont mis au monde... et vous verrez qu'il n'en fera pas moins un très beau chemin.

Le besoin s'en faisait vraiment sentir, ce verbe pouvant seul exprimer ce que le rédacteur de *la France* allait faire chez M. de Lesseps. Était-ce pour l'interroger? pour le questionner? Sans doute, mais ce n'était pas seulement pour cela : il fallait aussi amener M. de Lesseps à s'épancher dans le sein du journaliste, lui faire dire tout ce qu'il savait, tout ce qu'il projetait; le *vider* enfin, si on veut me permettre de traduire grossièrement l'idée que le verbe *interwiewer* rend d'une façon plus exacte et plus noble. Oui, interwiewer M. de Lesseps, c'était tirer du « grand Français » tout ce qu'un journaliste adroit pouvait en tirer, de telle sorte qu'après avoir été ainsi interwiewé, le grand Français ne pût plus l'être par personne.

Voilà bien la signification du nouveau verbe; et c'est ce qui lui assure une si haute fortune. Plus on ira, plus on interwiewera.

Le correspondant de *la France* n'a pas été seul d'ailleurs à interwiewer M. de Lesseps. Dès son arrivée à Paris, celui-ci a dû se défendre contre une nuée de reporteurs. « M. de Lesseps est rentré hier soir à 5 heures 45 minutes, écrit l'un de ces journalistes; à 6 heures 20 minutes, j'arrivais rue Saint-Florentin, juste au moment où M. de Lesseps y arrivait lui-même et où il recevait les embrassements de sa nombreuse famille. »

Ainsi, pendant que le père de famille embrassait sa femme et ses huit enfants, l'aimable reporteur attendait, le crayon à la main... Oh! très poliment! Je le vois d'ici, ce reporteur : il a dû prendre part à l'émotion générale, essuyer une larme, esquisser un sourire..., et, pour peu que M. de Lesseps ait paru surpris de la présence de cet inconnu : « Allez! allez! aura dit notre homme avec bonté; ne faites pas attention à moi... Je suis père, moi aussi, je sais ce que c'est... Nous causerons tout à l'heure. »

II.

M. Paul Déroulède a été le héros de la semaine.

Après avoir amené un échange de notes diplomatiques entre notre ministère des affaires étrangères et le cabinet de Berlin, il a transporté son champ de bataille dans les couloirs de l'Odéon. Là, il a échangé des gifles et des coups de poing avec le directeur d'un journal qui ne partageait pas son enthousiasme patriotique; et M. Henri de Lapommeraye, venu au même endroit pour défendre une cause littéraire, a reçu quelques « renfoncements » qui le refroidiront un peu, j'imagine, à l'endroit des « jeunes ».

Plaignons donc d'abord ceux-ci, et en particulier les deux auteurs de la pièce jouée à l'Odéon dans des conditions aussi tumultueuses. Elle n'était pas précisément anodine, cette pièce nouvelle : basée sur l'inceste et l'adultère, elle avait chance de passionner un public à qui les émotions douces ne suffisent plus... Mais comment les horreurs du théâtre l'emporteraient-elles sur le spectacle de la réalité? Quand des gens ont failli tomber du balcon dans l'orchestre et qu'on a vu une grosse dame se pâmer dans les bras d'un critique effaré, comment s'intéresserait-on à des scènes plus terribles peut-être, mais qui se passent dans le domaine de la fiction?

Pour revenir à M. Déroulède, nous déplorerons le bruit qui s'est fait autour de son nom. L'auteur des *Chants du Soldat* n'avait pas besoin de cette célébrité nouvelle. Je sais bien qu'il ne l'a pas cherchée : il n'a fait qu'obéir à l'impulsion d'un cœur ardent, trop ardent!

C'est contre cette ardeur excessive que nous, ses amis, nous voudrions le mettre en garde. Elle compromet les meilleures causes. Voyez ce qui s'est passé dans cette malheureuse affaire de la rue Saint-Marc. Parce que M. Déroulède se croit insulté dans ses sentiments patriotiques, il décide tout seul que l'heure de la revanche a sonné : sans prendre conseil de ses anciens, sans s'inquiéter de savoir si cette fois nous sommes bien prêts et s'il ne nous manque pas encore quelques boutons de guêtres, il rassemble un gros de jeunes gens valides et se lance sur un café occupé par la colonie allemande... Si cette citadelle n'avait pas été évacuée avant l'arrivée du corps Déroulède, où en seraient nos opérations aujourd'hui?

On peut le demander à la « Ligue des patriotes », si inopinément engagée par les paroles et par les gestes de son délégué. Car c'est là le titre réel de M. Déroulède, qu'un journal désignait à tort, mais non sans excuse, comme le président de la Ligue des patriotes. Le président de cette Société est M. Henri Martin; les vice-présidents sont ou du moins étaient MM. le général Lecointe et le vice-amiral Pothuau; parmi les noms des membres du comité, on cite ceux de MM. Berthelot, de l'Institut, sénateur; Alfred Mézières, de l'Académie française; Edmond Turquet, député; Jules Massenet, de l'Institut; Bessand, président du tribunal de commerce de Paris; Barbaroux, conseiller à la cour d'appel, et autres personnages notables. Nul doute que si M. Déroulède les avait consultés avant d'entreprendre ses deux expéditions, la Ligue des patriotes ne verrait pas son existence compromise.

Notez qu'au début elle devait agir aussi discrètement que possible, pour ne pas éveiller les susceptibilités et les défiances qui se manifestent si vivement aujourd'hui. Elle s'appuyait sur une idée de patriotisme, mais de patriotisme général : c'était surtout une œuvre de relèvement et d'éducation; on voulait pourvoir à la création et à la subvention de Sociétés de gymnastique, de tir, d'escrime, de chant, de lecture, à la fondation de conférences et de cours gratuits, etc. Nos ennemis n'avaient rien à voir dans tout cela. J'ajoute que, pour se renfermer dans cette attitude prudente, les membres de la Ligue et M. Déroulède lui-même avaient recommandé à leurs amis de n'en pas parler dans les journaux : c'est de bouche en bouche que la propagande devait

se faire, c'est par des souscriptions privées qu'elle devait être soutenue... Et quand tout est entendu ainsi, voilà nos gens qui, au lieu de parler à voix basse, se mettent à crier à tue-tête. Quelle folie!

Il fallait, du reste, s'attendre à ce qui arrive. Le titre même de la Ligue des patriotes avait une allure belliqueuse qui n'était pas faite pour rassurer nos voisins. Ligue!... patriotes!... voilà de bien grands mots, vraiment; de plus simples auraient tout aussi bien fait l'affaire. Une association qui se serait intitulée tout bonnement Société de gymnastique et de tir aurait pu remplir le même programme, sans en exclure les chants, auxquels M. Déroulède semble attacher une importance toute particulière. Observez plutôt ces Allemands qui se réunissaient dans le petit café de la rue Saint-Marc : qu'a-t-on pu leur reprocher quand ils ont exhibé leurs statuts? « Société allemande de gymnastique. » Est-ce que tout le monde n'a pas le droit de faire du trapèze? Si vraiment!... Ça ne les empêchait pas, entre deux exercices, d'entonner le *Wacht am Rhein.*

Mais les choses ne comptent pas pour nous lorsqu'elles ne sont pas accompagnées et même souvent remplacées par les mots. C'est pour avoir voulu répondre avant tout à ce besoin d'expansion nationale que la Ligue des patriotes sera malheureusement étouffée.

III.

Ils étaient patriotes aussi, à leur manière, ces deux Français qui se sont entr'égorgés dimanche. L'un rêvait pour nous l'avènement du prince Victor, fils de Jérôme; l'autre voulait nous ramener Jérôme lui-même; et dans ce duel en faveur de deux prétendants qui n'ont plus de raison d'être, l'un des combattants a trouvé la mort.

C'est triste; mais — qu'on me pardonne cette réflexion égoïste — c'est consolant pour l'honneur professionnel des journalistes. En ces derniers temps, ceux-ci s'étaient battus trop souvent pour des causes trop futiles et au prix de trop légères blessures. Le public était porté à croire que les adversaires s'entendaient d'avance pour ne pas se faire de mal; que c'était une occasion de déjeuner entre amis et d'obtenir une réclame dans les journaux, toujours prêts à insérer les procès-verbaux de ces rencontres.

L'intervention de la gendarmerie elle-même paraissait suspecte aux esprits malveillants, qui, pour un peu, auraient accusé les duellistes de l'avoir requise d'avance. Était-il vraisemblable que la gendarmerie arrivât juste à point pour empêcher le combat? Est-ce qu'elle n'arrive pas toujours en retard, la gendarmerie — quand elle arrive?

Hélas! cette fois, elle n'a pas eu à se montrer. C'est dans une propriété privée que le duel a eu lieu, et son dénouement fatal a fermé la bouche aux sceptiques et aux rieurs.

Et pourtant les commentaires dont ce duel a été l'objet prêteraient à de curieuses réflexions. On ne peut s'empêcher de sourire en lisant les consultations que les hommes spéciaux ont rédigées sur le *coup fourré* dont M. de Massas a été victime. C'était un coup en dehors de toutes les règles, un coup que le maître d'armes du *Bourgeois gentilhomme* n'aurait jamais admis dans l'exposé de sa raison démonstrative... Mais M. Dichard n'avait jamais approfondi la raison démonstrative et il a tué M. de Massas, qui la connaissait trop.

« Son inexpérience absolue, dit l'escrimeur consultant, l'a servi en cette occurrence contre un adversaire qui s'exerçait quotidiennement depuis longtemps à la salle d'armes. »

Conclusion : si vous êtes appelé à vous battre en duel, n'apprenez jamais à manier un fleuret! Plus vous serez maladroit, plus vous serez terrible... Quant à votre adversaire, choisissez-le autant que possible parmi les bretteurs éprouvés. Si vous êtes assez heureux pour avoir affaire à un tireur de première force, rendez-vous gaiement sur le terrain; vous n'aurez rien à craindre : c'est l'homme redoutable qui tremblera.

X...

POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA POLICE D'IRLANDE EN GRÈVE. — UN CONFLIT TURCO-GREC. — LA GUERRE D'ÉGYPTE.

I.

Le parti des agitateurs agraires vient de faire un coup de maître. Il s'était jusqu'ici borné à enrôler les tenanciers, à endoctriner les gens de la glèbe; mais c'était là une propagande banale. Aujourd'hui il peutse vanter d'une plus brillante recrue : toute la *constabulary* d'Irlande a passé, armes et bagages, dans le camp de M. Parnell. C'est en masse et tout d'un coup que les constables royaux irlandais d'abord, puis, à leur exemple, les agents de Dublin ont jeté au gouvernement leur démission. En quelques meetings, l'entente s'est faite; on a exposé, discuté, rédigé en commun le cahier des griefs, et, quand l'autorité vice-royale a voulu, par manière de leçon, révoquer les plus « mutins », tous se sont déclarés solidaires de quelques-uns. Il n'y a pas eu, en dépit de la révocation certaine, une seule défection. Et devant les menaces du pouvoir que ces braves gens observaient chaque jour sous les fusils des *moonlighters,* la même discipline, la même homogénéité a été gardée. En sorte que, depuis une semaine, l'Irlande n'est pas gardée. Il n'y a plus de police dans le pays du monde qui a le plus urgent, le plus constant besoin de police.

Cette grève soudaine des hommes mêmes qui ont pour mission de prévenir et réprimer les grèves jette l'administration centrale dans un parfait désarroi. Aussi bien elle s'en doit prendre à elle-même de ce nouvel embarras. Ce sont ses lenteurs, ses maladresses, qui ont amené cette désertion en bloc. Le métier de *policeman* n'est ni avantageux ni sûr dans ce pays travaillé par les conspirations secrètes où une balle sort d'un buisson, un coup de poignard d'une fissure

de muraille, où le crime s'enhardit d'autant qu'il se sait impuni, l'affiliation secrète de tout un peuple opposant le bandeau de son mutisme à toutes les investigations policières. Ajoutez que les fatigues sont extrêmes, les expéditions coûteuses à ce point que le constable y est, comme on dit, souvent de sa poche. Aussi rien n'était-il plus légitime que la prétention de la police irlandaise réclamant une augmentation de solde proportionnée au labeur qu'elle s'impose et aux périls qu'elle affronte. En 1872, on a bien fait quelque chose pour satisfaire à ces justes demandes ; mais, comme il arrive presque toujours, les plus haut gradés furent seuls à se ressentir de cette passagère munificence. Cette année même, un acte parlementaire accordait un crédit de 4 500 000 francs destinés à dédommager ceux que l'on avait omis dans les précédentes gratifications ; mais les longueurs que l'on mit à répartir ces largesses en détruisirent tout l'effet. Les millions vinrent trop tard.

Qu'a fait la police ? Elle a tenu des réunions, rédigé des Adresses d'une extrême violence, voté des résolutions, c'est-à-dire exactement suivi les errements d'une simple *Land-League*. Les constables ne constituent pas une sorte de milice soumise au régime militaire, mais bien un corps d'employés qui louent à l'État leurs services. Prévoyant bien que le gouvernement ne manquerait point de sévir contre les meneurs du mouvement, ils ont accepté par acclamation ce manifeste : « Le service est unanime, et, si quelqu'un ou quelques-uns sont punis pour la virile et franche conduite qu'ils ont tenue en portant leurs justes, leurs légales, leurs naturelles réclamations devant la barre de l'opinion publique, le corps entier se considérera comme atteint par le châtiment. » C'était dire sans ambages : Si vous touchez à un seul de nous, tous nous donnerons notre démission en bloc.

Ces séditieux d'un nouveau genre espéraient-ils, par ces mots, intimider l'autorité supérieure? S'étaient-ils flattés que l'on hésiterait, dans les circonstances terribles où l'Irlande se trouve, à laisser du jour au lendemain la province désarmée contre les attentats? Ils auraient donc eu tort de se croire indispensables, car le gouvernement a pris l'héroïque parti de renvoyer en masse les grévistes, sauf à les suppléer par la troupe. De plus, le lord-lieutenant a fait appel aux hommes de bonne volonté qui consentiraient à s'improviser *policemen*, ne leur imposant d'autre serment que de jurer qu'ils n'appartiennent à aucune société secrète, la franc-maçonnerie exceptée. Il paraît que l'appel a été entendu et que nombre de candidats se sont mis sur les rangs. Que vaudront ces recrues? Seront-ils bien solides en présence des chevaliers de la dynamite et des séides d'O'Donovan Rossa, ces conscrits de la gendarmerie d'Irlande? Nous le saurons bientôt. Ce qui est à craindre, c'est que leurs anciens, les démissionnaires, ne se comportent à leur égard comme font les tenanciers *évictés* envers leurs successeurs, c'est-à-dire qu'à leur tour ils ne les mettent en quarantaine. La jeune police *boycottée* par son aînée, le spectacle ne manquerait point d'originalité.

II.

Quels boute-feu que ces Grecs, et qu'ils mériteraient, comme il y a deux ans, une paternelle semonce de M. Barthélemy Saint-Hilaire ! Ne voilà-t-il pas qu'en pleine paix, et parce qu'il n'est point fait assez promptement droit à leurs prétentions sur quelques districts en litige, le général Grivas se met en tête de trancher à coups de sabre un différend que la Porte ottomane fait, à son gré, traîner trop longtemps. Quand nous disons le général Grivas, nous ne sommes pas absolument dupe de nos expressions. On sait fort bien que s'il ne s'était point vu appuyer sous main par le gouvernement du roi Georges, ce commandant militaire n'aurait jamais risqué contre les troupes turques les premiers coups de fusil. Il ne se serait point arrogé le droit de conquérir de son initiative propre le territoire de Karaliderven. Aussi bien les armements de la Grèce, ses envois de troupes sur la frontière, les cadres de réserve renforcés, l'élaboration de projets significatifs, indiquaient assez de quel côté soufflaient les ambitions martiales du ministère Tricoupis. Quant au général Grivas, il s'est fait le plagiaire d'un célèbre condottiere et a joué le Garibaldi hellénique. Heureux, son escapade devenait un fait d'armes dûment enregistré par ses chefs ; en cas d'insuccès, ils en seraient quittes pour le désavouer. Il va sans dire que la seconde alternative a été la vraie. Les Turcs ne sont pas gens à se laisser mitrailler sans mot dire. Ils ont riposté avec plus de frénésie que l'on n'en avait mis à les attaquer. Un instant, on a pu croire qu'une petite guerre d'Orient allait surgir parallèlement à la guerre égyptienne.

Heureusement les hostilités n'ont pas été de bien longue durée. Le sultan a pris très vivement les choses. Le roi Georges, de son côté, s'est dit qu'il était sage d'enrayer. En fin de compte, les deux gouvernements ont conclu par où ils auraient dû débuter... On est tombé d'accord pour décider que M. Condouriotis et Saïd pacha régleraient à l'amiable la contestation de Karaliderven. Qu'importe à M. Tricoupis? Le but qu'il se proposait n'est-il pas atteint? Il avait si amèrement reproché à son prédécesseur, M. Coumoundouros, son manque de chauvinisme, prétendant qu'à son inertie la Grèce devait l'inexécution des clauses qu'elle tenait du congrès de Berlin ! Cette fois, la Grèce acquiert la preuve qu'elle est aux mains d'hommes vigoureux. Il est vrai qu'une victoire comme celle de Karaliderven ne lui rendra pas l'Epire. Ce sont viandes bien creuses que de tels succès et dont l'amour-propre même, si aveuglé qu'il puisse être, aura peine à se contenter.

III.

Nous n'osons vraiment plus parler de la convention anglo-turque. La nouvelle tant de fois donnée d'un accord définitif entre la Sublime Porte et le Foreign-Office a été tant de fois démentie que nous craignons aujourd'hui encore d'enregistrer un on dit qu'il nous faudra renier demain. Pourtant les

dépêches sont formelles. On pousse l'exactitude jusqu'à donner les termes précis de la proclamation par laquelle le dictateur du Caire est mis hors la loi comme rebelle envers son souverain. Abdul-Hamid n'est pas tendre pour Arabi. Il l'accuse d'avoir par ses armements continués et ses démonstrations menaçantes provoqué, justifié une intervention anglaise. Il lui reproche son ingratitude. Eh quoi! l'on vous a conféré les insignes de l'Ordre ottoman le plus envié, et voilà votre reconnaissance! Il est vrai que les dispositions du sultan envers le ministre insurgé étaient plus clémentes il y a deux ou trois mois. On voyait un vaillant défenseur de la foi, un fidèle lieutenant du Prophète dans cet agitateur « qui depuis..., mais alors on prisait ses vertus ».

Lord Dufferin, de qui toutes les conditions ont été subies sans réserves, n'a, dit-on, apposé au contrat sa signature que *ad referendum*. Qui sait à quelles échappatoires cette oblique formule peut donner lieu? Tant que nous ne verrons pas les troupes ottomanes marcher sur le Caire, obéissant aux ordres des généraux anglais, nous pourrons mettre en doute l'action coopérative.

GEORGES LYON.

TURQUIE.

Depuis cinq ou six ans la question d'Orient a passé par des phases distinctes, d'un aspect si différent qu'elles ne semblent pas avoir la moindre relation entre elles, et cependant elles sont sorties les unes des autres.

Ne remontons pas au delà du Congrès de Berlin. En août 1878, le traité venait à peine d'être signé, les Russes occupaient une grande partie du territoire de la Turquie. La question brûlante allait être le rapatriement des troupes moscovites. On craignait qu'après leur départ les Turcs ne fissent usage de leur droit de placer des garnisons dans les Balkans, ce qui aurait amené des troubles et des massacres contre lesquels on proposait comme panacée une occupation mixte. On redoutait que des tentatives violentes n'eussen lieu afin de réunir les deux Bulgaries, la Bulgarie mécontente (*alias* Roumélie orientale) et la Bulgarie satisfaite. La Russie était isolée : l'Allemagne mettait l'entente avec l'Autriche au premier rang, et l'Angleterre entrait comme troisième dans une sorte de coalition qui avait pour objet d'assurer l'exécution par la Russie des stipulations du traité de Berlin.

Non sans quelques frottements, la Russie remplissait se engagements. La Bulgarie et la Roumélie étaient constituées. La Porte, elle, sur les conseils de sir H. Layard, montrat moins de souplesse; elle se faisait tirer l'oreille, et il ne fallait rien moins qu'un changement de ministère en Angleterre pour amener un revirement. Dans les derniers mois de leur administration, lord Beaconsfield et lord Salisbury eux-mêmes avaient été dégoûtés de la Porte, de ses lenteurs et de ses mensonges. Cahin-caha, le traité fut exécuté en Europe en ce qui regardait le Montenegro et la Grèce. Les réformes en Europe et les réformes en Asie, malgré des promesses sans cesse renouvelées, malgré une pression non interrompue, exercée par M. Goschen et d'autres représentants des grandes puissances, restaient à l'état de lettre morte.

Il y eut un certain répit, une période où l'opinion publique en Europe ne songea plus aux chrétiens d'Orient, à leurs souffrances, où le récit des atrocités commises par les Kurdes ennuyait tout le monde. On fut réveillé tout à coup par la guerre de Tunisie, où l'on se trouva face à face avec le fanatisme musulman surexcité; puis vinrent les affaires d'Égypte, et l'on s'aperçut qu'Abdul-Hamid n'était pas un client commode. Depuis 1878, le sultan n'a pas perdu son temps : il a travaillé sans cesse à regagner en Orient, par la religion, le terrain qu'il avait perdu politiquement et militairement en Occident.

Le sultan est en présence d'une crise qui décidera peut-être de son empire. Il devra peut-être choisir entre sa position actuelle de souverain à demi européen et la suggestion mahométane de se mettre à la tête du mouvement anti-européen, au risque de perdre certains avantages. Dans l'état de fermentation où se trouvent les pays musulmans, le sultan est obligé de tenir compte des aspirations fanatiques de ses sujets. Les affaires d'Égypte ont montré cette dualité du sultan; elles ont fait voir jusqu'à quel point il aurait la main dans les complots d'Arabi. Cette politique dangereuse résulte de la situation fausse où il se sent confiné. Il n'a pas le courage de rompre avec l'Europe ni avec les fanatiques; il cherche à rester en bons termes avec les deux.

On ne se rendait pas bien compte des dangers qui couvaient en Orient. La jalousie dont la Russie était l'objet, le ressentiment que l'on éprouvait à son égard pour avoir troublé la paix européenne, d'anciennes sympathies pour la Turquie ont égaré l'opinion publique. Des événements ultérieurs ont fait voir les choses sous un autre aspect. Il faudrait profiter de ces nouvelles dispositions pour songer à l'avenir. Que fera-t-on si l'incendie s'étend, s'il gagne d'autres pays? Ne serait-il pas sage de s'entendre sur les mesures de précaution à prendre pour protéger la civilisation européenne?

Telle est la question posée par l'intervention turque en Égypte.

***

BULLETIN

Chronique de la semaine

Élections législatives.— Le 3 septembre, à Moulins (Allier), le candidat radical est élu.

Divers. — Le 3 septembre, inauguration à Nolay de la statue de Carnot. — Le 4, catastrophe sur le chemin de fer de Colmar à Fribourg; 100 voyageurs sont tués et 300 blessés — Le 4, duel entre M. Dichard du *Petit Caporal* et de Massas du *Combat*, à la suite duquel ce dernier est mortellement blessé. — Le 2 septembre, 800 agents de police de Dublin donnent leur démission.

Journaux. — Le *Parlement* du 5 se refuse à accepter le projet qui consisterait à réunir sous une même bannière l'Union

républicaine, la gauche radicale et l'extrême gauche. Plusieurs journaux anglais reproduisent le dernier article de la *Revue politique et littéraire* sur l'Angleterre en Égypte. —

Le *Journal des Débats* du 8 rend hommage à l'attitude de M. de Lesseps, protégeant seul le canal contre les arabistes et contre les Anglais.

Bibliographie

M. Hippolyte Destrem a publié récemment un ouvrage en deux volumes sous ce titre : *la Future Constitution de la France ou les Lois morales de l'ordre politique.* Voici en quels termes M. Ad. Franck l'a présenté, de la part de l'auteur, à l'Académie des sciences morales et politiques :

« C'est un ouvrage très curieux où les différents problèmes qui se rattachent à la politique, à la morale et à l'économie politique sont envisagés sous un aspect personnel et donnent lieu à des résultats, je ne dirai pas incontestés, encore moins incontestables, mais inattendus, propres à faire réfléchir, et qui prouvent, dans tous les cas, un travail opiniâtre, des recherches variées et un amour ardent du progrès.

« Le principe général sur lequel l'auteur s'appuie, c'est que la politique est une science, susceptible comme les autres, comme la géométrie elle-même, d'une rigoureuse démonstration, et qu'il n'y a que la politique scientifique qui soit appelée à gouverner le monde, à commencer par la France. Si nous avons eu successivement, en moins d'un siècle, dix-huit constitutions dont aucune n'a pu satisfaire l'esprit de notre pays, c'est qu'aucune de ces constitutions n'est scientifique, c'est qu'aucune ne se compose de propositions démontrées avec une rigueur géométrique ; aucune ne répond à l'idée absolu du droit, au droit intégral, comme dit M. Destrem. L'empirisme seul les a produites et leur a communiqué leur germe de mort par lequel elles ont péri. Qu'on donne à la France la constitution scientifique, la constitution parfaite qu'elle appelle de ses vœux, elle saura la garder et l'on verra alors que ce n'est pas elle qui est coupable d'inconstance, mais que ses législateurs ont été coupables d'ignorance ou de légèreté.

« Ce que dit M. Destrem de nos dix-huit constitutions, il l'applique aux quinze partis entre lesquels, selon ses calculs, la France est actuellement divisée. Qu'on fasse luire à leurs yeux la vérité politique dont tous sont épris sans la connaître, et ils se dissoudront d'eux-mêmes, comme les nuages devant le soleil.

« Le problème constitutionnel, qui, dans l'opinion de M. Destrem, ne se sépare point du problème social, se divise, selon lui, en dix-huit questions secondaires, objets d'autant de livres distincts dont il a soin de nous offrir lui-même l'analyse et le résumé. La seule énumération de ces questions exigerait plus de temps que je ne voudrais en demander à l'Académie. Qu'il me suffise de dire qu'aucune partie du droit naturel, du droit civil, du droit politique, du droit international, n'y est oubliée. On y trouve une théorie de la liberté individuelle, de la propriété, de la famille, de la commune, de l'État, des rapports de l'État et de la religion et des États entre eux. A chaque théorie se trouvent jointes l'histoire et la discussion des théories contraires, ainsi que l'histoire et la discussion des faits qui y ont donné lieu.

« Je ne garantis pas que l'auteur soit arrivé souvent à cette démonstration rigoureuse et à ces conclusions scientifiques dont il a l'ambition. Je crains même qu'il n'ait pris pour une forme de démonstration les énoncés arithmétiques, les énumérations prolongées qu'il affectionne par-dessus tout et qu'on trouve chez lui aussi nombreuses que dans les livres de Charles Fourier et dans certaines œuvres spéculatives de l'Orient. J'ai déjà parlé des 18 constitutions et des 15 partis qu'il distingue en France. J'y ajouterai les 16 vertus fondamentales, les 23 types du gouvernement imparfait, les 18 écueils du gouvernement représentatif, les 8 catégories et les 122 classes de la population virile de la France, les 67 classes de la population féminine.

« Ne voulant pas aller au delà de ma pensée et ne pouvant pas, dans un rapport sommaire, la faire connaître tout entière, je me contenterai de dire que le livre de M. Destrem est un livre original, où les idées abondent et où les faits, rassemblés avec patience, sont présentés sous un jour particulier pour servir de preuve aux idées. On y trouve aussi des réflexions d'une grande justesse qui n'auront pas de peine à se faire accepter et un esprit libéral et généreux qui se communique au lecteur et soutient son intérêt alors même qu'il ne partage pas les vues de l'auteur. »

L'avant dernier cahier du *Journal des Savants* contient des articles de MM. Ch. Lévêque sur *les Manuscrits de Léonard de Vinci;* Alfred Maury, sur *les Antiquités enganéennes et les fouilles d'Este;* B. Hauréau, sur les *Poèmes latins attribués à saint Bernard;* Henri Weil, sur *les Théâtres d'automates en Grèce.*

Le dernier cahier contient des études de M. Ad. Franck sur *la Vraie conscience,* d'après M. Francisque Bouillier; de M. Georges Perrot sur *Philostrate l'ancien,* d'après M. A. Bougot; de M. de Quatrefages sur *les Pygmées d'Homère* (suite); de M. François Lenormant sur le mot biblique *Iavan.*

Faits divers

— Un éditeur de Leipzig va publier une collection comprenant l'histoire littéraire de tous les pays. Le premier volume contiendra l'*Histoire de la littérature française depuis les origines jusqu'à nos jours,* par M. Édouard Engel, directeur du *Magazin für die Literatur,* etc., souvent cité dans ces colonnes. Le deuxième volume sera consacré à la littérature polonaise, le troisième à la littérature italienne ; puis viendront l'Angleterre, la Hongrie et l'Espagne.

— La ville de Mantoue se prépare à célébrer le 19e centenaire de Virgile. Les fêtes commenceront le 12 septembre et se prolongeront jusqu'au 1er octobre.

— Dans une *Histoire de la météorologie* publiée par la *Rassegna nazionale* (Florence), M. Stoppani établit que saint Augustin a été le précurseur de l'école scientifique expérimentale. Saint Augustin, dit M. Stoppani, n'a pas cessé de proclamer que dans l'étude de la nature la raison humaine doit toujours et uniquement procéder par l'expérience. Aussi a-t-il eu en météorologie des vues dont la justesse surprend, étant donné l'état de la science de son temps.

— Il se prépare en Angleterre un ouvrage qui sera précieux pour les explorateurs africains. C'est un travail d'ensemble sur les principaux dialectes indigènes de l'Afrique, avec une carte linguistique et ethnique et un appendice indiquant les grammaires, les dictionnaires, les traductions de la Bible, etc.

— M. Salomon Reinach, frère de notre collaborateur, vient de découvrir à Délos une statuette originale du *Gladiateur.*

Le gérant : Félix Alcan.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (163)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 12. 15 SEPTEMBRE 1882.

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

Défense de l'internat

Maisons de corruption, maisons de pestilence, telles étaient, il y a trente ou quarante ans, du temps du chanoine Desgaret, les injures courantes contre les collèges ou les lycées de l'Université. Aujourd'hui j'entends ce même langage dans la bouche de quelques-uns des chefs et des représentants de l'Université, de ceux qui se disent ses amis. Vieil universitaire et peu versé dans tous les détours de la nouvelle pédagogie, je m'en étonne, je m'en indigne même et je suis tenté de m'écrier :

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes!

Quoi! l'Université, qui, depuis tant d'années, entretient partout, à si grands frais des internats, qui les recommande encore aujourd'hui par tant de beaux prospectus, qui s'est toujours vantée du bon esprit, de la tenue et de l'éducation de ses élèves, qui, pour les diriger et les surveiller, a un tel luxe de fonctionnaires : proviseurs, censeurs, surveillants généraux, inspecteurs, en serait-elle donc venue aujourd'hui à reconnaître elle-même son impuissance morale et à donner humblement raison à ses plus violents adversaires d'autrefois et d'aujourd'hui? Si de telles accusations, de la part des siens, n'étaient combattues et démenties, quel père de famille n'en serait troublé et voudrait, quelque goût qu'il ait pour l'instruction universitaire, lui confier désormais, hors les heures de classe, un seul de ses enfants?

Ces adversaires universitaires de l'internat des lycées sont de deux sortes : les uns le considèrent comme un mal absolu qu'il faut au plus tôt supprimer et couper dans sa racine; les autres, plus modérés, le regardent aussi comme un mal, mais comme un mal auquel il faut se résigner dans l'état actuel de la société et des mœurs. Je me propose de combattre les uns et les autres : non seulement l'internat, à mon avis, n'est pas un mal, nécessaire ou non, mais, au contraire, il est un bien, une institution bonne et salutaire pour la jeunesse.

I.

Nul n'a combattu l'internat avec plus de crudité et de violence que M. Sainte-Claire Deville. Dans un mémoire lu en 1871 à deux classes de l'Institut, il l'a dépeint sous les plus noires couleurs, comme l'abomination de l'abomination. Plus versé dans les sciences physiques expérimentales que dans la pédagogie, l'illustre chimiste empruntait à l'histoire naturelle et aux mœurs des troupeaux des arguments qui nous semblent tellement étranges et dépourvus de preuves que nous ne croyons pas devoir les discuter. M. Maxime du Camp mérite une place à côté de lui par la sombre peinture qu'il a faite, dans un récent discours à l'Académie française, de l'internat de Louis-le-Grand et de ses anciens cachots, sans tenir aucun compte des améliorations et des adoucissements du temps présent. Pour être un peu plus modéré dans son langage, M. Bréal, inspecteur général de l'enseignement supérieur, membre de la section permanente du conseil de l'instruction publique, n'en est pas moins un adversaire résolu, un adversaire irréconciliable de l'internat des lycées. Il l'était, il y a dix ans, dans ses *Quelques mots sur l'instruction publique en France;* il ne l'est pas moins aujourd'hui dans ses *Excursions pédagogiques* (1).

Ce livre est d'un grand intérêt pour tous ceux qui s'occupent d'instruction, à cause de l'autorité et du savoir de l'auteur, des renseignements qu'il nous donne sur les

(1) In-18. Hachette.

études et les gymnases de l'Allemagne et de la Belgique, et aussi à cause d'aveux, bons à recueillir, sur le mal fait aux études classiques en France par des réformes précipitées et exagérées. Mais nous laissons de côté tout ce qui concerne les études, toutes les comparaisons avec l'Allemagne, pour ne nous occuper que de la question de l'internat en France.

Qu'il s'agisse de l'Allemagne, de la Belgique ou de la France, de l'instruction secondaire ou de l'instruction primaire, directement ou indirectement, partout M. Bréal attaque l'internat. L'internat, voilà, selon lui, la grande plaie, voilà d'où vient tout le mal. Il est vrai que l'Allemagne, pour laquelle il semble avoir une prédilection particulière, a des gymnases sans internat. Mais, d'un pays à l'autre, les mœurs, les habitudes sociales ne sont pas les mêmes; ce qui est possible, ce qui est bon ailleurs, peut ne pas l'être chez nous. Nous aimerions bien à savoir, ce qu'il ne nous dit pas, si cet éparpillement de l'internat au dehors, dans des auberges ou même dans des familles et des maisons plus ou moins patriarcales et désintéressées, n'a pas quelques inconvénients qu'il doit parfaitement connaître. On le dirait, en effet, mieux au courant de ce qui se passe en Allemagne que de ce qui se passe en France, tout comme, chez nous, il connaît certainement mieux le Collège de France et l'École des hautes études que les lycées et leurs professeurs. J'en juge par l'admiration qu'il témoigne pour un professeur de je ne sais quel gymnase allemand qui sait intéresser sa classe, la tenir constamment en haleine, varier et faire passer rapidement les interrogations de l'un à l'autre, les tenir, pour ainsi dire, suspendues sur la tête de chacun, comme si tous nos bons professeurs, à Paris et en province, n'en savaient pas faire autant, comme si l'Allemagne ne devait pas avoir son large contingent de professeurs médiocres, lourds, froids et monotones! De même admire-t-il dans l'enseignement des gymnases allemands la simplicité du plan, la large part faite aux études classiques, toutes choses qui existaient dans nos lycées avant cette réforme à laquelle notre savant confrère n'a pas été, croyons-nous, tout à fait étranger, mais qui sans doute a dépassé ses espérances.

Il reproche à l'Université « la prédilection qu'elle a eue et que peut-être elle garde encore dans le fond de son cœur pour l'internat ». Comment n'aurait-elle donc pas cette prédilection, et combien ne serait-elle pas coupable ou légère de ne pas la garder au fond de son cœur? Elle n'a d'élèves vraiment siens, et pour lesquels elle ait charge d'âme, que les pensionnaires, auxquels doivent s'ajouter en une certaine mesure les demi-pensionnaires. Sa plus grande, sa plus noble tâche, c'est l'internat. Quant aux externes, ils n'ont guère de rapport qu'avec leur professeur, et ce sont presque des étrangers pour elle. Ce qu'il dit ensuite ne serait pas non plus, s'il était vrai, malgré sa bonne intention, à l'éloge de l'Université actuelle : « Le temps n'est plus où l'Université présentait l'internat comme l'idéal de l'éducation; l'internat lui est imposé par les mœurs; elle le subit comme une nécessité. »

Tel est aussi le jugement que M. Gréard, le recteur de Paris, porte sur l'internat dans un rapport fait, il y a deux ans, au conseil académique. Selon M. Gréard comme selon M. Bréal, l'internat est un mal, mais un mal qu'il a hâte de déclarer indispensable. M. J. Simon n'en a pas une beaucoup meilleure opinion. Dans un mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques sur le projet de loi, aujourd'hui en exécution, relatif aux lycées de filles, non seulement il condamne d'une manière absolue l'internat pour les filles, mais il déclare ne se résigner qu'à grand'peine à l'internat des garçons (1). Nous n'accepterions pas même sans réserve cette condamnation de l'internat des filles. Il y aurait lieu à réclamer, non pas en faveur des lycées de filles qui se fondent, avec l'esprit et les programmes que l'on connaît, mais en faveur de bons pensionnats laïques ou religieux où bien des filles ont reçu et reçoivent encore une éducation qui vaut certainement mieux, pour un assez grand nombre, que celle de la famille. Mais nous ne voulons parler ici que de l'internat des garçons.

M. Beaussire, dans un récent article de la *Revue des Deux Mondes* (2), traite la même question à propos de l'ouvrage de M. Bréal. Lui aussi goûte médiocrement l'internat; mais, plus modéré et plus sage que l'auteur des *Excursions pédagogiques*, il se contente de faire quelques réserves, d'exprimer quelques doutes, et n'a garde de demander qu'on le supprime, sans qu'on se soucie de savoir où iront et ce que deviendront ces milliers de pensionnaires auxquels l'Université fermerait tout à coup ses portes. Tout en accusant d'une grande exagération les noires couleurs, au physique et au moral, sous lesquelles M. Bréal dépeint l'internat des lycées, il voit plus d'inconvénients que d'avantages dans cette vie de l'internat qu'il appelle, lui aussi, une vie claustrale, et que nous appelons plus justement la vie en commun. Comme M. Bréal, il invite l'Université à ne plus avoir aucune prédilection pour l'internat et à encourager tous les autres modes d'éducation, externat surveillé, demi-pensionnat, qui peuvent concourir au recrutement de ses élèves. Nous espérons bien qu'elle ne suivra pas ce dangereux conseil. Mais il est à craindre que toutes ces attaques, de la part de personnes si autorisées, aboutissent, non pas à la destruction de l'internat, parce que nous sommes en France et non en Allemagne, mais à faire perdre à l'Université, en excitant à bon droit les défiances des familles, la meilleure partie de sa clientèle, à décourager de plus en plus les proviseurs et tous ceux qui partagent avec eux la charge et la responsabilité des internes du lycée.

II.

Si j'entreprends la défense de l'internat des lycées et en même temps de l'internat en général, j'ai d'abord à dire sous quelles conditions et avec quelles réserves. Je ne demande pas la perfection, qui ne se rencontre nulle part, mais je

(1) Voy. aussi son ouvrage sur *la Réforme de l'enseignement secondaire.*

(2) 1er août 1882.

suppose qu'il s'agit d'un établissement où les élèves seront convenablement tenus au point de vue matériel et surtout au point de vue moral, comme cela a eu lieu d'ailleurs, au moins jusqu'à présent, dans la plupart des lycées. Malgré bien des améliorations matérielles, il reste encore beaucoup à faire — je le sais, les ayant à peu près tous moi-même visités — pour les mettre tous dans de bonnes conditions hygiéniques et en particulier ceux qui sont situés dans les plus grandes villes. Je l'ai dit, et je l'ai écrit avec une certaine vivacité, avant MM. Bréal et Gréard. J'ai protesté contre ces vieux lycées à l'aspect sombre et lugubre, non pas d'une caserne, mais d'une prison, contre ces cours étroites où l'on ne peut jouer, d'où l'on aperçoit à peine le ciel, comme du fond d'un puits, où le soleil ne pénètre pas, où se meurent quelques arbres chétifs. Quel triste spectacle que cet entassement de cent ou même deux cents élèves dans des cours de récréation où il n'est pas possible de se récréer! Partout j'ai plaidé leur cause; j'ai réclamé en leur faveur de l'espace, de la lumière, du soleil, des ombrages et de la verdure.

Ce qu'on a eu la bonne pensée de faire, il y a déjà un certain nombre d'années, pour les plus petits qui s'étiolaient dans les lycées de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Montpellier et ailleurs, j'ai demandé qu'on le fît pour tous, pour les grands comme les petits, c'est-à-dire qu'on les transportât, eux aussi, hors des murs de la ville, au milieu des champs, assez loin pour respirer le bon air, pour trouver des ombrages et des pelouses, pour entendre chanter les rossignols et les fauvettes. Il leur faut à tous un lieu sain pour les mœurs comme pour le corps, loin des exhibitions pornographiques, des étalages de mauvais livres, loin de toutes les infections morales comme de toutes les infections physiques de la ville. Je suis tenté néanmoins de prendre contre M. Bréal le parti de ce proviseur qui ne voulait pas, dit-il, d'ouvertures sur la rue de ses classes ou de ses études, au risque de diminuer l'air et la lumière, si ces ouvertures devaient avoir vue sur le boulevard Saint-Michel, sur celui des Batignolles ou sur la rue Saint-Jacques. Que de choses en effet il est mauvais d'y voir ou d'y entendre! Il n'en serait pas de même dans une maison des champs. Là, sans nul inconvénient, on peut de tous les côtés multiplier les ouvertures sur la campagne. La plus grande objection, celle des distances pour les familles et pour les professeurs, perd chaque jour de sa force, grâce aux tramways, aux *Mouches* et aux chemins de fer. Il faut sans doute que l'on travaille dans un lycée, mais il est bon aussi que l'internat ait ses distractions et ses amusements. Les proviseurs les plus intelligents se plaignent que les élèves ne jouent plus. On ne fait plus guère d'autre exercice au lycée que celui de la gymnastique par ordre et sous peine de pensums ou de retenues.

Pourquoi ne joue-t-on pas à un âge où il est si naturel de jouer? D'abord parce que la place manque, et aussi parce que les jeux ne sont pas assez encouragés par les maîtres. En outre des jeux du dedans, je voudrais des promenades plus variées, plus intéressantes, enfermées dans un cercle moins restreint, de grandes promenades qui pourraient se combiner avec des exercices militaires, des excursions et même des voyages. Rien ne serait plus facile et moins coûteux, comme je l'ai amplement démontré ailleurs, qu'un voyage d'un lycée à l'autre, vers la mer ou les montagnes, vers une ville curieuse à visiter, de Paris en province ou de la province à Paris, moyennant des stations tout le long de la route dans des lycées ou collèges, qui seraient comme autant de bonnes auberges gratuites, et moyennant une réduction de prix sur les chemins de fer pour la tunique du lycéen comme pour l'habit militaire. Finalement tout se règlerait par un échange de rations entre les économes qui auraient mutuellement donné l'hospitalité à des divisions de lycéens en voyage (1).

Quelques-unes de ces idées ont cependant commencé à pénétrer dans l'esprit des ministres et dans les bureaux du ministère de l'instruction publique, mais avec quelles lenteurs, quelles incertitudes et quelles contradictions! Les internes du lycée Louis-le-Grand restent dans la rue Saint-Jacques, ceux du lycée Saint-Louis sur le boulevard Saint-Michel, ceux de Lyon entre de petites rues et à côté d'un grand marché, en attendant de nouvelles visites de la fièvre typhoïde. N'est-il pas toujours question de consacrer des millions à rebâtir Louis-le-Grand sur place, en lui annexant un petit lycée dans un coin du Luxembourg, comme si le Luxembourg était la campagne?

Tout de même que l'internat doit être dans de bonnes conditions physiques, tout de même, et à plus forte raison, doit-il être dans de bonnes conditions morales. Je suppose que le proviseur, qui est l'âme de tout, a été bien choisi, qu'il n'est pas moins zélé pour la discipline et l'ordre moral que pour les études, qu'il est dévoué à sa tâche et environné de collaborateurs sur lesquels il puisse compter, professeurs, censeur, surveillants généraux, maîtres répétiteurs. J'imagine enfin que nulle considération ne l'arrêtera quand il faudra se débarrasser d'un mauvais sujet, fût-il un boursier.

D'ailleurs, il ne suffit pas d'attaquer l'internat, il s'agit de savoir par quoi il serait remplacé et quelles conséquences résulteraient de sa suppression. L'internat, comme on l'avoue, étant quelque chose de nécessaire dans l'état actuel, il ne disparaîtrait sous une forme que pour renaître sous une autre. Que deviendraient tous ces milliers de pensionnaires congédiés par l'Université? La mesure profiterait sans doute, ce qui ne serait pas un bien, à un certain nombre de pensionnats, petits ou grands, œuvre de l'industrie privée et d'une spéculation mercantile; mais elle serait surtout au profit des grands établissements religieux qui, comme le reconnaît M. Beaussire, l'emportent au point de vue moral et méritent à un plus haut degré la confiance des familles. Ce sont eux qui certainement recueilleraient la plus grande partie de ces dépouilles de l'Université. Est-ce donc là, demande non sans quelque ironie M. Beaussire, le but que poursuit M. Bréal? Assurément non. N'est-il pas en effet un des plus zélés laïcisants du conseil supérieur, et, dans le livre même que nous avons sous les yeux, ne reproche-t-il

(1) Discours à la distribution des prix du lycée Henri IV en 1868 : *L'Université sous M. Ferry*, ch. XV.

pas au gouvernement et au ministère de manquer de fermeté et de n'en avoir pas encore fait assez contre ces établissements? « Il est temps, dit-il, que l'État reprenne conscience de ses droits et qu'il ressaisisse avec fermeté ce qu'il n'aurait jamais dû laisser échapper de ses mains (p. 211). » Comment donc n'a-t-il pas vu que sa polémique contre les internats des lycées faisait merveilleusement les affaires de ceux qu'il a tant à cœur d'abaisser?

Mais peut-être croit-il à la vertu de quelques projets mis en avant, depuis quelques années, pour suppléer à l'internat des lycées? Nous avons aussi déjà montré ailleurs que ces projets sont chimériques ou du moins ne peuvent s'appliquer qu'à quelques privilégiés, à quelques riches fils de famille. Nous voudrions savoir ce qu'il est advenu de ce projet de régime tutorial qui devait régénérer l'éducation en France et dont les magnifiques prospectus étaient signés de hauts personnages universitaires, d'anciens ou de futurs ministres, de recteurs, et même de proviseurs qui eussent été sans doute enchantés de se décharger du fardeau trop lourd de l'éducation de la jeunesse et de transformer leur lycée, pour en prendre plus à leur aise, en un lycée d'externes. Il faut renoncer à répartir les ex-pensionnaires des lycées par petits groupes, dans des maisons à part, sous la direction de professeurs d'élite capables de rivaliser avec le précepteur de l'Émile de Rousseau. Car il n'eût fallu rien moins pour réaliser les plans des promoteurs du régime tutorial.

Je ne pense pas non plus qu'il fût facile à un proviseur d'environner son lycée d'un certain nombre de familles honorables et sûres, officiellement désignées par lui pour jouir de ce privilège lucratif, et sur lesquelles il pourrait se décharger de son pensionnat. Ce serait, avec cette différence que les parents en feraient les frais, quelque chose de semblable aux bourses familiales qu'on vient de créer pour les écoles d'instruction primaire supérieure. Ces écoles n'ayant pas d'internat, on comprend mieux la création des bourses familiales dans les bourgs et dans les chefs-lieux de canton; mais on en verra bientôt, sans nul doute, l'abus et les inconvénients. Combien, parmi ces familles, qui offriraient de moindres garanties de surveillance bonne et continue que le lycée! Ajoutons que le prix de ces pensions de famille serait bien plus élevé que celui de la pension du lycée. Il y a, en effet, dans tous ces systèmes une question de prix dont M. Bréal ne paraît tenir nul compte. Le taux de la pension des lycées est si modique que l'État est obligé d'y suppléer par des subventions et que nulle part ailleurs, sauf dans les petits séminaires, on ne trouverait à aussi bon marché l'éducation et l'instruction.

Assurément ce ne serait pas chez les professeurs eux-mêmes, là même encore moins que partout ailleurs. L'espoir seul d'un gros bénéfice peut les déterminer à prendre sur le temps de leurs études ou de leurs loisirs pour se donner, en outre de leurs fonctions, la charge de précepteurs ou de maîtres de pension, et pour les décider à introduire dans l'intimité de leur famille des enfants ou de jeunes gens étrangers. Encore, pour peu qu'ils soient mondains, qu'ils sortent le soir, combien de fois arrivera-t-il que ces jeunes gens privilégiés seront abandonnés à eux-mêmes! Aussi, contrairement à l'avis de M. Beaussire, je trouve l'Université sage d'avoir fait un règlement, qu'elle a eu le tort de ne pas faire assez respecter, pour limiter le nombre des pensionnaires qu'un professeur peut avoir chez lui. Non seulement il ne faut pas donner lieu aux réclamations des maîtres de pension, qui payent patente, mais il est à craindre qu'épuisés par les soins donnés à leurs élèves particuliers, ils n'apportent plus dans leur classe que « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ».

Ainsi l'internat ne disparaîtrait pas, quand bien même il serait sacrifié par l'Université : les uns iraient grossir les pensionnats laïques, et les autres, en bien plus grand nombre, les établissements ecclésiastiques.

Nous sommes si éloignés du jour où disparaîtra l'internat qu'au contraire nous le voyons augmenter sous une forme ou sous une autre, le besoin s'en faisant de plus en plus sentir dans la majorité des familles. A défaut de l'internat, on recherche ce qui s'en rapproche le plus, l'externat surveillé, le demi-pensionnat. Je ne sais si jamais en aucun temps on a vu des enfants plus jeunes dans le pensionnat des petits et des grands lycées, surtout depuis l'annexion des écoles primaires. Le nombre des familles qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent pas ou ne veulent pas garder leurs enfants auprès d'elles et s'en séparent le plus tôt possible, va en augmentant. De là la fortune des petits lycées à la campagne et des classes primaires annexées aux lycées dans la ville. On y rencontre de tout petits enfants qui n'ont pas même l'âge minimum de sept ans requis par les règlements, que des femmes peignent, débarbouillent et habillent. De quelques soins qu'on les entoure, je les aimerais bien mieux, dans un âge si tendre, auprès de leurs mères, et je suis loin, de même que M. Jules Simon, de considérer comme un bien cette hâte des familles à s'en débarrasser.

III.

Combien d'ailleurs de parents ont des raisons plausibles ou même impérieuses de confier à d'autres mains et à des établissements autorisés l'éducation de leurs enfants parvenus à un certain âge! La distance où est la famille de tout externat est un des motifs les plus impérieux qui en détermine un grand nombre et auquel on ne peut rien objecter. M. Bréal, il est vrai, nous cite l'exemple d'élèves faisant un trajet de deux ou même de trois lieues pour se rendre à l'École Turgot; sans doute, ils ont à leur porte des omnibus, des tramways ou des chemins de fer, ce qui n'empêche pas qu'il y ait bien du temps perdu dans de pareils trajets. Mais combien de familles, dans des petites villes, dans des bourgs, dans des campagnes, résident à de plus grandes distances du lycée le plus voisin et n'ont d'autre ressource que d'envoyer leurs enfants dans un internat?

Il ne suffit pas qu'une famille soit dans le voisinage ou même à la porte d'un lycée; il faut encore qu'elle soit dans de telles conditions qu'elle puisse sans inconvénient garder à la maison, faire travailler, surveiller d'une manière continue un jeune écolier. Il ne suffit pas même qu'elle réunisse toutes ces

conditions : il faut, en outre, qu'elle ait la ferme volonté de s'imposer tous les soins, toutes les gênes, tous les sacrifices sans lesquels, on en conviendra, l'éducation à domicile serait la pire des choses.

Or il en est beaucoup qui ne le peuvent pas, quand même elles le voudraient. Ici le père et la mère sont absorbés tout entiers par leur commerce, par la vente, par les acheteurs, par la tenue des livres, ou que leurs affaires appellent au dehors presque tout le jour. Là, c'est une industrie, café, restaurant, marchand de vin, etc., qui n'est pas un milieu convenable pour le recueillement et les bons exemples. Un père, même éclairé et instruit; un avocat, un médecin accablés par les plaideurs et les malades ; un député, un ministre absorbés par la politique ; un employé, un bureaucrate, un fonctionnaire tout le jour hors de la maison, ont-ils le loisir de surveiller les études et l'éducation de leurs enfants ?

D'autres le pourraient auxquels manquent les qualités morales et les fermes résolutions pour mener cette grande tâche à bonne fin et qui aiment mieux l'abandonner à des mains étrangères que de renoncer à leurs habitudes mondaines et à leurs plaisirs, à la liberté de leurs propos. Le type de Mme Benoîton n'a pas cessé d'être vrai. J'aime mieux l'enfant interne au lycée qu'abandonné à lui-même ou aux domestiques des deux sexes. Voilà bien des raisons qui justifient l'existence de l'internat des lycées et qui nous empêchent de croire que, malgré l'exemple de l'Allemagne, son dernier jour soit venu. Qu'il soit donc de notre temps une nécessité, cela n'est pas douteux; mais j'ose, en outre, soutenir, comme je l'ai annoncé, que cette nécessité est un bien et non pas un mal auquel il faille se résigner.

IV.

Pas plus dans la bouche de certains universitaires réformateurs que dans celle des ennemis de l'Université, il ne faut croire légèrement tout le mal qui se dit, au point de vue moral, de l'internat des lycées. Que ces internats soient parfaits, que le mal ne puisse s'y glisser, comme dans tout internat, comme dans la famille elle-même, c'est ce que nous n'avons garde de prétendre. S'il y a des élèves vicieux dans un lycée, le premier devoir d'un proviseur est de faire une épuration. D'ailleurs, pour être équitable, à côté du mal possible, ou même réel dans une certaine mesure, il faut voir aussi le bien qui s'attache à la vie en commun et les avantages moraux qui résultent de ce régime pour l'enfance et la jeunesse.

Qu'on regarde autour de soi, qu'on mette en parallèle le jeune homme qui n'a pas quitté sa famille et celui qui a passé quelques années dans un internat universitaire : on verra qu'à plus d'un point de vue d'avantage n'est pas du côté où l'imaginent nos adversaires. J'accorde que le premier l'emporte par les manières, par les dehors, par l'usage du monde; mais c'est le fond qui nous importe plus encore que la forme. Or il me semble qu'en général le jeune homme qui n'est pas sorti de la maison paternelle est inférieur par le caractère et par les qualités viriles. Quelle erreur de croire, avec M. Bréal, qu'il aura mieux fait l'apprentissage des hommes et de la vie ! C'est dans la vie commune et non entre la mère et la sœur, c'est au dehors et non au dedans, avec des camarades de tous les instants et non dans l'isolement ou avec quelques autres fils de famille vus de loin en loin, que se fait cet apprentissage. Lancé dans le monde, il aura plus tard à le faire tout entier, non sans risque et péril. Il ne connaît pas les autres, il ne se connaît pas davantage lui-même, ne s'étant mesuré avec personne. Aussi, dans l'ignorance où il est de ce qu'il peut valoir, le voit-on ou timide ou bien présomptueux à l'excès. Il a des singularités, des caprices, des manies, des aspérités que n'a pas adoucies le contact avec les autres. L'habitude lui manque d'un travail régulier et soutenu ; dans l'absence de règle, dans les douceurs et les petits soins de la vie de famille, il est devenu capricieux, mou, délicat et difficile. C'est de la famille, et non du lycée, que sortent les enfants gâtés.

Considérez maintenant celui qui a passé par l'internat du lycée. Quoi qu'on dise, ç'a été pour lui une bonne chose, une bonne école de morale que ces années où il a vécu sous une règle, sous une discipline la même pour tous, assujetti à un travail régulier et soutenu, dans un continuel frottement avec de nombreux camarades, en classe, à l'étude, dans les récréations, au jeu comme au travail. Dans cette société d'égaux où nul ne dissimule ce qu'il pense et ce qu'il sent, chacun, quelles que soient ses prétentions en arrivant, est bientôt mis ou remis à sa place, s'il est tenté d'en sortir. Chacun, fût-il fils d'un prince, d'un nabab, d'un président de la république, apprend bientôt à s'apprécier soi-même, en même temps que les autres, à sa juste valeur. Tout comme on connaît au lycée exactement la force physique de chacun dans les exercices du corps, à tel ou tel jeu, à la balle, à la course, à la gymnastique, tout de même la valeur intellectuelle et morale de chacun y est bientôt tarifée en quelque sorte avec la même exactitude.

N'est-ce donc rien que ces amitiés solides, que cette bonne camaraderie, que ces sentiments d'honneur, d'aide mutuelle, que ce penchant même à faire cause commune avec les autres, qui prennent naissance sur les bancs du collège? Assurément je ne veux nullement faire l'apologie des désordres, des actes d'insubordination, des révoltes qui parfois troublent l'intérieur d'un lycée. Mais on ne peut méconnaître que, même dans certains actes d'indiscipline, il peut y avoir quelque chose de généreux. On prend fait et cause pour un camarade puni ou expulsé, on ne veut l'abandonner ni le trahir à aucun prix. La dénonciation est chose inconnue parmi les lycéens. On sort en général du lycée avec des sentiments virils et généreux et non pas vicieux et dépravé. Enfin quand, après les études achevées, le moment pour tous sera venu d'une autre vie en commun, celle du camp et de la caserne, ils y seront physiquement et moralement mieux préparés par cette vie du lycée, sans dureté, mais sans mollesse, par ce premier apprentissage de la communauté, de la règle, de la discipline et du travail.

Dira-t-on, en dernier lieu, que les sentiments de la famille se perdent ou s'affaiblissent et que le lycée fait tort à la mai-

son paternelle? Je crois qu'il n'en est rien. D'abord le temps n'est plus où il n'y avait des sorties que deux ou trois fois par an, ni même seulement tous les mois. Le lycéen d'aujourd'hui revoit sa famille tous les quinze jours ou même toutes les semaines, ce qui est peut-être trop. Le plaisir qu'il éprouve à revoir la maison paternelle et à embrasser sa mère est d'autant plus vif qu'il en a été quelques jours séparé.

Je pense maintenant être en droit de conclure que l'internat des lycées, qui est bien en effet une nécessité, n'est pas un mal. Il faut travailler à l'améliorer à tous les points de vue, et non songer, ce qui d'ailleurs est impossible, à l'abolir. Par l'internat se forme et se fortifie le moral d'une partie influente de la nation; par lui elle conserve quelque vigueur au sein de la mollesse générale. Divers ministres de l'instruction publique ont hautement proclamé, aux applaudissements de tous, que l'Université devait s'occuper à former des hommes plutôt que des bacheliers. Si tel doit être en effet le grand but de l'éducation nationale, par quelle contradiction, par quelle déchéance, par quel aveu solennel d'impuissance, disons le mot, par quelle lâcheté l'Université, mal guidée et mal conseillée, se démettrait-elle de l'internat en faveur de ses concurrents? C'est seulement avec l'internat qu'elle peut faire des hommes; avec l'externat, elle ne peut faire que des bacheliers.

FRANCISQUE BOUILLIER.

PSYCHOLOGIE

L'Hérédité (1)

Cette deuxième édition du livre de M. Ribot sur *l'Hérédité psychologique* forme en quelque sorte un ouvrage nouveau. Faute de cette revision, le travail de l'auteur eût été hors d'usage au bout de quelques années, tant les problèmes que pose la science s'étendent rapidement et se compliquent de découvertes et de difficultés nouvelles.

Lorsqu'il entreprenait cette étude, M. Ribot se trouvait en présence d'une matière neuve, ou du moins réservée jusqu'alors aux physiologistes. L'ancienne psychologie semblait ignorer le rôle et l'influence de l'hérédité : tout notre état social, par l'institution de la famille, repose sur la transmission du sang, des qualités morales; le dogme du péché originel témoigne de l'importance que les théologiens attribuent à l'hérédité; seuls les philosophes idéalistes oublient qu'ils ont été, eux aussi, conçus dans le plaisir et enfantés dans la douleur. Ils dissertent à perte de vue sur nos futures destinées, comme si la question de nos fins dernières ne se rattachait pas à celle de nos origines, qu'ils tiennent prudemment dans l'ombre.

Comme sujet d'étude, l'ancienne psychologie s'était fabriqué une sorte de mannequin qu'elle avait baptisé l'*Homme Raisonnable*. Cet être, abstraction effroyable, sans père ni mère, sans âge ni sexe, se scindait lui-même en deux parties absolument distinctes : l'Ame et le Corps. Ce corps n'était rien autre chose qu'une cage roulante destinée à voiturer à travers les cahots de la vie l'Ame captive, blanche colombe mystique. Tout autre est la conception de l'homme, selon la psychologie positive : « Loin d'être, comme on l'a dit, une science de l'âme, elle doit être une science sans âme, c'est-à-dire qu'elle se borne à scruter les phénomènes et les lois de l'activité psychique, abstraction faite de toute hypothèse sur la nature du principe animé. » Elle ne tient nul compte de la prétendue séparation de l'âme et du corps et constate avec Bossuet, qui passerait dans certaines écoles pour un téméraire esprit, « qu'âme et corps forment un tout naturel, dont toutes les parties ont une parfaite et nécessaire communication ». Le monde mental n'est en effet que l'efflorescence du monde physiologique, et la psychologie ne pourra s'établir sur une solide assise qu'une fois la physiologie définitivement constituée. On cessera d'étudier l'homme en dehors de l'histoire naturelle; les barrières qui séparent les différents êtres tombent une à une; la différence entre celui qu'on a proclamé roi de la création et la plèbe animale n'est qu'une différence de degré, non de nature. C'est en étudiant les bêtes qu'on connaîtra mieux les hommes. Pour ce qui concerne l'hérédité, l'art des éleveurs nous fournira par analogie des éléments précieux sur les effets de la sélection. Outre l'histoire naturelle, la psychologie aura recours à l'ethnologie et à l'histoire; elle étudiera au point de vue de l'hérédité non pas l'homme adulte raisonnable, mais l'enfant, la femme, le vieillard, le malade, l'aliéné, l'idiot, le blanc, le nègre, le jaune et le cuivré, le sauvage, le nomade, l'agriculteur, l'industriel, l'homme d'autrefois qui ne pensait que par images et par sensations, et l'homme moderne dont la cervelle n'est meublée que d'idées abstraites.

On entrevoit l'immensité d'un pareil sujet; il n'en est pas de plus obscur, de plus complexe. La nature n'a rien de plus mystérieux que ce perpétuel recommencement des êtres, cette éternelle renaissance succédant à l'éternelle mort. L'hérédité, c'est-à-dire la condition organique qui fait que les manières d'être corporelles et mentales passent des ascendants aux descendants, comprend l'ensemble de la vie et ses fonctions, l'origine des espèces, l'étude des sociétés animales et des sociétés humaines, la sélection, l'évolution, le progrès, etc., etc. Étreindre ce problème et le résoudre dans sa totalité confuse n'est pas possible directement; d'autre part, en considérer seulement quelques parties est malaisé, à cause de la multiplicité des influences et de l'indétermination même des phénomènes.

Quand on considère en effet les conditions générales de l'existence des êtres vivants, on voit qu'ils procèdent les uns des autres et se développent à différents moments dans un milieu variable, sous des influences distinctes. Hérédité, variation, concurrence vitale, sélection, moment, milieu, — l'évolution des êtres, la formation et la disparition des espèces

(1) *L'Hérédité psychologique*, par Th. Ribot, 2e édition. — Paris, Germer Baillière, 1882.

doivent entièrement s'expliquer par ces facteurs, en dehors desquels il n'y a place que pour des hypothèses métaphysiques; mais l'hérédité et l'adaptation au milieu sont si étroitement unies dans cette œuvre commune, qu'on ne peut guère les séparer; et ne considérer qu'une de ces causes, c'est aller à des explications incomplètes. Ainsi, en dynamique, pour tracer la trajectoire d'un mobile ou l'orbite d'un astre, il faut tenir compte à la fois de l'impulsion et de l'attraction : calculer séparément l'une et l'autre équivaudrait à se mettre hors d'état de reconnaître la courbe suivie, puisqu'en place d'un mouvement circulaire on n'aurait plus que deux mouvements directs.

Si, de plus, en se limitant à l'étude de l'hérédité, on distingue les effets psychologiques des effets physiologiques, on rend encore la recherche des causes plus difficile, puisque les deux sortes de phénomènes, comme l'auteur lui-même l'admet dans sa conclusion, tiennent les uns aux autres par un indissoluble lien. Abstraire l'hérédité psychologique, c'est rompre l'unité des choses et convertir en problèmes de philosophie spéculative des problèmes qui doivent ne relever que de la science méthodique. Mais, dans un sujet illimité, il y a nécessité de circonscrire le champ d'observation, car tout y est à découvrir.

M. Ribot divise son ouvrage en trois parties : les *faits*, les *lois*, les *conséquences*, et cette division caractérise sa méthode. On la trouvera exposée tout au long dans l'introduction de son étude sur la *Psychologie allemande contemporaine* (1). Elle est la négation même de la méthode employée en métaphysique. Tandis que le métaphysicien spécule sur l'ensemble des choses avant d'en avoir exploré le détail, raisonne sur ce qu'il ignore, écarte le contrôle des faits extérieurs, aboutit à des certitudes subjectives qui pour la science ne représentent que de pures hypothèses, — la méthode expérimentale, au contraire, consiste d'abord à ignorer tous les systèmes, à recueillir les faits aussi nombreux, aussi variés que possible, et à chercher la loi qui les gouverne.

Le goût des recherches précises, l'observation des petits faits, la préoccupation constante de l'exactitude, la crainte d'ériger en vérités objectives des idées toutes personnelles, d'abuser de la logique et de chercher dans la nature les belles ordonnances et symétries régulières que notre esprit se plaît à construire; par-dessus tout, *l'exigence en fait de preuves* : tels sont, d'après M. Ribot, les signes d'un esprit vraiment scientifique. C'est d'après ces excellents préceptes que nous voudrions examiner son livre sur *l'Hérédité*.

I.

L'observation la plus superficielle nous montre que l'animal hérite des qualités de son espèce et non de celles d'une autre espèce... Ni plus ni moins que les autres animaux, l'homme hérite de ses parents la structure extérieure, les formes de l'organisme. Nous n'irons pas jusqu'à affirmer avec M. Ribot, d'après certains physiologistes, qu'il se produit souvent dans l'hérédité des organes le plus bizarre entre-croisement, que le pancréas de l'enfant peut lui venir de sa mère, tandis qu'il reçoit de son père les intestins, et de même pour d'autres organes. A quel signe pourrions-nous bien nous apercevoir que notre mère nous a légué spécialement son pancréas et notre père ses intestins?

L'hérédité des facultés perceptives, des instincts, des maladies, est généralement constatée. L'hérédité du suicide offre les cas les plus singuliers : le père s'est tué à un certain âge, le fils se tuera de même : à heure dite, la folie viendra lui mettre à la main la corde ou le revolver. L'hérédité du crime n'est pas sans exemple. Quant aux formes supérieures de la vie mentale, le bon sens, le génie, le talent, la finesse, les aptitudes pour l'art, la science, la vie pratique, sont-elles également héréditaires? Dans des tableaux généalogiques de familles de peintres, de savants, de musiciens, de poètes, de princes et d'hommes d'État, M. Ribot a recueilli soigneusement les traces marquantes d'hérédité. Mais ce genre de démonstration ne nous semble pas convaincant. L'auteur accorde une confiance peu justifiée aux faits particuliers cités par lui avec excès, quoiqu'il ait éliminé dans sa seconde édition une grande partie des listes dressées avec prodigalité dans la première. Il en a laissé, à notre avis, trop encore, parce que leur valeur scientifique est presque nulle. Dans un ordre de phénomènes où les causes efficientes se prolongent et s'entre-croisent à l'infini, les individualités ne sont que des accidents, des singularités, des exceptions, car chacune d'elles est unique en soi. Toutes les feuilles d'un même arbre se ressemblent, mais il n'y en a pas deux qui soient identiques; ainsi des hommes. Les faits particuliers n'ont que des conditions particulières, les faits généraux démontrent seuls les lois. — Ces détails biographiques, ces rapprochements de personnes n'ont rien de probant : d'abord, parce que l'histoire, livrée à la fantaisie et à la littérature des historiens, n'offre que des vraisemblances; ensuite, parce que dans les généalogies c'est l'histoire du nom qui a été faite et non celle du sang, enfin parce que la paternité repose sur une simple hypothèse légale. Or, si les lois admettent le *is pater est*, la science, qui ne se contente pas de conventions, exige des faits certains. Rien ne serait plus fragile et moins scientifique que d'appuyer tout un échafaudage de preuves de l'hérédité sur la fidélité conjugale. Faire à la vertu des femmes crédit d'une confiance aussi générale, ce serait peut-être tomber dans quelque ingénuité.

M. Ribot n'eût-il pas été mieux inspiré, s'il avait scruté de préférence les faits uniformes et collectifs, s'il avait demandé ses preuves à la psychologie ethnique, à l'analyse des traits si généraux et si durables que présentent les peuples et les races et qui se traduisent dans la langue, les religions, les mœurs et les institutions? Au lieu de se restreindre aux juifs et aux bohémiens, il aurait récolté, dans ce champ à peine côtoyé, une ample moisson de faits probants.

En effet, pour l'homme comme pour les animaux, les caractères de race sont persistants au physique et au moral. Du rapprochement d'un nègre et d'une négresse crépue naîtra un petit être à la peau noire, à la toison crépue, inapte

(1) 1 vol. Germer Baillière.

aux abstractions, sensuel, imaginatif et doué d'un odorat très subtil. Hongrois, allemands, slaves et latins, etc., les peuples ne conservent-ils pas leur physionomie héréditaire? Au temps de Sénèque, on citait déjà l'esprit vindicatif des Corses comme un trait de nature. César jugeait en ces termes les Gaulois nos ancêtres : « Ils ont l'amour des révolutions (*novis rebus student*); ils se laissent, sur de faux bruits, emporter à des actions qu'ils regrettent... Un revers les abat; ils sont aussi prompts à entreprendre des guerres sans motif, que mous et sans énergie à l'heure des désastres. » — « Plus qu'hommes pendant le combat, moins que femmes après la défaite », a dit d'eux Tite-Live. La permanence du caractère national est surtout frappante lorsque deux peuples vivent côte à côte sous une loi commune : c'est le cas des Anglais et des Irlandais. Mais le plus splendide exemple de la ténacité des instincts à travers le temps, à travers l'espace, nous est offert par la race juive. Habitants des villes, contempteurs du travail manuel, courtiers en tout genre, peu portés à l'ivrognerie, monothéistes, réalistes, optimistes, bornant leurs désirs et leurs ambitions à la vie présente, doués d'intelligence et de sentiment, de vices tolérables et de vertus moyennes, parfois de qualités supérieures, poètes et banquiers, ils restent partout et toujours les mêmes : entre le juif contemporain d'Auguste et le juif contemporain de Léon XIII, entre le juif d'un bazar d'Orient et l'israélite de la Bourse de Paris ou de Londres, il y a une différence de culture, mais non de goûts et d'aptitudes.

A côté de ces vieux civilisés, M. Ribot cite la race d'Europe la plus réfractaire à notre civilisation, celle des bohémiens, gitanos ou tsiganes. Ils se distinguent autant par leur figure, leurs yeux étincelants, leur regard fascinateur, que par leur esprit nomade, leur incurable légèreté. Voilà les cas où l'hérédité éclate avec l'évidence d'une loi, et non dans les exemples individuels, variables et contradictoires, sur lesquels l'auteur s'est étendu non sans une visible complaisance.

II.

De ce choix défectueux de preuves résulte l'impuissance à trouver des lois véritables, et la science ne commence qu'à la recherche des lois. Ce que M. Ribot décore de ce nom constitue de simples séries de faits qui parfois se démentent l'un l'autre, car les faits de ce genre, non moins complaisants que les moines de Pascal, prouvent tout ce qu'on veut, c'est-à-dire ne prouvent rien.

Il y a, par exemple, d'après l'auteur, une *loi* qui s'appuie sur un grand nombre de faits, en vertu de laquelle les fils ressemblent au père et les filles à la mère; mais il y en a une autre, également *prouvée par un grand nombre de faits*, en vertu de laquelle les fils ressemblent à la mère, les filles au père; et le lecteur se trouve non moins embarrassé entre ces deux *lois* que l'âne légendaire de Buridan. Pour le tirer d'affaire, l'auteur expose une troisième loi, toujours parfaitement établie, qui veut que les enfants ne ressemblent ni au père ni à la mère, mais à quelque ascendant ou collatéral. Ne serait-il pas plus simple de dire que la cause de cette ressemblance nous échappe?

« L'hérédité est une loi biologique d'après laquelle les êtres doués de vie tendent à se répéter dans leurs descendants; elle est pour l'espèce ce que l'identité est pour l'individu. » De toutes les propositions que formule M. Ribot, celle-là seule, dans sa généralité, a le caractère d'une loi. Elle est vraie pour les espèces animales, vraie pour l'espèce humaine. Tout homme reçoit de ses parents les traits propres à l'humanité. Mais l'hérédité qui régit la transmission des facultés perceptives en ce qu'elles ont d'essentiel et de fondamental régit-elle aussi la transmission des caractères secondaires propres aux individus? En d'autres termes, comment expliquer les exceptions apparentes à la loi d'hérédité, la diversité entre parents et enfants, et les variétés entre les enfants issus d'un même lit?

Il faut considérer, en premier lieu, que le père et la mère sont le produit de générations innombrables. Si l'on s'arrête à la dixième génération, qui nous ramène à trois siècles en arrière, cela ne suppose pas moins de deux mille quarante-huit générateurs. Chacun de ces ancêtres nous a transmis quelque chose de lui et peut à l'occasion revivre partiellement en nous. Il est des instincts qui nous viennent de la plus lointaine animalité. Darwin a signalé chez l'homme l'antiquité et la survivance des habitudes héréditaires. Dans l'intime constitution de notre être, nous recélons un tempérament physique, des aptitudes cérébrales, une imminence morbide, etc., etc., legs d'un passé plus ou moins reculé qui sommeille obscurément en chacun de nous et pourra s'éveiller dans nos descendants sous des influences diverses. L'essentiel est ici de distinguer ce que nous sommes en puissance de ce que nous sommes en réalité, d'éviter la lourde et grossière erreur de croire que nous nous connaissons nous-mêmes, que la conscience illumine à nos propres yeux, comme un flambeau, les profondeurs de notre être, tandis qu'elle en éclaire à peine quelques sommets. Des mondes occultes s'agitent en nous, que nous ne soupçonnerions jamais si les diversités d'humeur de nos enfants ne nous étaient de sûrs indices.

Il faut, en outre, tenir compte de ce fait non moins essentiel, que les enfants conçus successivement ne le sont pas dans des conditions identiques. Notre personnalité est en quelque sorte fluide. A travers une certaine permanence de caractère et de figure nous restons sujets à des variations tantôt sensibles, tantôt imperceptibles, toujours réelles et actives suivant l'année, la saison, l'heure même. L'homme et la femme qui engendrent à vingt ans, puis à quarante, sont aussi différents d'eux-mêmes, selon toute vraisemblance, à ces différents âges, que les enfants engendrés le seront entre eux. L'enfant est le produit de deux êtres à un moment donné; l'état d'imagination, d'esprit, de santé des générateurs à ce moment-là détermine sa nature physique et morale. Sans risquer ici des détails physiologiques, il suffira de rappeler que les enfants conçus dans l'ivresse naissent souvent idiots. Sterne, dans les premiers chapitres de *Tristram Shandy*, Gœthe dans les *Affinités électives*, nous ont peint sous une forme roma-

nesque et humoristique les particularités qui peuvent résulter de l'influence du moment. Une autre cause de variations dépendra des impressions de la mère durant la grossesse, qui réagissent sur le germe en une mesure disproportionnée.

Les cas d'hérédité morbide révèlent comment certaines manières d'être se transmettent d'une génération à l'autre. Les maladies des ascendants reparaissent chez les descendants sous des formes multiples, nullement identiques. Les aliénés, les épileptiques donneront naissance à des enfants paralytiques, scrofuleux; l'alcoolisme se transmettra sous forme de manie, d'hallucination.

De ces métamorphoses de l'hérédité, la plus remarquable est celle de la folie en génie et du génie en idiotie. Ceux-là contestent cette transformation, qui considèrent les grands hommes comme autant d'exceptions à la loi d'hérédité. Il s'agirait d'abord de définir le génie et la folie; la plupart des disputes philosophiques reposent sur des confusions de mots. Si l'on entend par génie le développement anormal de certaines facultés de penser, de sentir ou de vouloir, cette définition, dans sa généralité, s'applique également à la folie. Chez les poètes, chez les artistes, un talent singulier s'allie souvent à une remarquable incohérence de la vie pratique. Combien on en pourrait citer qui ont fini par le suicide ! Les peuples barbares attribuent à la folie un caractère sacré. Aux yeux du médecin aliéniste, les fondateurs de religion présentent les symptômes d'une folie sublime destinée à guérir d'autres folies : un chansonnier osé a pu dire :

> Sur la croix que son sang inonde
> Un fou qui meurt nous lègue un Dieu (1).

Sainte folie, que celle qui s'est nommée elle-même la folie de la croix.

Lorsque l'on nous présente l'apparition d'un homme de génie comme un phénomène étranger à l'hérédité, on ne réfléchit pas qu'il sort souvent d'une famille obscure, et qu'en lui se manifeste l'énergie latente amoncelée dans l'ombre pendant des siècles. Souvent aussi l'intelligence, la sensibilité délicate viennent de la mère, dont le mérite profond reste enseveli dans le mystère du foyer.

A moins de croire qu'il soit tombé du ciel, il faut admettre que le génie a été transmis par des voies occultes; mais les faits nous démontrent qu'il est presque toujours intransmissible, contrairement à la folie. C'est qu'il forme un composé très instable, qu'un merveilleux concours de circonstances ont pu produire et qui se renouvelle à peine deux ou trois fois en un siècle. En outre, les grands hommes ne s'unissent pas toujours à des femmes d'un mérite exceptionnel. Et dans ce cas même ils sont souvent de médiocres générateurs : la vie cérébrale qu'ils mènent est si intense que la sève leur monte au cerveau. Par ce motif, il est douteux que la conjugaison d'un Molière et d'une Sévigné, par exemple, eût fourni de remarquables produits. L'homme de génie est un capital lentement formé par l'épargne de plusieurs générations : une fois dépensé, il est en quelque sorte retiré de la circulation et ne peut se reformer.

Resterait la question de savoir si les grands hommes, savants, artistes, saints, morts sans postérité ou qui ne laissent après eux qu'une postérité dégénérée, ne contribuent pas autant au développement de l'humanité par la beauté de l'œuvre ou la grandeur de l'exemple, que les simples et vulgaires reproducteurs. Ils accomplissent leur destinée par influence éducatrice et non plus génératrice.

III.

Après la loi d'hérédité, M. Ribot examine les conséquences de cette loi. L'hérédité est l'instrument par excellence de l'évolution. L'individu tend à se modifier sans cesse, sous l'action de causes soit internes, soit externes. Nos humeurs, nos goûts, nos penchants sont des instincts ébauchés par quelques-uns de nos innombrables ancêtres, que l'hérédité transmet et que les circonstances développent : modifiés à notre tour par l'éducation, le climat, la profession, les maladies, etc., etc., nous léguons à nos descendants ces acquisitions ultérieures, nous créons des fatalités nouvelles : « Les modifications physiologiques et psychologiques que l'habitude fixe dans l'individu, l'hérédité les fixe dans l'espèce. »

Il est malaisé de séparer, en leur donnant des attributions bien distinctes, l'hérédité et l'habitude. A moins de supposer les espèces douées dès le principe d'une manière immuable, ce qui serait nier l'évolution, on doit admettre que l'hérédité transmet ce qui est acquis par éducation, en prenant le mot dans le sens le plus large d'habitudes contractées tout le long de la vie. Dès lors les aptitudes héréditaires devraient être regardées comme des habitudes invétérées et désormais fixées. Tel est le sens profond de la pensée de Pascal, que l'habitude, au lieu d'être une seconde nature, pourrait bien être la première. Le point de départ étant assigné à la vie, c'est l'éducation qui modifie l'hérédité et accumule les modifications acquises.

Il faudrait pourtant se garder d'exagérer le rôle de l'éducation en la considérant comme indépendante de la sélection. L'art des éleveurs et l'exemple des espèces animales nous éclairent sur ce sujet. De tous les animaux, le cheval anglais est celui dont le dressage est le plus soigné : un fils de famille est entouré de moins de clairvoyante sollicitude. Quelles que soient, il est vrai, les brillantes dispositions natives qui lui viennent des juments et des étalons ses aïeux, le cheval, faute d'entraînement, ne saurait lutter avec d'autres chevaux de sa race mieux préparés à la course. Mais on aurait beau soumettre à la même éducation une bête de race inférieure, normande ou percheronne, on n'en saurait tirer pour la vitesse le même résultat, parce qu'il lui manque la structure physique, taille, jambes, poumons, qu'une longue sélection combinée avec l'entraînement, une généalogie plus exigeante que celles de l'almanach Gotha, les plus nobles alliances et les plus scrupuleuses ont assurée à la bête du meilleur sang.

(1) Béranger, *les Fous*.

En d'autres termes, l'hérédité, fruit d'une longue suite de sélections antérieures et d'habitudes désormais fixées, donne le ressort et les aptitudes, et l'éducation donne la direction et le développement du ressort et des aptitudes. Chez l'homme, il est vrai, les aptitudes peuvent être très diverses, et l'éducation qui choisit les unes de préférence aux autres et les exerce à son gré dispose d'un pouvoir en apparence créateur; mais, en réalité, son rôle reste subordonné à celui de l'hérédité.

De ces considérations il découle que, pour l'espèce humaine comme pour l'espèce animale, c'est d'abord par *sélection*, plus encore que par éducation, que l'on peut réformer la race. La constitution physique et morale des enfants sera strictement déterminée par l'union que l'on contractera, et l'éducation ne corrigera qu'en une faible mesure les vices de tempérament ou de caractère résultant de ce choix. Il est vrai qu'un méthodique esprit, préoccupé d'appliquer au mariage les minutieux préceptes de l'hérédité et de la sélection, tomberait aisément dans des perplexités de Panurge. Il suffirait de se laisser guider par l'instinct de l'amour et qu'aucune autre considération étrangère, de fortune, de rang, de convenance, ne vienne se jeter au travers de l'impulsion aveugle en apparence qui pousse l'une vers l'autre deux personnes déterminées. Accord ou neutralisation des tempéraments, proportion des tailles, harmonie des caractères, etc., autant de points sur lesquels médite cet instinct, ce génie de l'espèce, comme l'appelle Schopenhauer, et cela en vue des générations futures. On sait pourtant le peu de place que tient, dans la plupart des unions, la préoccupation des enfants à naître, et de cette morne indifférence résultent tant de difformités physiques et morales qui déshonorent l'espèce humaine.

Ce serait ici le lieu de réfuter cette thèse si rebattue qui consiste à présenter les nouvelles doctrines d'évolution, d'hérédité, comme pernicieuses, tout au moins comme suspectes d'ébranler la famille et l'ordre social, et de montrer que la science peut aboutir à la morale en ne cherchant que la vérité.

Sans s'élever aussi haut que la discipline religieuse, qui exhorte le fidèle à écarter de son corps toute souillure parce qu'il doit le considérer comme le temple de Dieu, et de son âme toute pensée mauvaise parce qu'il croit à une transcription mystique de ses dispositions les plus secrètes dans le sein de son Dieu, qui, partout présent, le suit et le juge, — la doctrine qui voit en chaque homme la source et le tabernacle où dorment les générations à venir, qui enseigne que nos pensées aussi, nos moindres actes habituels se répercuteront comme un écho prolongé dans la série de nos descendants, que nous imposons à nos enfants par le seul fait de leur naissance, outre le patrimoine d'un lointain passé, un legs de fatalités nouvelles, — cette dernière doctrine ne donne-t-elle pas un motif d'agir plus général et plus humain que le mobile de croyances dont l'efficacité dépend de la délicatesse quasi féminine et du degré de foi de ceux qui les partagent? On allègue contre toute morale naturelle qu'elle manque de sanction. Mais où trouver une plus haute récompense que celle qui nous paye de tous nos efforts dans nos propres enfants, un châtiment plus effroyable que celui qui fait porter à ces innocents la peine de nos vices, de notre incurie, de notre ignorance, de notre égoïsme. Considérer notre vie, notre corps, non comme une propriété que l'on gaspille à son gré et dont on s'efforce de tirer la plus grande somme de jouissance possible, mais comme un dépôt, un fidéicommis reçu de nos ascendants, et que nous devons transmettre au moins intact à notre future engeance, tel serait l'impératif catégorique de cette morale, contenue tout entière dans ce précepte : « engendrer de beaux enfants ». L'application de ce précepte exigerait, il est vrai, des facultés de désintéressement, de prudence et de prévoyance, assurément peu communes.

Comme sur la prospérité et la dégénérescence de la famille, l'influence de l'hérédité s'exerce sur la grandeur et le déclin des nations. Supposez qu'il se trouve dans un État des fanatiques assez puissants pour en éliminer les hommes valides et les intelligences saines : par ce moyen ils rendront sûrement la déchéance de leur pays inévitable. Ainsi l'Inquisition espagnole, en supprimant tous les hérétiques, c'est-à-dire l'aristocratie intellectuelle de la nation, si bien qu'il n'est plus resté pour propager la race que le troupeau des fidèles, a voué ce peuple chevaleresque à une stérilité d'esprit qui semble irrémédiable. De même, la révocation de l'édit de Nantes n'eut d'autre effet que de disperser en Europe, à nos dépens, une élite de générateurs. Nul doute que la guillotine de 93, si elle avait fonctionné régulièrement durant des siècles comme l'Inquisition catholique, n'eût à la lettre décapité la France. L'énorme saignée pratiquée sur les Français par les guerres du premier empire n'a pas été étrangère à ce ralentissement d'énergie que l'on constate avec angoisse chez un peuple qui a possédé à la fois la puissance continentale et la puissance coloniale.

De tout temps, des institutions politiques et sociales ont eu pour but d'assurer la durée des qualités héréditaires dans certaines familles privilégiées : telles sont les castes, la noblesse, la royauté héréditaire. Justifiée à l'origine comme une sélection entre les forts et les braves formant une corporation féodale, la noblesse a fini par perdre toute puissance et toute action quand elle a cessé de rendre des services réels, de protéger les faibles, de se vouer à la vie militaire, quand elle s'est recrutée moins selon le mérite que selon le caprice et la faveur des princes. Les plaisirs, l'oisiveté, la vie somptueuse conduisent les grandes familles à une si rapide dégénérescence, qu'une chétive santé, une constitution appauvrie sont devenues les vraies marques d'un noble sang.

Les anciennes institutions exagéraient le principe de l'hérédité : la démocratie a trouvé plus simple de l'exclure. Ce n'est pas seulement la vaine et vide aristocratie du nom, c'est celle des plus hautes facultés de l'esprit, qui a le don de lui porter ombrage. D'après une psychologie détestable, empruntée à la philosophie moliniste, dont elle repousse d'ailleurs toutes les conclusions, l'école démocratique imagine l'homme isolé, sans passé, sans traditions, citoyen idéal « naissant enfant trouvé et mourant célibataire ». C'est pour elle un article de

foi qu'une éducation égale rendra tous les hommes égaux, redressera toutes les tailles, transformera en un tour de main le caractère national. Bref, la démocratie se vante, ainsi que l'Église, de créer des hommes nouveaux. Vaine chimère! généreuse utopie! La persistance du caractère national à travers les régimes les plus opposés nous montre quelles limites les aptitudes de race opposent à ces belles espérances.

Admettons que les effets de l'hérédité soient universellement reconnus : on est tenté de se demander si l'on ne pourrait appliquer à l'espèce humaine une sélection raisonnée, comme on choisit parmi les animaux, en vue de la reproduction, les mâles les plus robustes pour les unir aux femelles les plus gracieuses. L'entreprise avait été tentée à Sparte et renouvelée par Frédéric-Guillaume Ier, ce collectionneur maniaque de géants de six pieds, qu'il accouplait avec les plus grandes femmes de son royaume, ou encore, en Amérique, dans certaines sociétés communistes et par les planteurs qui avaient organisé parmi leurs nègres de véritables haras humains. Mais ce n'est qu'après de nombreuses générations que les caractères nouveaux parviennent à se fixer, et de pareils essais exigeraient des despotes intelligents qui pussent disposer à leur gré de l'amour de leurs sujets.

Il y a peu à espérer de ces moyens artificiels, inutiles d'ailleurs, s'il est prouvé, comme le soutiennent les apôtres du progrès, que la civilisation tend d'elle-même à l'amélioration de la race. Dans la première édition de son livre, M. Ribot développait avec une ardeur toute juvénile ces vues optimistes. Les ayant soutenues une fois et en ayant reconnu l'exagération, il ne s'est pas cru obligé de les soutenir toujours. L'évolution des êtres implique en effet la décadence aussi bien que le progrès. Toute race privilégiée s'éteint fatalement, tout peuple de civilisation supérieure devient la proie assurée des peuples encore dans la fleur de la jeunesse et de la barbarie. On ne peut sans doute nier le progrès en tant que force accumulée. A mesure que les nations se civilisent, les crânes augmentent, les enfants naissent en général plus doux, une plus vaste intelligence du monde, par suite un plus puissant moyen d'action de l'homme sur la nature, se transmettent de générations en générations. Il suffit de mesurer la distance entre cette sorte de brutes sordides qu'étaient nos ancêtres primitifs, tels que les décrit Darwin, et un Newton, un Pascal, un Shakespeare, un Darwin lui-même. Mais le progrès ne se peut concevoir que comme une vaste généralisation, abstraction faite des exceptions et des déchéances partielles. Les optimistes sont tellement enclins à l'envisager comme un soleil qui se lève sur l'humanité, sans qu'elle lui prête son concours, qu'on est tenté d'y signaler quelques taches, quelques vapeurs obscurcissantes.

Et d'abord la civilisation a pour effet de conserver les êtres faibles. Ils n'ont pas demandé à naître, et il est juste qu'on les aide à vivre; mieux vaudrait pourtant, s'ils doivent se propager, qu'ils ne fussent jamais nés, car ils ne laisseront à leur tour qu'une postérité abâtardie. En second lieu, l'activité cérébrale se développant de plus en plus, l'activité sexuelle et fécondante s'épuise en proportion. D'ordinaire les idiots ont un sens génésique plus développé que les savants; ils aspirent à se reproduire, et c'est là une singulière disposition de la Providence que nous livrons à la méditation de ceux qui se donnent pour ses interprètes. Autre cause de difformité, de stérilité : la population s'agglomère dans les villes, où elle s'étiole à la longue, grâce à l'alcoolisme croissant, aux facilités de débauche, à l'excès de travail ou de vie mondaine, aux mariages tardifs, etc., etc. J'imagine que dans une brillante assemblée où se trouverait réuni tout ce qu'une grande capitale renferme d'esprit et de beauté, un génie, d'un coup de baguette, fasse tomber subitement tous les voiles et toutes les parures : quel triste spectacle s'offrirait à nos regards! Pieds déformés par la chaussure, têtes trop grosses eu égard au reste du corps, membres inférieurs grêles, tailles rétrécies, chairs molles et flasques, d'une pâleur livide, ou desséchées sur les os saillants, rien chez ces êtres civilisés ne rappellerait les Vénus et les Apollons que les sculpteurs grecs copiaient en prenant leurs contemporains pour modèles. De même, dans l'ordre intellectuel, la culture, de plus en plus spécialisée, atrophie certaines parties du cerveau et hypertrophie les autres. Un mathématicien qui n'est que mathématicien peut être considéré dans l'ordre de la nature comme un être disproportionné, c'est-à-dire comme un monstre. L'équilibre de la vie physique et de la vie cérébrale est désormais rompu; l'effet de notre civilisation si vantée est en quelque sorte de créer des monstres.

Nous venons d'effleurer à peine quelques-unes des questions que M. Ribot agite avec compétence et sagacité. Quiconque lira son livre et lui accordera toute l'attention qu'il mérite comprendra mieux comment se pose un problème obscur et troublant duquel dépendent tous les intérêts de notre vie. On n'y trouvera peut-être pas toutes les lumières qu'on souhaiterait. L'auteur n'a garde de nous présenter des solutions soi-disant définitives : « Le sujet étudié ici est encore si mal connu qu'on ne peut rien essayer que d'incomplet et de provisoire, mais ces essais sont une nécessité. » Du moins il nous montre qu'il y a là de grandes vérités à chercher. Les indiquer, les pressentir sans pouvoir les atteindre, faute de méthode suffisante, tel est le rôle de la philosophie (1).

J. BOURDEAU.

(1) Nul mieux que Claude Bernard ne lui a rendu justice à cet égard :

« J'évite les systèmes philosophiques, mais je ne saurais pour cela repousser cet *esprit philosophique* qui, sans être nulle part, est partout, et qui, sans appartenir à aucun système, doit régner non seulement sur toutes les sciences, mais sur toutes les connaissances humaines. C'est ce qui fait que, tout en fuyant les systèmes philosophiques, j'aime beaucoup les philosophes, et je me plais infiniment dans leur commerce. En effet, au point de vue scientifique, la philosophie représente l'aspiration éternelle de la raison humaine vers la connaissance de l'inconnu. Dès lors les philosophes se tiennent toujours dans les questions en controverse et dans les régions élevées, limites supérieures des sciences. Par là ils communiquent à la pensée scientifique un mouvement qui la vivifie et qui l'ennoblit; ils fortifient l'esprit en le développant par une gymnastique intellectuelle générale en même temps qu'ils le reportent sans cesse vers les solutions inépuisables des grands problèmes; ils entretiennent ainsi une sorte de soif de l'inconnu et le feu sacré de la recherche, qui ne doivent jamais s'éteindre chez un savant. »

Du progrès dans les sciences physiologiques.

L'ONCLE DE DANIELLE

Simple histoire (1)

XXV.

A partir de ce jour, l'humeur de Berthe fut changeante comme le ciel au mois de mars; son mari et sa cousine eurent autant de mal à la satisfaire que le Créateur à contenter ses créatures. Elle n'accordait plus une heure de trêve ni aux autres ni à elle-même; mondaine, furieuse, elle dansait la nuit, courait le jour, à pied, à cheval, en voiture; puis redevenait maussade comme devant. Seules, les visites réitérées de Fabien d'Erris, qu'elle recevait de nouveau sans scrupule, la distrayaient un peu en lui fournissant le texte banal de plaisanteries d'un goût douteux, peu réjouissantes pour Danielle.

Celle-ci se consignait-elle dans sa chambre afin de penser, d'écrire ou de pleurer en paix: Berthe arrivait, impitoyable.

— On peut entrer?

— Sans doute.

— Ma belle irrésistible, ma petite Vierge à l'enfant, votre adorateur est là, il brûle! il brûle! Venez aviver sa flamme.

Lorsque, poussée à bout, Danielle cédait et prenait à la conversation une part plus active, Berthe errait dans le salon avec des façons étranges, ouvrant les albums, dérangeant les livres, criblant sa pauvre cousine de coups d'œil dérobés, de sous-entendus moqueurs dont Danielle rougissait sans savoir pourquoi.

Le jeune d'Erris — qui n'était point jeune d'expérience — se délectait de ce manège, comptant bien que cette jalousie savamment excitée servirait ses desseins.

Il ne fallait pas beaucoup d'astuce pour deviner son jeu, et Danielle souffrait à la fois par son cœur, son intelligence et sa fierté, de voir sa cousine s'abandonner chaque jour à une séduction si dangereuse.

Un jour qu'elles étaient seules toutes deux, la jeune femme, cédant à un de ces mouvements d'intime délicatesse qui lui étaient propres, s'agenouilla devant le fauteuil où Berthe était assise. Elle prit ses deux mains, les baisa l'une après l'autre et, l'enveloppant de son regard caressant et doux :

— Ma chérie, dit-elle, crois-tu à ma sincère tendresse?

Se redressant à demi, Berthe répondit :

— Mais oui, j'y crois ; je crois toujours ce que je désire. Tiens, c'est gentil, ce que je te dis là! Nous faisons donc du sentiment aujourd'hui, petite belle?

Les yeux de Danielle se remplirent de larmes.

— Berthe, dit-elle d'une voix basse et suppliante, Berthe, je t'en prie, arrête-toi, regarde en arrière, tu te perds!

Une légère rougeur monta aux joues de Berthe.

— Toujours la même chanson! fit-elle, se détournant avec humeur. En vérité, Danielle, si tu n'étais pas toi, tu m'offenserais. Faut-il donc te répéter à chaque heure ma profession de foi? Je ne fais rien, rien du tout de mal. J'aime le mouvement, la gaieté, les robes de bal qui me déshabillent un peu. J'aime qu'on me trouve belle. J'aime même qu'on me le dise. Toutes les femmes en font autant, excepté toi, qui as tes raisons pour cela. Je passe dans notre monde pour une véritable fleur d'innocence, une petite créature très fidèle, très sage, un peu bêbête même. Demande, informe-toi, tu verras.

— Je sais que ta nature est bonne, ma pauvre chérie; mais je ne puis croire, vois-tu, que cette ivresse continuelle et malsaine dans laquelle tu te plonges n'ait pas ses heures d'écœurement. Je ne puis croire que devant tout ce bruit, ce mouvement frénétique, le bonheur épouvanté ne s'enfuie pas à tire-d'aile. Je ne puis croire enfin que dans la société de ces femmes blasées, qui ne te valent pas, ta conscience ne soit pas offensée, ton honneur ne soit pas en danger.

De ses doigts blancs et fins Berthe jouait une marche sur le bras doré du fauteuil.

— Oh, mon Dieu! dit-elle enfin, affectant un bâillement discret; mon Dieu! dis tout de suite ta pensée : tu ne me passes pas M. d'Erris. Il te choque. Es-tu jalouse? le veux-tu, ma chère? J'ai l'âme magnanime : prends-le, je te le donne.

Danielle se releva, les mains jointes et tremblantes.

— Peux-tu me méconnaître ainsi? balbutia-t-elle. Ah! Berthe! quel mal tu me fais!

Berthe eut un mauvais regard qui changea complètement l'expression enfantine de ses yeux bleus.

— Soit, dit-elle, je suis un monstre. Je suis même, conviens-en, un assez joli monstre. Ce monstre a une amie, très sainte, très angélique. C'est toi, par parenthèse. Que dirais-tu, ma chère et angélique amie, si je faisais part à ton mari, à sa prochaine arrivée, de la folle passion que tu nourris pour le mien?

Danielle bondit en avant, puis retomba sur son fauteuil, brutalement écrasée.

Inexorable, Berthe reprit:

— Je suis très frivole, très légère, très évaporée; mais j'ai des yeux, un cœur, et je me souviens. C'est en te trompant que ta mère t'a mariée. C'est de lassitude et de désespoir que Christian m'a épousée... Tu peux être tranquille! il ne t'a pas repris son cœur. Il se soucie de mon affection comme de...

Elle cherchait autour d'elle un terme de comparaison. Son regard tomba sur une rose entièrement épanouie, au bord d'un cornet de cristal.

— Comme de cela, dit-elle, donnant une chiquenaude à la fleur qui s'effeuilla avec un fugitif parfum. Il ne m'a pas aimée, même le temps de cette existence de fleur. Je l'ai senti tout de suite et (ça t'étonnera sans doute) j'en ai eu un chagrin terrible ; je l'adorais, moi! S'il eût pris la peine de me conseiller, de me gronder, de m'apprendre une autre vie, je me serais mise à genoux pour l'entendre, je lui aurais obéi comme une esclave. Il n'avait qu'à vouloir, mais il n'a pas voulu! Et cette bonté placide, cette indulgence qui me passe tout, cette indifférence qui m'affole, quelle en est la

(1) Suite et fin. — Voir [illegible] numéros.

cause? Tu ne le sais pas, en vérité? Il ne m'aime pas parce que je ne suis pas toi, simplement. La fortune que je lui ai donnée, crois-tu qu'il en jouisse? Il m'en remet jusqu'à la dernière obole. C'est dur, n'est-ce pas? Ça dit tout. Avec une femme aimée, on partage bonheur et tristesse. On mord, en pleurant de joie, au même morceau de pain. Je ne suis rien pour lui! J'ai son nom, il me laisse rayonner dans sa gloire, il me ferait respecter d'un coup de sabre; il ne me trahira jamais, même pour toi, qu'il adore, car c'est un homme de fer. Ce qu'il veut, il le veut bien.

— Je partirai demain, balbutia Danielle, pliée sous cette véhémente apostrophe.

— Tu aurais bien tort, ma chère; assieds-toi, prends mon flacon, tu es pâle à faire frémir! Je vais te dire maintenant ce qui arrivera, toi partie. Christian voudra savoir — naturellement — la raison de ce prompt départ. Tout naturellement aussi, il s'adressera à moi. Je ne suis pas menteuse — on n'a pas tous les vices! — Je parlerai franc. S'il ne me poignarde pas, il me fera une scène affreuse et baisera la trace de tes pas. Et alors, je suis peu endurante, je trouverai ailleurs ce que mon mari me refuse! Ne crois pas, Danielle, que je fais des phrases; ma résolution ne s'en ira pas avec un vain bruit de mots. Tes larmes n'y feront rien. Je te jure que les choses se passeront ainsi. Si ce dénouement t'agrée, dis-le.

Pendant cette longue tirade, Danielle endurait un véritable supplice. C'était l'oppression, l'agonie du cauchemar, alors que nous voulons crier, lever le bras pour détourner le couteau d'un assassin, reculer pour éviter un abîme, et que le corps inerte et paralysé se refuse à obéir. Elle regardait d'un œil atone les fleurs des vases et des coupes, et les trouvait méchantes, ironiques, de s'épanouir comme une réjouissance, comme une parure, pour insulter à sa douleur.

— Berthe, dit-elle enfin, relevant la tête par un effort douloureux, je te jure sur la vie de mon fils!...

— Eh! ma chère, qui te demande des serments? Ma conviction est faite; et, si elle était autre qu'elle n'est, tout ce que vous pourriez dire, toi et lui, n'y changerait rien. Si vous m'offensez en vous adorant sous mes yeux et sous mon toit, l'offense est toute morale. Vous êtes deux amoureux chastes et impeccables. Il n'y a pas, il n'y aura jamais de taches sur votre robe blanche. Toi, ça te gêne peu; tu es froide comme la lune. Mais tu es aussi — je te prie de m'excuser — étrangement égoïste, car tu imposes à Christian un terrible supplice!

— Un supplice!... tu dis qu'il souffre! s'écria Danielle, oubliant son humiliation devant cette phrase perfide.

— Le beau miracle, ma petite mignonne! Décidément tu n'es pas de ton temps. Voilà un grand garçon, débordant de vie et de passion; il a la bonté de t'aimer depuis tes langes. Ta mère t'arrache à lui sous prétexte qu'il est ton oncle — en réalité, parce qu'elle veut un gendre riche; un peu aussi pour contredire, même dans la tombe, ton pauvre père. Il m'épouse; oh, sans enthousiasme! Je l'ai forcé; j'étais encore naïve, je croyais à de délicats scrupules!... Ah! oui... Bref, il t'aime toujours; et, comme il est honnête, il ne cherche pas à te revoir. Le hasard, qui se mêle toujours peu ou prou de nos affaires, l'appelle l'autre jour dans votre ville. Ton mari tombe sur lui comme une bombe, l'introduit dans votre ménage; il soigne l'enfant, qui meurt; il soigne la mère, qui ressuscite sous son souffle chaud d'amour; et tu crois maintenant — parce qu'il a une énergie surhumaine, parce qu'il reste calme entre nous deux, — tu crois qu'il ne souffre pas! Après t'avoir guérie, sauvée, il ira tranquillement te remettre aux bras de ton époux qui lui tirera son chapeau : « Serviteur, merci bien! » et l'invitera l'an prochain à un baptême? Tiens, Danielle, je ne vaux rien; tu avais raison tout à l'heure, le monde m'a perdue; mais j'ai du sang dans les veines; toi, tu n'en as pas. Tu n'es pas femme! Ah grand Dieu! si j'avais été aimée comme cela!

Berthe, qui avait tenu ses yeux obstinément baissés pendant ce discours, les releva soudain et poussa une exclamation de frayeur. Le visage de Danielle était entièrement changé. Ses lèvres, toutes blanches, remuaient sans articuler aucun son; on eût dit une suppliciée se dressant tout à coup de l'ombre du cercueil pour maudire son bourreau.

Sans détourner la tête, Danielle traversa le vestibule, s'enveloppa d'une pelisse oubliée et, descendant l'escalier d'un pas raide et hâtif, elle se trouva dans la rue.

C'est un raffinement barbare du malheur de s'abattre brutalement sur ses victimes après une ère de joie et de paix. Dans ce bien-être l'énergie s'endort, les nerfs de la résistance se distendent, le cœur, trop vite habituée à la confiance, est désarmé, et, vienne l'heure douloureuse, la vie se referme sur lui comme une prison où ne pénètrent plus le soleil, l'air libre et l'espérance. Danielle traversait cette heure suprême; pendant qu'elle marchait le long des arcades, regardant sans les voir les magasins déjà éclairés, le vertige la gagnait lentement; mais, au milieu de sa fièvre, une sorte de lucidité lui permettait de comprendre la vérité, l'irréparable des choses. Le doute venait, traînant après lui un remords implacable. Ces dures paroles qui l'avaient atterrée, devait-elle les entendre, les accepter en courbant le front? Avait-on pu la croire vraiment insensible, égoïste et dure? Et ne l'était-elle pas en effet? Un homme se rencontrait dont le dévouement la sauvait, l'enlevait, la soutenait au-dessus des misères de la vie. Plongée dans un engourdissement heureux, elle reposait sur son épaule sa tête souriante et calmée... sans se demander sur quelles bases était édifié son bonheur. Avait-elle le droit, dans ce vaste monde, de ne voir que lui, de l'aimer encore, comme elle l'avait aimé toujours?.. Une voix criait à son oreille des mots affreux... Elle tombait lourdement, et, sous le ciel plombé, à travers la brume épaisse, elle se traînait, seule et abandonnée.

Dans son cerveau les idées tournoyaient, confuses, bizarres; sa volonté impuissante ne pouvait leur donner un corps. En devait-elle venir là, grand Dieu! de désirer que Christian cessât de l'aimer? Elle se résignerait à tout, elle ne le reverrait pas, elle mourrait loin de lui, sa pensée acceptait toutes les épreuves. Mais perdre sa confiance, sa tendresse, non! non! pas cela! Il ne voudrait pas d'ailleurs... — Après

s'être donné, il ne voudrait pas se reprendre. Ils ne faisaient pas de mal en s'aimant : pourquoi donc étaient-ils si durement meurtris?

Tout d'un coup, elle eut une vision terrible. Elle vit Christian baigné de larmes, le cœur déchiré. Horreur! elle le vit mort, couché dans un suaire, la figure blanche, les mains jointes sur un crucifix. Avec un faible cri, elle s'enfuit, pressant sa poitrine, essayant de douter et retombant toujours dans son angoisse. Le jour avait été sans soleil et les arbres des Tuileries assombrissaient de leurs branches dépouillées le ciel bas et gris. Une rafale passa en tourbillonnant et la pluie commença à tomber à fils menus. Danielle marchait sans but, comme elle était sortie sans but, essayant de se fuir elle-même pour fuir la souffrance qui l'étreignait. Une lassitude affreuse était au dedans d'elle, et l'air froid qui la frappait en plein visage la faisait chanceler. Parmi les nombreux passants, quelques-uns la regardaient et riaient; l'un d'eux chuchota à son oreille une proposition insultante. Elle secoua la tête et murmura doucement : « Merci, monsieur ». Elle ne comprenait plus rien ; c'était un effondrement de son courage et de sa volonté. Comme un refrain machinal, ces deux phrases lui revenaient sans cesse aux lèvres : « Je ne veux pas qu'il m'oublie! — Je ne veux pas qu'il soit malheureux! »

La jeune femme était arrivée sur le quai désert; le vent soufflait de lamentables plaintes. Elle eut peur de ces gémissements, elle eut peur de mourir là, seule dans la nuit, et reprit sa course avec un rauque soupir.

XXVI.

Christian rentra chez lui une heure après le brusque départ de Danielle. Dès le vestibule, son attention fut attirée par les sanglots étouffés d'un enfant. Il chercha dans l'ombre et découvrit entre les deux portières le petit Olivier, tremblant de tous ses membres.

Il prit dans ses bras le fils de Danielle et, regardant sous la lumière vive du gaz ce visage marbré, inondé de larmes, il fut saisi d'une terreur mortelle et, tout tremblant, lui demanda :

— Qu'as-tu, mon pauvre enfant? où est ta mère?

— Tante Berthe a grondé ma petite maman, balbutia l'enfant. Alors elle est partie... vite..., vite..., sans m'embrasser..., sans me voir!

Christian étouffa une imprécation sourde. Comme tous ceux qu'obsède une douleur intime, il faisait peu d'attention aux choses extérieures, et les soupçons de Berthe lui avaient échappé. A cette heure seulement, il devina un outrage l'atteignant à travers celle qu'il aimait.

La chambre de sa femme était devant lui; il y frappa rudement.

— Venez ici, dit-il.

Berthe avait une toilette claire, des bijoux aux bras et au cou, des perles dans ses cheveux blonds. Elle glissa sur le tapis, attachant avec une nonchalance affectée les boutons de ses gants très longs.

— Qu'avez-vous fait de Danielle? dit Christian, se dressant devant elle.

— Il faudrait vous répondre, pour continuer la citation biblique : « Vous ne me l'avez pas donnée à garder! » Un instant, s'il vous plaît. Je suis moi-même assez tourmentée de son absence, assez repentante de ce que j'ai fait... Je veux bien vous dire tout bonnement la vérité. Danielle est partie comme une insensée, il y a une heure, sans chapeau, à peine vêtue. Je l'ai poursuivie sur l'escalier, la suppliant comme le bon Dieu de revenir, de me pardonner. Elle n'a rien écouté. J'ai mis Marianne à sa recherche. J'ignore complètement ce qu'elles sont devenues toutes les deux.

Une inquiétude réelle perçait sous l'ironie de Berthe, mais cette nuance échappa à Christian. Attirant sa femme près de lui, il serra ses bras nus avec une force qui lui arracha un gémissement.

— Qu'as-tu dit à Danielle, malheureuse femme? cria-t-il.

Berthe regardait ses poignets rouges et froissés.

— Oh, dit-elle, de la violence! Je ne suis pas une Romaine, Christian! Avec des coups de poing ou des coups de bâton, je parlerai; je parlerai toujours; seulement, je mentirai!

Devant cette femme railleuse et irritée, Christian sentit qu'il devait mesurer son langage, maîtriser son indignation.

— Berthe, dit-il, m'a-t-on calomnié près de toi? Sommes-nous victimes de quelque mystère d'infamie? Quelle que soit la souffrance qui m'attend, je la préfère à cette incertitude.

Elle le regardait avec une curiosité brûlante.

— Christian, dit-elle, pesant chaque parole, si je mourais, moi, ta femme!.. si je me brisais la tête sur les pavés en bas, dans la rue, me pleurerais-tu?

— Qu'as-tu dit à Danielle? répéta-t-il de sa voix haletante. Je veux le savoir, je le veux!

La jeune femme se recula un peu et, dardant son regard bleu plein de lueurs méchantes sur le visage décomposé de son mari :

— Je lui ai fait, dit-elle, la déclaration qui brûle vos lèvres depuis qu'elle est sous votre toit! Je suis bonne, moi! j'avance vos affaires! Je lui ai appris également que votre stoïcisme n'est pas sincère, que vous gardez, tout en planant dans le ciel, un corps fait d'appétits humains, comme les camarades; enfin, que, pour respecter ses scrupules vertueux, vous étouffiez plus d'un soupir!

Christian bondit jusqu'à elle.

— Tu n'as pas dit cela? gronda-t-il. Oh! misérable, misérable!..

— Je l'ai dit, fit-elle hardiment; c'était mon droit, et c'était sage..., car, en vérité, elle ne s'en doutait pas!..

Blanc de colère et d'angoisse, Christian saisit sa femme par les épaules et, la poussant devant lui :

— Ta voiture est là; pars, dit-il; pars vite. Je ne répondrais plus de moi!

Elle se retint aux montants de la porte et reprit, frémissante, se drapant dans sa longue traîne :

— Ne va pas trop loin, Christian! tu pourrais t'en repentir tout à l'heure... Je ne te tromperai jamais sous ton toit; mais, si tu me chasses..., si tu me pousses de ta main au fond de

ce bourbier dont la fange m'écœure encore, je boirai la honte entière; je te le dis, Christian, tu l'auras voulu!.. Ce sera odieux, ce sera abominable... Il vaudrait mieux me tuer!

La tête dans ses mains, il ne répondait pas. D'un brusque mouvement, la jeune femme retira de la gerbe de lilas qu'elle respirait un papier plié en deux et, le tendant à son mari :

— Tu peux lire, dit-elle; c'est une réponse, et la réponse t'expliquera la demande.

Il lut une seule ligne, tracée d'un main ferme : « Vous êtes le dernier des misérables! » Puis la signature : « Berthe ».

— L'honnête femme d'hier répondait cela, dit-elle. Ce soir, tu me chasses! tu me renies! Je ne répondrai pas; j'irai!

— Tu seras une infâme, dit-il froidement.

— Nous serons deux infâmes, oui! Tu m'as épousée sans m'aimer; tu m'auras perdue sans regrets, sans remords.

— Tais-toi, dit-il, regimbant avec violence contre cette voix qui le forçait à regarder en face la seule faute de sa vie, cette union insensée dans laquelle il avait apporté un cœur tout entier à une autre. Tais-toi, ce n'est pas vrai! Je ne t'ai jamais trompée, j'ai été sincère... Je méprisais ta vie frivole et inutile; je te l'ai dit! Notre commune chaîne, c'est toi qui l'as rivée! Et si je suis le plus misérable, le plus désenchanté des êtres, si je vis sans but, sans avenir, sans foyer, c'est toi seule que tu dois accuser... Tu n'as pas le droit de te plaindre!

La jeune femme était devenue blanche comme une cire; ses dents fines s'entre-choquaient; elle chancela et s'appuya au mur; mais, se remettant aussitôt, elle soutint bravement le regard de son mari et reprit à voix basse :

— Un homme sérieux ne peut pas, dis-tu, associer sa vie à une vie comme la mienne? Soit; tu ne pouvais descendre jusqu'à moi : as-tu jamais essayé de m'élever jusqu'à toi? M'as-tu jamais demandé, un sourire de tendresse aux lèvres, de te sacrifier mes goûts ou mes plaisirs? Sais-tu si je ne l'aurais pas fait? Je t'aimais, et l'amour est bien fort! As-tu jamais pensé au vide que ton indifférence me creusait dans le cœur? Je suis découragée, affolée; je ne suis pas un bloc de chair sans âme! Christian, si tu l'as cru, tu t'es trompé!

La tête de Christian était lourdement retombée sur sa poitrine. Les sarcasmes de Berthe fanaient ces pauvres fleurs de tendresse gardées et cachées comme un trésor, et il n'osait pas la repousser avec indignation : lui aussi se sentait coupable. L'enfant légère et folle trouvait des accents de passion vraie pour l'accuser et pour se plaindre... Comme il avait dompté son cœur, il dompta sa colère.

— Berthe, dit-il avec douceur, tu portes mon nom, ta place est ici; si je t'ai fait souffrir, pardonne-moi, et, par pitié, ne me parle plus, ne me dis plus rien... La folie m'assiège!

Les traits de la jeune femme se détendirent, et, prenant la main de son mari, à demi agenouillée devant lui, elle la baisa passionnément.

— Si tu avais voulu, Christian, dit-elle, si tu voulais encore!..

Un appel lointain retentit et, se penchant tout entière dans le vide noir de l'escalier, elle écouta..., puis tressaillit violemment.

— Danielle est en bas, dit-elle; Marianne la ramène. Je te laisse, Christian; je vais chez ma mère, pleurer un peu, car j'étouffe!.. Tu vois..., je ne suis pas méchante!

Relevant ses jupes bouffantes, elle descendit, et le roulement de la voiture qui l'emportait se perdit dans le tumulte des boulevards.

XXVII.

Danielle montait lentement, courbée comme une aïeule; ses vêtements transpercés par la pluie s'alourdissaient autour d'elle et ruisselaient sur le parquet. Elle s'assit sans parler, fixant sur le jeune homme des yeux égarés.

Sous le poids d'une émotion accablante, Christian tomba à ses pieds.

— Repose-toi, mon enfant, dit-il à voix basse. Tu es épuisée! Repose-toi, remets-toi.

— Je ne sais plus..., murmura la jeune femme sans perdre l'étrange immobilité de ses traits. Berthe m'a dit..., je suis partie! Je suis malade, n'est-ce pas, Christian? ajouta-t-elle d'un ton plaintif, se couvrant le front et les yeux, comme un enfant effrayé.

Doucement, Christian prit ses mains glacées et essaya de les réchauffer entre les siennes.

— Danielle, dit-il, ne pense pas! je t'en prie, mon enfant, ne cherche pas à te souvenir!

— Je ne sais plus, fit-elle encore, tandis qu'un grelottement convulsif l'agitait tout entière; je ne sais plus ce qu'a dit Berthe..., mais j'en meurs!... Je n'ai pas souffert ainsi devant le berceau vide!.. devant le cercueil où nous avons couché mon pauvre enfant..., te souviens-tu? Maintenant ma pensée dort..., il fait chaud..., il fait doux!.. Je voudrais m'en aller ainsi... sans me reprendre à souffrir!

Elle s'affaissa sur la poitrine de Christian, les paupières closes, les lèvres souriantes comme dans un rêve heureux.

Au dehors, les rafales se déchaînaient dans le ciel noir avec des sifflements aigus, ébranlant les toitures, criblant les vitres d'une pluie mêlée de grêle. Un roulement sourd et continu tombait d'en haut et venait se perdre dans les bruits de roues, les claquements de fouets, les murmures de voix humaines, tout en bas, sur le sol détrempé. Les bûches du foyer se consumaient lentement; la lampe, brûlant très bas, répandait une lueur mystérieuse de chapelle dans la chambre assombrie, et Christian restait immobile, sans mouvement et sans souffle, regardant ce gracieux fantôme endormi sur son cœur. Soudain, du fond de cette somnolence, une douleur lancinante remonta, une flamme traversa l'âme de Danielle et la réveilla. Se dressant, vibrante de passion et de folie :

— Christian, cria-t-elle, Christian, je me souviens! Je te faisais souffrir, mon trésor, mon aimé! mais je ne savais pas!.. crois-moi!.. je ne savais pas!.. Oh, le remords m'écrase, Maintenant... je sais! je veux que tu me pardonnes..., je veux que tu sois heureux! Fais de moi ce que tu voudras, dussé-je mourir à la fois de joie et de honte!..

— Danielle, balbutia le jeune homme épouvanté de cette exaltation croissante, on t'a trompée, mon enfant; tu as

toujours été mon salut, mon refuge, le phare lumineux et béni de ma jeunesse. Aie pitié de nous deux, pense à ton fils, pense à Dieu!

La jeune femme ne l'entendait pas; son délire redoublait; l'esprit perdu, les yeux remplis de flammes, elle s'exaltait, et tous ses efforts n'aboutissaient qu'à une explosion désordonnée de son amour triomphant.

— Je suis lasse de ces mensonges! dit-elle. Je ne veux plus de ce martyre!.. Dis que nous ne nous quitterons plus..., jure-moi que tu me garderas...

Lentement, de sa voix ferme et douce, il reprit, les yeux fixés sur ses yeux :

— Danielle, tu auras ma dernière pensée dans ce monde, lorsque je le quitterai; tu seras mon premier espoir dans la vie inconnue que je commencerai... Je ne verrai jamais une matinée fraîche, une soirée paisible, sans que mon cœur retourne à notre adorable passé...

Sa voix s'étouffait; il s'arrêta.

La jeune femme ne s'y trompa pas; c'était un adieu!

Elle devint effroyablement pâle et, tendant les bras vers lui, les yeux noyés, la voix basse et ardente :

— Tu crois que tu pourras m'abandonner, dit-elle, m'oublier?... Ce n'est pas vrai! Tu me trouveras partout dans tes joies et dans tes larmes, dans ta vie et dans tes rêves! Ne suis-je pas tienne? C'est de ton amour que je vis... et je te le dis... et je ne rougis pas! N'ai-je pas tout bravé, tout? je braverais même ton mépris!

Elle se jetait en pâture, folle et sublime, sans frémir, sans trembler.

— Oh! tais-toi, dit Christian, tais-toi, pauvre chère insensée! laisse à notre épreuve sa grandeur et sa fierté! Reviens à toi, ma Danielle, mon ange! Après t'avoir tant adorée, je mettrais une tache à ton front..., une honte dans ta vie! Jamais! Souffre, puisqu'il le faut! Souffrons ensemble, la souffrance n'est pas un crime!

Elle laissa tomber ses bras, la tête renversée, dans un paroxysme de désespoir.

— Grand Dieu! balbutia-t-elle, sur quel cœur m'appuyer si ton cœur me repousse!

Une nouvelle faiblesse, plus terrible que la première, la terrassa. Dans cet anéantissement qui ressemblait à la mort, son visage doux et brisé avait perdu son expression tourmentée, gardant seulement sous une pâleur de neige l'empreinte effrayante de ses dernières émotions.

Christian demeura plusieurs minutes immobile à cette place; une atroce douleur poignait son âme héroïque. La folie était là : il en voyait les progrès rapides, effroyables. Sa science pourrait-elle les entraver? Y aurait-il une guérison possible, loin de lui?

— Oh! reste ainsi, murmura-t-il, ne te réveille pas, Danielle! Quand tu tends vers moi tes pauvres petites mains tremblantes..., quand tu cherches mes yeux et que mon regard repousse ton regard, je crois égorger un agneau!

Reprenant possession de lui-même par un terrible effort de volonté, il remplit ses mains d'eau froide et baigna les tempes de la jeune femme.

— Qu'est-ce donc? dit-elle, se soulevant et entr'ouvrant les yeux; pourquoi trembles-tu, Christian?

La réaction qui suit toute secousse nerveuse se produisait, proportionnée à la violence de la crise. Sous son influence, Danielle redevint la femme douce et timide qu'elle avait toujours été et courba le front, n'osant pas se souvenir.

— Christian, balbutia-t-elle, je suis bien misérable!

Il reprit avec énergie :

— Danielle, ne reste pas la tête basse et les yeux éteints. Relève-toi, mon enfant, et regarde le ciel en face..., tu le peux!

— Christian, pourquoi ne m'as-tu pas laissé mourir?

— Tu ne t'appartiens pas, Danielle, tu es à ton fils... Tout intérêt pâlit devant celui-là — l'enfant! Toute douleur s'efface devant cette faiblesse menacée d'abandon. A ton poste, mère!

— Mais toi, toi, fit-elle faiblement, toi dont j'ai perdu la vie?..

— La vie! reprit Christian avec mélancolie. Et que reste-t-il dans la vie, ma pauvre enfant, si nous lui enlevons le sacrifice et le dévouement? Il faut accepter sa croix et se dévouer aux autres. Toute difficulté vaincue, toute répugnance surmontée met au cœur une joie amère et forte qui aide à vivre, crois-moi, Danielle.

Le jeune homme s'approcha de la fenêtre et l'ouvrit.

— Viens, Danielle, dit-il doucement.

Elle vint en chancelant s'accouder près de lui, au grillage ouvragé du balcon. La pluie avait cessé; des nuages énormes, élargis en dôme sur la ville, s'enfuyaient, chassés par la tourmente.

Le vent furieux les déchirait, laissant entre ces lambeaux de grands espaces d'un bleu sans tache. Sur cet azur sombre, Sirius étincelait de tous ses feux; autour de lui, les étoiles et les constellations s'allumaient une à une. Au-dessous, la rue formait un grand vide, et des voix montaient, adoucies par la distance. Une paix rafraîchissante, faite d'oubli et d'espoir, tomba sur leurs fronts que l'air de la nuit baignait.

— Danielle, dit le jeune homme, tu crois en Dieu, tu crois fermement que ton père est au ciel. Cherche-le à travers le rayonnement de tes bonheurs passés; rappelle-toi les paroles qu'il murmurait entre son dernier sourire et son dernier baiser : « Mes bien aimés, soyez courageux, patients et résignés. »

Tout bas, humblement, Danielle reprit :

— Je vais partir, Christian; quand nous reverrons-nous?

De sa voix grave et un peu voilée, il répondit :

— Si jamais tu m'écris : « Je souffre au-dessus de mes forces!... viens souffrir avec moi! » j'accourrai à ton appel. Sans cela, ma bien-aimée, adieu!

Il l'entoura une dernière fois de ses bras, la serra passionnément sur son cœur et s'enfuit sans regarder en arrière.

XXVIII.

Dans les tragédies les plus poignantes, le poète glisse à dessein une note comique dont le but est d'en rendre plus saisissantes les lugubres péripéties. Dans le drame intime qui se jouait au foyer de Christian Nozeray, cette note fut l'arrivée du mari de Danielle.

Laurent venait de passer trois mois parfaitement heureux. Chacun prend son plaisir où il le trouve : il n'est pas de proverbe plus vulgaire et plus vrai. Laurent Sylva trouvait son plaisir dans une bonne vie tranquille, dénuée d'émotions vives et de responsabilités personnelles. Les repas bien servis à des heures régulières, un sommeil calme dans un bon lit, la conscience nette de toute peccadille, de l'argent dans sa caisse et des bulletins rassurants de Paris : l'excellent et digne garçon n'en demandait pas davantage pour être heureux.

La santé de sa femme se rétablissait lentement, mais sûrement; on la lui rendrait toute fraîche, toute « retapée », suivant son expression pleine de goût. Oh! par exemple, il ferait un beau cadeau à Christian; il lui devait cela : un superbe cadeau!

Très honnête, très égoïste et incapable d'une passion vive, il ne comprit pas son imprudence et sa cruauté d'avoir réuni dans une intimité de chaque jour ces deux êtres qui s'étaient follement aimés et dont il ravivait ainsi les tendresses et les regrets.

Laurent considérait la vie comme une aventure inévitable et s'en appropriait énergiquement les bons côtés, s'occupant le moins possible des autres. Il évitait d'instinct les gens tristes et les choses tristes, étant de ceux-là qui refusent à un malade l'aumône d'une heure de veille et laissent un étranger conduire leur père au cimetière, pour ménager l'exquise sensibilité de leur cœur. Déchargé à point nommé de ses inquiétudes de mari, le banquier trouvait son ami très bon, très complaisant; il le trouvait même un peu... naïf et ne pensait jamais sans un sourire satisfait à la manière dont il avait conduit cette affaire délicate.

Après avoir subi philosophiquement les ennuis du veuvage, Laurent commençait à s'épanouir à l'espoir du retour, lorsqu'il reçut un matin le billet suivant de sa belle-mère, Mme Nozeray :

« Mon pauvre Laurent, c'est dans l'adversité que les vrais amis réclament leurs droits. Venez aussitôt cette lettre reçue. Un malheur nous menace : nous devons nous unir pour le conjurer.

« Votre mère dévouée,
« HÉLÈNE. »

Laurent fit une grimace significative. Il chercha quelques minutes une raison passable de se rassurer et de s'abstenir; il n'en trouva pas et partit sans se presser.

Mme Nozeray s'occupait exclusivement d'administrer et d'augmenter sa fortune. Elle avait cru diriger à son gré la nature molle et facile de son gendre; déçue dans cette attente, elle ne lui pardonnait pas ses secrètes déceptions. « J'aime beaucoup mon gendre, disait-elle, mais je n'aime pas ses défauts. »

Il y avait un monde dans cette phrase.

Laurent menait la vie à grandes guides, n'appréciant l'argent que pour les jouissances qu'il procure. Il avait ri tout d'abord — c'était sa manière habituelle — des semonces de sa belle-mère ; voyant que les semonces devenaient très vertes, il s'était prudemment retiré sous sa tente, et, bien qu'il conservât en public toutes les apparences d'un profond respect pour la mère de sa femme, il s'arrangeait de manière à ne jamais voir en particulier « sa belle-mère ».

Mme Nozeray avait été consultée pour la forme lors du départ de Danielle. Elle blâma ouvertement ce départ sans que Laurent y prît garde, et ce nouveau grief vint s'ajouter à une liste déjà longue. Leur dernière entrevue, vieille de trois mois, durant laquelle Hélène avait appelé son gendre « Monsieur », équivalait à une rupture : aussi le malheureux garçon fut-il atterré par l'aménité compatissante du billet qu'il recevait.

— La maudite femme me plaint et elle jubile, cela se sent, murmurait-il marchant à petits pas, le cou dans les épaules comme s'il eût reçu un seau d'eau sur le dos. Quelle couleuvre vais-je avaler? Je n'ai qu'à bien me tenir.

Laurent fut reçu au salon; sa belle-mère lui avança un fauteuil, le baisa sur les deux joues et commença d'un accent désolé :

— Eh bien! mon pauvre enfant, eh bien! ue vous disais-je?

Laurent eut un grognement indistinct qui se termina par cette phrase:

— Vous m'avez dit bien des choses ; précisez, madame.

— Je vous ai dit que vous commettiez une impardonnable imprudence en envoyant votre femme à Paris, chez son oncle. Danielle n'était pas là à sa place, après ce qui s'est passé.

— Mais enfin, que s'est-il passé? gronda Laurent, exaspéré de ces réticences calculées. Vous revenez sans cesse sur ce sujet : croyez-vous qu'il me plaise? Si votre fille était compromise avant son mariage, il fallait me le dire la veille et non le lendemain.

Hélène se leva, blême de colère.

— Si les intérêts de ma fille n'étaient sacrés pour moi, je ne vous reverrais de ma vie, monsieur, dit-elle.

— Quelle veine... Dieu le veuille! grommela Laurent.

— Lorsque je vous ai donnée Danielle, elle était ce qu'elle est encore aujourd'hui, un ange de pureté.

— Eh bien! alors, que racontez-vous là? dit le banquier visiblement soulagé, mais perdant son vernis d'homme du monde au milieu de ces impressions contraires et multiples.

— Je n'ai jamais voulu parler de votre femme: elle n'est pas seule à Paris.

— Ne me dites pas de mal de Christian, je vous le défends! C'est le plus honnête homme de la terre. Je lui confierais ma fortune.

— Vous lui avez confié plus que votre fortune en mettant Danielle sous sa garde.

S'il est au monde une chose irritante pour les gens forcés de reconnaître un tort, c'est l'insistance triomphante de ceux qui ont, par hasard, prophétisé juste ; ceux-ci ont rarement la discrétion de se taire ; on les étranglerait avec plaisir. Laurent se leva furieux.

— Tenez, dit-il, lançant devant lui son chapeau qu'il pétrissait de ses mains, vous êtes une mauvaise créature, vous feriez battre les saints du ciel. J'estime Christian, j'estime ma femme. Danielle est bien là-bas. Elle est aux trois quarts guérie. Ce n'est pas vous, n'est-ce pas? qui achèverez la cure ? Ne me rompez plus la tête avec vos billevesées.

Il marchait vers la porte.

— Et si je vous prouve la vérité, dit lentement Hélène, si je vous la mets sous les yeux ?

Laurent s'arrêta, abasourdi.

— Si vous prouvez... ? fit-il. Mais prouver quoi, d'abord?

— Si je vous prouve que la présence de Danielle à Paris est un ferment de discorde? si je vous prouve que la passion mal éteinte de Christian s'est rallumée... et qu'il a chassé de chez lui sa propre femme après une scène de jalousie effroyable?

— Ce n'est pas possible ! murmura Laurent pétrifié.

— C'est trop vrai, fit Hélène; dans ce malheur commun, prévu, je viens vous offrir mon aide. Je puis partir ce soir, ramener Danielle. Vous m'avez méconnue, Laurent; je n'en suis pas moins toute à vous.

— Je vous ai méconnue, oh oui! s'écria le pauvre garçon perdu dans ce dédale et ne gardant d'autre sentiment net qu'une colère furieuse contre celle qui l'y égarait. Oui, mais je vous connais maintenant ! Aller à Paris, vous! avoir confiance en vous, moi! Jamais de la vie ! Vous me portez malheur, vous ne faites que des sottises. Que ne la donniez-vous à Christian, votre fille, puisqu'elle l'aimait? il me valait bien, certes ! Et maintenant vous voulez que je me coupe la gorge avec mon meilleur ami. C'est clair comme le jour, vous le voulez! Eh bien, je ne veux pas, là ! D'où tenez-vous cette sotte histoire?

Brusquement, il arracha des mains de sa belle-mère une lettre, cause évidente de tout ce bruit et dont elle paraissait lui réserver la lecture comme dernier argument.

Cette violence servait les secrets désirs d'Hélène. Elle ne fit pas un mouvement. Laurent lut avec une désolation franche.

— Qui donc vous écrit cela? dit-il, voyant le papier déchiré à l'endroit de la signature.

Mme Nozeray eut une seconde d'hésitation. Depuis quatre ans, les douleurs intimes de sa fille n'étaient point un mystère pour elle. Forte de cette intuition qui manque rarement aux femmes, elle démêla la vérité au travers des charges accablantes accumulées dans la dénonciation. Hélène connaissait les deux jeunes gens et ne les soupçonna pas; mais cette situation tendue ne pouvait se prolonger sans péril. Sa conscience et son agrément se trouvant en accord parfait, elle voulut savourer cette douceur d'arracher son gendre à sa confiance aveugle et commode. Pour cela elle se garda de lui dire que la lettre déchirée ne portait pas de signature.

Cette lettre, d'un style incorrect et grossier, écrite sur du papier de cuisine, était évidemment une vengeance partie de très bas. Il fallait la colère et l'inexpérience de Laurent pour ne pas reconnaître au premier coup d'œil cette œuvre de lâche qui s'appelle une lettre anonyme.

Le banquier avait un esprit très ordinaire, mais il était loyal. Une infamie partie de l'ombre comme le coup de fusil du braconnier l'eût révolté sans le convaincre. Il se fût contenté d'en aviser Christian, le priant de surveiller ses gens et d'épurer son entourage. Tel n'était pas le désir d'Hélène.

Lorsque Laurent renouvela sa question :

— De qui tenez-vous ces renseignements?

Elle répondit sans se troubler :

— Je les tiens d'amis bien informés, que je ne nommerai pas...

— Vous ne voulez pas les nommer? Eh bien, ces amis-là sont dignes de vous et vous êtes digne d'eux! Ce sont des misérables, vos amis, des espions! Nous étions tous contents, tranquilles; avions-nous besoin de savoir ces sottes histoires? De quoi se mêlent-ils, ces redresseurs de torts qui se cachent? Je suis sûr qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ça!..

Malheureusement, il n'en était point sûr. Cette maudite lettre qu'il avait tenue entre ses doigts était terriblement brutale et explicite. On citait les noms, les détails; il y avait une phrase, la dernière, dont les caractères dansaient devant ses yeux : « Si le mari berné veut arriver à l'improviste, il s'assurera de la vérité ! »

Ceux qui écrivaient étaient-ils sûrs de leur fait? Laurent eut un véritable accès de rage, mêlé d'une surprise sincère : il n'avait jamais pensé, dans sa naïveté d'homme privilégié, gâté par la vie, que le malheur osât l'atteindre. Le visiteur terrible pouvait frapper chez ses voisins, chez ses amis, s'attaquer même à sa femme; il pouvait prendre et torturer sa belle-mère, ce serait œuvre pie. Mais lui..., lui!...

— Je n'ai fait de mal à personne, s'écriait-il. Je suis un bon garçon, un mari modèle... Le bon Dieu n'est pas juste... ou il se trompe!

Depuis trente ans, le malheur avait écrasé autour de lui les meilleures et les plus nobles existences : Laurent n'avait jamais accusé le ciel d'erreur ou d'injustice.

Il s'attendrit sur lui-même, se plaignit de toutes ses forces, jura, tempêta, pleura, et arriva à Paris dans un état voisin de l'hébétement, après avoir passé les douze plus vilaines heures de sa vie.

XXIX.

Laurent Sylva tomba comme une bombe dans le coquet appartement où personne ne l'attendait.

Pour se donner du cœur, il s'était égaré pendant deux heures dans des rues inconnues, au milieu d'une foule qui le coudoyait et l'ahurissait. Dans sa ville natale, il était si connu, si riche, qu'on lui gardait une place d'honneur au soleil et sur les trottoirs. Cette déférence, assez douce en

elle-même, Laurent ne la retrouvait pas à Paris. A part ce petit déboire, la situation était embarrassante. Laurent devait à la fois tout dire et ne rien dire; être digne, réservé, clair, précis, foudroyant! Il avait préparé une phrase de début, écho de ses lectures quotidiennes. Son esprit d'à-propos, stimulé par l'intérêt du sujet, lui fournirait ensuite les demandes et les réponses. Après être monté et redescendu plusieurs fois, comptant les marches de l'escalier, il attira l'attention de la concierge et fut rudement apostrophé par elle : cette circonstance le décida à sonner et il entra, la figure compassée, l'œil noir, les deux mains enfouies dans ses poches pour se soustraire à toute étreinte de bienvenue.

Danielle était au lit, fiévreuse et endolorie. Debout au chevet, Christian la soignait, et Berthe, à demi couchée sur le tapis, essayait, avec toute la maladresse d'une bonne volonté novice, de distraire le petit garçon.

Sans regarder personne, le banquier marcha droit à Christian et commença :

— Monsieur, au milieu des événements malheureux qui nous ont accablés, devais-je encore m'attendre..., n'est-ce pas le comble de...?

Il s'arrêta. Christian fixait sur lui ses yeux attristés, pleins d'honnêteté et de franchise. Sous ce regard, l'aplomb et la mémoire lui firent défaut à la fois.

— Monsieur, dit-il encore, vous êtes..., vous avez fait..., je vous préviens...

Tous les visages étaient surpris, mais sincères; toutes les mains se tendaient vers lui; le mari et la femme s'unissaient dans la même affection pour soigner Danielle. Ce tableau, qui ne pouvait être préparé, cet accueil si différent de celui qu'il attendait donnaient un démenti formel à la révélation de Mme Nozeray. Laurent eut conscience de la monstrueuse et irréparable sottise qu'il allait commettre. Oubliant ses plans, ses colères, ses rancunes, il se précipita dans les bras du jeune docteur, criant d'une voix entrecoupée par de vrais sanglots :

— Je savais bien que tu étais incapable... incapable...

Il fut impossible de lui arracher autre chose; jouissant sans arrière-pensée du soulagement causé par cette détente, il ne voulut écouter ni donner aucune explication, et la seule pensée d'avouer le but réel de son voyage lui mettait un pied de rouge sur les joues.

— Je préparais un discours pour le comice, dit-il à Christian; je t'ai pris pour le président; excuse-moi, n'en parlons plus; mais garde-toi de ta belle-sœur, elle est enragée! je ne te dis que ça!...

Christian lui pardonna.

En revanche, Berthe, dont il avait toujours eu les sympathies avouées, entreprit de lui faire voir Paris en détail, et il s'amusa énormément à tout visiter. La jeune femme le conduisit à l'Opéra, où il admira les feux et les dorures et applaudit à tout rompre les entrechats des danseuses; aux Italiens, où il dormit, aux Français, où il bâilla pendant que Phèdre lançait sur l'auditoire ses tirades passionnées. La chronique ajoute que Berthe, poussant la complaisance plus loin, fit conduire son hôte dans un grand bal fort en vogue, où il fut dévalisé de cinq cents francs d'argent de poche en une petite demi-heure... le plus gracieusement du monde.

Pendant que Laurent se jetait avec avidité sur ces plaisirs nouveaux, Danielle attendait, les yeux fermés, le cœur brisé, que la possibilité de vivre lui revint. La pauvre enfant était résignée; ce qu'avait dit Christian, tout ce qu'il avait dit, elle le ferait. Mais sa blessure était fraîche et saignante... Elle venait d'enterrer sa jeunesse..., son bonheur..., son espoir! La terre ondulait encore sur ces morts chéris; du moins lui fallait-il quelques jours pour les pleurer!

Laurent n'avait pas vu sans une véritable déception la faiblesse maladive de sa femme persister. Depuis un mois, les bulletins étaient bons et parlaient d'un mieux sensible : cette rechute dont il ignorait la cause mettait un nuage dans son horizon. On avait beau lui dire que cette fièvre était venue très vite, qu'elle disparaîtrait de même et n'emporterait pas le bien acquis, il restait déçu et mécontent et ne cacha pas sa pensée à Danielle dans un de leurs rares tête-à-tête.

— Christian est moins fort que je ne croyais, dit-il. Je ne te reproche pas de souffrir; mais enfin... tu es malade encore; il m'avait promis... Voyons, que t'a-t-il fait, depuis trois mois?

— Il m'a empêchée de mourir; il a eu grand tort, peut-être!

— Encore des jérémiades! Allons, c'est à recommencer.

La jeune femme se releva, et, fixant sur son mari ses yeux encore brillants de fièvre :

— Tu te trompes, Laurent, dit-elle. Je suis réellement mieux, et je me guérirai parce que je veux guérir. Il ne te faut plus qu'un peu de patience et de douceur; seulement, je t'en prie, oh! je t'en supplie! ne me dis jamais de mal de Christian!

— C'est facile, dit-il, étonné du déchirement qui se sentait dans les paroles résignées de sa femme.

Repris d'un dernier soupçon, il ajouta :

— Tu aimes beaucoup ton oncle, Danielle, c'est un fait positif. Je crois, pour tout te dire, que tu n'es pas fâchée de prolonger ton séjour près de lui...

— Je désire partir demain, Laurent; je ne te demanderai jamais de revenir à Paris. Christian a sauvé mon corps, il a sauvé mon âme..., je le vénère comme un dieu!

— Tu es une bonne petite femme, fit le banquier, et Christian, le meilleur garçon de la terre. A propos, Danielle, si nous leur faisions un cadeau, un beau cadeau? Que dirais-tu d'un service de Sèvres, hein? c'est joli, cela!

— Tout ce que tu voudras, murmura-t-elle, retombant dans son accablement.

XXX.

Un an après, Christian était seul dans le vaste cabinet où chaque jour passait sous ses yeux l'innombrable défilé des misères humaines. Juge dans sa propre cause, le jeune homme s'était voué à une tâche ingrate et sublime : travailler sans trêve au bonheur de tous, debout sur les cendres de

son propre bonheur. Il avait pu sacrifier ses rêves et ses tendresses, mais il n'avait pas trente ans! Sa jeunesse se débattait dans les convulsions d'une rude agonie, et tout au fond du cœur la mémoire restait fidèle, le regret ne voulait pas mourir. Il avait dépensé à pleines mains les trésors de son esprit et de son cœur. L'auréole d'une gloire naissante s'élargissait autour de son nom; dans sa difficile carrière, il ne s'était pas fait un ennemi, et des milliers d'obligés le bénissaient. Hélas! et pendant cette heure de repos, en face de cette vie à la fois si vide et si pleine, le jeune homme se retrouvait complètement, cruellement malheureux. Un romancier moderne a écrit : « Lorsque le corps s'obstine à rester debout pour nourrir plus longtemps les peines irrémédiables de l'âme, il devient un triste présent du ciel; ce qu'il y a de pire, pour un honnête homme malheureux, c'est d'être forcé de vivre. » Ces deux phrases semblaient avoir été pensées et écrites pour Christian. Le souvenir de Danielle restait sa torture et sa récompense. La jeune femme était entrée dans la vie tracée par lui; elle y marchait résolument; avec le calme et l'apaisement du devoir accompli, ses forces revenaient peu à peu. Il avait été le Messie, le sauveur de cette chère existence...; mais dans toute rédemption celui qui sauve doit accepter le Calvaire, les épines et les clous. Ce jour-là, Christian se courbait sous la croix.

Pourquoi remarqua-t-il, au milieu des appels réitérés du timbre, une vibration soudaine qui le fit tressaillir? Pourquoi écouta-t-il avec angoisse les pas du domestique traversant le vestibule? Pourquoi le coup frappé à sa porte eut-il un retentissement douloureux au plus intime de son cœur? Lorsque le vent du malheur souffle, certaines âmes tressaillent.

Christian prit la dépêche en tremblant. Il en recevait journellement : celle-là brûlait ses doigts au travers de l'enveloppe bleue. Elle était signée : *Danielle*, et, lorsque le brouillard subitement étendu sur ses yeux lui permit de distinguer les caractères, il lut ces huit mots : « Mon fils se meurt! Viens souffrir avec moi. »

Une heure plus tard, il était parti.

Le fils de Danielle avait été atteint, au milieu de ses jeux, d'un enrouement léger. Son rire frais et joyeux s'éteignit d'abord, faisant place à une sorte d'inquiétude, de tristesse sans cause. Le soir, tout d'un coup, la toux devint creuse, rauque, douloureuse, et la fièvre s'alluma.

D'un mouvement constant et convulsif, l'enfant portait sa main à sa gorge pour arracher l'obstacle qui l'étouffait; ses regards éperdus, affolés de terreur, sollicitaient la pitié et le secours. Il se défendait, le pauvre petit! il repoussait de toutes ces forces le « brigand des ténèbres » qui dévore toujours de belles et radieuses victimes.

Cette lutte atroce dura dix heures. Puis, l'enfant vaincu s'abandonna à la mort qui le prenait, l'œil rivé au visage de sa mère, les mains crispées sur ses mains.

A cette heure même, le train de Paris entrait dans la gare de X... Laurent Sylva entraîna Christian, sans prononcer une parole, jusqu'au lit de l'enfant mourant. Devant le petit corps raidi et bleuâtre, le pauvre père crut le malheur consommé; il se laissa tomber sur les genoux en murmurant :

— Trop tard, toujours trop tard! comme l'autre!

— Non, dit Christian fermement : il n'est jamais trop tard si l'enfant n'est pas mort..., et il respire! Il nous reste une chance suprême. Danielle, ne faibliras-tu pas?

Elle eut un geste énergique de dénégation.

— Reste alors, et que Dieu nous aide! Ouvre tous les rideaux!

. . . . . .

La mère soutenait la tête de son fils. Elle vit le bistouri entrer dans cette chair rosée; le sang du pauvre enfant inonda ses doigts et rejaillit jusqu'à son front. L'air entra dans la plaie avec un sifflement; le médecin glissa l'instrument dans le trou béant.

— Il respire? murmura Danielle.

— Oui, fit le jeune homme; tout va bien, espérons!

Il n'acheva pas sa phrase. Le tube, obstrué de nouveau, devenait inutile, et l'enfant se débattait dans une suffocation dernière.

— Recule-toi, Danielle, fit brusquement Christian; plus loin, jusqu'à la fenêtre!

Machinalement, elle obéit.

Saisissant entre ses lèvres serrées l'extrémité du tube, il aspira fortement, à plusieurs reprises, rendant au petit mourant l'air et la vie. C'est en voyant Christian essuyer ses lèvres à la hâte que Danielle comprit ce qu'il venait de faire.

La respiration rétablie, l'enfant soulagé reprit connaissance et sourit à sa mère et à son sauveur. La soirée fut bonne; le mieux se soutenait et le premier pansement apporta une presque certitude de guérison. En entendant Christian donner à son confrère de X... les plus minutieuses instructions, Danielle le regarda tristement.

— Tu veux nous quitter déjà? dit-elle. Ah! Christian!... finis du moins ton œuvre et laisse-nous le temps de te bénir!

Penché sur le petit lit, il ne répondit pas d'abord; une étrange émotion contractait ses traits, et sa voix était sérieuse et comme inspirée lorsqu'il répondit :

— Laissons l'enfant reposer; je ne te quitterai plus, Danielle, je te le promets!

Au milieu de la nuit, la jeune femme vit soudain le visage de Christian blêmir; d'un geste involontaire, il porta la main à sa gorge et haleta avec effort. Elle tressaillit; une épouvantable lueur se fit dans son esprit et, saisissant les mains du jeune homme :

— Qu'as-tu fait? s'écria-t-elle. Grand Dieu!

Avec une ineffable tendresse, il lui sourit.

— C'est fini, ma bien-aimée, dit-il, fini des douleurs, fini du combat. Ah! le ciel me paye..., le jour de Dieu est venu! Mourir pour toi, quel rêve!

Folle de désespoir, Danielle se jeta sur lui, essayant d'atteindre ses lèvres :

— Ne crois pas, cria-t-elle, que tu vas mourir seul!... je veux ma part, Christian!...

Avec énergie il l'écarta.

— Ton fils est à moi maintenant, dit-il; je l'ai acheté! Tu m'aimeras en l'aimant. Garde-le loin du mal, enseigne-lui

à faire le bien, à chercher la lumière! dis-lui quelquefois que je suis mort pour lui.

Le lendemain, à l'heure où la nuit tombait, la mort entra et s'assit à son chevet. Comme à une amie attendue, il lui tendit la main. Les sinistres épouvantes du dernier passage n'étaient pas faites pour lui.

XXXI.

Les années s'écoulent, les joyeux printemps et les hivers sombres passent indifférents sur cette tombe où « l'homme n'occupe plus que la place de sa cendre ». Chaque jour, l'enfant que le mort a sauvé s'agenouille sur le tertre verdoyant. Il colle sa fraîche petite bouche aux bras de la croix. La jeune femme qui l'accompagne saisit à deux mains cette blonde tête. Longuement, doucement, elle y appuie ses lèvres, tandis que, fouillant l'espace, ses yeux portent à l'absent la moitié de cette muette et chaste caresse où passent, dans un regard indicible, avec le reflet des douleurs passées, la reconnaissance infinie de la mère, les déchirements de la femme et le lumineux espoir de la réunion prochaine.

André Mouezy.

Fin.

EN LAPONIE

La Chasse à la baleine (1)

Vardo est une petite ville de 1500 habitants, campée sur une île basse et rocheuse. Devant soi, à l'arrivée, on trouve une baie large et profonde, au centre de laquelle apparaît la ville. A gauche et à droite, c'est-à-dire à l'est et à l'ouest, des coteaux peu élevés; au sud, une plage toute plane et sans accidents de terrain. Le port, qui s'ouvre au nord, est abrité de ce côté par deux îles. Il est vaste et profond, c'est le plus important de toute la région. Nous l'avons trouvé rempli de navires, russes pour la plupart, dont quelques-uns de grandes dimensions, jaugeant jusqu'à 800 et 1000 tonneaux. C'est, en effet, avec la Russie et particulièrement avec Arkhangel, dans la mer Blanche, que Vardo fait ses plus nombreuses transactions. Aussi les habitants, qui tous s'occupent de pêche, de vente de poissons et de fabrication d'huile, parlent-ils presque tous le russe. Il n'y a pas un Lapon à Vardo.

Tout autour du port sont installés de grands magasins, fabriques d'huile, sécheries de poissons, etc., chacun de ces établissements ayant son estacade particulière, munie d'une haute échelle par laquelle on grimpe sur la plate-forme : il n'existe pas d'autre procédé de débarquement.

A première vue, Vardo a tout l'air d'une grande ville. Son port magnifique, encombré d'une forêt de mâts, entouré de constructions importantes sur un vaste demi-cercle, explique cette impression. Mais, à voir les choses de plus près, tout change d'aspect. Derrière les grands magasins de planches, munis d'estacades du côté du port, on ne découvre plus qu'une simple rangée de baraques n'ayant pour la plupart qu'un rez-de-chaussée. Si vous débarquez, c'est pis encore. Ce ne sont plus partout que séchoirs à poissons, devant, derrière, à gauche, à droite, accotés aux maisons, dedans, dehors, dessus et même dessous; on ne voit que cela, tout espace disponible est employé à cet usage. Puis, à côté des corps de poissons étalés, envahissant tout, ce sont les têtes enfilées par chapelets que l'on accroche à tous les clous, à toutes les poutres, jusqu'aux endroits les plus inaccessibles, et qui trahissent leur présence par une odeur plus atroce encore, s'il est possible, que l'odeur insupportable des poissons eux-mêmes.

La pêche, le séchage des poissons et leur vente forment l'unique préoccupation des habitants, et il faut croire qu'ils y gagnent tous de beaux bénéfices, car, à l'encontre de ce que j'ai remarqué dans les ports de mer, où, dès son arrivée, un bateau est entouré de barques qui viennent solliciter les voyageurs de les conduire à terre, ici personne ne s'est occupé de nous; pas un indigène n'a daigné se déranger pour nous offrir ses services; et, pour débarquer, nous avons dû réclamer le canot du bord.

I.

Il existe à Vardo deux compagnies pour la pêche de la baleine et la fabrication de l'huile qu'on en retire. On nous offrit de visiter une des usines. Nous acceptâmes l'offre avec plaisir.

Mais, au moment où nous arrivions à la fabrique — ou, pour dire plus vrai, à la baraque de planches qui en tient lieu, — le bateau de pêche allait partir, et le commandant nous proposa très gracieusement de nous emmener. L'occasion était trop belle pour la laisser échapper.

Le bateau qui nous emmenait était un petit vapeur à hélice, tout spécialement construit pour la chasse à la baleine. Il ne mesurait pas plus de 25 mètres de long. Sur l'avant, qui n'a point de beaupré, est installé un canon d'acier de $1^{m},25$ de longueur, et de 35 à 40 centimètres de diamètre. Il est massif, solide, cerclé d'acier, posé sur un pivot et se charge par la gueule. On le manœuvre à l'aide d'une simple tige de fer fixée à la pièce et qui permet au pointeur de lui imprimer aussi bien un mouvement horizontal que de lui donner une inclinaison verticale. C'est avec ce canon que l'on lance l'*obus-harpon* qui a remplacé le système primitif du harpon lancé par la main de l'homme — système abandonné aujourd'hui sur toutes les côtes de la Norvège.

Nous examinons minutieusement, dans toutes ses parties, le singulier bateau sur lequel nous sommes embarqués, et nous suivons avec d'autant plus d'intérêt tous les préparatifs qui se font devant nous, que nous savons qu'il ne s'agit pas

(1) Extrait d'un volume intitulé *Un Touriste en Laponie*, qui doit paraître au mois d'octobre à la librairie Hachette.

lu d'une simple réduction, mais d'une représentation bien réelle à laquelle nous allons assister.

En effet, à peine étions-nous sortis du port, qu'on chargea le canon, et le branle-bas de combat contre la baleine fut ordonné.

L'équipage se composait d'une dizaine d'hommes; le bateau, construit en fer, filait 12 à 14 nœuds à l'heure. Pendant que le timonier, de ses yeux perçants, fouillait l'horizon pour y découvrir la proie convoitée, le capitaine, un vieux baleinier, s'empressa de nous donner des renseignements précis sur ces singuliers mammifères.

Il y a plusieurs variétés de baleines. La plus grosse de celles qui se pêchent dans le nord de la Norvège est la *baleine bleue*. Sa longueur maxima paraît être de 30 à 32 mètres. Son poids serait d'environ 100 tonnes, soit 100,000 kilogrammes. Peut-on se figurer une masse pareille possédant la vie et le mouvement? On croit qu'elle séjourne aux environs du pôle pendant huit ou neuf mois de l'année. En juin, elle se rapproche des côtes, marchant à la suite de certains bancs de poissons; et, chose bizarre, chaque variété de baleine suit une autre variété de poissons. La baleine bleue, par exemple, suivra les bancs d'un petit poisson gros comme notre goujon et qu'on appelle *lodde*. Mais pourquoi baleines et poissons voyagent-ils ainsi de conserve? C'est ce qu'on ignore. Les poissons semblent seulement obéir à la loi de migration que leur a imposée la nature. En ce cas, on se demande dans quel but les baleines les suivent. Au premier abord on pourrait croire que ce sont les baleines qui chassent tout ce monde aquatique devant elles; et alors, dans cette hypothèse, tout paraît de facile explication, puisque l'on se dirait que la baleine suit ce poisson pour le manger. Mais voilà qu'on nous affirme et même qu'on nous prouve le contraire. Les baleines ne mangent pas le poisson qu'elles escortent, le contenu de leur estomac le démontre. Nous avons pu nous-mêmes nous en rendre compte. On a ouvert devant nous l'estomac d'un de ces énormes mammifères : il ne contenait pas un seul poisson, mais, au contraire, plus d'un mètre cube de tout petits crustacés ayant la forme des crevettes, longues au plus d'un centimètre.

Où avait-elle avalé ces crustacés? En avait-elle rencontré un banc? C'est évident! Mais d'où viennent ces crevettes? où se tiennent-elles? où vont-elles? On l'ignore. Sont-ce les *loddes* qui les suivent et les chassent devant elles pour les manger?

Toutes ces questions, qui font le bonheur des savants, auxquels elles permettent de discuter à l'infini, ne sont pas de celles que je me permettrai de trancher. Je me borne à les exposer telles que je les ai entendu émettre, et je fais de même quant aux mœurs des baleines.

On dit qu'elles vivent très vieilles, des siècles même, de trois à quatre et même cinq cents ans; qu'elles ne sont nubiles et bonnes pour la reproduction qu'à vingt ans; on ajoute qu'elles portent trois ans; on raconte sur leurs amours les choses les plus baroques et les plus fantastiques..; mais le seul fait rendu certain par l'observation c'est que le baleineau, à l'époque de sa naissance, mesure déjà environ 10 mètres de long. Jolie taille, n'est-il pas vrai, pour un baby à la mamelle? car les baleineaux tettent madame leur mère, et les bouts des mamelles sont cachés dans les replis de la peau, qui doivent, d'après leur structure, pouvoir s'ouvrir et se fermer à la volonté.

Tandis que l'on nous donnait tous ces détails, nous filions grand train. Déjà nous avions aperçu à l'horizon quelques grosses bêtes paraissant à fleur d'eau, puis disparaissant sous la vague. Peut-être n'étaient-ce pas des baleines, ou bien semblaient-elles à nos hommes indignes de retenir leur intention. Car il est bon que l'on sache qu'il existe dans ces parages beaucoup de poissons gigantesques qui pourraient tromper l'œil inexpérimenté de simples amateurs comme nous. En tout cas, nous marchâmes ainsi plusieurs heures sans que l'équipage sortît de son calme et de son indifférence.

Tout à coup nous vîmes le timonier mettre le cap sur un petit point noir qui nous parut bien éloigné. Mais, soit que l'animal ne jugeât pas à propos de nous attendre, soit que nos hommes se fussent trompés, ce ne fut qu'une fausse alerte, qui se renouvela plusieurs fois, jusqu'à ce qu'enfin nos baleiniers eussent aperçu la bête qu'ils convoitaient.

Nous marchâmes d'abord droit sur elle jusqu'à quelques centaines de mètres de distance; puis le pilote se dirigea sur la droite pour lui couper le chemin. Nous étions tous anxieux, dans l'attente de ce qui allait se passer. On a beau avoir dans sa vie roulé bon nombre de lapins et pas mal de sangliers, chassé l'ours dans l'Himalaya et le tigre dans le Bengale, la chasse à la baleine n'en reste pas moins un spectacle plein d'émotions. On ne rencontre pas tous les jours un tel gibier.

Nous approchions toujours. L'animal paraissait, puis plongeait. De temps à autre, il respirait à fleur d'eau en faisant un bruit formidable, une espèce de *boum* qui s'entend à deux kilomètres à la ronde, suivi de la projection de deux fortes colonnes d'eau en l'air. Il n'avait rien de précipité dans ses mouvements, ne semblant aucunement se préoccuper de notre bateau.

A bord, tout le monde était à son affaire, car le moment de l'action approchait. Le pointeur tenait d'une main la tige pour diriger sa pièce; de l'autre, la ficelle du chien. Tout à coup sort de l'eau, à 25 mètres de nous, d'abord l'extrémité de la tête, puis la tête tout entière, puis enfin une partie du dos.

Avec la rapidité de l'éclair, le pointeur a profité de l'instant favorable. Le coup est parti si vite que le bruit inattendu et formidable de l'explosion nous a pris à l'improviste ainsi que la secousse éprouvée par le bateau.

Tout d'abord on ne voit plus rien, rien que l'immense câble qui se déroule avec une vitesse effrayante, mais sans produire aucune secousse. Le coup a-t-il porté? On n'en sait rien, mais nous ne sommes pas longtemps à nous le demander. On serre aux freins pour ralentir le déroulement du câble; on stoppe la vapeur, mais le bateau court toujours. Alors, sur bâbord et tribord, on déploie d'énormes nageoires dont je n'avais pas

remarqué jusque-là la présence. Elles sont destinées à ralentir la marche en offrant à l'eau une plus grande résistance.

Mais rien n'y fait. Nous marchons d'un train d'enfer qui toujours s'accélère. Nous filons au moins 20 nœuds à l'heure. Pour des gens peu habitués à se promener ainsi remorqués par une baleine, et bien que n'éprouvant aucune secousse, il faut bien avouer, en toute sincérité, que nous trouvions la course un peu vertigineuse à notre goût.

Peu à peu on enraye le câble. Mais nous marchons toujours. Ce traînage dura de la sorte de 25 à 30 minutes, qui nous parurent un siècle. Enfin, le mouvement se ralentit par degré, de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin nous nous trouvâmes arrêtés.

Le treuil, mû par la vapeur, relève alors le câble, et bientôt notre victime nous apparaît. On l'amarre bord à bord contre le bateau à bâbord, la tête tournée vers l'avant. Mais nous ne pouvions voir que le dos, qui est de couleur gris ardoise foncé.

Tout est terminé. Nous nous remettons en route vers la fabrique. Bien que chaque bateau porte deux câbles et possède des obus de rechange, jamais, lorsqu'on a fait une prise, on ne tente une seconde capture. Car on risquerait, si l'on ne tuait pas raide la seconde baleine, ce qui arrive peu fréquemment, de perdre sa première conquête dans la course effrénée qu'on fait à la suite de l'animal blessé.

Inutile de dire que la fortune de la fabrique dépend en grande partie de l'expérience du timonier et de l'adresse du pointeur : il faut savoir saisir au vol le moment propice. Il est vrai qu'à l'époque de l'année où cette chasse se pratique, la mer est ordinairement assez calme, ce qui facilite singulièrement le tir. D'ailleurs, on ne tire jamais de loin ; la portée ordinaire varie de 20 à 30 mètres, ce qui prouve à quel point les baleines sont confiantes et peu farouches, pour se laisser ainsi approcher sans faire retraite. Mais la tâche n'en est pas moins difficile pour cela : la meilleure preuve en est que, bien souvent, les bateaux rentrent bredouille ; et cependant les baleines ne manquent pas, grâce aux très sages mesures de protection prises par le gouvernement.

Afin de protéger la reproduction de la baleine, la chasse n'en est autorisée, sur les côtes de la Norvège, que de juin à septembre. Cette ordonnance met tous les pêcheurs d'accord, car peu importe d'établir si c'est la baleine qui amène le hareng et les autres poissons, ou le hareng qui attire la baleine ; le fait certain, c'est que la destruction à outrance des uns et des autres serait un désastre pour ce pays, qui ne vit que de pêche. Interdire la chasse à la baleine pendant une partie de l'année, c'est donc protéger la pêche norvégienne en général.

Quand, au retour, nous approchons du port, des canots accourent s'emparer des amarres, et, au moyen d'un système de treuils, on échoue la baleine sur un plan incliné — ce qui ne peut s'exécuter qu'à marée haute ; — lorsque le flot se retire, nous pouvons enfin jouir du spectacle de notre prise, qui est vraiment une belle bête. Elle a 82 pieds (27m,30) de long et 5 mètres d'épaisseur. Le dos est d'un gris ardoise brillant comme de la gutta-percha mouillée. A partir de la mâchoire inférieure jusqu'à l'estomac et au ventre, la peau est sillonnée de stries parallèles d'un relief très accusé, larges chacune de dix centimètres et d'une couleur alternante gris bleu clair et blanc jaunâtre.

L'extrémité de la queue forme comme une immense hélice qui, d'une pointe à l'autre, ne mesure pas moins de quatre mètres. Les nageoires ont un développement de trois mètres et sont de véritables bras. La tête occupe presque le tiers de la longueur totale de l'animal. La bouche est un gouffre et la mâchoire inférieure forme une grande poche dans laquelle un bœuf se tiendrait aisément debout. Des deux côtés de la mâchoire, les fanons, parallèlement rangés, servent de filtres et retiennent, au moment de l'expulsion de l'eau, les crustacés ou les poissons dont se nourrit la baleine. Ces fanons, émoussés, éraillés dans le bas comme de vieux balais usés, font un effet bizarre. On dirait une longue barbe grise.

II.

Sans perdre de temps et pendant que le bateau se remet en route pour une nouvelle expédition, les ouvriers de l'usine arrivent en nombre, armés chacun d'un long bâton emmanché d'une lame longue, large et tranchante, et disposée comme les vieilles hallebardes japonaises. Ils vont détacher le lard qui forme une couche de 20 à 25 centimètres d'épaisseur tout autour du corps de la baleine. On enlève ce lard en longues bandes de 20 centimètres de largeur, allant de la tête à la queue. Au fur et à mesure qu'une de ces bandes est détachée, elle est saisie par un crochet attaché à un long câble descendu d'un treuil et qui la mène, en la traînant sur un plan incliné extérieur, jusqu'au deuxième étage de la fabrique. Là, on découpe cette bande en cubes de 20 à 25 centimètres carrés, que l'on jette aussitôt dans d'immenses chaudières chauffées à la vapeur. L'huile provenant de ce lard fondu coule à l'étage inférieur, où elle est emmagasinée immédiatement dans des tonneaux sans subir d'autres préparations.

Ce spectacle de déchiquetage d'une baleine est une des choses les plus dégoûtantes que j'ai jamais vues. L'opération ne peut pas se faire en un jour, on le comprend. Elle dure parfois huit ou quinze jours, pendant lesquels la chasse continue, ajoutant de nouvelles victimes à la première. Alors ces carcasses saignantes, à demi dépouillées, les intestins et débris de toute sorte épars sur le sol imbibé de graisse et de sang, tout cela reste exposé au soleil, très ardent dans cette saison, et la décomposition se fait. Aussi, indépendamment de ce que l'aspect général d'une baleine dépecée offre de répugnant et de repoussant, il faut encore subir l'odeur indescriptible qui s'en dégage. Pour la cuisson, c'est tout de même. J'ai eu l'imprudence de pencher la tête par-dessus le bord d'une de ces chaudières où fond le lard, et j'ai failli suffoquer. L'odeur horrible des vapeurs chaudes qui s'en dégagent et qui vous soulèvent le cœur m'est restée dans la gorge, dans le nez, dans la barbe ; pendant huit jours, je n'ai pu m'en débarrasser, et tout ce que je mangeais me semblait assaisonné à cette abominable cuisine.

Une grande baleine bleue vaut en moyenne de 6 à 7000 fr. lorsque le baleinier est outillé pour tirer parti de tout. On n'exploitait autrefois que les fanons et le lard, abandonnant le reste de la carcasse. Mais aujourd'hui tout s'utilise.

On retire en moyenne de 40 à 50 barriques jaugeant chacune 100 kilogrammes d'huile. C'est donc environ de 4000 à 5000 kilogrammes par baleine. Et le prix de la barrique varie entre 25 à 40 kronors — soit de 37 à 60 francs, — quelquefois plus, quelquefois moins, suivant que les baleines ont été plus rares dans la saison. Les foies de baleine frais sont fondus au soleil et s'emploient en pharmacie comme huile de foie de morue. Ceux qui ne sont plus frais sont fondus à chaud et utilisés par la corroirie.

La chair et les os, coupés, hachés, desséchés à fond dans des étuves, sont ensuite broyés sous des meules et se vendent comme guano, exactement comme les têtes de morue.

Les fanons sont mis en tonneau et expédiés tels quels. Les débris sont employés à rembourrer — mal — les sièges des meubles; la qualité supérieure sert aux parapluies ou parasols; enfin les plus fins, les plus souples sont en même temps les plus précieux et les mieux favorisés, car ils ont pour mission de soutenir et d'emprisonner les charmes de plus belle moitié du genre humain.

Après ce rapide exposé, on peut se rendre compte de l'importance de l'industrie baleinière. C'est un métier excellent et très lucratif (1). Un bateau tout équipé et tout armé vaut de 70 à 80 000 kronors, soit de 100 à 120 000 francs. Il peut, suivant l'adresse de son équipage, prendre de 25 à 30 et même 35 baleines par été : comptez-les chacune à 6000 ou 7000 fr., et vous constaterez que l'affaire n'est pas mauvaise, car les frais d'installation, d'accise, etc., sont pour ainsi dire nuls ; le bateau seul représente une dépense sérieuse. Celui qui nous a fait connaître les péripéties d'une pêche à la baleine en était à sa quatorzième prise du mois de juin. Une autre baleinière concurrente du port de Vardo n'en avait pu ramener que cinq au port pendant le même laps de temps. L'adresse de l'équipage y est pour beaucoup, la chance pour quelque chose.

A. Kœchlin-Schwartz.

(1) C'est à Vadso que se trouve l'immense établissement industriel de M. Swen Foyn, le vétéran des pêcheurs de baleine de la Norvège et l'inventeur de l'obus-harpon, dont il fait usage depuis l'année 1858. Parti comme simple mousse à l'âge de dix ans, il est aujourd'hui dans sa soixante-douzième année et se trouve, dit-on, à la tête d'une fortune énorme, 10 millions de kronors, soit 15 millions de francs, donnant ainsi la preuve que le métier nourrit son homme et n'est pas malsain.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'élégante collection des petits conteurs du XVIIIe siècle que publie la maison Quantin vient de s'enrichir d'un nouveau volume : *les Contes de Fromaget* (1). Connaissez-vous Fromaget? J'avoue, pour ma part, que j'ignorais absolument Fromaget. Que M. Octave Uzanne, qui sert d'introducteur à tous les conteurs petits ou grands, et plus volontiers aux petits qu'aux grands, me le pardonne ! Lui-même manque de renseignements sur Fromaget. Pour l'annoncer au public, il avait, comme d'habitude, revêtu son plus beau costume de l'époque Pompadour, culottes courtes, bas de soie, souliers enrubannés, habit gorge de pigeon, manchettes et jabot de dentelles. C'est ainsi, en effet, qu'il introduit ses conteurs. Et il ne se borne pas à crier leur nom par la porte ouverte : il entre avec eux, les présente, décline leurs noms et qualités, raconte leur histoire, sourit finement aux épisodes scabreux, cligne de l'œil à certains moments, indique par un geste ce qui ne peut être dit en termes exprès, enfin ne néglige jamais l'occasion de faire dire de lui : Quel délicieux et spirituel huissier ! Et nous sommes charmés souvent par l'introducteur bien plus que par le personnage introduit.

Or, cette fois, M. Uzanne n'a rien à nous raconter. Documents et renseignements font défaut. Le voilà donc forcé de dire uniquement : Fromaget ! Je vous annonce Fromaget ! — Quoi, c'est tout? — M. Uzanne rougit un peu, chiffonne sa dentelle, puis, d'une voix qui trahit quelque mauvaise humeur : Fromaget, mort en 1759 ! Et il referme la porte d'un coup sec. Enchantés nous sommes de voir Fromaget; mais consternés de ne pas voir plus longtemps M. Uzanne. Cependant le voici qui revient. Il est allé, dans l'intervalle, à l'Hôtel des ventes. La Providence, ayant pitié de son chagrin, l'y avait conduit sans doute. Là, on mettait aux enchères quatre portraits médaillons écaillés, poudreux, qui devaient avoir décoré quelques trumeaux d'un salon du XVIIIe siècle. Le public riait en voyant défiler ce quadrille d'ancêtres au rabais. M. Uzanne, lui, ne riait pas : il respecte les trumeaux. Par une inspiration d'en haut, il efface pieusement la poussière d'une de ses toiles; au bas de l'ovale, que lit-il en petites capitales jaune chrome? Fromaget. Et voilà pourquoi il est revenu et rouvre la porte. Il a débarbouillé Fromaget, et il tient à nous faire remarquer son air de bonté et de quiétude, l'expression malicieuse de sa bouche, son œil noir, doux et ironique à la fois, enfin son nez, un compromis, nous dit-il, entre le nez de Collé et celui de Piron. Ce nez lui explique tout; il fait comprendre le conteur, sa gaieté, sa belle humeur, son insouciance. Le nez et le gilet, qu'il ne faut pas oublier. M. Uzanne en est ravi, de ce gilet *somptueux*. Un tel gilet indique un bon vivant menant grand train et aimant le plaisir. Fromaget est expliqué.

(1) *Contes de Fromaget*. Notice de M. Octave Uzanne. — 1 volume. Paris, 1882. A. Quantin.

Je ne voudrais pas inquiéter M. Uzanne. Cependant, de même qu'il y a plus d'un Martin, comme dit le proverbe, ne peut-il y avoir eu plus d'un Fromaget? Si ce nez et ce gilet n'étaient pas ceux de Fromaget le petit conteur, mais d'un autre Fromaget, d'un frère, d'un cousin, d'un oncle à la mode de Bretagne, que sais-je? Que deviendrait alors tout l'échafaudage construit sur ce nez, ce compromis entre le nez de Collé et le nez de Piron? Remarquez que je ne nie pas : je suis heureux même de supposer que c'est là le nez du vrai Fromaget; mais enfin il est permis d'exprimer un doute. Au risque de faire encore de la peine à M. Uzanne, je dois dire également que le grand conte du petit conteur, *le Cousin de Mahomet,* ne justifie pas l'hypothèse que Fromaget ait vécu à Constantinople. M. Uzanne n'affirme rien, il est vrai; mais il voit dans ce roman oriental une connaissance si précise des usages de a Turquie, que son hypothèse lui semble très fondée. Si l'on veut; mais on peut connaître ainsi l'Orient sans avoir quitté Paris. Enfin, quand M. Uzanne nous invite à faire un parallèle entre *le Cousin de Mahomet* et *Gil Blas,* sa bienveillance connue pour les petits conteurs l'entraîne bien loin. D'un ton agréable, d'un style aimable, ce conte de Fromaget; mais c'est tout ce que l'on en peut dire. La vérité des tableaux, le défilé d'originaux nombreux, les diverses classes de la société crayonnées tour à tour, voilà le grand mérite de l'œuvre de Le Sage : ici, au contraire, des aventures monotones, des figures dont la physionomie ne varie guère. Le principal attrait, c'est la hardiesse du détail dans les scènes scabreuses, qui ne manquent pas — presque toutes mêmes le sont; — mais notre pruderie ne s'en effarouchera-t-elle pas? M. Uzanne parle avec regret du rigorisme trop austère qui étouffe, dit-il, une partie du public. Il regrette l'atmosphère moins triste des boudoirs de nos spirituelles et rieuses grand'mères : je crois, en effet, que Fromaget, avec ses contes, aura surtout du succès dans les boudoirs qui ne se piquent pas d'être austères.

II.

Indiscrétions de voyage, tel est le sous-titre donné par M. Victor Tissot à son dernier volume : *la Russie et les Russes* (1). Pas *impressions,* mais *indiscrétions.* Et, en effet, M. Tissot ne voyage pas en observateur superficiel qui ne tâte que l'écorce des choses; il veut voir ce qu'il y a sous l'écorce. Il n'a garde d'oublier la célèbre formule : Grattez le Russe.., et il le gratte. Ne lui supposez pas toutefois un parti pris d'examen malveillant : non, il ne veut pas être dupe, voilà tout. Il interroge donc avec un air de bonhomie, fait préciser les détails qui auraient quelque vague, contrôle ensuite, et nous livre ce qu'on lui a livré sans défiance. Et pourquoi se défierait-on? Est-ce qu'il a l'air d'un juge d'instruction? Non : un voyageur qui a l'air de flâner et toujours souriant et de belle humeur. L'autorité seule le regarde avec quelque inquiétude. Il est mal noté, l'indiscret. Mais que faire? ses papiers sont en règle; on a beau fouiller ses malles, rien de compromettant : force est donc de le laisser circuler. Et, de même qu'il a fait son enquête sans en avoir l'air, toujours courant et souriant, il nous en donne le résultat sans prendre des attitudes de révélateur. C'est un humoriste qui vide devant nous son carnet de voyage, rempli au jour la journée et comme à l'aventure, sans plan tracé, sans classifications savantes. Seulement ces notes tracées à la hâte se trouvent être des études; ces esquisses crayonnées en chemin de fer, en bateau, en traîneau, des portraits, et des portraits qui vivent. C'est un don particulier d'observation et presque de création, de faire ressortir avec un tel relief les choses et d'esquisser ainsi les hommes. Voyez notamment les chapitres sur les juifs, les paysans et la vie religieuse. C'est ce qu'on a fait de plus pénétrant et de plus piquant sur ces divers sujets. Pour les lecteurs qui ne tiennent pas tant à l'observation pénétrante qu'à l'observation amusante, le volume de M. Tissot sera une fort attrayante lecture. Anecdotes, épisodes plaisants, scènes gaies ou attendries abondent; le style est sans façon et de verte allure.

III.

C'est une sombre histoire, oui, bien sombre et bien lamentable, messeigneurs, celle que nous raconte M. Jules Barbey d'Aurevilly. Une *histoire sans nom* (1), nous dit-il lui-même, « ni diabolique, ni céleste, mais sans nom ». Il nous transporte à la fin du XVIIIe siècle, moins souriant avec lui qu'avec Fromaget, et dans une petite bourgade des Cévennes enfouie dans un entonnoir de montagnes qui laissent à peine descendre l'air et la lumière. Triste séjour, où M. d'Aurevilly nous apprend qu'il a vécu vingt-huit jours à l'état de « Titan écrasé ». Je croyais qu'il avait passé l'âge d'être réserviste : il paraît que non; ou du moins ces vingt-huit jours me font perplexe. Dans cet entonnoir, un capucin de passage prêche le carême, un capucin farouche, à la voix menaçante, à l'œil terrible et plein de mystères. La veuve — une janséniste — et sa fille qui lui donnent l'hospitalité sentent je ne sais quel vague effroi. Elles n'avaient vu de capucins qu'à l'état de baromètres; celui-ci, inquiétant, indéfinissable, les trouble et les glace. C'est un capucin « isolant », qui n'est « adhérent » ni à l'une ni à l'autre. La veille de Pâques, il part furtivement, sans prendre congé, à l'anglaise, laissant comme souvenir un chapelet agrémenté de petites têtes de mort en ivoire jauni. On respire; mais bientôt la jeune fille, qui a nom Lasthénie, pâlit et dépérit. La veuve constate avec stupeur que Lasthénie a le masque. Lasthénie sera mère dans quelques mois! Comment? Elle ne le sait et vainement on la torture pour qu'elle avoue. La peinture de son long supplice, de la cruauté sombre, implacable, de cette mère toujours penchée sur sa victime pour lui arracher sa confession, est vraiment effrayante et d'un pinceau puissant. L'infortunée, après avoir mis au monde un enfant

(1) Victor Tissot, *la Russie et les Russes,* indiscrétions de voyage. — 1 volume. Paris, 1882. E. Dentu.

(1) *Une Histoire sans nom,* par Jules Barbey d'Aurevilly. — 1 vol. Paris, 1882. Alphonse Lemerre.

mort, se tue en se perçant le cœur à coups d'épingle. Le mystère n'est pas dévoilé cependant. Plusieurs années après, la vieille janséniste aperçoit au doigt d'un épicier retiré la bague qui avait été ravie à Lasthénie avec son honneur, la bague de son père. L'épicier serait-il le coupable? Mais non : un brave homme, cet épicier. Il raconte que ce diamant, il l'a pris à une main détachée d'un bras. Quel était ce bras, quelle était cette main? Le bras et la main d'un voleur qui avait voulu, certaine nuit, forcer la porte du magasin de denrées coloniales. L'épicier avait saisi et attaché la main à l'intérieur, se disant qu'il en retrouverait le titulaire le lendemain matin; puis il était allé paisiblement se recoucher. On aime à dormir toute sa nuit dans l'épicerie. Dans l'intervalle, les complices du voleur captif lui avaient coupé le bras, bon tour joué à l'épicier et à la police. Est-ce donc de ce voleur que Lasthénie aurait été la victime? Mais qui dit que cette bague, il ne l'a pas dérobée au vrai coupable? Le mystère continue donc à planer sur l'histoire sans nom. A la fin, la lumière se fait. Un trappiste vient révéler à la vieille janséniste qu'il a reçu la confession d'un ancien capucin, manchot. C'est ce capucin qui a fait le malheur de Lasthénie sans que Lasthénie le sût, car Lasthénie était somnambule. Il est mort, d'ailleurs, comme un saint. La vieille janséniste court au cimetière, remue la terre, et contemple avec une joie féroce le visage déjà vermineux de « l'homme de sa haine ».

Étrange, n'est-ce pas, cette *histoire sans nom* qui pourrait en avoir un cependant : *le Capucin et la Somnambule!* Étrange, cette bague de mon père au doigt d'un épicier; étrange, cette confession colportée par un trappiste; étrange, cette femme fouillant la fosse d'un mort! Oui, étrange tout cela; mais le style de M. d'Aurevilly, malgré quelques mots étranges également comme ceux que j'ai soulignés, a tant de relief, tant de puissance, un tel éclat sombre et fauve, que l'on ne songe pas à la bizarrerie de la donnée. C'est ainsi qu'à l'Opéra il arrive qu'on oublie le livret pour n'écouter que la musique et qu'on oublie même parfois la musique pour n'écouter que l'artiste. Qu'importe ce que l'on chante, quand on chante avec cette voix-là?

IV.

Heureux les chroniqueurs dont les chroniques sont destinées à vivre plus d'un jour! Le journal né le matin meurt le soir; peu leur importe :

Tombe, tombe, feuille éphémère!

disent-ils déjà consolés, car le volume est là en préparation, qui va s'accroître de la fantaisie, de la boutade, de l'étude morale qui méritaient de ne pas mourir. Je signale aux amateurs de l'article Paris trois de ces aimables et piquants volumes : *Croquis parisiens* (1), par Paul Parfait, un observateur clairvoyant pour qui Paris n'avait pas de mystères; *les Mains dans les poches* (1), par M. Raoul Nest, qui a de l'*humour;* enfin *Madame Capitaine* (2), par M. Saint-François, où l'on trouvera un certain nombre de croquis lestement enlevés.

(1) Paris, 1882. Maurice Dreyfous.

V.

Le Théâtre-Français vient de livrer une grande bataille; malheureusement nous ne pouvons annoncer une grande victoire. Ce n'est pas non plus une défaite humiliante, tant s'en faut. L'honneur est sauf. Ceux-là mêmes qui se sont retournés contre le lugubre bataillon de corbeaux que M. Becque lançait au combat ont été forcés de rendre hommage à leur valeur et de dire du chef : C'est un fort!

Oui, un fort, trop fort même. Trop d'énergie, d'ardeur et de tempérament. Il se précipite au-devant du péril sans hésiter, d'abord parce qu'il est brave et aussi parce que ce péril, il ne veut pas le voir. Il semble qu'il mette sa cuirasse non devant sa poitrine, mais devant ses yeux, et, sans tenir compte des avis prudents : En avant, crie-t-il, en avant! C'est une valeur trop emportée : la fortune, au théâtre, aime les audacieux, non les téméraires. C'est précisément sur ce champ de bataille qu'il faut toujours avoir les yeux ouverts, envoyer même des éclaireurs, se défier de ce qui de loin semble une fondrière et ce qui est peut-être un précipice.

Donc M. Becque s'était dit qu'il ferait violence au public et le forcerait à subir des tableaux les plus sombres, les plus lugubres, les plus repoussants. Il vous faut, bons bourgeois, des teintes claires qui égayent les fonds noirs? vous voulez, à côté des fripons et les misérables, quelques personnages sympathiques qui vous consolent? Eh bien! non! vous n'aurez ni teintes claires ni figures honnêtes. Du noir, rien que du noir! — Et il a tenu parole.

A peine un rayon de soleil, et encore à travers la brume, dans l'exposition. La famille Vigneron, le père, la mère, trois filles et un fils, attendent leurs invités pour un dîner de contrat. La plus jeune des filles va se marier. On est heureux apparemment? Oui, mais déjà des points noirs : la préoccupation de marier les deux aînées; la nullité du fils, qui vit le plus souvent hors de la famille; enfin tous s'inquiètent de la santé de M. Vigneron. Craintes trop fondées. Il va faire un tour à sa fabrique en attendant le dîner, et, à l'instant de passer à table, qu'apprend-on brusquement? Qu'il vient de tomber frappé d'une apoplexie foudroyante.

Voilà le cadavre : les corbeaux arrivent. Associé, notaire, architectes, fournisseurs, tous fondent ensemble sur la proie. La fortune reposait sur la fabrique et des terrains à moitié construits : force sera de vendre fabrique et terrains à des prix dérisoires; et ainsi d'une large aisance on tombe brusquement à la gêne, à la misère à peine décente, au souci du lendemain. Voilà l'œuvre des corbeaux, et personne, hélas! qui lutte contre eux. Pas un homme pour défendre la mère et les trois filles contre les oiseaux de proie. Le fils! il est

(1) Paris, 1882. Calmann Lévy.
(2) Paris, 1882. Maurice Dreyfous.

parti, il s'est engagé; les anciens amis? mais ou ils font partie de la bande noire ou ils se sont prudemment éclipsés. C'est même mon regret que M. Becque n'ait pas mis auprès des quatre femmes, les quatre victimes, un cœur généreux qui essaye de combattre pour elles.

Outre que la vue d'un honnête homme nous consolerait un peu, le drame même gagnerait en intérêt à ce qu'il y eût au moins apparence de lutte, possibilité de salut. Mais non, il est évident d'avance que les quatre infortunées seront dévorées sans que les corbeaux soient même troublés dans leur repas. Avec le défenseur dont je parle, la thèse serait encore plus concluante. Nous n'aurions pas alors le droit de nous dire : Mais non! en pareil malheur, on n'est pas ainsi abandonné! Enfin, à défaut d'un défenseur suffisamment équipé pour tenter la lutte, placez là au moins un honnête homme désarmé qui proteste, un Desgenais qui leur dise leur fait, à ces corbeaux, et nous soulage!

Je voudrais encore que les oiseaux de proie montrassent quelque hypocrisie. Oui, trop de cynisme, une voracité trop bruyante. Ce n'est pas ainsi qu'ils procèdent. Ils vous mangent, mais en y mettant des formes, et même en pleurant sur vous. Ils vous déchirent le dos de leurs griffes, mais en pressant votre poitrine sur la leur.

Rien donc ne sauvera les infortunées. Celle des filles qui allait se marier avait commis la faute de se fier aux serments de son futur et s'était livrée : le lâche l'abandonne; c'est pour elle, outre la ruine, le déshonneur. Ah! que le frère n'est-il ici plutôt qu'au régiment? Que n'est-ce un garçon de cœur et d'énergie? Mais non, il est dit que les victimes seront sans aucun soutien. La sœur aînée espérait gagner sa vie et venir en aide à la famille en donnant des leçons de musique ou en chantant au théâtre. On lui avait dit assez souvent que sa voix était une fortune. On la désabuse brutalement. Alors la cadette s'immole pour le salut de tous. Elle épousera un vieillard, un fripon qu'elle méprise, le plus acharné des corbeaux, un misérable qui lui avait proposé tout à l'heure, sans parler de mariage, de venir dans sa demeure pour en être l'aimable ornement. Elle oublie donc cet outrage, elle s'immole, elle se vend; à peine sa mère a-t-elle fait mine de l'en détourner.

Lugubre dénouement d'un drame trop lugubre. Il était dit que M. Becque creuserait dans le noir jusqu'à la fin et que son pessimisme nous désolerait sans pitié. Il dira que ce pessimisme a raison, que les choses sont ainsi qu'il les voit : je ne le crois pas; en tout cas, il a tort au théâtre.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Je voudrais que la *Ligue des patriotes* adoptât et justifiât ce sous-titre : *Association des hommes d'esprit français*. Il ne serait pas plus présomptueux de se décerner un mandat d'homme spirituel. Ayons de l'esprit, comme du cœur, au service de la patrie.

Je voudrais qu'on eût ce double chauvinisme. La revanche que nous espérons, si elle doit être prise sur des butors, doit en même temps racheter l'œuvre des sots. Nous expions une politique fanfaronne et niaise; tous les diplomates d'un peu d'esprit qui servaient l'empire se hâtent de protester contre l'imbécillité qui les asservissait et se dégagent de la responsabilité des désastres : voilà pourquoi l'esprit est de rigueur désormais pour réparer les ruines faites par des gens infidèles à l'esprit.

Le sculpteur de *Gloria victis* n'a fait un groupe touchant, réel, actuel, que parce qu'il a donné des ailes au génie qui relève et emporte le soldat blessé, mourant.

Je ne saurais donc souhaiter trop d'esprit à cette académie de patriotes qui travaille au dictionnaire de la revanche. Qu'elle laisse le monopole des choses médiocres à l'autre Académie, à la grande, et qu'elle ne décerne de prix qu'aux œuvres de patriotisme délicat, fin, spirituel, vraiment français.

Il paraît que mon avis est aussi celui de M. Mézières, qui s'y connaît bien puisqu'il est de cette Académie-là et aussi de l'autre et qu'il peut faire la comparaison.

Il vient d'écrire une lettre très sensée, très courtoise, pour rappeler à M. Déroulède un peu assourdi par la sonorité de son propre clairon que, quand on a pour soi, de l'assentiment de tous, le sentiment de l'honneur, l'amour de son pays, la volonté de le servir, le talent pour le glorifier, le courage et la jeunesse, on peut être prudent et modéré sans paraître faible, et qu'on est obligé à l'esprit pour que les belles qualités instinctives deviennent des mérites et des vertus.

Laissons la violence en paroles et en gestes aux gens qui n'ont que cela dans leur politique, et, s'il est bon de recommander aux soldats de demain les exercices du gymnase, gardons-nous de faire de la gymnastique au théâtre ou dans les lieux publics.

Des maladresses généreuses comme celle qui a trompé le cœur de M. Déroulède sont-elles efficacement rachetées par des actes de politesse diplomatique comme celui dont M. le général d'Abzac se glorifie?

Il est en Allemagne; il est possesseur d'un beau château; il a reçu l'empereur, les princes de sa compagnie, d'une façon magnifique; il les a fait manger dans une vaste salle *ornée de tous les portraits des rois de France, en grandeur naturelle, avec Louis XIV, à cheval, au-dessus de la haute cheminée*, et de cette façon l'aide de camp du maréchal Mac-Mahon se flatte d'avoir obligé les Allemands à rendre hommage au génie français.

Cette sorte d'épigramme n'est pas à la portée de tout le monde, et les vaincus de Sedan n'ont pas tous un château en Silésie assez vaste pour contenir l'histoire de France et pour rendre jaloux les héritiers d'hier de Frédéric II. Peut-être pourrait-on trouver l'épigramme peu habile si l'évocation de Louis XIV avait pour but d'évoquer la guerre et le

ravage du Palatinat. Voilà des souvenirs qu'il est au moins superflu de rappeler aux Allemands. Ils s'en souvenaient déjà avant Iéna ; ils s'en souviennent encore après Sedan.

Quoi qu'il en soit du plus ou moins d'opportunité de la fête donnée à l'empereur d'Allemagne par un officier français, elle prouve qu'il y a plusieurs façons d'entendre le patriotisme. Ici on refuse l'hospitalité à des buveurs de bière, là-bas on tire des buffets la plus belle argenterie pour humilier ses hôtes sous le luxe de l'hospitalité.

Qui a raison? qui a plus d'esprit?

C'est ce que je me garde de décider.

II.

Deux journalistes bonapartistes se sont battus sur l'injonction arbitrale de deux experts du même parti, mais non de la même secte. L'un a été tué; mais cette mort n'a rien calmé entre les frères ennemis : on a seulement médit du mort avec plus de sécurité qu'on ne l'eût fait du vivant ; un des juges qui l'avaient envoyé sur le terrain n'a pas caché de quel cœur léger il porte le deuil de la victime; quant au vainqueur de ce triste combat, il n'a pas voulu s'en fier à un chroniqueur et a raconté lui-même les péripéties du duel, décrivant avec une aisance parfaite ses sensations quand l'épée a pénétré dans la poitrine de son adversaire et quand il l'en a retirée sanglante.

Voilà de singulières mœurs et un naturalisme bien empressé à nous donner des documents humains.

C'est la première fois que, huit jours après un duel, celui qui a tué parle avec cette désinvolture de celui qu'il a tué. Quand Émile de Girardin se battit contre Armand Carrel, il s'applaudit de cette rencontre comme d'une bonne fortune, et on reprocha pendant bien longtemps au rédacteur de la *Presse* cette vanterie exhalée du moins avant le combat. Mais jamais, dans ce temps-là, on n'aurait eu l'idée de faire le feuilleton de sa bonne fortune.

La veuve du malheureux qui a succombé est obligée de lever les bras dans ce tumulte de bonapartistes et de conjurer tout le monde pour qu'on la laisse pleurer en paix. Elle supplie qu'on aille se battre ailleurs que sur la fosse où ses enfants s'agenouillent.

Que le bonapartisme, qu'il procède du prince Napoléon, du prince Victor ou des fantômes, soit le parti de la violence et partage avec le parti ultra-clérical le privilège de l'invective, chacun sait cela. La légende de Brumaire, du fossé de Vincennes, du 2 Décembre, du boulevard Montmartre, est comme une religion de guet-apens et de meurtre à laquelle on ne peut faillir quand on a la foi. Ce n'est donc pas le duel et les injures qui l'ont amené qui m'étonnent; mais je croyais que les gens qui sanglotent si facilement aux messes de Saint-Augustin auraient plus de respect devant la mort d'un des leurs et feraient trêve au moins devant le deuil d'une famille. Ils manient le goupillon comme un gourdin, et ces vengeurs de la religion se connaissent trop pour s'accorder réciproquement le bénéfice d'un peu de charité.

On sait que la victime du duel n'a pas été reçue dans l'église. Il paraît que l'archevêque eût consenti à un acte de tolérance s'il n'eût pas fallu pour cela désavouer un curé orthodoxe, intrépide sur l'article de l'excommunication.

Ce qu'il y a de particulièrement triste dans la circonstance, me dit-on, c'est que l'église restée implacablement fermée au bonapartiste immolé pour son culte politique avait été décorée par lui à l'occasion de je ne sais quelle fête, et que c'est son propre luminaire et ses tapis qu'on lui a refusés.

Voilà une ingratitude qui double les vertus des défenseurs de l'empire et de la religion !

III.

Je suis étonné de n'avoir pas lu dans aucun journal de France ou de l'étranger la conversation d'un correspondant quelconque avec Arabi.

Voilà un personnage qui manque au programme.

Je sais bien qu'il eût été assez difficile à un correspondant du *Times* de causer familièrement avec Arabi, et, comme c'est surtout par la voie du *Times* que les indiscrétions nous arrivent, il a fallu nous en passer.

Cette façon d'aider à la diffusion de la lumière dans les questions politiques qui semblent des problèmes obscurs a fini par prendre une importance telle qu'on a déjà commencé et qu'on continuera de plus belle à interpeller des ministres au sujet de propos recueillis par des chroniqueurs.

Tout homme qui arrive au pouvoir est obligé de déballer sa conscience devant un monsieur qui prend des notes, et c'est avec ces chroniques qu'on prépare les émotions parlementaires.

On fait la politique comme on fait la finance, comme on aide la magistrature à faire de la justice : par du reportage. Un homme d'État qui refuserait à un reporteur l'aubaine de quelques lignes ne serait pas dans le mouvement.

Ce caquetage universel diminue l'éloquence, abaisse les ambitions. Le ministre qui permet avant l'heure l'ébruitement de son programme se lie avec les badauds et s'interdit toute stratégie. On a vu ce que gagnait la dignité de la magistrature à satisfaire la curiosité de quelques journalistes, à entrer dans la voie de Perrin Dandin, c'est-à-dire à faire donner la question dans l'intimité pour l'amusement de quelques oisifs.

On prétend servir l'histoire et la vérité par ces informations et ces révélations : on les obscurcit, au contraire, en donnant trop tôt des aliments à la médisance et au commérage; sans compter que bien souvent le correspondant ou le reporteur qui n'a pas été accueilli ou qui a mal entendu, mal compris, substitue sa version à celle de son soi-disant interlocuteur, et que celui-ci, par timidité, par pudeur, par dédain ou par crainte, ne dément pas le mensonge et laisse ainsi une arme qu'il n'eût pas voulu donner.

IV.

Passe encore quand les caquets n'ont qu'un intérêt romanesque, pittoresque, sentimental, comme ceux qui ont cours au sujet de Mlle Feyghine.

Voilà un suicide qui ne fera ni la paix ni la guerre à l'extérieur et à l'intérieur, et les indiscrétions n'auront tout au pis que l'inconvénient d'apprendre *urbi et orbi* que le jeune duc prenait un bain avant de se coucher pour se guérir d'un eczéma. Encore pourrait-on dire que l'eczéma est devenu si à la mode que ce n'est plus une disgrâce d'en posséder un!

Nous savons aussi que le héros qui s'était élancé de son bain dans la nudité d'un dieu pour porter secours à la victime s'est enveloppé seulement d'un peignoir pour courir chercher le commissaire de police.

Un journal, jaloux de ces détails, se rattrape sur le compte de la pauvre jeune fille et lui attribue une maladie nerveuse d'un genre spécial pour expliquer son suicide.

Qu'importe l'explication? La pauvre folle qui se dépitait de n'avoir pas autant de succès que Sarah Bernhardt, se sachant plus belle et plus jeune, est enterrée sous des fleurs; sa trace sera effacée dans quelques jours, et il n'en sera plus question, pas plus que de ces deux jeunes amies qui ont été se tirer chacune un coup de revolver dans un parc de Vienne.

Le revolver a remplacé le courant d'Ophélie et le fourneau de charbon, qui devient presque introuvable. Je suis tenté de croire que la fréquence de ces suicides tient à la facilité d'exécution. C'est si joli et si commode, un revolver! La cartouche est comme une dragée, l'arme a une crosse en ivoire; on n'a qu'à tirer la *bobinette,* et la *chevillette* vous entre dans le cœur.

Quand il fallait prendre un pistolet, verser la poudre, insinuer la balle, bourrer pendant des minutes, se salir les doigts, on avait le temps de la réflexion et l'opération était plus difficile, avec des chances de rater. Mais le revolver est aussi instantané que la pensée : c'est le suicide de Werther mis à la portée des femmes les plus délicates, — le suicide et le meurtre des autres, car le revolver supplée très heureusement le vitriol : c'est moins gênant à emporter, à cacher et à administrer.

Je crois me rappeler qu'il y a quelque dix ans on vendait des revolvers de poche qui empruntaient leur nom à celui de l'armurier et qui s'appelaient des revolvers *galand.* Mettez un *t* au lieu du *d* final, et voilà le joli instrument de mort devenu justement un instrument de galanterie.

J'ai fait, il y a longtemps, un roman dans lequel l'héroïne se tue avec une arme à feu pour des motifs qui ressemblent vaguement au dépit, à la tristesse de Mlle Feyghine. Comme l'histoire était vraie et que je n'avais pas attendu M. Zola pour savoir que la réalité donne toujours un relief singulier aux efforts de l'imagination, j'avais scrupuleusement respecté dans la partie dramatique le *document* féminin sur lequel je travaillais : *Pauline Foucault,* se croyant incomprise, se tuait avec un fusil en faisant aller la gâchette du bout de son pied. La personne que j'avais voulu peindre et qui m'avait fourni les traits essentiels de mon roman s'était tuée de cette façon vers 1830. Quelques critiques se récrièrent sur la bizarrerie de mon invention : pourquoi n'avoir pas préféré le poison, l'eau d'Ophélie, ou le narcotisme des fleurs, comme l'a imaginé poétiquement M. Zola lui-même dans *la Faute de l'abbé Mouret.* Si le malheur intime dont j'ai fait un roman se produisait aujourd'hui, Pauline Foucault aurait eu un revolver tout chargé dans un tiroir de sa toilette. Mais les pistolets de ce temps-là étaient trop massifs.

Je n'oserais affirmer que la mélancolie augmente dans les âmes féminines; mais il est certain que les résolutions viriles s'y infiltrent fortement et que le revolver à la portée des mains les plus mignonnes contribue beaucoup à soulager les âmes endolories. J'ignore si la plupart des amants ou des maris qu'on veut quitter eussent été incapables d'inventer la poudre; mais il semble que ce soit pour les quitter plus vite que la poudre a été inventée.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Égypte. — Le 9, deuxième combat de Kassassine dans lequel les troupes d'Arabi sont repoussées. Le 12, les Anglais s'emparent de Tell-el-Kebir. L'armée d'Arabi se retire après avoir perdu 2000 hommes et 40 canons. Le 13, le contingent anglais s'empare de Zagazig et la cavalerie anglaise occupe Belbéis. Le 14, entrée de l'avant-garde au Caire.

Journaux. — Le *Journal officiel* du 10 publie une circulaire du ministre de l'instruction publique sur la mise à exécution de la loi du 28 mars 1882. Le *National* du 12 dit que la république ne sera fondée que le jour où les radicaux renonceront à se dire modérés, où les modérés ne signeront plus des programmes radicaux. La *Justice* des 7, 9 et 11 publie une étude de M. C. Pelletan sur l'Église et le Concordat. Le *Journal officiel* du 8 annonce que le choléra a fait son apparition en Cochinchine. Dans les *Débats* du 14, M. Bardoux regrette que Lamartine n'ait pas sa statue au nouvel Hôtel de Ville de Paris, d'où il a tenu tête à l'anarchie en 1848.

Nécrologie. — Le 8, mort de M. Liouville, membre de l'Académie des sciences. Mort de M. Labadié, député de l'Aude. Mort de M. Bokkhos, ancien rédacteur du journal arabe *El Mostakel.* Le 10, mort du compositeur de musique Membrée. Le 11, mort de M. Plantamour, directeur de l'Observatoire de Genève. Le 12, mort de M. Dréo, ancien secrétaire du gouvernement de la Défense nationale, député du Var. Mort du socialiste allemand Bebel.

Notes géographiques

D'après un ouvrage récent sur *l'Uganda et le Soudan égyptien,* par MM. Wilson et Felkin, le célèbre roi Mtesa ne serait nullement le souverain absolu que l'on croyait. Il n'est en réalité que président d'un conseil de notables dont font partie son cuisinier et son brosseur. A la mort du roi, l'aristocratie, composée de trois ducs héréditaires, choisit l'héritier du trône parmi les fils du défunt. Tous les frères du nouveau monarque sont brûlés, excepté deux ou trois que l'on met « en réserve » pour le cas d'accidents. On jugera de ce que peut être le nombre des victimes par celui des épouses royales. Les sujets de Mtesa lui attribuent 7000 femmes, dix fois plus que le roi Salomon. Quant à lui, il déclare franchement qu'il ne les a jamais comptées. Un

harem n'est pas un très grand luxe dans l'Uganda, où il y a trois femmes et demie pour un homme. La valeur marchande d'une femme y est réellement minime. Le révérend M. Wilson raconte qu'on lui en a souvent offert une en échange d'une veste ou d'une paire de souliers.

Le roi Mtesa est moins bon chrétien que M. Stanley, son convertisseur, ne s'en était flatté. Il assiste au service divin lorsqu'il a des raisons politiques d'être bien avec les missionnaires, mais il ne faut pas lui demander de couper une tête de moins. La maladie a seule le don d'adoucir ses mœurs. Ses sujets le savent si bien qu'ils jugent de l'état de sa santé d'après le nombre des supplices. « Si Mtesa allait bien, disait l'un d'eux aux voyageurs, vous verriez des exécutions. »

M. Felkin, en sa qualité de médecin, eut pendant son séjour la charge de soigner le monarque. Au début, Mtesa se défiait. Il obligeait M. Felkin à prendre le premier une partie des remèdes qu'il lui ordonnait. La confiance étant venue, il déclara aux courtisans que les remèdes n'étaient que pour lui et qu'eux n'en auraient plus. Il aurait avalé toute la pharmacie si on l'avait laissé faire.

Un jour, le révérend Wilson vit venir un jeune garçon de sa connaissance avec une figure tellement rayonnante qu'il lui demanda la cause de sa joie. « Je viens de tuer papa », répliqua le jeune garçon avec allégresse.

Le révérend Wilson, à qui les voyages ont donné une bonne dose de philosophie, lui demanda alors pourquoi il avait tué papa. « Ça m'ennuyait de ne pas être un chef, lui répondit le jeune Waganda. Je l'ai dit à Mtesa; il m'a dit :
— Oh ! tu n'as qu'à tuer ton père, et tu seras chef.
— Et je l'ai tué. »

M. Stanley aurait besoin de retourner dans l'Uganda et d'y continuer sa traduction de la Bible et ses lectures à haute voix. Il y a encore à faire.

L'armée allemande

La Revue *Vom Fels zum Meer* (Stuttgart) publie dans son dernier numéro un article intitulé *Des conditions du succès à la guerre,* d'où nous extrayons ce qui suit.

L'auteur, M. de Goltz, compare l'armée allemande à l'armée française au point de vue de l'offensive et de la défensive, et il arrive à cette conclusion que la défensive est le seul rôle qui nous convienne, tandis que l'offensive sied admirablement aux troupes de son pays. « On l'a bien vu, dit-il, dans la campagne de 1870-71, où les mêmes corps français ont fait des figures très différentes selon qu'ils avaient à mener ou à subir l'attaque. Les gardes-mobiles, qui nous ont rendue très rude l'entrée dans le labyrinthe de haies, de collines et de bois de la Sarthe, ont été très médiocres à l'attaque de Lisaine. Les 125 000 Français qui, à Mars-la-Tour, n'ont pas su culbuter 65 000 Allemands pour s'ouvrir la retraite vers l'ouest ont présenté, deux jours après, dans les lignes d'Amanvilliers, tout affaiblis qu'ils étaient, une résistance qui a rendu la victoire douteuse jusqu'à la nuit. » Une des causes de cette différence est qu'en France les idées de l'armée, du général au soldat, sont toujours tournées vers les choses de la défensive.

L'officier allemand, au contraire, est dressé en vue de l'offensive. On travaille sans relâche à développer chez lui les qualités de l'homme d'action : l'indépendance, l'initiative. Aussi l'offensive est-elle proprement l'élément d'une armée allemande, comme elle est l'objectif de tout théoricien allemand, le but de tous les exercices pratiques des troupes allemandes. Le tempérament germanique semble, au contraire, antipathique aux qualités exigées par la défensive. « Comment nous comporterons-nous parmi les longueurs d'une guerre coloniale sans action décisive? Comment nous traitera la vie de camp prolongée ou une campagne de plusieurs années dans l'extrême Orient? L'expérience reste à faire. Pour le moment, nous devons nous contenter d'*espérer* que nous possédons assez de souplesse pour résister aussi à cette épreuve-là. »

L'instruction primaire en Russie

On se souvient peut-être des mécontentements provoqués en Russie par la manière dont le comte Tolstoï dirigeait le ministère de l'instruction publique. Le comte avait l'intention de favoriser l'enseignement, et le public estimait qu'il perdait l'enseignement par ses idées arrêtées et étroites. Il fondait des chaires et même des universités, mais il supprimait l'indépendance de la science. Il protégeait l'enseignement classique et augmentait le nombre des gymnases, mais il fermait les écoles professionnelles et ne faisait rien pour l'instruction primaire, contre laquelle il paraissait même avoir un parti pris. Les villes qui essayaient d'ouvrir des établissements d'instruction à leurs frais se heurtaient à des refus d'autorisation. L'une d'elles ayant offert des livres à ses écoles, le don fut refusé parce que les titres des ouvrages ne figuraient pas sur le catalogue des livres utiles adopté par la commission officielle. En 1878, Moscou sollicita l'autorisation d'ouvrir un collège de filles qui devait porter le nom d'*École Alexandre :* la réponse se fit attendre dix mois, au bout desquels le comte Tolstoï informa la ville qu'il ne pouvait pas approuver le nom d'*École Alexandre.* La municipalité se le tint pour dit et renonça au collège de filles.

Le *Messager d'Europe* a publié un article du baron Korf, où est exposée la situation de l'instruction primaire à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Les progrès ont été très lents jusqu'à ces dernières années. La première école de Saint-Pétersbourg a été ouverte en 1781 par Catherine ; en 1877, il y en avait seize, et en 1878 il y en avait vingt-trois, recevant ensemble 899 élèves. A présent l'impulsion est donnée. L'an dernier, on comptait à Saint-Pétersbourg 88 écoles, recevant un peu plus de 4000 élèves. Il est à remarquer que le peuple russe, qui regardait comme un luxe inutile de donner de l'instruction aux femmes, commence à envoyer ses filles à l'école. Il y a telles villes où le nombre des élèves des deux sexes est à peu près égal. Autre indice favorable : les établissements existants deviennent de plus en plus insuffisants; on refuse chaque année, faute de place, un plus grand nombre d'enfants.

Les instituteurs sont généralement les fruits secs des séminaires. Les institutrices (formant plus d'un tiers du corps enseignant) ont pris leurs diplômes dans les gymnases de filles ou dans d'autres établissements d'instruction supérieure. Les appointements ont été augmentés il n'y a pas longtemps. A Saint-Pétersbourg, le directeur ou la directrice d'une école primaire a 1800 francs et le logement. A Moscou, le maximum est de 2250 francs pour un instituteur et de 1800 francs pour une institutrice.

Aucune des deux villes ne possède un seul bâtiment d'école. On loue des salles dans les maisons particulières. Moscou va cependant faire construire une école pouvant contenir 400 enfants.

La pauvreté est un grand obstacle à la fréquentation des écoles. Pendant l'hiver, bon nombre des enfants ne peuvent pas venir faute de chaussures. Aussi voit-on souvent dans les classes, faisant partie du mobilier scolaire, un certain nombre de paires de souliers qu'on prête aux élèves pendant que les leurs sont à raccommoder. Il s'est formé dernièrement une Société privée dont l'objet est d'habiller, de nourrir et, au besoin, de loger les enfants indigents pendant les années d'école. La Société s'occupera aussi de leur donner une instruction professionnelle.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE

SOMMAIRE : Raoul Duval : *La marine à l'armée d'Italie, épisodes des campagnes de* 1798-1799. — Baron de Vitrolles : *Mémoires* (suite). II. *Les Cent-Jours*. — Ch. de Comberousse : *l'École centrale des arts et manufactures*. — Jules Vallès : *l'Insurgé* (troisième partie). — Léo Quesnel : *La littérature espagnole contemporaine*; les romanciers et les poètes. — Édouard Schuré : *L'Élève du Tintoret*. — H. de Bornier : *Revue du théâtre*.

M. E. Raoul Duval a raison de dire que l'on connaît mal l'histoire de notre marine sous la Révolution et sous l'Empire. Elle se résume pour nous dans des noms comme Aboukir et Trafalgar. La campagne de Lhermite dans les mers de l'Inde n'est pas absolument ignorée; mais ce dont on ne se doute guère, ce sont ces opérations navales effectuées de l'an VI à l'an IX de la République, pour appuyer les armées qui combattaient en Italie sous Bonaparte, Moreau, Joubert, Brune, opérations que M. Raoul Duval étudie et qu'il nous raconte en s'appuyant sur les documents déposés aux Archives de la Marine. Le capitaine de vaisseau Sibille commandait en chef la marine de l'armée d'Italie. C'est surtout sur les lacs qu'il dut agir, au moyen de canonnières rassemblées exprès pour la circonstance. Il concourait aussi aux opérations de terre : ses marins firent ce qu'ont fait, en 1870, les matelots de la flotte casernés dans les forts ou adjoints aux troupes de ligne. On lira avec intérêt le récit des sacrifices faits par Sibille et ses marins pour équiper à leurs propres frais deux petits navires (prairial an VII), qui servirent à faire la course et à ravitailler Gênes, alors investie et bloquée par une croisière anglaise. Sibille, nommé général de division (ventôse an VIII), abandonna le service — on ne sait pourquoi — le 21 floréal an XI, avec un traitement de réforme de 1200 francs. Le 28 août 1806, on lui retira sa pension, parce qu'il avait « quitté la France sans congé ni permission ». Il mourut pauvre à Naples, le 5 août 1810.

C'est aux Cent-Jours que nous transporte la partie des *Mémoires* du baron de Vitrolles publiée dans ce numéro. Il est alors, en reconnaissance des services qu'il a rendus et de la part qu'il a prise à la Restauration, ministre et secrétaire d'État. Il a la confiance du roi et du comte d'Artois. Il est donc en position de tout savoir et de bien voir. Il raconte naïvement la manière dont Louis XVIII reçoit, par dépêche, la nouvelle du débarquement de Bonaparte sur les côtes de Provence, la conférence du roi avec le ministre de la guerre, l'insouciance assez étrange du comte d'Artois, la passivité du roi, l'attitude équivoque du duc d'Orléans. Il arrive un peu, au baron de Vitrolles, ce qui arrive à tous les auteurs de *Mémoires*... A l'entendre, c'est lui qui a tout fait, dans la surprise générale de la cour. Il place même dans la bouche de l'empereur, arrivé devant le château de Vitrolles, un mot caractéristique : « Voilà donc, aurait dit Napoléon, le château du *fameux* baron de Vitrolles ! » Le baron de Vitrolles intéressait-il tant que cela Napoléon?

M. Léo Quesnel entreprend de nous faire faire la connaissance des écrivains espagnols contemporains, romanciers et poètes. — Il est de fait qu'ils ne sont pas très populaires en France : seuls ou à peu près, les noms de Fernan Caballero et d'Antonio de Trueba sont venus jusqu'à nous. Alarcon, José Selgas, Perez Galdos et Valera, tous quatre à la fois romanciers, essayistes, poètes, méritaient qu'on parlât d'eux. M. Léo Quesnel le fait avec la grande compétence qu'il a su acquérir en tout ce qui touche les littératures étrangères. Il cite quelques extraits intéressants et termine sur une remarque juste : à savoir que chez tous ces écrivains, même ceux qui appartiennent au parti libéral, la pensée dominante, c'est la pensée religieuse. En cela ils sont d'accord avec le public qui les lit, et par là ils se rattachent à la grande tradition de la littérature et de la culture générale espagnole.

La Jeune Revue

Dans les deux derniers numéros de la *Jeune Revue scientifique et littéraire* (Chamerot), nous remarquons une étude sur *l'Enseignement patriotique en Allemagne*. On y peut voir par quels moyens, chants de guerre, roman, théâtre, on inocule aux Allemands le mépris et la haine de la France et la suprématie de la race germanique. Terrible sera la jeunesse élevée dans de pareils sentiments. Il importe de nous tenir sur nos gardes et de nous souvenir que l'union fait la force.

Faits divers

— Le *Wiener Allg. Zeitung* rappelle que dans une lettre du 21 février 1827, Gœthe a prédit le percement de l'isthme de Suez en ajoutant que, lorsque le canal serait fait, les Anglais s'en empareraient.

— La *Nation*, de New-York, déclare que l'occupation du canal de Suez par les Anglais est instructive pour le gouvernement des États-Unis au point de vue du futur canal de Panama.

— Avant de quitter le Caire, M. Maspero, dit un journal anglais, aurait découvert plusieurs centaines de manuscrits coptes.

— Nous avions annoncé la prochaine publication par l'*Athenæum* de lettres inédites de Byron et de sa famille. L'*Athenæum* insère dans un de ses derniers numéros une note où il informe ses lecteurs que les familles des deux personnes qui devaient être justifiées par la publication projetée : Byron et Mme Leigh, l'ont fait prier de renoncer à

donner ces lettres au public. L'*Athenæum* a cru devoir accéder au vœu des familles : nous n'aurons donc pas les correspondances, et les allégations de Mme Beecher-Stowe subsisteront.

— Dans une des dernières livraisons de la *Rundschau* (Berlin), le professeur Paulsen étudie la relation qui existe entre la philosophie et le caractère de Schopenhauer. Celui-ci était aussi pessimiste dans la pratique qu'en théorie. Il se défiait de tout le monde sans exception et accusait ses meilleurs amis de vouloir le tromper et le voler. Ses valeurs et son argent étaient cachés dans tous les coins de la maison avec tant d'art que, malgré les indications de son testament, on eut beaucoup de peine à les retrouver. Ses comptes étaient rédigés en anglais, ses papiers d'affaires en latin et en grec : cela lui paraissait plus sûr. Dans une faillite où il avait été pris pour une assez forte somme, tous les créanciers perdirent les deux tiers de leur agent. Le seul Schopenhauer, par un système bien entendu de manœuvres et de menaces, rentra dans ses fonds, capital et intérêt. M. Paulsen cite la lettre suivante, adressée à Schopenhauer par sa mère, romancière sans talent :

« Vous pourrez venir dîner chez moi le jour où je reçois, à condition de vous abstenir de vos ennuyeuses disputes, qui me mettent de mauvaise humeur, ainsi que de vos lamentations sur la bêtise du monde et la misère humaine, qui ne manquent jamais de me donner de mauvais rêves, et vous savez que j'aime à bien dormir. »

— Un conflit a éclaté à Venise entre protestants et catholiques. La situation devient de plus en plus difficile : d'après la *Rassegna*, la population prend violemment parti pour les catholiques, même lorsque ceux-ci ont évidemment tous les torts.

— Le pape s'occupe de fonder à Rome une bibliothèque pour les instituts scientifiques catholiques. Plusieurs bibliothèques particulières ont déjà été achetées.

— Des négociations sont engagées avec le gouvernement allemand pour la conclusion d'une nouvelle convention sur la propriété littéraire.

— Il résulte d'un rapport de la *Nouvelle société shakespearienne* que sur les 114 000 vers, en chiffres ronds, attribués à Shakespeare, 100 000 seulement sont réellement de lui.

— Un journal autrichien annonce que le prince du Montenegro va publier un drame en trois actes et en vers, écrit en langue serbe et intitulé *l'Impératrice des Balkans*. Le prince a l'intention de traduire lui-même sa pièce en français.

— On signale de Russie la formation de nouvelles sectes religieuses, surtout parmi les paysans. Le gouvernement voudrait combattre ce mouvement en relevant le prestige de l'Église orthodoxe : il est question de rétablir le patriarcat qui existait avant Pierre le Grand.

— Les journaux médicaux russes annoncent que les cours de médecine pour les femmes, fondés à Saint-Pétersbourg il y a quelques années, vont être supprimés. Le *Golos* le déplore. L'opinion publique et la presse, dit-il, étaient favorables à cette institution, qui avait ouvert un débouché et fourni des moyens d'existence à un grand nombre de femmes.

— M. Herbert Spencer est arrivé aux États-Unis, où il fait un voyage de santé.

Bibliographie

La Légende d'Œdipe, par M. L. Constans, professeur au lycée de Montpellier. (Paris, Maisonneuve.)

C'est une monographie bien remarquable à tous égards que la thèse de doctorat, un fort volume de cinq cents pages, que M. Constans a consacré à *la Légende d'Œdipe*, étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le roman de Thèbes (texte français du XIIe siècle). Nous n'avons pas à rappeler ici la fameuse théorie, si savamment développée dans ces dernières années par MM. Michel Bréal et Gaston Paris, des mythes solaires et de leurs variations à travers l'histoire. C'est d'un exemple à l'appui de cette théorie que M. Constans a traité dans son livre avec une sûreté de science tout à fait distinguée et dans le style le plus élégant. Cette savante thèse de doctorat se lit presque comme un roman.

Au chapitre III, M. Constans nous montre la légende d'Œdipe se mêlant et se confondant au moyen âge avec celle de Judas Iscariote. Et voilà comment les plus admirables chapitres de l'Evangile devenaient une suite de la tragédie de Sophocle.

Joseph Reinach.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

On est actuellement fixé sur les résultats de la récolte des céréales pour l'année 1882.

Cette récolte a présenté ceci de remarquable qu'après avoir excité, de la part des agriculteurs, les plus grandes espérances comme les plus vives craintes, elle a fini par donner beaucoup plus qu'on n'attendait d'elle. Le cultivateur est ainsi allé, pendant presque toute l'année, de surprise en surprise.

La récolte du blé est évaluée à 115 millions d'hectolitres, qui, au prix moyen de 25 francs, représentent une somme de 2 milliards 875 millions, à laquelle s'ajoute la valeur de la paille, qui est d'environ 1 milliard.

Les transactions sont toujours très restreintes; cependant les actions du Crédit foncier donnent lieu à des achats importants au comptant et à terme à 1530 et 1535 francs. L'épargne continue à se porter sur les Obligations Foncières 4 pour 100 émises à 480 francs.

Les Magasins généraux de France et d'Algérie sont cotés 530 francs. Cette valeur, quand elle sera mieux connue du public, atteindra des cours plus élevés.

La Foncière de France et d'Algérie est demandée à 500 fr.

Le travail de dépouillement des souscriptions aux 250 000 obligations de la Compagnie du canal de Panama ne pourra être terminé avant plusieurs jours.

D'après les renseignements parvenus à la Compagnie, le nombre des obligations souscrites dépasserait le chiffre de 650 000.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (163)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 13. 23 SEPTEMBRE 1882.

LA QUESTION ÉGYPTIENNE

Ses enseignements

I.

Le voilà donc, ce grand parti national d'Égypte que M. Clovis Hugues chantait, que M. Clémenceau vantait, à qui M. de Freycinet lui-même souriait, contre lequel, au dire des stratégistes de clocher, 40000 soldats français n'auraient pas été de trop! Dans l'espace d'un quart d'heure (1), au lever du soleil, il a suffi de quelques régiments de highlanders et de quelques escadrons indiens pour faire envoler toute cette armée aux quatre coins du désert. Et quand cette nichée de 30000 maraudeurs a été dispersée, de toute l'insurrection il n'est plus resté l'ombre d'une ombre. Si le préfet de police du Caire n'avait pas promptement arrêté Arabi comme un simple malfaiteur, la grande populace et la sainte canaille l'auraient ligoté comme un simple pharmacien giaour pour le jeter au Nil, sans qu'un seul bras se fût levé pour la défense de cette colonne de l'Islam (2). Et les anarchistes, collectivistes et néo-libéraux d'Égypte, cheiks, pachas et ulémas en tête, acclament le libérateur anglais. Ils sèment de palmes vertes et de fleurs de ghazi la route du général vainqueur. Ils se ruent aux pieds du khédive. Ils demandent comme une grâce suprême de tenir la corde à laquelle Arabi sera pendu. Ils sont si lâches et si serviles que le contre-coup légitime du mépris qu'ils inspirent devrait bien assurer la vie sauve à l'incendiaire d'Alexandrie. Révolution sacrée de 89, est-ce que tu te reconnais enfin dans la révolution d'Égypte?

Car on en a été là, il ne sera pas inutile de s'en souvenir; voilà quatre mois que toute la presse intransigeante et néo-libérale n'a pas arrêté, soir et matin, d'exécuter mille variantes sur ce beau sacrilège: C'est de la Révolution française que procèdent les soldats pillards du Mokatam et les derviches farceurs du Mouski. La loque fanatique qui avait présidé au pétrolage d'Alexandrie, c'était le drapeau radieux de la revendication sociale. Dégoûtés de notre plat opportunisme, les immortels principes s'étaient réfugiés au camp de Kafr-Douar. De la troisième cataracte où rêvent les crocodiles, jusqu'aux rives sablonneuses du lac Menzaleh, un peuple superbe était soulevé qui défendrait jusqu'à la mort, sous les ruines des pyramides, des obélisques et des mosquées, la nationalité fellahine retrouvée après six mille ans dans la poudre

(1) « Les Anglais ont mis vingt minutes pour anéantir l'armée d'Arabi. D'après les témoins oculaires, ce n'a pas été un combat, ç'a été un massacre. Et ce n'est pas à la supériorité de leur outillage militaire que les Anglais ont dû leurs succès; ils ont tout simplement abordé les Égyptiens à la baïonnette. »

Journal des Débats du 17 septembre.)

(2) Boutros pacha raconte que, lorsque Arabi arriva seul et que sa défaite fut connue, la populace l'insulta et lui jeta des pierres.

(Dépêche *Havas* du 16 septembre.)

On mande d'Alexandrie, au *Times*, en date du 14 septembre : « Pendant ces derniers mois, le palais de Ras-el-Tin, occupé par le khédive, a été un lieu entièrement désert, où l'on pouvait se retirer pour faire un somme, sans craindre d'autre interruption que celle de quelques fonctionnaires tâchant d'apprendre l'anglais dans une grammaire Ollendorf. Des consuls, des correspondants de journaux troublaient parfois ce calme; mais, quant aux indigènes, on n'en apercevait pas un, sinon le mufti qui, tous les matins, récitait les prières sur les marches du palais. Ce matin, dans toutes les chambres, dans tous les corridors passaient une foule d'Égyptiens, se répandant en démonstrations de loyauté, s'attachant aux basques de tout Européen, essayant de sauter au cou de tous ceux qu'ils reconnaissaient, se battant pour que leur nom fût inscrit sur le registre des visiteurs, remerciant Dieu à haute voix de la défaite de ce traître d'Arabi. Tous ces hommes graves que j'ai entendus porter aux nues le chef du parti national, seraient capables aujourd'hui de tirer la corde où il serait pendu. Et qu'on me parle maintenant de l'opinion publique en Égypte! »

des vieux hypogées (1). Les mercenaires de la moderne Carthage marchaient vers un vaste cercueil de sable dans le désert inviolé...

O blagueurs! disait Émile de Girardin en 1848.

Et c'est eux cependant qu'on a crus! C'est à cette phénoménale ignorance de toutes les réalités qu'on a ajouté foi pendant les mois de juin et de juillet derniers pour prendre peur, se cacher, pour fuir devant de ridicules fantômes, pour laisser impuni l'outrage fait aux couleurs nationales, pour assister avec placidité au lamentable exode de la plus riche de nos colonies sur toutes les rives de la Méditerranée, pour déroger si piteusement, devant le monde qui n'en croyait pas ses yeux, à toutes les traditions du passé. Ceux qui s'en affligeaient et le regrettaient, on les accablait d'injures. La politique de la note identique (2) était criminelle et folle. Toute expédition sur les bords du Nil mènerait à un désastre. Il ne reviendrait pas un homme du désert de Libye. L'Égypte, c'était le Mexique ; le Caire, c'était Saragosse, ; Arabî, c'était Juarez ou Garibaldi. M. de Bismarck, sinistre, guettait. Prétendre qu'il eût suffi de 5000 hommes au mois de juin et de 500 gendarmes en février pour rétablir l'ordre dans le Delta, c'était donner des signes incontestables d'aliénation mentale.

On pourrait gager à coup sûr que les mêmes naïfs qui se sont laissés convaincre le plus profondément par toutes ces sottises vont jurer demain avec énergie qu'ils n'ont jamais ajouté la moindre créance à la légende du parti national. Voyez déjà avec quelle charmante désinvolture les arabistes des bords de la Seine jettent leur héros par-dessus bord, au lendemain de la défaite, comme le dernier des tripoteurs vendu pour quelques guinées aux généraux anglais (3). On me permettra d'être plus sincère. D'abord, en confessant une erreur. A voir l'armée rebelle s'évanouir en un clin d'œil à la première apparition des baïonnettes écossaises, alors que cette bande avait atteint son maximum de force, de discipline, de fanatisme et de confiance, qu'elle était grisée par l'impunité des massacres d'Alexandrie et par tous les mensonges de son chef sur la destruction de la flotte anglaise (4) et l'approche de toute l'Afrique soulevée, alors surtout que la bonne saison était passée et qu'on était en plein dans ces mois redoutables où Bonaparte lui-même, à la tête des légions d'Italie, s'avouait impuissant contre les rigueurs du climat; — il faut reconnaître que nous aussi, nous avons surfait le nombre des soldats français qui auraient suffi soit en février, soit en juin, pour réduire la rébellion des colonels égyptiens. Nous nous sommes trompé de la même façon que le général anglais qui annonçait qu'il serait le 15 septembre au Caire et qui y est arrivé le 14. — Ensuite, en nous accusant d'une inexactitude de langage qui a donné lieu à quelque confusion. Nous n'avons jamais nié qu'il n'y eût en Égypte un parti national. Nous avons seulement affirmé, dès le premier jour, que le ramassis d'ulémas et de caporaux qui entouraient Arabi n'avait aucun droit à ce nom. Oui, il existe dans la vallée du Nil un parti national : c'est celui qui a pour chefs Riaz, Chérif et Sultan pacha; — celui qui avait fait succéder au régime des folles prodigalités d'Ismaïl l'administration probe et économe que dirigeait le contrôle franco-anglais; — celui qui avait fait luire pour la première fois depuis des siècles, pour le fellah courbé sous l'*instrumentum regni* de la courbache, une aurore de justice, ce qui est toute la justice pour le fellah : la perception normale et régulière d'un impôt fixe; — celui qu'Arabi a partout vilipendé et pourchassé; — celui qui vient de se grouper de nouveau autour du khédive; — celui qui reprendra demain, nous en avons le ferme espoir, *tout* le gouvernement de l'Égypte. C'est à cause de ce vrai parti national que nous applaudissons de si bon cœur à la défaite de la camarilla militaire.

Donc ces premiers enseignements paraissent acquis : S'il est peu digne d'un grand pays, quand l'honneur du drapeau est en jeu, de reculer devant le danger, il est ridicule de se dérober devant l'apparence de danger; — il ne faut jamais prendre des vessies pour des lanternes et des échauffourées de caserne pour des révolutions populaires; — entre les conseils des patriotes éclairés et les déclamations des charlatans ignorants, il est plus sûr de ne pas s'en rapporter aux secondes.

II.

« Mais, monsieur, on ne peut commencer sans nous », disait M. de Bocarmé au bourreau qui le pressait dans sa marche funèbre à la guillotine, alléguant qu'on arriverait en retard... Voilà bien des années qu'il n'en est plus, hélas! de l'Europe comme du fameux seigneur flamand. On peut toujours commencer sans elle. Et, sans elle aussi, on peut généralement finir.

Ce n'est pas d'hier (1) que nous nous sommes appliqué, ici même, à faire reconnaître dans toute sa vérité et dans toute la gravité de ses conséquences le mot profond de

(1) *M. Gambetta* : Oui, on a découvert que ce peuple qui, comme le disait Bonaparte, depuis quarante siècles est esclave, est à la veille de créer ou de retrouver les principes de 1789 dans les hypogées des Pyramides.

M. Gaillard : Ne raillez pas ces choses-là : tous les peuples ont eu leur aurore de liberté! (*Chambre des députés*, séance du 18 juillet. — Voir, dans la séance du 19 juillet, le discours de M. Clémenceau en réponse à M. Gambetta.)

(2) Sur *la Note du 9 janvier*, voy. l'article de M. J.-J. Weiss dans la *Revue* du 15 juillet dernier.

(3) Journal *la Vérité*, du 16 septembre, etc.

(4) Le *Bulletin de la grande armée*, publié par Arabi à la suite du bombardement d'Alexandrie, annonçait triomphalement que les canons d'Alexandrie avaient détruit toute la flotte anglaise; deux bateaux seuls avaient échappé au désastre; mais ils étaient dans un état de détresse effrayante et demandaient l'aman au vainqueur. Le *Bulletin* se terminait par ces mots : « Les vents et les flots s'unissent pour chanter la victoire de nos armes. Mes frères, réjouissez-vous de la défaite de l'infidèle! »

(1) Voy. la *Revue* du 8 mai 1879 (La Question d'Orient en Orient), du 27 septembre 1879 (La Question d'Orient dans l'histoire), du 29 mai 1880 (La Politique civilisatrice en Syrie), du 4 septembre 1880 (Les Conséquences de la conférence de Berlin), du 11 décembre 1880 (L'Opinion publique en France et la Politique extérieure), du 12 février 1881 (La Question d'Orient et la Fausse politique de paix), du 21 mai 1881 (Le Traité du Bardo).

M. de Beust au lendemain de Sedan : « Il n'y a plus d'Europe! » sans qu'il nous soit bien démontré, hélas! que M. de Beust n'ait point parlé dans le désert. Et cependant il serait grand temps que l'on se décidât à être généralement convaincu de ce fait irrémédiable et brutal : l'Europe n'est plus, au sens où l'entendaient les diplomates du XVIIe siècle, du XVIIIe et de la première moitié de celui-ci. De même qu'une réunion de ministres ne forme pas un gouvernement, la collection des États de la première partie du monde n'est point l'Europe.

Du reste, c'est la France, c'est le second empire qui a le plus puissamment travaillé à la destruction du vieil aréopage, et l'on sait aujourd'hui au profit de qui! La dénonciation, au lendemain du 2 Décembre, de ces traités de 1815 qui faisaient notre vraie force et notre vraie sécurité a été le premier coup qui lui fut porté. La politique des nationalités a fait le reste. Puis vint la question des duchés, la licence donnée à la Prusse et à l'Autriche de démembrer le Danemark; le démembrement de la France en a été la conséquence logique — le châtiment mérité, dira peut-être l'histoire, qui n'a pas coutume de plaindre les Gracques quand ils se plaignent de la sédition. L'Europe devint ainsi un fantôme, une abstraction métaphysique. Tout ce qui s'est fait dès lors dans la politique internationale s'est fait sans elle ou contre elle. Depuis quinze ans *est Europe*, si je puis dire, qui veut l'être, quiconque se sent assez fort ou assez hardi pour imposer le respect de ses ambitions, de ses intérêts ou de ses droits. L'Europe, au camp de Nikolsbourg et au palais de Versailles, c'était la Prusse. Au congrès de Londres et au congrès de Berlin, c'était la Russie. Aujourd'hui, aux bords du Nil, c'est l'Angleterre — et la France eût pu l'être avec elle.

En effet, maintenant que la nervosité des derniers mois est, ce semble, quelque peu apaisée, et qu'on commence même à en avoir quelque honte, comment hésiter à regarder les faits bien en face et à appeler les choses par leur nom? En quoi, je vous prie, depuis le commencement de la question d'Égypte, l'action dite européenne au temps jadis s'est-elle manifestée? J'ai beau chercher, je ne trouve pas. Quand M. Gambetta et lord Granville signent la fameuse note collective, quand sir Beauchamp Seymour bombarde Alexandrie, quand sir Garnet Wolseley occupe le canal de Suez et le Caire, — rien. Pas un geste, pas un mot, non point de menace, mais de remontrance. Tout au contraire. Au lendemain du bombardement, « les grandes puissances, dit le *Times*, ont exprimé en termes sympathiques au cabinet de Saint-James la *satisfaction* que leur cause la conduite du gouvernement anglais et *leur conviction que cette conduite contribuera au bonheur de l'Égypte et amènera une solution favorable et avantageuse à toute l'Europe* ». — « Si la France, disait hier la *Gazette nationale* de Berlin, croit avoir en Égypte des intérêts particuliers, on lui laissera certainement toute liberté de les faire valoir diplomatiquement auprès des Anglais, *de même qu'on lui a laissé à l'origine tout loisir de les* DÉFENDRE A MAIN ARMÉE, *avec* ou SANS le concours de l'Angleterre. » Ah! je sais bien, il y a le discours de M. Mancini sur l'embryon d'une nouvelle quadruple et sainte alliance entre les puissances du Nord (*sic*) : Italie, Autriche, Allemagne et Russie. Mais quelle a été la réponse du grand chancelier prussien à ce bavardage que les politiciens, qui ne comprennent en ce monde que la Mairie centrale, ont si misérablement exploitée? On peut interroger tous les diplomates, sans exception : ils diront tous (ils le disaient il y a deux mois avec la même franchise) que si la politique de la note identique avait été suivie d'une vigoureuse action, soit à la fin de l'hiver, soit au printemps, soit au commencement de l'été, on eût regardé faire, du Sud au Nord et de l'Orient à l'Occident, sans chercher à empêcher en quoi que ce soit l'action combinée de la France et de l'Angleterre. On les eût laissé faire toutes les deux, comme on vient de laisser faire l'Angleterre *seule* en Égypte, comme on venait de laisser faire la France *seule* en Tunisie. Quant à la Conférence (à supposer que les réunions de Constantinople aient jamais été une Conférence bien authentique), de quel poids a-t-elle jamais pesé? Quelle décision a-t-elle prise? De quelle résolution a-t-elle pu accoucher? Et l'on n'a pas oublié comment le premier coup de canon de la flotte anglaise a fait évanouir cette ombre pâle du feu concert européen.

Ce n'est pas que j'ignore l'objection favorite de nos adversaires, celle de derrière les fagots : « Certes, on a laissé l'Angleterre aller seule au Caire. Mais on ne nous eût pas permis d'aller avec elle. L'Angleterre peut se moquer du tiers et du quart. Elle est île. Elle a la ceinture d'argent. Nous sommes au contraire un État continental, entouré de voisins ennemis ou jaloux. L'Allemagne n'eût pas manqué de profiter de notre engagement en Égypte pour tomber sur nous avec l'Italie. Tout au moins, l'idée aurait pu lui en venir. Nous n'avions pas le droit de risquer une si terrible chance. Nous garder à carreau contre M. de Bismark est notre premier devoir. »

Voilà bien, j'espère, l'objection dans toute sa rigueur, celle que présentent sans cesse une foule de braves gens qui ont douloureusement ressenti les hontes des derniers mois, mais dont on a réussi à dérouter le timide patriotisme par les plus tristes artifices. Car, en vérité (ceci soit dit en passant), il y a réellement trop longtemps qu'on commet chez nous, à tout propos, la faute grave de toujours parler de l'étranger pour déterminer la politique qui doit le mieux servir les intérêts de la France; il y a trop longtemps surtout qu'on s'est habitué à faire paraître le spectre de M. de Bismark à propos de tout, et pour aboutir à quoi? — pour mériter régulièrement — ô dernière injure! — comme aujourd'hui, aussitôt que la faute astucieusement provoquée est devenue bien irrémédiable, la pitié dédaigneuse de ses gazettes (1)!

Je vais essayer de répondre, point par point, à l'objection que j'ai résumée.

(1). La *Gazette nationale* de Berlin, du 10 septembre, dit : « Si la France a *abandonné* sa position en Orient par crainte d'une complication sur les Vosges, la politique allemande n'a donné aucun prétexte à de pareilles appréhensions, et l'on ne saurait citer UN SEUL FAIT à l'appui de ses craintes. »

Que l'Angleterre est une île, ce n'est pas une découverte, comme on pourrait le croire à entendre certains discours; et que sa ceinture de flots la protège, cela n'est pas contestable, bien que l'énergie continue de sa politique et le courage de ses milices nous semblent pour elle des garanties de sûreté beaucoup plus efficaces et puissantes que les vagues qui n'ont arrêté ni Guillaume de Normandie ni Guillaume d'Orange. Qu'elle n'ait aucune précaution à garder contre l'Allemagne, rien n'est, en revanche, moins exact. Voilà déjà quelque temps qu'on parle parfois de la possibilité d'une lutte entre la baleine et l'éléphant, et si cette lutte est loin d'être imminente, il n'en est pas moins avéré que les diplomates anglais et allemands en Orient ne travaillent pas précisément de concert depuis trois ou quatre années. Il est cependant de toute évidence qu'il est loisible à l'Angleterre de manœuvrer beaucoup plus librement que nous sur l'échiquier européen. Mais, ceci posé et laissant l'Angleterre, examinons quel était le degré de vraisemblance d'une action hostile de l'Allemagne contre nous, si nous avions défendu par les armes, dans la vallée du Nil, notre position compromise et notre pavillon défié.

Est-ce que l'Allemagne nous aurait cherché noise à seule fin de profiter de l'emploi d'un certain nombre de nos troupes sur une terre lointaine? Ceux qui prêtent à M. de Bismarck cette intention qu'ils croient machiavélique ne font pas grand honneur à cet homme d'État. Notre armée compte près de 500 000 hommes sur le pied de paix, et nous pouvons mobiliser du jour au lendemain plus d'un million de réserves. L'expédition anglaise, qui s'est faite si tard, dans les conditions de climat les plus détestables et contre un ennemi qui avait acquis une solidité relative, n'a pas réuni en Égypte beaucoup plus de 20 000 hommes. Mettons 25 000 pour faire la part large à nos contradicteurs (1). Si nous avions fait de concert avec elle la campagne du Caire, notre contingent eût été au grand *maximum* de 10 000 hommes : mettons 15 000 (toujours pour faire la part aussi belle que possible à l'objection). De 500 000 hommes d'armée active (nous faisons abstraction des réserves), déduisez 10, voire 15 000 hommes. Est-ce cette différence d'effectif qui pouvait sembler à M. de Moltke une aubaine inespérée? Est-ce cette soustraction qui nous constituait dans un état d'infériorité périlleux? Il doit suffire de poser la question. Nous avions, l'année dernière, plus de 50 000 hommes engagés en Tunisie et dans le Sud oranais, et le départ de ces troupes passait généralement pour avoir désorganisé nos cadres. Est-ce que la Prusse ou l'Italie ont bougé? Et cependant l'Angleterre nous boudait alors. Ce n'est point sans doute parce que l'envoi de 10 à 15 000 hommes sur le Nil nous eût assuré à tout événement l'alliance effective de l'Angleterre que l'occasion eût semblé plus belle à l'Italie ou à la Prusse!

La deuxième allégation est celle-ci : l'expédition française en Égypte eût servi de prétexte contre nous ; il ne faut jamais fournir de prétexte à l'homme de Varzin.

Cette allégation n'est qu'en apparence plus sérieuse que la première ; en réalité, elle l'est, si possible, encore moins. Il faut observer en effet que si l'Allemagne nourrit le secret dessein de recommencer contre nous une guerre qui nous trouverait, à ce que disent les hommes du métier, un peu plus préparés qu'en 1870, ou bien elle n'a pas besoin de prétexte, ou elle doit guetter une occasion qui permette de ne point faire passer cette nouvelle agression pour une vulgaire expédition de pillage. Si elle croit n'avoir pas besoin de prétexte pour nous attaquer, toute la diplomatie, toute la prudence et toute la réserve du monde n'y feront rien. Nous aurons beau nous faire petits, ne pas bouger davantage que des marmottes en hiver, nous cacher dans les trous, ne pas dire un mot plus haut qu'un autre, défendre de prononcer les noms de l'Alsace et de la Lorraine, enlever les drapeaux tricolores qui ornent sur la place de la Concorde la statue de Strasbourg, supprimer cette statue elle-même : la Prusse tombera brusquement sur nous le jour où cela lui fera plaisir, et il ne nous resterait qu'à être perpétuellement sur le pied de guerre. Plus nous serions timorés, plus elle s'enhardirait de toutes nos craintes. Et alors, quel accroissement de danger pouvait-on trouver à risquer une expédition facile qui nous assurait, avec un redoublement d'autorité et de prestige, une alliance de premier ordre? Si l'Allemagne, au contraire, toujours dans l'hypothèse de nos contradicteurs, croit avoir besoin d'un prétexte décent, ce n'était certes pas l'expédition d'Égypte qui aurait pu le lui fournir. Faite de compte à demi avec l'Angleterre, qui se solidarisait ainsi avec nous, cette entreprise ne pouvait point passer, même aux yeux des plus hostiles, pour une guerre de conquête. Nous n'allions pas au Caire, comme à Tunis, pour établir un protectorat qui pouvait passer à la rigueur pour la préface d'une annexion. Nous y allions simplement pour défendre contre la barbarie et le fanatisme les intérêts permanents de la civilisation chrétienne, pour y rétablir un ordre de choses qui n'était pas moins favorable aux colonies allemande et italienne qu'aux colonies française et anglaise (1). Or M. de

(1) « Les troupes sous mes ordres comprenaient environ 11 000 hommes d'infanterie et 2000 cavaliers avec 60 canons. » (Dépêche du général Wolseley sur le combat de Tell-el-Kébir, en date d'Ismaïlia.)

(1) M. J.-J. Weiss a dit judicieusement dans la *Revue* du 15 juillet : « Le grand caractère de la Note du 7 janvier, c'est qu'elle est une mesure purement et simplement [illegible] La Note se borne à réclamer le maintien du *statu quo* menacé, rien de plus, rien de moins. Or l'Allemagne, l'Italie, la Russie et l'Autriche, dans la seule démarche officielle ou officieuse qu'elles aient faite et dont nous ayons connaissance, qui est la communication verbale identique adressée à la Porte le 2 février, ne mettaient en avant qu'une seule prétention : c'est qu'il ne doit être rien innové en Égypte « sans une entente préalable entre les grandes puissances et la puissance suzeraine ». (Dépêche de M. Tissot, du 3 février.) Il n'est jamais entré, que nous sachions, dans les intentions de M. Gambetta de contester ce point de vue [illegible] de rien innover. Seulement, même au moment où l'on eût été amené à entrer en pourparlers avec l'une ou l'autre des grandes puissances continentales, même en cas de conférence et surtout en ce cas, il était bon pour la France et l'Angleterre de s'être entendues d'avance; il était bon qu'en Europe et à Constantinople on sût bien que l'Angleterre et la France, sans vouloir nier les intérêts que pouvaient avoir

Bismarck n'avait rien trouvé à redire en 1881 à la guerre de Tunisie, il nous en avait même publiquement loués — avec perfidie, a-t-on dit, car il est entendu par les Talleyrand d'arrondissement que le grand chancelier a toujours des arrière-pensées affreusement complexes et qu'il faut toujours comprendre noir quand il dit blanc, — très sincèrement, dirons-nous, car M. de Bismarck sait à merveille que la politique coloniale est la soupape de sûreté des ambitions belliqueuses d'un grand pays. Et alors, encore une fois, ce n'était pas la fantasmagorie d'une guerre sur les Vosges qui devait nous empêcher de défendre sur le Nil notre prestige en Orient, les intérêts vitaux de notre commerce dans la Méditerranée et notre sécurité en Algérie. Donc, dans l'une et l'autre hypothèse, car il n'y en a pas de troisième, nous pouvions et devions marcher sans crainte. (Les feuilles officieuses de M. de Bismarck se donnent aujourd'hui le malin plaisir de nous le déclarer après coup.) Il n'était même pas besoin d'examiner cette question préjudicielle qui doit se résoudre d'ailleurs par la négative : la Prusse désire-t-elle une nouvelle guerre contre la France? Pour qui connaît, même superficiellement, l'état de l'Allemagne et ses relations internationales, il n'est rien en effet de plus évident que le désir sincère de l'Allemagne de rester en paix avec nous. A supposer du reste qu'il faille résoudre la question par l'affirmative (ce qui, je le répète, ne soutient pas une discussion sérieuse), il aurait fallu d'autant plus aller en Égypte, pour donner à la Prusse une preuve de notre force qui l'eût fait réfléchir et pour cimenter définitivement l'alliance anglaise.

Et qu'on n'aille pas répondre que l'alliance anglaise ne nous a jamais servi et ne nous servira jamais de rien. Assurément, je ne me fais pas plus d'illusions sur l'entente anglaise que sur toute autre entente également *cordiale*. Ce n'est point dans les alliances, même les plus solides, que les nations trouvent les vraies garanties de sécurité et de paix : c'est dans leur propre force, dans le respect qu'elles savent inspirer, dans leur vertu et dans leur courage, pas ailleurs. Mais enfin il n'est pas niable qu'une nation, quand tout d'abord on la sait par elle-même fière et résolue, est d'autant moins exposée à des attaques soudaines qu'on lui connaît des amies dévouées, intéressées à sa prospérité et à sa grandeur. Or l'Angleterre était pour nous, depuis le congrès de Berlin, cette amie. De 1872 à 1877, il ne s'est point passé un printemps sans qu'un souffle belliqueux ne nous vînt de Berlin par-dessus les Vosges. Plus nous nous engouions de la chimérique alliance russe, *de la politique des Danicheff*, plus nos rapports se tendaient avec la Prusse. En 1875, nous avons été à la veille même de la guerre, et il a fallu toute l'énergique intervention des cabinets de Londres et de Pétersbourg pour écarter une catastrophe. M. Waddington, au congrès de Berlin, nous assure l'union avec l'Angleterre ; M. Dufaure, M. Gambetta, M. Léon Say, tous les hommes d'État dignes de ce nom se font les avocats de cette entente, et aussitôt la situation change comme par miracle. Plus un nuage à l'horizon. Du seul fait de notre accord avec notre puissante voisine, la paix se consolide chaque jour. Plus de froissement, plus l'ombre d'une difficulté, et, par un contre-coup logique, nos rapports avec la Prusse deviennent aussitôt plus dignes (1). Évidemment une telle alliance n'est pas une duperie. Évidemment elle nous était aussi utile que la nôtre était avantageuse à l'Angleterre.

Aussi quelle a été réellement la politique suivie par M. de Bismarck dans la question égyptienne? Elle n'a guère, quant à nous, tendu qu'à un seul but : par tous les moyens possibles rompre notre entente avec l'Angleterre, c'est-à-dire nous isoler de nouveau dans le monde. Au lendemain de la note identique, comme régulièrement au lendemain de toutes les offres de coopération qui nous ont été adressées depuis par le cabinet de Saint-James, qui comprenait à merveille quels étaient, pour l'Angleterre, les avantages considérables d'une action commune avec nous, que disait la presse officieuse de Berlin? Oh! elle ne le prenait pas du tout sur un ton de menace. Au contraire, on n'a jamais témoigné à notre égard, sur les bords de la Sprée, d'une sollicitude plus touchante. On nous disait que nous n'avions pas d'intérêts supérieurs en Égypte; que l'Angleterre voulait se servir de nous, comme au Mexique, pour tirer les marrons du feu; que l'Italie nous verrait avec une grande colère débarquer à Alexandrie; que la Porte profiterait de l'occasion pour insurger de nouveau la Tunisie. On nous disait encore, avec des larmes dans la voix, que les actions militaires à deux ne portent pas bonheur; que l'Autriche s'en était bien aperçue dans les duchés de l'Elbe; qu'un pareil sort nous attendait sur les bords du Nil; qu'une entente anglo-française spéciale aurait bientôt pour dénouement inévitable un conflit anglo-français; qu'on tenait tant à Berlin à voir les deux plus grandes nations libérales de l'Europe continuer à marcher la main dans la main en Orient et en Occident! Enfin, pour confirmer la bienveillance paterne dont M. de Courcel avait reçu les premiers épanchements (dépêche du 16 février [2]), M. de Bismarck finissait par répondre aux demandes de conseil de M. de Freycinet en l'engageant — oh! seulement, cela va de soi, dans l'intérêt de la France — à soumettre la question au concert dit européen. Or qu'était la conférence, sinon une machine contre l'Angleterre, un bâton dans ses roues? Au point de vue exclusif de ses intérêts — et le parti tory com-

Puissances États en Égypte, tenaient les leurs propres comme prépondérants et qu'elles n'entreraient dans aucun concert plus large qu'à la condition qu'ils y fussent acceptés pour tels. La France et l'Angleterre n'étaient par la personne et elles ne se subordonnaient à personne. Ici encore, la prudence de M. Gambetta n'a pas été plus en défaut que sa fermeté. »

(1) Voy. dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre, *la République et les intérêts français en Orient*, par M. Gabriel Charmes.

(2) « Le prince m'a dit avoir éprouvé une vive appréhension lorsqu'il avait vu la France et l'Angleterre prendre l'initiative d'une démarche qui pouvait les engager dans une action isolée en Égypte, parce qu'il était personnellement convaincu qu'une action entreprise dans ces conditions amènerait des froissements entre les deux puissances et qu'un conflit, ou même la menace d'un conflit entre la France et l'Angleterre provoquerait une perturbation désastreuse pour la prospérité du monde entier. » Cela n'est-il pas tout à fait touchant?

prit très bien dès l'origine le but caché des inventeurs de la conférence, — accepter d'aller à Constantinople était, de la part de la Grande-Bretagne, une faute. Mais cette faute, c'était une preuve nouvelle de son désir de marcher d'accord avec nous, et elle l'a commise sans que cependant nous devions de ce fait lui savoir un très grand gré. L'Angleterre sait depuis longtemps qu'il n'y a plus d'Europe et que les conférences valent le plus souvent certains comités parlementaires. C'est un Anglais qui a dit que si Dieu, pour créer le monde, avait chargé une commission d'élaborer un projet, le chaos régnerait encore.

Donc M. de Bismarck a surtout poursuivi ce but : rompre l'accord franco-anglais en nous inquiétant de tous les côtés, et je n'ai point à rappeler combien M. de Freycinet l'y a aidé par son irrésolution, par sa complicité avec les journaux qui glorifiaient « la résistance d'un peuple soulevé tout entier pour la défense de la liberté » (1) ou qui cherchaient à ranimer des rancunes plus stupides encore que surannées contre les arrière-petit-fils des vainqueurs de Crécy et de Poitiers.

Le chancelier, malgré ce concours, n'a réussi qu'à moitié dans son projet. Par la peur qu'une conduite habilement équivoque a su inspirer à des députés ignorants et naturellement craintifs, il n'a pas peu contribué à faire triompher à la Chambre la politique d'abdication; il nous a empêchés d'aller au Caire comme en nous jouant, n'ayant que les profits les plus précieux à récolter tout le long de la route, côte à côte avec les Anglais, comme en Crimée. Mais voilà tout, ce qui est déjà bien assez. Nous n'avons pas commis la faute qu'il désirait nous voir commettre — et qui eût été irréparable, — de souscrire à une intervention limitée pour la défense du canal de Suez. Le bon sens français, reprenant ses droits, a fini par faire bonne justice des insensés qui s'efforçaient de ranimer les vieilles haines néfastes, haines qui resteront éteintes, tant qu'il dépendra des hommes de bon sens.

III.

Aussi bien, depuis quinze jours que tant de prévisions qu'on avait si dédaigneusement traitées ont été justifiées les unes après les autres, si personne n'a pu songer une minute à s'en réjouir — car ce n'est point un plaisir d'avoir eu trop raison contre son pays et il n'est point de rôle plus cruel pour un patriote que celui de la Cassandre des tragédies antiques, — il reste toujours quelque secrète inquiétude; quoi qu'on ait fait, on se demande si un effort de plus de la part des hommes clairvoyants n'aurait pas pu réussir à désiller les yeux des autres. Il est cependant un acte politique dont nous devons féliciter hautement les partisans de l'alliance anglaise. Cet acte a été réellement sagace. Il n'a donné, dans le malheur général, que des résultats heureux.

Il s'agit du vote du 29 juillet contre la deuxième demande de crédits déposée par M. de Freycinet. Sur les 416 députés qui ont rejeté ce jour-là le crédit de 9 millions destinés à assurer le protectorat éventuel du canal de Suez, près de 250 ont voté contre la proposition du cabinet parce qu'ils étaient les adversaires de toute démonstration extérieure, parce que les agitateurs de spectres noirs et blancs avaient réussi à les épouvanter, parce que le parti intransigeant n'attache d'importance qu'à ce qui s'agite dans l'enceinte de l'octroi de Paris et que tout ce qui ressemble à une abdication de la France sous la république a le don de sourire aux meneurs de la réaction. Les 160 députés de l'Union républicaine qui ont voté, eux aussi, contre les crédits avaient d'autres mobiles. Renverser le ministre des affaires étrangères n'était pas leur but. N'avaient-ils pas, quinze jours auparavant, le 18 juillet, voté comme un seul homme les premiers crédits réclamés par le gouvernement ?

« Et précisément, disait alors M. Gambetta, — je livre toute ma pensée, car je n'ai rien à cacher, — précisément ce qui me sollicite à l'alliance anglaise, à la coopération anglaise dans le bassin de la Méditerranée et en Egypte, c'est que ce que je redoute le plus, entendez-le bien, — outre cette rupture néfaste, — c'est que vous ne livriez à l'Angleterre, et pour toujours, des territoires, des fleuves et des passages où votre droit de vivre et de trafiquer est égal au sien.

« Ce n'est donc pas pour humilier, pour abaisser, pour atténuer les intérêts français, que je suis partisan de l'alliance anglaise; c'est parce que je crois qu'on ne peut efficacement les défendre que par cette union, par cette coopération. S'il y a rupture, tout sera perdu.

« Voilà dans quel esprit je voterai les crédits : c'est parce que vous avez dit que vous reveniez à l'alliance et à la coopération anglaise et que vous avez mis hier la signature de la France au bas d'une convention nouvelle avec l'Angleterre.

« Je vous donne cet argent; je crois qu'il sera insuffisant, mais je vous le donne avec cette conviction que la Chambre ratifie aujourd'hui, non pas un vote de crédit, mais un vote de politique et d'avenir, la Méditerranée restant le théâtre de l'action française et l'Égypte étant arrachée au fanatisme musulman, à ces chimères de révolution, à ces entreprises d'une soldatesque de caserne, pour rentrer dans l'orbite de la politique européenne. Voilà pourquoi je donne l'argent; et voilà pourquoi mes amis peuvent voter avec moi. »

Que le ministre des affaires étrangères s'appelle Broglie, Decazes, Saint-Hilaire, Freycinet, qu'importe en effet si la politique qu'il adopte est conforme aux véritables intérêts français? Or l'histoire des variations de M. de Freycinet apprend que si, au 18 juillet, la première demande de crédits semblait tendre de nouveau à une coopération anglo-française, le 29 du même mois la deuxième demande de crédits avait pour objet non plus de travailler avec les Anglais à la libération et à la pacification de l'Égypte, mais bien de surveiller l'Angleterre dans l'œuvre dont elle venait enfin de prendre son parti. Au lieu de s'amorcer à elle dans notre intérêt et dans le sien, on s'éloignait d'elle dans le seul intérêt du roi de Prusse. L'envoi de quelques milliers d'hommes au canal de Suez n'était plus alors qu'un acte de défiance contre nos alliés. Ce n'étaient plus des soldats qu'on envoyait à Port-Saïd, Ismaïlia ou Suez; c'étaient des gendarmes, à la

(1) *Le Mot d'ordre, la France, la Vérité, le Radical, la Justice, la Lanterne*, etc.

fois *pour* et *contre* l'Angleterre. Le dos au canon, le ventre au soleil et les pieds dans l'eau, des hommes portant l'uniforme français devaient rester immobiles au bord du canal! Ils ne devaient pas bouger, avancer d'un pas en dehors de la zone de la Compagnie, non, même si on leur tirait des coups de fusil. Quand le brave amiral Jauréguiberry avoua qu'on serait peut-être forcé d'aller chercher de l'eau potable à Zagazig, la majorité de la commission avait poussé des cris d'aigle. « Aller à Zagazig! disait la *Justice* du lendemain, Zagazig! il a dit Zagazig! » Et les badauds répétaient avec indignation et terreur le nom de la jolie cité champêtre où les Anglais sont entrés sans tirer un coup de fusil. Les Anglais marcheraient sur le Caire, réduiraient les insurgés et seraient à la fois à la peine et à l'honneur; nous, nous serions les zaptiés de M. de Lesseps. Le dispersement de l'armée arabe ne coûterait pas 100 hommes tués aux Anglais (1), et la fièvre paludéenne tuerait sans gloire, dans de tristes campements, près d'un millier de Français. Ah! oui, l'Union républicaine a sagement fait de rejeter la deuxième demande de crédits! Nos soldats humiliés, nos rapports dangereusement tendus avec l'Angleterre, voilà tout ce que pouvait rapporter cette aventure *in extremis*. Dans quelle situation honteuse et grosse de dangers serions-nous aujourd'hui, pris en pitié par le monde arabe tout entier pour l'extrême prudence de notre mélancolique station au bord de l'eau, irrités contre nous-mêmes par la conscience d'un rôle aussi mesquin, gardant les docks de Port-Saïd et les gares d'Ismaïlia comme pour les préserver de nos alliés, avec un air inévitable de défiance et de soupçon, — amenés fatalement à regarder d'un œil ennemi nos amis de la veille, à les surveiller, les gêner, les taquiner, qui sait? dans un moment d'aberration — M. de Freycinet a bien parlé de l'Europe entière qu'il serait prêt à rencontrer dans *telle* circonstance, — à les troubler dans leur œuvre de paix, à leur adresser des remontrances, à les provoquer — et enfin, dans l'hypothèse la meilleure, quelque réserve extérieure qu'on se fût peut-être imposée, par la force même des choses et la logique cruelle d'une position fausse, dénouant de nos propres mains sur la terre hier encore fécondée par notre alliance cette entente commune qui tenait tant au cœur de M. de Bismarck? Ah! certes, les partisans de l'intervention ont eu mille fois raison de refuser à M. de Freycinet le moyen d'ajouter cette faute à tant d'autres! L'abstention complète était cent fois moins périlleuse et moins indigne de nous. Si c'était à recommencer, comme on agirait prudemment en recommençant!

Les faits ont parlé trop haut pour qu'il soit nécessaire de revenir aujourd'hui sur la prévoyance de la politique du 7 janvier et l'impéritie de la politique qui a suivi. Il suffit que le pays n'oublie pas à quelle ignorance et à quelle faiblesse de cœur il convient d'attribuer l'avortement d'une entreprise facile et sûre qui aurait produit à travers l'Europe entière et dans tout le monde musulman l'effet d'une puissante démonstration de force et de courage.

Il suffit surtout — car les questions de personnes nous importent peu — que le pays se rende un compte exact de la lourde part de responsabilité que sa propre crédulité, sa nervosité et son manque de foi lui assignent devant l'histoire dans cette série désolante de fautes (1). Le jour où notre flotte, toute frémissante d'indignation, a reçu l'ordre de prendre la haute mer pour toute réponse à l'injure d'Alexandrie, nous avons estimé que la partie était perdue. Nous ne nous sommes pas trompé. Il ne nous restait plus dès lors qu'à rester coïs et à méditer, en attendant des temps plus heureux et des gouvernements moins faibles (2), sur les enseignements qui ressortent des fautes commises. On nous affirme que le pays a beaucoup réfléchi depuis un mois et que la leçon n'a pas été perdue. Nous souhaitons ardemment qu'il en soit ainsi. Si la démocratie a définitivement compris qu'il est cent fois plus dangereux d'être timoré et indécis que ferme et résolu, — qu'on risque cent fois plus à marcher à tâtons dans la nuit, sans savoir où l'on va ni ce qu'on veut, qu'à aller droit devant soi, fièrement, dans l'ancienne voie de l'honneur français, — que la politique de recueillement est aux antipodes de la politique d'abdication, puisqu'elle consiste précisément, suivant une judicieuse définition, à faire le moins possible de politique européenne pour concentrer toutes les forces disponibles du pays sur l'extension coloniale, — enfin que la vraie politique de paix est tout juste le contraire de celle qui mène logiquement à jurer qu'on ne tirera jamais, quoi qu'il arrive, l'épée du fourreau, — certes, nous ne nous consolerons pas de la douleur profonde que nous ressentons en songeant à la situation où serait la France si elle avait envoyé quelques régiments prendre part à la promenade de Tell-el-Kébir; mais nous regarderons dans l'avenir avec plus de confiance. Nous nous dirons que, si l'empire a perdu l'Alsace-Lorraine, la république s'est arrêtée à temps sur une pente néfaste, qu'elle saura reprendre le terrain abandonné, qu'elle ne perdra pas la Méditerranée.

IV.

Et maintenant, que va faire l'Angleterre de sa victoire? Nous l'avons laissée seule à ce que l'ignorance croyait être la peine. Elle a été seule à l'honneur. On lui conseille aujourd'hui de rester seule au profit. Est-il de son intérêt bien entendu de suivre ces conseils des Danéens? Toute la question est là; nous nous proposons de l'examiner brièvement, avec la réserve qui convient.

Mais d'abord, et sans aucun esprit de récrimination stérile, il est nécessaire de rappeler quelles ont été les fautes qui constituent dans la question égyptienne le passif de l'Angle-

(1) Les pertes anglaises au combat de Tell-el-Kébir ont été, d'après la dépêche officielle (*Havas*, du 14 septembre), de 9 officiers et 45 hommes tués, de 22 officiers et de 320 hommes blessés.

(1) Voy. dans la *Revue politique* du 24 juin 1882, *la Vraie question*.

(2) Voy. l'excellente déclaration de M. Duclerc, président du conseil, dans la séance du 7 août.

terre et dont il est impossible de ne pas tenir quelque compte au jour du règlement. Ces fautes sont au nombre de trois.

La première date du lendemain même de la note collective. Après avoir mis un temps trop long à reconnaître la justesse des vues de M. Gambetta lors des premiers incidents de l'insurrection militaire, le *Foreign-Office* a manqué soit de franchise, soit de résolution, peut-être de toutes deux, dans la mise en œuvre de la politique du 7 janvier. Quelque nettement confirmatives de la note identique qu'aient été, à Paris, l'attitude de lord Lyons, et, à Londres, les déclarations d'abord mal comprises et les dépêches du principal secrétaire d'État de la reine, il n'en est pas moins avéré que le cabinet anglais a longtemps hésité et tâtonné. Certains politiques tories, toujours influents, avaient l'arrière-pensée qu'il fallait traîner en longueur pour saisir l'occasion, à la première crise ministérielle au palais Bourbon, d'agir sans la France dans la vallée du Nil. D'autres, moins égoïstes, mais plus prudents, se rendaient compte que le ministère du 14 novembre n'était guère solide : la partie d'où dépendait son existence avait été engagée le jour même de la signature de la note ; n'était-il point sage d'attendre le dénouement de cette partie avant de s'engager à fond ? Notre ambassadeur avait beau faire entendre discrètement à lord Granville que si M. Gambetta devait tomber, son successeur, quel qu'il fût, serait obligé de poursuivre le développement de la seule politique qui fût vraiment forte, utile et nationale : le cabinet anglais ne se laissa pas entièrement persuader, et l'événement, comme on sait, ne lui a pas donné tout à fait tort. M. de Freycinet était à peine assis depuis une heure sur son fauteuil de ministre qu'il devait, *proprio motu*, à l'étonnement de l'ambassadeur d'Angleterre, renoncer dans l'espace de cinq minutes à toutes les conquêtes diplomatiques de son prédécesseur (1). Mais, quoi qu'il en soit, l'hésitation du cabinet de Londres était un manquement à la cordialité de notre alliance, et elle était surtout, au point de vue de l'affaire égyptienne en elle-même, maladroite et fâcheuse au premier chef. Elle était un encouragement à l'esprit de sédition. Elle aidait à transformer en un incendie qui aura coûté des centaines de millions à l'Égypte un feu de paille qu'un seau d'eau, jeté au bon moment, aurait éteint en quelques minutes.

La deuxième faute a été la suite de la première. Les yeux toujours assez mal ouverts sur la gravité de la crise égyptienne, gêné dans ses mouvements par ses attaches avec le parti *quaker* de la paix à tout prix, paralysé à chaque instant par les variations du gouvernement français, forcé de ménager quelques susceptibilités du parti de la cour et de tenir un grand compte des difficultés croissantes de la question irlandaise, le cabinet anglais a perdu près de trois mois à peser les chances diverses d'une intervention turque dans le Delta, en d'autres termes, à laisser gratuitement grandir l'incendie égyptien. Que l'intervention turque, sous quelque forme déguisée qu'elle pût être présentée, devait, sans discussion, être déclarée inacceptable par un ministre français tant soit peu au courant des traditions de notre politique et de nos intérêts essentiels en Afrique, rien de plus évident. Mais s'il pouvait y avoir quelque doute pour un ministre anglais, le doute n'aurait pas dû être de si longue durée. Aujourd'hui que lord Dufferin vient d'arrêter, à l'embarcadère de Top-Hané, les bataillons turcs qui éprouvaient le besoin de voler au secours de la victoire, les Anglais, qui sont gens pratiques, doivent être les premiers à en convenir. La faute cependant fut commise pleine et entière. Si un temps énorme a été gaspillé, si la bande d'Arabi a pu terroriser le Caire pendant trois mois, chasser et ruiner les colonies étrangères, mettre Alexandrie au pillage et, jusque dans le dernier village de la haute Égypte, dépouiller de toutes les économies laborieusement conquises depuis quatre ans les malheureux fellahs rendus au régime vraiment national de la courbache, la faute n'en est pas moins au cabinet de Saint James qu'au ministère du quai d'Orsay. Les torts sont égaux. Les responsabilités méritent d'être partagées.

La troisième faute a été commise au lendemain du bombardement d'Alexandrie.

Si ce rude châtiment des odieux massacres du 11 juin est en effet un acte de guerre absolument légitime, bien que tardif, en revanche, sir Beauchamp Seymour est tout à fait inexcusable de ne l'avoir point fait suivre immédiatement d'un débarquement destiné à protéger les personnes et les biens d'une population innocente contre les fureurs d'une horde d'assassins et d'incendiaires. 300 hommes, dont personne n'eût empêché le débarquement, auraient suffi pour sauver la malheureuse cité. Et pendant trente-six heures, pas un marin anglais n'a débarqué ! Ce n'est pas une circonstance atténuante que la ruse abominable d'Arabi déployant le drapeau blanc pour protéger la retraite de ses pillards et donner le temps aux forçats délivrés par lui de mettre le feu aux quatre coins de la ville. Alors qu'il a suffi, pour sauver les rares maisons qui sont restées debout, de quelques Monténégrins armés de bâtons, l'immobilité de l'amiral anglais reste inexplicable. L'Angleterre elle-même, quand elle saura la vérité, ne la pardonnera pas.

Tel est jusqu'à présent le passif du gouvernement anglais. A-t-il été racheté entièrement par ce qu'il a fait depuis, par l'admirable union de tous les partis autour du ministère whig dès que la guerre a été décidée, par la résolution dont ses généraux ont fait preuve, par l'écrasement d'une tyrannie odieuse, l'Égypte délivrée des prétoriens et le Caire sauvé

(1) Il fait beau aujourd'hui se plaindre et accuser les événements ! Ce n'est pas à cette heure, c'est il y a dix mois qu'il fallait tenir ce langage. Mais voilà ! il s'agissait alors de renverser, d'annihiler l'odieux pouvoir personnel. Tout ce que l'odieux pouvoir personnel pouvait dire ou faire ne pouvait être que néfaste et louche. Le pouvoir personnel se serait alors prononcé en faveur d'Arabi et de l'insurrection militaire contre le khédive, que ses adversaires se seraient bien vite rangés du côté opposé. C'est ainsi qu'en faisant la guerre aux personnes on a laissé péricliter les intérêts, le prestige et l'honneur de son pays. Nous sommes vraiment au regret d'avoir éloigné de la vérité ces clairvoyants amis de la république, en la défendant ; mais on conviendra qu'il nous eût été malaisé de soutenir le faux à seule fin de les empêcher de déraisonner.

République française, du 17 septembre.

avec toutes ses merveilleuses richesses, — à notre point de vue particulier, par la terreur salutaire que l'énergie britannique a répandue dans tout le monde musulman depuis Damas jusqu'à Tripoli et qui a tant contribué à préserver notre France africaine contre de nouvelles insurrections sur les frontières de la Tunisie et du Maroc? Nous serions mal venus à dire non, nous qui, n'ayant rien fait pour racheter nos propres torts, avons acquis le droit d'être modestes et indulgents. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à nous de décider. C'est l'histoire qui prononcera quand elle aura réuni de plus amples éléments d'information, alors surtout que l'Angleterre, après avoir remporté pour la cause de la civilisation un si rapide triomphe, aura montré si elle est également capable d'user des fruits de la victoire avec sagesse et modération.

Donc l'Angleterre se trouve aujourd'hui, du fait de son heureuse campagne, *presque* également libre de choisir entre trois partis :

Elle peut considérer l'occupation de la basse Égypte comme une sorte de conquête, y proclamer un protectorat pareil à celui que nous exerçons à Tunis et réduire le khédive restauré au rang de rajah indien.

Elle peut soumettre ou laisser soumettre le règlement des affaires d'Égypte à un *congrès*.

Elle peut rétablir le *statu quo ante Arabi*, c'est à-dire rendre au khédive la plénitude du pouvoir que les colonels insurgés avaient battu en brèche et respecter le contrôle, après avoir remplacé l'armée égyptienne licenciée par une gendarmerie composée d'éléments sûrs et s'être fait rembourser, selon son droit, les frais de la guerre.

Si j'étais Anglais, je me détournerais de la première solution comme du plus trompeur des mirages; la seconde me paraîtrait une duperie, et je considérerais que la troisième réunit toutes les qualités d'équité et de prudence, avec le *maximum* des avantages qu'une grande nation est en droit de retirer d'une expédition coûteuse et qu'elle croyait difficile.

Bien que le *Times* ait prôné le mois dernier, dans un article qui a fait beaucoup de bruit, la solution de l'*Égypte anglaise*, tout porte à croire qu'on ne s'y arrêtera point. Délaissée par nous à la veille de l'action (je ne dis pas du danger), que l'Angleterre ait pu rêver durant une heure comme d'un roman posthume de Disraëli, d'une suite à *Tancrède* et à l'*Erreur cypriote*, quoi de plus naturel? Mais les circonstances sont changées. Si la concentration des forces anglaises a été laborieuse et pénible, la guerre en elle-même n'a pas offert l'ombre d'une difficulté. Les Zoulous et les Achantis ont été des ennemis relativement dignes des Anglais : les arabistes ne l'ont pas été pendant une seule des vingt minutes qu'a duré le combat de Tell-el-Kébir. A supposer que la conquête de l'Égypte et l'occupation du canal ne présentassent pour l'Angleterre que des avantages, la peine n'aurait pas été proportionnée au prix. Il y aurait quelque chose de choquant, pour ne pas dire d'absolument déloyal, au fait de partir en guerre sous prétexte de rendre un trône à son propriétaire légitime, au plus loyal et fidèle des amis, et, la guerre faite, les rebelles dispersés, à confisquer le trône, à se faire usurpateur à son tour. Je sais bien que le *Times* ne dépossédait pas le khédive de tout pouvoir, qu'on y mettait les formes et que, s'il fallait absolument choisir, il vaudrait mieux pour nous avoir les Anglais que les Turcs dans la vallée du Nil. Mais l'usurpation en elle-même, devant la justice de la postérité, en serait-elle moins brutale ou plus légitime? Il suffit de poser la question à l'homme d'État qui a rendu les îles ioniennes à la Grèce et dont la parole éloquente a condamné l'occupation de Chypre et les guerres contre les Boërs.

Mais si l'annexion, plus ou moins déguisée, serait à coup sûr une violation flagrante du droit des gens, serait-elle, en revanche, utile et profitable aux intérêts bien entendus de l'Angleterre? L'immense majorité des hommes d'État et des publicistes d'outre-Manche, malgré les premières exubérances d'une joie bien légitime, semble croire que non. Est-ce une solution qu'un acte violent qui ouvrirait, du soir au matin, des centaines de questions et de querelles, les unes plus complexes et plus périlleuses que les autres? Je laisse de côté les difficultés d'ordre intérieur qui surgiraient en foule dès le lendemain du protectorat. Mais l'Égypte anglaise, ce serait la rupture complète et durable, la scission irrémédiable avec notre pays. A rompre avec nous, est-ce que l'Angleterre ne perdrait pas au moins autant que nous-mêmes? Défendre une grande province ouverte de tous les côtés comme l'Égypte, c'est une besogne moins aisée et plus périlleuse que de garder le roc imprenable de Gibraltar ou l'île inaccessible de Malte (1). Après une pareille spoliation, après un démenti aussi cynique au fameux *Hands off!* (A bas les mains!) de M. Gladstone, au nom de quel principe pourrait-on arrêter l'Autriche sur la route de Salonique et de la mer Égée, ou la Russie sur les routes de Constantinople et de Trébizonde, ou la Grèce, la Serbie et la Bulgarie dans la mise au pillage de l'empire ottoman? Est-ce que la curée ne commencerait pas aussitôt? Est-ce que la question d'Orient, la liquidation du grand malade, ne se rouvrirait pas immédiatement tout entière? Notre alliance en moins et l'Irlande insurgée comme un seul homme, ce ne serait pas une belle entrée de jeu. Et quelles représailles répondraient dans la suite à l'occupation du canal de Suez! « Si sous le prétexte qu'elle est la puissance dont le pavillon tient le plus de place dans le trafic du canal de Suez, a dit un savant économiste (2), l'Angleterre veut mettre la main sur l'isthme égyptien et s'en constituer la propriétaire, on peut être assuré qu'un an ne se passera pas avant que le cabinet de Washington émette la même prétention au canal de Panama. Il est donc de l'intérêt de l'Angleterre de se montrer prudente et modérée à Suez, afin de ne pas constituer aux États-Unis des droits exclusifs sur le canal de Colombie. Le canal de Panama aura en effet un jour une importance à peu près égale, certains disent supérieure à celle de Suez. Il mettra en communication les deux rives de l'Amérique britannique; il reliera l'Angleterre à la Nouvelle-Zélande et à la

(1) M. Gabriel Charmes, *loc. cit.*
(2) M. Paul Leroy-Beaulieu.

partie orientale de l'Australie. Cela vaut bien la peine qu'on y pense d'avance. »

Mais je n'insiste pas : on a déjà insisté outre mesure. A discuter si longtemps cette soi-disant solution, on risque de faire supposer qu'on ne sait rien de la patrie de Hume et de Bentham (1).

Provoquer la réunion d'un congrès est le second parti, qui serait fort goûté, pour cause, à Saint-Pétersbourg. Ce serait, de toutes les fautes à commettre, la plus insigne et la moins excusable. On ne pourrait rien imaginer qui fût, dans les conditions actuelles, plus menaçant pour la paix du monde. Tandis qu'une conférence n'est jamais appelée à prononcer que sur une seule question, d'ordinaire déjà à demi réglée, un congrès n'a point d'ordre du jour limité. Il statue sur toute une série de questions dont la plupart lui arrivent, comme le chevalier de Gentz disait avec esprit, dans un état de virginité relative. Ayez la naïveté de réunir un congrès pour régler la question égyptienne, et toutes les puissances, grandes et petites, arrivent aussitôt avec des demandes de compensation, des réclamations et des récriminations sans nombre, des demandes de pourboire ou des protestations belliqueuses contre des faits qui semblent acquis. C'est encore la curée. C'est encore la question d'Orient tout entière qui se pose (2). Or poser la question d'Orient, on sait ce que cela veut dire : c'est poser toutes les questions d'Occident à la fois, mettre toute l'Europe sur pied, compromettre toutes les alliances, répandre un souffle de guerre dans toute la péninsule des Balkans, soulever tous les flots de la Méditerranée. Et tout cela, tous ces risques redoutables, au profit de qui? En l'honneur de quels principes inviolés? Ah! si la vieille Europe existait encore, je comprendrais qu'elle appelât à sa barre l'affaire d'Égypte! Mais elle n'est plus. Et dès lors, s'il prend fantaisie à la Russie et à l'Autriche, voire à l'Allemagne, de réclamer la convocation d'un congrès, pourquoi l'Angleterre devrait-elle se montrer déférente? Moralement, elle n'y est pas obligée, puisqu'on l'a laissée faire toute seule le métier de gendarme de la civilisation en Egypte. Matériellement, qui peut la contraindre? Ce n'est pas l'éléphant, en tout cas, qui semble avoir quelque envie de provoquer la baleine. Donc l'Angleterre n'a rien à gagner et la paix générale aurait tout à perdre à un congrès. Que le gouvernement britannique, après avoir, par exemple, organisé en Egypte la police qui doit succéder à l'armée licenciée et respecté le contrôle, fasse ratifier dans une conférence ces résultats de son expédition, ou que cette ratification soit limitée à un échange courtois de notes diplomatiques entre les cabinets, ce sera à merveille : l'Angleterre n'aura manqué à aucun devoir et on ne peut lui demander rien de plus (1). Toute concession en plus serait pure duperie, ce qui ne regarde que le *Foreign-Office*, mais duperie grosse de périls, duperie qui promènerait une mèche allumée sur une poudrière, ce qui concerne bien un peu tous les amis de la paix.

C'est ainsi que nous nous trouvons ramené, par élimination, au troisième parti qui s'offre au gouvernement de la Grande-Bretagne, le seul qui soit une vraie *solution*, le rétablissement intégral, sauf le licenciement de l'armée et l'ajournement d'un parlementarisme de comédie, du *statu quo ante Arabi*. Quoi! pour si peu, cette lointaine campagne? ce lourd effort? A quoi bon alors le *Beati possidentes?* Le voilà, le vrai métier de dupe!... Erreur, erreur profonde : c'est la sagesse qui est là, si l'on peut toutefois admettre que ce soit peu de chose que d'avoir délivré l'Egypte, rendu le Caire à la civilisation, terrifié pour des années le fanatisme musulman, acquis dans tout le monde arabe un incomparable prestige, conquis à tout jamais la plus large influence dans la vallée du Nil, fait échec au grand chancelier, donné l'exemple d'un peuple fort et l'exemple d'un peuple juste. Et ce n'est point seulement sur les nombreuses dépêches qui annonçaient le retour au *statu quo* comme l'unique objet de l'expédition anglaise que ce raisonnement est fondé : c'est sur les intérêts permanents, essentiels, supérieurs de nos voisins.

Dans l'espèce, ces intérêts sont de trois sortes : assurer la libre circulation de la route des Indes par Suez, assurer la paix de l'Égypte, cimenter à nouveau l'alliance française.

Que faut-il pour assurer la liberté parfaite du canal? Rien de plus que ce qui vient d'être fait avec tant de vigueur. Le combat de Tell-el-Kébir calmera pour un siècle les colonels et les marabouts les plus audacieux. En se laissant aller dans un mouvement d'orgueil à occuper le canal, à mettre garnison à Port-Saïd ou Suez, le gouvernement anglais n'ajouterait rien, que des causes de conflit, à la sécurité de la route des Indes.

Quelles sont les conditions de la liberté et de la paix de l'Égypte? La rébellion une fois domptée et toute rébellion nouvelle rendue impossible dans l'avenir par le licenciement de l'armée, le *statu quo ante* résume toutes ces conditions. L'Égypte aux Égyptiens, c'est-à-dire le vrai parti national; les musulmans honnêtes et éclairés aux affaires, dégagés d'une

---

1. On lit dans le *Standard* du 1[illegible] [illegible] : « Quant à nous, nous déclarons franchement et absolument que nous sommes [illegible] à toute idée d'annexion virtuelle ou [illegible] de l'Égypte à l'empire britannique, en faveur de laquelle il n'y a aucune raison politique. Cette solution serait un mauvais précédent pour les autres puissances et hâterait celle de la question orientale, qu'il est dans l'intérêt de toute nation paisible d'ajourner. L'annexion de l'Égypte par l'Angleterre serait probablement le prélude du partage de la Turquie, et celui-ci ne se ferait certainement pas sans une guerre européenne. »

2. On lit dans la *Nouvelle presse libre* de Vienne : « La Russie travaille sans relâche à russifier l'armée bulgare et à en faire l'avant-garde de l'armée russe. Elle n'a fait un semblant d'opposition à l'Angleterre que pour mieux exploiter dans l'intérêt russe la question égyptienne. La France formulera probablement devant un congrès [illegible] une proposition [illegible] qui donne à l'expédition à Tunis une base plus solide au point de vue international que ne l'est le traité du Bardo.

Quant à l'Autriche [illegible] voudrait voir régler par un aréopage européen des titres de propriété relativement [illegible]

[illegible] quelque nouvelle [illegible]

1. [illegible] l'Égypte

suzeraineté qui s'est montrée aussi astucieuse qu'impuissante, débarrassés de la triste Assemblée des notables, animés d'une reconnaissance légitime pour leurs libérateurs, guidés et conseillés par ce contrôle qui avait fait à l'Egypte une situation si prospère et qui seul est en mesure d'assurer au fellah, qui le sait bien, un régime de justice : — toute autre solution, quelque brillante qu'elle puisse paraître, n'est qu'un leurre, un jeu redoutable de la *Fata Morgana* qui enivre de folles espérances ceux qu'elle veut perdre. Et d'ailleurs — car il faut bien, hélas! en venir à cet aveu — le *statu quo ante* ne sera jamais rétabli que matériellement, si je puis dire : « moralement », il ne sera plus. Si nos intérêts dans la vallée du Nil sont restés égaux à ceux des Anglais, notre prestige a perdu tout ce que celui de l'Angleterre a gagné. Tout l'assourdissement de notre nom s'est ajouté à l'éclat déjà si retentissant du nom anglais. C'en est fait de cette prépondérance française que M. de Freycinet vantait avec tant d'imprudence dans une de ces heures de présomption qui alternaient régulièrement chez lui avec les heures d'humilité et de crainte. Le jour où nos vaisseaux ont pris le large aux premiers accents du branle-bas de combat de sir Beauchamp Seymour, c'est la prépondérance anglaise que nous avons proclamée nous-mêmes. Il ne nous reste qu'à le constater : cela décidera peut-être quelques *tories* récalcitrants.

Enfin, pour cimenter à nouveau l'alliance française, il n'y a qu'un moyen, un seul : le retour à l'état des choses avant l'insurrection de septembre, le retour au *condominium*. Mais sur ce point je ne saurais insister : ce que la sagesse doit faire comprendre à l'Angleterre, la dignité nous ordonne de le taire.

Et cependant, avant qu'elle tourne le feuillet de ce chapitre qui n'a pas été sans gloire pour elle, mais sur lequel on peut compter plus d'une tache, est-ce que l'Angleterre n'a point, comme nous-mêmes, à tirer quelques enseignements utiles de cette histoire, enseignements qui sont presque identiques à ceux que nous en tirons pour notre part? Les fautes graves qu'elle a commises après le 7 janvier, est-ce qu'un peu plus de franchise et d'abandon dans notre alliance ne les eût pas épargnées, d'abord à l'Égypte, qu'une action rapide préservait de tant de désastres, puis à l'Angleterre elle-même, qui n'aurait eu à faire alors qu'un effort insignifiant? Les difficultés militaires qu'elle a rencontrées en si grand nombre après le 18 juillet et qui ont montré toute la défectuosité de l'organisation de son armée, n'est-ce pas à l'éclipse de l'alliance française qu'elle peut les attribuer? Ah! si le gouvernement du 30 janvier ne nous avait pas enlevé le droit de vanter à l'Angleterre toute l'utilité de notre alliance, comme je m'appliquerais à mettre en lumière tous les avertissements des six derniers mois, comme je rappellerais ensuite à nos voisins d'outre-Manche tout ce dossier d'un demi-siècle que l'erreur d'un jour ne saurait effacer! S'en souviendront-ils d'eux-mêmes? comprendront-ils, non pas seulement malgré les derniers événements, mais à cause même de ces faits, quels sont leurs vrais intérêts? Je l'ignore, mais je le souhaite pour eux avec toute la sincérité dont les républicains sensés de France leur ont donné tant de preuves. Je le souhaite pour nous. Je le souhaite pour la prospérité de l'Orient et pour la paix du monde.

JOSEPH REINACH.

LES GRANDS MUSICIENS (1)

Rossini (2)

Il semble que l'œuvre ambitieuse, que la personnalité dominatrice de Wagner rende à l'œuvre aimable, à la personnalité souriante de Rossini, une fraîcheur nouvelle. C'est avec plaisir qu'on se repose des efforts d'attention auxquels le compositeur allemand nous condamne auprès du maître italien, qui a été homme de génie avec tant de simplicité, de grâce et de bonhomie. Cela fait du bien de voir des gens de talent sans dogmatisme, des gens heureux et sans prétentions. Ce spectacle, que nous avons eu tous pendant près d'un demi-siècle dans la personne de Rossini, M. Sutherland Edwards vient de nous le rendre dans deux biographies nouvelles ; et, bien qu'on ait beaucoup écrit déjà sur le maestro depuis Carpani, Stendhal et tant d'autres, ces volumes ont été bien accueillis et ils méritaient de l'être.

On ne saura bientôt plus ce qu'était la vie des musiciens en Italie à la fin du siècle dernier et dans la première moitié de ce siècle, tant les mœurs ont changé de l'autre côté des Alpes depuis l'unité italienne. Aujourd'hui les Italiens rêvent et travaillent : à cette époque, ils souffraient et ils chantaient. Ce n'est pas chose rare que de chanter en souffrant : témoin l'oiseau captif, au printemps, dans sa cage. Les Italiens souffraient donc ; et, depuis le plus humble jusqu'au plus puissant, ils trouvaient dans les joies innocentes de la musique un allègement à leurs douleurs. Nous croyons y être encore, à cet âge d'or des musiciens d'Italie. Ils étaient pauvres, mais comme ils se passaient de richesse! comme ils vivaient bien de la vie nationale! Pas de famille de petite bourgeoisie à Venise, à Milan, qui n'eût des liens avec le Conservatoire ou le théâtre. Si nous allions parler à nos domestiques, à l'office, nous les trouvions en conversation avec une basse taille ou *una seconda donna* de la Fenice ou de la Scala. Le plus souvent, la parenté motivait cette intimité. Aussi les billets de faveur pleuvaient-ils à la cuisine. Si un gondolier se mariait, nous apprenions qu'il épousait une choriste, et si notre cuisinière en faisait autant, c'était pour devenir la femme d'un violoncelle de San Benedetto.

---

1. Voy. pour cette série : *Beethoven*, *Mendelssohn*, *Richard Wagner*, *Boieldieu*, *Bellini*, *Mozart*, *Chopin*, *Schumann*, *Sébastien Bach*, *Weber*, *Gluck*, *Wagner*, dans la *Revue des Deux Mondes* 27 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878, 25 octobre, 15 et 22 novembre 1879, 5 novembre et 3 décembre 1881, 22 juillet 1882.

2. *Rossini*, by Sutherland Edwards. — *Rossini and his school*, by the same. — 2 vol. in-8°. Londres, 1880. Sampson et C°.

Du fond des arrière-boutiques s'élevaient des voix de rossignols, des voix de débutantes qui attendaient de paraître le lendemain; et quelle joie, quelle émotion populaire, le jour d'une première représentation ! C'était un événement public, mais un événement toujours gai ; car l'insuccès même tournait au rire, comme l'a montré la bonne humeur de Rossini qui, après chacun de ses échecs, envoyait à sa mère l'image d'une bouteille ou d'un petit flacon — *fiasco* ou *fiaschetto,* — selon que le désastre de son œuvre lui paraissait plus ou moins grave.

Le goût de la musique ne passe pas en Italie, mais il change de caractère. Le germanisme a fait là, comme partout, des progrès; depuis Verdi, l'art tend à s'élever dans les régions de la métaphysique, c'est-à-dire à devenir moins populaire ; les idées wagnériennes ont trouvé le moyen de traverser les Alpes, et, si Rossini revenait au monde, il ne reconnaîtrait plus son pays.

I

A l'époque où il naquit — c'était en 1792, — la profession musicale était, en Italie, ce qu'elle y resta longtemps encore, le gagne-pain modeste d'une foule d'honnêtes plébéiens qui l'exerçaient aussi paisiblement qu'ils eussent exercé un art mécanique. Son père était trompette et crieur public de la petite ville de Pesaro ; le soir, il jouait du cornet à pistons à l'orchestre du théâtre. Sa mère, la plus brave femme et la meilleure ménagère du monde, avait reçu de la nature une belle voix et le génie de la musique. Quand le joueur de cornet tomba malade, elle monta sur les planches et se fit actrice, aussi simplement, aussi naturellement qu'elle eût pris la navette si elle eût eu pour mari un tisserand.

L'enfant, élevé à la double école de ces braves gens, chantait sur la scène à sept ans et, bien peu de temps après, jouait à l'orchestre en qualité de second cornet. Ses parents lui faisaient faire ainsi, sans frais et même en recevant pour lui une rémunération légère, son éducation musicale, et cela dans le même esprit de travail modeste dans lequel ils eussent pu lui faire apprendre un état manuel.

Cette modestie, cette absence de prétentions et de hautes visées, Joachim Rossini les a conservées toutes sa vie. De là le caractère de sa musique, ses défauts comme ses qualités. Toujours il a traité l'art musical, d'une part, comme un gagne-pain, de l'autre, comme un plaisir. Jamais il n'a pensé à en faire une langue universelle et, comme Wagner, la représentation par les sons de tout ce qui existe dans l'homme et dans la nature.

A treize ans, le petit Joachim fut présenté à un professeur de Bologne qui, satisfait de son talent précoce et de sa belle voix, le fit admettre dans la maîtrise de la cathédrale de Bologne. Un an après, il devenait directeur d'une petite troupe de musiciens ambulants, et cela sans préjudice aucun pour son caractère ni pour ses mœurs. C'était la musique incarnée que cet enfant. A quinze ans, il quitta sa troupe errante et revint à Bologne, où les portes du lycée s'ouvrirent pour lui; mais là encore il ne fit autre chose que de la musique : on lui donna à composer des cantates pour les solennités scolaires. Celle qu'il composa en 1808, intitulée *la Mort d'Orphée,* conserve encore son prix après trois quarts de siècle et porte le n° 1 dans la collection de ses œuvres.

Joachim avait dix-sept ans quand il composa sa première symphonie, et dix-huit quand fut représenté son premier opéra. Écolier peu fidèle aux bancs du collège, il allait de ville en ville, de théâtre en théâtre, comme un oiseau qui voltige. A Sinigaglia, il avait fait connaissance avec le marquis Cavalli, directeur du théâtre de cette petite ville. On sait qu'en Italie les patriciens sont les patrons-nés des théâtres de musique. Quelquefois une grande famille a fait construire la salle d'opéra à ses frais ; d'autres fois, la noblesse d'une localité s'est associée pour cette œuvre. Chacun a la propriété d'une ou de plusieurs loges, dont il jouit à sa manière. Les uns en font personnellement usage, les autres les vendent ou les louent. Il n'était pas rare à Milan, après 1850, de voir rôder autour de la Scala de vieux domestiques dévoués à leurs maîtres, la clef d'une loge à la main. Ces maîtres étaient en exil ; les familles étaient en deuil ; personne, parmi les patriotes italiens, ne mettait le pied dans un théâtre ; et la gêne, compagne des troubles politiques, forçait les parents appauvris à faire vendre aux étrangers par des serviteurs fidèles l'usage de ces loges dont ils conservaient la propriété pour des temps plus heureux. En attendant, c'était généralement l'un des propriétaires qui gouvernait le théâtre; et voilà sans doute comment le marquis Cavalli se trouvait directeur de celui de Sinigaglia à l'époque où Rossini faisait l'école buissonnière. Amateur et connaisseur comme le sont tous les Italiens, il fut frappé du petit opéra intitulé *Il Cambiale di matrimonio,* que le jeune homme lui présenta, et, sans consulter personne, il le fit représenter.

Ce premier succès en amena d'autres : Joachim n'avait pas vingt ans qu'il était déjà connu. Une humeur sympathique et joviale, qu'il a conservée jusque dans la vieillesse, l'aidait à se répandre. Il avait encore la bonne fortune d'être parent d'une cantatrice aimée du public, la belle Esther Nombelli, et il composait pour elle. Il en vint même à faire partie de la troupe que formaient à eux seuls les Nombelli. C'était bien une famille typique que cette famille d'artistes de théâtre! Un vieux père, jadis ténor célèbre, qui remplissait les rôles graves ; une mère, qui faisait les reines ; deux filles, dont l'une, vêtue en homme, était soprano (c'était le temps des soprani), et l'autre, prima donna ; un vieux domestique qui à la maison remplissait les fonctions de cuisinier et, sur la scène, les rôles de traître ; enfin, un jeune cousin, qui écrivait les partitions. Le cousin était Rossini. C'est dans cette compagnie qu'il produisit, de l'âge de vingt ans à celui de vingt et un, *Tancrède*, l'*Italienne à Alger* et l'*Enfant du hasard*. Ce dernier ouvrage ne mérite pas d'être mentionné; mais l'*Italienne à Alger* était destinée à un succès européen, et, quant à *Tancrède,* cet opéra a marqué les débuts de l'auteur dans la musique sérieuse, nous allions dire dans la grande musique.

Les gens du monde, qui regardent aujourd'hui Rossini comme un compositeur suranné, ne savent pas de quelle

ingratitude ils se rendent coupables. Outre que la musique aimable est de tous les temps, Joachim Rossini a été, au commencement de ce siècle, un très hardi réformateur. Depuis deux cents ans, même en tenant compte des progrès que lui avaient fait faire Monteverde et Scarlatti, l'opéra italien n'était guère qu'un drame ou, pour mieux dire, un *mystère* chanté, si l'on peut appeler chant les récitatifs interminables qui le composaient presque en entier. Des airs, des cavatines, semés çà et là dans la pièce comme des couplets dans un vaudeville, en relevaient seuls la monotonie, et un maigre orchestre, presque entièrement dépourvu d'instruments de cuivre, y jouait le rôle d'une guitare monstre accompagnant des chansons. Quant aux parties de chant, elles étaient distribuées de la façon la plus artificielle : un *soprano*, un ténor (qu'on appelait *secondo soprano*), une *prima donna*, une *seconda donna* (ou *mezzo-soprano*), et une basse-taille qui ne se faisait jamais entendre que dans les morceaux d'ensemble. C'est Rossini qui a changé cette constitution de l'opéra ; c'est lui qui a mis en relief la partie de baryton pour homme, la partie de contralto pour femme, et surtout la basse, cette basse qui ne servait jusque-là qu'à doubler, au besoin, d'une note plus pleine la note aiguë des soprani et qui est devenue, grâce à lui, la large et puissante base de la partition de chant. C'est lui qui a développé la partie chorale ; c'est lui encore qui a décuplé la sonorité et les ressources de l'orchestre en y introduisant les cuivres et surtout en donnant à exécuter aux instrumentistes autre chose que des accompagnements ; lui qui a banni le clavecin des orchestres d'Italie comme il l'était déjà des orchestres d'Allemagne et, grâce à Gluck, de ceux de France ; lui enfin qui a supprimé les longs récitatifs et les a remplacés par ces abondantes mélodies si riches, si vivantes, dont son cerveau débordait. Depuis Rossini, l'opéra est devenu tout musique, chose qu'il ne tiendra pas aux wagnériens que le drame lyrique cesse d'être.

Si l'on veut juger de la révolution que le maître italien a faite dans l'art d'une main légère et le sourire aux lèvres, il faut lire les critiques par lesquelles un célèbre amateur anglais de son temps accueillait ses innovations. C'est une histoire bien instructive que celle des résistances comme des enthousiasmes de la critique : M. Sutherland Edwards a bien fait d'exhumer de la poussière des bibliothèques, où elles dorment oubliées, les protestations de lord Mount Edgcumbe contre les changements que Rossini commençait, dès la création de *Tancrède*, a introduire dans l'opéra.

« Le maestro Rossini, écrivait lord Mount Edgcumbe au commencement du siècle, est en train de détruire et de perdre le drame lyrique sous prétexte de le perfectionner. D'abord la grande et utile distinction des genres, le comique et le sérieux, est presque abolie par lui. Puis, le dialogue en récitatif, cet intéressant et solennel dialogue qui rendait si beaux les opéras de Métastase, est remplacé dans ses ouvrages par des morceaux dits d'ensemble, ou conversations chantées, qui sont inintelligibles pour le spectateur ; encore ces *pezzi concertati* qui se succèdent sans cesse sont-ils composés sur des motifs tellement variés, tellement différents les uns des autres, que l'unité de la pièce en est rompue. Si l'oreille saisit une mélodie agréable qu'elle aimerait à entendre moduler longtemps et qui devrait servir de thème à des variations multiples, aussitôt le compositeur en introduit une autre, puis une autre encore, et ainsi de suite jusqu'à la fin, comme s'il ne pouvait en arrêter le torrent. Et ces mélodies sont toutes chantées en partie ; les solos de soprano sont bannis ; la prima donna elle-même, qui autrefois faisait, dans trois ou quatre grands airs de bravoure, tous les frais de l'opéra, n'a plus à chanter qu'une cavatine. Rossini, aussi coupable en cela que Mozart (lequel intervertit l'ordre naturel des choses jusqu'à faire représenter par des basses des personnages intéressants), donne des solos de chant à des voix de basse-taille. Ce sont maintenant ces sortes de voix pour lesquelles écrivent le plus volontiers les nouveaux maîtres. »

Voilà les critiques, aujourd'hui ridicules à nos yeux, auxquelles se livraient gravement les connaisseurs et les dilettanti au temps où Rossini réformait l'opéra ! Et ces opinions n'étaient nullement particulières au grave lord Mount Edgcumbe ; les Italiens pensaient et sentaient de même ; des critiques français comme M. Bertin étaient moins sévères, mais ils n'étaient pas plus encourageants que le grand amateur anglais. Il n'y a pas quarante ans que l'introduction des instruments de cuivre dans l'orchestre était encore critiquée. S'il n'eût pas été doué du caractère le plus heureux et le plus insouciant, Rossini eût affecté, comme tant d'autres, une attitude de martyr devant cette rigueur injuste, cette absurde opposition.

Mais l'aimable homme eût rougi de prendre un rôle et de donner tant d'importance à des dissidences en matière de chant. Rien ne put jamais dompter sa gaieté, ébranler son bon sens, troubler son paisible cœur. Étranger à l'envie, il ne se croyait point persécuté. Nullement dogmatique, il ne se trouvait pas méconnu. Heureux de gagner sa vie en chantant et en travaillant un peu paresseusement, comme font les gens qui ont reçu en partage une facilité excessive, s'il faisait mieux que ses devanciers, c'était sans nulle envie de se poser en réformateur et simplement pour obéir à la loi de son organisation musicale, que la nature avait faite plus riche et plus féconde que la leur. Ne demandant à l'art que les jouissances personnelles qu'il donne et le pain quotidien qu'il procure, Joachim Rossini était toujours satisfait. En ce temps-là, les théâtres d'Italie payaient à un compositeur cent ou deux cents écus pour un opéra. De droits d'auteur sur les représentations il n'était jamais question. Quant aux éditeurs, ils ne lui payaient rien, et c'était assez pour lui qu'ils fissent graver sa musique. Rossini ne trouvait point qu'on le rémunérât misérablement ; il était content de son lot, et quand, plus tard, la France le fit riche, on le vit abandonner à la Société des artistes musiciens tout le produit qu'il pouvait tirer de la publication de ses œuvres.

Les compositeurs d'opéras avaient, à l'époque où Rossini débuta dans la carrière, une difficulté à vaincre : c'était la tyrannie des chanteurs. De même que le librettiste était l'homme-lige du maestro, le maestro était l'esclave des exécutants. Non seulement il n'écrivait que pour eux, mais, une fois sa musique écrite, chanteurs et cantatrices y faisaient tant de changements que bien souvent l'auteur ne la recon-

naissait plus lui-même. Leur objet était de briller, et, pour briller, ils ne voyaient pas de meilleur moyen que de charger le texte de fioritures et de roulades. Les choses en étaient venues au point qu'une salle d'opéra ne pouvait plus, après un certain nombre de représentations (car le goût du public devenait plus exigeant tous les soirs), se comparer qu'à un bocage peuplé de rossignols. Quand on reproche aujourd'hui à Rossini l'excès de son ornementation, on ne sait pas que, loin d'encourager la passion du public pour les trilles et les cadences, il a joué à cet égard le rôle de modérateur et surtout de régulateur. Si sa musique nous apparaît comme plus chargée d'ornements que celle de ses prédécesseurs, c'est parce que ceux-ci laissaient aux exécutants le soin de les introduire. C'était un privilège dont le chanteur jouissait sans conteste et dont il se montrait jaloux. L'empêcher de déployer la flexibilité de son gosier, il n'y fallait pas songer. Rossini fit à cet égard la seule chose qu'il y eût à faire : il ajouta lui-même au texte tout ce que les chanteurs exigèrent de roulades et de fioritures. De cette façon, il sut se prémunir contre le mauvais goût des artistes et former celui du public. Jamais il ne fût parvenu à faire exécuter une mélodie simple ; jamais il n'eût obtenu pour cela le concours d'un seul chanteur, et, en eût-il été autrement, jamais il n'eût arraché en ce cas un applaudissement au public. En substituant l'élégance à la profusion, il a fait faire à l'art du chant un très grand pas, le seul pas alors possible. Si nous pouvions lire entre les lignes des autres compositeurs de son temps, si nous pouvions entendre leur musique d'opéra telle qu'elle était exécutée, nous trouverions celle de Rossini beaucoup plus sobre d'ornements que la leur.

Le jeune maître avait vingt-quatre ans et son œuvre était déjà considérable, quand il écrivit le *Barbier de Séville* pour le théâtre Argentina de Rome. Castil-Blaze et Stendhal en ont, après Carpani, raconté la curieuse histoire. Comme elle est connue, nous n'en dirons que quelques mots. On voit Rossini promettant par contrat, le 26 décembre 1815, un opéra qu'il devait mettre en répétition le 15 janvier suivant ; puis enfermé, comme en loge, avec Sterbini son librettiste, composant plus vite que celui-ci et n'interrompant un moment son travail que pour se jeter une heure sur un canapé. Les idées musicales semblaient sortir de sa tête comme d'une source bouillonnante, sans fatigue, sans effort : en treize jours, le chef-d'œuvre était terminé, et le maître se sentait aussi frais, aussi dispos que s'il n'eût encore rien fait. L'insuccès de la première représentation ne parut lui faire aucune peine. Vingt incidents fâcheux : la cabale organisée par les amis de Paesiello ; la négligence du ténor Garcia, qui avait oublié d'accorder sa guitare pour la romance qu'Almaviva chante sous les fenêtres de Rosine ; les cordes de cet instrument qu se brisèrent ; une trappe laissée ouverte par mégarde dans laquelle Basile tomba, et jusqu'à un chat affolé qui fit irruption sur la scène ; les murmures, les rires du public, rien n'altéra sa bonne humeur, et quand, après la sortie du théâtre, les acteurs vinrent chez lui pour lui offrir des consolations, ils le trouvèrent couché et profondément endormi. Heureux homme, heureux temps, heureuses mœurs!

Cette même année, 1816, Rossini retourna à Naples, ville fortunée où il avait déjà rencontré Mlle Colbran, la grande artiste qui devait devenir sa femme, et il donna son opéra d'*Otello* sur la scène de San-Carlo. Cet admirable ouvrage est maintenant hors de mode, mais jamais on n'inventera rien de comparable aux mélodies qu'il renferme. *La Cenerentola, la Gazza Ladra, Armide*, furent les fruits de l'année 1817, et, pendant les cinq années suivantes, le maître produisit constamment deux, trois et souvent quatre opéras par an. La plupart sont peu connus en France. Là on s'est contenté de donner des milliers de représentations de certaines œuvres favorites ; mais, à cette époque, le public italien demandait du nouveau tous les jours et dévorait des opéras comme les Espagnols dévoraient des comédies au temps de Calderon et de Lope de Vega, comme les Français et les Anglais dévorent aujourd'hui les romans. De même aussi que les grands dramaturges d'Espagne du XVIIe siècle, Rossini, tant qu'il fut en Italie, négligea de faire éditer la plupart de ses ouvrages. C'était assez pour lui qu'ils fussent représentés et qu'ils fissent plaisir aux autres comme ils lui faisaient plaisir à lui-même. Quand cette satisfaction lui était refusée, il s'en consolait vite. Ramassant les épaves de l'opéra mal reçu, il s'en servait pour construire une autre pièce et se donnait souvent le malicieux plaisir de faire applaudir au public sous un titre ce qu'il avait sifflé sous un autre. Les caprices de son auditoire ne pouvaient rien contre sa sérénité. Un jour que le rideau était tombé sans qu'un seul applaudissement se fût fait entendre, le compositeur se dressa debout à l'orchestre, et, se tournant vers la salle, il applaudit seul à tout rompre. Cette boutade le peint tout entier. Ce n'était pas sa gloire qui lui était chère, c'était sa musique, et il le proclamait sans honte et sans modestie.

Le nouveau biographe a très bien divisé la vie de Rossini en trois périodes distinctes : dans la première, dit-il, Rossini s'est fait connaître ; dans la seconde, il s'est enrichi ; dans la troisième, il n'a plus fait que jouir de sa renommée et de sa fortune. C'est à Paris que revient l'honneur d'avoir fait la fortune de l'aimable maître ; c'est à Paris qu'il a obtenu ses plus beaux triomphes, sa plus constante popularité. C'est aussi pendant son séjour à Paris qu'il a produit son chef-d'œuvre, l'opéra de *Guillaume Tell*, par lequel il a clos sa carrière comme compositeur de théâtre. Au lieu de se voir obligé, comme il l'avait été dans son pays, de fournir à telle ou telle scène lyrique quatre opéras par an, « composés sur tels libretti anciens ou nouveaux qu'il plairait au directeur de choisir », ainsi que le stipulaient certains de ses contrats, et cela pour une rémunération dérisoire, il se trouva, en recevant la grande hospitalité de la France, directeur des Italiens aux appointements de 20 000 francs par an, libre d'écrire à ses heures et d'après son inspiration. On sait ce qu'il donna en échange à sa patrie d'adoption : des splendeurs musicales comme elle n'en avait jamais connu, comme elle n'en en a plus connu depuis ; une ivresse délicieuse qui a duré vingt ans ; les premiers chanteurs du monde accourus autour du maître, et comme le soleil de l'Italie !

On s'est demandé pourquoi, après l'immense succès de

Guillaume Tell, Rossini avait cessé d'écrire pour le théâtre; pourquoi, au milieu de ses triomphes parisiens, il était retourné dans son pays. Se fondant sur sa plaisanterie bien connue : « Je reviendrai quand les juifs auront fini leur sabbat », plusieurs personnes ont cru qu'un nuage de jalousie contre les succès de Meyerbeer et d'Halévy avait obscurci son bonheur. C'est qu'on n'a pas lu les *Conversations avec le maestro Rossini* publiées par Ferdinand Hiller et la réponse que Rossini fit à celui-ci quand il le questionna à ce sujet. Premièrement, la révolution de Juillet venait d'éclater, et l'oiseau chanteur, grand ennemi des troubles politiques, s'envolait au moindre bruit; ensuite Rossini, qui était un excellent fils, avait essayé vainement d'acclimater en France son vieux père, l'ancien crieur public de Pesaro, et, obligé de le reconduire en Italie, ne voulait pas s'en séparer. Quelque temps auparavant, il avait perdu sa mère sans avoir eu la consolation de pouvoir l'entourer à ses derniers moments; il ne se pardonnait point d'avoir sacrifié à sa fortune et à sa gloire la joie de la digne femme arrivée à la vieillesse. Si l'on veut avoir la clef des pensées qui agitaient Rossini à cette époque, qu'on se souvienne qu'à part quelques morceaux de chant et quelques ariettes italiennes, le grand maître de la musique fleurie, l'homme qui n'avait jamais composé que dans la joie de l'esprit, n'écrivit plus dès lors que de la musique religieuse. L'immortel *Stabat mater,* les chœurs de la *Foi,* de l'*Espérance* et de la *Charité,* les *Stances à Pie IX* et la *Messe solennelle* donnée en 1867 furent ses derniers ouvrages : digne couronnement d'une vie dans laquelle tout fut harmonie, œuvres, idées et sentiments.

II.

Si le critique anglais que nous citions tout à l'heure a voulu dire qu'avec Rossini et son école l'opéra italien se transforme et se fond dans le drame lyrique allemand, son opinion n'est pas absolument erronée. Né à l'heure même où Mozart mourait, il semble qu'il y ait eu entre les deux maîtres comme une affinité mystérieuse et qu'eux aussi se soient « donné la main par-dessus les Alpes ». Mozart avait fait, comme, au reste, tous les anciens maîtres allemands, la plus grande partie de son éducation musicale en Italie. Il devait à l'école italienne non son génie, mais la floraison de ce génie, cette puissance d'invention mélodique qui le distingue entre tous ses rivaux. Rossini, de son côté, doit à Mozart et à d'autres Allemands, à Haydn entre autres, les nouvelles et plus vastes combinaisons orchestrales d'où devaient naître de plus riches et plus savantes partitions de chant. On a voulu nier la filiation allemande de l'école rossinienne sous le prétexte que *Tancrède,* la première grande œuvre de Rossini, parut en 1813 et que Mozart ne fut joué en Italie pour la première fois, sur le théâtre de la Scala, qu'en 1814 et 1815. Ce sont là de mauvaises chicanes. Les œuvres de Mozart étant écrites, Rossini dut en avoir connaissance. C'est aussi une susceptibilité mal fondée que celle qui consiste à vouloir qu'un homme de génie n'emprunte rien à ses devanciers. L'artiste vit d'emprunts comme le littérateur, comme l'artisan, comme tout ouvrier de la main ou de la pensée, et son mérite consiste à ajouter son grain de sable à l'édifice du passé. Or ce n'est point un grain de sable seulement, ce sont d'énormes pierres qu'ont apportées pour élever le temple de la musique moderne les mains agiles de Rossini. Si sa science de l'orchestration ne dépassa pas celle de ses devanciers allemands, ses inventions mélodiques n'avaient jamais été égalées, et elles resteront des modèles pour les musiciens de l'avenir après avoir fait les délices de deux générations. Stendhal raconte dans sa *Vie de Rossini* qu'il y eut un moment à Venise où la population était tellement ivre de *Mi rivedrai ti rivedro,* du grand air *Di tanti palpiti,* de *Una voce,* de *Ecco ridente il cielo* et de tant d'autres chants divins, que la ville tout entière bourdonnait de musique et que jusqu'à l'audience des tribunaux il fallait que les huissiers imposassent silence aux plaideurs, aux avocats, au public, qui tous répétaient à demi-voix : *Ecco ridente il cielo, Di tanti papilti, Mi rivedrai ti rivedro.* Ce joyeux enivrement, Paris aussi l'a connu, le Paris de notre jeunesse. Ceux d'entre nous qui ont passé la cinquantaine savent par expérience ce que notre pays a dû d'innocentes et salutaires jouissances au maître de Pesaro.

L'exemple de Rossini nous paraît résoudre une controverse à laquelle la doctrine de Wagner donne une nouvelle actualité. Selon Wagner et beaucoup d'autres, la musique est à la fois langage et peinture; elle a le pouvoir de représenter non seulement les affections de l'âme, mais les objets qui font naître ces affections; le champ ouvert à l'harmonie imitative est sans bornes, et, par la puissance d'imitation qu'elle possèderait si elle était portée à son plus haut point de perfectionnement, la musique pourrait résumer et remplacer tous les autres arts. Or Rossini était si loin de partager cette opinion sur la musique qu'il ne croyait même pas qu'elle pût avoir un sens défini et qu'une mélodie dût toujours faire naître des impressions identiques autrement que par le secours des paroles. Sans réduire l'importance de son art au point de n'en faire qu'une caresse pour l'oreille, il pensait que le rôle de la musique consistait simplement à mettre en mouvement notre sensibilité morale, notre imagination, mais avec incertitude complète quant aux résultats. Il en était si convaincu que sa pratique était de faire servir de nouveau, et souvent dans des situations absolument différentes, les fragments de ceux de ses opéras qui n'avaient pas réussi, dont les éditeurs ne s'étaient pas emparés et que par conséquent le public connaissait peu. Le fameux air *Ecco ridente il cielo,* chanté par Garcia dans le *Barbier de Séville,* est tout simplement la transcription pour une seule voix de la mélodie d'un chœur de *Ciro in Babilonia* devenu lui-même un chœur d'*Aureliano in Palmira;* au *Barbier de Séville* le maître a donné successivement trois ouvertures différentes, ouvertures écrites précédemment pour des opéras d'un caractère opposé. Quelquefois, au contraire, la même ouverture était préfixée à plusieurs opéras différents. D'autres fois encore, un chant religieux devenait un chant d'amour, comme il est arrivé dans l'échange fait entre le *Barbier de*

Seville et *Jardin à Palaqre*; et ce qui lui a donné jusqu'à un certain point raison, c'est que le public ne s'est pas aperçu de ces substitutions. Nous pensons, pour notre part, que Rossini est allé trop loin dans son scepticisme à l'égard de la puissance d'expression de la musique et que, nous ayant rendus ivres de ses mélodies, en gens ivres il nous a traités. Mais les amateurs les plus sérieux, les plus intelligents, nous ont toujours avoué, quand ils ont voulu être sincères, qu'ils se méprenaient sur le sens d'une phrase musicale, sur la pensée de son auteur, chaque fois qu'ils manquaient de guide. La puissance d'expression réside, sans nul doute, dans la musique, puisqu'elle existe dans le cri de l'homme et dans le cri des animaux, point de départ de la langue du chant; mais elle est limitée aux principales affections de l'âme. Prétendre, avec l'école wagnérienne, tout dire et tout peindre par des combinaisons de sons, c'est méconnaître la nature des choses et s'exposer à tomber dans des affectations puériles.

LÉO QUESNEL.

CHEZ L'OGRE

Nouvelle

I.

Je me rappellerai toujours la mine embarrassée de mon cousin Paul, le premier jour où je le vis après son échec au baccalauréat. J'étais seule dans le salon, cousant je ne sais quoi : il poussa tout doucement la porte et, bien qu'il me sût à la maison, il prit un air surpris, par contenance, et me dit :

— Tiens! tu es là?

— Comme tu vois, répondis-je.

Et, comme j'avais repris ma couture sans ajouter mot, il s'approcha de ma chaise et me dit d'une voix sombre, derrière laquelle on devinait un gros orage de sanglots :

— Tu sais..., tu sais..., j'ai été r...

Il n'eut pas le temps d'achever : bondissant de ma chaise, je lui avais déjà fermé la bouche d'un bon baiser et, tous deux, étroitement enlacés, nous nous mîmes à pleurer l'un sur l'autre comme des fontaines...

Retoqué! Pauvre Paul! Hélas! oui, je le savais, qu'une impitoyable Faculté lui avait refusé ce diplôme pour lequel j'avais tant prié depuis trois mois, cherchant chaque soir quelque nouveau saint qui fît sa spécialité des candidats dans la peine. Il faut croire qu'il n'y en a pas, car les rochers eux-mêmes eussent été touchés par les prières qui s'envolaient tous les soirs de mon pauvre cœur désolé.

Nous pleurâmes quelques minutes sans rien dire : si nous avions prononcé un mot, nos larmes n'auraient jamais tari. Lorsque nous eûmes dénoué notre étreinte, je ramassai mon ouvrage de couture, où Paul avait imprimé ses gros clous de collégien, et je me rassis pour mieux entendre les infortunes de mon bien-aimé petit cousin. Quel drame, mon Dieu! quel drame affreux! Que de péripéties poignantes pour le cœur d'une pauvre cousine tout sottement amoureuse d'un rhétoricien! Je me rappelle encore le récit touchant que me fit Paul, et je le vois, la tunique débraillée, le képi à la main, gesticulant à travers le recueillement du petit salon, si sévère avec ses têtes poudrées de grands parents. Hélas! il s'en était fallu de bien peu que mon cher Paul ne nous revînt victorieux, avec la fraîche auréole du bachelier!.. Un quart de point, je crois, moins encore peut-être, car, autant que je puis me souvenir, mon cousin fractionnait à l'infini ce misérable petit grain de sable dont l'absence avait fait crouler tout l'édifice. Bien que j'eusse d'excellentes raisons pour ne pas croire aux fractions de mon cousin, je ne pouvais m'empêcher de partager son indignation, tant elle avait de verve et de rageuse éloquence. Certes, depuis sa fondation, la Faculté des lettres de Poitiers a dû être chargée de plus d'un anathème; mais je ne crois pas qu'on l'ait jamais maudite de meilleur cœur. Tous les examinateurs avaient leur tour; chacun attrapait son épithète et, ma foi! le vocabulaire de Paul me parut en cette occasion d'une richesse que je n'aurais jamais attendue de son imagination, un peu pauvre d'ordinaire. Mais sa colère me fit une peur véritable quand il en vint au père Jacquet, l'homme au quart de point!

On rencontre parfois sur les bancs de la cour d'assises des êtres sinistres qu'une erreur de la nature semble n'avoir créés que pour le mal, des cœurs maudits dont le bonheur s'est fait avec les larmes des autres, des cruautés blasées, auxquelles il faut les cris et la chair rose de l'enfance : tel était M. Jacquet, professeur de langue et littérature latines à la Faculté des lettres de Poitiers. Car il est bien certain que si M. Jacquet a publié de si remarquables travaux sur la fabrication des brioches à Pompéi en l'an 79 de l'ère chrétienne, c'est pour attirer sur lui les faveurs du ministère et se faire donner une bonne chaire de Faculté où il puisse deux fois par an s'offrir un régal de candidats tendres et succulents. Cette férocité légendaire l'avait fait surnommer *l'Ogre* : il le savait; mais, dédaigneux des popularités faciles, M. Jacquet s'accommodait à merveille des malédictions de la foule et poursuivait ses hécatombes sans forfanterie ni colère, de l'air simple et naturel d'un bon jardinier qui taille ses arbres. C'était lui qui d'un coup de ciseaux... Pauvre Paul! pauvre Paul! — Quelles tristes vacances nous attendaient maintenant! Nous nous mîmes à passer en revue tous les rêves que nous avions faits pour ces deux mois de liberté, tous les châteaux que nous avions construits sur cette base fragile : *Si tu es reçu...* Et patatras! Nous ne vîmes plus devant nous que ruines et débris, qu'une longue file de jours moroses passés à piocher le nouvel examen, et nous rentrâmes dans le sérieux de la vie, vexés et boudeurs, comme des gens qui, sortis par un beau soleil, retournent chez eux sous la pluie.

— Il va falloir travailler tout de suite, dis-je à Paul de mon air le plus grave et le plus résigné.

Il leva vers moi ses yeux humides et me dit pour toute réponse :

— Tu vas quitter la Rochelle, toi?

— Non, répondis-je avec fermeté.

— Mais tu sais bien que mon oncle t'a promis de t'emmener en voyage; vous irez à Royan, à Arcachon, où sais-je encore?

— Je n'irai nulle part.

— Mais...

— Je dirai que je veux rester ici et je resterai; tu me verras tous les jours, mais à une condition : c'est que tu travailleras jour et nuit.

— Oh! que tu es bonne! Ma petite Jeanne, que tu es bonne! s'écria Paul. Tu resteras, dis? tu ne me quitteras pas? Oh! oui, je travaillerai, je te le jure, et je serai reçu, je serai reçu!

Et, pour se donner du cœur au travail, mon cher cousin me sauta au cou : je me laissai embrasser, car je le savais très paresseux et il eût suffi de lui refuser une bagatelle pour décourager son bon vouloir. Or il était indispensable que mon cousin fût bachelier à la fin de l'année, pour commencer aussitôt son droit à la Rochelle : s'il échouait une seconde fois, mon père était décidé à l'envoyer étudier le commerce en Angleterre; et vous imaginez aisément ce que je devais souffrir à l'idée d'une séparation! Car je l'aimais beaucoup, mon cousin Paul : d'abord parce qu'il était orphelin et que je sentais mon amour nécessaire à l'isolement de sa vie; et puis (je dois bien le dire) parce qu'il était très gentil garçon, rose avec de grands yeux noirs, parce qu'il était doux et cajoleur comme un enfant gâté.

Tout bien pesé, j'aurais dû commencer par ces dernières raisons : je ne veux pas me faire moins faible que je ne suis, et je dois avouer que, si les yeux de mon cousin n'avaient pas été si beaux, je ne me serais jamais doutée qu'il y eût de la charité à l'aimer et que ce fût presque un devoir chrétien. On ne fait ces réflexions-là qu'après coup, quand on éprouve le besoin d'ennoblir un peu ses faiblesses et de mettre un grain de raison dans ses sottises.

Mon père, tuteur de Paul, l'avait mis interne au lycée de la Rochelle depuis trois ans. Les études classiques de mon cousin étaient loin d'être brillantes; c'était un peu ce qu'on appelle communément un « cancre », à cela près qu'il n'avait rien du débraillé légendaire, des manières brutales et soldatesques du vaurien de collège. Toujours mis avec une recherche féminine, dédaigneux des distractions bruyantes, Paul avait à dix-sept ans la distinction sévère, la gravité d'un *gentleman*. Comme vous le pensez, je n'avais pu résister aux élégances de mon cousin, à l'imprévu de ses cravates, à sa beauté calme et dédaigneuse, et, ma foi! je fermais les yeux sur sa nullité, qu'il portait d'ailleurs avec une aisance charmante, comme si cela eût fait partie de sa toilette. C'était un dilettante de la paresse : je n'ai jamais vu flâner avec plus de grâce et d'agrément. Quand on lui parlait de travailler, il avait une façon de vous rire au nez qui vous rendait tout penaud, et l'on croyait sérieusement avoir dit une absurdité, tant il paraissait contradictoire de demander du travail à cette belle tête indifférente qui n'avait d'autre souci que l'architecture de sa *Capoul*, le sourire de ses dents blanches et l'incarnat de ses joues. Persuadé qu'il était un être de luxe dispensé des obligations pénibles, mon cousin croyait volontiers que les autres hommes avaient été créés pour lui tailler des pantalons irréprochables, pour friser ses cheveux noirs, comme les violettes et les roses pour fleurir sa boutonnière; au lieu de lui demander des thèmes et des versions, l'Université aurait dû s'estimer trop heureuse d'envoyer, comme une réclame, à travers les rues de la Rochelle, ce ravissant exemplaire de ses collégiens.

Tous les dimanches, sur les neuf heures du matin, nous allions au lycée, ma mère et moi, pour faire sortir Paul. Sa toilette étant toujours interminable, nous l'attendions dans le parloir, où des placards affichés au mur chantaient sur tous les tons l'incurable paresse de mon cousin : — dernier en version latine, dernier en français, dernier partout!.. Je n'osais lever les yeux sur ces grandes feuilles où il me semblait lire la condamnation de mon amour fourvoyé : celui que j'aimais était donc un cancre, un être nul, voué à la vie bête et vide des désœuvrés de province! Hélas! je les connaissais bien, les désœuvrés de la Rochelle : on les trouvait partout, au Mail, sous les arcades, à la messe, ces bandes de parasites qui promenaient éternellement dans les rues leurs *ulsters*, leurs bottes molles et leurs binocles! Ma plus grande peur était de voir Paul entrer dans ce cénacle d'oisifs; cependant la seule vocation qu'il eût jamais montrée était bien pour cette vie du gommeux inutile, et je suis certaine que ses rêves se bornaient alors à faire la belle jambe sur les promenades, à montrer des cravates éblouissantes et des pantalons inédits.

Un à un, les lycéens descendaient du dortoir, les souliers bien cirés, la tunique serrée à la taille, toute brillante de boutons d'or. Les grands — des têtes pâles, toutes salies de barbe naissante — me regardaient d'un air embarrassé, et c'était une joie pour moi — j'étais si gamine! — de passer entre deux barreaux ma tête ébouriffée et de les fixer d'un air crâne pour leur faire baisser les yeux. Il y avait aussi — je me le rappelle toujours — un maître d'études, un vieux maître d'études, flétri, fané par le collège, comme ces pupitres de classe où des générations d'écoliers ont laissé leurs taches d'encre et leurs coups de canif; il venait toujours rôder autour de moi, étriqué dans sa redingote usée, rougie aux coudes, et il me regardait longuement, dardant sur moi l'éclair féroce de ses yeux de pion, si bien que je me demandais toujours s'il voulait me faire une déclaration ou me mettre en retenue de promenade. Ces gens-là doivent aimer bien drôlement!

Paul descendait du dortoir le dernier. Il savait fort bien, le misérable! que je l'attendais au parloir, que je trépignais d'impatience, que je m'étais mouchée vingt fois pour l'embrasser; mais monsieur n'en perdait pas un coup de peigne, pas une goutte de Lubin. J'enrageais contre les lambineries de sa toilette, contre son interminable nœud de cravate, qu'il refaisait vingt fois, lentement, sans un mouvement d'impatience, pensant que ce n'était pas trop de toutes ses facultés

d'attention pour une œuvre aussi compliquée. Il arrivait enfin, éblouissant; nous l'embrassions et nous allions déjeuner.

Je revoyais Paul à midi et demi, à la sortie de la messe : il était toujours au pied des marches de la cathédrale, raide et sérieux dans son irréprochable toilette, et, bien qu'en sortant je prisse mon air le plus recueilli pour faire comme tout le monde, je ne manquais jamais d'apercevoir, à travers l'hypocrisie de mes yeux baissés, mon cher cousin tout rayonnant d'élégance et de fatuité satisfaite. Il nous rejoignait sous les porches, après avoir vu le défilé des pieuses élégantes de la Rochelle, et nous revenions à la maison, causant chiffons. Quand il faisait beau, nous restions, avec la « société » rochelaise, à nous chauffer au soleil de la Place d'armes.

A trois heures, nous retrouvions tout ce monde-là au Mail, au bord de la mer, dans un établissement de bains où l'on prend l'ombre et le frais par abonnement : des groupes se formaient, assis en rond sur des chaises de paille, à l'ombre colorée des parasols. En bas de la terrasse bruissait la mer, bleue, immense, indifférente. Des barques de pêcheurs passaient au large, lentement; sur la grève éblouissante de lumière se promenaient des pioupious en gants blancs, flâneurs mélancoliques.

Paul ne me quittait pas un seul instant : cette assiduité m'ennuyait un peu, car je voyais bien que notre manège n'échappait pas à la société curieuse et médisante du Mail; mais lorsque je voulais le renvoyer à ses camarades, il mettait de si douces prières dans ses grands yeux noirs que je n'avais pas le courage d'insister. Et nous restions ensemble, au milieu des groupes de mamans babillardes, de bébés empileurs de sable, causant très peu parce que nous ne pouvions pas dire ce qui nous brûlait les lèvres. Cependant je profitais quelquefois de ces après-midi désœuvrées pour attaquer quelque grave sujet; je sermonnais régulièrement la paresse de mon cousin, je lui rappelais ses mauvaises places, sa coupable indifférence, au bout de laquelle je montrais — de la pointe de mon ombrelle — la sombre perspective d'un échec, et les vacances perdues, ces chères vacances déjà proches, où tous nos projets de l'année, tous nos rêves avaient fait leur nid. Je parlais d'avenir, de position sociale, comme si j'avais su ce qui se cachait sous ces grands mots. Paul m'écoutait prêcher d'un air recueilli, faisant des dessins dans le sable avec le bout de sa canne, et, quand j'avais fini mes tirades, il relevait la tête, me souriait de toutes ses dents blanches et me disait régulièrement :

— Mais je travaille, je t'assure que je travaille : le latin n'est pas mon fait, voilà tout; je ne suis pas né pour ça.

— Pourquoi donc alors?

Cette question n'avait jamais d'autre réponse qu'un petit haussement d'épaules, et c'était tout : je l'aurais battu, si je n'avais eu mille fois plus envie de l'embrasser.

Nous revenions, le soir, à pas comptés, le long des chantiers de construction, à travers l'encombrement des vieilles ancres, des mâts couchés à terre, des cabestans, des canots à sec, d'où montait l'odeur forte des algues marines. Nous songions que nous ne nous reverrions pas avant huit jours, et nous regardions sombrer dans la mer, toute piquée de voiles roses, notre jour de bonheur agonisant, sur qui s'élevait déjà l'ombre immense de la semaine. Par bravade, nous affections parfois une gaieté bruyante, pour ne pas gaspiller en tristesse les derniers instants; nous riions même sous le porche du lycée, mais cette joie n'allait pas plus loin que la grimace de nos lèvres.

A coup sûr, l'échec de mon cousin ne me surprit pas; mais je fus vexée, humiliée dans mon amour. Jusqu'au dernier moment je m'étais étourdie; j'avais compté sur la Providence, sur les voisins d'examen, sur l'indulgence des juges, enfin sur toutes les planches de salut que peut rencontrer un candidat à la mer. Mais devant la réalité du naufrage je me sentis amèrement déçue. Il était donc vrai que mon cœur s'était fourvoyé! Celui dont tous mes rêves faisaient le compagnon de ma vie n'était pas digne du poste d'honneur et de confiance que lui réservait mon amour; c'était une de ces nullités galantes, une de ces poupées de société dont la sottise prétentieuse ne connaît ni résistances ni dédains; et moi, comme une petite sotte, moi qui dans ma cervelle de femme sérieuse me bâtissais un idéal si grand et si sévère, je m'étais laissé prendre à la fatuité de mon cousin, à ses grands yeux noirs, à son sourire si niaisement satisfait!... J'étais honteuse de ma faiblesse : j'avais préparé pour recevoir mon cousin un front sévère, des yeux boudeurs et une tirade magnifique — qui cependant m'avait donné moins de peine à composer que mon visage, car j'ai naturellement dans les traits je ne sais quelle douceur candide qui m'oblige à montrer les griffes pour n'avoir pas tout à fait l'air d'une imbécile.

Je m'attendais à voir revenir Paul calme et souriant comme toujours, portant crânement son échec avec une impertinence provocante; et c'est à cette impertinence que je voulais donner sur les doigts, c'est cet orgueil de cancre que je voulais abattre à jamais. Hélas! j'eus bien vite oublié mes fureurs préméditées lorsque mon pauvre cousin entra dans le petit salon, la tête basse, pâle et désespéré; je ne vis qu'une chose : c'est qu'il souffrait, et je lui sautai au cou pour l'embrasser de toutes mes forces. Je reconnais que c'était un peu risqué pour une modeste jeune fille; mais je n'étais pas préparée à cette solution et mon cœur avait été surpris sans défense.

Oui, son échec avait complètement métamorphosé mon cousin; cette piqûre avait réveillé son amour-propre endormi depuis si longtemps, et pendant plus d'une semaine il m'étonna par son attitude sérieuse, son travail assidu, ses cheveux mal peignés à la façon des grands piocheurs et surtout par la négligence extrême de ses nœuds de cravate. Il m'entretenait sans cesse de la revanche de novembre sur le ton sévère et convaincu de la volonté, reprenant à son compte mes grands sermons de l'année, auxquels il donnait je ne sais quelle solennité théâtrale. Il pérorait, parlait du père Jacquet sans colère, accusait sa paresse, se faisait de la morale sans sourciller, et moi, j'admirais stupéfaite, heureuse d'assister enfin à l'éclosion de cet être viril couvé si longtemps sous la mollesse et l'indolence. Je repris naïve-

ment le fil de mes rêves et jamais je ne les reverrai plus riants et plus roses.

Un matin, Paul descendit de sa chambre à dix heures : il était mis comme un prince ; il sortit et revint du marché, quelques instants après, la boutonnière fleurie. Au premier coup d'œil je devinai la rechute de mon cousin. Huit jours de travail avaient épuisé ses forces; le rôle qu'il avait pris sous l'aiguillon du dépit était trop lourd pour sa volonté capricieuse, incapable d'un effort suivi : pendant huit jours il s'était raidi dans son attitude de piocheur; le huitième, il était retombé, et je vis sa nature de lazzarone se détendre paresseusement au chaud soleil des vacances.

II.

Nous sommes à Poitiers, mon père, Paul et moi. Une seconde fois nous allons tenter la chance, et si mon pauvre cousin n'est pas reçu, adieu notre bonheur, adieu les rêves... Tout sera bientôt fini. Cette idée me fait frémir; je suis nerveuse, agitée ; j'ai sans cesse devant les yeux l'obsession d'un paquebot qui cingle vers l'Angleterre, emportant Paul désespéré et dont le mouchoir me dit adieu dans la brume de plus en plus sombre. C'est impossible. Quelque chose me dit que cela n'arrivera pas. D'ailleurs je ne le souffrirais pas. Comment ferai-je? je n'en sais rien. Ce que je sais bien, c'est que j'irais chercher le diplôme de Paul à travers la fusillade d'une bataille. Ce pauvre Paul! Il est toujours calme, lui, très calme : et cela est fort heureux, car je suis sûre ainsi qu'au moment de l'épreuve il disposera de tous ses moyens, trop peu nombreux, hélas! pour qu'il se donne le luxe d'en égarer un seul. Il ne tremble que pour la version latine : après cela, le reste ira tout seul. Il l'affirme du moins, et, malgré moi, je me sens peu à peu gagnée par son admirable confiance.

L'hôtel où nous sommes descendus est peuplé de candidats malheureux qui viennent réparer les avaries de juillet. Une étrange population, je vous assure! Des figures de cancres pâles et mal peignées, des têtes pointues de vauriens, l'œil mobile, la lèvre insolente, et çà et là, mêlées à cette tourbe de crétins, de véritables infortunes qui font pitié, de braves travailleurs, fils de campagnards durs à la peine, qui piochent le latin comme leurs parents piochent la terre — patiemment, obstinément. Pauvres petits paysans! La terre les avait faits pour elle, rien que pour elle, avec de grosses mains pour bêcher, une santé de fer pour peiner au vent, à la pluie, au grand soleil des moissons, pour courir les marchés et les foires, pousser la charrue, porter la hotte... Et voilà que toute cette santé généreuse, tout ce sang, riche et brûlant comme le soleil des champs, est allé s'appauvrir dans la vie stagnante des études, dans l'ombre glaciale des collèges : les bonnes faces rougeaudes sont revenues pâlies, affinées par le séjour des villes, moins paysannes qu'au départ, mais maladives et flétries, gardant sous leur pâleur, comme un souvenir du village, les taches de rousseur gagnées à la chaude lumière des campagnes. Pauvres petits paysans! Ils ont tiré bravement le collier du thème, travaillant avec leur robuste courage de bêtes de somme; mais le succès n'est pas venu... Pourquoi? Tout le monde le sait; personne n'ose le dire. Il n'y a que les parents qui n'y comprennent rien : « Le p'tit travaille ; il a de bons maîtres ; ça coûte cher, très cher, et rien n'y fait, pourquoi ? » Le proviseur a dit, solennel et profond, que « l'intelligence du p'tit sommeillait encore », et le malheureux père, à demi consolé, colporte naïvement l'euphémisme navrant du proviseur sans même soupçonner l'affreuse vérité qu'il déguise. Tout cela est fort triste, je vous assure, et je ne sais rien de plus révoltant que cette immorale impuissance du travail et de la volonté.

C'est hier soir, après dîner, qu'il fallait voir ce remue-ménage de candidats et de parents transis ! Nous étions tous réunis dans un grand salon, faisant un bruit de foire à travers lequel on entendait ces mots prononcés avec terreur... « L'Ogre ! l'Ogre !... » ; on causait versions, discours, histoire ; on racontait des anecdotes d'examen ; on citait des scandales, des injustices, des réponses célèbres, des questions embarrassantes, et de temps en temps, sur le murmure des conversations, sonnaient comme un glas funèbre ces mots terribles : « L'Ogre ! l'Ogre !... » Cela me faisait frémir, et j'enviais le calme de Paul, qui feuilletait des romances sur le piano.

Quel tohu-bohu d'angoisses, d'inquiétudes mortelles ! Les parents avaient emporté des livres, des questionnaires, des manuels, qu'ils tiraient gravement de leur poche pour interroger leurs enfants jusqu'à la dernière minute...

— Veux-tu que nous repassions nos départements ? disait brusquement un père en brandissant une géographie.

— Oui, papa, répondait le candidat inerte.

Et tous deux s'isolaient dans un coin du salon où l'on entendait bientôt un frais murmure de rivières et de fleuves, un gazouillement de sous-préfectures et de villages sur lequel s'élevait de temps en temps la sonorité magistrale des chefs-lieux. Dans l'autre coin, on se grisait de batailles et de dates. Cela eût fait sans doute un spectacle fort amusant si l'on n'eût deviné sous cette fièvre burlesque tout un monde d'angoisses et de véritables misères, la souffrance des dévouements fatigués qui, à bout d'héroïsme et de privations, venaient jouer leurs dernières cartes avant de renoncer pour toujours à leur chimère.

Le premier jour de l'examen, il était sept heures et demie quand nous sortîmes de l'hôtel pour aller à la Faculté. Les rues, presque désertes, s'animaient peu à peu au bruit des volets ouverts, des coups de balai sur le trottoir et des bonjours de bonnes qui se saluaient de porte à porte. J'étais toute pâlie par une nuit sans sommeil et je grelottais comme s'il eût fait grand froid. Nous marchions le long des boutiques à peine ouvertes, papa, Paul et moi; papa, soucieux, ennuyé, mâchonnant un cigare qui sentait mauvais. Je regardai mon cousin à la dérobée : il avait toujours ses joues fraîches de bébé, le visage reposé par un bon sommeil, l'air calme et insouciant de tous les jours. Il regardait les passants, les maisons et les églises, comme un touriste collectionneur d'impressions, et trois fois il s'arrêta devant des magasins de tail-

leurs et de chemisiers... Nous marchions toujours, mon père et moi, laissant Paul béant devant une gravure de modes, et je me mordais les lèvres de rage, exaspérée par cette coquetterie maudite dont rien ne pouvait distraire mon pauvre cousin.

Il nous avait abandonnés une quatrième fois, arrêté devant je ne sais quelle boutique, et je lui préparais un accueil terrible, lorsqu'en me retournant je le vis arriver souriant de son bon sourire aimant, un bouquet de violettes à la main. Il me l'offrit gentiment, comme toujours, me troublant du regard de ses grands yeux, et moi, faible devant cette bonté souriante, je pris le bouquet tout émue, avec une envie folle d'embrasser mon cousin. Cinq minutes après, je me ressouvins du sermon dont je voulais foudroyer la coquetterie de Paul, et je baissai la tête, confuse de ma faiblesse, honteuse d'avoir été désarmée par un sourire et quelques violettes. Et c'était pourtant l'éternelle comédie qui se jouait entre nous deux, moi grondeuse, toujours prête à sermonner son insouciance; lui, charmant de paresse et de bonté, apaisant mes colères avec un mot tendre, un regard ou des fleurs. Je rougissais de ma lâcheté; mais j'avais beau me raidir contre les séductions de sa douceur, je cédais toujours à cet amour mièvre et cajoleur qui n'avait pour armes que sa souplesse et sa félinerie....

Nous marchâmes pendant un quart d'heure à travers les rues paisibles, rencontrant des laitières, des employés qui grignotaient leur petit pain matinal, des prêtres, des religieuses qui sortaient de portes ogivales ouvertes sur des jardins de couvent, où l'on voyait dans le fouillis des arbres la blancheur d'une madone, et ce petit peuple me semblait bien calme, bien heureux! J'avais mis mon bouquet de violettes à mon corsage et nous trottions, sans rien dire, papa toujours absorbé par son mauvais cigare, Paul balançant gaiement ses dictionnaires attachés avec une courroie toute neuve. Il avait laissé à la maison celle du mois d'août, la trouvant défraîchie, et je m'en étais servie pour attacher, en chemin de fer, nos parapluies et nos cannes. Je voulais lui donner une leçon d'économie ; mais le fat ne m'avait point comprise et s'était mis à sourire en voyant sa courroie entre mes mains, certain que je l'avais ramassée pour avoir un nouveau souvenir de lui. C'était à désespérer de sa guérison!

Enfin nous arrivâmes devant la Faculté : aux abords du temple stationnaient des groupes de candidats, au milieu desquels circulaient des figures inquiètes de parents, des professeurs, des ecclésiastiques. Nous nous arrêtâmes auprès de la porte tapissée d'affiches blanches : mon père fumait toujours, lançant de grosses bouffées rageuses, comme il faisait toujours dans ses moments d'ennui; pour moi, prise d'une véritable peur, je regardais fixement le vestibule humide et noir qui allait se refermer sur mon cousin comme un tombeau, et il me semblait que tous mes rêves, toutes mes espérances allaient s'engouffrer dans ces ténèbres pour l'éternité.... Pendant que je m'abandonnais à ces tristes pensées, Paul me contemplait, le sourire aux lèvres, et, après un instant d'examen, il me fit remarquer qu'en agrafant mon bouquet de violettes j'avais dérangé la petite croix d'or que je portais au cou.

A ce moment, les conversations des candidats cessèrent; les chapeaux se levèrent en masse, et au milieu d'un recueillement mêlé d'épouvante je vis s'avancer un petit vieux ratatiné qui passa près de nous et, après avoir touché son chapeau d'un air maussade, se perdit dans l'ombre glacée du vestibule.

— C'est lui ! me dit Paul à voix basse.

— Qui?

— L'Ogre!

Je ne pus m'empêcher de frissonner à ce mot et mon imagination enfantine vit très nettement une scène horrible de carnage où cet affreux petit vieillard, un coutelas à la main, dévorait la chair fraîche des candidats égorgés.

— Mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de nous! dis-je en moi-même.

Un appariteur parut à la porte : on entrait. Mon cousin nous envoya son meilleur sourire, avec un petit bonjour de la main, plein d'assurance, et il se perdit dans la foule des élèves attroupés.

Je revins avec mon père à l'hôtel. J'avais le cœur gros, les yeux brûlants, tout piqués de larmes qui n'attendaient qu'un mot pour jaillir. Mon père me conduisit dans ma chambre et me laissa seule; il avait une course à faire, il reviendrait me prendre dans une heure et demie pour aller au-devant de Paul.

Je revois encore cette chambre maussade où j'ai passé de si mortelles heures d'attente et d'angoisse, toute grelottante de fièvre, les yeux fixés sur une pendule au-dessus de laquelle pacageaient de petits moutons en simili-bronze. Je me les rappelle très bien, ces moutons, avec leur bergère en jupon court. J'avais alors tant de mélancolie dans l'âme que j'eus pitié de cette bucolique perdue dans l'ombre humide et sale d'une chambre d'hôtel : je soufflai sur le troupeau et l'époussetai avec mon mouchoir, suivant je ne sais quelle idée vague de charité récompensée, comme si cela devait me porter bonheur de rendre service à quelque chose... Dans la chambre voisine, un garçon frottait le parquet en sifflant. Habituée à mon nid de la Rochelle, si coquet, si bien à moi surtout, que j'avais peuplé de souvenirs, meublé de poupées et de jouets, je me sentais dépaysée au milieu de cette chambre nue dont la propreté trompeuse cachait dans tous les coins, sous tous les meubles, la poussière des coups de balai. Et je m'ennuyais, je m'ennuyais à mourir! Si Paul allait encore être refusé....? Ce qui me désespérait, c'était de voir l'impuissance de mon amour, c'était de songer qu'en ce moment peut-être tous mes rêves se brisaient sottement contre l'écueil d'un solécisme ou d'un contresens fatal, sans que tout l'héroïsme de mon cœur pût conjurer leur naufrage!

Au bout de trois heures, trois heures mortelles, j'entendis revenir mon père, qui était allé seul chercher Paul à la Faculté. Tous deux montèrent dans la chambre qu'ils occupaient auprès de la mienne, et, quand ils eurent fermé la porte, j'entendis ces mots :

— Je n'ai rien compris à ma version... Je suis perdu! je suis perdu!

Puis un bruit de larmes étouffées.

J'étais devant la glace, raide, toute pâle; j'écoutais, les lèvres serrées; la douleur de mon cousin me déchirait le cœur. Il pleurait toujours, et, sur le bruit saccadé de ses sanglots, j'entendais gronder la grosse voix de mon père.

Des larmes me vinrent aux yeux, mais je les refoulai sur-le-champ : une idée folle, inconcevable, venait de me traverser l'esprit...!

D'un geste nerveux, je pris mon chapeau, je le campai tant bien que mal sur ma tête ébouriffée, et, amortissant le bruit de mes pas sur le tapis du couloir, je descendis au vestibule de l'hôtel : il était désert, je pus sortir sans être vue.

Une fois dehors, j'eus peur : je me sentis faible et petite au milieu de ces grandes rues, mornes, désertes, que l'heure du déjeuner rendait encore plus solitaires et dont les fenêtres, voilées de rideaux, semblaient surveiller mon escapade pour aller la répéter à mon père... Mais j'étais une sotte : qui me connaissait à Poitiers? Personne; donc aucun danger d'être remarquée. D'ailleurs, pour détourner tout soupçon, je tâchai d'avoir l'air d'une petite modiste en train de faire les courses, et je me mis à trotter le long des boutiques, le nez au vent, le pas rapide et cavalier. J'attrapai bien quelques quolibets et un coup de coude en traversant un groupe d'étudiants; mais je poursuivis ma route, sévère, impassible, et personne n'eut la fantaisie d'emboîter le pas.

Arrivée place d'Armes, j'avisai une dame bien mise qui avait un livre de messe sous son manchon; je m'approchai d'elle, je l'arrêtai et lui dis de l'air du monde le plus naturel :

— Pardon, madame; où demeure M. Jacquet, s'il vous plaît?

— M. Jacquet...?

— Oui, M. Jacquet, professeur à la Faculté des lettres.

La bonne dame fit des bras un geste d'ignorance, et, après quelques mots d'excuses, je continuai mon chemin, fort désappointée. Que faire maintenant? comment découvrir cette adresse maudite? Il était bien certain que toutes les dames que je rencontrerais ne seraient pas plus avancées que la première sur l'adresse de M. Jacquet, beaucoup trop vieux et trop laid pour que les Poitevines connussent le chemin de sa maison. Je ne pouvais espérer de renseignements que d'un étudiant ou d'un lycéen, et, malgré tout mon courage, je sentais ma langue se paralyser à la pensée d'arrêter un jeune homme au milieu de la rue. C'était bien la peine de partir avec une si riche provision d'héroïsme pour venir capituler devant la chose la plus simple du monde : arrêter un monsieur et lui demander le nom d'une rue... Et pourtant, je le sentais bien, jamais, non, jamais je n'aurais ce courage!

Je commençais à désespérer du succès de mon escapade lorsque la Providence mit sur ma route un vieux prêtre à cheveux blancs dont le visage rose, le nez saupoudré de tabac et le grand parapluie vert ne respiraient que douceur et bonhomie. Je m'avançai vers lui sans crainte, et, les yeux baissés à terre, je dis de ma voix la plus douce :

— Pardon, monsieur : où demeure M. Jacquet, s'il vous plaît?

— M. Jacquet le professeur?

— Oui, monsieur.

— Ah! très bien, mon enfant, très bien, fit le prêtre d'une voix dolente : vous voulez lui parler?

— Oui, monsieur.

— Vous êtes peut-être une... candidate au baccalauréat?

— Oh! non, monsieur, répondis-je en souriant : je ne suis pas ambitieuse.

— Alors ce n'est pas pour vous que vous voulez parler à M. Jacquet?

— Non, monsieur, fis-je toute troublée (car je crus un moment que le bonhomme avait lu dans ma pensée).

— On vous a sans doute chargée d'une commission?

— Oui, monsieur; c'est une commission qui m'amène.

— Car vous n'êtes pas d'ici, à ce que je crois?

— Non, monsieur.

— Vous venez sans doute de Niort?

— Non, monsieur; je viens de la Rochelle.

— Ah! la Rochelle!... fit le bonhomme en ayant l'air de rassembler des souvenirs lointains; mais attendez donc... Alors vous devez connaître...

Ma patience était à bout; j'interrompis brusquement mon interlocuteur indiscret et je répétai, cette fois d'une voix brève et agacée :

— Pardon, monsieur, en toute autre occasion je me ferais un plaisir de converser avec vous; mais je suis pressée, très pressée, et j'ai hâte de savoir l'adresse de M. Jacquet.

— Rue Charles V, n° 15, près de la Faculté, répondit machinalement le vieux prêtre; mais attendez donc : à la Rochelle...

Le brave homme n'avait pas achevé ce mot, que j'avais déjà dit merci, salué fort humblement et pris mes jambes à mon cou, très contrariée de brûler la politesse à qui me rendait un si grand service; mais les minutes étaient précieuses et je n'avais pas le temps d'être confessée.

Pauvre bonhomme! Je me suis bien juré que, si le ciel le remettait sur mon chemin, je ferais à sa curiosité le récit détaillé de mes amours, sans omettre ni une larme ni un baiser.

Je pris le chemin que nous avions suivi le matin pour nous rendre à la Faculté, et, après quelques tâtonnements, j'arrivai rue Charles V — une affreuse rue de province, vide et silencieuse, bordée de chaque côté par de hauts murs de jardin dans lesquels s'ouvrent des portes basses, munies de judas grillés. Un aspect morose et méfiant. Deux capes noires attendaient sous le portail ogival d'un couvent, d'où venait une rumeur étouffée d'harmonium et de cantiques. Au moment de risquer une entreprise folle, je me sentis raffermie par cette musique, sur laquelle mon cœur malade se laissa doucement porter, et, à trois pas du n° 15, debout au milieu de la rue, les mains jointes dans mon mouchoir, je me mis à prier...

Le n° 15 ressemblait à toutes les habitations de la rue : un mur de jardin garni de culs de bouteille, une porte basse

flanquée d'une grosse chaîne de sonnette, un judas grillé derrière lequel je m'attendais à voir surgir quelque figure sinistre. Ma prière finie, je rassemblai tout mon courage et je tirai la grosse chaîne rouillée en tremblant. Malgré la timidité de mon appel, une énorme cloche se mit à carillonner dans les profondeurs du jardin, éveillant deux ou trois chiens dont le tapage déchira brusquement le silence monacal du quartier. J'attendis, toute confuse d'avoir troublé le recueillement de cette rue déserte où semblaient expirer tous les échos de la terre, et je blottis dans l'embrasure de la porte ma petite personne impertinente qui était venue carillonner dans ce tombeau. Mon cœur battait à briser ma poitrine.

Au bout d'un instant j'entendis crier le sable d'une allée : une voix s'approchait en bougonnant; la porte, entre-bâillée avec mauvaise humeur, me montra la figure revêche d'une vieille servante à tête d'ogresse.

— Que voulez-vous? fit la vieille d'une voix bourrue.

— Je veux parler à M. Jacquet.

— Il est occupé, répondit la servante en repoussant la porte.

J'étendis vivement la main et, maintenant la porte ouverte, je dis d'une voix ferme :

— Ça ne fait rien; je veux lui parler tout de même.

La vieille, surprise, déconcertée par mon audace, ouvrit de grands yeux, me toisa de la tête aux pieds; puis, me tournant brusquement le dos, elle s'engagea dans l'allée du jardin en bougonnant :

— Suivez-moi; on va voir..., on va voir...

Je fermai la porte et je suivis la bonne à travers un grand jardin silencieux, inculte, jonché de feuilles mortes. Au bout de l'allée une petite maison à un étage : c'était là!...

Je m'arrêtai au bas du perron; la bonne monta, mâchonnant toujours entre ses dents : « On va voir..., on va voir... » comme si sa tentative était déjà condamnée.

Les cantiques du couvent voisin m'arrivaient par bouffées soudaines, intermittentes. Sur le ronron de l'harmonium se détachait un chœur de ces voix fraîches et chastes qu'on entend parfois dans la sonorité virginale des chapelles; de temps à autre, les chants cessaient brusquement, emportés dans l'envolée d'un coup de vent, comme si leur prière s'achevait ailleurs, bien loin... Je me suis senjie moins seule avec cette prière auprès de moi : il me semblait que je pouvais gravir tous les Calvaires, soutenue sur ces hymnes célestes où chantaient l'espoir, l'amour et la foi — comme les soldats montent à l'assaut dans l'étourdissement d'une fanfare. Au fond du jardin, un petit jet d'eau malingre agonisait au milieu d'un tas de rocailles écroulées. Pas une fleur; de hautes herbes partout.

Une porte s'était ouverte; j'entendis grincer une voix aigre, la voix de quelqu'un qu'on dérangeait :

— Quoi? qu'est-ce que c'est?... Une jeune fille? Qu'est-ce qu'elle veut? Sacrebleu! On ne me laissera pas deux minutes en paix! Je vous avais dit de fermer la porte à tout le monde...

— Mais, monsieur, cette demoiselle est entrée de force.

— Ah! voilà qui est un peu violent, par exemple!

Puis, avec un grand fracas de vitres fêlées, une fenêtre s'ouvrit au-dessus de ma tête : je vis, sous un front plissé, des lunettes flamboyantes de colère, et, toute pâle, à demi morte, rassemblant toutes mes forces, je tâchai de sourire tant bien que mal sous le regard terrible de l'Ogre, qui me dévisageait lentement, muet de surprise devant cette apparition d'un petit Poucet en jupons, venu, malgré la consigne, le sourire aux lèvres, jusqu'au seuil de son formidable séjour.

Ce fut sans colère, sur le ton de l'étonnement et de la pitié, que M. Jacquet me dit :

— Que désirez-vous, mon enfant?

— Vous parler, monsieur, répondis-je en donnant à mon sourire l'espièglerie d'un défi.

— Mais c'est que je suis très occupé! reprit M. Jacquet déconcerté par la crânerie de mon attitude.

Hélas! s'il eût entendu battre mon cœur, il eût été mieux édifié sur ma bravoure : mes jambes tremblaient; tout mon corps était raidi par la peur et je sentais que, si j'avais voulu remuer les bras, j'aurais eu le geste épileptique d'une marionnette. Toutes les forces de mon être apeuré s'étaient épuisées dans le sourire nerveux qui contractait mes lèvres. Pauvre Jeanne! toute une vie d'amour et de bonheur ne saurait payer ces minutes terribles passées à la porte de l'Ogre!

Celui-ci poursuivit :

— Revenez plus tard, mon enfant; maintenant je corrige les compositions du baccalauréat.

— Raison de plus, monsieur, pour que je vous parle sur-le-champ.

En entendant ces mots, M. Jacquet releva brusquement la tête et, dardant sur moi ses petits yeux clairs, il me dévisagea quelques instants, sans rien dire, interloqué par l'extravagance de ma réponse. Il se demandait sans doute s'il n'était pas en présence d'une petite folle.

— C'est différent..., c'est différent..., fit-il au bout d'un instant de silence, cherchant vainement ce qu'une pauvre petite fillette comme moi pouvait avoir à démêler avec une correction de versions latines.

Sa curiosité s'éveilla sans doute, car il me dit brusquement en fermant la fenêtre :

— Montez!

Une bouffée de cantique passait en ce moment à travers les arbres dénudés du jardin; je me sentis soulevée de terre sur les ailes de cette ardente prière, et ce fut d'un pas ferme que je gravis les marches du perron.

Ce qui s'est passé à partir de ce moment ne sortira jamais de ma mémoire, car les moindres détails de ce récit, les plus insignifiants en apparence, sont au nombre des émotions les plus poignantes de ma vie.

Je me revois devant la porte entre-bâillée d'un cabinet de travail, n'osant ni frapper ni entrer, paralysée par la peur... Enfin j'entends traîner des pantoufles sur le tapis, des pantoufles dont l'approche me fait frémir, et dans la porte brusquement ouverte m'apparaît l'Ogre en robe de chambre, un couteau à papier dans la main, un long couteau à manche sculpté. Il est en bois et je respire un peu. Que faire? Fort

embarrassée de ma personne, je baisse les yeux à terre dans l'attitude de la prière. Sans mot dire, M. Jacquet me désigne du geste un fauteuil près de son bureau; j'entre et, moitié morte de peur, je me laisse choir...

L'Ogre ne m'adresse pas un mot; il marche lentement, traînant ses pantoufles trop larges sur le tapis. A quoi songe-t-il? Il se demande ce qu'il va faire de moi... Quel supplice que ce silence! Enfin, après avoir fait plus de dix tours dans ce cabinet, silencieux, le menton appuyé sur sa main droite, comme s'il cherchait à quelle sauce on peut bien manger une petite fille de mon âge, l'Ogre est venu s'asseoir à son bureau chargé de paperasses et m'a dit en souriant :

— Cependant vous ne vous présentez pas au baccalauréat, mon enfant?

— Oh! non, monsieur, et ce n'est pas pour moi que je suis venue vous trouver.

— Pour qui donc alors? demande brusquement M. Jacquet.

— Pour mon... cousin, murmuré-je avec le peu de souffle qui me reste encore.

Et je baisse la tête, étourdie de frayeur, m'attendant à voir la maison s'écrouler sur moi... Étourdie, brisée, je n'ose plus lever la tête; l'Ogre m'examine : je sens sur moi l'ironie pesante de son regard.

Tout à coup un grand éclat de rire... Je lève les yeux : l'Ogre, renversé dans son fauteuil, les mains au ciel, les lunettes en désordre, rit de toutes ses petites dents pointues et jaunes.

— Ah! ah! oh! oh!.. mais c'est très piquant..., très piquant... Ah! oh! c'est la première fois depuis trente ans...

— Mon Dieu! monsieur...

— Mais non, c'est magnifique!.. c'est magnifique!

Et l'Ogre, se grisant toujours de son rire, se mit à parler tout seul, par phrases incohérentes, entremêlées de grec et de latin :

— C'est du courage, cela! c'est du courage! Oh! oh! oh! l'amour n'en fait jamais d'autres... Ah! l'amour... Pour son cousin! c'est merveilleux!.. Oh! oh! oh!.. mais elle a peut-être du vitriol pour me jeter au visage, si je ne reçois pas son cher cousin!.. Ah! oh! oh!

Quand l'Ogre se fut bien diverti de ma folle entreprise, il se tut, remit d'aplomb son bonnet grec, rajusta ses lunettes et se mit à me regarder, fouillant avec ses petits yeux clairs jusqu'au fond de mon cœur, où je sentis mon pauvre amour tout confus d'être traîné au grand jour, sous le regard moqueur de ces maudites lunettes :

— Ainsi donc, reprit posément M. Jacquet, c'est M. votre cousin qui est candidat?

— Oui, monsieur.

— Et vous venez me le recommander sans doute?

— Oh! un tout petit peu...

— Qu'importe? Savez-vous que cela est très mal? Vous cherchez à surprendre ma bienveillance; vous voulez me faire commettre une injustice, un passe-droit, car, pour que vous fassiez cette démarche, il faut que votre cousin ait bien besoin d'être protégé...

— Mon Dieu! monsieur, je crois qu'il suffirait d'un peu d'indulgence, car mon cousin...

— Comment s'appelle-t-il? interrompit M. Jacquet.

— Paul Meunier, monsieur.

Je n'avais pas prononcé le nom de mon infortuné cousin, que l'Ogre bondissait de son fauteuil et se mettait à arpenter le cabinet, les bras levés au ciel, comme si je venais de lui révéler quelque chose d'invraisemblable, de monstrueux. Je jetai furtivement les yeux sur le bureau encombré de copies d'élèves : je vis aussitôt la version latine de Paul et je me sentis irrévocablement perdue... Horrible! ratures sur ratures! La copie de mon cousin offrait un spectacle navrant : l'Ogre l'avait sabrée de traits noirs d'un bout à l'autre, et, posée sur le coin du bureau, elle n'attendait qu'un souffle pour tomber dans une grande corbeille où gisaient des copies froissées, des boules de papier grimaçantes, que l'Ogre avait jetées là brutalement, comme la guillotine jette au panier la tête sanglante des condamnés. Que de rêves, que d'espérances brisées dans cette fatale corbeille où mon bonheur allait, lui aussi, s'abîmer pour jamais, où de tous nos rêves d'amour il ne resterait plus qu'un bouchon de papier!.. A gauche, près d'une photographie de fillette sévèrement encadrée, j'aperçus un petit tas de copies — une dizaine au plus! — sur lesquelles on voyait : *Bien, passable, assez bien.* C'était le côté des heureux, des admissibles. Le problème consistait donc à faire passer la version latine de Paul de droite à gauche, voyage malaisé, vu le bagage de fautes que la copie de mon cousin traînait avec elle.

— Mais, mademoiselle, dit M. Jacquet en se rasseyant, votre malheureux cousin ne sait pas un mot de latin!

— Cependant, répondis-je avec effronterie, il a bien travaillé, je vous l'assure... Depuis trois mois il a passé les nuits sur ses livres, si bien que nous finissions par craindre beaucoup pour sa santé; car elle est fort délicate, et l'émotion d'un échec serait capable de l'ébranler pour toujours...

— Vous m'étonnez bien, mon enfant, reprit avec un fin sourire M. Jacquet. Par une vieille habitude, chaque fois que je corrige une composition, j'aime à m'imaginer le candidat qui en est l'auteur. Eh bien! je me figurais volontiers votre cousin sous les traits d'un paresseux, d'un dandy de collège...

— Oh! monsieur..., c'est un pioche ur! C'est un « bûcheur! » Et puis il faut vous dire encore que, s'il est refusé, il partira aussitôt pour l'Angleterre...

— Aïe! aïe! fit en riant M. Jacquet : voilà pourquoi ce brave petit cœur de cousine s'est armé d'héroïsme, voilà pourquoi on est venu jusque dans l'antre de l'Ogre...

— Ah! monsieur, si vous saviez...! Nous ne nous sommes jamais quittés; nous avons été élevés ensemble; il est orphelin; je suis pour lui comme une mère; je le gronde; je le fais travailler...

— Ah?

— Oui, monsieur, il a besoin de moi; il est si paresseux..! Je me mordis les lèvres : il était trop tard!

— Je le savais bien! je le savais bien! s'écriait l'Ogre, s'amusant de mon trouble et des naïvetés de ma confession.

J'étais au supplice; mais j'entendais en moi je ne sais quelle voix qui me disait d'espérer encore.

— Une petite mère, un précepteur, c'est très joli cela, reprit M. Jacquet; et quel âge avez-vous?

— Quinze ans, monsieur.

— Quinze ans! répéta M. Jacquet sur un ton étrange, quinze ans!

Eh bien! qu'y avait-il là d'étonnant? Qu'avais-je dit d'extraordinaire? Quinze ans : c'était bien mon âge. J'ai fait quelques petits mensonges tout à l'heure; mais pour cela rien n'est plus vrai. Et cependant il y a quelque chose. La gaieté de l'Ogre est tombée tout à coup. Le voilà qui se lève et recommence à se promener dans le cabinet, soucieux, la tête penchée. Ce n'est pas tout : en faisant le tour de la pièce, M. Jacquet lève de temps en temps les yeux sur un pastel dans lequel je reconnais la photographie de fillette posée sur le bureau. Mon Dieu! que va-t-il se passer?

Enfin M. Jacquet revient s'asseoir à son bureau, très pâle, les lèvres et les joues tremblantes, sans me regarder, comme gêné par ma présence, et voilà que d'un geste nerveux il prend la version latine de Paul, la glisse dans le petit tas de copies admissibles; puis, mettant un doigt sur sa bouche en signe de mystère, il me montre la porte brusquement.

Oh! alors, à demi folle de joie, les yeux pleins de larmes, je voulus me jeter aux genoux de M. Jacquet; mais une seconde fois il me désigna la porte du cabinet, sévère, impérieux, les lèvres serrées, comme s'il eût craint de prononcer une parole. Je m'en allai à reculons, toute confuse. Quand je me trouvai dans le corridor, j'entendis derrière moi une chose prodigieuse, inouïe, insensée, une chose que je n'oublierai jamais : l'Ogre pleurait! l'Ogre sanglotait..!

Je me sentis indiscrète auprès de la douleur de ce vieillard, et je sortis précipitamment dans le jardin.

Le couvent ne chantait plus; dans le silence de ce vaste jardin désert, on n'entendait plus que la plainte cristalline du jet d'eau qui se mourait goutte à goutte, comme une grande douleur fatiguée de pleurer.

J'ai su depuis que M. Jacquet avait perdu une petite fille de quinze ans qu'il idolâtrait, celle dont la mignonne figure souriait au milieu des paperasses du bureau : sans le vouloir, en disant mon âge, j'avais réveillé la douleur de ce pauvre grand-père, et voilà comment j'avais fait, bien malgré moi, de la diplomatie fort habile et sauvé mon cousin du gouffre béant de la corbeille. Aussi ne puis-je songer sans m'attendrir à cette pauvre petite inconnue qui, du fond de sa tombe, a dit à son grand-père d'être bon pour mes quinze ans, pour les premiers chagrins de mon cœur. Qui sait? Elle était peut-être morte d'amour!

Lorsque je revins à l'hôtel, je trouvai mon père qui m'attendait dans le vestibule :

— D'où viens-tu? me dit-il brutalement.

— De... me promener, papa; je m'ennuyais, alors je suis sortie...

Je n'avais pas achevé ce ridicule mensonge qu'une éblouissante paire de gifles me jetait contre la muraille. Je maîtrisai ma douleur et ne soufflai mot. Mon père me poussa dans ma chambre, brutalement, à travers les garçons et les bonnes attroupés, m'enferma à double tour, puis me laissa seule, sans manger, toute la journée. Le soir, on me monta du pain sec. Mais que pouvaient me faire ces petites tracasseries au sortir des émotions que je venais de traverser? J'arrosai mon pain de larmes de joie, mettant je ne sais quelle coquetterie entêtée à souffrir jusqu'au bout pour mon cher petit cousin.

Le lendemain soir, j'entendis des pas précipités dans l'escalier et la voix de Paul qui disait à mon père :

— Mon oncle, je t'en supplie, il faut que cette pauvre Jeanne partage notre bonheur...

La porte s'étant brusquement ouverte, mon cousin entra comme un fou, me sauta au cou en criant de toutes ses forces :

— Je suis reçu!.. je suis reçu!

J'ai gardé religieusement le secret de ce succès pour ménager l'amour-propre de mon cousin; d'ailleurs, si je lui avais raconté ma dramatique aventure et l'origine mystérieuse de son diplôme, sa vanité aurait eu beaucoup de peine à me croire, persuadée que les palmes du bachelier sont la récompense naturelle du travail et du talent.

Ernest Rivaud.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'abbé Barthélemy a fait voyager le jeune Anacharsis à travers la Grèce; M. Dezobry, le jeune Indutiomare à travers l'Italie : à leur exemple, M. F. Mahon promène un jeune Gaulois, qui a nom Euxène, à travers la Gaule (1). Le voyage s'accomplit au temps de la conquête de Jules César : c'est une occasion favorable pour nous montrer, en même temps que les institutions civiles, l'organisation militaire. M. Mahon a voulu que son œuvre d'historien érudit et d'archéologue curieux fût aussi une œuvre de bon patriote. Il tient donc à ce que ses lecteurs soient frappés de l'analogie qui existait entre la situation des peuples gaulois devant les envahisseurs germains et romains, et celle de la France de 1870 devant ses ennemis d'outre-Rhin. Selon lui, la défaite des Gaulois par Arioviste et César a été surtout causée par le défaut d'union et de discipline, par les jalousies et les compétitions des chefs, l'affaissement des caractères, l'égoïsme et l'indifférence pour l'honneur national et l'intérêt commun. *Et nunc intelligite!*

La jeunesse — car c'est aux écoliers surtout qu'il s'adresse — comprendra, espérons-le. Pour nous, si nous trouvons qu'il a fait la part un peu large à ces causes morales, nous n'en rendons pas moins hommage à l'intention morale et à

(1) *Les Aventures d'un [illegible] Gaulois au temps de César*, par M. Ferdinand Mahon. — 1 vol. Paris, 1882. Hachette et Cie.

l'élévation des vues. Il faut louer de même cette méthode d'enseignement historique qui ne se borne pas au récit des révolutions civiles et des faits militaires, mais, en initiant la jeunesse aux idées, aux croyances, aux usages, aux institutions, aux mœurs, aux coutumes et même aux humbles détails de la vie journalière, lui donne l'idée exacte d'une civilisation et la physionomie vraie d'un peuple. En voyageant avec Euxène, les jeunes lecteurs de M. Mahon deviennent les contemporains de Vercingétorix. Ils voient hommes et choses sous leur aspect réel. En effet, des dessins à la plume, dessins très naïfs, et je ne leur en fais pas un reproche, les leur présentent en images sensibles. Ainsi ils s'instruisent par les yeux en même temps que par les oreilles. Si, parmi ces dessins, quelques-uns satisfont seulement la curiosité, ceux, par exemple, qui nous montrent les ustensiles de ménage, les pots de toute nature et de tous usages, il en est d'autres qui éveilleront, sans nul doute, des idées philosophiques. Ainsi j'ai là sous les yeux un druide, le druide Divitiac — ressemblance non garantie — qui a une physionomie paisible : l'embonpoint d'un brave homme et le regard paterne. A côté se dresse le mannequin des sacrifices. On dirait un sac de charbon de l'entrepôt d'Ivry : oui, mais sous ce sac un bûcher où l'on met la flamme. En même temps, à l'orifice supérieur du mannequin on introduit une dernière victime, qui se débat. Résistance vaine. Il semble bien qu'il n'y ait plus de place pour ce malheureux; mais quatre mains vigoureuses vont l'enfoncer, et, en se tassant un peu, tout tiendra. Horrible! horrible! Eh bien! devant ce druide à l'aspect bonhomme qui commande cette grillade humaine, la pensée vient aussitôt de la férocité implacable qu'allume dans les cœurs les plus débonnaires le fanatisme religieux. Cette petite image médiocrement charbonnée, c'est un nombre incalculable de jeunes cœurs gagnés à la grande cause de la tolérance.

Ces éléments d'intérêt suffisaient, ce semble : M. Mahon ne l'a pas cru. Il y a donc ajouté l'attrait d'une fiction romanesque. Son Euxène passe par mille aventures, à l'instar de Télémaque. Allons, avouons-le, trop d'aventures. A quoi bon toutes ces inventions? Ce n'est pas qu'elles soient dangereuses pour la morale; mais elles tiennent de la place. Il faut deux pages pour amener tel détail instructif sur la vie familière, lequel tient en deux lignes. L'essentiel se trouve ainsi noyé dans l'accessoire. Mais voilà! M. Mahon a voulu être le Montépin de la jeunesse. Il a mis l'histoire en roman-feuilleton, et même, se conformant à la poétique du genre, il multiplie en tête des chapitres les titres à sensation qui éveillent la curiosité et tirent l'œil. En voici un, par exemple : *Ce qu'on trouve derrière un porc.* Vite, allons voir! Derrière cet animal méconnu j'aperçois d'abord un sage vieillard, nommé Darès, qui tient le quadrupède en laisse. Derrière Darès marchent Euxène et la jeune pupille de Darès, la blanche Nella. Est-ce là ce qu'on trouve derrière un porc? Espérons que non. M. Mahon ne voudrait pas dépoétiser ainsi Darès, qui vient d'arracher le jeune Euxène aux étreintes d'un ours furieux et lui a dit : Fais pour moi à l'occasion ce que j'ai fait pour toi! ni non plus Euxène, qui, le surlendemain, a tiré de l'eau la blanche Nella, que des sangliers venaient d'y jeter pendant qu'elle lavait le linge à la rivière; ni non plus Nella, qui, toute mouillée, a consenti à ce que le jeune Euxène la rapportât entre ses bras. Non, évidemment, il ne s'agit pas d'eux. Attendons donc et suivons la bête. Voici qu'elle arrive au pied d'un arbre, pousse des grognements joyeux, fouille le sol et déterre des tubercules odorants dont vont se délecter à souper Darès, Euxène et Nella. *Sic vos non vobis!* Ah! enfin voilà donc ce qu'on trouve derrière un porc, ou plutôt devant, ou plutôt encore ce qu'on trouve en suivant un porc! Eh bien, M. Mahon nous aurait dit : Les Gaulois connaissaient et appréciaient la truffe, cela m'eût suffi. Il faut reconnaître cependant que ce détail pouvait sortir ensuite de la mémoire, tandis que l'y voilà fixé pour jamais, grâce à cette fraîche idylle. Oui, en effet : aussi ne conclurai-je pas, comme c'était mon intention, que l'excellent et volumineux ouvrage de M. Mahon gagnerait à être réduit d'une bonne moitié; non, disons d'un tiers.

II.

Pourquoi M. Poulin a-t-il donné à son recueil de pensées, de réflexions morales, de boutades humoristiques, ce titre singulier : *la Sagesse en zigzags* (1)? Est-ce que cette sagesse irait de travers? Il me semble au contraire qu'elle suit une ligne inflexible. On pourrait même lui reprocher bien plutôt d'aller tout droit et brutalement comme un boulet de canon. M. Poulin est un moraliste tout d'une pièce et à l'emporte-pièce. Ses partis pris, ses antipathies, ses colères ne consentent à admettre ni les tempéraments ni les moyens termes. Il fait comparaître devant lui ses ennemis, fulmine son réquisitoire, refuse d'entendre la défense, prononce la peine de mort et, tout aussitôt, emmène les condamnés — qui étaient condamnés d'avance — à la guillotine qu'il avait fait dresser. Il est à lui tout seul le conseil des Dix, qui accusait, condamnait et exécutait dans la même journée!

Les principaux ennemis de M. Poulin et, par conséquent, ses victimes, voulez-vous les connaître? Les femmes et la république. Que lui ont-elles donc fait? Rien, j'imagine, et il n'entre dans sa haine aucun sentiment intéressé, pas la moindre rancune personnelle. Que leur reproche-t-il? Ah! tant de choses, et des choses si laides, que ma plume se refuse à les transcrire. Et il ne laisse même pas à ces deux objets de sa haine l'espoir de lui plaire quelque jour en s'amendant. Non, à tout jamais anathème et raca! Il n'y a, selon lui, qu'un moyen de paralyser l'influence dissolvante, énervante, de la femme : la réclusion. Il faut la séquestrer; ce sera la fin de nos misères. Quant aux républicains, il est moins exclusif pour eux; encore leur laisse-t-il le choix entre deux alternatives : la qualification de fourbes et la qualification d'idiots. Qu'en dites-vous, mesdames? Qu'en pensez-vous, messieurs? Pour moi, le pessimisme de M. Poulin ne m'a pas autrement contristé.

(1) P. Poulin, *la Sagesse en zigzags.* — 1 vol. Paris, 1882. Auguste Ghio.

III.

J'ai différé de parler du récit très attachant de M. André Mouëzy, *les Révoltes de Simone* (1), pendant que la *Revue* publiait *l'Oncle de Danielle*. En faisant l'éloge de Simone, j'aurais eu l'air de recommander Danielle, et Danielle n'en avait pas besoin. J'imagine en effet que nos lecteurs ont été sensibles, comme moi, à des mérites qui ne sont pas communs : la constante élévation des idées, l'honnêteté de l'inspiration, la sincérité de l'accent, enfin je ne sais quelle candeur de sentiments, comme une verte jeunesse de cœur et en quelque sorte un souffle frais qui passe sur cette œuvre aimable. On n'y sent pas un instant l'artifice et le procédé, ni les habiletés ni les roueries du métier. Çà et là même, quelque gaucherie d'allure, mais qui ne déplaît pas et qui a encore sa grâce. Ces-mêmes qualités, vous les retrouverez dans *les Révoltes de Simone*.

Ne vous laissez pas effrayer par ce titre qui semble annoncer des colères de femme émancipatrice se déclarant victime de la société, protestant contre le code civil et chantant le *Ça ira* en menaçant le sexe fort. Non, pas de révoltes chez Simone, mais les pudeurs d'une âme fière qui repousse le bonheur qui lui est offert parce qu'elle craint qu'on ne le lui offre par pitié. Inquiétudes exagérées, susceptibilités trop facilement alarmées ; mais comme on comprend que l'orgueil d'une noble fille soit constamment sur le qui-vive quand l'opinion, égarée par la calomnie, l'a condamnée injustement! Telle est, en effet, la situation de l'héroïne. Un gentilhomme ruiné voulait l'épouser pour redorer son blason ; mais voici que par un généreux sacrifice elle renonce à une partie de sa fortune en faveur de ses frères pauvres. Aussitôt le prétendant s'éloigne. Il a honte cependant de dire au monde le vrai motif de cette retraite et en laisse supposer d'autres. Il fait plus : il propage la calomnie en montrant une lettre imprudente, lettre de mépris en réalité, mais qui peut être interprétée autrement par la malignité. Voilà donc Simone flétrie par l'opinion. Un homme de cœur se rencontre qui ne croit pas à ces bruits de salon. Elle l'aime comme elle en est aimée : devenir sa femme, ce serait pour elle le bonheur. Pour cela il lui suffirait de dire : Voici de quelle perfidie je suis victime. Eh bien non, elle ne le dira pas : elle aurait l'air d'une accusée qui se justifie ; et puis, quelque jour, qui sait? si un doute, un soupçon revenait à l'esprit du mari! Ce n'est pas assez encore pour son orgueil inquiet de ne point se défendre : quand cet honnête homme, la voyant si loyale, si rayonnante d'honnêteté, oublie ces bruits du monde, elle prend comme un douloureux plaisir à les lui rappeler. Cette confiance sublime ne lui suffit pas. Elle sème en quelque sorte et fait germer le soupçon dans ce cœur qui ne voulait pas lui laisser prendre racine. Elle ne sera contente que si on lui dit : Tout parle contre vous, et vous-même toute la première ; eh bien, je ne crois pas à ces témoignages, je ne vous en crois pas vous-même! — Jeu cruel, qui va faire deux victimes, quand M. André Mouëzy les sauve à temps.

Comme on voit, ce sont des ressorts délicats qui sont en jeu ; l'auteur les fait mouvoir d'une main non moins délicate. Assez de romanciers travaillent dans le gros ; félicitons M. Mouëzy de travailler dans le fin.

IV.

On me demande pourquoi je n'ai rien dit de *Tête de linotte*, la comédie posthume de Théodore Barrière, et si c'est par dédain pour ce genre d'œuvres légères. Non, grand Dieu! pas par dédain : un oubli tout simplement, que la très oublieuse linotte me pardonnera si elle s'en est aperçue et si, par aventure, elle s'en souvient encore. Il n'est pas trop tard, du reste, pour revenir à elle, car voilà dix ou douze jours à peine qu'elle gazouille sur sa branche, et elle en a pour de longs mois encore.

Cette aimable linotte, pondue par Théodore Barrière dans un des rares jours de gaieté franche et de belle humeur de ce rieur souvent morose et amer, puis couvée par M. Gondinet, qui, lorsqu'elle a eu brisé sa coquille, a lissé et lustré son plumage, est de la famille de l'étourneau éclos, il y a longtemps, dans le nid de Léon Laya. Comme lui, elle a la tête légère ; plus que lui elle est vive et sémillante. A chaque étourderie nouvelle qui la met en péril, elle est si confuse, elle prend un air si contrit qu'on s'apitoie ; puis quelque heureux hasard la sauve soudain, et tout aussitôt son petit gosier oppressé se dilate en un rire joyeux qui part comme une fusée. Ses angoisses de tout à l'heure, elle n'y songe déjà plus ; la voilà qui sautille, babille et frétille. Dans un instant ce sera quelque imprudence nouvelle et un nouveau péril ; mais il y a un Dieu pour les linottes.

Faut-il vous conter par le menu toutes ses étourderies, comment elle a égaré la clef de son pavillon et comment, revenant de voyage avec le digne M. Champanet, son mari, professeur de pisciculture, et aussi avec le jeune Carpicquel, secrétaire du pisciculteur, il lui faut pénétrer par la fenêtre, car les domestiques sont allés en soirée dans le voisinage? A peine est-on rentré avec effraction que la clef se retrouve : la Linotte l'avait dans sa poche. On est là dans l'obscurité et Champanet cherche vainement des allumettes dans les chambres voisines. Pendant ce temps Carpicquel embrasse la Linotte et elle, toujours distraite, ne s'en aperçoit pas, ni non plus qu'elle a dans sa main une boîte d'allumettes. Bien entreprenant, Carpicquel! Cela pourra quelque jour tourner mal pour la Linotte! Comme une amie le lui fait remarquer, Eh bien oui, c'est à craindre, répond-elle avec conviction, en femme qui se défie de ces distractions qui lui font tout confondre et prendre à chaque instant une chose pour une autre. Ce qui la rassure pourtant, c'est que le secrétaire lui a promis d'un ton très sincère de demeurer platonique. Faut-il vous raconter comment, à la mer d'où elle revient, elle a pris justement un autre pour son mari? Et cet autre est un Portugais-volcan. Mais enfin, est-ce sa faute, à elle, si ce Portugais nage lourdement, juste comme Champanet? Et

(1) *Les Révoltes de Simone*, par André Mouëzy. — 1 vol. Paris, 1882. E. Plon et Cie.

alors, très innocemment, tout en faisant la planche : Soutiens moi donc, mon ami ! Et elle a fait la planche sur un volcan. S'apercevant de son erreur, elle s'est enfuie vers sa cabine et, comme le volcan la poursuivait : Prenez garde, voici mon mari, a-t-elle dit en montrant un monsieur qui passait, le vieux beau Grimoine, ami de Champanet. Et voilà l'adorateur exotique qui redoute l'œil jaloux de Grimoine et se confiera au besoin à Champanet.

Ajoutez à cela un sac de voyage oublié par la Linotte dans le train et trouvé par le Portugais, sac où sont des lettres du secrétaire, lettres platoniques, mais qui feraient un médiocre plaisir à Champanet. Terreur de la Linotte et du secrétaire, qui veut fuir. Ajoutez que l'ami Grimoine a pour petite amie une modiste à qui Carpicquel sous-loue son appartement ; ajoutez que Champanet, qui veut marier Carpicquel à sa nièce, vient chez lui et, y trouvant la modiste, entreprend de briser ce qu'il croit une chaîne. Ajoutez que la Linotte et son amie Mme Grimoine se décident à venir faire au secrétaire une communication urgente, que le Portugais les y poursuit, que Grimoine y vient voir sa petite amie, et vous aurez une idée des quiproquos, des chassés-croisés, des rencontres, des fuites, des effarements qui font de cet imbroglio la chose la plus divertissante du monde. Quand les spectateurs sont las de rire, la Linotte retrouve le paquet de lettres dans son corsage. Quelques mensonges ingénieux rassurent Champanet qui commençait à s'inquiéter ; le Portugais est mis à la porte, le secrétaire épouse la nièce ; enfin la morale est sauve. Seul, l'ami Grimoine, pris en flagrant délit de modiste, est menacé de représailles.

Pure bouffonnerie, dira-t-on. Eh bien ! non, c'est autre chose, ou plutôt c'est de la bouffonnerie fine et distinguée, avec un parfum de bonne compagnie. Dans cette course échevelée, les personnages sont sans doute haletants, essoufflés, mais jamais jusqu'à la contorsion et la grimace. Tout cela est bien un peu insensé ; du moins y a-t-il, même en pleine folie, un élément suffisant de vraisemblance. Un peu extravagants, tous ces personnages ; mais ce ne sont pas des échappés de Bicêtre. Chaque figure a même son trait caractéristique suffisamment indiqué. Enfin le dialogue est vif et l'esprit y pétille. Voilà donc un grand succès dont le bon goût n'a pas à gémir.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Vraiment, il faudra consacrer un livre aux reporteurs. Quand on a cité quelques-unes de leurs phrases et qu'on s'est amusé un instant à les suivre dans leurs visites domiciliaires, on croit avoir tout dit et tout observé sur leur compte ; on se trompe : il y a encore bien des découvertes à faire !

Autrefois — je parle d'il y a quinze ou vingt ans — le reportage ne tenait qu'une place secondaire dans l'organisation des journaux. C'étaient généralement de tout jeunes gens, modestes et respectueux, qui se chargeaient de recueillir les informations dont on pouvait avoir besoin. On ne leur demandait guère que de la docilité et de bonnes jambes. L'ambition leur vint en courant, et avec l'ambition l'audace qui mène à tout. A force d'aller chercher auprès des commissaires de police les renseignements sur lesquels ils étayaient leurs faits-divers, ils s'enhardirent à rendre visite aux personnages célèbres. De là ces « indiscrétions », ces descriptions d'intérieurs qui eurent tant de succès sous l'empire. Mais les rédacteurs de ces sortes d'articles restaient dans leur rôle de visiteurs ; ils ne décrivaient que ce qu'on leur laissait voir et ne se seraient pas permis une appréciation désagréable sur les personnes qui les recevaient au saut du lit.

Aujourd'hui, et depuis quelque temps surtout, depuis que nos hommes d'État s'ouvrent à nous par l'intermédiaire des journaux anglais, le reporteur a pris une attitude toute différente. Ce n'est plus un simple indiscret qui s'introduit dans votre intimité pour savoir ce que vous mangez le matin ; c'est un juge qui vient vous interroger « au nom de la presse ! » et qui, à ce titre, s'arme des pouvoirs les plus étendus.

Il faut lire dans les derniers numéros d'un journal du matin l'étonnant compte rendu de l'enquête poursuivie par l'un de ces reporteurs à propos du suicide de la malheureuse Mlle Feyghine.

Le journaliste se rend d'abord chez le duc de Morny. Petit temps d'arrêt à la porte :

« Dès que j'entre, le concierge — homme poli, mais glacial — me dit :

« — M. le duc ne reçoit pas. Inutile d'insister, la consigne est formelle...

« Cependant, à force d'éloquence — et d'insistance, — je parvins à décider l'ombrageux cerbère à porter ma carte au duc de Morny.

« Cinq minutes après, le duc me recevait. »

Le duc est beaucoup moins glacial que son concierge. Il se livre au reporteur, il lui donne force détails sur ses relations avec Mlle Feyghine, il précise les circonstances du suicide, il s'étend sur un « eczéma rentré » dont il est atteint depuis huit jours et qui le force au repos... Le reporteur note tout cela et trace en même temps la silhouette du duc : « physionomie assez banale... avec l'élégance discrète et réservée, mais aussi très commune, des gentlemen londoniens ».

Avouez que le concierge était mieux inspiré que son maître, en ne voulant pas laisser voir celui-ci sous un jour si peu favorable !

De chez le duc de Morny, le reporteur se rend à l'église russe de la rue Daru. C'est le second pope, M. Waselieff, qui le reçoit dans son salon — mais quel salon ! Le reporteur est obligé de se montrer sévère :

« J'ai le regret de dire à M. Waselieff qu'il y a bien du désordre et de la poussière sur lui et chez lui. Il faut faire des prodiges d'équilibre pour se tenir sur ses pieds ; on se

heurte contre des morceaux de meubles et l'on marche sur des pelures de légumes. »

Tel logis, tel maître. M. Waselieff porte une barbe « grisonnante et malpropre ». Si l'enveloppe est peu ragoûtante, le fond n'est guère engageant. Ce ministre de paix est doué d'une mansuétude qui ne peut se comparer qu'à celle de notre évêque, M. Freppel. Comme on dit sur l'acte mortuaire de Mlle Feyghine que la pauvre fille s'est tuée dans un accès de fièvre chaude, le pope s'emporte « comme une soupe au lait » et s'écrie :

« Et puis, il a eu raison, ce médecin, elle était folle! Ne faut-il pas être folle pour se tuer pour un de Morny? Il fallait lui cracher au visage (*sic*). »

Après cette conversation avec M. Waselieff, le reporteur va trouver le premier pope, M. Prijaïeff, qui est un homme « plus doucereux et plus *cauteleux* »; puis il se retire, tandis que M. Waselieff crie encore :

— Oui, monsieur, il fallait lui cracher au visage!

Ce pope a décidément un vilain caractère.

De l'église russe, notre reporteur retourne au petit hôtel de Mlle Feyghine (j'ai oublié de vous dire qu'il y était déjà allé la veille). Là, il remarque l'attitude désolée du valet de chambre qui reçoit les visiteurs et il en conclut que ce domestique « ressent une véritable peine du malheur qui règne dans la maison ». Mais, réfléchissant que le pauvre garçon n'a pas dormi de la nuit, il ajoute philosophiquement : « Peut-être, après tout, n'est-ce que de la simple fatigue?... »

Notre homme se rend ensuite chez M. Worms, de la Comédie-Française, qui a été le professeur de Mlle Feyghine. Le portrait de l'artiste est fait en deux lignes :

« Je dirais de lui que c'est un sympathique, si je ne craignais de lui faire injure, ce mot ayant été l'objet d'abus regrettables. »

M. Worms, interrogé sur les causes du suicide, ne veut pas croire à un désespoir d'amour, attendu, dit-il, que le duc est « bien insignifiant ».

Il n'a pas de chance, ce pauvre duc! On nous a déjà montré sa physionomie banale, son élégance commune; on nous a dit qu'il fallait lui cracher au visage; maintenant on le représente comme un être nul, incapable d'inspirer un sentiment d'amour... Mais, attendez! cet infortuné gentilhomme n'est pas au bout de ses peines; un coup plus rude va lui être porté par une femme que le reporteur va voir en sortant de chez M. Worms et qui s'exprime en ces termes :

« Feyghine a été trop adulée; c'est ce qui l'a perdue. Elle vient à Paris, est engagée à la Comédie-Française; encore inexpérimentée, elle tombe sur un de Morny, petit être très fat, à la tête de qui se jettent toutes les femmes. Il ne lui achète pas un hôtel, mais il lui loue celui que vous connaissez et qui est bien banal avec ses jalousies blanches, et bien simplement meublé avec son papier embossé. Mais encore est-il suffisant pour faire figure. Ça n'est pas encore juteux, mais c'est déjà poisseux. Ordinairement, on met cinq ans à trouver ça. Elle allait au bois dans sa voiture et était très remarquée. Son nom était sur toutes les lèvres, dans tous les journaux.

« La chute est venue, elle a été cruelle. Elle a rencontré un insuccès à la Comédie-Française, et le duc, quoi qu'il en veuille dire, voulait la quitter. Il y a eu une scène violente chez lui, le dimanche soir, malgré ce qu'il avance. Elle a perdu la tête.

« Artiste, elle pouvait l'être en travaillant.

« Femme, elle gagnait en perdant M. de Morny. »

« Gagner en perdant M. de Morny! » Peut-on être plus dur en si peu de mots? Et le trait porte d'autant mieux qu'il émane d'une personne très experte en ces matières. On le sent bien à la distinction subtile qu'elle établit entre ce qui est *juteux* et ce qui n'est que *poisseux*. Du reste, pour faire ressortir le prix de cette consultation, le reporteur nous dit que son auteur est « la maîtresse d'un autre duc »!

Vous croyez peut-être que l'enquête en reste là? Non! elle se poursuit le lendemain : dans un autre numéro du même journal, nous lisons le récit d'une visite faite *à la tante de Mlle Feyghine!..* Je ne résumerai pas ce nouvel article qui ne tient pas moins de deux colonnes. Qu'il vous suffise de savoir que le pauvre duc de Morny y figure encore d'une assez triste façon.

Il est vrai qu'un autre reporteur lui donne un *satisfecit* consolant, en le louant de son attitude parfaite « devant cette tombe qui restera toujours béante dans sa mémoire! »

Est-ce bien dit, cela?.. Constatons d'ailleurs qu'à l'occasion les journalistes ambulants savent se montrer écrivains. Lisez ce portrait de Mlle Feyghine :

« Elle était jolie comme l'aurore de son talent naissant, où transparaissaient les fierté indomptées, les *outrancismes* équivoques, les enthousiasmes puérils d'une âme ardente et indisciplinée. »

Voilà pour le style; quant à la philosophie de l'école, elle se résume dans cet aphorisme d'un troisième reporteur :

« La balle d'un pistolet n'est pas une solution pour l'adolescence! »

II.

Le jour même où l'on enterrait la victime du pénible drame ainsi égayé par les corneilles du reportage, d'autres oiseaux nous étaient présentés sur la scène du Théâtre-Français.

On a rendu compte ici de la nouvelle pièce. Je ne me mêle pas de théâtre et ne me soucie pas surtout d'entrer en discussion avec un critique aussi bien armé que M. Maxime Gaucher. Mon collaborateur veut-il pourtant me permettre de réclamer contre une appréciation que j'ai retrouvée dans d'autres articles et qui ne me paraît pas juste?

M. Gaucher reproche à l'auteur des *Corbeaux* d'avoir fait ceux-ci trop noirs, trop cyniques, trop ouvertement voraces : « Ce n'est pas ainsi qu'ils procèdent. Ils vous mangent, mais en y mettant des formes et même en pleurant sur vous. Ils vous déchirent le dos de leurs griffes, mais en pressant votre poitrine sur la leur. »

Eh bien, les corbeaux n'agissent pas autrement dans la pièce de M. Becque. Elles y sont, les formes! L'odieux Bourdon pleure autant que peut pleurer un notaire. Son cynisme n'apparaît que dans les scènes où il s'entend avec son confrère Teissier. Lorsque les gens qu'il veut dépouiller sont là, il affiche un dévouement à toute épreuve, il promet de défendre leurs intérêts pied à pied, il a même un beau mouvement de révolte quand ces intérêts paraissent menacés: « Messieurs, s'écrie-t-il noblement en s'adressant à ses acolytes, nous sommes en présence d'une veuve et de quatre enfants; ne l'oublions pas! » Il n'est brutal que lorsqu'il examine la situation de ses clients et qu'il leur indique le moyen d'en sortir. Mais cette brutalité n'implique en aucune façon l'idée de trahison : c'est le langage de l'homme d'affaires convaincu, qui voit nettement le parti à prendre et qui l'indique sans ambages. — Les affaires sont les affaires; parlons vite et parlons bien; je ne fais pas de phrases, moi : je vous sauve! — Voilà le sentiment du rôle; c'est bien ainsi qu'il a été écrit; il n'a peut-être manqué qu'un peu d'onction à M. Febvre pour mettre en lumière ce côté hypocrite dont on n'a pas été assez frappé.

Et ceci est tellement vrai que Mme Vigneron et ses filles ne soupçonnent nullement la machination qui les enveloppe. Dans la très belle scène où elles discutent en commun sur ce qu'il convient de faire pour échapper à une catastrophe complète, il ne leur vient pas à l'idée que cette catastrophe puisse être aggravée par les sourdes menées de leurs conseils; elles accusent ceux-ci d'incurie ou d'incapacité; elles déplorent leur propre ignorance; mais elles ne se voient pas entourées de corbeaux. Sans cela, si naïves qu'elles soient, se confieraient-elles encore à eux, et, lorsque au troisième acte le notaire Bourdon fait mine de rendre son dossier, Mme Vigneron le supplierait-elle de le reprendre?

Je crois que M. Gaucher se rangerait à mon avis s'il allait revoir les *Corbeaux*. Il s'y serait peut-être rangé tout de suite s'il avait assisté, comme moi, à la seconde représentation de cette pièce; de même, j'aurais probablement pensé comme lui si j'avais vu la première. Il paraît qu'entre ces deux soirées le drame a subi de grandes modifications : la version de la première représentation ne ressemblait déjà plus à celle de la répétition générale qui avait eu lieu la veille, mercredi. Si, du jeudi au samedi, les corbeaux ont rentré les griffes dont parle M. Gaucher, on comprendra que sa critique toujours si juste et si pénétrante ait pu se trouver faussée : les griffes existent toujours, mais on ne les voit plus!

Il faut d'ailleurs remarquer que M. Henri Becque a donné tort, d'une façon bien plaisante, aux journalistes qui le représentaient comme un intransigeant de la littérature dramatique. Ce soi-disant rocher s'est laissé entamer comme un simple bloc de grès. Aucun auteur ne se serait montré de meilleure composition. Une scène qui formait la conclusion philosophique de l'œuvre avait déplu à la répétition générale : il a enlevé la scène. Une autre qui, d'après son esthétique, n'était pas moins logique et nécessaire a été sacrifiée également. Des mots nombreux ont été coupés ou adoucis. L'héroïne, qui tutoyait son fiancé à voix basse, ne lui a plus parlé qu'à la seconde personne du pluriel, si bien que les spectateurs qui, avec le tutoiement, auraient su tout de suite à quoi s'en tenir ont eu quelque peine à percevoir l'intimité des deux jeunes gens. De même, une méchante femme qui devait adresser les propos les plus durs à la pauvre jeune fille n'a murmuré que quelques paroles incolores — ce qui n'a pas empêché la jeune fille de devenir folle sous le coup de cet outrage imaginaire. On l'a trouvée un peu sensible.

Cette scène de folie n'en a pas moins produit grand effet, grâce au talent de Mlle Reichemberg et à la puissance de la pièce qui s'imposait en dépit de ses défaillances. On aurait dit que les mots enlevés avaient laissé dans l'air quelque chose de leur vertu.

La deuxième représentation des *Corbeaux* s'est passée ainsi beaucoup mieux qu'on ne l'avait prédit. Il y a bien eu quelques rumeurs à côté d'applaudissements nourris et fréquents; mais ces protestations mêmes étaient-elles vraiment sincères? Il m'a semblé qu'on protestait un peu par ordre, pour que M. Becque ne se flattât pas d'avoir désarmé si tôt son public et pour ne pas démentir le jugement porté le premier soir. Il y avait aussi du mécontentement dans l'attitude çà et là tapageuse des nouveaux spectateurs. Ceux-ci s'étaient préparés à arrêter au passage les mots qui avaient choqué le public de la première représentation; or ce farceur de M. Becque avait coupé les mots! Le désappointement devait se traduire d'une manière ou d'une autre.

Sérieusement, l'œuvre de M. Becque est faite pour plaire aux esprits distingués, aux amateurs de spectacles un peu las des vieilles formules. Avec tous ses défauts, son ton amer et même agressif, je la préfère à nombre de comédies irréprochables qu'on nous a données en ces derniers temps. Les scènes bien venues sont si bien faites! la langue qu'on y parle est si franche, si saine, si robuste !... elle sent si peu « le théâtre! »

Et — j'en demande encore pardon à M. Gaucher — je la louerais volontiers de ne pas nous avoir exhibé pour la millième fois ce type insupportable du Desgenais dont notre collaborateur regrettait l'absence.

Le critique de la *Revue* a certainement raison au point de vue des conditions ordinaires du théâtre, au point de vue d'une « claque » qui aurait applaudi violemment les tirades vengeresses du Desgenais demandé. Oui, sans doute, tous les spectateurs eussent été contents — et moi-même avec eux, je l'avoue, — si quelque personnage sorti d'une trappe était venu dire à Teissier et à Bourdon : « Vous êtes d'infâmes, d'ignobles corbeaux... Vous avez voulu profiter de la mort d'un père de famille pour ruiner sa femme et ses enfants. C'est un acte de scélérats. » Et j'aurais été encore plus content — du moins, je le crains, — si les corbeaux avaient été punis séance tenante, si par quelque artifice renouvelé de Scribe la vertu avait pu être encore une fois récompensée.

Mais au point de vue de l'honnêteté littéraire et d'une moralité plus pure, il vaut mieux, selon moi, que ce dénouement n'ait pas prévalu. M. Becque aurait acheté son succès à trop bon compte en altérant le caractère de vérité qu'il a

su imprimer à sa pièce. Est-ce que dans la vie la vertu est récompensée? Bien rarement; et c'est tant mieux : si elle l'était, où serait son mérite?

Quant au Desgenais, qui ne viendrait là que pour soulager notre conscience, qui tonnerait pour le plaisir de tonner, à quoi nous servirait-il? A nous faire sentir le vide de ses paroles non suivies d'actes? S'il doit seulement nous dire que les corbeaux sont des corbeaux, nous n'avons pas besoin de lui : qu'il reste dans la coulisse!

M. Becque a mis en scène un Desgenais plus vrai et plus original, l'architecte Lefort, qui crie à l'infamie et se frappe la poitrine quand il voit que les corbeaux vont faire leur œuvre... et qui, après avoir exprimé son indignation d'une voix frémissante, s'associe en cachette avec les coquins qu'il vient de flétrir publiquement.

X...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 15, décret rattachant l'administration des cultes au ministère de l'intérieur.

Élections sénatoriales. — Le 17, dans les Ardennes, M. Péronne, candidat républicain, est élu.

Égypte. — Le 14, arrestation d'Arabi et de Toulba pacha. Le 15, entrée des Anglais au Caire. Le 16, un décret du khédive ordonne la dissolution de l'armée égyptienne. Le projet de convention anglo-turque est abandonné. Désarmement des troupes arabistes à Kafr-Douar. Le 19, reddition du fort d'Aboukir. Capitulation de Damiette.

Nécrologie. — Le 17, mort en Angleterre du docteur Puisey, fondateur de la secte protestante qui porte son nom. Le 18, mort du docteur Hillairet, membre de l'Académie de médecine. Mort de M. Leclanché, ingénieur électricien. Mort de M. A. Siret, directeur du *Courrier de la Rochelle.*

Journaux. — Le *Temps* du 19 dit qu'il faudrait utiliser les services militaires de la population indigène en Algérie. L'Afrique compenserait ainsi largement les sacrifices qu'elle nous coûte. — *La République française* du 20 constate que les grandes manœuvres ont été satisfaisantes : l'infanterie s'est bien montrée, surtout dans les marches, et la cavalerie paraît être en progrès. — A propos de la dissolution, *le XIXe Siècle* du 21 dit que le pays ne se soucie pas d'élections générales improvisées parce qu'il sent bien qu'il serait grave de remplacer la Chambre actuelle par une Chambre qui ne valût pas mieux.

L'instruction publique aux États-Unis

L'*Atlantic Monthly* (de Boston) attribue à la direction imprimée à l'enseignement, dans les écoles, la répugnance croissante des Américains des États du Nord pour les métiers manuels et leur disposition à regarder ceux qui en vivent comme des inférieurs. « Notre éducation publique, conclut la Revue, est une grande source de mécontentement pour les classes ouvrières. Elle *américanise* les enfants du laborieux et ignorant immigrant irlandais avec un tel succès, que ces enfants se sentent des droits à plus et mieux que n'obtient l'ouvrier travaillant de ses bras. » La Revue américaine prévoit le temps où les classes supérieures seront obligées d'exécuter elles-mêmes les besognes manuelles, parce qu'il n'y aura plus personne pour s'en charger.

D'après le même article, les personnes du Sud des États-Unis qui s'occupent de l'éducation des nègres font un grand usage de la poésie. Longfellow et Wordsworth sont appréciés par les jeunes comme par les vieux. Autre fait qui marque le chemin accompli dans les dernières années : il commence à se former dans le Sud des écoles mixtes où les enfants blancs et les enfants noirs s'asseyent sur les mêmes bancs. L'*Atlantic* croit que ce mélange, qui est encore à l'état d'exception et contre lequel proteste une partie de la population blanche, ira en se généralisant. Elle cite l'exemple d'une école blanche où quelques enfants de couleur furent admis peu de temps après la guerre de sécession. La moitié des élèves blancs quittèrent le jour même; mais, peu à peu, ils revinrent, et depuis lors les deux races ont vécu côte à côte, en classe, au réfectoire, à la chapelle. Il y a eu quelques difficultés au début; aujourd'hui les relations sont parfaitement cordiales.

Les écoles mixtes permettent de comparer les facultés intellectuelles des deux populations. Les nègres apprennent le commencement de toutes choses avec une rapidité surprenante; mais, jusqu'à présent ils semblent peu propres aux études exigeant une tension de l'esprit forte et prolongée. Cela viendra peut-être quand ils auront derrière eux plusieurs générations cultivées. Ils sont doués pour l'éloquence d'une façon merveilleuse. On rencontre parmi eux un grand nombre d'orateurs de premier ordre, qui, sans savoir un mot du sujet dont ils parlent, ont le don de persuader et d'entraîner la foule. L'*Atlantic* exprime l'espoir qu'on va veiller sur l'instruction que l'on donne aux nègres, de peur qu'eux aussi ne trouvent le travail manuel au-dessous d'eux.

Carthage

M. Drapeyron, voulant faire une application de sa méthode — laquelle consiste à ne pas séparer l'histoire de la géographie, de l'ethnographie et de la linguistique, à chercher « les causes des incessantes modifications des constitutions dans l'*évolution* naturelle des peuples qu'elles régissent, non moins que dans les *révolutions* qu'entraînent fatalement les guerres malheureuses », — a choisi pour sujet *la Constitution de Carthage* (1). Aristote et Polybe sont les deux seuls auteurs anciens qui donnent quelques détails sur la constitution de Carthage. M. Drapeyron leur reproche de manquer de « sens ethnographique » : pour Aristote, Carthage est une cité grecque, une sorte de « Sparte perfectionnée »; pour Polybe, c'est une « Rome dégénérée ».

Les historiens modernes n'ont pas eu, paraît-il, plus qu'Aristote et Polybe, le sens ethnographique; il leur manque même un autre sens, le sens chronologique. Ils n'ont pas tenu compte des deux siècles qui séparent Polybe d'Aristote.

(1) *La Constitution de Carthage d'après Aristote et Polybe,* étude ethnographique par Ludovic Drapeyron. — Brochure in-8°. Delagrave.

Ils ont voulu les compléter l'un par l'autre et ils ont réussi à embrouiller complètement la question.

M. Drapeyron constate d'abord que Carthage, ville exclusivement sémitique, avait peu à attendre ou à craindre du croisement des races. Sa position géographique ne la mettait en contact direct qu'avec des populations sémitiques. Quant aux nations européennes, elles n'avaient de rapports avec Carthage que par mer et ces rapports étaient ordinairement hostiles. Puis l'auteur examine les diverses institutions de Carthage à l'époque d'Aristote et remarque que Carthage avait conservé l'esprit du gouvernement des « juges » tel qu'il se trouve à l'origine des sociétés sémitiques. Sa constitution, assez compliquée, lui assurait les avantages d'une justice vigilante et incorruptible.

Polybe, au contraire, étudiant Carthage à l'époque de la seconde guerre punique, montre les magistratures devenues vénales. Annibal, nommé suffète après la défaite de Zama, s'était attaché à ruiner le parti aristocratique. A l'ancienne magistrature des Pentarchies, qui se recrutait elle-même et se perpétuait au pouvoir par les « Cent quatre » tirés de son sein, Annibal substitua une magistrature élective et annuelle.

M. Drapeyron examine rapidement la constitution de Carthage au temps de Polybe. Il observe bien que les anciennes institutions ont perdu de leur crédit. Jadis le sénat et les suffètes, en restant d'accord, se réservaient la direction politique de la cité; au temps de Polybe, c'est le peuple qui est devenu tout-puissant: Appien le montre délibérant pendant plusieurs jours de suite sur la paix proposée par Annibal. Mais des rouages nouveaux ont été introduits dans le mécanisme de la constitution et M. Drapeyron avoue qu'il manque d'éléments suffisants d'information pour les apprécier.

Si complète que soit l'étude de M. Drapeyron, elle n'a pas entièrement satisfait M. Cherbonneau, qui lui écrivait récemment : « Vous êtes le premier savant qui ait découvert l'action du sémitisme sur cette république riche et orgueilleuse. Il vous reste à démontrer ce que Carthage a légué à la Tunisie en fait de croyances, de coutumes et d'institutions. » M. Drapeyron reconnaît que ce problème est d'un haut intérêt, mais que M. Cherbonneau seul peut le résoudre. Celui-ci acceptera-t-il l'invitation qui lui est faite?

Bibliographie

Une seconde édition de la *Jeunesse de Bertrand du Guesclin,* par M. Siméon Luce, vient de paraître (1). Nous n'avons pas à revenir sur cet ouvrage qui a été apprécié ici même (2) et auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres décerna, il y a quelques années, le grand prix Gobert. Depuis lors, cette Académie a élu M. Luce parmi ses membres, et le volume sur Du Guesclin était un des titres les plus sérieux de M. Luce à cette distinction. Mais son œuvre n'est pas complète. Après les années de jeunesse (1320-1364), il lui reste à retracer la seconde partie de la vie du connétable. Nous espérons que M. Luce ne tardera pas à compléter son récit et à justifier le titre général de l'ouvrage : *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque.*

G. DE N.

(1) In-12. Hachette.

(2) Voy. la *Revue* du 22 juillet 1876.

La librairie Hachette vient de publier une nouvelle édition du *Dictionnaire de la vie pratique* de M. Belèze. Par la variété des matières dont il traite et qui comprennent l'éducation, la législation usuelle, le commerce, l'économie rurale et domestique, etc., cet ouvrage peut rendre des services constants. La nouvelle édition a été revue avec soin. En ce qui concerne la législation notamment, il a été tenu compte des dernières lois votées par le parlement, et ce qui touche aux diverses parties de l'administration publique se recommande par son exactitude.

Guides Joanne. — De la Loire à la Garonne, avec 26 cartes et 10 plans. Nouvelle édition. — Un fort vol. Hachette.

Faits divers

— On écrit d'Amérique que l'expédition italienne au pôle Sud a fait naufrage au large du cap Horn. L'équipage a été sauvé.

— D'après les *Notes scientifiques* du *Gentleman's Magazine,* les Japonais prennent les devants dans une question d'application qui a occupé plusieurs fois les Européens. Il s'agit d'utiliser la chaleur intérieure de la terre, soit pour chauffer les maisons, soit pour fournir de la force motrice à l'industrie. La difficulté n'est pas de se procurer la chaleur; elle est de se la procurer à meilleur marché que la chaleur du charbon de terre, et jusqu'à présent on n'y était point parvenu, du moins en Occident. Les Japonais se proposent de résoudre la question par l'emploi de l'électricité. La chaleur obtenue en s'enfonçant dans la terre serait transformée en un courant électrique qui distribuerait de la force motrice dans la ville de Tokio, choisie pour l'expérience.

— Au moment de la guerre de sécession, le gouvernement des États-Unis avait admis les femmes dans les administrations publiques afin de procurer des moyens d'existence aux femmes et filles de soldats. L'usage avait subsisté après la guerre et les Américaines s'étaient habituées à le considérer comme un droit; mais, quelques places nouvelles ayant été créées dernièrement dans les bureaux, les secrétaires d'État ont annoncé l'intention de n'y nommer que des hommes. Grande émotion dans la population féminine. On parle de meetings et de protestations. La raison alléguée pour exclure dorénavant les femmes est que l'épreuve ne leur a pas été favorable. Elles sont, dit-on, moins disciplinables que les hommes, plus souvent malades, moins aptes aux fonctions demandant du jugement et du raisonnement. De plus, elles sont un élément de désordre; il y a eu plusieurs scandales dans les bureaux où elles sont admises.

D'autre part, leurs défenseurs représentent qu'elles s'acquittent supérieurement de certains travaux et que les scandales disparaîtront le jour où les places ne seront plus données à la faveur.

De nombreuses usines se sont installées aux chutes du Niagara pour utiliser la force motrice des eaux. Les Américains se sont émus de cet excès d'*utilitarisme* qui tend à confisquer au profit de l'industrie la « huitième merveille du monde ». Il est question de créer sur les bords des chutes un superbe parc international. Jusqu'ici ce projet n'a pas abouti en raison de la mauvaise volonté du gouverneur de l'État qui répond à toutes les plaintes, que les industriels n'ont pas l'intention de supprimer les chutes puisqu'ils s'en servent.

On évalue à dix millions le nombre des journaux expédiés annuellement d'Amérique en Angleterre.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

En 1831, sur les 32.5 millions d'habitants que comptait alors la France, la population urbaine était de 6 692 000 habitants, soit 20.5 pour 100 de la population totale; la population rurale de 25 877 000 habitants, soit 79.5 pour 100 de la population.

En 1851, le rapport de la population urbaine à la population totale était de 25.5 pour 100.

En 1856, de 27.3;
En 1861, de 28.8;
En 1866, de 30.4;
En 1872, de 31.4;
En 1876, de 32.4;

En 1876, la population urbaine était d'environ 12 millions d'habitants, la population rurale d'environ 25 millions et la population totale de 36.9 millions d'habitants. En tenant compte de la diminution de population résultant de la perte de l'Alsace et de la Lorraine, on voit que, malgré cette diminution du territoire, le chiffre de la population urbaine se trouve à peu près doublé et que celui de la population rurale est resté stationnaire.

Les achats que provoque le Crédit foncier font prévoir une nouvelle hausse. Le chiffre des prêts autorisés, chaque semaine, par le conseil d'administration indique suffisamment la progression constante de la Société et, par conséquent, celle de ses bénéfices. Depuis le traité d'absorption de la Banque hypothécaire, plusieurs des affaires de cette Banque étant des prêts à long terme amortissables en 75 ans, les statuts du Crédit foncier ont été modifiés de manière à lui permettre de consentir également des prêts d'une durée de 75 ans. Or on sait que la somme nécessaire pour amortir un emprunt est en raison inverse de la durée de l'emprunt. On voit dès lors les avantages de la modification apportée aux statuts. Le Crédit foncier a pu élever le taux d'intérêt des prêts de 75 ans tout en maintenant l'annuité à payer par l'emprunteur au-dessous de l'annuité d'un prêt de 60 ans par exemple.

Pour les prêts de 60 ans et au-dessous, le taux d'intérêt est toujours de 4 fr. 90 pour 100; cet intérêt, avec l'amortissement, forme une annuité de 5 fr. 18 pour 100, qui est la somme à débourser chaque année par l'emprunteur pendant la période déterminée par le contrat de prêt, pour éteindre sa dette.

Mais s'il s'agit d'un prêt amortissable en 75 ans, bien que le taux d'intérêt fixé par le Crédit foncier soit de 5 pour 100, l'annuité totale ne dépasse pas 5 fr. 13 pour 100. Ce chiffre fait ressortir une différence de 0 fr. 05 pour 100 à l'avantage des prêts de la seconde catégorie. Cet avantage est déjà apprécié par les emprunteurs.

Rappelons que les obligations émises par le Crédit foncier sont la représentation exacte de prêts réalisés, de telle sorte qu'elles ont la meilleure de toutes les garanties, la créance hypothécaire elle-même. C'est ce qui explique la faveur dont ces titres sont l'objet de la part du public.

La Foncière de France et d'Algérie fait 4 fr. 90. On sait que cette Société prête sur hypothèque après le Crédit foncier; ce genre d'opérations absolument sûres lui a permis de réaliser des bénéfices notables.

Les Magasins généraux de France et d'Algérie sont fermes à 535 francs.

Voici dans quelles conditions s'est effectuée la répartition des obligations émises le 7 septembre par la Compagnie du canal de Panama.

Le nombre des obligations souscrites par les actionnaires qui ont exercé leur droit de souscription s'étant élevé à 105 208, il est resté à répartir 144 792 obligations entre 57 611 souscripteurs.

Le souscripteur d'une unité recevra l'obligation qu'il a souscrite :

Les souscripteurs

De 2 à 5	obligations	recevront	chacun	2	obligations.
De 6 à 10	—	—	—	3	—
De 11 à 15	—	—	—	4	—
De 16 à 25	—	—	—	5	—

Les souscripteurs de 26 obligations et au-dessus recevront 20 pour 100 de leurs demandes, soit 80 pour 100 de réduction sur le montant de leur souscription.

En conséquence, les souscripteurs

De 26 à 30	obligations	recevront	6	obligations.
De 31 à 35	—	—	7	—
De 36 à 40	—	—	8	—
De 41 à 45	—	—	9	—

et ainsi de suite à raison de 1 obligation pour 5 et de 1 obligation en plus pour chaque fraction de 5.

Le versement complémentaire de 80 francs à faire à la répartition est exigible dès maintenant et devra être effectué du 15 au 25 de ce mois, à la caisse même où a été reçue la souscription.

Les souscripteurs qui n'effectueraient le versement de 80 francs que postérieurement au 25 septembre auront à payer les intérêts de retard, à partir de cette date, à raison de 6 pour 100 l'an.

D'après la *Revue économique et financière*, les chiffres qui résultent jusqu'à présent de l'exploitation du réseau français des « chemins de fer de l'État » seraient de nature à enlever une grande partie de leurs illusions à ceux qui persistent à croire que l'exploitation directe par l'État donnerait des résultats qui ne sauraient être atteints par le régime des compagnies.

Lacroix.

École spéciale d'architecture

Le registre d'inscription est ouvert pour les candidats aux examens d'admission de cette année. Le programme des conditions d'admission est délivré gratuitement au siège de l'école, 136, boulevard Montparnasse, Paris.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. 1781

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 14. 30 SEPTEMBRE 1882.

Paris, 28 septembre 1882.

Les journaux anglais et particulièrement les journaux whigs (*Times, Daily News, Telegraph*) ont cité et commenté dans un sens très favorable au maintien de l'alliance anglo-française en Égypte l'article de M. Joseph Reinach sur *les Enseignements de la question égyptienne,* que nous avons publié dans notre dernier numéro.

Le *Times,* qui voit dans cet article l'expression des sentiments du vrai parti républicain français, s'exprime en ces termes dans son *leading* du 25 :

« Nous sommes sur le point, paraît-il, d'être invités à nous entendre avec l'Allemagne pour le règlement de la question égyptienne, et cela plus ou moins à l'exclusion de la France. Il n'y a pas, à vrai dire, de raison pour que nous ne tenions pas conseil avec l'une et l'autre de ces puissances dans la mesure conciliable avec la reconnaissance de nos intérêts primordiaux dans l'affaire ; mais, en revanche, il y a d'excellentes raisons pour que nous ne laissions pas les suggestions insuffisamment désintéressées de l'Allemagne porter préjudice à notre amitié de vieille date avec la France. Rien ne répugnerait autant au peuple de ce pays-ci — au parti libéral tout entier et à la grande masse des classes laborieuses — qu'une dislocation de nos relations européennes qui impliquerait un refroidissement entre l'Angleterre et la France.

« La question égyptienne nous paraît grosse à l'heure qu'il est, et incontestablement elle nous cause de vives préoccupations pour le moment. Mais, comparée aux questions de la plus haute gravité impliquées dans le maintien de l'amitié, du respect et de la confiance entre les deux grandes puissances occidentales dont l'entente cordiale a duré plus d'une génération, ce n'est pas une si grande question, après tout.

« L'alliance de l'Angleterre et de la France n'est pas une conception simplement politique, mais nationale. C'est l'amitié de deux nations et, qui plus est, de deux nations libérales, et l'instinct des deux pays leur dit qu'ils ont infiniment plus de choses en commun qu'avec aucun autre pays de l'Europe. Rien n'a fait plus de tort à lord Beaconsfield que la pensée où était la démocratie anglaise qu'il faisait peu de fonds sur l'alliance avec la France et était disposé à s'allier avec d'autres puissances assez mal disposées envers la république.

« Le gouvernement actuel, sans doute, garde son influence électorale et l'a accrue en ces derniers temps dans des proportions énormes ; mais rien ne tendrait autant à affaiblir son pouvoir et son autorité que le soupçon d'avoir, pour l'amour de l'Égypte, abandonné l'alliance française et évolué du côté des adversaires de la France. Nous ne redoutons pas, en vérité, que le gouvernement donne aucun prétexte sérieux à ce soupçon. Selon toutes probabilités, aucune alliance nouvelle ne l'aidera dans le règlement de la question égyptienne, et aucune ancienne alliance ne cherchera à l'entraver dans cette tâche. Mais s'il était vrai que la solution de la question d'Égypte impliquât le choix entre une ancienne alliance et une nouvelle, il n'y aurait pas de doute sur le choix auquel s'arrêterait l'Angleterre. L'Égypte, si importante qu'elle semble à l'heure présente, n'est pas l'*alpha* et l'*oméga* de notre politique générale en Europe, et il n'y a pas un des avantages que nous pourrions nous promettre d'acquérir en Égypte aux dépens de la France qui fût de nature à nous dédommager de ce que nous perdrions à une brouille sérieuse et durable. »

Notre ministère actuel a déclaré qu'en matière de politique extérieure il n'était pas pour l'abdication. Les Anglais ont pu d'abord être entraînés à des visées excessives par l'orgueil de la victoire ; mais déjà ils réfléchissent, et nous pourrons obtenir de leur bon sens politique ce que nous leur demanderons avec quelque insistance. Pour que la France garde en Égypte une place honorable, il suffira à notre gouvernement de ne pas abdiquer.

ROMANCIERS CONTEMPORAINS

MM. Edmond et Jules de Goncourt

C'est avec un peu de chagrin que nous avons vu M. Renan (1) comprendre le roman dans ses dédains exquis, auxquels si peu de choses échappent. Je sais bien qu'il faisait, comme de juste, une exception en faveur de M. Victor Cherbuliez et des romanciers académiciens. Il admettrait sans doute quelques autres exceptions si on le pressait un peu, et cela nous suffirait, car ce ne sont pas les romans-feuilletons qui nous tiennent à cœur. Il n'en reste pas moins que M. Renan considère le roman comme un genre inférieur et peu digne, pour parler sa langue, de « personnes sérieuses », lorsque la science, la critique et l'histoire sont là qui offrent un meilleur emploi à nos facultés. En quoi meilleur, je vous prie? C'est pure coquetterie de proclamer à tout bout de champ la supériorité de la science sur l'art, lorsqu'on est soi-même un si grand et si ondoyant et si troublant artiste. Ajoutez que le roman est bien réellement une forme, et non la moindre, de l'histoire des mœurs. Et quand il n'aurait aucune vérité, quand il ne serait pas, à sa façon, œuvre d'histoire et de critique, pourquoi le dédaigner? Enfin, si ce n'est pas, à proprement parler, le roman qui m'intéresse, ce sera peut-être le romancier.

Et ce qu'on aime en vous, madame, c'est vous-même.

Nous prions l'auteur de la *Vie de Jésus* de faire un peu grâce au roman. « La vie est courte, dit-il, et l'histoire, la science, les études sociales ont tant d'intérêt! » Hé! les mœurs contemporaines n'en ont-elles pas aussi? Et quant à la brièveté de la vie, c'est une vérité qui se plie à plus d'une conclusion. — « Une longue fiction en prose » vous paraît « une faute littéraire »? De ces fautes-là j'en connais de délicieuses. Et, du reste, le roman tel que l'ont compris MM. de Goncourt n'est presque pas une fiction, ou du moins n'est pas « une longue fiction ». C'est la vie moderne, observée surtout dans ce qu'elle a de fébrile et d'un peu fou, sentie et rendue par les plus subtils et les plus nerveux des écrivains. Ces deux frères siamois de « l'écriture artiste », nous les aimons parce qu'ils sont de leur temps autant qu'on en puisse être, aussi modernes par le tour de leur imagination que tel autre par le tour de sa pensée, et aussi remarquables par la délicatesse de leurs perceptions et par leur nervosité que tel autre par la distinction de ses rêves et par le détachement diabolique de sa sagesse. C'est aux plus « modernes », sentants ou pensants, que nous allons de préférence. Or MM. de Goncourt ont donné comme qui dirait la note la plus aiguë de la littérature contemporaine; ils ont eu au plus haut point l'intelligence et l'amour de ce qu'ils ont appelé eux-mêmes la « modernité »; ils ont enfin inventé une façon d'écrire, presque une langue, qu'on peut apprécier fort diversement, mais qui est curieuse, qui a eu des imitateurs et qui a marqué sa trace dans la littérature des vingt dernières années. — Mais peut-être est-il nécessaire, pour les bien goûter, d'avoir un esprit peu simple et en même temps d'être de ceux « pour qui le monde visible existe » (1).

(1) Réponse à M. Victor Cherbuliez.

I.

« Ceux qui aiment tant la réalité n'ont qu'à la regarder », dit-on. Soit; mais il n'est pas non plus sans intérêt de voir comment d'autres la regardent, sous quel angle, de quels yeux et dans quelle disposition d'esprit, et comment ils l'expriment, quel caractère ils aiment à en dégager, quelle sorte de grossissement ils lui donnent, et par quel parti pris et par quelle loi de leur tempérament. Car, faut-il le répéter? un écrivain n'est jamais un photographe, quand il le voudrait; tout ce qu'il peut faire, c'est d'être idéaliste à rebours : le naturalisme tel qu'il a plu à M. Zola de le définir est une naïveté ou un défi. MM. de Goncourt sont si peu « naturalistes » au sens nouveau, que, dès 1859, croyant ne railler encore que M. Champfleury, ils mettaient dans la bouche d'un grotesque les idées et les professions de foi qu'a reprises et développées sérieusement la plume pesante et convaincue de M. Zola :

« Je pense — dit Pommageot en s'animant — que toutes les vieilles blagues du romantisme sont finies; je pense que le public en a assez, des phrases en sucre filé; je pense que la poésie est un borborygme; je pense que les amoureux de mots et les aligneurs d'épithètes corrompent la moelle nationale; je pense que le vrai, le vrai tout cru et tout nu est l'art; je pense que les portraits au daguerréotype ressemblent..

« — C'est un paradoxe! cria Florissac.

« — Je pense qu'il ne faut pas écrire, là!... Je pense que Hugo et les autres ont fait reculer le roman, le véritable roman, le roman de Rétif de la Bretonne, oui! Je pense qu'il faut se relever les manches et fouiller dans la loge des portiers et l'idiotisme des bourgeois : il y a un nouveau monde pour celui qui sera assez fort pour mettre la main dessus; je pense que le génie est une mémoire sténographique... Je pense... je pense..., voilà ce que je pense! Et ceux à qui ça donne des engelures..., j'en suis fâché (1). »

« Amoureux de mots, aligneurs d'épithètes », MM. de Goncourt le sont au plus haut point et souvent avec une grande puissance; et c'est peut-être parce qu'ils étaient « amoureux de mots » qu'ils ont été amoureux des choses concrètes. Car le meilleur support d'une forme plastique, c'est encore l'observation passionnée du monde réel. Mais « naturalistes » selon l'esprit de M. Zola, ils ne le sont pas plus que Gustave Flaubert dans *Madame Bovary*. Il est certain qu'en écrivant son chef-d'œuvre, ce candide Flaubert n'a point su tout ce qu'il faisait; il ne s'est pas dit : Écrivons un roman « expérimental » et « documentaire » qui commencera une série. Si ce poète et polisseur de syllabes a pu composer un livre qui fait date dans l'histoire du roman par plus de vérité

(1) *Charles Demailly*, p. 85.
(2) *Ibid.*, p. 102.

qu'on n'en trouvait chez Balzac, surtout par une vérité plus constante, ce n'était sûrement pas en vertu d'une théorie expresse (pessimisme foncier et religion du style, voilà Flaubert; en critique, il avait fort peu d'idées claires) — mais c'était un peu « pour brider sa fantaisie » (1) après la débauche de *la Tentation de saint Antoine;* c'était aussi parce qu'il voyait dans la description exacte et ciselée des platitudes une manière d'ironie féroce où se délectait cet ennemi des philistins; c'est enfin qu'amoureux avant tout d'une langue précise et concrète, il sentait que les détails de la vie extérieure appelaient d'eux-mêmes et lui suggéraient la forme arrêtée et tout en relief où triomphait sa virtuosité laborieuse. L'observation de la réalité fut toujours pour lui un moyen, non un but.

On entrevoit ici comment, quoi qu'en puisse dire M. Zola, il n'y a peut-être pas un abîme entre le romantisme et ce qu'il a appelé le naturalisme. Si l'on peut dire que le romantisme a consisté, pour une bonne part, dans le goût du pittoresque à outrance et des effets violents, on conçoit qu'il ait tourné assez rapidement au réalisme; car, dès qu'il s'agit de forcer l'attention et d'ébranler les nerfs des dégoûtés, l'art qui peint la réalité contemporaine et qui en respecte ou en exagère les brutalités y réussira mieux que celui qui s'attarde aux âges passés ou qui donne aux choses d'aujourd'hui un air de fiction, l'air de « n'être pas arrivées ». — Notez que, d'un autre côté, par son développement naturel, parallèle, semble-t-il, aux progrès du sens critique et à l'accroissement de ses exigences, le roman tendait au réalisme. Le primitif roman d'aventures est devenu roman de sentiment, puis roman de caractères, enfin roman de mœurs et de *milieux*. C'est-à-dire qu'il est allé serrant toujours de plus près la réalité et le *détail* de la réalité. Et comme cette marche paraît être dans la nature des choses, il serait bien inutile de s'en fâcher. Un retour en arrière, que quelques-uns espèrent et annoncent déjà, ne serait, je pense, qu'un caprice et une coquetterie de blasés. Et croit-on qu'à part d'honorables exceptions, les romans « idéalistes » qu'on fait encore soient beaucoup plus sains, plus *simples* et plus consolants que les autres? Quel singulier mélange de vitriol et d'opoponax nous offrent les derniers romans de M. Octave Feuillet! Toute la littérature contemporaine est pénétrée d'on ne sait quelle maladive inquiétude. C'est partout, sous des formes diverses, une recherche du rare, du raffiné, du brutal ou du poignant. Nulle joie, nulle sérénité. Ceux qui cultivent encore la fiction l'aiment perverse et troublante et ne sont peut-être pas les mieux portants. Les autres ont donné dans le réalisme, soit en haine du « bourgeois » et par amour du style plastique (comme Flaubert), soit par une morosité naturelle qui se complaît dans les laideurs et dans les brutalités (comme M. Zola), soit par la passion du moderne (comme MM. de Goncourt). — On dit que ces écrivains se sont trompés, qu'ils ont plié l'art à nous donner une impression des choses fort différente de celle qu'on avait coutume de lui demander, qu'ils ont ainsi dépensé un art infini à aller contre le but même de l'art. Je n'en sais rien. S'ils sont malades, c'est avec une bonne partie de leur génération. Malgré tout, nous ne haïssons point ces livres qui nous offrent tant de sensations emmagasinées et tant d'humanité toute vive et toute proche de nous.

(1) *Ibid.*, p. 66.

II.

Ce qui distingue MM. de Goncourt des autres romanciers de la même famille, c'est qu'ils sont les plus impressionnables et les plus tourmentés. Ils n'ont jamais cette impassibilité qu'avait Flaubert et qu'affecte M. Zola. Cette vie contemporaine qu'ils racontent, on sent qu'ils y tiennent par les entrailles; ils frissonnent eux-mêmes de cette fièvre qu'ils décrivent. On voit qu'ils aiment leur temps pour ce qu'il a d'intelligent, de charmant, de brillant, de fou, de malade. Ils l'aiment en psychologues et en peintres. Écoutez Giroust dans *Charles Demailly :*

« Est-ce beau! est-ce beau! Mais rendre ça!.. et penser à tant de belles choses modernes qui mourront!.. qui mourront, mon cher, sans un homme, sans une main qui les sauve!.. Ah! que de crânes décors et que de crânes bons-hommes, les boulevards, les Champs-Élysées, les Halles, la Bourse, est-ce que je sais (1)?.. »

Et Chassagnol dans *Manette Salomon :*

« Bravo! Le moderne..., vois-tu, le moderne, il n'y a que cela... Une bonne idée que tu as là... Je me disais : Coriolis qui a ça, un tempérament, qui est doué, lui qui est quelqu'un, un nerveux, un sensitif..., une machine à sensations, lui qui a des yeux... Comment! il a son temps devant lui, et il ne le voit pas!.. Le moderne, tout est là. La sensation, l'intuition du contemporain, du spectacle qui vous coudoie, du présent dans lequel vous sentez frémir vos passions et quelque chose de vous..., tout est là pour l'artiste... Un siècle qui a tant souffert, le grand siècle de l'inquiétude des sciences et de l'anxiété du vrai..., un siècle comme cela, ardent, tourmenté, saignant, avec sa beauté de malade, ses visages de fièvre, comment veux-tu qu'il ne trouve pas une forme pour s'exprimer?.. Que de choses dans ce sacré XIXe siècle! etc., etc. (2) »

Voilà ce qu'ont merveilleusement vu MM. de Goncourt. Et ils aiment et comprennent d'autant mieux la vie moderne qu'ils n'en sont pas distraits par d'autres prédilections plus solennelles. En fait d'antiquité, ils ne connaissent que la plus proche, une antiquité de cent cinquante ans; et encore de cette antiquité ils ne connaissent bien que les mœurs et la vie mondaine. Ils semblent aussi peu empêtrés que possible d'éducation classique. Il leur est arrivé, dans *Madame Gervaisais,* de parler de l'histoire de la philosophie de manière à faire sourire ceux qui la savent, ou simplement ceux qui sont « au courant ». Reid et Dugald-Stewart y sont appelés « les deux maîtres de la sagesse moderne (3) », et le reste n'est pas moins étonnant. Leur Grèce et leur Rome à

(1) *Charles Demailly*, p. 66.
(2) *Manette Salomon*, p. 324.
(3) *Madame Gervaisais*, p. 45.

eux, c'est la France du XVIIIe siècle, et c'est surtout le XVIIIe siècle féminin et corrompu. Ils l'ont étudié à fond dans son esprit, dans son cœur, dans ses modes, dans son art, dans ses fanfreluches. C'est sans doute dans cette étude que s'est affinée d'abord leur curiosité, développé leur « sens artiste », et que leur goût s'est délicatement perverti. Ils sont sortis de là tout préparés à sentir et à rendre le pittoresque propre à notre époque. Mais, mieux encore que leurs études historiques, leur tempérament les y prédisposait. Ce tempérament est celui de leur premier héros. Ils ont mis beaucoup d'eux-mêmes dans *Charles Demailly :*

«... Charles possédait à un degré suprême le tact sensitif de l'impressionnabilité... »

(Le style est bizarre ; mais ne parlons pas encore du style de MM. de Goncourt.)

« Il y avait en lui une perception aiguë, presque douloureuse, de toutes les choses de la vie... Cela, qui agit si peu sur la plupart, les choses, avait une grande action sur Charles. Elles étaient pour lui parlantes et frappantes comme les personnes... Cette âme qui se dégage des milieux de l'homme avait un écho au fond de Charles... Cette sensitivité nerveuse, cette secousse continue des impressions, désagréables pour la plupart, et choquant les délicatesses intimes de Charles plus souvent qu'elles ne le caressaient, avaient fait de Charles un mélancolique... Charles n'avait qu'un amour, qu'un dévouement, qu'une foi : les lettres. Les lettres étaient sa vie; elles étaient son cœur (1). »

Tout cela peut se dire exactement des deux frères, et le dernier trait n'est pas moins vrai que le reste. Ils ont aimé passionnément les lettres, avec une sincérité entière et un désintéressement rare; poussant bravement leur manière jusqu'à l'extrême, sans consentir jamais à des atténuations qui eussent peut-être suffi à leur amener le grand public; poussant dans les derniers temps le courage de leur opinion jusqu'au baragouin le plus distingué.

Et leur talent est bien aussi celui de Charles Demailly :

«... Talent *nerveux*, rare et exquis dans l'observation, toujours *artistique*, mais inégal, plein de soubresauts, et *incapable d'atteindre au repos*, à la tranquillité des lignes, à la santé courante des œuvres véritablement grandes et véritablement belles (2). »

On ne saurait dire plus juste : nous n'avons pas affaire à des inconscients, à des ignorants d'eux-mêmes. Encore une fois, ce qu'il y a d'éminent en eux, c'est la nervosité — et le sentiment de la vie moderne. On voit bien ce que cela signifie. Tâchons pourtant d'être un peu plus explicites que l'apocalyptique Chassagnol.

Je veux dire d'abord que MM. de Goncourt sentent avec une extrême vivacité et perçoivent dans un extrême détail les objets, les spectacles qui les entourent; et que, tout secoués et presque souffrants de ces impressions multiples, délicates et quasi lancinantes (soit qu'ils les éprouvent pour la première fois ou qu'ils les retrouvent), ils les traduisent sans les laisser s'amortir, dans une langue inquiète, impatiente et comme irritée d'être inégale à ce qu'elle veut rendre, et avec une fièvre où s'exagère encore l'acuité de l'impression primitive : si bien qu'on sent maintes fois dans pour style la vibration même de leurs nerfs trop tendus.

Un tel genre de talent ne peut s'appliquer tout entier, on le comprend, qu'à la peinture des choses *vues*, de la vie moderne, surtout parisienne. Cinq des romans de MM. de Goncourt, sur six, sont des romans parisiens. Leur objet, c'est « la modernité », laquelle est visible surtout à Paris. Ce néologisme s'entend aisément ; mais ce qu'il représente n'est pas très facile à déterminer, car le moderne change insensiblement, et puis ce qui est moderne est toujours superposé ou mêlé à ce qui ne l'est point ou à ce qui ne l'est déjà plus. La modernité, c'est d'abord, si l'on veut, dans l'ensemble et dans le détail de la vie extérieure, le genre de pittoresque qui est particulier à notre temps. C'est ce qui porte la date d'aujourd'hui dans nos maisons, dans nos rues, dans nos lieux de réunion. L'habit noir ou la jaquette des hommes, les chiffons des femmes, l'asphalte du boulevard, le petit journalisme, le bec de gaz et demain la lumière électrique, et une infinité d'autres choses en font partie. C'est ce qui fait qu'une rue, un café, un salon, une femme d'à présent ne ressemblent pas, extérieurement, à une femme, à un salon, à un café, à une rue du XVIIIe siècle, ou même du temps de Louis-Philippe. La modernité, c'est encore ce qui, dans les cervelles, a l'empreinte du moment où nous sommes; c'est une certaine fleur de culture extrême ou de perversion intellectuelle ; un tour d'esprit et de langage fait surtout d'outrance, de recherche et d'irrévérence, où dominent le paradoxe, l'ironie et « la blague », où se trahit le fiévreux de l'existence, une expérience amère, une prétention à être revenu de tout, en même temps qu'une sensibilité excessive; et c'est aussi, chez quelques personnes privilégiées, une bonté, une tendresse de cœur que les désillusions du blasé font plus désintéressée, et que l'intelligence du critique et de l'artiste font plus indulgente et plus délicate... La modernité, c'est une chose à la fois très vague et très simple ; et l'on dira peut-être que la découverte de MM. de Goncourt n'est point si extraordinaire, qu'on avait inventé « le moderne » bien avant eux, qu'il n'y faut que des yeux. Mais leur marque, c'est de l'aimer par-dessus tout et d'en chercher la suprême fleur. Cette prédilection paraîtra même une originalité suffisante, si l'on considère que l'Art vit plus volontiers de choses éternelles ou de choses déjà passées, qu'il a souvent ignoré ce qui, à travers les âges, a successivement été « le moderne », ou que, s'il l'a connu quelquefois, il ne l'a jamais aimé avec cette passion jalouse.

MM. de Goncourt sont donc des « modernistes », sans plus, qui adorent la vie d'aujourd'hui et qui l'expriment sans nulle simplicité.

Je recueille dans *Charles Demailly* un bout de conversation où l'on dirait qu'il s'agit d'un de leurs romans :

« — Pas d'intrigue !

« — Des épithètes peintes en bleu, en rouge, en vert, comme les chiens de chasse de la Nouvelle-Calédonie !

(1) *Charles Demailly*, pp. 72-73.
(2) *Ibid.*, p. 74.

« — Je vous dis qu'il y a un parti du haut embêtement...
« — Ça ne m'a pas paru si mal.
« — Et moi je trouve le bouquin très fort, dit une voix nette comme un tranchant (1). »

Je le dis franchement, moi aussi, je trouve « leurs bouquins très forts ».

III.

Non par la composition pourtant. Comme leur talent naturel allait plutôt à la peinture curieuse et trépidante des « milieux » qu'à l'invention et à la narration continue d'« histoires » intéressantes, ils en ont, dès le premier jour, pris hautement leur parti, même avec affectation. Par là comme par le style, bien ou mal, ils ont innové. *Charles Demailly* est, je crois, parmi les romans qui comptent, le premier qui ne soit pas composé du tout. *Madame Bovary* offrait déjà quelques tableaux qui semblaient peints un peu pour eux-mêmes et qui pouvaient presque passer pour des digressions ; mais leur lien avec l'action restait toujours visible. MM. de Goncourt rompent décidément ce lien. Sans doute leurs chapitres ne se suivent pas tout à fait au hasard : outre qu'ils se tiennent par l'unité du but, qui est la description de tel ou tel monde, on devine le plus souvent dans quelle intention délicate, pour quel effet de symétrie, de redoublement ou d'opposition ils ont été disposés comme on les voit : leur désordre est, lui aussi, « un beau désordre ». Mais enfin la moitié de ces tableaux n'ont aucun rapport avec la « fable » et pourrait en être détachés sans qu'elle en reçût le moindre préjudice et sans même qu'on s'en aperçût. Dans *Charles Demailly* et dans *Manette Salomon* l'histoire commence juste au milieu du livre : Manette paraît pour la première fois à la page 179, Marthe à la page 204. Ces deux romans, qui ont chacun 400 pages, pourraient, si l'on gardait seulement le récit, n'en avoir qu'une cinquantaine. *Sœur Philomène, Germinie Lacerteux, Renée Mauperin* et même *Madame Gervaisais* ressemblent davantage à ce qu'on entend d'ordinaire par un roman ; mais l'action est encore morcelée, découpée en tableaux entre lesquels il y a d'assez grands vides. L'histoire va par bonds, *nerveusement*. Non que MM. de Goncourt soient incapables de faire un récit continu : voyez celui de la vie de Mlle de Varandeuil (*Germinie Lacerteux*) et celui de l'enfance de sœur Philomène : deux merveilles. Remarquez seulement que, ces deux récits étant rétrospectifs et explicatifs, il était interdit aux narrateurs de s'égarer en chemin. Ils ont dû à cette contrainte d'écrire leurs pages les plus sobres et les plus « classiques ». Mais ce n'est point leur allure ordinaire et naturelle. Au fond, ils n'aiment pas raconter; ils ne peuvent souffrir le labeur d'un récit suivi, avec des passages nécessairement plus éteints, des transitions d'un épisode à l'autre. Leur sensibilité de névropathes n'admet que ce qui l'émeut ; il ne faut à leur besoin d'impressions fines ou violentes que des tableaux de plus en plus brillants et vibrants.

Quelques critiques leur ont vivement reproché ce dédain de la composition et d'avoir l'air (surtout dans *Charles* et dans *Manette*) de vider leur portefeuille au hasard, de secouer leurs notes pêle-mêle autour d'une maigre histoire. Il nous suffit que ce ne soient pas les notes de tout le monde. Je me fais fort, en retranchant beaucoup, en ajoutant très peu, de transformer *Charles Demailly*, sans beaucoup de peine, en un roman suivi et correctement composé ; mais je suis tenté d'estimer peu ce qui est si facile à faire. Et puis, ce ne serait plus *Charles Demailly*. L'harmonie d'une composition équilibrée est un charme; le pêle-mêle des tableaux en est un autre. Leur désordre répond à celui de la réalité. Leur succession capricieuse semble reproduire celle des impressions de l'artiste. Un tel livre a la vie et la variété d'un album d'études.

Le Jardin des plantes ; un atelier de trente élèves ; une ville d'Asie mineure racontée par un coloriste ; une partie de canotage la nuit ; quelques aperçus sur la cuisine russe ; une vente après décès d'artiste pauvre et malchanceux; un atelier au crépuscule ; l'ouverture du Salon ; ce qu'on voit en omnibus le soir ; le corps d'un modèle ; une pluie de printemps au Palais-Royal ; une synagogue ; un bal masqué chez un peintre ; les amours d'un bohème et d'un singe; un petit cochon dans un atelier ; l'auberge de Barbizon ; la forêt de Fontainebleau; la Bièvre et ses paysages; la plage de Trouville ; je ne sais quelle rue derrière Saint-Gervais ; une pleine eau, la nuit, dans la Seine, sous les ponts... — le tout mêlé de tirades amusantes et truculentes sur l'École de Rome, sur Ingres et Delacroix, sur les primitifs, sur le bourgeoisisme des artistes... — voilà ce que je trouve (et j'en passe), rien que dans la première moitié de *Manette Salomon*. Il y a un grand attrait dans ce bariolage et dans cet imprévu. Et n'est-ce pas là (si singulier que le rapprochement puisse paraître) le procédé de La Bruyère ? Style et « nervosité » à part, l'auteur des *Caractères* s'y prend-il autrement pour nous faire connaître la *cour* ou la *ville*, que MM. de Goncourt pour nous mettre sous les yeux le monde des artistes et celui des hommes de lettres ?

Je sais bien qu'il y a dans presque toutes leurs œuvres des écarts, des fantaisies qui s'éloignent de l'objet du livre ; que, par exemple, le canotage nocturne de *Manette* pouvait se placer dans n'importe quel autre roman, et que l'aventure d'un goret taquiné par un singe dans un atelier n'était pas absolument indispensable à la peinture du monde des artistes. Mais, encore une fois, si ces fantaisies sont charmantes, qu'importe qu'elles soient inutiles ? Le roman d'ailleurs est le plus libre des genres et souffre toutes les formes. Il y a les beaux romans et les méchants : il n'y a pas les romans bien composés et les romans mal composés. Une composition serrée peut contribuer à la beauté d'une œuvre ; il s'en faut qu'elle la constitue toute seule. On pourrait citer dans l'histoire des littératures des chefs-d'œuvre à peu près aussi mal composés que *Manette*. N'oublions pas enfin que deux ou trois seulement des romans de MM. de Goncourt ont besoin d'être ainsi défendus. *Germinie, Renée* et *Sœur Philomène*, sans nous offrir un récit aussi lié, aussi gradué que *Madame Bovary*, n'ont point de digressions trop insolentes.

(1) *Charles Demailly*, p. 120.

IV.

Peu d'œuvres, dans leur ensemble, sont aussi harmonieuses que celle que nous étudions. Il y a une relation entre l'allure irrégulière et coupée du récit et le caractère d'un grand nombre de personnages. MM. de Goncourt, ces nerveux, sont, dans leurs romans inquiets, les grands peintres des maladies nerveuses. — Charles Demailly, Coriolis, Germinie, Mme Gervaisais, même la sœur Philomène et Renée « la mélancolique tintamarresque » sont à des degrés divers des névropathes, des personnes d'une sensibilité excessive et douloureuse et qui dégénère aisément en maladie, et par là aussi sont excellemment « modernes ».

Charles Demailly, homme de lettres, épouse par amour une jolie actrice, Marthe, petite personne jolie, sotte et sèche, qui le prend en haine, le calomnie, le torture dans son cœur et dans son honneur et le précipite enfin dans la folie incurable.

Coriolis de Naz, peintre et créole, prend pour maîtresse Manette Salomon, un modèle d'atelier, se trouve enlacé et opprimé par la juive qui peu à peu s'est révélée en elle, la subit lâchement, renonce à ses amis, renonce au grand art, épouse tout en la détestant l'horrible maîtresse..... C'est un homme avili, abruti, fini.

(Une remarque en courant. Les deux sujets se ressemblent passablement. MM. de Goncourt ont éprouvé par deux fois le besoin d'exprimer leur peur de la femme, leur préjugé contre le mariage, et de montrer que l'artiste doit vivre seul pour être tout entier à son démon intime. La thèse est contestable, j'y trouve même quelque chose de légèrement arriéré. Plus d'un écrivain d'aujourd'hui est, en outre, un époux régulier et un père de famille prévoyant, et écrit quotidiennement le même nombre de pages entre sa femme légitime et son pot-au-feu. Et nous n'y voyons rien à reprendre. Mais il ne nous déplaît point que MM. de Goncourt soient artistes avec jalousie, prévention et intolérance. Cela cadre bien avec ce que nous savons déjà d'eux.)

Continuons cette revue et suivons le roman de la tendresse et des nerfs, du monde des artistes dans le monde des bourgeois.

Mme Gervaisais, jeune veuve riche, intelligente et d'esprit indépendant, vient à Rome avec son petit enfant, s'éprend de la Rome païenne, puis s'en détache, subit ensuite dans son imagination et dans son cœur la Rome chétienne, est décidément convertie par une maladie de son petit garçon et sa guérison miraculeuse, est prise d'une dévotion exigeante et insatiable, se livre à un directeur féroce, s'enfonce dans un ascétisme sombre, renonce à tout, même à l'amour maternel, s'éveille pourtant de cette folie à la voix de son frère, un soldat qui l'éclaire brusquement sur son mal et qui veut la sauver ; mais elle tombe morte, avant de quitter Rome, sous la bénédiction du pape. — Près d'elle, un autre malade, le petit Pierre-Charles, un bel enfant idiot, d'une sensibilité violente et qui aime furieusement sa mère. « La musique et son cœur, c'était tout cet enfant, un cœur où semblait avoir reflué, l'élargissant, ce qui lui manquait de tous les autres côtés (1). »

Renée Mauperin, « la jeune fille moderne », spirituelle, tapageuse, garçonnière, artiste, tendre, fière et charmante, adore son père, pleure quand, voulant la marier, il lui dit qu'il ne sera pas toujours là, ne peut jouer sans pleurer la *Marche funèbre* de Chopin. Renée a pour frère un jeune doctrinaire aux ambitions froides avec qui elle fait un joli contraste. Elle ne peut souffrir que ce jeune homme très fort change le nom de son père contre un titre acheté, afin de faire un riche mariage ; elle découvre en outre qu'il a eu pour maîtresse la mère de la jeune fille qu'il doit épouser. En voulant empêcher ce mariage, elle devient la cause involontaire de la mort de Henri et, brisée par de si fortes émotions, meurt lentement d'une maladie de cœur.

Germinie Lacerteux, une fille de paysans, venue à Paris après une enfance misérable, a été violée à quinze ans par un garçon de café. Elle est entrée comme servante chez une vieille demoiselle à qui elle se dévoue corps et âme. Un grand cœur, des sens détraqués et exigeants, une tête faible, voilà Germinie. Après plusieurs années de vertu, elle est prise d'une rage d'amour ; elle se dépouille et s'endette pour un jeune polisson du faubourg qui l'exploite et la maltraite de mille façons et l'abandonne enfin. Puis ce sont de frénétiques amours avec un ouvrier ivrogne et loustic. Puis c'est la prostitution aveugle et béante, en quête du premier venu, la rage suprême et toute bestiale de l'hystérie. Et au milieu de tout cela, la malheureuse garde son cœur d'or, continue de soigner sa vieille maîtresse avec idolâtrie, parvient à lui tout cacher. Et elle va ainsi, en proie à son corps, jusqu'à ce que la délivrance lui vienne dans un lit d'hôpital.

S'il est peu de romans plus brutaux que *Germinie*, très peu sont aussi délicats que *Sœur Philomène*. Encore une que son cœur tourmente, sinon son corps : malade du besoin d'aimer et de se dévouer, après une enfance pieuse, renfermée, mélancolique, elle se fait sœur de charité. Un interne, Barnier, lui inspire peu à peu un sentiment d'affection tout innocente. Cependant une ancienne maîtresse de Barnier, qu'il a beaucoup aimée, vient mourir à l'hôpital. Encore sous le coup de son chagrin, Barnier, qui est pourtant un brave et honnête garçon, ayant trop bu d'eau-de-vie ce soir-là et poussé d'ailleurs par les plaisanteries des camarades, tente d'embrasser la sœur, qui le frappe au visage. Barnier, peu après, se plonge dans l'absinthe, s'abrutit, finit par se faire exprès une piqûre anatomique. La sœur Philomène, toute changée, vient prier, la nuit, auprès du cadavre.

« Le lendemain, en se réveillant au bruit creux du cercueil cogné dans l'escalier trop étroit, Malivoire, se rappelant vaguement l'apparition de la nuit, se demanda s'il n'avait pas rêvé, et, allant machinalement à la table de nuit, il chercha sur le marbre la mèche de cheveux qu'il avait coupée pour la mère de Barnier : la mèche de cheveux n'y était plus. »

On le voit, les personnages de MM. de Goncourt sont tous plus ou moins des malades, menés par leur cœur ou par leurs

(1) *Madame Gervaisais*, p. 53.

sens. Et c'est pour cela sans doute que, dans leur développement, dans la série de leurs états moraux, on remarque des lacunes, on surprend des effets qui paraissent sans causes, tout au moins des choses insuffisamment préparées et qui étonnent. Nous sommes ici très loin de la manière de Gustave Flaubert, très loin de Mme Bovary, qui est, elle aussi, une nerveuse, mais dont le développement pervers est si logique, dont les actes et les sentiments sont constamment déterminés par ce qui les précède ou par les circonstances extérieures. MM. de Goncourt ont laissé chez leurs malades une bien plus grande part d'inconnu et d'inexpliqué.

Si Charles Demailly était un pur sensitif et s'il aimait Marthe jusqu'au bout, sa folie finale n'aurait rien de surprenant. Mais Charles est en même temps un analyste très pénétrant, très lucide, très armé de sens critique; de bonne heure il perce Marthe à jour, la voit telle qu'elle est, et de bonne heure il cesse de l'aimer. Dès lors sa folie, sans être inadmissible, n'apparaît pas comme un aboutissement inévitable et unique. Et puisque MM. de Goncourt voulaient nous peindre une folie d'artiste, d'homme de lettres, ils auraient pu observer que le plus souvent ce qui les conduit à Charenton, ce n'est pas une aventure de cœur ou quelque trahison, même atroce, mais plutôt la vanité exaspérée, une soif de gloire ou de jouissances impossibles, et que la folie prend plus volontiers chez eux (on en a vu des exemples dans ces dernières années) la forme de la monomanie des grandeurs. Peut-être ce genre d'aliénation mentale, s'il leur avait plu de le choisir, eût-il été plus caractéristique du monde qu'ils voulaient décrire; et ainsi l'histoire de Charles Demailly n'aurait pas l'air de faire double emploi avec celle de Coriolis.

Coriolis a beau être créole, sensuel, indolent, avoir besoin de caresses et être épris du corps de Manette, quand on connaît sa fine et fière nature et quand on le voit, presque dès le début, démêler la sécheresse et la dureté foncière de la juive, puis avoir conscience de la tyrannie que cette femme exerce sur lui, on s'étonne un peu qu'il descende, sans résistance et sachant où il va, jusqu'à l'avilissement complet; que ce gentilhomme subisse la ladrerie de sa maîtresse, que ce sensuel lui sacrifie ses besoins de luxe délicat, que cet artiste passionné lui sacrifie l'art, et que, la haïssant depuis longtemps, il en vienne à l'épouser. Il y a là un mystère, une possession. En tout cas, la chute est peu graduée. D'un chapitre à l'autre on est surpris de retrouver Coriolis beaucoup plus bas qu'on ne l'avait laissé.

Mme Gervaisais a été élevée par un père imbu des idées du XVIIIe siècle; c'est une femme instruite, presque une femme savante, « une philosophe ». Elle est, au commencement, fort tranquille et parfaitement équilibrée. Rien vraiment ne peut faire prévoir son étrange métamorphose. Il semble impossible que la Mme Gervaisais hystérique et fanatique de la fin du livre soit contenue dans celle-là, même en germe. Ajoutez que, dans le progrès de sa transformation imprévue, on pourrait signaler encore plus d'une étape brûlée. Et, ce qui n'est pas moins singulier, cette longue folie se dissipe d'un coup comme elle était venue, sous la colère affectueuse d'un officier retour d'Afrique. Jamais roman n'eut tant de trous.

Lorsque Henri Mauperin achète le nom de Villacourt, croyant la famille éteinte, Renée, cette adorable Renée qui est un si franc et si honnête garçon, ayant appris qu'il reste encore quelque part un Villacourt, lui envoie sans rien dire un numéro du *Moniteur* pour l'avertir qu'on lui vole son nom. Elle le fait dans les meilleures intentions du monde, par religion du nom paternel, surtout pour rendre impossible le honteux mariage de son frère. Il n'en est pas moins vrai que ce coup de tête est fort inattendu, qu'il y a là je ne sais quoi qui ressemble à une lâcheté et qui s'accorde mal avec le caractère de Renée tel que nous l'avions cru saisir.

L'histoire de Germinie Lacerteux, une des plus liées, a pourtant ses sursauts. Il y a trop de caprice dans le développement de sa maladie; il ne semble pas qu'elle se révèle assez tôt; elle sommeille quinze ans entre la première souillure involontaire et le premier amour : c'est beaucoup. N'y a-t-il pas encore une solution de continuité entre son premier amour et son premier caprice de débauche, entre Jupillon et Gautruche? Enfin n'y a-t-il pas dans la nature de Germinie certaines parties délicates qui semblaient devoir la préserver quand même de l'ignominie complète?

La psychologie de sœur Philomène est plus simple et plus claire, et son développement suivi et logique. Sœur Philomène est une des plus charmantes figures que MM. de Goncourt aient créées, et la plus douce, la plus discrète, la plus voilée de pudeur. Je n'ai pas besoin de dire qu'ils n'ont mis dans cette histoire d'une religieuse d'hôpital amoureuse d'un interne, amoureuse sans le savoir, aucune intention grossière, aucun esprit de banale irréligion. La peinture est délicieuse et d'une justesse exquise. Et pourtant, tout à la fin, quand Barnier est mourant, n'y a-t-il pas, dans la démarche désespérée et violente de la sœur auprès du curé de Notre-Dame des Victoires, quelque chose qui détonne avec tout le reste de son attitude, qui rompt brusquement la délicatesse de la peinture? J'aimerais qu'elle continuât de souffrir silencieusement et de prier toute seule. Le dirai-je? La mèche de cheveux dérobée me semble de trop et ne me plaît pas.

Et Barnier, ce garçon si bon et si tranquille, quelle folie lui traverse le cerveau? Une fois la sottise faite, la forme que prend son repentir, son volontaire abrutissement par l'absinthe, son suicide, tout cela est-il d'accord avec l'idée qu'on nous a donnée de son caractère? — Dans Marthe et dans Manette, telles qu'elles nous sont d'abord présentées et telles qu'elles se montrent un assez long temps, qui pourrait soupçonner la petite créature haineuse et féroce et l'épouvantable juive sous qui succombent la raison de Charles et la dignité et le talent de Coriolis? Un monstre surgit en elles à l'improviste; et la première moitié des deux histoires ne se déroulerait guère autrement si Manette devait être l'ange gardien de Coriolis et Marthe la muse de Demailly.

Ainsi presque tous les principaux personnages de MM. de Goncourt ne se développent point dans des phases qui se lient et s'engendrent : ils se révèlent, de loin en loin, par des accès. Cette impression tient peut-être, en partie, à ce caprice de composition qui, comme nous l'avons vu, découpe un livre en tableaux presque toujours indépendants les uns

des autres : les vides qui séparent les tableaux se répètent dans le *processus* des caractères. Ainsi un homme qui marche à l'intérieur d'une maison, si nous regardons du dehors, apparaît successivement à chaque fenêtre, et dans les intervalles nous échappe. Ces fenêtres, ce sont les chapitres de MM. de Goncourt. Encore y a-t-il plusieurs de ces fenêtres où l'homme que nous attendions ne passe point.

J'exagère un peu l'impression, mais elle est réelle. Il y a du hasard dans ce que font et dans ce que deviennent les personnages que j'ai cités. Leur caractère étant donné, ce qui en sort n'en paraît pas sortir nécessairement. — Mais quelques-uns sont des malades, et, en signalant ce qu'ils ont d'inexpliqué, c'est peut-être leur maladie même que nous leur reprochons. Pour les autres, si leur conduite a quelque chose d'inattendu, elle n'a rien, après tout, d'impossible. Ainsi à peine ai-je formulé mes critiques que je ne suis plus si sûr de leur justesse. Il ne faut pas, quand on juge un roman, même de ceux qui reposent sur l'observation du monde réel, pousser trop loin la superstition de la vraisemblance psychologique. Le vraisemblable en ces matières est peut-être plus large qu'on ne se le figure d'ordinaire. Qui de nous, en y regardant d'un peu près, n'a surpris en soi, ou autour de soi, même chez les personnes qu'il pensait connaître le mieux, des phénomènes qui déroutent, des volontés ou des faiblesses qu'on ne s'explique pas entièrement, des effets dont les causes en partie se dérobent et qui font parler de la fatalité ou des nerfs, deux manières de nommer l'inconnu? Mais il est peut-être vrai aussi qu'un roman doit être plus logique, plus lié, plus clair que la réalité, et que MM. de Goncourt se sont dispensés plus qu'il n'aurait fallu des règles les mieux fondées de la composition, de tout ce qui, dans une œuvre d'art, produit, pour employer leurs expressions, « la tranquillité des lignes » et l'air de « santé courante », donne une impression de grandeur et de beauté, délivre de toute inquiétude l'émotion esthétique et mêle à l'admiration un sentiment de sécurité. On a parfois peur de se tromper en se laissant prendre à leurs chefs-d'œuvre décousus, et le plaisir qu'ils font manque de sérénité.

Non qu'ils ne soient en bien des passages de rares psychologiques. Lorsque Romaine, amenée à l'hôpital, reconnaît dans Barnier son ancien amant, est opérée par lui d'un cancer au sein et meurt désespérée et blasphémante, ce qui se passe chez la sœur Philomène, ce qui s'éveille et se glisse d'inconsciente jalousie de femme sous ses scrupules et ses effrois de sainte, tout cela est profondément observé et nuancé à ravir. — Anatole (dans *Manette Salomon*) n'est pas seulement supérieur aux bohèmes de Murger par la variété et la vérité souvent douloureuse de ses aventures : la nature complexe de cet étourdissant et très sympathique *raté* est merveilleusement démêlée. Rappelons quelques passages caractéristiques :

« Anatole était le vivant exemple du singulier contraste qu'il n'est pas rare de rencontrer dans le monde des artistes. Il se trouvait que ce farceur, ce paradoxeur, ce moqueur enragé des bourgeois avait, pour les choses de l'art, les idées les plus bourgeoises, les religions d'un fils de Prudhomme... Il avait le tempérament non point classique, mais académique comme la France (1)...

« ... Ce tableau était, en un mot, la lanterne magique des opinions d'Anatole, la traduction figurative et colorée de ses tendances, de ses aspirations, de ses illusions... Cette sorte de veulerie tendre qui faisait sa bienveillance universelle, le vague embrassement dont il serrait toute l'humanité dans ses bras, sa mollesse de cervelle à ce qu'il lisait, le socialisme brouillé qu'il avait puisé çà et là dans un Fourier décomplété et dans des lambeaux de papiers déclamatoires, de confuses idées de fraternité mêlées à des effusions d'après boire, des apitoiements de seconde main sur les peuples, les opprimés, les déshérités, un certain catholicisme libéral et révolutionnaire, le *Rêve de bonheur* de Papety entrevu à travers le phalanstère, voilà ce qui avait fait le tableau d'Anatole (2)...

« Anatole présentait le curieux phénomène psychologique d'un homme qui n'a pas la possession de son individualité, d'un homme qui n'éprouve pas le besoin d'une vie à part, d'une vie à lui, d'un homme qui a pour goût et pour instinct d'attacher son existence à l'existence des autres par une sorte de parasitisme naturel, etc.

« Il avait au suprême point le sens de l'*invrai*. Une prodigieuse imagination du faux le sauvait de l'expérience, lui gardait l'aveuglement et l'enfance de l'espérance... et ne faisait tomber sur lui que le coup inattendu des malheurs, etc.

« Anatole trouvait dans la misère les coudées franches de sa nature, la libre expansion, l'occasion de développement de goûts inavoués qui portaient ses familiarités vers les inférieurs (3)..., etc. »

Anatole est une des plus divertissantes figures de MM. de Goncourt, et des plus vraies. Mais combien d'autres, originales aussi et vivantes ! Dans *Charles Demailly*, la rédaction du *Scandale*, surtout le forban de lettres Nachette; Giroust le dessinateur, toujours plein de bière et obsédé par *le moderne;* et la table du *Moulin rouge :* Masson, qui est sans doute Théophile Gautier; Boisroger, qui ressemble à Banville; Franchemont, qui rappelle Barbey d'Aurevilly. — Dans *Manette Salomon*, Chassagnol le noctambule, le toqué d'art, avec ses monologues ahurissants; Garnotelle, le type inoubliable du peintre académicien, de la médiocrité correcte armée de savoir faire; la kyrielle variée des amis d'Anatole, depuis M. Alexandre, l'artiste qui joue au Cirque « le malheureux général Mélas » jusqu'au sergent de ville Champion, ancien gendarme des colonies; et le paysagiste Crescent, et son excellente femme la mère aux bêtes, et tant d'autres! — Dans *Sœur Philomène*, la petite Céline; dans *Germinie Lacerteux*, la monstrueuse mère Jupillon et son digne fils; dans *Madame Gervaisais*, la mystique comtesse Lomanossow et le terrible père Sibilla; dans *Renée Mauperin*, l'abbé Blampoix, confesseur des salons et directeur des consciences bien nées; Henri Mauperin, le jeune homme *sérieux* et pratique, économiste et doctrinaire à vingt ans, « médiocre avec éclat et ténacité » (une des plus remarquables études de MM. de Goncourt, et de celles qui ont le plus de portée) ; et ce charmant Denoisel, à qui MM. de Goncourt ont évidemment prêté beaucoup d'eux-mêmes, comme à Charles et à Coriolis; et

(1) *Manette Salomon*, p. 55.
(2) *Ibid.*, p. 93.
(3) *Ibid.*, p. 368 et suiv.

M. et Mme Mauperin, et les Bourjot, et tout le monde enfin!...

Car si MM. de Goncourt ont la plume trop inquiète, trop prompte aux soubresauts, trop dédaigneuse des transitions pour nous présenter avec suite l'évolution d'un caractère, du moins ils excellent dans les portraits. Ils y mettent non seulement toute l'acuité de leur observation et tout le relief de leur style, mais encore (étant à cent lieues de l'impassibilité de Flaubert) une rage de verve, beaucoup d'esprit, et un esprit agité qui insiste, qui redouble, qui s'amuse, qui jouit de lui-même. *Renée Mauperin* est un livre ravissant, un des plus spirituels qui soient. Sur Garnotelle, dans *Manette Salomon,* ils sont inépuisables :

« ... Presque toute la critique, avec un ensemble qui étonnait Coriolis, célébrait ce talent honnête de Garnotelle. On le louait avec des mots qui rendent justice à un caractère. On semblait vouloir reconnaître dans sa façon de peindre la beauté de son âme. Le blanc d'argent et le bitume dont il se servait étaient le blanc d'argent et le bitume d'un noble cœur. On inventait la flatterie des épithètes morales pour sa peinture ; on lisait qu'elle était « loyale et véridique », qu'elle avait la « sérénité des intentions et du faire ». Son gris devenait de la sobriété. La misère de coloris du pénible peintre, du pauvre prix de Rome, faisait trouver et imprimer qu'il avait des « couleurs gravement chastes (1), etc. »

Tout le portrait de ce pauvre Garnotelle, vingt fois repris et complété, est une merveille de finesse, d'ironie, de férocité. On y sent l'entrain d'une vengeance personnelle contre l'artiste philistin.

De l'esprit, MM. de Goncourt en ont tant qu'ils veulent, et parfois aussi tant qu'ils peuvent, du plus subtil, du plus tourmenté; un esprit qui est souvent, à l'origine, un esprit de pénétration aiguë et rapide, un esprit d'analystes, mais qui est plus souvent encore un esprit de stylistes, une coquetterie de l'imagination en quête d'expressions rares, d'alliance de mots imprévues, d'enfilades de synonymes d'un relief croissant; une coquetterie à qui la justesse ne suffit point, qui ne s'en tient pas au brillant, qui va d'elle-même au raffiné, au singulier, à l'extravagant, qui renchérit sans cesse sur ses trouvailles et qui s'excite à ce jeu. Les exemples seraient innombrables : voyez seulement dans *Manette Salomon* la définition de la *blague* (2) et la description de la danse d'Anatole (3). Il y a là (et ces débauches sont fréquentes chez MM. de Goncourt et constituent presque leur ordinaire) l'ivresse d'une rhétorique particulière, une soûlerie de mots, une orgie de virtuosité. Ils sont intempérants et agités entre tous les stylistes.

Ils prêtent à leurs personnages lettrés, comme il est naturel, ce style et cet esprit. Je n'ai guère rencontré, pour ma part, des bohèmes et des petits journalistes aussi spirituels que ceux de la rédaction du *Scandale.* Mais, cet heureux mensonge signalé, il faut reconnaître que les conversations qui abondent dans ces romans ont au plus haut point l'allure et le ton de la conversation contemporaine, parisienne, boulevardière, de la conversation de café ou d'atelier, avec son laisser-aller, son débraillé, ses façons sans-gêne et touche-à-tout, ses hardiesses, son hyperbolisme, son tour sceptique et paradoxal, avec ses prétentions aussi et ses affectations, son ironie tournée au tic, sa manie de feux d'artifice. *Manette Salomon, Charles Demailly* et *Renée Mauperin* (avec Denoisel) sont, à ce point de vue surtout, trois livres ultra-parisiens, qui pourront dans cent ans donner à nos descendants une idée assez juste de la façon dont conversaient les plus spirituels et les plus blasés de leurs pères dans la seconde moitié du XIXe siècle. Pour le XVIIIe, nous avons les conversations rapportées par Diderot dans les lettres à Mlle Volland. Le rapprochement pourrait être fertile en aperçus.

Tout l'esprit de MM. de Goncourt, étant moins une fleur de bon sens qu'une fleur d'imagination, et ayant ses origines dans leur extrême impressionnabilité, ne les empêche pas de nous émouvoir, et même assez souvent. Leurs fins de livre sont navrantes. Plusieurs de leurs tableaux sont d'une tristesse qui prend aux nerfs, qui fait mal, et d'autant plus qu'elle sort des choses et non plus, comme dans l'ancien roman dit idéaliste, d'une situation morale, généralement d'une lutte intérieure entre des sentiments contraires, exposée sous forme d'effusion solitaire ou de dialogues. Dans la nouvelle école, le pathétique se dégage plutôt de descriptions en grande partie matérielles. Ce n'est plus la « douce terreur » et la « pitié charmante » dont parlait Boileau : c'est quelque chose de plus désolé et de plus poignant ; c'est ce que je voudrais appeler une émotion pessimiste, une compassion qui, par delà les souffrances particulières, va à la grande misère humaine, une sensation des fatalités cruelles. Voyez, dans *Sœur Philomène,* l'agonie de Romaine, à qui l'on vient de couper le sein, le délire impie de la mourante, entrecoupé, dans la grande salle d'hôpital où souffrent tant de malheureuses, par la voix de la sœur récitant la prière du soir : « Hélas! Seigneur, que puis-je faire en reconnaissance de tant de bonté?... » — Voyez encore la dernière moitié de *Germinie Lacerteux,* la maladie jour par jour, et la mort de Renée, quelques-unes des dernières pages de *Manette Salomon,* la lutte tragique de Charles contre la folie envahissante. Et j'ose ajouter : voyez Anatole allant enterrer Vermillon... — Les romans d'à présent (je parle toujours des romans littéraires) n'ont rien de bien consolant. On en est venu à regarder l'optimisme, dans les œuvres d'imagination, comme tout proche de la banalité. On aime que l'art soit pessimiste; le sentiment qui conduit le romancier à voir et à peindre de préférence, dans la réalité, ce qu'elle a de tristesses et de cruautés absurdes, paraît un sentiment distingué; on éprouve à le partager une sorte d'orgueil intellectuel, on y voit une protestation bien humaine contre le mal inexplicable. Ajoutez qu'il ne reste peut-être plus que cet art violent pour nous donner les émotions dont nous avons besoin. A plus forte raison peut-il seul contenter les écrivains qui le pratiquent, et qui, à supposer que nous soyons malades, doivent l'être encore plus que nous, étant parmi nous les premiers. On conçoit de reste que le tempérament de MM. de

(1) *Manette Salomon*, p. 161.
(2) Page 28.
(3) Page 230.

Goncourt et leur dédain des apparences mêmes de la banalité les ait détournés des romans « qui finissent bien ».

V.

Le plus souvent, c'est encore sur une description, sur un tableau que s'achèvent leurs petits drames lamentables : tant ils sont, avant tout, peintres et descripteurs ! Ils le sont avec passion, avec subtilité et à la fois avec exubérance. Ils ont le détail aussi menu et aussi abondant que Théophile Gautier, mais nullement sa sérénité, et, comme s'ils recevaient des objets une sensation trop forte, ils ont presque toujours, dans l'expression, une fièvre, une inquiétude. Voilà le défaut. De leur regard attentif, aigu, ils voient les plus petites choses, ils en voient trop; mais il faut tout de suite ajouter qu'ils les voient en artistes, non en commissaires-priseurs; qu'ils ne notent, en somme, que celles qui ont une valeur picturale, qui sont susceptibles d'une traduction pittoresque. Et parmi celles-là ils accentuent celles qui se rapportent le mieux à l'impression générale qu'ils veulent produire. En un mot, leurs descriptions, comme celles de tous les grands peintres, rendent en même tempe la figure exacte et l'âme des choses à un moment donné. Ce qui leur est propre (et je songe surtout aux descriptions de *Manette* et de *Madame Gervaisais*), c'est le tourment de tout sentir et de tout rendre sensible, c'est l'effort un peu maladif.

Prenons pour exemple la description de l'atelier de Coriolis au crépuscule. Le détail est infini, menu, extrêmement cherché; mais il est *un*, j'entends subordonné à un effet d'ensemble. L'observateur regarde les objets l'un après l'autre, y poursuit la fuite lente du jour, note où en est sur chacun d'eux l'effacement de la lumière au moment où son regard s'y porte. Qu'on juge de la précision de cette chasse par quelques détails : « ... La mélancolique métamorphose se faisait, changeant sur les toiles l'azur matinal des paysages en pâleurs émeraudées du soir... Au-dessus de la copie de Saint-Marc, du noir était entré dans la gueule ouverte du lion... Le parquet perdait le reflet des châssis de bois blanc qui se miraient dans son luisant... » Et voici le trait final : « Une paillette, sur le côté des cadres, monta, se rapetissa, disparut à l'angle d'en haut; et il ne resta plus dans l'atelier qu'une lueur d'un blanc vague sur un œuf d'autruche pendu au plafond et dont on ne voyait déjà plus ni la corde ni la houppe de soie rouge. » Qu'on lise tout le morceau, on y sentira, parmi l'amusement des détails, la mélancolie légère de cette décroissance et de cet insensible effacement du jour dans un fouillis d'objets élégants et brillants qui se noient l'un après l'autre, doucement et silencieusement, dans la nuit.

On dira : Voilà un exercice fort inutile ! Nous répondrons simplement : Ces fantaisies sont curieuses et font plaisir à ceux qui les aiment. Pour ne parler que de l'atelier de Coriolis, il est certain que la description n'en était pas absolument nécessaire à l'intelligence de son histoire; mais, puisqu'il est encore permis de décrire le crépuscule à la campagne, il vaut peut-être la peine, pour changer, de le décrire dans un atelier.

On dira encore : Vos descriptions sont des inventaires. Le premier venu en ferait autant : il n'y a qu'à regarder et à prendre des notes. — Croyez-vous? Essayez un peu pour voir. Nous pouvons fort bien accorder d'ailleurs que les descriptions sont des inventaires dressés par des artistes et des poètes, comme les inventaires sont des descriptions composées par des notaires. Les inventaires de MM. de Goncourt, ai-je dit, ont une âme. Ils accumulent les détails, mais toujours ils en résument la couleur générale et le sens. « De cette pauvre rivière opprimée, disent-ils en parlant de la Bièvre, de ce ruisseau infect, de cette nature maigre et malsaine, Crescent avait su dégager l'expression, le sentiment, presque la souffrance (1). » Ce que Crescent fait pour la Bièvre, ils le font pour tout ce qu'ils décrivent. Conclusion et résumé d'un coin de la banlieue, l'été : « ... Paysages sales et rayonnants, misérables et gais, populaires et vivants, où la nature passe çà et là entre la bâtisse, le travail et l'industrie, comme un brin d'herbe entre les doigts d'un homme (2). » Conclusion et résumé d'une description du bois de Vincennes : « ... Une promenade banale et violée, un de ces endroits d'ombre avare où le peuple va se ballader à la porte des capitales, parodies de forêts pleines de bouchons, où l'on trouve dans les taillis des côtes de melon et des pendus (3). » — Dans la forêt de Fontainebleau, ils voient les plus petites choses : « ... Son regard s'arrêta sur le rocher; il en étudia les petites mousses vert-de-grisées, le tigré noir des gouttes de pluie, les suintements luisants, les éclaboussures de blanc, les petits creux mouillés où pourrit le roux tombé des pins. » Mais à côté ils sentent profondément les grands spectacles : la vallée de Franchart les fait rêver de cataclysmes préhistoriques, de nature antédiluvienne (4). Il serait intéressant de comparer leur forêt de Fontainebleau à celle de Flaubert dans *l'Éducation sentimentale*, à celle de Michelet dans *l'Insecte*, à celle de M. Taine dans *Thomas Graindorge*, à celle de M. Alphonse Daudet dans *les Rois en exil*. On verrait MM. de Goncourt aussi exacts que Flaubert, presque aussi ivres que Michelet, et plus débordants et tourmentés que tous. Mais ils nous ont prévenus : ici non plus qu'ailleurs ne leur demandez « la tranquillité des lignes » ni « la santé courante ».

On ne saurait étudier leurs descriptions sans parler en même temps de leur style; car c'est la volonté de *peindre* plus qu'on n'avait fait encore qui les a conduits souvent à se faire une langue, à inventer pour leur usage une « écriture artiste », comme dit M. Edmond de Goncourt. L'expression est juste, quoique bizarre. Ils considèrent les choses, avons-nous dit, autant en ouvriers des arts plastiques qu'en écrivains et en psychologues. Ils reçoivent de la réalité la même impression que le peintre le plus fou de couleurs et le plus entêté de pittoresque; et cette impression se double chez eux du sentiment proprement littéraire. Les tons, les

(1) [illegible]
(2) [illegible]
(3) [illegible]
(4) [illegible]

nuances, les lignes que le pinceau peut seul *reproduire,* ils font cette gageure de les rendre sensibles avec des phrases écrites; et c'est alors un labeur, un effort désespéré des mots pour prendre forme et couleur, une lutte du dictionnaire contre la palette, des phrases qui ont des airs de glacis, des substantifs qui sont des frottis, des épithètes qui sont des touches piquées, des adverbes qui sont des empâtements, une transposition d'art enragée...

Les classiques, quand ils veulent peindre, emploient des mots abstraits qui évoquent d'abord un sentiment, puis une image, mais indéterminée (« ...Un horizon fait à souhait pour le plaisir des yeux »), ou des mots concrets qui évoquent une image précise, mais sommaire et rapide.

L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours.

A mesure que s'éveillent chez les écrivains certaines curiosités et que leur sensibilité se raffine, avec J.-J. Rousseau, avec Chateaubriand, on voit les images devenir plus nombreuses, plus nuancées et plus poussées dans le détail. Le goût de la nature a fait faire à la description un premier progrès, et très considérable. L'entrée dans la littérature d'écrivains initiés aux arts plastiques, qui en ont la science et la passion, marque un nouveau progrès, déjà inquiétant. Ils vont poursuivant le détail de plus en plus, et, tourmentés du désir de donner avec des mots la sensation même des choses, il leur arrive, comme à l'auteur de *la Momie,* de mêler à la langue littéraire des réminiscences et quelque chose du vocabulaire de l'atelier. Gautier porte l'abondance et la minutie, Flaubert la précision aussi loin qu'il se peut. Par delà nous rencontrons MM. de Goncourt.

Un exemple nous fera mesurer le chemin parcouru depuis les classiques. *Imminente luna,* voilà un paysage d'Horace. Voici un paysage de MM. de Goncourt :

« La lune pleine, rayonnante, victorieuse, s'était tout à fait levée dans le ciel irradié d'une lumière de nacre et de neige, inondé d'une sérénité argentée, irisé, plein de nuages d'écume qui faisaient comme une mer profonde et claire d'eau de perles; et sur cette splendeur laiteuse, suspendue partout, les mille aiguilles des arbres dépouillés mettaient comme des arborisations d'agate sur un fond d'opale... Anatole prit à gauche... Il était dans une petite clairière. L'éclaircie était mélancolique, douce, hospitalière. La lune y tombait en plein. Il y avait dans ce coin le jour caressant, enseveli, presque angélique de la nuit. Des écorces de bouleaux pâlissaient çà et là, des clartés molles coulaient par terre; des cimes, des couronnes de ramures fines et poussiéreuses, paraissaient des bouquets de marabouts. Une légèreté vaporeuse, le sommeil sacré de la paix nocturne des arbres, ce qui dort de blanc, ce qui semble passer de la robe d'une ombre sous la lune, entre les branches, un peu de cette âme antique qu'a un bois de Corot, faisaient songer devant cela à des Champs-Élysées d'âmes d'enfants (1). »

Mais on aura beau faire, une page écrite ne sera jamais l'équivalent d'un tableau; les mots, de quelque façon qu'on les accumule et qu'on les arrange, ne pourront qu'évoquer chez le lecteur, s'il s'y prête, une image approchante des objets qu'on lui décrit. Il est donc un point où il faut s'arrêter dans cette voie, sous peine de forcer sans grand profit les ressorts de la langue. De dire où est exactement ce point, ce n'est pas très facile; mais il est visible, à l'étrangeté fréquente de leur style, que MM. de Goncourt l'ont maintes fois outrepassé. Flaubert n'invente pas un mot nouveau, Gautier n'en invente qu'un petit nombre ou se contente de ressusciter des mots anciens. Tous deux écrivent purement; tous deux respectent ce qu'on appelle le génie de la langue, c'est-à-dire, en somme, ses habitudes. Tous deux, l'un dans sa phrase laborieuse et courte, l'autre dans sa période copieuse, facile et un peu lente, sont extrêmement préoccupés de l'harmonie. Tous les « stylistes » antérieurs à MM. de Goncourt évitent les répétitions de mots, les cacophonies, les ruptures d'équilibre dans la construction des phrases, écrivent beaucoup pour l'oreille. MM. de Goncourt, au moins dans leurs peintures, écrivent uniquement pour les yeux. Stylistes, ils ne le sont point du tout à la façon des autres; ils dédaignent dans le style tout ce qui ne sert pas à faire voir ou à faire sentir. — Mais, quand on parle de leur style, il faut distinguer entre leurs livres. *Sœur Philomène, Renée Mauperin, Germinie Lacerteux* sont écrits purement. La forme de *Charles Demailly* (le premier de leurs romans qui ait paru) était beaucoup plus exubérante et parfois singulière. Dans *Manette Salomon* la manière triomphe. Dans *Madame Gervaisais,* le dernier roman qu'ils aient composé ensemble, on n'hésite pas à dire : C'est trop! — Et la bizarrerie du style s'est encore aggravée dans les livres que M. Edmond de Goncourt a écrits tout seul (mais je les garde pour une autre fois). C'est donc dans *Madame Gervaisais* que je puiserai des exemples soit des incorrections affectées, soit des manies de style qui sont devenues, vers la fin, familières aux deux frères.

Voici d'abord des sortes d'expressions redondantes par le rapprochement de deux mots de même racine : « Là, une haie de camélias plaquant ses feuilles et ses fleurs de cire contre le *rocailleux* d'une galerie de *rochers* (1). » — « ...*débordant* de la *bordure* turgide et gonflée des fleurs (2). » (Je néglige ici la synonymie absolue de *turgide* et de *gonflée.*) — Parfois le pléonasme va jusqu'à l'incorrection choquante : « *Ce qui lui manquait* et lui faisait défaut, *c'était une absence* d'aliments à des appétits nouveaux (3). » Ceci rappelle une phrase célèbre à l'École normale : « Messieurs, il y a dans votre préparation des lacunes dont il faudrait combler l'absence. »

Voici des mots inventés, peut-être inutilement : « ... un paresseux *lazzaronisme* d'âme (4), » — « notes *trémolantes* (5), » — « *obscurant* le public (6), » — « nuits *insom-*

(1) *Manette Salomon,* p. 312.

(1) *Madame Gervaisais,* p. 37.
(2) *Ibid.,* p. 163.
(3) *Ibid.,* p. 216.
(4) *Ibid.,* p. 37.
(5) *Ibid.,* p. 83.
(6) *Ibid.,* p. 87.

nieuses (1), » — « arrivée à une entière *déréliction* (2). » A quoi bon ces mots nouveaux? C'est que les auteurs, en proie à cette inquiétude, à ce désir inassouvissable d'une expression égale à leur impression, ont trouvé (là est l'affectation) que les mots connus étaient usés, n'accrochaient pas assez l'attention, et aussi (là est la part de sincérité) que ces mots ne rendaient pas *tout* ce qu'ils voulaient. *Trémolantes* est une expression musicale, ne peut s'appliquer qu'à des sons; *tremblantes* peut s'appliquer à tout. Il y a dans *lazzaronisme d'âme* une image, et une image italienne, qui n'est pas dans *nonchalance* ou *paresse*. *Obscurant* ne pourrait être remplacé que par plusieurs mots. *Sans sommeil* n'a pas l'harmonie un peu triste de *insomnieuses*. *Déréliction* est une espèce de superlatif, implique quelque chose de désespéré qui n'est pas dans *solitude* ou *abandon*. J'entre autant que je puis dans la pensée de l'écrivain; mais, si je devine ses raisons, elles ne me convainquent qu'à moitié.

Voici des expressions où la recherche de l'énergie et de la concision aboutit à l'étrangeté : « Au milieu d'un tapis vert, en plein soleil, le marbre d'une colonne *brûlait de blanc* devant un dattier (3). » — «... Ses tumulus dévastés, *volés de leur forme même* (4). » — « Souvent de petits enfants s'arrêtaient brusquement (devant Pierre Charles), frappés par la séduction naturelle, instantanée, *le coup de foudre de leur beau à eux dans un autre* (5). »

Voici des redoublements de synonymes, des insistances qui retiennent l'attention en nous présentant deux ou trois fois de suite la même idée ou la même image : «... Une espèce de *dénouement*, de *déliement* de sa nature *comprimée, refermée, resserrée*... (6) » — «... Suppliciés par *tous les raccourcis* de la chute, *toutes les angoisses* des muscles, *toutes les agonies* du dessin; tableau muet de la souffrance physique contre lequel venait *frapper, battre, expirer* le chœur des douleurs de l'âme (7). » — «... Rome et ses dômes *détachés, dessinés, lignés* dans une nuit violette, sur une bande de ciel jaune, du jaune d'une rose-thé (8). » — Ce procédé est habituel à MM. de Goncourt, même dans leurs pages les plus sobres : c'est un continuel *essayage* d'expressions. On dirait souvent qu'ils nous livrent le travail préparatoire de leur style, non leur style même, parce que l'impression de l'artiste se fait sentir plus immédiate et plus vive dans l'ébauche intempérante que dans la page définitive, et qu'ils craignent, en châtiant et terminant l'ébauche, d'en amortir l'effet. Leurs tableaux font quelquefois songer à l'envers d'une tapisserie, plus éclatant et moins net que l'endroit, et où les bouts de laine sont trop longs et un peu emmêles.

(1) *Madame Gervaisais*, p. 254.
(2) *Ibid.*, p. 272.
(3) *Ibid.*, p. 37.
(4) *Ibid.*, p. 116.
(5) *Ibid.*, p. 188.
(6) *Ibid.*, p. 98.
(7) *Ibid.*, p. 86.
(8) *Ibid.*, p. 117.

L'épithète étant toujours, dans cette manière d'écrire, le mot le plus important, voici des tournures qui mettent l'épithète au premier plan en la transformant en substantif neutre (à la façon des Grecs) : «... Mais c'était le ciel surtout qui donnait à tout une apparence éteinte avec une lumière grise et terne d'éclipse, empoussiérant *le mousseux* des toits, *le fruste* des murs... (1) » — «... Des voix fragiles et poignantes attaquant les nerfs avec l'*imprévu* et l'*antinature* du son (2). » — «... Et il mit une note presque dure dans *le bénin* de sa parole inlassable et coulante (3). »

Les mots abstraits surabondent dans cette prose si vivante : ce qui semble contradictoire, mais s'explique avec un très petit effort de réflexion. Le point de vue de MM. de Goncourt étant le plus souvent pictural, s'ils ont à décrire un groupe, ce qu'ils voient tout d'abord, ce sont des couleurs, des poses, des attitudes. Pour nous rendre cette première vue, saisissante, mais sommaire, ce premier éblouissement d'un tableau réel, ils commencent donc, instinctivement, par en *abstraire* les teintes, les lignes, les mouvements; et, comme ils veulent leur donner dans la phrase la place d'honneur et les faire saillir uniquement, ils ne les expriment point par des adjectifs, qui seraient toujours subordonnés à un nom, mais par des substantifs nécessairement abstraits. Et ayant ainsi traduit l'impression générale qui correspond au premier moment de la vision, ils la précisent par les mots qui viennent ensuite et qui marquent ce qu'on distingue au second coup d'œil. — Si donc Mme Gervaisais entre dans une église de Rome, MM. de Goncourt ne diront pas : « Elle se mit à regarder... des femmes agenouillées..., des paysans vautrés... » Non, car ce qu'elle a vu d'abord, ce sont des lignes et des mouvements, c'est quelque chose d'agenouillé et de vautré; après quoi, elle a remarqué que c'étaient des femmes et des paysans. MM. de Goncourt écriront donc : « Elle se mit à regarder, dans l'obscurité pieuse, des *agenouillements de femmes*, leur châle sur la tête..., des *vautrements de paysans* enfonçant de leurs coudes la paille des chaises..., un *prosternement* général..., des *prières de jupes de soie et de jupes d'indienne* côte à côte couchant presque *leurs génuflexions* par terre... (4) » — Ils écriront, toujours dans le même système : « Cette *sculpture* des *poses*, des *lassitudes*, des *absorptions*... Le tableau la frappa surtout des *confessions élancées* de femmes qui, debout... (5) » — «... Des *adorations d'hommes et de femmes* à quatre pattes... (6) » — « Et je ne voyais qu'une sauvage et toute brute idolâtrie, un peu de la *ruée* de l'Inde sous une idole de Jaggernat (7). » — « Un mur de colère, gâché de couleurs redoutables, plaquait au fond l'avalanche et le *précipitement* des damnés... (8) » — « Sur l'escalier se faisait l'ascension lente et balancée, la *montée*

(1) *Madame Gervaisais*, p. 57.
(2) *Ibid.*, p. 87.
(3) *Ibid.*, p. 203.
(4) *Ibid.*, p. 137.
(5) *Ibid.*, p. 91.
(6) *Ibid.*, p. 100.
(7) *Ibid.*, p. 50.
(8) *Ibid.*, p. 86.

sculpturale des Romaines... (1) » — « Leurs femmes étaient là... immobilisées... dans *un arrêt qui hanchait* (2). »

Notons, pour finir, l'emploi presque continuel dans le récit, de l'imparfait au lieu du passé défini, l'imparfait ayant quelque chose d'indéterminé et prolongeant l'action pour nous permettre de la mieux voir et de la suivre.

Je crois avoir indiqué et expliqué les principales affectations de MM. de Goncourt. Ils ont « des sens délicats et poètes (3) ». Ils s'évertuent à rendre leur style adéquat à leurs sentiments et à leurs sensations; ils trouvent que la langue ordinaire, telle qu'elle est établie par l'usage même de grands écrivains, y est impuissante : ils l'enrichissent audacieusement de vocables nouveaux et de tournures imprévues, troublent toutes ses habitudes, la tendent et la violentent à la faire crier. Cela leur est commun, sauf le degré qui chez eux est extravagant, avec les « décadents » de toutes les littératures. Ce qu'ils ont par surcroît, c'est, en un sens, le mépris de la phrase, le dédain de certaines petites règles d'euphonie, de cadence, de construction. (Je rappelle que j'ai surtout en vue *Manette Salomon* et *Madame Gervaisais.*) Ces stylistes outrés ne sont nullement des rhéteurs. Il y a dans leur cas plus de naturel et de franchise qu'on ne croit. Je dirais presque que l'incorrection travaillée de ces artistes si savants fait songer à l'incorrection ingénue de cet ignorant de Saint-Simon. Ils n'ont vraiment souci que de peindre : la phrase va comme elle peut. Ils ignorent les scrupules de grammairiens.

Je pense qu'il faut voir une simple négligence, non une recherche harmonique qui dérogerait à leurs habitudes, dans cette première phrase de *Sœur Philomène :* « La salle est haute et vaste. Elle est *long*ue et se pro*long*e dans une *om*bre où elle s'en*fonc*e sans finir. » Ils écrivent tranquillement : « *En peinture*, il ne voyait *qu'une peinture*... (4) » — Beaucoup de leurs périodes, si on les juge d'après les règles les moins contestables de la rhétorique classique, sont assez mal faites, n'ont ni harmonie ni dessin. J'en prends une au hasard, qui n'est pas une des pires. « La *joie* de midi glissait et *jouait* sur le luisant des feuilles, le brillant des *fleurs*, bourdonnait dans le silence et la *chaleur;* et des *vols* de mouches, tour à tour blanches sur le vert et noires sur le blanc, s'embrouillaient *dans l'air* ou bien y planaient, *les ailes* imperceptiblement frémissantes, *ainsi que* des atomes de bonheur suspendus *dans l'atmosphère* (5). » Les défauts sautent aux yeux d'un professeur de rhétorique : l'assonance de *joie* et de *jouait*, de *fleurs* et de *chaleur; ailes* se rapportant grammaticalement à *vols*, si bien que les vols ont des ailes; *dans l'atmosphère* faisant double emploi avec *dans l'air;* l'ambiguïté de la construction qui fait douter si ce sont les *vols* ou les *ailes* qui ressemblent à des *atomes de bonheur, ainsi que* pouvant se rattacher également à l'un ou à l'autre de ces deux mots. Et il me semble bien que, dans la pensée de l'écrivain, *ainsi que* ne se rattache ni à l'un ni à l'autre, mais à *mouches*, au mépris de la syntaxe. Les amis de MM. de Goncourt diront : Qu'importe si, en dépit des négligences et des incorrections, peut-être même avec leur aide, ils nous ont donné la sensation qu'ils voulaient?

Mais cela justement fait question. Les incorrections, je crois, ne sont jamais nécessaires, et, quant aux autres nouveautés, il faudrait voir. Les phrases ou fragments de phrases que j'ai cités ont sans doute paru détestables à plus d'un lecteur, et c'est un sentiment qui peut se défendre. Je dois pourtant avertir que l'excentricité de ces locutions choquerait moins si on les rencontrait dans le texte, à leur place, surtout si on lisait tout un livre écrit dans ce goût (à moins qu'au contraire l'exaspération n'aille croissant). *Madame Gervaisais*, avec son style forcené, ne nous en offre pas moins, de la Rome catholique, une image extrêmement frappante et qu'on n'oublie pas. Allons plus loin : dans presque tous les cas, si l'on essaye de substituer à la locution extraordinaire inventée par MM. de Goncourt une locution conforme aux habitudes de la langue, on reconnaîtra que celle qu'ils ont préférée est réellement plus expressive, contient *quelque chose de plus*. Seulement on fait deux réflexions. On se demande si l'effet de ces mots nouveaux ou de ces tournures inusitées n'est pas tout entier dans leur nouveauté même, et si, la nouveauté passant, l'effet ne disparaîtrait pas du même coup. En ce cas, les stylistes seraient dans l'obligation de renchérir toujours sur leurs hardiesses et d'innover au moins tous les vingt ans. Puis on se rappelle ce que Joubert disait déjà de Bernardin de Saint-Pierre, dont la couleur est pourtant fort tempérée auprès de celle de MM. de Goncourt : « Il y a dans son style *un prisme qui lasse les yeux*. Quand on l'a lu longtemps, on est charmé de voir la verdure et les arbres moins colorés dans la campagne que dans ses écrits. » Que dirons-nous des auteurs de *Manette Salomon* et de *Madame Gervais?* Il faudrait avoir exactement leurs yeux et leurs nerfs pour n'être jamais démonté par les étrangetés de leur peinture écrite. De bons esprits, même d'assez fins lettrés trouvent cela insensé, et le disent. D'autres trouvent cela fort curieux. J'ai peine, parfois, à aller au delà de ce sentiment, et j'ai peur que l'œuvre de MM. de Goncourt, dans ses parties excessives, ne soit une brillante erreur littéraire, une méprise fort distinguée sur les limites nécessaires où doit s'arrêter l'effort des mots, sur la nature et la portée de leur puissance expressive.

VI.

Avec tout cela, les romans de MM. de Goncourt sont considérables dans la littérature contemporaine. Ceux qui les aiment, les aiment chèrement et peut-être, comme il arrive, pour ce qu'ils ont de contestable et d'inquiétant. Ce goût malsain s'explique si l'on considère que ce qui nous attache à un grand artiste, c'est ce qu'il a de particulier, ce sont ses qualités propres et vraiment originales, c'est-à-dire précisément celles qui, développées à outrance et sans contre-

(1) *Madame Gervaisais*, p. 30.
(2) *Ibid.*, p. 110.
(3) *Ibid.*, p. 34.
(4) *Manette Salomon*, p. 51.
(5) *Madame Gervaisais*, p. 16.

poids, deviendront des défauts aux yeux des critiques non prévenus et des esprits amis de la mesure; mais les initiés ne s'en apercevront point, ou bien, comme ces défauts ne font qu'accentuer la marque personnelle par où ils ont été séduits, s'ils les sentent, ils les aimeront comme des qualités de plus en plus singulières. Ces délicats cyniques sont capables de préférer, dans l'œuvre de MM. de Goncourt, sinon *Madame Gervaisais,* du moins *Manette Salomon* (comme ils préféreraient sans doute dans l'œuvre de Corneille *Théodore,* dans celle de Hugo les *Mages* ou *Plein Ciel,* dans celle de M. Dumas *la Femme de Claude,* et dans celle de M. Renan les *Dialogues philosophiques*). On peut ne pas raffiner à ce point; mais ce qu'on doit accorder, c'est que l'originalité des deux frères est éclatante, que leur influence a été grande sur certains écrivains, que M. Émile Zola, surtout dans ses premiers romans, et M. Alphonse Daudet, surtout dans ses derniers, se sont souvenus, et pour le style et pour la composition, beaucoup plus de *Germinie* ou de *Renée* que de *Madame Bovary.*

Après cela, l'œuvre de MM. de Goncourt durera-t-elle? *Renée Mauperin,* tout au moins, en serait fort capable. C'est, parmi leurs six romans, celui qu'il faut faire lire d'abord aux profanes. Mais je ne sais pourquoi je soulève cette question d'immortalité. Les livres destinés à durer ne sont pas nécessairement les plus intéressants pour la génération où ils ont été écrits. Sainte-Beuve dit quelque part (1) que chaque grande époque produit « des esprits qui semblent faits pour elle, qui s'en imprègnent et qui ne datent que d'elle en quelque sorte ». MM. de Goncourt semblent être, parmi les artistes de lettres, de ces esprits-là. Et, comme nous sommes des gens d'aujourd'hui, nous demandons la permission de goûter vivement ces poètes de la modernité.

Il faudrait parler maintenant de leurs livres sur le XVIIIe siècle, parler aussi des romans que M. Edmond de Goncourt a écrits seuls, et à ce propos pénétrer, s'il se pouvait, le secret de leur collaboration. Ce sera le sujet d'une prochaine étude.

JULES LEMAITRE.

PICHA LA BOHÉMIENNE

Nouvelle russe

I.

— Puisque vous allez à Moscou, surtout ne manquez pas de voir les Bohémiennes de Strelna! m'avait dit un ami à la répétition générale de *Quatre-vingt-Treize.* Et l'une des plus jolies pensionnaires de la Gaîté, qui était là également, avait ajouté avec un sourire narquois :

— C'est cela, allez voir les Bohémiennes; ça vous fera un peu oublier les Parisiennes!

J'avais noté la recommandation avec le plus grand soin sur la première feuille de mon carnet; mais elle était déjà bien loin de mon esprit lorsque, quatre jours après, je sortais, ma valise à la main, de la gare de Nicolas, chaussée de Sokolniki, près de l'Étang rouge.

C'était la première fois que je visitais la Russie et Moscou; mais, sans être un grand voyageur devant l'Éternel, j'avais déjà traîné mes guêtres un peu partout, assez du moins pour ne plus étaler, en débarquant dans un pays inconnu, ces ahurissements du Parisien dont les plus longs voyages n'ont pas dépassé Biarritz ou Monte-Carlo.

Cependant, en mettant le pied sur le sol de la vieille Moscou, de Moscou la sainte, j'eus l'impression que j'entrais dans un monde nouveau,

J'écartai cinq ou six *moujiks* assez dégoûtants qui voulaient absolument s'emparer de ma valise, et je montai dans le premier traîneau qui se présenta en disant à l'*isvostchik :*

— *Slavianski bazar.*

C'étaient les seuls mots de russe que je fusse en état de prononcer à peu près distinctement.

Le temps était froid, mais pas autant que je l'aurais cru. La neige formait partout un tapis épais et résistant, sur lequel le traîneau glissait rapidement, sans heurt ni secousse. Il ne neigeait point toutefois.

Naturellement, je regardais de tous mes yeux, comme on dit, ce pays étrange où j'avais été transporté brusquement, sans transition, je peux dire. En effet, par un raffinement de voyageur avide d'imprévu et d'inédit, j'avais tenu à débarquer à Moscou sans aucune préparation intermédiaire. Pour un peu, je me serais fait attacher un bandeau sur les yeux en plein boulevard Montmartre, pour ne l'enlever qu'en face du Kremlin et savourer ainsi, dans toute sa fraîcheur, l'impression exquise de la première heure.

Je n'avais pas été privé, d'ailleurs, d'un spectacle particulièrement intéressant, car depuis Wirballen (ou Wiersboloff), frontière russe, le paysage que j'avais pu contempler à loisir, à travers les doubles vitres du grand wagon-lit de la ligne de Berlin à Saint-Pétersbourg, n'avait rien de bien typique dans sa monotonie désolée.

Arrivé à Saint-Pétersbourg à six heures du soir, j'avais été me refaire par un bon dîner et une bonne nuit au grand Hôtel d'Europe, place Michel. Le lendemain, après une longue promenade sur la perspective Newski et les quais de la Néva, j'avais visité les deux cathédrales d'Isaac et de Kasan, passé deux heures à l'Ermitage, dans les salles de Rembrandt et de David Téniers, et le soir même, à 7 heures 15, j'étais parti par le chemin de fer Nicolas, qui m'avait débarqué le lendemain matin, à 10 heures 15, à Moscou.

On le voit, je n'avais guère eu le temps de me familiariser avec la Russie et j'arrivais à ma destination, l'esprit à peu près vierge de toute russification préliminaire.

Pétersbourg, d'ailleurs, avec ses grandes voies régulières, ses maisons carrées, correctement et uniformément bâties, ses squares ornés de statues, ses cathédrales plus gigantesques qu'originales, c'est encore l'Europe, c'est Vienne, c'est Berlin, c'est Londres, c'est tout ce que vous voudrez.

---

1. Dans l'un des premiers volumes des *Causeries du Lundi*.

Moscou, au contraire, ne ressemble à rien de ce que vous avez vu; Moscou la Mère *Moskowa Matouchka*, Moscou *aux murailles de pierre blanche*, c'est la vraie, la vieille Russie, la Russie asiatique, c'est presque l'Asie, et cela se sent tout de suite.

Aussi regardais-je de tous les côtés à la fois, émerveillé, ravi, pendant que mon traîneau, descendant la chaussée du Sokolniki, traversait la Sadoavïa et suivait la Miassnitskaïa jusqu'au Kitaï Gorod (ou ville chinoise), passait sous la porte Nikolsky (Krasnya vorota) et venait enfin s'arrêter dans la rue Nikolskaïa, en face la marquise du Slaviansky bazar (en français bazar slave).

L'impression d'ensemble qui m'avait frappé pendant cette course rapide était un étonnement joyeux. Mon attente était dépassée de beaucoup.

Ces petites rues étroites, irrégulières, qui montaient, descendaient, tournaient court entre deux rangées de maisons basses gaiement peinturlurées, avec par ci par là quelque petite chapelle à coupoles bulbeuses, en forme d'oignon de tulipe, et surmontées de la croix grecque aux chaînettes dorées, et, par-dessus tout, la foule bariolée, en *touloupe* graisseuse ou en pelisse fourrée de tout poil et de toute nuance, qui donnait à ces rues étroites un mouvement, une vie incroyables, à faire supposer que Moscou est excessivement peuplée, tandis que Pétersbourg, avec les larges voies, les immenses perspectives où s'éparpillent ses huit cent mille habitants, paraît relativement déserte : tout cela me prenait, m'attachait à un point que je ne saurais dire.

Cette fois, pensai-je, je n'aurai pas à craindre de désillusion, et, chance inappréciable, comme je ne connais personne à Moscou, il n'y a point de danger que quelqu'un vienne se jeter à la traverse de mes impressions sous prétexte de me les expliquer.

Hélas! à peine avais-je franchi la double porte de l'hôtel, qu'à ma grande stupéfaction je m'entendis saluer aussitôt par mon nom, et par mon nom prononcé avec l'accent le plus parisien.

II.

Le hardi navigateur qui vient de découvrir une *terra incognita* au milieu des glaces du pôle Nord et qui, au moment même où il songe à la baptiser du nom de la femme aimée, s'aperçoit tout à coup, à quelque signe irrécusable de civilisation, comme un porte-cigarettes en cuir bouilli ou la photographie-carte de quelque matelot d'Anvers ou de Christiania, que sa *terra* soi-disant *incognita* a déjà été découverte une dizaine de fois avant lui; le jeune et ardent membre du club Alpin qui, en mettant enfin le pied sur le sommet vertigineux d'un pic inaccessible, vient se casser le nez sur le guidon étoilé de quelque miss au jarret d'acier, ne sont pas plus désagréablement surpris que je ne le fus moi-même en entendant les deux syllabes de mon nom retentir inopinément à mes oreilles dans le vestibule du Slaviansky bazar.

Je levai des yeux ahuris et reculai machinalement en voyant venir à moi, les mains tendues, un gros monsieur enveloppé d'une pelisse à collet gigantesque et coiffé d'un lourd bonnet en castor.

— Comment! s'écria l'inconnu, vous ne me reconnaissez pas? Dumas, Henri Dumas, de la rue de Lisbonne.

— Ah! parfaitement. Excusez-moi. C'est ce costume! Et puis, je m'attendais si peu à vous rencontrer ici, je l'avoue!

Ce brave Henri Dumas! je ne me souvenais plus au juste quand et comment nous avions fait connaissance; mais, chose certaine, nous avions vécu deux ou trois années de la vie de Paris dans une intimité de tous les jours, nous retrouvant chaque soir, sans même nous être donné rendez-vous, au cercle, au théâtre, dans le monde, ailleurs encore peut-être.

Puis, un beau jour, soit que quelque événement imprévu ait fait bifurquer les deux routes jusqu'alors parallèles que nous suivions l'un et l'autre, soit que Dumas ait disparu subitement de l'horizon parisien, nos relations avaient brusquement cessé, et j'avais fini par oublier complètement l'existence de mon ancien camarade et ami.

Quand il se fut nommé toutefois, je le reconnus immédiatement.

Il m'apprit alors qu'après une série de formidables *culottes* aux Mirlitons, il avait dû se mettre dans les affaires et qu'il était établi depuis trois ans à Moscou, Pont des Maréchaux, maison Baranoff.

— Mais, ajouta-t-il, je vous retiens là dans l'escalier. Il faut d'abord vous installer. Vous nous restez quelque temps?

— Une quinzaine, je pense.

— Bien! Inutile de vous dire que je suis entièrement à votre disposition. Cela va de soi. Et, pour commencer, je vais m'occuper de votre installation, si vous le permettez. Je suis un peu chez moi, ici; j'y ai logé presque une année, quand je suis arrivé à Moscou. Je vais dire qu'on vous donne le 19; c'est ce qu'ils ont de mieux.

S'approchant alors de la caisse, mon obligeant ami échangea quelques paroles en russe avec le secrétaire de l'hôtel; puis, revenant vers moi :

— Le 19 ne sera libre que demain, me dit-il; en attendant, on va vous donner le 21, l'appartement de Sarah! rien que cela, mon bon!

— Quel honneur!

Un quart d'heure après, nous étions assis côte à côte dans un immense salon jaune et rouge où, pendant toute la durée de son séjour à Moscou, la diaphane doña Sol avait reçu les hommages des adorateurs de l'art pur; et nous causions de Paris, et de nos amis communs, de ce fou de Daniel, plus fou que jamais, et de Marceau, aujourd'hui retiré dans un cabinet d'agent de change.

— Allons donc! Marceau agent de change!

— Parfaitement. C'est même une des plus solides maisons de la place.

— Sérieusement?

— Mais si sérieusement que c'est à lui que je donne toutes mes affaires.

Après avoir fait ainsi le tour de nos anciennes relations, sans oublier la petite Gabrielle, qui avait des chapeaux — et des sautes de cœur — si extraordinaires, ni la belle A... des

Variétés, un des meilleurs souvenirs de Dumas, celui-ci me dit brusquement :

— Et maintenant, y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander ce que vous êtes venu faire dans ce trou?

Moscou, un trou! me récriai-je suffoqué. Mais j'y suis venu, tout justement, pour y chercher du nouveau, de l'imprévu, de l'étrange...

— Toujours original!

— Vous plaisantez. Si je ne trouve pas ici ce que je veux, où aller alors?

— Bah! quand vous aurez vu le Kremlin, avec le Trésor et le Musée synodal, Wassili Blagennoï et Troïtza, je ne sais pas trop ce qui vous restera à voir.

— Et les Bohémiennes? m'écriai-je en pensant tout à coup à ce que m'avait dit mon ami le soir de *Quatre-vingt-Treize*.

— Ah! les Bohémiennes! Qui est-ce qui vous a parlé des Bohémiennes! Il y a des gens, ici surtout, à Moscou, qui en sont fous, c'est vrai. Quant à moi, ça ne m'a jamais dit grand'chose. Si cependant vous tenez à les voir, c'est bien facile. Et, tenez, vous tombez à merveille. Nous allons précisément à Strelna ce soir avec des amis; nous vous ferons les honneurs des Bohémiennes, si vous le voulez.

— Je crois bien que je le veux!

— C'est une affaire entendue. Seulement, je suis obligé de vous quitter; j'ai des rendez-vous par-dessus la tête aujourd'hui. Je ne pourrai même pas dîner avec vous. Je dîne chez le général Anitchikof — un dîner d'affaires! — Mais je viendrai vous prendre à dix heures avec ma troïka.

— A dix heures?

— Oui. Ici on ne se couche pas de bonne heure, et les soirées commencent toujours fort tard. A Strelna même, il n'y a jamais personne avant onze heures ou minuit.

— Soit donc; à dix heures!

— Seulement, je vous en préviens : si les Bohémiennes ne répondent pas à l'idée que vous vous en faites, ne vous en prenez pas à moi de la perte de vos illusions. C'est vous qui l'aurez voulu.

III.

A dix heures précises, je vis reparaître Dumas avec un grand jeune homme extrêmement blond, qu'il me présenta.

— Mon jeune ami, Alexei Pétrovitch Likhouschine, qui meurt d'envie d'aller chercher à Paris les impressions nouvelles que vous êtes venu demander à Moscou.

Les présentations faites, nous descendîmes immédiatement et prîmes place tous les trois dans la troïka de Dumas.

La troïka est un grand traîneau à trois chevaux, le cheval du milieu, le limonier, étant seul attelé dans les brancards, les deux autres ne tenant au traîneau que par un trait extérieur, une courroie lâche qui les rattache au collier du limonier.

Ce qui donne à cet attelage sa physionomie caractéristique, c'est que les trois chevaux ne courent point de la même allure : tandis que celui du milieu, *le sage*, comme on l'appelle, garde constamment le trot, les deux chevaux de volée galopent franchement en tirant chacun de leur côté, en éventail, avec quelque chose de gai, de libre et de gracieux dans l'allure qui leur a fait donner les noms du *coquet* et du *fureur*.

Les rues de Moscou sont irrégulières et tortueuses, et la neige qui les recouvrait, foulée et durcie tout le jour par le passage d'innombrables traîneaux (rien que pour les traîneaux de louage, on me dit qu'il y en a plus de 24 000 inscrits), formait comme des vagues sur lesquelles la troïka montait et descendait sans trop de secousses.

Ce ne fut toutefois que lorsque nous eûmes gagné les faubourgs et leurs voies plus larges et plus droites que nous filâmes un peu rapidement.

La promenade devint alors tout à fait charmante, surtout une fois la barrière Tverskaïa dépassée.

La route se déroulait maintenant entre le mur bas, à saut de loup, d'une propriété boisée, et les grands arbres du parc Pétrovsky, qui laissaient voir derrière leurs squelettes dépouillés une foule de petites villas aux toits ensevelis sous la neige.

L'air froid et piquant qui nous fouettait le visage, l'allure de plus en plus vive qui nous emportait, la nouveauté, l'imprévu de cette course folle au milieu de la nuit, et jusqu'aux vapeurs qui s'échappaient des flancs de nos trois chevaux et nous enveloppaient d'un épais nuage, tout cela dégageait une griserie très particulière qui me montait peu à peu à la tête.

Le jeune Russe qui nous accompagnait semblait un fort aimable compagnon. La conversation s'étant portée sur ce que nous allions voir à Strelna, Dumas me le dénonça comme un partisan fanatique des Bohémiennes et de leurs chants. Le jeune Likhouschine ne fit point difficulté d'en convenir.

— Je comprends que ces chants sauvages ne vous plaisent point, dit-il; ils ne ressemblent en rien à de la musique d'opéra; mais, nous autres Russes, nous les préférons à tout; ils nous ravissent, ils nous enivrent; ce n'est plus de l'entraînement, c'est de la fureur, c'est de la folie. Point de fête complète chez nous quand les Bohémiennes ne sont pas de la partie. Et nos plus grandes jouissances, c'est de louer entièrement pour une nuit Strelna et de faire chanter et danser les Bohémiennes exclusivement pour nous. C'est une fantaisie qui coûte fort cher, mais rien n'est trop cher lorsqu'il s'agit des Bohémiennes. La semaine passée, précisément, nous nous sommes réunis à dix pour nous offrir cette partie complète. Il est même arrivé, ce soir-là, une petite aventure assez typique, comme il n'en peut guère arriver ailleurs qu'à Moscou. Vous connaissez le vieux Solodovnikoff, n'est-ce pas, Dumas? Solodovnikoff, le riche négociant en fourrures d'Ilinka, maison Khloudoff. Vous savez que quand il s'est mis une idée en tête, rien ne l'arrête? Ce soir-là dont je vous parle, Solodovnikoff, qui avait bien dîné et beaucoup bu, selon son habitude, fit atteler ses trois chevaux noirs à sa troïka, trois magnifiques bêtes qu'il a payées dix mille roubles, et partit pour Strelna. Naturellement, il trouve la porte fermée, puisque nous avions exigé, en retenant l'établissement, qu'on ne laissât entrer personne. Furieux d'être

obligé de renoncer à sa fantaisie, échauffé en outre par le champagne et le *vodka*, une idée extravagante, absurde, folle, lui passa par l'esprit : il donna l'ordre à son cocher d'enlever ses chevaux, d'enfoncer la porte et d'entrer de force. Malgré le manifeste de 1861 qui les a émancipés, les cochers russes sont encore restés quelque peu nos serfs. Jamais un cocher de bonne maison ne se permet de discuter un ordre; il obéit, quoi qu'on lui commande. Cependant celui de Solodovnikoff se fit répéter deux fois l'ordre inouï, insensé, de son maître. Après quoi, prenant du champ, il lança ses trois chevaux à toute volée contre la porte fermée. La porte était solide, elle tint bon; mais en revanche les trois magnifiques bêtes restèrent sur le terrain, la tête et les membres broyés; le cocher fut grièvement blessé, et il ne fallut pas moins d'un miracle pour que Solodovnikoff lui-même se tirât sain et sauf de l'effroyable bagarre. Voilà comment nous sommes, nous autres Moscovites, quand quelque chose se met entre nous et nos caprices. — Mais nous arrivons. Ce soir, nous n'aurons pas besoin de faire comme Solodovnikoff; la porte est grande ouverte, et j'aperçois même dans la cour un nombre respectable de traîneaux et de troïkas. Allons! nous ne serons pas les premiers arrivés!

IV.

Après avoir laissé nos pelisses et nos galoches en caoutchouc dans le vestibule où un vestiaire est établi, nous traversons deux ou trois salons sans caractère ni intérêt quelconque, et nous pénétrons aussitôt après dans un jardin d'hiver assez joli, qui rappelle à la fois la grande serre de notre jardin d'acclimatation et le jardin des Folies-Bergère.

Des petites allées sablées serpentent gracieusement entre des petites pelouses de gazon anglais et des massifs de palmiers, de bananiers et d'eucalyptus; par ci, par là, dissimulées dans la verdure, des petites salles discrètes, avec des tables et des chaises, d'où s'échappent de joyeux éclats de voix. Ce sont nos amis, les amis d'Henri Dumas et du jeune Likhouschine, veux-je dire, qui fument des cigarettes et boivent du thé en nous attendant. On nous accueille et on nous fait place avec force acclamations.

Une demi-heure, une heure se passent ainsi; j'ai beau jeter les yeux autour de moi, je ne vois rien d'extraordinaire. Je commence à trouver le temps long, et, n'était la honte de trahir mon impatience, je demanderais volontiers à l'ami Dumas si c'est à cela que doivent se borner les divertissements de la soirée.

Enfin, on se lève, on quitte peu à peu le jardin et on se retrouve bientôt après, tous ensemble, dans un grand salon blanc et or, éclairé au gaz, le salon banal des cabarets à la mode de Paris, de Vienne ou d'ailleurs. Nous allons nous asseoir sur les divans en moleskine rouge qui occupent tout un côté du salon, et des garçons en habit noir et cravate blanche viennent déposer devant nous sur de petites tables le *samowar* et des verres, avec les soucoupes de confitures d'airelles, de framboises et de sorbier, complément obligé du thé servi à la russe.

Puis, un coup de sonnette, et je vois entrer les unes après les autres une vingtaine de femmes habillées et coiffées à l'européenne, qui vont s'asseoir en face de nous de l'autre côté du salon. Ce sont les Bohémiennes.

Avec leur teint olivâtre, leurs sourcils et leurs cheveux d'un noir luisant et leurs yeux de chat sauvage, elles n'eussent peut-être point manqué d'une certaine saveur d'étrangeté dans leur cadre naturel, le cou et les épaules chargés de colliers d'ambre et de verroterie, et leurs membres grêles et nerveux cachés sous les jupes constellées d'étoiles, et les mantes rayées de couleurs éclatantes; mais, avec leurs robes sombres au corsage montant, avec les fleurs vulgaires et les bijoux de pacotille piqués sans goût dans leurs cheveux, elles n'avaient plus aucun caractère; à deux ou trois exceptions près, elles étaient absolument insignifiantes. On eût dit des chanteuses de café-concert de troisième ordre, ou plutôt encore des femmes de chambre mal habillées.

Rien de plus inerte que leur attitude, rien de plus morne que leur visage. Elles se tenaient assises sur leurs chaises, les mains sur les genoux, comme à moitié endormies. Quelques-unes, nonchalamment adossées contre le mur, laissaient échapper de leurs lèvres la fumée de leurs *papiros* avec une sorte de calme animal, avec une absence complète d'expression qui finissait par devenir irritante; elles ne semblaient pas même s'apercevoir qu'on les regardait.

Cinq ou six hommes de même race se tenaient debout à côté d'elles; basanés comme des Indiens, l'air farouche et sournois à la fois, les moustaches noires et tombantes, ils rappelaient beaucoup plus que les femmes le type caractéristique des Bohémiens.

Un de ces hommes attira surtout mon attention par le mouvement qu'il se donnait et le rôle important qu'il semblait jouer dans la troupe. Il était vêtu plus élégamment et plus richement que les autres, d'une tunique de velours noir serrée à la taille, avec le devant et les manches en satin cerise, et d'un pantalon noir à large galon doré, comme un écuyer de cirque. Il tenait à la main une guitare en palissandre incrusté de nacre, qu'un fort cordon de laine rouge retenait autour de son col.

C'était évidemment le chef de la bande, le coryphée, l'impresario. Après avoir accordé une dernière fois son instrument en l'appuyant contre son genou, il passa sur le devant de la première rangée des femmes et, grattant des appels répétés sur le ventre de la guitare, s'avança en se dandinant vers une grosse commère assise au milieu des autres et qui, avec ses gros traits épatés, ses yeux agrandis au koheul, ses joues peintes et surtout son embonpoint extrême, ressemblait davantage à une Orientale qu'à une fille de Bohême.

Quand il fut arrivé en face d'elle, la Bohémienne leva les yeux sur lui; puis, sans faire un mouvement, sans que sa physionomie endormie se réveillât sensiblement, elle laissa échapper de ses lèvres à peine entr'ouvertes un murmure indistinct qui s'enfla peu à peu et devint une mélodie traînante et bizarre qui n'était point sans charme. Le couplet terminé, les autres Bohémiennes, soutenues par les voix plus mâles de leurs cinq ou six compagnons, reprirent toutes à la

fois la dernière phrase de la soliste : ce fut alors comme une explosion de fusées, de gammes, de trilles, de modulations, dont l'effet alla toujours *crescendo* jusqu'au moment où tout s'éteignit brusquement.

Et pendant ce temps le joueur de guitare se démenait comme un beau diable, frappant du pied et marquant le rythme sur le bois de son instrument avec la paume de la main, tout en faisant les plus étranges grimaces et en jetant par intervalles un cri aigu.

Puis, la voix de la grosse Bohémienne reprit son étrange mélodie, accompagnée en sourdine par les ronflements de la guitare et coupée, après chaque couplet, par la reprise du chœur.

L'effet de cette musique, excitante comme ces parfums exotiques dont les fumées vous étourdissent et vous enivrent, était véritablement extraordinaire. Des applaudissements, scandés avec frénésie, éclataient de toutes parts et augmentaient encore l'émotion générale.

Quant à moi, je fus tout de suite sous le charme; à peine avais-je conservé assez de sang-froid pour m'étonner du singulier mélange de fantaisie et de science qu'il y avait dans ces chants. Le brio de ces merveilleuses artistes n'était pas moins surprenant, en effet, que la justesse extraordinaire, impeccable, de leurs voix. Elles chantaient comme les oiseaux chantent, avec la même perfection naturelle.

Cependant, après un léger intervalle, le Bohémien à la tunique de velours, qui avait disparu, se montra de nouveau et vint s'arrêter en face d'une autre chanteuse, qu'il provoqua des yeux et du geste, en brodant quelques arpèges sur les cordes de sa guitare.

Celle-ci, que je n'avais point encore remarquée, était beaucoup plus jeune que la première. Sans l'expression absolument inerte de sa physionomie, elle eût pu passer pour jolie. Elle était vêtue très simplement d'une robe noire, avec une rose rouge dans les cheveux pour tout ornement.

Chose étrange, à peine la bizarre créature avait-elle lancé sa première note, que son visage morne parut s'éclairer subitement; une imperceptible vapeur rose se répandit sur ses joues; des éclairs intermittents passèrent dans ses yeux; dans sa bouche, entr'ouverte par un vague sourire, ses dents scintillèrent presque férocement. Le sauvage esprit de la musique, qui s'était déchaîné en elle, l'avait comme transfigurée; ses traits, tout à l'heure encore assez vulgaires, avaient pris une noblesse incroyable; sa taille elle-même semblait grandie et sa pauvre robe noire s'arrangeait maintenant comme une draperie sur ses membres grêles, mais souples et nerveux comme ceux d'un jeune chat.

Quand elle soulevait ses longues paupières frangées de cils noirs, le banal salon de restaurant où nous étions disparaissait pour faire place à je ne sais quel fantastique palais, resplendissant de lumières.

Quant à elle, elle ne voyait ni la salle ni les assistants et paraissait n'avoir aucune conscience du lieu où elle était. Elle avait l'air détaché, inconscient, d'une somnambule; et son chant s'échappait de ses lèvres comme ces voix qu'on entend en songe.

C'était un chant singulier, dont aucune musique ne pouvait donner l'idée, mais d'une séduction irrésistible. Je ne me rendais point compte de ce que j'éprouvais; mais cette musique, sauvage et savante à la fois, agissait violemment sur mes nerfs. Elle éveillait en moi, avec une puissance extraordinaire d'évocation, je ne sais quelle vision d'un autre monde où, loin de toute étiquette et de toute entrave, on pouvait se livrer, en pleine indépendance, à la satisfaction de ses penchants naturels.

C'était précisément parce qu'elle ne ressemblait à rien de ce que j'avais entendu jusqu'alors, que cette musique, d'une bizarrerie mystérieuse comme la voix même de la nature notée et saisie au vol dans la solitude, agissait sur moi profondément. L'état d'esprit où elle m'avait jeté échappait à toute analyse. C'était une sorte de délire, de vertige, de rêve éveillé, une sensation très curieuse et très compliquée qui ne laissait pas d'avoir sa volupté.

La chanteuse elle-même, et c'était cela sans doute qui la rendait si séduisante et si dangereuse, était secouée tout entière par la passion de la musique qui la possédait. Elle frémissait de la tête aux pieds, elle vibrait de tous ses membres comme si son corps n'eût été que nerfs. Ce n'était pas pour nous, pour les autres, qu'elle chantait ; c'était pour elle. On eût dit qu'elle improvisait, qu'elle chantait tout ce qui lui passait par la tête et qu'une fois lancée sur cette pente, elle ne pouvait plus s'arrêter. Elle ne s'interrompait qu'à regret lorsque le chœur reprenait le refrain et semblait attendre avec une impatience fébrile le moment de repartir.

Puis, tout d'un coup, le chant terminé, elle retomba dans son apathie et reprit son masque de sphinx, irritant comme une énigme indéchiffrable. Et je ne pouvais plus me lasser de la regarder, cherchant en vain à retrouver sur ces traits impassibles quelque trace de la passion ardente qui les illuminait tout à l'heure.

Cependant d'autres chanteuses s'étaient mises à leur tour à chanter, au grand ravissement du public de plus en plus animé, qui les saluait d'applaudissements et d'interpellations admiratives.

Mais, quant à moi, je n'écoutais plus et jusqu'à la fin de la soirée je demeurai les yeux absorbés dans la contemplation de l'étrange artiste dont la voix merveilleuse et le visage transfiguré par la passion m'avaient si profondément impressionné.

V.

Lorsque nous fûmes remontés dans notre troïka, Henri Dumas, Likhouschine et moi, pour revenir à Moscou, la conversation ne tarda pas à tomber sur le curieux spectacle auquel nous venions d'assister. Le jeune Russe était tellement plein de son sujet que je n'eus guère besoin de l'exciter pour lui faire dire tout ce que je brûlais de savoir sur les Bohémiennes et particulièrement sur celle qui m'avait si fort charmé.

J'appris alors que ces femmes et les hommes qui les accompagnaient formaient une sorte de petite colonie et

vivaient tous ensemble dans un isolement farouche qu'ils ne permettaient à aucun étranger de venir troubler.

Il y avait déjà bien des années que cette colonie bohémienne était venue s'installer à Moscou pour y gagner le pain quotidien en chantant et aussi en dansant. Il faut croire qu'elle avait été bien accueillie tout d'abord, car elle s'y était fixée définitivement.

Quelques membres de la colonie cependant émigrèrent Saint-Pétersbourg, où ils donnent pendant la saison d'été des représentations très suivies dans les divers restaurants des Iles, de l'autre côté de la Néva; mais le gros de la troupe, les premiers sujets, les meilleures chanteuses, demeurent à Moscou, qu'ils ne quittent guère qu'en août et septembre pour aller à Nijni-Novgorod pendant la célèbre foire. Parfois aussi, dans des occasions solennelles ou lorsqu'ils veulent faire honneur à des hôtes de distinction, de richissimes seigneurs se passent la coûteuse fantaisie de faire venir les Bohémiennes dans leur domaine particulier; mais le fait ne se présente pas fréquemment, car celles-ci se font payer extrêmement cher.

Ces femmes gagnent donc beaucoup d'argent, surtout à certaines époques de l'année; on dit qu'elles se partagent entre elles les bénéfices recueillis et qu'elles possèdent, chacune en propre, une partie de la propriété commune. Rien de plus bizarre et de plus simple à la fois, paraît-il, que la façon dont tous ces gens, hommes et femmes, vivent ensemble. Bien que personne ne soit fixé absolument à cet égard, puisqu'ils ferment avec obstination leur porte à tout étranger indistinctement, on assure qu'ils poussent l'amour de l'indépendance jusqu'à ses dernières limites, qu'ils n'obéissent à aucune loi, qu'ils ne reconnaissent aucune religion et n'ont pas d'autre morale que leur caprice. Ils se marient ou s'unissent entre eux d'après certains rites qui leur sont particuliers; quant aux enfants, ils sont élevés par les vieilles femmes de la tribu, qui leur transmettent, dès le premier âge, leurs traditions et leurs chants. Ces chants passent ainsi de génération en génération sans jamais avoir été notés et écrits; car ces admirables artistes ne savent point une note de musique et seraient absolument hors d'état de transcrire un de ces airs qu'elles chantent si bien; ce qui ne les empêche pas d'être de véritables virtuoses, depuis la dernière choriste jusqu'à la première chanteuse, et de chanter de mémoire avec une justesse et une sûreté merveilleuses.

— Et vous dites, demandai-je au jeune Likhouschine, que ces étranges Bohémiens n'ont ni patrie, ni religion, ni famille, ni morale?

— On l'assure, répondit le jeune Russe; mais il ne faudrait pas en conclure qu'ils s'abandonnent volontiers à toute espèce de déréglements. Ainsi les Bohémiennes que vous avez vues ce soir sont d'une extrême sobriété; pour rien au monde vous ne leur feriez accepter autre chose que du thé.

— Eh bien, moi, interrompit Henri Dumas, je me suis approché un moment de l'homme à la guitare, et je puis vous affirmer qu'il empoisonnait le *vodka* à plein nez.

— Je ne vous parle point des hommes, reprit Likhouschine. En outre, ce qui vous paraîtra difficilement croyable, la vertu des Bohémiennes passe généralement, et à juste titre, pour invincible.

— Oh! invincible! se récria le sceptique Dumas.

— Parfaitement! continua Likhouschine, et quand vous entendrez quelqu'un se vanter d'en avoir triomphé, vous pourrez dire qu'il a menti. Oh! ce n'est pas qu'elles soient bégueules ni farouches. Elles se laisseront prendre les mains et la taille, elles accepteront vos cadeaux, vos roubles même; vous pourrez les embrasser, si le cœur vous en dit; et, si elles sont de bonne humeur, peut-être même vous rendront-elles votre baiser; mais ça n'ira pas plus loin que cela. Elles n'attachent aucune importance à ces menues faveurs; pour le reste, c'est autre chose.

— Vous croyez alors, insinuai-je à mon tour, qu'elles réservent leurs faveurs à leurs compagnons et qu'il est impossible de s'en faire aimer si l'on n'appartient point à leur tribu?

— J'en suis sûr, autant qu'on peut être sûr de ces choses-là, répondit le jeune Russe. Ajoutez que leurs compagnons les surveillent avec un soin jaloux, et, comme ils sont féroces et jouent du couteau avec la plus grande facilité, ils feraient bien certainement un mauvais parti à l'imprudent qui aurait réussi à se faire aimer de l'une d'elles.

— Bah! dit Henri Dumas, si j'étais bien mordu par les charmes d'une de ces princesses, je sais bien ce que je ferais. Je n'irais point par quatre chemins, je prendrais dans un petit coin le chef de la bande, je l'allumerais avec un nombre raisonnable de verres de vodka; j'étalerais sur la table un portefeuille convenablement capitonné de roubles de toutes nuances, et je lui conterais ma petite affaire.

— Vous savez pourtant comme moi, dit Likhouschine, quelles sommes fabuleuses ont dépensées pour elles des personnages bien connus à Moscou, sans que cela les ait avancés à grand'chose.

— Vous n'avez pas l'idée, monsieur, continua le jeune Russe en s'adressant à moi, des extravagances que ces Bohémiennes ont fait commettre à certaines gens. Tenez, il y en a une qui a de grands yeux noirs et fauves; vous l'avez peut-être remarquée? C'est elle qui a chanté la seconde.

— Oui, certes, je l'ai remarquée, m'écriai-je avec une vivacité qui faillit trahir l'intérêt passionné que je prenais à la conversation.

— Et bien, ce que Picha (elle s'appelle Picha) a fait faire de folies est inimaginable. Elle n'aurait eu qu'un mot à dire, ou à laisser dire, pour voir à ses pieds les plus beaux, les plus élégants, les plus nobles jeunes gens de Moscou, et surtout les plus gros millionnaires, et vous savez si nous en avons ici. J'ai vu de mes yeux le vieux Solodovnikoff, le même dont je vous ai raconté l'acte de violence sauvage contre la porte fermée de Strelna, déposer sur les genoux de Picha soixante billets de mille roubles et celle-ci les laisser tomber par terre sans un mouvement d'hésitation ni de regret. Voilà ce que j'ai vu. Une autre fois, Sobolaïeff, le riche banquier, transporté jusqu'à l'extase par les chants de Picha et fortement ému en même temps par le champagne qu'il avait bu, eut la fantaisie originale de vouloir forcer

toutes les autres Bohémiennes à venir courber le genou, les unes après les autres, devant son idole. Or toutes ces femmes poussent très loin l'orgueil et l'amour de l'égalité : elles refusèrent d'un commun accord. Mais Sobolaïeff est entêté; quand il veut une chose, il la veut bien; en outre, il est habitué à voir les résistances les plus tenaces céder devant la toute-puissance de l'argent. Il insista donc, en déclarant au chef de la troupe qu'il était prêt à payer ce qu'il faudrait. Ce fut toute une affaire, et le Bohémien, alléché par l'appât d'un gros bénéfice à toucher, dut employer toute son éloquence et peut-être même quelques arguments plus expressifs encore pour venir à bout des répugnances invincibles de ses compagnes. Enfin, après une interminable négociation et moyennant un prix convenu de cinquante ou de cent roubles, je ne sais plus au juste, à recevoir pour chacune d'elles, elles finirent par s'exécuter d'assez mauvaise grâce. Mais, pas plus que le vieux Solodovnikoff, Sobolaïeff n'obtint jamais plus que cela de la fière et sauvage Picha, et, tous les soirs, ou plutôt tous les matins, quand Strelna éteint son gaz et ferme ses portes, vous pourrez voir la farouche Bohémienne, qui pourrait habiter, elle aussi, une maison magnifique sur le boulevard Pretchistensky ou le boulevard Tverskoy, regagner modestement avec ses compagnons et ses compagnes le quartier Khamovnitcheskaïa, où ils habitent tous ensemble dans je ne sais quel *pereoulok*.

— Tout ce que vous voudrez, riposta Henri Dumas inébranlable dans son scepticisme; mais ne croyez-vous point que cette réputation plus ou moins méritée de vertu féroce et inaccessible ne soit pas plutôt une excellente réclame, entretenue avec soin par les Bohémiens, pour rehausser le prix et l'attrait des princesses en question?

— Peut-être aussi, dit Likhouschine, est-ce par orgueil de race, pour ne pas se donner un maître parmi les étrangers, car pour elles nous sommes tout aussi bien des étrangers, nous autres Russes, que vous-même.

— A moins que tout simplement ces natures endormies ne soient complètement dépourvues de tempérament et n'éprouvent pas plus le besoin d'être aimées que celui d'aimer elles-mêmes.

— Ma foi, c'est bien possible, conclut philosophiquement Likhouschine.

Et il se lança à perte de vue dans une théorie qui lui était particulière et qui tendait à établir que l'amour n'existait pas et ne pouvait pas exister en dehors de certaines conditions de civilisation, de sociabilité, etc.

Pendant que le jeune Russe développait ainsi sa superbe théorie à Henri Dumas, je revoyais en imagination le visage étrange de Picha, la passion qui l'agitait tout entière une fois que le démon de la musique l'avait arrachée à sa somnolence et les éclairs qui jaillissaient par intervalle de ses yeux fauves; et je pensais à part moi que les théories que l'on peut faire sur l'amour ne sont que chansons et que toutes les créatures de ce bas monde, qu'elles soient blondes ou qu'elles soient brunes, qu'elles soient civilisées ou qu'elles ne le soient point, sont nées pour aimer et pour chercher qui les aime.

VI.

Soit que l'ébranlement nerveux causé par mes quatre-vingt-dix heures de chemin de fer ne fût point encore calmé; soit que l'accumulation, la superposition de toutes les choses nouvelles que j'avais vues au cours de cette fertile journée m'eussent fatigué l'esprit outre mesure ; soit enfin que le souvenir des Bohémiennes, de Picha surtout, m'eût laissé une trop vive impression, toujours est-il que je dormis fort peu cette nuit-là et d'un sommeil fort agité.

J'avais beau me tourner et me retourner sur l'étroit lit de fer sans rideaux que l'on retrouve partout en Russie derrière son mince paravent, et cela aussi bien dans les appartements privés que dans les chambres d'hôtel, il me fut impossible de rencontrer le repos dont j'avais si grand besoin. Dans mon insomnie fiévreuse, je revoyais sans cesse les traits bistrés de la jolie Bohémienne; et ses grands yeux pleins de flammes, si ardents et si doux à la fois, me poursuivaient avec acharnement. En même temps, tout ce que le jeune Likhouschine m'avait raconté sur elle se représentait à mon esprit: les folies que le vieux Solodovnikoff et le riche banquier Sobolaïeff avaient faites pour elle, l'indifférence dédaigneuse avec laquelle elle avait repoussé les offres les plus extraordinaires, et jusqu'au moindre détail sur les mœurs singulières et la façon de vivre de ces Bohémiens.

Je m'endormis seulement le matin d'un sommeil inquiet, nerveux, pendant lequel mes préoccupations d'esprit ne me laissèrent guère de répit; je rêvai de Strelna et revis dans mon rêve les yeux de Picha, qui se fixaient sur les miens avec une expression étonnée à la fois et sympathique.

A onze heures, Henri Dumas entra dans ma chambre et me réveilla. Il venait déjeuner avec moi, ainsi qu'il avait été convenu la veille, paraît-il, et, après déjeuner, il devait me faire les honneurs de Moscou, me piloter dans le Kremlin, dans les églises, enfin me faire voir tout ce que la ville renfermait d'intéressant.

Je n'étais point venu à Moscou pour autre chose que pour admirer ces merveilleux édifices qui, depuis tant d'années, flottaient, indécis et attirants, devant mon imagination; et maintenant que je n'avais plus qu'à étendre la main pour étreindre la réalité, toute ma curiosité était tombée. Ma fringale d'architecture byzantine me semblait déjà rassasiée; et, au milieu même de ce monde tout nouveau pour moi, je me découvrais subitement, à ma grande surprise, une indifférence glaciale.

En face de cette étonnante cathédrale de Vassili-Blagennoï, qui arrachait des cris d'enthousiasme à Théophile Gautier; au Kremlin même, devant l'Assomption, la plus riche, la plus curieuse, la plus merveilleuse des quatre églises que renferme le palais, ou devant l'incomparable amas de richesses artistiques entassé dans les huit énormes salles du Trésor, partout je demeurais froid et insensible, comme si désormais je fusse devenu incapable d'admiration. Et cela était si visible que Dumas, à plusieurs reprises, m'apostropha plaisamment pour me demander ce que j'avais.

— Vous ne regardez pas ce que l'on vous montre, et j'ai beau faire appel à tous mes souvenirs, j'ai beau vous prodiguer les trésors de mon éloquence, vous n'avez pas seulement l'air d'entendre un mot de ce que je vous dis. Si je n'avais point assisté à votre déjeuner, je croirais que nos mauvais vins de Crimée ou le petit verre de kummel que vous avez pris après votre café vous ont monté à la tête. Vous dormez debout, littéralement!

Deux ou trois fois, je fus sur le point de lui répondre que, si je ne l'écoutais guère, c'est que j'avais l'esprit ailleurs et que le souvenir de Picha m'occupait et m'absorbait tout entier. Mais je ne sais quel sentiment bizarre et complexe, mauvaise honte, instinct jaloux, pudeur d'âme, avait toujours arrêté l'aveu sur mes lèvres. Au fond, surtout, j'avais une peur atroce que ce sceptique de Dumas ne se moquât de moi.

Quand il se fut consciencieusement acquitté, en dépit de mes distractions peu encourageantes, de son métier de cicerone improvisé, il m'emmena dîner chez lui, dans une belle maison qu'il habitait à l'angle du boulevard Podnovinsky et de la rue Povarskaïa; puis il demanda son traîneau et me reconduisit lui-même jusqu'à mon hôtel.

— M'est avis, me dit-il en me serrant la main dans le vestibule du Slaviansky Bazar, que vous dormirez bien cette nuit et que, malgré votre belle passion pour nos Bohémiennes, vous avez plus envie d'aller vous mettre au lit que de partir pour Strelna!

VII.

Strelna! le dernier mot d'Henri Dumas me resta dans les oreilles et je me surpris me le répétant à moi-même au moment où, l'escalier franchi, je me retrouvai seul dans ma chambre.

Il était dix heures, l'heure précisément où, la veille, Dumas était venu me chercher dans sa troïka avec le jeune Russe Likhouschine.

Mes souvenirs se réveillèrent aussitôt avec une violence inouïe, et un besoin impérieux de revoir Picha, de la revoir immédiatement, me prit soudain à la gorge.

J'essayai d'abord de lutter contre cet entraînement irrésistible. Qu'irais-je faire là-bas tout seul, surtout n'entendant pas un mot de russe? En admettant même qu'il ne m'arrivât rien de fâcheux, quelle satisfaction pourrais-je retirer de cette folie? Savais-je seulement si je reverrais Picha? Peut-être n'allait-elle point tous les soirs à Strelna; ou bien, si elle y était, elle chanterait sans doute, avec ses compagnes, pour des gens que je ne connaîtrais pas et parmi lesquels il ne me serait point possible, par conséquent, de m'introduire. En tout cas, je ne pourrais pas demander qu'on me donnât une représentation pour moi tout seul.

Ce n'était pas les Bohémiennes, d'ailleurs, que je voulais voir ou entendre; c'était Picha. Et quel moyen de la voir seule, de l'approcher au milieu de ses compagnes?

Bah! seule ou non, je la verrais du moins. Je pourrais me repaître de ses grands yeux sauvages et doux. Qu'ai-je besoin de la voir seule puisqu'aussi bien je ne pourrais pas échanger un mot avec elle? La tenir sous mon regard, là, devant moi, comme je l'avais tenue la veille, assister à la transfiguration de ses traits endormis sous l'empire de la passion, voir sortir et se dégager peu à peu de cette enveloppe languissante une créature ardente, débordante de vie; voir ses yeux lancer des flammes, ses lèvres sourire, ses joues brunes se colorer, tout son être enfin frissonner, s'agiter, comme si le démon de la musique qui la possédait faisait effort pour en jaillir: n'était-ce donc rien que cela? Et, puisque je n'étais à Moscou que pour quelques jours, puisque dans quelques jours j'en partirais pour n'y jamais revenir sans doute, quelle impression plus saisissante pourrais-je remporter de mon voyage? Quand on a la bonne fortune de rencontrer sur son chemin, par ce temps d'universelle banalité, des sensations aussi originales, d'une saveur aussi exceptionnelle, ne serait-on pas bien malavisé de se les refuser, alors surtout que rien absolument ne s'y oppose? N'étais-je point libre d'aller à Strelna, si c'était ma fantaisie? Qui m'en eût empêché? Et, de plus, quel danger, moins que cela, quel sérieux inconvénient la satisfaction de cette fantaisie eût-elle pu entraîner? Si je ne pouvais voir Picha, eh bien! j'en serais quitte pour revenir bredouille. Une promenade nocturne comme celle d'hier soir n'avait rien en soi d'effrayant, ni même de désagréable.

Ceci décidé avec moi-même, j'appuyai le doigt sur le bouton de la sonnerie électrique de ma chambre pour appeler le garçon.

Puisque c'est surtout la nuit qu'on vit à Moscou dans un certain monde et qu'on se couche généralement à une heure fort avancée, personne ne pourrait s'étonner que je désirasse sortir à dix heures du soir. Et quand on s'en fût étonné, d'ailleurs, est-ce que je n'étais point mon maître? est-ce que j'avais des comptes à rendre à quelqu'un?

Quant à la troïka, dans un hôtel de premier ordre comme le Slaviansky Bazar et dans une ville aussi riche en traîneaux de toute sorte que Moscou, ce devait être la chose la plus simple du monde que de s'en procurer une, la nuit aussi bien que le jour.

Effectivement, le secrétaire de l'hôtel, que j'envoyai chercher par le garçon, ne fit aucune observation et m'assura que dans dix minutes la troïka demandée serait devant la porte avec de bons chevaux et un homme sûr.

Il n'y avait plus à reculer. Les dix minutes écoulées, je descendis et vis en effet la troïka qui m'attendait.

Bien que ce petit voyage de nuit à travers les rues et les faubourgs de Moscou n'eût plus pour moi le charme de la nouveauté, je retrouvai une partie de mes impressions de la veille et surtout cette griserie très particulière qui se dégageait à la fois de l'extrême rapidité avec laquelle m'emportait mon attelage et du froid très vif qui me fouettait le visage. Ce froid était même si vif que je dus relever avec précaution le collet de ma pelisse et rabattre mon bonnet de castor sur mes oreilles et sur mes yeux.

Mais, pour m'empêcher de m'apercevoir que le thermomètre devait marquer quelque chose comme quinze ou vingt degrés

au-dessous de zéro, j'avais mieux que mon bonnet de castor et ma pelisse : c'était le souvenir de Picha et la pensée que j'allais la revoir.

A mesure que la distance se rapprochait, mon impatience, ma fièvre redoublaient; il me semblait que nous n'arriverions jamais.

Enfin la troïka fit son entrée, sans modérer son allure, dans la cour du restaurant et vint s'arrêter brusquement, avec la correction d'un attelage parfaitement tenu, devant la grande entrée.

La porte s'ouvrit aussitôt et je me laissai débarrasser de mes galoches de caoutchouc et de ma pelisse.

Je ne suis plus un jeune bachelier à ses débuts dans la carrière; et cependant mon cœur battait comme à vingt ans lorsque je me retrouvai dans ce salon banal où j'avais passé la veille une soirée si délicieuse.

Pour le moment, le salon était absolument désert. Le jardin où je me hâtai de pénétrer semblait au contraire fort animé. Les petites salles de verdure ménagées au milieu des massifs d'arbustes étaient presque toutes occupées par de joyeuses sociétés de consommateurs, et j'eus quelque peine à trouver dans un coin assez écarté une chaise où je pusse m'asseoir.

Un garçon qui m'aperçut m'apporta une table volante et du thé, puis me laissa seul.

De mon coin, si j'entendais les éclats de voix et les rires des personnes assises dans les petites salles voisines, je n'en voyais pas une, et elles, de leur côté, ne pouvaient non plus m'apercevoir. En revanche, j'avais devant moi la petite allée sablée qui faisait le tour du jardin et où les garçons de l'établissement allaient et venaient aux appels des consommateurs. Parfois aussi, je voyais déboucher dans l'allée des groupes de femmes qui se tenaient par la taille ou par le bras, fumant et riant — des Bohémiennes, sans doute.

Je regardais avidement ces femmes avec l'espoir d'apercevoir parmi elles celle que je venais chercher. Deux ou trois fois, je crus la reconnaître de loin; mais, quand la distance se fut rapprochée, je vis que je m'étais trompé. Par moments, je me figurais que j'avais peut-être mal gardé le souvenir de ses traits; qu'à force d'y rêver depuis la veille, j'avais fini par les dénaturer dans ma pensée, que j'en étais arrivé à me bâtir de toutes pièces un idéal très éloigné de la réalité et que c'était pour cela que je ne pouvais plus la reconnaître.

Puis je me disais que ce n'était pas possible, que chacun de ses traits et ses yeux surtout, ses grands yeux d'une étrangeté si personnelle, étaient trop profondément gravés dans mon esprit pour que j'eusse pu les oublier. Il me semblait au contraire que je l'aurais reconnue tout de suite si elle s'était présentée devant moi.

A ce moment même, comme si elle eût répondu à mon évocation, je la vis soudain paraître au détour d'un massif et venir dans ma direction.

Elle marchait avec deux autres femmes dont l'une la tenait enlacée par la taille. Elle était vêtue exactement comme la veille, de la même robe noire tout unie, et portait encore une rose rouge dans les cheveux pour tout ornement.

Quand elle ne fut plus qu'à quelques pas de moi, soit hasard, soit que l'attention intense avec laquelle je la regardais venir eût agi sur elle comme un aimant, elle leva les yeux et m'aperçut.

Me reconnut-elle, si tant est seulement qu'elle eût remarqué ma présence la veille au milieu de la foule? Ce qui est certain, c'est qu'elle me regarda fixement, avec une expression de surprise et de curiosité. Peut-être, il est vrai, s'étonnait-elle uniquement de me voir seul ainsi dans mon coin et se demandait-elle quel pouvait être cet étranger qui ne semblait amené par aucun des habitués de l'établissement.

Quoi qu'il en soit, elle m'avait parfaitement vu et remarqué. Quant à moi, lorsque j'avais senti ces grands yeux pleins de flammes se poser sur les miens, il m'avait semblé que mon cœur cessait de battre, et très certainement, si je n'avais été assis sur ma chaise, je fusse tombé, car mes jambes étaient devenues subitement incapables de me soutenir.

Cependant, après m'avoir dépassé, elle avait continué sa promenade; je la suivis des yeux jusqu'à ce qu'elle eût disparu derrière un palmier aux larges feuilles en éventail, et tout aussitôt ce jardin, qui m'avait paru un instant le plus lumineux, le plus délicieux endroit qui fût au monde, retomba dans sa fausse et banale élégance d'Éden artificiel, avec ses plantes exotiques brutalement éclairées par la lumière crue du gaz.

L'apparition tant désirée n'avait duré qu'un instant. Allait-elle revenir? ou bien ne s'était-elle montrée que pour s'évanouir? Pourquoi l'avais-je laissée passer ainsi sans la saisir au vol? Savais-je maintenant si je retrouverais l'occasion perdue? C'était peut-être le bonheur qui s'était présenté à moi et que j'avais laissé échapper.

Mais pourquoi désespérer? Puisque Picha était là, quand même elle ne reviendrait point dans le jardin, elle ne devait pas être loin; rien ne m'empêchait donc de la retrouver.

Je n'eus même pas besoin de me déranger, car, quelques minutes plus tard, je la vis arriver de nouveau par la petite allée avec ses deux compagnes.

Cette fois, elle me regarda avec une attention encore plus marquée. Ce n'était pas que cette attention eût rien de provocant. L'énigmatique créature semblait plutôt s'étonner de l'ardente passion qu'elle lisait dans mes yeux et que son double instinct de femme et de femme à demi sauvage lui faisait sans doute deviner. Évidemment, elle devait avoir l'habitude d'être regardée; mais elle ne l'avait jamais été sans doute avec cette discrétion à la fois et avec cette passion. Il y avait là quelque chose de nouveau pour elle, quelque chose qui piquait sa curiosité, qu'elle ne comprenait pas.

Elle passa ainsi à plusieurs reprises, et, chaque fois, ses yeux, en se croisant avec les miens, me lancèrent ce regard étonné qui pénétrait comme une lame brûlante jusqu'au plus intime de mon être.

A chaque tour, je sentais que je faisais un pas de plus vers un abîme dont il était impossible de mesurer la profondeur. Je le voyais, cet abîme; je me rendais parfaitement compte du danger, de la folie, de l'absurdité vers lesquels je glissais, comme pris de vertige. Mais quant à lutter contre

l'entraînement qui me poussait vers cette fille de Bohême de qui tout me séparait, je n'y songeais même point ; et c'était les yeux grands ouverts que je me précipitais dans cet inconnu mystérieux.

J'avais pleine conscience que j'appartenais désormais tout entier à cette femme et que ce qu'elle voudrait faire de moi, je le subirais aveuglément. C'était une possession complète, absolue. Qu'elle me fît un signe, et je me lèverais et je la suivrais, où elle voudrait, où elle irait. Alors même qu'elle ne se fût point aperçue de l'empire qu'elle avait pris sur moi ou qu'elle l'eût dédaigné, je n'en lui étais pas moins irrévocablement livré. Chose extraordinaire, loin de m'abattre, cela me rendit une sorte de courage, comme si cet abandon absolu de ma personnalité m'eût donné des droits sur Picha.

Au moment où sa promenade la ramenait pour la cinquième fois devant moi, avec une audace qui m'étonna moi-même je me levai brusquement et l'arrêtai par le bras.

Docilement et comme si elle s'y fut attendue, elle se dégagea de ses compagnes, qui continuèrent leur chemin, et vint à moi, ses deux grands yeux interrogateurs fixés sur les miens, et nous nous trouvâmes seuls, en tête à tête, séparés du reste du jardin par les massifs de verdure.

Cela s'était fait si brusquement que je me trouvai d'abord tout étourdi de ce succès inattendu. Ce qui ajoutait à mon embarras, c'est que, n'entendant point le russe, il m'était impossible d'échanger un seul mot avec ma compagne.

Heureusement, celle-ci semblait beaucoup moins troublée que moi. Regardant autour d'elle et voyant qu'il n'y avait point d'autre chaise que celle que j'occupais moi-même, elle s'assit familièrement sur mes genoux, comme si c'était la chose la plus naturelle du monde.

Je lui offris le verre de thé qu'on avait apporté sur la table et auquel je n'avais pas encore touché. Elle le prit sans se faire prier et, retirant son *papyros* de ses lèvres, elle but le thé à petits coups.

Pendant qu'elle buvait, sa tête fine rejetée en arrière, je regardais ses lèvres petites, rouges, d'un dessin ferme et vigoureux, et les lignes un peu maigres de son corps svelte qui se coulait sous la robe noire avec des ondulations serpentines.

Une intensité de vie extraordinaire se dégageait de cet être souple et gracieux comme ces jeunes félins à demi apprivoisés qui sont toujours prêts à bondir et à mordre ; on devinait une force contenue extrême dans ces membres grêles. A peine pesaient-ils sur mes genoux, et cependant je sentais parfaitement que, si j'avais cherché à m'emparer de ces bras mignons, ils se fussent raidis et détendus entre mes mains comme des ressorts d'acier trempé.

J'avais beau la tenir ainsi contre moi, ses lèvres à quelques lignes de mes lèvres, seul à seule, dans ce coin écarté du jardin où personne ne semblait soupçonner notre présence, je n'en avais pas moins conscience que nous n'étions guère plus près l'un de l'autre que si un abîme nous eût séparés. Évidemment, nous appartenions tous deux à une espèce absolument distincte, et nos idées, nos manières de voir, de comprendre, de sentir en toutes choses, ne devaient avoir absolument rien de commun.

Malgré cela, loin de diminuer l'ardeur de la passion qui m'avait envahi, cette constatation ne faisait que l'exaspérer.

Des frissons me secouaient par moments de la tête aux pieds et il me venait des envies folles de refermer mes bras sur cette créature étrange et délicieuse qui semblait s'abandonner, et de m'enfuir avec elle loin de ce jardin bruyant et banal, dans un pays très éloigné où l'on serait absolument libre de s'aimer, en dehors de toute contrainte, seuls sous le ciel immense, avec le steppe aux horizons sans bornes autour de nous.

Emporté par un mouvement irrésistible, je laissai alors couler de mes lèvres, en flots intarissables, ce feu intérieur qui me dévorait. C'était absurde, n'est-ce pas ? puisque Picha ne pouvait point saisir un seul mot de ce que je lui disais ; je le savais, je me le répétais à moi-même et cependant j'éprouvais un irrésistible besoin de parler, de me griser moi-même avec ces paroles brûlantes que je ne pouvais plus contenir. Peut-être avais-je aussi, sans me l'avouer, le vague espoir que les effluves magnétiques qui se dégagent d'une passion ardente agiraient sur la Bohémienne à travers et malgré tout.

Et, par le fait, je pus croire un moment que cette fièvre d'amour qui me brûlait le sang était passée dans ses veines. Il me semblait que ses membres nerveux s'assouplissaient par degrés et se laissaient aller contre moi, et je croyais voir des éclairs jaillir de ses yeux alanguis.

Affolé, oubliant tout, et le lieu où je me trouvais et ce qu'était cette femme, et tout ce qui nous séparait, je la saisis brusquement dans mes bras et je plongeai mes lèvres au milieu des mèches de cheveux noirs qui se tordaient sur sa nuque.

A ce moment, un cri d'appel, bizarre, mais impératif, se fit entendre à quelque distance derrière nous. Par un mouvement rapide, Picha se dégagea de mon étreinte furieuse et, glissant entre mes bras comme une couleuvre, elle disparut en un instant.

Je demeurai sur ma chaise, anéanti, hors d'état de me rendre compte de ce qui s'était passé.

Un garçon qui vint éteindre les becs de gaz du jardin me rappela enfin à la réalité. Je m'aperçus alors que tout bruit avait cessé autour de moi et que j'étais seul. Tout le monde était parti et le temps s'était écoulé sans que je m'en fusse aperçu.

Je me levai tout étourdi et, traversant les salons déserts, je retrouvai ma troïka, qui était restée la dernière, et revins à Moscou ; le froid était extrêmement vif, mais il l'eût été deux fois plus encore que je n'eusse rien senti, dévoré que j'étais intérieurement par tous les feux de la passion.

ADOLPHE BADIN.

(La fin au prochain numéro.)

LA FRANCE AU DEHORS

La politique coloniale

M. Paul Leroy-Beaulieu vient de publier la seconde édition du beau livre qui lui ouvrit les portes de l'Institut et du Collège de France : *la Colonisation chez les peuples modernes* (1). Jamais ouvrage ne parut plus à propos pour calmer nos inquiétudes patriotiques et nous montrer une fois de plus que nous devons, pour nous relever, adopter résolument la politique de l'extension coloniale. En effet, de tous les préjugés qui forment la masse des prétendus principes au nom desquels tant d'erreurs et de fautes se commettent en France, il en est peu d'aussi répandu, d'aussi profondément enraciné, que celui qui persiste à dénier à nos compatriotes toute aptitude colonisatrice. Nous ne saurions trop nous insurger contre cette déplorable assertion, non seulement parce qu'elle ne repose sur aucun fondement sérieux, mais encore parce qu'elle constitue un danger permanent pour l'avenir de notre pays.

Sans doute l'histoire coloniale de la France se compose surtout de déceptions et d'avortements : au Brésil, en Floride, en Louisiane, aux Antilles, au Canada, dans l'Hindoustan, c'est nous qui avons semé et d'autres ont récolté : rien de plus vrai. Mais sommes-nous responsables des fautes inexplicables commises par nos gouvernements, et ne sont-ce pas des Français qui ont fondé et développé ces colonies devenues si prospères en d'autres mains? Si, en 1763, par exemple, après la guerre de Sept ans, Louis XV abandonna honteusement le Canada, il n'en est pas moins vrai que 1 500 000 Canadiens, ayant conservé la langue et les habitudes françaises, nous dirions volontiers le culte de la France, vivent aujourd'hui dans cette région, et que tous ils descendent des colons envoyés par nos souverains. Si le premier consul Bonaparte céda pour un morceau de pain la Louisiane aux États-Unis, la Nouvelle-Orléans n'en est pas moins une ville française; et ce sont les petits-fils de nos colons français qui forment dans tout le pays comme le fond de la population. Il serait facile de multiplier les exemples : nous n'en voulons citer qu'un seul encore, mais il sera concluant.

Il s'agit de l'Algérie. Que n'a-t-on pas écrit contre la colonisation de l'Algérie par la France! On formerait une bibliothèque en réunissant les ouvrages qui ont été dirigés contre les partisans de cette colonisation. Il est vrai que le temps est passé où le député Desjobert, de légendaire mémoire, parodiant un orateur antique, déclarait à chaque scrutin qu'il votait, en outre, pour qu'on abandonnât l'Afrique. Peut-être n'oserait-on plus aujourd'hui, comme le fit en 1866 M. Lasnavères, publier un factum intitulé *De l'impossibilité de fonder des colonies européennes en Algérie;* mais nous ne jurerions pas qu'il n'existe pas encore, à l'heure actuelle, des ennemis déclarés de la colonisation algérienne. N'apprenions-nous pas tout récemment (décembre 1881) qu'un ancien député, plus connu par la fréquence que par le succès de ses amendements, M. de Gasté, se disposait à traiter, en conférence publique, de l'*Illusion coloniale?* A ces détracteurs de parti pris on ne peut opposer que des faits : La colonisation est impossible, prétendez-vous? Non, puisque la colonisation existe et même qu'elle est florissante.

Nous n'ignorons certes pas que, de 1830 à 1882, bien des essais infructueux ont été tentés et que bien des fautes ont été commises en Algérie. Mais, ainsi que l'écrivait en 1876 M. le député Lucet, chargé du rapport sur les dépenses de l'Algérie, « celui qui connaît l'histoire de ces vicissitudes y voit une manifestation éclatante du génie colonisateur de la France. Les étrangers sont plus équitables envers nous que nous ne le sommes nous-mêmes, car nul de ceux qui viennent visiter notre possession africaine ne rentre dans son pays sans y apporter le témoignage de sa surprise et de son admiration pour les progrès de toute nature réalisés dans un temps relativement si court. » En effet, non seulement le nombre des colons algériens n'a pas cessé d'augmenter depuis les premiers jours de la conquête, mais voici que le chiffre des naissances commence à l'emporter sur celui des décès; voici qu'une race nouvelle, dure au travail, hardie et entreprenante, féconde, prend possession de la France africaine : ce sont les fils de nos premiers colons, nés en Algérie, attachés au sol par les liens multiples qui unissent l'homme à la terre où il est venu au monde, et tout disposés à continuer l'œuvre paternelle. L'avenir leur appartient. Ils seront bientôt aussi nombreux que leurs compatriotes du Canada. « Donnez à la population française, écrivait le docteur Bertillon, de l'espace, de la liberté, un climat salubre et un sol fertile; donnez-lui l'espérance légitime d'y acquérir l'indépendance et le bien-être : vous verrez aussitôt notre natalité alanguie reprendre sa haute puissance. » Or toutes ces conditions se trouvent réunies en Algérie, et, sans être taxé d'exagération, il est permis de prévoir l'époque, relativement très rapprochée, où plusieurs millions de Français seront établis en Algérie et feront de la colonie comme un prolongement du territoire national.

Donc, sans chercher d'autres preuves des aptitudes colonisatrices de la race française, contentons-nous d'opposer à ses ennemis le consolant exemple des progrès de notre colonie algérienne.

Ce n'est pas seulement par amour-propre, ou pour détruire un préjugé, que nous insistons sur ces qualités de notre race, c'est plus encore parce que, dans le combat pour la vie que se livrent les grandes puissances, la France sera fatalement vaincue et réduite à un amoindrissement déplorable si elle n'adopte pas résolument, et cela sans plus tarder, la politique de l'extension coloniale. Il en est des nations comme des arbres de la forêt : malheur à ceux qui ne grandissent pas en même temps que leurs voisins! Bientôt ils sont privés d'air et de lumière; ils s'étiolent et meurent! Le vieux sol de la Gaule ne peut s'étendre indéfiniment; trop de voisins jaloux surveillent nos moindres démarches. Pendant qu'ils grandissent, nous restons stationnaires et par consé-

(1) 1 vol. in-8°. Paris, Guillaumin, 1882.

quent nous déclinons. La Russie annexe peu à peu les immensités de l'Asie centrale; l'Allemagne, favorisée par les circonstances et servie par des hommes d'État sans scrupules, s'arrondit aux dépens de ses voisins. L'Angleterre, sans nul souci de l'opinion publique ou des convenances internationales, s'empare de tout ce qui lui semble bon à garder. L'Autriche, la Grèce et même l'Italie ont trouvé ou trouveront encore des accroissements territoriaux aux dépens de l'empire ottoman. De toute nécessité il faut que la France à son tour augmente son domaine, et elle ne le pourra qu'en acquérant de nouvelles colonies.

Il est vrai que certains théoriciens affirment volontiers que toute colonie est une cause de ruine pour la métropole. Ils répètent avec complaisance le paradoxe que prêtait Montesquieu au sage Usbeck : « L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir le pays d'où on les tire, sans peupler celui où on les envoie. » Ces théories surannées ont fait leur temps. On sait aujourd'hui que l'émigration ne nuit pas au développement de la population. L'Angleterre a envoyé des colons dans le monde entier, et sa population a triplé en un siècle. Les Allemands émigrent en grand nombre et pourtant, en Europe, ils sont toujours de plus en plus nombreux. Dès que l'émigration d'un pays augmente, la natalité augmente proportionnellement; elle décroît au contraire, si l'émigration diminue ou s'arrête. Plus nous enverrons de Français dans nos colonies, plus la population de la métropole, loin de décroître, augmentera.

Les richesses et l'influence croîtront dans la même proportion. Au fur et à mesure que s'ouvriront de nouveaux débouchés à nos industriels et à nos négociants, grandiront nos moyens d'action et notre énergie de production. Aussi bien ces principes économiques s'imposent avec tant de netteté, qu'il suffit de les énoncer pour qu'ils soient acceptés presque comme des axiomes.

Les adversaires de la colonisation prétendent encore qu'en fondant de nouvelles colonies nous diminuons nos ressources militaires. A l'heure actuelle, disent-ils, nous avons avant tout besoin de concentration, et ce n'est pas devant des perspectives de guerre européenne qu'il convient d'éparpiller nos régiments de la Cochinchine à la Guyane. Certes nous ne conservons aucune illusion sur les dangers actuels, et ce serait une suprême imprudence que de désorganiser nos corps d'armée pour aller, par exemple, prendre possession de Madagascar; mais on a si bien compris cette nécessité, qu'un projet de loi est actuellement déposé à la Chambre sur la création d'une armée spécialement destinée aux colonies (1). Il s'agirait d'instituer des corps spéciaux composés soit d'indigènes, soit de volontaires français. La question est donc à l'étude : elle sera résolue d'ici à peu; et, de la sorte, non seulement tout danger sera écarté, mais encore nous pourrons en toute sécurité continuer le grand travail de la restauration de notre puissance par la colonisation.

Reste une dernière objection : où fonder de nouvelles colonies? y a-t-il quelque part une région fertile qui ne soit déjà en la possession de quelque puissance européenne?

(1) Voy. sur ce sujet la *Revue* du 29 juillet.

Au temps où les Français passaient pour ne pas soupçonner les premiers éléments de la géographie, ce raisonnement puéril aurait eu quelque apparence de solidité; mais, Dieu merci! depuis 1870 nous avons appris et enseigné la géographie. Il suffit, pour ainsi dire, de jeter les yeux sur une carte du monde pour s'apercevoir que ce ne sont ni les espaces à coloniser qui manquent, ni les occasions de fonder à travers le monde des Frances nouvelles qui font défaut. En Asie, tous les riverains du Songkoï ont salué avec empressement notre drapeau national, qui, après une disparition momentanée, est arboré de nouveau sur la citadelle d'Hanoï. Le Tonkin va être soumis, s'il ne l'est déjà, à notre protectorat; et le rêve de notre grand Dupleix, la fondation d'un empire français aux Indes, va devenir une réalité, non plus dans la vallée du Gange ou sur la côte de Coromandel, mais dans les fertiles bassins du Mékong et du Songkoï. Non loin du Tonkin, dans cet océan Pacifique que sillonneront les flottes du monde entier quand sera percé l'isthme de Panama, nous n'avons, pour ainsi dire, qu'à étendre la main pour nous emparer des Nouvelles-Hébrides et de l'île de Pâques et nous assurer ainsi la possession des futures stations du commerce universel dans ces parages. En Amérique, la fertile Guyane nous promet bien des surprises lorsque nous nous déciderons à quitter la côte et à pénétrer dans l'intérieur de la contrée, à la suite de notre vaillant Crevaux, qui n'a cessé, dans son existence si bien remplie, de vanter le charme, la salubrité et les ressources infinies de cette Guyane tant calomniée.

C'est en Afrique surtout que nous pouvons, ainsi que le disait Vauban à Louis XIV, *faire notre pré carré*. Notre bonne fortune veut en effet que, sur ce continent, nous soyons en mesure de fonder un magnifique empire colonial. De quatre côtés à la fois nous avons entamé ces terres mystérieuses qui cachent tant de trésors. Au nord, l'Algérie, avec son amorce indispensable de la Tunisie, doit reculer ses frontières méridionales. Insalah, Tafilet seront un jour ou l'autre les étapes de ce chemin de fer gigantesque, le Transsaharien, qui portera jusque dans les royaumes soudaniens les produits de notre industrie nationale. A l'ouest, le Sénégal, avec ses annexes de Cayor, du Baoulé, de Fouta-Djalon, est en quelque sorte le premier anneau de cette chaîne d'établissements français qui conduiront jusqu'au Niger nos soldats et nos négociants. Sous l'équateur, un comptoir longtemps méconnu, le Gabon, est appelé à un immense avenir. Voici que l'Ogowaï devient un fleuve français, et en plein continent, sur les bords de ce Congo si longtemps légendaire, notre héroïque Savorgnan de Brazza a récemment fondé la station de Franceville. Dans ces régions, pas de rivaux à redouter, mais des barbares à civiliser, des populations entières à conquérir aux arts pacifiques; du bien, beaucoup de bien à faire et une prodigieuse extension d'influence! Au sud-est enfin, Madagascar, qui porta si longtemps le beau nom de *France orientale*, Madagascar, dont la possession nous est enviée, mais ne nous est disputée par aucune nation. Cette île splendide, aux productions variées, à la population énergique et intelligente, redeviendra terre française. Il paraît qu'au

mépris de nos droits séculaires, et sans doute excitée sous main par l'Angleterre, la reine Ranavalo entre en lutte contre notre influence et proclame « que la mer doit être la limite de son royaume ». Certes nous avons, en trop de circonstances, fait preuve de longanimité. Puisqu'on cherche à nous dépouiller de nos biens et de nos droits, nous ne laisserons pas échapper l'occasion de réparer nos fautes passées, et, comme au temps de Flacourt et de La Bourdonnais, le drapeau national flottera de nouveau sur la grande île madécasse.

Donc l'Afrique nous appelle. C'est en Afrique qu'il faut diriger nos efforts et concentrer notre activité. C'est là qu'est l'avenir, là que notre patrie retrouvera les capitaux engloutis dans une guerre désastreuse ou dans des emprunts étrangers plus ruineux encore; là que la France recouvrera son influence diminuée et affermira sa sécurité compromise.

Aussi bien ces idées de restauration coloniale commencent à faire leur chemin dans l'opinion publique. La grande masse de la nation a donné son approbation pleine et entière à l'expédition de Tunisie. On n'a trouvé que des éloges à accorder au commandant Rivière quand il s'empara d'Hanoï. La vieille salle de la Sorbonne retentit encore des applaudissements prodigués à MM. Gallieni et Savorgnan de Brazza, quand ils racontèrent leurs voyages au Niger et au Congo. Que tous les partisans de l'extension coloniale de la France prennent donc bon courage : le dernier mot n'est pas dit sur la grandeur et les destinées de notre patrie.

Que si on doutait encore de la nécessité de semer dans le monde entier des Frances nouvelles, nous renverrions les sceptiques ou les indifférents aux conclusions, implacables dans leur rigueur et saisissantes par leur énergie, du beau livre de M. Paul Leroy-Beaulieu :

« *La colonisation est pour la France une question de vie ou de mort :* ou la France deviendra une grande puissance africaine, ou elle ne sera, dans un siècle ou deux, qu'une puissance européenne secondaire; elle comptera dans le monde à peu près comme la Grèce ou la Roumanie comptent en Europe. Nous ambitionnons pour notre patrie des destinées plus hautes : que la France devienne résolument une nation colonisatrice, alors se rouvrent devant elle les longs espoirs et les vastes pensées. »

PAUL GAFFAREL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Une eau-forte des plus coquettes; les bords de la Seine ou du Lignon encadrés dans des roseaux ; du lierre grimpant, des volubilis et des capucines, qui forment voûte, une flûte de Pan à la clef; deux petits amours dans le costume de l'innocence, l'un frappant sur un tambour de basque, l'autre soufflant dans des pipeaux; une bergère surmontée d'un chapeau à plumes, court-vêtue (mais le jupon est en belle soie à ramages), gorge et mollets à l'air, à la main une houlette enrubannée ; deux moutons au bord de l'eau qui ne broutent pas, mais regardent avec attendrissement la bergère : bien évidemment M. Lalauze a voulu représenter Mme Deshoulières. Quant à M. Deshoulières, qui a toujours vécu loin de sa femme, naturellement il n'est pas là. Cependant, au bas du frontispice, une tête de bélier. N'oublions personne ! L'eau-forte de M. Lalauze est parlante et il n'était pas besoin qu'il gravât au bas de cette page et en gros caractères : *Mme Deshoulières*.

M. de Lescure, qui publie les œuvres choisies de la bergère pour la très élégante collection de la *Bibliothèque des Dames* (1), ne sera pas content de M. Lalauze. Cette tête de bélier d'abord, puis le nom buriné selon la tradition : *Deshoulières,* tandis que M. de Lescure établit l'orthographe vraie : *Des Houllières*. Que diantre ! un peu de discipline ! Le burin doit s'entendre avec la plume et suivre le mouvement! Enfin, que voulez-vous? Toujours indépendants, ces artistes ! Après tout, l'essentiel est que les vers de la bergère un peu oubliée, hélas ! soient bien accueillis des dames auxquelles on les destine. Le clan des hommes sera quelque peu récalcitrant sans doute : il en faut prendre son parti. Non pas qu'il n'y ait que des pipeaux et des houlettes en cette poésie, comme on serait porté à le supposer. Les quelques vers, en effet, qui sont dans toutes les mémoires peuvent le faire craindre de confiance; on est tenté de dire avec M. Jourdain : « Il y a trop de moutons là-dedans. » Eh bien, non. Vous y trouverez encore des madrigaux, des badinages à la Voiture et sentant les ruelles des précieuses plus que les prés fleuris qui bordent la Seine. Vous y trouverez aussi des réflexions philosophiques, des lieux communs de morale, la note grave et triste du désenchantement. Vous y trouverez encore des pièces lestes et osées, la note gaillarde et égrillarde. Il y en a pour tous les goûts. Seulement, dans le genre gai, la bergère manque de gaieté ; dans le genre précieux, elle est mièvre et affectée ; dans le genre sévère, le style est insuffisant. Les pipeaux et la flûte de Pan pour de la musique d'orgue, non, décidément, ce n'est pas assez.

Voilà ce que diront les hommes ; mais ce n'est pas à eux que s'adresse M. de Lescure, et apparemment il sait ce qui plaît aux dames. Les images et les métaphores, j'imagine? Aussi leur en verse-t-il à pleins paniers. C'est son droit et je n'ai rien à dire. Quelques-unes vous feront peut-être sourire; mais c'est qu'alors vous avez une fâcheuse tournure d'esprit et que vous aimez trop à voir le côté plaisant des choses. Par exemple, quand, pour expliquer la variété des tons et les tentatives en divers genres de Mme des Houllières, M. de Lescure nous dit qu'avant de « s'asseoir sur le fauteuil des conversations philosophiques ou joviales avec Montausier et avec Vivonne», elle avait « chevauché sur les grandes routes de la Flandre à la poursuite des décevantes chimères de l'ambition, de la fortune et de la gloire », ces petits ta-

(1) *Œuvres choisies de Mme des Houllières*, publiées par M. de Lescure. Bibliothèque des dames. — 1 vol. Paris, 1882. Librairie des bibliophiles.

bleaux m'étonnent. Mme des Houllières assise sur le même fauteuil avec Montausier, passe encore. Un austère, ce Montausier. Mais avec Vivonne! Moins austère, Vivonne. Et tenez, voici que je souris. Mais les dames à qui s'adresse M. de Lescure n'ont pas, comme moi, l'esprit mal fait, heureusement pour lui et pour elles.

De même, elles ne se plaindront pas, comme je le ferais volontiers, que M. de Lescure est trop galant, trop chevaleresque et paladin quand il est question de la vertu des femmes. Celle de Mme des Houllières, précisément, a prêté à discussion. Certaine lettre écrite par elle à Condé, très épris de ses charmes, semble inquiétante pour M. des Houllières. Cette lettre, M. de Lescure déclare qu'il ne la reproduira pas parce qu'elle pourrait le gêner pour conclure favorablement. C'est le même procédé que nous signalions naguère à propos de Gilbert. Une question embarrassante se posant d'elle-même et la mémoire de Gilbert pouvant être atteinte, cette question, disait M. de Lescure, il n'entre pas dans mon plan de l'examiner. De même pour cette lettre : elle n'entre pas dans son plan. Et alors il conclut qu'une femme peut sortir des limites strictes du permis sans pénétrer pour cela dans le domaine du défendu. Mme des Houllières, ajoute-t-il, « fut peut-être un peu imprudente : qu'on se mette à sa place! » Mais non, ne vous y mettez pas, mesdames, ni dans le fauteuil où est assis déjà Vivonne, ni dans celui de Condé le grand conquérant, qui porte la victoire dans ses yeux, comme dit de lui Bossuet.

Si Mme des Houllières a été plus qu'imprudente, je le lui pardonnerais volontiers, après tout; mais ce qu'on ne saurait lui pardonner, c'est le sonnet burlesque composé par elle contre la *Phèdre* de Racine et qui débute ainsi :

> Dans un fauteuil doré Phèdre, tremblante et blême,
> Dit des vers où d'abord personne n'entend rien...,

pour finir par ces deux versets :

> Une grosse Aricie, au cuir rouge, aux crins blonds,
> N'est là que pour montrer deux énormes tètons
> Que, malgré sa froideur, Hippolyte idolâtre.
> Il meurt enfin, traîné par ses coursiers inerrats;
> Et Phèdre, après avoir pris de la mort aux rats,
> Vient, en se confessant, mourir sur le théâtre.

Est-ce ce sonnet qui doit charmer les dames? A vrai dire, je ne sais pas s'il y a parmi tous ces extraits de choix une pièce qui les charmera.

II.

Nous attendions de M. Gustave Merlet la fin de son *Histoire de la littérature sous l'empire;* il nous donne un gros volume d'*Etudes littéraires* (1) sur un certain nombre de classiques. Pourquoi ces classiques-là et pas d'autres? Pourquoi La Fontaine et Boileau, et pas Corneille, ni Racine, ni Molière? Pourquoi Voltaire et pas Rousseau? Je ne me plains, comme on voit, que de n'en pas avoir assez. Et cependant si! Un peu trop parfois. Était-il bien besoin, parlant des *Oraisons funèbres* de Bossuet, de les analyser toutes par le menu? Cela même donne à réfléchir. J'ai bien peur que ce volume, de format et de formes académiques, qui semble s'adresser aux gens du monde, ne soit, en réalité, spécialement composé à l'usage des aspirants bacheliers. Cette jeunesse studieuse n'est pas à plaindre quand des écrivains comme M. Merlet lui consacrent de si longs loisirs. Il faut espérer qu'ayant en mains ces analyses très détaillées, elle ne se croira pas dispensée de lire les auteurs mêmes. Ce qui ferait croire encore que ces études sont destinées à la jeunesse, c'est le luxe des divisions et des subdivisions. Il y a un luxe de rubriques destinées à aider la mémoire. Chaque compartiment est marqué d'une étiquette en gros caractères. Ainsi, par exemple, pour Montaigne, une case spéciale où nous trouvons : L'HUMANISTE DANS LE MORALISTE; puis une autre où l'on nous montre LE JUDICIEUX DANS L'INGÉNIEUX. Avec tous ces poteaux indicateurs, impossible de ne pas trouver son chemin.

M. Merlet a voulu, en disposant à l'avance ces points de repère, se prémunir lui-même contre tout oubli ou toute tentation d'école buissonnière. C'est un itinéraire fixe qu'il s'astreint à suivre en desservant toutes les stations. Je ne veux pas par cette métaphore éveiller l'idée d'un train omnibus de petite vitesse. Non, on fait un nombre suffisant de kilomètres à l'heure, mais sans que l'allure se ralentisse ou s'accélère : toujours la marche réglementaire, sans secousses, sans chocs, sans déraillements; sans fantaisie aussi et sans imprévu. C'est ainsi, en effet, qu'il faut faire voyager la jeunesse, honnêtement, régulièrement, sûrement. Nous ne pouvons donc que complimenter M. Merlet d'une allure si sage. Et maintenant qu'il a rempli ce devoir envers ce que Périclès appelait le « printemps de l'année », pourquoi ne songerait-il pas à l'été et à l'automne? Qu'il s'occupe aussi de nous maintenant. Il nous reste le vif souvenir d'œuvres de lui plus hardies, plus militantes et, disons le mot, plus originales. C'est convenu, n'est-ce pas? Assez fait pour les aspirants bacheliers.

III.

Si le printemps ne prépare pas une belle moisson pour l'été, et pour l'automne une riche vendange, ce ne sera pas parce que les bras auront manqué au sol. Voici encore un ami de la jeunesse, M. Paul Bourde, qui s'efforce de donner des patriotes à la patrie (1). Ce n'est pas le tout d'organiser la gymnastique et l'exercice militaire; il importe au moins autant de viriliser les cœurs et d'inspirer à la génération qui débute dans la vie un généreux souffle de vertu civique. Telle est la noble tâche que s'est imposée M. Bourde. Il envoie à son frère, soldat depuis hier, un *De officiis,* comme Cicé-

(1) *Études littéraires,* par Gustave Merlet. — 1 vol. Paris, 1882. Hachette et Cie.

(1) *Le Patriote,* par Paul Bourde. — 1 vol. Paris, 1882. Hachette et Cie.

ron à son fils philosophant à Athènes. Honnêteté, prudence, tempérance, force d'âme, activité, justice, civisme.

Voilà les sept vertus cardinales qu'il faut faire éclore et mûrir en soi. Cela fait bien des vertus. M. Bourde sait bien qu'il faut demander immensément pour obtenir un peu. Le sage dont il trace le portrait est un sage idéal, un être de raison que son livre n'enfantera pas. Qu'il provoque le goût de ces nombreuses vertus et l'effort pour faire quelques pas vers elles, ce sera déjà beaucoup. J'ai peur cependant que M. Bourde ne se fasse quelques illusions. Ne compte-t-il pas trop, par exemple, sur notre désintéressement? Il croit que l'attrait d'une récompense ou la crainte d'une expiation ne sont pas nécessaires pour nous soutenir dans la lutte contre nos passions. Voltaire n'était pas de cet avis : aussi ne voulait-il pas se départir — comme l'écrivait Diderot avec humeur — de son « rémunérateur vengeur ». Sans lui, disait-il, je n'ai plus de frein, je ne connais plus que mon intérêt : si les hommes sont poules, je me fais renard ; s'ils sont brebis, je me fais loup. M. Bourde estime, au contraire, que nous faisons le bien ainsi que l'oiseau chante, que la vigne grimpe, que l'églantier fleurit, que la violette répand son parfum. Charmant tout cela comme paroles de romances, et on aimerait à le mettre en musique ; mais pure poésie. Dire que nous faisons le bien pour suivre l'impulsion de la nature, c'est reproduire le paradoxe de Rousseau, paradoxe qui depuis longtemps n'a plus cours. L'éducation précisément ne se propose pas d'autre objet que de réformer notre nature. Le devoir est souvent l'immolation de nous-mêmes ; ne nous dites pas qu'il est invariablement la plus douce des satisfactions !

M. Bourde comprend bien, au fond, que Socrate n'est pas mort absolument comme la vigne grimpe et comme fleurit l'églantier. Il se dit qu'il faut à l'homme un point d'appui ou un mobile en dehors et au-dessus de lui-même. Voilà pourquoi il fait planer sur nos têtes la grande image de la patrie. En haut les yeux et en haut les cœurs ! Fort bien : mais je crains encore que la patrie elle-même n'ait pas pour tous l'autorité et le prestige nécessaires. Il lui manque la personnalité. Beaucoup disent : La patrie, pure abstraction ! Où est-elle, la patrie ? Et ceci encore, M. Bourde s'en rend compte, car, après avoir multiplié les métaphores et même usé de la prosopopée pour donner en quelque sorte un corps et une image à la patrie, il est forcé d'y renoncer. La patrie devient bientôt une association dont les membres bénéficient d'un ensemble d'institutions utiles, d'inventions commodes — ponts et chaussées, chemins de fer, découvertes scientifiques, merveilles des arts, — et alors notre dévouement à la patrie va cesser d'être un devoir primordial; ce sera un sage calcul d'intérêt. Tout aussitôt vont se lever ceux qui accusent la société de leur avoir été toujours mauvaise, et, si M. Bourde leur fait confesser qu'ils doivent reconnaissance et dévouement à cette société marâtre, je l'irai dire à Mlle Michel. Donc ce qui manque à la très haute morale prêchée par M. Bourde, comme jadis au stoïcisme, c'est un point d'appui. Voilà pourquoi, comme le stoïcisme, elle ne soulèvera pas le monde.

IV.

Une veine assez heureuse dans l'article roman, et quelques œuvres distinguées.

C'est d'abord *le Cousin Noël* (1), de M. Jacques Vincent. Par un contraste discrètement marqué, nous trouvons là une histoire tout à fait dramatique dans un milieu paisible où il semble que l'on soit à l'abri des orages. Le héros lui-même est une bonne nature du Nord, calme, positive, reposée, un peu prosaïque et à la flamande. On l'a mis au séminaire, ce tranquille Noël. C'est, en effet, le vœu de ses parents qu'il entre dans les ordres ; mais ce désir n'a rien d'impérieux ni de tyrannique. Noël, puisqu'on le souhaite, sera prêtre, mais sans enthousiasme, de même que, s'il renonçait à la soutane, ce serait sans révolte. Cependant ses supérieurs se demandent avec inquiétude, comme il se demande lui-même, mais sans angoisses, s'il a bien la vocation. On juge prudent qu'il en fasse l'épreuve en revenant pendant une année au foyer de famille : il y rentre sans faire d'objection, ni en témoignant une joie vive. Ses parents l'envoient chez sa vieille marraine : il y va non moins docilement. Deux jeunes orphelines sont là, une brune et une blonde : il a la même sympathie tranquille pour la blonde et pour la brune. Bientôt pourtant un autre sentiment s'éveille en ce cœur jusqu'ici non troublé. Il danse, un peu malgré lui, s'aperçoit en dansant qu'il aime la blonde et va en faire part à la brune. Le mariage est décidé. La veille du grand jour, la brune tombe dans la rivière avec la blonde ; on se précipite à leur secours, mais la blonde est tirée de l'eau trop tard. Noël en est affligé et, quelque temps après, épouse la brune. Ah ! cette brune, elle a du sang du Midi dans les veines, elle, et même du sang des tropiques ! Vous devinez qu'elle aimait Noël depuis longtemps et qu'elle a noyé la blonde par lui préférée. D'ailleurs elle espérait bien se noyer, elle aussi. Une fois mariée à Noël, la tête aux tresses blondes lui apparaît dans ses rêves. La peinture de ces remords qui deviennent une torture, cette douleur farouche, l'aveu du crime, le supplice du pauvre Noël qui n'était pas né pour être le héros d'un tel drame, voilà ce qui fait l'intérêt de ce récit, qui n'est pas une œuvre banale.

V.

Touchante aussi et racontée agréablement, l'histoire de *Miss Jane* (2) par Th. Bentzon ; mais on y sent quelque peu le *voulu* et le *prémédité* de la fiction. Les faits sont arrangés avec une symétrie et les incidents nécessaires se produisent avec un à-propos que nous ne rencontrons pas fréquemment dans la vie ordinaire. Le mal n'est pas grand, après tout, que le roman intelligent fasse mieux les choses que le hasard aveugle. Miss Jane — à ce moment-là Jiannina — est une

(1) *Le Cousin Noël*, par M. Jacques Vincent. — 1 vol. Paris, 1882. E. Plon et Cie.

(2) *Miss Jane*, par Th. Bentzon. — 1 vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.

nouvelle Graziella abandonnée, après la lettre, par un artiste français peu delicat. Deux vieilles Anglaises passant par là la recueillent, l'adoptent et en font une miss Jane instruite et riche. L'artiste, rencontrant alors à Paris Jiannina métamorphosée, ne la reconnaît pas et en devient éperdument épris. Le mariage est retardé par les refus de miss Jane, qui se venge ainsi de l'infidèle ; mais, vous savez, ces refus-là ne sont pas pour durer toujours. Un peu artificiel tout cela, n'est-ce pas? Mais les détails sont bien jolis et il y a des scènes tout à fait charmantes.

VI.

Le théâtre de l'Odéon a donné une inoffensive berquinade, *Rotten-Row*. Saviez-vous que *Rotten-Row* est l'allée des cavaliers à *Hyde-Park*, quelque chose comme l'*Allée des acacias* chez nous? Un cavalier suppose un cheval ; c'est, en effet, un cheval qui est le point de départ de cette légère intrigue. L'antiquaire de Walter Scott criant, comme le héros d'une vieille comédie :

> Un carrosse, un carrosse, un carrosse à l'instant!
> Qu'on m'amène un carrosse!...

est calme auprès du jeune Walter Grant, rédacteur de la *Revue du samedi, Saturday Review*, criant : Un cheval, un cheval, la *Revue* pour un cheval, ma plume pour un cheval!

Et pourquoi un cheval? C'est qu'il veut suivre une ravissante amazone qui émerveille *Rotten-Row* et dont il est éperdument amoureux. Et il trouve en effet à troquer sa plume contre un cheval. Très à propos un jeune lord a besoin d'un roman sentimental, sa future tenant à savoir comment il manie la plume et le sentiment. Espièglerie d'enfant gâté. Ce roman tiré à un seul exemplaire et signé de lui sera le joyau de la corbeille. Marché conclu, silence et mystère! Qui vous semble le plus blâmable, du lord ou du journaliste? Il paraît que c'est le lord. Il se trouve que cette future trop espiègle est précisément l'amazone. Walter Grant a donc maintenant un cheval, mais il a travaillé à poétiser le fiancé de celle qu'il aime. A la fin, le mystère est révélé et Dieu sait quels moyens puérils l'auteur a imaginés pour cela! Le geai qui a pris la plume du paon est honteusement chassé ; le paon qui a vendu sa plume épouse. Et voilà la simple histoire dont on a fait une comédie non moins simple. Le style est agréable et certains mots fort plaisants ont fait beaucoup rire.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Quand George Sand, qui ne faisait jamais de plan pour ses romans, se trouvait un peu embarrassée de ses héros et voyait que le moment de l'action était venu, elle les faisait voyager. La locomotion variait le drame et le décor.

Le procédé me plaît, et je l'emploie quand je me sens las du piétinement sur place de mes *impressions*.

Voilà pourquoi ces notes sont datées d'Amsterdam. Je ne sais pas quel temps il fait à Paris. Il y pleuvait quand je l'ai quitté, et l'on me traitait de Gribouille parce que j'allais en Hollande pour fuir l'humidité. Je suis vengé par un temps admirable, par des journées d'une douceur printanière et par des couchers de soleil qui sont pour moi la révélation de ces secrets de la couleur, soi-disant impénétrables, dans les grands peintres hollandais.

Où donc ont-ils appris la lumière? demandent les faiseurs de *Guides* et les critiques. Précisément, j'ai eu sous les yeux, il y a une heure, une appréciation du talent de Rembrandt, à propos de son magnifique tableau, *les Syndics des drapiers*, dans laquelle je lisais : « Jamais il n'a pu voir ces tons chauds et profonds dans lesquels il enveloppe ses personnages. Il invente la lumière et les ombres. »

Eh bien! je m'inscris en faux contre cet étonnement depuis que je vois ces canaux, ces moulins, ces ponts, ces édifices, baignés à certaines heures d'une lumière éblouissante. L'absence de montagnes permet de voir le soleil jusqu'à la dernière minute de son coucher et le laisse s'introduire brusquement dans l'horizon.

D'ailleurs, une fois pour toutes, le génie n'invente rien. Il devine, il comprend, il traduit la nature ; il ne la suppose pas. C'est là la légitimité et la raison de sa force.

II.

La lumière et le beau temps ne sont pas les deux seules excentricités de mon voyage. Je suis émerveillé de l'activité de la Hollande et des progrès accomplis. Il y a juste dix-huit ans que j'ai fait à Amsterdam un de ces voyages si nécessaires sous l'empire, quand on avait besoin d'aller parler de liberté hors de la France et de sa police. J'avais, à l'occasion d'un congrès, constaté déjà cette hospitalité discrète qui se mesure à l'estime des gens et non à la vanité de ceux qui reçoivent ; j'avais déjà été surpris de cette marche rapide dans les rues, de toute une population qui semble toujours savoir où elle veut aller et qui y va vite, dédaignant ou ignorant la flânerie. Mais je ne pouvais soupçonner alors les transformations que dix-huit années de travail accompliraient.

Amsterdam a plus que doublé sa population, son étendue, et, sans perdre cette physionomie pittoresque qui est le ravissement des peintres, elle l'a rehaussée d'un éclat moderne. On dirait que la vieille Venise du Nord va casquer ses monuments d'un frontal en or, comme celui que portent encore les vieilles femmes fidèles au costume national ; car de ma fenêtre j'aperçois les toitures dorées d'un magnifique musée central que l'on bâtit pour donner au génie hollandais un temple digne de sa gloire.

J'ai trouvé ici des tramways, non seulement plus commodes pour les voyageurs, mais aussi plus fructueux pour leurs actionnaires que ceux de Paris ; quant au téléphone, il est d'une application si universelle qu'on se distingue d'une

façon fâcheuse en n'en ayant pas. On est humilié de la routine parisienne en voyant les facilités de la vie usuelle et de la vie publique obtenues par l'émulation individuelle.

En France, nous attendons tout de l'initiative gouvernementale, et, comme le gouvernement est très variable, l'initiative est souvent suspendue. Ici, quand on a besoin de créer quoi que ce soit, on s'entend : on comble un canal pour en faire un passage, on achète un grand terrain pour en faire un jardin zoologique et botanique qui peut être envié par le Jardin des plantes de Paris. L'hippopotame à lui tout seul consomme pour 20 000 francs d'eau par an ; ce qui n'empêche pas les dividendes considérables de l'entreprise. Amsterdam a voulu avoir son bois de Boulogne : on a étanché quelques marécages, planté et dessiné un jardin ravissant avec des cotisations individuelles qui ont enrichi la ville sans appauvrir personne. Tout se fait ici par souscription, et tout se fait bien.

III.

On prépare en ce moment l'exposition universelle qui s'ouvrira au mois de mai prochain. C'est un Français qui a eu l'idée de cette grande manifestation internationale; mais ne croyez pas qu'il ait été puissamment secondé par le gouvernement français! Comme il s'agit d'établir l'influence française dans un milieu où l'influence allemande s'insinue tous les jours, comme il est utile de préparer les traités de commerce qui ne sont pas encore signés, mais, en même temps, comme nous changeons très souvent de ministères, la France jusqu'ici n'a donné qu'une adhésion très platonique à l'œuvre d'un jeune Français. Ce ne sera guère qu'en novembre ou décembre que les Chambres nommeront les commissaires, voteront les subsides pour nos exposants, si bien que ceux-ci auront besoin de se hâter pour être prêts en mai 1883. Nous sommes la dernière nation qui ait répondu à l'appel d'un Français.

Ce qu'il y a de particulier dans cette exposition, c'est qu'elle est faite, moins en vue des perfectionnements de l'art et de l'industrie qu'en vue des échanges et des développements commerciaux. Elle s'intitule *Exposition coloniale et d'exportation générale*. Ce qui n'empêchera pas, bien entendu, les arts d'ajouter leur décor et les industries de mêler leur intérêt pratique à ce concours de la colonisation et de l'exportation.

Des congrès et des conférences mêleront la parole à ce langage muet des choses, et je puis affirmer que l'*Association littéraire internationale* y prépare son sixième congrès, qui ne le cèdera en rien à ceux de Rome, de Vienne, de Lisbonne, de Londres, de Paris.

La Hollande, ce vieil asile de la pensée pourchassée en Europe, est restée une accapareuse de l'esprit moderne. Elle emprunte beaucoup à toutes les littératures sans payer aucun droit. C'est donc ici que la propriété littéraire a besoin de s'affirmer et de se faire connaître, et je ne doute pas que la conscience des Hollandais ne nous donne sur ce point la victoire avec autant de courtoisie qu'ils nous montrent d'affabilité en nous préparant une hospitalité cordiale.

IV.

Je ne suis plus au courant des choses de France ; mais, quand j'ai quitté Paris, j'avais noté la singulière réponse faite au nom du conseil municipal, qui n'a pas admis Lamartine parmi les grands hommes dignes de décorer l'Hôtel de Ville.

Il paraît que l'excuse de cet ostracisme serait dans la qualité provinciale que le grand poète conserve, même à travers sa gloire. C'est une gloire du Mâconnais, ce n'est pas une gloire de Paris.

Je ne sais si l'on ne trouverait pas parmi les personnages acceptés par le conseil municipal des Parisiens nés hors Paris ; mais je sais que le prétexte est mesquin, contraire au sentiment français, contraire même au sentiment parisien.

Combien, parmi les habitants de Paris, en compte-t-on qui soient nés dans l'enceinte des fortifications? N'est-ce pas là un des caractères, un des privilèges de cette ville merveilleuse, qu'elle attire, comme une grande clarté, toutes les ambitions provinciales, qu'on va vers elle pour augmenter son foyer et qu'on ne travaille utilement pour la France, pour l'humanité, que quand on a choisi son atelier à Paris.

Comptez les gloires qui aient germé, fleuri sur le terrain de Paris, et vous verrez combien elles sont relativement peu nombreuses. Mais voyez en même temps combien de gloires auraient avorté sans le contact de Paris.

C'est un sentiment étroit, qui contredit les aspirations mêmes du conseil municipal, ambitieux d'être comme une sorte de petit gouvernement dans Paris, que ce refus du droit de cité à nos plus grands hommes.

Fort heureusement, ce principe n'est pas appliqué aux candidatures communales : sans cela, combien de nos honorables conseillers qui ne seraient pas admis à l'honneur de condamner Lamartine à l'exil! Il serait intéressant de savoir combien de conseillers nés hors Paris administrent pourtant les intérêts moraux et matériels de cette fausse mère dont ils contrôlent la famille.

Il m'est impossible d'admettre que cette raison saugrenue ait été donnée, et, si elle n'existe pas, quel autre motif peut faire écarter de cette apothéose parisienne l'homme qui a fait respecter la république de 1848 du haut du perron de l'Hôtel de Ville? Il se peut que quelques-uns de messieurs les conseillers ignorent le poète et se souviennent peu des *Méditations* et des *Harmonies*; mais ils doivent au moins avoir entendu parler de l'orateur politique, eux qui aspirent communément à la gloire parlementaire.

Dans certaines capitales d'Europe on a une fierté analogue à celle qui serait revendiquée par les conseillers de Paris; mais on ne fusille pas pour cela les gloires qui sont nées hors de ces grandes villes : on leur donne solennellement le droit de cité qu'elles n'ont pas par leur naissance. Rome,

Vienne et d'autres villes décernent des brevets de citoyen romain ou viennois aux personnages signalés par la reconnaissance nationale, et cette adoption est un titre de plus pour les grands hommes. Que Paris fasse de même; qu'il décerne des brevets de Parisien aux provinciaux devenus dignes de ce titre, et qu'alors il ne s'expose pas à cette hérésie d'avoir la garde et l'entretien du piédestal de la gloire française en s'appliquant à en éloigner les plus grands hommes de l'histoire française, sous le prétexte qu'ils ne sont pas de Batignolles ou de Belleville.

Je pose la candidature de Lamartine.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Égypte. — Le 25 septembre, rentrée du khédive au Caire. Le 26, la reine d'Angleterre confère au général Wolseley et à l'amiral Seymour la dignité de pair avec le titre de baron.

Journaux. — Le *Journal des Débats* demande le maintien du contrôle anglo-français en Égypte. Le *Temps* croit qu'il serait plus opportun de demander pour la France quelque équivalent en échange de la suppression du contrôle. Les principaux journaux anglais reconnaissent la nécessité pour l'Angleterre de conserver l'alliance française.

Nécrologie. — Le 23, mort de M. Briot, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique. Le 24, mort du chimiste allemand Wœhler; mort de M. Desmazes, sénateur de la Martinique.

Divers. — Le 24, inauguration à Foix de la statue de Lakanal. Discours du ministre de l'instruction publique, de M. Paul Janet au nom de l'Institut, du président du conseil municipal de Paris, etc. Inauguration à Châtillon-sur-Loing de la statue de Becquerel.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1882.

SOMMAIRE. — Prosper Mérimée : *Prosper Mérimée en Orient.* Introduction de M. Maurice Tourneux. — Savorgnan de Brazza : *La France au Congo.* Notes rédigées par M. Georges Villain. — Baron de Vitrolles : *Mémoires* (suite et fin). II. Les Cent-Jours. — Jules de Glouvet : *La Famille Bourgeois* (première partie). — Pierre de Nolhac : *Le dernier amour de Ronsard.* — Jules Vallès : *L'Insurgé* (quatrième et dernière partie). — Auguste Robert : *Un Poëte suédois.*

Du Prosper Mérimée inédit est toujours sûr d'être le bien venu — même quand il se présente par très petits fragments. Cette fois, c'est une lettre adressée à M. de Sauley et trouvée dans les papiers du savant archéologue après sa mort que M. M. Tourneux a pu lire, copier, et qu'il nous donne. La lettre est assez longue; elle a de la saveur et du piquant. C'est le récit d'une partie d'un voyage fait en Orient à travers la Grèce, l'Asie mineure, la Turquie, en compagnie de Ch. Lenormant, d'Ampère, et de M. de Witte. La lettre est datée de Malte, décembre 1841. On y retrouvera tout Mérimée. Il est à souhaiter que M. Maurice Tourneux recueille beaucoup de lettres semblables et les publie. On est un peu fatigué des billets à *l'Inconnue;* mais on ne l'est pas des contes, des récits et des descriptions.

C'est sous la dictée de M. Savorgnan de Brazza qu'a été écrit le récit de ses voyages au Gabon, à l'Ogowé, au Congo. Ce récit est intéressant. On y retrouve la longue série des fatigues, des périls, des hardiesses, des découragements, qui rendent si attachante la lecture des livres d'un Livingstone ou d'un Stanley. Comme tous les grands explorateurs de l'Afrique ses devanciers, M. Savorgnan de Brazza et la mission qui l'accompagnait ont peiné, souffert, lutté par les armes contre les indigènes, déployé enfin beaucoup de courage, de constance et d'adresse.

Le voyage de M. Savorgnan de Brazza est d'autant plus intéressant pour nous qu'il a été entrepris à l'aide d'une subvention votée par l'Assemblée nationale et de subsides fournis par les ministres de la marine, de l'instruction publique, du commerce. Il s'agissait, en effet, de servir des intérêts français. Le traité conclu entre le courageux voyageur et le chef des Abomas, Macoco, ouvre au commerce français des débouchés nouveaux, livre à l'influence française des territoires qui lui étaient jusque-là fermés. C'est à l'initiative privée, à l'initiative du gouvernement qu'il appartient d'agir désormais.

Hélène de Surgères, le dernier objet des longues amours de Ronsard, est fort peu connue. M. Pierre de Nolhac essaye de la faire connaître davantage en interrogeant avec curiosité tous les documents qui peuvent nous livrer sur elle quelque secret. Par malheur, ces documents sont fort rares et fort peu précis. On ne sait ni quand elle est née, ni quand elle est morte. On sait seulement qu'elle était de grande famille, fort intelligente, la « docte de la cour », comme dit Brantôme, la *Minerve,* comme on l'y nommait. On a son portrait; on a le récit des quelques événements de sa vie. Mais tout cela, on l'avait avant l'étude de M. de Nolhac. Cette étude n'apporte rien de nouveau. Elle rassemble seulement quelques traits épars dans les ouvrages du temps ou dans les vers de Ronsard. On la lit avec plaisir; mais, après l'avoir lue, on ne connaît pas beaucoup plus qu'auparavant Hélène de Surgères.

Revue historique

Dans la dernière livraison de la *Revue historique,* M. Lamanski publie une courte étude sur l'assassinat politique à Venise du XVe au XVIe siècle. Cette étude n'est que le résumé rapide d'un ouvrage qui doit paraître prochainement. Telle qu'elle est cependant, elle ne laisse pas d'éclairer d'un jour singulier la politique vénitienne. Déjà M. de Mas-Latrie avait fait connaître trois documents relatifs à des « projets d'empoisonnement de Mahomet II et du pacha de Bosnie accueillis par la République de Venise ». Mais ces documents appartenaient aux années 1477, 1478 et 1526, c'est-à-dire à une époque où les Vénitiens n'étaient pas seuls à trouver que tous les moyens sont bons pour se défaire d'un ennemi. La même remarque s'applique aux décrets du conseil des Dix cités par M. de Cherrier dans son *Histoire de Charles VIII* et relatifs à un attentat à la vie de ce roi.

Mais M. Lamanski a eu occasion de compulser les archives des Frari et d'autres dépôts d'archives à Venise. Il en a extrait une série de documents qu'il se propose de publier *in ex-*

tenso et dont il donne le sommaire. Ces documents, au nombre de 92, allant de 1415 à 1768, ont tous pour objet des desseins d'assassinat et surtout d'empoisonnement. La seule différence entre eux, c'est que tantôt le gouvernement de Venise cherche un assassin et tantôt l'assassin vient se proposer au gouvernement de Venise et faire ses conditions. Ce n'est pas toujours un assassinat isolé qui se négocie ; c'est fréquemment une œuvre d'ensemble. Ainsi, le 17 mai 1693, le provéditeur général Daniel Dolfin écrit aux inquisiteurs d'État que, vu l'importance stratégique de la forteresse d'Imoschi, qui commande toute l'Herzégovine, et attendu qu'il est impossible de la prendre de force, il a lié des rapports secrets avec un Turc qui s'offre pour empoisonner une citerne où ses compatriotes s'approvisionnent d'eau. Le provéditeur demande aux inquisiteurs des renseignements précis sur la manière de se servir du poison, il leur promet de le conserver avec toutes les précautions possibles et de n'en faire usage que pour le bien de l'État.

En 1649 et 1650, nous trouvons une correspondance de Foscolo, provéditeur général de Dalmatie et d'Albanie, avec les inquisiteurs d'État, relative à un projet de décimer l'armée turque au moyen d'un poison liquide ou en poudre, « la quintessence de la peste », inventée par le médecin Salomon.

En avril 1583, le Conseil autorise le podestat de Vérone à promettre jusqu'à 2000 ducats à un assassin pour tuer Octavio Avogadro.

Est-ce l'adoucissement des mœurs et de la diplomatie vénitienne ? Est-ce que les recherches de M. Lamanski ont été moins approfondies ou moins fructueuses pour certaines époques ? La question méritera examen quand l'ouvrage annoncé aura paru. Pour le moment, nous nous bornerons à noter que le nombre des documents analysés est de 27 pour le xve siècle. Il est vrai que la première pièce, l'adhésion du conseil des Dix à une proposition d'assassiner Sigismond de Hongrie et Bremoro de la Scala dans un délai de quatre mois moyennant 35 000 ducats, est de 1415. Le siècle n'est donc pas complet. Pour le xvie siècle, nous comptons 44 documents. Le nombre en tombe à 17 pour le xviie siècle et il n'y en a que 4 pour le xviiie. Encore les deux derniers sont relatifs à la même affaire. Le 19 novembre 1767, les inquisiteurs d'État chargent le provéditeur de Dalmatie de trouver un homme de bonne volonté qui les débarrasse, pour 200 sequins, de l'imposteur Étienne Le Petit, qui se faisait passer dans le Montenegro pour le tsar Pierre III ; le 26 septembre 1768, après l'insuccès d'une première tentative, les inquisiteurs invitent le comte George Caditch, cornette de la cavalerie croate, à ne pas différer l'exécution du projet et lui enjoignent de rentrer dans son régiment à Venise s'il n'a pu l'accomplir dans le courant du mois.

Du reste, il semble qu'à cette époque les bonnes traditions se perdent et que l'art du poison soit en décadence. A la date du 16 décembre 1755, M. Lamanski signale une pièce relative aux mesures à prendre pour la conservation du poison au service du tribunal. Les inquisiteurs se plaignent du désordre qui règne dans cette pharmacie. Ils sont obligés de serrer les poisons à part et de les enregistrer avec les indications sur la manière de les employer.

Voilà un catalogue qu'il serait curieux de retrouver et de publier en appendice à une étude sur la diplomatie de la vieille République.

G. de N.

Bibliographie

Du rôle de l'État dans l'ordre économique, par Edmond Villey, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Caen. — Paris, Guillaumin et Pedone-Lauriel, 1882.

Cet ouvrage a obtenu le prix Rossi (Académie des sciences morales et politiques) sur le rapport de M. Émile Levasseur, dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Ce travail se distingue tout d'abord par l'allure vive et dégagée du style : on le lit avec plaisir.

« Le plan est simple et clair et les développements s'y succèdent sans répétition. L'auteur débute par une longue, nous dirions volontiers par une excellente introduction sur l'individu et l'État. Il passe ensuite en revue, dans une suite de chapitres abondamment nourris, les attributions naturelles de l'État et les fonctions qui ne rentrent ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux catégories ; il traite, dans une quatrième partie, des règles générales pour le fonctionnement des services publics et il termine par un aperçu sommaire de l'influence successive de la civilisation sur le rôle de l'État...

« L'auteur termine par un jugement dans lequel, en proclamant de nouveau les droits de la liberté individuelle et en se félicitant de son développement dans la société moderne, il dit : L'État n'est ni un mal ni un bien, l'État est l'organisme de la nation, doué de toute la force collective, laquelle est absolument nécessaire à la satisfaction de certains besoins sociaux et peut-être utile à la satisfaction de certains autres besoins quand l'énergie individuelle fait défaut ; nous ne récusons pas l'État comme agent de progrès. »

Notes géographiques

Le gouvernement italien continue à faire de grands efforts pour développer la station de la baie d'Assab, dans la mer Rouge. Une mission chargée de riches présents envoyés par le roi Humbert aux souverains indigènes se mettra en route dans le courant d'octobre. Son but est de décider les caravanes de l'intérieur à aboutir à Assab. L'un de ses membres tâchera de pénétrer jusque chez les Galla.

— L'expédition russe pour l'exploration de l'Afrique centrale s'est dissoute. Plusieurs de ses membres sont déjà revenus à Saint-Pétersbourg.

Communications

Les *Cours d'enseignement secondaire* pour les jeunes filles (anciens cours Réaume et Feillet fondés en 1830) — 18, rue Séguier — recommenceront le mardi 3 octobre sous la direction de M. Van den Berg, ancien élève de l'École normale supérieure et professeur d'histoire et de géographie. — Les cours d'enseignement musical recommenceront le lundi 16 octobre sous la direction de M. Le Couppey, professeur de piano au Conservatoire de musique.

Le gérant : Félix Alcan.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. 1781

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 15. 7 OCTOBRE 1882.

L'ITALIE ET SES ALLIANCES

L'« Irredenta »

On ne saurait toujours compter sur les faveurs de la fortune. Si cette banale maxime avait besoin d'être démontrée, les mésaventures de la politique italienne depuis quatre ou cinq ans suffiraient à lui servir de preuve.

Durant une douzaine d'années, de 1859 à 1871, l'Italie a vu tout lui réussir, ses défaites aussi bien que ses victoires. La fortune a fait pour elle des miracles; selon un mot de Pascal, il semblait que pour nos voisins les dés fussent pipés. Un bonheur aussi constant ne pouvait manquer de gâter le peuple qui en était l'objet et de griser quelque peu une nation qui jusque-là avait donné de nombreuses marques d'esprit positif et de sens pratique.

L'Italie avait été si heureuse jusqu'en ses malheurs mêmes qu'elle s'était persuadée qu'aucun remaniement territorial ne devait s'accomplir en Europe sans que le nouveau royaume en tirât profit. Et, de fait, jusqu'au traité de Berlin, la maison de Savoie avait gagné quelque chose à chaque guerre, à celles auxquelles l'Italie était demeurée étrangère comme à celles auxquelles la péninsule avait pris une part directe.

Aujourd'hui il n'en est plus de même. Depuis quatre ans, la Russie a pu reporter sa frontière aux bouches du Danube, l'Autriche-Hongrie s'installer en Bosnie, l'Angleterre prendre pied à Chypre et les vaincus mêmes de 1870 entrer en maîtres à Tunis, sans que l'Italie reçût la moindre compensation. En vain a-t-elle tour à tour jeté les yeux sur Trente et Trieste, sur les montagnes d'Albanie, sur les côtes d'Afrique, l'occasion lui a toujours fait défaut. Aux déceptions du congrès de Berlin et du traité du Bardo, la victoire du général Wolseley à Tell-el-Kébir est venue ajouter un nouveau déboire. A défaut d'acquisitions territoriales, la diplomatie de M. Mancini se fût contentée d'un succès moral; mais la prompte défaite d'Arabi et du prétendu parti national, encouragé par ses agents, a déjoué tous les calculs de la *Consulta*.

Après avoir longtemps hésité dans son choix, la gauche progressiste, au pouvoir depuis cinq ou six années, s'était enfin décidée pour l'alliance austro-allemande. C'est de Vienne, c'est de Berlin surtout que les politiques de Monte-Citorio attendaient la réalisation des ambitions plus ou moins avouées de leurs compatriotes. Pour se faire admettre dans l'alliance des deux empires, il n'est aucune démarche que l'Italie se soit épargnée, jusqu'à cette solennelle visite royale à Vienne que l'empereur François-Joseph n'a pas encore rendue. Or voilà que les convictions imprudemment entretenues par l'enseignement officiel des écoles sont venues brusquement montrer ce qu'il y avait d'artificiel ou de précaire dans l'intimité tant désirée de l'Italie et de son ennemie de 1848, 1859 et 1866.

Assurément une réconciliation entre les deux adversaires de Novare et de Custozza n'était point chose impossible. On a bien vu l'Autriche oublier Sadowa pour se rapprocher de son vainqueur de la veille. En pareil cas, ce qui rend toute alliance malaisée, c'est que la puissance dépouillée au profit de l'autre renonce difficilement à reprendre un jour le territoire qui lui a été arraché. Le cas de l'Autriche et de l'Italie est tout autre. Personne peut-être à Vienne ne songe à replanter l'aigle à deux têtes dans les marais du Mincio ou les lagunes de Venise. C'est, à l'opposé, le peuple italien qui n'est pas satisfait des provinces enlevées à l'Autriche en 1859 et en 1866. Selon un mot célèbre, l'Italie est faite; mais à beaucoup de ses fils elle ne paraît pas achevée. L'Italie n'a-t-elle point pour frontières naturelles, comme pour frontières historiques, les Alpes? Tant qu'elle n'aura pas atteint le faîte de la grande chaîne, il y aura pour la plupart des patriotes une Italie « non rachetée » dont la délivrance devra être le but de tous leurs efforts.

Un regard sur la carte suffit à faire voir que vers le nord-est, vers l'Adige et l'Isonzo notamment, le nouveau royaume est loin d'avoir encore atteint ce que ses habitants considèrent unanimement comme le cadre providentiel de leur patrie. Au centre, il y a bien le Tessin; mais la Suisse est un petit pays neutre et les anciens bailliages lombards conquis au XVIe siècle forment dans la confédération helvétique un canton autonome. A l'ouest, l'Italie a bien perdu la Savoie et Nice; mais aucun géographe ne saurait reculer les grandes Alpes jusqu'au delà de Chambéry, et, entre la France et l'Italie, entre la Provence et la Ligurie, le Var n'est pas plus une limite naturelle que tel autre torrent de la *Rivière,* la Roya par exemple. Du côté de l'Autriche, au contraire, il est impossible de nier que Trieste et l'Istrie aussi bien que Trente ne soient en deçà du rempart des Alpes. Si l'on ne veut, à l'instar de l'Alighieri, placer les confins immuables de l'Italie au golfe de Quarnaro,

Che Italia chiude e i suoi termini bagna (1),

il faut renoncer à toute frontière naturelle et à tout le laborieux enseignement donné dans les écoles de le péninsule.

L'*Irredenta,* si impolitique qu'elle semble, si peu légitimes que puissent paraître ses aspirations, si condamnables que soient ses procédés, est dans son principe un fait inévitable : c'est en quelque sorte une fatalité géographique. Le pays de Trente a beau appartenir depuis des siècles à la maison d'Autriche, Trieste a eu beau célébrer hier le cinquième centenaire de son union à la monarchie des Hapsbourg : Trente et Trieste n'en restent pas moins, pour les géographes de l'Italie et pour leurs élèves, des terres italiennes à « racheter » de la servitude étrangère.

Et les ambitions que leur inspire de ce côté la configuration du sol, l'histoire les leur conseille presque également. L'*Irredenta,* appliquée à Trente et à Trieste, est presque autant une fatalité historique qu'une fatalité géographique. A ce double titre, des politiques de Monte Citorio ou de la Consulta se font illusion, lorsque de leurs calculs diplomatiques ils se flattent d'éliminer cet incommode facteur.

Comment faire croire que Trente, que Trieste même n'est pas italien par droit de nature à des gens qui regardent volontiers Tunis comme une dépendance naturelle de la péninsule? Au pied méridional des Alpes les patriotes n'ont pas besoin de remonter aux souvenirs de Scipion, de Metellus ou de Bélisaire. Le Trentin, au moins jusqu'à moitié chemin de Trente et de Botzen, est entièrement italien de langue, de mœurs, d'aspirations. Je l'ai visité plusieurs fois et je puis à cet égard raconter une anecdote personnelle assez caractéristique.

C'était dans l'été de 1860; j'avais dix-huit ans et venais de passer sept mois en Italie; j'avais été témoin de sa grande révolution et j'y avais puisé pour elle une affection qui ne s'est jamais démentie. Je sortais de Venise encore tout plein des souffrances de la patrie de Manin, faisant des vœux pour la délivrance de la ville des doges, lorsque, dans une auberge de Roveredo, entre Riva et Trente, ma barbe blonde et mon accent étranger me firent prendre pour un Allemand. J'eus beau protester et me déclarer Français, l'hôtesse persista à voir en moi un *Tedesco* et, comme tel, me prévint que je ne serais servi que lorsqu'on n'aurait rien de mieux à faire. Je demandai en vain à déjeuner : s'il n'était survenu un Piémontais dont j'avais fait la connaissance en route, je n'eusse jamais pu me mettre à table. Quand on sut que j'étais vraiment le compatriote des soldats de Solferino, l'accueil changea immédiatement.

L'aventure était d'autant plus piquante qu'alors Roveredo, comme tout le Trentin, faisait partie de la Confédération germanique. Aujourd'hui ce pays n'est pas plus allemand; loin de là, l'élément italien empiète chaque année sur l'élément rival, reconquérant peu à peu pacifiquement les vallées alpestres sur lesquelles ont débordé les Teutons du Nord. Si Trente admet la domination de l'Autriche, aujourd'hui devenue bien douce, c'est à condition que dans les écoles, dans l'administration et les tribunaux, l'Autriche respecte sa nationalité italienne.

Trieste, à prendre simplement la ville, n'est guère moins italien que Trente ou Roveredo. S'il y a dans l'antique Tergeste nombre d'Allemands et de Slaves, toutes les grandes cités commerciales n'ont-elles pas une population mêlée, à tel point qu'en certains ports de mer l'élément national est en minorité ? Toujours est-il qu'à Trieste c'est la belle langue du *si* qui domine partout, dans la vie privée comme dans la vie publique, si bien qu'hier encore, au lendemain de l'odieux attentat de l'Exposition, l'empereur François-Joseph, dans ses discours au maire et à la Chambre de commerce, s'est constamment exprimé dans la langue des irrédentistes.

L'italien, il est vrai, je le sais encore par expérience, ne règne que dans l'intérieur de la ville et dans les bourgades de la côte. Tout autour de Trieste, la langue inconnue et non sans harmonie qu'entend le promeneur dans les campagnes du Karz est un dialecte slave, le slovène, idiome étroitement apparenté au serbo-croate et parlé par environ 1 million 800 000 sujets de l'Autriche. Trieste semble ainsi une colonie d'Italiens jetée sur une terre slave. De l'Isonzo au Quarnaro, nombre de noms de lieux semblent le prouver. Goritz, qui fut la résidence de Charles X et du comte de Chambord, ne signifie-t-il pas en slave *montagne?* et la gare où la ligne de Trieste à Vienne quitte le bord de la mer ne porte-t-elle pas le nom de *Nabrésina,* en slave « sur la berge » ? J'avoue que j'avais jadis été fier d'avoir découvert tout seul cette naturelle étymologie; mais depuis j'ai su que les érudits en avaient démontré la fausseté : Nabrésina vient de l'antique nom d'Aurisina, corrompue par les Slovènes. Les savants d'Italie, ou mieux les savants de Trieste et de l'Istrie, ont prouvé à grand renfort de chartes et de textes que sur toute cette côte et dans l'intérieur même de l'Istrie les Slaves n'étaient que de nouveaux venus, introduits souvent par les seigneurs du moyen âge pour cultiver leurs terres. Après tous les travaux publiés sur cette question, il reste peu de doute. Si en Dalmatie les Slaves, probablement fondus avec les anciens Illyriens, sont les plus anciens habitants, et les Italiens seule-

(1) Dante. *Enfer,* ch. IX.

ment des colons de date relativement récente, en Istrie c'est l'inverse, et à Trieste même les Italiens, en multipliant depuis un siècle surtout, n'ont fait que reprendre la place occupée par leurs ancêtres.

L'*Irredenta* peut donc appuyer ses prétentions et sur la géographie et sur l'histoire, en partie même sur l'ethnologie. Elle peut revendiquer Trente, Trieste, l'Istrie même au nom de ce principe de nationalité sur lequel repose le nouveau royaume, que la presse de la péninsule voudrait voir ériger en règle absolue et appliquer également en Afrique et en Europe, comme s'il pouvait y avoir un droit de nationalité là où il n'y a point de conscience nationale.

Il est peu de choses dans notre siècle dont on ait plus abusé que de ce principe de nationalité, issu directement de la Révolution française, fondé à l'origine sur le droit des peuples et parfois depuis retourné contre eux par des sophismes qui l'ont perverti et dénaturé en prétendant l'asseoir tantôt sur la race et l'ethnologie, tantôt sur l'histoire, tantôt sur la langue, tantôt sur la géographie, sans tenir compte de la conscience nationale ni de la volonté des intéressés, de façon que d'un principe essentiellement libérateur et pacifique on a fini par faire un instrument d'oppression en faveur de toutes les ambitions et un nouveau ferment de guerre entre les États et les peuples (1).

Pour ceux qui avec nous persistent à ne voir dans le principe de nationalité que le droit des peuples sur eux-mêmes — le droit d'un pays civilisé à ne pas être malgré lui gouverné par un maître étranger — ni l'histoire, ni la race, ni la langue, ni la géographie, alors même que par hasard elles seraient d'accord, ne suffisent à légitimer des revendications sur un territoire appartenant à un État voisin. Veut-on vraiment s'appuyer sur le droit naturel? Il faut autre chose, il faut le libre consentement des populations intéressées. Ainsi, pour prendre un exemple, quand nos voisins du Sud-Est nous prouveraient que de par l'ethnologie et de par sa situation géographique la Corse appartient naturellement à l'Italie, la démonstration n'aurait aucune valeur au point de vue du droit national, car la Corse n'a, depuis la Révolution, jamais cessé de se sentir française, et, par suite, une prise de possession de cette île par l'Italie ne serait pas plus légitime que la conquête de Corfou ou des Baléares.

Les hommes vraiment libéraux (et ils sont nombreux au sud des Alpes) ne sauraient contester cette vérité, sans laquelle la théorie des nationalités ne serait qu'une sorte de matérialisme politique et un moyen de rentrer hypocritement dans le vieux droit de conquête, comme l'a fait la Prusse dans le Sleswig du Nord et dans l'Alsace-Lorraine. Et, de fait, il faut rendre justice aux Italiens, alors même qu'ils ne semblent pas toujours justes à notre égard. Si l'on entend parfois chez eux des revendications sur la Corse, ou encore sur Nice, qui, du consentement de l'Italie, s'est librement donnée à la France, ces revendications, que certains manuels d'histoire ou de géographie ont le tort d'encourager, sont bien moins répandues, moins bruyantes, moins actives, moins sûres d'elles-mêmes que celles qui sont dirigées vers l'Adige et l'Isonzo (1). Le nom même d'*Irredenta* fait involontairement songer à la frontière autrichienne, et, si dans les fêtes patriotiques on voit paraître des bannières voilées ou des couronnes de deuil au nom de Trieste et de Trente, on ne voit pas, que je sache, d'emblèmes de Nice ou de la Savoie. C'est que, si fine que soit l'ouïe des patriotes, aucun « cri de douleur » n'arrive à leurs oreilles des Alpes françaises ou des rivages de la Corse; c'est que, si populaire qu'ait été la maison de Savoie dans son berceau primitif ou dans son port de « Nice de Provence », si nombreux que soient les Savoisiens ou les Niçois demeurés au service de leur ancienne dynastie, il n'y a pas en Italie d'émigrés, de réfugiés politiques des pays cédés à la France en 1860.

Il reste bien (car je ne voudrais point paraître éluder cette objection), il reste, dis-je, à Nice un petit parti italien composé d'anciens Niçois et d'immigrés du royaume, parti qui a son journal, lequel fait parfois parler de lui, qui, chose singulière, s'appuyait particulièrement sur le clergé et l'ancien évêque de Nice; mais, s'il parvient à donner de loin en loin et toujours subrepticement quelque signe de vie, ce groupe ou cette coterie, qui va peu à peu s'affaiblissant, est incapable de jouer un rôle politique, incapable de se produire avec succès dans des élections dont personne ne saurait contester la liberté. Que les Italiens comparent Nice à Metz ou à Strasbourg, et ils verront la différence. En réalité, comme me le disait un vieux « Nizzard », il n'y a pas à proprement parler de parti italien à Nice; s'il s'y rencontre encore des tendances séparatistes, elles sont moins italiennes qu'autonomistes. Les Piémontais en savent quelque chose. Au temps où l'antique colonie grecque du Paillon faisait partie du royaume de Sardaigne, elle affectait de ne pas se considérer comme italienne, et ses députés au parlement de Turin employaient de préférence la langue française.

En réalité, le comté de Nice, ayant depuis un siècle appartenu tour à tour à la France ou au Piémont, était, vers 1860, un de ces pays sans conscience nationale bien distincte, comme il s'en rencontre parfois sur les frontières de deux États ou de deux peuples, tel que le Luxembourg, par exemple. Les séparatistes de la vieille ville resserrée entre le Paillon et le mont du Château oseraient franchement avouer leurs rêves, qu'ils demanderaient à faire de leur cité cosmopolite une ville libre ou un grand Monaco. Un Niçois me le confessait : le minuscule État des Grimaldi, qui vit et prospère sans conscription et sans impôts, est pour ses voisins un modèle tentant. « Nice, ville libre, capitale de la confédération européenne », a un jour écrit Garibaldi. Cette fois là l'ermite de Caprera a exprimé les secrètes et vagues aspira-

(1) Je me permettrai de renvoyer à ce sujet au volume intitulé *Un Empereur, un Roi, un Pape*, Ire partie : *l'empereur Napoléon III et la politique du second empire*, ch. II et III. — Paris, Charpentier.

(1) Il me paraît regrettable que dans ses deux brochures, *l'Italie qu'on ne voit pas* et *Al misogallo signor Crispi*, M. A. Brachet n'ait pas signalé cette différence; regrettable aussi que le même écrivain ait paru attribuer à tous les Italiens ce qui est le fait d'un trop grand nombre, mais non assurément des plus éclairés ni peut-être des plus influents.

tions de ceux de ses anciens compatriotes qui regrettent d'être citoyens français. Par malheur pour la ville de Masséna, un pareil idéal n'a aucune chance de se réaliser aussi longtemps que les « communalistes » n'auront pas réduit les vieux États de l'Europe en une poussière de communes autonomes.

Il en est de Trente et de Trieste tout autrement que de Nice. L'*Irredenta* le sait, et c'est ce qui, malgré tous les efforts du gouvernement pour la détourner vers l'ouest, la reporte toujours vers les Alpes juliennes. Dans le Trentin, comme nous le disions plus haut, les sympathies pour l'Italie sont incontestables, quoique les différends politiques et les influences cléricales en réfrènent parfois l'expression. A Trieste, les « Italianissimes », s'ils sont loin de former encore la majorité de la population, constituent un groupe puissant, nombreux, actif, dont l'influence avouée ou secrète, dans toutes les élections locales, est considérable. Quoique les bombes meurtrières jetées en leur nom aux fêtes de l'Exposition fussent bien faites pour exciter la répulsion publique, une partie de la population n'a pas craint de manifester ses sentiments hostiles à l'Autriche lors du dernier voyage de l'empereur François-Joseph. Si le souverain légal a été acclamé des Slaves, des Allemands, même des ouvriers italiens du port, on a vu une partie de la jeunesse triestine quitter ostensiblement la ville, en manière de démonstration, le jour même de l'arrivée de l'empereur.

Les revendications de l'*Irredenta* sur les provinces cisalpines de l'Autriche ne sont donc pas seulement étayées sur l'ethnologie, sur la géographie et les manuels scolaires: elles rencontrent des adhérents déterminés parmi les sujets des Hapsbourg. Quand les Italiens de tous les partis seraient assez prudents et assez politiques pour ne plus prononcer jamais les noms de Trieste et de Trente, il leur viendrait spontanément de l'Autriche des compatriotes qui se plaindraient de leur abandon, réchaufferaient leur zèle et au besoin emploieraient les bombes et la dynamite pour ne pas se laisser oublier des frères émancipés.

C'est là en partie ce qui s'est vu dans ces derniers temps. Depuis que les gallophobes ou les misogalles, comme disait leur maître Alfieri, ont voulu retourner les revendications et les rancunes nationales du côté de la « nation sœur » de l'Ouest, les *Irredenti* de l'Est se sont trouvés trop délaissés. Leur patience s'est fatiguée, et, quand ils ont vu que l'alliance de l'Autriche, tant prônée des politiques officiels, ne rapportait à l'Italie ni profit moral ni profit matériel d'aucune sorte, ils n'ont pas eu de scrupules à imiter les nihilistes de Russie et les *moonlighters* d'Irlande pour mettre fin à un jeu diplomatique qui semblait sacrifier leurs espérances sans aucun avantage pour leur patrie d'adoption.

Les bombes de Trieste ont été la réponse de l'*Irredenta* au stérile voyage du roi Humbert à Vienne. Certes, les relations des deux cabinets peuvent rester ou redevenir officiellement amicales; mais leurs rapports ne sauraient avoir la sûreté, la confiance réciproque nécessaire entre voisins à une alliance intime. Quelques déclarations que fasse la Consulta, quelques réparations et garanties qu'accorde à l'Autriche le gouvernement du roi Humbert, quand il lui livrerait tous les réfugiés triestins et les sujets italiens qui conspirent contre elle, il n'en resterait pas moins acquis qu'à l'époque où elle recherchait publiquement l'alliance de l'empire austro-hongrois, l'Italie n'a pu empêcher de comploter en son nom, sur son territoire, contre son alliée de Vienne. De tels faits sont difficiles à faire oublier : quelques assurances qu'en reçoive Vienne, il est douteux que la diplomatie de M. Mancini y parvienne.

Pour tranquilliser entièrement l'Autriche, il faudrait étouffer à jamais l'*Irredenta*, et cela ne semble point possible. En dehors des Italianissimes de Trieste, l'*Irredenta* rencontrera toujours des sympathies parmi les sujets de la maison de Savoie, dans les partis avancés surtout, pour lesquels « l'Italie non rachetée » peut être un moyen d'agitation et un prétexte d'organisation. Cela est d'autant plus difficile à éviter que le gouvernement italien est moins armé contre les sociétés révolutionnaires et que les provinces les plus turbulentes de la péninsule, les Romagnes notamment, sont par leurs souvenirs et par leur position géographique moins bien disposées pour l'Autriche, moins prêtes à oublier qu'avant d'être autrichienne, presque toute la rive orientale de l'Adriatique était vénitienne.

Il ne dépend pas du gouvernement italien de supprimer d'un trait de plume les revendications de l'*Irredenta*; tout ce qu'il peut faire, c'est d'en arrêter les manifestations publiques, c'est surtout de ne pas leur donner d'aliment dans ses écoles, ce qui ne sert qu'à fournir des armes à ses ennemis. Pour qui veut regarder les faits tels qu'ils sont, il faudra bien du temps avant que les Italiens renoncent sincèrement à diriger leurs regards et leurs espérances sur le haut Adige et le bas Isonzo. Trop de raisons, nous l'avons montré, les y invitent. Alors même qu'ils n'en parlent point, que leur presse se tait sur Trente et Trieste, comme si elle obéissait à un mot d'ordre; alors même qu'ils courtisent l'alliance de l'Autriche, loin de renoncer aux provinces non rachetées, ils les ont constamment devant les yeux, ils se flattent tout bas d'en obtenir quelques lambeaux comme prix même de cette alliance avec les Hapsbourg.

Ce n'est là un secret pour personne. En recherchant l'amitié de l'Autriche, en la poussant, ainsi que M. de Bismarck, vers l'Orient, les Italiens comptent bien obtenir un jour ou l'autre, comme récompense ou comme compensation, les terres de langue italienne demeurées au pouvoir de l'Autriche-Hongrie.

Dans ces espérances inavouées il entre, avec un certain sens pratique, beaucoup d'illusions. Il faut d'abord distinguer entre les deux principaux objectifs de l'*Irredenta*. Ce qui n'est pas impossible pour le Trentin, lequel s'enfonce comme un coin au cœur de la haute Italie, semble absolument chimérique pour Trieste et l'Istrie. Et pour le Trentin même, si naturelle que puisse paraître l'annexion à l'Italie d'un pays que Napoléon, cette fois d'accord avec la géographie, y avait déjà réuni, des considérations politiques et stratégiques de haute importance disposent fort mal l'Autriche à une pareille cession.

Sans le Trentin, le Tyrol se trouverait réduit à une sorte de bande de terre ou de couloir, comme la Bosnie entre la Serbie et le Montenegro, à une sorte d'isthme étroit entre l'Allemagne et l'Italie. Aussi l'Autriche, si elle consent jamais à en faire le sacrifice, n'abandonnera probablement point tout le Tyrol méridional ou même tout le pays de langue italienne ; et ce qu'il pourrait acquérir de la sorte, en échange de ses services ailleurs, le royaume d'Italie risquerait fort de le payer à l'Autriche par des agrandissements en Orient sans proportion avec l'annexion de la petite ville où siégea le grand concile du XVIe siècle.

Quant à Trieste, quant à la presqu'île triangulaire de l'Istrie, quant au grand port de commerce de l'Autriche ou à son grand arsenal militaire de Pola, ce serait une naïveté que de croire qu'elle s'en puisse jamais dessaisir volontairement. Trieste, dont on pourrait dire qu'il est le chef-d'œuvre de la maison d'Autriche, comme Montesquieu appelait Livourne le chef-d'œuvre des princes de Toscane; Trieste, il y a un siècle à peine misérable bourgade de 5 ou 6000 habitants et aujourd'hui l'un des premiers ports de l'Europe; Trieste est à la lettre une création des Hapsbourg. Il leur doit l'existence, il ne prospère que parce qu'il est le principal ou, mieux, l'unique débouché de l'Autriche sur la mer. Quand, méconnaissant ses intérêts les plus évidents, Trieste pourrait l'oublier, les Autrichiens de toute nationalité, slaves ou allemands, ne sauraient le perdre de vue.

Vienne et l'Autriche proprement dite, en effet, n'ont à la lettre qu'un seul port sur l'Adriatique, car Fiume appartient au royaume de Hongrie, qui peut un jour élever une barrière de douanes entre les deux moitiés de la monarchie. Zara, Spalato, Raguse, les petits ports de la Dalmatie et les admirables bouches de Cattaro, ne sont pas seulement en dehors des grandes voies commerciales, en dehors de l'axe central de l'empire : ils sont séparés de l'Autriche cisleithane par la Croatie, qui relève de la couronne de Saint-Étienne; et dans la Transleithanie même, parmi les Allemands et les Slaves, il est des politiques qui, pour des raisons diverses, rêvent de les abandonner à la Croatie et, par suite, à la Hongrie. Privée de Trieste et de l'Istrie, qu'on n'en peut distraire, l'Autriche, coupée de l'Adriatique, serait dans la position où se trouvait le Montenegro avant le congrès de Berlin. Du haut des montagnes du Karz elle entendrait, pour ainsi dire, les flots de la mer sans y avoir libre accès. Ce qu'on n'a pu imposer longtemps à une mince principauté de 150 000 âmes, comment le faire accepter d'un grand empire à la fois militaire, commercial et industriel?

Je ne sais quel publiciste a voulu proclamer pour les États « le droit à la mer ». On n'a jamais autant inventé de droits de toute sorte que depuis qu'on en tient aussi peu compte. Si ce prétendu droit est de ceux qui peuvent prêter à de singuliers abus, il vaut bien, au point de vue politique, celui qui est fondé sur l'ethnologie ou sur la théorie des frontières naturelles. Le droit à la mer, tel est le grand titre de l'Autriche sur Trieste; pour elle la possession de cette ville, que les Alpes semblent placer dans le domaine de l'Italie, n'est rien moins qu'une nécessité géographique.

En dédommagement de Trieste et de la maigre Istrie, l'Autriche, disent les Italianissimes, pourrait avec le concours de l'Italie obtenir Salonique, une des clefs de l'Orient, et avec Salonique et la Macédoine elle commanderait la Grèce et toute la presqu'île des Balkans. Je sais des Italiens qui font de pareilles combinaisons et qui, pour en faciliter le succès, poussent ingénument leur voisine sur la route de l'ancienne Thessalonique. C'est ce que j'appellerai la politique de l'illusion. Si, avec l'aide de l'Allemagne, l'Autriche s'avance jamais sur le beau golfe compris entre la Chalcidique et la Thessalie, ce ne sera point pour troquer Trieste contre Salonique, ni l'Adriatique contre la mer Égée. Ses alliés d'Allemagne, qui ont eu la première idée de la lancer vers l'Orient, seraient les derniers à le lui permettre. A leurs yeux Trieste est une dépendance des pays germaniques : ce doit être l'entrepôt méridional de l'empire des Hohenzollern agrandi des provinces allemandes de l'Autriche ou au moins l'*emporium* méditerranéen du futur Zollverein austro-allemand. Si dans les cartes italiennes Trieste est attribué à l'Italie, dans nombre de cartes allemandes il est, avec les provinces plus ou moins germaniques de l'Autriche, compris dans la Grande-Allemagne. Les revendications de l'*Irredenta* ne compromettent pas seulement les relations de Rome et de Vienne, mais presque également celles de Rome et de Berlin. On s'en aperçoit assez au langage des feuilles allemandes les plus influentes.

Les Italiens, je l'ai déjà dit ailleurs (1), n'auraient qu'une occasion d'entrer à Trieste et à Pola : ce serait un partage de l'empire des Hapsbourg. Ceux qui s'arrogeraient le gros lot des dépouilles autrichiennes pourraient en effet offrir comme appât l'Istrie et Trieste à l'Italie; mais, quand celle-ci camperait un moment sur les Alpes juliennes, ce ne serait que grâce à la tolérance d'un voisin qui ne lui en laisserait pas longtemps la jouissance et qui pèserait sur la péninsule d'un poids autrement lourd que l'Autriche.

Heureusement pour l'Italie et pour l'Europe, ce sont là de lointaines et incertaines perspectives. L'Autriche-Hongrie n'est pas encore une Pologne à dépecer ni même un nouvel empire d'Orient, rejeté des Alpes vers les Balkans, et du Böhmervald vers le Rhodope et le Pinde. On comprend qu'à Berlin on puisse envisager avec plaisir de pareilles métamorphoses; on ne comprend guère qu'à Rome on puisse se complaire à de tels rêves. Tout ce qui de loin ou de près en prépare la réalisation risque de tourner au détriment de la péninsule. Dans l'hypothèse la moins défavorable à l'Italie, l'Autriche en s'installant à Salonique, au lieu d'abandonner l'Adriatique, serait fatalement amenée à y fortifier sa position, à en faire une sorte de lac autrichien en faisant entrer dans son système, si ce n'est sous sa domination directe, l'Albanie et la Grèce.

Pour nous résumer, l'*Irredenta*, qu'elle ne peut ni supprimer ni satisfaire, est un obstacle à peu près insurmontable

(1) Voy. *Un Empereur, un Roi, un Pape*, IIe partie : *Victor-Emmanuel et la monarchie italienne*, ch. v.

à toute alliance intime et durable de l'Italie avec l'Autriche et, par suite, de l'Italie avec l'Allemagne. En courtisant obstinément les puissances germaniques, en persistant à entrer dans l'alliance des deux empires où elle ne sera jamais admise sur un pied d'égalité, où ses intérêts ne viendront jamais qu'en dernière ligne, l'Italie s'expose volontairement à des mortifications d'amour-propre et à des déboires politiques. Les derniers événements ne paraissent pas faits pour l'encourager dans cette voie.

Au lieu de s'inféoder à Vienne et à Berlin, il serait plus digne et plus profitable pour elle de ne pas aliéner sa liberté, de ne se mettre à la remorque de personne ; il serait plus habile de cesser de faire mauvais visage aux puissances occidentales, à celles qui ont le plus cordialement salué sa résurrection, qui pour l'esprit, pour les mœurs et pour le culte de la liberté, gardent, malgré tout, le plus de parenté avec elle, et qui, on le verra un jour, ne l'ont pas encore à jamais exclue de l'Afrique et de la Méditerranée. La mauvaise humeur est une fâcheuse conseillère, en politique surtout ; or depuis quelque temps c'est elle visiblement qui inspire la politique italienne. Cela ne semble point lui avoir réussi. Après avoir, à l'aide des petites taquineries de M. Maccio, poussé les Français presque malgré eux à Tunis, la Consulta et la presse italienne, en encourageant plus ou moins ouvertement Arabi et les fameux colonels, ont plus que personne contribué à faire entrer les Anglais à Alexandrie et au Caire. Afin de se venger des doubles déceptions de la Tunisie et de l'Égypte, il se trouve à Rome des politiques pour souhaiter la marche des Autrichiens vers la mer Égée. En vérité, les amis de l'Italie sont obligés de reconnaître que depuis vingt ans le sens politique s'est singulièrement altéré chez elle. La mort de Victor-Emmanuel a été pour le jeune royaume une perte dont il peut aujourd'hui mesurer l'importance.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

HISTOIRE DU CATHOLICISME LIBÉRAL

La vie publique de M. de Falloux (1)

M. de Falloux est une des figures originales et intéressantes de ce temps. Son influence sur son parti a été considérable : il est le seul de ses chefs qui l'ait représenté au pouvoir, et il n'a cessé, après en être descendu, d'être son conseiller le plus écouté. Son talent ne suffit pas pour expliquer cette influence, bien que très fin, très distingué, et quoiqu'il ait eu son jour d'éclat à la tribune de l'Assemblée nationale quand il lança aux démagogues ce mot sanglant : « Vous n'êtes capables de rien et pourtant capables de tout. » Sa parole manquait des grands éclats de l'éloquence qui passionne et enlève une assemblée, mais elle savait lancer de ces traits acérés qui s'enfoncent dans l'esprit et qui se détachaient d'autant mieux sur le fond de ses discours que la trame en était plus unie. Sa langue oratoire est excellente et rappelle la conversation de la bonne compagnie. Mais c'est surtout par l'esprit de conduite qu'a brillé M. de Falloux. Ce qui fait son originalité, c'est qu'il a été à la fois habile et sincère, mettant une rare souplesse d'esprit au service de convictions profondes auxquelles il est resté invariablement fidèle.

Rien ne le prouve mieux que ses *Mélanges politiques*, qui nous permettent de suivre toute sa carrière publique. Nous lui savons gré de n'avoir pas couvert d'un voile complaisant ses anciennes divergences avec les *zélanti* de l'ultramontanisme. A vrai dire, il lui eût fallu, pour cela, renoncer à la publication de ses discours politiques, car les discussions de cet ordre en constituent la partie la plus importante. Il a eu l'honneur d'être l'objet principal de la haine des violents de son Église ; très certainement ils l'ont plus injurié et maudit que les représentants les plus audacieux de la libre-pensée contemporaine. Il a été pour eux ce qu'était le janséniste pour Louis XIV : un être pire que tous les athées. Ce n'est pas certes qu'il ait rien recueilli de l'héritage de Port-Royal, mais on sait que toujours l'opposant le plus rapproché paraît le plus dangereux. Après tout, M. de Falloux est un vaincu ; il l'est bien plus dans la sphère religieuse que dans la sphère politique, qu'il a d'ailleurs toujours subordonnée aux intérêts de l'Église tels qu'ils les comprenait.

Après l'avoir lu, on comprend mieux comment le catholicisme libéral, dont il a été le serviteur habile et dévoué, était condamné à la défaite. Nous le regrettons vivement, tout en nous rendant compte des causes de cet échec. En tout cas, il est d'un haut intérêt de relire, grâce à M. de Falloux, cette page si émouvante de l'histoire du XIXe siècle où l'on voit tant de générosité et d'éloquence aboutir au triomphe des plus misérables tendances du catholicisme, de cet absolutisme intraitable qui déteste toutes les libertés et qui a réussi à les faire condamner après les avoir couvertes de boue. Les grands cœurs, les âmes généreuses, les Montalembert, les Lacordaire, les Gratry, les Ozanam ont été vaincus par les Veuillot. Thersite l'a emporté sur Achille. Il est vrai qu'entre eux la partie n'était pas égale, car le juge du combat n'était pas du côté du héros.

Le catholicisme libéral n'en a pas moins honoré et servi la religion, toutes les fois du moins qu'il n'a pas été trop inconséquent en faisant des concessions à son implacable adversaire. Nous sommes très éloigné de la plupart des opinions de M. de Falloux ; nous n'aurions donné les mains à aucune des entreprises qu'il a menées à bien avec un art supérieur. Nous n'en honorons pas moins en lui un des hommes éminents de sa génération demeuré fidèle à son drapeau, un parfait gentilhomme au sens élevé du mot, un chrétien convaincu sans étroitesse. Nous sympathisons surtout avec la pensée maîtresse qui l'animait, lui et son parti, et qui n'était rien moins que la réconciliation de la liberté et de la religion. Par malheur, le catholicisme

(1) *Histoire et Mélanges politiques*, par le comte de Falloux. — 2 vol. Paris, Plon et Cie, 1882.

libéral n'était pas dans les conditions voulues pour sceller cette alliance.

I.

Indiquons de suite les raisons qui empêchaient une tentative si excellente d'aboutir. Elles sont de deux natures : nous avons indiqué la première en parlant du juge du combat. Le catholicisme libéral n'avait pas pour lui et ne pouvait reconquérir d'une manière durable le suffrage de la papauté. Il est parti en guerre déjà vaincu ; l'encyclique de Grégoire XIII contre les doctrines de l'*Avenir* lui avait mis du plomb dans l'aile ; il pouvait parfois l'oublier et le faire oublier, mais cela ne changeait rien au fond des choses vis-à-vis de Rome : aussi ne vivait-il que d'une équivoque éphémère. — La seconde raison qui devait amener sa défaite lui était particulière. En réalité, la conciliation qu'il tentait entre la liberté et la religion n'était qu'apparente. M. de Falloux et ses amis réservaient toujours par devers eux les principes fondamentaux de l'orthodoxie catholique. Le moyen âge, poétisé par eux, était encore leur idéal religieux. Le libéralisme était à leurs yeux une nécessité des temps nouveaux, une opportunité bien plus qu'un principe. N'est-ce pas M. de Falloux lui-même qui, dans sa *Vie de Pie IX*, a écrit ce mot significatif : « La tolérance est la vertu des siècles sans foi »? Comme il était évident à ses yeux que le XIXe siècle était bien un siècle sans foi, il voulait sincèrement pratiquer la vertu qui s'imposait à notre temps ; il n'en demeure pas moins que la liberté n'avait pas à ses yeux la valeur d'un principe absolu, inhérent à l'essence de la religion. Elle n'est jamais pour lui ce qu'elle est, par exemple, pour le fils de la Réforme qui n'a pas renié ses pères. Prenez un descendant authentique des puritains qui ont lutté si vaillamment en Angleterre pour les libertés civiles et religieuses : cette formule, qui a été le cri de guerre des Têtes rondes, répond à ses plus intimes convictions. La liberté religieuse ne se sépare pas pour lui de la liberté civile, ou, pour mieux dire, la liberté fait partie de sa religion. Il a pu la comprendre d'une façon plus ou moins étroite, le principe lui-même n'a pas varié. Aussi ne fait-il aucune réserve intérieure ; il y va de franc jeu, non seulement de toute sa passion, mais encore de toute sa foi. Le catholicisme libéral est trop soumis à la papauté et trop imbu de la tradition invariable de son Église pour prendre une position aussi nette. Il s'est trouvé des catholiques libéraux qui ont aimé ardemment la liberté pour elle-même : c'était affaire de tempérament, d'entraînement. Il y avait là une de ces bienheureuses inconséquences qui élèvent l'âme humaine, si souvent et dans tous les camps, au-dessus des étroitesses de la doctrine. Et cependant les plus impétueux, les plus sincères de ces libéraux ont été contraints à des atténuations de principe qui allaient fort loin. N'a-t-on pas vu Lacordaire formuler à plus d'une reprise, dans ses conférences, la vieille idée catholique de la liberté du bien. Il est vrai qu'elle y était bien vite emportée par le torrent de son éloquence enflammée, quand le démon de l'improvisation, qui était en réalité son bon ange, lui faisait oublier toutes les précautions et toutes les prudences.

M. de Falloux, lui, n'a jamais connu ces entraînements et ces témérités ; il n'y a pas une heure dans sa vie où il n'ait été maître de lui : aussi son libéralisme n'a-t-il cessé d'être contenu dans les limites de l'orthodoxie. La vieille idée théocratique est à l'arrière-plan. Il l'y laisse dormir parce qu'il sait bien qu'elle est un embarras, une difficulté et, en tout cas, l'ombre vaine d'un passé qu'on ne ressuscitera plus ; mais il lui conserve sa place comme théorie.

Ajoutons que le catholicisme libéral s'est toujours montré franchement ultramontain. Il trouvait que le gallicanisme faisait beaucoup trop de concessions à l'État, et il s'imaginait servir la liberté en exaltant le pouvoir du pape. Il ne voyait pas qu'il livrait ainsi toutes les libertés à une autorité illimitée qui n'existait que contre elles. Peu importe que les plus éminents parmi les catholiques libéraux ne fissent pas rentrer l'infaillibilité du saint-père dans la doctrine ultramontaine, comme le prouve leur opposition à la majorité du concile du Vatican. Il n'en est pas moins vrai que leur enthousiasme pour la papauté se conciliait mal avec le principe libéral, toujours si sévèrement condamné à Rome. Une conséquence toute naturelle de cet état d'esprit des catholiques de cette nuance, c'est que leur libéralisme manquait de largeur et était réduit à l'inconséquence. N'étant qu'une opportunité, un moyen de servir l'Église, il s'arrête net aussitôt que le dogme ou l'intérêt catholique est en jeu, comme dans la question romaine, à laquelle nous ramènent sans cesse les *Mélanges politiques* de M. de Falloux. Il y a même telle circonstance où ce libéralisme abdiquera tout à fait, quitte à reparaître plus tard.

Il lui arrivera sans doute de se piquer au jeu, sous l'aiguillon de la discussion ; mais il n'y a pas de plus sûr moyen pour lui de se perdre, car, dès qu'il s'anime, dès qu'il est éloquent, incisif, hardi, il devient une hérésie condamnable. Il n'échappa à la condamnation qu'en étant pâle, prudent à l'excès, c'est-à-dire impuissant. Du moment qu'il agit sur les esprits, il tombe sous le coup de l'excommunication majeure. Nous avons là le secret de sa douloureuse histoire. La lame aiguë et tranchante dont les Persans avaient fait le pont des âmes n'était pas plus périlleuse que la ligne de conduite du catholicisme libéral ; le prodige d'équilibre qui lui était nécessaire pour s'y maintenir ne pouvait durer longtemps. On s'en convainc mieux quand on repasse avec M. de Falloux les principales phases de sa courte et glorieuse histoire.

II.

Nous ne reviendrons pas aux débuts du catholicisme libéral sous la monarchie de Juillet. Il n'y a rien à ajouter au livre si remarquable de M. Thureau-Dangin sur l'histoire du catholicisme français à cette époque, surtout après les curieux renseignements fournis par le premier volume de l'*Histoire du concile* de Friedrich, dont nous avons parlé ici même. On sait qu'en réalité Lamennais, le Lamennais de *l'Avenir*, en a été le vrai fondateur et que les compa-

gnons de ses grandes luttes, Lacordaire et Montalembert, ont continué son œuvre même après sa condamnation et tout en le désavouant; ils l'ont fait dans la mesure où ils le pouvaient sans rallumer les foudres romaines. Le premier dans la chaire de Notre-Dame, le second à la tribune de la Chambre des pairs et dans la presse militante, n'ont pas cessé de travailler à réconcilier la vieille Église et la société française renouvelée, sinon rajeunie. Ozanam, certainement l'un des plus nobles champions de ce catholicisme modernisé, soutenait la même cause à la Sorbonne par un enseignement plein de science et d'éclat. Le résultat de cette première campagne fut de faire sortir le catholicisme d'un isolement stérile et boudeur et de l'amener à se servir des institutions libres pour se défendre et reconquérir sous la forme du droit le pouvoir qu'il avait si longtemps possédé comme privilège. L'épiscopat se rallia en majorité à cette tactique très nouvelle. Les adversaires résolus de toute liberté gardèrent alors un silence prudent ou bien se firent remarquer par la véhémence de leurs réclamations libérales. C'était pour eux un simple calcul : ils voulaient conquérir une forte position en France, bien décidés, une fois qu'ils l'auraient prise d'assaut grâce au concours de leurs brillants alliés, à y planter leur vieux drapeau théocratique. Il leur plaisait que l'on tirât pour eux les marrons du feu; ils y aidaient même, avec la ferme résolution d'être seuls à les croquer plus tard en se retournant contre ces naïfs dont ils se servaient pour atteindre leur fin. A cette époque, l'*Univers* parlait en tribun et criblait d'épigrammes les conservateurs.

Ce n'était pas le moment, pour un esprit délié comme M. de Falloux, de prendre une position prééminente dans son parti. Il s'agissait de donner le branle à l'opinion, comme cela est nécessaire quand on organise un grand mouvement d'opposition. La première place appartenait aux maîtres de la parole, aux hommes d'imagination et de passion. M. de Falloux a bien débuté dans la vie politique vers la fin de la monarchie de Juillet, mais sans faire grand bruit. Il n'a pas même pu prononcer le discours, dont il publie les notes, sur la liberté de l'enseignement. Au reste, le moment n'était pas venu pour le parti catholique de gagner sa première manche dans cette revendication dont il avait fait avec raison son principal objectif. La bourgeoisie, qui dominait alors, n'était pas d'humeur à soutenir une réforme qui lui déplaisait à la fois parce qu'elle était une innovation et parce qu'elle favorisait le clergé. Le roi n'en voulait pas entendre parler. Il employait sa finesse un peu courte à écarter les revendications qui lui déplaisaient.

M. Thureau-Dangin raconte à ce sujet une plaisante anecdote. L'archevêque de Paris s'était chargé de plaider la cause de la liberté de l'enseignement auprès de Louis-Philippe. Il ne put jamais aborder sérieusement ce grave sujet dans l'audience qu'il avait demandée à cet effet. Le roi le ramenait avec une obstination maligne à une question misérable sur le nombre de cierges nécessaires à un mariage. « Dites-moi, monsieur l'archevêque, disait-il; en faut-il douze ou treize pour la messe nuptiale? » Impossible de le faire démarrer de cette puérile interrogation. « Prenez garde, ajoutait-il quand le prélat insistait, prenez garde de laisser ma conscience troublée, car enfin j'ai besoin de savoir si je suis bien marié. » Ce déclinatoire était une ruse; il montre quelle antipathie le parti catholique rencontrait alors en haut lieu. Il faut avouer que ses dénonciations exagérées contre l'Université lui nuisaient beaucoup.

L'arène des luttes publiques fut singulièrement élargie après la révolution de 1848. Le catholicisme libéral fut, au fond, très satisfait de la chute d'un régime sur lequel il n'avait pas de prise et qui lui opposait une de ces résistances passives mêlées d'indifférence et de scepticisme dont il est très difficile d'avoir raison, car les attaques les plus énergiques s'y amortissent comme une épée dans une molle argile. Le parti catholique acclama la république comme s'il l'eût inventée. M. de Falloux, nommé représentant du peuple, lui adressa tous ses hommages. Il prit de suite une position importante à l'Assemblée nationale. Son rapport sur les ateliers nationaux est célèbre. On a calomnié M. de Falloux quand on a présenté ce rapport comme une excitation à la guerre civile en vue de provoquer une répression implacable. Il suffit de le relire pour se convaincre que ce jour-là M. de Falloux a parlé le langage de la raison politique.

Il est facile de reconnaître dans ses discours et dans ses actes, comme dans ceux de ses amis pendant cette première période de la république de 1848, à quel point leur attitude politique était inspirée et dominée par la préoccupation catholique. Sauf quelques exceptions bien rares, les membres influents du parti ne songeaient qu'à l'intérêt de leur Église sans aucun attachement réel aux nouvelles institutions. Aussi les vit-on, quand ils eurent obtenu de la nouvelle constitution la consécration de la liberté de l'enseignement, prendre la tête de la réaction et, en définitive, dans le grand débat sur la revision, se prononcer avec énergie contre la république : on en peut juger par le très éloquent discours de M. de Falloux. La monarchie lui convenait bien mieux que la démocratie; seulement il aurait dû être plus gêné qu'il ne l'était par son adhésion retentissante à la république, dont la date était encore bien récente. La contradiction n'était qu'apparente. Le parti restait fidèle à sa devise : *Tout pour l'Église*. C'est le même sentiment qui dicta sa conduite lors de la candidature du prince Louis Napoléon et qui l'empêcha, après le 2 Décembre, au début du nouveau règne, de se joindre avec ensemble à la courageuse protestation de Lacordaire. On le voit, avant l'élection de décembre 1848 comme après le coup d'État, tout disposé à traiter des intérêts de la cause catholique avec le Prince-Président.

Il faut reconnaître, à l'honneur de M. de Falloux, qu'il ne se prêta pas à ces tentatives d'alliance au commencement de l'empire et qu'il garda dans la retraite une fière attitude pleine de dignité. La plupart de ses anciens amis, à commencer par le plus illustre, rompirent promptement avec le nouveau pouvoir, non seulement parce qu'il ne donnait pas à l'Église ce qu'on aurait attendu, mais encore parce que le lourd despotisme qui pesait sur la France leur faisait horreur.

Le catholicisme libéral avait néanmoins remporté, avant ces sinistres événements, son plus signalé triomphe par le vote de la fameuse loi de 1850. Il en était redevable avant tout à M. de Falloux. C'est le grand moment de sa vie publique, c'est alors qu'il a déployé les qualités maîtresses de son esprit. Son heure était venue; l'habileté, la souplesse, le sang-froid, tout ce qui constitue l'homme d'État avisé, tous ces dons qu'il possède à un degré si éminent étaient bien plus utiles que la fougue oratoire pour faire réussir une si difficile entreprise. Du jour où la période d'action avait succédé à la période d'opposition, l'essentiel était de bien manœuvrer. M. de Falloux ne perdit pas un instant de vue l'intérêt catholique.

Rien de plus curieux à cet égard que le récit qu'il a fait lui-même, dans un fragment de ses *Mémoires* récemment publiés, de son entrée au ministère en décembre 1849. Ses amis ne parvinrent à triompher de ses répugnances qu'en faisant valoir les immenses services qu'ils attendaient de lui pour la bonne cause. Les grandes dames qu'on appelle les mères de l'Eglise joignent leurs supplications à celles de ses collègues. Peu s'en faut qu'on n'allume des cierges quand on sait qu'il a accepté. On avait bien raison. Jamais le catholicisme n'avait eu une meilleure chance pour faire servir à ses fins les institutions démocratiques. Tout l'effort, toute l'habileté de M. de Falloux tendirent à rendre à l'Église la direction de l'instruction publique par la loi de 1850, qui s'appela dès le premier jour la loi Falloux. Il s'étend sur ce sujet, dans ses *Mélanges,* avec une satisfaction bien légitime. Après avoir raconté la préparation de la législation nouvelle au sein de la commission si bien choisie par lui, il rappelle les péripéties de la discussion jusqu'au vote définitif. Pour lui, c'est l'acte le plus libéral qui ait été accompli depuis la Révolution, c'est la consécration même du premier des droits et, selon sa propre expression, l'Édit de Nantes du XIXe siècle.

Il nous est impossible de partager son opinion à cet égard. Ce n'est pas la liberté en elle-même qui est sauvegardée par la loi de 1850, c'est la liberté telle que le catholicisme l'entend, même quand il s'appelle libéral, c'est sa liberté à lui. Nous retrouvons là cet opportunisme perpétuel qui considère bien plus le parti qu'on pourra tirer de la liberté que la liberté elle-même et ses larges applications. Qu'on veuille bien considérer, en effet, que la loi de 1850 est, du commencement à la fin, une loi de privilèges pour le clergé. Tout d'abord la place qui lui est faite dans le conseil supérieur de l'instruction publique comme dans les conseils départementaux lui assure la prépondérance, surtout si l'on tient compte des autres éléments de ces conseils, où la compétence universitaire est noyée dans un corps facile à dominer par l'épiscopat. Il en résulte que l'enseignement libre, auquel on semble faire une part très grande, est du haut en bas sous la surveillance et la dépendance du haut clergé. Tout est calculé pour ouvrir les portes de l'Université aux influences cléricales : la dispense de diplômes universitaires largement accordée aux congréganistes et aux chefs des institutions libres n'a pas d'autre but. L'esprit laïque est partout pourchassé; il est surveillé de près dans l'école primaire par le curé, qui a en réalité la haute main sur l'instituteur. Les livres, les méthodes, tout est réglé par des conseils dominés et dirigés par les évêques. La liberté de l'enseignement n'existe pas réellement en dehors du catholicisme. N'avons-nous pas vu des écoles protestantes interdites au nom des mœurs publiques parce qu'elles avaient été fondées en pays catholique? La liberté de la conférence n'existe à aucun degré. Le parti catholique la refusait encore, vingt ans après, à l'Assemblée nationale. Au reste, les défenseurs de cette loi n'ont pas caché son véritable esprit : ils ont déclaré qu'elle était une loi de salut public pour la France par la raison qu'elle restaurait l'influence du clergé. Les hommes les plus étrangers au parti catholique qui l'ont soutenue, comme MM. Thiers et Cousin, ont dit à haute voix qu'ils y voyaient une machine de guerre contre l'esprit révolutionnaire. Le mouvement de réaction auquel ils obéissaient était alors si prononcé que ces vieux libéraux avouaient sans détour que le développement de l'instruction primaire leur paraissait un danger. Enfin la loi de 1850 a fait disparaître toutes les précautions contre les congrégations non reconnues; elle a favorisé l'enseignement des jésuites, sans que la liberté générale de l'enseignement en ait profité, puisque l'enseignement laïque était entravé toutes les fois qu'il était hétérodoxe. Il nous est donc impossible de saluer un nouvel Édit de Nantes dans la loi de 1850. Elle a mis, le plus qu'elle a pu, le monopole universitaire au service du clergé — ce qui n'est pas un grand progrès libéral, — et par là elle a provoqué des réactions qui ne se sont pas toujours arrêtées à temps. Aussi, pour notre part, nous nous félicitons de voir ce système bâtard remplacé par la neutralité de l'école de l'État, neutralité qui répond seule au vrai libéralisme, — à la condition toutefois qu'elle soit sincèrement appliquée.

Il est une autre question fort grave de la politique contemporaine qui occupe une grande place dans les *Mélanges* de M. de Falloux : c'est la question romaine. On se convainc une fois de plus en lisant les discours et les articles qu'il lui a consacrés à quel point le catholicisme libéral a peu compris les conditions de la liberté, ou plutôt combien il est disposé à les sacrifier à ce qu'il croit être l'intérêt de son Église. Il est bien inutile d'insister sur ce sujet. Réclamer comme seul moyen d'assurer la liberté du pape la mise sous séquestre d'un peuple petit ou grand — peu importe, le droit n'étant pas affaire de dimension, — c'est faire une première et décisive application du dangereux principe de la liberté du bien. Tant pis pour les religions et les Églises qui ne peuvent se passer d'un régime inique d'exception pour se maintenir! Les catholiques libéraux, qui n'étaient pas des ignorants, savaient pourtant que la papauté avait été jadis puissante sans posséder un pouce de territoire et qu'elle avait été d'autant plus indépendante qu'elle ne prêtait nulle prise à la politique; son lopin de terre italienne avait toujours été pour elle le talon d'Achille, le point vulnérable. Döllinger, encore considéré comme un des meilleurs apologistes de son Église, Arnaud de l'Ariège, et avant lui Bordas Demoulin, avaient courageusement rompu avec ce misérable préjugé qui a pesé lourdement sur le catholicisme libéral.

Et pourtant ses véhémentes apologies du pouvoir temporel ne l'ont pas préservé lui-même des plus dures condamnations de l'autorité spirituelle. Rien n'est plus tristement curieux que ses relations avec Pie IX. Tout d'abord il semble qu'il a obtenu le pape idéal. Le *Pio nono* qu'acclame l'Italie n'a-t-il pas mis la tiare au front du catholicisme libéral, et, à en juger par la brillante et pure aurore de son pontificat, ne va-t-il pas proclamer les principes de l'école sous la forme de l'encyclique? M. de Falloux revient fréquemment à ce sujet qui lui est des plus agréables. Bientôt tout change, Pie IX se pose en adversaire déclaré de tout ce qui, de près ou de loin, ressemble au libéralisme; le régime qu'il cherche à rétablir dans le domaine du Saint-Siège pousse à outrance le despotisme sacerdotal, et, pour le maintenir, il lui faut l'épée de l'étranger. Et cependant le catholicisme libéral ne cesse pas de chanter ses louanges. L'admiration est de moins en moins réciproque; le pape le remercie de si bien défendre son pouvoir temporel, mais cela ne l'empêche pas de publier le *Syllabus* à son intention; M. de Falloux a beau chercher à son tour, par des interprétations adoucissantes, à en émousser la pointe; elle lui reste enfoncée en plein cœur. Il se montre, de même que Montalembert, plein de générosité pour les jésuites et les porte aux nues; mais ceux-ci se gardent bien de rester dans ces nuées de l'apothéose : ils en descendent pour souffler au pape des anathèmes contre leurs apologistes trop aveugles et pour diriger toute cette campagne du Concile qui réveilla Montalembert mourant de toutes ses illusions et lui arracha sa vigoureuse protestation contre l'*idole du Vatican*.

Montalembert est mort à temps, avant le vote de l'infaillibilité. Il a été ainsi dispensé de cette lamentable soumission qui a sonné la dernière heure du catholicisme libéral, du moins pour le temps actuel. A l'Assemblée nationale de 1871, les quelques survivants du catholicisme libéral ont brillé au premier rang de la réaction cléricale, qui a tant contribué à éloigner le pays des idées religieuses et qui provoque aujourd'hui de regrettables exagérations en sens contraire.

Qu'on ne s'y trompe pas : les anciennes dissidences subsistaient au sein du catholicisme. Les vieilles inimitiés ne désarment pas, comme le prouve la manière même dont le livre de M. de Falloux a été jugé par la presse d'extrême droite cléricale. Il n'a pas craint, du reste, de ranimer le souvenir des luttes de ce passé si récent qui paraît si loin — et ce n'est pas la partie la moins intéressante de ses *Mélanges*.

III.

La scission a éclaté précisément à l'occasion de la loi de 1850. Les intransigeants de l'ultramontanisme ne pouvaient se résigner à ce qu'on entrât en connivence avec cette puissance diabolique qui s'appelle l'Université. Le dissentiment s'accusa bien davantage après le coup d'État. Rien de plus abject que l'enthousiasme de l'*Univers* pour le crime du 2 Décembre. M. de Falloux cite de nombreux passages de cette feuille qui sont de véritables blasphèmes en morale. Le dévot journal en vient à dire « qu'il n'y a que les peuples esclaves qui parlent de liberté et que les constitutions ne font que rompre l'unité sociale en contrariant ces mandataires de la Providence qui s'appellent rois ou empereurs ». Peu importe que ceux-ci aient teint leur pourpre dans le sang d'un peuple violenté dans ses droits et en passant sur leurs propres serments. C'est dans la très intéressante brochure de M. de Falloux intitulée *le Parti catholique*, publiée en 1856 et réimprimée dans ses *Mélanges*, que l'on trouve en abondance les preuves de cette polémique violente autant que perfide de *l'Univers*, qui distille le fiel et le mensonge et se plaît à injurier toutes les idées libérales, à réhabiliter toutes les hontes de l'histoire depuis la Saint-Barthélemy et l'Inquisition jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes, de cet Édit qui est pour l'*Univers* le crime inexpiable d'Henri IV, dont il dit « qu'il est entré comme un pourceau à Notre-Dame ». M. de Falloux remarque avec raison que jamais l'*Univers* ne se montrait plus outrageant que quand il s'était livré à quelque effusion mystique, si bien que l'on pouvait dire : « Veuillot a prié! Prenez garde à vous! »

Ce n'est pas seulement à ces portefaix du sanctuaire que M. Falloux s'est attaqué, c'est aussi aux exagérés qui déploient le drapeau de la contre-révolution en disant au catholicisme : *In hoc signo vinces*. Il cherche à réconcilier ses coreligionnaires avec la grande date de 1789; il est vrai qu'il ne la trouve admirable qu'aussi longtemps qu'il y voit une concession royale; mais enfin c'est déjà trop pour les ligueurs fanatiques tels que M. le comte de Mun. M. de Falloux demeure convaincu que la vraie manière de défendre le catholicisme n'est pas de le rendre solidaire de toutes les oppressions. Une telle méthode, d'après lui, ne fait que provoquer les revanches de l'impiété. Il a même le courage de reconnaître qu'au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes, Voltaire lui-même n'est pas sans excuses.

« Aujourd'hui, lisons-nous dans l'article de M. de Falloux sur la *Contre-révolution*, ne peut-on pas dire aux catholiques : Regardez ce qui se passe autour de nous; que de clameurs, que de menaces! Pourquoi? Presque tous les hommes qui avaient crédit devant l'opinion publique votaient, agissaient en notre faveur il y a bien peu d'années; aujourd'hui les mêmes hommes, ces mêmes partis nous ont quittés ou se retournent contre nous! Il y a trente ans, du haut de la tribune, M. Thiers disait en désignant les membres de la droite : « Oui, ma main est dans la leur et elle y restera. » Aujourd'hui on dit en nous montrant du doigt : « Voilà l'ennemi. » Pourquoi? L'invincible inimitié du mal contre le bien y est pour beaucoup; une accidentelle erreur des gens de bien n'y est-elle pour rien? La main sur la conscience, posez-vous ces questions, interrogez votre passé, écoutez les réponses, et de ces réponses dépendra l'avenir de votre pays. Deux fois, en huit ans, certains conseils ont anéanti les espérances de la monarchie : prenez garde, prenez garde, je vous en supplie, que des conseils analogues ne fassent à l'Église, qui ne peut périr, une blessure d'où coulera bien du sang, et, ce qui est beaucoup plus grave, n'entraînent une situation où périront bien des âmes (1). »

(1) [illegible]

Ces conseils n'ont pas été suivis; M. de Falloux le sait mieux que personne. L'ultramontanisme extrême descend la pente des basses superstitions et des doctrines serviles. En même temps l'esprit d'animosité contre toute religion va grandissant. Le catholicisme libéral, placé entre ces deux extrêmes, est broyé comme entre deux meules. N'est-ce pas en grande partie sa faute? Pourquoi s'est-il effacé au point où il l'a fait depuis le Concile? Il faut autre chose que quelques timides protestations contre les ultras pour dissiper au sein de notre génération le malentendu qui l'a portée à croire que la religion est l'ennemie de la liberté, malentendu dont une nation peut mourir et qui laisse une démocratie puissante sans principe directeur. Cette démocratie, il faudrait non seulement s'y résigner, mais l'aimer et accepter de cœur ses institutions, au lieu de servir une éternelle messe de *requiem* à l'honneur d'une monarchie qui ne peut plus ressusciter. Ce n'est pas assez d'appliquer à la démocratie le mot significatif du Père Ventura : *Il faudrait baptiser cette héroïne sauvage*, d'autant plus que la démocratie sait très bien que pour l'aristocratie dédaigneuse qui la gourmande elle est tout simplement sauvage et non héroïque. Il faudrait cesser de mettre toute la religion dans la soumission passive à l'autorité de l'oracle romain et comprendre que le premier besoin pour le catholicisme, c'est de se réformer et de se retremper aux sources mêmes du christianisme, sous peine de voir s'élargir l'abîme entre lui et la France et de s'affaisser toujours davantage dans cette matérialisation formaliste et oppressive qui est le tombeau des religions.

M. de Falloux proteste avec raison, à la fin de son livre, contre les atteintes qui ont été portées à la liberté religieuse dans le cours de ces dernières années. Nous sommes d'accord avec lui sur ce point. Mais sa parole se ferait davantage écouter s'il s'élevait jusqu'au principe même de la liberté religieuse, s'il y voyait un droit absolu de la conscience et non une nécessité qui s'impose à une époque sceptique. A d'autres conditions, les conseils les plus excellents, donnés dans la forme la plus éloquente ou la plus spirituelle, par un homme aussi éminent que M. de Falloux, tomberont dans le vide.

E. DE PRESSENSÉ.

PICHA LA BOHÉMIENNE

Nouvelle russe (1)

VIII.

A partir de ce jour ou plutôt de cette nuit, je devins l'habitué le plus assidu de Strelna.

Chaque soir, à dix heures, quelque temps qu'il fît, la troïka venait me prendre à l'hôtel, où elle me ramenait ensuite vers les quatre heures du matin.

J'usais le reste de la journée comme je pouvais, m'efforçant de briser mon esprit et mon corps en suivant à la piste les curiosités typiques, les originalités de mœurs que la ville de Moscou pouvait renfermer. Mais j'avais beau battre en conscience les *péréouloks* les plus mystérieux du Kitaï Gorod et fouiller les unes après les autres toutes les boutiques du Gostini Dvor : je ne parvenais pas à détacher un seul instant ma pensée de Picha; c'était avec une impatience fiévreuse que j'attendais le moment où je pourrais la revoir. Je ne vivais réellement que pendant les quatre ou cinq heures que je passais à Strelna. Tout le reste ne comptait pas pour moi. En dehors de Picha, rien n'existait plus. Quant à mes affaires, à mes amis, à ma famille, à la France, j'avais tout oublié; et l'on m'aurait bien étonné en me rappelant que je n'étais venu à Moscou que pour y passer quelques jours. L'idée que je pourrais quitter ce pays, que je n'irais plus chaque soir à Strelna, que je ne verrais plus Picha, ne se présentait pas même à mon esprit.

Le brave Henri Dumas, à qui je continuais de cacher avec soin ce qui se passait, ne comprenait rien du tout à mes façons d'agir. Il était à mille lieues de supposer que je fusse retenu à Moscou par autre chose que ce qu'il appelait ma folle passion pour les *icons*, les triptyques en cuivre émaillé, les croix grecques en vieil argent et autres menus bibelots du même genre, qui ne lui inspiraient, à lui, qu'une indifférence fortement mélangée de mépris. Aussi ne revenait-il point de sa surprise en me voyant accueillir sans le moindre empressement ses offres de service, lorsqu'il me proposait, par exemple, une visite au musée de Paskow ou chez tel ou tel de ses amis russes qui possédait une collection complète de cuivres byzantins.

Un jour, il vint me chercher pour m'emmener à la Laura de Troïtza, couvent célèbre des environs de Moscou, où l'on accourt en pèlerinage de toutes les provinces de l'empire, car il a pour fondateur saint Serge, un des saints les plus vénérés du calendrier grec. C'est une excursion que ne manquent jamais de faire tous ceux qui viennent à Moscou et que nul ne se repent d'ailleurs d'avoir faite : il est impossible en effet d'imaginer quelque chose de plus magnifique et de plus curieux à la fois que cet immense couvent en forme de forteresse, qui renferme dans son enceinte, aussi grande que celle d'une ville, neuf églises ou neuf cathédrales, comme disent les Russes, des palais, des bâtiments de toute sorte dont la barbarie hiératique impressionne aussi vivement que les plus splendides spécimens de la plus savante architecture.

Je déclinai cependant la proposition, à la grande stupéfaction de Dumas, qui eût jeté bien d'autres cris s'il avait pu penser un instant que ma seule raison de rester à Moscou, c'était que, le couvent de Troïtza se trouvant à soixante verstes de Moscou, il m'aurait fallu coucher en route et manquer, par conséquent, ma visite quotidienne à Strelna.

Je ne lui avais plus reparlé des Bohémiennes; aussi, bien que je le visse à peu près tous les jours et que je déjeunasse ou dînasse très souvent avec lui, ne pouvait-il se douter que chaque soir, en le quittant, au lieu d'aller me mettre tranquillement au lit, je courais la grande route de Petrovsky au

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

galop précipité des trois chevaux de ma troïka, dont l'allure vertigineuse me paraissait trop lente encore au gré de mes désirs.

Je connaissais maintenant le chemin dans ses moindres détails, bien que je ne l'eusse fait que de nuit; les hauts platanes qui s'alignaient de chaque côté de la chaussée m'étaient devenus familiers, et je saluais au passage, comme des amis, les petits toits pointus qui perçaient de distance en distance entre les bouleaux et les pins du parc de Petrovsky.

Puis, quand j'apercevais enfin l'entrée bien connue de Strelna, le cœur me battait plus vite, et ce n'était jamais qu'en tremblant que je voyais s'ouvrir devant moi la double porte vitrée du vestibule.

Tout le monde me recevait maintenant avec un empressement marqué, depuis le moujik, qui se précipitait pour me débarrasser de ma pelisse et de mes galoches, jusqu'au maître de l'établissement, qui courait au-devant de moi du plus loin qu'il m'apercevait et venait me souhaiter la bienvenue dans un français de la plus haute fantaisie.

Quant à Picha, elle aussi m'accueillait d'un sourire en me voyant paraître sur le seuil du petit salon où elle se tenait ordinairement, à demi-étendue dans l'encoignure d'un canapé, ses deux petits pieds croisés l'un sur l'autre.

J'allais aussitôt me mettre en face d'elle et je passais la soirée à la regarder boire les verres de thé que je faisais apporter avec des soucoupes de confitures d'airelles ou de graines de sorbier, et lancer nonchalamment en l'air la fumée de ses papiros.

D'autres fois, c'était dans le jardin que nous nous rencontrions. Elle venait alors d'elle-même s'asseoir à côté de moi; s'il n'y avait qu'une seule chaise, comme le premier soir, elle s'asseyait sur mon genou. Elle s'était habituée peu à peu à moi, et souvent il lui arrivait de retirer de ma bouche ma cigarette allumée, d'aspirer deux ou trois bouffées, puis de me la rendre, toute chaude encore du contact de ses lèvres ardentes.

Malgré cette apparente familiarité, notre liaison n'avait point fait un pas depuis le moment où je m'étais trouvé seul avec elle pour la première fois. Le monde d'idées qui nous séparait n'avait pas diminué d'une ligne. Parfois je me figurais qu'à force d'étudier cette nature fruste et compliquée en même temps, j'avais fini par la pénétrer quelque peu; puis, à son regard étonné, à un geste encore plus éloquent, je m'apercevais soudain que je m'étais complètement mépris et que je prêtais gratuitement à mon indéchiffrable Picha des impressions ou des sentiments qui lui étaient absolument étrangers.

De son côté, elle me regardait souvent de son regard étrange, inquiet, comme si, elle aussi, elle eût cherché à me comprendre. Évidemment, je ne devais point ressembler à ceux qu'elle était habituée à voir à Strelna et je l'intriguais sans doute extrêmement.

Peut-être s'amusait-elle aussi de la singularité de nos longs tête-à-tête, où nous ne pouvions que croiser nos regards, comme des adversaires qui se mesurent et qui se tâtent en cherchant à deviner les sentiments qui se cachent au fond de leur cœur.

Il arrivait assez fréquemment qu'on venait la chercher pour qu'elle chantât dans le salon blanc et or avec ses compagnes. Je trouvais alors presque toujours moyen de me glisser dans l'assistance, moyennant, bien entendu, quelques billets de cinq ou dix roubles. Je me plaçais au fond, derrière tout le monde, de façon cependant à ne point perdre Picha de vue; et je savourais avidement l'âcre volupté de la voir se transfigurer sous l'empire de la musique.

Elle me regardait aussi, et, quand ses yeux, qu'elle tenait ordinairement levés, fixés dans le vide pendant qu'elle chantait, s'abaissaient sur l'assistance, c'était toujours les miens qu'ils cherchaient.

Malgré moi, je ne pouvais m'empêcher d'avoir des mouvements de colère en pensant que d'autres la dévoraient également des yeux. J'aurais voulu être seul à deviner que sous son indolence apparente se cachait une nature du feu.

Aussi combien je préférais nos tête-à-tête du jardin, où je l'avais seule à moi, me grisant de la vie intense qui se dégageait de cette fleur sauvage du désert poussée en plein air et tout imprégnée d'une saveur exotique! Je me la représentais en pleine nature, libre et indépendante, le ciel étoilé sur la tête, cent fois plus belle encore dans son vrai cadre et cent fois plus désirable. Il me semblait qu'alors je m'eusse mieux fait comprendre d'elle, et qu'elle m'eût aimé!

Ici, dans cette nature factice, elle me rappelait ces malheureux fauves enfermés derrière les barreaux des jardins zoologiques, paralysés par cette vie de compression où l'air manque à leurs poumons et l'espace à leurs membres ankylosés. Elle avait d'ailleurs, à la bien regarder, les grands yeux vagues, traversés par de soudains éclairs, de ces nobles animaux, leurs attitudes nonchalantes et onduleuses; et, dans l'attraction inexplicable qu'elle exerçait sur moi, il y avait certainement quelque chose de cette possession extra naturelle que Balzac a dépeinte dans sa courte et saisissante Nouvelle : *Une passion dans le désert.*

Ce qui était certain, c'est que jamais femme ne m'avait envahi aussi complètement que cette Bohémienne, si peu femme cependant. J'en étais arrivé à un état de fièvre et d'énervement tel, que, si je ne la voyais pas tout de suite en entrant, il me semblait que le sol s'enfonçait sous mes pas.

Un soir, je crus que j'allais devenir fou de rage et de dépit en trouvant les portes de Strelna fermées. Tout d'abord j'essayai de me persuader qu'il y avait un malentendu et je m'impatientai de ne point comprendre ce que mon cocher s'évertuait à m'expliquer dans son langage. Mais, quand je vis qu'il faisait mine de tourner bride pour revenir en ville, je m'emportai tout à fait et le forçai brusquement de se rasseoir sur son siège.

Une autre troïka étant arrivée sur ces entrefaites, et les deux personnes qui la montaient entendant le français, je pus apprendre enfin que l'établissement avait été loué entièrement pour la nuit par un riche marchand d'eau-de-vie de la grande rue de Yakimanka, qui offrait à ses amis le régal

des Bohémiennes à l'occasion de la fête de saint Serge, son patron.

Je me rappelai immédiatement ce que nous avait raconté, à Dumas et à moi, le jeune Likhouschine, cette histoire du vieux Solodovnikoff faisant briser les membres de ses trois magnifiques chevaux de l'Oural pour enfoncer la porte; et ce trait de mœurs, qui m'avait semblé alors d'une brutalité et d'une absurdité révoltantes, me parut maintenant tout naturel.

Je ne sais pas si je n'en aurais point fait autant, en admettant que je l'eusse obtenu de mon cocher, ce qui était peu probable, du reste.

A défaut de cette barbare satisfaction ou plutôt de cette barbare vengeance, je dus me contenter de tourner autour de la vaste maison avec l'espérance de rencontrer quelque porte de service par où je pusse pénétrer. La perspective d'être chassé brutalement par les moujiks ne m'aurait pas arrêté un seul instant.

Quoi qu'il en soit, la maison était bien hermétiquement close de toutes parts, et, comme la neige qui tombait incessamment rendait l'attente extrêmement pénible, je finis par quitter la place, la rage dans le cœur.

Le lendemain, il m'arriva une autre aventure dont les suites eussent pu devenir beaucoup plus graves. Cette fois, j'avais trouvé la porte ouverte et j'avais même pu passer la plus grande partie de la nuit dans le jardin, en tête à tête avec Picha.

Comme à l'ordinaire, ce tête-à-tête n'avait pris fin que lorsqu'un cri d'appel, un cri sauvage et sinistre d'oiseau de proie, était venu avertir ma chère Bohémienne que l'heure du départ avait sonné. Jamais Picha ne résistait à cet avertissement impérieux; dès qu'il se faisait entendre, elle se dégageait de mes bras, qui essayaient en vain de la retenir, et se sauvait précipitamment.

Je n'avais pas cherché à savoir si c'était le chef de la troupe des Bohémiens, ou le père, ou le mari de Picha, ou son amant, qui l'appelaient : ainsi je préférais m'arrêter à cette pensée qu'elle était libre de disposer d'elle-même, ou que, du moins, elle n'appartenait à personne.

Je savais parfaitement pourtant que ces Bohémiennes, si inaccessibles aux étrangers, passaient pour être beaucoup moins farouches avec les hommes de leur tribu, et que chacune d'elles se choisissait généralement parmi eux un *rom*. La signification de ce mot n'était pas facile à déterminer d'une manière précise, mais il impliquait évidemment les droits les plus étendus et les plus complets.

Parmi les huit ou dix hommes que je rencontrais tous les soirs à Strelna, la plupart, avec leur teint basané, leurs moustaches rébarbatives, leurs yeux louches et coulissés, avaient l'air de véritables bandits : l'un d'eux surtout, que j'avais rencontré plusieurs fois sur mon chemin, m'avait frappé par ses allures sournoises et sa face de hyène. A plusieurs reprises, j'avais cru surprendre dans ses yeux, quand ils se fixaient sur moi, une expression de haine féroce et de menace; mais je n'y avais point fait grande attention.

D'ailleurs, je portais toujours sur moi, dans la poche intérieure de ma pelisse, un excellent revolver qui eût parfaitement suffi, à l'occasion, pour me faire respecter.

Il m'était arrivé déjà plusieurs fois de partir de Strelna en même temps que les Bohémiennes et de faire route avec elles jusqu'à la barrière Tverskaïa, où leurs troïkas tournaient à droite pour regagner le quartier Khamovnitcheskaïa, où elles habitaient.

Ce soir-là, dès que Picha m'eut quittée, je me levai et la rejoignis dans le vestibule au moment où elle achevait de revêtir une large pelisse de femme qui l'enveloppait de la tête aux pieds. Elle m'aperçut, me lança un regard furtif et disparut avec ses compagnes.

Quand je voulus partir à mon tour, Vassili, mon cocher, qui était ordinairement d'une exactitude parfaite, ne se présenta point. Je l'envoyai chercher : on revint me dire que ma troïka était bien là, mais que Vassili avait disparu. Enfin, à force de fureter, on finit par le découvrir étendu comme une brute dans un coin obscur de la cour, derrière un gros tas de neige, et abominablement ivre. On me l'amena : il avait perdu son bonnet, ses mouffles et ne tenait pas debout. J'étais furieux et l'accablai de bourrades, qu'il reçut avec cette patience apathique qui est le fond du caractère russe.

Je ne pouvais point cependant rester plus longtemps à Strelna, car il était quatre heures du matin. Je me décidai à partir quand même, bien que la nuit fût fort obscure; à moins d'un miracle, il y avait gros à parier que nous n'atteindrions point Moscou sans accident.

Tant que nous fûmes sur la grande chaussée de Petrovsky, les choses allèrent encore assez bien; mais, une fois engagés dans les rues étroites et irrégulières des faubourgs, la troïka, mal dirigée, vint se heurter en rebondissant aux trottoirs d'angle avec de telles secousses, que nous faillîmes être culbutés vingt fois pour une. Par bonheur, aucun traîneau ne se rencontra sur notre route; sans quoi nous l'eussions accroché infailliblement; et Dieu sait ce qui serait arrivé! Vassili allait d'un train d'enfer, comme si la rapidité de cette course précipitée avait achevé de le griser; et plus je le bourrais de coups par derrière pour qu'il ralentît son allure, plus il excitait ses chevaux de la voix et du fouet. Je m'attendais à tout instant à être projeté violemment sur la chaussée, et à deux ou trois reprises je pensai sérieusement à faire sauter la tête de l'ivrogne pour préserver ma propre vie.

Enfin, après un dernier choc plus effrayant encore que tous les autres, à l'angle du Gostint-Dvor et de la rue Nicholskaïa, les chevaux s'arrêtèrent tout fumants devant le Slaviansky-Bazar.

Le secrétaire de l'hôtel, à qui je racontai ma mésaventure, se montra extrêmement surpris. Vassili, me dit-il, ne se grisait jamais : c'était la première fois que la chose lui arrivait depuis plus de quatre ans qu'il était attaché à l'hôtel.

— Il faut qu'il ait été entraîné, ajouta-t-il. Je ne saurais trop engager monsieur, d'ailleurs, à se méfier des gens qu'il peut rencontrer à Strelna. Tous les hivers il s'y passe quelque vilaine histoire. Pour ce qui est de la troïka, je donnerai ce

soir à monsieur Alexei, le meilleur cocher et le plus sûr de Moscou, à ma connaissance du moins.

Lorsque j'arrivai, le soir de ce même jour, à Strelna, je remarquai dans l'accueil que me fit Picha un empressement tout à fait extraordinaire. Elle semblait tout heureuse, et un peu surprise en même temps, de me revoir. Sur le moment, je n'y fis point trop attention; ce fut plus tard seulement que cette attitude toute nouvelle de Picha me revint à la mémoire.

Je me souviens même que, lorsque je voulus l'entraîner dans le jardin, du côté de notre petit coin ordinaire, elle me témoigna d'abord une répugnance très vive, et qu'elle jeta autour d'elle des regards de frayeur, comme si elle se fût attendue à quelque danger. Elle finit cependant par céder et quitta le salon, mais non point sans se retourner fréquemment, pour voir si nous étions suivis.

Toute la soirée, elle se montra nerveuse, inquiète, avec des élans attendris qu'elle n'avait jamais eus encore. A plusieurs reprises même, elle me jeta les bras autour du cou et me serra sur sa poitrine avec une énergie sauvage, comme pour me défendre contre je ne sais quel ennemi invisible. Je commençais à croire que j'avais enfin entamé cette nature impénétrable jusqu'alors, et je jouissais délicieusement de ce bonheur inespéré, lorsque l'espèce de sifflement sinistre qui annonçait le prochain départ des Bohémiennes se fit entendre.

Tout aussitôt Picha m'étreignit plus étroitement encore en tremblant de tous ses membres; puis, s'arrachant brusquement de mes bras, elle me regarda longuement dans les yeux avec une visible angoisse, comme si elle eût voulu me communiquer quelque avertissement important; puis, elle me quitta, mais lentement, contre son habitude; on eût dit, au contraire, que ce soir-là elle ne pouvait point se décider à me laisser.

Cette singulière attitude de Picha m'avait profondément troublé et je fus quelque temps à me remettre avant de songer à partir moi-même.

Dans la cour, je trouvai Alexei, mon nouveau cocher, qui m'attendait avec le calme d'une conscience parfaitement tranquille. Cette fois je n'avais rien à craindre, ou du moins je n'avais pas à craindre de verser. Hélas! j'étais loin de me douter de ce qui nous était réservé.

Nous n'étions pas à deux verstes de Strelna, que j'entendis arriver à fond de train derrière nous un traîneau dont l'attelage semblait avoir pris le mors aux dents.

Alexei l'entendit également et poussa ses chevaux pour ne pas se laisser dépasser; mais, malgré ses efforts, le traîneau gagnait visiblement sur nous. Les gens qui le montaient excitaient encore leur attelage par des cris farouches, de sorte que nous avions l'air d'être poursuivis par une troupe de bandits.

Voyant enfin que nous ne pouvions tarder d'être rattrapés et pour éviter tout accident, je criai à Alexei, qui tenait le milieu de la chaussée, de se ranger à gauche pour laisser passer ces furieux. A tout hasard je pris mon revolver dans la poche de ma pelisse et je l'armai.

Un instant après, soit qu'Alexei n'eût pas obéi assez vite à mon injonction, soit que les gens qui arrivaient sur nous l'eussent fait à dessein, notre troïka, prise en écharpe, était culbutée, et j'étais moi-même projeté brutalement à quelques pas de là, pendant que nos assaillants, hommes et bêtes, passaient comme un ouragan.

Bien que l'épais tapis de neige qui couvrait la route eût singulièrement amorti la violence de ma chute, je me relevai tout meurtri.

Embarrassé dans ses traits, le brancardier se débattait comme un beau diable, tandis que les deux chevaux de volée, affolés de terreur, tiraient chacun de leur côté; enfin, d'un dernier effort, le brancardier ayant réussi à se dégager, tous trois partirent à fond de train, entraînant derrière eux la caisse à demi brisée de la troïka.

Quant au pauvre Alexei, il était étendu, sans mouvement, au milieu d'une mare de sang qui faisait une large tache rouge sur la neige. Moins heureux que moi, il avait reçu sans doute dans la bagarre un coup de pied de cheval, à moins que le traîneau ne l'eût écrasé en passant.

Dès que j'eus repris un peu de sang-froid, je pensai tout d'abord à sortir de cette atroce situation.

Je commençai par ramasser mon revolver, qui avait roulé sur la neige, pour me tenir prêt à tout événement; puis, revenant près de mon cocher, je m'assurai qu'il n'était point mort, bien que le sang coulât à flots de son front. N'ayant aucun moyen de lui venir en aide, le seul parti à prendre était de gagner Moscou à pied et de revenir au plus vite avec un médecin, si je pouvais en trouver un à cette heure.

Quant à espérer du secours avant d'avoir atteint la ville, comme il devait être près de quatre heures du matin, c'eût été folie d'y penser.

Le ciel était d'un noir bleu, sur lequel les étoiles tremblotaient et scintillaient avec cette clarté nette qui indique l'intensité du froid; la neige grinçait sous mes galoches sans se briser. Du reste, il ne faisait pas un souffle d'air et l'on eût dit que le vent lui-même était gelé. La route était absolument déserte et silencieuse. Je marchai le plus rapidement que je pus, mon bonnet enfoncé sur mes oreilles et mon revolver à la main en cas de mauvaises rencontres; mais je ne tardai pas à reconnaître avec terreur qu'il me faudrait sans doute plusieurs heures de marche avant d'atteindre seulement la barrière Tverskaïa.

Aussi, quelle fut ma joie en m'apercevant, à l'entrée du parc de Petrovsky, que le restaurant de Yard, le rival de Strelna, n'était point encore fermé, par extraordinaire! Allons! j'étais encore plus heureux que je ne l'espérais!

Je n'eus pas de peine à trouver en effet, dans la cour de Yard, une troïka tout attelée, où je m'installai immédiatement en coupant court aux étonnements de l'*isvostchik* par l'apparition d'un billet de vingt roubles. Et comme, en sortant de la cour, l'isvostchik prenait à gauche, dans la direction de Moscou :

— *Niet!* lui dis-je, *na prava!* (Non! à droite).

Avec l'obéissance passive du serviteur russe, mon homme tourna ses chevaux et partit d'une bonne allure que j'activai encore à la mode moscovite, c'est-à-dire avec force coups de

poing dans le dos ponctués de fréquents : *Paskarè, paskarè!* (Plus vite! plus vite!).

Quelques instants après, nous arrivions sur le théâtre de la catastrophe et nous retrouvions Alexei dans la même position où je l'avais laissé.

Aidé par l'isvostchik, je relevai le malheureux et le hissai dans la troïka, et nous repartîmes pour Moscou, où nous arrivâmes une heure après, sans plus d'accident. Je remis alors Alexei, toujours sans connaissance, entre les mains des gens de l'hôtel; puis, songeant enfin à moi, je montai dans ma chambre et me jetai sur mon lit, brisé par les émotions et par la fatigue.

IX.

J'étais encore à demi fourbu, moralement et physiquement, quand sonnèrent dix heures du soir. Je n'hésitai point cependant un seul instant à me lever pour retourner à Strelna, malgré les conseils du secrétaire de l'hôtel, qui m'engageait à la plus grande prudence après ce qui s'était passé les deux nuits précédentes.

La première figure que j'aperçus en arrivant fut celle de Picha. Elle semblait m'attendre avec impatience, et, courant aussitôt à moi, elle me regarda avec anxiété, comme si elle eût appris mon accident de la veille et qu'elle eût craint que je ne fusse blessé. Puis, au lieu de me suivre docilement, mais sans empressement, comme elle faisait à l'ordinaire, ce fut elle qui m'entraîna dans le jardin jusque derrière le petit massif de palmiers.

A peine arrivés là, avant même que le garçon qui nous avait suivis avec le thé se fût retiré, elle se pelotonna tendrement sur mes genoux, et, passant ses deux bras autour de mon cou, elle se mit à me parler avec une agitation et une volubilité extrêmes. Je ne comprenais ni ne me souciais de comprendre un mot de ce qu'elle disait; mais sa voix ardente, enflammée, qui s'adoucissait parfois avec des inflexions caressantes, me sonnait aux oreilles comme la plus délicieuse musique. Pendant qu'elle parlait, je ne me lassais pas de regarder ses grands yeux, étincelants de colère, et ses dents éblouissantes, que ses lèvres rouges cachaient et découvraient tour à tour.

Quant à elle, elle semblait irritée de ne pouvoir se faire entendre de moi, et, lorsque j'essayais de l'attirer sur ma poitrine, elle me repoussait avec impatience; elle ne cessait point de regarder à droite et à gauche, comme si elle se fût attendue à voir surgir à tout instant, devant nous, quelque apparition effrayante.

Voulait-elle me parler du danger que j'avais couru? me mettre sur mes gardes contre un nouveau danger? Je ne songeai même pas à le deviner. J'étais tout à l'enivrement de sentir frémir entre mes bras ce jeune corps souple et gracieux, et je m'efforçai d'approcher à portée de mes lèvres cette charmante tête que l'émotion rendait cent fois plus séduisante encore. Tout d'un coup, poussant un cri sauvage, un véritable cri de bête fauve, elle me rejeta brusquement en arrière avec une force dont je ne l'aurais jamais crue capable et bondit comme une tigresse sur un homme qui venait de se dresser subitement au milieu des palmiers qui nous cachaient.

Je reconnus aussitôt le Bohémien dont l'aspect farouche et les regards haineux m'avaient déjà frappé. De la main gauche, il essayait d'écarter Picha, et, de l'autre, il tenait levé en l'air un couteau à lame étroite et longue.

Le misérable avait bien choisi son moment : le jardin, surtout du côté où nous nous trouvions, était absolument désert. En outre, par une inadvertance inexplicable, j'avais laissé mon revolver dans la poche de ma pelisse, et je me trouvais complètement à la merci de mon féroce ennemi.

Pendant que Picha, s'attachant à lui, s'efforçait de paralyser ses mouvements au risque de se blesser elle-même avec le couteau, je m'étais levé pour me défendre de mon mieux. Il s'écoula ainsi deux secondes véritablement effrayantes. Enfin, se débarrassant par un effort violent de l'étreinte de Picha, le Bohémien se jeta sur moi.

A défaut d'autre arme, je saisis un des verres à thé qui se trouvaient sur la table et le lançai contre la figure du bandit avec une violence telle et tant de bonheur, que celui-ci alla s'affaisser, tout étourdi, deux ou trois pas plus loin. En même temps, Picha lui arrachait son couteau et, me montrant avec un cri de triomphe sauvage ses doigts profondément entaillés par la lame et d'où s'échappait un flot de sang, elle vint s'abattre contre ma poitrine et m'appliqua sur les lèvres un baiser furieux — le premier que j'eusse reçu d'elle, — dont l'âcre volupté me renversa pâmé sous son étreinte.

Tout cela se passa si rapidement qu'à peine en eus-je conscience.

Au cri de Picha, on accourut de tous les côtés; on nous entoura, on ramassa le Bohémien; mais, comme celui-ci n'était qu'étourdi, l'émotion se calma assez vite et chacun retourna bientôt à ses petites affaires.

Quand tout le monde fut parti, je cherchai des yeux Picha : elle avait disparu avec les autres.

J'attendis patiemment dans mon coin une heure ou deux, convaincu qu'elle ne pouvait manquer de revenir. Elle ne revint point cependant, contre mon espoir; alors, ne sachant que penser, craignant que sa blessure ne fût plus grave qu'elle-même n'avait l'air de le croire au premier moment, inquiet de l'accueil qui avait pu lui être fait par ses compagnons pour avoir pris parti en faveur d'un étranger contre un des leurs, je voulus la rejoindre et savoir ce qu'il en était.

En me levant, j'aperçus à mes pieds le couteau du Bohémien, que Picha avait laissé tomber de sa pauvre main mutilée; je le ramassai et l'emportai tout couvert du sang de ma chère Bohémienne.

Le maître de l'établissement, que je rencontrai à la porte des salons et qui me parut dans un état d'agitation extrême, m'apprit que les Bohémiens étaient partis depuis plus d'une demi-heure, emmenant avec eux leur compagnon encore tout étourdi et Picha. Je n'avais plus rien à faire dès lors à Strelna, et je le quittai à mon tour, tout bouleversé de mon aven-

ture et surtout de la manière imprévue dont elle s'était dénouée.

X.

J'étais en train de me lever, le lendemain matin, lorsque le garçon entra dans ma chambre et m'apporta mon courrier et, avec mon courrier, la carte de mon ami Henri Dumas.

— Allons, bon! pensai-je tout de suite; Dumas aura déjà eu vent de la tragi-comédie d'hier soir et le voici qui vient me laver la tête. Que le diable emporte les amis!

Tout en maugréant, je m'habillai et fus rejoindre Dumas.

— Qu'est-ce que vous devenez? me dit celui-ci en m'apercevant. On ne vous voit plus depuis quelque temps!

Et, comme je me récriais, déguisant mon embarras derrière un flot intarissable de métaphores sur les merveilleuses découvertes artistiques, pittoresques et autres, que j'avais faites à travers les rues de la vieille Moscou :

— C'est bon, me dit-il; il est entendu que Moscou est remplie de merveilles et que nous autres, qui ne nous en sommes pas encore aperçus après dix ou quinze ans de séjour ici, nous ne sommes que des philistins et des ânes. Mais ce n'est pas pour vous dire cela que je suis venu vous prendre au saut du lit. Voici ce qui m'amène. Dites-moi, sans indiscrétion, vous n'avez pas de fonds engagés dans l'*Union*?

— Dans la *Timbale*? Pas un sou. Mais pourquoi me demandez-vous cela?

— Pas un sou? Allons, j'en suis bien aise. J'avais une peur atroce que vous n'eussiez cédé à l'entraînement général. Figurez-vous que j'ai ce matin des nouvelles désastreuses de Vienne et de Paris. L'*Union* a baissé de 1500 francs en deux jours. Elle est à 1250 ce matin, et on craint qu'elle ne baisse encore. Un *krach*, mon cher, un véritable *krach* comme il ne s'en est point vu en Bourse depuis plus de trente ans! J'ai pas mal d'amis de pincés et j'ai craint un instant que vous-même ne le soyez aussi, d'autant plus que vous m'aviez dit que c'était Marceau qui s'occupait de vos affaires et j'ai tout lieu de croire que ce brave ami ne soit fortement engagé dans l'*Union*. Vous voyez-vous ruiné à plat là-bas, par un coup de Bourse, pendant que vous faites tranquillement ici la chasse aux vieilles peintures byzantines et aux icons en cuivre émaillé? Mais vous me rassurez. Je sais tout ce que je voulais savoir, et je me sauve. Ah! vous n'avez pas de *Suez* non plus, n'est-ce pas? Les *Suez* ont baissé de 1500 francs et la *Banque ottomane* de 200, et l'*Italien* lui-même de 5 francs. Une vraie dégringolade!

— Moi? Je n'ai pas d'autres valeurs que des actions de la Banque de France.

— Ah! bien! En ce cas, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles.

Là-dessus Dumas s'enfuit et j'achevai de m'habiller; puis je descendis déjeuner dans la grande salle à manger de l'hôtel en songeant à ce pauvre Marceau, hier encore l'un des plus solides et des plus riches agents de la place de Paris et aujourd'hui peut-être réduit à la misère.

Au moment où, mon déjeuner prestement expédié, je me versais un petit verre de kummel d'Asslach, une liqueur exquise que nous ne connaissons guère en France, le garçon tartare qui me servait vint me présenter sur une assiette une lettre que je décachetai assez surpris, car l'heure du courrier était passée depuis longtemps.

C'était un billet de Dumas; il ne renfermait que ces mots :

« Dernières nouvelles de Paris : baisse générale continue; *Union* à 800, *Suez* à 1980, *Banque de France* à 3200! »

La Banque de France à 3200! Ce n'était pas possible! Elle qui était à 6200! 3000 francs de baisse! Mais alors, qu'est-ce qui se passait donc là-bas?

Et je retournais le maudit billet, cherchant à comprendre, à m'expliquer! Dumas ne me le disait-il pas lui-même, deux heures auparavant? Avec la Banque de France je pouvais être tranquille, je pouvais dormir sur les deux oreilles.

3000 francs de baisse, c'étaient les trois quarts de ma petite fortune perdus d'un seul coup, et, pour peu que la baisse continuât, c'était la ruine, la ruine complète!

Si encore j'avais été là-bas, peut-être aurais-je pu sauver quelque chose! Ah! le maudit voyage et la funeste idée que j'avais eue de m'en aller si loin à la veille d'une pareille crise! Je voudrais partir maintenant, que j'arriverais trop tard!

Quant à envoyer une dépêche à Marceau, encore eût-il fallu savoir au juste ce qu'il en était, et quels ordres je devais lui donner, et si lui-même n'avait pas filé ou ne s'était point fait sauter la cervelle après sa culbute! J'avais beau me creuser la tête, je ne trouvais rien à faire. Tout ce que je voyais, c'est que j'étais ruiné.

Sans être riche, j'avais toujours eu assez de fortune pour m'assurer l'indépendance, cette inappréciable indépendance grâce à laquelle j'avais pu me tenir à l'écart de toute fonction, de tout lien gênant, et vivre à ma guise, aller et venir, rester, partir comme et quand il me plaisait, et surtout ne point accepter d'obligation, ne devoir rien à personne et ne faire que les besognes qui me convenaient. J'étais absolument incapable de changer aujourd'hui ma manière de vivre. D'ailleurs, je n'avais aucun métier, aucun instrument de fortune entre les mains. Pas de relations utiles, point de famille à qui je pusse demander de m'aider. Je ne saurais pas gagner mon pain! Autant me tuer tout de suite!

Me tuer! Au fait, c'était une solution! Je n'aurais certainement pas le courage de vivre autrement que j'avais vécu jusqu'alors. Quant à me tuer, rien n'était plus facile.

Cette réflexion eut pour effet immédiat de me rendre tout mon sang-froid. Du moment que j'avais à ma portée une manière de sortir de cette situation sans issue, pourquoi m'en serais-je troublé? Rien ne pressait d'ailleurs. Je pouvais regarder les choses bien en face, prendre mon temps, ne rien précipiter, agir enfin en homme résolu et non point en désespéré.

Ce qui me pesait surtout, c'était l'incertitude où je me débattais. J'aurais moins souffert de me savoir complètement ruiné!

Dumas me dira peut-être ce qu'il en est!

Et je me levai pour aller chez lui; mais je réfléchis qu'il n'en savait probablement pas plus que ce qu'il m'avait écrit.

Non! si je voulais sérieusement être fixé, je n'avais qu'une chose à faire : partir aussitôt. Ce n'était qu'à Paris que j'apprendrais la vérité tout entière.

D'ailleurs, je ne pouvais point demeurer à Moscou. Je n'avais guère ménagé ma bourse ces derniers temps. Il me restait assez pour régler avec l'hôtel et pour revenir en France; mais, si je n'avais pas le courage de partir immédiatement, je ne tarderais pas à me trouver sans ressources, et alors que deviendrais-je? Je voulais bien en finir par un coup de revolver à la tempe, mais je tenais du moins à faire les choses proprement, à laisser après moi toutes mes affaires réglées et ma situation parfaitement nette. Pour cela, ma présence à Paris était indispensable.

Je pris brusquement mon parti, et, sonnant le garçon, je l'envoyai dire à la caisse que je partais par le train de cinq heures, qu'on arrêtât mon compte et qu'on me tînt un traîneau prêt pour quatre heures et demie.

Puis je montai dans ma chambre pour faire ma valise. J'avais trois grandes heures devant moi : c'était beaucoup plus qu'il ne m'en fallait. J'aurais voulu partir à l'instant maintenant que ma résolution était arrêtée.

J'écrivis un mot à Dumas pour le prévenir de mon départ et m'excuser de ne pas être allé lui serrer la main : j'aurais bien eu le temps de passer chez lui, mais il m'eût fallu entrer dans des explications inutiles, recevoir ses condoléances; et, ma foi! je n'étais guère d'humeur à subir patiemment cette corvée.

Ma lettre écrite, je traînai ma valise au milieu de ma chambre, et, pour tuer le temps, je m'appliquai à la remplir méthodiquement. Je vidai l'un après l'autre tous les tiroirs de la table et de la commode, et j'emballai avec soin dans des feuilles de papier de soie la collection de photographies que j'avais achetée chez Daziaro, au pont des Maréchaux, ainsi que les divers objets de curiosité dénichés au cours de mes longues flâneries sous les voûtes sombres du Gostini Dvor ou devant les misérables échoppes adossées à la muraille de la ville chinoise.

Quand tout cela fut fait, je jetai un dernier regard autour de moi pour voir si je n'avais rien oublié.

J'aperçus alors dans un coin de la chambre, sur le tapis du petit guéridon, le couteau du Bohémien que j'avais rapporté la veille de Strelna.

— Et Picha! m'écriai-je.

Tout aussitôt le visage bistré de la Bohémienne se représenta devant mes yeux tel que je l'avais vu la veille au soir, quand elle s'était jetée entre mon assassin et moi. Comment l'avais-je pu oublier un seul instant? Comment avais-je pu penser à partir sans l'avoir revue une dernière fois? Non seulement je n'avais point de raison de me refuser cette suprême joie; mais n'était-ce pas un devoir d'honneur pour moi de m'assurer que la blessure qu'elle avait reçue en cherchant à défendre ma vie n'aurait point de conséquences graves? Au lieu de partir ce jour-là, je ne partirais que le lendemain. Que m'importait un jour de plus ou de moins, du moment que j'étais fixé sur la façon dont tout cela devait se dénouer?

Je n'avais qu'à décommander le traîneau et à prévenir que je remettais mon départ au lendemain.

Cependant, au moment de poser le doigt sur le bouton d'ivoire de la sonnerie électrique, j'hésitai. Quelque chose me disait que, si je revoyais Picha, je n'aurais plus le courage de partir, ni le lendemain, ni un autre jour. Et alors qu'arriverait-il de moi? Quelle figure de mendiant irais-je montrer à Strelna? A quels rôles ne me faudrait-il pas descendre? Je me voyais déjà, pour ne pas quitter mon idole, obligé à me plier aux extrémités les plus humiliantes; qui sait? à m'engager dans la troupe des Bohémiens, comme le héros du *Capitaine Fracasse*!

Si je n'avais pas la force de partir immédiatement en me bouchant les yeux et les oreilles, sans regarder derrière moi, j'étais perdu!

Il est vrai que pour ce que me réservait la vie maintenant!... N'étais-je pas perdu de toute façon et perdu à Paris tout aussi bien qu'à Moscou? Puisque je tenais dans ma main la ressource suprême qui devait me délivrer d'une situation insupportable, puisque j'étais le maître d'en finir quand il me plairait, qu'avais-je à craindre, et qui pourrait me retenir?

Ah! pourquoi Picha s'était-elle jetée entre ma poitrine et le couteau du Bohémien? C'eût été un dénouement tout trouvé, et je serais mort heureux, sur la douce impression que j'étais aimé et avant d'avoir appris que ma ruine ne m'aurait point permis de jouir de cet amour.

J'allais ainsi d'une résolution à l'autre, tiraillé entre le désir furieux de revoir encore une fois Picha, et la raison, le souci de ma dignité, de mon nom, la ferme volonté de sortir de la vie correctement, comme il convient à un homme d'honneur. Je ne sais, en vérité, lequel de ces deux courants l'eût emporté si en ce moment on n'avait point frappé à ma porte.

C'était le garçon qui m'apportait la note de l'hôtel, et, en même temps, le moujik qui venait prendre ma valise.

Cet incident insignifiant triompha de mes irrésolutions. Je pris sur le guéridon le couteau du Bohémien et le jetai dans ma valise, que je fermai ensuite soigneusement; puis, après avoir réglé mes comptes avec le garçon, je descendis derrière le moujik; et, la petite cérémonie réglementaire des pourboires ou, comme on dit là-bas, des *na-tsa* (pour le thé) ou des *na-vodkou* (pour l'eau-de-vie) terminée, je me jetai dans le traîneau, qui m'emmena rapidement vers la gare de Varsovie.

Là encore, une fois mon billet pris et mes bagages enregistrés pour Paris directement, je fus sur le point de tout planter là et de revenir à l'hôtel, tellement le souvenir de Picha m'était revenu, puissant et impérieux, au moment même où j'allais faire le pas décisif qui devait me séparer d'elle pour jamais; mais j'aperçus au même instant quelques personnes de ma connaissance qui se dirigeaient vers moi avec la curiosité banale des indifférents. Pour leur échapper, je passai rapidement sur le quai et me précipitai dans le premier wagon qui s'ouvrit devant moi.

XI.

Ce que fut cet interminable voyage de Moscou à Saint-Pétersbourg et à Paris, je n'essayerai point de le décrire.

La surexcitation fébrile qui m'avait soutenu jusqu'au départ du train était tombée aussitôt que celui-ci s'était mis en marche. Et je passai mes quatre-vingt-dix heures de chemin de fer dans une prostration d'où rien ne put me faire sortir. J'éprouvais d'ailleurs une sorte de volupté bestiale à demeurer là inerte et insensible, sans plus penser que la banquette sur laquelle j'étais couché ; et j'aurais donné beaucoup pour m'endormir en quittant Moscou et ne plus me réveiller qu'en arrivant à Paris.

Ce ne fut qu'une fois la frontière de France dépassée, à Jeumont, que je commençai à être quelque peu ressaisi par la réalité.

Enfin, vers les huit heures du matin, à la gare de Creil, la voix d'un gamin qui criait les journaux sur le quai me tira brusquement de mon apathie.

J'achetai le *Voltaire*, qui me tomba le premier sous la main, et, courant tout de suite à la quatrième page, j'y lus avec stupéfaction ces indications inattendues du bulletin financier :

« Banque de France, au comptant : précédente clôture, 5400; premier cours, 5400; dernier cours, 5400. Actions nominatives, à terme : précédente clôture, 5380 ; hausse, 10 francs; premier cours, 5375; plus haut, 5395; dernier cours, 5390. »

Je relus trois fois ces lignes sans y rien comprendre. Comment ces actions de la Banque de France qui étaient tombées, quelques jours auparavant, à 3200 avaient-elles pu se relever si rapidement et dans de pareilles proportions ? Quels bouleversements avait-il dû se passer pour expliquer un semblable revirement ?

Ce que je compris tout de suite, par exemple, c'est que mes valeurs étaient cotées à 5400 et 5390, et que par conséquent je n'étais plus ruiné.

Dès lors il me sembla que le train n'arriverait jamais. A peine était-il entré en gare que je sautai dans une voiture, ma valise à la main, et que, sans même prendre le temps de passer chez moi pour changer de vêtements et me débarrasser de la poussière du voyage, je me fis conduire directement rue de Provence, 60, chez mon ami Marceau, l'agent de change.

— Monsieur n'est pas encore descendu, me dit Landry, le garçon de bureau. Monsieur ne descend jamais avant dix heures. Mais voilà qu'il est dix heures moins le quart. Monsieur ne tardera pas beaucoup maintenant.

Et, m'introduisant dans le cabinet de son maître, l'obséquieux et solennel garçon de bureau déposa les journaux du matin devant moi sur la table.

Je m'assis et détachai au hasard les bandes des *Débats*, du *Figaro* et du *XIX*e *Siècle*. Tous les trois portaient au bulletin financier les mêmes chiffres que le *Voltaire* que j'avais acheté à Creil.

Les journaux ne donnaient d'ailleurs aucun détail qui pût me mettre sur la voie, et je dus me résigner à attendre que Marceau fût descendu pour me faire expliquer ce que tout cela signifiait.

Une chose encore qui m'intriguait beaucoup, c'est que rien autour de moi n'indiquait qu'il se fût passé des événements graves dans la maison. Au contraire, tout avait cet air calme et correct des établissements qui marchent et fonctionnent en pleine prospérité : les employés étaient tous à leur poste, les clients entraient et sortaient comme à l'ordinaire, et enfin, détail caractéristique, le patron ne descendait pas une minute plus tôt ni une minute plus tard que son heure habituelle.

Un peu las d'attendre, les yeux au plafond, je repris machinalement un journal, qui m'échappa des mains et glissa par terre. Dans le mouvement que je fis pour le ramasser, mes yeux tombèrent, par hasard, sur une enveloppe à moitié déchirée où l'on distinguait encore deux timbres-poste de couleur rose et, sur le cachet, le mot *MOCKBbI*, c'est-à-dire Moscou en caractères russes. Très intrigué, je ramassai l'enveloppe, et dans un angle j'y lus, avec une surprise facile à comprendre, l'en-tête de facture suivant : *Dumas et C*ie, *Maison Baranoff, pavé des Marchands, Moscou.*

Un éclair me traversa l'esprit, et, jetant un regard passablement indiscret sur les papiers de toute sorte qui couvraient la table, je découvris enfin, traversée par la petite lame d'acier recourbé sur laquelle Marceau fixait les lettres auxquelles il n'avait point encore répondu, une grande feuille de papier bleuté qui portait à gauche, en haut, le même en-tête de facture de la maison Dumas et Cie. Pour le coup, je n'y tins plus. Dépouillant un dernier scrupule, j'arrachai la lettre de Dumas de la petite lame d'acier et je la lus avec avidité.

Voici ce qu'elle disait, cette lettre traîtresse :

« Mon cher Marceau,

« Comme je le pressentais dans ma dernière lettre, les choses se sont tout à fait gâtées ici. Hier soir, notre pauvre ami l'a échappé belle. Pour la troisième fois, il a failli y passer, et, sans le dévouement de sa Bohémienne, c'était un homme mort. Le secrétaire du Bazar slave est venu me prévenir ce matin; il savait ce qui était arrivé par le patron de Strelna et que les Bohémiens avaient juré d'en finir avec notre ami. Qu'aurais-tu fait à ma place ? Essayer de l'arracher à cette malheureuse passion et de le décider à partir? Mais tu le connais comme moi. Aucune considération, même celle qu'il y allait de sa vie, n'aurait pu mordre sur lui. Comment parler raison, d'ailleurs, à un homme affolé? Alors l'idée m'est venue de profiter du *krach* pour lui faire croire que sa fortune était très gravement compromise et que sa présence immédiate à Paris pouvait seule empêcher sa ruine de se consommer. Il sera furieux après moi quand il saura la vérité : ce sont là en effet de ces choses qu'on ne pardonne point à son meilleur ami. J'ai pourtant la conscience de lui avoir rendu un véritable service. Très certainement, dès qu'il sera arrivé à Paris, tu recevras sa visite. Tu es prévenu : agis en conséquence, et, ton amitié aidant, tâche de lui faire avaler la pilule. Ce ne sera pas chose commode, j'en ai peur. Mais tu t'es tiré de pas plus difficiles. Peut-être d'ailleurs que la satisfaction de se retrouver riche après

s'être cru ruiné pendant quelques jours adoucira l'amertume de son ressentiment. Fais pour le mieux et tiens-moi au courant.

« Ton ami,
« HENRI DUMAS. »

La lettre lue depuis la première ligne jusqu'à la dernière, je la repiquai froidement sur la petite lame de fer; puis je pris mon chapeau, et, traversant rapidement l'antichambre sans répondre aux protestations de Landry qui m'assurait que « Monsieur » allait descendre, que « Monsieur » serait bien fâché, etc., je dégringolai l'escalier et, remontant dans ma voiture qui m'attendait à la porte, je dis au cocher :

— Retournez où je vous ai pris. A la gare du Nord!

XII.

J'étais dans une telle fureur que, si j'avais tenu Dumas en ce moment, je l'aurais étranglé froidement, de mes deux mains. J'avais été joué, berné, comme un enfant! et par un homme qui se disait mon ami et qui croyait, en agissant ainsi, me rendre un service d'ami!

Ah! que le diable emporte ces gens trop zélés, toujours prêts à vous sauver la vie quand on ne leur demande rien! Et si je ne voulais pas, moi, qu'on me sauvât la vie? Et si je préférais courir les risques de la situation? Il n'y a pas d'amitié qui tienne : on n'a pas le droit de sauver, puisque sauver il y a, les gens malgré eux. En vérité, il était heureux pour Dumas que nous fussions séparés en ce moment par des milliers et des milliers de kilomètres! La pensée que sans lui je serais encore à Moscou et que je verrais Picha me donnait des accès de rage folle, au point que les passants s'arrêtaient sur le trottoir, stupéfaits des regards furibonds que je leur lançais sans m'en apercevoir.

Il ne fallut pas moins, pour me rendre un peu de sang-froid, que la voix du cocher m'avertissant que nous étions arrivés. Je courus droit au guichet où se délivraient les billets pour Cologne, Berlin, Saint-Pétersbourg et Moscou. Le guichet était fermé et un employé qui passait par là voulut bien m'apprendre qu'il n'y avait point de train pour l'Allemagne avant le soir.

C'était vrai, au fait; j'avais oublié, dans le premier moment d'exaspération, que le train de Cologne partait à huit heures du soir.

Ce que j'avais également oublié, c'est qu'il me restait à peine d'argent et que la garde-robe de voyage, enfermée dans ma valise, avait grand besoin d'être renouvelée.

Dès lors et puisque rien ne pressait, ce que j'avais de mieux à faire, c'était de rentrer chez moi, de remettre un peu d'ordre dans mes affaires et, si le cœur m'en disait, de me reposer un peu jusqu'à l'heure du train. Je m'y décidai, non sans quelque hésitation.

Chez moi, je trouvai un amas de lettres qui attendaient mon retour depuis quelque temps déjà. Je leur jetai en passant un regard d'indifférence dédaigneuse; puis, après avoir donné l'ordre à mon domestique de me faire préparer un déjeuner quelconque, je m'enfermai dans ma chambre pour procéder à une toilette intime dont mes quatre-vingt-dix heures de chemin de fer avaient rendu la nécessité absolument urgente. Cette petite cérémonie achevée et mon déjeuner expédié, je me retrouvai en face des lettres et des journaux empilés sur ma table.

N'ayant rien de mieux à faire, j'attaquai l'écrasant amoncellement d'une main courageuse; mais, fatigué de corps et d'esprit comme je l'étais par les émotions que j'avais traversées et mes deux nuits de chemin de fer, les lignes d'écriture commencèrent bientôt à papillonner devant mes yeux; lettres et journaux me glissèrent des mains et je finis par m'endormir d'un sommeil lourd et pénible, la tête au milieu de mon courrier inachevé.

Lorsque je rouvris les yeux, il faisait déjà nuit. Je fus quelque temps d'abord avant de reconnaître où je pouvais bien être. Puis, quand je fus revenu à moi, je sonnai vivement mon domestique et lui demandai quelle heure il était.

— Huit heures, me répondit-il.

Huit heures! juste l'heure du train de Cologne! Je ne pouvais plus partir maintenant que le lendemain. Il me fallait attendre et me ronger les poings vingt-quatre heures.

Ce dernier contre-temps m'acheva. Je remuai vingt projets dans ma tête sans pouvoir m'arrêter à aucun. Enfin, de rage et de lassitude je me couchai, brisé, anéanti moralement et physiquement. Au milieu de la nuit je me réveillai, et cette fois il me fut impossible de me rendormir.

Il est admis que la nuit porte conseil : je suppose que c'est surtout quand on ne dort pas, et que le calme relatif, le silence, l'obscurité qui vous entourent vous permettent d'envisager froidement ce que le grand jour, l'agitation de la vie, les allées et venues de votre entourage ne vous laissent pas le temps de peser à loisir. Tout ce qui s'était passé depuis quinze jours se représenta devant moi avec une netteté extraordinaire. Mon arrivée à Moscou, ma première visite à Strelna avec Dumas et le jeune Likhouschine, l'impression que m'avait faite Picha dès le premier abord, puis mes longues soirées en tête à tête avec elle dans ce coin du jardin, et enfin le drame du dernier soir, je revis tout jusqu'au moindre détail. Puis, l'affreux tour que m'avait joué Dumas et les émotions fort désagréables qu'il m'avait causées me repassèrent dans l'esprit; mais, chose bizarre, son intervention cruelle au milieu de mes aventures me paraissait maintenant moins injustifiable. De concession en concession, j'en arrivai à m'avouer qu'à son point de vue, en raisonnant froidement les choses, il avait pu se croire autorisé par notre vieille amitié à agir comme il avait agi. Dès lors un revirement se fit peu à peu dans mon esprit, les choses prirent un tout autre aspect, et jusqu'au matin un véritable chaos d'idées contradictoires se livra bataille sous mon crâne.

Mais à quoi bon en dire davantage? On a déjà deviné que je ne partis pour Moscou ni le lendemain ni les jours suivants, et que je n'ai jamais revu Picha.

Et cependant, bien que six mois se soient écoulés depuis, la figure ardente de la Bohémienne me traverse l'esprit bien souvent; et, en ce moment même où j'écris ces lignes, je regarde là, sur ma table, le couteau du Bohémien avec

sa tache de rouille sur la lame, la tache que le sang de Picha y a laissée; mes yeux se voilent, mon cœur tressaute dans ma poitrine à la briser, et je me sens des envies folles de tout quitter et de courir d'une seule traite à Moscou.

Jusqu'ici j'ai pu résister, mais non point sans de cruelles hésitations. Quant à l'avenir, je n'ose en répondre, et si vous apprenez quelque jour que je suis parti, ô mes amis qui lisez ceci, plaignez-moi si vous voulez, blâmez-moi également, j'y consens; mais, pour Dieu! laissez-moi à ma folie, car cette fois je m'y plongerai si bien que, pour m'en faire sortir, il faudra me tuer — et le Bohémien est toujours là-bas sans doute.

ADOLPHE BADIN.

FIN.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Walter Savage Landor (1)

Si l'on voulait avoir la mesure des progrès que fait tous les jours le nom de Landor dans l'estime du public anglais, on la trouverait dans les livres de comptes des éditeurs et des libraires. Pendant sa vie, ses ouvrages se vendaient à peine. Après sa mort, arrivée en 1864, les trois volumes de souvenirs et de correspondances publiés par Robinson, la courte biographie de Forster, les articles de Field dans l'*Atlantic Monthly Magazine*, les *Réminiscences* de mistress Linton, tous ces hommages rendus au grand écrivain par ses amis, ne firent pas sur le gros des lecteurs une impression bien profonde. L'impopularité qui avait poursuivi Landor dans la vie le suivait encore dans la mort. Celui qui pendant la durée de trois générations avait été « le maître et le charmeur des écrivains qui enseignaient et charmaient la multitude » paraissait être condamné, comme l'avait dit un jour Byron dans sa haine, « à cultiver la gloire solitaire ». Mais en 1873, la *Monographie de Landor*, par lord Houghton, eut déjà plus de succès; en 1876, l'excellente et volumineuse publication de John Forster, *Vie et œuvres de Walter Savage Landor*, en huit volumes, en eut un immense; et aujourd'hui la nouvelle biographie de Landor, par M. Sidney Colvin, professeur de Trinity College, que M. John Morley vient de donner dans sa série des littérateurs anglais, en est, à peine parue, au cinquième tirage de mille exemplaires. Connu seulement d'abord des délicats et des lettrés, Landor commence maintenant à l'être de tout le monde. Il l'avait dit lui-même, dans sa magnifique confiance : « Je suis isolé dans le monde des lettres; mais ce que j'écris n'est pas écrit sur l'ardoise, et le doigt du temps lui-même, trempé dans les nuages des ans, ne l'effacera pas. »

(1) *Landor*, by Sidney Colvin — Londres, 1881. Macmillan et Cie.

I.

Walter Savage Landor est certainement, comme prosateur (car comme poète il est au second rang), un homme extraordinaire et plus qu'un écrivain de race. C'est un de ces esprits originaux qui n'empruntent rien aux autres, mais qui lèguent à la postérité des richesses tirées de leur propre fond. La force — force physique, force morale, force intellectuelle — était son grand trait de caractère; non cette sorte de force qui résulte, dans la pratique de la vie, d'un certain degré d'insensibilité, ni celle, plus réelle, que produit l'équilibre parfait des facultés, mais cette puissance d'expansion qui vient du feu intérieur, de l'afflux d'un sang riche, et qui fait les héros dans tous les genres. Les traits de son visage en portaient l'empreinte, les moindres lignes tombées de sa plume la garderont à jamais. Dans sa jeunesse, on était frappé de sa forte carrure, de ses grands yeux brillants, de son teint coloré et de deux rangées agressives de dents blanches, fortes, aiguës, qui paraissaient toujours prêtes à mordre; dans sa vieillesse, de son grand front découvert, de ses longs cheveux blancs, de sa large barbe blanche qui s'étalait sur sa poitrine. Ses amis ne le comparaient jamais qu'au lion, et lion il était en effet, par l'intrépidité comme par la violence de sa nature.

Les circonstances de sa naissance avaient encore contribué à développer chez lui ce caractère. Il appartenait à ce qu'on appelle en Angleterre *the untitled Gentry* — la petite noblesse — et il était l'aîné d'une famille nombreuse et riche. Son père et sa mère possédaient tous deux des majorats qui, en vertu des lois anglaises, passaient à Walter. Dans les pays où subsiste le droit d'aînesse, la dignité de fils aîné a une grande influence sur le tempérament moral de celui qui en est revêtu. Toute sa vie, Savage Landor a eu l'esprit de patronage, l'esprit d'orgueil et de domination; mais, toute sa vie aussi, il a été noble et généreux. Sa voix puissante s'harmonisait autant avec son nom romantique et sonore qu'avec sa personne héroïque. Il commandait comme un maître, riait comme un enfant, pleurait comme une femme : un vrai chevalier du cycle d'Arthur.

On n'en finirait pas si l'on voulait rapporter tous les traits curieux de la vie de Savage Landor conservés par ses amis. A l'Université d'Oxford, comme plus tard dans le monde, il se battait tous les jours en duel pour les motifs les plus futiles; mais, aussitôt qu'il avait d'une main sûre égratigné son adversaire, son bras et sa colère étaient subitement désarmés. Né en 1775, il avait quatorze ans quand éclata la Révolution française; il en embrassa les principes avec tant d'ardeur qu'on ne le connut plus que sous le nom de « l'enragé jacobin ». Au sortir du collège, son père pensait lui acheter une commission dans l'armée; mais il fallut y renoncer parce que tous les officiers des corps dans lesquels il se trouvait des vacances déclaraient qu'ils donneraient leur démission plutôt que de servir avec un camarade dont les opinions politiques étaient aussi incompatibles avec les leurs. Il resta donc, comme un homme riche et de loisir,

libre de se livrer à ce qui serait pour lui le plaisir. Ce plaisir, ce fut d'écrire, non par un simple goût pour la littérature, mais parce qu'il sentait et pensait si fortement que lui seul pouvait exprimer ses sentiments et ses pensées : tout écrivain lui semblait fade, surtout parmi les modernes ; il ne goûtait que les auteurs anciens et la langue latine lui était aussi familière que la langue anglaise. C'est en latin qu'il écrivit plus tard les *Idylles héroïques*, un de ses plus beaux et de ses plus grands ouvrages. Cependant, auparavant, en 1797, il avait publié *Gebir*, un grand poème sur un sujet sémitique, auquel Robert Southey avait accordé toute son admiration, et, en 1812, le *Comte Julien*, drame en vers dans lequel il avait versé la fougue de ses émotions et de ses idées.

Il avait fait encore bien autre chose ! Il s'était marié, marié comme il faisait toutes choses, à la manière héroïque. Rencontrant dans un bal une jolie personne : « Sur mon honneur, avait-il dit, cette beauté sera ma femme ! » Et, comme il devait être héritier de grands biens, qu'il était beau et gentleman, elle l'était, en effet, devenue ; triste mariage, qui fit le tourment des deux époux et, par la légèreté avec laquelle il était contracté, démentait les solennelles paroles que Landor avait écrites sur cette matière.

« La mort elle-même est une chose moins grave que le mariage. La mort, c'est la vieille pousse que le jardinier arrache pour faire place à la pousse nouvelle. Quelques larmes pour arroser la terre fraîchement remuée, et de jeunes moissons vont la couvrir ! La mort n'est pas un coup, pas même une pulsation : c'est une pause. Mais le mariage déroule la suite imposante des générations sans fin ; et ces générations porteront inscrits sur leur front ces mots fatidiques : *Santé, gaîté, honneur*, ou bien : *Maladie, sottise, infamie !* »

Landor, dont la destinée fut toujours de n'être sage que sur le papier, avait fait encore, en 1806, une autre folie. Entré par la mort de son père en possession de sa fortune patrimoniale, il avait obtenu de pouvoir, en vertu d'un acte du parlement, aliéner ses domaines héréditaires, et avait acheté une terre immense dans le pays de Galles. Le domaine de Llanthony, dont le nom revient si souvent dans les mémoires des littérateurs anglais de cette époque, avait quelque chose comme neuf lieues de circuit. C'était un ancien prieuré dont les ruines imposantes s'élevaient au milieu de forêts séculaires. Des villages de paysans gallois étaient semés alentour, et de ses paysans Landor allait être le bienfaisant et généreux seigneur. Un intendant vint lui offrir ses services, qu'il accepta. C'était un ancien bas-officier de marine, qui ne s'entendait pas mieux en administration rurale que Landor lui-même ; mais il avait une nombreuse famille — « un quart de mille de filles et de sœurs », comme disait Charles Lamb — qu'il nourrissait sur le domaine. Au bout de quelques années, Landor avait, grâce à toutes ses dépenses et à toutes ses bonnes œuvres, tellement hypothéqué Llanthony, qu'il ne pouvait même plus payer les intérêts des hypothèques. De plus, il avait des procès à vingt lieues à la ronde, car ses instincts de combativité prenaient toutes les formes. Le duc de Beaufort, lord-lieutenant du comté de Monmouth, lui refusa le titre de juge de paix, qu'on accorde aisément en Angleterre à tous les grands propriétaires. L'évêque du diocèse ne répondit point à une première lettre qu'il lui avait adressée pour obtenir l'autorisation d'ériger sur ses terres une chapelle publique. A une seconde, où Landor disait : « Dieu seul est assez grand pour que je lui demande une chose deux fois », l'évêque répondit avec indifférence. Tout le monde savait que Landor était « un enragé jacobin », car il n'en avait rien rabattu, et tout le monde le redoutait. Les paysans, eux, l'eussent aimé ; mais ses emportements étaient cause qu'ils se liguaient contre lui : les paysans dépendants et non propriétaires ont les mêmes résistances secrètes que les femmes. Harcelé comme un lion par des mouches, sur le point de ne pouvoir plus faire honneur à ses affaires, en butte aux embûches de ses fermiers, pillé, volé, et, quand il s'adressait aux tribunaux, insulté par les avocats, condamné par les juges, il sentit le besoin de quitter le pays et de se réfugier sur le continent.

Mistress Landor n'y voulut point consentir ; de là, querelle et séparation. Landor arriva seul à Tours, où, presque sans argent, il vécut de vers latins et de fruits qu'il allait acheter lui-même au marché. Les marchandes de la halle adoraient ce beau gentilhomme anglais, si simple, si poli, si aimable, si généreux. Le préfet du département, qui avait appris qui il était, lui fit le meilleur accueil. Pendant ce temps, il écrivait à sa femme qu'il lui abandonnait sa fortune entière et qu'il travaillerait pour vivre. Touchée peut-être, elle vint le rejoindre en compagnie de son frère Robert, et tous les trois partirent pour l'Italie. Côme, Pise, Florence le possédèrent dix-huit ans. Partout il apparut comme un caractère aussi extraordinaire que respectable : un Romain, disaient ses amis ; un Romain de l'âge héroïque de Rome ; un Romain qui ne connaissait en ce monde que le droit et la liberté.

Aussi que d'aventures il eut en Italie ! Un jour, c'était un duel avec un secrétaire de l'ambassade anglaise qui avait sifflé en passant dans la rue en même temps que Mme Landor ; une autre fois, c'était son propriétaire le duc de Médicis en personne qu'il mettait à la porte pour son manque de cérémonie ; une autre fois encore, c'était un magistrat à qui il promettait des coups de fouet pour quelque déni de justice. Il écrivait au Foreign-Office à Londres pour lui dénoncer « les misérables qu'il employait à l'étranger », aux gouvernements italiens pour leur faire des remontrances sur leur mode d'administration. C'était toujours le redresseur de torts, toujours le chevalier du temps d'Arthur.

Pendant la longue période de sa vie qui s'écoula en Italie, Landor avait vécu avec sa femme, non dans une union étroite — mistress Landor n'était malheureusement pas une mistress Carlyle : elle ne savait ni comprendre, ni aimer, ni apaiser son géant, — mais dans des termes à peu près supportables. Il avait eu d'elle quatre enfants, qu'il chérissait avec la passion animale du vieux lion pour ses lionceaux. Tant qu'ils furent petits, la famille, réunie à la villa Gherardescá (une belle propriété que Landor avait achetée à Fiesole près de Florence), eut une existence agréable. Tous les An-

glais de distinction [illegible] qui voyaient de ce côté venaient voir « le royal animal dans sa tanière », comme disait Hazlitt. Il avait des compatriotes en grand nombre à Florence, et autour de lui une foule d'animaux domestiques qui faisaient ses délices. Mais quand ses enfants grandirent, la mauvaise éducation qu'il leur avait donnée par excès de libéralisme commença à porter ses fruits. Les discussions avec Mme Landor, discussions qui avaient lieu devant eux, et dans lesquelles celle-ci, avec un manque de tact impardonnable, offensait souvent son mari, produisirent un effet plus déplorable encore. Un jour vint où Landor s'exila de nouveau du foyer domestique et repartit pour l'Angleterre en abandonnant sa famille.

Abandonner n'est pas le mot, car il laissa encore une fois à Mme Landor et à ses enfants la totalité de sa fortune.

A peine se réserva-t-il pour lui-même trois ou quatre mille francs par an. Il se retira à Bath, en Angleterre, et là cet homme dont l'existence n'avait été qu'un tissu de folies mena pendant vingt ans la vie d'un philosophe et d'un sage. Du moins, elle eût été telle si Landor n'eût eu des enfants envers qui il manquait à tous les devoirs. Entièrement livrés à leur mère, ils devinrent pour lui comme des étrangers, et le malheureux père recueillit dans sa vieillesse les amères moissons qu'il avait semées par ses emportements.

Landor avait plus de quatre-vingts ans qu'il était encore à Bath, seul, vivant pauvrement, se servant lui-même pendant que sa famille jouissait à Fiesole de sa magnifique fortune. Ses occupations littéraires, un entourage de gens de lettres admiratifs et respectueux, ses grands sentiments et ses hautes pensées suffisaient à remplir ses heures. Il semblait qu'il eût oublié les trois quarts de siècle qu'il avait vécus, et peut-être avait-il, en effet, cette faculté négative et pourtant féconde, cette faculté rénovatrice de toutes les autres, la faculté de l'oubli. Malheur à ceux qui ne réunissent pas les dons de l'imagination à ceux de la sensibilité! Leurs affections déçues sont leur martyre et leur mort. Au contraire, les gens chez lesquels l'imagination est active prennent aisément leur parti des chagrins passés. Landor était de ce nombre. Dans son cerveau, continuellement hanté par ces images de figures historiques qui lui ont fourni la matière des *Conversations imaginaires,* les réalités de sa vie se trouvaient emportées et noyées dans le torrent des illusions. Bien souvent, il nous l'a dit lui-même, il pleurait sur les illustres morts, sur les héros antiques dont le souvenir s'offrait à sa pensée; il ressentait leurs passions, leurs colères, et, dans le déluge de nobles douleurs qui a passé sur le monde et qui passait encore sur lui, ses propres larmes lui semblaient peu de chose. Par une heureuse dispensation de la nature, ses émotions étaient aussi variées que fortes; Landor passait d'un sujet à un autre; et le poids qu'aucun homme n'eût pu porter s'il l'eût gardé constamment sur ses épaules, il le secouait périodiquement avec de grands éclats de rire et de tendresse. Enfant olympien, comme l'appelle très bien son biographe, il a toujours été sincère et n'a jamais été sérieux.

Une folie nouvelle allait être le fruit de ses vieux ans. Pendant qu'il vivait seul à Bath dans la pauvreté, objet d'étonnement pour ceux qui le voyaient marcher dans les rues vêtu de vêtements délabrés, ses beaux cheveux blancs pendant sur ses épaules, et son chien favori sur ses talons, deux femmes, l'une déjà mûre et mariée, l'autre toute jeune fille, s'étaient, par l'admiration et par la pitié, attachées toutes deux au noble vieillard. Il paraît que l'aînée finit par prendre ombrage de sa prédilection pour la plus jeune et fut même jusqu'à proférer de basses calomnies sur la nature du sentiment qui unissait ici l'extrême jeunesse à l'extrême vieillesse. Furieux de l'outrage, le vieux lion se réveilla; et, dépassant, comme toujours, la mesure, Landor fut assez oublieux de toute raison pour écrire un pamphlet dans lequel il faisait peser sur la dame des accusations graves qu'il n'était pas en état de soutenir. Le mari prit en main l'affaire; comme Landor avait à cette époque quatre-vingt-trois ans, l'offensé refusa d'accepter la satisfaction que l'offenseur voulait lui donner par les armes. La cause fut portée devant les juges. John Forster, l'ami sage et dévoué, accourut, joignit ses instances à celles des avocats et finit par obtenir de l'enragé vieillard une rétractation en forme. Succès inutile! Au bout de peu de temps, Landor, qui se regardait dans cette affaire comme le champion de l'innocence, recommença ses diatribes. L'ennemi en prit avantage pour demander des dommages-intérêts. Ils eussent été certainement considérables; mais Landor, frappé au même moment d'une première attaque d'apoplexie, laissa, aussitôt qu'il put voyager, la cause aux mains des hommes d'affaires et partit pour l'Italie.

C'est ici que se place l'épilogue douloureux de cette existence agitée. Le temps n'avait fait qu'augmenter les incompatibilités de caractère qui séparaient Landor de sa famille. Sa femme et ses enfants le voyaient revenir, non comme un époux et comme un père, mais comme un hôte redouté. Par des donations successives, il avait, à différentes époques, transféré toute sa fortune sur leurs têtes et se trouvait dépouillé, dépendant. De plus, son caractère devenait tous les jours plus violent, plus difficile. Selon la loi qui veut que l'on tombe du côté où l'on penche, Landor, qui toute sa vie avait été dominateur, était maintenant follement volontaire. La déraison, l'humeur despotique qui rapproche l'extrême vieillesse de l'enfance, étaient une épreuve trop délicate pour les personnes appelées à veiller sur les derniers jours d'un homme qui avait été de tout temps absolument ingouvernable. Sa situation, à cette époque, ne fut pas seulement lamentable; elle fut véritablement tragique. Nouveau roi Lear, Landor ne trouvait chez les siens ni respect ni bonté. Trois fois il quitta sa maison pour aller vivre seul à Florence; trois fois, il fut ramené presque de force à ce foyer qui n'en était plus un pour lui.

Enfin, un jour, il se réfugia chez M. Robert Browning, en déclarant que rien au monde ne pourrait plus le faire rentrer chez lui. M. et Mme Browning devinrent dès lors ses guides et ses amis. Tâche difficile qu'ils remplirent avec la supériorité des grandes âmes. Ils obtinrent — non de ses fils, hélas! mais de ses frères — une pension qu'ils employèrent à lui

louer une villa près de la leur et à assurer son confort. En pareil cas, les étrangers ont plus d'influence que la famille. et le vieux géant indomptable se laissa enfin dompter. Il vécut ainsi quelques années, écrivant toujours, enseignant le latin aux enfants qui l'approchaient, recevant les visites de ses anciens amis et des belles dames dont l'admiration pour le galant gentilhomme croissait avec son âge. Il était toujours le même, « l'homme le plus poli qu'il y ait eu en Europe », disait lady Blessington, qui devait s'y connaître. A quatre-vingt-neuf ans, il reconduisait encore tête nue ses visiteuses à leur voiture; s'il était invité à les accompagner dans quelque promenade, rien au monde n'eût pu le décider à s'asseoir à côté d'elles; il prenait toujours place sur la banquette de devant. On raconte qu'un jour il demanda à être conduit jusqu'à la grille de sa villa de Fiesole, de cette villa où s'étaient écoulées les premières années de ses enfants, les seules années heureuses de sa propre vie, et que ceux qui l'accompagnaient ne purent retenir leurs larmes pendant que le vieillard arrêtait un long et triste regard sur son paradis perdu. Ce regard fut le dernier. Bientôt ses infirmités s'accrurent; il cessa de pouvoir avaler des aliments et s'éteignit le 18 septembre 1864.

II.

Walter Savage Landor a certainement été une des plus grandes âmes, un des plus beaux caractères que notre temps ait vu paraître. Il appartenait au monde antique par son tempérament comme par ses préférences littéraires. C'est sans doute pour cela qu'il ne put trouver place dans le monde moderne. Rien n'y était à sa taille, et lui qui voulait marcher dans la vie, disait-il, « avec Épicure à sa droite, Épictète à sa gauche », lui qui était la majesté même dans ses actes et dans ses pensées, il ne sut pas même se tenir au niveau de la vertu vulgaire. Ce roi de la pensée et du sentiment ne put pas conserver le respect et l'amour de sa propre famille. Sa fortune ne fut rétablie que grâce aux soins de ses frères; sa vieillesse, protégée que par la charité d'âmes généreuses; son nom et ses œuvres sauvés de l'oubli, que par la diligence de quelques amis littéraires qui traitèrent pour lui avec les éditeurs, car jamais Landor ne put mener à bien lui-même la publication d'un volume. Il avait songé à établir une imprimerie à Llanthony, au prix d'une dépense de cent mille francs, faute de pouvoir s'entendre avec un libraire quelconque.

Comme le dit M. Colvin, il était riche en bonnes intentions non pratiques. Il avait le génie des vertus qui tournent contre celui qui les possède. A cela il joignait des antipathies aussi déraisonnables que violentes. Tout ce qui portait le nom de roi lui était odieux, particulièrement ce pauvre roi Georges III, qu'il appelait « un misérable aux sourcils blancs, au regard oblique, dont les yeux semblent avoir été coupés dans le gésier d'un vautour ». Nous avions, nous autres Français, l'honneur d'être l'objet tout spécial de son mépris et de sa haine : « Un coquin de Français, pardonnez ce pléonasme », écrivait-il un jour. Il y eut un temps où il encourut en Angleterre l'animadversion publique par ses éloges de Napoléon; cependant on s'avisa plus tard que ces éloges n'avaient qu'une cause : la satisfaction qu'il éprouvait de ce que « cet insolent soldat tenait le pied sur la gorge à cette insolente nation ».

Tous ses sentiments étaient exprimés de cette manière excessive. Il frappait à droite et à gauche, mais toujours — comme au temps où au collège il ne se battait jamais qu'avec des enfants plus âgés que lui, — toujours sur les puissants et sur les forts. Pour les faibles et les petits, il était tout amour et toute délicatesse. C'était en toutes choses l'homme qui jetait un jour son cuisinier par la fenêtre, et tout à coup, se penchant au dehors : « Ah ! mon Dieu, j'avais oublié qu'il allait tomber sur des violettes ! » Dans son intelligence des animaux, dans sa compassion pour eux, il était, comme en bien d'autres choses, en avant de son siècle. Sa sympathie ne se restreignait pas aux animaux domestiques. Chasseur et pêcheur par tempérament, il avait, par pitié, abandonné la pêche et la chasse. Dans sa jeunesse, il lui était arrivé de retrouver, vivante, le matin, une perdrix qu'il avait mise le soir, la croyant morte, dans son carnier, et il en avait éprouvé un remords que le temps n'avait jamais calmé. La cruauté était à ses yeux, comme il l'a écrit, non seulement « le plus grand des péchés, mais peut-être le seul vrai péché »; et la cruauté envers les animaux lui semblait « aussi coupable, plus coupable que la cruauté envers l'homme ». Il appelait la pêche à la ligne « ce péché stupide » et respectait la vie jusque chez les insectes — surtout chez les insectes, — où elle a des formes si variées, si admirables. Il la respectait aussi dans les plantes et dans les arbres. C'était évidemment une de ces belles organisations qui se sentent en communion avec la nature entière. Il ne pouvait souffrir qu'on cueillît les fleurs, « qu'on troublât le bonheur de ces tribus paisibles ». Il vénérait un vieil arbre à l'égal d'un temple, plus qu'un temple, car « tout monument, l'argent peut l'élever, et un arbre vivant, aucune puissance humaine ne peut le faire ».

En dehors de sa haine pour les rois et de son amour pour la liberté, double héritage de la Révolution française, dont le bruit avait bercé sa jeunesse, et de la Révolution d'Angleterre, dans laquelle ses ancêtres avaient combattu, Landor n'avait pas des opinions politiques très bien coordonnées. Il se disait « radicalement conservateur de toutes les choses utiles » ; mais qu'appelait-il les choses utiles en politique? Sa philosophie eût pu nous l'apprendre ; mais sa philosophie était, quoiqu'elle ne portât point d'étiquette, faite de celles de Comte et de Bentham, ce qui laissait la porte ouverte à des incertitudes sans fin sur la question d'utilité. Il détestait le suffrage et méprisait la démocratie, se vantant de n'avoir jamais voté dans aucun des quatre collèges électoraux dont il était membre, opinion et conduite peu compatibles avec ses idées libérales et avec son enthousiasme pour la révolution de 1848.

En somme, Walter Savage Landor n'était pas tenu d'être un homme politique, moins encore un savant et un

philosophe ; c'était un littérateur, et, comme tel, il a offert le plus bel assemblage de sensibilité, de vigueur et d'imagination dont notre siècle ait fourni l'exemple.

III.

L'œuvre de Landor paraîtra, si l'on considère la durée de sa vie littéraire, laquelle a couvert près de trois quarts de siècle, peu volumineuse : dix ou douze volumes, en y comprenant les *Derniers fruits d'un vieil arbre,* le *Bois mort fagoté par W. S. Landor,* le *Pentameron,* et autres productions de sa vieillesse. Mais on la jugera considérable si l'on se rend compte de la condensation des idées. C'est en grande partie pour l'amour de la concision que Landor a souvent écrit en latin.

Il avait pour cela d'autres raisons encore. Pourquoi, disait-il dans ses *Helléniques,* pourquoi appeler mortes des langues qui sont immortelles ? Pourquoi graver sur le verre, quand on peut graver sur l'aigue-marine ? Quel plaisir plus grand que celui de composer dans une langue à travers laquelle nous avons reçu, dans notre enfance, les premières idées nobles qui soient entrées dans notre cœur ? Landor écrivait à John Forster dans sa vieillesse, alors que la mémoire commençait chez lui à s'affaiblir, qu'il ne trouvait plus le mot anglais pour rendre sa pensée, mais que le mot latin ne lui faisait jamais défaut. Sa supériorité, son originalité comme écrivain anglais, c'est d'être parvenu à transporter dans cette langue les qualités de la langue latine, de l'avoir enrichie d'une foule de sentences gravées à la pointe, courtes, nettes, profondes, d'avoir, plus qu'aucun autre grand prosateur anglais du XIXe siècle, contribué à en bannir la langueur et la recherche qu'y avait introduites l'imitation française dans le siècle précédent. A cet égard, il a fait la même œuvre que Thomas de Quincey, Carlyle, Macaulay ; mais il a pris des chemins différents : ceux-ci ont retrempé la littérature anglaise à la source anglo-saxonne ; la langue qu'ils parlent est faite surtout de mots gothiques ; aussi, chez eux, chez Carlyle surtout, la force ne va-t-elle point sans la rudesse. Landor, lui, a levé les yeux plus haut, et c'est sur les sommets sacrés de la Grèce et de l'Italie qu'il a été chercher ses matériaux et ses modèles.

Nous avons dit ce que sont le poème de *Gebir* et le drame du *Comte Julien.* Les *Idylles héroïques,* publiées en 1820, sont une série de dix poèmes latins en vers hexamètres. Toutefois la réputation de Landor fût restée à jamais enfermée dans le cercle des érudits, amateurs de belle latinité, sans ses *Conversations imaginaires.* C'est par cet ouvrage qu'il vivra et que s'étendra sa renommée. Dans ces dialogues qui rappellent ceux des anciens, il a trouvé le mode d'expression qui convenait le mieux à son génie. En effet, Landor avait cette faculté, quand un personnage historique s'offrait à sa mémoire, de se passionner, non pour lui, mais avec lui, de se transfuser, pour ainsi dire, et de devenir ce personnage même.

Son érudition classique, sa vaste *scholarship,* comme on dit en anglais, contribuait à ce résultat. Il vivait en pleine antiquité, en plein moyen âge aussi naturellement que nous vivons dans notre temps. Il l'avait dit quelque part : « Ceux que je n'ai pas connus excitent chez moi la même sympathie que mes amis les plus intimes : je cause avec eux nuit et jour. »

La fantasmagorie, dans ses *Conversations imaginaires,* est aussi variée qu'intéressante. Nous entendons Eschine et Phocion discuter entre eux le caractère de Démosthène; nous voyons Périclès et Sophocle se promener en discourant devant les merveilles, neuves alors, de l'Acropole; Cicéron moralise avec son frère Quintus sur la vie et sur la mort. Nous tournons la page : Hume et Home prennent la parole sur des questions d'orthodoxie et de tolérance religieuse ; Washington et Franklin raisonnent sur les causes de la guerre de l'Indépendance et sur l'avenir des États-Unis; lord Brooke et Philippe Sidney conversent ensemble sur des sujets littéraires sous les ombrages de Penshurst; Élisabeth plaisante Cecil sur son peu de goût pour la poésie; Bossuet résout des cas de conscience dans une conversation avec Louis XIV; Henri VIII se présente inopinément à Anne de Boleyn dans sa prison, quelques jours avant son exécution; Bacon et Hooker nous offrent le contraste de la philosophie positive et de la religion; Milton discute avec Marvell sur l'art dramatique; Richard Ier, Kléber, Bonaparte, une foule d'autres s'avancent sur la scène; et tous sont vivants, réels, aussi réels que la réalité présente, plus réels même, car la réalité présente s'évanouit sans cesse, et les choses passées sont fixées à jamais.

Les *Conversations imaginaires,* publiées successivement de 1820 à 1829, devaient composer six volumes. Il n'en parut que cinq, et les matières du sixième ne se sont retrouvées que plus tard, sous la forme de *Dialogues séparés,* dans l'édition complète des œuvres de Landor. En tout, le nombre s'en élève à cent cinquante environ. On est stupéfait de la somme de savoir, de la richesse d'imagination qu'un pareil ouvrage suppose. Et quand on pense que toute la partie didactique est faite de la pensée personnelle de Landor; que tout ce qui est dramatique et passionné, il l'a senti, vécu; que c'est, comme il nous l'a dit, le fruit de ses angoisses et de ses larmes; quand on le voit tour à tour Romain, Grec, Italien, Anglais — Français aussi, quoique dans ce dernier rôle il soit indigne de lui-même, — on admire la souplesse et la variété de cet esprit. Comme un diamant à cent facettes, il peut refléter toutes les couleurs et renvoyer tous les rayons sans rien perdre de sa propre personnalité. Du diamant, l'esprit de Landor a non seulement l'éclat, mais il a aussi la densité. On chercherait inutilement dans sa prose anglaise une fissure par laquelle on pût désagréger sa phrase. Pas un mot inutile; pas un adjectif qui ne double le substantif d'une seconde image; pas une expression que puisse remplacer une expression plus brève ou plus vive. Tout son style est fait de phrases comme celles-ci, par exemple :

« L'habitant du pays de Galles est morose; son cerveau rend des sons mélancoliques; la tristesse cimmérienne l'oppresse; le dieu des montagnes et des orages est son Dieu. »

Ou bien :

« La cloche gazouille dans l'air avec plus de douceur quand le son commence à s'éteindre et qu'un autre coup soulève une vague nouvelle dans l'élément qui le porte. »

Ou bien encore :

« Je l'avais évité, méconnu; il le savait, il ne m'aimait pas; il ne le pouvait. »

IV.

Dans cette dernière phrase, c'est de Byron que Landor parle. Les deux hommes étaient antipathiques l'un à l'autre. Landor n'aimait point les affectations de Byron et son étalage de vices; Byron appelait Landor « un Béotien à la grande bouche » et ne le désignait que par son nom de Savage, qui veut dire sauvage en anglais. Entre Thomas Carlyle et Landor, la sympathie était plus grande. Quoique le premier fût chrétien et Saxon; le second, païen et Grec, ils avaient des traits communs de caractère. Chez Carlyle, il y a plus d'*humour;* chez Landor, plus de grandeur sereine; mais tous deux ont la passion, la force, l'originalité au degré le plus élevé auquel des écrivains puissent l'avoir. Tous deux, pour être de médiocres philosophes, n'en sont pas moins des esprits solides et massifs, de ces esprits qui posent ou raffermissent les assises de l'art littéraire. Aussi se rendaient-ils justice l'un à l'autre. Un jour que Landor, presque nonagénaire, avait publié un dialogue entre Alfieri et Metastase dans le *Fraser's Magazine,* Carlyle écrivait à un de ses amis : « Pensez-vous que le vieux grand païen ait écrit cela maintenant, à son âge? On croirait entendre le son des épées romaines sur les casques des barbares. L'indomptable vieux Romain! » Landor, de son côté, estimait Carlyle pour la sincérité de sa pensée. D'ailleurs, ils étaient tous deux des tempéraments d'artistes, des adorateurs de héros, des hommes d'un autre siècle, et bien exclusivement des littérateurs. C'est à ce point de vue seul qu'ils auront rendu des services au monde. Landor, qui n'a pas eu, comme Thomas Carlyle, le bénéfice de la popularité et, partant, n'a point fait directement son œuvre, mais qui a agi sur son siècle à travers les *dilettanti* de la littérature, n'en a que plus utilement peut-être travaillé au relèvement du goût et du style en Angleterre. Il en est de toutes les branches de l'activité humaine comme de la politique : les influences cachées sont les influences déterminantes; et l'influence littéraire de Landor, pour n'avoir point paru d'abord d'une manière très visible, n'en a pas moins été et n'en a pas moins mérité d'être étendue et durable.

LÉO QUESNEL.

INAUGURATION DE LA STATUE DE LAKANAL

A FOIX (1)

M. PAUL JANET

(de l'Académie des sciences morales et politiques).

Messieurs,

Oratorien et professeur de philosophie avant 1789, conventionnel mêlé aux actes les plus terribles de son temps, modéré cependant et compromis au 31 Mai, organisateur de toutes les grandes institutions scientifiques et pédagogiques de la Révolution, commissaire du Directoire près de l'armée du Rhin, destitué par le 18 Brumaire, membre de la première Académie des sciences morales et politiques, que devait supprimer bientôt le Consulat, professeur de l'Université impériale, plus tard s'exilant volontairement lui-même en 1815, colon et pionnier en Amérique, puis président de l'Université de la Louisiane, rentré en 1837 pour finir doucement et fièrement ses jours après avoir retrouvé dans notre Académie reconstruite la place à laquelle lui donnait droit sa participation à l'ancienne : telle a été, messieurs, la vie remplie, aventureuse, utile et généreuse de celui dont vous inaugurez aujourd'hui la statue, de Lakanal, que viennent saluer ici les représentants des grands corps qu'il a contribué à fonder : l'Université, le Muséum, le Bureau des longitudes, l'Institut.

Dans cette vie si longue et si pleine de vicissitudes, Lakanal a eu deux passions immuables et indomptables : la république et les lumières. Il aima la république avec ardeur et avec fidélité; il la servit énergiquement; quand elle succomba sous le pouvoir absolu, il reprit, pauvre et oublié, les fonctions modestes de professeur, tandis que quelques-uns de ses collègues de la Convention, bien plus violents que lui, se consolaient dans les honneurs et les richesses de la perte de la liberté; quand la vieille royauté fut ramenée par les événements, il n'attendit pas l'exil, et il alla retrouver en Amérique cette forme républicaine à laquelle il avait donné son cœur; plus tard, sous un gouvernement meilleur et plus rapproché de ses croyances, il revint en France, trop vieux alors pour penser à autre chose qu'à bien mourir, mais déclarant encore à M. Carnot, deux jours avant sa mort, qu'il ne regrettait rien, qu'il ne désavouait rien, et que, s'il avait à recommencer, il agirait encore de la même manière.

La seconde passion de Lakanal a été pour les lettres et pour les sciences, et il n'y a pas eu une seule mesure de la Convention en faveur des unes et des autres dont il n'ait été ou l'inspirateur, ou l'auteur, ou enfin le coopérateur. La fondation du Muséum, de l'École des langues orientales, de l'Institut, du Bureau des longitudes, de l'École normale, la

(1) Hier, à Bourg-la-Reine, a été posée la première pierre du lycée Lakanal (internat des champs) en présence du ministre de l'instruction publique et du vice-recteur de l'Académie de Paris.

création d'un vaste plan d'instruction publique, le rapport sur le télégraphe, invention de l'ingénieur Chappe, son rapport sur les honneurs à rendre à J.-J. Rousseau, son rapport sur les livres élémentaires, sa proposition de décret contre les actes de *vandalisme* (expression dont il est l'auteur) commis à cette époque contre les monuments des arts, son rapport sur l'établissement de la propriété littéraire et artistique, cet ensemble de mesures, de rapports, de discours, enfin son titre de président du Comité de l'instruction publique, tous ces faits nous démontrent avec quel zèle, quelle ténacité, quelle élévation d'esprit, dans un temps où toutes les passions étaient tournées du côté de la guerre et de la politique révolutionnaire, Lakanal, voyant plus loin et plus haut, s'efforçait de sauver la dignité et de préparer les progrès futurs de l'esprit humain.

Nous n'avons pu connaître par nous-même, vu la différence des temps, le personnage remarquable que nous célébrons; mais l'un de nos plus illustres confrères, bien fait par la noblesse de son caractère et la fierté de sa vie libérale pour comprendre ce grand représentant de la fidélité politique, M. de Rémusat, nous a laissé de lui, en parlant sur sa tombe, un portrait vivant qui doit être reproduit ici :

« Il restera présent à nos souvenirs, ce vieillard grave et calme dont les manières douces laissaient entrevoir l'énergie intérieure; nous n'avions pas de confrère plus exact, plus dévoué, dans sa modestie silencieuse, aux objets de nos études; ses mœurs étaient simples, son caractère stoïque, ses convictions inébranlables. Invariablement fidèle aux pensées et aux souvenirs de sa jeunesse, son inflexible esprit avait résisté à toutes les épreuves. Son passé se lisait en quelque sorte sur son front sévère. Mais sa vieillesse était sereine; il aima jusqu'au dernier jour son pays, ses amis, les lettres; et quand le dernier terme est venu, il a vu la mort sans crainte et sans regret. Peu d'heures avant d'expirer, il disait à un de nos confrères : Je vais paraître, les mains pures, devant cette Providence que je ne comprends pas, mais que je sens. »

Le discours de M. de Rémusat sur la tombe de Lakanal n'est pas le seul hommage que notre Académie lui ait rendu. Notre vénéré secrétaire perpétuel, M. Mignet, lui a consacré une de ces notices qui dureront non seulement comme des modèles de style, mais comme des monuments historiques, comme le commentaire vivant et animé de l'histoire de la Révolution. Après avoir donné de cette histoire un abrégé concis de la logique la plus sévère, il l'a en quelque sorte enrichi et développé par la biographie de tous les hommes illustres qui avaient appartenu à notre Académie après avoir joué le plus grand rôle dans notre histoire politique. Parmi ces notices, celle de Lakanal est une des plus intéressantes, des plus nobles et, par sa date, des plus éloquentes; car elle était écrite et prononcée en 1857, à une époque où un nouveau pouvoir absolu ralliait tous les esprits généreux et libéraux à la défense de la Révolution. Cette notice, si sobre et si pleine, rend notre tâche à la fois bien facile et bien difficile : bien facile, car elle est toute faite; bien difficile, car que nous reste-t-il à ajouter ? Contentons-nous de commenter et d'annoter l'œuvre de M. Mignet à l'aide du seul écrit que Lakanal ait laissé sous ce titre : *Exposé sommaire des travaux de Lakanal* (Paris, 1838), et en insistant sur les principes généraux et sur l'ensemble d'idées qui ont dominé la carrière et les actes du héros de votre fête.

Lakanal, avons-nous dit, avait enseigné la philosophie avant la Révolution. Il avait été le collègue et resta l'ami de Laromiguière, qu'il retrouva plus tard, redevenu élève sur les bancs de l'Ecole normale, tandis que lui-même présidait la séance d'inauguration. Comme Laromiguière, comme tous les esprits les plus éminents de cette époque, Daunou, Tracy, Cabanis, Garat, il avait adopté la doctrine de Condillac. Il enseignait qu'on ne peut arriver à « l'entendement que par l'intermédiaire des sens », doctrine que l'on peut admettre dans la pratique lors même que l'on croirait philosophiquement que l'entendement est d'un ordre supérieur à la sensation. C'est au nom de ce principe que Lakanal approuvait et recommandait en pédagogie la méthode devenue depuis célèbre sous le nom de *méthode intuitive* et qui consiste « à frapper d'abord les yeux des élèves, à la faire toucher, voir, entendre et sentir; en un mot, à créer l'entendement par les sens, à rectifier les sens les uns par les autres, *à faire éclore la morale de la sensibilité, comme l'entendement de la sensation* ». Méthode conforme à la nature, que l'on essaye de pratiquer de plus en plus dans nos écoles, mais qui cependant ne sera véritablement féconde que si, en commençant par les sens, on ne s'y asservit pas, et si un idéal supérieur est présent pour inspirer le maître et diriger l'enfant, si, en un mot, celui-ci ne croit exercer que ses sens tandis que le maître est là pour éveiller l'esprit.

En même temps qu'il invoquait le principe de Condillac, il en préconisait aussi, comme tous les savants de ce temps, la méthode dont il attendait des résultats surprenants. Cette méthode était l'analyse, et Lakanal l'associait dans sa pensée aux intérêts et aux progrès de la démocratie. L'analyse devait être, selon lui, « l'organe universel de toutes les connaissances humaines et le langage de tous les professeurs : ces sciences, que l'on appelle hautes, seraient mises à la portée de tous les hommes. Tandis que la liberté politique et la liberté de l'industrie et du commerce détruiraient les inégalités des richesses, l'analyse, appliquée à tous les genres d'études, détruirait l'inégalité des lumières : l'analyse est donc un instrument indispensable dans une grande démocratie; la lumière qu'elle répand a tant de facilité à pénétrer partout, que, comme tous les fluides, elle tend sans cesse à se mettre au niveau. »

Quant à ce qui concerne le plan et le système de l'éducation populaire, nous retrouvons dans Lakanal la plupart des idées que nous avons vues se répandre peu à peu et s'introduire définitivement parmi nous depuis quelques années. C'est ainsi que, pour ce qui concerne la géographie, il recommande la méthode qui du particulier s'élève graduellement aux principes et aux généralités :

« Qu'on expose d'abord dans chaque école le plan de la commune où elle est située; puis, qu'on mette sous leurs yeux une carte du canton dont la commune fait partie, puis une carte du département, puis une carte de la France;

après quoi, on passera à celle de l'Europe et des autres parties de l'Europe, et enfin de la mappemonde. »

Il veut aussi, comme nous le voulons aujourd'hui, que l'éducation soit à la fois physique et morale, et il répète, après Montaigne, qu'il faut donner à l'esprit « un valet robuste », principe excellent, mais dont il ne faut pas abuser et que nous devons interpréter en le corrigeant par cet autre mot historique légèrement détourné de son sens : « C'est grand'pitié que le valet chasse le maître. » Lakanal insistait aussi longuement sur la nécessité et la difficulté des bons livres d'instruction populaire, et il distinguait avec justesse entre les abrégés et les livres élémentaires. Pour mettre en relief cette différence, il créait un néologisme, le mot *élémenter,* qu'il opposait à *abréger :*

« Abréger, disait-il, c'est resserrer un long ouvrage ; élémenter, c'est présenter les premiers germes d'une science. Il est facile de faire un abrégé de Mézeray, tandis qu'il nous faudrait un Condillac pour nous donner les éléments de l'histoire. Ainsi *l'abrégé est précisément l'opposé de l'élémentaire.* »

Rappelons aussi ses vues sur l'enseignement du dessin, qui est, pour ainsi dire, disait-il, *la géométrie des yeux comme la musique est celle de l'oreille.* Signalons la proclamation décidée de la liberté de l'éducation domestique :

« Car, dit-il, nous voulons concilier ce qu'on doit à la société avec le droit imprescriptible et sacré qu'a tout homme libre d'instruire lui-même son fils et de façonner à la vertu son âme neuve et docile. »

Enfin, tout en admirant passionnément, comme toute sa génération, l'*Émile* de Rousseau, qu'il appelait « le code de l'éducation sanctionné par la nature », Lakanal critiquait cependant ceux qui prenaient à la lettre tous les préceptes de cet éloquent ouvrage, et, corrigeant le système exagéré du citoyen de Genève, il disait que « nous recevons sans doute l'homme des mains de la nature, mais que *nous devons le former pour la société* ».

Parmi les sciences que Lakanal voulait voir enseigner dans les écoles populaires, celle à laquelle il attachait le plus de prix était la science de la morale. C'est là surtout qu'il eût désiré de bons livres élémentaires ; mais il voyait mieux que personne les défauts ordinaires de ces sortes de livres, à savoir *les lieux communs et les idées bizarres.* Il traçait de ces livres de morale populaire un idéal propre à décourager ou à humilier quiconque peut avoir eu la prétention d'écrire sur ces matières :

« Il faut, disait-il, un génie particulier pour écrire des traités de morale à l'usage de l'enfance : la simplicité des formes et la grâce naïve du style doivent s'y mêler à la justesse des idées ; l'art de raisonner ne doit jamais être séparé de celui d'intéresser l'imagination ; un tel ouvrage doit être conçu par un logicien profond et être exécuté par un homme sensible ; on voudrait y trouver en quelque sorte l'esprit analytique de Condillac et l'âme de Fénelon. »

L'idée que Lakanal se faisait de la morale, comme tous les hommes de son école, peut nous paraître aujourd'hui étroite et peu élevée. Il la ramenait, ainsi qu'Helvétius, Volney et Saint-Lambert, à l'*amour de soi,* et c'est dans le sentiment éclairé de la douleur et du plaisir qu'il recommandait d'en chercher les premiers principes. Singulière contradiction d'une âme généreuse et d'un caractère stoïque prêt à tous les sacrifices, avec une théorie qui paraît faire du *moi* et de ses plaisirs le centre de toutes nos actions ! Mais en même temps il relevait cette morale d'une apparence un peu étroite en la rattachant, ainsi que les disciples de Rousseau, à l'idée d'un Être suprême :

« Le moraliste, disait-il, non moins éloigné d'une fausse philosophie que d'une superstition aveugle, donnera un nouvel appui à la morale, déjà fondée sur le rapport des hommes entre eux, en l'attachant à *l'idée d'une cause première dont émanent l'ordre, la raison et la justice,* et de qui elles reçoivent la récompense. »

Philosophe dénué de tout préjugé et de toute superstition, Lakanal ne croyait pas cependant que la philosophie elle-même et la libre pensée dispensassent de la justice et de la tolérance. Il faisait remarquer que *le fanatisme n'est pas le privilège exclusif des idées religieuses.* Tout ce qui prend la forme de l'opinion des hommes, religion, philosophie, politique, est sujet à donner le prétexte de l'intolérance, le germe du fanatisme, l'instrument de la persécution. La première des vérités qu'il faut apprendre à la génération actuelle, parce qu'il n'en est aucune que les hommes oublient plus facilement, c'est qu'ils peuvent différer d'opinion sans cesser d'être frères, et qu'il n'en est qu'un seul qui soit l'ennemi de tous : c'est le *persécuteur.*

Lakanal, comme tous les hommes de la Révolution, avait une admiration exaltée pour Jean-Jacques Rousseau, et ce fut lui qui fut chargé de faire à la Convention le rapport sur les honneurs décernés à sa mémoire. Mais cette admiration n'était pas sans réserve. « Vous nous avez demandé, disait-il, *un examen, non un panégyrique.* » Défenseur opiniâtre des sciences et des lumières, il ne pouvait admettre le paradoxe de Rousseau sur les effets funestes de la culture intellectuelle.

« Non, disait-il, les sciences et les lettres ne sont pas contraires au bonheur de l'espèce humaine : ce sont elles qui relèvent l'homme dans le malheur ; elles consolèrent Boèce dans les fers ; elles purifièrent les âmes de leurs sectateurs fidèles : que d'hommes parmi vous leur doivent leurs plaisirs et leurs vertus ! Ce sont elles qui répandent des lumières sur les violateurs de principes. *L'homme qui sait penser ne saurait être esclave.* »

Il ajoutait que Rousseau aurait dû dire que, si les hommes ont été corrompus, « ils l'ont été *non par les lettres, mais malgré les lettres ;* ... oui, jusqu'à l'abus qu'on en a fait, tout prouve le bon usage qu'on en pourrait faire ».

Dans son apologie des œuvres du génie humain, Lakanal ne séparait pas les belles-lettres des sciences ; et, répondant d'avance à certaines exagérations très communes de nos jours et qui commençaient à se faire jour alors, il défendait les lettres contre les apologistes exclusifs de l'esprit scientifique.

« Nous avons depuis longtemps, disait-il, négligé les belles-lettres; et quelques esprits qui veulent passer pour profonds regardent cette étude comme futile. S'ils avaient poursuivi la marche de l'esprit humain, ils auraient vu toujours les belles-lettres s'élever comme l'aurore des sciences. Ce sont elles qui ouvrent l'esprit au jour de la raison, et le cœur à l'impression du sentiment. Elles policent les peuples, elles les rendent plus sensibles, plus dociles aux lois, plus capables de grandes vertus. Chez les anciens, les lettres ont tenu lieu des sciences : ils n'avaient presque aucune vraie connaissance; mais ils étaient lettrés ; ils avaient des poètes, des orateurs, des écrivains moraux, et ils ont été grands aux yeux de l'univers. »

Avec de tels principes, Lakanal ne pouvait approuver ces sectateurs farouches, ennemis des arts et du luxe, qui, dans leur enthousiasme ignorant pour les républiques de l'antiquité, voulaient faire de Sparte le modèle et la règle de la république française sans se douter que cette république avait été la plus oligarchique, la plus aristocratique, la plus oppressive qu'il y ait eu dans le monde. Lakanal était trop instruit, trop éclairé, pour partager de tels préjugés : sans méconnaître l'héroïsme de Sparte, il en répudiait la grossièreté.

« J'admire autant qu'un autre, disait-il, l'austérité de Sparte; mais je crois qu'il est plus beau de mettre en œuvre tous les moyens que la nature a donnés à l'homme pour perfectionner ses sens et étendre ses rapports, que de parvenir par un effort surnaturel à prouver à cette mère commune qu'on peut se passer de ses bienfaits. S'interdire la gloire et les jouissances des arts, c'est l'absurde vertu des anachorètes. La vertu de l'homme consiste à les épurer, à les utiliser tous. »

C'est cette passion éclairée et fidèle des lettres et des sciences qui a inspiré à Lakanal son idée la plus grande et la plus neuve, à savoir la pensée de faire instruire les maîtres eux-mêmes avant de les envoyer instruire les autres. C'est le vrai fondateur de notre *École normale;* et lorsqu'en 1847 notre vénéré maître et confrère M. Dubois inaugurait la nouvelle École normale de la rue d'Ulm, il ne craignait pas, devant un ministre du roi Louis-Philippe qui présidait à cette solennité, de rappeler le nom de Lakanal comme un nom qui doit rester attaché à la fondation de cette École. Voyez, en effet, en quels termes Lakanal résume l'idée mère de cette École et des autres écoles normales qui se multiplient aujourd'hui. En devançant l'avenir, il semble raconter le passé :

« Dans ces écoles, dit-il, ce n'est pas les sciences qu'on enseignera, mais l'art de les enseigner; au sortir de ces écoles, les disciples ne devront pas être seulement des hommes instruits, mais des hommes capables d'instruire. Pour la première fois sur la terre, *la raison et la philosophie vont donc aussi avoir leur séminaire;* pour la première fois, les hommes les plus éminents en tout genre de sciences et de talents, les hommes qui n'ont été jusqu'à présent que les professeurs des nations et des siècles, *les hommes de génie vont devenir les premiers maîtres d'école d'un peuple !* »

Ce que Lakanal voyait dans cette création supérieure, c'était la diffusion et la propagation de la science dans toutes les parties du territoire. « On ne verra plus dans l'intelligence d'une grande nation de très petits espaces cultivés avec un soin extrême, et de vastes déserts en friche... La raison humaine produira partout les mêmes résultats. » N'est-ce pas là, messieurs, ce qui s'est réalisé? N'est-ce pas là l'exemple que donne encore aujourd'hui notre grande École normale supérieure? Ne voit-on pas chaque année sortir de ses murs une élite de jeunes gens qui vont répandre par toute la France les nouvelles méthodes de l'érudition et de la critique, les principes éternels du goût sans cesse renouvelés par les études les plus étendues et les plus variées, les grandes traditions de la philosophie jointes à un sentiment vif et éclairé des nouveautés solides et raisonnables ?

Nous avons essayé, messieurs, de vous faire connaître Lakanal, non par le résumé de ses actes, mais par l'exposé de ses idées et par ses propres paroles. Nous avons recueilli dans ses écrits peu nombreux, et qui ne sont la plupart du temps que des rapports législatifs, les vues qui, soit comme témoignages de l'esprit du temps, soit comme pressentiments de l'avenir, soit comme jugements nets et judicieux sur des questions délicates, nous ont paru le mieux exprimer son caractère et son esprit. En lui le caractère était mâle et l'esprit était droit; les traits particuliers en étaient la sagacité et la justesse, sauf, bien entendu, les exagérations propres à son temps. Le style, il faut l'avouer, n'est pas toujours bon; il manque de propriété, et l'emphase n'y est pas rare; mais, à travers cette langue incorrecte et souvent pénible, on sent quelque chose de fort, de grave et d'imposant. Un tour heureux, un relief inattendu viennent de temps en temps corriger ce qu'il y a de trop vague et de trop abstrait dans la langue idéologique du XVIIIe siècle. Mais, ne l'oublions pas, Lakanal n'a pas été et n'a pas voulu être un théoricien, un philosophe, un écrivain. Ce qui le caractérise surtout, ce sont les actes. Organisateur et fondateur, voilà son rôle; et ce rôle n'est pas moins grand que celui du penseur. Grâce à lui et à quelques autres — Grégoire, Daunou, Monge, — la Révolution ne se présente pas seulement à nous comme un torrent destructeur. Si elle a fait des ruines, elle a élevé des monuments. Si elle a momentanément interrompu le cours des études, elle leur a ouvert par la suite un champ bien plus large, plus libre et plus fécond. On triomphe trop aisément lorsque, comparant les écoles de la Révolution avec celles de l'ancien régime, on trouve, par une statistique un peu complaisante, qu'il n'y a pas eu progrès, mais recul pendant la Révolution française. Mais ce n'est pas au moment même où les révolutions s'accomplissent que les effets bienfaisants s'en font sentir. Il faut du temps pour que des principes portent leurs fruits. Pour élever des écoles, il faut des hommes et de l'argent : or, sous la Révolution, les hommes étaient à l'armée, et l'argent n'était nulle part. Il est facile de changer des provinces en départements, et cela a été fait vite; il est plus difficile et plus lent de fonder un code; cependant, en une dizaine d'années, on a pu en venir à bout; mais il est bien plus difficile encore de fonder une grande éducation nationale. Il faut pour cela une succession

de gouvernements amis des lumières et de la liberté; or c'est ce que nous n'avons pas toujours eu. Ces fruits que la Révolution n'a pas portés tout d'abord, c'est aux générations d'aujourd'hui, à celles de l'avenir qu'il appartient de les recueillir. Lorsque la France tout entière, depuis la chaumière jusqu'au château, sera une nation instruite, sage, éclairée, le nom de Lakanal devra toujours être conservé et honoré comme un de ceux qui auront préparé cet heureux avenir. Il est du nombre des héros pacifiques dont les conquêtes n'humilient et n'asservissent personne et qui, au contraire, affranchissent et émancipent les âmes en les disciplinant.

NOTES ET IMPRESSIONS

Il faut remercier M. Jules Claretie. Dans une de ses excellentes chroniques du *Temps,* il a protesté contre l'emploi immodéré de l'adjectif « éminent », qu'on nous servait à chaque instant et à toutes sauces : l'éminent critique, l'éminent romancier, l'éminent artiste, l'éminent académicien (comme si un académicien pouvait ne pas être éminent!), l'éminent professeur, l'éminent avocat, l'éminent capitaliste, l'éminent horticulteur... Tous ces éminents finissaient par se confondre si bien qu'on ne pouvait plus les distinguer les uns des autres. Imaginez un régiment qui ne serait composé que de colonels!.. Mais l'éminence ne portait pas seulement sur les professions : elle s'attachait aussi aux infirmités. Combien de fois n'avons-nous pas lu ces mots : « l'éminent malade »? A rapprocher de « l'illustre veuf », appellation sous laquelle un journal désignait le roi d'Espagne après la mort de sa première femme.

Enfin, si la vive protestation de M. Claretie est entendue comme je l'espère, l'adjectif incriminé reparaîtra moins souvent dans les colonnes des journaux. D'abord, le chroniqueur du *Temps* lui-même ne pourra plus s'en servir..., et ce sera toujours cela de gagné. Notez, en effet, que mon malheureux confrère s'est vu plus d'une fois obligé de commettre le délit qu'il blâme si énergiquement; lui aussi a dû donner de l'éminent à des peintres, à des auteurs, à des comédiens qui ne s'étaient fait remarquer que par un immense appétit de réclame. Comme M. Claretie est un esprit juste et délicat, il souffrait de son excessive complaisance; à la fin, il s'est révolté et il a écrit cet article dont la conclusion me paraît claire : dorénavant, les éminents ne seront plus que très distingués ou très remarquables.

J'ai l'air de railler... Au fond, je plains M. Claretie et je l'admire de tout mon cœur. C'est une rude tâche que la sienne! Se faire l'historiographe de la vie parisienne, parler de tous les gens qui la traversent, toucher à tous les amours-propres qu'elle met en jeu, s'engager dans toutes les rivalités qu'elle surexcite.., et en sortir vivant! L'entreprise effrayerait les plus braves. Savez-vous que dans le dernier volume de la *Vie à Paris* il n'y a pas moins de neuf cents noms cités; neuf cents noms d'individus qui peuvent venir demander compte à M. Claretie de ce qu'il a dit sur eux ou sur leurs parents à telle et telle page! Quelle adresse, quelle prudence ne faut-il pas au chroniqueur pour évoluer à travers tant d'écueils! M. Claretie y parvient, pourtant; et il trouve encore le moyen de sauver son indépendance, malgré les amabilités qui lui sont imposées çà et là.

C'est qu'ils sont féroces, les amours-propres auxquels on a affaire! La vie moderne a singulièrement développé notre besoin de paraître et de briller. Les névroses du jour sont faites d'orgueil : folie des grandeurs, monomanie ambitieuse. Comme le fait remarquer très justement M. Claretie, un auteur est froissé lorsqu'on ne lui trouve que du talent; il faut dire qu'il a du génie. Chacun veut être « l'homme du siècle » et l'être seul, bien entendu. Arrangez donc cela!

La vanité des comédiens s'explique encore. Les gens de théâtre vivent dans une atmosphère surchauffée où la notion de la réalité ne leur apparaît que d'une façon confuse. Quand un jeune premier a incarné pendant quatre heures le personnage d'un héros de féerie ; quand, au bruit d'applaudissements frénétiques, il a escaladé des maisons en flammes, sauvé des enfants, protégé des femmes et démasqué des traîtres trop longtemps impunis, on comprend que le même homme ait quelque peine à accepter l'observation du critique qui, en l'écoutant, aura noté un *cuir* malencontreux. Mais des auteurs dramatiques, des romanciers, des journalistes mêmes, des écrivains qui connaissent la valeur des mots, des philosophes qui ont raisonné sur toutes choses!.. Comment peuvent-ils être aussi sensibles à la critique, aussi fermés aux objections?

Vous rendez compte d'un livre, d'une pièce de théâtre : si, à côté de louanges nombreuses, vous glissez un petit mot moins flatteur, c'est fini : l'auteur ne voit plus que le petit mot; il oublie les louanges ou du moins il les reçoit comme toutes naturelles : vous les lui deviez et il ne peut que vous féliciter de votre clairvoyance ou de votre esprit de justice; c'était bien ce qu'il fallait dire... Mais ce diable de petit mot!.. Ah! pourquoi avez-vous écrit ce petit mot?

Je rencontre dernièrement l'auteur d'un ouvrage qui venait de paraître et dont un critique avait fait le plus grand éloge : c'était une œuvre supérieure, on n'avait rien publié de mieux depuis dix ans, etc.

— Eh bien, dis-je à l'auteur, vous devez être content! Un tel vous a fait un bon article?..

Il me répond :

— Oui..., mais avec des réserves!

Il ne fallait pas de réserves.

Un autre écrivain, qui venait de faire jouer une pièce et à qui je disais qu'un de ses types était admirable, se récrie brusquement :

— Admirable?

Je crois que l'auteur trouve le compliment excessif, et, tout heureux de pouvoir m'y tenir sans manquer à la sincérité, j'insiste avec feu :

— Oui, oui, admirable! c'est un type admirable.

— Eh bien... et les autres? réplique-t-il froidement.

Je n'avais rien dit des autres!

II.

Ce n'est pas seulement l'extraordinaire sensibilité des auteurs qui oblige la critique à ne distiller que du miel. La facilité des relations amène des complaisances inévitables. Critiques et auteurs se connaissent; on se rencontre aux premières représentations, dans des soirées, chez des amis communs... Peut-on se montrer sévère pour un monsieur avec qui vous avez dîné hier dans une maison et que vous retrouverez demain dans une autre?.. De là des accommodements bizarres : un mauvais roman devient « une œuvre attachante dont l'intérêt grandit de page en page »; une pièce mort-née constitue « un début plein de promesses ».

Il y a des critiques qui se tiennent sur la réserve, qui s'imposent de ne jamais dîner en ville et qui évitent de stationner dans les couloirs de théâtre, c'est-à-dire à la portée des gens qui ne manqueraient pas de leur recommander leur nièce ou leur cousin. Mais ces critiques sont peu nombreux. Et puis, sont-ils toujours imprenables?

Je ne parle pas — ayant déjà eu l'occasion de toucher ce point — des auteurs-journalistes qui font échange de compliments. « Passez-moi la casse, je vous passerai le séné », a dit, en un jour d'abandon, le plus grognon des romanciers modernes. Il a eu tort de le dire et surtout de l'écrire. D'autres appliquent ce principe sans avoir besoin de s'être entendus pour cela : la chose va de soi. C'est le cas de deux journalistes qui publient presque régulièrement des livres de même nature, livres amusants, mais légers. Quand le volume d'un de ces auteurs a paru, l'autre lui consacre un grand article dans lequel il prend la défense de l'écrivain gaillard au nom des droits imprescriptibles de la gaieté française, au nom de Rabelais, de Voltaire, de Pigault-Lebrun, au nom de tous les amis du franc rire, du bon sens, de la bouffonnerie alliée à la raison... Vous voyez la glose! Et, naturellement, quand ce bon avocat se fait auteur à son tour, c'est le camarade qui présente le nouveau volume au public en parlant, lui aussi, de Rabelais, de Voltaire, de Pigault-Lebrun, etc.

« Sur cinq cents écrivains qui publient des romans, j'en tutoie quatre cent cinquante. » Cet aveu est de M. Aurélien Scholl. Je l'ai noté comme un témoignage de la touchante camaraderie qui règne dans le monde des lettres. Si ces quatre cent cinquante romanciers que tutoie M. Scholl se tutoient entre eux, comme c'est probable, vous pouvez vous rendre compte de l'influence qu'une pareille franc-maçonnerie est capable d'exercer sur le goût littéraire du public français.

M. Renan se plaint qu'on ne lise plus que des romans. Mais combien sont-ils d'hébraïsants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour lutter contre ces quatre cent cinquante romanciers qui en se tutoyant sont arrivés à tutoyer leurs lecteurs?

III.

Car on ne se gêne pas assez avec le lecteur. Voilà où je voulais en venir. Ce tutoiement dont quelques écrivains nous donnent le spectacle a quelque chose de choquant. Il semble que le public ne compte plus pour rien; on parle devant lui comme s'il n'y était pas; on s'interpelle de journal à journal, de livre à livre : « Eh! là-bas! Comment ça va? — Pas mal... et toi? — Bonjour à ta femme! — Bonjour à la tienne! — Merci! » Des cochers se croisant dans la rue ne se salueraient pas autrement, sans se soucier des voyageurs qu'ils conduisent.

Et puis ces amitiés, ces camaraderies qu'on manifeste publiquement ne répondent pas toujours à l'idée que je me faisais de mon auteur favori. Je mettais cet écrivain à une très haute place, je le considérais comme un être d'essence supérieure, et je vois qu'il est l'ami intime d'un polisson ou d'un imbécile qui le tutoie dans les journaux. Cela m'est désagréable.

Mais ce que je ne comprends pas du tout, c'est ce tutoiement qui s'établit entre les critiques et les auteurs. Y a-t-il rien de plus anormal, je vous le demande? Quelle confiance pouvez-vous accorder au feuilletonniste qui analyse l'œuvre d'un camarade? Est-ce que son impartialité ne sera pas forcément suspecte?..

La plupart des critiques n'en prennent pas souci; ils parlent des ouvrages de leurs amis avec une désinvolture qui pourrait bien cacher un peu de perfidie; ils écrivent : « On a joué hier la pièce de mon excellent ami Alfred un tel », ou plus simplement encore : « la pièce d'Alfred », de sorte que leurs éloges ne portent pas. Si, pour les relever, le critique fait suivre ces éloges de quelques légères restrictions, le lecteur se dit aussitôt : « Faut-il qu'elle soit mauvaise, la pièce de son ami Alfred! »

Un des maîtres, disons même le maître du feuilleton dramatique, tombe souvent dans cette faute. Il écrit bonnement, comme il parle; il racontera par exemple — et sans malice, je vous assure — que M. Verconsin est venu déjeuner avec lui et lui a lu un acte, que cet acte lui a paru très gentil et qu'il a dit à l'auteur : « Tu devrais bien porter cela à Deslandes. » Naturellement, malgré les efforts du critique, le lecteur n'accordera qu'une faible attention à la trame de cette comédie: c'est le déjeuner seul qui l'aura frappé.

Et, tenez, pas plus tard que dimanche, le célèbre critique nous expliquait comment on avait eu l'idée de monter au Gymnase une amusante pièce tirée du *Théâtre impossible* :

« About me dit : Koning veut jouer *l'Assassin;* tu devrais bien suivre les répétitions, toi qui es resté dans le mouvement. J'acceptai avec plaisir. »

Mon Dieu! tout le monde sait et nous savons ici mieux que personne que MM. About et Sarcey sont de vieux amis. Mais il y avait peut-être en province des personnes qui l'ignoraient encore! Si ces personnes avaient lu dans le *Temps* un compte rendu impartial et pourtant élogieux de *l'Assassin*,

elles auraient été probablement tourmentées du désir de voir jouer cette pièce au Gymnase — je ne dis pas : « chez Koning. »

Voilà, Sarcey, comment, sans le vouloir, tu as nui... — Ah! pardon!... le mauvais exemple!... — comment *vous* avez nui, monsieur Sarcey, à votre ami M. About.

IV.

J'allais arrêter ces notes lorsque je reçois une brochure qui me fournit un argument de plus en faveur de la petite thèse que je viens de soutenir.

Cette brochure, signée Coquelin, de l'Académie..., je veux dire de la Comédie française, est consacrée à M. Sully Prudhomme. En la parcourant je remarque que le poète est désigné partout sous son prénom de Sully : « Sully a fait ceci..., Sully a dit cela... » Je ne sais quel est le degré de l'intimité qui existe entre l'auteur de la *Justice* et son commentateur; quoi qu'il en soit, j'estime que cette façon familière de présenter un écrivain diminue l'importance de celui-ci, sans augmenter l'autorité du critique.

Et que vois-je?... Huit pages où il est question, non plus de « Sully », mais de « Cadet » ! Cadet par ci..., Cadet par là... C'est l'apothéose de Cadet. Parbleu! nous le connaissons tous, Cadet! Qui est-ce qui ne connaît pas Cadet? Tous les matins, les journaux nous signalent un nouveau monologue ou un calembour inédit de Cadet... Et il y a eu une vraie tristesse dans Paris quand on a su que le pauvre Cadet s'était blessé en tombant de cheval... Réellement, on l'aime bien, Cadet, et la sympathie qu'il éveille partout justifie ce surnom amical de Cadet. Mais, encore une fois, Cadet ne doit être Cadet que pour nous autres Parisiens, et, dans une conférence sérieuse, il conviendrait d'appeler tout simplement par son nom celui qui pour tout le monde doit être M. Coquelin cadet.

Ceci dit, je vais lire avec grand plaisir l'étude de M. Coquelin aîné, car ce remarquable artiste est, de plus, un lettré et un homme d'esprit.

X...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le *Bulletin des lois* publie les décrets qui accordent une indemnité aux victimes du coup d'État. — Le 1er octobre, mise en vente des enveloppes et bandes timbrées.

Égypte. — Le 27 septembre, décrets du khédive instituant les cours martiales chargées de juger, d'après le code militaire et sans appel, les actes de rébellion. Baker pacha est chargé d'organiser la gendarmerie égyptienne. Le 3 octobre, l'instruction du procès des rebelles est ouverte.

Divers. — Le 28 septembre, les membres du groupe l'*Égalité,* exclus du congrès socialiste de Saint-Étienne, se réunissent à Roanne. Le 1er octobre, conférence organisée à Saint-Étienne par la chambre syndicale de la Loire. — Le 27, des troubles antisémitiques éclatent à Presbourg (Hongrie). — Le 1er octobre, fêtes de Rouen à l'occasion de la double inauguration du nouveau théâtre et du lycée de jeunes filles, en présence des ministres de l'intérieur, des finances et de l'instruction publique. — Arrivée à Marseille de l'ambassade envoyée par le gouvernement hova pour aplanir le différend survenu à Madagascar. — Apparition de la comète de 1882. — Le 3, déposition du grand chérif de la Mecque. — Le 4, cérémonie de la remise de la barrette de Mgr Czacki, nonce du pape, par M. le Président de la république. — Le gouverneur de la Cochinchine annonce que le choléra a disparu de la colonie.

Nécrologie. — Le 1er octobre, mort de M. Jules Noriac. — Obsèques de M. Bezançon, maire de Metz, ancien député de la protestation au Reichstag.

Journaux. — Le *Journal des Débats* commence la série des *Lettres sur la Tripolitaine,* de M. Gabriel Charmes, faisant suite aux *Lettres sur la Tunisie.* — Le *Voltaire* publie un récit très intéressant fait à l'un de ses rédacteurs par M. Savorgnan de Brazza; on y trouve le texte même du traité conclu par notre courageux compatriote avec les grands feudataires du roi Makoko. — Le *Parlement* constate que si les congrès de Saint-Étienne et de Roanne n'ont été qu'un prétexte à des banalités, la réunion des mineurs de la Loire a fait preuve de bon sens et d'esprit pratique. — Les journaux de Shang-Haï annoncent que le consul de France n'a pas réussi à conclure un traité de commerce avec la Chine.

Armée

L'*Annuaire de l'armée française* pour 1882 a paru récemment chez MM. Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux-Arts (1 fort vol. in-8°, 10 francs). Nous y voyons que les maréchaux sont au nombre de trois : MM. Canrobert, Mac-Mahon et Lebœuf, dont le plus jeune a 74 ans. Les généraux de division, au nombre de 100, ont tous été nommés depuis la guerre, excepté le général duc d'Aumale (1843), le général Montaudon (1869), le général du Barail (mars 1870), et le général Lacretelle (août 1870). On peut remarquer qu'un très petit nombre de généraux restent dans la réserve : ils demandent presque tous à passer dans la situation de retraite aussitôt que, par suite de leur âge, ils ne peuvent plus rester dans l'activité. Ainsi il n'y a que 13 généraux de division et 19 généraux de brigade dans la réserve, tandis que 90 généraux de division et 191 généraux de brigade sont en retraite.

Remarquons enfin que, parmi les 2707 sous-lieutenants d'infanterie qui figurent sur l'*Annuaire* et dont le plus ancien a été promu le 5 août 1876, 1291 sortent de l'École de Saint-Cyr et 1416 sont d'anciens sous-officiers promus.

Deux généraux de division seront mis dans le cadre de réserve d'ici à la fin de l'année : ce sont MM. le général Lallemand (27 octobre) et le général de Loverdo (15 décembre); 6 généraux de brigade sont dans le même cas : en supposant donc qu'il n'y ait ni décès ni démission, il y aura lieu de pourvoir d'ici au 1er janvier 1883 à la promotion de 6 colo-

nels au grade de général de brigade, et de 2 généraux de brigade au grade de général de division.

Journal des Économistes

Nous remarquons dans la dernière livraison du *Journal des Économistes* un remarquable article de M. G. de Molinari sur l'*Évolution politique du* XIXe *siècle; les gouvernements modernes, la république, le stathoudérat, l'impérialisme.* Signalons aussi un article de M. Frédéric Passy (de l'Institut) sur *les Chinoiseries de la comptabilité.*

Journal des Savants

Le dernier cahier contient des études de M. R. Dareste, d'après M. Cognat, sur *les Impôts directs chez les Romains;* de M. Egger sur un *Choix d'inscriptions grecques;* de M. J.-B. Dumas sur *Benjamin Thompson;* de M. Alfred Maury sur *les Antiquités euganéennes,* et de M. A. Esmein sur *la Table de Bantia.*

Enseignement secondaire des jeunes filles

Sous ce titre, une Revue mensuelle paraît depuis trois mois sous la direction de M. Camille Sée, avec un comité consultatif composé de MM. Carnot, Legouvé, Henri Martin, Germain Sée (Léopold Cerf, éditeur). Les trois premières livraisons contiennent, entre autres, des articles de MM. Camille Sée, H. Marion, Maurice Vernes, Raoul Frary, Louis Énault, Charles Bigot.

La Jeune Revue

La *Jeune Revue scientifique et littéraire* est, comme on sait, un journal de vulgarisation et d'éducation qui paraît tous les samedis chez Chamerot. La littérature et la science s'y mêlent dans une proportion à peu près égale. La poésie trouve sa place dans chaque numéro. Nous avons remarqué dans les deux derniers une conférence sur l'*Horace* de Corneille par M. Albert Laurent, et une leçon sur *le Cid* par un agrégé de l'Université.

Bibliographie

Le tome VII des *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta,* publiés par M. Joseph Reinach, paraît le 15 octobre à la librairie Charpentier. Il comprend toute la période du 16 Mai :

Discours prononcé le 16 mai 1877 à la réunion plénière des gauches (Paris).

Discours sur la crise ministérielle du 16 mai, prononcé le 17 mai 1877 à la Chambre des députés.

Discours sur la prorogation de la Chambre des députés, prononcé le 18 mai 1877 dans la réunion plénière des gauches, à Versailles.

Discours en réponse à l'adresse des étudiants de Paris, prononcé le 31 mai 1877, à Paris.

Discours prononcé le 9 juin 1877, à Amiens.

Discours prononcé le 10 juin 1877, à Abbeville.

Discours sur la constitution du cabinet du 17 mai (interpellation des gauches), prononcés les 16 et 19 juin 1877 à la Chambre des députés.

Discours sur le projet de loi relatif aux contributions directes à percevoir dans l'exercice 1878, prononcé le 21 juin 1877 à la Chambre des députés.

Discours prononcé au banquet commémoratif de la naissance du général Hoche, le 24 juin 1877, à Versailles.

Discours en réponse à l'adresse des Alsaciens-Lorrains de Bienne, prononcé le 7 juillet 1877 à Paris.

Discours prononcé le 15 août 1877 à Lille.

Discours prononcé le 9 octobre 1877 au Cirque du Château-d'Eau (Paris).

Discours prononcé le 26 octobre 1877 à Château-Chinon.

Discours sur la proposition tendant à la nomination d'une commission chargée de faire une enquête parlementaire sur les élections des 14 et 28 octobre 1877, prononcés le 15 novembre 1877 à la Chambre des députés,

Discours prononcé le 19 novembre 1877 à la Commission du budget.

Discours sur une déclaration de la Commission du budget, prononcé le 4 décembre 1877 à la Chambre des députés.

APPENDICE.

Rapport fait au nom de la Commission chargée de faire une enquête parlementaire sur les élections des 14 et 28 octobre 1877, par M. Henri Brisson, député.

Le gérant : FÉLIX ALCAN.

Semaine économique et financière

La question du régime général des chemins de fer s'imposera à l'examen des Chambres dès leur rentrée.

Le gouvernement a été autorisé, on le sait, à concéder temporairement aux grandes Compagnies l'exploitation de nouvelles lignes ferrées déclarées d'utilité publique; mais la Chambre s'est réservé la solution définitive à intervenir et a fixé à une année la durée de cette exploitation; le dernier délai expire le 30 novembre prochain.

Nous croyons que la Chambre ne statuera pas encore cette année sur cette importante question. Une prorogation de l'exploitation provisoire des lignes non concédées apparaît comme très probable.

Le récolte est bonne. Les fourrages sont abondants. On peut évaluer approximativement la récolte à 112 millions d'hectolitres de blé.

En 1879, à la suite de mauvaises récoltes, nous avons importé des céréales pour une valeur de 857 millions de francs; en 1880, pour 788 millions; en 1881, pour 529 millions. C'était là ce que M. Pouyer-Quertier et ses amis appelaient l'invasion des blés américains, invasion si l'on veut, mais invasion fort heureuse, car sans elle nous eussions retrouvé les années de disette du bon vieux temps.

Les barrières de douanes aux États-Unis ont empêché nos produits manufacturés de s'y écouler en proportion de nos achats. Au lieu de ne payer le blé qu'en produits, nous l'avons payé pour partie en or. De là la crise monétaire qui s'est produite et que l'imagination, selon l'habitude lors de toute crise, a exagérée.

Voilà 112 millions d'hectolitres sur le marché. A 22 francs l'hectolitre, 20 francs si l'on veut, c'est une somme de 2 milliards 240 millions qui entre dans la poche des agriculteurs. Il faut en déduire 13 ou 14 millions d'hectolitres pour la semence, et ce que ceux qui produisent le blé en consomment eux-mêmes. Mais il n'en reste pas moins une somme considérable qu'on peut regarder comme bénéfice net, une part convertible en argent.

Or cette part ne se convertit plus en argent. Elle ne s'enfouit plus dans le vieux bas légendaire. Le bénéfice net se convertit en achat de capitaux fixes sous diverses formes : terres, machines, outils, constructions ou valeurs mobilières. La ménagère se montre plus large et répare les lacunes laissées dans l'entretien par les années passées. Il y a donc augmentation de demande des objets manufacturés; et l'effet de la bonne récolte a une répercussion directe sur l'industrie.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1812]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

Directeur : M. Eugène Yung.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 16. 14 OCTOBRE 1882.

VACANCES SENTIMENTALES

En Alsace

Arrivés à Strasbourg à six heures du matin, nous entendons un bruit de tambours. Rue de la Nuée-Bleue, je vois passer une compagnie qui va faire l'exercice. Chaque soldat porte sur son épaule un bonhomme de grandeur naturelle, découpé dans une planche et peint. Mal peint. Les bonshommes ressemblent à leurs porteurs et je ne serais pas trop étonné de les voir, au commandement de l'officier, sauter tous à terre et mettre les hommes sur leur dos.

Il est inutile de vous dire que ces bonshommes sont faits pour qu'on tire dessus. Le soldat croit tirer sur des hommes : cela l'amuse.

***

L'hôtel où nous descendons fut, au bon vieux temps, une auberge, et il lui en reste quelque chose. J'aime beaucoup sa cour, où l'on entre par une voûte basse et noire. Des poules, des dindons, un chat, un chien, deux cigognes vivent dans cette cour rustique. Étrangères à tout ce qui se passe, les cigognes poursuivent, debout sur une patte, leur songe perpétuel.

Suzanne, qui, pendant les dix-huit mois qu'elle est de ce monde, n'a jamais vu de cigogne, admire ces oiseaux étranges et flegmatiques. Leur immobilité l'encourage : à petits pas, les yeux, la bouche et les bras grands ouverts, elle s'approche d'une cigogne ; elle la touche presque. Mais l'oiseau, s'aidant de l'aile, a fait un grand saut, et maintenant il continue dix pas plus loin son rêve mystérieux. Suzanne, qui veut faire comme la cigogne, agite ses petits bras pour voler ; mais elle n'y réussit pas et s'étonne.

— Vous regardez nos cigognes domestiques, monsieur, me dit l'hôtelier ; le vent les a jetées de leur nid dans la rue quand elles ne pouvaient pas encore voler, et nous les avons élevées. L'une a dix-sept ans et l'autre deux. Elles ne nous quittent jamais. Les autres, les cigognes sauvages, s'en vont tous les ans vers la mi-août. Elles sont parties plus tôt cette année, ce qui nous présage un hiver précoce et rigoureux.

***

Place de la Cathédrale, un défilé avec un bruit terrible de tambours et de fifres.

Des soldats partout. J'en trouve à chaque marche de l'escalier des tours et jusque dans la flèche.

— Il y en a moins que d'ordinaire en ce moment, à cause des grandes manœuvres, me dit un Strasbourgeois.

On travaille ferme à la restauration de la cathédrale, dont la somptueuse dentelle de pierre a été déchirée en bien des endroits par le bombardement de 1870.

J'entre et je contemple la voûte de ce chœur vaste et nu, qu'éclaire une seule fenêtre. Je m'arrête au pied de ces robustes piliers sur lesquels reposent si noblement les deux arcades latérales. Le suisse vient me chercher là et me conduit, non par force ni par persuasion, mais avec l'autorité de son habit, de ses armes, de sa taille et de son grave visage, jusqu'au pied de l'horloge astronomique de Schwilgué. Là, il m'enferme en compagnie d'un assez grand nombre d'Anglais, de Russes et d'Allemands, et il part de nouveau, la hallebarde à la main, à la recherche des proies de divers pays éparses dans l'église. Il les amène à leur tour devant l'horloge et leur ouvre la grille, qu'il referme soigneusement sur eux et sur nous. Midi va sonner. Il compte ses prisonniers, comme l'antique Polyphème dénombrait les compagnons d'Ulysse ; il nous rançonne et nous dit :

— Cette horloge indique le comput ecclésiastique, les fêtes mobiles, les éclipses de soleil et de lune, la procession des équinoxes, etc., etc.

Midi sonne, et l'on voit, sur le coffre de l'horloge, la Mort,

Jésus-Christ, les douze apôtres et je ne sais combien d'autres petites figures sculptées et peintes qui se mettent en mouvement. Un gros coq bat des ailes et chante. Comme j'aime les joujoux, ceux-là m'amuseraient; mais le suisse m'agace. Puis, l'idée que je suis enfermé me gâte mon plaisir. Enfin, s'il faut le dire, les Strasbourgeois sont trop fiers de leur horloge. Ils se soucient peu de leurs vieilles maisons, dont quelques-unes sont merveilleuses; ils parlent à peine de leur cathédrale, dont la flèche est un des miracles de l'art gothique; ils ont mille avantages qu'ils dédaignent; mais ils se croient supérieurs aux autres hommes parce qu'ils possèdent l horloge de M. Schwilgué.

Tenez : que vous disais-je? Le suisse nous a ouvert la grille, non pour nous permettre de sortir, mais pour nous obliger à le faire. Nous voilà jetés sur la place, et on me met dans la main un papier rouge sur lequel je lis :

« L'horloge de la cathédrale en miniature. C'est une conception prodigieuse qu'un jeune garçon de douze ans a entreprise et promis de mener à bonne fin, et c'est à la stupéfaction du monde entier que cet enfant a réussi dans son entreprise sans avoir eu d'autres notions de la chose que sa naïveté et son génie. L'horloge construite par A.. L..., de Soufflelweyersheim, est la fidèle réduction de la fameuse horloge de Schwilgué, qui est considérée à juste titre comme une des gloires du génie alsacien. »

Un gamin, deux gamins, trois gamins s'approchent de nous et crient ensemble :

— Achetez la photographie du chef-d'œuvre de Schwilgué, de l'hor...

***

Midi et demi. Le dîner. Perdrix aux choux; c'en est le temps. Pâté de foie gras; c'en est le lieu. Les gens de Strasbourg tiennent pour le pâté strasbourgeois; mais les gens de Colmar préfèrent le pâté colmatais. La vérité est que les deux villes font des pâtés excellents.

Il paraît que c'est un docte officier de bouche de Normandie, Close, cuisinier du maréchal de Contades, qui conçut ce chef-d'œuvre à la fin du dernier siècle. « Ce Normand, dit M. Charles Gérard, devina ce que le foie gras pouvait devenir dans une main d'artiste et avec le secours de combinaisons empruntées à l'école française. Il l'éleva, sous la forme de pâté, à la dignité d'un mets souverain, en affermissant et concentrant la matière première, en l'entourant d'une douillette de veau haché, que recouvre une fine cuirasse de pâte dorée et historiée. Le corps ainsi créé, il fallut lui donner une âme. Close la trouva dans les parfums de la truffe du Périgord. »

Quant à l'art de développer le foie des oies, c'est chose fort ancienne. Pline dit que la farce convient aux volailles dont on veut grossir le foie. *Fartilibus jecur in magnam amplitudinem crescit.*

***

Suzanne a, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, dix-huit mois accomplis. Jugez par là de sa taille et de son air. Hé bien! aujourd'hui Suzanne s'est plantée debout sur la place de la cathédrale, et là, les poings sur les hanches, les mollets tendus, le nez au vent, elle a considéré la flèche en faisant des mines de connaisseur. Elle hochait la tête et poussait des petits *Oh! oh!* Avec son chapeau à plumes, son habit à grand collet et ses bas rouges, elle avait l'air d'une figurine de porcelaine de Saxe représentant un amour de petit marquis antiquaire, du temps de M. de Caylus. Elle était adorable dans sa contemplation du géant de pierre.

***

La ville n'est pas accidentée. Elle est plate; c'est commode, mais c'est laid. Elle n'a pas de jardins, pas d'arbres, et sans arbres les villes sont sans gaieté. L'Ill, qui contourne Strasbourg, a plutôt l'air d'un canal que d'une rivière. Mais il y a dans la vieille ville beaucoup de maisons de pierre historiée et de bois sculpté. Les plus anciennes sont basses et ont un étage en encorbellement. Il en est à pignons dentelés. Les plus élevées, âgées d'un siècle environ, sont singulières par la hauteur des toits, qui ont jusqu'à cinq étages de lucarnes. On leur a donné beaucoup de pente pour l'écoulement des neiges, qui sont abondantes en hiver.

Quant aux costumes nationaux, je n'ai pas besoin de vous dire qu'on n'en voit plus. J'ai pourtant rencontré au marché un gros bonhomme rougeaud en bonnet fourré avec une houppelande fendue jusqu'au milieu du dos, une culotte et des bas rouges. Mais c'était un habitant de la forêt Noire. Le reste était « habillé comme vous et moi ». C'est ainsi que s'exprimait le cocher parlant à la baronne.

Le nœud alsacien lui-même se perd. Les filles de Strasbourg ont maintenant des petits bonnets blancs. Je n'ai vu le grand nœud noir que sur des têtes vieilles ou laides. Les paysannes de la forêt Noire font le même nœud, mais avec des rubans de couleur.

La campagne n'a pas été plus fidèle à l'ancienne façon des nippes. Autrefois, dans les villages, les catholiques portaient la jupe rouge, et les protestantes la jupe verte. Maintenant elles mettent les unes comme les autres des robes à raies ou à carreaux, des mantelets de confection et même d'horribles chapeaux.

***

Ils sont là, proche la cathédrale, dans une petite rue qui mène à la rivière, trois vanniers-layetiers qui font, le matin, leur étalage et mettent devant leur porte des objets usuels, boîtes, coffres et paniers de toute sorte. Ils ont aussi des joujoux d'osier et des hochets tressés. Mais ce n'est pas tout. Ils étalent chacun une douzaine de cercueils de petits enfants. Conçoit-on un pareil étalage et si bien fait pour tenter le client? Il ne passe donc pas de mères dans cette rue! Oh! les horribles petites boîtes jaunes! Je sais qu'il faut beaucoup pardonner à la nature, mais je ne lui pardonnerai jamais la mort d'un seul petit enfant. Et j'envoie à tous les diables les trois vanniers-layetiers qui ramènent bêtement ma pensée à ce qu'il y a de plus affreux dans cette chienne de vie.

***

Nous allons à Saint-Thomas visiter le tombeau du maréchal de Saxe. Ce tombeau, l'ouvrage de Pigalle, s'élève dans le

chœur de l'église et présente un spectacle grand et dramatique. Le vainqueur de Prague, de Raucourt et de Laufeld est debout, son bâton de maréchal à la main; la Mort lui montre le cercueil ouvert et lui fait signe d'y descendre. Cependant la France éplorée s'efforce en vain de soutenir son héros et d'écarter la Mort. Maurice de Saxe descend avec un calme superbe les degrés qui conduisent au cercueil et regarde ailleurs.

On voudrait peut-être que le grand homme de guerre qui tint si ferme et si haut l'épée de la France eût sur son monument quelques pouces de plus que la taille ordinaire. Mais Pigalle observait toujours la nature et ne la corrigeait jamais. Aussi la figure de Maurice, dans la vérité même de ses proportions, semble un peu courte et basse. On ne reconnaît pas là, tout d'abord, l'homme qui de sa main rompait un fer à cheval et pliait un écu de six francs, ce gaillard enfin qui, un jour, à Londres, insulté dans la rue par un charretier, le saisit et le jeta dans un tombereau de boue qui passait. Mais l'expression du courage habituel et facile est admirablement fixée sur le marbre. Ce calme que le statuaire imprima sur les traits rudes du fils d'Aurore de Kœnigsmark, le maréchal l'avait sur son lit de mort. Il mit beaucoup de raison à mourir, sans y prendre aucun plaisir.

— Docteur, dit-il à son médecin, la vie n'est qu'un songe; le mien a été beau, mais il est court.

Vous croyez peut-être qu'en disant ces mots le maréchal pensait à ses belles amies, à Anna Ivanowna, à Adrienne Lecouvreur, qui vendit ses bijoux pour lui acheter de la poudre et des balles, aux *mille et trois* enfin qui l'avaient aimé? Oh! que non! Il pensait à ses batailles. C'était là ses vraies, ses seules bien-aimées. Regardez-le là, sur son marbre. C'est un soldat et point un galant. Les femmes ne l'en aimaient que mieux ainsi; mais il se souciait peu d'elles. La guerre était tout pour lui; le reste, rien. Et quel militaire c'était! Gai, bon enfant, plein de cœur, le père du troupier.

Un jour, un officier général lui proposa de tenter un coup de main pour lequel il fallait, disait cet officier, sacrifier la vie d'une vingtaine de grenadiers.

— Malepeste! une vingtaine de grenadiers! s'écria Maurice. Passe encore si c'était une vingtaine d'officiers généraux!

Ce grand homme était un drôle de corps. Il épousa une Allemande, non parce qu'il l'aimait, mais parce qu'elle s'appelait Victoire, et il la quitta vite pour d'autres victoires. C'est la jalousie importune de Victoire de Lœben qui jeta Maurice en France, où il rendit de si grands services. Quel historien démêlera jamais l'écheveau des causes et des effets?

*
* *

L'envie raisonnable de fuir le suisse de Saint-Thomas — un suisse huguenot en habit noir — me fait me jeter dans un bras du transept, où j'ai la malchance de tomber sur une *curiosité*. C'est un comte de Nassau-Saarbrück et sa fille qui sont là, dans leur cercueil, sous verre. Le père eut le malheur d'être tué dans la guerre de Trente ans et le malheur plus récent d'être exhumé en assez mauvais état par des gens d'esprit qui lui mirent des gants de gendarme, l'habillèrent, ainsi que sa fille, chez le costumier du théâtre, et le montrèrent depuis lors avec elle pour de l'argent. Il est noir et à consistance d'oignon brûlé. La fillette a des cheveux; seulement elle n'a plus de peau. Un linceul eût mieux fait leur affaire; mais les morts savent vivre et ne se plaignent pas.

*
* *

Les femmes de Strasbourg adorent la musique militaire; mais elles ne vont point entendre celle que leur donnent les Allemands, qui pourtant est très bonne. Elles ne vont pas au théâtre, bien qu'elles en soient folles. Elles se visitent entre elles et ne prennent part à aucun divertissement public. Ce sont les veuves de la France. Quant aux hommes, ils applaudissent beaucoup en ce moment Mlle Bédia, de l'Opéra-Comique, qui est venue chanter à Eden-Garden *Hymne à la France*. La censure allemande a obligé la chanteuse à dire *gloire* partout où le texte disait *France*. France, gloire. Allons! la censure aurait pu trouver un synonyme plus désobligeant.

*
* *

La porte par laquelle on va du Rhin à Kehl se nommait, avant 1870, Porte d'Austerlitz. Les Allemands ont effacé ce nom et remis à la place la vieille dénomination de Porte des Bouchers. Fort bien. Mais le nom d'Austerlitz n'était pas écrit sur cette porte seulement. Et que leur rappelle, après tout, de si cruel la bataille des trois empereurs? La Prusse n'en était pas.

*
* *

En sortant par la Porte d'Austerlitz (qu'on me permette de lui rendre ce nom comme un souvenir et comme un présage), on a devant soi la route de Kehl. Elle était autrefois ombragée de vieux platanes que le défenseur de Strasbourg fit tomber en 1870. Ravage bien inutile, me dit un de nos jeunes officiers supérieurs. L'art nouveau des sièges ne s'offusque pas de quelques têtes d'arbres.

Après vingt minutes de marche sur cette route dénudée, nous traversons un maigre bras du Rhin et nous abordons une île boisée au milieu de laquelle s'élève un cénotaphe de style empire. On y voit, sur un socle de pierre, un casque de pierre taillé pour la tête d'un Titan. Cette emphase martiale est convenable ici, car on lit sur le socle : *Au général Desaix, l'armée du Rhin, 1800.* Ce nom et cette date, lus sur cette terre, font battre le cœur.

Je ne connais pas de mémoire plus fière et plus pure que celle du général Desaix. Il ne demanda jamais rien à la patrie, à laquelle il donna son âme et sa vie. Desaix de Veygoux, gentilhomme d'Auvergne, avait deux frères et quinze parents émigrés. Sa mère et sa sœur furent indignement emprisonnées par les jacobins de Clermont. Le Comité du salut public le destitua, la municipalité de Strasbourg le décréta d'arrestation. Il se vengea en combinant avec une prudence consommée le passage du Rhin, qu'il exécuta avec une étonnante audace. Puis, quand il fallut renoncer à l'offensive, il aida Moreau dans sa retraite classique, et il arrêta pendant deux mois, devant la misérable forteresse désarmée et

démantelée de Kehl, toute l'armée autrichienne et l'archiduc Charles, humilié d'être tenu en échec par une bicoque.

Voilà ce que rappelle le monument devant lequel je m'arrête avec respect; voilà ce que crie la terre d'Alsace.

⁂

L'hôtelier, à qui j'annonce mon départ, me répond :

— Oh! monsieur, je pensais bien que vous ne resteriez pas longtemps. Les Français ne peuvent pas durer ici.

Non, je ne peux pas rester. Les impressions que je ressens sont trop pénibles.

Ce n'est pas que les fonctionnaires allemands n'aient une certaine bonhomie. L'autre semaine, par exemple, à Deutsch-Avricourt, un douanier de l'empereur visita nos malles pièce par pièce et dit à ma femme en riant largement :

— Quatre japots, c'est pogoup bour einne seule tête, matame.

Tantôt, l'employé du télégraphe, à Strasbourg, lut tranquillement ma dépêche, posa sa pipe sur le bord de la table et me dit :

— Vous avez tort d'aller à la Vangenburg; on est beaucoup mieux aux Trois-Épis.

— Il se peut; mais veuillez transmettre...

Il reprit sa pipe, en tira une bouffée et me dit :

— Je m'occupe de météorologie. Et vous?

Mais que les ridicules d'un plumitif candide et d'un gabelou jovial nous amusent sans nous leurrer! L'Allemand est bon administrateur. Ce serait une sottise dangereuse de le nier. Les Alsaciens que j'ai interrogés m'ont avoué qu'ils n'avaient à se plaindre ni de leurs chemins de fer ni de leurs postes. Ils ne reprochent rien aux Allemands. Mais ils ne veulent rien d'eux, parce qu'ils ne veulent pas d'eux. Cela est si vrai que la municipalité de Strasbourg a refusé, il y a quelque temps, de voter, sur la proposition du gouvernement de l'empereur, l'entreprise d'un canal qui eût enrichi la ville.

Les Alsaciens ne veulent ni de l'administration allemande, qui est lente, minutieuse, mais régulière et sûre, ni de l'instruction allemande, qui est plus forte que la nôtre, ni du gouvernement allemand, qui serait supportable sans le militarisme. La raison pour laquelle les Alsaciens résistent à l'esprit allemand est une raison de sentiment. Il n'est point de raison plus forte que celle-là; il n'en est point de plus pure, de plus haute, ni qui inspire de si grandes choses. L'Alsace nous regrette parce qu'elle nous aime. J'admirerais moins, pour ma part, la fidélité de ses habitants si je les voyais en proie à des brutes inepte's. Au contraire, l'Alsace a des maîtres intelligents; elle les hait pourtant.

Pour nous, gardons nos espérances : elles sont permises. Mais fondons-les sur nos vertus et nos talents plutôt que sur les fautes de nos vainqueurs.

⁂

Je pars après avoir fait très vite et fort en gros ce pourquoi j'étais venu. Ce qui m'amenait, c'était, non pas une affaire d'État, mais une petite affaire d'histoire et d'art. Il n'y a point là de secret et, pour peu que vous teniez à savoir ce que je venais faire à Strasbourg, je vous le dirai. J'y venais chercher quelques éclaircissements sur la vie et les œuvres de Jean Guerin, peintre en miniatures, mon arrière-grand-oncle par alliance.

Cet excellent homme a laissé des mémoires inédits ou plutôt un journal dont le manuscrit est entre mes mains et que je publierai quand mon travail sera prêt; et ce sera à Pâques ou à la Trinité, comme dit la chanson.

Pourtant le journal de Jean Guerin est curieux et mérite d'être connu. Jean Guerin, fils d'un graveur de la Monnaie de Strasbourg, se rendit à Paris, en 1785, pour y exercer la profession, fort lucrative alors, de peintre en miniatures. C'était le temps où l'on montait les miniatures en médaillons, en bonbonnières, en tabatières, en bagues, en boutons de chemise, de veste et d'habit.

Jean Guerin obtint de faire le portrait de la maréchale de Matignon. Il réussit, fit le portrait de la reine et devint un miniaturiste à la mode. Les Praslin, les Choiseul, les Rohan, les Breteuil, les Montmorency, les La Rochefoucauld, les Croy, les Maillé, les La Ferté, les Liancourt, les Broglie posèrent devant le jeune peintre. Pour lui, au milieu de ses succès rapides, il restait « sensible et mélancolique ». L'amour était la cause de ses chagrins. L'amour est vieux comme le monde, mais il change souvent de costume. Il faut savoir retrouver le sentiment vrai sous les travestissements de la mode. Il faut bien comprendre, par exemple, que c'est dans la naïveté de son âme que, levant au ciel des yeux humides, Jean Guerin priait « l'Auteur de la nature de rendre Rosalie moins frivole ».

Quelques-unes de ses belles clientes voulurent lui faire oublier Rosalie, et l'une d'elles, Mme de P***, s'y prit lestement. Guerin a noté sur son journal une scène où l'on voit que cette dame n'aimait pas attendre.

« Pendant que nous étions seuls dans son boudoir, dit le jeune peintre, elle me prit la main et m'obligea à m'asseoir à côté d'elle sur son sopha.

« — J'aime les beaux-arts; mais, je l'avoue, dit-elle avec quelque embarras, les artistes sont encore plus chers à mon cœur, surtout...

« La pudeur l'empêcha d'achever. Je saisis sa main, que je baisai avec transports... Quel feu dans mes veines! Je tremblais... Je me serais perdu et peut-être elle, sans l'arrivée de sa sœur, qui fit tant de bruit en entrant dans le salon qu'elle nous donna le temps de nous séparer et de respirer, ce dont j'avais grand besoin. Quand elle entra, je considerais un tableau dont je m'étais emparé à la hâte, et Mme de P*** dessinait avec une assurance qui m'étonna, d'autant plus que, la seconde d'auparavant, je l'avais vue hors d'elle. Oh! femmes! »

Aux débuts de la Révolution, Guerin s'enflamme pour les idées nouvelles. Il nous déclare, par exemple, que sur les ruines de la Bastille il jouissait « du triomphe du peuple en foulant aux pieds ce monstre de despotisme ». Dans cet état d'esprit, il fit d'excellents portraits des membres de l'Assemblée nationale. Mais il resta l'ami du roi et de la Constitution. Garde national dans le bataillon des Filles Saint-Thomas, il se signala, le 20 juin, parmi les défenseurs de la famille

royale. Le récit de ce qu'il a vu dans cette journée est assez curieux pour que je cède au plaisir de vous en faire part ici même :

Récit de la journée du 20 juin 1792, extrait du journal inédit de Jean Guerin.

« Vers midi, avant même, on battait des rappels à force et l'on disait que les faubourgs armés devaient se porter aux Tuileries. N'y pouvant plus tenir, je me revêtis vite de mon uniforme et de mon fusil et fus aux Tuileries chercher mon bataillon. La masse des 10 000 piques dont la rue Saint-Honoré était obstruée demandait à grands cris à être admise à l'Assemblée. Elle le fut. Je fus, seul, obligé de traverser, presque dans toute sa largeur, cette canaille enrégimentée. Ne trouvant pas mon bataillon à la place Vendôme, où je l'avais cherché, je suis rentré aux Tuileries par les Capucins où j'ai rencontré Ramond.

« Arrivé aux Tuileries, j'y ai trouvé mon bataillon. Nous marchâmes avec nos canons au château. On nous plaça sur la terrasse en bas pour empêcher que ces gredins n'entrassent par le jardin chez le roi. Tous les bataillons arrivés en firent de même, et nous restâmes là trois heures et demie à voir défiler cette horde de coquins.

« Vers quatre heures, un rappel très fort, accompagné de cris effroyables, se fit entendre dans les cours derrière nous. Nous courûmes aux armes et, peu d'instants après, ces gueux brisèrent les portes du château, forcèrent les gardes (déjà à demi gagnés, ainsi que la moitié des bataillons et presque tous les canonniers) et entrèrent dans les appartements en jetant des cris horribles, parmi lesquels on distinguait ceux-ci : « Nous le tenons ! » A l'instant, tout fut en leur puissance chez le Roi et il ne resta que sa seule chambre à coucher, dans laquelle il s'était réfugié ainsi que la Reine et ses enfants, qui n'était point violée, mais que l'on commençait à ouvrir à coups de hache.

« Témoins de tout cela du poste où nous étions, la plupart d'entre nous pleuraient de rage de ce qu'on nous laissait là, tandis que les gueux étaient maîtres du château et de la vie du Roi.

« Dans la douleur et la rage qui nous transportaient, nous menaçâmes notre commandant Bascaris de le massacrer s'il ne nous faisait marcher. En effet, ne recevant point d'ordre et craignant l'effet de notre colère, il s'écria tout à coup : — Grenadiers, en avant ! — Aussi nous partîmes au pas de charge et montâmes l'escalier du Dauphin.

« En entrant dans les appartements, nous les trouvâmes farcis de ces scélérats. En nous voyant entrer fermes et toujours au pas de charge, quoique nous n'étions qu'environ 50 contre 8000, ils s'écrièrent qu'ils ne voulaient faire de mal à personne, etc.

« Nous les fîmes ranger à bons coups de crosse et parvînmes enfin jusqu'à la salle du Conseil, que nous fîmes vider sur-le-champ.

« A peine y étions-nous dix minutes, que la Reine, le Dauphin, Mme Royale, Mmes de Lamballe et de Tarente, plusieurs encore, entrèrent pâles et tremblantes en nous demandant protection pour elles et leurs enfants. Nous fîmes aussitôt cercle autour d'elles et les enfermâmes si bien qu'il eût été impossible de les entamer. Plus ces scélérats menaçaient et plus notre courage croissait. Cette scène, qui dura trois heures et demie, est la plus effroyable dont j'aie jamais été témoin. Plus de 12 000 gueux nous entouraient, nous menaçaient, menaçaient et injuriaient la Reine, ses enfants, etc.

« Elle pleurait, nous serrait contre elle quand le danger devenait par trop grand, et nous lui jurions mille fois que le fer qui la touchera traversera d'abord nos cœurs.

« Enfin, on vint lui annoncer que le Roi venait de rentrer vivant dans son appartement. Aussitôt elle se leva, se précipita avec ses enfants dans l'appartement et les bras du Roi, et ils restèrent ainsi près de dix minutes sans mouvement.

« Trente des nôtres, dont j'étais, la suivirent dans l'appartement. Les vingt autres gardèrent la porte et chassèrent le reste des gueux qui voulaient encore enfoncer la porte de la chambre où ils étaient.

« Enfin nous commençâmes à respirer, et eux aussi. Le Roi et la Reine nous demandèrent tour à tour nos noms, nos demeures, nos bataillons, etc. Personne ne se nomma. Ils nous disaient qu'ils nous devaient la vie, nous rendant grâces, les larmes aux yeux. Nous pleurions tous en ce moment.

« Wermarang dit à la Reine, comme capitaine de la compagnie :

« — Ne nous remerciez pas, madame ; nous n'avons fait que ce que d'honnêtes gens, amis des lois, devaient faire. Nous aurions plus fait encore... Mais nous n'avions plus le brave Lafayette pour nous commander.

« Tout le monde fut satisfait de cette réponse, et, après avoir donné la chasse à un certain nombre de ces coquins, qui volaient dans les appartements, les greniers, les caves et les cuisines, nous rentrâmes.

« Il était dix heures du soir, et nous n'avions, pour la plupart, point déjeuné, à plus forte raison dîné. »

L'impression que donne ce récit est exactement celle qu'on éprouve en regardant cette grande estampe si connue, qu'on voyait communément il y a quelques années aux étalages du quai Voltaire, la scène du 20 Juin gravée d'après Bouillon par Vérité en 1794. Sur cette estampe on reconnaît, rien qu'à leur mine, les « coquins », les « gueux », les « gredins » que le grenadier Guerin crossa vigoureusement. Il fit bien. Mais ces malheureux n'étaient pas bien terribles, en somme, puisqu'armés de piques et de sabres au nombre de plus de douze mille, ils ne tentèrent pas de résister à cinq cents soldats citoyens assurément sensibles et braves, mais très novices, et dont les chefs avaient peu de zèle si l'on en juge par ce commandant Bascaris que ses hommes firent marcher la baïonnette dans les reins.

***

Au pied des Vosges, dans les vignes, est Andlau, dont notre voiture traverse la grand'rue, entre des maisons de bois élevées en encorbellement. Ce village a grise mine, mais les profils xve siècle de ses habitations amusent l'œil. J'aperçois quelques fenêtres qui ont gardé leur vitrage en culs de bouteille.

On voit sur une petite place une fontaine surmontée d'une colonne qui porte une figure de femme avec une ourse assise à ses pieds. C'est sainte Richarde et son ourse miraculeuse. Richarde, femme de Louis le Gros, fut répudiée par ce faible empereur après vingt-cinq ans de fidélité conjugale, de sagesse et de prudence.

Elle s'en alla dans la belle vallée qu'arrose l'Andlau ; elle y fonda un abbaye, et c'est là qu'elle finit sa vie dans la prière et l'étude. Elle a laissé des poésies latines qui révèlent une âme forte et sereine.

— Et son ourse ?

— Son ourse ? Voici ce qu'en rapportent les pieux légendaires :

Quand Richarde se résolut à remplacer la couronne ter-

restre qu'on lui avait ôtée par la couronne glorieuse des élus, elle alla sur le tombeau de sainte Odile prier Dieu qu'il voulût bien marquer lui-même le lieu où elle élèverait un monastère. Elle reçut sa réponse dans une vision. Ce fut qu'elle devait faire son pieux établissement dans la vallée d'Andlau, au lieu où elle verrait une ourse et ses petits gratter la terre.

« Elle n'y manqua pas, et on montre encore aujourd'hui dans une chapelle souterraine de l'église le trou de l'ourse.

Ce petit conte est le cadet d'une nombreuse famille. A cette famille appartient l'histoire du chameau à qui le comte Hugues de Bourgogne confia un morceau de la vraie croix, qu'il tenait de l'empereur Charlemagne. Le chameau, laissé libre de choisir sa route, alla déposer sa précieuse relique à la porte du Niedermunster, au pied du mont Sainte-Odile, que nous allons visiter.

Ces récits sont naïfs comme les vieilles cartes à jouer et les images d'Epinal. C'est par cela même, c'est par leur grossier dessin et leur vive enluminure qu'ils nous charmèrent enfants et qu'ils nous amusent encore. Mais les enfants d'aujourd'hui ne lisent pas de contes. Pour leur développer l'âme, on leur explique la machine pneumatique. A la soupape S et au piston P, les pauvres petits préféreraient Flore et Blancheflore. Pour leur malheur, notre société est pleine de pharmaciens qui craignent l'imagination. Ils ont grand tort : c'est elle, avec ses mensonges, qui sème toute beauté et toute vertu dans le monde.

⁂

Nous suivons l'étroite et sinueuse vallée dans laquelle l'Andlau a creusé son lit rocheux. Nous sommes entrés dans la région des sapins. Sur les deux versants, les sapins montent tout droit et lèvent au ciel une fine et verte aiguille, tandis que leurs ramures inférieures s'inclinent lourdement vers la terre aride et rouge. Toute la montagne est couverte de leurs fûts, droits comme des tuyaux d'orgue, et de leur verdure monotone, qui bleuit sur les croupes lointaines.

En suivant les courbes nombreuses de la vallée, on découvre les aspects divers du même paysage et l'on voit se dérouler lentement les anneaux de la belle chaîne naturelle. L'Andlau, qui tantôt sommeille dans un lit de cresson et de saxifrage, et qui tantôt se brise en chantant sur des pierres moussues, met la fraîcheur et le mouvement dans ce monotone royaume des sapins.

On rencontre de distance en distance des scieries établies sur la rivière et, devant chaque scierie, quelques poulets étiques et des groupes d'enfants aux cheveux jaunes, avec des fonds de culotte qui leur vont de l'épaule au jarret, et les pieds nus.

La nuit vient et l'ombre monte de la vallée aux cimes. Encore un lacet de la route, et nous sommes arrivés. Des lumières brillent sur la façade de l'hôtel. Ce sont des becs de gaz, ni plus ni moins.

⁂

Nous sommes à 615 mètres d'altitude, sur un sommet dominé de toutes parts par des montagnes dont les lignes bleues bordent notre large horizon. Le Hohwald est ce que certains petits *Guides* nomment une station climatérique. En fait, on peut conseiller ce séjour aux gens qui se portent bien. Un prospectus le dit excellent pour les personnes qui, sans être phtisiques, ont des phtisiques dans leur famille. C'est une manière délicate de prier les poitrinaires de ne pas grimper si haut.

⁂

Les belles promenades qu'on fait ici, par des montées douces, le long des bois de sapins ou de hêtres! Mais à quoi bon enfiler des noms de montagnes? Un nom qui n'est pas un souvenir n'est qu'un vain son. Ceux que je lis sur la carte du Hohwald et que le club Alpin a mis sur des poteaux à l'angle des routes sont un mélange curieux de français et d'allemand.

A la Belle-Vue, qui est bien nommée, le regard découvre une vallée charmante avec de blancs villages et tout un horizon de montagnes vertes ou bleues. Nous nous asseyons sur la terre parfumée de thym ; là, nous regardons les flocons de vapeurs accrochés aux arbres sur les cimes et nous suivons les grandes ombres des nuages qui courent sur la prairie. On entend la clochette des vaches qui paissent. Tout est paisible et fleuri dans l'étendue sereine, tout sommeille ou rit ou chante. Dans le ciel radieux, seul, un autour fait de grands cercles sans presque remuer les ailes.

Sans cet oiseau de proie, on oublierait ici que la faim est la reine du monde et que la vie, c'est le meurtre.

⁂

Pour Suzanne, le vrai nom du Hohwald, c'est la Révélation de la Fleur. Ce nom, d'aspect mystique, est parfaitement exact. Suzanne, qui fréquente le bois de Boulogne depuis les dix-huit mois qu'elle est en ce monde, n'avait pas compris la fleur. Sa faune était suffisamment riche : elle comportait les dadas, les mimis, les toutous, autrement dits vouvous, et les cocotes, animaux fantastiques et pleins de poésie qu'il ne faut pas confondre avec les chevaux, les chats, les chiens et les poules. Mais, si la faune de Suzanne était d'une richesse satisfaisante, sa flore était d'une extrême pauvreté.

Au Hohwald, Suzanne comprit la fleur et fit des bouquets. D'abord elle y procéda avec une méthode défectueuse. Cette méthode consistait à empoigner des deux mains une tige et à tomber sur le derrière quand la tige cédait. Suzanne sentit la première les inconvénients de ce procédé. Elle y remédia en faisant cueillir les fleurs par sa mère, par son père, par tout le monde.

Ce fut pendant plusieurs jours notre seule occupation. Les fleurs jaunes étaient ses préférées; elle acceptait aussi les rouges. Au contraire, elle n'estimait guère les bleues, et il y a dans les prés un petit lis violet qu'elle refusa constamment. Elle nomma *coucous* les fleurs qui lui plaisaient et ne nomma point les autres. Elle fit d'innombrables bouquets. Mais, comme elle ne souffrait pas qu'on les lui liât, les fleurs tombaient toutes en chemin.

Ainsi s'accomplit, au Hohwald, la révélation de la fleur.

***

Parfois, dans nos promenades, nous suivons des chemins de *schlittage*, ou *schlittwegs*. Ces chemins sont garnis de traverses de bois sur lesquelles le schlitteur, assis dans son traîneau, porte les pieds pour modérer la descente. Il a à dos sa charge de bois, parfois énorme. Son adresse à la gouverner est merveilleuse.

***

Les maisons forestières et les fermes où nous entrons pour boire du lait sont d'une agréable propreté. Des enfants mêlés à des petits cochons jouent en tas devant la porte. Sur le seuil, une femme blanche et blonde, assez jolie.

Tout ce monde vit de la forêt. On me dit pourtant que le hameau n'est pas riche. Bien des familles sont endettées. Il pleut du papier timbré dans la montagne. Les garçons, faute d'une vache et d'une maison, ne se marient pas et boivent, pour se consoler, de la mauvaise eau-de-vie allemande. Les filles restent filles, et c'est dommage.

***

Il y a ici, en vacances, une famille de Mulhouse, le grand-père, le père, la mère et les enfants. Tout cela gros, gras, court, blond, frisé; ils ont l'air de petits anges sculptés en buis par un vieux maître bizarre du xve siècle. Ce sont de braves industriels modestes et cossus. Le père imprime des indiennes; le grand-père en imprima, les enfants en imprimeront.

Ces bonnes gens, qui ne peuvent souffrir les Allemands, ont appris le français et seulement le français aux tout petits. Plus tard, il faudra bien leur enseigner aussi l'allemand. Mais d'ici là, qui sait?... En attendant, ils sont si gentils, ces petits, quand ils demandent des gâteaux ou des joujoux en français!

Le grand-père, lui, ne sait que l'allemand. Autres temps, autres mœurs. A l'époque où le bonhomme imprimait le *Triomphe de Corinne* sur les indiennes, on était Français à Mulhouse, tout en parlant l'allemand, et, pour être juste, un bien mauvais allemand. On ne pouvait pas prévoir...

Aujourd'hui, de toute la famille, c'est lui, le grand-père, qui est le plus enragé contre les Prussiens. Leur langue lui fait mal à la gorge; il n'en veut plus souffler un mot. Il veut parler la langue des amis, et c'est aux deux petits qu'il demande des leçons.

Voilà les trois têtes penchées sur la table, et l'on remarque, entre des boucles blondes, un vieux crâne noueux et terreux, traversé de trois maigres mèches d'un gris de fer. Pauvre grand-père! Les enfants ne sont pas des maîtres indulgents; ils expliquent peu et ne pardonnent rien. Nos deux petits se rappellent qu'on les a grondés, qu'on les a punis, et ils se vengent sur le grand-père, qu'ils menacent du bonnet d'âne s'il n'épèle pas mieux sa page de *Télémaque*. Cependant le vieil écolier tire avec effort de sa bouche sans dents des sons étranges. Il se donne grand mal; il en pleure sous ses lunettes. Mais on a la tête dure à soixante-dix ans.

Il ne mord pas aux aventures du fils d'Ulysse, et le seul mot français que le bonhomme sache encore, c'est Calypso.

***

A mi-chemin du Pelage, ou montagne pelée, nous lisons sur le pignon d'une belle maison de ferme cette date peinte en gros chiffres blancs : 1884.

Au premier abord cela nous paraît tenir du merveilleux. Ensuite nous trouvons que c'est au moins étrange. Notre curiosité éveillée se mit à travailler, et nous cherchâmes, sans la trouver, la raison de cette date anticipée.

Comme nous nous étions occupés assez longtemps de cette petite énigme, nous prîmes le parti d'interroger, au retour, les gens du logis. Quand nous repassâmes, il y avait sur le seuil une jolie jeune femme qui donnait à teter à son petit enfant. Un de nous lui dit :

— Madame, pourquoi a-t-on mis sur le pignon de votre maison une date qui ne sera vraie que dans deux ans?

Elle haussa un peu les épaules, sourit doucement et dit :

— Je ne sais pas.

***

Les bancs! Quelle main bienveillante les a placés aux endroits où il est si agréable de se reposer? Ces bancs, qu'il ne faut pas confondre avec les sièges que les schlitteurs font en rapprochant des branches non équarries, on les rencontre dans le couvert, sous de beaux arbres, à quelque angle de chemin. Ils ne sauraient être mieux placés, car les plateaux où la vue est très étendue sont brûlés du soleil ou balayés par le vent.

Les aimables bancs! Leur siège à claire-voie est profond, leur dossier bien incliné; ils sont longs et faits pour recevoir des familles entières. Pourtant ils ont des noms qui rappellent l'amour ou la solitude, des noms romanesques : *le Banc d'Hamlet, le Banc des soupirs, le Repos de Sophie.*

***

Aujourd'hui nous allons à Sainte-Odile. Nous avons retenu hier le seul cheval qu'il y ait ici. Ce cheval, qui se nomme Coco, est gris; il a le ventre d'un âne et les pieds d'un chameau. Avec cela une assez jolie tête et une âme paisible. Une sangle et un panier forment tout son harnachement. Nos promeneuses monteront Coco tour à tour. Nous autres, vaillants hommes, un bâton à la main, nous irons à pied.

On chemine d'abord sous un bois de hêtres dont les branches secouent sur nos têtes des gouttes de rosée. Le temps est d'un gris tendre, comme Coco. Nous traversons par endroits un petit nuage qui mouille nos habits. Nous voyons de loin d'autres nuages qui restent accrochés aux arbres de la forêt comme un flocon de laine aux buissons du chemin. Mais, à mesure qu'on s'élève, l'air est plus pur et le jour plus clair.

Nous gravissons la montagne couverte de bruyères roses. A quelques pas du chemin, sur notre gauche, le guide nous montre une fosse béante dont le fond et les bords sont garnis de dalles grossières. Des archéologues l'ont ouverte il y a peu de temps; ils y ont trouvé les ossements d'une jeune fille, avec des colliers de filigrane d'or. A quelques mètres plus avant, sur le flanc de la roche, on a fouillé d'autres tombes et recueilli des os mêlés à des armes. On ne sait

qui sont ces morts solitaires couchés dans leurs habits de guerre ou d'amour, si haut sur la montagne.

Un peu plus loin le chemin se resserre entre des rochers de sable qui s'émiettent et laissent saillir à leur surface des cailloux polis. Puis il monte doucement et s'arrête sous un porche taillé dans un mur d'ardoises. Sur ce porche, dans une niche, sainte Odile toute petite, avec le voile et la crosse, nous accueille.

La porte s'ouvre et nous voici chez elle, dans une cour plantée de tilleuls dont la vieillesse est verte et robuste. Autour du plus vénérable de ces tilleuls on a mis un banc où pourrait s'asseoir toute une famille de patriarche, tant est vaste le tronc de cet arbre! A notre droite est la laide façade à pilastres de l'église conventuelle. Devant nous une maison de ferme et une hôtellerie. Car les bonnes sœurs logent à pied et à cheval. Ce qui reste de vieille architecture est enveloppée dans une grande vilaine bâtisse.

Mais, avant de visiter la maison, ne conviendrait-il pas d'en rappeler un peu l'histoire? La vie de sainte Odile nous est arrivée, par les soins des bons hagiographes, toute fleurie de miracles. Figurez-vous une tombe qui disparaît sous la clématite et l'églantine plantées par des mains pieuses. Il faut, pour lire l'inscription, écarter doucement la branche parfumée. Nous ferons cela, bien qu'il m'en coûte un peu.

Adalric, fils de Leudèse, fils d'Archinould, était duc d'Alsace en 650. Il avait de belles terres, des hommes braves et le château de Hohenburg, sur le mont où nous sommes, qui domine toute la plaine d'Alsace. Dans sa villa d'été, proche la petite ville d'Obernai, Adalric menait joyeuse vie et se donnait tous les plaisirs qu'il pouvait concevoir, ayant l'esprit épais. Assis à sa table chargée de chevreuils, de sangliers et de paons, il buvait la cervoise à grands coups. Il n'avait à désirer qu'un fils, et ce fils, il l'attendait. Mais, quand sa femme Béreswinde accoucha, ce fut d'une fille, d'une pauvre petite fille dont les yeux étaient clos et les paupières scellées de cire. Elle avait été atteinte dans le sein de sa mère d'une de ces ophtalmies que les médecins de l'enfance ne connaissent que trop.

Quand il vit cette petite créature laide et gémissante, le père humilié devint furieux et voulut la tuer. On la lui arracha et Béreswinde la fit envoyer secrètement au monastère de Palma, où elle fut baptisée sous le nom d'Odile. L'ophtalmie des nouveau-nés est souvent guérissable. Odile ne resta point aveugle. Elle reçut cette culture dont le secret se gardait alors dans les monastères, et elle montra une beauté d'intelligence qui était moins rare alors chez les femmes de sa race que chez les hommes et qui frappait souvent les plus grossiers d'un respect religieux. On la conduisit à son père quand on jugea qu'il pourrait s'enorgueillir d'elle.

La première entrevue ne produisit pas l'effet qu'on en attendait. Adalric fut pris, en voyant sa fille, d'un véritable accès de rage. Mais bientôt, par un brusque retour qui n'étonne pas chez un barbare, il aima Odile autant qu'il l'avait haïe.

Alors il voulut la marier à quelque chef puissant et riche. Hélas! le père et la fille étaient loin de se faire tous deux du bonheur une même image. Comme autrefois Radegonde, la jeune Odile avait en dégoût l'ignorance et la brutalité des hommes. Elle craignait de tomber, au fond de quelque sombre burg, dans les bras d'un leude féroce. Adalric voulut réduire par la force sa fille à l'obéissance. Comme elle ne cédait pas, il se mit contre elle dans une colère d'ivrogne. Elle en évita prudemment le premier choc et s'enfuit à Fribourg en Brisgau, chez quelques pieux complices de sa résistance.

Alors l'homme violent et faible pleura, gémit, la supplia de revenir, promit tout ce qu'elle voulut.

Elle revint et sut le changer en toutes choses; elle le pétrit à nouveau comme une cire molle. Il était maintenant, à son tour, le petit enfant aveugle et faible. Elle lui montrait la voie. Avec raison la Légende dorée nous représente les vierges des vieux âges domptant les lions et les tigres et les rendant aussi soumis que des agneaux.

Odile en vint à se faire donner par son père la montagne et le château d'Hohenburg. C'est là qu'elle fonda un monastère, à l'imitation de celui où son enfance avait été préservée et ornée. De plus, elle fit au pied de la montagne une fondation dite le Niedermunster, c'est-à-dire le moustier d'en bas.

Il ne reste rien de ces deux monastères, qui, sans doute, étaient bâtis en bois. Les plus anciennes ruines que nous allons visiter datent du XIe siècle. Toutefois on peut se représenter d'une façon sommaire l'œuvre que fonda la sainte dans un esprit d'ordre, de charité, je dirais presque de socialisme bien entendu. Odile chercha et trouva les moyens d'adoucir autour d'elle le grand mal de vivre dont souffrait le pauvre monde. Entourée de collaboratrices bien choisies, auxquelles elle imposa une règle sage, elle fit défricher, semer, cultiver les terres. Elle éleva des bestiaux. Elle mit les récoltes à l'abri des pillards. Elle fut prévoyante pour les imprévoyants. Elle enseigna la sobriété aux ivrognes, la chasteté aux incontinents, la douceur aux violents, une bonne économie à tous.

Une école, une ferme modèle, un hôpital, telles furent à l'origine les saintes fondations du Hohenburg.

Le Niedermunster offrait un asile aux pèlerins, qui apportaient en échange à la communauté des nouvelles du monde. Songez qu'en ces temps barbares le voyageur était à lui seul la poste et le journal.

Des institutions si sages et si utiles ont laissé dans l'âme du peuple alsacien un souvenir qui, bien qu'obscurci, dure encore. Pourtant la fondation de sainte Odile ne resta pas longtemps intacte. Des incendies de ruisirent les bâtiments d'habitation et d'exploitation. L'esprit en fut ruiné par des nuées de prêtres errants qui s'abattirent là et mirent à mal les filles dégénérées d'Odile.

La réforme fut faite au XIe siècle par les soins de deux admirables femmes : Relinde, qui était de sang impérial et sa fille spirituelle, Herrade, de la haute maison de Landsperg. Relinde releva les murs de l'abbaye et rétablit la règle. Elle était poète et joignait à l'amour du devoir le sentiment de la beauté. Herrade, qui lui succéda, est l'auteur de l'« *Hortus deliciarum*..., le jardin des délices, où sont rassemblées les

fleurs des Écritures, pour instruire en l'amusant le petit escadron de nos fillettes ». Je voudrais que cette traduction fût de moi; elle rend bien la gentillesse du texte; elle est de M. Paul Huot, autrefois conseiller à la Cour de Colmar. L'*Hortus deliciarum*, dont les miniatures étaient peintes avec une délicatesse charmante par Herrade elle-même, cette perle des manuscrits du XIe siècle, ce joyau, ce trésor fut brûlé en 1870 dans l'incendie allumé à Strasbourg par les obus allemands. On pleure en pensant à cette perte. L'âme d'Herrade de Landsperg se voyait dans ce livre, une âme pieuse et maternelle, une âme candide et pleine de sagesse.

Les incendies, les guerres et plus encore le changement des mœurs ruinèrent definitivement la cité de vie élevée par de si belles mains.

Maintenant que nous connaissons sainte Odile et ses filles, nous aurons quelque plaisir à nous promener dans leur demeure, qu'elles-mêmes, hélas ! ne reconnaîtraient pas.

L'église conventuelle, qui ne date que du XVIIe siècle, n'a rien de remarquable; mais une porte, percée dans l'abside, nous conduit à la chapelle de la Croix, qui est petite, basse, sombre, de beau style roman. Les chapiteaux carrés ont aux angles des monstres qui tirent la langue. Huit mains symboliques sortent de terre pour soutenir la base de la colonne médiane. On y montre le tombeau d'Adalric et l'on y voit en réalité une vieille cuve de pierre qui peut bien remonter au XIIIe siècle.

Je passe sous un berceau qui communique à cette chapelle par une large baie. Il y a là de quoi me ravir longtemps : deux châsses, et dedans, sous verre, les mannequins couchés de sainte Odile et d'Adalric. Je ne dis trop rien de sainte Odile, qui est en bois peint et habillée comme un conseiller au parlement. Mais Adalric, le farouche Adalric m'enchante. Il a une tête de cire qui ne vaut peut-être pas celles du musée Grévin, mais que j'aime infiniment mieux : un nez immense et tiré au cordeau, des yeux de verre d'un bleu pâle, une fausse barbe toute neuve et des sourcils qui ressemblent à deux brosses à dents trempées dans de la poudre de charbon. C'est lui-même, c'est le farouche Adalric. Son manteau de velours et d'hermine, ses colliers, sa couronne ducale riche en bouchons de carafe et en bobèches de verre, tout cela me rappelle le mari de Geneviève de Brabant et mille histoires qui me donnaient dans mon enfance des frayeurs délicieuses; tout cela me transporte et me ramène à tous les contes bleus et à toutes les foires de village.

De la chapelle de la Croix on passe dans la chapelle où est le tombeau de sainte Odile. La chapelle est peu curieuse, le tombeau pas du tout. C'est une caisse ornée d'arceaux en tiers point et surmontée d'un abominable couvercle en forme de dôme. Le respectable M. Schir m'avertit que ce tombeau, violé en 1794, ne renferme plus maintenant aucune relique. Les hommes envoyés par les jacobins de Strasbourg avec mission de disperser les os de la sainte ouvrirent ce tombeau et virent qu'il était vide. M. Schir suppose ou que ces hommes « eurent les yeux fascinés » (ce sont les propres termes qu'emploie M. Schir), ou que ces mêmes hommes imaginèrent une défaite qui les dispensât d'accomplir leur tâche sacrilège. Il y a une troisième hypothèse dont M. Schir ne s'est pas avisé : si les profanateurs virent que la tombe était vide, c'est peut-être simplement parce qu'elle était vide.

Le cloître, blanchi à la chaux, est situé entre les cuisines et le réfectoire. Il en résulte qu'il sent l'oignon. Là mes yeux vont de suite à une vieille pierre grise encastrée dans la muraille. J'aime les vieilles pierres. Elles parlent; je les écoute sans me lasser. Ce qu'elles me disent à moi, ce n'est pas ce qu'elles disent aux archeologues, non ! Elles me font des contes bleus, des histoires à dormir debout, des histoires charmantes. Cette pierre-ci est vénerable.

Sculptée sur trois faces, elle a dû servir de meneau à quelque porte ou fenêtre geminée. C'est un ouvrage du XIIe siècle, un humble et naïf ouvrage. L'imagier qui la tailla n'avait pas le canon grec : ses figures ont la tête plus grosse que le corps. En revanche, elles n'ont point de cou. Il a représenté à son idée et selon la grande simplicité de son âme Etichon et Odile. Il s'aperçut sans doute qu'ils n'étaient pas *parlants*, comme on dit, et, pour les faire reconnaître, il prit soin d'écrire leurs noms sur la pierre en belles capitales gothiques. Etichon n'est autre qu'Adalric, le père d'Odile. M. Schir nous l'apprend à la page 5 de son *Guide* en des termes qu'il faut rapporter : « Le nom d'Adalric, dit-il, s'écrit aussi Etichon. »

Sur la face la plus étroite de la pierre, saint Leudgar est debout avec la crosse et la mître épiscopales. En 1794, un citoyen ennemi du fanatisme a fait sauter d'un coup de marteau la tête de l'évêque.

Je ne suis pas l'ami personnel de saint Leudgar ou Léger. Je ne vois pas qu'il ait montré dans sa lutte avec Ébroïn une charité pastorale. Il n'avait pas, comme saint Germain d'Auxerre ou saint Grégoire de Tours, l'âme forte et belle et un génie meilleur que celui de son siècle. Leudgar fut plutôt de ces violents qui tirent le glaive et qui doivent périr par le glaive. Mais le citoyen qui lui coupa la tête n'entrait pas dans ces considérations. Il voulut guillotiner un saint. Or il ne faut guillotiner personne en matière religieuse ou politique. Je ne rends pas la Révolution responsable des mutilations qui se firent pour l'amour d'elle. Je sais qu'en juin 1793, Lakanal fit voter par la Convention une loi punissant de deux ans de fers quiconque degraderait un monument des arts. Mais le même Lakanal demanda plus tard qu'on démolît le Palais-Royal. Il en voulait aussi, je crois, à l'École militaire. Ces hommes-là avaient les meilleures intentions du monde, mais ils manquaient de philosophie expérimentale. Ils croyaient avoir raison avec la pelle et la pioche des nécessités imposées par les siècles à la société française. Ils ignoraient que le présent tient au passé comme un arbre tient au sol par ses racines.

Ce même citoyen qui n'aimait pas les évêques de pierre a respecté sur la troisième face du monument la Vierge et l'enfant Jésus ayant à leurs pieds les deux abbesses Relinde, primate du Saint-Empire, et Herrade de Landsperg, dont l'une, comme je vous l'ai dit, composait des poésies latines

et l'autre peignait des images. Il était tiède, ce citoyen, et si l'on m'apprenait que là-bas, à Strasbourg, il fut suspect au proconsul Euloge Schneider, je n'en serais pas très étonné.

On me dit que je suis insupportable dans mes réflexions, que le dîner est sonné depuis dix minutes et qu'il faut laisser là Leudgar et Schneider pour la truite et le poulet.

Il est suffisant, le dîner des sœurs, et d'un prix modique. Leur kirsch est ce qu'il doit être sur cette terre du merisier. Mais ce qui le rend inestimable, c'est qu'on le prend sur la terrasse.

De là le regard s'étend sur toute la plaine d'Alsace, découvre vingt villes et trois cents villages, puis se perd dans les montagnes bleuâtres de la Forêt Noire et des Alpes.

Un jardin de curé, tout humble, étale ses plates-bandes sur cette terrasse. Deux petites chapelles isolées sont là comme des guérites. Dans l'une on montre, sous une grille, la pierre que sainte Odile creusa de ses larmes en pleurant les péchés de son père. Cette pierre et ces larmes sont une invention bête, bien postérieure, selon toute apparence, à la période héroïque du christianisme occidental.

Un malheureux qu'on a eu l'imprudence de laisser dans cette chapelle l'a cruellement barbouillée. Mais le respectable M. Schir croit voir divers sujets sur les murailles ainsi tachées et il se réjouit de ce qu'il appelle « une abondance de colorisation ». Cela prouve que si l'on ne peut pas contenter tout le monde, il est bien difficile, quoi qu'on fasse, de ne pas contenter quelqu'un.

La chapelle des Anges, située vis-à-vis celle des Larmes, sur le bord de l'abîme, est le monument le plus visité du Hohenburg. Les filles qui font neuf fois le tour de cette chapelle en passant sur l'étroit sentier qui la borde de trois côtés sont mariées dans l'année.

Pendant qu'accoudés au parapet nous contemplons la belle terre aux mille couleurs, une vapeur monte lentement de la plaine et nous ne voyons bientôt qu'une immensité grise et houleuse, une mer de brume. Nous prenons nos manteaux, nos bâtons. Je fais seller Coco.

Mais, avant que de partir, je m'arrête en curieux devant des débris de sculpture provenant des bâtiments détruits de la vieille abbaye et mis en tas dans l'escalier par les bonnes sœurs. Des morceaux de divers âges sont assemblés là dans une harmonie que le temps seul a faite. Il ne manque à ces pierres que de la mousse et du lierre. Là, parmi des chapiteaux romans aux figures grimaçantes, reposent mutilés des évêques, des abbés, des saints et des saintes, dans l'attitude de la prière, longs, maigres, tristes. Sur eux, un délicieux petit ange de goût Louis XV ouvre les ailes et pleure.

Est-ce bien la ruine du sanctuaire que tu pleures, mon chérubin? Sont-ce les mystères douloureux du vieux dogme qui mirent sur ta joue ces larmes de pierre? N'as-tu pas plutôt, comme il semble, des chagrins tout mignons? Parle. J'entrerai dans tes peines, mon ange. Je les partagerai, aussi vrai que je partage la dure mélancolie de tes vieux compagnons. Car, entends-tu, j'aime à la fois le sensualisme gracieux de ton temps si joli et l'ascétisme sombre des grands siècles chrétiens. Toutes les ruines, graves ou légères, me jettent dans une pieuse rêverie; toutes les formes du passé ont une âme que cherche mon âme. De quelque façon austère ou voluptueuse qu'ils aient fait le rêve de la vie, les morts m'inspirent tous un sentiment d'affectueuse curiosité. Quand bien même je saurais tous tes secrets, tu n'aurais pas à craindre un reproche de ma part. Mais, entre nous, ton abbesse qui mettait des mouches pour aller à l'office et qui parfumait de poudre à la maréchale la nef, jusqu'à la clef de voûte où tu brillais dans ta fraîcheur, ton abbesse, mon petit ange, valait-elle ces vierges robustes et pures des temps barbares, ces royales métayères qui firent de cette montagne un asile contre le mal et la mort (1)?

⁂

A l'extrémité sud-ouest du plateau, nous rencontrons un mur de roches brutes aux trois quarts éboulées. C'est ce qu'on nomme le Mur païen. Il entoure la Bloos et Sainte-Odile. La vaste enceinte qu'il enferme était un de ces camps comme celui de Furfoz, en Belgique, où se retranchaient, avec femmes, enfants et troupeaux, les tribus de ces races qui ont passé sur notre sol sans laisser leur histoire.

Les Romains se sont approprié ce rempart et l'ont réparé avec des pierres équarries que reliaient entre elles des tenons de bois taillés à leurs extrémités en queue d'aronde. Les entailles correspondantes se voient aux pierres. Quant aux tenons, on les a portés, pour les conserver, au Musée de Strasbourg, où ils ont été brûlés.

⁂

La montagne est riche, nous dit-on, en monuments mégalithiques. J'en suis fort aise. Je goûte les mégalithes. Sentez-vous tout ce que le mot de mégalithe a de force et de grâce? Je vous dis: Voici une grosse pierre, et vous n'y faites pas attention. Mais, si je vous dis: Regardez-moi un peu ce mégalithe, vous ouvrez de grands yeux. Pourtant mégalithe et grosse pierre, c'est tout un. Mais le mégalithe vous a un air d'érudition.

Les gens qui s'occupent d'archéologie préhistorique sont admirables. Ils disent ce que chacun sait, puisqu'ils n'en savent pas plus que tout le monde; mais ils le disent gravement et en divers idiomes. S'ils trouvent une hache en pierre polie, ils déclarent que cette hache date de l'époque de la pierre polie. Quand on leur montre une pointe de flèche en silex taillé, ils affirment que cette arme remonte à l'époque de la pierre taillée. — Messieurs les archéologues, je m'en étais toujours douté.

Ceux d'entre eux qui étudient les vieux tas de coquilles d'huîtres et d'arêtes de poissons auraient pu désigner les objets de leurs études par l'expression suffisamment juste de tas d'ordures. Mais ils ont préféré le terme de *Kjökkenmoddings*, qui veut dire tas d'ordures en hollandais.

Ces réflexions me sont suggérées fort à propos par la vue

(1) La dernière abbesse de Hohenburg mourut en 1546 et son abbaye passa aux chanoines réguliers de l'ordre des Prémontrés. Mais le petit fragment de sculpture dont je parle a été apporté là en 1853. Il provient, m'a-t-on dit, d'une autre abbaye de femmes.

de cinq ou six grosses pierres empilées au carrefour du chemin. Ces pierres, plates et rondes, ressemblent à des miches de gros pain. C'est pourquoi les paysans ont appelé l'amas qu'elles forment le *Rocher du boulanger*. Mais l'archéologie préhistorique n'a point des façons de parler aussi basses. Elles m'apprend que je suis en présence d'un monument mégalithique dont on ne peut déterminer ni l'âge ni la destination. On ne sait pas davantage, dit-elle, comment ni par qui il fut élevé. Quelle belle chose que la science! Il reste même à savoir si le Rocher du boulanger n'est pas un rocher naturel, comme il en a tout l'air. On voit, dit-on, à la base, des traces de travail humain. Mais ces traces ne sont pas apparentes tous les jours ni pour tout le monde. Ainsi, moi qui vous parle, je n'ai pu les découvrir, et pourtant je distingue « mouches en lait », comme dit Villon.

Il y a un archéologue qui, dans les Vosges, voit partout des roches taillées. Il sait même qui les tailla. Ce furent, dit-il, les Phéniciens. Que venaient-ils faire dans les Vosges? A quoi pensaient-ils de tailler ainsi des roches? Je les croyais plus pratiques.

On a bien dit qu'Homère était Hollandais. Et l'on a dit mieux encore : un M. J. Villeman a composé une brochure pour établir que Virgile était Gaulois et que l'*Énéide* n'est autre chose qu'une apologie symbolique des Druides. J'ai lu cela.

J'ai bien aimé l'archéologie préhistorique : elle m'a trompé; elle m'a conté gravement des sornettes, et je suis brouillé avec elle. Il ne faut pas pourtant que le dépit me rende injuste envers elle. La haute antiquité de l'homme est un grand point qu'elle a solidement établi. Elle a creusé dans le passé des avenues obscures, mais profondes; elle a montré combien fut lent et pénible l'enfantement des premiers arts. Mais qu'on ne me parle pas des monuments mégalithiques!

A E...b...m...r.

Les femmes de Strasbourg et de Nancy qui passent ici la saison ne sont pas tendres pour les Allemands fourvoyés dans le même hôtel. Mais c'est pour les Allemandes qu'elles gardent leurs cruautés les plus ingénieuses. Quand l'Allemande est jolie, ce qui arrive quelquefois, elles ne désarment pas, bien au contraire. Quelques-unes ont le tort de faire de leurs enfants les ministres de leurs haines.

Présentement, nous avons ici une Berlinoise fort belle et du meilleur ton. En l'absence de son mari, secrétaire d'ambassade à ***, elle est venue donner l'air des sapins à sa petite fille, une enfant de sept ans qui, avec des yeux bleus, une chevelure abondante et légère et les tempes veinées, a le charme des choses fragiles. Elle se nomme Edmunde. La mère et la fille ont été accueillies par notre colonie avec tout ce que la malveillance a de plus exquis.

Depuis quelques jours, la mère est malade et garde la chambre. La petite Edmunde se promène dans le jardin seule avec sa gouvernante, seule au milieu de quinze ou vingt enfants qui, roses de plaisir, jouent à tous les jeux possibles.

Edmunde s'approche des petites, qui construisent des jardins et font la dînette. Mais elles affectent de ne pas voir l'Allemande ou elles la regardent de travers et se retirent quand elle s'approche; elles font cela tranquillement, en personnes qui savent déjà distiller l'outrage.

Edmunde jouerait bien tout de même à la voiture avec les garçons; elle s'offre pour faire un cheval. Mais les garçons ne veulent pas non plus d'une Prussienne. Suzanne seule (on n'a pas de préjugés à dix-huit mois) s'approche à petits pas d'Edmunde et lui tend des fleurs pour les lui faire sentir. Suzanne vient de mettre ces mêmes fleurs sous le nez du chien, qui a léché la main de Suzanne, mais qui n'a pas voulu respirer les fleurs. Alors elle est venue à Edmunde qui voudrait bien la retenir. Mais Suzanne est déjà partie pour chercher d'autres gens à qui faire respirer ses fleurs. Elle est en tournée, rien ne peut l'arrêter.

Le commandant qui prend avec moi le café dans la gloriette me raconte comment il fut blessé à Saint-Privat, dans la droite de notre armée enveloppée par un mouvement tournant de l'ennemi, comment il s'échappa de Metz, déguisé en paysan, et tout ce qu'il endura ensuite dans l'armée de Bourbaki. Il s'interrompt pour me demander si c'est à moi, « ce crapaud-là ». C'est Suzanne qu'il désigne par ce terme. Le commandant a un garçon, lui, un petit garçon de dix ans, habillé en marin, qui se nomme Victor. Victor joue en ce moment au ballon devant la gloriette.

Le commandant en vient à m'expliquer les trois journées de la bataille d'Héricourt. Mais depuis quelques instants il fronce le sourcil; son récit languit. Tout à coup il appelle Victor.

— Papa?

— Mon garçon, va jouer avec la petite fille.

Et il lui montre Edmunde.

* *

Il pleut, il pleut, il pleut. Un voile gris enveloppe la montagne. Les chemins sont détrempés; impossible de sortir de l'hôtel. C'est la cellule et le préau, avec une société charmante.

— Hé bien, cela vous donne l'idée des prisons sous la Terreur, me dit ma femme en riant.

* *

Nos malles sont faites. Nous partons. Adieu la montagne, les sapins, les beaux jours de paix! Adieu le Hohwald et toute cette nature qui se reflétait avec une tranquillité si belle dans notre âme reposée!

Reverrons-nous jamais ce pays? Chaque fois qu'on quitte un séjour, on meurt à quelque chose.

Par contre, il y a du plaisir à rentrer chez soi, où l'on a tant laissé de soi-même. Nous allons retrouver nos vieux amis et, cet hiver, nous causerons avec eux, le soir.

S'ils nous demandent comment nous avons passé nos vacances, nous leur dirons :

« Nous avons cueilli sur le Champ-du-feu la rose des Alpes. Nous avons vu des Alsaciens, et c'étaient des Français.

« Il ne nous est rien arrivé de mémorable. Nous n'avons

rien d'extraordinaire à vous conter. Au reste, les choses sont ce qu'on les voit. Si j'ai barbouillé de mes souvenirs et de mes réflexions quelques feuilles de papier, c'est pour que Suzanne refasse plus tard, en les lisant, ce petit voyage qu'elle nous rendit si charmant et dont le souvenir n'aura pas laissé d'empreinte dans son tendre cerveau de bébé. »

ANATOLE FRANCE.

SOUVENIRS PERSONNELS (1)

Comment je devins journaliste

I.

L'ÉCOLE NORMALE.

L'École normale de la rue d'Ulm a depuis tantôt vingt ans fourni un si grand nombre de journalistes, et ces journalistes ont mené un si terrible bruit dans le monde, parlant sans cesse de l'École et des camarades qu'ils y avaient connus, la faisant intervenir à tout propos et hors de propos — l'École par-ci, l'École par-là, — qu'il s'est répandu insensiblement dans le public cette idée, fort plausible d'ailleurs, que cette École, sous couleur de former des professeurs de latin et de grec, n'avait été créée par le gouvernement et n'était entretenue par lui que pour assurer le recrutement de la presse; qu'elle était en quelque sorte le grand séminaire du journalisme contemporain. On s'imagine que tous ceux qui s'y font admettre n'y entrent qu'avec une arrière-pensée sournoise de jeter plus tard le froc aux orties et de prendre comme gagne-pain la plume du chroniqueur, du critique ou du romancier.

J'ignore, à vrai dire, ce qu'il en est aujourd'hui ; je ne suis pas dans la cervelle de nos jeunes camarades de l'École pour savoir quelles préoccupations et quelles espérances y trottent. Il peut se faire que beaucoup d'entre eux, séduits par l'exemple du succès de leurs aînés, nourrissent secrètement le désir de les imiter jusqu'au bout et de pousser, comme nous, au sortir de l'agrégation, un à-gauche hasardeux vers la littérature militante. Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'en 48, lorsque nous entrâmes à l'École, aucun de nous n'avait entrevu, même en rêve, la possibilité de « faire du journalisme » un jour. Cette locution même, *faire du journalisme,* qui le ravale à un simple métier, nous eût scandalisés. Nous comptions tous suivre la droite et large voie qui s'ouvrait devant nous, celle où s'étaient engagés nos prédécesseurs, qui étaient devenus nos maîtres et nos modèles, la voie du professorat.

C'est qu'en ces temps lointains le professorat passait pour mener à tout. Les noms rayonnants des Cousin, des Villemain, des Jouffroy, des Dubois, des Jules Simon, des Saint-Marc Girardin, éblouissaient les imaginations. Tous professeurs ! et quel chemin rapide ! quel éclat de fortune et de gloire ! La plupart d'entre eux étaient sortis de cette même École où nous venions d'entrer ; ils appartenaient tous à l'Université. L'Université a connu sa plus belle époque sous la monarchie de Juillet. Ceux mêmes d'entre nous qui, ne se jugeant pas capables de destinées si brillantes, réduisaient leurs ambitions dernières à la modeste possession d'une chaire de rhétorique dans un lycée important, pouvaient encore se flatter de l'espoir d'y arriver aisément, portés en quelque sorte par le flot d'un avancement régulier. Tous les membres de ce grand corps se sentaient protégés et soutenus ; ils faisaient partie d'une vaste famille qui était aimée et respectée du public, et la considération dont elle jouissait rejaillissait sur chacun d'eux.

Le professeur n'était point, en cet âge d'or, persécuté comme il l'a été depuis ; il n'avait pas sans cesse sur le dos des inspecteurs exigeants et tracassiers, des parents malintentionnés et défiants. Il était maître chez lui. L'Université lui laissait dans sa classe une certaine liberté personnelle dont elle savait qu'il n'abuserait point. Tous les professeurs croyaient à l'excellence du système d'éducation qu'elle avait hérité des jésuites et le pratiquaient par conviction. Les familles y avaient une foi égale, et pareillement les élèves. Point d'inquiétude, point de dispute, point de récrimination. Le professeur était, dans sa classe, écouté, aimé ; il tenait son rang dans le monde ; la bourgeoisie voyait en lui l'un des représentants les plus éclairés de ce libéralisme voltairien qui formait le fond de ses opinions politiques et religieuses. Lorsque, à la fin de la monarchie de Juillet, surgit tout à coup cette fameuse question de « l'adjonction des capacités » qui devait mener Louis-Philippe à sa perte, le professeur fut, même avant le médecin et l'avocat, le plus décisif argument que les partisans de la réforme jetèrent au nez des ministériels endurcis. Comment tenir en dehors du corps électoral un homme si instruit, si influent, si considéré, un professeur ?

Il n'y a donc pas à s'étonner si ce titre de professeur reluisait à nos yeux d'un éclat qu'il a quelque peu perdu sous le second empire et qu'il est en train de recouvrer aujourd'hui. C'était comme une tradition dans la plupart des lycées de Paris, que les meilleurs élèves de la classe de rhétorique, les *forts,* comme nous disions en notre argot, dussent se préparer à l'École normale et concourir plus tard au recrutement de l'Université. Nos maîtres n'avaient pas besoin de nous exhorter, de nous pousser : les vocations se déclaraient toutes seules et d'elles-mêmes — vocations sincères, puisqu'elles étaient spontanées.

Quand nous entrâmes à l'École, nous n'avions pas à faire connaissance les uns avec les autres. Nous nous étions tous vus, chaque année, aux compositions du concours général, et nous étions familiarisés de longue date avec chacun des noms de la promotion ; car c'étaient les noms des lauréats de la Sorbonne. Sur vingt-quatre élèves que comptait cette promotion, c'est à peine s'il y en avait deux ou trois qui nous

(1) Pour la première partie de ces *Souvenirs*, voyez *Mes Maîtres de musique* dans la *Revue* des 11 et 18 février, 20 et 27 mai, 10 juin 1882.

arrivassent de la province. Tous les autres avaient fait leurs études à Paris; ils y étaient venus les terminer tout au moins. Ils avaient, en qualité de vétérans, doublé et même triplé leur rhétorique, soit à Charlemagne, soit à Louis-le-Grand.

Le hasard, qui ne laisse pas d'exercer sa part d'action dans les concours, avait eu, cette fois, la main heureuse. Quand je repasse dans ma mémoire les noms de mes vingt-trois camarades, je n'en vois guère que quatre ou cinq qui fussent simplement d'honnêtes et bons esprits, sans originalité distinctive. Tous les autres étaient marqués de quelque trait particulier qui donnait à chacun d'eux une physionomie propre. C'était une collection vraiment rare d'individualités singulières. Tous n'ont pas tiré de leur fonds les richesses qu'y avait mises la nature ; quelques-uns joignaient à des qualités de premier ordre un goût de nonchalante indifférence qui devait rendre ces qualités stériles; d'autres ont été interrompus par la mort, comme le pauvre Libert, une des illustrations de nos concours, que la fièvre typhoïde a emporté à vingt-quatre ans, quand déjà deux volumes publiés chez Hachette avaient attiré sur lui l'attention des lettrés; comme ce malheureux Lamm dont j'ai conté les misères dans le roman d'*Étienne Moret,* et qui termina par le suicide une vie de souffrances et de désespoirs. D'autres encore ont été retardés ou arrêtés par le poids de devoirs trop lourds, prématurément acceptés : une famille à nourrir impose l'obligation d'un labeur quotidien qui use les forces du corps et brise tout esprit d'initiative hardie. Mais ce sont là des exceptions. La plupart ont réussi à tirer leurs noms de pair dans le journalisme, dans l'administration, dans l'industrie, un peu partout, et même dans le professorat.

C'est Taine qui était notre chef de section, notre *cacique,* comme nous disions en notre argot. About avait été reçu le second; je ne venais qu'au quatrième rang, Libert ayant pris le pas devant moi. Vous faut-il d'autres noms? Paul Albert, celui-là même qui est mort, il y a deux ans, professeur au Collège de France et qui s'était taillé, aux cours de la Sorbonne institués par M. Duruy une grande réputation de conférencier; Merlet, qui, sans renoncer à l'Université, a écrit d'une plume élégante, encore qu'un peu précieuse, des ouvrages d'une érudition solide et pleine d'agrément que l'Académie a plus d'une fois honorés d'une récompense; Rieder, qui vient, en fondant l'École alsacienne, de donner à la France un type absolument nouveau de maison d'éducation; Heinrich, aujourd'hui doyen de la Faculté de Lyon, qui a composé une *Histoire de la littérature allemande* aussi connue des Allemands que peut l'être des Anglais l'*Histoire de la littérature anglaise* de Taine; Ordinaire, l'étincelant causeur de la *Petite République,* un des esprits les plus primesautiers et des plus gaulois que j'ai connus, absorbé à cette heure par les travaux de la Chambre; Vessiot, qui, après avoir joué un rôle politique à Marseille, écouta les conseils de prudence que lui donnaient les petites têtes blondes de ses filles et se rabattit sur l'administration, où il porte une netteté de bon sens et une fermeté de caractère incomparables; Bary, Quinot, qui comptent parmi les professeurs les plus goûtés de la jeunesse parisienne... Mais je m'arrête; il n'y a que le vieil Homère au monde pour poser le panache d'une épithète éclatante sur chacun des guerriers qui composent l'interminable liste de ses énumérations.

Par une étrange bonne fortune, les deux promotions qui nous avaient précédés à l'École et que nous y trouvâmes le jour de notre entrée, celles de 1847 et de 1846, ne comptaient pas moins d'esprits distingués : songez que j'y ai connu — je cite au hasard de la mémoire — Weiss, Assolant, Dottain, Yung, Challemel-Lacour, Lenient, Perraud, évêque d'Autun, d'Hugues et bien d'autres dont les noms ne me reviennent plus. La promotion qui nous suivit ne fut pas moins féconde : j'y trouve Prévost-Paradol, Maxime Gaucher, Reynald, Levasseur, Villetard, Gréard, Duvaux (le ministre actuel de l'instruction publique), qui sont tous, bien qu'à des degrés différents, devenus célèbres. On peut dire qu'il y eut à cette époque, à l'École normale, une étonnante frondaison de talents très divers et tous remarquables. Il n'est pas étonnant que nous en ayons emporté un charmant et lumineux souvenir.

Vous me croirez si vous voulez; c'est pourtant la vérité exacte : de tous ces jeunes gens dont les noms viennent de défiler sous vos yeux, et Dieu sait si j'en ai oublié! il n'y en avait pas un — non pas même About, le plus vif, le plus pétulant, le plus indiscipliné de nous tous — qui ne se destinât, franchement et sérieusement, au métier de professeur.

Il est vrai de dire aussi que, tout en nous y destinant, nous ne nous y préparions guère. Le règlement de l'École comportait un certain nombre d'exercices qui devaient conduire à la licence au bout de la première année. Mais ces exercices dont le retour régulier nous rappelait trop notre rhétorique n'obtenaient de nous qu'une indifférence superbe qui confinait au mépris. Toutes ces compositions latines ou grecques nous assommaient; quelques-uns, comme Taine, les expédiaient par-dessous jambe, pour se délivrer d'une ennuyeuse besogne réglementaire, et se livraient à des travaux personnels; d'autres, comme About, trouvaient plus court de ne les point faire; c'est à peine s'il arrivait, une ou deux fois par mois, qu'un sujet nous plaisant d'une façon plus particulière, nous nous amusions à le traiter et apportions un travail sérieux au maître de conférences. Nous ne prenions aucun souci des examens de fin d'année et de licence : il eût fait beau voir que l'on s'avisât de nous refuser! Nous n'admettions pas la possibilité d'une telle insulte. Il nous semblait, tant nous avions de confiance en nous-mêmes, que les grades nous étaient dus, qu'ils viendraient d'eux-mêmes s'offrir à nous et seraient trop heureux d'être cueillis par nos mains.

A l'École, la seconde année n'a pas de sanction; je veux dire qu'elle ne se termine ni par des examens ni par des concours. C'est une année où les élèves ont toute liberté de pousser leurs études en divers sens, sous l'œil des professeurs, de s'interroger sur leurs aptitudes, de se livrer à une sorte de flânerie intellectuelle. Nous en profitâmes largement. Nous n'avions pas déjà fait grand'chose pour l'École

en notre première année; nous en tirions plus rien dans la seconde.

Je ne sais si vous vous rappelez la charmante fantaisie d'Alphonse Karr sur l'atelier d'Antoine Huguet. Il y avait, dans l'atelier d'Antoine Huguet, les jours où l'on travaillait et les jours où l'on ne travaillait pas. Les jours où l'on travaillait, on se plaçait devant le tableau commencé, on le regardait longuement et l'on bourrait une pipe afin d'attendre l'inspiration. On faisait quelques tours par la salle; on maudissait le visiteur qui frappait à la porte : « Allons, bon! encore un gêneur! » On lui criait néanmoins d'entrer; il faut être poli. C'était un vieux camarade; on lui offrait d'en griller une, et cette grave occupation menait à l'heure du déjeuner. On répétait d'heure en heure : Voyons, il faut se mettre à l'ouvrage — et la journée s'achevait sans que l'on eût donné un coup de pinceau. C'étaient les jours où l'on travaillait. Mais les jours où l'on ne travaillait pas, c'était une autre affaire : les toiles étaient franchement retournées contre le mur et l'on s'abandonnait sans arrière-pensée à la paresse et à la joie.

Nous étions arrivés à l'année où l'on ne travaillait pas. Nous ne connûmes plus guère qu'une occupation, qui fut la causerie autour du poêle. C'était une plaisanterie quotidienne : Paul Albert se dressait en pied au milieu du silence de l'étude et, d'une voix insinuante : « Messieurs, est-ce que le moment ne serait pas venu de ranimer l'esprit de conversation qui se perd si malheureusement en France? » Et il se dirigeait vers le poêle, un poêle énorme, de forme ronde, autour duquel on pouvait tenir sept ou huit, en cercle, appuyés sur le marbre tiède en hiver et frais en été.

Ces poêles de l'École! c'étaient nos jardins d'Academus! Ah! s'ils pouvaient parler, que de causeries étincelantes, que de discussions passionnées ils rediraient aux jeunes gens qui nous ont remplacés et se pressent encore aujourd'hui, comme nous faisions autrefois, autour de leurs larges flancs! Nous ne parlions guère politique, bien qu'au dehors ce fût, en ces années de 1849 et de 1850, la préoccupation générale. Nous étions amoureux, je devrais plutôt dire enragés de philosophie et de littérature.

C'étaient d'interminables débats sur le *moi* et le *non moi*, sur la *substance en soi*, sur l'existence de l'âme, sur les fonctions des sens, sur Dieu et diable, que sais je! Car nous disputions toute la journée et avec une vivacité qui me paraît inconcevable lorsque j'y songe à cette heure.

Je penche à croire pourtant que c'est là, dans ces conversations autour du poêle, que nous apprîmes, sans nous en douter, le métier de journalistes que nous devions faire plus tard. Comme nous étions tous de très bonne foi et parfaitement convaincus, quoique d'opinions opposées, nous nous imposâmes la loi et nous contractâmes l'habitude de ne jamais répondre à un argument sérieux que par une bonne et valable raison. Nous proscrivîmes tout procédé de discussion qu'eût réprouvé la pure logique.

Dans le monde, et trop souvent, hélas! dans les journaux, on use, pour confondre ses adversaires, d'une argumentation qui peut se résumer en ces deux phrases :

— Monsieur, vous êtes un imbécile!

Ou :

— Monsieur, vous avez trop d'esprit pour croire un mot de ce que vous dites.

Il fut convenu entre nous que nous tiendrions pour sincère et digne d'être réfutée toute opinion qui se produirait autour du poêle. Telle est pourtant la force de l'habitude qu'il arrivait parfois qu'un de nous, exaspéré par la contradiction, s'écriât :

— On ne répond pas à ces choses-là!

Toute la section, comme mue par un ressort, se levait :

— Monsieur, vous êtes un imbécile, disait-elle.

L'autre protestait, se débattait :

— Alors, reprenait le chœur, monsieur, vous ne croyez pas un mot de ce que vous dites!

Il fallait bien que celui qui avait lâché la parole incongrue reconnût ses torts et s'excusât. Il fut même question chez nous de condamner tout délinquant à une amende. Mais il n'y en eut bientôt plus. Je ne pense pas qu'à la fin de notre seconde année il se fût trouvé un seul de nos camarades pour croire qu'il avait répondu à une objection, qu'elle lui parût sérieuse ou stupide, par une personnalité plus ou moins spirituelle.

Et si vous voulez que je vous dise : dans le journalisme contemporain, où il y a tant d'élèves sortis de l'École normale, c'est à ce trait seul que je les reconnais. Quand je lis un article où l'auteur, au lieu de traiter la question, badine autour, le prend de haut avec ses adversaires, tantôt les traite d'imbéciles ou de cuistres, tantôt leur jette au visage, avec une gaminerie d'esprit parisien, ou quelque défaut physique, ou quelque aventure de leur vie privée :

— Bon! pensè-je en moi-même, voilà un homme qui n'a pas été élevé à notre École : il n'est donc pas de l'École. Le premier mérite d'un normalien, c'est de tenir pour sincère et pour sensé tout homme avec qui il consent à engager une discussion.

Le second, c'est de dire nettement et simplement, avec une grâce alerte, s'il le peut, ce qu'il a cru juste et vrai. Je ne sais pas de lieu au monde où l'on ait eu plus qu'à l'École normale la sainte horreur de la phrase. Nous avions répudié à la fois et les fausses élégances de la vieille rhétorique, dont on nous avait enseigné le culte au collège, et les banalités du sentimentalisme vague que Chateaubriand avait mises à la mode, et les mots à panache, et les métaphores outrées, et les adjectifs d'ornement, tout ce qui ne vise qu'à éblouir, qu'à jeter de la poudre aux yeux. Voltaire était notre vrai et seul maître; nous l'aimions pour la clarté, la sobriété et l'agrément de son style. Il n'y a pas un de nous qui n'eût pu répéter, comme s'il était de lui, le mot célèbre de Michelet : *Le grand siècle, c'est le* XVIIIe *que je veux dire!*... Nous nous plaisions à étudier les écrivains de ce temps où la raison parle un français si net et si vif; nous aimions jusqu'à la sécheresse de sa langue; nous savions gré à son style de coller à la pensée comme un habit bien fait.

Je me vois encore, d'une heure à trois — c'était l'heure où la bibliothèque était ouverte, — dans une embrasure de

fenêtre, couché à plat ventre sur le parquet, la tête relevée et appuyée sur ma main, et lisant soit les *Contes philosophiques*, que je savais déjà presque par cœur, soit la *Correspondance*. J'emportais ensuite le volume en étude et je lisais encore; le soir venait, et je lisais toujours; je m'abîmais, je me délectais dans cette étude incessante. Que de livres j'ai dévorés, engloutis, avec une ardeur insatiable, dans cette période de ma jeunesse! Tout le XVIIIe siècle y a passé. Parmi nos contemporains, ceux pour qui je sentais un faible, c'étaient précisément les écrivains qui avaient affecté la sobriété spirituelle que nous admirions chez les maîtres. Ainsi nous avons été, à l'École, littéralement fous de Stendhal, qui en ce temps-là n'était connu que d'un petit nombre d'initiés. Ses ouvrages ne se vendaient pas couramment; il fallait les acheter d'occasion, sur les quais, où ils faisaient piteuse figure dans les boîtes au rabais. C'est là que je trouvai *Rouge et noir* et *la Chartreuse de Parme*. Quelle révélation! quelle joie! Ce style précis et sec, où la phrase est toujours taillée à arêtes vives, nous enchanta. Au sortir de l'École, nous répandîmes bruyamment dans le monde cette admiration, qui devint contagieuse. C'est à la génération de journalistes dont je relève que Stendhal dut un regain inespéré de succès et ce nouvel éclat de renommée qui l'entoure. Sainte-Beuve, que j'eus l'honneur de connaître plus tard, m'en fit même, un jour, en badinant, un reproche amical. Il n'aimait pas beaucoup Stendhal et n'en a jamais parlé avec sympathie; il trouvait que c'était une réputation surfaite.

— C'est vous autres, me disait-il, qui vous en êtes engoués à l'École normale et qui avez entraîné le public. On en reviendra; vous en reviendrez.

Je n'en suis pas revenu tant que cela : il est vrai pourtant que je vois mieux aujourd'hui les défauts de cette manière. Mais, à cette époque, je tenais qu'il faut dans le style faire peu de compte de l'imagination et de l'harmonie. On m'eût bien étonné si l'on m'eût dit que, vingt ans plus tard, à force de réflexions et de travail, j'en arriverais à aimer les beaux mots rien que pour leur splendeur et leur sonorité, en dehors du sens qu'ils expriment; que, tout en demeurant le fanatique admirateur et le disciple respectueux de Voltaire, je deviendrais un des trompettes les plus convaincus et les plus retentissants de Victor Hugo. Je ne m'écrierai point avec un air de regret : Comme on change! — car ce serait de l'hypocrisie. Cette évolution que j'ai opérée sur moi-même m'a coûté un travail infini, de longues et patientes études. Ce n'est qu'au prix d'un lent et pénible effort que j'ai, réparant les lacunes de mon éducation première, élargi mon goût, que l'École avait fait trop exclusif en son étroitesse. Je suis très aise du résultat.

Nos professeurs nous laissaient faire et nous regardaient aller. M. Dubois, notre directeur, un esprit très libéral, avait pour principe que le meilleur service à rendre à des élèves de notre âge et de notre intelligence était de ne pas les diriger, mais de surveiller d'un peu loin les voies où ils s'engageaient eux-mêmes. Il avait toujours pratiqué cette règle avec prudence; mais, depuis deux ans, les circonstances politiques, un certain relâchement de la discipline qui s'était fait sentir dans tous les ordres d'administration, l'avaient amené à desserrer encore des liens qui n'étaient pas déjà si fortement noués. Il n'y avait, pour ainsi dire, plus de classes ni d'enseignement à l'École; c'était la plus complète anarchie.

Nos maîtres de conférences nous faisaient, pour la forme, deux ou trois leçons dans l'année, quand par hasard un sujet leur avait plu. Le reste du temps, ils venaient causer avec nous, quelquefois des thèmes que nous aurions dû traiter et des devoirs que nous aurions pu faire, le plus souvent des événements du jour. Ils nous contaient ceux du dehors et nous en raisonnions à perte de vue. Nous, en revanche, nous les mettions au courant de notre vie quotidienne, de nos réflexions, de nos travaux personnels. Tout cela n'était pas, je l'avoue, fort correct ni très régulier. Mais nous étions presque tous des esprits peu disciplinables; on nous avait habitués à nous sentir la bride sur le cou; et je ne sais si nous n'avons pas tiré plus de profit de cette liberté dans le travail, qui était souvent la liberté de ne rien faire, que nous n'eussions fait d'un *piochage* réglementaire et classique.

De tous nos maîtres de conférences, celui qui lâchait le plus la corde, c'était ce brave homme de père Gérusez dont toute notre génération a gardé un si charmant souvenir. C'était un Gaulois de la vieille roche, très fin sous son air de bonhomie souriante, très spirituel, l'esprit sournois et rentré des pince-sans-rire. Il faisait volontiers des mots et contait plus volontiers encore ceux qu'il avait faits.

C'est lui qui, un jour, après 48, suivi obstinément dans la rue par un ouvrier, fit brusquement volte-face et l'interpellant :

— Enfin, que me voulez-vous?

— Est-ce que ce n'est pas vous, répondit l'autre, qui seriez Proudhon?

M. Gérusez avait, en effet, dans le visage, dans la tournure et jusque dans sa façon de porter ses lunettes, quelque chose du célèbre agitateur. Cette ressemblance même l'agaçait un peu.

— Eh bien, lui dit-il avec son air de malice paisible, mettons les choses au pis : supposons que je sois Proudhon. Après?

Un de nos camarades avait fait une leçon sur les poésies de Loyse Labé, la belle Lyonnaise. C'était un sujet assez bizarrement choisi. Mais je vous l'ai dit : nous étions libres de nos études. Ce qui avait décidé notre ami Vignon, c'est qu'il était lui-même enfant de Lyon : c'est au lycée de Lyon qu'il avait appris le latin et le grec et lu les vers de son aimable compatriote. Lyon donnait presque tous les ans deux ou trois élèves à l'École normale. Ils arrivaient tout pleins de l'enseignement de l'abbé Noirot, qui fut, à ce qu'il paraît, en même temps qu'un remarquable professeur de philosophie, un grand pétrisseur d'âmes. Tout élève qui sortait de ses mains portait sa marque et se reconnaissait aisément. Nous avions à l'École un petit clan de catholiques très convaincus, très ardents, avec qui nous vivions de bonne amitié, toujours en dispute : la plupart avaient été formés par lui.

Vignon, qui était de ce parti, qui en affichait les mœurs

sévères et le langage puritain, avait pris à tâche de nous démontrer que la belle Louise Labé, bien que son œuvre ne se composât que de vers amoureux, n'avait jamais failli, qu'elle était restée pure et digne de nos respects.

Nos respects! nos respects! vous pensez si nous avions ri, si nous avions fait des gorges chaudes et de la vertu de Mlle Labé et de la naïveté de son défenseur.

— C'est une thèse hardie que vous venez de soutenir, dit à Vignon M. Gérusez avec son air d'indifférence narquoise.

Et comme Vignon faisait modestement le gros dos :

— Oui, reprit-il, il faut une grande hardiesse pour répondre de ces choses-là.

Huit jours après, Ordinaire, qui tournait très joliment le vers et qui excellait aux pastiches, nous apporta deux madrigaux qu'il assura avoir trouvés et copiés à la Bibliothèque nationale dans un manuscrit des poésies inédites de Loyse Labé. Je regrette bien de n'en avoir pas gardé le texte, car ces deux courtes pièces étaient deux bijoux. On les communiqua au pudique chevalier de la dame; il ne put faire autrement que d'en admirer le tour galant et la langue exquise. Il y reconnut d'emblée le style de sa belle; oui, c'était bien son style, d'une grâce aisée et mignarde. Mais, hélas! ce n'était plus cette virginale chasteté de sentiment et de langage. Il n'y avait plus à en douter : Loyse, la belle et tendre Loyse, avait, comme la rosière de Dourdan, dénoué sa ceinture. Le mot y était : *ceinture dénouée,* et chacun sait ce que cela veut dire dans la langue de l'idylle et du madrigal.

Quand M. Gérusez vint, on le mit au courant de cette fatale nouvelle : l'auréole de la belle Loyse perdue; on lui lut les vers accusateurs, on les lui commenta malignement. Vignon avait eu le temps de se remettre en selle. Il protesta avec la chaleur d'un Lyonnais indigné contre cette odieuse imputation de la ceinture dénouée mal à propos; il se porta de nouveau pour garant de l'honneur immaculé de sa cliente et déclara que les vers n'étaient pas d'elle; ils ne pouvaient pas être d'elle.

— Je le crois comme vous et je le regrette, dit doucement M. Gérusez. Mais si elle n'est pas l'auteur de ces deux pièces, il me semble qu'il ne vaut plus la peine de parler d'elle.

Pauvre père Gérusez! C'étaient ses bons jours, quand nous avions ainsi de quoi emplir l'heure et demie de sa conférence. Que de fois, après les premiers propos échangés, il nous demandait : Eh bien! messieurs, personne de vous n'a rien à nous lire aujourd'hui? Point de devoir? Point de leçon?

C'était toujours notre cacique Taine qui sauvait la situation. Dans cet éparpillement de nos forces, il trouvait moyen de ramasser les siennes : il travaillait sans relâche; il élevait des montagnes de mémoires sur des montagnes de notes, Pélion sur Ossa. About l'avait nommé le grand bûcheron. Gai néanmoins et prenant sa part, à l'occasion, de nos folies.

On pourrait croire, au tableau que j'ai tracé, que nous étions des discuteurs passionnés, mais tranchants et secs, voire même un peu farouches. Non pas, mes amis. Le sang riche et chaud de la vingtième année bouillonnait en nos veines comme un vin généreux. Nous débordions d'une joie fumeuse, et, comme il arrive toujours quand les jeunes gens sont tenus prisonniers ensemble, cette joie s'exhalait, s'évaporait en gamineries folles.

Il y en a une que je ne puis me rappeler encore aujourd'hui sans un vif plaisir, et que je conte parce qu'elle vous donnera peut-être la clef de certains défauts que l'on s'est plu à critiquer dans mes articles.

L'École était chauffée par ces gros poêles dont je vous ai parlé, dans lesquels circulaient de larges tuyaux pleins d'eau bouillante. L'avantage de ce système est, au dire des inventeurs, qu'il donne une chaleur égale et constante. Nous ne nous en apercevions guère. Il est vrai qu'il s'était formé deux partis dans la salle d'études : l'un qui trouvait toujours que l'on avait trop chaud; l'autre, que l'on grelottait; le parti des fenêtres fermées et celui des fenêtres ouvertes.

On se querellait sur la température, on votait, car c'était notre grand moyen d'aboutir à une solution, et, selon que la majorité s'était portée d'un côté ou d'un autre, le chef de la section se rendait en députation dans l'antre du chauffeur et le priait soit d'activer, soit de ralentir le feu de ses fourneaux. Comme toutes les salles d'études ne s'accordaient pas ensemble, le malheureux ne savait à qui entendre; il se plaignit, et l'administration prit un arrêté en vertu duquel la température générale de l'École devait être tenue à un degré de...

Le lendemain du décret, le chauffeur, qui n'avait pas encore l'habitude, poussa le feu moins qu'il n'aurait dû faire. Il fit réellement froid dans l'étude, et nous convînmes tous de simuler la mort par congélation. Quand le surveillant entra dans la salle pour nous appeler à une conférence, il se vit en face de vingt quatre cadavres, immobiles et rigides dans les manteaux où ils s'étaient roulés.

Nos surveillants étaient tous d'anciens élèves de l'École qui, préparant quelqu'un de ces grands travaux qu'on ne peut mener à bien qu'à Paris où sont accumulées les ressources de riches bibliothèques, avaient demandé comme une faveur d'y revenir en qualité de maîtres d'études. C'étaient plutôt pour nous des camarades que des gêneurs. Ils prenaient leurs précautions pour ne point nous surprendre dans les occasions où la discipline, trop ouvertement violée, eût exigé que l'on sévît. Ils s'amusaient franchement de gamineries qui ne traînent point à conséquence.

On trouva la plaisanterie drôle, et Ordinaire, qui était le Tyrtée de ces expéditions burlesques, eut la fantaisie de composer sur l'air de *Fualdès* une complainte de cent couplets sur le trépas cruel de vingt-quatre infortunés jeunes professeurs, morts gelés par la faute d'un homme qui se disait chauffeur. A peine le thème fut-il donné, qu'About se mit de la partie. Chacun de nous devait jouer son rôle dans cette tragédie et avoir son couplet, un couplet épigrammatique, où ses défauts connus seraient tournés en ridicule.

Je ne me souviens que du mien, qui est fort plaisant, et que je me suis, depuis, bien souvent cité à moi-même; car il touchait des points délicats et sensibles.

Chacun de nous était censé dire ce qu'il pensait du chauffeur; et moi, voici ce qu'on me mettait dans la bouche :

Francisque, en faisant sa moue,
Dit : Est-il sage? est-il sot?
Il fait froid, mais il fait chaud :
Je le blâme et je le loue,
Et l'administration
A tort, bien qu'elle ait raison.

C'était ce diable d'About qui avait improvisé ce couplet en mon honneur. Il fut accueilli par de grands éclats de rire et resta légendaire. C'est qu'en effet, c'était si bien moi! J'avais poussé à l'extrême, un peu peut-être par incertitude naturelle de jugement, beaucoup, je crois, par goût de tolérance et parti pris systématique d'équité, cette habitude que nous avions de tenir compte de l'opinion de l'adversaire autant que de la nôtre, d'entrer dans ses raisons et de les admettre si elles nous paraissaient concluantes. Personne ne défendait avec plus de conviction que moi le pour et le contre; et, ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'étant de sang impétueux, d'esprit entier et tranchant, j'embrassais d'une même ardeur l'opinion opposée à la mienne, pour peu que l'on m'apportât quelque argument qui me parût solide. Il est vrai que si l'on m'opposait quelqu'une de ces raisons qui n'en sont pas et que je vois sans cesse se produire dans le journalisme contemporain, je ne répondais plus rien et, par un mouvement bien connu de mes camarades, j'allongeais la lèvre inférieure, *je faisais ma lipe*, disait About.

Francisque, en faisant sa moue...

Et je me surprends encore bien souvent, passé la cinquantaine, à écrire comme en ma jeunesse :

Il fait froid, mais il fait chaud;
Je le blâme et je le loue,
Et l'administration
A tort, quoiqu'elle ait raison.

FRANCISQUE SARCEY.

RUSSIE

Alexandre II et la princesse Jourievsky (1)

Le nom de M. Victor Laferté nous était inconnu jusqu'au jour où a paru à Bâle sous le titre d'*Alexandre II, détails inédits sur sa vie intime et sa mort*, un volume semblable par son apparence extérieure à ces brochures défendues dont les librairies des gares et des villes belges ou suisses étaient remplies sous le second empire. Nous ignorons si M. Laferté existe en chair et en os ou si c'est un pseudonyme.

Nous aurions volontiers gardé le silence sur ce livre, qui a passé inaperçu en France. Pour son mérite intrinsèque, en tant qu'œuvre d'historien et de penseur, il est au-dessous de la critique. Et cependant il est nécessaire d'en parler en présence de la publicité que son titre seul lui a assurée à l'étranger et devant sa traduction en d'autres langues.

Nous avons été témoin de la surprise douloureuse qu'ont éprouvée en le lisant non seulement les Russes, mais encore les nombreux étrangers que les circonstances ont mis en relations avec l'empereur Alexandre II. M. Laferté ne s'est pas adressé à des lecteurs de rencontre; il s'est adressé à une nation tout entière dont il a froissé les sentiments en parlant comme il l'a fait d'un souverain deux fois libérateur et martyr. Ce n'est pas impunément qu'à la suite de coupables indiscrétions il a voulu d'une main brutale et présomptueuse soulever le voile qui couvrait la vie intime d'un souverain à peine descendu dans la tombe. On avait le droit d'exiger que pour l'empereur défunt comme pour le dernier de ses sujets on respectât la vie privée au lendemain de la mort, qu'on ne la dénaturât pas pour la livrer prématurément à la curiosité publique.

M. Laferté a spéculé sur le goût exagéré de notre époque pour tout ce qui ressemble à des indiscrétions. Mais ceux qui chercheraient dans son livre des détails intimes d'un intérêt puissant ne les y trouveront pas.

S'il avait été sincère, s'il n'avait pas voulu donner le change, il aurait choisi un autre titre pour son volume que celui d'*Alexandre II*. Dès les premières pages, il est facile de se convaincre que l'empereur Alexandre II n'est pas le personnage principal du livre, qu'il n'en est en quelque sorte qu'une figure secondaire.

Tout aussi peu fondée est la prétention énoncée par l'auteur dans sa préface de « fournir des matériaux authentiques révélant la grandeur du caractère, l'élévation des sentiments et la magnanimité de l'empereur défunt et de réfuter certaines erreurs ». Ce n'est pas de la glorification d'Alexandre II qu'il s'agit; tout ce que M. Laferté en dit n'est qu'un prétexte. D'autres desseins l'ont guidé. Une arrière-pensée qu'il n'a pas pris la peine ou qu'il n'a pas eu l'habileté de dissimuler a présidé à la composition de son œuvre. Cette arrière-pensée perce partout. Elle éclate même dans certaines phrases comme celle-ci : « Il ne faut pas s'étonner si la veuve du souverain, en parlant de certains faits historiques, en déduit », etc. Cette citation suffit à donner la clef du livre tout entier, l'indication de la source où M. Laferté a puisé ses renseignements et ses inspirations auprès des valets de chambre et de la veuve de l'empereur Alexandre II.

Le livre de M. Laferté n'est pas un monument élevé à la gloire de l'empereur. Ce n'est pas non plus une réfutation d'erreurs commises par d'autres écrivains. Car, s'il y a eu des erreurs commises, c'est par M. Laferté.

Il a cru devoir attirer de force l'attention sur des personnes qu'on ignorait à dessein, dont on se faisait un devoir de respecter la retraite. Il a pensé que ses affirmations seraient écoutées, qu'elles feraient autorité, que personne ne se lèverait pour faire toucher du doigt les fautes de son livre.

M. Laferté n'écrit pas pour son compte personnel; il n'a fait que revêtir d'une forme à peine française la pensée

(1) *Alexandre II*, par M. Victor Laferté. — 1 vol. chez Georg. Bâle, 1882.

d'autrui. Il trahit chez ses inspirateurs une envie désespérée de ne pas retomber dans le néant, de se raccrocher fiévreusement au passé. Cette envie est si impétueuse qu'elle fait perdre le tact et la finesse, ces qualités indispensables à un écrivain.

La piété envers les morts dont on vénère la mémoire ne consiste pas seulement dans le deuil, les larmes, les mortifications. Il y a d'autres obligations tout aussi sacrées à remplir. Il faut craindre de ne rien faire qui puisse nuire à la gloire de celui qu'on pleure. Il faut y regarder à deux fois avant d'imputer à quelqu'un qui ne pourra plus parler certaines opinions et certaines paroles qu'il aurait répudiées avec indignation. Une tombe ne doit pas servir de piédestal à des ambitions personnelles. On ne saurait sans profanation la convertir en une sorte de tribune pour entretenir les autres de soi.

En lisant le volume de M. Laferté, on ne peut s'empêcher de penser à la biographie du prince Albert, écrite par sir Théodore Martin sous l'inspiration et avec l'aide de la reine Victoria (1). C'est une œuvre d'une rare délicatesse et aussi l'un des documents les plus précieux pour l'histoire du XIXe siècle. La tendresse conjugale la plus élevée, la plus sublime a suggéré l'idée de cette biographie, et, comme ce sentiment était pur de tout calcul, que toute arrière-pensée de glorification personnelle en était absente, le succès a couronné de si nobles efforts : la reine d'Angleterre a su faire de la tombe de son mari un sanctuaire.

I.

Si la vie de quelques souverains se passe loin du grand jour, celle des empereurs de Russie a toujours été tellement du domaine public que chaque habitant de Saint-Pétersbourg, pour ainsi dire, connaissait l'emploi de chaque heure de leur journée. L'empereur Alexandre II sortait toujours seul, prenait part à toutes les fêtes publiques, se mêlait à la foule, et ce n'est que dans les dernières années que les conspirations dirigées contre lui l'ont obligé de prendre des précautions pour sa personne. Il est donc impossible à M. Laferté de tromper le public russe ; il n'en est pas moins nécessaire de rétablir les faits en vue des lecteurs français.

M. Laferté nous a tracé un tableau de fantaisie. Il a voulu (2) créer une légende autour de la princesse Jourievsky, présenter celle-ci comme le soutien et le conseil de l'empereur dans les heures les plus graves, comme un confident dont la discrétion était à toute épreuve. Auprès d'elle seulement Alexandre II aurait trouvé le bonheur. Avant qu'elle entrât dans les détails minutieux de son installation, il avait toujours manqué du confort le plus élémentaire. Désintéressée, ayant rompu avec sa famille, elle n'avait rien à demander pour personne. De sa bouche seulement Alexandre II entendait la vérité ; seule elle lui disait ce qui se passait dans son empire.

(1) Voy. sur cette biographie la *Revue* du 12 janvier 1878.
(2) Voy. p. 9, 21, 101.

Ce sont là des assertions d'une hardiesse peu commune.

Nous ne contestons pas le désintéressement de la princesse (1) ; il n'a pas cependant été aussi absolu qu'on veut le dire. S'il est vrai que la princesse eût été une orpheline, elle avait des relations de parenté assez étendues, et nous ne sachons pas qu'elle les ait rompues, comme dit l'auteur de ce livre, ni que les personnes qui lui étaient proches n'aient pas bénéficié de la munificence impériale.

Nous ne contestons pas la sollicitude de la princesse Jourievsky pour l'empereur défunt ni son attention à lui rendre l'existence commode et confortable ; mais, à vouloir trop la célébrer, on tombe dans l'exagération et la puérilité. M. Laferté abuse de la patience de ses lecteurs lorsqu'il veut leur faire croire qu'un souverain monté sur le trône en 1855, ayant auprès de lui l'impératrice Marie, digne compagne de sa gloire, connue et vénérée de tous les Russes et enlevée trop tôt au respect de sa famille et de ses sujets ; que ce père entouré d'une nombreuse famille qui lui rendait son affection, assuré du dévouement de tous ceux qui l'approchaient, n'aurait goûté les joies du foyer, n'aurait été environné de soins et de sollicitudes que dans les derniers mois de sa vie. Si le sujet n'était pas aussi douloureux, on pourrait dire qu'il y a un certain comique dans quelques-unes des assertions de M. Laferté.

« Pendant les plus grands froids de l'hiver (2), c'était à peine si son lit était un peu chauffé au moyen d'un simple cruchon de terre cuite. Ce fait prouve combien le souverain était étranger à tout luxe personnel et à tout ce qui se rapportait au confort moderne ; il n'en jouit que grâce à sa femme qui fit remplacer ses vieux meubles si incommodes par d'autres plus confortables, de sorte que peu à peu l'empereur fut mieux installé... Ce ne fut que dans les dernières années de sa vie qu'il connut les aises d'un bon lit à sommier. »

Ainsi, suivant M. Laferté, l'empereur Alexandre II aurait été privé, à son insu même, du degré de confort accessible à tout particulier. Il faudrait d'abord savoir s'il eût voulu de ce confort. L'empereur Alexandre II ainsi que son père Nicolas Ier avaient reçu tous deux une éducation de soldat. Ils ont tenu à conserver jusqu'à leurs derniers moments l'appareil de la vie militaire. Ils n'avaient pas d'autre lit qu'un lit de camp semblable à ceux qu'ont les sous-lieutenants sous la tente. C'est sur ce lit que tous deux sont morts. De plus, ils étaient tellement modestes dans leurs goûts, tellement attachés à tous les objets qui se trouvaient dans leur appartement, qu'ils n'admettaient aucun changement ni aucune introduction d'un confort nouveau. Il n'y a jamais eu aucune modification dans

1 Comme preuve de ce désintéressement, M. Laferté nous raconte que l'empereur voulut conférer à sa femme l'ordre de Sainte-Catherine. Elle refusa cette distinction. « On ne peut s'empêcher de trouver que la princesse eut tort de s'y opposer », ajoute l'auteur. Lorsqu'on voit combien M. Laferté est au courant des mouvements de l'âme de la princesse, cette réflexion sonne comme un regret posthume. Est-ce que l'ambition se serait réveillée dans une âme qui n'aspire qu'à la solitude ?

2 Pages 107-108.

ce qui constituait l'ameublement des chambres que l'empereur occupait au palais depuis sa plus tendre jeunesse.

Nous ne contestons pas davantage que la princesse Jourievsky n'ait été cruellement frappée. La sympathie dont le malheur est digne serait plus vive, et M. Laferté serait plus sûr de l'obtenir pour sa cliente, s'il ne déployait tant d'affectation à la mettre en scène à l'heure solennelle de la mort de l'empereur et des funérailles.

Nous étions à Saint-Pétersbourg pendant ces journées de deuil; nous étions mêlé à la foule émue, qui attendait avec une anxiété qu'elle maîtrisait à peine des nouvelles sur l'état de son souverain blessé. Nous n'oublierons jamais l'attitude navrée de tous lorsque le prince Souvoroff sortit du palais pour annoncer que tout était fini. Nous entendons encore un pauvre moujick dire à ses voisins : « Hélas! nous ne le verrons plus! »

Parmi ce peuple, cette plèbe émancipée, comme l'appelle M. Laferté, qui songeait à la princesse Jourievsky, qui savait même qu'elle existât? Parmi les officiers et les fonctionnaires se pressant aux portes de la résidence impériale, qui pensait à elle? A l'intérieur du palais, il en était de même. Dans cette heure tragique où la Russie était frappée dans ses affections les plus chères, ceux qui entouraient le lit d'agonie voyaient seulement le souverain mourant et ne songeaient qu'à la patrie. Dans cet ordre d'idées, on ne peut s'empêcher d'être frappé par le passage suivant du livre de M. Laferté (page 49) :

« A l'aspect du souverain gisant inanimé sur sa couche mortelle, les regards se portèrent involontairement de l'empereur mourant vers la princesse sa femme. Tous comprenaient, à cette heure suprême qui allait lui ravir un époux adoré, que c'était elle dont la douleur était la plus poignante, le malheur le plus inouï; chacun pressentait que si Dieu accordait au souverain agonisant une faible étincelle de vie, un instant de lucidité avant d'exhaler son dernier soupir, ce dernier regard, cette dernière lueur de raison, ce dernier signe d'existence serait adressé par l'époux mourant à la femme aimée, joie de son cœur, âme de sa vie, étoile lumineuse de ses dernières années, dont la clarté resplendissante avait illuminé tout son être. »

Cet élan par trop mélodramatique fait oublier à l'auteur et la famille impériale et surtout la Russie.

Lorsqu'il décrit la lugubre cérémonie de la translation de la dépouille mortelle à l'église du palais, toute l'attention de M. Laferté se concentre de nouveau sur la veuve du souverain. Il la dépeint qui se traîne en chancelant derrière le cercueil; il prend note du cri de pitié arraché à quelques assistants : *Pauvre femme!* Nous pouvons attester que dans ce triste moment ce n'était pas vers la pauvre femme que se tournaient les regards. Parmi ces milliers d'assistants, il y en a eu bien peu qui eussent pu dire si la princesse s'était trouvée dans le cortège ou non.

Le sentiment de la situation échappe à M. Laferté; il ne se rend pas compte des proportions.

Tout cet étalage des sentiments de la princesse n'a qu'un but, c'est d'arriver à lui prêter un rôle politique. Mais vouloir faire croire que la princesse ait jamais joué un rôle politique, qu'elle ait eu de l'influence sur la marche des affaires, que l'empereur lui demandât régulièrement conseil, il faut du courage pour cela. On peut en appeler au témoignage des personnes qui ont vécu avec le souverain, et puis d'ailleurs est-ce que son règne tout entier tient dans les quelques derniers mois de sa vie?

Ainsi, avant son second mariage, l'empereur ne savait rien des actes abusifs de l'administration, ni même des besoins du pays! Jusque-là il avait vécu dans l'ignorance! Heureusement il n'en était pas tout à fait comme le dit M. Laferté. Loin de tenir à ses côtés des fonctionnaires et des amis réduits au silence et lui voilant ce qui se passait, l'empereur accordait à tout son entourage et à tous ceux qu'il voyait une très grande liberté de parole et d'appréciation. Il est douteux que dans un salon particulier on parlât aussi librement qu'à la cour des imperfections du mécanisme administratif de l'empire, des abus qui se produisaient et des moyens de les prévenir. Cette atmosphère pure et exempte d'intrigues n'a manqué au souverain que vers la fin de sa vie. Alors les questions mesquines et personnelles, les concupiscences éveillées ont malheureusement troublé l'atmosphère autour de lui.

M. Laferté enregistre avec la plus scrupuleuse exactitude les visites de condoléance faites à la princesse Jourievsky. Il éprouve une véritable satisfaction à constater que les dames les plus respectées de l'aristocratie se firent inscrire chez elle ou y déposèrent leurs cartes. Il est assez content des princes étrangers; contre deux d'entre eux toutefois il a de la rancune : il les accuse presque de manquer de savoir-vivre. Ces deux princes sont le prince de Galles et le prince héritier d'Allemagne, qui « seuls n'ont pas témoigné à l'épouse morganatique d'Alexandre II les égards dus à son malheur ». Nous pensons que c'est à leurs fréquents séjours à Saint-Pétersbourg, à la connaissance de la société russe et de ses sentiments, qu'est due l'abstention de ces deux princes, dont les familles sont si intimement liées à la famille impériale de Russie.

Il faut n'avoir jamais été en Russie ou du moins n'avoir jamais eu aucune relation avec des membres de l'aristocratie russe pour admettre avec M. Laferté que :

« Par son mariage morganatique, l'empereur donna à l'aristocratie russe une nouvelle preuve des égards qui lui étaient dus. Ce mariage tardif fut non seulement une réparation personnelle, mais encore une satisfaction donnée à l'honneur de la caste aristocratique tout entière. » (Page 84.)

Cette aristocratie, au contraire, a reconnu de tout temps les graves inconvénients de l'union du souverain avec une sujette, sorte d'union qui offre un vaste champ au favoritisme et au népotisme. Elle n'a pu accepter comme un témoignage de déférence envers elle le mariage morganatique de l'empereur Alexandre II, par la raison qu'elle l'a presque ignoré jusqu'à ce jour.

Il y a donc plus que de la naïveté à mettre dans la bouche du souverain une phrase comme celle-ci : « Je me sens fier

d'avoir épousé une princesse Dolgorouki. » Les empereurs de Russie, descendants de Rurik, se considèrent comme les premiers Russes et les premiers gentilshommes de leur empire, et ils ne prononcent pas de semblables paroles.

M. Laferté n'a certainement pas pesé toute la portée de certaines phrases. Autrement il aurait découvert tout ce que les insinuations diverses de son livre renferment de criminel. Que peut bien signifier ceci (page 218) :

« Père le plus tendre, l'empereur chérissait particulièrement son dernier fils, parce qu'il voyait en celui-ci non seulement son propre enfant, l'être issu de sa chair et de son cœur, mais encore l'enfant de son foyer et de sa vie intime, tout en retrouvant en lui l'enfant de cette nation russe à laquelle il avait voué un si grand amour. Il semble que Alexandre II se soit complu dans la pensée de se voir revivre par ce fils chéri au sein du peuple russe. »

C'est en vain que nous cherchons un sens. M. Laferté voudrait-il nous faire croire que l'empereur défunt, père d'une nombreuse famille que la Russie vénère, ayant tendrement aimé son fils aîné, aujourd'hui empereur de Russie, que l'empereur défunt ait jamais pensé se voir revivre autrement que par celui qui lui a succédé sur le trône ?

On proteste hautement en Russie contre la dénomination d'enfant « issu de la nation russe » que M. Laferté se permet de décerner au prince Georges, fils de la princesse Jourievsky. La Russie ne la lui accorde pas. Ce nom appartient à l'empereur régnant et aux grands-ducs de Russie. Nul autre n'a le droit de se l'arroger.

II.

Nous en avons dit assez, ce nous semble. Les citations suffiraient pour faire apprécier la valeur du livre.

La même ignorance, la même absence de bonne foi s'attache à tout le reste. Nous nous abstiendrons de relever les erreurs que M. Laferté commet dès qu'il touche à la politique intérieure ou étrangère et à la diplomatie. Cela nous entraînerait trop loin. Nous ne savons vraiment où il a puisé ses renseignements sur l'attitude de l'Angleterre pendant la guerre d'Orient, sur les conditions qu'elle aurait fait transmettre à l'empereur par l'attaché militaire (M. Laferté appelle celui-ci le *chargé* militaire *sir* (*sic*) Wellesley, de même qu'il parle du *Congrès des conférences* de Constantinople).

M. Laferté nous annonce dans sa préface qu'un ouvrage plus considérable va faire suite à celui dont nous venons de rendre compte. « La veuve de l'empereur a conservé, nous dit-il, toutes les lettres que celui-ci lui a écrites, et si dans l'avenir des altérations coupables et préméditées cherchaient à voiler d'une ombre défavorable l'éclat du règne, si de telles erreurs étaient publiées, la gloire de celui qui n'est plus imposerait à sa veuve le devoir de réfuter les allégations erronées ou les faits tronqués en produisant des documents authentiques. »

C'est vraiment trop de souci de la part de M. Laferté. La mémoire d'Alexandre II ne court aucun péril ; elle forme un dépôt sacré entre les mains de la nation russe tout entière. La Russie et son souverain ont été à la peine et à la gloire ensemble ; il y a solidarité sous ce rapport entre l'empereur défunt et quatre-vingt-dix millions d'hommes.

Le règne d'Alexandre II est de ceux qui peuvent tenter un historien. Il est riche en événements glorieux : lentement on a vu s'édifier sous ce règne une œuvre de réformes qui embrasse toutes les parties de l'État. La plus célèbre de ces réformes est l'émancipation des serfs. Il ne faut pas qu'à elle seule elle fasse oublier tout ce qui s'est fait d'utile ou de hardi dans le domaine de la justice, des finances, de l'armée. Une ère nouvelle a commencé pour la Russie. Les circonstances n'ont pas permis aux institutions libérales dont l'empire a été doté de produire tout le bien qu'on pouvait s'en promettre. Les dernières années du règne ont été malheureusement assombries par d'horribles complots, jusqu'à ce que la catastrophe finale soit venue lui donner une grandeur tragique. Celui qui pénètrera plus avant dans l'étude de ce règne bienfaisant ne tardera pas à s'apercevoir quelle place le souverain y occupe, comment l'initiative des actes considérables appartient à lui bien plus qu'à aucun de ses conseillers. Nous pourrions citer plus d'un exemple qui ferait admirer l'abnégation avec laquelle le souverain s'effaçait pour laisser à d'autres l'honneur d'une mesure dont lui seul était le véritable auteur. Toutefois l'histoire d'Alexandre II ne saurait s'improviser en un jour. Il faut que des années s'écoulent. Alors les grands traits du caractère se seront dégagés ; l'éloignement permettra de se former une vue d'ensemble où chaque chose sera à sa place légitime.

Nous doutons en tout cas que M. Laferté puisse être l'historien dont ce règne est digne. L'histoire ne se soucie que de ce qui est d'un intérêt général. Elle veut une science, une discrétion et une gravité qui manquent à M. Laferté.

ARTHUR RAFFALOVICH.

LA FRONTIÈRE DÉMEMBRÉE

Nos travaux de défense

« Est-ce que la ligne défensive de nos frontières est plus forte ? » disait devant le Sénat M. le duc de Broglie, dans son discours du 25 juillet dernier, en comparant notre état militaire en 1882 à ce qu'il était en 1872. On peut conclure de ces paroles ou que l'orateur n'avait pu se rendre compte exactement de l'état actuel de nos frontières, ou qu'il ne jugeait pas suffisant, pour garantir notre sécurité, le travail accompli depuis dix ans pour la défense de notre territoire. Quoi qu'il en soit, il serait extrêmement fâcheux que l'opinion publique restât dans l'incertitude au sujet de nos moyens de défense. Notre rôle politique au dehors dépend beaucoup, en effet, du plus ou moins de confiance que l'organisation de notre armée et l'état de nos frontières inspireront à la nation. La timidité qui serait la conséquence de notre ignorance à cet égard n'aurait pas moins d'inconvénients que la

forfanterie. Aussi comprend-on qu'un publiciste distingué, M. Eugène Ténot, ait cru utile d'étudier et d'exposer l'œuvre exécutée par le génie militaire dans le cours des dix dernières années. Les deux livres qu'il a publiés sous ces titres : *Paris et ses fortifications* et *la Frontière 1870-1882* (1) forment un traité complet des nouvelles défenses de la France. Ils attestent l'étude la plus consciencieuse et la plus approfondie de la topographie de notre territoire ainsi qu'une connaissance précise de toutes les questions se rapportant à la défense de notre pays. Aucune partie de ce vaste sujet n'intéresse plus le public que l'exposé de l'état actuel de la frontière que le traité de Francfort nous a faite vis-à-vis de l'Allemagne — c'est-à-dire, selon l'expression de M. Eugène Ténot, de « la frontière démembrée ».

La nécessité de nous créer une nouvelle frontière militaire pour fermer du côté de l'Allemagne notre territoire à l'invasion nous a été imposée par suite du démembrement que nous avons dû subir en 1871. Le traité de Francfort nous a enlevé, comme on sait, toute l'Alsace, à part le territoire de Belfort, et une grande partie de la Lorraine. Au moment où les derniers bataillons allemands ont quitté notre territoire, à l'automne de 1873, nous avons pu nous rendre compte que rien ne leur serait plus facile que d'y rentrer au premier signal. Deux larges trouées s'ouvraient à leur invasion : — l'une au sud des Vosges, depuis le Ballon d'Alsace jusqu'à la frontière suisse, sur une largeur de 40 kilomètres, — et l'autre au nord, depuis le mont Donon jusqu'au grand-duché de Luxembourg, sur une largeur de plus de 160 kilomètres. Peu s'en fallut, en 1875, que M. de Moltke ne décidât son maître à profiter de cet avantage pour nous porter un dernier coup. Il eût suffi d'un ordre pour faire avancer peut-être sans coup férir les troupes allemandes de Mulhouse sur Dijon à travers la trouée de Belfort, et de Metz jusque dans le voisinage immédiat de Paris. Notre armée, qui n'était composée que de débris de l'ancienne armée et de troupes de nouvelle formation, n'eût pu tenir en rase campagne contre un adversaire aussi puissamment organisé que bien commandé, et elle n'aurait trouvé nulle part une ligne naturelle de défense où se cramponner pour ralentir la marche de l'ennemi. Pas une place n'eût retardé un seul jour l'invasion, et en dix jours la masse des forces allemandes se fût trouvée au cœur de la France.

Rien n'est-il changé depuis ce moment? Certes on peut discuter à perte de vue sur la valeur de notre nouvelle armée, qu'on ne peut apprécier encore qu'au point de vue théorique, dans les exercices et manœuvres de chaque année ; — mais ce qui ne peut être nié, c'est que tout un système de fortifications a été créé pour fermer notre frontière de l'est à l'invasion. Les lignes principales de ce vaste travail ont été arrêtées par le comité de défense en 1874, d'après les plans du général du génie Seré de Rivière, et l'exécution en a été poursuivie sans interruption jusqu'en 1880 sous sa direction. Une certaine réaction s'est manifestée depuis contre le système qu'il avait fait prévaloir, mais les travaux n'en continuent pas moins.

Il est facile de se rendre compte du système adopté pour la défense de notre territoire contre l'Allemagne. Sur un front de 285 kilomètres, le traité de Francfort ne nous a laissé aucune ligne naturelle de défense. Il a donc paru nécessaire, pour nous créer une nouvelle frontière militaire, de reculer en deçà de la frontière politique. Le cours de la Moselle depuis sa source jusqu'à Toul et celui de la Meuse depuis Commercy jusqu'à Stenay ont paru propres à former une ligne de défense, à l'aide des montagnes de la haute Moselle et du terrain accidenté de la rive droite de la Meuse que l'on désigne sous le nom de Côte de Meuse. Deux barrières de défense continue ont été créées, dont chacune s'appuie à ses extrémités sur deux puissants camps retranchés : 1° la barrière de la Moselle depuis le camp retranché de Belfort jusqu'à celui d'Épinal; — 2° la barrière de la Meuse depuis le camp retranché de Toul jusqu'à celui de Verdun. Chacune de ces barrières, formant ce qu'on appelle un « rideau défensif », comprend des forts détachés ou « forts d'arrêt ». Chaque fort doit suffire à sa défense et croiser ses feux avec les forts voisins de telle façon que pas un chemin transversal échappe aux projectiles. Cinq forts ont été construits sur le front de Moselle, dont la longueur est de 70 kilomètres entre Belfort et Épinal, et six forts sur le front de Meuse, qui est un peu moins étendu.

La création des deux barrières fortifiées a pour objet de ne laisser ouverts à l'invasion que deux chemins : l'un est la trouée de la Meuse, au nord du camp retranché de Verdun, et l'autre est la trouée de la Moselle, entre Toul et Épinal. La trouée de la Meuse n'est qu'un couloir de 35 kilomètres entre les positions avancées de Verdun et Montmédy. Elle est barrée sur chacune des rives du fleuve par une ligne de collines dont une défensive habile pourrait tirer le plus grand avantage, en supposant qu'elle ne disposât pas de forces trop inférieures pour le nombre et l'artillerie à celles de l'offensive. La trouée de la Moselle s'étend sur une largeur de 40 kilomètres entre le fort de Pont-Saint-Vincent, qui forme l'avancée du camp retranché de Toul, et les forts avancés du camp d'Épinal. Elle est commandée sur la droite de la Moselle

(1) Deux vol. in-8°. Germer Baillière.

Dans un *Précis de géographie physique, politique et militaire* qui vient de paraître à la librairie Germer Baillière (1 vol. in-12), M. Louis Bongier, professeur au lycée de Versailles, expose, comme M. Eugène Ténot, le système adopté depuis la dernière guerre pour la défense du pays. Il importe que les jeunes gens qui en sortant du lycée entrent dans l'armée connaissent les grands traits de notre organisation défensive. Jusqu'à présent cet enseignement était réservé aux élèves des écoles militaires; on continuait dans la plupart des ouvrages à l'usage des classes à donner la nomenclature des vieilles forteresses condamnées ou démantelées depuis dix ans. Cette lacune est comblée, et les écoliers ne seront pas les seuls à trouver des renseignements utiles dans ce nouveau volume.

En regard de l'organisation défensive de la France actuelle, l'auteur fait connaître les préparatifs de guerre offensive savamment combinés par le grand état-major de Berlin. Strasbourg, Metz, Cologne ont été complètement transformés depuis 1870. Le Rhin n'est plus qu'un fossé que traversent des ponts magnifiques assignés d'avance à chacun des corps d'armée de l'empire allemand; enfin Berlin est pourvu de huit grandes lignes de guerre destinées à jouer un rôle capital dans le cas d'une alliance franco-russe.

par les deux plateaux de la forêt de Haye, entre Toul et Nancy, et de la forêt d'Épinal. Les collines de la rive gauche offrent en outre de bonnes positions d'où notre feu atteindrait l'ennemi au double passage de la rivière et du canal de l'est. Ainsi les deux trouées, si l'effort de la défense est proportionné à celui de l'attaque, ne pourraient être franchies qu'à la suite d'une lutte dans laquelle l'assaillant engagerait toutes ses forces pour venir à bout des obstacles qui lui seront opposés par la nature des lieux et par nos travaux de fortifications.

En résumé, notre frontière militaire vis-à-vis de l'Allemagne présente sur un espace de 270 kilomètres deux barrières fortifiées de 60 à 70 kilomètres et deux trouées de 35 à 40 kilomètres. Ce système de défense a pour but, en premier lieu, de rendre complètement impénétrable près de la moitié de notre frontière militaire, en plaçant littéralement sous notre feu toute la zone qui s'étend en avant de chacune des barrières fortifiées; — et, en second lieu, de limiter strictement les entrées par lesquelles l'ennemi pourrait pénétrer désormais sur notre territoire. Ce système doit avoir pour résultat, si les prévisions de la défense ne sont pas déjouées par des circonstances imprévues :

1° De contraindre l'ennemi à immobiliser une partie de ses forces pour masquer ou investir les grands camps retranchés de Verdun, de Toul, d'Épinal;

2° De diviser son attaque sur les deux trouées de la Meuse et de la Moselle, qui sont séparées par le front fortifié des Côtes de Meuse sur une étendue de 140 kilomètres;

3° De lui faire accepter la lutte sur le terrain choisi et préparé par nous, sous la protection de puissantes lignes de fortifications et à proximité de vastes camps retranchés;

4° De briser dès le début l'effort de son offensive ou de la ralentir assez longtemps pour assurer la concentration de nos forces de seconde ligne dans les grands camps retranchés de Reims et de Toul, de Langres et de Dijon, et dans la place désormais inexpugnable de Paris.

« La trouée béante de 1871 est-elle fermée? dit M. Eugène Ténot. Dès à présent nous pouvons répondre : Si tout ce qu'on aurait pu demander à la fortification n'est pas réalisé, ce qui est fait est formidable. L'instrument passif est là, excellent : il ne s'agit plus que de savoir l'utiliser. » Ainsi, malgré des lacunes et des défauts qui n'échappent point à notre état-major et dont il se préoccupe sérieusement, notre frontière militaire peut remplir le rôle qui lui revient pour la défense de notre territoire; mais il ne faut pas perdre de vue les conditions essentielles pour qu'elle ait toute son efficacité. La première de ces conditions, la condition *sine qua non*, c'est que nous disposions à proximité de la frontière, dès le premier moment de la déclaration de guerre, de fortes garnisons d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, pour tenir tête à l'irruption des avant-gardes allemandes. La seconde condition, dont dépend absolument le succès d'une défensive puissante et prolongée, c'est que nos voies ferrées aboutissant à la frontière soient assez nombreuses et assez bien aménagées pour que notre concentration soit au moins aussi rapide que celle des Allemands. Toutes les mesures nécessaires sont-elles prises à cet égard? Personne, croyons-nous, parmi les personnes compétentes, n'oserait l'affirmer en ce moment. Or, comme M. Eugène Ténot le dit, la sécurité de la France est liée désormais au problème de la mobilisation.

Notre système de défense a pour objet essentiel de fermer notre pays à l'invasion des Allemands du côté de l'est; mais il a fallu prévoir le cas où notre adversaire ne se bornerait pas à une attaque de front, mais essayerait encore de tourner nos positions en ne tenant aucun compte de la neutralité du grand-duché de Luxembourg, de la Belgique et de la Suisse, et nous obligerait à immobiliser une partie de nos forces pour tenir tête à une attaque de l'Italie ou même pour surveiller l'Espagne. Toutes les questions relatives à ces différents points ont été étudiées avec le plus grand soin par M. Eugène Ténot; mais nous nous bornerons à constater qu'aucune d'elles n'a été négligée dans l'organisation de la défense.

Ainsi, vis-à-vis de la Belgique, la vieille frontière de Vauban a été remaniée et les villes de Dunkerque, Lille et Maubeuge sont devenues le centre de vastes places d'armes. La ville de Mézières est désignée pour jouer un rôle analogue pour la défense des Ardennes. En arrière de ces places de première ligne, la vallée de l'Oise, dont l'entrée est déjà barrée par le fort d'arrêt d'Hirson, est défendue par la puissante ligne fortifiée de la Fère et de Laon, qu'il est aisé de rattacher au camp retranché de Reims. Du côté de la Suisse, outre les forts d'arrêt de la chaîne du Jura, la vallée de la Saône est protégée par le quadrilatère des places de Besançon, de Belfort, de Langres et de Dijon, tandis que l'accès de la vallée du Rhône est fermé par Lyon. Vis-à-vis de l'Italie, notre défensive est assurée, du côté de la Savoie, par les nombreux forts d'arrêt qui commandent les routes de la Tarentaise et de la Maurienne; du côté du Dauphiné, par les importantes places de Briançon et de Grenoble; du côté du comté de Nice et de la Provence, par les forts construits au delà du Var et par le camp retranché de Toulon. La frontière des Pyrénées est la seule où l'on se soit borné, au moins provisoirement, au maintien des anciennes fortifications, qui paraissent suffisantes pour assurer notre défensive.

De ce vaste ensemble de nos fortifications il est permis de conclure, avec M. Eugène Ténot, « qu'il n'y a pas de parité entre les conditions défensives de la France de 1870 et celles de la France de 1882 ». Notre sort, en cas de guerre, dépendrait de « l'intelligente utilisation de forces existantes ». Certes notre politique doit être inspirée par la prudence; mais nous ne sommes plus aujourd'hui, comme en 1875, à la discrétion de l'Allemagne, et dans les conditions actuelles une guerre serait une partie aussi redoutable pour elle que pour nous. Cet état de choses est vraisemblablement la meilleure des conditions pour le maintien de la paix.

VAN DEN BERG.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

En entreprenant son étude sur *Washington et son œuvre* (1), M. E. Masseras ne s'est pas dissimulé qu'il allait traiter un sujet déjà épuisé. Il n'avait, d'ailleurs, découvert ni sources nouvelles ni documents inédits. Son travail allait donc être nécessairement un travail de seconde main. Et cependant il s'est mis résolument à l'œuvre, heureux de retracer, lui aussi, cette grande figure. Il a donc apporté un buste de plus dans le musée où il y en a tant déjà, et même tant de statues en pied du héros de la guerre de l'indépendance. Et M. Masseras a bien fait. Si son travail n'a pas l'originalité des documents à sensation et des révélations inattendues, il a cependant son cachet particulier. C'est de tirer des faits déjà connus des leçons nouvelles.

L'auteur est un philosophe : il veut que les héros de l'histoire nous soient des modèles et des enseignements. Ce qui le frappe et ce dont il veut que nous soyons frappés en regardant son buste de Washington, c'est la modestie et presque l'attitude effacée qui contrastent avec l'œuvre grandiose accomplie. Et, dans cette œuvre même, qu'admirer surtout? Des coups d'éclat et des prodiges? Non, mais une longue patience, une constance que rien ne rebute, un dévouement qui ne se lasse jamais. S'il y a au front du héros — un héros d'histoire plutôt qu'un héros d'épopée — une auréole, il ne la doit pas, comme d'autres, à quelque coup de génie ou d'audace qui d'un bond fait toucher du front le soleil; non, chaque rayon en a été en quelque sorte conquis, ou plutôt encore, acquis un à un. Voilà ce que M. Masseras veut que nous considérions surtout. Selon lui, nous sommes trop portés à nous faire un faux idéal des conditions dans lesquelles un pays doit chercher la force et la liberté. Il nous faut la réalisation immédiate de nos théories, de nos espoirs, quelquefois de nos rêves. Nous avons la passion des réformes improvisées, des solutions instantanées, du progrès à la minute, des changements à vue comme dans les féeries. Si les hommes sur qui nous avions compté nous disent : Mais non, patience! il faut du temps! Sachez faire halte après l'étape du jour et reprendre des forces pour l'étape du lendemain! Ces temps d'arrêt nous irritent. Le but marqué, nous voudrions y être d'un seul bond. C'est en vain que notre histoire d'hier nous rappelle combien cher se payent ses impatiences; elle ne nous a pas encore assez instruits. Voilà pourquoi M. Masseras nous présente comme enseignement supplémentaire l'histoire des États-Unis. Il espère qu'en voyant combien il a fallu de temps, de patience et de longs efforts aux ouvriers de l'indépendance américaine, nous comprendrons que les guides les plus sûrs ne sont pas ceux qui promettent de nous faire dévorer l'espace. *Chi va piano va sano.* Une autre leçon qui se dégage de cette histoire, et une leçon non moins utile, c'est la nécessité à certains moments d'ajourner le triomphe de ses idées, d'abdiquer ses vues personnelles, pour s'unir dans un commun effort à ses adversaires de la veille qui seront peut-être des adversaires demain. Eh bien, oui, demain, soit! Mais aujourd'hui il faut avant tout fonder ou consolider l'œuvre nécessaire. Bien d'autres leçons se dégagent encore dont nos hommes politiques peuvent tirer fruit. Puisse M. Masseras, qui avertit si sagement simples soldats, capitaines et généraux des bataillons républicains, ne pas prêcher en vain comme Cassandre!

(1) *Washington et son œuvre*, par E. Masseras. — 1 vol. Paris, 1882. Sandoz et Thuillier.

II.

Mon spirituel voisin X., qui n'est pas tendre pour les critiques, vous disait quelques mots samedi dernier de l'étude publiée par M. Coquelin aîné sur Sully Prudhomme (1). Après en avoir parlé, il terminait ainsi : « Et maintenant je vais la lire, ce qui me procurera infiniment de plaisir, j'en suis certain d'avance. » Probablement X. avait entendu la conférence faite par M. Coquelin à la salle des Capucines, et, ayant été très diverti ce soir-là, il espérait ne s'amuser pas moins en la lisant. J'ai peur que son plaisir ait été moins vif. Les conférences que joue et mime M. Coquelin, y allant gaiement et avec un entrain endiablé, du geste, de la voix, et même des voix, car il a celle de poitrine et celle de tête, des yeux, du nez, de tout enfin, ne gagnent pas à s'immobiliser et à se figer sur le papier. Ce n'est plus alors que la carcasse d'un feu d'artifice.

Il faut donc s'attendre à une déception. Cette fois-ci, par exemple, que nous promet-on? La philosophie de M. Sully-Prudhomme, sujet intéressant s'il en fut. Pour ma part, j'ai vu le volume avec une vive curiosité, car je ne suis pas très fixé sur la question, bien que je l'aie étudiée. Les poètes sont des philosophes de sentiment, de première impression, ne se rangeant sous aucune bannière. A quelle école appartient donc M. Sully Prudhomme, si tant est qu'il appartienne à une école? Je n'ai pu le démêler, bien que j'y aie fait effort. Mais voici M. Coquelin qui va nous le dire, et, tout heureux, j'ouvre les oreilles. M. Sully-Prudhomme est-il spiritualiste? On me parle de son enfance, de sa jeunesse, de sa taille, de sa physionomie, de sa vie discrète et à l'ombre. Attendons. Il est maintenant question de ses voyages à Rome et à Parme. Attendons encore. On me fait entendre, et c'est un plaisir pour moi, sa fantaisie charmante sur les vieilles maisons. Fort bien, mais tout cela ne me renseigne guère.

Le poète est-il hégélien, darwiniste, cousiniste? Espérons que non! — Est-il positiviste, pessimiste, *schopenhauériste*? Je voudrais bien être fixé. On me parle alors de Coquelin cadet; on proteste contre l'épithète de « pitre exaspéré que lui a infligée le prince de la critique »; on me dit que cet « ahuri de Chaillot » est un esprit fin et un cœur tendre.

(1) *Un Poète philosophe, Sully Prudhomme*, par C. Coquelin. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

Allons, tant mieux pour sa famille! J'apprends encore que *Cadet* est un malade imaginaire que le docteur Lassègue peut seul rassurer. J'ai un oncle à la mode de Bretagne que j'enverrai au docteur Lassègue; mais enfin je voudrais bien être édifié sur la philosophie de M. Sully Prudhomme. Il était, ce me semble, question de cette philosophie et non du nez funèbre et des yeux papillotants de *Cadet*. Voici maintenant une nouvelle digression sur les fleurs artificielles. Très amusante la digression; mais, au nom du ciel! parlez-moi un peu de la philosophie de M. Sully Prudhomme! Nous y voici peut-être? Le poète ne met jamais les pieds au théâtre. J'envie son sort, surtout le jour où je subis *Madame Thérèse* au Châtelet; mais il y a nombre de gens qui ont la même prudence et ne se piquent nullement de philosophie.

M. Sully Prudhomme, nous dit-on, n'a jamais voulu écrire un drame, ni une comédie, pas un pauvre petit acte, pas même *le Passant* — attrapez cela, monsieur Coppée, cela vous apprendra à faire *le Luthier de Crémone*. — M. Prudhomme a ses raisons sans doute pour ne pas affronter la scène; mais que je voudrais donc savoir au juste quelle est sa philosophie! Nous y arrivons enfin après maintes autres digressions; mieux vaut tard que jamais. Se décidant à aborder la question qu'il annonçait devoir traiter, M. Coquelin déclare qu'il sent son incompétence et, de peur qu'on en doute, la prouve surabondamment par les quelques mots qu'il dit. Peu importe: allez à la salle des Capucines, les soirs où M. Coquelin, ne jouant pas rue Richelieu ou en Belgique, ou en Autriche ou en Amérique, y donne ses représentations. Il vous divertira fort, je vous assure. On ne regrette pas sa soirée; ce n'est pas pour ce qu'il dit, mais c'est la façon de le dire.

III.

Voici une œuvre vraiment distinguée et qui sort de la mesure ordinaire, *Bartolomea* (1), par M. Georges Lafenestre: œuvre de psychologie pénétrante et délicate, analysant une maladie dont souffrent seules les âmes d'élite. Le malade est un enfant du peuple, né et élevé dans une arrière-boutique de Batignolles. L'infortuné a du génie. Dès sa plus tendre enfance, un violon de deux francs cinquante acheté pour lui par un oncle, machiniste à l'Opéra, lui révèle sa vocation. Comme Grétry, il sent aussitôt toutes ses fibres chanter en lui. Luttant contre l'opposition irritée de sa mère, une fruitière sans poésie, dédaignant les sarcasmes de l'épicière d'en face, il écoute la voix intérieure et obéit à l'influence secrète. Élève du Conservatoire, il étonne ses maîtres et, à vingt ans, premier prix de Rome, le voici hôte de la villa Médicis. Heureuse destinée, dira-t-on: eh bien, non, car les luttes qu'il a dû subir, l'air qu'il a respiré, la misère, les épreuves de toute nature et même le maigre régime, les privations, enfin les excitations de la vie parisienne, qui ont fait naître des convoitises jamais assouvies, des appétits jamais rassasiés, ont développé en lui une névrosité fébrile et maladive. Dans ses rêves il a tout embrassé; dans la vie réelle il n'a rien étreint. Ajoutez à cela l'influence fatale des études sans méthode, des lectures sans direction, des conversations paradoxales et sceptiques, et vous aurez l'idée des désordres moraux et des ravages physiques qui ont comme désarticulé tous les ressorts d'une nature supérieure, mais mal équilibrée. Ce qu'on appelle le désespoir des artistes, c'est-à-dire leur tristesse, leur découragement quand ils mesurent l'espace qui sépare l'œuvre accomplie de l'idéal entrevu, est pour lui plus qu'une souffrance; c'est une torture. Son impuissance à traduire par la musique telle sensation et surtout tel sentiment qui ravit son imagination lui est un supplice de tous les instants.

Il faut vivre cependant, assurer le pain, sinon du lendemain, du moins d'aujourd'hui; et alors le voilà, lui, l'amant passionné de l'art, condamné au métier. Ce n'est pas assez de souffrances encore. Ses rêves, on en rit autour de lui, ses aspirations, on les raille. Ah! l'insensé planant toujours dans le bleu! Reprends pied sur terre, pauvre diable qui as faim! La musique sacrée ne nourrit pas son homme: eh bien, confectionne des parodies burlesques pour les cafés-chantants! Cet opéra qui est dans tes cartons et qui y sera longtemps, fais-en une opérette que l'on jouera demain! Et il refuse, et il s'indigne, le rêveur obstiné. L'amour du moins pourrait le consoler ou opérer une diversion utile. Hélas! là encore, le malheureux a des aspirations trop hautes. Il aime une belle et majestueuse Romaine, fidèle par delà le tombeau au fiancé dont elle portera éternellement le deuil. Elle a pitié cependant du pauvre malade. Comment le guérit-elle sans pourtant quitter ses vêtements de veuve, sans manquer à son vœu d'éternelle virginité, c'est ce que vous apprendra le récit de M. Lafenestre, dont je ne veux pas déflorer l'intérêt. Le remède est bien un peu romanesque, et romanesque la guérison; mais voudriez-vous qu'on ramenât à la santé un malade si exceptionnel par les recettes et les médications ordinaires? Non, si vous lisez ce roman très original, très distingué, une des rares œuvres dont les critiques, que l'on accuse volontiers de jalousie, sont jaloux en effet, car ils s'estimeraient fort heureux de les avoir écrites.

IV.

Dans *le Forgeron de Montglas* (1), de M. Émile Dodillon, œuvre nullement banale, elle aussi, le héros — qui n'est pas le forgeron — est également un enfant du peuple entraîné hors de sa sphère par une vocation d'artiste. Fils d'un brave maître d'école de village, il a reçu une éducation brillante au lycée: il lui faut un grand théâtre, Paris, et des triomphes retentissants. Son rêve, c'est de voir son nom resplendissant sur des volumes parvenus à la trentième édition, ou acclamé

(1) *Bartolomea*, par Georges Lafenestre. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

(1) *Le Forgeron de Montglas*, par Émile Dodillon. — 1 vol. Paris, 1882. Alphonse Lemerre.

à la chute du rideau par un public enthousiaste. Vers, romans, drames, il aspire à tout tenter. Ses premiers essais poétiques lui ont valu des lettres flatteuses des poètes en vogue auxquels il les avait envoyés. On lui a poliment écrit qu'il avait la couleur, le son, la lumière, l'inspiration sans défaillances, le sentiment toujours palpitant, le rare, l'exquis, l'inattendu dans le profond, le délicat dans le sublime; on lui a donné du Lamartine et du Musset gros comme le bras, et naturellement il s'est laissé persuader. C'est là son malheur, à ce paysan perverti par la vie de Paris. Que n'est-il demeuré au village? Maudite soit cette éducation, cause première de tout le mal, qui lui a inspiré des ambitions décevantes! Il revient au pays natal passer quelques mois; mais il y étouffe, et, ce qui est plus triste, il abuse de son prestige pour porter le trouble et la honte dans la vertueuse demeure de l'honnête forgeron et de la belle *forgeronne*, jusque-là modèle de toutes les vertus conjugales. Scandale immense.

Forcé de fuir au plus vite, il revient à Paris, où il tombe de chute en chute dans les bas-fonds de la bohème. Il meurt enfin épuisé de corps et d'esprit, calciné par le tabac, rongé par la fée aux yeux verts, l'absinthe homicide. Le vieux maître d'école s'éteint sans bruit sur son pupitre de classe; le forgeron a depuis longtemps pardonné ce qui était une erreur d'un instant. On vit content et paisible à la forge; c'est là qu'est le bonheur.

Telles sont les lignes principales de ce récit dont la donnée n'est pas d'une originalité saisissante. Et cependant, disions-nous, l'œuvre n'est nullement banale. En effet, si le cadre n'est pas très neuf, le dessin et la teinte ont un cachet particulier. Le trait est jeté hardiment avec une singulière vigueur; le coloris, où le noir domine, a une intensité de ton qui frappe d'abord. On dirait d'un pinceau irrité et qui se venge. Il y aurait là trace de souvenirs cuisants, de rancunes vivaces, que je n'en serais pas étonné. L'auteur a-t-il passé par les épreuves qu'il raconte? a-t-il, lui aussi, été victime, à un moment donné, de l'encouragement banal et des enthousiasmes de bienséance? Je l'ignore; mais on le croirait presque. Tout au moins a-t-il vu de près certaines scènes lamentables qu'il retrace avec une sorte de colère. L'impression produite par ses tableaux est donc triste autant que puissante. On ne sait où fixer les yeux pour être consolé. Partout la rudesse et l'âpreté du trait et de la couleur. La vie des champs, avec ses mœurs brutales, presque sauvages, effraye; la ville a un aspect tout aussi décourageant. Où vivre alors? Être au village maître d'école ou forgeron, voilà la seule perspective qu'on nous laisse, et encore le maître d'école est malheureux par son fils et le forgeron est ce que vous savez. M. Dodillon est un pessimiste de la plus belle eau : il faut le lui pardonner par considération pour son talent, talent un peu farouche et brutal, mais talent réel.

V.

J'ai l'honneur de vous faire part du décès de *Madame Thérèse* en son nouveau domicile au théâtre du Châtelet. Elle avait quitté imprudemment sa vieille et patriarcale maison sise en l'avenue des romans nationaux de MM. Erckmann-Chatrian pour s'aventurer sur la scène. Témérité fatale. Elle a été tuée par la fusillade nourrie des Autrichiens et des Français, piétinée par les chevaux loués au manège voisin pour jouer au coursier de bataille. Il ne reste plus d'elle que des débris informes. On va les rajuster tant bien que mal, car au théâtre on connaît l'art d'accommoder les restes; on fera reparaître pendant une cinquantaine de soirées peut-être cette apparence de *Madame Thérèse;* mais ce n'est qu'une apparence, un fantôme : *Madame Thérèse* est morte; pleurez sur elle!

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

En revenant de Hollande, je lisais en route un petit livre, très gros d'idées, que la librairie Charpentier vient de rééditer: *Servitude et grandeur militaires*, d'Alfred de Vigny. Je m'arrêtai longtemps à cette phrase:

« Telle qu'elle est, l'armée est un bon livre à ouvrir pour connaître l'humanité : on y apprend à mettre la main à tout, aux choses les plus basses comme aux plus élevées; les plus délicats et les plus riches sont forcés de voir de près la pauvreté et de vivre avec elle, de lui mesurer son gros pain et de lui peser sa viande. Sans l'armée, tel fils de grand seigneur ne soupçonnerait pas comment un soldat vit, grandit, engraisse toute l'année avec neuf sous par jour et une cruche d'eau fraîche, portant sur le dos un sac dont le contenant et le contenu coûtent quarante francs à la patrie. »

Je ne sais pas si, depuis le jour où Alfred de Vigny écrivait ce livre très intéressant sur les misères et les grandeurs de l'armée, l'ordinaire s'est modifié, si le soldat coûte plus ou moins au gouvernement; mais je crois que l'armée est toujours, plus que jamais, maintenant que tout le monde y contribue, le livre par excellence où l'on connaît l'humanité. Les grands désintéressements et les grandes convoitises, les héroïques soumissions à la discipline, le sacrifice permanent de sa personnalité et l'exaltation subite, dans certains cas, du courage qui viole l'uniformité, la résignation et l'épanouissement de la vanité, tout ce qui est le fond de l'humanité apparaît dans l'armée nettement, avec une précision éclatante. Il faudra que l'humanité soit devenue bien parfaite, ou bien sûre de sa philosophie, pour supprimer les armées comme une école inutile.

En attendant, notre égoïsme se satisfait de temps en temps en paraissant s'humilier devant des actes de grand dévouement ou devant des catastrophes sublimes qui mettent à nu l'inaltérable bon vouloir du soldat.

On fait des funérailles nationales à l'amiral Pothuau autant pour son honnêteté, pour sa probité civique, que pour son courage. On découvre que ce marin n'a pas une faiblesse

dans sa vie. On enterre (comme l'ont dit tous les journaux par une effroyable étourderie) avec *pompe* ce lieutenant-colonel des pompiers mort sur le théâtre même d'un terrible incendie, et l'émotion de la foule se gonfle au convoi d'un soldat qui a fait son devoir, comme si c'était un extraordinaire spectacle de voir passer le deuil et le triomphe d'un homme qui a fait ce qu'il devait faire!

II.

Mais si tous les Français sont soldats de par la loi et sont admis forcément dans cette école de la vie, il est juste de reconnaître aussi qu'on transporte plus qu'on ne le croit dans la vie civile les habitudes et les enseignements fortifiants de la vie militaire.

Si les administrations de chemins de fer racontaient ce qui se passe tous les jours, presque à toute heure, dans ces gares où la moindre imprudence est meurtrière, dans ces courses rapides où souvent le sang-froid préserve d'immenses catastrophes!

L'année dernière, n'a-t-on pas fêté avec des transports touchants le mécanicien qui avait sauvé tout un convoi par une hardiesse d'initiative dont ses chefs s'étaient choqués d'abord, et le plus grand poète de ce temps-ci, qui en est le plus infatigable ouvrier, n'a-t-il pas présidé le banquet offert à cet ouvrier et donné l'étreinte fraternelle à cet artisan du devoir.

Ces jours-ci, pendant que je lisais Alfred de Vigny en wagon et que je mettais un signet au chapitre des dévouements obscurs, à Mons, je remarquai un peu d'agitation à l'arrivée du train. Les employés cherchaient le chef de gare, et celui-ci, après quelques propos échangés, se précipita dans le bureau du télégraphe.

Je m'informai de la cause de ce léger tumulte, et, avec une philosophie que son accent belge semblait augmenter en lui donnant un air d'ironie, un employé me dit:

— Rassurez-vous, il n'y a pas de malheur pour les voyageurs; c'est l'homme qui contrôle les billets en route qui est tombé sur la voie, on ne sait pas où; mais on le saura bientôt, *sais-tu?*

J'aurais voulu que le train stationnât pour avoir des nouvelles de ce malheureux à qui le pied a manqué pendant le trajet qu'il faisait sur le marchepied en dehors. Est-il mort? est-il sauf? est-il blessé? a-t-il été broyé? traîné par le convoi?

Nous n'avions pas le temps de nous émouvoir; le chef de gare donnait le signal du départ; l'*express* reprenait sa course. Seulement l'homme qui manquait avait été remplacé, et à travers les arbres de la voie qui secouaient leurs feuilles au vent d'automne le train s'en allait impassible, ayant secoué un homme, un débris, moins que rien sur sa route.

J'ai cherché, depuis mon retour, dans les journaux belges ou français, la trace, l'indice de cet accident. Mais aucun journal n'en a parlé. On ne peut pas être informé de tout, et les administrations de chemins de fer ne se vantent pas tous les jours des malheurs qui leur arrivent, même quand ces malheurs ne touchent pas les voyageurs.

III.

Encore une impression de mon voyage en Hollande, et ce sera la dernière. Comme j'étais à la Haye, dans la gare, pour prendre le convoi qui vient d'Amsterdam, j'entendis à l'arrivée de celui-ci une grande clameur, des chants.

C'était un bataillon de jeunes élèves marins qui se rendait à Rotterdam et qui chantait à tue-tête et à gorge déployée *la Marseillaise,* notre chant national. Je ne sais si les officiers qui conduisaient cet espoir de la marine hollandaise s'unissaient à leurs élèves; mais je sais qu'ils toléraient parfaitement cette explosion de sympathie.

Je dois avouer toutefois qu'il m'a été impossible de savoir au passage si c'était en français ou en hollandais que ces blondins à jolie mine criaient: Aux armes, citoyens! Mais l'accent de fureur, d'enthousiasme, y était, et l'air était bien celui de Rouget de l'Isle. Je ne veux pas tirer de trop grosses conséquences de ce petit fait, mais il prouve du moins que la brise qui vient de France dilate les poumons des petits marins hollandais.

Ce n'est pas un signe d'indifférence internationale.

IV.

J'apprends que quelques victimes du 2 Décembre, se trouvant abusivement dédommagées, forment une espèce de syndicat pour répartir entre de plus dignes qu'on a oubliés l'indemnité dont eux-mêmes n'ont pas besoin.

Cette protestation était nécessaire, et j'indiquerai à ces scrupuleux martyrs une injustice à réparer.

La publication des listes de victimes du coup d'État rentées par la république a étonné. On y trouve des députés, des sénateurs, des hommes politiques dont la fortune populaire et souvent la fortune réelle ont été faites précisément par les persécutions de Louis Bonaparte. J'ai vu avec satisfaction que, parmi ces bénéficiaires, peu ou pas d'écrivains s'étaient fait inscrire. C'est pourtant surtout la pensée libre, agissant par la presse, qui a été mutilée, piétinée; et ceux qui ont traversé la misère plutôt que de reconnaître le joug qui leur était tendu ont bien fait de ne pas demander qu'on estimât la valeur de leur dignité, de leur courage, de leur jeunesse perdue, de vingt années de luttes. Ils ont eu leur récompense le jour où l'empire a sombré, comme ils l'avaient prédit, dans la boue et dans le sang, et où ils se sont trouvés debout, intacts, seulement vieillis, devant ceux qui avaient fléchi et pactisé avec le libéralisme *in extremis* du coup d'État.

J'en connais qui, satisfaits d'avoir été fidèles à leur conscience, ont laissé primer leurs droits à quelque remerciement de la république réinstallée, et qui, ruinés par l'empire, restent pauvres maintenant, par habitude de fierté.

Il paraît que, pour avoir une part dans les indemnités justement votées par les Chambres, il fallait avoir été déporté ou

au moins emprisonné au coup d'État. Ceux à qui M. de Maupas n'a pas fait cette faveur ou qui ont su se soustraire aux rigueurs des commissions mixtes ont été fermement tenus en dehors. Quelques-uns ont pu compenser par des sévérités subies à la suite de la Commune le déficit de persécutions subies après le 2 Décembre, et on a parfait par les mérites du 18 Mars ce qu'il y avait d'incomplet dans le dossier de certains défenseurs du droit contre le coup d'Etat.

J'avais apostillé la demande d'une pauvre fille dont le père a été à plusieurs reprises la victime de l'empire. J'ai parlé ici même de cette infortune respectable; j'ai dit comment, parmi ceux qui avaient reçu l'hospitalité au *Courrier du Dimanche* de M. Leymarie, bien peu tendaient la main à sa fille obligée de grelotter dans un kiosque de journaux insuffisant pour la faire vivre.

La commission des victimes du 2 Décembre n'a pas été brutale pour ma postulante, et c'est très doucement, avec sentiment, qu'elle lui a expliqué que, M. Leymarie n'ayant pas été arrêté, déporté, mais ayant eu seulement ses presses brisées, sa fille n'avait rien à prétendre.

Alors, j'ai appuyé auprès des conseillers municipaux la demande d'un emploi, d'un travail moins décevant que celui de la vente des journaux, pour la fille d'un homme à qui tant d'hommes d'État doivent une portion de leur gloire actuelle. Mais il y a des conditions d'âge pour certains postes et d'autres conditions pour certains autres, qui privent cette victime du morceau de pain que j'ambitionnais. Tout ce que je peux obtenir pour elle de temps en temps, c'est un secours, et, quand je ne l'obtiens pas, il faut bien faire une collecte.

Je demande que le syndicat de la fierté qui ne veut pas toucher aux rentes décernées à des gens qui n'en ont pas besoin se préoccupe des indigents honteux dont la misère date du coup d'État et de l'empire, et, si l'on ne veut pas leur distribuer le pain à domicile, que l'on crée pour eux un refuge, une sorte de Sainte-Périne : ce sera en même temps un monument durable de l'indignation perpétuelle contre le coup d'État.

V.

Quelle restauration allons-nous avoir? Les bonapartistes ne doutent pas que le jour d'un nouveau 2 Décembre ne soit proche, et en attendant, pour se faire la main, ils se gourment entre eux.

Quant aux légitimistes, ils arborent le drapeau blanc, chantent le *Domine salvum fac regem,* et M. de Mun fait jurer aux Provençaux de ramener le Roy.

Quant aux orléanistes, ils se recueillent. Tous ces marrons qu'on met au feu les feraient sourire s'ils n'avaient trop de bon sens pour croire que les cendres refroidies peuvent donner encore des étincelles et que les marrons sont autre chose que des marrons d'Inde.

On demande que la république intervienne, fasse fermer les sacristies où l'on conspire et les cabarets où l'on s'ameute. Pour ma part, je demande que l'on laisse tout ce papotage, ce caquetage et ces effusions de piquette s'évaporer au grand air. Tant que les restaurations ne sortent pas des restaurants, il faut laisser chacun dîner et se griser à sa guise.

LOUIS ULBACH.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

LE MANIFESTE DE M. DEPRETIS ET LA CRISE ÉLECTORALE EN ITALIE

Ce n'est pas sans curiosité que nous attendions le manifeste du gouvernement italien. Les élections législatives sont proches; le tohu-bohu des partis jette quelque confusion dans les programmes. Il était urgent que les hommes actuellement au pouvoir se fissent à leur tour entendre, ne fût-ce que pour ramener un peu d'ordre dans l'arène électorale. Sur quel terrain la lutte s'engagerait-elle? Quelles questions précises la volonté nationale serait-elle invitée à trancher? Nous l'ignorions, il y a une semaine. Aujourd'hui nous le savons, grâce à un homme qui a donné à maintes reprises des gages éclatants de sa modération et de sa clairvoyance. Au banquet de Stradella, M. Depretis a prononcé un discours d'une rare élévation, où tous les libéraux italiens dignes de ce nom trouveront leur mot de ralliement. Et ce mot, le voici : Trêve aux augmentations d'armements. Avec l'Europe et, en particulier avec la France, une paix cordiale!

Peut-être nos voisins estimeront-ils que le programme de Stradella fait une bien grande place aux objets de la politique extérieure et observe, au contraire, sur les problèmes d'ordre intérieur une réserve excessive. Dire, comme a fait l'éminent orateur, que le gouvernement ne s'opposera jamais à aucune amélioration sociale; en ce qui concerne les difficultés religieuses, ajouter que la loi des garanties est le maximum des concessions auxquelles il lui est possible de consentir, c'est jeter sans doute peu de lumière sur la situation parlementaire proprement dite. Il est évident que le ministère a préféré se tenir à la question des armements, à celle des relations avec les puissances, et ne point chercher d'autre *platform.* A qui la faute? N'est-ce pas à ceux qui, on ne sait sur quelles incitations, s'efforçaient d'exaspérer le chauvinisme italien, d'aigrir les plus inoffensifs incidents, de prêcher une politique de mauvaise humeur? Les hommes qui, afin de cajoler l'amour-propre des masses, ont jeté dans la circulation ces mots enivrants : « Armons encore », se sont flattés sans doute qu'il n'en faudrait pas davantage pour former à leur profit un irrésistible courant d'opinion. Qu'ils prennent garde d'avoir à décompter!

Un intéressant voyage que nous venons de faire par delà les monts nous a convaincu nous-même de ce qu'il y a de factice et d'inventé dans le déchaînement gallophobe dont on nous menace. Ce sont là criailleries de journaux, croisades de publicistes inspirés, M. Crispi sait par qui. Ces démonstrations, tout en surface et à fleur d'opinion, n'entraînent

que quelques lecteurs badauds. Et c'est le tort d'écrivains d'un mérite d'ailleurs incontestable, tels que M. Brachet, de nous donner ces démonstrations pour l'expression adéquate des sentiments que professe un peuple entier. Pourquoi reprendre le raisonnement légendaire de « la femme rousse »? A la vérité, si l'on excepte certaines coteries de politiciens qui ne sont point dégrisés de leur rêve d'alliance avec l'Allemagne, ni dans la population elle-même ni dans le gouvernement il n'y a beaucoup de traces de cette hostilité prétendue envers la France.

Ce n'est pas que l'épiderme du jeune royaume ne soit très chatouilleux. Peut-être, en ce qui nous touche, aurions-nous lieu de dire notre *meâ culpâ*. Nous eussions gagné à ménager mieux des susceptibilités légitimes. Il est un développement fâcheux qui revient trop souvent sous la plume de nos publicistes, celui de « l'ingrate Italie ». Outre la puérilité d'un tel reproche, le grief en lui-même serait à peine justifié. Ne pourrait-on nous rendre compliment pour compliment? C'est ce que disait, il y a peu, à l'un de nos amis le directeur du *Secolo* : « Si vous accusez l'Italie de ne point savoir reconnaître un bienfait, prenez garde que nous n'accusions la France de ne savoir point faire un cadeau. Nous vous devons beaucoup; mais la Savoie et Nice, n'est-ce point un joli denier? »

Laissons ces récriminations attardées. Ce qui importe aujourd'hui, c'est que le gouvernement du roi Humbert répudie toute idée de rancune ou de malveillance envers un pays qui est son allié naturel. Il semble même, si certains renseignements recueillis par nous sont fidèles, que la croyance se généralise de plus en plus, dans la péninsule, qu'en dernière analyse la véritable amie du royaume d'Italie, c'est la république française; que tout insuccès de celle-ci atteint par contre-coup celui-là; que toute combinaison diplomatique en dehors de la France est une duperie. Une telle idée, si elle prédominait enfin dans les esprits, ouvrirait pour les deux pays une ère de mutuelle sécurité. Aussi avons-nous plaisir à attester ici même avec quelle persévérance attentive, quelle intelligence de nos intérêts, le jeune chargé d'affaires français travaille et réussit à entretenir une conviction qui est, d'ailleurs, profondément la sienne propre. Représenter la France à Rome est une tâche qui demande une psychologie très fine pour qualité maîtresse de l'envoyé; or M. de Bacourt s'est montré éminemment un psychologue. Une inadvertance, une distraction aurait pu tout envenimer dans l'épisode déjà vieux du résident italien à Tunis. *In petto*, M. Mancini admettait bien le droit de la France; mais il lui était dur que l'abolition des capitulations, consentie en principe, mais non officiellement déclarée, fût comme signifiée à l'Italie tout d'abord par un exemple sur l'un de ses compatriotes. Pour panser cette blessure d'amour-propre, que de soins n'a-t-il pas fallu! Que de palliatifs! Le moins habile n'a pas été la grâce immédiate, aussitôt la condamnation prononcée.

En annonçant qu'il serait sans retard pourvu, à Paris et à Rome, aux vacances des deux ambassades, M. Depretis donne une preuve directe de l'excellence des rapports qui unissent les deux chancelleries. Et le fait de proclamer cette union à la veille de l'appel aux collèges prouve à son tour que le ministre a la confiance que l'Italie, éclairée sur ses intérêts véritables, souhaite et réclame cette union. Puisse-t-il avoir deviné juste! Les Italiens, en lui donnant raison, auront plus fait pour leur avenir qu'en accédant aux folles prétentions de l'irredentisme gallophobe. S'ils se laissaient gagner par les apôtres de ce néo-principe des nationalités, ils décréteraient leur isolement en Europe. Ce n'est pas l'Autriche seule, c'est-à-dire l'Allemagne, que ces théoriciens lui aliéneraient. Voici que l'Angleterre elle-même, par la voie de sa presse, leur signifie sa réprobation. Il y a quelques jours, le *Times* reprochait avec une vivacité singulière au ministère actuel d'avoir épuisé les ressources de l'Italie à d'inutiles et disproportionnés accroissements militaires, jusqu'à renforcer les crédits spéciaux d'une somme que l'Angleterre, cinq fois riche comme l'Italie, aurait peine à consentir. Pousser dans cette voie serait de la part du jeune État rechercher une sorte de mise en quarantaine. M. Depretis comprend d'une autre manière son devoir de gouvernant; il interprète différemment les désirs de sa patrie, lui veut une autre politique. Tous nos vœux le suivront dans la crise électorale où il s'est hardiment lancé, et, s'il triomphe, nous ne serons pas les derniers à le féliciter et nous-mêmes.

QUELLE PART L'ANGLETERRE ENTEND LAISSER A LA FRANCE EN ÉGYPTE

Il est heureux que l'Angleterre ne connaisse point de presse officieuse; sans quoi la France aurait sujet de considérer avec inquiétude la touchante unanimité des journaux d'outre-Manche à souhaiter qu'on la néglige dans le règlement de la situation égyptienne. Le *Times*, notamment, a recours aux sophismes les plus ingénieux. Il demande que l'on donne à la république carte blanche pour tout ce qui regarde la réorganisation tunisienne. Les desseins de notre gouvernement dans la Régence ne rencontrent plus qu'une approbation sans réserves auprès du journal de la Cité, naguère si rude et féroce quand il s'exprimait sur le compte de M. Barthélemy Saint-Hilaire et de la grande supercherie africaine. Que les temps sont changés! Oyez plutôt notre confrère:

« Le Foreign-Office anglais, on en peut être sûr, accueillera cordialement toutes ouvertures de la France en vue de modifications dans les relations anglo-tunisiennes pour peu qu'elles soient de nature à faciliter l'administration française. Il n'y a ni chicane ni subtilités du procureur à craindre tant que l'on consultera le bien général de la Régence et que l'on saura garantir les droits actuels des citoyens britanniques ainsi que leur commerce. »

On ne saurait s'exprimer en termes plus amicaux et il est difficile de se montrer de meilleure composition.

Mais le *Times* est bien habile. Avec lui tous bons offices se doivent payer. Il ajoute, en effet, au plus vite:

« La question nord-africaine, dans son double aspect anglo-égyptien et franco-tunisien, est telle qu'il devient impossible de régler cette matière des capitulations *sans avoir*

égard aux relations de l'Angleterre et de la France en Égypte. »

Phrase aussi profonde que délibérément énigmatique et dont le sens apparaît bientôt : « L'Égypte nous dédommagera de Tunis ; vous êtes ici les maîtres, laissez-nous les maîtres là. » Or cette assimilation captieuse, la presse française a pour devoir de la repousser à tout prix. Il ne faut pas que de telles analogies s'accréditent. La réfutation est si simple qu'elle se présente sur toutes les lèvres : en Égypte, la France et l'Angleterre avaient mêmes droits et administraient de pair. Donc abolir purement et simplement le *statu quo ante* au profit de l'une des deux puissances serait une spoliation de l'autre. A Tunis, en était-il de même? Toute analogie entre les deux pays et les deux situations s'évanouit d'elle-même.

Personne moins que nous n'approuverait une polémique grognonne contre un pays justement heureux dans une entreprise où il dépendait de la France de l'accompagner. Nous reconnaissons volontiers que les sacrifices consentis par l'Angleterre, l'or répandu, un noble sang versé, lui constituent dès maintenant un titre à un rôle prépondérant en Égypte: le nier serait puéril. Mais est-ce à dire que la situation privilégiée de l'une des deux associées doive annihiler l'autre, qu'il n'y ait qu'à biffer d'un trait de plume l'institution du contrôle? Certains organes britanniques peuvent encourager ces prétentions-là ; mais le cabinet Gladstone, soyons-en persuadés, n'y donnera pas les mains. Ce grand ministre sait tout le prix de l'amitié de la France : il a fait de cette amitié le pivot de sa politique extérieure. D'autre part, la France possède dans la vallée du Nil des droits solides, indéniables. Et jusqu'à ce jour la politique de M. Gladstone s'est distinguée de celle de ses prédécesseurs tories par le respect quasi paradoxal qu'elle professe pour les considérations d'équité. Aussi bien les faits eux-mêmes semblent justifier nos inductions — peut-être un peu optimistes. Tandis que le *Times* espère en la suppression radicale du contrôle, les dépêches nous apprennent que partout en Égypte l'ordre est donné de respecter les administrations françaises et les privilèges de nos nationaux. Si l'information est fondée, rien ne serait d'un meilleur augure.

REPRISE DES HOSTILITÉS ENTRE LE CHILI ET LE PÉROU

Passons l'Océan. La guerre *in extremis* qui désole depuis si longtemps l'Amérique méridionale vient de renaître plus furieuse, si l'on peut appeler guerre ce corps à corps terrible où le vaincu piétiné refuse énergiquement de crier merci. Les négociations diplomatiques pour le rétablissement de la paix entre le Chili et le Pérou étaient fort avancées ; mais les deux parties ont soudain rompu tous pourparlers, l'une demandant ce que l'autre ne pouvait donner, celle-ci refusant ce dont celle-là ne se pouvait passer. Le plus bizarre est que le moins à envier des deux adversaires est celui qui l'a militairement emporté. Les Chiliens, et par terre et par mer, ont toujours triomphé : voilà qui est bien. Ils sont les maîtres du pays, installés dans la capitale : de mieux en mieux. Au contraire, les Péruviens n'ont ni chefs ni armée proprement dite : ils ne sont proprement plus un peuple. Cependant le Chili se ruine à la poursuite d'une conquête qui lui échappe alors qu'il l'a dans les mains. Partout des bandes de partisans harcèlent les occupants ainsi ruinés, minés en détail. Tout compte fait, il y aurait avantage sans doute pour le triomphateur à rabattre de sa demande, sous peine de se consumer lui-même à forcer une volonté qui se dérobe. S'acharne-t-on, comme disait à ce propos un écrivain anglais, à saisir un banqueroutier? Et n'est-ce pas le cas de rappeler l'aphorisme de ce poète grec : « La moitié est plus grande que le tout »?

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Décret du 7 octobre créant une commission extraordinaire de trente membres chargés d'étudier les questions qui se rattachent au régime général des chemins de fer. Décret du 10 octobre instituant dans chaque lycée un conseil de professeurs chargé d'étudier toutes les questions concernant la direction de l'enseignement, l'organisation des cours et l'application des méthodes.

Actes judiciaires. — Des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul expulsées de la rue de la Lune (Paris) demandent par voie de référé à être réintégrées dans leur ancien domicile. Le préfet de la Seine soulève la question d'incompétence. Ordonnance du magistrat chargé des référés, repoussant le déclinatoire et renvoyant à quinzaine pour statuer sur la demande des Sœurs.

Divers. — De 8, discours du ministre de l'instruction publique à Tantonville (Meurthe-et-Moselle) sur « la politique à l'école ». — Rapport du directeur de l'Assistance publique constatant que le service des enfants moralement abandonnés a recueilli, du 1er janvier 1881 au 1er juillet 1882, 1151 enfants, dont 846 garçons et 305 filles. — Le 6, incendie à Charonne (Paris); mort du lieutenant-colonel des sapeurs-pompiers Froidevaux. — Fêtes à Lille en commémoration du siège de 1792. — Banquets royalistes à Lyon et dans d'autres villes du Midi.

Journaux. — Le *Journal des Débats* s'inscrit en faux contre la prétendue démarcation des républicains entre libéraux et autoritaires que certains groupes politiques cherchent à faire prévaloir.

Italie. — Le 8, discours de M. Depretis à Stradella, exposant le programme du gouvernement italien en vue des prochaines élections.

Irlande. — Nouveaux crimes agraires.

Nécrologie. — Le 8, mort de l'amiral Pothuau, sénateur inamovible. Le 9, obsèques du lieutenant-colonel Froidevaux. Le 11, obsèques de l'amiral Pothuau à l'église des Invalides; le discours sur sa tombe est prononcé par l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine. Mort de M. Clément de Ris, conservateur au musée de Versailles, auteur d'études de critique d'art et de littérature. Mort à Genève de M. Louis Vaucher, un des magistrats les plus distingués de la Suisse.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1er OCTOBRE 1882.

SOMMAIRE : Georges Renard : *L'instruction populaire en France et ses conséquences.* — Fournier de Flaix : *Le Saint Gothard.* — Kœchlin-Schwartz : *Un touriste en Laponie* : Lapons sédentaires et Lapons nomades. — Philibert Audebrand : *Godefroy Cavaignac romancier.* — Jean Rolland : *La Fête aux oies* (première partie). — Docteur V. du Claux : *Le Congrès international d'hygiène.*

Est-il vrai que la réforme opérée ou, pour mieux dire, décrétée dans l'enseignement primaire aura toutes les belles conséquences que l'optimisme de M. G. Renard y voit d'avance? La transformation du suffrage universel, un rapprochement entre toutes les classes de la société ; l'harmonie au sein du pays, l'harmonie dans les familles ; la ruine définitive et prochaine de l'Église et du catholicisme ; la floraison subite et éclatante d'une littérature nouvelle, « d'œuvres grandes, mais simples ; fortes, mais belles et animées d'un souffle généreux ; qui plongent au cœur de la réalité vivante, mais pour s'élancer vers un idéal aussi noble, quoique tout autre, que celui des siècles précédents : tels les arbres, dont les racines sucent la vie aux profondeurs du sol et dont les branches respirent en plein ciel l'air pur et la lumière ». S'il suffisait pour hâter la venue de tout ceci de quelques traits de plume et de quelques millions, le monde aurait bien changé. Il procède d'ordinaire par voies plus compliquées, par détours plus lents. M. Renard est un poète, qui a écrit le *Cantique* des siècles futurs. Comme tous les poètes, il est un peu en avance sur la marche des choses.

M. Ph. Audebrand, qui s'est fait, si l'on peut parler ainsi, l'infirmier de la renommée assez éteinte de G. Cavaignac, qui réimprimait, il y a quelques années, dans une Revue, des Nouvelles de cet écrivain fort oublié, nous raconte aujourd'hui sa vie et la replace dans le milieu fort agité, fort intéressant, où il a vécu. Il y a bien des hommes en G. Cavaignac : le conspirateur, le soldat, le journaliste, le clubiste, enfin l'écrivain. C'est de l'écrivain surtout que M. Ph. Audebrand nous entretient. Quoi de surprenant à ce qu'il juge un ami avec une bienveillance quelque peu outrée et que le grand public aura de la peine à partager, soit qu'il laisse dans l'obscurité où elles sont tombées les œuvres de G. Cavaignac, soit qu'il les lise et qu'il n'y trouve pas, pour de bonnes raisons, tout l'agrément et tout le talent que célèbre l'amitié de M. Ph. Audebrand? Son étude n'en est pas moins très intéressante et riche en souvenirs sur un temps que l'on connaît assez mal, peut-être parce qu'il est assez voisin pour qu'on ne croie pas avoir besoin de l'étudier.

M. Fournier de Flaix connaît bien la *question* du Saint-Gothard. Il décrit le terrain que traverse le tunnel, les travaux de la voie ; il insiste surtout sur les effets économiques du percement de cette route nouvelle. On se souvient des inquiétudes qui se manifestèrent en France et qui durèrent jusqu'à la fin des travaux. On craignait que le Saint-Gothard ne compromît quelques-uns de nos principaux débouchés commerciaux, ne dépossédât, par exemple, Marseille au profit de Gênes. L'auteur de cette étude est convaincu que toutes ces craintes sont gratuites et il apporte, à l'appui de son sentiment, des chiffres dont il eût été bon peut-être d'indiquer la provenance. Sa conclusion est que, ni pour le transit international, ni pour les exportations françaises, ni pour l'intérêt spécial du port de Marseille, la France n'a quelque chose à redouter du tunnel du Saint-Gothard. Quelques brèves remarques, tout aussi optimistes, sur les conséquences stratégiques et politiques du percement terminent l'étude de M. F. de Flaix.

Bibliographie

Un *Guide* ne doit pas se proposer seulement pour but de conduire le voyageur et de ne rien lui laisser omettre de ce qui peut offrir un intérêt pittoresque, historique, archéologique, industriel ou artistique. Il doit aussi permettre au voyageur en chambre de faire des excursions intéressantes et instructives. Plus les contrées décrites par le *Guide* sont lointaines et difficiles d'accès, plus le nombre des excursionnistes sédentaires sera considerable ; plus donc le *Guide* devra être fait pour eux.

Voici un *Guide* qui sera certainement bien accueilli. Les contrées qu'il décrit nous attirent et exercent sur l'esprit une sorte de fascination. Ceux mêmes que les civilisations antiques laissent indifférents, qui ne se soucient ni des Pharaons, ni de Babylone ou de Ninive, sont bien forcés de porter leur attention sur l'Orient. Quoi qu'on en ait pu dire à la Chambre des députés, les événements qui s'y accomplissent nous touchent de trop près pour que nous puissions nous en désintéresser. Pour suivre ces événements en parfaite intelligence de cause, il ne saurait être inutile de connaître les pays qui en sont le théâtre : l'*Itinéraire de l'Orient* de MM. Isambert et Chauvet y aidera de la plus heureuse façon (1).

Rien n'a été négligé de ce qui pouvait contribuer à augmenter la valeur de cet *Itinéraire*. Les auteurs ont eu recours aux hommes les plus compétents pour reviser leur travail et pour le compléter. C'est ainsi que la partie relative au musée de Boulaq, sur le sort duquel on a des craintes si vives, a été revue, on pourrait presque dire rédigée par Mariette lui-même. M. Maspéro, M. Barbier de Meynard, M. Rey, M. V. Guérin, tous ceux, en un mot, qui se sont attachés à l'étude de l'Orient ont apporté à cet ouvrage une collaboration précieuse. Ce serait en tout temps un livre intéressant et recommandable. Les circonstances en augmentent l'intérêt et lui vaudront sans doute de nombreux lecteurs.

G. de N.

Le tome II de *l'Empire des Tzars et les Russes*, par notre collaborateur M. Anatole Leroy-Beaulieu, vient de paraître à la librairie Hachette. Ce volume traite des institutions de la

(1) *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient* (1re partie : Grèce et Turquie d'Europe. — 2e partie : Malte, Égypte, Nubie, Abyssinie, Sinaï. — 3e partie : Syrie, Palestine). — 3 vol. et 1 atlas. Hachette.

Russie, administration, police, justice, presse, en même temps que de l'organisation du parti révolutionnaire et des aspirations politiques du pays.

Le feu à Paris

A propos de la mort du lieutenant-colonel Froidevaux, qui a produit une si vive émotion dans la population parisienne, un journal du matin fait remarquer que cette mort eût pu être épargnée grâce aux avis que donnait le colonel Pâris dans son article sur *l'Incendie des Magasins du Printemps* que la *Revue* a publié dans son numéro du 19 mars 1881. Le colonel Pâris, en effet, signalait l'îlot où se trouvait l'usine Boas à Charonne, comme l'un des plus dangereusement exposés en cas d'incendie.

Faits divers

— Nous avons annoncé, sur la foi d'un journal grec, que M. Salomon Reinach venait de trouver à Délos une statuette originale du *Gladiateur*. La nouvelle n'est pas exacte. C'est une statue de grandeur naturelle que M. Salomon a découverte : elle n'a d'autre parenté avec la célèbre statue du Louvre que celle des deux artistes, car elle a été sculptée par le petit-fils du statuaire auquel nous devons le *Gladiateur*.

— L'Union des architectes et des ingénieurs allemands fait un appel au peuple allemand en faveur de la restauration du château d'Heidelberg.

— On annonce des États-Unis la préparation d'une *Histoire de la race nègre en Amérique*, par un mulâtre, M. Williams, homme distingué, ayant occupé des situations importantes dans l'État d'Ohio. M. Williams remontera jusqu'à l'histoire des tribus africaines dont descendaient la plupart des esclaves américains. Son ouvrage est attendu avec intérêt aux États-Unis, où l'avenir de la race noire est une question capitale.

— Un Anglais, M. Arthur Reade (qu'il ne faut pas confondre avec M. Charles Reade, romancier et dramaturge), a adressé aux écrivains et aux savants de son pays une sorte de questionnaire sur leurs habitudes relativement au tabac et aux spiritueux. Il va publier leurs réponses parmi lesquelles se trouvent des lettres de Darwin, de MM. Anthony Trollope, Wilkie Collins, Freeman, Alexandre Bain, etc.

— On sait que les États-Unis ont refusé de faire des traités garantissant la propriété littéraire. Ils viennent, de plus, de décider de maintenir l'ancien droit de 25 pour 100 *ad valorem* sur les livres importés.

— La Bibliothèque royale de Bruxelles est à présent éclairée à la lumière électrique et ouverte le soir de sept heures à dix heures et demie.

— On écrit d'Athènes à l'*Athenæum* :

« Deux professeurs de l'Université d'Athènes ont été chargés par le gouvernement grec d'aller recueillir les manuscrits conservés dans les couvents de Thessalie et de les apporter à la bibliothèque nationale à Athènes, conformément à la loi de 1834. Ces messieurs n'ont pas trouvé moins de cinq cents manuscrits dans un seul couvent du Pinde. Dans le nombre est un manuscrit du xve siècle contenant deux tragédies de Sophocle et deux d'Eschyle, avec notes et traduction interlinéaire. Il y a encore d'autres œuvres classiques. Plusieurs manuscrits sont ornés de miniatures précieuses. Les délégués du gouvernement ont aussi fait des trouvailles dans les couvents de Meteora; mais les moines, soutenus par la population, se sont opposés à l'enlèvement des manuscrits. »

Le correspondant de l'*Athenæum* ne nomme pas les tragédies de Sophocle et d'Eschyle trouvées dans le couvent du Pinde, mais il est vraisemblable qu'il n'y eût pas manqué s'il se fût agi de pièces perdues.

— Thackeray avait demandé qu'on ne fît jamais sa biographie. M. Shepherd n'en prépare pas moins un ouvrage en deux volumes sur l'auteur de *Vanity Fair*. Titre : *Vie, lettres et écrits inédits en prose et en vers, de W. Makepeace Thackeray.*

— L'une des momies trouvées par M. Maspero à Deir-el-Bahari était enveloppée, selon l'usage de l'époque thébaine, de guirlandes de fleurs. Au moment de l'enterrement, une guêpe, attirée par les fleurs, entra dans le cercueil. Elle s'y est conservée intacte et fournit aux entomologistes l'exemple, probablement unique, d'une momie de guêpe. Sa mort remonte à 3550 ans, et c'est le seul insecte d'une aussi haute antiquité ayant une date certaine.

— Il vient de paraître à Philadelphie une traduction anglaise du roman de Mme Edmond Adam intitulé *Laide*. Le traducteur a changé le titre. *Laide* s'appelle aux États-Unis : *Une Femme fascinante*.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

Depuis l'ouverture du chemin de fer du Saint-Gothard, on arrive plus promptement de Londres à Milan en passant par Calais, Belfort et le Saint-Gothard, qu'en passant par Calais, Paris et le mont Cenis. Au point de vue des tarifs, le désavantage est pour la voie plus spécialement française; par le Saint-Gothard, on paye 180 francs en première classe, et par le mont Cenis 193 francs. L'avantage de temps et d'argent s'applique également à la Belgique. Voilà les raisons qui font que le Gothard et Milan sont l'objectif d'une notable partie de l'Europe, accoutumée jusqu'à présent à joindre l'Italie par la vallée du Rhône et le tunnel du mont Cenis.

Au point de vue de la lutte industrielle entre l'Allemagne et la France, le danger est considérable. L'ouverture de la ligne du Brenner, moins directe que celle du Gothard, a produit un effet inattendu en doublant les exportations d'Allemagne en Italie, en triplant celles de l'Italie en Allemagne, dans l'espace de deux années. Les relations commerciales entre les deux pays sont encore bien inférieures, il est vrai, à celles qui existent entre l'Italie et la France; mais cette progression inattendue mérite l'attention, d'autant que l'Allemagne exporte les mêmes articles que nous et produit à meilleur compte que la France, à raison du taux peu élevé des salaires. Le marché allemand et le marché italien, séparés par des obstacles matériels, sont donc maintenant soudés ensemble.

Convient-il de considérer la situation comme immédiatement menaçante? Loin de là. Les courants commerciaux

sont chose tenace et ne se déplacent que lentement. Des intérêts multiples étant en jeu, les relations anciennes ne se déplacent que lentement, une à une; les nouvelles ne se forment qu'après mûr examen. Dans la guerre économique que l'on nous fait, la victoire, si elle est jamais obtenue, est encore lointaine, et nous avons la possibilité de préparer notre défense. Le chemin franco-allemand, ayant coûté plus de 800 000 francs le kilomètre, impose des tarifs élevés au public : c'est un désavantage. Le remaniement de nos chartes de concession aux Compagnies permettra peut-être bientôt d'offrir au commerce, pour les marchandises, des avantages semblables à ceux qu'il rencontre en Allemagne. En outre, durant l'Assemblée nationale, plus de cent députés ont apposé leur signature au pied d'une proposition de loi tendant à mettre à la disposition du gouvernement, pendant douze années, une somme de 4 millions pour arriver à la création d'une ligne ferrée traversant le Simplon; la politique seule a retardé l'accomplissement de ce projet. La voie nouvelle, paraît-il, n'exige que des travaux d'art plus faciles, moins coûteux que ceux qu'il a fallu faire pour le percement du Gothard. Reste la question de distance, qui primè, comme on sait, toutes les autres. M. L.-L. Vauthier, ingénieur des ponts et chaussées, a dressé un tableau des distances virtuelles entre différentes villes, soit par le Gothard, soit par le Simplon. Entre Paris et Milan, cette future capitale commerciale de l'Italie, on trouve 965 kilomètres par le Simplon et 1062 par le Gothard. De Paris à Gênes, c'est 1076 et 1210. De Calais à Plaisance, 1322 et 1372. De Boulogne à Plaisance, 1279 et 1353. De Bruxelles à Plaisance, on trouve une légère différence en faveur du Gothard : 1241 et 1257. (*Le Globe.*)

Il y a quelques mois, lorsque M. de Brazza est revenu de sa dernière expédition au Congo, il s'est produit dans l'opinion publique un très vif mouvement en faveur du hardi voyageur et de ses découvertes. Les journaux, qui d'ordinaire négligent trop les questions relatives au développement de notre empire colonial, s'empressèrent à l'envi de faire connaître la grandeur de l'entreprise et l'importance des résultats obtenus. Fidèle à ses habitudes, l'administration avait commencé, seule peut-être en France, par n'attacher aucune importance aux découvertes de M. de Brazza.

Il est bien probable que l'oubli définitif n'aurait pas tardé à se faire si un incident imprévu n'avait ramené l'attention sur ce point. Il y a quelques jours, on a appris que M. Stanley, qui, lui aussi, explorait le bassin du Congo à la tête d'une mission patronnée par le roi des Belges, venait de rentrer brusquement en Europe dès qu'il avait appris que M. de Brazza s'efforçait de faire reconnaître par le gouvernement français la prise de possession des contrées parcourues par lui. M. Stanley est, à l'heure actuelle, à Bruxelles. Quand on sait de quelle ténacité est doué le célèbre voyageur américain et de quelles hautes influences il dispose, on ne peut s'empêcher de craindre pour l'issue de l'affaire. M. Stanley mettra d'autant plus d'acharnement à faire échec à M. de Brazza qu'il a été blessé dans son amour-propre de voyageur et que, dans cette circonstance, notre compatriote a déployé des qualités d'énergie et de sagacité supérieures aux siennes.

On sait que, sur une grande longueur, en amont de son embouchure, le cours du Congo, encombré de cataractes, est impropre à la navigation. On ne peut donc songer à le remonter en partant de l'océan Atlantique. Mais, en un point situé à plus de 700 kilomètres de son embouchure, le fleuve change subitement d'aspect; il coule à pleins bords sur une largeur moyenne de 6 kilomètres et traverse des contrées d'une merveilleuse fécondité. Le problème consistait donc à trouver une route qui mît en communication le bassin supérieur du grand fleuve équatorial avec la côte de l'océan Atlantique. Après de longues et pénibles explorations, M. de Brazza a reconnu que deux grands cours d'eau, l'Alima et la Licona, accessibles en remontant la vallée de l'Ogôoué, dont le débouché sur l'océan Pacifique est entre nos mains, ne se perdent pas, comme l'avait cru Stanley, dans des lacs intérieurs, mais sont les affluents du Congo.

Notre compatriote s'attacha à reconnaître avec le plus grand soin la direction et l'étendue de ces deux rivières, et il put se convaincre qu'elles étaient parfaitement navigables. Il acquit, en outre, la certitude que la contrée qui sépare ces deux cours d'eau de l'Ogôoué supérieur est de peu d'altitude, modérément accidentée, d'une fertilité surprenante. Il entra en communication avec les habitants, et il n'eut qu'à se louer de leurs mœurs hospitalières et de leur caractère pacifique. Il laissa des postes de quelques hommes dans les trois principales positions. Il conclut avec les principaux chefs des traités d'amitié qui assurent la suprématie de la France sur ces contrées et consacrent, d'une façon indiscutable, notre droit de premiers occupants. Dès lors le problème était résolu. La vallée de l'Ogôoué, puis une route à travers le faîte de partage peu élevé qui sépare le bassin de ce fleuve de celui des affluents du Congo, puis le cours navigable de l'Alima ou de la Licona, telle est la route facile et directe qui doit, de nos possessions du Gabon, nous conduire dans le vaste et fertile bassin du Congo moyen et supérieur.

Cette question du Congo tient fort à cœur à tous ceux qui ont quelque souci de nos grands intérêts nationaux, et il serait déplorable qu'elle aboutît à un échec.

(*Revue économique et financière.*)

L'action du Crédit foncier, entièrement libérée par suite de l'absorption de la Banque hypothécaire, se traite à 1430 fr. On sait comment s'est terminé le différend auquel avait donné lieu l'exécution de ce traité. L'arrangement intervenu concilie dans une juste mesure les intérêts en présence. La soulte à payer par les actionnaires de la Banque hypothécaire a été fixée d'un commun accord à 99 fr. par action de la Banque hypothécaire. Moyennant le versement de cette somme, les actionnaires de cette Société reçoivent une action du Crédit foncier pour quatre actions de la Banque hypothécaire.

Les Sociétés de crédit qui avaient concouru à la fondation de la Banque hypothécaire ont acheté à celle-ci, à un taux convenablement rémunérateur, 65 000 de ses obligations. Cette opération assurera au Crédit foncier un bénéfice très important, qui servira à accroître le dividende qu'apportent avec elles les actions de la Banque hypothécaire ou plutôt les 50 000 actions nouvelles du Crédit foncier délivrées aux actionnaires de la Banque hypothécaire.

Les bons effets de ce traité ne tarderont pas à se montrer. Le crédit de notre grande institution foncière en sera augmenté, et il n'est pas douteux que ses opérations de prêts, déjà si considérables, n'éprouvent une nouvelle extension.

Les actions de la Foncière de France et d'Algérie sont fermes au cours de 515 fr. Le rôle utile de cette Société est très bien apprécié. Tandis que le sous-comptoir des Entrepreneurs prête son concours au début des entreprises immobilières et consent des avances au fur et à mesure de l'élévation des constructions, la Foncière de France intervient à la fin des opérations comme auxiliaire du Crédit foncier et pour aider les entrepreneurs à attendre la réalisation de leurs immeubles. On peut se faire une idée exacte de ce que sera un jour cette Société.

Sur le même rang, nous plaçons les actions des Magasins généraux de France et d'Algérie. Les bénéfices déjà réalisés par cette Société en font voir clairement la valeur.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1289]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

Directeur : M. Eugène Yung.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 17. 21 OCTOBRE 1882.

Paris, 20 octobre 1882.

Sous ce titre : le Théâtre et les mœurs, *nous publierons prochainement une série d'articles de* M. J.-J. Weiss *qui auront pour objet, tantôt l'appréciation des œuvres dramatiques nouvelles ayant une valeur littéraire et philosophique, tantôt le théâtre d'autrefois.*

LE SÉNAT

I.

Depuis la séparation des Chambres, c'est à qui, dans le parti républicain, fera montre des intentions les plus conciliantes, et la sincérité de ce bon vouloir universel ne saurait être contestée par personne ; néanmoins tout le monde a le sentiment plus ou moins net que le ministère Duclerc risque fort d'éprouver au même degré que le ministère Freycinet ou le ministère Gambetta cette « difficulté d'être et de durer » dont Fontenelle se plaignait avant de mourir. La crise est provisoirement suspendue, elle n'est pas terminée, et, si l'on ne craignait ici jusqu'à l'apparence d'un paradoxe, on dirait volontiers qu'elle emprunte un caractère alarmant précisément à ces bonnes intentions hautement manifestées par tous. Pour qu'un système ne marche pas mieux quand les gens sont si bien disposés, il faut qu'il y ait de la faute des choses.

Ce qui donne encore à la situation une allure inquiétante, c'est que les difficultés actuelles se produisent sous le couvert de la république parlementaire et libérale de 1875, c'est-à-dire de la dernière forme de gouvernement que le génie français, si inventif en matière constitutionnelle, ait enfantée depuis tantôt cent ans. Que la république parlementaire éprouve un insuccès définitif, et voilà la France obligée de revenir à l'un des expédients qui ont tous échoué, les uns après les autres ; la voilà forcée de renoncer à l'espoir d'installer chez elle non seulement le système parlementaire, qui fait la force des nations civilisées, mais même un système quelconque. En ce moment, malgré, nous le répétons, la tranquillité des esprits et la sincérité des bonnes intentions, le pays est donc un peu, au point de vue constitutionnel, dans la situation de quelqu'un qui est en train de jouer ses dernières cartes. Il faut gagner absolument.

Des préoccupations extrêmement légitimes auxquelles cet état de chose doit donner naissance ont surgi, surgissent tous les jours, dans la presse, les consultations les plus variées. Comme de raison, les partis hostiles à la république triomphent et, par les plus noirs pronostics, cherchent à rejeter l'opinion publique du côté de leurs solutions respectives. Est-il besoin de montrer ici que ces solutions qui toutes ont déjà servi — et mal servi — sont plus usées, plus impuissantes, plus inefficaces que jamais ?

Le seul avantage — théorique, bien entendu — de la monarchie légitime, c'est la continuité des vues, la tradition qui s'établit entre le souverain régnant et l'héritier du trône. Sans parler de mille autres impossibilités qui crèvent les yeux, M. le comte de Chambord n'a point et ne peut avoir d'héritiers qui pensent comme lui. La royauté des princes d'Orléans, c'est le régime parlementaire avec tous les vices et les défauts qu'on lui reproche aujourd'hui, les crises ministérielles, les majorités incertaines, l'instabilité administrative. Quant à s'imaginer, comme certaines gens, que le duc d'Aumale ou le comte de Paris serait de taille à rogner les ongles au suffrage universel,

> Ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal,

c'est là une illusion qui ne vaut pas même la peine qu'on la

discute. Une fois que les peuples ont mordu au suffrage universel, ils en conservent éternellement le goût, et ce n'est pas après trente ans d'exercice que le paysan et l'ouvrier se laisseraient déposséder de leur souveraineté. — La dictature? Mais la dictature de qui? la dictature de quoi? Joubert, en 1799, disait de Bonaparte qu'il avait rendu aux Français la faculté d'admirer; c'était ainsi que le philosophe expliquait le succès du 18 Brumaire. Il serait vraiment difficile d'en dire autant des Napoléonides de l'heure présente, et pourtant, en dehors de ce nom, de cette légende, également usés, souillés par des souvenirs encore saignants, il n'y a personne. — Y eût-il quelqu'un, serait-ce là une solution acceptable? La dictature n'est jamais qu'un expédient passager, un abri provisoire; au premier échec bien caractérisé, le dictateur tombe et du coup, comme les hommes capables de le remplacer ne se forment point sous ce système stérilisant, la dictature s'évanouit.

Parmi les républicains avancés, bon nombre ne voient de remède que dans l'abolition du régime parlementaire, dans la suppression du Sénat, de la présidence de la république, et le retour au gouvernement d'une assemblée unique, d'une Convention. On ne veut pas revenir ici sur une démonstration devenue banale. Mais est-il possible de pousser plus loin l'inintelligence et l'oubli des faits les plus récents? Sous l'Assemblée unique de 1871, les ministères réactionnaires duraient-ils plus qu'aujourd'hui les ministères républicains? Depuis trois ans, est-ce le Sénat, est-ce M. Grévy qui ont bouleversé les cabinets comme des châteaux de cartes, qui n'ont pas réussi à s'entendre sur la magistrature, qui n'ont pu arriver à formuler une politique étrangère? Dans la dernière crise ministérielle, il a été impossible aux plus habiles de trouver dans la Chambre les éléments d'une majorité, c'est-à-dire d'une volonté : voyez-vous cette Assemblée gouvernant à elle seule le pays, le représentant devant les nations étrangères? Dans ces incessantes fluctuations, où trouver non seulement cette continuité, cette suite dans les idées et dans les actes qui est la condition de tout gouvernement, de toute direction, mais même une idée quelconque? Pendant la période qu'a duré la crise ministérielle, s'il n'y avait eu ni Présidence ni Sénat, on aurait assisté à une sorte d'éclipse, de *perte* du gouvernement; il aurait été impossible de parler à la France et même de savoir où la chercher : comme Mme Benoiton, elle aurait été sortie tout ce temps-là.

Donc il faut aviser, il faut trouver une solution.

Et d'abord, le régime parlementaire, dont on dit tant de mal, est-il véritablement la cause de nos difficultés? Est-il pratiqué comme il devrait l'être, respecté non seulement dans sa lettre, mais dans son esprit?

Certes, nul ne serait fondé à se plaindre que le principe de la responsabilité ministérielle ne soit pas observé : on pourrait dire plutôt — et c'est là l'un des griefs les plus sérieux contre l'état de choses actuel — qu'il l'est avec excès. Dans le régime parlementaire, les ministres, collectivement responsables, doivent se retirer dès que le parlement cesse d'être d'accord avec eux; depuis cinq ans bientôt, chaque fois que la Chambre émet un vote hostile — et ce n'est malheureusement pas rare, — les ministres donnent religieusement leur démission. Mais, d'autre part, le bon sens, d'accord avec la nature des choses, veut dans l'administration, dans la direction, dans le gouvernement en un mot, la suite, la continuité de l'effort vers un même but. Pour la réforme de l'armée, pour la politique étrangère, ce n'est qu'à cette condition qu'il est possible de soutenir le « combat pour la vie » contre un de Moltke, un Bismarck, un Gortschakoff, qui ont vingt ans devant eux pour concevoir un plan et l'exécuter dans tous ses détails. Cette contradiction, au moins apparente, entre les conditions du régime parlementaire et les impérieuses nécessités de la pratique, les Anglais en ont triomphé depuis longtemps par un expédient bien simple. Il est de règle chez eux qu'un cabinet dure tout le temps d'une législature, et qu'à moins d'énormités en dehors de toute prévision, chaque député de la majorité vote constamment pour le ministère, même quand il ne serait pas complètement d'accord avec lui sur telle ou telle mesure.

Il serait ou plutôt il est évidemment impossible d'obtenir en France une pareille abnégation : la logique de l'esprit national y répugne; on crierait à la trahison, à la candidature officielle; puis, dans une démocratie, l'élu est plus directement sous la surveillance ombrageuse de l'électeur.

Il faut remarquer d'ailleurs — ce qui justifie et explique amplement le système adopté par nos voisins — qu'ils n'ont pas, comme nous, l'horreur et la terreur des dissolutions anticipées. Il est rare qu'une législature atteigne le terme normal et naturel de son mandat. Presque toujours le cabinet, même en pleine possession de la majorité comme M. Gladstone dans son avant-dernier ministère, dissout la Chambre avant l'époque où elle devrait se séparer. Les grosses questions se trouvent ainsi posées devant le corps électoral. De cette façon le ministère issu de la majorité nouvelle est nommé plutôt par le pays tout entier que par la Chambre des communes elle-même : il est donc naturel et légitime qu'il poursuive sa carrière sans interruption jusqu'aux élections suivantes.

S'il ne s'agissait que d'assurer la continuité de l'action administrative, le remède ne serait pas difficile à découvrir, ou plutôt il serait déjà trouvé. Depuis quatre ans M. Jules Ferry a traversé bien des cabinets; mais, jusqu'à la dernière crise et sauf pendant les deux mois du ministère Gambetta, il a toujours conservé le portefeuille de l'instruction publique : aussi est-il parmi les rares hommes d'État de notre temps qui puissent s'honorer d'avoir fait véritablement une œuvre.

A cet exemple on peut objecter que M. Jules Ferry n'est resté si longtemps à son poste que parce qu'il appartenait à un groupe dont la prépondérance est restée incontestable jusqu'aux dernières élections. Mais voilà cinq ans que M. Cochery dirige le ministère des postes et des télégraphes, sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon comme sous celle de M. Grévy, du cabinet Dufaure au cabinet Duclerc, en passant par le cabinet Gambetta. Les plus scrupuleux observateurs des principes parlementaires n'ont pas songé un seul instant à s'en plaindre. Pour obtenir ce

résultat si nécessaire à la direction des affaires, il a suffi à M. Cochery de se renfermer strictement dans sa spécialité et de ne jamais prendre parti sur les questions étrangères à son département. Ce qu'a fait le ministre des postes et des télégraphes, le ministre de la guerre, ou de la marine, ou des finances, ou des travaux publics, peuvent bien le faire aussi. C'est un peu la responsabilité individuelle se substituant à la responsabilité collective; mais c'est une nécessité absolue qui s'impose avec cette clarté, révélatrice de l'évidence, à laquelle personne ne saurait résister.

De ce chef, par conséquent, l'on peut dire qu'un progrès très réel s'est accompli. Et c'est ainsi que, sans soulever d'objection sérieuse d'aucun côté, le général Billot a pu passer du cabinet Freycinet au cabinet Duclerc.

Mais la portion *administrative,* pour ainsi parler, du problème étant résolue, il reste à s'occuper de la question de politique générale. Pour arriver à un but, il n'est rien de tel que de suivre constamment la même direction, à deux conditions évidentes, pourtant : c'est que le but soit déterminé et que la direction y conduise. Ce but, cette direction, ces lignes générales, quel pouvoir public se chargera de les tracer et de les définir?

Le simple énoncé de cette question produira peut-être sur beaucoup de gens l'effet d'une énormité, d'un blasphème. La Chambre, qui représente le pays, n'est-elle pas là pour accomplir cette tâche, pour concevoir les plans, pour les suivre, pour les faire exécuter, au besoin pour les exécuter elle-même?

Nous touchons ici à la véritable cause des embarras actuels. Par respect pour des souvenirs historiques mal compris, par un amour funeste des solutions simples plutôt que des solutions pratiques, nous avons toujours, en France, une tendance à faire de la Chambre issue du suffrage universel une Convention gouvernant à elle toute seule, tolérant par pure condescendance à côté d'elle, comme une superfétation, le Sénat et la présidence de la république, qu'elle considère comme des rouages inutiles, sinon nuisibles, et chez lesquels elle est disposée à réprimer impitoyablement toute velléité d'indépendance.

De là ces *leçons* perpétuelles données aux cabinets, ces tentatives constantes pour former des commissions permanentes parallèles aux départements ministériels, destinées à tracer les voies, à annihiler l'indépendance et l'initiative des titulaires responsables de chaque service. Inconsciente ou non, cette manière de voir fausse tout le fonctionnement du régime parlementaire. Nous ne parlons pas ici de la présidence de la république, dont l'action essentielle, indispensable, ne s'exerce qu'au moment des crises, par le choix des ministères ou par la dissolution. Mais on oublie trop que le parlement se compose de *deux* Chambres, et l'on n'a pas l'air de se douter qu'en réduisant le Sénat au rôle secondaire et sacrifié de modérateur, chargé de réparer les bévues par trop grossières, l'on se prive, de gaieté de cœur, d'une force très efficace, dont le concours est absolument indispensable, plus indispensable à un gouvernement démocratique qu'à tout autre.

II.

Prenons, par exemple, la politique extérieure, qui exige impérieusement

Le long espoir et les vastes pensées,

la connaissance spéciale des antécédents et des conséquents d'une question, la notion précise des difficultés actuelles, du caractère et des vues des hommes d'État étrangers.

Nous ne voulons pas revenir ici sur des souvenirs pénibles. Nous ne voulons pas faire, comme tant d'autres, le procès au personnel de la Chambre, pour lequel on nous semble en général véritablement injuste. Une Assemblée qui renferme des hommes comme MM. Gambetta, Jules Ferry, Paul Bert, Ribot, Léon Renault, Naquet, Clémenceau, etc., pour ne parler que des *dii majores,* peut soutenir la comparaison avec n'importe laquelle de celles qui l'ont précédée. Tout au plus pourrait-on regretter, dans la masse, une certaine inexpérience des questions générales. Nous mettons donc les hommes complètement hors de cause; mais nous prétendons prouver qu'en raison même de son mode de recrutement, le Sénat a tout ce qui manque à la Chambre pour diriger la politique extérieure d'un grand pays comme la France.

La Chambre est nommée par le suffrage universel au scrutin d'arrondissement, c'est-à-dire par dix millions d'électeurs dont les cinq sixièmes au moins sont des paysans, des ouvriers, des petits commerçants, très aptes à juger des intérêts locaux et de certaines grandes questions simples, mais qu'il ne sera pas offensant de déclarer très peu familiarisés avec l'étude de la politique extérieure.

Il en est de même sur ce point de la plupart des électeurs sénatoriaux, avec une double différence très essentielle pourtant :

1° Ces électeurs, tous désignés par le suffrage universel, directement ou indirectement, sont, par cela même, plus compétents et plus éclairés que ceux qui les ont nommés. Ceci est la justification même du principe de l'élection en général. Que les dieux nous pardonnent l'irrévérence de la comparaison; mais on ne comprendrait pas un aveugle choisissant, pour se conduire, un chien qui n'y verrait pas plus clair que lui.

2° Chacun de ces électeurs est en même temps un délégué, un mandataire, qui est moralement responsable devant ses mandants. L'électeur ordinaire n'a de responsabilité que vis-à-vis de lui-même, et, généralement, ce n'est guère.

Nous n'insistons pas sur la supériorité du scrutin de liste sénatorial pour assurer le recrutement d'un personnel parlementaire plus relevé, parce que ce système de votation pourrait être également appliqué à la nomination des députés.

La Chambre est — ou peut être — intégralement renouvelée au bout de quatre ans, d'une façon normale; au bout de beaucoup moins s'il y a dissolution. Ceci amène nécessairement des soubresauts, des *à-coup,* des solutions de continuité

dans la direction des affaires. Le Sénat, au contraire, se renouvelle partiellement, ce qui est le seul moyen connu d'assurer à une Assemblée élective un esprit de suite comparable et même supérieur à la tradition monarchique.

Enfin — ici nous sentons que nous allons heurter toutes les opinions généralement reçues, mais nous supplions le lecteur de nous faire crédit d'un peu de patience et d'attendre, pour bondir, la fin de notre argumentation, — le Sénat français a sur toutes les Assemblées électives similaires un avantage inestimable, bien que peu apprécié encore, nous le reconnaissons : c'est celui que lui confère l'institution, si injustement et si légèrement décriée, des inamovibles. Un des premiers mérites de cette institution, c'est de faciliter l'accès des affaires publiques aux hommes les plus éminents peut-être de la nation, mais dont la supériorité présente un caractère trop spécial, trop raffiné pour être sensible au grand public de tous les temps et de tous les pays. Jamais ni le suffrage universel ni le suffrage restreint, censitaire ou autre, ne seront en mesure d'apprécier les titres d'un Wurtz, d'un Berthelot, d'un Ernest Renan, d'un Michel Bréal, d'un Havet, etc. Les deux premiers sont déjà sénateurs inamovibles; tôt ou tard, les autres suivront. Et, à côté de ces illustrations dont le rayonnement ne s'étend pas au delà d'une sphère restreinte, l'institution des inamovibles constitue le seul moyen d'introduire dans le parlement les mérites plus modestes, mais non moins utiles, de diplomates, de militaires, d'économistes éprouvés. Là-dessus l'évidence se fera, si elle n'est déjà faite.

Reste à toucher un point plus délicat, mais où nous espérons rencontrer l'assentiment de tous ceux qui, de près ou de loin, ont été mêlés aux opérations électorales. Pour nous qui n'avons jamais assisté qu'en spectateur à ces luttes, nous ne chercherons pas à dissimuler l'impression pénible que nous a souvent causée la vue d'un homme supérieur à son auditoire et obligé, dans une certaine mesure, de s'incliner, presque de se courber devant des gens qui ne le valent pas, de leur faire des concessions, parfois excessives, de forcer légèrement, pour réussir, l'expression de sa véritable pensée. Il est, sans doute, impossible de l'en blâmer, puisque, sans cela, il échouerait devant un concurrent moins scrupuleux; mais il est certain qu'il y a là quelque chose qui entame la valeur et l'autorité morale du candidat.

Enfin, comme tous les souverains, le peuple souverain a besoin de gens qui lui disent franchement la vérité, et, pour remplir cet office utile, mais ingrat, il ne saurait trouver mieux que des sénateurs affranchis par l'inamovibilité de toute préoccupation électorale pour l'avenir.

Donc, indépendamment des avantages que lui confère son mode de recrutement, le Sénat, qui renferme et renfermera de plus en plus des historiens, d'anciens ambassadeurs, des savants, des érudits, des politiques éprouvés, sera mieux en situation que la Chambre d'étudier et de suivre, par exemple, la question d'Orient ou de l'extrême Orient, d'assister de ses conseils, de fortifier par son approbation, d'arrêter par son blâme le ministre des affaires étrangères.

III.

Mais tout cela, dira-t-on peut-être, c'est de la théorie à propos d'une Constitution imparfaite; c'est une opinion individuelle; puis, comment jamais admettre que, dans une démocratie, le suffrage universel se résigne à laisser, sur n'importe quel point, la primauté à une Assemblée non directement élue par lui?

A ce dernier argument nous pourrions répondre par l'exemple de la nation la plus démocratique qui fut jamais, par l'exemple des États-Unis, où le Sénat est tellement maître de la politique étrangère qu'il concourt, avec le Président, à la nomination des ambassadeurs. Mais nous aimons mieux rester en France et invoquer à l'appui de notre thèse des faits dont l'importance ne nous paraît pas avoir été suffisamment appréciée jusqu'ici par le monde politique.

Depuis sept ans et quelques mois — *grande constitutionnalis ævi spatium* — que dure la Constitution de 1875, comment, d'instinct, sous la seule inspiration de son bon sens naturel, le pays a-t-il procédé au recrutement des Assemblées? Invariablement, en province, dans les campagnes surtout, l'homme politique a commencé par être conseiller municipal, puis conseiller général, puis député, puis enfin, à la première place vacante, sénateur de son département. Et, pour être inconsciente, cette manière d'opérer n'en est pas moins parfaitement logique et raisonnable. Au conseil municipal et surtout au conseil général, le mandataire tout frais émoulu du suffrage universel se familiarise au moins avec la langue administrative, pour ainsi dire. Il sait dorénavant, pour l'avoir vu, manié, analysé, ce que c'est qu'un budget; il est initié au mécanisme de l'impôt, « de qui relèvent tous les empires ».

Certaines questions de voirie, d'hygiène, d'instruction publique lui sont soumises et, par conséquent, s'éclairent et se précisent à ses yeux. Après cette seconde étape, heureusement franchie, il arrive à la Chambre nécessairement dégrossi par ce premier noviciat, apte à s'aventurer avec fruit sur un terrain plus vaste. Néanmoins ses horizons sont encore un peu étroits, et l'envergure des problèmes qui lui sont soumis lui cause un éblouissement bien naturel. D'un budget départemental au budget général, la transition est rude. De nouvelles questions, plus compliquées, surgissent à chaque instant. Le nouveau député est très ferré sur l'instruction primaire : on vient lui demander un crédit pour l'École d'Athènes ou les fouilles de Persépolis; on lui propose de consacrer le produit des diamants de l'ex-couronne à l'achat de tableaux ou d'objets d'art. Il lui faut quelque temps pour comprendre que, sans l'instruction supérieure destinée à former une élite et un public capable d'apprécier cette élite, l'instruction primaire est condamnée à une décadence et à une stérilité irrémédiables. Il lui faut quelque temps pour se rendre compte, par les conversations, par les discours, de ses collègues, par la lecture des journaux sérieux, du rôle inestimable de l'art dans la vie d'une nation civilisée. Mais son éducation se fait. Dans les débats contradictoires auxquels

il assiste sur la question des rapports de l'Église et de l'État sur la magistrature, sur la politique étrangère, il n'est pas possible qu'il n'acquière au moins une instruction, une expérience technique qui lui faisaient complètement défaut auparavant. Après l'étincelant discours de M. Léon Say, la lumière se fait peu ou prou dans son esprit sur les arcanes de la conversion, des excédents, du rachat des chemins de fer,

De même, après un discours de M. Thiers ou d'un de ses successeurs autorisés, l'ancien conseiller général sait, à n'en pas douter, que Constantinople est une ville située sur le Bosphore; il n'est plus exposé à confondre les « capitulations » avec la capitulation de Sedan; il comprend l'importance et la grandeur du rôle que la France est appelée à remplir à l'extrême Orient, dans les eaux de la Chine, du Japon, aux côtés de l'Angleterre, de la Russie, des États-Unis.

Bref, après quatre, cinq, six ans de cet apprentissage, le voilà tout à fait mûr pour la vie publique, apte à comprendre les questions qui lui sont posées, à émettre sur tous les points un vote réfléchi, raisonnable, compétent.

En reconnaissance de son assiduité, de son travail, de son intelligence politique, démontrés surabondamment par cette rude et longue épreuve, *qui est la troisième,* son département le nomme au Sénat; et, dans le système ou plutôt avec les préjugés qui nous régissent, ce serait pour le pays le moment de se priver de ses services, d'annihiler son influence, de subordonner son action à celle de gens qui lui sont notoirement inférieurs, ne fût-ce que par l'expérience acquise! Mais ce serait de la sélection à rebours! On se proposerait de faire gouverner la France par les moins capables des Français qu'il n'y aurait pas lieu d'agir autrement.

Pour nous, l'adoption par le pays de ce mode de recrutement des assemblées politiques, qui consiste à faire d'un candidat d'abord un conseiller municipal, puis un conseiller général, puis un député, puis un sénateur — adoption toute spontanée, nous le répétons, tout instinctive, en dehors de toute prescription, de toute entente, — est la preuve irrécusable que les Français d'aujourd'hui, réagissant contre les préjugés « conventionnels, révolutionnaires, utopiques » de leurs grands-pères, entendent, non seulement conserver la Chambre haute, mais lui conférer un rôle en rapport avec ses aptitudes.

Cette preuve n'est pas la seule.

Dans tous les cabinets formés depuis 1875 — nous n'en avons pas sous la main le nombre exact, mais il y en a eu beaucoup, — la plupart des grands portefeuilles ont été constamment attribués à des sénateurs sans que personne ait jamais réclamé, à la Chambre, contre cette reconnaissance tacite de la compétence supérieure du Sénat.

Enfin, qui de nous, surtout pendant la dernière session, n'a cent fois entendu des députés s'écrier, à propos d'un vote indéfendable : « Nous avons eu tort, mais le Sénat est là pour réparer nos fautes! » Où trouver jamais une abdication plus complète du principe, d'ailleurs faux et funeste, de la prépondérance de la Chambre sur les autres pouvoirs? Donc la supériorité d'expérience, de compétence, du Sénat est acceptée par le pays et par la Chambre elle-même.

IV.

Si nous avons réussi à faire partager aux lecteurs de la *Revue* cette opinion que le Sénat doit prendre à la direction des affaires publiques une part plus active qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, il nous reste à examiner les moyens de mettre cette théorie en pratique.

Faut-il procéder par voie de revision de la Constitution de 1875? A cette question nous n'hésiterons pas à répondre par la négative la plus formelle. Rien n'est dangereux, surtout en France, comme de procéder à une revision de Constitution. Les tendances théoriques et *simplistes* de l'esprit national trouvent une occasion de se donner carrière; nous tombons dans ce que M. de Bismarck appelle des « discussions académiques »,

Et le raisonnement en bannit la raison.

Par des considérations de logique, de symétrie, j'allais presque dire de géométrie, on taille, on rogne, on sabre dans les organes dont la nécessité est le mieux établie.

Pour nous, nous n'admettons la revision que s'il s'agit de passer d'une forme de gouvernement à une autre, ou d'une Constitution comme celle de 1793 ou de 1848, dont le fonctionnement est manifestement impossible, à une Constitution exécutable. Mais tel n'est pas le cas de la Constitution de 1875. Théoriquement, elle remplit toutes les conditions reconnues essentielles à la marche des pouvoirs publics. Elle comprend tous les rouages classiques du régime parlementaire : les deux Chambres, la responsabilité ministérielle, le Président irresponsable, le droit de dissolution. Pratiquement, cette Constitution a déjà fait ses preuves dans les circonstances les plus diverses et les plus difficiles. Dans l'intention de ses auteurs, elle était destinée à détruire la république : elle l'a, au contraire, consolidée comme expression de la volonté générale. Elle a victorieusement traversé la période du 16 Mai comme la crise de l'année dernière. Enfin, en raison même de son origine, imposée aux hommes par les événements, non par les raisonnements, elle a l'avantage inappréciable de ne point trop entrer dans les détails et, par conséquent, de laisser à tous les organes assez de *jeu* pour permettre d'introduire sans difficulté les perfectionnements révélés comme nécessaires par la pratique.

Pour revenir à notre sujet, c'est ainsi qu'elle n'établit entre les deux Chambres, au point de vue de la confection des lois (sauf la priorité de l'initiative en matière financière), au point de vue de la surveillance de l'action ministérielle, aucune différence. Les deux Chambres sont donc placées sur le pied de la plus parfaite égalité, mais cette égalité n'exclut en aucune manière le partage des attributions.

Pour prévenir la fréquence des crises ministérielles, pour assurer à la direction des affaires publiques, des affaires étrangères surtout, cette suite, cette continuité que réclame si impérieusement la nature même des choses, on peut procéder de bien des façons différentes.

Il est possible, par exemple, de concevoir qu'un cabinet ne

soit dans l'obligation de se retirer que quand il a vu sa politique également désavouée par les deux Chambres. Ceci nous préserverait de ces crises inattendues, provenant des absences, des abstentions, des coalitions improvisées, crises qui éclatent comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, renversent un ministère au moment où l'on s'y attend le moins, et sur lesquelles on est presque toujours obligé de revenir par des moyens détournés, des *replâtrages* plus ou moins laborieux.

Il est encore possible d'imaginer, entre autres combinaisons, que, par une initiation du système américain, certains portefeuilles soient sous la surveillance spéciale de l'une ou l'autre Chambre, les affaires étrangères, par exemple, sous la surveillance du Sénat, les finances sous celle de la Chambre.

Pour essayer de ces deux systèmes ou d'un autre quelconque du même genre, il n'est nul besoin de revision.

On l'a bien vu quand il s'est agi d'assurer à la Chambre le dernier mot en matière de budget. La question s'est posée, les raisons ont été données de part et d'autre, l'opinion s'est prononcée : tout a été dit.

De même, qu'un ministère soit encore brusquement renversé — ce qui peut arriver demain ou même après-demain, — et cela sans raisons suffisamment comprises par l'opinion publique. Supposons qu'au lieu de se retirer docilement, le cabinet mis en minorité à la Chambre en appelle au Sénat, ou plutôt supposons que, deux interpellations ayant été simultanément déposées dans l'une et l'autre Assemblée, le président du conseil attende les deux verdicts pour prendre une décision. Si les deux arrêts sont rendus dans le même sens, fût-ce par des raisons différentes — comme la chose aurait eu lieu pour le cabinet Freycinet, — il n'y a pas de doute, il faut changer le ministère. Mais, dans ce cas, l'existence de deux majorités distinctes offre de grandes facilités pour la formation d'un cabinet nouveau. Dans l'une des deux Chambres — cela s'est vu, — par l'effet de coalitions plus ou moins morales, mais inévitables, il peut être difficile, sinon impossible, de définir le sentiment de l'Assemblée avec une précision suffisante pour en faire la base d'une reconstitution ministérielle. Mais il n'est guère probable qu'il en soit exactement de même, au même moment, dans l'autre Chambre. Il deviendra donc plus facile de trouver les éléments d'un cabinet nouveau, expression de la majorité du parlement tout entier et non plus seulement d'une fraction du parlement, ce qui, sans doute, est aussi parlementaire que possible.

Si le Sénat et la Chambre se prononcent en sens contraire l'un de l'autre, c'est que la question est douteuse, et il y a lieu d'y revenir. Généralement, on finira par s'entendre sur une solution moyenne. S'il y a conflit persistant, impossibilité de s'accorder, il reste la dissolution, par laquelle le pays, juge suprême, prononce définitivement sur la question en litige.

Et, qu'on en soit bien assuré, le niveau des débats n'en sera point abaissé. Les tribunaux n'examinent et ne jugent jamais si bien que dans les affaires susceptibles d'appel.

En admettant que l'on veuille essayer de cette solution — l'égalité entre les deux Chambres au point de vue de la responsabilité ministérielle, solution qui nous paraît pour le moment la meilleure, — il n'est nullement besoin de changer quoi que ce soit à la Constitution. Si la pratique révèle dans ce système des inconvénients inattendus, on peut le modifier ou l'abandonner sans revision nouvelle.

Dans un passage célèbre dont nous regrettons de n'avoir pas sous la main le texte exact, Macaulay n'hésite pas à attribuer la solidité des institutions anglaises à la pratique constante de ce principe : « Ne jamais rien changer aux lois existantes *si ce n'est pour remédier à un inconvénient bien déterminé*, et ne changer que *juste dans la mesure nécessaire* pour faire disparaître cet inconvénient. »

V.

Nous avons cherché dans ce qui précède à montrer que, si la république parlementaire, telle que l'a faite la Constitution de 1875, ne fonctionne pas d'une manière absolument satisfaisante, la faute n'en est pas aux institutions elles-mêmes, mais à la façon de les interpréter, spécialement au parti pris de concentrer l'action gouvernementale dans l'une des Chambres, et dans la moins expérimentée des deux, au mépris de la théorie, de la pratique, du bon sens et de l'histoire.

Sous quelle forme devrait se produire cette intervention plus active du Sénat dans les affaires publiques ? Nous avons indiqué une solution ; il y en a d'autres et de meilleures sans doute, entre lesquelles les hommes compétents pourront faire un choix. Mais nous ne saurions trop insister, à la fin comme au début de cette étude, sur la nécessité absolue qui s'impose à la France de se tirer d'affaire par le jeu régulier et légal de nos institutions actuelles, et non par le recours à quelque nouvelle aventure.

Notre pays est engagé depuis bientôt cent ans dans une œuvre qu'il est tenu d'accomplir, sous peine de perdre non seulement son prestige dans le monde, mais nous dirons presque sa raison d'être. La Révolution française n'est pas, comme semblent le croire M. Taine et quelques historiens de notre temps, un accident fatal dont il faut faire peser tout l'honneur ou toute la responsabilité sur les tendances abstraites et généralisatrices de la philosophie du XVIIIe siècle. Le mal — si mal il y a — vient de plus loin, et il est impossible de ne pas voir dans ce grand événement la suite naturelle, nous dirions volontiers « la période française » du mouvement politique inauguré par la réforme protestante du XVIe siècle.

Ceci demande peut-être quelques explications.

Quand les premiers fondateurs du christianisme ont commencé leur prédication, leur doctrine, tout ascétique, égalitaire, absolument contraire au fonctionnement de toute vie sociale, incompatible avec toute idée de hiérarchie, souleva naturellement les répugnances les plus vives et les plus légitimes au sein de la société romaine, de la société juive, particulièrement dans les classes éclairées. Le christianisme n'en a pas moins triomphé, et sous ses auspices s'est formée

la société féodale, la fédération européenne, plus étendue et, à certains égards, certainement supérieure au monde romain lui-même. Mais pourquoi? C'est que peu à peu, par un travail inconscient qui présente avec celui qui s'opère de nos jours les plus saisissantes analogies, la nouvelle doctrine s'est transformée de façon à s'adapter aux nécessités de la vie sociale. Au début, chacun était son propre prêtre ; plus tard le clergé a été nommé par les fidèles eux-mêmes. Puis, sous la pression de luttes incessantes, il fut reconnu que, ne fût-ce que pour assurer la compétence, l'autorité morale des directeurs spirituels, on devait les choisir parmi ceux des chrétiens qui, dans les séminaires, avaient été préparés à accomplir cette haute mission. Pour juger des mérites des candidats, il fallut nécessairement avoir recours à des hommes d'un savoir, d'un mérite déjà éprouvés. D'étape en étape, la hiérarchie catholique fut fondée, conservant le principe démocratique de l'élection, mais définissant l'égalité, dans l'ordre spirituel, par la formule que devait adopter plus tard une école célèbre : *le classement suivant la capacité.*

Et cette organisation, lentement élaborée pendant des siècles, est devenue tellement solide, qu'elle survécut, qu'elle survit encore au principe même de la doctrine religieuse qu'elle avait incarnée.

Arrive la Renaissance : tout le monde féodal, séduit, ébloui par les brillants dehors du monde antique, adopte avec enthousiasme les idées, les préjugés d'Athènes et de Rome, va chercher dans les auteurs grecs ou latins les règles de sa conduite. Sous l'empire de cette disposition universelle, les réformateurs religieux veulent aussi trouver dans le passé des exemples, des modèles. Ils affichent la prétention de ramener la société aux règles du christianisme primitif, aux préceptes mêmes de l'Évangile, et cette tentative a nécessairement son contre-coup dans l'ordre politique.

L'unité, la hiérarchie du monde féodal se brisent en fragments de plus en plus petits; mais, à cet égard, il faut distinguer.

Partout où le protestantisme est appliqué dans toute sa rigueur et se fractionne en innombrables sectes, en Suisse, aux Pays-Bas, en Écosse, dans les portions rhénanes de l'Allemagne, les nations ne tardent pas à perdre toute influence au dehors; quelques-unes mêmes sont absorbées par les nations voisines.

L'Angleterre s'arrête une des premières sur cette pente : l'anglicanisme, qui, par la hiérarchie et le recrutement du clergé, ressemble à s'y méprendre au catholicisme, confond le pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel entre les mains du souverain.

Dans l'Allemagne du Nord, dont les princes avaient embrassé avec ardeur les nouvelles doctrines pour faire échec à l'Empire, les sujets suivent le mouvement d'en haut avec la plus grande docilité : *cujus regio, hujus religio.* Il est à remarquer cependant que la seule grande nation protestante qui ait surgi de la Réforme, la Prusse, a adopté un système tout à fait analogue à celui de l'Angleterre. Le piétisme admet, comme l'anglicanisme, l'autorité supérieure du souverain dans l'ordre spirituel. En Prusse comme en Angleterre, il y a une religion d'État qui n'emprunte au protestantisme égalitaire que le nom et l'apparence (1).

Après cinquante ans de luttes intérieures et par des considérations plus politiques encore que religieuses, la France avait rejeté le protestantisme. Elle ne pouvait renoncer pourtant à résoudre à sa manière le problème posé par Luther et Calvin. La royauté des Bourbons, en affaiblissant la noblesse, prépara la France à l'égalité civile par la rude main des Richelieu et des Louis XIV. Mais le génie français a un caractère d'universalité très bien défini par deux beaux vers de M. Sully Prudhomme :

> Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde,
> Et, plus je suis Français, plus je me sens humain.

Notre pays n'a jamais compris ni les religions où l'on a son Dieu, son clergé pour soi tout seul, ni les réformes qui ne profiteraient qu'à lui. Les philosophes du XVIIIe siècle ont donc travaillé hardiment à améliorer la condition non du Français, mais de l'homme en général, et, par une pente naturelle, inévitable, ils ont introduit dans l'ordre politique les principes d'égalité absolue dont l'Évangile avait fait la base de l'ordre religieux.

Malheureusement la nature des choses est toujours la même; il est aussi impossible, plus impossible encore d'asseoir une société politique qu'une société religieuse sur le principe de l'égalité absolue (2). De là une contradiction perpétuelle entre les aspirations théoriques et les aspirations pratiques; de là ces difficultés incessantes au milieu desquelles nous nous débattons depuis cent ans; de là enfin la nécessité de procéder, pour la société politique, à un travail comparable à celui du catholicisme sur le christianisme primitif, et, sur ce terrain aussi bien que sur le terrain religieux, de définir l'égalité comme « le classement suivant la capacité ».

Deux grands penseurs, Auguste Comte et son maître Henri de Saint-Simon, ont posé le principe, il y a quelque soixante ans. Il a peu à peu pénétré « ès cœurs des Français », comme on disait jadis. De là ce grand mouvement, qui restera l'honneur de notre génération, pour développer l'instruction publique. De là ces tentatives incessantes, que nous signalions plus haut à propos du recrutement du Sénat,

---

(1) La confusion du pouvoir religieux et du pouvoir civil dans les mêmes mains peut être un expédient temporaire d'une certaine valeur; mais elle choque trop la raison, la logique, pour devenir jamais une solution définitive. Elle répugne particulièrement au génie français, qui, en matière religieuse et philosophique, n'a jamais voulu suivre, docilement aveugle, l'impulsion de ses souverains. Aux jours de sa plus grande puissance, Louis XIV n'aurait pu faire de la France une nation protestante.

(2) On pourrait objecter l'exemple des États-Unis, mais ce serait un argument de plus en faveur de notre thèse. Le Sénat, formé d'anciens gouverneurs d'État, d'anciens députés (exactement comme chez nous), jouit d'une grande autorité. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le passage suivant de la Constitution de 1776 :

« Le Président aura le droit de faire des traités, *de l'avis et du « consentement du Sénat;* il nommera, *de l'avis et du consentement « du Sénat*, et désignera les ambassadeurs, les autres ministres « publics et les consuls, les juges des cours suprêmes », etc.

Nous n'en demandons pas tant.

pour découvrir les capacités et, après des épreuves réitérées, pour leur confier la direction des affaires publiques.

En un mot, pour ne pas faire faillite aux généreuses espérances de ce grand mouvement de 1789 qui restera l'un des spectacles les plus sublimes de l'histoire, la France est tenue d'organiser chez elle la démocratie, de montrer dans cette organisation même le germe et le modèle des institutions de l'avenir. Le travail est beaucoup plus avancé qu'il n'en a l'air : il est en bonne voie ; il se poursuit en toute facilité sous le système constitutionnel le plus libéral que nous ayons jamais connu. Libre de toute pression, fût-ce de celle d'une théorie préconçue, d'un mot d'ordre donné, la France, entre autres résultats qu'elle s'est efforcée d'obtenir, s'est arrangée de manière à grouper dans le Sénat, par sélections successives, les plus éminents, les plus éclairés, ou tout au moins les plus expérimentés des Français. C'est apparemment pour utiliser leurs services, pour leur attribuer dans la direction des affaires publiques la part qui convient à leurs mérites, c'est-à-dire tout au moins le partage avec la Chambre, sur le pied de l'égalité la plus absolue, des attributions les plus élevées et notamment du droit d'exercer sur les ministres un contrôle direct et efficace.

Le pays ne saurait admettre qu'au nom des théories les plus creuses, de la plus vaine des métaphysiques — la *métapolitique,* comme disait de Maistre — on vienne le troubler dans son travail de réorganisation de la démocratie par la liberté et compromettre sans raison l'un des résultats les plus importants auxquels il tend continûment par des choix volontaires : c'est-à-dire l'autorité du Sénat, qui réunit les compétences et les capacités les plus indiscutables.

...

SOUVENIRS PERSONNELS (1)

Comment je devins journaliste

I.

L'ÉCOLE NORMALE.

(Suite et fin).

Je n'en ai pas fini avec ces souvenirs d'École. Quelques-uns jugeront peut-être que je me perds en d'inutiles radotages. J'espère que la plupart de mes lecteurs y trouveront quelque intérêt. Quand j'ai entrepris de conter comment je devins journaliste, ce n'était pas pour le sot plaisir d'entretenir le public de ma personnalité, qui lui est fort indifférente. J'avais des visées plus hautes : je voulais le renseigner sur l'éducation, le tour d'esprit et les tendances d'un groupe de jeunes hommes qui ont tous, à divers titres et avec des fortunes différentes, exercé une part d'influence sur la littérature de leur temps. On a si souvent, depuis trente années, parlé avec raillerie des normaliens et de leur invasion dans le journalisme contemporain ; on a tant fait de gorges chaudes de leur prétendu pédantisme, on les a si durement traités de pions, sans excepter même les plus brillants d'entre eux, About, J.-J. Weiss et Paradol, entre autres, qu'il n'est pas inutile et qu'il sera peut-être même agréable aux gens qui aiment les analyses exactes de lire un détail sincère des études qu'ils firent, des maîtres qu'ils rencontrèrent, des espérances qui gonflaient alors leur poitrine et, en un mot, de la façon dont se forma leur génie, ou — si ce mot vous semble trop ambitieux parce que vous en ignorez le sens propre — leur originalité future.

Parmi les maîtres que nous avons eus, je n'en sais point qui aient exercé sur l'avancement de notre esprit une influence bien décisive. Il faut dire que nous les jugions avec cette sévérité cassante qui est le défaut de la jeunesse, et ce défaut s'exaspérait chez nous de je ne sais quel goût de dénigrement qui nous était particulier. Nous avions vite fait le tour d'un professeur et, avec cette implacable clairvoyance des écoliers dont j'ai eu plus tard à souffrir moi-même, nous nous étions du premier coup rendu compte de ses côtés faibles, de ses défaillances. Nous eussions mieux fait de n'y point prendre garde; nous prenions un malin plaisir à les saisir sur le vif, à les tourner en ridicule. Ah! nous n'étions pas des juges commodes!

Il n'y avait qu'une qualité qui pût nous séduire : c'était la simplicité dans le sérieux. Un homme qui apportait ses idées personnelles et qui les exprimait sobrement, sèchement même, sans aucun soupçon de phrases, était sûr de nous enlever. Aussi nous professions la plus vive estime pour M. Ernest Havet, qui s'est depuis signalé par cette œuvre magistrale : *le Christianisme et ses origines.* M. Ernest Havet ne nous faisait qu'un très petit nombre de leçons dans l'année; mais, à chaque fois qu'il prenait la parole, c'était pour dire quelque chose, et ce quelque chose, il le disait avec une précision et une netteté coupante qui nous charmait. Nous sentions, au contraire, pour l'éloquence de M. Jules Simon une sorte de dédain mêlé de colère. Nous avions écouté avec ravissement les cinq ou six premières conférences; cette merveilleuse faconde nous avait séduits en dépit de nous-mêmes, malgré notre instinctive défiance des phrases retentissantes et des métaphores vides. Cet homme était un si admirable virtuose de la parole! Il parait d'un si beau langage cet ensemble de vérités moyennes et de banalités courantes qui composent ce qu'on appelait l'éclectisme! Mais, au bout de deux mois, nous avions percé à jour le charlatanisme de cette prétendue philosophie et la phraséologie creuse de ce faux philosophe; nous haussions impitoyablement les épaules aux lieux communs qu'il nous développait en langage magnifique; nous blaguions ses enthousiasmes factices et ses attendrissements qui sonnaient faux. Il n'y a pas jusqu'à ses caresses de voix — une voix de charmeur! — qui ne nous fussent déplaisantes.

M. Jules Simon s'en apercevait; on m'assure qu'il aurait dit un jour : « J'aimerais mieux faire vingt leçons à la Sorbonne qu'une seule à l'École normale. » C'est qu'à la Sor-

(1) Voy. le numéro précédent.

bonne, où la foule est nombreuse et composée d'éléments très hétérogènes, on se paye aisément de mots et surtout de beaux mots. Il nous fallait des choses, et nous les voulions toutes nues; nous étions féroces sur cet article.

Les renommées toutes faites ne nous en imposaient guère. Nous avions alors pour professeur de grec un brave homme, M. Hippolyte Lebas, qui était fils du célèbre conventionnel. Il aimait à rappeler cette origine et ce n'était jamais sans un accent d'émotion qu'il parlait des *mânes glorieuses* de son illustre père. Ces *mânes glorieuses* ont défrayé à l'École le rire de vingt promotions. Le mot peint l'homme. Il était digne, solennel, et d'une ignorance crasse.

Il ne savait pas un mot de grec. Il eût été incapable de lire couramment, je ne dis pas même une *Philippique* de Démosthène, mais un discours d'Isocrate. C'est à peu près comme si un professeur d'anglais ne pouvait pas se tirer d'un texte du *Vicaire de Wakefield*. Comment avait-on choisi pour enseigner le grec dans la première école de France un homme qui l'ignorait si parfaitement? C'est là un de ces mystères que l'on n'arrive à comprendre qu'après avoir lu l'épître de Paul-Louis Courier à Messieurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Hippolyte Lebas comptait parmi les membres de cette Académie. Il était de ceux qui y lisent des mémoires; on le consultait; son opinion faisait loi. L'autorité de son nom s'était répandue jusque dans la docte Allemagne. Il avait été chargé par le gouvernement de réunir en un corps de volume toutes les inscriptions recueillies par lui en Grèce. Il travaillait depuis vingt ans à cet ouvrage, qui ne paraissait point et que l'Europe savante attendait avec impatience : *Corpus inscriptionum græcarum*, par le célèbre érudit M. Hippolyte Lebas, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et représentant des études helléniques en France.

S'il ne m'a pas enseigné le grec, je lui dois d'avoir appris, par un exemple vivant et irrécusable, que les réputations officielles ne sont pas ce qu'un vain peuple pense et que tout ce qui reluit n'est pas or. Le pauvre homme! que de tours pendables nous lui avons joués! Il n'avait pas même la pudeur, ne sachant point le grec, de préparer à l'avance les textes que nous devions lire avec lui. Il apportait à la conférence une de ces traductions interlinéaires que la librairie Hachette venait d'inaugurer et qui toutes étaient signées du nom d'un de nos anciens camarades : Sommer. Nous avions pénétré ce petit mystère, et c'est là-dessus qu'on tablait.

On étudiait par avance une des phrases les plus aisées du texte qui devait être lu à la prochaine conférence. On s'entendait pour en tirer deux sens différents dont aucun n'était le vrai. Deux d'entre nous — c'étaient About et le grave Taine, *proh pudor!* — se chargeaient de mener à bien la mystification. Taine, en traduisant le morceau à livre ouvert, donnait l'un des deux sens convenus. About, prenant la parole et arrêtant l'explication :

— Pardon! est-ce que la phrase ne signifierait pas plutôt?...

Et il donnait l'autre sens, qui était tout aussi ridicule.

M. Hippolyte Lebas, qui jusque-là n'avait pas écouté, tirait lentement, d'un geste majestueux, son inévitable binocle, l'appliquait sur ses yeux et relisait d'une voix doctorale la phrase en suspens :

— Voyons! disait-il, examinons.... Le cas est embarrassant.... Hum! hum!

Nos vingt-quatre paires d'yeux restaient malignement braqués sur le brave homme, qui, sans se départir de sa dignité, cherchait le sens vrai dans la traduction interlinéaire, dans le mot à mot rédigé par Sommer à l'usage des écoliers.

About, se penchant alors et d'une voix insinuante :

— Ne pourrions-nous sur ce point consulter les Allemands? Qu'est-ce que pense l'illustre commentateur *Sommre?*

Un rire silencieux courait toute la salle.

Ce sont là de véritables gamineries. Je ne les rappellerais pas s'il n'était possible d'en tirer une leçon, si je ne l'avais pas tirée moi-même, pour m'en servir à l'occasion. Que de fois depuis, rencontrant sur mon chemin de grandes renommées, scientifiques ou autres, fortement établies et assises, sans qu'elles reposassent sur un mérite solide, je me suis souvenu des niches que nous avions jouées à M. Hippolyte Lebas, le plus accrédité des hellénistes de France! C'est l'histoire des bâtons flottants sur l'onde :

De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien.

Nous étions malheureusement tout près, peu habitués à nous payer de mots et portant dans nos appréciations la netteté brève du couteau de guillotine qui glisse dans sa rainure.

Parmi nos maîtres, il y en avait un que la section avait pris en grippe. C'était le professeur de littérature française de première année; il s'appelait M. Jacquinet. Je me trouvais être le seul de tous nos camarades qui l'aimât et qui le défendît. Il faut croire qu'il y avait entre son esprit et le mien quelque affinité secrète, car il avait également un faible pour moi. Il me mettait le premier, par-dessus About et Taine, ce qui était fort injuste. Il est vrai qu'avec M. Gérusez, qui professait également la littérature française, mais en seconde année, je tombai au huit ou neuvième rang, ce qui ne me semblait pas non plus trop équitable. Je dois beaucoup à M. Jacquinet; c'était un esprit délicat, précieux même, qui préférait aux beautés simples et grandes les grâces raffinées d'un langage exquis et rare. Le tarabiscoté ne lui déplaisait point. La Bruyère était pour lui le premier des vieux maîtres; il se délectait aux pensées et maximes de Joubert, le philosophe quintessencié de la coterie Récamier; Sainte-Beuve, le Sainte-Beuve de la première manière, avec ses contournements de phrases, ses subtilités d'expression, ses afféteries de métaphore, le charmait par ses défauts même, dont l'illustre critique ne se dépouilla que plus tard en écrivant dans les journaux d'un style plus rapide et plus aisé. Il avait un culte pour Stendhal, qui était encore peu connu en ce temps-là; mais ce qu'il adorait surtout en lui, c'étaient ses obscurités voulues, c'étaient ses façons de parler singulières, où se trahissait comme un secret désir d'étonner et de déconcerter le bourgeois. Il me révéla et m'ouvrit tout un coin de la littérature où je n'avais

pas encore pénétré et d'où mon goût propre m'éloignait. Il n'y avait pas de danger qu'avec ma nature prime-sautière je m'y attardasse longtemps : j'en sortis assez vite; mais je suis bien aise d'avoir passé par là, et j'ai gardé une vive reconnaissance à l'homme qui fut mon guide dans ces régions compliquées et toutes pleines de parfums entêtants.

A l'École normale, la troisième année est tout entière et uniquement consacrée aux préparations qu'exige le redoutable concours d'agrégation qui la termine. Les élèves de troisième année, au lieu d'être rassemblés dans une salle commune, ont, au troisième étage de la maison, de grandes chambres où ils peuvent se réunir, selon l'objet de leurs études spéciales et selon leurs amitiés personnelles, en groupe de quatre ou cinq. Nous étions cinq, dont Edmond About, dans notre section particulière, que nous avions modestement appelée la *grande section,* tout comme on a dit depuis *le grand ministère.*

Je ne puis me rappeler sans un vif plaisir mêlé d'attendrissement cette dernière année, qui fut vraiment délicieuse. J'ose à peine dire que nous préparâmes assez mollement nos matières d'agrégation. Mais avec quelle joie nous reprîmes le cours de ces entretiens, qui devinrent presque notre seule occupation! C'était About qui était l'âme et la flamme de la grande section. J'ai depuis été à même de connaître et de pratiquer la plupart de ceux qui se sont fait à Paris une réputation de causeurs : rien n'a pu effacer chez moi le souvenir de cette conversation étincelante, ailée, de cet esprit toujours en mouvement, de ce pétillement de mots justes, vifs et plaisants, de cette verve abondante en vues nouvelles, en rapprochements inattendus, en récits fantaisistes, en légendes d'atelier où se jouait une imagination libre et gaie.

Je ne sais si vous vous rappelez *Guillery,* sa première comédie dont la chute fut si retentissante à la Comédie-Française. Ce n'est pas une bien bonne pièce de théâtre, il s'en faut, mais c'est une œuvre curieuse à lire ; car dans ce Guillery, le héros de l'action, il est facile de retrouver quelques traits de la physionomie d'About pris sur levif. C'est Guillemette qui trace son portrait :

« Il est presque impossible de lui résister. Certes il n'est pas beau ; mais il a des yeux et des dents qui éclairent sa figure. Dû reste jeune, hardi, délibéré, galant, joyeux, plaisant ; le front haut, la parole vive, le geste prompt, l'esprit éveillé ! Je le chasse, il revient ; je l'évite, il me retrouve ; je m'enferme, il m'écrit ; je le querelle, il me tient tête ; je lui jure que je ne l'aimerai jamais, il parie que je l'adore et que je ne sais ce que je dis. »

Et plus loin Guillemette ajoutait :

« Il semble, quand il entre dans une chambre, que la température s'y élève de dix degrés. »

Comme About était toujours là, c'était la température normale de notre cellule. On venait chez nous causer; on nous trouvait toujours prêts. Paul Albert arrivait nonchalant, comme à son ordinaire, et, s'étirant les bras, il nous demandait l'hospitalité d'une conversation : « Dans ma section, nous disait-il, un tas de fainéants ; ils travaillent toujours ! »

Taine quittait également ses philosophes et venait se débarbouiller en notre compagnie de sa métaphysique. C'était une récréation qu'il s'accordait, quand il en avait jugé le moment venu, car Taine ne faisait rien que par poids et mesure; nous le savions incapable d'une folie qui n'eût pas été préméditée et dont il n'eût pu se donner la raison à lui-même. Il y avait sur lui une légende..., oh! mais une légende... Non, décidément, je n'ose pas la conter ici, bien qu'elle soit des plus drôlatiques. C'était About qui avait supposé qu'ayant à faire un travail sur les passions, Taine avait voulu, comme l'exige la méthode expérimentale, les étudier sur le vif... Il s'était mis en devoir d'approfondir l'amour, et alors..., mais chut!... Ah! la bonne histoire! que de fois je l'ai entendu conter à l'École, et toujours enjolivée de nouveaux détails! Taine, qui n'était point solennel, riait de tout son cœur à ces malices, que nous ne lui épargnions pas. Il n'y en a qu'une qui eut le privilège de l'agacer horriblement. Comme il était un grand piocheur devant l'Éternel, il avait des appétits féroces, mangeait vite et gloutonnement. Nous étions, au réfectoire, partagés en tables de dix, et l'un des dix découpait et servait les portions aux autres camarades. C'était Albert qui, pour notre dizaine, était chargé de ces fonctions délicates.

Quand on nous apportait un gigot de mouton, il avait soin de racler si exactement l'os qu'il n'y restât plus une parcelle de nourriture, et, brandissant alors cet os affreusement décharné :

— Cacique, disait-il à Taine, tu crois que la substance existe dépouillée de ses attributs et de ses qualités; tu crois à la substance en soi. Eh bien! voilà l'os en soi; mange-le, philosophe.

La première fois, Taine n'avait trouvé la plaisanterie qu'à moitié drôle. Mais elle se renouvela, il faillit se fâcher tout rouge, et nous restituâmes, en pouffant de rire, à l'os en soi une partie des attributs solides dont on l'avait malignement dépouillé.

Nous nous amusions à le taquiner ainsi; au fond nous avions pour lui plus que de l'amitié : c'était un sentiment mélangé d'admiration et de respect. Ce labeur incessant, acharné, qui n'enlevait rien à la largeur de l'esprit, à la vivacité de l'imagination, à l'aménité du caractère, nous confondait d'étonnement. Il n'y avait point d'étude qu'il n'eût poursuivie jusqu'en ses derniers recoins; c'était un dictionnaire vivant que nous consultions sans cesse, et qui se laissait feuilleter avec une puissante et amicale bonhomie. Histoire, philosophie, lettres, sciences, mathématiques et physique, tout lui était familier. Il ne partageait point nos sots dégoûts pour certaines connaissances, pour les langues vivantes, par exemple, et, tandis que nous trouvions spirituel de tourner en ridicule nos professeurs d'anglais ou d'allemand, il se rendait maître de ces deux idiomes; il amassait déjà des matériaux pour l'histoire de la littérature anglaise qu'il devait écrire plus tard. Je ne puis mieux comparer cet esprit qu'à une prodigieuse éponge qui aspirait par tous les

pores les livres, les hommes, les choses où il vivait plongé, qui s'en imbibait, s'en gonflait, et que l'on n'avait plus qu'à presser pour que ce torrent de connaissances ruisselât sous la main.

Et ce qui est plus étrange que tout le reste, c'est que toute cette science était rangée, cataloguée, étiquetée avec un ordre merveilleux dans cette tête encyclopédique. Ces habitudes de méthode que nous nous plaisions à railler chez lui dans le train de la vie ordinaire lui avaient admirablement servi pour le classement de tant de connaissances, qui emplissaient son cerveau sans l'encombrer.

Il trouvait encore du temps pour s'occuper d'art; il aimait les tableaux et s'y connaissait; il adorait la musique et jouait passablement du piano. J'ignore si ces goûts étaient aussi spontanés chez lui qu'il le croyait bien et qu'il se plaisait à le dire. Il était doué d'une force de volonté si extraordinaire, qu'il avait dû, sur ce point comme sur d'autres, faire violence à sa nature et en dompter les rébellions.

Ce n'était pas un causeur à la façon d'About : il ne faisait point de mots. Mais, quand il exposait une idée, c'était avec une netteté, une abondance et un choix d'élocution vraiment rares. Il parlait d'un ton doux, sans gestes, d'une voix monotone et blanche; il n'avait rien de l'orateur. Plus tard j'ai assisté à quelques-unes de ses leçons de l'École des beaux-arts : ses élèves l'écoutaient avec attention, parce qu'il disait toujours quelque chose et qu'il le disait parfaitement bien; mais ils n'étaient point enthousiasmés ni charmés, parce qu'il le disait sans flamme.

Toute sa physionomie et toute sa personne respiraient une lente et indomptable ténacité de caractère. Personne n'a jamais voulu plus ardemment et plus patiemment que lui. Il n'avait point, à proprement parler, de style, en sa jeunesse, à l'École. Il écrivait clairement, mais la langue n'était guère pour lui qu'un système de notation algébrique pour exprimer ses idées par des signes convenus.

Il a senti plus tard l'impérieux besoin d'avoir un style, parce qu'on n'agit sur les âmes et l'on n'enlève les imaginations que par le style. Il a, je crois, hésité entre le style de Voltaire et celui qu'il a adopté définitivement aujourd'hui. Ses *Philosophes au* XIXe *siècle,* le livre de ses débuts, sont écrits avec une légèreté, une grâce et un piquant où il entre quelque effort. Peut-être a-t-il senti ensuite que l'aisance de la langue voltairienne était de toutes les qualités littéraires celle qui s'attrapait le moins commodément. Il a beaucoup connu et pratiqué les Théophile Gautier, les Paul de Saint-Victor, les Goncourt; il s'est mis laborieusement à poursuivre le mot pittoresque, l'image éclatante; sur les solides dessous d'une dialectique serrée et vigoureuse il a jeté une phrase à dessein colorée, mais d'une couleur si intense qu'elle en devient parfois aveuglante. L'idée chez lui soulève géométriquement un flot de métaphores exactes et flamboyantes qui éblouissent l'imagination en même temps qu'elles satisfont l'esprit : des équations d'algèbre agitées dans un kaléidoscope. Je n'oserais pas affirmer que tout est voulu et factice dans cette manière, mais je penche à croire que Taine, tout en obéissant peut-être à un instinct secret, se l'est faite lentement, artificiellement, par un violent et pénible travail. Il est aujourd'hui en pleine possession de cet instrument qu'il a eu tant de mal à se fabriquer; il en joue tout naturellement, avec une virtuosité incomparable, et il en tire des effets d'une singulière puissance.

Quelle différence avec Prévost-Paradol, un de nos jeunes camarades, de deux ans moins âgé que nous, et qui montait parfois de la salle de première année tailler une bavette avec ses anciens! C'est bien de lui qu'on aurait pu dire qu'il écrivait comme l'oiseau chante et comme l'eau coule. Dès le premier jour, il avait, sans étude ni effort, déployé cette phrase ample et légère qui a plus tard émerveillé tous les connaisseurs. Point de tâtonnements ni de retouches; il prenait un cahier de papier blanc et, de sa grande écriture qui semblait, comme son style, un ressouvenir du XVIIe siècle, il emplissait les pages sans hésiter jamais sur un mot ni le raturer, d'un train égal et rapide, jusqu'à ce qu'arrivant au bout du dernier feuillet, il posât le point final. Je me souviens d'une de ses compositions qu'on nous apporta dans notre section : c'était une étude sur le *De re rustica* de Caton, qu'il avait comparé aux *Économiques* de Xénophon. Je connaissais le sujet pour l'avoir traité moi-même en seconde année. Je fus charmé : cette lumineuse élégance de style, cette grâce flottante de la phrase, cette façon d'envelopper dans les longs plis d'une période une allusion fine ou un mot piquant, ce choix d'expressions atténuées et délicates, cette harmonie enchanteresse de langage, tout cela me ravit, et je me vois encore lisant à haute voix le morceau, que nos camarades écoutaient en dodelinant de la tête.

Et quelles effusions de compliments quand, le lendemain, il monta chez nous! Car si nous avions des mépris sommaires et tranchants, nous avions de même l'enthousiasme exubérant et facile. On manque de juste mesure à vingt ans. Il recevait nos éloges sans fausse modestie, la physionomie ouverte et gaie : il nous parut tout à fait gentil et bon garçon. Je ne me rappelle pas avoir remarqué chez lui cette nuance d'ironie hautaine qui me frappa dix ans plus tard, quand je le revis à Paris, déjà célèbre. L'orléanisme avait déteint sur lui. Il causait avec animation, sans jamais viser à l'effet. Il avait l'esprit brillant, mais peu aiguisé. C'était la faconde d'un méridional qui aurait été élevé dans le Nord.

Bien d'autres venaient encore tour à tour dérouiller leur langue dans notre cellule, qui était devenue comme un atelier de conversations.

About tenait tête à tout le monde, toujours en éveil, s'occupant de tout, s'intéressant à tout, sachant tout. Il était doué d'une mémoire prodigieuse, et il possédait cette faculté rare d'y retrouver juste au moment précis le détail dont il avait besoin. Il faisait notre admiration par cette présence d'esprit que rien ne mettait jamais en défaut.

Avec cela, gai, bon vivant et fertile en imaginations drôlatiques. Il avait inventé, pour obtenir des congés supplémentaires, un oncle qu'il avait marié d'abord, puis rendu père, puis fait malade. Il finit par l'enterrer et s'en alla, les larmes aux yeux, demander une sortie pour l'accompagner au cimetière.

— Consolez-vous, mon ami, lui dit M. Dubois, le directeur, en lui signant son *exeat;* il commençait à être bien usé, votre oncle!

Et de rire! Ah! que nous avons ri souvent et de bon cœur! Nous n'étions séparés que par une légère cloison de la cellule des grammairiens. En ce temps-là, où les études de philologie n'étaient pas en honneur comme à présent, c'étaient les derniers de la promotion qui se consacraient ou plutôt que l'on consacrait à la grammaire. Nous les blaguions volontiers, bien qu'ils fussent garçons d'esprit et, à coup sûr, plus instruits que nous n'étions. Ils travaillaient davantage et, comme nous les dérangions sans cesse dans leurs doctes recherches, ils frappaient, de temps à autre, au mur pour nous inviter au silence. Mais voilà qu'un jour nous entendons de grands éclats de voix de leur côté : c'était une dispute. Ils se disputaient; donc ils parlaient. Nous levons, étonnés, les bras au ciel; About se précipite sur un calendrier appendu au poêle :

— Tout s'explique; c'est la fête de Balaam!

Ce qui surprendra peut-être mes lecteurs, mais la chose est rigoureusement vraie, c'est que, dans ces incessantes et interminables conversations, jamais nous ne nous entretenions de nos espérances d'avenir. Notre destinée future ne nous inquiétait point. Elle s'ouvrait à nos yeux toute droite et tout unie. Nous savions qu'au sortir de l'École on nous donnerait une chaire : nous n'en demandions pas davantage. About rêvait de partir pour l'École d'Athènes, qui avait été fondée deux ou trois ans auparavant et où Beulé venait de découvrir le fameux escalier de l'Acropole; mais c'était pour en rapporter une thèse brillante et entrer dans les Facultés en qualité de professeur. L'Université était notre ambition dernière. Nous ne nous doutions pas du monde, et il fallait bien que ce fût là l'esprit général de l'École, car je me souviens que, dans la séance où M. Dubois nous réunit pour nous faire ses adieux, il nous donna de sa voix cuivrée le conseil de nous défier de notre exclusiyisme ; il nous dit que nous avions jusqu'à présent vécu dans une académie de philosophes, tout occupés et tout enivrés d'abstractions; que nous avions contracté dans ce milieu l'habitude d'être entiers et raides; que le monde, auquel nous allions nous frotter, était plus varié et plus souple; que l'Université ne le conquerrait qu'en se prêtant avec plus de complaisance à ses préjugés; que nous aurions à dépouiller l'école, même en restant professeurs, comme nous avions l'intention de l'être. Et le fait est que, notre troisième année d'études achevée, nous prîmes, sans mot dire, notre volée, chacun pour le département qui lui était assigné. Il n'y en eut que deux, parmi nous, qui ne furent pas tout d'abord pourvus de chaires : c'était About et moi. About avait demandé et obtenu la place qui était vacante à l'École d'Athènes. Pour moi..., c'est une histoire singulière et je ne puis m'empêcher de sentir je ne sais quelle émotion rétrospective quand je songe combien il s'en est peu fallu que le hasard ne me jetât, à ce moment-là, dans les chemins de traverse, moi dont l'esprit et l'imagination étaient tirés au cordeau.

Nous attendions à Paris nos nominations, qui paraissaient au *Journal de l'instruction publique,* le moniteur de l'Université. Tous nos camarades étaient déjà partis. Je restais seul. J'avais beau interroger l'oracle, il semblait ignorer mon nom. J'étais un peu surpris; l'étonnement fit place à l'inquiétude. J'avais été refusé, pour l'examen écrit, à l'agrégation. Pas même admissible! Cet échec, que je ne me suis jamais expliqué, m'avait paru extraordinaire. Au moins Taine, qui, en fin de compte, avait échoué, lui aussi, avait-il été admis à soutenir les examens oraux. Pourquoi ne me nommait-on point à une chaire? Pourquoi dérogeait-on, en ma défaveur, à un usage constant, à une longue tradition?

Je ne tardai pas à le savoir.

C'était une coutume, et je crois que cette coutume dure encore, que dans leurs derniers mois de troisième année les élèves de l'École normale s'en allassent faire la classe durant trois ou quatre semaines dans les divers lycées de Paris, sous les yeux des professeurs qu'ils remplacaient dans leurs chaires. Les professeurs assistaient à une ou deux de ces leçons pour pouvoir en rendre compte; puis, enchantés de ce petit congé qui leur tombait du ciel, ils nous livraient leurs élèves et nous laissaient faire la classe à notre fantaisie.

About et moi, nous avions été délégués à Bonaparte, en rhétorique, lui dans la classe de français, moi dans celle du latin. La classe de rhétorique de Bonaparte était, cette année, composée d'une façon toute particulière : il s'y trouvait une foule de jeunes gens de grande famille, parmi lesquels Guillaume Guizot, un des fils de M. de Broglie, le neveu d'un ministre, M. Dombidau de Crouseilles, si j'ai bonne mémoire. Tous ces jeunes gens, dont quelques-uns ont fait un grand chemin, formaient une tête de classe remarquable plus encore par la variété des talents que par la célébrité des noms. Nous arrivions là tous deux, About et moi, avec cette verve furieuse de la vingtième année, une hardiesse de jugement que rien n'effrayait, une vivacité de langage que l'usage du monde n'avait point tempérée; ajoutez-y le bouillonnement d'idées révolutionnaires qui écumaient, en 1851, sur les âmes de notre génération.

Je ne me rappelle plus au juste ce que nous disions; mais j'ai plus tard retrouvé chez quelques-uns de ces jeunes gens un souvenir vivant de l'impression que nous avions faite tous deux sur leurs jeunes imaginations. Guillaume Guizot m'a souvent conté depuis qu'ils en avaient été comme éblouis. About les étonnait et les charmait par cette profusion de vues neuves et de mots brillants qui lui échappaient de toutes parts, et moi j'avais une sorte d'éloquence convaincue et abrupte, de gaieté prime-sautière et puissante, qui les remuait profondément.

Ce fut une série de classes étonnantes. Nous y portions, l'un et l'autre, une passion impétueuse, et nous allions de l'avant, sans nous soucier de l'effet que pouvait produire, tombant sur ces jeunes têtes, telle ou telle parole enflammée.

Chacun de ces élèves avait un précepteur et rentrait avec lui, le soir, au dîner de famille. Quelle famille il y trouvait! famille de cléricaux enragés, de bonapartistes avant la

lettre, dont les cheveux se hérissaient d'horreur au récit enthousiaste que les rhétoriciens faisaient de nos leçons. J'ai su, mais bien longtemps après, que, parmi nos élèves, les plus sages exhortaient leurs condisciples à ne rien répéter à leurs parents de ce que nous avions dit au lycée. Ce n'était pas précisément par sympathie pour nous : c'est qu'ils prenaient à ces leçons un extrême plaisir et qu'ils se doutaient bien que, si on les dénonçait à l'Université, elles seraient arrêtées du coup.

Les indiscrétions filtrèrent jusqu'au ministre, qui s'émut et ordonna une enquête. Un matin — c'était le dernier, celui-là même où nous devions résigner nos pouvoirs, — About vit entrer dans sa classe deux inspecteurs généraux flanqués du proviseur et du censeur, qui s'assirent en silence et sans prononcer une parole, écoutèrent, le front morose. Il ne se déconcerta point; il fut, à ce qu'il paraît, étincelant de verve et d'esprit. Il accourut ensuite à l'École pour me prévenir que ce serait mon tour le soir. Ces messieurs se présentèrent en effet chez moi, à la classe de deux heures, avec le même cérémonial; j'étais averti et je leur servis une classe... oh! mais une classe... : l'austérité de Nisard et l'onction de Rollin. Ils m'accablèrent de compliments et je sortis du lycée faisant des écarts de poitrine.

Je n'ai jamais lu le rapport qu'ils envoyèrent sur mon compte.

Tout ce que j'ai jamais pu savoir, c'est que, six semaines après, je n'étais pas admissible au concours d'agrégation; c'est que, trois mois plus tard, le ministre refusait de me nommer à un poste, quel qu'il fût, et déclarait qu'un esprit aussi insubordonné, aussi anarchiste que le mien, déshonorerait les cadres de l'Université.

J'avoue qu'à cette nouvelle je ne laissai pas d'être ému. Je cherchai tout effaré ce que je pourrais bien faire pour gagner ma vie; je ne me trouvai pas propre à grand'chose. Que l'on pût se faire une position sortable en mettant du noir sur du blanc, cela ne m'entrait pas dans la cervelle. J'avais travaillé quatorze ans de ma vie pour être professeur; je ne me croyais, et cela très sérieusement, bon qu'à professer le latin et le grec. L'avenir s'ouvrait devant moi vide et nu. Il y a tant d'élasticité dans une âme de jeune homme, que je ne me désespérais pas autrement. Mais j'étais dans un grand embarras; c'était surtout le chagrin de mon pauvre père qui me crevait le cœur.

Je fus tiré de ce mauvais pas par un grand ami de ma famille, M. Bary, un excellent professeur de physique de Charlemagne, qui était le père d'un de mes meilleurs camarades, d'un des cinq de la *grande section*. M. Bary connaissait beaucoup le chef du personnel, M. Lesieur; il lui parla pour moi. Il eut quelque peine à dissiper les préventions de cet estimable fonctionnaire, qui ne me connaissait que par mon dossier. Si jeune et déjà un dossier! et qui, pis est, un affreux dossier! J'ai quelquefois depuis souhaité d'avoir ce dossier cinq minutes entre les mains pour lire l'amas de sornettes qui ont dû sans doute y être accumulées sur mon compte. Weiss s'est donné ce petit plaisir. Il a profité de son passage au ministère des beaux-arts pour se faire remettre son *dossier*. Il l'a lu et s'est fait ce jour là une vraie pinte de bon sens.

M. Lesieur se laissa fléchir, et, quelques jours après, je reçus une invitation à me rendre tel jour, telle heure, au ministère de l'instruction publique, où Monsieur le ministre daignerait me recevoir en personne et me donner les derniers conseils.

C'était la première fois que j'étais admis à l'honneur de voir un ministre face à face. Il ne faut pas que je fasse tant le fier ni le plaisant : la vérité est que le cœur me battait fort et que je n'étais pas rassuré.

M. Dombidau de Crouseilles (c'était lui qui gouvernait alors les destinées de l'instruction publique) me reçut avec beaucoup d'affabilité. Il me donna, en fort bons termes, une petite semonce sur mes imprudences au lycée Bonaparte, et, après m'avoir annoncé qu'il me nommait professeur de troisième au lycée de Chaumont, il termina sa courte harangue par ces mots que j'entends encore, comme si c'était hier, sonner à mon oreille : « Allez, monsieur, un bel avenir s'ouvre devant vous. »

Quel pauvre et singulier animal que l'homme! Le croiriez-vous? je fus ravi et touché de cette phrase, qui était pourtant la plus banale du monde. Elle me réconforta, et, le soir même, j'annonçai la bonne nouvelle à mon père :

— Il m'a dit qu'un bel avenir s'ouvrait devant moi!

Lui aussi, il prenait au sérieux cette eau bénite de cour; il était enchanté. Non pas qu'une chaire de troisième à Chaumont lui fît l'effet d'être quelque chose de bien merveilleux; mais c'était, comme il le disait avec orgueil, le pied à l'étrier; et puis il y avait *le bel avenir* promis par le ministre!

Huit jours après, je débarquais à Chaumont.

C'était mon entrée dans la vie.

FRANCISQUE SARCEY.

(La suite prochainement.)

UN TRANSPORT DE JUSTICE

Souvenir

J'ai rarement connu un homme aussi touchant que M. Trévère. Il était juge d'instruction dans une petite ville où j'allais passer mes vacances du temps que j'étais étudiant en droit. Il a eu sur ma vie une influence qui dure encore, car si j'ai fait quelque bien et si, renonçant à la magistrature, j'ai fini par prendre la résolution qui m'a fixé dans l'état où je veux rester jusqu'à la fin de mes jours, c'est à lui que je le dois.

Il est fâcheux que les romans ne puissent avoir pour sujet que des amours ou des crimes : la philosophie et l'art trouveraient un champ inépuisable dans l'étude et dans la peinture des influences, des révolutions, des bouleversements qui se passent dans les replis du cœur humain, derrière les voiles de la conscience, ne se marquent au dehors par aucun signe

visible, et cependant, parfois en quelques secondes, impriment à l'âme et au cœur une direction qui ne changera plus jamais.

Les femmes donnent le coup de foudre, qui peut longtemps faire saigner d'amour un cœur blessé; mais cette révélation inattendue, cette clarté soudaine, le trait de lumière enfin où se transfigure l'âme d'un homme, un homme peut seul le donner.

Le jour où je vis pour la première fois M. Trévère, on m'aurait bien étonné si l'on m'eût dit ce que devaient être pour moi les suites de cette rencontre. Quoique l'aspect de cet homme singulier inspirât tout d'abord de la sympathie, ou plutôt en raison même de la nature de cette sympathie, l'idée d'une influence quelconque de sa part m'aurait semblé dérisoire.

C'était un homme d'une quarantaine d'années, long, maigre, jaune, brun de peau, avec des yeux gris sombre, des cheveux très noirs. Toute sa personne, et son ajustement aussi, portait un air d'immense lassitude, de gaucherie, de timidité. Les bras collés le long du corps, les pieds rapprochés, il semblait, lorsqu'il était au repos, chercher à occuper sur le sol et dans l'air ambiant le moins d'espace possible. Lorsqu'il marchait, il s'en allait à petits pas hésitants, les mains suspendues, les épaules de biais, comme s'il eût passé à travers des obstacles invisibles ou des portes trop étroites. Il portait habituellement la tête penchée; un flot de cheveux, débordant sur son front, donnait à son visage un aspect de tristesse bien en rapport avec ses traits tirés, ses yeux ombragés sous des sourcils tombants, sa bouche abaissée aux coins, ses joues plates et creuses, qu'allongeaient encore de longs favoris à mèches désolées. Somme toute, un mélancolique de la plus belle venue, et qui paraissait fait pour inspirer autant de commisération que de sympathie, car, sans découvrir sur son visage la trace brutale que laissent les chagrins, on voyait que la vie lui faisait mal, comme à tant d'autres.

Quoiqu'il se montrât d'une bienveillance extrême pour tous, il ne paraissait aimer réellement qu'une chose au monde, la musique. Il jouait du violon d'une manière déchirante et passionnée qui arrachait des larmes, improvisant la plupart du temps, la tête renversée, le corps élancé en avant, tordant ses bras comme dans un spasme de douleur. Il ne voulait jamais jouer devant âme qui vive, et ce fut au bout de deux ans d'intimité seulement qu'il consentit à me faire confidence, c'est le mot, de ce merveilleux talent.

Comme magistrat, il était reconnu, de l'aveu de tout le monde, pour le meilleur juge d'instruction du ressort. Naturellement il était mal noté au ministère de la justice, les gratte-papier qui gouvernent ce département ne jugeant les œuvres des magistrats que d'après les totaux des colonnes de la statistique criminelle : or il rendait beaucoup d'ordonnances de non-lieu, ce qui est un tort aux yeux des bureaucrates, attendu qu'un bon juge d'instruction doit trouver le plus de coupables possible et le moins d'innocents que faire se peut. Au parquet de la cour, tout en rendant justice à son incontestable supériorité, on lui reprochait d'avoir un caractère inflexible et le cœur un peu mou, comme on disait.

A mesure que je pénétrais plus avant dans cette âme timide et voilée, j'y découvrais des profondeurs nouvelles, des charmes inattendus, et j'arrivais à reconnaître que M. Trévère cachait, sous la modestie de sa parole, une intelligence supérieure, et, sous l'inflexibilité de son caractère, une bonté infinie.

J'étais à cet âge où l'homme, prêt à faire ses premiers pas dans le monde, voit s'étendre devant ses yeux les horizons énigmatiques de la vie. Mais je dois le dire : ma jeunesse était sans élan et sans joie, et j'avais plus d'appréhensions que d'espérances. Cependant j'allais finir mon droit, le temps pressait; et, faute d'avoir pu jusque-là me résoudre, je me trouvais, par exclusion plutôt que par choix, acculé à la magistrature comme à la carrière qui me déplaisait le moins.

J'étais au plus fort de ces perplexités lorsque l'époque des vacances me ramena auprès de M. Trévère, et, loin de m'aider à sortir de peine, l'incurable mélancolie qu'il portait à toutes choses, l'exemple de sa pauvreté, la disgrâce qui paraissait peser pour toujours sur son avenir, me faisaient faire des réflexions bien décourageantes quand, à ce que je pouvais espérer de moi-même, je comparais sa haute intelligence, son noble caractère et sa science profonde.

A force de penser à cela, j'en vins à m'imaginer d'abord, et bientôt à me persuader, qu'il devait y avoir dans la vie passée de M. Trévère soit quelque douleur dont il gardait la blessure, soit un événement dont la fatalité le suivait dans sa carrière de magistrat. Avec l'ardeur que l'imagination allume dans une tête de vingt ans, je me plaisais à forger cent drames, plus saisissants et plus tendres les uns que les autres, où je le faisais figurer dans des poses héroïques ou sublimes et qui se dénouaient invariablement par un amour malheureux ou par un mariage manqué.

Ainsi va la jeunesse : la pauvre folle ne connaît au monde que l'amour; elle ne sait pas que la conscience, le sentiment du devoir et même la raison lui réservent des combats et des douleurs bien autrement tragiques que les bourrasques de l'amour, et, si j'avais mieux connu la vie, je n'aurais pas été chercher si loin le mystère qui irritait ma curiosité. Mais le jour approchait où, brisant enfin cette glace qui me cachait son cœur, M. Trévère allait m'apprendre ce que je désirais tant savoir. Ma curiosité ne se contenait plus, je n'avais pu le lui cacher.

Est-ce l'émotion que je ressentis à cette confidence, est-ce la solennité dont tous les lieux semblent se revêtir lorsqu'il s'y passe une scène mémorable? Toujours est-il que ce coin de prairie abrité de vieux saules baignant leurs pieds dans l'eau calme de la rivière, que cette ombre, cette immobilité de la nature qui semblait faire silence pour me laisser mieux saisir ce que j'allais entendre, tout cela me faisait battre le cœur à coups précipités lorsque M. Trévère, me désignant de la main un de ces tertres de gazon qu'on rencontre souvent aux carrefours des chemins creux de la Vendée et qui couvrent les os de quelque martyr inconnu des grandes guerres, me dit avec un sourire grave :

— Tenez, nous serons bien là pour causer. Venez, jeune

homme : puisque vous paraissez tant désirer de le connaître, je vais vous ouvrir le fond de mon cœur.

Nous nous assîmes sur le tertre, et M. Trévère me raconta ainsi l'histoire de sa vie :

I.

— Je n'ai pas toujours été tel que vous me voyez aujourd'hui : entre l'homme qui est devant vous et celui que j'étais à vingt-cinq ans, il y a tant de différence que mes amis d'alors ne me reconnaîtraient plus. A l'époque dont je vous parle, j'étais un des exemplaires les plus corrects, les plus perlés, de ce qu'on appelle familièrement « les magistrats en herbe » : et c'est bien dit, car il est impossible de voir sur de petits personnages juvéniles des miniatures plus achevées de ce que sera le magistrat quand l'homme aura fini de croître en sagesse, en éloquence, en jurisprudence, finalement en ancienneté; quand enfin le jour sera venu d'inscrire son nom sur une liste de présentation pour quelque trou judiciaire plus ou moins effroyable.

Élevé au milieu de la magistrature, dans une ville où elle tenait le haut du pavé, dans la maison de mon père, qui était conseiller à la cour et qui par surcroît avait épousé la fille d'un magistrat, je n'avais jamais eu seulement l'idée qu'un homme de ma condition pût songer à autre chose qu'à la magistrature. Et comme on ne cessait de me répéter que tous les magistrats doivent se distinguer dans leur carrière, j'étais résolu à me distinguer aussi dans la mienne, et dès l'âge le plus tendre je m'étais prêté avec une admirable docilité à tous les exercices auxquels on m'accoutuma pour me mettre en état de me « distinguer » dans ma carrière.

J'étais arrivé ainsi à la fin de ma vingt-quatrième année. Mon père et ma mère ne pouvaient pas me reprocher d'avoir mal répondu aux soins dont ils avaient accablé mon enfance. Pendant vingt années (car ils commencèrent à me faire travailler dès l'âge de quatre ans), ils ne m'avaient pas lâché d'une minute, et ils m'avaient amené tout d'une haleine jusqu'au seuil de la carrière qu'ils avaient rêvée pour moi. Leur ambition était comble au delà de tout ce qu'ils auraient osé espérer : je savais le latin, le grec, l'anglais, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la rhétorique, la philosophie, la morale, la littérature, et même un peu de français; j'étais docteur en droit, ferré à glace sur la procédure, orateur véhément et disert; de plus, la gloire de ma famille, l'exemple de la jeunesse, l'ornement des salons, l'espoir de la magistrature.... Oh! s'écria M. Trévère en portant les mains à ses yeux avec un mouvement de désespoir suprême, c'était horrible!

— Horrible? lui dis-je, je ne comprends pas!

— Ah! vous ne comprenez pas, pauvre enfant! Vous comprendrez tout à l'heure! Ma « brillante » éducation, ma position sociale, les exemples d'austérité, de fermeté et même de sécheresse, dont j'étais entouré au milieu de ma famille et de la société judiciaire où je vivais; les billevesées philosophiques dont mes professeurs m'avaient bourré; les traits de barbarie qu'on m'avait appris à vénérer, dans l'histoire des Romains et des Grecs, sous le nom de vertus antiques; la « littérature » enfin, dissolvant plus sûr que la folie pour réduire en pâte molle les cœurs et les cerveaux les plus sains, toutes ces belles choses avaient fait de moi une espèce de stoïcien mitigé de christianisme, et, bien que je ne me fusse jamais mêlé de politique, il est évident que vers quarante ans j'étais destiné à prendre place dans les rangs les plus aventureux du centre gauche. Mes premières luttes d'avocat ne m'avaient nullement ébranlé dans mes convictions morales et juridiques; je n'étais au barreau qu'en passant et pour me préparer à devenir un magistrat, c'est-à-dire un homme qui tient dans une de ses mains, sans doute, l'honneur et la vie de ses semblables, mais aussi, dans l'autre main, l'ordre social et la sécurité de tous! Mes principes, d'ailleurs inflexibles et absolus comme mon caractère, se résumaient sur ce point en une formule très courte, que voici :

Tout coupable doit être puni : il n'y a pas de raison ni de considération au monde qui puisse prévaloir contre ce principe; quant à l'extension et à la rigueur des poursuites et de la peine, elles doivent être poussées indéfiniment jusqu'à ce qu'on ait réduit au désespoir quiconque fait le mal. Tel est l'objectif de la loi pénale; telle doit être la règle de conduite du magistrat.

Mon installation dans ma nouvelle résidence ne m'apporta que des idées riantes : j'y voyais l'indépendance, une belle position sociale, un avenir assuré; j'avais enfin dans toute leur plénitude ces deux grands biens de la jeunesse, l'orgueil et la joie. Quant à mes fonctions, à part quelques détails d'ordre intérieur et de pratique que j'appris en huit jours, j'en fus vite au courant, mon travail au parquet de la cour m'ayant habitué aux affaires de toute sorte qui forment le service d'un parquet de première instance. L'audience correctionnelle, à laquelle je fus attaché tout de suite, ne m'offrit pas plus de difficultés ni de surprises : je me retrouvais là dans un milieu de sentiments et de conceptions où tout m'était familier : d'ailleurs, bien que les affaires graves y soient beaucoup plus sérieuses à traiter que les affaires d'assises, la police correctionnelle, au demeurant, n'a rien de tragique. Une absence du procureur impérial me laissa bientôt la direction du parquet, et je n'en fus nullement effrayé.

J'en étais là de ces dispositions assez heureuses, comme vous pouvez juger, lorsqu'un soir, au moment où, après avoir travaillé assez tard, j'étais à rêver au coin de mon feu, j'entendis sonner violemment. Tout le monde était couché depuis longtemps, je ne voulus pas réveiller la servante, je descendis ouvrir moi-même, et je me trouvai en présence d'un gendarme à cheval qui, tout noir de l'ombre dont notre maison le couvrait, se détachait en silhouette fantastique sur le mur clair de la maison opposée. Une forte pluie venait de tomber, le pavé ruisselait, les gouttières se dégorgeaient à grand bruit, on entendait grincer les girouettes et claquer les contrevents sur les murs, les nuages volaient dans le ciel par lambeaux déchirés, la lune jetait des miroitements soudains sur les flaques d'eau du sol et sur les ardoises des toits, un vent furieux secouait le manteau du

cavalier en le faisant battre comme des ailes : c'était une scène sinistre.

— Monsieur le substitut, me dit-il, je viens vous apporter une dépêche de la part de M. le juge de paix de Cardan. C'est pour un assassinat.

Et, ayant écarté à grand'peine son manteau trempé de pluie, il mit pied à terre, attacha son cheval, et avec un lourd retentissement d'éperons, de talons de bottes, de sabre traînant, il monta avec moi, faisant craquer le vieil escalier de bois et laissant derrière lui de longues traînées d'eau qui coulaient de ses vêtements.

Le juge de paix ne me donnait aucun détail sur l'assassinat. On avait trouvé le corps, on était venu l'avertir, et, en se rendant sur le lieu du crime, ayant rencontré les gendarmes qui revenaient de correspondance, il en avait chargé un de me porter cette dépêche, me pria de lui répondre si, comme il le pensait, je comptais me transporter le lendemain sur les lieux pour informer.

Je donnai au gendarme ma réponse, annonçant mon arrivée pour le lendemain matin à la première heure, et j'y joignis un mot que je le priai de remettre au concierge du tribunal, pour que celui-ci allât avertir le juge d'instruction et le greffier et nous assurât une voiture.

Tout en écrivant, je voyais le gendarme, debout, raide, et qui suivait d'un regard morne ma main courant sur le papier. J'avais vu cent fois des gendarmes; c'en était, chez mon père et au tribunal, un va-et-vient continuel; mais ils ne me semblaient plus maintenant que des comparses auprès de ce géant farouche, moitié lion et moitié taureau, dont j'entendais là mugir le souffle et presque craquer la charpente. Ce message de mort qu'il apportait, cette tempête qui semblait lui faire cortège, lui donnaient à mes yeux une apparence formidable.

Il prit mes lettres, je l'éclairai pour lui faire descendre l'escalier, et je ne pus m'empêcher de courir à ma fenêtre pour le voir partir. La pluie tombait de nouveau par torrents; il se mit en selle, ramena les plis de son manteau pendant que son cheval, tournant et piaffant, faisait jaillir du pavé des étincelles de feu, et alors le cavalier, se courbant sur ses arçons pour mieux pointer contre le vent, partit au grand galop et disparut dans la nuit.

Je me suis mis au lit, mais j'essayai vainement de dormir. J'étais dans un état d'agitation et d'angoisse indicible.

Ah! c'est que, jusqu'à ce moment-là, je n'avais connu de la justice que les dossiers; je n'avais vu la mort et le crime que dans des procès-verbaux! Ce rideau de papier timbré, griffonné par les mains crochues des huissiers et des scribes, se déchirait et me laissait voir tout à coup ces choses terribles dont je ne savais que les mots!

Je voyais toujours devant moi ce gendarme debout, me regardant avec ses yeux mornes, et qui me semblait comme l'image de la force et de la vengeance, attendant mes ordres pour lever son bras sur le coupable et le saisir de son poignet de fer. Puis, derrière lui, dans une ombre vague, les traits de cette scène inconnue que mon imagination se fatiguait à vouloir deviner, sans que je pusse parvenir à me représenter autre chose que ce cadavre, toujours ce cadavre, s'enveloppant et se dégageant tour à tour d'une vapeur de sang.

Enfin, après une nuit qui me parut interminable, l'heure du départ arriva. Je m'habillai, et vers sept heures un bruit de grelots m'annonça l'arrivée du juge d'instruction et du greffier. Je montai en voiture et nous partîmes.

La conversation, continuée pendant quelques minutes sur des sujets insignifiants, ne tarda pas à tomber : ne connaissant que le nom de la victime et le lieu de l'assassinat, nous ne pouvions pas parler de l'affaire. Le juge d'instruction, grave et taciturne, laissait rouler sa tête aux cahots de la voiture ; le greffier, raide comme un pieu et muet comme une carpe, me considérait obstinément; cent images venaient tour à tour flotter et s'évanouir devant mes yeux ; j'éprouvais du malaise, un vague effroi de ce que j'allais voir, et l'émotion me gagnait peu à peu comme si j'eusse senti se serrer autour de moi les nœuds de quelque lien fatal qui allait rattacher ce crime à ma destinée.

Enfin un retentissement de pavé me tira de ce cauchemar. Nous étions arrivés au bourg. Le juge de paix, le maire et les deux médecins de la localité nous attendaient sur la place de l'église. Le lieutenant de gendarmerie était venu de son côté; les cinq gendarmes de la brigade se tenaient rangés sur la place, prêts à monter à cheval.

Il avait été arrêté d'avance que, pour ne pas couper nos opérations en deux, nous commencerions par déjeuner en arrivant à Cardan. Le repas nous attendait, et nous allâmes nous mettre à table.

— Eh bien, dit le juge d'instruction en posant ses mains sur ses genoux, notre affaire ?

— C'est, dit le juge de paix, un nommé Jean Mathieu, du quartier des Fourches. Le facteur rural, revenant de tournée hier soir vers les six heures, avait une commission pour lui, tenez..., de la part de Rouget, ce Rouget que vous avez condamné l'autre jour pour vol... Il est descendu chez Jean et, en l'appelant et le cherchant dans la maison et aux alentours, il a fini par trouver le corps, déjà raide et tout sanglant. Il a pris sa course et est venu m'avertir. Je me suis rendu aussitôt sur les lieux avec mon greffier, le garde champêtre, le brigadier et deux gendarmes. Comme il faisait noir et qu'en sortant du bourg j'avais rencontré la correspondance qui rentrait et que je vous avais expédié l'estafette, je n'ai pas levé le corps, je l'ai fait seulement couvrir de quelque paille, j'ai laissé le garde pour le veiller avec un voisin, et j'ai dressé du tout un bout de procès-verbal que je vous remets.

— Soupçonne-t-on quelqu'un? dit le juge d'instruction.

— Non, personne..., personne..., non..., c'est un crime singulier. C'est quelqu'un du voisinage, et il n'y a pas d'intérêt...

— Pour personne?

— Pour personne, dit le juge de paix après un instant de réflexion.

Le juge d'instruction déplia le procès-verbal, le lut et le relut deux fois d'un bout à l'autre avec la plus grande attention et me le tendit en me disant :

— Voulez-vous lire ? Simple constat.

J'en pris lecture à mon tour et nous nous levâmes de table pour partir. Le juge de paix et les médecins montèrent avec nous dans la voiture ; le greffier se mit sur le siège avec le cocher, et nous partîmes escortés du lieutenant et de ses gendarmes, qui nous suivaient, faisant trembler la terre au bruit de leurs armes et de leurs chevaux.

Au bout d'une demi-heure environ, la voiture s'arrêta.

— Nous descendons ici, dit le juge de paix. La voiture ne peut pas nous mener plus loin.

Tout le monde mit pied à terre, et nous nous engageâmes dans un étroit chemin en pente bordé de haies et de talus. A mesure que nous avancions, la contrée prenait un aspect de plus en plus sauvage. Le juge de paix marchait à côté de moi.

— Vous ne connaissez pas ce pays-ci, monsieur le substitut, me dit-il. Pays de malheureux, pays de loups, mauvaise terre, mauvaises gens... C'est le quartier maudit de la commune. On l'appelle le quartier des Fourches parce que c'est là qu'étaient autrefois les fourches patibulaires : il y avait toujours une demi-douzaine de pendus qui se balançaient à des chaînes de fer... C'est une chose extraordinaire, mais tous ceux qui s'y sont établis ont fini mal. Ce pauvre vieux Mathieu, pour avoir voulu faire l'esprit fort... On le lui avait pourtant bien dit quand il acheta cette propriété ; mais le bon marché le tentait ; personne n'en voulut.

— Ah ! répondis-je machinalement, je n'ai jamais vu de pendu... Arriverons-nous bientôt ?

— Là-bas, derrière ce détour : on ne voit la maison que quand on est dessus.

Il continua de parler et, bien que je lui fisse de temps à autre un signe de tête, je n'entendais plus ce qu'il me disait : j'étais tout préoccupé de la terrible besogne que j'allais avoir à faire pour la première fois.

Bientôt, au tournant du chemin, nous découvrîmes une échappée sur un vallon étroit au fond duquel serpentait le lit desséché d'un ruisseau que bordaient çà et là quelques buissons maigres. A notre droite, sur une espèce de terrasse moitié roc et moitié pierres sèches, se dressait une petite maison avec un toit de tuiles et un appentis couvert de fagots : c'était là.

— Messieurs, dit le juge d'instruction, comme nous sommes assez nombreux et que la terre peut être encore molle de la pluie d'hier, je vous prierai de me laisser examiner d'abord le terrain avec M. le substitut et M. le juge de paix pour voir s'il n'y aurait pas quelque empreinte de pas à relever.

Et, s'arrêtant un moment, la main sous le menton, il parcourut lentement des yeux le théâtre du crime, tourna la tête aux quatre coins de l'horizon comme pour s'orienter ; puis, désignant à sa gauche une direction :

— Voilà le nord, n'est-ce pas ? dit-il. Eh bien, commençons.

En dépit des efforts que je faisais sur moi-même, je devais être très pâle, car je sentis mon sang refluer au cœur. Je suivais le juge d'instruction, posant mes pieds dans ses traces, faisant ce qu'il faisait, regardant où il regardait et me sentant dominé par l'évidente supériorité qu'il avait en ce moment sur moi : il procédait en maître et je n'étais là qu'un écolier prenant sa première leçon.

Il ne trouva rien que quelques piétinements ; la roche affleurait presque partout. Point de sang, point d'autre instrument ayant pu servir au crime qu'une grosse pierre près de la maison.

Ayant tourné à droite de la maison, nous aperçûmes à quelques pas devant nous un homme en blouse bleue, avec un sabre à fourreau de cuir entre les jambes et une plaque de cuivre au bras, assis à terre tout près d'une fosse pleine de fumier et d'ordures de toute sorte. Un des coins de la fosse était couvert d'une claie et d'un vieux paillasson de sparterie crevé et frangé aux bords ; une masse cachée soulevait cette couverture et l'écartait en quelques endroits ; on apercevait en dessous du blanc et du rouge ; enfin, dépassant et formant une espèce de crochet jaunâtre, un pied nu sortait.

— Messieurs, cria le juge d'instruction, vous pouvez venir ; nous allons lever le corps. Avez-vous des hommes là ? dit-il au garde.

— Il y a Rautureau et Morin qui ont veillé le corps avec moi ; ils sont tout proche, je vais les chercher.

Tout le monde fit cercle autour de la fosse, les hommes arrivèrent avec le garde, et ils se placèrent, deux dans la fosse et un au bord, prêts à exécuter les ordres du juge d'instruction.

A ce moment je sentis une sueur froide mouiller mon front et je crus que j'allais me trouver mal. Il faut vous dire que je n'avais jamais vu un mort et que je ne pouvais supporter la vue du sang, comme il arrive à beaucoup de personnes. Mais, grâce à Dieu, le sentiment de mon devoir et la peur de la honte me donnèrent la force de me retenir, et j'espère qu'il n'y parut pas.

Sur un signe du juge, les hommes découvrirent le cadavre, et « le corps du délit » apparut.

L'homme avait été jeté en avant, la tête la première. Il était vêtu d'une veste et d'un pantalon de gros drap marron. La veste était déchirée au dos ; la ceinture du pantalon, rompue ; la chemise, retroussée, laissait voir à nu une partie des reins.

— Relevez-le, dit le juge d'instruction. Là, doucement, prenez-le sous les bras. Tâchez de déranger les vêtements le moins possible... Bien ! Dressez-le un peu, soulevez les pieds, qu'ils ne s'accrochent pas au bord de la fosse. Avancez maintenant. Encore. Là, très bien. Mettez-le droit. Sous les épaules, sous les épaules, soutenez-le.

Non, non, non ! jamais on n'avait vu quelque chose d'aussi horrible !

Figurez-vous un corps aussi raide que s'il eût été de pierre. Il avait les jambes à demi fléchies, les pieds crispés, de sorte qu'il ne posait que sur les orteils. Ses deux bras étaient levés et écartés, ses poings fermés faisant le geste de la malédiction. Quant à sa tête, toute la partie supérieure à partir des sourcils était aplatie et mâchurée, crevée de trous et de fentes

remplis de sang coagulé. La peau du crâne, chauve, avait conservé dans le haut une blancheur éclatante, et le visage, par opposition, était tuméfié, bleu d'ardoise, bariolé de larges croûtes de sang. Ajoutez à cela les déchirures et le bouleversement des habits, dont une partie laissait le ventre à nu, des milliers de mouches noires tourbillonnant autour de cette proie, et vous pourrez vous faire une idée de ce spectacle.

— Tournez-le un peu que je voie l'autre côté, dit le juge d'instruction.

Et alors, à moitié accroupis, se déplaçant en cercle et glissant tandis que le garde le maintenait en équilibre, les deux hommes firent pivoter le corps, qui tourna sur lui-même, les bras toujours levés, comme s'il eût voulu regarder de tous côtés pour voir où était son assassin et pour le maudire une dernière fois !

— Couchez-le à terre, dit le juge.

Puis, s'adressant aux médecins :

— Messieurs, vous allez procéder à l'autopsie. Vous jurez et promettez de remplir en votre honneur et conscience la mission qui vous est confiée ?

Chacun des médecins leva la main et dit :

— Je le jure.

Ils se revêtirent d'un tablier de dissection, se retroussèrent les manches, préparèrent leurs instruments et, ayant fait installer des planches sur deux tables rapprochées, y firent placer le cadavre et se mirent en devoir de commencer l'opération.

— Pour procéder par ordre, dit le juge d'instruction au juge de paix, il faudrait d'abord entendre le facteur, puisque c'est lui qui le premier a eu connaissance du crime.

— Il est dix heures, répondit le juge de paix, il doit être en tournée depuis huit heures; mais la directrice, qui a fait sa boîte avec lui, pourra nous dire où il est allé, et il sera facile de le rejoindre.

— Combien de temps dure sa tournée?

— Trois ou quatre heures.

— Au fait, laissez-le continuer : on lui dira peut-être quelque chose. Il parlera lui-même, d'ailleurs... Ce ne serait pas lui?

— Oh! non, c'est un très brave homme. Oh! certainement non.

— Les voisins?

— Il y a la Ricarde, une veuve qui demeure là derrière ce bouquet de gros noyers. Il paraît bien sûr que c'était la maîtresse du bonhomme Mathieu.

— Ah! sa maîtresse! Mais alors...

— Je ne vois pas ce qu'elle aurait eu à gagner à l'assassinat; c'est lui qui la faisait vivre en grande partie. C'est d'ailleurs une des premières à entendre.

— Mathieu n'a pas de parents?

— Il y a ses frères.

— Des frères? Mais alors, héritiers?

— Oui, ce sont les seuls parents.

— Héritiers... Et vous ne soupçonnez personne, monsieur le juge de paix?

— Personne..., je ne vois pas...

— Hum! ils sont pourtant bien intéressés, il n'y a qu'eux.

— Ce sont de braves gens, très travailleurs, très religieux; ce n'est pas eux.

— Oh! pour ça, dit le garde champêtre avec un geste énergique, je vous réponds bien que c'est pas eux! Y a pas de danger!

— C'est possible, dit le juge d'instruction; mais nous allons voir. Messieurs, dit-il en se tournant vers les médecins qui avaient déjà le scalpel à la main, veuillez suspendre l'autopsie. Avant que le corps ne soit défiguré, je veux procéder à une confrontation. Garde, allez m'appeler ces deux frères. Attendez... Il est mieux de remettre toutes choses en état. Avec ces hommes, reprenez le corps et recouchez-le dans la fosse, comme il était..., là. Recouvrez-le avec la claie et les paillassons. Bien. Allez maintenant, garde. Monsieur le juge de paix, en attendant les frères, nous allons faire la liste des témoins ; d'abord les voisins.

Les deux magistrats dictèrent au greffier une liste de témoins, et deux gendarmes partirent pour aller les appeler.

Au bout d'un quart d'heure d'attente, le garde revint. Il n'amenait qu'un des deux frères. Il nous dit que l'autre, en le voyant venir, s'était mis à courir et s'était enfui sans qu'il eût pu l'atteindre.

En entendant cela, le juge d'instruction fronça le sourcil et dit au greffier :

— Un mandat d'amener.

Puis, au lieutenant :

— Lieutenant, il faudrait m'avoir cet homme tout de suite, n'est-ce pas?

On remit le mandat au brigadier, qui partit avec deux gendarmes.

L'homme qu'on venait d'amener était debout, immobile, promenant de tous côtés des yeux égarés et tremblant de tous ses membres.

Le juge d'instruction le regarda longtemps, fixement, et tous, pressés en demi-cercle autour de lui, nous le regardions aussi. Quand il le vit assez troublé, le juge d'instruction, lui saisissant brusquement le poignet, lui dit d'une voix lente et sourde :

— Votre frère a été assassiné. Qui est-ce qui l'a tué? Ne pourriez-vous pas nous le dire?

Le malheureux sembla comprendre le sens terrible de cette question; il regarda le juge d'instruction d'un air épouvanté, et, se couvrant les yeux de ses deux mains, il éclata en sanglots et s'écria :

— Oh! mon Dieu! mon pauvre frère!

— Nous allons vous mener devant son corps afin que vous disiez à la justice si c'est bien lui.

— Non! non! je ne veux pas le voir! Mon pauvre frère! Et mort sans confession! sans confession!

— Allons, venez, dit le juge en le saisissant par la main; venez, il le faut. Et, moitié le conduisant, moitié le traînant, il le fit s'approcher de la fosse, on enleva la couverture, et le corps apparut tel que le facteur l'avait trouvé.

— Eh bien? dit le juge.

— Je ne le vois pas! je ne le reconnais pas! répondit l'homme en pleurant et en détournant la tête.

— Tirez-le de la fosse et couchez-le sur le dos, dit le juge.

Les hommes exécutèrent cet ordre.

Quand le malheureux vit ce cadavre ainsi renversé, les jambes en l'air, les bras levés, et dans l'état épouvantable que je vous ai dit, il poussa de véritables hurlements de terreur, ramenant sur son visage les bords de son chapeau et répétant toujours :

— Mon pauvre frère! sans confession! sans confession!

Le juge d'instruction, ramassé sur lui-même, le fouillait de son regard. Tout à coup, faisant deux pas saccadés, il lança son bras, d'un revers de main fit sauter le chapeau du paysan, et, allongeant le cou jusqu'à l'effleurer de sa joue, il le dévora un instant des yeux.

Ce ne fut qu'un éclair : il laissa retomber ses bras, pencha la tête et, d'un air pensif, dit à l'homme avec une singulière douceur :

— C'est bien. Attendez. Je vous entendrai tout à l'heure comme témoin. Lieutenant, dit-il à l'officier de gendarmerie, je vous prie de veiller à ce que les témoins ne communiquent avec personne : qu'on ne laisse entrer sur l'aire que les témoins. Garde, vous les ferez tenir là, près du mur et vous les appellerez à mesure que nous en aurons besoin. Nous allons, en attendant, faire le procès-verbal de constat. Si le second frère arrive, vous le tiendrez séparé de son frère et des témoins.

Au moment où nous nous dirigions vers la maison pour y procéder à ces formalités, on vit, au coin du mur en terrasse qui soutenait l'aire, surgir une tête, et, escaladant une espèce de brèche qui formait passage, un homme sauta devant nous et vint se présenter devant le juge de paix.

— Le garde m'a dit que vous vouliez me parler, dit-il; me voilà.

— Qui est cet homme? demanda le juge d'instruction.

— C'est Pierre Mathieu, le frère, celui que nous cherchons.

— Ah! c'est vous, dit le juge d'instruction. Pourquoi vous êtes-vous sauvé quand vous avez aperçu le garde?

— Parce que j'étais en chasse.

— Et vous alliez en chasse le jour qu'on venait d'assassiner votre frère? Monsieur le juge de paix, est-ce que cet homme est chasseur?

— Non, répondit le juge de paix, il n'a même pas de fusil. Prenez garde, Pierre, vous vous compromettez!

— Eh bien, c'est vrai, dit Pierre, je ne chassais pas. Mais quand j'ai vu le garde courir sur moi, j'ai cru qu'il allait m'arrêter et je me suis sauvé sans réfléchir.

— Vous arrêter? Et pourquoi? dit le juge d'instruction. Vous vous sentiez donc quelque chose sur la conscience?

— Vous voyez bien que non, puisque je viens.

— En attendant, votre premier mouvement a été de vous sauver.

— Parce que je ne voulais pas être amené ici comme un malfaiteur.

— Votre frère est bien venu.

— Ça le regarde.

Le juge d'instruction demeura un instant pensif, puis, prenant à part le juge de paix, il lui dit :

— Qu'est-ce que c'est que cet homme-là?

— Je ne puis pas vous dire autrement : très honnête, et même remplissant comme un enfant ses devoirs religieux. Seulement, grossier et violent.

— Nous allons, dit le juge d'instruction en s'adressant à Pierre Mathieu, vous confronter avec le cadavre pour que vous nous disiez si c'est bien celui de votre frère.

— Comme il vous fera plaisir.

Nous passâmes derrière la maison. On avait fait replacer le corps dans le trou à fumier; on le fit regarder à Pierre Mathieu, puis on le retira, on le retourna, et on lui demanda ce qu'il avait à dire.

Il demeura un instant, pâle comme un mort, les lèvres contractées; on voyait se crisper les muscles de ses mâchoires, sa gorge se gonfler par soubresauts; il avalait sa salive, ses yeux étaient pleins de larmes, mais il ne pleurait pas.

— C'est bien mon frère, dit-il d'une voix brève et sèche.

— Et vous ne supposez pas qui peut l'avoir assassiné?

— Non.

— Qu'avez-vous fait dans la journée d'hier?

— J'ai travaillé.

— Où?

— Dans mon champ.

— Votre frère avait-il de l'argent?

— Je ne sais pas.

— Avait-il des ennemis?

— Je ne crois pas.

— Vous ne voulez rien dire?

— Je réponds.

Le juge d'instruction réfléchit un instant, puis, me prenant à part avec le juge de paix, nous dit :

— Je n'aime pas la tenue de cet homme. Ma première impression, je ne vous le cache pas, est que l'autre est innocent et que celui-ci est coupable... Que pensez-vous? Au surplus, nous allons voir; ce n'est qu'une impression, mais n'êtes-vous pas d'avis que nous devons diriger l'instruction de ce côté-là quant à présent?

Nous ne pûmes que nous ranger à cet avis, et il fut décidé qu'on garderait à vue les deux frères jusqu'à ce que l'enquête sur les lieux fût achevée.

Le corps fut remis aux médecins, et le juge d'instruction entra dans la maison pour constater l'état des lieux à l'intérieur, se réservant de faire un procès-verbal à part pour la découverte et la levée du cadavre. Comme l'autopsie pouvait avoir une importance exceptionnelle, il me pria de la suivre, afin de lui en communiquer à mesure les principaux résultats pendant qu'il interrogerait les témoins.

Je me plaçai donc près de la table où était étendu le corps, et, appelant à moi toute ma fermeté, je vis pour la première fois de ma vie s'accomplir la plus sinistre des formalités judiciaires.

J'avais lu cinquante rapports d'autopsie, j'avais maintes

fois entendu des médecins en rendre compte et les discuter aux assises; mais qu'est-ce que le style glacial d'un rapport technique en comparaison de cette boucherie où, quoi qu'on puisse faire, le mort qu'on dépèce semble un vivant soumis aux plus affreux supplices?

— Monsieur le substitut, me dit un des médecins, la cause de la mort paraît si évidente que nous nous demandons s'il est utile d'ouvrir les trois cavités.

Ne voulant pas prendre sur moi de répondre, j'allai consulter le juge d'instruction.

— L'affaire est grave, me dit-il; elle sera obscure et difficile : qu'on ouvre les trois cavités, quand ce ne serait que pour savoir l'heure du crime, que nous ne connaissons pas.

Je rapportai la réponse aux médecins, qui commencèrent par mettre le cadavre à nu en coupant les vêtements, où on ne trouva rien, que la moitié d'une feuille de papier froissée et un couteau. Ces objets furent remis au juge d'instruction. Après avoir longuement manié et examiné le morceau de papier, il le donna au greffier, qui le mit dans son portefeuille avec le plus grand soin.

La « première cavité », en style d'autopsie, c'est la tête. Pour en explorer la surface extérieure, on fait une incision circulaire au cuir chevelu, on le détache par dessous, et on le rabat en le renversant sur la face, qui disparaît sous ce bandeau sanglant, laissant à nu la calotte du crâne. Ceci fait, le plus âgé des médecins fit signe au plus jeune, qui prit une feuille de papier et, sur le coin de la table, nota les observations que son confrère lui dictait :

— Ecchymose presque continue sur toute la surface du crâne. Peau infiltrée, déchirée, écrasée, sur la totalité de l'os frontal. Fracture de l'arcade zygomatique. Diable! écrasement des os du rocher. Défoncement du coronal. Fracture étoilée du pariétal gauche. Écartement presque général des sutures. Fractures multiples de l'occipital, avec esquilles pénétrant dans la masse cérébrale. Peuh!.. en voilà bien assez. Mettez : toute la boîte crânienne est désarticulée et fortement aplatie d'arrière en avant. L'instrument employé a dû être... C'est-à-dire non, voyons d'abord le cerveau. Passez-moi le ciseau et le marteau, je vous prie.

Et alors, appuyant de place en place la tranche d'un ciseau à froid qu'il frappait d'un marteau, l'opérateur ouvrit circulairement la calotte du crâne, qui au dernier coup tomba sur la table avec un bruit sec, laissant à découvert une espèce de bouillie rouge.

Le médecin donna négligemment quelques coups de scalpel dans la masse, l'écarta un peu avec ses doigts et dit à son confrère, qui s'était rapproché pour voir :

— Écrasement, infiltration sanguine de toute la masse. La cause de la mort est aussi évidente que possible. Commotion, destruction instantanée, mécanique, de la boîte cérébrale et du cerveau : mort foudroyante, comme les auraient pu produire un ou plusieurs coups d'un instrument contondant d'un fort volume et d'un poids considérable, tel qu'une énorme masse de bois, un maillet ou une grosse pierre manœuvrés avec force. C'est bien votre avis, confrère?

Et, faisant un signe d'assentiment, le second médecin consigna ces conclusions sur la note.

L'opérateur, passant à la seconde cavité, pratiqua sur le milieu de la poitrine, avec le ciseau et le scapel, une ouverture allongée en forme d'arcade et, relevant l'espèce de couvercle qu'il avait ainsi détaché, le rabattit et mit à nu l'intérieur du thorax. Le cœur, les poumons, les vaisseaux n'offrirent rien de particulier.

L'examen de la troisième cavité commença par l'estomac. En ouvrant cet organe, on le trouva rempli d'une assez grande quantité de lait, sans rien autre.

— Ah! dit l'opérateur avec un geste de satisfaction, voilà qui nous donne l'heure du crime à peu de chose près. Voyez, confrère, voyez, monsieur le substitut : ce lait est à peine attaqué par le suc gastrique; la mort est survenue au moment où la digestion en allait commencer, quelques minutes après que l'homme venait de le boire, et lorsqu'il était à peine caillé.

J'allai immédiatement prévenir le juge d'instruction de ce résultat. Il sortit sur la porte et fit signe au garde de s'approcher.

— Vous connaissiez les habitudes de Mathieu, n'est-ce pas? lui dit-il.

— Oui, monsieur le juge.

— De quoi se composaient ses repas?

— De la soupe, un peu de lard; quelquefois, les jours maigres, un peu de morue.

— Prenait-il du lait?

— Tous les matins, en se levant, il prenait, pauvre homme, sa petite tasse de lait. Vous pouvez voir, la chèvre est là, dans le fournil.

— A quelle heure se levait-il d'ordinaire?

— Vers les quatre heures.

— C'est bien, garde, vous pouvez aller. Mon cher collègue, voilà l'heure du crime fixée : quatre heures du matin. C'est très important. C'est à cette heure que tous les paysans sortent pour aller aux champs. Ainsi le corps serait resté dans le trou à fumier depuis quatre heures du matin jusqu'à six heures du soir... C'est étrange. Au surplus, en ces sortes d'affaires, tout est bon à savoir, et nous allons diriger nos recherches du côté de tous ceux qui se sont trouvés par ici à cette heure.

Je retournai près des médecins. Leur opération touchait à sa fin. La « troisième cavité », fendue d'un bout à l'autre, laissait déborder, sur les linges dont la table était couverte, des masses brunes et verdâtres qui reluisaient au soleil. Ce cerveau à nu, ce masque de peau sanglante sous lequel on voyait passer le bas du visage, cette poitrine béante, ce cœur à nu, ces entrailles déroulées comme des serpents faisaient de ce misérable corps un monstre sans forme et sans nom, tel que le rêve le plus affreux n'en représentera jamais.

A ce moment, le juge d'instruction, ayant achevé ses constatations à l'intérieur de la maison, sortit sur l'aire et dicta au greffier les observations qui résultaient de l'examen des lieux. Ayant fait soulever la grosse pierre qu'on avait trouvée au pied de la maison, on y remarqua au-dessous une large

tache de sang à laquelle adhéraient des cheveux et des filets de tissu cellulaire.

Les médecins, après l'avoir examinée et soupesée, reconnurent que ce devait être là l'instrument du crime.

Seulement, ajoutèrent-ils, d'après l'attitude du cadavre, il est à peu près impossible que le crime ait été commis par une seule personne, et voici pourquoi :

Jean Mathieu était renversé sur le dos au moment où la pierre lui a été lancée ; il a levé les bras pour se garantir d'un coup : à ce moment même, il a été frappé, foudroyé, puisque la rigidité cadavérique l'a pétrifié instantanément dans cette attitude. Ceci a toute l'importance d'un moulage sur le vif et laisse un vide pour un troisième personnage. Si la pierre lui avait été lancée par quelqu'un placé devant lui, elle aurait rencontré les bras et les aurait brisés ou tout au moins blessés, tandis qu'ils sont intacts. Il est donc certain qu'il y avait deux assassins, l'un qui, penché devant Jean Mathieu, le maintenait des mains ou du pied et contre lequel il se débattait des bras, et l'autre qui, en arrière, a soulevé cette énorme pierre et la lui a simplement laissé tomber sur la tête, car elle pèse au moins cinquante livres et il est difficile d'admettre qu'on ait pu la lui lancer à distance.

— Vous voyez, me dit le juge d'instruction en me prenant à part, l'affaire change déjà d'aspect ; si l'un des frères est coupable, le second coupable ne peut être que l'autre frère. En cet état, je crois qu'il faut aller tout de suite chez eux faire une perquisition. Nous allons emmener les témoins avec nous, nous les entendrons quand nous aurons fini : alors nous aviserons.

Nous nous mîmes en marche. La maison des frères Mathieu était au fond du vallon, à un quart d'heure de distance, et nous y fûmes bientôt arrivés.

Le lieu était plein de charmes et de grâces sauvages, la maison propre et bien tenue, une vigne et un rosier la festonnaient de leurs guirlandes. A quelques pas, à droite, sous une voûte de noisetiers mêlés de chèvrefeuilles, de clématites et de liserons, on entendait un ruisseau d'eau vive murmurer sur un lit de cailloux ; des abeilles et des papillons voltigeaient au soleil ; un rossignol chantait, et, comme il arrive de tous les oiseaux lorsqu'ils entendent résonner la voix de l'homme, en nous entendant parler, il redoublait ses chants. Une mère poule, entourée de ses poussins, caquetait et picorait, menant de place en place sa petite famille et lui enseignant l'art de vivre ; quelques canards prenaient dans l'eau leurs ébats, se haussant, secouant le cou, plongeant, battant des ailes et agitant leur queue. Un rouet chargé de lin, une corbeille de fruits, un faisceau d'osiers fraîchement coupés, une faux accotée sur une charrue grossière, tout cela rayonnait, s'épanouissait au soleil comme une poésie vivante : c'était l'idylle de la nature et de la vie souriant au travail et à la pauvreté.

Des mouvements indéfinissables s'emparèrent de moi. Je me sentais envahi, soulevé par quelque puissance inconnue qui m'aurait détaché des choses présentes pour me plonger, pour me confondre dans un espace sans limites où ma poitrine s'élargissait, où mon cœur battait plus libre, où j'oubliais les choses de la terre pour me détendre et me reposer dans une paix infinie. Les scènes affreuses auxquelles je venais d'assister semblaient s'effacer et se perdre dans un horizon lointain ; les émotions qui m'avaient bouleversé se dissipaient autour de moi comme un son qui s'affaiblit.

Je ne pouvais pas alors me rendre compte de ce qui se passait en moi ; je l'ai compris plus tard, en allant demander tant de fois aux arbres et aux rochers la consolation des maux que m'avaient faits les hommes : la nature, qu'on m'avait cachée jusque-là, qui prenait possession de moi.

Je ne sais combien de temps je restai là, mais ce fut très court. Je m'aperçus que j'étais seul ; tout le monde était entré dans la maison ; j'y entrai aussi.

La perquisition était commencée. On fouillait les lits ; on ouvrait les armoires ; les uns accroupis, les autres montés sur des chaises, bouleversaient tout le ménage. Au coin de la cheminée, une vieille femme était assise, la tête entre ses genoux, égrenant un chapelet. Couché dans un berceau très bas, un tout petit enfant dormait, et sa mère, suivant d'un œil fauve les mouvements de la « justice », le berçait du pied. C'étaient la belle-mère, la femme et l'enfant de Pierre Mathieu.

Ce malheureux et son frère assistaient, l'air hébété, à cette opération judiciaire qu'on aurait pu prendre, sans la présence des gendarmes, pour une scène de pillage. On ne découvrit rien de suspect. Alors le juge d'instruction, s'installant avec son greffier dans la pièce principale, fit sortir tout le monde de la maison et commença d'entendre des témoins.

Cette enquête ne produisit pas de charge directe contre les deux inculpés, mais il en résulta qu'aucun étranger n'avait été vu rôdant aux alentours. La Ricarde, que sa position irrégulière auprès de Jean Mathieu aurait pu à la rigueur faire suspecter, prouva qu'elle était partie pour le marché de la ville dans la nuit qui avait précédé le crime ; il fut établi que le mort n'avait ni ennemi ni débiteur ; on eut la preuve qu'il ne gardait jamais d'argent chez lui, que le vol n'avait donc pu être le mobile du crime.

Il ne restait qu'une seule cause, qu'une seule explication possible de l'assassinat : l'héritage, et Mathieu n'avait pas d'autres héritiers que ses frères.

A ce moment, le greffier, sortant de la maison, s'approcha de nous. Il tenait à la main un morceau de papier et le montrait.

— Qu'est-ce que c'est que ce papier-là ? dit le juge d'instruction.

— C'est un morceau de papier que j'ai trouvé tout à l'heure derrière la huche.

— Du papier ? Comment y a-t-il du papier chez des paysans ?

Et mesurant de l'œil la dimension de ce fragment :

— Greffier, dit le juge d'instruction, allez donc chercher le morceau de papier qu'on a trouvé dans les poches du mort ?

Le greffier entra dans la maison, et, rapportant son porte-

feuille, il nous montra l'autre papier : il était de même qualité et de même dimension.

— C'est du papier écolier, dit le juge; le même marchand en vend à tout le monde, sans doute, mais c'est singulier, très singulier... Nous allons voir. Maintenant il ne nous reste plus qu'à interroger ces deux hommes.

L'interrogatoire, fait assez rapidement, n'apprit rien de nouveau. Aucun des deux frères n'essaya d'invoquer un alibi. Ils étaient fort troublés, et, quand on en vint à la question de ce papier, ils ne purent en expliquer la possession et tombèrent dans quelques contradictions. C'était bien peu de chose; mais en matière d'accusation un fil peut devenir une chaîne.

Tout était fait, tout était dit; il ne restait plus maintenant qu'à prendre une décision à l'égard des deux frères.

Le juge d'instruction, l'air visiblement préoccupé, me prit à part:

— Mon cher collègue, me dit-il, voilà le moment de décider ce que nous allons faire de ces deux hommes. Mon impression, vous le savez, était que l'aîné seul aurait commis le crime; mais tous deux y ont intérêt, eux seuls y ont intérêt, et les médecins croient qu'il y avait deux assassins. Quoiqu'il ne faille pas y attacher plus d'importance que de raison, ce premier mouvement qui a porté Pierre Mathieu à s'enfuir, le rapport entre ces deux morceaux de papier, constituent une charge et un indice. Et sur ce fait ils se contredisent... La tenue de Pierre Mathieu est mauvaise. Voilà ce qui est contre eux. Ils ont pour eux leur bonne réputation... C'est très grave de faire arrêter des innocents : mais sont-ils innocents? S'il fallait que la culpabilité fût certaine avant la poursuite, il n'y aurait jamais lieu de faire l'instruction. Mais, au point de vue social, l'impunité d'un tel crime est un mal plus grand cent fois que l'arrestation, momentanée même, d'un innocent, et nous ne devons pas sacrifier à la légère un intérêt aussi considérable. Je vous dis tout cela parce que, je l'avoue, je suis très perplexe. Quel est votre avis?

II.

J'ai passé là, me dit M. Trévère, quelques minutes dont le souvenir ne s'effacera jamais de mon cœur! Je tenais entre mes mains le sort de ces deux hommes et de leur famille. Et, comme s'il eût été dit que tout, dans cette journée terrible, était conjuré d'avance pour donner l'assaut à mon cœur, un chien tout jeune, affectueux comme ces animaux le sont à cet âge, s'était approché de moi, me posait ses deux pattes sur la cuisse et me léchait les mains comme s'il m'eût demandé grâce pour son maître. J'eus la force de dompter le cri de pitié qui allait s'élancer de mes lèvres; la raison et la nécessité me firent courber la tête, et je répondis, la mort dans l'âme :

— Je suis de votre avis...

Dieu vous garde, jeune homme, d'avoir à vous trouver mêlé à une pareille scène!

Il se fit un silence. Le juge d'instruction appela le lieutenant et lui remit les mandats. Deux hommes étaient retranchés du monde, arrachés à leur famille, perdus peut-être pour toujours, et il avait suffi pour cela de quelques mots écrits sur une feuille de papier!

A l'instant les gendarmes enveloppèrent les inculpés, prêts à se jeter sur eux s'ils résistaient. Mais les malheureux n'y songeaient pas : à la vue des chaînes, ils tendirent docilement les mains et se laissèrent attacher comme des animaux.

A mesure que se faisaient ces préparatifs, la jeune femme, laissant de côté le berceau, se dépliait et se dressait par degrés. L'enfant, ne se sentant plus bercé, s'était réveillé et poussait des vagissements en agitant ses petits bras dans le vide.

Mais sa mère ne l'entendait plus. Quand elle vit donner le mandat à l'officier, elle fit un pas; quand elle vit les gendarmes s'avancer vers son mari, elle fit un bond; quand elle vit qu'on l'enchaînait, elle poussa un cri rauque et s'élança sur les gendarmes, qui n'eurent qu'à soulever le dos pour la renvoyer en arrière.

Elle demeura un moment les bras abandonnés, la tête tendue, haletante, les yeux fixes, cherchant... Puis tout à coup elle fondit sur moi et, se prosternant presque à terre, elle embrassa mes genoux en criant, en sanglotant, en me demandant grâce pour son mari.

— Allons, du courage, pauvre femme, essaya de dire le juge d'instruction; votre mari... peut-être...

Mais il balbutia, ne put achever, et, me saisissant la main, il me dit d'une voix brève :

— Venez, jeune homme, venez; laissons pleurer ces malheureuses, nous n'avons plus rien à faire ici.

La jeune femme n'entendait rien de tout cela : elle était évanouie. Nous appelâmes deux voisines qui, ayant été entendues en témoignage, étaient encore là, et nous la remîmes à leurs soins. L'enfant criait toujours. La vieille, toujours immobile, la tête penchée, égrenait son chapelet. Mais quand elle vit s'en aller le groupe de gendarmes entraînant les deux captifs, elle se mit à répéter, les yeux et les mains levés vers le ciel, ces trois noms que la religion nous enseigne pour soulager l'angoisse des agonisants :

— Jésus! Marie! Joseph! Jésus! Marie! Joseph!

Nous quittâmes enfin cette maison, n'y laissant plus rien que le désespoir que nous y avions apporté.

Les gendarmes, entraînant d'un pas rapide leurs prisonniers, nous eurent bientôt laissés en arrière. Je montais lentement, m'arrêtant parfois pour respirer un peu; j'étais déjà loin que j'entendais encore, s'affaiblissant de plus en plus, le cri lamentable de la vieille femme :

— Jésus! Marie! Joseph!

Une demi-heure après, nous nous retrouvions sur la place du bourg. Notre voiture, attelée, nous attendait. Les gendarmes étaient en selle, les deux prisonniers au milieu des chevaux. Notre cocher rassemblait ses rênes et allait toucher.

La cloche de l'église commença de sonner un glas, la grande porte s'ouvrit à deux battants, et le prêtre, précédé d'un enfant de chœur portant une longue croix noire,

descendit les marches en psalmodiant un chant funèbre; à sa suite vinrent se placer quatre hommes portant une bière sur laquelle était posé un drap noir plié. On allait chercher les débris du corps de Jean Mathieu.

C'était la fin de la tragédie, car tout finit là. Le mort ne fut pas vengé. Malgré les recherches de la justice, on n'a pu savoir le nom des meurtriers, et il est probable qu'on ne le saura jamais.

Vous avez voulu connaître mon secret : le voilà. Mon histoire est tout entière dans cette journée terrible où j'ai parcouru en quelques heures ce calvaire d'horreur, de dégoût, de déchirements et d'angoisses. Ce jour-là, quelque chose s'est brisé en moi, et je m'en vais à travers la vie battant de l'aile comme un oiseau blessé.

Depuis ce jour-là, je n'ai fait que passer et repasser sans repos ni trève par les mêmes épreuves, et, loin que je m'y sois fortifié, je suis devenu de plus en plus faible, de plus en plus lâche devant ces larmes, ces chaînes, ces désespoirs qu'il nous faut laisser derrière nous partout où nous mettons le pied; les coups que je porte me font souffrir, je vous le jure, presque autant que les patients qui les reçoivent, et le sang du criminel, s'il ne me fait aucune pitié, me fait autant d'horreur que celui de la victime.

Comment voulez-vous qu'on prenne au sérieux un magistrat aussi... romanesque? Je ne vois pas les choses comme il faut les voir, je les sens autrement qu'il ne faudrait les sentir. Est-ce la faute de ma nature trop sensible, trop exaltée? Est-ce la faute de cette éducation qu'on nous donne, et qui, s'appliquant trop exclusivement à nous développer le cerveau, n'aguerrit pas assez notre cœur pour les épreuves qui l'attendent dans la vie réelle? Je ne sais...

— Il n'appartient pas à un homme de mon âge, dis-je à M. Trévère, de résoudre une pareille question; mais je la tranche. Je ne serai point magistrat.

EUGÈNE MOUTON.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Nous avons singulièrement négligé les poètes depuis quelques mois : l'heure est venue de réparer nos torts. Du courage donc, et passons la revue du bataillon sacré où s'enrôle chaque semaine quelque nouveau volontaire. Le défilé sera long, je vous en avertis loyalement, ne voulant pas vous prendre en traître. Armez-vous de résignation. Vous y êtes? Allons, que la fête commence, comme on dit dans les opéras et les féeries à l'instant du ballet.

I.

Voici d'abord M. Paul Bruyère. Allures martiales, belle prestance militaire, belle voix de commandement. C'est un soldat, en effet, un soldat et un patriote. L'année terrible a laissé en lui des impressions ineffaçables. Chaque blessure qui meurtrissait la poitrine de la France l'atteignait lui-même au cœur. Il n'y peut songer encore aujourd'hui sans verser des larmes d'indignation et de colère. Sa douleur n'est donc pas de la stupeur morne, du découragement résigné. Comme Roland, il dit avec orgueil : Nous avons frappé de nobles coups. Il est prêt à en frapper encore. De tous ses vœux même il appelle l'heure de la revanche, et c'est pour tenir éveillé le ressentiment dans les âmes, pour empêcher qu'on n'oublie, pour entretenir l'ardeur sacrée, qu'il fait retentir ses *Chants de guerre* (1). C'est un Tyrtée, mais qui n'attend pas pour animer les courages que la bataille soit engagée. Ses belliqueux refrains, on les chantera, il l'espère, le soir, dans les chambrées; les vieux sergents les diront aux jeunes recrues; ils résonneront aussi dans les murs de l'École militaire. Sera-ce une musique caressante pour les oreilles, cette mélopée un peu rude? Il ne le croit pas; peut-être même regretterait-il de charmer des *dilettanti;* non, ce qu'il veut surtout, c'est échauffer et entraîner, c'est accélérer la marche. Qu'au son de sa musique ou au roulement de son tambour les bataillons crient : En avant! et il sera content. Écoutez-le, parlant de ses chansons :

> Les vers en sont mauvais; et qu'importe vraiment,
> Si les faibles accents du rimeur inhabile
> Font converger les cœurs vers ce but immobile :
> Désir de la Revanche et haine à l'Allemand?

Et c'est pourquoi nous ne les éplucherons pas, ces vers animés d'un ardent patriotisme; nous ne chercherons pas chicane aux « cœurs qui convergent », ni à telle alliance de mots un peu étrange, à tel tour par trop brusque, à telle consonnance par trop rude. Qu'importe, en effet? Les *ra* et les *fla* du tambour ne sont pas absolument une caresse pour l'oreille; mais qui songe à se poser en critique d'art devant le tambour, quand il entraîne le régiment à l'assaut d'une redoute?

II.

Serait-ce encore de la musique militaire? *Soirs de bataille* (2). Titre belliqueux en effet, et M. Clovis Hugues, qui défile après M. Bruyère, n'est pas précisément un pacifique. Eh bien, non. Les violents ont des apaisements inattendus. Tels les sapeurs à la barbe menaçante et à la hache qui inspirait l'effroi devenaient, en dehors du service, de doux Jeannots, de tendres Colins. Laissant là leur hache pour un eustache, ils peluraient des baguettes de coudrier tout le long, le long de la rivière; vers leur barbe accouraient les petits enfants avec leurs bonnes. Non moins inoffensif et tendre devient M. Clovis Hugues.

> Ceux qui m'ont entendu dans la mêlée humaine
> Pousser le cri profond de l'éternelle haine
> Ont détourné la tête et m'ont traité de fou;
> Et pourtant le regard de nos enfants m'apaise,

(1) Paul Bruyère, *Chansons de guerre.* — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

(2) Clovis Hugues, *Soirs de bataille.* — 1 vol. Paris, 1882. Alphonse Lemerre.

Et je suis tout saisi, quand ma lèvre le baise
Dans les plis gras du cou.

Donc les soirs de bataille, ce sont les soirs après la bataille. L'athlète terrible est au repos; aux rugissements ont succédé bêlements et roucoulements. Quelques accents de colère encore par intervalles et des retours de fureur quand M. Hugues aperçoit des journalistes. Eux, par exemple, il ne les baise pas dans les plis gras du cou; et d'ailleurs ont-ils des plis gras? Mais ces accès ne durent qu'un instant. Cette minute passée où le poète a vu rouge, il voit bleu. Tout le premier il s'en étonne et ne comprend rien à la métamorphose. Il se tâte et dit : Est-ce bien moi? Est-ce bien lui, en effet, qui envoie des baisers à la petite cousine d'autrefois? Est-ce bien lui, ce Tityre ou ce Mélibée faisant chanter les doux pipeaux? Est-ce bien lui qui s'attendrit sur les poupées, premier amour des petites filles? Quoi! ce Titan berce maintenant des enfants sur ses genoux? Oui, c'est lui, en effet; mais prenez garde pourtant, poupées et petits enfants! Il pourrait bien vous désarticuler ou vous faire de fortes bosses, car il a le mouvement brusque. Sa main un peu lourde a l'intention de vous manier doucement; mais parfois elle vous secoue plus qu'il ne faudrait. De même, cette voix qui veut se faire caressante revient, sans s'en douter, aux intonations rudes. La barbe de sapeur où vous emmêlez vos petits doigts se hérissera tout à coup, et vous allez avoir peur. Cette tendresse a, en somme, je ne sais quoi de forcé; cette douceur est d'emprunt. M. Hugues oublie parfois qu'il a des pipeaux aux lèvres, et le voilà qui souffle comme dans un clairon. Il oublie que la bataille est finie, ce batailleur. C'est ainsi : on a beau vouloir chasser le naturel, il revient au galop, comme disait Boileau. Et voilà comment il y a souvent dans ces chants pacifiques des intonations belliqueuses. Le style est également brusque, parfois même brutal, toujours un peu massif. Ce qui lui manque, c'est un souffle de brise légère et le rayon de soleil se jouant dans le feuillage. Tityre croit se reposer à l'ombre d'un hêtre : c'est à l'ombre d'une pile de margotins. Il a pris pour une forêt un chantier de bois à brûler.

III.

Allons, messieurs les poètes, à qui le tour? A M. J. Depiot? Défilez donc, monsieur Depiot. Et M. Depiot s'avance, la jambe cambrée, la tête haute, le visage souriant, l'œil vif, l'air de bonne humeur. Qui il est, il ne nous le dit pas; essayons donc de deviner. Je me trompe peut-être et ne prenez mes suppositions que pour ce qu'elles valent; mais M. Depiot serait un magistrat en retraite, ou même en exercice, membre de quelque Académie départementale où ses vers sont applaudis (car ils égayent des séances un peu sérieuses), un poète aimable dont les salons d'une ville de province se disputent les primeurs, que je n'en serais pas surpris. Ses *Poésies, Fables et Épîtres* (1) n'ont pas, en effet, le cachet de Paris. Avec cela, un petit parfum de 1835. La vieille mode et le vieux jeu, pour tout dire; mais une mode qui n'est pas déplaisante et un jeu encore aimable. M. Depiot dit sans doute aux dames : « Belle dame! » Il doit dire également qu'il « courtise la muse ». Voyez-vous un grand mal à cela? Pas moi, je vous assure. Instruit d'ailleurs, aimant les lettres, connaissant ses classiques, vivant par l'esprit avec les poètes des grands siècles, il s'inspire tour à tour d'Anacréon, de Tibule, de Catulle, d'Horace et même de Lucrèce. Il adresse des épîtres à Boileau, à Molière, à Voltaire, heureux de s'entretenir avec les génies d'un autre âge, car l'âge présent lui semble l'âge de fer. *Laudator temporis acti,* il ne nous épargne pas dans ses satires. Si notre sang ne coule pas sous un fouet vengeur, ce n'est pas la bonne intention qui manque; mais ce fouet est armé d'une lanière molle qui ne se termine pas en pointes de fer. Ses fables, fort agréables, ma foi, rappellent plutôt M. Viennet que La Fontaine ou même Florian. Il ne s'interdit pas non plus le lyrisme, et il a une lyre en effet, une petite lyre élégante, une lyre de salon qu'on peut emporter avec soi, comme un violon, quand on va dans le monde. M. Depiot, ne se contentant pas des succès de société, a voulu affronter le grand public. Tentative hardie en apparence plus qu'elle ne l'est en réalité, car le grand public, se défiant des talents d'amateur, se dispense le plus souvent d'écouter. Il laisse le poète seul avec son luth et va à ses affaires. Cette fois, le public aurait tort de s'écarter sans vouloir entendre : la voix de M. Depiot, sans être puissante, est agréable.

IV.

Encore un poète, un poète modeste apparemment, puisqu'il ne met pas son nom sur ses œuvres. Cependant il y insère son portrait. Je n'ai pas qualité pour me prononcer sur les avantages physiques de M. V. B. Des vers je parlerai volontiers parce qu'ils ne sont pas vulgaires. M. V. B. tremble sans doute pour eux, car il a intitulé son volume : *Nid d'Alcyon* (1), et il a placé en tête, comme épigraphe, le vers de Lamartine :

Avec son nid flottant Alcyon englouti.

Il a donc peur d'être submergé, et c'est pour se rassurer sans doute qu'il reproduit en fac-similés des lettres très flatteuses à lui adressées par Béranger, Lamartine, Victor Hugo et Chateaubriand. Assurément il n'ignore pas que les lettres de ce genre exagèrent volontiers l'admiration. La politesse veut que les poètes consacrés répondent au débutant qui leur a envoyé ses premiers essais : Vous êtes des nôtres, ou : Vous êtes un frère. Il faut donc en rabattre. Si je disais à M. V. B. qu'il est frère de Victor Hugo, il serait le premier à croire que je raille. Non, pas frère, pas même cousin, mais parent à la mode de Bretagne. Ce qui frappe dans ses poésies et ce qui en fait le mérite, c'est la sincérité de l'accent et aussi l'élévation du sentiment. Qu'il chante ses amours ou

(1) *Poésies, Fables et Épîtres*, par J. Depiot. — 1 vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.

(1) *Nid d'Alcyon, poésies*, par V. B. — 1 vol. Paris, 1882. A. Patay.

ses douleurs, sa joie et sa tristesse ne sont pas la joie et la tristesse de tout le monde. Plus encore que ces confidences intimes, je louerai avec plaisir certaines pièces où est traité un thème plus général. Voyez, par exemple, ces vers où le poète chante la Grèce antique, qui a été son berceau — moralement parlant — et où il lui semble, dans une sorte de rêve pythagoricien, qu'il a vécu au temps d'Eschyle ou de Platon :

J'appris dans mon enfance, Athène, à murmurer
Ta langue ingénieuse où l'on croit voir errer,
Quand la lèvre s'agite, un bruit charmant d'abeille
Dont le vol cadencé bourdonne à notre oreille.
. . . . . .
Je me souviens d'avoir veillé sous tes portiques,
Athène; je suivais sur tes places publiques
D'illustres vagabonds, rhapsodes éloquents :
La lèvre suspendue à leurs moindres accents,
J'appris à moduler dans ta langue sonore
L'amour de l'infini que rêvait Pythagore.
Je reconnais tous ceux que mon enfance aima...

C'est la paraphrase, un peu lente peut-être, du beau vers si connu :

J'ai sur l'Hymette éveillé les abeilles.

Le style aussi est bien un peu compact; le miel grec était plus doré et plus transparent; mais enfin le sentiment n'est-il pas sincère et profond? Plus d'une page, dans ce grand volume, se recommande par les mêmes mérites. L'auteur devrait faire un choix des meilleures feuilles et sacrifier résolument quelques pièces moins heureusement venues. Il retrancherait, par la même occasion, certaines métaphores d'un style et d'un goût douteux, celle-ci par exemple, et entre autres :

J'ai vécu mes beaux jours, et mon cœur agité
A *titillé* souvent, *couronné* de gaieté.

Ce cœur qui titille sous sa couronne de gaieté présente une image bizarre, et même deux. N'insistons pas sur ces critiques de détail : il suffit de les indiquer. C'est ce que ne pouvaient faire ni Béranger, ni Victor Hugo, ni Lamartine, ni Chateaubriand, qui lui ont adressé des lettres, et voilà comment le poète n'a pas été averti. Il l'est maintenant.

V.

Encore un poète qui offre à ses lecteurs sa photographie en même temps que ses vers, M. Léopold Hervieux. Je préfère la photographie. Les *déclassées* (1) dont M. Hervieux sait et raconte les aventures étant d'un abord facile, le poète a pu les étudier sur le vif; aussi nous avertit-il qu'il nous présente des études d'après nature. Voyez, par exemple, la première de ces déclassées : il l'a rencontrée au bal de l'Opéra et ils ont fait aussitôt connaissance dans un cabinet de restaurant nocturne. Honni soit qui mal y pense! En tout bien tout honneur! Le cavalier était excessivement timide et la soupeuse affreusement laide. Les loups enlevés seulement au dessert réservent de ces désagréables surprises. Eh bien, elle est vraiment touchante, l'histoire de cette soupeuse laide et déclassée; si M. Hervieux l'avait racontée en prose, il y avait là matière à une très jolie Nouvelle. Notez d'ailleurs que le récit est bien conduit et les effets heureusement amenés. Oui, mais le conteur tient absolument à parler la langue des dieux, voilà le malheur! Et c'est sans effort, je vous assure, sans effort et sans douleur, pour l'opérateur tout au moins. Cela lui coule de source. Voyez cette description :

Je me réfugiai dans un coin de la salle,
Et de là leurs excès, leurs cris, leur mise sale,
Tout ce que j'aperçus enfin me révéla
Que le rebut du peuple était réuni là.
A ce charnier vivant en vain je veux me faire;
L'odeur qui s'en exhale infecte l'atmosphère,
Et, jugeant qu'elle va bientôt m'asphyxier,
J'abandonne la place et je monte au foyer.

Allons, il faut apprendre, comme autrefois Racine, à faire difficilement les vers faciles. Le mieux encore serait de raconter en prose ces histoires qui, je le répète, sont intéressantes.

VI.

Voici venir maintenant deux disciples et deux imitateurs de M. François Coppée. Attendons-nous donc chez des disciples, qui naturellement ne reproduisent pas les grands côtés, au sentimentalisme bourgeois, au ton parfois enfantin et pleurard et surtout à l'abus du petit détail familier, aux hors-d'œuvre, enfin, pour tout dire en un mot, à la maladie de la *descriptivité*. Oui, en effet, c'est bien cela. Il n'y en a pas moins des symptômes de talent dans les *Veillées poétiques* (1) de M. Ernest Benjamin. Certains de ces petits drames montrent l'observation attendrie du cœur humain à côté de celle des menus incidents, des détails insignifiants et des infiniment petits de la vie banale. Mais c'est ce système d'inventaires et de procès-verbaux qui gâte tout. Par exemple, on apporte à une héroïne de M. Benjamin un panier de pommes. Le poète note que le facteur du chemin de fer a manqué tomber dans l'escalier, qui est obscur; il ouvre devant nous le registre de la compagnie et envoie l'héroïne chercher une plume et de l'encre.

Elle signa le livre au mot : Émargement,
Et paya le porteur, ma foi, fort grassement.

Voilà qui a dû aller droit au cœur du maître. J'imagine qu'après avoir lu ces deux vers, il aura écrit un mot de félicitations au disciple, sur du papier anglais ou plutôt imitation anglaise — soyons exacts. Ce papier, il l'aura plié non en quatre, mais en deux; il l'aura inséré dans une enveloppe du même papier; il aura passé la langue sur le rebord gommé; il aura appuyé avec le pouce en tenant le verso

(1) *Les Déclassées*, études d'après nature, et en vers, par Léopold Hervieux. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

(1) Ernest Benjamin, *Veillées poétiques*. — 1 vol. Paris, 1882. Alphonse Lemerre.

sur l'index; enfin, il aura détaché un timbre de quinze centimes d'une feuille à petits quadrilles séparés par de petits trous. Allons ! voici que la maladie me gagne ! Sainte-Beuve avait raison : « Les plus cruels critiques des poètes sont les imitateurs. »

VII.

Dans les *Traversées* (1) de M. Paul de Tournefort, l'imitation est moins cruelle. Oh ! les petits détails insignifiants n'y manquent pas ; on y trouve aussi le même air simplet et naïf comme de quelqu'un qui conterait des histoires aux petits enfants; mais cette fois le disciple se rapproche plus du maître en ce qu'il a de fort et de viril. Cette force n'exclut pas le sentiment ni la tendresse. Je recommande, par exemple, la pièce qui a pour titre : *Un peu de philosophie*. Certains passages en sont tout à fait remarquables. Ainsi, quand le poète nous montre son âme se mêlant en quelque façon à celle de la nature et une sorte de sympathie irrésistible l'entraînant à se faire comme le frère de toutes les créatures et même de tous les objets inanimés qui l'environnent dans les champs ou dans les bois :

> Tout seul, j'ai passé bien des heures entières
> A marcher dans les champs, les bois et les bruyères.
> Les buissons m'agaçaient un peu de mes secrets,
> Et, paresseux, l'été, sur la mousse et le lierre,
> J'ai rêvé doucement, à l'ombre hospitalière
> Qu'étendaient à l'entour les arbres des forêts.
> J'écoutais les oiseaux, je suivais un nuage...
> Cette habitude a mis un sentiment sauvage
> En moi, qui s'est gravé sous cette impression,
> Et j'ai gardé toujours un amour invincible
> Pour tout ce qui me rend la nature sensible.

Des pages comme celle-ci peuvent bien faire pardonner quelques accès de *descriptivité*.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Avez-vous surpris quelquefois les colloques des petits mendiants qu'on voit arrêtés aux devantures des pâtisseries? L'œil fixé sur l'étalage, ils discutent avec passion les mérites des *Saint-Honorés, Religieuses,* fontaines en nougat et autres édifices exposés à la convoitise publique. Chacun affiche hautement ses préférences :

— Moi, je prendrais celui-là !

— Non ! moi, je prendrais l'autre à côté !

— Et celui avec de la crème !..

— Va donc ! le grand en sucre est bien meilleur...

Là-dessus, un débat s'engage, débat sans issue, puisque les pauvres enfants ne toucheront pas aux douceurs accumulées de l'autre côté de la glace.

Ainsi des royalistes qui discutent en ce moment, avec une conviction touchante, les conditions du retour annoncé. Comment s'exercera le suffrage universel (car il paraît qu'on le maintient)? Quel mode d'élection adopte-t-on? Quelle Chambre choisissez-vous? celle qui est faite par le roi ou celle que le peuple fabrique lui-même?

— Celle-ci n'est peut-être pas assez sucrée ! dit un légitimiste.

— Il y a plus de crème dans la première ! dit un autre.

— Moi, fait un ami du comte de Paris, je les mêlerais !

— Non ! s'écrie le *Figaro;* prenez donc plutôt les deux « sacrements » au chocolat. C'est exquis !

Oui, toutes ces friandises sont excellentes; mais vous n'avez pas le moyen de les payer, mes bons amis, et la pâtisserie est trop bien gardée pour que vous puissiez les prendre.

II.

M. Paul Baudry a du talent, beaucoup de talent; mais il n'est pas discret. La Banque de France lui confie le dessin de ses nouveaux billets : il en abuse pour y étaler son nom. Je sais bien que les artistes ont pour habitude de signer leurs œuvres : encore faut-il que ces signatures ne tiennent pas trop de place. Un petit *Baudry del.*, dans le coin de gauche, et un *J. Robert sc.*, à droite, marquaient suffisamment, suivant nous, la part du dessinateur et celle du graveur. Le dessinateur en a jugé autrement : il a ajouté un deuxième BAUDRY dans l'encadrement même du dessin, au recto du billet; et, au verso, un PAUL BAUDRY INVt., qui se déroule en lettres capitales sur un ruban, comme le nom de Boissier sur les boîtes de ce confiseur. Cette prédominance de Baudry vous fait oublier la Banque de France : on voit les initiales B. F.; on croit lire : *Baudry fecit*. C'est trop; vraiment, c'est trop.

III.

On inaugurera prochainement, au cimetière du Père-Lachaise, le monument de Théodore Barrière.

A cette occasion, ses anciens amis nous reparlent de lui en des termes qui le feraient bondir s'il était encore de ce monde. « Féroce avec les hommes, jocrisse avec les femmes », dit M. Albert Wolff, qui l'a bien connu et qui, entre autres traits de férocité, nous cite le suivant. Pendant trois ou quatre ans le chroniqueur « fit les courses » de l'auteur dramatique dans l'espoir d'obtenir sa collaboration; lorsque vint le moment de s'occuper de la pièce projetée, Barrière déclara qu'il avait autre chose à faire. « Ah ! il était bien cruel ! » ajoute mélancoliquement M. Wolff.

Cruel et envieux. Les succès de ses rivaux le plongeaient dans des rages folles; il détestait Dumas fils, il exécrait Sardou... L'aimable nature ! Et notez que son biographe ne

---

(1) Paul de Tournefort. *Traversées.* — 1 vol. Paris, 1882. Alphonse Lemerre.

le noircit pas à plaisir; non, l'article où je prends ces détails est ce qu'on appelle un article sympathique, attendri même : c'est en voulant rendre hommage à la mémoire du défunt qu'on nous le montre sous ce jour odieux et qu'on nous dit que l'œuvre de Barrière « reposait toujours sur l'arrière-pensée de faire opposition au triomphe d'un confrère ».

C'est ainsi que *les Filles de marbre* répondaient à *la Dame aux camélias*. Et, pour qu'on n'en doutât pas, Barrière eut soin de le faire dire par un de ses personnages :

— Je gage que tu couves quelque absurdité imitée de l'abbé Prévost, dit Desgenais à Raphaël.

Pauvre Barrière! Il ne croyait pas que l'*absurdité* en question vivrait encore quand sa pièce serait depuis longtemps oubliée! Je viens de la relire, cette pièce des *Filles de marbre;* c'est plus qu'une absurdité, c'est une niaiserie. Le premier acte se passe à Athènes, chez Phidias... Pourquoi? Je n'en sais trop rien. On voit là les statues d'Aspasie, de Laïs et de Phryné, qu'on va retrouver au deuxième acte à Paris sous les noms de Marco, de Josepha et de Julietta... Si je ne me trompe, le marbre symbolise la froideur des courtisanes.

On voit aussi, dans ce premier acte si inutile, si prétentieux, Alcibiade, qui personnifie « le joyeux viveur », et Diogène, qui s'appellera plus tard Desgenais. J'ai déjà eu l'occasion de dire combien ce dernier personnage, repris si souvent comme type par les auteurs contemporains, me semblait ridicule et faux; ce n'est pas la lecture des *Filles de marbre* qui me fera changer d'avis.

C'est là qu'il apparaît pour la première fois comme rédacteur en chef de *la Lanterne indépendante* (M. Rochefort ne s'était pas encore montré) et qu'il entame la tirade suivante :

« Vive le feuilleton! ce binocle intelligent, ce creuset de tout ce qui s'appelle génie, talent, esprit, gloire, fantaisie!... »

Toutes les phrases de Desgenais sont pleines de ces creusets et de ces binocles. Mais c'est dans l'expression du sentiment qu'il trouve ses plus jolies images :

« — Si tu veux aimer absolument, aime une grisette qui chantera faux et aimera juste..., une ouvrière qui aura des calus aux mains et non au cœur..., une créature bien simple qui gardera toute la semaine à sa ceinture les fleurs que vous aurez cueillies ensemble le dimanche! »

Un tel langage dans la bouche d'un acteur aimé du public devait forcément produire beaucoup d'effet. Desgenais eut tant de succès que Barrière le fit reparaître dans la pièce qui succéda aux *Filles de marbre : les Parisiens*. Mais un personnage de cette envergure ne pouvait entrer en scène comme tout le monde; voici de quelle façon il se présente dans une grande maison :

DESGENAIS, *à lui-même.*

Allons, Desgenais, mon ami, retiens bien ta langue et salue tout le monde, même le chien du logis. (*Il salue Justin.*)

JUSTIN, *qui s'est avancé.*

Monsieur veut-il dire son nom?

DESGENAIS, *riant.*

Mon nom? Hélas! j'en ai si peu que ça ne vaut pas la peine d'en parler; mais je cherche à m'en faire un, et, dès qu'il sera fini, je vous le confierai avec plaisir.

Mettez-vous à la place du domestique à qui l'on fait une pareille réponse. Remarquez qu'il a été très poli et très correct, ce domestique : « Monsieur veut-il dire son nom? » Au lieu de lui répondre tout simplement : « M. Desgenais », l'autre fait de l'esprit. Naturellement, Justin ne garde pas une attitude respectueuse avec un inconnu qui a tout l'air de se moquer de lui; il prend son chapeau (?) et alors :

DESGENAIS, *éclatant.*

Chapeau bas! faquin!

JUSTIN, *étonné.*

Monsieur!...

DESGENAIS, *redressé de toute sa hauteur.*

Ah! drôle!... Vous méprisez ceux qui vous traitent comme des hommes! Vous respecterez donc ceux qui vous traiteront comme des chiens... Sortez!

JUSTIN, *ébaubi.*

Mais, monsieur...

DESGENAIS, *plus impérieux.*

Sortez, vous dis-je!

Eh bien, voilà tout le rôle de Desgenais. Il n'est là que pour lancer des « fusées d'esprit » — de quel esprit, mon Dieu! — et pour se « redresser de toute sa hauteur ». Il dit leurs vérités aux hommes — en s'oubliant lui-même, car ce type d'honneur et de délicatesse a accepté une prime de quarante mille francs pour conseiller à son ami un marché désavantageux. C'est après cela que se place la fameuse scène du déjeuner où Desgenais fouaille les gens invités avec lui et l'amphytrion en personne; c'est à ce moment qu'il *brise son verre* (oh! que l'acteur Félix était beau en brisant son verre!) et qu'il en prend un autre pour boire « aux parasites qui déjeunent de la flatterie et soupent de la bassesse... », puis « aux insulteurs modernes, reptiles venimeux, qui mordent au talon tous les triomphateurs... », et enfin — méditez ce toast — « à la prudence qui ne relève pas le gant qu'on lui jette et qui porte crânement un outrage sur l'oreille ».

Labiche a dit plus drôlement :

« Les femmes aiment à s'appuyer sur un bras qui porte une épée à sa ceinture! »

IV.

On a dit que Barrière s'était peint dans Desgenais, qu'il avait prêté à ce personnage sa misanthropie, sa verve railleuse, son esprit incisif. Tant pis alors! car cet esprit n'est que de l'esprit de théâtre, et du mauvais : un cliquetis de mots où la pensée n'est pour rien. Vous avez pu en juger par les quelques phrases que j'ai citées tout à l'heure; en voici une autre, également empruntée aux *Parisiens :*

« Il y a quelques jours, j'avais retrouvé la clef de son cœur; mais, depuis, il a fait changer les serrures. »

Et l'auteur ajoute cette indication scénique : « On rit ». Naturellement. Il faut rire, puisque c'est un *mot*.

Écoutez encore M. de Mériel dans *le Feu au couvent :*

« Je ne me sens nulle vocation pour l'emploi des pères nobles, attendu, d'ailleurs, que, pour y réussir honorablement, il faut débuter d'abord dans l'emploi des maris. A vingt ans, peut-être eussé-je pu faire mon chemin tout comme un autre; mais aujourd'hui il serait trop tard, et, je le vois bien, cette carrière-là m'est fermée...; oui, fermée, *car la satiété a brisé chez moi le prisme des hommes désirs!* »

Voilà la langue qu'on parle au Théâtre-Français, dans la maison du bon Molière!

Y a-t-il des phrases de ce genre dans *les Faux Bonshommes,* qu'on songe à reprendre aujourd'hui? Je ne le crois pas. L'œuvre est forte; elle a dû porter son homme; dans cette vivante peinture de travers éternellement vrais l'expression aura été plus simple; Barrière, écrivant comme il pensait, se sera dispensé de *faire du style.*

Car le charpentier dramatique, l'homme de théâtre qui n'est pas écrivain, a toujours la rage de *faire du style* — et c'est cela qui le perd! C'est par leur forme que périssent tant de comédies applaudies jadis, tant de pièces que les directeurs avaient reçues avec enthousiasme parce qu'elles leur paraissaient *bien écrites.*

Barrière fut l'homme de ces pièces-là. Sauf *les Faux Bonshommes* et peut-être *la Vie de bohème,* qui reflète une époque curieuse, je ne vois pas ce qui restera de son répertoire. Mais de quoi vais-je me mêler? Savons-nous ce que la postérité décidera? Il n'y a que M. Zola qui soit assuré de se survivre, — et aussi le jeune poète qui, rééditant un volume de vers, y imprime tranquillement ces deux mots : *Édition définitive.*

X...

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Angleterre

LA QUESTION ÉGYPTIENNE DIVERSEMENT TRAITÉE PAR LES ORATEURS MINISTÉRIELS ANGLAIS. — GRANDE MANIFESTATION DE LA LIGUE NATIONALE A DUBLIN ET PROGRAMME DE M. PARNELL. — RAPPORT DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE A PROPOS DU CANAL DE LA MANCHE.

La plus complète incertitude continue de régner sur les intentions du gouvernement anglais en Égypte. Il ne faut point s'en étonner. Comment serions-nous renseignés sur ce que compte faire le cabinet de la reine, alors que les chefs de ce cabinet n'en savent eux-mêmes sans doute rien? Ne l'oublions pas en effet : le trait distinctif de la politique de M. Gladstone en est l'empirisme. Ce dogmatique, ce théoricien, est par excellence l'homme du fait et du moment. La digression nous égarerait trop, de demander à sa longue carrière les preuves à l'appui de notre dire. Pour ne citer que ces dernières années, rappelons-nous seulement les volte-face successives que le *leader* a exécutées, à fur et à mesure que les circonstances prenaient un nouveau tour. Qu'il s'agit de l'Autriche, des agitateurs irlandais hier emprisonnés, aujourd'hui émancipés, de l'Égypte enfin, où il refusa si longtemps d'admettre qu'il y eût lieu d'intervenir, jusqu'au jour où brusquement il y devait débarquer ses canons, les revirements de sa pensée ont toujours été déterminés par l'impérieux décousu des événements.

Eh bien, à notre avis, il en est aujourd'hui tout de même. Le président du conseil de la reine tâtonne; comme l'on dit, il voit venir. Aussi bien, ce qui démontre l'absence de tout plan arrêté par le ministère, c'est l'incohérence inimaginable du langage tenu, ici et là, par les divers ministres qui ont traité de l'Égypte. Tandis qu'en ses confidences de voyage M. Chamberlain développe cette vérité de La Palisse que le contrôle anglo-français *sous sa forme ancienne* a vécu, qu'il refuse d'admettre que cette suppression puisse donner lieu à aucun dissentiment grave avec la France; tandis que M. Dodson, au risque de justifier par de telles paroles Arabi, qui, après tout, proclamait ne pas vouloir autre chose, croit à la possibilité de l'unique solution : *l'Égypte aux Égyptiens;* tandis que cet économiste philanthrope, M. Fawcett, se perd, hors de propos, dans des considérations suprà-humanitaires, — voilà qu'à Liverpool, lord Northbrook, qui n'est assurément pas le moins considérable des membres du cabinet, plaide non coupable en faveur d'une institution administrative si vivement prise à partie par M. Dodson et s'étend avec complaisance sur les bienfaits dont l'Egypte est redevable aux contrôleurs. Allez, après cela, tirer des harangues ministérielles une clarté quelconque sur les desseins du gouvernement britannique!

C'est que la presse étrangère a le tort d'attribuer à ces harangues un caractère officiel qui ne leur appartient pas. Le ministre qui, dans un vaste *hall,* rend ses comptes à ses électeurs ou plutôt fait une conférence devant ses partisans, n'est plus un ministre, mais un M. P., un membre du parlement comme un autre. Simple député, il cause politique sous sa responsabilité propre. De là une telle disparate dans les déclarations d'hommes d'État unis cependant par l'étroite solidarité d'un pouvoir exercé en commun. Toutefois, quand il arrive à l'un d'eux de s'abandonner par trop aux fantaisies de son imagination personnelle, il est exposé tout au plus, de la part des chefs du cabinet dont il fait partie, à un rappel à la mesure. John Bright était, comme l'on sait, coutumier de ces sortes d'accidents.

Si nulle induction ne se dégage de ces discours de vacances, la presse ne fournit guère de plus sérieuses indications. Les feuilles conservatrices, fidèles à leurs antipathies traditionnelles, font très bon marché des droits et des susceptibilités de notre pays; au contraire, les libérales expriment le vœu que les deux gouvernements règlent à l'amiable une question qui leur est commune. Dans un article voué à faire quelque bruit, l'*Economist* incite l'Angleterre à cultiver l'alliance française. Quant au *Times,* préciser son opinion ne serait point aisé : il faut distinguer au moins la série des jours

pairs de celle des jours impairs. Gallophobe aujourd'hui, il se fait le lendemain tout miel envers la France.

En résumé, les probabilités sont les suivantes : le contrôle anglo-français sera ou supprimé ou refondu; mais, dans le nouvel état de choses, l'Angleterre, bien qu'elle s'adjuge la prépondérance, maintiendra à la France une position relativement privilégiée. M. Gladstone souhaite sans nul doute ne froisser ni léser une nation dont l'amitié, quoique inactive, lui a été, même dans l'expédition d'Égypte (qui le niera?), bien précieuse. Croyez qu'actuellement Londres consulte Paris, que le gouvernement de la reine recherche l'assentiment, peut-être la coopération du gouvernement républicain. Un demi-accord existe jusqu'ici. La preuve en est le départ de M. Brédif pour le Caire. Assurément ce retour ne signifie pas la pérennité du contrôle à deux; mais il présage, ce semble, le règlement à deux d'une question dont on pouvait craindre que l'Angleterre fît, en dépit de nous, sa chose exclusive.

*
* *

Il faut que les conservateurs en fassent leur deuil : la discorde n'a pas éclaté au sein de la *Ligue nationale irlandaise*. Les adversaires systématiques de toute réforme en Irlande s'étaient flattés qu'à la *Conférence nationale* tenue à Dublin mardi, M. Parnell, confronté avec les ligueurs les plus irréconciliables du parti, serait définitivement chassé de son *leadership* et renié pour ses complaisances envers les détenteurs du pouvoir légal. Ces grandes assises ont dérouté toutes les prévisions malveillantes. On ne peut dire cependant que M. Parnell ait composé sa salle, trié sur le volet ses auditeurs : les dépêches nous informent que cette réunion était, pour ainsi dire, vide de modérés. On n'allèguera point davantage que le négociateur de Kilmainham ait flatté les bas appétits en reprenant son vieux masque de tribun factieux. Il a parlé, à la conférence, comme il eût fait au parlement, énumérant point par point les maîtres articles de la révolution légale d'où il attend le retour de l'Irlande à la vie : refonte de la *land law;* création d'une paysannerie propriétaire; transfert à des commissions de comté des terres en friche ou inoccupées; transformation du système gouvernemental de la province; établissement de *county boards,* dépositaires de toutes les fonctions administratives et fiscales; élection des membres du gouvernement local et, par conséquent, abolition de la charge de lord-lieutenant. Bref, le *Château de Dublin* (c'est-à-dire la vice-royauté) aurait pour héritiers les conseils de comté. Tel est le programme, radicalement décentralisateur, qu'a développé le représentant de Cork. Mais ce programme lui-même, il n'en considère la réalisation comme possible que moyennant une première conquête : celle d'un parlement national. Enfin, ce parlement, à quelle condition l'Irlande a-t-elle chance de l'obtenir? A cette condition unique : il faut que le groupe politique auquel est échue la mission de faire triompher cette revendication suprême double ses forces à Westminster et atteigne, s'il est possible, le chiffre de quatre-vingts membres.

Ainsi donc le chef du *home-rule* entend ne se point départir d'une attitude légale. Certes, les nouveautés qu'il appelle ne sont pas pour rassurer les vieux conservateurs classiques. Mais M. Parnell s'est-il jamais donné pour un tory? Ce qui est certain du moins, c'est que l'ardent ligueur renonce à toutes armes insurrectionnelles et médite de maintenir ses amis sur le terrain d'une agitation constitutionnelle. « Soyons légion au parlement. Là, gagnons à nous la majorité. Et par elle assurons-nous les biens que l'Irlande réclame. » Telles sont les trois étapes que M. Parnell se flatte de franchir. Que nous voici loin des coups de force recommandés par l'*Irish World,* des violences chères à ce parti américain, d'autant plus hardi qu'il est plus loin du feu par lui-même allumé! Dira-t-on encore que de M. Parnell aux O'Donovan Rossa et autres ouvriers de la dynamite il n'y a que la distance d'un fétu?

Ce n'est pas tout. On avait annoncé que l'intransigeant du *home rule,* l'inexpugnable Davitt mettrait l'occasion à profit pour se séparer avec éclat de son ancien *leader*. Mais point. M. Michael Davitt n'a, il est vrai, nullement tu ses préférences pour un programme plus énergique; mais, en même temps, il a hautement déclaré que, bien loin de rompre avec un chef respecté, il se rangerait, docile, derrière M. Parnell.

La journée de mardi a donc été bonne pour les véritables patriotes d'Irlande. Si la province déshéritée a depuis quelques mois vu s'alléger sa chaîne, à qui le doit-elle? Ce n'est assurément pas aux assassins qui ont pensé la perdre, mais à la persévérance, à l'habileté de ses représentants. Aussi bien, en dépit de pessimistes mal informés, les dernières réformes agraires n'ont pas été sans porter leurs fruits. Il nous fâche que, dans ses études d'ailleurs si attachantes sur la crise irlandaise, un écrivain tel que M. Hervé réduise à rien les effets du *Land Act*. Tous les renseignements, au contraire, font entrevoir que cette demi-réparation a allégé bien des maux et que l'institution créée par M. Gladstone pour intervenir entre landlords et propriétaires n'est point demeurée oisive. Ajoutez que la récolte, cette année, a été moins avare, que les souffrances se sont amoindries. De là une détente dans l'exaspération nationale; de là sans doute une aube de conversion aux moyens légaux. Le passé n'est-il pas ici l'enseignement de l'avenir? C'est l'avis de M. Parnell, et le mérite à lui n'est pas mince de tâcher que ce soit aussi l'avis de la Ligue nationale.

*
* *

C'en est bien décidément fait du tunnel de la Manche. Une livraison du *Livre Bleu* nous donne tout au long les dispositifs de son arrêt de mort. D'espérer que le parlement lui fera grâce, ce serait folie. La « commission des experts », présidée par sir Archibald Alison, a été trop catégorique. L'objet sur lequel cette commission avait à se prononcer était le suivant :

« Est-il certain, d'absolue certitude, que, dans l'hypothèse d'une guerre, le tunnel, tel qu'il est projeté d'après les actes et les bills soumis au parlement, puisse être rendu parfaitement inutile aux mains d'un ennemi? Si oui, prière d'indiquer comment. »

Poser à une commission la question en ces termes, c'était d'avance lui dicter quelle réponse on espérait d'elle. L'attente n'a pas été déçue.

Le tunnel n'a rencontré dans la commission qu'un seul partisan. Nommons-le pour le courage et la gloire de l'exception : c'est sir John Adye. Quant au duc de Cambridge, quant à sir Garnet Wolseley, ils ont déclaré bien franc qu'il serait impossible à un seul Anglais patriote de fermer l'œil désormais, si les travaux de construction étaient poursuivis. Rien ne leur peut rendre cœur : ni la construction d'une forteresse de première classe à la bouche anglaise du tunnel, ni une garnison de 10 000 hommes au guet, ni les herses établies à l'entrée de la ville, ni les dispositions prises pour inonder à volonté le conduit sous-marin ou pour le saturer de gaz irrespirables. Vaines précautions, qui toutes se brisent devant cette terrifiante possibilité : « Mais si, par un coup de main ou un tour de ruse, la ville elle-même était surprise! » C'est pourquoi le rapporteur de la commission a conclu en ces termes :

« Il serait présomptueux d'avoir une foi absolue aux arrangements les plus compréhensifs, les plus complets que l'on puisse imaginer en vue de rendre le tunnel absolument inutile à un ennemi, en quelque conjoncture que l'on puisse concevoir. »

Nos voisins nous ont souvent raillés de nous souvenir encore de Waterloo. Ils devraient bien chasser de leur mémoire l'image vieillotte du camp de Boulogne.

Gustave Lyon.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 14, décret constituant le conseil supérieur du commerce et de l'industrie.

Journaux. — Le *Pro Patria* (de Naples), dans son numéro des 12-13 octobre, approuve complètement, sinon tous les points, du moins la conclusion de l'article de M. Anatole Leroy Beaulieu, qui a paru dans *la Revue politique et littéraire*, sur *les Alliances de l'Italie*. — Le *Rappel* du 15 publie une lettre de Victor Hugo demandant la grâce d'Arabi. — Une correspondance adressée d'Alexandrie au *Journal des Débats* du 16 donne de curieux détails sur les sentiments de la population égyptienne à l'égard d'Arabi. Le même journal, dans son numero du 18, se prononce pour la création d'une armée arabe au service de la France.

Nécrologie. — Mort du general Edgar Ney, prince de la Moskowa, quatrième fils du maréchal Ney. Le 16, mort de M. Davaine, de l'Académie de médecine. Le 17, mort de M. Sallé, conseiller à la cour de cassation.

Divers. — Le 14, nouveaux troubles à Montceau-les-Mines. — Le 15, banquet royaliste de Saint-Mandé. — Le 16, ouverture de la conférence internationale chargée d'étudier la question des unités électriques. — Le conseil fédéral helvétique interdit les enrôlements pour l'Égypte. — Le 18, à Châteaudun, cérémonie commémorative de la défense de 1870 ; discours de MM. Anatole de la Forge, député; Labiche, sénateur; Noël Parfait, député; Marsoulan, ancien franc-tireur; Songeon, président du conseil municipal de Paris; Cartier, maire de Châteaudun. — Congrès de la paix à Bruxelles; discours de MM. Hyacinthe Loyson, Tachard ; lettre de M. Jean Dollfus.

Bibliographie

Les Catacombes de Rome, histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme, par Th. Roller. — Veuve A. Morel et Cie, 1881.

Après les travaux de M. de Rossi, restait-il quelque chose à faire sur les catacombes? Quant à la rigueur scientifique des recherches, surtout quant à l'exactitude des descriptions topographiques, rien ou presque rien. Cependant M. de Rossi n'a guère eu encore le temps de décrire qu'un seul cimetière, celui de Calliste. Ses aperçus sur les autres devaient être complétés. Il manquait une vue d'ensemble des nécropoles romaines. Après les études plus ou moins fragmentaires qui avaient été faites, il restait des rapprochements à tenter, des conclusions historiques à essayer. Trop de branches de la science sont intéressées à ces conclusions pour qu'on les accepte toujours telles que la tradition ecclésiastique les a faites. Le contrôle des données les mieux acquises n'est d'ailleurs jamais superflu.

De plus, les représentations figurées des monuments de la Rome chrétienne des premiers siècles n'étaient pas complètes ou laissaient à désirer. Pour ce que n'a pu publier M. de Rossi, on en était réduit aux mauvaises gravures des vieux auteurs, comme Bosio, Boldetti, etc., ou aux infidèles chromolithographies de M. Peint. Or les procédés rigoureux qui sont maintenant à la disposition de l'archéologue et de l'historien offrent des avantages qu'il eût été regrettable de ne pas voir utilisés pour ce genre d'études.

C'est ce qu'a pensé M. Roller, qui, ayant vécu de longues années en Italie, occupé d'art antique, d'histoire et de théologie, doué d'ailleurs d'un esprit fort indépendant, a voulu reprendre en sous-main tout ce qui avait été écrit sur ces matières en usant d'une critique qu'il croit et veut libre des préjugés de toute Église, même de la sienne.

Des photographies prises sur les lieux, souvent à la lumière du magnésium, lui ont donné l'idée de fournir au public les preuves visibles des résultats auxquels il est arrivé. Avec de telles vues et de tels moyens, on pouvait écrire un ouvrage d'un certain intérêt, surtout en l'enrichissant de cent belles héliogravures qui reproduisent tout ce qu'il y a d'important dans les fresques ou les sculptures chrétiennes des premiers siècles. De fidèles reproductions épigraphiques devaient aussi avoir leur valeur, même indépendamment des commentaires et des traductions qu'en a donnés l'auteur.

Les textes des Pères de l'Église viennent servir d'explication aux monuments, et l'on peut dire que, si M. Roller n'est pas parvenu à contenter tout le monde, ce n'est pas faute de longues recherches, de labeurs consciencieux et obstinés.

Son livre est, du reste, de ceux que toute personne instruite peut lire, car il n'a pas été écrit pour les savants seuls. Ces deux volumes n'ont d'effrayant que leur format

in-folio et leur prix, qui ne pouvait être modeste, puisqu'ils sortent des ateliers de Jouaust et de Dujardin.

(*Journal des Savants.*)

Le Magasin pittoresque

Après cinquante ans d'existence, le *Magasin pittoresque,* qui jusqu'à présent paraissait tous les mois, va devenir, à partir du 1er janvier prochain, une publication bi-mensuelle (1). Grâce à l'habile direction de M. Edouard Charton, son fondateur, ce recueil a déjà fait la joie de plusieurs générations. Nos parents connaissaient le *Magasin pittoresque* et nous l'ont fait lire. Nous le ferons lire à nos petits-enfants. Ce recueil doit à cette unité de direction, qui dure depuis un demi-siècle, son caractère spécial. En le parcourant aujourd'hui, nous le retrouvons tel que nous l'avons connu dans notre jeunesse, avec ses récits attachants et ses jolies gravures.

A côté des historiettes et des contes, les grandes découvertes, les grands travaux scientifiques trouvent leur place. Les recherches de M. Pasteur, l'étude des principales questions de physique, les voyages du lieutenant Schwatka au pôle, les promenades à travers les industries des siècles passés instruisent ceux que les croquis de Thackeray et la reproduction des tableaux de toutes les écoles ont amusés et charmés.

Faits divers

— On a trouvé un ouvrage posthume de Proudhon, intitulé *le Césarisme et l'histoire*. L'ouvrage est sous presse.

— Un éditeur anglais va publier une série de biographies de femmes, écrites exclusivement par des femmes. Sont en préparation : les bibliographies de George Eliot, d'Emily Brontë, de George Sand, de Mary Lamb et de Maria Edgeworth.

— La *Deutsche Revue* publie une lettre inédite de M. de Cavour dont nous détachons ce qui suit :

« Je vous envoie une lettre que Villamarina (2) m'a expédié par le courrier. La seule partie intéressante est celle où il est question des projets de mariage du prince Napoléon. Si on leur donnait suite, il pourrait en résulter des désagréments sérieux. J'ai imaginé un moyen de prévenir ce danger. C'est de déterminer Bixio à déconseiller sérieusement à son ami de rechercher la main de notre princesse. Il faudrait qu'on lui fît comprendre que la fille aînée de la maison de Savoie ne peut donner sa main qu'à un héritier du trône. Cela ne peut naturellement se dire que de vive voix. »

La *Deutsche Revue* ne donne pas la date de la lettre. Le prince Napoléon s'est marié le 30 janvier 1859. Les pourparlers avaient duré plus d'un an, « à cause, disent les versions officielles, de l'âge de la princesse ».

— L'*Athenæum* (de Londres) s'amuse aux dépens de la Bibliothèque municipale de Canterbury. La Bibliothèque municipale vient de publier son catalogue, et ce catalogue est unique en son genre. Le théâtre de Shakespeare, placé sous la rubrique « Fiction », est attribué à Edmund Malone, le critique connu qui donna en 1790 une édition de Shakespeare. *Robinson Crusoé* est classé parmi les biographies ; les *Dépêches de Wellington* et les *Sections coniques* de Vince sont inscrites au chapitre des « Mœurs et coutumes ». Les œuvres de Thackeray sont intitulées *Essais* et attribuées à deux des héros des romans de Thackeray : Pendennis et Henry Esmond. Virgile et Horace ne s'appellent plus que Maro et Flaccus. Le reste à l'avenant. Si on ne le lisait dans un recueil aussi sérieux que l'*Athenæum*, on croirait que c'est une charge. Le catalogue de Canterbury restera légendaire.

— L'institut Lowell a invité M. Max Müller à faire à Boston, en 1883, une série de conférences sur la science du langage.

— Le volume IIe de la *Mythologie des plantes,* de M. de Gubernatis, a paru (Paris, Reinwald). On sait que M. de Gubernatis a réuni dans cet ouvrage les légendes du règne végétal. Ces légendes ne sont pas toujours favorables au tabac. Dans quelques parties de la Russie, le tabac est considéré comme l'ennemi mortel de l'homme. Les Raskolniks l'appellent l'herbe du diable. Les Petits-Russiens le font naître des cendres d'une femme païenne, enterrée vivante pour avoir voulu séduire des chrétiens.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

La Société de géographie commerciale a repris ses séances mardi 17 octobre, en présence d'un public très nombreux.

Après la lecture de la correspondance, M. Gauthiot, secrétaire général, a lu son rapport annuel sur l'état de la Société au 1er octobre 1882. Il résulte de ce document que la Société de géographie commerciale va toujours en prospérant, que le nombre de ses membres augmente de jour en jour et que dès l'année prochaine elle donnera une médaille d'or au voyageur ou au savant qui, dans le cours de l'année précédente, aura rendu les meilleurs services à la géographie commerciale.

« Mon voyage à Coumassie ; les intérêts français sur la Côte d'Or », tel était le titre de la communication qu'a faite M. Brun, agent consulaire de France à Elmina. L'orateur a raconté toutes les péripéties de son voyage d'Elmina à Coumassie à travers le pays des Achantis. Il résulte des observations faites par M. Brun qu'il serait très facile d'avoir toutes les concessions désirables des chefs du pays. Coumassie serait un entrepôt central, et de là on peut rayonner de tous côtés, surtout vers le Soudan, en traversant les monts de Kong. On s'arrêterait à Salaga, point très important pour les caravanes de l'intérieur, qui trouvent à dix jours de Coumassie tout ce qu'il faut pour renouveler leurs provisions et réparer leurs pertes. Les relations avec la côte française sont faciles à établir en installant trois ou quatre postes entre Coumassie et Krinjabo, la capitale du royaume d'Assinie.

Coumassie est à environ 200 milles anglais de la ville d'Elmina, sur la Côte d'Or, dans le golfe de Guinée. Située à environ 450 mètres au-dessus du niveau de la mer, la température de la journée y est assez élevée, environ 35 degrés ; par contre, les matinées et les soirées sont très agréables et

(1) Le prix de l'abonnement, à partir du 1er janvier 1883, est fixé à 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour les départements et 13 fr. pour l'union postale.

(2) Ambassadeur du Piémont à Paris de 1852 à 1859.

rappelent le climat de Nice : les nuits y sont très fraîches. La population dépasse 30 000 âmes avec les *jantonys*. Le palais du roi est immense et forme à lui seul une petite ville comme aussi ceux de ses principaux chefs. Les habitants sont intelligents et sont particulièrement sympathiques aux Français ; par contre, ils n'aiment pas les Anglais, qui les ont battus, et sont désolés de voir près d'eux flotter le pavillon britannique.

Quant aux produits, ils sont nombreux, et les indigènes ne demandent pas mieux que d'en faire le commerce avec nous ; l'or s'y trouve en grande quantité ainsi que le caoutchouc, le beurre végétal, le palmier à huile, les bois résineux odorants, la soie, le coton et l'indigo, qui sont autant de richesses pour ce pays et... même pour la France si nous voulons suivre les conseils de M. Brun.

C'est au milieu des applaudissements que M. Brun a terminé son intéressante conférence, en faisant appel à notre patriotisme et en émettant le vœu que ses projets soient bientôt réalisés.

M. Wiener, vice-consul de France à Guyaquil, a remplacé à la tribune M. Brun. Chargé par le gouvernement de chercher une voie commerciale conduisant sur les hauts plateaux de la Cordillère des Andes équatoriales, où se trouvent les centres consommateurs du pays, M. Wiener a fait faire à l'assemblée un voyage charmant à travers le pays et en suivant la bien longue et bien mauvaise route entre Guyaquil et Quito.

Après être descendu par le rio Napo navigable et l'Amazone jusqu'au Para, M. Wiener remonte aussitôt l'Amazone jusqu'à l'extrême limite de sa navigabilité, située à plus de 1000 lieues de son embouchure, au rapide du Pongo de Mansoririche. Il explore 500 kilomètres navigables du fleuve Morona, 1650 du fleuve Tigre, 350 du fleuve Samiria ; constate la non-navigabilité du rio Partago, et remonte l'Inllaya et ses affluents Alpena et Paranapura.

Le voyageur quitte ensuite sa chaloupe, traverse le Pérou en passant par Tacapoto, Moyobamba, Chachapoyas, Caxamarca et Truxillo, puis rentre à son poste.

En explorant la région sud de l'Équateur, il trouve à neuf lieues au sud-est de la ville de Cuenca, dans le fleuve appelé Paute, le principal affluent du rio Santiago, tributaire de l'Amazone. En ce point, 30 à 35 lieues de voies ferrées établiraient une traversée complète de l'Amérique du Sud à raison d'environ 1400 lieues en bateau à vapeur et 35 en chemin de fer.

Les conclusions de cette expédition, auxquelles M. Wiener était loin de s'attendre, sont les suivantes : ..

1° La voie la plus courte pour la capitale de l'Équateur est le chemin de Chones, village sur la côte du Pacifique (180 kilomètres). Les facilités pour l'établissement d'une voie ferrée sont très grandes. Au lieu de dix à quinze jours qu'on emploie actuellement pour se rendre de la côte dans la capitale, on mettrait environ six heures en chemin de fer, et deux jours et demi à trois jours avec une mule.

2° L'Amazone avec ses affluents est mieux qu'une région de transit : c'est un pays exploitable d'une richesse très grande.

3° L'établissement de voies de communication entre les hauts plateaux et les tributaires navigables de l'Amazone est d'une grande importance. Elles permettront en effet d'importer les céréales de l'entre Cordillère dans le bassin amazonien, qui manque de pain ; actuellement on importe le blé nord-américain, qui vient de 2000 lieues, lorsqu'on peut l'exploiter à 20 lieues de l'Amazone.

M. Wiener a terminé sa conférence en faisant passer sous les yeux des assistants quelques vues et quelques types du pays par des projections à la lumière oxhydrique.

M. Deloncle, secrétaire d'ambassade, a ensuite parlé de l'isthme de Kra et de son percement, qui, suivant l'orateur, sera encore plus facile que celui de l'isthme de Corinthe.

Le canal de Kra, faisant communiquer les golfes de Bengale et de Siam et facilitant ainsi la navigation entre l'Inde, la Chine, le Japon et les Indes néerlandaises, sera un jour utile à la Cochinchine française et à Saïgon, qu'un canal projeté doit un jour relier à Bangkok. Il sera le corollaire nécessaire des canaux de Suez et de Panama. Aussi M. Deloncle a-t-il mis son projet sous le patronage de M. de Lesseps, qui a accepté et qui, par une lettre publique, a encouragé l'auteur.

Il en est résulté qu'une première *survey* faite il y a deux mois par le commissaire de la France à Bangkok, M. le docteur Harmand, et M. Deloncle, sous les auspices et avec l'appui du roi de Siam, va être suivie d'une seconde, qui va partir dans les premiers jours du mois prochain et que dirigeront des ingénieurs français.

M. Deloncle a annoncé qu'il partirait quelques jours après pour poser les premiers jalons du canal, et demande à la Société de géographie commerciale un appui moral qui lui sera certainement accordé, car il s'agit en cette entreprise d'étendre l'influence française, d'augmenter notre circulation maritime et notre commerce, et de contribuer au développement d'une de ses plus belles colonies.

Au cours de la séance, M. le docteur Bayol a annoncé qu'il partait aujourd'hui même pour Bordeaux. Il s'embarquera le 20 de ce mois pour le Sénégal et se rendra immédiatement à Médine pour aller ensuite, seul avec M. Noirot, son compagnon, préparer chez les Toucouleurs une alliance avec la France.

Pendant ce temps, une colonne de 1500 hommes, commandée par le colonel Borgnis-Desbordes, marchera également vers le pays des Toucouleurs où le docteur Bayol doit préparer d'abord pacifiquement le passage. Si la chose est possible, la colonne poussera ensuite vers Tombouctou.

(*Journal des Débats.*)

On sait que le congrès des bi-métallistes s'est réuni à Cologne le 12 courant. Le congrès a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

« Pour établir entre la valeur de l'or et celle de l'argent une relation fixe, comme cela est désirable, en Allemagne et en Angleterre, il convient :

« 1° D'augmenter dans ces deux pays la consommation de l'argent en frappant des monnaies de ce métal ayant cours légal, outre les monnaies divisionnaires ;

« 2° De retirer de la circulation en Allemagne toutes les valeurs en or et en papier d'au-dessous de 10 marks ;

« 3° D'arrêter en Allemagne la vente d'argent en barre par l'État ;

« 4° D'engager la Banque d'Angleterre à faire usage du droit qu'elle possède de faire figurer l'argent dans sa réserve. »

Le Comptoir d'escompte annonce pour le 24 courant l'émission de 445 210 obligations de 500 fr., 3 0/0 de la Compagnie du chemin de fer transcaucasien.

Ces titres, qui jouissent de la garantie du gouvernement impérial de Russie, sont émis à 278 fr. payables en quatre termes. Ils rapportent 15 fr. par an payables par moitié les 15 juin et 15 décembre de chaque année.

C'est sous le patronage du Comptoir d'escompte que se fait cette émission, qui a le caractère d'une affaire très sérieuse.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1024]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 18. 28 OCTOBRE 1882.

Paris, 27 octobre 1882.

Plusieurs journaux, en France et à l'étranger, ont commenté l'article sur *le Sénat* qui a paru dans notre dernier numéro. Il n'entre pas dans nos habitudes, on le sait, d'engager la discussion chaque fois qu'un des articles publiés dans la *Revue* est l'objet des commentaires de la presse française ou étrangère. Cette fois pourtant, deux suppositions se sont fait jour dans la presse, dont il nous paraît utile de dire qu'elles sont erronées.

La première, c'est que l'auteur anonyme de l'article sur *le Sénat* serait un sénateur plaidant *pro domo sua*. Non. L'auteur est un simple contemplateur des choses contemporaines, qui se tient à l'écart de la politique active et militante après y avoir été mêlé. Il a éprouvé le besoin d'exprimer tout haut une opinion qu'il sentait autour de lui comme à l'état latent : c'est qu'étant donné le Sénat actuel, il serait à propos d'en tirer un plus grand parti au point de vue de la stabilité républicaine et de la bonne direction des affaires publiques. Il s'estime heureux d'avoir donné au *Parlement* l'occasion de constater « combien le Sénat a regagné de terrain depuis un an, grâce aux élections de janvier dernier, grâce à sa propre sagesse » ; et à la *République française* l'occasion de dire : « Composé, comme il l'est et comme il le sera de plus en plus, d'hommes d'expérience, le Sénat aura dans l'œuvre législative une part de plus en plus prépondérante. » Le *Temps* a exprimé la même opinion. Notre collaborateur ne doutait pas du sentiment de ces trois journaux à l'égard du Sénat ; mais il juge que, pour le grand public et dans les circonstances où nous sommes, cela valait la peine d'être dit.

L'avoir fait dire par trois journaux autorisés, telle est sa récompense. Nous n'en reconnaissons pas moins la profonde justesse de cette observation de la *République française :*

« Il est une disposition de nos lois constitutionnelles dont « bien des républicains ont de la peine à prendre leur parti, « tant elle leur semble contraire aux principes démocrati- « ques et tant on en a odieusement abusé, mais qui en réa- « lité fait de la Chambre des députés l'arbitre du pouvoir : « nous voulons parler du droit de dissolution. Quand on « exerce ce droit, on suppose évidemment que la Chambre ne « reproduit pas exactement la volonté nationale. Donc, après « qu'on l'a exercé ou tant qu'on ne l'exerce pas, il faut « admettre que la volonté nationale a pour interprètes les « votes de la Chambre. Voilà le pivot de la Constitution. La « Chambre qui peut être dissoute est la Chambre régula- « trice. »

Seulement, dans les propositions que l'auteur de l'article sur *le Sénat* s'est permis d'émettre, loin de songer à des cas de conflit ou de rivalité entre les deux Chambres, il a toujours eu en vue non une stipulation écrite (il a même insisté sur ce point), mais un accord amiable. Est-ce là une pure chimère ? Prenons un exemple, l'exemple d'un accord tacite, en dehors des textes constitutionnels, qui a paru s'établir entre le Président de la république et la Chambre des députés.

Depuis la victoire définitive du parti républicain sur la réaction du 16 mai 1877, c'est-à-dire depuis quatre ans, nous avons eu sept cabinets successifs, savoir :

Le ministère Dufaure, qui a duré environ 1 an — le ministère Waddington, 9 mois — le premier ministère de Freycinet, 6 mois — le ministère Ferry, 1 an — le ministère Gambetta, 3 mois — le second ministère de Freycinet, 6 mois — le ministère Duclerc... ?

Cela représente, en moyenne, un peu moins de sept mois par ministère. Mais le Président de la république, avec l'approbation tacite des deux Chambres, du pays, de la presse, a eu le bon sens de conserver dans toute nouvelle combinaison le plus grand nombre possible des éléments de la combinaison précédente. Le portefeuille de l'instruction publique s'est ainsi trouvé pendant près de trois ans entre les mains de M. Ferry; celui des travaux publics, pendant une durée à peu près égale entre les mains de M. de Freycinet. M. Waddington est resté pendant près de deux ans aux Affaires étrangères. Quant à l'inamovible M. Cochery, *impavidum feriunt ruinæ :* voilà quatre ans passés qu'il a pu travailler à son œuvre spéciale.

L'auteur de l'article sur *le Sénat* n'a pas demandé — pour obtenir un peu plus de cette stabilité ministérielle que réclame le pays — que certains ministres « spéciaux » fussent soustraits à la responsabilité devant les Chambres, voire à la responsabilité collective du cabinet dont ils font partie; mais il désirerait qu'il fût de plus en plus admis par l'*usage* qu'ils restent, quand faire se peut, dans les combinaisons suivantes. Cela se pratique déjà; si cela se pratiquait davantage, les graves inconvénients de l'instabilité ministérielle en seraient amoindris.

Des usages fondés sur un libre accord des pouvoirs publics : tel était le sens général de cet article sur *le Sénat,* sens général bien caractérisé par cette déclaration préalable : Point de revision de la constitution.

Ce dernier mot nous amène à la seconde supposition que nous avons à cœur de détruire. Celle-ci s'adresse à la *Revue* elle-même. Un journal de Paris croit s'apercevoir que la réflexion a modifié certaines de nos opinions de l'an dernier; un journal étranger, moins charitable, croit voir dans cet article sur *le Sénat* l'indice d'une évolution de notre part. Nous nous permettons de rappeler au *Parlement* et à *l'Indépendance belge,* puisqu'ils l'ont oublié ou puisqu'ils ne l'avaient pas remarqué, que la *Revue politique et littéraire* a toujours été pour le Sénat et contre la revision.

DEUX HOMMES DE 1848

Ledru-Rollin et M. Louis Blanc (1)

La coutume anglaise de publier au complet les discours des hommes publics tend à prévaloir en France : on les fait sortir des arcanes des publications officielles pour nous donner une vue d'ensemble de leur œuvre parlementaire. Il est vrai que les répliques de leurs adversaires manquent et que nous n'avons plus le croisement du fer dans le duel oratoire ; il est pourtant facile de suppléer à cette lacune, non seulement en recourant aux comptes rendus complets, mais encore en lisant avec attention les discours que l'on publie, car ils ramènent sans cesse l'argumentation de la partie adverse. La publication des discours de M. Thiers sera bientôt achevée ; le VIIe volume de ceux de M. Gambetta vient de paraître. Nous aurons l'occasion de revenir à ces deux grands orateurs dans cette étude rapide sur Ledru-Rollin et M. Louis Blanc. L'un et l'autre nous reportent à la révolution de 1848, dont ils ont été des représentants authentiques, chacun à sa manière. Leur montre est restée arrêtée à cette date. Les événements ont marché, deux révolutions se sont succédé : ils n'ont varié ni dans leur conception politique ni dans leur genre oratoire. Nous les considérerons à ce double point de vue, en essayant de mesurer la distance qui les sépare de la génération actuelle, soit dans leur pensée, soit dans leur parole.

I.

Ledru-Rollin et M. Louis Blanc ont fait leur apparition dans la vie publique à un moment singulièrement favorable pour leurs revendications démocratiques. Le premier seul a pu, dès ses débuts, profiter du retentissement de la tribune; le second n'avait que sa plume, mais elle savait porter des coups sanglants à ses adversaires. Son *Histoire de Dix ans* a été le pamphlet le plus redoutable pour la monarchie de juillet 1830, bien que sa publication même fût une preuve de la latitude accordée à la presse par le régime qui se laissait ainsi cribler de part en part.

C'est vers 1842 que les deux futurs membres du gouvernement provisoire de 1848 prirent la tête de leur parti. L'heure était propice. Le parti révolutionnaire avait renoncé aux conspirations et aux coups de main depuis ses dernières défaites dans les rues de Paris. Les sociétés secrètes n'avaient plus d'action réelle : aussi l'influence devait-elle passer des hommes de coup de main ou d'intrigues obscures aux talents supérieurs. Un éloquent tribun comme Ledru-Rollin, un écrivain brillant, à l'ample rhétorique, comme M. Louis Blanc, avaient besoin, pour montrer tout leur talent et exercer une action puissante, de la plus large publicité. Ils étaient faits pour enflammer les passions bien plutôt que pour concerter des complots. D'un autre côté, le régime de juillet 1830 s'isolait de plus en plus de la masse de la nation ; il traversait cette phase, si dangereuse pour les gouvernements et les institutions, des succès apparents trop complets. De là, sous un roi vieillissant, une politique de routine que de grands orateurs ne réussissaient plus à relever de sa mesquinerie. Ce n'était plus seulement le règne de la bourgeoisie, c'était la prépondérance de sa fraction la plus étroitement conservatrice, se refusant à tout progrès. Le grand problème de la conciliation entre la bourgeoisie et la démocratie, qui avait été posé avec une instance nouvelle par la révolution de 1830 et qui devait être pour la nouvelle royauté une question de vie et de mort, était complètement méconnu, aussi bien par la gauche parlementaire que par la majorité compacte de M. Guizot. Et pourtant il résultait logiquement des événements, comme l'a si bien montré Laufrey. Il n'était pas possible que les masses populaires, au lendemain de la victoire remportée sur l'ancien régime avec leur concours, se déclarassent satisfaites de la part exclusive que la bourgeoisie avait prise aux bénéfices d'une révolution qui n'eût pas réussi sans leur héroïsme. Il ne pouvait leur convenir que le sang dont elles avaient arrosé les pavés de Paris ne fît fructifier que les intérêts d'une nouvelle classe fermée. Sans doute les libertés publiques, malgré plus d'une restriction fâcheuse, s'étaient développées; mais ce développement, qui favorisait une large diffusion d'idées et d'aspirations dans les classes ouvrières, ne leur valait aucun droit politique réel. De là un mécontentement croissant, qu'il était facile d'exploiter. En outre, le socialisme, qui n'était alors qu'une brillante théorie non encore démentie par les faits et qui en était à la période des promesses, bien plus commode que celle des échéances, y entretenait un ferment de révolte très actif. Rien dans la politique étrangère ne venait distraire de ces griefs l'imagination populaire, si facile à ébranler en France. Ce fut à la fois l'honneur et le péril de la monarchie de Juillet de ne refuser aucun sacrifice à la paix, de dédaigner tout ce qui ressemble au prestige et parfois même de se résigner à un rôle assez piteux pour froisser l'orgueil national. Pour toutes ces causes, le pays réel se séparait toujours davantage du pays légal. Il n'est pas de moment plus favorable pour une minorité hardie, qui n'a aucun ménagement à garder vis-à-vis du pouvoir dont elle n'espère et ne veut rien, et qui ne vise qu'à parler aux masses. La Chambre des députés, quand Ledru-Rollin y entra, était close comme un salon de bonne compagnie; nulle fenêtre ne s'ouvrait sur la place publique. Le premier, il cassa les vitres et put ainsi faire entendre au loin sa puissante voix de tribun.

Quand il aborda la tribune, il était très bien préparé à son rôle. Il appartenait lui-même à la bourgeoisie aisée et cultivée; son radicalisme se conciliait avec les manières de l'homme du monde et les élégances d'une nature d'artiste. Il ne s'était pas contenté du fracas des grands procès politiques : ses connaissances juridiques étaient étendues, il avait dirigé de savantes publications sur le droit contempo-

(1) Ledru-Rollin, *Discours politiques et écrits divers*. — 2 vol. Paris, Germer Baillière, 1879.

Louis Blanc, *Discours politiques* (1848 à 1881). — Paris, Germer Baillière, 1882.

rain; son talent, que nous caractériserons tout à l'heure, réunissait la fougue à la solidité du raisonnement. Sa grande habileté fut de saisir dans le programme démocratique une question simple, essentielle, pratique, qui était bien alors la plus importante parce que de sa solution dépendaient toutes les autres réformes. Ledru-Rollin se fit dès le début l'apôtre du suffrage universel et il sut se consacrer sans réserve à le faire triompher dans l'opinion.

Ce fut une bonne fortune pour lui que de s'y tenir, car, à en juger par ses discours, ses vues générales étaient vagues et confuses. Il en est à la tradition révolutionnaire pour la politique intérieure comme pour la politique étrangère. Bien qu'il soit le plus bienveillant des hommes, il n'a pas un blâme pour la Convention. La Terreur n'est à ses yeux que le paroxysme du patriotisme. Il exalte la souveraineté populaire telle qu'elle était constituée par l'informe constitution de 1793. La politique de salut public ne lui inspire aucune réserve pour le passé. Il se livre avec d'autant plus de sécurité à ces apologies qu'il s'imagine de bonne foi que rien de pareil n'est plus possible dans l'avenir. Il est évident que l'intérêt démocratique passe, pour lui, avant l'inviolabilité du droit et le strict maintien de la liberté individuelle. Il se montre, à ces divers égards, bien inférieur à l'un de ses illustres devanciers, à ce généreux Armand Carrel qui n'a jamais voulu la démocratie que libérale et qui a su porter une main hardie sur les idoles de son parti en flétrissant les crimes de la Révolution, qu'il déclarait d'ailleurs inutiles ou plutôt nuisibles à la cause. Lamartine, lui aussi, en passant dans le camp démocratique, y avait apporté son libéralisme élevé. Plus il voulait élargir les bases du pouvoir, plus il voulait aussi en restreindre la compétence aux choses purement civiles et lui soustraire la conscience. Il fut presque seul à indiquer la vraie solution au milieu des conflits renaissants entre l'Église et l'État, dans cet admirable langage où la beauté de la forme n'est que la splendeur du génie. Le mot n'est pas trop fort pour ces intuitions profondes et sublimes qui firent de lui un vrai *vates*, un poète prophète, dans ce déclin de la monarchie de Juillet. Ledru-Rollin se montra le vrai disciple du fondateur du culte de l'Être suprême en combattant l'émancipation de la conscience religieuse. Il le fit, non sans amertume, dans une brochure écrite en réponse à l'admirable lettre de Lamartine intitulée *l'Église, l'État et l'Enseignement*. Le chef de l'extrême gauche se montra bien plus arriéré que le poète gentilhomme, car il osa invoquer contre la séparation du spirituel et du temporel l'unité du pouvoir civil, montrant ainsi que personne n'est plus d'accord qu'un jacobin avec un théocrate. En ce qui concerne le problème social, Ledru-Rollin n'a aucune solution à lui; sans se rattacher à aucune école déterminée, il se contente de peindre en traits de feu les souffrances des classes ouvrières et de réclamer des réformes qu'il ne définit pas.

Sur ce point, M. Louis Blanc savait bien mieux ce qu'il voulait. Il était franchement autoritaire et socialiste. Dans son livre sur l'*Organisation du travail*, il demande la suppression de la concurrence et la mainmise par l'État sur industrie. Les mêmes revendications se retrouvent dans son *Histoire de Dix ans*. Disciple ardent, convaincu, de Rousseau, il sacrifie, comme son maître, la liberté au bien de la communauté tel qu'il l'entend, du moins la liberté économique, sans se douter de la solidarité de toutes les libertés. Les vives peintures des souffrances populaires, où il faut reconnaître qu'il a mis encore plus de cœur et de pitié que de colère, contribuèrent beaucoup au développement des idées socialistes, de telle sorte qu'il recruta des adhérents nombreux aux écoles plus hardies que la sienne qui réclamaient ouvertement la révolution sociale.

Quand s'ouvrit la campagne des banquets réformistes en 1847, M. Louis Blanc fut à côté de Ledru-Rollin pour formuler les revendications du parti démocratique. Ils n'hésitèrent pas plus l'un que l'autre à rompre avec l'Union libérale. Celle-ci se contentait de battre en brèche un ministère, tandis que les deux tribuns voulaient renverser un trône et une caste. Leur langage fut aussi téméraire qu'éloquent; on peut dire qu'ils préparèrent puissamment la matière inflammable dont une simple étincelle devait tirer l'incendie d'une révolution. Sans doute, si l'étincelle avait manqué, si les incidents imprévus qui précédèrent les journées de février 1848 ne s'étaient pas produits, on les eût accusés de tomber dans la chimère; mais ils avaient évidemment surpassé en perspicacité les chefs émérites de la gauche dynastique, qui s'étaient imaginé que l'arbre de juillet 1830 était assez enraciné pour être vigoureusement secoué par leurs mains sans courir le risque de tomber.

MM. Louis Blanc et Ledru-Rollin savaient que cet arbre n'avait plus de racines ou qu'elles n'étaient qu'à fleur de terre. Ils ne croyaient pas néanmoins qu'ils réussiraient si vite à le renverser; mais ils étaient convaincus qu'il n'en avait plus pour longtemps; sinon, ils n'eussent pas poussé l'attaque si vivement, au risque de ménager une victoire au ministère conservateur. Il faut reconnaître que celui-ci facilita singulièrement leur tâche par son entêtement et son optimisme. Le suffrage universel a eu deux principaux fondateurs en France : ce sont MM. Guizot et Ledru-Rollin. Il serait injuste de sa part d'oublier le premier dans sa gratitude, car, sans lui, le second n'eût pas réussi.

Dans cette campagne décisive de 1847, Ledru-Rollin fut admirable d'éloquence à Lille, comme à Châlons et à Dijon. Il ne perdit pas un seul instant de vue son grand but, qui était la réforme électorale complète, radicale; il ne toucha aux autres questions politiques ou sociales que dans la mesure où cela était utile à son dessein principal. Sa parole s'éleva parfois à une très grande hauteur, comme dans son discours du banquet de Lille. Parlant de cette décomposition morale du pays qui se trahissait par plus d'un symptôme et parfois d'une façon tragique à la fin du règne de Louis-Philippe et qui avait mis sur les lèvres indignées de Lamartine le mot sanglant sur la « révolution du mépris », Ledru-Rollin s'exprimait en ces termes :

« On nous dit avec raison que la corruption s'infiltre partout, qu'elle déborde. A un si grand mal qui a empoisonné

pour longtemps le pays légal, quel antidote propose-t-on? Des demi-mesures, de petits moyens, des étais vermoulus déjà et qui ne peuvent faire digue. On découvre avec indignation des plaies honteuses. Où est le feu puissant qui va les cicatriser? Parfois, quand les flaques d'eau du Nil sont desséchées, les détritus en dissolution apportent la corruption et l'épidémie sur ses rives; mais, que l'inondation arrive, le fleuve, dans son cours impétueux, balayera puissamment toutes ces impuretés, et sur ses bords resteront déposés des germes de fécondité et de vie nouvelle. Tel sera le suffrage universel. »

Quand, quelques mois plus tard, le débordement désiré se fut produit, Ledru-Rollin dut rabattre beaucoup de ses espérances de régénération, car la révolution de 1848, qui lui préparait son plus grand triomphe, devait être en définitive la plus amère de ses déceptions.

II.

Le rôle de MM. Louis Blanc et Ledru-Rollin dans la révolution de 1848 est trop connu pour que nous y insistions longtemps, bien que la publication de leurs discours le remette en pleine lumière. La révolution de Février était pour l'un et pour l'autre un de ces succès périlleux qui mettent en demeure les théoriciens politiques de traduire en actes leur programme et de montrer si les promesses dont ils ont été prodigues sont, oui ou non, de généreuses illusions. M. Louis Blanc est un des très rares hommes politiques qui au pouvoir n'ont rien rabattu de leur idéal et n'ont fait aucune concession aux difficultés de la pratique. On peut voir par l'histoire qu'il a faite des événements de février 1848 que cette date reste pour lui, malgré toutes les déceptions, la plus glorieuse de l'histoire contemporaine. Il la glorifiait même sur la terre d'exil et sans aucun espoir d'un retour de fortune.

Sans doute cette révolution, dont il se regarde un peu comme le Messie, conservera dans l'histoire l'honneur d'avoir été pure de violence, à part le court et terrible épisode des journées de Juin. Le 24 février, la foudre n'atteignit aucune victime, après la chute du trône de Juillet. Cette modération était due en grande partie à la douceur du régime antérieur, qui avait amolli le pays sans jamais le violenter et qui était mort d'inanition sans passer par une crise violente. La facilité avec laquelle le régime nouveau sortit des barricades, la rapidité de son contre-coup en Europe, où il semblait devoir faire école, tout contribua à exalter les espérances de rénovation sociale. Ces grands éclairs du pacifique orage illuminaient des horizons indéfinis; on eût dit l'approche de la nouvelle terre et des nouveaux cieux, la veille d'un glorieux millénium pour les déshérités. Ce fut un rêve ardent de palingénésie universelle. M. Louis Blanc le rêva tout éveillé.

Il crut que le règne de la fraternité allait s'établir et il essaya d'en préparer l'avènement dans ces fameuses assises de la classe ouvrière qu'il présida au palais du Luxembourg, dans la salle des séances de la Chambre des pairs. Malheureusement, ce rêve ne pouvait se réaliser tout seul. Il fallait l'intervention de l'État : M. Louis Blanc la réclamait avec énergie, car tout son système d'organisation du travail reposait sur la contrainte civile; c'est par la loi qu'il voulait transformer la société et supprimer la concurrence. Il se rattachait par ce côté à l'école socialiste autoritaire.

Il n'était pas possible que le conflit n'éclatât pas promptement entre lui et l'Assemblée nationale sortie des votes du pays; elle était à cent lieues de ces aspirations de la classe ouvrière des grandes villes. Celui qui les avait représentées avec le plus d'éclat au gouvernement provisoire avait une foi tellement robuste dans sa cause qu'il n'hésita pas à proposer à l'Assemblée la fondation d'un ministère du progrès et du travail. Il voulait faire rentrer l'utopie dans l'administration française; il demandait qu'elle eût ses bureaux, ses chefs et ses sous-chefs. Il put s'apercevoir, à la manière ironique et presque injurieuse dont il fut écouté, à quelle distance il était de la majorité des représentants du pays. Leur mauvais vouloir contre lui fut surexcité jusqu'à la plus criante injustice, car sa condamnation à la suite des journées de Juin ne reposait que sur des préventions. Sa défense, que nous relisons dans le volume de ses discours, est irréfutable.

C'est encore cette foi absolue dans son idée qui l'avait porté à demander la légitimation de l'élection du prince Louis-Napoléon, dont la main était déjà dans les plus dangereuses conspirations. Son grand argument était que la république est comme le soleil. Elle lui ressembla surtout, à cette époque, par la promptitude de sa disparition.

Il est vrai qu'elle devait avoir un nouveau lever vingt ans plus tard. Et c'est bien aux événements de février 1848 qu'elle dut de reparaître si promptement à l'horizon. La révolution de 1848 a beau s'être effondrée aussi rapidement qu'elle s'était opérée, sous l'influence d'un mouvement de réaction que M. Louis Blanc avait certainement contribué à fortifier : elle laissait l'avenir ouvert aux institutions républicaines, qu'elle avait dégagées de la redoutable solidarité de la Convention. Ce qu'il y avait de plus incontesté et de plus durable dans son héritage, c'était le suffrage universel, qui devait résister même à l'odieux abus et aux falsifications de l'empire bonapartiste.

Nous voilà ramenés à Ledru-Rollin, l'apôtre et l'organisateur du suffrage universel à cette époque. La question sociale ne venait pour lui qu'en seconde ligne. Il fit bien son discours sur le droit au travail, mais il le fit par acquit de conscience plutôt que par entraînement. MM. Billault et Dupin furent ses émules dans cette revendication socialiste. Le suffrage universel resta bien sa chose; il lui doit la popularité que son nom a gardée auprès de la démocratie. Reconnaissons toutefois qu'il n'avait pas une confiance absolue dans la souveraineté populaire, comme le prouvent ses fameuses circulaires à ses commissaires, dans lesquelles il leur recommandait de prêcher à la province l'évangile de la république en s'aidant quelque peu de leurs pouvoirs illimités. Ledru-Rollin essayait ainsi de canaliser cette grande inondation révolutionnaire qui devait, d'après lui, emporter tous les détritus de la corruption monarchique. Une inondation canalisée, endiguée, dirigée, n'est plus tout à fait ce phénomène de la nature qui balaye les immondices.

Quand la Constituante fut réunie, Ledru-Rollin comprit bien vite que son temps était passé. Il y déploya pourtant un magnifique talent d'orateur, soit pour se défendre contre d'injustes accusations, soit pour combattre les premières velléités de réaction contre la liberté de réunion et celle de la presse. Ses discours sur la question romaine, qui venait d'éclater, sont des chefs-d'œuvre de logique et de passion; jamais il n'eut raison avec plus de magnificence et de vigueur que dans ces harangues à la fois lumineuses et enflammées dans lesquelles il démontra d'une manière irréfragable que l'Assemblée nationale avait été indignement jouée et trompée dans cette expédition de malheur sur laquelle l'équivoque avait toujours plané.

Pourquoi Ledru-Rollin donna-t-il pour conclusion à ses discours sa malencontreuse équipée des Arts et métiers? M. Léon de Malleville, qui était, à l'Assemblée nationale de 1871, le Nestor du parlementarisme et comme sa vivante tradition, racontait que Ledru-Rollin sentait au fond la folie de cette tentative insurrectionnelle qui pouvait se justifier au point de vue d'une théorie absolue, mais qui était sans proportion avec les événements accomplis en Italie. Ce droit d'insurrection, qui, selon la belle image du duc Victor de Broglie, sommeille au pied de toutes les constitutions comme leur gardien jaloux, ne doit pas être réveillé trop tôt. Il faut, pour qu'il soit efficace, que le tocsin d'alarme et de patriotique colère ait retenti dans l'âme d'un peuple; il ne suffit pas pour cela d'un simple incident de politique étrangère, quelque grave qu'il soit. M. Léon de Malleville, quoique très éloigné des opinions de Ledru-Rollin, voyait avec peine la tribune française menacée de perdre un tel orateur. Comme il lui faisait remarquer tout ce qu'il allait compromettre, pour lui et pour son pays, dans cette échauffourée, Ledru-Rollin lui répondit par ce mot si connu : « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive. »

Le résultat de cette docilité vis-à-vis des fous de son parti fut, pour lui, de rejoindre M. Louis Blanc à Londres. La calomnie l'y poursuivit. Il était particulièrement odieux au bonapartisme triomphant. Plus clairvoyant que son compagnon d'exil, il avait dénoncé Louis-Napoléon le jour même où celui-ci frappait à la porte du parlement pour y siéger avant de le dissoudre. Conspirateur devenu empereur, Napoléon III essaya de l'envelopper dans des complots de régicide dont sa généreuse nature était incapable. Ledru-Rollin fut exclu de toutes ses amnisties. Il avait d'ailleurs l'âme trop fière pour accepter son pardon, s'il lui avait été offert.

Il ne vit l'Angleterre qu'au travers de ses tristesses et de ses ennuis de proscrit. Il prophétisa sa décadence dans deux gros volumes qui, par bonheur pour lui, passèrent presque inaperçus. M. Louis Blanc, dont les lettres de Londres insérées dans le journal le *Temps* contiennent de si vives peintures de la vie anglaise, n'en voulut rien apprendre au point de vue politique; car c'est pendant les années où il était à même d'étudier la vraie méthode patiente et libérale des rénovations politiques qui réussissent, qu'il éleva sur un piédestal, comme un modèle éternel, la statue de Robespierre dans sa grande *Histoire de la Révolution française,* si remarquable d'ailleurs par la richesse des documents et l'ampleur de l'exposition.

Ledru-Rollin retrouva pour quelques mois son ancien collègue du gouvernement provisoire à l'Assemblée nationale de 1871. Il y prononça à grand'peine son dernier discours, car il était déjà miné par la maladie et n'était plus que la ruine de lui-même. Il y défendit encore la pensée maîtresse de toute sa vie politique, ce suffrage universel qu'il a laissé en plein exercice, mais diminué et altéré par ce piteux scrutin d'arrondissement qui suffit à le fausser et manquant de cette organisation du droit des minorités qui est son complément nécessaire au point de vue supérieur de la justice et de la liberté.

Nous possédons encore M. Louis Blanc et nous pouvons dire que nous le possédons tout entier, car il n'a pas varié dans une seule de ses opinions. Il en est encore à la République une et indivisible de 1793, sauf les violences, qu'il déteste, étant le plus doux des hommes. Le droit au travail, la réorganisation sociale de par l'État ne lui inspirent pas plus de scrupules aujourd'hui qu'il y a quarante ans. Il est toujours partisan de la démocratie à la façon du *Contrat social.* Aussi ne sommes-nous pas étonné de le voir réclamer une statue pour Rousseau, car il est resté invariablement son disciple. La vieillesse de M. Louis Blanc est entourée du respect universel; il a eu toutes les dignités de la vie privée et il n'a jamais eu d'autre ambition que de servir les intérêts de sa cause tels qu'il les comprenait, avec une générosité de sentiment et un amour du peuple qui ne s'est pas démenti un seul jour.

III.

Nous l'avons dit, Ledru-Rollin a été un puissant orateur. Il a eu l'avantage sur M. Louis Blanc d'être un grand improvisateur. Rien de plus correct, de plus châtié que la parole de celui-ci ; mais c'est plutôt un talent de prédicateur que d'orateur politique, prédicateur laïque, cela va sans dire. Il se plaît aux larges développements, à la rhétorique déroulant ses périodes comme les plis d'une toge, ne laissant rien à l'imprévu et par conséquent plus faible à la riposte qu'à l'attaque. Ledru-Rollin avait tout de l'orateur : la noble prestance, le geste ample et correct, la voix harmonieuse, l'inépuisable facilité de la parole, la passion, souvent l'éclat. Il en avait aussi les qualités supérieures : la clarté, la dialectique serrée en même temps que pressante, vivante; sa mémoire le servait admirablement, surtout en ce qui concerne l'histoire parlementaire.

Il eut un jour une de ces bonnes fortunes oratoires qui restent dans les annales de la grande éloquence politique. C'était au mois d'août 1848, à l'occasion de la loi sur le rétablissement du cautionnement des journaux. Il protestait contre toute entrave mise à la pleine liberté de la presse, bien qu'il eût eu cruellement à en souffrir, étant encore sous le coup des odieuses calomnies dont on l'avait abreuvé depuis son passage au pouvoir.

« O presse ! s'écria-t-il, j'ai bonheur à te défendre, toi qui

m'as si outrageusement, si odieusement attaqué! Ledru-Rollin qui vous parle, c'est Ledru-Rollin le voleur, le libertin. C'est ainsi qu'elle a payé mon dévouement à la république. Oui, oui, je m'en glorifie, le libertin, le commensal de courtisanes qu'il n'avait jamais vues, le voleur qui avait sacrifié sa fortune pour hâter l'avènement de la république, dont beaucoup d'entre vous ne voulaient pas, et à qui il ne reste guère de patrimoine que son inextinguible amour de la liberté! Je ne pouvais pas répondre à ces attaques; mais avec Franklin, notre maître à tous, je me disais : Si ce sont des vices qu'ils me reprochent, leur censure me corrigera; si ce sont des calomnies, peut-être un jour l'histoire à son tour les corrigera (1)! »

Celui des orateurs du temps actuel qui rappelle le plus Ledru-Rollin est M. Gambetta, comme on peut s'en convaincre par le sixième volume de ses *Discours* récemment publiés, qui contient sa fameuse harangue sur le parti clérical. M. Gambetta a les mêmes qualités, mais à un degré supérieur, qui ne tient pas seulement à ce qu'il dépasse infiniment Ledru-Rollin comme homme d'État, mais encore à une plus réelle puissance oratoire. Il sait bien mieux unir la souplesse à la vigueur; ses coups sont plus habiles et plus directs, et sa puissance pour enlever une assemblée est sans pareille. Le même souffle de patriotisme anime sa parole. Ledru-Rollin avait beau appartenir au radicalisme avancé de son temps : aucun intérêt de parti ne passait pour lui avant l'honneur et l'intérêt de la France au dehors. On pouvait lui reprocher les vieilles illusions de la propagande révolutionnaire servie par la levée en masse. Toutefois, s'il est très salutaire de nous en guérir, l'extrême opposé serait infiniment pire.

La distance est considérable entre l'éloquence de ces deux grands orateurs et celle de M. Thiers, bien que le dernier volume de ses *Discours*, qui comprend ceux de 1871 et 1872, fasse une part très large à cet élément du pathétique qui était presque absent dans les discours de sa première manière. Mais c'est un pathétique simple, naturel, qui ressort de la grandeur et de la gravité des événements et qui laisse subsister toutes ses merveilleuses qualités de clarté lumineuse, d'exposition animée, limpide, sans cesse relevée par le piquant du trait.

Les discours de Thiers et de Ledru-Rollin nous reportent aux plus beaux temps de la tribune française contemporaine, à l'époque sans pareille où elle possédait à côté d'eux Guizot, Berryer, Lamartine et Dufaure. Puissent les nouvelles générations qui arriveront à la vie publique compenser ses pertes et lui rendre un lustre qui a bien pâli depuis quelques années! Il faudra pour cela qu'un système d'élection plus large vienne extraire les forces vives et généreuses du pays et mettre à leur place secondaire les préoccupations de clocher, qui pèsent si lourdement aujourd'hui sur la politique générale.

E. DE PRESSENSÉ.

(1) *Discours*, vol. II, p. 56.

INSTITUT

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

I.

M. J.-B. DUMAS

(Président)

Messieurs,

Dans un temps où les esprits semblent emportés par un tourbillon, tantôt vers les régions positives de la politique ou des affaires, tantôt vers la vie artificielle du monde oisif et de la mode, aurions-nous bien le droit de nous étonner si, en entrant dans cette enceinte, quelque étranger de passage à Paris nous demandait : « Qui êtes-vous? d'où venez-vous? où allez-vous? quel rôle avez-vous rempli dans le passé de votre pays? quelle influence exercez-vous sur la marche des nations modernes? vers quelles destinées se dirige votre avenir? »

Nous pourrions répondre avec simplicité : « L'Institut dans sa forme actuelle date du 25 octobre 1795; il célèbre cet anniversaire chaque année par une réunion publique des cinq Académies dont il est composé; elles sont toutes solidaires, en effet, dans leur reconnaissance envers les hommes auxquels les républiques des lettres, des sciences et des arts, supprimées par la tourmente révolutionnaire, ont dû leur restauration. Condamnés en 1793, ces compagnies dataient, il est vrai, de Richelieu et de Colbert, origine dont le reflet aristocratique n'était pas suffisamment corrigé par leur libérale constitution. » Mais notre interlocuteur voudrait aller plus loin, et nous n'aurions aucun motif pour éluder sa curiosité.

Sans remonter jusqu'à ces jardins d'Academus auxquels les académies anciennes avaient emprunté leur nom et dont nous serions fort heureux de voir notre demeure entourée et embellie, nous lui dirions que, sous leur forme actuelle ou à peu près, les Académies modernes comptent déjà près de trois siècles d'existence. Trois siècles! Dans cet intervalle, des monarchies se sont écoulées, un ordre social tout entier s'est évanoui, des États ont surgi, d'autres ont disparu, des mondes nouveaux ont marqué leur place sur la carte du globe. Tout a changé sur la terre, les hommes, les choses, les opinions, les sentiments, le goût. Au milieu de ces transformations et de ces ruines, lorsque les institutions politiques, pour toujours consolidées en apparence, s'altéraient et s'évanouissaient, ces Académies, œuvres modestes créées en se jouant, ont résisté, grandi et sont devenues, dans leur vieillesse robuste, des forces que le monde entier reconnaît et respecte.

Si l'on ramenait aujourd'hui sur la scène où ils ont brillé jadis un diplomate, un soldat, un marin, un prince de l'Église, ils ne s'y reconnaîtraient plus en voyant les puissants déposés de leurs trônes et les humbles élevés sur le pavois. Un académicien, au contraire, en revenant parmi nous, se retrouverait chez lui. Il verrait en nous les fidèles héritiers de nos

devanciers, appliqués, comme eux, au culte du beau, à la défense du vrai, à l'invention et au perfectionnement de l'utile, à la protection des souvenirs et des gloires du passé.

Nous ne remontons pas à cette académie de Charlemagne formée de traducteurs ou de commentateurs des œuvres de l'antiquité classique et demeurant étrangère au mouvement de son temps par le culte exclusif de la Grèce et de Rome : nos Académies sont vivantes. Si elles ont le respect du passé, elles ont aussi le sentiment du présent. Si elles entourent de leur vénération les œuvres consacrées par les siècles, elles applaudissent à toute production marquant un progrès par sa perfection, sa hardiesse ou sa nouveauté. L'Institut n'est pas borné à cette étroite enceinte. Il rayonne au dehors et il ramène à lui le vrai, le beau, le délicat, s'emparant de tout ce qui émeut la pensée, élève l'âme ou échauffe le cœur, refoulant au loin le mauvais, le faux, le bas, l'impur. C'est là son devoir; il est fier de n'en pas avoir d'autre; il est heureux de l'appui du public éclairé qui l'entoure.

L'Académie française, instituée pour perfectionner la langue, c'est-à-dire la grammaire, la poésie et l'éloquence, avait reçu pour devise : « A l'Immortalité », dans un temps où ces détails avaient leur prix. Était-ce trop prétendre? Non! Après plus de deux siècles écoulés, Corneille, Racine, La Fontaine, Bossuet, qui en faisaient partie; Molière, qui manquait à sa gloire, justifient cette invocation. Mais l'Académie française ne fait pas des immortels; elle prend tout faits ceux qu'elle a l'heureuse chance de rencontrer. Si parfois elle s'est trompée, comment lui en vouloir? Lorsqu'il s'agit de contemporains, la renommée et le bruit se confondent si aisément! Ah! si l'on n'entrait à l'Académie que cent ans après la mort, par une sorte de canonisation littéraire, ce serait bien différent : le temps aurait fait son œuvre, et les feuilles légères, emportées par le vent, auraient disparu.

Mais si l'Académie n'a pas le pouvoir de faire des immortels, tout ce qui est immortel lui appartient. N'est-ce pas en puisant dans ce fond d'élite qu'elle a créé d'abord et qu'elle perfectionne, de génération en génération, son Dictionnaire de l'usage, véritable charte de la langue française, base solide sur laquelle tout écrivain peut s'appuyer sans crainte? Le Dictionnaire de l'Académie n'est-il pas, en effet, l'œuvre directe des maîtres du XVIIe siècle? Ils en ont choisi les mots avec un soin minutieux. Ils en ont pesé les définitions avec la connaissance précise de l'origine des termes et le sentiment délicat de la pensée philosophique qui règle leurs acceptions. Si les chefs-d'œuvre de la langue française en ont fait, par leur séduction, la langue des pays civilisés, le Dictionnaire de l'Académie, par sa clarté, en a fait celle de la diplomatie.

Hélas! l'improvisation actuelle ne le consulte guère. Le trouvant indigent, elle le brave par ses aberrations, ses épithètes outrées, ses platitudes, ses mots déviés de leur sens naturel, oubliant cette origine latine qui fait comme le sous-sol ferme et résistant du français. Quand les langues étrangères, l'industrie et les sciences amènent l'intervention importune de tant de locutions mal sonnantes, faut-il encore invoquer l'ancien français, les idiomes locaux, les patois, l'argot technique, pour enrichir une langue qu'on prétend appauvrie? Comme si les plus grands esprits ne l'avaient pas trouvée suffisante à l'expression des nobles pensées et de la passion! La grammaire elle-même n'échappe pas à des tortures inspirées tantôt par le style des télégrammes, tantôt par le souvenir de ces phrases contournées dont Molière paraissait avoir fait justice pour toujours.

Je n'ai pas l'autorité nécessaire pour commander le respect de la langue outragée. D'ailleurs, pourquoi ne le dirais-je pas? j'ai le cœur plein d'indulgence pour les œuvres de l'esprit tant qu'elles se bornent à mettre le dictionnaire en échec, à chagriner la grammaire ou même à choquer mon goût. Hélas! il est tant d'autres œuvres qui vont plus loin! Et il est si facile d'écarter tout doucement un livre qui déplaît! Si on l'a bien jugé, n'ira-t-il pas tout seul plonger dans ce fleuve de l'oubli dont les profondeurs ne seront jamais comblées?

Comment s'étonner même qu'en un temps où tout se fait en courant, tels rédacteurs de la presse périodique, dont nous mettons si souvent à profit le savoir, la clarté, la saine critique, ne repoussent pas de la pointe de leur plume agile une expression douteuse à laquelle il leur serait aisé de trouver un irréprochable équivalent?

Quels regrets, quand on songe aux talents dévorés par cet insatiable journalisme! Que de verve dans ces articles qu'un jour voit naître et mourir! Quelle douleur pour l'écrivain qui sent remuer quelque chose dans sa tête ou au fond de son cœur, lorsque, saisi par l'engrenage fatal, il voit sa vie s'écouler en jours sans lendemains, et sa pensée se dissiper en productions éphémères! Ces pages de serre chaude qu'il livre à l'impression ressemblent aux primeurs qu'on vend cher, il est vrai, mais qui ne soutiennent pas la comparaison avec les fruits mûris à leur heure, à leur soleil, sur leur terrain propice et cueillis à point. Ah! si les arbres pouvaient parler, celui qui passe sa courte existence emprisonnée dans une cage bien chauffée et dont une main impitoyable comprime l'essor, celui-là conviendrait qu'il est jaloux de son rustique frère. Sans doute, ce frère a l'écorce rude, les branches noueuses; mais il se couvre au printemps d'une neige odorante, à l'automne de fruits savoureux dont nos petits-fils feront encore leurs délices. L'hôte attristé de la maison de verre s'écrierait volontiers : L'air libre de la campagne a du bon et les ruraux ne sont pas sans mérite. »

N'est-ce pas là un des signes du temps? La race française n'a rien perdu de sa vigueur; aux beautés de la langue du XVIIe siècle le nôtre a souvent ajouté des beautés plus hardies, d'un métal plus sonore et pourtant aussi pur; les procédés de la poésie et de la prose, soumis à une élaboration savante, en sont sortis fortifiés et rajeunis. L'instrument est devenu plus souple; mais l'artiste, trop pressé, ne s'en sert plus en vue de la postérité : on est bachelier, on se croit fait pour écrire et on écrit; on écrit, même quand on n'a rien à dire. Le talent fait-il défaut, on cherche le succès dans l'anecdote ou même dans le scandale.

En s'adressant aux âmes élevées, le XVIIe siècle s'était assuré

le suffrage de tous les temps; vers 1830, un groupe vaillant, guidé par un nouvel idéal, a pris place à côté des classiques. Aujourd'hui la société d'en haut, trop mobile, ne constitue plus un tribunal, et le réalisme de bas étage repousse tout idéal. Autrefois on apprenait au peuple le langage poli des cours; aujourd'hui on initie les salons à la langue malsaine de la rue. Ah! le moment du repos n'est pas venu pour l'Académie française. Tout ce qu'elle a mission de défendre est attaqué; quand le verbe d'une nation se corrompt, l'esprit en est malade, le cœur menacé, l'âme en péril.

Cependant la province se réveille à la vie littéraire sérieuse. Elle a des loisirs que Paris ne connaît plus. On y peut vivre sans être bachelier. Montaigne, Corneille, Montesquieu, Voltaire, Buffon y avaient trouvé le calme nécessaire à l'enfantement de toute œuvre durable. L'Académie française observe avec intérêt ce mouvement des esprits; elle l'encourage; elle lui promet toute sa sollicitude et ne lui ménagera pas son appui.

L'histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres est étrange. A l'origine, c'était une réunion de quelques personnes connues par leur érudition et par leur goût, chargées de choisir et de mettre en place les statues, de décrire les monuments et de composer les légendes pour les médailles commémoratives des événements du siècle de Louis XIV. C'était la « petite Académie ». La devise qu'on lui avait assignée : *Vetat mori,* rappelle qu'elle était destinée à préserver de l'oubli les actes du règne.

Quel changement dans la destinée de cette petite Académie! Il ne s'agit plus seulement des monuments et des actes du grand siècle. Elle a réveillé tous les échos de la vieille France pour en retrouver les idiomes; elle a fouillé le sol pour en exhumer les ruines et pour reproduire à leur aide l'histoire obscurcie du passé; elle a demandé aux médailles de toutes les époques des informations précises, et à peine les Gaules de César étaient-elles reconstituées qu'une ère nouvelle s'offrait à ses études : l'époque préhistorique. Les restes abondants qu'elle a laissés venaient témoigner qu'une population dense, diverse, active, avait vécu sur notre sol, combattant pour en chasser les animaux féroces, travaillant pour en féconder les terres et pour les préparer par une grossière culture à nos labours perfectionnés. Ce n'est plus un siècle brillant de gloire qu'il fallait empêcher de mourir, mais des siècles disparus, dont on ignore même le nombre, qu'on avait à ressusciter.

Quelles merveilleuses résurrections cette Académie réalisait encore, lorsque l'étude des langues de l'Orient l'amenait à traduire avec Burnouf les antiques documents de l'Inde, à déchiffrer avec Champollion les hiéroglyphes de l'Égypte, à éclairer avec Oppert les inscriptions cunéiformes de l'Assyrie et de la Chaldée, nous faisant assister à la fois à l'origine de l'écriture, à celle des sciences, à la naissance de la poésie, de la morale, des lois et du sentiment religieux chez les peuples primitifs! Cette petite Académie qu'un caprice passager avait investie d'une mission transitoire et qui se disait à elle-même : « Lorsque les médailles auront retracé les événements du XVIIe siècle, ma tâche sera terminée », quelle tâche immense lui est dévolue aujourd'hui! L'histoire de l'humanité tout entière : langues, traditions, monuments, religions, lois, mœurs, usages, armes, costumes, navigation, commerce, migrations, tout ce que l'homme a pensé, dit, exécuté depuis son apparition sur la terre, tout cela est devenu, par droit de conquête, du domaine de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, petite par son origine, respectable entre toutes par ses éclatantes découvertes, et grande par l'ampleur du programme de ses travaux.

Avant de nous occuper de l'Académie des sciences, rendons hommage à l'Italie de la Renaissance, dont la civilisation moderne ne placera jamais assez haut les services; car elle lui a montré les premiers et les plus parfaits modèles de la philosophie, de la poésie, de la science et de l'art. Rendons justice à ce prince de Cési, trop oublié, le chef généreux de la dynastie à laquelle nous appartenons tous, le fondateur et le protecteur de la première Académie des temps actuels, l'Académie des Lyncées, instituée dans son propre palais, à Rome, en 1603. Cési était un vrai savant. Il avait perfectionné deux instruments merveilleux qui venaient de naître : le télescope et le microscope.

Il n'est pas étonnant qu'à une époque où, pour la première fois, l'homme plongeait, à leur aide, dans les mystères les plus cachés de la vie et s'élevait dans les splendeurs les plus lointaines des cieux, quand le goût des allusions et des devises était général, Cési ait donné pour emblème à sa jeune institution l'animal fabuleux, le lynx, auquel les anciens attribuaient une vue assez pénétrante pour percer même à travers les murailles.

On dirait qu'il avait prévu que, par delà le télescope et le microscope, la seule puissance du calcul révélerait à Leverrier l'existence d'une planète dans l'espace, et les lois de la physiologie à M. Pasteur celle de germes redoutables ou bienfaisants, échappant à l'observation directe par leur ténuité. Oui! il est des hommes privilégiés auxquels la science donne les yeux du lynx.

Quel spectacle, digne d'intérêt d'ailleurs, présente ce XVIIe siècle, le plus beau des siècles littéraires! La prose française se fixait dans la langue de Pascal et de Bossuet; la poésie prenait son admirable élan avec Corneille, Racine et La Fontaine, tandis qu'on voyait naître dans l'ordre des sciences la Société royale de Londres, dès ses débuts illustrée par Newton; l'Académie de l'expérience, fondée à Florence par les élèves de Galilée et s'inspirant de son génie; l'Académie allemande des Curieux de la Nature, que la présence de Leibniz suffirait à honorer; enfin, l'Académie des sciences de Paris, débutant par ces conversations familières auxquelles prenaient part Descartes et Pascal.

Il est beau de pouvoir mettre en parallèle avec les grands noms du siècle des lettres les noms, retentissants aussi, de Newton, de Descartes, de Galilée, de Pascal, de Leibniz. A cette hauteur, les esprits d'élite se rencontrent dans leurs manifestations. Autant il semble naturel d'entendre Molière et La Fontaine parler philosophie en badinant, sans s'écarter

jamais de la note juste, autant on s'étonne peu de voir Descartes, Pascal, Leibniz et Galilée prendre place, par leur style, parmi les écrivains les plus illustres de leur pays.

L'alliance des lettres a toujours porté bonheur aux sciences. Elles seraient bien ingrates si elles oubliaient qu'elles doivent aux aimables causeries de Fontenelle, soutenues sans fatigue pendant deux tiers de siècle, cette popularité dont les œuvres de Buffon, les Éloges de Cuvier et ceux d'Arago leur ont conservé le bénéfice. La vérité nue est toujours belle; mais, placée à son point, dans un milieu favorable, et éclairée d'un jour heureux, qui oserait dire qu'elle n'est pas plus belle encore?

La « petite Académie » est devenue la grande Académie des inscriptions et belles-lettres; les réunions familières de quelques savants ont créé l'Académie des sciences. Comment cela? par quel procédé? Ah! croyez-le bien, c'est qu'on ne réunit pas en vain des hommes d'une culture d'esprit supérieure, laborieux et persévérants. L'échange de vues, l'assistance réciproque, l'émulation, la communion des idées et la complicité des lumières, tout concourt à accroître les forces de ces communautés dont un recrutement libre garantit la durée.

Tant que ce libre recrutement dont Cési, Richelieu et Colbert nous ont dotés sera respecté, l'Institut gardera son rang et sera sûr de sa perpétuité. Sa lumière, comme celle de ces phares qui dirigent le navigateur dans sa course, aura des changements de teinte ou même des éclipses momentanées, soit; les temps sont changeants. Mais qu'importe si, quand elle brille, elle dirige vers le beau et le vrai, large patrie ouverte à tous, vers l'idéal, domaine étroit réservé au génie, ceux dont elle guide les pas.

Au XVIIe siècle, les mathématiques prenaient leur essor par la découverte du calcul infinitésimal; la mécanique, l'astronomie, la physique en partageaient la fortune. Mais les sciences naturelles, l'anatomie étaient dans l'enfance; la chimie n'existait pas.

Eh bien! la puissance du travail en commun est si grande que nous avons vu les matériaux les plus humbles se transformer peu à peu et conduire à la découverte des doctrines les plus élevées. Le jardin des Simples, créé pour l'étude des plantes médicinales, aboutit à la découverte de la méthode naturelle, l'une des conceptions les plus philosophiques de l'esprit humain. Les animaux d'une ménagerie de hasard deviennent entre les mains de Cuvier l'origine de l'anatomie comparée et l'instrument de cette reconstitution merveilleuse des races perdues effectuée aux applaudissements de l'Europe. A peine Cuvier semblait-il se reposer, que de son outillage négligé Geoffroy Saint-Hilaire faisait surgir l'idée de l'unité de composition des êtres, objet encore de tant d'importants débats. Au moyen de quelques débris de coquilles fossiles, Alex. Brongniart donnait sa formule à la géologie des terrains sédimentaires. A l'aide de quelques expériences heureusement interprétées, Fourier précisait les lois de la chaleur; Fresnel, celles de la lumière; Ampère, celles de l'électricité dynamique, et Claude Bernard, de nos jours, celle des phénomènes physiques de la vie.

A la fin du XVIIIe siècle et au commencement de celui-ci, cette Académie marquait de sa forte empreinte toutes les régions du vaste domaine de la nature. Changeant d'objet sans changer de méthode et caractérisant son œuvre par un mélange heureux d'invention et de rectitude, de sagesse et de vigueur, d'imagination et de bon sens, elle offrait au temps présent et aux époques à venir les plus admirables modèles.

Les académiciens français, prenant une base fixe dans la mesure de la terre, s'élevaient alors à la conception du système métrique décimal, adopté maintenant par toutes les nations civilisées, et faisaient cesser l'ancien désordre en mettant d'accord dans un tout harmonieux les mesures de longueur, de surface, de capacité, de poids et de valeur monétaire.

Alors encore l'étude de quelques préparations chimiques vulgaires conduisait le génie de Lavoisier à une conception plus juste et plus haute de la nature. La matière se montrait impérissable et se résolvait en éléments nombreux n'ayant de commun que le nom avec les quatre éléments de l'ancienne philosophie. Un siècle à peine écoulé, la nouvelle doctrine mettait en évidence des vérités qu'on pouvait croire à jamais inaccessibles à l'esprit humain. Ces éléments dont Lavoisier avait reconnu l'existence sur la terre, on les retrouvait dans le soleil, dans les étoiles fixes, dans les nébuleuses indécises et dans les comètes errantes; on n'en trouvait même pas d'autres. L'analyse chimique atteignant tout ce qui est visible démontrait l'unité de l'univers; non seulement celle de notre monde solaire, mais aussi celle de ces mondes inconnus au travers desquels les comètes dirigent leur course et dont elles sont peut-être les messagères.

Soumettre l'univers à l'analyse chimique; prouver que les mêmes matériaux se rencontrent aujourd'hui dans toutes ses parties et qu'elles y existaient depuis de longs siècles, puisque la lumière des étoiles que nous analysons actuellement sur la terre s'est mise en route pour venir vers nous sous le règne des premiers Pharaons; donner, en plongeant dans le temps et dans l'espace, une confirmation expérimentale à la célèbre cosmogonie de Laplace, c'est un rêve que ce grand astronome n'eût jamais conçu, et cependant la génération qui lui a succédé l'a vu s'accomplir.

Ah! messieurs, il est doux de vieillir quand les longs jours accordés par la Providence sont embellis par de tels spectacles où la nature apparaît dans toute sa splendeur, tandis que l'esprit de l'homme, s'échappant de son humble enveloppe et se dégageant de sa demeure terrestre, semble assister à l'origine même de la Création, confident respectueux et témoin intelligent du plan qui présidait à la construction de l'univers.

En faisant revivre dans un récit éloquent les impressions produites sur son âme ardente par la première audition de l'immortel chef-d'œuvre de Mozart, le confrère illustre dont vous allez entendre les nobles paroles en caractérise avec sincérité l'absolue beauté et l'idéal divin; ce tableau va réveiller dans cette enceinte l'écho des applaudissements qui

accueillaient, il y a peu de jours, l'exposé des travaux de l'Académie des beaux-arts.

Mais il manquait un élément à l'Institut; l'Académie des sciences morales et politiques, la moins ancienne de toutes, est venue le lui apporter. A côté de l'Académie des sciences s'appliquant avec ardeur à l'étude de la matière et à celle de la force, ne fallait-il pas, comme contrepoids, instituer une compagnie s'occupant de l'étude de l'homme? Non point de l'homme considéré comme l'un des types de l'histoire naturelle, mais de l'homme intelligent, moral et responsable, vivant en famille et en société, ayant des devoirs à remplir, des droits à faire respecter, des sentiments et des idées qu'il n'abaisse pas, sans trouble et sans remords, au niveau de la vie animale de la brute inconsciente.

Il y a longtemps que le matérialisme regarde l'homme comme uniquement formé de terre, d'eau, d'air et de feu, éléments destinés à se perdre après sa mort dans les grands réservoirs d'où ils étaient sortis, sans laisser trace du lien pensant qui les tenait unis et animés pendant la vie. Il n'y a là rien de nouveau. Mais cette ancienne doctrine ne suffisait pas à la délicatesse d'une époque civilisée et raffinée. L'homme n'est plus un simple bloc d'argile façonné. L'origine de la vie nous échappe, on le reconnaît; mais on s'empare de la théorie de l'évolution pour faire de l'homme un animal perfectionné, et de celle du combat pour la vie, qui en fait l'esclave et le jouet de la force. Quel abîme de dégradation! quel malheur pour l'humanité!

Ces doctrines ont inspiré des pages éloquentes aux membres les plus autorisés de l'Académie des sciences morales. Ils n'acceptent pas ce retour fatal aux pires temps de la barbarie. Pour eux, la justice n'est pas seulement une convention; le droit est quelque chose de plus qu'une fiction légale; le bien et le mal ne se confondent pas; la conscience est une réalité, et la responsabilité morale un pacte profond dont le cœur sent toujours le poids, même quand il en nie l'existence.

Laissant la science de la matière dans son domaine, cette Académie défend la loi morale, qui cherche et trouve sa lumière ailleurs et plus haut. Écoutez les belles paroles de l'un de ses membres, d'un philosophe éminent auquel, dans sa longue agonie, la souffrance n'a jamais arraché une plainte, et qu'un mal sans remède a laissé libre de se préparer à la mort par de longues méditations.

« On pourrait discuter froidement, disait Bersot, le pied dans la tombe, si le matérialisme n'était qu'un mal de l'esprit; on ne le peut plus si c'est un mal qui attaque l'âme elle-même. Or il en est ainsi : le matérialisme abaisse l'homme, le spiritualisme le relève; le matérialisme isole et désole, le spiritualisme nous donne ce qu'il y a de meilleur au monde : l'union dans la vie et la confiance de se retrouver après la mort. Cette affection et cette confiance sont souvent toute notre fortune; elles embellissent les jours heureux, et, quand le malheur est venu, elles veillent auprès de notre foyer. »

Voilà la vérité.

Revenant à l'interlocuteur auquel je m'adressais au début de cette improvisation, n'aurais-je pas le droit de lui dire : Vous savez maintenant d'où nous sommes partis, ce que nous sommes devenus et le but vers lequel nous tendons. L'aurore de nos Académies se levait il y a trois siècles; après s'être montrées dans leur plein jour, sont-elles destinées à sombrer dans la nuit? Je ne le pense pas.

Vous avez devant vous des hommes qui n'ont pas brigué les fauteuils de l'Institut comme des sièges pour la mollesse, mais des gens de travail et d'étude, aimant la liberté, cherchant avec ardeur le beau, le vrai, l'utile. Convaincus qu'ils doivent toutes leurs forces à la grandeur et à la dignité de la patrie, ils sont décidés à ne rien négliger pour maintenir la France à son niveau dans les régions sereines de la pensée, vers lesquelles toutes les nations civilisées montent aujourd'hui avec une si noble émulation. La science universelle, dont elles cherchent la lumière, peut seule préparer l'union des peuples dans la paix, dans la justice, dans le respect du droit et de la vérité. Puisse l'Institut de France garder sa part et son rôle dans ce dernier et sublime enfantement de l'espèce humaine!

II.

M. CH. GOUNOD

(De l'Académie des beaux-arts)

Le Don Juan de Mozart (1)

C'était au mois de janvier de l'année 1832.

Dans l'admirable troupe musicale qui défrayait, à cette époque, les représentations du Théâtre-Italien, brillaient les noms, demeurés illustres, des Malibran, des Grisi, des Rubini, des Lablache, des Tamburini, et une foule d'autres, concourant à un ensemble d'exécution tel qu'il s'en rencontre rarement au théâtre.

J'avais alors treize ans et demi ; je faisais mes études au lycée Saint-Louis, et j'avais eu l'honneur (car l'enfance a le sien) de faire partie du fameux banquet scolaire qu'on nomme la Saint-Charlemagne, honneur qui entraînait un de ces congés de surérogation appelés, en termes de collège, des *sorties de faveur*.

J'aimais passionnément la musique, et ma mère, qui savait bien que nulle récompense de mon travail ne pourrait me causer plus de joie que celle-là, m'annonça qu'elle me conduirait, le soir même, entendre *Don Juan* aux Italiens.

Ce fut pour moi un tel tressaillement de bonheur que j'en perdis le boire et le manger. Ce que voyant, ma mère me dit : « Tu sais que, si tu ne manges pas, tu n'iras pas

(1) La lecture de M. Gounod a été précédée de celles de M. E. Le Blant sur *les Chrétiens dans la société païenne*, de M. Alphonse Milne-Edwards sur *les Explorations des grandes profondeurs de la mer*, que publie la *Revue scientifique* dans son numéro de ce jour, et de M. Glasson sur *les Origines du costume de la magistrature*.

au théâtre ! » Devant une pareille menace, j'aurais englouti héroïquement tout ce qu'on aurait voulu.

Je dînai donc avec une obéissance exemplaire, et nous voilà partis, ma mère et moi, pour la Terre promise ! Il me sembla que j'allais pénétrer dans un sanctuaire.

En effet, à peine étions-nous entrés dans la salle, que je me sentis enveloppé d'une sorte de terreur sacrée, comme à l'approche de quelque mystère imposant et redoutable ; j'éprouvais tout ensemble, dans une émotion confuse et jusqu'alors inconnue, le désir et la crainte de ce qui allait se passer devant moi.

Nous étions dans une loge du quatrième étage : les modiques ressources de ma mère, qui travaillait pour subvenir à l'éducation de ses enfants, n'avaient pas permis de prétendre à des places plus coûteuses ; mais, comme nous étions arrivés de bonne heure, nous fûmes placés sur le devant de la loge, à titre de premiers occupants.

Il fallut donc attendre assez longtemps avant que le spectacle commençât ; mais le temps ne me durait pas : cette salle de théâtre, ce lustre, tout cet appareil grandiose étaient déjà pour moi un éblouissement.

Enfin, on frappe les trois coups sacramentels : le chef d'orchestre lève son archet, un religieux silence règne dans la salle et l'ouverture commence.

Je renonce à décrire ce que je ressentis dès les premiers accords de ce sublime et terrible prologue. Comment le pourrais-je lorsqu'aujourd'hui encore, après cinquante ans d'une admiration toujours croissante, mon cœur tressaille d'y penser et ma main tremble de l'écrire ?... Tout ce que je me rappelle, c'est qu'il me sembla qu'un dieu me parlait ; je tombai dans une sorte de prostration douloureusement délicieuse, et, à demi suffoqué par l'émotion : « Ah ! maman ! m'écriai-je, ça, c'est *la* musique ! » J'étais littéralement éperdu.

O divin Mozart ! as-tu donc reposé sur le sein de la Beauté infinie, comme autrefois le disciple bien-aimé sur la poitrine du Sauveur, pour y puiser à torrents cette grâce incomparable qui marque les grands privilégiés ? Ton berceau a-t-il entendu, lui aussi, cette parole qui descendit d'en haut sur l'Homme-Dieu transfiguré : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le ! » Oh ! oui, toutes ses complaisances ! Car le ciel prodigue t'avait tout donné, la grâce et la force, l'abondance et la sobriété, la spontanéité lumineuse et la tendresse ardente, dans cet équilibre parfait qui constitue l'irrésistible puissance du *charme* et qui a fait de toi le musicien par excellence, plus que le premier, le seul !... Mozart !

Eh ! qui donc a parcouru, comme toi, cette échelle immense des passions humaines ? Qui donc en a touché les limites extrêmes avec cette sûreté infaillible, également armée contre les mièvreries de la fausse élégance et les brutalités de la force mensongère ? Qui donc a su, comme toi, faire passer l'angoisse et l'épouvante à travers les formes les plus pures et les plus inaltérées ?

Don Juan ! Tout un monde humain ! — la noble femme outragée et vengeresse — la fille palpitante sur le cadavre de son vieux père assassiné — le grand seigneur, libertin jusqu'au cynisme et audacieux jusqu'à l'injure devant la Justice divine — l'épouse rebutée et bafouée — la paysanne fascinée par la galanterie — la servilité d'un valet poltron et superstitieux — enfin cette figure tragique de la Statue du Commandeur dont les accents terribles vous glacent jusqu'aux moelles — tout ! Mozart a excellé dans tout, et le sublime semble lui être aussi familier que le comique.

Mozart disait de *Don Juan* qu'il l'avait composé *pour lui et deux ou trois amis.* Paroles profondes sous les dehors d'une ambition modeste ! C'est que l'*intimité* est la quintessence de la vie : c'est le tabernacle de tous les grands recueillements, l'amitié, l'amour, le génie (cette forme particulière de l'extase). L'intimité, c'est le face à face avec les confidences du divin. Aussi l'avenir a-t-il multiplié les *deux ou trois amis* de *Don Juan* comme les étoiles du ciel et les sables de la mer.

Ah ! jeunes gens qui redoutez et repoussez la doctrine des maîtres comme un joug humiliant pour votre individualité ombrageuse et qui vous jetez à la remorque du premier charlatan venu ! véritables *bolides* livrés à l'influence de tous les foyers d'attraction qui traversent l'espace ! je vous connais, et je sais ce que vous voulez. Vous visez à l'effet comme on vise à l'esprit. Ce n'est pas votre *art* qui vous possède ; mais c'est votre *moi ;* vous vous souciez bien moins d'*être* que de *paraître :* vous pensez à vous, et vous vous cherchez avec une passion qui n'est que le cauchemar de votre propre succès.

Hé bien, vous ne vous trouverez pas ; car « qui se cherche se perdra et qui se renonce se retrouvera ». Qui placera sa force et sa joie dans le succès trouvera sa faiblesse et son découragement dans un échec. L'amour-propre est un suicide ; c'est une méprise proportionnée à la quantité de lumière et de générosité qui est la véritable vie de l'amour, et dont il a besoin pour être pleinement satisfait.

Or, de même que l'amour, le génie est, avant tout, l'abnégation. Les lois du Beau sont les mêmes que celles du Bien ; car le Beau et le Bien, consubstantiels dans leur essence absolue, ne se distinguent entre eux, comme pour nous, que par leurs propriétés respectives et par leurs relations spéciales avec les diverses facultés de notre entendement, dans lequel leur rayon unique se *réfrange,* en quelque sorte, comme dans un prisme intellectuel ; et c'est pourquoi, dans la valeur esthétique d'une œuvre d'art aussi bien que dans la valeur d'un acte moral, il entre pour le moins autant de ce qu'on s'y interdit que de ce qu'on s'y permet. Le génie, c'est toujours la *personnalité* sans doute, mais *s'oubliant elle-même* et s'élevant ainsi jusqu'à l'expression de l'Humanité tout entière, c'est-à-dire jusqu'à la plus haute *impersonnalité.*

Revenons à *Don Juan.*

Messieurs, je devrai forcément renoncer à une analyse détaillée, sous peine de donner à cette lecture des proportions qui risqueraient fort de ne plus intéresser que moi seul, et je ne pourrai guère que signaler à la hâte quelques-uns de ces morceaux qui, tous, sont des merveilles.

Et d'abord, l'ouverture. Quelle entrée en matière que ce grave et majestueux début emprunté au lugubre tête-à-tête du coupable et de l'*Homme de pierre!* Comme le rythme solennel qui soutient ces harmonies funèbres exprime éloquemment et tranquillement le poids de cette justice divine « parfois tardive » dont parle Plutarque, et dont Tertullien disait qu'elle est « patiente parce qu'elle a l'éternité pour elle » !

Quelle philosophie profonde dans cette intuition immédiate du pur génie, intuition consciente ou non, peu importe, mais, selon la grande parole de Bossuet, « illumination soudaine de la Raison », plus sûre mille fois que les pénibles et fatigantes élucubrations d'un emphatique et prétentieux *transcendantalisme!* Qu'il est écrasant, qu'il est effrayant, cet Homme de pierre qui s'avance d'un pas monotone et implacable comme la fatalité! Il ressemble au grondement sourd d'un Océan qui monte et qui va tout submerger; à lui seul, cet Homme est un déluge!

Mais les avertissements du Ciel ne sont point écoutés. Et voici que, soudain, des rythmes d'une jeunesse impétueuse, affolés de plaisir, haletants de débauche, impatients du joug et du frein, nous lancent en plein vertige dans un *allegro* qui déborde d'entraînement et de verve fougueuse.

Quelle énergie svelte et impudente à la fois! Quelle élégance dans ce dévergondage d'impie et de corrompu! Que d'insouciance hautaine dans ce voluptueux spadassin qui rira et boira et chantera jusque devant la mort! Quelle sonorité mutine et pétillante après toutes ces terreurs! Le drame est déjà tout entier dans cette prodigieuse ouverture qui fut écrite dans une nuit : nuit féconde dont on aurait pu dire, comme l'écrivain sacré prophétisant celle de la naissance de l'Enfant Dieu : *Nox sicut dies illuminabitur!* cette nuit sera lumineuse comme le jour!

Le rideau se lève. Il fait nuit. Seul sur la place publique, Leporello, le valet peureux, aux ordres de tous les caprices du seigneur volage, attend son maître qui vient de pénétrer dans le palais du Commandeur pour ravir la noble fille, dona Anna. Don Juan accourt, suivi de sa victime qui s'attache à ses pas et dont les cris ont éveillé son père. Le Commandeur provoque l'audacieux félon; on dégaîne de part et d'autre, et ici s'engage un *trio*, saisissant de vérité sombre et de suprême agonie, auquel Leporello, transi de peur, prend, dans le coin de la scène, une part tragi-comique. Le Commandeur mort, son meurtrier s'esquive à la faveur de la nuit, dont l'obscurité sert son incognito. Rentre dona Anna, pâle, effarée; sur la place déserte, elle cherche, elle aperçoit un homme étendu, elle approche tremblante... C'est son père!

Quels sanglots! quels gémissements! quels cris! quelle révolte de tout l'être! Et tout cela dans quelle sereine et indicible beauté de forme! Quel ordre consommé dans l'expression palpitante de ce désordre! Quelle clarté dans ce chaos de tous les sentiments! Comme l'angoisse de l'*âme*, dans son paroxysme le plus poignant, n'y trouble pas un seul instant cette perfection du langage qui s'appelle le *style* et qui est le ravissement de l'*esprit!* Comme la musique y pleure toutes les larmes, y exhale toutes les douleurs, sans jamais vociférer! Je le demande à quiconque a lu Eschyle, Sophocle, Euripide : ces grandes voix de l'humanité tragique ont-elles jamais eu d'accent plus profond et plus vrai que l'auteur de cette scène musicale immortelle? Cela *reste beau* en étant *terrible;* c'est là le propre du *sublime*.

Don Ottavio, le fiancé de la noble orpheline, est accouru avec elle sur le lieu du combat. Après le premier abattement de la douleur, dona Anna se relève et, dans un *duo* d'un élan superbe, elle adjure son fiancé de chercher le meurtrier et de le punir. Ils partent.

Arrive dona Elvire, l'épouse abandonnée, poursuivant partout son infidèle. Quel type de fureur jalouse que cet *air* dans lequel elle s'écrie : « Ah! qui me dira où est ce cruel que j'aimai pour mon malheur et qui a trahi sa foi? Si je retrouve le traître, je veux lui arracher le cœur! »

Comme le sang lui monte au visage! Avec quelle intensité l'orchestre met en relief le dépit amer et tenace de la femme outragée! Comme elle sauterait à la gorge du coupable, s'il était là, devant-elle!

Le voici, suivi de Leporello, son souffre-douleurs; mais il le laisse avec Elvire et s'esquive dès qu'il la reconnaît.

Ici se place l'*air* célèbre dans lequel Leporello déroule sans vergogne, devant les yeux de la malheureuse Elvire, le catalogue des « mille et trois » fredaines de son maître. Cet air, unique dans son allure, est un modèle achevé de verve comique; Molière musicien ne l'eût pas écrit autrement; c'est de la gloriole de valetaille soulignant à plaisir, sous un malicieux semblant de persiflage, les traits les plus grossiers de cette nomenclature scandaleuse.

Et cependant, là comme partout, le tact suprême du génie qui saisit l'essence même des choses dont il rejette les scories.

Mais voici reparaître dona Anna et don Ottavio, cherchant toujours à découvrir les traces de l'assassin, lorsque don Juan se présente. Le noble maintien de la grande dame l'attire et le séduit; cette douleur grave, ces vêtements de deuil, tout ce qui est fait pour provoquer une pitié respectueuse devient un aliment pour sa passion toujours aiguillonnée, jamais satisfaite. Il aborde la sévère inconnue, dont la nuit lui avait dérobé les traits. Il s'informe du motif de cette douleur, de ce deuil; on l'en instruit : il offre, à l'instant, de joindre ses recherches à celles des deux amants.

Sur ces entrefaites paraît dona Elvire courroucée. « Ne vous fiez pas à ce traître, dit Elvire en montrant son époux; il m'a trahie et vous trahira de même. — Mes amis! reprend don Juan, la pauvre fille est folle! Laissez-moi seul un instant avec elle; peut-être parviendrai-je à la calmer. »

Quel merveilleux dialogue que ce *quatuor!* Comme chaque personnage y est à son plan, et comme tous s'y meuvent avec une apparente indépendance et une incroyable souplesse de liberté dans le plus parfait ensemble musical!

Don Juan et dona Elvire s'éloignent. Dona Anna, restée seule avec don Ottavio, suit du regard l'homme qui vient de la quitter et dont la voix a réveillé des souvenirs qui la bouleversent. « Don Ottavio, s'écria-t-elle, je meurs! Cet homme, c'est l'assassin de mon père! N'en doutez plus; je l'ai reconnu

à sa voix : c'est lui! » Et, après un récit frémissant de cette nuit funèbre, elle se dresse de toute la hauteur d'une Némésis, et, dans une imprécation d'une solennité magistrale, elle dit à don Ottavio : « Maintenant que tu sais qui m'a ravi mon père et m'a voulu ravir l'honneur, je te demande vengeance et ton cœur même l'exige. » Ce morceau est un chef-d'œuvre de fière et majestueuse indignation.

Je passe sur le délicieux petit *duo* (*là, ci darem la mano*) entre don Juan et Zerline la jeune paysanne, nouveau caprice de ce coureur sans repos et de ce séducteur sans merci. Je laisse de côté vingt autres perles de cet inépuisable écrin, l'air pimpant et alerte de don Juan ordonnant les préparatifs d'une fête, l'air de Zerline (*Batti, batti, o bel masetto*), d'une douceur si câline et si coquette, et j'arrive à la grande scène du bal qui termine le premier acte.

Et d'abord, l'entrée de don Ottavio, dona Anna et dona Elvire masqués. Quel prodige d'inspiration que ce fameux *trio des Masques!* La beauté musicale ne va pas plus loin : c'est un enchantement pour l'oreille et pour l'intelligence; c'est un diamant de la plus belle eau! Et combien il y en a de cette valeur dans les œuvres de Mozart! dans la *Flûte enchantée,* dans les *Noces de Figaro,* dans *Cosi fan tutte,* dans les symphonies, dans les concertos, dans la musique de chambre (quintettes, quatuors, trios, sonates)! C'est à ne les plus compter. Et quelle plénitude d'harmonie, quelle ampleur dans l'effet produit, avec quelle économie de procédés! Comme on voit bien là, dans une pleine évidence, que la véritable marque du génie est précisément cette sobriété des moyens qui est en raison même de la richesse de l'idée! C'est le sentiment de cette vérité qui dicta, un jour, à Mozart une fière et superbe réponse. On venait de représenter *Don Juan* à Vienne. L'empereur fit appeler Mozart dans sa loge et lui dit : « Monsieur Mozart, vous venez de nous donner un fort bel ouvrage; mais, dites-moi, est-ce qu'il n'y a pas bien des notes là-dedans? — Sire, répliqua Mozart, pas une de plus qu'il ne faut! » Il n'y a que la conscience de la vraie force qui inspire de telles reparties.

Et cette fête qui succède au trio des Masques! Quel entrain! quelle animation! Et le finale robuste et tumultueux qui termine l'acte! Que de lumière dans cette mêlée! que d'éclat dans cette bagarre! Et tout cela, sans violence d'instrumentation, parce que la sonorité est dans la force et que la force est dans l'idée.

Me voici à moitié seulement de ma course déjà longue, bien que hâtive, à travers cette œuvre faite de chefs-d'œuvre. Il me faut restreindre, jusqu'à la mutiler, l'analyse du second acte.

Je ne puis cependant passer sous silence quelques-uns des plus beaux morceaux qu'il y ait au monde.

Le *trio* sous le balcon d'Elvire, si complètement exquis, d'un art si consommé qu'il suffirait à rendre immortel le musicien capable de l'écrire! Quelle hypocrisie féline dans les soupirs amoureux que, sous les fenêtres mêmes de sa femme, don Juan adresse à la jeune camériste! Quels replis, quelles insinuations perfides dans cet orchestre qui fait *patte de velours* et dont les caresses ne sont que piège et mensonge!

La crédule Elvire descend à la voix du séducteur, qu'elle croit repentant. Soudain, dans un de ces éclairs familiers à l'astuce, don Juan troque son chapeau et sa cape contre ceux de son valet, le chargeant de donner le change à dona Elvire et de faire la place libre à son nouvel exploit.

Quelle trouvaille que cette petite sérénade friponne, souple et railleuse! quel sursaut de gaillardise dans ce sceptique qui n'écoute et n'entend plus que ses sens!

Hélas! il me faut passer, sans m'arrêter, devant l'air adorable de Zerline, *Vedrai, carino;* devant le magnifique septuor dans la forêt; devant l'air : *Ah! non mi dir,* de dona Anna résistant avec une dignité si noble et si touchante aux tendres instances de son fiancé; devant la scène du cimetière, chef-d'œuvre d'impression tragique sur le fond de comédie de cet étonnant *duo* qui nous montre Leporello terrifié devant cette statue du Commandeur hochant la tête, sur une tenue d'orchestre d'une simplicité lugubre, autour de laquelle se dessine un tremblement nerveux qui nous fait lire jusque dans les entrailles du valet blême d'épouvante.

Vient enfin la scène capitale du Festin.

Don Juan va souper. Il a déjà oublié son invitation insolente acceptée par l'Homme de pierre. On frappe à la porte. Leporello va ouvrir et, à l'aspect du terrible convive, recule, mort de frayeur.

Alors commence cette scène formidable, d'un accent tragique sans égal. Rien ne peut rendre l'impression sinistre qui circule à travers cet orchestre d'une teinte sépulcrale. La Justice s'avance avec une sûreté, avec une autorité, avec une puissance souveraine à laquelle on sent que le condamné ne peut plus échapper.

C'est en vain qu'il se tord et se débat sous cette étreinte inflexible : aux dernières instances, aux dernières menaces de la voix qui le sollicite encore : « Repens-toi! » il répond : « Non! vieux fou!... »; il ne résiste pas seulement; il blasphème et il insulte!... il tombe enfin dans le gouffre éternel de sa damnation.

Cette page est une œuvre de géant; et si jamais elle est égalée, elle ne saurait être surpassée; elle marque le sommet de la tragédie lyrique.

Ainsi se termine, du moins au théâtre, cette œuvre sublime, la plus belle étoile peut-être qui ait jamais resplendi au firmament de l'art musical.

L'art, messieurs, dans son acception la plus complète, c'est le sentiment du Beau devenu science du Beau; c'est l'*Instinct* devenu *Raison*. Dans un ordre quelconque, le progrès vers la perfection consiste à connaître et appliquer de plus en plus les *lois* qui président à cet ordre de réalités. C'est pourquoi l'on peut dire de tous les grands maîtres qu'ils le sont par les mêmes *raisons,* encore qu'ils ne le soient pas par les mêmes *côtés :* l'un découvrira la loi de ses sensations, c'est-à-dire des impressions produites sur ses organes; celui-là sera un maître par la science de la palette, ou de l'instrumentation, cette palette de musicien; un autre découvrira la loi

des impressions produites non plus sur ses *organes*, mais sur son *entendement*, par des éléments d'un autre ordre tels que les contours, les proportions, les attitudes, les caractères, les expressions, en un mot par tout ce qui relève du domaine non de la matière, mais de la forme; celui-là aussi sera un maître. Je n'ai ni le dessein ni, moins encore, le droit de fixer les rangs dans cette hiérarchie des grands artistes; mais qu'il me soit permis de rendre ici un suprême et complet hommage à ce génie exceptionnel qui s'est appelé Mozart et qui, par un privilège peut-être unique, a pénétré le secret de toutes les perfections!

LE LORGNON D'EMMANUEL AUBRY

CONTE

I.

Emmanuel Aubry, âgé de vingt-six ans et huit mois, était un naïf. Ce défaut (devenu vertu à force d'être rare) ne le faisait pas rougir. Il croyait à l'honnêteté des femmes; avait refusé un gros prix de la maison de feu son père; estimait que la parole donnée vaut un acte passé par-devant notaire, et collectionnait les photographies de ses camarades dans un album orné de pensées. Il ne chassait plus depuis que son chien avait des rhumatismes et se faisait habiller à Nogent-le-Rotrou, son pays natal, parce que le tailleur de là-bas avait six enfants. Au demeurant, il était satisfait dans son for intérieur et très mal vêtu. Quand les railleurs de son entourage lui décochaient leurs plaisanteries, il s'en réjouissait sans dépit, sachant que le rire est un passe-temps salutaire.

Non que le jeune Aubry fut niais: ses professeurs, au contraire, en avaient toujours fait grand cas. Il était même bachelier, tout comme M. Vingtras, sauf que le diplôme lui avait porté beaucoup moins sur les hypocondres. Ses goûts studieux recevaient pleine satisfaction les jours de pluie, et, s'il se promenait beaucoup le reste du temps, c'était afin d'entretenir l'équilibre hygiénique, frère de la bonne conscience. Ce n'était point, d'ailleurs, un héros de roman. Sa chevelure, dédaigneuse du cosmétique, demeurait crinière; ses bras ne le cédaient en rien à ceux de Rob-Roy, lequel, comme chacun sait, ne se baissa jamais pour attacher ses jarretières. Très myope avec cela, épris du cor d'harmonie, timide et n'aimant à parler que lorsqu'il avait quelque chose à dire. Son histoire n'aurait pas occupé cinq minutes le désœuvrement d'une concierge. Il était presque riche, passait l'été dans sa petite campagne et vivait le surplus de l'année, avec sa mère au fond d'un appartement assez noir de la rue de Condé; menant partout, sans aventures, l'existence réglée d'un honnête flaneur. Rien ne lui tenait plus au cœur que de plaire à la bonne dame dont il était l'unique rejeton. Il l'accompagnait, le matin, à Saint-Sulpice, et la guidait ensuite avec une sollicitude touchante dans les allées du Luxembourg livrées aux ramiers. Après cette promenade matinale, la mère et l'enfant déjeunaient avec méthode, buvant dans des verres bicolores gagnés aux loteries; puis Emmanuel lisait à haute voix le journal jusqu'aux annonces, en passant toutefois l'article de fond, par amour filial.

— Va prendre l'air, maintenant, disait la maman.

Et Mme veuve Aubry, maugréant contre sa coquine de sciatique, s'installait alors devant la fenêtre pour travailler à son fameux meuble en tapisserie, ce meuble rêvé par toutes les mères de famille, qu'on se souvient d'avoir commencé et qu'on a la vague espérance de finir. Le jeune Nogentais posait avec émotion sur une chaise la corbeille aux écheveaux. Il admirait un instant quelques ibis azur dressés sous des cactus amarantes et se souvenait que de Pénélope à la matrone romaine « qui fila de la laine » ce doux travail, compagnon des songes incertains, a de tout temps été réservé aux dames vertueuses.

Ensuite il brossait son chapeau d'une manche attentive; souriait et lentement s'armait de sa canne — un jonc superbe surmonté d'une tête de bouledogue en faux argent.

II.

La première ligne de ce conte court le risque d'être interprétée d'une façon fâcheuse. Le lecteur pourrait d'un mot lancé à la légère tirer des conséquences excessives. A parler franc, l'auteur regrette d'avoir traité Emmanuel de naïf, ce qui peut lui faire beaucoup de tort par le temps qui court, et il se rétracte. Mais de quelle expression faire usage? Ah! les gens à la mode n'hésiteraient pas à déclarer qu'Aubry était simplement un « gobeur »; à le tancer de ne pas se montrer plus « roublard »; nous savons cela. L'auteur, lui, ne jouit pas de pareilles immunités. Réduit aux seules ressources de la langue française, impuissant à conduire une description réaliste agrémentée de détails pharmaceutiques, il est, ma foi, bien embarrassé. Le mot décidément ne lui vient pas: il va essayer de sortir de peine au moyen d'une dissertation.

Faisons donc un peu de science. L'homme, enseigne-t-on, est un animal raisonnable (et la femme aussi). On a dit assez de mal des pauvres bêtes pour poser ce principe-là; ayons la galanterie de l'accepter. Pourquoi l'homme est-il raisonnable? Parce qu'il a des idées. Et pourquoi a-t-il des idées? Parce qu'il a des yeux; on pourrait se borner à dire: parce qu'il a un œil. L'œil est tout. Oui, on a beau crier contre Aristote et Condillac, les idées viennent de l'activité de l'esprit mis en rapport avec les objets. Expliquons-nous. Un monsieur s'ennuie au café sans songer à rien. Il appelle le garçon (ce qui n'est pas penser) et tire un louis de sa poche pour payer la consommation. Est-ce bien un louis? Il regarde. Voilà l'œil en jeu.. Quel phénomène va se produire? Simplement ceci: les rayons partis de la pièce d'or tombent sur la cornée, se réfractent dans l'humeur aqueuse en convergeant vers l'axe du cristallin, traversent cette lentille et l'humeur vitrée, puis de là se concentrent sur la rétine, siège de la sensation, où ils forment l'image. A ce moment, le mon-

sieur possède la conception complète du louis. Toute la psychologie est là. L'idée, quelle qu'elle soit, ne vient qu'ensuite, consécutive à la vision. Il peut alors rêver d'un coup de bourse ou chanter : *L'or n'est qu'une chimère ;* mais tenez pour certain qu'il pense parce qu'il a vu. En résumé, l'esprit n'est qu'un modeste alambic destiné à distiller les perceptions de l'extérieur emmagasinées au fond de l'orbite. Oui, l'œil, ce petit organe que les jeunes filles croient fait uniquement pour verser des larmes d'amour, est le dispensateur souverain de l'idée. C'est la fenêtre par laquelle le monde accède au cerveau.

Mais, dira-t-on, si le phénomène se produit pour chacun de façon identique, il y a uniformité; en d'autres termes, tous les hommes doivent penser de même ? Erreur majeure. C'est là que nous voulions en venir. Les impressions, au contraire, sont très diverses. En effet, la conformation de l'œil varie à l'infini suivant les individus. Chez les uns, la convexité excessive du cristallin rend les rayons trop convergents, et ceux-ci forment leur foyer en deçà de la rétine. Chez l'autre, par suite de l'aplatissement de la cornée, l'image se produit au delà. Or, autant d'effets d'optique, autant d'idées. Le premier perçoit bleu et le second noir ; tel voit tout en beau, cet autre voit tout en laid. De là les divergences d'humeurs et d'opinions. On assure que les vues perçantes conduisent plus particulièrement au pessimisme; mais ce n'est pas la question. Comme on voit, on juge ; belle maxime finale.

Sans contredit, cette thèse perd beaucoup à paraître sans toilette philosophique ; d'aucuns sans nul doute l'auraient estimée plus profonde si elle eût été plus inintelligible ; mais telle quelle, elle permet de biffer l'épithète malsonnante de la première ligne : c'est le principal. Quant au surplus, excusez les fautes de l'auteur.

Non, Emmanuel Aubry n'était pas un naïf ; mais il avait confiance en ses semblables, les admirait et vivait d'illusions, en raison de la structure de son œil. La membrane, en effet, était souple à l'excès, un peu spongieuse; la couronne de la prunelle restait réfractaire aux images trop vives; la molle rondeur de la pupille résistait à l'invasion des rayons crus. Les perceptions ne lui parvenaient que tamisées, adoucies, aimables; il voyait enfin les choses par le bon côté.

De là sa candeur inébranlable. Le mot, cette fois, ne peut être pris en mauvaise part.

III.

Le bon jeune homme descendait d'habitude la rue de l'Ancienne-Comédie; enfilait la rue Dauphine; traversait le Pont-Neuf en jetant à Henri IV un regard chargé de reconnaissance, et se prélassait tout doucement jusqu'à six heures sur la rive droite. Il allait sans but, en vrai provincial de Paris, et s'amusait tout le temps. Le palmier de la Samaritaine lui semblait nature; il trouvait polis les cochers de fiacre; estimait agréable de causer en omnibus avec des nourrices et de passer au conducteur les six sous de ses voisins; s'arrêtait volontiers aux abords de l'Hippodrome pour sourire aux pêcheurs à la ligne : il croyait, comme eux, aux poissons! Nul n'offrait sa place avec plus de facilité aux queues des théâtres; il ne refusait pas sa sympathie aux joueurs de barres des Tuileries ; et, le jour où il fut victime d'un vol à la tire, à l'entrée du passage Choiseul, le brave garçon soutint aux agents que son porte-monnaie était tombé tout seul de sa poche. Les hommes qui l'entouraient avaient si bonne figure!

Sa rétine, toujours en travail d'embellissements, offrait à son esprit les images de femmes encore plus délicatement retouchées. Son admiration pour « le sexe enchanteur » s'élevait jusqu'au lyrisme. Purs élans, aspirations éthérées, car sa conduite était irréprochable; mais il n'en brûlait pas moins pour la beauté idéale, comme un cierge allumé dans une chapelle neuve. Ce qui l'avait amolli, c'était son œil. Qui lui reprocherait sa faiblesse? Il les voyait toutes belles, et n'avait pas trente ans! Elles se fixaient tour à tour sur sa lentille complaisante avec leurs séductions diverses, ces créatures vaporeuses... Oh, la Parisienne, le plus joli des articles de Paris! L'art chez elle toujours aide si bien la nature! La moins accomplie voile cent défauts sous l'éclat d'une perfection étalée. L'une exhibe son pied cambré, l'autre sa taille svelte; la bouche de celle-ci dessine un sourire savant; celle-là, d'un pinceau exquis, ramène sur ses joues la rougeur virginale... Toutes profondes en l'art de la toilette, charmantes, capiteuses; fraîches comme un bonbon de Boissier, irritantes comme une énigme; adorables étoiles filantes saluées au passage par le désir et qui emportent la lueur d'un regret dans leur sillage..., chefs-d'œuvre sortis des mains de Dieu ou de la boutique du bon faiseur..., femmes que l'art antique eût désavouées, mais qu'une fleur au corsage, qu'une mèche de cheveux sur le front, qu'un coup de doigts sur la jupe rendent plus séduisantes qu'Astarté nue! Emmanuel, à la contemplation de ces visions, était agité d'un frisson chaste. Son œil disait à son esprit : Ce sont des anges. Oui, des anges. L'opinion naissait de la vision; l'image réfléchie, telle que dans un miroir penché, lui renvoyait une croyance. Il errait dans Paris sans intentions galantes, pour voir; aimait durant cinq minutes; soupirait, aimait encore; se racontait à lui-même l'histoire supposée de la femme qui passe; accrochait des romans touchants à la pointe des ombrelles; rêvait de se dévouer sans récompense terrestre pour une inconnue. Il avait vu, c'était assez.

Sa présentation dans la famille Chaplard le fixa sans le guérir. Mlle Hortense lui donna la sensation d'une beauté achevée. Il la plaça sur une cime, au point de se trouver indigne de lui parler. A vrai dire, cette jeune fille avait l'air imposant, comme une tragédienne; roide et prétentieuse, elle intimidait. Il s'imagina voir l'Océan du pied d'une falaise et l'admira dans un muet recueillement. On ne l'avait pourtant pas amené pour cela. Le mariage était arrangé à son insu entre Mme Aubry et maman Chaplard (née, elle aussi, à Nogent-le-Rotrou).

La belle Hortense, que dans l'intimité on appelait *Moumoutte,* fut solidement chapitrée. Aubry était d'humeur

facile, on pourrait le mener par le nez; du côté de la fortune c'était une affaire inespérée; et *patati* et *patata :* la demoiselle se le tint pour dit et fit l'aimable.

Ces dames demeuraient rue de Savoie. On voisinait.

— Qu'en penses-tu? demandait à son fils la brave veuve de la rue de Condé. La petite a des principes très solides; ces gens-là me vont; ton pauvre père était l'ami intime de Chaplard oncle. Oh la! ma sciatique annonce un changement de temps. Dieu, quels élancements! Ne néglige pas ces dames, crois-moi. Tu dois connaître la ferme des Rondins, en sortant de Nogent, à gauche? C'est, assure-t-on, la dot d'Hortense. Elle a une jolie peau, cette fillette, et comme elle est prévenante! Tu ne réponds rien?

Emmanuel, qui d'ordinaire ne parlait des femmes qu'au superlatif, répondait aux questions de sa mère en laissant déborder son enthousiasme.

— Quelle beauté! s'exclamait-il; quelle physionomie à la fois noble et douce! Tant de finesse et du même coup tant d'innocence! Une âme de bergère dans un corps de reine!

Il ne tarissait pas.

— Voyons, faites-vous la demande? Il faut en finir! interrogeait Mme Chaplard lorsqu'elle était seule avec sa vieille payse.

— Oui et non, chère amie. Mon Emmanuel aime votre fille en principe, et la chose se fera; mais il a juré depuis l'enfance de ne se marier que par inclination, et, si je m'en mêlais trop directement, il serait capable de reculer. Attendons qu'il se prononce, c'est le plus sûr.

Les relations se resserraient. Le jeune homme faisait des échanges de partitions, apportait des livres, accompagnait les Chaplard au *Bon Marché* ou chez Potin, jouait aux dames avec Hortense, le dimanche soir, et commençait à laisser faire de ses bras un dévidoir. Bien que les paroles ne fussent pas officiellement échangées, le mariage était considéré comme arrêté. Les deux mères clignaient de l'œil à chaque allusion; on parlait couramment à la demoiselle de son trousseau, des changements qui pouvaient se produire avant l'été... La bonne intervenait, tout en chargeant la corbeille de coke :

— Monsieur Emmanuel, quand vous aurez des enfants, il faudra les mettre en nourrice, je ne vous dis que ça.

Elle avait averti le porteur d'eau que « c'était pour la semaine de Pâques ».

Aubry s'était depuis longtemps rendu compte de cette petite conspiration, dont les fils ressemblaient à des câbles; mais il trouvait la situation voluptueuse et se laissait faire. Hortense, si séduisante, si parfaite, accordait, sans qu'il demandât rien, tous les menus suffrages de l'intimité. Elle lui contait ses histoires de pensionnat, avec un portrait chargé de la sous-maîtresse; énumérait, d'une voix vibrante de tendresse, les gentillesses de sa chatte; donnait parfois à Emmanuel des tapes sur la main; lui offrait, à l'occasion, du bout de ses doigts roses, une praline ou un marron glacé. Et la mère Chaplard, quelle excellente femme! Accueillante, serviable, le cœur sur la main! Ennuyeuse quelquefois, sans doute, lorsqu'elle tombait sur le chapitre des maladies et qu'elle vous donnait à choisir entre une mort probable et la Revalescière du Barry (laquelle a délivré M. l'abbé Comparet de dix-huit années de sueurs nocturnes)... Mais ce travers innocent de la chère dame ne révélait-il pas à tout venant son exquise nature?

Le brave garçon était presque décidé à charger sa mère d'une demande en règle, car le bonheur l'attendait assurément rue de Savoie, entre une épouse délicieuse et la meilleure des belles-mères. Il se disait en remontant le passage du Commerce :

— Je vais en parler à maman demain matin.

Et le lendemain se passait sans qu'il eût ouvert la bouche. Pourquoi? Il était cependant amoureux de Mlle Hortense... Oui, mais...

IV.

Dans la partie boisée du jardin des Tuileries, entre l'emplacement réservé à la musique et la Concorde, sous l'un des grands arbres qui font face à Guignol, une jeune femme venait s'asseoir chaque après-midi. Petite, délicate, elle arrivait à trois heures, d'une allure pensive, tenant par la main un enfant. Arrivée à sa place accoutumée, dans ce lieu désert que nul fâcheux ne lui disputait, elle remettait au bambin un ballon, un seau et la petite pelle en bois blanc; le caressait, et s'établissait elle-même sur deux chaises, tournant le dos à la grande allée. Un volume de Chateaubriand ouvert devant elle, une broderie au crochet posée sur ses genoux, elle demeurait gantée et tombait en méditation. Sa nuque, repliée gracieusement, avait des reflets lactés. C'était une blonde aux yeux noirs, le type de la sentimentale énergique. Sa taille, ses mouvements, sa pose décélaient la jeunesse; les traits étaient quelque peu fanés, mais le regard langoureux expliquait suffisamment cette fatigue par la souffrance. La toilette, d'une élégance simple et virginale, indiquait une position modeste; mais une femme du monde pouvait seule posséder ce goût et cette distinction. Tandis que l'enfant façonnait des pâtés de sable, la jolie femme lisait, levait les yeux et contemplait les ramées. La foule des promeneurs, la musique lointaine, les rires bruyants partis des groupes épars ne l'arrachaient pas à son recueillement. Quelquefois, lorsqu'on s'approchait d'elle, ses yeux se fixaient, attendris, sur le petit garçon; elle l'appelait, en mère affamée de baisers. Le gamin, âgé de trois ou quatre ans, ne lui ressemblait pas; mais il était fort gentil. Ses cheveux étaient soigneusement frisés, sa cravatée nouée avec sollicitude; son pantalon de dentelle éblouissait. On eût dit d'une mère qui s'oublie pour placer sa coquetterie dans son fils. Au coup de cinq heures elle le couvrait du léger manteau posé sur le dossier de la seconde chaise, fermait son livre et s'acheminait sans hâte vers l'ancien jardin réservé. Elle passait près de la grande lionne qui porte un paon, tournait les massifs, insensible à ce qui l'entourait, se dirigeait vers la Seine. Cette femme marchait harmonieusement.

Elle revenait le lendemain, et encore. Toujours seule. Parci par-là des rôdeurs, en quête de promptes aventures, la

dépistaient sous son arbre solitaire et se livraient à quelques tentatives; mais ces pourparlers insidieux n'avaient aucune suite; cela se passait comme à une conférence de Constantinople. La jeune mère adressait à l'enfant un sourire angélique et reprenait sa lecture.

Emmanuel Aubry, au cours de ses pérégrinations innocentes, la découvrit. Ce fut un pur hasard, à tel point qu'en ce moment même il pensait à Mlle Hortense.

— Quelle brune superbe! se disait-il; que cette mine altière lui sied donc!

Il s'arrêta net et prit racine, ébahi. Le type de blonde touchante se fixait sur sa rétine, délicieux, obsédant. Sa première pensée fut celle-ci : Oh!.. Puis une idée moins confuse, quoique aussi enthousiaste, se fit jour et le hanta : Voilà l'ange! A ce moment précis, l'inconnue le couvrit d'un regard non curieux, mais mélancolique; il lut dans cet éclair voilé tout un poème et fut subjugué. Hors de sens, il faillit renverser l'enfant, ôta son chapeau, s'excusa gauchement et prit la fuite en balbutiant ce mot horrible :

— Ah! Mlle Chaplard est très bien..., mais que n'est-elle ainsi!

Il emporta jusqu'au Jardin d'acclimatation les deux images gravées côte à côte. C'était un lundi. Il observa toutes les noces, et principalement toutes les figures des mariés, afin de savoir quels étaient les plus fortunés, de ceux qui épousaient une brune ou de ceux qui avaient posé la couronne d'oranger sur une tête de blonde.

Il dormit mal et, le lendemain, retourna aux Tuileries afin de contempler le marronnier à l'ombre duquel avait soupiré le fantôme charmant. Le temps était beau; l'inconnue était là. Elle allongeait discrètement ses petits pieds sur le barreau d'une chaise et tournait lentement les pages d'*Atala*. Éperdu, il la salua, mais cette fois sans heurter le bambin, et sentit en lui l'éclosion d'une chose énorme : il aimait deux femmes!

Son honnête nature se révolta; il essaya du raisonnement pur avec formules hégéliennes : il n'en recueillit que la migraine. Aucune des deux images ne pâlit. Des hypothèses hardies le hantaient : Si Mlle Hortense ressemblait à cette incomparable blonde, je l'épouserais; maman serait contente; et moi donc! Oui, mais alors la dame des Tuileries ressemblerait à Hortense, et je voudrais l'épouser aussi... Il s'embrouillait, l'épouvante le gagnait. — Je suis, s'écria-il, un bigame intentionnel! — Sa perplexité affecta de telles proportions qu'il se confia à son meilleur ami, un jeune capitaliste du nom d'Édouard, pour arriver à faire dans son esprit un peu plus de lumière. Le capitaliste en question lui marquait en toute occurrence tant d'affection! Impossible de lui marchander la confiance. Ah bien, oui! Il répondit par des coq-à-l'âne et rit beaucoup. Emmanuel, réduit à ses seules forces, s'arrêta au projet de comparer mûrement, pour choisir ensuite. Qui n'a hésité de la sorte, fût-ce une fois, dans sa jeunesse, entre le bonheur domestique et le roman, entre le charme du connu et l'attrait du mystère?

Il compara, c'est-à-dire qu'il passa ses journées à courir du jardin public à la rue de Savoie. Son œil avait entamé sa perte; un coup de vent la consomma. Voici comme.

Son admiration était devenue de l'extase. Il allait et venait d'un marronnier à l'autre, observant la jeune mère. Mille pensées inquiètes, nées de la vision, l'obsédaient. S'il pouvait seulement savoir le nom de cette créature ossianesque? connaître un peu l'histoire de sa vie? Était-elle veuve? Oui, elle devait être veuve. On l'avait fait souffrir, et elle s'était repliée comme la sensitive. Quel être idéal! Oh! Entendre sa voix d'or et mourir! — Bien sûr, ajoutait-il avec une sorte d'aigreur, elle n'a pas le verbe haut comme Hortense.

Il en était là lorsqu'une brise d'automne souffla subitement et fit danser sur la chaise le tissu léger de la broderie. L'inconnue, qui lisait, se pencha vivement pour arrêter le mince objet dans sa chute; et alors le livre s'échappa de ses mains. Emmanuel, toujours pur d'intentions, mais trop heureux de se rendre utile, bondit, ramassa les *Natchez*, qu'il essuya pieusement du coin de son mouchoir, et tendit le volume à l'inconnue avec un geste qui signifiait :

— Ne me remerciez pas; cela n'en vaut vraiment pas la peine.

Leurs yeux se rencontrèrent... Pouvait-il s'y attendre? Une profonde émotion l'agita; il se sentit métamorphosé, devint tout à coup hardi et éloquent. Rien de tel qu'un poltron échauffé.

— Madame, fit-il en retenant les *Natchez* contre sa poitrine, ce livre contient des descriptions bien étranges... Que ne puis-je vous décrire ce qui se passe en moi! Vous le trouveriez certainement plus extraordinaire encore!

Elle ne lui répondit rien; il poursuivit; et, comme la jolie femme ne l'interrompait pas, Aubry recommença, mais cette fois avec plus de couleur, le récit qu'il avait versé naguère dans le sein de son ami le capitaliste. Éperdu, il avait saisi une chaise un peu plus loin, l'avait apportée; et, assis au pied de l'arbre, presque dos à dos avec l'Ophélie de son rêve, le genou haut serré dans ses mains jointes, la barbe mobile, il gesticulait avec force; l'enfant, sa pelle en arrêt, le considérait curieusement.

A cinq heures moins un quart, la dame se leva sans ouvrir la bouche, sans regarder; se chargea des jouets du bambin et se dirigea vers l'allée.

— Mon Dieu, songea Emmanuel avec angoisse, serait-elle sourde? L'infortunée!

Il la suivit, la sueur au front.

Elle contourna le bassin par la gauche, lui par la droite, et tous les deux franchirent la douve sèche à dix pas l'un de l'autre. Dieu, quelle tournure!.. Une Willis! Advenue devant l'horloge de la rue Nouvelle, la jeune mère s'arrêta et l'attendit.

— Monsieur, lui dit-elle, je sais par vos confidences que vous êtes un homme estimable. Ne me suivez pas ainsi, je vous en prie. Respectez-moi, monsieur. Je suis honnête... et je suis seule!

D'un regard séraphique elle prit le ciel à témoin; et l'enfant de Nogent, troublé par cette grandeur simple, refoula une larme à grand'peine. Vainement il voulut parler, secoua passionnément son chapeau et fit signe à la dame de continuer sans crainte son chemin.

Elle traversa la chaussée du quai.

— Voyons, pensa Emmanuel, je puis la regarder de loin sans manquer à ma parole. Elle est si charmante! Il me paraît impossible qu'elle habite sur le Pont-Royal; ce n'est donc pas indiscret. O mes yeux, accompagnez-la du moins jusqu'à la rive gauche!

Il s'accouda sur le parapet et se plongea dans les délices de la contemplation. L'inconnue passa le pont, laissa la rue du Bac à sa droite, continua quelques pas et pénétra dans la rue de Beaune.

Le brave garçon ne se permit pas d'en chercher davantage. Elle n'était pas sourde; sa voix était une suave musique... Elle l'estimait... Il l'aimait! Le reste ne valait pas un fêtu.

Deux semaines plus tard, l'intimité était complète. Mme d'Agénor (elle lui avait confié son nom), veuve d'un capitaine de frégate qui l'avait rendue fort malheureuse, s'était trouvée toute jeune avec un petit enfant et de minces ressources, bien isolée dans ce grand Paris où tout est piège! Elle ne vivait que pour son Jules, passait ses soirées en recluse, et pour toute joie se consolait dans la compagnie de nos chers poètes. Tout cela était conté peu à peu, par bribes, d'une voix melliflue. L'âme d'Aubry, doucement caressée, s'enivrait aux parfums de la confession romantique.

— Ah! je l'avais deviné, que vous aviez versé bien des pleurs! interrompait-il en son délire.

Il apportait des bonbons à l'enfant.

— Je t'aime bien, lui disait celui-ci en l'embrassant; tu es mon petit papa. Et puis mes petites mères t'aimeront aussi tout plein si tu me donnes des étrennes.

— Tes petites mères?

— Va jouer, cher adoré, dit vivement la dame; tu fatigues monsieur. Il a sans doute voulu parler de ma sœur, qui habite la Brie, une vraie tante gâteau.

Mme d'Agénor permit à Emmanuel un serrement de main, mais lui interdit l'entrée de son appartement.

— Nous nous verrons ici, fit-elle, et non ailleurs. Le monde est trop méchant pour les pauvres femmes. D'ailleurs, voyez-vous... (Elle rougit et cacha son visage mignon dans deux gants peau de Suède marqués 6 1/4)... Non, je ne me remarierai pas. J'ai trop souffert.

Il la consolait, l'encourageait, s'offrait de mille façons sans l'oser dire. Il l'épousait, aux Tuileries, par la pensée; de même que, rue de Savoie, il demandait la main d'Hortense. Et, comme un corps en suspens que deux poids égaux tirent en sens contraire, il demeurait en l'air, vacillant, se demandant de quel côté il allait verser. Il jurait à Mme d'Agénor, avec laquelle il avait débuté par ses confidences, que la rupture avec les Chaplard était chose décidée. D'autre part, à ceux-ci, pour expliquer ses fugues régulières de l'après-midi, il parlait d'études botaniques entreprises au Jardin des plantes. Enfin à son ami, dont il redoutait les plaisanteries, il opposait un mutisme farouche. La veuve parla d'acheter quelques livres : Aubry, qui était homme d'ordre, eut alors l'ingénieuse idée de lui prêter ceux que Mlle Hortense restituait après lecture. Il en causait successivement avec l'une et l'autre, afin de juger des sentiments et du goût de chacune d'elles. Il sortit de cette dernière épreuve plus perplexe que jamais : la jeune fille et la veuve du capitaine de frégate donnaient également la préférence à l'amour qui finit bien. C'était des deux côtés un goût décidé pour l'image tracée par M. Scribe de « l'hymen couronnant la flamme ». Lui aussi, parbleu, eût fort goûté cette littérature; mais sa situation était d'un faux!.. Et sa mère qui lui cornait sans cesse aux oreilles :

— Mais décide-toi donc, mon cher enfant!..

C'était vraiment bien facile à dire!

V.

— Mon ami, lui dit un jour Mme d'Agénor, pourquoi portez-vous ainsi votre binocle?

Aubry passait d'habitude derrière son oreille droite la ganse de son lorgnon, à l'imitation des maîtres clercs d'avoué, afin de se donner — sans nuire pourtant à sa gravité — un certain cachet d'élégance.

— Si cela vous déplaît, je ne le ferai plus.

— Non, mais...

Elle ajouta tout bas :

— Cela me rappelle mon mari.

L'amoureux tira son canif et coupa le cordon. Le soir même, il perdit son binocle en se démenant dans un embarras de voitures.

— Ce n'est jamais pour mon physique qu'on m'aimera, pensa-t-il; j'ai d'ailleurs des visées plus hautes. Le cœur est tout. Cherchons donc d'abord la commodité. Je vais acheter des lunettes. Ça n'a pas de cordon, voilà le principal.

Le lendemain, il pleuvait. Pas de promenade aux Tuileries. Mons Emmanuel, ayant lu les *faits-divers* à sa mère, se présenta rue de Savoie. Hortense, en l'apercevant, fut prise d'un fou rire.

— Oh! ce n'est pas possible. Non, voyons! Maman, ah! ah! Ah! re...gar...de : il a.. des... be...si...cles!

Maman Chaplard fit brusquement chorus. Ces deux dames se tordaient. Le malheureux, déconcerté, ne savait plus quel visage prendre.

— C'est... parce que j'ai cassé mon lorgnon.

— Malheureux, il fallait en acheter un autre. Avez-vous donc fait serment de me déplaire?

La brune superbe, en posant cette question, avait l'œil hardi, le sourire provocant; sa taille cambrée faisait valoir le jeu des hanches et la richesse du buste.

— Vous déplaire, moi? s'écria l'homme enamouré. Je ne m'en consolerais jamais!

— Monsieur Emmanuel, fit la mère, vous êtes très bien; n'en veuillez pas à cette sotte de vous avoir ri au nez...

— Maman, je lui ai ri aux besicles seulement, pas au nez; il n'y a pas d'offense.

— Soyez de votre âge, mon ami; vous ressemblez, avec cet appendice, à un membre de l'Institut.

Elles riaient encore, il était déjà loin. Loin, c'est trop dire : sur le quai des Grands-Augustins.

— Ma foi, grommela-t-il, je vais entrer chez un brocanteur. J'achèterai un lorgnon à branche; cela se tient à la main;

un lorgnon et pas de ganse : ces dames, je l'espère, s'en accommoderont l'une et l'autre.

Un peu en deçà des écuries du *Louvre,* Aubry s'arrêta devant une boutique qui regorgeait de vieux livres, d'antiques faïences, d'armes de toutes les époques, de meubles hétéroclites et de bibelots. Le marchand trônait sur le seuil, les pouces passés dans ses bretelles.

— Que faut-il à monsieur? Du Rouen ancien? J'en ai de très pur, à bas prix; une vraie trouvaille.

— Avez-vous des lorgnons d'écaille?

— Monsieur veut rire! J'en regorge. De l'historique et du genre fantaisie, au choix. D'abord, j'ai celui du prince de Talleyrand.

— Du prin..? Comment dites-vous cela?

— Eh oui, de lui-même. Or vous avouerez qu'il y voyait clair, celui-là.

Emmanuel, abasourdi, entra dans le capharnaüm.

— Montrez un peu.

L'homme escalada un fauteuil Louis XVI, deux bois de cerf et une guitare, ouvrit un bahut Renaissance et enleva un tiroir qu'il déposa sur le comptoir, auprès d'un bocal à serpent.

— Choisissez, fit-il d'un ton protecteur.

Le Nogentais fouilla dans le tas de lorgnons et en essaya plusieurs; aucun ne corrigeait sa myopie.

— En avez-vous d'autres? Je n'en trouve pas à mon point.

— J'ai mieux, je vous l'ai dit, mais plus cher.

— Voyons.

Le brocanteur déroula avec un soin extrême deux ou trois papiers de soie et brandit le lorgnon du prince. C'était un objet de pacotille sans nulle valeur. Aubry bouleversa de nouveau le contenu du tiroir et tout à coup aperçut un binocle primitif à deux branches, affectant la forme d'un Y, à verres ovales, monté en argent, assez semblable à ceux que Decamps a peints dans ses tableaux de singes. Il tenait là certainement une vieillerie authentique, un objet singulier.

Il était trop paysan de race pour marquer sa surprise et donner l'éveil au vendeur.

— C'est pour jouer des pantomimes, celui-là?

Et, tout en haussant les épaules, Emmanuel porta l'objet devant ses yeux, et du seuil il regarda devant lui.

Sa myopie aussitôt fit place à une acuïté de vue inconcevable. Il déchiffrait le titre des volumes exposés devant lui, sur le parapet; distinguait, de l'autre côté de la Seine, sur le quai des Orfèvres, les traits des passants; comptait les serins dans les cages pendues aux fenêtres. Rien ne lui échappait; un monde nouveau palpitait sous son œil; c'était une formidable convergence de rayons puissants, de formes accusées, de couleurs précises. Il rentra, ébloui, dans le magasin, se tourna vers le brocanteur et le lorgna. O merveille! Ce négociant qui époussetait un plat de vieux Rouen vint, comme un globe lumineux, s'aplatir au fond de l'œil d'Aubry. Pas un fil du col, pas un pli du visage ne restèrent dans l'ombre; le client aurait pu compter les cheveux du négociant. Puis l'image matérielle devint transparente, et sous l'écorce poussiéreuse du front apparut le cerveau. Les deux hémisphères se présentaient, divisés par la faux, avec leurs trois lobes en rang, et, par derrière, le cervelet, tout cela barré de sillons tortueux; coffre-fort aux idées, dont chaque compartiment était revêtu d'un grillage. Emmanuel voyait à travers le crâne, jusqu'au fond. Le brocanteur pensait :

— Ce monsieur a l'air d'un Jocrisse. Il va laisser le lorgnon de Talleyrand pour acheter cette ferraille qui vaut dix sous. Je la lui vendrai douze francs, et je compte bien lui administrer en outre mon soi-disant vieux Rouen, que j'ai fait fabriquer à Malicorne le mois dernier. Je n'ai jamais mis la main sur un nigaud de cette pâte-là sans faire une bonne journée.

Le Nogentais lut cela dans le cerveau du marchand aussi facilement qu'il eût épelé une enseigne. Il fut effrayé de son pouvoir.

— Avez-vous essayé ce binocle-là? demanda-t-il.

— Ma foi, non; mais c'est un objet de luxe. Je vous le passerai à...

— A douze francs; c'est bien. Les voilà.

Il s'en alla d'un pas rapide. D'où cet objet prodigieux pouvait-il venir? La fantaisie le prit de tenter une nouvelle épreuve. Au bas de la rue de l'Odéon, il sortit l'instrument de sa poche et examina un homme en noir qui revenait, au milieu d'un groupe, de quelque enterrement. Celui-là affectait un air triste parce qu'il héritait, mais contenait sa joie à grand'peine, et sur le seuil de son cerveau une pensée gazouillait :

— Le vieil oncle avait l'âme chevillée dans le corps... M'a-t-il fait attendre! Enfin ça y est.

Emmanuel ne pouvait plus douter. Il s'enferma dans sa chambre et jusqu'à minuit examina le mystérieux lorgnon. On eût dit, à première vue, d'un microscope composé. En dépit de la finesse étonnante des pièces, la superposition de plusieurs verres convexes était palpable; une lentille de court foyer servait d'objectif, et les rayons y parvenaient avec une inclinaison particulière. Cette disposition expliquait l'intensité de la vision. Mais comment les cerveaux, recouverts par la boîte osseuse, pouvaient-ils rayonner jusqu'à cet instrument d'optique? L'heureux propriétaire ne résolut pas le problème. Il observa toutefois qu'un des verres oculaires portait d'imperceptibles cannelures, ce qui le conduisit à croire que les pensées de la personne lorgnée se révélaient par le regard, suivant des lignes obliques combinées avec des angles de réflexion. Quoi qu'il en fût, le phénomène existait.

Tout entier à son trésor, il frotta minutieusement le manche d'ébène, que les hasards de sa carrière inconnue avaient enveloppé d'une couche malpropre. Insensiblement la couleur naturelle reparut, avec le vernis des premiers jours; et les deux branches, dégagées de leurs souillures, se dressèrent coquettement, telles que deux nymphes grecques au sortir du bain. Au pied de la poignée, dans la rigole d'une rainure légère, couraient d'imperceptibles caractères. Emmanuel prit une loupe et lut :

— *Voir, c'est savoir. T.*

Notre homme devint rêveur. Le brocanteur s'était probablement trompé. Le lorgnon qu'il avait recouvert de papier de soie en le présentant comme celui du prince, un huissier n'en aurait

pas voulu dans une foire. Tandis que celui-ci, jeté au rebut?.. Le marchand avait sans doute pris l'un pour l'autre... Oui, ce devait-être le binocle de Talleyrand. Les relations du grand fourbe avec les savants revenus d'Égypte étaient notoires. Un de ceux-ci n'avait-il pu, explorateur heureux des sciences perdues de l'Orient, fabriquer pour le terrible diplomate cet instrument extraordinaire de pénétration? Que l'engin se fût égaré, de chute en chute, jusqu'au fond d'une boutique enfumée, quoi d'étonnant? Sait-on toujours, à notre époque, ce que deviennent même les couronnes royales? Le grand sceau de l'empereur de Chine, emporté par quelque soudard lors du pillage du Palais d'Été, n'a pu être retrouvé en dépit d'énormes offres publiées partout, et sert sans doute en ce moment à broyer le maïs dans la cabane d'un paysan. Qu'un lorgnon de formes démodées avait sans doute excité plus facilement le dédain! Cent personnes avaient pu, l'une après l'autre, le trouver détestable : il ne pouvait convenir qu'à celui dont la vue imparfaite tombait précisément à son point mathématique. Qu'Aubry se trouvât exactement au même degré de myopie que le prince, tout s'expliquait : il voyait, par une conséquence nécessaire, tout ce que le prince avait vu. Or Talleyrand eut, malgré ses mauvais yeux, la vue plus perçante qu'aucun homme du siècle, si toutefois on admet que la clairvoyance consiste dans la vision éternelle du Mal. L'habitant de la rue de Condé héritait donc tout à coup du vieux Bénévent et l'œil de la science lui présentait des laideurs où son œil de créature de Dieu n'avait jusque-là conspecté que des beautés. Il fut pris de peur, enferma le lorgnon dans son secrétaire, attacha la clef du meuble à son col, posa un revolver sur sa petite table et dormit très mal.

VI.

Le lendemain, Emmanuel Aubry déjeunait sans cérémonie rue de Savoie. Mme Chaplard s'était mise en quatre. Oh! mon Dieu, des crevettes, une côtelette et de la galantine, pas davantage; mais avec quelle grâce affable ce modeste menu était offert! Et puis, après le café — c'était surtout cela, — on devait faire une délicieuse promenade.

— Nous irons par l'*Hirondelle* jusqu'au pont de Suresnes. Saint-Cloud et Sèvres, voyez-vous, quand on ne voit pas d'hommes nus dans la rivière, c'est beau comme un paysage de peintre! C'est même là que mon pauvre Anatole m'a fait autrefois ses aveux. Bref, nous reviendrons à pied du débarcadère à l'Arc de Triomphe en passant par Longchamps, la Cascade et le Bois. Trois petites heures en se pressant un peu, une course charmante. Mon Hortense marche si bien! Mais il faut partir de bonne heure afin de se reposer au bord du lac. Du reste, j'emporterai des gâteaux secs. On croque cela tout en marchant; ça distrait.

La brave dame, que les sempiternelles incertitudes d'Emmanuel poussaient à l'exaspération, avait inventé ce traquenard d'accord avec sa « demoiselle ». Elle laisserait les jeunes gens prendre un peu d'avance, et il faudrait bien, coûte que coûte, que le Nogentais y passât, sous la feuillée.

Celui-ci arriva cinq minutes avant onze heures.

— Voyez donc! cria Hortense en battant des mains. Il a plu toute la nuit; j'avais une peur!... Mais voilà un temps superbe.

— Va, mon adorée, nasilla la mère en prenant un air inspiré; les mariages sont écrits dans le ciel!

Aubry, qui pensait, à la vue du soleil, que Mme d'Agénor irait aux Tuileries, ne répondit rien. Mlle Chaplard, au mépris des convenances, prit son bras pour gagner la salle à manger et lui dit, d'un ton d'affectueux enjouement :

— Vous avez quitté vos vilaines lunettes; je vous remercie.

— Oh! j'y vois tout de même, répliqua le jeune homme en serrant plus que de raison le coude de la belle fille. D'abord, je vous sens; hum! Et puis j'ai acheté un excellent binocle.

Ce déjeuner à trois, cette douce familiarité, les œillades, plus significatives que oncques, de l'accorte brune, engluèrent à fond l'amoureux Aubry. Quand on servit le café, il ne songeait déjà plus à se défendre. La mère et la fille échangeaient de longs regards et des sourires d'intelligence.

— Oh! quelle intimité délicieuse! murmurait-il avec cet enthousiasme que la foi fait éclore et que trois verres de Beaune changent en attendrissement; la chère vie patriarcale! Elle m'aime; toutes les deux se réjouissent... Ma foi, j'opte. Ici se trouve le bonheur.

Ces dames marquaient une satisfaction si vive que l'honnête Emmanuel, profondément touché, ne résista pas au désir d'admirer à nu ces belles âmes. Il exhiba discrètement le binocle enfoui dans une poche de son gilet et le dirigea sans affectation sur l'excellente dame Chaplard. Dans le deuxième lobe de l'hémisphère gauche de son cerveau celle-ci retenait avec effort des pensées folâtres qui cherchaient issue. Les espiègles s'accrochaient au nerf vertical qui conduit à la langue et tentaient de descendre ainsi que des diablotins qui gagnent leurs abris souterrains par une corde de puits. Elles s'évadaient; la volonté de madame les fustigeait; elles se trémoussaient derechef et faisaient rage.

— Ah! ah! chuchotaient ces lutins avec des grincements de cigale; tu ne veux rien dire, vieille langue! Vilaine cachottière! Il n'importe; c'est drôle. Nous le tenons enfin, cet Ostrogoth de Nogent-le-Rotrou qui a huit mille livres de rente et qui ne sait pas que notre ferme est hypothéquée. Hi, hi, hi! Il va faire sa demande, c'est facile à voir. A-t-il une drôle de tête! Il faudra desserrer les cordons de ta bourse pour belle maman, mon cher garçon. La bonne affaire, la bonne affaire!

Un autre petit gnôme passait sa tête à l'orifice du cervelet et, s'accommodant sur l'appui de cette singulière fenêtre, exhalait un soupir ironique :

— Fifi Aubry a mauvaise mine; je crains qu'il ne vive pas vieux. Nous établirons le contrat en conséquence. Mon Hortence veuve à vingt-cinq ans avec une jolie aisance, ce serait l'idéal!

Absolument bouleversé, Emmanuel chercha la consolation suprême en braquant son lorgnon sur l'aimable fiancée, qui à cet instant versait de la chartreuse dans son verre. Cette

tendresse ingénue le dédommagerait du coup que venait de lui porter l'odieuse Chaplard. Le beau front s'ouvrit et l'intérieur du cerveau parut. Tel un livre dont la main d'un savant a fait bâiller la couverture.

— Ne t'inquiète pas, maman, pensait Hortense. Je le trouve très commun et fort ennuyeux; mais il me va, car je le mènerai. Le mari, après tout, n'est qu'un détail; ce que je veux, c'est l'indépendance. J'ai tout un plan de vie, sois tranquille. Monsieur ne me gênera guère!

Aubry, désormais fixé, replaça le binocle où il l'avait pris, devint blême, accepta un verre d'eau sucrée et ne songea plus qu'à s'en aller. Il avait mal aux reins comme un homme tombé du haut d'un échafaudage. Peu après on partit. En arrivant devant le Pont-Neuf, il se laissa couper par un fiacre, fit de cette voiture un rideau, s'esquiva derrière une autre, gagna finalement la rue Dauphine et s'enfuit à toutes jambes. Un gardien de la paix s'en émut; mais, comme personne ne criait au voleur, l'incident n'eut pas d'autres suites. Le malheureux, qu'un sentiment d'horreur talonnait, descendit la rue Saint-André-des-Arts, passa l'eau, suivit le boulevard du Palais; croisa sur le Pont-au-Change un maçon qui soigneusement se frotta contre sa redingote, et suivit le boulevard Sébastopol, puis le boulevard de Strasbourg et le boulevard Magenta. Il obliqua par la gare du Nord, monta le faubourg Saint-Denis, décrivit une courbe par Belleville et fit le tour des buttes Chaumont. Il voulait les dépister, les lasser, se défaire des maudites femmes, car il se croyait toujours poursuivi par elles. Les mots ne lui venaient pas pour exprimer sa déception et sa colère. Quel danger couru! Quel affront subi! Quelles mauvaises natures! Il sortait du nid de guêpes piqué, couturé, en proie aux sensations lancinantes que cause le venin. Et son bon cœur l'entraînait jusqu'aux brouillards de l'avenir, pour plaindre le myope quelconque qui épouserait Hortense. Il fit sa retraite par la Bastille et Bercy, afin d'être plus certain de ne pas revoir la famille Chaplard.

VII.

A l'entrée du boulevard Saint-Germain, il sentit qu'une main se posait sur son épaule et fut secoué d'un frisson.

— Où vas-tu comme cela? On dirait que tu as fait un mauvais coup!

C'était son bon ami le capitaliste, qui se rendait à la Halle aux vins, histoire de faire un peu de commerce.

Emmanuel, toujours sombre, tenta de s'échapper.

— Je suis pressé. Bonsoir.

— Allons donc! Je ne te quitte pas. Tu es tout drôle. Mon amitié t'est connue pourtant, je l'espère. Confie-moi tes ennuis. Nous sommes frères par le cœur et si tu as besoin de moi...

Il continua ainsi durant cinq minutes. L'autre, ému malgré lui, trouva doux de voir, en ce jour d'écroulement, les traits d'un ami véritable. Il ouvrit son lorgnon et regarda. Il vit. Misère! le capitaliste manquait absolument de capitaux et ne lui faisait la [cour qu'avec l'intention de lui soutirer quelques billets de mille. Le projet apparaissait net et saillant contre la paroi de son cerveau, tel qu'une chauve-souris clouée sur une porte.

Aubry, à cette nouvelle découverte, fut saisi d'une rage froide, et pour la première fois dans sa bouche sonna la raillerie, qui est le glas funèbre des illusions.

— Tu me demandes pourquoi je suis triste? scanda-t-il avec lenteur. Eh bien, c'est parce que je suis ruiné. Oh! mais, ruiné. Veux-tu me prêter cinquante louis?

L'ami court encore. Alors Emmanuel eut un rire de Méphisto et envoya le genre humain à tous les diables. Ce qu'il broyait de noir, on ne le saura jamais. Soudain, comme il arrivait devant la place Maubert, ses traits se détendirent, une joie céleste l'inonda.

— Ah! ingrat que je suis! s'écria-t-il. Et Mme d'Agénor?... Quoi! je maudis le sort pour deux péronnelles et un intrigant qui se moquaient de moi, quand la plus adorable des femmes m'aime et m'attend! Ah! je ne puis douter de sa sincérité, à celle-là! Elle m'a parlé assez de fois cœur à cœur... D'ailleurs je sais trop ce que vaut la mère pour ne pas apprécier l'amie! Je suis libre désormais; je l'épouserai.

Il consulta rapidement sa montre : trois heures cinquante. Et de sauter dans une voiture. Aux Tuileries; un franc cinquante de guides!

La jeune veuve brodait un col pour l'enfant. Elle avait des bottines mordorées et portait une aile de martin-pêcheur à son chapeau. Son visage était dans l'ombre, ses jupes en plein soleil; c'était comme une apparition de ballade sous les saules. On avait envie de l'enlever, avec la croyance qu'elle ne pèserait pas plus dans les bras qu'une gerbe de fleurs.

— Que vous venez tard, mon ami! J'étais inquiète.

Il répondit amoureusement :

— Vous ne me ferez plus semblable reproche, ni demain, ni jamais; car...

Mme d'Agénor rougit et soupira.

— Lorsqu'on est isolée, voyez-vous, l'attachement..., l'amitié... On s'alarme bien vite!

Elle sentait son adorateur en proie à l'émotion décisive et se risquait un peu.

Aubry ne répondit pas sur-le-champ, car il voyait avec déplaisir des hommes curieux en croisière autour des marronniers voisins. Enfin :

— Ne parlons pas d'amitié, susurra-t-il; c'est un autre mot qui convient..., ce mot qui fait concevoir l'Eden sur la erre : l'isolement à deux.

La jolie créature appela d'une voix flûtée son Jules qui s'éloignait trop, puis d'une main délicate jeta la sonde dans les intentions d'Emmanuel.

— C'est là le rêve de toutes les âmes sensibles; mais ma vie, à moi, est finie; et le devoir...

— Le devoir! Que dites-vous? Serai-je capable de vous manquer de respect?.. Non; j'ai pour seule ambition de vous offrir..., de mettre à vos pieds...

Les rôdeurs importuns se rapprochaient. La trop charmante Mme d'Agénor excitait de plus en plus leur indiscrète curiosité. Ces allées et venues, troublant un délicieux tête à tête

exaspéraient Aubry, qui ne put se retenir de maugréer. Les voyant arrêtés derrière la chaise de son amie, il eut la pensée de lorgner ces messieurs afin de leur signifier qu'il était là chez lui. Il s'arma en conséquence de son binocle et l'ouvrit. Les verres, dirigés trop bas, couvrirent Mme d'Agénor et l'enveloppèrent dans leur cercle scrutateur. Il la vit moins belle : un soupçon de patte d'oie, les premiers plis du cou, quelques mouchetures au visage se dérobaient en vain sous de laborieux coups d'estompe; le lorgnon T. les découvrit sans peine. Les cheveux, gracieusement abattus en tortillons vers les sourcils, n'avaient rien d'authentique ; mais le rideau mutin était si bien tiré qu'Emmanuel ne parvint pas à voir à nu le siège de la pensée. Par quelle bizarrerie ce front ne livrait-il pas les secrets intérieurs du cerveau ? Il semblait pourtant plus diaphane que celui d'Hortense, qui n'avait pu s'en défendre. Était-ce une défaillance du binocle ? L'amour troublait-il la vue d'Emmanuel? Une buée légère flottait entre lui et la jolie femme ; l'image ne lui arrivait que vague et affaiblie. Tourmenté d'une curiosité maladive, il souffla sur les verres, les frotta, et lorgna avec persistance la veuve du marin, promenant ses observations ardentes du front jusqu'au cœur.

Peu à peu, ce faisant, il constata que le phénomène, invisible du côté du cerveau, se produisait manifestement sur les lèvres. La jeune mère pensait plusieurs choses à la fois, de telle sorte que les rayons se neutralisaient; mais ses idées disparates descendaient simultanément à la bouche sous forme de mots. Sa volonté arrêtait les uns avant l'émission du son, tandis que les autres affluaient librement en phrases au dehors. Les mots qu'elle ne prononçait pas s'arrêtaient en bulles au bord des lèvres, devenaient lumineux, se groupaient; ils miroitaient avec leur sens particulier, tandis qu'elle tenait un autre langage. Aubry percevait donc ainsi deux discours, un par l'oreille, le second par la vision. Il écoutait et lisait à la fois, en suivant avec patience le développement de ce singulier dualisme.

L'aimable blonde débitait des choses charmantes. On eût dit d'un cœur trop gonflé qui déborde. Elle décrivait pudiquement les charmes de l'affection permise, les douces rêveries du nid caché sous les aubépines ; traçait un crayon léger de l'amour qui cherche l'éternité de l'avenir sans s'attarder aux tristes jalousies du passé... Et, tandis que sa main, faite pour les baisers, jonchait ainsi la voie de roses nouvelles, telle qu'un pieux lévite répand les lis de sa corbeille devant le grand prêtre, Emmanuel lisait avidement sur la lèvre pourpre l'autre pensée, le discours inarticulé, le secret de la femme.

— Cécile Mérulard, se disait intérieurement l'être poétique, voilà ce que c'est que d'avoir de la tenue. Tu as voulu faire peau neuve et *lever* quelqu'un pour le bon motif : c'est fait. Celui-là est bâti exprès : on lui donnerait à gober des poissons d'avril en friture! C'est égal, joue serré tant que la chose n'est pas faite : il peut s'effaroucher au dernier moment. Tu auras un rude quart d'heure à passer, ma bonne. Comment le Nicodème prendra-t-il la chose, en apprenant que tu n'es pas plus Mme d'Agénor que lui n'est le grand Turc? Et ton mari le capitaine de frégate, où iras-tu chercher son acte de décès, et même son acte de naissance? Et Jules? Lui qui faisait si bien dans le tableau, comment avouer que c'est le fils de la crémière et que ton amie Léonore joue à l'occasion avec lui les jeunes mères au parc Monceau? Tu ne peux pourtant pas te marier ni avoir ta position sans que le monsieur soit prévenu! C'est dur à faire avaler, va ; sans compter le reste! Aussi je te vois bien embarrassée. Je comprends cela. Sans doute on peut s'en tirer avec une scène bien enlevée, comme dans la *Dame aux Camélias;* mais l'affaire n'est pas dans le sac. Soigne tes effets. Enfin tu l'as bien pincé et il te demande; c'est beaucoup. Prépare-le. En avant le sentiment. C'est égal, je te vois fort en peine, ma pauvre Cécile.

Aubry faillit choir. Il murmura : « Je me trompe certainement... », essuya encore les verres de son lorgnon et de nouveau regarda : l'illusion n'était pas possible. Les mots affreux, les révélations écrasantes se pressaient sur la bouche en globes éclatants, grossissaient, tintaient; et les phrases sentimentales glissaient au milieu de l'inavoué, comme un ruisseau imperceptible entre des masses de roches.

Le Nogentais ne douta plus ; pourtant il voulut voir encore une fois cette chose cruelle. Mais il ne put, et vainement essuya son lorgnon pour la troisième fois. Les verres étaient à souhait transparents. Ce qui l'empêchait de voir maintenant, c'était une grosse larme dans chacun de ses yeux.

Il se leva tout chancelant, s'appuya sur la chaise et d'une voix rauque :

— Adieu, Cécile Mérulard, bégaya-t-il; je vous souhaite bonne chance. Le temps est aux parodies, Cécile; vous réussirez.

VIII.

Le pauvre hère, écrasé de honte et de douleur, gagna à grand'peine la rue de Condé.

— Rien n'est vrai, disait-il. Le monde est horrible. Comme c'est écœurant, la vie, lorsqu'on voit au fond! J'avais tant besoin d'aimer et de croire!.. Tout m'échappe! Que devenir, sachant que pas un être n'est bon?..

Il se jeta sur une petite fumeuse, dans sa chambrette, et tomba dans une profonde désespérance.

— Veux-tu dîner, mon chéri? demanda sa mère en entrebâillant la porte.

Mon chéri!... Aubry garda le silence et sourit amèrement. Une abominable défiance s'emparait de lui. Celle-là peut-être, comme les autres, jouait quelque comédie et le dupait... Autant mourir! Un plongeon dans la Seine le délivrerait.

— Tu pleures, mon pauvre garçon? Qu'as-tu, grand Dieu?

La vieille dame s'approcha, tremblante, et lui passa un bras autour du col. Il la repoussa d'un geste mauvais.

— Laisse-moi.

Et, pour se donner l'affreux courage d'en finir, il voulut arracher désespérément les derniers voiles; il lorgna sa mère.

Le front de cette femme était poli, transparent; il était facile de voir à l'intérieur comme en une maison de verre. Les lobes du cerveau présentaient un spectacle calme et presque bizarre : une seule pensée occupait tout l'espace,

active, mais paisible. Ses rayonnements parlaient du fils aimé, du bonheur rêvé d'Emmanuel, de la tendresse passionnée d'une mère. Elle aimait Emmanuel, son fils, plus qu'elle-même, plus que tout... Rien que lui! Cette pensée, dans son immobilité pieuse, avait un caractère grave et touchant; elle paraissait ailée et blanche ainsi que les anges de la Légende.

— Oh! mère, pardon! s'écria le jeune homme, qui fondit en larmes. J'ai douté de toi parce que les autres m'avaient trompé! Mais tu m'aimes!.. Et moi aussi je t'aime. Je revis, je suis consolé.

Il ouvrit un tiroir en tenant mille propos que la vieille dame ne comprenait pas.

— Voir, c'est savoir, dis-tu, lorgnon de Talleyrand? Maudite soit cette devise! Savoir, c'est souffrir. J'aime mieux être dupe de mes illusions; je préfère ma myopie qui me rendait heureux à la clairvoyance qui dessèche l'âme. Aime-moi, ma mère. Croire et aimer, voilà la sagesse. Je veux redevenir myope.

Il sortit du tiroir un petit marteau et brisa le lorgnon mystérieux.

JULES DE GLOUVET.

BIENFAISANCE PRIVÉE

Un dispensaire pour enfants

Les *Guides,* comme les hommes, ne sont pas parfaits. Certes, MM. Joanne et Conty font la besogne en conscience, et dans leurs volumes les renseignements abondent. Histoire et beaux-arts, pittoresque et confortable, chaque article forme un chapitre spécial où on apprend à admirer et à regarder, même à marcher et à dormir. Tout ne s'y trouve pas cependant, et j'ai pu signaler l'autre jour, en visitant le Havre, une lacune que j'essaye de combler.

La promenade sur la côte à Ingouville, une course aux phares, la visite d'un transatlantique dans le port, un coup d'œil au musée, cela est traditionnel. Je ne veux encourager aucune infraction à la règle d'un itinéraire consacré par l'usage et recommandé par le *Guide.* Les naturalistes, les impressionnistes à la mode prennent des notes : ils voient dans le port la forêt des mâts qui tracent sur le papier azuré du ciel des bâtons gigantesques; ils remarquent l'immensité verte de la mer, pâturage invraisemblable sur lequel se détachent les voiles blanches comme des vaches paisibles. Certes, ce sont là des tableaux fort précieux, mais ne pourrait-on en renouveler les sujets? Que cherche-t-on en de pareils spectacles? Une émotion vague et une admiration indéfinie d'où rien ne résulte, ni conséquence pratique pour les autres, ni amélioration morale pour soi-même. C'est un moment d'ivresse stérile. Pourquoi ne pas essayer d'autres spectacles? Pourquoi ne pas exercer l'impression dans un champ moins pittoresque et plus utile? Le dispensaire du docteur Gibert, par exemple? Je n'avais ni mission ni connaissances spéciales pour le visiter. Simple touriste, j'entre au hasard, je regarde en ignorant. Puissé-je convaincre mon lecteur que les impressions qu'on emporte de cette visite valent celles du plus beau paysage ou de la plus grande marée!

I.

Au coin de deux rues donnant sur un carrefour, imaginez une maison basse avec un seul étage. Les murs sont de bois et de plâtre — on est en train de les repeindre, — et dans le toit une large vitrine répand le jour. Pourquoi cette abondance de lumière? On nous l'explique : le dispensaire d'aujourd'hui fut autrefois le magasin d'un photographe. Au lieu des modèles endimanchés qui « ne bougeaient plus », le sourire aux lèvres, le soleil éclaire des enfants qui se tordent avec la grimace de la douleur. Étrange contraste qui enrichirait le carnet de M. Perrichon de quelques réflexions profondes!

Une première petite salle, garnie de bancs de bois, sert pour attendre. Les mères avec leurs enfants s'asseyent là et prennent rang jusqu'à la consultation, qui a lieu tous les jours à onze heures. Une à une elles entrent dans le cabinet du docteur : une salle bien petite, qui contient un bureau, quelques chaises, les appareils électriques, un lit pour les opérations.

Là se trouve, sur le bureau, la comptabilité du dispensaire. Chaque enfant reçoit un numéro correspondant à celui qui est porté sur un grand registre où sont inscrits, dans des colonnes séparées, l'âge, la maladie et le mode de traitement. Un répertoire dressé par lettre alphabétique permet de retrouver l'état civil ou plutôt l'état pathologique du petit malade. Une fois la maladie constatée, le traitement ordonné, la mère et l'enfant entrent dans une pièce qui n'est guère plus grande que les autres, justement celle où se faisaient jadis les portraits. Il y a là un bassin au-dessus duquel convergent des douches de toute sorte et de toute forme. On y donne le premier des traitements applicables à toutes les maladies : on nettoie l'enfant.

J'aurais dû vous dire, mais vous l'avez sans doute déjà deviné, que le docteur Gibert ne s'occupe que des maladies chroniques telles que carie des os, paralysie, rachitisme, affections de la peau et — faut-il l'écrire? — teigne. A ces malades les bains surtout sont nécessaires, et ici éclate toute l'ingéniosité du docteur. Il y a deux petits cabinets à peine éclairés, l'un destiné aux filles, l'autre aux garçons. L'espace était réduit et les baignoires coûteuses : que faire? On a établi de grandes cuves de bois; elles tiennent toute la chambre; on les a doublées de métal, et c'est là qu'on entasse pêle-mêle, droits sur leurs jambes, les pauvres petits malades. Les enfants y supportent d'autant mieux l'oisiveté qu'ils sont en nombre et qu'ils peuvent jouer et se distraire. En arrière, dans une petite cour, se trouve la chaudière qui répand à travers l'établissement la vapeur et l'eau chaude qu'on trouve partout, tantôt à travers des tubes placés sous les pieds répandant la chaleur,

tantôt au bout d'une pomme d'arrosoir sous forme de douche prodiguant la force et la santé. Cette eau, qui circule dans le dispensaire comme les veines à travers le corps, sert non seulement aux petits indigents qui reçoivent des soins, mais encore aux riches qui les payent.

Nous touchons là au côté vraiment ingénieux de l'œuvre de M. Gibert. Comment pourvoir aux dépenses du dispensaire? comment payer le traitement des deux mille enfants qu'on soigne là en moyenne chaque année? Les cotisations, les souscriptions, les quêtes, les loteries, ce sont de mauvais moyens qui donnent de la peine et qui prennent du temps; tandis que la gymnastique modèle créée dans l'établissement, ouverte en hiver et en été, chauffée pendant les jours froids, jouit d'une clientèle riche qui paye pour l'autre. Ajoutez-y un cabinet de douches destiné aux malades payants: encore une source de recettes. Ne pensez-vous pas que ce traitement assaisonné de charité doit avoir des vertus curatives toutes particulières? Recevoir une douche en se disant non seulement: Je me guéris, mais : J'aide en même temps à la guérison d'un enfant, quelle douce pensée! C'est l'hydrothérapie du cœur.

Que de simplicité en toutes choses! J'aperçois une cuisine microscopique. Qu'est-ce que ce petit judas ouvert dans la boiserie? C'est pour distribuer aux rachitiques leur nourriture pendant l'hiver. Ils ont besoin de riz et de viande. Le docteur en demande à ses amis; quand le sac que l'un a fourni est vide, on s'adresse à un autre; et ainsi pour la viande. On tire à vue. Il est sans exemple qu'une traite ait été protestée.

Tel est le cadre; il faut maintenant le remplir. A onze heures, on peut observer le mouvement de la consultation, car tous les jours, à pareil moment, le docteur Gibert prend place à son bureau et ouvre la porte à ses nouveaux et à ses anciens clients.

Le matin dès sept heures ou dans l'après-midi à deux heures, on assiste aux bains, aux pansements ou aux électrisations. On fait ainsi la connaissance de l'infirmière, un premier rôle. Quelle figure honnête et franche! Comme elle va vite en besogne, comme elle sourit à toutes les misères! On n'est pas exclusif dans l'établissement du docteur Gibert; on y donne des soins même au premier adulte ou premier enfant venu qui n'a point passé par la consultation et qui ne figure pas sur le registre.

J'en ai vu deux exemples : le premier, un jeune ouvrier de vingt-cinq à trente ans. On lui avait enlevé, quelques mois auparavant, l'humérus, et chaque jour il venait se faire panser. La guérison arrivait; il ne souffrait plus, il travaillait. Le second exemple, c'était un enfant qu'on apportait. Un chien l'avait mordu au visage et, quoique sa joue et ses vêtements fussent couverts de sang, il tetait tranquillement. On le cautérisa. Toutes les précautions furent prises et on assura la mère et la grand'mère que le chien n'était point enragé. Il était là aussi, le coupable, avec toutes les apparences d'un innocent.

J'ai peur, en multipliant ces tristes tableaux, que mon impressionnisme ne répugne plus qu'il n'attire. Et pourtant que de sensations intéressantes et que d'observations curieuses! Je veux continuer le récit de ce que j'ai vu. Quelque pénible qu'il soit, achevons le tableau.

Voici les enfants à l'heure du pansement. Ils étaient quatre. Le premier, âgé de quelques mois, hurlait entre les bras de sa mère, tandis que l'infirmière, tout en l'encourageant, badigeonnait d'un liniment son petit corps rouge et marbré. Une fois celui-là barbouillé, on en prit un second de dix à douze mois, et on fit passer à travers la jambe et le pied, de moitié plus petits que les autres, un courant électrique qui lui fit pousser des cris déchirants. Deux attendaient dans l'ancienne salle du photographe. Hélas! on n'avait pas besoin de dire au plus jeune la phrase sacramentelle : Ne bougeons plus; le pauvre petit était complètement paralysé. Depuis quelques jours seulement il articulait des sons indistincts. Et pourtant il avait de bons grands yeux noirs; un sourire s'esquissait sur ses lèvres d'un rose pâle. Il guérira, je l'espère. Pour le dernier, j'ai moins d'espoir, bien que les apparences soient pour lui. A le voir sur les genoux de sa mère avec son minois rieur, je le regardais en me demandant quel mal pouvait se cacher là, lorsque l'infirmière s'approcha de lui et, soulevant sa robe, prit dans sa main, pour me la montrer, une de ses jambes inerte, sans muscles et sans os. On aurait dit un petit bas rempli de son qui pendait après le corps comme attaché par une épingle. Les mères étaient de pauvres femmes vêtues misérablement. On lisait dans leurs yeux comme un espoir secret qui adoucissait leur inquiétude.

J'avais examiné pendant quelques instants les malades et les médecins. Ainsi se continuaient chaque jour jusqu'à sept heures du soir les soins et les traitements. « Ils sont mieux soignés que les riches, me disait le docteur, et ils ont plus de chances de guérison. » Jamais de défaillances dans l'application des remèdes, et une régularité, une exactitude absolues. On soigne ainsi, par an, près de deux mille enfants.

Je craignais qu'on ne fît d'un pareil établissement un lieu de propagande et qu'on ne profitât des heures d'attente des parents pour leur faire un sermon quelconque. Il n'en est rien, et les seuls livres qu'on distribue sont de petits manuels d'hygiène fort bien faits, rédigés très simplement. Il suffit d'indiquer le titre de quelques-uns pour en prouver l'innocuité : *Avis aux mères qui ne veulent pas que leurs enfants deviennent aveugles — Instruction sur la désinfection dans les cas de maladies épidémiques ou transmissibles*, etc. Voilà qui laisse les consciences bien en repos, et la Société de médecine publique et d'hygiène du Havre, qui les publie, ne peut être accusée de faire de la propagande. L'hygiène est bien certainement ici gratuite et laïque; si elle pouvait devenir obligatoire!

Depuis dix ans bientôt qu'est ouvert le dispensaire du docteur Gibert, que de visites il a reçues et que d'admirations il a provoquées! Savez-vous combien il a trouvé d'imitateurs en France? La force de l'habitude allait me faire dire : Un. Hélas! je ne le puis pas, car c'est à Mulhouse que M. Jean Dollfus a fait établir récemment un dispensaire pour des

enfants qui ne sont plus des Français. Ce dispensaire est copié, avec quelques perfectionnements, sur l'établissement du docteur Gibert. Qu'on aille voir celui-là, au Havre; que les touristes le notent sur leurs tablettes! Qui sait? Le modèle trouvera peut-être des copies en France!

ARTHUR BAIGNÈRES.

POÉSIE (1)

I.

AU LUXEMBOURG

Le vieux jardin s'est réveillé.
Dans un bain d'air ensoleillé
Il semble que le cœur renaisse.
Les lilas et les giroflées
Mettent au déteur des allées
Une exquise odeur de jeunesse.

Sur les pelouses, par milliers,
Les moineaux viennent, familiers,
Frétiller au pied des statues;
Les ramiers, couples amoureux,
Roucoulent leur chant langoureux
Aux Vénus de blancheur vêtues.

Le merle, mis en belle humeur,
Aux passants donne la primeur
De ses gaillardes vocalises;
On le voit, du matin au soir,
Monter et descendre, tout noir,
Dans les grappes d'or des cytises.

O fleurs, oiseaux, voix du printemps,
Grands marronniers tout palpitants
D'un voluptueux frisson d'ailes,
Vos fêtes n'ont jamais manqué
Et, chaque année, au jour marqué,
Elles nous reviennent fidèles!

Lorsqu'à vingt ans, au même endroit,
Je préparais mon cours de droit...
Sur les bancs de la pépinière,
C'était partout concert pareil;
Mêmes fleurs pleines de soleil
Et même senteur printanière.

Dans un parfum de réséda,
Sur l'épaule de Velléda
Les ramiers, d'une voix câline,
Roucoulaient leur tendre duo;
Et j'entendais, comme un écho,
L'amour chanter dans ma poitrine...

Hélas! pour nous autres humains,
Notre printemps sans lendemains
Est à peine l'hôte d'une heure;
Ses roses n'ont qu'une saison;
Jamais il ne dit sa chanson
Deux fois dans la même demeure.

Les quinconces sont reverdis;
Les oiseaux, comme au temps jadis,
Gazouillent au fond des allées;
Mais nous passons, mûrs et pensifs,
Lentement, auprès des massifs
De lilas et de giroflées.

Le vain regret du temps défunt
Donne à leurs bouquets un parfum
D'automne ou d'anciennes reliques,
Et nous n'entendons, au matin,
D'autre chant que l'écho lointain
Des souvenirs mélancoliques.

II.

LE MAL DU PAYS.

Le coq chante; le jour s'allume
Et flambe à l'Orient vermeil.
Le maître, enfoncé dans la plume,
Boit un dernier coup de sommeil.

A plein cœur aussi, la servante
Dort là-haut dans son coin de mur.
« Debout, petite; le coq chante,
L'ouvrage attend, le maître est dur. »

Elle descend à sa cuisine.
Ce matin, tout va de travers :
La bûche noire se calcine,
Sans brûler, sur les fagots verts;

La bouilloire parmi la braise
Se renverse avec des sanglots.
Et l'enfant s'assied sur sa chaise,
Découragée et le cœur gros.

Le soleil rit; Mai vient de naître...
Elle se sent triste à mourir
En regardant par la fenêtre
Les cerisiers prêts à fleurir.

Ainsi qu'une lointaine image,
Elle a, pendant qu'elle dormait,
Toute la nuit vu son village
Et le beau galant qu'elle aimait.

Les garçons sur l'herbe nouvelle,
Avec leur mignonne au côté,
Dansaient dans son rêve... « Ah! dit-elle,
Pourquoi le coq a-t-il chanté?

O mes bois pleins d'odeurs de fraise,
Oh! les yeux bleus de mon ami,
Afin de vous voir à mon aise,
Que n'ai-je pour toujours dormi!... »

III.

AU MANOIR DE KERVENARGAN

Simple manoir caché dans un pli de la lande,
Sous les pins murmurants et sous les chênes verts,
Ton jardin aux senteurs de sauge et de lavande
Fleurit dans ma mémoire et parfume mes vers.

---

(1) Ces pièces font partie d'un recueil qui paraîtra prochainement chez A. Lemerre, éditeur, et qui aura pour titre *le Livre de la payse*.

Le long des buis touffus qui bordaient les allées,
Plantes de tout climat et de toute saison
Mariaient leurs odeurs lentement exhalées :
Menthes, héliotrope et roses à foison.

Et tout en respirant le souffle aromatique
De ces parfums épars dans la tiédeur de l'air,
Je retrouvais en moi le souvenir rustique
D'un vieux jardin planté dans un bourg qui m'est cher.

Ainsi, malgré la mer, la plaine et la montagne,
Ma province lorraine, aux vignobles en fleur,
Et les landes sans fin du pays de Bretagne
Par ce fil embaumé s'unissaient dans mon cœur.

IV.

LA FAUVETTE A TÊTE NOIRE

Au mois de mai, toujours au fond de ma mémoire
Je retrouve ce coin de tableau printanier :
Un nid d'herbe et de crin dans un avelinier
Où tu rossignolais, fauvette à tête noire.

Le chèvrefeuille en fleurs où l'abeille vient boire
Étendait sur tes œufs son toit hospitalier,
Et, seule dans la verte épaisseur du hallier,
Tu chantais le réveil du printemps et sa gloire.

Ton chant vif et rapide est pareil au plaisir,
O Fauvette! Il en a la vivace étincelle
Et la saveur exquise et brève : il me rappelle

Tous ces fuyants bonheurs qu'on ne peut ressaisir :
Les floraisons d'avril qu'un blond soleil caresse,
Les rougeurs du premier amour — et ma jeunesse.

ANDRÉ THEURIET.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On recommencera le procès des étranges émeutiers de Monceau-les-Mines. En attendant que la vérité luise dans cette affaire obscure, il est permis de constater que l'anarchie se déshonore considérablement, que la politique disparaît de ses révoltes et qu'une coquinerie vulgaire et lâche se substitue au vaillant fanatisme d'autrefois.

Autrefois les socialistes faisaient des barricades, y montaient, s'y faisaient tuer ou prendre, et devant les juges se redressaient fièrement. Autrefois, à Lyon, on promenait le drapeau noir, le drapeau de la misère et de la faim, et les plus exaltés criaient : *Mourir en combattant, ou vivre en travaillant!* On se sentait pris de pitié pour ces soldats de l'utopie; une involontaire estime se mêlait à la colère.

Aujourd'hui, l'on ne se bat plus; on assassine mystérieusement, lâchement, de loin. La dynamite a remplacé la barricade; la lettre anonyme s'est substituée au drapeau, et, quand on fait des prisonniers de dix-huit ans, de vingt ans, on n'a pas la chance de trouver un héros parmi ces coupables honteux.

L'abaissement du fanatisme est d'ailleurs général. Charlotte Corday irait peut-être aujourd'hui lancer une bombe dans la baignoire de Marat. Quand une femme jalouse et exaspérée n'a pas le temps d'empoisonner le traître, elle lui jette ou lui envoie jeter du vitriol au visage.

Ce drame de Chatou qui vient de se dénouer en cour d'assises est, à ce point de vue, une révélation. L'Othello a dressé tout un piège hideux; il lui a fallu des complices, et il a tellement avili sa vengeance par ces ignobles détails, qu'il a pu faire douter du motif de son action.

Je ne demande pas qu'on se batte plus souvent dans la rue, et je ne conseille à aucun amant, à aucun mari de poignarder son rival ou son infidèle; mais enfin, quand les revendications politiques, sociales, et les vengeances particulières se produisaient hardiment, au grand jour, le courage humain adoucissait dans l'esprit public la douleur ressentie au spectacle de ces attentats.

D'où vient cette lâcheté?

Peut-être bien que si l'on faisait une enquête, on verrait que c'est depuis l'attentat du 2 décembre 1851, que le guet-apens s'est substitué au combat. Les bombes d'Orsini ont été, dans l'esprit de ce régicide pourtant brave, comme une réplique au 2 Décembre; et les qualités personnelles d'Orsini semblent, aux yeux d'autres révoltés, une excuse, une justification de ces moyens atroces, épouvantables.

Comment avoir raison de ce sophisme hideux? En s'élevant unanimement, dans la presse, dans les partis, dans l'opinion, contre cet avilissement du caractère national.

Mais voilà précisément ce qu'il est le plus difficile d'obtenir ou d'espérer. C'est à qui, de tous côtés, poussera, dans un intérêt de coterie, un aliment dans ce brasier sournois.

Je ne parle pas des fous et des folles qui proclament la sainteté de la dynamite pour venger la religion méconnue du pétrole. Je parle de ces prétendus journaux conservateurs qui raillent la république et sont ravis de lui voir l'embarras d'une pareille affaire, qui votent pour les intransigeants quand il faut faire pièce à un républicain modéré, et qui crient au coup d'État quand la police arrête des gens soupçonnés de cacher de la dynamite.

On a reproché à la Commune d'avoir commis un forfait national quand, en face des Prussiens, elle brûlait Paris. Ne peut-on pas reprocher aux monarchistes de manquer à leur devoir de loyaux Français quand, en présence de pareils attentats, ils ne désarment pas leurs rancunes et encouragent ainsi, contre la société, des crimes dont la république doit être atteinte?

Je me garderai bien d'accuser de complicité directe les gens qui croient avoir un intérêt à ces violences. Parce qu'on a trouvé des légitimistes parmi les insurgés de Juin, l'histoire ne songera jamais à rendre la légitimité responsable de cette formidable insurrection; mais enfin je crois, tout naïvement, dans la bonhomie de ma conscience, que si j'étais d'un parti hostile à la république, que si même je conspirais contre elle, je m'abstiendrais tout à coup d'attaques et de complots le jour où une parole haineuse pourrait encourager un incendiaire ou un assassin.

Ceux qui accusent la république de susciter ces fanatismes ont oublié les grandes guerres civiles du règne de Louis-Philippe, et ceux qui parlent de l'*Internationale* ne se souviennent plus que c'est l'empire qui a créé et encouragé cette grande association.

Quant aux craintes que peuvent inspirer ces troubles, il ne faut pas les exagérer. Le gouvernement républicain non seulement est en mesure de les réprimer, mais encore il est le seul qui puisse accepter devant l'histoire, sans en garder de tache, la responsabilité de la répression. C'est la république qui a vaincu en juin 1848; c'est elle qui a pu dompter la Commune et en amnistier ensuite les auteurs. Elle agit si véritablement dans un intérêt collectif qu'elle n'est pas suspecte d'égoïsme dans ses sévérités et qu'elle peut être généreuse sans paraître flatter les mauvaises passions. D'où viennent ces épidémies? D'où vient la fièvre typhoïde? De courants malsains, de ruisseaux qui charrient des immondices, de choses qui se décomposent. On accuse les égouts de certains quartiers, on accuse aussi la république, comme si le choléra de 1832 avait été une épidémie républicaine. En veillant sur les mauvaises odeurs, sur les courants, en maintenant l'air libre au-dessus de tous les foyers d'infection comme au-dessus de tous les foyers de propagande, en multipliant les leçons d'hygiène et les leçons d'économie politique, on rendra plus rares ces fléaux, sans arriver jamais à les supprimer. Il faudrait pour cela supprimer l'humanité.

II.

Les royalistes aussi sont dégénérés. La Vendée opère à table, et l'on déploie plus de serviettes que de drapeaux dans les conciliabules des chouans. A Montpellier, à Marseille, les fils des croisés injurient la république par les fenêtres, déclarent qu'elle est le gouvernement des criminels, que le jour de la Restauration est proche, encouragent tous ceux qui jurent de désobéir aux lois, et vont se coucher en attendant que le couvert soit mis ailleurs, ayant augmenté le trouble des esprits, diminué la paix publique et jeté un encouragement à ceux qui se prétendent exploités par le capital, par les bourgeois, par la république.

Jamais il n'y eut plus de violence dans les paroles de ces prédicateurs de guerre civile et moins de résolution pour affronter héroïquement le combat. Les pères de ces amphitryons parlaient moins et s'exposaient davantage.

Je lis dans un journal bienveillant pour ces manifestations légitimistes, après le compte rendu d'un banquet où l'on a injurié le gouvernement : « L'*ordre* n'a pas été troublé un seul instant. » De quel ordre parle-t-on? Est-ce l'ordre moral? J'affirme qu'il a été plus que troublé, qu'il a été corrompu, empoisonné, anéanti; quant à l'ordre matériel, il est trop solide pour être entamé par ces briseurs d'assiettes. Mais il ne faut pas leur faire un mérite d'une prudence démentie par leurs paroles. Ils s'en tiennent à la croisade des invectives. Il y a longtemps qu'elle a été prêchée pour la première fois. Dans ce temps-là, M. Veuillot en était le Pierre l'Ermite.

III.

On a fermé un cercle catholique à Arles, et l'évêque s'est fâché. Pour prouver qu'ils n'étaient point des factieux se réunissant pour conspirer, les membres du cercle ont été crier Vive le roi! au banquet de Montpellier.

Je regrette, pour ma part, que la république ne soit pas d'un tempérament à laisser tous les cercles ouverts, à permettre tous les conciliabules; mais ce qui m'étonne, c'est que des gens qui ont sollicité une autorisation de cercle et fait certaines promesses, accepté certaines conditions, se fâchent si fort et chauffent leur colère *à blanc* parce qu'on leur retire l'autorisation en vertu du contrat violé.

Ah! s'ils étaient les maîtres, comme ils raseraient tous les cercles républicains!

IV.

On met en vente les matériaux de démolition des Tuileries.

J'avais réclamé, il y a plusieurs mois, pour la façade future et projetée de la Bibliothèque de l'Arsenal, le pavillon central, ce qu'il en reste du moins. Je pensais qu'il serait tout à la fois intéressant pour l'art et pour l'histoire de garder ce spécimen d'architecture et de doter le quai des Célestins d'un motif de perspective qui ferait de ce bout de Paris un panorama archéologique.

Mais il s'agit bien de cela par le temps de ministères fragiles, de majorités incertaines et d'aventures brutales !

C'est la république, en 1848, qui a décrété l'achèvement du Louvre ; c'est la république actuelle qui le verra finir.

Se souvient-on des termes un peu emphatiques, j'allais dire *naïfs*, dans lesquels le gouvernement provisoire proclama son intention? Je copie ce décret, qui fera sourire aujourd'hui, mais qui, après tout, constate une grande intention et marque la date des travaux usurpés ensuite par Napoléon III.

S'il n'eût pas trouvé l'œuvre commencée, l'empereur n'en eût probablement pas pris l'initiative. Il songeait moins à achever, à réparer, qu'à faire du neuf, et il eût tenu, par une pensée superstitieuse, à garder les Tuileries et la cour du Carrousel comme Napoléon Ier les avait laissées. Mais il accepta l'héritage de la république parce qu'il ne pouvait faire autrement, et il en fit sa chose, voulant que le *palais du peuple* devînt le Louvre de Napoléon III.

Voici le décret :

« Le Gouvernement provisoire, considérant qu'il convient à la république d'entreprendre et d'achever les grands travaux de la paix;

« Que le concours du peuple et son dévouement donnent au Gouvernement provisoire la force d'accomplir ce que la monarchie n'a pu faire ;

« Qu'il importe de concentrer dans un seul et vaste palais tous les produits de la pensée, qui sont comme la splendeur d'un grand peuple,

« Décrète :

« 1° Le palais du Louvre sera achevé ;

« 2° Il prendra le nom de *Palais du peuple ;*

« 3° Le palais sera destiné à l'exposition de peinture, à l'exposition des produits de l'industrie, à la Bibliothèque nationale;

« 4° Le peuple des travailleurs est appelé tout entier à concourir aux travaux de l'achèvement du Louvre;

« 5° La rue de Rivoli sera continuée d'après le même plan;

« 6° Une commission sera nommée par le ministre des finances, par le ministre des travaux publics et par le maire de Paris pour régler tous les moyens d'exécution;

« 7° Le maire de Paris et les ministres des finances et des travaux publics sont chargés de l'exécution du présent décret. »

Il est certain que le gouvernement provisoire voulait faire tenir trop de choses dans le Louvre achevé. Mais c'était l'époque des vastes ambitions.

Le gouvernement de la Défense nationale n'a pas eu à rendre des décrets pareils. Pourtant il en est un, le seul qui ait une analogie artistique et nationale, qu'on devrait bien exécuter.

Il a été décrété que la statue de la ville de Strasbourg serait coulée en bronze, et cette apparition sombre, cette grande cité en deuil dans le concert des villes blanches qui entourent la place de la Concorde, produirait un effet saisissant. Pourquoi n'accomplit-on pas ce vœu?

V.

En attendant le divorce, il faut avouer qu'on multiplie les moyens de faciliter les cas de séparation.

Je ne parle pas de l'agence qui met au service des époux atteints de jalousie un espionnage exact, discret, peu coûteux; mais voici une poste anonyme où les amants peuvent s'adresser leurs lettres sans craindre les espions.

Jusqu'à présent les bureaux de correspondance étaient connus; on savait où écrire. Mais on ne savait pas où expédier sûrement la lettre.

Aux grands magasins du *Louvre*, au *Bon Marché*, et dans ce *Printemps* qui renaît de ses cendres pour se faire bénir par l'archevêque et par les amours, on trouve et on trouvera une installation charmante pour écrire. Combien de lettres ardentes qui portent l'estampille des magasins à la mode! Mais le difficile était de recevoir la réponse sans avoir à redouter la surveillance d'un mari, d'un domestique, d'un concierge.

On a prévu cette difficulté, on y remédie. J'ai reçu le prospectus d'un office qui annonce en ces termes son invention:

« Garder l'incognito, si cela est utile, et s'affranchir de toute indiscrétion; qu'est-ce qui n'a pas fait ce rêve?

« L'Agence en a fait une réalité en mettant à la disposition de ses abonnés des boîtes au numéro desquels ils peuvent se faire adresser leurs correspondances en toute sécurité.

« Prix de l'abonnement :

« 4 francs pour un mois. — 10 francs pour trois mois. — 30 francs pour un an. »

Comme on le voit, ce n'est pas cher. C'est réduit à presque rien.

LOUIS ULBACH.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

ÉLECTIONS POUR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS EN PRUSSE. — RENTRÉE EN SCÈNE DU MARÉCHAL SERRANO ET SYMPTÔMES D'UNE TRANSFORMATION PARLEMENTAIRE. — LA PRÉTENDUE ANNEXION DE LA TUNISIE A LA FRANCE.

I.

La Chambre des députés prussiens est virtuellement nommée. Dans quelques jours se réuniront les électeurs du second degré, désignés, il y a une semaine, par les trois catégories de collèges où sont répartis les sujets du royaume suivant la quotité de l'impôt payé par les divers citoyens. Comme chaque classe est appelée à choisir un tiers des électeurs définitifs, il arrive forcément que la plus humble des trois, celle des moins payants, c'est-à-dire la classe populaire, de beaucoup la plus importante en nombre, est submergée par les deux autres et son influence quasi annihilée. On voit combien se leurrent ceux qui nous parlent d'un suffrage universel en vigueur au delà du Rhin. Le mode électoral pratiqué par la Prusse ressemble aussi peu à ce que nous entendons par suffrage universel qu'une Chambre représentative de la France républicaine peut ressembler à ce qu'étaient, il y aura tantôt un siècle, les états généraux, avant la réunion des trois Ordres. Aussi est-ce miracle qu'une opposition démocratique puisse trouver place et se développer dans le mécanisme législatif si ingénieusement construit par la plus autoritaire des monarchies constitutionnelles. Quels progrès ne faut-il pas que l'idée libérale ait accomplis, dans un pays où elle est à ce point emmaillotée, pour que l'on soit tenu de compter si sérieusement avec elle!

Ces préliminaires posés, nous devons bien convenir que jusqu'ici les résultats du premier tour n'apparaissent point très nettement. A vrai dire, les électeurs élus sont investis d'une sorte de mandat impératif auquel ils ne sauraient forfaire. Les libéraux nommeront un député libéral; les conservateurs, un conservateur, de sorte qu'un relevé complet des votes acquis donnerait, à peu d'incertitudes près, la composition de la future Chambre. Mais le moyen de dresser un tel tableau devant la multiplicité des choix, qui s'élèvent à des milliers, et aussi devant la bigarrure des partis, qui émiette d'avance toute majorité parlementaire! Quand nous aurons dit que les grandes villes comme Berlin, Breslau, Kœnigsberg, Dantzig, Crefeld, Halle, Elberfeld, Gœrlitz, Francfort-sur-le-Mein, Wiesbaden, ont arrêté leurs préférences sur des noms de progressistes, voire de sécessionnistes; qu'à Trèves, à Cologne, foyers classiques du cléricalisme, le Centre l'emporte; qu'à Potsdam, les conservateurs ont l'avantage, mais à Cassel et à Hanovre les conservateurs libéraux, nous n'aurons rien indiqué de très précis à nos lecteurs, et pourtant ils sauront presque tout ce que savent les politiciens allemands. Une seule résultante se dégage (à moins d'une improbable surprise au second tour de vote) de l'ensemble du scrutin: la

Chambre nouvelle sera l'image bariolée et flottante de sa devancière.

Seul, le prince de Bismarck aura gagné à ces élections un regain de force. S'il se fût jeté, suivant la vieille métaphore, « dans l'arène des partis », il eût, de nécessité, laissé dans la bagarre quelque chose de son prestige. Il devenait l'obligé de tel ou tel groupe, ne pouvait avec tous le prendre d'également haut. Mais point; il n'a eu garde d'intervenir. Dès les débuts de la crise électorale, il s'est, avec affectation, tenu à l'écart. Vous devinez fort bien que ce n'a pas été de sa part sainte horreur de la candidature officielle, répugnance secrète pour toute pression administrative : de tels scrupules sont inconnus au chancelier. Ses raisons de s'abstenir étaient moins désintéressées, et les organes officieux d'Allemagne ont pris soin de nous instruire. Si le prince n'a pas cru devoir se mêler, même indirectement, aux élections, c'est qu'il ne se considère pas comme intéressé dans leur *alea*. En dehors, au-dessus des partis plane le chancelier, responsable non envers la nation, non envers un parlement incertain et mobile, mais envers l'empereur, qui n'est lui-même responsable que devant Dieu. Les libéraux veulent en vain scinder ces deux choses : le trône, le ministère; celui-ci est une émanation de celui-là. Dès lors, que peuvent les scrutins? Quoi que disent ou fassent des majorités de rencontre, le chancelier restera à son poste, agissant d'après ses vues propres et ne reconnaissant qu'une autorité devant laquelle il s'incline : l'empereur.

M. de Bismarck ne s'est point borné à tenir ce langage superbe ; il y a strictement conformé son attitude. Son indifférence, simulée ou sincère, est telle même aujourd'hui qu'il est impossible de prévoir sur quel groupe il laissera tomber sa faveur. On dit bien que sa tactique consistera, comme à l'ordinaire, à opposer un parti aux autres et à stériliser une opposition dont il compte exagérer encore les dissidences. Mais c'est là de la politique négative ; or on ne gouverne pas avec des négations. Ce désintéressement hautain est bel et bon : le premier ministre, à moins de procéder par coups d'État continus, a besoin d'une majorité, et il n'aura de majorité que si, en dehors des conservateurs, insuffisants à contre-balancer les forces hostiles, il parvient à s'assurer l'appoint d'un groupe influent. M. de Bennigsen ne demanderait qu'à lui amener ce groupe-là, ne serait-ce que pour saisir enfin ce portefeuille toujours rêvé, jamais atteint. Mais le prince a décidément trop d'aversion pour l'étiquette de « libéraux », que le qualificatif accessoire de « nationaux » estompe insuffisamment à ses yeux. Ce groupe sera-t-il le Centre? On le pouvait croire jusqu'en ces derniers temps. L'empire et la papauté font, semble-t-il, si bon ménage ! M. Windthorst n'a pas épargné ses efforts pour consolider cette alliance et la transformer en une collaboration parlementaire. Mais le parti clérical est travaillé, lui aussi, par la discorde, et M. Windthorst s'est vu abandonné à ses bonnes intentions. Lui-même n'a point tardé à prendre conscience de son isolement, si l'on en juge par cette phrase attristée d'une lettre qu'il adresse à l'auteur ultramontain d'une *Histoire du Kulturkampf* : « Le *Kulturkampf* n'est point, hélas ! à son terme, et je crains que vous n'ayez bientôt à écrire la suite de votre ouvrage. » Voilà qui ne présage guère un accord ; mais les aversions comme les sympathies du chancelier sont changeantes, pour peu que changent ses intérêts. Il y a gros à parier que si un concours lui devient absolument nécessaire, c'est au Centre qu'il l'ira chercher.

II.

L'Espagne serait-elle à la veille d'une révolution parlementaire, révolution légale, cette fois, admise par la presque unanimité des partis, souhaitée par l'Opposition, consentie par les ministres, tacitement encouragée par le palais? C'est la première question que l'on se pose à la nouvelle que le maréchal Serrano, sorti de la pénombre où il se tenait, va et vient du roi au premier ministre, du premier ministre au chef des gauches, et occupe de son nom les cercles politiques espagnols. L'importance du rôle que le maréchal a joué depuis près d'un demi-siècle dans la péninsule fait que sa réapparition sur la scène parlementaire ne pouvait faillir à soulever les plus vives et les plus contraires appréciations. Ses ennemis affectent de n'y voir que l'effet d'un impatient dépit personnel: ils assurent que le duc de la Torre se venge du refus de certaines faveurs sur lesquelles lui et les siens avaient cru pouvoir compter. En revanche, ses partisans saluent en lui le restaurateur d'un régime parlementaire sérieusement libéral et voient à jamais fondée l'union du trône et de la démocratie.

Que veut donc, au vrai, le duc de la Torre ? Oh ! rien de très original, rien que d'autres n'aient auparavant conçu et tenté. Ce qu'il se propose, c'est de jeter un pont entre la monarchie et les gauches, c'est-à-dire de grouper les fractions libérales, sans omettre les opinions les plus avancées, de les fondre en un vaste parti de progrès, de telle sorte que désormais l'Opposition accepte le principe même de la royauté, intraitable seulement sur les réformes qu'elle revendique. A une gauche irréconciliable se substituerait de la sorte une gauche dynastique. Bref, le maréchal Serrano se promet, selon la très ingénieuse expression de M. Ruiz Zorilla, « d'essayer avec les Bourbons ce que M. Émile Ollivier n'a pas réussi à faire avec les Bonaparte ».

Il est certain que si quelqu'un est apte à mener à fin une pareille tâche, c'est le maréchal Serrano. Tout-puissant sur les gauches, il a, ce qui ne gâte rien, l'oreille de la cour. Il saura faire accepter du roi ce que tout autre n'aurait osé même insinuer. M. Sagasta, par exemple, qui a donné et à la monarchie et aux libéraux tant de gages; M. Sagasta qui, lors des troubles de Catalogne, a montré un sang-froid et une fermeté si rares, ne possède pas l'influence morale nécessaire pour diriger une aussi difficile évolution. Il n'est point assez le maître chez lui; le ministère dont il est le chef ne le suivrait pas à l'aveugle. Il est quelque peu le prisonnier de ses subordonnés : un maréchal Campos, un Martinez, un La Vega de Amijo sont des collaborateurs dont il ne peut faire bon marché. D'autre part, il est loin de rencontrer à la cour la docilité confiante qu'il souhaiterait. S'il a dû

refuser à ses amis telle et telle réforme (l'introduction du jury, pour n'en citer qu'une) que l'opinion libérale attendait de lui, c'est, n'en doutons pas, que sa bonne volonté se brisait contre d'inavouables intrigues de palais.

Cependant, nous croira-t-on ? une évolution libérale opérée par M. Sagasta offrirait plus de garanties que le même mouvement tournant accompli par le duc de la Torre. A tort ou à raison, les événements où ce dernier a mis la main ont toujours abouti à une sorte d'escamotage. Le vieux politicien-soldat a gardé on ne sait quel air d'aventurier parlementaire. Que si nous nous inquiétons à tort, si le maréchal espère, avec toute sincérité, en une transformation féconde de l'Opposition libérale, nous applaudirons volontiers. En ce cas, il est un moyen simple et direct de nous convaincre, nous et tout le monde : que le maréchal et M. Sagasta s'associent, dans le même cabinet, à la même œuvre : le retour, aussi complet que possible, à la Constitution de 1869 !

III.

Nous ne pensions pas prophétiser si prochainement vrai, lorsque, dans une toute récente chronique, nous hasardions que certains habiles d'outre-Manche nous offriraient la libre possession de Tunis comme dédommagement des empiétements anglais en Égypte. Quelle casse pour un aussi maigre séné ! Le *Times* s'est hâté de nous donner raison. Tablant bien vite sur un *on dit* échappé à une feuille parisienne peu coutumière de révélations diplomatiques, le journal de la Cité s'est fait l'écho bruyant du journal de la rue Drouot. Non content d'annoncer que l'annexion de la Tunisie à la France était chose dès longtemps décidée, il a détaillé le menu des stipulations : la république prenant à sa charge la dette de Tunis et se substituant en toute matière, financière, administrative et judiciaire, au Bey consolé par une belle rente de quelques centaines de mille francs, etc. Les démentis officieux de l'agence Havas n'ont point intimidé le correspondant du *Times :* envers et contre tous les démentis, il maintient son information.

Cela s'entend de reste. Il serait si heureux pour nos amis de la Cité que la nouvelle fût exacte ! Aussi ne la discutent-ils pas un seul instant. Elle est certaine pour eux, de la certitude d'un axiome. Ils y applaudissent des deux mains, donnent à M. Duclerc un *satisfecit;* mais, en gens pratiques, se hâtent de tirer une conclusion qui les concerne :

« On nous permettra toutefois, dit le *Times,* d'exprimer notre amusement aux protestations vertueuses que font entendre nos voisins au sujet de notre conduite en Égypte, au temps même où ils ont en poche ce traité d'une portée bien autre. S'ils n'avaient su soudain que cet intéressant document serait bientôt du domaine public, la chaleur de leurs remontrances aurait été extrême. »

Par malheur pour notre charitable confrère, nous n'avons rien en poche et le document en question n'est rien moins que publié. Pour qu'un pareil acte fût définitivement valable, il y faudrait au moins la sanction du parlement. Or les Chambres n'ont été, que l'on sache, informées de rien de tel.

Mais quand ce traité aurait été signé, conclu, scellé, prorogé, toute assimilation avec un contrat analogue de l'Angleterre en Égypte serait purement sophistique. La France est seule en Tunisie. En Égypte, l'Angleterre et la France sont deux. Vérité élémentaire de simple bon sens, que ne sauraient obscurcir ni renseignements controuvés, ni railleries piquantes, ni raisonnements laborieux.

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 23, décret portant suppression de la direction du personnel et des fonds au ministère des affaires étrangères. — Le 24, décret convoquant le Sénat et la Chambre des députés en session extraordinaire pour le 9 novembre.

Élections législatives. — Le 22, M. Floquet, préfet de la Seine, est élu dans les Pyrénées-Orientales. — M. Marius Poulet, extrême gauche, est élu dans le Var.

Institut. — Le 22, séance annuelle de l'Académie des beaux-arts. — Le 25, séance publique annuelle des cinq Académies. Le prix Volney a été décerné à M. Rudolf Hoernle pour son ouvrage intitulé : *A comparative Grammar of the Gaudian languages with special reference to eastern Hindi.*

Nécrologie. — Le 25, mort de M. Even, député des Côtes-du-Nord.

Divers. — Le 22, réunion du congrès républicain de Saône-et-Loire, et vote par les 428 délégués du département d'un ordre du jour demandant l'adoption du scrutin de liste. — Le 23, ouverture de la session budgétaire du conseil municipal de Paris. — Le 24, le garde des sceaux demande à la cour de cassation de transférer le procès des mineurs de Montceau-les-Mines au jury d'un autre département pour cause de sécurité publique. Les troubles de Montceau-les-Mines sont suivis d'arrestations à Lyon, à Paris et à Narbonne. A Lyon, attentats à la dynamite commis par des anarchistes. — Le 23, à Belgrade, tentative d'assassinat sur la personne du roi de Serbie. — Le 24, rentrée à Londres des régiments de la garde envoyés en Égypte.

Journaux. — Le *Journal des Débats* dit qu'on éviterait les dangers que pourrait avoir la création d'une armée indigène en Algérie en formant une armée arabe, qui tiendrait garnison dans le midi de la France.

Académie des beaux-arts

Samedi dernier, l'Académie des beaux-arts a tenu sa séance publique annuelle. Le président, M. Lenepveu, a rendu hommage à trois membres que la Compagnie a perdus depuis la dernière séance publique : Charles Blanc, Lehmann, Jouffroy. Le secrétaire perpétuel, M. Henri Delaborde, a prononcé l'éloge de Lefuel, l'architecte qui fut chargé, après la mort de Visconti, de l'achèvement du Louvre. Nous détachons de cette intéressante étude, qui reproduit avec beaucoup de vérité et d'accent la physionomie du modèle, le passage suivant :

« On sait où en était la réédification ou plutôt le projet de réédification du Louvre au moment où mourut Visconti.

Un plan général, il est vrai, avait été adopté quant aux places que devaient occuper les bâtiments à élever entre le vieux Louvre et les Tuileries ; mais, à cela près, rien ou presque rien n'avait été arrêté encore, ni même proposé. Les études relatives à la distribution intérieure ou à la décoration extérieure de ces bâtiments, les plans ou les dessins pour les diverses parties de cet énorme ensemble, les projets de détail en un mot — et chacun de ces détails était lui-même un monument, — tout restait à imaginer et à faire. Encore si le nouvel architecte du Louvre n'avait eu, en présence de ces difficultés formidables, qu'à en chercher la solution dans ses propres inspirations et dans sa science personnelle ! Mais il lui fallait travailler à surmonter bien d'autres obstacles ; il lui fallait compter avec des influences de plus d'une sorte, avec des volontés qui n'étaient pas toujours aussi éclairées qu'elles prétendaient être impérieuses, enfin et surtout avec l'incroyable brièveté du délai assigné pour l'achèvement des travaux. De là des luttes énergiquement soutenues par Lefuel, et dont il réussissait souvent à sortir vainqueur, mais dans lesquelles aussi il lui arrivait de succomber : témoin ce jour où, malgré ses longs efforts de résistance, il se vit, sur l'ordre exprès d'un ministre, condamné à démolir le bel escalier du musée construit au commencement du siècle par Percier, c'est-à-dire le meilleur morceau d'architecture, avec l'arc de triomphe sur la place du Carrousel, qui appartînt à l'époque du premier empire : acte de vandalisme aussi regrettable qu'inutile, contre lequel l'architecte du nouveau Louvre protestait encore longtemps après qu'il avait été commis et dont la responsabilité doit rester tout entière à ceux qui, n'ayant pu trouver dans Lefuel un complice docile, ont eu le triste courage de le forcer à obéir.

« Combien d'autres exigences administratives ou de tracasseries individuelles vinrent compliquer la tâche déjà si difficile de Lefuel et mettre à l'épreuve la fermeté de son caractère en même temps que l'indépendance de son talent ! Lefuel n'était pas homme à se déconcerter, encore moins à se rendre aisément. Aux objections inconsidérées, de si haut qu'elles vinssent, il répondait de manière à sauvegarder sa propre dignité aussi bien que les principes ou les intérêts en cause. On peut même dire que plus ses contradicteurs se trouvaient, par leur situation officielle, en mesure de faire prévaloir leurs volontés ou leurs caprices, moins il appréhendait de se compromettre auprès d'eux ou de leur déplaire ouvertement par sa franchise. En pareil cas, sa parole, sans cesser d'être courtoise, ne laissait pas de devenir, par l'accent qu'il lui donnait, hardie, passionnée, presque cassante. Qu'était-ce donc, à plus forte raison, lorsque, au lieu de ses opinions ou de ses préférences personnelles, il s'agissait pour lui de soutenir quelque intérêt public, de défendre quelque bien commun ! Sa résolution habituelle prenait alors le caractère d'une vaillante audace, d'un défi formel au danger.

« Il y parut bien dans les sinistres jours qui précédèrent l'incendie des Tuileries et d'une partie du Louvre. Tant qu'avait duré le siège, Lefuel, constamment à son poste, s'était efforcé de mettre à l'abri des obus allemands les murs confiés à sa garde et les trésors qu'ils renfermaient ; il lui fallait maintenant travailler à écarter les périls intérieurs, essayer à ses propres risques d'intimider ou de contenir ceux-là mêmes qui s'étaient installés en maîtres dans ces murs plus menacés que jamais, en un mot résister jusqu'à la fin, debout et le front haut, mais en s'attendant à tout et en se tenant prêt pour toutes les éventualités, si terribles et, en quelque sorte, si invraisemblables qu'elles fussent.

« On ne sait que trop quel fut le lot de Lefuel dans les désastres subis au dernier moment, et comment une des plus belles parties de ce Louvre qu'il avait édifié, la bibliothèque, si digne à tous égards des richesses qu'elle contenait, l'escalier si original et si savamment conçu qui y conduisait, tout fut livré aux flammes, à l'heure où le feu allumé par les mêmes mains dévorait, à quelques pas de là, les Tuileries. L'escalier, fort heureusement, ne subit que des dommages partiels ; mais la bibliothèque fut entièrement réduite en cendres : irréparable perte, non seulement si l'on songe à tant de livres exceptionnellement précieux, à tant de manuscrits du plus haut intérêt pour notre histoire anéantis dans cette heure honteuse, mais aussi quand on se rappelle ce qu'étaient à l'origine ces murs incomplètement relevés aujourd'hui et qui d'ailleurs, en changeant de destination, ne devaient plus avoir, pour ainsi dire, qu'une majesté désormais sans emploi. »

Lettre d'Abd-el-Kader

M. Joseph Reinach vient de recevoir de l'émir Abd-el-Kader, à qui il avait rendu visite à Damas, au mois de novembre 1879, une lettre qui témoigne encore une fois de l'attachement de l'émir à la France.

Voici la traduction de cette lettre :

« Louange à Dieu !

« ... J'ai l'honneur de vous exposer qu'ayant eu connaissance des éloges dont j'ai été l'objet de votre part, je dois vous adresser des remerciements et me rappeler affectueusement à votre souvenir.

« Je vous prie de croire, mon cher ami, que le dévouement à la France dont vous me louez, je le considère comme un devoir, car tout ce qu'il sera en mon pouvoir de faire n'équivaudra jamais aux bienfaits et à la bienveillance du gouvernement français à mon égard.

« Aussi je continuerai toujours à exprimer très haut ma reconnaissance et ma gratitude à la généreuse France.

« Damas, le 24 Zelhadé 1299.

« Votre dévoué,
« ABD-EL-KADER EL HASSANI. »

(Cachet.)

Faits divers

— M. Renan a remis au mois de février son voyage en Palestine. Il travaille, en attendant, à son *Histoire d'Israël*.

— Le docteur Schliemann espère retourner très prochainement à Athènes, malgré la fièvre qu'il a prise dans la Troade et dont il ne peut plus se débarrasser. Il va publier les résultats des fouilles de l'hiver dernier. L'ouvrage paraîtra en même temps en anglais et en allemand.

— Le révérend Henry Lansdell, auteur d'un ouvrage estimé sur la Sibérie, publié en Angleterre il y a quelques mois, est parti pour l'Asie centrale. Il a été arrêté par la police russe du côté de l'Oural, au moment où il distribuait de petits traités religieux que les agents ont pris pour des pamphlets révolutionnaires. La méprise reconnue, M. Lansdell a été remis en liberté et autorisé à continuer son voyage.

— La cour suprême du Connecticut a admis les femmes à faire partie du barreau.

— La réouverture des cours de l'École des chartes aura lieu le mardi 21 novembre 1882. Le registre d'inscription des candidats est ouvert au secrétariat de l'École, rue des Francs-Bourgeois, 59, jusqu'au 6 novembre, tous les jours de midi

à quatre heures. Le concours d'admission commencera le vendredi 10 novembre.

— D'après *le Livre*, le premier journal publié en Europe date de l'expédition de Charles VIII à Naples, en 1494. Il s'appelait le *Journal à un sou, Bulletin de la grande armée d'Italie*, et se colportait dans les rues de Paris. Il cessa de paraître en 1495. On en conserve les épreuves à la bibliothèque de Nantes.

Mme Edmond Adam, présidente du Comité de la presse parisienne pour secours aux victimes de l'incendie du Ring-Theater à Vienne, a reçu la lettre suivante, dont le texte a été voté par l'assemblée générale de l'œuvre :

« Vienne, le 13 octobre 1882.

« Madame,

« Par votre gracieuse lettre du 22 septembre dernier, vous avez bien voulu m'envoyer le procès-verbal de l'Adresse par laquelle le Comité de l'œuvre de la presse parisienne au profit des victimes de l'incendie du Ring-Theater a inauguré ses travaux.

« Le Conseil municipal de la ville de Vienne a décidé, dans sa séance du 10 courant, de remercier vivement la presse parisienne pour le témoignage de sympathie qu'elle exprime dans son Adresse envers la population viennoise, et il a pris connaissance du placement de cette Adresse aux archives de la ville.

« J'ai l'honneur, madame, de porter cette décision à votre connaissance, et je vous prie de recevoir mes plus vifs remerciements pour l'empressement que vous avez mis à prendre sous votre patronage cette œuvre généreuse.

« Permettez-moi, madame, de profiter de cette occasion pour vous assurer de la considération la plus distinguée de

« Votre dévoué,

« ÉDOUARD UHL,
« Bourgmestre de Vienne. »

Le gérant : FÉLIX ALCAN.

Semaine économique et financière

On a distribué aux membres du conseil général de la Seine le projet de budget du département pour l'exercice de 1883.

Ce budget s'élève, pour les recettes ordinaires et extraordinaires, au chiffre de 22 437 664 francs. Les dépenses atteignent le même chiffre.

D'après un tableau communiqué, les recettes de l'octroi de Paris ont été de 11 774 360 francs pendant le mois de septembre.

Depuis le commencement de l'année, l'octroi a encaissé 107 572 378 francs. C'est une augmentation, sur la période correspondante de l'année dernière, de 1 623 957 francs.

Les recettes de l'octroi dépasseront donc vraisemblablement, à la fin de cette année, 150 millions. Ce chiffre n'aura jamais été atteint.

La chambre syndicale des agents de change a décidé que chacun des soixante membres de la corporation aura à verser, en liquidation de fin octobre, 300 000 francs dans la caisse commune. Moyennant ces 18 millions ainsi réunis, le solde de la dette contractée en janvier 1882 sera remboursé.

On a fait des calculs prouvant que, si la population de la France ne s'accroissait pas avec moins de lenteur, elle serait bientôt débordée par les autres pays. Cette constatation peut nous déplaire : elle est exacte. D'un autre côté, elle est impuissante à remédier à l'état de choses constaté.

Aux États-Unis, l'immigration, de 1820 à 1880, a importé 10 138 000 personnes qui, toutes, sont devenues membres de la République américaine. Elle a absorbé 3 065 000 Irlandais qui sont venus sur son territoire; et les Irlandais, indolents, insouciants, ivrognes dans leur pays, sont devenus des Américains actifs. Elle a absorbé plus de 3 millions d'Allemands, plus de 300 000 Suédois et Norvégiens, plus de 300 000 Français; et s'il y a eu du déchet dans le nombre, on peut dire que, somme toute, l'ensemble de cette acquisition a été bon.

Les Américains ont fait une bonne affaire en absorbant les immigrants européens. En ferions-nous donc une mauvaise en absorbant les étrangers qui viennent s'établir chez nous?

La naturalisation s'obtient aux États-Unis par un stage de deux ans, après une déclaration de l'étranger affirmant son intention d'en devenir citoyen. La législature de chaque État peut la lui conférer.

En France, sous l'ancien régime, on avait conservé les préjugés qui font considérer tout étranger comme un ennemi: la naturalisation ne pouvait être obtenue que par des lettres de natalité émanant du roi seul.

La Constitution de l'an VIII exigeait un stage de dix ans. La loi du 29 juin 1867 n'exigeait plus qu'un stage de trois ans.

Nous voulons attirer l'attention sur cette question, qui est fort importante pour l'avenir de la France. En attendant, nous devons ouvrir nos écoles toutes grandes aux fils d'étrangers, les encadrer au milieu de nos enfants, dans nos sociétés de gymnastique, dans nos bataillons scolaires, de manière que leur intellect se façonne sur le patron du nôtre. L'Assistance publique dépense une somme annuelle de 40 000 francs à recueillir de petits Belges abandonnés et à les élever. C'est de l'argent bien placé. (*Le Globe.*)

Communications

La Société de topographie de France (32, rue de Verneuil) tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 29 octobre, à une heure et demie, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps. Voici le programme de la séance :

M. Ludovic Drapeyron : *De l'organisation des études géographiques en France.*

Proclamation, par M. de Lesseps, des médailles d'honneur décernées à MM. le colonel Perrier, de l'Institut, le commandant Roudaire et de Brazza.

Les récents travaux de topographie, par M. Maunoir.

Les intérêts français sur le fleuve des Amazones, par M. Wiener.

M. de Brazza fera une communication sur sa récente exploration au Congo.

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée met en circulation entre Paris et Nice un nouveau train rapide composé de voitures ordinaires de 1re classe, de fauteuils-lits, de coupés-salons (avec cabinet de toilette et water-closet) et d'un wagon-lits (sleeping-car). Ce nouveau train, qui partira de Paris à sept heures du soir, ne desservira que les points désignés ci-après, où il arrivera le lendemain aux heures suivantes : Toulon, à 11 h. 15 mat.; Fréjus, à 1 h. 40 soir; Saint-Raphaël, à 1 h. 47 soir; Cannes, à 2 h. 31 soir; Nice, à 3 h. 27 soir.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1924]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 19. 4 NOVEMBRE 1882.

LA POLITIQUE FRANÇAISE EN TUNISIE

L'indiscrétion fort inattendue et pourtant fort naturelle du correspondant parisien du *Times* a rouvert la question tunisienne, que les événements d'Égypte avaient reléguée au second plan depuis quelques mois. On a appris tout à coup que le gouvernement français avait contracté en juillet dernier un nouveau traité avec le bey. Que contient ce traité? Le correspondant du *Times* nous l'a raconté avec une précision qui ne laisse pas place au doute, et, bien que nous soyons persuadés de l'inexactitude de quelques-uns des renseignements qu'il nous a donnés, nous admettons sans peine que sur le fond des choses il ne s'est pas trompé et il ne nous a pas trompés. Peut-être a-t-il eu tort de dire que le traité était déjà signé. Peut-être s'est-on borné en juillet dernier à préparer un projet de traité pour lequel notre ministre, M. Cambon, n'avait pas reçu de pleins pouvoirs. Peut-être est-ce M. Duclerc, et non M. de Freycinet, qui a arrêté les derniers arrangements à prendre avec le bey ou qui du moins les arrêtera. Tant qu'un document reste dans les cartons d'un ministère ou n'est révélé qu'au correspondant privilégié qui semble avoir le monopole des secrets de la diplomatie européenne, il n'a rien d'immuable et de définitif. Mais, si les termes peuvent en être changés, l'esprit à coup sûr ne saurait l'être. Tout le monde savait que tôt ou tard le protectorat de la France sur la Tunisie serait organisé d'une manière efficace, et tout le monde savait également qu'il faudrait pour cela que notre pays se chargeât de l'administration financière et judiciaire de la Régence, qui ne doit pas demeurer plus longtemps entre les mains de commissaires et de consuls étrangers.

Une seule chose nous surprend : c'est que la conversion ou le rachat de la Dette et la suppression des capitulations n'aient pas été accomplies plus tôt. Nous admirons la clairvoyance de M. de Freycinet reconnaissant, avec le monde entier d'ailleurs, que notre protectorat n'était qu'un leurre tant que nous étions entravés par une commission internationale des finances et par les juridictions consulaires, et s'entendant avec le bey pour faire tomber ces entraves qui rendaient notre action impossible; mais, faut-il le dire? nous ne savons trop que penser de la résolution ou, pour être plus exact, de l'irrésolution d'un ministre qui, s'étant si bien rendu compte de ce qu'il y avait à faire en Tunisie et l'ayant si bien fait, n'a pas voulu ou n'a pas osé déclarer immédiatement ses intentions et annoncer ses actes à la France et à l'Europe. Tout l'invitait, au mois de juillet dernier, à montrer un peu plus de hardiesse et de franchise.

L'Angleterre, ayant besoin de nous ou croyant avoir besoin de nous en Égypte, nous pressait presque d'user en Tunisie de notre entière liberté. Ce n'est un secret pour personne qu'à la suite de l'arrangement de l'affaire de l'Enfida et de quelques autres affaires d'un égal intérêt pour les Anglais, tous les hommes d'État de Londres reconnaissaient hautement que nous avions le droit de dénoncer les capitulations. Lord Granville proclamait à la Chambre des lords que les Anglais établis en Tunisie n'avaient qu'à se louer de l'administration française, qui les traitait avec autant d'impartialité que les Français eux-mêmes. C'était le moment d'en finir avec la question tunisienne, de la résoudre complètement avant que la question égyptienne atteignît la période critique du dénouement. On aurait peut-être pardonné à M. de Freycinet d'avoir compromis l'Égypte s'il avait sauvé la Tunisie. Mais non! Malgré les avis de toutes les personnes compétentes, malgré la pression de la Chambre des députés réclamant un plan général de réorganisation de la Tunisie, il s'est borné à passer en secret des conventions qu'il aurait dû s'empresser de divulguer avec éclat. Seul, le correspondant du *Times* en a eu connaissance au moyen d'une mystérieuse

indiscrétion, et il en a profité, chose bien naturelle, pour rouvrir la question tunisienne juste au moment où elle pouvait nuire à la solution de la question égyptienne.

Le jeu, d'ailleurs, a fort mal réussi. Les révélations du *Times* n'ont causé qu'une émotion bien passagère; c'est à peine si la presse anglaise a tenté de les exploiter avec une ironie douce, qui trahissait plus d'embarras que de satisfaction. Les journaux radicaux français, toujours habiles et patriotes, se sont empressés de faire chorus avec elle; mais eux aussi n'ont pas eu de succès. La Tunisie est une arme de guerre usée au dehors et au dedans, en Europe et en France. La diplomatie européenne et les partis politiques en ont tiré tout ce qu'il était possible d'en tirer. Il y a là un fait accompli que tout le monde a accepté avec plus ou moins de bonne grâce, mais avec le sentiment profond qu'on n'y pouvait rien changer. L'occupation de la Tunisie et l'organisation du protectorat, loin d'ouvrir une nouvelle ère d'arrangements et de concessions réciproques entre l'Angleterre et la France, en ont clos définitivement une dans laquelle nous avions été les premiers à faire des sacrifices à nos voisins. Les événements d'Égypte en inaugurent une seconde qui ne doit avoir aucun rapport avec la première. Quant aux objections qu'on pourrait faire parmi nous aux nouvelles dispositions que nous avons prises ou que nous sommes sur le point de prendre avec le bey, elles sont si peu sérieuses qu'il est tout à fait inutile de les réfuter. La question est jugée. La Chambre a ratifié le traité du Bardo; elle a demandé qu'il fût appliqué intégralement; bien plus, elle a déclaré que les propositions législatives qu'on lui avait faites à ce sujet étaient insuffisantes et qu'elle en attendait d'autres. Le gouvernement n'aurait manqué à son devoir, il n'aurait dépassé le mandat qu'il avait reçu, que s'il avait porté atteinte au protectorat et procédé, comme on l'affirme, à « l'annexion virtuelle ». Mais il ne l'a pas fait, et il ne nous sera pas difficile de prouver qu'il n'avait aucun intérêt à le faire, car l'annexion serait une grande faute, le protectorat ayant d'immenses avantages, soit pour le maintien de nos bons rapports avec les Arabes, soit pour le développement rapide de la colonisation.

I.

Mais, avant de justifier la préférence que nous accordons au protectorat sur l'annexion, il est peut-être utile de montrer que les arrangements récents acceptés par le bey ne modifient pas le traité du Bardo, qu'ils en sont le développement naturel, logique, indispensable, et que, par suite, ils ne sauraient en aucune manière faire l'objet de négociations nouvelles avec les puissances étrangères en général et avec l'Angleterre en particulier.

Quoique nous ne connaissions pas le texte même de ces arrangements, quoique nous n'en sachions pas autre chose que ce que le correspondant du *Times* nous en a dit, nous pouvons cependant en parler avec assurance, car tout le monde, depuis plusieurs mois, prévoyait qu'ils devaient être passés, et personne n'ignorait comment ils devaient l'être. On sait à la suite de quelles complications nous sommes entrés en Tunisie et quels titres nous avions entre les mains en y entrant. Au moment où l'Angleterre s'emparait de Chypre avec une si brillante hardiesse et reprenait en Orient une politique qui allait y relever son prestige un peu compromis par les succès russes, elle pouvait, elle devait craindre que son ancienne rivale, que son alliée actuelle sur la Méditerranée ne vît d'un mauvais œil ses audacieuses entreprises. Sentant combien notre amitié lui était précieuse, elle chercha par quelle concession elle nous ferait accepter ses conquêtes nouvelles, et tout naturellement elle songea à nous offrir la Tunisie, complément naturel, boulevard nécessaire de notre colonie d'Algérie. Quant à nous, nous n'étions pas décidés à prendre immédiatement, nous aurions même désiré ne prendre jamais le pays qu'on nous tendait; mais, d'autre part, nous ne pouvions pas négliger une occasion aussi favorable d'obtenir de l'Angleterre la reconnaissance des droits que notre situation géographique et notre passé politique nous donnaient sur la Tunisie. Sans consentir à un échange direct de Chypre contre la Tunisie, nous acceptâmes donc la promesse de l'Angleterre de ne pas s'opposer à l'établissement du protectorat français sur la Régence si les circonstances le rendaient nécessaire. Nous reçûmes une sorte de titre éventuel qui, chose remarquable, fut contre-signé par l'Allemagne.

A cette époque, l'Allemagne redoutait de nous voir nous séparer de l'Angleterre pour contracter avec la Russie une alliance qui aurait eu fatalement un caractère d'hostilité contre elle : aussi favorisait-elle de son mieux tout ce qui pouvait maintenir notre accord avec les Anglais. De plus, M. de Bismarck était persuadé qu'il fallait à la France quelques succès et quelques avantages pour ménager à la fois son orgueil et ses intérêts; et, de crainte qu'elle ne les cherchât sur le continent, il était bien aise de lui en indiquer de moins dangereux pour lui et pour elle sur la Méditerranée. La Tunisie nous fut donc, sinon donnée, au moins promise au congrès de Berlin, soit par les Anglais en échange de Chypre, soit par les Allemands comme garantie de la politique de paix dont ils désiraient que nous ne nous départissions pas.

Ce serait rouvrir de malheureuses polémiques que de rappeler comment et pourquoi nous avons été amenés à tirer parti du titre que nous avions acquis à Berlin. Nous avons voulu seulement insister sur l'approbation formelle accordée d'avance à notre politique par l'Angleterre et par l'Allemagne, c'est-à-dire par la puissance qui représente le droit et par celle qui représente la force en Europe. L'Angleterre, nation de marchands aussi bien que de libéraux, avait obtenu de nous son salaire : Tunis était le rachat de Chypre. L'Allemagne, nation de soldats préoccupée par-dessus tout de la guerre, avait également obtenu de nous ce qu'elle demandait : nos entreprises en Afrique étaient le gage de nos intentions pacifiques sur le continent. Nous avons tenu tout ce que nous avions promis formellement ou virtuellement à Berlin, et personne aujourd'hui ne saurait, sans manque de bonne foi, nous demander pour l'occupation de la Tunisie un prix

payé depuis longtemps. On le sait fort bien en Angleterre et en Allemagne. Si les Anglais disent parfois le contraire, c'est en vertu de ce sentiment particulier des gens habitués au commerce, lesquels désirent toujours tirer double profit du même objet.

Pour les Allemands, la sincérité nous oblige à reconnaître qu'ils se sont montrés, qu'ils se montrent encore d'une correction parfaite dans le règlement de la question tunisienne. Ils n'ont pas élevé l'ombre d'une protestation contre le traité du Bardo, et, lorsque nous avons parlé, comme conséquence de ce traité, de supprimer les capitulations, ils ont été les premiers à avouer que c'était justice et à nous affirmer que, pour leur compte, ils ne nous empêcheraient pas de les supprimer.

Telle est, en ce qui concerne nos rapports avec l'Europe, la situation de la Tunisie. Nous disons : avec l'Europe; car il est bien évident que, du moment où l'Angleterre et l'Allemagne sont pour nous, les autres puissances se rangeront tôt ou tard à leur manière de voir et à leur manière d'agir.

La Tunisie nous appartient : nous aurions pu l'annexer purement et simplement sans rencontrer d'opposition sérieuse. Nous ne l'avons pas fait. Pour donner une nouvelle preuve de modération et de sagesse, nous nous sommes bornés à établir notre protectorat sur un pays que nous aurions été les maîtres de transformer en province française. Nous n'avons pas renversé le bey; nous avons signé, au contraire, avec lui un traité qui est devenu la charte de ses droits, des nôtres, et de ceux des étrangers à notre égard. Par le traité du Bardo, nous avons assuré au bey notre protection militaire, politique, administrative et financière : ce qui était apparemment un moyen de le rassurer contre tout projet de destruction de son trône et d'expulsion de sa dynastie (1). En échange de notre protection, le bey nous a accordé un pouvoir très étendu qui nous permet d'occuper stratégiquement la Régence, de diriger ses affaires extérieures, d'intervenir directement dans son administration intérieure et de régler ses finances. Mais, comme dans l'exercice de ce pouvoir nous pouvions porter atteinte aux traités conclus par le bey avec les puissances étrangères, nous nous sommes spontanément portés garants de l'exécution de ces traités.

C'est là toute l'économie du traité du Bardo. Il en résulte trois choses : 1° le maintien, sous notre protectorat, de l'autorité du bey; 2° la cession par le bey de son pouvoir militaire et diplomatique à la France, et l'acceptation de notre contrôle direct pour l'administration et pour les finances; 3° la garantie donnée par nous du respect des traités existants.

Ayant signé le traité du Bardo, il est clair que nous devons en respecter les trois termes, les trois conditions essentielles. Si nous procédions aujourd'hui à une annexion de la Tunisie, si nous renversions le bey, si nous supprimions les traités, on aurait droit de se plaindre; ce que nous aurions pu faire légitimement avant de nous être lié les mains à nous-mêmes, nous ne le pourrions pas aujourd'hui sans un manque de foi contre lequel les puissances protesteraient justement. C'est pourquoi nous affirmons que les récents engagements passés avec le bey ne changent rien à la situation présente, qu'ils ne constituent point, à proprement parler, un traité nouveau, qu'ils ne sont qu'une convention additionnelle, qu'une sorte de supplément au traité du Bardo. Nous ne les avons pas vus, comme le correspondant du *Times;* mais nous en sommes sûrs.

Dès qu'on a voulu réorganiser la Tunisie, mettre de l'ordre dans l'administration, créer une justice, préparer de grands travaux publics, on s'est aperçu qu'il fallait user largement et nettement des pouvoirs qu'on avait exigés du bey et faire du protectorat, qui n'était jusque-là qu'une promesse, une réalité. C'est pour atteindre ce résultat qu'on a décidé en principe le rachat ou la conversion de la Dette, la suppression des capitulations et la fixation d'une liste civile régulière. Le bey a souscrit à ces décisions. Mais tout cela, loin d'être en contradiction avec le traité du Bardo, n'en est que la conséquence naturelle, que l'application normale.

On se rappelle, en effet, que l'article 7 du traité du Bardo est ainsi conçu :

« Le gouvernement de la république française et le gouvernement de S. A. le bey de Tunis se réservent de fixer d'un commun accord les bases d'une organisation financière de la Régence qui soit de nature à assurer le service de la Dette publique et à garantir les droits des créanciers de la Tunisie. »

Il y avait là, il est impossible de le nier, l'engagement virtuel, de la part de la France, de racheter ou de convertir un jour la Dette tunisienne. On ne voit pas, en effet, quelle organisation, si ce n'est le rachat ou la conversion, pourrait assurer mieux que l'organisation actuelle le service de la Dette et le maintien des droits des créanciers.

La Tunisie est aujourd'hui entre les mains de ces derniers; leurs intérêts y priment ou plutôt y oppriment tous les autres. Une commission internationale y recueille directement à leur profit les meilleurs revenus du pays; elle exerce en outre une action constante et souveraine sur tous les autres revenus, sous prétexte que, si les premiers ne suffisent pas au payement du coupon, les seconds doivent parfaire le déficit. Ce déplorable système a le grave inconvénient, non seulement d'enlever à la Régence le plus clair de sa fortune, mais de mettre sa fortune entière à la merci des porteurs de titres. Il est évident que la commission internationale n'a aucun intérêt à bien administrer les revenus qui lui sont concédés, puisqu'elle possède un recours sur les autres dans le cas où ceux-ci ne produisent pas ce qu'ils devraient produire. Aussi administre-t-elle de la manière la plus triste. Les services dont elle a la gestion deviennent de jour en jour plus stériles. Sa malheureuse influence s'étend

1 Nous sommes restés très fidèles au traité du Bardo puisque, à la mort de Mohammed-es-Sadok, nous n'avons pas hésité à reconnaître son frère, dont la conduite à notre égard pendant la guerre avait été fort suspecte, pour son successeur. C'était montrer que nous nous regardions comme liés, non seulement avec un homme, mais avec une dynastie. La reconnaissance immédiate d'Ali bey par l'autorité française est une preuve incontestable que la France ne songe pas à l'annexion.

à l'ensemble des finances beylicales. Les impôts les plus absurdes, les plus mal assis, les plus nuisibles au développement de l'agriculture et de l'industrie, ne peuvent être supprimés ou modifiés, grâce à son opposition. N'ayant à se préoccuper que du coupon, elle ne saurait se prêter à aucune réforme fiscale, cette réforme dût-elle doubler dans l'avenir la richesse du pays, de peur qu'elle ne commençât par creuser un vide dans la caisse de la Dette. Qu'importe à la commission la prospérité de la Régence? Elle n'a pas à s'en occuper; elle manquerait même à son devoir si elle le faisait. On ne lui a donné aucun mandat politique ou philanthropique : la cause des créanciers est la seule qu'elle soit chargée de défendre; elle méconnaîtrait sa mission si elle la sacrifiait, si peu que ce fût, à une cause différente.

De plus, la commission, comme on le sait, est cosmopolite : elle est composée d'Anglais, de Français, d'Italiens, etc. Ce serait en toutes circonstances une cause de faiblesse, car il est bien difficile de faire travailler à une œuvre commune des personnes de nationalités diverses; mais, dans un pays qui vient à peine d'être conquis, mais à la suite d'une campagne qui a provoqué en Europe et en Afrique de profondes agitations, quoi de plus téméraire que de compter sur l'accord d'une commission formée d'éléments aussi hétérogènes? Le comité exécutif, élu par la commission pour administrer ses revenus propres, est en majorité non français ; la plupart de ses agents sont Italiens. Or ce comité dirige, par exemple, la douane : c'est dire qu'il peut, à un moment donné, favoriser la contrebande de guerre , qu'il peut du moins prendre des mesures inefficaces pour l'arrêter. Rester exposé à un pareil danger serait, de notre part, une imprudence impardonnable! La sécurité même de notre nouvelle possession exige que nous profitions de l'article 7 du traité du Bardo afin de détruire l'administration internationale qui, par les finances, exerce sur la Régence une influence si contraire à nos intérêts.

Et il nous est facile de le faire sans nous imposer aucun sacrifice. La conversion de la Dette en 3 pour 100 amortissable nous procurera immédiatement une économie considérable. La dette fondée et la dette flottante de la Tunisie s'élèvent à 137 671 384 francs. En émettant des titres de 3 pour 100 amortissable jusqu'à concurrence de cette somme, soit, au cours de 84 francs, une somme d'environ 163 700 000 francs, l'annuité de l'emprunt remboursable en 75 ans serait de 5 518 200 francs, ce qui diminuerait immédiatement d'un million le service de la Dette. Mais ce ne serait pas tout. Dès que nous nous substituerions à la commission financière, nous acquerrions le droit d'administrer à sa place les revenus du pays. Il n'est pas douteux que nous le ferions beaucoup mieux qu'elle et que la Régence rapporterait bientôt beaucoup plus qu'elle ne rapporte en ce moment. Sans doute, nous serions obligés de sacrifier quelques impôts par trop vexatoires, d'en diminuer d'autres, d'alléger toutes les charges des contribuables; mais, en revanche, la régularité et l'égalité de la perception rouvriraient la source de richesses qui sont desséchées aujourd'hui ou qui se tarissent de jour en jour.

Nous ne sommes donc pas surpris que la conversion ou le rachat de la Dette soit un des points principaux de la nouvelle convention faite avec le bey. Rien assurément n'était plus inévitable, et, comme nous venons de le montrer, rien ne sera plus avantageux. Mais, si nous héritons de la commission financière, si nous administrons à sa place les revenus du pays, il ne faut évidemment pas que le bey risque d'en souffrir. Il est tout à fait légitime qu'après avoir fixé sa liste civile, nous prenions l'engagement de la lui payer avec régularité. Ce n'est pas un marché que nous passons avec lui : il ne nous vend rien; nous ne lui donnons rien. Nous nous bornons à régler d'un commun accord la somme annuelle qui lui est due et à décider que cette somme formera la première charge du budget, celle qui devra être respectée avant toutes les autres. Ceci encore n'est qu'une application du traité du Bardo. Du moment que nous conservions le bey, du moment surtout que nous établissions avec lui « les bases d'une réorganisation financière », pouvions-nous oublier sa liste civile? Les chiffres qu'on a donnés pour cette liste civile nous paraissent fort exagérés : nous sommes convaincus qu'elle ne dépassera pas de beaucoup un million. On verra par là qu'il ne s'agit pas le moins du monde d'une grasse pension accordée à un souverain dépossédé pour le consoler de la perte de son trône, mais bien des revenus modestes et normaux d'un petit prince devenu notre vassal, mais sans cesser de conserver son titre et celles de ses fonctions qui ne sont pas incompatibles avec notre protectorat.

Restent les capitulations. Est-il vrai, comme on le dit, que le traité du Bardo ne leur ait porté aucune atteinte et qu'il faille un traité nouveau pour les supprimer? Assurément non. On a déjà démontré cent fois que lorsqu'une nation européenne s'établissait dans une contrée orientale quelconque, de quelque manière qu'elle le fît, quelque précaution qu'elle prît pour ménager les droits de la puissance musulmane, les capitulations n'en étaient pas moins abrogées *ipso facto*. Lorsque les Anglais sont entrés en Chypre, loin d'y détruire la suzeraineté du sultan, ils se sont proclamés ses vassaux et ont consenti à lui payer un tribut; et pourtant, à peine un de leurs soldats avait-il mis le pied dans l'île que les capitulations disparaissaient devant lui. Les Anglais s'étaient emparés de Chypre comme nous nous sommes emparés de Tunis : par une entente directe avec le souverain du pays. Les Autrichiens sont entrés en Herzégovine et en Bosnie en vertu d'un mandat de l'Europe; mais eux aussi ont reconnu, consacré, garanti la suzeraineté du sultan. Cela n'a point consolidé les capitulations, qui sont immédiatement tombées à leur approche. Ni l'Angleterre ni l'Autriche n'ont offert dès le premier jour aux populations les avantages d'une justice chrétienne; elles ont laissé longtemps subsister les tribunaux turcs; mais il a suffi que ces tribunaux fussent couverts de pavillons européens pour changer en quelque sorte de nature. Pourquoi donc avons-nous hésité si longtemps à faire en Tunisie ce qui s'est fait tout de suite en Chypre, en Herzégovine et en Bosnie? Le protectorat français ne doit-il pas jouir des mêmes avantages que le protectorat anglais ou autrichien? Ce qui a été légitime en Europe et en Asie ne l'est-il pas également en Afrique?

Aucune puissance ne peut s'opposer à la suppression des capitulations, puisque cette suppression est entièrement conforme aux principes du droit des gens et aux précédents établis par les grandes nations européennes. Néanmoins, par un excès de scrupule, nous n'avons voulu décider cette suppression qu'après avoir pris avec le bey les dispositions nécessaires pour constituer une justice française dans la Régence. Sur ce point encore, au lieu de toucher au traité du Bardo, nous avons donc arrêté les moyens de l'appliquer de la manière la plus acceptable pour tout le monde.

A la vérité, quelques personnes prétendent que le traité du Bardo nous interdisait de supprimer les capitulations. Il contient, en effet, un article 4 ainsi conçu :

« Le gouvernement de la république française se porte garant de l'exécution des traités actuellement existant entre le gouvernement de la Régence et les puissances européennes. »

Cet article visait-il les capitulations? Il est impossible de le soutenir. Les capitulations ne sont pas, à proprement parler, des traités, des conventions synallagmatiques; ce sont des concessions gracieuses faites par les souverains musulmans aux négociants chrétiens établis sur leur territoire et créant au profit de ces derniers un régime d'exception contraire à toutes les règles ordinaires qui président aux relations des étrangers avec le gouvernement du pays où ils vivent. Mais, outre les capitulations, la plupart des États orientaux ont conclu, dans ces dernières années, avec certaines nations européennes des traités de commerce d'une grande importance. La Tunisie, en particulier, en a passé plusieurs qui sont absolument désastreux pour elle. Toutefois nous reconnaissons sans peine que nous n'avons pas le droit de les abolir, que nous nous sommes engagés à ne pas le faire et que nous devons nous borner à en négocier le changement. Tel est l'objet de l'article 4 du traité du Bardo. Il n'a aucun rapport avec les capitulations; mais il assure le maintien des traités de commerce, qui subsisteront, avec leurs dispositions les plus malheureuses, tant qu'ils n'auront pas été modifiés d'un commun accord par nous et par les nations qui les ont signées. C'est ce que sir Charles Dilke a expliqué récemment à la Chambre des communes. Si funeste à la Tunisie que soit le traité de commerce anglais, il n'est point virtuellement aboli, comme les capitulations, par l'établissement de notre protectorat. Nous avons eu soin, au contraire, d'en confirmer l'existence; ce n'est qu'à la suite d'une négociation heureuse qu'il pourrait disparaître, emportant dans sa chute les privilèges commerciaux presque odieux qu'il a accordés aux Anglais.

On voit combien nous avions raison de dire que tout le bruit qui s'est fait autour des révélations du *Times* n'avait aucune raison d'être. Elles ne nous ont appris qu'une chose que nous savions depuis longtemps : c'est que la France était résolue à organiser son protectorat sur la Tunisie. On se souvient de l'ordre du jour fameux par lequel, la veille même de son entrée au pouvoir, M. Gambetta faisait sanctionner par la Chambre une politique qui se résumait dans ces formules saisissantes : Ni abandon ni annexion! Rien au delà du traité du Bardo, mais tout le traité du Bardo! Depuis lors, M. Gambetta a abandonné le ministère et sur beaucoup de questions les opinions de la Chambre ont varié. Mais sur la question tunisienne elles sont restées immuables. Lorsque M. de Freycinet, engageant, suivant sa constante habitude, la politique de la France en Tunisie par le petit bout, est venu proposer au parlement la création d'un tribunal de première instance et d'une école primaire à Tunis, la majorité a protesté. C'était bien là le traité du Bardo, mais ce n'était pas tout le traité du Bardo. Elle a réclamé un projet complet de réorganisation de la Régence, ce qui impliquait inévitablement le rachat de la Dette, la suppression des capitulations et la garantie de la liste civile du bey. Il paraît que M. de Freycinet préparait en secret ce qu'elle demandait ouvertement. Mais, comme il avait peur de la Chambre aussi bien que de l'Europe, c'est dans le mystère qu'il opérait. La Chambre a parlé haut, l'Europe n'a rien dit : on pouvait se rassurer. Dès lors il a été certain que tôt ou tard on s'arrangerait pour s'établir en Tunisie, non plus en camp volant, non plus comme des soldats, mais d'une manière stable, régulière, comme des alliés et des protecteurs du bey. L'abandon était répudié pour toujours : cette sage résolution était le seul moyen d'éviter l'annexion; car, le jour où l'on aurait essayé de quitter la Tunisie, il en serait résulté un tel ébranlement dans nos possessions africaines qu'on aurait été obligé d'y rentrer en maîtres. Les nouvelles conventions passées avec le bey, loin de détruire le protectorat, ainsi que l'affirment les radicaux, l'ont affermi. Elles sont une nouvelle preuve de la volonté de la France de ne pas faire de la Tunisie une province française. A cet égard encore, elles sont fort avantageuses; car l'annexion, ainsi que nous allons le montrer, n'aurait aujourd'hui que de fâcheuses conséquences.

II.

On aurait pu se demander, au moment où nos troupes ont pénétré dans la Régence, s'il n'était pas plus simple, au lieu de s'arrêter à la combinaison bâtarde du protectorat, de s'emparer hardiment du pays et d'en faire le prolongement politique et administratif de notre grande colonie algérienne. La Tunisie serait devenue ainsi le quatrième département français d'Afrique. L'Europe n'aurait certainement pas protesté; la mauvaise humeur de l'Angleterre, les colères de l'Italie n'auraient pas été plus vives qu'elles ne l'ont été. Du premier coup et d'un seul coup, nous aurions supprimé toutes les difficultés internationales qui résultent du caractère mal défini de notre occupation. Les capitulations auraient disparu; on aurait donné au bey, en échange de ses États, une pension alimentaire; nous aurions eu la main absolument libre pour réorganiser notre nouvelle conquête. Mais ce n'est pas là le principal avantage que nous aurions retiré de l'annexion. Depuis nos désastres de 1870, notre prestige dans le monde arabe a diminué; on n'est plus persuadé que nous soyons invincibles; on ne nous craint plus autant qu'au-

trefois, et on se prépare sourdement à tenter, à la première occasion, de se débarrasser à tout jamais de nous par une révolte générale. Les idées d'émancipation arabe, qui avaient pris quelque consistance à la suite de notre affaiblissement en Europe, ont acquis plus de netteté et plus d'énergie lorsque le sultan Abdul-Hamid, obéissant à la plus malheureuse inspiration, s'est mis à la tête du mouvement panislamique. Aussitôt les confréries musulmanes, les marabouts, les cheiks, les khouans de toute sorte ont commencé une campagne secrète dont nous devions être les premières victimes. L'agitation arabe était très ardente en Afrique dans les mois qui ont précédé notre entrée en Tunisie, et l'on doit avouer que les tâtonnements politiques et militaires des débuts de l'expédition n'étaient point faits pour la calmer. Une grande manifestation de force, une sorte de coup de foudre tel que la conquête de la Régence et la destruction du trône de Mohammed es Sadok, aurait à coup sûr porté la terreur dans le monde musulman depuis Constantinople jusqu'au cœur du Sahara, dissipant en un jour les intrigues clandestines qui partout s'ourdissaient lentement contre nous.

Mais n'aurions-nous pas payé trop cher un avantage d'ailleurs très précieux? Lorsque M. Waddington, au retour du congrès de Berlin, avait parlé de la politique des mains nettes, il avait défini par un mot heureux l'attitude qui convient aujourd'hui à la France. On a dit que, si ses mains étaient nettes, il avait, en revanche, la poche pleine, puisque les Anglais et les Allemands y avaient mis la Tunisie. Le mot est plus spirituel que juste. Il est certain que le peuple le plus désintéressé ne saurait renoncer à préserver certains territoires, indispensables à sa sécurité et à sa prospérité, contre les entreprises de ses rivaux. Tout en souhaitant très sincèrement ne pas avoir besoin d'occuper la Tunisie, il était sage de faire savoir à ceux qui pouvaient être tentés de l'occuper à notre place que nous ne le leur permettrions pas. Par malheur, l'avertissement n'a point été compris. Dès lors il a bien fallu entrer en Tunisie. Mais la plus simple prévoyance nous conseillait de ne pas abuser de notre droit, de ne pas le pousser jusqu'au bout, de ne l'exercer que juste autant que nous étions obligés de le faire. La Tunisie n'est point, en effet, la seule terre sur laquelle les puissances méditerranéennes se disputent l'influence. Bien d'autres sont l'objet de convoitises dangereuses. Ce n'était pas à nous à donner l'exemple de la conquête brutale. Nous ne l'avons pas fait il y a dix-huit mois, et le moment aujourd'hui serait encore plus mal choisi pour le faire.

S'il y a eu quelque naïveté de notre part à garantir l'exécution de tous les traités que nous avons trouvés en Tunisie, si nous nous sommes attiré par là bien des embarras, en revanche nous avons créé un précédent que nous pouvons invoquer aujourd'hui en Egypte avec quelque autorité. Après la bataille de Tell-el-Kébir, les Anglais nous ont appris, à notre très grande surprise, que la défaite d'Arabi entraînait la rupture de toutes les conventions, de tous les arrangements diplomatiques existant avant cette défaite. Prétention étrange que nous sommes d'autant mieux fondés à combattre que nous ne l'avons pas élevée à notre profit! Lorsque notre armée s'est emparée de Sfax et a mis en déroute Ali ben Khalifa, en avons-nous conclu que les traités qui assurent aux Anglais en Tunisie des avantages commerciaux exorbitants fussent abolis de plein droit? L'idée même ne nous en est pas venue. Nous sommes depuis dix-huit mois en Tunisie, et nous n'avons dépouillé aucune puissance étrangère de ce qu'elle pouvait y posséder en vertu d'un accord international. Peut-être un jour essayerons-nous de modifier les traités et les conventions qui nous sont trop manifestement défavorables; mais ce ne sera pas de notre propre et seule autorité, ce ne sera qu'au moyen de négociations dont l'issue dépendra aussi bien des puissances avec lesquelles nous traiterons que de nous-mêmes.

Cette manière d'agir, si franche, si loyale, est un des bienfaits du protectorat; mais ce n'est point le seul. Nous aurions peut-être beaucoup moins gagné qu'on ne pense à posséder nos coudées franches, sinon envers les nations étrangères, — car envers celles-là il est clair que les entraves que nous nous sommes imposées dans un intérêt de moralité supérieure sont pour nous une grande gêne, — au moins envers les Arabes.

Tout le monde sait aujourd'hui que la politique de colonisation officielle suivie depuis quelques années en Algérie menace, non seulement notre grande colonie, mais nous-mêmes des plus terribles désastres. Sous prétexte de donner des terres aux colons, on a enlevé aux Arabes des propriétés qui leur appartenaient légitimement et dont ils ne pouvaient se passer pour vivre, sans faire attention qu'on créait ainsi une question agraire qui risquait de se résoudre un jour par le fer et le feu. Les haines qu'on a soulevées n'ont point encore fait explosion; mais il n'est que temps d'y prendre garde, car, si l'on continuait à marcher dans la voie où l'on s'est engagé, on rencontrerait bientôt un abîme. Quand les Français sont descendus en Algérie, ils y ont trouvé d'assez vastes terrains à partager aux colons. Le domaine du dey ou plutôt de l'État — car le dey n'était que la personnification de l'État — nous échut. C'est avec cette réserve qu'on commença les concessions de terres. Vers 1870, elle était sur le point de s'épuiser; mais, grâce à l'insurrection de 1871, le gouvernement put mettre le séquestre sur les biens des révoltés, puis les confisquer au profit des colons. Cette opération plus ou moins malheureuse a donné un immense essor à la colonisation officielle. On s'est habitué à dépouiller les indigènes pour enrichir les Européens : 450 000 hectares environ ont été distribués à ces derniers; et, comme ce domaine reconstitué par les biens des révoltés commence à s'épuiser de nouveau, on demande à la Chambre un crédit de 50 millions pour exproprier aux Arabes 400 000 à 500 000 hectares qui serviront à continuer la déplorable entreprise à laquelle on se livre avec tant d'imprudence et d'insouciance de l'avenir.

Ce qu'on appelle l'expropriation des Arabes n'est qu'une spoliation déguisée. On enlève aux tribus leurs meilleures terres, et on leur donne en échange, quoi? le sable du désert ou les pierres des rochers. Encore si cette opération s'accomplissait au profit de colons sérieux, si elle avait pour

effet d'établir sur le sol de l'Algérie une population énergique, probe, travailleuse, capable de féconder les terres qu'on lui donne et de les défendre lorsqu'elle les aura fécondées! Mais tous ceux qui ont visité l'Algérie savent qu'il n'en est rien. C'est d'ailleurs une règle constante, une règle proclamée par tous les économistes et partout confirmée par l'expérience, que la concession gratuite des terrains favorise la spéculation, non la colonisation. Dès qu'on a commencé à créer des villages artificiels, à octroyer tout à l'entour des propriétés aux Européens, une nuée d'aventuriers s'est précipitée sur l'Algérie. Combien peu nombreux, au milieu de cette masse confuse, étaient les vrais colons! L'administration est devenue le jouet d'exploiteurs dont il lui était impossible de se préserver. Sans doute, chaque fois qu'elle recevait une demande de concession, elle faisait une enquête sur celui qui en était l'auteur; mais elle s'adressait naturellement pour cela au maire de la ville ou du village de ce dernier, et, naturellement aussi, moins il était digne de confiance, plus il était paresseux, indiscipliné, dangereux même, plus le maire, dans le désir de s'en débarrasser à tout jamais, donnait sur lui d'excellents renseignements. C'est ainsi que des centaines de lots de terrains ont été accordés à des gens sans aveu qui n'ont eu rien de plus pressé que de les vendre ou du moins de les louer aux Arabes, tandis qu'ils s'établissaient eux-mêmes dans la ville voisine, non en agriculteurs, mais en cabaretiers ou en simples fainéants.

Cette manière de procéder est tellement passée dans les mœurs en Algérie, qu'on ne songe même plus à s'en étonner. J'ai raconté dans le *Journal des Débats* qu'étant à Tunis, je me trouvai à la Résidence au moment où une dame française d'Alger s'y présenta. Elle venait solliciter une concession de terrain. « Mais, lui dit le secrétaire qui la recevait, ignorez-vous que la Tunisie ne nous appartient pas? que nous n'y avons pas, comme en Algérie, un domaine public à partager entre les colons? — Non, je ne m'en doutais pas; je croyais que du moment que nos soldats étaient entrés à Tunis, la terre était à nous, et, comme j'avais les meilleures recommandations, j'espérais bien en obtenir un bon lot. — Vous vous trompiez. Mais, en supposant que vous ne fussiez pas dans l'erreur, à quel titre demandez-vous une concession? Vous êtes-vous déjà occupée d'agriculture? Avez-vous en agriculture des connaissances particulières? Songez-vous à quelque culture spéciale? — Ah! par exemple, pour qui me prenez-vous? Je suis modiste à Alger, et je n'ai jamais fait que des chapeaux; seulement j'ai des amis, des amis influents, et je croyais que, grâce à eux, vous voudriez bien me donner une concession, non pour l'exploiter, mais pour en faire l'objet d'une spéculation. »

Cette anecdote, parfaitement authentique, n'est pas isolée. A peine le traité du Bardo était-il signé, que tout ce qu'il y a en France de spéculateurs sollicitait le droit d'exploiter sans merci la Régence. Les marchandes de chapeaux se bornaient à demander des lots de terrain; mais de plus hardis ne réclamaient rien moins que la concession, les uns de toutes les forêts, les autres de toutes les mines, d'autres de tout l'alfa, d'autres de toutes les pêcheries du pays. J'ai vu de mes yeux des demandes qui comprenaient des provinces entières et qui étaient tellement illimitées que, si on les avait accordées, il aurait été facile de prétendre ensuite qu'elles englobaient la Tunisie presque en entier.

Il faut repousser, coûte que coûte, ces détestables prétentions. Le protectorat nous y servira puissamment. Si la Tunisie était devenue un quatrième département algérien, il aurait été bien difficile de ne pas la soumettre au même régime que les trois autres; mais, puisqu'elle reste indépendante, puisqu'on n'en fait pas une terre française, nous n'avons pas le droit d'en disposer au gré des convoitises les plus inavouables de nos concitoyens. Le domaine du bey a été tellement dilapidé, les favoris de Mohammed es Sadok, depuis les plus honnêtes comme Kérédine, jusqu'aux moins scrupuleux comme Mustapha, l'ont tellement mis en coupe réglée qu'il sera difficile d'en reconstituer une partie. Avec le nouveau bey on y arrivera peut-être cependant, et, lorsqu'on l'aura reconstitué, c'est une réserve qu'il serait absurde de gaspiller. On devra la vendre au plus offrant pour subvenir aux charges que nous imposeront le rachat ou la conversion de la Dette et les travaux publics. L'expérience de la colonisation officielle a donné de trop tristes résultats pour qu'après en avoir constaté les dangers en Algérie, nous nous obstinions à la tenter encore en Tunisie.

Ce qu'il faut à la Tunisie, ce que nous avons à faire dans cette belle contrée qui sera un jour une des plus fécondes de l'Afrique, c'est de la colonisation à l'anglaise, de la colonisation libre. Le pays est trop peu peuplé, ses ressources sont trop considérables pour que de nombreux Européens ne viennent pas s'y établir à côté des Arabes et ne trouvent pas de très grands avantages à y acheter des terres à ces derniers. Mais c'est à leurs risques et périls qu'ils le feront. Le rôle de l'État se bornera à ce qu'on appelle, dans la langue économique, la *préparation* du pays, c'est-à-dire la création des éléments préalables sans lesquels il ne peut y avoir ni industrie, ni agriculture, ni colonisation. C'est à l'État d'organiser l'immense outillage que les colons mettront ensuite en œuvre.

Les travaux préparatoires auxquels il consacrera ses efforts se borneront à la viabilité, à l'arpentage des terres et à la délimitation des propriétés particulières, aux travaux publics et aux ports. La Tunisie possède un développement de côtes qui, pour sa surface restreinte, est presque merveilleux. Malheureusement ces côtes sont basses, d'un abord difficile; presque partout il est nécessaire d'y suppléer à l'insuffisance de la nature par des travaux d'art. Le pays lui-même est médiocrement accidenté; il contient peu de montagnes, les distances n'y sont pas considérables; mais, pour le moment, il est sans routes et les communications, qui pourraient y être si aisées, sont presques impossibles. Enfin, comme dans tous les pays musulmans, la propriété y est d'une instabilité extraordinaire et demande à être fixée. Ajoutons à cela des impôts écrasants qui portent surtout sur les produits de la terre, qui sont organisés de manière à empêcher l'essor du commerce et dont la perception est déplorablement arbitraire. Sans vouloir prendre la tutelle des colons, l'État a

donc devant lui un champ d'activité considérable et amplement capable d'absorber tous ses efforts.

S'il s'en laissait détourner, comme il l'a fait en Algérie, pour créer des villages, distribuer gratuitement les terres, surveiller directement l'agriculture, ce serait une grande faute. Il y a dans la colonisation deux parts distinctes : celle qui appartient à l'État, et celle qui doit être laissée à l'initiative individuelle. L'État n'a pas à se mêler des intérêts particuliers des colons; les intérêts généraux de la colonisation sont seuls de son ressort. Les sommes qu'il emploie à faire faire sous sa surveillance de l'agriculture ou du commerce sont misérablement dissipées. Celles qu'il consacre, au contraire, à rendre l'agriculture et le commerce faciles sont bientôt décuplées par la production coloniale.

La Tunisie est placée dans de bien meilleures conditions que ne l'était l'Algérie au moment de la conquête. La guerre y a été moins longue et n'y a laissé dans les cœurs aucune haine indestructible. Les habitants sont plus doux, plus civilisés, plus habitués aux chrétiens que les Algériens de 1830. Le pays, stérilisé par un gouvernement détestable, renferme presque à fleur de terre d'immenses richesses. Il est certain qu'on peut y faire en une dizaine d'années ce qu'on a fait en Algérie en un demi-siècle. Mais on n'y arrivera qu'à la condition de laisser toutes les forces sociales et économiques agir librement, de ne pas charger l'État de fonctions pour lesquelles il n'est point préparé, et de permettre à la colonisation de naître d'elle-même sur un sol admirablement approprié, au lieu de vouloir l'y implanter par des procédés artificiels dont le succès est toujours douteux.

C'est à cela que servira le protectorat. Si nous avions procédé à l'annexion, il faudrait bien introduire en Tunisie notre système administratif avec ses rouages compliqués, son personnel si nombreux, les inconvénients qui le rendent impropre à l'organisation d'un peuple jeune où tout doit se faire sans trop de précision et dans ce demi-désordre qui est le signe de la croissance et du mouvement. Qu'on renferme dans un mécanisme complet et achevé un corps dont tout le développement est atteint, c'est bien naturel; mais un corps qui pousse, qui grandit, a besoin que rien ne le comprime, que rien ne détruise l'aisance de ses allures. L'esprit minutieux de nos administrateurs ne sait pas toujours se plier aux exigences d'une colonie naissante; ils la traitent comme ils traitent la France elle-même; ils ne font aucune différence entre des contrées neuves et une nation qui a mille ans d'existence.

Ne regrettons pas trop que le maintien des traités existants et l'établissement du protectorat nous empêchent de réformer immédiatement la Tunisie à notre image et d'y pratiquer au plus vite la politique d'assimilation. Pendant longtemps encore il sera sage, tout en évitant de toucher à sa constitution individuelle, d'y appeler seulement quelques chefs de service, quelques instructeurs, quelques inspecteurs, et d'employer autant que possible les indigènes, qui s'habitueront ainsi à nous regarder, non comme des ennemis ou des maîtres, mais comme des alliés et des compatriotes.

A notre avis, la colonisation s'en trouvera très bien; mais, dût-elle en souffrir un peu, il faudrait cependant s'y résigner dans un intérêt supérieur : celui de notre sécurité nationale. Nous disions plus haut qu'une manifestation éclatante de force aurait peut-être détruit pour jamais dans le cœur des Arabes les espérances d'émancipation qui n'ont cessé de les agiter depuis la conquête et qui ont acquis en ces dernières années une étonnante énergie. Mais cette manifestation, nous ne l'avons pas faite, et l'eussions-nous faite, qu'elle n'aurait pas suffi à nous préserver d'un soulèvement arabe le jour où une grande complication européenne nous obligerait à rappeler nos armées d'Afrique et à abandonner les colons en face des indigènes. Que ferions-nous alors? Laisserions-nous massacrer nos concitoyens, ou renverrions-nous en Algérie et en Tunisie des forces considérables qui risqueraient de nous faire cruellement défaut sur le continent? Ce n'est pas tout de coloniser, ce n'est pas tout de défricher des terres et d'y établir une nombreuse population européenne : il faut aussi songer à défendre ce qu'on a créé. Or cette défense pourrait devenir bien difficile pour nous. Nation continentale et nation méditerranéenne à la fois, la France peut se trouver prise entre deux feux. Ne serait-ce pas un péril immense et qui serait loin de compenser les profits commerciaux que nous aurions recueillis en Afrique?

Lorsque les colons algériens nous parlent sans cesse de refouler les Arabes, de leur enlever leurs biens, de sacrifier une race soi-disant irrémédiablement dégénérée, ils ne songent qu'à leurs intérêts personnels, voire même qu'à leurs intérêts immédiats. Mais Dieu nous préserve, sous prétexte de colonisation, de nous attirer la haine irrémédiable de cinq millions d'hommes qui sont tous des soldats, qui ont tous la passion de la guerre, qui ne demandent tous qu'à faire le coup de feu contre l'ennemi! Ce qui s'est passé en Orient depuis quelques mois est significatif. Il est évident, pour toute personne habituée à observer et réfléchir, que c'est sur la Méditerranée que se dénouera la prochaine crise européenne. C'est là que les puissances européennes se heurteront sans doute dans un choc qui ébranlera tout le continent et qui décidera, peut-être pour des siècles, de l'avenir du monde. Or les Arabes joueront un grand rôle à cette heure décisive. Si les mêmes colères les enflamment, s'ils s'arment pour les mêmes revendications, des extrémités de la Cyrénaïque et du centre du Sahara jusqu'au Maroc des hordes fanatisées, combattant pour leur foi et pour leurs terres, peuvent tomber sur nos établissements d'Afrique et nous condamner ou à une retraite honteuse ou à une lutte qui paralyserait notre action et nous livrerait sans merci à nos rivaux ou à nos ennemis.

Il faut donc que la France s'empresse de se rapprocher des Arabes, de les convertir à sa civilisation, d'en faire des sujets loyaux, des amis sincères. Loin de les opprimer, elle doit les appeler à elle, les introduire dans ses armées, leur donner la liberté et la sécurité. Si elle se consacre à cette œuvre avec quelque suite et quelque habileté, les rancunes qui la menacent aujourd'hui disparaîtront très vite. Il suffira qu'elle abandonne en Algérie la politique de colonisation officielle

pour y pratiquer une politique plus juste et plus humaine. Mais le maintien du bey de Tunis peut avoir une salutaire influence sur la pacification et l'assimilation des Arabes. Il ne sera certainement pas indifférent que la France gouverne un pays qu'elle a conquis par les armes avec une modération parfaite et en appuyant tous ses actes de l'autorité d'un souverain musulman. Ce sera un moyen de prouver, d'abord que nous respectons avec scrupule les engagements que nous prenons envers les princes arabes, et en second lieu que nos lois et nos principes d'administration n'ont rien de contraire à l'Islam puisqu'ils s'accordent avec le maintien d'une autorité islamique. Bien des choses dont on se méfierait venant de nous, bien des réformes qui paraîtraient de notre part antireligieuses, seront acceptées sans peine à la faveur du prestige du bey. Les consciences et les intérêts se rassureront. L'annexion de la Tunisie aurait élargi l'abîme qui nous sépare des Arabes; le protectorat aidera à le combler.

Telles sont les raisons pour lesquelles nous affirmons, sans craindre de nous tromper, que les nouveaux arrangements pris avec le bey ne changent rien au traité du Bardo et ne préparent nullement « l'annexion virtuelle » de la Tunisie. Mais nous ne sommes pas moins certains qu'ils constituent enfin le protectorat, qu'ils lui donnent une base solide, qu'ils en font une réalité. Lorsqu'ils seront portés devant la Chambre, celle-ci devra y voir l'accomplissement de la demande qu'elle avait faite en réclamant un projet de réorganisation complète de la Tunisie. Ce projet ne pouvait être élaboré qu'à la condition d'avoir pour fondement le rachat ou la conversion de la Dette, la suppression des capitulations et la garantie de la liste civile beylicale. Sans cela, il n'aurait été qu'une apparence, il n'aurait eu aucune efficacité. La majorité se déjugerait d'une manière éclatante si elle hésitait à ratifier la convention qu'on portera devant elle. Elle donnerait une telle preuve de versatilité et d'impuissance qu'il faudrait à tout jamais désespérer de son intelligence et de son courage. La situation dans laquelle ses votes sur la question égyptienne ont placé la France est des plus fâcheuses: notre pays a subi en Europe et en Orient une éclipse profonde. Mais il disparaîtrait complètement, il tomberait au rang des puissances qui n'ont aucune action au dehors, si, après avoir reculé comme il l'a fait en Égypte, il reculait encore en Tunisie. La politique débile du dernier cabinet a produit de trop tristes fruits pour qu'on y persévère. Plaise au ciel que la dure leçon qu'elle nous a value ne soit pas perdue et que la Chambre comprenne enfin que la plus dangereuse des aventures est l'abandon de soi-même, et la plus impuissante des précautions, la peur!

GABRIEL CHARMES.

INSTITUT

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

M. GLASSON

(De l'Académie des sciences morales et politiques)

Les origines du costume de la magistrature

Messieurs,

Pendant l'été de l'année 1858, la chaleur fut accablante à Londres. L'élévation de la température se faisait tout particulièrement sentir dans les salles des séances des hautes cours de justice. A l'audience de l'une de ces cours, celle de l'Échiquier, un avocat distingué, qui plaidait depuis plusieurs heures une longue et difficile affaire, épuisé par la chaleur, se hasarda à demander très timidement au président une faveur exceptionnelle, celle d'ôter sa perruque. On sait qu'en Angleterre magistrats et hommes de loi doivent porter cet ornement dans l'exercice de leurs charges et ne peuvent sous aucun prétexte se soustraire à cet usage séculaire. Le lord juge président de l'Échiquier interrompit l'avocat et lui dit gravement : « Connaissez-vous un précédent? » L'avocat n'en put citer aucun; il dut garder sa perruque.

Nous rions volontiers des exigences de l'étiquette et du costume. Peut-être serait-il plus sage d'en rechercher la cause. Sans doute on a parfois abusé de la pompe et des solennités : certains princes se plaisaient autrefois à officier et à parader toute la journée; quelques magistrats imitaient cet exemple et recevaient chez eux en robe, comme au Palais. On disait de l'avocat général Barentin qu'il faisait tout en simarre. Mais nous sommes peut-être aujourd'hui menacés par l'excès contraire et notre soif insatiable d'égalité nous conduit à la vulgaire et monotone uniformité. Il est vrai que la robe ne donne pas au magistrat la sagesse ni la science; mais elle lui assure le respect; elle l'oblige à veiller lui-même, sans cesse et jusque dans sa tenue, à la dignité de son caractère. Il y a dans toute fonction publique une partie imposante qu'il ne faut jamais négliger, même, je dirais volontiers surtout, dans les démocraties. « La plus belle fonction de l'humanité, écrivait Voltaire, est celle de rendre la justice »; admirable, en effet, par la grandeur qu'elle présente, effrayante par les vertus qu'elle exige. Le magistrat doit être l'organe austère et impassible de la loi. Cela ne suffit pas : il faut qu'il paraisse encore ce qu'il est. On a essayé à une certaine époque de supprimer le costume des juges; la tentative n'a pas réussi, et, après des tâtonnements, on a repris la robe des siècles passés. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler cette expérience, en remontant d'abord à l'origine du costume de la magistrature.

(1) Voy. dans le précédent numéro le discours de M. J.-B. Dumas, président, et la lecture de M. Ch. Gounod.

I.

Aux XIe et XIIe siècles, l'usage s'introduisit en France, pour les hommes, de porter de longues robes comme les femmes. Cet usage venait d'Italie.

Malgré l'invasion des barbares, l'Italie n'avait jamais cessé de demander à Byzance tout ce qui tenait à la parure, au luxe et aux arts; elle était restée en relations suivies avec l'empire d'Orient et y avait même été un instant rattachée par Justinien. A son tour, elle transmettait ses goûts et ses usages dans le Midi de notre pays, jusqu'en Gascogne. Dans le Nord, Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, adopta l'un des premiers la coutume des longues robes et la fit accepter par les nobles de son entourage. Orderic Vital reproche à ce prince de tolérer que les jeunes gens de sa cour s'habillent à la façon des femmes, d'encourager les chevaliers à paraître la nuque chargée de frisures et le corps enveloppé de vêtements qui balayent le carreau. Les Normands avaient, sans aucun doute, emprunté cette forme de vêtement à leurs compatriotes établis dans la Pouille et en Sicile, avec lesquels ils étaient restés en relations suivies.

En France comme en Italie, les hommes de presque toutes les conditions, nobles, bourgeois, magistrats, fonctionnaires, adoptèrent la robe longue aussi bien dans la vie privée que pour l'exercice de leurs fonctions. En Italie, les étoffes de couleur écarlate, les fourrures d'hermine ou de vair étaient exclusivement réservées à la noblesse, comme signe de souveraineté; d'ailleurs, les femmes nobles jouissaient de ce privilège comme les hommes. Le doge de Venise portait une robe écarlate; son bonnet ducal, de même couleur, était ornementé de bandes d'hermine. L'habillement des sénateurs vénitiens et celui des docteurs ès lois des universités se rapprochaient bien plus encore de celui qui, dans la suite, devint le costume des conseillers et présidents de nos anciens parlements. Les docteurs ès lois des universités avaient obtenu le privilège de se revêtir des étoffes rouges et de l'hermine réservées aux nobles, à cause de l'éclat de l'enseignement du droit en Italie à cette époque. En France, la couleur écarlate fut également considérée comme un signe de souveraineté; on la réserva, à ce titre, au roi et à quelques-uns des magistrats ou dignitaires du royaume. Les nobles et les bourgeois portaient de longues robes de diverses autres couleurs. La ressemblance était telle, au XIIIe siècle, entre le costume des hommes et celui des femmes, que des antiquaires, même expérimentés, ont plus d'une fois confondu les sexes sur les monuments. Au siècle suivant, l'esprit militaire de l'époque s'attaqua au vêtement traînant. A la longue tunique on substitua, sous le nom de *jaquette*, une étroite camisole qui n'atteignait pas le genou. Cette nouvelle mode souleva les protestations de la cour, du clergé et des lettrés : « Grande étoit aussi, dit le chroniqueur de Saint-Denis, la deshonnesteté des habits qui couroient par le royaulme;..... les robes étoient si étroites qu'il falloit aide pour les vestir et les despouiller et sembloient que on escorchoit les gens quand on les despouilloit. » Le jurisconsulte Philippe de Mézières reproche au nouvel habit de comprimer l'estomac au point de devenir une gêne aux heures de repas, de troubler la digestion, de ne pas préserver du froid et d'occasionner souvent des maladies mortelles. La mode n'en avait pas moins changé: les robes furent abandonnées pour jamais.

Mais, au moment où les nobles et les bourgeois renonçaient à l'ancienne mode, les magistrats de toutes sortes, les hommes de loi, ceux des universités, les administrateurs, les membres des corporations et d'autres encore, peut-être sous l'influence du roi et de la cour, qui n'avaient pas accepté ce nouvel usage, conservèrent l'ancienne robe longue et ample. Celle-ci devint alors le costume spécial de la magistrature et de certaines autres personnes de qualité; on distingua désormais des gens de robe courte et des gens de robe longue.

Jusque vers les derniers temps du moyen âge, la forme et la couleur des robes ne furent pas fixées par des mesures réglementaires, sauf pour le parlement, qui paraît avoir toujours adopté l'usage de la robe rouge. L'Église avait prescrit aux membres des universités de porter des couleurs sombres et effacées. Les peintures les représentent, en effet, habillés de gris, de bleu passé, de vert foncé, d'amarante obscure. Le portrait d'un recteur de l'Université de Paris au XVIe siècle nous montre ce grave personnage revêtu d'une robe bleu foncé; sa toque est de même couleur. Les docteurs en médecine avaient adopté la robe noire et une coiffure en forme d'éteignoir. Les robes des magistrats populaires étaient ordinairement mi-parties, c'est-à-dire d'une couleur à droite et d'une autre à gauche. Mais ces couleurs variaient à l'infini. Gaignière nous a conservé la miniature d'un prévôt des marchands dont la robe est moitié rouge, moitié violette. Il nous présente encore un grand nombre d'autres personnages vénérables, administrateurs, membres du conseil du roi, clercs du trésor, maîtres des comptes, notaires, tous revêtus de robes longues. Les membres des juridictions inférieures se reconnaissaient, au temps de Charles V, à leur robe lie de vin, à leur toque noire et à leur chaperon de même couleur. Ce chaperon était devenu un des insignes distinctifs des magistrats de l'ordre judiciaire et des docteurs; il conservait encore la forme de ce que nous appelons aujourd'hui un capuchon. La partie inférieure de l'ouverture, renversée sur le haut de la poitrine, laissait voir la fourrure dont le chaperon était doublé.

Nous possédons dans la collection de Gaignière la reproduction d'une vieille image représentant les assises tenues par le roi Philippe VI de Valois dans la ville d'Amiens, le neuvième jour de juin de l'an de grâce 1329, pour le jugement du procès criminel fait à Robert d'Artois, comte de Beaumont. Dans le haut de la salle, le roi préside assis sur son trône; sa robe est bleue avec ornements d'hermine; il est assisté à sa droite du roi de Navarre, revêtu d'un costume semblable. Du même côté, mais plus loin et plus bas, siègent les pairs laïques, également en robes bleues avec hermine; en face et à gauche, les pairs ecclésiastiques; au fond, les hommes de loi et, au milieu d'eux, l'accusé. Tous ces hommes de loi portent deux robes : l'une rouge, l'autre bleue. Mais

les uns ont mis la robe bleue sous la robe rouge, tandis que les autres ont fait de celle-ci la robe de dessous ; quelques-uns seulement sont ornés de manteaux ; on constate la même diversité pour l'hermine. Tous laissent leurs chaperons rabattus ; un seul s'en est recouvert la tête. Les autres peintures de l'époque parvenues jusqu'à nous attestent la même variété. Voici un de ces magistrats du règne de Charles V revêtu d'une robe bleue doublée d'hermine ; sa robe de dessous est rouge avec des manches en forme de pavillon de trompette. L'usage de porter deux robes superposées était général. Quelques-uns de ces graves personnages s'étaient pourtant décidés à endosser des vêtements courts sous une robe longue. Nous connaissons d'une manière précise les costumes des membres du parlement créé à Toulouse par le roi Philippe le Bel. Cette nouvelle juridiction fut le premier démembrement du parlement de Paris, mais elle ne dura pas. Le parlement de Toulouse ne tarda pas à disparaître, soit que les habitants du Midi aient préféré, comme par le passé, porter leurs appels au parlement de Paris, malgré son éloignement, soit plutôt que la royauté ait craint de ne plus exercer une influence assez directe sur un grand corps judiciaire établi à une pareille distance. Ce parlement éphémère fut ouvert par le roi en personne. Philippe le Bel était revêtu d'une robe de douze aunes de drap d'or frisé sur un fond rouge broché de soie violette, parsemé de fleurs de lis d'or et fourré d'hermine. Après la lecture des lettres patentes, le roi fit remettre aux membres du nouveau parlement, par le héraut, les costumes qui leur étaient destinés. Les présidents reçurent des manteaux d'écarlate fourrés d'hermine, des bonnets de drap de soie bordés d'un galon d'or, des robes de pourpre violette et des chaperons d'écarlate fourrés d'hermine. On distribua aux conseillers laïques des robes rouges aux parements violets, des robes de dessous ou soutanes de soie violette, des chaperons d'écarlate parés d'hermine. Les conseillers clercs obtinrent des manteaux de pourpre violette, étroits par le haut, sortes de capes rondes, ouvertes seulement pour passer la tête et les bras. Leurs soutanes étaient d'écarlate ainsi que les chaperons. On donna au procureur du roi un costume semblable à celui des conseillers laïques ; mais le greffier obtint une robe spéciale : elle était formée de bandes d'écarlate et d'hermine.

Il était d'usage que le roi et les grands seigneurs donnassent des robes aux gens de leur cour à certaines fêtes de l'année ou dans des circonstances solennelles, à l'occasion du mariage de leur fille aînée, le jour où leur fils était armé chevalier. Il paraît même que les membres du parlement de Paris et ceux de la Chambre des comptes abusèrent de ce privilège : sous prétexte de décence, ils réclamèrent un costume complet chaque année ; ces abus furent réprimés par des ordonnances de janvier 1407 et de mai 1413.

A partir du XVe siècle, sous l'influence d'usages devenus séculaires et aussi en vertu de règlements généraux ou spéciaux, le costume des magistrats prend définitivement la forme et la couleur qu'il conservera jusqu'à la Révolution. L'ouvrage si savant et si curieux du président de la Roche-Flavin nous donne à ce sujet des indications précieuses. Le style de ce traité sur les parlements de France rappelle par son charme naïf celui d'Amyot et de Montaigne, dont les ouvrages ne précèdent le sien que de quelques années. Qui le croirait? Ces *Treize Livres des Parlements,* fruit de longues recherches, ouvrage inspiré par les plus nobles intentions, fut condamné par le parlement de Toulouse lui-même, auquel appartenait son auteur. L'arrêt du 12 juillet 1617 ordonne que tous les exemplaires de ce beau livre seront rompus et lacérés, et le procès-verbal d'audience nous apprend que cette décision fut lue en présence de la Roche-Flavin, que le greffier rompit ensuite et lacéra un des exemplaires. On ne connaît pas encore les motifs secrets qui ont pu déterminer le parlement de Toulouse à une pareille injustice. Quelques-uns de ces membres ont-ils été froissés par des observations un peu sévères sur la science des magistrats ? La Roche-Flavin compare les juges, à la fois savants et rompus à la pratique des affaires, à une eau vive et limpide qui purifie les procès les plus noirs ; mais il dit des autres qu'ils sont eau de citerne. La Roche-Flavin n'abuse pas de ces traits malins ; l'honnêteté et la bienveillance de l'écrivain se révèlent au contraire à chaque page. A la manière dont il nous parle de la confiance et de l'estime qui doivent régner entre collègues, il est aisé de voir qu'il avait siégé au Conseil du roi, aujourd'hui remplacé par la Cour de cassation, où, comme dans d'autres compagnies encore, ces bonnes traditions n'ont jamais cessé d'exister. La Roche-Flavin recommande à ceux qui s'occupent des affaires de la république, comme aux magistrats de l'ordre judiciaire, l'union et la concorde. « Pour la tuition et la défense de la république, dit-il, les magistrats doivent être d'accord et unis en bonne amitié, et ne pas imiter surtout Agésilaüs, roi des Lacédémoniens, qui, quoiqu'il fût des plus illustres qui furent oncques, pour ravaler le crédit et autorité de Lysandre, cassait toutes ses sentences et jugeait tout le contraire, comme il dit, en dépit de lui seulement. » Ce livre est vraiment l'Évangile de la magistrature. Rien de ce qui concerne la justice n'est indifférent à son auteur. Il ne se borne pas à tracer les grands devoirs des magistrats : les détails les plus familiers l'intéressent ; le costume lui apparaît comme un des meilleurs moyens de garantir la dignité des juges et d'établir entre eux, dans l'exercice de leurs fonctions, une véritable égalité extérieure, sans distinction d'origine ni de fortune.

La Roche-Flavin constate que le rouge est la couleur royale, le signe de la souveraineté ; comme telle, elle est réservée aux parlements. Le sieur de la Terrasse, maître des requêtes, président du présidial de Toulouse, s'étant permis de sortir en robe rouge, le parlement lui expédia deux huissiers qui le firent changer de vêtements. Les magistrats des sièges non souverains, comme aussi les avocats, procureurs, huissiers, portaient la robe noire, et les membres du parlement avaient aussi l'habitude de la revêtir pour les audiences ordinaires. Le chaperon avait cessé d'être une coiffure pour devenir un ornement ; les magistrats le portaient maintenant abattu sur l'épaule ; le chef était couvert d'une barrette. Quant aux manteaux, mortiers, robes et chaperons fourrés, ils étaient devenus le privilège exclusif du chancelier et des

présidents des parlements. Le mortier était un chapeau rond et plat, en velours, passementé d'or; on l'appelait ainsi à cause de sa forme. Ce costume des présidents était, sauf le sceptre et la couronne, celui dont se parait le roi de France dans les grandes circonstances. La Roche-Flavin ne parle pas de l'usage du rabat, qui, en effet, n'existait pas encore de son temps : il date seulement du règne de Louis XIV et tient à la suppression de la barbe.

C'est au XVIe siècle que l'on cessa en France de se raser le visage. Le pape Jules II et l'empereur Charles-Quint laissaient croître leur barbe. François Ier imita cet exemple sous prétexte de cacher une cicatrice qui lui avait été faite par un courtisan, le capitaine de Lorges, dans un divertissement. Nobles et bourgeois se hâtèrent de suivre un exemple qui était donné par un roi, un empereur et un souverain pontife. Mais la magistrature résista d'abord; le parlement de Paris défendit même, par un arrêt de 1535, à tous autres qu'aux gentilshommes, officiers royaux et militaires, de laisser croître leur barbe. Toutefois les chanceliers ne tardèrent pas à suivre la mode. Brantôme nous dépeint L'Hôpital avec sa grande barbe blanche, qui lui donnait l'air de Caton le Censeur. Cet exemple des chefs de la magistrature fut bientôt suivi par les gens de robe, et l'usage de la barbe fut général jusque sous Louis XIII. La Roche-Flavin déplore cette innovation; il se plaint de ce « qu'il y a de jeunes magistrats, conseillers qui portent une barbe taillée presque au ras du menton, la surmontent de grandes moustaches fort relevées, retroussées et frisées avec certains fers chauds, à la manière turquesque ». Pendant le règne de Louis XIII, la barbe fut détrônée par la moustache et la royale; puis la mode des grandes perruques amena sous Louis XIV la suppression complète de la barbe, et c'est alors qu'apparut seulement l'usage du rabat ou col de chemise rabattu, puis de la cravate à bords flottants, et bientôt du rabat tel que le portent aujourd'hui les ecclésiastiques. Sous Louis XV et surtout sous Louis XVI, la coiffure s'éleva à la hauteur d'un art, et les perruquiers conçurent une si haute idée de leur science, de leur adresse et de leur goût, qu'ils inscrivirent effrontément sur les devantures de leurs boutiques le mot *Académie*. M. d'Angevilliers, surintendant des bâtiments, fit défendre aux perruquiers de placer sur la façade de leur boutique un titre aussi ambitieux. Quant à la magistrature, elle refusa obstinément de suivre ce nouveau caprice de la mode. Elle continua à porter pendant quelque temps les longues perruques du règne de Louis XIV, qui ressemblaient plutôt à des crinières qu'à des coiffures; plus tard, elle se contenta d'une perruque simple et courte.

Notre ancienne magistrature attachait une grande importance à tous ces détails du costume; elle obligeait les juges et les hommes de loi à observer rigoureusement les usages consacrés, même dans leur tenue. Un arrêt du parlement de Paris, donné aux grands-jours de Moulins, le 6 octobre 1550, défendit à tous juges royaux, avocats, enquêteurs et procureurs, d'entrer au barreau avec des robes trop courtes; il leur prescrivit de porter à l'avenir des robes longues, honnêtes et décentes. Le bailli de Nemours s'étant permis de tenir le siège en robe courte, avec l'épée et la dague, toutes les procédures qui s'étaient accomplies devant lui, tous les jugements qu'il avait prononcés furent cassés par arrêt du parlement du 22 février 1569. Cette mesure avait toutefois le tort d'atteindre les plaideurs plus encore que le juge. Le parlement de Toulouse fut mieux inspiré lorsque, le 22 août 1678, il condamna le juge de la ville de Nulet à cinquante livres d'amende envers le viguier pour l'avoir assisté sans robe et sans bonnet. Un conseiller au parlement dont les ancêtres avaient, dit-on, porté la livrée osa paraître devant le premier président de Harlay avec une culotte de la couleur réservée aux laquais. Ce magistrat s'en aperçut et lui dit : « Je ne suis point surpris de vous voir cet habillement cavalier; on aime ces couleurs dans votre famille. »

Ces questions d'étiquette soulevaient parfois aussi, surtout de la part des avocats, des difficultés sérieuses et auxquelles on attachait une importance exagérée. Tantôt les avocats prétendaient qu'au parlement ils avaient le droit de porter la robe rouge; une autre fois ils revendiquaient le privilège des avocats généraux de plaider les mains gantées. Il fallut un arrêt du parlement de Bourgogne (10 mai 1610) pour leur interdire de paraître à l'audience avec des gants, soit en été, soit même en hiver. Le parlement de Paris était moins rigoureux, et, pour ne pas mettre cependant les avocats au même rang que les gens du roi, il leur permettait de plaider une main gantée.

La pompe des audiences du parlement de Paris et aussi l'éloquence des avocats y attiraient un grand nombre de curieux. Presque tous les souverains et princes étrangers qui venaient à Paris allaient rendre visite au parlement, et, dans ces circonstances, les magistrats devaient revêtir leurs fourrures, même en plein été, pour donner plus de solennité à la réception. Le roi Henri IV accompagna lui-même le duc de Savoie à une audience du parlement; tous deux assistèrent aux plaidoiries, et, lorsque les avocats eurent terminé, Henri IV, qui avait suivi l'affaire avec une grande attention, fort embarrassé, ne put s'empêcher de dire : « Ils ont raison tous les deux. » La reine Marie-Christine de Suède en 1616, Pierre le Grand en 1717, le roi de Danemark en 1768, Joseph II en 1780, assistèrent à de grandes audiences du parlement. Cet usage était fort ancien. Louis XII ne recevait pas un roi ou un prince étranger qu'il ne le menât à la salle des « plaitz », où il lui disait avec orgueil : « N'est-ce pas heureux d'être roi de France? » Rabelais n'oublie pas non plus d'envoyer Pantagruel visiter ceux qu'il appelle les Chats-fourrés, présidés par le terrible Grippeminaud. Il nous décrit leurs costumes à sa manière :

« Les Chats-fourrés sont bestes moult horribles et espouventables : ils mangent les petits enfants et paissent sus des pierres de marbre... Ils ont le poil de la peau non hors sortant, mais au dedans caché, et portent pour leur symbole et devise touts et chalcun d'eulx une gibbessière ouverte... Ont aussi les gryphes tant fortes, longues et acérées, que rien ne leur échappe depuis qu'une fois l'ont mis entre leurs serres. Et se couvrent les testes aulcuns de bonnets à quatre gouttières ou braguettes, aultres de bonnets à revers, aultres de mortiers, aultres de caparassons mortifiés. »

Le plus affreux, c'est Grippeminaud :

« Les mains avoit pleines de sang, les gryphes comme de harpye, le museau à bec de corbin, les dents d'un sanglier quadrannier, les yeulx flamboyants comme yeulx d'une gueule d'enfer, tout couvert de mortiers entrelassés de pilons : seulement apparoissoient les gryphes. »

II.

Notre ancienne magistrature, avec ses avocats, procureurs et autres hommes de loi, disparut à la Révolution. L'Assemblée constituante organisa la justice sur des bases nouvelles : les magistrats furent élus pour un certain temps; il y eut des juges de paix, des tribunaux de district, des tribunaux de commerce, un tribunal de cassation. Les tribunaux d'appel ne furent créés que plus tard. Les corporations d'hommes de loi disparurent; le nom même d'avocat fut supprimé. « Les hommes de loi ci-devant appelés avocats, portait la loi du 11 septembre 1790 (art. 10), ne devant former ni ordre ni corporation, n'auront aucun costume particulier dans leurs fonctions. » Ces mots jetés négligemment dans une loi sur le costume firent disparaître pour quelque temps l'Ordre des avocats. La question de savoir si les juges seraient sédentaires ou ambulants fut aussi tranchée en partie par des raisons tenant au costume. Garat se prononça contre l'institution de juges ambulants d'assises : selon lui, les magistrats qui viennent juger en poste et en bottes manquent de la gravité de caractère et de tenue qui convient dans l'exercice de ces fonctions; d'ailleurs la mission du juge exige du recueillement; or les juges voyageurs seraient exposés à des distractions continuelles. Ces raisons déterminèrent l'Assemblée nationale à se prononcer pour la création de tribunaux sédentaires.

Elle ne voulut pas laisser à ces tribunaux les costumes portés sous l'ancienne monarchie. On ne donna d'abord aux juges de paix aucune marque distinctive : ils pouvaient néanmoins porter, attaché au côté gauche de l'habit, un médaillon ovale en étoffe, bordure rouge, fond bleu, sur lequel étaient inscrits, en lettres blanches, ces mots : *La Loi et la Paix*. Les juges des tribunaux de district reçurent un costume duquel on eut soin d'exclure la robe des siècles précédents. Ils portaient dans l'exercice de leurs fonctions l'habit noir, le manteau de drap ou de soie noire, avec parements de la même couleur, et un ruban en sautoir aux trois couleurs de la nation auquel pendait une médaille; sur la médaille étaient gravés ces mots : *La Loi*. Ils avaient la tête couverte d'un chapeau rond, relevé par le devant et surmonté d'un panache de plumes noires. Le costume des commissaires du roi était à peu près semblable, mais le greffier était privé du panache. On ne laissa même pas la longue robe aux membres du tribunal de cassation : la manie ridicule de se séparer absolument du passé conduisit le législateur à les affubler du costume bizarre que portaient les magistrats des tribunaux de district.

Les hommes de la Constituante étaient pleins d'admiration pour leur œuvre. A cette époque d'illusion sur les nouvelles institutions de la France, on croyait naïvement que les justices de paix allaient faire régner le bonheur et la concorde dans les campagnes. Les orateurs de la Constituante firent de cette institution des descriptions touchantes : l'un d'eux rappelait celle où Fléchier avait peint M. de Lamoignon accommodant ses vassaux, « plus content en lui-même et peut-être plus grand aux yeux de Dieu lorsque, dans le fond d'une allée sombre et sur un tribunal de gazon, il avait assuré le repos d'une pauvre famille, que lorsqu'il décidait des fortunes les plus éclatantes sur le premier trône de la justice ». Mais tout juge de paix n'est pas un Lamoignon. Il y eut de nombreux mécomptes; on ne tarda pas à se convaincre que le retour à la justice des patriarches n'était qu'une utopie. Les juges de paix se permirent des excès de pouvoir, des abus d'autorité; élus à temps et par les citoyens de la localité, ils en partageaient les passions et les égarements; ils n'étaient pas non plus suffisamment respectés dans l'exercice de leurs fonctions. On leur reprochait même de ne pas toujours tenir leurs audiences avec la dignité dont doit s'entourer tout magistrat, même le moins élevé de l'ordre judiciaire. Pour leur donner une certaine gravité extérieure, le législateur du Directoire imagina de leur attribuer comme marque distinctive une branche d'olivier en métal, suspendue sur la poitrine par un ruban blanc légèrement liséré de bleu et de rouge. Tout juge de paix devait tenir à la main, pendant l'audience, un grand bâton blanc surmonté d'une pomme d'ivoire, et sur la pomme était peint un œil noir : cet œil était celui de la Justice. On laissa, sous le Directoire, aux tribunaux civils devenus tribunaux de département, le costume prescrit par la Constituante; mais on leur attribua une marque distinctive : c'était aussi un œil, mais en argent et porté sur la poitrine, suspendu par un ruban blanc, liséré de rouge et de bleu. Les tribunaux de commerce n'avaient ni costume ni marque distinctive. La robe était rendue aux magistrats du tribunal de cassation. Toutefois leur costume changea de couleurs; il prit celles de la nation : ceinture rouge, manteau blanc, robe et toque bleu clair.

Sous le Consulat et sous l'Empire, la magistrature fut encore une fois réorganisée; le premier consul, bientôt empereur, la reconstitua en s'inspirant parfois du passé : le barreau fut rétabli; les grands corps judiciaires reparurent sous le nom de cours d'appel; le tribunal suprême devint la cour de cassation; enfin l'ancien costume fut rendu aux magistrats. L'empereur, toutefois, se contenta de promettre l'inamovibilité sans la donner. Ce ne fut pas non plus sans hésitation qu'on se décida à revenir à cet ancien costume. On s'était d'abord borné à prescrire que tous les magistrats et greffiers fussent vêtus de noir; ils devaient porter, à l'exception des greffiers, dans les cérémonies publiques, un manteau court de soie noire à collet rabattu, une cravate de batiste pendant sur la poitrine et un chapeau à trois cornes. On avait supprimé dans ce costume les prétentieux panaches de 1790 et les rubans symboliques du Directoire, mais il prêtait encore à la critique par plus d'un côté. Aussi un arrêté du 2 nivôse an XI rendit enfin la robe aux juges et à leurs auxiliaires.

La magistrature a repris avec un légitime orgueil ses insignes séculaires, qui évoquent devant elle un illustre passé. Cette robe, les Harlay, les Séguier, les Molé, l'ont portée; c'est celle de toute cette admirable magistrature des xve et xvie siècles, recrutée dans la bourgeoisie, aussi remarquable par la simplicité et par la pureté de ses mœurs que par sa science et son équité. La vénalité des offices de judicature, mauvaise chose en soi, contribua cependant à établir d'abord, à consolider ensuite ce que les Anglais appellent l'indépendance de la magistrature, et cette indépendance a donné aux magistrats de ces temps assez de force pour lutter, tantôt avec la royauté contre des ambitions rivales, tantôt contre la royauté au profit de la liberté. On peut donc dire que, pour notre magistrature, la robe rappelle l'austérité, la science, l'indépendance et le dévouement à la justice.

LE COQ DU CLOCHER

Nouvelle (1)

I.

La ville de Saint-Vrain-sur-Mesle est justement fière de son église. Ce monument est une merveille d'architecture ogivale. Il a été construit par les prémontrés, qui avaient là leur maison mère et qui, pendant de longues années, consacrèrent à cette œuvre la moitié de leurs immenses revenus.

L'Ordre était alors dans tout l'éclat de sa puissance et de sa richesse, et les moines, pour porter jusque dans les nues l'élan de leur piété et la gloire de saint Augustin leur patron, voulurent que le clocher de leur église dépassât tous ceux de la Bourgogne.

Ce clocher, entièrement sculpté à jour comme tout le reste du monument, s'élève d'un seul jet jusqu'à la hauteur de trois cents pieds, et là, d'une terrasse qu'entoure une balustrade en fer forgé, une aiguille de cent pieds de haut, surmontée d'une croix fleurée, en achève l'élévation.

L'aiguille est octogonale, avec une ligne de pierres saillantes le long de chaque arête.

Les architectes de cet édifice ne semblent pas s'être avisés qu'on pût avoir besoin d'y toucher jamais, et, comme s'ils eussent voulu en réserver le sommet pour les oiseaux ou pour les anges, ils n'y ont ménagé aucun accès : à partir de la plate-forme, point d'escalier, point d'échelle à l'intérieur; au dehors, la toiture lisse et polie, sans autre relief que les pierres saillantes des arêtes et le bourrelet arrondi des dalles qui forment la couverture.

Le clocher de Saint-Vrain semble destiné, pour des années et peut-être pour des siècles encore, à justifier la foi aveugle que ses constructeurs ont eue dans son éternité. Depuis quatre siècles qu'il se tient debout, ni pluie ni soleil, ni vent ni foudre, n'ont pu en arracher soit une pierre, soit un grain de ciment. On commence à croire qu'il est indestructible et, on se dit à l'oreille, dans le pays, que maintes fois, après une nuit de tempête, au petit jour, avant que les habitants de Saint-Vrain ne s'éveillent, des mains invisibles sont venues le réparer.

Il faut convenir que dans un pays un peu superstitieux d'ailleurs, car Saint-Vrain est en plein Morvan, l'aspect et la tournure de ce clocher prêtent singulièrement aux légendes de toute sorte dont il est le sujet.

Sa hauteur prodigieuse semble se doubler de la petitesse des habitations blotties à ses pieds; on voit que, s'il venait par malheur à tomber, il écraserait la ville d'un seul coup. Positivement, au fond, ils en ont eu peur.

Il est tellement hardi, tellement léger, qu'on a peine à concevoir comment il peut tenir. Les sonneurs assurent que par les grands vents il se balance comme un peuplier, et que plus d'une fois la terreur les a pris à se sentir ainsi bercés entre ses pierres.

Ses profils, quoique rigoureusement conformes aux principes les plus purs et les plus exquis de l'art gothique, ont des élancements et des audaces qui donnent la chair de poule et la sueur froide. A part les sonneurs, qui ne dépassent jamais la partie de la tour où sont suspendues les cloches, personne, sauf l'inspecteur des monuments historiques, qui assure l'avoir fait, n'a jamais osé monter jusqu'à la plate-forme. Cette plate-forme, avancée en encorbellement, est d'autant plus effrayante que sur trois de ses côtés elle surplombe tout d'un trait le parvis de l'entrée, pavé de larges dalles blanches qui reluisent au soleil. La balustrade, qui arrive à peine à la hauteur du genou, est tellement rapprochée du mur qu'on a juste l'espace pour s'y glisser, et, à mesure qu'on se déplace de côté pour faire le tour du balcon, on sent, surtout au passage des angles, la muraille qui semble vous pousser dans le vide.

Celui qui aurait assez de sang-froid pour examiner les sculptures de cette partie de la tour ne pourrait considérer sans trouble les ornements bizarres et les figures vraiment démoniaques qui se tordent et ricanent dans tous les coins et sur toutes les saillies. Une vieille tradition raconte qu'un étranger qui voulut monter à la plate-forme, il y a plus de cent ans, en redescendit fou, pour avoir regardé fixement une certaine figure de diable accroupi les poings sous le menton.

Cependant, comme en fin de compte la pauvre humanité trouve toujours moyen de se ménager, vaille que vaille, un peu de bon temps entre ce qu'elle craint et ce qu'elle souffre, les habitants de Saint-Vrain vivaient en paix avec leur clocher, tout en le regardant parfois du coin de l'œil d'un air équivoque. Au demeurant, sauf l'histoire de l'étranger devenu fou, on ne se souvenait pas, de mémoire d'homme vivant du moins, qu'il eût causé aucun malheur. Les rapports de bon voisinage entre l'humble paroisse et le formidable clocher dureraient encore à l'heure où je vous parle, si un accident inattendu, causé d'ailleurs par une puissance digne

(1) Extrait d'un nouveau volume de *Nouvelles* de M. Eugène Mouton qui paraît à la Librairie Charpentier et dont nous rendrons compte prochainement.

d'un aussi colossal adversaire, n'était venu porter atteinte à la majesté du monument en lui arrachant le plus sublime de ses insignes : la foudre avait frappé le coq du clocher; il n'en restait plus que des lambeaux.

II.

Cet événement jeta un nouveau trouble dans toutes les âmes. Les gens superstitieux y voyaient un présage funeste pour l'église, pour la ville, pour les récoltes; les paroissiens éclairés s'en affligeaient comme d'un accident irréparable qui allait priver la ville de la seule girouette à laquelle on eût confiance. Et puis enfin il y avait toujours eu un coq au clocher de l'église, et maintenant il n'y en aurait plus jamais. On était habitué à ce coq et on l'aimait d'autant plus qu'on l'avait perdu et qu'on n'avait nul espoir de le rempacer, puisque, de l'accord de tout le monde, il était tenu pour impossible d'aller au bout de l'aiguille en mettre un autre.

Comme dans toutes les conjonctures où quelque grand malheur se prépare, une ombre sinistre de surnaturel était venue jeter un mystère sur cet événement : à force de considérer les débris du coq foudroyé qui restaient accrochés immobiles au haut de la croix, on finit par découvrir avec épouvante que, vu de la porte du presbytère, cet objet informe découpait sur le ciel la silhouette du diable, mais tellement ressemblante qu'on pouvait y voir plus qu'un simple jeu du hasard.

Or chacun savait que le bienheureux Pancrace, prieur des prémontrés, étant un jour en oraison et pensant trop à la grandeur future de son église, qui se construisait alors, le diable lui avait malicieusement jeté sous le capuchon une pensée d'orgueil; que le bienheureux, tout en faisant à la hâte un acte de contrition, avait tiré tout doucement son chapelet de sa ceinture, l'avait jeté au cou du diable et, après avoir fait faire à ce drôle trois ou quatre tours de cellule en l'arrosant d'eau bénite, l'avait condamné à entretenir l'église, depuis les fondations jusqu'au sommet de la croix, en parfait état, *usque ad consummationem seculorum.*

Mais il n'avait pas parlé du coq. La légende ne disait pas un mot du coq. Le diable, cela était clair, se vengeait aujourd'hui sur la pauvre bête.

Le doyen de Saint-Vrain, qui était un prêtre très éclairé, ne tarda pas à avoir connaissance de ces sottes histoires. Il en prit texte pour admonester sévèrement au prône les superstitieux, les téméraires, qui ne craignaient pas de mêler le nom de Satan à l'histoire du plus vénéré des fondateurs de l'église, et il termina en défendant à ses ouailles de plus parler de cette affaire, annonçant qu'au surplus on allait remplacer le coq.

Cette nouvelle, aussitôt répandue dans la ville, y porta un immense soulagement. A la vague anxiété qui oppressait tous les cœurs succéda cette joie inexprimable d'une petite bourgade qui va avoir enfin son événement! Car ce serait un événement : le clocher allait reprendre toute sa gloire, on ferait la nique au diable; puis (c'était là, entre nous, le fond de toute cette joie), on allait assister à un de ces drames vertigineux où le spectateur, du sein de la sécurité la plus parfaite, voit un de ses semblables aux prises avec la mort et la destinée.

Rien n'a l'air plus simple et plus à son aise qu'un coq de fer-blanc tournant à tout vent sur la pointe d'un clocher : mais la chose difficile n'est pas de le voir là, c'est de l'y mettre. Lorsqu'on en vint, dans le conseil de fabrique, à délibérer sur la façon dont on pourrait s'y prendre pour remplacer le coq, on fut fort embarrassé. Pour savoir quelle grosseur il fallait lui donner, on fouilla vainement dans les archives de l'église; il fallut engager une correspondance avec plusieurs curés de métropoles. Un mois se passa dans ces préliminaires, dont la conclusion fut que le corps du coq, non compris la tête et la queue, devait être de la grosseur d'un mouton; que cela se construisait en zinc galvanisé de deux millimètres d'épaisseur et pesait environ dix kilogrammes, et qu'à Paris, à une adresse qu'on indiquait, on trouverait à le faire fabriquer.

Quinze jours après, le coq, soigneusement emballé, débarquait au presbytère, où, immédiatement tiré de sa caisse, il fut exposé à la curiosité et à l'admiration des fidèles.

Dans le peu de jours que durèrent ses réceptions, ce volatile ne se montra pas des plus gracieux pour les visiteurs : sa crête, découpée en dents aiguës, déchira cruellement les lèvres d'un petit enfant qui s'était penché des bras de sa mère pour embrasser la tête de l'oiseau; son bec fendit la peau du front d'une petite fille que des gamins avaient poussée à force de se bousculer autour du coq pour le voir de plus près; la pointe de sa queue accrocha la soutane du curé et y fit une longue déchirure.

Chose singulière, les animaux même semblaient ressentir à sa vue une répulsion mêlée de terreur : le chien du curé ne passait auprès de lui qu'en grognant, en baissant la tête de travers, et, lorsqu'il était un peu loin, se retournait pour aboyer; le chat venait parfois s'asseoir devant lui, le considérant étrangement de ses yeux verts; puis il se levait, faisait le gros dos, et s'en allait en dessinant dans l'air avec sa queue des circonvolutions fantastiques. Cette influence néfaste, si évidente et si obstinée, avait fini par troubler le cœur du curé lui-même, au point qu'un jour, au moment où on parlait de la mise en place du coq, ce digne prêtre ne put s'empêcher de dire à son premier vicaire :

— Tenez, mon cher confrère, je vous avouerai qu'il me tarde d'être débarrassé de cette vilaine bête.

Et, soit remords de cet éclair de superstition, soit pressentiment funeste, il regarda un instant dans le vague, pencha la tête et fit un signe de croix.

III.

Maintenant que vous connaissez le lieu de la scène et le prologue de la tragédie, je vais vous faire voir la victime.

L'homme qui entre en ce moment dans la salle du presbytère, c'est lui; c'est celui-là qui va mourir.

Ce qu'il est, d'où il vient, comment il se nomme, qu'importe? C'est, si vous le voulez, le premier venu, l'artisan qui par hasard s'est trouvé là au moment où on a eu besoin d'un ouvrier de sa profession. Je vous le répète enfin, c'est un homme; et n'en savez-vous point assez?

Le voilà, aussi confiant en sa propre vie que vous pouvez l'être vous-même en la vôtre au moment où je vous parle. Son bonnet à la main, il écoute avec déférence les paroles du prêtre, hochant doucement la tête à mesure qu'on lui explique ce qu'il faut faire, supputant d'un air réfléchi et entendu les difficultés et les frais de son travail. Il se passe la main sur le front; puis, se caressant le menton, il fixe son salaire : tant pour la perche, tant pour les cordes, tant pour les crochets et les anneaux, tant pour la peine...

Et pour la vie?

Le risque ne se paye pas : c'est l'affaire du couvreur.

Marché conclu. Il salue en souriant et se retire. Il va franchir la porte.

Le bon curé, pris tout à coup d'une angoisse horrible, lui crie d'arrêter, lui demande d'une voix tendre s'il est bien sûr de ses forces et de son courage, s'il ne craint pas que le vertige ne le prenne, s'il a bien prévu et calculé tous les dangers de cette entreprise?

L'homme le regarde d'un air tout surpris, retrousse sa manche pour montrer ses bras, frappe de la main ses cuisses énormes, gonfle sa poitrine et, levant la tête, se redresse comme un Titan prêt à escalader le ciel. Puis il sort, le pauvre homme, pour s'en aller dormir.

Voici le moment. Le soleil est levé depuis deux heures. Rafraîchi par un bon somme, restauré par un repas solide, le brave couvreur gravit les marches du clocher, suivi de deux aides qui portent jusqu'à la plate-forme le coq, la perche et les cordages.

Le peuple entier de Saint-Vrain, renforcé du concours de toutes les paroisses environnantes, s'agite en foule au pied du clocher. Des gendarmes en faction vont et viennent d'un pas cadencé autour du parvis, pour maintenir un espace vide au cas où « quelque chose » viendrait à tomber du haut de l'aiguille. La grande porte de la nef, qui ouvre à côté de la tour, est interdite. Dans l'église, quelques vieilles au cœur inquiet et compatissant font brûler des cierges et disent des prières pour l'homme inconnu qui là-haut va risquer sa vie. Le curé, tournant d'une main tremblante les pages de son bréviaire, s'agite dans la sacristie, n'osant ni sortir pour regarder ni parler à personne pour avoir des nouvelles.

Tout à coup une espèce de hurlement sombre et prolongé s'élève du sein de la foule assemblée dans les rues et sur les places : l'homme a paru sur la plate-forme. A demi engagé dans l'ouverture de la porte, il paraît tirer sur quelque chose, et en effet il déroule des cordages qu'il dispose par paquets sur les bords du parapet. On le voit ensuite dresser le long de la base de l'aiguille une perche plus haute que lui; enfin paraît le coq, qu'il semble envelopper de quelque chose et qu'il pose entre le parapet et le mur.

Il est au pied de l'aiguille. Un rebord horizontal d'une demi-toise de largeur lui permet de s'y tenir et d'y marcher. Il fait le tour de l'aiguille et l'enserre d'un cercle de grosse corde fermé par un nœud coulant. Dans cette corde en sont passées deux autres qui pendent et vont se rattacher, l'une au coq et l'autre à la perche.

Et maintenant le voilà parti. Faisant face au toit, il a passé derrière ses reins la grosse corde dont il serre le nœud coulant jusqu'à ce qu'elle le rapproche assez du toit, et alors, forçant des genoux et des mains, il se pousse de côté en s'élevant un peu à chaque mouvement, traçant ainsi le premier tour d'une spirale qui l'amène à une première pierre saillante. Là, il fixe un crochet attaché à sa poitrine par une courroie de gros cuir, et de ses deux mains libres il défait le nœud coulant, resserre la grosse corde, et recommence à tourner en montant jusqu'à la seconde pierre saillante.

Quarante fois, pendant une heure plus longue qu'un siècle, les spectateurs épouvantés le virent paraître et disparaître tour à tour, de plus en plus haut, de plus en plus vite, l'ascension devenant plus facile à mesure que diminuait le diamètre de l'aiguille.

Il se trouvait ainsi la tête au niveau de la petite plate-forme circulaire qui supporte la croix. On le vit alors croiser les jambes autour de la pointe, dont l'étroit diamètre lui permettait ce mouvement, et, serrant encore la ceinture de grosse corde qui le rattachait au toit, de sa manche il s'essuya le front, puis demeura immobile, la tête penchée en avant comme pour souffler un peu. Ensuite il tira de sa poche une gourde d'eau-de-vie, et il en but deux ou trois gorgées.

On a bien des fois répété, depuis, que c'est cette eau-de-vie qui a été cause du malheur. En a-t-il bu trop ou pas assez, comment le savoir? Qui sait à quel degré d'épuisement ses forces étaient tombées? Et s'il a eu peur?

Quand on songe à ce qu'il lui avait fallu déployer de vigueur et d'adresse pour arriver jusqu'au point où il était parvenu, comment admettre qu'un homme capable de ce courage surhumain n'ait pas, avec autant de précision et de prudence qu'un médecin expérimenté, compté les gouttes de la salutaire, mais redoutable liqueur?

Du point où il était il pouvait toucher sans effort le pied de la croix : on le vit, au bout de quelques minutes de repos, agiter à plusieurs reprises ses bras autour des quatre barres de fer qui la fixent. Il y avait passé deux ou trois tours de corde, et, ayant suspendu à cet appui le crochet attaché à sa poitrine, il avait saisi deux des barres de fer, lâché les jambes, et, contractant ses bras, s'était haussé de manière à se trouver à genoux sur la plate-forme. Alors, mesurant de l'œil la hauteur de la croix, il reconnut avec satisfaction qu'elle dépassait à peine dix pieds; comme il en avait donné douze à sa perche, il vit qu'il n'aurait besoin de l'accrocher qu'une fois, ce qui abrégeait et simplifiait la dernière partie de l'ascension. Il se mit debout, passa à la tige de la croix un tour de corde où il fixa son crochet de poitrine, saisit une des deux petites cordes qui pendaient attachées à la grosse, et tira à lui la perche, qui était restée jusque-là au pied du toit.

Cette perche, armée à son extrémité supérieure d'une large griffe à trois dents, portait de distance en distance des bour-

relets très saillants de cuir et de fil de fer entrelacés. L'homme accrocha la griffe de la perche à la fleur du sommet de la croix, et en quelques minutes, grâce à son crochet de poitrine et aux étriers de couvreur qu'il avait aux genoux, il grimpa le long de la perche comme le long d'une corde à nœuds, mais avec cet avantage que la perche, raide et maintenue par la largeur de la griffe, ne se balançait pas.

Il put facilement se glisser, en se mettant un peu de côté, entre les rayons de la fleur, qui, une fois le haut du corps passé, lui servit d'appui pour se raidir sur ses bras, et enfin il se trouva assis sur la fleur, la poitrine contre le pivot du coq, qui s'élevait à peine à deux pieds au-dessus de sa tête.

Il s'attacha solidement à cette tige, et à l'aide de la seconde corde, dont il avait le bout, il hissa jusqu'à lui le coq, qu'il avait laissé au pied du toit.

IV.

Arrivé à ce point de mon récit, je ne puis m'empêcher de considérer combien la mort est fantasque dans ses exécutions. Puisque ce malheureux devait mourir, n'était-il pas plus aisé de lui faire tout simplement tomber quelque tuile sur la tête? Mais non; la dame pâle a ses caprices, et, tandis qu'elle prend les uns pour les endormir sur son sein avec des douceurs de mère, elle condamne les autres à ne lui arracher leur délivrance qu'au prix de mille peines et de mille efforts. Il était dit que ce malheureux devait s'acquitter en un seul jour de toutes les souffrances dont son humilité dans la vie l'avait préservé jusque-là, et qu'il lui faudrait épuiser tout ce qu'il avait de force et de courage pour s'élever jusqu'au sommet de cette espèce de mât de cocagne où il était condamné à aller décrocher sa mort.

Je ne sais si jamais quelque musicien s'est avisé de noter le chœur des hurlements d'une foule humaine quand le délire de l'enthousiasme la transporte. Lorsqu'on vit enfin cette figure se dresser dans les hauteurs des airs, plus audacieuse encore que l'audacieux édifice qu'elle dominait, des acclamations folles montèrent avec une harmonie terrible jusqu'au malheureux qui les avait soulevées.

Ce fut sa perte.

Jusqu'à cet instant fatal, dans cet humble cœur et dans cette tête étroite l'idée qu'il pût être aux yeux du monde autre chose que l'oiseau qui passe ou le brin d'herbe qu'on foule, cette idée ne lui était jamais venue. Et même là, tout à l'heure, au cours de cette périlleuse entreprise dont il allait accomplir l'acte suprême, pas un de ses nerfs d'acier n'avait fléchi, pas une de ses fibres n'avait frissonné; il n'avait pas songé une seule fois soit à son danger, soit à son courage. Il se disait: Le travail est dur. Ses pensées n'allaient pas plus loin.

Mais, à l'explosion de toutes ces âmes, ses yeux, qui n'avaient jamais vu le rayonnement de la gloire, ses oreilles, qui n'en avaient jamais entendu la voix formidable, s'ouvrirent dans l'éblouissement et dans l'ivresse. De la hauteur où il se voyait élevé, il embrassait le ciel, dominait la terre, et les milliers d'hommes qui s'agitaient et criaient à ses pieds lui semblaient moindres que des fourmis. Lui qui n'avait jusque-là connu de l'humanité que la misère, il en comprenait tout à coup la grandeur et se sentait revêtu de toute sa majesté! Que pouvait-il faire, le pauvre homme, contre cet enthousiasme dont les échos tourbillonnaient autour de lui comme un vertige?

On le vit se baisser, s'asseoir sur la fleur, prendre le coq sur ses genoux, le débarrasser de quelques linges dont il l'avait garni pour le préserver des chocs, puis, le tenant d'une main et, de l'autre, s'aidant après le pivot, se lever droit. S'étant alors un peu baissé, il souleva de l'épaule les débris de l'ancien coq, qui tombèrent en rebondissant avec fracas le long de la flèche et allèrent s'arrêter sur le toit de l'église. Et alors, prenant le coq par la queue, il le plaça sur le pivot destiné à le recevoir. Il se baissa de nouveau, lui imprima un mouvement, et un cri de la foule salua le premier tour que venait de faire le nouveau coq du clocher.

Il ne restait plus au malheureux qu'à descendre. En se laissant glisser par la croix d'abord et la perche ensuite, il trouvait au sommet de l'aiguille les cordes qui lui avaient servi à hisser la perche et le coq : il n'avait plus alors qu'à se faire un tour de corde à chaque jambe et à se laisser couler jusqu'en bas, le dos commodément appuyé contre le toit. En trois minutes au plus il était à la plate-forme.

Mais ce cri, ce cri de triomphe poussé par la foule, lui arracha ce qui lui restait encore de raison.

Un élan d'orgueil grossier comme lui-même, effrayant comme le courage qu'il venait de montrer, lui souffla la folie de surpasser, par un trait d'audace plus incroyable encore, tout ce qu'on lui avait vu faire jusque-là!

Il enjamba le coq et, donnant un coup de reins vigoureux, il le mit en mouvement.

A cette épouvantable folie, la foule s'arrêta muette et immobile, le cœur suspendu, les lèvres entr'ouvertes, regardant tourner, tourner, tourner le coq.

Une minute, deux minutes, trois minutes, quatre minutes, cinq minutes se passèrent.

Le coq tournait.

L'homme, qui d'abord avait salué de son bonnet, était maintenant penché en avant, serrant de ses bras le cou du coq. Il essaya de passer en arrière une de ses jambes par-dessus la queue; mais, soit qu'il manquât déjà de sang-froid, soit que l'obstacle fût trop élevé, il n'y put réussir. Il essaya encore, en allongeant les jambes, d'atteindre la fleur de la croix; mais il s'agita vainement dans le vide : il faut croire qu'il avait pris un peu d'élan pour enjamber, car ses pieds ne touchaient pas. On le vit les accrocher l'un à l'autre, en dessous du ventre du coq.

Et alors l'homme se redressa, ouvrant ses bras et les étendant par un geste d'orgueil suprême.

Il demeura ainsi.

Et le coq tournait toujours.

V.

A mesure que cette scène vertigineuse se prolongeait, une agitation s'élevait peu à peu parmi la foule. On échangeait

des regards, on se poussait du coude, on n'osait parler. Quelques femmes commençaient à faire des signes de croix; d'autres, à défaillir. Enfin on entendit un cri perçant : c'était une jeune fille qui tombait à la renverse, en proie à une attaque de nerfs. A l'instant, comme par une traînée électrique, plusieurs autres femmes tombèrent, prises du même accident; les enfants pleuraient, et beaucoup de gens, éperdus et affolés, se mirent à courir en criant sans savoir ce qu'ils faisaient ni ce qu'ils disaient.

Il y avait au moins un grand quart d'heure d'écoulé. Le coq s'était enfin arrêté; mais on voyait avec épouvante l'homme toujours immobile, les jambes accrochées et les bras ouverts. Quelqu'un dit qu'il fallait aller prévenir le curé, qui était toujours à la sacristie, attendant la fin de l'opération.

Il essaya d'abord de rassurer ceux qui lui parlaient; mais le cœur lui battait déjà bien fort lorsqu'il sortit sur la place pour aller se rendre compte, par ses propres yeux, de ce qui se passait.

N'ayant pas été témoin du commencement ni de la durée de la scène, il n'en fut pas aussi impressionné que les spectateurs. L'homme était si bien d'aplomb, son geste était si net et si ferme, qu'on devait nécessairement voir dans cette pose prolongée une bravade poussée à outrance. Ainsi parla le curé; mais, tout en disant cela, il sentait l'épouvante lui monter au cœur, et il fit prier le médecin de lui envoyer une lunette d'approche que ce médecin possédait, et de venir...

Quelques minutes après, la lunette, dressée sur son trépied, était braquée sur la pointe du clocher, et le médecin, y appliquant son œil pour la mettre au point, fit un saut en arrière en poussant un cri.

A ce cri, le curé se précipite et regarde à son tour.

Dans le cercle noir de l'objectif, se détachant sur le fond clair du ciel, on voyait l'homme raide et immobile comme une statue. Contractée par un rictus effroyable, sa face verte, marquée aux joues de deux plaques noirâtres, laissait voir le bout de la langue serrée entre ses dents mises à nu; les yeux, grands ouverts et fixes, étaient tournés en haut, et on n'en voyait que le blanc.

Le curé, le cou tendu et les doigts écartés, restait là l'œil appliqué sur la lunette, et comme pétrifié d'horreur. Mais c'était un homme en qui le sentiment de ses devoirs de prêtre dominait et relevait toute faiblesse humaine. Il tomba à genoux et, levant au ciel ses bras ouverts et ses yeux pleins de larmes, il s'écria en sanglotant :

— Mon Dieu! inspirez-moi ce que je dois faire pour sauver ce chrétien!

Un cercle s'était formé autour de lui, mais à distance et comme si l'on n'eût pas osé s'approcher. Le curé promena ses regards sur les visages de tous ces hommes qui, la tête basse et les yeux fixés à terre, semblaient écrasés sous le poids épouvantable de la fatalité. Il eut beau parler, pleurer, crier : il fut bien obligé de reconnaître que quand bien même, par impossible, il se trouverait là un homme pour essayer de monter au haut de l'aiguille, une fois arrivé auprès du malheureux il ne pourrait lui porter secours sans être infailliblement sûr d'être précipité dans l'abîme au moindre déplacement de ce corps. D'un autre côté, il n'y avait pas à songer à une échelle : il n'y a point d'échelle de cent dix pieds de long. Quant à élever un échafaudage, il en aurait fallu aller chercher les matériaux à la ville prochaine; cela prendrait deux jours au moins, et il en faudrait sept ou huit pour l'installer.

Lorsqu'il se fut enfin bien convaincu qu'il n'y avait plus rien à espérer de la part des hommes, le curé, se tournant vers le médecin, lui dit :

— Vit-il encore?

— Peut-être, répondit le médecin. S'il n'a pas été foudroyé par une apoplexie ou une syncope suivie immédiatement de rigidité cadavérique, il faut, pour qu'il reste ainsi accroché par les pieds, qu'il soit en catalepsie.

— Je sais ce qui me reste à faire, dit le curé.

Et, ayant fait signe à trois ou quatre hommes et au médecin de l'accompagner, il se rendit à la sacristie. Là, ayant revêtu son surplis, son aube et son étole, il leur annonça qu'il voulait monter jusqu'à la plate-forme pour envoyer de là au moribond l'absolution *in articulo mortis*, et il les pria de venir avec lui pour l'assister et le soutenir.

Enfin on le vit apparaître au balcon de la plate-forme. Son rituel d'une main, l'autre main donnant la bénédiction, il semblait, le corps élancé dans le vide et les ailes de son surplis s'agitant au vent, un ange prêt à s'envoler vers le ciel.

A ce mouvement sublime, la foule se mit à genoux; et, tandis que le prêtre envoyait à l'agonisant le dernier adieu du chrétien, on entendait s'élever d'en bas, mêlé aux tintements des cloches, un murmure de prières et de sanglots.

Que vous dirai-je maintenant? Vers le soir, quelques corbeaux commencèrent à tournoyer autour du clocher; le lendemain, on en vit deux ou trois se poser et fouiller du bec. Bientôt arrivèrent les vautours, venant de bien loin, de la montagne.

Lorsque la nouvelle de cet affreux événement arriva au chef-lieu, on décida qu'il fallait dresser un échafaudage pour aller enlever de là ce pauvre corps. Mais quand, après de longues formalités, le devis fut fait, on vit que cela coûterait dix mille francs. Le département était très pauvre. L'affaire, comme on dit, fut « enterrée » dans les bureaux.

Le coq ne tourne plus. Il a perdu son apparence : il découpe sur le ciel des profils indéfinissables qui changent à mesure que le souffle des grands vents arrache quelque lambeau des débris qui le chargent encore.

Il ne tourne plus..., soit que l'agonisant, dans une convulsion suprême, l'ait faussé; soit que le sang, coulant sous la morsure des oiseaux de proie, en ait engorgé les pivots. On dit qu'il doit rester ainsi, jusqu'à la fin des temps, immobile comme les pierres de l'église où il est scellé.

EUGÈNE MOUTON.

LE THÉATRE ET LES MŒURS

M. Octave Feuillet — « Un Roman parisien »

I.

La grande poésie, la grande histoire et la grande critique s'en sont allées l'une après l'autre. Le théâtre a longtemps résisté; mais le voilà depuis quelque temps assez malade! Ces dix dernières années forment la période de notre histoire littéraire la plus pauvre peut-être ou plutôt la seule pauvre en œuvres dramatiques durables que nous ayons traversée depuis longtemps.

Il semblait qu'après 1870 la politique, dont le pays avait repris le goût salutaire, les passions qu'elle excite, les mœurs qu'elle engendre, ses vertus, ses vices, ses travers, d'une part, la forte secousse subie par la patrie française d'autre part, dussent fournir à la comédie des sujets encore intacts qu'elle traiterait avec hardiesse, ou faire surgir quelque forme nouvelle du drame patriotique et militaire. Il n'en a rien été. M. Sardou a entrevu un jour la comédie politique; il l'a esquissée, il l'a manquée, et il n'y est plus revenu. MM. Erckmann-Chatrian nous ont donné, le mois dernier, un drame militaire et patriotique. Quoique le roman dont ils ont tiré leur pièce soit une œuvre attachante, originale, saine, profondément et simplement poétique, ils n'ont offert au public du Châtelet qu'un spectacle décousu, sans intérêt et sans couleur. En mêlant deux genres incompatibles, le leur propre et celui des anciennes pièces de Franconi, ils sont presque tombés au-dessous de celles-ci. Les rhapsodies militaires de l'an 1832, où l'on voyait Napoléon, surpris et entouré par 12 000 Autrichiens, qui leur faisait mettre bas les armes par le seul effet de son attitude imposante; où le Sergent s'écriait avec un étonnement si burlesque : « Encore des Cosaques! *Mais ils ne savent donc pas que la bataille d'Austerlitz est perdue depuis deux heures!* » — ces rhapsodies grossières avaient du moins une qualité : le mouvement. MM. Erckmann-Chatrian prendront sans doute leur revanche avec *la Guerre* ou avec *Alsace*. Dans cette dernière œuvre, dont nous avons déjà entretenu les lecteurs de la *Revue* quand elle a paru en brochure, ils ont imprimé au drame national une allure digne de lui et tout à fait nouvelle. Malheureusement, les auteurs ont choisi sans nécessité un titre qui pouvait éveiller des susceptibilités sérieuses, et, tant qu'ils maintiendront leur titre, la représentation de ce drame saisissant et large ne saurait être autorisée. En l'état, MM. Erckmann-Chatrian n'ont tenté qu'une fois l'épreuve de la scène avec le drame national et guerrier : ils n'ont pas réussi.

Ce qui reste aujourd'hui au théâtre, ce sont des fantaisies, assez souvent charmantes, qui n'ont été composées que pour faire valoir le talent de tel ou tel comédien et qui valent cependant quelque chose en dehors de lui; ce sont des vaudevilles où renaît l'art de l'imbroglio, qui fut porté, de 1820 à 1840, à son point de perfection et qui s'était un peu perdu depuis. C'est beaucoup, si l'on veut; ce n'est pas assez. On souhaiterait que l'auteur de *Lucrèce*, d'*Agnès de Méranie*, de *Charlotte Corday* nous eût laissé quelque héritier dans le drame historique et shakespearien; que l'auteur de *la Ciguë*, de *Gabrielle*, de *l'Aventurière* et de *Philiberte*, eût trouvé quelque continuateur dans la comédie poétique. On souhaiterait, à défaut d'un peintre rude et puissant de nos mœurs politiques, un peintre juste et toujours en fraîcheur, tel que fut Scribe, de la vie française moyenne et de la société française. On souhaiterait surtout que le théâtre fût plus largement théâtral et moins anecdotique. Ce sont des anecdotes sans portée que la plupart des pièces qui ont de nos jours cent représentations. C'est encore une suite d'anecdotes dialoguées que M. Octave Feuillet vient de mettre au théâtre et de faire représenter au Gymnase sous ce titre : *Un Roman parisien*.

II.

M. Octave Feuillet appartient à une classe d'écrivains qui ont plutôt la vocation que le génie, plutôt la réflexion, le talent, l'étude et la *maestria* que l'inspiration continue. Aussi longtemps qu'il a eu le bon esprit de ne pas forcer son naturel, il a captivé et ravi le public, surtout la jeunesse et les femmes, qui sont pour le romancier, le poète et l'auteur dramatique le seul public bien enviable et bien approprié. En 1840, année qui marque un zénith dans l'histoire de la poésie comme dans celle de l'éducation et des idées politiques, M. Octave Feuillet avait dix-huit ans. Il était en train de faire sa rhétorique, à Louis-le-Grand, sous d'excellents maîtres qui possédaient la tradition et le goût. Déjà il s'essayait; il rimait et prosait. C'était le temps où les générations grandissantes lisaient avec passion Walter Scott, George Sand et Mérimée. Quelques-uns y joignaient Musset. Le jeune Feuillet fut dans ce courant. *La Chartreuse de Parme* venait de paraître (1839), suivant de huit années *le Rouge et le Noir* (1831). On n'avait pas encore découvert quel grand esprit, quel génie vigoureux, souple, fin, passionné, traversé de mille et mille sensations, était Stendhal. Je ne serais pourtant pas surpris que M. Feuillet eût lu, goûté et dévoré *la Chartreuse* au moment qu'elle paraissait, et deviné en elle l'un des prodiges du siècle : il y a de ci, de là, trop rarement, une goutte de Stendhal dans M. Octave Feuillet. Tenons-nous-en à George Sand et à Walter Scott. Il n'est que de fondre l'un et l'autre en d'adroites proportions; on a *Bellah*, qui est le premier, selon la chronologie, des romans de M. Feuillet, et qui n'est pas le dernier selon l'art.

Depuis, M. Feuillet a représenté éminemment dans notre littérature le pur romanesque : c'est là son don et son domaine. Purement romanesque est *Dalila*; purement romanesque encore est *le Roman d'un jeune homme pauvre*. Mais ce romanesque ne coule pas toujours de source : il est construit; il sent la lampe; il s'exprime en un style où l'imagination toute seule ne donne pas la substance, où la rhétorique dont on s'est nourri et muni apporte, à certains moments, une part un peu trop sensible. Figurez-vous une

physionomie féminine qui a le caractère, le feu, la saillie ; mais sur le teint se répand comme une nuance d'huile presque imperceptible. N'est-ce pas assez pour rompre l'aisance de cette physionomie et pour en troubler l'attrait ? M. Octave Feuillet n'a eu le coup d'aile, il ne s'est dégagé sans effort que dans *la Petite Comtesse* et dans *Julie ;* avec quel pathétique exquis, il est vrai, avec quel charme qui vient de l'expérience accomplie des mouvements du cœur ! Du moins, lorsqu'il se tenait dans le pur romanesque, M. Octave Feuillet suivait son penchant, inné ou acquis, mais profond et sincère. Les créatures qu'il façonnait à loisir d'une main savante pouvaient être absurdes : elles étaient adorables. Il connaissait les mœurs mondaines et le train du monde ; il en possédait la mesure exacte.

Tout à coup, entre 1863 et 1867, le voilà féru de la tarentule du jour ; il se lasse de tous les beaux sentiments et de toute la délicatesse dont on le vante ; il quitte l'empire du bleu pour celui de la pratique ; il veut montrer à son tour qu'il sait peindre des hommes forts, des choses fortes, des réalités fortes. Et moi aussi je joue du bistouri ! Et moi aussi j'ai une massue ! Hélas ! c'est justement quand il a pris la résolution de se faire pratique, réaliste, naturaliste, qu'a paru à découvert tout ce qui se dissimulait en lui d'arbitraire et d'artificiel. Vous souvenez-vous de *Montjoye ?* Vous souvenez-vous de cet homme très fort, qui ne voit dans ses semblables que des instruments de fortune et dans les idées que des moyens de retentissement pour lui-même, qui n'estime et ne cherche rien que l'éclat d'une grande position sociale, qui l'entend conquérir *per fas et nefas* — et qui commence de propos délibéré sa vie par prendre femme sans mariage, par se donner des enfants sans état civil, par présenter au monde régulier, qu'il a soif de dominer et d'éblouir, une famille dont il lui a caché l'irrégularité ! Quel conquérant du monde que celui qui, pour le séduire et le subjuguer, s'attache au pied le boulet d'une faute grossière qui est de celles que le monde pardonne et admet le moins ! Et vous souvenez-vous aussi comment cet ambitieux sans conscience et ce spéculateur sans entrailles, qui a froidement ruiné et réduit au suicide son premier associé, devient en vingt-quatre heures un héros de probité et de vertu ?

Le *Roman parisien* procède des mêmes erreurs que *Montjoye,* avec cette aggravation qu'il y a dans *Montjoye* un caractère et un sujet, bien ou mal conçus, et qu'il n'y a dans le *Roman parisien* qu'une série d'évènements forcés qui étourdissent le spectateur pour le laisser à peu près indifférent, au moins jusqu'au cinquième acte. M. Octave Feuillet s'est piqué encore une fois de se mettre lui-même sur le pied d'auteur très fort qui ne recule pas devant la nécessité d'une besogne brutale ; il a prétendu opposer dans son drame beaucoup de réalisme outré à beaucoup de vertu romanesque ; il n'a été ni romanesque ni réaliste ; il a été invraisemblable et inexplicable.

III.

Exceptons *Julie,* drame simplement conçu et simplement exécuté, où nous nous sentons enveloppés, au premier mot, par le sujet. *Julie* étant exceptée, on peut dire qu'en général M. Octave Feuillet se montre assez lent et assez pénible à se débrouiller d'une exposition. Dans le *Sphinx,* il nous faut attendre la troisième scène pour apprendre que le mari de Blanche de Chelles navigue pour le moment dans les mers de Chine. Le détail est pourtant d'importance ; M. Alexandre Dumas, M. Meilhac, M. Sardou eussent certainement trouvé moyen de nous le faire connaître avant la fin de la première scène. Ici c'est bien pis. On ne sort point pendant quatre actes de l'exposition. A chaque nouveau quart d'heure on se trouve lancé dans un sujet nouveau.

Au premier acte, au lever du rideau, on est en pleine fête ; la maîtresse de la maison, Mme de Targy — Marcelle de Targy — vient d'achever un duo avec le célèbre ténor Juliani ; du fond d'un petit salon, les invités lui envoient, sans qu'on l'aperçoive encore elle-même, de chaleureux applaudissements. Ils discutent entre eux son talent. « Quel effet magnifique produirait cette voix à l'Opéra ! dit l'un. — Oh ! réplique un autre, à l'Opéra il faudrait en rabattre ; on aurait bien de la déception ! » Marcelle arrive alors, radieuse et fière, au bras de Juliani. Le spectateur pense à part lui : « Bon ! je tiens le sujet ; j'ai devant moi une femme chez qui l'amour de l'art prime l'amour du mari et du foyer domestique ; l'amour déréglé de l'art et la gloriole artistique la perdront ; nous allons assister à la grandeur et à la décadence d'une femme du monde égarée sur les planches. » Mais paraît le mari, Henri de Targy. Marcelle témoigne pour lui de l'amour le plus dévoué et le moins équivoque. Tout ce qu'elle dit respire le bonheur, le contentement, la raison. Le spectateur se dit : « Allons ! ce n'est pas ça ! Le ténor n'était là que pour la mise en scène. Maudit ténor ! il m'a jeté sur une fausse piste. »

Cependant nous apprenons que la mère de M. de Targy, qui a voulu à toute force que ses enfants donnassent cette fête, n'a pas consenti à y assister elle-même : elle est en proie à une maladie nerveuse, étrange et compliquée ; c'est depuis la mort de son mari. Cette mort, s'il faut en croire les commérages de l'un des invités, le baron banquier Chevrial, a été bien soudaine. Un mystère plane sur elle. « Diantre ! imagine le spectateur. Est-ce que par hasard Mme de Targy mère aurait aidé son mari à mourir ? Voilà un drame bien noir ! Mais enfin là est peut-être le sujet. » Mme de Targy mère apparaît. Son entrée subite, à la façon d'un spectre, donne le frisson. Mme de Targy a un poids sur la conscience. Que va-t-elle révéler contre elle-même, la malheureuse ! Rien du tout. Le poids ne pèse pas sur elle ; il pèse sur la mémoire de son mari défunt.

M. de Targy avait reçu autrefois d'un sien ami, M. de Fervières, prédécédé, un dépôt s'élevant à la somme de deux millions sept cent mille francs qu'il devait, d'après les intentions dudit M. de Fervières, remettre, en de certaines circonstances données, à Mlle Thérèse d'Ambleuse, devenue depuis la femme du baron banquier Chevrial. Cette Thérèse est la propre fille, mais adultérine, de M. de Fervières. Les circonstances fixées d'avance par M. de Fervières se sont produites, et M. de Targy père n'a ni rendu ni révélé le dépôt

à Mme Thérèse Chevrial. Sept cent mille francs ont d'abord été emportés par la faillite, impossible à prévoir, d'une maison anglaise où cette somme était placée. Pour réparer cette perte partielle, dont il n'était responsable en aucune façon, ni selon le Code, ni selon la plus sévère morale, M. de Targy père a eu l'idée bien fâcheuse et un peu baroque de faire quelques opérations de Bourse et il y a englouti le reste du capital à lui confié. Or deux millions sept cent mille francs, c'est juste le chiffre qui représente la fortune actuelle du jeune ménage Targy. S'ils restituent à Mme Chevrial, c'est pour eux la ruine. « Nous rendrons tout, ma mère », dit Henri de Targy, et la toile tombe. Notez que la mère d'Henri a admiré sa généreuse résolution, qui lui rend à elle-même la paix du cœur, et que Marcelle n'a fait aucune objection. Le public, là-dessus, est très intrigué. Ils vont tout rendre : c'est fort bien. Mais si la malheureuse histoire du dépôt confié à M. de Targy le père est le fondement et le fond de la pièce, et si cette histoire est dès à présent liquidée, la pièce par cela même est finie; il n'y a plus de pièce! Que peut donc bien être la pièce?

Au second acte, nous sommes chez l'illustre banquier baron Chevrial.

Le baron banquier Chevrial est, nous le savons, le mari de Mlle d'Ambleuse. A lui vont revenir les deux millions sept cent mille francs dont Henri de Targy est décidé à s'acquitter. Je vous donne le banquier Chevrial, *alias* Montjoye, pour le plus impudent gredin des quatre-vingt-six départements. Tout le monde lui rend cette justice, y compris Henri de Targy, qui le connaît de longtemps. Lorsque Henri se présente chez lui et lui expose l'objet qui l'amène, Chevrial ne fait aucune difficulté d'accepter cette aubaine inespérée, au nom de sa femme et en contraignant celle-ci à se soumettre. Loin d'être touché de l'abnégation et du désintéressement d'Henri, cet homme vraiment affreux conçoit l'atroce projet de séduire à prix d'argent et de posséder la brillante Mme de Targy devenue pauvre, et, afin de poursuivre plus commodément son honnête dessein, il offre une place dans ses bureaux à Henri de Targy, lequel consent! Thérèse Chevrial n'est pas comme son mari : elle ne peut s'empêcher d'admirer tendrement la noblesse de cœur d'Henri, et elle ne réussit pas à le cacher. Bravo! Voilà cette fois le sujet! Que nous étions sots de ne pas l'avoir deviné! Nous allons voir comment la belle et vertueuse Marcelle, vaincue par la gêne et le dénuement, succombera aux séductions métalliques de ce butor de banquier, et comment le trop faible Henri va se laisser aimer par Thérèse. Ce bouleversement de deux familles ne sera pas trop encourageant pour les gens qui rendent les dépôts qu'on leur confie, et il est un peu bien dur d'avoir attendu le sujet pendant deux actes. Mais, au moins, c'est un sujet de haute psychologie où la touche habile de M. Feuillet va se montrer. Eh bien! vous ne le croiriez pas! Ce n'est pas encore ça.

Au troisième acte, en effet, Marcelle a la fantaisie de se faire enlever par le ténor, de qui nous n'avions plus entendu parler; et, au quatrième, ce scélérat de Chevrial, qui ne pense plus du tout à Marcelle, donne à souper, en sa petite maison, à Mlle Rosa Guérin, du corps de ballet. A la fin de ce quatrième acte, d'ailleurs, il se trouve que la moitié des personnages sont morts de la façon la plus tragique. Le ténor a sombré dans les flots de l'Atlantique; également, Mme de Targy; le banquier est frappé sur la scène même d'une attaque d'apoplexie au moment où, la coupe en main, il célèbre le vin, le jeu et les belles. Vous jugez si, pour le coup, le spectateur est ému, non pas de ce qu'ils meurent tous, mais de ce qu'après quatre actes il n'a pas encore sa pièce et qu'ils sont tous morts.

Le dernier acte relève le drame. Ce n'est pas qu'il soit plus vigoureusement noué et dénoué que les autres. Entre le troisième et le quatrième acte, l'auteur a tout bonnement noyé Mme de Targy; il nous informe tout bonnement, au cinquième, que c'était là une fausse nouvelle, et il ressuscite Marcelle, à cette seule fin que celle-ci s'empoisonne et meure, cette fois réellement et définitivement, sous les yeux du spectateur. Ce dénouement n'est pas sans avoir déjà beaucoup servi, même dans les œuvres de M. Feuillet. Il y avait quelque chose de semblable dans *le Sphinx* et d'analogue dans *Julie*. Mais on a pleuré et on a été subjugué. Ainsi, jadis, tout ce que contient d'enfantin le dernier acte de *Montjoye* avait disparu dans les larmes.

IV.

Il faut bien pourtant que M. Octave Feuillet ait eu un but en écrivant *Un roman parisien*. Nous supposons qu'il se sera donné pour objet de faire quelque chose qui fût d'une moralité terrible contre la perversité du siècle. Ce dessein apparaît évidemment dans le coup vengeur qui foudroie Balthazar-Chevrial au quatrième acte, parmi les lumières, les fleurs et les femmes. Quand le rideau s'est levé sur le quatrième acte, quand nous avons vu s'asseoir autour d'une table babylonienne un essaim de jolies personnes en travesti, nous avons un instant frémi : nous nous sommes demandé si M. Octave Feuillet, de l'Académie française, M. Octave Feuillet, l'idéal trouvère de toutes les délicatesses et de toutes les quintessences, ne s'était pas proposé de surprendre et d'enlever les suffrages de son public par le procédé éblouissant et vulgaire d'une exhibition plastique. Les Muses en soient louées! Notre erreur était complète; la mort de Chevrial l'a dissipée. Il fallait nous étaler l'orgie pour en tirer ensuite un salutaire effet de terreur. Le malheur est que la terreur ne s'est pas communiquée de la scène à la salle.

Pourquoi?

Nous touchons ici au principal vice de la pièce : le vide des personnages et le ton faux des mœurs. Ce vice-là, dans une pièce signée d'un nom littéraire, est bien plus mortifiant pour l'auteur que le décousu des événements. Chevrial n'est pas un monstre, c'est un simple jocrisse de perversité. Décidément M. Octave Feuillet ne s'entend pas aux caractères pervers, à moins qu'il ne les enveloppe, comme sa Dalila, de fantaisie. Il fera bien d'y renoncer. Tous ses scélérats sont factices et superficiels. Qu'est-ce que Juliani, quand il machine d'enlever Marcelle? Est-ce bien un séducteur machiavélique et

sans scrupule? N'est-ce pas plutôt un étourneau? Il ne ressent pour Marcelle ni amour ni passion; il nous laisse entendre qu'il ne croit pas à son talent de cantatrice, et tout de même il l'enlève! Apparemment pour avoir le plaisir de se mettre sur les bras une maîtresse plaintive et coûteuse et pour traîner à travers les deux Amériques, dans la troupe dont il est l'*impresario*, une *prima donna* qui ne fera pas d'argent! Singulière opération pour un *impresario* et pour un homme à bonnes fortunes! Qu'est-ce que Marcelle, quand elle suit le ténor? Elle ne l'aime pas; c'est l'odieuse pauvreté qu'elle fuit: elle veut se refaire une fortune et un grand état en se faisant un nom dans les arts. Très bien! Mais alors comment part-elle sans avoir entre les mains un engagement en bonne forme? Est-ce là une femme dépravée par des calculs égoïstes? N'est-ce pas plutôt une inconcevable linotte qui n'a pas la moindre précaution?

Et le banquier Chevrial, pour en revenir à lui, l'homme fort entre tous de la pièce! Ce gaillard-là n'a aucune notion ni de la friponnerie supérieure ni du don juanisme de banque. Quand il poursuit de ses vœux perdus la danseuse Rosa Guérin, est-ce qu'il n'imagine pas de la ruiner en lui conseillant de parti pris des opérations de Bourse désastreuses, afin que, ruinée, elle lui cède! Le beau plan! Brigander une danseuse et lui piller d'abord ses économies pour trouver le chemin de lui plaire! J'ignore, naturellement, si jamais on a essayé de ce moyen-là avec le corps de ballet: il est peu probable qu'il ait réussi. Un banquier séducteur et qui tient sagement sa comptabilité galante comble l'objet de ses soupirs avant; c'est après, qu'il rentre dans ses fonds en donnant à la chère petite quelques bons conseils de Bourse.

On n'en finirait pas de disséquer toute cette coquinerie bucolique. Elle ne saisit pas, elle n'effraye pas, elle n'inspire pas d'horreur, parce qu'on sent trop qu'elle est de convention. Cette placidité du spectateur devant tant d'actions méchantes est encore ce qui peut se produire de plus heureux pour l'auteur. Nous nous révolterions contre lui, au troisième acte, si nous étions entrés dans le courant de son drame. Nous ne supporterions pas la brusque façon dont Marcelle, bien née, bien élevée, spirituelle, jusque-là éprise de son mari, va rejoindre le ténor et se livrer à lui. La fuite de Marcelle est traitée vraiment d'une main trop lourde. En général, M. Octave Feuilet a l'enlèvement un peu bien facile: voir l'enlèvement de Blanche de Chelles par lord Ashley dans *le Sphinx*. Ici toute mesure est dépassée.

V.

Conclusion. Il n'y a pas, au demeurant, de motif pour qu'*Un roman parisien* ne fournisse pas au Gymnase la même carrière heureuse qu'*Odette* a fournie l'an dernier au Vaudeville. Le cinquième acte a un pathétique qui soutiendra la pièce. Du moins nous le souhaitons pour l'auteur; nous le souhaitons aussi et surtout pour le théâtre où on le joue.

Tout ce qu'un directeur peut faire pour assurer à une pièce les deux cents représentations de rigueur, l'habile directeur du Gymnase l'a fait. Il a déployé toutes voiles au vent. Ce n'est pas seulement l'élégance et la richesse de la mise en scène qui est remarquable; c'en est la justesse. Ce n'est pas seulement ses premiers sujets que M. Koning a mis au service de M. Feuillet; il a pris les soins les plus minutieux pour que ceux des comédiens du Gymnase qui ont encore le moins d'acquis parussent à la hauteur des premiers rôles. Le plaisir est bien rare et presque merveilleux d'un drame en cinq actes où l'on n'a à relever dans l'exécution, chez les utilités grandes et petites et même chez les simples comparses, ni une intonation, ni une attitude, ni un geste, ni un simple détail de costume qui soit faux. Là est le mérite propre du directeur.

Et, quel que doive être le sort final d'*Un roman parisien*, M. Koning, en s'adressant à M. Octave Feuillet pour lui demander une pièce, a fait également une chose qui lui mérite la reconnaissance des hautes lettres et des amants des lettres. Il est allé chercher celui des auteurs dramatiques de ce temps qui a le plus de conscience littéraire, je voudrais pouvoir dire le plus de génie et le plus d'aptitude naturelle pour le théâtre.

J.-J. Weiss.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

On connaît dans tous ses menus détails l'histoire des comédiens italiens établis en France avec des privilèges sous le règne de Louis XIV; on ne connaît que vaguement celle de leurs prédécesseurs. C'est comme une période préhistorique sur laquelle nous n'avions que des généralités vagues, sans renseignements précis. Le roman et la légende s'étaient mêlés à l'histoire. M. Armand Baschet, un explorateur consciencieux, un grand assembleur de documents jetant la clarté dans les ténèbres — ce qui le distingue de Jupiter assembleur de nuages, comme disait Homère, — a entrepris de combler cette lacune. Grâce à ses recherches, nous pouvons maintenant suivre les comédiens italiens dans leurs voyages en France, soit à Paris, soit en province, depuis le règne de Charles IX (1). Où a-t-il puisé ces documents nouveaux? Dans les *Registres de la Trésorerie de l'épargne*, dans la *Correspondance originale des comédiens*, enfin et surtout dans les *Archives de la maison de Mantoue*.

Et pourquoi a-t-il fallu voyager jusqu'à Mantoue? Parce que l'ancienne maison des Gonzague eut, de bonne heure, sa compagnie de comédiens ordinaires, qu'elle laissait libre de pérégriner et d'aller porter en d'autres contrées la *commedia dell'arte*. Ces troupes, qui se formaient sous un nom collectif : les *Accesi* (les enflammés), les *Fedeli* (les fidèles), les *Confidenti* (les confidents), étaient et se disaient troupes

(1) *Les Comédiens italiens* [illegible] par Armand Baschet. — 1 vol. Paris, 1882. E. Plon et C[illegible].

de M. de Mantoue. Pendant près d'un demi-siècle, l'Altesse sérénissime de Mantoue fut le patron, maître et seigneur des meilleures compagnies de comédiens italiens. C'est surtout sous le principat de Vincent Ier de Gonzague (1587-1612) et sous celui de son second fils, le cardinal-duc Ferdinand (1612-1626), que s'exerça ce protectorat. Quand Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII éprouvaient le désir de s'égayer, ils envoyaient un message à son Altesse sérénissime, qui leur expédiait ses comédiens ordinaires. Les compagnies recevaient parfois elles-mêmes des lettres pressantes dont elles étaient fières. La reine, pour avoir été marraine d'un enfant d'Arlequin, écrivait à Arlequin : « Mon compère. » Arlequin répondait : « Ma commère. » C'était leur protocole. A chacun de ces voyages, la Trésorerie de l'épargne inscrivait sur ses registres les sommes expédiées pour les frais de route, les frais de séjour en province et enfin les honoraires de l'*impresario*, qui payait ensuite chacun des artistes. Tous ces documents, parfaitement authentiques, ont permis à M. Armand Baschet de fixer la date précise de chacun de ces voyages et les différentes villes où se sont établis pour un temps les comédiens *dell'arte*. Nous voici sur cela aussi bien renseignés que sur les tournées en province ou à l'étranger de Berthelier ou de Mme Sarah Bernhardt en ces dix dernières années.

Dates de chaque départ de ces troupes nomades, durée du séjour dans les différentes villes, dates des représentations — il y en a une quelques jours à peine avant la Saint-Barthélemy, — tout cela n'est pas sans intérêt. Sans doute nous aimerions mieux qu'on nous donnât une idée de ces bouffonneries improvisées, qu'on nous fît voir l'influence de cet art transalpin sur notre théâtre national; mais c'est ce qui ne se trouve ni dans les registres de la Trésorerie de l'épargne ni dans les archives de Mantoue. M. Baschet ne se pique que de réunir des documents : ne lui demandons pas plus que ce qu'il s'engage à donner. Si ces pièces de comptabilité, si ces messages adressés soit à l'Altesse sérénissime, soit aux comédiens eux-mêmes, présentent quelque monotonie, se répétant presque toujours dans les mêmes formules, ce n'est pas la faute de M. Baschet. Il a promis des documents exacts, il livre des documents exacts : que lui demandez-vous de plus? Admirez, au contraire, cette conscience du chercheur qui ne donne rien à l'hypothèse et qui se défie du roman se glissant dans l'histoire. Ce n'est pas lui qui hasarderait une conjecture ingénieuse ou arrangerait arbitrairement les faits pour leur donner une physionomie piquante.

Aussi quel dédain pour les historiens du théâtre au XVIe siècle, qui n'ont pas eu les mêmes scrupules! « Un chacun, s'écrie-t-il, un chacun vous dit que la troupe qui vint à Blois était dirigée par Flaminio Scala. Pour nous, chercheur de textes probants, valables, incontestables, nous ne voyons pas sur quelles données authentiques un chacun se base pour assurer qu'il y avait celui-ci plutôt que celui-là. » Voilà qui est parler et dire son fait à cet un chacun! Cela lui apprendra, à un chacun! C'est bien fait, un chacun! — Ces rudesses de langage ne vous rappellent-elles pas les formules aimables des commentateurs : *Hic inepte dixit; ille autem multo ineptius; alius vero ineptissime?* Aménités d'érudits, volontiers en colère. Je suis certain qu'au fond M. Baschet a raison; mais ne pourrait-il triompher moins lourdement? Peut-être faudrait-il un peu plus de désinvolture, des gestes plus vifs, une allure plus leste en des études de ce genre. N'oublions pas, après tout, qu'il s'agit ici d'Arlequin, de Colombine et du seigneur Pantalon. Il faut voir le contentement de M. Baschet quand il a trouvé le vrai nom d'un de ces bouffons ignorés jusqu'ici! — C'est Martinelli, dit-il. Qui connaissait jusqu'ici Martinelli? Je l'ai fait renaître! — Un savant n'aurait pas moins d'orgueil pour avoir retrouvé un mastodonte antédiluvien.

II.

Encore un volume de M. Coquelin aîné. Ah! cesse de vaincre, disait à Louis XIV Boileau essoufflé à suivre son char de triomphe; et moi, de même, essoufflé à suivre M. Coquelin : Ah! cesse d'écrire! L'autre jour, il s'agissait de la philosophie de M. Sully Prudhomme, et nous avions entendu M. Coquelin ne pas nous en parler; cette fois, il est question de l'*Arnolphe* de Molière (1) : M. Coquelin en parle, ce qui est digne de remarque. C'est qu'aujourd'hui il se sent sur son terrain. Le sujet est de ceux où il est plus compétent que l'*un chacun* de M. Baschet, et c'est un sujet qui le passionne. C'est donc plaisir de l'écouter. J'ai eu la bonne fortune d'être un de ses auditeurs à cette conférence qui était bien amusante. En effet, M. Coquelin racontait avec une verve singulière la *première* de *l'École des femmes*. C'est peu dire, il la racontait. Il nous y faisait assister, grâce à sa mimique expressive et à son talent de prendre une foule de voix diverses. On entendait les cris de pudeur alarmée des précieuses, les protestations des marquis, les rires francs du vrai public. Il semblait que le son en vînt tantôt des loges, tantôt du parterre, tantôt des bancs placés autour de la scène. On entendait même descendre le lustre et moucher les chandelles; oui, comme un grincement de poulies et un *flic-flac* de mouchettes. Je défie tout autre conférencier de produire ces illusions : il n'y a pour cela que M. Coquelin, le conférencier-orchestre!

En lisant le volume, vous n'éprouverez pas ces sensations multiples; mais, avec un peu d'imagination, vous comprendrez que nous les ayons éprouvées, et vous croirez, vous aussi, assister à la représentation. On peut dire de ce compte rendu très expressif de la fameuse soirée ce que Mme de Sévigné disait des fables de La Fontaine : Cela est peint. J'ai donc relu avec un très réel plaisir ce que j'avais écouté avec un plaisir plus vif encore.

Après avoir constaté ce qu'il y a dans ces pages très vivantes de pittoresque et de parlant, j'exprimerai quelques doutes sur certaines appréciations.

Par exemple, faut-il croire que certains mots à double entente qui provoquèrent des haut-le-corps, très affectés

(1) C. Coquelin, *l'Arnolphe de Molière*. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

sans doute, parmi les précieuses et les marquis, fussent aussi innocents que M. Coquelin le pense — ou du moins le donne à entendre, car enfin il ne dit pas sur ce point les choses très nettement. Eh bien, non, je ne le pense pas. Ma conviction très sincère est que Molière avait parfaitement prévu l'effet de ces équivoques sur le parterre, qu'il voulait faire rire. Dans *la Critique de l'École des femmes,* il le niera sans doute ; mais c'est là précisément un de ces cas que la sagesse des nations déclare niables. Ne lui faisons pas un crime de ces plaisanteries un peu grasses ; ne le croyons pas cependant plus candide et plus innocent qu'il ne l'était.

Sur un autre point encore, je me séparerai de M. Coquelin. Selon lui, Molière, en traçant les deux figures d'Arnolphe et d'Agnès, n'aurait en aucune façon songé à lui-même et à Armande. La preuve en serait dans la date même de l'œuvre. C'était à l'instant où Molière venait d'épouser la femme qu'il aimait et où elle allait le rendre père. Tout lui souriait alors ; il nageait en plein océan de miel ; l'heure de la défiance n'était pas encore venue. Un autre argument, c'est la difformité morale d'Arnolphe, un égoïste, un cynique, plein de mépris pour ce que M. Coquelin appelle « cette pâte féminine que le vieillard s'imagine pétrir à son gré et à son usage ». — Ingénieux, ces deux arguments ; mais ils ne me convainquent point. Et d'abord Arnolphe est-il aussi noir, aussi horrible que le voit M. Coquelin ? Non, n'est-ce pas ? Maintenant, que Molière ait fait son propre portrait, c'est ce que personne ne songe à prétendre. Seulement, marié, lui déjà vieux, un peu triste, un peu sombre, à une enfant capricieuse, se demandant avec inquiétude s'il serait aimé autant qu'il aimait, il a dû faire un retour sur lui-même et songer à sa situation propre lorsqu'il traçait les figures d'Arnolphe et d'Agnès. Rapprochement très indirect, analogie des plus lointaines sans doute ; mais l'idée a dû lui en venir à l'esprit.

Voilà mes doutes, et sur deux questions délicates, la seconde surtout. Où je m'associe pleinement à M. Coquelin, c'est quand il fait justice d'un paradoxe bizarre lancé, il y a vingt ans, par Théophile Gautier, et qui avait fait alors rapidement fortune. D'après Gautier, Arnolphe était un vieillard digne de pitié parce qu'il aime et sur qui nous devions pleurer. M. Provost père se passionna en ce temps-là pour cette idée et nous donna un Arnolphe sensible et larmoyant qui eût bien étonné Molière, lui qui avait fait tant rire dans ce rôle. Il y a quelques années, M. Got n'a-t-il pas indiqué, sans l'accentuer autant, cette note sentimentale ? Nous voici assurés que M. Coquelin, quand il jouera Arnolphe, lui donnera sa physionomie vraie.

III.

Une averse de romans. Voici d'abord le roman physiologique et pathologique avec les *Deux malheureuses* (1), de M. Albert Cim. La femme est une malade, a dit un jour Michelet. De ce jour-là bon nombre de romanciers se sont fait un devoir et un plaisir peut-être de fouiller tout autre chose que les replis de son cœur. Affublés d'un tablier, armés de bistouris, de pinces et de scalpels, ils ont taillé et charcuté le corps entier. Anatomie et dissection. Le siège de la maladie chez les deux héroïnes de M. Cim m'interdit d'entrer dans les détails. Leur cas, tout particulier, rappelle celui de Sapho la Lesbienne : voilà tout ce que je puis dire. J'imagine que l'opérateur n'est pas un spécialiste exclusivement voué à ce genre d'affections et qu'il étudiera au besoin les maladies avouables. Alors il ne sera plus forcé de dire, par un scrupule louable d'ailleurs : « Ne touchez pas à mon livre, mesdames ! Lisez *la Cuisinière bourgeoise* ou M. Octave Feuillet ! » Comme vous voyez, il est dédaigneux pour les romanciers qui n'ont pas le tablier. Mais, dissecteur intolérant, je sais des hommes qui lisent, eux aussi, Octave Feuillet, et avec autant de plaisir que vos anatomies locales. Savez-vous qu'il faut avoir le cœur solide pour vous voir opérer ? Nous devons reconnaître cependant que M. Cim ne se complaît pas dans le scabreux ; il s'efforce même de dire avec toute la décence possible ce qui forcément n'est pas décent.

Voici maintenant le roman progressiste et humanitaire.

Les femmes sont des malades, disent à leur tour MM. Alfred Sirven et Henri Leverdier ; oui, des malades, et voilà pourquoi il faut leur pardonner, même à celles qui *déshonorent* (1), même à Mme Claude, oui, à Mme Claude elle-même, entendez-vous, monsieur Dumas ? C'est en effet à la comédie de M. Dumas fils et à son *Homme-femme* qu'ils répondent. Un peu tard peut-être, et ils y ont mis le temps ; mais il n'est jamais trop tard pour répandre la lumière humanitaire et progressiste. Pour ma part, j'approuve leur héros, le bon M. Legrand, qui, bien et dûment *claudifié,* n'a point recours à une mitrailleuse. Il pardonne parce que les vilaines gens qui ont détourné la brebis du bercail n'ont pas eu encore, comme il le dit, le temps « de vicier cette âme et de l'aplatir au niveau de leurs mensonges ». Équitables considérants ; mais je regrette pour la thèse que les deux outranciers de l'oubli et du pardon aient précisément donné des considérants. M. Dumas leur répondra : — Mais l'âme de Mme Claude était aplatie ! Là justement est la question : l'âme est-elle aplatie ou n'est-elle pas aplatie ? — Peut-être aussi ne répondra-t-il rien, car ces messieurs ne sont pas aimables pour lui quand ils reprochent à l'Académie de lui avoir ouvert ses portes. Mais j'allais oublier ! M. et Mme Legrand, réconciliés, heureux, vivent longtemps et ont beaucoup d'enfants.

Les femmes ne sont pas des malades, dit M. George de Peyrebrune ; non, mais les hommes sont des perfides, des lâches, des chasseurs présentant des appâts à la proie qu'ils ont eu soin d'affamer. Il y a des femmes qui tombent (2), mais toutes sont déchues par la faute ou le crime de l'homme. Contre notre dépravation et notre férocité, il semble qu'un seul refuge leur reste : la mort. Voilà pourquoi M. de Peyre-

(1) Albert Cim. *Deux malheureuses.* — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

(1) Alfred Sirven et Henri Leverdier, *les Femmes qui déshonorent.* — 1 vol. Paris, 1882. E. Lalouette.

(2) George de Peyrebrune, *les Femmes qui tombent.* — 1 vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.

brune nous fait assister à une ronde vertigineuse où toutes les péris tombent tour à tour. Un abattis général et le sol en est jonché. Tandis qu'elles tournaient, les malheureuses, un faune ou un satyre leur donnait un croc-en-jambe, puis, une fois la victime à terre, posait sur sa poitrine un pied fourchu de bouc. Une seule est restée debout, par quel prodige d'équilibre, Dieu le sait. Au dernier moment, à bout de forces, près de choir, elle aussi, elle saisit une fiole de poison afin de choir morte : ô miracle ! un dieu sauveur apparaît, renverse la fiole et arrache l'infortunée à la ronde infernale. Ce dieu sauveur, c'est le mari. Très bien cela, monsieur de Peyrebrune; le mari opérant des miracles, parfait! Accordez-moi maintenant qu'il y a un certain nombre de femmes qui ne demandent qu'à tomber, comme les fruits qui ont un ver à l'intérieur, et nous allons être tout à fait bons amis. Non, dites-vous? Cela ne m'empêche pas de le trouver fort intéressant, votre récit, malgré l'exagération de la thèse, d'en louer la trame serrée et le style énergique sans brutalité. Vous annoncez que vous faites un réquisitoire, non une œuvre d'art : eh bien, si; c'est une œuvre d'art et qui promet.

Avec le dernier récit de M. Th. Bentzon, nous revenons à l'œuvre d'imagination pure. Pas de thèses ambitieuses, pas de théories amères, décourageantes, pas de réquisitoires violents, pas de tableaux réalistes dénaturant la vérité sous prétexte de nous faire connaître le monde vrai. M. Th. Bentzon est un romancier qui aime le romanesque et volontiers laisse la porte ouverte au caprice et à la fantaisie. Il ne lui déplaît pas que, voyageant avec lui, nous nous sentions de temps à autre emportés dans le domaine de la fiction. C'est un plaisir pour nous comme pour lui. Ce dernier récit, *le Retour* (1), est une œuvre tout à fait aimable, fort émouvante cependant en de certaines parties; mais, alors même que nous tremblons, nous sommes rassurés par un pressentiment confus que tout finira bien. Le héros est désespéré parce que la jeune fille qu'il aime s'est enfuie en Italie pour chanter à la Scala : Calmez-vous, jeune homme, lui disons-nous à l'oreille; elle reviendra guérie de sa fantaisie et toujours digne de vous. La cantatrice se désole parce qu'elle est poitrinaire et parce qu'elle a perdu la voix : Calmez-vous, mademoiselle, vos poumons seront au dénouement de vrais soufflets de forge, et votre voix fera comme vous : elle reviendra. J'avoue mon faible pour ces fictions où il y a toujours un sourire entre les larmes, où les orages n'effrayent qu'à moitié parce qu'on voit toujours à l'horizon un petit coin de ciel bleu.

MAXIME GAUCHER.

1 Th. Bentzon, *le Retour*. — 1 vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Quelle semaine!... Les événements d'Égypte, les complots anarchistes, la grève du faubourg Saint-Antoine, le discours de M. Clémenceau, tout a pâli devant l'affaire des comédiens et du *Figaro*. Nous savions bien que les choses du théâtre tenaient une grande place dans les préoccupations du public parisien; nous ne croyions pas qu'elles pouvaient avoir un retentissement pareil. Au moment où j'écris, il y a huit grands jours que l'article, cause de tant de bruit, a paru, et l'émotion publique n'est pas encore calmée.

Après le rédacteur du *Figaro*, tous les chroniqueurs ont dû traiter cette question brûlante : La profession de comédien est-elle ou n'est-elle pas indigne? Là-dessus, il y a eu un déballage de lieux communs réellement extraordinaire; je n'avais jamais vu tant de vérités briller à la fois d'un si vif éclat. « Tous les métiers se valent. — Il y a d'honnêtes gens partout. — C'est l'homme qui fait honorer sa profession. — Nous sommes tous plus ou moins acteurs : qui ne joue un rôle en ce monde? — Molière était comédien, Shakspeare aussi... », etc., etc.

Voilà pour la doctrine. Quant aux incidents, ils ont été aussi variés que nombreux. Le *Temps*, journal sérieux entre tous, les a relatés soigneusement dans l'ordre où ils se sont produits : ç'a été d'abord une réunion des principaux artistes dramatiques chez le président de leur Association; puis la visite au *Figaro* et la rétractation de ce journal; puis la protestation du chroniqueur désavoué par son rédacteur en chef; puis le démenti de celui-ci; puis la riposte du chroniqueur,... sans compter les événements qui se précipitaient en même temps d'un autre côté : le grand meeting des comédiens assemblés au Château-d'Eau, les provocations adressées à l'auteur de l'article injurieux, la nomination d'un champion pour chaque théâtre, et, comme il n'y a pas de bonne fête sans Mme Sarah Bernhardt-Damala, le duel annoncé ci-après :

« M. Damala ayant envoyé, comme nous l'avons dit, des témoins à M. Mirbeau, et ce dernier ayant déclaré par lettre qu'il tenait M. Damala pour un parfait galant homme, M. Damala, tout en se déclarant satisfait comme homme, demande une réparation au nom de la corporation.

« Mme Sarah Bernhardt, très outrée, tient beaucoup à ce que l'affaire suive son cours et veut que son fils, tout comme son mari, soit prêt à toute éventualité. »

Que dites-vous de cette mère armant son fils pour le combat après avoir déjà sacrifié son époux? Et la même femme dira admirablement les imprécations de Camille, qui, elle, se moque de Rome comme d'Albe et ne veut rien sacrifier du tout! Ce qui prouve une fois de plus que les comédiens n'ont pas besoin d'éprouver les sentiments qu'ils expriment. Diderot triomphe.

Espérons pourtant que l'héroïsme de Mme Sarah Bernhardt

ne sera pas mis à une si rude épreuve et que ses deux épées rentreront dans le fourreau. M. Damala et son beau-fils ne seront peut-être pas appelés à venger l'honneur de leurs frères — heureusement pour le journaliste, qui a bien assez de répondre aux *cartels* envoyés par les comédiens de province. Car ceux-ci ont bondi aussi! Ils ont bondi d'autant plus qu'ils étaient plus loin et que l'outrage adressé à toute la corporation leur fournissait l'occasion d'arriver à Paris et de s'y faire avantageusement connaître. Quel joli début, en effet, qu'un duel dans de telles conditions!... et quelle réclame pour les engagements à venir!

Voilà le côté comique de l'affaire, ce qui fait qu'après avoir blâmé M. Mirbeau pour son attaque aussi incompréhensible qu'inopportune, nous serions presque tenté de lui donner raison aujourd'hui. Il y a vraiment du cabotinage dans les manifestations indignées de nos comédiens, et leur courage se montre à trop bon compte. Ils s'acharnent sur le pauvre chroniqueur qui n'a guère été que l'instrument du crime, mais ils ménagent ceux qui l'ont conseillé. Dans l'ordre du jour voté par l'assemblée du Château-d'Eau, on a mis hors de cause le journal où l'attentat avait été commis. On a remercié tout particulièrement M. Vitu pour la rectification qu'il avait dû rédiger au nom du *Figaro*. C'est que le *Figaro* est tout-puissant dans les théâtres et qu'on ne veut pas se fâcher avec lui!

II.

Mais tout cela fait sourire; ce n'est pas désolant. Notre affliction commence quand nous lisons l'article que M. Coquelin a eu la fatale idée d'écrire et que le *Temps* a eu la fantaisie de publier.

M. Coquelin avait pourtant déclaré qu'il ne dirait rien, et cette sage résolution avait charmé tout le monde. On trouvait, comme lui, qu'il n'était nullement atteint par l'attaque du *Figaro*. Dès lors, à quoi bon répondre? Pour rétorquer une thèse caduque? Mais tous les journaux s'en étaient chargés; vingt articles, plus inutiles les uns que les autres, avaient déjà répondu à la vaine déclamation de M. Mirbeau, et, dans le *Temps* notamment, l'excellent critique Sarcey avait démontré avec sa rondeur habituelle qu'il n'y avait pas là de quoi fouetter une puce; que cette chronique retentissante était tout bonnement l'œuvre d'un journaliste aux abois, qu'elle avait été écrite dans une de ces heures douloureuses où « on laisse aller la copie sous soi » — image qui aurait pu prémunir M. Coquelin contre les inconvénients d'un style trop lâché.

Eh bien, M. Coquelin n'a pas tenu compte de l'avertissement. Il s'est répandu, lui aussi; en trois cents lignes — peut-être plus — il a traité la vieille question qu'un autre comédien, M. Saint-Germain, du Gymnase, pressurait en même temps dans le *Clairon*. Tous deux ont attesté la grandeur d'âme de Molière et la parfaite honorabilité de M. Got. C'est au mieux. Mais l'écrivain du *Temps* a trouvé coquet, en parlant des coups de pied que les comédiens reçoivent quelque part, de désigner crûment l'endroit où aboutissent ces coups de pied, sous prétexte que le mot est classique. Classique tant qu'on voudra : il détonne un peu à la place où l'on trouve d'habitude les articles de M. Schérer.

Le *Temps* alléguera que M. Coquelin ne fait pas partie de sa rédaction ordinaire et que les trois cents lignes en question n'ont été insérées que sous la forme d'une lettre et à titre de document. Aussi n'est-ce pas au journal que je m'en prends, mais à son collaborateur accidentel. Il me semble que, sans se guinder, l'éminent comédien aurait pu soigner son style et brider un peu sa verve familière.

Et si je me permets de lui faire cette observation, c'est que j'ai encore sur le cœur la jolie réplique que je me suis attirée l'autre jour pour avoir annoncé une de ses conférences en présentant l'auteur comme un lettré et un homme d'esprit. « Attendez! attendez! me cria M. Maxime Gaucher; pas de jugements téméraires! » Je dus reconnaître en effet, après lecture, que je m'étais un peu hâté d'applaudir et que j'aurais mieux fait de laisser parler le critique de la *Revue*.

Je comptais prendre ma revanche avec cette affaire des comédiens sur laquelle Coquelin se taisait, nous laissant pérorer, nous autres journalistes, à tort et à travers. C'était de l'esprit, cela, et du meilleur! J'allais le faire remarquer à M. Gaucher, lorsque paraît l'article du *Temps!*... Me voilà obligé de rengainer mon compliment.

Heureusement qu'avec un artiste de cette valeur on a souvent l'occasion d'être élogieux sans cesser d'être sincère. Et, tenez, M. Coquelin nous la fournit en ce moment même avec la publication de sa conférence sur l'*Arnolphe* de Molière, étude qui prouve bien... Mais chut! ceci ne me regarde pas! Lisez plus haut ce qu'en dit M. Gaucher.

III.

L'incident qui a fait couler tant de flots d'encre n'est pas le plus curieux de l'affaire, et on l'aurait peut-être oublié aujourd'hui s'il ne s'était doublé d'une autre histoire entre l'auteur de l'article incriminé et le rédacteur en chef du *Figaro*. Cette histoire jette un nouveau jour sur les mœurs de la presse qui commande ce qu'on appelle « le mouvement parisien »; nous savons maintenant comment le *Figaro* s'y prend pour passionner l'opinion publique et pour entretenir autour de ses bureaux une agitation qui se traduit par un accroissement de recettes.

L'article contre les comédiens n'avait pas été dicté à son auteur par l'indignation qui fait les beaux vers et les belles chroniques; non! C'est au cours d'un rhume, dans la douce chaleur d'une chambre de malade, pendant ces heures d'exquise rêverie où, les pieds sur les chenets, on suit les nuages qui s'échappent du pot de tisane; c'est ainsi que le chroniqueur avait élaboré la virulente philippique commandée par son rédacteur en chef : ce cri de révolte était l'œuvre de la patience et de la bonne volonté. Les lettres publiées après coup par M. Mirbeau ne laissent aucun doute à cet égard. M. Magnard le presse de donner son article; il y compte; justement on va plaider le procès Coquelin-Mayer : l'article

tombera à merveille... Il fera du bruit? Eh! parbleu!... on ne le publie que pour cela! — On attaquerait tout aussi bien et avec autant d'à propos les grainetiers ou les herboristes. Mais les herboristes, gens éminemment tranquilles et non ligués en un seul faisceau, ne riposteraient pas à l'outrage ou ne le sentiraient même pas. Avec les comédiens, ce sera bien autre chose.

En effet, dès que l'article a paru, un immense murmure s'élève dans Paris : ce sont les comédiens qui ne peuvent contenir l'expression de leur colère et de leur douleur; l'émotion est telle que le *Figaro* lui-même se voit obligé d'en prendre sa part et de protester au nom de la rédaction entière contre un article abominable *qui n'engage que son auteur*.

Là-dessus, l'auteur se fâche et, comme il va demander des explications à son chef, celui-ci lui répond doucement : « Voyez-vous, mon petit, vous avez mal engagé votre affaire. Vous n'avez qu'un moyen d'en sortir : il faut vous battre. »

« Il faut vous battre! » Est-ce assez joli?... Ne gâtons pas le mot par des réflexions trop faciles et restons-en là : « Il faut vous battre! »

X...

POLITIQUE EXTÉRIEURE

OUVERTURE D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE D'AUTOMNE AU PARLEMENT DE WESTMINSTER : LA LOI DE CLÔTURE. — LES ÉLECTIONS EN ITALIE : VICTOIRE DU MINISTÈRE DEPRETIS.

I.

Une session du parlement anglais en automne est un événement assez rare pour que l'Opposition ait fait à M. Gladstone un crime de s'être résolu, en 1882, à cette exception. Mais le *Premier* est bon avocat et les raisons probantes ne lui ont point fait défaut. En fait de précédents, ceux qu'il a invoqués ne laissent rien à désirer, puisqu'ils datent d'une époque où les tories détenaient le pouvoir. En fait de circonstances justificatives, outre la satisfaction à donner aux vanités nationales en rendant aux vainqueurs de l'Égypte un solennel hommage, comment nier l'urgence du débat sur cette loi de clôture qui a dévoré déjà tant de longues journées à Westminster et qui menace de tant en dévorer encore? En attendant, les bills s'accumulent, de pressantes réformes attendent leur tour, de sorte que ce projet de règlement parlementaire, destiné à triompher de l'obstruction, risquait de devenir une cause d'obstruction lui-même! Aussi la revision du règlement des Communes sera-t-elle la grosse affaire de la session extraordinaire d'automne.

Rappelons en quelques mots l'objet du bill de clôture. Le gouvernement, lassé des abus d'éloquence imaginés par les obstructionnistes irlandais pour traîner en longueur des discussions où ils se savaient battus d'avance, a résolu d'en finir avec les temporisateurs. Il a donc proposé à la Chambre des communes d'imiter les Assemblées continentales qui se reconnaissent le droit de fermer leurs débats quand la majorité décide qu'elle est suffisamment instruite et que les arguments pour et contre sont épuisés. Seulement, ce qui ne souffre en Europe nulle difficulté soulève en Angleterre les objections les plus graves. Le parlement britannique professe pour ses traditions un culte superstitieux, et la moins vénérée de ces traditions n'est assurément pas le respect absolu du droit des minorités. Aussi bien ses longues séances de nuit, où les représentants se relayent de manière qu'elles durent aisément des huit ou dix heures, lui permettent de subir les orateurs prolixes, de se résigner aux amplifications oiseuses. Comme il vit trois fois la vie de nos Chambres, il peut se montrer trois fois plus tolérant.

De là ce mauvais accueil fait, dès le premier jour, au bill de M. Gladstone. Les conservateurs n'étaient point seuls à maugréer : les libéraux eux-mêmes ne dissimulaient point leur mécontentement. Si le vote se fût produit il y a quelques mois, le succès du gouvernement aurait été bien douteux. M. Gladstone n'en a pas moins tenu bon; et aujourd'hui, que les choses sont changées! Les victoires remportées en Égypte, la quasi pacification de l'Irlande ont acquis au cabinet une popularité sans égale. Plus fort peut-être qu'au lendemain des élections triomphantes de 1880, il peut maintenant se permettre ce que naguère il eût fait sagement de s'interdire. Il y a gros à parier qu'une majorité le suivra, docile. L'Opposition, en passe de gagner, a vu se retourner les chances. Les atouts ont changé de mains.

On peut dire qu'à deux articles se ramène, en substance, la loi, telle que le cabinet la propose : 1° la clôture ne pourra être mise aux voix que sur l'initiative du speaker, ou président des Communes, qui déclarera que tel lui paraît être *le sentiment évident* de la grande partie de la Chambre; 2° la clôture sera prononcée à la majorité simple.

Sur le premier article les deux partis ont déjà mesuré leurs forces. L'Opposition a procédé à coups d'amendements. C'est ainsi que M. Bryce a demandé que l'initiative de l'appel au scrutin fût conférée, non point au speaker, mais à un ministre de la Couronne. Voilà qui semblera bizarre. Comment! une Opposition qui offre d'investir précisément les membres du cabinet d'un privilège qu'elle repousse comme attentatoire à ses droits! La contradiction n'est qu'apparente. En effet, le principal grief des conservateurs contre cette clause initiale du projet ministériel tient au rôle nouveau qu'elle attribue au président des Communes. Le speaker est l'arbitre vénéré dont tous les oracles, en matière parlementaire, font loi; il est la tradition; il est l'impartialité; il est l'équité; il personnifie les Communes dans leur majesté sereine; impersonnel, neutre, il plane sur tous les débats. Qui donc a jamais soupçonné, s'il ne le savait d'avance, que M. Brand fût un libéral? C'est pour cette raison que le gouvernement propose de remettre à la clairvoyance et à la justice du speaker le droit d'induire de l'attitude de l'Assemblée le désir vrai de la majorité. Et c'est pour cette raison que M. Bryce et ses amis se refusent à douer d'un privilège aussi suspect, aussi sujet aux interprétations malveillantes et passionnées, ce personnage dont le prestige et l'ascendant ne sauraient

s'amoindrir que le parlement ne s'amoindrît lui-même. Remettre au speaker l'initiative qu'on lui offre, ce serait, ajoutent-ils, le transformer en un homme de parti, le jeter dans la politique vive, car cette initiative est forcément politique : à ce compte, mieux vaut l'attribuer franchement aux hommes de mission militante, à un leader de parti, à un ministre. Cette argumentation ingénieuse, qu'a retorquée une non moins ingénieuse réfutation de M. Gladstone (l'illustre disputeur n'est jamais à court), n'a pas eu le don de convaincre la Chambre. L'amendement Bryce n'a obtenu que 100 voix contre 152. On peut préjuger par ce vote de la majorité finale : la formule adoptée par le gouvernement peut être considérée comme consentie.

Mais où la lutte s'engage plus opiniâtre, c'est sur le second article, celui qui spécifie à quelle majorité la clôture sera, en fin de compte, prononcée. Un amendement, dont le sort est en suspens jusqu'à mardi et qui a fait quelque tapage, a été déposé par M. Gibson, en vue d'exiger une majorité des deux tiers des votants, au lieu de la majorité pure et simple. Un instant, on a cru que cette substitution favoriserait entre conservateurs et libéraux une entente. L'Opposition l'accepterait ; M. Gladstone, au mois de mai, dans une lettre à sir Stafford Northcote, se déclara prêt à y consentir. Mais voici qu'à la colère du parti tory, le Premier est revenu sur son adhésion et qu'il maintient sous sa forme primordiale l'article soumis au parlement. Il repousse la majorité des deux tiers.

Aussi grande indignation de tous les groupes opposants. Ils se disent outragés, assurent qu'on les veut déposséder de toute influence sur la conduite des débats, accusent le novateur de fausser l'institution même du parlement. Au moins, la majorité des deux tiers eût conservé intacte l'honorable tradition qui veut que les deux partis qui se disputent le pouvoir se partagent le contrôle de la discussion. Nul doute que les tories se fussent, comme tant de fois ils firent, joints à leurs adversaires contre l'ennemi commun : l'obstruction. Mais non, M. Gladstone veut écraser du poids de ses gros bataillons la minorité loyale et refouler dans la même impuissance parnellistes et home-rulers.

Ces plaintes et bien d'autres encore n'ont pas eu le don de convertir le président du conseil aux idées de conciliation qui prévalurent chez lui en mai dernier. La faute en est, prétend-il, au mauvais vouloir et à l'hostilité tenace des conservateurs, qui ont combattu sa loi par toutes armes. Fort de sa science dialectique, il s'est joué de toutes attaques; il a eu l'art de démontrer que le système de la majorité pure et simple était, en définitive, celui qui garantissait le mieux les droits de l'Assemblée.

Il est à prévoir que sur ce point-là le maître raisonneur aura moins facilement raison que tout à l'heure des amendements ennemis. On assure même que les ministériels s'efforcent de gagner les voix irlandaises tant ils se rendent compte que la victoire sera disputée et que l'écart des suffrages sera mince. Persuader à ce parti traqué de se faire l'auxiliaire de qui le paralyse, implorer le décisif concours de ceux-là que vise une nouveauté dont on les invite à garantir le succès, ce semble une gageure. Pourtant, de la part des home-rulers, rien ne serait plus politique. La majorité des deux tiers, c'est à perpétuité la coalition contre les députés irlandais des deux partis classiques, désunis tout aussitôt que l'Irlande n'est plus en cause. La majorité simple, c'est pour eux le droit commun : le bill perd son caractère de réforme uniquement concertée pour ruiner leur tactique. Bien plus, eux-mêmes peuvent, par l'appoint de leurs voix, faire pencher ici ou là la balance et aider s'il leur plaît et selon l'occasion à continuer ou retirer la parole. Comme un suffrage suffit à décider de la clôture, pour peu qu'ils s'astreignent à une discipline vigilante, ils se font importants; force est de compter avec eux; par menace ou promesse, ils pourront marchander les réformes qui leur tiennent à cœur, et qui sait? en hâter l'avènement. Si donc les amis de M. Parnell comprennent leur intérêt, ils ne doivent point hésiter sur le parti à prendre. Mais auront-ils cette intuition de leurs avantages? L'esprit de rancune et de négation ne les égarerait-il point? Avouons cependant qu'il faut une sagacité rare et une bien attentive réflexion pour découvrir l'outil de prochaines revanches dans une loi machinée pour vous réduire à néant!

II.

Le triomphe du ministère italien est plus complet encore que nous n'osions espérer. Sur 490 élections définitives, 320 lui sont favorables, et des autres il en faut détacher 53 de sens indécis. Un tel succès, éloquente réponse au manifeste de Stradella, fait grand honneur à la sagesse politique d'un peuple dont les destinées nous sont chères et dont l'avenir est parent du nôtre. Grâce au manifeste de M. Depretis, écrit sans ambages, exempt de toute équivoque, la volonté de l'Italie a été formulée nettement sur une question nette : ce que veut son gouvernement, le pays le veut aussi : une politique modératrice au dedans, et au dehors une paix cordiale. Les incitations fanfaronnes des Crispi et des Nicotera n'ont point fait dévier le bon sens national. Nos voisins se dégrisent, et nous les en félicitons, de leurs rêves germaniques. Les déclarations du comte Kalnocky devant les Délégations hongroises leur prouvent qu'il n'était que temps. Le comte vient d'annoncer que le projet d'un voyage de l'empereur François-Joseph en échange de la visite du roi Humbert était décidément écarté. C'est le pendant des déclarations du prince de Bismarck à l'Assemblée allemande. Les avances de nos voisins à la farouche alliance des deux empires n'ont été payées jusqu'à ce jour que par un double affront. Quelle ingratitude pour tant de gallophobie !

Il serait intéressant d'étudier, par le détail du classement électoral, la distribution exacte des partis au delà des Alpes. Nous y verrions que les radicaux ont eu leur part de trophées. A Milan et dans les Romagnes, l'extrême gauche a battu le gouvernement. Quant au parti catholique, il serait malaisé de supputer ses forces. Très habilement le mot d'ordre avait été donné du Vatican de s'abstenir par manière de protestation. La tactique était à deux fins : de la sorte, les

cléricaux bénéficieraient de toutes les abstentions. Que si, au dernier moment, les chances leur étaient favorables, ils se mettraient alors en ligne et décideraient peut-être du scrutin. Aussi bien, pour aujourd'hui, nous n'avons fait qu'indiquer des résultats généraux. Cette heureuse manifestation du corps électoral en Italie est un événement trop considérable pour qu'il n'y ait pas lieu d'en décrire prochainement la portée et d'en rechercher les conséquences.

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 28, M. Oustry, préfet du Rhône, est nommé préfet de la Seine en remplacement de M. Floquet élu député des Pyrénées-Orientales et démissionnaire. — Le 26, M. Servatius, procureur général à la Martinique, est nommé gouverneur du Sénégal. — Le 28, décret réglementant le transport de la dynamite. — Le 30, mouvement diplomatique. — Le 1er novembre, décret qui décide que l'observatoire du Pic du Midi, rattaché au ministère de l'instruction publique, est consacré aux observations météorologiques.

Tunisie. — Le 27, mort de Mohammed es Sadock, bey de Tunis. Son frère Ali bey lui succède. — Le 1er novembre, Taïeb bey est nommé généralissime de l'armée tunisienne.

Angleterre. — Le 26, la Chambre des communes et la Chambre des lords votent par acclamation des remerciements à l'armée d'Égypte.

Nécrologie. — Le 30, mort de M. Richardet, directeur de *la France méridionale*.

Divers. — Le 28, inauguration du chemin de fer d'Ellacher à Batna (Algérie). — Le 29, cérémonie anniversaire de la défense du Bourget. — M. Clémenceau, député de Montmartre, réunit ses électeurs au cirque Fernando et lui rend compte de son mandat. — Élections générales en Italie. — MM. le colonel Perrier, Savorgnan de Brazza et le commandant Roudaire reçoivent de la Société de topographie la grande médaille d'honneur. — Le 28, M. Mignet donne sa démission des fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. — Le 30, le procès en diffamation intenté par M. Drouhet, gouverneur de l'Inde, contre M. Alype, député de cette colonie, se termine par la condamnation de ce dernier à quinze jours de prison et 3000 francs d'amende. — Le 31, réunion au Cercle Saint-Simon (Société historique) en l'honneur de M. Savorgnan de Brazza.

Bibliographie

Les Religions de l'Inde, par A. Barth. Paris, Fischbacher, 1879. 175 pages in-8°. — *The religions of India,* by A. Barth, member of the « Société asiatique » of Paris; authorised translation by Rev. J. Wood. London, Trübner, 1882, XXIV-309 pages in-8°.

L'Angleterre est la souveraine de l'Inde au point de vue scientifique comme au point de vue politique; ses savants en ont étudié à tous les points de vue l'histoire, les antiquités, la langue et la religion. Aussi est-ce un grand honneur pour une œuvre étrangère quand la science anglaise juge opportun de se l'approprier par une traduction. C'est le cas de l'*Histoire des religions de l'Inde* de notre compatriote M. Barth.

On a beaucoup écrit sur les religions de l'Inde; mais, comme le sujet est immense et qu'il s'agit de plusieurs religions qui se sont successivement développées dans un espace de près de trois mille ans, la plupart des érudits choisissaient chacun la partie qui l'intéressait le plus et qu'il avait étudiée de préférence : l'un les temps védiques, l'autre le brahmanisme, un autre le bouddhisme et plus rarement encore ces religions modernes connues sous le nom général d'*hindouisme.* Mais raconter les phases successives de ces religions qui, malgré leurs différences, tiennent l'une à l'autre par des liens profonds, était une tâche de nature à décourager les plus ambitieux. Aussi nous ne devons l'ouvrage que nous annonçons qu'à une circonstance un peu fortuite. M. Barth avait accepté le labeur ingrat d'écrire l'article *Religions de l'Inde* pour l'*Encyclopédie des sciences religieuses* que dirige M. Lichtenberger: cet article grossit entre ses mains au point que le tirage à part forme un véritable volume aux pages compactes et serrées.

Depuis la rénovation des études de grammaire comparée, on a beaucoup parlé des *Védas,* ces livres sacrés les plus anciens de l'Inde, et l'on en a tiré un grand parti pour la mythologie comparée des peuples de la race indo-européenne ou aryenne. Là, comme ailleurs encore quand il s'agit d'études nouvelles, on semble être allé trop loin dans la première ardeur de l'exploration et de la conquête. Le sanscrit nous offre les formes linguistiques les plus anciennes des langues de la famille indo-européenne; on y voyait une forme presque atténuée de la langue parlée par les ancêtres mêmes de notre race. Par un raisonnement analogue, on croyait posséder dans les plus anciens livres de cette langue, dans les *Védas,* des idées religieuses tout à fait primitives, comme le premier épanouissement de l'âme des Indo-Européens devant les splendeurs de la nature. C'est par les *Védas* que l'on expliqua les religions de la Grèce et de Rome; on crut être remonté aux premiers âges de l'humanité. C'était une généralisation trop hâtive, et les travaux les plus récents des sanscritistes, les attaques des différents mythologues montrent que l'on n'a pas le droit de conclure d'une façon aussi prompte des croyances des *Védas* aux croyances primitives de la race indo-européenne. Les *Védas* ne sont pas l'expansion d'un naturalisme tout primitif; ils ne nous représentent pas la *novitas florida mundi;* ils sont une *liturgie,* ce qui suppose avant eux un long développement de temps et d'idées.

Dans la préface mise à la traduction anglaise de son livre, M. Barth s'est attaché à mettre en lumière ce point de vue, nouveau encore dans les études mythologiques et qui ruine bien des systèmes :

« A un lecteur attentif et au courant des études indianistes, il n'échappera pas que mes idées sur les *Védas* ne sont pas précisément celles qui sont le plus généralement adoptées. J'y vois une littérature avant tout sacerdotale, nullement populaire, et cela sans excepter, comme on le fait d'ordinaire, le *Livre des Hymnes,* le plus ancien de ces documents. Ni dans la langue ni dans la pensée du *Rig-Véda,* je ne saurais

trouver le caractère de naïveté primitive qu'on se plaît à y voir. Toute cette poésie me semble, au contraire, singulièrement raffinée, artificielle, pleine d'allusions et de réticences, de prétentions au mystère et à la théosophie ; et la manière dont elle s'exprime me rappelle plus souvent la phraséologie en usage parmi de petits groupes d'initiés que le parler poétique d'une grande communauté. Et ces caractères, je suis obligé de les reconnaître au recueil entier : non pas qu'ils s'affirment également dans tous les hymnes, car l'imagination la plus abstruse a ses moments de simplicité. Mais il est fort peu de ces chants qui n'en montrent quelque trace ; et, en tout cas, il est toujours difficile de détacher du livre une portion nettement définie qui n'en soit pas affectée. Sous tous ces rapports, l'esprit du *Rig-Véda* me paraît se rapprocher plus qu'on n'en convient d'ordinaire de celui qui prévaut dans les autres recueils védiques et dans les *Brahmanas*. Cette conviction, que j'avais exprimée dans toute sa force plus d'une fois déjà dans la *Revue critique*, j'ai cru devoir ne la produire ici qu'avec mesure dans un livre d'où la discussion devait autant que possible être exclue. »

Nous insistons sur ce point, non seulement parce qu'il s'agit de vues encore nouvelles, mais parce que c'est là le côté le plus intéressant des études sanscrites pour l'histoire de l'humanité. Mais le développement des systèmes religieux sur le sol même de l'Inde ne doit pas non plus laisser indifférents l'historien et le philosophe. L'Inde est, en effet, la seule contrée où un peuple de la race ayrienne ait, depuis les temps les plus anciens et malgré bien des vicissitudes, conservé ses anciennes croyances, en les transformant et en les modifiant, mais sans subir l'influence des religions des races étrangères.

L'analyse de ce livre demanderait de longs développements : nous nous bornerons à en indiquer la division. Il traite successivement des religions védiques, du brahmanisme, du bouddhisme, du jaïnisme, de l'hindouisme, c'est-à-dire des religions actuelles de l'Inde. Ces deux dernières parties seront nouvelles pour le lecteur français, moins ignorant des choses brahmaniques et bouddhiques, grâce à diverses publications parmi lesquelles on ne doit pas oublier ici les études de M. Barthélemy Saint-Hilaire. La clarté que M. Barth sait jeter sur un sujet aussi éloigné et aussi touffu, l'aisance avec laquelle il porte le poids d'une érudition toujours bien informée, font de ce livre une lecture aussi attrayante qu'instructive.

(*Journal des Savants.*)

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1882.

SOMMAIRE : Charles Alfieri : *L'Italie à la veille des élections.* — T. Colani : *Lucien Bonaparte, d'après ses mémoires.* — A. Pradon : *Préfets et préfectures.* — Jules de Glouvet : *La famille Bourgeois* (troisième partie). — Paul Bourget : *Les lacs anglais* (Notes de voyage). — Jean Rolland : *La pile aux ours* (deuxième et dernière partie). — H. de Bornier : *Revue du théâtre* (drame et comédie).

Rien de ce qui touche à l'Italie ne nous est indifférent. Nous avons un grand intérêt à savoir ce qui s'y passe, ce qui s'y dit et ce qui s'y pense. S'il en faut croire des hommes distingués comme le député Nicolas Marselli, comme M. Spaventa, le gouvernement parlementaire irait assez mal de l'autre côté des Alpes. M. Charles Alfieri est aussi de cet avis, et il accuse l'ancienne Chambre des députés, les représentants des « intérêts de clocher », avec une vigueur que les plus ardents champions du scrutin de liste, chez nous, égalent à peine. M. Charles Alfieri passe en revue les différentes *plates-formes* électorales : celles de MM. Nicotera, de M. Zerbi, de M. Crispi, de M. Minghetti. Les souvenirs laissés par M. de Cavour hantent l'esprit de M. Alfieri ; et c'est à la politique du grand ministre qu'il rapporte et mesure la politique actuelle. Excellente raison pour la trouver médiocre, mais aussi excellent moyen de montrer à ses compatriotes ce qu'ils devaient faire.

M. Paul Bourget a fait une visite aux lacs anglais, aux lacs des comtés de Cumberland et de Westmoreland, qui ont donné un nom à toute une école de poètes. Il en rapporte d'adorables paysages, quelques pièces de vers, qui ne valent pas sa prose, et deux ou trois de ces biographies, en même temps portraits et études, comme il excelle à les faire. Wordsworth, Southey, Coleridge, de Quincey se présentent à nous, replacés dans leur milieu, dans leur lumière vraie, expliqués par les beaux lacs, par ces horizons de montagnes, par ce ciel changeant et tranquille. C'est un pèlerinage qu'a fait là M. Bourget, et ce pèlerinage lui a porté bonheur.

La nouvelle publication faite par le colonel Jung des *Mémoires de Lucien Bonaparte* (publication encore inachevée) fournit à M. Colani l'occasion d'écrire une étude intéressante et nourrie de ce curieux personnage : écrivain, artiste — ou qui croyait l'être — et l'un des seuls de la maison qui n'entra pas dans la famille des suzerains de l'Europe. Le récit de la jeunesse de Lucien, de sa première entrevue à Brienne avec celui de ses frères qui devait être Napoléon, de ses débuts dans les fonctions publiques après le 13 vendémiaire, de sa vie politique où il porte avec quelque esprit toutes les saillies du caractère le plus étrange, enfin, de sa rupture éclatante avec l'empereur à propos de Mme Jouberthon : ce récit, vivement mené par M. Colani, est fort agréable à lire.

Éditions nouvelles

Le *Théâtre choisi de Rotrou*, par M. Félix Hémon, vient de paraître à la librairie Laplace et Sanchez. Il comprend deux comédies : *les Sosies* et *la Sœur;* deux tragi-comédies : *Laure persécutée* et *Don Bernard de Cabrèce;* trois tragédies : *Saint Genest, Venceslas* et *Cosroès*. Chaque pièce est précédée de notices; il y a quatre gravures, et en tête du volume est placée une introduction biographique et littéraire (c'est le *discours* auquel l'Académie française a décerné le prix d'éloquence).

Spiritisme

Il s'est fondé en Angleterre, sous la présidence de M. Henry Sidgwick, une *Société de recherche psychique*, dont le but est d'introduire la méthode scientifique dans le spiritisme. Jusqu'à présent, les apparitions et autres phénomènes surnaturels n'avaient pas été contrôlés par des procédés bien

rigoureux, d'où le scepticisme de beaucoup de gens à leur endroit. Dans l'avenir, grâce à la Société de recherche psychique, les miracles seront entourés de garanties sérieuses. On étudiera les fantômes scientifiquement, dans leurs mœurs et leur constitution physiologique, et les manifestations spirites deviendront aussi positives qu'une expérience de Claude Bernard.

Rappelons à ce propos que les tables tournantes et les fauteuils volants ne sont pas une invention nouvelle, témoin la conversion merveilleuse de M. Patris, au XVIIe siècle, telle qu'elle est rapportée par un auteur du temps :

« Une grande chaise de bois, si pesante que c'est ce que deux hommes auraient pu porter, se branla et quitta sa place en venant vers M. Patris comme soutenue en l'air ; ce fut alors que M. Patris dit : — Monsieur le Diable, les intérêts de Dieu à part, je suis bien votre serviteur; mais je vous prie de ne me pas faire peur davantage : — Et la chaise se retourna à la même place d'où elle était venue. »

M. Patris fut si profondément impressionné par ce miracle qu'il se fit dévot.

Prusse

Un économiste allemand en réputation, M. Soetbeer, vient de publier un travail très intéressant sur l'accroissement des revenus en Prusse dans les dix dernières années. Les chiffres auxquels il arrive sont de mauvais augure pour l'avenir de la Prusse. Ils semblent prouver que la pauvreté du pays est irrémédiable. Malgré l'impulsion énorme donnée au commerce et à l'industrie par les cinq milliards, les revenus de la population prussienne ont augmenté, en dix ans, d'environ 18.75 pour 100, soit moins de 2 pour 100 par an. Pendant la même période de temps, ils augmentaient en Angleterre de beaucoup plus de 30 pour 100. Actuellement, sur une population d'environ 27 millions d'âmes, 2 1/2 pour 100 seulement des habitants ont un revenu de 3750 francs et au-dessus par *foyer*. 8242 familles ont plus de 25 000 francs de revenu, 543 ont 100 000 francs et au-dessus. Près d'un tiers de la population totale ne gagne que 10 francs par semaine et par foyer. Les calculs de M. Soetbeer s'appuient sur les tables de l'impôt sur le revenu. Il resterait à savoir si l'on n'a pas en Prusse l'habitude de dissimuler une partie de son revenu. Il est difficile de croire que dans un pays de 27 millions d'âmes, dont 340 000 israélites, le nombre des fortunes grandes et moyennes soit aussi infime.

Égypte

La *Saturday Review* donne des détails intéressants sur l'expédition du professeur Palmer, massacré, comme l'on sait, sur l'ordre d'un gouverneur égyptien.

Les achats de chameaux n'étaient qu'un prétexte. Le véritable but de la mission était d'utiliser les relations personnelles du professeur parmi les Bédouins de l'Arabie Pétrée. Au mois de juillet dernier, M. Palmer avait déjà parcouru, au péril de sa vie, la péninsule du mont Sinaï, visitant les cheiks l'un après l'autre, les décidant par des présents et par son ascendant personnel à rester neutres, et rendant ainsi possible la marche de sir Garnet Wolseley. On comprend que la manœuvre exécutée par l'armée anglaise aurait été impossible si les Arabes d'Arabie étaient venus prendre la colonne en queue ou par le flanc.

Le succès de cette première mission fit qu'on demanda à M. Palmer d'en entreprendre une seconde, dont l'objet précis n'est pas encore connu. La *Saturday Review* espère que, malgré les télégrammes si précis qu'on a lus dans les journaux, le courageux savant n'est pas mort. Elle fait remarquer que les dépêches mentionnent le *meurtre* de ses compagnons, tandis que lui aurait *disparu*.

Perse

D'après le journal *le Ferhan*, d'Ispahan, les voyages du shah de Perse n'ont pas été inutiles à son royaume, qui fait de rapides progrès en civilisation. Les poids et mesures viennent d'être unifiés dans toute la Perse. Un grand collège, fondé avec le concours du gouvernement, s'est ouvert. L'enseignement secondaire y est donné par des professeurs soit indigènes, soit européens, mais ayant tous pris leurs diplômes dans une université européenne.

L'appréciation du *Ferhan* sur les progrès accomplis par la Perse dans les dernières années est confirmée jusqu'à un certain point par un ouvrage tout récent : *Six mois en Perse*, par M. Edward Stack, fonctionnaire anglais aux Indes. Quelques-uns des faits rapportés par M. Stack indiquent cependant que le chemin à parcourir est encore considérable. Dans beaucoup d'endroits, il a constaté qu'on ne connaissait même pas de nom l'Angleterre. En revanche, on connaissait très bien la Russie, qui, dans les idées du peuple persan, est l'empire souverain auquel l'Europe — y compris *la Chine* — paye tribut. On demande aux voyageurs : « Êtes-vous Européen ou Russe ? » L'ouvrage de M. Stack contient un grand nombre de renseignements géographiques, économiques et commerciaux.

Faits divers

Le docteur Schliemann est de retour à Athènes. Son projet serait de dresser un plan exact de Troie, mais il se heurte au refus de l'autorité militaire turque. Le grand maître de l'artillerie, à Constantinople, a vu des inconvénients à livrer le secrets des fortifications troyennes, et il a mis son véto. Le docteur Schliemann espère triompher de ce scrupule exagéré par l'intervention de la diplomatie. La traduction de son *Ilios* est sous presse.

— M. Gladstone célébrera le 13 décembre prochain ses noces d'or avec la vie publique. Il y aura cinquante ans qu'il aura été nommé pour la première fois membre de la Chambre des communes.

— Il est question de célébrer, l'an prochain, le quatrième centenaire de la mort de Louis XI, « le vrai fondateur de l'unité française ».

— M. Herbert Spencer sera prochainement de retour de

son voyage aux États-Unis. Nous regrettons d'apprendre que sa santé n'est pas meilleure qu'en partant.

— M. Maspero, de retour à Boulaq, écrit qu'il ne manque pas un seul objet au Musée. Les bijoux avaient été tirés de leur cachette et remis en place deux ou trois jours avant son arrivée. Le catalogue sera terminé au mois de janvier prochain et imprimé en février.

— Une tragédie posthume de Longfellow : *Michel-Ange,* paraît à Boston.

— L'éditeur Trübner (Londres) publie un *Catalogue des Dictionnaires et des Grammaires des principales langues du globe.* Les ouvrages catalogués sont au nombre d'environ trois mille.

— On annonce la publication des papiers secrets du duc de Morny.

— Un grand éditeur anglais, M. Bentley, tente une innovation typographique. Deux publications importantes vont paraître chez lui imprimées à l'encre brune au lieu d'encre noire.

— L'Association anglaise pour la réforme de l'orthographe va publier les règles dont elle est convenue avec l'Association américaine et préparer une « agitation » en faveur de ses projets de réforme. Le mouvement commencera à l'occasion des prochaines élections au *School Board.*

— Le gouvernement turc a fort à faire en ce moment avec la littérature. Les écrivains de l'opposition ont recours aux inventions les plus scélérates pour répandre leurs doctrines. Ils ont commencé par imprimer des propositions séditieuses sur l'enveloppe des paquets de cigarettes. Le gouvernement a ordonné de soumettre l'enveloppe des paquets de cigarettes à la censure du ministère de l'instruction publique. Alors les Henri Rochefort de Constantinople ont couvert de réflexions pernicieuses les étiquettes des paquets de tabac. ils savaient pourtant qu'en Turquie tout le monde fume, même les femmes et les petits enfants ; mais cette considération ne les a pas arrêtés, au contraire. On va soumettre les étiquettes à la censure. Qu'est-ce qu'ils vont inventer à présent ?

— Une troupe arménienne parcourt la Turquie chantant avec succès l'opéra-comique et l'opérette en turc. Elle vient de donner à Smyrne un opéra-comique inédit, par Chohajian, dont le livret a une franche couleur orientale, mais dont la musique contient bien des réminiscences du répertoire parisien. La troupe avait joué auparavant *la Belle Hélène,* traduite en turc. La pièce avait beaucoup plu.

— Le gouvernement japonais a décidé d'établir des bibliothèques publiques dans tous les chefs-lieux de province. Il a aussi décidé de ne plus subventionner de journaux, parce que c'est de l'argent perdu. Les subventions qu'il donnait à la presse conservatrice n'ont pas empêché le progrès des idées libérales au Japon. En conséquence de cette résolution, quelques journaux vont disparaître.

— Trois cents dames brahmanes, réunies en meeting, ont décidé de présenter une pétition en faveur de l'éducation des femmes aux Indes. L'une d'elles a prononcé un discours éloquent où elle a déclaré qu'aux Indes quatre-vingt-dix-neuf hommes cultivés sur cent étaient opposés à l'éducation des femmes.

— *Othello* vient d'être joué à Bombay, avec beaucoup de succès, par des acteurs indigènes.

— *Othello* et *Roméo et Juliette* viennent d'être traduits en islandais. *Hamlet, Macbeth* et *le Roi Lear* l'étaient déjà.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

Le conseil municipal de Paris a repris cette semaine le cours de ses séances. Nous allons assister à la discussion d'un grand nombre de projets plus ou moins sérieux. L'un de ceux qui va fixer tout d'abord l'attention du conseil municipal est celui qui consiste à créer dans Paris une Bourse du travail. Les grèves qui se multiplient en ce moment donnent à la création de cette institution une apparence d'actualité qui en justifiera l'examen immédiat.

L'étude préliminaire du projet est déjà faite. La commission administrative spécialement organisée pour examiner et résoudre, s'il se peut, les questions sociales, et présidée par le préfet de la Seine, a conclu, par l'organe de son rapporteur, à l'établissement sans délai d'une « Bourse » destinée aux ouvriers. Le conseil municipal n'a plus qu'une décision à prendre; de longues délibérations ne lui seront point nécessaires.

Le rapport nous apprend que cette « Bourse » doit être construite dans l'île Saint-Louis et coûtera 12 millions, si les devis des architectes ne sont pas dépassés. Son administration sera confiée à un personnel qui ne comprendra pas moins de trente employés : secrétaire général, chefs de section, secrétaires de section et commis.

La « Bourse du travail », vaste édifice construit en fer et en briques, « offrira aux ouvriers des divers corps d'état des salles pour l'embauchage. » Les employés seront chargés de dresser tous les huit jours une « cote officielle » des prix de la main-d'œuvre, tant à Paris que dans les villes importantes ; ils établiront en outre une « situation des travaux » hebdomadaire dans les principales villes, en vue d'indiquer les localités dans lesquelles les ouvriers de chaque corps d'état seraient nécessaires pour satisfaire aux demandes.

Tel est dans son ensemble, dans ses grandes lignes, le projet adopté par la commission. La sanction du conseil municipal ne paraît pas douteuse et elle ne se fera pas attendre. Aussi les économistes se sont-ils déjà préoccupés des conséquences que pouvait avoir la fondation de cette Bourse du travail. M. Ernest Brelay a publié, dans l'*Économiste français,* un article remarquable, dans lequel il examine cette question avec l'autorité et la compétence qui s'attachent à son nom. La Société d'économie politique a consacré plusieurs séances à la discussion de l'utilité des Bourses du travail. Tous ceux que n'aveugle pas la recherche de la popularité reconnaissent qu'il y a, dans cette application des théories socialistes, une erreur et un danger.

L'échange de la demande et de l'offre du travail doit être un échange libre, et, pour l'abriter, un palais, construit aux frais des contribuables, n'est pas nécessaire.

(Revue économique et financière.)

Il est question d'un emprunt russe pour les chemins de fer; il serait émis en Hollande et en France.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2008]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 20. 11 NOVEMBRE 1882.

LE DISCOURS DE M. CLÉMENCEAU

Il y a douze jours, au cirque Fernando, M. Clémenceau, député de Montmartre, est venu expliquer à ses électeurs pourquoi ses amis et lui, le 26 janvier dernier, ont aidé à renverser le seul ministère composé exclusivement de ministres et de sous-secrétaires d'État républicains qui eût été encore formé, dans notre pays, depuis la chute de la dynastie impériale et même depuis la révolution présidentielle de janvier 1879. M. Clémenceau n'a point parlé au nom de l'extrême gauche; il n'en avait pas le droit. L'extrême gauche, en effet, comprend deux groupes, assez difficiles à concilier entre eux, dont l'un exagère — quoiqu'en l'altérant — l'ancien jacobinisme français de 1792; dont l'autre paraît vouloir confusément se dégager vers le libéralisme à l'américaine. M. Clémenceau représente le premier groupe, dont il est en général considéré comme le *leader,* sans en être positivement et réellement le chef.

M. Clémenceau est orateur, polémiste de tribune alerte et affilé, homme d'action : politique, c'est autre chose! Jeune encore, il s'est déjà rendu éminent dans l'art de renverser les ministères. C'est un art distingué, dont il ne faut pas surfaire le prix aujourd'hui que les ministres se renversent assez d'eux-mêmes. M. Clémenceau a contribué brillamment à la chute de M. Freycinet. Le canon anglais, répondant à la conférence européenne ahurie, et le drapeau anglais, déployé en Égypte devant la flotte française en panne, ont fait beaucoup plus que lui dans l'affaire. Il n'avait pas pu supporter le ministère Gambetta plus que le ministère Freycinet. Quoiqu'il ait plus d'esprit que de finesse d'esprit, il y a en lui une certaine clairvoyance de républicanisme qui lui fait sentir que la république n'a pas tiré un profit marqué de la démission de M. Gambetta. Les craintes vagues sur l'avenir de la république, qui hantent aujourd'hui beaucoup de gens jadis confiants, paraissent l'avoir assailli lui-même. Il devait des explications au parti républicain sur sa conduite et sur son vote du 26 janvier. Il les a données dans son discours du cirque Fernando.

Voyons ce qu'elles valent.

I.

M. Clémenceau reproche à M. Gambetta de n'avoir ni opéré ni voulu opérer la revision totale de la Constitution, de n'avoir pas aboli le Concordat, de n'avoir pas organisé l'autonomie administrative complète de la commune et du département, de n'avoir pas établi l'impôt progressif et d'avoir manqué à faire l'instruction intégrale, qui consiste, autant que nous pouvons comprendre, à donner gratuitement tout entière à chaque jeune Français l'instruction que comportent ses aptitudes naturelles, sa vocation et ses goûts, et à le mettre gratuitement à même d'entrer dans celles des carrières, tant privées que publiques, où il conviendra et où il se conviendra le mieux. Nous ne discutons pas, pour le moment, ce vaste programme. Nous nous bornons à observer que M. Clémenceau, dans son impatience, a laissé tout juste deux mois et demi à M. Gambetta pour s'y convertir, pour l'appliquer et pour le réaliser. Quel foudre de rapidité que M. Clémenceau! Quel irrésistible torrent de réformes!

M. Clémenceau n'ignore pourtant pas que pour la moindre œuvre législative, pour le moindre règlement d'administration publique, il faut déjà plus d'un trimestre. Il sait mieux que personne — lui qui a agi avec beaucoup de suite et de zèle en faveur de l'amnistie — qu'il ne suffit pas qu'une question soit vingt fois mûre pour qu'elle soit résolue en quelques mois, même quand il s'y emploie. Une amnistie n'exceptant que certaines catégories de coupables eût été, dès l'année 1871, un acte de gouvernement sage et de justice encore plus que d'humanité. Il était clair, à la fin de 1877,

après la réélection des 363, qu'une amnistie, cette fois générale et sans exception, s'imposait comme une nécessité inévitable. Après l'élévation de M. Grévy à la présidence, aucun esprit réfléchi ne comprenait qu'on se flattât encore de pouvoir refuser ou seulement ajourner l'amnistie complète. Cependant toute l'éloquence déployée par M. Clémenceau dans les séances du 19 février et du 16 décembre 1879 ne put alors persuader la Chambre. Cette amnistie, qu'il eût été raisonnable de proclamer, au moins partiellement, dès 1871, qui ne souffrait plus d'objections sérieuses après la promulgation des lois constitutionnelles républicaines de 1875, qui, à la fin de 1877, avait pris tout le caractère d'une solution forcée, qui était en février 1879 une « question pourrie », n'a été formulée finalement en loi qu'au mois de juin 1880. Sans le discours du 21 juin où M. Gambetta mit toute son éloquence, toute son objectivité, tout son patriotisme avec toute la finesse et toute la largeur de sa conception politique, nous en serions encore à barbotter, malgré le dévouement louable de M. Clémenceau, dans les vingt-cinq systèmes baroques d'amnistie, qui ne sont pas l'amnistie.

Cet exemple suffit-il à M. Clémenceau? Non peut-être.

Eh bien! dans ce discours même du cirque Fernando, où il parle devant quatre mille amateurs comme un Guzman qui ne connaît pas d'obstacle, M. Clémenceau nous énumère toute une série de projets de loi démocratiques, une douzaine environ, qu'il a déposés sur le bureau de la Chambre ou contresignés dans la précédente session : aucun, je crois, n'est encore passé à l'état de loi définitive ; plusieurs ne sont pas même arrivés à délibération. Il n'est pourtant pas un seul de ces douze projets qui présente la même gravité ou les mêmes difficultés que présenterait la revision intégrale de la Constitution ou la rupture des rapports légaux que l'Église catholique, les Églises réformées et les communautés juives entretiennent avec l'État. Et M. Clémenceau, qui n'a pas réussi à faire admettre par les deux Chambres un seul petit fragment de l'immense programme démocratique qu'il agite dans sa pensée — M. Clémenceau ne saurait s'accommoder d'un ministère même républicain, même démocratique, qui ne mettrait pas tout de suite sur le chantier le bouleversement de tout le système français! M. Clémenceau se défend très honorablement de vouloir faire appel aux violences populaires. Il n'en est pas moins un politique violent. La violence de la rue, en effet, n'est que peu de chose, elle est bien fade auprès de cette violence législative qui prétendrait, du soir au matin, faire table rase et de la Constitution qui nous régit et de tout ce qui a été jusqu'ici la France.

Il est vrai que si M. Clémenceau, par impossible, devenait demain ministre président du conseil, il ne serait pas un destructeur aussi tranchant de toutes choses qu'il aime à le paraître. Ce qui l'arrêterait, ce ne serait pas seulement l'embarras de détruire, ce ne serait pas la pesanteur des deux Chambres à suivre son impulsion, ce serait le vague de ses propres idées. Il est beau, au cirque Fernando, de jeter dans l'auditoire le grand mot d'impôt progressif. On est applaudi. Malheureusement, M. Clémenceau laisse trop apercevoir aux gens attentifs qu'il n'a dans la poche aucun plan, qui soit ni prêt, ni élaboré, ni entrevu, d'impôt progressif. Il est beau de proclamer la revision totale de la Constitution. On est acclamé. Malheureusement, on ne peut pas indiquer, même en termes sommaires, quelles lois constitutionnelles on se propose de donner à la république. On déclare d'abord la Constitution actuelle périmée, et l'on verra ensuite. Il est beau d'annoncer au peuple l'instruction intégrale. Avec de telles formules cabalistiques, qui ne sont bien entendues de personne, on se fait porter sur le pavois. Mais on est obligé de convenir que cette instruction intégrale coûtera cinq milliards de frais de premier établissement. Comme le plan de travaux publics de M. de Freycinet en coûtera neuf à achever, d'après les plus récentes évaluations, c'est quatorze milliards qu'il faudrait ajouter aux dix que nous coûtent déjà la guerre de 1870, la Commune et leurs conséquences. Il nous paraît dès lors vraisemblable que le ministre des finances que se choisirait M. Clémenceau devenu chef du gouvernement ferait quelque grimace devant la carte à payer de l'instruction intégrale. Ensuite, on néglige de nous apprendre qui décidera des goûts et de la vocation des jeunes gens dans le système de l'instruction intégrale gratuite. Évidemment, comme l'État payera, l'État prétendra qu'il lui appartient d'assigner à chaque Français son véritable métier et sa véritable carrière. C'est là une perspective bien agréable et bien enviable!

Nos lecteurs devinent bien que la politique étrangère de M. Gambetta n'a pas plus trouvé grâce devant M. Clémenceau que sa politique intérieure. M. Clémenceau estime celle-ci bien prosaïque. En revanche, il juge celle-là bien agitée. M. Clémenceau en est encore à nous proposer, comme devant nous servir de règle pour notre politique étrangère, les belles maximes du décret du 16 mai 1790, à savoir « que l'universalité du genre humain ne forme qu'une seule famille;... que nul peuple n'a le droit d'envahir la propriété d'un autre peuple...; que toute guerre entreprise pour un autre motif que la défense d'un droit juste est un acte d'oppression..., » etc. Ces maximes, rédigées par Volney — M. Clémenceau a soin de faire sonner ce nom, — ont de la grandeur. Nous n'hésitons pas à les déclarer incontestables. Seulement, M. Clémenceau eût pu se souvenir que l'Assemblée constituante, qui en a commandé la rédaction à Volney, n'a pas réussi à préserver par elles la France, l'Europe et le genre humain d'une série de guerres qui ont, en définitive, consommé un million d'hommes. Nous n'en inférons rien contre la Constituante, si ce n'est que le décret de 1790, qui implique un système de philosophie, n'implique peut-être aucun système de droit international bien défini. Nous aurions cru M. Clémenceau, micrographe distingué, nous assure-t-on, et adonné dès la jeunesse à la méthode empirique, fort au-dessus de Volney et de ses doctes sentences.

II.

Mais où M. Clémenceau, dans son réquisitoire contre le président du conseil du 14 novembre, dépasse, comme on dit vulgairement, la permission, c'est quand il nous représente M. Gambetta tout occupé à ne faire que des choix monar-

chiques; c'est lorsqu'il use de tous les artifices de la rhétorique la plus adroite pour faire entrer dans l'esprit des auditeurs, sans se l'approprier et sans l'exposer lui-même, l'idée prodigieuse que M. Gambetta a mis ou voulu mettre le personnel des affaires étrangères et celui de la guerre à la merci des ennemis de la république; c'est lorsqu'il n'a pas craint, à propos de M. Gambetta, de rappeler la vieille formule de Thiers : *la République sans les républicains!* comme si elle pouvait d'aucune manière s'appliquer au chef de l'Union républicaine. Ici M. Clémenceau n'a pas le ton de léger persiflage qu'il affecte ailleurs. Il s'élève aux accents de la brûlante indignation. Son âme républicaine paraît avoir été cruellement offensée.

Ah! M. Gambetta livre les fonctions publiques aux monarchistes! Ah! il ne sait pas choisir de républicains, ni de démocrates, ni de défenseurs des causes populaires! Voilà donc le crime que ne saurait lui pardonner M. Clémenceau! Il tombe bien, le représentant du mont Aventin de Paris! Il a bien choisi, en vérité, son principal thème d'accusation!

Naturellement, M. Clémenceau a soulevé une fois de plus la question Weiss et Miribel. Que nos lecteurs se rassurent! Nous ne la traiterons pas une fois de plus, de notre côté, quelles que soient les couleurs fantastiques sous lesquelles M. Clémenceau, mal informé, dépeint notre rôle, soit au conseil d'État sous le maréchal Mac-Mahon, soit au ministère des affaires étrangères sous M. Grévy. Nous croyons avoir coulé la question à fond pour les lecteurs de cette *Revue*. Nous n'y reviendrons pas. Contentons-nous de remarquer que le général de Miribel, contre lequel on s'acharne spécialement, n'a été, à l'état-major du ministère de la guerre, ni plus ni moins républicain que tous autres officiers généraux qui ont occupé ce poste ou des postes analogues depuis le mois de février 1871, et sur lesquels personne ne souffle mot. Ajoutons qu'étant donné le principe de la république et l'histoire du parti républicain dans ce dernier quart de siècle, M. Weiss, parmi les quatre personnages qui ont rempli les fonctions de directeur des affaires politiques entre l'année 1871 et le présent jour, est encore celui qui était de beaucoup, mais de beaucoup, le moins incompatible avec le régime actuel.

Assurément M. Weiss n'a pas la prétention d'être aussi républicain que M. Clémenceau. *Ne quid nimis!* Il l'est peut-être bien autant que M. Desprez. L'honorable M. Desprez, en ce moment même, reprend possession de la Direction politique, que lui avait ôtée le premier ministère Freycinet. Son savoir et ses mérites ne sont pas en question. Nous ne discutons pas non plus les raisons, sans doute impérieuses, qui ont forcé M. Ducterc à le rappeler. Toujours est-il que M. Desprez était déjà directeur des affaires politiques sous le vizirat combiné de MM. Rouher et La Valette; qu'on l'avait écarté, malgré ses mérites et son savoir, comme un obstacle à la transformation républicaine du personnel diplomatique, et qu'aujourd'hui il revient. Sa nomination, en de telles circonstances, n'est pas une réinstallation. C'est, selon toute la force du terme, une restauration. Elle est l'une des conséquences palpables de la journée du 26 janvier, où M. Clémenceau a joué un rôle si important. Avec tout son radicalisme et tout son révolutionnarisme, M. Clémenceau peut prendre sa part de responsabilité dans cet événement, d'un caractère si républicain et si démocratique.

III.

Quel que soit M. de Miribel et quel que soit M. Weiss, quand même M. Weiss serait tout ce que se figure le parti pris commode de M. Clémenceau, quand il ne serait pas justement tout le contraire, suffit-il des noms de Weiss et de Miribel pour caractériser la politique de M. Gambetta en matière de choix et de personnel? Le républicain illustre dont M. Clémenceau en est arrivé à contester jusqu'au républicanisme n'a-t-il jamais nommé à de hautes fonctions que M. de Miribel et M. Weiss?

Soyez donc, comme M. Gambetta, le premier homme d'État dans ce pays, depuis vingt-cinq ans, qui ait rompu avec la routine marécageuse des choix de corps, non pas une fois et par hasard, mais de parti pris, méthodiquement, tous les jours! Soyez le premier homme d'État qui ait profané d'une main sans terreur les mystères d'Éleusis d'une bureaucratie jusque-là inviolable et impénétrable! Soyez le premier homme d'État qui, chef d'un cabinet ministériel, ait affiché la prétention de prendre partout où il les trouverait, en dehors des hiérarchies fixes, des hommes tout créés par leur propre effort et par les circonstances, de les créer, au besoin, lui-même! Dans un pays qui, depuis douze ans, a vu quatre ou cinq révolutions parlementaires, celles-ci œuvre de l'esprit conservateur et monarchique, celles-là œuvre de l'esprit républicain et radical, soyez le premier homme d'État, soyez le seul qui ait compris nettement et appliqué résolument cette maxime de saine politique, qu'une révolution, ou violente ou pacifique, n'est sérieuse et efficace, qu'elle ne peut s'imposer à l'opinion, que si elle s'attache à introduire graduellement un large afflux de sang nouveau dans les fonctions publiques de tout ordre et de tout degré ; qu'une doctrine qui vient de vaincre ne consolide sa victoire et ne porte ses fruits que si elle s'empare tout de suite, au profit de ceux qui ont été ses promoteurs, ses propagateurs et ses champions, de toutes les fonctions directrices. Soyez tout cela; et quand vous aurez été tout cela pendant six années de suite, hardiment, en pleine clarté, sans qu'il y ait d'équivoque ni de doute possible sur le système révolutionnaire, au meilleur sens du mot, que vous pratiquez, en sachant bien ce que vous faites et vers quel but de république véritable et de république affermie vous marchez, d'où vous viendra l'implacable invective? d'où tomberont sur votre tête les excommunications et les malédictions? De la routine? des corps dont vous froissez les antiques préjugés? des importants et des petits-maîtres qui s'agitent et bourdonnent dans les salons, dans les cercles parlementaires, dans les clubs de la jeunesse dorée, aux fêtes princières de Chantilly? Allons donc! L'invective, les anathèmes, les méconnaissances iniques du vrai vous viendront de ceux qui s'appellent eux-mêmes rénovateurs, réformateurs, révolutionnaires, et qui croient qu'ils le sont.

Dites : « Voici Paul Bethmont et Magnin, tous deux remarquables par des aptitudes différentes. Quand le système de 1852 pesait sur nous de tout son poids, Paul Bethmont et Magnin ont eu la hardiesse d'offrir leur personne aux électeurs libéraux et aux électeurs républicains dans une de ces circonscriptions départementales et rurales où l'on n'aurait même pas alors osé concevoir la possibilité de la lutte; ils ont eu l'habileté et le bonheur de vaincre; leur victoire a été le premier coup de cloche de la liberté retentissant au sein de la muette province. Personne, au bout de vingt ans, ne se souvient plus des deux élections décisives de Dijon et de Rochefort en 1864 et 1865. Je ne les oublie pas. Paul Bethmont est républicain, homme du monde et homme de cabinet. Magnin est républicain, homme du monde et homme d'affaires. Je conseillerai de nommer l'un d'emblée premier président de la Cour des comptes. Je ferai l'autre gouverneur de la Banque de France. Ainsi l'exigent les services rendus à la cause républicaine et à la cause libérale; ainsi l'exige l'intérêt de la république, qui prime tous intérêts secondaires de hiérarchie et d'administration. » Dites-le, et faites-le

Dites encore : « Aucune circonscription électorale n'a songé à prendre Quentin pour député. Quentin n'est rien qu'un simple particulier. Mais il a été à la peine; il faut qu'il soit à l'honneur. Il est actif, intelligent, cordial; il a vécu parmi ceux qui souffrent : je le ferai directeur de l'Assistance publique. » Dites : « Castagnary n'est rien qu'un simple journaliste; mais depuis les premiers jours du *Courrier du Dimanche* il s'est jeté dans la mêlée; il est juste qu'il soit aussi dans la victoire. Il joint à la pratique du droit un sens philosophique large et vigoureux; il possède l'art du style : je le ferai conseiller d'État. Vienne l'heure; je le mettrai à la direction des cultes, où son scepticisme délicat, sa souplesse d'esprit et de doctrine conviendront mieux aux circonstances que l'étroitesse de quelque politique intolérant et le pédantisme de quelque légiste sectaire. » Envoyez Challemel-Lacour en ambassade à Londres; allez chercher John Lemoinne pour le nommer ministre à Bruxelles et le venger ainsi de l'ingratitude de ceux qu'il a servis; mettez Spuller à la tête des services des Affaires étrangères; demandez à la Commune elle-même le jeune Barrère, parce que vous démêlez en lui, malgré l'écart d'un jour, le gentleman délié, insinuant et fin qui, nommé membre d'une commission diplomatique européenne, y sera tout de suite accepté, recherché, consulté avec considération par ses collègues étrangers! Faites tout cela.

Tout cela, en France, pays qui n'est spirituel qu'en somme et en masse, pays où presque toujours la plus nauséabonde médiocrité du sens public domine les corps, les Académies, la société officielle, la société dirigeante, tout cela constitue l'entreprise la plus téméraire que puisse concevoir un homme d'État. Naturellement, quand vous aurez fait tout cela, vous verrez se déchaîner contre vous la multitude des conservateurs moutonniers qui n'entendent pas — sachez-le bien — qu'on touche à l'Administration par des choix fantaisistes. Vous subirez l'assaut en rangs serrés des badauds de lettres, des beaux esprits mondains et des prud-hommes de cabinet qui, pour se donner un air capable et de gens au fait des secrets de l'Europe, vous accuseront de désorganiser la diplomatie infaillible à laquelle nous avons dû tour à tour Sadowa, l'isolement de 1870, les mystifications cruelles du congrès de Berlin. Vous aurez mis contre vous jusqu'à la haute finance, qui n'est pourtant pas bête sur l'escompte et qui devrait savoir que l'escompte se trouve toujours assez bien d'un gouvernement résolu et raffermi; mais elle ne vous pardonnera pas d'avoir usurpé le choix du gouverneur de la Banque de France. Ces hostilités, les unes ridicules, les autres redoutables, vous les attendiez; vous êtes prêt à les braver; vous faites face au centre et à droite. Quoi donc! tournez-vous bien vite! Face à gauche et à l'extrême gauche! N'entendez-vous pas ces clameurs? On a démêlé votre jeu et vos trahisons! On crie de toutes parts que vous revenez à la maxime imbécile : la république sans les républicains!

C'est un républicanisme de qualité bien subalterne et à vision bien courte que celui qui peut rester insensible à cette partie de la politique de M. Gambetta qui a eu pour objet les choix. En fait de recrutement du personnel, M. Clémenceau se persuade et se flatte que s'il montait au pouvoir, il ferait beaucoup mieux dans le sens démocratique que M. Gambetta. Comme c'est chez lui une conviction sincère, je ne demanderais pas mieux que de l'en croire sur parole et avant la lettre. Mais trop d'expériences répétées m'ont rendu là-dessus sceptique. Combien j'en ai connus entre 1860 et 1869, dans les bureaux du *Courrier du Dimanche,* dans mon cabinet du *Journal de Paris,* dans certains salons opposants de la rue Saint-Dominique ou de la rue de l'Université, combien j'en ai connus de ces irréconciliables ennemis de la chose établie et de ses gens en place, qui, devenus à leur tour maîtres pour une heure ou personnages principaux dans la chose nouvelle, laissaient là leurs compagnons de combat de la veille et ne témoignaient d'aucun désir plus vif que de se faire accepter, au prix de toutes les concessions, par les chefs de service et les pachas du régime ancien, contre lesquels, pendant dix années, ils n'avaient cessé un seul jour de déclamer! Combien il me serait facile, l'*Almanach impérial* et l'*Almanach national* à la main, de montrer que durant trente-cinq ans, à travers tant de vicissitudes, de Louis-Philippe en république, de république en monarchie impériale, de monarchie impériale en république, de 4 Septembre en 24 Mai, de Baroche en Trochu et Favre, de Favre et Trochu en Thiers, de Thiers en Mac-Mahon, les mêmes départements ministériels se sont invariablement transmis les mêmes favoris, ornés seulement à chaque révolution d'un ruban de plus et d'un grade plus haut! Je ne sais pas si M. Gambetta lui-même, durant à la tête des affaires, eût duré dans son système de renouvellement hardi et de surgissement soudain des hommes; tant est grande chez nous la puissance enveloppante et énervante des situations dès longtemps acquises sur l'homme, fût-il supérieur, que le bouleversement du jour est venu leur superposer! Jusqu'ici et pendant la première période de sa vie, M. Gambetta n'a pas subi ce mystérieux amollissement de l'énergie tribunitienne. Cela seul suffirait à l'originalité de son renom devant l'histoire.

Pour M. Clémenceau, le pâle et fade M. Gambetta n'est plus qu'un réactionnaire. Ce n'est pourtant pas M. Clémenceau, c'est M. Gambetta qui a dit le grand mot révolutionnaire de ce temps. Tandis que Thiers en 1872, tout tranquille, ayant déjà raffermi sur sa tête l'antique bonnet de nuit hiérarchique, s'occupait à tout réemmailloter en son ancienne place, ce n'est pas M. Clémenceau, c'est M. Gambetta qui est venu secouer ce gouvernement octogénaire et qui, dans le discours de Grenoble, a évoqué de sa voix retentissante, pour les lancer à l'assaut et à la conquête, les « nouvelles couches ». Ce mot-là, sagement interprété et vigoureusement appliqué, pourrait clore enfin, par la vertu d'une révolution réelle, toutes les insipides révolutions factices de notre époque. Aucun mot d'une pareille portée politique n'a été dit en France depuis la parole fameuse du Premier Consul : « La carrière est ouverte aux talents. » Ce n'a pas été un vain mot. M. Gambetta n'a point faussé compagnie aux nouvelles couches. Il leur a ouvert la brèche. Il a pris chez elles, rompant avec de mesquins préjugés et bravant des coteries héréditaires, les préfets de la république, ses directeurs, ses procureurs généraux, ses conseillers d'État, ses ministres, ses ambassadeurs, ses gouverneurs de colonie.

Ils sont nombreux, ceux qui, n'étant pas de la même doctrine philosophique ni du même parti politique que M. Gambetta se sont toujours sentis du même parti social. On demande quelquefois ce que c'est que les « nouvelles couches ». Je vais le dire. Il y a toute une génération politique sortie des derniers rangs de la foule, fils de petits boutiquiers, de petits fonctionnaires, de simples soldats, d'ouvriers à la tâche, d'artistes plus riches de talent que d'argent; cette génération s'était formée à force de travail solitaire; elle s'était abreuvée aux sources les plus pures. Les poètes, les romanciers, les dramaturges, les constructeurs d'utopies du règne de Louis-Philippe l'avaient illuminée, dès l'adolescence, d'un rêve éblouissant. Tout ce qu'il y avait de plus grand dans le monde n'aurait pas rempli son cœur. Elle avait vingt ans, elle s'élançait, lorsqu'elle fut tout à coup arrêtée et refoulée par la nuit de Décembre. Il lui a fallu attendre une aurore jusqu'en son âge mûr. M. Gambetta s'est fait son homme. L'occasion l'a porté; mais il a su saisir l'occasion. Il nous a réalisé, au moment où nous n'espérions plus, le rêve de notre jeunesse. Croyants ou philosophes, monarchistes ou républicains, qu'importe. Nous n'avons tous fait qu'un avec le fils de l'épicier de Cahors, s'élevant tout à coup au premier rang, commandant les armées et incarnant la France. Sa fortune a été littéralement la nôtre. Nous débordions en lui, après la trop longue compression de 1852. Voilà ce qu'a été pour nous M. Gambetta. D'autres, qui le poursuivent de petites épigrammes, de petits discours et de petits votes, ne sont révolutionnaires que de tête et souvent par mode d'esprit. En lui a palpité l'âme même de la Révolution française, l'âme du siècle.

J.-J. Weiss.

L'OIE DE MAITRE LEVRAUD

Nouvelle

I.

— Mathurin! Mathurin! voyons, écoute un peu. Dans deux heures d'ici, si je ne suis pas encore rentré, tu lui donneras six nouvelles boulettes, et tu lui feras avaler un peu de charbon avec de l'eau.

— Oui, m'sieur, sans faute ben sûr.

C'était maître Levraud, notaire à Guichen, un gros chef-lieu de canton d'Ille-et-Vilaine, qui donnait ses derniers ordres à son domestique. Il était déjà monté en voiture et partait pour faire le testament du vieux père Vincent, un gros fermier des environs qui ne passerait peut-être pas la journée.

Mathurin devait faire avaler ce bizarre mélange de boulettes et de charbon à une oie que maître Levraud avait achetée au commencement de novembre et qu'il engraissait amoureusement pour la manger à Noël. C'était une partie arrangée depuis longtemps, et il avait invité pour la circonstance ses amis les plus fins gourmets, maître Roussin, avoué à Redon, et maître Mignon, notaire à Plélan. On tâterait les côtes à la bête, suivant l'expression de ces messieurs, en buvant du saint-julien.

Maître Levraud était un grand diable, ayant des faux airs de Henri IV, avec une barbe noire, rayée de quelques poils gris, une figure longue, rouge brique, cuite à l'air et au soleil. Ce n'était pas le notaire figé, empesé, solennel, classique. C'était un bon vivant, gouailleur, hâbleur, méridional, quoique né en Bretagne, buvant sec, mangeant gras, plein d'une santé exubérante qui débordait en grosse gaieté, en rires sonores, en plaisanteries rabelaisiennes. Mathurin, son domestique, était un garçon de taille moyenne, d'une trentaine d'années, calme, à sang paisible, ayant un visage pâlot et imberbe où luisaient deux yeux malicieux.

C'était une chose curieuse de voir rapprochés ces deux personnages si dissemblables, l'un avec son exubérance sanguine, l'autre avec sa sereine tranquillité. Maître Levraud, qui ne détestait pas les farces gamines, s'égayait souvent aux dépens de Mathurin : il s'amusait, par exemple, à lui piquer les jambes avec une branche d'ajonc, ou lui jetait son chapeau par terre, ou bien encore, en passant près d'une pièce d'eau, lui disait de « s'y flanquer pour courir après les poissons et les attraper ». Et Mathurin répondait, avec son flegme habituel et son sans-façon de domestique de campagne :

— Tiens, pas si bête! Si vous voulez attraper des poissons, qui qui vous empêche de vous mettre à l'eau vous-même?

Et maître Levraud s'esclafait de rire. C'était d'ailleurs un très brave homme, fort aimé des paysans, auxquels il tapait amicalement sur le ventre, quand il ne les jetait pas à la porte dans une colère d'homme sanguin.

Maître Levraud avait donc acheté une oie : il l'avait surnommée « dame Jeanne » et l'engraissait avec un soin minu-

tieux. La malheureuse bête vivait recluse, enfermée dans l'étroite basse-cour, sans avoir la permission de courir au dehors, soumise à un régime longuement étudié par le notaire dans deux traités spéciaux sur l'*Art d'élever les volailles*, qu'il s'était fait envoyer de Rennes. La nourriture de dame Jeanne se composait de boulettes de farine; on lui en ingurgitait six successivement et on lui faisait avaler quelques menus morceaux de charbon pour faciliter la digestion. Cette opération se répétait cinq fois par jour. Les traités ne prescrivaient que quatre repas; mais le notaire était pressé : il voulait avoir pour Noël une oie plantureuse, à stupéfier tout le pays, et il avait décidé qu'on la gaverait une cinquième fois.

C'était maître Levraud lui-même qui préparait les fameuses boulettes : il ne voulait confier ce soin à personne et avait hautement déclaré que « les domestiques étaient trop bêtes pour ça et qu'ils ne feraient rien de bon ». Lorsqu'elles étaient confectionnées, il les mettait délicatement dans une assiette et, assisté de Mathurin, passait dans la basse-cour.

Ce n'était pas facile de faire prendre à dame Jeanne ce repas forcé, qui ne semblait être que médiocrement de son goût. Dès qu'elle voyait entrer ses deux bourreaux, elle courait effarée, les ailes étendues, jetant de son bec jaune des notes rauques. Mathurin la saisissait de ses mains calleuses et larges, la mâtait, lui collait les ailes le long du corps et l'enfourchait comme un cheval. On eût dit Alexandre domptant Bucéphale. Maître Levraud s'approchait alors, s'accroupissait devant elle et lui saisissait la tête. Dame Jeanne se défendait avec vaillance, tortillant son cou et cherchant à secouer son cavalier. Une fois même elle avait mordu avec rage la cuisse du notaire, qui s'était écrié : « Ah! la gredine! » et avait passé sa colère sur Mathurin, lui disant que « c'était sa faute, qu'il la tenait très mal et qu'il avait l'air d'en avoir peur ».

— Dam, non! ben sûr, j'en ai pas peur, avait répliqué Mathurin; c'est plutôt vous qu'en avez peur.

— Tais-toi donc, maudit imbécile! Tu mériterais que je te asse avaler les boulettes à sa place!

Lorsque le notaire lui avait saisi le cou de la main gauche, Mathurin lui ouvrait le bec, et maître Levraud la gavait de la main droite. Les boulettes s'engouffraient les unes après les autres, et, d'un effort de gosier, la bête, à moitié étouffée, les jetait dans son estomac. Dès que la sixième était avalée, maître Levraud la faisait boire et lui donnait quelques résidus de charbon.

Avec un pareil régime, gras et ponctuel, dame Jeanne était devenue rapidement l'oie la plus belle de toutes celles des environs : elle était plantureuse, bedonnante, comme gonflée : sa peau tendue semblait prête à craquer. Il fallait la voir se promener, le cou en avant, l'œil rond et étonné, portant un ventre de femme enceinte, cagnant sur ses pattes courtes, secouant de temps à autre ses ailes gris de cendre, avec son bec jaune d'orange, sa gorge blanche et sa tête coiffée d'une mantille de petites plumes grisâtres. Maître Levraud en était fier et à tout instant il quittait son étude pour venir la contempler. « La belle bête! disait-il en se frottant les mains d'un geste habituel. Dans quelque temps, ma bonne, tu ne seras plus là, à te promener tranquillement : tu seras dans un beau plat, bien rôtie, avec des marrons dans ton bedon. » Ses yeux avaient alors une lueur gourmande; il ricanait, faisant claquer sa langue; puis, après une contemplation de quelques minutes, retournait à son travail.

Mais, dès qu'il venait un client, il l'entraînait à la basse-cour :

— Hé bien! père Mathô; hein, qu'en dites-vous?

— Oh! est-il Dieu possible! disait le paysan; mais, si ça continue cor queuque temps, elle va devenir aussi grasse qu'un cochon!

— Hein! est-elle assez ronde?

Et lorsque la bête ne bougeait pas, maître Levraud la poussait délicatement du pied pour la faire marcher.

— Allons, va, ma bonne femme, montre-toi de tous les côtés.

— Dam! C'est une belle oie tout de même! Queuque donc que vous li donnez pour la faire grosser comme çà?

— Ah! voilà, vous voudriez bien le savoir, vieux malin? Mais c'est mon secret : je vous dirai ça plus tard.

Quand il ne venait pas de clients, maître Levraud, qui éprouvait un besoin cuisant de montrer dame Jeanne et d'en parler, emmenait à la basse-cour son premier clerc, M. Thibaudet, un petit homme brun, à mine doucereuse et en dessous, qui portait une casquette de gros drap, une redingote noire râpée (la redingote avec laquelle maître Levraud avait fait ses visites de noces) et des sabots.

— Dieu me pardonne! je crois qu'elle a encore grosse depuis hier, disait le notaire; je parie qu'elle pèse un quart de plus. Qu'en pensez-vous, monsieur Thibaudet?

— Je ne crois pas depuis hier, répondait le premier clerc d'une voix douce; mais depuis quinze jours certainement elle a fait des progrès surprenants.

— Vous serez du repas, monsieur Thibaudet; vous viendrez à Noël tâter les aiguillettes de la donzelle.

— Oh! je vous remercie, je vous remercie bien, monsieur Levraud.

— Si, si, c'est entendu.

Souvent aussi les futurs convives des environs venaient rendre visite à dame Jeanne : c'était maître Mignon, le notaire de Plélan, un gros homme court, à mine truculente et rougeaude, avec des lunettes comme des disques, et maître Roussin, avoué à Redon, un petit homme séché, parcheminé, à mâchoire de brochet.

— Quel ventre, quels flancs! On dirait une mère Gigogne! s'écriait maître Mignon dont les yeux luisaient de convoitise.

Et il courait lourdement après l'oie pour la saisir et plonger ses doigts trapus dans la graisse :

— Tenez, regardez-moi ça, Roussin!

Maître Roussin contemplait avec des yeux goulus, avançant sa mâchoire de brochet comme pour mordre avec ses dents aiguës dans cette belle chair grasse, qu'il tâtait en écartant les plumes.

— Hein ! ça vous étonne, mes compères? répétait maître Levraud.

Et tous trois riaient béatement, en présence de cette belle bête qui allumait leur appétit et leur donnait des chatouillements à l'estomac.

II.

Le jour où maître Levraud était allé faire le testament du père Vincent, le gros fermier des environs, il était revenu chez lui de fort méchante humeur. Tout le long de la route, en allant, il avait rêvassé, étendu dans son cabriolet : son imagination vagabondait; il songeait au festin de Noël, cherchait des raffinements, ruminait une foule de projets gourmands, méditait un repas plantureux, chargé de mets, quelque chose de sardanapalesque, qui fît époque dans la vie d'un homme. La jument avait largement profité des méditations profondes de son maître : elle ne s'était pas pressée, montant les côtes au pas, s'arrêtant pour brouter des touffes d'herbe, engageant la voiture dans des chemins défoncés et cahoteux. Aussi, lorsque maître Levraud arriva chez le père Vincent, le bonhomme venait de mourir sans avoir pu tester : c'était pour le notaire une course inutile; ses honoraires étaient perdus, et c'est ce qui avait rendu maître Levraud de si mauvaise humeur.

Dès qu'il fut rentré chez lui avec l'aide de Mathurin, il gava dame Jeanne : tout alla bien. A peine une demi-heure après, Mathurin accourut tout effaré dans l'étude :

— Monsieur Levraud, venez vite, vite! Dame Jeanne a l'air malade, elle tombe par terre et ses yeux sont tout retournés.

Maître Levraud bondit si fort qu'il renversa son encrier sur une liquidation qu'il rédigeait. En une seconde il fut à la basse-cour, où dame Jeanne était étendue sur le flanc :

— Mais elle est morte! C'est de ta faute, animal, criait-il à Mathurin; pourquoi ne m'as-tu pas prévenu plus tôt?

— Dam, oui, n'est-ce pas, c'est ma faute : je pouvais-t-y vous prévenir avant de la voir? C'est-y moi qui la bourre de nourriture à la faire crever?

— Tais-toi, ou je te flanque à la porte!

Et maître Levraud, criant à perdre haleine, ouvrait la bonde à la colère qui grondait sourdement en lui.

Dame Jeanne n'était pas morte : elle semblait seulement fort indisposée, soufflant comme une baleine échouée, agitant ses pattes, battant d'une aile, ouvrant démesurément le bec. Maître Levraud perdait la tête, ne sachant que faire, tempêtant après Mathurin et tous les domestiques, qui sont absolument bouchés : il ne pouvait même plus s'absenter deux heures! C'était aussi la faute du père Vincent et de son diable de testament.

— Si on allait chercher Guiguen, le rebouteux? hasarda Mathurin.

— Je ne veux pas de ce fichu maladroit!

Maître Levraud lui gardait rancune. Quinze jours auparavant, Guiguen était venu soigner sa jument qui souffrait de coliques. Il avait voulu faire avaler à l'animal du tilleul mêlé à de l'huile d'olive; mais il s'y était fort mal pris et en avait renversé une bonne moitié sur le gilet de maître Levraud, qui tenait les naseaux de la jument. C'était un gilet perdu : une fois qu'il l'avait remis, le notaire exhalait une insupportable odeur de vieux lampion; aussi, dès le lendemain, l'avait-il donné à son premier clerc.

— Je ne veux pas de Guiguen, répétait-il. Va dire au petit Poulain de venir, que je lui parle.

Le petit Poulain, le saute-ruisseau de l'étude, était un gamin de douze ans, blondin, pâlot, criblé de taches de rousseur, avec un nez plat et de gros yeux bleus de jeune veau tranquille et étonné.

— Cours tout de suite chez le père Gachet; dis-lui de venir immédiatement! Entends-tu? lui cria maître Levraud.

L'enfant regardait, ahuri, stupéfait, sans comprendre, médusé par les grands gestes désordonnés de maître Levraud et ses paroles, si précipitées qu'il bredouillait.

— Voyons, tu ne comprends pas, imbécile? Va chercher le père Gachet; dis-lui de venir ici. Il a élevé beaucoup de volailles : il nous sera utile. Dépêche-toi et ne t'amuse pas en route!

Le petit Poulain partit à fond de train.

L'oie soufflait toujours péniblement, avachie sur un côté.

— Ça doit être une indigestion, disait maître Levraud.

— Ben, répondait Mathurin; si on li faisait prendre de c'te drogue que vous avez bue l'autre fois que vous étiez si malade, même que vous vous êtes relevé toute la nuit? Vous savez ben, l'jour où vous aviez mangé trop de perdrix aux choux?

— De l'eau de mélisse! Tiens, oui! c'est une idée; va vite chercher la bouteille avec une cuiller.

Une minute après, maître Levraud, accroupi devant dame Jeanne, remplissait la cuiller d'eau de mélisse et s'apprêtait à la lui introduire dans le bec. Mais, au même instant, la bête se releva comme dans un effort suprême, secoua ses ailes, allongea le cou avec un soubresaut violent, renversa l'eau de mélisse sur le pantalon de maître Levraud et rejeta successivement de son gosier les six boulettes prises une heure auparavant, noires, gluantes, mais encore reconnaissables; puis, comme soulagée d'un poids étouffant, elle se dirigea vers son écuelle pleine d'eau, but une forte rasade et poussa un cri éclatant, triomphal. Elle était délivrée et remise!

— Eh bien, ça va mieux, ma belle, lui disait le notaire en adoucissant sa voix sonore. Je te le disais bien, Mathurin; ce n'était rien : une digestion pénible, voilà tout; tu m'as fait une peur! C'était bien la peine d'aller chercher le père Gachet!

— Tiens, c'est-y moi qui ai dit d'aller le chercher? répliquait Mathurin : j'nai seulement pas eu tant peur que vous.

A cet instant même, Gachet arrivait; mais on le remercia et il n'eut que la peine de retourner chez lui.

III.

A quelque temps de là, maître Levraud eut encore une terrible alerte. Il était dans son étude, occupé à persuader à un de ses clients qu'il ferait « une affaire magnifique » en achetant un grand terrain rempli de cailloux, sous prétexte qu'il « convenait merveilleusement à la culture de la vigne » : tout à coup il entendit la voix de dame Jeanne effarée, suppliante! D'un bond il était à la basse-cour. Il arrivait à temps. Le cochon s'y était introduit, avait saisi l'oie par une aile et fouissait déjà dans ses plumes avec un groin vorace.

— Attends un peu, mon mâtin ! hurla maître Levraud; je vais t'aider !

Et, ce disant, il tomba sur le pourceau et lui distribua avec une générosité royale une volée folle de coups de pied et de coups de poing. L'animal ne songea pas un seul instant à la résistance : il vit rapidement qu'il ne pouvait tenir contre un aussi rude adversaire; il lâcha prise aussitôt et s'enfuit vers sa loge, galopant, éperdu, jetant des grognements épouvantés.

Dame Jeanne l'avait échappé belle! Elle en était quitte pour quelques plumes arrachées.

Quelques jours après, vers deux heures de l'après-midi, au moment où ils allaient lui donner son repas habituel, maître Levraud et Mathurin ne trouvèrent pas dame Jeanne dans la basse-cour. Ils cherchèrent partout, fouillèrent dans tous les coins du poulailler, dans l'écurie, la buanderie, inspectèrent minutieusement la cour du cochon pour voir si quelque crime n'y avait pas été commis : rien! Maître Levraud se comparait en lui-même à un juge d'instruction, faisant une descente sur les lieux, recueillant les témoignages, fouissant partout; et cela le flattait. Passant au potager, ils étudièrent plate-bande par plate-bande et firent le tour de tous les potirons pour voir si dame Jeanne ne s'était pas cachée derrière l'un d'eux. Pas une trace, pas un vestige, pas la moindre marque de patte palmée! Ils interrogèrent les voisins : ils n'avaient rien vu!

Maître Levraud pensa que c'était peut-être une farce du curé, avec lequel il était brouillé depuis le 16 Mai : « Un chinois comme lui était capable de tout. » Il alla au presbytère et ne trouva que Guillemette, la vieille bonne chenue et maussade, qu'il interrogea en la regardant dans le blanc des yeux. Elle jura « devant le bon Dieu et la bonne Vierge Marie » qu'elle n'avait rien vu. Levraud s'en alla à moitié convaincu seulement :

— Avec ces lapins-là, on ne sait jamais, grommelait-il.

L'enquête n'aboutissant pas, le notaire s'emporta après Mathurin : « Il n'en faisait jamais d'autres! C'était de sa faute! C'était lui qui avait laissé la porte ouverte. »

— Quand je vous dis, criait-il, que je ne peux pas être un instant tranquille. Il faudrait que je sois toujours derrière les trousses de cet animal-là!

Mathurin se défendait comme un beau diable, protestant de son innocence.

Maître Levraud alla chez « cette vieille bête de garde champêtre », comme il disait, le père Lucas, un ancien soldat avec une moustache rude, touffue, hérissée, des sourcils en broussailles et une face de chien courant. Il fit sa plainte, conta longuement l'histoire, donna force détails. Le père Lucas l'écouta avec une attention soutenue, et, dès qu'il eut fini, il lui dit gravement, avec sa voix rogue et saccadée :

— Savez-vous quel est le voleur?

— Mais non, puisque je viens vous prévenir justement pour que vous le trouviez!

— Comment voulez-vous que je le trouve si vous ne me dites pas son nom et son domicile?

— Mais, que diable! c'est à vous à découvrir les voleurs.

— Il faut cependant connaître l'individu pour mettre la main dessus. Je ne peux pas aller prendre au collet le premier venu!

— Je le sais parbleu bien, mais je ne vous demande pas ça.

— Eh bien, qu'est-ce que vous demandez alors?

— Je demande que vous cherchiez à le connaître.

— Sacrebleu, c'est facile à dire! Au moins l'avez-vous vu, quand il vous a volé votre oie?

— Mais si je l'avais vu, je l'aurais arrêté!

— Alors vous ne connaissez pas son signalement?

— Mais non, mille fois non!

— Je vais toujours verbaliser : si vous découvrez le voleur, vous me le direz.

Maître Levraud sortit de chez le père Lucas exaspéré et jurant. Il rentra chez lui et dîna sans appétit, ce qui ne lui arrivait que dans les circonstances dramatiques. La soirée lui sembla lugubre; il avait comme un cercle de fer qui lui étreignait la poitrine. De temps en temps il se levait, arpentant à grands pas la salle à manger, se parlant à lui-même tout haut.

— Je n'y comprends rien, je n'ai pourtant rien entendu d'insolite dans la cour... C'est inimaginable.

Il avait reçu, le matin même, une lettre de maître Mignon lui annonçant l'arrivée prochaine de pruneaux et de raisins qu'il faisait venir d'Agen pour bourrer l'oie à Noël et la rendre plus succulente. Quelle dérision! Assurément ce ne serait point eux qui mangeraient dame Jeanne! Et cette idée revenait toujours à son esprit, cruelle, aiguë, lancinante.

Maître Levraud se coucha de bonne heure, mais ne put fermer l'œil; il se retournait, fiévreux, agité; il ressentait comme des picotements par tout le corps et crut un instant qu'on lui avait mis des poils de chat dans son lit par manière de plaisanterie. Vers minuit, un peu après le lever de la lune, il entendit un petit bruit vague et indistinct, comme un grattement, dans le salon, qui se trouvait juste au-dessous de sa chambre. Il n'y fit pas attention tout d'abord; puis le bruit augmenta, devint plus perceptible et plus net. Maître Levraud se dressa sur son séant et prêta l'oreille: il lui sembla alors qu'on remuait des chaises et qu'on ouvrait des meubles : plus de doute, il y avait quelqu'un dans le salon, un voleur! Peut-être celui-là même qui avait enlevé dame Jeanne dans la journée! Le notaire fut secoué d'une peur bleue; ses oreilles tintaient, son cœur battait une générale

endiablée; à travers son imagination il voyait des bandits armés de poignards et de revolvers qui se dressaient devant lui, démesurés, menaçants, terribles, et il se sentait défaillir au milieu d'un cliquetis de ferraille et d'une volée de coups de feu. L'horreur de cette apparition sinistre le clouait sur son lit. Au bout de quelques minutes cependant, comme le bruit avait cessé, il se remit un peu, se leva, passa à la hâte ses vêtements et monta sans bruit à l'étage supérieur prévenir Mathurin.

Tous deux descendirent : maître Levraud armé de son fusil de chasse, dans lequel il avait glissé deux cartouches; Mathurin tenant de la main gauche une lanterne et de la droite une paire de pincettes en guise de massue. Ils allaient avec une précaution craintive, s'arrêtant à chaque marche pour écouter si le bruit continuait.

— Pas si vite, murmurait maître Levraud; si la lanterne s'éteignait, nous serions bien!

Et ils redoublaient de prudence, glissant comme des ombres, retenant leur souffle, tendant l'oreille, étreints par une peur folle. Ils étaient arrivés au bas de l'escalier, à l'entrée du couloir qui menait au salon.

— Passe devant, dit maître Levraud à Mathurin.

— Je suis aussi ben derrière, répliqua Mathurin.

— Passe donc devant; tu as la lanterne : comment veux-tu que je voie si tu restes derrière?

— Eh ben, prenez la lanterne.

— C'est malin, ce que tu dis là; que je prenne la lanterne pour faire partir mon fusil, n'est-ce pas?

— Eh ben, donnez-moi votre fusil; vous prendrez les pincettes.

— Que je donne mon fusil à un maladroit comme toi! Tu serais capable de le laisser partir.

— Tiens, j'veux pas passer devant; vous n'auriez qu'à me tuer.

— Va donc devant, fichu poltron.

Et maître Levraud poussa Mathurin dans le couloir.

Le bruit avait cessé : ils écoutèrent quelques instants sans rien entendre. Le silence était profond. Au bout de cinq minutes d'attente, ils se décidèrent à entr'ouvrir légèrement la porte du salon, qui semblait endormi dans un calme absolu. Ils attendirent encore, cloués sur le seuil par la crainte de voir un voleur surgir de quelque coin; puis, prenant une décision suprême, ils entrèrent, mais doucement, avec des précautions méfiantes, Mathurin levant sa paire de pincettes comme pour assommer l'ennemi qui se présenterait, maître Levraud baissant le canon de son fusil, prêt à épauler.

Quelques chaises seulement avaient été bousculées; mais le secrétaire en acajou était intact; la pendule dorée, avec un Napoléon songeur, n'avait pas bougé, et la table du milieu était toujours à sa place, chargée de livres. Ils regardaient de tous côtés, la gorge sèche, avec un léger tremblement nerveux, et des gouttes de sueur au front : ils n'apercevaient rien d'insolite. Qui donc avait fait ce bruit?

— C'est peut-être le chat qui se sera caché sous un meuble, hasarda maître Levraud.

Et, pour vérifier le fait, il passa son pied sous la housse du canapé. Au même instant il jeta un cri d'effroi et se recula précipitamment vers la cheminée : il s'était senti pincé au bas de la jambe par une main invisible, cachée sous la housse; alors, affolé, éperdu, il épaula rapidement son fusil, et au hasard, sans viser, le déchargea dans la direction du canapé. Un cri rauque répondit à la détonation, la housse se souleva, et une oie superbe apparut, battant des ailes, le cou tendu, prenant sa course à travers le salon : c'était dame Jeanne!

Maître Levraud et Mathurin restaient ébahis, stupéfaits, ouvrant des yeux ronds devant cette apparition inattendue, croyant être dupes d'un rêve trompeur. C'était cependant bien dame Jeanne, avec sa taille plantureuse, élargie, son épanouissement superbe de mère Gigogne portant un monde dans ses flancs. Le notaire s'en approcha, la prit et la tâta de tous les côtés pour voir si elle était blessée : elle n'avait pas même été effleurée par le moindre grain de plomb. Le canapé avait reçu la moitié de la charge, et le reste s'était perdu dans le parquet. Tout s'expliquait maintenant : dame Jeanne s'était introduite furtivement dans le salon; elle y était restée sans être dérangée par personne, et c'était elle qui, au lever de la lune, croyant voir le jour apparaître, s'était mise à marcher en bousculant les chaises. Alors, soulagés du poids de cette peur qui les avait étreints, remis de cette chaude alarme et tout heureux d'avoir retrouvé dame Jeanne, maître Levraud et Mathurin se regardèrent, secoués par un rire fou. La bête fut immédiatement réintégrée dans la basse-cour, enfermée sous double verrou, et, un quart d'heure après, le notaire, étendu sur le dos, dormait d'un sommeil profond et apaisé.

IV.

Cependant Noël approchait; chacun faisait ses préparatifs. Maître Mignon était fortement grippé; mais il absorbait une quantité considérable de pâtes pectorales afin de se guérir et d'être prêt pour le grand jour. Maître Roussin avalait chaque matin un verre de quassia pour se donner de l'appétit. Thibaudet, le maître clerc, remettait des boutons neufs à sa redingote pour figurer dignement à la table de son patron, et maître Levraud avait pris médecine pour « se déblayer l'estomac ». Tout marchait bien! Dame Jeanne était plus belle que jamais, si grosse que ses pattes la portaient difficilement, « ronde comme une barrique de cidre », disait Mathurin, tendue comme un animal en baudruche, prête à éclater. On avait pris les dernières dispositions. Le jour de Noël, maître Mignon et maître Roussin arriveraient dans l'après-midi; on se mettrait à table à six heures; le notaire de Plélan et l'avoué de Redon ne retourneraient chez eux que le lendemain.

— Régale-toi, ma belle, disait maître Levraud à dame Jeanne en lui donnant ses boulettes; tu n'en as plus pour longtemps; dans quelques jours c'est nous qui nous régalerons.

Il avait fait acheter deux grands pots pour mettre la graisse et était allé à Rennes commander un panier de bouteilles de

saint-julien pour arroser ce succulent rôti « qui lui faisait venir l'eau à la bouche rien que d'y penser ». Les fameux pruneaux d'Agen étaient arrivés. Enfin tout était prêt! On devait tuer dame Jeanne le 24 décembre, au matin; la veille on ne la gava qu'une fois, vers midi, pour qu'elle eût les intestins propres, et, le soir, le notaire lui-même vint s'assurer qu'elle était bien couchée.

Au moment où il rentrait chez lui, un corbeau, qui était près de la basse-cour, perché sur un arbre, s'envola, étendant ses larges ailes, noires comme un crêpe de deuil, jetant son croassement lugubre. Il passa à gauche du notaire, semant dans l'air des *coaacs* sinistres comme des glas. En le voyant, maître Levraud s'arrêta, frappé. Un souvenir classique lui monta au cerveau : il se rappela les superstitions des Romains, le fâcheux présage qu'ils tiraient du vol des corbeaux.

Dans la nuit qui suivit, le sommeil de maître Levraud fut singulièrement agité; il eut des cauchemars affreux. A peine endormi, il vit passer au-dessus de sa tête un galop de poulets aux plumes noires, la gorge béante, secouant de larges gouttes de sang sur son lit, et derrière eux un vol de canards sans tête et de pigeons dont la robe blanche était maculée de taches rouges. Toute la bande s'arrêtait près de lui, houleuse, effrayante, et se mettait à danser une ronde macabre et sinistre; puis, subitement, toutes ces volailles sanglantes disparaissaient dans une brume épaisse, et le Capitole se dressait dans un rayon de lune devant maître Levraud. Il se voyait distinctement en Gaulois, une peau de loup aux épaules, un casque sur la tête, un énorme javelot à la main. A ses côtés marchaient maître Mignon et maître Roussin, vêtus et armés comme lui. Tous trois, arrivés aux pieds du Capitole, appliquaient des échelles contre les murailles et montaient silencieusement, oppressés, retenant leur souffle. Tout à coup, au moment où ils allaient atteindre le faîte, des oies gigantesques se dressaient devant eux, poussant des cris rauques; les Romains, éveillés en sursaut, accouraient de tous les coins de la citadelle avec une clameur sauvage, et les coups grêlaient de toutes parts sur les Gaulois. Dans la mêlée ardente, Manlius cherchait maître Levraud; une lutte terrible s'engageait entre eux; ils se saisissaient corps à corps, cherchant à s'étouffer dans d'épouvantables embrassements, se mordant, se déchirant comme deux bêtes fauves, couverts d'une sueur sanglante; puis, au bout de quelques minutes, maître Levraud, défaillant, perdait pied, et précipité du haut des murs, roulait dans le gouffre des fossés en jetant un rugissement farouche de lion blessé.

A ce moment, le notaire se réveilla et, secouant son hideux cauchemar, regarda sa montre : il n'était que cinq heures. Il lui fut impossible de se rendormir et, dès que le jour parut, il monta éveiller Mathurin, qui dormait d'un profond sommeil, comme Condé à la veille de Rocroy. Les préparatifs de l'exécution commencèrent. Maître Levraud, fort ému et se comparant en lui-même au bourreau, avala coup sur coup trois verres de cognac pour se donner du courage. Mathurin, toujours placide, prit un billot et une hachette. Tous deux se dirigèrent vers la basse-cour.

Lorsqu'ils en ouvrirent les portes, ils furent étonnés de ne pas voir dame Jeanne dehors, au milieu des poulets. Ils la cherchèrent dans tous les coins sans la trouver. Maître Levraud pensa qu'elle était restée dans le poulailler, où il l'avait placée lui-même la veille, et passa sa tête dans la petite cabane en planches mal jointes pour regarder.

Quel horrible spectacle s'offrit à lui! Dame Jeanne était couchée sur le flanc, le bec entr'ouvert, les yeux fermés, le cou tendu, et raidie! Le cœur du notaire sursauta dans sa poitrine comme s'il allait en jaillir; ses artères battirent à se rompre et une poussée violente de sang vint lui bourdonner aux oreilles. Il s'approcha, parlant à la bête, et la toucha : elle ne remua pas!

— Mais elle est morte, cria-t-il d'une voix déchirante.

Et il la prit dans ses bras et vint la poser au milieu de la basse-cour. Il la tâta de tous les côtés : elle était déjà presque froide. A travers les plumes il chercha la place du cœur : il ne battait plus! Dame Jeanne était morte dans la nuit!

Maître Levraud restait là devant ce corps inerte, stupéfié, anéanti, sans voix, passant sa main sur son front comme pour en chasser une idée funèbre. Il fallait bien cependant se rendre à l'horrible vérité, et, au bout de quelques minutes, secouant cette stupéfaction profonde, il déclara au milieu d'un flot de paroles sonores « qu'il y avait là quelque chose d'étrange, que ça devait être une vengeance, qu'on avait empoisonné son oie..., que ceux qui avaient fait ce coup-là étaient des coquins et que ça ne se passerait pas ainsi! »

— Eh ben, qué qu'ça fait qu'elle soit morte? dit Mathurin. Comme ça nous n'aurons pas la peine de la tuer. Vous pourrez ben la manger tout de même.

— Tais-toi, imbécile! s'écria maître Levraud, et fais-moi grâce de tes réflexions saugrenues; ce n'est pas le moment.

Puis il donna l'ordre à son domestique d'aller chercher le père Gachet pour faire l'autopsie. Cette opération démontra d'une façon irréfutable que la bête était morte de pléthore : elle avait été gavée avec excès, et la graisse avait envahi tous les organes. Maître Levraud s'en prit alors aux auteurs des *Traités sur l'Art d'élever les volailles* et cria que « c'était des imbéciles, que tous ces lapins-là étaient des ignorants, et qu'on ne le reprendrait plus à les écouter ».

V.

La lettre qu'il écrivit le jour même à maître Mignon et à maître Roussin pour leur annoncer la fatale nouvelle était une virulente philippique contre les auteurs de l'*Art d'élever les volailles*. Il ajoutait en post-scriptum que « c'était peut-être aussi la faute de ce maladroit de Mathurin, qui était bien capable de faire crever toutes les bêtes d'une basse-cour ».

Maître Mignon arriva le lendemain, tout bouillant de colère; il fit une scène épouvantable à son confrère, l'accu-

sant « de se moquer de lui et d'avoir fait mourir son oie exprès », ajoutant que « l'on n'agissait pas ainsi avec ses amis; que c'était bien la peine d'avoir perdu son temps et dépensé son argent en pruneaux ! » Maître Levraud s'emporta, répliquant « qu'il pouvait être tranquille, qu'on lui rendrait ses pruneaux, et qu'il fallait être bien ridicule pour l'accuser d'avoir fait mourir dame Jeanne exprès ». Maître Mignon ne voulut rien entendre et repartit immédiatement. Il n'était venu que pour déverser le trop-plein de sa colère.

Quant à maître Roussin, il écrivit à Levraud une petite lettre railleuse, où se cachait un secret dépit. Il tirait la morale de l'affaire, disant « qu'ils étaient justement punis, car il ne faut être ni gourmand ni sensuel ». Il terminait ainsi ironiquement :

« J'élève une oie, moi aussi; elle sera moins grasse que la vôtre, mais au moins elle ne crèvera pas. Je vous invite tout de suite à venir en manger le 19 janvier, à la Saint-Sulpice, le jour de ma fête. »

ALBERT LAURENT.

PHILOSOPHIE

La Morale de l'intérêt et l'Obligation morale (1)

I.

L'explication du fait moral donnée par l'utilitarisme n'est pas une explication. Expliquer, c'est rendre compte de la réalité, et non la détruire ou la transformer. Une explication qui commence par la dénaturer est fausse par là même; elle n'est pas conforme aux vraies méthodes scientifiques, qui reposent sur l'expérimentation et n'ont pas le droit d'y déroger. Le fait est souverain quand il s'agit de la science : le changer sous prétexte de l'expliquer, c'est substituer son idée propre à la nature, c'est remplacer par le parti pris l'examen impartial, c'est tomber dans le travers si amèrement reproché à toutes les doctrines autoritaires, c'est modeler les choses d'après un type préconçu. Or nous affirmons que c'est ce que fait l'utilitarisme en face de la conscience, je veux dire du sentiment moral intime; en réalité, il s'efforce de le dissoudre dans son creuset. Quand nous disons sentiment, sens moral, nous n'entendons point réduire l'obligation à une manifestation de la sensibilité, qui est aussi mobile que la sensation. L'obligation procède de la raison elle-même; c'est l'application de la raison à la volonté. Voilà pourquoi elle s'appelle aussi raison pratique. Mais elle n'existe pas à l'état d'idée; elle prend vie par le sentiment. Il est donc entendu que par sens moral nous voulons dire la raison pratique vivifiée par le sentiment.

Il n'est pas vrai que le sentiment moral ainsi compris puisse être confondu avec la recherche du plaisir ou de l'utile. Il s'en distingue absolument. Se sentir obligé vis-à-vis d'une loi que nous appelons le bien et qui nous commande sans nous contraindre, voilà le sentiment moral. Nous sentons immédiatement deux choses : c'est que nous devons et que nous pouvons accomplir cette loi; que nous sommes à la fois liés vis-à-vis d'elle et capables de l'enfreindre — ce qui constitue notre responsabilité. Que ce soit bien là un sentiment humain, c'est ce que nous dédaignons de démontrer. Il n'y a pas de fait plus positif et plus facilement vérifiable. Le remords et l'indignation en sont des manifestations spontanées, universelles, qui suffisent pour les distinguer de l'utilitarisme le plus raffiné. Il est impossible de confondre l'affreuse souffrance que nous fait éprouver l'infraction à la loi morale avec le regret ou la tristesse qui résultent d'un malheur ou d'un échec. Cela est si vrai qu'en plein succès le remords enfonce dans l'âme sa dent vengeresse plus profondément qu'à l'heure de la déroute et du désastre. C'est le ver caché dans la fleur épanouie de la prospérité la plus brillante. Une psychologie grossière peut seule identifier la peine encourue par une perte d'argent ou par une déception d'amour-propre avec la honte qui accable l'homme après un acte de lâcheté. L'infamie se sent autrement que la maladie. Ne voit-on pas un sublime sourire éclairer le visage du juste persécuté? C'est avec raison que Tertullien a dit en parlant des tortures des supplices supportés pour une juste cause : *Est illecebra in illis,* il y a un charme en eux. L'utilitariste le plus décidé sait bien que nous avons raison et, dans le secret de son cœur, quand il échappe pour une heure à l'esprit de système, il connaît ces souffrances ou ces joies intimes qui attestent notre responsabilité. L'indignation, qui est en quelque sorte le remords que nous éprouvons pour autrui, l'atteste peut-être avec plus d'éclat. Pourquoi cet insulteur importun qui trouble tous les triomphes de la force heureuse et criminelle? D'où vient que les moralistes du plaisir ne les acclament pas, même quand le crime commis a paru pour quelques jours assurer la prospérité matérielle d'un pays, comme cela s'est vu au lendemain des dictatures provoquées par l'anarchie? Pourquoi cette protestation enflammée, souvent payée de l'exil et de la prison? Il y a donc autre chose que le succès, même éclatant, même utile. Il ne faut pas dire que cette protestation est inspirée par la prévision des fâcheuses conséquences de l'injustice : cela n'est pas, car, lorsque le grand criminel vient à succomber, l'indignation diminue et se mêle de pitié. Elle atteint son paroxysme précisément quand il est au sommet de sa fortune.

La contre-partie de l'indignation est cette admiration spontanée qu'excite la vertu, surtout quand elle est poussée jusqu'au sacrifice, jusqu'à la complète immolation. D'où viennent ces pleurs généreux qui mouillent nos yeux quand nous voyons un homme risquer sa vie pour en sauver un autre? S'il y perd la sienne, notre admiration ne connaît plus de bornes. Ceux-là mêmes qui ne croient pas qu'il y ait pour lui une autre existence après qu'il a disparu sous les flots ne résistent pas à cet entraînement. L'héroïsme excite partout

(1) Extrait d'un volume que M. de Pressensé est sur le point de publier sous ce titre : *les Origines et le Problème de la connaissance; le Problème cosmologique; le Problème anthropologique; l'Origine de la morale et de la religion.* — Librairie Fischbacher.

et toujours l'enthousiasme. On dirait la fête de la conscience humaine, et pourtant, au point de vue utilitaire, il n'est qu'une absurdité, une sublime sottise, car l'*altruisme* peut bien expliquer la subordination de notre intérêt à celui du grand nombre ; mais il n'a pas d'excuses pour la folie de l'immolation volontaire, puisque le sensualisme dont il procède n'admet aucune survivance de l'âme.

Ce sentiment de l'obligation a trouvé son expression la plus sincère dans la poésie, que je ne considère pour le moment que comme le témoignage spontané de l'âme humaine. Toutes les fois qu'elle a évoqué l'idéal devant nous, elle nous l'a présenté sous la forme de l'héroïsme. Celui-ci s'est d'abord confondu avec la vaillance, qui, pour vaincre, brave tous les dangers ; puis, de plus en plus épuré, il s'élève jusqu'au dévouement, au sacrifice. Ce qui est noble dans toutes les littératures est toujours désintéressé. Le drame repose sur l'idée de la responsabilité morale; il n'est pathétique que dans la mesure où il nous peint la lutte entre la passion et le devoir. Otez cette lutte : il n'est plus qu'une fatigante mélopée ou une série d'aventures sans lien. Quand il vient à nous représenter la défaite morale, ce n'est pas comme un simple malheur, c'est comme une infraction à la loi du bien. La grande poésie a exprimé le sentiment de la culpabilité avec une énergie sans égale, depuis le vieil Eschyle disant que le sang versé par le meurtre gèle à terre et que toutes les eaux de l'Océan ne laveraient pas la main souillée, jusqu'à Shakespeare mettant dans la bouche de son Richard III, alors que sa couronne n'a pas encore chancelé sur sa tête, cette imprécation vengeresse de tous ses crimes, ce cri d'un remords terrible que jamais n'a poussé lion ou tigre repu de la chair d'innocentes victimes :

« O lâche conscience, comme tu me tourmentes! De froides gouttes de sueur arrachées par l'effroi perlent sur ma chair tremblante! Est-ce que j'ai peur de moi? Il n'y a personne ici que moi. Richard aime Richard. Fuyons! — Fuir de moi-même, et pour quelle grande raison? Quoi! me venger de moi-même? Mais je m'aime moi-même. — Oh non! je me hais plutôt pour les actions odieuses que j'ai commises. Je suis un scélérat. Ma conscience parle mille langues différentes et chacun de ses récits me condamne. Le parjure, le meurtre, tous les crimes différents s'entassent devant le tribunal, criant tous : *Coupable! coupable!* »

Aujourd'hui, en plein XIXe siècle, tandis que l'utilitarisme évolutionniste réduit la morale au plaisir, à l'utile toujours reconnaissable usque dans l'*altruisme*, qui doit concilier l'intérêt individuel avec celui de la société, la grande poésie couvre ses élucubrations et ses subtilités des foudres vengeresses du Sinaï intérieur. Elle fait gronder le tonnerre sacré de la conscience humaine maudissant et châtiant les violations de la loi morale. Qu'on relise dans les *Misérables* les pages immortelles où notre plus illustre poète contemporain peint avec le pinceau de Shakespeare la lutte dont l'âme de son héros est le théâtre, alors qu'il s'agit pour lui, en se dénonçant aux lieu et place de l'obscur vagabond qu'on accuse de son propre vol commis il y a de longues années, de compromettre non seulement sa situation, mais le bien-être, disons plus, la moralité de toute une ville dont il est le bienfaiteur. Certes jamais l'intérêt du grand nombre ne fut davantage en jeu. La lutte est terrible dans ce cœur vaillant; au point de vue de l'utilité sociale, rien ne justifie son sacrifice; et pourtant son front est mouillé de la sueur des grandes agonies morales. C'est que, retiré dans sa chambre, barricadé contre les influences qu'il redoute, il y a enfermé avec lui un hôte importun dont la voix est plus forte que tous les sophismes et tous les calculs d'intérêt particulier ou général. Cet hôte importun, c'est le devoir, c'est l'obligation morale, c'est Dieu. Jean Valjean n'y résiste pas : il accomplit son immolation, et quand, après avoir fait l'aveu qui l'envoie au bagne et qui ruine l'industrie dont vivaient des centaines de malheureux, il lit la stupéfaction sur les traits des assistants, il se redresse et s'écrie : « Vous me trouvez digne de pitié, et moi je vous dis que je suis digne d'envie! » Pour cette page seule nous bénirions à jamais notre grand poète. Nous la prenons comme un document humain de premier ordre, comme l'une de ces empreintes brûlantes qui reproduisent la réalité morale trait pour trait. Ici c'est la conscience humaine qui nous apparaît telle qu'elle sent et vibre toutes les fois que son témoignage n'est pas faussé par la dialectique.

La vie sociale enfin repose tout entière sur l'idée d'obligation. Il ne s'élève pas un tribunal pour juger un accusé que la question de responsabilité morale ne soit incessamment soulevée. La peine s'augmente dans la mesure même où le coupable a été capable de discernement et de volonté. Voilà pourquoi on plaide si souvent la folie pour sauver un accusé. Il est donc impossible de faire du châtiment, comme le voudrait l'utilitarisme, une simple préservation sociale. L'institution du jury n'a pas d'autre but que de faire la part toujours plus grande à la responsabilité dans la culpabilité, en mettant au-dessus des jugements dictés par la loi écrite les appréciations immédiates du sens moral.

Il résulte de ces développements, que nous avons restreints autant que possible, que le sentiment de l'obligation, qui a pour corollaire celui de la responsabilité, constitue le fait moral tel qu'il se dégage de l'âme humaine et des faits sociaux les plus caractéristiques. Il s'ensuit que les théories utilitaires, qui sont toutes d'accord pour le nier, sont en contradiction avec la réalité. Supprimer n'est pas expliquer.

II.

Ce résultat nous apparaîtra plus évident si, sortant de la généralité, nous examinons l'un après l'autre les divers éléments dont se compose le sentiment de l'obligation et qui sont les conditions mêmes de toute morale digne de ce nom et sérieusement efficace. Pour qu'il y ait obligation et par conséquent morale, il faut : 1° une loi, un idéal, une notion du bien — sinon, l'obligation n'obligerait à rien de déterminé; — 2° une loi qui ne porte pas seulement sur les résultats de nos actes, mais sur nos actes eux-mêmes et leurs mobiles — sinon, l'obligation ne porterait pas sur le *moi*

véritable et serait fictive; 3° une loi qui, sous peine d'être impuissante, place la première des sanctions, la sanction morale, dans l'intimité du *moi;* 4° une loi qui soit réellement intuitive, antérieure à l'expérience. L'empirisme qui fait résulter le bien des résultats constatés de nos actes détruit par là même le caractère de l'impératif catégorique ou de l'obligation immédiate dans le cœur humain. Nous allons établir que l'utilitarisme, qui a supprimé l'obligation d'une manière générale sans l'expliquer, la détruit dans chacun de ses éléments, et que, par conséquent, elle ne réalise aucune des conditions d'une vraie morale (1).

Nous avons dit d'abord que l'obligation impliquait l'idée d'une loi, d'une règle fixe servant de critère moral et fondant cette distinction du bien et du mal qui se retrouve sous toutes les divergences que l'on peut signaler dans la manière de concevoir ses applications. Ni le plaisir, ni l'utilité, ni l'intérêt bien entendu, ni l'accord de l'intérêt particulier avec l'intérêt général ne nous fournissent l'idée de loi. Pour le plaisir, cela va de soi : rien de plus fugitif, de plus mobile, puisqu'il dépend de la sensation et qu'il participe à sa mobilité. Dès qu'on veut établir une hiérarchie entre les plaisirs et parler de plaisirs supérieurs, on s'élève à une région plus haute où l'on n'a pas le droit de pénétrer. Pour dire que tel plaisir est plus désirable qu'un autre, il faut un critère supérieur au plaisir lui-même. La qualité dans le plaisir en revient toujours à la quantité, car il n'y a aucun motif à y chercher autre chose que la plus grande somme de satisfaction. L'utile, on le sait, ne diffère pas essentiellement du plaisir. « En tout cas, dirons-nous avec M. Renouvier, entre l'utile et l'utile il y a toujours un conflit possible, encore que dans un même sujet; le critère des jugements d'utilité n'est pas donné dans l'idée de l'utile (2). » N'y aura-t-il pas incessamment conflit entre l'utilité immédiate et l'utilité à longue échéance? Comment, à ce point de vue restreint, établir qu'il est plus utile de sacrifier sa satisfaction d'aujourd'hui à une satisfaction lointaine? L'avenir n'est-il pas incertain? Le conflit ne s'élèvera pas moins grave entre l'intérêt personnel et l'intérêt d'autrui, car enfin le second n'est pas tellement évident et certain qu'il coupe court à toute indécision. L'utile ne donnant que l'utile ne fournit aucun moyen de se commander à soi-même un choix. Il ne contient donc pas sa propre règle, son propre critère; rien n'est plus opposé à la notion de loi : aussi l'utilitarisme nous conduit-il à une casuistique des plus dangereuses, qui autorise constamment l'exception, même vis-à-vis de cette règle morale si boiteuse, si imparfaite, qu'on a essayé de se fabriquer sans sortir de cette basse région. Aussi voyons-nous M. Stuart Mill, le plus généreux des utilitaires, finir par se rabattre sur l'opinion courante. Il n'est pas possible de mieux avouer qu'avec l'utilitarisme tout ce qui ressemble à l'idée d'obligation, de loi et même de règle, a fait naufrage.

(1) Voy. sur ces divers points la belle discussion de M. Guyau, dans son livre sur la *Morale anglaise contemporaine*.

(2) *Science de la morale*, par Charles Renouvier, t. Ier, 177.

Nous avons dit en second lieu que l'obligation morale, telle qu'elle se révèle spontanément à nous, porte sur nos actes eux-mêmes, et non pas sur leurs résultats. Sa devise se formule ainsi : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Nous ne nous reprochons jamais un malheur quand il ne vient pas d'une faute. La souffrance en soi ne nous inspire aucun remords, par la raison bien simple que constamment, dans nos conditions actuelles d'existence, la félicité extérieure ne coïncide pas avec le bien, le juste. On peut même dire que la plus grande souffrance peut donner lieu à la plus haute vertu. Voilà ce que la conscience humaine a toujours reconnu : elle sait fort bien qu'elle n'est obligée qu'à ce qu'elle peut faire. Or elle peut faire le bien, mais non pas transformer le monde de façon à n'y pas rencontrer la douleur. Nous disposons de nous-mêmes et non des choses; nous pouvons accomplir notre devoir, mais non pas diriger les événements. Il en résulte que nos actions sont bonnes en elles-mêmes et non pas d'après leurs résultats heureux ou malheureux. Or c'est ce que l'utilitarisme ne peut pas concéder. Peu lui importe ce que je fais : il s'agit uniquement de voir ce qui m'en revient, si je trouve mon intérêt et, par concession, si j'assure celui d'autrui. Le jugement moral est ainsi porté du dedans au dehors, contrairement au sens intime.

La conscience morale ne se borne pas à juger nos actions sans tenir compte de leurs résultats. De l'action elle remonte au mobile, à l'inspiration, et c'est par là qu'elle juge, blâme ou approuve (1). Nous savons très bien qu'un acte peut être bon en apparence et mauvais au fond, que nous pouvons simuler la bonté, la générosité, et obéir à un motif égoïste et bas en ne cherchant que notre intérêt personnel. Supposons un homme politique qui vise à assurer sa position et qui répand des bienfaits sur toute une contrée. Au fond, il ne se soucie point des malheurs qu'il soulage, du progrès qu'il facilite; il ne pense qu'à lui seul, il n'a d'autre visée que d'obtenir du crédit pour l'exploiter ensuite au profit de sa fortune et de sa gloire. Au point de vue de l'obligation morale il n'a point accompli une seule bonne action; avec toute sa munificence, il n'a cherché que son égoïste satisfaction. La morale utilitaire ne peut que l'approuver; elle n'a rien à voir avec ses mobiles : ils sont pour elle comme s'ils n'existaient pas. Il a concilié son intérêt avec l'intérêt du grand nombre, cela suffit.

Il est bien inutile de multiplier les exemples. Nous ne savons pas au nom de quoi l'utilitarisme blâmerait l'hypocrisie, qui, tant qu'elle n'est pas découverte, produit le même effet que la vertu. Le tout est de s'y bien prendre. C'est ainsi que tout le domaine intérieur de la morale, qui est le seul où elle reçoive une application sincère, lui échappe. Il ne fait que nettoyer le dehors de la coupe et du plat, comme ces phari-

(1) Voy. sur ce point l'excellent article de M. Beaussire sur *La Morale évolutionnaire*, *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1880). Voy. aussi le mémoire de M. Franck sur le même sujet, lu à l'Académie des sciences morales.

siens du temps du Christ qui étaient les mercenaires de la morale, c'est-à-dire les utilitaires du temps.

Une fois que le mobile n'est plus pris en considération dans l'acte et que l'acte lui-même ne vaut que par son résultat, la morale n'a plus de sanction intérieure, ce qui est sa troisième condition d'existence. Il n'y a plus lieu, en effet, de s'applaudir et de se repentir de son œuvre : elle n'est par elle-même ni bonne, ni mauvaise. L'échafaud fait la honte, et non pas le crime. Le châtiment, qui n'est pas un châtiment, mais le résultat d'une maladresse, est seul à redouter. Or la peine a le pas lent, comme dit le poète; souvent elle est si tardive que la mort la devance, et, comme au delà il n'y a rien, il n'y a plus de place pour aucune sanction. Au point de vue de l'obligation, la peine extérieure a beau être lente : elle est suppléée, dès que l'injustice a été commise, par la souffrance intérieure, le sentiment de la dégradation. Stuart Mill ne parviendra jamais à assimiler ce sentiment à la conviction, devenue d'après lui peu à peu intuitive ou instinctive, que la société est fondée à défendre ses intérêts lésés et à empêcher le renouvellement des actes qui la compromettent en les châtiant. Nous ne sortons pas, dans cette donnée, de la sphère tout extérieure des résultats, qui laisse en dehors d'elle les actes eux-mêmes et leurs mobiles. Le remords, que nous avons déjà invoqué comme une première preuve du fait de l'obligation et que nous envisageons maintenant dans son action pénale, est le plus grand vengeur de la loi violée. La Némésis intérieure est à l'œuvre longtemps avant les pénalités du dehors, directes ou indirectes. « Le plus grand châtiment du péché — dit Sénèque, écho fidèle de la conscience — est d'avoir péché. Reconnaissons que les mauvaises actions sont fustigées par la conscience. Rien n'égale les tourments qu'elle nous cause, car ils la travaillent et la flagellent sans trêve... » « C'est une peine plus cruelle que celles de l'enfer, dit Juvénal, que d'avoir dans sa poitrine le témoin qui, jour et nuit, dépose contre nous. » C'est ce témoin que l'utilitarisme tend à faire taire. Grâce à Dieu, il n'y réussit jamais tout à fait; mais on ne peut nier que plus il le suborne et le remplace par un sophiste qui nous disculpe, plus il énerve la morale et la rend impuissante.

Nous avons reconnu en quatrième lieu que l'obligation, précisément parce qu'elle est l'obligation, se manifeste à nous dans le sentiment intime comme précédant et dominant l'expérience. Elle perdrait son caractère de loi si elle était considérée comme le résultat de l'empirisme. Si elle n'est que le total d'une longue addition d'expériences faites sur l'utilité des choses par rapport à nous, elle n'a pas le droit de nous commander, car aucune de ces expériences n'a la valeur d'une loi, et le total ne saurait différer des unités : de l'accumulation d'utilités constatées on ne tire que l'utilité et jamais le devoir. Il est incontestable que le devoir se présente à nous avec un caractère tout différent. Nous sommes parfaitement en mesure de distinguer entre lui et l'utile, car, dans notre condition actuelle, des questions d'utilité et des questions de devoir se posent constamment devant nous et nous les tranchons d'une façon toute différente. Nous les confondons si peu qu'il y a fréquemment conflit entre le devoir et l'utile et qu'il s'agit pour nous de savoir chaque fois lequel l'emportera. Donc il n'est pas exact de prétendre que le devoir soit une transformation de l'utile, puisqu'ils coexistent et peuvent se heurter.

III.

Le devoir est quelque chose autre, différent, et nous disons nettement supérieur. Or il n'est pas donné à l'évolution de produire du nouveau : elle manifeste ce qui préexistait, elle ne l'enrichit pas à elle toute seule. Ou bien l'élément nouveau a été ajouté, ou bien il existait à l'état virtuel, et ce n'est pas à l'évolution que nous pouvons le rapporter. Cela est vrai du devoir comme de l'apparition de la vie ou de la production de l'esprit dans la chaîne de l'existence. Or le *moi* humain a conscience de ces deux choses distinctes : l'utile et le devoir, et, pour les confondre, il faut faire violence à la réalité.

Nous devons d'ailleurs reconnaître que l'expérience actuelle est bien loin de nous montrer dans les faits l'obligation et l'utilité constamment d'accord. A ne juger les choses que par ce qui se passe sous nos yeux, elles nous font assister à une longue bataille entre les intérêts immédiats et l'obligation morale, bataille qui semble fréquemment douteuse et où les défaites sont fréquentes. Je sais bien que si l'observation prend du champ en quelque sorte et embrasse de vastes périodes historiques, elle nous montre la justice et le bien l'emportant en définitive, mais ce n'est pourtant que partiellement et au prix de sacrifices douloureux et innombrables qui n'ont pas trouvé leur compensation sur cette terre. Et puis ne savons-nous pas que la bataille recommencera le lendemain avec ses péripéties? Le présent, qui nous fournit les expériences les plus immédiates, celles qui agissent le plus sur notre sens intime, n'a jamais concilié parfaitement l'utilité et la justice; souvent même, devant l'insolence de tant de triomphes et de succès immérités, nous éprouvons des perplexités qui ont arraché presque des blasphèmes au juste frémissant, sans parler de cette résignation misérable, qui est de mode aujourd'hui, à ce qu'on appelle l'ironie des choses et la duperie de l'existence. La morale du devoir n'est donc pas le résultat de l'expérience; si elle n'était pas intuitive, elle ne serait pas. Les sens ne donnent que leur philosophie propre — je veux dire le matérialisme pur et sa morale utilitaire.

E. DE PRESSENSÉ.

INSTITUT

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES (1)

M. EDMOND LE BLANT

(De l'Académie des inscriptions et belles-lettres)

Les chrétiens dans la société païenne aux premiers âges de l'Église

Messieurs,

Un livre attribué à saint Clément, des écrits de Tertullien, le fougueux prêtre d'Afrique, ont, aux premiers siècles de l'Église, tracé la règle de conduite des fidèles. S'isoler des gentils, ne point s'associer aux démonstrations de leurs fêtes, éviter leurs banquets, leurs réunions, leurs marchés même, autant que le permettent les besoins de chaque jour; prendre ses repas, converser, vivre entre soi, ne point porter les armes, fuir toute charge publique : à ces conditions seules, écrivait-on, peut être atteinte la perfection rêvée.

C'était là toutefois, il faut le dire, un état presque théorique, et, si quelques-uns ont pu, sans défaillir jamais, se plier à cette règle étroite, ils demeurèrent en petit nombre, car la foule serait impuissante à tenter un pareil effort. Tertullien le constate lui-même alors qu'il répond aux païens reprochant aux fidèles leur inutilité dans l'État : « Nous ne nous séparons pas du monde ; marins, soldats, laboureurs, négociants, acheteurs, gens d'art ou de métier, nous vivons comme vous et de notre commerce avec vous; l'excès, l'abus, voilà seulement ce que nous fuyons. »

Un contact de chaque heure existait donc avec les gentils, et ces relations incessantes contraignaient souvent les fidèles à voir, à entendre, à subir ce que condamnait leur croyance.

Voici l'un de ces hommes en présence des formes sacramentelles d'une convention : il lui faut emprunter de l'argent; le prêteur est un idolâtre et le contrat comporte un serment promissoire. Le païen jure; le chrétien, qui ne veut pas trahir le secret de sa religion, garde le silence et se borne à un assentiment écrit: « Le Seigneur, se dit-il, a défendu tout serment, et j'obéis; écrire n'est point parler. » Tertullien s'en indigne et menace : « Tu as, dit-il à l'emprunteur, rendu, en ne protestant point, un hommage aux dieux des nations. Quand viendra le jugement suprême, les anges accusateurs produiront devant le tribunal céleste ton contrat marqué de leurs sceaux. » Ce serment dont s'irrite l'illustre écrivain a été prêté, en effet, au nom des dieux, et, à défaut d'autres documents, l'on me permettra de chercher jusque dans une scène de Plaute ce qu'en put être la forme et la teneur. Il s'agit, chez l'auteur comique, d'une convention intervenue entre le pêcheur Gripus et un marchand d'esclaves.

« Vénus de Chypre, dit ce dernier en posant la main sur l'autel, je te prends à témoin de ma promesse : si je retrouve la cassette perdue par moi dans mon naufrage, et si je rentre en possession de l'or et de l'argent qu'elle contenait, je donnerai sur l'heure à Gripus un grand talent d'argent.

« — Ajoute, dit l'autre qui vient de dicter chacun des termes du serment, ajoute que, si tu me trompes, tu appelles la colère de Vénus sur ta fortune et sur ta tête. »

C'est la crainte, nous dit Tertullien, qui, lors de la convention et devant une pareille formule, a fermé la bouche du fidèle. Une même faiblesse dont, bien longtemps après, saint Augustin s'afflige de rencontrer les marques, le fera venir aux solennités païennes : sacrifices, festins sacrés, jeux du cirque où le populaire crie si souvent : « Mort aux chrétiens ! » C'est pour ne point se signaler à une foule irritée qu'aux jours de fêtes publiques il illuminera sa porte et l'ornera de lauriers.

La terreur ne le poussera pas seule à des actes que réprouve sa croyance. Des artistes, des ouvriers se sont ralliés à la foi du Christ : sculpteurs, peintres, graveurs, applicateurs de stuc, ciseleurs, modeleurs, doreurs, brodeurs, ils travaillaient à faire, à décorer les images des faux dieux. « Pouvons-nous, disent-ils, renoncer au métier qui nous donne du pain ? Faire de vains simulacres, ce n'est point leur rendre un culte »; et quelques-uns y persistent, même après avoir reçu les ordres sacrés. Contre les écarts des artistes, des ouvriers, l'Église multipliait ses leçons et ses conseils : « Cessez de telles œuvres, leur disait elle, si vous ne voulez perdre vos âmes. Contraints de vivre avec les païens, devons-nous donc périr avec eux? D'autres travaux ne nous manqueront pas, plus souvent demandés et plus faciles : citernes, terrasses à enduire, modèles d'architecture à dessiner, meubles, dorure d'objets usuels; il sera plus aisé de fabriquer un meuble ou quelque vase de métal que de sculpter ou de fondre une statue de Mars. »

Comment professer les belles-lettres sans enseigner les noms des dieux, leurs généalogies, leurs attributs, leurs fables, et sans leur rendre par là même un hommage? Comment, ajoutait Tertullien avec sa rigueur accoutumée, comment faire le commerce sans se montrer cupide, sans mentir, sans jamais rien vendre qui doive servir au culte des idoles?

Soldats des légions, les chrétiens rencontrent de plus sérieuses épreuves. Il était et partout des fidèles sous les enseignes romaines : pour qui ne voulait point subir des nécessités de chaque jour, la vie des camps était pleine de périls; les *natalitia* des princes, les fêtes des *decennalia* comportaient des actes religieux réprouvés par la conscience chrétienne; le culte des *Dii,* des *Lares militares,* des génies protecteurs des camps, celui des aigles adorées et couvertes de parfums, comme les idoles mêmes, tous ces actes enfin qu'un martyr caractérise d'un mot : *male facere,* renouvelaient sans cesse, pour les enfants du Christ, la nécessité de choisir entre la résignation et la mort.

Le service de l'*officium* entraînait des actes de même nature. Lorsque le magistrat, son chef, sacrifiait aux dieux

(1) Voy. dans les deux numéros précédents le discours de M. J.-B. Dumas, président, et les lectures de MM. Ch. Gounod et Glasson.

de l'Olympe, l'*officialis* lui présentait le vin et prononçait les paroles consacrées; scribe du tribunal, il devait écrire l'interrogatoire des martyrs; exécuteur, il lui fallait les mettre à la torture, les mener au supplice, les frapper, et, si l'histoire de l'Église nous garde les noms de quelques hommes sans crainte qui, appariteurs ou soldats, refusèrent de courber la tête, combien n'en fut-il pas qui, demeurant chrétiens dans le cœur, obéirent en silence à des ordres détestés?

C'est contre la carrière des fonctions publiques que Tertullien s'élève avec le plus de force.

« On s'est, dit-il, demandé récemment si le serviteur de Dieu peut être revêtu de quelque dignité, de quelque charge, à la condition d'échapper, par faveur spéciale ou par adresse, à tout acte d'idolâtrie. On cite Joseph et Daniel qui gouvernèrent ainsi, exempts de toute souillure, la Babylonie et l'Égypte. Que quelqu'un exerce, je le veux bien, des fonctions de l'État, mais sans sacrifier, sans même ordonner de sacrifices, sans fournir de victimes, sans pourvoir à l'entretien des temples, sans en assurer les revenus, sans donner à ses frais ni à ceux du public des spectacles, et sans y présider; je le veux bien, je le répète, si l'on croit la chose possible. »

Ces paroles de l'illustre Père visent surtout les obligations attachées aux fonctions municipales, qui, plus que toutes autres peut-être, mettaient en péril les âmes chrétiennes.

« Quiconque, lisons-nous, en effet, dans les tables d'Osuna, quiconque sera duumvir ou préfet dans la colonie de Genetiva Julia, devra prendre soin, durant l'année de sa magistrature, des temples, des lieux consacrés, et veiller sur les hommes préposés à ce service ainsi que sur l'exécution des décrets votés à cet égard par les décurions. Il devra aussi aviser à ce qu'il y ait, chaque année, des jeux dans le cirque, des sacrifices publics, des banquets religieux, et à ce que des préposés y soient nommés en se conformant aux décrets votés à cet égard par les décurions. »

De nombreuses inscriptions rappellent les jeux donnés par les magistrats de l'*Ordo;* elles nomment les divinités locales, les génies protecteurs dont ils devaient assurer, surveiller le culte, et telle fut, en ce qui touche les attributions de ces fonctionnaires, la vitalité de la coutume, que l'avènement des empereurs chrétiens ne les put dégager de l'antique obligation d'offrir au peuple ces représentations de l'amphithéâtre que détestait et condamnait l'Église.

Plus de fidèles qu'on ne saurait le croire furent promus à la fonction de *curialis*. Un rescrit de l'empereur Valérien nous en est un premier garant. Attirés par l'appât des privilèges, ou contraints, comme ils le furent parfois, il en était à Alexandrie, ainsi que le constate une lettre célèbre; il en était en Afrique, en Espagne, où un concile daté de 305 exclut de l'Église les duumvirs pendant l'année de leur gestion; il en était sans doute à Pergame, où nous voyons un juge païen demander au martyr Carpus s'il n'est pas décurion. Tel était le titre de saint Dativus, mis à mort, en l'an 304, avec de nombreux chrétiens d'Afrique, et auquel le gouverneur reprocha de donner, malgré sa dignité, l'exemple de la désobéissance aux lois de l'empire. Quelques années auparavant avait été jugé et condamné un autre chrétien, président de la curie, Dorymédon, qui avait refusé d'assister à un sacrifice; sénateur de la cité du Christ, il ne pouvait, avait-il dit, trahir le maître de ce divin cénacle.

Parmi ceux que la nécessité plaça entre les obligations de leur état et l'obéissance à la loi de Dieu, il en fut certes qui s'illustrèrent ainsi par leur mépris de la vie : les « Quatre Couronnés », qui aimèrent mieux mourir que de sculpter une image d'Esculape; le centurion Marcellus, un soldat inconnu, deux autres aussi sans doute dont parle saint Cyprien et qui refusèrent de prendre part à une fête païenne; des appariteurs proconsulaires, Basilide, Marinus, qui coururent à la mort plutôt que de sacrifier ou de prêter un serment par les dieux; Maximilien, martyrisé pour avoir dit, à l'heure de l'enrôlement : « Je suis chrétien, je ne puis porter les armes »; Cassien, l'*exceptor* du tribunal, qui rejeta ses tablettes pour ne pas y consigner la condamnation d'un fidèle; Dorymédon et Dativus, dont je viens de rappeler les noms. Bien rares toutefois furent ces champions de la liberté de conscience. Le soldat qu'exalte Tertullien ne trouva pas d'imitateurs dans l'armée où il comptait tant de frères, et l'opinion publique condamna comme imprudente sa généreuse audace; plus d'un ouvrier, d'un artiste, continua de faire ou d'orner des images maudites; les serments furent reçus, sinon prêtés, conformément au rite officiel, jusqu'au jour où le triomphe de la foi y substitua le nom du Seigneur à celui de faux dieux; des compromis, que Tertullien lui-même admet comme acceptables, permirent d'assister aux fêtes de ces démons divinisés que le chrétien y exorcisait secrètement par la vertu de son souffle.

Ce fut à l'ombre de ces concessions regrettées, détestées au fond du cœur, que la religion nouvelle put se développer et vivre sans grossir outre mesure le fleuve de sang versé pour le nom du Christ et sans rendre impossible par la terreur l'accession de ceux qu'un mouvement chaque jour plus impétueux détachait du culte des idoles.

VOYAGES

La Laponie

Le touriste si agile des jambes et de la plume, si patriote et si véritablement français qui nous a conduits avec lui l'année dernière au Caucase (1), nous invite cette année à le suivre en Laponie (2). Si nous avions en France un petit nombre d'hommes du caractère et du tempérament de M. Kœchlin-Schwartz, notre nation perdrait bientôt la réputation qu'on lui a faite et qu'elle avait jusqu'ici méritée, d'être casanière et de n'aimer les étrangers que lorsqu'il s'agit de les accueillir chez elle. M. Kœchlin se fait tout à tous, est

1. *Un Touriste au Caucase*, par M. Kœchlin-Schwartz. — Voy. la *Revue* du 7 mai 1881.

2. *Un Touriste en Laponie*, par A. Kœchlin-Schwartz. — 1 vol. in-12. Paris, 1882. Hachette.

partout chez lui, ne se plaint de rien ni de personne, et pousse de l'avant avec courage et bonne humeur. C'est ainsi que doit être un vrai voyageur. Voyager, c'est — ou ce devrait être — travailler à abaisser les barrières entre les peuples, faire œuvre de cosmopolitisme et de sympathie. Volontiers nous classerions les voyages, dont les objets semblent être si divers, en deux catégories seulement : voyages scientifiques, voyages de fraternité internationale; et dans la dernière nous ferions entrer les voyages commerciaux, de même que les excursions et simples promenades de curiosité.

Telle est, en effet, l'unité de nature de l'espèce humaine qu'il est impossible à des hommes de se visiter entre eux d'un point du globe à l'autre sans se reconnaître pour des semblables. Qui eût pensé que le peuple méprisé de Laponie eût tant de traits communs avec les races les plus civilisées?

Jusqu'ici les très rares voyageurs français qui sont allés au pôle Nord nous avaient dépeint les Lapons comme des espèces de terriers, vivant d'une vie stupide et purement animale. Cette impression, du reste, n'était point particulière aux Français : ce nom de Lapons, ce n'est pas nous qui le leur avons donné; et, dans la langue des peuples voisins, *Lappar* est synonyme de petits hommes méprisables. Eh bien, M. Kœchlin, qui a vécu chez eux assez de temps pour les connaître — on apprend vite par la sympathie, — a découvert qu'ils étaient non seulement doux — on le savait, — mais religieux, honnêtes, empressés de s'instruire, assez aptes à le faire, et — grande surprise — désireux d'être admis à la vie politique et d'avoir au Storthing un représentant de leur race. Ce désir, M. Kœchlin-Schwartz ne le traite point avec dédain; loin de là : il donne aux Lapons des conseils pratiques pour arriver à le réaliser. D'abord, une vingtaine d'entre eux, des plus riches et des plus intelligents, devraient rechercher l'instruction universitaire et, pour cela, faire le sacrifice d'aller demeurer à Christiania. Jusqu'à présent aucun Lapon n'a pu se résoudre à s'exiler, même pour un temps, de son pays. Ils ont pour leurs tristes *fields* l'amour invincible des montagnards pour leurs rochers, et ils ne reçoivent par conséquent que l'instruction primaire et sommaire du maître d'école. Ensuite, il faudrait qu'ils sollicitassent l'honneur de porter les charges du service militaire. Les Lapons ont toujours été exempts de la conscription; donc leur état de sujétion est naturel. Ils sont traités par le gouvernement avec beaucoup de bonté, mais en enfants. Pour sortir de tutelle, il faut d'abord être soldat.

C'est là pour eux le point délicat. Leur petite taille rendrait leur incorporation difficile à côté des géants de Norvège; l'on ne pourrait que former pour eux des compagnies séparées; puis, de tout temps, les Lapons ont été les moins belliqueux des hommes. Cela ne veut pas dire qu'ils soient lâches : ils n'ont pas la bosse de la combativité, voilà tout; ils ne comprennent pas la guerre; ce sont des philosophes à leur manière. .

Et c'est comme cela qu'ils se sont laissés chasser jusqu'à ces régions inclémentes où la terre ne dégèle jamais qu'à la surface. On leur reproche de ne point se livrer à l'agriculture; mais, au mois de juillet, nous dit M. Kœchlin-Schwartz, à quarante centimètres de profondeur, la terre était encore si durcie par la gelée qu'on ne pouvait l'entamer. Les pauvres *Lappar* ne sont riches — richesse relative, cela va sans dire — que par leurs rennes. Quand, pour une cause ou pour une autre, ils les ont perdus, la seule ressource qui leur reste est de se rapprocher des côtes ou des rivières et de se faire pêcheurs : pêcheurs de morue, pêcheurs de saumon; ou bien de s'employer dans les fabriques d'huile de baleine. Devenus ainsi forcément sédentaires, de pasteurs nomades qu'ils sont autrement, les Lapons gagnent beaucoup en civilisation, en intelligence, voire même en beauté et en taille. C'est à Karasjok, la seule ville laponne qui existe dans la Laponie norvégienne — une ville de 250 Lapons sédentaires, — que M. Kœchlin-Schwartz a pu le mieux faire cette observation.

D'abord la description de la petite ville :

« Karasjok est construit sur un plateau, dans une grande boucle que forme la rivière. Toutes les maisons sont en bois, n'ont qu'un rez-de-chaussée et sont entourées d'un terrain enclos. Elles sont jetées sans ordre au milieu d'un superbe gazon vert, sillonné par une myriade de jolis petits sentiers proprets qui conduisent d'une maison à l'autre. Au demeurant, ni rues ni chemins : un campement avec des maisons au lieu de tentes. L'aspect général est gai, original, avec les toits couverts de gazon moussu, dans lequel poussent parfois de grands arbustes, et une forêt de perches plantées en terre pour servir de leviers à puiser l'eau. Ces perches dépassent de beaucoup le toit des maisons et, de loin, ont l'aspect d'une forêt de mâts s'élevant au-dessus d'un groupe de navires.

« Dans cette petite agglomération, il y a trois personnages importants : le pasteur luthérien, le magistrat ou *lensmand*, et un marchand qui vend de tout. Rarement, dans les villes du Finmark, il y a deux marchands, et bien souvent il n'y en a qu'un pour plusieurs villages. Heureux homme qui ne connaît point les épines de la concurrence et qui est maître de vendre au prix qu'il veut! »

C'est chez le marchand de Karasjok qu'en descendant de bateau M. Kœchlin-Schwartz va demander l'hospitalité. Oh surprise! la chambre qu'on lui donne est tapissée de papier peint! Surprise plus grande encore : des images d'Épinal sont collées sur les murs, et l'une d'elles représente Napoléon III à Solférino!

On a beau n'être pas bonapartiste : l'amour-propre national ne peut qu'être chatouillé de cette irradiation lointaine de notre gloire militaire. Nous parierions que le cœur de M. Kœchlin-Schwartz n'y a pas été insensible, ce cœur qui, nous avoue-t-il, battait plus fort à la vue du drapeau tricolore que portait le *Coligny*, rencontré par hasard dans les eaux du Varanger-fjord; car, « lorsqu'on aperçoit dans un pays inconnu ce petit chiffon aux trois couleurs, cela vous fait toc-toc, et tant pis pour ceux qui en riront! Ou bien ils ne sont jamais sortis de chez eux et sont mauvais juges, ou bien ils n'aiment pas leur pays ».

Les voyageurs français — M. Kœchlin-Schwartz avait un compagnon — furent ensuite rendre visite au *lensmand* et au pasteur. Autre surprise aimable : le premier avait pavoisé sa maison en leur honneur. Sa femme chantait au piano. Il paraît que nos voyageurs étaient les premiers Français qui

visitaient Karasjok. Du moins, le lensmand le leur dit. Ce magistrat norvégien, courtois et respectable, dont la vie se passe sur une rivière gelée neuf mois de l'année, dans un pays plongé pendant cinq mois dans l'obscurité, et où le thermomètre descend à 47 degrés centigrades, reçoit 6000 francs d'appointements par an; le maître d'école, 1800 francs. Cela donne la mesure du respect dont le gouvernement veut que soient entourées la magistrature et l'instruction publique. A Karasjok, la valeur d'une maison varie de 90 à 275 francs : donc, relativement, lensmand et instituteur sont traités comme des princes.

Le pasteur et sa femme, deux jeunes mariés natifs de Christiania, ont sollicité ce poste lointain dans l'espoir du bien à faire. N'est-ce pas touchant, ce jeune ménage chez qui l'enthousiasme de l'amour s'allie à l'enthousiasme de la foi? Leur maisonnette est un paradis : un piano, des fleurs, des journaux illustrés, des livres en plusieurs langues. Qui croirait être en Laponie?

M. Kœchlin-Schwartz déclare que les administrés du lensmand, ouailles de ces deux excellents Norvégiens, c'est-à-dire les Lapons sédentaires de Karasjok, sont infiniment adroits de leurs mains, confectionnent eux-mêmes tous les objets à leur usage sans jamais recourir à un étranger; propres, bien et confortablement vêtus; de plus, discrets, respectueux, et si étrangers au vol qu'aucune maison n'est fermée. Ils sont surtout très religieux. Le jeune pasteur ne tarissait pas en éloges sur l'assiduité des Lapons au service divin. Souvent, quand ils mènent leurs troupeaux de rennes au pâturage, les nomades se trouvent à une distance considérable de toute église : eh bien, le dimanche venu, ils font 60 ou 80 kilomètres sur leurs longs patins pour ne point manquer à l'office! Tous les peuples du Nord sont silencieux, recueillis et... religieux; car l'homme qui se recueille trouve toujours la même pensée au fond de lui-même.

Ce sont les Lapons russes qui font tort, dans l'opinion du monde, aux Lapons en général, à la nation *sabme*, comme ils s'appellent : ceux-là sont prodigieusement sales et parfaitement ignorants. Mais, grâce à la loi d'instruction obligatoire, appliquée en Laponie comme dans toute la Suède et la Norvège, « il n'y a peut-être pas à cette heure un seul Lapon, garçon ou fille, âgé de quinze ans, qui ne sache lire et écrire ». Chaque commune a maintenant son école, et les enfants sont tenus d'en suivre les classes depuis l'âge de huit ans jusqu'à celui de quinze, pendant douze semaines par an. La classe se fait en langue laponne; mais l'instituteur doit enseigner à tous les enfants à lire en norvégien. Et pour que ceux qui ont quitté l'école n'oublient pas ce qu'ils y ont appris, il a été créé à Karasjok, sur l'initiative de Mathis Isacson — un Lapon d'une intelligence hors ligne, qui cumule les fonctions de chantre et de bedeau à l'église avec celles de maître d'école — une petite bibliothèque populaire qui prête gratuitement aux Lapons des livres écrits en norvégien, pour les obliger à apprendre cette langue, car « ils aiment beaucoup la lecture et ne demandent qu'à s'instruire ». Le temps est déjà loin où des instituteurs et des institutrices ambulantes parcouraient le Finmark, distribuant des semences d'instruction primaire comme des missionnaires répandent des semences de foi.

L'itinéraire de M. Kœchlin-Schwartz embrasse, cela va sans dire, toute la péninsule scandinave. On ne peut aller au cap Nord sans visiter sur son passage la Suède, la Norvège et même le Danemark; mais c'est surtout à partir de Trondhjem que le récit devient merveilleusement intéressant. Et lorsque, dépassant cette ville où l'esprit-de-vin gèle en hiver, le voyageur s'engage dans les fjords glacés de la Norvège, passe devant les îles Loffoten, arrive à Tromsö, le *Paris du Nord* (disent ses habitants), à Hammerfest, la ville la plus septentrionale du continent d'Europe, passe enfin devant le cap Nord et contemple le soleil à minuit; quand il déroule devant nos yeux le panorama féerique des glaciers éternels, nous le remercions avec enthousiasme d'avoir affronté les fatigues d'un pareil voyage pour ne nous en donner que les plaisirs.

Ses descriptions sont vivantes comme lui-même. On croirait voir les choses qu'il a vues. Son talent est un talent *graphic*, comme on dit couramment en anglais; et, lorsqu'il s'agit de raconter des voyages, ce talent est de tous le plus nécessaire ou, du moins, le plus agréable.

Nous sommes dans la nuit du 19 au 20 juin :

« On sort du fjord en quittant Mosjöen. Il est onze heures et demie du soir et cependant le soleil éclaire encore toutes les pointes qui se dressent devant nous, d'un ton rose, velouté, admirable. Le ciel, qui au zénith est d'un bleu fin un peu rosé, se dégrade insensiblement pour prendre à l'horizon un ton jaune et lumineux, merveilleux de finesse; quelques nuages minces s'allongent comme des salamandres au dos jaunâtre, au ventre doré. »

Le lendemain, la navigation vers le Nord a continué; le temps a marché : c'est la nuit du 20 au 21 juin; on doit voir le soleil de minuit :

« La soirée est avancée et pourtant personne ne quitte le pont. Chacun est dans l'attente du grand spectacle qui nous est promis, car le temps est admirable, le ciel pur. On ne perd pas de vue le soleil; on regarde sa montre. La fièvre de l'attente nous dévore. Au gré de notre impatience les aiguilles marchent trop lentement... Enfin voici l'heure... Quelle émotion! Minuit, il est minuit! crions-nous en chœur... Puis chacun se tait, absorbé par la contemplation du ciel.

« Le soleil est devant nous, très élevé, resplendissant; il éclaire majestueusement l'incomparable silhouette des îles Loffoten, qui nous apparaissent vêtues de leur manteau de neige. Ses rayons, d'une extrême intensité, se détachent sur un ciel rose tout doré. Les montagnes de droite sont éclairées de face et projettent mille reflets flamboyants, tandis que les Loffoten, placées entre le soleil et nous, n'ont de lumineux que leurs crêtes. Leur massif, plongé dans une ombre relative, conserve sa fine tonalité de bleu d'argent au milieu de cet embrasement général.

« Une surprise plus grande nous attendait. Ce fut l'affaire de quelques minutes, mais quel prestige! Par je ne sais quel effet d'optique, nous vîmes tout à coup les îles Loffoten s'enflammer d'elles-mêmes, chacune de leurs mille pointes briller comme autant de diamants; la mer n'était plus qu'un lac de feu, nous étions en pleine féerie... Puis tout s'estompa, et le merveilleux effet avait disparu que nous n'étions pas encore revenus de notre enthousiasme. »

Et ce soleil si rouge, si beau, ne projetait aucune chaleur : nos voyageurs étaient gelés.

Les îles Loffoten et les Wester-Aalen, qui leur font suite, sont un long chapelet d'îles et d'îlots de granit qui longent la côte de Norvège sur une étendue d'au moins 250 kilomètres. Elles renferment, toutes ensemble, une population de 35 000 habitants — trente cinq mille pêcheurs de morue.

« A mesure que nous approchons des Loffoten, nous en pouvons mieux admirer la configuration étrange. Mais ce ne sont plus seulement ces îles qui nous apparaissent avec des découpures incroyables : ce qui ajoute à l'intérêt du spectacle, c'est que les côtes de Norvège elles-mêmes se présentent à nos regards avec les mêmes allures tourmentées. De quelque côté que nous nous tournions, c'est un fouillis de pointes bleues et blanches, se hérissant dans tous les sens. C'est l'effet que l'on obtiendrait dans un kaléidoscope où l'on aurait fourré des centaines d'aiguilles que le hasard aurait distribuées verticalement, ou inclinées à droite, ou penchées à gauche, produisant un enchevêtrement inextricable dont la description serait impossible. Tel est le spectacle que nous avons sous les yeux, se découpant sur un ciel pur, sans nuages, que rayent quelques fines traînées d'un brouillard rouge, ajoutant un charme de plus au tableau. »

De quelque côté qu'on se tourne, qu'on aborde aux îles ou à la côte, on voit toujours la même chose : des entassements de morues, des guirlandes de morues, des barils de morues, des Norvégiens et des Lapons en tabliers de cuir, travaillant avec leurs femmes et leurs enfants à fendre, à sécher; à saler les morues : *Morue for ever !* s'écrie gaiement M. Kœchlin-Schwartz. C'est que la mer seule est clémente à l'homme dans ces parages. Quelle abondance de vie dans ses eaux ! A mesure qu'on approche du pôle, la vie végétative devient plus faible, la vie aquatique plus puissante. Quels bancs de poissons ! Quelles nuées d'oiseaux de mer ! En passant devant le Swarholtlubbe, le capitaine du steamer qui portait nos voyageurs fit tirer un coup de canon. L'effet fut magique. D'un même vol les oiseaux s'envolent par millions, par milliards, et « quand je dis, ajoute M. Kœchlin-Schwartz, que la lumière du jour en est momentanément obscurcie, que du pont du navire nous ne voyons plus le ciel au-dessus de nos têtes, je n'exagère point. Il faut avoir vu pareille chose pour s'en rendre compte. »

Une autre fois, les passagers, ayant voulu jeter la ligne à la morue, prennent en une heure et demie deux cent soixante-cinq grosses morues rouges, plus estimées que la morue grise. On sait que les morues se tiennent au fond de la mer, ou du moins à une assez grande profondeur; les lignes dont les passagers se servaient filaient à plomb à cent cinquante mètres. Dans leurs mystérieuses demeures les pauvres morues, qui n'ont jamais vu l'homme, vivent sans défiance, et un poisson de métal brillant suspendu à l'hameçon suffit à les prendre. Aussi quelles tueries ! Ce n'est partout sur le rivage que têtes de poissons coupées, boue sanguinolente, tas d'intestins pourrissant au soleil, débris sur lesquels le pied glisse, exhalaisons insupportables. En approchant du Nord, le massacre prend des proportions plus grandes encore. Ce n'est plus seulement la morue, c'est la baleine qui défraye l'industrie humaine. La chasse à la baleine a souvent été dépeinte par la plume et par le pinceau; mais nous croyons que personne ne l'a décrite d'une façon si visible et, pour ainsi dire, si tangible, que l'auteur d'*un Touriste en Laponie* (1).

M. Kœchlin-Schwartz a réservé pour la description du cap Nord ses plus brillantes couleurs et ses meilleurs pinceaux :

« Le cap Nord est devant nous.

« C'est un long promontoire de roc noir taillé à pic, terminé par un large plateau horizontal à surface plane et couvert d'une épaisse couche de neige.

« Au nord, la mer est d'un noir opaque, le ciel gris foncé ; mais une large bande d'un rose jaune sépare à l'horizon — contraste singulier — l'eau noire du ciel gris. Le tableau est sombre et sévère. Plus nous avançons, plus le cap prend de caractère. Son extrémité nous apparaît maintenant comme un immense contrefort, lourd et massif, à angles nets, coupés carrément; ses parois verticales émergent de plus de trois cents mètres au-dessus du flot.

« Il est très rare qu'à la fin de juin ou trouve encore le cap Nord couvert de neige, car il est de tradition qu'à la fin de mai la neige a disparu. Alors le plateau devient un beau tapis de verdure tout émaillé de fleurs. Nous le voyons dans ses habits d'hiver, ce qui semble un contretemps à certains de nos compagnons; mais, pour ma part, loin de m'en plaindre, je crois préférable d'avoir pu le surprendre ainsi. Je le comprends mieux avec son manteau de neige et de glace, se détachant sur un ciel noir d'orage, assailli par une mer furieuse dont les vagues géantes accourent se briser contre ses solides murailles. Dans ma pensée, le cap Nord est le vrai cap des Tempêtes. Il doit évoquer les terreurs du pôle et de ses glaces éternelles; il doit réveiller en nous le souvenir des agonies terribles de tant de malheureux, morts victimes de leur dévouement à la science. Tel je le rêvais, et tel je l'ai vu.

« On est surpris, après une longue suite de roches émiettées, dentelées par la mer, de se trouver en face d'une pareille masse imposante, puissamment établie sur sa base et solide en ses contours. On dira, si l'on veut, que c'est un jeu du hasard. Mais le hasard, en ce cas, a fait curieusement les choses en plaçant à l'extrême pointe des terres les plus septentrionales de l'Europe ce colossal rempart naturel qui semble dire aux habitants du vieux continent : « Dormez « tranquilles : le cap Nord vous protège, il est solide. Pendant « de longs siècles il a livré bataille aux tempêtes de l'océan « Glacial, et le voici, toujours debout, en face du pôle, prêt à « braver de nouveaux assauts pour défendre votre printemps « et sauver vos moissons d'été ! »

Et tout le récit de M. Kœchlin-Schwartz est de ce style : narration rapide, animée, faite à grands coups de plume, semée parfois de mouvements de cœur, parfois de traits vifs et gais qui dénotent le Parisien et le Français.

LÉO QUESNEL.

(1) Voy. ce chapitre dans la *Revue* du 16 septembre 1882.

LA LIGUE DU MAL PUBLIC

I.

L'URGENCE DE LA LOI SUR LES RÉCIDIVISTES

Pendant les vacances parlementaires il est impossible que sénateurs et députés qui ont visité nos départements n'aient pas été assiégés de réclamations et de plaintes diverses dont la dominante est le reproche unanime de n'avoir pas encore fait la loi sur les récidivistes.

Le péril est indéniable, il est ressenti partout, dans les villes comme dans les campagnes. Les grandes routes ne sont pas plus sûres que nos rues. Ici et là on vole et on assassine. Des bandes de malfaiteurs terrorisent le pays.

Les populations dans l'anxiété se tiennent sur un perpétuel qui-vive. On ne voyage que revolver au poing ou tout au moins en poche. On se croirait revenu au temps du Directoire, où des bandes d'assassins dévastaient la France et menaçaient le gouvernement central à Paris. Il avait fallu faire de chaque maison autant une forteresse qu'un asile. Et, pour ne citer qu'un fait caractéristique, il nous suffira d'ouvrir le *Moniteur* à la date du 9 floréal an IV (28 avril 1796). Il y est raconté qu'après un affreux massacre de neuf personnes égorgées aux portes de Paris, la nuit, par des hommes masqués, dans le château d'un riche financier, M. Dupetitval, à Vitry-sur-Seine, les habitants du département de Seine-et-Marne « avaient fait placer de petites cloches au sommet de leurs maisons ».

Ainsi chaque logis avait son tocsin d'alarme : vaines précautions de la peur, car ces cloches effrayaient tout le monde excepté les brigands, qui souvent ajoutaient au vol et au meurtre le raffinement de la débauche en se livrant à d'ignobles orgies dans les mêmes maisons qu'ils venaient de remplir de cadavres.

Nous n'en sommes pas là, tant s'en faut, Dieu merci, et cette mention rétrospective ne servira qu'à démontrer que cette épidémie du crime, que cette organisation des attentats contre les personnes et les propriétés ne datent pas seulement d'hier. Toujours est-il que la recrudescence de ces forfaits est assez flagrante pour qu'on y avise au plus vite et pour qu'après s'en être ému, on s'efforce de la combattre et de la réduire.

Ne pas mettre immédiatement la main à l'œuvre si impatiemment attendue et si vivement désirée par l'opinion publique, ce serait s'exposer à se voir rendre responsables et presque complices des attentats qui se commettent tous les jours.

Qu'attendez-vous? nous crie-t-on de tous les côtés. Faut-il que la maladie empire encore, faut-il qu'elle devienne incurable pour que vous songiez à la traiter et à la guérir?

Qui vous arrête?

Si, en présence de cette ligue du mal public, vous restez inactifs et les bras croisés, à qui et à quoi faudra-t-il s'en prendre?

Serait-ce indifférence?

Impossible : l'étendue du fléau ne saurait vous laisser insensibles.

Serait-ce donc impuissance?

Encore moins : bien que le problème soit ardu, nous en convenons, personne ne vous croit incapables de le résoudre; mais c'est par une prompte exécution que vous devez justifier cette légitime confiance.

A l'œuvre donc!

On s'y est mis de toutes parts et avec ardeur, en dehors comme au-dedans de la Chambre et du Sénat.

MM. Bérenger de la Drôme, Voysin, Michaux ont écrit de savants mémoires à ce sujet. M. Joseph Reinach a publié ici même, dans cette *Revue*, un traité sur les récidivistes qui a fait le tour de la presse et alimenté les discussions les plus creusées, les dissertations les mieux approfondies; et, le 1er décembre 1881, plusieurs députés déposèrent sur le bureau de la Chambre une proposition de loi contre les récidivistes. Voici les noms des dix-huit signataires de cette proposition :

MM. Jullien, Galpin, Marius Chavane (Loire), Deniau, Greppo, Pelisse, Mathé, Saint-Romme, Noël Parfait, Bel (Savoie), Chabrié, Bertholon, Devade, Bontoux, Girodet, Fousset, Labuze et Audiffred.

Les auteurs de la proposition, ne se dissimulant pas la grandeur du *véritable péril social* causé par une augmentation toujours croissante des récidivistes, les caractérisent ainsi :

« Devenus insensibles à la peine, récalcitrants au travail réparateur, ils encombrent nos grandes villes. Que l'on vienne à y troubler leur quiétude, ils refluent sur les campagnes et y jettent la terreur.

« Pour eux la prison n'est qu'un refuge d'hiver, où l'État leur fournit, favorisant leur paresse, le vivre et le couvert.

« Nous avons pensé que le vrai moyen de couper court à l'envahissement d'un mal dont la paresse est presque l'unique cause était le travail obligatoire; nous sommes convaincus qu'éloignés du milieu social où ils se sont corrompus, mis en présence de la nature et des nécessités brutales de la vie, beaucoup d'entre les récidivistes pourront s'amender. Nous sommes sûrs du moins qu'ils cesseront de nuire.»

Et la proposition concluait à *la déportation dans une colonie à ce spécialement affectée*.

Enfin le 16 février 1882, MM. Waldeck-Rousseau et Martin Feuillée, députés, présentèrent une proposition de loi très énergiquement conçue et développée, qui fut prise en considération par la Chambre dans la séance du 31 mars suivant, sur un rapport de M. Franck-Chauveau.

Ce rapport sommaire constatait que de nombreuses pétitions, dont une seule revêtue de 60 000 signatures, réclamaient cette réforme à laquelle la presse et l'opinion publique se montraient également favorables. Mais pendant ce temps-là les vols sont devenus plus fréquents; les assassinats se sont multipliés, et la loi est restée à l'état de projet.

Le péril énorme qu'il s'agit de conjurer est loin d'être nouveau.

Dès 1840, M. de Tocqueville le signalait à la Chambre des députés dans un rapport demeuré célèbre et où nous lisons :

« Il faut bien reconnaître qu'il existe, en ce moment, parmi nous, une société organisée de criminels. Tous les membres de cette société s'entendent entre eux, ils s'appuient les uns sur les autres; ils s'associent chaque jour pour troubler la paix publique. Presque tous ces hommes se sont connus dans les prisons ou s'y retrouvent; ils forment une petite nation au milieu de la grande. »

Pas si petite, hélas! car elle s'est accrue avec une progression aussi désolante qu'imperturbable et quarante-deux ans sont passés déjà depuis cette époque.

Et que dirait aujourd'hui M. de Tocqueville s'il mesurait le développement de cette *petite nation* aux lueurs sinistres d'une implacable statistique?

Quel cri d'alarme ne pousserait-il pas en découvrant que LA MOITIÉ des crimes et délits commis actuellement le sont par des récidivistes!

Quelle meilleure preuve, soit dit en passant, que notre régime pénitentiaire va diamétralement contre son but en ce que, au lieu de refréner les mauvais instincts, il les développe, et qu'au lieu de corriger les criminels, il les pervertit.

On a conclu de là qu'il fallait éloigner de la mère patrie les malfaiteurs rebelles et incorrigibles. On a compris généralement que c'était l'unique moyen de purger le sol de ces récidivistes dangereux dont le séjour est funeste, l'exemple pernicieux, qui gâtent tout ce qu'ils approchent, corrompent et dépravent tous ceux qui les fréquentent, et que ce serait œuvre de préservation en même temps que de justice de reléguer au delà des mers ces professeurs de guet-apens, ces maîtres dans la propagande du vol, ces missionnaires et ces commis-voyageurs de l'assassinat, qui enseignent le délit et le crime et qui forment ce que M. Waldeck-Rousseau appelle à si juste titre *des écoles occultes de dépravation,* car ils ne sortent des maisons centrales qu'après y avoir laissé des élèves.

C'est ce qui explique dans la statistique criminelle le nombre effrayant des condamnés à peine âgés de dix-huit à vingt ans.

On a compris qu'il fallait en revenir, sinon au texte lui-même, du moins au Code pénal de 1791, dont l'article 1er, titre II, était ainsi conçu :

« Quiconque ayant été repris de justice pour crime viendrait à être convaincu d'un nouvel attentat sera, après avoir subi la peine, transféré pour le reste de sa vie dans le lieu de déportation des malfaiteurs. »

Ne pas éviter le mal qu'on peut empêcher, c'est presque le commettre. On pense malgré soi à l'observation hardie du duc de Montausier à propos d'un criminel qui venait d'être roué après avoir commis vingt homicides et que le roi Louis XIV avait gracié après son premier forfait. « Sire, cet homme n'a commis qu'un seul assassinat : le premier, et c'est Votre Majesté qui, le laissant vivre, a commis les dix-neuf autres. »

Combien nous devons déplorer que nos législateurs n'aient pas songé à nous armer plus tôt de cette loi si énergiquement demandée!

Les grands crimes ne se commettent pas, pour l'ordinaire, d'emblée et du premier coup. Le scélérat passe par des gradations avant d'arriver aux forfaits énormes. Ainsi, en prenant les trois dernières années, rien qu'à Paris, on a calculé que sur neuf condamnés à mort dont le Président de la république a commué la peine et qui s'appellent :

En 1879 : Abadie et Gille;

En 1880 : Baude, Oblin, Knobloch, Foulloy, Gaillepond;

En 1882 : Bistor et Bonfils;

tous, moins un seul, Foulloy, avaient déjà des *antécédents* assez graves pour avoir été transportés comme récidivistes, si la loi projetée avait été en vigueur, et par conséquent auraient été mis hors d'état de pouvoir exécuter les derniers crimes qui ont motivé leur condamnation capitale.

Où donc trouver une considération plus concluante que celle-là? Et quel argument pourrait démontrer avec plus de véhémence la nécessité et l'urgence d'une pareille loi?

FRÉDÉRIC THOMAS.

(La suite au prochain numéro.)

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'histoire a des énigmes comme le sphinx et plus indéchiffrables que celles du sphinx. Quand un habile croit avoir trouvé le mot décisif, un autre Œdipe surgit, qui s'écrie : Non, le mot vrai, le voici! Vous concevez le mécontentement du premier, et aussi le mécontentement du second, car un troisième arrive bientôt qui donne un troisième mot à son tour. La question n'est donc jamais vidée et les débats sont éternels. Ne nous en plaignons pas quand cela nous vaut quelque volume ingénieux comme celui que vient de publier M. Jules Loiseleur : *Trois énigmes historiques* (1).

Il y a la première, la seconde et la troisième, comme disait le maître de philosophie de M. Jourdain. La première, c'est la Saint-Barthélemy; la seconde, c'est l'affaire des poisons et le rôle joué par Mme de Montespan; la troisième, c'est le Masque de fer. Nous ne suivrons pas M. Loiseleur dans cette triple discussion. Il nous suffira d'indiquer que pour la Saint-Barthélemy il persiste dans ses conclusions qu'il n'y avait point de plan tramé longtemps à l'avance et suivi sans déviation. Projet éventuel tout au plus, mais non résolution arrêtée. On se laissa entraîner par des circonstances impérieuses, résultat d'un premier crime. M. Bordier et M. Combes ont apporté des documents et des arguments

(1) *Trois énigmes historiques*, par Jules Loiseleur. — 1 vol. Paris, 1882. E. Plon et Cie.

nouveaux qui sembleraient établir la préméditation : M. Loiseleur n'en est pas ébranlé. Les termes de ces documents, de l'aveu de M. Combes lui-même, n'ont-ils pas une « effrayante élasticité »? Il faut s'en tenir, selon M. Loiseleur, au mot de Catherine, quand, repoussant la responsabilité de l'immense massacre, elle s'écriait : « Je ne prends sur ma conscience que le sang de six de ces noms. »

De même pour le Masque de fer. M. Loiseleur persiste dans ses conclusions sans se laisser gagner à la thèse soit de M. Topin, soit de M. Iung, qui voient dans le prisonnier énigmatique, l'un le comte Mattioli, l'autre le chef de la grande bande des empoisonneurs. Pour lui, il n'y a eu qu'un drame obscur comme il y en avait beaucoup dans les anciennes prisons d'État, et un prisonnier insignifiant. Une légende brodée sur un événement vulgaire, telle a été son explication : il la maintient. Sa démonstration me semble très probante, mais surtout quand il s'agit de réfuter les hypothèses mises en avant, et dont aucune ne répond exactement aux termes du problème. L'énigme a fait verser déjà beaucoup d'encre ; elle en fera verser encore, car les curieux qui admettront avec M. Loiseleur que les noms mis en avant ne sont pas les noms vrais ne se résigneront point à admettre que l'homme masqué qu'on entourait de tant de mystère fût un prisonnier insignifiant, banal, le premier venu. On cherchera donc encore, sauf à ne pas trouver ; le mal n'est pas grand, après tout : c'est un aussi noble souci de creuser ces énigmes, que de résoudre les problèmes posés à la quatrième page des journaux : mots hexagones, mots en losanges et polygraphie du cavalier.

Arrêtons-nous un instant sur la troisième énigme, celle de l'affaire des poisons. Les révélations contenues dans le sixième volume des *Archives de la Bastille,* publiées par M. François Ravaisson, ont semblé à M. Loiseleur jeter quelque lueur — pas beaucoup — sur la question. Elle n'est donc pas définitivement élucidée ; mais enfin les ténèbres sont un peu moins épaisses. Si la *question Montespan* est encore plus obscure que les autres, cela tient aux efforts que l'on fit alors pour dérober la vérité non seulement aux historiens futurs, mais même à la chambre de l'Arsenal. Le roi lui-même, qui tint à l'étouffer le plus possible, n'en connut peut-être qu'une partie. Nous allons donc un peu à tâtons, dans le brouillard, à la suite de M. Loiseleur ; mais çà et là nous faisons de très intéressantes découvertes. En effet, par endroits, des échappées de lumière. Alors Mme de Montespan a beau s'esquiver dès qu'elle nous voit approcher : nous l'avons surprise préparant des tisanes suspectes, comme Locuste, ou faisant des incantations comme Canidie.

Si l'on en croyait Saint-Simon, Mme de Montespan aurait conjuré son mari de l'emmener dans ses terres de Guyenne pour la soustraire à la passion du roi, dont sa vertu s'alarmait. N'en croyez pas Saint-Simon, car la voici — regardez bien ! — qui s'entretient avec la Voisin et la supplie de lui attirer par quelque philtre l'amour du roi-soleil qu'occupe alors exclusivement Mlle de la Vallière. C'est sur la Voisin qu'elle compte : aussi lui dit-elle — écoutez bien, — comme Hypripyle à Médée :

Je n'ai que des attraits et vous avez des charmes.

Hélas ! ni attraits ni charmes n'opèrent d'abord ; le roi est tout entier à La Vallière, et Mme de Montespan exhale sa colère en certains couplets haineux que les courtisans chantent en cachette. L'art de la Voisin a été impuissant ; voici deux prêtres réfractaires, l'abbé Le Sage et l'abbé Mariette, qui vont faire des conjurations pour attirer sur Mme de Montespan les regards du roi et faire mourir ou au moins éloigner Mlle de la Vallière. On a remis deux cœurs de pigeons à Le Sage, qui doit les placer sous le calice. Regardez bien ! Il met les cœurs de pigeons dans sa poche, en vue du souper, pas assez prestement pour que le compère Mariette ne l'aperçoive. Voilà pourquoi le sortilège ne va pas opérer. Cependant le roi se fatigue un peu de sa maîtresse boiteuse. Vite envoyons chez la Voisin ; qu'elle donne des poudres et qu'elle fasse dire des messes. Mme de Montespan y vient, à ces messes ; et même elle fait bien pis. Quelle est la pierre de l'autel ? Regardez bien, ou plutôt ne regardez pas, car cette pierre, grand Dieu ! M. Loiseleur, qui écarquille les yeux, vient de me le dire à l'oreille : c'est le corps de Mme de Montespan. Ne regardez pas, vous dis-je ! Détournez la tête comme je fais. Il y a bien encore d'autres points où la lumière arrive dans ces souterrains ténébreux. M. Loiseleur y a couru, et, tout érudit qu'il est, il en est revenu tout rouge de honte. Vainement j'insiste pour qu'il me dise ce qu'il a vu : Non, non, c'est trop infâme, me répond-il, bégayant d'émotion. Voilà pourquoi à mon tour je ne vous renseigne pas. Des horreurs, à ce qu'il paraît. Ce n'est pas assez de ces sacrilèges, de ces monstruosités : il y a les poudres données par la Voisin, qu'on utilisera plus tard. Et à qui les administre-t-on ? Au roi, qui pense en mourir ; à Mlle de Fontanges, qui en meurt. Mme de Montespan n'a été qu'un agent inconscient dans ces empoisonnements, dira La Reynie par prudence. Pas du tout inconscient, dit M. Loiseleur, qui reprend l'enquête, interroge les témoins, relève toutes les charges accablantes que Louvois a dissimulées au roi parce que Mme de Montespan l'a aidé à s'élever au rang qu'il occupe, et celles que le roi, les ayant connues, a dissimulées à son tour. Il y a eu, en effet, comme une entente pour compromettre la marquise le moins possible tout en sacrifiant les coupables de rang infime. Mais M. Loiseleur est là, juge d'instruction incorruptible, puis accusateur impitoyable. Après son réquisitoire, le doute n'est plus possible : Mme de Montespan est condamnée à l'unanimité comme empoisonneuse. Voilà donc, sur les trois énigmes, une au moins dont nous avons le mot.

II.

Monsieur Théodore de Banville... Dieu ! qu'allais-je faire ! J'allais blesser mortellement le plus musicien des poètes, le charmeur des oreilles, le chanteur et l'enchanteur à la lyre aux cordes d'or, le virtuose de la vocalise, un archet et un gosier cher à tous les gourmets d'harmonie ! Non, Théodore de Banville tout court... Voyez plutôt pour qui, lui-même, il réserve le *Monsieur !* A tout ce qui sent le philistin et pue le

bourgeois, aux épiciers de l'école du bon sens, aux pseudo-poètes qui, faute de lyre, se contentent d'une boîte à musique, aux auteurs dramatiques qui font des drames par des procédés faciles, comme on confectionne de l'horlogerie à bon marché. *Monsieur* Étienne, *Monsieur* Scribe : il faut voir tout ce que cette façon d'appeler les négociants en littérature contient de dédain! Donc Théodore de Banville tout court nous raconte ses souvenirs (1). Il aura exhumé d'un vieux tiroir un ancien carnet où ses impressions étaient notées au jour le jour, et aura choisi certains feuillets pour les donner au public. Pas absolument tels qu'ils étaient, j'imagine. Ici, sans doute, il n'y avait qu'une indication ou même une allusion; ailleurs la plume irritée, exaspérée — un soir qu'on venait de subir en un salon *Monsieur* Scribe, qui, tout en développant ses thèses sur l'inutilité de l'inspiration et la superfluité du génie, vous avait tortillonné, dévissé et extirpé deux ou trois boutons, — la plume exaspérée, disions-nous, avait de ses becs rageurs écorché le papier. Là, Théodore de Banville aura précisé et complété; ici, il aura raccommodé. A tant d'années de distance, on ne retrouve pas sans sourire ses grosses colères d'autrefois. Quoi! se dit-on, j'étais si furieux que cela! Et alors on adoucit telle épithète trop violente, on supprime quelques points d'exclamation indignés. Dites-vous maintenant que dans ce carnet les amis occupaient autant de place que les ennemis, même plus, car Théodore de Banville est fait pour aimer bien plus que pour haïr; et vous ne vous attendrez à trouver dans ce volume de souvenirs ni révélations qui fassent scandale, ni indiscrétions malveillantes, ni méchancetés, ni même malices pénétrant au delà de l'épiderme.

Rare bienveillance et digne d'être remarquée. Assez souvent on n'évoque ses vieux souvenirs que pour dire du bien de soi et surtout du mal d'autrui. Les amis même ne sont pas épargnés. Avez-vous lu récemment les indiscrétions de M. Nicolardot sur Sainte-Beuve? J'aurais dû en parler peut-être; mais il y avait là une foule de choses que je n'aurais pu remuer sans avoir la nausée. En substance, cet aimable indiscret nous disait : J'ai eu l'honneur et le privilège de pénétrer dans l'intimité du grand critique; il m'a, par une confiance spéciale, livré tous les secrets de sa vie : eh bien, c'était vraiment un être bien malpropre! — Naturellement personne ne redoutait de semblables procédés de la part de Théodore de Banville : peut-être s'est-il, par contre, exagéré le devoir d'être aimable et indulgent pour ceux dont il a serré la main. Voici, par exemple, Alfred de Vigny, qui l'a accueilli, encouragé, lui débutant de dix-neuf ans, et lui a dit : *Tu Marcellus eris!* Voulez-vous qu'on ne trouve pas le plus charmant, le plus bienveillant des poètes en renom, l'homme qui vous appelle Marcellus? D'autres ont parlé de ses aristocratiques dédains, de ses façons froides et hautaines, de son caractère aigri. Il se peut; mais Marcellus, lui, n'a rien aperçu de tout cela, et il nous trace un Vigny de fantaisie, celui qu'il a vu, après tout, à travers sa joie et sa reconnaissance.

Peut-être cependant s'exagère-t-il parfois le devoir que les souvenirs d'amitié lui imposent d'être indulgent, de voir ce qui n'est pas ou de ne pas voir ce qui est. Par exemple, pour Privat d'Anglemont, célèbre en ce temps-là comme bohème dépenaillé, plus pauvre que Job, et comme menteur infatigable, plus inventif et plus fécond que Dorante. Il n'était pas pauvre, en effet; mais, pour assembler les matériaux de son livre : *Paris inconnu*, il lui fallait se mêler aux vagabonds des Carrières d'Amérique, aux industriels des métiers fabuleux. Si l'on eût cru qu'il avait un sou dans sa poche et un franc dans sa mansarde, cette population aimable eût joué contre lui du couteau. Soit! voilà pour le mensonge de la pauvreté. Mais les autres? Ah! vous dit-on, il parlait toujours dans un rêve. Et puis une autre raison encore : c'est que si un Parisien avait avoué aux gens qu'il rencontrait son grand dessein d'écrire *Paris inconnu*, de porter dix ans l'œuvre dans sa tête avant de prendre la plume, et cela sans faire autrement œuvre de ses dix doigts, il eût été lapidé pour le moins. Voilà pourquoi Privat d'Anglemont avait dû, pour sa sûreté personnelle et pour la réussite de son œuvre, se réfugier dans le mensonge romanesque. Et voilà pourquoi votre fille est muette! Croyez-vous qu'il eût été lapidé en effet, supplice peu usité de nos jours? Moi, je ne comprends pas bien; mais Théodore de Banville a l'air si effrayé pour Privat d'Anglemont que, moi aussi, me voilà dans des transes rétrospectives. Si par hasard le malheureux allait être écrasé par les pavés que lui jetteraient les Parisiens indignés de sa paresse? Alors je me joins à Théodore pour lui crier : Tu fais bien, Privat, de te faire une carapace de tes mensonges romanesques! Et je lui crie cela par humanité, parce qu'après tout, la précaution inutile est plus sage que la témérité inconsciente : au fond, je ne suis pas absolument persuadé; je ne vois pas d'ici les Parisiens dépavant la rue pour faire une purée de Privat d'Anglemont.

Mais c'est bien autre chose encore quand Théodore se fait l'avocat de Fiorentino, le grand maître à chanter de ce siècle. Ici j'avoue que je ne comprends plus du tout. S'il fut un bandit, il eut toutes les vertus du bandit : la religion de sa parole, la fidélité à une promesse faite, le respect de la foi jurée. Ainsi s'exprime Théodore, qui a déjeuné parfois avec Fiorentino. Des huîtres mangées à la même table sont un lien sans doute, et j'admets qu'il n'est pas permis d'oublier qu'on a partagé le même citron. Cependant est-ce une raison pour réhabiliter un condottiere qui rançonna les artistes comme a rançonné les Anglais le Roi des montagnes, dont Edmond About a immortalisé le nom? Qu'en souvenir de ces huîtres on ne se joigne pas à ceux qui le lapident, rien de plus naturel. Mais entreprendre de le réhabiliter, donner à cet Italien, qui tricha comme un grec, les noms de Caton le Censeur et d'Aristide le Juste, voilà qui dépasse la mesure. Il ne joua jamais avec la plume, nous dit Théodore; mais si, Théodore : il en joua, au contraire, comme on joue du couteau! Il était beau comme François Ier et aussi élégant que Brummel, avec sa barbe ambroisienne, ses gilets

(1) Théodore de Banville. *Les Souvenirs*. — Paris, Paris, 1882. G. Charpentier.

de soie et de velours : fort bien, mais qui payait l'ambroisie, le velours et la soie? Il donnait des conseils d'une morale sévère : à la bonne heure, mais que ne se les donnait-il à lui-même et que ne les suivait-il? Je veux bien que la légende lui ait prêté beaucoup; mais la légende fait comme chacun de nous : elle ne prête volontiers qu'aux riches. Voyons, Théodore, il vous a dit lui-même : « On peut me mettre tout nu au milieu d'un ruisseau, dans un pays dont je ne sais pas la langue; une heure après, j'aurai sur le dos les plus beaux habits qui se fabriquent dans ce pays-là et des gants à mes mains et aussi de l'or dans mes poches. » Il vous a dit cela tout en imbibant les huîtres de citron, et, de plus, vous reconnaissez qu'il avait raison de le dire, car il a prouvé qu'il pouvait le faire; et cela ne vous a pas donné à réfléchir? Quoi! vous n'avez pas eu le moindre sentiment de défiance à l'égard de ce Panurge? En vérité, c'est trop de candeur. Il n'y a qu'une belle âme comme la vôtre pour se refuser aussi opiniâtrément à croire au mal. Mais votre âme est si belle, en effet, que rien n'ébranle votre confiance. Votre foi intrépide écarte obstinément toute objection, tout motif de douter. Je veux croire à l'honnêteté de l'homme avec qui j'ai mangé des huîtres! Voilà votre argument, et celui-ci encore : Roger, le grand artiste, a été de ses amis. Mais justement Roger ne pouvait pas être de ceux que l'on rançonnait. Il chantait trop bien pour que l'on entreprît de le faire chanter. L'Italien rusé était trop fin pour se compromettre en s'attaquant aux princes de l'art. Il entrait dans son jeu de prodiguer ses éloges gratuits à ceux auxquels il n'aurait pu refuser l'éloge sans que la galerie fût scandalisée.

Il ne faut donc pas accepter aveuglément tous les jugements portés par un romantique, ennemi naturel de l'art bourgeois, et par une âme candide qui se refuse à croire au mal. Ces *Souvenirs* n'en sont pas moins d'une charmante lecture. Ils nous promènent dans une galerie de portraits, les uns poussés au noir, les autres flattés, tous cependant œuvre d'un artiste de race, plus soucieux sans doute de la couleur que de la ligne; mais c'est un émerveillement pour les yeux. La ressemblance garantie, les peintres médiocres seuls la promettent; les grands peintres nous estiment trop heureux d'avoir obtenu d'eux qu'ils nous acceptent comme sujet d'étude ou comme prétexte à fantaisie.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On semble s'arranger pour que la rentrée des Chambres ne coïncide pas absolument avec la rentrée des classes. De quels écoliers ménage-t-on la vanité en évitant l'assimilation? Il est bien évident que les élèves des lycées peuvent être jaloux des longues vacances et du petit travail réservé à leurs pères ou à leurs aînés. Quant aux sénateurs et aux députés, ils peuvent envier à leurs enfants cette liberté absolue des récréations. Quand la classe est fermée, plus de leçons à réciter, plus de comptes à rendre à leurs maîtres.

Le pion du député s'appelle un *mandant*. Nous avons eu ces jours-ci le défilé des *mandataires* rendant compte de leur façon de remplir leur mandat. Ce qui me frappe dans ces confessions publiques, c'est combien peu les pénitents se reconnaissent de torts. Ils sont tous infaillibles, le disent, le prouvent et le font reconnaître par leurs électeurs.

Il n'y en a pas un qui se frappe la poitrine et dise : « Dans telle circonstance, j'ai été coupable d'une opposition dangereuse pour l'État; j'ai fait partie d'une coalition scandaleuse; j'ai commis une bévue en votant contre ou pour tel projet. » Non, tous nos députés, tous nos sénateurs sont des papes. Ils réclament des hommages et non des absolutions; ils croient à l'efficacité de leurs anathèmes et à leur impossibilité de faillir.

Osez donc parler de la vanité superbe des comédiens après cela! Ceux-ci ont encore vis-à-vis la critique des condescendances apparentes; ils feignent de demander des conseils, de les appliquer, et combien de fois les feuilletonnistes du lundi (au temps où le reportage n'avait pas tué le feuilleton) n'ont-ils pas été abordés par des acteurs d'une modestie intimidante qui leur demandaient : « Eh bien! me trouvez-vous mieux maintenant dans tel rôle? Vous voyez que je le joue comme vous le comprenez. »

Les députés disent à leurs électeurs, c'est-à-dire à leurs spectateurs : « Je viens vous prouver que je joue mieux que personne, que je n'ai pas eu une minute de faiblesse, que vous devez m'applaudir; et ceux qui ne sont pas de mon avis sont de mauvais citoyens. »

La claque du théâtre est aussi plus humble. Elle ne persiste guère quand les sifflets intransigeants s'accentuent. La claque parlementaire est plus despotique, plus brutale. Elle assomme volontiers le public qui ne trouve pas la pièce à son goût.

On s'est moqué souvent du prétendu sacerdoce de la presse. Mais, quoi que fasse le sacerdoce de la députation, il ne se déconsidère pas : quand une fois on a été député, ce plus beau jour de la vie se fractionne en menue monnaie de minutes radieuses qu'on dépense ensuite pendant tout le courant de l'existence. Quelquefois le parlementaire, malgré son infatuation, se moque un peu de lui-même, comme faisait, par exemple, sous le second empire, le sempiternel interrupteur M. de Boissy, qui mettait sur ses cartes : Boissy, *sénateur, ancien pair de France,* tenant à constater qu'il avait été galonné sous tous les régimes.

J'ai entendu raconter qu'un député de Louis-Philippe, au moment de retourner dans ses foyers après une session, s'était approché d'un des secrétaires à la fin de la dernière séance et lui avait demandé d'une voix tremblante la permission d'emporter une boule noire et une boule blanche.

— Pourquoi faire? lui demanda-t-on.

— C'est, répliqua-t-il, que je voudrais montrer à ma femme et à ma fille avec quoi on fait les lois.

II.

La querelle suscitée par un article maladroit sur les comédiens paraît apaisée.

Peut-être eût-il mieux valu ne pas attacher à ce méchant coup de langue plus d'importance qu'on n'en donne à un coup de sifflet. Si les juifs voulaient égorger tous les chrétiens qui les attaquent et les calomnient, ils ne suffiraient pas à la besogne; et pourtant ils font encore plus d'envieux de leur intelligence, de leur richesse, qu'ils n'ont de détracteurs.

La vérité sur les comédiens, c'est que la profession diminue parfois en eux le caractère naturel, tandis que, dans beaucoup d'autres états, c'est le caractère personnel, intime, qui corrompt la profession.

Des artistes dont la gloire est absolument viagère, ayant besoin de vivre toute leur vie jusqu'à l'heure sombre qui les enterre dans l'oubli avant la mort; des êtres nerveux, avides d'applaudissements, toujours sur la brèche pour une victoire qui les surexcite tous les jours sans les reposer jamais; des êtres humains chargés de traduire, de grossir toutes les passions humaines, ont besoin de plus de vertus que les autres pour n'être pas tous fous — ou tous méchants.

Fous! Hélas! quelques-uns le deviennent, surtout ceux qui ont voulu rire de nos ridicules et nous en faire rire; on s'épuise à ce jeu. Mais méchants! Ils le sont moins parce qu'ils le sont moins longtemps que la plupart des autres hommes. Ils n'ont pas le droit de garder la même humeur, qui fatiguerait les fibres tendues. Il entre toujours dans l'irascibilité humaine qui se prolonge une part de comédie. Napoléon ramassait les débris de la tabatière qu'il venait de briser, pour les faire servir à l'explosion d'une autre colère. Les comédiens sont avertis par leur métier même de ce qu'il y a de factice dans les grandes fureurs des hommes, et ils ont moins que les comédiens du monde le goût de ces efforts tragiques dans la vie privée. Généreux autant qu'ils sont susceptibles, ils oublient toute rancune quand l'occasion d'une bonne action ou de quelque héroïsme se présente. Comme les beaux rôles, les rôles épiques sont ceux qui leur plaisent le mieux; ils s'en souviennent devant une catastrophe; ou plutôt ils n'y songent pas, et tout naturellement ils font pour sauver ou servir un camarade le geste noble que comporte l'action noble, apprise si souvent en prose et en vers.

La belle affaire de prouver qu'ils se jalousent! Ils ne sont que des rivaux devant la rampe; ils sont des frères du dévouement le plus cordial devant la misère du rival le plus détesté.

Talma était insupportable par ses exigences. Frédérick éteignait toute lumière qui voulait poindre à côté de lui. Rachel, dans *Lady Tartufe,* ne pardonnait pas à l'ingénue d'être applaudie pour son récit naïf. C'est là le vice que donne la profession, qui gâte ou plutôt qui exaspère l'ambition; mais la statistique affirme qu'il y a moins de comédiens que de notaires au bagne, et qu'on court moins de danger d'être dévalisé dans les coulisses du théâtre que dans celles de la Bourse.

III.

La plaisanterie lugubre des affiches menaçantes se continue. J'en ai vu plusieurs, adressées sous enveloppe à des braves gens qui se croient obligés d'avoir maintenant des cauchemars. C'est la mode. Il y a dans Paris plusieurs fabriques de placards qui se font concurrence : les unes impriment les missives sur papier rouge, avec des haches et des tranchants de guillotine en blanc; les autres s'amusent à feindre des renversements d'écritoire rouge sur du papier blanc. Je ne doute pas que dans les petites boutiques du jour de l'an on ne trouve des jeux, des *questions* à la dynamite.

En 1820, pendant toute une saison, les femmes ne pouvaient sortir dans Paris sans avoir leurs robes déchirées par des épingles. Des farceurs piquaient le monde. La police crut d'abord à des pointes de poignard; mais elle finit par ne plus s'occuper de cette folie, et la folie disparut.

Je crois bien que c'est un peu ce qui arrive maintenant. Sans nier ce qu'il y a de réel, de douloureux, de menaçant dans les coalitions sociales, je crois que le spectre rouge qu'on essayait de faire mouvoir se dégonfle, ne fait plus peur, et qu'il y a plus de mystificateurs que de fanatiques dans ces tribunaux vhémiques dont les arrêts cocasses sont tous rédigés de la même façon, en style de brigand calabrais. C'est la parodie du drame nihiliste; mais c'est bien une parodie.

IV.

Le bruit s'était répandu, puis a été démenti, que l'administration permettait à la femme Fenayrou d'accompagner son mari en Nouvelle-Calédonie.

On criait déjà au scandale. Pourquoi? Je ne ferai pas la mauvaise plaisanterie de dire que c'était un châtiment rigoureux, ajouté à celui qui les atteint, que de forcer ces deux époux, unis maintenant par un crime, à vivre ensemble, se haïssant, se reprochant mutuellement la solidarité sanglante qui met le bagne dans leur ménage.

Non; je dis, au contraire, que, quand la loi est satisfaite, l'humanité, qui ne doit pas se décourager, a son œuvre de rédemption à tenter. S'il y a une chance pour que Gabrielle Fenayrou devienne en vieillissant la femme et la mère qu'elle aurait dû être, c'est dans cette expiation à deux qu'elle peut la trouver. Pourquoi prononcer un divorce qu'ils ne réclament pas, et pourquoi leur disputer la seule épave qui leur reste dans le naufrage de leurs consciences : le sentiment de rester unis pour recevoir en même temps des nouvelles de leurs enfants?

C'est là une utopie de romancier, dira-t-on encore. Soit. La réalité emprunte si souvent des invraisemblances aux romans que le romancier peut bien intervenir comme témoin, comme juré.

Il paraît qu'on va jouer en Belgique et ailleurs le crime du Pecq. Ce ne serait pas un épilogue immoral que de montrer à la fin, après le crime, après le châtiment, la véritable

expiation commençant par l'accouplement de ces deux êtres recommençant le mariage enregistré sur l'écrou de la déportation. On ne pense pas aux enfants. Les juges n'y songent pas plus, quand ils échafaudent leurs châtiments, que les architectes ne les prévoient quand ils bâtissent leurs maisons modernes. L'enfant est un superflu, un embarras. Croit-on vraiment que ces enfants, frappés par une fatalité effroyable, n'ont pas un avenir moins désolé, moins terrible à attendre, si, plus tard, ils peuvent concevoir une sorte d'estime attendrie pour les parents qui se seront unis dans l'expiation et qui leur enverront de loin des regards plus consolants, plus consolés? Cette famille lointaine les attirera et sera attirée par eux...

Mais, encore une fois, cela serait trop beau à essayer et cela semblerait trop romanesque. Pourtant j'ai la conviction que cette fois-ci je fais le plan d'un roman naturaliste.

V.

On exhibe à Genève et j'espère bien qu'on exhibera prochainement à Paris un enfant à deux têtes.

Ce sont deux têtes pensantes et ayant chacune ses idées propres. La tête qu'on appelle Jean peut parler en français ou en anglais, pendant que la tête Jacques parlera en allemand ou en italien. Ce phénomène n'a encore que cinq ans ; mais il paraît jouir d'une bonne santé et rien ne fait redouter qu'il échappe de sitôt à la curiosité du public et aux observations de la science.

A vrai dire, ce sont deux enfants distincts dans la partie supérieure du corps, mais soudés à la taille ; le ventre les unit, les jambes les séparent. La jambe droite se meut quand la tête droite le désire; la jambe gauche subit la volonté de la tête gauche. Pour marcher, il leur faut s'entendre, se concerter; mais ils pensent individuellement. Voilà une effigie toute trouvée pour la république. Au lieu de la tête insignifiante de cette luronne couronnée d'épis, de bandelettes et d'étoiles — ce qui ne prouve ni que la république assure du pain à chacun, ni qu'elle ait la sagesse des augures, ni la science de l'infini,— pourquoi n'imposerait-on pas à la méditation attendrie des républicains cet enfant à deux têtes, ce Janus réel qui porte le nom de Jean-Jacques et qui montre bien que, pour diriger deux jambes, il est bon d'avoir au moins deux cervelles; qu'on ne pense jamais trop, et que les citoyens doivent être unis entre eux, comme ces deux enfants, pour marcher librement, pour marcher d'accord?

Si ces êtres se développent, comment s'entendront-ils à l'âge des passions? En auront-ils? Seront-ils condamnés au célibat, à la monogamie?

Jules Janin fit autrefois un roman sur Rita-Christina, la double jeune fille sarde. (*Un cœur pour deux amours.*) Quel roman bizarre on pourrait faire avec ces deux cervelles pour un seul cœur! Quel rêve pour une femme sentimentale de recevoir un aveu qui serait toujours un duo et un seul baiser sur deux joues! Gabrielle Fenayrou n'a pas attendu cette belle occasion.

Louis Ulbach.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'INCIDENT DES DÉLÉGATIONS HONGROISES : EXPLICATIONS DU COMTE KALNOCKY AU SUJET DU VOYAGE DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE EN ITALIE. LE RÉSIGNATION DE LA PRESSE ROMAINE. — LE PROCÈS D'ARABI; COMPLICITÉ DU SULTAN.

I.

Comment la question du voyage de l'empereur François-Joseph a-t-elle été soulevée au parlement de Hongrie? Ne savait-on pas à Buda-Pesth, aussi bien qu'en toute autre ville du royaume-empire, que le projet de la visite à rendre au roi Humbert était abandonné pour longtemps? Si une heure était mal propice à toucher de nouveau ce sujet brûlant, c'est, on en conviendra, celle qu'a choisie M. Max Falk pour interroger, dans la commission des affaires étrangères, le comte Kalnocky. Nul n'ignore que les rapports sont assez tendus, sinon entre les deux gouvernements d'Italie et d'Autriche, du moins entre les deux presses, et cela à la suite des manifestations irrédentistes récentes, ainsi que du litige auquel a donné lieu l'extradition des Triestins compromis dans l'affaire des bombes. Par conséquent, s'informer, comme a fait M. Falk, s'il sera donné suite au projet de voyage, c'est demander ce que l'on connaît à l'avance, pour le plaisir de l'entendre dire bien haut. Le comte Kalnocky s'est d'ailleurs prêté fort complaisamment à ce jeu. Il lui eût été si simple d'éluder une question indiscrète en se réclamant du secret diplomatique! Mais non : avec un empressement visible, le comte s'est empressé de satisfaire la curiosité des Délégations; sans précautions, sans ambages, il a exposé toutes choses comme elles sont, ne prenant nul souci de ménager l'amour-propre d'une nation susceptible par excellence. On serait tenté de croire que le délégué hongrois ne l'avait interrogé qu'à sa propre instigation.

Donc la visite de l'empereur au roi est ajournée on ne sait à quand, aux calendes sans doute, car les raisons invoquées par M. Kalnocky pour justifier l'opposition du ministère-commun à ce voyage ne sont pas près de disparaître. Voici d'ailleurs, en substance, son raisonnement, tel qu'il l'a retracé :

Quand le roi Humbert s'est rendu à Vienne, sa démarche était dictée par deux motifs : le désir de resserrer l'amitié qui unissait la maison de Savoie aux Hapsbourg (M. Kalnocky eût pu ajouter : et, par ces derniers, aux Hohenzollern, dont les bonnes grâces surtout tenaient à cœur au gouvernement italien); l'espérance de persuader au monde que l'Italie adhérait à la politique pacifique de l'Autriche-Hongrie (*pacifique* est évidemment là par antiphrase, car ce n'est point par culte de la paix que le jeune royaume se fût pressé d'entrer dans l'alliance de fer). Or ces deux résultats ont été atteints, et la double démonstration que se proposaient le roi Humbert et ses ministres a été victorieusement faite.

Voilà qui est bien. Dès lors pourquoi tient-on si fort, de l'autre côté de l'Adriatique, à ce que la visite du chef de la

maison de Savoie lui soit rendue à Rome; pourquoi, sinon parce que l'on a en vue un troisième avantage absolument étranger aux deux premiers? — Ce troisième intérêt, on le devine : le gouvernement du Quirinal avait à cœur la venue à Rome de l'empereur catholique, afin d'obtenir ainsi une haute ratification des faits accomplis, et peut-être aussi afin d'établir un précédent qui mît fin aux préventions des souverains contre toute idée de voyage dans la capitale actuelle du royaume italien.

Bien calculé. Seulement, au Quirinal, on oubliait une chose : c'est que l'empereur François-Joseph est un monarque catholique, d'une orthodoxie parfaite, en très bons termes avec le Saint-Siège, auprès duquel est accrédité l'un de ses ambassadeurs. Se rendre à Rome sans pousser jusqu'au Vatican eût été faire au pape une impardonnable injure. Se partager entre la cour civile et la cour pontificale était s'exposer à de plus grands embarras. Ce n'est pas que le peuple de Rome dût, ainsi qu'on l'a insinué, prendre en mauvaise part une démarche courtoise d'un souverain catholique au chef de la catholicité : cette démarche était prévue, et personne, ni dans le gouvernement ni dans les masses, n'y eût pu trouver matière à froissement. Aussi, quand le comte Kalnocky allègue, pour justifier l'immobilité de son maître, la crainte qu'il ne fût poursuivi à Rome par les cris de manifestants et qu'à son passage les partis ne fussent tous aux prises, il tient un langage peu sérieux. La vérité est qu'il se rendait compte de la situation fausse où l'auguste visiteur serait placé par l'évidente nécessité d'une entrevue avec le saint-père. Léon XIII se livrerait peut-être à d'amères récriminations sur la spoliation dont la papauté se dit victime; à tout le moins il s'excuserait auprès de son hôte d'un instant de ne lui point rendre sa démarche gracieuse : captif, comment le pourrait-il? Devant ces plaintes, même indirectes, quelle attitude garder? Celle d'une pitié respectueuse sans doute, comme si le silence n'était point lui-même un désaveu, un blâme des « spoliateurs »?

Restait à ménager dans une autre ville que Rome la rencontre des deux princes. Cela, quoi qu'on en ait dit, a été possible d'abord — mais à la condition que la visite du roi Humbert lui eût été au plus vite rendue. Il fallait surprendre l'opinion publique des deux pays, ne pas laisser aux commentaires le loisir d'envenimer l'incident. Aujourd'hui il est trop tard. De part et d'autre, journaux et parlements se sont mis de la partie : un problème d'étiquette a pris l'envergure d'une question d'État. Choisir pour le rendez-vous des deux monarques toute autre ville que la capitale assignée au royaume par les événements de 1870 serait, de la part de l'Autriche, la pire des maladresses et, de la part de l'Italie (qui semblerait rougir du couronnement de son unité), la pire des humiliations. Il faut s'y résigner : point de visite du tout, telle est encore la solution la plus sage. Par là, il est vrai, sont brisés les rêves d'alliance, et le mirage d'une combinaison italo-austro-allemande s'évanouit. Rendons à la presse italienne cette justice, qu'elle proclame franchement, sans trop bouder, sa désillusion.

Elle fait mieux encore. Il lui eût été facile, comme il arrive en certain pays de notre connaissance, de tout rejeter, fautes et déceptions, sur le gouvernement. Eh bien, nous constatons que la grande majorité des journaux donne une preuve rare de justice et de loyauté. L'*Opinione* approuve entièrement le ministère d'avoir décliné toute proposition de rencontre ailleurs que dans Rome. Plus explicite est le *Diritto :*

« Nous avons, dit-il, la satisfaction de voir les plus autorisés de nos confrères de la presse se joindre à nous pour reconnaître que Rome seule, en tant qu'elle est la capitale du royaume et la synthèse de tous les faits accomplis en Italie, doit être la cité destinée à recevoir les hôtes impériaux quand ils croiront le moment venu de rendre sa visite au roi d'Italie. »

Enfin, l'*Italie* porte l'honnêteté jusqu'à faire, au nom des autres journaux et en son nom, un *meâ culpâ* bien senti :

« C'est la presse qui a mis en avant l'idée de voyage; elle pouvait bien alors en discuter les conséquences. Mais c'est que personne ne voulait les prévoir... Il faut faire preuve d'équité et reconnaître aujourd'hui cette situation, car il est, en vérité, trop facile de conseiller une politique imprudente et de chercher ensuite un bouc émissaire que l'on charge de tous les péchés d'Israël. »

Qui se fût attendu à tant de stoïcisme chez nos pétulants voisins? On ne saurait accepter une déconvenue avec plus de philosophie. Et ce n'est point seulement en paroles qu'ils se montrent avisés et résignés. Le verdict électoral qui a sanctionné la politique de M. Depretis atteste que le bon sens italien en a bien rabattu des visées folles et des châteaux en... Allemagne. L'incident des Délégations hongroises n'est pas pour l'en faire repentir.

II.

Les Anglais ne prévoyaient point dans quelles difficultés les jetterait le procès d'Arabi, car, s'ils les eussent soupçonnées, le vaincu de Tel-ell-Kébir eût, dès l'abord, été exilé d'office, et il ne serait plus question de lui. On parle bien maintenant d'en revenir à ce sage parti, que l'on aurait dû prendre à l'origine. Mais le moyen, quand l'affaire est instruite, les avocats désignés, les témoins convoqués? On a déjà beaucoup fait d'instituer, au mépris des droits du khédive, une sorte de juridiction à l'européenne; soustraire absolument le rebelle au tribunal que l'on a soi-même formé serait trop d'inconséquence et d'illogisme.

Il semble que ce procès ait été entamé non sans une arrière-pensée politique. Le mot d'ordre adopté par le *Foreign-Office*, en ce qui concerne la réorganisation du pays qui a si cruellement payé la démence d'Arabi, est, comme l'on sait, *l'Égypte aux Égyptiens,* formule à laquelle personne ne s'est trompé et qu'un journal français a très heureusement traduite : *l'Égypte à l'Angleterre.* On s'est donc pris à Londres d'un bel engouement pour l'autonomie égyptienne, prétexte excellent à décréter la suppression du contrôle à deux. Mais si l'Égypte appartenait aux Égyptiens, que devenait l'armée du général Wolseley? Une simple gendarmerie

au service de Tewfick. Les soldats anglais avaient rétabli les choses au nom et d'après l'ordre du khédive. Dès lors, ils avaient eu à combattre non des ennemis, mais des révoltés. Leur rôle avait été d'apaiser une gigantesque émeute ; rien de plus. D'où cette conséquence : les prisonniers faits aux rebelles et le plus criminel d'entre eux, Arabi, n'étaient que des insurgés justiciables des tribunaux indigènes. Ainsi s'explique-t-on la mise en jugement primitive du général battu et captif.

Bientôt les vainqueurs d'Arabi se sont ravisés. Faut-il estimer sincère la manifestation de sensibilité philanthropique à laquelle se livrent les orateurs de meetings et autres meneurs de l'opinion ? Il est de fait que nombre de cœurs apitoyés se sont émus du sort probable réservé au dictateur déchu.

Ce tribunal purement égyptien serait, selon toute probabilités, intraitable, et pour cause. Qui souffre surtout du crime d'Arabi ? A qui donc la rébellion a-t-elle été le plus funeste? Ce n'est pas aux Anglais à coup sûr, car ils lui doivent l'empire sur la vallée du Nil, mais bien à l'Égypte elle-même, couverte de ruines, incendiée, dévastée et, qui pis est, dépossédée de son indépendance, en dépit des beaux semblants que se donneront ses protecteurs. Des juges strictement indigènes n'eussent point connu de pitié. L'Angleterre l'a compris et, au risque de froisser les ministres du khédive, elle a, dans une large mesure, substitué sa jurisprudence à la leur.

Ce n'est pas tout. L'instruction amène de piquantes découvertes. L'examen des papiers d'Arabi révèle d'autres coupables des plus illustres, des plus hauts. Parmi ces coupables, il en est un contre qui se dressent les témoignages les plus précis, émanés de sa main. Voici, comme exemple, quelques passages d'une lettre adressée à Arabi par Mohamed Zafer, qui reçoit à Yildiz-Kiosk les instructions directes du sultan :

«... Sa Majesté m'a ordonné de vous exprimer sa faveur et de vous écrire comme il suit : attendu que le maintien de l'intégrité du califat est un devoir qui intéresse l'honneur de chacun de nous, il incombe à tout Égyptien de travailler sérieusement à la consolidation de mon pouvoir afin d'empêcher que l'Égypte ne passe de mes mains dans la poignée rapace d'étrangers, comme a fait le vilayet de Tunis, et je mets toute ma confiance en vous, mon fils, pour exercer toute votre influence afin de prévenir un tel événement..... Quant au khédive Tewfick, nous le trouvons faible et capricieux; il est à remarquer que pas un de ses télégrammes n'en corrobore un autre, mais qu'ils sont tous en contradiction... D'une manière spéciale et secrète, je vous dis que le sultan n'a aucune confiance dans Ismaïl, Halim, ni *Tewfick...* »

Est-ce clair ? La preuve est-elle assez accablante ? Le sultan lui-même, par une telle lettre, s'est dénoncé comme l'instigateur de la révolte. Nous demandons que devant le tribunal qui va juger Arabi le commandeur des croyants, le calife Abdul-Hamid soit amené comme complice. Qu'en pense-t-on au *Foreign-Office ?*

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 3, circulaire du ministre de l'instruction publique relative à la question des emblèmes religieux dans les écoles. Mouvement judiciaire. Le 8, mouvement préfectoral. M. Thomson, préfet de la Loire, est nommé gouverneur de la Cochinchine.

Travaux parlementaires. — Le 9, rentrée des Chambres. Le ministère lit une déclaration dans laquelle il constate les dispositions amicales des puissances, annonce la présentation de projets de loi intéressant la Tunisie et le développement de notre empire colonial, et invite la Chambre à former une majorité de gouvernement.

Élections sénatoriales. — Le 5, MM. Halna du Fretay et Le Guen, légitimistes, sont élus dans le Finistère.

Tunisie. — Le 6, par décret du bey, le général Forgemol est nommé commandant supérieur de l'armée tunisienne.

Nécrologie. — Le 4, mort de M. Campenon, ancien avocat général à la Cour de Paris. — Le 6, mort de M. Roques, sénateur du Lot. Mort de M. Palmieri, directeur de l'Observatoire du Vésuve. — Le 8, mort de M. Charles Merruau. Mort de M. de Larcy, sénateur inamovible.

Divers. — Le 5, les élections générales en Norvège donnent la majorité aux radicaux. — Le 4, Mgr di Rende est accrédité, en qualité de nonce apostolique, auprès du gouvernement de la République. Nouveaux troubles à Andorre.

M. Herbert Spencer.

SON OPINION SUR L'AMÉRIQUE.

Étant allé se reposer aux États-Unis dans le courant de l'été dernier, M. Herbert Spencer a eu le loisir d'observer l'état politique et social de l'Amérique du Nord. Il a permis à un ami de recueillir ses impressions et d'en faire un résumé, que nous trouvons dans le *New-York Herald.*

M. Spencer déclare que ce qu'il a vu aux États-Unis n'a pas seulement répondu à son attente, mais l'a de beaucoup dépassée.

« Ce que j'avais lu sur l'Amérique, dit-il, ne m'avait donné qu'une idée incomplète des immenses développements dans la civilisation matérielle dont j'ai trouvé la marque partout. L'étendue, la richesse et la magnificence de vos grandes villes et particulièrement la splendeur de New-York m'ont profondément étonné. Sans aucun doute, en matière d'applications mécaniques, les Américains sont en avant de tous les peuples. Si, parallèlement à vos progrès matériels, vos progrès d'un ordre plus élevé marchaient d'un pas égal, il ne resterait rien à désirer.

« L'autre jour, après avoir réfléchi à ce que j'avais vu de vos vastes établissements industriels et commerciaux, de la foule circulant dans vos *cars* urbains et sur vos chemins de fer aériens, de vos hôtels gigantesques et de vos palais de la Cinquième Avenue, je me suis soudainement rappelé les républiques italiennes du moyen âge, et il m'est revenu à l'esprit que, tandis que leur activité commerciale prenait de si vastes proportions, tandis que leurs arts faisaient l'envie de l'Europe et qu'ils construisaient des habitations princières qu'admirent encore les voyageurs, leur peuple perdait graduellement ses libertés...

« Il me semble que vous glissez sur la même pente. Vous gardez les formes de la liberté; mais, autant que je puis

l'observer, vous avez perdu beaucoup de la substance. Il est vrai que ceux qui vous gouvernent ne le font pas à l'aide de sbires porte-épées; mais ils le font par des régiments d'hommes armés du bulletin de vote, qui prennent leur mot d'ordre et obéissent à leurs commandements comme le faisaient les serviteurs des nobles féodaux, en sorte que la volonté des chefs se substitue à la volonté de la communauté aussi efficacement que le faisait celle de leurs prototypes d'autrefois... Vous savez qu'au Japon, avant la récente révolution, le souverain religieux, le mikado, nominalement chef suprême, était en réalité un fantoche entre les mains de son premier ministre, le shogun. Ici il me semble que le « peuple souverain » passe rapidement à l'état de fantoche, parlant et agissant au gré de ceux qui tiennent les fils. »

M. Spencer ne croit pas que l'éducation suffise pour préparer l'homme aux institutions libres. Le caractère, c'est-à-dire les mœurs sont en première ligne; l'instruction ne vient qu'au second rang. N'était l'illusion universelle qui fait considérer l'éducation comme une panacée contre les vices politiques, cette vérité serait démontrée par l'expérience quotidienne.

« Est-ce que les hommes qui gouvernent votre État fédéral et vos organisations municipales; — qui manipulent vos *caucus* et vos conventions; — et qui dirigent vos campagnes électorales — ne sont pas des hommes *éduqués?* Et cette éducation, les empêche-t-elle de commettre, de permettre ou d'excuser des actes de vénalité, des transactions de *lobby* (1), et d'autres œuvres de corruption qui vicient la conduite de vos administrations?

« Je remarque que vous tolérez à chaque instant de petits empiètements et de petites tyrannies auxquels les Anglais sont toujours prêts à résister. Les institutions libres ne peuvent être maintenues que si chaque citoyen est toujours disposé à repousser tout acte illégitime, toute usurpation de suprématie, tout excès de pouvoir, si trivial qu'il puisse paraître. Comme dit Hamlet, il y a matière à querelle dans une paille, si cette paille implique un principe... Un de vos hommes d'État d'autrefois a eu cent fois raison de dire qu'une éternelle vigilance est le prix de la liberté. »

Antiquités grecques et romaines

Les livraisons du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* entrepris par MM. Daremberg et Saglio se succèdent à de longs intervalles. Le premier fascicule remonte déjà à neuf ans. Le huitième vient de paraître (2), allant de l'article *Chorus* à l'article *Cœna*. Le mérite de l'œuvre compense largement ces lenteurs. Ce mérite, M. George Perrot le mettait en lumière ici même lorsque la publication a commencé, et chacun des fascicules parus ultérieurement est digne des mêmes éloges. Jamais un dictionnaire n'avait pris de tels développements et n'avait offert une telle réunion de traités spéciaux sur toutes les matières qui touchent à la vie privée et publique dans l'antiquité. Parmi les ouvrages qui peuvent être comparés à celui-ci, les plus connus sont les dictionnaires anglais de Smith et d'Anthony Rich; ce dernier est le plus répandu, grâce à la traduction qui en fut exécutée jadis sous la direction de M. Chéruel; mais un simple rapprochement suffit à montrer la supériorité du nouveau dictionnaire sur les dictionnaires antérieurs.

Pour celui-ci, la rédaction des articles a été confiée aux hommes les plus compétents, à ceux qui pouvaient le mieux, non seulement résumer les connaissances déjà acquises, mais encore y ajouter. En offrant le premier fascicule à la Société des antiquaires de France, Jules Quicherat signalait plusieurs articles comme « présentant des recherches ou des conclusions entièrement neuves », et il citait notamment les articles *Adonis, Adoratio, Ægis,* par M. Saglio; *Acropole, Acrotère, Ærarium,* par M. Guillaume; *Acta, Ager,* par M. Humbert.

Parmi les articles compris dans le dernier fascicule, nous citerons *Chorus,* par M. Gaston Boissier, étude très complète et très intéressante sur le rôle de la composition du chœur dans la tragédie et dans la comédie; l'article *Cloaca,* dans lequel M. Guillaume a très savamment étudié la construction et le système des égouts de Rome et d'Athènes; l'article *Classis,* dans lequel M. Cartault a repris les travaux sur la marine grecque qui faisaient récemment le sujet de sa thèse de doctorat, tandis que M. Héron de Villefosse se consacrait à la marine romaine. M. Humbert, qui, avant d'être magistrat et ministre, était un érudit très versé dans la connaissance du droit romain, a fourni nombre d'articles parmi lesquels *Civitas, Cliens,* etc. Enfin, MM. George Perrot, Fr. Lenormant, Fr. Baudry, Caillemer, ont continué leur collaboration. M. Saglio ne s'est pas contenté de la tâche déjà lourde de diriger la publication et de « mettre entre toutes les parties de ce vaste ensemble l'harmonie et l'équilibre nécessaires ». Il a encore rédigé lui-même un grand nombre d'articles pour lesquels son érudition artistique lui donnait une compétence particulière.

Le *Dictionnaire* ne se recommande pas seulement par ces mérites de rédaction. Il faut y ajouter ceux de l'illustration. Une très large place a été faite aux gravures, qui sont toutes empruntées aux monuments de l'antiquité. Il n'est pas inutile de remarquer que les répétitions de la même gravure sont très rares. Les auteurs ne s'y sont décidés que dans les cas de nécessité absolue. Rien qu'en feuilletant le *Dictionnaire* on fait donc connaissance avec un grand nombre de monuments antiques. Ce n'est pas un des moindres attraits de cet ouvrage qui fait honneur à l'érudition de notre époque.

G. de N.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES.

Thèses de M. G. Pellissier : *De sexti decimi in Francia Artibus poeticis. — La vie et les œuvres de Du Bartas.*

C'est une mine inépuisable que le XVIe siècle. A cette époque tout renaît, s'agite, veut sa place au soleil. On se heurte, on lutte partout, sur tout. C'est une épopée en action, le « grand œuvre » qu'en poésie appelle de ses vœux Joachim du Bellay. Alors l'antiquité réapparaît tout à coup vivante, provocante, et le combat s'engage de nouveau entre elle et le christianisme. Elle triomphe, sur le terrain de l'art, après avoir un

(1) Endroit où l'on vote.
(2) Hachette et Cie.

moment gagné à sa religion les poètes de la Pléiade, restés quand même païens d'imagination. Quelle folie que cette « folastrerie » d'Arcueil où un bouc « à barbe peinte, chapelet de fleurs sur la teste », fut promené au travers du banquet!

Du Bartas ne partagea point ces erreurs, ne connut point ces audaces, et ne fut pas davantage artiste, car on sent l'art chez Ronsard et sa « brigade », mais bien rarement dans l'auteur des deux *Semaines*. Aussi constant ami d'Henri IV que fidèle à la religion réformée, Du Bartas, retiré, durant les intervalles des guerres civiles, dans son château de Gascogne, y composa cette œuvre lourde, informe, *indigesta moles*, que ses contemporains comparaient au chaos et qui fit écrire à Ronsard un quatrain où on lit :

> Tu as, Bartas, de beaux traits et hardis,
> Mais tu en fais en dépit de la Muse !
> Certainement j'admire tes beaux dits,
> Mais pour cela tes fautes je n'excuse (1).

Quand on compose *invita Minerva*, on n'est pas un bon poète. C'est le jugement de Sainte-Beuve sur Du Bartas, et il paraît définitif malgré la thèse habile de M. Pélissier, où ne manquent ni les aperçus nouveaux, ni certains faits tirés au clair (ainsi l'absence de Du Bartas à la bataille d'Ivry), ni même certaines expressions qu'il faut restituer à notre auteur, comme celle-ci : « Le poète a charge d'âmes. » Ce mot a retenti dans les préfaces de Victor Hugo : le chantre de *la Légende des siècles* l'avait-il emprunté au chantre de la Création, au Milton français avorté?

Il y a eu de nombreuses écoles de poésie en France ; cependant les *Poétiques* ont bien des traits de ressemblance. Tout Boileau est déjà dans Vauquelin de la Fresnaye. Son *Art poétique*, plus riant, renferme aussi quelques préceptes supérieurs à ceux que répètent, sans se lasser, les mille échos de nos collèges. Même avant Vauquelin, on trouve la fameuse règle des trois unités, et Jodelle se plaint de la contrainte des vingt-quatre heures. Voilà quelques-uns des traits mis en lumière par M. Pélissier dans sa revue des *Arts poétiques* en France au XVIe siècle ; mais il semble un peu trop partial en faveur de Vauquelin, poète destitué de ce *lucidus ordo*, dont parle Horace, et de cette diction juste et concise, qui vont être les qualités dominantes chez Boileau et la marque particulière du génie français.

J. Durandeau.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1er NOVEMBRE 1882.

SOMMAIRE. — A. Neményi : *Le Parlement hongrois*. — A. Réville : *Les Caraïbes*. — *** *La Campagne de 1881-82 dans le Soudan*. — Th. Imbaud : *La Crise vitivole*. — J. de Glouvet : *La famille Bourgeois* (quatrième partie). — Armand Gasté : *Le curé de Montchauvet*. — F. Loliée : *Épicuriens*. — Albert Le Roy : *Après le divorce*. — Jean Fleury : *L'Exposition de Moscou*. — H. de Bornier : *Revue du théâtre*.

L'étude de M. Ambroise Neményi sur le parlement hongrois est fort intéressante. Il n'y faut chercher ni statistique ni droit constitutionnel. L'auteur s'est proposé seulement d'esquisser la physionomie des séances et les traits des principaux hommes politiques de chaque parti. C'est à quoi il a fort bien réussi. Ses portraits de Koloman Széli, l'ancien ministre des finances ; du jeune comte Apponyi, le *leader* de l'Opposition conservatrice ; du baron Sennysi, de M. Paul Somssich et surtout de M. Koloman Tisra, le ministre qui depuis dix ans dirige les affaires de la Hongrie à travers mille difficultés de toutes sortes et une opposition implacable, sont très précis et très vivants. On trouvera aussi dans cette étude des observations instructives sur le rôle et l'attitude des différents partis qui existent en Hongrie.

Il ne reste plus guère de Caraïbes aujourd'hui : quelques débris de la race se retrouvent seulement en Guyane. Cette race fut considérable en un temps. Elle l'était encore au moment où Colomb aborda aux Antilles. Très différents des autres sauvages de l'Amérique, les Caraïbes étaient de hardis marins, adonnés aux expéditions lointaines et à la piraterie, du reste anthropophages, cruels à la guerre, organisés en une sorte de confédération qui les rendait plus puissants que leurs ennemis isolés. Les Européens eux-mêmes eurent beaucoup de peine à les déposséder du sol qu'ils occupaient et qui dut être conquis pied à pied. C'est la religion de cette race, ou plutôt les croyances diverses où il est possible de reconnaître quelque caractère religieux, que M. Albert Réville essaye de reconstituer en s'appuyant sur des faits empruntés aux récits des voyageurs. Ces croyances fort obscures, fort confuses, ne semblent pas se distinguer par rien d'original des croyances d'autres peuplades des mêmes régions.

Une exposition *nationale* des produits de l'art russe et de l'industrie russe est ouverte en ce moment à Moscou. M. Jean Fleury nous y promène ; il nous conduit successivement devant les machines agricoles, dans les galeries où se trouvent les objets de consommation, les soieries, les tissus de toute espèce, les minéraux, les métaux bruts et travaillés, le matériel en usage dans les écoles d'enseignement primaire ; enfin, devant les objets d'art. La peinture est, paraît-il, fort brillamment représentée à Moscou, la peinture nationale, la peinture russe. On retrouve dans le catalogue des principales œuvres et des principaux artistes, que dresse M. Jean Fleury, des noms de tableaux et des noms de peintres qui ne sont pas inconnus en France, soit parce que les tableaux ont figuré à l'Exposition universelle de 1878, soit parce que les peintres, tout en continuant de travailler pour leur pays, se sont établis et fixés parmi nous. Le catalogue officiel de cette partie de l'Exposition ne compte pas moins de 731 numéros. Le nombre total des exposants est de 4362.

Notes géographiques

Dans un de nos précédents numéros, nous avons rendu compte du voyage que M. Wiener, vice-consul de France à Guayaquil, a entrepris pour rechercher une voie commerciale

(1) Ces vers se trouvent dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale (n° 1662).

conduisant sur les hauts plateaux de la Cordillère des Andes équatoriales.

D'après M. Wiener, l'établissement de voies de communication entre ces hauts plateaux et le bassin de l'Amazone aurait des résultats excellents. Guayaquil pourrait acquérir le développement du Para, qui, à l'embouchure de l'Amazone, se trouve dans une situation analogue à celle du Guayaquil sur le Pacifique, près de l'embouchure du Guayas.

Le Para était, il y a cent ans, une bourgade de 100 maisons possédant un millier d'habitants; il en compte aujourd'hui 60 000. Il y a trente ans, les perceptions du gouvernement local s'élevaient à 4000 francs; en 1879, les droits d'exportation ont dépassé 50 millions. L'exportation, qui atteignait à peine 10 000 francs il y a trente ans, s'élevait en 1879, à un quart de milliard. Manaos, à l'embouchure du rio Negro, peut-être comparé au Para pour le développement de sa population. Il y a peu d'années, c'était une colonie pénitentiaire de 300 individus; elle compte aujourd'hui 15 000 habitants.

Toutefois, à l'exception du Para, de Manaos et de quelques petits ports, tout le reste de la région est encore entièrement vierge. Sur un territoire vingt-sept fois plus étendu que la France on compte un million d'habitants.

Pour coloniser, il ne suffit pas, comme le fait le Brésil, d'appeler les colons; il faut une force plus grande, le capital.

Des compagnies de navigation, d'exploitation forestière, agricole, d'importation de produits manufacturés, transformeraient bien vite ce pays. Les Anglais l'ont compris et commencent déjà à exécuter ce programme sur le bas Amazone. Ainsi, en 1879, tandis que les consignataires français du Para recevaient 9 voiliers d'un tonnage moyen de 350 tonnes, les Anglais envoyaient 72 navires d'un tonnage moyen de 1200 tonnes. Propriétaires de la Compagnie de navigation de l'Amazone brésilien, ils monopolisent en outre le commerce du caoutchouc.

Et cependant, malgré l'attitude du commerce français, qui semble abandonner la lutte, le prestige de la France existe encore dans ces contrées. La plupart des marchandises vendues à Guayaquil, à Truxillo, au Para et à Manaos portent des marques françaises. Sous cette étiquette mensongère Gênes envoie des soies dites de Lyon, Hambourg des vins dits de Bordeaux, Nuremberg et Dresde des articles dits de Paris. Les Allemands ont si bien vendu en Amérique pour de l'orfèvrerie française leurs estampages de nos modèles, faits en or de 10 à 12 karats, qu'aujourd'hui le mauvais or allemand s'y appelle *or français;* l'or français prend le nom de « or de bon aloi » (sans indication de provénance).

Avec un petit effort, la France pourrait donc trouver dans ces régions un débouché excellent. Pour cela il suffirait, d'après M. Wiener, de fonder une compagnie de navigation qui mettrait le Para en communication avec les ports français, et dont les chaloupes remonteraient l'Amazone et ses affluents.

Tout le moyen et haut Amazone est encore libre; il y a là, commercialement parlant, à faire la conquête pacifique d'un grand empire. Pourquoi la France ne la tenterait-elle pas?

Questions militaires

Un officier supérieur autrichien, le lieutenant-colonel Rechberger, avait été chargé par la Direction des archives de la guerre autrichiennes de faire un travail sur *l'importance militaire de Vienne.* Son mémoire a été publié. Il démontre la nécessité de fortifier Vienne. La *Gegenwart,* de Berlin, fait à ce sujet les réflexions que voici :

« Une des particularités de ce travail est que l'auteur a l'air de ne pas faire entrer un seul instant en ligne de compte la possibilité d'une guerre avec l'Italie, qui est loin d'avoir renoncé à ses convoitises irrédentistes, et qu'au contraire il ne perd pas de vue l'éventualité qui semble aujourd'hui encore la plus lointaine : celle d'un conflit avec l'alliée intime de l'Autriche, avec l'Allemagne. Il est permis de douter que, *politiquement,* cela soit sage ou même bienséant. Ce sont de ces choses qu'on ne dit pas, même dans un exercice académique. »

Ainsi que le fait remarquer la *Gegenwart* dans un autre passage, il est probable que la Direction des archives de la guerre autrichiennes ne s'amuse pas à commander et à publier des exercices académiques. Il n'est donc pas téméraire de supposer qu'elle partage les idées du lieutenant-colonel Rechberger.

Bibliographie

Le quatrième volume de l'*Histoire illustrée du second empire,* par Taxile Delord, vient de paraître (1). La période qu'il embrasse est une des plus étranges de notre histoire contemporaine. C'est le moment où l'esprit libéral commence à se réveiller, où, en face des impérialistes continuant au despotisme leur admiration servile, les Thiers, les Berryer, les Jules Favre, les Picard, les Pelletan, les Magnin, les Jules Simon osent faire dans la Chambre des députés le procès de l'empire et revendiquer les « libertés nécessaires ».

Au dehors, c'est la lamentable expédition du Mexique, la « grande pensée du règne », qui se poursuit dans de telles conditions que les officiers les plus bonapartistes déclarent qu'il est « écœurant de voir les bêtises que l'on fait » et formulent ainsi leurs désirs et leurs prévisions : « Tâchons de nous en aller avant que la maison ne nous tombe sur le dos; car la faire tenir, il n'y faut pas songer. » C'est la guerre austro-prussienne de 1866. C'est la lutte religieuse provoquée par la *Vie de Jésus,* de M. Renan, par l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus.*

Tous ces événements sont retracés par Delord avec vivacité et à l'aide de nombreux documents et de souvenirs personnels qui donnent à l'*Histoire du second empire* une valeur toute spéciale.

G. de N.

Journal des savants

On nous assure que l'article sur les *Religions de l'Inde,* de M. Barth, que nous avons donné dans notre dernier *Bulletin* d'après le *Journal des Savants,* est de notre ancien col-

(1) In-8°. Germer Baillière.

laborateur M. Gaidoz. (Les articles de bibliographie du *Journal des Savants* sont publiés sans signature.)

Cours publics

M. Jacques Bertillon fait une série de leçons sur un sujet plein d'actualité.

C'est par l'étude statistique du divorce qu'il commence cette année son cours de démographie.

Il étudiera ensuite la statistique des mariages, des naissances et des décès.

Ce cours public et gratuit a lieu à l'École d'anthropologie, 15, rue de l'École-de-Médecine, le vendredi, à quatre heures.

Faits divers

— L'Université de Rome reçoit les élèves-femmes. Deux d'entre elles vont publier un ouvrage sur le téléphone.

— On annonce la prochaine apparition de deux volumes de mémoires de sir Garnet Wolseley, le vainqueur de l'Égypte.

— Le professeur Seely fera cette année à Cambridge un cours sur Napoléon Bonaparte. Ce cours pourra être instructif, même pour les Français, si le professeur Seely a puisé dans les archives anglaises.

— D'après la *Rassegna,* Kossuth a traité pour la publication de ses œuvres aux conditions ci-après : 1 000 francs par feuille d'impression, plus 5 000 francs par volume et la moitié des bénéfices nets.

— La Revue internationale de M. Sacher-Masoch, *Auf der Hohe,* a commencé sa deuxième année d'existence. Parmi les articles annoncés nous remarquons : *La femme, son cerveau, son âme et ses droits,* par M. Brühl (de Vienne); *Influence de la mise en scène,* par M. Got, de la Comédie-Française; les *Mémoires de l'empereur Charles VII,* l'adversaire de Marie-Thérèse; des romans de MM. André Theuriet et Sacher-Masoch.

— M. Richard Proctor nous révèle, dans la Revue anglaise *Gentleman's Magazine,* l'existence d'une religion nouvelle, la *religion des pyramides,* ou, si l'on aime mieux, la *religion pyramidale.* M. John Taylor en est le fondateur; le professeur Piazzi Smyth, astronome et mathématicien, le grand prêtre; le dogme essentiel, la foi aux pyramides d'Égypte, qu'il suffit de mesurer exactement pour trouver « certains résultats scientifiques accusant beaucoup plus que l'intelligence humaine, ou plutôt, quelque chose d'entièrement différent ». En d'autres termes, pour qui sait comprendre, les pyramides contiennent la solution de tous les problèmes que la science moderne s'imagine avoir découverts et de tous ceux qu'elle découvrira encore. Il suffit d'être initié à la signification mystique des rapports des chiffres pour être convaincu.

— L'éditeur Spemann (Stuttgart), dont nous avons mentionné plusieurs fois la *Hand und Haus Bibliothek,* entreprend une publication colossale. La collection s'appellera *Deutsch National-Litteratur* et comprendra toutes les œuvres littéraires de l'Allemagne, depuis l'an 1100. Chaque volume sera précédé de notices critiques et biographiques et suivi d'un index. La publication durera de trois à quatre ans. La première livraison, qui vient de paraître, contient une partie de *Faust* et une étude sur les origines du drame.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

Dans son rapport à l'appui de la création d'une commission d'études des questions relatives aux chemins de fer, M. Hérisson dit que la commission « arrêterait les conditions financières dans lesquelles s'effectuerait, le cas échéant, la reprise des concessions ».

Les conditions de rachat n'ont pas besoin d'être fixées; elles l'ont été depuis longtemps dans les cahiers des charges, c'est-à-dire dans les conventions librement débattues et qui forment une loi inviolable pour les parties contractantes.

Voici le texte même du cahier des charges :

« Pour fixer le prix de rachat, on relèvera les produits nets annuels obtenus par les Compagnies pendant les sept années qui auront précédé celle où le rachat sera effectué; on en déduira le produit net des deux plus faibles années, et l'on établira le produit net moyen des cinq autres années.

« Ce produit net moyen formera le montant d'une annuité qui sera due et payée à la Compagnie pendant chacune des années restant à courir sur la durée de la concession.

« Dans aucun cas, le montant de l'annuité ne sera inférieur au produit de la dernière des sept années prises pour terme de comparaison.

« La Compagnie recevra en outre, dans les trois mois qui suivront le rachat, les remboursements auxquels elle aurait droit... »

Ces dispositions sont formelles : elles précisent le prix auquel le rachat pourrait être opéré.

Le Crédit foncier fait 1370 fr. Les Obligations foncières offrent à l'épargne l'occasion de faire un placement fructueux. Les Obligations actuellement émises à 480 fr., et par coupures de 96 fr., produisent un intérêt de plus de 4 0/0, déduction faite de l'impôt. Les Obligations à lots 3 0/0 donnent un revenu moindre; mais elles participent à six tirages de lots dont le plus important est de 100 000 francs.

Les Obligations similaires de la Ville de Paris se tiennent au-dessus du pair.

Les Magasins généraux de France se traitent à 490 fr. Cette Société dispose de puissants éléments de succès. Malgré les grandes dépenses occasionnées par l'extension donnée au réseau de ses entrepôts, elle a réalisé dans ses opérations statutaires des bénéfices qui lui ont permis de distribuer, dès le premier exercice, un dividende de 11 fr. 50, soit plus de 9 0/0. Les terrains acquis cette année pour servir à de nouveaux Magasins déjà en partie construits ont une superficie de plus de 91 000 mètres carrés. La superficie utilisable s'est accrue de 62 000 mètres; le total de cette superficie est aujourd'hui de 125 000 mètres carrés. Ses travaux d'installation étant terminés, la Société appelle le second quart de son capital social afin de donner à ses opérations industrielles le développement que réclament les besoins du commerce. Le solde du dividende viendra en déduction des 125 fr. appelés. Après le versement, les actions pourront être mises au porteur.

La Compagnie foncière de France se maintient à 495 fr., malgré la réaction qui entraîne toutes les valeurs.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2064]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 21. 18 NOVEMBRE 1882.

LE MINISTÈRE ET LA CHAMBRE

I.

Un devoir net, clair et précis, c'est de soutenir le ministère — et non seulement de le soutenir à terme, « jusqu'à la liquidation fin janvier », jusqu'à la trêve des confiseurs inclusivement. Lui permettre de *faire la petite piste* n'est pas assez. Il faut qu'il puisse parcourir la grande. Une confiance à échéance de six semaines n'est pas de la confiance. C'est un sursis. Un cabinet ne saurait être réduit à l'état d'un condamné à mort qui joue aux cartes avec son gardien en attendant que le Président de la république ait statué sur son recours en grâce.

Vivre ainsi, c'est trop négatif, si je puis dire ; c'est seulement ne pas être défunt. Cela ne suffit pas. Ce qu'il faut à tout ministère parlementaire, et plus particulièrement à celui-ci, c'est une majorité bien franchement disposée à le faire durer, c'est une atmosphère vivifiante de sympathie et d'estime. Le cabinet du 7 août a droit à cet appui. Il y a droit pour avoir eu le patriotique courage d'accepter ce dont personne ne voulait, la succession de M. de Freycinet, et pour s'être présenté au pays avec un excellent programme : plus d'abdication à l'étranger et plus de division à l'intérieur. Il y a droit pour être resté fidèle à ce programme. Il y a droit enfin parce que, lui tombé, c'est la série des sauts dans l'inconnu qui recommence.

On peut discuter à l'infini, et sans grave inconvénient, sur la quotité de réforme constitutionnelle, judiciaire, financière ou sociale qui est réclamée par le pays. Il peut en vouloir plus. Il peut en vouloir moins. Il peut même en vouloir trop ou trop peu. Nous confessons n'en rien savoir d'une manière bien exacte. Mais nous savons ce dont le pays ne veut plus du tout.

Il ne veut plus d'agitation ni de crise.

II.

Et le pays a raison. Oh ! je sais bien : l'année dernière, au 21 août, quand il s'est mis en marche pour une nouvelle étape, il avait des espérances plus hautes et plus vastes que celles qui lui restent aujourd'hui. On avait même réussi à lui donner l'obsession du mot *grand*. Il lui fallait un grand ministère, un grand programme, une grande politique. Il était si généralement hanté de rêves énormes que le cabinet du 14 novembre put lui être dénoncé comme un tout petit ministère et le programme de M. Gambetta comme un tout petit programme. On a dû en rabattre depuis. Nous laissons de côté les questions de personnes : la superstition des grandes illustrations parlementaires vaut ce que valent toutes les superstitions. Mais voyez la question des programmes. C'est très joli, le phare de la liberté illimitée : seulement, le moindre grain de mil ferait bien mieux notre affaire. Donnez-nous d'ici le 1er janvier, dit le pays, une bonne loi sur la relégation des récidivistes, et nous vous donnons crédit pour le reste. Cela est très sage. Ce que le pays ne pardonnerait pas, c'est si des intrigues quelconques de couloir ou d'antichambre réussissaient à le décevoir dans sa dernière attente d'un *minimum* de gouvernement stable. De promesses de festin sardanapalesque, il en a assez. Il aime mieux la jouissance certaine d'un bon ordinaire.

Ainsi, quelque jugement sévère qu'on porte sur les événements qui ont marqué la présente année, cette année n'aura pas été absolument stérile pour le bien : elle aura été féconde en enseignements. Nous croyons même que, depuis dix ans, il n'en est pas une seule où le parti républicain ait plus avancé son éducation. Certes, il avait déjà écouté bon nombre de très beaux discours et parcouru non moins de très judicieux articles sur la double nécessité pour une démocratie d'avoir une diplomatie forte et un gouvernement fort. Mais autant en emportait le vent. Le lendemain, le soir même, il souriait à

l'école bigarrée des néo-libéraux, et la politique de la paix à tout prix lui semblait le contraire de la politique d'aventures. L'expérience est venue. Dure, trop dure pour la France et pour la république, cela est certain. Mais enfin, elle est venue et elle est acquise pour un temps. Les faits ont parlé si haut qu'il n'y a que les pires sourds qui ne les aient pas entendus. Perdre des illusions, c'est toujours se fortifier. Le parti républicain a perdu beaucoup d'illusions depuis dix mois. S'il n'a pas fait un pas en avant dans le pays, il est revenu de très loin dans un autre domaine. Cela n'est pas à dédaigner. Un certain reliquat des utopies et des ignorances politiques de 1848 nous avait toujours paru incompatible avec l'établissement solide et sérieux de la république : ce reliquat vient d'être considérablement diminué. Il y a une demi-douzaine d'idées fausses qu'on n'est plus exposé à rencontrer, du moins d'une façon trop gênante, sur son chemin. Il y a d'assez nombreux ballons qui ont été crevés. Autorité et tyrannie, liberté et licence, politique de paix et politique de déchéance ne sont plus, pour l'immense majorité des cerveaux, des termes synonymes. Dire qu'on a cessé partout de se payer de mots serait inexact; mais il est quelques mots dont on ne se paye plus, qui sont tout à fait démonétisés. Cela a coûté cher et nous ne pouvons assurément que partager la douleur profonde des esprits éclairés qui n'avaient besoin, pour comprendre ces vérités primordiales, ni des quinze minutes de combat de Tell-el-Kébir, ni des méfaits à la nihiliste de Montceau-les-Mines ou de Lyon. Mais la démocratie républicaine, dans son ensemble, n'en était point là. Elle était ignorante des suites fatales que comporte l'introduction simultanée de la peur dans la diplomatie et de l'anarchie dans le régime intérieur d'un grand pays. Si elle s'en rend compte aujourd'hui, comme cela apparaît à de nombreux indices, pour ne plus l'oublier, un pareil fait n'est point de minime importance. La leçon peut ne pas valoir les ruines sans nombre que le cabinet du 30 janvier a laissées derrière lui : elle n'en est pas moins précieuse. Il faut se féliciter, en tout cas, qu'elle ne soit plus à prendre.

Voilà pour les dispositions évidentes du pays ou du moins de la très grande majorité du parti républicain. La boussole, qui avait été perdue pendant quelques mois, a été retrouvée, et nous n'en voulons pour preuve que l'accueil chaleureux qui a été fait, sur tous les points du territoire, pendant les dernières vacances, aux hommes politiques qui avaient perdu la bataille du 26 janvier dernier. Les seuls députés qui ont été vraiment félicités et applaudis dans leurs départements sont ceux-là. Quant à leurs collègues, ils n'ont trouvé de succès qu'à condition de présenter à leurs électeurs — les uns très ouvertement, avec la plus noble franchise, comme M. Lasserre, les autres, d'une façon détournée, avec des circonlocutions plus ou moins habiles — de véritables *meâ culpâ*. Il y a des exceptions, cela n'est point contestable; mais la note générale de l'opinion publique est celle-ci (c'est nier l'évidence que de refuser à le reconnaître) : la division du parti républicain a été une faute capitale, c'est elle qui est responsable de l'éclipse de la France devant le monde et du brusque arrêt de la république dans le pays. Quand le journaliste qui a lancé au défenseur de Delescluze l'insulte grossière de Vitellius, quand le rapporteur de la commission des 33 en arrivent l'un au discours étrange du 11 novembre, l'autre à la prosopopée éloquente de la salle Lévis sur la nécessité de l'union, il est évident qu'il s'est produit un mouvement profond dans l'opinion. Est-ce que ces néo-thermidoriens, s'il en avait été autrement, auraient été si pressés de déclarer que les conséquences logiques de leur œuvre avaient été périlleuses ou funestes pour la république ? Tout cela, c'est déjà beaucoup plus qu'un commencement de justification pour le cabinet du 14 novembre. Mais nous voulons laisser de côté ce point d'histoire. Ce qu'il est plus urgent de conclure de tous ces faits pour le rappeler sans cesse à la Chambre, c'est qu'il est temps pour elle de clore l'ère des fautes, l'ère des compétitions de personnes et de groupes — l'ère des crises ministérielles, des cabinets s'effondrant les uns sur les autres comme des châteaux de cartes.

La Chambre, la majorité républicaine est-elle bien décidée à revenir simplement, courageusement, à l'ère des difficultés ? Toute la question est là et il n'est pas aisé d'y répondre. Ah! s'il s'agissait d'une Assemblée issue du scrutin de liste, nous n'aurions pas à hésiter. Le grand désir de concorde, de tranquillité et d'ordre qui anime le corps électoral se refléterait dans la Chambre avec une invincible clarté. Mais la Chambre est issue de l'arrondissement, elle est un miroir brisé, et alors ce n'est jamais que d'une manière imparfaite qu'elle traduit les sentiments de ses mandants. Évidemment, le pays n'est pas plus enthousiaste que de raison du ministère du 7 août; mais, comme ce ministère a pris l'union des républicains pour mot d'ordre, comme il a commencé à relever le drapeau national et à rassembler les rênes du gouvernement, comme il a inscrit sur son programme quelques réformes pratiques, le pays lui souhaite longue vie. Est-ce qu'on en fait généralement de même au palais Bourbon ? Il serait téméraire de l'affirmer. Oh! il y a de l'écho, cela est manifeste; mais l'écho est bien affaibli à notre gré. Longue vie pour un ministère, cela se traduit dans trop de groupes ou de sous-groupes par deux ou trois mois d'existence sans vote de méfiance. Cela semble même beaucoup. Il en est de l'habitude de renverser les ministères comme de toutes les mauvaises habitudes : c'est celles qu'on prend le plus facilement et qu'on perd avec le plus de peine.

Et pourtant il faut perdre cette habitude. Et, en attendant que l'événement ait prouvé qu'on l'a perdue, il faut s'arranger de sorte que l'opinion n'ait plus peur des deux ou trois politiciens qui se sont rendus éminents dans l'art de renverser les cabinets. Il faudra pour cela un peu d'hypocrisie; mais c'est que l'hypocrisie n'est pas seulement, comme on a dit, un hommage rendu à la vertu; c'est un premier pas vers la vertu. Assurément, il est beaucoup plus facile d'être antiministériel, en règle générale comme dans le cas présent, que ministériel. Pour être ministériel, il faut avoir assez d'amour du bien public pour subordonner souvent aux nécessités du moment des opinions et même des convictions particulières. Il faut avoir assez de courage pour placer un certain intérêt général (par exemple, la nécessité de la sta-

bilité gouvernementale) au-dessus des intérêts d'un parti ou d'un groupe. Il faut être indulgent, tolérant, patient, aussi peu ambitieux pour soi que soucieux du bon renom de son pays, dédaigneux des occasions de popularité facile. Eh! mon Dieu! je sais bien que M. Clémenceau, M. Wilson et M. Boysset ne sont pas attachés aux mêmes théories politiques ou financières que M. Duclerc, M. Pierre Legrand ou M. Fallières. Mais est-ce qu'on s'imagine, par hasard, que les membres de l'Union républicaine ont en quoi que ce soit le même idéal que tel ou tel ministre ou sous-secrétaire d'État du 7 août? Le beau mérite, en vérité, qu'il y aurait à voter pour un cabinet dont tous les membres auraient sur tous les sujets exactement les mêmes idées que vous! Le mérite — à supposer qu'il y ait jamais grand mérite à se comporter en bon citoyen — c'est de savoir faire abstraction de ses préférences personnelles quand cela est exigé par le bien de la république, par le bien de la patrie. Or il en est aujourd'hui ainsi.

L'intérêt de la république veut que nous ne fassions pas croire au pays et à l'Europe que la démocratie est fatalement vouée à l'instabilité, à la division, à la guerre civile entre les partis, au désordre, à l'anarchie. Et par conséquent, tant qu'il ne se présentera pas un intérêt plus grand que celui-là, tant que le cabinet restera fidèle dans ses actes à ses déclarations du 8 août et du 9 novembre, le devoir strict est de le soutenir. Il se peut très bien que cela ne soit pas toujours ni facile ni agréable. Il se peut très bien que la métaphysique politique des uns et des autres soit parfois soumise (elle l'a déjà été) à quelques épreuves. Mais c'est là précisément qu'est l'effort louable. Si nous admettons parfaitement que l'on puisse et même qu'on doive dans telle ou telle circonstance voter contre tel ou tel projet du cabinet, ce qui serait impardonnable, ce serait de venir gratuitement, de gaieté de cœur, saisir une occasion quelconque d'ouvrir une crise — qui pourrait bien devenir cette fois beaucoup plus qu'une crise ministérielle — parce que le programme du cabinet n'est pas identique à l'un de ceux que vous avez souscrits, parce que le nez de tel ministre n'a pas le don de vous plaire. Or, par malheur, il y a plus d'un député au palais Bourbon qui semble n'attendre qu'une pareille occasion de pêcher en eau trouble. Il suffit de se promener pendant une heure ou deux dans la salle de la Paix ou dans la salle des Conférences pour distinguer nettement comme un bruissement de cabales et d'intrigues. Et nous ne parlons pas des hostilités qui se sont déclarées franchement dès la première heure. Celles-là, l'opposition *quand même* de l'orateur du cirque Fernando ou de l'évêque d'Angers, sont une force pour le cabinet. C'est à des hostilités où les purs principes ont beaucoup moins à voir que nous faisons allusion. Pendant que les uns, les plus nombreux, sont ouvertement ministériels sans se souvenir autrement que six secrétaires d'État sur onze ont fait partie du cabinet du 30 janvier, d'autres sont prêts à condamner en bloc tout le cabinet du 7 août parce que M. Devès avait un portefeuille dans la combinaison du 14 novembre, parce que M. Legrand a été récemment président de l'Union républicaine, parce que M. Duclerc, qui ne doit rien à M. Gambetta, n'est pas le complice des ingratitudes de M. de Freycinet. Eh bien! nous ne saurions hésiter à dire que ce sont là de détestables dispositions; il nous est impossible, pendant qu'il en est temps encore, de ne pas supplier instamment les députés en question de s'élever au-dessus de considérations aussi mesquines. Il n'y a de revanche à prendre ni du vote du 26 janvier ni du vote du 30 juillet. Il n'y a que le bien de la république à considérer. On l'a réellement oublié trop souvent dans les derniers temps pour qu'il ne soit pas aujourd'hui le seul mobile de toutes les actions. Le ministère est, par sa composition même, un gouvernement de conciliation républicaine. Il l'est par ses déclarations. Il l'est par tout ce qu'il a fait jusqu'à présent. Il l'est parce que l'union des républicains est le vœu le plus ardent du pays. Nous estimons que ce vœu ne saurait être méconnu par personne sans un grave manquement au patriotisme le plus élémentaire. Travailler de concert à une certaine œuvre commune n'implique nullement une palinodie, une renonciation quelconque pour l'avenir à des haines ou à des affections qui sont ou qu'on peut croire légitimes. Une pareille union n'implique qu'un seul et même dévouement à la république et à la France, en dehors de certaines questions irritantes de personne ou de principe provisoirement écartées.

Nous avons montré que le pays réclame cette union au nom de ses plus grands intérêts. Nous prédisons qu'il condamnera sévèrement tous ceux, quels qu'ils soient, qui ne voudront pas s'y prêter.

III.

Jacques Coictier était, comme on sait, médecin ordinaire du roi Louis XI, et l'on sait aussi ce que le sire de Commines conte en ses *Mémoires* à son sujet :

« Coictier estoit très rude au roy, écrit Commines, et si le craignoit tant ledit seigneur, qu'il ne l'eust osé envoyer hors d'avec lui, et s'en plaignoit à ceux à qui il en parloit. Mais il ne l'eust osé changer comme il faisoit tous autres serviteurs, parce que ce médecin lui disoit audacieusement ces mots : « Je sçay bien qu'un matin vous m'envoyerez comme vous « faites d'autres; mais, par la mort Dieu, vous ne vivrez pas « huit jours après ». De ce mot-là s'épouvantoit tant, qu'après ne le faisoit que flatter et lui donner. »

Avec cette double différence que l'honorable M. Duclerc est bien loin d'avoir le verbe aussi rude que le seigneur Coictier et que la majorité ne semble pas d'aussi bonne composition que le roi Louis le onzième, il en est vraiment de la Chambre et du ministère comme du terrible abatteur de ducs et de son médecin. Si M. Duclerc, qui s'en est du reste défendu, a pu faire quelque allusion pendant les vacances à une dissolution possible, ç'a été à mi-voix et point audacieusement du tout. Mais cela a suffi. Il est devenu tout à fait évident pour bon nombre de députés que si la Chambre renvoyait un matin le cabinet du 7 août comme elle a fait d'autres, elle courrait grands risques de ne pas lui survivre longtemps. Cette croyance salutaire, qui est une prévision

très judicieuse, mérite d'être répandue. Assurément, il ne s'agit pour aucun des groupes qui composent la majorité républicaine de ne faire que « flatter » M. Duclerc et « lui donner ». Il s'agit simplement pour les députés, suivant le mot fameux de sir William Temple, de ne pas jongler avec la porcelaine ministérielle comme avec de la vaisselle plate. Casser le cabinet du 7 août ne serait pour la Chambre qu'une manière de suicide comme une autre. Cela s'appelle en japonais faire *hara-kiri*.

Nous croirions manquer au respect qui est dû à la Chambre si nous insistions, après ce qui a été dit plus haut de l'intérêt général, sur une question d'intérêt personnel. Du reste, que ce soit l'intérêt personnel ou l'intérêt général qui décide les députés à constituer enfin une forte majorité de gouvernement, peu importe. Tout ce qui importe, c'est que cette majorité se forme rapidement et que, s'étant formée, elle n'ait pas honte d'elle-même. A parler franc, nous croyons que cette majorité existe d'ores et déjà (l'Union républicaine, l'Union démocratique et la moitié de la Gauche radicale suffisent à la constituer); mais elle existe à l'état latent, si l'on peut dire, ou du moins elle se cache. Causez individuellement avec les députés qui n'appartiennent pas aux partis extrêmes : ils vous tiendront tous le plus sage langage. Ils sont les premiers à déclarer que le cabinet du 7 août est le seul possible, qu'il n'y a pas d'autre programme possible, après les effondrements successifs de la première session ordinaire, que le sien. Ils sont tout à fait, dans le meilleur sens du mot, ministériels. Mais qu'ils entrent dans la salle des séances et s'assoient à leurs bancs, les voilà tout de suite, du moins pour un bon tiers de l'enceinte, absolument congelés. Sentant sur eux les regards terribles des grands théoriciens du *Tout ou rien* — ou du *Rien du tout* — qui siègent à l'extrême gauche, on dirait qu'ils ont peur. Ils n'osent pas dire au cabinet que M. Clémenceau a excommunié dans la personne de M. Devès qu'ils sont avec lui. Voyez-vous ça, si M. Clovis Hugues trouvait qu'un de leurs noms donne une rime riche à « capital hideux » ou à « bourgeoisie infâme » ? Quel désastre ! Et voilà pourquoi on n'a pas salué par une double salve d'applaudissements ces très belles paroles de la déclaration du 9 novembre :

« Quoi qu'il en soit, ne vous le dissimulez pas, le terme de notre influence extérieure est ici. Elle est en vous. Selon le caractère que vous imprimerez à notre politique intérieure, l'action de la France au dehors sera féconde ou stérile. »

On est quitte, n'est-ce pas? pour dire après coup dans les couloirs que ce n'est point votre faute si M. Duclerc ne lit pas aussi bien que M. Legouvé... Qu'on nous permette de continuer de parler en toute franchise. Si nous sommes toujours prêts à ne pas désapprouver l'hypocrisie qui est un hommage à la vertu, il est une hypocrisie que nous ne pouvons nous empêcher de trouver très triste : c'est celle qui est un hommage au mal ou du moins à ce qu'on sait n'être pas la vérité. Qu'on rougisse d'avoir raison, cela nous a toujours semblé bien petit. Quand on a l'intime conscience d'être dans le vrai et le juste, il faut porter fièrement cette conscience sur son front. Cela est digne d'un honnête homme et d'un bon citoyen. En fin de compte, cela est toujours habile. Voyez seulement l'accueil qui a été fait récemment en pleine réunion publique, à MM. Eugène Spuller et Ranc. S'ils avaient mis leur drapeau dans la poche à cause de cinquante braillards qui pratiquent le fin du fin de l'intransigeance en cherchant à entraver la liberté de la parole, ils n'auraient trouvé partout, chez leurs ennemis comme chez leurs amis, que pitié et dédain. Ayant, au lieu de cela, professé hautement ce qui est avec tant de raison leur conviction politique, ils ont recueilli avec le respect forcé de leurs adversaires la plus chaleureuse approbation de leurs partisans. On ne saurait trop le répéter pour l'enseignement de la démocratie : il n'y a qu'une seule méthode pour faire de la bonne et habile politique, c'est de n'avoir jamais d'autre mobile, quoi qu'il arrive, que l'intérêt supérieur de la république et de la France, c'est de toujours proclamer, sans se préoccuper autrement des passions des petites coteries, ce qu'on croit conforme à cet intérêt.

Un dernier mot. Il s'est trouvé des politiciens pour prétendre, au mois d'août dernier, que le cabinet Duclerc avait pour devoir de gouverner *contre* l'extrême gauche. Nous ne sommes nullement de cet avis; il ne s'agit nullement, à notre sens, de gouverner contre qui que ce soit dans le parti républicain : il s'agit de *gouverner* au nom de la république, voilà tout. Que certains membres de l'extrême gauche trouvent qu'il est dans le rôle d'un patriote et d'un républicain de crier *Raca* dès la première heure à un ministère qui n'a d'autre pensée, quels que soient les antécédents plus ou moins heureux de quelques-uns de ses membres, que de rétablir l'union et la concorde, cela ne pèse pas très lourd; c'est tout simplement une façon comme une autre de faire la belle jambe devant quelques sous-démagogues de faubourg. Il ne faut point s'attarder à de pareils incidents. Que le ministère du 7 août reste inébranlablement fidèle, quoi qu'on puisse déclamer ou ricaner dans de tout petits conciliabules, à la belle mission qu'il s'est fixée, il aura dans l'histoire de la troisième république une noble page; il est même peut-être destiné à recueillir, plus tôt qu'on ne le pense d'ordinaire, les fruits de ses bonnes pensées et de son honnête attitude. Quant aux anciens 363 et à leurs nouveaux collègues, nous avons toujours pensé qu'ils sont bien supérieurs, dans leur grand ensemble, à l'apparence que d'aucuns se sont donnée par crainte des *Michu* d'arrondissement et des *Michu* parvenus de la Chambre. Nous ne leur demandons donc qu'une seule chose : de voter toujours selon la première inspiration de leur conscience, sans s'attarder au *qu'en dira-t-on* des intransigeants. C'est la crainte inutile des anathèmes de quelques électeurs démagogues qui est la cause première de toutes les fautes dont la Chambre s'est rendue responsable devant le pays. Ce sera le dédain de ces anathèmes de pacotille qui rendra à la Chambre son crédit et sa popularité. Les beaux jours d'Aranjuez sont finis pour l'intransigeance. Il n'a jamais été moins difficile qu'à cette heure de se comporter en bon républicain et en bon Français.

JOSEPH REINACH.

LA LIGUE DU MAL PUBLIC (1)

II.

LA PUBLICITÉ DES DÉBATS JUDICIAIRES.

Une des plus grandes conquêtes de la Révolution française a été la publicité des débats judiciaires.

Avant cette réforme, l'œuvre de la justice s'opérait dans les ténèbres. Huis clos pour la torture, huis clos pour l'audience, rien ne transpirait au dehors. On ne voyait le condamné qu'au moment du supplice, quand il était extrait au grand jour pour être mis en face de la mort et à la merci du bourreau. Naturellement la commisération allait d'elle-même à ce patient, car ses crimes, on ne les savait que par des récits exagérés par la terreur ou atténués par la pitié, tandis que ses frémissements d'effroi, on les voyait; ses cris, on les entendait; ses souffrances, on les éprouvait pour ainsi dire soi-même.

De là les versions les plus incroyables qui s'accréditaient dans le peuple en faveur de la « pauvre victime ». C'était à un tel point que la Brinvilliers fut regardée comme une sainte et Desrues comme un martyr. Le lendemain du supplice de la célèbre empoisonneuse, écrit Mme de Sévigné, on cherchait ses os pour en faire des reliques, *parce qu'on croyait qu'elle était sainte.*

Et quant à Desrues, l'engouement populaire fut si grand qu'on recueillit ses cendres et que, pour obvier à un scandale qui menaçait de devenir contagieux, la police trouva expédient de faire par une exception ce qui plus tard devait devenir la règle et la loi commune pour tous : elle publia l'acte d'accusation et jusqu'aux moindres incidents du procès, qui dès lors cessa d'exalter les imaginations et de troubler les cerveaux.

La publicité en tout et pour tout, tel est le grand principe de la justice, celui qui fait sa vertu, sa consécration et son contrôle. Hors de la publicité, point de garantie pour les citoyens et point de salut pour la justice.

Malheureusement, au lieu de pousser ce salutaire principe jusqu'au bout, nous nous sommes arrêtés en chemin.

Nous pratiquons bien la publicité pour le débat et pour la sentence; mais nous avons établi le secret pour le châtiment. Il semble pourtant que, par une conséquence étroite, il eût fallu que cette publicité n'abandonnât plus l'œuvre de la justice, et l'expiation est-elle autre chose que le complément et la sanction de cette œuvre?

Eh bien! les choses sont loin de se passer ainsi.

Le prévenu, une fois condamné, disparaît derrière les verrous de la prison ou dans les ténèbres d'une cellule. Ce qu'il devient, tout le monde l'ignore. La société ne le verra plus que le jour où il y rentrera à l'improviste. Oui, *à l'improviste,* exactement comme si cet homme, si redoutable qu'on l'enfermait hier, était devenu tout à coup inoffensif aujourd'hui, par le seul fait qu'il a repassé le seuil de la prison, et tellement inoffensif qu'on peut désormais sans inconvénient lui abandonner toute liberté, sans préparation, ni précaution, ni réserve.

Naturellement, le libéré, protégé par cette moyenne de confiance réciproque indispensable aux relations sociales, commettra de nouveaux méfaits et fera de nouvelles victimes.

Quand la justice livre si soudainement et si imprudemment à la circulation l'homme qu'elle a puni dans un coin, à huis clos, elle se fait la complice et se rend responsable de toutes les iniquités que commet cet homme parce qu'elle lui donne brusquement toutes les facilités pour les commettre.

Avec un pareil système, une prime fatale est offerte à l'hypocrisie, et il se dégage de cet inconnu une défiance universelle aussi dommageable aux honnêtes gens que favorable aux autres. Ces ténèbres protègent les malfaiteurs, qu'on ne sait comment discerner d'avec les honnêtes gens : de telle sorte que dans cette obscurité on risque fort de les confondre et on se résout à prendre une moyenne qui forme de la société un ensemble de demi-fripons. Et, à ce compte, si les fripons accomplis gagnent 50 pour 100 à cette promiscuité, les honnêtes gens y perdent exactement autant.

Ainsi l'honnête homme qu'on ne connaît pas y est réputé demi-fripon, et le fripon inconnu passe pour être la moitié d'un honnête homme.

Les paysans du Tarn, quand ils rencontrent un *étranger* par les chemins, l'abordent par cette salutation qui n'est compromettante pour personne : « Bonjour, brave homme; excusez-moi si je me trompe! »

Voilà où nous en sommes arrivés en suivant de fausses idées et de vrais préjugés.

Nous avons écouté cette maxime de tout point erronée qui dit : « Péché caché est à demi pardonné. »

Il y a peu d'axiomes qui aient causé plus de mal à l'humanité. C'est exactement le contraire qu'il aurait fallu proclamer : « Péché avoué est à moitié pardonné », parce que dans le premier cas on exalte un vice : l'hypocrisie, tandis que dans le second vous glorifiez une vertu : la franchise.

La duplicité est pour tous les cœurs droits le plus abject des vices. Montaigne, qui l'appelle *la feintise et dissimulation,* l'avait en souverain mépris : « Je le hay capitalement, écrit-il, et de tous les vices je n'en treuve aucun qui tesmoigne tant de lascheté et bassesse de cœur. » La Fontaine, ce moraliste de tant de génie et de bon sens, qui a peut-être répandu le plus de vérités au moyen de ses fables, affirme que de tous les maux sortis de la boîte de Pandore, la fourbe est

Celui qu'à meilleur droit tout l'univers abhorre.

L'auteur de *l'Esprit des lois,* après avoir raconté qu'au Japon on punit de mort les mensonges qui se font devant les magistrats, ne se récrie pas sur la qualification donnée au mensonge, mais seulement sur l'énormité de la peine.

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent (*Urgence de la loi sur les récidivistes*).

Le mensonge n'est-il pas un crime, en effet? Il engendre cette suspicion mutuelle qui réprime toutes les expansions, glace tous les élans, arrête tous les épanchements de la fraternité. C'est la vile morale de Tartuffe :

> Le scandale du monde est ce qui fait l'offense
> Et ce n'est pas pécher que pécher en silence.

De cette doctrine sont sorties toutes les hypocrisies, toutes ces fraudes prétendues pieuses, toutes ces restrictions mentales qui avilissent l'homme en faussant les caractères.

Cette morale du scandale évité et de l'ignominie engloutie dans le secret n'était pas celle des premiers chrétiens, et il faut savoir gré à l'un des papes les plus instruits, à Grégoire le Grand, d'avoir écrit que mieux vaut le scandale que le mensonge. Il est vrai qu'on n'était pas loin de la primitive Église, alors que la confession était publique comme la pénitence.

Le scandale, d'ailleurs, ne disparaît point parce qu'on le cache : il n'est qu'ajourné et aggravé presque toujours.

Rien de plus funeste que de faire que l'honnête homme devienne le jouet et la dupe du coquin. Quand Orgon se voit trahi et dépouillé par Tartuffe, il prend tous les honnêtes gens en aversion soudaine :

> C'en est fait : je renonce à tous les gens de bien.
> J'en aurai désormais une horreur effroyable
> Et m'en vais devenir pour eux pire qu'un diable.

Ainsi parle la nature humaine. Un fripon qui vous abuse fait tort à cent honnêtes gens que la défiance vous empêchera d'assister et de secourir.

Encore si ensevelir dans la nuit et dans le silence une ignominie, c'était la supprimer! Mais c'est la protéger, au contraire, et la rendre plus pernicieuse. Nous ne saurions trop insister sur les périls qu'encourt la société dans ce crépuscule sinistre, dans ces ténèbres ambiantes où se meuvent des crimes et des criminels qu'elle sait présents, mais qu'elle ne peut atteindre parce qu'ils restent cachés à ses yeux. L'immense danger de l'époque actuelle est que les malfaiteurs connaissent, eux, les honnêtes gens, tandis que les honnêtes gens ne connaissent pas les malfaiteurs. Or, si se connaître soi-même est le commencement de la sagesse, connaître les autres est le commencement de la sûreté.

Un mal connu est à demi guéri. Un péril déclaré est à moitié conjuré.

Certes, nous ne pourrons jamais empêcher qu'il y ait de l'eau trouble et que beaucoup de gens y pêchent; mais ce serait un pas décisif de fait que de pouvoir reconnaître les pêcheurs pour les traiter selon leur mérite.

La première République n'a pas encouru le reproche de n'avoir pas fidèlement pratiqué le principe de publicité inauguré par elle. Le Code pénal de 1791 déportait les récidivistes; cela dura quatorze années. L'empire préféra les garder en les assujettissant à un régime aussi inquisitorial qu'inefficace et qu'on nomma : *la surveillance de la haute police.*

III.

SURVEILLANCE DE LA HAUTE POLICE

Le Code pénal de 1791 fut un code républicain, plein de fermeté et de prudence, logique surtout. Il opérait au grand jour. Quand un récidiviste était déclaré incorrigible par la loi, il le transportait dans une colonie.

Il ne connut jamais cette institution fatale, nommée la *surveillance de la haute police.*

Il fallut un gouvernement soupçonneux et tyrannique, aimant l'espionnage et s'en servant au point d'avoir fait de l'administration de la police un ministère, et un grand ministère; il fallut l'empire enfin pour créer de toutes pièces ce système louche et tortueux mis en action pour parquer et régir dans l'ombre les malfaiteurs.

La surveillance de la haute police fut instituée par le décret du 19 ventôse an XIII (10 mars 1805).

Cette loi, qui a reçu depuis diverses modifications, mais qui subsiste encore et qu'on applique tous les jours, a produit les résultats les plus fâcheux.

Elle voulait alors et elle veut encore aujourd'hui que le *libéré* soit couvert d'un voile impénétrable. Ainsi, prenons deux circulaires du ministre de l'intérieur à quarante ans d'intervalle, et, bien que le mécanisme eût été déjà fort adouci et ne conservât plus sa primitive rigueur, nous verrons que ces deux circulaires prescrivent le même mystère et la même occlusion.

La circulaire du 18 juillet 1833 dit expressément ceci :

« Il faut que les surveillés soient toujours connus de l'administration, mais qu'ils RESTENT INCONNUS du public. »

La seconde circulaire, datée du 5 novembre 1875, est encore plus explicite sur le même sujet :

« Pas plus que la forme du passeport, le mode de constatation de la présence du surveillé au lieu de sa résidence ne doit indiquer sa situation légale au public. L'administration seule a le devoir de la connaître; IL FAUT QU'ELLE SEULE EN AIT LA POSSIBILITÉ. »

Quoi de plus précis et de plus rigoureusement formel qu'une telle prescription?

Nous comprenons bien qu'un régime d'inquisition et d'arbitraire comme l'empire ait inventé la surveillance de la haute police, mais nous ne comprenons pas qu'il ait pu se faire illusion au point d'assurer au libéré la nuit et le mystère dont on avait prétendu l'envelopper.

Cela eût été difficile, mais peut-être possible quand la justice criminelle était secrète, avant la Révolution; mais depuis la publicité des débats la chose devenait ouvertement impraticable.

Songez donc à la quantité de personnes initiées au mystère qu'il s'agit de ne pas révéler! Le secret du libéré est, par la force des choses, livré à la discrétion des magistrats qui l'ont jugé, des jurés qui l'ont condamné, de l'avocat qui l'a défendu, des témoins qui ont déposé dans l'affaire, de

tous les curieux présents à l'audience, et des innombrables lecteurs du compte rendu de cette même audience par la divulgation infinie des journaux de toutes les couleurs. Sans compter que ce secret est encore à la merci des préfets, des maires, des commissaires de police sur le territoire desquels le libéré va séjourner en passant ou établir son domicile, sans changer de nom en changeant de résidence.

Mais ce qu'il y a de bien plus redoutable que tout cela, c'est la connaissance parfaite qu'ont de son état ses compagnons de geôle. Rien ne valait un tel système pour organiser cette armée du mal, invisible et présente parmi nous, qui fait dire au poète de la *Némésis :*

> Et vingt fois, chaque jour, notre coude en passant
> Froisse celui d'un homme aux doigts tachés de sang.

Aucune invention n'était plus favorable pour recruter et tenir en permanence cette multitude de malfaiteurs errant dans Paris ou rôdant autour, toujours prêts à accourir dans les temps de troubles et de guerre civile, comme en juin 1848, comme en mars 1871, quand plus de douze mille libérés en rupture de ban se ruèrent sur la capitale.

Quand le surveillé est remis en circulation tout à coup, sans avertissement aucun, sans préparation d'aucune sorte, la société se rend coupable d'une haute imprudence qu'on ne commet pas en Angleterre, qu'on ne commet pas en Prusse. Chez nous, quand on libère un criminel, il n'est pas difficile de prédire ce qu'il va devenir.

Dès qu'il se meut dans cette demi-liberté et ce demi-mystère, il songera à reprendre son existence passée. Pourquoi se corrigerait-il? Quelle garantie lui donnerez-vous que sa bonne conduite sera profitable à quelqu'un, à lui-même ou aux autres? Comment voulez-vous qu'il s'amende, puisqu'il dépend du plus misérable de ses anciens camarades de honte de détruire d'un seul mot, par une révélation soudaine, la bonne renommée qu'il aura cherché à reconquérir? Comment se dérobera-t-il à ces suggestions malsaines, à ces compromettantes relations, à ce chantage dont il sera entouré? Comment échappera-t-il à ce demi-secret qui pèsera tout au moins sur lui et que Fénelon dit être pire que la révélation tout entière?

Mais enfin supposons que par miracle, à force de cacher sa vie, de se dissimuler à l'écart, le surveillé soit parvenu à se corriger en restant dans l'ombre, à qui et à quoi servira sa conduite édifiante et le bon exemple qu'il aura donné, puisque la plus grande récompense qu'il pourra obtenir sera le silence et l'oubli? Ce n'est pas ainsi qu'on peut inciter l'émulation vers le bien.

Nos ancêtres avaient coutume de dire : « Regardez-moi, je ferai bien; encouragez-moi, je ferai mieux. » Sans des témoins de son repentir, sans des appuis secourables, le libéré retombera sur lui-même dans son isolement et dans son désespoir.

Voici comment M. Petiton, avocat général à la cour de cassation, décrivait les transes continuelles d'un libéré, dans son discours de rentrée du 3 novembre 1880 :

« Ceux qui ont scruté les combats de l'âme humaine aux prises avec les étreintes de la vie; ceux en particulier qui se sont condamnés à suivre les libérés sur la pente de cette rude montagne qu'ils ont à gravir pour se reclasser dans le milieu social, ceux-là n'hésiteront pas à dire que toutes les bonnes résolutions peuvent s'évanouir en peu de temps si une main secourable n'est pas tendue à l'infortuné qui lutte seul et qui marche presque inévitablement à la défaite. Quand un patron plus confiant et plus généreux que les autres se laisse toucher et l'admet, en cachant son origine, parmi ses ouvriers, ce sont alors les investigations de ceux-ci qui sont à redouter. Découvrent-ils, fût-ce même après de longs mois, que leur compagnon de travail est un libéré, la réprobation générale le frappe, le vide se fait autour de lui, il est mis en interdit par ceux qui hier encore travaillaient paisiblement à ses côtés, et maintes fois on a vu ceux-ci sommer le maître de choisir entre eux tous et le repris de justice qui, à leur insu, s'était glissé dans leurs rangs. »

Le surveillé retombe donc et, cette fois, pour ne plus se relever.

Envisageant les choses sous un point de vue moins tragique, nous pourrions ajouter ceci :

Montesquieu, parlant des mœurs de son temps, écrivait : « Dans la constitution présente, c'est un état que d'être plaideur. » A combien plus forte raison ne pourrait-il pas dire aujourd'hui : « C'est un état que d'être un repris de justice », un état lucratif tant qu'on peut l'exercer, qui non seulement nourrit son homme, mais qui le loge et l'entretient de tout, tant en santé qu'en maladie, lorsque, pour des motifs indépendants de sa volonté, il est obligé de suspendre ou de cesser son commerce?

Nous affirmons que c'est un état rémunérateur; nous pourrions ajouter encore qu'il est agréable. Un conseiller à la cour de cassation, membre du conseil supérieur des prisons, écrivait dans un rapport en parlant des repris de justice : « Fidèles à leurs habitudes invétérées d'oisiveté, ils préfèrent, plutôt que de subvenir à leurs besoins en travaillant, parcourir la France en tous sens et se faire arrêter suivant les saisons, tantôt dans telle région ou tel arrondissement, tantôt dans tel autre, choisissant ainsi les prisons où ils croient trouver l'installation la plus confortable et la société la plus à leur goût. »

Dans tous les cas, le secret n'est presque jamais gardé. Quand par hasard il l'est, c'est au détriment du bon public, c'est au grand préjudice des honnêtes gens.

Car la surveillance de la haute police a l'air d'être établie plutôt contre eux que pour eux; on pourrait presque dire que ce sont les honnêtes gens qu'on surveille afin qu'ils ne gênent pas les coquins. Et c'est pour cela qu'on les tient dans une ignorance voulue, ordonnée, envers les méfaits de ces derniers. Et les récidivistes en abusent et recrutent, organisent l'armée du mal. C'est ainsi que cette population dépravée se multiplie à vue d'œil, nous infeste, nous vole, nous assassine et tient école de crime à ciel ouvert.

C'est notre loi actuelle qui, avec les meilleures intentions du monde, favorise comme à plaisir l'étendue toujours croissante de l'épidémie et propage, en le dissimulant à tous les

yeux, ce phylloxera moral qui nous envahit. Il suffit d'une brebis galeuse pour gâter tout un troupeau; mais au moins la brebis galeuse est connue, sa lèpre la trahit à la vue, et l'on peut dire qu'elle porte en elle-même son préservatif.

Toutes les fois que pour un travail de nuit on ouvre sur la voie publique l'orifice béant d'un regard d'égout, on exige qu'une lanterne et une barrière avertissent et préservent les passants. Que diriez-vous si non seulement on ne signalait pas le danger, mais encore si on le cachait, si d'un trou on faisait un piège qu'on ne pourrait reconnaître qu'en y tombant?

On crierait à la trahison, au guet-apens; on ne marcherait plus qu'à tâtons et on n'oserait plus *mettre un pied devant l'autre* qu'en frémissant. Telle est la situation que nous fait la surveillance de la haute police.

Encore si cette surveillance avait quelques bons effets!

La belle surveillance qui n'empêche pas l'Académie française de donner un prix de vertu à un libéré, et une honnête fille d'épouser un forçat!

Nous ne citons que ces deux exemples, que nous pourrions multiplier, mais qui nous ont paru typiques et probants.

Le premier a été révélé par M. Philarète Chasles, qui, étant conservateur de la bibliothèque Mazarine et habitant par conséquent le palais de l'Institut, était le mieux placé pour savoir ce qui se passait à l'Académie française. Son assertion, d'ailleurs, n'a jamais été démentie par personne. Il écrivait dans une *Revue de Saint-Pétersbourg* en 1856 :

« Le prix de vertu fut accordé, l'an dernier, à un nommé Gallet, et, quelques mois après cette solennité, il se trouva que cet homme vertueux était un forçat libéré. »

Le second fait est une histoire qui se dénoua devant les tribunaux de Paris et que tout le monde connaît au Palais.

Deux femmes, une veuve et sa fille, eurent l'occasion de faire la connaissance de M. Berth..., établi coutelier rue Lafeuillade, à Paris.

Berth... était laborieux, assidu, rangé, et son commerce prospérait. Très exact à la besogne et à ses engagements, il jouissait de ce qu'on est convenu d'appeler l'*estime de son quartier*.

La demoiselle Zoé X... avait une dot d'une vingtaine de mille francs et était en âge d'être mariée.

On se maria. Les deux dames vinrent habiter la maison de leur gendre et de leur mari. Les affaires de la maison n'en allèrent que mieux,

Berth... paraissait heureux; toutefois, à de certains jours, il devenait taciturne. C'était quand il recevait la visite de quelques *amis* qui ne faisaient qu'apparaître de temps en temps et dont les entrevues aboutissaient toujours à des emprunts.

Cela dura ainsi pendant quelques années; mais, un jour, le maître de la maison sortit pour assister à un enterrement et ne rentra plus au logis.

Sa femme et sa belle-mère s'inquiétèrent de cette absence qui se prolongeait. Et la mère de Zoé X... eut l'idée d'aller trouver un des *amis* de son gendre nommé Mercq, pour lui demander des renseignements. Celui-ci répond d'une manière évasive; mais, pendant qu'il a le dos tourné, sa femme dit tout bas à Mme X... : « Vous ne saviez donc rien? — Quoi? — Que votre gendre avait été condamné aux galères. — Est-ce possible? est-ce vrai? s'écrie la pauvre mère foudroyée par cette révélation. — C'est la vérité, dit alors Mercq en se retournant; je vous croyais instruite de tout. »

Devant une si affreuse découverte, on comprend la désolation, le désespoir de cette mère et de cette jeune femme. Immédiatement elles eurent recours aux tribunaux pour demander la nullité d'une si épouvantable mésalliance. Nous entendons encore l'avocat de la femme, Me Bethmont, s'indigner avec son éloquence si communicative et son exquise sensibilité :

« Qu'est-ce donc qu'un forçat libéré? s'écriait-il. C'est un homme qui, lorsqu'il se présentera devant la justice, s'entendra dire : Ne jure pas, tu ne peux prêter serment. Un forçat libéré est une personne diminuée; il y a, à son égard, une véritable *capitis diminutio*. S'il y a un orphelin dans sa famille, il ne peut être nommé tuteur; il faut un vote du conseil de famille pour lui accorder la tutelle de ses propres enfants. Toutes sortes d'indignités s'attachent à sa personne; il est privé des droits civiques; il est sous la surveillance de la haute police; il ne peut aller où il veut : il a sa résidence assignée un jour, changée le lendemain.

« Une femme aurait-elle accepté une pareille situation? Et si, au moment où l'officier de l'état civil demandait à Zoé X... si elle consentait à prendre pour époux Berth..., le nommé Mercq avait crié : « Mais vous ne savez donc pas? c'est un forçat! » ne vous est-il pas démontré que tout le monde se fût enfui avec terreur et que l'union n'eût pas été contractée? Eh bien! je le demande, est-ce là un mariage que vous puissiez maintenir? »

La cour de Paris le maintint pourtant. Elle obéit à la loi tout en révoltant la conscience publique.

Cela ne veut pas dire qu'en supprimant la surveillance et en admettant le système que nous exposerons plus loin, on ne pourrait plus voir des mariages d'honnêtes femmes avec des forçats; mais ce serait alors des unions contractées à bon escient et en parfaite connaissance de cause. Les femmes croient assez aisément aux miracles d'un amour qu'elles ressentent ou partagent; elles ont quelquefois des dévouements sublimes qui ne se rebutent pas devant les tâches les plus ardues. L'attrait de la difficulté les tente. Sauver un homme de l'infamie, le régénérer par l'affection, par la reconnaissance, par la pratique du bien : c'est là un héroïsme que les plus nobles âmes peuvent concevoir et accomplir. Il y avait dans quelques pays étrangers, et même dans certaines provinces de la France, d'anciennes coutumes qui permettaient que, en dehors de quelques crimes réservés, fût arraché aux galères et même à la potence le condamné qu'une femme consentait à agréer pour mari. En Westphalie et dans quelques cantons suisses, cette coutume a persisté jusque dans le siècle dernier. Dans le *Coutumier du pays de Vaud*, livre I, titre IV, chap. XLII, on remarque l'article suivant :

« Si quelques hommes ou femmes à marier viennent à commettre crimes pour lesquels ils soient adjugés à mort : icelle adjudication nonobstant, s'il vient une fille ou un fils, selon le sexe de conjonction, qui n'aurait été marié, requérir à la justice le condamné pour l'avoir en mariage, il lui sera délivré sans prendre mort et abandonné en liberté et franchise, en restituant à la justice les coustes et missions supportées. »

D'un autre côté, dans le *Masuer en françoys selon la coustume du hault et bas pays d'Auvergne*, imprimé à Lyon par Claude Davost en 1505, page 69, on lit :

« En plusieurs lieux et pays est de coustume que si une femme à marier requiert ung homme à mari qui est condempné à morir et est mené au gibet, len le délivre à la dicte femme : elle lui sauvera sa vie. »

De tout ceci nous ne prétendons pas déduire la conséquence que Mlle Zoé X., si elle eût été informée avant son mariage de la situation de Berth..., eût consenti à cette union; mais rien ne nous démontre non plus, d'une manière invincible, qu'elle n'eût pas eu le sublime courage de se sacrifier pour la rédemption de cet homme.

Il y a quelques jours à peine qu'on lisait dans tous les journaux le fait suivant :

« Samedi dernier, a été célébré dans une salle de l'hôtel de ville de Bordeaux le mariage d'un forçat nommé Antoine Mas avec une fille d'auberge, Marie Dandré, dont il avait fait la connaissance à Pessac à l'époque où il purgeait une condamnation sous la surveillance de la police. Le marié, en costume bourgeois, mais les menottes aux mains, a été mené en voiture, sous la garde d'agents de la sûreté qui lui ont servi de témoins; la mariée était accompagnée de sa mère et de ses deux sœurs.

« Après la cérémonie religieuse, qui a été célébrée au fort du Hâ, les époux se sont quittés pour ne se revoir que dans une quinzaine de jours, lorsqu'ils partiront pour la Nouvelle-Calédonie. Ils ont déclaré vouloir légitimer un enfant né de leurs relations antérieures. »

De même, pour le prix Montyon décerné à un forçat, nous ne nous étonnons pas que l'Académie lui ait donné la récompense de la vertu ni que le forçat l'ait méritée. Seulement nous aurions voulu que l'Académie n'eût pas ignoré la situation du lauréat qu'elle couronnait. Ainsi, au lieu de passer pour dupe, elle eût passé pour un juge intelligent et hardi.

Avec la publicité, de pareils faits auraient le droit de se renouveler à l'avenir, mais alors au su de tout le monde; et personne n'en serait ni surpris ni choqué.

Réagissons contre la prime donnée par nos lois et par nos mœurs à la duplicité et aux faux semblants. Notre salut est dans la formule du serment judiciaire : « La vérité, toute la vérité, rien que la vérité. »

La plus grande garantie de la vérité est la publicité; voilà pourquoi nous l'exigeons dans tous les actes de la justice. Justice et publicité se tiennent, comme secret et iniquité s'associent.

Pourquoi n'ajouterions-nous pas que les plus intéressés dans la divulgation de la faute sont les repris de justice relativement honnêtes et capables encore de régénération?

Avec ce système, le libéré échappe à toutes les fâcheuses suggestions, à toutes ces pressions occultes toujours menaçantes qui l'investissent. Ne pouvant cacher sa situation, il n'a pas à redouter qu'on la révèle. Chaque pas qu'il fait vers le bien lui est définitivement acquis et compté. Il n'a plus à vivre dans des inquiétudes perpétuelles, il n'a plus à craindre qu'une indiscrétion ou qu'une vengeance le précipitent du haut d'une considération précaire qu'à force de soucis et de mystère il se serait procurée. Son exemple, sa bonne conduite ne sont perdus pour personne. Et son amendement, visible à tous et dont tous sont les témoins édifiés, atteste que le repentir peut reconstituer une vertu aussi entière que celle qui n'a jamais été entamée et former des réhabilitations plus prisées que certaines innocences.

FRÉDÉRIC THOMAS.

(*La fin au prochain numéro.*)

LE REGARD VOLÉ

Nouvelle

I.

Ce fut un hasard qui nous remit en rapports, Destrem et moi. Nous nous étions liés au Cercle des « Entraîneurs »; mais vous connaissez ces amitiés de club : l'intimité s'arrête à la porte du Cercle. Depuis six mois, Destrem avait disparu, et, avec l'indifférence qui prend en pareil cas le beau nom de discrétion, on s'était empressé de l'oublier.

Une candidature remit brusquement son nom sur le tapis vert des séances du comité. Le docteur B... demandait à faire partie du cercle, et, toute question de valeur professionnelle mise à part, nous avions besoin de renseignements spéciaux et délicats sur l'honorabilité du candidat.

— Mais Destrem connaît B..., dit un membre du comité. Il en a parlé ici... D'ailleurs Destrem est médecin...; le rapporteur devrait s'adresser à lui.

Médecin, Destrem!... C'était vrai. Docteur et diplômé. Par exemple, il y avait beau temps qu'il n'exerçait plus. La vie du club et celle des salles d'armes lui convenaient mieux que l'atmosphère empestée des cliniques. Tireur de première force et ponteur intrépide, il jouait pour s'assurer « la matérielle », comme nous disons, et soutenait des assauts devant le Tout-Paris de la *Haute-Jute* pour y ajouter un peu de gloire. C'était ce qu'il appelait « tirer tout de son propre fond » : magnifique sur l'un et l'autre terrain, n'ayant pas l'air d'un Diafoirus dégrossi ni d'un Purgon émancipé quand l'ardeur de l'escrime ou le sentiment de la veine faisaient flamboyer ses yeux — des yeux noirs et très profonds, d'un éclat magnétique sous la ligne épaisse des sourcils...

— Destrem? fit une voix... Je le croyais mort... On ne l'a pas vu depuis six mois...

— Non, dit quelqu'un... Je l'ai aperçu l'autre jour aux Champs-Élysées... Il n'y a qu'à le dénicher dans la retraite où il se refait sans doute après les fortes *culottes* de ses dernières banques... Ah! mes enfants, quel abatage!...

J'étais rapporteur de la candidature du docteur B... et je ne pouvais « éclairer la conscience » du comité qu'avec les lumières de Destrem. Quand je me présentai rue Saint-Florentin, où le cher collègue occupait un assez grand entresol, je n'eus pas à me plaindre de son accueil. Il me reçut cordialement, me fournit des explications détaillées sur le passé du docteur B..., fut correct et même empressé.

Tout à coup la conversation tomba. Les paupières de Destrem s'étaient baissées comme s'il avait craint l'éclat du jour. Cependant la chambre était sombre : non pas ténébreuse, mais embue d'une sorte d'opacité mate. Aucune glace, aucun éclair de bronze ou de cuivre poli; une tenture de drap marron, muette et profonde, couvrait toutes les murailles, semblait même envelopper, au-dessous de la cheminée, le cadre d'un miroir caché.

Destrem me regardait-il sous ses paupières flasques et comme vidées, dont le mystère m'intriguait? Je lui dis gaiement, pour réagir contre mon malaise :

— Eh bien, mon cher, vous ne me demandez pas de nouvelles du cercle!.. Vous voilà donc passé parmi les lâcheurs?.. Destrem rangé : quel mauvais exemple!...

Il secoua la tête :

— Ah! oui... C'est ce que tout le monde doit dire... Ce Destrem, quel lâcheur!... Et moi aussi je voudrais quitter cette retraite où je meurs d'ennui... Ma vie était là-bas, au milieu de vous tous... Mais je n'ose pas, j'ai peur...

— Peur, Destrem? Quelle plaisanterie! De quoi pourrait avoir peur un maître de la lame, un tireur comme vous?...

Il eut un court frisson et vivement :

— C'est vrai... Il y a seulement six mois, je ne craignais rien ni personne... Et si je tremble maintenant, c'est qu'il est des lâchetés involontaires... D'ailleurs c'est un duel qui m'a mis cette fièvre dans le sang... Duel étrange, extraordinaire, et cependant de la plus scrupuleuse exactitude; le duel au regard... Quand vous aurez écouté mon histoire, vous me croirez peut-être fou, mais vous ne me traiterez plus de déserteur...

II.

« Le début de cette affaire est des plus simples. Il y a deux ans, je fus appelé à Rouen pour faire mon service de réserviste dans le 29e de ligne. Je partis sans enthousiasme, mais aussi sans appréhension; je connaissais le métier, et quelques semaines de mauvais couchage n'étaient pas pour m'effrayer. En effet, les premières journées se passèrent à merveille; les corvées étaient supportables. Quant à la nourriture, vous savez qu'avec de l'argent on est bien traité même à la cantine. J'avais de bons rapports avec mes camarades; je nourrissais les pauvres et je fraternisais discrètement avec les autres. Les officiers n'étaient pas déplaisants. Un seul m'avait produit une impression singulière.

« C'était un capitaine du nom de Granmaison, appartenant à l'armée régulière. Quarante ans environ; assez grand, la figure morne, les cheveux d'un blond très pâle, les yeux bleus — d'un bleu faïence. Cet azur insignifiant, cette froideur irritante d'un regard terne m'avaient-ils exaspéré? Faut-il croire à la génération spontanée des antipathies?... Notre première rencontre fut haineuse. J'étais assis dans un coin de la chambrée, le soir où le capitaine y entra, et, à dix mètres, nos regards se croisèrent. Je ne sais plus à quoi je pensais : c'était assurément à tout autre chose qu'au 29e de ligne et à ses officiers; mais, à mon insu, il dut y avoir dans mon coup d'œil une expression dure, car le capitaine se détourna et ne poussa pas jusqu'au coin où j'étais l'inspection de la chambrée.

« Le lendemain, nous étions sur le terrain de manœuvres; ma compagnie faisait l'exercice de l'escrime à la baïonnette, la pantomime bien connue et si facile du fantassin qui se défend contre le cavalier. L'exercice marchait couramment, sans grosses fautes du côté des soldats, sans gros mots de la part des officiers. Vous savez que depuis la création d'une armée vraiment nationale beaucoup de colonels ont tenu sévèrement la main à l'abolition des anciennes et grossières traditions. Vous verrez tout à l'heure s'ils ont raison et si c'est là un vain scrupule ne tendant qu'à ménager des délicatesses déplacées dans la vie des camps.

« Un petit lieutenant nous observait de loin, le monocle dans l'œil, et paraissait fort détaché de la scène. Tout à coup, à la troisième reprise, j'entendis une grosse voix enrouée de commandement interpeller le sergent.

« — Allons, sergent, qu'est-ce que font vos hommes?... Celui-là surtout, le numéro trois... On croirait qu'il porte des altères...

« C'était de moi qu'il s'agissait. Le sergent se précipita, rendu furieux par l'admonestation, et, secouant mes deux bras :

« — Nom d. D., numéro trois, un peu plus de nerfs!... Nous ne faisons pas de gymnastique; vous pèserez votre fusil plus tard. Recommençons maintenant.

« Je recommençai... Je ne pouvais pas voir l'officier, qui se tenait derrière moi; mais je devinais, j'étais sûr que c'était le capitaine Granmaison, et je sentais une sourde colère. Il ne bougeait pas. Ce fut seulement à la fin de l'exercice que je l'entendis s'éloigner en disant très haut au sergent :

« — Ça ne vaut encore rien... Il a des bras en coton... Quelles sacrées brutes que tous ces sangs-pourris de gommeux! »

III.

Destrem s'arrêta et resta silencieux pendant quelques secondes. Puis, d'une voix étrange où sonnait l'écho d'un ressentiment lointain et profond comme sonne une voix dans la nuit d'une caverne :

« Ce n'était rien, n'est-ce pas?... ce gros mot, cette parole brutale et sans doute banale sur ces lèvres... Eh! bien... Étais-je déjà dans une disposition morbide?... Gar-

dais-je une sensibilité particulière, n'ayant jamais été insulté?... J'avais senti un coup violent; ce gros mot m'avait souffleté comme un outrage... Oh! ne vous récriez pas, ne me dites pas que sous les drapeaux l'homme disparaît pour faire place au soldat, créature impersonnelle, moralement invulnérable... Tout cela, je me le suis répété avec une insistance acharnée, désespérée... Mais l'impression était, est encore plus forte que le raisonnement... Une insulte, c'est une blessure... Elle est parce qu'elle est. Elle glisse sur la chair, ou elle la mord profondément... Celle-là avait mordu. Jusqu'alors je ne savais pas ce que c'était que haïr. Je m'étais souvent battu, vous le savez, mais par point d'honneur, par convenance mondaine. Dans notre milieu social l'escrime est la dernière coquetterie permise. Ni mes emportements de joueur ni mes jalousies d'homme à bonnes fortunes ne m'avaient jamais inspiré la moindre haine contre mes rivaux d'une nuit ou mes adversaires d'un jour. Cette fois, au contraire, la blessure était à vif et me brûlait comme une plaie empoisonnée. Je haïssais le capitaine Granmaison, l'homme aux yeux bleus. Et cette colère âcre, ce ressentiment qui coulait dans mes veines comme du sang gâté, ne m'empêchait pas de conserver une lucidité extrême.

« Ce calme apparent me prouva toute la vigueur de ma haine. Elle était éclose avec tant de rapidité que j'aurais pu croire l'avoir couvée depuis longtemps; et cependant j'étais matériellement certain de n'avoir jamais rencontré le capitaine avant cette fatale semaine. Le soir même, à la chambrée, on me plaisanta. « Vous avez été joliment secoué par cette vieille baderne de Granmaison. » Je dissimulai avec un naturel parfait, ris comme les autres, et j'appris quelques détails importants.

« L'homme aux yeux bleus était un officier de fortune, un capitaine sorti des rangs, célibataire, sans aucun avenir et sans patrimoine.

« Cette nuit-là, je pleurai comme un enfant. De soldat à capitaine, le duel est impossible. Ainsi ce Granmaison m'avait lâchement et gratuitement insulté... L'outrage me semblait maintenant intolérable... Mon cœur saignait.

« Le lendemain, il y eut une revue de bataillon dans la cour de la caserne. Le capitaine était à quelques pas, me tournant le dos. Instinctivement je fixai les yeux sur lui avec intensité, comme j'avais l'habitude de fixer l'épée de mon adversaire dans les passes d'armes, ou les cartes du banquier au baccarat. Au bout de quelques secondes je le vis tressaillir, puis serrer les épaules comme un homme en proie à quelque préoccupation morale. Je le fixais toujours, ayant un point de vision bien net : la couture de sa tunique affleurant le collet.

Il se retourna enfin et je le vis ému, pâle, la figure presque décomposée. Ses yeux me parurent pleins d'angoisse, des gouttes de sueur perlaient sur ses tempes. Du reste, il ne me regarda que pendant l'espace d'une seconde, et moi-même, après cette expérience qui avait à peine duré quelques minutes, je choisis un autre objectif.

« Rien ne me pressait plus : j'étais fixé. Il me suffisait de regarder l'homme aux yeux bleus pour le mettre à la torture. Je venais de découvrir une force magnétique, une arme que je possédais depuis longtemps sans doute et dont j'avais dû me servir plus d'une fois, mais toujours inconsciemment... Avec cette arme ma vengeance devenait possible.

« Ce fut hors du service que je fis la seconde épreuve. Je connaissais le café des officiers du 29e; j'attendis que le capitaine Granmaison fût installé devant la porte, comme il en avait l'habitude; et tranquillement, en tourlourou qui flâne, j'allai m'asseoir sur un banc, en face, un peu de côté. Presque aussitôt le capitaine Granmaison sentit que j'étais là, car je le vis donner des signes d'impatience. Il essayait de détourner sa nervosité, s'animait, frappait de grands coups sur la table. Enfin, obliquement, comme un gibier qui sent l'œil et le fusil du chasseur, il inclina la tête, regarda de mon côté. J'étais sur le banc, tournant mes pouces. Il se leva alors, jeta une pièce d'argent au garçon et partit comme il se serait enfui...

« Le détail de ce qui suivit, au régiment, ne vous intéresserait pas. Sachez seulement que je fus impitoyable et que cette arme de précision, le regard magnétique, je l'employai pendant les deux tiers de nos vingt-huit jours contre l'homme qui m'avait insulté. Les résultats étaient de nature à me satisfaire. J'appris que le capitaine Granmaison, jusque-là sage officier, donnait des marques de malaise intellectuel et physique. Au café, il se lançait dans les plus violentes discussions; il cherchait querelle à ses camarades sous des prétextes si futiles qu'on haussait les épaules sans lui répondre; enfin, symptôme plus grave, il négligeait le service, ne s'occupait de sa compagnie qu'avec mollesse et laissait les réservistes en repos...

« J'attendais un incident décisif avec la sérénité d'un joueur d'échecs qui a fait d'avance toute la partie dans sa tête, quand tout à coup j'appris une nouvelle désastreuse : le capitaine avait quitté le service, sans même attendre que la période d'instruction des réservistes fût terminée. Il avait donné sa démission pour rentrer dans la vie civile, où un emploi l'attendait... Je ne pus savoir lequel : il s'était contenté de promettre à ses camarades de leur écrire bientôt, et, comme il était parti en laissant la réputation de mauvais coucheur, personne ne se souciait de lui.

« Ma vengeance m'échappait. Les efforts que je fis, une fois de retour à Paris, furent inutiles. Aucune agence ne put découvrir l'ex-capitaine Granmaison... Le hasard seul devait me rendre mon adversaire. Un jour, en allant toucher un chèque au Crédit international, — vous savez, le grand *hall* du boulevard, — j'aperçus l'homme aux yeux bleus, assis derrière un guichet. Il écrivait penché sur un livre...

« Je me sentis inondé de joie. Jamais je n'avais eu d'impression aussi pénétrante. J'étais si heureux que j'attendis pendant quelques minutes avant de reprendre ma vengeance. Je savourais l'attente dans une émotion délicieuse. Enfin, doublant l'énergie de mon regard, je le dirigeai vers l'homme toujours installé devant un registre. Il faut croire que la chaîne des âmes était, cette fois, bien étroitement serrée, car il sursauta violemment. J'étais appuyé sur le rebord du

guichet, je regardais obliquement à travers le grillage... Mon regard l'attira. Et je vis sa face pâle toute ruisselante de sueur, son masque portant l'empreinte profonde et comme la griffe de l'angoisse.

« Que vous dirai-je?... J'avais retrouvé mon ennemi, j'étais son maître... Les Crédits financiers sont un lieu banal comme la place publique... Il ne se passait pas de journée où l'homme aux yeux bleus ne me vît apparaître. Mon regard s'affinait à cet exercice quotidien. Au Cercle, dans les salles d'escrime, je n'avais plus qu'une préoccupation : doubler l'intensité de ce rayon dont la puissance meurtrière assurait ma vengeance... J'y parvenais, et tout me réussissait en même temps. Vous devez vous en souvenir, ce fut ma période la plus brillante. J'avais des séries formidables au baccarat et les amateurs de salles d'armes me rangeaient parmi les premiers tireurs de Paris. »

J'interrompis Destrem en souriant :

— Oh! vous oubliez une partie du programme... Il y avait aussi les femmes... Vous passiez pour un grand vainqueur...

— Oui; là encore j'essayais ma force... Je vous l'ai dit : la folie de ma haine s'accompagnait d'une prodigieuse lucidité... Je me rendais un compte très exact de mes moyens d'action; je sortais mieux armé pour ma vengeance des bras de la fortune ou de ceux des belles amoureuses...

« L'épreuve dura plusieurs mois... L'homme vieillissait de semaine en semaine; je m'en apercevais à l'accroissement de sa sensibilité Dès que j'arrêtais mes yeux sur lui, sans même concentrer la force du regard, ce premier effleurement l'arrachait à son registre, et lentement je le voyais tourner vers moi sa physionomie décomposée. Mon retour quotidien devait le tuer à petit feu, et plus encore l'obsession de ce retour. Sa place au Crédit international était sans doute pour lui une question de vie ou de mort : on ne retrouve pas aisément un emploi; peut-être aussi ne croyait-il plus possible de m'échapper. Je vous l'ai dit, c'était la chaîne des âmes, et je jouissais délicieusement de ma puissance magnétique. L'homme aux yeux bleus m'appartenait.

« Sur ces entrefaites, je fus retenu au lit par une bronchite pendant une quinzaine de jours... Quand je pus quitter la chambre, ma première visite fut pour le Crédit international; l'homme aux yeux bleus n'était plus derrière le guichet. Je m'informai, il avait brusquement donné sa démission. J'envoyai un agent à son domicile et j'appris que M. Granmaison était parti sans laisser d'adresse. Il avait cru que la chaîne se desserrait et avait profité de ma courte indisposition pour essayer de se dérober à ma vengeance. Mais cette fuite ne m'inquiéta pas. Une secrète intuition me disait que l'homme aux yeux bleus devait se cacher à Paris. Il était à moi, bien à moi, et je ne tarderais pas à le ressaisir.

« Quelques semaines se passèrent. Enfin, au mois d'août dernier, je suivais le trottoir de la rue Lafayette, à la hauteur du faubourg Poissonnière, par une de ces après-midi d'orage qui font haleter la grande ville, quand j'aperçus l'ex-capitaine Granmaison arrivant en sens inverse. C'était un vieillard; il avait les cheveux gris, la démarche traînante; son regard — ce regard détesté — glissait obliquement; une frayeur semblait resserrer les épaules sous la redingote aux coutures blanchies. Je reconnus l'homme malgré ce masque de décrépitude. Et lui aussi il me vit, bien que, normalement, ses yeux fixant le trottoir ne pussent converger sur moi. Il tressaillit, s'arrêta, eut un mouvement de colère, un geste spasmodique, et, brusquement, tomba, foudroyé comme on l'est dans les cas d'apoplexie séreuse.

« Les passants accouraient. Un attroupement se forma... »

IV.

La voix de Destrem montait, précipitant les mots dans la fièvre.

« — Drôle de chose que la vie, et combien faibles les résolutions des plus forts! Je m'étais juré de ne pas commettre une seule faute dans ce duel à mort, et je n'en avais pas commis... Mais c'est toujours près du but qu'on tombe... L'homme agonisait. Je le sentais, j'en étais sûr. Un médecin ne s'y trompe pas. Ces coups de massue abattent la victime, la font s'écraser à terre comme le bloc de glaise qui glisse de l'échafaud d'un sculpteur... J'étais vengé : je n'avais qu'à partir sans retourner la tête... Pourquoi ma haine satisfaite eut-elle une curiosité et comme une suprême coquetterie?.. Cet homme que j'avais tué, je voulus le voir mourant... Je suivis la foule, j'accompagnai les gens du peuple qui transportaient ce presque cadavre chez un pharmacien. Il me suffit de dire : Je suis médecin, pour voir les curieux me livrer passage. Quelques secondes plus tard, nous n'étions que trois dans le laboratoire : l'apoplectique, étendu sur une sorte d'établi, le pharmacien et moi. »

Il s'arrêta, serra son front entre ses deux mains jaunes comme l'ivoire. On eût dit qu'il pétrissait son cerveau. Il reprit d'une voix plus basse :

« — Ne vous étonnez pas que j'essaye de concentrer mes souvenirs... Ce qu'il me reste à vous dire est à la fois si terrible et si invraisemblable que le seul moyen de vous le faire croire sera de le raconter simplement. Ce ne fut d'ailleurs qu'une minute et qu'un éclair... J'étais penché sur l'homme et je n'avais pas de peine à reconnaître tous les symptômes de la congestion cérébrale; le pharmacien me disait avec la tranquille ironie du métier : « Un fort coup de tampon... « Nous en voyons joliment par ce temps d'orage. » Oui, c'était bien cela qu'il me disait, et moi, toujours penché, je regardais la face blême de l'homme... Tout à coup il ouvrit les yeux.., ces grands yeux pâles dont le bleu faïence m'avait si vivement irrité, ajoutant à ma haine une sorte de mépris physique... Il me reconnut; je m'en aperçus au battement de ses paupières, et, comme à la fin d'une rencontre sans merci, je voulus le foudroyer d'un dernier regard...

« Mais, brusquement, j'eus la sensation d'un incendie... Dans ses yeux, dans ses yeux à lui — le mourant, la victime, le vaincu, — montait une grande flamme... J'eus peur, je me rejetai en arrière... Quand je retrouvai un peu de sang-froid, l'homme était mort, et mort — entendez-vous bien — les paupières fermées, comme s'il les avait rabattues sur ce foyer brûlant. Un pli ironique tordait chaque coin de sa bouche...

Cette fois encore, j'eus peur et je me levai, abandonnant le cadavre. »

V.

« L'émotion m'avait brisé, continua Destrem. Je rentrai. Le repos ne dissipa pas mon malaise; j'éprouvais une grande sensation de vide; les objets flottaient autour de moi comme après une veille trop prolongée. Machinalement je m'approchai d'une glace. Et tout à coup j'eus ce spectacle effrayant : plus de flamme sous mes paupières, plus d'éclat dans mes prunelles, des pupilles atones et comme mortes !.. Une pensée terrifiante et folle traversa mon esprit : je dis tout haut, dans une suprême confession arrachée par mon épouvante : « Ce sont les yeux de Granmaison... » Comprenez-vous? Il me semblait que les yeux du mort étaient devenus mes yeux et qu'il avait pris les miens... Je m'étais livré dans l'orgueil du triomphe, et lui, le moribond, m'avait dépouillé de ma force... J'avais mis deux ans à prendre sa vie; il lui avait suffi d'une minute pour me voler mon regard... »

Je frissonnai devant le geste où Destrem avait mis toute la conviction de son accablement. Cependant j'essayai de protester :

— Voyons, Destrem... Quelle folie !... Est-ce qu'on se laisse voler ses yeux?...

Il m'arrêta avec une sorte d'impatience :

— Sans doute, une folie... J'ai pensé, je pense encore comme vous... J'ai essayé de réagir, je voulais croire qu'il s'agissait d'un phénomène purement physiologique et tout passager... Ma lente victoire sur cet homme m'avait sans doute affaibli. Les longs efforts produisent de ces révulsions subites... J'adoptai une méthode rigoureuse. J'évitai de regarder les glaces pour ne pas voir mes yeux toujours ternes et morts. Je fis enlever d'ici tout objet pouvant refléter une image. Au dehors, je veillai sur ma propre curiosité; je m'étais juré de ne plus fixer un miroir, je tins parole. Mais il fallait continuer à vivre, et c'était là que devait me ressaisir l'obsession... Vous savez quel avait été jusqu'alors mon bonheur au jeu, bonheur qu'on eût qualifié d'insolent si mon épée n'avait été là pour faire taire les donneurs d'épithètes... Brusquement la chance tourna : je commençai à perdre coup sur coup, dans une extraordinaire continuité de déveine... J'avais beau m'acharner, tâter la fortune dans tous les sens..., je perdais toujours.

Il passa la main sur son front comme pour effacer une impression tenace :

— L'idée me poursuivait... La malchance aussi... Tout à l'heure vous parliez des bonnes fortunes qui pendant quelque temps avaient mis mon nom à la mode... Eh bien, sous le coup de cette fatale obsession, je vis les femmes m'abandonner, et contre le dédain impertinent des unes, contre l'hypocrisie plus ou moins habile des autres, je ne trouvai aucune de ces brutalités nécessaires, attendues, surtout chez les femmes de notre monde avides d'émotions fortes..., aucun de ces élans qui domptent la trahison ou qui la punissent...

« Tout a suivi logiquement... Une invraisemblable coalition d'accidents a fondu sur moi. J'étais riche et je n'ai gardé qu'un petit patrimoine... Ceci n'est rien... Je suis déjà fait à la gêne; je m'habituerai peut-être à la solitude... Mon véritable supplice, c'est l'obsession persistante, la peur. Autrefois je ne craignais rien : je fascinais le hasard comme je magnétisais les hommes. Cette force n'est plus à moi, ni en moi. Elle n'y est plus : voilà le fait certain. Comment a-t-elle disparu, comment suis-je aussi faible, aussi désarmé qu'un enfant?... Je crains tout maintenant, je ne peux voir un fleuret sans frémir, la seule pensée d'un duel m'épouvante. C'est tout naturel : je n'ai plus mes yeux. »

Il s'exaltait en parlant. Je me rapprochai et pris sa main.

— Voyons, Destrem... Ne vous laissez pas envahir par cette folie... Secouez-vous; revenez au cercle; le mouvement vous distraira.

— Oui, dit-il d'une voix profonde... Oui, si j'osais... Mais je n'ose plus... Je n'ai plus mes yeux...; ils sont là-bas, dans le cercueil de Granmaison.

Le regard qu'il leva sur moi était si terne, si glacial dans sa désespérance, que je n'eus pas la force d'ajouter un mot et que je partis après une dernière poignée de main.

Destrem a disparu, mais j'ai souvent pensé à son étrange récit. Le duel au regard me paraît plus extraordinaire qu'invraisemblable. La chaîne des âmes existe et relie, invisible, les millions d'êtres qui habitent le globe. Quant au regard volé, c'est une pure absurdité au point de vue scientifique. Cependant je revois toujours les yeux mats lentement découverts par Destrem, et parfois je me demande si ces prunelles glacées n'étaient pas le miroir de l'impossible.

ED. TEXIER et C. LE SENNE.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Le tabou et le tatouage en Polynésie (1)

I.

Qu'est-ce en soi que le *tabou?*

C'est originairement la mise à part d'un objet ou d'une personne en tant que consacrés ou appartenant au domaine des Atuas ou des dieux. En vertu de cette mise à part, il est interdit, sous peine de sacrilège et des maux que le sacrilège ne peut manquer d'attirer, de s'approprier et même de toucher la chose ou la personne tabou. La défense de toucher n'est que la conséquence de celle de s'approprier, par la

(1) L'étude qu'on va lire formera un chapitre d'un ouvrage en deux volumes sur *les Religions des peuples non civilisés*, par M. A. Réville, professeur d'histoire des religions au Collège de France, qui est à la veille de paraître à la librairie Fischbacher.

raison qui fait qu'il vaut mieux ne pas même toucher ce qu'on n'a pas le droit de prendre. Mais la conséquence participe au caractère absolu du principe. C'est, en d'autres termes, une interdiction de prendre et de toucher sanctionnée par la religion. Le mot lui-même signifie « fortement désigné », « rigoureusement interdit », de *ta* superlatif et *pou, bou,* montré, désigné, mis à l'index (1). Une chose ou une personne déclarées tabou sont, par le fait même, incorporées au domaine des dieux : on ne peut plus en user, encore moins en abuser. Au fond, la *res sacra*, la chose sacrée de nos mythologies classiques, l'objet voué aux dieux par le sacrifiant, tout ce dont ils ont pris possession soit à la suite d'un don, soit en vertu d'une loi religieuse — qu'il s'agisse de l'aliment qui leur a été offert, du monument qui leur a été dédié ou du fugitif qui embrasse leur autel — est également soustrait à l'usage, aux droits, aux prétentions qu'on aurait pu faire valoir en toute autre circonstance.

Comme les prêtres polynésiens et les chefs politiques, plus ou moins prêtres eux-mêmes, ne se sont pas fait faute d'user du tabou au profit de leurs ambitions et même de leurs intérêts les plus mesquins, il n'a pas manqué d'écrivains disposés à en attribuer l'invention à leur habileté. Ce serait une erreur grossière ; car on n'abuse d'un préjugé ou d'une superstition que si ce préjugé ou cette superstition préexistent à l'abus qu'on en fait. Le tabou est bien plutôt né d'une certaine disposition de la race polynésienne, qui admet aisément la séparation, la limite infranchissable des domaines contigus, la distinction très tranchée des classes sociales, les régimes de privilèges, les constitutions aristocratiques; et, sans pousser à l'excès ce genre de rapprochements, on peut tout au moins dire que la configuration de cette grande région insulaire, divisée en une prodigieuse quantité de petites terres parfaitement et nettement séparées les unes des autres, n'a pas été étrangère à cette direction de l'esprit.

Le tabou, on le comprendra aisément, peut servir ou de protection ou de mise hors la loi par l'unique raison qu'il signifie : Ne touchez pas à ce qui est tabou. Il peut donc être tantôt une punition, tantôt un privilège. En tout premier lieu, les temples ou *marés,* les offrandes, les prêtres qu'on appelle *pia-atua,* c'est-à-dire *boîte des dieux* (2), les rois, les familles nobles, considérées comme descendant des dieux, étaient tabou. Le menu peuple et surtout les femmes ne pouvaient entrer dans les enceintes consacrées : la peine de mort eût châtié ceux qui auraient contrevenu à cette interdiction. Aux îles Sandwich, les baies de l'arbuste Ohelo, dont la déesse volcanique Pélé était, paraît-il, très friande, étaient tabou : personne n'osait en manger. C'est par une autre application du même principe que les demeures des dieux et des principaux chefs jouissaient du droit d'asile : nul ne pouvait plus toucher à ceux qui s'y étaient réfugiés. En revanche, les malades considérés comme devenus la possession d'un *atua* ou d'un esprit divin étaient aussi tabou. D'où il résultait qu'on les fuyait, ou bien on les transportait hors de la demeure, et souvent ils mouraient faute de soins et de nourriture.

Ce qui toutefois diminuait un peu les embarras causés par un pareil ensemble de coutumes, c'est que les esclaves pris à la guerre, étant regardés comme abandonnés par leurs Atuas, passaient pour indemnes en cas de violation du tabou. Ils n'étaient plus à un dieu quelconque et n'avaient plus rien à risquer. Les cadavres étaient tabou, ainsi que les lieux et les objets en contact avec eux, et les vieilles femmes étaient, à cause de cela, chargées exclusivement des soins à prendre en vue de leur sépulture, afin que si la violation (inévitable en pareil cas) du tabou devait entraîner quelque calamité, elles fussent seules désignées aux divines colères. Une application plus humaine de cette loi du tabou en assurait les bénéfices aux enfants nouveau-nés et à leurs mères récemment délivrées.

Il y avait, du reste, des variétés assez notables, dans les divers archipels, dans la manière d'appliquer le tabou. A Taïti, le requin était tabou en sa qualité de poisson souvent habité par un dieu, et si quelque indigène, chose d'ailleurs très rare, était dévoré par un requin, c'est qu'il avait certainement enfreint quelque prescription du tabou. Nulle part un Polynésien n'eût osé manger l'animal servant de manifestation ordinaire à son esprit protecteur, à son *tiki*. Cet animal était tabou pour lui. Les prescriptions étaient surtout sévères par rapport aux aliments. Il y avait beaucoup de mets qui étaient tabou pour des classes entières de la population et par conséquent réservés à la minorité privilégiée, devant à ses prérogatives de naissance de pouvoir les partager avec les dieux. Les personnes tabou avaient, en effet, le droit de toucher et d'utiliser ce qui était interdit à tous les autres. Cela dépendait de la nature et du niveau du tabou dont elles étaient revêtues. Voilà pourquoi les femmes, dans presque toutes les îles, ne pouvaient manger avec les hommes, dont elles ne devaient pas toucher la nourriture. Elles étaient exclues surtout des festins de chair humaine, ce mets des dieux par excellence, et ne recevaient même qu'une faible part des aliments de provenance animale. Aux îles Marquises, elles ne pouvaient pas même monter dans les canots, qui étaient tabou pour elles, et c'est pour cette raison que les équipages européens les voyaient toujours venir à la nage, tandis que leurs maris approchaient en bateau.

Le contraire de l'état tabou était désigné par le mot *noa*. La personne ou l'objet *noa* étaient utilisables, dans un sens général, par tous ceux qui avaient le pouvoir ou le droit de s'en servir. Sauf les cas exceptionnels que nous avons indiqués et quelques autres encore que nous signalerons, les femmes, les filles surtout étaient noa. Mais, de plus, le tabou était contagieux. Les personnes tabou le communiquaient à ce qu'elles touchaient, du moins dans certaines catégories très élevées de tabou. Il y avait des endroits où les hommes tabou, ne pouvant plus toucher les aliments sous peine de les rendre tous tabou et par conséquent interdits à tous les

1. [illegible] — Londres, [illegible].

2. Wyatt Gill, *Myths and Songs of the South-Pacific*. — Londres, 1876, 35.

autres, devaient être nourris, littéralement empâtés par les femmes, qui se servaient pour cela d'espèces de cuillers et de fourchettes pour ne pas toucher les aliments.

Il faut aussi se rendre bien compte d'une notion du tabou qui le mettait en rapport étroit avec la constitution aristocratique et surtout très hiérarchique des îles polynésiennes. Toute la nature vivante est soumise, pour le Polynésien, à une hiérarchie rigoureuse. Tout en bas sont les femmes, tout en haut sont les Atuas ou les dieux. Immédiatement après les dieux, viennent les rois, les prêtres, les nobles divisés en plusieurs rangs; et plus on est élevé en dignité, plus on est tabou, donc inviolable; plus aussi augmente le pouvoir de communiquer le caractère de tabou à tout ce que l'on touche. De là plusieurs degrés de rigueur dans le tabou. Il y avait de petits et de grands tabous, de temporaires et de permanents. Les petits tabous avaient des conséquences assez légères; d'autres cessaient d'eux-mêmes de porter effet au bout d'un certain temps; d'autres enfin duraient toujours, à moins qu'ils ne fussent levés par la vertu de cérémonies sacerdotales qui produisaient ce que nous ne savons nommer autrement que le *détabouage*.

On ne peut s'empêcher de penser aux analogies que tout ce système présente avec celui de la souillure légale au sein du rabbinisme juif. Le principe toutefois était différent. L'idée de souillure chez le juif se rattache à l'idée morale. Au contraire, le tabou polynésien est proprement la limite du domaine divin. Cette limite, en majeure partie, est permanente et immuable, mais elle s'étend ou recule selon les volontés de ceux qui sont chargés par les dieux de fixer le point où leur domaine finit. En réalité, les dieux pourraient tout prendre, tout s'adjuger. S'ils laissent à l'homme un champ d'action où il peut exercer librement ses pouvoirs, c'est par condescendance. Mais la limite de ce champ d'action est instable et il faut, dans tous les cas déterminés, faire bien attention à ne pas empiéter sur le terrain réservé.

Les rois, les princes, les grands devaient donc, en proportion de leur dignité, s'abstenir de tout contact avec le reste des hommes. A Taïti même, on les empâtait, comme nous le disions tout à l'heure, afin que le reste de la population ne fût pas privé de toute alimentation. Ils ne sortaient que portés sur des épaules humaines, parce qu'autrement le sol eût été *taboué* et personne n'aurait plus osé le fouler aux pieds. Nul n'aurait osé manger ou boire en se servant d'un vase dont l'un de ces personnages tabou se serait servi auparavant. Le prince, à son tour, punissait sévèrement toute infraction au tabou, s'il ne voulait pas s'exposer à la colère des dieux. En revanche, il pouvait s'approprier tout ce qu'il touchait de son doigt tabou. C'est pour cela que, par exception, les femmes des princes étaient élevées au-dessus du simple état de noa et devenaient tabou comme leurs augustes époux.

Ce point de vue hiérarchique s'étendait, en dehors de la question de rang, au corps de chaque individu. Ainsi, la tête et tout ce qui la touche, notamment la chevelure, participaient chez tout homme à un certain tabou qui n'atteignait pas les autres parties du corps (sauf une exception caractéristique). Quand on coupait les cheveux d'un chef, il fallait de grandes cérémonies et on allait enterrer en grande pompe au lieu des sépultures les mèches enlevées à cette tête sacrée. Voler le peigne d'autrui était un crime épouvantable. C'est une infraction très grave de mettre en contact avec l'occiput quoi que ce soit qui a rapport à la nourriture, et un pauvre blanc fut mis en pièces par une tribu furieuse parce qu'en plaisantant il avait posé un plat de laiton sur le crâne d'un petit chef. Plus une personne est élevée en rang, plus sacrée est sa tête. Un Français qui eut le malheur de poser familièrement sa main sur la tête d'un prêtre reçut en récompense toutes les malédictions de la Polynésie. Paulaho, roi des îles Tonga, au rapport de Cook qui n'y comprenait rien, fit toute sorte de difficultés pour descendre dans la cabine du vaisseau européen, parce qu'il ne pouvait souffrir que quelqu'un lui marchât sur la tête (1). Ailleurs, le fils d'un grand personnage souffrait beaucoup de la vermine qui foisonnait sur sa tête; mais sa mère n'osait pas lui couper les cheveux et l'envoya à son père. Celui-ci n'osa pas non plus, et, comme le grand-père de l'enfant vivait encore et participait à un degré de tabou supérieur au sien, c'est seulement auprès et par les soins de son aïeul que l'enfant fut soulagé. La personne tabou ne sort pas du domaine divin en touchant un objet tabou; mais la personne noa usurperait le terrain réservé si elle portait la main sur ce qui en fait partie.

C'était la déclaration des rois, des prêtres et des grands qui annexait au domaine divin les objets ou les personnes n'y rentrant pas *de jure*. La faculté de *tabouer* était en proportion du rang social ou religieux. Tantôt le concours du prêtre était nécessaire pour valider le tabou du chef, tantôt le chef pouvait le prononcer seul. Un supérieur pouvait annuler le tabou déclaré par son inférieur ou bien en raccourcir la durée.

Les objets taboués étaient souvent désignés par un signe de couleur blanche ou de couleur rouge, selon les localités, souvent aussi par des incisions représentant un lézard ou un requin, formes préférées, comme on sait, de plusieurs dieux polynésiens.

C'est ce pouvoir de mettre cette espèce d'interdit sur les choses et les gens qui fit du tabou une institution politique autant que religieuse. Une île était-elle conquise? Le chef vainqueur la déclarait tabou afin d'empêcher les vaincus de continuer à la cultiver. On tabouait de même les pêcheries et les champs dont on voulait se réserver la jouissance. La forêt devenait tabou quand on voulait suspendre la liberté d'y chasser ou d'y cueillir. Moyennant finances (car on pouvait acheter le tabou), les capitaines européens qui voulaient éloigner les visiteurs importuns et surtout les visiteuses faisaient tabouer leurs navires, que l'on n'osait plus aborder. Quand Tamehameha, roi des îles Sandwich, apprit qu'une montagne, non loin d'Honolulu, renfermait probablement des terrains diamantifères, il la déclara tabou, afin d'être

(1) Voy., pour tout ce qui concerne le tabou, l'étude très complète et bourrée de faits dûment attestés de M. Gerland dans l'*Anthropologie* de Waitz, VI, 343-363.

seul possesseur des diamants qu'on y pourrait trouver. Quand le même roi partit pour une expédition guerrière, les nobles qui l'accompagnaient appliquèrent le tabou à toutes leurs propriétés, de façon qu'en leur absence les Européens ne pussent rien acheter. On protégeait de la même manière les fruits encore mal mûrs, les porcs, les volailles qu'on voulait réserver pour les grandes fêtes. A Uwea, un Européen s'étant mal conduit, le roi le déclara tabou : cela mettait sa vie en sûreté puisque personne n'osait plus le toucher; mais il faillit mourir de faim parce que personne n'osait plus avoir le moindre contact avec lui. Ce sont des faits de ce genre qui frappèrent les premiers l'attention des navigateurs européens et qui leur firent croire que le tabou était essentiellement une loi politique.

Une chose tabouée ne l'était ordinairement que pour un temps, et celui qui déclarait le tabou en fixait ordinairement la durée. C'est ainsi que l'on taboua pour dix ans, aux îles Tonga et aux îles Sandwich, les animaux domestiques importés d'Europe par Vancouver, ce qui fit qu'ils se multiplièrent beaucoup.

Pour lever un tabou dans les règles, il fallait des cérémonies rituelles compliquées, des ablutions, des sacrifices. C'était l'eau, le plus souvent, qui servait de matière dissolvante (et non purifiante, comme on le dit souvent à tort) pour effacer les conséquences du tabou et de ses violations. Quand un homme tombait malade, comme c'était toujours le signe de quelque colère divine, le prêtre exigeait du patient une sorte de confession pour savoir s'il n'avait pas enfreint quelque tabou, par exemple en proférant des malédictions. Car il y avait des noms divins qui étaient taoou, et dans ce cas le malade devait se gargariser avec de l'eau.

L'application systématique du tabou à une infinité de choses, de personnes, de relations et de circonstances, la peur superstitieuse qu'inspirait la moindre de ses violations, les supplices cruels auxquels étaient livrés les malheureux qui, sans le savoir le plus souvent, en avaient enfreint les règles, les abus qu'en faisaient à chaque instant des chefs, des prêtres, des tyranneaux cupides ou fantasques, tout cela jetait un voile assez sombre sur cette vie polynésienne autrement si joyeuse et si relâchée. Bien des faits tendent à montrer que les indigènes n'avaient pas attendu l'arrivée des Européens pour murmurer contre ce joug pesant et même pour en soupçonner le pur arbitraire. Il est probable que ces grands et ces prêtres qui en faisaient l'usage intéressé que nous savons ne croyaient guère eux-mêmes à sa validité. Pourtant on n'osait pas défier les conséquences de sa violation. Tout en murmurant, on obéissait avec crainte. Ce qui frappa le plus les Polynésiens, ce fut de voir que les Européens ne tenaient nul compte de toutes ces prescriptions gênantes et ne s'en portaient pas plus mal. Ils en conclurent que le dieu des blancs devait être plus puissant que les leurs, puisqu'il se moquait de tous leurs tabous (1). C'est aussi une des raisons qui ont permis au christianisme protestant de faire en Polynésie beaucoup plus de conquêtes que le christianisme catholique. Celui-ci leur faisait l'effet, par ses préceptes relatifs à la nourriture, par ses nombreux jours de fête, par son rituel compliqué, de replacer ces adeptes sous une autre espèce de tabou. Le protestantisme calviniste, apporté par les missionnaires anglais, est rigide au point de vue du dogme, mais intervient beaucoup moins dans les actes et les déterminations vulgaires de la vie.

Cependant il serait contraire à toutes les vraisemblances qu'une superstition aussi enracinée eût disparu sans laisser de traces, par le seul fait d'une conversion récente encore. On trouve çà et là, dans les îles, des vieillards qui n'ont pas renoncé à toute espèce de tabou. En 1861, aux îles Samoa, il y eut encore une guerre intestine causée par la violation scandaleuse d'un tabou (1). Le protestantisme anglais a, comme on sait, poussé l'observation du dimanche jusqu'à la rigueur d'un sabbat juif. Cela fait un grand contraste avec la liberté qu'il laisse, les autres jours, à la vie individuelle. Le dimanche anglais a été transporté en Polynésie par les missionnaires anglais, et c'est l'un d'eux qui nous apprend que les Polynésiens, devant les interdictions nombreuses qu'il impose, l'appelèrent sans hésiter *le jour du tabou* (2).

II.

C'est par l'intelligence du sens et de la valeur du tabou en Polynésie que l'on arrive à se faire aussi une idée exacte d'une autre coutume caractéristique de ces archipels, que l'on connaît ailleurs sans doute, mais qui nulle part n'a atteint les mêmes proportions. Nous voulons parler du *tatouage*.

En fait, le tatouage est fréquent chez les non civilisés, du moins dans les régions chaudes. Les climats septentrionaux, exigeant le vêtement complet qui ne laisse guère à découvert que le visage et les mains, favorisent beaucoup moins ce genre d'opération. On peut remarquer toutefois que, réduit à quelques signes ou marques rudimentaires, le tatouage est extrêmement répandu, qu'il remonte loin dans l'histoire de notre espèce et qu'il disparaît graduellement à mesure que le développement de l'esprit amène l'épuration du goût. Né de l'individualisme, du désir d'affirmer et de distinguer sa propre personne, il ne répond plus rien à partir du moment où les progrès de la vie sociale offrent à l'individu mille autres moyens moins grossiers de satisfaire le sentiment de sa dignité ou de sa valeur personnelle. Cependant ce goût, pour nous si singulier, subsiste encore dans les bas-fonds de nos populations européennes et notamment dans les professions qui entretiennent une certaine rudesse de goûts et d'idées, soldats, marins, ouvriers des mines, forgerons, etc. On retrouve encore ce même penchant, malgré les inconvénients spéciaux qu'il a pour eux, chez les misérables où se recrute le plus souvent le personnel des prisons et des bagnes.

(1) Comp. Hood, *Notes of a cruise in the Western Pacific*. — Edimbourg, 1863, p. 90.

(1) Hood, *Notes of a cruise, etc.*

(2) Ellis, *Polynesian Researches*. — Londres, 1853.

Il faut ajouter que, de nos jours en Europe, le tatouage n'est plus qu'un ornement que l'individu juge à propos de s'appliquer sur la chair, comme si cela rehaussait sa distinction individuelle; ce n'est plus qu'une coquetterie de mauvais goût. Chez ceux des non civilisés où le tatouage est général, il arrive le plus souvent que les indigènes ne savent pas eux-mêmes donner une raison quelconque des motifs qui les portent à se tatouer. « C'est notre coutume », disent-ils, et cela pour eux répond à tout. Cependant, en voyant dans quelles occasions et au milieu de quelles cérémonies on se tatoue dans plusieurs régions de l'Afrique et de l'Amérique, il y a lieu de soupçonner la signification religieuse, tout au moins l'origine religieuse du tatouage. Ce qui se passe en Polynésie achève de transformer cette supposition en certitude.

Le tatouage est plus fréquent, plus recherché, plus complet, plus raffiné en Polynésie que dans toute autre partie du monde. Pour l'opérer, on pulvérise d'abord la noix de l'*Aleuritus Tribola* après l'avoir carbonisée. Au moyen d'un os ou d'un coquillage taillé en forme de peigne aux dents très aiguës, on fait des trouées sous la peau dans lesquelles on introduit la poudre. Puis on frappe à coups de bâton sur les points ainsi traités, pour que les petites doses de poudre s'étendent et se rejoignent. La même opération était souvent répétée jusqu'à cinq fois pour que les lignes bleuâtres qui en proviennent fussent bien visibles. Cette opération est très douloureuse et souvent le patient s'évanouit pendant qu'on la pratique. Mais c'est un point d'honneur ou plutôt un devoir religieux de ne pas crier. Pendant que le patient était aux mains du prêtre opérateur — car c'étaient des prêtres qui tatouaient, — ce prêtre lui-même et la famille entonnaient des chants religieux exaltant les mérites du tatouage et encourageant l'opéré.

C'est le plus souvent à l'âge de la nubilité que l'on tatouait les deux sexes, mais il fallait répéter l'opération plusieurs fois pendant la vie, parce qu'à la longue les lignes s'effaçaient. Les femmes étaient beaucoup moins tatouées que les hommes et les esclaves ne l'étaient pas du tout, à moins qu'ils ne fussent des prisonniers de guerre récemment réduits en captivité. Dans ce cas, ils conservaient leur tatouage antérieur, mais n'y ajoutaient plus rien. Par contre, les nobles et les chefs étaient les plus tatoués de tous.

Les figures dessinées ainsi sur la peau variaient selon les îles. A la Nouvelle-Zélande, le tatouage décrit des courbes concentriques et symétriques couvrant le visage, le dos et le devant des épaules. A Rarotonga, on ne tatouait pas le visage. En général, les lignes du tatouage sont des spirales ou des zigzags. Les femmes étaient tatouées horizontalement sur les lèvres. A Taïti, où le visage était ordinairement épargné, les jambes et tout le reste du corps, y compris les doigts, étaient fortement tatoués. On y voyait des croissants, des hommes, des oiseaux, des chiens, des lézards, des poissons. Aux Marquises, on tatouait aussi le crâne chauve des vieillards. Aux Sandwich, les veuves se faisaient tatouer le bout de la langue. Aux Samoa, on était tatoué seulement depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Le Tuitonga ou grand prêtre était seul exempt de cette obligation.

Cette circonstance se joint à celles que nous venons d'indiquer pour nous mettre sur la voie des vraies origines de ce tatouage systématique. Ces origines sont religieuses. C'est ce qui nous explique pourquoi dans telle île océanienne on refusait de tatouer les marins étrangers par scrupule religieux, de peur d'offenser les divinités, tandis que dans une autre île on voulait forcer les étrangers à se faire tatouer précisément pour la même raison. A Taïti, on faisait remonter l'origine du tatouage à Taaroa (nom taïtien de Tangaloa, l'un des principaux dieux des archipels polynésiens).

Les animaux qu'on dessinait sur la peau du tatoué étaient des animaux divins, lézards, requins, oiseaux. Chaque tatoué tenait à porter sur son corps l'image animale ou humaine de son esprit protecteur, de son *tiki*. C'était la marque permanente qui lui appartenait. C'était une livrée divine. Pendant qu'il subissait l'opération, le tatoué était tabou, car son dieu le touchait, lui imprimait son sceau, sa marque, par le ministère du prêtre opérateur. Plus on se rapprochait des dieux par le rang social, plus on était tatoué, et, si le grand prêtre des îles Samoa et quelques chefs de la Nouvelle-Zélande étaient exemptés de cette obligation, c'est qu'en vertu de leur titre supérieur ils faisaient déjà partie de la famille ou de la tribu des dieux.

Il se peut bien qu'une pareille coutume, fondée à l'origine sur une dévotion fervente, ait été soutenue plus tard par d'autres considérations. Il y avait des tatouages héréditaires de famille, tenant lieu d'une sorte de blason. Il y en avait aussi qui devaient conserver la mémoire de quelque événement ou de quelque mort regretté; il y en eut enfin qui ne furent plus qu'une simple coquetterie. Mais cela ne saurait contrebalancer les particularités nombreuses qui indiquent un sens religieux à la base de la coutume elle-même, et elle ne perdit jamais complètement ce caractère. Le tatouage fut, comme la danse, un moyen d'union avec la divinité. Il transformait le tatoué à son image. Les missionnaires chrétiens établis en Polynésie se virent amenés à combattre le tatouage à cause des cérémonies et des idées païennes qui s'associaient aux opérations. De même que le Hottentot dit de son compatriote qui se convertit à la foi chrétienne : « Il ne danse plus », de même le Polynésien dit d'un converti de sa tribu : « Il ne se tatoue plus. » Pourtant, de temps à autre, un grain de superstition aidant, la vieille coutume est plus forte que la foi nouvelle. Les missionnaires virent plus d'une fois qu'à la suite d'un voyage mystérieux dans quelque île isolée où la religion des ancêtres était encore en vigueur, plusieurs de leurs convertis et surtout de leurs converties étaient revenus tatoués de frais. Tout cela démontre que le sens proprement dit, essentiel, du tatouage est religieux. Il est au Polynésien ce que la tonsure est au prêtre catholique : le signe et le gage de l'appartenance à la divinité. Le tabou en écarte, le tatouage en rapproche.

ALBERT RÉVILLE.

LA POÉSIE DES PAYSANS

L'amour à la campagne

I.

La vraie maîtresse du paysan, c'est la terre. Quoi qu'en disent les auteurs de pastorales, la galanterie n'est pas son fait, il n'est guère sentimental. S'il fait volontiers les doux yeux, c'est au champ voisin. Cette pièce de sarrasin, ce bois feuillu, cette ouvrée de vigne, ce beau pré couleur d'émeraude arrondiraient si bien son petit domaine! Son imagination ne va pas au delà de cet étroit horizon, et lorsque, harassé des travaux du jour, il s'étend, pour dormir à poings fermés, sur le grand lit à baldaquin, dans ses rêves, si d'aventure il en fait, c'est encore le blé qui pousse, la vigne qui fleurit, le pré qui verdoie.

Qui le dirait pourtant? Ce positif endurci, à certain jour, a été touché de la grâce; il a eu son rayon de jeunesse.

Le soleil d'argent
Luit pour toutes gens.

Et cette bonne femme, un peu rougeaude, un peu larmoyante, déformée par le labeur, ridée à trente ans, qui, sur le pas de sa porte, allaite, en chantant, un gros poupon, elle aussi a été jeune, a été *frisquette;* on lui a dit qu'elle était belle et elle l'a cru volontiers ; quelque dimanche de printemps, alors que l'épine noire commençait à fleurir, elle s'est pavanée, dans ses beaux atours, au bras d'un galant.

Comment cela s'est-il fait? De la façon la plus simple. Voyez ces farauds qui s'en vont à l'aube, en quête d'aventures, donner une aubade à leurs mignonnes. Tout patauds qu'ils vous paraissent, ce sont de fins connaisseurs.

Quand ell's sont gentes,
Réveillons-les, ces filles.
Quand ell's sont peutes (laides),
Laissons les dormir.

Le plus souvent c'est aux veillées que se fait la connaissance, tandis que les *veilleurs* entonnent leurs interminables refrains, ou bien à quelque assemblée rustique, aux kermesses, aux *vogues,* aux *frairies.* La liberté des jours de fête autorise un laisser-aller qui mène parfois plus loin qu'on ne pense. L'amour ne dédaigne pas de s'épanouir dans la poussière des baraques foraines, au milieu des grosses bourrades et des rasades de vin bleu.

Nous voici à Pâques,
Au joli printemps,
Que la violette
Fleurit dans les champs.
En entrant en danse,
J'ai fait un amant.

C'est l'histoire de plus d'une, et le bel amoureux sait fort bien se faire entendre :

Votre amant qu'est à la danse
Va vous marcher sur les pieds,
Vous dira bas à l'oreille :
— Belle, voulez-vous m'aimer?

La glace est rompue. Le soir, aux premières étoiles, les galants feront la *conduite* à leurs belles, et celles-ci, à leur tour, les reconduiront. D'une ferme à l'autre, il est plus d'un sentier couvert où l'amour heureux peut s'égarer.

Ah! j'ai bien [illegible]
Tel beau plaisir que [illegible] l'amitié!

Puis le cabaret joue un grand rôle dans ces idylles de village. J'ai quelque regret à le dire; mais la poésie populaire, qui n'est pas bégueule, aime à soulever tous les voiles.

Qui veut [illegible] une chansonnette
De ma Nanon?
Venez ici, nous la dirons.
Elle est bien faite et composée
A la table d'un cabaret.

Çui qui l'a faite et composée,
Composée là,
Tenait sa mie entre ses bras.
Tes biaux yeux doux, ton biau regard
Me font coucher ce soir bien tard.

Ce n'est pas précisément le berger de Théocrite, qui, du haut d'un promontoire, contemple la mer immense avec sa maîtresse sur ses genoux. Notre homme, en si douce compagnie, se contente de regarder les pots d'étain où mousse le vin du cru. C'est moins poétique, mais c'est plus réconfortant.

Au reste, l'amoureux n'est pas toujours aussi gaillard. On le voit quelquefois rôder, comme une âme en peine, autour de la ferme où est son trésor; il pousse des soupirs à fendre le cœur, le *vermillon* lui monte à la tête.

Je suis garçon malheureux dans ce monde
D'aimer les fill's sans oser leur parler!

Comme dit la chanson bressanne : « Qu'un beau garçon et une jolie fille qui ne s'aiment pas à moitié et sentent l'amour qui chatouille, sans courtiser, font grand'pitié! »

Par bonheur, nos demoiselles de village ne sont nullement empruntées. Quand elles se donnent, c'est de tout cœur. Leur résistance n'est pas de longue durée. Même, s'il faut en croire les malins propos des poètes rustiques, elles savent au besoin faire les avances.

Les lapins s'ont en garenne,
Les oiseaux sur leurs buissons.
Comme font ces jeunes filles,
Sur les genoux d'leurs mignons!

Elles n'en sont que plus charmantes, ces joyeuses filles du pays de France, braves cœurs et bras solides, qu'on voit aller, un coquelicot au corsage, toujours prêtes à rire et toutes au plaisir d'aimer. Pas ombre de mélancolie dans leur gaieté. Elles pourraient dire, comme dans une vieille chanson que Michelet trouvait incomparable de légèreté et de prestesse :

J'étais petite et simplette
Quand à l'école on me mit,

Et je n'y ai rien appris
Qu'un petit mot d'amourette,
Et toujours je le redis
Depuis qu'ay un bel ami.

Elles savent « qu'un baiser des garçons vaut cent écus du roi ». Pour elles,

La petit' bécasse,
Nuit et jour sur la glace,
N'a pas plus de tourment
Qu'une fill' sans amant.

Jusqu'au rossignol qui s'en mêle, et « dans son latin » leur donne de joyeux conseils; on devine bien lesquels :

Pour bien passer le temps,
Fill's, prenez un amant.

Aussi sourient-elles de bonne grâce à qui leur dit :

Donne ton cœur, bergère,
Donne ton cœur joli.

Il y a bien des mijaurées qui s'estiment à trop haut prix pour ne pas se faire un peu désirer. Il n'aura pas l'oiseau qui chante, disent-elles, ou bien :

Qu'on m'apporte la lune,
Le soleil à la main,
Pour toucher à mes pommes
Qui sont dans mon jardin.

Celles-là risquent fort de s'attirer une méchante réponse. « Pour toucher à tes pommes, il faut bien des manières », s'écrie le brave garçon ainsi rebuté, et, comme, à la campagne, on n'a pas de temps à perdre en compliments, il tire son chapeau, fait un grand salut et s'en va.

Puis il y a des galants de si bonne composition, de si sotte tournure, que c'est pain bénit de s'en moquer un peu. Écoutez cette friponne Languedocienne. Son amant est au rendez-vous, tout transi. « Marion, dit-il, viens ouvrir la claire-voie. Je suis gelé dans mes habits, le givre me tourmente. » Mais la folle ne fait qu'en rire.

« Que tu sois gelé, que tu sois glacé, — t'ouvrir sitôt, je ne puis guère. — Mon père veille encore avec ma mère.

« As-tu entendu le rossignol? — En chantant la turelanture, — il passe la nuit dans la fraîcheur.

« As-tu entendu le gai lauriol? — En chantant la tranlanlare, — il passe la nuit dans la rosée.

« Ainsi, mon pauvre Joseph, — de Marion tu es l'oiseau. — Danse, si tu veux, dans la gelée, — et chante-moi une jolie aubade. »

De Marion tu es l'oiseau. N'est-ce pas une charmante image et qui trouverait son application ailleurs encore qu'à la campagne?

Je ne parle pas de celles qui vous disent crûment :

Comment veux-tu que je t'aime?
Tu n'm'as jamais rien baillé.

Ce sont les positives de la bande.

En général, l'amour n'a pas chez nos paysannes ces allures intéressées. La compagnie de leurs galants suffit à ces délurées :

Oh ! Jacquot,
Que les poules sont aises
Quand elles sont avec leur coq !

Et l'amant répond tendrement : « Je ne fais de repos que quand nous sommes les deux. »

Voilà donc l'heureux couple assorti. Il ne perd pas son temps :

Fèves fleuries,
Temps de folies,

dit un proverbe de Bayeux. Parfois on s'égare dans quelque champ de blé ou de luzerne. Tout à coup paraît le propriétaire, qui s'écrie furieux :

Que faites-vous, beaux jeunes gens ?
Vous abîmez tout mon froment.

Bah! lui dit-on, c'est l'amour qui passe, et l'amour porte bonheur.

Tais-toi, tais-toi, bon paysan,
Voici la pluie, voici le vent
Qui relèveront ton froment.
A chaque épi bouton d'argent.

Et, la nuit, quand les deux amants sont séparés, ce sont des impatiences, des élans lyriques qu'envieraient des poètes d'un ordre plus relevé :

Belle lune, ô belle lune,
Que n'avances-tu d'un pas?
Si j'avais mon arbalète,
Je te jetterais en bas.

Hélas! l'amour n'est pas plus éternel aux champs qu'à la ville. Un beau jour, le désordre se met dans la maison, les visiteurs s'éloignent.

Quand les maisons sont propres,
Les amoureux y vont ;
La destinée, la rose au bois,
Les amoureux y vont.

Ils s'asseyent sur un coffre
En frappant des talons.

Quand le coffre s'enfonce,
Les amoureux s'en vont.

D'aventure le galant a fait un voyage et, au retour, il est tout changé.

Ah! oui, ah! oui, galant,
Dedans votre voyage
Les fill's de la Comté
Vous ont bien amusé.

Il a versé toute son huile, comme dit une bergère dans une ronde fribourgeoise. Lui, naguère si tendre, il devient brutal.

Ami, mon bel ami,
Où sont ces biaux souliers
Que tu m'avais promis?
— Ils sont cheux l'cordonnier,
Ni faits ni commencés,
Ni faits ni commandés.

— Ami, mon bel ami,
Où sont ces liaux louis
Que tu m'avais promis?
— Ils sont dans mon tiroir,
La clef dans mon gousset;
Tu les voirras jamais.

D'autres fois c'est la belle qui a changé. Son petit cœur volage a tourné au premier vent. L'amant évincé supplie, se désespère. Rien n'y fait, la cruelle se rit de son chagrin.

Méli', belle Mélie,
Prête-moi tes ciseaux
Pour couper l'alliance
Que nous avons ensemble,
L'alliance d'amour
Qui d'vait durer toujours.

Méli', belle Mélie,
Prête-moi un mouchoir
Pour essuyer les larmes
Qui coul'nt sur mon visage,
Les larmes de mes yeux
Qui t'y disent adieu.

Méli', belle Mélie,
Prête-moi un rasoir
Pour m'y couper la barbe
Et pour m'y rendre ermite,
Ermite dans les bois,
A jamais nous revoir.

Se rendre ermite, c'est aussi la ressource suprême de l'amant languedocien :

« Je ferai bâtir un ermitage. — Là je finirai mes jours. — J'y ferai faire deux fenêtres, — une au levant, l'autre au couchant.

« Une pour regarder ma mie, — l'autre pour voir le soleil.

« Et mon manger sera de l'herbe, — et mon boire sera des pleurs.

« Je ferai couche de fougère, — et coussin de romarin.

« Je ferai drap de roses blanches, — et couvertures de lis, etc. »

D'autres, moins poétiques, mais peut-être plus sincères, se consolent à moins de frais. L'éternel cabaret est toujours là qui fait tapage au tournant de la route, offrant aux amateurs un « petit vin de bouteille » dont chacun se pourlèche. On y entre, et tout est dit.

L'homm' qui rit, qui boit, qui chante,
Ma bell', n'a plus de tourments.

La délaissée, elle, aura plus de peine à oublier. Lorsque sa mère la grondera de son équipée, peut-être lui faudra-t-il répondre, comme la jeune fille de la ballade allemande qui s'est enfuie avec le chasseur vert : « J'ai été au jardin des roses, je m'y suis enfoncé une épine dans le pied, une forte épine dans le pied gauche, dont je boiterai neuf mois. »

Ses fraîches couleurs sont parties, sa beauté n'est plus qu'un souvenir. Elle s'en ira bien loin, dans quelque retraite, ensevelir sa honte.

Là-haut, là-haut, parmi les bois,
J'irai pleurer mon avantage.

Peut-être la verra-t-on, le soir, sur la route, épiant l'infidèle et se plaignant doucement.

Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai.

Le mien n'est pas de même;
Mon amant m'a quittée,

Pour un bouton de rose
Que trop tôt j'ai donné.

Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier,

Et que le rosier même
Fût encore à planter,

Et que mon ami Pierre
Fût encore à m'aimer.

Hélas! comme dit une autre chanson,

C'est pas des chos's qui s'rendent
Comm' de l'argent prêté.

Elle trouvera partout des cœurs de pierre, car le paysan n'est pas tendre à qui succombe. *Væ victis,* c'est vraiment son mot, à lui qui n'adore que le succès. S'il est parfois indulgent pour les don Juan de village, s'il s'égaye volontiers au récit de leurs méfaits, les victimes, pense-t-il, n'ont droit qu'au mépris.

Les filles sont comme la rose :
Tout un chacun veut la couper
Du moment qu'elle est boutonnée;
Personn' veut plus la ramasser
Aussitôt qu'ell' vient de tomber.

II.

Un mot maintenant des chansons elles-mêmes. En général elles ne sont pas très anciennes. On ne pourrait, comme pour les chants légendaires et religieux, suivre au loin leurs traces dans le passé. Et cela se comprend. La poésie religieuse du moyen âge est une création absolument populaire. C'est le peuple qui a fait ses saints et qui les a faits à son usage; il leur a donné son cœur et son âme, parfois sa bile et ses nerfs, et, comme il les avait faits, il les a chantés. De leur côté, nos vieilles légendes gardent un écho affaibli, mais reconnaissable encore, des grandes chansons de geste où le sentiment national s'était donné si généreusement carrière. Jean Renaud, le roi Renaud de la ballade lorraine, répond à travers les âges à Roland, à Gauvain, à Garin le Lohérain, à Renaud de Montauban. Il est épique à sa manière et, à force de simplicité, atteint la grandeur.

La poésie amoureuse, au contraire, devint très vite une chose de luxe et comme le privilège des hautes classes. Avec la chevalerie, les cours d'amour et le *Roman de la Rose,* elle tombe dans l'allégorie, les subtilités, les *concetti* de salon. Rien n'est plus éloigné des larges façons populaires de sentir et d'exprimer. Ceux-mêmes d'entre les trouvères et les troubadours qui sortent d'en bas n'ont d'autre idée que de se faire

pardonner leur origine et pour cela luttent avec leurs nobles confrères de maniérisme et de préciosité aristocratiques. Le peuple, d'ailleurs, avait-il bien le temps de faire sa cour? Esclave et bête de somme qu'il était, son imagination n'allait pas sans doute aux images riantes. La religion, une religion morne et terrible, suffisait à l'absorber.

M. Gaston Paris a publié, il y a quelques années, sous le titre de *Chansons du XVe siècle,* un recueil de chants d'amour qu'il semble donner comme populaires. Certes il y a là des trésors de grâce et de gentillesse qu'on ne saurait trop recommander à tous ceux qu'intéresse encore notre vieille littérature ; mais, à de très rares exceptions près, l'art populaire n'y peut rien revendiquer. On sent dans presque toutes ces petites pièces, dont plusieurs pourraient être signées de Charles d'Orléans, une précision de rythme, une sûreté de facture qui décèlent le lettré. Le peuple, même amoureux, ne rime pas ainsi.

J'en dirai autant du très intéressant recueil de M. Moritz Haupt, *Frantzösische Volkslieder,* qui contient nombre de chansons des xve et xvie siècles. Ces vieilles chansons ont encore bien du charme, celle-ci par exemple :

Je m'en vais par le monde
A la pluye et au vent,
(M'amour)
Pour chercher ma mignonne,
(Hélas!)
Celle que j'aime tant!

Or l'ay-je tant cherchée,
Qu'à la fin l'ay trouvée,
(M'amour)
Le long d'une vallée,
(Hélas!)
Tout auprès d'un vert pré!

Je lui ay dict : Doucette,
Où vas-tu maintenant?
(M'amour)
— M'en vais rendre nonnette
(Hélas!)
En un petit couvent. . . . .

Mais qui pourrait reconnaître là l'œuvre d'un paysan? C'est à peine si une dizaine de ces chansons portent le cachet populaire, et encore est-il certain qu'elles ont absolument disparu de nos campagnes.

En revanche, on y trouverait sans peine, en possession d'une incontestable popularité, plus d'une romance gaie ou sentimentale du temps de Louis XIV et de Louis XV. Telle la jolie ronde du Valois, citée par Gérard de Nerval :

Y avait dix filles dans un pré,
Toutes les dix à marier.
Y avait Dine,
Y avait Chine,
Y avait Suzette et Martine.
Ah! ah! Catherinette et Catherina!

Y avait la jeune Lison,
La comtesse de Montbazon;
Y avait Madeleine,
Et puis la Dumaine!...

On pourrait sans doute assigner la même origine à une chanson bien connue en Berry, en Bourbonnais, en Bourgogne, en Bresse :

Derrièr' chez nous y a-t-un vert bocage.
Le rossignol il y chant' tous les jours.
La il y dit en son charmant langage :
Les malheureux sont malheureux toujours.

Derrièr' chez nous y a-t-une fontaine
Où sur un frên' nos deux noms sont gravés.
L' temps a détruit nos deux noms sur le frêne,
Mais dans nos cœurs il les a conservés.

Le mal d'amour est une rude peine;
Lorsqu'il nous tient, il nous faut en mourir.
L'herbe des prés, qu'elle est si souveraine,
L'herbe des prés ne saurait en guérir.

— ainsi qu'à cette autre donnée par J. Bugeaud, dans ses *Chants des provinces de l'Ouest :*

J'ai rêvé qu'il était oiseau
Et que mon cœur était sa cage.
Ne m'en d'mandez pas davantage...

Tous ces couplets témoignent d'un raffinement de sentiments peu ordinaire chez nos poètes rustiques. Évidemment Mme Deshoulières a passé par là avec ses moutons enrubannés d'une faveur rose, et aussi Segrais et M. le chevalier de Florian; on dirait de belles demoiselles de la ville qui, transplantées aux champs, auraient fini par s'y acclimater au point de dérouter leurs adorateurs d'autrefois. Observez le changement d'allures. Sans doute elles ont égaré en route plus d'un falbala; plus d'un ruban du bon faiseur est resté pendu aux buissons du petit sentier; mais, pour n'avoir pas tout à fait la désinvolture de Marie-Antoinette à Trianon, elles n'en sont pas moins charmantes en sabots rustiques. Leur gaucherie a de la grâce, et elles ont gagné en gentillesse.

Mais laissons de côté ces éléments étrangers.

Il reste un art naïf sans doute et fort borné dans ses moyens d'expression, original cependant, tout à fait sincère, et que son ingénuité même rend singulièrement attachant.

Ne demandez à nos poètes populaires ni le tendre et délicat enfantillage de ces chants russes où les diminutifs multipliés font l'effet d'autant de caresses, ni le respect de la femme qui illumine les chants héroïques de la Serbie, ni ces raffinements, ces préciosités de sentiment où, depuis Pétrarque, le peuple italien est passé maître et qui donnent à ses *rispetti,* à ses *stornelli,* un air de ressemblance avec l'anthologie grecque ou l'*Intermezzo* du poète allemand.

Ce ne sont pas à coup sûr nos paysans qui diraient à leur maîtresse :

« Belle, petite belle, quand tu vas à la fontaine, — tout le sentier te fait des compliments, et le rossignol qui chante dans le buisson, — il va disant que tu es la plus belle et la plus mignonne. — Tu es comme une rose prise à son épine, — tu es la plus belle, la plus mignonnette; — tu es comme une rose sur son épine fraîche. »

Ou encore :

« Deux roses roses sont vos joues, vos cils deux petits arcs

d'amour. — Vous avez une paire d'yeux qui paraissent deux lances, — l'air et la terre en sont émerveillés. — Vous avez une paire d'yeux qui sont si beaux ! — Comme des couteaux ils m'ont traversé le cœur. — Vous avez une paire d'yeux qui font l'amour ; — ils tirent leurs rayons du ciel et vont au cœur (1). »

Si l'on excepte les Méridionaux, experts au langage des fleurs et chez qui l'amour ne va pas sans quelque afféterie, nos Français, gens de race moins affinée et un peu prosaïque, n'ont pas assez d'esprit pour atteindre à ces belles choses. Ils ne sauraient, comme un poète sicilien, pousser jusqu'au bout la comparaison de leur maîtresse avec la lune :

« La lune est blanche, vous êtes un peu brune. — Elle est d'argent, vous êtes d'or. — Elle reçoit la lumière, vous la donnez. — Elle décroît sans cesse, vous croissez toujours », etc., etc.

Mais, s'ils paraissent grossiers à côté de ces abstracteurs de quintessence, ne retrouvent-ils pas ailleurs quelques avantages ?

« Dans nos villages, dit M. de Puymaigre, l'amant semble à peine avoir regardé sa maîtresse. Il ne parle pas de sa beauté. Il ne cherche pas à conserver dans ses vers abrupts le souvenir d'un regard, le charme d'un sourire, à retracer les traits de celle qu'il aime. Il n'a nulle tendance à idéaliser l'amour. » Il y a du vrai sans doute dans ce jugement d'un homme qui a si profondément senti le charme de notre poésie populaire et à qui nous devons la conservation des chants du pays messin. J'ai peine cependant à ne pas le trouver un peu sévère. Je comparerais volontiers nos poètes rustiques à un musicien inspiré, mais inexpérimenté, qui, pour comble de malheur, n'aurait à sa disposition qu'une moitié de clavier, ou encore à un peintre infortuné condamné à n'employer jamais que deux ou trois couleurs. Il en résulte des œuvres un peu enfantines peut-être. Mais quelle exquise fraîcheur de coloris ! Cela rappelle ces tableaux naïfs qu'exécutent de bons moines dans quelques couvents de Russie et qui représentent éternellement la même Vierge byzantine, se détachant sur le même fond d'or, avec le même enfant Jésus sur les genoux. Bien que les plis de son voile ne varient pas, la Vierge est touchante encore en son attitude d'une raideur convenue, et l'enfant immobile sourit doucement.

Ainsi de notre poésie populaire. Elle est raide, elle est gauche, elle est sans esprit, mais elle sait sourire.

Quelle grâce dans ces quelques vers où un amant décrit sa bien-aimée :

Elle est vêtue en satin blanc,
Et dans ses mains blanches mutaines,
Ses cheveux qui flottent au vent
Ont une odeur de marjolaine.

Elle est là-bas dans ces vallons,
Assise au bord d'une fontaine.
Dans ses mains se tient un oiseau
A qui la bell' conte ses peines.

(1) *Chants populaires de l'Italie.* Texte et traduction par J. Caselli.

Les images sont peu variées. La rose, le rossignol, le romarin reviennent sans cesse. Mais tout cela est naturel et coule de source :

Elle semble la belle rose
Qui fleurit au rosier blanc.
. . . . . .
Elle a les cheveux jaunes
Et les sourcils dorés,

Et la bouche vermeille,
Comme rose au rosier.

Parfois la note est d'une brutale franchise, comme dans cette vieille ronde normande dont je traduis le patois :

« Je voudrais coucher avec toi dans une chambre fermée à clef, — et que la clef fût perdue dans un pré prêt à faucher, — et que la bonne femme qui la cherche eût les deux yeux crevés, — et que le diable fût à la porte pendant une éternité ! »

Mais le plus souvent la forme s'adoucit avec le sentiment : on sent que ces âmes rudes se sont amollies pour un jour au souffle de l'amour. L'homme de la terre a disparu. Il ne reste que l'enfant qui est au fond de toutes les natures primitives, et cet enfant a parfois bien du charme et de l'ingénuité :

Les moutons dans la plaine
Sont en danger des loups,
Et vous et moi, jolie bergère,
Nous somm's en danger de l'amour.

Les moutons vivent d'herbe,
Les papillons de fleurs,
Et vous et moi, jolie bergère,
Nous ne vivons que de langueur.

Il y a dans ce monde
Trois choses à désirer :
Y a le bon vin, la mamie blanche,
Et sa maîtresse à son côté.

Cette déclaration d'un paysan de la Bresse, où le solide n'est pas oublié, n'est-elle pas originale ? Et quelles puérilités charmantes, quelles tendresses d'expression qu'on ne s'attendait pas à rencontrer en pareil milieu :

Je vous aime, ma cœur doux.
. . . . . .
Petit cœur doux, consolez-vous !

La délicatesse, on le voit, ne manque pas toujours. L'amour, aux champs comme à la ville, a ses timidités, et le jardinier qui fait un bouquet à sa belle sent son cœur battre bien fort :

En le faisant, sa main tremblait,
Et ne le fit pas bien adreit (adroitement).

Ne dirait-on pas la pointe d'une épigramme de Marot ? Tout le monde connaît Magali. Eh bien, cette Magali, qui a enchanté les lecteurs de *Mireïo*, n'est pas aussi Provençale qu'on le pourrait croire. Il n'est guère de province où on ne chante la chanson des *Métamorphoses* :

Si tu te fais la rose
Du rosier blanc,

Je me ferai cueilleur
Pour te cueillir;
Je cueillerai la rose
Par amitié.

— Si tu te fais cueilleur
Pour me cueillir,
Je me ferai la caille
Courant les champs,
Et tu n'auras de moi
Aucun agrément.

— Si tu te fais la caille
Courant les champs,
Je me ferai chasseur
Pour te chasser.
Je chasserai la caille
Par amitié.

— Si tu te fais chasseur
Pour me chasser,
Je me ferai la carpe
Dans un vivier, etc.

Et comme la poésie populaire sait compatir aux maux de l'absence !

Arrivé dans Bordeaux,
Je t'écrirai des lettres
Sur les nuages blancs
Passant dessus les champs.

Il y aura dedans,
En lettres engravées,
Que je suis ton amant
Et fidèle et constant.

Volontiers les oiseaux se chargeront du message :

Ma mie reçoit de mes lettres
Par l'alouette des champs,
Et moi je reçois des siennes
Par le rossignol chantant.

Sans savoir lire ni écrire
Nous lisons ce qu'il y a dedans.
Il y a dedans ces lettres :
Aime-moi, je t'aime tant !

Mais ce sont là des mignardises. A côté de cette note puérilement charmante, il y a la note profonde. Jamais peut-être on n'a mieux exprimé la douleur que nos poètes de village. Souvent ce n'est qu'un cri, mais qui dit tout.

Oh ! oh ! que les amants
Ont de peine en aimant !
. . . . . .
Vous m'avez tant aimé,
Vous m'avez délaissé !

Parfois une image éclate, grandiose, violente, incohérente :

J'ai tant pleuré, versé de larmes !
Quatre ruisseaux en ont coulé,
Quatre moulins en ont viré !

Et quels mouvements, quelle audace lyrique ! J'ai parlé de cet amant qui, dans son impatience, menace la lune de la jeter à bas d'un coup d'arbalète. Un autre s'en prend aux montagnes.

Baisse-toi, montagne,
Lève-toi, vallon.
Que je puisse voir
Ma mie Jeanneton !

Voilà de ces traits de nature comme la passion seule en inspire. Les lettrés qui ne sont que lettrés n'y sauraient atteindre.

GABRIEL VICAIRE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voici une œuvre forte et délicate, sérieuse et aimable, œuvre d'érudit et de lettré, dont je ne vais donner qu'un aperçu insuffisant, car, pour entrer dans le détail, il faudrait un espace considérable. Je tiens cependant à la signaler, à en marquer les grandes lignes, à la caractériser en quelques traits. C'est un *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien* (1), par M. Maurice Croiset, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

Depuis quelques années on a beaucoup écrit sur la société grecque et romaine au temps de l'empire. Le succès des travaux de M. Friedlœnder sur les mœurs de ce temps, de M. Boissier sur la religion romaine, de M. Renan sur les origines du christianisme prouve quel intérêt s'attache à ces études. Au-dessous de ces larges vues d'ensemble il y a place pour des recherches plus modestes et des investigations plus restreintes. M. Croiset a été attiré, nous dit-il, par Lucien ; il lui a semblé qu'il n'était pas sans intérêt de jeter un peu plus de lumière, soit sur la vie, soit sur les œuvres d'un écrivain qui représente le scepticisme dans un siècle de restauration religieuse et la tradition classique dans un temps de décadence littéraire. Un peu plus de lumière, ce sont ses expressions mêmes. En effet, il ne prétend pas révéler un Lucien nouveau, inconnu, après les portraits déjà tracés par tant de critiques autorisés, notamment M. Egger et M. Martha. Seulement ces portraits n'étaient pas en pied ; la figure seule était dessinée, ici de profil, là de trois quarts ; enfin Lucien avait posé chaque fois en prenant la physionomie particulière que chacun voulait reproduire, lui qui a eu tant de physionomies différentes. C'est le satirique et le polémiste que vous voulez voir ? avait-il dit à l'un. Voici donc le satirique et le polémiste. A l'autre : C'est au moraliste que vous avez affaire ? Voici donc le moraliste. M. Croiset a contraint ce Protée à poser tour à tour sous tous ses aspects, de polémiste, de satirique, de moraliste, de sceptique, de bel esprit, de critique, de lettré, de fantaisiste. Il a saisi chacune de ces expressions différentes, et dessiné à mesure autant d'esquisses. Puis le grand portrait définitif, où, après avoir démêlé ce qui faisait l'unité dans cette diversité apparente, il

(1) *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, par Maurice Croiset. — 1 vol. Paris, 1882. Hachette et Cie.

a fondu tous ces traits en une image qui vit réellement. La figure s'est fixée sur la toile sans s'immobiliser cependant. Voyez cet œil narquois et souriant, ce rayonnement malicieux, ce je ne sais quoi de vif et de satisfait : voilà bien Lucien heureux d'avoir lancé quelque trait bien aiguisé contre les prêtres ou les sophistes, heureux en même temps des applaudissements de l'auditoire, heureux aussi de son imagination, de sa fantaisie, de son esprit. Cette joie n'a rien de la gravité qui viendrait du sentiment d'un grand devoir accompli. Ce n'est pas l'orgueil de ceux qui ont construit, pas même de ceux qui ont démoli; Lucien sait bien que ces petites flèches effleurent à peine le but visé : c'est la vanité du bel esprit enchanté des bravos de la galerie. Il ne voudrait même pas qu'on le prît trop sérieusement. En se passionnant pour le résultat des luttes qu'il engage, on songerait moins à remarquer la grâce et les attitudes du lutteur.

J'appuie, et un peu lourdement peut-être, sur ce que le peintre a indiqué avec plus de réserve; mais c'est qu'en effet je suis plus frappé encore qu'il ne l'est lui-même de tout ce qu'il y a d'artificiel, d'étroit, de puéril même en ce bel esprit qui n'est, à mon sens, qu'un bel esprit. M. Croiset n'a pas un parti pris d'admiration, tant s'en faut; il ne fait pas de cet athlète de société un Hercule ou un Titan ; il limite même très étroitement son rôle et son influence; peut-être lui accorderais-je un peu moins encore, voilà tout. Sans doute j'aurais tort, et mon peu de sympathie pour cet éternel rieur qui rit toujours de façon à faire admirer ses belles dents me rend injuste. Il faut bien reconnaître, après tout, qu'il a eu, sinon la passion du vrai, le goût du moins; que si dans son ironie on sent le procédé littéraire, on y voit aussi la protestation d'un bon sens naturel que ne révoltent pas, mais que choquent les exagérations, les préjugés, les élans irréfléchis de la crédulité des simples et les habiletés de ceux qui les exploitent. Il n'a apporté aux hommes aucune idée neuve, aucune vérité; mais c'est quelque chose de rétrécir le domaine de l'erreur. Si le rôle de Lucien a été un rôle surtout négatif, si son action n'a pas été, en son temps, décisive et retentissante, elle a été au moins durable. Sans lui, la chute du polythéisme n'eût pas été retardée d'un instant peut-être; mais il lui a donné par avance le caractère d'une victoire légitime du bon sens et de la vérité. Les flèches légères qu'il lançait avec grâce n'ont pas renversé les idoles ; mais il se trouve qu'aujourd'hui encore elles atteignent certaines idoles ressemblant à ces ancêtres. Leur sifflement aigu nous tient en éveil quand nous allons nous laisser bercer par le sentiment ou éblouir par les mirages de l'imagination.

C'est ce que montre excellemment M. Maurice Croiset, sans rien exagérer cependant et sans faire de Lucien le fléau de toutes les superstitions en tous temps et en tous lieux.

Sur l'artiste, le bel esprit, le fantaisiste qui garde la mesure dans l'extravagance bouffonne et donne un air de vraisemblance à la fiction la plus hardie, à la féerie la plus surnaturelle — ascensions merveilleuses à travers l'espace, visites rendues au soleil, à la lune, excursions sous-marines, — des pages excellentes. Un rapprochement s'imposait entre Aristophane et Lucien : M. Croiset a ingénieusement marqué les rapports et les contrastes. Chez l'un, l'ironie d'abord et la satire montant d'un vigoureux et soudain essor, et presque comme malgré soi, dans les régions de la fantaisie ailée et chantante; chez l'autre, la fantaisie d'abord, puis l'ironie maîtresse d'elle-même et ne se laissant pas entraîner par les caprices de l'imagination. Là un railleur, mais avant tout un poète; ici un poète, mais surtout un railleur. L'un brisant comme malgré lui le cadre étroit de la satire; l'autre y maintenant toujours ses conceptions les plus hardies en apparence. Pour mieux comprendre la distinction, songez à Swift, plus maître encore de lui, moins emporté par la fantaisie. On pourrait établir comme une proportion : Lucien est à Aristophane ce que Swift est à Lucien.

Je regrette de ne donner qu'un aperçu si insuffisant de l'étude remarquable de M. Croiset : il faut la lire. Elle n'intéressera pas seulement les amis de l'antiquité : par les applications qu'elle fait ingénieusement de l'ironie de Lucien aux questions qui préoccupent encore le temps présent, par les rapprochements qu'elle indique, par la vivacité et le piquant du style, elle est faite pour plaire aux Athéniens du XIXe siècle. Ces qualités aimables, brillantes et toutes modernes ne nuisent en rien au sérieux.

II.

Si M. Croiset a vécu à Athènes, M. Ferdinand Brunetière a vécu à Versailles au temps de Louis XIV ; il s'est entretenu avec Fénelon et Bossuet, il a discuté avec Mme Guyon ; c'est lui qui a crié du parterre à Molière : Courage, Molière, voilà de la bonne comédie! Cas extraordinaire de longévité, il a entendu Massillon à son déclin, il était des lundis de Mme Geoffrin, il consolait Mme d'Épinay, discutait avec l'abbé Galiani, un frivole; grondait vertement Diderot, qui, dans ses *Salons*, faisait de la critique bourgeoise et sentimentale, et non de la critique savante et technique; il a même été l'un des spectateurs de la première du *Mariage de Figaro*; en 1793, il n'allait plus au théâtre parce qu'on y jouait des choses abominables; mais il se les faisait raconter et soupirait : *O tempora, o mores!* On vient de publier ses souvenirs de deux siècles sous ce titre : *Nouvelles études critiques sur l'histoire de la littérature française* (1), un titre un peu long, comme sa vie. C'est plaisir d'entendre parler de ces grandes époques au témoin qui sait les choses. Il a le droit de dire à ceux qui en discourent un peu à la légère : Vous vous trompez ; je le sais bien, moi qui y étais! Ce droit, il en use largement; d'un ton aimable cependant, sans morgue ni pédantisme. Il redresse les erreurs, rétablit les faits; il fait revivre le passé, qui lui est demeuré présent à l'esprit, uniquement par souci de la vérité.

Quand on vit longtemps, on se reporte avec une complaisance bien naturelle vers ses jeunes années. Les vieillards sont tous ainsi. En ce temps-là le soleil était plus chaud, la brise plus caressante, le vent moins âpre. Ne nous étonnons

(1) *Nouvelles Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, par Ferdinand Brunetière. — 1 vol. Paris, 1882. Hachette et Cie.

donc pas si M. Brunetière a un faible pour le siècle de Louis XIV. Il a gardé un souvenir d'admiration attendrie pour les mœurs, les idées et le langage d'alors. Ce langage même, il en a conservé pour son usage personnel certains tours, certaines formes qu'il aime à employer : elles donnent à son style une saveur particulière. Ces façons de parler habituelles à Bossuet et à Pascal ont grand air et on les entend avec une sorte d'étonnement respectueux comme l'écho d'une langue dont le souvenir s'efface de plus en plus. J'imagine que si M. Brunetière avait assisté à certaine leçon de Michelet dont le début est demeuré célèbre : « Messieurs, le grand siècle... c'est le dix-huitième que je veux dire... », il n'eût pu contenir son indignation. Quoi! le grand siècle, le dix-huitième? Quoi! *l'Orphelin de la Chine* supérieur à *Cinna* ou à *Phèdre!* Quoi! *le Fils naturel* supérieur au *Misanthrope!* Quoi! *le Petit Carême* supérieur aux sermons de Bourdaloue!.. Et on n'aurait pu l'arrêter. Poser même la question, c'est pour lui un blasphème. Et voyez jusqu'où vont ses préventions contre le XVIIIe siècle : C'est un siècle, dit-il, qui s'ennuie. Il me semble, à moi, qu'il n'en avait pas le temps : il avait trop à faire. Mais voilà! M. Brunetière, devenu vieux alors, s'ennuyait plus aisément, et il en aura conclu que l'on s'ennuyait autour de lui. Ne l'en croyons donc pas aveuglément sur ce point; défions-nous de ce parti pris de sacrifier un siècle à l'autre. Nous étant mis ainsi sur nos gardes, écoutons ce Nestor qui a tant vu, tant entendu, et dont les souvenirs sont si précieux à recueillir. C'est une occasion de nous instruire, c'est un plaisir aussi d'entendre cette voix grave et forte qui donne un air de sérieux même à l'ironie et au badinage, car Nestor s'égaye parfois.

III.

Voici maintenant un contemporain, bien franchement du XIXe siècle, à la mode du jour et même à la mode de demain, Parisien *parisiennant* et boulevardier *boulevardant,* M. Léon Chapron. Lui aussi publie ses souvenirs, mais des souvenirs tout frais, la chronique du mois dernier, celle de l'autre semaine, celle de la veille. Oui, d'hier; mais hier, pour les chroniques d'actualité, comme c'est loin déjà! Enfin, parmi ces sujets d'études légères, d'improvisations à la vapeur, il en est quelques-unes qui peuvent garder deux ou trois mois un certain parfum et offrir encore quelque intérêt. M. Chapron, en réalité, n'a pas trouvé toutes ses inspirations en flânant par les rues, quoi qu'en dise son titre très modeste (1); ou bien, à propos de tel ou tel petit fait particulier, il a su parfois s'élever à une thèse plus générale. Il y a en ce boulevardier un philosophe. On lira donc encore volontiers certains de ces articles qui, en effet, méritaient peut-être de vivre plus d'un jour, d'être autre chose que des déjeuners de soleil, comme disait Mme de Sévigné. Pour ma part, j'y ai pris plaisir.

Ce ne sont pas tant toutefois les vues philosophiques, la profondeur et la nouveauté des aperçus qui m'ont captivé, que l'agrément de la forme et les procédés de style. Pour peu qu'on ait le sentiment de l'art, on est frappé de l'abondance des ressources dont M. Chapron dispose. Il a une fertilité d'invention pour le menu détail qui mérite qu'on s'y arrête. C'est un don spécial, cet art de faire quelque chose de rien. Tel sujet comporte bien vingt lignes : M. Chapron lui en fait fournir trois cents. Toute résistance serait inutile; trois cents, pas moins; il n'y a pas à dire, mon bel ami! Tous les chroniqueurs en sont là, objecterez-vous? Oh! que non pas! Chez d'autres on voit en plein le vide, les trous, le remplissage qui ne remplit pas. Le remplissage de M. Chapron remplit, voilà la différence. L'idée principale se présentant à lui éveille aussitôt en son esprit un essaim d'idées secondaires qui bourdonnent et tourbillonnent, demandant qu'on leur donne une place. M. Chapron la leur donne en effet, mais non en les fourrant pêle-mêle. Il les range en bon ordre, enchâssant avec art l'accessoire dans l'essentiel, de façon que cela fasse corps. On a bien ainsi un peu trop d'incidentes dans les incidentes, de parenthèses dans les parenthèses; mais il en est du style comme d'une armée : s'il y a quelques recrues médiocres, qu'importe? l'essentiel, c'est que les cadres soient bons. Supposez, outre cette science d'organisation, le don d'entraîner le bataillon, qui ira ainsi d'un même mouvement, et vous comprendrez comment les chroniques de M. Chapron nous font plaisir en défilant au pas accéléré. C'est justement parce que je leur trouve un mérite particulier que je me suis arrêté à en étudier le mécanisme et les procédés.

Si M. Chapron m'en est reconnaissant, qu'il cesse de nous jeter des cailloux, à nous normaliens, qui ne nuisons en rien à son industrie. Il a été bien dur pour nous dans ce volume; et cela sous quel prétexte? Parce que M. Caro avait écrit que la critique littéraire pour les œuvres sérieuses n'existe plus. C'est une thèse comme une autre. En quoi, grand Dieu! cela offensait-il M. Chapron? Et cependant il a crié comme si on l'eût écorché, et il s'est vengé de M. Caro en nous disant des choses très pénibles, très pénibles. Et moi je me venge aujourd'hui en lui rendant le bien pour le mal. La postérité appréciera.

Que Dieu voie, et nous juge!

comme dit le doux Éliacin à la méchante Athalie.

IV.

L'histoire de *Marca* (1), que nous raconte Mme Jeanne Mairet, est une touchante histoire. Nous avons vu déjà, soit au théâtre, soit dans le roman, une mère et une fille rivales. Tantôt c'est la mère qui se sacrifie, tantôt la fille qui s'immole. La donnée est cette fois rajeunie, car la fille n'est qu'une fille d'adoption. Marca, née d'une faute, est recueillie des bras de sa mère mourante par une très haute, très puis-

(1) *Le long des rues,* par Léon Chapron. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

(1) *Marca,* par Jeanne Mairet. — 1 vol. Paris, 1882 G. Charpentier.

sante et impérieuse dame, la baronne Véra. Pure fantaisie de bienveillance, caprice, vanité même, et désir de se singulariser par une bonne action, car cette enfant sera comme une poupée dont s'amusera la grande dame et dont en même temps elle se fera honneur. Quand la rivalité éclate, la baronne n'a qu'un mot à dire : Sortez, je vous chasse! et voici Marca seule, pauvre, sans asile et sans pain, après dix-huit années de vie fastueuse. La misère, ce n'est rien encore; mais avoir les instincts, les goûts, les aspirations qu'a développés une éducation de duchesse et vivre dans un atelier ou courir les maisons de confection pour obtenir un peu de travail! Et ce qu'il faut entendre dans ce milieu! et les regards et les gestes des patrons et des contremaîtres! On aura pour voisin un brave et honnête ouvrier qui serait heureux de vous épouser et vous ferait une vie paisible; oui, mais c'est un ouvrier! On l'estime, on est même pénétrée de reconnaissance pour son dévouement; oui, mais il a les mains calleuses, mais il est vulgaire, mais son esprit est à peine défriché. Voilà pourquoi Marca se jette dans la Seine un soir d'hiver. Regardez son cadavre sur les dalles de la Morgue!

La peinture de ces souffrances morales, bien autrement cruelles que la faim et la soif, le supplice infligé à Marca tout autant par l'éducation, le bonheur et l'éclat du passé que par la misère présente, voilà le sujet d'étude qui a tenté l'auteur. Mme Jeanne Mairet y a fait preuve d'un talent très délicat d'analyse subtile et pénétrante. Là est le vrai drame, plus émouvant, à mon sens, que les péripéties imaginées par l'auteur pour agir sur les nerfs qui ont besoin d'émotions violentes. Marca dans l'eau, Marca sur le marbre de la Morgue; le père, qui ne s'était jamais douté que ce fût sa fille, la reconnaissant là, au bracelet qu'il aperçoit à son poignet; la baronne punie par la paralysie, tout cela est conforme à la poétique admise et d'ailleurs indispensable; mais c'est l'élément banal dans cette œuvre distinguée.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On vient de jouer à l'Opéra-Comique deux pièces de deux nouveaux compositeurs... Il y a donc encore des compositeurs? Je pensais que ces malheureux, abreuvés d'amertumes, privés de toutes ressources et finalement chassés du territoire français, étaient allés se noyer dans quelque rivière allemande ou se pendre à Bruxelles dans les dessous du théâtre de la Monnaie. Je me trompais : il en reste deux qu'on nous montre avec ostentation en nous disant qui ils sont, d'où ils viennent, comment on a pu les retrouver. L'un, M. Lacôme, était déjà connu pour avoir composé des opérettes; mais on n'a pas de renseignements sur l'autre, de sorte que les détails abondent : c'est un « prix de Rome » d'il y a quinze ans; depuis, il a été obligé pour vivre de donner des leçons de solfège à des perruches, de chanter dans les chœurs du théâtre Montparnasse, de tourner des pianos mécaniques..., etc., etc. Vérification faite, il se trouve que M. Dutacq — c'est son nom — jouit d'une honnête aisance et a eu son prix de Rome en 1876. Mais qui aurait pu supposer cela?... Six ans seulement d'intervalle entre le couronnement des études musicales et la représentation du premier ouvrage! On ne peut pas y croire... Et voilà comment les légendes se forment.

C'est qu'aussi ces légendes reflètent trop souvent la réalité. Elle est terrible, l'histoire des infortunés qui naissent avec l'idée de charmer les oreilles des autres hommes et qui meurent avec le regret de n'avoir pu y parvenir. J'ai déjà raconté leurs souffrances dans la période des études et des concours, au moment où il s'agit d'emporter ce fameux prix de Rome qui devra, dit-on, leur ouvrir toutes les portes. Mais après?... Une fois qu'ils ont obtenu cette suprême récompense, comment vont-ils prouver qu'ils en étaient dignes? En composant, puisque c'est un prix de *composition musicale,* mais en composant quoi?

Ils pensent tout d'abord et tout naturellement au théâtre, seul endroit où ils puissent développer librement toutes leurs qualités et tout leur savoir. Seulement, pour faire un opéra ou un opéra-comique, il faut un livret. A qui le compositeur demandera-t-il ce livret, si le ciel ne lui a pas accordé le don de la conception et de la versification dramatiques?

S'il s'adresse à un auteur jeune, inexpérimenté et inconnu comme lui, il y a des chances pour que la pièce ainsi obtenue soit imparfaite et surtout pour qu'elle ne soit pas reçue. Les directeurs, fidèles serviteurs du public, ne sont pas généralement très bien disposés pour les jeunes auteurs; mais, quand ceux-ci sont doublés de jeunes compositeurs, on ne se contente plus de les fuir : on les repousse!

Le musicien sollicite alors l'appui d'un auteur *arrivé*... O surprise! Il l'obtient! L'auteur arrivé lui donne un livret... Mais quel livret! une mauvaise pièce refusée jadis partout, une œuvre de jeunesse informe ou passée de mode, quelque *Frédégonde* oubliée dans les cartons de l'Odéon. L'auteur n'aurait pas osé l'exhiber telle qu'elle est; mais il pense qu'en la présentant sous un autre titre, en plaçant l'action à une autre époque et en noyant les alexandrins dans beaucoup de musique, il pourra encore la faire passer... Et puis quoi? Si cette pièce tue la musique en se tuant elle-même, l'auteur n'aura pas perdu grand'chose; et c'est au compositeur qu'on imputera l'insuccès.

II.

Le compositeur n'est pas seulement l'esclave et la victime du librettiste; il dépend aussi des chanteurs qui interprètent son ouvrage. Que ceux-ci soient enrhumés ou simplement mal disposés et voilà le succès compromis; la romance ne fera pas d'effet, le duo finira froidement... Aussi, jusqu'au jour de la première représentation, le compositeur vit dans des transes mortelles; il ne dort pas ou dort mal, rêvant de grippes fantastiques, de coryzas monstrueux. Il se voit changé

en courant d'air et poursuivant sa cantatrice, qui lui dit : « Monsieur, laissez-moi, de grâce! Si ce n'est pas pour moi, que ce soit pour vous... Car enfin vous vous nuisez à vous-même! » Horrible cauchemar!

A son réveil, le compositeur est en proie aux plus sinistres pressentiments. Ce n'est qu'un songe pourtant! Se devrait-il inquiéter d'un songe?... Hé! oui, il s'en inquiète; il court chez la chanteuse :

— Vous n'êtes pas malade?

— Non.

— Vous êtes en voix?

— Oui.

— Ah! tant mieux!... Restez au chaud... Ne sortez pas... Ou plutôt si! sortez un peu, pour n'être pas saisie ce soir par le froid. L'air est vif, vous savez? Prenez garde!... Couvrez-vous bien!...

Et le pauvre homme disparaît, non sans avoir fait ses recommandations à la femme de chambre; car la camériste de la chanteuse exerce ce jour-là une influence décisive. Elle seule peut mettre sa maîtresse à l'abri de toutes les contrariétés qui altéreraient le timbre de sa voix. Si tel visiteur connu pour son caractère ombrageux se présente chez la cantatrice, il faudra le renvoyer adroitement. Voyez-vous cet individu *faisant une scène* à Ophélie ou à Juliette un jour de *première*?... C'est qu'il en serait bien capable! A cette pensée, le compositeur pâlit et frissonne; des idées folles lui traversent l'esprit : oui, plutôt que de laisser ce monsieur monter chez Juliette, il le clouerait au bas de l'escalier!

Le malheureux tremble ainsi jusqu'au soir... Et il a raison de trembler. A quelles catastrophes n'est-il pas exposé? Voyez ce qui s'est passé lundi à l'Opéra-Comique : au moment d'entrer en scène, M. Nicot déclare qu'il lui est impossible de chanter : enrouement subit, émotion, etc. On ne peut pas changer le spectacle au nez des critiques venus tout exprès pour l'entendre : on fait une annonce; et l'aimable ténor chante tout de même. Mais comment chante-t-il? Demandez-le au compositeur qui, haletant derrière le décor, enfonce ses ongles dans sa chair chaque fois que l'artiste pousse un son hasardé.

Que peut-on dire d'une œuvre exécutée dans de telles conditions?

— Mais l'auteur en appellera au public de la seconde représentation?

— Attendez! Lisez l'affiche de l'Opéra-Comique : « Prochainement, deuxième représentation de *Battez Philidor*, retardée par indisposition de M. Barré. »

Barré après Nicot!... Avouez que M. Dutacq n'a pas de chance!

III.

Et puis la vérité — il faut bien la dire à M. Dutacq et à ses pareils, — la vérité est que le public n'aime pas la musique. Il ne l'écoute que lorsqu'il l'a déjà entendue. Si j'étais compositeur, j'aurais soin, avant de mettre des airs dans mon opéra, de les faire moudre par quelques orgues de Barbarie. Malheureusement, on procède d'habitude en sens inverse; et c'est de là que viennent tous les malheurs de l'école française. Si le *Faust* de Gounod avait un peu couru les rues au lieu d'aller tout droit au Théâtre-Lyrique, il aurait eu plus de succès le soir de son apparition.

Car *Faust* n'eut pas d'abord de succès — voilà de ces choses qu'on ne saurait trop rappeler, — et un critique éminent (j'ai nommé M. Jouvin) condamna l'œuvre de Gounod avec une solennité qui ne l'a plus quitté depuis.

Non! le public n'aime pas la musique inédite; il ne veut pas qu'on change ses habitudes; les sonorités nouvelles le troublent, les formes inusitées le chagrinent... Et sa répugnance se manifeste surtout à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, dans ces théâtres à répertoire où les murs gardent, pour ainsi dire, l'écho de la musique applaudie. Vous entrez à l'Opéra-Comique : les airs du *Pré-aux-Clercs*, de *la Dame blanche*, du *Domino noir*, vous reviennent à l'oreille.., et on vous en joue d'autres! Il y a désaccord, contraste, souffrance...

Le public est plus indulgent dans les salles spécialement consacrées à l'audition d'œuvres nouvelles; là, ses sensations ne sont pas gâtées par ses souvenirs, et il applaudit *Paul et Virginie* à la Gaîté, sans se demander si cet opéra vaut *Fra Diavolo*.

Quant aux critiques... Ah! les critiques! Il y en a d'excellents et ils sont tous sincères. Mais, avec les habitudes actuelles du journalisme, la plupart rendent leurs jugements sans avoir eu le temps d'y réfléchir et se contentent de formules toutes faites. Beaucoup de ces formules n'ont d'ailleurs rien de compromettant : « La personnalité de l'auteur n'est pas assez franchement accusée dans ce premier ouvrage pour que nous nous prononcions sur son compte; nous l'attendons à une autre épreuve. » Voilà l'arrêt du critique bon enfant qui ne se soucie pas de s'engager dans une discussion que peut-être il ne saurait pas soutenir. Tout journaliste peut rendre compte d'une comédie ou d'un livre; il est moins facile de se prononcer sur un art qui exige des connaissances spéciales, l'étude des maîtres et une oreille exercée.

Malgré cela, on n'hésite pas dans certains journaux à remettre le sceptre de la critique (vieux style) aux mains de jeunes gens qui n'ambitionnaient pas cet honneur. Ils soupiraient après la gazette du sport; elle n'est pas vacante; on leur dit : « Vous ferez la chronique musicale. » Et ils la font bravement. Ils la font même savamment; en plaquant dans leurs articles quelques termes techniques attrapés çà et là : *fugue, contre-point, adagio*, ils dépassent Fétis et Castil-Blaze. Quelquefois ils forgent des mots comme les Goncourt. J'ai noté cette phrase d'un compte rendu : « Il y a dans cet ouvrage, je ne dirai pas de la musique, mais de la *musicalité!* »

Eh bien, tout compte fait, je ne sais pas si ces critiques innocents ne valent pas encore mieux que les critiques pétris de compétence. Ceux-ci sont généralement des compositeurs condamnés par la rigueur des temps à écrire dans les feuilles publiques. Ils ne sont pas tendres pour leurs confrères plus heureux, et c'est avec une volupté féroce qu'ils dissèquent

l'œuvre du camarade qui a eu la chance de se faire jouer.

L'un d'eux a eu cette semaine un mot typique en parlant de M. Dutacq. Ce critique est lui-même un ancien prix de Rome et, comme tel, il a fait ce qu'on appelle de la musique sérieuse avant de se vouer à l'opérette, qu'il exploite exclusivement aujourd'hui. Eh bien, quoiqu'il ait obtenu dans ce nouveau genre des succès incontestables, il en veut à ceux qui persévèrent dans la voie qu'il a quittée, et il terminait ainsi son compte rendu :

« Mon Dieu! qui donc nous délivrera des compositeurs trop forts! »

N'est-ce pas tout à fait la fable du renard qui avait coupé sa queue?

X...

POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'INCIDENT ANGLO-ESPAGNOL DES RÉFUGIÉS CUBAINS : EXTRADITION OU AMNISTIE. — ÉLECTIONS AUX ÉTATS-UNIS; VICTOIRE DES DÉMOCRATES ET CARACTÈRE DE CETTE VICTOIRE. — SUCCÈS DU BILL DE CLOTURE; APPEL DE M. GLADSTONE A M. PARNELL.

I.

Un différend des plus compliqués est, depuis quelques jours, pendant entre le gouvernement espagnol et le cabinet anglais. C'est en petit, en tout petit, quelque chose comme le célèbre litige de l'*Alabama,* sauf qu'ici la dispute porte exclusivement sur des intérêts moraux et que, de part et d'autre, l'amour-propre est seul en jeu. En quelques mots, voici le cas. Trois réfugiés cubains, qui avaient cru trouver à Gibraltar, sous le pavillon britannique, un asile contre les poursuites de leurs vainqueurs, ont été expulsés de cette place par l'inspecteur de la police et reconduits à la frontière où les épiaient des agents espagnols qui ont au plus vite fait main basse sur les fugitifs. Tels sont les faits acquis : quant au pourquoi et au comment, c'est ce que l'on n'a pu élucider. Le gouverneur de Gibraltar, lord Napier, n'a su, paraît-il, les choses que par les journaux, ce qui prouverait, par parenthèse, un administrateur bien mal instruit. D'autre part, le consul espagnol affirme n'en guère savoir plus long.

Ce qui est certain, c'est qu'aussitôt la nouvelle ébruitée, la fierté anglaise s'est émue. Le parlement a pris la mouche, d'autant plus aisément que, d'après la première version, c'était sur la réquisition du consul espagnol que la police de Gibraltar aurait livré les trois Cubains. Or cette réquisition eût été par elle-même illégitime, attendu que les deux nations sont convenues, aux termes mêmes du traité qu'elles ont conclu il y a trois ans, de ne pas étendre l'extradition aux prisonniers politiques. Et, si une cause vaincue a particulièrement droit aux sympathies, n'est-ce point la cause cubaine? On sait que d'héroïsme a déployé l'île captive pour secouer le joug détesté de ses exploiteurs; mais les forces étaient trop inégales et elle est retombée sous leur rapace domination. Et voici que l'Angleterre, la contrée hospitalière par excellence, séculaire abri de toutes les infortunes, refuge de tous les indomptés, rejette dans les bras du geôlier ces suppliants qui avaient cru atteindre le salut en touchant son sol! Non, non, il ne sera pas dit qu'elle aura de la sorte forfait à sa gloire. Et vite de réclamer de M. Sagasta la restitution des trois extradés au gouvernement qui, à la légère, sans y songer, s'en était défait. Seulement, jusqu'ici le cabinet espagnol, dont la fierté aussi s'est éveillée, n'a point la mine de rien vouloir rendre. « Un bon tiens, se dit-il, vaut mieux que deux... tu ne les auras pas. »

D'autant que M. Sagasta est un négociateur très délié, et l'incident, tel qu'il le présente, apparaît sous un tout nouveau jour. Le consul espagnol n'aurait, assure-t-il, adressé de réclamation d'aucun genre. L'administration de Gibraltar aurait agi spontanément, de sa propre initiative. Les règlements en usage dans des forteresses comme celles-ci sont extrêmement rigoureux. On n'y peut débarquer et l'on n'y saurait séjourner sans un permis spécial délivré par les autorités du lieu. Or les trois Cubains, se trouvant dépourvus de tout permis, tombaient sous le coup du règlement. La police anglaise les a expulsés comme ne satisfaisant pas aux conditions qu'elle exige : elle n'a donc en cela cédé à aucune suggestion et ne saurait s'en prendre qu'à elle-même. La police espagnole, de son côté, ne faisait qu'user de ses pleins droits quand elle happait à leur passage sur son territoire trois rebelles condamnés par ses lois. Donc personne n'a rien à reprocher à personne; chacun a été dans son rôle; ce qui est fait est fait, il n'y a pas lieu d'y revenir.

Présentée sous ce nouvel aspect, la question perd de son acuïté. L'hospitalité britannique est hors d'atteinte, puisque, d'après cette version, la mesure dont les réfugiés cubains ont été l'objet ne les a point frappés comme fugitifs, mais simplement comme passagers en défaut. Ce sont leurs papiers, non leurs opinions ou leurs actes, qui n'étaient pas en règle.

Restent bien, il est vrai, certains points obscurs. Pourquoi, sachant quel sort inévitable réservait à ces hommes une expulsion immédiate, la police de Gibraltar ne les a-t-elle pas tout bonnement déposés sur quelque navire en partance pour Londres ou toute autre ville aux règlements moins draconiens? C'était le parti que dictait la plus élémentaire générosité, sinon la plus simple prévoyance. Et, d'autre part, comment le consul espagnol avait-il été informé si juste à point et de la détermination prise par l'inspecteur de Gibraltar et de l'heure où elle s'accomplirait? Ne semble-t-il pas qu'une négociation plus ou moins secrète ait dû être menée, des communications échangées, des promesses faites, pour qu'avec une telle promptitude les bannis aient été transmis d'une police à l'autre comme un volant que deux raquettes se renvoient?

Il y a dans toute cette affaire des dessous que la curiosité parlementaire parviendra peut-être à pénétrer. Une enquête est ouverte par le gouvernement anglais. Mais, pendant que les enquêteurs poussent leurs recherches savantes, nos trois Cubains sont sous bonne garde et ce ne sera point une baga-

telle d'obtenir leur élargissement. Aussi la presse anglaise conseille-t-elle un compromis de nature à ménager les susceptibilités des deux parties. Que le gouvernement du roi Alphonse, propose-t-elle, refuse de livrer à une puissance étrangère des prisonniers d'État, soit; mais, du moins, qu'il leur fasse remise de leur peine. Point d'extradition, s'il veut, mais l'amnistie! De la sorte seront aplanies toutes difficultés. Toutefois, comme elle se rend bien compte que cette transaction prétendue est toute aux dépens de l'une des parties : l'Espagne (on aime fort, au delà du détroit, ce genre de transactions), la même presse s'efforce d'y préparer le jeune souverain par des caresses, des câlineries sans fin. C'est un art merveilleux de dorer la pilule. Voyez ce que se fait écrire le *Times*, qui donne, sur ce sujet, le ton à tous les grands organes politiques d'outre-Manche :

« Quiconque est au courant de l'estime du jeune roi pour l'Angleterre, de l'agréable souvenir qu'il a gardé de sa résidence dans ce pays, doit être convaincu que son respect pour le gouvernement constitutionnel ne l'empêchera pas de faire de son mieux en vue de contenter les vœux de l'Angleterre et de concilier ses devoirs royaux avec ses sentiments d'humanité. M. Sagasta et le marquis de la Vega de Armijo, en dépit de leur ténacité dans les négociations commerciales, ont aussi trop conscience de la nécessité des relations amicales avec l'Angleterre pour n'être pas anxieux de régler une question plutôt de délicatesse que de politique. »

Vaine fumée que ces beaux compliments! Délivrer les prisonniers cubains sur sommation des détenteurs de Gibraltar sera dur et au roi Alphonse et à M. Sagasta. La pilule est bien dorée sans doute; combien elle paraît encore amère! Mais qui donc avait répandu ce délicieux mensonge, qu'à peine au pouvoir M. Gladstone n'aurait qu'un désir : rendre à l'Espagne Gibraltar?

II.

D'importantes élections ont eu lieu aux États-Unis pour désigner des fonctionnaires locaux, des membres des législatures d'États et des représentants au Congrès fédéral. Le résultat net de cette grande et complexe opération politique est le déplacement de la majorité parlementaire, désormais acquise aux démocrates. Depuis la fin de la guerre de sécession, c'est la première sérieuse défaite du parti républicain. On s'attendait bien que cette fois les démocrates prendraient une revanche : la mort du général Garfield et l'avènement inespéré pour eux du Président Arthur leur ont fait la partie si belle! Mais ce que l'on ne supposait point, c'est que le revirement en leur faveur pût être de conséquence. Et il se trouve que les scrutins leur assurent un succès énorme. On compte qu'à la seconde Chambre ils possèdent une majorité d'au moins cinquante voix.

Seulement le malheur veut que ce triomphe électoral leur vienne deux années trop tôt. Ce n'est pas en 1882 qu'il leur importait de gagner des suffrages, c'est en 1884. En effet, les élections de 1882 (*fall elections*, comme on les nomme dans l'argot d'outre-Océan) sont, politiquement, toutes platoniques. Il n'est d'élections vraiment importantes aux États-Unis que celles qui, tous les quatre ans, règlent virtuellement la question présidentielle et déterminent du même coup l'avènement d'une nouvelle administration, décident par conséquent en quelles mains sera déposé le pouvoir, dans quelle direction le gouvernement devra aiguiller. Des élections médianes, comme celles de 1882, n'entraînent aucun renouvellement de cet ordre. Leur principale utilité est d'indiquer où penchent les préférences des collèges. Par elles, les États se tâtent le pouls en quelque sorte et peuvent augurer déjà de la grande crise. Il est vrai que rien ne les force de rester d'accord avec eux-mêmes. Au contraire, les *fall elections* leur peuvent être comme un avertissement d'enrayer.

Les démocrates sont-ils pour longtemps au cœur de la place? Forts de leur Président, forts du congrès qu'ils ont fait leur, sauront-ils se ménager, pour la grande querelle de 1884, une revanche — définitive, celle-là? N'auront-ils point d'ici là le loisir et les moyens de pétrir cette matière malléable, les volontés populaires? Sans doute : mais aussi les républicains paraissent vouloir secouer leur torpeur. Habitués au pouvoir, ils ne le veulent point laisser échapper. Maîtres encore du gros de l'administration, ils ne seront point pris sans vert. Oh! le beau sport en 84! Qui arrivera bons premiers? Messieurs les Américains, ouvrez vos paris.

III.

La loi de clôture ou de *closure*, selon le néologisme adopté par nos voisins, sera sous peu en vigueur au parlement anglais. Du jour où a été votée la clause conférant au *speaker* le droit de consulter la Chambre s'il faut ou non mettre fin aux débats, le bill a pu être considéré comme accepté. Ce n'est pas qu'un instant M. Gladstone n'ait quasi pris peur, tant la majorité se dessinait flottante. Aussi, en stratégiste qui ne veut négliger nulles chances, a-t-il fait appel même à la bonne volonté des parnellites, leur jurant qu'au fond la loi leur était favorable (paradoxe joli, n'est-ce pas? étant donné que la clôture n'a été rendue nécessaire que par l'obstructionnisme de M. Parnell et de ses amis); ajoutant même que, pour sa part, il étudiait *avec l'intérêt le plus sympathique* la question du parlement irlandais autonome. O *tories*, et vous-mêmes, *whigs* de la vieille roche, voilez-vous la face! Heureusement un clou chasse l'autre et les discours se suivent sans se ressembler. Maintenant M. Gladstone a son vote en poche : le plus difficile est fait. Que M. Parnell et les *home-rulers* s'avisent de rappeler au premier ministre ses bonnes paroles en faveur de leur cause! Ils auront un fier succès!

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 12, décret nommant M. Decrais ambassadeur de la république française près le roi d'Italie. Décret nommant M. Pascal Duprat ministre plénipotentiaire près la république du Chili. Le *Journal officiel* annonce que M. Menabrea est nommé ambassadeur d'Italie près la république française.

Élections. — L'élection législative de la 1re circonscription de Vervins (Aisne) aboutit à un ballottage.

Travaux parlementaires. — Chambre des députés : le 11, discussion générale du budget des cultes. Le 13, M. Jules Roche fait adopter divers amendements tendant à réduire le traitement de l'archevêque de Paris, à supprimer les frais d'établissement des cardinaux et évêques et les frais de bulles et d'informations. L'ensemble de ces réductions, s'élevant à 104 000 fr., est ensuite repoussé par 244 voix contre 240. Le 15, la Chambre adopte par 309 voix contre 159 le chapitre du budget des cultes tel qu'il avait été présenté par la commission du budget. MM. Jules Roche, Andrieux, Freppel, Fallières, Granet, Provost de Launay, de Mun, Paul Bert prennent part à la discussion. — Le 11, le gouvernement dépose son projet de loi sur les récidivistes.

Institut. — Le 11, M. Jules Simon est nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de M. Mignet, démissionnaire. — Le 17, séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Nécrologie. — Le 11, mort de M. Figueras, ancien président de la république fédérale d'Espagne en 1873. — Le 12, mort de M. Pilher, ancien représentant du peuple. — Le 14, mort de M. Guildraud, ancien maire du VIIe arrondissement de Paris.

Divers. — Banquet de la Société d'économie politique, célébrant le quarantième anniversaire de sa fondation; présidence et discours de M. Léon Say. — Le 11, la Chambre de commerce de Paris demande que le traité conclu par M. de Brazza avec un chef africain soit ratifié. — Le 13, le conseil général de la Seine décide en principe qu'une subvention sera accordée à M. de Brazza. — Le 15, banquet de l'Union centrale des arts décoratifs; discours de M. Antonin Proust.

Journaux. — Plusieurs journaux reproduisent ou commentent l'article de M. J.-J. Weiss sur M. Clémenceau, publié par la *Revue politique et littéraire*. — Le *Journal des Économistes* du 15 publie un article de M. Léon Say sur la situation financière du pays. — Dans le *Journal des Débats* du 14, M. Gabriel Charmes propose d'assimiler au clergé séculier, quant à l'exemption du service militaire, les missionnaires en Orient.

Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 1er NOVEMBRE.

SOMMAIRE : I. *Souvenirs d'enfance et de jeunesse :* V. Le Séminaire Saint-Sulpice, par M. Ernest Renan. — II. *L'Exposition de Moscou et l'art russe,* par M. Eugène Melchior de Vogüé. — III. *Dans le Monde,* deuxième partie, par M. Henry Rabusson. — IV. *La Situation économique de l'Alsace,* par M. Jules Clavé. — V. *Dégrèvements et amortissements,* par M. Victor Bonnet. — VI. La météorologie nouvelle et la prévision du temps, par M. R. Radau. — VII. *Poésie :* le Dernier baiser, par M. André Theuriet. — VIII. *M. Savorgnan de Brazza et M. Stanley,* par M. G. Valbert. — IX. *Revue dramatique,* par M. L. Gandérax. — X. *Chronique de la quinzaine.*

M. Renan poursuit aujourd'hui l'histoire de sa jeunesse et satisfait enfin la curiosité du public, que ses précédents articles avaient singulièrement excitée. Il y a mis bien du temps. Le premier article de cette série de *Souvenirs* date du 15 mars 1876; le quatrième et dernier, du 15 décembre 1881. Cette fois, c'est le récit même de ses années de séminaire que l'éminent écrivain nous livre, récit plein d'émotion, de respect, de gravité. On y trouvera des portraits qu'on peut proclamer ressemblants sans avoir connu les originaux, tant ils vivent et respirent. On y trouvera aussi — et c'est ce que le lecteur y cherchera surtout — la confession encore palpitante du prêtre qui, sur le point de prendre des engagements définitifs, recule épouvanté, non par les raisons vulgaires, mais parce que les habitudes de rigueur scientifique que son esprit a contractées l'empêchent d'aller plus loin sans se duper lui-même ou tromper les autres. Le récit de cette rupture et le ton dont en parle M. Renan surprendront bien des gens parmi ceux qui lui ont fait la guerre que l'on sait.

Par ce temps de budgets en détresse, où l'on cherche un peu de tous côtés les moyens d'assurer un équilibre assez instable, il n'est pas mauvais d'entendre un homme d'une compétence éprouvée donner son opinion. Ce n'est pas que M. Bonnet traite le sujet des dégrèvements et de l'amortissement au point de vue du seul budget de 1883 : il vise plus haut et regarde plus loin. C'est la situation économique de la France qui le préoccupe. Mais dans ses sages conseils, dans ses avertissements pleins de prudence, il y a des leçons utiles à puiser, même pour l'heure présente. Peu de dégrèvements, pour ne pas réduire des ressources qui toutes ont leur emploi, et un peu plus d'amortissement, pour assurer l'avenir : tel est le vœu de l'auteur.

Le roman de M. Rabusson ne manque ni de verve ni d'esprit. Il est écrit d'une plume fort alerte et fort habile. Le héros, Roger de Trémont, a bien du charme dans cet abandon de soi-même qui l'expose à de si singuliers compromis entre deux amours également heureuses. Mais quelle hardiesse en certains tableaux! et quelle aisance à proposer au public, sans faire aucun effort pour rien atténuer, des situations scabreuses! Nous voilà bien loin du roman discret et fardé. C'est du roman qui ne se gêne pas. On peut donc prédire aux articles, et plus tard au livre, un succès mondain. Nous ferons seulement un reproche à l'auteur : il ne se soucie nullement d'analyse psychologique. Ses personnages vont, viennent, aiment avec une vivacité, une grâce, un entrain irrésistibles; mais on ne sait ni pourquoi ils vont, ni pourquoi ils viennent, ni pourquoi ils aiment. On ne sait surtout pas pourquoi ils cessent d'aimer quand cela leur arrive. Le savent-ils bien eux-mêmes? Pour la plupart, ce sont des tempéraments d'action. Il y en a de tels dans la vie. Mais, dans les romans, on aime savoir le pourquoi. C'est là le grand attrait des études de caractère, et aussi la grande difficulté. Cet attrait manque au roman de M. Rabusson, qui en

a tant d'autres ; et cette difficulté est esquivée plutôt que surmontée.

La livraison du 15 novembre contient la fin de ce roman et celle des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de M. Ernest Renan.

L'art français contemporain (1)

M. Henry Houssaye a acquis par ses études et ses voyages une connaissance approfondie de l'antiquité grecque. Cette connaissance lui est d'un grand secours quand il juge l'art contemporain. Non qu'il faille ni qu'on puisse rapporter aux types anciens les œuvres de l'art nouveau ; mais parce que la beauté grecque communique aux esprits qui l'ont assidûment contemplée quelque chose de son harmonie et de sa sincérité, et qu'à vivre dans l'ancienne Athènes on acquiert le sentiment de la mesure et des justes élégances.

Le seul danger d'une si haute fréquentation serait d'inspirer au critique trop de sévérité et même un peu de dédain pour le pêle-mêle de l'art vivant. M. Henry Houssaye échappe à ce péril par une sagesse bienveillante, par un sincère désir de trouver le beau partout où il est et d'en recueillir jusqu'à la moindre étincelle.

Cet heureux état d'esprit est manifeste dans ses études sur les Salons de 1868, de 1877 et de 1882. Dans cette dernière, toutefois, on sent quelque amertume ou du moins quelque tristesse. L'*impressionnisme* en est la cause. M. Henry Houssaye est l'adversaire déclaré de l'école dont M. Manet est le chef et qui, cette année, fit entrer au Salon près de trois cents toiles. On conçoit aisément que des yeux habitués aux marbres des musées soient blessés par la vulgarité des formes auxquelles les impressionnistes veulent nous habituer. Mais M. Henry Houssaye s'en prend énergiquement aux principes mêmes des peintres de la nouvelle école. Il condamne leur manière de faire, qui consiste, comme on sait, à substituer le plein air au jour de l'atelier et à noyer les figures dans une demi-teinte égale. Cette lumière de l'atelier, que les impressionnistes considèrent comme une convention usée, M. Henry Houssaye la tient pour une nécessité sans laquelle il n'est point de modelé, partant point de peinture. C'est ce qu'ils croyaient tous jusqu'ici, classiques et romantiques, Raphaël et Veronèse, Ingres et Delacroix. J'ai peine à me figurer qu'on ait pu changer tout cela. Je ne conçois pas que la vérité ait été révélée à M. Manet par les Japonais. Mais en art il n'y a, à proprement parler, ni vérité ni erreur. Il n'y a que des procédés, et les plus hasardeux donnent lieu quelquefois à des œuvres intéressantes. Ainsi, devant certains tableaux de nos impressionnistes, en regardant, par exemple, la *Jeanne Darc* de M. Bastien Lepage, des effets nouveaux, étranges, curieux, me surprennent et m'intéressent. Je trouve alors M. Henry Houssaye un peu sévère, bien qu'il sache reconnaître le savoir de M. Bastien Lepage.

Tout au contraire, quand il s'agit de grande peinture décorative, je ne trouve plus rien hors de la tradition. Les impressionnistes sont tout à fait incapables de couvrir raisonnablement un mur de mairie. Je ne parle pas des églises, puisqu'il est entendu qu'on ne les décore plus. MM. Roll et Gervex, qui pourtant tiennent encore par certains côtés à la vieille école et firent souvent preuve de talent, ont tout à fait manqué leurs grandes peintures municipales.

Pour orner magnifiquement un palais, que ce soit celui du peuple ou celui d'un prince, il faut en revenir à tels de nos peintres qui, comme M. Baudry, ont gardé de l'amitié pour Corrège et Véronèse. Il faut en revenir à M. Puvis de Chavannes, qui a déroulé sur un mur du Panthéon une composition dont l'harmonie pure, tranquille et charmante, ne doit rien aux procédés du naturalisme. C'est en songeant à la grande peinture que l'on comprend les alarmes de l'auteur de l'*Histoire d'Apelle* et qu'on l'approuve de parler comme il suit :

« Si l'école naturaliste-impressionniste devait étendre encore son action, ce serait la décadence à bref délai. On pourrait dire du chef de cette école ce que Poussin disait si justement de Michel-Ange, de Caravage, qui, lui aussi, avait voulu renouveler l'art de peindre en substituant l'étude de la nature seule à celle des maîtres, en employant un clair-obscur particulier et en imaginant un monstrueux idéal de laideur et de vulgarité : — Cet homme-là est venu pour perdre la peinture. »

Heureusement que l'art est impérissable et ne meurt que pour renaître, car il se peut que la peinture française soit malade. M. Henry Houssaye, au contraire, se réjouit de voir notre sculpture robuste et florissante.

Nos sculpteurs, en effet, produisent tranquillement des chefs-d'œuvre. Ils ont sur les peintres l'avantage de n'être pas populaires. Le public, qui les ignore, ne les trouble ni ne les séduit. Il ne leur impose pas, comme aux peintres, ses caprices et sa grossièreté. M. Henry Houssaye a bien exprimé cela. Je lui dirai avec Sainte-Beuve :

L'Ionie est divine : heureux tout fils d'Homère !

ANATOLE FRANCE.

Société historique

La *Société historique* a tenu samedi soir 11 novembre une assemblée générale dans les salons du Cercle qu'elle a ouvert 215, boulevard Saint-Germain. Le président, M. G. Monod, a rendu compte des progrès de la Société. Elle compte aujourd'hui plus de quatre cents membres et devra, dès l'année prochaine, agrandir son local. Elle publiera dès le mois de décembre un *Bulletin* destiné à tenir tous les membres au courant des affaires et des actes de la Société, et commencera le 25 novembre une série de conférences bi-mensuelles. Les premières seront faites par MM. A. Sorel, G. Paris, Cordier, Renan. La salle des Revues compte actuellement plus de quatre-vingts recueils périodiques. Le Cercle de la Société historique a été baptisé Cercle Saint-Simon. C'est le premier cercle fondé à Paris qui se soit donné pour but de réunir les hommes d'étude, professeurs, écrivains et amis des lettres.

(1) *L'Art français depuis dix ans*, par Henry Houssaye. — Didier, éditeur.

Notes géographiques

Une expédition, commandée par le colonel Borgnis-Desbordes, vient de partir de Bordeaux pour le Niger. D'après la *Revue de géographie*, le but de l'expédition est d'établir un poste sur le Niger même, à Bammakou. Un peu au-dessous de Bammakou, où le fleuve forme des rapides, on pourra lancer des chaloupes à vapeur qui descendront ensuite sans obstacle jusqu'à Kabra, le port de Timbouctou. Le colonel Borgnis-Desbordes emmènera avec lui trois cents Européens.

Une autre expédition, se rattachant par son objet à la précédente, va se rendre au Fouta-Djallon sous les ordres du docteur Bayol, déjà connu par ses explorations dans la même région. Le docteur Bayol est particulièrement chargé d'étudier le tracé du chemin de fer du Sénégal au Niger.

— La mission chargée d'établir un observatoire au cap Horn et d'observer le passage de Vénus est heureusement arrivée au détroit de Magellan.

— Plusieurs expéditions appartenant à diverses nations sont parties pour les mers polaires.

Cours publics

L'École spéciale des langues orientales vivantes rouvrira ses cours le lundi 20 novembre.

Arabe littéral, M. Hartwig Darenbourg. — *Arabe vulgaire*, M. Cherbonneau. — *Persan*, M. Ch. Schefer. — *Turc*, M. Barbier de Meynard. — *Malais et Javanais*, M. l'abbé Favre. — *Arménien*, M. A. Carrière. — *Grec moderne*, M. Miller. — *Chinois*, M. le comte Kleczkowski. — *Japonais*, M. Léon de Rosny. — *Annamite*, M. Abel Desmichels. — *Russe*, M. Louis Leger. — *Géographie, histoire et législation des Etats musulmans*, M. Gustave Dugat. — *Géographie, histoire et législation des États de l'extrême Orient*, M. Henri Cordier. — *Hindoustani et langue taboule*, M. Julien Vinson. — *Langue roumaine*, M. Emile Picot.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

Samedi dernier, la *Revue économique et financière* a consacré à la crise un article important :

« La crise à l'état aigu, l'accès, a été de courte durée. La maladie dont ç'a été la manifestation violente a duré bien plus longtemps; elle dure depuis neuf mois, elle n'est pas finie aujourd'hui et l'on ne saurait encore en indiquer le terme. Le lecteur a pu voir comment ont avorté, les unes après les autres, les tentatives de hausse contre lesquelles nous avons eu à le mettre en garde. L'automne est venu et n'a point amené cette reprise d'affaires que l'on se promettait. La politique, la politique intérieure surtout, doit-elle être rendue responsable? Assurément, les fautes des uns et les attentats des autres ont leur grosse part de responsabilité dans le malaise persistant du marché des capitaux. Mais ce ne sont pas les seules causes. A ce qui se passe, il y a des causes d'ordre plus général, plus spécial aussi, et c'est pour cela surtout qu'il est impossible de considérer la crise de janvier dernier comme ayant dit son dernier mot...

« L'exploitation de l'épargne publique par les agences d'émission était venue préparer le terrain aux années de disette; les folies de la spéculation les ont aidées dans leur œuvre d'appauvrissement du pays. Car il y a lieu de distinguer deux phases distinctes dans ce travail de déperdition de l'épargne : la période des émissions, la période des syndicats et des hausses à outrance. La seconde n'a été que la transformation de la première, n'a été qu'une seconde manière si l'on peut dire...

« Le public n'arrivant plus que paresseusement, on l'a appelé, et, comme les bonnes et encourageantes paroles ne le trompaient plus si bien, on l'a appelé par le fait : par la hausse de la marchandise syndiquée, c'est-à-dire accaparée par un petit nombre de mains qui ne la lâchaient qu'à un prix convenu. Le stimulant du revenu élevé ne suffisait plus ; on l'a remplacé par le stimulant du bénéfice immédiat, de la plus-value du capital. Le revenu! C'était bien la peine de parler de cette vieillerie. Qu'importait à l'acheteur que le titre dût rapporter 10 pour 100 par an, s'il devait monter de 20, 30 ou 50 pour 100 en un mois; le jour où se détacherait le coupon, il y aurait beau jour que le détenteur temporaire aurait cédé sa place à un autre, avec bénéfice. On est même allé si vite et si loin dans cette voie qu'on n'a plus même pris la peine, nous ne disons pas de démontrer la sécurité du placement, mais même d'en parler. C'eût été du temps et de la bonne prose perdus.

« On disait, on imprimait trois mots : *Achetez, cela va monter*. Et la victime d'hier, celle que le même détrousseur avait prise à l'appeau du revenu, se disait : — Je ne sais ce que valent l'homme et la chose, je crois même que l'un et l'autre ne valent rien. Mais que m'importe, puisque je sais qu'il y a un syndicat, et qu'on montera quand même! Je vais entrer dans cette valeur dangereuse juste le temps de cueillir une prime, puis je m'empresserai de passer la main à un autre. — Et des couches successives d'acheteurs sont ainsi venues à des valeurs auxquelles ils ne croyaient pas. Ce n'a plus été du placement, mais bien du jeu pur et simple, du jeu dépouillé d'artifice et d'excuse. On est allé à la Bourse comme on va à la roulette, et avec cette circonstance aggravante qu'on savait les dés pipés. »

D'après le *Bulletin de statistique* du ministère des finances, la dette publique française se divise en deux catégories :

1° Les rentes *immobilisées*; 2° les rentes *mobilisées*.

Les rentes *immobilisées* appartiennent aux institutions d'État telles que la Caisse d'amortissement, Caisse de dépôts et consignations, Banque de France (fonds de réserve, dotation de l'armée, etc.).

Les rentes *mobilisées* appartiennent à des institutions de crédit, à des agents de change, banques et particuliers.

Le chiffre le plus intéressant de cette statistique est celui des particuliers. Or il résulte du nombre des inscriptions que les rentes françaises se trouvent entre les mains de *quatre millions* de rentiers.

Lacroix.

Communications

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a organisé, depuis le 30 octobre, un service régulier, rapide et direct, de Paris pour toute l'Italie par la voie du mont Cenis, sans changement de voiture à la frontière et avec enregistrement direct des bagages jusqu'à destination définitive.

Les trains rapides et express qui assurent ce service direct partent de Paris à 11 heures 15 matin, 7 heures 40 et 8 heures 20 soir et y arrivent, au retour, à 5 heures 35 matin, 7 heures 50 matin et 5 heures 40 soir.

Les voyageurs porteurs de billets de 2e classe en destination ou en provenance de l'Italie sont également admis dans les trains express partant de Paris à 8 heures 20 et y arrivant à 5 heures 35 matin.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2065]

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 22. 25 NOVEMBRE 1882.

LA LIGUE DU MAL PUBLIC (1)

IV.

LE CASIER JUDICIAIRE.

On pourrait dire que le *casier judiciaire* est « le grand livre de la criminalité inscrite ».

Personne n'ignore en effet qu'on appelle casier judiciaire les notes de justice tenues par le greffier de chaque tribunal civil sur des bulletins individuels qui relèvent, mois par mois et pour ainsi dire jour par jour, les peines criminelles, correctionnelles et disciplinaires encourues par chaque repris de justice né dans l'arrondissement où siège ce tribunal. De plus, et au point de vue commercial, sur ce bulletin est inscrit l'état de faillite ou de réhabilitation du commerçant. De telle sorte que si l'*état civil* de chaque citoyen est au secrétariat de la mairie, son *état criminel* est au greffe du tribunal.

Quant aux étrangers, leurs bulletins sont collectionnés dans le casier central établi au ministère de la justice.

Ainsi chaque citoyen condamné à une peine quelconque a dans cette collection un feuillet, et sur ce feuillet une ligne ou un alinéa et quelquefois même tout un chapitre, puisqu'on signale quelques inscrits qui sont à la tête de quarante condamnations. Heureux qui n'a pas son feuillet dans ce répertoire et sur le bulletin duquel le greffier peut inscrire *néant* « en grosses lettres », ainsi que le prescrit le règlement.

C'est à M. Bonneville de Marsangy, conseiller honoraire de la cour de Paris, qu'est due l'initiative de cette importante institution. Il la développa dans un mémoire imprimé en novembre 1848 à Versailles, et intitulé *De la localisation au greffe de l'arrondissement natal des renseignements judiciaires concernant chaque inculpé.*

Cette idée ne fut mise en pratique que deux ans après, en novembre 1850.

L'auteur du système, en expliquant les avantages de son procédé, avait écrit dans son mémoire :

« Pour que la répression soit conforme aux règles de la justice distributive, pour qu'elle soit efficace et préventive, il faut que la peine puisse être exactement proportionnée au degré relatif de perversité et d'endurcissement des délinquants. Or nous n'avons en ce moment aucun moyen certain de connaître si tel coupable a déjà enfreint la loi et reçu une première correction de justice. »

Aucun moyen certain, rien de plus grave qu'une semblable déclaration. Rien de plus triste qu'un pareil aveu pour attester que jusqu'alors la justice marchait à l'aveugle. Ce fut donc comme le *fiat lux* dans ce chaos de la répression. Et ce qui ajoute au mérite d'un si ingénieux procédé, c'est qu'il n'a pas été nécessaire de faire une loi ; il a suffi de quelques circulaires ministérielles et d'un règlement d'administration publique pour produire tous les effets de cette innovation capitale.

Ce fut le 6 novembre 1850 que le garde des sceaux, ministre de la justice, prescrivit par une circulaire la formation de ce casier, dont il expliquait l'utilité dans sa circulaire du même jour. Il y énumérait les avantages de cette « espèce de compte moral ouvert au nom de chaque individu et qui, tenu sans cesse au courant, réfléchira avec une rigoureuse exactitude le passé de chaque citoyen ; digne et noble encouragement pour les hommes de bien ; salutaire avertissement pour ceux que leur conscience seule ne

(1) Voy. les deux derniers numéros (*Urgence de la loi sur les récidivistes; la publicité des débats judiciaires; la surveillance de la haute police*).

retiendrait pas suffisamment dans la voie du devoir; terrible châtiment pour le coupable, qui cherchera vainement à échapper par le vagabondage à la réprobation qui doit le frapper ».

Voilà bien exposées compendieusement les conséquences salutaires qui dérivaient de l'institution. Toutefois c'est pour l'avenir qu'on travaillait, et le présent n'en eût retiré à peu près aucun fruit si l'on n'eût songé à faire remonter rétrospectivement ces documents et ces recherches. On fixa à vingt années la période de ces investigations antérieures, si bien que sur ces bulletins dont la création ne fut établie que le 6 novembre 1850 les greffiers furent tenus de dresser leurs états à dater du 1er janvier 1831.

C'était tout, et ce n'était rien si ces recueils restaient lettre morte et lettre close. Après les avoir faits, il fallait encore s'en servir, et c'est ce qu'on ne faisait pas généralement; ce qui le prouve, c'est qu'une nouvelle circulaire ministérielle devint nécessaire pour prescrire, à la date seulement du 23 mai 1853, que des extraits des casiers judiciaires fussent joints à toutes les procédures criminelles ou correctionnelles, sans exception, sauf en matière forestière. Il y a donc trente-deux ans que ce grand livre existe et qu'il se garnit tous les jours; ce qui n'empêche pas que, pour le public, il ne soit resté un livre à peu près fermé.

Qui de nous n'a été témoin devant les tribunaux d'un incident du genre de celui-ci?

Un prévenu ou un accusé comparaît devant la justice. Le juge l'interroge et lui dit : « Votre conduite pouvait se prévoir. Je ne suis pas surpris de vous rencontrer sur ce banc. Vous vous y êtes assis déjà plusieurs fois. Votre casier judiciaire démontre que vous avez des antécédents déplorables. » Si le juge n'est pas étonné, en revanche c'est le plaignant qui l'est, et beaucoup : il n'en revient pas d'apprendre que l'inculpé qui l'a dépouillé et que hier encore il traitait comme un honnête homme n'était qu'un malfaiteur endurci.

Il est tenté de dire au juge : « Vous auriez bien dû me prévenir. Pourquoi m'a-t-on caché la situation de ce coquin? Si l'on m'avait crié gare, cet homme ne serait pas ici comme inculpé et je n'y serais pas moi-même comme plaignant ou partie civile d'abord, et ensuite, ce qui est fort humiliant, je n'y serais pas comme dupe. Averti, j'aurais su ce que j'avais à faire et je l'aurais fait en connaissance de cause à mes risques et périls, et je n'aurais eu à m'en prendre qu'à moi. Après tout, la justice n'a pas le droit de garder pour elle seule des renseignements qu'elle a recueillis aux frais de tout le monde et dans un intérêt public. Si je vous procure la clarté dont vous avez besoin pour bien juger, ce n'est pas pour rester moi-même enveloppé de ténèbres. Si je vous mets en situation de savoir quelque chose, ce n'est pas pour que vous me laissiez tout ignorer; enfin, si je paye de mes deniers de contribuable une lumière, ce n'est pas pour que vous mettiez le boisseau par-dessus. »

Faut-il donc publier le casier judiciaire? objectera-t-on.

Non certes; mais au moins faudrait-il en rendre la communication, sinon trop facile, du moins suffisamment accessible. Nous savons bien que les administrations y puisent avant d'admettre un candidat à l'emploi qu'il sollicite; mais, en ce cas, c'est le candidat qui demande lui-même le bulletin dont il est tenu de se munir pour se présenter. Alors pas de difficulté; mais c'est tout autre chose quand un tiers demande communication du casier d'autrui : il y faut de bien autres façons.

Il faut d'abord adresser une demande au procureur de la république, qui l'accorde ou qui la refuse après avoir examiné dans quel cas ces documents peuvent sans inconvénient être livrés à la publicité. Cette formalité obligée est un obstacle qui arrête bien du monde en ce que la démarche paraît trop solennelle pour un pareil renseignement.

Il en serait autrement s'il ne fallait pas s'adresser si haut et si loin et si, par exemple, on décidait que, pour obtenir cette communication, il suffirait d'une simple autorisation du juge de paix.

Tout ceci n'empêche pas que dès l'établissement du casier judiciaire on n'ait admis ce principe : *La publicité est la règle*. En effet, une circulaire ministérielle du 4 juin 1851 porte textuellement ceci : « La publicité est la règle, et la communication doit être accordée chaque fois que le ministère public reconnaît que la demande qui lui en est faite s'appuie sur des motifs sérieux et légitimes. » A ce propos, il est utile de montrer un des graves inconvénients qui résultent de ce que le domaine judiciaire est du ressort de deux ministères au lieu d'un seul. Ainsi les délinquants dépendent du ministère de la justice tant qu'ils ne sont pas définitivement condamnés; mais, à partir de ce moment-là, ils changent de ministère, et de la justice ils passent à l'intérieur. Ce qui fait que si le casier judiciaire est entre les mains du garde des sceaux, les prisons et les sommiers des libérés et la surveillance de la haute police sont dans les attributions du ministère de l'intérieur. Cette bifurcation empêche l'unité d'action, l'ensemble et la concordance de moyens qui devraient exister entre l'administration qui régit la prononciation de la peine et celle qui en régit l'application. Or, comme les tendances et les doctrines des deux administrations sont diamétralement opposées, il en résulte que si la tendance du ministère de la justice est la publicité, la tendance du ministère de l'intérieur est le secret aussi absolu que possible. On se heurte aux anomalies les plus choquantes et les plus fâcheuses. Qui ne comprend, en effet, que si les prisons et la surveillance de la haute police rentraient dans les attributions du même ministère que le casier judiciaire, jamais le ministre de l'intérieur ne se fût avisé, vingt-quatre ans après que son collègue le ministre de la justice avait proclamé que la publicité était la règle de la divulgation du casier judiciaire, jamais, répétons-nous, le ministre de l'intérieur n'eût écrit sa circulaire du 5 novembre 1875, dans laquelle il est dit que l'administration *seule* « a le devoir de connaître la situation légale du *surveillé* et qu'il faut qu'elle SEULE en ait la possibilité ».

Et il ne faudrait pas équivoquer ici sur cette *publicité* du casier judiciaire, qui est *de règle*, et soutenir que c'est là uniquement une théorie : la circulaire du garde des sceaux

du 6 novembre 1850 prouve qu'il en comprenait et prévoyait l'application et les conséquences pratiques; on y lit :

« De même que pour les actes importants de la vie on exige aujourd'hui des citoyens la production de leur acte de naissance, de même, à l'avenir, on leur demandera, en outre, la production du bulletin du casier judiciaire de l'arrondissement où ils sont nés. Combien aussi de simples particuliers ne tiendront-ils pas à recourir à cette salutaire précaution avant de conclure une affaire importante de famille ou d'argent, pour s'éviter les regrets si amers qui les menacent aujourd'hui, faute de pouvoir se renseigner *légalement* sur les antécédents de celui avec lequel ils contractent! Ces certificats, dont la délivrance deviendra chaque jour plus fréquente une fois qu'ils auront passé dans les habitudes et dans les mœurs, ne pourront être produits que dans les formes légales. »

On a pu remarquer combien cette institution, qui n'a encore que trente-deux ans d'existence, s'est modifiée et perfectionnée tous les jours.

C'est la commune destinée des bonnes institutions; gardons-nous d'exiger, pour édicter une loi, qu'elle soit parfaite et armée de toutes pièces, parce qu'on s'exposerait à attendre indéfiniment. Il suffit qu'elle soit mûre et qu'une nécessité évidente l'impose pour la faire du mieux qu'on peut. L'application l'amendera ensuite tous les jours; c'est la destinée des lois et des moins défectueuses; aucune n'échappe à cette amélioration progressive qu'apportent deux éléments qu'on ne peut ni improviser ni suppléer : l'expérience et le temps.

M. Joseph Reinach fait implicitement l'éloge le plus probant et le plus mérité du casier judiciaire en relatant la curieuse histoire que voici :

Une bande de récidivistes avaient sollicité l'autorisation de fonder une « Société de libre pensée antireligieuse ». Cette autorisation leur ayant été refusée, ils protestèrent avec indignation contre l'arbitraire de l'autorité; puis, s'étant donné comme introducteur un de leurs cosignataires, homme naïf, de conviction facile et de probité notoire, ils se rendirent ensemble dans le cabinet du préfet et là se plurent à récriminer avec la dernière arrogance. On les laissa bien aller. Puis l'auteur ajoute :

« Le préfet, qui était un homme d'esprit, leur répondit par la lecture de leurs dossiers. Ils étaient tous repris de justice. A neuf qu'ils étaient, ils avaient plus de quarante-cinq années de prison. Leur compagnon resta stupéfait. »

On l'eût été à moins. La Société fut immédiatement dissoute et d'elle-même. On le comprend de reste.

L'expédient, qui était des plus ingénieux, fut donc des plus efficaces. Il ne s'agirait plus que de le vulgariser; mais, pour cela, il ne faudrait pas subordonner son emploi à la condition indispensable d'avoir un homme d'esprit pour l'appliquer. Il faudrait mettre le procédé à la portée de tout le monde; nous allons donner le moyen d'y parvenir.

V.

LA CARTE D'IDENTITÉ.

Nous avons évité d'encombrer ce travail par des tableaux de statistique, et nous l'avons fait de propos délibéré. La statistique judiciaire a du bon, mais à la condition de n'en pas abuser. Que d'inutilités ne prodigue-t-elle pas au milieu de ce fouillis de chiffres qui enflent tous les ans d'énormes volumes!

Ces études seraient bien moins arides et beaucoup plus instructives si l'on s'en tenait aux grandes lignes, sans aller se perdre dans des broussailles de détails qui n'apprennent rien à personne. D'ailleurs les chiffres de la criminalité ressemblent aux chiffres de la finance : on les interprète de toutes les façons. Chacun peut en tirer à volonté les déductions les plus contraires. Le tout dépend de la manière de les présenter et de les grouper. Les conséquences les plus disparates s'y ajustent et s'y adaptent avec la même complaisance.

Pour les rendre utiles et accessibles, il faudrait commencer par en élaguer une foule de superfluités parfaitement oiseuses et dont l'exclusion fournirait de la place à des documents d'un réel intérêt, tels que ceux, par exemple, qui concernent le casier judiciaire. Eh bien! le croirait-on? tous ces renseignements sont laissés dans l'ombre et passés sous silence. Pourtant ne serait-il pas curieux et facile à la fois de connaître le nombre de ces bulletins, de mesurer leur accroissement annuel, de savoir au juste le chiffre des communications demandées et obtenues? Combien par les magistrats? Combien par les administrations? Combien par les particuliers? On se rendrait mieux compte par là des services qu'elles peuvent rendre chaque jour.

Et puis ce serait une incitation à y recourir, à en répandre l'usage et à le faire pénétrer dans les habitudes et dans les mœurs.

Une particularité singulière à noter, c'est que si ce casier est à peine connu du public et s'il n'est presque jamais consulté par lui, en revanche les magistrats et les administrations y puisent à pleines mains. Tous les jours les parquets de la petite et de la grande criminalité y trouvent des éclaircissements et des révélations. Nulle part mieux qu'à Paris on ne ressent l'utilité de ces formidables collections. La préfecture de police a perfectionné le procédé pour son propre usage. Elle a composé un casier judiciaire *illustré*.

Presque tous les récidivistes y figurent ornés de leurs portraits et du fac-similé de leurs signatures. Mais ces photographies forment un stock si volumineux qu'il est presque impossible de le manier et de s'en servir, faute de pouvoir rapidement s'y reconnaître et s'y orienter.

Qu'a-t-on fait alors? On a dressé un plan; on a proposé une nouvelle méthode qui abrégerait de beaucoup la revue de ces biographies et de ces portraits. On diviserait et subdiviserait le recueil en un plus grand nombre de classifications déterminées, selon le signalement des individus de cette

immense galerie. On ferait des *paquets* en plaçant dans la même catégorie les récidivistes ayant la même taille. On arriverait ainsi à des groupes moins fournis, mais qui contiendraient encore un millier d'images. Ce serait trop pour des recherches presque instantanées; on fractionnerait à leur tour ces groupes par tranches selon le teint de chaque individu, la couleur de ses yeux, la longueur de ses pieds, la dimension de sa tête, etc.

Mais, même avec ces améliorations si ingénieuses, les recherches resteraient encore longues, difficultueuses et toujours incertaines par quelque côté.

Une telle opération nécessiterait, en outre, des comparaisons, des confrontations, des adaptations. L'œil le plus exercé serait exposé à commettre des erreurs, à confondre des ressemblances, à hésiter entre des similitudes de noms; le tout compliqué par le mauvais vouloir des surveillés, leurs ruses, leurs défigurations, leurs travestissements. On dépisterait les plus fins limiers, on donnerait le change aux *dévisageurs* les plus experts. Comment d'ailleurs s'y prendre pour compulser ce répertoire quand plusieurs agents auraient à le consulter à la fois? ils s'embarrasseraient l'un l'autre, ils se gêneraient mutuellement par cette simultanéité de travail.

Si l'on pouvait simplifier toutes choses, si à ces rouages innombrables, à ces appareils si défectueux et si compliqués on parvenait à substituer une méthode aussi simple que sûre qui mît à la raison les malfaiteurs du dedans et du dehors et tous ceux que M. Duclerc, président du conseil, a si justement désignés, dans la séance d'ouverture du 9 novembre, comme « des inconnus, des anonymes, sans passé, sans titres, sans services, sans certificats d'origine, de véritables malfaiteurs qui colportent librement partout la sédition et la menace, intimident les gens paisibles, paralysent le travail et s'acharnent à déconsidérer la république pour la perdre ».

Nous croyons avoir découvert un moyen; mais il est si uni, si naturel, si simple, si naïf, que nous rougissons presque de l'indiquer. Nous aimons tant en France et nous respectons si volontiers les mécaniques touffues, embrouillées, pourvu qu'elles soient consacrées par la routine et que leurs complications rappellent celles de la vieille machine de Marly!

Comment se résoudra-t-on à faire accueil à un procédé qui tiendrait dans un seul article de loi ainsi conçu :

« Tout individu condamné à plus d'une année d'emprisonnement sera tenu d'être porteur du bulletin extrait de son casier judiciaire et de le produire à toute réquisition de l'autorité.

« Le fait seul d'avoir caché ou altéré cette *carte d'identité* constituera un délit pouvant entraîner pour celui qui l'aura commis son classement dans la catégorie des récidivistes, sujets à la transportation. »

Cette obligation, comme on voit, serait des plus élémentaires, sans compter qu'elle serait aussi facile à comprendre qu'à remplir et n'entraînerait pour le budget qu'une dépense insignifiante.

Quelle supériorité de méthode!

Quand on songe qu'une formalité si naturelle et si aisée permettrait d'abolir la surveillance de la haute police en supprimant du même coup ses appareils ténébreux, son mécanisme inquisitorial qui aboutit pour les *assujettis* à tant d'humiliations et de servitudes!

Et tout cela, au moyen de quoi?

Au moyen d'une vérification aussi succincte que possible, ne portant atteinte à la dignité de personne et ayant une analogie frappante avec l'ancienne mesure de police établie pour les passeports.

Qui pourrait trouver injurieuse ou vexatoire une précaution si naturelle, que la société se doit à elle-même de prendre contre les personnes qui ont justifié sa défiance?

Soyez miséricordieux tant qu'il vous plaira; nous vous suivrons aussi loin que vous voudrez aller; mais soyez-le avec discernement et clairvoyance, car la miséricorde à tâtons est une injustice aggravée par une duperie.

Il ne tiendrait d'ailleurs qu'au repris de justice de s'épargner l'exhibition de sa carte d'identité; il n'aurait pour cela qu'à mener une conduite régulière et à ne se révolter ni contre les lois ni contre les préposés à leur exécution.

Cette carte d'identité, obligatoire pour les repris de justice, serait facultative pour les autres citoyens et équivaudrait à un certificat de probité pouvant les recommander à la confiance des gens de bien.

Ce certificat aurait d'autant plus de prix qu'il daterait de plus loin. Et quelle considération n'attirerait-il pas sur la vieillesse, puisque chaque jour apporterait une consécration nouvelle! car, en multipliant les années, le temps multiplierait aussi les chevrons de la probité.

On pourrait même ne pas s'arrêter là. L'auteur de la circulaire ministérielle du 6 novembre 1850 prévoyait plus et mieux.

Le garde des sceaux, qui était alors M. Rouher — sachons rendre justice à tout le monde, — énumérant les avantages du futur casier judiciaire, commençait par cette affirmation : « Digne et noble encouragement pour les gens de bien. »

Nous n'apercevions pas la justification d'une telle promesse. Nous ne démêlions pas en quoi cette mesure encourageait *dignement et noblement* les gens de bien; le casier judiciaire n'étant, après tout, qu'un certificat négatif, puisque sa meilleure note est la mention : *Néant*. Mais sans doute ses auteurs prévoyaient déjà qu'on le compléterait par une carte d'honnêteté affirmative sur laquelle seraient inscrites, au lieu de peines encourues, les récompenses décernées.

La pente naturelle des choses ne pourrait manquer de conférer des prérogatives spéciales aux citoyens munis de cette *carte d'honnêteté*. Ceux qui en seraient pourvus auraient la priorité pour les emplois publics et privés, pour la facilité du travail ainsi que pour tous les encouragements et tous les subsides d'allégeance qui dépendent de l'État. On créerait de la sorte un capital moral à la portée de tout le monde. Ce serait comme un titre de noblesse, comme une qualité devant primer toutes les autres sous un gouvernement républicain. Qui donc refuserait sa protection à un homme *certifié* honnête? qui ne lui prêterait aide et assistance dans

l'occasion ou dans le besoin? Et vis-à-vis des malheureux, la défiance et l'avarice ne pourraient plus se réfugier derrière ces subterfuges de l'égoïsme : « Nous ne connaissons pas ces gens-là; est-ce qu'on sait ce qu'ils sont? des vauriens et des paresseux sans doute. Qui nous répond même qu'ils ne sont pas des voleurs? Gardons notre protection et gardons notre argent. »

Les honnêtes gens pourraient alors se connaître entre eux et se soutenir et s'entr'aider à bon escient.

Ce procédé admis et pratiqué, l'essentiel de la loi est trouvé. Tout le reste n'est qu'accessoire et nous en faisons bon marché.

Tarifez la récidive de délit à délit ou de délit à crime ou de crime à délit. Ceci est affaire d'appréciation et de pondération.

Il est bien entendu que si le condamné, au lieu d'avoir procédé par gradation, arrive du premier coup à un crime atroce, s'il commet un de ces forfaits qu'on appelait jadis des *cas prévotaux,* la justice se le tiendra pour dit et lui appliquera la loi de la récidive sans attendre un crime nouveau. Si le scélérat a commencé par la fin, nous l'imiterons et commencerons également par la fin avec lui.

Ce sont là des détails secondaires. Le point capital, c'est que l'honnête homme connaîtra le coquin; c'est que si vous protégez un repris de justice, vous ne serez plus un Orgon qu'on ridiculise, un niais qu'on mystifie en le spoliant, mais un bienfaiteur, un être miséricordieux qu'on honore et qu'on respecte; c'est qu'on jouera la rude bataille de la vie en plein soleil et cartes sur table, au lieu de la jouer dans l'ombre avec des cartes bisautées.

Maintenant, pour l'adoption de notre proposition, qu'avons-nous à craindre? — Tout.

Et en particulier les déclamations ronflantes, les pensées sonores parce qu'elles sont creuses, les formules retentissantes parce qu'elles étourdissent sans éclairer.

Nous avons à craindre les sentiers battus et la sainte routine, qui ont une influence si prépondérante dans les œuvres de législation. Nous avons à craindre les phrases toutes faites et les idées préconçues. On prétendra qu'on recommence la loi de sûreté générale quand c'est une loi de sécurité générale qu'on veut faire et dont la politique est complètement exclue. Il y a là un thème à développements qui peut tenter des orateurs et faire hésiter une Assemblée. On se heurte à des obstacles pareils dans les discussions qui n'aboutissent pas. L'âne de Buridan n'avait pas le libre arbitre, et voilà pourquoi, entre le seau d'eau et le picotin d'avoine qui à égale distance le sollicitaient avec la même énergie, il se laissait mourir de faim; mais rien ne nous astreint à prendre pour guide cet animal métaphysique.

Toutefois on ne peut se dispenser d'avoir peur quand on songe que si le casier judiciaire existe et s'il a rendu depuis trente-deux ans d'incomparables services, cela tient peut-être à ce que, au lieu d'avoir été discuté comme une loi, il fut simplement prescrit sous forme de règlement d'administration publique. Nous lisons dans un ouvrage très estimé sur l'administration française cette note qui nous fait trembler d'une peur rétrospective :

« Le casier judiciaire peut aussi être un obstacle sur la voie d'un condamné désirant commencer une vie nouvelle. Le casier est très utile, sans aucun doute; mais il n'y a pas de médaille sans revers, et il dépend de la prudence et de la discrétion des 370 greffiers de France et d'Algérie que les inconvénients ne l'emportent sur les avantages. »

De là à une condamnation du casier judiciaire il n'y a qu'un pas, et ce pas sitôt franchi, surtout à la tribune, aurait pu écraser dans son œuf le germe d'une des plus salutaires institutions de ce temps-ci.

Finalement il s'agit aujourd'hui de savoir si les honnêtes gens persisteront à rester le jouet et la proie des coquins, ou bien s'ils préféreront connaître les malfaiteurs, pour les ramener au bien s'ils sont susceptibles d'amendement, ou pour les bannir s'ils sont incorrigibles. Et nous terminerons en disant : C'est à nous de faire un choix, car nous sommes en face d'une alternative qui doit décider de notre destinée.

Ou bien faisons de la sentimentalité et de la fausse philanthropie; préconisons cette idée absurde qu'un coupable ne peut se régénérer qu'en se cachant, et continuons à nous laisser rançonner et égorger; — ou bien faisons de la froide raison et de l'intelligente justice en exerçant contre les scélérats le plus sacré de tous les droits : celui de la légitime défense.

FRÉDÉRIC THOMAS.

LE RÉGIME PARLEMENTAIRE

Son fonctionnement en Angleterre

> L'aspect qu'offre la Chambre des députés en France pourrait passer pour une satire du gouvernement représentatif (1).

Il est assez difficile de contester l'état d'anarchie au milieu duquel se débat l'une des Chambres françaises. Tout le monde est d'accord là-dessus. Depuis M. Clémenceau jusqu'à M. Léon Say, il n'y a guère qu'une opinion. Si le premier, agacé par une séance où la majorité se déjugeait elle-même, a pu s'écrier : « Le parlementarisme ainsi compris devient vraiment une occupation d'un genre spécial », le second, dans le numéro du 15 novembre du *Journal des économistes,* décoche en passant quelques traits sévères contre la Chambre des députés.

M. Say nous montre une Chambre qui se fait des illusions et qui ne comprend pas les exigences de la situation; il nous montre aussi l'abus que les députés font de l'initiative en matière fiscale. « On dirait que le problème que se posent un grand nombre de députés est celui de faire vivre les départements, les communes et ce qu'on appelait jadis les citoyens actifs, qui sont aujourd'hui tous électeurs, aux frais de l'Etat. » Quel abîme ne nous dévoile-t-il pas lorsqu'il s'agit des solli-

(1) Louis Macloneil, *la France depuis le premier empire.* 1879.

citations incessantes, des recommandations des députés : « C'est une école de démoralisation pour le pays. »

M. Clémenceau est indigné des empiètements du pouvoir exécutif sur les prérogatives de la Chambre. Celle-ci, suivant lui, devrait gouverner directement; tout ministère ayant quelque autorité est un usurpateur. M. Clémenceau a le mot de parlementarisme sans cesse à la bouche; seulement il le détourne de la signification qu'on lui donne habituellement. Nous ne sachions pas que le régime parlementaire, tel qu'il est pratiqué en Angleterre, réponde à l'idéal du député de Montmartre. D'autre part, il devrait être satisfait de ses collègues : est-ce que les députés n'exercent pas une certaine dictature, qui aboutit, il est vrai, à l'anarchie et à l'impuissance?

La Chambre des députés regarde tous les ministres comme ses agents, dont aucun n'est nécessaire et qui, sous peine de renvoi, doivent subir ses caprices comme des ordres. Elle ne supporte pas de personne dirigeante. Elle ne reconnaît à personne en dehors d'elle le droit d'initiative ni le veto final. Elle n'admet pas le Cabinet dans le sens constitutionnel du mot. Elle fait et défait les ministres, toujours à la recherche de commis et non de conseillers. Elle prétend dicter la politique à son gré; elle n'accepte pas d'être guidée, elle ne reste attachée à personne. Lorsqu'elle est mécontente ou jalouse d'un Cabinet, elle le met à la porte avec la plus grande désinvolture : le sultan ne renverrait pas ses ministres d'une façon plus dégagée. En douze ans, elle a fait une consommation effrayante d'hommes politiques et elle en est déjà réduite à des personnalités de second degré.

Les députés sont tyrannisés par leurs électeurs, et à leur tour ils tyrannisent tous les ministres. Sous peine de perdre leurs votes, les ministres cèdent souvent, — tant pis si l'administration est désorganisée et les mœurs politiques corrompues!

La Chambre expédie fort peu de besogne. Elle a conscience de sa propre ignorance; elle redoute les grandes questions; elle a la passion des petits incidents qui l'émeuvent. Les discussions sérieuses sont devenues rares; par contre, les députés se décident avec une rapidité étonnante. Comme ils n'obéissent à aucun *leader*, ils votent à leur gré, suivant l'impression et l'impulsion du moment, avec les beaux résultats qu'on sait et dont ils sont surpris tous les premiers.

Ils n'ont aucune notion de ceci : c'est qu'il est nécessaire que le pouvoir exécutif soit fort. Ils ignorent qu'une nation privée d'un pouvoir exécutif fort ne saurait être ni prospère, ni bien portante, ni vigoureuse, comme celles qui en jouissent.

En un mot, la Chambre manque de discipline, d'éducation politique, de sang-froid; elle est mécontente de tous les hommes d'État et d'elle-même; elle est fractionnée en petits partis qui votent par petits groupes.

Nous avons constaté la maladie politique qui sévit sur la législature française. Qu'on nous permette de montrer comment les choses se passent dans des corps sains.

Mœurs et tempéraments varient d'une nation à l'autre. On ne peut comparer les Français amoureux de l'égalité aux Anglais, qui ont le culte de l'inégalité, ni la Chambre des communes, avec sa forte organisation de partis, à la Chambre française. Mais on peut s'arrêter à quelques grandes vérités, si simples qu'elles en paraissent banales, et signaler les principes généraux qui permettent au mécanisme parlementaire de fonctionner en Angleterre.

I.

La constitution anglaise a grandi et s'est développée à travers les âges; suivant l'expression de M. Gladstone, elle est le fruit d'une longue gestation de l'histoire progressive. Le développement en a été continu. Elle s'est pliée et façonnée suivant les exigences du temps. Ce n'est pas une machine créée tout d'une pièce par des gens qui se sont assis autour d'une table et qui ont dit : « Le moment est venu de doter l'Angleterre d'une constitution », comme cela est arrivé aux États-Unis au siècle dernier, ou en France en 1875.

Un des rouages essentiels à la marche régulière de la constitution anglaise, c'est le *gouvernement de parti*. A tour de rôle, selon la répartition des votes dans la Chambre des communes, ce sont les libéraux ou les conservateurs qui sont au pouvoir ou dans l'opposition. Pareille combinaison fait supposer qu'il y a deux lignes de pensée, deux principes qui guident les hommes intelligents dans la formation de leur jugement sur les affaires publiques : tout homme politique doit adopter l'un des deux; mais, dans aucun cas, il ne saurait les adopter tous deux à la fois. D'une façon abstraite, on résume les principes des conservateurs en cette formule : Ordre et conservation; ceux des libéraux en celle-ci : Progrès et amélioration. Cela n'empêche pas les libéraux d'être des hommes d'ordre, ni les conservateurs de chercher à introduire des améliorations. Dans la pratique les formules ont moins de valeur; elles servent surtout à indiquer des tendances.

Il existe une définition célèbre de ce qu'est un parti. C'est Burke qui l'a tracée :

« Un parti est une collection d'hommes unis dans le dessein de développer l'intérêt national par leurs efforts communs et conformément à quelque principe particulier sur lequel ils sont tous d'accord. Une fois l'entente établie entre les membres, comme ils ne peuvent exécuter leur progamme qu'avec les moyens légaux et qu'il leur faut pour cela obtenir autorité et pouvoir, ils doivent s'efforcer d'arriver à la tête de l'administration. »

Le principe qui divise les citoyens d'un État en deux partis doit être une question assez importante pour prendre le pas sur toutes les autres. Il y a eu des périodes, dans l'histoire d'Angleterre, où il n'y avait pas de question essentielle en jeu, par exemple entre la chute du jacobisme et la Révolution française: on a assisté alors à un triste spectacle, celui d'intrigues toutes personnelles. C'est une époque de corruption. Les partis, faute de champ de bataille digne d'eux, se disputent les places et les honneurs.

Le gouvernement de parti remplit l'une des conditions nécessaires pour que le parlementarisme ne soit pas une négation. Étant donnée l'élection de représentants de la nation

qui formeront une Assemblée composée d'éléments disparates, l'organisation des partis s'impose, si l'on ne veut avoir des majorités flottantes, incertaines. Les élus de la nation ne peuvent avoir la prétention de conserver leur initiative personnelle tout entière : il s'ensuivrait la pire confusion. Ils doivent donc se grouper autour d'un chef et le suivre. Sans cela, vous aurez une masse de votes flottant au hasard, au lieu de partis bien constitués.

Les députés qui forment la majorité — ne pouvant gouverner eux-mêmes — délèguent à l'un d'entre eux, leur *leader*, le soin de former l'administration, de choisir dans le parti les hommes aptes à se charger de tel ou tel département. Ce chef ou *leader* devient le chef du Cabinet, et ici nous arrivons à ce qui est le corollaire du gouvernement de parti.

Le *cabinet* est le renversement de la doctrine de Montesquieu, qui avait cru trouver le secret de la liberté anglaise dans la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif du pouvoir législatif. Cette théorie a eu un grand succès, et cependant, au moment où l'auteur de l'*Esprit des lois* faisait cette profonde remarque, la législature avait en réalité fait passer dans ses mains le pouvoir exécutif, issu du vote de la majorité, ainsi que le pouvoir judiciaire, institué par l'exécutif. « La Chambre des communes, dit lord Sherbrooke, a absorbé graduellement les pouvoirs dont la division entre différents corps était regardée comme le mérite distinctif de la constitution anglaise. » La fusion, la combinaison de ces deux pouvoirs — législatif et exécutif — est le principe même du « gouvernement par un cabinet ». Cette fusion des fonctions législative et exécutive est l'essence de la constitution anglaise.

Par convention, on dit parfois que le gouvernement de l'Angleterre est réparti entre trois pouvoirs : le souverain, les Lords et les Communes.

> Aux murs de Westminster on voit paraître ensemble
> Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble,
> Les députés du peuple, et les grands, et le roi,
> Divisés d'intérêts, réunis par la loi.

Cette description que Voltaire fait dans *la Henriade* est conforme aux idées qui avaient cours de son temps. Depuis nombre d'années elle n'est plus exacte. Il existe en Angleterre un quatrième pouvoir, qui est le nœud des trois autres. Ce n'est pas un pouvoir distinct, composé d'éléments étrangers aux trois que nous venons d'énumérer. Une portion fait partie intégrante de la Chambre des communes, une seconde de la Chambre des lords, et les deux réunies forment le conseil de la Couronne, assumant toutes les responsabilités et par conséquent exerçant le pouvoir. C'est le Cabinet, sorte de triple branche, qui unit ensemble le souverain, les Lords et les Communes. En lui est le centre de gravité sur lequel repose le système de l'État, bien que la puissance suprême réside dans la Chambre élective.

La monarchie constitutionnelle se compose de deux éléments : l'un qui est chargé de la représentation extérieure, l'élément noble et majestueux, qui est le symbole de la grandeur et de l'unité du pays, le souverain; l'autre, qui fait la besogne, qui met en mouvement les ressorts, les rouages compliqués de la machine gouvernementale, le Cabinet. Le Cabinet est de naissance relativement moderne. C'est le comité que les Chambres choisissent pour remplir les fonctions de l'exécutif, auquel elles abandonnent le soin de conduire les affaires, en faveur duquel elles renoncent à l'initiative sur un grand nombre de points, auquel elles se gardent de lier les mains.

Le développement du « gouvernement par parti », qui a suivi la révolution de 1688, a porté un coup fatal aux prérogatives exagérées de la Couronne. Macaulay, le premier, a fait remarquer que la formation d'un ministère homogène, composé d'hommes d'État partageant les mêmes idées politiques, avait été l'une des conséquences de la chute des Stuarts. Aussi longtemps que le souverain choisissait ses ministres dans les partis les plus opposés, chacun n'étant responsable que pour son propre département et étant libre de voter, d'intriguer contre ses collègues, le souverain conservait la réalité du pouvoir. Mais une fois que la conduite des affaires fut placée entre les mains d'un groupe compact, uni par des principes politiques et par les liens de l'honneur, choisi parmi les chefs du parti qui avait la majorité dans la Chambre des communes, l'autorité passa au Cabinet et au parti qu'il représentait. Les phases de cette transformation sont fort intéressantes. Guillaume III, bien que forcé durant une grande partie de son règne de gouverner avec les whigs, n'avait jamais dissimulé sa préférence pour un ministère mixte; de plus, les circonstances particulières lui permirent de retenir dans sa main la direction des affaires étrangères. La reine Anne suivit la route tracée par son prédécesseur et s'efforça d'avoir un ministère de coalition, dont les éléments étaient choisis parmi les modérés des divers partis. Elle avait de fortes répugnances à se jeter dans les mains d'un seul parti, craignant de voir l'État pencher trop exclusivement de ce côté (1). Il était réservé à son successeur, George Ier, de servir d'instrument à la diminution de l'autorité royale et d'établir le système en vigueur aujourd'hui. Son trône chancelant, son impopularité auprès des tories le mirent aux mains des whigs, auxquels il abandonna le monopole du pouvoir. Jusque-là les souverains avaient présidé aux délibérations du Cabinet; George Ier, à cause de son ignorance de la langue nationale, n'y fut jamais présent, et son exemple fut suivi par tous ses successeurs.

Dès lors le souverain paraît cesser d'être le pouvoir modérateur, tenant la balance dans un Cabinet hétérogène et divisé, maître de renvoyer à son gré un ministre attaché à une ligne politique pour en prendre un autre ayant des vues opposées. Les circonstances obligèrent George Ier à gouverner par l'intermédiaire d'un groupe politique qui, fort de la majorité dans les Chambres, était d'ordinaire capable d'imposer ses propres opinions : une menace de démission qui aurait désorganisé le gouvernement faisait plier le roi.

(1) Le premier cabinet américain, formé par Washington, n'était pas homogène; loin de là, des adversaires politiques s'y trouvaient ensemble.

Mais si le *pouvoir* de la royauté est si réduit aujourd'hui, il lui reste l'*influence*. Le souverain, d'après M. Gladstone, a le droit de connaître et de discuter toutes les questions soumises au ministère. Bien que la décision doive être, en fin de compte, conforme au sentiment de ceux qui en sont responsables, ceux-ci doivent informer et convaincre le monarque, non passer outre. On lui soumet la crème des affaires. En les discutant, le souverain a plus d'un avantage sur ses conseillers : il est permanent, ils sont transitoires ; il parle d'une position sans comparaison plus haute, il voit les choses avec calme, tandis qu'eux sont harassés par les transactions journalières. Seulement son pouvoir prend la forme d'*influence;* c'est quelque chose de moral, d'intellectuel, qui agit sur la volonté et la raison des ministres.

Pour que ce Cabinet, qui doit être homogène, soit fort, il est indispensable qu'il puisse compter sur l'appui constant et solide d'une majorité compacte. C'est de l'existence d'une majorité que dépendent l'efficacité et la force du pouvoir exécutif, le maintien des principes de gouvernement et la suite dans la politique.

Autrefois les ministres s'attachaient un parti par des places, des pensions, qu'ils distribuaient à leurs adhérents. Aujourd'hui cette source de corruption n'existe plus. Mais le chef du parti a une arme plus efficace que n'importe quel moyen de séduction : la dissolution. En dehors de l'attachement que les membres d'un parti ressentent pour leurs principes et pour les chefs qui les représentent, il y a la crainte de revenir devant les électeurs, et une campagne électorale coûtait gros en Angleterre. Si la majorité devient capricieuse, indisciplinée, le *leader* ne reste pas désarmé.

Les membres qui composent le parti au pouvoir abdiquent au profit du premier ministre et de ses collègues une partie de leur droit d'initiative; ils ne cherchent pas à rendre la tâche de gouverner difficile, sinon impossible.

Le Cabinet anglais fonctionne bien; il n'y a pas de ces crises personnelles qui fatiguent le pays comme en France.

« Chez nous, la présidence du conseil ne semble pas un rouage qui fonctionne, dit M. H. Brisson (1). Nous n'avons pas de premier ministre qui se charge d'assurer le concert entre les divers services de façon que tous tendent à un même but, concourent à l'exécution d'une volonté commune. Les Anglais ont remis ce mandat au premier lord de la trésorerie; il est la plus haute expression du pouvoir exécutif. »

En effet, la position d'un premier ministre en Angleterre est incontestablement plus forte que celle d'un président du conseil en France. Tout d'abord vous ne trouverez pas d'homme d'État anglais qui accepterait le pouvoir dans des conditions semblables à celles que subissent les ministres français. Ensuite, c'est le premier ministre qui exerce, en Angleterre, sur les autres ministres le contrôle qu'en France on semblerait réserver au Président de la république. En Angleterre, c'est le premier ministre qui préside les séances du Cabinet. Disons en passant que sur celles-ci le secret le plus absolu est gardé, que toute indiscrétion est considérée comme une atteinte à l'étiquette et aux mœurs politiques.

L'atmosphère où se meuvent les partis en Angleterre est relativement pure. Le nombre d'emplois dont dispose le gouvernement est très restreint. Les places dans l'administration civile s'obtiennent au concours. Comme la décentralisation est grande, le gouvernement central n'a presque rien à accorder. Cela le met à l'abri des sollicitations des députés qui viennent quémander pour leurs électeurs. Le gouvernement par les arrondissements électoraux, tel qu'il est pratiqué en France, est considéré comme le contraire du gouvernement parlementaire. C'est le gouvernement de personnes irresponsables, qui n'ont pas à craindre les conséquences de leur conduite.

Nous avons insisté sur le rôle du *leader* en Angleterre. Le chef du parti au pouvoir est *leader* de la Chambre; sur lui repose le soin d'arranger le programme de la session, de veiller à la bonne expédition des affaires. Ce n'est pas une sinécure. Dans certaines circonstances solennelles, lorsqu'il convient de féliciter le souverain, de remercier l'armée, de s'associer à un deuil, le *leader* de l'Opposition vient seconder la motion proposée par le chef du gouvernement. L'Opposition conserve son organisation et joue un rôle officiel. Les deux partis possèdent un personnel de gouvernement tout fait : les ministres d'aujourd'hui et ceux qui les remplaceront sont, en quelque sorte, connus d'avance. En France, il n'en est pas de même : c'est quelquefois le hasard qui fait de tel député un ministre, parce qu'au moment de la formation du cabinet il présidait un groupe auquel il a fallu accorder un portefeuille pour gagner son appui.

Ainsi organisée, la majorité gouvernementale, lorsqu'elle est forte, n'a pas à tenir compte des députés indépendants, c'est-à-dire qui se tiennent en dehors des partis. Voyez les Irlandais : ils ont eu l'ambition de créer un tiers-parti qui tiendrait la balance entre les deux autres ; ils ont misérablement échoué.

La constitution britannique n'est pas parfaite certainement; mais, n'étant pas chose écrite, elle a pu se plier aux circonstances et elle a supporté un double élargissement du système électoral, en 1832 et en 1867.

II.

La constitution des États-Unis est une œuvre voulue, produite à une heure déterminée. Ceux qui, au siècle passé, ont jeté les fondements de la grandeur américaine avaient soumis les institutions anglaises à un examen approfondi ayant pour objet de rechercher les changements que nécessitait la double suppression de l'autorité héréditaire de la Couronne et de l'autorité héréditaire de la Chambre des lords.

Aux États-Unis, le régime républicain est appelé par les théoriciens un *presidential government,* par opposition au *cabinet government.* Le trait caractéristique du système présidentiel, c'est que le Président est élu par la nation d'une certaine manière, et la Chambre des représentants d'une

(1) Préface à *l'Angleterre, son gouvernement et ses institutions*, par A. de Foublanque, traduction Dreyfus. — 1 vol. Germer Baillière et Cie. 1881.

autre manière. L'indépendance du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif en est la qualité spécifique. Les ministres nommés par le Président ne font partie d'aucune Chambre. Pendant quatre ans, le pouvoir exécutif fédéral est indépendant dans la personne du Président et de ses ministres, indépendant du peuple et de ses représentants aussi bien que du Sénat des États-Unis. Les ministres sont sous la dépendance directe du Président. Les États-Unis ont réalisé l'idéal de Montesquieu.

Le « gouvernement de parti » y existe aussi; seulement les mœurs politiques y sont moins pures qu'en Angleterre. Il y a de tristes histoires de concussion et de votes vénals qui traversent l'Atlantique. La masse de la nation se désintéresse des luttes politiques, excepté dans certaines circonstances, lorsqu'il est nécessaire que les citoyens indépendants interviennent. Les politiciens de profession abondent. Au lieu d'être tirés des plus hautes classes de la société et de représenter ce qu'il y a de mieux dans le pays, comme en Angleterre, ces politiciens sont pour la plupart des personnes ayant reçu une mince instruction, possédant peu de moyens et assez nuls. Leur occupation, qui est l'exercice de la politique, n'exige pas d'études préalables en quelque sorte. Un grand nombre sont des avocats, et, fait à noter, ce ne sont pas les meilleurs avocats qui se vouent à la politique. Ordinairement ce sont ceux qui n'ont pas réussi au barreau qui deviennent des chercheurs de places.

Aux États-Unis, les ministres sont stables pour quatre ans, à moins que le Président ne les renvoie plus tôt. Il y a une observation à faire lorsqu'on parle du régime gouvernemental qui est en vigueur aux États-Unis : c'est que toute application d'institutions américaines à l'Europe serait une chose forcée. Les conditions ne sont pas les mêmes. Aux États-Unis, il y a deux gouvernements superposés : les États autonomes et le gouvernement fédéral. Un Président qui nomme ses ministres à une autre signification en Amérique qu'en Europe. Un président à l'américaine en France, ce serait le conflit entre l'exécutif et le pouvoir législatif à très courte échéance.

Il y a quelques années, un écrivain fort brillant, mais paradoxal, a proposé en Angleterre, comme solution aux difficultés du gouvernement de parti, de faire élire régulièrement le pouvoir exécutif par la législature, au lieu de laisser à la lutte des partis le soin de déterminer quel côté de la Chambre aura le privilège de distribuer les portefeuilles entre ses chefs. Il y aurait une sorte de ministère permanent; cela supprimerait les changements d'hommes que les vicissitudes de la lutte des partis entraînent : on transformerait les membres de l'administration en serviteurs de l'Assemblée législative.

Les radicaux en seraient-ils plus satisfaits? Nous ne saurions le dire. Dans une rapide esquisse, nous avons passé tour à tour en revue le système parlementaire anglais, où le Cabinet exerce le pouvoir exécutif par délégation de la majorité et au nom de la Couronne; le système présidentiel américain, où les pouvoirs exécutif et législatif sont séparés, où le Président nomme ses ministres, et le régime nouveau qui tendrait à s'établir en France, c'est-à-dire le gouvernement direct par l'une des deux Chambres. Nous avons indiqué les différences qui séparent ces trois modes.

L'idéal de M. Clémenceau est, si nous ne nous trompons, une Assemblée unique, gouvernant par ses comités, avec de simples commis pour ministres. Ce qu'il voudrait — et d'autres avec lui, plus ou moins sciemment, — ce serait comme un retour, malgré la différence des temps, au régime de la Convention. Seulement il ne tient pas compte des circonstances extérieures, qui sont bien changées. La Convention, quels qu'aient été ses divisions et ses excès, avait un but déterminé qui s'imposait : faire face à la guerre civile et à la guerre étrangère, et en même temps réformer de fond en comble les institutions. Cette triple nécessité, sans parler des moyens violents qui étaient employés pour assurer des majorités, lui imposait l'unité d'action.

Mais une Convention, en un temps paisible où le progrès doit être régulier, où il s'agit plutôt d'améliorer que de détruire, est une utopie. Une Convention est un instrument utile à certaines heures, lorsque le salut public exige le sacrifice des formes gouvernementales, lorsque la volonté nationale s'exprime si clairement qu'elle reçoit une interprétation unique. Dans des périodes relativement calmes, quand il n'y a pas l'ennemi étranger ou domestique à combattre à outrance, quand il s'agit simplement de *gouverner*, la toute-puissance d'une Assemblée n'est que de l'impuissance, à cause de l'impossibilité où l'on est de faire penser et agir de même trois cents personnes. Une Assemblée de ce genre se déjuge sans cesse et va à la dérive. On l'a bien vu par l'Assemblée de Versailles de 1871 à 1876 : la Chambre actuelle ne voudra pas donner le même spectacle.

Pour que la machine fonctionne bien, il ne faut pas que tout le monde vienne y mettre la main. Si une nation veut être grande et forte, elle doit exiger chez ses représentants des idées et des principes de gouvernement. La critique destructive ne suffit pas, loin de là.

ARTHUR RAFFALOVICH.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE (1)

M. JULES GIRARD

(Président)

Prix et concours de l'Académie. Les Écoles françaises d'Athènes et de Rome

Messieurs,

Celui que vous chargez de publier ici en votre nom vos jugements sur tant d'ouvrages qui vous ont été soumis ne

(1) Le discours du président a été suivie d'une notice de M. H. Wallon sur la vie et les travaux de Paulin Pâris et d'une lecture de M. Heuzey sur les *Figurines de terre cuite du musée du Louvre.*

peut s'empêcher de faire d'abord une réflexion : c'est qu'en décernant ces nombreuses récompenses, vous vous rendez à vous-mêmes — à votre activité, à votre influence — un involontaire témoignage. Où est le temps où votre Académie se réduisait à une réunion de quatre humanistes empruntés à l'Académie française, occupée dans la bibliothèque de Colbert à préparer des devises, des légendes de médailles ou des sujets de tapisseries pour le roi? Chaque siècle a sa grandeur, et il n'entre nullement dans ma pensée de contester celle du siècle de Louis XIV. Je veux dire seulement que si ce mot convient aussi au siècle qui s'achève, les sciences que vous représentez aujourd'hui y sont pour une grande part, et qu'ainsi l'Académie qui a pour domaine exclusif le passé n'est pas celle où le présent marque le moins honorablement son empreinte. Aujourd'hui votre Compagnie n'est plus seulement une commission chargée d'enregistrer sur le métal les actes d'une royauté où s'absorbait toute la vie de la nation : vous formez un des plus grands centres scientifiques de l'Europe; vous exprimez supérieurement l'esprit d'investigation et de méthode, la passion pour la vérité et l'ardeur de découverte qui font l'originalité de notre temps; votre action rayonne dans tout le pays et à l'étranger, se portant sur le moyen âge comme sur l'antiquité, aux régions les plus lointaines de l'Asie comme aux terres classiques, suscitant partout des travaux sur les langues, sur l'archéologie et sur l'histoire, sur les monuments de toute sorte; exerçant enfin, à l'honneur de la France, une direction efficace où apparaît la libérale et indépendante universalité de la science moderne.

Ces assertions n'ont rien d'ambitieux; elles ne dépassent pas la réalité; et peut-être ont-elles l'avantage, en rappelant l'étendue et l'importance d'une partie de vos fonctions académiques, d'indiquer le prix de chacun de ces jugements que j'ai le devoir de faire connaître au public. Les efforts que vous provoquez, et dont vous consacrez ici le succès, comptent parmi les meilleurs titres de notre temps et de notre pays.

Cet éloge est pleinement justifié par le résultat du concours auquel a donné lieu, cette année, le prix ordinaire de l'Académie. Elle avait proposé pour sujet une étude sur les versions de la Bible en langue d'oïl antérieures à la mort de Charles V. Quelque spéciale que puisse paraître cette question, elle est d'un grand intérêt pour l'histoire de la langue comme pour celle de la vie religieuse en France. Aujourd'hui, grâce au travail que vous couronnez, on peut regarder comme démontré que les deux plus anciennes versions françaises des Psaumes, faites sur deux textes latins différents, sont l'œuvre du même auteur, qui vivait, vers l'an 1100, dans un couvent des États normands, et que de l'une de ces deux versions jumelles sont dérivées, jusqu'au XVIe siècle, toutes les traductions françaises de ce pieux recueil. De même, pour la Bible entière, il est maintenant acquis qu'il n'y a eu, au moyen âge, qu'une seule version française vraiment populaire, qui fut faite, sans doute à Paris, dans la première moitié du règne de saint Louis. Bien plus, ce texte classique, véritable Vulgate, non seulement a été reproduit dans ces nombreux et riches exemplaires exécutés pour nos grandes familles et pour nos rois, comme celui qui suivit dans sa captivité Jean le Bon et que Londres garde comme un souvenir de la bataille de Poitiers; mais on en retrouve encore les traces dans les Bibles catholiques et protestantes qui sont aujourd'hui en usage. Ces découvertes et beaucoup d'autres de détail, fruits d'un travail considérable poursuivi avec autant de méthode que d'ardeur et de pénétration, devaient assurer à M. Samuel Berger le prix que lui décerne l'Académie. Cependant il y a une partie de la question qui n'occupe que peu de place dans la mémoire de M. Berger : ce sont les versions en vers de la Bible, qui ont aussi leur importance et présentent des caractères très particuliers. Un autre concurrent, M. Bonnard, s'est au contraire surtout occupé de ces traductions poétiques du moyen âge, et, sur ce sujet peu connu, il nous a donné beaucoup de recherches, de rapprochements et de faits nouveaux, d'un réel intérêt. L'Académie se félicite de pouvoir attribuer à M. Bonnard une récompense de 1000 francs.

Un autre concours, le plus considérable par le nombre des concurrents, sinon par la valeur des récompenses, celui des Antiquités de la France, n'a pas moins satisfait l'Académie. Elle regrette, cette année encore, de ne pas disposer d'un plus grand nombre de distinctions. Il lui a fallu écarter des ouvrages très recommandables et se décider quelquefois par des raisons étrangères à la question de mérite. C'est ainsi que le livre de M. Demay sur les *Sceaux de Normandie*, très digne d'occuper le premier rang sur votre liste, mais considéré comme le complément de travaux déjà récompensés, a cédé la place à des ouvrages qui se présentaient à vos suffrages avec une entière nouveauté. D'autres, comme ceux de MM. Moulenq, Rossignol, Abord, de Cardevacque, Picard, Guérin, renfermés dans des études d'histoire locale, ne pouvaient être préférés à des travaux faits sur des sujets plus étendus ou d'un intérêt plus général. L'Académie a voulu du moins que leurs noms ne fussent point passés sous silence. Dans des récompenses de la nature de celles que nous décernons, une bonne part de l'honneur s'attache à la publicité de notre témoignage.

La première des trois médailles est accordée à M. Jules Guiffrey pour son *Histoire de la Tapisserie en France*. Dans un pareil sujet, les grandes manufactures des Gobelins et de Beauvais occupent naturellement une place importante; mais, sur ce point, l'auteur n'avait le plus souvent qu'à résumer des travaux publiés : c'est sur les périodes antérieures à la fondation de ces fabriques, sur les commencements, qui datent, à Paris, des premières années du XIVe siècle, sur les rapides progrès de la tapisserie de haute lice dès l'aurore de la Renaissance, sur l'époque de perfection, mal connue avant ses recherches, qui s'étend de François Ier à Louis XIV, que M. Guiffrey a dû porter son principal effort et qu'il a fait le mieux apprécier l'originalité de sa critique.

« L'histoire de la tapisserie, telle qu'il l'a comprise, dit votre rapporteur, n'intéresse pas seulement la curiosité, ni

même l'histoire spéciale de l'industrie; elle touche sans cesse à l'histoire proprement dite par la perpétuelle mention des rois, des princes, des grands personnages auxquels était réservé presque exclusivement le privilège de faire exécuter ces riches tentures; à l'histoire de l'art, par les noms des artistes qui, depuis Hennequin ou Jean de Bruges jusqu'aux peintres de nos jours, en passant par Raphaël, Primatice, Poussin, Le Brun, Boucher, etc., en ont fourni les modèles ou exécuté les cartons; à l'histoire littéraire, par les nombreuses représentations empruntées aux poèmes, aux romans, aux contes qui étaient le plus en vogue à chaque époque dans la haute société française; enfin, par mille détails, à l'histoire des usages et des mœurs. »

Telle est la variété d'érudition, mise en œuvre par un sentiment juste et élevé des conditions d'une grande industrie d'art, que l'Académie a voulu récompenser en première ligne.

L'ouvrage modestement intitulé *Notes sur quelques cachets d'oculistes romains* obtient la seconde médaille. Bien que le sujet soit restreint, il demandait, pour être bien traité, beaucoup de science et d'habileté critique. Ce sont les mérites des deux auteurs, MM. Héron de Villefosse et Thédenat. Chacun des articles rédigés sur les petits monuments qu'ils étudient est un modèle d'exposition, de netteté, de riche et sobre érudition. Les cachets d'oculistes marquaient, sur les pâtes employées par eux, le nom des maladies, celui des remèdes et, souvent aussi, celui du médecin. Ils attestent combien la médecine ophtalmique était avancée dans la Gaule romaine, où ils se trouvent en abondance. S'ils transmettent à notre connaissance un remède de bonne femme, le *diacholes,* collyre à base de fiel de toute espèce d'animaux, c'est l'unique exemple d'une superstition populaire que l'on y rencontre : aucun des autres remèdes ne prête aux attaques de la science moderne. On serait même tenté de croire que sur certains points celle-ci est dépassée par les anciens oculistes, quand on les voit employer des balsamiques qui, après avoir été abandonnés, viennent seulement d'être remis en honneur, à titre de désinfectants, à la suite des découvertes de M. Pasteur, et guérir l'ulcération de la cornée au moyen du collyre *arpaston,* dont on serait bien heureux de retrouver la formule. L'Académie espère que MM. Héron de Villefosse et Thédenat trouveront dans la distinction qu'elle leur accorde un encouragement à compléter et à continuer leurs travaux sur cette branche curieuse de l'archéologie nationale.

Elle exprime un vœu analogue au sujet des études qui obtiennent la troisième médaille. Il est à souhaiter que M. Kohler poursuive les travaux qu'il inaugure brillamment par son *Étude critique sur le texte de la Vie latine de sainte Geneviève de Paris.* Reconnaître les différentes familles des manuscrits de la *Vita sanctæ Genovefæ,* en donner une excellente édition critique, établir la date de sa rédaction — vers 520, environ dix-huit ans après la mort de la sainte, — distinguer les sources auxquelles a puisé l'hagiographe qui, en même temps qu'il recueillait les traditions encore vivantes sur sainte Geneviève, imitait et copiait des ouvrages antérieurs comme les *Vies* de saint Martin par Sulpice Sévère; enfin, contrôler les principaux récits par le rapprochement des témoignages contemporains et marquer nettement le caractère de cette œuvre artificielle qui a moins de valeur comme document historique que comme témoignage de l'état des idées et des sentiments en Gaule au commencement du vi^e siècle : tels sont les principaux résultats que M. Kohler a obtenus par une critique érudite, circonspecte et pénétrante.

Nous décernons la première mention à M. Héron pour son édition des *Œuvres de Henri d'Andeli,* un Normand qui avait passé sa jeunesse à l'Université de Paris et qui a laissé dans le principal de ses petits poèmes, *la Bataille des Sept Arts,* une spirituelle satire des débats scolastiques du xiiie siècle. Il met aux prises, dans les plaines de Montlhéry, les troupes de Grammaire et celles de Logique. Ce sont ces dernières qui remportent la victoire — et en effet, à Paris, le syllogisme triomphait alors, aux dépens de la correction grammaticale; — mais le poète conclut avec scepticisme : « Le monde va par veines : après le froment, on sème l'avoine; les choses peuvent rester ainsi une trentaine d'années; après quoi, il reviendra des gens nouveaux qui retourneront à l'enseignement de la grammaire, comme on le faisait de mon temps. » En réalité, un grand changement s'accomplissait alors : la sécularisation de la science, qui s'échappait des liens scolastiques; et c'est pour cela que l'auteur écrivait en vers. M. Héron nous donne une excellente édition, un bon texte, suivi d'un glossaire et précédé d'une judicieuse introduction où l'on trouve tout ce qu'on peut savoir sur Henri d'Andeli.

Les quatre mentions suivantes ont été méritées par des travaux historiques. *L'Inquisition dans le Midi de la France,* par M. Charles Molinier, est un précieux recueil de documents qui pourraient être complétés et rangés dans un ordre meilleur, mais où l'on reconnaît un observateur pénétrant et sincère. Les notes que M. Molinier a rassemblées sur les principaux inquisiteurs, le tableau qu'il dresse de la procédure inquisitoriale se lisent avec le plus grand profit et font espérer qu'il nous donnera, comme conclusion de ses laborieuses recherches, le livre savant et impartial que l'on attend encore sur cette partie si tristement dramatique de notre histoire.

Le livre présenté au concours par M. Perroud, les *Origines du premier duché d'Aquitaine,* traite un sujet difficile et obscur, bien fait pour attirer les chercheurs, mais où l'absence de documents explicites ou dignes de foi ne permettra peut-être jamais de porter complètement la lumière. Du moins M. Perroud a-t-il d'abord le mérite de prouver l'inconsistance de plus d'une opinion reçue. C'est déjà aider au progrès de la science que de la dégager des fausses voies. Il y aide aussi par le soin avec lequel il recueille tous les éléments d'information, et, s'il ne parvient pas à combler tous les vides dans une exposition continue, du moins réussit-il à planter une suite de jalons dont la plupart ne seront pas déplacés.

M. de la Chauvelays a trouvé dans les archives de la Côte-d'Or le sujet de son *Étude sur les armées des ducs de Bour-*

gogne, ouvrage important à cause des analogies qu'ont entre elles les armées au XIVe et au XVe siècle, qui éclaire l'histoire générale des institutions militaires de la France pendant la dernière période du moyen âge. Il a de plus le mérite de réunir par l'examen des actes qui concernent le recrutement, la solde et l'administration des armées, beaucoup de renseignements précis sur les circonstances où elles avaient été levées. Le livre de M. de la Chauvelays sera donc consulté avec fruit par les futurs historiens des ducs de Bourgogne.

Le travail qui vous était soumis par M. de Fierville, et dont votre jugement a consacré la valeur, est d'une nature biographique : ce sont des documents inédits sur Philippe de Commynes, qu'il a découverts, contre toute attente, aux archives des Côtes-du-Nord. Malheureusement, ce n'est pas l'historien ni l'homme politique que cette publication fait mieux connaître : c'est l'administrateur de la grande fortune qu'il devait en partie à son changement de maître. M. de Fierville débrouille les nombreux procès qu'eut à soutenir l'historien de Louis XI; il établit les comptes de la gestion de son domaine d'Argenton et, par le soin avec lequel il classe et apprécie tous les documents qui se rapportent à ces sujets, il ajoute à nos connaissances sur l'histoire économique, administrative et judiciaire du XVe siècle.

La sixième mention est décernée à M. Pagart d'Hermansart pour son ouvrage sur les *Anciennes communautés d'arts et de métiers de Saint-Omer.* Cette ville n'avait point eu à lutter contre la féodalité pour conquérir ses libertés industrielles et son indépendance municipale : elles s'y étaient développées naturellement, comme une tradition du passé, sous la protection bienfaisante des abbayes auxquelles elle devait en partie son origine. C'est pour cela qu'à la différence de ce qui se passait dans d'autres cités, ces institutions à Saint-Omer ne prirent point un caractère communal et politique. Voilà l'idée principale à laquelle M. d'Hermansart a rattaché ses patientes recherches sur le commerce et l'industrie de Saint-Omer.

Telle est la variété des travaux qui ont mérité les suffrages de l'Académie dans le concours de 1882. Elle doit cependant exprimer un regret, c'est que l'archéologie proprement dite n'y soit pas suffisamment représentée. Elle rappelle que le concours des Antiquités de la France a été principalement institué pour provoquer et encourager l'exploration archéologique de notre pays.

Le prix biennal fondé par Mme Duchalais et réservé à la numismatique du moyen âge est décerné à M. Stanley Lane Poole pour son ouvrage sur les *Monnaies des Maures en Afrique et en Espagne,* qui forme le cinquième volume du catalogue des monnaies orientales au Musée britannique. Ce livre est un monument d'érudition patiente et précise auquel devront recourir tous ceux qui s'occupent d'histoire et de chronologie arabes.

Parmi les ouvrages envoyés au concours du prix Gobert, deux ont été particulièrement distingués par l'Académie. M. Frédéric Godefroy, à qui vous aviez déjà témoigné l'intérêt que vous inspirent ses travaux en lui attribuant une première médaille au concours des Antiquités de la France en 1869, vous présentait la première partie rédigée de son *Dictionnaire de l'ancienne langue française.* Si l'Académie a dû faire des réserves au sujet de la méthode suivie par l'auteur, elle n'en est pas moins heureuse de reconnaître le mérite de ce grand ouvrage, fruit d'un travail long et obstiné, qui contribuera notablement au progrès de nos études sur les anciens idiomes, et elle lui décerne le second prix.

Le premier revenait de droit à M. Paul Viollet pour sa publication des *Établissements de saint Louis.* La rigueur presque constante de la méthode, la précision et l'étendue de la science, les mérites originaux d'une critique pénétrante et ingénieuse qui saisit nettement le détail et s'élève aux questions générales, donnent à ce livre une haute valeur. L'examen de nombreux manuscrits a conduit l'auteur à constater la disparition du texte original et il a su restituer ce texte perdu avec certitude. On se demande si les Établissements dits de saint Louis avaient été, oui ou non, promulgués par ce prince. M. Viollet confirme pleinement l'opinion qui avait été soutenue par plusieurs savants et entre autres par nos confrères MM. Laboulaye et Wallon. Il est définitivement démontré que nous n'avons qu'une œuvre privée, composée après la mort de saint Louis, entre la fin de 1272 et le 19 juin 1273, compilation de textes coutumiers en langue vulgaire qu'on peut désigner et reconnaître. Cependant le livre des *Établissements* était répandu dans presque toute la France dès la fin du XIIIe siècle. On est donc fondé à examiner quelle action il a exercée sur le droit au moyen âge et à chercher par l'étude des éléments germaniques, romains et canoniques qu'on y distingue, une idée générale de l'ancien droit français. C'est ce qui a été fait par M. Viollet. Ce résumé très sommaire de son travail suffit pour montrer les titres supérieurs qui lui font attribuer le grand prix Gobert.

La question proposée pour le prix Bordin était la suivante : *Étudier les documents géographiques et les relations de voyage publiées par les Arabes du* IIIe *au* IVe *siècle de l'hégire inclusivement; faire connaître leur utilité au point de vue de la géographie comparée au moyen âge.* Le seul mémoire qui ait été envoyé aurait paru digne du prix si la première partie, celle qui répond le plus directement au programme, avait été traitée avec la science que l'on remarque dans la seconde. Une récompense de 1500 francs est accordée à l'auteur, M. Marcel Devic, professeur d'arabe à la Faculté des lettres de Montpellier.

L'Académie n'a pas décerné le prix pour deux autres questions prorogées à l'année 1882. Estimant que l'une d'elles surtout, l'*Étude historique sur les œuvres de Christine de Pisan,* est de nature à provoquer des travaux sérieux et intéressants, elle proroge une troisième fois le concours, pour être jugé en 1884.

Pour sujet du prix fondé par un savant et généreux amateur de livres, M. Brunet, l'Académie avait proposé une biblio-

graphie aristotélique : vaste matière dont on comprendra la difficulté si l'on songe que durant plusieurs siècles Aristote a été le maître des maîtres et que le classement méthodique des éditions, des traductions et des dissertations et commentaires, se confond à beaucoup d'égards avec l'histoire et l'interprétation de sa doctrine. L'unique mémoire présenté au concours se recommande par l'étendue et l'exactitude de l'érudition. Tout en recommandant à l'auteur, M. Schwab, de soumettre son travail, surtout pour le style, à une revision qui paraît nécessaire, l'Académie lui décerne le prix Brunet comme légitime récompense de ses efforts.

Le prix annuel fondé par notre regretté confrère M. Stanislas Julien, pour *le meilleur ouvrage relatif à la Chine,* n'a paru mérité par aucun travail d'une valeur assez originale ou d'une étendue assez considérable. L'Académie a distingué toutefois un mémoire de M. Léon de Rosny intitulé *les Peuples orientaux connus des anciens Chinois,* qui renferme des documents nouveaux d'un grand intérêt, et un *Recueil de documents sur l'Asie centrale,* par M. Imbaut-Huart, qui, malgré l'orthographe regrettable employée pour la transcription de certains noms, contient des faits utiles à constater pour l'histoire et la géographie de l'Orient. Elle attribue à chacun de ces deux ouvrages la moitié du montant du prix Stanislas Julien.

Le dernier des prix que nous avions à décerner cette année, le prix fondé par Mme Delalande, veuve Guérineau, est accordé à un livre sur un sujet très spécial et en apparence très restreint, intitulé *De Saturnino Latinorum versu.* Ce livre n'en est pas moins d'une étendue considérable et d'une incontestable valeur. L'auteur, M. Louis Havet, ayant entrepris la restitution des nombreux fragments où le vers saturnin se reconnaît, soumet à une revision attentive une partie des plus anciens textes latins, et son travail est un modèle de pénétrante et précise érudition. L'Académie est heureuse d'honorer une seconde fois un nom cher à tous ceux qui apprécient dans la science de l'antiquité classique une élégante distinction et la force éloquente de la pensée.

Cette longue énumération, bien qu'elle ne puisse donner qu'une idée très incomplète de la valeur des ouvrages couronnés, vous paraît sans doute plus que suffisante pour faire voir en combien de sens s'exerce l'influence efficace de l'Académie. Cependant je n'ai point parlé de nos deux Écoles d'Athènes et de Rome, qui non seulement reçoivent votre direction, mais sont en réalité votre œuvre.

L'École d'Athènes, il est vrai, est née d'une pensée généreuse de M. de Salvandy, et il serait souverainement injuste de supprimer le souvenir des années difficiles de la fondation, pendant lesquelles, sous la conduite d'un homme de beaucoup d'esprit, très épris des lettres et des arts, M. Daveluy, elle s'établit, en dehors de toute vue politique, dans son vrai domaine : l'étude de l'antiquité. Le libre travail de cette première période où, dans la fraîcheur des impressions nouvelles, on s'abandonnait davantage au sentiment de cette nature qui respire dans les œuvres grecques et au charme des grands souvenirs, n'a pas été stérile pour les lettres, pour la philosophie, ni pour la science. Au besoin, l'Institut lui-même, dans ses différentes classes, en témoignerait. N'oublions donc pas la jeunesse de l'École d'Athènes ni ceux qui l'ont guidée et soutenue. N'oublions pas en particulier celui qui a veillé sur elle avec le plus de sollicitude et a eu le plus de foi dans sa destinée, M. Guigniaut. Mais, s'il a le plus contribué à la rendre viable, c'est qu'il l'a fait placer sous votre patronage; c'est grâce au patronage de l'Académie qu'elle a pu se constituer, prendre un sens précis et durer.

Au moment où elle vous était confiée, les fouilles hardies de Beulé, faites au milieu d'Athènes, au seuil même du sanctuaire de l'art, vrai prodige d'invention logique et d'intelligente volonté, inauguraient avec éclat la voie dans laquelle entrait l'École, désormais principalement consacrée à l'archéologie. Depuis ce temps, cette mission permanente, qui compte déjà trente-six ans d'existence, a marché dans des routes régulièrement tracées avec un progrès continu, qu'assuraient les conseils de chefs comme son directeur actuel, notre confrère M. Foucart. Par une série d'explorations, elle a pris successivement possession du sol de la Grèce antique, sur notre continent, dans les îles, en Asie mineure. Initiée de plus en plus aux méthodes scientifiques et à la connaissance de l'épigraphie, elle a pu lire dans les inscriptions, à mesure qu'elles sortaient de terre en si grande abondance, et reconstituer à l'aide des textes classiques d'importants chapitres de l'histoire des institutions helléniques. Elle a même eu l'honneur de réserver sa place au nom français dans ces fouilles précieuses par lesquelles se signale depuis quelques années l'ardeur des archéologues. Si les fouilles de Délos et de Delphes, de Myrina et de Cymé, en Éolide, ne pouvaient rivaliser avec celles qui ont été entreprises à grands frais à Mycènes, à Pergame, à Olympie, du moins ont-elles produit des découvertes d'un grand intérêt pour l'art comme pour la connaissance de l'organisation religieuse des antiques sanctuaires.

Telle est l'œuvre multiple des générations qui se sont succédé à l'école d'Athènes; œuvre une, malgré cette multiplicité, parce qu'elle porte tout entière sur la Grèce, et à cause de certains caractères communs qui sont comme une marque d'origine. L'École d'Athènes se recrute presque exclusivement à l'École normale, et de là lui vient une forte culture classique qui soutient ses divers travaux et les réunit comme dans une même famille.

Plusieurs des mémoires qui viennent de nous être adressés ont pour sujet des recherches sur l'histoire et sur les institutions. M. Marcel Dubois, qui avait envoyé il y a deux ans un mémoire sur la Ligue achéenne, donne un excellent pendant à ce premier travail en étudiant l'histoire de la Ligue étolienne. Nous recevons de M. Monceau un *Essai sur les proxénies athéniennes* qui trouve une précieuse recommandation dans le témoignage de notre confrère M. Tissot, auteur de l'unique travail qui existât jusqu'ici sur cette question. A la même classe d'études appartiennent deux

mémoires de M. Bilco sur la décadence du théâtre grec et sur les jeux célébrés dans le monde grec en l'honneur des empereurs. L'Académie les avait examinés avec intérêt et se plaisait à y reconnaître l'annonce de bons travaux, distingués par une ingénieuse érudition, quand elle a été douloureusement surprise par la nouvelle de la mort de leur auteur. M. Bilco, victime d'une ardeur imprévoyante, a été enlevé par une fièvre pernicieuse à Lamia, le 10 septembre, et en un instant ont disparu de légitimes espérances auxquelles nous nous félicitions de donner leur première sanction.

M. Salomon Reinach a rédigé la première partie d'un catalogue développé des six cents pièces qui composent le musée impérial de Constantinople. Un autre catalogue, où sont décrites des terres cuites de Smyrne, complète son travail de l'année dernière sur les fouilles qu'il avait dirigées avec M. Pottier et l'amène à traiter l'intéressante question des rapports qu'on remarque entre ces terres cuites et les bronzes de Lysippe.

M. Clerc a décrit avec beaucoup de soin les vases peints relatifs au mythe de Thésée. Un mémoire très sérieux et très bien conduit de M. Veyries sur les *Figures criophores dans l'art grec, dans l'art romain et dans l'art chrétien,* où il étudie la série des transitions par lesquelles l'image païenne de l'Hermès criophore est devenue la figure du *bon Pasteur,* est un excellent travail de première année et promet un archéologue de talent.

Enfin, M. Engel, qu'on peut considérer comme un membre libre de l'École d'Athènes, continuant ses travaux de numismatique, a étudié plusieurs collections publiques et privées et réuni une nombreuse série de sceaux de plomb sur lesquels il a préparé un travail.

On sait par suite de quels progrès l'École de Rome en est venue à relâcher, sans les rompre, les liens étroits qui l'attachaient primitivement à l'École d'Athènes. Elle avait été d'abord conçue comme une section de celle-ci; son premier chef, aujourd'hui notre confrère, M. Albert Dumont, après l'avoir organisée avec la juste intelligence de ses conditions et de son avenir, la quittait au bout de deux ans, en 1875, pour porter à Athènes ses rares facultés de direction. Aujourd'hui, développée par le zèle ardent de celui de nos savants confrères qui la dirige depuis lors, elle est devenue une grande École indépendante qui ouvre sa large hospitalité à une élite de travailleurs que lui envoient l'École normale, l'École pratique des hautes études, l'École des chartes et même nos écoles de droit. La philologie antique, la philosophie, l'histoire et les institutions du moyen âge et de la Renaissance, l'épigraphie, l'archéologie, l'étude critique des arts, se partagent les aptitudes des jeunes savants dont la curiosité est sollicitée par les précieuses bibliothèques, par les monuments et par les richesses de toute sorte que leur offre l'Italie, depuis Venise jusqu'à la Sicile. Dans une telle variété, il n'est pas surprenant qu'on ne retrouve pas cette tenue et cette sorte d'égalité qui se remarquent à l'École d'Athènes. L'éducation de tous ses membres n'a pas été la même, et l'action du directeur ne peut tout atteindre. Toujours est-il que l'École de Rome s'honore d'avoir produit d'excellents travaux qui ont été plus d'une fois couronnés dans les concours académiques.

Cette année, ce sont les études historiques qui dominent dans les envois de l'École de Rome. MM. Faucon et Granjean, continuant avec les ressources de la Vaticane les travaux de M. Élie Berger, ont commencé sur les règnes des papes Boniface VIII et Benoît XI des mémoires dont ils nous promettent l'achèvement pour l'année prochaine. M. Camille Jullian, qui est déjà un érudit, nous donne un travail sur la géographie politique de l'Italie sous la domination romaine entre les années 272 avant J.-C. et 476 de l'ère chrétienne. M. Charles Diehl envoie un *Essai sur les divisions provinciales et administratives de l'Italie byzantine du* v*e au* viii*e siècle.* Les études sur l'antiquité sont représentées par un mémoire de M. Albert Martin sur le serment dans les traités et les conventions chez les Grecs, par une collation qu'il a faite des scholies du manuscrit d'Aristophane à Ravenne, et par un travail de M. Charles Salomon intitulé *Essai d'une grammaire historique de quelques verbes latins pendant les premiers siècles de Rome,* qui n'est sans doute qu'un spécimen de travaux plus considérables.

Un rapport particulier de l'Académie appréciera tous ces envois de nos deux Écoles et rendra justice à l'activité de leurs membres, dont on n'aurait qu'une idée incomplète si l'on oubliait leur collaboration au *Bulletin de correspondance hellénique,* qui est l'œuvre de l'École d'Athènes, et aux *Mélanges d'archéologie et d'histoire,* publiés par l'École de Rome. C'est une partie importante du travail de cette jeunesse d'élite. L'Académie, qui n'a point de prix à lui décerner, prend du moins plaisir à l'encourager; elle voit en elle une de ses propres espérances pour l'avenir.

Je voudrais finir sur ces paroles d'encouragement et d'espoir. Mais comment ne pas rappeler, au moins par une mention, les pertes considérables que nous avons faites depuis la dernière séance annuelle? En moins d'un mois, trois de nos confrères nous ont quittés : d'abord, M. Dulaurier, le professeur de langue arménienne, l'érudit explorateur de l'Orient chrétien; et, presque aussitôt après, dans une même semaine, M. de Longpérier, archéologue universel, esprit d'une rare pénétration; et un grammairien, un helléniste de premier ordre, M. Thurot. Enfin nous avons encore à porter le deuil de M. Guessard, le continuateur de Raynouard, le maître et le promoteur des études sur les anciennes langues de la France. La science ne meurt pas, et les Académies, par leur continuel renouvellement, en représentent la perpétuité. Elles n'en ressentent pas moins vivement les coups qui les frappent, et elles ne veulent pas se soustraire au devoir de rendre à ceux qu'elles ont la douleur de perdre l'hommage public de leurs regrets.

LES DEUX FLEURS

Conte du moyen âge

I.

Messire Ory de Hautcœur parcourait un jour la campagne sur son cheval blanc, cherchant aventure. Il était du haut en bas tout de fer vêtu, et un panache long d'une aune flottait sur son morion. Derrière lui venait son chapelain, un vénérable homme à face vermeille et débonnaire, lentement balancé au pas d'une mule; puis quatre hommes d'armes habillés de bure grossière et chevauchant des juments maigres, car le bon chevalier était riche de vertu plus que de pécune.

Comme il se dressait sur ses étriers pour explorer l'horizon, il aperçut au loin un nuage de poussière. Le nuage grossit approcha; il en sortit un bruit furieux de galopade. Le tourbillon passa près d'Ory. Il distingua en tête de la troupe un chevalier de haute taille dans une armure toute noire, puis des gens d'armes à figures de mécréants, et, au milieu d'eux, liée sur un cheval par la ceinture, les pieds attachés à sa crinière et la tête ballottant sur sa croupe, une femme merveilleusement belle, en robe blanche, et dont le vent mêlait les longs cheveux d'or à la longue queue du destrier.

— A mon aide, messire, cria-t-elle, au nom de Dieu et de la benoîte vierge Marie!

Ory de Hautcœur piqua des deux; mais la cavalcade était déjà loin, et elle allait si vite que le cheval du bon seigneur, bien que dûment éperonné, ne pouvait la rejoindre. Ses quatre compagnons, s'évertuant, le suivaient de loin. Ory criait au chevalier noir :

— Arrête, arrête! ravisseur de femmes! félon! renégat!

L'autre n'entendait pas et galopait toujours.

Alors, en moins de temps qu'il n'en faut pour dire amen, Ory sauta à terre, ramassa un gros caillou, remonta sur son cheval et lança la pierre avec tant de force et d'adresse qu'elle alla frapper avec un grand bruit le casque du chevalier noir.

Le méchant seigneur jura comme un païen et fit volte-face avec toute sa troupe. Il ricana en voyant Ory sur son cheval étique et la pauvre mine de ses quatre varlets. Il ne songeait pas à ceci, que Dieu était avec Ory.

De raconter le combat, ce serait trop long. Sachez seulement qu'Ory fendit en deux le chevalier noir d'un grand coup d'épée, et qu'avec ses quatre bons servants il tua ou mit en fuite la grosse escorte, ce pendant que le chapelain, se tenant à l'écart derrière un buisson d'aubépine, priait Dieu d'être en aide aux champions de la noble dame.

Quand cette besogne fut faite, Ory de Hautcœur, ayant essuyé sur l'herbe sa bonne épée, coupa délicatement les nœuds qui serraient la belle prisonnière et la soutint de sa main gantée de fer pour qu'elle descendît de cheval. Elle s'appuya contre un arbre pour respirer un peu, car elle était froissée des liens et de la course; mais, par une grâce singulière d'en haut, elle n'avait pas de blessure griève.

Ory défit son heaume et le posa à terre; et la noble dame ne fut pas peu surprise de voir que ce chevalier qui venait de batailler si rudement avait un visage frais et jeune, à peine un léger duvet brun sur les lèvres, et des yeux aussi doux que ceux d'une jeune fille.

Lui, de son côté, s'émerveillait de la beauté de la dame, de ses cheveux soyeux comme de la soie, de ses yeux bleus comme les bluets, de sa bouche rose comme les roses, et de l'air de douceur et de pudicité répandu sur son visage délicat. Il la trouvait plus belle que les images d'anges et de saintes qu'il avait vues dans les missels ou aux verrières des églises. Et, en la regardant, il se mit à l'aimer aussi fort qu'on aima jamais une créature de Dieu.

Alors il mit un genou en terre et lui dit :

— Très noble dame ou demoiselle, je rends grâces à Dieu qui m'a conduit sur votre chemin. Je me mets, dès cette heure, entièrement à votre service; et, s'il vous plaît que je porte vos couleurs, je ne les maculerai par aucune vilaine action; mais je les porterai avec autant de révérence qu'un clerc le saint-sacrement. Je suis un chevalier errant et je m'appelle Ory de Hautcœur.

— Relevez-vous, messire, dit la dame, car il ne sied d'être à genoux que dans les églises. J'ai nom Frileuse de Blanc-Lys et je ne suis pas dame, mais demoiselle. J'étais encore toute fraîche du saint baptême lorsque ma mère trépassa; et mon père, étant parti pour la dernière croisade, n'en est oncques revenu. Je vivais seulette dans le vieux château de Tour-Vermeille, qui n'est qu'à deux lieues d'ici, sous la garde de dame Gudule, ancienne meschine de ma mère, et d'un vieil homme nommé Rigobert, écuyer du feu seigneur. Mais lorsque j'atteignis ma seizième année, notre voisin, le sire de Pic-Tordu, que vous venez de pourfendre, m'ayant vue un jour aux environs de ma demeure, conçut soudainement un désir damnable et voulut m'induire en péché. Or, n'ayant pu me vaincre par ses paroles insidieuses, comme je restais enfermée dans mon manoir pour ne m'exposer à quelque fâcheuse rencontre, il est survenu cette nuit avec une troupe armée et est entré dans le château, ne sais par quelle traîtrise. Le fidèle Rigobert et mes autres serviteurs sont morts en me défendant. J'ignore de ce qu'il est advenu de dame Gudule. Pour moi, j'étais en grand danger de mort ou de déshonneur, si Dieu ne vous eût envoyé à mon secours. De quoi, gentil chevalier, je garderai remembrance éternelle. Adoncques je vous octroie de porter mes couleurs, qui sont blanc et azur, vu que j'estime sur toutes choses la pureté du cœur, et que, souventes fois, dans ma vie recluse, me réconforte la pensée du ciel. Et maintenant ramenez-moi, afin de parfaire votre bonne action, au château de Tour-Vermeille, dont vous pouvez apercevoir, derrière ce rang de collines, le donjon de pierre rouge et les toits en poivrière. Hélas! j'y retrouverai, saignants sur les dalles, les corps de mes bons vassaux et j'y serai plus seûlette que devant. Mais Dieu, je n'en ai doute, a reçu leurs âmes dans son benoît paradis; et je ne me cuide entièrement abandonnée de

lui, puisqu'il a suscité pour ma sauvegarde si féal et si vertueux chevalier.

Ainsi parla Frileuse de Blanc-Lys, d'une voix suave comme une musique et qui se mouilla de larmes vers la fin de son discours. Ory imprima sur la longue main blanche de la demoiselle un baiser dévotieux et l'aida à monter sur son cheval, qu'il conduisit lui-même par la bride.

II.

Chemin faisant, ils devisèrent des aventures où s'étaient illustrés les chevaliers d'autrefois, principalement les compagnons du roi Artus, qu'on nomme aussi les chevaliers de la Table ronde ; de la beauté et de la chasteté de leurs dames, et des prouesses où les avait engagés l'amour, lequel, pourvu qu'il soit pur, révérencieux et dégagé de tout mauvais désir, fait fleurir au cœur des hommes toutes les vertus et leur inspire une vaillance invincible.

— Gentil chevalier, dit Frileuse, encore que je ne sois comparable aux illustres dames des temps anciens, je voudrais de bon cœur que par l'amour de moi et par le zèle de mon service aussi grande gloire vous vînt comme jadis à Lancelot du Lac et à Perceval le Gallois.

— Sinon par mes prouesses, répondit Ory, du moins par ma droite volonté et par la constance de mon amour ai-je l'espoir d'égaler ces antiques parangons de la chevalerie dont les jongleurs chantent les gestes miraculeuses durant les veillées d'hiver.

Et, de fait, Ory était tout semblable aux parfaits chevaliers des âges lointains. Quoiqu'il vécût dans un temps où la chevalerie entrait déjà en décadence, où la plupart des seigneurs étaient plus souvent conduits par l'intérêt et l'avarice que par l'amour de Dieu et des dames, où les bourgeois, s'enrichissant dans les villes et soi rigollant avec leurs commères, commençaient de railler ceux qui rêvent des amours non charnelles et non muables et qui vont chercher la gloire aux pays étranges, Ory de Hautcœur traversait sans la voir la corruption du siècle, car toujours ses yeux et son âme s'élevaient au-dessus, et il était candide et crédule comme un enfant bien né que sa nourrice enchante de belles histoires.

— Je fus baptisé, continua-t-il, avec l'eau du gave où l'archevêque Turpin alla puiser pour abreuver Roland. Mon père est mort, comme le vôtre, gentille dame, en guerroyant contre les Sarrasins. Ma mère, après qu'elle fut veuve, édifia un monastère de filles nobles dont elle est présentement abbesse, où elle vit dans une haute pénitence, priant pour les mécréants que j'occis et enluminant des missels et des antiphonaires, car elle est aussi entendue qu'un clerc aux choses de l'écriture. J'ai quelque part un castel dans les monts pyrénéens, mais je l'ai quitté vers ma douzième année et n'y suis oncques rentré depuis. Je vais de par le monde combattant pour les causes qui me semblent justes. J'ai laissé là-bas dans mon manoir un vieil homme qui gouverne ma terre et me fait tenir, quand il peut, une escarcelle d'argent monnayé, car jamais je ne reçois de salaire ni ne prends ma part de butin. Je couche dans les églises que je rencontre en chemin, parfois à la belle étoile, sous la voûte céleste qui est une plus vaste et aussi sainte église, ou bien dans le château d'un seigneur ami, ou dans la chaumine des vilains, lesquels me considèrent comme un fol et toutefois me traitent avec honneur, sachant que je les aime ainsi que des frères infirmes et misérables et que je les défends à l'occurrence. Ainsi j'erre à l'aventure, confiant en mon épée et tâchant d'être toujours le bon servant de Dieu. Aussi suis-je le vôtre, ce qui est tout un, car jamais vous ne me commanderez rien que Dieu n'approuve.

— Messire, reprit Frileuse, il m'est doux de vous entendre parler. Dans le vieux château où coulaient mes journées, toutes semblables l'une à l'autre, je ne priais du matin au soir, car il faut du répit aux plus saints exercices. Mais souvent je me faisais raconter par le vieux Rigobert (dont Dieu ait l'âme!) de belles histoires de chevalerie; puis j'y ressongeais dans ma chambre et j'aurais voulu être une de ces dames pour qui les hommes font des prouesses. Le soir, en regardant par la croisée ouverte le coucher du soleil, je sentais en moi une douceur mêlée de tristesse, et je me mettais à désirer des choses que je ne pouvais dire. Je laissais ma pensée aller où elle voulait; je rêvais d'un beau chevalier orné de toutes les vertus et perfections; il m'aimait uniquement, il remplaçait auprès de moi mon père et ma mère défunts et m'était encore quelque chose de plus. Je l'attendais, je le voyais venir dans la gloire du soleil couchant, et les nuages de pourpre formaient le dais de son triomphe. Or aujourd'hui je ne rêve plus, messire, puisque vous voilà.

Tandis qu'Ory et Frileuse conversaient ainsi, le chapelain qui les suivait sur sa mule les écoutait sans dire un mot; mais un sourire malicieux retroussait le coin de ses grosses lèvres et de ses petits yeux gris; et il semblait que le saint homme raillât en lui-même la sublimité de tels propos.

III.

Après deux heures de marche la petite troupe arriva au château de Tour-Vermeille. Il y avait, tout au travers des cours, des cadavres dans des mares de sang; mais Ory et Frileuse les virent à peine, parce qu'ils étaient heureux. Joignez que Dieu, voulant que ce misérable monde durât, a mis au cœur des vivants un rapide oubli des morts.

Comme ils entraient dans la grande salle, ils entendirent des gémissements, puis des cris « A l'aide! » et aperçurent dame Gudule solidement attachée au fauteuil seigneurial, lequel était de structure si ample, et si lourdement façonné de chêne massif que la vieille, malgré tous ses efforts, n'avait seulement pu le faire bouger d'une ligne. Dès que les varlets l'eurent déliée, elle se répandit en paroles :

— Quoi! c'est vous, chère demoiselle, mon ange, ma colombe, mon agneau, Frileuse de mon cœur! Sainte Vierge, quelle aventure! Bien ai-je cru ne vous revoir qu'en paradis et mourir de faim sur le fauteuil du feu seigneur! Est-il possible, Jésus, qu'il y ait des chrétiens si méchants! Mais vous, que vous est-il arrivé? et comment vous êtes-vous tirée des griffes de ces renégats? Ils m'ont battue comme

plâtre, mon enfant, et ma vieille peau doit être toute mouchetée de bleu; et, tout en me battant, ils faisaient entre eux d'horribles moqueries et me voulaient enlever ma cotte, tant que j'ai craint pour ma vertu; et si, aurai-je septante années à la Chandeleur, ou ne s'en faudra de beaucoup. Mais, dites-moi, mon hermine, vous ont-ils point ravi votre honneur? Car ce Pic-Tordu est un damné! Sa mère était une Égyptienne savante en maléfices, que son père avait ramenée des pays du Levant, où cette païenne l'avait ensorcelé par des philtres et des charmes diaboliques. Un jour, on ne l'a plus revue, soit qu'elle fût morte, ou autrement. Aucuns la tenaient pour un démon succube et content que Pic-Tordu est le propre fils du diable. Aussi tremblais-je de tout mon corps, voyant qu'il vous entraînait. Vous a-t-il fait du mal, mon cœur? Vous êtes pâlotte, mais point malade, ce semble, et même vos yeux bleus sont plus clairs et luisants que de coutume. Quel bonheur de vous retrouver! Vous faisiez vos premières dents quand votre sainte mère tomba en langueur et sentit la mort venir : « Gudule, me dit la chère dame, si je meurs, tu veilleras sur Frileuse et la protégeras de tout mal soit du corps soit de l'âme. » Jugez de mon état, quand je me vis liée à ce fauteuil, toute seule, et ne pouvant bouger, et que je pensais à part moi : « Où est-elle maintenant la pauvre chère créature? et qu'est-ce qu'on lui fait, Seigneur Jésus! » Mais pourquoi ne me répondez-vous pas, demoiselle?

— Dame Gudule, dit en souriant Frileuse, je ne vous réponds pas parce que vous parlez toujours. Ce brave chevalier que vous voyez m'a sauvé la vie, et plus peut-être, en pourfendant Pic-Tordu et ses soudards. C'est Ory de Hautcœur qu'on le nomme. Je suis contente, dame Gudule, qu'il ne vous soit pas advenue plus grand mal, car je vous aime comme la nourrice et la fidèle servante de ma mère.

— Messire Ory, reprit Gudule, soyez béni de Dieu pour m'avoir rendu notre demoiselle. C'est une perle, je vous le dis, un joyau précieux, une fleur insigne de grâce et de vertu. Quand elle était toute petite encore...

— Bonne Gudule, interrompit Frileuse, messire Ory et monsieur le chapelain voudront bien accepter l'hospitalité au château de Tour-Vermeille. Allez voir si ces bandits nous ont laissé quelques provisions et apprêtez-vous à traiter nos hôtes de votre mieux.

— Reposez-vous sur moi, demoiselle, repartit Gudule. Je parle beaucoup, voire à tort et à travers, comme il advient aux vieilles gens; mais, malgré l'âge, j'ai la tête assez bonne, Dieu merci...

— Et le cœur meilleur encore, Gudule, nous le savons. Vous aurez aussi grand soin de ces braves gens qui ont combattu avec messire Ory. Pour vous, monsieur le chapelain, vous serez indulgent si je ne vous offre aujourd'hui des plats succulents tels que quartiers de chevreuil, hures de sanglier et faisans tout habillés de leurs plumes, avec raisiné, frangipane, fruits confits et autres mignardises de bouche...

— Madame, dit le chapelain, il ne faut, à la vérité, faire fi des présents du Seigneur; mais par état et profession j'en dois être détaché; et, d'abondant, la grâce de votre accueil est un condiment à rendre digne d'un roi la chère d'un vilain.

— Si ce condiment suffit, ne le sais, dit Frileuse; mais je vous promets viande moins creuse dès que j'aurai pu remplacer mes pauvres serviteurs. (Et sur ce mot de grosses larmes mouillèrent ses yeux de pervenche.) Nous relèverons leurs corps dès ce soir, ajouta-t-elle, et les veillerons toute la nuit. Demain vous direz pour eux, monsieur le chapelain, la messe des trépassés et nous les déposerons en terre sainte.

— Qu'elle soit légère à leurs os, murmura le chapelain, car, s'ils n'ont toujours vécu en état de grâce, assurément ils y sont morts, puisqu'ils sont morts pour vous, demoiselle Frileuse! Ils ont peiné durant leur vie, ils ont été résignés et vaillants; ils ont eu l'esprit simple et le cœur droit, une foi patiente en Dieu et en la justice future qu'ils nommaient paradis. Ils furent de ces humbles qui obligent Dieu à souffrir sur terre les puissants et les riches sans charité, et dont les vertus sont des raisons suffisantes pour que ce monde subsiste, encore qu'il soit mauvais et tout plein de choses horrifiques. De belles visions et une espérance immortelle consolaient leur existence chétive; ils ont vécu et sont morts pour d'autres qu'eux-mêmes; et ceci ne serait point duperie quand même on supposerait, par une impiété abominable, que point n'est de paradis là-haut. Prions pour eux, mes frères, *orem s.*

IV.

Ory de Hautcœur demeura quelques semaines au château de Tour-Vermeille. Il chassait le cerf et le sanglier dans les forêts environnantes. Le soir, il devisait avec Frileuse, et toujours revenaient dans leurs propos les dames et chevaliers de jadis; et c'étaient des discussions sur leurs vertus et mérites (Ory préférant celui-ci, Frileuse celui-là) et sur les conditions requises pour bien aimer. Mais toujours ils finissaient par tomber d'accord. Souvent aussi ils priaient le chapelain de leur lire les gestes écrites qui se trouvaient en assez grand nombre dans la bibliothèque du château. Le saint homme leur faisait volontiers ces lectures, non toutefois comme un homme qui prend feu pour son compte (car il était de sens fort rassis), mais comme quelqu'un qui se divertit à observer curieusement les idées et comportements des autres.

Ce chapelain, qui s'appelait Simon Godard, était un fils de vilain, né dans la plus pauvre chaumine d'un très pauvre village. Le prieur de la proche abbaye l'avait remarqué, tout enfant, pour sa gentillesse, et le petit manant, par son esprit subtil et sa diligence, était devenu un très excellent clerc et versé en toutes sortes d'études. A dire le vrai, il n'était tout à fait si accompli en sainteté. Il était quelque peu friand, prudent à l'excès, raillard, et moins grand diseur d'oraisons et patenôtres que le bon chevalier de Hautcœur. Mais sa charité pour ses frères était grande, non seulement en ce qu'il était fort aumônier, mais en ce qu'il excusait les pauvres pécheurs, pourvu qu'il n'y eût point de méchanceté

dans leur cas, n'étant pas plus dur aux péchés des autres qu'aux siens propres. Du reste, il ne s'étonnait de rien, supportait tout le monde et ne se fâchait pas contre ceux qui ne lui ressemblaient point. Il avait sur quantité de choses des idées qui n'étaient qu'à lui et qu'il ne disait point, par prudence ou par crainte d'être mal compris. A l'ordinaire sa figure et tout son extérieur étaient d'un homme d'église jovial et peu pensant; mais il ne s'y fallait fier; et parfois, quand il n'y prenait garde, il lui échappait des réflexions d'une sapience hardie et qu'on n'eût point attendues de telle trogne monastique.

Il s'amusait des amours d'Ory et de Frileuse comme d'un jeu gracieux de grands enfants ingénus. Pourtant il finit par estimer que le jeu se prolongeait un peu. Telle quintessence de sentiments lui semblait rêve et billevesée. Tantôt il jugeait le chevalier coquebin plus que de raison; et tantôt, connaissant les hommes et l'infirmité de la chair, il appréhendait l'innocence même des deux amants et il ne se pouvait empêcher d'être en méfiance sur la fin de l'aventure.

— Messire, dit-il un jour à Ory, vous aimez demoiselle Frileuse?

— Voire, répondit Ory, et de toutes les puissances et facultés de mon âme.

— Et demoiselle Frileuse vous aime aussi?

— J'en ai, si je puis le dire, quelque soupçon.

— Êtes-vous un pur esprit, messire?

— Si je l'étais, monsieur le chapelain, je ne serais point, comme je suis, un misérable pécheur.

— Et demoiselle Frileuse, la croyez-vous un esprit pur et une âme toute nue?

— Je suis tout près de le croire, monsieur le chapelain. Tant de grâce, tant de pureté, ne sont point d'une créature terrestre ni assujettie aux servitudes du corps...

— Un pur esprit n'aurait pas de si beaux yeux, messire, car les esprits n'ont pas d'yeux du tout; et vous ne l'aimeriez point, car les esprits sont invisibles. Dites-moi encore : êtes-vous libres tous les deux?

— Frileuse est orpheline et nul n'est mon maître que Dieu!

— Que ne devenez-vous donc l'époux de la demoiselle de Blanc-Lys par le sacrement de mariage?

Ory fit un haut-le-corps, comme s'il eût éprouvé une surprise désagréable :

— Si tôt? répondit-il. Mais ce ne serait plus la même chose! Il faut que je la mérite, et c'est de cette pensée que me vient ma vertu. Froisser cette fleur divine! vous n'y pensez pas, monsieur le chapelain. Si je faisais ce que vous me proposez, il me semble que je commettrais un sacrilège, qu'une force s'en irait de moi et qu'une grâce s'en irait d'elle.

— Et pourquoi donc l'aimez-vous, messire, si ce n'est pour la posséder?

— Mais je l'aime... pour l'aimer, répondit simplement Ory.

— Dieu vous bénisse, mon fils! murmura Simon Godard tout rêveur.

V.

Or il se préparait une nouvelle croisade contre les Infidèles, qui tenaient encore en leur puissance le tombeau de notre Seigneur. Dès que le bruit en vint à Ory, il en eut une grande joie et dit à Frileuse :

— Il ne sied qu'on aille sans moi conquérir le Saint-Sépulcre et navrer les ennemis du Sauveur. Je vous requiers humblement, demoiselle, de m'octroyer mon congé. Je reviendrai de là-bas, s'il plaît à Dieu, moins indigne de votre miséricordieux amour.

— Cher sire, répondit Frileuse, je serais pétrie d'argile bien grossière si je n'avais le courage de vous dire : Allez! Mais je serais de fer ou de granit si je n'ajoutais : Revenez bientôt, et si je ne sentais mon cœur faiblir en moi au moment où vous me quittez.

Ayant dit ces mots, elle aida elle-même Ory à revêtir son armure, jambarts, éperons, cuissards, brassards, gantelets, cotte de mailles, cuirasse et sur le tout une tunique de soie précieuse qu'elle avait ouvrée de ses mains et qui était mi-partie blanche et bleue; vu que c'était, on s'en souvient, les couleurs de la chère demoiselle. Après quoi, elle lui ceignit son épée et lui mit son heaume, dont le masque d'acier ne lui laissait voir le jour que par deux trous percés à l'endroit des yeux.

Ory et Frileuse étaient en cet instant dans la cour d'honneur du château, où poussaient l'herbe entre les dalles et çà et là quelques fleurettes. Tout à coup Frileuse, par une inspiration de Dieu, cueillit une de ces fleurs, une petite marguerite à cœur d'or.

— Recevez cette fleurette, dit-elle, et gardez-la en souvenir de moi. Si vous me la rapportez des lieux saints intacte et aussi fraîche qu'à cette heure, je connaîtrai que votre pensée m'aura été fidèle et je vous tendrai la main au retour.

— Demoiselle, répondit Ory, je ne m'enquiers comment cette fleur pourra conserver si longtemps sa fraîcheur et novelleté; je le crois puisque vous le dites, car vous n'avez oncques menti. S'il ne faut que vous être fidèle, fût-ce dans dix ans, je vous la rapporterai, si je ne meurs, dans l'état où vous la voyez présentement. N'en doutez non plus que du saint Évangile.

Alors Frileuse fixa la petite fleur sur le heaume d'Ory en introduisant la tige dans l'une des charnières, et (ce qu'elle n'eût fait sur les joues de chair du beau paladin) elle le baisa des deux côtés de son casque, sur ses joues d'acier poli; et si grand était l'amour de la pauvre fille que ce froid baiser lui fut chaud au cœur. Elle frissonna, pensa défaillir et pleura longtemps.

VI.

Adoncques messire Ory se mit en route, suivi de ses quatre varlets, lesquels avaient nom Hector, Ogier, Lahire et Lancelot, et de son chapelain, maître Simon Godard. Le bonhomme n'allait certes en Palestine par ferveur religieuse ni par

amour des coups, mais par curiosité et désir de voir des choses nouvelles.

La petite troupe, chemin faisant, rejoignit d'autres bandes, et peu à peu cela fit une armée. Mais le temps était déjà passé où la chrétienté tout entière, jusqu'aux vieillards, femmes et petits enfants, marchait derrière un moine à la conquête de Jérusalem. Dans l'ost où messire Ory chevauchait au premier rang, on ne voyait guère de vilains; et de bourgeois, pas un; mais seulement des chevaliers et des gens d'armes et soudards faisant de la guerre leur métier.

Ory allait devant lui plein de ses rêves et du souvenir de Frileuse, sans même s'apercevoir que nombre de ses compagnons étaient menés par d'autres pensées que celle du service de Dieu et ne se comportaient toujours en parfaits chrétiens.

Simon Godard, juché sur son antique mule et le ventre ballotté comme une outre pleine, cheminait d'ordinaire aux côtés du chevalier, dont il aimait la candeur, et souvent ils devisaient ensemble pour tromper la longueur du voyage.

— Serons-nous bientôt en Palestine? lui demanda un jour messire Ory, qui n'était pas grand clerc en géographie.

— Dans un mois d'ici nous en approcherons si rien de fâcheux ne survient, répondit le chapelain. Mais nous serons moitié moins à l'arrivée qu'au départ. On meurt beaucoup dans l'ost, par disette, fatigue et fièvres malignes. Je ne sais si vous vous en apercevez, étant toujours perdu dans vos songeries; mais nous laissons derrière nous quantité de nos compagnons, et, comme on n'a pas le temps de les enterrer bien creux, les chiens et les corbeaux leur font une autre sépulture.

— Je ne plains pas ceux-là, dit Ory, qui nous devancent dans le saint paradis de Dieu. Le corps est une prison et la matière en est vile; ce qu'il devient n'importe mie.

— Il est des moments, messire, où je ne distingue pas clairement la prison du prisonnier. Cela m'afflige que l'on meure tant. Et je ne vois pas non plus nettement à quoi servent toutes ces morts. Nous mettrons un an et plus à prendre deux ou trois villes, et, quand nous serons vainqueurs, il ne restera de nous qu'une poignée d'hommes. Les maladies nous achèveront; les infidèles n'auront même pas la peine de nous mettre dehors, et ce sera à recommencer.

— Voire; mais les murs de Jéricho ne sont tombés qu'à la septième journée, et ce n'est encore la septième croisade.

— Mais est-il bien nécessaire que les chrétiens possèdent le tombeau du seigneur Jésus, qui n'est d'ailleurs qu'un sépulcre vide, où rien n'est resté de lui, et qu'il souffre depuis plus de mille ans être détenu par les infidèles? Et ne croyez-vous pas, seigneur chevalier, que ce sol leur appartienne aussi légitimement qu'aux Français le sol de France?

— Ne parlez pas ainsi, monsieur le chapelain, car telle raillerie ne sied à un homme d'Église ni à un saint comme vous êtes.

— Je ne raille pas, messire; mais la volonté de Dieu ne m'apparaît aussi manifestement qu'à vous. Cela me gêne que Dieu ait donné à ses pires ennemis plus de richesses qu'aux chrétiens, une industrie plus savante, de meilleurs engins de guerre et la victoire sur ses fidèles serviteurs.

— Ignorez-vous donc, maître Godard, que leur richesse leur vient du démon et qu'elle ne sert qu'à les entretenir dans leurs mœurs abominables? Et si Dieu a permis qu'ils nous vainquissent quelquefois, c'est qu'il éprouve ceux qu'il aime, vu que l'épreuve nous purifie et nous élève jusqu'à lui.

— Vous seriez, messire, un fort bon théologien; et je serais, moi, un très mauvais chevalier. Si, d'aventure, j'étais seigneur au pays de France, je crois que je n'en sortirais guère. Pendant que les seigneurs vont se faire occire au loin, les manants payent mal leurs redevances; les bourgeois, dans les villes, entassent les écus et, comme les seigneurs ont besoin d'argent pour si lointaines expéditions, se font vendre toutes sortes de libertés et privilèges. Je ne m'en plains, étant du peuple; mais je dis que c'est grande duperie à un noble homme de se croiser.

— Je sais, monsieur le chapelain, que vous parlez contre votre pensée et que tout cela n'est que pour me tenter. Mais tels discours ne me touchent pas, moi qui n'ai qu'un petit castel, peu de terres et point de villes. Puis, cela ne me chagrine point que d'autres chrétiens tâchent de rendre meilleure leur basse et dure condition. Quant est de moi, je ne suis pas un drapier ni un marchand d'épices pour ne sortir de mon trou et ne faire état que de l'argent et des éjouissances corporelles. C'est d'autre chose plus haute et de plus grand prix que je suis en quête. Je ne suis, monsieur le chapelain, de même pâte que vos bourgeois et vos vilains. Je ne saurais demeurer longtemps en un même lieu ni borner ma félicité aux choses qu'on peut voir et toucher. J'aime la demoiselle de Blanc-Lys, et je la quitte sans savoir si je reviendrai. Je vais tenter une aventure que vous dites inutile et folle et dont il ne me reviendra nul profit lors même qu'elle réussirait : pourquoi fais-je ainsi? Ne le sais, je ne puis faire autrement et je sens que cela plaît à Dieu et que je suis son ouvrier.

Maître Simon Godard, encore qu'il fût d'esprit retors, ne trouva plus rien à répondre, sinon : Amen!

VII.

Comme les croisés traversaient l'Allemagne, un chevalier de ce pays vint se joindre à eux. Il était de petite taille, semblait porter avec peine son armure de fer et chevauchait sans grâce. Il avait avec lui une suite assez nombreuse de varlets et quantité de bagages et de fourgons. Il conta qu'il venait de très loin, d'un château qu'il possédait proche l'embouchure du fleuve Vistule, et qu'il allait en terre sainte pour expier ses péchés. Il avait nom Von der Pouf. Au reste, il parlait peu et ne se mêlait point aux autres croisés soit dans la marche, soit dans les campements.

Un jour, il rencontra dans la campagne, à l'écart, un garçon qui menait des pourceaux. Il lui demanda s'ils étaient à vendre et, tandis qu'il discutait du prix, ses varlets égorgèrent doucement par derrière le pauvre porcher.

S'étant ainsi emparé des pourceaux, comme quelques-uns des seigneurs croisés souffraient disette de vivres, il les leur vendit le plus cher qu'il put.

Ory de Hautcœur lui acheta un goret, assez beau à la vérité, mais qu'il dut payer cinquante écus.

— Ce Von der Pouf, dit le chapelain, qui va en Palestine pour expier ses péchés, craint sans doute que la matière ne fasse faute à sa pénitence. J'estime ce chevalier fort capable de livrer Celui dont il va conquêter le saint sépulcre.

— Pour ce, répondit Ory, gardons d'autant plus soigneusement nos mains pures de tous gains injustes, et détachons-nous des biens terrestres, qui sont perdition de l'âme.

VIII.

Cependant Ory regardait tous les soirs, en ôtant son heaume, la petite fleur blanche que Frileuse y avait attachée. Toujours il la trouvait fraîche comme au moment où on l'avait cueillie, et il ne s'en étonnait aucunement, mais il s'en réjouissait dans son cœur. Et il faisait remarquer ce prodige au chapelain comme un signe de la protection de Dieu et de la haute sainteté de demoiselle Frileuse.

— Je ne suis, dit Simon Godard, versé dans la science des végétaux; mais possible est que l'eau qui coule de votre front par les longues journées de marche, venant à mouiller la tige de cette fleurette, l'entretienne en sa prime novelleté. Toutefois je ne m'en porterais caution. Il est de par le monde nombre de phénomènes naturels dont je ne sais pas les causes, et je laisse à de plus grands clercs le soin d'élucider ceci.

— Heureux ceux qui croient, monsieur le chapelain! répondit Ory de Hautcœur.

— Hé! fit Simon Godard, les Turcs croient à Mahomet aussi fermement et naïvement que vous au Christ, et si, seront-ils damnés!

Lorsque l'armée, ayant passé l'Hellespont sur des bateaux et traversé encore d'autres pays, arriva en terre sainte, la petite fleur n'était non plus fanée qu'au départ. Et quand messire Ory, par les nuits fraîches et claires, couchait à la belle étoile, il trouvait le matin une goutte de rosée dans le cœur de la merveilleuse fleurette.

Le bon chevalier, en se souvenant de l'Occident brumeux et moite, était tout émerveillé de la pureté du ciel oriental, de la grandeur ou de la rigidité des feuillages, de l'azur profond des lacs, de la blancheur des maisons et des édifices et de l'ardente lumière épandue sur toutes choses. Les paysages lui semblaient faits de métaux précieux; il en trouvait l'aspect surnaturel et fantastique et estimait que ç'avait été là un digne théâtre de la vie du sauveur Jésus. Quelquefois aussi, par des soirées molles et tièdes, il était pris de langueur et il lui venait comme un désir de vivre sans peiner et de jouir de son corps. Alors il prenait la fleur dans ses doigts, et la vue de sa corolle immaculée lui rendait son courage et sa vertu.

Maintes batailles furent données où messire Ory accomplit de mirifiques prouesses. La petite fleur de Frileuse, toujours fraîche et vivace, ne quittait point la visière de son heaume; et, quoiqu'il s'enfonçât au plus épais de la mêlée et que son armure fût souvent toute ruisselante et rouge de sang sarrasinois, jamais la chère fleurette ne fut souillée de la moindre éclaboussure.

Enfin l'ost des croisés commença d'assiéger Jérusalem. Encore qu'il ne soit pas fait mention de ce siège dans les histoires, il faut bien qu'il ait eu lieu, puisque je raconte ici ce qu'il en advint à messire Ory de Hautcœur.

Les murailles de la ville étaient élevées, défendues par un grand fossé et bien garnies de soldats sarrasins lançant des sagettes par les créneaux. Comme ils navraient ainsi beaucoup de chrétiens, le fossé se remplit de corps dont l'amoncellement atteignit bientôt à moitié de la hauteur du rempart. Ce que voyant, notre bon chevalier s'avisa de ceci.

Vingt hommes d'armes, ayant grimpé sur cet entassement de cadavres, joignirent leurs boucliers au-dessus de leurs têtes et firent ce que les anciens Romains soulaient appeler *la tortue,* pource que les boucliers ainsi joints imitaient la carapace de ce lent animal. Là-dessus montèrent dix autres soudards, qui firent tout ainsi que les premiers. Sur cette seconde toiture gravirent les quatre varlets du sire de Hautcœur, tenant au bout de leurs bras leurs quatre écus réunis. Cela formait une haute pyramide à trois étages, sur le sommet de laquelle se hissa Ory de Hautcœur, vêtu de fer, avec la petite fleur épanouie à son morion. Il n'était plus qu'à quelques pieds du faîte de la muraille et il se disposait à l'escalader quand les Sarrasins, qui gardaient les créneaux, lui versèrent sur la tête, l'une après l'autre, plus de cent marmites toutes pleines d'huile bouillante. Le flot doré l'inonda tout entier, puis ruissela sur les trois toitures de boucliers, comme on voit l'eau d'une fontaine tomber en large nappe d'une vasque dans une autre. Et, de fait, lorsque le liquide ardent eut touché le chef de messire Ory, il lui sembla que ce fut une eau limpide et rafraîchissante, et la petite fleur ouvrait à la pluie de feu sa corolle toujours blanche, comme si c'eût été la rosée du ciel.

Ory fit alors le signe de la croix et, se haussant par la force des poignets, surgit en haut des murs. Les Sarrasins avaient disparu. Il se mit à courir sur le rempart, cherchant un endroit commode pour descendre dans l'intérieur de la ville, quand un Sarrasin de haute taille, qui se dissimulait derrière un créneau, se rua vers lui à l'improviste et lui assena sur la tête un coup d'épée assez fort pour fendre en deux un cavalier et entamer les reins du cheval. Mais l'épée de l'infidèle, ayant touché la petite fleur, se rompit net par le milieu, quoiqu'elle fût en fin acier de Damas. Toutefois le choc fut si rude qu'Ory chancela, fit un faux pas et fut précipité du faîte de la muraille.

Juste à ce moment les croisés, par une manœuvre mal opportune, poussaient contre le rempart une lourde catapulte. L'énorme machine rencontra dans sa chute le bon chevalier, dont la tête fut prise subitement entre la poutre munie de fer et le granit de la muraille, tandis que son corps et ses jambes pendaient dans l'espace. Il semblait que sa tête dût être écrasée comme une noisette sous un marteau de forgeron. Mais son heaume, où fleurissait l'innocente pâquerette, ne fut pas même fêlé. La muraille céda seule au heurt de la catapulte et s'écroula avec un grand bruit, tandis

que messire Ory retombait sur ses pieds dans le fossé, sans se faire aucun mal. Il bondit sur les décombres l'épée au poing et entra le premier dans Jérusalem.

IX.

Les chrétiens vainqueurs, après avoir massacré l'armée des infidèles, se répandirent dans la ville, pillant les maisons et égorgeant encore çà et là ceux qui réclamaient trop fort. Seul, messire Ory, ainsi qu'il l'avait dit à Frileuse, ne souilla ses mains d'aucun butin, voulant servir gratuitement la cause de Dieu. Mais, après avoir prié avec larmes auprès du Saint-Sépulcre, il parcourut la ville en compagnie de maître Simon Godard. Et quelquefois ils entraient dans les maisons, non pour piller, mais curieux d'en connaître l'intérieur.

Ory raconta au chapelain comment, par la puissance miraculeuse de la petite fleur, il avait été préservé trois fois d'une mort certaine.

— Je n'y étais et n'ai rien vu, dit Godard, étant lors occupé, je pense, à réciter le bréviaire; mais si ce que vous me contez n'est vrai, j'estime que ce devrait l'être, car vous êtes assurément le plus vertueux seigneur de la chrétienté.

— Je le crois, monsieur le chapelain, dit Ory avec simplesse. Je ne suis comme les autres chevaliers, qui à cette heure boivent et festinent sans penser à Dieu et s'ébaudissent avec les femmes des païens. Mais moi je reste pur dans la victoire comme dans l'épreuve, et depuis que j'ai baisé les pierres du saint tombeau je sens autour de mon cœur une cuirasse invincible contre le mal.

Ces paroles étaient de trop, et le chevalier péchait ici contre l'humilité chrétienne. Ce mouvement d'orgueil ne fut pas perdu pour le démon, qui toujours veille.

Ory et le chapelain, tout en devisant, entrèrent dans la maison d'un des principaux chefs sarrasins. Un péristyle de blanches colonnes torses où s'appuyaient des cintres ouvragés en forme de trèfle entourait la cour carrée, pavée de mosaïque. Au milieu, la fusée d'un jet d'eau retombait dans un bassin de marbre, et aux quatre coins des bananiers étendaient leurs feuilles comme de longs parasols. Une odeur d'encens, venue on ne sait d'où, flottait dans l'air.

— Qu'il fait bon ici! s'écria le chevalier de Hautcœur.

Et, pour respirer plus librement, il ôta son heaume (que décorait la fleurette toujours intacte) et le tint à la main.

En passant sous le péristyle, ils virent une porte fermée. Elle était peinte en rouge, munie de ferrures découpées avec art, et autour du cintre des lettres arabes sculptées dans le marbre blanc formaient un ornement compliqué. Ory, d'un coup de gantelet, enfonça la lourde porte. Il entra avec le chapelain; des cris aigus retentirent : c'était la chambre des femmes.

Elles étaient là, étendues parmi des coussins, sur un tapis épais comme une pelouse, grasses, le visage peint, roulées dans des étoffes éclatantes et soyeuses. Un demi-jour, tamisé par des verres de couleur, éclairait ce lieu de damnation. Des parfums d'une douceur mortelle montaient des cassolettes en déroulant leurs spirales bleues.

La plus belle des femmes se traîna aux pieds d'Ory, pleurant et se lamentant en langue sarrasinoise; et elle l'entourait de ses bras et mêlait à ses supplications des caresses et des œillades diaboliques. Ory n'entendait point ses discours, mais il comprenait bien que cette païenne le voulait entraîner au mal. L'image de Frileuse, si diaphane et si blanche avec ses yeux de bluet, s'effaça tout à coup de sa mémoire et il ne vit plus que cette païenne, d'une beauté toute matérielle et terrestre, grasse, ambrée, sentant le miel, avec ses longs yeux si noirs sous leurs paupières lourdes...

Cependant une autre mécréante s'était jetée aux pieds du chapelain et baisait sa robe.

— Ouf! il fait chaud ici, dit le saint homme.

— Monsieur le chapelain! monsieur le chapelain! cria Ory avec angoisse.

Mais Simon Godard était sorti pour prendre l'air.

Alors, durant l'espace d'un quart de minute, Ory consentit au péché dans son cœur.

En ce même instant, à mille lieues de la ville sainte, Frileuse de Blanc-Lys, dans son oratoire, priait Dieu pour son chevalier.

Et c'est pourquoi messire Ory, d'un geste violent, repoussa soudain la séductrice, qui roula sur le tapis, et il s'enfuit à grands pas sans se retourner.

Tout en fuyant, il jeta les yeux sur son heaume, qu'il avait gardé à la main : la fleurette blanche était toute fanée.

Il voulut douter de son malheur, remit son heaume et alla chercher bataille aux environs de Jérusalem. Il reçut d'un Sarrasin un coup d'épée qui brisa son casque et lui fit au front une terrible estafilade. Il put sauver de la mêlée ce qui restait de la petite fleur : sa tige desséchée et son petit cœur d'or devenu presque noir.

— Je ferai telle pénitence, se dit le bon chevalier, qu'il faudra bien qu'elle refleurisse!

X.

Il se confessa à son chapelain avec larmes et contrition véhémente.

— Ce n'est rien, mon fils, dit le bonhomme, moins que rien, en vérité.

— Mon crime est énorme, mon père, car il me pèse comme une montagne. Si c'était tant menue chose que vous dites, point ne serait fanée la fleur de demoiselle Frileuse.

— Hé! toutes les fleurs se fanent, et celle-ci avait assez duré.

— Et que dira Frileuse à mon retour?

— Si elle est de bon sens, elle ne dira rien.

— Cette pâquerette refleurira, mon père.

— J'en doute un peu, mon fils.

— Je ne me croirai pardonné de Dieu que lorsqu'elle sera refleurie.

— Comme il vous plaira ; mais, pour moi, je vous donnerai sans difficulté la sainte absolution.

— Pas avant que j'aie expié, mon père.

— A votre aise, mon fils ; mais vous êtes un pénitent bien difficile à contenter.

Le lendemain, Ory de Hautcœur imagina de gravir la colline du Saint-Sépulcre, vêtu de son armure et en se traînant sur les genoux. Et, pour rendre la pénitence plus rigoureuse, il avait mis dans ses jambarts des graviers et des cailloux pointus. Il s'évanouit trois fois en chemin, tant la douleur était forte. Simon Godard, qui le suivait en grommelant, le ranima trois fois avec un cordial fabriqué par des moines. Le bon chevalier tomba à demi mort sur le tombeau du Christ, et pendant huit jours il ne put se tenir sur ses jambes.

La pâquerette de Frilense ne refleurit point.

XI.

Quand les jambes de messire Ory furent à peu près cicatrisées, comme il se tourmentait et cherchait déjà dans sa cervelle quelque autre pénitence :

— Ne soyez pas tant en peine, messire, lui dit Simon Godard. Puisque vous voulez faire œuvre pie et agréable au Seigneur, j'en ai une à vous proposer. Vous savez que je suis curieux de mon naturel et que volontiers j'observe ce qui se fait autour de moi. Or, quoique je n'aie pas l'habitude de me mêler des affaires des autres, par prudence innée et par amour du repos, toutefois je ne vous tairai pas ce que j'ai découvert touchant le sire Von der Pouf. En arrivant ici, il est tombé malade, ce qui n'arrive guère à un chevalier la veille d'une bataille. Ses varlets et ses hommes d'armes ne se sont battus non plus que lui, ce qui ne les a point empêchés, après la victoire, de butiner dans la ville, non capricieusement comme les autres croisés, mais avec ordre et application, sans rien gaspiller ni détruire, non pillant les maisons, mais plutôt les déménageant. Et ce n'est pas tout : j'ai cru reconnaître l'air et la démarche de Von der Pouf chez certain petit homme crasseux que j'ai maintes fois rencontré par la ville sur le tard, trafiquant avec des brocanteurs. Bref, je soupçonne véhémentement ce Von der Pouf d'être un juif de malheur qui s'est glissé dans l'ost pour trahir les chrétiens et pour pratiquer toutes sortes de voleries ténébreuses. Vous rappelez-vous que le jour où il vendit si cher aux chevaliers ce troupeau de porcs, il ne garda pas même un jambonneau ? Sa juiverie est pour moi patente, et plus encore sa scélératesse. Adoncques traitez-le comme bon vous semblera ; de grand cœur je vous le livre : car, quoique je sois bonhomme et d'humeur clémente, je n'aime point les méchants, ni surtout les traîtres.

— Qu'entends-je ? s'écria Ory. Un juif, un bourreau du seigneur Jésus dans notre sainte armée ! J'en jure Dieu et tous les benoîts habitants du Paradis, par moi périra de male mort le fils de ceux qui ont crucifié mon Sauveur.

— Messire, dit le chapelain, ce n'est pour ce qu'il est juif qu'il le faut occire, mais pour ce qu'il est fourbe et mauvais. Ce nonobstant, il siérait de s'assurer tout d'abord de la vérité de mes soupçons et d'envoyer à la découverte votre varlet Lancelot. Il est d'esprit subtil et sait quelques mots de mauvais allemand. Il n'aura point de peine, Dieu aidant, à engeigner notre homme.

Lancelot partit sur-le-champ et, étant revenu quelques heures après, confirma tous les dires de Simon Godard. Il s'était chargé d'un ballot et par l'artifice d'une barbe postiche s'était donné l'apparence d'un colporteur juif. Les gens de Von der Pouf, croyant ce qu'il leur disait, assavoir qu'il venait proposer des marchandises à leur maître, l'avaient introduit sans défiance auprès de lui.

Von der Pouf s'appelait de son vrai nom Manassé ; ses nombreux fourgons étaient chargés de marchandises d'Occident qu'il vendait aux Sarrasins, et, à mesure que les voitures se vidaient, il les remplissait de marchandises du Levant dérobées dans le sac de la ville, pour les revendre aux chrétiens à son retour. Puis, après chaque bataille, ses hommes allaient la nuit dépouiller les cadavres et achever fort proprement les blessés.

Von der Pouf s'était vanté lui-même à Lancelot de toutes ces abominations.

— Je pourrais, dit Ory, faire brûler ce juif après jugement public ; mais il me plaît davantage d'être tout seul le justicier du Seigneur.

La nuit étant venue, il endossa son armure et mit son heaume, sans oublier le petit cœur desséché de la pauvre pâquerette, et, sa grande épée au poing, marcha tout droit vers le pavillon de Von der Pouf. A son approche, les varlets du juif s'enfuirent comme des lièvres. Il entra dans la tente et trouva le faux chevalier enveloppé d'une méchante housse et en train de remuer des pièces d'or de ses doigts crochus à la lueur d'une lampe fumeuse. Des marchandises de toute espèce encombraient la tente : tapis d'Orient, étoffes de laine et de soie ; bracelets, colliers, plateaux de cuivre ciselé, brûle-parfums, flacons d'eau de rose, et aussi, dans un coin, un grand tas de mauvaises hardes, enlevées aux cadavres des pauvres soudards chrétiens.

— Je sais qui tu es, dit Ory au juif, et je vais t'occire pour la plus grande gloire de Dieu.

Von der Pouf tremblait de tous ses membres. Il comprit que c'était fait de lui et que les supplications seraient inutiles. Alors, d'une voix que la peur, la haine et la colère faisaient chevroter :

— Sire chevalier, répondit-il, c'est la vérité que je hais les chrétiens de toutes mes forces, que j'ai occis beaucoup de tes frères et que je m'en réjouis, même à cette heure où je vais mourir. Mais tu sauras que mon père et ma mère ont été brûlés par les chrétiens, et que trois fois ils m'ont dépouillé des biens que j'avais amassés par mon travail. Tu vas me tuer, rien n'est plus sûr ; mais, si tu étais juste, tu m'épargnerais.

— Je pourrais excuser ta haine, dit Ory gravement, mais non ton iniquité et ta traitrise. Toutefois je ne veux t'occire, sinon loyalement et dans un combat régulier. Allons, chien ! prends tes armes !

Et, comme Von der Pouf tremblait toujours et que ses genoux se dérobaient sous lui :

— Je vais t'aider, dit Ory.

Alors, détachant lui-même l'armure du juif qui pendait à un clou, il lui mit sa cotte de maille, ses brassards, sa cuirasse et tout le reste. A mesure que le chevalier l'habillait, le juif tremblait plus fort et fléchissait sous le poids croissant. A la fin, lorsque messire Ory lui mit son heaume, le misérable s'affaissa, roula par terre dans son armure, qui retentit, puis ne bougea plus.

— Ce juif, dit Ory, fut si grand voleur qu'il m'a volé même sa mort. J'eusse aimé le meurtrir de mes mains. Mais, encore qu'il m'ait frustré de cette joie, Dieu lui fasse miséricorde !

Au moment où le sire de Hautcœur sortit de chez le juif, la lune tombait en nappe d'argent sur le camp des croisés, éclairant les tentes blanchâtres et les groupes d'hommes couchés autour, et faisant scintiller çà et là les épées et les cuirasses. Rien ne remuait sous la lumière sereine, et la paix de la nuit était aussi profonde que si les tentes eussent été des meules de paille; les soudards, des moissonneurs endormis; et les épées, des faucilles jetées dans l'herbe.

Ory ôta son casque et le regarda au clair de la lune. La pâquerette de Frileuse n'avait point refleuri.

XII.

Peu de temps après, la conquête des lieux saints paraissant assurée, Ory de Hautcœur songea à retourner en France.

— La route est longue, dit-il à Simon Godard; les occasions de souffrir ou de se battre ne manqueront pas en chemin et la pâquerette refleurira. Quoi qu'il advienne, je ne reverrai point demoiselle Frileuse qu'elle n'ait refleuri.

— Vous ne la reverrez donc jamais, répondit le chapelain.

— Je la reverrai si je le mérite, car Dieu est juste, dit le chevalier.

Ory de Hautcœur s'éloigna de Jérusalem, suivi, comme toujours, de Simon Godard et des quatre varlets. Ils étaient en marche depuis quelques heures quand ils ouïrent des gémissements qui sortaient d'un fossé. Ory descendit de cheval et, s'approchant du fossé, vit un lépreux couché dans l'herbe. Le pus de ses plaies, en séchant, avait rendu ses haillons raides comme du bois; ses pieds étaient enflés et violets; ses yeux saignaient; et son visage et tous ses membres étaient couverts d'écailles blanches et roses pareilles aux moisissures qui viennent aux murs des caves.

— Je me demande, dit Simon Godard, pourquoi celui-là est venu au monde.

— Pour faire éclater, répondit Ory, la puissance de la grâce divine soit par le miracle de sa patience, soit par celui de sa guérison.

Et il versa lui-même dans la bouche du malheureux quelques gouttes d'un cordial que Simon Godard portait dans une gourde. Dès que le lépreux put parler :

— Dieu vous bénisse, dit-il à Ory, pour l'assistance que vous m'avez donnée ! Je suis venu à pied du pays de France, vivant de racines et de fruits et quelquefois d'un peu de pain que de bons chrétiens me jetaient. J'ai passé le détroit en me glissant, sans être vu, dans la sentine d'un navire. Voilà tantôt un an que je suis en route. Je suis venu en Terre-Sainte pour me plonger dans la piscine de Siloé, qui aux temps anciens opérait, par la bonté divine, des cures mirifiques; et j'espère qu'elle me guérira parce que j'ai la foi. Mais j'ai encore douze lieues à faire, car la piscine est tout proche Jérusalem, dans la vallée du fleuve Cédron. J'ai été obligé de m'arrêter ici, tant j'étais brisé de fatigue, et j'ai cru que j'allais mourir.

— Retournons à Jérusalem, dit Ory.

Il prit le ladre dans ses bras, monta à cheval sans le lâcher, puis le déposa sur la croupe du destrier.

— Prenez garde de choir, lui dit-il, et tenez-moi bien par la ceinture.

Mais, au bout de quelques instants, voyant que le lépreux n'était point à son aise, il descendit de nouveau et l'installa commodément sur le cheval, qu'il conduisit par la bride.

Il se souvint qu'il avait mené en pareil équipage la demoiselle de Blanc-Lys; et il ne se sentit pas moins de joie au cœur en servant le loqueteux que jadis en servant la noble dame.

— Messire Ory, dit le chapelain, ce malheureux serait mieux sur ma mule, et de marcher à pied, cela me dégourdirait les jambes.

— Point, point, maître Godard. Je ne veux, aujourd'hui du moins, partager avec personne l'honneur de servir un pauvre du Christ.

Lorsqu'ils furent arrivés à la piscine, Ory déposa doucement le lépreux sur le gazon qui était épais alentour. Le misérable y cueillit une petite fleur rouge et la tendit au chevalier en disant :

— Seigneur chevalier, je suis une des plus humbles et plus chétives créatures de Dieu et ne puis rien faire pour vous en reconnaissance de votre grande charité. Mais Dieu m'inspire de vous donner cette fleurette. Gardez-la en mémoire, non de moi, mais de l'acte de miséricorde dont j'ai été pour vous l'occasion, afin que ce souvenir vous réconforte aux heures de détresse.

— Mon frère, répondit Ory, je ferai ce que vous me demandez, et je prie Dieu qu'il vous guérisse.

Le bon chevalier fixa à la visière de son casque la fleur écarlate et s'aperçut alors que la tige et le cœur fané de la pâquerette n'y étaient plus. Et il comprit que Dieu lui donnait à la place la petite fleur du lépreux, et que son péché lui était remis.

Il remonta sur son cheval et se disposa à partir.

— Messire, lui dit Simon Godard, n'attendrons-nous pas que cet homme se soit plongé dans la piscine, afin de voir ce qu'il en adviendra ?

— Je n'ai pas besoin, répondit Ory, de voir de mes yeux sa guérison pour croire à la puissance et à la bonté de Dieu. En route ! car il me tarde trop de revoir demoiselle Frileuse.

Le lendemain, Ory et ses compagnons rencontrèrent un parti de Sarrasins, car le pays n'était encore entièrement pacifié. Ils se battirent un contre dix : Ory reçut sur son

heaume, où brillait la fleurette rouge, de terribles coups d'épée, sans que le heaume en fût seulement rayé et sans que la fleur en fût seulement froissée; et il reconnut qu'il était derechef invulnérable.

Maître Simon Godard, ayant vu tant de choses surprenantes, n'osait plus rien dire et n'était pas éloigné de partager l'opinion du bon chevalier touchant la vertu des deux fleurs.

XIII.

Comme Ory de Hautcœur approchait du château de Tour-Vermeille, il vit venir au-devant de lui Frileuse de Blanc-Lys.

La noble demoiselle jeta les yeux sur la petite fleur rouge :

— Est-ce le soleil des pays lointains, dit-elle malicieusement, qui a mué la couleur de ma pâquerette?

Ory, tout décontenancé, balbutia; et pourtant il voyait bien que Frileuse n'avait point l'air fâché en lui parlant ainsi.

Simon Godard intervint :

— Demoiselle, dit-il, les païens nous ont par sortilèges et maléfices dérobé votre fleurette; mais Dieu nous a envoyé celle-ci qui n'est pas moins merveilleuse.

— Je le savais, répondit Frileuse; car il a plu à Dieu de m'en avertir par le moyen d'un songe.

Et elle tendit sa main blanche au chevalier.

— Cette histoire, dit Simon Godard, nous montre clairement qu'aux yeux de Dieu même, charité vaut pureté. Le meilleur est d'avoir les deux, qui peut. Mais qui n'a la seconde, tâche au moins d'avoir la première. Amen!

JULES LEMAITRE.

CHRONIQUE MUSICALE

Opéra-Comique : *Battez Philidor. — La Nuit de la Saint-Jean.*
M. Ernest David : *Vie et œuvres de Sébastien Bach.* — M. Albert Jacquot : *La musique en Lorraine.*

I.

Boudignot, propriétaire du café de la Régence, ne veut pas marier sa fille Doris avec Richard, jeune musicien violoniste de la Comédie-Italienne. Ces choses-là n'arrivent qu'à l'Opéra-Comique. Boudignot n'a pas le fanatisme de la musique, bien qu'il compte au nombre des habitués de son café le célèbre Philidor. Celui-ci ne lui est connu que comme joueur d'échecs, et son génie de compositeur est pour Boudignot comme s'il n'existait pas. Son excuse, c'est que Philidor, aujourd'hui encore, est peut-être plus connu par son traité sur *les Échecs* que par ses opéras-comiques : *Tom Jones, le Sorcier,* et son opéra *Ernelinde,* qui eut un très grand succès en 1767. On comprend déjà, n'est-ce pas? que la formule impérative : *Battez Philidor!* titre de l'opéra-comique de M. Abraham Dreyfus, contient le nœud de la pièce. Si le jeune violoniste parvient à vaincre aux échecs Philidor, qui n'a jamais été battu, Doris est à lui.

Heureusement, Philidor, qui connaît l'amour des deux jeunes gens, consent à feindre la perte d'une partie pour assurer le mariage de ses jeunes amis. La partie s'engage; mais le difficile pour le maître est de mener une partie en la perdant, tout en ayant l'air de jouer sérieusement. C'est cependant un fait qui s'est passé réellement.

Un gentilhomme hongrois, le baron de Kempelen, avait construit un automate joueur d'échecs qui, à cette époque, révolutionna toute l'Europe. Au moyen d'un mécanisme que faisait mouvoir un homme caché dans l'appareil, l'automate jouait et gagnait toutes les parties qu'on lui proposait. Personne n'avait encore découvert le secret de cette merveilleuse machine quand le baron de Kempelen vint la montrer à Paris. On organisa en son honneur une séance extraordinaire à l'Académie des sciences, et Philidor fut prié de se mesurer avec l'automate qui n'avait pas encore trouvé un champion digne de lui.

« Qu'aurait-on dit si le roi des joueurs avait été vaincu à son tour! Quelle gloire pour l'automate et quelle fortune pour son inventeur!

« C'est ce que le baron de Kempelen fit comprendre au célèbre joueur en faisant appel à sa générosité... Et le bon Philidor consentit à perdre. Hélas! il eut beau accumuler fautes sur fautes — fautes à ses yeux seulement, bien entendu, et tel qu'un adversaire habile pût en profiter, — Philidor gagna malgré lui! Son petit-fils, M. Eugène Dalican Philidor, ajoutait, en racontant cet épisode, que, d'après l'aveu de Philidor lui-même, jamais partie d'échecs ne l'avait autant fatigué. »

Dans la pièce de M. Abraham Dreyfus, Philidor gagne aussi malgré lui. Doris, qui chante dans la coulisse une pastorale d'un de ses ouvrages, lui donne des distractions. Il admire sa voix, son talent; il oublie de perdre. Le mariage serait manqué si Philidor ne rétablissait les choses en menaçant le père barbare d'abandonner le café de la Régence pour le café Procope.

Philidor est une des plus curieuses figures musicales du XVIIIe siècle. Il inventa beaucoup d'effets nouveaux en harmonie et en instrumentation. C'était un musicien fort habile en son métier. Aujourd'hui où tout s'est tellement transformé, ses compositions paraîtraient moins extraordinaires que ses combinaisons d'échiquier, quoique les romantiques de ce jeu prétendent que ses *mats* ont un peu vieilli; mais sa supériorité dans ces deux genres différents frappa vivement ses contemporains, car, au bas de son portrait gravé par Saint-Aubin, on a écrit ces vers :

> Aux Français étonnés de sa main harmonie
> Il montra dans son art des prodiges nouveaux.
> Dans ses délassements admirant son génie,
> On voit qu'en ses jeux mêmes il n'a pas de rivaux.

L'épisode ci-dessus a été transformé par M. Abraham Dreyfus en un léger et spirituel *libretto* d'opéra-comique, qui a donné à M. [illegible] l'occasion de composer quelques

morceaux de musique qui n'ont d'autre ambition que d'être finement et consciencieusement composés et écrits.

La première scène est d'un excellent effet. Le théâtre représente le café où Philidor joue aux échecs. Silence complet. Il n'y a que l'orchestre qui circule sourdement sous le jeu de scène. Un *rinforzando* annonce le *mat*.

La *pastorale* est aussi fort bien faite, un peu précieuse, à l'imitation des raffinements d'autrefois. La critique sérieuse qu'on pourrait faire à M. Dutacq, c'est le manque de développement dans le duo d'amour. Il ne faut pas se dissimuler que la banalité du duo d'amour est une nécessité du grand opéra comme de l'opéra-comique. C'est au duo d'amour et à l'air du soprano ou du ténor que le public guette le musicien. Dans une pièce en un acte surtout, c'est dans un de ces deux morceaux qu'il faut chercher à gagner les auditeurs. M. Nicot a fait valoir le morceau très bien fait que chante Richard : *On donnait l'impromptu comique ;* il l'a chanté avec son goût et son talent si sympathiques. Mme Thuillier-Leloir a interprété la pastorale de façon à justifier et au delà les distractions qui font gagner la partie au bon Philidor. M. Barré, dans ce dernier rôle, est très bon et très amusant.

La direction de l'Opéra-Comique, pénétrée de ses devoirs envers les jeunes compositeurs, a représenté en même temps que *Battez Philidor* un autre opéra comique en un acte, musique de M. Lacome. *La Nuit de la Saint-Jean* est d'un genre plus sentimental. La musique en est aisée et fort expérimentée. Les idées musicales ont bien quelques allures de par là-bas, du côté de l'opérette, mais sont bien agencées et élégamment instrumentées. Malgré ces qualités musicales, ce qui a le plus de succès dans l'ouvrage, ce sont les couplets d'un vieux juge amoureux qui s'aperçoit qu'il est trop tard pour songer au mariage. C'est plutôt du vaudeville que de la musique vocale; mais M. Grivot les dit avec sentiment et sait toucher son public.

II.

Le livre de M. Ernest David intitulé *la Vie et les œuvres de J.-S. Bach* est le monument le plus complet qu'on ait élevé en France au plus grand musicien allemand du siècle passé. Pour le rendre digne d'un aussi grand homme, l'auteur n'a rien négligé de tout ce qu'il a pu recueillir, et si parfois il y a apporté quelques détails trop minutieux, on ne saurait l'en critiquer, tant son admiration est juste, sincère et raisonnée.

D'ailleurs la vie de S. Bach a été la plus calme du monde (1), si on excepte les tracas vulgaires inhérents à l'exercice de toute profession; mais c'est aussi ce qui en fait l'intérêt, de voir ce fécond producteur, ce grand ordonnateur de sons organiser les plus sublimes circulations sonores du fond de la retraite la plus exempte d'intrigues et ne consacrant son savoir-faire qu'à son art. Il ne fut même ni pauvre ni ignoré; ce relief lui manqua et manque encore plus à ses historiens, qui n'ont pas seulement cet *effet* à faire valoir.

Voilà l'homme que nous montre très exactement M. Ernest David. L'artiste n'est pas moins bien étudié et tout ce qui a rapport aux œuvres dénote une connaissance très réelle du maître et de l'art musical. *La Vie de S. Bach* est ce qu'on peut appeler un bon livre, qui, malgré une surabondance de détails excessive et un trop grand luxe de personnages accessoires, fait connaître dans son véritable caractère un des plus grands musiciens du monde.

C'est aussi de l'art du passé que traite l'ouvrage de M. Albert Jacquot, *la Musique en Lorraine ;* mais, cette fois, c'est de l'archéologie pure. C'est un relevé très détaillé des archives de cette contrée, où tout ce qui intéresse la musique par son côté pratique est rapporté avec soin. On y trouve des détails de fêtes données au XVIe et au XVIIe siècle qui sont curieux et qui font connaître la composition des orchestres d'autrefois, soit à l'église, soit dans les divertissements de la cour. Il y a encore des comptes qui nous instruisent exactement du prix dont on rémunérait les services d'un joueur de *tabourin,* de *rebec* ou de *sacquebate.* Les noms des musiciens y sont aussi, et Bataine le trompette, Colliquet le haultboys, Chaveneau le rebec, Pignolet, Framboysier et beaucoup d'autres bons artistes du vieux temps seraient à la fois ravis et étonnés de se trouver imprimés tout au long sur un si beau papier, car l'édition est luxueuse et ornée de dessins intéressants. Mais le meilleur ornement du livre est la préface écrite par un érudit et un lettré, M. Gallay, dont l'expérience en ces matières est bien connue.

Cet ouvrage abonde en documents qui n'ont pas tous une importance de premier ordre; mais enfin ce sont des documents et, comme tels, précieux pour les historiens de la musique.

LÉON PILLAUT.

(1) Voy. sur Sébastien Bach la *Revue* du 22 novembre 1879 (article de Léo Quesnel).

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Encore un brave, honnête et spirituel compagnon de route et de combat qui part trop tôt.

J'ai été à plusieurs reprises, dans différents journaux, le collaborateur, le partenaire anonyme ou masqué de Clément Caraguel, qui se masquait aussi. Nous pensions de même en politique, et nous n'étions guère séparés de sentiment en choses littéraires, si bien qu'avant d'être dévoilés l'un à l'autre par les directeurs de ces journaux, nous nous reconnaissions réciproquement sous nos visages de carton, et nous prenions la précaution de nous entendre pour ne pas faire le même article.

C'était toujours Caraguel qui quittait le premier la partie,

par nonchalance, par lassitude. Il fut l'écrivain le moins avide d'écrire, le journaliste le moins jaloux d'influence, le critique le moins fier de juger les œuvres de ses contemporains.

Quand il avait passé du *Charivari* au grave *Journal des Débats*, on s'était étonné, et l'on avait cru que la transition se ferait sentir. Je fus un des premiers, peut-être même à cette place, à applaudir au choix qui fut fait pour remplacer Jules Janin; et si Caraguel avait eu plus d'ambition, il eût donné à cette place un éclat dont la renommée de son prédécesseur eût bien souffert. Mais cet esprit solide et sérieux se satisfaisait d'être calme, et l'habitude des étrivières données jadis par lui aux charlatans le mettait en défiance de toute ombre de réclame pour lui-même. Il fut pour beaucoup de ses confrères, comme pour moi, un de ces amis toujours un peu lointains, mais toujours fidèles, qu'on retrouvait au même point fixe de ses idées, avec qui l'on était en sûreté d'estime et de causerie et qu'on semblait n'avoir jamais quitté, tant il était facile de reprendre le propos ou la collaboration interrompue par des semaines, des mois ou des années.

Loyal, discret, simple et bon, il n'eut pas d'ennemis, et l'on pourrait dire pas de rivaux. Il fut une personnalité que chacun respectait sans en être offusqué. Son talent très réel, très littéraire, n'était pas assez bruyant pour être envié des amateurs de fanfares et était trop correct pour être dénigré des pédants.

C'est un honnête écrivain de moins. Il en reste encore, Dieu merci — mais pas assez.

II.

Le jeune Polignac qui vient de *pétroler* son père a agi prudemment, s'il avait l'âge de se venger en 1871, de ne pas profiter de ce moment-là. On l'eût fusillé, tandis qu'il sera jugé aujourd'hui avec indulgence.

Je ne veux retenir de cet événement douloureux qu'un argument de plus pour réclamer une loi qui autorise la recherche de la paternité.

Si ce Polignac avait pu réclamer légalement de son père un acte de reconnaissance, s'il avait pu obtenir par l'intermédiaire de la justice les ressources premières qui lui manquaient, peut-être n'eût-il pas commis ce crime, cette folie!

La raison qui intimide les législateurs, quand on leur demande d'autoriser les recherches de la paternité, c'est la difficulté de faire la preuve. Dans ce cas particulier, la preuve est faite : de l'aveu même du prince de Polignac, son incendiaire est bien son fils. Il y a plus qu'un commencement de preuves, paraît-il; il y a la certitude absolue, avouée.

Je suis impatient de savoir ce que penseront les jurés. Quel est le défenseur de la famille? Est-ce celui qui la refuse? Est-ce celui qui la demande? Tout le monde n'a pas l'énergie de ce bâtard qui alla trouver un jour le général de Girardin pour lui dire : Je suis votre fils, je prends votre nom, et je vous défie de me l'enlever.

Il paraît même que le père, ainsi rudement mis en demeure, avait l'habitude de dire : « Oh! mon fils, c'est le diable! » Il tremblait devant lui; ce qui ne l'empêcha pas plus tard de prier le *bon diable* d'obtenir pour lui le titre de pair de France.

Ce jeune Camille Polignac, reporteur dans les journaux, malingre, fiévreux, n'avait ni les ressources ni l'audace de celui qui devint Émile de Girardin. Il n'a pu intimider; il s'est vengé.

C'est assurément abominable; mais enfin le père qui a trouvé le moyen, en plein XIXe siècle, de faire croire à une honnête jeune fille qu'on se mariait encore en France comme dans les romans et qu'il suffisait d'aller faire bénir une liaison par un prêtre pour que le mariage eût tous les effets légaux, légitimes; cet amant satisfait qui rompit lui-même son pseudo-mariage quand il en fut las, et qui, en abandonnant la mère, lança ses enfants à tous les hasards, n'est-il pas, dans une certaine mesure, responsable des méfaits de celui qu'il a refusé d'élever?

Tous les jours, dans les cas d'infanticide, on absout la coupable à cause de ce complice invisible, insaisissable, l'amant, le père, qui échappe à la justice. Ce *parricide* du mobilier paternel ne peut-il bénéficier de la même faveur?

Je n'insiste pas, parce que je trouve que la presse intervient quelquefois avec trop d'insistance et d'indiscrétion dans les affaires criminelles; mais on conviendra que la cause est bien intéressante à étudier pour le moraliste, pour le romancier, pour le dramaturge.

A un point de vue spécial et historique, quelle fin pour cette famille de Polignac! On la croyait finie déjà quand un jeune Polignac, traducteur de Gœthe, artilleur par fantaisie, épousa la fille d'un spéculateur. Ce n'était pour ce nom fatal qu'une avant-dernière éclipse. Voici le dernier ensevelissement.

Les Polignac rappelaient les dates les plus sombres de l'histoire moderne. Pour ne remonter que jusqu'à la Révolution française, on sait combien l'amitié de Mme Jules de Polignac activa la haine et les calomnies contre Marie-Antoinette. La royauté restaurée dut à un autre Polignac cette chute dans le sang qui a estropié pour toujours le comte de Chambord. Je ne crois pas que le gendre de Mirès ait contribué aux désastres de son beau-père, et ce n'eût été là qu'une catastrophe privée. Mais il n'a pas aidé à faire estimer les gens de grand nom qui se ralliaient à l'empire. Quant à ce Polignac d'aujourd'hui, au moment où le parti royaliste manifeste l'intention de se manifester, il évoque bien mal à propos le passé. Le Polignac-Mirès avait de l'esprit, ce qui n'était pas une qualité surabondante et traditionnelle dans sa famille. J'ai entendu raconter par Paul de Molènes une histoire qui prouve au moins son sang-froid et son bon goût.

C'était pendant le siège de Sébastopol. Un jour, il faisait à cheval, avec Paul de Molènes, une excursion dans les montagnes de Crimée (il était, si je ne me trompe, attaché à l'état-major comme officier d'artillerie, et de Molènes était aide de camp du maréchal Canrobert). Dans un défilé, les deux cavaliers rejoignirent un soldat français qui poussait

devant lui, dans la direction du camp, un âne chargé de bois. La bourrique marchait mal; le soldat, pour l'exciter, la battait en ajoutant une injure à chacun de ses coups et lui criant :

— Hue donc! Polignac!

Paul de Molènes, indigné, leva sa cravache; mais le jeune Polignac l'arrêta en souriant et dit :

— Laissez! c'est de la gloire!

Ce nom était, de 1830 à 1848, donné en surnom à tous les vieux chevaux de cabriolet.

Va-t-on le donner maintenant aux pétroleurs?

III.

On a publié une statistique qui réjouit les amateurs de l'enseignement. Sur 17 658 conscrits admis à l'honneur de servir la patrie ou réformés, il y en a 14 997 qui savent lire et écrire, il y en a près de huit cents qui sont bacheliers; 252 qui ont des diplômes d'instruction primaire; enfin 290 savent lire, mais ne savent pas écrire, et 868 ne savent ni lire ni écrire.

Ce dernier chiffre m'attriste plus que les premiers ne me réjouissent. Comment! tant de jeunes gens encore sortent de cette nuit de l'ignorance absolue pour parader sous l'uniforme et devenir à l'occasion des héros sans savoir épeler le manuel du citoyen!

C'était bon du temps de ce brave capitaine Coignet dont M. Loredan Larchey vient de publier les mémoires authentiques; et encore ces soldats de la première république, partis ignorants, trouvaient parfois le loisir, dans les bivouacs pourtant bien agités, d'apprendre à lire et à écrire. A trente-cinq ans, le brave Coignet fait son apprentissage, et à soixante-douze ans, pour distraire des camarades de café, il écrit les mémoires les plus curieux, les plus naïfs et, dans bien des endroits, les plus éloquents que l'on puisse souhaiter sur le métier de soldat.

IV.

En Amérique, une secte croit au déluge prochain. Dans ce moment-ci, elle aurait des chances de faire quelques prosélytes en France, et, ces jours-ci, on attribuait au savant M. Faye l'opinion que les comètes enveloppent le soleil pour l'éteindre et nous refroidir.

Une croyance, en Amérique, se traduit toujours par un fait positif et par une entreprise financière. Le chef de la secte des inondés de l'avenir vient de constituer une compagnie par actions pour construire une arche qui recueillera les actionnaires d'abord, les saints ensuite.

Il y a des places de différentes catégories. On sera sauvé dans l'entrepont, sur la plate-forme ou dans une cabine particulière; les animaux seront soumis à un tarif spécial. On ne dit pas si on embarquera un couple de chaque espèce pour la reproduction. L'occasion de reviser l'œuvre de la création s'offrira naturellement; mais, comme on ne sait pas à quoi s'en tenir sur les attributions d'un grand nombre d'animaux autrefois réputés nuisibles et reconnus depuis comme nécessaires, on tiendra, avant de lever l'ancre, un congrès, pour élucider, s'il se peut, la question.

Je ne sais si cette banque protestante est destinée à l'échec de nos banques catholiques; mais je ne doute pas qu'elle ne trouve des souscripteurs. Si elle réussit, elle encouragera peut-être en Europe la création d'une Société pour le lotissement des terrains dans le paradis. On sait qu'il a été fait, avant et depuis la Révolution française, des ventes de propriétés avoisinant les véritables vignes du bon Dieu. Un pécheur repentant qui y mettait le prix recevait en bonne et due forme le contrat de vente d'un arpent dans le paradis.

Il y a là évidemment une affaire à reprendre. Elle n'est pas plus chimérique que l'œuvre des petits Chinois.

Quant à la Société de l'arche, elle s'organise.

On a posé à ce propos une question aux savants. La mer devant déborder pendant le déluge, les eaux seront-elles salées, ou les eaux des rivières et du ciel suffiront-elles à désaler la mer?

On manque de notions, mais le livre de bord de l'arche de Noé n'a pas parlé de la soif, ce qui fait supposer que l'eau était potable.

V.

Je n'ai pas le droit de parler de la reprise du *Roi s'amuse* au point de vue de la critique théâtrale; mais je ne saurais m'abstenir de dire mon impression et de confesser mon émotion devant ce solennel jubilé.

Quelle destinée que celle de Victor Hugo!

Il aura eu toutes les revanches; rien de lui n'a succombé sous l'injustice des passions. Tout ce qui a été contesté est revenu devant le public pour se faire couronner, glorifier, et tout ce que le poète a condamné lui-même est resté sous le coup de son jugement définitif. L'arrêt des *Châtiments* a été exécuté à la lettre, d'une façon fatidique, et voilà que la seule blessure restée ouverte dans son œuvre se cicatrise et devient un rayon lumineux.

Le triomphe de Voltaire est dépassé. La reprise du *Roi s'amuse* est un fait bien plus considérable que la première représentation d'*Irène*. On flattait, on cajolait la glorieuse vieillesse de Voltaire. On transfigure celle de Victor Hugo.

Se mirer dans les yeux éblouis du public après cinquante ans et s'y retrouver jeune, c'est-à-dire immortel, c'est une joie et un succès que seul au monde Victor Hugo aura possédés. Il n'y a pas d'exemple d'une entrée si complète, si définitive de la vie dans la postérité, et de ce spectacle qu'un homme se donne de son propre génie devenu le lot de toute une époque.

Un journal me fait l'honneur de me nommer parmi les tout jeunes hommes qui auraient été, il y a cinquante ans, saluer Victor Hugo le soir de la première du *Roi s'amuse*. Faut-il être flatté de paraître si vénérable? En tout cas, il me faut bien avouer que je n'étais pas même un *jeune* homme en 1832. J'étais un enfant qui, en fait de théâtre, ne connaissait que Séraphin et les exercices de la chienne Flora. Il me fallut grandir de quelques années pour être l'ami des

fils de Victor Hugo et pour apprendre au collège les tirades de Saint-Vallier.

Eh bien, hier, je regrettais de n'être pas un de ces vieux qu'on frictionnait dans l'eau de Jouvence : d'abord parce que mon attendrissement se fût doublé d'une comparaison touchante, et puis parce que ces aînés de vingt ans, de dix ans ou de six ans, avaient été, dans ce temps-là, à une distribution de talent, d'enthousiasme, de vie, qui ne s'est plus faite dans le siècle. Il m'en resterait peut-être, comme à eux, quelque chose aujourd'hui.

LOUIS ULBACH.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA COALITION DÉMOCRATIQUE DIRIGÉE PAR LE MARÉCHAL SERRANO; SITUATION FORTE DU MINISTÈRE SAGASTA. — ÉQUIVALENCE DES PARTIS DANS LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS PRUSSIENS. M. DE GIERS EN ALLEMAGNE.

I.

Depuis que le maréchal Serrano s'est mis en tête de ressaisir, coûte que coûte, le pouvoir, il n'est plus en Espagne un parti politique qui soit demeuré en possession de son sang-froid. La tapageuse entrée en scène du duc de la Torre a eu le don d'affoler les meilleures têtes, et les groupes parlementaires ne reconnaissent plus leurs chefs. Ici, c'est un *leader* républicain qui renonce à l'étiquette de son choix pourvu qu'il ait le régime et les libertés auxquels cette étiquette est d'ordinaire accolée. Roi ou Président, ce lui est un, déclare-t-il; à la constitution seule il regarde. Là, c'est le gros des conservateurs qui favorise, qui acclame une évolution dans le sens démocratique et offre son concours au maréchal, non pas, cela va sans dire, par un soudain amour des institutions libérales, mais dans l'espoir que la tentation avortera et que le roi, ne pouvant franchir un nouveau pas à moins de verser dans la république simple, ne se rejette de leur côté et n'en revienne à M. Canovas. Même chimère chez tous les conservateurs : se prêter à ce que l'on regarde comme un mal, applaudir aux fautes, pousser aux sottises, afin que le mieux naisse du pire et que l'extrême péril devance le salut. Politique de casse-cou.

Une véritable coalition soutient et encourage le duc de la Torre. Avec un art consommé et un renouveau d'énergie merveilleux pour son âge, le pacifique révolutionnaire a mis à profit les vacances parlementaires pour briser l'ancienne classification des partis et constituer une gauche formidable. Son programme était d'ailleurs à deux faces et, selon les hommes auxquels il avait à faire, il ouvrait l'une ou l'autre main. Modifier la constitution de 1876 en la sablant en quelque sorte d'importantes clauses tirées de celle de 1869, tel est son objectif avéré. De la sorte, il peut contenter les prétentions contraires.

S'adresse-t-il à un démocrate tel que M. Martos : « Prenez, lui dit-il, prenez mon orviétan. » Et, en effet, ce que le maréchal propose, qu'est-ce autre chose que « la meilleure des républiques », selon un mot plaisamment célèbre, c'est-à-dire la république moins le nom? Et de faire entendre au chef républicain que ce n'est là qu'une entrée en matière, que peu à peu l'on rapprochera la constitution de 1876 de sa devancière jusqu'à ne faire qu'une des deux. Happez le morceau; le tout suivra.

Il n'en fallait point tant pour décider l'enthousiaste démocrate, qui a solennellement franchi son Rubicon et s'est rallié à la gauche dynastique. L'événement a fait quelque bruit au delà des Pyrénées. M. Martos a bravé le scandale et proclamé son adhésion dans un important discours :

« Le duc de la Torre, s'est-il écrié, est sorti de sa retraite pour prendre en mains ce qui fut l'étendard de la révolution de Septembre : l'étendard de la Constitution... La Constitution de 1869 signifie la soumission de tous à la souveraineté nationale; elle assure à cette souveraineté un déploiement permanent, grâce au suffrage universel; elle fournit une pacifique et légale procédure par laquelle cette souveraine volonté peut être réalisée en toutes occasions propices... Oui, nous rendrons à la nation souveraine la plénitude de ses pouvoirs et la solennelle garantie qu'en dehors d'elle il n'y a ni pouvoir, ni *extradition* (?), ni droit d'aucune sorte. »

On peut voir par là que l'appui de M. Martos ne sera point accordé gratis.

Que s'il s'agit, au contraire, de persuader un libéral dynastique tel que M. Moret, la révolution se fait toute petite, toute humble et réduit encore son minimum de revendications. Autant les républicains démocrates sont admirateurs fervents de la constitution de 1869, autant les démocrates monarchiques témoignent pour elle de froideur et de mésestime. Ils se souviennent quelle situation fausse, intenable, cette constitution avait créée à la royauté, qu'elle rendait impersonnelle au point d'en faire un zéro; ils se souviennent que par elle toute autorité, toute influence étaient ramassées dans les mains de ministres d'occasion, que le despotisme de politiciens avait seulement pris la place du despotisme d'un roi. A ces méfiants, qui ont trop bonne mémoire, l'on se borne à dire : « Non, non; nous ne voulons aucunement ramener la constitution de 1869, mais tout au plus en détacher quelques inoffensifs fragments pour étayer celle de 1876. » On assure que M. Moret a hésité longtemps avant de se laisser convaincre. Il y avait là d'ailleurs pour lui une question de légitime fierté. *Leader* d'un grand parti, en abandonnerait-il la conduite à un agitateur ressuscité? N'était-ce pas au duc de la Torre d'abdiquer plutôt devant lui? L'amour-propre a posé la question, qu'un patriotisme — mal entendu, nous le craignons fort — a tranchée. C'est M. Moret, dit-on, qui s'est incliné.

Reste, dans cette curieuse métamorphose politique, un dernier élément qui a son importance : le cabinet. Quelle a été, quelle doit être l'attitude de M. Sagasta?

Le rôle du premier ministre était fort embarrassant. Il a vu se former une puissante coalition contre laquelle il ne

savait trop quelle contenance garder. Lui tenir tête en ennemi, était-ce de prime abord possible? Les hommes qui la formaient étaient imbus de principes analogues aux siens, poursuivaient des réformes qui lui étaient chères. D'eux à lui il y avait une différence non de programme, mais de méthode; non de but, mais de vitesse. Il allait graduellement — avec une lenteur excessive, disaient ses détracteurs — où ils voulaient, eux, aborder sur l'heure. Même le promoteur de cet avatar politique l'avait honoré de ses avances. Il a d'abord été question d'une fusion si complète des gauches dynastiques que le même cabinet eût compris le duc de la Torre et M. Sagasta.

Mais le président du conseil a eu le sang-froid de ne point engager sa liberté d'action. Il a adopté le seul parti digne de lui : repousser toutes suggestions habiles et garder seul la direction des affaires ou passer la main. On peut assurer aujourd'hui qu'entre le maréchal Serrano et le chef du gouvernement espagnol la rupture est inévitable, sinon accomplie.

Les Cortès, qui sont à la veille de se réunir, seront mis en demeure de se prononcer. Autant que nous en pouvons juger par les correspondances d'outre-Pyrénées, l'opinion publique, en Espagne, ne s'est point laissé séduire à tout le clinquant de la coalition. En retour, il est impossible de hasarder, au sujet des sentiments qui vont animer le parlement espagnol, le moindre pronostic. Les chefs de groupes ont été si adroitement circonvenus et comme englués par le grand meneur, que le ministère doit s'attendre à bien des défections. Reste, il est vrai, un dernier refuge : la dissolution. Et comme en ce pays de très primitives mœurs électorales les scrutins sont toujours ce que le gouvernement les désire, dissoudre une Chambre hostile, c'est s'assurer le retour d'une Chambre amie.

On objecte bien qu'un appoint plus sérieux serait le concours de la volonté royale; on rappelle qu'Alphonse XII mit peu de façons à renvoyer son ministre Canovas; que, tout de même, il pourrait, cédant à des velléités de plus en plus libérales, congédier son ministre Sagasta. D'aucuns insinuaient que toute cette levée de boucliers avait l'assent ment du roi et qu'il était le secret complice du maréchal Serrano. Tous ces on-dit ne méritent qu'une médiocre créance :

Hé! pouvez-vous, mon frère, empêcher qu'on ne cause?

Le roi Alphonse se détacha de M. Canovas parce qu'il voyait l'opinion publique se déclarer contre son ministre. Mais aujourd'hui l'opinion hésite tout au moins, ou, si elle incline, c'est du côté de M. Sagasta. Dans ces conditions, le souverain voudrait-il de lui-même accélérer le mouvement démocratique? Le plus élémentaire instinct de conservation dynastique suffirait à l'en dissuader.

II.

Contrairement aux prévisions de la première heure, les élections législatives du royaume de Prusse ont laissé toutes choses en l'état. La Chambre d'hier était à peu de chose près la Chambre d'aujourd'hui. Formés comme auparavant de forces qui s'équilibrent, les partis vont s'immobiliser, comme ils avaient fait jusqu'ici, dans leur traditionnelle impuissance. Cette égalité paralysante s'est traduite dans la composition même du bureau de l'Assemblée nouvelle. Cléricaux, conservateurs et libéraux y sont représentés dans des proportions équivalentes. Aucun de ces groupes ne peut triompher par sa seule prépondérance; nulle victoire parlementaire n'est sûre d'un lendemain.

De tous les résultats en perspective, il n'en est aucun dont le grand chancelier s'accommode plus à souhait. Un parti l'eût-il emporté, le prince de Bismarck devait compter avec les vainqueurs, recevoir des conditions, rabattre de ses exigences; au lieu que maintenant il se peut porter où bon lui semble et neutraliser les unes par les autres les diverses influences parlementaires. De là sans doute la satisfaction qui perce dans le solennel discours prononcé, à l'ouverture du *landtag*, par l'empereur-roi; de là aussi comme une modération relative. Ce discours est éminemment pacifique — vis-à-vis de l'étranger, ce qui est bien quelque chose — vis-à-vis même des partis. L'accord avec le centre ultramontain n'est point absolu; mais s'il n'est rien dit dans le discours d'où l'on puisse inférer le rappel de lois odieuses aux catholiques, il y est donné acte des bonnes relations avec le saint-siège. Quant aux réformes économiques chères à M. de Bismarck, elles sont moins abandonnées que jamais. Peut-être se flatte-t-il d'aider à leur succès par une politique de bascule que les élections ont singulièrement facilitée.

En d'autres temps, le voyage de M. de Giers en Allemagne, son passage à Varzin auraient semé bien des inquiétudes et prêté à bien des hypothèses. L'événement passe presque inaperçu; il semble que ce soit le fait le plus simple du monde et le plus anodin. C'est tout au plus si la presse anglaise en prend note, parce que, télégraphie-t-on, les affaires égyptiennes n'auraient pas été le moindre *topic* des entretiens de Varzin. Et traiter de l'Égypte, même en conversation, c'est, comme chacun sait, entreprendre sur le droit de l'Angleterre.

L'intention de la diplomatie russe se laisse aisément entrevoir : elle veut marquer le changement opéré dans sa politique depuis la chute de M. Ignatief. Après l'essai anti-allemand, elle revient à la triple alliance. Mais ce qui fait que l'Europe ne s'émeut pas plus que de raison de ces tentatives de rapprochement, c'est qu'elle se rend plus ou moins clairement compte de l'impossibilité où se heurte cette politique nouvelle. Une alliance de Saint-Pétersbourg avec Berlin, cela s'entend à la rigueur; mais de Saint-Pétersbourg avec Vienne, quelle apparence? Autrefois, oui peut-être. Mais l'Autriche actuelle, sous l'impulsion de sa grande inspiratrice, a tourné vers l'Orient toutes ses ambitions. Comment donc s'associerait-elle à une monarchie qui lui barre la route de l'Est? Les deux puissances nourrissent trop les mêmes convoitises pour s'unir autrement que d'une amitié verbale. Puisse-t-il ne jamais se former de combinaisons diplomatiques plus alarmantes!

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Travaux parlementaires. — Sénat. Le 16, adoption du crédit destiné à indemniser les victimes de Saïda et de Tiaret. Le 18, l'interpellation de M. Henry Fournier sur les discours prononcés aux distributions de prix se termine par l'adoption de l'ordre du jour. — Chambre des députés. Le 18, interpellation de M. Jules Roche sur le prélèvement, dans le budget des cultes, d'une somme de 50 000 francs pour frais de la propagande faite en Tunisie par M. le cardinal Lavigerie. Après avoir entendu MM. Clémenceau, Fallières et J. Roche, la Chambre passe à l'ordre du jour par 344 voix contre 125. Le 20, discussion du budget des affaires étrangères. La proposition de M. Raspail, tendant à supprimer l'ambassade de Rome, est repoussée par 359 voix contre 161. Le 21, le traité passé entre M. Savorgnan de Brazza et le roi Makoko est ratifié.

Algérie. — Le général Latour d'Auvergne, à la tête d'un corps expéditionnaire, prend possession du M'zab.

Alsace. — Le 18, le renouvellement par tiers de la Délégation d'Alsace-Lorraine aboutit à la réélection des anciens délégués.

Étranger. — Le Corps législatif genevois élu le 18 se compose de 72 radicaux et de 28 démocrates libéraux. — Le gouvernement russe décide que tous les ministres accrédités auprès des petites cours d'Allemagne seront supprimés. — Le 22, ouverture du parlement italien.

Beaux-Arts. — Le 16, M. Paul Mantz, directeur des beaux-arts, donne sa démission. Le 18, M. Falguière est élu membre de l'Académie des beaux-arts.

Nécrologie. — Le 18, mort de M. Pureur, ancien représentant du peuple en 1848. Le 21, mort de M. Clément Caraguel, rédacteur du *Journal des Débats;* mort de M. Callimaki Catargi, ancien chargé d'affaires de Roumanie en France.

Divers. — Le 22, deuxième représentation du *Roi s'amuse,* représenté pour la première fois le 22 novembre 1832.

Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE.

Souvenirs d'enfance et de jeunesse, par M. Ernest Renan. — *A travers les États-Unis,* par M. Othenin d'Haussonville. — *Le Quirinal et le Vatican depuis 1878,* par M. Anatole Leroy-Beaulieu. — *Dans le monde* (dernière partie), par M. Henry Rabusson. — *Les marines de guerre,* par M. Etienne Lamy. — *La compagnie du gaz et la ville de Paris,* par M. Denys Cochin. — *Revue littéraire,* par M. F. Brunetière. — Chronique de la quinzaine.

Les pages qui terminent les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* compteront certainement parmi les plus étranges et les plus contestées de toutes celles que l'illustre écrivain a signées. Il est impossible de les lire sans passer par toutes les variétés et toutes les contradictions du sentiment. On est charmé, confondu, troublé, attiré, repoussé. On se demande parfois si on lit la confession sincère d'un homme qui a vécu de la vie commune, ou le roman d'un poète en quête de fantaisie et d'invraisemblance. On se reproche cet embarras, d'où l'on aurait grand'peine à sortir. Puis on finit par s'en consoler en se disant que c'est bien là l'effet cherché — ou simplement prévu — par l'auteur, et que de tous les hommages le plus agréable à ses yeux est, sans aucun doute, l'aveu de cette perplexité dans l'admiration et de ce partage entre tous les sentiments où son récit nous laisse.

M. Othenin d'Haussonville continue à travers l'Amérique le long voyage qu'il a commencé pour assister, avec la délégation française des descendants de Lafayette, aux fêtes du centenaire de l'Indépendance. Il a déjà promené le lecteur dans une bonne partie des États-Unis. Cette fois il le conduit au lac Salé et à la cité que les Mormons appellent la Nouvelle-Sion. Il fait même davantage pour l'agrément du lecteur : il l'introduit dans un intérieur mormon, où un compagnon de route, un voisin de *sleeping-car* l'a lui-même amené. Arrivé là non sans préjugés contre les Mormons et la polygamie, l'auteur est obligé de reconnaître qu'on exagère beaucoup, en général, et que la réalité est moins immorale que la légende. L'aveu a d'autant plus de poids qu'il en coûte un peu à M. Othenin d'Haussonville pour le faire; mais les raisons sur lesquelles il le fonde sont très sérieuses. On lira avec plaisir le récit de sa visite à Ogden et à Salt-Lake City.

Il valait la peine de bien mettre en relief la figure si particulière de Léon XIII. M. An. Leroy-Beaulieu en dessine les traits avec beaucoup de précision et de vérité. Ce n'est là du reste que la première partie d'une étude plus étendue sur les rapports du Quirinal avec le Vatican. Mais cette première partie, où la politique du saint-siège envers les principaux pays catholiques et envers l'Allemagne est nettement caractérisée, a déjà par elle-même un intérêt véritable.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1882.

SOMMAIRE. G. Monod : *La Nouvelle-Guinée.* — Clavel : *La Sociologie au* XIX*e siècle.* — L. de Brotonne : *Une reine en exil sous le premier empire.* — Charles Lomon : *La Regina* (première partie). — Marius Vachon : *Les pierres mortes de Paris; les Tuileries.* — J. de Glouvet : *La Famille Bourgeois* (cinquième et dernière partie). — Louis Gallet : *Revue du Théâtre :* Musique. — H. de Bornier : *Revue du Théâtre :* Drame et Comédie. — Marquis Ch. Alfieri : *L'Italie après les élections.*

M. Nicolas de Mikluho-Maclay est un Russe, descendant d'un chef de cosaques du Dniéper. Après avoir fait en Russie et en Allemagne des études très complètes, après avoir publié plusieurs ouvrages d'anatomie comparée, il s'abandonna à une passion très vive chez lui : la passion des voyages lointains. A la suite de plusieurs courses aux Canaries, au Maroc, dans la mer Rouge, en Asie mineure, il s'embarqua en 1871 pour une expédition qui devait le tenir éloigné de l'Europe pendant longtemps. L'idée lui était venue de faire ce que presque aucun voyageur n'avait fait avant lui : d'aller s'établir tout seul au milieu des sauvages, « en simple particulier, sans prétendre ni les instruire, ni leur commander, ni les exploiter en commerçant avec eux ». Pour tenter cette expérience, il choisit la côte N.-E. de la Nouvelle-Guinée, une véritable terre inconnue. C'est là qu'il passa de longs mois à observer les Papous, respecté d'eux et presque adoré comme un dieu,

Il a raconté ce voyage et plusieurs autres qu'il fit ensuite. M. G. Monod a voulu présenter au public français le personnage lui-même et il a tracé de lui un portrait remarquable.

Un nom nouveau, une chose assez ancienne que la sociologie. Le titre mis par M. Clavel en tête de son article trompe un peu. Ce n'est pas une histoire de la sociologie au XIXe siècle qu'il esquisse : c'est plutôt une sorte d'abrégé et de vue d'ensemble des différentes transformations de la société humaine : société d'abord théologique, puis métaphysique, puis scientifique. On retrouve là une application particulière de la doctrine des trois états d'Auguste Comte.

M. le marquis Ch. Alfieri, dans une étude publiée avant les élections italiennes, cherchait à établir la situation respective des partis et des chefs de groupe. Il tire à présent les conclusions des récents scrutins et cherche à prévoir ce que sera pour l'Italie la Chambre nouvelle. Le triomphe de M. Depretis est incontestable; les anciens modérés sont battus; un parti radical est en train de se former. Tels sont les principaux résultats acquis. Quant à l'avenir, au moins l'avenir prochain, il semble appartenir à M. Depretis et aux « jeux d'équilibre » où il excelle. Aucun de ses adversaires ne paraît, pour le moment, en état de grouper autour de lui une majorité. C'est le triomphe du discours de Stradella.

Le tombeau du Cid

On écrit de Vienne au *Journal des Débats :*

« La *Chronique générale des arts* donne, dans son dernier numéro, une nouvelle qui intéressera certainement vos lecteurs. Il s'agit de la découverte des ossements du Cid, le fameux héros espagnol. M. Guillaume Lanser, l'auteur très connu de l'*Histoire de la Restauration en Espagne,* a visité, l'année dernière, en compagnie du conseiller aulique Lehner, la célèbre collection du château de Sigmaringen.

« Un sarcophage, dont le couvercle représentait un chevalier du moyen âge et une figure de femme, appela l'attention des illustres voyageurs. On alla aux recherches, et les documents authentiques de la bibliothèque du château prouvèrent que le sarcophage en question contenait les reliques du Cid (don Ruy Diaz, comte de Bivar) et de sa femme Ximena, la nièce du roi Alphonse de Castille. Ces ossements ont été recueillis par le prince de Salm-Dyck et un officier français, Lamartillet, dans les caveaux d'un monastère aux environs de Burgos, pillé par les soldats lors de l'invasion napoléonienne. Le prince de Salm-Dyck a légué ces reliques au prince Antoine de Hohenzollern.

« M. G. Lanser s'empressa de faire part de sa découverte au gouvernement espagnol qui envoya l'académicien M. Tubino à Sigmaringen pour examiner les documents. Une étude minutieuse des experts a confirmé qu'on se trouvait en possession des reliques d'un des héros nationaux de l'Espagne. Le roi Alphonse vient d'adresser une lettre au prince Antoine de Hohenzollern en le priant de restituer à son pays les reliques en question. Le prince Antoine s'est empressé de satisfaire à cette demande, et le sarcophage du Cid va être transporté bientôt en Espagne. »

Publications italiennes

M. de Gubernatis nous a accoutumés à ne douter de rien lorsque sa capacité de travail et son activité sont en jeu. Sa nouvelle entreprise surpasse cependant tous les tours de force que nous l'avons vu accomplir. Ce n'est rien moins qu'une *Histoire universelle de la littérature,* comprenant, à côté de l'histoire proprement dite, des recueils de morceaux choisis. Ainsi, des trois volumes parus (Milan, Ulrico Hœpli), consacrés au théâtre chez tous les peuples et dans tous les temps, le premier contient l'histoire du théâtre, les deux autres sont des anthologies dramatiques.

M. de Gubernatis n'avait pas beaucoup de place à donner à chaque auteur. Sa notice sur la littérature dramatique française, de *Maître Pathelin* à *Thérèse Raquin,* tient en quinze pages. Ce qu'il a trouvé le moyen de nommer dans ces quinze pages est incroyable. On y trouve jusqu'au *Caliban* de M. Renan, qui, à prendre les genres à la rigueur, avait à peine le droit de figurer à côté de *Dalila* et de la *Closerie des Genêts,* même avec cette réflexion que *Caliban, Dalila,* le *Théâtre de Clara Gazul,* la *Closerie des Genêts* et quelques autres du même temps « ne suffisent pas à créer un vrai théâtre national ».

L'anthologie dramatique contient, pour le théâtre français moderne, des fragments de *la Calomnie* de Scribe, du *Roi s'amuse,* du *Fils naturel* d'Alexandre Dumas, du *Fils de Giboyer* et de *Nos Intimes.*

Nous nous sommes arrêtés à la partie qui concernait notre pays parce que c'était la meilleure manière de faire apprécier par le public cette publication colossale; mais il va de soi que les parties vraiment intéressantes pour nous sont celles qui regardent les autres nations, par exemple, le théâtre ruthène, le théâtre bulgare, le théâtre hongrois. La plupart d'entre nous seront là dans des terres inconnues.

XVIIIe Siècle

Un jeune érudit, M. A. Touxel, a eu la bonne fortune de mettre la main sur un manuscrit inédit du XVIIIe siècle. C'est une série de lettres, on pourrait dire de chroniques parisiennes, adressées par un certain commissaire Dubuisson, amateur éclairé et discret, au marquis de Caumont, qui, habitant la province toute l'année, désirait être au courant de tout ce qui se passait à Paris. Pendant six ans, tous les mois, le marquis de Caumont recevait de son correspondant une lettre-journal où étaient relatées toutes les nouvelles parisiennes (1).

Sans avoir le mérite des Mémoires du marquis d'Argenson — cet admirable ouvrage si peu connu dont nous demandons une édition populaire, — la correspondance de Dubuisson est bien supérieure au fastidieux journal de l'avocat Barbier, qui ne voyait dans le monde que les querelles du parlement et la bulle *Unigenitus.* Après tout ce qui a été écrit sur le XVIIIe siècle, on trouve encore beaucoup à glaner dans cette correspondance qui n'embrasse pas moins de six années. Dubuisson était remarquablement renseigné. Il parle aussi bien du prédicateur à la mode que du dernier scandale de la

(1) *Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont* (1735-1741), avec introduction, notes et tables, par A. Touxel. — Paris, librairie P. Arnoud, 20, boulevard Montmartre.

cour, de la réception à l'Académie du mois que de la correction que le roi administra au Dauphin pour avoir essayé de faire tomber la reine en retirant le fauteuil sur lequel elle était assise. Vous verrez Louis XV aller au bal de l'Opéra, comme un bon bourgeois, incognito, sans gardes, et un curé de Paris donner un ballet dansé par toutes les petites premières communiantes.

Cette correspondance est un excellent tableau de Paris, précurseur de celui de Mercier. Reverni, réentoilé, placé en bonne lumière, il ne tardera pas à prendre place parmi les œuvres les plus curieuses de ce siècle qui ne dira jamais son dernier mot.

Notes géographiques

Les Russes font une nouvelle tentative pour organiser une expédition dans l'Afrique centrale. Le commandant en chef sera M. Sholtz-Ragozinsky. On est en train d'installer le vaisseau qui transportera les voyageurs à la baie de Cameroou, où une station météorologique sera établie sur des terrains que l'on compte acheter. C'est de cette station que l'expédition se dirigera vers l'intérieur.

— Le docteur Jorge Fontana, envoyé par la République argentine pour faire une enquête sur l'assassinat du docteur Crevaux, est revenu sans avoir rien appris. Un fonctionnaire bolivien a été plus heureux. Il a recueilli les témoignages de quelques Indiens qui accusent du meurtre deux tribus de leur voisinage.

Cours publics

Notre collaborateur M. Anatole Leroy-Beaulieu ouvrira le 29 novembre, à l'École libre des sciences politiques, un cours d'*Histoire politique des principaux États pendant les dix dernières années.* — 27, rue Saint-Guillaume; tous les mercredis, à deux heures un quart.

Faits divers

Un historien allemand, M. von Kalckstein, continue *Lanfrey.* Il va ajouter deux volumes à la traduction allemande (2e édition) de l'*Histoire de Napoléon Ier.*

— Le gouvernement anglais vient d'accorder un secours de 150 livres sterling à une actrice très célèbre en son temps, miss Kelly, et qui a aujourd'hui ceci de particulièrement remarquable, qu'elle a débuté au siècle dernier, en 1799.

— Le célèbre, l'illustre Barnum publie ses mémoires! Titre : *Luttes et triomphes.*

— On annonce l'apparition d'un nouveau roman de M. George Ebers, intitulé *Ein Wort.* L'action se passe au XVIe siècle et le héros est un exilé allemand.

— Le manuscrit autographe des *lieder* d'Henri Heine est en vente à Berlin. Il s'y trouverait, dit-on, une pièce inédite.

— Le prince de la Moskowa, fils du maréchal Ney, a laissé, dit-on, un volume de mémoires qui ne sera publié que dans quelques années.

— Les papiers particuliers du duc de Morny seront édités par deux de ses secrétaires.

— Le sixième congrès international des orientalistes aura lieu à Leyde, du 10 au 16 septembre 1883.

— On vient de créer une chaire de langue et de littérature celtiques à l'Université d'Édimbourg,

Bibliographie

Parmi les publications nouvelles, nous remarquons :

Les Contes en vers d'Andrieux, suivis de lettres inédites, avec notice et notes, par P. Ristelhuber. — Un vol. in-12. Charavay frères.

Gaspard de Coligny, par le comte Jules Delaborde, tome III; in-8°. Fischbacher.

Pensées de Pascal, d'après les derniers travaux critiques, avec notes, index et préface, par J.-F. Astié. — Deuxième édition, un fort vol. in-12. Fischbacher.

Le petit Français, par Charles Bigot. — In-12, cartonné. E. Weill et Georges Maurice.

Mètres lyriques d'Horace, par H. Schiller, traduit et augmenté de notions sur la musique appliquée à la métrique par O. Biemann. — Brochure in-12. C. Klincksieck.

L'Art de la guerre, simples notions, par J.-A. Dalsème. — In-12, 78 vignettes. E. Weill et Georges Maurice.

La Monnaie, histoire de l'or, de l'argent et du papier, par A. Dalsème. — In-12. Léopold Cerf.

Nous apprenons que *l'Oncle de Danielle,* le roman d'André Mouëzy que nous avons publié en août et septembre, et qui a paru en volume à la librairie Ollendorff, obtient un légitime succès.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

De l'article publié par M. Léon Say dans le *Journal des Économistes* nous extrayons le passage suivant :

« On a cru que la crise du mois de janvier avait eu pour cause la difficulté de liquider un certain nombre d'opérations de Bourse engagées sur les actions d'une banque. C'est une erreur; l'impossibilité de liquider ces opérations spéciales a été un des incidents et non pas la cause de la crise. Ce qui a fait le mal, c'est qu'on a créé trop d'affaires improductives, trop de banques surtout, c'est qu'on a gaspillé les épargnes publiques de plusieurs années...

« La vraie bataille avait un objet que n'entrevoyaient pas bien ceux-là mêmes qui étaient dans le fort de la lutte. Il s'agissait en effet de savoir sur qui devait porter, en fin de compte, la perte des épargnes de la France, gaspillées depuis plus de deux ans...

« C'est comme une nouvelle rançon de plusieurs milliards payée à la spéculation, comme la rançon de 1871 a été payée aux Allemands. Notre première perte, celle de 1871, nous l'avons couverte et comblée par des épargnes nouvelles accumulées en 1872, 1873 et 1874 et qui ont refait la fortune du pays; la perte que nous venons de subir, celle de 1881 et 1882, nous ne pourrons la couvrir et la combler que par la continuité des épargnes en 1882, 1883 et 1884. »

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2141]

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 23. 2 DÉCEMBRE 1882.

LA QUESTION ÉGYPTIENNE

Opinion de M. Gladstone

I.

Voici plus de deux mois que l'armée anglaise est entrée au Caire, et les desseins du gouvernement de la reine restent toujours aussi mystérieux qu'au premier jour. La presse, de l'autre côté du canal, a examiné les solutions les plus diverses pour s'arrêter de préférence aux plus brillantes. A Westminster, au cours d'une session exceptionnelle, les pairs et les députés de l'Opposition ont posé au secrétaire et au sous-secrétaire d'État au *Foreign office* des questions multiples qui n'ont jamais trouvé que des réponses vagues. Les discours qui ont été prononcés à différents banquets par les membres du cabinet libéral n'ont pas contribué davantage à faire la lumière. Rien n'a encore transpiré des notes qui ont été échangées depuis quelques semaines entre les principales chancelleries. Que va décider l'Angleterre? Que va-t-elle faire de sa facile victoire?

Un seul point doit être considéré comme acquis : l'Angleterre adoptera la solution qui lui sera proposée par M. Gladstone. Elle s'en remet entièrement à lui. Ce que voudra le premier ministre de Sa Majesté, le parlement de Sa Majesté le voudra. Il n'y a point à s'y tromper : jamais ministre anglais, depuis plus d'un demi-siècle, ne s'est trouvé investi d'une autorité égale ou même comparable à celle dont M. Gladstone jouit parmi nos voisins. Tout a contribué à cette dictature de la persuasion : le caractère du chancelier de l'Échiquier, son talent qui sent si bien le terroir, ses qualités et ses défauts, les actes glorieux et les erreurs de son passé, les fautes de ses prédécesseurs, le manque de cohésion de ses adversaires, un concours extraordinaire de circonstances heureuses et tragiques depuis son dernier avènement au pouvoir. Les moindres paroles de M. Gladstone sont aujourd'hui paroles d'évangile. Tout ce qu'il résoudra, quelque imprévues que puissent être ses décisions, l'immense majorité du pays le ratifiera avec une confiance pleine et entière dans la sagacité patriotique de l'illustre *leader*. Les organes tories, un peu découragés, n'essayent nullement de le nier : M. Gladstone est bien, dans toute la force du terme, le maître de la politique anglaise. Et alors la question que nous posions tout à l'heure peut et doit être ainsi transformée : Que va décider M. Gladstone? Quel dénouement va-t-il donner à la marche triomphale de ses généraux à travers le Delta?

M. Gladstone a le choix entre deux partis.

Il peut se faire le complaisant des chauvins d'outre-Manche et l'exécuteur des rêves ambitieux de son défunt adversaire, lord Beaconsfield; il peut ajouter l'erreur égyptienne à l'erreur cypriote; contrairement aux engagements formels qui lui ont été rappelés récemment avec tant de force, il peut confisquer (nous ne disons pas annexer) l'Égypte, c'est-à-dire se comporter dans la vallée du Nil comme si la France n'y avait pas des droits égaux à ceux de l'Angleterre et comme si la république, et non la soldatesque d'Arabi, avait été l'adversaire que sir Garnet était allé chercher à Tell-el-Kébir; il peut, par une dénonciation flagrante de la belle politique du *hands off*, rouvrir toute la question d'Orient d'ici quelques mois. Voilà le premier parti.

Voici le second. Il peut résister aux clameurs d'une foule enivrée par une victoire que M Clémenceau seul avait pu croire difficile; il peut rester fidèle aux nobles théories qu'il avait développées avec tant d'éloquence dans la campagne du Midlothian et qui lui avaient rendu la direction des affaires de son pays; aujourd'hui que l'occasion s'en présente pour la seconde fois, il peut appliquer le système qu'il avait exposé le 1er août 1877, dans le célèbre article du *Nineteenth*

Century en réponse à M. Edward Dicey : *L'agression contre l'Égypte et la liberté de l'Orient* (*Aggression on Egypt and freedom in the East*, by the Right Hon. W. E. Gladstone, M. P.).

Donc, à cette heure, peut-être la dernière où rien d'irrévocable n'a encore été arrêté par le cabinet de Saint-James, notre but est de rappeler à M. Gladstone, premier ministre, ce que M. Gladstone, chef de l'Opposition, avait conseillé d'une maniere si formelle aux hommes d'État conservateurs qui étaient chargés, en 1877, de diriger la politique anglaise. Le morceau, du reste, est l'un des plus remarquables (on a dit souvent le plus remarquable) qui soient sortis de la plume de M. Gladstone. Les idées y sont aussi hardies, aussi puissantes et aussi généreuses que la forme en est brillante et pittoresque. Jamais, à notre sens, M. Gladstone n'a vu de plus haut dans l'avenir des véritables intérêts anglais. Jamais il n'a plaidé la cause du droit avec une éloquence plus ardente et plus persuasive. Avoir écrit un pareil article suffirait à l'honneur de toute une vie. L'avoir écrit et faire ensuite, au moment décisif, tout le contraire de ce qu'on a proclamé être le juste en même temps que l'utile, ce serait..... Mais nous nous refusons de croire que M. Gladstone veuille se résigner à être de ceux qui voient le bien, l'approuvent, et suivent le mal.

Nous rappelons en deux mots dans quelles circonstances M. Gladstone a écrit l'article en question. Après le rejet du protocole de Londres par le sultan, la Russie avait déclaré la guerre à la Porte, et la Roumanie, la Serbie, le Montenegro faisaient alliance avec elle pendant que les grandes puissances choisissaient de rester neutres devant ce grand duel. Les premiers succès des Russes furent éclatants : en Asie, ils s'avançaient jusque devant les murs d'Erzeroum ; en Europe, ils avaient coup sur coup passé le Danube, occupé toute la Bulgarie, entamé la ligne des Balkans ; ils menaçaient Andrinople, ils annonçaient tout haut leur intention de rétablir la croix à Sainte-Sophie, de chasser les Turcs d'Europe, de se mettre à la tête d'une grande confédération de tous les chrétiens de la péninsule slavo-hellénique. L'opinion anglaise s'émut profondément. L'Angleterre pouvait-elle permettre à la Russie de réduire à néant les traités de 1856, de s'installer sur le Bosphore, de refouler les Ottomans en Asie ? Non, disaient les tories, que conduisait l'auteur de *Tancrède*. — Oui, disaient les whigs et les radicaux, qui suivaient l'auteur des *Horreurs bulgares*. — Si l'Angleterre n'arrête pas la Russie devant Constantinople, est-ce qu'elle ne doit pas au moins s'attribuer une ample compensation, mettre, par exemple, la main sur l'Égypte ? Oui, disait M. Dicey dans un retentissant article publié le 1er juillet dans le *Nineteenth Century*, sous ce titre significatif : *Our Route to India*. — Non, répondait M. Gladstone dans le numéro de la même Revue portant la date du 1er août. « Le démembrement imminent de l'empire ottoman, écrivait M. Dicey, comme résultat de la guerre turco-russe, met en danger notre route directe de l'Inde par le canal de Suez. Dans ces conditions nouvelles de l'Orient, le contrôle absolu du canal est essentiel à notre occupation de l'Inde. Par la force même des choses, un pareil contrôle ne peut être exercé que par une puissance maîtresse du Delta. L'occupation virtuelle de la basse Égypte est donc une nécessité inéluctable pour l'Angleterre. » M. Gladstone riposta par l'article que nous allons traduire en cherchant à lui laisser toute la verdeur et tout l'imprévu de son style. M. Dicey préconisait la théorie qui est devenue, depuis le bombardement d'Alexandrie, le *hobbyhorse* de tous les romanciers, de tous les poètes et de tous les chauvins du Royaume-Uni. M. Gladstone refusait de se laisser tromper par aucun mirage.

Sera-t-il aussi sage demain ?

II.

L'article de M. Gladstone commence par un curieux panégyrique de l'Egypte et une âpre analyse des projets de M. Dicey :

« Quiconque a depuis un an consacré, comme moi, ses réflexions et son activité à la question d'Orient, en l'étudiant à son endroit le plus malade (j'entends au point de contact entre la race dominante, mais inferieure, et les races supérieures, mais subjuguées), doit certainement éprouver un sentiment de soulagement lorsque la scène est transférée de la Bulgarie ou de Constantinople en Égypte. On passe ainsi tout d'un coup d'une atmosphère corrompue et étouffante dans une atmosphère qui permet de respirer, qui est comparativement libre et qui exhale, pour ainsi dire, une bonne odeur. Aussi j'ai ressenti un véritable plaisir en apprenant qu'un écrivain aussi compétent que M. Dicey allait s'occuper de la question d'Égypte dans cette Revue. Je n'entends point par là, comme on pourrait le supposer, la question concernant la façon dont l'Égypte doit être traitée dans son propre intérêt et en vue du bien-être de son peuple, mais bien la façon dont la situation politique de l'Égypte et de son peuple doit être désormais réglée conformément à nos intérêts. Cette étude n'est pas précisément attrayante au point de vue moral; mais M. Dicey l'a abordée avec une franchise et un courage égaux au desir qu'il montre de faire accorder les intérêts et les prétentions des parties opposées les unes aux autres — autant du moins que les besoins de sa cause le permettront, ce qui ne veut pas dire grand'chose.

« M. Dicey compte sur l'assentiment de ses compatriotes. L'occupation de l'Égypte par l'Angleterre, pense-t-il, est généralement considérée chez nous et à l'étranger comme une simple question de temps. Il fait sortir la question du grand tourbillon de la discussion générale. Il ne se livre pas contre la Russie à ces dénonciations farouches et déraisonnables, si chères, non pas à la nation, mais aux clubs, et il semble penser qu'aucune consideration relative à notre propre intérêt ne pourrait nous autoriser à soutenir un gouvernement corrompu et pervers dans la Turquie d'Europe.

« Il se peut qu'il apprécie exactement les tendances et le jugement probable de l'opinion publique. On est, en effet, forcé de reconnaître que l'appétit territorial s'est réveillé chez nous, dans les vingt-cinq dernières années, avec une vigueur tout à fait anormale. Les hommes d'État qui réprouvaient cette tendance avec une autorité efficace ont disparu ou sont effacés, et la plupart de ceux qui leur succèdent l'encouragent vivement ou l'envisagent avec indifférence... »

M. Gladstone se comptait alors parmi les hommes d'État effacés.

« La presse, développée dans des proportions gigantesques et absolument inappréciables quant à son action sur les questions intérieures, manque la plupart du temps des freins et des sauvegardes nécessaires pour guider son action sur les affaires extérieures, affaires où nous sommes nous-mêmes nos conseillers, nos juges et notre jury. Les nations sont soumises, autant que les individus, à l'*intempérance intellectuelle,* et le subit accès d'orgueil qui engendre chez un homme une arrogante vulgarité agit d'une façon analogue sur les masses qui ont été soumises à la même excitation. »

Mental intemperance, sudden flush of wealth and pride, arrogant vulgarity. Nous ne nous serions jamais permis d'en dire autant aux vainqueurs du « combat des *quinze minutes* ».

« En ce qui concerne les provinces slaves, les partisans des intérêts britanniques, de la politique traditionnelle et de la simple fanfaronnade ont été, à un haut degré, tenus en respect par le sentiment sérieux des droits et des torts, du juste et de l'injuste, qui a été éveillé dans l'esprit du peuple par les manifestations d'un crime effrené. Mais il est très douteux que, dans des questions où les lois morales ne répriment pas d'une façon palpable les sollicitations de l'appétit, la balance des forces puisse être assez bien établie chez nous pour prolonger ce merveilleux empire sur nous-mêmes, cet empire grâce auquel notre nation a résisté déjà si longtemps à la tentation, a dévoilé l'imposture, encouragé la vertu et neutralisé les erreurs invétérées de ses gouvernants.

« Je sens tout le bien qu'une discussion sur l'Égypte peut faire en agissant contre l'irritation, en réprimant l'action inflammatoire qui nuit au fonctionnement des organes vitaux de la nation. Je suis néanmoins disposé à croire que tout projet tendant à acquérir la domination en Égypte, même sous la forme raffinée qu'on lui a donnée ici, n'est qu'un nouveau piège tendu à notre politique. Je vais essayer de prouver ce que j'avance en examinant rapidement les différents arguments de M. Dicey.

« Sa thèse première et fondamentale est que la conservation de notre empire en Orient n'est guère moins importante pour nous que la conservation de notre indépendance nationale. Il affirme ensuite que la seule possibilité de la prédominance de la Russie sur le Bosphore nous oblige absolument et impérativement à assurer notre route des Indes. Le troisième point se rattache au deuxième : la route dont il faut que nous soyons maîtres, c'est le canal de Suez. Quatrièmement, il faut que le canal reste ouvert à nos navires en tout temps et dans toutes les circonstances. Cinquièmement, pour commander le canal il faut occuper le Delta du Nil, — ou, comme M. Dicey le dit lui-même en d'autres passages de son article, occuper l'Égypte. Je crois en effet qu'il y a entre les deux conquêtes un rapport beaucoup plus étroit que l'auteur n'a pu le supposer, car, en vérité, il ne paraît guère songer qu'au Delta. Aussi bien, pour rassurer ceux d'entre nous qui s'avouent effrayés par la perspective des responsabilités et des charges qu'on nous fait entrevoir pour l'avenir, M. Dicey déclare qu'on ne nous demandera rien *à l'avenir,* si ce n'est :

« 1° De construire quelques forts sur le côté syrien de l'isthme. (Demande : Y aura-t-il des garnisons dans ces forts ?)

« 2° De mettre une petite garnison anglaise à Alexandrie. (Demande : Malgré la présence de l'armée plus considérable et très respectable du pays ?)

« 3° D'envoyer un cuirassé à Port-Saïd. (Mais pourquoi n'en pas envoyer un à l'autre extrémité du canal, où le danger dont la Russie nous menace, à ce qu'on dit, par la vallée de l'Euphrate et par le golfe Persique serait au moins aussi formidable ?)

« 4° D'envoyer un résident au Caire ou de transmettre le pouvoir gouvernemental à un administrateur nommé avec notre consentement. »

Comme on le voit, le plan de M. Dicey est identique à celui qui a été développé dans ces dernières semaines par le *Times,* le *Daily News,* par sir Samuel Baker dans la *Fortnightly Review,* par toute la presse anglaise, à l'exception de quelques organes tories. C'est la mainmise sur le canal. C'est la confiscation de la basse Égypte. C'est la négation de tous les droits et de tous les intérêts de la France dans la vallée du Nil. C'est, par conséquent, la question d'Orient rouverte tout entière et l'alliance française sacrifiée à un appétit.

« Maintenant, pour être juste, il faut que je fasse certaines concessions.

« D'abord, je constate qu'il y a des puissances et, parmi elles, probablement la Russie, qui éprouveraient du plaisir à nous voir nous engager dans cette opération. »

Absolument comme aujourd'hui. Le congrès de Berlin ayant rogné le traité de San-Stefano, la diplomatie moscovite n'a pas cessé depuis quatre ans de guetter une occasion de reprendre, avec un petit surcroît, ce qui lui a été enlevé « au nom de l'Europe ». L'Angleterre, en s'installant au Caire, ne lui ferait pas moins de plaisir aujourd'hui qu'en 1877. Elle lui permettrait d'aller tout droit à Constantinople et à Trébizonde. Il est vrai qu'elle permettrait en même temps à l'Autriche d'aller à Salonique, à la Grèce et à tous les États slaves du Danube de repartir en guerre.

« Deuxièmement, il faut considérer que le gouvernement de l'Égypte est mauvais, et que, si nous étions les maîtres dans ce pays, nous serions en état de faire cesser plus rapidement l'esclavage et de délivrer le peuple de bien des oppressions graves et écrasantes. »

C'est précisément ce que le *condominium,* dont le contrôle était la forme principale, a réalisé.

« Enfin, je dois reconnaître que j'aborde la question avec prévention. Je suis fermement convaincu (et cette conviction provient des enseignements de mes maîtres en politique et elle a été confirmée par des faits nombreux) que les agrandissements de notre empire sont, en général, *la source de dangers sérieux, bien que ces dangers puissent ne pas être toujours immédiats.* Je n'affirme pas qu'on puisse toujours éviter ces agrandissements; mais je pense qu'on ne devrait les accepter que dans le cas de la plus absolue nécessité. Je m'y oppose parce qu'on les opère le plus souvent par *des moyens plus ou moins blâmables, qui tendent à compromettre le caractère de la nation anglaise* aux yeux du monde impartial, dont le jugement imposera, je l'espère, une barrière morale de plus en plus puissante aux actes de chaque État en particulier. Je m'y oppose, *parce que nous avons déjà les mains trop pleines.* Nous avons assumé des responsabilités *comme jamais aucun peuple n'en a assumé.* Les soucis du gouvernement de l'empire romain, dont le territoire n'avait pas de solutions de continuité, étaient minimes en comparaison des responsabilités qui incombent actuellement au parlement et au pouvoir exécutif du Royaume-Uni. »

Tout ce passage est admirable et nous doutons que M. Gladstone puisse le relire sans émotion. Il n'y a pas une

ligne de cette page qui ne renferme une éclatante vérité. C'est la sagesse même qui parle ici par la bouche du grand orateur anglais.

« Nous qui accueillons avec tant d'empressement les annexions et les transactions qui étendent et compliquent notre responsabilité au dehors, nous qui sommes toujours prêts à entreprendre une tâche nouvelle, nous laissons cependant inachevées beaucoup de nos tâches anciennes. Il y a déjà quarante ans que l'on s'est dit qu'il serait bon de réformer entièrement nos corporations municipales; mais la corporation de Londres, qui avait plus besoin d'être réformée que les autres, nous n'avons pas encore eu le temps ou la force d'y toucher! Notre système monétaire, notre gouvernement local, nos lois sur les liqueurs et quelques-unes de nos lois fiscales restent dans un état absolument pitoyable ou du moins tel qu'on devrait y apporter de grands changements; mais nous ne pouvons opérer ces réformes parce qu'il nous manque le temps ou la force nécessaire. Nous sommes tout prêts à courir le monde pour réaliser notre roman politique; mais nous n'avons pas honte de négliger entièrement nos devoirs chez nous.

« Je proteste pour une autre raison, qui, si elle n'est pas plus importante et plus solide que les deux précédentes, est du moins plus palpable. Le plus pacifique des hommes prudents doit examiner, dans leurs points principaux, les conditions dans lesquelles nous devrons faire la guerre à l'avenir. Quant à la force, au courage, aux ressources du pays, nous n'avons rien à craindre. Et cependant il reste une question qui me remplit d'une *véritable inquiétude :* c'est le petit nombre de nos soldats. Suffisamment nombreux pour défendre notre île, ils ne sont plus que quelques grains de sable en comparaison des besoins que nous crée notre domination dans le monde entier. On parle d'humiliations. Puissions-nous ne jamais subir l'humiliation de dépendre du courage d'autrui, qui coûte si cher à ceux qui l'achètent! Nous devons, en temps de guerre, augmenter de bon cœur la solde de nos soldats et de nos marins, et cela n'est pas facile; mais, quand nous avons fait tout ce qui est possible, nous n'avons pas fait assez. Ce sera toujours, pour une nation de 30 millions d'hommes, un effort supérieur et presque contraire à la nature que de vouloir se charger de défendre les pays habités par près de 300 millions d'hommes. Nous ne devons pas reculer devant l'accomplissement de nos devoirs envers ces pays; mais nous ne devons pas non plus essayer, par des expédients puérils, de nous dissimuler ce à quoi ces devoirs nous obligent. Il nous est très difficile de renoncer aux pays que nous avons acquis. Quand cette renonciation se présente comme honteuse, il est impossible d'y songer. Mais alors même que cette renonciation ne serait pas déshonnête, elle est toujours de nature à éveiller beaucoup de susceptibilités raisonnables ou déraisonnables.

« Donc, lorsque nous commettons la faute d'agrandir notre territoire, c'est une faute qu'il est ensuite impossible ou extrêmement difficile de réparer. Je suis étonné que la disproportion qui existe entre notre population et les devoirs que nous aurions probablement à remplir en temps de guerre ne soit pas considérée, surtout par les hommes du métier, comme un motif pour réprimer avec prudence l'envie que nous avons d'accroître notre territoire. La rétrocession du protectorat des îles Ioniennes n'a pas eu pour cause le désir de ménager nos forces militaires; mais, comme elle a eu ce résultat, elle a été une des meilleures mesures prises de notre temps. »

On sait que la presse anglaise n'a pas arrêté depuis deux mois de porter les jugements les plus sévères sur les vices de l'organisation militaire du Royaume-Uni. Le général Roberts, le vainqueur des Afghans et le premier officier d'Angleterre, a publié dans le numéro de novembre du *XIXth Century* une étude militaire dont les révélations ont produit à Londres la plus vive émotion. L'article a été commenté avec faveur par tous les journaux sans distinction de parti.

« Il faut maintenant que j'examine avec franchise chacun des arguments qui, dit-on, doivent faire envisager une occupation de l'Égypte comme utile et même nécessaire.

« On dit premièrement que la conservation de notre empire des Indes est, en quelque sorte, presque aussi importante que celle de notre indépendance nationale. Je n'ai pas l'intention de stimuler notre orgueil national; car on n'agit que trop dans ce sens; mais j'avoue que je suis convaincu que *la doctrine d'après laquelle l'Angleterre dépendrait de l'Inde est humiliante et même dégradante.* Je n'admets, ni entièrement ni en partie, cette dépendance. Je crois fermement et sans réserves que nous avons, en vérité, de grands devoirs envers l'Inde, mais que nous n'avons pas d'intérêts dans l'Inde, si ce n'est le bien-être de l'Inde elle-même, avec les conséquences de ce bien-être. Si, dans un certain sens et d'une manière indirecte, l'Inde est, politiquement parlant, tributaire de l'Angleterre, le tribut qu'elle fournit est on ne peut plus insignifiant : ce n'est probablement pas même la centième partie du revenu annuel de la nation, ni le quart du profit de notre commerce avec l'Inde. Ce pays n'ajoute pas à notre force militaire, mais en prend une partie. La racine, la sève et la substance de la grandeur matérielle de notre nation sont ici, dans nos îles, et sont, à quelques petites exceptions près, indépendantes de toute domination politique exercée par nous au dehors.

« Cette domination ajoute à notre gloire, en partie à cause de sa grandeur au point de vue moral et social, en partie parce que les étrangers s'imaginent, comme beaucoup de personnes le croient encore chez nous, que les vastes pays que nous possédons de tous côtés sont la seule cause de notre puissance. De plus, la possession de tous ces pays nous impose des devoirs considérables et sacrés, qui ne sont nulle part aussi considérables et aussi sacrés que dans l'Inde. Nous avons, de notre propre initiative, épousé la fortune de ces pays, et l'honneur nous défend de demander jamais le divorce. Donc, tout en protestant contre la honte qui s'attache à la doctrine d'après laquelle nous dépendrions de l'Inde, je reconnais d'un autre côté que notre honneur national nous oblige à rechercher les moyens de conserver notre domination dans ce pays, dans les circonstances actuelles et futures. »

M. Gladstone explique un peu longuement que « la question qui doit prédominer dans l'Inde est, conformément aux lois de la justice, une question indienne ».

— « Notre droit d'être là-bas, dit-il, dépend surtout d'une condition : l'utilité de notre présence dans l'Inde pour les peuples de l'Inde. »

« Donc on me dit qu'il est possible que la Russie devienne souveraine maîtresse sur le Bosphore et que, dans ce cas, il nous faut absolument assurer notre route de l'Inde. Pourquoi? D'abord est-il possible que les Russes soient maîtres du Bosphore? Autant que j'en puis juger, les dix-neuf vingtièmes de l'Europe ne croient pas que cela soit possible. Il est vrai que nous avons, par une incroyable folie, établi un ordre de choses qui a considérablement affaibli l'admirable barrière élevée il y a quelques années en Roumanie, et que nous

avons, par le même aveuglement, laissé la Russie prendre un pied-à-terre en Bulgarie, pays que nous avons obligé à considérer le tsar comme son seul libérateur. Mais il faut apprécier d'une singulière façon la prudence de la Russie, les forces de la Russie et les dispositions de l'Europe en général, pour se figurer que nos fautes ont rendu probable ce qu'elles ont, je le reconnais, fait entrer dans le domaine des choses possibles. »

M. Gladstone se moque ici, avec beaucoup d'*humour*, des évocations du spectre moscovite qui viennent d'être mises à la mode. Il déclare que les prévisions des russophobes « s'expliquent, non par des faits examinés d'une façon rationnelle, mais par le phénomène que le docteur Carpenter appelle le fonctionnement inconscient du cerveau. Elles sont le produit d'un cerveau brûlé. »

« Admettons cependant que tous ces rêves soient déjà devenus des réalités. Il faudra tout de même reconnaître que cette Russie conquérante et dévorante sera forcée de faire un effort considérable si elle veut aller de Constantinople à Calcutta et si, pour faire ce voyage avec plus de sécurité, elle ferme le canal de Suez afin de diminuer notre puissance et de se protéger elle-même en cet endroit.

« Il est certain qu'elle ne fera pas une pareille entreprise si elle ne peut espérer un résultat répondant à l'effort qu'elle s'imposerait ainsi. Supposons le pire des cas. Le canal est fermé. Qu'arrivera-t-il alors?

« Le commerce, la prospérité, le bien-être du monde auront reçu un coup terrible. Nous qui sommes les grands rouliers, la première nation commerciale de la chrétienté, nous perdrons naturellement le plus. Mais c'est une question de perte, et de perte seulement. C'est un impôt, et ce n'est qu'un impôt. Ce qui vient facilement s'en va facilement, et *vice versâ*. Nous pouvons supporter plus facilement une perte que les autres nations, vu que nous avons plus de ressources. Mais il est oiseux de s'occuper longuement d'une hypothèse gratuite.

« Je passe donc à la question militaire, et je me demande ce que la Russie aura gagné lorsqu'elle aura réalisé l'impossible et l'incroyable.

« Elle aura tout simplement causé un retard d'environ trois semaines à nos communications militaires avec Bombay, et un retard moins long à nos communications avec Calcutta. Beaucoup de personnes semblent oublier qu'on peut aller dans l'Inde par le cap de Bonne-Espérance; elles oublient ce fait tout comme si la route en question se trouvait au passage nord-ouest. Cependant la découverte de la nouvelle route maritime a été, dans la situation dans laquelle le monde se trouvait alors, un événement plus considérable que le percement de l'isthme de Suez au XIXe siècle, et le nom de Ferdinand de Lesseps ne sera pas plus fameux dans l'histoire que celui de Vasco de Gama. Je n'ai pas besoin de dire que l'on prend encore bien souvent la route du Cap pour aller dans l'Inde, bien que le canal de Suez attire la plus grande partie du trafic...

« Ainsi, en supposant que nous soyons forcés, en temps de guerre, d'employer cette route, la durée du trajet serait, avec les malles de M. Donald Carrie, de 46 ou 44 jours. On perdrait donc trois semaines pour aller à Bombay, et moins pour aller à Calcutta, comparativement au temps que l'on met pour aller dans l'Inde par Brindisi. Mais, comme on ne peut pas compter sur le continent en temps de guerre, il nous faut faire la comparaison avec le voyage commençant à Southampton, ce qui allonge le voyage actuel de quelques jours et réduit la perte à moins de trois semaines. Cela prouve que la conservation de notre empire des Indes n'est pas pour nous une question de vie et de mort. Le terrible autocrate de toutes les Russies (c'est ainsi que nous sommes forcés de le nommer) sera désappointé en voyant que nous échappons, après tout, à ses griffes. »

M. Gladstone arrive ainsi à la question de la sécurité du canal. Il développe par avance, dans une grande force de dialectique, la théorie que les événements des dernières semaines nous ont obligé de reprendre à plusieurs reprises contre ses amis : « Une garnison anglaise à Port-Saïd? Mais n'est-ce pas désigner le canal comme le champ de bataille naval de toutes les flottes ennemies? Dans le cas d'un nouveau conflit en Orient, ce serait appeler sur le canal le principal effort de la guerre. Ce serait faire du canal le nouveau Bosphore de la nouvelle question d'Orient (1). »

« En réalité, qu'on tienne ou non compte de la Russie, il est tout à fait douteux que nous puissions prendre le canal pour base de nos communications militaires dans toutes les conditions variées que peut créer la guerre. Je suis certain que nous pourrons nous assurer et conserver tout ce qu'on peut obtenir par la supériorité des forces navales aux deux extrémités du canal. Mais ni la supériorité des forces navales ni les forts qu'on se propose de construire dans la partie syrienne de l'isthme ne nous assurent pour toujours la liberté du passage dans un canal qui n'a qu'une profondeur de 24 à 28 pieds, avec une largeur telle, en général, qu'un seul navire peut le fermer. — Donnez vingt-quatre heures à une compagnie de sapeurs et de mineurs, dit M. Dicey, et laissez-la agir dans une partie des bancs de sable du canal : le mal qu'elle causera rendra non seulement le canal impraticable pour le moment, mais ne pourra être réparé qu'en plusieurs semaines ou plusieurs mois. Quand même il serait possible d'occuper la ligne, à une distance de cent milles, en y établissant des fortifications continues, il est difficile de se figurer comment on pourrait empêcher les navires de passer furtivement par le canal : si cela est impossible, à quoi servent toutes les dépenses qu'on peut faire pour garder militairement les rives? *Et dans quelle situation l'Angleterre serait-elle aux yeux du monde, si, pour sauvegarder sa route militaire du côté de l'Inde, nous insistions pour créer au canal des dangers dont cette route commerciale et pacifique du monde entier serait exempte sans nous?* Somme toute, je ne serais pas étonné d'apprendre que nos autorités militaires, comprenant toutes les difficultés de cette question, ont déjà songé à prendre la vieille route du Cap en temps de guerre.

« Mais je n'ai pas encore épuisé le chapitre des scrupules et des objections. Je demanderai d'abord pourquoi il serait nécessaire ou utile d'occuper l'Égypte en temps de guerre pour commander le canal de Suez, militairement parlant. Pourquoi ne suffirait-il pas, en supposant qu'il soit nécessaire et possible de commander le canal, de prendre des mesures sur mer ou, s'il le faut, à terre, au moment voulu? On évite-

(1) *The Egyptian Question and the French Alliance*, dans le *XIXth Century* d'hier (1er décembre). — Voy., dans la *Revue* du 23 septembre, *les Enseignements de la Question égyptienne* : « Que faut-il pour assurer la liberté parfaite du canal? Rien de plus que ce qui vient d'être fait avec tant de vigueur. Le combat de Tell-el-Kébir calmera pour un siècle les colonels et les marabouts les plus audacieux. Il ne sera [illegible] aller dans un mouvement d'ordre à occuper le canal, [illegible] mettre garnison à Port-Saïd ou Suez, le gouvernement anglais n'ajouterait rien, que des causes de conflit, à la sécurité de la route des Indes. »

rait ainsi, comme je le démontrerai, les embarras illimités qu'occasionne toute entreprise permanente, et l'on aurait pour soi la seule garantie possible, celle des besoins irrésistibles du moment.

« Nous dira-t-on que la précaution vaut mieux que le souci et que nous devons empêcher le pays de tomber dans d'autres mains? Mais de quelles mains veut-on parler? La fabuleuse énergie de la Russie n'implique pas même une telle mesure. La politique traditionnelle de la Russie consiste, au contraire, à nous abandonner l'Egypte. On se rappelle sans doute avec quelle patience et avec quelle bienveillance même une grande partie de l'Europe a envisagé l'inutile soin que nous avons pris de nous créer des intérêts dans le canal. Cette mesure aurait pu donner lieu à de sérieuses complications si on avait été disposé quelque part à considérer la chose avec le même esprit de suspicion que celui dont nous faisons trop facilement preuve. Il n'y a pas une seule puissance que l'imagination la plus enflammée puisse considérer actuellement comme songeant à occuper militairement l'Égypte pour nous devancer. De sorte que, si nous écartons toutes nos anciennes protestations et que nous admettions toutes les assertions qui ont été (je pense) réfutées, il n'y a aucune raison pour nous engager dans les difficultés dont je vais parler.

Nous supprimons ici un court hors-d'œuvre sur un projet d'annexion de la Crète mis en avant par « quelques-uns des moins modérés d'entre les *aventuriers* ou *boucaniers* anglais du sud-est de la Méditerranée » pour arriver au passage capital de l'article, celui où M. Gladstone démontre que la confiscation, hypocrite ou officielle, du Delta ne pourrait être que la préface d'une série d'aventures absolument insensées où l'Angleterre se perdrait comme dans un gouffre. C'est dans cette page mémorable que M. Gladstone a formulé la théorie du *hands off!* C'est cette page que nous recommandons avec le plus d'instance aux méditations des collègues actuels de M. Gladstone au *Foreign office*.

« Pour revenir à l'Égypte, je ferai remarquer que M. Dicey appuie sur la petite étendue du territoire. Ce peu d'étendue, dit-il, rend absolument impossible l'existence de deux gouvernements rivaux sur le territoire égyptien. Il propose cependant que nous soyons chargés du contrôle suprême du gouvernement; car il veut que nous possédions le pays militairement, que nous administrions les impôts et que nous fassions cesser l'oppression. Il demande toutefois que la sphère de notre influence prédominante soit limitée au Delta. Il me semble qu'il y a là quelques inconséquences. De quelle utilité sera l'occupation militaire du Delta au point de vue de la surveillance du canal? Et ne rétablit-on pas le dualisme gouvernemental auquel on a renoncé?

« Mais je ne remplis pas le rôle de critique. Ce que je cherche à prouver, c'est que les questions territoriales ne doivent pas être soumises à des limites arbitraires et que nous ne pouvons pas nous procurer le luxe de prendre le territoire égyptien par pincées. Nous pouvons prendre un Aden ou un Périm dans les pays où il n'y a pas encore de communauté d'habitants et y tracer des limites à volonté. Mais le premier poste que nous occuperons en Égypte, par usurpation ou par acquisition, sera presque sûrement l'œuf d'un empire de l'Afrique septentrionale, qui s'accroîtra jusqu'à ce qu'un nouveau Victoria ou un nouvel Albert, noms des sources-lacs du Nil Blanc, se trouve sur nos frontières, et jusqu'à ce que nous atteignions, par l'Équateur, Natal et la ville du Cap, sans parler du Transvaal et du fleuve Orange, au sud, ni de l'Abyssinie ou du Zanzibar, que nous absorberons en route, en guise de viatique. Et alors, ayant un grand empire dans chacune des quatre premières parties du monde et possédant toute la cinquième, nous serons contents de l'étendue de notre territoire, mais nous ne serons pas plus à l'aise; car, si les agitateurs et les alarmistes peuvent maintenant trouver presque partout des *intérêts anglais* pour nous inquiéter, ils en trouveront encore davantage lorsque les points exceptés seront moins nombreux.

« L'Egypte proprement dite est, en effet, un petit pays. Notre autorité la plus récente et la plus complète, M. Mac Coan, fixe la frontière à la première cataracte et fait remarquer que les Français ont trouvé en 1798 un territoire cultivable de 9600 milles carrés seulement, qui a été étendu depuis à 11 350 milles carrés. On ne peut pas supposer qu'une portion de ce territoire soit placée sous une autorité suprême et que l'autre en soit exemptée. De plus, on ne peut pas nier que nous devions avoir toute la responsabilité du gouvernement, si nous en avons une partie.

« M. Dicey dit que nous devons empêcher une intolérable oppression. Je pense que nous aurons affaire à toutes sortes d'oppression, tolérables ou non. Dans une Égypte contrôlée et développée par nous, chaque détail de la vie et de la situation du peuple sera familière aux yeux des Anglais et des Européens en général. L'Égypte ne sera pas protégée par l'éloignement, comme l'intérieur de l'Inde; car on la voit, pour ainsi dire, partout des bords du Nil. Nous ne pouvons pas, comme dans nos colonies libres, nous dégager de toute responsabilité directe en accordant au pays un gouvernement autonome. Si nous le pouvions, le problème, simplifié dans un sens, serait plus compliqué dans un autre sens : en effet, qui peut savoir quelle serait l'opinion d'une Égypte se gouvernant elle-même? Qui sait si elle chercherait un maître dans les îles Britanniques ou si elle ne préfèrerait pas un maître indépendant, initié à sa religion, issu de la même race et accoutumé par sa naissance aux récentes traditions de sa résurrection et de son développement? Que ce soit le secrétaire des affaires étrangères ou le secrétaire des colonies ou un secrétaire d'État égyptien fabriqué *ad hoc*, je ne puis pas lui envier ses fonctions, et, bien qu'il fût capable de mettre fin à l'esclavage et d'importer une multitude d'améliorations sous les yeux de notre parlement, dont les débats et les interpellations le stimuleraient, je suis loin d'être sûr que l'action de notre système national ne serait pas trop vive et trop directe pour plaire aux cheiks et aux fellahs, précisément parce qu'elle pourrait leur être profitable.

« Je crois encore que nous ferions une expérience très dangereuse en éveillant les susceptibilités de l'Islam. Je ne veux pas parler des susceptibilités absurdes imputées aux musulmans de l'Inde par beaucoup de membres du parti turc de ce pays-ci, qui disent que nous courons le danger de voir se révolter 40 millions d'hommes si nous ne soutenons pas le despotisme le plus cruel et le plus pernicieux de la terre. Nous savons ce que vaut cette menace. Les susceptibilités que nous pourrions blesser en Egypte sont, au contraire, raisonnables et justes. Il y a déjà plusieurs siècles que ce pays est habité par une communauté musulmane. Cette communauté a toujours été dirigée par des influences et des gouvernements mahométans. Pendant une partie de cette période, elle a eu des sultans à elle. Dans les derniers temps, bien qu'elle se rattache, politiquement parlant, à Constantinople, elle a été réellement régie par un gouvernement indigène, situation heureuse pour tout pays et que nous ne devions pas nous empresser de changer.

« Il faut, du reste, remarquer que, dans ce moment-ci, les sympathies mahométanes sont précisément très fortes en Égypte. On sait que l'Égypte, bien que disposée à faire la guerre aux Turcs dans son propre intérêt, était cependant

prête à les soutenir dans leur lutte contre les chrétiens de Morée et, plus tard, contre les Crétois. Nous voyons ainsi, curieux spectacle, un vassal qui fait beaucoup plus qu'il ne s'est engagé à faire. Au commencement de la guerre, le khédive a proposé de soutenir le sultan en lui fournissant des troupes levées et payées au moyen d'une contribution volontaire... En voyant tous ces faits, je suis, quant à moi, porté à dire pour des raisons de prudence : N'y touchez pas!

« Mais si l'on peut parler ainsi en ce qui concerne l'Égypte proprement dite, nous devons être encore plus enclins à nous abstenir en songeant que l'Égypte proprement dite n'est pas seule en question. Les chefs d'un petit pays se sont efforcés d'étendre leur autorité à un territoire proportionné à leur ancienne dignité, à l'époque où ils disputaient l'empire du monde à l'Assyrie. Ils ont tourné les yeux et étendu le bras par-dessus la Nubie, vers le Dongola et vers le Beled-es-Soudan ou pays des Noirs, qui s'étend sans limites au delà de l'Abyssinie et jusqu'à la frontière du Zanzibar. C'est, dit M. Mac Coan, un territoire cinq fois plus grand que celui qui était gouverné par les Pharaons, les Ptolemées et les califes. Il atteint déjà Gondocoro pour des raisons administratives, et, en jetant un regard sur la carte, on verra que, de ce point à la Méditerranée, il y a une distance de près de 2000 milles, avec une superficie que M. Mac Coan évalue à plus du double de celle de l'empire d'Autriche. La population de l'Egypte proprement dite est de près de 6 000 000 d'habitants et celle de la Nubie et du haut Nil est de 10 à 11 000 000. Le khédive ayant noué des relations avec ce vaste pays et cette nombreuse population, nous sommes obligés de nous demander si nous devons nous charger de 2000 milles de territoire pour protéger un canal long de quelques vingtaines de milles seulement, et, dans le cas contraire, à quel point et de quelle façon nous devons rompre les relations de supériorité et de subordination déjà existantes et nous exempter des obligations qu'elles impliquent. »

« Mais l'Égypte anglaise, ce serait la rupture complète et durable, la scission irrémédiable avec notre pays. A rompre avec nous, est-ce que l'Angleterre ne perdrait pas au moins autant que nous-mêmes (1)... » Voici en quels termes M. Gladstone développait cette thèse contre les gallophobes anglais de 1877. Il faut peser tous les mots de cette page :

« On allègue avec raison que nous sommes encouragés de certains côtés à nous lancer dans cette entreprise. J'attacherais plus d'importance à ces encouragements si j'étais suffisamment sûr que toutes les puissances européennes s'efforçassent de consolider la paix. Mais on soupçonne généralement que certaines personnes sont disposées à assurer leur salut et leur proéminence en mettant leurs voisins aux prises. Je ne puis pas repousser ce soupçon avec toute la promptitude, avec toute l'indignation que l'on pourrait désirer. C'est avec un sentiment tout différent que j'envisage l'attitude probable d'une certaine puissance en particulier, c'est-à-dire de la France.

« Dans une partie de son argumentation, M. Dicey semble compter sur la faiblesse momentanée de ce pays. Plus loin, il arrive à une conclusion *très confortable*, d'après laquelle les hommes d'État français seraient disposés à approuver toute politique capable de consolider les intérêts de l'Angleterre dans l'isthme de Suez. Sans entrer dans des détails qui ne seraient d'aucun profit, *je déclare que je ne suis nullement de cet avis*. Je crois que, le jour où nous occuperons l'Égypte, *c'en sera fait pour longtemps de la cordialité des relations politiques de la France et de l'Angleterre*. Il n'y aura peut-être pas de querelle immédiate, pas de manifestation extérieure; mais il y aura une sourde rancune comme celle de l'Amérique, qui, pendant la guerre civile, attendait que nous eussions quelque embarras et qu'elle eût recouvré la paix et le loisir *Les nations ont bonne mémoire*.

« Je ne prétends pas avoir épuisé le sujet en faisant ces remarques ; mais je pense qu'elles montreront suffisamment que nous avons tort de songer à l'occupation de l'Égypte comme nous le faisons d'une façon plus ou moins vague. Elles sont dirigées exclusivement contre l'occupation de l'Égypte par l'Angleterre seule. *Une occupation mixte serait à plusieurs points de vue une chose toute différente et devrait être envisagée d'une toute autre façon.*

« Mais il reste encore un point à examiner. C'est la manière dont ces projets seront considérés par l'aréopage international. Il y a un an seulement, nous apprenions par des communications officielles qu'il fallait considérer le rétablissement du *statu quo ante* comme la solution désirable et normale de la crise orientale, existant alors et à présent. Pendant quelques mois encore, on nous a beaucoup parlé du maintien de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman et des traités de 1856. Dans ces derniers temps ces formules paraissent usées, et la formule consacrée à présent est celle des intérêts britanniques. *In hoc signo vinces*. Il est tout à fait singulier que la propagande en faveur de l'occupation de l'Égypte semble émaner principalement de ceux qui ont toujours été considérés comme les plus fermes défenseurs de l'indépendance et de l'intégrité, et sur qui les malheureux Turcs avaient lieu de compter aveuglément. J'ai entendu parler de gens qui, se trouvant sur un navire et étant considérés comme moribonds, avaient entendu vendre leurs habits aux enchères par leurs compagnons de voyage. De même les Turcs entendent ceux qui nous exhortent à nous partager leur héritage. Je suis un de ceux qui considèrent comme inadmissible et comme monstrueux de soutenir que les traités de 1856 garantissent la prolongation d'une oppression cruelle et incurable; mais si je trouve que les Turcs sont incapables d'établir un gouvernement juste et raisonnable dans les pays civilisés et chrétiens, cela ne veut pas dire qu'ils soient aussi incapables lorsqu'il s'agit de pays entièrement ou principalement orientaux et mahométans. Sur ce point je ne crois pas qu'ils aient jamais été condamnés par un tribunal compétent.

« M. Dicey dit que nous devrions racheter le tribut égyptien, à peu près au prix des Consolidés. Je reconnais que nous procurerions ainsi au sultan des ressources considérables; mais ce système séparerait tout d'un coup le territoire africain d'un empire qui semble aussi devoir perdre ses provinces d'Europe. Il me semble qu'il est injuste d'aller au delà du strict nécessaire, qu'on ait affaire aux Turcs ou à tout autre peuple.

« Je m'oppose à ce que l'on fasse d'eux ou de qui que ce soit les victimes de cet insatiable gouffre des intérêts anglais, et je pense que nous devrions, tant que la Turquie est en vie, nous dispenser de marchander ses habits...

« D'ailleurs, j'ai toujours demandé qu'on résolve la question d'Orient par des mesures vraiment salutaires, par des mesures suffisantes, mais non pas excessives. Craignant les motifs non expliqués et les changements non définis, j'ai pensé, au plus fort de l'orage, que nous devions maintenir, si cela était possible, l'intégrité de l'empire ottoman. Mais j'ai cru que la conscience de notre époque ne pouvait pas permettre le rétablissement de l'administration exécrable des provinces slaves et que l'état-major des fonctionnaires civils et militaires devait être éloigné de la Bulgarie. C'est pourquoi les amis de la Turquie (et elle peut bien s'écrier : Dieu

(1) *Les Enseignements de la question égyptienne.*

me préserve de mes amis!) ont déclaré systématiquement que j'avais demandé que l'on expulsât de l'Europe l'empire ottoman et la race turque. Je n'ai jamais parlé de l'expulsion de la race turque. Quant à l'empire ottoman, j'ai dit qu'on devait, si possible, lui laisser tout son territoire, en remplaçant par un tribut et une suzeraineté, qui avaient jusqu'à présent réussi en Roumanie, l'administration directe, qui ne pouvait qu'augmenter les embarras des gouvernants et les misères de leurs administrés. »

Nous supprimons ici une digression inutile sur la question bulgare, pour passer tout de suite à la conclusion de l'article, conclusion peut-être un peu rapide, mais toute surabondante d'émotion patriotique et religieuse :

« En présence de ces grands événements, de ces gigantesques mouvements militaires à la surface et de ces changements profonds qui se préparent certainement au-dessous, la spéculation humaine perd toute son audace, et l'on dirait que la main du Très-Haut a élevé les intérêts humains au-dessus des oscillations des cabinets, des déclarations confuses et discordantes d'une presse réfléchissant une opinion égarée, des intrigues des faiseurs de projets et des rêves des enthousiastes. Cependant la grande émancipation monte au-dessus de l'horizon sous une forme de plus en plus définie et va prendre sa place dans le domaine des faits accomplis. Nous sentons avec peine et regret, dans ce pays, qu'après avoir fait plus ou moins de démonstrations, nous n'avons pas contribué, en somme, à provoquer cette délivrance. Maintenant encore on montre une tendance à ne pas se contenter d'avoir détruit les projets d'une noble politique et l'on semble vouloir défigurer aussi le bien que nous avons refusé de faire.

« Espérons que ce n'est là qu'une tendance momentanée et que *nous n'aurons pas à ajouter au chapitre du devoir abandonné celui du mal accompli.* »

III.

Tel est ce magnifique exposé de principes, et, certes, il doit être superflu de marquer longuement combien les avertissements et les conseils qu'il renferme s'appliquent à la situation actuelle. Ce n'est pas que la carte de l'Orient n'ait été modifiée depuis 1877 ; mais, si la Turquie d'Europe a été réduite à d'étroites limites au profit de la Russie, de la Grèce et des principautés chrétiennes du Danube, si l'exécution d'un marché secret a conduit, à des échéances diverses, l'Autriche à Mostar, l'Angleterre à Chypre et la France à Tunis, il n'en est pas moins évident que tous ces changements, qui étaient contenus plus ou moins explicitement dans le traité de Berlin, n'ont eu d'autre résultat que de créer un nouvel équilibre de l'Orient, équilibre plus instable, nous l'accordons, bien que la chose soit discutable, mais équilibre, dans ce cas, qu'il importe d'autant plus de ménager. Un rien l'ébranle, un rien remet tout en question. Il y a deux ans, la péninsule tout entière a été menacée d'un nouvel embrasement pour quelques districts de Thessalie et quelques villages d'Épire. Que serait-ce demain, si l'Angleterre confisquait à son seul profit le plus riche morceau de l'empire ottoman ?

Voilà donc, en dernier résumé, la question qui se pose : celle de la paix de l'Orient, qui est la paix de l'Europe. En dehors des considérations de justice, de loyauté et d'utilité que M. Gladstone a fait si merveilleusement valoir dans le travail que nous venons de traduire, voilà la question supérieure dont la solution dépend du ministre anglais. M. Gladstone l'avait trop bien compris dans son article pour qu'il puisse s'étonner que nous insistions jusqu'à la dernière minute avec toute la fermeté d'une conviction longuement mûrie. Nous le redisons en toute franchise : Si la confiscation de l'Égypte ne devait avoir d'inconvénients, en fin de compte, que pour l'Angleterre, cela ne serait pas notre affaire. Si cette confiscation ne devait léser que nos propres intérêts, il nous siérait aussi peu de nous lamenter après les fautes récemment commises, que d'accepter, le sourire aux lèvres, la destruction de l'œuvre séculaire de nos ancêtres. Mais c'est qu'un pareil manquement à toutes les promesses et à tous les engagements pris depuis six mois au nom de l'honneur anglais aurait pour conséquence presque immédiate la réouverture de la question d'Orient, c'est-à-dire la guerre en Orient; c'est que la guerre sur le Danube, le Bosphore et le canal, c'est la paix troublée dans toute l'Europe. Et alors, il convient que tous les amis de la paix élèvent la voix pour que les fumées du triomphe n'empêchent pas M. Gladstone de revoir aujourd'hui, en pleine clarté, ce qu'il prévoyait si courageusement il y a cinq ans.

Aussi bien, nous ne sommes pas les seuls, nous autres Français, que l'on pourrait soupçonner d'être emportés par le souci jaloux de nos intérêts nationaux à des prévisions trop pessimistes; nous ne sommes pas les seuls à découvrir dans un avenir rapproché ces conséquences inévitables de la faute grave qui tente aujourd'hui les chauvins anglais. On les prévoit également à Pétersbourg, à Vienne, à Berlin, à Rome, à Constantinople, à Athènes, ici avec joie parce qu'on espère pouvoir recommencer aussitôt à pêcher en eau trouble, là avec une inquiétude profonde. Cela est du reste si manifeste, si logique, si fatal, qu'on l'annonçait déjà en 1877, partout où il se trouvait des esprits politiques sérieux et réfléchis. Nous avons prié M. Gladstone de relire sa magistrale étude du 1er août 1877 : qu'il relise aussi, nous l'en prions, dans la même Revue, au numéro suivant, une lettre sur *l'Allemagne et l'Égypte*, que l'éditeur James Knowles avait demandée à M. Georges de Bunsen, l'un des membres les plus éminents, comme on sait, et les plus influents du Reichstag. Il y verra avec quelle remarquable sûreté l'écrivain allemand indique dès lors, dans ces quelques pages, quelles seraient, précisément au point de vue général de l'Europe, les conséquences naturelles d'une occupation de l'Égypte par l'Angleterre. M. de Bunsen déclare sans hésitation que cette occupation rouvrirait aussitôt, « et plus large qu'elle ne l'a été depuis un siècle », la question d'Orient; qu'elle ferait perdre à l'Angleterre l'alliance de la France. Il prémunit ses amis de Londres avec une sagacité tout à fait supérieure.

« Êtes-vous préparés à ouvrir un débat complet, sincère et implacable sur la question d'Orient? Vous me permettrez d'assurer que, si l'Angleterre demande au sultan de renoncer

à sa souveraineté sur la basse Égypte, *elle ouvre la question d'Orient tout entière*, elle demande beaucoup plus que la Russie, l'ennemie jurée de la Turquie, ne demande ou ne pourrait probablement demander; plus que cela, car l'ouverture du détroit des Dardanelles, l'autonomie des provinces d'au delà des Balkans, l'abandon de l'Arménie affaiblit, mais ne détruit pas la Turquie; tandis que la conséquence immédiate de votre occupation de l'Égypte, c'est la destruction de l'empire ottoman.

« Quand l'Angleterre possèdera (virtuellement ou par annexion) la basse Égypte, la Grèce, l'Italie et la France croiront inévitablement que le moment est venu d'élever leurs prétentions. L'Italie, depuis qu'elle est arrivée au rang des grandes puissances, a caché à peine son impatience d'étendre sa domination, soit du côté de l'Adriatique, soit du côté de la Méditerranée. Le royaume de Grèce ne peut pas oublier que ses meilleurs amis ont de tous temps considéré l'incorporation des îles, de l'Épire et de la Thessalie tout entière comme indispensable à son entier développement. Et la France? *L'histoire prouve qu'au dernier grand revers qui l'a atteinte, les principales puissances de l'Europe ont commis la faute grave de la mépriser et de s'arranger comme s'il n'y avait plus de France dans l'univers.* Je ne crains pas la contradiction quand je dis que beaucoup de diplomates du jour sont tombés dans la même erreur. Ils voient les Français s'imposant rigoureusement la sévère discipline du silence, et ils s'imaginent que c'est un moment convenable pour oublier leur existence. Une pareille imprévoyance (laissez-moi en appeler à l'histoire) a causé le désappointement et *les désastres de ceux qui s'y sont laissés aller*. Donc je me risque humblement à dire que l'occupation ou l'annexion de l'Égypte par l'Angleterre peut amener la plus solennelle protestation de la France, sinon quelque chose de pire, à moins qu'on ne trouve une indemnité pour elle dans la possession de la Syrie, que les Français ont toujours considérée, avec l'Égypte, comme leur champ le plus intéressant d'études politiques durant ce siècle. Est-ce à moi d'ajouter, en écrivant dans une Revue anglaise, que le mépris d'une pareille protestation laisserait un aiguillon impossible à retirer? »

Dans la bouche d'un écrivain prussien, on avouera que de telles paroles ont quelque poids. C'est l'un des vainqueurs de Wœrth et de Sedan qui s'adresse ainsi à l'un des alliés de l'Alma et d'Inkermann. C'est un admirateur enthousiaste de M. de Bismarck qui dit aux Anglais : « Dans votre intérêt, ne faites pas fi de l'alliance française ». Et M. de Bunsen a raison. Il ne se trompe pas en rappelant que la Seine n'a point coutume de rouler toujours des eaux basses. Il est dans le vrai en avertissant que ce sont nos jours de faiblesse qui ont les plus glorieux lendemains.

Au surplus, nous sommes de ceux qui avons assez hautement défendu et la nécessité de l'intervention française en Égypte et l'importance de l'alliance anglaise au point de vue des intérêts français, pour n'être point suspect aujourd'hui. Nous pouvons dire sans crainte qu'il n'y a point de doute dans notre esprit : quelque précieuse que puisse être l'alliance anglaise, cette alliance ne pourrait pas subsister après la confiscation de la vallée du Nil par l'Angleterre. La situation est très simple, très nette, quoi qu'on essaye de faire pour l'embrouiller. La force des choses et la faiblesse de notre diplomatie d'hier permettent à l'Angleterre de régler à peu près à sa guise, du moins pour quelque temps, la question d'Égypte. Elle peut nous rendre la place matérielle qui est la nôtre (l'influence morale d'autrefois est perdue par notre faute et à son profit). Elle peut nous la refuser. Si elle nous rend cette place, elle donne l'exemple d'un peuple juste et sage après avoir donné celui d'un peuple fort. Si elle nous la refuse, elle commet à la fois une iniquité et une maladresse. Et alors, dans le désarroi universel des consciences, pendant que chacun réclamera sa part dans la curée, il ne faudra plus songer pour des années à cette alliance intime que les vrais patriotes anglais et français ont toujours recherchée.

Nous ne marchanderons pas et nous ne récriminerons point. Mais si le cabinet de Saint-James entend que la victoire de Tell-el-Kébir a été remportée contre nous et non contre Arabi, nous reprendrons aussitôt, partout et en toute chose, notre pleine liberté d'action. Ce n'est pas une aumône que nous demandons. Nos droits et nos intérêts n'ont pas cessé d'exister sur les bords du Nil par cela seul que des ministres impuissants n'ont point su les défendre. Nous demandons seulement que ces droits soient respectés — comme M. Gladstone le demandait en 1877 — au nom de la justice, pour l'intérêt bien entendu de l'Angleterre, dans l'intérêt de la paix de l'Orient et du monde. A M. Gladstone de choisir entre la fidélité aux principes qui ont été l'honneur de sa vie et une palinodie qui serait pour son pays la source de terribles difficultés, pour l'Orient la cause certaine d'une conflagration générale, plus ou moins prochaine. Le premier ministre anglais, qui est l'un des premiers hellénistes de ce temps, connaît le fameux apologue du carrefour d'Hercule. L'Angleterre se trouve aujourd'hui devant un pareil carrefour. La voie droite est celle qui est marquée par la politique de *hands off*, par l'article sur la liberté de l'Orient.

LE ROSIER

Récit

I.

Le 1er mars 1814, vers la quatrième heure de relevée, les habitants du Haut-Plessier étaient réunis dans la cour d'une ferme abandonnée. Le mercier ambulant arrivait de la Fère; à sa vue, tous d'accourir pour avoir des nouvelles. Depuis la veille, le canon tonnait dans le lointain; les colonnes prussiennes se repliaient en hâte vers Soissons : que se passait-il? Les vieux paysans, que la conscription avait épargnés, se pressaient, les pieds dans la boue, allongeaient la tête pour mieux entendre et d'un regard avide interrogeaient le colporteur, qui, souillé de terre détrempée et son aune sous le bras, se reposait debout contre une charrette. Les portes des étables étaient ouvertes; la grange vide présentait sa baie morne au soleil couchant; des barattes renversées, des harnais informes

gisaient sur l'aire; pas une volaille dans la cour. Tout en ces lieux offrait le spectacle de la désolation et de la fuite.

Une femme, jeune encore, demeurait accroupie sur le seuil du logis, les mains ramenées sous son tablier, pâle et immobile comme son siège de pierre. Un grand rosier, grimpant contre la façade, agitait au-dessus d'elle ses branches grêles, dépouillées par l'hiver.

— Tout ton monde est parti, la Jaquette, dit un vieillard en passant près d'elle; nos femmes sont tantôt prêtes aussi, elles : pourquoi ne fais-tu pas comme les autres?

— Je n'ai plus rien à perdre, moi; je mourrai ici, répondit la femme d'une voix sourde. Mon homme avait planté devant cette porte le rosier du jour de nos noces; j'y ai pris racine en même temps et je ne m'éloignerai jamais. C'est là qu'*il* viendra me quérir quand Dieu l'aura permis.

L'interlocuteur, saisi de compassion, voulut ajouter quelques mots; mais la Jaquette se leva brusquement, et lui serrant le bras avec force, murmura :

— Écoutez!

Le colporteur, pressé de questions, élevait à ce moment la voix :

— Oui, mes garçons, il y a du nouveau. On peut dire que nous sommes sauvés. Les maudits qui ont osé paraître chez nous ne reverront pas leur pays.

— On ne peut pas tout tuer, fit quelqu'un. Ils sont trop!

— Que chantes-tu là, toi? On les battra l'un après l'autre : c'est la manière du petit Tondu. Je dois même vous dire qu'il arrive en ce moment sur eux d'un côté, pendant que Mortier, qui s'y connaît, les rabat de l'autre; et les Prussiens, qui ont perdu courage, se laissent refouler sur la rivière d'Aisne. Ils y boiront tous leur dernier coup. Les Kaiserliks et les Cosaques seront réglés ensuite, soyez tranquilles.

— A-t-on coupé les ponts?

— Il n'y en a plus qu'à Soissons; mais le canon garde ceux-là, et du bon canon encore! Les gueux sont dans la souricière; nos peines vont finir.

— Que Dieu vous entende, marchand! car les malheurs sont grands au jour d'aujourd'hui!

— Douteriez-vous de la délivrance quand les Prussiens traînent débandés sur tous nos chemins et que les hussards du Tondu les ramassent par centaines comme du bétail? N'en voyez-vous pas tous les jours qui rôdent, égarés, loin des colonnes?

— Ça, c'est vrai.

— Eh bien, enfants, c'est signe de déroute; la victoire est à nous. Mais songez à aider nos soldats; les troupes isolées, c'est votre affaire. Écoutez, voici l'ordre. Prenons d'abord le bulletin du maréchal Mortier.

Le colporteur lut au milieu d'un profond silence :

« Habitants des campagnes, levez-vous contre l'envahisseur. Saisissez-vous des armes abandonnées par un ennemi aux abois; défendez vos maisons; arrêtez les convois, coupez les ponts; luttez avec nous pour la défense de la patrie. »

— Ce n'est pas tout, ajouta l'homme. L'Empereur vous commande (voilà la feuille imprimée) de sonner le tocsin comme signal, de fouiller les bois, d'assaillir la queue des colonnes, de vous battre comme de vrais Français contre l'étranger. Pour chaque paysan fusillé, il fera passer un Prussien par les armes.

Les auditeurs se regardaient l'un l'autre, troublés et hésitants. Le petit marchand s'écria :

— Êtes-vous donc sourds? Avez-vous moins de cœur que les autres? On se bat partout; nos laboureurs occupent les bois de Dôle, les gens de Brenelles gardent leurs taillis. Vous avez peur, vous?

— Non, on n'a pas peur, repartit rudement un journalier aux mains calleuses; mais il faudrait avoir un chef.

— On s'en passe, dans les embuscades. Le plus crâne va devant, et tout suit.

— Croyez-vous qu'on ait des armes? Dix fusils et de la poudre mouillée pour vingt-trois que nous sommes!

— Ah! Et vous n'avez donc pas de faux, de haches, de pelles de fer bien emmanchées? Oh misère! Est-il donc besoin qu'une femme vous enseigne comment des hommes doivent se venger!

La Jaquette avait ainsi parlé. Pâle, transfigurée, les bras étendus en croix, elle se tenait debout auprès du colporteur. Les villageois frissonnèrent au souffle de ses paroles enflammées.

— Je ne refuse pas d'affûter les Prussiens, moi! grommela l'un.

— Moi non plus, fit un autre. Après tout, si je n'ai pas de fusil, ils en ont. Le premier que je rencontrerai face à face m'en fournira.

— Les gens d'Oulchy ont bien enfermé quinze traînards dans une écurie, pas plus tard qu'hier.

— Et le petit Fromont, de Launoy, a tué un officier derrière sa haie.

— Nous n'avons pas plus froid aux yeux que ceux-là, peut-être!

Ils s'excitaient; les voix se faisaient plus rudes. Quelques uns cependant hochaient la tête d'un air soucieux. La femme s'élança vers ces derniers, au milieu du groupe :

— Vous reculez, vous autres? Ça ne vous fait donc rien, la honte, le pillage, la vue de l'étranger dans vos sentes? Quoi! notre terre, notre terre à nous, qui fait pousser le blé de France, porte la marque des souliers prussiens, et la rage n'allume pas votre sang? Ah! mon Jacques, tu es bien heureux d'avoir reçu le coup de la mort à Leipzig, sur le terrain de nos victoires, puisqu'il n'y a plus de braves gens au pays à cette heure!

— Ah! tu crois ça, pour de bon, la Jaquette? Attends un peu. Ohé! vous autres, les enfants du Plessier : en route! On ne meurt qu'une fois; allons-y!

L'homme qui avait prononcé ces mots brandit un long pic à deux dents et le fit tournoyer au-dessus de sa tête. Il était de haute taille; ses cheveux incultes se hérissaient comme une crinière; une énergie furieuse étincelait dans son regard. Tous ses compagnons, électrisés, dressèrent leur poing vers le ciel :

— En avant; nous sommes prêts! Les gens du Plessier ne sont pas des fainéants... Gare aux soldats de Blücher!

II.

La nuit avait depuis longtemps étendu ses ombres sur le village silencieux ; une nuit funèbre de mars, lourde et pluvieuse. La buée du dégel s'élevait lentement, en brouillard opaque et gluant ; les gouttes d'eau tombaient une à une du toit dans les rigoles pleines, avec un bruit triste. Des chats abandonnés se plaignaient au bord des lucarnes. La veuve était seule, ramassée sur une chaise basse, devant le feu expirant : elle songeait. Jaquette avait aidé ses voisines, jusqu'à la dernière, à remplir les carrioles, à atteler les juments, à tourner le coin de la mare. Plus personne au hameau. Les hommes étaient partis de leur côté, chargés d'armes disparates, d'un pas résolu. Elle avait voulu les suivre, portant une fourche ; ils l'avaient renvoyée de bonne amitié, n'admettant pas de femmes parmi eux, et s'étaient mis à battre au loin la campagne dans la direction du passage de l'arrière-garde ennemie. Elle devait seulement les avertir, dans le bois avant l'aube, si quelque mouvement suspect se produisait autour du village.

Dans cette effrayante solitude, la veuve demeurait calme et recueillie. Le monde extérieur n'existait pour ses yeux ni pour ses oreilles : elle se souvenait. Jacques l'avait aimée ; tous deux avaient été heureux là, entre la vieille mère et les jeunes sœurs. Puis, à peine cueillaient-ils les premières fleurs du rosier de noces, que le tambour des grandes levées avait battu. Sac au dos, et pas accéléré ! Ils s'étaient embrassés une dernière fois au bout du jardin, devant le grand hêtre. Jacques riait, tout en s'essuyant les yeux à la dérobée, et disait :

— Que tu es donc bête ! Ne crains rien... J'ai toujours eu de la chance, moi, d'abord ! Je ne veux pas que tu pleures... Pense bien à moi tous les matins et tous les soirs : il n'en faut pas davantage pour me porter bonheur. Souris-moi donc, mignonne ! Je t'aime bien, va ! Tu n'as point de chagrin, dis ? Vois comme je suis tranquille... Allons, encore un bon baiser !

Oui, encore un. Elle lui en envoyait encore d'autres tandis qu'il longeait la haie d'épines, se retournant, puis s'arrêtant indécis. Advenu à l'extrémité du champ, il obliqua à gauche pour gagner le chemin creux. Ce maudit talus était trop élevé, Jaquette ne voyait plus ; elle se mit à courir jusqu'à une brèche : Jacques avait déjà disparu derrière le guéret en pente. Elle l'appela : il était sans doute trop loin pour l'entendre. Elle se hissa sur une grosse pierre, se suspendit d'une main aux basses ramées d'un chêne, afin de mieux voir : rien. Alors elle regarda plus haut, vers l'horizon ; se dit que Jacques allait dépasser la ligne bleue et ne rentrerait pas comme d'habitude à la tombée du jour... Les larmes à ce moment l'étouffèrent et elle se coucha, sans courage, sur les feuilles mortes. Elle revint le lendemain, et encore les jours suivants, reconnaissant les moindres buissons qu'il avait frôlés ; le bruit doux de ses dernières paroles était encore dans l'air, autour du hêtre : « Je t'aime..., encore un bon baiser... »

Et, chaque soir, Jaquette comptait tout haut en se déshabillant : Voilà quinze jours, voilà un mois qu'il est parti. Comme elle se souvenait bien de tout cela ! Elle revoyait toute la scène d'adieux : le paquet du jeune homme ballant au bout du bâton ; le petit nuage allongé en fuseau qui passait dans le couchant, derrière les trois ormeaux ; la fourmilière au pied du talus, les touffes d'herbe sèche... Elle revoyait les moindres choses ; et le soldat la visitait chaque nuit, à l'instant des rêves.

Le temps avait marché, laissant Jaquette à sa peine et ne lui apportant rien en échange. Puis, plus tard, des récits de grands massacres d'hommes et de batailles perdues coururent confusément dans la contrée : les peuples coalisés arrivaient, disait-on, en armes sur nos frontières. Le cœur de la femme se serra. Mais non ; le rouge-gorge du courtil continuait à chanter : c'était bon signe. Comment serait-il arrivé malheur à Jacques, qui n'avait jamais fait de mal à personne ? Les nouvelles circulèrent peu à peu, plus précises et plus sinistres : nos soldats débandés refluaient jusqu'en Champagne. Jaquette ne dormait plus ; mais, le jour, quand le soleil avait dissipé son cauchemar, elle se disait : C'est impossible ; et, les yeux fixés sur la haie d'épines, espérait encore. Parfois elle s'efforçait de dire bien haut, d'une voix ferme, pour se persuader :

— Je sens qu'il va arriver ce soir...

Mais souvent un sanglot coupait la phrase à moitié ; et la jeune épouse, effarée, fermait les yeux pour échapper à quelque vision horrible. Le colporteur, qui était son cousin, eut pitié d'elle :

— Il passe de petites troupes par chez nous qui vont renforcer le corps de Marmont sur l'Ourcq ; je questionnerai les gradés et les vétérans.

Le petit homme en interrogea tant, qu'à la fin un sergent, natif de Mareuil, le renseigna du premier coup :

— Jacques, du Haut-Plessier ? Il est mort. Je l'ai vu tomber à Leipzig, quand les Saxons nous tirèrent dans le dos. Il n'a seulement pas remué un doigt. Les coups de traître, mon vieux, c'est comme ça.

Jaquette avait un cœur vaillant. Elle apprit la chose un matin sans y être préparée, et resta vivante. Sa mère avait besoin d'elle jusqu'au mariage de la cadette : la jeune veuve garda donc pour elle seule son désespoir et s'acharna au travail. Son désespoir ? Non. Malgré tout, elle doutait encore. Tant qu'il n'y a pas de croix plantée dans le cimetière, se résigne-t-on à croire qu'on a perdu ce qu'on aime ? L'ami cher n'était peut-être que blessé... On en voyait alors tous les ans revenir au pays, des disparus et des prisonniers. Lui, si beau, si fort, il se guérirait là-bas ; tout le monde s'empresserait à le soigner, car on l'aimait partout, rien qu'à le voir, le vaillant garçon ! Et il arriverait par la brèche du chemin creux, tout pâle encore, mais la joie dans les yeux, et crierait du bout de la haie :

« Ma Jaquette, c'est moi... Je t'aime. »

Hélas ! elle se disait cela ; mais le rouge-gorge ne chantait plus ; les branches du rosier de noces devenaient sèches ; le vieux chien de garde avait été tué par la pouliche. Que de

signes de mort! Le colporteur lui répétait, lorsqu'elle parlait du soldat :

— Le sergent l'a vu tomber. Il n'a seulement pas remué un doigt...

Elle recouvrit enfin de crêpe noir sa petite coiffe, fit dire une messe chantée pour Jacques le tué, et se mit à vivre d'une vie nouvelle, au fond d'elle-même.

En face de l'invasion qui déjà semait les ruines et promenait ses horreurs, mille pensées confuses germaient dans les ténèbres de cet esprit. Le souvenir de son bonheur brisé, l'image de son bien-aimé percé de balles, lui inspiraient une haine sauvage. Elle voyait à toute heure ces étrangers tuant son homme et faisant d'elle, du même coup de fusil, un corps sans âme. Des idées de vengeance la hantaient. Cette irruption de hordes étranges au milieu des incendies et du sang lui causait d'énormes tressaillements. Tout ce monde était passé sur le cadavre de Jacques pour venir! Oh, elle ne voulait pas, à présent, que le pays de l'époux fût souillé par ses meurtriers; non, oh non! La veuve ne pensait pas à elle-même, sa vie n'était plus rien; mais venger le pauvre grenadier, défendre le coin de terre où il l'avait aimée! Toute son humble histoire était là, faite d'un été de bonheur et d'un hiver de larmes. Le désespoir ne l'avait ni écrasée ni soumise; dans son cœur à jamais brisé luisait une flamme.

III.

Ses voisins n'avaient pu consentir à ce qu'elle se battît avec eux. Elle savait pourtant que son bras eût valu celui d'un homme. Enfin elle irait au-devant d'eux, le lendemain matin, sous les gaulis, puisque c'était leur point de ralliement. S'ils faisaient des prisonniers, ainsi qu'ils l'avaient juré, elle verrait ceux-ci de près. Des gens de Leipzig! Sa fourche était là, toute prête, au coin de la huche : elle s'en armerait pour aller au bois, car son Jacques, à sa place, l'aurait prise. Son Jacques! L'avaient-ils seulement déposé en terre sainte? Les guerres finies, elle irait là-bas. Le sergent de Mareuil l'accompagnerait; en vendant sa part du bien, c'était possible. Ce vieux témoin lui montrerait la place où l'époux était tombé. Elle pourrait s'y traîner sur les genoux, l'appeler, lui porter de plus près son cœur et sa pensée. Elle en rapporterait une fleur qu'elle coucherait à côté d'elle dans le lit nuptial... Le mort serait content, et peut-être qu'alors il paraîtrait en disant :

— Viens me rejoindre, sois délivrée!

Les heures de la nuit s'envolaient; elle était là, toujours devant les cendres froides, dans l'engourdissement de sa veille enfiévrée. Un bruit de pas se fit entendre dans la cour; plusieurs hommes marchaient d'un pied pesant, rasant les murailles et parlant bas. Les ténèbres étaient si profondes, que l'un d'eux heurta rudement le moyeu de la charrette; une arme d'acier cliqueta sur le bois sec.

Jaquette redressa vivement la tête.

— Quoi! nos gens reviennent déjà? Eux qui devaient garder les deux routes jusqu'au matin!

Elle se pencha et attendit, ne vit rien; le sourd tapage avait cessé.

— Non, ils auront seulement traversé le village pour changer de poste. Amis, bonne chance!

La jeune femme s'affaissa de nouveau sur sa chaise et s'engourdit dans ses pensées. Quelques instants plus tard, le craquement d'un bois cassé éclata devant l'écurie. Elle courut à la fenêtre, essuya un carreau, regarda et découvrit un spectacle extraordinaire. Des soldats revêtus de costumes bizarres allumaient du feu dans la grange. Des lueurs incertaines et rapides éclairaient vaguement leurs visages. Quelques-uns, le genou relevé, brisaient des branches mortes; d'autres les entassaient sur le foyer; puis, couchés à plat ventre, soufflaient; d'autres encore, debout et secouant leur manteau mouillé, allongeaient des mains rouges au-dessus de l'épaisse fumée. Çà et là dans la cour, des sentinelles immobiles, éclairées par derrière, émergeaient de l'ombre avec des profils démesurés. Une ligne brillante se détachait dans l'angle obscur de la grange : c'étaient des fusils en faisceau. La veuve contempla longtemps cet étrange tableau, le cœur serré, la sueur au front. Un mouvement s'était produit parmi ces hommes; une patrouille sortit, s'approcha d'une maison voisine; des coups de crosse retentirent dans la porte. Épouvantée, elle écoutait... Un des soldats parla, d'une voix gutturale, prononçant des mots inconnus.

Saisie d'une inexprimable angoisse, Jaquette murmura :

— L'ennemi! les Prussiens!

La patrouille frappait successivement aux portes, les brisait, entrait dans chaque logis et poursuivait sa marche circulaire. Elle faisait une ronde afin de s'assurer que le village était sans habitants. « Ils vont venir! » songea la veuve. Elle allait se trouver toute seule, à leur merci. D'odieux récits, répétés aux veillées, lui vinrent aussitôt à la mémoire; le rouge de la pudeur brûla ses joues.

— Oh Jacques, balbutia-t-elle, c'est pour ne pas quitter notre maison d'amour que je me suis exposée à la honte; pardonne-moi!

Ils s'approchaient. L'imminence du danger rendit quelque sang-froid à l'infortunée. Elle rangea précipitamment sa chaise, recouvrit les tisons du foyer et, gagnant à pas muets la laiterie, se laissa couler quasi morte au pied de la table. Presque aussitôt les Silésiens pénétrèrent dans le logis avec précaution, appelèrent, fouillèrent les recoins à la baïonnette, tâtèrent le lit, qui n'était pas défait. L'un d'eux sans doute à ce sujet décocha quelque plaisanterie, car les autres en l'écoutant exhalèrent un rire épais. Après quoi, ils sortirent, chargés du matelas et de la couverture, et laissèrent la porte grande ouverte. Lorsque ces hommes eurent disparu, Jaquette s'éloigna lentement de sa cachette, revint jusqu'à l'entrée de la chambre et, perdue dans les ténèbres, observa l'ennemi. C'était peut-être un de ces brigands-là qui avait tué son Jacques? Maudits! Ils avaient profané sa couche, souillé son aire... Ils étaient là, chez le pauvre mort, en larrons arrogants! Nul ne l'aiderait donc à se venger?.. Ah! si seulement les garçons du Plessier revenaient!

Cette pensée avait à peine effleuré son esprit, que la veuve

fut agitée d'un long frisson, car elle comprit aussitôt que les partisans, tombant sans défiance au milieu de ce camp militaire, seraient infailliblement perdus. Il fallait, au contraire, les avertir, empêcher leur retour au village. Le lendemain, tout serait changé, puisque l'Empereur arrivait, sûr comme autrefois de la victoire. Mais cette nuit... Oh! comme cette nuit serait longue! Si les amis allaient tomber dans l'embuscade?.. Eux qui comptaient sur elle pour avoir les nouvelles avant le lever du soleil! Non, cela ne serait point : la veuve d'un soldat, une femme de France saurait faire son devoir; et peut-être, en révélant les dispositions du bivouac prussien, aurait-elle pour récompense cette suprême joie de voir son monde exterminer les hommes sanglants de Leipzig. Mais que faire? Ils étaient là, partout, gardant les issues; elle en comptait quinze au moins, et dix encore; et le brouillard peut-être en cachait d'autres. Qu'importe : elle envoya une dernière pensée au bien-aimé couché là-bas sur la terre froide, gagna le seuil en rampant et, s'allongeant sur le sol visqueux, s'aventura sans trembler dans la grande cour. Ses mains balayaient la boue, se déchiraient aux pierres aiguës; elle se traînait sur les genoux, la tête baissée, retenant sa respiration. Le brouillard l'enveloppait; la chute cadencée des eaux couvrait le faible bruit de sa jupe traînée. Deux sentinelles allaient et venaient devant la grange; elle les évitait et passait, s'effaçait davantage, s'arrêtait pour reprendre haleine et poursuivait sa route tortueuse. Toujours invisible, elle advint à la barrière, la dépassa et se jeta aussitôt hors du sentier. Cent pas plus loin, elle se redressa et prit sa course obliquement. Ses pieds nus s'enfonçaient dans la terre délayée des sillons; une sensation insupportable de froid l'envahissait... Mais elle courait toujours, plus fort, impatiente, heureuse. Les champs succédaient aux champs, les squelettes des grands arbres aux dentelures des haies rabougries; une chouette miaulait dans la nuit. Haletante, elle aperçut enfin une grande bande noire devant elle : c'était la lisière du bois. Encore un guéret; plus qu'un fossé à franchir; le ruisseau du pré n'est pas large : courage! Jaquette enfin pénètre dans le gaulis.

IV.

Pas un feu, pas un bruit dans l'air, pas d'ombres humaines au pied des cépées. Où sont les hommes du Plessier? Elle s'avance, marche au hasard, les bras étendus, au fond des ténèbres; appelle tout bas ses amis, les nomme, les supplie de répondre; sa voix s'élève... Le bois est désert; un souffle d'hiver fait craquer les rameaux noircis; la pluie dégoutte sur les houx rigides; des oiseaux inaperçus s'envolent et le silence retombe, plus morne et plus pesant, sur cette lugubre solitude. Ils ne sont pas là! Jaquette, en proie à une terreur superstitieuse, va plus vite; les arbres lui barrent le chemin; sa main d'épouvantée glisse sur des suintements d'écorce. Puis l'espace s'élargit, la nuit est moins noire; une large ligne forestière s'ouvre devant elle. La route de Soissons? Oh! c'est par ici qu'ils ont dû s'embusquer. Elle va, trébuchant dans les ornières.

— Mais répondez-moi donc; je suis des vôtres; la veuve de Jacques!

Une forme confuse se détache sur le revers du talus; quelqu'un parle bas, écoute :

— Est-ce vous, la Jaquette?

La paysanne bondit de surprise, veut fuir, puis s'arrête et revient :

— Qui êtes-vous?

— C'est bon, je vous ai reconnue à la voix. Et maintenant que j'ai parlé, est-il besoin que je me nomme?

— Mon Dieu, c'est le colporteur. Où sont les autres?

— Je ne les ai pas vus, mais on se battait il y a deux heures dans le marais. Les Prussiens sont partout, cette nuit.

— Que faites-vous donc là, vous?

— Mon service, tiens!

La veuve s'était approchée de cet homme dont elle connaissait l'honnêteté; et tous les deux, ensevelis dans l'ombre, pouvaient se parler sans crainte. Le colporteur se pencha et dit tout bas :

— C'est moi qui renseigne l'armée.

Il aurait dit avec orgueil : « Je suis espion », si le mot était venu à ses lèvres. Il jouait sa vie et défendait le pays natal : c'était assez pour sa conscience.

— J'arrive de Vierzy où l'on m'apportait les nouvelles. Ah! ma pauvre amie!.. En vous entendant venir sous bois, je me suis caché; mais je pars à présent, l'Ourcq est loin et la nuit s'avance.

— Ah! marchand, allez vite pour préparer la délivrance, et soyez béni de nous avoir annoncé tantôt que nous sommes sauvés.

Il lui saisit la main et parlant plus bas encore :

— Tout est bien changé, fit-il. Je te dis maintenant que nous sommes perdus!

— Perdus?

— Oui. Le petit Tondu arrivera trop tard. Soissons est livré par des traîtres; les Prussiens vont s'évader et se joindre aux Russes. Tout est fini. Soissons rendu, c'est la France finie. Les misérables!

— Seigneur, Seigneur! Et quand on pense que les brigands sont au Plessier, cette nuit!

— C'est sans doute un détachement qui rabat les traînards et se replie vers la ville maudite. Tu as bien fait de te sauver, ma fille. Viens chez nous; ma femme te gardera.

— Pouvez-vous croire que j'aie fui? Je cherche nos gens pour les avertir, voilà tout. Il faut bien que je les trouve, que je les sauve du danger. Je rentrerai ensuite chez moi; j'ai promis à Jacques de ne jamais quitter la maison.

— Malheureuse, que Dieu te conduise! Mais tu rencontreras plutôt la mort que les hommes du Plessier, par une nuit pareille. Je t'en prie, viens.

— Non, non, fit-elle avec une sombre résolution; je ne laisserai pas tuer ceux de mon village. Je ne déserterai pas non plus.

— Alors adieu, ma pauvre Jaquette. Tu es un brave cœur. Il avait bien choisi en le prenant.

L'espion sauta sur le chemin et s'éloigna rapidement.

— Maintenant où puis-je aller? se demanda la veuve.

Elle frissonnait sous la pluie, ses dents claquaient; la pauvrette, sentant son impuissance, pleurait.

— On n'entend rien, bégayait-elle. Ils sont loin, sans doute; je ne saurai les rejoindre. Je dois pourtant, dussé-je périr, leur apprendre que les étrangers sont au Plessier.

Soudain sa respiration s'arrêta; elle se renversa à demi, la face livide et l'œil agrandi, en face de quelque pensée subite qui l'épouvantait... Elle se prit le front à deux mains, en proie à une violente lutte intérieure.

— Non, s'exclama-t-elle; je ne pourrais!

Son regard incertain se fixa sur le noir du ciel, et il lui sembla que l'image du trépassé lui apparaissait derrière le rideau confus des nuages. Elle perçut alors la vision des jours perdus; la haine de l'envahisseur lui monta au cœur. Ceux-là lui avaient apporté le malheur en croupe. A cette heure ils se reposaient paisiblement dans la cour de Jacques. Même ils avaient ri! Demain l'épée de la France ne serait plus assez longue pour les clouer sur la terre violée, avait dit le colporteur. Eh bien, soit. On allait voir. Les habitants du Plessier, à tout le moins, ne mourraient pas. Elle se leva, calmée et terrible.

— Si; je le ferai. Ma main ne tremble plus. Partons.

Elle reprit sa route en courant.

— Si les voisins, mon Dieu! arrivaient avant moi, désarmés, devant les canons de fusil! Allons; plus vite.

Nul obstacle ne l'arrêtait; elle se précipitait, affolée, comme dans un rêve. Le dernier champ, enfin, fut traversé; la sente familière déroula devant les sillons inondés sa bande unie et grisâtre; elle se reprit à ramper et traversa la cour comme la première fois.

Les soldats de l'armée de Silésie, cédant à cette torpeur irrésistible qui terrasse à l'approche du jour, dormaient pêle-mêle dans la grange. La pluie redoublait de violence; les sentinelles, oubliées, s'étaient assises sous la saillie du toit, à l'entrée, et le corps allongé vers le foyer, sommeillaient lourdement.

La veuve regagna sans peine son logis. Elle respira longuement, s'avança dans l'obscurité et promena une main prudente sur le haut manteau de la cheminée, chargé d'ustensiles de toute espèce. Elle découvrit et retira successivement le briquet, l'amadou, deux chandelles enveloppées de papier jaune. Dans le tiroir de la table, elle prit des paquets de filasse, enveloppa tous ces objets dans un tablier qu'elle décrocha derrière la porte. Alors sa pensée l'obséda :

— A la besogne, maintenant.

Oui, elle était décidée à mettre le feu. Au moins, quand tout flamberait, les voisins verraient de loin, qu'ils fussent dans le marais ou sur le coteau; comprendraient le signal et pourraient se dire l'un à l'autre : « Le Prussien est au Plessier. » Et de ces soldats qui dormaient si pesamment, n'en resterait-il pas quelques-uns sous les cendres, lorsque la charpente s'effondrerait? Les autres? Eh bien? Elle ne pouvait faire mieux! Mais du moins elle goûterait la joie de les chasser, de les voir secoués par la peur, de les mettre en fuite. Ce serait pour elle comme une revanche de Leipzig. Elle songea d'abord à brûler sa maison, afin de ne pas nuire à ses amis du village; mais les Allemands étaient de l'autre côté; et d'ailleurs, le courage lui manqua : non, jamais sa main n'allumerait l'incendie sous le toit de Jacques. Et puis son rosier de noces qui poussait là, planté par *lui*, et que le feu ferait périr!

— Je resterai là, fit-elle; si le vent y conduit les flammes, c'est que Dieu l'aura voulu; mais ce ne sera du moins pas mon ouvrage; et je brûlerai avec notre rosier. Où donc donner le signal?

Debout devant la porte, indécise, elle cherchait. Le temps pressait, car une vague blancheur éclairait déjà le dessous des nuages; avant une heure le jour poindrait. La cour commune, vaste et irrégulière, était inégalement flanquée de petits logements, tous en torchis et couverts de chaume. Les femmes avaient emporté leurs meubles, il ne restait plus que du foin dans les greniers. La grange et les écuries, surmontées d'un immense fénil, occupaient un des côtés.

— Elle est à moi, la grange, se dit la veuve; je ne ferai de tort à personne, et les Prussiens sont dessous. C'est là que j'irai.

Elle s'aventura de nouveau dans les ténèbres, contourna la mare et se glissa derrière les tas de fumier. L'échelle conduisant au grenier était à sa place, sur un prolongement abrité de la cour, dans le retour d'équerre. Les soldats, que l'abandon du village avait d'ailleurs remplis de confiance, n'avaient pas cherché à relever les factionnaires et tous reposaient côte à côte dans la léthargie de brutes harassées. Jaquette put sans peine s'approcher, franchit lentement les échelons, fit jouer sans bruit le crochet de la porte et pénétra dans le fénil. Elle le traversa dans sa longueur, glissant avec précaution sur le fourrage, et, advenue au bout opposé, alluma une chandelle au pied du formidable amoncellement. Jaquette revint alors sur ses pas d'une allure plus précipitée, pour fuir l'incendie naissant. Le plancher craqua faiblement sous ses pieds, et la voix d'un soudard à demi réveillé se fit entendre dans la grange. La jeune femme n'osait bouger; au moindre mouvement le bruit pouvait la trahir. Cependant d'imperceptibles pétillements crépitaient déjà derrière elle; une âcre odeur de fumée commençait à se répandre. Tout était devenu péril; une horrible angoisse l'étreignait. La voix s'éleva une seconde fois, mais l'appel se perdit dans un grognement; ivre ou las, le lourdaud s'était rendormi. Elle reprit alors, en rampant sur le foin, son périlleux voyage et gagna sans nouvelle alerte les abords de la lucarne. Là elle dressa son second foyer, inclina d'un doigt tremblant la mèche enflammée, puis alluma la filasse, qu'elle lança au hasard sur le tas. Il fallait descendre : les hommes, assoupis, ne la gênaient certes pas; mais une épouvante instinctive, née de l'action commise, la paralysait; ses forces lui faisaient défaut. Les barreaux de l'échelle lui semblaient innombrables; le brouillard enveloppait la terre à des profondeurs inconnues; ses jambes se dérobaient sous elle; elle n'osait plus. La veuve ferma les yeux en s'élançant, afin d'échapper au vertige. Son courage l'avait abandonnée. Elle tomba lourdement sur le sol. Plus que la

cour à passer : elle n'osa point. Cette fois, la malheureuse fit le tour extérieur des maisons, traversa les jardinets; ses mains, déchirées par les épines, pendaient inertes. Elle avait peur. Ses jambes alourdies la portèrent à grand'peine jusqu'à sa maison ; ses tempes battaient. Elle dut s'appuyer au mur pour entrer. Jaquette cependant avait conscience d'elle-même. Une curiosité poignante, effroyable, la secouait tout entière. Incapable de se tenir debout, elle tomba à genoux derrière la petite fenêtre, pour voir...

Le jour commençait à poindre. L'incendie couvait dans le foin tassé. Une fumée lourde et grise s'échappait de la lucarne et sortait en maigres fusées des fissures du toit. Quelques étincelles rapides brillaient sourdement. Les soldats demeuraient immobiles au-dessous, dans la grange, ensevelis dans leur sommeil de plomb. Ces hommes assurément étaient des traînards débandés, sans chef et sans discipline. Ils avaient cherché un refuge là, sans souci de l'heure suivante, tels que des sangliers dans leur bauge. Un tonneau renversé près du faisceau d'armes trahissait le secret de leur insouciance : exténués de fatigue à la suite de longs maraudages et gavés de vin, ils avaient roulé sur le dos et ronflaient. L'incendie cependant se développait, invisible et mystérieux, au-dessus de leurs têtes, dans sa formidable incubation. Jaquette, la sueur au front et haletante, regardait.

A cet instant, un Silésien se leva avec lenteur au milieu de la grange, s'étira, enjamba ses compagnons et s'approcha du feu de bivouac. Elle discernait tous ses mouvements aux pâles clartés du matin. De la pointe de son sabre court, l'homme fouilla les cendres : le foyer éteint resta sans flamme et sans chaleur. Il sortit alors, tout grelottant; rôda le long des bâtiments et ramassa quelques brindilles. Que le bois fût ou non mouillé, il n'en avait cure ; mal dégrisé, il avait froid et suivait son idée fixe. Or les camarades avaient brûlé tout ce qui s'était trouvé à leur portée ; il traversa donc la cour afin de chercher plus loin. La veuve tout à coup aperçut cet être maudit qui d'un pas nonchalant venait directement à elle. Le ciel blanchissait. Rejetée dans l'ombre, elle ne pouvait craindre d'être vue. Mais lui, le gros fantassin à barbe rousse, au visage stupide et farouche ; lui, l'étranger, comme il se détachait dans le crépuscule! Jaquette n'avait aperçu ces êtres-là que de loin et pendant la nuit; enfin elle en avait un sous les yeux, réel, à la distance de quelques pas. Aussi comme elle l'observait avidement! Il lui paraissait extraordinaire, horrible. C'était peut-être celui-là qui avait tué son Jacques! Mais sa fatigue et son abattement étaient tels qu'elle ne chercha pas à fuir et resta agenouillée à la même place, disant :

— S'il entre, qu'il me tue! J'ai assez souffert.

Le Silésien s'approchait toujours. La femme, comme fascinée, n'en pouvait détacher ses regards. Il touchait déjà le seuil, glanant ça et là des brindilles au bord des flaques d'eau, lorsque par hasard il leva la tête. Une branche du rosier rabattue par la pluie avait rudement frôlé sa coiffure. Il examina ces tiges longues et minces, le bois léger de ces ramées; sourit avec satisfaction, fit un pas de côté, se baissa légèrement et, saisissant le tronc d'une main sans prendre garde aux épines, brandit de l'autre main son sabre.

La veuve se redressa subitement, pâle, effarée.

— Oh! murmura-t-elle les dents serrées; l'arbre de Jacques! Notre rosier de noces! Que veut-il faire?..

Le soldat frappa un premier coup; mais l'arbuste, protégé par un renflement du mur, eut l'écorce déchirée sans être coupé. Le bras du maraudeur fut levé de nouveau.

Jaquette n'était plus lasse, n'avait plus peur; elle avait oublié ses affres du grenier; pour elle, les dormeurs de la grange n'existaient plus.

— Malheur! un Prussien de Leipzig qui tue notre rosier!

Éperdue, affolée, elle se saisit de sa fourche et bondit jusqu'à la porte :

— Arrête! n'y touche pas; c'est sacré!

Le sabre de l'étranger s'était abattu pour la seconde fois : le pied du rosier était tranché. La cime gisait dans la cour, les branches traînaient dans la boue. Il était content, le soldat; il avait du bois pour raviver son foyer. C'est alors qu'il perçut, avec une inexprimable surprise, le bruit d'une voix humaine près de lui et qu'en se retournant il aperçut une femme au regard terrible qui surgissait, une fourche dans les mains, près de la maison pillée, comme le fantôme de la Vengeance devant l'Invasion. Il voulut fuir; mais un épouvantable tumulte qui s'éleva tout à coup au fond de la cour le glaça d'effroi, et il demeura cloué sur place.

L'incendie éclatait subitement. Les masses de foin s'étaient graduellement embrasées, sans tapage et sans lueurs; l'immense foyer couvert avait gardé son secret. Puis la toiture à la fin crevassée laissa le vent s'engouffrer; un courant d'air s'établit; l'effroyable fumée noire trouva son issue et s'échappa. L'épaisse colonne tournoya, bondit et s'éleva, portant dans ses flancs de rouges panaches de flamme. L'éclosion fut instantanée. Le feu de toutes parts se tordit, fusa, courut à travers les charpentes surchauffées. D'énormes craquements annoncèrent la dislocation furieuse; le plancher s'écailla et presque aussitôt s'écrasa dans le vide de la grange avec de sinistres détonations. Une lumière horrible fit violemment sortir des ténèbres crépusculaires le village, les arbres et les champs voisins. Une pluie opaque d'herbes brûlées enveloppa la cour de son linceul noir.

Peu de minutes avaient suffi pour que le fléau sournois fût devenu catastrophe. Quelques routiers allemands, arrachés au sommeil par la chute des plâtras, avaient pu saisir à la hâte leur fusil et quitter la grange avant l'effondrement; ils couraient, croyant à une attaque, et terrifiés; tous les autres, surpris dans l'insensibilité de l'ivresse, dormaient du dernier sommeil sous les débris vengeurs du grenier fumant. Maintenant l'écurie brûlait. Les flammes montaient en spirale sous le ciel empourpré : les partisans du Plessier étaient désormais avertis.

Jaquette, l'œil hagard, contempla une dernière fois le rosier brisé, et tout à coup, hurlant devant le sacrilège énorme, se rua sur le Silésien. La fourche, à deux reprises balancée, frappa l'homme à la poitrine. Les dents brillèrent au reflet de l'incendie et disparurent sous l'étoffe sombre,

L'homme jeta un appel désespéré, lâcha son sabre et tomba sur la terre molle. La femme vociférait :

— Tu l'as tué, tu l'as tué!

Implacable, féroce, elle frappait encore, toujours, le meurtrier du rosier; d'un geste sauvage, elle ramenait la fourche et la plongeait furieusement dans la gorge de l'étranger. Celui-ci cessa peu à peu de se débattre et roula inerte sous les coups. Jaquette hurlait :

— Tu l'as tué... A ton tour!

Ceux des envahisseurs que le feu avait épargnés accouraient, exhalant des grognements de fureur et l'arme brandie...

— Venez, s'écria la veuve. Vous pouvez me faire mourir à présent. Jacques et son rosier sont vengés; nos gens ont leur signal. Vive la France!

JULES DE GLOUVET.

COLLÈGE DE FRANCE

Le cours de M. Émile Deschanel

LE ROMANTISME DES CLASSIQUES

M. Émile Deschanel vient de réunir en un volume les plus intéressantes leçons de son cours de l'an dernier (1). On connaît assez M. Deschanel; on sait qu'avant d'être professeur au Collège de France, il avait été le plus agréable de nos conférenciers. Il a continué de l'être dans son nouvel enseignement et il n'a pas eu tort. On a lu ces livres d'une érudition si spirituelle : *les Courtisanes grecques, le Mal et le Bien qu'on a dit des Femmes,* et bien d'autres encore. On sait enfin que ce gourmet, ce fureteur et cet appréciateur des curiosités et des élégances n'a pu se contenter pourtant de la sagesse détachée d'un Atticus. Cet épicurien de lettres a connu l'exil, et ce nonchalant a bien mérité, en diverses circonstances, de la patrie et de la liberté.

I.

Voici l'idée maîtresse du cours de M. Deschanel :

« L'écrivain, le peintre, le musicien — celui que vous voudrez — a mis dans une œuvre son esprit, son cœur, sa nature, son tempérament; le public ensuite, et chaque nouveau public, de génération en génération, en présence de cette œuvre dont il reçoit l'effet, y mêle ses propres impressions, d'où se produit un effet en retour qui jaillit de sa nature à lui. Il se met dans cette œuvre comme l'auteur s'y est mis : de là une combinaison nouvelle; et ainsi de suite de siècle en siècle. Nos âmes, aimantées par le génie et attirées par lui, mêlées à lui, sont fécondées par lui d'abord, et ensuite, si l'on ose ainsi parler, le fécondent à leur tour en découvrant ou en ajoutant dans ses œuvres des effets nouveaux auxquels lui-même n'avait pas directement songé et qui ne pouvaient se produire que par la combinaison de tel ou tel siècle survenant, gros de ces éléments inédits et riche de ces complexités nouvelles. »

Ainsi, ajoute-t-il, « on peut trouver dans le XVIIe siècle des aspects qui sont devenus nouveaux par l'opposition du XIXe siècle, et que je suis tenté de grouper sous ce titre : *Le romantisme des classiques* ».

Il va sans dire que M. Deschanel ne prend pas tout à fait le romantisme au sens étroit où on l'entendait en 1830. Il fait sienne la définition de Stendhal :

« Le romantisme est l'art de présenter aux différents peuples les œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible. »

Ici j'interromprais volontiers Stendhal (ce que ne fait pas M. Deschanel) pour lui demander si la *qualité* de ce plaisir ne devrait pas être un des éléments de sa définition.

« Le classicisme, continue Stendhal, leur présente la littérature qui donnait le plus de plaisir à leurs arrière-grands-pères. »

« Ceux qu'on appelle aujourd'hui classiques, dit à son tour M. Deschanel, ont commencé par être des romantiques, même avant que ce nom fût inventé; je veux dire que ceux que nous admirons le plus aujourd'hui, et qui sont en possession d'une gloire désormais incontestée, furent d'abord, chacun en son genre, des révolutionnaires littéraires. » C'est ce que M. Deschanel nous démontre en étudiant surtout *le Cid* de Corneille, le *Saint-Genest* de Rotrou et le *Don Juan* de Molière.

Mais il ne s'interdit pas les alentours de ces trois sujets. La thèse qu'il a posée en commençant (c'est lui qui nous en prévient) n'est pour lui qu'un cadre dans lequel il « essaye de nous présenter les principaux écrivains du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle sous un jour un peu nouveau ».

Oserai-je regretter que ce cadre soit si souvent rompu et débordé? Pour employer une autre image qui ne déplaira pas à M. Deschanel, le « romantisme des classiques » n'est là qu'un fil à enfiler des perles; mais quelquefois le fil casse et les perles s'en vont un peu à la débandade. Il y a toute une leçon sur *Horace,* qui pourtant, au point de vue de M. Deschanel, n'est pas du « Corneille romantique »; il y a une analyse du *Cid* très longue et peut-être peu nécessaire; il y a une histoire des antécédents et des descendants du don Juan de Molière qui n'est, à mon avis, qu'une brillante digression. J'aimerais une composition plus sévère. Que le public soit d'un autre sentiment, je ne demande pas mieux.

II.

C'est égal, je crains que M. Deschanel ne se soit mis trop à l'aise par l'excessive largeur de sa définition du romantisme. Cette définition est telle qu'on y met tout ce qu'on veut.

« Est-ce que cela n'est pas romantique? ou, *si vous voulez,*

(1) Calmann Lévy.

très neuf et très original? » dit M. Deschanel à propos de deux vers pittoresques de Boileau.

Et plus loin : « Si on entend par romantisme *la création dans le style...*, comment ne pas être frappé du romantisme de Bossuet? »

Ailleurs : « Saint-Simon est non seulemeut un *romantique*, mais un *réaliste*. »

Racine aussi est un romantique, parce que Stendhal et Delacroix l'ont dit; et Fénelon, parce qu'il a « dans la peinture des passions des touches d'une simplicité hardie » et qu'il nous dit que Calypso avait les yeux rouges; et Pascal enfin, pour cent raisons !

Ainsi le romantisme est ce qui a été neuf en son temps (voir tous les classiques); le romantisme est la création dans le style (voir Boileau ou Bossuet); le romantisme est l'extrême vérité psychologique (voir Racine); et le romantisme est en même temps le premier degré du réalisme (voir Saint-Simon).

Tout cela revient à dire qu'étudier les classiques « au point de vue romantique », c'est rechercher ce qu'ils ont eu d'original et de personnel dans le fond ou dans la forme. Mais n'est-ce pas ce qu'on a toujours fait et est-il besoin du point de vue romantique pour cela?

III.

Je n'ai pas fini mes chicanes. M. Deschanel m'excusera en songeant qu'on ne traite ici avec cet acharnement que les livres qui en valent la peine.

Il me semble qu'il a été quelque peu victime du titre qu'il a choisi. Il commence par établir une synonymie passablement arbitraire entre *romantique* et *original*. Mais, préoccupé quand même de l'idée de romantisme, il incline à regarder surtout comme original ce qui se rapproche, extérieurement, de l'art du XIXe siècle. Il me semble que cette prévention l'a trop fait pencher d'un certain côté.

Ainsi ce qui lui paraît original et, par suite, romantique dans *le Cid*, c'est, outre le génie du poète, le mélange du comique (ou du familier) et du tragique; c'est que *le Cid* est une tragi-comédie, un *drame*. Mais (et M. Deschanel le sait bien et le dit lui-même ailleurs) cette combinaison-là n'était pas nouvelle au temps du *Cid* : ce qui était nouveau, c'était plutôt la règle des trois unités.

Puis M. Deschanel déplore que « les persécutions suscitées à Corneille à cause de son chef-d'œuvre, jointes à l'idolâtrie développée par la renaissance gréco-latine à l'égard de l'antiquité classique, l'aient fait rebrousser chemin » vers la tragédie pure et les sujets antiques. Pourtant cela ne l'a point empêché d'écrire *Polyeucte, Théodore*, qui sont des tragédies chrétiennes, *Nicomède*, qui est une tragi-comédie, *Don Sanche, Agésilas, Tite et Bérénice, Pulchérie*, qui sont des comédies héroïques, *Rodogune* et *Héraclius*, qui sont des mélodrames en vers. M. Deschanel ne l'ignore pas, puisqu'il s'arrête sur quelques-unes de ces pièces. Mais il ne donne comme « romantiques » et originales que celles où il découvre à quelque degré le mélange de familier et de tragique qu'il a déjà trouvé dans *le Cid*. D'après lui, ce que Corneille poursuivait et ce qu'il aurait réalisé si on l'avait laissé tranquille, c'est « la peinture de la vie humaine en sa complexité, en ses divers aspects, tantôt élevés, tantôt bas, au moyen de ces sortes de drames mixtes, familiers et héroïques, et aussi de ces expressions prises de la langue populaire ou bourgeoise, qui parfois surprennent, mais qui n'en sont pas moins justes et vraies ». Malheureusement son respect des règles l'a paralysé et nous a privés d'on ne sait quels merveilleux chefs-d'œuvre.

Si j'ose dire ma pensée, il m'est impossible de voir la vraie originalité de Corneille dans ses fréquents retours à la tragi-comédie, qu'il n'avait point inventée; et, d'autre part, je ne crois pas que le respect des règles ait été une entrave réelle au développement de son génie. Ceci demanderait une longue démonstration et je n'ai pas le loisir de la faire ici, où peut-être on ne la supporterait pas. Je ne puis qu'indiquer ce que me suggère une lecture attentive de tout le théâtre de Corneille et surtout de ses *Trois Discours* et de ses *Préfaces* et *Examens*.

1° La vraie et la plus intime originalité de Corneille consiste dans sa conception très personnelle de la *grandeur* et dans la ténacité avec laquelle il s'est attaché à cette conception en l'exagérant toujours davantage. Là est l'unité de son théâtre. « La dignité de la tragédie demande, dit-il, quelque grand intérêt d'État, ou quelque passion *plus noble* et *plus mâle* que l'amour... Elle veut une action *illustre, extraordinaire*, etc. » Pour lui, les grandes passions sont l'orgueil du sang, l'ambition, la vengeance, c'est-à-dire celles qui tendent la volonté et qui ont pour conséquences de grands événements matériels. Il y a, il faut bien le dire, quelque grossièreté dans sa conception. L'ambition politique lui semble « une plus grande passion » que l'amour, parce qu'un royaume est plus grand qu'une femme. L'amour lui semble « peu noble » et peu « mâle » parce qu'il subit plus qu'il n'agit. Voilà ce qu'il a toujours pensé, et presque dès ses débuts. Alidor, qui, dans *la Place royale*, repousse sa maîtresse quoiqu'il l'aime, et cela pour le plaisir de se sentir libre et de jouir de sa volonté, donne la main à Eurydice, qui, dans *Suréna*, laisse tuer son amant par orgueil. Corneille en vient à n'estimer grand que ce qui est royal, et à ne plus voir de beauté que dans l'effort même de la volonté, abstraction faite du but. Plus d'amour, plus de faiblesse ni de tendresse humaine, plus de larmes; plus rien d'humain ni de vivant que l'ascension persistante et comme désespérée du vieux poète vers son froid idéal. Le mot de La Bruyère est plein de choses : « Ce qu'il y avait d'éminent en lui, c'est l'esprit, qu'il avait sublime. »

Là est, je pense, l'originalité, le *romantisme* de Corneille; et le mot viendrait d'autant mieux ici qu'il y a dans l'imagination du chef des romantiques une outrance, une énormité du même ordre que celle qui éclate chez le père de Théodore et de Rodelinde.

2° Si Corneille n'avait jamais connu les règles, son théâtre serait très peu différent de ce qu'il est. Le mot de maître Guérin ne convient nulle part mieux qu'ici : Corneille respecte les

règles puisqu'il les tourne. Mieux que cela, il commence, en général, par les faire plus rigoureuses qu'elles ne sont dans Aristote : après quoi, il les apprivoise, comme il dit. La « purgation des passions par la tragédie », qui n'est dans la *Poétique* qu'une constatation, Corneille en fait une loi, et, comme il entend mal le texte grec, une loi d'une rigueur absurde. Puis, à force de distinctions et de subtilités, il trouve moyen de démontrer que la κάθαρσις se produit dans toutes ses tragédies. Ainsi du reste. Des quatre sortes d'actions qu'Aristote recommande comme les plus tragiques, il finit par mettre au-dessus des autres celle qu'Aristote estime le moins. Son respect scrupuleux de l'histoire ne l'empêche pas de la bouleverser dans *Rodogune, Héraclius, Sertorius*. Il a été un peu moins hardi contre l'unité de jour et l'unité de lieu. Cependant il avoue qu'il ne les a pleinement observées que dans *Horace, Polyeucte* et *Pompée*. Il révère beaucoup plus Aristote qu'il ne le suit. En somme, il a fait, à très peu de chose près, ce qu'il a voulu. Il se vante dans la moitié de ses *Préfaces* d'avoir innové. Son génie raisonneur allaît de lui-même à l'unité la plus stricte dans la composition. Peut-être, s'il n'eût pas connu les règles, eût-il mis en action une partie des expositions si embrouillées de *Rodogune* ou d'*Héraclius;* mais c'est tout.

IV.

Je trouve donc que ce mot de *romantisme* a exercé çà et là une sorte de maligne influence sur la critique de M. Deschanel.

Son livre, tel qu'il est, pourrait être tout aussi justement intitulé *le Réalisme des classiques*. Et, de fait, M. Deschanel paraît en plus d'un endroit regarder le réalisme comme tout proche du romantisme. Peut-être avec raison, quoi qu'en pense M. Zola. Je crois même que le réalisme des classiques eût été plus facile à définir que leur romantisme, et cette veine plus aisée à suivre que l'autre. Assurément on ne trouverait point chez nos classiques d'œuvres ni de théories exclusivement réalistes ; mais on signalerait dans quelques-uns de leurs jugements et déjà dans certains fragments de leurs peintures des tendances ou des préparations à la doctrine et à l'art qui mènent présentement si grand bruit. Rien de moins rare dans notre ancienne littérature que ce qu'on peut appeler, sans trop abuser des mots, des réactions naturalistes.

Corneille déjà fait la sienne. Il attribue le succès de *Mélite* « au style naïf qui faisait une peinture de la conversation des honnêtes gens ». Il fait dire à l'un de ses personnages :

> Oh ! pauvre comédie, objet de tant de veines,
> Si tu n'es qu'un portrait des actions humaines,
> On te tire souvent sur un original
> A qui, pour dire vrai, tu ressembles fort mal.

Il y a dans *la Galerie du Palais* des scènes parisiennes prises sur le vif des mœurs du jour et d'où procèdent nombre de piécettes du XVIIe siècle (de Poisson, de Chevalier, de Boucher, de Donneau de Visé), lesquelles montrent assez que l'exactitude et l'abondance des détails extérieurs ne sont pas toujours la vie.

Molière, qui fonde la comédie de mœurs, veut encore plus de vérité que le bonhomme Corneille n'en mettait ou n'en croyait mettre dans *Mélite* ou dans *la Galerie du Palais*. « Lorsque vous peignez les hommes, dit-il, il faut peindre *d'après nature;* on veut que ces portraits ressemblent; et vous n'avez rien fait si vous n'y faites reconnaître les gens de votre siècle. »

Son théâtre est un tableau, non pas complet, mais très sincère, de la société de son temps. Et si la mort ne l'avait interrompu, qui sait ce qu'il aurait pu faire et si, parmi la société de la seconde moitié du XVIIe siècle, un seul type intéressant lui aurait échappé? Qui peut dire aussi jusqu'où il serait allé dans la peinture plus circonstanciée de la vie réelle, aristocratique, bourgeoise ou provinciale? On aime dans *l'Avare* le mémoire détaillé de maître Simon et la préparation du menu d'Harpagon; dans *le Malade imaginaire*, la scène du notaire et l'interrogatoire de la petite Louison. *Les Femmes savantes*, en plus d'une scène, nous donnent la sensation d'un intérieur bourgeois. Avec *la Comtesse d'Escarbagnas*, nous entrons franchement dans les platitudes de la vie provinciale, et le détail en est déjà poussé très avant. Et qui sait si Molière n'aurait pas repris l'esquisse tracée par Dorine dans le *Tartufe :*

> Vous irez par le coche en sa petite ville
> Qu'en oncles et cousins vous trouverez fertile, etc.

On remarque, si je ne me trompe, dans la dernière partie de son théâtre, un goût croissant de la réalité.

Sur Boileau, Racine, La Fontaine, Saint-Simon considérés comme réalistes, M. Deschanel a de vives remarques dans son dernier chapitre.

La Bruyère aussi nous peint autre chose que des âmes toutes nues. Ce qui est remarquable dans ses portraits, c'est qu'il ne sépare guère l'homme intérieur de l'homme extérieur. Il voit à la fois l'âme et le corps et ne nous prend pas pour de purs esprits, mais bien pour des êtres qui ont une figure, un ton de voix, un tempérament, qui mangent, qui font des gestes, etc. Toujours il voit en même temps le sentiment et l'attitude, et souvent ne montre que l'attitude et laisse deviner le sentiment. C'est pourquoi ses personnages sont vivants : il les peint tout entiers. Voyez *Giton, Phédon, Gnathon, Onuphre*. S'il avait écrit un roman, j'imagine que c'eût été quelque chose de très différent, je ne dis pas du *Grand Cyrus*, mais même de *la Princesse de Clèves*.

On pourrait pousser plus loin. On rencontrerait en chemin les quarante comédies de Dancourt. On verrait que son théâtre est le plus fertile en documents sur le train de la vie et des mœurs, le plus vrai du répertoire classique, et que Dancourt ne serait pas mal appelé le père du vaudeville réaliste, à la façon de M. Meilhac ou de M. Gondinet.

Marivaux n'a pas toujours marivaudé. Voyez dans *Marianne* le portrait de la prieure, et surtout Mme Dutour, la marchande de linge, et la façon dont elle parle aux cochers. — Il s'en

faut d'assez peu que *le Paysan parvenu* ne soit un roman naturaliste. On y trouve jusqu'aux procédés de la nouvelle école. Il y aurait là matière à toute une étude. Entre vingt passages caractéristiques, je retiens celui-ci (sur l'intérieur des demoiselles Habert, deux vieilles sœurs dévotes) :

« Nous entrâmes dans une maison où tout me parut étoffé, et dont l'arrangement et les meubles étaient dans le goût des habits de nos dévotes. Netteté, simplicité et propreté, c'est ce qu'on y voyait. On eût dit que chaque chambre était un oratoire; l'envie de faire oraison y prenait en y entrant : tout y était modeste et luisant; tout y invitait l'âme à y goûter la douceur d'un saint recueillement... Les débris d'un déjeuner étaient là sur une petite table; il avait été composé d'une demi-bouteille de vin de Bourgogne presque toute bue, de deux œufs frais et d'un petit pain au lait. *Je crois que ce détail n'ennuiera pas : il entre dans le portrait de la personne dont je parle.* »

Petite phrase, mais extrêmement précieuse. Si je ne me trompe, le roman selon Balzac et sa postérité y est en germe.

On pourrait étudier au même point de vue Sedaine et Saurin. On n'oublierait pas les théories dramatiques de Diderot, certains détails de la mise en scène de ses drames et surtout certaines pages de ses petits romans. On noterait l'entrée de la nature dans le roman avec *la Nouvelle Héloïse*. Et l'on trouverait de jolis exemples de « vérité vraie » chez Restif de la Bretonne, qui, malheureusement, n'a ni pudeur ni style.

Comme je l'ai dit, ce « réalisme » de notre ancienne littérature ou se réduit à des tendances ou ne se marque que dans des pages isolées. On n'en constate pas moins chez les écrivains des deux derniers siècles — et il serait facile de remonter plus haut — un acheminement parfois interrompu, mais toujours recommençant, vers l'expression d'une vérité de plus en plus exacte et complète, et extérieure autant qu'intérieure.

V.

Nous ne sommes pas si loin qu'il semble de M. Deschanel. Je pense même que nous sommes en plein dans l'esprit de son livre. En dépit des querelles de détail que nous lui avons faites pour être en paix avec notre conscience, son intention ressort assez. Ce qu'il étudie et veut dégager, c'est tout ce qui dans la littérature classique annonce celle du XIXe siècle. Il mesurerait volontiers le mérite des classiques à leur degré de ressemblance avec nous. Son livre, au fond, est une glorification indirecte de la littérature contemporaine, et certes je ne m'en plaindrai pas. J'incline à croire que c'est là d'excellente critique et vraiment libérale. On a assez souvent montré par où la littérature classique diffère de celle de nos jours, et plusieurs ont pris à tâche de creuser entre les deux un abîme. Il vaut mieux nous rappeler que le présent était en germe dans le passé, que notre intelligence y a ses racines et que nous ne sommes pas des créatures neuves de tout point. Si nous avons en nous l'âme de nos pères — et c'est ce qui fait que nous les comprenons quand nous voulons en prendre la peine, — nos pères aussi avaient en eux quelque chose de notre âme. Ce qu'il y a dans nos lettres et nos arts d'extrême et de particulier à notre temps — le *romantisme*, le *naturalisme*, le *modernisme* — ne les étonnerait pas autant qu'on pourrait le croire; car tout cela fut chez eux en puissance; ils l'ont entrevu par instants et l'on trouve dans leur œuvre des traits fugitifs qui y ressemblent. Nos classiques ont excellé dans la peinture de l'homme en général; ils ont connu l'éloquence plus que la poésie; ils ont eu le pli du respect, l'amour de la règle et même des règles; ils ont estimé sur toutes choses la noblesse et l'harmonie de la composition. Nous avons, nous, plus d'inquiétude, de curiosité et de liberté, un goût du raffiné et du violent, la passion de la nature, une information plus étendue sur l'homme. Mais il y avait déjà bien quelque chose de cela chez les plus aventureux ou les plus aiguisés de nos classiques. Et, de même, les plus posés des écrivains de nos jours ont gardé les qualités jadis dominantes : ainsi, pourrait-on dire, *litteræ non faciunt saltus*. L'évolution s'est faite par un accroissement de science et par un affinement de sensibilité. Les impressions que l'artiste reçoit de la réalité se sont extrêmement multipliées et compliquées; mais, en somme, la vieille âme humaine ne s'est point enrichie de facultés neuves. Toute la mélancolie moderne tient dans tel vers de La Fontaine; tout le pittoresque de Théophile Gautier est enveloppé dans tel vers de Boileau; et les *Rougon-Macquart* sommeillent sans s'en douter dans telle page de La Bruyère ou de Saint-Simon.

En résumé, le livre de M. Deschanel est très intéressant, non seulement par les idées qu'il exprime, mais par celles qu'il suggère : et ce n'est pas un mérite commun. Si nous ne sommes pas tombé partout d'accord avec lui, il nous pardonnera. Il voudra bien considérer qu'on n'est pas toujours compris même lorsqu'on croit être clair, et que, du reste, si nous avons pu sur quelques points résister à son livre, nous n'aurions sûrement pas résisté à sa parole. Les auditeurs du Collège de France le savent bien.

JULES LEMAITRE.

LE THÉATRE ET LES MŒURS

Le drame dans Victor Hugo (le Roi s'amuse)

J'ai entendu conter ces jours derniers à M. John Lemoinne l'ébullition de la classe de quatrième, à Stanislas, le lendemain de la première d'*Hernani*. Le professeur de quatrième était un classique intransigeant. Il avait pris avec sollicitude son billet pour *Hernani*, et il était parti pour la première, muni de sa plus grosse clef. Ses élèves l'attendaient avec une impatience bien naturelle. Il arriva en classe, suffoqué. « Vous ne le croiriez jamais, s'écria-t-il en plaçant sa toque sur sa chaire. — Quoi? quoi? hurlait la gent écolière. — Non! vous ne le croiriez pas... Ce n'est pas la peine que je vous le dise... Ainsi!... Je vais vous le dire tout de même...

Ne le croyez pas si vous voulez!... Savez-vous quel est le premier vers de la pièce? Le voici :

> Serait-ce déjà lui? C'est bien à l'escalier
> Dérobé...

Ça, un vers de tragédie! Ah! ah!... Dérobé! Quel enjambement! Dérobé! Dérobé!... Messieurs, nous allons lire ensemble un beau passage d'*Achille à Scyros,* poème par Luce de Lancival. »

Le temps de ces haines littéraires est passé. Ces colères burlesques n'ont pas laissé d'écho dans la génération présente. M. Victor Hugo est établi dans sa gloire. On ne la conteste plus. Mais, d'autre part, on ne se laisse plus imposer par elle. Mercredi dernier, 22 novembre, Paris était venu au *Roi s'amuse* pour acclamer le poète et le drame; l'acclamation a expiré sur les lèvres; on est resté de glace. Le public n'a pas une seule fois vibré.

C'est que la pièce est, en effet, sans émotion.

I.

M. Victor Hugo possède à un haut degré le don des accessoires et de l'appareil du drame. Il ne possède pas le don du drame même. Shakespeare et Racine représentent les deux extrêmes du drame moderne; M. Victor Hugo est aussi éloigné de l'un que de l'autre, ce qui ne veut pas dire qu'il soit entre les deux. L'entre-deux est assez bien représenté chez nous par Ponsard, qui a réussi à faire entrer l'allure de Shakespeare dans le cadre de la tragédie classique. Qu'est-ce que le drame shakespearien? C'est une succession d'actes et d'événements qui se déroulent immédiatement et crûment sous les yeux mêmes du spectateur, et qui naissent logiquement d'une situation fondamentale et du choc de passions dominantes et contradictoires. Il y a dans *Othello* un nombre infini d'incidents infiniment divers. Ils concourent tous vers le même but. Ils enveloppent tous, sous la variété de leurs formes, comme une éclosion inévitable, la fureur finale du More et le destin tragique de la patricienne de Venise. Qu'est-ce que le drame racinien? C'est l'analyse minutieuse des mouvements de l'âme, pour trois ou quatre personnages principaux, dans la crise capitale de leur passion dominatrice ou de leur vie. Le spectateur n'assiste pas aux événements qui la préparent; il n'assiste pas davantage aux actions qui la dénouent. Les uns se sont passés bien longtemps avant le moment du drame; les autres sont perpétrées le plus souvent dans la coulisse. Mais leur réflexion sur le cœur de chaque personnage en scène est présente, vivante et poignante; et ce cœur s'ouvre et palpite jusqu'en ses replis les plus cachés devant le spectateur, qui perçoit à l'instant même l'effet nécessaire des événements et l'explication indubitable des actes. Non seulement, quoi qu'ait dit M. Taine, la tragédie classique, pourvu que ce soit Racine, Corneille, ou à tout le moins Voltaire qui la manie, est une action et un drame; mais encore c'est le drame sous sa forme la plus concentrée et par conséquent la plus saisissante. Quelle que soit d'ailleurs la différence de figure du drame racinien et du drame shakespearien, quelque abîme qui sépare dans l'un et l'autre drame les procédés de composition, les mœurs, la conception historique et poétique, il n'est pas moins vrai que la nature du pathétique et sa genèse restent les mêmes. Moi, spectateur, je ne suis pas affecté d'*Othello,* en somme, autrement que de *Phèdre.* Dans l'un et l'autre cas, j'ai devant moi une situation que je saisis sans effort, des tempéraments qui sont dans la nature et dans l'histoire et qui n'ont pas été arbitrairement forgés par le poète en sa fabrique cérébrale; des passions puissantes, ici plus brutales et plus nues, là décorées d'un vêtement plus raffiné, simples pourtant et qui sont celles de tous les êtres créés, du lion courageux et du faon timide comme de l'homme lui-même. Le poète a subi le premier, sincèrement et naïvement, l'émotion tragique qu'il cherche à me communiquer; il a pleuré, il s'est indigné, il a tremblé avant de prétendre me faire m'indigner ou pleurer ou trembler. La forme du drame est ce qu'on voudra. La forme mise à part, le poète ne s'est rien permis, pour le fond de l'âme, d'artificiel et d'arbitraire.

Qu'est-ce que le drame de M. Victor Hugo? C'est une succession de thèmes philosophiques et historiques, où manque presque toujours la psychologie de l'individu comme celle des situations sociales, mais qui sont traités avec une éloquence poétique. C'est du drame de M. Victor Hugo, et non du drame français au XVIIe siècle, qu'on doit dire que tout s'y passe en discours et en déclamations. On sourit aujourd'hui quand on songe de quelles épigrammes acérées le cénacle, en 1830, poursuivait le système des tirades de l'ancienne tragédie et l'institution antique et vénérable du confident. C'était bien la peine de tant se moquer du confident de tragédie pour le remplacer par le monologue interminable, procédé qui n'exige pas, de la part du poète, un plus grand effort d'imagination et qui est beaucoup moins vraisemblable. C'était bien la peine de regarder à la loupe la rhétorique si discrète de Racine et de la dénoncer avec fracas, pour nous apporter à la place les antithèses patiemment construites, les périodes d'une complication implacable et préméditée, les énumérations colossales!

Dans les tragédies ou drames en vers de M. Victor Hugo, on ne sent pas un déroulement progressif de l'action. Le nœud se donne des airs de nœud gordien; il est en réalité le plus lâche du monde; les incidents sont forcés, inattendus, souvent baroques, toujours trop brusques; tout cela ne fait pas une péripétie. Les costumes, les gestes et les attitudes remplacent les caractères; les passions sont incertaines; le poète, qui peint à fresque, ne prend pas même la peine de dessiner nettement les positions réciproques. Quoi de plus inconsistant qu'Hernani, ce bandit aragonais qui ne parle que de meurtre et d'échafaud, qui joue l'Erynnie attachée aux pas de don Carlos — *De ta suite, j'en suis!...* — qui veut sans cesse le tuer, le tient sans cesse au bout de son poignard et ne le tue jamais! Quoi de plus incompréhensible que Ruy-Blas, qui, étant favori de la reine et premier ministre dans un État despotique, souffre d'être menacé et perdu par un scélérat qu'il a vingt moyens de faire taire? Le drame

s'effondre si l'on ne fait pas l'effort très difficile de supposer que ce Ruy-Blas, amoureux, ambitieux et patriote, est paralysé jusqu'à l'idiotisme subit par l'idée qu'il a été laquais ! L'a-t-il été, seulement? Était-ce être laquais, dans ce temps-là, qu'être attaché à la maison d'un grand seigneur en qualité de valet de chambre secrétaire? Admettons que Ruy-Blas ait été laquais. Il ne l'a été que d'une façon accidentelle ; et ce ne serait pas la peine d'en parler tant s'il n'éprouvait le besoin irrésistible d'être un homme fatal. Je ne sais si c'est M. Victor Hugo qui a inventé l'homme fatal. Je suis porté à le croire : *Hernani* est venu avant *Antony*. Toujours est-il que s'il n'a pas créé l'homme fatal, il l'a popularisé. C'est son héros favori. C'est lui, c'est ce maudit de la nature et de la société, c'est ce révolté élégiaque, pittoresque ou furieux contre la société et la nature, que M. Victor Hugo a installé dans tous ses drames. Hernani, Triboulet, Ruy-Blas, Didier, Othbert jouent tous le personnage de l'homme fatal. En créant l'homme fatal cependant, M. Victor Hugo a plutôt créé un travers qu'un caractère. Othbert, Didier, Ruy-Blas, Hernani, Triboulet lui-même sont des êtres faibles, titanesques seulement dans leur langage, à qui les rébellions fécondes sont inconnues.

Mais ce qui fait surtout défaut dans le drame de M. Victor Hugo, c'est la passion sincère et l'émotion jaillissante. Il y supplée par l'appareil théâtral Ses drames sont, avant tout, des spectacles. Il y aurait beaucoup à dire sur ce chapitre. Nous ne contestons pas tout ce que M. Victor Hugo, par le soin du costume et l'activité de la mise en scène, a ajouté au drame de cliquetis et de mouvement. Il faut pourtant quelque autre chose. Le cercueil de *Lucrèce Borgia,* le cortège lugubre de *Marie Tudor,* le sac sinistre du *Roi s'amuse,* la litière écarlate du cardinal dans *Marion Delorme,* nous communiquent tout d'abord un choc rapide de terreur ou bien plutôt de surprise. Mais La Harpe l'a dit : « Malheur à qui ne cherche qu'à étonner; car on n'étonne pas deux fois ! » On est resté insensible l'autre jour devant le sac où s'enveloppe le cadavre de Blanche : c'est que le sac était prévu, connu et escompté.

II.

S'il n'y a dans le drame hugolesque ni action dramatique, ni émotion dramatique, ni caractère dramatique, il n'y a donc rien? Il y a, au contraire, beaucoup. Il y a un grand écrivain qui y développe la langue créée par lui. Il y a un grand poète qui y déroule sa poésie. Il y a une âme-peuple touchée d'un rayon du soleil de 1830, qui s'y exprime et y resplendit. Il y a un Titan révolté, celui-là réel et vrai ; il y a une muse déchaînée de la colère tribunitienne, qui, sous le coup des événements, fera un jour retentir les *Châtiments,* et qui, jusque-là, s'épanche en des fictions contre tout le bas, tout le vil, tout le méchant, tout le grotesque des gouvernements de despotisme et de décadence. Et il y a aussi les ondines rêveuses et les sylphes vaporeux, la harpe, pleine de grâce, et la lyre, pleine de frissons étranges, du romantisme. Partout où l'œuvre théâtrale exprime avec saillie le poète, le tribun, l'écrivain, elle se relève; elle n'en devient pas pour cela un drame; elle devient n'importe quoi de tressaillant de musical qui subjugue et qui charme.

La langue de M. Victor Hugo, qui est ce qu'on a le plus contesté en lui, restera sa gloire dans la postérité comme elle est sa conquête. Il fallait que cette langue fût. A la fin du premier empire, la belle langue française était devenue, entre les mains des derniers épigones du genre classique, semblable à une cavale autrefois noble, qui est maintenant épuisée et efflanquée. M. Victor Hugo a monté la cavale, il l'a piquée de l'éperon; et il lui a donné un mors aux dents superbe. Ou bien, si l'on veut, il l'a désarticulée, démembrée, désossée, massacrée; il l'a jetée toute vive dans la chaudière bouillante, comme fit Médée pour Éson, et il l'a tirée de là rajeunie. La langue française a recouvré, avec lui et par lui, la puissance de coloris et l'heureuse brutalité de l'expression oratoire qu'elle avait perdues depuis Bossuet; elle s'est enflée, comme jamais, de colère et d'orgueil; et cela, quoi qu'on ait dit, selon la loi rationnelle d'évolution qui était en elle. A beaucoup d'égards, M. Victor Hugo doit être tenu pour un formidable perturbateur de l'esprit français, non de la langue elle-même. Il a créé à profusion des formes, des couleurs, des rythmes et des sons. Il a été peintre avec le mot et musicien avec le vers.

La belle enfance de fils de soldat, la plus heureuse qu'on puisse rêver, la plus féconde pour un poète, l'a promené, de sa naissance à sa douzième année, à travers la France, l'Italie et l'Espagne, parmi les gestes grandioses de l'épopée impériale. C'est alors qu'il a amassé à son insu son premier trésor d'impressions, de couleurs et de lumières. L'Espagne surtout, en bien comme en mal, s'est marquée fortement en lui; sa poésie a bien souvent, trop souvent, la magnificence aride de la sierra castillane. Il a acquis pour toujours, dans cette odyssée de l'enfance, le sens de la couleur locale et celui de la couleur historique. Quelles que puissent être les erreurs historiques matérielles qu'on trouve dans ses drames, l'impression générale du moment historique y est presque toujours juste; la divination de l'histoire y est presque toujours sûre et exacte. Nous sommes bien, avec *Lucrèce Borgia,* dans l'Italie des tyrans du moyen âge; avec *Hernani* et *Ruy-Blas,* dans l'Espagne du XVIe siècle et dans celle du XVIIe siècle; avec *Marion Delorme,* dans la France de Louis XIII. La magie de la résurrection historique par la poésie, malgré l'excès, malgré le débordement des particularités fausses, pédantesques, arbitraires, est poussée dans les *Burgraves* à un point de puissance incroyable. On y tient, dans l'étroit espace d'un burg, l'Allemagne profonde et touffue du XIIe siècle. Un vent frais du Danube allemand et du Rhin court à travers ces pages. Que disons-nous? le Danube lui-même y semble couler avec son ampleur de grâce; le Rhin, avec son mystère tranquille et son âpre douceur. Remarquons, en passant, qu'ici c'est peut-être la race qui agissait en M. Victor Hugo. Son père était de Lorraine, son nom de famille Hugo est allemand; les prénoms de son père, *Léopold-Sigisbert,* sont encore plus caractéristiques

dans le même sens. L'Espagne est l'un des grands facteurs de la poésie hugolesque; l'Allemagne en est un autre.

Aussi M. Victor Hugo a pour véritable empire la ballade, le romancero, l'épopée. Il a le don de l'épopée autant qu'il a peu celui du drame. Il l'a à un degré unique dans notre littérature. Sa langue, comme sa forme d'imagination, est épique. Comment se fait-il qu'ayant été seul ou presque seul épique dans la France des temps modernes, il n'ait pas donné à la littérature française l'épopée qui lui manque? Ce n'est pas le lieu d'en chercher les raisons. M. Victor Hugo ne laissera, dans le genre qui était le sien, que les splendides fragments de *la Légende des siècles* et des *Quatre Vents de l'Esprit*. Mais tout ce qu'il a écrit qui n'était pas purement lyrique s'est tourné de soi-même au ton de l'épopée. C'est la loi qui domine son théâtre. Hernani, Carlos, don César, Barberousse, Magnus, Othbert, Régina, la reine d'Espagne, qui ne sont pas des personnages de drame, sont en revanche des héros d'épopée, de romancero et de ballade. Les drames où ils se meuvent impliquent une ballade ou un poème épique dialogués. Quand la langue n'y fléchit pas, quand le vers ne s'y perd pas dans la diffusion, comme généralement la sensation historique s'y trouve avec la sensation épique, nous sommes enveloppés de sublime; nous sommes enlevés dans le courant des siècles et de leur légende. C'est le grand effet que produisent sur nous, par endroits, *Hernani, Ruy-Blas,* et surtout les *Burgraves,* la plus belle œuvre peut-être (intrigue dramatique mise à part) qui soit sortie des mains du poète.

III.

Tout autre, malheureusement, est *le Roi s'amuse*. Les défauts ordinaires du système théâtral de M. Victor Hugo et de son talent s'y montrent comme ailleurs. Ils ne sont pas rachetés comme ailleurs par les éclats de son génie.

On ne rencontre que bien peu, dans *le Roi s'amuse,* de ces explosions de beaux vers et de poésie ou grande ou poignante qui nous ravissent dans le théâtre de M. Victor Hugo. On ne peut citer que la prise à partie du roi par Saint-Vallier, au premier acte, et le monologue de Triboulet au cinquième; encore ce dernier morceau est-il çà et là un peu phraseux et vagabond. L'un et l'autre morceaux, pour des causes différentes, ont manqué leur effet. La scène où paraît Saint-Vallier fait bien comprendre la différence des conditions de l'épopée, qui se lit, et du drame, qui se voit. A la lecture, Saint-Vallier arrive et débite ses imprécations : elles sont belles, et nous n'en demandons pas davantage, quoique rien ne nous ait préparés à son arrivée. Au théâtre, sa venue, qu'on ne nous a pas fait pressentir, nous déroute. Nous nous demandons d'où il sort, ce qu'il est, ce qu'il vient faire; pourquoi il surgit à ce moment-là et non à un autre; et c'en est fait de la tirade. Il en est du détail des vers comme de l'ensemble du morceau. L'expression épique n'est pas toujours l'expression théâtrale. Tout le monde sait par cœur les deux vers :

Et vous avez flétri, déshonoré, brisé,
Dame de Poitiers, comtesse de Brézé.

A la lecture, le second vers est saisissant : mettez-le dans la *Légende des siècles;* il restera ce qu'il est, décoratif et de belle allure. Au théâtre, une idée nous prend tout de suite. Que fait à l'affaire qu'elle soit comtesse de Brézé? Le *comtesse de Brézé* ne relève plus l'imprécation de Saint-Vallier; il l'affaiblit.

La puissante couleur historique fait ici complètement défaut. L'impression générale est fausse, et non plus seulement le détail matériel. Nous ne reconnaissons pas la Renaissance et le XVIe siècle. Nous ne reconnaissons pas les robustes châtelains du Périgord et du Dauphiné, gens de guerre et non de cour, avides de bons coups d'épée et d'aventures, qui, n'ayant plus, comme leurs pères, à se défendre contre l'Anglais, se ruèrent sur l'Italie avec leur *furia* joyeuse. Les gentilshommes qu'on nous montre sont des courtisans du temps de l'Œil-de-Bœuf, mais dépouillés de leur vernis de politesse et de galanterie. Nous reconnaissons encore moins François Ier, prince aimable et spirituel entre tous. Celui qu'on nous montre sous ce nom est le plus indistinct des personnages. Il pourrait être tout aussi bien Henri VIII, Sultan Saladin dans son jardin, Jeanne de Naples; un librettiste italien a pu le prendre tel quel et en faire sans difficulté un duc de Mantoue, régnant je ne sais quand. J'entends bien que le poète n'est nullement obligé de respecter le caractère réel du personnage historique qu'il introduit dans son poème. Parbleu! le Richelieu des *Trois Mousquetaires* est un bien drôle de polichinelle, et je vous assure qu'il m'importe peu, mais parce que l'auteur ne le met pas en vedette et ne me laisse respirer pour personne que pour d'Artagnan, Porthos et Aramis. J'entends bien que M. Victor Hugo a voulu peindre, selon son titre, le roi qui s'amuse et tout le désordre et toutes les catastrophes qui sortent d'un amusement royal, et qu'ainsi son droit d'auteur dramatique était, si cela lui convenait, de réunir dans la personne de François Ier toutes les manières royales de s'amuser en aimant, la manière libertine d'Henri IV devenu barbon, la manière despotique de Louis XIV, la manière blasée et dépravée du Régent, la manière curieuse et sans dignité de Louis XV. Mais alors, dressant un type plus que peignant un roi déterminé, il eût bien fait de reléguer son roi qui s'amuse dans le lointain des temps et des lieux, de le faire prince d'Antioche ou d'Arménie au temps de Gengiskan, de nous mettre enfin en pleine légende, comme nous y sommes dans *Hernani, Ruy-Blas* et *les Burgraves*. M. Victor Hugo nous place au contraire, de parti pris, à l'un des points les plus modernes et les plus lumineux de l'histoire. Ce serait le moins qu'à défaut du drame, nous ayons le spectacle vrai d'un siècle et la vision vraie des héros de ce siècle.

Le drame y est bien; mais il ne porte pas. Scribe trouvait que dans *le Roi s'amuse* le drame était bien conçu et bien construit, et Scribe s'y connaissait. Le drame est bien construit certainement, en comparaison d'*Hernani* et de *Ruy-Blas*. Le drame est supérieurement conçu, je ne le nie pas, en comparaison des *Burgraves,* dont l'affabulation vulgaire

et compliquée donnerait la nostalgie de *Gaspardo le pêcheur* et du *Sonneur de Saint-Paul*. Il est aussi bien conçu et aussi bien construit qu'il vous plaira. Il offre tous les agréments obligés : un enlèvement, une fille séduite, un complot contre la vie du prince, un abominable quiproquo de meurtre accompli dans la nuit orageuse :

Une tempête au ciel; un meurtre sur la terre.

Et, avec tout cela, il fait long feu! Nous n'avons pas sur tant de malheurs le plus petit moment d'angoisse ou de pitié. Pourquoi? Ah! pourquoi? C'est là le secret. Pourquoi l'opium fait-il dormir? Parce qu'il a une vertu dormitive. Pourquoi un drame si bien construit ne nous communique-t-il pas l'émotion dramatique? Parce que l'auteur n'a pas dans son génie de savoir nous la communiquer. Il n'y a pas d'autre raison.

Il y en a bien une autre : c'est que Triboulet, qui est le personnage principal, n'a ni ne peut avoir de puissance d'action sur le spectateur. Il ne vit pas; il ne palpite pas; il ne saigne pas. Il ne fait que des phrases sur lui-même et ses malheurs, et rarement à propos. Que ses plaisanteries sont massives au premier acte! Qu'elles répondent peu à l'idée d'un Ésope de cour qui enveloppe la leçon dans l'épigramme et la sagesse dans la farce! Et il rit, après ce qu'il a dit; le roi rit; les courtisans rient; ils rient tous : il n'y a que le public qui ne rit pas.

IV.

La pièce ne pouvait se soutenir par elle-même; l'interprétation n'a pas eu ce qu'il fallait pour en pallier l'insuccès.

MM. les comédiens, particulièrement MM. les comédiens ordinaires de la république, sont dans une voie très heureuse pour eux en tant qu'hommes et *gentlemen;* ils ne sont pas dans une aussi bonne voie en tant que comédiens. Depuis vingt-cinq ans, sortis enfin tout à fait de l'espèce de couvent de Bohême où l'opinion les parquait, ils ont obtenu tous les genres de satisfaction séculière qu'ils pouvaient souhaiter. Une belle dame, au XVIIe siècle, tâchait à dissimuler de son mieux qu'elle n'avait pas su résister à Baron. Au XVIIIe, elle avouait Jélyotte, mais seulement à deux ou trois amies des plus particulières. Elle s'affiche aujourd'hui franchement pour le ténor et pour le jeune premier à la mode. Ceux des membres de la Comédie-Française qui ont de la tenue dans leur vie — et c'est tous ou presque tous — reçoivent de plus en plus des mœurs droit complet de bourgeoisie. Ils ont voulu être du monde; ils en sont. Ils ont voulu être quelque chose dans l'instruction publique; ils y sont officiers. Ils ont voulu la croix; ils l'ont. Ils possèdent maison d'habitation rue Jouffroy et maison de rapport boulevard Péreire. Ils établissent bien leurs filles et ils marient bien leurs fils. Nous n'aurions qu'à nous applaudir pour eux de leur nouvel état social et de leurs solides qualités de propriétaires; nous n'aurions qu'à les féliciter très sincèrement de leurs vertus de famille, s'ils ne devenaient petit à petit aussi solennels et aussi guindés à la scène qu'ils sont rangés à la ville. Qu'on les mette de l'Académie française et du Sénat inamovible, si l'on veut; je ne m'y oppose pas; ils feront là aussi bonne figure que plus d'un que je sais. Mais, diantre, qu'ils n'oublient pas que leur première gloire est d'amuser le public et de le tenir sous le charme du rire ou de l'émotion! Qu'au moins, à partir de six heures du soir, ils daignent redevenir comédiens sans arrière-pensée!

Ils ne jouent plus. Ils pontifient, ils exercent un sacerdoce, ils sont tous, comme l'a désiré M. Legouvé, des madones de l'art, même les hommes, même en faisant Sbrigani ou Petit-Jean. Que diable voulez-vous que M. Got, qui est maître de conférences à l'École normale, se livre à des excès de verve mimique, au premier acte du *Roi s'amuse,* et tâche à répandre ainsi sur le personnage de Triboulet un peu de la fantaisie bouffonne que le poète n'a pas réussi à y mettre! Bon, cela, pour Lassouche ou Baron *minor!* Le drame romantique exige de l'acteur des rugissements, des ironies tourmentées, des sanglots, des hoquets; et, comme la poésie de M. Victor Hugo n'a rien à démêler avec le goût, du moins avec les timidités ordinaires du goût, on ne doit pas craindre, quand on dit ses vers, de déclamer avec éclat, au besoin avec vulgarité, de mettre tout au vent, flamberge, imagination et cœur. Mais bon pour Mélingue et son école, ces façons-là! Nous, à la Comédie-Française, nous sommes des notaires de l'art. Nous jouons en dedans et discrètement, comme on cause dans une soirée de contrat. Nous instrumentons avec gravité.

La façon dont M. Got débite le monologue du cinquième acte, le pied sur le cadavre empaqueté qu'il croit celui du roi, accuse bien particulièrement le travers fâcheux et funeste que nous signalons aux amis de l'art. Il y a certainement dans ce monologue des faiblesses dont la première est la longueur. *Qui ne sut se borner...* Mais le souffle en est superbe; il est traversé de grands vers; surtout il est en situation. M. Victor Hugo y a semé plus de psychologie dramatique qu'il n'en a d'ordinaire. Il a peint le genre d'orgueil qui fait les régicides. Il a donné au langage de Triboulet tous les tons qu'il doit prendre. Ainsi doivent parler, ainsi doivent sentir et le père qui venge sa fille et le misérable avorton, outré des injustices de la nature, qui est venu à bout d'un bel homme, et le bouffon méprisé qui change les destinées du monde par un facile assassinat, et la plèbe esclave qui se croit souveraine quand elle met les pieds sur le cadavre d'un roi. M. Got ne s'est attaché à rendre rien de tout cela. Il a conçu la chose tout autrement : François Ier vient de mourir; il n'importe de quelle façon; on l'a mené à Saint-Denis; la cour est assemblée autour du catafalque. M. Got est monté en chaire en sa qualité d'évêque de Meaux pour prononcer l'oraison funèbre; après les premières rubriques d'étiquette et de style, le voilà enfin arrivé au bel endroit de rigueur sur la terrible vanité des grandeurs humaines; il le prêche avec toute la décence convenable et beaucoup de philosophie. Très bien, ma foi, très bien pour un orateur d'église ou un rabbin!

A cela s'ajoute que MM. les comédiens ordinaires ne

jouent plus guère ou ne jouent surtout, comme les théâtres de genre, que des pièces en prose à deux cents représentations. Une prose qui remplit ainsi la salle sans discontinuer pendant une année ou deux est certainement une prose précieuse. Elle n'est pas toujours d'autant de choix que de prix. Les meilleurs comédiens courent un sérieux danger à faire valoir par leur talent et à soutenir, cent et deux cents fois de suite, le genre de chefs-d'œuvre que les directeurs de province appellent des nouveautés. Lorsque ensuite ils reviennent à la langue des vers, à la poésie, à ce qui est le grand et le beau, ils y arrivent fourbus et déconcertés. Ils amortissent Molière ; ils alourdissent Beaumarchais ; ils éteignent Marivaux ; ils font faillite et donnent leur démission à la seule idée d'aborder le divin romanesque du rôle de Clorinde. Ils ne sauraient plus faire sonner le Corneille ni le Piron ; et si demain on donnait les *Burgraves,* peut-être s'apercevrait-on, bien plus clairement encore qu'avec *le Roi s'amuse,* qu'ils ne savent plus déployer l'épopée hugolesque. Il est temps de jeter le cri d'alarme.

Cependant, soyons juste ! Dans *le Roi s'amuse,* la rafale des deux derniers actes est supérieurement rendue. Il n'y a pas à dire : la rafale est vivante. Pour jouer la pluie, on ne trouvera pas mieux que la Comédie-Française. Allez voir cela ; vous ne regretterez pas votre demi-louis. Quand on sort du théâtre, par ce temps de déluge, à minuit et demi, et qu'on retrouve la pluie dans la rue et qu'on peut faire la comparaison, la pluie du ciel ne tient pas contre la pluie qu'on a écoutée tomber sur la scène. Celle-ci est une pluie au moins, et digne de la capitale de l'univers. L'autre, la pluie de la rue, n'est qu'une simple pluie de banlieue, faite tout au plus pour les naturels de Charentonneau. Allez voir cela, vous dis-je. Il existe un grand artiste à la Comédie-Française : c'est le machiniste.

J.-J. Weiss.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Louis Favre, Parisien, aime Paris ; secrétaire du Sénat, le Luxembourg. Pour lui, écrire l'histoire de Paris, ce foyer lumineux dont les rayons éclairent le pays entier, c'est écrire l'histoire de la France ; faire l'histoire du Luxembourg, c'est faire l'histoire de Paris. Il a donc interrogé le vieux monument, recueilli ses récits et ses confidences, et il les publie (1). Le Luxembourg, charmé, lui a livré tous ses secrets, racontant et les faits dont il avait été témoin et aussi certains autres qui s'étaient passés avant qu'il n'existât. Ceux-ci, il les avait entendu rappeler sans doute à peine né, ou même quand ses fondations s'élevaient à peine au-dessus du sol. *Loquuntur lapides,* les pierres parlent, et elles répètent cè qu'on a dit en ce temps-là devant elles tout en les superposant et les alignant. Architectes et maçons devisaient sur les anciennes chroniques scandaleuses de la cour. Prenant parti pour Marie de Médicis, qui les employait à construire ce grand monument, ils s'indignaient des vilains procédés qu'avait eus pour elle le roi Vert-Galant. Oui, il avait logé au Louvre la marquise de Verneuil ! Ils racontaient en applaudissant que, tel jour, la reine avait sauté au visage de l'infidèle et l'avait égratigné ; que, tel autre jour, elle avait failli lui donner un soufflet et que Rosny s'était trouvé là fort à propos pour arrêter le bras levé. Et ces bonnes pierres, très reconnaissantes, elles aussi, à Marie de Médicis qui allait leur assurer un long avenir de gloire, prenaient également fait et cause pour elle et s'indignaient rétrospectivement. Leurs souvenirs sont demeurés très vifs, comme vous voyez, puisqu'elles ont conté ces chroniques de cour à M. Favre. Toujours par le même sentiment louable de reconnaissance, elles ont recueilli ensuite les bruits qui leur arrivaient de la reine mère exilée à Blois. Enfin elle s'était évadée de Blois et elle était venue s'installer dans son beau « palais du Luxembourg » ! Ce jour-là avait été un jour de fête pour le monument radieux. Cependant il devait y avoir encore de tristes journées, la journée des Dupes par exemple ; mais alors il était témoin des douleurs et des colères, il consolait même ; et en même temps il amassait pour M. Favre des documents plus certains qu'au temps où n'arrivait à lui que l'écho de bruits lointains.

Que le Luxembourg ait raconté, en même temps que les souvenirs datant de ses premières années, d'autres faits antérieurs à sa naissance, on le comprend donc. Qu'il remonte dans le passé jusqu'à l'an 1300, c'est ce qui se concevrait moins s'il y remontait avec insistance et longuement ; mais c'est si vite fait, que ce n'est pas la peine d'en parler. Il aura entendu quelques archéologues causant entre eux, à la bibliothèque, de la physionomie de ce vieux quartier au temps lointain de Philippe le Bel et il nous rend quelques bribes de la conversation. S'il sait ce qui s'est passé à la cour et à la ville avant qu'il ne fût né, jugez un peu ce que ce sera, une fois que les maçons auront planté le drapeau à son faîte ! Ah, alors, rien n'échappe à ce nouvelliste affamé d'*on dit.* Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu monument mieux informé. Il est même friand de la chronique scandaleuse et, si vous l'écoutez, vous en apprendrez de belles : tenez, par exemple, sur la duchesse de Berry, la fille du Régent. Avant elle, il y a bien eu Mlle de Montpensier qui entendait chuchoter à ses oreilles le démon tentateur des vieilles filles. Elle a bien donné des bals et des soupers dans les belles galeries du palais en l'honneur du jeune Charles de Lorraine, qu'on se disputait et que ses yeux suivaient partout ; mais il n'y avait trop rien à dire apparemment, puisqu'elle épouse bon gré, mal gré, le prince de Toscane. Puis, ç'a été Mlle de la Vallière, que Mme de Choisy, une fine mouche, une Frosine de beaucoup d'entregent, avait remarquée dans le jardin du Luxembourg et qu'elle fit accepter au Louvre comme demoiselle d'honneur. Mais le monument moraliste et philosophe, apercevant des hauteurs d'où il do-

(1) *Le Luxembourg* (1300-1882), par Louis Favre. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

mine Paris, le pavillon des Tuileries et le monastère des grandes carmélites, ici le théâtre de la faute, là le théâtre de l'expiation, tire de ce contraste d'édifiantes leçons. Cela le console. Ce dont il ne se console pas, c'est que la fille du Régent ait fait de lui une sorte de mauvais lieu. Et il nous raconte en rougissant les scandales dont il a été témoin. Tirons sur cela un voile prudent.

Le Luxembourg a ensuite abrité Mme de Balbi, l'amie intime du comte de Provence; mais cette amitié sans scandales ne le révolte pas au même point. Cependant la vieille société s'effondre avec la royauté. Le monument bien informé sait et raconte tout ce qui se passe soit à Paris, soit à Versailles; il apprend que l'on a arrêté à Varennes la grande berline jaune et prévoit que le roi montera à l'échafaud. La Révolution est déchaînée et lui-même va en subir les coups. De palais il va devenir prison. Alors plus que jamais viendront à lui les bruits du dehors. Ne nous étonnons donc pas s'il sait ce qui se passe dans toute la France. C'est une occasion pour lui de nous raconter toute la période révolutionnaire. De même, il nous fera ensuite l'histoire du Directoire, du Consulat, de l'empire, de la Restauration, des Cent-Jours, de la seconde Restauration, du règne de Louis-Philippe, du second empire, de la guerre et de la Commune. Pour ces dernières phases le récit a un accent plus personnel. On sent palpiter le souvenir de cruelles épreuves. Souvenir presque d'hier. Ce n'est plus le monument seul qui parle, c'est aussi M. Louis Favre, et M. Favre n'est plus, comme tout à l'heure, un chercheur fouillant les vieux mémoires, c'est un témoin ému dont le cœur n'est pas encore bien remis. Il a tremblé, en effet, pour son cher monument; il a redouté pour lui et les obus allemands et, plus encore, le pétrole des communards. Il entend encore rouler les chariots qui apportent l'incendie, il voit s'aligner les bidons dans la cour et tout à l'heure on va enduire les murs.

Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle!

Par un miracle, le Luxembourg est sauvé; mais, bien que le dénouement fût connu de nous, nous avons, Dieu me pardonne, tremblé, pâli, tressailli avec M. Favre. Ce qui me frappe encore dans cette dramatique partie de son récit, c'est l'impartialité du juge. Après que ceux qui ont menacé son cher Luxembourg ont été réduits à l'impuissance et quand vient pour eux l'heure de l'expiation, M. Favre n'est ni violent ni acharné. Il ne se venge pas. Il a même quelques mots d'attendrissement pour les naïfs ou les exaltés, et surtout pour ceux dont le désespoir en voyant la patrie sous le pied de l'étranger a presque égaré la raison. Après ces péripéties l'apaisement final, conformément à la poétique de l'art grec. Le Luxembourg retrouve d'abord le calme quand MM. les employés de la préfecture viennent s'installer avec leurs ronds de cuir dans le palais de Jacques de Brosse. Il retrouve enfin la splendeur le jour où les sénateurs quittent Versailles pour rentrer à Paris. C'est sur cette apothéose que s'arrête ce récit d'abord piquant, puis dramatique, qu'on a suivi d'un bout à l'autre avec intérêt.

II.

Connaissez-vous les *Margouillats?* Eh bien, les *Margouillats,* ce sont les spahis. Un officier de ce corps, M. Marcel Frescaly, vous fera vivre au milieu d'eux, si vous voulez le suivre en Afrique. Vous entendrez leurs chansons, qui ne sont pas toujours d'une distinction suprême; mais on nous en chante à Paris qui ne sont pas non plus dictées par les plus chastes d'entre les muses. Vous ferez connaissance avec la cantine des soldats et avec le *mess* des officiers. Le tableau n'est pas des plus séduisants. Là-bas, l'existence est triste et morne, et sous ce ciel de feu, sous ce soleil de plomb, l'activité de l'esprit, comme celle du corps, s'éteint facilement. Une torpeur, un alanguissement général. On se réveille de temps en temps, à l'heure de l'exercice et à l'heure de l'absinthe. L'officier qui veut échapper à cet engourdissement est mal vu, mal noté. S'il a des instincts d'artiste, s'il cherche dans le travail une diversion à la monotonie de cette existence assoupie, on murmure contre lui. Tel est le tableau; et encore je n'indique pas certaines parties plus sombres. Évidemment le peintre a souffert. Une histoire d'amour jette quelques rayons plus gais à travers ces nuages; mais ce n'est guère qu'un épisode, et cet épisode a un dénouement lugubre. On reste donc sur une impression triste. Personne, après avoir vu cette toile un peu noire, ne sentira s'éveiller en lui un vif désir d'être margouillat. Telle n'était pas sans doute l'intention du peintre; mais voilà l'effet produit.

III.

Il y a plus de bonne humeur dans les petits tableaux de la vie militaire que nous présente M. Victor Joly, sous ce titre : *Cric-Crac* (2). C'est, le savez-vous? la formule traditionnelle qui ouvre les récits de la chambrée, après le roulement des chandelles. Cric! — Crac! — Cuiller à pot! — Savate! — Sabot! — Sous-pied de guêtre! Et le narrateur commence son récit. C'est le *Sésame ouvre-toi!* M. Victor Joly est un officier de grand mérite qui a été arrêté dans sa brillante carrière par un accident cruel. Il a perdu la vue. La médecine et la chirurgie ont tenté de vains efforts, l'art et la science sont demeurés impuissants. L'aveugle dicte donc aujourd'hui ses souvenirs d'autrefois, et ces récits ont de l'allure et de la verdeur, avec une légère teinte de sentimentalité. A vrai dire, ce sont moins des histoires de chambrée que des histoires de *mess*. Elles sont intéressantes et valent par le style, qui est très leste et dégagé.

IV.

Après le récit militaire, la fantaisie. Signalons, dans le genre fantaisie exagérée, une traduction des *Contes gro-*

(1) Marcel Frescaly, *le 6e Margouillats*. — 1 vol. Paris, 1882. G. Charpentier.

(2) *Cric-Crac*, [illegible] de la chambrée, par Victor Joly. — 1 vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.

tesques d'Edgar Poë par M. Emile Hennequin (1). Il faut faire quelque effort pour se hausser à ce diapason surélevé; mais, si l'on y monte, si l'on se laisse entraîner dans ce monde imaginaire, le voyage n'est pas sans plaisir. Le tout est de pouvoir y respirer. Recommandé aux poitrines vigoureuses et aux poumons soufflets de forge.

V.

La fantaisie, avec M. Eugène Mouton, a un caractère particulier; nos lecteurs l'ont pu constater. C'est une originale association de contrastes qui sembleraient devoir faire mauvais ménage et qui vivent cependant en époux assortis. L'imagination se donne une libre carrière, s'envole dans les régions de l'impossible, se joue dans le surnaturel, et, en même temps, le conteur garde toujours un imperturbable sang-froid. Il raconte l'invraisemblable avec le sérieux et la conviction de quelqu'un qui aurait vu. Une abondance de détails précis, une sorte de procès-verbal légalisé par les autorités compétentes, une assurance qui ne se dément jamais, une façon de dire qui n'admet pas l'objection, le style net, tranchant et coupant, incisif et décisif d'un juge d'instruction : essayez donc de contredire les résultats d'une si scrupuleuse enquête! Et l'on n'ose pas, en effet; et l'on finit par se persuader que tout cela est arrivé, puisque M. Mouton l'a officiellement constaté. On ne reprend ses esprits et sa clairvoyance que plus tard, quand le tour est joué; mais il l'est, et si habilement, que c'est pour nous un plaisir d'être dupes. J'avoue mon faible pour cette fantaisie à froid et à la pince sans rire. Le public est d'ailleurs de cet avis, car chaque œuvre nouvelle de M. Mouton obtient le même succès. Le volume qu'il vient de publier (2) ne sera pas moins heureux que ses aînés; je puis l'annoncer d'avance sans être ni sorcier ni prophète.

VI.

Tout feu, tout flamme (3), par Quatrelles, nous fait voyager encore dans le domaine de la fantaisie, mais en des sphères plus voisines du monde réel, et c'est plaisir de l'y suivre. Ce pseudonyme même de Quatrelles qu'a pris l'auteur n'est-il pas un symbole? Vous savez le refrain de la chanson :

Il faut les quatre ailes
[illegible]

C'est bien cela : des ailes qui s'agitent dans l'air; mais le moulin lui-même tient à la terre. Quant aux ailes, voyez-les tourner aujourd'hui en ce sens, demain dans cet autre, selon que le vent souffle. Ce vent, c'est l'actualité, le ridicule, la manie, le scandale du jour. Mais tandis que d'autres se bornent à commenter le fait-divers, le noient dans une dilution banale de morale bourgeoise, le font infuser dans l'encre de la petite vertu, lui ne le prend que comme une occasion ou un prétexte. Et le voilà qui se joue et s'égaye tout à l'entour, et les ailes du moulin sont bardées de facettes brillantes qui nous renvoient les rayons du soleil ainsi qu'un miroir à alouettes. Les alouettes, c'est vous, c'est moi, c'est le public entier, et nous ne songeons pas à nous plaindre d'être ainsi éblouis. Tournez toujours, ailes étincelantes!

VII.

Avec M. Alain Bauquenne, encore la fantaisie, mais une fantaisie plus bourgeoise et tout à fait à la bon enfant. Ses *Ménages parisiens* (1) sont d'une lecture amusante; vous y trouverez même certains traits pris sur le vif par un observateur qui sait voir les choses. Les ayant vues, il nous les montre et nous disons : Oui, en effet, car moi aussi j'avais vu cela! Peut-être avec un peu plus de savoir-faire ou même, si vous voulez, de charlatanisme, nous ferait-il croire qu'il met en lumière des secrets du cœur jusqu'ici non pénétrés. Il dédaigne ces petits artifices et ne pose pas pour le révélateur. C'est déjà beaucoup de voir juste et de dire agréablement ce qu'on a observé à fleur de peau.

VIII.

Je voudrais bien couvrir de fleurs *la Bossue* (2) de M. Yveling Rambaud, l'en inonder même pour cacher sa bosse; mais il m'est impossible. Et puis, après tout, cette bosse est ce qu'il y a en elle de plus original, de même que chez son amoureux, un bon jeune homme à la Grandisson, sa jambe qui boite.

Il faudrait peut-être essayer de donner une physionomie particulière à ses héros autrement qu'en les affligeant d'une difformité. Donc il y avait à Quimper une bossue et un boiteux qui s'aimaient d'amour tendre et honnête. Le père de la bossue, magistrat tout hérissé de préjugés, ne voulant qu'un gendre à particule, repoussait obstinément le boiteux. Une institutrice perfide — elles ont fait leur temps, les institutrices perfides! — et un lieutenant à particule s'aimaient de leur côté pour le mauvais motif. Que fit l'institutrice? Comme elle avait lu *Serge Panine*, elle persuada au lieutenant d'épouser la bossue, qui était riche. Est-ce que ce mariage ne pouvait pas être tout platonique? Alors ils seraient heureux, lui et elle, grâce à cette fortune. Le complot réussit; mais le boiteux tua en duel le lieutenant afin d'épouser la veuve. Cela, avec d'autant plus de plaisir que la bossue lui avait dit « qu'elle était restée ignorante de la couche nuptiale ». Tout allait donc bien quand la bossue mourut d'un

(1) *Contes après [illegible]* d'Edgar Poë [illegible] par Emile Hennequin. — 1 vol. Paris, 1882. Paul [illegible].

(2) Eugène Mouton (Mérinos), *Nouvelles*. — 1 vol. Paris, 1882. G. Charpentier.

(3) *Tout feu, tout flamme*, par Quatrelles. — 1 vol. Paris, 1882. J. Hetzel et Cie.

(1) Alain Bauquenne, *Ménages parisiens*. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

(2) Yveling Rambaud, *La Bossue*. — 1 vol. Paris, 1882. Paul Ollendorff.

anévrisme. L'institutrice perfide se fit alors épouser par le magistrat plein de morgue. Il est possible que tout cela se soit passé à Quimper; mais était-ce bien une raison pour nous le raconter? Je sais bien que l'auteur y a ajouté quelques hors-d'œuvre, quelques descriptions du pays breton : ces accessoires ont leur prix.

Signalons en finissant deux romans inoffensifs, le premier *Rosa Valentin* (1), de M. Henry Cauvain, dont j'ai vu d'autres œuvres plus originales; le second, *le Capitaine Burle* (2), de M. Emile Zola. Oui, tout à fait anodine l'histoire de ce capitaine, bien que saupoudrée de pas mal de N.. d.. D.. M. Zola cependant a évoqué l'ombre du baron Hulot, de Balzac, pour la loger dans le corps de son capitaine; on pouvait donc s'attendre à des choses révoltantes. Eh bien non, pas du tout! Une mixture fade.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Si l'ombre de François Ier n'est pas contente, c'est qu'elle est bien difficile! Depuis huit jours, il n'est question que de ce roi de France dans les journaux les moins faits pour s'occuper de lui; on prend sa défense, on le venge des injures que Victor Hugo lui prodigue tous les deux jours par la bouche de M. Got. Hier encore, un jeune homme de lettres relevait fièrement le gant jeté par le poète. « Monsieur, disait-il en propres termes à l'auteur du *Roi s'amuse,* votre pièce est *peut-être* remarquable en tant que pièce..., mais *c'est une mauvaise action!* » — Ce matin, un autre jeune homme — un peu moins jeune, mais aussi plus circonspect — adresse les mêmes reproches au poète sous le voile d'une piquante allégorie. Il suppose d'abord que Victor Hugo est couché :

« ...Et dans l'obscurité de la chambre une lueur vague brilla. Le grand poète ouvrit les yeux et regarda. Au fond de la pièce mollement estompée par les reflets pâles, une grande silhouette se détachait, comme un portrait d'aïeul descendu de son cadre. C'était un homme de haute taille, vêtu d'un pourpoint rouge clair, d'un surtout vert garni de martre et d'un haut-de-chausses collant en soie blanche. Le collier de la Toison d'or pendait sur sa poitrine large. Sur la tête, une toque noire enrichie de perles et surmontée d'une plume blanche.

« Il demeura quelques instants immobile : puis il s'avança vers le lit.

« — Salut, maître, dit-il. Je suis le roi François Ier. J'ai le droit d'être, par toi, traité comme une Majesté par une Majesté. Je suis roi; toi, tu es poète. Le génie vaut le trône. Te plaît-il de m'écouter et de me laisser plaider ma cause? »

Et il la plaide sans plus tarder alléguant qu'il a gagné la bataille de Marignan, qu'il a perdu glorieusement celle de Pavie, qu'il a recueilli Benvenuto et compris le Titien, que Léonard de Vinci est mort dans ses bras, qu'il a donné de l'ouvrage au Primatice, qu'il a pensionné Rabelais et Clément Marot, qu'il a encouragé l'imprimerie, qu'il a créé le Collège de France, etc., etc.

A tout cela Victor Hugo ne répond rien, et le fait est qu'il n'a rien à répondre. Il a *reçu son paquet,* comme on dit.

Mais pourquoi François Ier n'a-t-il pas parlé plus tôt? Depuis cinquante ans que *le Roi s'amuse* se trouve dans toutes les mains, on a bien eu le temps de s'apercevoir que ce personnage n'y est pas peint sous des couleurs flatteuses. Eh bien non; il semble qu'on nous le présente pour la première fois et la pièce est jugée comme si elle était inédite.

Nos fins Parisiens me font penser en cette circonstance à ces braves gens qui, en sortant de l'Opéra-Comique, discutent froidement le livret de la *Dame Blanche,* et qui, après une représentation de *Guillaume Tell,* trouvent que ce Gessler était vraiment un méchant homme. On a envie de leur jouer la musique qu'ils n'ont pas entendue et de leur crier : C'est de Boïeldieu! c'est de Rossini!...

Faut-il donc rappeler au public de la Comédie-Française que, dans le *Roi s'amuse,* les vers sont de Victor Hugo?

Pourtant les hommages n'ont pas manqué au grand poète : on l'a acclamé à la sortie du Théâtre-Français, et c'est avec une piété très significative qu'on a parlé de sa pièce en l'écartant personnellement du débat. « La haute figure de Victor Hugo plane au-dessus de toutes nos discussions », ont dit les critiques, et, mis à leur aise par cette déclaration respectueuse, ils sont tombés à bras raccourcis sur l'œuvre du poète et sur les artistes chargés de l'interpréter. L'auteur du *Roi s'amuse,* qui touche des droits comme le commun des vaudevillistes, aurait peut-être préféré, pour cette fois, qu'on le plaçât un peu moins haut et que les critiques tapassent un peu moins fort.

Mais Victor Hugo devait subir toutes les apothéoses. C'est ainsi qu'un journal illustré l'a représenté entouré de toute sa famille, comme autrefois l'empereur avec l'impératrice, le prince impérial, le prince Napoléon, la princesse Clotilde, la princesse Mathilde, et le vieux Jérôme dans un coin. Le dessin que j'ai vu contient autant de personnages : Victor Hugo, le petit Georges, la petite Jeanne, M. Paul Meurice, M. Vacquerie, Mme Drouet et, à la place du vieux Jérôme, le directeur de la Comédie-Française. Voilà ce que M. Perrin aura gagné à monter *le Roi s'amuse* avec tant de goût et d'art : il fait désormais partie de la famille de Victor Hugo, — ni plus ni moins que Mme Drouet, la vénérable amie du poète.

Enfin, pour tout dire, savez-vous comment un reporteur a rendu hommage au grand homme?... Oh! très simplement. Après avoir écrit ce nom glorieux : « Victor Hugo... », il ouvre une parenthèse et, entre deux tirets : « — notre maître à *tous!* — » ajoute-t-il.

---

(1) Henry Cauvain, *Rosa Valentin.* — 1 vol. Paris, 1882. Calmann Lévy.

(2) Émile Zola, *le Capitaine Burle.* — 1 vol, Paris, 1882. G. Charpentier.

II.

Je crois maintenant que la question posée jadis par M. Zola est définitivement résolue. « Qui sera l'homme du siècle? » s'était écrié avec anxiété le père des Rougon-Macquart. Tout le monde répond aujourd'hui sans hésitation : « C'est Victor Hugo! »

Et cependant l'auteur de *la Grâce de Dieu* pourrait réclamer le même titre. Qui donc aura pesé plus qu'Adolphe d'Ennery sur les hommes et les choses de ce temps? Les inventions de ce dramaturge, si souvent condamnées et raillées, ont fini par s'imposer et par survivre aux meilleures combinaisons des auteurs modernes; la « croix de ma mère » est indestructible; le « Sauvé, mon Dieu! » brillait dans *Michel Strogoff :* il reparaît dans le *Voyage à travers l'impossible,* qu'on vient de jouer à la Porte-Saint-Martin avec un luxe inouï de décors, de costumes et de lumière électrique.

Notez que cette dernière pièce se présentait comme une œuvre réellement nouvelle; les vieilles conceptions du *Pied de Mouton,* des *Pilules du Diable* et d'autres féeries célèbres devaient être abandonnées; c'était la science moderne qu'on allait symboliser devant nous avec ses enchantements et ses surprises; et, pour qu'on n'en doutât pas, le grand maître d'Ennery s'était adjoint Jules Verne, cet esprit ingénieux et fertile entre tous. Eh bien, allez le voir, ce *Voyage à travers l'impossible :* c'est tout simplement *les Deux Orphelines,* moins l'intérêt et avec des ballets en plus. Il y a là une honnête jeune fille qu'un traître poursuit dans les endroits les plus déserts, dans le cratère du Vésuve, au fond de la mer, au milieu des nuages, et qui triomphe des dangers accumulés sous ses pas parce qu'elle a gardé la foi en Dieu.

Je me rappelle avoir vu de même dans *les Sept Châteaux du Diable* une héroïne qu'un démon serrait de près. Elle avait un moyen de lui échapper : c'était de faire le signe de la croix. Mais elle en abusait : à chaque instant le démon s'enfuyait, comme un chien fouetté, en poussant des cris aigus. Après cinq ou six scènes semblables j'avais fini par prendre en pitié cet infortuné personnage et je souhaitais que la jeune fille oubliât de faire le signe consacré... Ah bien, oui! Au moment où mon démon allait réussir, l'insupportable enfant se touchait le front, et le pauvre diable hurlait de plus belle. C'était navrant.

Et voilà pourquoi j'ai été pris de mélancolie autant que d'admiration en retrouvant sous l'habit noir du docteur Ox le malheureux damné qui m'avait attendri jadis. Ah! on ne l'épargne pas! A la fin de la pièce, l'archange Michel apparaît en personne, et c'est lui qui porte le dernier coup à la science impie, au matérialisme, à toutes les horribles choses que M. Adolphe d'Ennery a voulu écraser. Il y a réussi; car il est et sera toujours le plus fort. Donc, honneur à Adolphe d'Ennery! — Et taisez vous, vilains serpents!

III.

C'est jeudi prochain que l'Académie française va élire deux nouveaux membres en remplacement de MM. Charles Blanc et de Champagny. Il n'y a jusqu'à présent que trois candidats annoncés : M. Édouard Pailleron, M. de Mazade et le comte de Cosnac. Ce dernier n'étant connu que par quelques-uns de ces travaux historiques dont on dit qu'ils ont le mérite d'avoir été écrits à l'ombre d'arbres séculaires, il est presque certain que MM. Pailleron et de Mazade seront nommés sans lutte. C'est humiliant pour l'Académie, qui aime assez à être courtisée et n'est pas fâchée qu'on se batte un peu pour ses beaux yeux.

Aussi, à la place de MM. Pailleron et de Mazade, je ne prendrais pas d'avance des airs trop conquérants. Si, pour faire pièce à l'un deux, l'Académie allait accueillir tout de même M. de Cosnac, comme elle élut M. de Carné, il y a quinze ans, pour écarter Littré!

On sait ce qui se passa. L'auteur du *Dictionnaire,* déjà membre de l'Institut, très estimé et très aimé de ses confrères, avait toutes les chances pour lui, lorsque l'évêque Dupanloup accourut d'Orléans. Muni d'un certain nombre de phrases extraites des œuvres de Littré, le « fougueux prélat » — dire qu'on ne l'a jamais appelé autrement! — le fougueux prélat se rendit successivement chez tous les académiciens et leur persuada, avec sa véhémence épiscopale, qu'ils ne pouvaient admettre parmi eux l'homme qui avait écrit ces lignes-ci, qui avait traduit ces lignes-là..., etc., etc. Littré fut condamné. Mais il fallait pourtant nommer quelqu'un. Qui prendre? Tous les candidats possibles s'étaient respectueusement effacés devant l'illustre savant; seul, le comte de Carné avait maintenu sa candidature avec la ténacité des badauds qui s'obstinent à faire queue devant la cour d'assises quand personne ne peut plus entrer. Ma foi! on prit Carné.

Le même fait pouvant se reproduire avec M. de Cosnac, quelques académiciens se sont décidés à mettre en avant le nom de Charles Gounod pour l'opposer à ceux de MM. de Mazade et Pailleron.

Un article d'esthétique publié il y a quelque temps et l'étude sur *Mozart* lue à la séance annuelle des cinq Académies avaient fait ressortir les mérites littéraires du célèbre musicien; il n'en fallait pas plus pour légitimer sa candidature. A ceux qui objectaient que M. Gounod ne pouvait pas être considéré comme un écrivain, ses amis répondaient : « Eh bien, et Pasteur? » Et les autres ne disaient plus rien.

Le fait est que si les Quarante ont voulu honorer dans la personne de M. Pasteur l'une des gloires de l'Académie des sciences, il n'y a pas de raisons pour qu'ils ne se montrent pas tout aussi gracieux à l'égard d'un membre de l'Académie des beaux-arts.

Quoi qu'il en soit, l'auteur de *Faust* ne siégera pas encore à côté de M. Renan. Il faudrait d'abord qu'il se fût présenté, et c'est ce qu'il n'a pas fait.

M. Auguste Maquet s'est également abstenu cette fois-ci. Il attend que M. Pailleron soit nommé pour avoir une voix de plus, car — contrairement à l'opinion répandue — les auteurs dramatiques se soutiennent avec une cordialité touchante. Ils sont huit en ce moment, à l'Académie, qui votent comme un seul homme pour le frère qui vient à eux.

Comptez : Augier, Dumas, Sardou, Labiche, Doucet, Feuillet, Sandeau, Legouvé. Avec M. Pailleron, ça fera neuf. Pour peu que M. Maquet attende encore quelque temps et que M. Ludovic Halévy se présente, comme il faut l'espérer, l'auteur de *la Belle Gabrielle* pourra compter sur dix bonnes voix. Il n'aura plus qu'à en trouver quelques autres.

Quand M. Maquet exposera ses titres en énumérant les beaux drames qu'il a composés avec Alexandre Dumas père, on ne pourra pas lui dire, du moins, comme à feu Mazères qui se présentait après son collaborateur Empis en apportant *la Mère et la Fille* : « Nous avons déjà nommé quelqu'un pour cela. »

Et pourtant M. Alexandre Dumas fils a déclaré dans son discours de réception qu'il n'acceptait que le fauteuil destiné à l'auteur d'*Antony*. S'il en est ainsi, un autre peut-il s'asseoir à côté de lui dans ce même fauteuil? Il paraît que la question n'est pas douteuse pour l'illustre académicien, car il a toujours soutenu avec chaleur la candidature de M. Maquet.

— Nommez-le, dit-il à ses confrères, nommez-le, je vous en prie. Vous en serez content à tous égards. C'est un si galant homme, si honnête, si digne..., si travailleur! Vous pouvez m'en croire...

Et M. Dumas ajoute, d'un ton pénétré :

— Il a été le meilleur secrétaire de mon père.

X...

POLITIQUE EXTÉRIEURE

RENAISSANCE DE LA GUERRE AGRAIRE EN IRLANDE ; RUPTURE DE MICHAEL DAVITT ET DE M. PARNELL. — LANGAGE DU GOUVERNEMENT ITALIEN APRÈS LES ÉLECTIONS ET CONTRASTE AVEC LE PROGRAMME DE STRADELLA. — LE NOUVEAU NONCE A PARIS. — LA QUESTION DE MADAGASCAR ; ÉCHEC DE LA MISSION MALGACHE.

I.

Tandis que l'Angleterre étudie les meilleurs moyens de se rendre maîtresse de l'Égypte, suit avec inquiétude les progrès de la France au Congo, prête l'oreille et compatit aux plaintes des soi-disant ambassadeurs malgaches, éparpillant son attention sur les mers, prétendant à la garde exclusive du golfe Arabique, jalouse du moindre semblant d'expansion rivale, chez elle sur son propre territoire, renaît l'anarchie qui fait table rase de sa luxueuse civilisation et menace de la ramener à l'état de nature. L'Irlande, que l'on faisait gloire à M. Gladstone d'avoir relativement pacifiée (je dis relativement, car on est réduit à considérer une décroissance dans le bilan des crimes agraires comme une amélioration miraculeuse), l'Irlande a rouvert, ces jours passés, son sanglant registre obituaire. Les attentats recommencent de plus belle; et la même impunité continue d'enhardir les criminels.

Samedi dernier, l'audace de ces *outlaws* s'est attaquée non plus à tel ou tel landlord coupable d'avoir congédié ses fermiers sans prendre leur avis, mais à la police elle-même. A Dublin, dans un des principaux quartiers de la ville, à une heure où les promeneurs ne sont point rares, une demi-douzaine de *détectives* furent assaillis par une bande d'hommes armés jusqu'aux dents. Ils y laissèrent un de leurs camarades, frappé mortellement à la tête. Ils se défendirent de leur mieux et furent enfin secourus par un sergent d'infanterie qui passait. Quant aux agresseurs, la plupart sont parvenus à s'échapper. On dit bien que la justice est sur les traces; mais on sait ce que vaut l'aune de ces assurances. Que de fois la police n'a-t-elle pas été sur les traces des assassins de *Phœnix-Park*? Ces pistes cependant ne l'ont jamais guidée au gîte.

Ce n'est pas tout. Comme pour mieux la braver et défier son impuissance, la justice elle-même est directement en butte aux attentats. Il y a quelque temps, le juge Lawson n'a été sauvé que par un hasard. Et voici qu'une nouvelle tentative, non avortée, celle-là, est dirigée, à Dublin aussi, contre un juré coupable d'avoir prononcé contre un tenancier. Le juré, M. Field, a été frappé de six coups de couteau; après quoi, les meurtriers sont remontés dans les voitures qui les attendaient, tout comme avaient fait les sinistres héros de Phœnix Park. On pourrait supposer que les mêmes scélérats ont tenu à rééditer, dans un format identique, l'exploit qui leur avait si admirablement réussi. Le succès est d'ailleurs semblable et personne d'eux n'a été surpris.

Une telle situation est véritablement terrifiante. Que sont les rodomontades brouillonnes ou les quelques coups de folie de nos prétendus possibilistes ou impossibilistes, auprès de cette sauvagerie de cannibales et de ces égorgements réguliers, méthodiques? Les conservateurs qui se prévalaient de l'adoucissement temporaire indiqué par la moindre fréquence des attentats pour célébrer les mérites de la politique d'énergie inaugurée avec la loi de *Bill of Preservation* ne savent plus à quel bill se vouer.

Leurs arguments tombent et leurs théories se brisent contre ce fait que les meneurs agraires ont entrepris de maîtriser magistrats et agents et, en quelque sorte, de terroriser la loi. Ils ont toujours, il est vrai, la ressource, dont ils usent et largement, de soutenir qu'en accordant au petit peuple irlandais une satisfaction partielle, le premier ministre n'a fait que déchaîner des appétits, plus irrités qu'assouvis par le bout de proie qu'il leur a jetée.

Difficile condition que celle où se trouve le gouvernement libéral. Ses concessions envers l'Irlande fermière ont exaspéré contre lui les conservateurs de tout rang, whigs aussi bien que tories, mais ne lui ont pas ramené les représentants irlandais. Si fait, cependant; elles lui ont momentanément concilié M. Parnell, qui, en suite du pacte de Kilmainham (dont la réalité est maintenue par les parlementaires bien informés), a mis bas les armes et signé une trêve qu'il respecte, sous conditions. Mais qu'arrive-t-il? Que M. Parnell est en passe de perdre de sa popularité, que les ardents du parti dont il est le chef l'abandonnent à sa conciliation et à son gouvernementalisme. Le grand tribun des révolutionnaires, le ci-devant forçat Michaël Davitt, a résolument ré-

pudie à Meath la politique de M. Parnell. En prévision de la grande famine qu'il voit approcher, il a mis M. Gladstone en demeure de subvenir, par voie législative, aux indigents; sinon, ce sera aux prolétaires eux-mêmes de se garer de la faim et de faire rendre gorge aux cupides landlords. Ce langage est assurément peu fait pour ramener les ligueurs à la modération et refroidir le fanatisme agraire. La rupture de Davitt et de M. Parnell, si elle devenait définitive, serait pour l'Irlande un malheur. Unis, ces deux chefs populaires peuvent beaucoup pour le bien, et ils l'ont prouvé avec éclat. Désunis, l'un demeurera isolé dans sa politique transactionnelle, l'autre sera remorqué par l'avant garde révolutionnaire qui l'entraînera alors qu'il croira la conduire et qui bénéficiera de son nom prestigieux — jusqu'à ce que vienne le tour des O'Donovan Rossa et autres mineurs sociaux, dont le règne rejettera dans la même impopularité, comme des timorés de même acabit, et les Davitt et les Parnell.

II.

Nous avouons ne pas bien comprendre les raisons de la différence que tout le monde constatera entre le langage tenu par les ministres du roi Humbert avant les élections législatives et les paroles dictées par ces mêmes ministres à leur souverain, au lendemain du verdict électoral. Rien ne ressemble moins au manifeste de Stradella que le discours royal au Parlement. Or c'est là ce que nous n'entendons pas. Que le cabinet, sur le point d'affronter les suffrages de la nation, eût fait au chauvinisme transalpin sa part; qu'il se fût, pour ne point trop laisser à MM. Crispi et Nicotera le monopole des fanfaronnades, permis quelques échappées de vanteries militaires ou diplomatiques, on se le serait aisément expliqué. La nécessité d'accorder quelque chose aux collèges, de ne point se rendre hostile un patriotisme d'ailleurs mal éclairé, eût excusé bien des exagérations. Mais point : M. Depretis n'a rien concédé aux exigences de l'heure; il s'est montré pacifique jusqu'à en être téméraire. Nous avons, pour notre part, applaudi des deux mains.

Les élections s'achèvent, où le gouvernement remporte un éclatant triomphe. C'est donc que son attitude n'a pas déplu; c'est donc que le programme de Stradella est consenti par la grande majorité de la nation; c'est donc que l'Italie ne répugne point à une politique de paix et de bon voisinage. Dès lors, pourquoi mettre dans la bouche du roi Humbert des paroles si mal en harmonie avec cette politique? Pourquoi lui faire vanter les dépenses consacrées, en ces derniers temps, aux progrès militaires, dépenses dont l'orateur de Stradella reconnaissait naguère l'exagération? Pourquoi ces mots emphatiques et vains : le roi a reçu l'héritage des gloires de l'Italie *romaine?* Pourquoi enfin cette insistance à rappeler pompeusement la prochaine alliance du duc de Gênes avec une illustre dynastie d'Allemagne? Ces maladresses n'ont même point eu l'excuse d'un intérêt électoral. Est-ce une inoffensive flatterie envers l'orgueil du jeune royaume? Les ministres du roi Humbert eussent dû attendre que le souvenir fût effacé du double affront reçu de Berlin et de Vienne.

Le Quirinal nous a enfin envoyé un ambassadeur; le Vatican nous a gratifiés d'un nouveau nonce. Que vont penser et dire les intransigeants du cléricalisme, qui avaient si vertement reproché au dernier légat son excès de complaisance envers le gouvernement persécuteur de l'Église de France, quand ils verront que ce que disait M. Czacki, M. de Rende le répète, et que la politique de celui-ci ressemble, trait pour trait, à la politique de celui-là? C'est ce qui apparaît à l'évidence si l'on se reporte au langage tenu officiellement par le successeur de M. Czacki. Oui, le nonce actuel, tout comme l'ancien, proclame que l'Église ne doit s'inféoder à aucun parti ni à aucun régime; il ajoute — en quoi il se rencontre, mot pour mot, avec le prélat honni des ultramontains, M. Guibert — la République serait difficilement plus dure à la religion catholique que ne l'a été la monarchie. Louis XIV *ipsissimus* a emprisonné des évêques. Ces paroles scandaliseront les porte-enseignes de l'Église militante. Mais à qui se prendre? Si les nonces changent sans que changent les instructions pontificales, la conclusion s'impose d'elle-même: ce n'est plus M. Czacki, ce n'est pas M. de Rende que les feuilles dévotes devront mettre sur la sellette et accuser d'apostasie : c'est le pape infaillible, Léon XIII en personne.

III.

La sollicitude de nos bons voisins d'outre-Manche pour nos véritables intérêts est inimaginable. D'où vient, s'écrie le *Times*, cette manie colonisatrice qui s'est emparée de la jeune école française? Hé! pauvres gens, vous savez bien, ajoute d'un ton de compassion le journal de la Cité, que votre population n'accroît point assez pour être gaspillée sur les mers. Que ne vous occupez-vous plutôt de reprendre et de garder en Europe le rang auquel votre force présente et vos traditions séculaires vous donnent droit? Le *Times* pousse la bienveillance jusqu'à nous reprocher notre effacement systématique dans la question égyptienne, oubliant son étonnement et ses colères lorsqu'un instant la France parut manifester des velléités d'intervention.

Toutes ces doléances à propos de l'affaire de Madagascar. On sait que la reine des Hovas avait dépêché une ambassade à Paris pour aplanir le différend que les prétentions usurpatrices de cette souveraine, son oubli des droits que confèrent à notre pays, sur tout le nord-ouest de l'île, des traités solennels, l'insulte à notre consul, la méconnaissance de notre pavillon, firent naître il y a peu de mois. Peut-être a-t-on eu tort, au quai d'Orsay, de paraître d'abord prendre au sérieux ces étranges ambassadeurs, aux pouvoirs mal définis, d'autorité suspecte, qui, au moment de clore les pourparlers, ne se sont point reconnu des instructions suffisantes pour signer les conditions justement exigées par la France. Devant ce refus, le ministre des affaires étrangères a pris le seul parti qui convînt à notre dignité : il a donné congé à ces émissaires et a rompu brusquement toutes négociations. On avi-

sera donc à des moyens moins persuasifs, mais plus efficaces.

Qu'ont fait alors les envoyés malgaches? Ils se sont repliés sur Londres se flattant de trouver protection auprès du gouvernement britannique. Par malheur pour eux l'occasion est des moins propices. Le conseil de la reine a d'autres affaires sur les bras. Ce n'est pas au moment où l'Angleterre rumine l'escamotage à son profit du règlement de la question d'Égypte et tâche de soutirer au khédive la cession de Massouah à l'Abyssinie, qu'elle peut se montrer bien chatouilleuse au sujet des revendications françaises sur une partie de Madagascar. Lord Granville a sans doute aperçu que des récriminations à cet égard seraient peu de mise. Sauf une feinte ignorance de traités dès longtemps étiquetés, classés, il n'a point dit un mot qui fût de nature à dénier à la République le droit de maintenir ses titres.

En revanche, les particuliers ne se sont point fait faute de jeter les hauts cris. Des députations nombreuses se sont présentées au *Foreign office,* réclamant du cabinet britannique une vigoureuse opposition aux noirs desseins du gouvernement français. Des hommes tels que M. Forster, Sir Henry Wolff, M. Arthur, Sir John Hay n'ont pas hésité à se mettre en avant. La dévotion anglicane, qui, dans tout l'incident malgache, a joué un rôle équivoque, s'est mise de la partie. Nos piétistes n'ont-ils pas insinué que l'influence française était contraire à la suppression de l'esclavage? Ils se sont ainsi faits les avocats de cet intrigant petit peuple hova qui, comptant à peine 700 000 habitants sur plus de quatre millions d'insulaires, prétend à la domination exclusive de toute l'île.

Le gouvernement français les laissera se lamenter à leur aise. De longue date, les sujets britanniques se sont considérés comme les légitimes colons du monde. Toute acquisition étrangère au delà des mers leur est un véritable vol. On n'a pas oublié ce joli mot de je ne sais plus quel lord chauvin, qui, rencontrant, sur une terre lointaine, une flaque d'eau, y trempe le doigt et porte une goutte à ses lèvres:

« Salée! s'écrie-t-il, ce pays est à nous. »

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Travaux parlementaires. — Le 28, ratification du traité conclu par M. Savorgnan de Brazza. Vote d'un supplément de l'indemnité accordée aux victimes du coup d'État par 161 voix contre 40. — Chambre des députés. Le 23, discussion du budget du ministère de l'intérieur et de l'Algérie. Le 27, discussion du budget de la guerre. Les 28 et 30, discussion du budget de la marine.

Nécrologie. — Le 24, mort de M. Bonnet-Duverdier, député de Lyon. Le 29, mort de M. Laget, sénateur du Gard.

Élection législative. — M. Sandrique, républicain, est élu le 26, à Varennes.

Étranger. — Le 24, troubles à l'université de Saint-Pétersbourg. Le 26, le peuple suisse rejette, à la majorité de plus de 150 000 voix, l'arrêté fédéral créant un poste de secrétaire spécial au département fédéral pour l'enseignement primaire. Le sultan du Maroc autorise l'Espagne à prendre possession de Santa-Cruz de Mar Pequena sur la côte occidentale d'Afrique.

Divers. — Le 23, inauguration à Marseille de la nouvelle ligne de paquebots entre Marseille et la Nouvelle-Calédonie. Discours de M. Challemel Lacour. — Vol dans la cathédrale de Saint-Denis. — Le 26, M. Kaempfen est nommé directeur des beaux-arts. — Le 27, arrestation de M. Guesde, rédacteur en chef de *l'Égalité.* — Le 28, rupture des négociations entre les ambassadeurs hovas et le gouvernement français. — Le 29, réception de M. Savorgnan de Brazza par le Conseil municipal de Paris. Distribution des récompenses à l'Exposition des Arts décoratifs. — Des délégués des *Trade's Unions* viennent à Paris protester en faveur du tunnel de la Manche.

Notes géographiques

Des amateurs italiens organisent un voyage au centre de l'Afrique. Moyennant 3000 francs, on est admis à faire partie de l'expédition, qui se mettra en route dans la seconde moitié de décembre. Parmi les personnes inscrites se trouve un médecin distingué, M. Luigi Pennazzi.

— Tandis que M. Stanley rétablit sa santé à Nice, une nouvelle expédition part d'Anvers pour le Congo, avec ordre de pousser au delà de la 5e station belge, la plus avancée dans l'intérieur du pays. Le bateau qui transporte l'expédition est chargé de calicot, miroirs, verroterie, etc. D'autre part, on annonce l'arrivée à Zanzibar du lieutenant Wissmann, parti de la côte ouest de l'Afrique au moins de décembre 1880. C'est la cinquième traversée du continent. Livingstone avait accompli la première; MM. Cameron, Stanley et Serpa Pinto ont eu l'honneur des trois suivantes.

Bibliographie

Au moment où les délégués des *Trade's Unions* sont à Paris et se sont mis en rapport avec les sociétés d'ouvriers parisiens, la librairie Germer Baillière met en vente la sixième édition du volume, devenu classique, de M. le comte de Paris sur *les Associations ouvrières en Angleterre.* — Un vol. in-12.

— Le volume de M. E. de Pressensé sur *les Origines,* dont nous avons donné un extrait, vient de paraître à la librairie Fischbacher. Il expose la lutte philosophique du temps actuel sur les points les plus importants (*Problème de la connaissance — Problème cosmologique — Problème anthropologique — Origine de la morale et de la religion*).

— *La Navarre française,* par M. G.-B. de Lagrèze, conseiller à la cour d'appel de Pau. — Paris, Imprimerie nationale, librairie de H. Champion, 1881-1882, 2 vol. in-8° de XL-423 et 415 pages.

Question des récidivistes

A propos des articles de M. Frédéric Thomas sur *la Ligue du mal public,* publiés dans nos trois derniers numéros,

signalons un curieux travail de M. Alph. Bertillon intitulé *Une application pratique de l'anthropométrie,* qui fait connaître « un procédé d'identification permettant de retrouver le nom d'un récidiviste au moyen de son seul signalement et pouvant servir de cadre pour une classification de photographies à la préfecture de police, à la sûreté générale, au ministère de la justice, etc. » (Brochure. G. Masson.)

Nécrologie

Nous trouvons dans *l'Indépendant des Basses-Pyrénées* des détails sur la mort de M. Tourasse, un grand homme de bien et un bon patriote, mort à Pau le 15 novembre dernier. Ayant placé sa grande fortune en viager, M. Tourasse a pu dépenser deux millions en dix ans pour toutes sortes d'œuvres qu'il fondait et dirigeait : caisses d'épargne scolaires, bibliothèques communales, musées scolaires, bibliothèques cantonales, bibliothèques d'instituteurs, sociétés de secours mutuels pour les femmes, caisses d'assurances. L'instruction et l'esprit de prévoyance, tels étaient, selon lui, les deux moyens préventifs contre le paupérisme. Et pour répandre partout cette sorte d'éducation, il avait abonné les 40 000 instituteurs de France à la *Gazette du village,* journal hebdomadaire fondé par M. Depret et dont M. Eugène Liébert est le rédacteur en chef. Sa modestie était telle que peut-être nombre de nos lecteurs liront ici son nom pour la première fois.

Cours publics

Les cours du Collège de France et de la Sorbonne s'ouvrent lundi.

Lundi, à 10 heures, M. Eugène Guillaume (de l'Institut), successeur de M. Charles Blanc, ouvre le cours d'esthétique.

Le même jour s'ouvriront les cours de MM. Bréal, Levasseur, Renan, Boissier, Préville; mardi, MM. Ad. Franck, Guillaume Guizot, Paul Leroy-Beaulieu, Ernest Desjardins; mercredi, MM. Alfred Maury, Gaston Paris, Deschanel.

Faits divers

Au dîner d'adieu donné à M. Herbert Spencer par les savants américains, avant son départ de New-York, on a porté les doctissimes toasts suivants : — A la Sociologie ! — A l'Évolution, d'abord hypothèse, aujourd'hui doctrine établie du monde scientifique! — A l'Harmonie internationale par le progrès de la science! — A l'Évolution et à la Religion, car ce qui perfectionne l'Humanité ne peut pas détruire la religion! — Le président de la réunion a dit à M. Herbert Spencer en le recevant : « Nous saluons en vous une science plus compréhensive que celle d'aucun homme vivant de notre génération. »

— Une nouvelle Revue, nommée *Longman's Magazine* d'après son éditeur, M. Longman, a fait son apparition à Londres. La première livraison contient, entre autres, un article de M. Tyndall sur *les Atomes, les Molécules et les Ondulations de l'éther;* un article de M. Howells, l'écrivain américain bien connu; le commencement d'un roman par M. James Payn, et une Nouvelle de M. Anstey, auteur d'un livre satirique qui a eu beaucoup de succès il y a quelques mois en Angleterre.

— Il s'est fondé à Cassel, sous la direction du docteur Adolf Kressner, un recueil mensuel intitulé *Gallia* et consacré exclusivement à la langue et à la littérature française (édité chez Ehrlich, à Leipzig). On y trouve, sous une forme abrégée, le compte rendu des principaux livres parus en France dans le courant du mois, et le compte rendu des ouvrages allemands sur des sujets français.

— Le *Bulletin* de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis réfute un bruit que nous avions rapporté en son temps, d'après lequel une fille d'Alfred de Musset serait morte il n'y a pas longtemps aux environs de la Rochelle. Un journaliste parisien, raconte le *Polybiblion,* avait publié un article où il assurait avoir vu mourir à la Rochelle même Norma Tessum-Onda (*Tessum,* anagramme de *Musset,* et *Onda,* anagramme de *Dona*), fille de Musset, ajoutant qu'il avait en sa possession le portrait de la dame et des livres portant une dédicace de la main du poète : « A ma chère fille Norma, etc. » D'après le *Bulletin,* cette prétendue fille, née en Anjou trois ans avant la mort de Musset, se nommait en réalité Joséphine Ménard et se faisait appeler, suivant les besoins de la cause, tantôt Norma Tessum-Onda, tantôt Norma d'Estève de Visconti. Elle était en relations avec Henri Rochefort, qui lui écrivait du Fort-Boyard.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

Nos importations se sont élevées, du 1er janvier au 21 octobre 1882, à 4 milliards 090 095 000 fr.; nos exportations à 2 milliards 976 906 000 fr.

Ce relevé fait ressortir une amélioration très sensible dans la balance commerciale de la France, comparativement à l'année 1881. En effet, tandis que les importations ne se sont augmentées que de 85 millions, les exportations se sont élevées, en 1882, à 2976 millions contre 2799 millions en 1881; l'augmentation de nos exportations est donc de 177 millions, c'est-à-dire qu'elles dépassent de 100 millions la balance commerciale de l'année dernière.

Mais ce qui mérite surtout d'être relevé, c'est l'augmentation de l'exportation des *objets fabriqués,* qui ont progressé de 125 millions. C'est un fait qui est évidemment dû à la conclusion des nouveaux traités de commerce.

(*Le Globe.*)

L'administration des revenus concédés de la Tunisie vient de publier l'état de ses encaissements au 31 octobre.

On sait que le service du coupon exige une somme de 3 millions 125 000 fr. Cette somme correspond à une rentrée mensuelle moyenne de 521 000 fr. Le mois d'octobre a donné 541 458 fr., soit 13000 fr. de plus que la moyenne.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2246] .2

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 24. 9 DÉCEMBRE 1882.

Paris, 8 décembre 1882.

Nous publierons dans nos numéros des 16 *et* 23 *décembre des* Petits poèmes en prose *par* M. Ivan Tourguénef.

Dans notre numéro du 23 *décembre, nous commencerons la publication d'un roman d'*Henry Gréville *intitulé :* Louis Breuil, histoire d'un pantoufflard. *Ce roman se composera de* six *parties.*

La presse libérale d'outre-Manche aurait évidemment préféré que la *Revue* ne publiât pas samedi dernier l'article intitulé : *Opinion de M. Gladstone dans la question égyptienne.* Le *Times*, le *Daily News*, le *Daily Telegraph* n'ont fait suivre d'aucune explication sérieusement satisfaisante l'analyse du document retrouvé par M. Joseph Reinach et des conclusions qu'en a tirées notre collaborateur. Whigs et radicaux se sont contentés d'affirmer qu'un homme d'État a toujours le droit de changer d'opinion; et tout a été dit. Quant aux tories, ils continuent à triompher — ce qui est bien leur droit — de voir M. Gladstone se faire en 1882 l'exécuteur testamentaire des derniers rêves romanesques de lord Beaconsfield.

C'est qu'en effet il n'est plus possible de se faire illusion : l'éloquent adversaire de M. Dicey s'incline devant les déclamations des chauvins anglais; les conseils de la sagesse sont écartés : l'Angleterre est au Caire, elle veut y rester, et y rester seule; elle juge opportun de méconnaître les droits de la France dans la vallée du Nil, de jouer aux dés la paix de l'Orient. Soit ! Mais qui aura raison en dernier ressort? N'en déplaise aux disciples ravis de Disraëli, ce ne sera pas M. Gladstone premier ministre; ce sera M. Gladstone collaborateur du *Nineteenth Century* en 1877. Et nous aurons l'occasion de reprendre avant peu, pour en vanter de nouveau la justesse et la perspicacité, l'article mémorable sur *la Liberté de l'Égypte et la Paix de l'Orient.*

Donc le cabinet de Saint-James lâche la proie pour l'ombre. Notre collaborateur perd ses peines; mais il les prodigue. Dans la dernière livraison de ce même *Nineteenth Century*, il revient à la charge, à Londres même, s'adressant aux Anglais en leur propre langue (1).

« Assurément, leur dit-il, la confiscation de l'Égypte par l'Angleterre est une solution brillante. L'Égypte anglaise, l'antique terre des Pharaons devenue la vassale d'Albion, la suzeraineté du neveu de Méhémet-Ali passant de Stamboul à Londres, le Nil sacré, le vieux Faro mystérieux devenu un affluent de la Tamise; il n'y a pas à dire, cela doit sonner agréablement aux oreilles anglaises, cela doit caresser plus doucement la vue que le spectacle de l'Irlande *boycottée*... Mais tout ce qui brille n'est pas or, et voici ce qu'il y a derrière cette resplendissante politique.

« D'abord, un manquement à la foi donnée, un procédé choquant, pour ne pas dire déloyal. Quand l'Angleterre est partie en guerre au mois d'août, que disait-elle à l'Europe pour justifier et le bombardement d'Alexandrie et le débarquement de sir Garnet Wolseley à Ismaïlia? Elle disait alors, et le gouvernement français avait dit avec elle dans la Note identique du 7 janvier, que l'intervention en Égypte n'avait qu'un but : le rétablissement de l'ordre troublé par les menées factieuses des soldats d'Arabi. C'était pour rendre à Tewfik pacha le gouvernement de l'Egypte que les troupes anglaises entraient dans un pays qui n'était pas le leur, que la flotte anglaise bombardait le second port de la Méditerranée. La Grande-Bretagne n'avait aucune idée de conquête. Or, la guerre terminée, les rebelles dispersés en un clin d'œil, si l'Angleterre garde pour elle la domination qu'elle a arrachée à Arabi, si elle se fait usurpatrice pour se récompenser d'avoir vaincu l'usurpateur, est-ce que l'honneur de la parole donnée et la foi des traités seront autre chose que des mots?

« ... Ensuite, la perte de l'alliance française. Il n'y a pas à hésiter là-dessus : l'Égypte anglaise, que ce soit franchement ou non, c'est la rupture de l'entente cordiale. C'est très bien, certes, d'acquérir de nouvelles sources de richesses; mais

(1) *The Egyptian Question and the French Alliance.*

encore faut-il des débouchés pour ces richesses. Serait-ce un événement de peu d'importance pour les grandes fabriques anglaises que la clôture plus ou moins jalouse des grands marchés français? Les traités de commerce ne sont possibles qu'entre nations amies, alliées, bien confiantes l'une dans l'autre. En serait-il ainsi le jour où l'Angleterre aura émise la prétention d'agir et de compter seule dans cette Égypte qui est presque également l'œuvre du Nil et celle de la France?... Il serait tout à fait naïf de le supposer, comme il serait peu sage de croire que la France républicaine est vouée à jamais à la politique d'abdication. Il faut être aveugle pour ne pas se rendre compte du mouvement de réaction vers une politique forte et digne, vraiment française et vraiment républicaine, dont l'avènement de M. Duclerc a été le signal... »

Mais pourquoi insister? Est-ce qu'Arabi ne vient pas d'écrire à l'éditeur du *Times* ces lignes caractéristiques :

« Je quitte l'Égypte en parfaite tranquillité et avec confiance dans l'avenir, parce que je sais que l'Angleterre ne peut retarder longtemps les réformes pour lesquelles *nous avons* combattu. Dans peu de temps le contrôle anglo-français sera aboli. »

C'est bien cela : l'œuvre que continue lord Dufferin, c'est l'œuvre d'Arabi.

PORTRAITS D'ACADÉMICIENS (1)

M. Caro

M. Caro a été sévère pour la critique, mais elle ne saurait l'être pour lui, sous peine de se montrer injuste ou malveillante. S'il lui doit un peu de sa renommée, elle lui doit, en revanche, une part de son éclat. Philosophe et même professeur de philosophie, moraliste enseignant et consultant, homme d'étude et homme du monde, lettré, critique, académicien, M. Caro a obtenu en des genres divers tous les succès, et il les a tous mérités. C'est dans ses attributs principaux que nous voudrions l'étudier ici, avec le respect que son caractère nous commande, que sa situation nous impose et que nous inspire son talent.

(1) Voy. pour cette série : *MM. Octave Feuillet, Gaston Boissier, Patin, John Lemoinne, Alexandre Dumas fils*, par M. Charles Bigot, dans la *Revue* des 20 novembre 1875, 5 février, 4 et 11 mars 1876; *MM. V. Sardou, Jules Simon, Émile Augier*, par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 15 décembre 1877, 20 avril et 20 juin et 1878; *M. d'Audiffret-Pasquier*, par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 4 janvier 1879; *M. Prosper Mérimée*, par C..., dans la *Revue* du 22 mars 1879; *M. Ernest Renan*, par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 5 avril 1879; *M. Legouvé*, par M. Eugène Manuel, dans la *Revue* du 28 février 1880; *M. H. Taine, M. Eugène Labiche, M. Cavallier-Fleury, M. Mignet*, par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 17 janvier, 21 février, 12 juin 1880 et 23 avril 1881; *M. Sully Prudhomme*, par M. Jules Lemaître, dans la *Revue* des 10 et 17 décembre 1881; *M. Victor Cherbuliez*, par M. Louis Ducros, dans la *Revue* du 22 décembre 1881; *M. Alexandre Dumas fils*, par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 27 mai et 30 juin 1882.

I.

Depuis la mort de M. Cousin, le père et l'apôtre de l'éclectisme, l'école philosophique qu'il avait cru fonder sur des bases solides tremble et chancelle. On dirait d'une religion qui s'en va; ses disciples eux-mêmes le reconnaissent. M. Cousin avait été un « grand excitateur ». Avec ses yeux ardents, sa parole vibrante et impérieuse, il répandait l'enthousiasme et il décrétait la foi autour de lui. Le maître disparu et sa grande voix éteinte, la petite Église se dispersa. Il y eut des désertions ou des défaillances ; il reste bien peu aujourd'hui d'orthodoxes et de vrais croyants. C'est à peine si le nom de l'éclectisme est encore prononcé, une fois l'an, dans les cours de philosophie officielle, comme pour rappeler des temps qui ne sont plus (1). M. Cousin était à lui seul la loi et les prophètes. Son livre : *Du vrai, du beau et du bien*, a été la Bible des philosophes. On le lit toujours et on l'admire souvent, mais on le discute quelquefois. On ne dit plus, du moins tout haut et dans les chaires, ce que Mme de Sévigné disait du grand Corneille : « En un mot, c'est le bon goût; tenez-vous y. »

Deux surtout des élèves et, jusqu'à un certain point, des continuateurs de M. Cousin ont fait depuis leur chemin dans le monde par des voies diverses : M. J. Simon et M. Caro. Tous les deux ont voulu dérober à leur maître ce don d'entraîner et de conquérir qui était en lui : l'un, pour le porter dans la politique, où il s'agit peut-être moins de séduire les hommes que de les conduire, et l'autre, plus fidèle, dans la philosophie, où la séduction ne fait pas toujours non plus la conviction. Attaché fermement à la philosophie constitutionnelle que son maître avait prêchée, M. Caro a dû naturellement rencontrer sur sa route les écoles radicales et intraitables. Il les a combattues, sinon écrasées, après son maître et autrement que lui. M. Cousin les foudroyait, de son Olympe, avec un air de mépris qui était déjà un air de victoire. Il avait des façons hautaines et doctoralement impertinentes de dire « une triste philosophie » ou « un syncrétisme aveugle », qui lui tenaient lieu de réfutation et qui épouvantaient ses contradicteurs. Il n'y a rien, dans les discussions et surtout dans les expositions philosophiques, pour ébranler le doute et pour intimider la négation, comme un ton bien tranchant de certitude et d'autorité. M. Cousin s'écriait avec éloquence :

« Cette grande cause vous est connue : c'est celle d'une philosophie saine et généreuse, digne de notre siècle par la sévérité de ses méthodes et répondant aux besoins immortels de l'humanité, parlant modestement de la psychologie, de l'humble étude de l'esprit humain, pour s'élever aux plus hautes régions et parcourir la métaphysique, l'esthétique, la théodicée, la morale et la politique (2). »

(1) M. Paul Janet consacre, cette année, son cours de la Sorbonne à la philosophie de V. Cousin.

(2) Discours prononcé à l'ouverture du cours, le 4 décembre 1817.

M. Caro a repris et répété cela en excellents termes. M. Cousin était l'éclectisme triomphant ; M. Caro est un éclectique militant : voilà toute la différence,

Il est, on le sait, un spiritualiste convaincu et religieux, à l'exemple de son maître. Ce n'est pas nous qui le lui reprocherons. Le monde est plein de petits savants et de demi-philosophes qui croient se grandir à leurs propres yeux et aux yeux du vulgaire en déclarant que Dieu n'existe pas et qui sont tout fiers de le lui apprendre. Voltaire disait que si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. Notre siècle paraît tourné à des inventions plus pratiques. Et puis la politique, ses ambitions, ses calculs et ses intérêts, ont fait bien du ravage dans les opinions. Certaines gens n'osent pas ou n'osent plus être spiritualistes par crainte de passer pour aristocrates et d'effaroucher la démocratie.

Il y a cependant un matérialisme réellement scientifique et sérieux avec lequel il faut compter et raisonner, de moins haut que n'avait coutume de faire M. Cousin, et de plus près que M. Caro ne fait ordinairement. M. Caro est sans doute assez croyant, mais peut-être — cela dit sans malignité —n'est-il pas assez savant pour réconcilier la science avec la foi ? La science inventive et positive de notre époque est hardie et défiante. Elle ne se laisse prendre volontiers ni au sentiment ni à l'éloquence. Elle demande plutôt qu'on procède avec elle sans métaphysique, par A + B et par théorèmes, à la manière des géomètres. Platon avait écrit, dit-on, sur la porte de son école : « Que nul n'entre ici, s'il ne sait la géométrie », et il appelait Dieu « le géomètre éternel ». M. Caro, qui cite MM. Chevreul et Claude Bernard, et qui les a lus, sait-il assez de géométrie, de physique, de physiologie, de chimie, d'algèbre — car il faudrait savoir tout cela — pour expliquer le monde et démontrer Dieu ? Une pareille universalité serait la perfection philosophique et personne n'est parfait. M. Cousin lui-même ne l'était pas.

Où M. Caro reprend l'avantage, c'est quand il « montre » et définit Dieu, tel qu'il le « voit », dans son impuissance, qui est celle de tous les philosophes, à le « démontrer ». Le mot de Pascal sera toujours vrai : « Nous avons une impuissance de prouver invincible à tout le dogmatisme; nous avons une idée de la vérité invincible à tout le pyrrhonisme ». La métaphysique de M. Caro a de belles visions et sa théodicée de beaux accents.

« Dieu sera donc, dit-il, sinon la substance de l'Être cosmique, du moins le principe de la réalité de cet Être. Son acte, sa pensée l'enveloppent et le pénètrent. Le dernier atome ne subsiste que par une loi mathématique, qui est la pensée divine constituant la matière à son humble degré et la maintenant dans les conditions intelligibles de l'Être. Dieu sera encore, de cette manière, la loi de l'organisme, le principe de l'énergie plastique qui se révèle dans les corps et qui en dispose les parties en vue d'un but commun : la formule vivante de chaque type, retenant la vie dans les cadres invariables de l'espèce, l'empêchant de se disperser dans l'inutile ; la force occulte et toujours agissante de la nature, imprimant à la masse confuse des choses le mouvement qui les ordonne et les distribue (1)... »

(1) *L'Idée de Dieu*, ch. VIII : *le Spiritualisme et ses adversaires.*

Après cela, si les critiques anciens ou nouveaux de l'idée de Dieu ne sont pas convertis, ils seront charmés du moins et comme bercés par cette philosophie oratoire et de grand style. Les ennemis de M. Caro ne deviendront peut-être pas ses coreligionnaires, mais ils resteront ses admirateurs.

Notre siècle n'est pas seulement le siècle de toutes les découvertes ; il est encore celui de tous les doutes, principalement dans ces dernières années où tant de ruines et d'avortements ont amené tant de désillusions. Mais il y a deux ordres de scepticisme : il y a le sceptique commun, *scepticus vulgaris,* plus narquois que chercheur et parfois niais, qui doute de tout hors de lui-même, par bel esprit ou par vantardise. Celui-là est un fanfaron de scepticisme. Il en existe plus d'un, comme il existe des matamores d'autorité. Au fond, ils ne sont pas bien sûrs de leur fait et leur intrépidité tient à peu de chose. Il y a ensuite le sceptique délicat, raffiné, transcendant, M. Renan, par exemple, répondant aux déclarations catégoriques de M. Pasteur et lui proposant, avec une exquise ironie et un fin sourire, de lui communiquer un peu de ses doutes, sous bénéfice de lui emprunter un peu de sa certitude. Il pourrait proposer l'échange à M. Caro, qui enveloppe ou qui a l'air d'envelopper tous les sceptiques dans une même pitié un peu dédaigneuse. Pascal cependant (puisqu'il faut toujours en revenir aux *Pensées* quand on traite de philosophie), lui qui avait souffert du doute jusqu'à l'angoisse, qui avait eu des insomnies et des visions, qui portait un cilice dont les épines de fer entraient dans ses membres maladifs, Pascal, malgré son âpreté janséniste, est plus tendre pour les esprits de bonne foi que trouble cette poursuite terrible de la vérité (1). Un autre grand penseur et une âme forte, Lamennais, était également « touché de compassion » pour les misères du doute. La quiétude de M. Caro est celle d'une âme sereine et d'une intelligence équilibrée, logées bien à l'aise dans un corps en bon état. Nous lui souhaiterions un peu plus d'indulgence pour les malheureux qui ne sont pas aussi sûrs que lui de tenir le vrai.

Nous demanderons aussi plus de charité à son optimisme pour ceux qui ne veulent ni ne peuvent le partager, pour les pessimistes, comme ils s'appellent, qui sont peut-être des malades, mais qui souffrent, et qu'il est plus humain de guérir ou de plaindre que de haranguer. M. Caro définit le pessimisme « une sorte de maladie intellectuelle, mais une maladie privilégiée, concentrée jusqu'à ce jour dans les sphères de la haute culture, dont elle paraît être une sorte de raffinement malsain et d'élégante corruption ». Et il ajoute : « Il y a là quelque chose comme une crise cérébrale et littéraire à la fois, qui dépasse l'enceinte d'un système. » Il conclut enfin par cette apostrophe plus énergique que probante :

« Serait-il possible que cette philosophie fût jamais autre chose en Europe qu'une philosophie d'exception et que l'humanité civilisée s'abandonnât à l'étrange séduction de ces conseillers du désespoir et du néant (2) ? »

(1) Pascal, *Pensées*, art. IX. Ier vol. p. 137. Édition Havet.
(2) *Le Pessimisme au* XIXe *siècle*, avant-propos, II, III.

M. Caro est un homme heureux et un esprit robuste qui n'aime pas à parler des misérables ni des mélancoliques. Il y a donc, à notre sens, trop peu de mélancolie dans son livre, et la tristesse veut qu'on s'entretienne avec elle tristement. « Notre vie, gémissait le pauvre Léopardi, à quoi est-elle bonne, sinon à la mépriser? » Combien de Léopardi obscurs et silencieux traînent ainsi une existence désenchantée dans un éternel ennui! Combien, même « dans les sphères de la basse culture » et dans les multitudes qui se raffinent et se gâtent à leur façon, d'âmes délicates et ulcérées qui ont été froissées par la vie et meurtries par la réalité! Pour notre part, nous aimons mieux comme remède, s'il y en a un, le Sermon sur la montagne : « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés », qu'une réfutation en forme, didactique et dogmatique, de Schopenhauer. Encore une fois, M. Caro a raison ; mais il a durement raison. Victor Hugo a raison, lui aussi, d'une autre manière, dans ces vers « écrits au bas d'un crucifix » :

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure.
Vous qui souffrez, venez à lui, car il guérit.
Vous qui tremblez, venez à lui, car il sourit.
Vous qui passez, venez à lui, car il demeure (1).

Voilà le refuge, à moins qu'on ne déclare le ciel vide; cette suprême illusion détruite, il ne peut rien subsister que le stoïcisme, et le stoïcisme n'est pas à la portée de tout le monde. Hors de là, les théories de l'*Infelicita* ou de la *Philosophie de l'inconscient* demeurent entières pour la grande masse des âmes faibles et languissantes. Le reste n'est que développement oratoire et œuvre de rhétorique encourageante, appliquée, non sans talent, mais sans résultat notable, aux problèmes sociaux qui travaillent et inquiètent toute l'humanité.

La philosophie éloquente, et très éloquente, c'est là, en effet, suivant nous, le vrai mérite de M. Caro, et c'est bien déjà quelque chose. Il n'est pas donné à tous les philosophes d'être éloquents. La plupart, en outre, sont obscurs et parlent ou écrivent une langue philosophique qui n'est pas toujours française. M. Caro n'est pas obscur, ou l'est rarement, quand il fait de la métaphysique profonde et de haut vol à laquelle les profanes ne sauraient atteindre. Même dans ce cas, il doit être encore plus intelligible que bien d'autres pour les initiés. Tel qu'il est, il nous apparaît comme le plus brillant, le plus populaire, tant à l'étranger qu'en France, et peut-être le dernier des prédicateurs de l'éclectisme. Les jeunes philosophes semblent craindre qu'après lui les « sacrés murs » qu'il n'aura pu préserver ne tombent peu à peu en ruines et que l'ancienne philosophie, qu'il a rajeunie et illustrée, ne disparaisse ou ne se transforme avec l'ancien monde : M. Caro croit et affirme le contraire; il espère et il annonce que l'esprit humain, « faisant effort pour se retourner vers la lumière, reviendra de lui-même à l'ancien idéal, trahi et délaissé pour d'illusoires promesses, à celui que le positivisme a détruit sans pouvoir le remplacer et qui renaîtra de ses ruines d'un jour, plus fort, plus vivant, plus libre que jamais dans la conscience de l'homme (1) ». M. Caro a écrit quelque part du pessimisme que c'était une philosophie de transition : Peut-être un jour viendra où l'on en dira autant de l'éclectisme. Quoi qu'il arrive, et tout arrive, surtout l'imprévu, on lit et on relira les œuvres philosophiques de M. Caro pour y chercher l'effort d'une grave intelligence et goûter dans leur harmonie les formes magistrales de sa pensée. On y retrouvera de nobles traditions et de beaux modèles.

(1) V. Hugo, *les Contemplations*. Ier vol. liv. IIIe, *les Luttes et les Rêves*.

II.

Nous ne dirons rien de M. Caro orateur en Sorbonne et directeur des consciences féminines du grand monde. « Tout est dit et l'on vient trop tard. » Lui-même a écrit sur la direction des âmes au XVIIe siècle des pages pleines de grâce et de finesse. Chacun sait qu'il a été un directeur très suivi et très entouré. Il a soulevé, comme il arrive toujours dans le succès, l'admiration et la critique; il a eu ses dévots et ses jaloux. Il a certainement trop peu de fatuité pour n'avoir pas su résister aux flatteries et trop d'esprit pour être sensible plus que de raison à certaines piqûres.

A tout événement le sage est préparé :

et M. Caro doit être un sage, puisqu'il a enseigné la sagesse.

Venons à M. Caro critique et « critique éminent ». Là tout le monde est d'accord pour le louer et pour reconnaître sa compétence et sa distinction. Il est sûrement un des maîtres les plus autorisés de la critique contemporaine. Il porte dans ces études, faites à temps perdu et en délassement de la pensée pure, une littérature sinon très vaste, du moins très approfondie et un jugement très personnel. La philosophie lui a donné l'habitude des affirmations. M. Caro a fait la leçon aux « jeunes critiques », et il n'a pas eu tort. Il faut toujours donner de bons conseils aux jeunes gens, et cela vaut mieux, dans tous les cas, que de leur donner de mauvais exemples. La « jeune école » est loin de valoir ses devanciers et elle ne pourra les égaler, un jour, qu'en les imitant. Sans doute elle n'a pas eu encore le loisir d'apprendre tout ce qu'il faut savoir pour faire de la critique digne de ce nom, solide sans lourdeur, docte sans pédantisme, brillante sans faux éclat et neuve sans paradoxe. M. Caro n'est ni un esprit paradoxal, ni un « styliste », comme on dit, c'est-à-dire un écrivain, brutal ou précieux, préoccupé de faire un sort à chacune de ses phrases. Il pense avec sérieux, jugé, après examen, avec conscience, et s'exprime avec noblesse. Il traite la critique littéraire comme elle demande à être traitée, en lettré d'abord, puis en historien, en psychologue et en moraliste. De là des portraits finement tracés, des considérations générales intéressantes, des analyses de l'âme ingénieuses et des enseignements pleins de gravité. Il y a bien toujours, même dans sa critique, un peu d'éloquence de la

(1) *Le Pessimisme au* XIXe *siècle*, ch. IX.

chaire et de cadence oratoire; on serait parfois tenté de le lire à voix haute pour se donner l'illusion d'écouter le bruit harmonieux de sa parole. On se rappelle involontairement le majestueux *Discours sur le style* de Buffon et l'on y retrouve avec la prose ample et rythmée de M. Caro certaines analogies qui n'ont rien d'ailleurs pour lui d'humiliant. Après tout, un air de solennité dans la critique ne nuit pas à son intérêt et ne peut qu'ajouter à son importance.

M. Caro s'est surtout occupé du XVIIIe siècle. M. Cousin, son maître, qui fit, lui aussi, de la critique éloquente, avait accaparé le XVIIe, dans lequel il semblait et il croyait avoir vécu. Le siècle de Voltaire est plus près de nous. M. Caro a cependant laissé Voltaire un peu de côté. Il y a peut-être et il y aura toujours entre Voltaire et M. Caro, toute proportion gardée, une certaine mésintelligence. Voltaire n'aimait pas les métaphysiciens et il n'était oratoire que dans ses tragédies, mais jamais dans ses romans ni dans sa critique. C'est lui, je crois, qui a écrit : « La métaphysique est amusante; elle est souvent le roman de l'esprit. » Avec quelle irrévérence il parle des dieux! M. Caro a dû souffrir et garder rancune de cette légèreté. M. Cousin non plus ne goûtait pas Voltaire. Joubert, le doux et métaphysique Joubert, le haïssait et l'appelait un singe. Mais Voltaire et même le voltairianisme, « qui se manifeste, dit M. Caro, par l'absence de sérieux dans les sujets les plus élevés », survivront à Joubert et peut-être à M. Cousin.

Le grave auteur de *l'Esprit des lois,* malgré les *Lettres persanes,* qui eurent et qui ont plus de lecteurs que *l'Esprit des lois;* les déclamateurs brillants du XVIIIe siècle, J.-J. Rousseau, Diderot, et, vers la fin, Mme de Staël, cette femme de talent déclamatoire qui enrageait de n'être pas un homme, piquent davantage la curiosité et attirent la sympathie de M. Caro. Il a expliqué lui-même le sens et la cause de cette curiosité sympathique.

« Il y a, dit-il, je ne sais quelle fraternité mystérieuse entre les deux siècles. Nous sentons d'instinct qu'à chacun des noms ou des écrits célèbres qui ont marqué cette époque répond quelque grand espoir ou quelque grande déception, des illusions enivrantes et de cruels mécomptes, quelque inspiration réalisée ou avortée, qu'il y a enfin dans notre conscience un contre-coup de ce qui s'est pensé ou préparé dans le dernier siècle (1). »

M. Caro a aussi très bien étudié le génie étrange et complexe de J.-J. Rousseau. Même après le réquisitoire et l'arrêt de M. D. Nisard, la longue analyse de Saint-Marc Girardin et le vif et judicieux article de Bersot, l'étude de M. Caro est à relire, aujourd'hui principalement.

Rousseau est, en effet, revenu à la mode dans notre pays toujours crédule et amoureux, jusqu'à la folie, de beaux mensonges. Ses *Discours* et son *Contrat social* sont le bréviaire d'une certaine école politique, heureusement plus bruyante qu'active, et sa rhétorique enflammée et ampoulée tient lieu d'éloquence aux modernes apôtres du vieil évangile révolutionnaire. Les brutalités dégoûtantes du naturalisme procèdent tout droit, avec le style en moins, de l'érotisme maladif des *Confessions.* Une pédagogie nouvelle est imbue des théories hasardées de l'*Émile.* Ainsi, chez nous, chaque fois que le sens commun subit une éclipse, la morale une crise, la logique un accident, et que le paradoxe ou les chimères sont en faveur, on retrouve Rousseau et ses disciples.

M. Caro a eu la patience et le talent d'analyser à fond cette âme de Rousseau, « prise comme un type de certaines maladies et de certaines infirmités modernes ». — « C'est, dit-il (et il a raison de le dire), un vrai cours de clinique morale fait sur le vif. » Il a nettement démêlé « la sensibilité à la fois romanesque et brutale de Jean-Jacques »; il a parlé de la manière la plus exacte et la plus discrète « des pièges que lui tendirent ses sens, qu'il appelait fastueusement son cœur », et « du germe de folie caché dans un des replis de son cerveau » que développèrent ses malheurs et ses passions. Il a encore jugé en homme de goût le style demeuré toujours un peu genevois de ce Suisse emphatique qui n'est bien souvent qu'un Thomas plus sublime, mais presque aussi ennuyeux. Pourtant il finit par l'absoudre et par l'admirer.

Il est plus sévère pour Diderot, qu'il soupçonne d'une sincérité tout extérieure, « toute momentanée », et de l'irrésistible « besoin d'un jeu ou d'un rôle qui nous tient en garde et nous inquiète ». M. Caro nous permettra-t-il d'entrer sur ce point en contradiction avec lui? Il y a sans doute chez Diderot la même incohérence que chez Jean-Jacques, le même désordre d'idées et de sentiments, la même fougue d'improvisation hardie et paradoxale. Mais il a, pour nous du moins, plus de laisser-aller et de naturel. Diderot était gai presque toujours; Rousseau ne l'est pas, et c'est une terrible chose de n'être pas gai. « Pour ce que rire est le propre de l'homme », a dit Rabelais. Donc, entre la sincérité de Diderot et celle de Jean-Jacques, je n'hésite pas. La première me semble plus vraie et, malgré tout, moins théâtrale. Diderot éclate, part d'un train fou, et se montre tel qu'il est, à première vue. Rousseau se recueille et se compose davantage. Il prépare ses effets et il prémédite ses paradoxes. Il a des singularités voulues, même dans son habillement. Il est un original, mais il le sait; un ours de génie, mais il fait l'ours, pour qu'on le regarde. Tout en déclamant, il surveille du coin de l'œil la galerie, que Diderot, dans sa verve débordante et inattentive, ne pense qu'à éblouir ou à égayer. La pièce jouée, Jean-Jacques remet son bonnet, rentre dans la coulisse et se tient aux écoutes; Diderot s'en va, comme il était venu, d'un air distrait, en oubliant son chapeau.

M. Caro, qui doit se plaire avec les philosophes, ne dédaigne pas les poètes. La divine poésie et la destinée tragique d'André Chénier, cette tête charmante, détachée d'un cou de marbre,

Marmorea caput a cervice revulsum,

comme dit Virgile de son Orphée, ont attendri le classique délicat (j'entends par classique, comme Royer-Collard, un homme qui a fait ses classes), le connaisseur et le juge très

(1) *Études sur le XVIIIe siècle,* t. Ier, ch. Ier.

fin des choses de l'esprit que la métaphysique ou la morale ont tour à tour enlevé, puis rendu aux lettres pures. Les pages que M. Caro lui a consacrées sont, pour nous, des plus littéraires et des plus émues de ses *Études sur le* XVIII*e siècle*. Nous n'y insisterons pas cependant, malgré le plaisir qu'elles nous ont fait et qu'elles donnent à tous ceux qui les lisent.

Laissons les hommes illustres du XVIIIe siècle pour les femmes célèbres qui ont eu la bonne fortune de séduire ou d'émouvoir M. Caro : Mme du Deffand, une marquise ; Mme Roland, une citoyenne, et Mme de Staël, « cette étonnante figure ». Sur les deux premières nous ne pourrions que redire ce qu'a dit, et mieux que nous ne saurions le faire, M. Caro lui-même.

« Dans l'une, dit-il, se reflète l'image d'une société cultivée jusqu'au raffinement, avec son charme frivole et aussi avec ses aridités et ses pauvretés de cœur, épuisant toutes les distractions et les plaisirs de l'esprit sans y trouver un instant de vrai bonheur. L'autre nous représente au vif ce siècle dans ce qu'il eut de meilleur et de plus grand, avec ses aspirations confuses gâtées par la déclamation, ses générosités d'enthousiasme mêlées aux plus étranges défaillances, dans la flamme et le feu de ses orageuses chimères. »

Et il ajoute :

« Ce simple rapprochement fera saisir la différence profonde de ces deux aspects, de ces deux *moments* d'une société, trop souvent confondus dans la même appréciation (1). »

Quant à Mme de Staël, nous demanderons encore à M. Caro la permission de ne pas être absolument de son avis. Il a « vu » Mme de Staël à Coppet, « dans toute sa gloire », telle que la montre le « triomphant portrait de Gérard »; il lui en est resté comme un éblouissement qui se prolonge et dure dans ses trois articles. Mme de Staël a touché et touche à l'Académie par des liens ou des souvenirs toujours présents. M. Caro est académicien. Peut-être, involontairement et à son insu, n'a-t-il pas eu ses coudées bien franches. Notre humilité de jeune critique nous permet moins de réserve et aussi moins d'admiration.

A nos yeux, Mme de Staël, que nous admirons néanmoins, mais sans idolâtrie, a été avant tout et par-dessus tout une femme de lettres, éprise de gloire, avide de bruit, possédée du démon de parler ou d'écrire, et quelquefois même une « femme savante ». La pensée d'elle que nous goûtons le plus est celle-ci : « La gloire pour une femme n'est souvent que le deuil éclatant du bonheur. » Il faut convenir que Mme de Staël prit et passa son deuil avec une longue coquetterie.

Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté ;

elle a été une de ces héroïnes de roman qui ne demandent qu'une chaumière et un cœur, mais une chaumière sur un théâtre, comme le demandait aussi Chateaubriand. Toute jeune, elle était déjà ambitieuse. Elle avait eu un sentiment ou un engouement pour l'historien anglais Gibbon, qui n'était pas beau. Pour elle et dès ce moment, un grand homme ne pouvait être laid. La première célébrité pour une femme, et la plus facile, est en effet d'épouser un homme célèbre. On passe avec lui, par contrat, à l'immortalité. Plus tard, en France et ailleurs, sous le Consulat et sous l'Empire, c'est la même envie de parler ou de faire parler d'elle, le même besoin de porter son turban comme un diadème, de forcer la renommée et d'accaparer l'attention. Hâtons-nous de dire que les persécutions dont elle fut victime, et qu'elle chercha parfois, même en les fuyant, la rendent à ce moment-là touchante et sacrée. Mais, je ne sais pourquoi, quand j'oublie les douleurs de son exil, je la vois toujours accordant sa lyre sur le cap Misène, comme dans les vieilles gravures un peu jaunies du style empire; ou, en pensant, après M. Caro, au fameux salon de Coppet, je me rappelle le mot amer et perfide de Sismondi : « Il m'arrive très souvent de m'ennuyer chez elle. » Schiller et le grand Gœthe, qu'elle était allée déranger dans leurs travaux « en se jetant à leur cou », ont été sévères à leur tour pour la philosophe française (*die französische philosophin*) et légèrement ironiques. En dehors et en dépit de M. Caro, la génération présente paraît moins idolâtre de Mme de Staël que les hommes de son temps et même que les doctrinaires ou les romantiques de 1830. Est-ce le respect qui s'en va ou l'illusion qui disparaît; une tradition qui se perd ou une autre qui s'établit? Nous soumettons nos doutes à M. Caro, qui est un trop libre esprit pour ne pas admettre en critique, où elles ne sont pas moins nécessaires qu'en philosophie, certaines réserves et certaines contradictions.

III.

Bien que M. Caro soit un philosophe spéculatif et qu'il se plaise dans les hauteurs sereines, il ne serait pas un homme de son temps s'il s'était entièrement désintéressé de la politique. Tout le monde aujourd'hui fait de la politique; elle est une carrière pour bien des gens qui n'auraient pas pu en trouver d'autres et qu'on s'étonne ou qu'on s'afflige d'y voir réussir. M. Caro n'est pas un politicien. Il n'a rien promis et rien demandé au suffrage universel et à la faveur populaire. Il n'est ni sénateur, ni député, ni même ministre. Il ne le sera probablement jamais, et c'est dommage. Il aurait fait un beau ministre, avec un grand air, des idées, du style, une belle voix et de beaux gestes; à la Chambre, comme en Sorbonne, il aurait eu salle comble, ses jours d'éloquence. Assurément M. Caro ne le regrette pas. Il n'a rien à regretter ni à envier; il est quelqu'un et se venge ou se console ainsi de ne pas être quelque chose dans le gouvernement.

Et puis M. Caro traite la politique de haut, de plus haut qu'elle ne veut être traitée par les habiles; il en raisonne *ex professo* et dogmatiquement, comme d'une science, ce qui est presque une singularité ; il a des principes et immuables, ce qui devient un embarras dans le train du monde. Pourtant M. Caro a raison. Avant de solliciter un mandat et de prétendre jouer un rôle, il ne serait vraiment pas mauvais

(1) *Études sur le* XVIIIe *siècle*, t. II, ch. II.

d'avoir fait quelques études préparatoires de philosophie sociale, d'avoir cherché ou rêvé une solution des problèmes éternels que se posent les sociétés et qui devraient occuper les gouvernements. Il ne serait point nécessaire, pour représenter ses concitoyens, soutenir leurs droits et les éclairer au besoin sur leurs devoirs, d'être membre de l'Académie des sciences morales et politiques; mais ce serait une bonne note et une garantie que de pouvoir s'y porter candidat. Nos hommes d'État, grands ou petits, n'ont plus de ces ambitions. M. Guizot, M. de Rémusat, M. Thiers avaient une plus haute idée de leur rôle d'hommes publics et joignaient au sens pratique le plus délié une culture intellectuelle plus étendue.

Les « problèmes de morale sociale » ont exercé naturellement l'activité de M. Caro, en sa qualité de philosophe. Si l'occasion doit lui manquer de mettre ses théories en application, il aura du moins réfléchi sur ces grands sujets. Ses études sérieuses et instructives sur la *morale indépendante*, les *théories contemporaines du droit naturel*, le *progrès social* et la *destinée humaine*, ont fait de M. Caro un des publicistes les plus intéressants à lire et les plus utiles à consulter. Tout ce qu'il dit en particulier sur les lois et les limites du progrès dans la science, l'industrie, les institutions, la morale et l'art, est plein de vérités saisissantes, de pensées généreuses et de bons conseils auxquels ceux qui se piquent aujourd'hui, à raison ou à tort, de comprendre et de diriger le mouvement du siècle ne sauraient demeurer indifférents. Mais l'art est long et la vie est courte. Peut-être les spéculatifs, tels que M. Caro, seraient-ils étourdis et empêchés, comme le premier venu, s'il leur fallait descendre de leur nuage pour se mêler à la pratique des choses; et, de leur côté, les hommes d'action n'ont-ils pas le temps, au milieu du tumulte des affaires et des tracas de la réalité, d'approfondir les systèmes et de débattre académiquement les théories. D'autre part, l'essentiel ici-bas, où les métaphysiciens, en politique comme dans le reste, courent le risque d'être peu lus et peu écoutés, n'est pas tant de disserter sur le progrès que de l'accomplir, de faire des livres sur la destinée humaine que de la rendre meilleure dans l'avenir — et dans le présent, s'il se peut. Il y a des viticulteurs et des agronomes du plus grand mérite qui seraient des vignerons ou des laboureurs fort médiocres : néanmoins la viticulture et l'agronomie sont d'excellentes choses. Mais le pain et le vin sont de première nécessité. Ajoutons que les philosophes eux-mêmes ne s'entendent pas et que, si l'effort est identique et le but commun, les systèmes sont contradictoires; or « la contradiction est une mauvaise marque de vérité ». Évidemment nous croyons tous au bien et nous voulons ou nous pensons aller au progrès.

Les esprits, voyageurs éternels, sont en marche.
L'un porte le drapeau, les autres portent l'arche;
Ce saint voyage a nom progrès. De temps en temps
Ils s'arrêtent, rêveurs, attentifs, haletants,
Puis repartent. En route! ils s'appellent, ils s'aident,
Ils vont! Les horizons aux horizons succèdent,
Les plateaux aux plateaux, les sommets aux sommets.
On avance toujours, on n'arrive jamais (1).

Jamais est un mot bien désolant pour des éphémères.

Le plus actuel, à notre avis, et le plus vibrant des livres philosophiques de M. Caro est celui qui a pour titre *les Jours d'épreuve*, publié au lendemain de nos désastres. M. Caro est un de ceux qui n'ont pas désespéré de la patrie aux heures mauvaises. Il faut rendre hommage à ses espérances ou à ses illusions comme à celles de tous les patriotes généreux qui, bien qu'affligés par la défaite, se reprocheraient de la croire irréparable et ne veulent pas douter du relèvement. « Grâce à Dieu, disait Bersot, ce pays est vivant et bien vivant; n'allons pas le refroidir et l'éteindre ». M. Caro avertit notre pays, ce qui est une manière de l'exciter; il le gourmande quelquefois; mais il y a des vérités dures à entendre qui valent mieux que des excuses et des flatteries. M. Caro ne flatte pas la démocratie, en homme qui n'attend rien d'elle; il ne la méconnaît et il ne l'outrage pas non plus, car il sait que, bon gré mal gré, la démocratie règne aujourd'hui et qu'il faut s'y faire.

« Que ce soit un bien ou un mal, un simple fait accompli ou un droit réalisé, aujourd'hui la France est une démocratie... L'organisation peut en être plus ou moins difficile, elle peut avoir besoin d'un temps plus ou moins long pour se mettre en harmonie avec le principe; mais le principe règne dès que la nation est reconnue comme la source exclusive du pouvoir et que la participation de tous au gouvernement du pays est assurée. Or c'est ce qui existe en France par le seul fait du suffrage universel... Il n'y a plus à cette heure d'autre maxime de notre droit public ni d'autre origine des pouvoirs politiques que la volonté nationale (2) ».

Mais M. Caro distingue, ainsi que doivent faire les esprits éclairés et les honnêtes gens, entre la vraie et la fausse démocratie, les libéraux et les jacobins, entre « cette espèce d'absolutisme faussement démocratique qui, à diverses reprises, a prétendu acclimater ici même, en plein Paris, sa dictature, y subordonner la liberté et la civilisation française », et « la vraie, la seule manière de respecter la souveraineté nationale, qui est de la laisser choisir à sa guise la forme de gouvernement qui convient le mieux à ses intérêts, à son milieu intellectuel et social, au tempérament de la nation, en un mot. »

Nous savons bien et M. Caro sait encore mieux que nous que les libéraux, les vrais libéraux, obstinés et incorrigibles, risquent d'être pris pour des hommes de réaction. Les démocraties sont défiantes et la démocratie française d'à présent ne l'est ni plus ni moins que toutes les autres. Le peuple a été si souvent trompé! disent toujours ceux qui le trompent le plus. « L'instinct naturel des démocraties, écrit M. Caro (qui ne veut pas sans doute parler pour lui), est d'écarter du pouvoir ou de la représentation nationale les esprits les plus cultivés par la méditation et l'étude, les intelligences supé-

(1) V. Hugo, *les Châtiments*; liv. VII, *la Caravane*.

(2) *Les Jours d'épreuve*, deuxième partie, III. *La vraie et la fausse Démocratie*.

rieures. » — « Elles proclament même comme une obligation le droit d'être ingrates envers qui les a servies avec le plus d'éclat. » Tandis qu'elles écartent souvent, par un ostracisme soupçonneux et maladroit, leurs guides les plus sûrs et leurs conseillers les plus utiles, elles ont des « courtisans aussi dangereux que ceux du despotisme », et qu'on voit « édifier sur les plus basses adulations leur fortune politique ». Ce chapitre entier du livre de M. Caro est à méditer d'un bout à l'autre et, « dans l'heure troublée où nous sommes », plus que jamais. La conclusion est un des morceaux les plus éloquents (dans toute la rigueur du terme) que que M. Caro ait écrits. On sent qu'il s'est animé et enflammé plus que de coutume et que ce penseur, réveillé de sa métaphysique par l'écroulement de la patrie, a eu un vif éclair de passion. On nous saura gré de citer ici cette belle page.

« La France! peut-il y avoir un autre nom sur les lèvres et dans les cœurs à l'heure troublée où nous sommes?... Quel que soit le nom du régime sous lequel ces biens précieux nous seront garantis : l'égalité civile, la liberté politique et religieuse, un gouvernement constitutionnel, que ce régime soit le bienvenu et qu'il n'y ait plus qu'une France au lieu des Frances multiples qui se dévorent entre elles! Le vœu du bon sens, cet appel suprême à la concorde, est-ce donc une chimère et ne verrons-nous jamais une France pacifique et réconciliée? Ce jour-là, malgré nos malheurs passés, quel pays serait plus fort, plus prospère que le nôtre? La paix civile serait le signe de notre grandeur renaissante, l'augure certain d'une fortune meilleure, la vraie revanche, principe et condition de toutes les autres. »

Se connaître ou se retrouver soi-même, puis bien connaître et bien apprécier son ennemi, sont les commencements de toute revanche. « Il y a des peuples qui valent mieux que leur réputation; il y en a d'autres qui valent moins qu'elle (1). » M. Caro juge l'Allemagne, ou plutôt les deux Allemagnes, celle de Mme de Staël, qui décidément s'était trompée, et celle de Henri Heine, non point sur leur réputation, mais sur la réalité, à la lumière d'une expérience qui se continue. Il est délicat pour un vaincu de parler de son vainqueur; il est révoltant de le faire avec humilité, difficile de dépouiller toutes ses rancunes et de dissimuler toutes ses haines; car la haine subsiste des deux côtés, fraîche et vivace, avec son espoir ou sa crainte. M. Caro met le droit pour lui en l'opposant à la force; mais, hélas! le droit primant la force, n'est-ce pas, depuis que le monde est monde, un beau rêve de politique internationale? M. Caro est bien philosophe s'il croit que M. de Bismarck, le chancelier de fer, se préoccupe de réaliser le songe du bon Kant sur la paix perpétuelle et, en attendant, de chercher après lui « le moyen d'adoucir et de civiliser la guerre, avec une admirable et pieuse sollicitude ». Le solitaire de Varzin a là-dessus des idées tout autres que celles du doux ermite de Kœnigsberg et de M. Caro. Les pacifiques auront le royaume des cieux; mais l'empire de la terre est, pour longtemps du moins, aux violents. La douceur, la modestie et la modération sont des vertus, mais non pas des qualités actives et puissantes. Quand l'homme est un loup pour l'homme, comme disait Hobbes, en Orient et en Occident, les théories généreuses et séduisantes du Droit et les chimères de la Paix universelle font penser à l'Arcadie; et nous ne sommes pas des Arcadiens.

Ne soyons pas des Byzantins surtout : nous y péririons. A part les exaltés et les visionnaires, ce sont des Français de la décadence et du bas-empire qui ont fait la Commune. M. Caro a flétri, comme il convient, cette bohème, qui n'était plus celle de Mürger, ces déclassés qui en voulaient à l'ordre social, ces « réfractaires » qui firent brûler Paris par des insurgés. Un de ces insurgés de la première heure ou plutôt un professeur d'émeute, ce qui est, en Bohème, une des variétés du professorat, M. Jules Vallès vient de répliquer, après dix ans, à la thèse de M. Caro par un roman qui n'a peut-être pas eu tout le succès qu'en attendaient l'auteur et ses amis. M. Caro avait écrit en tête de son article : *La fin de la bohème*. Il peut voir et savoir maintenant que la bohème n'est pas finie. Plus, nous irons en effet, dans les circonstances où nous sommes et dans la crise sociale que traversent péniblement l'Europe et la France, plus la société se partagera — très inégalement, espérons-le — entre deux ordres de gens : l'armée régulière du combat de la vie et les *réfractaires* — le terme est expressif et bien choisi, — les bourgeois, si l'on veut, et les faux artistes, en un mot les classés et les déclassés. Ainsi, pour nous en tenir aux philosophes, Schaunard, le Schaunard excentrique que M. Caro n'a pas dédaigné lui-même de nommer en souriant, Schaunard et Colline, l'un avec sa philosophie amusante de l'influence du bleu dans les arts, et l'autre avec sa théorie imprévue du lapin bicéphale, seront toujours les docteurs ou les doyens d'une Sorbonne d'estaminet et de bal-musette. Et il y a des Schaunard féroces que l'envie ronge, que l'impuissance aigrit, que la pauvreté irrite et qui s'exaspèrent en vieillissant. M. Caro ne nous en voudra point de parler avec une légèreté apparente d'un sujet grave. Ne faut-il pas, en certaines occasions, se hâter de rire des choses de peur d'être obligé d'en pleurer? C'est faire bien de l'honneur à des idées et à des personnes qui n'en valent pas la peine, que de les prendre au sérieux, même quand elles ont tourné au tragique. On les blesse et on les tue plus sûrement par le ridicule ou par le mépris.

Il nous a été impossible, en parlant de M. Caro et de ses ouvrages, d'épuiser une matière aussi vaste dans une étude sommaire. Nous avons essayé de ne rien oublier d'essentiel et nous pensons n'avoir ni surfait ni amoindri M. Caro. Nous n'abuserons pas avec lui, en terminant, d'épithètes flatteuses. Il sait la valeur des mots, puisqu'il travaille au Dictionnaire de l'Académie, et, d'ailleurs, « amas d'épithètes, mauvaises louanges ». M. Caro est un galant homme et un homme de talent, et ses livres sont de bons livres. Ce n'est pas un petit mérite et un mince éloge, par le temps qui court — et par tous les temps.

HENRI CHANTAVOINE.

(1) *Les Jours d'épreuve*, ch. Ier, *les Deux Allemagnes*.

COLLÈGE DE FRANCE

ESTHÉTIQUE ET HISTOIRE DE L'ART

COURS DE M. EUGÈNE GUILLAUME

(de l'Institut)

Leçon d'ouverture — Charles Blanc (1)

Mesdames et messieurs,

Le premier sentiment que j'ai à cœur d'exprimer en me présentant à vous est celui de ma reconnaissance envers le conseil des professeurs du Collège de France, qui ne m'a pas jugé indigne d'occuper cette chaire, et envers le ministre qui m'a fait l'honneur de me la confier (2). Je les remercie d'avoir donné à ma carrière un couronnement auquel il ne me semblait pas que je pusse prétendre. Une marque d'estime si haute et si imprévue me touche profondément; mais je ne suis pas moins ému lorsque je songe à la tâche que je dois remplir. Je ne puis la mesurer sans rentrer en moi-même et sans penser à l'homme éminent auquel je suis appelé à succéder. Personne plus que moi n'apprécie ses mérites. Je voudrais aujourd'hui, non vous les rappeler, — ils ne sont pas de ceux qu'on oublie, — mais bien leur rendre hommage. En m'acquittant de ce devoir, je sens que j'obéis moins à la convenance qu'à l'amitié. Celle qui m'unissait à mon regretté prédécesseur datait de loin : je m'étais rencontré avec M. Ch. Blanc dans plusieurs circonstances qui avaient marqué dans sa vie et dans la mienne. Mais qui eût dit jamais que, n'ayant pour titre qu'une longue pratique de l'art, je serais tiré du monologue de l'atelier pour occuper ici la place de cet historien, de ce théoricien, de cet écrivain, de ce professeur éloquent?

Telles étaient en effet les qualités dont Ch. Blanc offrait l'exemple et dont la réunion formait en lui l'essence d'une personnalité rare. Il ne portait pas un jugement et rien ne sortait de sa plume qui ne témoignât de l'élévation de ses principes et d'un talent qui en était l'expression fidèle. Aussi sa perte ne pouvait-elle manquer d'être vivement sentie. Le monde des arts et le monde des lettres en furent également affectés. Dès qu'il fut atteint d'un mal dont il ne devait pas guérir, on ne cessa de déplorer la rigueur de la destinée qui soumettait aux plus cruelles souffrances un homme d'une bonté parfaite. Les Compagnies auxquelles il appartenait ne cessèrent de l'entourer, pendant sa longue agonie, des marques les plus sensibles de leur considération et de leur sympathie. On comprit mieux tout ce qu'il valait aussitôt qu'on eut la triste certitude que rien ne pourrait le sauver.

Dès qu'il eut cessé de vivre, on s'aperçut que dans un ordre d'idées supérieur une grande influence avait pris fin avec lui. On reconnut que le représentant des doctrines qui sont le plus capables de présider au développement des arts, puisqu'elles en élèvent le but, avait disparu. On regretta cette autorité bienfaisante et celui qui savait l'exercer. Non qu'il s'agît de l'auteur de quelque système austère, mais parce que le plus largement inspiré parmi les interprètes et les apologistes de l'idéal, parce que celui qui était estimé à l'égal d'un chef d'école n'était plus. On comprit la perte que l'on avait faite en lui. On verra de plus en plus qu'elle a été considérable ; et vous, messieurs, plus que d'autres, vous la ressentirez en éprouvant qu'elle est de celles qui, surtout ici, ne peuvent se réparer.

Plusieurs biographies de Ch. Blanc ont été publiées depuis le jour où nous l'avons perdu. Quelques-unes sont complètes et assez étendues (1). Elles nous ont intéressé à sa jeunesse. On a rappelé son arrivée à Paris vers 1830, les difficultés de ses débuts dans la double carrière des arts et de la littérature. Nous l'avons vu successivement artiste, critique, publiciste. Ses débuts comme élève du célèbre graveur Calamatta offrent quelques incidents qui tiennent de la légende. Il a raconté lui-même avec vivacité et avec grâce comment, tandis qu'il faisait l'austère apprentissage du burin, il eut la violente tentation de copier une eau-forte de Rembrandt (le portrait de Jean Lutma l'orfèvre) et comment il y céda. Il nous a dit les tourments que lui causa l'exécution de cette planche, dont toutes les épreuves ne sont point perdues et qui dénote une certaine habileté et surtout un sentiment très juste du caractère du modèle. Nous ne dirons rien de ses autres essais. Mais n'est-il pas intéressant de voir se produire chez lui, dès le commencement de sa carrière, cette vive prédilection qu'il ne cessa d'avoir pour le maître d'Amsterdam, cette admiration passionnée à laquelle nous devons l'une de ses plus savantes et de ses plus belles publications : *l'Œuvre de Rembrandt* (2)?

En revenant à l'histoire de sa vie, nous voyons bientôt paraître le critique, l'auteur des *Salons* et des Notices qui, de 1840 à 1848, parurent dans *le Bon Sens*, dans la *Revue du progrès politique, social et littéraire*, dans *le Courrier français* et, en dernier lieu, dans *la Réforme*. Débuts où le talent se complète avec rapidité; morceaux épars et qu'il est souvent difficile de retrouver parce que la signature y manque, mais dans lesquels le goût a déjà sa pureté, le style son tour agréable et son harmonie.

Enfin on a fait revivre le publiciste, qu'on pouvait avoir oublié. On a rappelé que Ch. Blanc avait dirigé quelques journaux en province avant 1848. Et ces faits ont permis de mettre en relief la constance de ses opinions politiques et d'éclairer du jour le plus vif la tendre et inaltérable affection qui n'a jamais cessé de l'unir à son frère et qui, en toute

(1) Auguste-Alexandre-Philippe-Charles Blanc, né à Castres le 5 novembre 1813; mort à Paris, le 17 janvier 1882.

(2) Décret du 6 juin 1882 rendu sur la proposition de M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

(1) Voy., entre autres : *Portraits politiques contemporains, Charles Blanc*, par L. Fiaux. — Paris, 1882.

(2) *L'Œuvre de Rembrandt* reproduit en planches photographiques, décrit et commenté par Ch. Blanc; Paris, 1853. — *L'Œuvre de Rembrandt* décrit et commenté par Ch. Blanc, de l'Académie française et de l'Académie des beaux-arts, professeur au Collège de France; Paris, 1880.

occasion, lui inspira pour celui-ci un dévouement sans bornes.

Ces souvenirs ont, je crois, de l'intérêt et du charme; aussi ai-je tenu à les évoquer. Mais ils n'appartiennent qu'indirectement au sujet dans lequel il convient que je me renferme. Je me bornerai même, et bien à regret, à mentionner le premier passage de Ch. Blanc à la direction des beaux-arts, malgré les souvenirs qu'y ont laissés le courage avec lequel il défendit alors notre École de Rome et les vues élevées qu'il porta dans l'administration (1). Mais aujourd'hui je dois vous entretenir de mon prédécesseur alors qu'il eut définitivement choisi sa voie; je veux rendre témoignage au critique dont les jugements avaient une portée si haute, au maître qui fut le premier titulaire de la chaire d'esthétique au Collège de France.

C'est à partir de 1852 que Ch. Blanc se voua entièrement à l'étude de l'histoire et de la philosophie de l'art. A dater de ce moment, il ne cessa de visiter avec une curiosité ardente et suivant les besoins de ses travaux les musées et les collections de l'Europe. Il acquit ainsi la véritable érudition du critique, celle qui ne s'obtient que par la vue et par la comparaison des œuvres. Il sut les pénétrer dans tout leur détail, aidé qu'il était dans ses analyses par ses études d'atelier et par son commerce avec les artistes. Alors parurent clairement sa vocation et son activité rare. Un livre qu'il écrivit en 1845 : *les Peintres français au* XIX*e siècle*, lui donna bientôt l'idée de son *Histoire des Peintres de toutes les écoles*, qu'il entreprit vers 1848. Mais ce fut seulement à l'époque où nous prenons sa vie qu'il s'attaqua véritablement à ce vaste travail. Dès lors il le poussa devant lui sans retard, sans hésitations, sans un instant de faiblesse, allant d'une école à l'autre, courant partout où il pouvait se renseigner et s'instruire : d'une bibliothèque à un musée, d'une vente à un cabinet d'amateur; décrivant les tableaux sur place avec une impression juste, vive et fraiche, et ne trouvant de repos que dans la diversité de ses recherches et des tâches qu'il embrassait.

Mais, si considérables qu'elles fussent, sa puissance de travail était plus grande encore. Il écrivit alors, comme par délassement, de nombreuses notices sur les expositions et sur les musées étrangers. Bientôt il attacha son nom à la création d'un recueil qui fut longtemps unique et qui se maintient au premier rang dans la forme qu'il lui a donnée : il fonda la *Gazette des Beaux-Arts*, qui devint son organe et où il commença à publier la *Grammaire des arts du dessin*. C'est ainsi que de différentes manières, mais tendant toujours vers un but unique, il déploya dès lors les ressources et la fécondité de son esprit.

L'*Histoire des Peintres* est une suite de brillantes biographies. Elles ont été composées à l'aide des informations les plus sûres ou du moins les plus accréditées que l'on eût à l'époque où elles ont été écrites. Elles sont traitées avec une prédilection qui semble s'attacher tour à tour aux sujets les plus divers. Rien n'y sent le labeur. Un entrain soutenu, un air de bonheur, de l'esprit, de la variété et quelquefois une pointe aimable de galanterie animent ces récits, qui se suivent avec une bonne grâce inépuisable. Des gravures encadrées dans le texte l'achèvent en quelque sorte en faisant connaître au lecteur les principaux ouvrages des maîtres. Mais ce qui était nouveau alors, c'est qu'après les notices on trouve, sous le titre de *Recherches et Indications*, l'énumération des tableaux de chaque artiste et la désignation des musées ou des galeries dans lesquels ils sont dispersés. A la suite se voient en fac-similés les signatures et les monogrammes des peintres. Là sont aussi rangés les ouvrages qui, n'appartenant point à de grandes collections, sont exposés au hasard des ventes et sont ainsi soumis à une existence errante dans laquelle il importe cependant de les suivre. Enfin l'histoire de chaque école est accompagnée d'une table chronologique donnant la date de la naissance et de la mort des artistes. Si l'on cherche inutilement à cette place une mention méthodique des sources auxquelles l'auteur a puisé, c'est qu'elles ont été indiquées dans le texte ou dans les notes. Ainsi se trouve faite la part à la simple connaissance des faits, à l'érudition et à la curiosité. Cette méthode et cette mise en œuvre appartiennent à Charles Blanc : il les a introduites dans la *Gazette des Beaux-Arts* et elles ont été adoptées depuis par d'autres recueils importants.

L'*Histoire des Peintres* parut pendant plusieurs années d'une manière qui semblait confuse. Chaque fascicule était consacré à un artiste d'école différente. Un jour il s'agissait d'un Italien, et le lendemain d'un Espagnol; tantôt c'était Albert Dürer et tantôt Louis David. La confiance, cependant, ne fut jamais ébranlée. D'ailleurs chaque biographie paraissait se suffire en elle-même. Mais à un certain moment, les diverses parties de l'ouvrage se trouvant finies, on vit apparaître successivement et formant un corps homogène : l'École hollandaise en 1861, l'École anglaise en 1863, l'École flamande en 1864, puis l'École française, et, de la sorte, presque d'année en année, une nouvelle monographie jusqu'en 1876, où fut achevé le dernier volume, qui était le quatorzième. Ainsi fut terminée cette grande entreprise qui avait occupé son auteur pendant vingt-huit ans. Malgré ce laps de temps considérable et en dépit d'un mode de publication qui semblait compromettre toute harmonie, on ne saurait assez louer l'unité de l'œuvre. Il faut encore en faire honneur à Ch. Blanc, qui, après l'avoir voulue dans des conditions déterminées, sut en poursuivre la réalisation avec une constance inaltérable. Cette unité consiste en ce que le point de vue est resté le même, en ce que chaque artiste, tout en étant apprécié à sa valeur, est cependant traité avec une égale attention, est l'objet des mêmes égards. Elle vient encore de la forme et du style, qui sont soutenus avec un amour qui ne se dément jamais. Ce résultat est d'autant plus remarquable que pour certaines parties il eut recours à des collaborateurs (1). Il est vrai qu'il sut bien les choisir; et,

(1) Voy. le Rapport sur les arts du dessin et sur leur avenir dans la république, *Moniteur officiel* du 10 octobre.

(1) Ch. Blanc a entièrement écrit l'histoire des Écoles hollandaise, française, ombrienne et romaine et vénitienne. Pour les autres

d'autre part, le travail devait être facile avec un homme de rapports si doux et qui faisait si naturellement partager son zèle. Avec un autre, l'œuvre se fût aisément brisée; avec lui il n'en fut rien. Telle il avait conçu l'*Histoire des Peintres*, et il l'avait bien conçue, et telle il l'acheva.

L'inconvénient d'un travail qui fait de l'histoire une suite de portraits serait de laisser quelque incertitude sur le caractère général des écoles, sur les influences auxquelles leur développement a été soumis comme sur leur physionomie particulière. Mais il disparaît quand on se reporte aux introductions qui sont placées en tête de l'histoire de chaque école. Elles contiennent les généralités qui ne pouvaient entrer dans une série de notices sans y apporter des redites et une monotonie dogmatique. Ces introductions méritent d'être relues, car elles ont souvent, indépendamment de leur valeur historique, un beau caractère littéraire. Cependant elles ne se ressemblent en rien. Qu'y a-t-il de commun, par exemple, entre le préambule de l'École hollandaise, vrai discours d'ouverture, écrit d'un jet et sous l'empire d'une émotion vraiment oratoire, et le morceau qui sert de préface à l'École française? celui-ci, présenté plutôt sous forme de dissertation critique et qui se termine par l'analyse des traits distinctifs de notre génie national quand il s'applique aux arts. La conclusion en est importante, car si dans les détails de l'ouvrage on a l'occasion de remarquer la libérale équité, la souplesse et la bienveillance du critique lorsqu'il est en présence du talent, ici on voit, au contraire, combien sa doctrine est définie et par quels liens étroits elle se rattache à l'école spiritualiste.

L'*Introduction à l'École française* est de 1865. Elle témoigne hautement, à mon sens, de l'influence qu'avait exercée sur l'historien, sur le philosophe, un fait assez simple en lui-même, mais qui fut un événement pour son esprit : je veux parler du voyage qu'il fit en Grèce à la fin de 1860. Cette date est importante dans sa vie; elle en marque la phase décisive. A ce moment, le grand ouvrage sur *les Peintres* compte déjà des centaines de livraisons, et la *Grammaire des arts du dessin* quelques chapitres (1). Ch. Blanc s'arrête. Le souci de son perfectionnement, le désir de voir directement les chefs-d'œuvre de l'art, de remonter aux sources de l'inspiration, d'interroger les lieux où l'idéal s'est révélé, s'agitent en lui avec une activité nouvelle, se tournent vers un objet depuis longtemps envié. Il prend sa résolution : rien n'y fera obstacle. Il ira visiter Athènes et demander au ciel de la Grèce d'étendre sur lui son influence et de lui donner ses illuminations.

Mais comment entreprendre un pareil voyage? Son travail, si considérable qu'il fût, ne l'enrichissait pas. Il prit un parti vraiment héroïque et dont le souvenir mérite d'être honorablement rappelé. Il avait une bibliothèque formée au jour le jour et qui avait fini par avoir quelque valeur. C'étaient des ouvrages se rapportant à ses études, quelques éditions rares et précieuses; collection de travailleur et de curieux dont l'instinct avait donné le plan, et l'occasion fait la fortune; bibliothèque de jeunesse, dirais-je, chère bibliothèque qui témoignait de ses goûts et de l'éducation spéciale qu'il s'était donnée. Le catalogue en a-t-il existé? Si nous le possédions, il serait certainement pour nous des plus instructifs : il nous ferait connaître l'homme et servirait à l'histoire de son talent. Eh bien! cette bibliothèque, il la vendit et ce fut un grand sacrifice. Mais il le fit résolument, en homme qui renonce à ce qu'il a de plus cher pour suivre sa destinée qui l'emporte vers ce qu'il y a de plus beau.

Peu après, il partait pour Athènes. Le 15 novembre, il débarquait au Pirée et apercevait à l'horizon, baignant dans une atmosphère d'une clarté divine, l'Acropole couronnée par les ruines du Parthénon.

Ne vous semble-t-il pas, messieurs, qu'à ce moment Ch. Blanc dut éprouver un bonheur immense, ressentir un enthousiasme extraordinaire? On croirait volontiers que la vue de cette Grèce vers laquelle il tendait depuis si longtemps et à laquelle il avait sacrifié jusqu'à ses compagnons de travail, ses livres, qui lui avaient appris à l'admirer et à la désirer, dût lui inspirer bien plus que quelques pages éloquentes, mais un ouvrage, une sorte de poème que mieux que personne il eût excellé à composer. Il n'en fut rien. Bien loin de se répandre au dehors, il se recueillit profondément. Le voyage en Grèce a laissé peu de traces. Trois lettres publiées par la *Gazette des Beaux-Arts* constituent ce qu'il en reste de plus connu; encore, deux seulement sont-elles datées d'Athènes (1). Mais le voyageur s'y révèle sous un jour inattendu : il nous apparaît comme un véritable mystique. C'est un Athénien qui revient dans sa patrie, et c'est un contemporain de Platon. C'est un voyant qui aperçoit dans les choses bien plus l'esprit qui les anime que la réalité. Aussi rien ne l'étonne. Pas un mot pour dépeindre ou pour déplorer la ruine des édifices; il ne s'indigne pas de leur abandon. Il semble les revoir tout entiers tels qu'il les aurait connus il y a plus de deux mille ans, exempts des injures du temps et des hommes. On dirait qu'en touchant cette terre il a retrouvé le sol natal : il y pense et il y parle en autochtone convaincu. Lui-même prend soin de nous l'expliquer en termes frappants.

« J'ai visité, dit-il, Naples, Rome, Florence, Milan, Venise, et jamais il ne m'est arrivé de n'être pas surpris par les premiers aspects de ces lieux célèbres. Ni les graveurs, ni les voyageurs, ni les livres, ni les photographies, ni les panoramas, ni les décorations de théâtre ne m'en avaient donné une juste idée. Herculanum et Pompéi, Saint-Pierre de Rome et le Colisée, le Baptistère de Ghiberti, les Mausolées de Michel-Ange, la *Cène* de Léonard, l'intérieur de Saint-Marc de Venise, les Procuraties, le Grand Canal, tout me semblait inattendu, nouveau, surprenant, tantôt bien inférieur à l'admiration pressentie, tantôt bien au-dessus de mes espérances.

Écoles, ses collaborateurs ont été MM. le Vte H. Delaborde, P. Mantz, A. Michiels, Th. Sylvestre, A. Wauters, L. Viardot, P. Lefort, M. Chaumelin, G. Lafenestre et W. Burger, qui a fait seul l'École anglaise.

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, nos des 1er avril, 1er mai, 15 juin et 15 août 1860.

(1) Voy. les nos de la *Gazette des Beaux-Arts* des 1er novembre, 1er décembre 1860 et 1er janvier 1861.

Mais dès que j'ai aperçu l'Acropole, les Propylées, le Parthénon, j'ai cru les voir pour la seconde fois, après d'innombrables années. J'avais connu Rome, j'ai reconnu Athènes. »

Ainsi écrit-il, et il est sincère. Rien ne le prouve mieux que le demi-silence qu'il a gardé depuis sur ce voyage, qui semble avoir été comme le pèlerinage d'une âme au pays où elle s'était incarnée une première fois. Ch. Blanc avait lu le *Phèdre* de Platon : la théorie de la réminiscence lui était familière, et dans les circonstances présentes il se l'appliquait : il croyait à la métempsycose. Et s'il a parlé des sentiments qui l'émurent en revivant au sein de sa mère patrie, il l'a fait dans le langage d'un initié. Certes, avec son talent, il était aussi capable de décrire le côté pittoresque des œuvres d'art que d'analyser leur beauté; et justement à cause de cela il pouvait nous dire sur l'Acropole ce que personne autre que lui n'eût eu le don de nous révéler. Mais non! il nous laisse sur le seuil des Propylées. Il avance seul dans l'enceinte sacrée; et si, comme un des plus grands esprits de notre temps, il y a fait sa prière, elle est restée muette, et il n'en est rien arrivé jusqu'à nous.

Mais, messieurs, si notre attente est par un côté déçue, ne sommes-nous pas, au fond, suffisamment instruits de ce qui nous intéresse le plus? N'est-ce pas beaucoup d'apprendre de Ch. Blanc qu'en présence des monuments de l'Acropole il est entré dans la pleine conscience de lui-même? N'est-ce rien de savoir que les règles de proportion, d'harmonie, qui sont les lois de toute beauté, il les reconnaît là comme les lois mêmes de l'intelligence et qu'il en proclame l'autorité suprême en disant que, dans l'œuvre d'art, « la grandeur est une qualité de l'esprit »? Profession de foi philosophique par où nous sommes édifiés et dont le spiritualisme se dégage avec l'accent le plus volontaire et le plus formel.

Il revint de ce voyage, qui fut assez rapide, avec plus de confiance en lui-même, avec une plus grande force de jugement et plus d'autorité. Oui! le séjour de la Grèce, qui aurait pu exalter en lui et l'imagination et le sentiment de l'art, qu'il avait si pur, marque surtout un progrès dans sa raison. A partir de ce moment, il recourt plus fréquemment à une esthétique géométrique d'essence toute platonicienne, dont il s'était fait un système. Dans l'*Histoire des Peintres* on pouvait facilement reconnaître le vulgarisateur et l'écrivain; on commença à trouver, surtout dans les Introductions, le chercheur et le critique. Les premiers chapitres de la *Grammaire des arts du dessin* indiquaient une théorie, mais non pas le plan d'un traité. Dès son retour, la marche de l'ouvrage devient plus assurée et son but est mieux défini. Les chapitres excellents se suivent sans interruption. Le livre se fait.

La *Grammaire des arts du dessin* est, sous son titre modeste, une rhétorique et comme une philosophie pratique de l'art. L'auteur l'a composée, dit-il, pour ceux qui font leurs humanités. Il l'adresse de préférence aux jeunes gens qui, arrivés au terme de leurs études classiques, connaissent de l'antiquité la littérature et l'histoire, mais n'ont cependant pas la moindre notion des chefs-d'œuvre qu'elle a créés dans les arts. L'idée était heureuse : elle était nouvelle il y a vingt ans. Elle appelait l'introduction, dans l'instruction publique, d'un enseignement du Beau. Par l'étude du dessin, par la décoration des écoles, par la création d'une imagerie et de musées scolaires, on commence à l'organiser aujourd'hui. Le livre de Ch. Blanc aura contribué à ces excellentes innovations, dont il avait démontré la nécessité. Jusqu'ici il aura plus servi les maîtres que les élèves, été plus profitable aux gens du monde qu'aux artistes, car, à vrai dire, il n'est pas devenu classique. Cependant sa philosophie n'est point en désaccord avec celle que l'on enseigne à la jeunesse. D'autres que moi discuteront la théorie du beau et du sublime qui sert de début à l'ouvrage; mais on peut recommander sans réserve les chapitres sur la grandeur de la mission de l'art, sur l'imitation et le style, sur le dessin et la couleur, comme des morceaux aussi distingués par la raison que par l'imagination et la grâce. D'ailleurs, le mérite de l'ouvrage est partout; il est dans son aspiration soutenue vers l'idéal et dans sa forme éloquente. La parfaite connaissance que l'auteur a des arts met à sa disposition une foule d'expressions imagées qui rendent ses raisonnements et ses théories aussi sensibles que des réalités.

En effet, il avait profondément étudié tous les arts; il les avait, pour ainsi dire, pratiqués en pensée. De là l'excellente manière dont sont traités certains sujets qui sembleraient par leur nature réservés à la compétence d'hommes spéciaux. Ainsi, le livre consacré à l'architecture est particulièrement remarquable, aussi bien que son annexe sur les jardins. On avait pensé que ce morceau pourrait être détaché et très utilement répandu dans les écoles et partout où l'on étudie l'art de bâtir. Mais pourquoi mutiler le livre? L'architecture, la sculpture et la peinture doivent être enseignées simultanément. Et l'ouvrage de Ch. Blanc, qui présente une synthèse éloquente des trois arts, n'est-il pas le meilleur guide que l'on puisse mettre entre les mains des jeunes artistes?

La *Grammaire des arts du dessin* est l'ouvrage le plus important de Ch. Blanc, celui où il est le mieux lui-même, la création à laquelle son nom doit rester attaché. Par la nature des idées, par le travail un peu raffiné de l'esprit et jusque par la manière dont le sujet est divisé en propositions qui se présentent sous forme de sentences, la *Grammaire* porte en elle je ne sais quel parfum de la Renaissance. Elle semble l'œuvre d'un Français venu à Florence vers la fin du xve siècle et qui, d'ailleurs bien instruit des choses, aurait eu part aux leçons d'un Marsile Ficin.

Une vie consacrée à l'amour des arts et au travail comme l'était celle de Ch. Blanc devait porter avec elle de grandes satisfactions. Il les aura toutes et bien justement goûtées. Sans doute il sentait en lui-même ce souffle bienheureux qui soulève et rafraîchit l'âme lorsqu'elle se voue au culte des belles choses et que, vivant dans leur commerce, elle y trouve la conscience d'une vocation remplie et les douceurs d'une sorte de parenté. Mais cette joie intime n'était pas la seule qu'il dût éprouver. Le succès de ses écrits devenait chaque jour plus brillant. Son autorité était reconnue même de ceux qui ne partageaient point ses principes : il était regardé comme un maître. La *Grammaire des arts du dessin*

parut en 1867 et fut aussitôt considérée comme l'ouvrage d'esthétique pratique le plus important qu'eût produit notre pays. En tout cas, l'esprit français pouvait déjà s'y reconnaître, et, rien que par là, ce beau livre est destiné à durer.

L'Institut de France, parmi les fondations dont il dispose, compte une haute récompense : le prix biennal. Il est décerné tous les deux ans par les Académies réunies sur la proposition de l'une d'elles venant exercer à son tour son droit de présentation. C'était à l'Académie des beaux-arts que ce droit appartenait en 1867. La *Grammaire des arts du dessin* fut, à cette occasion, mise en balance avec les œuvres d'un grand artiste, de Félicien David; et, quoiqu'elle ne l'ait point emporté sur *Herculanum* et sur *Lalla-Roukh*, ses mérites donnèrent lieu du moins à une éloquente discussion, et c'est le livre en définitive qui parut avoir obtenu le succès. Les suffrages qu'il avait réunis dans la classe des beaux-arts impliquaient de la part de celle-ci un engagement pour l'avenir. Aussi, deux ans plus tard, Ch. Blanc s'étant présenté pour remplir une place d'académicien libre, fut-il élu à une grande majorité. Par une de ces singularités qui se rencontrent dans ce genre d'élections et qui en démontrent l'indépendance, il était appelé à remplacer le comte Walewski. Lorsque bientôt après il vint prendre séance, le président, il doit m'en souvenir, lui souhaita chaleureusement la bienvenue. Il passa en revue les titres que le récipiendaire s'était acquis à l'estime de la Compagnie. Il loua ses ouvrages si heureusement consacrés à faire connaître et à faire aimer la philosophie et les manifestations du Beau; il dit qu'ils étaient un honneur pour le pays. Il fit ressortir en passant que le nouvel élu avait, par amour pour l'art, négligé une autre carrière qui sollicitait son ambition; il rappela enfin le sacrifice qu'il avait fait de ses livres au désir de visiter la terre classique de l'idéal. Et il ajouta : « Vous vous êtes donné à l'art et vous lui avez tout donné : c'est la dette de l'art que l'Académie, dans la mesure qui lui appartient, est heureuse d'acquitter aujourd'hui. » Ces paroles furent approuvées et Ch. Blanc alla prendre place au milieu de ses confrères, accueilli par leurs applaudissements.

Arrêtons-nous un instant, messieurs. Une période notable de la vie de Ch. Blanc vient de s'accomplir. Elle a été brillante et utile et il est permis de penser qu'à ce moment il fut pleinement heureux. N'avait-il pas glorifié les arts, mis au jour des idées nouvelles, assuré les bases de son esprit, accompli son œuvre maîtresse? et le succès ne répondait-il pas à son ambition? D'ailleurs, en aucun temps, il ne fut étranger au bonheur. Il jouissait surtout d'apprendre et de faire part aux autres de ce qu'il avait appris. Une circonstance inattendue lui permit bientôt de satisfaire sa double inclination. Et ici se place un épisode qui couronne à souhait cette partie de sa carrière. A l'occasion de l'ouverture du canal de Suez, il fut un des invités du khédive et fit ce voyage d'Égypte qu'il écrivit plus tard et qui fut pour ceux qui l'ont accompli comme lui un rêve merveilleux (1). Les hôtes d'Ismaïl pacha remontèrent le Nil jusqu'à Assouan, visitèrent l'île de Philæ et redescendirent la cataracte dans de petites barques, au milieu de vives et délicieuses émotions. Chaque jour, on prenait terre pour visiter quelque monument célèbre. Ch. Blanc, avec la grande connaissance qu'il avait de l'architecture, en jouissait plus que tout autre; mais, dans sa bonne foi, il n'hésitait jamais, en présence des choses, à rectifier l'idée qu'il avait pu s'en faire, car la vérité était aussi un bonheur pour lui. C'est ainsi qu'il reconnut, contrairement à l'opinion reçue et qu'il avait partagée, que l'origine de l'ordre dorique grec n'était pas dans les tombeaux de Beni-Hassan. Il ne se lassait ni de voir ni de se contrôler. Cependant, sur le soir, le bateau jetait l'ancre et s'amarrait au rivage, quelquefois dans un pays sans nom. C'était le temps de l'inondation : le Nil était immense et le désert, très bas, formait une bande étroite qui seule séparait le ciel et les eaux. La journée finissait. Le soleil, au moment de disparaître derrière ce mince horizon, projetait dans le fleuve une colonne de feu qui semblait lui servir de support, et là il paraissait s'arrêter un instant et, dans cet appareil extraordinaire, attendre les adorations. Mais bientôt les astres de la nuit se montraient à leur tour et se reflétaient dans le courant en mille faisceaux de lumière. Alors le bateau était comme un point perdu dans l'espace et suspendu entre l'infini et l'élément mobile qui le refléchissait. Quel milieu pour philosopher, messieurs! Aussi, après avoir gardé le silence religieux qu'inspirait un tel spectacle, les voyageurs commençaient-ils à converser. Chacun disait ses impressions, exposait quelque proposition qui était discutée. Ch. Blanc se livrait tout entier dans ces entretiens. Il avait bien quelques contradicteurs, mais sa conviction les désarmait. Et, peu à peu, son autorité s'établissait sur eux et sur nous. Alors il devenait éloquent. Tantôt, à propos de l'Égypte et de ses monuments, dont le caractère l'émouvait d'une manière extraordinaire, il revenait aux idées qu'il avait adoptées dans la *Grammaire des arts du dessin* sur la signification morale des lignes, et il les commentait en s'aidant des souvenirs de la journée. Tantôt il soutenait avec ardeur ses théories sur la polychromie ou sur les proportions du corps humain. Mais souvent aussi il passait de ces idées à des considérations d'un ordre supérieur, s'élevait de l'harmonie des formes finies à la beauté idéale, et de la nature à son auteur, faisant ainsi pour ses compagnons, et par avance, un cours d'esthétique.

Ainsi passaient les heures dans la contemplation, dans l'oubli du reste du monde. Au milieu des spectacles qu'offrent en Égypte la nature et l'art si bien d'accord pour inspirer des idées de stabilité et de repos, qui de nous pouvait penser qu'une année plus tard nous serions renfermés dans Paris assiégé? Et cependant il en fut ainsi. A ce moment, Ch. Blanc embrassa la vie d'activité militante dont les circonstances faisaient à tous un devoir. Il se préoccupait surtout du danger que courraient nos musées et nos édifices publics. Bientôt il fut appelé pour la seconde fois à la direction des beaux-arts. Et à dater de ce moment commence une seconde partie de sa carrière dont vous avez été de plus près les témoins. J'en veux d'abord rappeler un fait, qui rentre dans

(1) Charles Blanc, *Voyage de la haute Égypte*. Observations sur les arts égyptien et arabe. 1876.

le cadre de cette notice. Pendant son administration il conçut le projet de former, au moyen de copies exécutées d'après les plus belles peintures existant à l'étranger, un musée qui fût le complément de nos collections du Louvre. Naturellement, ces reproductions devaient être les meilleures possible; elles étaient destinées à présenter un intérêt à la fois historique et esthétique. On commença même à réunir bon nombre de ces ouvrages qui existaient déjà, mais qui étaient dispersés et même relégués un peu partout. Les copies envoyées chaque année par les pensionnaires de l'Académie de France à Rome servirent de noyau à la nouvelle galerie, qui prit le nom de Musée européen.

Cette création, si propre à développer la connaissance de l'art et de son histoire, fut vivement attaquée. La critique ne fut point désarmée par le rangement provisoire qui eut lieu au palais de l'Industrie et qui présenta cependant, entre autres parties remarquables, deux salles d'un aspect imposant, qui étaient occupées par des copies exécutées d'après Michel-Ange et d'après Raphaël. Elles n'étaient pas toutes de même valeur; mais je ne crois pas me tromper en disant que ces grands artistes y paraissaient avec un éclat bien frappant et que, en comparant leurs ouvrages à ceux d'autres peintres de premier ordre, on ne pouvait méconnaître leur supériorité. Ce premier classement présentait des lacunes; néanmoins l'enseignement des faits et leur logique ressortaient déjà d'un rangement dont la chronologie était le principe. Si le Musée européen se fût développé, la marche de la peinture à travers les temps et les sociétés eût été rendue sensible. Et la signification des œuvres se fût dégagée avec d'autant plus de clarté que, dans l'ensemble, les productions d'une même école et d'un même artiste eussent été groupées.

Cette idée ne fut pas comprise; et, lorsque Ch. Blanc quitta la direction des beaux-arts, le Musée européen fut supprimé. Et cependant de quelle ressource n'eût-il pas été pour un enseignement comme celui qui doit être donné dans cette chaire! Mon prédécesseur dut regretter plus d'une fois de ne l'avoir point à sa disposition, surtout quand, au cours de ses leçons, impuissant, malgré son savoir et malgré la richesse de ses idées et de son vocabulaire, à vous donner l'idée d'une œuvre, il eût voulu pouvoir vous la montrer. Certes, une collection du genre de celle dont je viens de rappeler la rapide destinée ne serait nulle part plus heureusement placée qu'à portée de cet amphithéâtre. Et maintenant que le Collège de France possède des stations scientifiques, il est permis d'aspirer au moment où il aura aussi quelque part une collection choisie d'œuvres d'art... Mais, en 1874, on ne pouvait pas encore prévoir la fondation d'une chaire d'esthétique au Collège de France. Elle n'eut lieu que quatre ans plus tard, et on peut dire que, dans l'histoire de l'enseignement en France, ce fut un véritable événement. Je vous demande messieurs, la permission de m'y arrêter quelques instants.

Vous le savez, c'est en Allemagne que la science du Beau a été distinguée des autres sciences philosophiques, et c'est là, de plus, qu'elle a reçu son nom. L'esthétique est sortie d'un ouvrage inachevé du philosophe Baumgarten, publié de 1750 à 1759. Elle est donc, sous sa dénomination actuelle, relativement récente. Imparfaitement caractérisée par son fondateur, mal et diversement développée par les contemporains, elle reçut une impulsion considérable, quoique indirecte, de Winckelmann et de Lessing et apparut, présentée avec une grandeur inattendue et frappante, dans la *Critique du jugement* de Kant. Cet ouvrage donna à la nouvelle science une activité considérable. Il fit école, et sa doctrine eut des adhérents convaincus et d'illustres contradicteurs. Au milieu de ces discussions l'esthétique continua à se développer avec une singulière et magnifique énergie dans les théories de Fichte et de Schelling et enfin dans le système grandiose de Hegel. Ces faits sont bien connus, et, si je les rappelle, c'est pour expliquer comment la science du Beau, ayant passionné l'Allemagne, y trouve encore un si grand nombre d'interprètes, comment enfin dans ce pays comme dans d'autres, et cela contrairement à ce qui se voit chez nous, il n'y a guère d'université où cette science ne soit enseignée.

En France, nous aimons les arts, nous recherchons les belles choses et nous en avons produit un certain nombre; mais nous ne sommes pas portés à croire qu'il y ait une science du Beau. Au commencement du siècle, nous avions oublié depuis longtemps les *Discours* du Père André et même les *Salons* de Diderot. Le livre de Mme de Staël sur *l'Allemagne,* qui ne put paraître qu'en 1814, avait été lu avec avidité; cependant la partie si nouvelle et si juste que l'auteur avait consacrée aux philosophes d'outre-Rhin ne pouvait être immédiatement comprise. A peine servit-elle à préparer les esprits. Aussi, lorsque M. Cousin, dans son cours de l'histoire de la philosophie moderne, commença en 1817 et 1818 à s'occuper du Beau, cela parut-il une grande nouveauté. Il est juste de dire qu'elle fut accueillie avec une faveur extrême. Mais l'enseignement du maître fut interrompu. Les philosophes étaient tenus en telle suspicion que M. Jouffroy en fut réduit à exposer dans une chambre, et en se soumettant aux règlements rigoureux qui pesaient alors sur le droit de réunion, sa délicate *Esthétique*. Rappelé dans sa chaire en 1828, M. Cousin toucha encore à ce sujet favori dans son discours d'ouverture. Bientôt la révolution de Juillet vint pour longtemps le détourner de ces études. De son côté, M. Jouffroy, appelé à professer à l'École normale, à la Faculté des lettres et au Collège de France, ne reprit jamais, pendant les onze années de ce triple exercice, ses fines analyses sur l'idée du Beau. Cependant en 1829 Hegel achevait, avec un succès immense, son cours d'esthétique. Presque aussitôt après sa mort, arrivée deux ans après, on le publiait et ses disciples le commentaient de toutes parts. De leur côté, quelques indépendants comme J.-F. Herbart creusaient aussi ce grand sujet, et Gœthe jusqu'à la fin de sa vie ne cessait de l'éclairer de quelques traits de son génie.

M. Cousin, entré au ministère de l'instruction publique en 1840, ne fit que le traverser. Il y apportait de vastes projets qu'il n'eut pas le temps de réaliser. Néanmoins il fit beaucoup pour l'enseignement supérieur. Certes, on aurait pu s'attendre à ce que le philosophe qui, s'il n'avait point souffert pour l'esthétique, avait recueilli tant d'applaudisse-

ments en nous la faisant connaître, lui assurerait une place au Collège de France. Il ne manquait, pour s'y résoudre, ni de la connaissance de ce qui existait à l'étranger ni, je pense, de la conviction qu'il ferait une chose juste. S'il y songea, il estima peut-être que le cours n'était pas d'un intérêt suffisamment national; peut-être craignait-il de ne point trouver d'appui dans l'opinion. Et pourtant il y contrevenait avec courage lorsqu'il fondait ici la chaire de langue et de littérature slave et qu'il y plaçait Adam Mickiewicz.

Cependant, messieurs, la philosophie de l'art ne peut pas ne pas exister. On ne saurait s'empêcher de penser, fût-ce à propos d'un édifice, d'une statue ou d'un tableau. L'artiste qui crée raisonne par instinct, le critique qui apprécie raisonne par sentiment, le philosophe qui cherche la vérité de l'idée raisonne par méthode et par fonction. Alors même que la science n'est pas constituée, ces trois sources de jugement n'en existent pas moins et on fait des théories sans le vouloir. Mais comment hésiter quand la science a pris corps, quand elle repose sur une idée qu'on ne saurait contester? Néanmoins, l'opinion se montrait indifférente à la création de chaires d'esthétique; peut-être même y eût-elle été hostile. En effet, comment reconnaître pour légitime une science du Beau à l'heure où le romantisme proclamait l'indépendance complète de l'artiste et l'affranchissement absolu de l'inspiration individuelle?

Mais la vérité, une fois trouvée, ne se laisse plus oublier. Les philosophes français continuèrent à travailler activement sur l'idée féconde dont l'art est le signe sensible. La période décennale qui précéda 1850 vit paraître des traductions et des commentaires des ouvrages les plus importants que les Allemands eussent consacrés à ce grand sujet (1). En même temps, Lamennais écrivait, dans son *Esquisse d'une philosophie*, un traité véritable sur l'Art et sur le Beau. Peu après, on put connaître le *Cours d'Esthétique* de Jouffroy par une publication posthume; elle parut avec une préface de M. Damiron, qui en rappelait la piquante histoire. Mais je ne veux noter ici que les principaux souvenirs qui nous restent d'un acheminement laborieux. Dix ans plus tard, c'était un jeune adepte, une âme charmante, Alfred Tonnellé, qui commençait à écrire sur les arts ces fragments qui font encore regretter sa perte. C'était M. Cousin qui réunissait sous ce titre : *Du Vrai, du Beau et du Bien*, ses leçons de 1818, auxquelles il avait donné la forme d'une éloquente prédication. Que de travaux! Que de signes de vie! Que d'œuvres vraiment françaises! Et, malgré tout, la vie de l'esthétique restait enfermée dans les livres.

Un jour, il sembla qu'elle allait en sortir. Ce fut en 1857, lorsque l'auteur récemment couronné de la *Science du beau* (2), l'un des ouvrages qui honorent le plus notre école et qui sont le plus capables de faire accepter et aimer la philosophie de l'art, inaugura son cours de philosophie grecque et latine au Collège de France. Dans un brillant discours, dont le sujet était : *Des origines platoniciennes de l'esthétique spiritualiste*, le professeur se demandait si ce n'était pas le devoir de la philosophie d'intervenir au milieu des écarts de l'art contemporain. Personne n'était mieux inspiré ni mieux armé que lui pour tenter l'entreprise. Mais il s'arrêta, pensant que le titre de sa chaire ne l'autorisait point à entrer dans un sujet si spécial et si vivant : scrupule d'une conscience exquise, mais peut-être exagéré. L'étude de Platon et des platoniciens ne suffisait-elle pas à justifier, s'il était nécessaire, un enseignement qui aurait eu pour objet le Beau, le Beau sous toutes ses formes?

C'est à l'École des beaux-arts que l'esthétique prit, pour la première fois en France et sous son propre nom, une place digne d'elle. Peut-être n'était-ce point mal qu'elle débutât dans un pareil milieu. Cela paraissait indiquer qu'elle devait surtout se préoccuper de l'éducation des artistes. Quel qu'ait été le dessein du fondateur lorsque l'École fut réorganisée en 1863, l'esthétique fut mise en tête des cours qui devaient y être professés. Le maître éminent auquel la nouvelle chaire fut confiée y obtint un succès considérable. Mais ce n'était pas assez, parce que ses leçons, destinées à un auditoire d'élèves, n'avaient point le caractère d'un enseignement public. L'esthétique serait-elle enfin élevée à cette dignité? Telle était la question toujours posée, toujours à résoudre, et à laquelle il semblait si difficile qu'une heureuse solution fût jamais donnée.

C'est que, pour la création d'un pareil enseignement, il fallait émouvoir en sa faveur les pouvoirs publics, occupés d'intérêts bien différents. Il fallait qu'un ministre le prît à cœur, qu'une commission du budget s'y intéressât, que les Assemblées en reconnussent les avantages. Cet heureux concours de circonstances se rencontra enfin. La raison seule suffirait à l'expliquer. Mais il convient d'ajouter, et cela fut heureux, qu'en pensant à la science, on savait quel en serait l'interprète. Il était depuis longtemps désigné. L'Académie française, en l'appelant à elle, lui avait donné la plus haute consécration à laquelle puissent aspirer dans notre pays l'art de bien penser et l'art de bien dire. La création de la chaire fut demandée aux Chambres sous la forme d'un crédit additionnel au budget ordinaire de l'instruction publique (1), et elle fut ainsi votée sans discussion (2).

Les motifs présentés à l'appui de la proposition qui allait être si favorablement accueillie méritent d'être rappelés, parce qu'ils portent bien la marque de notre temps. Après avoir dit que l'esthétique est enseignée partout, même à Athènes, l'honorable député qui fut chargé du rapport ajoutait : « Il ne s'agit pas seulement ici d'une exposition supérieure et philosophique des règles du Beau; mais, à cette

(1) Il convient aussi de rappeler, comme appartenant à la même période, les travaux de MM. A. Berger, J. Simon, E. Vacherot, A. Barthélemy Saint-Hilaire sur l'École d'Alexandrie, dans laquelle une part brillante est faite à l'esthétique.

(2) Ch. L'Évêque, *la Science du Beau, ses principes, ses applications et son histoire*. 2e édit. — Paris, 1872.

(1) *Journal officiel*. Chambre des députés. Deuxième législature. Annexe au procès-verbal de la séance du 28 février 1878. Rapport présenté par M. Ch. Boysset, député.

(2) Séance du 7 mars 1878.

heure où les créations innombrables de l'industrie moderne sont de plus en plus intimement unies à l'art, à cette heure où les plus vulgaires produits tendent aux formes élégantes, où la grâce familière s'introduit partout pour constituer dans les plus humbles demeures un ensemble d'impressions et d'influences salutaires, l'enseignement esthétique acquiert un caractère spécial de haute importance pratique. » Il ne faut point perdre de vue ces considérations, qui indiquent d'une manière générale que la science aujourd'hui ne peut pas se désintéresser de ses applications. Au moment où elles furent ainsi émises, ces idées s'imposaient à tous les esprits. Ch. Blanc fut nommé professeur au Collège de France par décret du 26 mars 1878 (1).

Ainsi fut créée la première chaire publique d'esthétique et la seule qui existe dans notre pays. Telles ont été les vicissitudes de cet enseignement de la science du Beau : science qui, méconnue d'abord, puis brillamment introduite dans un cours d'histoire de la philosophie et bientôt réduite à ne se produire que dans une sorte de conciliabule, est restée pendant plus de cinquante ans confinée dans les livres; enseignement qui, après avoir pris sa place au grand jour et mérité d'avoir un philosophe pour interprète, a été confié à un critique et se trouve aujourd'hui, par une nouvelle singularité de sa destinée, remis entre les mains d'un artiste.

Il faut le reconnaître : la critique de l'art avait bien eu sa part dans le travail qui avait préparé les esprits à la fondation du nouvel enseignement. En aucun temps elle n'avait été représentée par des écrivains de plus de talent, et jamais, depuis Quatremère de Quincy jusqu'à mon prédécesseur, elle n'avait occupé des esprits plus solides et plus brillants. Prises en elles-mêmes, les consécrations successives données à l'esthétique dans la personne de Ch. Blanc étaient dignes de remarque. Elles indiquaient que, depuis dix ans, un mouvement d'un caractère particulier s'était fait dans les lettres. Bien des choses nouvelles ont paru dans notre temps; mais bien d'autres qui étaient déjà anciennes y ont pris un développement inattendu. L'histoire, en embrassant l'universalité des faits humains, a donné à quelques-uns d'entre eux une importance qu'on ne leur avait pas encore reconnue. Elle a singulièrement servi l'étude des idées en nous montrant dans le cadre des civilisations l'ensemble des manifestations de la pensée et en nous en découvrant peu à peu le détail. Ainsi pendant longtemps les arts avaient été considérés comme tenant dans les sociétés une place dont il était permis de ne pas faire un grand compte. Chez nous on les regardait un peu comme un luxe et souvent comme dépendant d'une sorte de bon plaisir. Maintenant l'histoire suit l'art au milieu des événements de toute sorte qu'elle enregistre, avec le même soin qu'elle met à éclairer les législations, les religions et les philosophies dans les différentes phases de leur existence. Elle lui accorde dans ses récits une attention générale et ensuite elle en fait l'objet d'investigations particulières. Mais c'est surtout la philosophie qui, en distinguant l'idée du Beau des autres activités de l'esprit et en établissant sa permanence, sa légitimité, son indépendance, est venue relever l'art et, par suite, lui assigner une place dans l'État. Et ce n'est pas tout. Ainsi rehaussé dans son principe, reconnu dans sa nécessité, rangé par les économistes parmi les éléments les plus féconds de la fortune publique, mis au premier rang dans les expositions internationales à raison des nobles jouissances et de l'honneur qui s'attachent à sa perfection, il a encore reçu un éclat tout spécial du talent des écrivains qui se sont rendus ses interprètes. Il a eu ses théoriciens, ses érudits, ses poètes; et depuis qu'il est mêlé aux questions d'organisation du travail et de gouvernement, il a eu ses publicistes. Si bien qu'ayant une philosophie, une histoire, une critique éloquente et savante, il a doté d'une branche nouvelle la littérature de notre pays.

La preuve en fut donnée le jour où Charles Blanc fut admis à l'Académie française. C'était la première fois que les arts recevaient un pareil honneur. Depuis plus de deux siècles ils avaient leur récompense dans une autre Académie. Mais, reconnus cette fois comme un des modes fondamentaux du travail intellectuel et comme une source originale de l'inspiration littéraire, ils se voyaient admis à ce foyer commun où se réunissent tous les rayons de l'esprit français. Charles Blanc, dans son discours de réception, le reconnut avec orgueil; car plus que personne il avait préparé cet événement. Mais en même temps il se plaignit que nous n'eussions pas « la notion du rôle que le gouvernement doit jouer dans les arts à raison du besoin qu'il en a pour l'embellissement des villes, la décoration des édifices publics et la célébration des fêtes nationales ». Et il demandait l'établissement d'une école normale pour former des maîtres de dessin et la création d'une chaire d'esthétique.

Nous savons comment ce dernier vœu fut bientôt réalisé : l'art eut enfin sa chaire et sa tribune. Charles Blanc inaugura aussitôt son cours. Préparé comme il l'était par les travaux de toute sa vie, il n'avait qu'à puiser dans le trésor qu'il avait longuement amassé et à en faire largesse à ses auditeurs. Il pouvait reprendre, en les animant par la parole, les idées qu'il avait formulées dans la *Grammaire des arts du dessin*, et emprunter à de plus récents travaux l'application qu'il faisait de ses théories aux arts décoratifs. Il ne pouvait y manquer sans se manquer à lui-même. Il exposa donc, dès la première leçon, les principes de la science esthétique, ce qu'il appelle les lois générales du sentiment du Beau. Puis il pensa devoir donner une idée de ce que serait son enseignement en traçant l'histoire de quelques grands artistes : de Léonard de Vinci, qu'il présente comme un dessinateur suprême; de Paul Véronèse, qui fut un maître coloriste, et de Rembrandt, « qui eut le génie du clair-obscur et en fut le poète ». Enfin, pour montrer que l'esthétique peut avoir une influence directe non seulement sur les esprits cultivés, mais encore sur les industries, il fit une excursion dans le domaine de la céramique et prouva que les formes et le décor des vases sont soumis aux règles qu'il avait tout d'abord exposées. C'était bien là en effet le plan du cours qu'il devait professer. Lorsqu'il le reprit au commencement de l'année

(1) Décret du 26 mars 1878, rendu sur la proposition de M. Bardoux, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

1878-1879, il revint encore à ses principes théoriques et, comme pour créer entre ses auditeurs et lui une entente parfaite, il parla de nouveau sur la nature et sur l'art, sur le sublime et sur le beau, sur l'imitation et sur le style, sur la signification morale des lignes, sur le dessin et la couleur, sur la figure humaine et sur ses proportions. Puis il aborda l'histoire de la renaissance des arts en Italie et il la poussa de Nicolas de Pise jusqu'à Léon-Batista Alberti.

Vous n'attendez pas de moi, messieurs, une analyse détaillée de ces leçons. Elles ont été écrites, et des soins pieux veilleront à ce qu'elles soient publiées. Je dirai seulement que l'histoire de la Renaissance, reprise l'année suivante, est un tableau de l'art italien depuis Lucca della Robbia jusqu'à Mantegna, c'est-à-dire pendant tout le xve siècle. Tableau dans lequel les faits, la biographie des maîtres et les considérations théoriques se prêtent un mutuel intérêt et qui présente quelque part une monographie de la sculpture en Toscane et des réflexions sur l'influence de la sculpture antique à cette époque. Bientôt le professeor changea son point de vue : il étudia la Renaissance à la cour des papes, sujet sur lequel les travaux absolument originaux d'un jeune et sympathique érudit, M. Eugène Müntz, avaient jeté les plus vives clartés (1). Parfois Ch. Blanc interrompait ses leçons par des digressions brillantes. C'est ainsi qu'avec beaucoup d'animation il rendit compte ici d'un voyage qu'il avait fait pendant les vacances de 1880 et qui, sous ce titre : *Excursion en Italie à la recherche des précurseurs*, parut à différents intervalles dans le journal *le Temps* (2). Il fit aussi à titre d'épisode une leçon sur l'hôpital de Milan; puis, suivant son goût pour l'architecture, dont il avait vraiment un sentiment profond, il parla sur l'ouvrage de Francesco di Giorgio Sanese, sur le caractère de l'architecture de la Renaissance et sur ses erreurs. Enfin il raconta l'histoire de la gravure, qu'il possédait en perfection. Et c'est là que la mort l'interrompit dans son œuvre.

Tel fut, messieurs, l'ordre de ses leçons. Le succès en était très vif, et il allait toujours croissant. Grâce à la faveur qu'elles ont emportée si brillamment, l'existence de cette chaire a été assurée, l'enseignement de l'esthétique a été introduit en France. C'est un souvenir auquel le nom de Ch. Blanc doit rester attaché, un honneur qui couronna dignement toute sa carrière.

Sa carrière! elle n'avait jamais été plus laborieuse que pendant les dernières années de sa vie. Son travail était considérable : car, indépendamment des soins extrêmes qu'il donnait à son cours, il continuait encore à écrire pour *le Temps* de nombreuses et excellentes notices, et il terminait un livre qui paraissait au moment même de sa mort : je veux parler de la *Grammaire des arts décoratifs* (1). Jamais ouvrage ne répondit mieux aux préoccupations et aux besoins d'une époque. Il était né dans l'esprit de son auteur du développement logique de ses premiers travaux; dans sa pensée il faisait suite à la *Grammaire des arts du dessin*. Mais il répondait en même temps à une idée patriotique. Lorsque Ch. Blanc commença à s'en occuper avec suite, il quittait pour la seconde fois la direction des beaux-arts, et l'on commençait à songer à l'Exposition universelle de 1878. Quelle y serait notre part de succès? Serions-nous toujours, comme nous l'avions été précédemment, placés au premier rang? On le souhaitait avec ardeur; et, si vous vous rappelez les considérants du rapport à la suite duquel fut instituée la chaire d'esthétique, vous verrez qu'à la veille même de l'Exposition l'avenir de nos industries d'art était un sujet de préoccupation pour le parlement. En effet, on savait qu'à l'étranger on travaillait à nous disputer notre suprématie. Ce serait un lieu commun que de parler de South-Kensington et de son organisation formidable. Alors déjà tout le monde le connaissait; et, malgré l'indifférence que l'on mettait à créer pour l'enseignement des arts industriels des institutions qui en fussent l'équivalent, on comprenait bien l'influence qu'il exerçait en Angleterre. L'Exposition universelle de Vienne, qui eut lieu en 1873, avait fait pressentir les progrès de nos voisins et les rivalités, également redoutables, que nous devions rencontrer de la part d'autres nations.

L'Exposition ne donna point un démenti à ces appréhensions. Depuis, les enquêtes ouvertes sur les industries d'art ont montré que le péril continuait à grandir. Ch. Blanc poussait l'achèvement de la *Grammaire des arts décoratifs* avec une activité d'autant plus grande; il lui donna ses dernières pensées et ses derniers soins.

La *Grammaire des arts décoratifs* me semble le plus attrayant de ses ouvrages. Jamais, dans une tâche des plus délicates, le vulgarisateur n'avait été mieux inspiré, l'esthéticien n'avait eu des intuitions plus sûres. Le tour, l'invention, la justesse en font une lecture aussi charmante qu'elle est instructive, non pas tant par la connaissance des faits que par la sûreté du goût. Mais il faut en rapprocher l'Introduction d'un autre aimable ouvrage qu'il avait fait paraître précédemment et qui en était la première partie : *l'Art dans la parure et dans le vêtement* (2). Cette Introduction est un traité des lois générales de l'ornement. Ce morceau est le chef-d'œuvre de son esprit, le chef-d'œuvre de sa didactique gracieuse, de son analyse délicate et subtile; et, en même temps, c'est un travail de raison.

Qu'on ne s'y trompe pas en effet, et qu'on ne les traite pas légèrement : ces derniers livres du maître ne sont que la conséquence et la déduction de la *Grammaire des arts du dessin*. Pour lui, il admettait toutes les applications, mais à condition que ce fussent celles des lois essentielles de l'art.

(1) Eugène Müntz, *les Arts à la cour des Papes pendant les* xve et xvie *siècles*. Trois parties ont paru dans la *Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, en 1878-1879-1882.

(2) Voy. *le Temps*, n^os des 8 janvier, 3 mars, 11 avril, 2 septembre, 5 octobre, 3 novembre 1881, 29 janvier et 5 février 1882.

(1) Ch. Blanc, *la Grammaire des arts décoratifs*. Décoration de la maison. — Paris, 1882.

(2) Ch. Blanc, *l'Art dans la parure et dans le vêtement*. — Paris, 1875.

Ces lois, il ne les perdait jamais de vue et il les rappelait sans cesse. Il ne divisait point ce qui est un, donnant une vie à part à un art supérieur et une existence absolument indépendante à des arts familiers. Ch. Blanc était un classique de principe. Frappé de l'unité que les Grecs ont imprimée à leurs créations, unité si fondamentale que les plus humbles travaux de leurs potiers sont classés dans nos musées à côté des chefs-d'œuvre de la statuaire et rattachés par l'analyse aux conditions de perfection qui sont celles de la figure humaine et de l'architecture; reconnaissant l'étroite parenté qui existe entre les moindres figurines et les colosses, il rechercha durant sa vie entière les lois supérieures qui sont communes à la production de toutes leurs œuvres d'art. Et c'est au nom de cette communauté qu'il avait adopté et patronné l'expression d'*arts décoratifs*, désormais substituée à celle d'*art industriel*, parce qu'elle indique une idée de rapport et de subordination. Il l'avait fait, sans doute, pour nous avertir d'être en garde contre ceux qui seraient tentés de proclamer l'indépendance immédiate des applications.

Quelle perte vous avez faite, messieurs, dans la personne d'un tel esthéticien! Avec quelle autorité et quel charme il vous eût initiés à ses dernières études! De même qu'en revenant en arrière il avait donné devant vous de beaux et nouveaux développements à sa conception théorique de l'architecture, de la peinture et de la sculpture, de même il vous eût appris comment il convient d'entendre l'art décoratif. De quelles leçons salutaires ne sommes-nous pas privés!

J'achève. J'ai essayé de vous montrer la portée des ouvrages de Ch. Blanc et le lien qui les unit. Je sens que, pour que ma tâche soit remplie, il me reste à vous parler de son talent et avant tout de l'homme lui-même. Je voudrais le faire revivre un instant devant vous. Et où convient-il mieux de l'évoquer que dans cet amphithéâtre qu'il remplissait de sa voix et dans cette chaire où il vous apparaissait? Pour moi, son image reste dans mon souvenir et je l'y revois, comme il arrive pour ceux que l'on a longtemps connus, à la fois tel qu'il était dans ses dernières années et tel qu'il était dans sa jeunesse. Mais que dis-je? Cette jeunesse, ne la portait-il pas toujours sur son visage, ne paraissait-elle pas inaltérable dans l'amour qu'il avait pour ses études, dans son ardent dévouement à son enseignement? Que ne puis-je vous le montrer les joues animées, les yeux remplis de lumière! Ses traits exprimaient l'intelligence unie à une grande bonté. Quand il était seul, son action était lente, son attitude toute méditative. Rencontrait-il quelqu'un, s'agissait-il de développer une idée, de soutenir une opinion, sa taille se redressait, sa parole se produisait avec animation. Dans le discours il avait de la chaleur, de l'entraînement; il arrivait vite à une sorte de passion. Je ne l'ai point entendu ici; mais il ne devait pas y être différent de lui-même : il devait s'y livrer tout entier.

Comme écrivain, c'était par d'autres qualités que se manifestait son talent. Le mouvement de sa pensée était plus modéré. Le tour en paraissait surtout gracieux; et c'était bien là le caractère de son esprit. Dans ses écrits, on apprécie mieux la langue qu'il parlait, et qui était de tout point élégante et pure. Quoiqu'il fût très bien informé des choses et peut-être à cause de cela même, il évitait l'emploi des locutions techniques. Il était de l'école du XVIIIe siècle, qui, sans chercher la nouveauté et rien qu'avec les expressions reçues, rendait compte des idées, quelles qu'elles fussent, avec une clarté parfaite. Tout philosophe aspire à se faire une langue à son usage. Ch. Blanc avait formé la sienne des mots les mieux accrédités, les plus régulièrement significatifs qui fussent dans notre langue. La valeur qu'ils prenaient sous sa plume venait de ce qu'il les employait dans leur acception la plus usitée et, quand il était nécessaire pour établir ses catégories, dans leur sens absolu. Mis en œuvre avec une précision invariable, ils formaient tout son appareil scientifique et suffisaient à ses démonstrations.

Comment définir cette prose souple, harmonieuse et pleine de fraîcheur? On la lira toujours avec plaisir et surtout, je crois, dans ses derniers ouvrages. Elle possède une grâce qui vient du tour de la pensée et aussi du désir de bien dire et de plaire en disant bien. Elle exerçait dans les lectures publiques un charme auquel on ne résistait pas. On donnait créance et sympathie à l'écrivain. On ne refusait rien à celui dont on eût peut-être discuté quelques idées, mais qui les présentait dans un style qui semblait s'être mis en frais pour vous, et qui était lui-même travaillé comme une œuvre d'art.

Mais ce ne sont là que les côtés extérieurs du talent. Celui de Ch. Blanc tirait sa force de deux sentiments caractéristiques. Il venait d'abord de la bienveillante passion qui animait en lui le vulgarisateur toujours heureux de communiquer son savoir, toujours infiniment ingénieux à trouver l'expression la plus sensible et à faire que la leçon fût attrayante et claire. C'était le besoin inconscient de rendre l'art accessible à tous qui soutenait son aimable prosélytisme et donnait à sa parole et à ses écrits la variété, l'agrément, la richesse. Oui, sans doute, la forme tient une grande place dans son œuvre. Mais ne devait-elle pas sa chaleur soutenue, son éloquence, à l'ordre d'idées supérieur qui l'inspirait? L'auteur de la *Grammaire des arts du dessin* était spiritualiste : je n'y ai peut-être pas assez insisté. A vrai dire, ce spiritualisme n'était pas celui de l'école, un spiritualisme en forme comme celui des philosophes, qui, par la force de la dialectique, nous mène à l'absolu. Ce n'était pas non plus celui des artistes : Ch. Blanc n'avait pas cet amour de la beauté naturelle qui les possède et qui, à leur insu et par une puissance de transformation mystérieuse, change les réalités aimées en œuvres idéales. Ch. Blanc voyait l'art et il voyait la nature; mais ces deux éléments ne se mêlaient pas dans son esprit. Son spiritualisme, dont il faut aussi reconnaître la valeur et l'autorité, était celui du critique : philosophie du sentiment qui, dirigée par un heureux instinct, se rattachait aisément à des formules qui n'étaient pas au fond l'expression d'un système. Mais personne ne s'est maintenu avec plus de fidélité et de bonheur dans ce spiritualisme natif et tout d'inspiration.

La critique historique, la critique savante des arts a grandement progressé depuis le temps où Ch. Blanc commençait

à écrire. D'autres auront plus que lui l'érudition des faits; mais, au point de vue d'une influence à exercer, il avait en partage de rares mérites : il possédait dans la mesure la plus libérale et la plus communicative la science de la vulgarisation et l'érudition du goût.

Le cours d'esthétique qu'il a professé au Collège de France a été la suprême manifestation de son talent. Il s'était donné corps et âme à l'enseignement. Frappé d'un mal terrible, c'est ici que sa pensée le ramenait toujours au milieu de ses souffrances. On a dit que l'ardeur extrême qu'il portait à ses leçons avait abrégé sa vie. Cette manière de finir n'eût pas été indigne de lui. Mais, messieurs, vous écarterez cette triste pensée. Ch. Blanc, en enseignant l'esthétique, ne faisait que continuer l'œuvre de toute sa vie. C'était un moyen qui lui était donné de résumer ce qu'il avait longuement appris et de s'en faire honneur en déployant pour le bien du plus grand nombre et en toute liberté ses facultés brillantes. Comment donc un travail pour lequel il était si bien préparé, qui était son orgueil et sa joie, eût-il atteint chez lui les sources de la vie? En tout cas, il est mort à l'œuvre, et rien, jusqu'à l'heure où il est tombé, n'a fait dévier sa pensée. Artiste, critique, écrivain, administrateur, il n'a cessé de chercher et de proclamer l'idéal. Professeur, il l'a confessé jusqu'à son dernier jour. Quelle constance et quelle suite dans les aspirations et dans la conduite de toute la vie! Les maîtres de l'esthétique, étudiant les conditions du Beau, les résument dans l'Unité. Si cela est vrai, messieurs, on peut dire qu'absorbée par une passion souveraine, par une seule et unique passion : l'amour de l'art, la vie de Ch. Blanc a été belle.

UNE NUIT

Nouvelle russe

I.

La montre posée sur le bureau de travail chantait les deux notes de son tic-tac précipité et monotone; notes tellement semblables, que l'oreille la plus délicate aurait eu peine à en saisir la différence; et cependant elles étaient une chanson tout entière pour le jeune homme aux traits pâlis, assis devant la table.

— Cette chanson désolée, se disait-il intérieurement, c'est le temps qui la murmure; et, s'il la chante avec une si singulière monotonie, c'est peut-être pour me donner une leçon. Il y a trois ans, quatre ans, dix ans, le tic-tac était le même qu'aujourd'hui; et dans dix ans il sera encore le même, absolument le même.

Le jeune homme pâle jeta sur sa montre un regard troublé et releva aussitôt ses yeux dans la direction où ils regardaient auparavant sans rien voir.

— Ce tic-tac a battu la mesure à toute ma vie passée, avec ses vicissitudes, ses chagrins et ses joies, ses désespoirs et ses enthousiasmes, ses haines et ses amours. Et seulement à présent, au milieu de cette nuit, pendant que tout dort dans cette grande ville et dans cette grande maison, alors que tout bruit s'est éteint, excepté le battement de mon cœur et celui de ma montre, à présent seulement je m'aperçois que ces chagrins, ces joies, ces enthousiasmes, tous les événements de ma vie, enfin, étaient de vaines chimères. Les unes, je les poursuivais sans savoir pourquoi; sans savoir davantage pourquoi, je fuyais les autres. Je ne savais pas alors que dans la vie une seule chose existe réellement : le temps; le temps, avec sa régularité inexorable, qui ne se ralentit pas là où le pauvre être humain, vivant dans la minute présente, voudrait s'arrêter un moment, et qui ne s'accélère pas d'une seconde, même quand la réalité est si dure qu'on voudrait la changer en un rêve déjà passé; le temps, qui ne sait qu'une seule chanson, celle qu'en ce moment j'entends avec une netteté douloureuse.

Il se disait tout cela, et la montre importune, sans relâche, répétait l'éternelle chanson du temps, qui réveillait en lui de nombreux souvenirs.

— C'est étrange!... Je sais bien qu'un certain parfum, ou un objet d'une forme particulière, ou un bout de mélodie fait renaître dans le souvenir toute une scène d'un passé lointain... Une fois, j'étais près d'un mourant; un joueur d'orgue s'arrêta devant la fenêtre ouverte, et, au moment où le malade, ayant balbutié ses dernières paroles, laissait retomber sa tête et commençait à râler, un motif banal de *Martha* se fit entendre. Et depuis lors, chaque fois que j'entends ce motif (cela m'arrive assez souvent, car les choses vulgaires ont la vie dure) je revois aussitôt devant mes yeux une tête pâle sur un oreiller tout froissé. Et quand je vois passer un enterrement, j'entends aussitôt l'orgue de Barbarie me jouer à l'oreille le même air banal. Oh! le vilain cauchemar!... Mais à propos de quoi ai-je pensé à cela? Ah! oui, je me demandais pourquoi le tic-tac de ma montre, auquel je devrais être habitué depuis longtemps, ce me semble, me rappelait tant de souvenirs, toute ma vie!

« Souviens-toi, souviens-toi, souviens-toi... »

— Oh, oui! je me souviens, trop bien même, et de choses dont j'aurais mieux fait de ne pas garder la mémoire! de choses qui me font grincer des dents, serrer les poings, frapper avec rage sur la table!... Tiens, voilà un coup qui a étouffé le bruit de la montre, qui m'a empêché de l'entendre pendant une seconde, pendant une seule seconde; après quoi je l'entends de nouveau, insolent, importun, obstiné :

« Souviens-toi, souviens-toi, souviens-toi... »

— Oh! oui, je me souviens! Tu n'as besoin de rien me rappeler. Toute ma vie est là, devant moi, comme sur la paume de ma main. Quelque chose de beau, vraiment!

Il prononça ces dernières paroles tout haut, d'une voix déchirée, tant sa gorge était serrée. Il s'imagina repasser sa vie tout entière; il vit une foule de vilains et sombres tableaux dont il était lui-même le héros; il se rappela toutes les fanges de sa vie; il chercha dans son âme sans y trouver un seul coin pur et limpide, et se persuada que son âme ne contenait plus rien que de la boue.

— Non seulement je n'y trouve plus que de la boue, ajouta-t-il; mais jamais elle n'a contenu autre chose!

Une petite voix timide, qui semblait sortir de quelque lointain recoin de son âme, lui dit :

— Jamais?... Bien sûr?

Il n'entendit pas cette voix, ou du moins il fit comme s'il ne l'avait pas entendue, et continua de se torturer.

— J'ai tout repassé dans ma mémoire et je trouve que, vraiment, il n'y a aucun point de départ, aucun endroit où poser le pied pour aller en avant. En avant,... de quel côté est-ce? Je n'en sais rien; mais je sais qu'il faut sortir de ce cercle fatal. Je n'ai pas un seul point d'appui dans mon passé, parce que tout y est mensonge et tromperie. Moi aussi, j'ai été menteur et fourbe, et je l'ai été envers moi-même, en fermant les yeux. C'est ainsi que le filou trompe en faisant le riche, en parlant de l'argent qu'il possède quelque part, là-bas, et qu'on doit lui envoyer, en empruntant à droite et à gauche. J'ai emprunté toute ma vie à moi-même. Maintenant l'heure des comptes est venue, et je suis un banqueroutier frauduleux, sciemment.

Il répétait ces mots en lui-même avec une sorte d'étrange volupté. On eût dit qu'il en était fier. Il ne remarquait pas qu'en accusant de mensonge sa vie entière, qu'en se traînant lui-même dans la fange, il commettait justement le pire des mensonges, le mensonge envers soi-même. Car, en réalité, il était loin de se croire tombé si bas. Si quelqu'un lui eût dit seulement la dixième partie de ce qu'il s'était dit à lui-même pendant le cours de cette longue soirée, c'est la rougeur de la colère qui lui aurait monté au visage, et non la honte d'un reproche mérité. Et il aurait bien su que répondre à l'insulteur qui aurait blessé son orgueil, ce même orgueil qu'en ce moment il semblait fouler impitoyablement sous ses pieds.

Était-il bien lui-même? Il était arrivé à un tel état d'esprit qu'il n'en savait plus rien. Plusieurs voix parlaient dans son âme; elles disaient des choses différentes, et il était incapable de savoir laquelle appartenait à son *moi*. L'une, la plus perceptible, le flagellait de phrases claires et même élégantes. La seconde, moins nette, mais entêtée et harcelante, étouffait par moments la première : « Ne te punis pas, disait-elle, à quoi bon? Sois plutôt fourbe jusqu'à la fin, trompe tout le monde. Montre-toi autre que tu n'es, et tout ira bien! » Il y avait encore une troisième voix, celle qui lui avait dit : « Jamais? Bien sûr? » Mais cette voix parlait timidement, elle était à peine perceptible; et il ne faisait aucun effort pour l'entendre.

— Tromper tout le monde,... me montrer autre que je ne suis... Eh quoi, n'est-ce pas là ce que j'ai fait toute ma vie? Est-ce que je n'ai pas trompé? Est-ce que je n'ai pas joué un rôle dans la farce commune?... Et tout est-il « bien allé »? Le résultat, c'est qu'en ce moment même je me démène comme un acteur, c'est que je me fais autre que je ne suis en réalité. Et encore le sais-je bien, ce que je suis en réalité? Je me suis trop embrouillé moi-même pour le savoir. Mais n'importe! Je le sens bien, voilà déjà plusieurs heures de suite que je fais des simagrées, que je me répands en discours piteux auxquels je ne crois pas; et je fais des phrases même à présent, devant la mort! Devant la mort? Y suis-je vraiment? — Oui, oui, oui! — s'écria-t-il en appuyant chaque fois son poing avec fureur sur le coin de la table. Il faut sortir de cet écheveau inextricable, à la fin! Le nœud est si bien mêlé qu'on ne le démêlera pas : il faut le couper. Pourquoi ai-je tardé si longtemps et déchiré mon âme, qui était déjà réduite en charpie? Pourquoi, une fois décidé, suis-je resté là immobile comme une statue, depuis huit heures jusqu'à présent?

Il se leva précipitamment pour aller retirer un revolver de la poche de sa pelisse.

II.

Il était, en effet, resté assis à la même place depuis huit heures du soir jusqu'à trois heures du matin.

A sept heures du soir de ce jour qui devait être le dernier de sa vie, il était sorti de chez lui, avait loué un *isvochtchik* et s'était pelotonné dans le traîneau pour aller à l'autre bout de la ville chez un vieil ami à lui, un docteur qui, il le savait, devait aller ce soir-là au théâtre avec sa femme. Il était sûr de ne pas les trouver à la maison, et ce n'était nullement pour les voir qu'il s'était mis en route. En qualité d'ami intime, on le laisserait certainement entrer dans le cabinet du docteur, et c'était là tout ce qu'il voulait.

— Oui, certainement, on me laissera entrer; je dirai que j'ai une lettre à écrire. Pourvu que Douniacha n'aille pas se camper devant moi dans le cabinet!... Hé, mon vieux, un peu plus vite! cria-t-il au cocher.

L'isvochtchik était un vieux petit bonhomme voûté; son cou décharné, autour duquel s'entortillait un mouchoir de couleur, se perdait dans un collet beaucoup trop large; ses cheveux, d'un jaune grisonnant, sortaient en boucles d'un immense bonnet fourré. Il excita de la voix son cheval, secoua les rênes et répondit bien vite d'une voix cassée :

— Nous arriverons, petit père, ne vous inquiétez pas, Votre Honneur!... Hue! hue!... Ah! le fainéant! Quel cheval, bon Dieu! Hue!

Il le cingla d'un coup de knout; à quoi la bête répondit par un léger mouvement de sa queue.

— Je voudrais bien vous contenter, mais voyez quelle rosse le patron m'a donnée! Les clients se fâchent, qu'est-ce que je peux y faire? Et le patron m'a dit : « Tu es vieux », qu'il m'a dit; « eh bien, ta bête aussi; vous serez bien ensemble », qu'il m'a dit. Et les camarades de rire à s'écorcher le gosier, sans savoir pourquoi. Ils ne comprennent rien, c'est connu.

— Ils ne comprennent rien? répéta le voyageur, qui pendant ce temps songeait au moyen de renvoyer Douniacha du cabinet.

— Rien, Votre Honneur, rien du tout! Comment comprendraient-ils? Ils sont bêtes; c'est des gamins. Chez notre patron, il n'y a que moi de vieux. Est-ce que c'est permis de se gausser d'un vieillard? Moi, voilà bientôt quatre-vingts ans

que je suis sur la terre, et ils se moquent de moi!.. J'ai été soldat vingt-trois ans... Ils sont bêtes, c'est connu... Allons, la vieille! es-tu gelée?

Il donna un second coup de knout; mais, comme le cheval n'avait pas l'air de s'en apercevoir, il ajouta :

— Qu'est-ce que vous voulez y faire? Elle aussi, voilà bientôt vingt et un ans qu'elle trotte, je crois. Tenez, elle secoue la queue...

Le cadran éclairé d'une horloge placée au coin d'un grand édifice marquait sept heures et demie.

— Ils doivent être déjà partis, se dit le voyageur en pensant au docteur et à sa femme. Mais qui sait? Peut-être non... Ne le fouette pas, mon vieux, je t'en prie! Ne va pas si vite : ce n'est pas la peine de se presser.

— Tu as raison, petit père, ce n'est pas la peine, dit le vieillard enchanté. Tout doucettement, ça vaudra mieux. Hue, la vieille!

Ils allèrent quelque temps sans rien dire. Puis le vieillard, s'enhardissant :

— Je voudrais te demander quelque chose, barine, reprit-il tout à coup en tournant vers le voyageur sa figure ridée et ratatinée, à la barbe rare et aux paupières rougies : dis-moi d'où peut tomber une pareille calamité sur l'homme? Nous avions chez nous un isvochtchik, Ivan, de son nom; jeune, vingt-cinq ans tout au plus. Et on ne sait pas quelle idée l'a pris, ce garçon : il s'est tué!

— Qui ça? demanda le voyageur d'une voix étouffée.

— Mais lui, Ivan Sidorof! Un cocher de chez nous. C'était un joyeux garçon, et bon travailleur, je t'assure. Voilà comment c'est arrivé. C'était un lundi; nous soupâmes et nous allâmes nous coucher. Et Ivan se coucha sans souper. La tête lui faisait mal, disait-il. Nous nous endormons, et lui, pendant la nuit, se lève et s'en va, sans faire de bruit. Le matin, nous allons pour atteler, et nous le trouvons dans l'écurie, pendu à un clou. Il avait ôté un harnais du clou, l'avait posé par terre, avait attaché une corde... Est-il, Dieu! possible! Quelle fantaisie! Quelle raison pouvait-il avoir pour se pendre? Comment ça peut-il se faire qu'un isvochtchik se pende? C'est incompréhensible!

— Pourquoi donc? demanda le voyageur après avoir toussé pour vaincre son émotion et serré de ses mains tremblantes sa pelisse autour de lui.

— Eh! mais, des idées pareilles, ça ne lui vient pas, à l'isvochtchik! Il a une besogne dure, pénible : le matin, avant le jour, il attèle et il se met en route. De la gelée, du froid, ça va sans dire. Se réchauffer à l'auberge, courir après la recette pour rapporter deux roubles vingt-cinq copeks au patron, voilà toute son affaire; puis rentrer et dormir. On n'a guère le temps de penser. Pour vous autres, barine, c'est une autre affaire, vous le savez bien; toutes les idées vous passent dans la tête, à cause de la nourriture.

— De quelle nourriture?

— De la nourriture facile. Le barine se lève de son lit, il met sa robe de chambre, il prend son thé, et le voilà qui se promène dans sa chambre. Il marche, et le péché est tout autour de lui. J'ai vu ça, moi; je sais ce que je dis. Dans le régiment de Tenghinsk (c'est pendant que je servais au Caucase) il y avait un barine, lieutenant, un prince Vikhlaïef; j'étais son ordonnance...

— Arrête, arrête! cria tout à coup le voyageur. Là, tiens, sous le réverbère. Je ferai le reste à pied.

— Comme il te plaira; à pied, soit. Merci, Votre Honneur.

Le cocher fit tourner son traîneau et disparut dans la tempête de neige qui s'était élevée; le voyageur continua son chemin, la tête basse... Dix minutes après, il se trouvait au troisième étage d'un escalier de moyenne apparence, devant une porte revêtue de drap vert et ornée d'une plaque de cuivre jaune étincelante de propreté. Il sonna. Quelques moments, qui lui parurent interminables, s'écoulèrent avant qu'on ouvrît la porte. Une stupeur d'oubli l'envahissait; tout avait disparu, la torture des souvenirs passés et le bavardage de ce vieillard à demi ivre, avec cette étrange coïncidence qui l'avait forcé de finir sa route à pied, et même la résolution qui l'avait amené.

De tout ce que renfermait le monde entier, il ne voyait que cette porte verte aux noirs galons fixés par des clous de cuivre.

— Ah!.. c'est vous, Alexis Pétrovitch?

C'était Douniacha qui, une bougie à la main, venait d'ouvrir la porte.

— Le barine et la barinia viennent justement de sortir; c'est à peine s'ils ont descendu l'escalier! Vous ne les avez pas rencontrés? Comment avez-vous fait?

— Sortis? C'est vraiment fâcheux! dit-il d'une voix si étrange que Douniacha, qui le regardait dans les yeux, eut sur son visage une expression de vague inquiétude. Et moi qui avais besoin de les voir! Écoutez, Douniacha, laissez-moi entrer une minute dans le cabinet du barine... Voulez-vous? demanda-t-il d'une voix presque suppliante. Seulement pour écrire un mot...; c'est une affaire qui...

Il parlait d'un ton persuasif, en la regardant d'un air de prière, sans ôter sa pelisse et sans bouger de place. Douniacha se sentit toute confuse.

— Mais quoi donc, Alexis Pétrovitch? Est-ce que je vous ai jamais... Ce n'est pas la première fois! dit-elle d'un air un peu blessé. Entrez, je vous en prie.

— En effet, pensa Alexis Pétrovitch, pourquoi tant d'histoires? Pourquoi lui ai-je dit tout cela?.. Elle me suit. Il faut la faire sortir. Où pourrais-je bien l'envoyer? Elle devinera, c'est certain, elle devinera; elle a même déjà deviné.

Douniacha ne devinait rien du tout, bien qu'elle fût extrêmement surprise de la singulière figure et de l'étrange contenance de son hôte. Restée toute seule dans l'appartement, elle était enchantée de se trouver en présence d'un être vivant, ne fût-ce que pour cinq minutes. Elle posa la bougie sur la table et resta debout sur le seuil de la porte.

— Va-t'en, au nom du ciel, va-t-en, disait en lui-même Alexis Pétrovitch.

Il s'assit devant la table, prit une feuille de papier, et, pendant qu'il se demandait ce qu'il allait écrire, il sentait peser sur lui le regard de Douniacha qui avait l'air de lire dans sa pensée.

« Pierre Nicolaïévitch, écrivit-il en s'arrêtant après chaque mot, je suis venu te voir à propos d'une affaire très importante que... »

— Que..., que..., murmurait-il. Elle ne bougera pas de là!.. Douniacha, allez me chercher un verre d'eau, dit-il tout à coup d'un ton haut et bref.

— Tout de suite, Alexis Pétrovitch.

Elle se retourna et sortit.

Aussitôt le visiteur se leva et se dirigea rapidement, sur la pointe des pieds, vers le canapé au-dessus duquel le docteur suspendait le revolver et le sabre qui lui avaient servi pendant la campagne de Turquie; d'un mouvement adroit et vif, il souleva le couvercle de l'étui, en tira le revolver, qu'il cacha dans la poche de côté de sa pelisse; puis il prit dans le petit sac fixé à l'étui quelques cartouches et les fourra dans la même poche.

Trois minutes après, il avait bu le verre d'eau apporté par Douniacha, il avait cacheté la lettre non terminée et il était parti pour retourner chez lui. « Il faut en finir, oui, il le faut », se répéta-t-il pendant tout le trajet. Mais, une fois arrivé, il ne se mit pas en mesure d'en finir tout de suite : rentré dans sa chambre, il ferma la porte à clef, se jeta sur un fauteuil sans ôter sa pelisse, regarda une carte photographique, un livre, le dessin du papier de tenture, écouta le tic-tac de sa montre oubliée sur la table, et se mit à songer. Il resta ainsi, sans qu'un seul de ses muscles fît un mouvement, jusque bien avant dans la nuit, jusqu'au moment où nous l'avons trouvé.

III.

Le revolver fut longtemps avant de sortir de l'étroite poche; puis, quand il eut été déposé sur la table, Alexis Pétrovitch s'aperçut que toutes les cartouches, sauf une seule, étaient tombées dans la doublure par un petit trou. Il ôta sa pelisse. Il allait prendre un couteau pour déchirer la poche et prendre les cartouches; mais il se ravisa, avec un sourire douloureux qui lui tordait un seul coin de la bouche :

— Pourquoi prendre cette peine? Une seule suffira.

Oh! oui, c'est bien assez de ce petit morceau de plomb pour que tout disparaisse, et pour toujours! Le monde entier disparaîtra : il n'y aura plus ni condoléances, ni amour-propre blessé, ni reproches envers soi-même; plus de ces gens qui vous détestent et qui font semblant d'être bons et simples, de ces gens que l'on perce d'outre en outre, que l'on méprise et en présence desquels pourtant on cherche à paraître bienveillant et affectueux! Il n'y aura plus de tromperie envers soi-même, ni envers les autres! Il n'y aura que la vérité, l'éternelle vérité du néant!

Il entendit le son de sa voix; car à présent il pensait tout haut. Et ce qu'il disait lui parut hideux.

— Encore!.. Tu meurs, tu te tues, et tu ne peux pas même faire cela sans phrases! A propos de quoi, devant qui poses-tu? Devant toi-même. Allons, assez, assez, assez!.. répétait-il d'une voix éteinte et brisée en essayant d'ouvrir de ses mains tremblantes l'obturateur du revolver, qui résistait et qui céda enfin.

La cartouche, enduite de suif, glissa dans le trou du barillet; le chien se releva presque de lui-même. Rien ne mettait obstacle à la mort; le revolver était une arme d'officier, excellente; la porte était fermée; personne ne pouvait entrer.

— Allons, Alexis Pétrovitch! dit-il en serrant fortement la crosse... Et la lettre? pensa-t-il tout à coup. On ne peut pas mourir sans laisser un petit mot!.. Un petit mot, à qui? Pourquoi faire? Puisque tout va disparaître, puisqu'il ne restera plus rien; à quoi bon?.. Oui, c'est vrai. Et pourtant je vais écrire. Il faut bien qu'une fois au moins je dise ma pensée tout entière sans être gêné par personne ni, surtout, par moi-même. Après tout, c'est une occasion rare, très rare, une occasion unique.

Il posa son revolver, prit dans un tiroir un cahier de papier à lettres, essuya plusieurs plumes qui écrivaient mal et déchiraient le papier, gâta quelques feuillets et écrivit enfin :

« Pétersbourg, 28 novembre 187... »

Puis sa main se mit à courir si vite sur le papier, que sa pensée avait peine à suivre les mots et les phrases qu'il écrivait.

Il écrivit qu'il mourait tranquillement, parce qu'il n'avait rien à regretter; que la vie est un mensonge continu; que les gens qu'il aimait (si tant est qu'il aimât quelqu'un et qu'il n'en eût pas fait le semblant vis-à-vis de lui-même) n'étaient pas capables de le rattacher à la vie, car ils s'étaient « éventrés »; ou, pour mieux dire (car on ne s'éventre pas quand on n'a pas de parfum à perdre), ils étaient devenus sans intérêt pour lui depuis qu'il les avait compris, qu'il s'était parfaitement compris lui-même, ayant reconnu qu'en lui rien n'existait, absolument rien, que le mensonge; que, s'il avait fait quelque chose en sa vie, ce n'était jamais par amour du bien, mais par ostentation; que, s'il avait évité les actions méchantes et malhonnêtes, ce n'était pas faute de mauvais penchants, mais par une mesquine frayeur du qu'en dira-t-on; que, néanmoins, il ne se croyait pas plus mauvais que « les autres, qui allaient continuer à mentir jusqu'à la fin de leurs jours »; qu'il ne leur demandait aucun pardon, et qu'il mourait en les méprisant tout autant que lui-même.

Et une dernière phrase, cruelle, absurde, jaillit de sa plume :

« Adieu, hommes! adieu, singes sanguinaires et grimaçants! »

Restait seulement à signer. Mais, quand il eut terminé sa lettre, il sentit qu'il avait chaud; un flux de sang lui était monté à la tête et battait sous ses tempes inondées de sueur. Ne pensant plus à son revolver, oubliant que, s'il se délivrait de la vie, il serait délivré aussi de la chaleur, il se leva, s'approcha de la fenêtre et ouvrit le vasistas. Un courant de vapeur glacée pénétra par cette ouverture. La neige avait cessé de tomber, le ciel était pur; de l'autre côté de la rue un jardin revêtu de givre, d'une blancheur éblouissante, brillait

sous les rayons de la lune. Quelques étoiles tremblaient au fond du ciel lointain : une d'elles, plus brillante que les autres, étincelait d'un éclat rougeâtre.

— Arcturus, murmura Alexis Pétrovitch. Il y a si longtemps que je n'avais revu Arcturus..., depuis le gymnase, quand je faisais mes études...

Son regard ne pouvait se détacher de cette étoile. Un individu qui se serrait dans un mince paletot passa rapidement en frappant fortement de ses pieds transis les dalles du trottoir; une voiture fit grincer ses roues sur la neige congelée; puis vint un traîneau de louage, chargé d'un gros monsieur; et Alexis Pétrovitch restait toujours là, immobile, comme pétrifié.

— Allons, c'est le moment! se dit-il enfin.

En parcourant les trois mètres qui séparaient la fenêtre de la table, il eut l'impression qu'il marchait très longtemps. Au moment où il mettait la main sur le revolver, le son régulier d'une cloche, clair, quoique lointain, arriva par le vasistas resté ouvert.

— Une cloche! dit-il tout surpris.

Et, posant de nouveau le revolver sur la table, il se rassit dans son fauteuil.

IV.

— Une cloche! répéta-t-il. Pourquoi cette cloche? Sans doute les matines... On va prier... L'église... Ah! je me souviens... Une chaleur suffocante. Des cierges. Le pauvre vieux pope, le père Michel, officiait d'une voix plaintive et tremblante; le diacre chantait en faux-bourdon; j'avais sommeil; à travers la fenêtre de l'église on voyait l'aube qui commençait à peine à poindre. Mon père, debout près de moi, la tête inclinée, multipliait ses petits signes de croix; à chaque minute, les paysannes et les paysans entassés derrière nous s'inclinaient jusqu'à terre... Que tout cela est loin!... Si loin, que cela n'a pas l'air de m'être arrivé et qu'il semble que je l'aie vu quelque part ou entendu raconter. Non, non, tout cela a existé, et ce temps était meilleur. Que dis-je, meilleur? Il était bon! Si aujourd'hui avait été aussi bon, je n'aurais pas eu besoin d'aller chercher un revolver.

« Finissons-en! » lui murmura sa pensée.

Il regarda le revolver, étendit sa main vers l'arme et la retira aussitôt.

— As-tu peur? se dit-il... Non, je n'ai pas peur; ce n'est pas cela. Il n'y a rien d'effrayant là-dedans. Mais pourquoi cette cloche?

Il regarda sa montre.

— Ce sont les matines, sans doute. Les gens vont à l'église; cela fait du bien à beaucoup d'entre eux. Du moins, on le dit. Moi aussi, d'ailleurs, cela me faisait du bien. J'étais un enfant alors. Puis tout ça est passé, tout ça a disparu, et rien ne m'a plus jamais fait de bien. Voilà la vérité... La vérité! c'est dans cette minute que tu la trouves!

Et cette minute était là, inévitable. Il tourna lentement la tête et regarda de nouveau le revolver. C'était un grand revolver d'ordonnance, système Smith et Besson, jadis noir, mais devenu blanc par places, à la suite de longs frottements dans l'étui du docteur. Il était couché sur la table, la crosse tournée vers Alexis Pétrovitch, qui voyait le bois poli par l'usage, l'anneau pour la courroie, une partie du barillet avec le chien relevé, et le bout du canon dirigé vers le mur.

— La mort est là. Il suffit de le prendre, de le tourner...

La rue était muette : ni piéton, ni voiture dans les environs. Au sein de ce calme, un nouveau tintement de cloche retentit dans le lointain; les ondes sonores pénétrèrent par le vasistas et arrivèrent jusqu'à Alexis Pétrovitch. Elles parlaient une langue inconnue, mais elles disaient quelque chose de grave, de grand et de solennel. Un tintement succédait à un autre, et, quand le dernier son de la cloche se fut évanoui dans l'espace, Alexis Pétrovitch eut l'impression qu'il avait perdu quelque chose.

La cloche avait fait son œuvre : elle rappelait à cet homme éperdu qu'il existait encore autre chose en dehors de son petit monde étroit, qui l'avait torturé et conduit au suicide. Des souvenirs épars et sans lien, absolument nouveaux pour ainsi dire, refluèrent vers lui comme un flot irrésistible. Pendant le cours de cette nuit, il avait déjà remué beaucoup d'idées et de souvenirs; il s'était imaginé passer en revue sa vie entière et voir clairement en lui-même. Mais à présent il découvrait tout un autre côté de sa vie, celui-là même dont lui avait parlé la petite voix timide.

V.

« Te souviens-tu quand tu étais petit enfant, quand tu vivais avec ton père dans un petit village obscur et oublié? Il n'était pas heureux, ton père, et il t'aimait plus que tout au monde. Te souviens-tu des longues soirées d'hiver que vous passiez ensemble, lui avec ses comptes, toi avec ton petit livre? La chandelle de suif brûlait d'une flamme rougeâtre qui devenait fumeuse peu à peu, quand tu ne pensais pas à prendre les mouchettes. C'était là ta fonction, et tu la remplissais avec tant de gravité qu'à chaque fois ton père levait les yeux de dessus son grand livre de comptes et te regardait avec son sourire accoutumé, triste et caressant. Vos yeux se rencontraient.

« — Regarde, papa, où j'en suis déjà, lui disais-tu en lui montrant, serrées entre deux doigts, toutes les pages que tu avais lues.

« — Lis, mon cher petit, lis! approuvait le père, en se plongeant de nouveau dans ses comptes.

« Il te permettait de tout lire, car il pensait que l'âme de son cher petit garçon ne prendrait que le bon. Et tu lisais, tu lisais toujours, ne comprenant rien aux dissertations, mais saisissant les images vivement, quoique à ta manière, en enfant. »

— Oui, dans ce temps-là, je prenais les choses comme elles semblaient être. Le rouge était pour moi du rouge, tout simplement, et non pas la réflexion des rayons rouges. Il n'y avait pas alors, pour mes impressions, des moules tout prêts — les idées dans lesquelles l'homme déverse tout ce qu'il a ressenti, sans se demander si le moule est bien

celui qui convient, s'il n'a pas quelque fissure. Et, quoi que j'aimasse, je savais que je l'aimais; il n'y avait pas de doute là-dessus.

Un joli visage moqueur lui jeta un regard et disparut aussitôt.

— Et celle-là ? L'ai-je aimée aussi? Il faut bien le dire, nous avons assez bien joué au sentiment. En vérité, il me semblait que je parlais et que je pensais sincèrement... Que de souffrances ! Et quand le bonheur vint, il se trouva que ce n'était pas du tout le bonheur; et si à cette époque-là j'avais eu le pouvoir de dire au temps : « Arrête-toi, ici on est bien », j'aurais été embarrassé de savoir s'il fallait ou non lui donner cet ordre. Et ensuite, bientôt après, il aurait fallu ordonner au temps d'aller plus vite... Mais à quoi bon penser à cela maintenant? Il faut penser à ce qui a existé, et non à ce qui n'a été qu'une apparence.

Ce qui avait existé était peu de chose : son enfance, rien de plus. Encore n'en restait-il que des lambeaux de souvenirs sans liens, qu'Alexis Pétrovitch se mit à rassembler avidement.

Il se rappelait la petite maisonnette, la chambre dans laquelle il dormait en face de son père, la couverture rouge du lit paternel; chaque soir, en s'endormant, il la regardait, et il trouvait toujours de nouvelles figures dans ses dessins bizarres : des fleurs, des bêtes féroces, des oiseaux, des visages humains. Il se rappelait les matins, avec l'odeur de la paille qu'on brûlait pour chauffer la maison. Nicolas, le petit domestique, avait déjà apporté dans l'antichambre un monceau de paille qu'il s'efforçait de fourrer à pleines brassées dans le poêle. La paille brûlait avec une flamme claire et gaie, répandant un peu de fumée au parfum âcre, mais agréable. Le petit Alexis aurait passé une heure entière devant le poêle; mais son père l'appelait pour prendre le thé; après quoi, la leçon commençait. Il ne comprenait rien aux fractions décimales; son père s'impatientait et faisait tous ses efforts pour les lui faire entrer dans la tête.

— Je ne crois pas que lui non plus, à cette époque, fût très fort là-dessus, pensa Alexis Pétrovitch.

Puis, ce fut l'histoire sainte. Le petit Alexis l'aimait mieux avec ses images merveilleuses, grandioses et fantastiques : Caïn, puis l'histoire de Joseph, les rois, les guerres, les corbeaux qui portaient la nourriture au prophète Élie. Il y avait une image qui représentait cette scène : Élie assis sur une pierre, tenant un grand livre, et deux oiseaux qui volaient vers lui, portant dans leurs becs quelque chose de rond.

« — Regarde, papa : les corbeaux ont apporté du pain à Élie, et notre Vorka nous vole tout! »

Le corbeau apprivoisé, à qui le petit domestique avait eu l'idée de peindre en rouge les pattes et le bec, sautillait de côté, le long du dossier du canapé et, allongeant le cou, s'efforçait d'arracher un petit cadre de bronze, très brillant, pendu à la muraille. Ce cadre contenait le portrait en miniature d'un jeune homme aux cheveux très lissés sur les tempes, vêtu d'un uniforme vert foncé, avec des épaulettes, un énorme collet rouge et une petite croix à la boutonnière. C'était son propre père, tel qu'il avait été vingt-cinq ans auparavant.

Le corbeau et le portrait passèrent devant ses yeux et disparurent.

— Puis, quelle était cette autre image? Des étoiles, une caverne, une crèche. Je me rappelle que ce mot *crèche* me parut absolument nouveau, quoique je connusse très bien les crèches de l'écurie et de l'étable. Mais cette crèche me faisait l'effet d'être quelque chose de tout à fait particulier.

Il apprit le Nouveau Testament, mais non pas dans un gros petit livre à images, comme l'Ancien. Son père lui racontait lui-même l'histoire de Jésus et lisait souvent des pages entières de l'Évangile.

« — Et si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, tendez-lui la gauche. Comprends-tu, Alexis? »

Et le père entamait une longue explication que le petit Alexis n'écoutait pas. Il interrompait brusquement son père.

« — Tu te rappelles, papa, quand l'oncle Dinitri Ivanytch vint nous voir? Eh bien, ça arriva justement; il frappa Thomas au visage, et Thomas ne bougea pas, et mon oncle le frappa sur l'autre joue, et Thomas ne bougea pas davantage. Il me fit pitié, et je me mis à pleurer. »

— Oui, dans ce temps-là je pleurais, dit Alexis Pétrovitch qui se leva et commença à se promener de long en large; dans ce temps-là, je pleurais.

Il fut saisi d'un regret poignant pour ces larmes d'un enfant de six ans, pour ce temps où il pouvait pleurer parce qu'on avait frappé devant lui un être sans défense.

VI.

Un air glacé continuait à pénétrer par le vasistas, faisant couler en quelque sorte des tourbillons de vapeur dans la chambre, dont l'atmosphère était déjà devenue froide. Une grande lampe basse, coiffée d'un abat-jour opaque, était posée sur le bureau; sa flamme claire enfermait dans un cercle de lumière tremblotante le dessus du bureau et un petit fragment du parquet; tout le reste de la chambre restait dans une demi-obscurité où l'on apercevait vaguement une bibliothèque, un grand canapé, un autre meuble quelconque et un miroir pendu à la muraille. Ce miroir reflétait la table éclairée; une grande figure qui se mouvait de long en large, faisant huit pas dans un sens et huit en sens inverse, y mettait aussi un reflet fugitif chaque fois qu'elle passait.

Par moments, Alexis Pétrovitch s'arrêtait devant la fenêtre la vapeur condensée glissait sur son visage brûlant, sur son cou, sur sa poitrine découverte. Il grelottait, mais ne sentait aucune fraîcheur.

Il repassait toujours dans sa mémoire des fragments de souvenirs épars, se rappelant des milliers de petits détails où il se perdait sans pouvoir en faire un ensemble de quelque consistance. Il ne savait qu'une chose : c'est que jusqu'à douze ans, âge où son père l'avait mis au gymnase, il avait vécu d'une vie intérieure tout à fait à part, et que ce temps était le meilleur de sa vie.

— Qu'est-ce qui t'attire donc vers cette époque de vie presque inconsciente? Qu'y avait-il de si bon dans ces années

d'enfance? Un enfant solitaire, avec un homme solitaire, un homme simple, comme tu l'as dit toi-même après sa mort. Oui, tu avais raison, c'était un homme simple. Du premier coup et sans effort, la vie l'avait ployé, brisant en lui tout ce qu'il avait amassé de bon dans sa jeunesse; mais elle ne lui avait appris rien de mauvais. Il a vécu ainsi toute sa vie, créature faible, avec un amour sans énergie, qu'il déversait presque tout entier sur toi...

Alexis Pétrovich, pour la première fois depuis de longues années, s'apercevait qu'il aimait ce père, malgré son insignifiance. En ce moment il aurait voulu, ne fût-ce que pour une minute, revenir à son enfance, dans son village, dans sa petite maisonnette, et prodiguer des caresses à cet homme battu par la vie, le caresser tout naïvement, comme un petit enfant. Il avait soif de ce pur et simple amour que connaissent seuls les enfants et peut-être quelques rares âmes de jeunes gens, candides, restées intactes.

— Mais réellement est-il impossible de revenir à ce bonheur, à cette certitude que mes paroles et mes pensées sont vraies? Pendant combien d'années ne l'ai-je pas éprouvé? Je parlais avec chaleur et, me semblait-il, avec sincérité, et pourtant je sentais toujours au fond de mon âme un ver qui me rongeait; c'était cette pensée : « Mon ami, dis-moi, tout cela, n'est-ce pas des sornettes que tu contes? Penses-tu réellement ce que tu dis? »

Et une phrase encore, évidemment absurde, se formula dans l'esprit d'Alexis Pétrovitch.

— Penses-tu réellement ce que tu penses?

Elle était absurde, mais il la comprenait.

— Oui, en ce temps-là je pensais réellement ce que je pensais. J'aimais mon père, et je savais que je l'aimais. Par pitié! que j'éprouve une fois un sentiment naturel et sincère, un sentiment qui ne soit pas étouffé par mon *moi!* Il n'y a pas à dire, le monde existe! Cette cloche me l'a rappelé. Pendant qu'elle sonnait, je me suis rappelé l'église, la foule, la grande masse humaine, la vie réelle. Voilà où il faut aller, en se dégageant de soi-même, et voilà où il faut aimer, aimer comme aiment les petits enfants. Comme les enfants... Mais j'ai vu cela écrit quelque part!...

Il s'approcha de son bureau, ouvrit un des tiroirs et fouilla dedans. Il trouva dans un des recoins un petit livre vert foncé, qu'il avait acheté à une exposition russe comme un curieux spécimen de bon marché. Il le saisit avec joie. Les feuilles de ce livre, imprimées sur deux colonnes en menus caractères, couraient rapidement sous ses doigts; des mots et des phrases rencontrés se réveillaient dans son souvenir. Il se mit à lire en commençant à la première page, et lut à la file, oubliant la phrase qui lui avait fait chercher le livre. Cette phrase était depuis longtemps connue de lui et depuis longtemps oubliée. Quand il la retrouva, elle le bouleversa par la grandeur de ce qu'elle renfermait en dix mots :

« Si vous ne devenez pas semblables à des petits enfants... »

Il eut le sentiment d'avoir tout compris,

— Sais-je bien tout ce que signifient ces paroles : devenir semblable à un petit enfant?... Cela signifie : ne pas se mettre en tout à la première place; arracher de son cœur cette méchante idole, ce monstre au ventre énorme, ce hideux *moi,* qui ronge l'âme comme un ver et qui demande toujours, toujours une nouvelle nourriture. Mais, ver insatiable, où la prendrais-je, cette nourriture? Tu as déjà tout dévoré. Toutes mes forces, tout mon temps ont été consacrés à te servir. Je t'ai nourri et je t'ai adoré; je te haïssais et cependant je t'adorais, t'offrant en sacrifice tout ce que j'avais reçu de bon. Je t'adorais, je t'adorais, je t'adorais!... Et voilà où j'en suis venu!...

Il répétait ces mots en continuant sa promenade, mais cette fois avec une allure lassée, chancelante comme un homme ivre, baissant la tête sur sa poitrine secouée de sanglots, le visage couvert de larmes qu'il n'essuyait pas. Ses pieds refusaient de le porter. Il s'assit, enfoncé dans le coin du canapé, sur le bras duquel il s'accouda, et, laissant tomber dans ses mains sa tête brûlante, il pleura comme un enfant. Cet anéantissement de ses forces dura longtemps, mais il n'éprouvait plus de souffrances. Le bouillonnement d'amertume qui s'était fait en lui s'apaisait; ses larmes, en coulant, le soulageaient, et il n'avait pas honte de les sentir couler; si quelqu'un était entré dans sa chambre en ce moment-là, il n'aurait pas essayé de retenir ces larmes qui emportaient la haine avec elles. Il sentait maintenant que l'idole à laquelle il avait sacrifié tant d'années n'avait pas tout dévoré; que l'amour, que le renoncement de soi-même lui restait encore, et que c'était la peine de vivre pour employer cette dernière réserve. A quoi, à quelle œuvre, il n'en savait rien; mais en cette minute avait-il besoin de le savoir? Il se rappelait les chagrins et les souffrances qu'il avait eu l'occasion de voir dans sa vie, les vrais chagrins, les douleurs de la vie réelle, auprès desquelles toutes ses souffrances solitaires étaient bien peu de chose; et il comprit qu'il devait aller droit à ces douleurs, en prendre sa part, et qu'alors seulement la paix rentrerait dans son âme.

— C'est affreux; je ne dois plus vivre en moi seul; il faut, il faut absolument se mêler à la vie universelle, souffrir ou se réjouir, haïr ou aimer, non pas pour ce seul *moi* qui dévore tout et ne donne rien en échange, mais pour cette vérité commune à tous les hommes, vérité qui existe, quoi que j'en aie dit, et qui parle à notre âme malgré tous les efforts que nous faisons pour l'étouffer. — Oui! oui! répétait Alexis Pétrovitch avec une terrible émotion, tout cela est dit dans le petit livre vert, tout cela est dit pour toujours et avec certitude. Il faut se transformer, tuer son *moi* et le jeter sur les chemins...

— A quoi cela te servira-t-il, fou que tu es? murmura une voix.

Mais l'autre voix, celle qui était d'abord timide et à peine perceptible, répondit, tonnante :

— Tais-toi! A quoi cela lui servira-t-il de se détruire lui-même?

Alexis Pétrovitch bondit sur ses pieds et se redressa de toute sa hauteur. Cet argument le transportait d'allégresse. Jamais aucun succès mondain, aucun amour de femme ne lui avait fait éprouver un pareil sentiment. Cette allégresse, née dans son cœur, en jaillit et se déversa comme une large

vague brûlante, coula dans tous ses membres, réchauffa et raviva en un instant son pauvre être engourdi. Des milliers de cloches sonnèrent triomphalement. Un soleil éblouissant s'alluma, éclaira le monde entier et disparut...

La lampe, qui avait brûlé toute la nuit, devenait de plus en plus fumeuse; elle s'éteignit enfin tout à fait. Mais il ne faisait plus sombre dans l'appartement : le jour commençait; sa lumière grise et calme pénétrait peu à peu, éclairant vaguement sur la table une arme chargée, une lettre pleine de folles malédictions, et, au milieu de la chambre, un homme endormi dont le visage pâle était empreint d'un bonheur paisible.

VSÉVOLOD GARCHINE.

(Traduit par E. DURAND-GREVILLE.)

CONCERTS DU DIMANCHE

LE PRÉLUDE DE *Parsifal*.

Ce qu'il y a eu de plus remarquable dans la reprise de la saison musicale, c'est la quadruple exécution dans quatre concerts différents, trois à Paris, un à Angers, à la même heure, le même jour, du prélude de *Parsifal*, le nouvel opéra de Wagner.

Cette émulation des directeurs de concerts à ne pas se laisser prévenir dans l'exécution d'une nouveauté wagnérienne est un signe des temps qui sont proches et la démonstration des ravages étendus qu'exerce le maître allemand.

Cependant, pour ceux qui n'ont pas vu et entendu sur le théâtre de Bayreuth la réalisation dramatique et scénique d'un ouvrage de Wagner, l'audition d'un morceau isolé est toujours un problème inquiétant; c'est une opération pareille à celle des naturalistes qui reconstruisent les animaux antédiluviens avec un seul os — os qui donne l'idée de quelque créature gigantesque, de forme indécise, volante et rampante tour à tour.

La musique dite de l'avenir ne devrait cependant rien avoir d'antédiluvien, quoique tout espoir d'un autre déluge ne soit pas absolument perdu. Ce qu'il y a de juste dans cette expression, c'est que, par rapport à la musique dite classique, la musique de Wagner est la négation des formes vocales, humaines, restreintes, ordonnées, qui prévalaient dans l'ancienne composition musicale. Ces grandes ondées de sons, ces marées instrumentales sont peut-être le déluge qui doit noyer les anciennes formes musicales. On les entend gronder dans le lointain d'une façon menaçante; un *diluvium tremens* est imminent.

Ce n'est pas précisément à propos du prélude de *Parsifal* qu'il faut s'indigner ou se réjouir. C'est un morceau dont les qualités extérieures d'instrumentation se montrent avec leur puissance et leur hardiesse habituelle, mais dont l'inspiration intime n'a rien de supérieur à ce qu'on a fait dans le même genre. C'est une phrase religieuse, dit le programme; grave, triste, elle ne tarde pas à envelopper sa nudité expressive dans un réseau très serré d'arpèges filés par les archets. Les contacts de cette mélodie chantée par les instruments à vent, avec son accompagnement, se font sentir vivement et donnent un très riche mordant à la sonorité générale. Ces effets, qui sont blâmés par quelques-uns, nous paraissent, au contraire, une des grandes beautés du style instrumental de Wagner. Ces heurts, ces frottements de la mélodie à travers son accompagnement lui donnent une vie musicale intense; elle accuse par des duretés, qui ne sont pas l'effet du hasard, la force de son mouvement expressif. Il est vraisemblable que ces effets de sonorité, très complexes en apparence, sont la principale séduction de la musique de Wagner. C'est moins l'usage poétique des sons que leur nouvelle manière d'être qui en est la cause. Leurs successions modulantes, comme leurs réunions en accords ne sont pas toutes nouvelles; mais elles sont poussées jusqu'à l'extrême conséquence de notre système musical; c'est un degré de plus dans le développement du régime de plus en plus strict des sons du clavier, de ce que l'on appelle le tempérament égal. Toutes les possibilités du clavier sont traduites par l'orchestre avec une puissance suprême. Ce que personne ne peut nier, c'est l'art fascinateur de l'instrumentation de Wagner; cependant sa musique, lue ou entendue au piano, ne donne pas du tout l'idée de l'intense vie musicale qu'elle prend à l'orchestre. En sortant de l'abstraction toujours sèche et dure de l'harmonie du clavier, les sons, se faisant entendre par les instruments de l'orchestre, s'incarnent comme en des personnages sonores dont les relations, les combinaisons multiples ont une vigueur nouvelle et inconnue. Wagner a moins inventé une poétique musicale nouvelle qu'il n'a fait déborder l'intensité expressive et naturelle des sons au delà de ce qu'on était habitué à entendre. La partie du sens auditif qui est sensible à la musique ressent dans ce cas une plénitude de mouvements sonores qui l'impressionne vivement; l'imagination en est à son tour fortement ébranlée, mais d'une façon plus vague que dans l'ancienne musique. C'est un intérêt qui n'a rien d'abstrait. On absorbe des sons d'une saveur troublante. S'il fallait définir cette consommation idéale, ce serait définir le plaisir spécial que procure la musique et entrer dans le domaine de la physiologie. C'est de l'art sensuel, dira-t-on; peut-être, mais ce qui est certain, c'est que ceux qui ne considèrent la musique que comme la traduction extérieure d'un sentiment ou d'une image, qui n'y cherchent qu'un plaisir intellectuel, ne connaissent pas l'ivresse véritable de cet art délicieux. C'est comme un parfum violent, une boisson capiteuse et parfumée, une tentation perpétuelle de l'oreille.

En cherchant à expliquer le genre d'attraction exercée sur moi-même et quelques autres par la musique de Wagner, je m'aperçois que j'ai employé un grand nombre d'images empruntées aux autres sens que l'ouïe et que j'ai rencontré la difficulté principale d'une analyse musicale, si on la veut un peu complète.

Il n'existe pas de termes par lesquels on puisse faire comprendre à un lecteur le caractère d'un morceau de musique.

L'analyse d'un tableau est aussi assez difficile; encore a-t-on à son service une quantité de termes compris de tout le monde pour qualifier et nommer les couleurs et les formes. Mais les sons!

L'auteur allemand Jean-Paul Richter a parlé incidemment de cette difficulté dans son introduction à l'*Esthétique :*

« ... L'œil et l'oreille se trouvent dans le monde en des directions d'angles opposés; c'est pourquoi les métaphores musicales doivent d'abord être incarnées dans les métaphores optiques : ainsi *son haut, son bas* parlent déjà aux yeux. Comme l'œil intérieur, d'après une loi particulière, n'a pas une perception claire de ce qui se présente à lui subitement, mais seulement de ce qui se manifeste graduellement et, pour ainsi dire, après une suite d'ancêtres, les sons, ces enfants des dieux qui surgissent devant nous sans avoir de mère, ne se présentent pas vivants à notre âme, comme les formes qui croissent et se rapprochent de nous peu à peu. Pour produire le même effet que ces dernières, les sons doivent se faire porter par elles. »

Si les effets de la musique sont rarement empruntés par les écrivains et les poètes pour leur servir de métaphores, cela tient à ce que la musique est un monde de sensations plus distinct que les autres arts ne le sont entre eux. Inversement, quand les émotions musicales veulent se faire connaître par la parole, elles trouvent les communications fermées : aussi est-on obligé le plus souvent de parler des sons comme si on les voyait, ou comme si on les goûtait, car la plupart des mots ont été faits pour d'autres sensations que celles de la musique. Si on veut expliquer un tableau, on a des mots qui ont un sens direct et non figuré; il n'y en a pas pour la musique, sauf les mots techniques, qui ne sont pas de vrais mots.

Par exemple, comment faire sentir que la fréquence des modulations affaiblit, dans la musique de Wagner, le sentiment des deux modes, le majeur et le mineur? Tandis que, si on dit que la variété très grande des couleurs d'un tableau empêche qu'il ait une teinte générale qui le détermine en sombre ou en clair ou lui donne une harmonie particulière, on a quelque chance d'être compris.

Ces expressions par lesquelles on cherche à faire sentir la musique, qui sont toujours figurées, sont fatigantes, il faut en convenir. De plus, elles ont l'inconvénient de prêter à l'équivoque. Il y a des personnes qui prennent prétexte de toutes ces figures pour accuser l'art ainsi défini de n'être que de la sensation et de tomber dans le matérialisme. Cette critique nous paraît à son tour tomber dans le lieu commun. La sensation de l'ouïe n'est pas plus localisée dans l'oreille que la vue dans l'œil. Le tympan n'est qu'un récepteur et un transmetteur de sons. En fin de compte, ce sont des rapports de sons que l'on perçoit, plus complexes et différents dans la musique de Wagner que dans celle de Mozart et l'ancienne musique. Il y a à chaque instant des différences multiples dont la rapidité et la complication échappent à toute explication; mais la bonne comme la mauvaise musique sont toujours réalisées bien au delà de l'oreille, et celle-ci reste toujours passive. Une musique qui agit par le timbre des instruments n'est pas plus sensuelle ni matérialiste qu'une autre qui est puissante par la combinaison des sons en accords, ou que celle qui émeut par les sons successifs d'une mélodie. La mélodie sans accompagnement ou peu accompagnée paraît plus idéale parce qu'elle est plus facilement expressive et plus accessible par conséquent, étant débarrassée des rapports complexes de l'harmonie et des timbres. Elle n'est que la partie extérieure de l'art musical, et la mélodie dramatique n'a pas plus de valeur idéale que le cri ou le geste, tandis qu'accompagnée de la vie spéciale des timbres d'instruments et des rapports harmoniques des sons, elle pénètre et agite ce qu'il y a de plus mystérieux et de plus profond dans l'être, là où elle ne peut plus être que sentie sans définition possible.

C'est ici qu'apparaît le système du compositeur allemand : la parole chantée n'a pas, dans ses compositions dramatiques, la direction principale; elle est emportée par le courant des sons, comme si elle avait été écrite après l'orchestre, ou du moins comme en second lieu, si rapprochés qu'aient été les moments de l'invention. On conçoit qu'un maître aussi habile n'est pas embarrassé pour faire circuler les accents dramatiques d'une voix au travers de l'instrumentation la plus compliquée. Ceci d'ailleurs n'ajouterait ni n'ôterait rien au mérite de ses ouvrages; mais, à cause de cela, la partie chantée de ses opéras est plus difficile à comprendre que l'instrumentale, au moins traduite en français, car les contours de la mélodie dramatique, adaptés aux mots allemands, ne correspondent plus aux paroles françaises. Ceci se sent très bien, même sans s'attacher au sens des paroles.

Malgré tout, il faut avouer que ce qu'on entrevoit à Paris des opéras de Wagner fait que, bon gré, malgré, on a envie de les entendre en entier, avec leur mise en scène complète. Étant donnée la situation où est la musique en France, on n'y échappera pas. Quant au succès, c'est une autre affaire; mais il y a dans *Parsifal,* entre autres ouvrages, un ballet de fleurs chantantes qui occasionnerait de grands troubles dans les cervelles musicales, et les spectateurs qui auraient respiré ces parfums s'en souviendraient peut-être avec trop de persistance.

Si on s'en rapporte à ce que disent les personnes compétentes et impartiales qui ont entendu avec leur exécution parfaite, qui ont vu avec leur mise en scène complète, sur ce théâtre recueilli comme un temple, les représentations des ouvrages de Wagner, il est impossible de ne pas en être très troublé. C'est l'imagination plus que le sentiment qui paraît, chez eux, avoir été vivement affectée. Cette impression correspond à l'effet produit par ce que nous en entendons à Paris. Il faut avouer que si ce n'est la sympathie, la curiosité est au moins très justement excitée par ces récits. Il est fâcheux que Bayreuth soit si loin ou, pour parler comme les wagnériens, que Paris soit si loin de Bayreuth, car on aimerait à se faire une idée claire de l'ensemble de ces représentations dont l'importance commence à émouvoir profondément le monde musical en France.

LÉON PILLAUT.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il se tient de temps en temps dans le monde des congrès pour condamner la guerre et pour affirmer la nécessité d'un tribunal arbitral.

L'Angleterre vient de faire faire un grand pas à la question en démontrant qu'elle n'attache aucun prix au sang versé, aux villes pillées et incendiées, et que, quand le moment psychologique d'un marché lui paraît venu, elle transige à l'amiable avec ses plus implacables ennemis.

Le procès d'Arabi est du plus effronté comique. En une demi-journée il est jugé, condamné, amnistié, et, après avoir signé l'aveu de tous les crimes qu'on lui imputait, il part pour une résidence à son choix où il deviendra le pensionnaire et l'ami de ses juges.

Il est fâcheux que cette transaction n'ait pas pu se conclure avant les massacres, les bombardements et les ruines; mais on ne tombait pas d'accord sur le prix.

Napoléon, qui de son vivant était jaloux de tout, si du haut de l'empyrée qu'il a fondée pour le séjour des braves et où il doit trôner, il regarde ce qui se passe en Égypte, regrettera bien de n'avoir pas fait ses conditions, avant d'aller s'asseoir au foyer britannique, « comme Thémistocle ». Cette rage d'imitation antique l'a perdu.

Arabi est un héros nouveau, pratique. Il n'a invoqué ni Thémistocle ni Napoléon ; et, à la face des quarante siècles qui contemplent ce marché, il a liquidé comme une opération financière sa campagne héroïque!

Croyez donc à la nécessité de la guerre, après cela. Croyez donc aussi à la justice!

II.

Les tribunaux d'ailleurs de toutes les catégories, de toutes les juridictions, fournissent en ce moment des documents bien précieux aux historiens, aux philosophes, aux auteurs dramatiques et aux romanciers.

Mme la duchesse de Chaulnes perd une fois de plus le procès qu'elle devait perdre. Le conseil de famille, qui lui avait retiré la tutelle de ses enfants, ne s'était pas prononcé sur la garde de ceux-ci. Le tribunal a comblé cette lacune, mais avec un luxe d'affirmation sur la déchéance morale de la mère qui est peut-être bien excessif.

Ne pouvait-on s'autoriser des décisions antérieures de la justice, de l'homologation des décisions prises par le conseil de famille, sans consacrer par un arrêt une flétrissure irréparable? Quand ces petits enfants au-dessus desquels on échange tant d'invectives seront grands, s'il leur plaît de connaître plus tard la vérité, ils apprendront que leur mère a été particulièrement marquée de mépris pour avoir lutté au nom de l'amour maternel. Si elle avait moins tenu à ses enfants, elle eût été plus épargnée. Au lieu de devenir une excuse, une atténuation, cette ambition d'être mère a mis le comble à ses torts. Veuve sans regrets, elle n'eût été qu'effleurée par la médisance; mère passionnée, elle est piloriée, et, pour qu'elle ne s'avise plus d'un élan maternel, le procureur de la république lui dit les choses les plus dures, et le jugement l'avilit.

Si elle persiste à vouloir aimer de trop près ses enfants, elle sera désormais une récidiviste.

III.

Mais le grand procès, celui qui est comme le miroir universel où tout se reflète : amour, ambition, intérêt, jalousie sociale, antagonisme politique, morale et pathologie, c'est évidemment le grand procès Peltzer, qui se déroule à Bruxelles et qui a toute l'Europe pour auditoire. Les jurés belges ne se sont pas prononcés au moment où j'écris. Peut-être même n'auront-ils pas rendu leur verdict quand cet article paraîtra, et, comme je les crois trop absorbés par le souci de leur conscience pour qu'ils s'amusent à me lire, je puis parler en toute liberté de cette affaire, compliquée comme le plus retors des romans d'aventure, émouvante comme le plus subtil des romans d'analyse.

Jamais un alibi ne fut préparé avec tant de soins. Cette invention du personnage de Vaughan, cette individualité dans laquelle Léon Peltzer se cache, s'incarne, se fait voir dans toute l'Europe, ces consultations demandées à des avocats, à des ingénieurs, toute cette mise en scène qui prétend ne rien oublier est une merveille d'habileté, de scénario. C'est du Bouchardy.

Bouchardy n'eût pas oublié la Providence : les frères Peltzer l'ont mise dans la pièce, ou l'y ont laissée, et ils sont tombés dans le piège universel. Ils oublient de dissimuler leur écriture dans un télégramme; ils poussent trop loin la minutie de la précaution et ils se font reconnaître quand ils se croient absolument inconnus.

C'est toujours l'histoire de l'assassin qui cloue, par mégarde, un pan de sa redingote dans le couvercle de la boîte où il enferme sa victime.

Il m'est arrivé de faire des romans avec des dossiers copiés au greffe d'un tribunal. Dans l'un, que je ne nomme pas pour ne pas me faire de réclame, j'ai été obligé de changer un incident capital, tant la maladresse du criminel mis en scène me parut impossible, invraisemblable dans sa réalité.

Après avoir déjoué toutes les recherches, inventé les plus ingénieux déguisements, ayant à faire disparaître un sac vide dans lequel était l'argent volé après l'assassinat, le meurtrier en question, ne songeant ni au feu ni à l'eau, avait tout bêtement fait un trou dans le mur de sa cave pour cacher le sac et avait rebouché le trou d'une façon si ostensible que la justice eût été trop aveugle de ne pas le voir.

Je demande si on ne m'eût pas accusé de peu d'invention dans le cas où j'aurais donné ce moyen et reproduit purement et simplement ce document. Il m'a bien fallu être moins bête que mon héros.

Cela ne rappelle-t-il pas ce jeu de scène sublime de Fré-

dérick Lemaître à la fin de *Richard d'Arlington?* Richard vient de précipiter sa femme dans l'abîme. On entend rouler la voiture qui lui amène une fiancée. L'assassin regarde autour de lui s'il ne reste aucune trace du meurtre. Il aperçoit une écharpe sur un canapé, l'écharpe de sa victime. Frédérick, à ce moment, avait une idée de génie. Il prenait l'écharpe, cherchait à la cacher, dans le poêle, dans une armoire, sous un meuble; puis, tout à coup, se calmant dans cette angoisse folle, faisant appel à la force de volonté, à la toute-puissante intelligence du scélérat qui voulait devenir le plus grand homme de l'Angleterre, il se frappait le front, commandait à son effarement, semblait se dire : « Ne perdons pas la tête », et mettait simplement l'écharpe dans sa poche, comme un mouchoir.

Voilà ce qu'un très grand comédien sait trouver. Mais les assassins pour tout de bon ont beau machiner des pièces comme des dramaturges de premier ordre, ont beau les jouer avec art : il leur arrive toujours un petit moment de vertige où la maladresse de la mauvaise conscience se trahit.

En Belgique comme en France, le plus beau rôle n'est pas réservé à la victime dans ces affaires-là. On dit moins de mal des accusés que de ce malheureux avocat Bernays, tué pour avoir été jaloux de sa femme.

Si on laissait faire les avocats et si on leur donnait le temps d'une enquête, ils en arriveraient à démontrer qu'en écrasant un homme si peu estimable, les assassins ont débarrassé la société. Pour un peu, la société leur devrait des remerciements.

Remarquons en passant que c'est là l'excuse invoquée, la légitimité exploitée par les meurtriers qui font des coups d'État. Le monde allait périr si on n'eût frappé un coup. Ce refrain odieux du crime politique : « Le sang répandu était-il donc si pur? » est le moyen usuel des avocats de cours d'assises.

Nous l'avons vu dans le procès Fenayrou. Aubert, s'il a été vengé, n'a pas été réhabilité. On a piétiné à l'unanimité sur son cadavre; on lui a infligé le déshonneur à la mode; on l'a appelé *Alphonse* de bas étage, et, parce que Mme Fenayrou, en l'emmenant à l'abattoir, avait payé son voyage, on a trouvé que ce malheureux était peu regrettable puisqu'il n'avait pas fait tous les frais de sa mort.

M. Bernays est autrement maltraité. C'était un ladre qui regardait trop à l'argent, et pourtant on lui reproche d'avoir donné mille francs à une bonne qu'il congédiait : il n'avait pas de mœurs. Possesseur, mais non usufruitier d'une femme charmante qui lui mettait le feu dans les veines, il agaçait ses servantes, et il avait le mauvais goût d'être jaloux de sa femme parce que celle-ci en aimait platoniquement un autre.

Ah! la jalousie de l'amour platonique! Voilà encore un délicieux sujet de roman! A quelle limite doit s'arrêter la prétention du mari? Quand la femme, par une raison de tempérament ou de calcul, ne se donne pas à celui qui reçoit toute son âme, le mari doit-il se trouver désarmé? Suffit-il donc qu'une coquette, qu'une imagination délirante ou perverse ait le droit de répondre : — Monsieur est mon ami, mon confident, l'être que j'estime, que j'aime le plus au monde; je lui consacre ma vie, mes pensées, ce que j'ai de meilleur en moi; mais de quoi vous plaignez-vous? Il n'est pas mon amant! — Suffit-il de cette réponse pour que le mari se résigne à voir trôner à son foyer la femme qui lui a retiré son corps et son esprit, qui met son corps en séquestre, mais qui donne son esprit à un autre? Doit-il, sous peine d'injure grave, garder l'ami qui lui a pris le cœur de sa femme, se réservant pour le reste? N'est-ce pas aussi un adultère, le plus terrible, celui qui ne peut se pardonner, que l'adultère idéal, mystique?

J'affirme que M. Bernays, s'il aimait ou s'il avait aimé sa femme, devait avoir passé par des angoisses aussi terribles en connaissant l'intimité étroite de pensées entre Armand Peltzer et Mme Bernays que s'il les avait surpris dans une défaillance brutale.

Je ne sais pas comment il est possible à un *vrai* mari de pardonner l'adultère de l'âme et de se contenter du prétendu respect gardé au nom, au décorum. On ne se marie pas uniquement pour être le gérant d'une raison sociale, et la plus cuisante injure qu'on puisse faire à un homme, sensuel ou délicat, c'est de le réduire à ce rôle d'agent, sans participation aux dividendes réels ou moraux.

Je n'ai pas sous la main, en écrivant ceci, l'*Othello* de Shakespeare; mais je suis certain qu'il y a dans les cris de fureur de ce jaloux la part que je revendique, et qu'il en voulait autant à Desdémone, l'ayant crue accessible aux rêves, aux propos confidentiels d'un autre, que la croyant coupable d'avoir cédé une seconde fois à un séducteur brutal.

Si l'adultère immatériel est un supplice pour le mari, il est le plus dangereux conseiller pour un amant. On commet plus de crimes pour posséder une femme que pour en conserver la possession.

J'incline donc à croire que, malgré les dépositions très naturalistes des servantes, Mme Bernays n'était que le rêve ardent d'Armand Peltzer.

Puisque le divorce n'était pas possible, puisque la dame avait des scrupules de bonne compagnie, Armand Peltzer s'est arrangé pour la rendre veuve. Aurait-il eu cette férocité si le *modus vivendi* accepté par le mari, en donnant à la femme une liberté relative, avait affranchi celle-ci des réserves qu'elle avait encore?

Les coquettes devraient bien y réfléchir, quand elles sont aimées de gens qui sont enclins à devenir assassins! Si elles se défendaient moins elles-mêmes, elles préserveraient davantage le mari qui leur sert d'excuse.

Non que j'aie à donner un conseil aux adultères de sentiment qui grignotent le péché sans oser y mordre. Ce n'est pas moi qui crée la situation immorale.

J'ai été à même, il y a longtemps, d'étudier cette horrible affaire Praslin, restée incomplète. J'avais des raisons, que partageait d'ailleurs M. Pasquier, de croire que Mlle de Luzy n'était pas la maîtresse effective du duc de Praslin et que c'était même à cause de cette irritante *dragée haute* que le duc avait tué sa femme.

On en veut beaucoup moins à un obstacle qu'on a franchi.

Risquer un crime pour une colère rétrospective, c'est un raffinement bien subtil.

La situation, dans certains cas, se réduit donc à ce dilemme : ou la faute de la femme ou la mort de l'époux. Il vaut mieux à coup sûr rester une honnête femme, cacher ses désillusions et, quand on craint de désespérer quelqu'un, ne faire espérer personne. Mais comme c'est là le devoir, c'est ce qu'il y a de plus difficile.

Je signale encore dans ce procès la réserve galante du ministère public. L'héroïne appartient à une famille considérée. On veut dévoiler la vérité du côté des accusés, mais la voiler du côté de Mme Bernays; si bien qu'on remet d'une main sur l'affaire les ombres qu'on soulève de l'autre. N'est-ce pas là encore un sujet piquant d'observation ?

IV.

Il est encore trop tôt pour dégager un enseignement ou un roman du procès Bontoux; mais, quel que soit le jugement, on peut affirmer que ce n'est pas cette affaire-là qui réhabilitera les entrepreneurs de spéculations catholiques, et que ce n'est pas la méchanceté des républicains qui a réuni et confondu dans ce procès scandaleux les noms des chefs les plus fiers de la coalition cléricale ainsi que de l'ordre moral.

V.

On sait comment l'empire a laissé combler et vendre les terrains dans lesquels on avait découvert des Arènes. La compagnie des Omnibus fait piaffer les chevaux sur ce sol sacré. Mais, par bonheur, la moitié seulement de cet amphithéâtre gallo-romain a été sacrifiée; le reste est enfoui sous des maisons qui sont à vendre et à déblayer. On dit qu'une Société s'est formée pour l'achat de ces terrains. Je souhaite qu'elle réussisse et que le conseil municipal prenne à cœur cette découverte d'un des plus anciens monuments de Paris. Puisque, de tous les territoires perdus et livrés par l'empire, nous pouvons déjà sauver celui-là, ne manquons pas l'occasion.

Ah! si c'était un présage!

VI.

Au moment de relire sur épreuves ces *Notes et impressions*, j'apprends la mort de Louis Blanc. Un post-scriptum ne me suffirait pas et serait au-dessous du témoignage qui est dû à cet éminent esprit. Je demande d'avance à mes lecteurs habituels la permission de leur en parler dans quinze jours.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 2, décret instituant une commission chargée d'examiner l'opportunité de la création d'un ministère des colonies.

Élections sénatoriales. — Le 7, MM. Bardoux et Clamageran sont nommés sénateurs inamovibles.

Élections législatives. — Le 3, M. Rousseau, républicain, est élu à Valenciennes; M. Deroyer, républicain, est élu à Dinan.

Travaux parlementaires. — Sénat. Le 4, discussion du projet de loi adopté par la Chambre, tendant à laïciser la formule du serment. MM. Pelletan, Allou, Devès et Robert de Massy prennent part à la discussion. Le 5, le contre-projet de M. Humbert sur la formule du serment est renvoyé à la commission. — Chambre des députés. Le 2, discussion du budget de l'instruction publique. Vote d'un supplément de crédit de 50 000 fr. à l'École française d'Athènes. Le 4, rejet, par 345 voix contre 153, de la proposition tendant à supprimer les aumôniers des lycées. Le 6, vote du budget du commerce. Le 7, rejet par 332 voix contre 132 de l'amendement de M. Marion tendant à augmenter de 2 pour 100 l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Académie française. — Le 7, M. Édouard Pailleron (1) est élu, par 27 voix, en remplacement de M. Charles Blanc, et M. Charles de Mazade, par 28 voix, en remplacement de M. de Champagny.

Allemagne. — Le 30 novembre, le Reichstag rejette, par 153 voix contre 119, la proposition tendant à autoriser l'usage de la langue française dans les débats de la délégation d'Alsace-Lorraine.

Egypte. — Le 3 décembre, le khédive commue en bannissement perpétuel la peine de mort prononcée contre Arabi par le conseil de guerre.

Suisse. — Le 2, les grands conseils de Lucerne et de Saint-Gall votent le rétablissement de la peine de mort.

Divers. — Le 3, inauguration, à Versailles, du monument élevé à la mémoire d'Albert Joly. Discours de MM. Journault, Hippolyte Maze et Letellier. — Le 5, devant le tribunal de commerce, débats de l'affaire de l'*Union générale*. — Le 6, passage de Vénus sur le soleil. — Le 4, la chambre syndicale des négociants de Paris émet le vœu qu'une prompte solution soit donnée à la question du Tonkin par l'établissement d'un protectorat définitif.

Nécrologie. — Le 6, mort de M. Louis Blanc (2). — Le 7, mort de M. Antony Trollope.

Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 1er DÉCEMBRE.

SOMMAIRE : I. *La ferme du Choquard*, première partie, par M. Victor Cherbuliez. — II. *Les Grands combats de mer :* 1. La bataille d'Actium, par M. le vice-amiral Jurien de la Gravière. — III. *La Réforme des études au XVIe siècle*, d'après de récents travaux, par M. Gaston Boissier. — IV. *Le Déficit communal*, par M. Rimeux de Marisy. — V. *Jeanne d'Arc et le culte de Saint-Michel*, par M. Siméon Luce. — VI. *La Formation de la houille*, par M. G. de Sa-

(1) Sur M. Pailleron, voyez une étude de M. Cartault dans la *Revue* du 9 juillet 1881.

(2) Sur Louis Blanc, voyez dans la *Revue* du 28 octobre 1882 : *Deux hommes de 1848; Ledru-Rollin et M. Louis Blanc.*

porta. — VII. Revue dramatique : *Le Roi s'amuse,* par M. L. Ganderax. — VIII. *Chronique de la quinzaine.*

L'histoire de la marine dans l'antiquité, une histoire si longtemps inconnue, se fait de nos jours. C'est M. le vice-amiral Jurien de la Gravière qui, avec sa double compétence de savant et de marin, la recueille et l'écrit, chapitre par chapitre. La *Bataille d'Actium* vaut les précédentes études du même auteur : c'est la même vivacité singulière du récit; la même légèreté de l'érudition, la même vérité de la peinture. On croit assister à la bataille. On y assiste vraiment. Les rapprochements entre ces choses anciennes et les événements d'hier abondent aussi sous la plume de M. Jurien de la Gravière. Ils enlèvent à ces recherches érudites ce qu'elles pourraient avoir sans cela de trop sévère et en font une lecture des plus amusantes.

Claude Baduel est un personnage assez obscur : il a pourtant trouvé dans M. Gaufrès un historien consciencieux. Marc-Antoine Maret n'avait pas manqué jusqu'ici de biographes; mais aucun d'eux n'avait plus complaisamment, plus amoureusement étudié leur héros que n'a fait M. Dejob, dans une remarquable thèse de doctorat. Entre le directeur de l'Université de Nîmes et le savant cicéronien, le professeur applaudi de Paris, de Toulouse, de Venise, de Rome, il y a un rapport : tous deux ont travaillé à la grande réforme des études qui a eu pour caractère la substitution des humanités à la logique et qui a constitué l'enseignement secondaire à peu près dans la forme où il s'est maintenu jusqu'à ses dernières années. M. Gaston Boissier consacre aux deux ouvrages de MM. Gaufrès et Dejob un de ces articles vifs et précis où il excelle à cueillir la fleur d'un livre.

Interrogée sur les apparitions qu'elle a eues, sur les voix qu'elle a entendues dans sa jeunesse, Jeanne d'Arc répondait que la première apparition et la première voix étaient celles de saint Michel. C'est de ce témoignage que part M. Siméon Luce pour rechercher les raisons qui pouvaient faire qu'en 1425 « l'idée d'une intervention providentielle en faveur de la France s'incarnât dans le chef de la milice céleste plutôt que dans un autre saint ». Cette investigation curieuse procède avec une remarquable sûreté de méthodes et une grande richesse d'érudition.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1er DÉCEMBRE 1882.

SOMMAIRE : *Madagascar, Mozambique et les Comores :* l'immigration dans l'Afrique orientale, par M. E. Pelagaud. — *Le Monopole de l'enseignement par l'État,* par M. Amagat. — *La Marine française :* le corps des officiers de vaisseau, par un ancien officier de marine. — *La Regina* (deuxième partie), par M. Charles Lomon. — *Tableaux algériens,* par M. Gustave Guillaumet. — *Un Secret d'amour* (1re partie), par Mme Jules Samson. — *Revue du théâtre : Musique,* par M. Louis Gallet. *Drame et Comédie,* par M. H. de Bornier.

Il y a aujourd'hui pour la France une question de Madagascar; mais combien y a-t-il de Français qui sachent ce que c'est que Madagascar? M. Pélagaud le sait bien, lui qui a vu le pays, qui en a connu les habitants, et qui se tient fort au courant des moindres événements qui s'y produisent. Le récit de son voyage à Madagascar, à Mayotte, à Mozambique, outre qu'il ne manque pas de l'intérêt anecdotique, a le grand mérite de nous instruire, et de nous instruire sur un point où il nous est utile d'être instruits.

Le monopole de l'enseignement par l'État a bien des ennemis, et la tendance qu'on a cru surprendre soit dans tel des précédents ministères, soit dans la Chambre elle-même, à rétablir en quelque mesure ce monopole, a provoqué d'assez vives inquiétudes qui se sont exprimées hautement. M. Amagat, comme tant d'autres, redoute le monopole, et, à propos du monopole, il écrit une étude animée, intéressante, travaillée, qui a le défaut de toucher à beaucoup de questions d'instruction publique sans grand rapport avec le monopole. Mais on y trouvera de curieux détails sur les anciennes universités et sur l'histoire des différentes branches de l'enseignement.

Les Chameaux de l'aga Eddin, Taourirt-el-Mokrane, la Famine, tels sont les titres des trois *tableaux algériens* de M. Gustave Guillaumet. On n'y devra pas chercher la fine touche ni la profusion de couleurs de Fromentin. A vrai dire, ce sont plutôt des récits que des tableaux. Mais ce sont des récits pittoresques et qui ne manquent pas d'agrément. Ils donnent bien l'impression de l'Algérie, avec ses paysages étranges, avec ses mœurs, avec sa vie particulière.

Nécrologie

M. Boyetet de Bagnaux, qui vient de mourir à l'âge de 51 ans, était un type accompli de patriote et de républicain.

Ancien élève de l'École des ponts et chaussées, licencié en droit, il avait suivi la tradition de sa famille en entrant au ministère des finances. L'indépendance de ses opinions l'y fit oublier, jusqu'en 1870, dans un rang très infime. Dès 1868, il s'associa à tous les efforts du parti libéral.

En 1871, il fut un des soldats de Montretout, et, l'heure des combats une fois passée, il se mit au travail pour réparer les brèches que l'empire, la guerre et les discordes civiles avaient ouvertes. De 1871 à 1879 son œuvre fut considérable : développement de l'enseignement primaire, transformation de la pédagogie, réforme de l'enseignement secondaire, introduction de méthodes nouvelles et de méthodes étrangères, fondation d'asiles et d'écoles libres, fondation de l'école Monge, organisation de l'exposition scolaire à la grande Exposition universelle de 1878, et, dans le même temps, fondation et direction du Cercle républicain de la Seine : B. de Bagnaux suffit à tout par un labeur incessant, de toutes les heures et de toutes les minutes; il fut de toutes les commissions, officielles ou privées : presque toujours il en était le rapporteur.

Appelé, en 1879, à une direction au ministère du commerce, il devint pour son ami M. Tirard, alors ministre de ce département, un précieux collaborateur et prépara avec lui les tarifs des douanes, qui ont servi de base à nos traités de commerce international.

Une telle puissance de travail pourrait suffire à la gloire d'un homme : c'est cependant par sa valeur morale, son honnêteté, sa loyauté, son désintéressement absolu, que B. de Bagnaux s'impose surtout à nos souvenirs. Dévoué à tous et à chacun en particulier, il ne savait repousser aucune demande de concours : il donnait en prodigue son temps, son argent; il a donné sa vie.

Enseignement civique

Voici ce que dit à propos du *Petit Français*, de notre collaborateur M. Charles Bigot (in-12 cartonné; Eugène Weil et Georges Maurice, éditeurs; 1 fr. 25, prix fort), le *Journal des bibliothèques populaires* publié par la Société Francklin :

« L'auteur engage avec son interlocuteur de treize ans une conversation familière et élevée, amicale et pressante, où les raisons que tout homme a d'aimer sa patrie et les titres particuliers de cette patrie — douce entre toutes les patries, la France — à notre amour, sont exposés avec une abondance de démonstration, une chaleur de conviction, une mâle simplicité de langage bien faits pour trouver le chemin du cœur.

« Ce qui nous a charmé dans ce petit livre, c'est moins encore la qualité du style et l'élévation constante de la pensée, que l'accent de sincérité et le ton, admirablement appropriés au public auquel il s'adresse. On croit, en lisant, entendre un de ces instituteurs comme on en rêverait beaucoup pour le pays, pénétré de sa mission, ardemment et simplement attaché à son métier, puisant dans son cœur, encore plus que dans les programmes officiels, la matière de son enseignement civique ».

Faits divers

— Les Parsis de Bombay sont menacés d'un schisme. Le savant docteur Jamaspji, auteur d'un dictionnaire pahlavi-gujarati-anglais, est le chef des réformateurs, qui ne demandent rien moins que de supprimer dans la cérémonie de l'admission des néophytes le *bareshnum* ou purification par l'urine de vache. La discussion est chaude et les pamphlets se succèdent. Un temple parsi du nouveau rite vient d'être construit à Aden, où il sera ouvert solennellement par un fils du docteur Jamaspji.

— Le *XIX*e *Siècle* anglais publie dans sa livraison de décembre les *Instructions* rédigées par Arabi pour son avocat. Elles remplissent vingt-quatre pages et sont divisées en deux parties. La première partie s'étend du 1er février 1881 au 9 juillet 1882 et contient le tableau des événements qui ont précédé et amené la guerre. La deuxième partie va du 9 juillet au 29 octobre dernier. Elle comprend le récit de la guerre et celui des mauvais traitements qu'on aurait infligés au prisonnier. L'original de ce document est tout entier de la main d'Arabi, qui l'a écrit en huit jours, sans notes ni papiers d'aucune sorte. Il est signé : *Ahmed Arabi l'Égyptien*. En voici la conclusion :

« La vérité est que je ne suis pas un *rebelle*. J'ai dirigé ma nation dans la recherche de la liberté, et j'ai employé dans ce but tous les moyens honorables, respectant les lois, ne pensant pas à *moi*, comme on l'a dit, mais au bien de l'Égypte. C'est d'une manière légale, par l'ordre du sultan, du khédive, de la Chambre, et avec la sanction de la nation, que je suis devenu commandant des troupes chargées de défendre le pays. Quant aux accusations de massacre et d'incendie, j'en ris de mépris. »

On sait toutefois que sur le chef de rébellion Arabi s'est avoué coupable — en retour d'une commutation de peine.

Bibliographie

Le *Journal des Savants* contient dans sa dernière livraison des articles de M. J. Bertrand, sur *les Unités électriques;* de M. Ernest Renan, sur *Sefer Nameh;* de M. E. Caro, sur *le Positivisme et la science expérimentale;* de M. Georges Perrot, sur *Philostrate l'ancien;* de M. E. Egger, sur *la Poésie alexandrine*.

Cours publics

Les cours de la Sorbonne se sont rouverts lundi. M. Petit de Julleville et M. Lichtenberger suppléent MM. Lenient (poésie française) et Mézières (littérature étrangère), députés. M. H. Joly continue à suppléer M. Caro. Les autres cours sont faits, comme précédemment, par MM. Janet, Ch. Waddington, Egger, Jules Girard, Martha, Himly, Benoist, Georges Perrot, Crouslé, Gebhart, Bouché-Leclercq, Lavisse, Pigeonneau, Alfred Rambaud, Bergaigne, A. Darmesteter.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

On écrit de Londres à la *Revue économique et financière :*

« Il n'est pas surprenant de voir nos hommes pratiques de la Cité s'inquiéter des allures de la Bourse de Paris et du degré de confiance dans l'avenir que lui inspire tel ou tel système financier. Mais si tel système déplaît fort aux hommes d'affaires, il est au contraire très apprécié des politiciens, dont les idées sont naturellement entraînées dans une direction opposée. A Paris, on ne se rend probablement en ce moment aucun compte des pensées dominantes hors des frontières de France. Votre abstention a fait en Égypte la part si belle à l'Angleterre, que l'on ne doute plus ici aujourd'hui du succès d'une politique de taquineries poursuivie sur la plus large échelle dans toute l'étendue du globe. L'esprit anglais s'est habitué aux concessions faites aux ambitions britanniques par des gens qui dépensent toute leur énergie dans des luttes intestines, comme ils veulent dépenser, sans compter et sans réfléchir, toutes les ressources présentes et futures pour la satisfaction d'intérêts de clocher. »

Le Crédit foncier est à 1355 francs. Les Magasins Généraux de France se maintiennent à 520 francs. Le Foncier de France fait 485 francs.

La sécurité que présente le Crédit foncier assure à ses actions et à ses obligations les sympathies de l'épargne, appelée à faire de ces titres l'objet de ses placements.

Lacroix.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2252]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 25. 16 DÉCEMBRE 1882.

15 décembre 1882.

*Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication d'un roman d'*Henry Gréville *intitulé :* Louis Breuil, histoire d'un pantouflard. *Ce roman se composera de six parties.*

PETITS POÈMES EN PROSE (1)

I.

DIALOGUE.

Nul pied humain n'a foulé ni le Finsteraarhorn ni la Jungfrau.

Le sommet des Alpes..., toute une chaîne de pics abrupts..., c'est le centre, le cœur même des montagnes.

Au-dessus des montagnes, un ciel muet d'un vert pâle.

Le froid, âpre et cruel; la neige, dure et scintillante. De dessous la neige surgissent les masses farouches des roches glacées et rongées par la tempête.

Deux géants, deux colosses se dressent aux deux côtés de l'horizon, la Jungfrau et le Finsteraarhorn.

Et la Jungfrau dit à son voisin :

— Quoi de neuf? tu es mieux placé pour voir; qu'est-ce qui se passe là-bas?

Des milliers d'années s'écoulent..., un instant.

Et le Finsteraarhorn tonne en réponse :

— Des nuages pressés voilent la terre... Attends!

Des milliers d'années se passent encore..., un instant.

— Et maintenant? demande la Jungfrau.

— Je vois maintenant; là-bas, toujours la même chose..., le même tableau. C'est mesquin et bigarré. Le bleu des eaux, le noir des bois, le gris des pierres amoncelées. Autour de ces tas, on voit encore s'agiter ces sortes de vilains insectes, tu sais, ces petites bêtes à deux pattes qui n'ont encore jamais pu souiller ni toi, ni moi.

— Des hommes?

— Oui, des hommes.

Des milliers de siècles se passent..., un instant.

— Eh bien, et maintenant? demande la Jungfrau.

— On dirait que l'on voit moins de ces insectes, mugit le Finsteraarhorn. C'est devenu plus clair. Les eaux se sont rétrécies, les bois se sont raccornis.

Des milliers d'années se passent encore..., un instant.

— Que vois-tu? dit la Jungfrau.

— Autour de nous, c'est un peu plus propre... Mais, là-bas, plus loin, dans les vallées, il y a encore des taches et quelque chose remue.

— Et maintenant? demande la Jungfrau après d'autres milliers d'années..., un instant.

— Maintenant c'est bien, répond le Finsteraarhorn. Tout est devenu bien net, bien blanc, où qu'on regarde. Partout la neige, notre bonne neige, tout unie, et la glace. Tout est gelé. C'est bien maintenant. Il fait tranquille.

— A la bonne heure, répond la Jungfrau. Mais nous avons assez bavardé, mon vieux. Il est temps de dormir.

— Il est temps!

Les immenses montagnes dorment, et il dort aussi, le ciel clair et vert, au-dessus de la terre devenue muette pour l'éternité.

(1) Ces petits morceaux ont été écrits en russe. M. Tourguénef a bien voulu les traduire à l'intention de nos lecteurs.

II.

LE VILLAGE.

Les derniers jours du mois de juin. A mille verstes à l'entour, la Russie, le sol natal, la patrie.

Le ciel est bleu; dans le ciel nage ou fond une toute petite nuée. Pas de vent; l'air tiède comme du lait. Tout est doux, caressant; rien ne dort ni ne veut dormir. Les alouettes tintent, les hirondelles passent et repassent en silence; des pigeons au cou renflé roucoulent; les chevaux repus s'ébrouent de temps en temps; les chiens n'aboient pas, ils se tiennent tranquilles en agitant légèrement leurs queues.

Cela sent la fumée, l'herbe, la fraise, un peu le goudron, un peu le cuir. Le chanvre a déjà poussé haut et répand aussi son odeur lourde, mais agréable.

Un ravin profond à pente douce; le long de ses bords, plusieurs rangées de saules à grosse tête, au tronc fendillé; au fond du ravin coule un ruisseau babillard; de petites pierres plates semblent trembloter à travers le clair bouillonnement de l'eau : loin, bien loin, au bout du ciel et de la terre, la ligne bleuâtre d'un grand fleuve.

D'un côté du ravin, des granges bien propres et des petites cabanes aux portes bien fermées; de l'autre, cinq ou six *izbas* en bois de sapin, aux toits en planches; au-dessus de chaque toit, une haute perche avec un nid pour les sansonnets; au-dessus de chaque perron, un petit cheval en fer découpé, à longue queue, à l'encolure recourbée. Les vitres inégales des fenêtres ont des reflets d'arc-en-ciel. Des vases avec des fleurs rouges sont peints sur chaque volet; devant chaque *izba* est un petit banc bien d'aplomb. Devant les fenêtres, sur une sorte de marche en terre battue, sont pelotonnés des chats qui dressent l'une après l'autre leurs petites oreilles transparentes; derrière les seuils élevés, la fraîche obscurité des couloirs.

Je suis couché tout près du ravin, sur une couverture de cheval. Autour de moi, de grands tas de foin vert, fraîchement fauché, parfumé à donner le vertige. On a mis le foin là, devant les *izbas*, pour qu'il sèche encore un peu aux feux du soleil; et puis après, à la grange! Qu'il fera bon dormir là-dessus!

Des têtes d'enfants tout ébouriffées émergent de chaque tas. Un tout jeune chien, aux babines encore blanches, se débat gauchement au milieu des brindilles entrelacées; des poules huppées y cherchent des moucherons.

Des gars aux cheveux châtains, à la chemise propre, à la ceinture au bas des reins, en lourdes bottes à revers rouge, la poitrine appuyée sur une télègue dételée, se lancent en riant des quolibets drôles et hardis.

Une jeune paysanne au visage rond regarde par une fenêtre et rit. Est-ce de ce que disent les gars? Est-ce des ébats des enfants dans le foin?

Une autre jeune femme, de ses fortes mains, tire du puits un grand seau mouillé. Le seau tremble et se balance sur la corde en laissant tomber comme de longues gouttes de feu.

Devant moi se tient ma vieille hôtesse, en large pague à carreaux, les pieds dans de gros souliers neufs.

Sur son cou ridé et basané pend une triple rangée de grosses perles en verre. Sa tête grise est entourée d'un mouchoir rouge à pois jaunes, qui descend bas sur ses yeux ternis.

Mais ils sourient avec affabilité, ces bons vieux yeux; toute cette figure ridée sourit. Elle va sur ses soixante et dix ans, la vieille, et on voit bien encore que, de son temps, c'était une beauté! Elle en a vu de dures, mais ses souffrances ne l'ont pas brisée.

Écarquillant les doigts hâlés de sa main droite, elle tient un pot de lait froid, non écrémé, venant droit de la cave. Les parois du pot sont couverts de gouttelettes serrées, semblables à de petites perles.

Sur la paume de la main gauche elle m'offre une large tranche de pain de seigle tout chaud :

— Mange à ta santé, hôte de passage!

Un coq se met tout à coup à chanter en battant bruyamment des ailes; un veau enfermé lui répond d'un beuglement indolent; et l'on entend la voix de mon cocher qui s'écrie :

— Voilà ce que j'appelle de l'avoine!

O contentement, tranquillité, bien-être d'un village russe devenu libre, ô paix et satisfaction!

Et je me disais :

A quoi bon cette croix sur la coupole de Sainte-Sophie et tout ce que nous désirons si ardemment atteindre, nous autres hommes des villes?

Février 1878.

III.

UNE VISITE.

J'étais assis devant ma fenêtre ouverte, le matin, de très bonne heure; c'était le premier jour du mois de mai. L'aurore ne s'allumait pas encore; mais déjà blanchissait, déjà se refroidissait la sombre et chaude nuit.

Le brouillard ne s'était pas levé; la petite brise du matin n'errait pas encore. Tout était monotone et silencieux; mais on devinait l'approche du réveil, et dans l'air devenu plus rare se sentait la dure fraîcheur de la rosée.

Tout à coup, dans ma chambre, par la fenêtre ouverte, j'entendis entrer comme le bruissement et le tintement léger des ailes d'un grand oiseau.

Je tressaillis, je regardai... Ce n'était pas un oiseau; c'était une petite femme ailée, vêtue d'une robe étroite, longue et flottante.

Elle était d'un gris nacré. Seul, l'intérieur de ses ailes avait la nuance délicate d'une rose à peine épanouie. Une couronne de muguets retenait les boucles légères de sa petite tête ronde; et, pareilles aux antennes des papillons, deux plumes de paon s'agitaient gentiment au-dessus de son joli front bombé.

Elle glissa rapidement deux ou trois fois sous le plafond. Son mignon visage riait; ses yeux énormes, noirs et clairs, riaient aussi.

La gaie rapidité de son vol capricieux brisait l'éclat de leurs rayons diamantés.

Elle tenait à la main la longue tige d'une plante des steppes. Les gens de chez nous nomment cette plante *sceptre de tsar :* elle ressemble en effet à un sceptre.

En passant comme l'éclair au-dessus de moi, elle toucha ma tête du bout de cette fleur. J'allais la saisir, mais elle s'était déjà élancée par la fenêtre.

Dans le jardin, du milieu des buissons de lilas, une tourterelle la salua de son premier roucoulement, et, à l'endroit où elle avait disparu, le ciel, d'un blanc laiteux, rougit faiblement.

« Je t'ai reconnue, ô déesse de la fantaisie! Tu m'as visité par hasard; tu te rendais chez quelque jeune poète.

« O poésie, jeunesse, fraîcheur virginale, beauté féminine, ce n'est que pour un instant que vous pouvez m'apparaître, à la première lueur du premier jour de printemps! »

IV.

MACHA.

Pendant mon séjour à Pétersbourg, il y a longtemps de cela, toutes les fois que je prenais un *isvostchik* (1), j'entrais en conversation avec lui.

J'aimais surtout à causer avec les isvostchiks de nuit, pauvres paysans des environs qui viennent à la capitale avec de mauvais petits traîneaux peints en ocre jaune et une misérable rosse, dans l'espoir de gagner leur nourriture et de quoi payer leur redevance au seigneur.

Un jour, j'avais pris un de ces isvostchiks. C'était un garçon d'une vingtaine d'années, bien découplé, robuste, aux yeux bleus, aux joues rouges. Ses cheveux blonds s'échappaient en petits anneaux frisés de dessous son bonnet rapiécé, enfoncé jusque sur ses sourcils... Et Dieu sait comment son caftan étroit et déchiré était parvenu à couvrir ses puissantes épaules!

Pourtant le beau visage imberbe de l'isvostchik semblait triste et sombre.

Nous nous étions mis à causer, et dans sa voix aussi il y avait un son de tristesse.

— Eh bien, frère, lui demandai-je, pourquoi n'es-tu pas gai? As-tu quelque chagrin?

Le garçon ne répondit pas tout de suite.

— J'en ai, barine, j'en ai! dit-il enfin. Un tel chagrin qu'on n'en peut souhaiter de plus grand... Ma femme est morte!

— Et tu l'aimais, ta femme?

Le garçon ne se retourna pas vers moi; il baissa seulement un peu la tête.

— Je l'aimais, barine. Le huitième mois commence, et je ne puis l'oublier. Cela me ronge le cœur, et voilà! Et quelle idée a-t-elle eue de mourir?.. jeune, en bonne santé!... En un seul jour le choléra en a fini avec elle.

— Et elle était bonne, ta femme?

— Ah, barine, soupira lourdement le pauvret, quels bons amis nous étions! Elle est morte, sans moi. Dès que j'appris ici que..., vous savez..., on l'avait déjà enterrée; je partis à l'instant pour la campagne, pour la maison. Quand j'arrivai, il était déjà plus de minuit... J'entrai dans mon *izba,* je m'arrêtai au beau milieu, et je dis comme ça, tout bas, tout doucement : Macha!.. eh! Macha!.. Rien que le grincement d'un grillon dans un coin! Alors je me mis à pleurer... Je m'assis par terre et je frappai de la main sur le sol : « Ventre toujours affamé », que je dis, « tu l'as dévorée!.. dévore-moi donc aussi!.. » Ah! Macha!.. Macha, répéta-t-il d'une voix subitement éteinte.

Et, sans lâcher de la main ses rênes de corde, avec son gant de cuir il essuya dans ses yeux une larme, la secoua, la jeta de côté, remua ses épaules et ne prononça plus une parole.

En descendant du traîneau, je lui donnai quinze kopeks de plus que sa course. Il me salua bien bas, en ôtant son bonnet des deux mains, et repartit d'un petit trot fatigué sur la nappe glacée de la rue déserte, envahie déjà par le brouillard gris du froid janvier.

Avril 1878.

V.

LA VIEILLE.

(*Rêve*).

Je marchais seul dans une vaste plaine. Et tout à coup il me sembla entendre derrière moi des pas légers et furtifs. Quelqu'un suivait ma trace avec précaution.

Je me retournai et je vis une petite vieille toute ratatinée, tout enveloppée dans des haillons gris. Seul, le visage se distinguait à travers ces haillons : un visage sombre, ridé, édenté, au nez pointu.

Je m'approchai d'elle; elle s'arrêta.

— Qui es-tu? que veux-tu? tu es une mendiante? tu attends une aumône?

La vieille ne répondit pas. Je me penchai vers elle et j'aperçus que ses yeux étaient recouverts d'une de ces membranes blanchâtres qu'on voit à certains oiseaux et qui les préservent de la trop vive lumière du soleil.

Seulement, chez la vieille, cette membrane ne bougeait pas, ne découvrait pas les pupilles : d'où je conclus qu'elle était aveugle.

— Tu veux une aumône? répétai-je. Pourquoi me suis-tu

La vieille ne répondit rien cette fois encore, et ne fit que se recroqueviller davantage.

Je me détournai d'elle et je continuai mon chemin.

Et voilà que j'entends de nouveau derrière moi ces pas légers, cadencés et furtifs.

— Encore cette femme? pensai-je. Qu'a-t-elle à s'attacher ainsi à mes pas?

Mais aussitôt j'ajoutai mentalement :

— Il est probable qu'étant aveugle, elle a perdu son chemin, et qu'elle suit mes pas d'après l'ouïe pour arriver derrière moi dans quelque lieu habité. Oui, oui, c'est cela!

(1) Cocher de traîneau.

Mais une inquiétude étrange s'empara peu à peu de mon esprit. Il me sembla qu'en réalité la vieille ne me suivait pas, mais qu'elle me dirigeait, qu'elle me poussait, tantôt à droite, tantôt à gauche, et que je lui obéissais involontairement.

Je continue pourtant à marcher, et voilà que tout à coup, sur mon chemin, quelque chose noircit, s'élargit, comme un grand trou dans la terre. C'est la tombe! Cette idée me traversa comme un éclair : Voilà où elle me pousse!

Je me retourne brusquement. La vieille est là, devant moi, et elle voit! Elle me regarde avec de grands yeux, méchants et menaçants, avec des yeux d'oiseau de proie. Je me penche sur son visage, sur ses yeux... De nouveau la même membrane terne, le même visage aveugle et obtus.

— Ah! pensai-je, cette vieille, c'est ma destinée, cette destinée à laquelle aucun homme ne peut échapper!.. Mais non, mais non, quelle lâcheté! il faut au moins essayer....

Et je me jetai dans une autre direction.

Je marche vite... Mais j'entends de nouveau derrière moi des pas légers... près..., tout près..., et devant moi, sur la route, se creuse de nouveau le trou noir.

Je change encore de direction... Et toujours le même frôlement furtif derrière moi, devant moi la même tache terrible...

Et j'ai beau faire des crochets comme un lièvre devant les chiens... Toujours, toujours la même chose!

— Attends, me dis-je. Je vais te tromper, je n'irai nulle part!

Et je m'assieds par terre.

La vieille est derrière moi, à deux pas; je ne l'entends pas, mais je sens qu'elle est là.

Et tout à coup, que vois-je? Cette tache qui noircissait devant moi, la voilà qui glisse, qui rampe, qui s'avance et s'approche de moi!..

Grands dieux! Je me retourne, je regarde. La vieille fixe sur moi ses deux yeux, et un méchant sourire tord sa bouche édentée :

« Tu n'échapperas pas! »

VI.

LÉGENDE ORIENTALE.

Qui, à Bagdad, ne connaît pas le grand Giaffar, le soleil de l'univers?

Un jour, il y a longtemps de cela, Giaffar, encore tout jeune homme, se promenait dans les environs de Bagdad. Tout à coup son oreille fut frappée d'un cri déchirant : quelqu'un appelait au secours d'une voix désespérée.

Giaffar se distinguait d'entre les jeunes gens de son âge par sa prudence et sa discrétion; mais il avait le cœur compatissant, et, de plus, il était confiant dans sa force.

Il courut au cri et aperçut un vieillard décrépit que deux brigands avaient poussé contre un mur et étaient en train de dévaliser. Giaffar tira son sabre et attaqua les misérables; il tua l'un et mit l'autre en fuite.

Le vieillard délivré tomba aux pieds de son libérateur et, ayant baisé le pan de sa robe, s'écria :

— Jeune homme courageux, ta générosité ne restera pas sans récompense! J'ai l'air d'un pauvre mendiant, mais je n'en ai que l'air. Je ne suis pas un homme comme les autres. Rends-toi demain, au point du jour, au grand bazar. Je t'y attendrai près de la fontaine, et tu pourras te convaincre de la vérité de mes paroles.

Giaffar pensa : Tout est possible en ce monde; pourquoi ne pas essayer? Et il répondit :

— C'est bien, mon père, j'irai.

Le vieillard le regarda droit dans les yeux et s'éloigna.

Le lendemain, à la première lueur du jour, Giaffar se rendit au bazar. Le vieillard l'attendait déjà, accoudé sur la vasque en marbre de la fontaine. Il prit sans mot dire la main de Giaffar et le conduisit dans un petit jardin entouré de tous côtés par une haute muraille.

Au beau milieu du jardin, sur la pelouse verte, croissait un arbre d'un aspect extraordinaire. Il ressemblait à un cyprès; seulement son feuillage était d'un bleu clair. Trois fruits, trois pommes pendaient à ses branches fines et relevées : l'une, de grandeur moyenne, allongée, blanche comme du lait; l'autre, grosse, ronde, d'un rouge vif; la troisième, toute petite, ridée, d'un gris jaunâtre.

Tout l'arbre bruissait légèrement, bien qu'il n'y eût pas de brise; un tintement fin et plaintif s'élevait dans les branches, comme s'il eût été en verre. On eût dit que l'arbre sentait l'approche de Giaffar.

— Jeune homme, dit le vieillard, cueille de ces fruits celui que tu voudras, et connais leur vertu. Si tu cueilles et si tu manges la pomme blanche, tu auras plus d'esprit que tous les hommes. Si tu cueilles et si tu manges la pomme rouge, tu seras riche comme l'israélite Rothschild. Si tu cueilles et si tu manges la pomme jaune, tu plairas aux vieilles femmes. Décide-toi sans tarder, car avant une heure les fruits se flétriront, et l'arbre lui-même rentrera dans les sourdes profondeurs de la terre.

Giaffar baissa la tête et se mit à rêver. « Que vas-tu faire? » se dit-il à demi-voix, comme se consultant lui-même. « Si tu as trop d'esprit, tu ne voudras peut-être plus vivre. Si tu deviens plus riche que tous les hommes, tous les hommes t'envieront. Il vaut mieux que tu cueilles la petite pomme ridée. »

Il la prit. Le vieillard eut un rire édenté et dit :

— O le plus sage des jeunes gens! tu as fait le bon choix. Qu'as-tu besoin de la pomme blanche? Tu as déjà plus d'esprit que Salomon. La pomme rouge t'est tout aussi inutile : tu deviendras riche sans elle. Seulement personne ne s'avisera d'envier ta richesse.

— Apprends-moi, vieillard, dit Giaffar en se redressant, où demeure la respectable mère de notre calife, que Dieu garde!

Le vieillard frappa du front la terre et montra au jeune homme le chemin du palais...

Qui à Bagdad ne connaît pas le soleil de l'univers, le grand et tout-puissant Giaffar?

VII.

LA NATURE.

(*Rêve*).

J'entrais dans une immense salle souterraine à hautes voûtes. Toute la salle était remplie par une lueur égale, qui semblait venir de dessous terre.

Au beau milieu était assise une femme à l'aspect grandiose, vêtue d'une ample robe de couleur verte. La tête appuyée sur sa main, elle semblait plongée dans une profonde rêverie.

Je compris aussitôt que cette femme était la Nature, et, comme un froid subit, une crainte révérencieuse entra dans mon âme.

Je m'approchai de la femme assise et, l'ayant respectueusement saluée :

— O notre mère commune, m'écriai-je, à quoi penses-tu? Est-ce aux destinées futures de l'humanité? Est-ce aux conditions nécessaires pour qu'elle atteigne toute la perfection et tout le bonheur possibles?

La femme tourna lentement sur moi ses yeux sombres, perçants et terribles; ses lèvres s'entr'ouvrirent, et j'entendis une voix retentissante, comme le choc du fer contre le fer.

— Je pense au moyen de donner une plus grande force aux muscles des pattes de la puce, pour qu'il lui soit plus aisé d'éviter les poursuites de ses ennemis. L'équilibre entre l'attaque et la défense est rompu; il faut le rétablir.

— Comment! balbutiai-je, voilà à quoi tu penses? Mais nous, les hommes, ne sommes-nous pas tes enfants préférés?

Elle fronça à peine son sourcil.

— Tous les animaux sont mes enfants, dit-elle. Je prends un égal souci de tous, et tous je les extermine également.

— Mais... le bien..., la raison..., la justice, murmurai-je de nouveau.

— Ce sont des paroles humaines, reprit la voix de fer. Je ne connais ni le bien ni le mal. Votre raison n'est pas ma loi, et qu'est-ce que la justice? Je t'ai donné la vie, je te l'ôterai, et je la donnerai à d'autres, à des vers de terre ou à des hommes, indifféremment. Quant à toi, en attendant, défends-toi, et ne viens plus m'importuner.

Je voulais répliquer; mais la terre, tout autour de moi, mugit sourdement et tressaillit...

Et je me réveillai.

VIII.

UNE TRAVERSÉE.

J'allais de Hambourg à Londres, sur un petit bateau à vapeur. Nous n'étions que deux passagers, moi et un petit singe femelle. Un marchand de Hambourg l'envoyait en cadeau à son correspondant anglais.

La petite guenon, attachée par une mince chaîne à l'un des bancs du pont, s'agitait et piaillait plaintivement comme un oiseau.

Chaque fois que je passais près d'elle, elle me tendait sa petite main noire et froide et me regardait avec ses petits yeux tristes et presque humains. Je prenais sa main, et elle cessait aussitôt de gémir et de s'agiter.

Il faisait un calme plat; la mer s'étendait tout à l'entour comme une nappe de plomb immobile. L'horizon était borné par un épais brouillard qui estompait jusqu'aux bouts de nos mâts, s'était répandu, s'était couché sur les eaux, et par ses teintes molles et grises fatiguait et aveuglait le regard.

Le soleil était suspendu dans ces ténèbres comme une boule rouge et terne; et à l'approche du soir toute la masse du brouillard s'allumait et s'éclairait d'une lueur étrange et mystérieuse.

De longs plis droits, semblables aux plis d'une lourde étoffe de soie, couraient en s'élargissant toujours de l'avant du vaisseau...; ils s'élargissaient, se balançaient..., et fondaient. L'écume fouettée bouillonnait sous le monotone tapotement des roues... et, blanchissant comme du lait, avec un chuchotement cadencé, se brisait en filets serpentins, puis fondait aussi et disparaissait, absorbée à son tour par la molle fumée du brouillard.

Incessamment, lamentablement, comme le piaillement de la guenon, tintait la clochette à l'avant du vaisseau.

De temps à autre, tout près de nous, un marsouin sortait de l'eau et, après une brusque culbute, disparaissait sous la surface à peine troublée de la mer.

Et le capitaine, homme silencieux au visage basané et farouche, fumait son brûle-gueule et crachait avec colère dans la mer immobile. A toutes mes questions, il ne répondait que par un grognement saccadé. Involontairement je fus obligé de me rejeter sur mon seul camarade, la petite guenon.

Je m'assis auprès d'elle; elle cessa de se plaindre et me tendit sa main.

Le brouillard nous enveloppait de son humidité endormante; et, plongés dans la même rêverie inconsciente, nous restions là, près l'un de l'autre, comme deux parents.

Je souris maintenant, mais alors il y avait en moi un autre sentiment. Nous sommes tous des enfants de la même mère, et il m'était agréable de sentir que le pauvre petit animal se calmait et s'appuyait sur moi avec confiance, comme si j'eusse été, en effet, son parent.

IX.

LA FIN DU MONDE.

(*Rêve*).

Je songeais que je me trouvais au fin fond de la Russie, dans une modeste maison de campagne. Une grande chambre basse, à trois fenêtres. Les murs sont blanchis à la chaux; pas de meubles. Devant la maison, une vaste plaine toute

nue; en s'abaissant graduellement, elle se perd au loin. Un ciel incolore s'étend sur elle comme un rideau pâle.

Je ne suis pas seul; il y a une vingtaine de personnes avec moi dans la chambre. Tous des gens du commun, simplement vêtus. Tous glissent en silence. Ils s'évitent l'un l'autre et pourtant échangent sans cesse des regards inquiets.

Pas un ne sait pourquoi il se trouve dans cette maison, ni qui sont les gens qui s'y trouvent avec lui. Sur tous les visages règne une tristesse anxieuse. Tous, l'un après l'autre, s'approchent des fenêtres et regardent obstinément, comme dans l'attente de quelque chose qui doit venir du dehors. Puis, ils se remettent à marcher, à glisser comme des ombres.

Parmi nous se faufile un garçon de petite taille; il gémit presque incessamment d'une voix monotone et grêle : « Papa, papa, j'ai peur! » Ce gémissement plaintif me fait comme mal au cœur; et moi aussi je commence à avoir peur... De quoi?.. je n'en sais rien... Seulement, je sens qu'un malheur, un très grand malheur arrive..., s'approche de nous.

Voilà qu'il gémit de nouveau, ce garçon! Ah! si l'on pouvait s'en aller d'ici! Qu'il fait lourd, étouffant.., inquiétant!.. Mais il est impossible de s'en aller. Ce ciel, c'est comme un linceul!.. Il n'y a pas de vent... Rien ne bouge... L'air lui-même serait donc mort?

Tout à coup le petit garçon bondit vers la fenêtre et cria de la même voix effrayée :

— Regardez, regardez! La terre s'est écroulée!

— Comment, s'est écroulée?

En effet : auparavant, il y avait une plaine devant la maison, et maintenant nous nous trouvons sur le sommet d'une immense montagne! L'horizon est tombé, il a fui..., et un gouffre noir, abrupt, béant, s'ouvre devant la maison.

Nous nous pressons tous aux fenêtres; la terreur glace nos cœurs.

— Le voilà, le malheur, le voilà! murmure mon voisin.

Et voici que toute la ligne lointaine de l'horizon commence à se mouvoir, à s'élever, à s'abaisser en petits mamelons arrondis et agités...

— C'est la mer! pensâmes-nous tous au même instant... Elle vient nous engloutir tous... Mais comment pourra-t-elle croître et s'élever à une telle hauteur?

Et pourtant elle croît, elle monte épouvantablement... Ce ne sont plus des mamelons isolés qui s'agitent; une seule vague, énorme, monstrueuse, enserre tout le cercle de l'horizon. Elle vole..., elle se précipite sur nous... Un ouragan glacé, tourbillonnant dans les ténèbres, la précède... Tout tremble à l'entour, et là, dans cette masse noire qui se rue vers nous, c'est le fracas du tonnerre, les aboiements de mille gueules de fer!

Ah! quels mugissements! quels hurlements! C'est la terre elle-même qui hurle de terreur! C'est sa fin à elle, c'est la fin de tout!

Le petit garçon jette son dernier gémissement... Je veux m'accrocher à mes compagnons; mais nous sommes déjà tous écrasés, ensevelis, noyés, emportés par cette vague noire comme de l'encre, glacée, tonnante...

Les ténèbres..., les ténèbres éternelles!..

Respirant à peine, je m'éveillai.

X.

UNE FÊTE CHEZ LE BON DIEU.

Un jour, le bon Dieu eut l'idée de donner une fête dans son palais d'azur.

Toutes les vertus furent invitées, les vertus seules; les messieurs ne furent pas conviés; rien que des dames.

Il vint beaucoup de vertus, de grandes et de petites. Les petites vertus étaient plus agréables et plus courtoises que les grandes, mais toutes semblaient très contentes et conversaient poliment entre elles, comme il convient entre personnes intimes et même parentes.

Mais voilà que le bon Dieu remarqua deux belles dames qui semblaient ne pas se connaître. Le maître de la maison prit une de ces dames par la main et la mena vers l'autre.

— La Bienfaisance, dit-il en désignant la première. — La Reconnaissance, ajouta-t-il en montrant l'autre.

Les deux vertus furent indiciblement étonnées : depuis que le monde est monde, et il y avait longtemps de cela, elles se rencontraient pour la première fois!

XI.

LE SPHINX.

Du sable, d'un gris jaunâtre, poudreux à la surface, dur en dessous, du sable strié, grinçant, du sable sans fin, à perte de vue. Et, au-dessus de ce désert aride, au-dessus de cette mer de poussière morte, s'élève la tête énorme du Sphinx égyptien.

Que veulent dire ces grosses lèvres avancées? ces narines largement retroussées et immobiles? et ces longs yeux, à demi endormis, à demi attentifs, sous la double arche des hauts sourcils?

Elle veut dire quelque chose, cette figure, elle parle même... Mais, seul, Œdipe pourrait deviner l'énigme et comprendre le sens de cette parole silencieuse.

Je regarde... Bah! mais je reconnais ces traits! ils n'ont plus rien d'égyptien. Un front uni et blanc, des pommettes saillantes, un nez gros et court, la bouche belle, la moustache molle, la barbe frisée, et ces yeux petits, écartés, enfoncés sous des sourcils droits..., et sur la tête comme une calotte de cheveux fendue au milieu par une raie étroite... C'est toi, Jégor, Sidor, Sémen, mon paysan de Jeroslaw, de Riazan, mon compatriote, mon sang et ma moelle russes! Y a-t-il longtemps que tu es changé en sphinx?

Et toi aussi, veux-tu dire quelque chose? Oui, toi aussi; et tu es un sphinx, toi aussi.

Et tes yeux pâles, sans couleur, mais profonds, parlent aussi, et leur langage est aussi silencieux et énigmatique.

Seulement, où est ton Œdipe? Hélas! il ne suffit pas de se mettre un bonnet de slavophile sur la tête pour devenir ton Œdipe, ô Sphinx de toutes les Russies!

XII.

LE MOINEAU.

Je revenais de la chasse et je marchais le long d'une allée de mon jardin. Mon chien courait devant moi. Tout à coup il raccourcit son pas et se mit à avancer avec précaution, comme s'il flairait du gibier devant lui.

Je regardai le long de l'allée et je vis un jeune moineau, le jaune au bec, le duvet sur la tête. Il était tombé de son nid (le vent balançait avec force les bouleaux de l'allée) et se tenait tout coi, écartant piteusement ses petites ailes à peine emplumées.

Trésor s'approchait de lui, tous les muscles tendus, quand tout à coup, s'arrachant d'un arbre voisin, un vieux moineau à poitrine noire tomba comme une pierre juste devant la gueule du chien; et, tout hérissé, éperdu, pantelant, avec un piaillement plaintif, désespéré, il sauta par deux fois dans la direction de cette gueule ouverte et armée de dents crochues.

Il s'était précipité pour sauver son enfant, il voulait lui servir de rempart. Mais tout son petit corps frémissait de terreur, son cri était rauque et sauvage; il se mourait, il sacrifiait sa vie.

Quel énorme monstre le chien devait paraître à ses yeux! Et pourtant il n'avait pas pu rester sur sa branche, si haute et si sûre. Une force plus puissante que sa volonté l'en avait précipité.

Trésor s'arrêta, recula. On eût dit que lui-même il avait reconnu cette force.

Je me hâtai d'appeler mon chien tout confus, et je m'éloignai, plein d'une sorte de saint respect.

Oui, ne riez pas, c'était bien du respect que j'éprouvais devant ce petit oiseau héroïque, devant l'élan de son amour.

L'amour, pensai-je, est plus fort que la mort et que la crainte de la mort. Ce n'est que par l'amour que se meut et se maintient la vie.

XIII.

LES NYMPHES.

Je me trouvais devant une chaîne de belles collines en amphithéâtre. Un bois jeune et vert les couvrait du haut en bas.

Sur un ciel méridional, transparent et bleu, jouaient les rayons du soleil. En bas, à demi cachés sous l'herbe, babillaient de rapides ruisseaux.

Et je me souvins alors de la légende antique.

Au premier siècle après le Christ, un vaisseau grec voguait sur la mer Égée. C'était l'heure de midi, le temps était calme. Tout à coup dans l'air, au-dessus de la tête du pilote, quelqu'un prononça distinctement : « Quand tu passeras devant la première île, crie à haute voix : *Le grand Pan est mort!* »

Le pilote s'étonna, s'effraya ; mais, lorsque le vaisseau se mit à courir le long de l'île, il obéit et s'écria : « Le grand Pan est mort! »

Et aussitôt, en réponse à son exclamation, sur tout le rivage de l'île (elle était pourtant inhabitée) retentirent des sanglots, de longs gémissements, des cris plaintifs : « Il est mort! il est mort, le grand Pan! »

Je me souvins de cette légende et une étrange pensée me vint à l'esprit : Si je m'écriais aussi?...

Mais, au milieu de la joie qui m'entourait, je ne pouvais songer à la mort. Et voilà, je m'écriai de toutes mes forces : « Il est ressuscité! le grand Pan est ressuscité! »

Et aussitôt, ô merveille, ô miracle! en réponse à mon exclamation, le long de tout le large amphithéâtre des collines vertes roula un rire subit, s'éleva un grand bruit de cris joyeux et d'applaudissements. « Il est ressuscité! Pan est ressuscité! » disaient de jeunes voix. Devant moi tout se mit à rire, d'un rire plus clair que le soleil au ciel, plus allègre que les ruisseaux qui gazouillaient sous l'herbe. J'entendis le piétinement hâtif de pas légers, et, à travers les fourrés verdoyants, apparut çà et là la blancheur marmoréenne de tuniques flottantes, le rose vivant de la chair... C'étaient les nymphes, les naïades, les dryades, les bacchantes, qui couraient des hauteurs vers la plaine!

Elles se montrèrent à la fois sur toutes les lisières. Les boucles de cheveux se soulèvent autour de leurs têtes divines; les bras charmants agitent des couronnes et des thyrses... Et un rire étincelant, un rire olympien, roule et court avec elles.

En avant de toutes s'élance une déesse; elle est la plus haute et la plus belle! Un carquois aux épaules, à la main un arc, au sommet des cheveux le croissant argenté de la lune...

— Diane, est-ce toi?

Mais la déesse s'arrêta tout à coup, et aussitôt, derrière elle, s'arrêtèrent toutes les autres nymphes. Le rire sonore s'éteignit... Je vis le visage de la déesse, subitement pétrifiée, se couvrir d'une pâleur mortelle..., puis ses bras retomber, ses pieds s'arrêter... Une grande terreur lui entr'ouvrit les lèvres, lui élargit les yeux, qu'elle tenait fixés au loin. Qu'avait-elle vu?... Où regardait-elle?

Je me retournai...

Au bord même du ciel, sur la ligne plate de la campagne, brillait comme un point de feu la croix d'or du clocher d'une église chrétienne... C'était cette croix qu'avait aperçue la déesse.

J'entendis derrière moi un long soupir inégal, pareil au frémissement d'une corde qui se brise, et, quand je me retournai de nouveau, il ne restait plus trace des nymphes. Le bois verdoyait comme auparavant, et seulement, par endroits, à travers le rideau serré des branches, des taches blanchâtres s'évaporaient. Était-ce les tuniques des nymphes, ou bien était-ce des vapeurs qui s'élevaient du fond de la vallée? Je ne sais.

Mais, oh! combien je regrettais les déesses disparues!

XIV.

LE ROYAUME DE L'AZUR.

O royaume de l'azur! ô royaume de la lumière, de la jeunesse et du bonheur, que j'ai vu en songe!

Nous étions plusieurs sur une belle chaloupe richement parée. Une grande voile blanche s'arrondissait en poitrine de cygne au-dessous d'agiles banderoles. Je ne savais pas qui étaient mes compagnons, mais je sentais dans tout mon être qu'ils étaient aussi jeunes, aussi gais, aussi heureux que moi. Du reste, je ne faisais pas attention à eux. Je voyais seulement tout à l'entour la mer infinie, la mer d'azur toute pointillée de petites écailles dorées, et, au-dessus de ma tête, le ciel tout aussi bleu, d'azur aussi; et sur ce ciel, triomphante, radieuse, roulait joyeusement la caresse du soleil.

Et parmi nous aussi s'élevait de temps à autre un rire sonore et gai, comme le rire des immortels. Où bien, tout à coup, de quelque lèvre s'envolaient des paroles, des vers pleins d'une beauté merveilleuse et d'une force inspirée. Le ciel lui-même et la mer vibraient harmonieusement en réponse, et puis, de nouveau, régnait le silence, le silence du bonheur.

Plongeant légèrement sur les vagues molles, notre rapide bateau voguait. Ce n'était pas le vent qui le poussait; dirigé par nos propres cœurs joyeux, il s'élançait où nous voulions, docile comme un être animé.

Nous rencontrions des îles magiques, à demi transparentes, aux reflets de pierres précieuses, d'émeraude et d'opale. Des parfums enivrants nous arrivaient de leurs bords arrondis. Les unes faisaient tomber sur nous une pluie de muguets et de roses blanches; des autres s'élevaient tout à coup des oiseaux aux longues ailes irisées. Les oiseaux tournoyaient au-dessus de nous; les muguets et les roses tombaient dans la mer et se fondaient dans l'écume nacrée qui glissait le long des bords lisses de notre embarcation.

Avec les fleurs et les oiseaux volaient à nous des sons d'une douceur ineffable... Étaient-ce des voix féminines?.. Et tout autour de nous le ciel, la mer, l'ondulation de la voile, le murmure du sillon qui suivait notre proue..., tout parlait d'amour, d'un amour fortuné.

Et celle que chacun de nous aimait, elle était là, invisible et présente... Encore un instant, et voilà que son sourire s'épanouit, que ses yeux t'éclairent, que sa main prend la tienne... et t'entraîne après elle vers le paradis immortel.

O royaume de l'azur, je ne t'ai vu qu'en rêve!

XV.

STCHI (SOUPE AUX CHOUX).

Une paysanne veuve venait de perdre son fils âgé de vingt ans, le premier travailleur du village.

La propriétaire de ce village, ayant appris le malheur de la veuve, vint lui faire visite le jour de l'enterrement. Elle la trouva à la maison.

Debout, au milieu de l'*izba*, devant la table, la paysanne, sans se hâter, d'un mouvement régulier de la main droite (la gauche pendait inerte) puisait du fond d'un pot enfumé sa soupe maigre et avalait une cuillerée après l'autre.

Le visage de la paysanne était tiré, assombri; ses yeux étaient rougis et gonflés; mais elle se tenait droite et grave, comme à l'église.

— Mon Dieu, pensa la barinia, elle peut manger dans un pareil moment! Comme ils ont pourtant les sentiments grossiers!

Elle se souvint comment, il y avait quelques années, ayant perdu une petite fille de neuf mois, elle en fut tellement affligée qu'elle refusa de louer une belle villa dans les environs de Pétersbourg et passa tout son été en ville. Et la paysanne continuait à avaler sa soupe!

La barinia n'y tint pas à la fin.

— Tatian, dit-elle, de grâce..., je m'étonne! Est-il possible que tu n'aies pas aimé ton fils? Comment n'as-tu pas perdu l'appétit? Comment peux-tu manger ce *stchi*?

— Mon Vassia est mort, dit lentement la paysanne (et des larmes amoncelées coururent de nouveau sur ses joues creuses). Preuve que ma fin aussi est venue! Moi vivante, on m'a ôté la tête. Mais ce n'est pas une raison; il ne faut pas pour cela que le *stchi* se perde... On y a mis du sel!

La barinia se contenta de hausser les épaules, et s'éloigna. Le sel ne lui coûtait pas cher, à elle!

IVAN TOURGUÉNEF.

COLLÈGE DE FRANCE

LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE

COURS DE M. ÉMILE DESCHANEL

Leçon de réouverture. — Le romantisme des classiques

Mesdames et messieurs,

Vous savez que j'ai le dessein d'étudier un jour avec vous la littérature de notre temps. Mais je traverse d'abord celle du XVIIe siècle, et je montre rapidement dans quelques-uns de ses grands écrivains ce que j'appelle le romantisme des classiques. Nous suivrons plus tard cette idée à travers le XVIIIe siècle. Et enfin nous arriverons à la révolution littéraire qui a marqué la première moitié du XIXe, au romantisme proprement dit. J'ai l'air de prendre le plus long, mais en réalité j'abrège, puisque, dans ce détour apparent, j'amasse devant vous une collection de faits et d'exemples, plus utile que des théories abstraites, et trouve mainte occasion de proposer certains principes de jugement et de les soumettre à votre contrôle. Après que, dans ces études préa-

lables, tout expérimentales, plusieurs points auront été bien établis, le reste s'en déduira facilement.

Un de nos principes de critique est que : il y a plus de force et de finesse à mettre en lumière et en relief les qualités d'une œuvre que ses défauts. Avant de noter ce qui y manque, il faut d'abord faire voir qu'on a bien compris et qu'on apprécie ce qui s'y trouve. La critique des défauts est stérile, l'intelligence des qualités est féconde. Passer le temps à dénicher des objections, c'est, comme dit Molière, « chercher des raisonnements pour s'empêcher d'avoir du plaisir (1) ». Il s'agit d'entrer dans chaque œuvre et non pas de dresser tout alentour des chevaux de frise pour empêcher d'y pénétrer. Nous croyons, avec Sainte-Beuve, que le critique, avant tout, doit être « sympathique (2) », par conséquent plus désireux de faire valoir l'œuvre qu'il examine et l'esprit de l'auteur que de se faire valoir lui-même et son propre esprit. C'est dans cette disposition que nous avons étudié Corneille, Rotrou, Molière; c'est celle que nous appliquerons maintenant à l'étude de Racine.

Par une vicissitude singulière, ce poète, porté aux nues et adoré dans les deux derniers siècles, a vu décroître ses honneurs dans le nôtre et semble un peu dédaigné aujourd'hui.

Entre les louanges banales et le dédain vulgaire il y a place pour l'étude attentive, qui se rend compte des qualités et des défauts, qui les explique historiquement, et qui, comprenant les unes et les autres, y trouve, sinon le même plaisir, du moins un égal intérêt. D'ailleurs, ce qui est défauts à un temps fut qualités à un autre. Incontestée avant notre siècle, c'est depuis cinquante ans environ que la gloire de Racine est discutée. Elle a eu, d'abord, à souffrir des polémiques de la révolution littéraire; puis, des changements et réactions du goût public; enfin, de la différence profonde qu'il y a nécessairement entre le siècle monarchique dont il était l'expression et un siècle démocratique tel que le nôtre. Un tragédien illustre et ensuite une grande actrice, à deux moments, pendant quelques années, Talma, puis Mlle Rachel, ont paru la ranimer. Aujourd'hui il semble qu'elle ne brille plus que d'un éclat intermittent. Il s'agit, messieurs, d'expliquer ces fortunes diverses.

Chacun a le droit, selon sa nature, sa complexion, son instruction et son éducation littéraire, d'aimer ou de ne pas aimer tel ou tel écrivain; en tout cas, il faut le comprendre, si l'on a la prétention de le juger. L'antipathie, l'humeur, les nerfs, ne suffisent point pour cela.

Il faut d'abord se dire que chaque écrivain, ou chaque artiste, et même chaque temps, ou chaque pays, a sa forme et son tour d'esprit. Faute de bien entendre ce point, on a l'air de n'être jamais sorti de son village ou de son boulevard. « L'univers, a dit un homme d'esprit, est une espèce de livre, dont on n'a lu que la première page quand on n'a vu que son pays. » Permettez-moi de l'avouer entre nous, un de nos travers, à nous autres Français, en pays étranger, est que nous commençons par trouver ridicule tout ce qui ne nous ressemble pas. C'est le contraire du bon jugement, du véritable esprit critique. Le véritable esprit critique, ou même l'esprit tout simplement, consiste à saisir des rapports multiples, à démêler le fond d'avec la forme, à savoir faire la part du temps, de la minute et du milieu; à se prêter aux gens et aux choses, au lieu d'y résister. Fénelon dit en parlant de saint Augustin : « Il est touchant lors même qu'il fait des pointes. » En effet, au travers de toutes les antithèses et fioritures d'une rhétorique de décadence, l'imagination de cet évêque africain, cultivée en Italie, laisse percer la sensibilité; mais il faut savoir la démêler sous les fleurs. D'une manière analogue, dans les lettres d'Héloïse et d'Abélard, la forme scolastique, qui est celle du temps, n'étouffe pas l'émotion pour qui sait la sentir. Même chose quand on lit la curieuse idylle théologique que nous déroulent dans leurs lettres Pierre de Gothland et Christine de Stommeln, si joliment analysés par M. Renan.

La disposition, toute contraire, à nous prendre modestement pour type et pour mesure de ce qui est bien, nous la portons non seulement en pays étranger, mais dans chaque milieu social différent du nôtre; ce n'est pas envers les étrangers seuls que le Français se montre si peu ouvert, c'est parfois envers le Français lui-même; et il lui arrive d'avoir peine à admettre le Français d'un temps autre que le sien. Tâchons, messieurs, d'avoir l'esprit plus hospitalier, et le contentement de nous-mêmes moins impétueux.

J'admets que les chefs d'école, les maîtres, les grands poètes, les artistes souverains, soient absolus dans leurs jugements, ou plutôt dans leur manière de sentir, parce qu'elle tient à leur tempérament, à leur complexion tout entière. Ils ne jugent pas, à proprement parler; ils sentent et ils voyent de telle ou telle façon : il suit de là que toute autre manière leur est antipathique, inintelligible. Il est facile de comprendre, par exemple, que M. Ingres fût un admirateur très modéré d'Eugène Delacroix, et que, de son côté, Eugène Delacroix n'eût pas un goût très vif pour la peinture de M. Ingres. On conçoit que, pareillement, tel ou tel maître littéraire goûte fort peu le génie de tel ou tel autre; et réciproquement. L'instinct les emporte l'un et l'autre en sens contraires. Peut-être que leur puissance est à ce prix; c'est la rançon de leur génie. Mais le commun des martyrs n'a pas cette excuse. Qu'est-ce qui nous empêche, nous autres, à moins que nous n'ayons la vue courte et le goût incomplet, ou faussé, d'admirer, pour des raisons différentes, Ingres et Delacroix, Racine et Shakespeare, tour à tour?

Il ne faut pas juger les œuvres littéraires ni les œuvres d'art quelconques d'une manière absolue, mais d'une manière historique; en d'autres termes, il ne faut point les séparer du milieu qui les a produites. « Pour ne pas être injustes envers les chefs-d'œuvre de nos pères, dit un des maîtres de la critique contemporaine (1); ne les séparons pas, quand nous les jugeons, de la société choisie dont ils furent les plus nobles

(1) *La Critique de l'École des Femmes*, scène VII.

(2) *Causeries du lundi*, t. XIII, p. 212.

(1) Sainte-Beuve.

décorations : admirons-les sans les déplacer, comme des fresques à la voûte d'un palais ou d'un temple. »

Rappelez, je vous prie, dans votre mémoire la définition donnée par Stendhal du romantisme (ou, comme il dit, du *romanticisme*) et du *classicisme :* « Le romanticisme, dit-il, est l'art de présenter aux différents peuples les œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible. Le classicisme, au contraire, leur présente la littérature qui donnait le plus de plaisir à leurs arrière-grands-pères. » Je crois bien, à dire vrai, que cette seconde partie de la définition visait les Campistron, les Luce de Lancival, et tous les derniers surmoulages des tragédies de troisième et quatrième ordre; mais, supposé qu'il plaise à quelques-uns qu'elle soit applicable désormais, dans une certaine mesure, aux tragédies de Racine lui-même, je veux bien y consentir; seulement il s'agit de faire voir que la première partie y convenait bien mieux encore quand le poète les composa pour ses contemporains, et d'après eux; il s'agit de montrer qu'aucune œuvre, dans l'état de leurs habitudes, de leurs mœurs, de leurs croyances et de leurs sentiments, n'était susceptible de leur donner plus de plaisir.

Représentez-vous, en effet, cette cour oisive, qui n'avait d'autre passe-temps, après l'ambition et la brigue, que la galanterie et l'amour, et, au travers des unes ou des autres, l'étude intéressée de tous les ressorts des passions, pour en jouer le mieux possible. A quoi voulez-vous que pensent des hommes et des femmes rassemblés, n'ayant d'autre occupation que de regarder le Roi et de se regarder entre eux? Ce qu'après les guerres cruelles du XVIe siècle le célèbre roman de l'*Astrée* avait donné comme un tableau de la vie idéale, une centaine de personnages tous amoureux, presque tous vertueux, et devisant de leurs amours sous des arbres, dans des prairies, cette cour de Versailles le réalisait instinctivement, — à part la vertu, qu'elle remplaçait par la passion, se faisant accroire aisément que celle-ci était aussi belle, sinon davantage. Tel fut le monde que Racine, jeune, livré, lui aussi, à toutes les passions de l'amour, eut sous les yeux comme un modèle dont il fit diverses images idéalisées.

Ce caractère d'élévation et de délicatesse morale dont ses tragédies sont empreintes, comme presque toute la littérature française du XVIIe siècle, il faut l'attribuer principalement à l'influence de la société polie dans laquelle dominaient les femmes. Le célèbre hôtel de Rambouillet et la chambre bleue d'Arthénice avaient eu dès longtemps pour précurseurs dans notre pays ces Cours d'Amour où, sous le nom de *gaie science,* la poésie et la galanterie chevaleresque s'ébattaient en des jeux subtils. Si certains côtés de la vie du moyen âge, comme de tous les temps, peuvent fournir ce qu'une certaine école d'aujourd'hui nommerait des documents humains extrêmement naturalistes, en sens inverse l'esprit de la chevalerie héroïque a laissé la trace des nobles rêves de son idéal dans les Chansons de Geste et dans les romans poèmes où l'imagination des trouvères se plut à célébrer l'amour éthéré qui vit de pureté et de sacrifices. Et, si l'on voulait remonter plus haut, on verrait que nos Cours d'Amour elles-mêmes s'étaient inspirées des chansons provençales et italiennes. Ce qu'on nommait la gaie science était l'art d'exprimer les sentiments d'amour, de galanterie noble et chevaleresque, et l'héroïsme qu'ils inspirent; par où l'on voit que la chanson d'amour, de degré en degré, allait jusqu'à la chanson de Geste qui célébrait les exploits des paladins, des Lancelot, des Roland.

Ainsi, dès le moyen âge, les Cours d'Amour avaient développé dans l'esprit français l'habitude des analyses morales, qui se continua dans les romans en vers, plus tard dans les romans en prose, surtout dans ce grand roman pastoral dont je rappelais le nom il y a un instant, et dont le succès fut si éclatant, l'influence si étendue. Voilà les origines de cet hôtel de Rambouillet, dont je vous ai représenté, l'année dernière, le rôle actif et l'importance capitale dans la formation de la société polie et de la conversation française. Ensuite, à l'imitation de ce cercle célèbre, les samedis de Mlle de Scudéry et ses romans, particulièrement *Artamène ou le Grand-Cyrus* et la *Clélie,* représentant sous des noms antiques les mœurs contemporaines, et tout remplis d'entretiens sur l'amour, accrurent encore le goût des fines analyses de sentiments.

C'est tout cela ensemble qu'il faut se remettre devant les yeux, quand on se propose d'étudier le théâtre de Racine. On doit aussi se rappeler les romans de Mme de La Fayette, quoique *la Princesse de Clèves,* le chef-d'œuvre, n'ait été publiée qu'en 1678, un an après *Phèdre;* mais *la Princesse de Montpensier* est de 1660, et *Zaïde* de 1670, et tous ces romans ont été conçus, pour ainsi dire, dans la même atmosphère que les tragédies de Racine, et les expliquent, ou s'expliquent par elles, ayant été formés dans le même milieu : aussi le même esprit, les mêmes manières de sentir les mêmes habitudes élégantes de pensée et de style, se trouvent dans les uns et dans les autres. Voilà quelques-unes des choses que nous devons essayer de nous représenter toutes à la fois, pour nous faire une idée de ces tragédies aujourd'hui si éloignées de nos mœurs.

Il est nécessaire aussi de considérer qu'il y a, en quelque sorte, des modes dans l'expression de l'amour, comme dans les robes et dans les chapeaux, et que ces modes varient souvent — au moins par quart de siècle. Songez que, dans le XVIIe, les spectateurs pour lesquels Racine compose ses pièces ne sont déjà plus absolument les mêmes que ceux de Corneille : Racine est jeune lorsque Corneille est vieux; Racine vient au monde en 1639, trois ans après *le Cid.* Lorsque nous avons étudié Corneille, nous avons rappelé que, né sous Henri IV, il avait pu connaître les derniers témoins et acteurs des guerres civiles et religieuses du XVIe siècle, et s'entretenir quelquefois avec ces hommes, seuls survivants d'une génération batailleuse en théologie comme en politique, dont il transporta au théâtre la subtilité avec l'énergie et la flamme. En même temps qu'il semblait faire passer dans ses tragédies quelque chose de leur esprit, déjà aussi il y exprimait, comme à son insu, un esprit nouveau, le même qui anime les romans à grands coups d'épée

de La Calprenède, dont raffolait Mme de Sévigné, et que mirent en action les héros de la Fronde, — en un mot, l'idéal de la société du temps de Louis XIII. — Racine, à son tour, exprima celui de la société du temps de Louis XIV, celui de la jeune cour et du roi galant; il fut le nouveau type de beauté dramatique dans lequel cette société se reconnut, comme dans un miroir qui aurait le don d'embellir.

L'époque suivante, encore monarchique, continua — témoin Voltaire — de s'y mirer et de s'y admirer.

La nôtre, naturellement, après tant de commotions politiques et sociales, a d'autres idées de toutes choses, d'autres sentiments, d'autres croyances, d'autres habitudes, qui font qu'aujourd'hui une partie à peine du public lettré éprouve encore, en présence de ces tragédies, une admiration raisonnée, bien différente de l'enthousiasme de nos pères.

Ainsi se justifie, si l'on veut, la seconde partie, après la première, de la définition de Stendhal. Racine est donc un classique aujourd'hui, mais il a été d'abord un romantique; c'est Stendhal lui-même qui le dit. Après avoir montré que Sophocle et Euripide (à plus forte raison Eschyle, qu'il ne nomme pas) furent éminemment romantiques, puisqu'ils donnèrent aux Athéniens les tragédies qui convenaient le mieux à leurs croyances et à leurs habitudes morales, il ajoute, un peu plus loin dans la même page : « Je n'hésite pas à avancer que Racine a été romantique. »

Oui; mais Stendhal a négligé ou ne s'est pas avisé de faire une distinction extrêmement importante entre les tragiques grecs et Racine — par où ils sont bien plus complètement et bien plus franchement romantiques que celui-ci : c'est que les œuvres dramatiques des Athéniens étaient nationales, et dans la forme et dans le fond; c'est que leur théâtre tout entier, tragédie, comédie et drame de Satyres, était né de la religion elle-même, des fêtes de Dionysos (que les Latins nommèrent Bacchus). Or notre théâtre français du XVIIe siècle, la tragédie du moins, est loin, malgré ce que nous venons de dire, d'avoir ce caractère national.

Au moyen âge, il est vrai, quelque chose d'analogue, un théâtre né de la religion et des croyances nationales, avait commencé à s'organiser chez nous, premièrement par la représentation des Mystères de l'Ancien et du Nouveau Testament, d'abord au sein de l'Église elle-même et dans les temples, avec le concours des prêtres et des clercs qui, aux grandes fêtes, se faisaient plus ou moins acteurs, pour figurer l'événement qu'il s'agissait de célébrer, de commémorer, d'interpréter au peuple ignorant et naïf; ensuite par les Confréries de la Passion, et autres pareilles, qui, détachées de l'Église, au commencement du XVe siècle, ébauchèrent un théâtre encore religieux et chrétien, mais laïque et national. Ces Mystères, où le peuple, qui ne savait pas lire, recevait l'instruction des faits « historiés par personnages », comme on disait alors, auraient pu conduire l'œuvre dramatique à quelque chose d'original, analogue aux *autos sacramentales* de l'Espagne, — sauf les tempéraments et la modération naturelle du goût français. — Mettant en action et en scène le Christ, la Vierge, les Anges, les Saints, le Diable, les Démons, leurs communications avec les hommes, les auteurs, presque aussi naïfs que les spectateurs, développaient des choses qui intéressaient le fond des âmes.

Si l'on eût continué dans cette voie, l'élément religieux ou ecclésiastique se fût restreint peu à peu par le besoin de la variété, et eût cédé la place progressivement à l'élément humain, aux événements de l'histoire laïque, d'abord ancienne et étrangère, puis moderne et nationale, qui, entremêlées à l'histoire sainte dans l'origine, eussent fini par s'en dégager et la remplacer insensiblement sur notre théâtre. C'est justement ce qui avait eu lieu sur celui d'Athènes : et, de même que, là, on avait fini par dire en manière de proverbe, devant des œuvres dramatiques ainsi renouvelées par degrés : « Plus rien pour Bacchus! » Οὐδὲν πρὸς Διόνυσον, on aurait pu dire, chez nous, en présence d'un théâtre national français : « Plus rien pour l'Église ». Et le monde moderne, avec son esprit, se fût acclimaté sur notre scène. Ce que l'on rencontre d'intéressant, d'humain, de sympathique, dans quelques légendes du moyen âge, ou d'héroïque dans les Chansons de Geste, se fût développé, complété, agrandi. Ces filets d'eau, au lieu de se disperser et de se tarir, auraient tracé leur voie en se réunissant et seraient devenus rivières et fleuves. Peu à peu la forme littéraire, qui seule fait vivre les œuvres, se fût trouvée et dégagée par l'élaboration du fond, et cela aurait fini par produire un théâtre vraiment français, approprié à nos traditions, à nos mœurs, à notre esprit, à celui de l'humanité moderne, un théâtre où les faits, les personnages, les croyances, le langage, les costumes, tout, aurait été national.

Ce n'est pas là une simple conjecture. Dans le premier et dans le deuxième développement embryonnaires de notre théâtre du moyen âge — *Mystères*, puis *Moralités*, — il y avait eu des tentatives marquées en ce sens — par exemple, au XVe siècle, le Mystère du Baptême de Clovis, le Mystère de saint Louis, le Mystère du siège d'Orléans, pièces historiques. Ces tentatives, si elles n'eussent été arrêtées, eussent ouvert aux œuvres dramatiques dans notre pays le vrai chemin, celui de Shakspeare en Angleterre, de Lope de Vega, de Guillem de Castro et de Calderon en Espagne. Mais il arriva que cette veine fut interrompue par la Renaissance grecque et latine, dont l'influence n'eût été qu'heureuse si elle eût seulement enrichi et fortifié le génie français, mais fut regrettable en ce sens qu'elle l'absorba en partie et l'effaça.

Une autre influence, avant celle-là, avait agi déjà dans le même sens et contribué à écarter du théâtre les sujets tirés des croyances nationales, ou mêlés avec elles; je veux dire, l'influence de certaines susceptibilités religieuses, qui s'éveillèrent à mesure que le théâtre se détacha de l'Église, — se laïcisa, comme on dirait aujourd'hui, — et, après en avoir été l'auxiliaire, en devint le concurrent. Boileau nous rend l'écho lointain de ces sentiments dans un passage de l'*Art poétique*, dont le premier vers contient d'ailleurs une assertion plus que confuse, inexacte même, et, voulant résumer les origines de notre théâtre, n'en indique que la seconde partie, l'élément laïque :

Chez nos dévots aïeux le théâtre *abhorre*...

Non, cela n'est pas exact; *adoré* serait plus juste.

> Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
> De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
> En public à Paris y monta la première;
> Et, sottement zélée en sa simplicité,
> Joua les Saints, la Vierge et Dieu, par piété.
> Le savoir, à la fin, dissipant l'ignorance
> Fit voir de ce projet la dévote imprudence.
> On chassa ces docteurs prêchant sans mission;
> On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion...

Et, dans un autre passage, Boileau, d'une manière générale, ne parlant plus du théâtre seulement, déclare que

> De la foi d'un chrétien les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont point susceptibles.

Ainsi, d'après cette doctrine, ni *la Divine Comédie,* ni *la Jérusalem délivrée,* ni *le Paradis perdu,* ni *la Messiade,* n'étaient possibles en France; le Dante, le Tasse, Milton, Klopstock, auraient eu bouche close chez nous. — Remarquez, je vous prie, que les susceptibilités religieuses dont nous constatons ici la victoire, très regrettable pour notre littérature, ne se révélèrent qu'au moment où la lutte commença entre l'Église et le théâtre, et correspondirent précisément à l'époque où la toute-puissance de l'Église commença de n'être plus incontestée, et où ce qu'on nomme aujourd'hui la théocratie sentit les premiers tremblements. Bien loin d'être « abhorré chez nos dévots aïeux », le théâtre, ainsi que vous venez de le voir, était né de l'Église elle-même, comme à Athènes de la religion nationale, et c'est seulement lorsque, détaché de l'Église, il en devint le rival, c'est, dis-je, alors seulement, que celle-ci lui déclara la guerre et commanda aux dévots de l'abhorrer.

Mais, après les alarmes dévotes qui firent obstacle au développement du théâtre laïque s'essayant à traiter des sujets modernes et nationaux, ce fut surtout l'influence de la Renaissance grecque et latine qui vint arrêter ce progrès. L'énorme alluvion des chefs-d'œuvre anciens couvrit le sol français au point de le cacher, tout en le fécondant. La flore indigène de notre théâtre fut comme submergée dans ce déluge et n'en échappa qu'à demi. Étienne Jodelle et Robert Garnier, aux applaudissements de Ronsard et de la Pléiade, empruntèrent à l'antiquité presque tous leurs sujets de pièce. Si, après eux, Alexandre Hardy, ensuite Rotrou, mêlèrent parfois à ce fonds antique quelques sujets modernes, ce furent ordinairement des sujets romanesques, hors de la réalité historique et nationale. Quant à Corneille, nous avons vu comment, poussé et attiré vers les sujets quasi nationaux sous la forme flexible et moderne du drame tragi-comique, il en fut rudement repoussé avec son chef-d'œuvre du *Cid,* et n'osa plus, que longtemps après, se hasarder de nouveau dans cette voie.

Racine trouva donc la situation ainsi établie et fut obligé de s'y conformer. Une seule fois, parmi ses œuvres tragiques, il osa risquer un sujet moderne, voire même contemporain: *Bajazet.* Il n'y avait pas plus de trente ans que l'événement qui fait le fond de cette pièce s'était passé dans le sérail de Constantinople. Aussi le poète crut-il nécessaire d'excuser une telle hardiesse dans deux préfaces successives, très curieuses. Je vous demande la permission de citer la dernière page de la seconde, parce qu'elle est en plein courant du sujet que je traite :

« Quelques lecteurs pourront s'étonner — dit Racine — qu'on ait osé mettre sur la scène une histoire si récente; mais je n'ai rien vu dans les règles du poème dramatique qui dût me détourner de mon entreprise. A la vérité, je ne conseillerais pas à un auteur de prendre pour sujet d'une tragédie une action aussi moderne que celle-ci, si elle s'était passée dans le pays où il veut faire représenter sa tragédie; ni de mettre des héros sur le théâtre, qui auraient été connus de la plupart des spectateurs. Les personnages tragiques doivent être regardés d'un autre œil que nous ne regardons d'ordinaire les personnages que nous avons vus de si près. On peut dire que le respect que l'on a pour les héros augmente à mesure qu'ils s'éloignent de nous : *major e longinquo reverentia.* L'éloignement des pays répare en quelque sorte la trop grande proximité des temps, car le peuple (le public) ne met guère de différence entre ce qui est, si j'ose ainsi parler, à mille ans de lui, et ce qui en est à mille lieues. C'est ce qui fait, par exemple, que les personnages turcs, quelque modernes qu'ils soient, ont de la dignité sur notre théâtre : on les regarde de bonne heure comme anciens. Ce sont des mœurs et des coutumes toutes différentes. Nous avons si peu de commerce avec les princes et les autres personnes qui vivent dans le sérail, que nous les considérons, pour ainsi dire, comme des gens qui vivent dans un autre siècle que le nôtre. »

Ce que Racine appelle ici la dignité et le respect, *reverentia,* ce respect qui se proportionne à l'éloignement des temps ou des pays, c'est peut-être ce qu'en langage moderne on appellerait l'idéalisation. — Ainsi il y a nécessité, selon ce système dramatique, d'idéaliser le sujet et les personnages par le lointain, soit du temps, soit du lieu. C'est tout l'opposé du système qui se propose de ne mettre pas la moindre différence entre les personnages qui sont sur la scène et ceux qui sont assis dans la salle pour les voir jouer. Ce second système convient à la comédie, qui ne saurait mieux faire que de représenter et de prendre sur le vif la réalité, surtout par conséquent la réalité contemporaine. L'autre convient à la tragédie, et à l'opéra ou au ballet. Quant au *drame* proprement dit, étant un genre mixte, il s'accommode de l'un et de l'autre, selon qu'il veut produire ou des effets de réalité pure, ou des effets plus grandioses, mêlés d'idéalité.

Voilà donc quelle était la situation faite à notre poète et à l'œuvre dramatique où l'appelait son génie : pour le fond, l'influence de la Renaissance gréco-latine avait décidément triomphé et demeurait toute-puissante; pour la forme, celle de la tragi-comédie, depuis l'aventure du *Cid,* ayant été écartée comme peu compatible soit avec cette dignité et ce respect nécessaires dont on vient de parler, soit avec les fameuses règles des trois unités, joug pesant qui avait succédé à l'anarchie dramatique, il ne restait que la tragédie pure. Telles étaient les conditions dans lesquelles Racine devait se mouvoir. Le problème posé devant lui était donc celui-ci : d'une part, chercher à faire les pièces les plus

agréables au public contemporain, car une pièce sans public serait un navire sans océan et resterait sur le chantier; d'autre part, ne traiter que des sujets anciens ou étrangers; en d'autres termes, faire que la société polie du temps de Louis XIV, dans des sujets qui ne la touchaient point, qui n'avaient rien de commun avec elle, quelques-uns même barbares et sauvages, eût lieu de se reconnaître et de se complaire. Tel était le problème à résoudre : œuvre bien plus difficile et plus compliquée que celle d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide traitant des sujets nationaux. En effet il était aisé pour ces poètes d'obtenir les sympathies de leurs concitoyens, de leur plaire et de les émouvoir, en leur présentant des faits et des personnages empruntés à l'histoire de leur pays ou aux légendes de leur religion, et propres à flatter leur patriotisme ou à exalter leurs croyances. Mais Racine était privé de ces facilités. Vous voyez par là comment, tout en étant romantique selon la définition de Stendhal, il ne pouvait l'être aussi complètement, aussi foncièrement que l'avaient été les tragiques grecs.

En revanche, leur empruntant ordinairement les sujets de ses pièces, il sut combiner, par une complexion très étrange et extrêmement habile, leur romantisme avec le sien. Puisque la voie n'était vraiment ouverte et libre que du côté de l'antiquité, la difficulté était de rendre cette antiquité intelligible et acceptable à la société du temps de Louis XIV, et à la Cour, qui donnait le ton. Le poète ne pouvait donc faire que des œuvres mixtes, d'ordre composite, comme sont en architecture les édifices de la Renaissance, mi-partis du génie ancien et du génie moderne, mais n'en ayant peut-être que plus de charme pour les esprits cultivés et subtils, épris tour à tour, ou en même temps, de toutes les modulations de la beauté.

Qu'est-ce qui, dans ces monuments, nous intéresse, en effet, et nous séduit et nous captive? C'est précisément ce mélange de l'art antique avec celui du moyen âge; ce sont les combinaisons curieuses, je dirais presque et savoureuses, de l'esprit gothique ou moresque avec l'esprit gréco-romain. Voilà ce qui constitue dans ces œuvres, par l'amalgame de deux génies déjà connus, des œuvres jusqu'alors inconnues et empreintes d'une originalité nouvelle.

Eh bien! c'est justement une originalité analogue qu'on admire, quand on a des yeux, dans les tragédies de Racine. Aussi ai-je peine à comprendre que des personnes qui célèbrent avec enthousiasme les édifices de la Renaissance n'éprouvent pas, en présence de ces pièces, une égale admiration.

Mais, messieurs, allons plus loin : est-ce bien seulement dans les œuvres de Racine, comme dans celles de la Renaissance, que se rencontre une complexion de cette sorte? Si vous y réfléchissez un instant, vous découvrirez qu'il y a très peu d'œuvres, de n'importe quelle époque, où elle ne se rencontre à des degrés divers. Et la raison en est bien facile à saisir : c'est que, dans toute œuvre d'art ou de style, le passé, à une dose quelconque, se combine toujours avec le présent. Les Latins avaient imité les Grecs; nous avons imité les Grecs et les Latins. Aussi notre littérature n'est-elle, comme on l'a très bien dit, qu'une littérature tertiaire, — cependant très belle encore, par cette originalité relative dont je viens de parler, parce que une nation a beau imiter elle a toujours son génie propre, sa physionomie à elle. Seulement c'est à force d'anachronismes qu'elle se sauve de la servilité (1).

Ce n'est pas tout : une fois constituée, notre littérature a reçu les influences successives — de l'Italie au xve et au xvie siècle, de l'Espagne au xviie, de l'Angleterre au xviiie, et de l'Allemagne au xixe siècle. Toutes ces alluvions, l'une après l'autre, ont enrichi notre sol, y ont déposé des germes féconds, y ont fait croître de grandes et belles œuvres, d'un caractère à la fois exotique et français.

Dans tous les arts comme dans la littérature, des combinaisons analogues se produisent de siècle en siècle, volontairement et involontairement : volontairement, par l'imitation, par les emprunts faits exprès; involontairement, parce que chaque siècle, et chaque artiste, traduit à sa manière, interprète à sa façon, selon sa nature et sa science, les choses des siècles précédents ou même du sien, leur donne son pli et son tour, et, pour ainsi dire, les réfracte : oui, les choses se modifient dans chaque cerveau et dans l'esprit de chaque peuple, et subissent une déviation analogue à celle du bâton plongé dans l'eau, qui paraît brisé; elles s'infléchissent dans tel ou tel sens et revêtent telle ou telle coloration. Elles sont comprises par chaque race de telle ou telle façon, présentées avec tel ou tel air. Le Français se plaît aux généralisations et aux simplifications; l'Anglais aime le détail à l'infini et n'en a jamais assez; l'Allemand recherche les formules abstraites et profondes : un peu d'obscurité ne lui déplaît pas, lui paraissant le signe de la force. Au contraire, le Français, s'il avait à choisir absolument, sacrifierait plutôt la force, la profondeur, à la clarté. L'esprit français est rectiligne avec délices. Mais peut-être que la vérité n'est pas rectiligne et qu'elle est très compliquée.

Il y a quelques années, un médecin anglais, Dalton, s'avisa de démontrer que chacun de nous voit certaines couleurs et ne voit pas certaines autres; la chose est aujourd'hui incontestée; et ce vice de la vue, qui est universel, à des degrés divers, s'appelle, du nom de celui qui l'a signalé, daltonisme. Un autre érudit, non moins ingénieux, a démontré que, dans les poèmes homériques et dans tous les poèmes très anciens, certaines couleurs ne se trouvent point, ne sont jamais mentionnées, semblent inconnues; que d'autres se rencontrent singulièrement comprises, transposées, perverties; que, par conséquent, les yeux d'aujourd'hui ne voyent pas de même que les yeux d'autrefois; qu'ils voyent d'une manière plus complète, plus nuancée. Mais, d'autre part, comme on vient de le dire, c'est avec telles ou telles lacunes, tel ou tel daltonisme particulier.

S'étonnera-t-on, après cela, que tel peintre, comme Rubens, dont le nom semble prédestiné, voye toutes choses de couleur vermeille, et que le rouge soit son ton dominant? outre

(1) Voy. Edmond Scherer, *Etudes*, t. IV, p. 5.

qu'il a passé sa vie parmi les carnations flamandes, nourries de bière. S'étonnera-t-on que tel autre, comme Guido Reni, voye bleu et blanc? Que tel autre, comme Ribeira, voie blanc et noir? Que le Titien voye tout en or, comme les cheveux des Vénitiennes de son temps? Et que le maître hollandais, Rembrandt, voye tout en clair-obscur, dans son pays de brumes?

Transportez cela maintenant des yeux du corps à ceux de l'esprit : en littérature comme en peinture, chacun aussi voit à sa façon. Ce qui échappe aux uns frappe les autres. Chaque écrivain modifie la réalité, la refond, la recrée à sa façon. Chaque peuple, chaque race, refait le monde à son image. Chaque siècle envisage les choses sous un certain angle. M. Doudan disait dans une de ses charmantes lettres : « Chaque siècle louche d'un certain côté; et le diable ne lui ferait pas tourner les yeux de l'autre! » Il nous est donc assez difficile, à nous, gens du XIXe siècle, si, je suppose, nous louchons à gauche, de bien comprendre les œuvres d'un autre siècle, qui peut-être louchait à droite. Au XVIIe siècle, par exemple, on disait :

> Aimons donc la raison. Que toujours nos écrits
> Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Partant de là, Racine commençait par écrire en prose bien sèche le canevas de ses tragédies, scène par scène, de peur de se laisser égarer par l'imagination. Aujourd'hui on met l'imagination à beaucoup plus haut prix que la raison. Tâchons de trouver le point juste et de ne loucher d'aucun côté. Mais c'est la chose presque impossible.

Le passé, ai-je dit, se combine toujours, à une dose quelconque, avec le présent. Réciproquement, le présent se combine toujours, à une dose quelconque, avec le passé. Et, à la lumière de cette idée, on peut suivre, de littérature en littérature, les transformations de la réalité dans l'imagination des poètes. Ce sont des séries ou plutôt, comme disent les peintres, des dégradations de métamorphoses et d'anachronismes, qui souvent produisent de très beaux effets. Par exemple, lorsque Virgile, au IVe livre de l'*Énéide*, peint l'amour de la Phénicienne Didon, non seulement il dépasse de beaucoup ce que nous pouvons nous imaginer des sentiments d'une Phénicienne, mais il dépasse même de beaucoup, dans la connaissance du cœur d'une femme, ses modèles, les poètes grecs, et pénètre bien plus avant dans l'expression de la passion amoureuse que Sophocle et même qu'Euripide. Il dépasse, à plus forte raison, le génie romain, si rude et si dur, et Horace lui-même, qui cependant s'est adouci comme lui en cueillant la fleur et buvant le suc de la poésie hellénique. En un mot, si Euripide, dans la peinture de l'amour, a été le plus moderne, le plus romantique des poètes grecs, Virgile est le plus moderne, le plus romantique des poètes latins, et le surpasse encore. C'est ce que Victor Hugo, après le Dante, a très bien senti et très bien rendu; vous vous rappelez ces beaux vers des *Voix intérieures :*

> Dans Virgile parfois, dieu tout près d'être un ange,
> Le vers porte à sa cime une lueur étrange.
> C'est que, devant déjà ce qu'à présent on sait,
> Il chantait presque à l'heure où Jésus vagissait.
> C'est qu'en son rêve immense il est une des âmes
> Que l'orient lointain teignait de vagues flammes;
> C'est qu'il est un des cœurs que déjà, sous les cieux,
> Dorait le jour naissant du Christ mystérieux.

c'est-à-dire génie antique tout près d'être un génie moderne,

Virgile, dans cette peinture de l'amour de Didon, fait un anachronisme assurément; mais qui de nous songerait à s'en plaindre?

Eh bien, ceux de Racine sont tout pareils. Grâce à eux, nous sympathisons avec des personnages anciens, et en quelque sorte préhistoriques, qui autrement ne nous toucheraient point. L'art est ainsi une série de transactions continuelles, à peu près comme la politique. Il n'existe qu'à la condition d'une certaine dose variable de ces anachronismes voulus ou non voulus : faute desquels il serait sans action il ne mordrait pas sur le public contemporain. Supposez, par impossible, un art absolument pur de cet alliage du présent avec le passé : il serait à peine intelligible au public; cela ne lui dirait rien; il ne serait pénétrable ou accessible qu'à l'érudition archéologique. Or l'art doit être sensible à tous, quoiqu'à des degrés divers. Dans tous les temps il est nécessaire d'accommoder, d'approprier le passé au présent, pour le faire comprendre. Voyez les tableaux de Van Eyck, sur des sujets tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament : il vous présente, en guise d'Hébreux, des gens de son temps, dans des villes de son temps, avec l'architecture et les costumes du moyen âge, et le tout à l'avenant. — Les anciens vitraux de nos cathédrales et leurs bas-reliefs nous offrent les mêmes anachronismes. Cela tenait à ce que, d'une part, les artistes n'étant pas beaucoup plus savants que le peuple, duquel la plupart étaient nés, peignaient ce qu'ils avaient sous les yeux et ne connaissaient guère autre chose; et à ce que, eussent-ils été plus savants, d'autre part le peuple comprenait mieux les événements et les légendes de l'histoire sainte, rendus intelligibles à son esprit par cette sorte de traduction au moyen du costume et du décor. Pour ces populations qui ne savaient pas lire, les vitraux représentant naïvement les légendes religieuses, qui étaient alors presque l'unique aliment de leur esprit et de leur âme, formaient comme les feuillets splendides et pleins d'images d'une grande Bible en verres coloriés. — D'une manière analogue, le plus célèbre Mystère dramatique du même temps, *le Mystère de la Passion,* est tout rempli de ces anachronismes curieux et naïfs.

Indépendamment de tel ou tel dessein précis ou instinctif d'utilité morale, chaque siècle, en fait d'art, voit différemment les choses, conçoit la beauté à sa manière, interprète à sa façon la nature et l'humanité, qui sont la double matière sur laquelle s'évertue éternellement le génie des artistes et des poètes; et, dans chaque siècle, cinquante artistes ou poètes de chaque pays imaginent cent sortes de beauté, diverses entre elles, qui toutes cependant rentrent visiblement dans une certaine physionomie générale de l'époque

et concourent à la former; et cette physionomie, au moins pour chaque pays, se reconnaît tout d'abord, de telle sorte qu'elle se désigne clairement d'un seul mot, lorsqu'on dit, par exemple : style Louis XIII, style Louis XIV, style Louis XV, style Louis XVI, style Directoire, style Empire, etc.

Chaque siècle a tellement sa mode à lui, qu'il en habille tous les autres. Claude Lorrain représente la reine de Saba vêtue en princesse du XVIIe siècle. Paul Véronèse, dans *les Noces de Cana,* donne pour convives au Christ et à la Vierge des personnages du XVIe, en grand habit vénitien et riches robes de brocart. Lui-même et son frère, sur le premier plan, figurent parmi les musiciens du banquet nuptial et jouent de la contrebasse. Quant à l'architecture qui entoure le festin, avec plus de majesté que de logique dans la disposition (comme en la plupart des tableaux du même temps), elle est gréco-romaine : rien d'hébraïque dans tout cela. Salvator Rosa place des canons aux abords de la tente d'Holopherne. Et Milton, dans son *Paradis perdu,* nous montre les anges rebelles et les anges fidèles se battant avec de l'artillerie à travers les montagnes et les vallées du ciel, avant la création de l'homme et de la Terre.

Et, messieurs, croyez-vous par hasard que l'art de notre temps, qui cependant a droit de prétendre à une plus grande érudition, à une couleur locale plus exacte, et qui même la pousse quelquefois jusqu'à l'affectation, soit exempt de ces sortes d'anachronismes, volontaires ou inconscients? Nous n'habillons plus à la mode du moyen âge ou des époques suivantes les personnages de l'Ancien ou du Nouveau Testament, cela est vrai; mais, depuis notre conquête de l'Algérie, nous drapons les Hébreux dans des burnous, comme des Bédouins ou des Kabyles; voilà toute la différence. Peut-être que cela se rapproche un peu plus du costume hébraïque ancien, que nous ignorons; mais c'est toujours un à-peu-près fort arbitraire, dans lequel on sent la mode d'aujourd'hui bien plus que la mode d'autrefois. Holopherne, dans le tableau d'Horace Vernet, ressemble à un Abd-el-Kader, et Judith, qui s'apprête à lui couper la tête, Judith, coiffée en bandeaux plats et descendus, est une femme du temps de Louis-Philippe, un modèle que tout le monde a pu connaître. De même, les statues des Villes de France sur la place de la Concorde, par leur coiffure encore, quoique différente, révèlent, au premier coup d'œil, des dames du temps de la monarchie de Juillet.

Et, d'autre part, non loin de là, aux Tuileries, à l'encoignure des deux terrasses qui regardent sur cette même place, il y a deux lions de marbre blanc que, certes, les lions de bronze de Barye, placés dans le voisinage, doivent avoir peine à reconnaître pour leurs pareils; mais nous, nous reconnaissons bien la date de ces deux lions prodigieux, car ils sont coiffés de perruques à la Louis XIV.

Devons-nous, après cela, nous étonner si les acteurs des tragédies de Racine étaient coiffés de même? Cela nous amène à parler des costumes dont ils s'affublaient pour les représenter. Songez que ces pièces étaient jouées non pas comme à présent avec des costumes historiques plus ou moins exacts, mais avec les habits du temps, très peu modifiés. Richelieu envoya au comédien Bellerose un habit de sa garde-robe pour jouer le rôle du Cid. Toute la tragi-comédie du *Cid* et *Cinna,* à leur apparition, furent joués en costume de cour contemporain (1).

Le costume des hommes, c'est : les grands cheveux bouclés, la fraise plate, le juste-au-corps à petites basques, le haut-de-chausses à bouts de dentelles, la longue épée retombant obliquement sur les reins.

Pour les femmes, c'est : le corsage court et rond, le sein à demi découvert, comme dans les portraits d'Anne d'Autriche, la grande jupe à queue dont l'étoffe robuste et ample retombe de tous côtés en plis magnifiques.

Eh bien, messieurs, est-ce que ces modes ne nous expliquent pas le genre hybride de ces tragédies et la transformation moderne des caractères antiques qui en est la base? — sans compter divers incidents ou accidents qui résultaient de ces costumes :

Un jour, Camille poursuivie par son frère Horace furieux, et s'enfuyant vers la coulisse, car la scène ne devait pas être ensanglantée même fictivement, se prend les pieds dans sa robe à queue et fait un faux pas; Horace, en galant chevalier, lui présente sa main gantée pour la relever, comme Dorante à Clarice au premier acte du *Menteur;* puis il recule de quelques pas, reprend sa fureur, et elle sa fuite : ils disparaissent, et un cri avertit le spectateur que le meurtre s'accomplit.

Une autre fois, Oreste, dans ses transports en interpellant les Furies, s'agite si violemment que sa grande perruque se détache et va tomber : heureusement le fidèle Pylade, dont l'amitié veille toujours, la rattrape d'un geste adroit et la raffermit.

Dans *Cinna,* « on voyait, dit Voltaire, arriver l'empereur Auguste avec la démarche d'un Matamore, coiffé d'une perruque carrée qui descendait par-devant jusqu'à la ceinture; cette perruque était farcie de feuilles de laurier et surmontée d'un large chapeau avec deux rangs de plumes rouges... Auguste se plaçait sur un énorme fauteuil à deux gradins; et Maxime et Cinna étaient sur deux petits tabourets. »

Dans la première édition du *Polyeucte* de Corneille, publiée le 20 octobre 1643, un frontispice gravé montre Polyeucte vêtu d'un pourpoint espagnol, d'un haut-de-chausses avec des crevés, et coiffé d'une toque à plumes. Il brise les idoles à coups de marteau. « L'acteur, dit Voltaire, ôtait ses gants et son chapeau pour faire la prière à Dieu. »

Voilà pour l'époque de Louis XIII et de Corneille.

Puis, avec Louis XIV, la mode change, et le costume tragique la suit : le haut-de-chausses à dentelles s'élargit, jusqu'à devenir un jupon. On combine avec cet ajustement moderne le costume militaire d'apparat des empereurs romains d'après quelques statues antiques : cuirasse légère, avec ornements repoussés, de dessous laquelle passe une double tunique, qui forme une petite jupe, et qui est recou-

(1) Voy. Émile Lamé, *le Costume au théâtre,* 1857.

verte d'une sorte de tonnelet rond et court; au bas de ce tonnelet pendent des lanières de cuir terminées par de larges médailles. Les cnémides antiques sont remplacées par des brodequins, ou espèces de guêtres de soie, brodés, qui s'adaptent sur les souliers à talons. Ajoutez à cet uniforme un petit glaive, dont le baudrier passe sous la cuirasse. Pardessus tout cela, le casque, la perruque et la cravate à nœud de satin. Voilà de quoi se compose l'habit à la romaine du XVIIe siècle (1). Souvent le casque est remplacé par un chapeau de cour, plus facile à manier. — Quant aux femmes, elles se contentaient de hausser leurs talons, d'exagérer l'ampleur de l'habit de cour à grande traîne, et « d'ajuster sur leurs têtes des voiles, d'immenses panaches et des couronnes (2) ».

C'est donc avec ces costumes-là que furent jouées les tragédies de Racine, et que nous devons nous figurer ces pièces, sous peine de ne pas les comprendre. Cela posé, on conçoit plus aisément que des personnages ainsi habillés s'appellent entre eux *Seigneur* et *Madame* et observent exactement toutes les règles de l'étiquette : Pylade, quoique intime ami d'Oreste, ne le tutoie pas, car Oreste est prince; mais Oreste tutoie Pylade.

D'ailleurs, les mœurs publiques et celles de la cour se sont modifiées depuis Louis XIII. Ce ne sont plus, comme dans Corneille, les chefs de partis de la Fronde que le poète a sous les yeux et copie, le voulant ou non; c'est maintenant l'homme de cour et la dame de cour. De là ces bienséances, cette mesure, ces fines analyses des passions, et cette noblesse élégante, qui fait d'autant plus ressortir les traits de vigueur — comme dans la musique de Rameau.

Le décor, au XVIIe siècle, n'était pas plus vrai historiquement que le costume. Un palais, toujours le même, servait à toutes les tragédies : que le sujet fût grec, latin, hébreu ou turc, c'était toujours le même palais. On ne se préoccupait pas de cela. Je crois qu'on s'en préoccupe trop aujourd'hui et qu'on tombe dans l'excès contraire. Tout l'appareil théâtral le plus magnifique et le plus raffiné ne vaut pas une minute d'émotion vraie : c'est là ce que le spectateur, avant tout, demande au poète; le reste importe peu. Bien mieux : soit dans les décors, soit dans les costumes, soit dans le style même, loin d'être un mérite, c'est un tort quand l'accessoire tire à lui l'attention qui doit être pour le principal, c'est-à-dire pour l'idée et pour le fond. Tout ce qui, au lieu de servir à mettre l'idée en lumière, y met les détails pour eux-mêmes, est hors de sens, inepte et vicieux. J'aime mieux l'accessoire insuffisant et naïf que l'accessoire trop riche, trop recherché, et dérobant l'attention du public. Ainsi, dans l'opéra de *Faust*, à la scène de l'église, pendant que Marguerite agenouillée implore l'appui du ciel contre les désespérances que murmure à son oreille le Mauvais Esprit, et tandis que l'un et l'autre chantent des airs admirables, une mise en scène puérile envoie sur le visage de Marguerite et sur toute sa personne un effet de lumière bariolée des vitraux de la cathédrale, et lui fait en quelque sorte un costume d'arlequin. Voilà un effet qui vient bien à propos! La cantatrice, aveuglée par toutes les couleurs du prisme, ne doit pas être moins importunée que le public. — Dans *le Roi s'amuse*, l'orage et la pluie sont si heureusement imités, qu'on les écoute, et qu'on n'entend pas l'actrice.

Aujourd'hui qu'on a modifié, dans la représentation des tragédies classiques, non-seulement le costume, ce qui est bien, mais aussi le décor, chose plus délicate et où la mesure est plus nécessaire, il arrive quelquefois que, par une trop grande recherche d'exactitude, de couleur locale et d'érudition historique, le cadre jure avec le tableau. Autrefois le tableau était francisé au moyen des anachronismes nécessaires; et le décor pareillement : tout était d'accord. Mais, aujourd'hui, le décor archéologique n'est pas en harmonie avec la pièce, et ne fait que rendre plus sensibles les anachronismes de style et de mœurs. Lorsque l'on jouait *Esther* à Saint-Cyr entre trois tapisseries des Gobelins, ou entre trois rideaux quelconques, assurément cela valait mieux que de la représenter, comme on fait, dans des architectures du musée persan, ou peut-être ninivite : car il faudrait voir encore si l'affectation s'excuse au moins par l'exactitude; et je crois qu'il y a beaucoup d'arbitraire dans tout ce bric-à-brac d'archéologie.

Racine connaissait fort bien l'antiquité, soit hébraïque, soit hellénique; cependant il songeait si peu à l'exactitude historique de la mise en scène, que, dans *Iphigénie* par exemple, le théâtre représente la tente d'Agamemnon, « quoiqu'il n'y ait pas de tentes dans Homère, mais seulement des huttes, et que ce soit dans sa hutte, et non dans sa tente, que se retire Achille courroucé (1) ».

Trop d'érudition dans le décor, ou dans le costume, ne sert donc qu'à produire un mélange encore plus hybride que celui que nous avons signalé déjà. Si l'on veut tenter de restaurer partiellement la vérité historique, soit des décors, soit des costumes, il faut beaucoup de tact dans l'appropriation du cadre au tableau. Un éminent critique, M. Ferdinand Brunetière, dit à ce propos :

« Certes, il ne faut jouer ni Racine ni Corneille

En habits de marquis, en robes de comtesses,

comme c'était l'usage en leur temps. Ce serait leur nuire, puisque, sous prétexte de les ramener à leur date et de replacer leurs œuvres dans le vrai milieu, ce serait diminuer aux yeux la part de vérité humaine, générale, universelle, que ces œuvres contiennent. Mais n'est-ce pas la diminuer aussi que de vouloir transformer en un milieu rigoureusement historique le milieu vrai sans doute, mais idéal d'abord, dans lequel ils ont placé leur action?...

« Lorsque, vers le milieu du XVIIIe siècle, Mlle Clairon, c'est-à-dire Voltaire, — et plus tard Beaumarchais, — imaginèrent d'occuper les yeux en même temps que l'esprit, ce fut pour solliciter par des artifices nouveaux l'intérêt qu'ils ne savaient plus faire jaillir de ses sources naturelles.

« Si certains morceaux d'hermine et de fourrure, dit Swift « quelque part, sont placés en un certain endroit, nous les « appelons un juge. De même une réunion convenable de den-

(1) É. Lamé, *le Costume*, etc.
(2) *Ibid.*

(1) Eugène Despois, *le Théâtre sous Louis XIV*.

telles et de satin noir se nomme un évêque. » — C'est ainsi qu'un pourpoint avec un haut-de-chausses, accommodés d'une certaine manière, ont commencé de s'appeler chez nous un Espagnol ou un Italien. La vérité qu'on ne savait plus mettre dans la bouche des personnages, on l'a mise dans leur costume. L'impression que l'on ne savait plus produire par les moyens légitimes, on en a demandé l'apparence à la splendeur ou à l'originalité du décor. — Et, quand un peu plus tard Talma compléta la réforme, c'est que, guidé par son instinct d'artiste, il sentit admirablement que, pour remplir les rôles vides et creux que lui donnaient à jouer les derniers imitateurs de la tragédie classique, les personnages exsangues de Marie-Joseph Chénier et de M. de Jouy, ce n'était pas trop d'appeler à son aide tous les moyens qui pouvaient faire illusion et masquer cette profondeur de néant. — Mais ni Corneille ni Racine, justement, ne peuvent être traités de la sorte... (1). »

Un autre esprit très éminent, à la fois critique et artiste — romancier des plus fins par-dessus le marché, — Eugène Fromentin, aussi distingué comme écrivain que comme peintre, préfère, lui aussi, le costume un peu vague et indifférent, tels que les maîtres l'ont mis dans leurs tableaux au costume trop savant et trop historié de nos peintres contemporains. Ce qui importe, en effet, ce n'est pas le costume ni l'ameublement, c'est l'homme. Ayant sans doute dans la pensée les tableaux d'Horace Vernet dont je parlais tout à l'heure, Fromentin proteste : « Costumer la Bible, s'écrie-t-il, c'est la détruire ; comme, habiller un demi-dieu, c'est en faire un homme. La placer en un lieu reconnaissable, c'est la faire mentir à son esprit ; c'est traduire en histoire un livre anté-historique. Comme, à toute force, il faut vêtir l'idée, les maîtres ont compris que dépouiller la forme et la simplifier, c'est-à-dire supprimer toute couleur locale, c'était se tenir aussi près que possible de la vérité. »

Il y a, certainement, dans ce passage un peu de paradoxe et d'exagération, et Sainte-Beuve, avec sa justesse parfaite, a très bien répliqué que, ce qui est simplement, chez ces maîtres, anachronisme involontaire, inadvertance ou imperfection, il ne faut pas aller jusqu'à leur en faire un titre ni un mérite (2) ; néanmoins, dans cet aperçu spiritualiste de Fromentin, il reste quelque chose de vrai, de noble et d'élevé, qu'on pourrait généraliser. Et d'ailleurs, avec toutes nos prétentions à la couleur locale, le placage de quelques détails d'une exactitude minutieuse jusqu'à la pédanterie n'empêche pas toujours la fausseté de l'ensemble : j'en pourrais citer des exemples éclatants ; mais cela est inutile. Et puis, où s'arrête la vérité du décor et des accessoires? où commence-t-elle, où finit-elle? Par exemple, on croit faire merveille aujourd'hui lorsque, dans le décor d'une pièce dont le sujet est grec, ou latin, ou italien, ou espagnol, on met sur les édifices qui entourent la scène quelque inscription ou grecque, ou latine, ou italienne, ou espagnole. Mais alors pourquoi les acteurs ne parlent-ils pas en ces diverses langues au lieu de parler français? Eh bien! l'excès d'archéologie, même sans inscriptions, dans le décor des tragédies classiques, n'est-il pas une sorte d'inconséquence ou de contradiction analogue? et ainsi ne risque-t-on pas d'être infidèle, à force de fidélité? Il faut trouver une moyenne : et c'est justement cette moyenne qui constitue le degré d'anachronisme volontaire ou involontaire, indispensable à chaque siècle pour l'intelligence du passé.

Qu'il interprète l'histoire ou la nature, l'art est toujours une traduction. L'art, dit Bacon, c'est l'homme ajouté à la nature, *homo additus naturæ*. Même en traitant un sujet contemporain, l'art interprète et modifie la nature ; à plus forte raison, en traitant un sujet ancien ou étranger : l'auteur dramatique, pour se faire comprendre, est forcé de l'accommoder au goût de son temps ; il ne doit pas dépasser de beaucoup les proportions des faits connus, des sentiments régnants et des croyances acceptées ; tantôt il est obligé d'adoucir, de réduire et de diminuer les choses ; tantôt, au contraire, pour leur donner le relief nécessaire, il doit leur faire subir un léger grossissement, calculé pour l'optique de la scène, comme les larges taches de la peinture de décors, qui font très bien de loin.

La prétendue vérité historique au théâtre, et la prétendue couleur locale dans tous les arts, n'existent ni n'existeront jamais réellement. Un peu plus ou un peu moins d'érudition, ou bien un peu plus ou un peu moins d'intuition, ne fait que changer les doses du mélange, le degré de combinaison et d'amalgame soit du présent avec le passé, soit du passé avec le présent.

Les anachronismes des siècles antérieurs nous frappent, mais nous ne voyons pas les nôtres, qui sont seulement différents. A peine quelques yeux exercés et attentifs, ou quelques oreilles délicates, les saisissent en partie çà et là ; encore est-ce plutôt dans les détails du style que dans l'ensemble des compositions. Ainsi, dans le libretto de *Robert le Diable*, Scribe, tranquillement, met ces deux vers :

> Par l'honneur et les dames,
> Qui des preux chevaliers électrisent les âmes !

Et presque personne ne s'aperçoit que voilà l'électricité découverte et employée par Scribe dès le XIe siècle, au moins métaphoriquement. — J'ai entendu autrefois, dans un drame de l'Ambigu, Henri IV dire au maréchal de Biron : « Monsieur de Biron, vous êtes logique. »

A quelques détails de cette sorte, qui détonnent comme des notes fausses, deux ou trois spectateurs se regardent en souriant ; le reste du public n'y entend pas malice. Mais ces deux-là mêmes s'aperçoivent-ils de toutes sortes de fausses notes historiques dans la conception générale des pièces, des scènes et des caractères? Non : ils ne le peuvent point, plongés qu'ils sont eux-mêmes dans le milieu social et littéraire d'où elles résultent. Je conviens que le degré de ces réfractions, de ces déviations, va diminuant de siècle en siècle ; je conviens que la quantité de vérité historique va croissant ; mais sans jamais pouvoir ni devoir être égale à la réalité complète. Je dis que les artistes ne pourront jamais y atteindre, puisque jamais ils ne pourront s'abstraire de leur siècle ni de leur milieu ; mais j'ajoute qu'alors même qu'ils

(1) F. Brunetière, *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1880.
(2) *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 114.

le pourraient, ils ne le devraient pas, quand il s'agit d'œuvres théâtrales, c'est-à-dire d'œuvres destinées au public, qui se compose et se composera toujours d'un grand nombre de personnes très inégalement instruites et auxquelles il s'agit, la plupart du temps, d'interpréter le passé, tout en les divertissant et en les émouvant. Ce que faisaient, au moyen âge, les vitraux des cathédrales, le théâtre est chargé de le faire aujourd'hui pour des populations dont la moyenne est plus éclairée sans doute, mais auxquelles il est nécessaire de traduire et d'accommoder encore les principaux événements de l'histoire, soit nationale, soit étrangère.

Et, avec le théâtre, c'est le roman qui s'est chargé de ce soin, du moins dans la première moitié de notre siècle. Réfléchissez, je vous prie, combien de personnes dans la masse du grand public français n'ont quelque idée de l'histoire de France que par les romans d'Alexandre Dumas père. — Oui, j'entends ici la réclamation des esprits sévères, et je conviens que cette manière d'histoire, assurément, ne brille pas autant par l'exactitude et la vérité que par l'agrément de la fantaisie; mais, en revanche, veuillez considérer quelle multitude innombrable de lecteurs et de lectrices a été conquise, séduite, et plus ou moins initiée, après tout, par l'esprit de ce grand charmeur! Le secret magique qu'il possède pour faire tourner la page a amené et attaché à la lecture des quantités incalculables de gens qui n'auraient jamais lu. Sans cet assaisonnement de gaieté, sans ces dialogues mêlés au récit, et qui le varient et l'allègent, y mettent de l'air et du soleil, l'histoire serait une nourriture trop forte pour ces intelligences insuffisamment préparées; Dumas la leur fait prendre avec plaisir : il cueille la fleur des Mémoires de chaque époque et en jonche tous ses chapitres : seulement il lui arrive de faire parler les personnages d'autrefois comme des gens d'aujourd'hui; et c'est par ce défaut même qu'il se fait entendre. Est-ce que cet exemple ne démontre pas combien ces adaptations des faits anciens aux générations survenantes, par le moyen soit du théâtre, soit du roman, sont utiles ou, si vous voulez, inévitables, avec leurs infidélités nécessaires qui les rendent intelligibles et les font accueillir?

En résumé, Racine se trouvant réduit, comme Corneille, à traiter presque uniquement des sujets anciens, et obligé de donner avec cela le plus de plaisir possible à ses contemporains, employa une prodigieuse habileté à combiner deux éléments très réfractaires : les mœurs antiques, parfois barbares, et celles de la société polie du siècle de Louis XIV. C'est cette complexion curieuse que nous analyserons dans nos prochaines leçons du mercredi, en décomposant cet amalgame et en étudiant son romantisme à lui, superposé et mélangé à celui des anciens, notamment dans cinq ou six de ses pièces. Nous verrons alors que, premièrement, la nouveauté originale, qui est pour Stendhal le vrai romantisme et qui, pour lui comme pour nous, se trouve aussi bien dans les tragiques grecs que dans Shakspeare, éclate chez nos poètes du XVIIe siècle jusque dans des œuvres imitées; et que, surtout, elle se révèle par leurs belles analyses morales, par ces merveilleux dialogues, qui peuvent quelquefois pécher contre la vraisemblance à cause de leur perfection même, mais qui, moyennant cette convention ou cette concession, nous font pénétrer si profondément dans les caractères, dans les passions, dans les replis les plus secrets de l'âme humaine. Voilà dans quel sens Stendhal a raison de dire que Racine a été romantique.

Bien plus! Un autre éminent esprit, Eugène Delacroix, qui, je pense, se connaissait en romantisme puisque dans ses admirables dessins il a si bien interprété Shakspeare, disait que Racine était « *le* romantique de notre XVIIe siècle ». *Le* romantique, entendez-vous bien? Ce qui, apparemment pour lui, signifiait : « Même par-dessus Corneille, Rotrou et Molière. » Voilà, certes, un paradoxe plus fort que le mien. Permettez donc à celui-ci de se mettre à couvert sous celui-là.

J'ai eu soin, du reste, de dire, dès le commencement de ce cours, que cette thèse du romantisme des classiques vous était soumise, « moins comme une théorie proprement dite, que comme un cadre dans lequel j'essayerais de vous présenter les principaux écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle sous un jour un peu nouveau ».

Encore un mot à ce propos, et j'ai fini. Quelqu'un disait dernièrement : « Si M. Deschanel entend par romantisme la puissance novatrice et révolutionnaire en littérature et en style, et le vif sentiment de la nature, si les romantiques ont tout cela pour eux, que reste-t-il donc aux classiques? — Ce qu'il leur reste? Mais il leur reste tout, puisque ce sont les mêmes, absolument les mêmes, qui sont les grands romantiques d'abord, et les grands classiques après — romantiques de leur vivant, et classiques après leur mort. — Que disais-je, en effet, dans ma première leçon, au mois d'avril 1881? « Ceux qui n'ont pas fait révolution en leur temps n'ont pas survécu, parce qu'ils n'avaient ni assez de relief, ni assez de ressort; ou bien ils ne survivent qu'au second rang, ou au troisième, dans la mesure même et dans la proportion du plus ou moins d'originalité de leur talent. C'est la sélection naturelle, le combat pour la vie, la loi de Darwin appliquée à littérature, etc. (1) ».

Mesdames et messieurs, la suite de mon cours continuera de le démontrer; mais, supposé que je n'y réussisse pas, puisque je vous dis que ce n'est qu'un cadre, eh bien! chacun sera parfaitement libre de jeter le cadre, et il restera toujours le tableau, c'est-à-dire des études sur les plus grands et les plus beaux écrivains de la littérature française, faites et poursuivies sous vos yeux bienveillants avec conscience et avec amour.

ÉMILE DESCHANEL.

(1) *Le Romantisme des classiques*, p. 9, chez Calmann Lévy.

LE THÉATRE ET LES MŒURS

« Fédora »

I.

Serait-il donc vrai que tout a été dit, qu'il ne reste à peindre ni passions, ni caractères, ni mœurs, et que le théâtre, sous la main de ceux qui lui doivent la célébrité de leur nom, ne saurait plus être qu'un feuilleton dialogué?

Après *Un Roman parisien* de M. Octave Feuillet, qui tient l'affiche du Gymnase, le Vaudeville, sous le titre de *Fédora,* vient de nous offrir un roman russe à Paris, par M. Sardou. Quand il s'agit d'art dramatique, on ne peut pas mettre tout à fait sur le même rang M. Sardou et M. Octave Feuillet. Le premier est un maître de la scène, quoiqu'il n'ait pas encore donné au public une comédie qui soit son œuvre maîtresse et quoiqu'il y ait maintenant peu de chances pour qu'il la donne jamais. Le second n'est au théâtre qu'un élève des maîtres, consciencieux et bien doué. Il n'empêche qu'avec toute sa maestria, M. Sardou, en écrivant *Fédora,* n'a rien fait de plus que ce qu'a fait d'une touche moins aisée et moins déliée M. Octave Feuillet, en écrivant *Un Roman parisien.*

Et pourtant, quel sujet M. Sardou avait conçu! Un homme est soupçonné d'en avoir attiré un autre dans un guet-apens et de l'avoir tué. Il y a une femme secrètement engagée à l'égard du mort. Cette femme, affamée de vengeance, se jette à la poursuite du meurtrier; elle tâche à s'en faire aimer pour lui arracher l'aveu de son crime et le livrer ensuite à l'échafaud. La femme est jeune et belle; le meurtrier supposé, le meurtrier certain est séduisant et jeune. Cependant que la femme se met à capter avec une froide perfidie l'amour de celui qu'elle veut perdre, elle se prend à son propre piège et tout à coup elle découvre qu'à son tour elle va aimer le meurtrier de son amant. De plus poignant sujet de drame, la vie moderne n'en fournit guère; de poète plus capable que M. Sardou d'exposer, nouer, conduire et dénouer ce drame, il n'y en a pas un, en France, à l'heure qu'il est. M. Dumas fils possède bien, comme M. Sardou, le ton bref, sobre, haletant, qui convient aux situations de ce genre. Il ne possède pas, comme M. Sardou, la fertilité d'esprit et les ressources de style qui seraient nécessaires pour en résoudre les difficultés psychologiques, ou tout au moins les dissimuler au spectateur sans affaiblir le pathétique. De cette puissance tragique du thème fondamental et de cette appropriation parfaite du talent de l'auteur au thème qu'il s'est choisi, qu'est-ce qui résulte avec M. Sardou? La débandade. C'est toujours la même chose! Il faut que M. Sardou ait été ensorcelé. Il commence par découvrir, au moins une fois sur trois, un sujet qui sort des entrailles mêmes de notre époque, vivant, neuf, admirable — tel *Rabagas,* tel *Dora,* — et il ne l'a pas plus tôt trouvé qu'il le plante là. Il fait partir un cerf dix cors; il a l'air de le courir, et, tout le long de la chasse, il ne s'occupe qu'à viser à droite et à gauche du menu gibier.

Voyons par le détail ce que M. Sardou a tiré d'une conception fondamentale qui était si simple et si large et qui, largement et simplement traitée, pouvait être si féconde.

II.

Au premier acte, nous sommes à Pétersbourg. Un capitaine de la garde, Wladimir Garischkine, fils du chef de la troisième section, vient d'être frappé d'une balle mystérieuse dans une maison isolée. On le rapporte chez lui sans connaissance. Il meurt entre les bras de la princesse Fédora, une jeune veuve avec laquelle il est fiancé, mais sans que les fiançailles aient été rendues publiques. Les premières recherches de la police donnent à croire que le meurtrier est le comte Loris Ipanoff et qu'il a agi en qualité d'exécuteur des arrêts rendus par le nihilisme contre la troisième section. On se précipite chez lui pour l'arrêter; déjà il a fui. La princesse Fédora jure qu'elle saura découvrir le meurtrier et qu'elle vengera Wladimir, son bien-aimé. Tout cela rapide, sommaire, foudroyant, selon la méthode et le style du premier acte d'*Odette.* La toile tombe. Le public a été vigoureusement saisi. Il n'y a qu'un cri : « Voilà ce qui s'appelle un premier acte! » On se répand dans les couloirs pour se communiquer les uns aux autres ce qu'on éprouve.

— Convenez, mon cher, que Sardou est étonnant. Quel premier acte! On n'a pas eu le temps de respirer. — Oui; mais on n'a pas eu non plus le temps de sentir. — Un mouvement merveilleux dans tout l'acte! — Oui; mais l'émotion a été en raison inverse du mouvement. Cela vous a-t-il remué, ce lit d'agonie tout au fond de la scène, dans le clair-obscur de la chambre à coucher, ce jeune homme qui se meurt, la femme qui se jette, avec un désespoir qui nous devrait déchirer le cœur, sur le corps de son amant expiré? — Remué, je ne sais. Mais pris et joliment pris. Comme Sardou manœuvre ses personnages! Tous ces domestiques, ces médecins, ces agents de police, Fédora, l'attaché d'ambassade, qui entrent, sortent, reviennent, pleurent, s'agitent, bourdonnent autour du lit du mourant! M. Sardou ne s'embrouille pas une seconde. Tout est ordonné et détaché avec une lumière discrète : comme c'est bien une chambre de mort! Admirable, vous dis-je! admirable! — Oh! pour cela, vous n'admirerez jamais trop. M. Sardou n'a pas pour rien le profil du Premier-Consul. Il possède quelque chose du génie tactique et stratégique de son ménechme. Sur le champ de bataille et sur le champ d'exercice du théâtre, Sardou est Bonaparte. — Ah! que oui! Est-ce assez réglé, hein? la scène où l'officier de police Gretch interroge les domestiques, l'attaché de l'ambassade de France et la princesse? C'est vu; c'est frappant; c'est réel. — D'accord! Le fait divers, dialogué par l'auteur, est mis en action dans cette scène avec une intensité dont je suis émerveillé comme vous. Savez-vous ce qui me chiffonne? Il me semble que j'ai déjà vu quelque chose de pareil au musée Grévin, dans l'*Histoire d'un crime.* Probablement, cette réminiscence fâcheuse est la raison pourquoi l'interrogatoire de M. Sardou me fait l'effet d'être en cire comme l'autre. Et puis, savoir si cet interrogatoire, si bien réglé, servira de quelque chose

pour le développement du drame! — Ainsi vous n'êtes pas content?. — Pas content! Je serais bien difficile! Pris en soi, ce premier acte est un pur chef-d'œuvre de conduite scénique. Feuilleton très empoignant. Je palpite, positivement, de connaître le second numéro... — Alors, vous êtes content! — Je suis content et j'ai de la défiance. Voyez vous, mon cher : M. Sardou m'a trop souvent attrapé avec son premier acte. Un premier acte de M. Sardou est généralement un chef-d'œuvre. Mais, généralement aussi, ce chef-d'œuvre est comme le pont de Solférino, ainsi nommé, disait jadis la légende parisienne, parce qu'il ne mène à rien.

Nous rentrons. La toile se lève sur le second acte. Une soirée à Paris, chez la comtesse Olga Soukaref. Le comte Loris Ipanoff, qui s'est réfugié en France, est l'un des familiers du salon de la comtesse Olga. La princesse Fédora s'y est fait présenter. Elle est venue, elle aussi, à Paris, pour surveiller Ipanoff. Elle a amené avec elle une escouade de la troisième section commandée par Gretch. Maintenant l'action est dans son brûlant. La princesse a réussi à se glisser dans le cœur d'Ipanoff. Elle n'a cependant acquis aucune certitude. Loris Ipanoff est-il vraiment affilié à la secte nihiliste? Est-il vraiment l'assassin? Sa fuite l'accuse. Mais, d'autre part, il prend si peu la peine à Paris de se cacher! Il vit dans un monde si peu suspect de politique! Son front reste limpide; sa main, ce serrement de main qui ne trompe pas, n'exprime que franchise et loyauté. Enfin, à la soirée de la comtesse Olga, la princesse trouve le stratagème qui force Loris à se démasquer. Le coup de pistolet de la maison fatale, c'est lui qui l'a tiré. Fédora bondit : « Ah! misérable, c'est toi!... — C'est moi qui l'ai tué, réplique Ipanoff; mais il n'y a pas crime! Je suis innocent. — La preuve! la preuve! réplique Fédora. Mais prouve-la donc, cette innocence! »

Nous sommes arrivés au plus haut point de tension du drame. Rien ne s'oppose, ce semble, à ce que le comte Loris Ipanoff nous fournisse tout de suite la preuve que demande Fédora. Mais, s'il le faisait, il n'y aurait pas de troisième acte. Par un artifice habile, l'auteur suspend les explications d'Ipanoff. « Eh bien! dit Fédora, cette nuit, à une heure, chez moi! » L'acte finit là-dessus. Vous le voyez : le feuilleton est coupé à l'endroit palpitant; c'est encore la suite au prochain numéro. Chez Fédora, au troisième acte, tout s'explique aisément et à la décharge du comte Loris, qui est plus malheureux que coupable. Wanda, sa femme, donnait des rendez-vous à Wladimir dans la maison isolée. Le mari a surpris les deux amants. Wladimir, en voyant Loris, a fait feu sur lui et l'a légèrement blessé. Loris a riposté et Wladimir est tombé atteint d'un coup mortel. Loris a entre les mains les lettres de Wanda à Wladimir. Vous penserez peut-être que le comte Loris se fût épargné bien des traverses en expliquant tout cela tout de suite, à Pétersbourg, aux officiers de police, procureurs et juges de S. M. le tsar. Sans doute! sans doute! Mais, si le comte Ipanoff avait tenu cette conduite qui paraît plausible et si, ce qui est probable, la police russe avait ajouté foi à son récit, non seulement nous n'aurions pas eu ce troisième acte, mais encore nous n'aurions pas eu de pièce du tout. Quoi qu'il en soit, le comte Ipanoff est innocent ou, à tout le moins, excusable. Fédora ne ressent plus que mépris pour l'indigne Wladimir, qu'elle voulait venger. Elle aime le loyal comte Loris éperdument; les situations et les fortunes se conviennent comme les cœurs; Wanda, si elle existe encore, ne saurait être un obstacle en Russie, où l'on a le divorce. Qu'est-ce qui les arrête tous deux? Qu'ils se marient et que cela finisse! A quoi bon un quatrième acte? Ils se marient bien; mais cela ne finit pas; il y a tout de même un quatrième acte. Au cours de ce quatrième acte, il arrive une foule d'histoires, toutes plus effroyables l'une que l'autre, qui font que Fédora court risque de passer pour une espionne atroce et vile aux yeux d'Ipanoff. La pauvre Fédora s'empoisonne et meurt sur la scène.

Que d'objections à faire, surtout contre le quatrième acte! Mais le public ne languit pas. M. Sardou connaît le secret de ne pas le lâcher un instant. On s'en va étourdi et secoué comme d'une soirée de physique amusante. Ce Loris Ipanoff est un homme bien malheureux! On lui prend sa première femme; il commet sans le vouloir un meurtre; sa seconde femme se suicide; entre temps, il est condamné à mort pour nihilisme, lui qui n'a jamais vu de nihilistes; son frère, accusé d'être son complice, est jeté dans un cachot où la crue subite de la Néva le vient noyer; sa vieille mère meurt de douleur sous les coups qui la frappent. La merveille de la pièce ou son infirmité est qu'on ne pense que le lendemain à tant d'infortunes. Sur le moment, et pendant qu'on y assiste, on s'amuse bien trop.

III.

Est-ce là réellement une pièce en quatre actes, comme l'annonce l'affiche? C'est, tout au plus, une pièce en deux actes, précédée d'un prologue et suivie d'un épilogue. Le vrai sujet du drame n'est traité que dans le deuxième et le troisième acte. Ces deux actes pourraient avec avantage se ramener à un seul; le prologue pourrait être retranché sans aucune espèce d'inconvénient, et l'on se passerait sans peine de l'épilogue. Selon toute vraisemblance, il a été ajouté un épilogue afin que la comédienne chargée du principal rôle eût une occasion de mourir bellement sur le théâtre. De cette façon, le roman russe de M. Sardou se termine comme le roman parisien de M. Octave Feuillet; il lui fait concurrence. Je n'accuse point M. Sardou de plagiat ni de réminiscence. On peut trouver, tout seul et sans plagiat, de ces traits de génie. Seulement M. Sardou aura calculé que ç'a été autrefois une fureur d'aller voir s'empoisonner Mlle Croizette à la Comédie-Française; que c'est un délice, en ce moment, d'aller voir s'empoisonner Mlle Lucy Brindeau au Gymnase, et que ce serait bien un autre remue-ménage, parmi les amateurs de beaux spectacles, quand on saurait qu'au Vaudeville, tous les soirs, c'est Mme Sarah Bernhardt-Damala elle-même, *auto to thèrion,* qui s'empoisonne *coram populo.* Ce calcul est fort licite. Il n'a pas grand'chose à démêler avec l'art pur. Retranchons donc l'épilogue. Retranchons aussi, s'il vous plaît, le prologue. — Eh quoi? n'avez-vous pas dit que ce premier acte était un chef-d'œuvre? — Hélas! quand je l'ai dit, je connaissais ce

premier acte et rien de plus. Maintenant que je sais qu'il ne sert à rien, comment voulez-vous que je le traite de chef-d'œuvre? C'est un hors-d'œuvre. La première scène, surtout, m'en paraît prodigieuse. Le nihilisme et ses complots d'une part, le prochain mariage du capitaine Wladimir et de Fédora d'autre part, nous y sont exposés et révélés par un domestique et par un joaillier juif qui est venu chez le comte Wladimir sous prétexte d'offrir ses services aux futurs époux. Cet honnête trafiquant a d'autant plus vivement capté l'attention des spectateurs que le personnage en est joué très en relief et au naturel par l'acteur qui en est chargé. Et après que nous nous sommes intéressés particulièrement à lui, il ne reparaît plus! Et c'est à ce passant que l'on confie tout ce qu'il est nécessaire que nous sachions et que ne sache pas le comte Loris, pour que la pièce soit intelligible et possible! Passez, muscade! Le tour en est adroit, mais un peu trop sans façon; et la pièce est semée de ces tours-là.

Reste le drame même. Restent les scènes qui mettent aux prises la princesse Fédora et le comte Loris Ipanoff. Je voudrais les louer sans réserve. Je le voudrais bien sincèrement, à cause de ce que les amants des hautes lettres étaient en droit d'attendre de M. Sardou et qu'ils n'en ont jamais obtenu; je ne le puis. La lutte de Loris et de Fédora, au troisième acte, n'est dramatique qu'à la condition qu'on ne songe pas combien elle est inexplicable. Dans l'analyse que j'ai donnée de la pièce, j'ai négligé de dire que Fédora, en rentrant chez elle au sortir de la soirée de la comtesse Olga, a pris soin de mander en son hôtel du Cours-la-Reine Gretch et son escouade de police russe. Comme Loris lui a avoué le meurtre, comme les explications qu'il a promis de fournir peuvent, après tout, achever de démontrer son crime au lieu de prouver son innocence, Fédora a pris ses mesures pour que Loris, coupable, ne puisse lui échapper. Elle a placé Gretch et ses agents dans une pièce attenante à celle où elle se propose de recevoir le comte Loris Ipanoff. C'est par la pièce où se trouve Gretch qu'elle fera passer Loris après l'audience qu'elle a jugé bon de lui accorder. Gretch et ses *bravi* ont pour mission de bâillonner Loris et de le ligoter; ils le jetteront dans un yacht qui attend sur la Seine et ils le mèneront au Havre, où ils le livreront à une frégate qui les attend et qui les transportera à Pétersbourg. Or Pétersbourg, pour le comte Loris, c'est la potence. Foin de ceux qui diront que cette combinaison est un peu trop fantastique et que M. Camescasse, qui n'est pas aussi zélé que l'était M. Andrieux sur le chapitre des extraditions, veille sur de tels complots et saura les déjouer. Les contes à dormir debout ne me choquent pas au théâtre, si les sentiments et les actes restent vrais. Je comprends donc très bien que Fédora, une fois persuadée de l'innocence de Loris et ivre de l'amour qu'elle a pour lui, ne veuille plus laisser partir le comte Loris: elle sait que Gretch est là avec son bâillon, ses menottes, son yacht sur la Seine et sa frégate au Havre. Ce que je ne comprends pas du tout, c'est que Loris veuille s'en aller. J'admets, parce que j'y suis forcé, que M. Sardou, lui, ne veuille pas que Loris veuille s'en aller; en effet, si Loris consent tout de suite à rester chez Fédora dès que celle-ci l'en supplie, adieu la lutte entre Loris et Fédora, adieu cette belle scène de drame! Mais enfin pourquoi Loris tient-il à partir? Personne ne l'a vu entrer dans l'hôtel du Cours-la-Reine. Les pendules marquent deux heures du matin; il est jeune et amoureux; elle est jeune et belle et elle ne lui cache point qu'elle est amoureuse; et il résiste quand elle le retient! Pourquoi? Que M. Sardou daigne nous le dire! Parce que Loris respecte celle qu'il aime? Parce qu'il ne veut pas qu'un soupçon l'effleure? Très bien! Le beau suprême des sentiments et de l'âme est tout aussi bien dans la nature humaine que l'amour voluptuaire et le cœur qui ne demande qu'à se contenter. (Je dois avertir mon lecteur que cette maxime : « Le cœur ne demande qu'à se contenter », n'est pas de moi; elle est du profond Bourdaloue.) Le malheur est que M. Sardou a négligé complètement de nous monter au diapason de Corneille et de Calderon. Son Loris Ipanoff, jeune et séduisant, ne se distingue en aucune façon des milliers de jeunes gens séduisants dont regorge le monde. Du moment que Loris Ipanoff n'est ni un saint ni un héros, comment est-ce qu'il lutte contre l'enchanteresse Fédora! Combien une lutte de ce genre ne doit-elle pas lui paraître offensante s'il songe à Fédora, ridicule s'il songe à lui-même!

La scène VIII du second acte, que *le Figaro* a publiée dans son numéro du 12 décembre, n'est pas indigne de l'honneur que *le Figaro* lui a fait. Au théâtre, cette scène a paru admirable à la masse du public, irréprochable aux connaisseurs. Le stratagème bien simple dont Fédora use pour arracher à Loris son secret constitue un coup d'art dramatique de premier ordre. C'est du meilleur Sardou! Fédora, qui se sent sûre d'être aimée, apprend brusquement à Loris qu'elle a reçu l'ordre de revenir à Pétersbourg et qu'il faut qu'elle le quitte. « Vous partez, s'écrie Loris atterré, et je ne peux pas vous suivre! » Fédora lui répond le plus naturellement du monde : « Aujourd'hui, ... non! mais dans quelques jours... Après mon pardon, pourquoi n'aurais-je pas le vôtre? » Que voulez-vous que fasse Loris? Il dit tout, il avoue le meurtre. Toute la scène, au théâtre, avec ses vicissitudes de passion vindicative et de passion amoureuse, est d'une vérité dominatrice. Je ne crois pas pourtant que *le Figaro* ait rendu service à M. Sardou en la publiant. Le papier imprimé a un grand avantage : il souffre tout. Il a un grand inconvénient : il trahit tout. En lisant la scène après l'avoir vue, on s'aperçoit qu'elle est mal écrite. L'expression est banale. La phrase est fade et plate; elle ne rend pas et ne fait pas effort pour rendre ce que l'auteur a conçu. Qu'est devenu M. Sardou, le Sardou des jours pauvres, le Sardou des *Prés Saint-Gervais*, qu'il méprise aujourd'hui comme on nous assure que M. Ambroise Thomas, directeur du Conservatoire, membre de l'Institut, grand officier de la Légion d'honneur, a la faiblesse, impertinente envers lui-même, de mépriser *le Caïd*, son chef-d'œuvre? Qu'a fait M. Sardou de son style, de son esprit, de son imagination, en acquérant des terres, un château, des rentes et l'Académie française? A peine deux ou trois traits, dans *Fédora*, rappellent le Sardou qui aurait pu s'inscrire un nom durable dans les fastes de notre littérature nationale. J'en cite un. La comtesse Olga s'ennuie terrible-

ment. Elle ne sait plus que tenter pour ne pas mourir de désespoir. « Peut-être, lui dit un de ses amis, n'avez-vous pas essayé... — Si! j'ai essayé! — Mais vous ne savez pas ce que je voulais vous dire! — J'ai essayé tout de même! » Voilà qui est femme! voilà qui est russe! Mais M. Sardou nous fait bien expier ces deux ou trois traits de son bon temps. Dans la scène qu'a publiée le *Figaro*, voici ce que nous trouvons : « Fédora : Vous n'allez pas écouter cette musique. — Loris : J'aime mieux la vôtre. — Fédora : Me voilà forcée, par politesse, *de vous chanter au moins un petit air!* »

Il y a plus d'une de ces fleurs de galanterie dans *Fédora*. J'ai soumis au lecteur la moins triviale.

IV.

L'adresse de M. Sardou, cette fois, n'eût pas réussi jusqu'au bout à faire illusion au public, si M. Sardou n'avait eu dans son jeu, pour cette partie difficile, outre son adresse ordinaire, une carte majeure qui a tout enlevé. L'intérêt qui s'attache à une pièce de M. Sardou se doublait de la curiosité fiévreuse qu'on avait d'assister au nouveau et extraordinaire début de l'artiste, incessamment préoccupante, qui nous a quittés, il y a deux ans, Sarah Bernhardt, et qui nous est revenue Mme Sarah Bernhardt-Damala. Qu'avait fait d'elle l'absence, qui est, à plus d'un titre, le plus grand des maux? On était naturellement assez inquiet. L'inquiétude n'a pas été longue. La rentrée de Mme Sarah Bernhardt est un triomphe. L'artiste doit être d'autant plus sensible à son succès que dans l'enthousiasme qui l'a accueillie il n'entre presque plus rien de la sympathie passionnée d'autrefois pour la personne même de l'artiste.

Le temps est passé où tout Paris avait pour doña Sol les yeux de Carlos et de Hernani. Il admire encore, il admirera toujours Mme Sarah Bernhardt; il n'est plus amoureux d'elle, qui a été si capricieuse avec lui et qui, chose insolente, l'a délaissé! Paris, maître exigeant, veut, comme Louis XIV, qu'on lui soit assidu. Quand le petit moujick du premier acte est venu annoncer « la Princesse », quand elle a paru, tout Paris qui était là est resté de glace pour son idole. Ce moment eût perdu toute autre qu'elle. Heureusement, parmi les dons de cette femme exquise et supérieure, l'un des plus rares, quoique le moins aperçu du public, est la vaillance, une vaillance infatigable et invincible. Le silence de Paris lui tombait en pleine poitrine : elle a eu le courage de ne le pas entendre; elle l'a écarté et comme anéanti d'un de ses gestes de reine. Dès la fin du premier acte, l'acclamation pour elle était furieuse et unanime. Et qu'était-ce à la fin de la pièce! Grâce à Mme Sarah Bernhardt, la première représentation de *Fédora*, au Vaudeville, est devenue un véritable événement littéraire et artistique. Nous ne répéterons pas les mots de beau, d'admirable, de sublime, qui couraient partout dans la salle. Mme Sarah Bernhardt a été mieux que tout cela : elle a été accomplie.

Comédienne accomplie? Je ne dis pas cela. Je ne sais même pas si c'est un terme en sa place que d'appeler Mme Sarah Bernhardt une comédienne. J'appelle comédien l'artiste dramatique qui, comme l'irréparable Provost, peut être tour à tour Argan parmi ses lavements et le baron Montrichard, type absolu du préfet sous les armes; qui, dans un rôle comme celui d'Arnolphe, sait être à la fois profondément comique et profondément tragique; qui a patiemment étudié les effets qu'il produit et qui les produit divers et dissemblables parce qu'il en connaît la raison et la règle. On ne démêlera jamais si Mme Sarah Bernhardt possède la rhétorique ou seulement la grammaire de l'art auquel elle s'est vouée. Il est aisé de démêler, par ce qu'on sait de la portion de sa vie qui appartient au public, qu'elle n'a guère eu le temps d'étudier ni l'une ni l'autre. Pourrait-elle exprimer et rendre sur la scène — et c'est là le métier propre du comédien — des formes de passion, des attitudes, des positions sociales dont l'idée à la ville ne lui agréerait pas? Elle est admirable dans les passions dont Paris et la haute vie sont le cadre. Pourrait-elle être Jacqueline, femme de notaire dans une garnison de cavalerie? Elle est princesse jusqu'au bout des ongles. Pourrait-elle être Adrienne, bourgeoise repentante, résignée et assagie? Dirait-elle, comme les disait Mme Allan, ces vers saignants et doux :

> N'accuse pas Julien, n'accuse que la vie
> De ton illusion si précipitamment ravie!...

Je pose ces questions. Même en ce moment où elle est plus que jamais la glorieuse et victorieuse Sarah, on ne peut pourtant pas oublier qu'elle n'a pas réussi à se rendre maîtresse du rôle de Clorinde, l'un des plus dignes qu'il y ait de tenter une véritable comédienne.

Mais, à supposer qu'elle ne connaisse ni la rhétorique ni la grammaire de son art, comme elle en possède l'éloquence et la poésie! comme elle aime son rôle, quand elle l'aime! comme elle le fond dans le tissu de son âme et dans toutes ses fibres! La vie ne lui est plus rien que ce rôle. Tout l'univers tient pour elle dans l'espace en planches de quelques pieds carrés où elle vit le drame qu'on croit qu'elle joue. Les inspirations les plus subtiles, les plus délicates, les plus téméraires du génie féminin jaillissaient d'elle à chaque instant, l'autre soir : simplicité, justesse, audace, elle avait tout. Ce qu'on doit le plus admirer dans Mme Sarah Bernhardt, ce n'est pas ses effets du quatrième acte, quand elle s'empoisonne et meurt : ces sortes d'effets appartiennent à un art relativement facile. Une comédienne jeune et de figure aimable, qui n'aura ni la science consommée ni la spontanéité géniale, en fera presque autant, pourvu qu'elle soit bien stylée par un directeur comme M. Koning et comme M. Perrin; sa mort sur la scène paraîtra même ou plus touchante ou plus terrible, parce que le poison détruira en elle plus de jeunesse et de plus beaux contours. Ce par quoi Mme Sarah Bernhardt ravit et subjugue, c'est la tenue générale du rôle, de la diction et des gestes. C'est une inépuisable série de riens incomparables. Dans la grande scène avec Loris, au deuxième acte, il faut qu'elle passe par des nuances diverses d'amour, de haine et de colère. Ses attitudes sont toutes d'une beauté souveraine.

Il y a un moment, après l'aveu du meurtre, où le comte

Loris lui dit : *Vois! je te fais horreur!* Elle répond : *Oh! pas à ce point!* L'intonation qu'elle met dans ces trois mots sera bien discutée. C'est une intonation qui frise la gaminerie ; et c'est ce qui paraît bien hardi dans un tel moment. Elle n'y a point pensé : cela lui est venu ainsi. L'instinct qui est en elle l'a avertie qu'elle ne devait pas essayer de dire cet : *Oh! pas à ce point!* comme Chimène dit : « Va ! je ne te hais point ! » Hardiesse heureuse! vulgarité superbe ! Le ton vulgaire, loin de heurter les angoisses de la situation, y est aussi accommodé que possible, parce que la vulgarité est ici ce qu'il y a de plus hautain ; parce que celle qui parle ainsi d'elle-même est une grande dame engagée dans une aventure de casse-cou; parce que cette grande dame est Russe et fanariote; parce qu'elle ne peut plus se dissimuler les étranges perplexités de son cœur; parce qu'elle s'en venge et s'en soulage en les raillant et en les bafouant.

V.

Oserais-je adresser à Mme Sarah Bernhardt une critique, légère et pourtant assez grave? Je tremble de l'oser quand je songe à cet appareil nerveux si sensible, qu'il a sauté tout d'un trait des bords de la Seine aux chutes du Niagara parce qu'un beau jour le plus courtois d'entre les critiques s'était montré plus tiède que de coutume dans l'éloge. Cependant il faut parler. Je conseille à Mme Sarah Bernhardt de se défier de ses robes.

La robe usurpe chaque jour un peu plus de place au théâtre, et j'en suis fâché. Le grand inconvénient de tant de falbalas, c'est que l'actrice en scène ne peut s'empêcher de sentir qu'elle les porte. Le commun de ces dames les exhibent avec une satisfaction sans déguisement. Des comédiennes sérieuses en oublient quelquefois les exigences de leur personnage. Mme Sarah Bernhardt elle-même, qui est tout entière la proie de son rôle, a çà et là des éclairs de distraction pour ses robes. Deux ou trois fois, lundi soir, elle a subordonné son geste et son attitude à la préoccupation de faire valoir les chefs-d'œuvre de son couturier. Eh bien, franchement, ce n'était pas la peine! Sa robe du quatrième acte ferait très bien pour une Chinoise de paravent. Celle du deuxième acte est tout bonnement immense. Ce n'est rien que de le dire ; il faut le voir. Un tohu-bohu de couleurs qui fait perdre la tête aux yeux ! M. Arnold Mortier, l'historien spirituel et imaginatif des premières représentations, a vu cet arlequin-là vert, rouge, rose, noir et violet. Je l'ai vu vert, jaune et blanc, avec je ne sais quel tas de fleurs au côté gauche et des paquets inénarrables de rubans, de peluche et de crevés. Quel est, juste ciel! le caporal tailleur du 3me Margouillats qui a pu fabriquer un pareil monument! On a dit dans les journaux, avant la représentation, que Mme Sarah Bernhardt se fournit maintenant à Vienne. Ce n'est pas possible. Elle se fournit à Anspach, à Kœnigsberg, à Memel, dans le Thal du vieux Munich. C'est l'idéal d'une toilette bavaroise pour un gala à Festsaalbau. Il fallait bien que que Mme Sarah Bernhardt nous rapportât quelque chose de ses voyages!

J.-J. Weiss.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Nous avons eu occasion de parler des *Essais de Macaulay* il y a trois mois à peine, quand parut le nouveau volume de la traduction de M. Guillaume Guizot. Nous avions insisté particulièrement sur les portraits des historiens grecs ou romains, remarquant le sans-façon et même l'irrévérence avec laquelle le *prince des essayistes,* comme on l'appelle invariablement, traitait ces demi-dieux de l'antiquité. M. Guizot, quand il aura achevé sa remarquable traduction, nous donnera un volume consacré tout entier à ses appréciations personnelles. M. Paul Oursel, qui, lui aussi, a le culte de Macaulay et une préférence pour ses *Essais,* a tenu à prendre les devants. Il vient donc de publier un volume (1) consacré à ces articles de Revue que leur auteur jugea sévèrement jusqu'à la fin de sa vie et qu'il n'avait jamais considérés que comme une préparation à son grand ouvrage historique. Parmi ces essais, ceux sur lesquels nous avions surtout appuyé en parlant de la traduction de M. Guizot, et parce qu'ils sont les moins connus et parce qu'ils ont une originalité singulière de ton et d'allure, inspiraient à Macaulay quelques regrets et comme un remords. Voilà pourquoi il n'avait pas voulu qu'on les réimprimât quand on réunissait ces articles épars dans vingt recueils différents. Voilà pourquoi aussi M. Paul Oursel ne les a pas exhumés et s'est arrêté seulement sur ceux des *Essais* que Macaulay, sans en être enthousiasmé, ne croyait pas indignes de sa gloire. Ainsi resserré, le champ d'étude est vaste encore.

Ces essais nous conduisent, en effet, à travers les trois derniers siècles de l'histoire d'Angleterre et entrent plus d'une fois dans l'histoire des autres pays; en même temps, ils touchent à une foule de questions littéraires, politiques, philosophiques et morales. En les suivant, nous assistons à l'évolution de l'auteur, nous notons les changements que subissent ses sentiments et ses idées, nous mesurons les progrès que l'âge amène dans l'esprit et même dans le caractère de l'écrivain. M. Oursel — et c'est là le mérite et aussi l'attrait de ces délicates études — a trouvé là l'occasion d'une pénétrante analyse psychologique. Ce n'est pas l'écrivain seul qu'il nous fait connaître; c'est aussi l'homme. Nous avons ainsi comme une série de portraits de Macaulay. Le voici d'abord dans le vif éclat de la jeunesse : l'air sérieux déjà, mais dans les yeux une expression de malice, la lèvre entr'ouverte comme pour laisser passer quelque trait humoristique; dans l'ensemble je ne sais quoi de cavalier et de provocant. Puis le voici plus grave, d'air plus réfléchi, sans rien de morose cependant ni de pédantesque; le regard toujours vif et perçant. Pour être moins juvénile, l'ardeur ne s'est pas éteinte. Si les années mettent au front quelques

(1) *Etude critique sur les Essais de Macaulay,* par Paul Oursel. — 1 vol. Paris, 1882. Hachette et Cie.

rides, toujours on sent circuler à fleur de peau un sang vif et chaud. On reconnaît l'homme qui apportera dans quelque sujet qu'il traite une sorte de passion personnelle. Ce n'est pas un professeur; c'est un *dissecteur* et même un lutteur. Il est de la race des écrivains militants. Vous trouvez en lui l'étude, la méditation, la conviction raisonnée, mais aussi un tempérament. Il lui faut des adversaires, et il provoque volontiers parce que, dans l'ardeur du combat, il sait bien qu'il va s'animer et trouver des forces nouvelles. Les armes qu'il emploie ne sont pas des armes de rencontre ou forgées à la hâte; non, son arsenal est depuis longtemps garni au prix d'un long et patient travail; mais, ces armes, il veut que quelqu'un en sente le poids. Aussi, gare à l'erreur, à l'ignorance, au préjugé! C'est contre eux qu'il va s'escrimer; et en frappant d'estoc et de taille il ne se préoccupe pas seulement de dépenser sa force ou de la faire admirer; il se propose un but plus noble : rendre service à l'humanité. A l'exemple de Thésée, il purge la terre — avec une massue parfois, comme Thésée, le plus souvent avec un cimeterre un peu massif, mais manié si rapidement qu'il lance des éclairs.

Amour du combat, amour de l'humanité, passion du vrai, tels sont les traits dominants. Il faut y joindre la préoccupation constante de la morale. Jamais il ne fait fléchir les principes. Il n'est pas, dit très justement M. Oursel, de l'école historique, qui s'asservit au culte des héros. On pourra trouver même que la morale le préoccupe trop exclusivement; ainsi, quand il y réduit toute la philosophie dans son *Essai sur Bacon*.

Les procédés cavaliers de style, l'usage fréquent des comparaisons empruntées à la vie bourgeoise, enfin ce sans-façon que nous signalions dans les études sur l'antiquité, on le retrouve dans ces essais, un peu tempéré cependant. Les images sont encore familières, mais non plus irrévérencieuses. Il y en a d'un pittoresque et d'un piquant singuliers. Vous trouverez sur ce style original d'excellentes remarques dans l'étude de M. Oursel.

Elle vaut, en effet, d'être lue. Un peu trop d'analyse peut-être, un trop grand luxe de divisions : biographie; essais littéraires; essais philosophiques et politiques; essais historiques. J'aurais, pour ma part, mieux aimé un tableau d'ensemble, une histoire de Macaulay et de ses œuvres plutôt que quatre histoires; mais l'étude y gagne peut-être en clarté. Je n'aurais pas réclamé non plus si le style avait eu un peu du pittoresque et du piquant de celui de l'*essayist* anglais : il est, du moins, naturel et solide.

On peut prédire à ce travail consciencieux et intéressant une couronne académique.

II.

En avant! *Amhra!* comme disaient les Gaulois nos pères et comme on dit aujourd'hui à l'Odéon. En avant! Telle est la devise de M. Victor Tissot, l'infatigable voyageur qui a résolu le problème du mouvement perpétuel. Après nous avoir emmenés avec lui en Prusse, en Autriche, en Russie, il nous conduit aujourd'hui en Hongrie, de l'Adriatique au Danube (1). Il a tout vu, tout exploré, étudié les mœurs, dessiné les costumes, pénétré les secrets des gouvernements, comparé les lois et les institutions, toujours en courant. Son carnet de notes se remplit avec une rapidité extraordinaire; de retour en France, il le vide sans y rien laisser. On peut trouver que ces impressions à la vapeur ne se traduisent pas toujours en un langage bien littéraire. Oui, c'est aussi du style à la vapeur : mais, par cela même, on sent que tout cela n'a pas été arrangé, dramatisé, embellì. La note est toujours sincère. Le voyageur a beau revenir de loin : ce n'est pas lui qui ment, mais le proverbe. Des héliogravures, des gravures, des dessins nous mettent sous les yeux ce que la plume n'avait pas eu toujours le temps de peindre. Le livre a paru hier; M. Tissot doit être en route aujourd'hui vers de nouveaux climats. En avant! *Amhra!*

III.

M. Gaston Tissandier a le noble dessein d'instruire la jeunesse en l'amusant. Il lui présente donc comme modèles les héros du travail (2). Tous n'ont pas un nom qui retentisse dans l'histoire. Des humbles, des obscurs bien souvent, ces travailleurs, mais qui ont bien mérité de l'humanité par des découvertes utiles, par l'essor imprimé au commerce et à l'industrie. Une machine qui épargne à l'ouvrier des travaux dangereux, voilà un titre aussi glorieux que des victoires gagnées. Et cependant M. Tissandier n'affiche pas un injuste dédain pour les conquérants, ni non plus pour les poètes, les philosophes, les artistes. Il trouve dans leurs rangs des héros du travail dignes d'être proposés comme modèles. Napoléon Ier, Malherbe, Littré, Paganini figurent honorablement dans son musée à côté de Richard Lenoir et de M. Pierre Giffard. Je regrette de ne pas trouver même un buste de Jacquard; mais enfin la galerie est déjà immense et bien remplie. Pour apprécier avec une égale compétence les musiciens, les poètes, les peintres, les capitaines, les inventeurs qui ont créé l'*injecteur* pour les locomotives, il faudrait soi-même être un génie universel : M. Tissandier n'a pas sans doute cette prétention. Je ne le contristerai donc pas en disant que son livre est une œuvre de seconde main, quelque chose comme le *Bouillet* des gloires de l'humanité; un *Bouillet* illustré.

IV.

Parmi les réimpressions, signalons l'*Aminte* du Tasse (3), traduction du sieur de La Brosse, précédée d'une préface très intéressante de M. H. Reynald, et *les Facétieuses nuits de Straparole* (4), traduction du XVIe siècle, celle de J. Louveau

(1) *La Hongrie*, par Victor Tissot. — 1 vol. Paris, 1883. Plon et Cie.

(2) *Les Héros du travail*, par Gaston Tissandier. — 1 vol. Paris, 1883. Maurice Dreyfous.

(3) Le Tasse, *Aminte*. — 1 vol. Paris, 1883. Librairie des bibliophiles.

(4) *Les Facétieuses Nuits de Straparole*. — 4 vol. Paris, 1883. Librairie des bibliophiles.

et de Pierre de Larivey. Ce sont des merveilles de typographie, comme tout ce qui sort des presses de M. Jouaust. Les *nuits de Straparole* ne sont pas toutes si facétieuses qu'elles le prétendent. Il y a là un certain nombre de récits assez fades au milieu d'autres qui, eux, sont trop salés. Quant aux énigmes que proposaient les conteurs à la société, l'anecdote terminée, on sait qu'elles présentent un double sens, l'un scandaleux, l'autre inoffensif. C'est ce dernier que donne invariablement l'interprète; mais c'est le premier qui se présente d'abord. Ces quatre charmants volumes ne sont donc pas destinés à être donnés en étrennes à tout le monde : Enfants, n'y touchez pas ! comme dit la vieille romance.

V.

M. Henri Rabusson vient de débuter dans les lettres par un coup d'État. Son roman, *Dans le monde* (1), obtient un vif succès et un succès mérité. De l'observation, du trait, un style qui pétille, des figures lestement dessinées, une allure cavalière, voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer l'accueil fait par le public. Je suis charmé, moi aussi; et cependant, tout en applaudissant avec tout le monde, je fais quelques réserves. Ce qui — je ne dirai pas me scandalise — mais tout au moins m'inquiète, c'est la hardiesse de certaines peintures et surtout le sourire qui voltige perpétuellement sur les lèvres du peintre. Ses héros, hommes et femmes, n'ont pas le moindre souci de la morale, et lui, il les regarde faire les vilaines choses qu'ils font sans même paraître étonné. On croit qu'il va leur crier : Eh bien, eh ! dites donc, là-bas ! Point du tout : il les encourage presque : Ne vous gênez pas, mes enfants ! Les gros péchés lui semblent peccadilles, comme à un homme qui en sait bien d'autres sur le compte de l'espèce humaine. Qu'est-ce que cela, mon Dieu? Bagatelles, et il n'y a pas de quoi faire du bruit ! Voici une jeune veuve qui se rend à la première sommation — oh ! avec elle, les choses ne traînent pas : — M. Rabusson sourit. Le vainqueur abandonne sa conquête pour chercher d'autres proies : M. Rabusson sourit. Que voulez-vous? c'est un Adonis et un Hercule, ce charmant militaire, nous dit-il d'un air indulgent; voyons, vous le savez bien ! Et en effet, nous le savons, car il nous l'a montré marchant dans les rues de Versailles, et si bien montré qu'il l'a presque déshabillé en pleine rue. Oui, nous avons connu tout d'abord son anatomie, et, quand M. Rabusson nous a dit : « Hein ! un *beau mâle !* » lecteurs et lectrices ont été forcés d'en convenir. Puis, quand M. Rabusson nous mène dans le monde, Dieu sait les plaies, les infirmités, les tares, les maladies morales qu'il nous fait voir, mais toujours en souriant ! Le sang-froid et l'indifférence d'un médecin qui, nous promenant à l'hôpital Beaujon, nous dirait : C'est bien autre chose à la Salpêtrière ! — Voilà ma seule objection à ce roman très original, très distingué; mais elle a sa valeur. La morale et moi nous gémissons.

(1) Henri Rabusson. *Dans le monde.* — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

VI.

La morale ne gémira pas du roman de M. Hippolyte Verly, *Spada la rapière* (1). Vive Dieu ! Pâques Dieu ! voilà un héros à la d'Artagnan et à la Porthos qui donne de fiers coups de cimeterre. Il assiège des villes, prend des citadelles, met en fuite des bataillons à lui tout seul. On le tue quatre ou cinq fois; mais il n'en meurt pas. Très animé, très amusant, ce récit de cape et d'épée. Au début, on croyait qu'on allait assister aux rivalités des riches bourgeois flamands et des barons, et que le roman allait verser dans l'histoire ; mais non, il y a juste ce qu'il faut d'histoire pour fournir un cadre favorable et rendre vraisemblables les exploits matamoresques du héros.

VII.

M. Garrisson, un jeune poète de vingt-six ans — il nous dit lui-même son âge, le coquet, ce qui est une façon d'intéresser les dames, — vient de publier ses rêves et ses déceptions, ses joies et ses douleurs de la vingtième année sous ce titre : *le Pays des chênes* (2). Ce titre sévère faisait craindre un druide, et nous trouvons un sylvain. Plus mélancolique que rieur, ce sylvain ; mais, sans mélancolie, est-on poète? Ne nous étonnons donc pas s'il fait volontiers crier sous ses pieds les feuilles mortes des grands arbres et s'il aime à errer parmi les tombes. Quand il rencontre quelque dryade plus sensible que vertueuse et que, fatigués d'une conversation très animée, ils s'étendent languissants sur la mousse, savez-vous à quoi il rêve? A la mort. Ah ! si ce sommeil pouvait être le dernier sommeil ! Et il s'indigne de se réveiller.

Pourquoi nous rendre à l'amère existence?
Nous mourrions alors sans résistance,
Car nous aimons.

La dryade est-elle désolée également, au réveil? il ne nous le dit pas. Jeune et désenchanté sylvain, homme des bois qui avez lu Schopenhauer, est-il bien vrai que vous regrettiez si amèrement de ne pas mourir? Je trouve ailleurs certaines notes païennes qui m'en feraient douter, car cette haine de la vie n'est pas un sentiment païen. Oui, en vos vers on sent parfois comme une exubérance de forces et la plénitude de la vie. Il semble alors que vous respirez à pleins poumons l'air de la forêt. Avouez donc qu'au fond vous êtes heureux d'entendre le vent qui chante dans le feuillage, le sourd murmure de la sève qui monte et ses détonations quand elle fait éclater l'écorce des chênes. Ces expansions vivifiantes de la nature, vous les ressentez en vous; votre cœur bat plus vite, votre sang bout dans vos veines; ces parfums de la forêt, vous

(1) Hippolyte Verly, *Spada la Rapière.* — 1 vol. Paris, 1883. Sandoz et Thuillier.

(2) Gaston Garrisson, *le Pays des chênes*, poésies. — 1 vol. Paris, 1882. Alphonse Lemerre.

en êtes enivré ; et alors vous n'aspirez pas à la mort. Avouez-le, croyez-moi : cette association intime avec la nature, voilà qui est plus original que l'éternelle et inévitable soif de la mort et la mélancolie et la désespérance.

Le dirai-je même ? Quand vous êtes vous, et non le faux désabusé, le jeune sylvain et non le vieillard de vingt-six ans, vous m'effrayeriez plutôt par vos enthousiasmes pour toute force qui se déploie, par votre adoration toute païenne de la matière. Ce n'est pas votre âme qui chante alors en vos vers, mais la voix puissante de la nature. Et que vous le dites bien !

Allez, allez, mes vers ! Par les sentiers fleuris
Je vous ai récoltés et je vous ai nourris
De l'arome des hautes herbes :
Ensemble, bien des fois, au clavier des moissons
Nous avons écouté d'harmonieux frissons
Éveiller la chanson des gerbes.

Oui, c'est bien cela, et c'est ce qui fait l'originalité de vos vers. Vous êtes un païen, et c'est tant mieux : cela nous change. Voyez même si vous n'allez pas un peu loin. L'admiration pour toute expansion de force doit-elle demeurer indifférente à l'élément moral, à ce qui peut donner à ces forces un caractère de dignité? Voici, par exemple, se suivant immédiatement (page 12, page 13), deux nocturnes d'amour : le premier en l'honneur d'un brillant cavalier et d'une belle jeune fille ; le second en l'honneur d'un matou et d'une chatte. Eh bien, la voix du poète est tout aussi émue quand elle chante les retentissantes amours du matou. Il regarde avec admiration l'échelle de soie de Roméo et de Juliette, et avec une admiration égale la gouttière de Minette et de Raminagrobis. Non, M. Garrisson n'est pas un mélancolique, c'est un païen. Si j'ai insisté un peu longuement sur mes chicanes — et peut-être, après tout, ai-je tort : peut-être M. Garrisson est-il un vrai désolé, un désespéré incurable, — c'est que ce volume de début ne m'a pas semblé une œuvre banale.

VIII.

Voici un autre poète, M. Aulagnier, qui ne vit pas, lui, dans les forêts, mais dans son cabinet, ayant autour de lui non des chênes, mais les *Chansons du Caveau* et l'*Almanach des Muses* — peut-être aussi un *Dictionnaire des rimes*. Mais non ; M. Aulagnier doit voir la rime accourir d'elle-même. Oui, évidemment, il parle en vers comme Ovide, sans y songer. Sa facilité, une facilité excessive, abusive, voilà ce qui caractérise son recueil : *Fleurs de pensée* (1). Outre cela, l'abus de la mythologie. Le signalement est suffisant, n'est-ce pas? Vous voyez cela d'ici.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Fleurs de pensée*, par Adolphe Aulagnier. — 1 vol. Paris, 1882. A. Ghio.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Je n'ai pas à parler de Louis Blanc, d'abord parce que M. Ulbach s'est réservé cet illustre mort pour samedi prochain, et puis parce qu'en ce moment on ne peut pas plus s'occuper de Louis Blanc que de Me Lachaud. Au sujet du célèbre avocat, M. Oscar de Vallée, son confrère et coreligionnaire politique, avait dit tout ce qu'il y avait à dire dans une lettre adressée au *Gaulois* et que, mardi matin, ce journal annonçait ainsi : « Sa vraie place eût été en tête de nos colonnes. L'événement littéraire d'hier nous oblige à le renvoyer à la seconde page. » Eh bien, le même événement m'obligerait à ajourner l'oraison funèbre de Louis Blanc, si j'en avais fait une : tout disparaît devant *Fédora*.

C'est *Fédora* qui remplit tous les journaux ; c'est pour *Fédora* que les critiques, les reporteurs et les *interviewers* de toute espèce ont noirci tant de papier blanc ces jours-ci. Il y a eu, le lendemain de la première représentation de cette pièce, une crue d'articles encore plus effrayante que celle de la Seine : les grands événements politiques de ces dernières années, la constitution de la république, le coup d'État du 16 mai, la mort de Thiers, la démission du maréchal de Mac-Mahon n'avaient pas donné lieu à un pareil débordement de rédaction.

Je parle, bien entendu, des journaux du matin comme *le Figaro, le Gil Blas, l'Événement*, comme le journal que je citais tout à l'heure et qui, indépendamment du compte rendu et d'un long extrait de la pièce, ne consacrait pas moins de quatre colonnes à la chronique des petits faits de la soirée. Cette chronique comportait plusieurs divisions : *Chez Sardou. — Chez Sarah Bernhardt. — l'Entrée du Théâtre, — La salle avant les trois coups, — La pièce* (c'est-à-dire ce qui y touche : meubles, costumes, décors), — *Sur la scène* (incidents divers, propos de coulisses, description de la loge de Sarah Bernhardt, nom des personnes qu'on y a vues..., etc.), — *Ce que produira Fédora*.

Voilà pour la représentation. La veille, le *Gaulois* avait publié un supplément spécial comprenant une lettre de Mme Sarah Bernhardt sur ses impressions personnelles, un entretien de M. Sardou avec un reporteur qui l'avait circonvenu « par une tactique pleine d'astuce », une lettre du même, le fac-similé d'une page du manuscrit de *Fédora*, et huit croquis de Mlle Abbéma représentant le célèbre auteur dans diverses positions : Sardou suivant la répétition de sa pièce, Sardou faisant une interruption, Sardou réglant un jeu de scène, Sardou lunchant avec ses interprètes, Sardou choisissant des étoffes, Sardou plaçant des meubles..., jusqu'au Sardou *après la première*, un Sardou enveloppé de rayons comme le dieu Apollon lui-même.

Quel autre sujet de chronique oserait-on aborder à côté de celui-là ? Nous ne nous passionnons plus que pour les choses et les gens de théâtre, voilà qui est bien certain. Si,

à cet égard, les feuilles d'informations ont dépassé toute mesure, c'est que leurs lecteurs les y ont encouragées; et, d'autre part, en donnant tant d'importance aux affaires de coulisses, les journaux en question ont développé dans ce sens le goût du public parisien.

Partout où vous allez, à un dîner, dans un salon, vous n'entendez parler que de la pièce en vogue ou de celle qu'on va jouer. « Étiez-vous au *Roi s'amuse?* » disait-on il y a quinze jours. « Avez-vous vu *Fédora?* » demande-t-on aujourd'hui. Et voilà une conversation engagée, conversation générale dans laquelle chacun peut placer son mot sans que la maîtresse de la maison ait à craindre que la discussion ne tourne à l'aigre, comme cela ne manquerait pas d'arriver si l'on parlait politique.

En somme, le champ est vaste. Sans compter la pièce, qui donne lieu à d'amples réflexions, la personnalité de l'auteur et celle des artistes se prêtent à bien des commentaires. Croyez-vous qu'une femme comme Mme Sarah Bernhardt-Damala, comédienne, peintre, sculpteur, épouse, mère et directrice de théâtre, ne suffit pas à défrayer les propos de toute une table?

Et puis, il y a les toilettes!...

II.

Ah! les toilettes!... Quel interminable chapitre!...

C'est au théâtre maintenant que se livrent les grandes batailles entre les couturiers français et les couturiers étrangers. Car il y a bataille; vous ne l'ignorez pas, si vous avez lu tout ce que les journaux ont raconté précisément au sujet des robes que Mme Sarah Bernhardt porte dans *Fédora*.

Vous savez, vous devez savoir que l'actrice avait commandé ces robes au célèbre... — appelons-le Auguste, — au célèbre Auguste. Ce grand artiste avait accepté la commande et il s'apprêtait à l'exécuter, lorsqu'il apprend que Mme Sarah Bernhardt a commandé en même temps d'autres toilettes à une couturière viennoise!

Le fait s'était déjà produit à l'occasion de l'unique représentation de *la Dame aux Camélias*, donnée à la Gaîté, et — notez ce point — dans les comptes rendus de cette représentation *la couturière viennoise avait seule été nommée!*

Vous comprenez qu'Auguste ne pouvait pas accepter pour la seconde fois un affront pareil. Ce couturier n'a pas seulement l'âme d'un véritable artiste; il a aussi, il a surtout le cœur d'un sincère patriote; il est Français, et très Français; c'est notre amour-propre national qu'on offensait dans sa personne. Auguste déclara à Mme Sarah Bernhardt qu'il ne travaillerait pas concurremment avec une maison étrangère. A elle de choisir entre l'Autriche et son pays!

Quelques amis s'interposèrent pour amener une entente entre le couturier et l'actrice.

— Que vous importe, lui disait-on, que Sarah Bernhardt mette une toilette de Vienne après une toilette de Paris? La différence sera tout à votre avantage!

— Non! répondait Auguste, il ne m'est pas permis de laisser dire qu'une maison étrangère a pu se mesurer avec la mienne, même pour être battue!

Et comme on objectait que la lutte pouvait se produire sur un autre terrain :

— Et où donc? s'écria Auguste frémissant. Est-ce dans le monde, dans les réceptions officielles, aux soirées de l'Élysée?... Hélas! ce n'est plus là qu'on lance les grandes toilettes qui donneront le ton au monde entier. C'est au théâtre seulement que nous pouvons montrer ce que nous savons faire, que nos « compositions » peuvent s'imposer en même temps que l'œuvre dramatique au succès de laquelle nous contribuons si puissamment! Et vous voulez que nous, nous abdiquions au moment où l'Europe et l'Amérique ont les yeux sur nous?... Vous nous dites de nous retirer, de laisser la place à d'autres!... Vous trouvez naturel que les maîtres de l'art français, les Sardou, les Dumas, les Meilhac, les Pailleron collaborent avec des couturiers venus de Vienne ou d'Odessa?... Non! non! Si les actrices parisiennes croient bon de se faire habiller par des faiseuses étrangères instruites à notre école, qu'elles restent avec ces fournisseuses exotiques; nous verrons ce que leur réputation y gagnera! Mais quant à nous, les initiateurs du grand art, nous devons nous tenir en dehors de ces compromis scandaleux et mourir plutôt que de laisser éteindre dans notre main le flambeau du goût français!

Voilà, à peu de chose près, les propres paroles d'Auguste.

Vous voyez que la question était des plus graves!

Je n'ai pu savoir encore comment elle avait été définitivement résolue, si le grand couturier était revenu sur sa noble résolution ou si Mme Sarah Bernhardt s'était résignée à se faire habiller par un autre artiste de Paris, pour ne pas perdre les toilettes commandées à Vienne. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ces toilettes ont subi d'étranges fluctuations. Celles de la répétition générale ne ressemblaient pas, paraît-il, à celles de la première représentation. Où étaient les bonnes, où étaient les vraies?...

Voir plus haut ce qu'en pense M. Weiss.

III.

Je voudrais pourtant dire deux mots des souscriptions organisées en faveur des inondés. Elles n'ont pas encore atteint un gros chiffre, et il est à craindre que l'élan ne s'arrête là. Tant que les eaux montaient, on s'apitoyait volontiers sur le sort des pauvres gens qui allaient se trouver sans asile et sans travail; mais il a suffi que le niveau de la Seine baissât de 15 centimètres pour que la commisération publique décrût presque aussitôt dans des proportions bien plus grandes.

« Ils ne sont plus inondés! » répond-on à ceux qui sollicitent des secours pour les victimes des inondations. Parce que le fléau devient moins effrayant, il semble que ses ravages n'ont pas eu lieu; l'eau est venue, elle s'en retourne ;

tout est bien qui finit bien; retournons à nos affaires et ne nous occupons plus des malheureux que cette eau fantasque a ruinés.

En revanche, l'infortune de M. Paul Féval a ému et émeut encore un certain nombre de personnes. Question de mode et de mise en scène. Ce désastre-là a été bien présenté, et je dirai même bien lancé par un journal qui s'entend à faire du bruit. Mon Dieu! je suis persuadé que l'intention première était exclusivement charitable; elle émanait d'un jeune romancier au cœur chaleureux, à l'imagination ardente, et la sincérité de cet écrivain, déjà lauréat du prix Montyon, ne pouvait être suspectée par personne. Mais un autre journal vint se mettre à la traverse de cette bonne œuvre en prétendant que rien ne la justifiait, que tout le malheur de M. Paul Féval venait de ce qu'il avait pris à bail un petit hôtel dont le loyer coûtait six mille francs, et qu'il tremblait à la pensée d'abandonner cette demeure pour un logement plus modeste. Naturellement ces sortes de misères, si elles ne nous laissent pas froids, ne nous touchent que médiocrement. Le journal mis en cause riposta avec vivacité, et l'on eut alors l'impression que cette affaire de charité allait prendre la tournure d'une misérable querelle de boutiques.

L'affaire n'en était pas moins lancée. Le jeune romancier, dans sa bonne foi et son activité, lui avait donné une impulsion énorme en faisant appel à toutes les célébrités de la littérature et des arts et en constituant un comité composé des noms les plus illustres. Ces hommes éminents furent un peu quinauds, comme auraient dit nos pères, lorsqu'ils s'aperçurent qu'on les avait réunis avec autant de précipitation que de solennité. La situation de M. Paul Féval, sans être prospère, n'était pas désespérée, et l'histoire du petit hôtel se trouvait être à peu près vraie. Mais le comité était constitué; il ne pouvait se dissoudre sans avoir rien fait... Et voilà comment l'auteur des *Mystères de Londres* touchera une pension qui l'affranchira des affres du déménagement.

On avait songé aussi, paraît-il, à organiser une représentation à son bénéfice, et l'on raconte que les directeurs du nouvel Éden, établissement profane s'il en fut, avaient offert leur salle pour cette bonne œuvre. En venant ainsi au secours d'un écrivain connu pour ses accointances avec le Sacré-Cœur, ils espéraient appeler sur le lieu de plaisirs qu'ils vont inaugurer la protection ou tout au moins l'indulgence divine. Cette pensée paraîtra impie aux vrais croyants; à ceux qui savent combien les entrepreneurs de spectacles sont superstitieux, elle semblera tout simplement ingénieuse.

X...

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DEUX RÉVOLUTIONS, COUP SUR COUP, A CONSTANTINOPLE; COMPLOT FICTIF; RÉINSTALLATION DE SAÏD PACHA. — PREMIERS ÉCHECS DU MARÉCHAL SERRANO; POINTS NOIRS EN ANDALOUSIE. — DÉFAITE PARLEMENTAIRE DU PRINCE DE BISMARCK.

I.

Bien fin qui a compris quelque chose à la double révolution de sérail — oui, de sérail, puisque le grand eunuque s'y est vu mêlé — qu'à moins de quarante-huit heures d'intervalle les dépêches de Constantinople nous ont signalée! Nous avons préféré attendre des correspondances un peu détaillées avant de déchiffrer cet imbroglio. Même ces correspondances interrogées, ce n'est point petite affaire. En deux mots, voici toute la péripétie. Le 1er décembre, le grand premier ministre Saïd pacha, se rendant à la Porte, recevait communication d'un hatt impérial qui le *destituait* comme un vulgaire malversateur. En retour, le gouverneur de Broussa, Ahmed Vefik, la veille encore fort suspect et venu précisément pour se justifier d'avoir désobéi aux ordres de Constantinople, était élevé au *back-vekilat*. Le surlendemain, 3 décembre, le hatt du 1er était rapporté, Saïd rentrait en grâce et Ahmed Vefik retombait dans la défaveur : un vent de caprice l'avait amené, une autre brise l'éloignait. Singulier pays, n'est-ce pas, où ce dilemme est en permanence : ou grand vizir, ou les oubliettes!

Quant aux causes de cette volte-face suivant une autre volte-face, elles paraissent si futiles, si enfantines, que nous avons peine à ne leur point supposer des dessous. Ahmed Vefik serait, dit-on, une manière de vieux Turc, d'autant plus hostile aux Européens qu'il connaît mieux l'Europe, rude de manières, cassant, un ours parfait enfin, disent les lettres de Constantinople, à ce point qu'il refusa, dès son installation aux affaires, la visite des ambassadeurs accourus, selon l'usage, pour le féliciter. Perdre un portefeuille pour avoir trop tôt condamné sa porte, voilà ce que l'on a peine à juger vraisemblable. Nous croyons, nous, que ce second revirement s'explique, d'une façon plus naturelle, par la première de ces révolutions de palais. C'est donc sur celle-ci qu'il est utile d'insister.

La disgrâce de Saïd pacha, à Constantinople et dans les cours, avait surpris tout le monde. La raison déterminante de cette foudroyante destitution aurait été la découverte d'on ne sait quel obscur complot forgé de toutes pièces, assurent les clairvoyants, par Ahmed Vefik et ses amis. Tristement éclairé par l'exemple d'Abdul-Azis, le sultan Abdul-Hamid n'entend pas raillerie sur ce point. Il s'est si bien ému de cette conspiration, réelle ou imaginaire, qu'il a d'abord licencié sa maison militaire, renvoyé le « gardien de la porte de félicité » (périphrase pittoresque pour désigner officiellement le grand eunuque), fait jeter en prison ou banni nombre de coupables ou de supposés tels. Quant à l'organisateur du complot, il ne serait autre que Fuad pacha : aussi l'a-t-on arrêté sur l'heure comme inculpé de haute trahison.

Fuad est un général actif et jeune, un énergique adhérent du parti réformateur, un ami de « la jeune Turquie ». L'on assure qu'il a été plus étonné que personne d'avoir mérité le lacet d'honneur. Mais on se fait criminel comme cela, sans y songer, sans le savoir! Ce que c'est que de nous! — On conte ainsi l'origine de toute cette mésaventure, qui peut bien s'appeler la double méprise puisqu'elle a donné lieu à deux révolutions contraires. On prétend donc que Fuad, envoyé, il y a peu, à Vienne, pour remettre à l'empereur d'Autriche une décoration de la part du sultan, avait rapporté de légers fusils de sport et autres armes de chasse que Vienne fabrique ravissantes et qu'il est de mode d'y acheter. Osman pacha, l'intime ennemi de Fuad, était aux aguets. Qu'imagine-t-il? De faire *stopper* à la douane les caisses de mauvaise mine où ces armes étaient renfermées. Fuad est vif; il a la parole libre et prompte en un pays où la franchise exubérante n'est point réputée vertu. Il lui échappa des remarques acerbes, des exclamations sarcastiques, soigneusement recueillies et notées, plus soigneusement encore rapportées à qui de droit, et sans doute ayant fait boule de neige en chemin. Les choses ont donc été démesurément enflées; l'épisode a pris d'effrayantes proportions. Et c'est tout le pourquoi de l'arrestation de Fuad, de la chute de Saïd.

Abdul-Hamid n'a point tardé à comprendre le ridicule de ses frayeurs. Toute cette conjuration pour rire n'aura laissé d'autres traces que la proscription de pauvres innocents relégués en exil sur les côtes de la mer Noire. On ajoute qu'à l'occasion de tous ces incidents une correspondance importante aurait été saisie, qui mettait à nu l'extrême misère des temps et rejetait la principale responsabilité de ces malheurs sur le souverain lui-même, dont le despotisme absolu n'a pas laissé subsister le moindre fantôme de régime parlementaire. On suppose enfin que le sultan aurait compris dans quelle fâcheuse voie une politique antieuropéenne l'allait engager. Il a reculé devant la perspective d'une sorte de brouille générale avec les puissances. L'isolement ne peut qu'être funeste à un empire déjà physiquement si à l'écart. Saïd a donc été rappelé. Le hatt qui le réinstalle célèbre « sa sagesse et ses efforts dévoués et fidèles ». L'avant-veille on l'eût mené pendre. O nécessités de l'État despotique! Le sort d'un peuple est suspendu à l'incertaine et sinueuse volonté d'un maître aussi mobile en ses affections qu'en ses projets. A quand le prochain renversement de Saïd?

II.

Jusqu'à présent la campagne parlementaire ouverte par le maréchal Serrano n'a pas été triomphante. En être réduit à dissuader ses amis de prendre part au scrutin, si petit est le nombre des votes sur lesquels on peut compter! Quel découragement! Voilà pourtant où en est le duc de la Torre au Sénat. Son éloquence s'est brisée contre un mur de glace. On a écouté avec déférence le programme énumérant les réformes qu'il reproche au cabinet de n'avoir point soumises à l'examen du parlement : liberté de la presse, développement de l'instruction publique, décentralisation municipale, établissement du jury, mariage civil, émancipation coloniale. Le président du conseil, M. Sagasta, s'est choisi une position excellente. Ces progrès, il n'a eu garde de les combattre ; loin de là. Il a placé la querelle sur un tout autre terrain : De vous à nous, a-t-il dit en substance, point d'entente possible; la constitution de 1869, votre chimère, notre spectre, nous sépare. Et les libéraux dynastiques d'applaudir à cette réprobation, et les conservateurs, dont le maréchal avait, un peu hâtivement, escompté le concours, de faire chorus avec les libéraux.

Les motions serranistes (le mot est passé maintenant dans l'argot politique d'outre-Pyrénées) ont été rejetées à une majorité considérable. Enfin, lundi dernier, un membre de la majorité ministérielle, M. Pelayo Cuesta, ayant proposé cette formule d'ordre du jour : « Tout changement dans la Constitution existante serait contraire aux intérêts de la liberté et au désir manifeste du pays », la motion a été adoptée par l'unanimité de 120 votants. Les amis du duc de la Torre avaient pris — et sagement — le parti de s'abstenir.

Le désir manifeste de la nation, M. Pelayo Cuesta est bien heureux de le connaître. De mieux éclairés que lui renoncent à s'en enquérir. Ce que l'on sait bien, c'est que toute cette stratégie du maréchal Serrano se déroule en un fâcheux moment. Les mauvaises récoltes font redouter en Andalousie une famine. D'autre part, les généraux, cette force politique avec laquelle en Espagne on est encore tenu de compter, manifestent des velléités d'intervenir, à leur manière, c'est-à-dire à coups de *pronunciamientos*. Allez donc refondre les constitutions, rechercher le mode le plus durable d'accommoder les prérogatives royales avec la liberté, quand un sabre levé suffit pour renvoyer dans les limbes revendications libérales, parlement, ministres, réformes et réformateurs !

III.

Comme l'astronome de la fable, le prince de Bismarck, tout occupé de ce qui se passe aux antipodes, n'a pas le plus mince soupçon des réalités ambiantes. Ses ruses pour jouer le parlement germanique sont d'une innocence incroyable. Qui reconnaîtrait, à les suivre, le grand joueur diplomatique, l'infaillible dupeur de chancelleries? Ne sachant par quel moyen se venger de législateurs assez obstinés pour opposer un refus péremptoire aux lois économiques qui lui sont le plus à cœur, les solliciter de vouloir bien eux-mêmes faire litière de l'unique prérogative qui leur permette de tenir tête à sa toute-puissance, c'est là un procédé bien enfantin ! Pourtant, le génie du grand chancelier n'a su imaginer autre chose.

Le prince avait cru très subtil et ingénieux de présenter ensemble, sans crier gare, les deux budgets de 1883 et de 1884 à la commission de finances, excellent moyen de créer un précédent qui fît loi, tout en s'épargnant l'ennui de légiférer. Pensait-il que le Reichstag n'y prendrait garde? L'espoir serait par trop plaisant. Quoi qu'il en soit, le Reichstag s'en

est aperçu et a très mal accueilli la prétention. Le secrétaire d'Etat, M. Scholz, se croyant sans doute un Bismarck au petit pied, s'est permis des intempérances de langage excusables chez un homme tel que le prince, mais impardonnables de la part d'un sous-ministre sans passé. L'opinion du parlement, d'ailleurs, était faite. Le vote du budget est la seule raison d'être d'une assemblée législative; ce droit escamoté, elle est désarmée et sans prises sur l'exécutif. Aussi tous les partis soucieux de la dignité d'un grand corps, sécessionistes et cléricaux, libéraux et progressistes, et M. Windthorst et M. de Bennigsen, et M. Richter et M. Hamel, se sont unis pour refouler une tentative usurpatrice. M. de Bismarck devra se contenter d'un budget et réserver le second. Le gouvernement impérial cite volontiers les Écritures. Que n'a-t-il retenu la parole sacrée : « A chaque jour suffit sa peine » ?

GEORGES LYON.

NÉCROLOGIE

Anthony Trollope

L'Angleterre vient de perdre un de ses romanciers les plus goûtés. M. Anthony Trollope, que nous avons plusieurs fois présenté aux lecteurs de la *Revue* (1), appelait, par certains côtés de sa vie et de son caractère, la comparaison avec notre premier Alexandre Dumas. C'était une nature active, vivante, un écrivain alerte, un voyageur qui faisait avec aisance le tour du monde et racontait de même ce qu'il avait vu. Exacts ou non, ses récits brillants, spirituels, avaient toujours le don de plaire. Il en était ainsi de ses romans. Anthony Trollope observait les mœurs comme il observait les pays, c'est-à-dire en courant, et jugeait les travers de la société comme il jugeait ceux des peuples, un peu légèrement, mais d'une manière vive et agréable.

La famille Trollope tient depuis cinquante ans dans la littérature anglaise une place honorée. La mère et les enfants auront été de ces bons et laborieux ouvriers de la plume auxquels le public doit des jouissances saines, sans cesse renouvelées. M. Trollope père était un avocat de Londres. N'ayant pas rencontré dans sa profession le succès qu'il méritait, il se décida, vers 1830, à se transporter aux États-Unis. A cette époque, les mœurs américaines étaient encore peu connues en Europe. Le « pont jeté sur l'Atlantique » par Washington Irving ne voyait guère passer que des diplomates et des livres : pour une femme, le champ d'observation était neuf. On sait comment mistress Trollope, subitement convertie en femme-auteur par la nécessité de faire vivre sa famille, sut le défricher et le faire fleurir. Ses hôtes ne lui ont pas encore pardonné les critiques acerbes contenues dans son livre : *les Mœurs domestiques des Américains;* mais ces critiques, spirituellement faites et conformes d'ailleurs aux sentiments des Anglais, furent grandement du goût de ceux-ci. Mistress Francis Trollope avait rencontré là ce qu'on appelle un filon. A partir de ce moment, devenue écrivain national et populaire, elle voyagea pour observer et pour peindre les mœurs des pays étrangers. Elle vint à Paris, visita l'Italie, l'Allemagne, et finit par se fixer à Florence, d'où elle versa continuellement sur l'Angleterre un torrent de récits, moitié puisés dans la réalité, moitié créés par sa féconde imagination, récits qui, à sa mort, arrivée en 1863, composaient plus de cent volumes.

En 1840, son fils aîné, Thomas-Adolphe Trollope, commença d'écrire, et, six ans après, son deuxième fils, Anthony, entra à son tour dans le chemin tracé par sa mère. C'est une chose remarquable que ces trois écrivains, nous pourrions dire quatre — car la femme de M. Adolphe Trollope était, elle aussi, une femme de lettres, — aient été tous également heureux dans leur carrière, tous également féconds et agréables. Nous répétons à dessein ce mot, parce qu'aucun des trois ne nous paraît avoir franchi les limites de la littérature amusante. Les ouvrages d'histoire publiés par l'aîné des deux frères participent un peu du roman, et, quant à Anthony Trollope, quoiqu'il se soit essayé dans plusieurs genres, sa réputation n'est fondée que sur son talent de romancier.

Dans ce domaine, il était, croyons-nous, le premier du second rang. Moins ému que Dickens, moins mordant que Thackeray, moins brillant que Bulwer et moins profond que George Eliot, il avait cependant une teinture de chacun de ces maîtres, qui, jointe aux dons qui lui étaient propres, l'invention et la facilité, faisait de lui un romancier presque accompli.

Des trente ou quarante romans qu'il a produits et qui, réunis à ses récits de voyage, composent un bagage littéraire au moins égal à celui de sa mère, il n'en est pas un qui ne s'empare de l'intérêt du lecteur. Anthony Trollope a l'art par excellence du vrai conteur, cet art, un peu dédaigné de nos jours, mais si apprécié il y a vingt-cinq ans, d'enchaîner l'attention par la curiosité. Ses livres sont de ceux que l'on commence à lire à la lumière de sa lampe et que l'aube du matin vous surprend lisant encore. Depuis *les Macdermots de Ballycloran,* son premier roman célèbre, publié en 1847, jusqu'à *Mistress Scarborough,* dont les derniers chapitres sont encore à paraître, on peut affirmer que pas un volume d'Anthony Trollope n'a été mis de côté par un sentiment d'ennui.

M. Trollope était né en 1815. Longtemps attaché au département du service des postes, département qui l'avait à différentes époques chargé d'étudier et de négocier avec les pays d'outre-mer des conventions postales, il s'était depuis quelques années déchargé de ses devoirs publics et ne s'occupait plus que de ce qui était pour lui comme un autre devoir : charmer ses contemporains. Aussi répandu dans le monde, par ses relations personnelles, que dans le public par ses œuvres, invité, recherché partout, il était comme un foyer d'activité intellectuelle, foyer qui ne rayonnait pas très loin ni très haut sans doute, mais dont l'influence était heureuse parce qu'au fond, malgré ses prédilections pour le *high life,* M. Trollope était un esprit libéral. L. Q.

---

(1) Voy. la *Revue* du 20 octobre 1877 et du 4 octobre 1879.

ÉTRENNES 1883

La maison Hetzel

(24 OUVRAGES NOUVEAUX)

S'il faut croire avec Kant que le grand secret du perfectionnement humain gît dans le problème de l'éducation, on ne saurait donner trop de soins aux livres destinés à la jeunesse, ni trop d'encouragements à ceux qui réunissent toutes les qualités indispensables pour mener à bien cette utile entreprise. A ce titre, le *Magasin* et la *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation* de la maison Hetzel méritent une mention toute spéciale.

Le fondateur de cette précieuse collection n'est pas un éditeur éclectique, cherchant avant tout le succès et appliquant à la librairie les procédés ordinaires du métier; c'est un esprit élevé qui, dès le début de sa longue carrière, s'est rendu compte que le livre qui ne fait pas de bien ne peut que nuire, et que l'éditeur est responsable du résultat produit par ses publications. C'est un moraliste, un homme de bon propos, qui s'est proposé un but et qui applique à la réalisation de ce but toutes les ressources de l'esprit le plus fin et le plus cultivé.

De bonne heure il a compris qu'il n'est pas de petit sujet pour le véritable écrivain, et que le génie même peut se donner carrière dans les œuvres saines et fortes, douces et tendres, faites pour charmer à la fois le fils et le père, la mère et l'enfant. Il s'est adressé, pour poser les assises de sa *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation*, à Victor Hugo lui-même, qui lui a donné le *Livre des Mères;* à M. Victor de Laprade, qui lui a donné le *Livre d'un Père;* à M. Legouvé, qui lui a apporté *Nos Filles et nos Fils;* à Alexandre Dumas, à George Sand, à M. Octave Feuillet, à Charles Nodier, à Musset, à Michelet, à M. Jean Macé, à M. Jules Verne, qui a écrit pour lui toute son œuvre : trente ouvrages dès aujourd'hui populaires dans tous les pays et dans toutes les langues.

Puis sont venus : l'*Histoire d'un Enfant* (*le Petit Chose*), par M. Alphonse Daudet; *la Roche aux Mouettes* et *Madeleine*, de M. Jules Sandeau; *Sans Famille* et *Romain Kalbris*, de M. Hector Malot; les livres de P.-J. Stahl : *Contes et Récits de morale familière*, les *Histoires de mon Parrain*, l'*Histoire d'un Ane et de deux Jeunes Filles*, *les Patins d'argent*, *Maroussia*, *les Quatre Filles du docteur Marsh; la Comédie enfantine*, de M. Louis Ratisbonne; *les Aventures d'un Grillon* et *la Gileppe*, du docteur Candèze; *le Chalet des Sapins*, de Prosper Chazel; les beaux livres de Viollet-le-Duc : *l'Habitation humaine*, l'*Histoire d'une Forteresse*, l'*Histoire d'un Hôtel de Ville* et *d'une Cathédrale*, l'*Histoire d'un dessinateur; l'Histoire d'une bouchée de pain*, *les Serviteurs de l'estomac*, *les Contes du Petit-Château*, par M. Jean Macé; l'*Histoire d'une Montagne* et l'*Histoire d'un Ruisseau*, par M. Élisée Reclus; et enfin les *Voyages involontaires*, de Lucien Biart; la série de quatorze volumes des *Aventures de terre et de mer*, de Mayne-Reid, et cent autres ouvrages ayant qualité littéraire, où les lecteurs de tout âge sont assurés de trouver plaisir et profit.

Ainsi s'est formée peu à peu, en vingt ans d'heureux efforts, cette charmante collection qui représente, sous une forme aimable et souriante, la véritable encyclopédie de la famille, où nos enfants apprendront en s'amusant tout ce qu'il est bon et utile de savoir.

Tous les ans, la *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation* s'enrichit de vingt ouvrages nouveaux destinés aux différents âges de l'enfance et de la jeunesse. En tête des nouveautés de cette année, nous trouvons naturellement M. Jules Verne. M. Jules Verne est l'un des phénomènes littéraires les plus surprenants de ce temps. Quand on a lu *Cinq Semaines en ballon*, *le Tour du Monde en quatre-vingts jours*, *le Capitaine Hatteras*, *Vingt mille lieues sous les mers*, et tant d'autres, on se dit : Après nous avoir successivement promenés dans les deux mondes, au fond des océans, au centre du globe terrestre, et jusque dans l'espace sans bornes, comment trouver encore du nouveau? Eh bien, non seulement M. Jules Verne trouve du nouveau chaque année, mais aujourd'hui il en trouve pour deux romans. *L'École des Robinsons* et *le Rayon vert* (dessins de Benett) sont de tous points dignes de ses récits antérieurs, et dans une gamme entièrement neuve. Une édition spéciale donne les deux romans réunis.

M. André Laurie, qui nous a donné, l'année dernière, une fort curieuse étude de la *Vie de Collège en Angleterre*, poursuit la série commencée sur la vie scolaire dans tous les pays avec les *Mémoires d'un Collégien* (dessins de Geoffroy). Nous aurons ensuite : *Une année de collège à Paris*, puis des scènes de la vie scolaire à Berlin, à Florence, à Petersbourg, à Madrid. C'est là une idée qui ne pouvait manquer d'être goûtée, une comparaison utile et féconde à établir. Les *Mémoires d'un Collégien* sont un livre charmant, plein de gaieté et d'humour, d'observation fine et de souvenirs piquants.

On sait quels progrès M. Legouvé a fait faire, depuis quelque temps, à l'art de la lecture; c'est grâce à lui qu'elle fait partie aujourd'hui de l'enseignement public. Son beau livre de cette année : *la Lecture en famille*, est comme la synthèse de ses éloquentes leçons, et il aura ce double avantage d'offrir le précepte en même temps que l'exemple, dans des pages dictées par le goût le plus sûr et écrites avec une incomparable clarté.

Nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à donner les titres des autres ouvrages nouveaux publiés par la maison Hetzel : *les Épreuves de Norbert*, par S. Blandy, *Lucia Avila*, par M. Lucien Biart; *la Montagne perdue*, par Mayne-Reid; *le Théâtre de famille*, par A. Gennevraye; *Un Écolier américain*, par Aldrich et Th. Bentzon; les tomes II et III de l'*Histoire de France* et les tomes I et II de l'*Histoire de la Révolution* de J. Michelet; les deux volumes de la dix-huitième année (1882) du *Magasin d'Éducation et de Récréation; Christophe Colomb*, par M. Jules Verne; *les Pigeons de Saint-Marc*, par M. Genin; *la Patrie avant tout*, par M. F. Diény; et, pour le premier âge, trois albums en noir de la *Bibliothèque de mademoiselle Lili : Un drôle de Chien*, *la Fête de papa*, illustrés par Frœlich, et *le Petit Escamoteur*, orné de dessins de Froment; et trois en couleurs : *l'Alphabet musical de mademoiselle Lili*, par Trojelli et Baumann; la ronde populaire *Sur le pont d'Avignon*, par Frœlich, et *la Chasse extraordinaire*, de Tinant.

Tels sont, rapidement énumérés, les ouvrages nouveaux que la maison Hetzel offre, cette année, aux familles attentives. La qualité en est si connue d'avance qu'il serait presque oiseux d'insister sur la valeur de ces ouvrages et sur leur portée, si ce n'était un devoir de signaler le soin constant qui préside au choix de ces beaux livres et le progrès ininterrompu qui chaque année, à pareille époque, force l'attention — et pourquoi ne pas écrire le mot? — l'admiration de quiconque prend souci de la culture intellectuelle de la jeunesse.

L. M.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 10, un crédit de 10 000 francs est ouvert pour la célébration, aux frais de l'État, des obsèques de Louis Blanc.

Travaux parlementaires. — Chambre des députés : le 11, discussion du budget extraordinaire de 1883. Discours de M. Tirard. Le 13, suite de la discussion. Discours de M. Ribot.

Angleterre. — Le 13, cinquantième anniversaire de l'entrée de M. Gladstone au parlement.

Allemagne. — Le 11, le Reichstag refuse, par 229 voix contre 43, d'examiner le budget de 1884-1885, dont le vote était demandé pour éviter la convocation du Reichstag l'année prochaine.

Nécrologie. — Le 10, mort de Me Lachaud. Le 11, mort de M. Galignani, propriétaire du *Galignani's Messenger*.

Divers. — Le 12, obsèques de Louis Blanc. Discours de MM. Victor Hugo, Boysset, Madier de Montjau, Henri Martin, Blondeau, Lockroy et Moret.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES.

Thèses de M. Vallier : *De possibilibus apud Leibnitium.* — *De l'Intention morale.*

Il est bien des coins et des recoins encore inexplorés dans l'œuvre de Leibniz, ce génie encyclopédique qui eut la généreuse ambition de tout parfaire, de tout concilier, de tout harmoniser. Jusqu'ici personne n'avait songé à faire une étude spéciale des *possibles,* théorie disséminée dans plus de cent petits traités. La thèse latine de M. Vallier n'est donc point un travail superflu.

Assez semblable à un artiste qui passerait en revue ses tableaux, le Dieu créateur de Leibniz voit dans sa pensée les mondes qui demandent à naître. Ce sont les *Possibles,* tous les possibles qui n'impliquent pas contradiction, postulants idéaux, affamés de réalité. Vous diriez la multitude des pâles ombres qui tendent les bras par delà le Styx. Ainsi Leibniz s'inspirait de Virgile, le poète harmonieux par excellence, dont le génie, en ce point, se rapprochait du sien. Aussi savait-il par cœur ce poète, et, quand un de ses âpres contradicteurs, Bayle, vint à mourir, deux vers virgiliens s'échappèrent naturellement de ses lèvres :

Candidus insuetum miratur limen Olympi,
Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis!

Et, ce disant, Leibniz jeta de côté la réponse qu'il allait opposer aux arguments de Bayle. Si l'on regarde au sens profond que les deux vers de Virgile prennent dans une telle circonstance et dans une telle bouche, on reconnaîtra que Leibniz ne se trouvait suffisamment éclairé ni sur « le pays des Possibles », selon son expression dans une lettre à Arnault, ni sur l'identification du possible et de l'intelligible, ni sur l'Être en soi, le *Ens per se,* dont les possibles ne sont peut-être, en la secrète pensée du philosophe, rien autre chose que les attributs mêmes.

Par une piquante opposition, après nous avoir promené dans la haute « région des vérités éternelles », M. Vallier, avec sa thèse française de l'*Intention morale,* descend sur la terre et nous y montre l'homme dégoûté de la vie, accomplissant le devoir comme une consigne imposée, aussi impérieuse qu'obscure. C'est la morale formelle de Kant, mise à nu, dépouillée de tous ses postulats, qui se déroule à nos yeux. Le

Sic volo, sic jubeo; sit pro ratione voluntas,

résonne lugubrement dans la thèse. Un souffle de pessimisme poignant en agite les feuillets. La vie est mauvaise ; c'est une duperie que la vertu ! Et le bonheur? Illusion ! Ainsi parle M. Vallier. Que faire alors? Se tuer? Non; se résigner, nous dit-il, puisqu'en dernière analyse il y a cela de bon, du moins : l'*intention morale,* c'est-à-dire la bonne volonté. Acceptons donc le devoir, l'impératif catégorique. Sacrifions-nous, mais sans illusion. N'allons point rêver de récompense, de vie immortelle. Le devoir pour le devoir, rien de plus. La morale formelle le veut ainsi : elle est vide de tout contenu.

Quelle logique implacable, tranchante, superbe, dans toutes ces pages ! Quelle morale aiguë, désespérante et désespérée, qui fait songer involontairement à Léopardi et aux grands pessimistes de notre siècle ! Et cependant c'est cette morale-là, toute triste qu'elle nous semble, qui doit rallier toutes les opinions philosophiques. Tel est, du moins, l'espoir de M. Vallier. Il ne craint pas, en effet, d'appeler tous les philosophes à s'unir sur ce terrain, et, pour sa part, il pense fonder l'égalité démocratique par le principe de l'impératif catégorique. Ne serait-ce pas là une illusion, comme il le dit du bonheur et de la vertu?

J. Durandeau.

Faits divers

— Les ambassadeurs malgaches ont apporté avec eux divers documents officiels écrits en leur langue et imprimés par des typographes indigènes. L'*Athenæum* de Londres constate à ce propos, avec une nuance d'orgueil, que les publications malgaches ne le cèdent en rien aux publications européennes pour la correction et l'apparence, et il ajoute que tous les typographes indigènes sont élèves d'imprimeurs anglais. On sait qu'il se publie actuellement à Madagascar cinq ou six recueils périodiques en langue nationale, ayant beaucoup de lecteurs. Les événements que nous traversons doivent rendre la presse malgache fort intéressante.

— On a jugé dernièrement, devant le jury, l'affaire des désordres antisémitiques qui ont eu lieu à Odessa lors du passage de Mlle Sarah Bernhardt. Tous les accusés ont été acquittés.

— Le professeur Palmer et ses compagnons ont été assassinés, d'après les renseignements reçus en Europe, par des voleurs de grand chemin. Les voyageurs avaient eu l'imprudence de laisser voir aux indigènes une somme de 75 000 fr. en or qu'ils emportaient avec eux. Le meurtre a été commis entre Suez et le golfe d'Acabah, sur la route suivie par les pèlerins de la Mecque.

AVIS

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT DU 1er JANVIER.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique et Littéraire,* sont priés d'en avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Tous les bureaux de poste de France et de l'étranger étant autorisés à recevoir les abonnements, l'administration des Revues prend à sa charge la remise perçue par l'administration des postes. Nos abonnés des départements n'ont donc qu'à verser, au bureau de poste de leur résidence, le montant de leur abonnement, tel qu'il est annoncé sur la couverture.

Les abonnés qui, d'ici au 31 décembre, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue,* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le gérant : Félix Alcan.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2277]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 26. 23 DÉCEMBRE 1882.

22 décembre.

Contre nos prévisions, nous ne pourrons commencer que samedi prochain la publication du roman d'Henry Gréville : *Louis Breuil, Histoire d'un pantouflard.*

En revanche, nous publions aujourd'hui quinze nouveaux *Petits poèmes en prose* de M. Tourguénef. Nos lecteurs y trouveront le même charme, le même mélange de poésie et de finesse que dans les premiers. Comment sont nées ces fantaisies délicates où perce l'émotion intime, nous pouvons le leur dire. M. Tourguénef a pour habitude de noter au fur et à mesure les remarques, les idées, les images que lui suggère ou lui apporte la vie courante; et il est fort intéressant d'observer comment, dans un cerveau de poète, ces remarques, ces idées se transforment d'elles-mêmes en récits pittoresques, en descriptions émouvantes.

C'est pour l'unique satisfaction de l'impression ressentie que M. Tourguénef trace ces esquisses au passage, comme fait le peintre quand une idée s'empare de lui, quand un spectacle le frappe. Il a fallu de longues instances pour que M. Tourguénef consentît à en livrer un certain nombre. Il a gardé les autres, qui sont d'un caractère personnel et privé.

Il écrivait à un de ses amis :

« Que le lecteur ne parcoure pas tout d'une haleine ces poèmes en prose. L'ennui le gagnerait probablement, et il jetterait le tout. Qu'il les lise par intervalles, un aujourd'hui, un autre demain; et peut-être de l'un d'eux tombera-t-il quelque chose dans son âme! »

Le titre primitif du manuscrit était *Senilia.* Titre mal choisi, s'il en fut. Celui, plus heureux, de *Poèmes en prose* a été emprunté à la lettre que nous venons de citer.

— Nous n'avons pas besoin d'appeler l'attention du lecteur sur le très intéressant article que M. Gabriel Charmes nous a envoyé du Caire.

ORIENT

L'échec du panislamisme

Le Caire, décembre 1882.

La politique du panislamisme, que le sultan Abdul-Hamid a inaugurée avec tant d'imprudence et poursuivie avec tant d'obstination depuis quelques années, vient de subir deux échecs dont il lui sera très difficile de se relever. Presque au même moment, elle avortait à Tripoli et au Caire; presque à la même heure l'insurrection tunisienne expirait et la révolution égyptienne, un moment victorieuse, succombait honteusement à Tell-el-Kébir. Triste résultat d'intrigues aussi impuissantes que maladroites, qui ont fait perdre au sultan tout son prestige dans l'Afrique occidentale et qui lui ont enlevé l'Égypte, peut-être pour toujours!

Lorsqu'on mesure le chemin parcouru depuis le congrès de Berlin, il est impossible de n'être pas frappé de la rapidité avec laquelle la Turquie s'avance vers sa ruine. Tous les efforts de la diplomatie pour infuser un sang nouveau à ce corps épuisé n'ont servi qu'à précipiter sa décadence. C'est ce dont il est essentiel de se rendre un compte exact, afin de ne pas se laisser surprendre par une crise dont toute l'Europe peut être ébranlée.

I.

La maladie qui menace aujourd'hui d'emporter la Turquie est le panislamisme. J'ai déjà eu occasion d'exposer en détail ce que c'était que le panislamisme (1); mais les événements

(1) Voy. mon livre : *L'Avenir de la Turquie, le Panislamisme.*

ont marché depuis; la politique d'Abdul-Hamid s'est développée : de la période de préparation, que j'avais décrite, elle est passée à la période d'action; sortie de Constantinople pour s'étendre au monde arabe, elle y a produit des effets qu'il est utile de signaler et de connaître, car ils ont apporté ou ils apporteront un changement profond dans la situation de toutes les puissances européennes.

Le trait distinctif de l'état actuel de l'empire ottoman est la disparition de ce qu'on appelait autrefois la Porte. La Porte existe toujours; tout le monde peut la voir à Constantinople; on la montre même avec plaisir aux étrangers de passage; on la présente le plus souvent possible aux ambassadeurs; on n'épargne aucune peine pour faire croire qu'elle est toujours ce qu'elle était au temps passé. Mais c'est une apparence vaine. En réalité, la Porte n'est plus qu'un décor européen derrière lequel se dissimule un gouvernement purement oriental. Ce gouvernement fonctionne au palais, à Yldiz-Kiosk, dans la demeure du sultan.

Depuis l'ère des réformes inaugurée par le célèbre et malheureux Mahmoud, le destructeur des janissaires, le gouvernement turc, frappé de la décadence profonde des États purement islamiques, avait pour objet principal, pour préoccupation première, d'assurer à l'empire un rang honorable parmi les puissances européennes. L'Asie et l'Afrique étaient oubliées, ou du moins mises au second plan. C'est en Europe que la Turquie cherchait un avenir, convaincue avec raison que si elle parvenait à s'y fixer au lieu d'y rester en camp volant, comme elle l'avait fait jusque-là, il lui serait ensuite très facile de maintenir sa domination sur les territoires asiatiques et africains. Aussi le rêve des hommes d'État turcs était-il de faire de Constantinople, non une ville sainte à la manière de la Mecque, de Jérusalem et de Kairouan, mais une grande capitale politique dans le genre de Paris, de Londres, de Saint-Pétersbourg ou de Berlin. A leurs yeux, Stamboul devait être la résidence non d'un pontife, mais d'un souverain. La Sublime Porte, aujourd'hui détruite, avait alors une grande et parfois glorieuse existence. Elle accueillait avec empressement les idées, les institutions, les hommes de l'Europe. Sous Mahmoud, l'armée turque était organisée par M. de Moltke. Sous Abdul-Medjid et Abdul-Aziz, les affaires intérieures et extérieures de la Turquie étaient dirigées par des ministres et des administrateurs d'une haute valeur intellectuelle, par des diplomates émérites, par des politiques qui auraient honoré une nation quelconque, tels que Réchid pacha, Aali pacha, Fuad pacha, etc.

Des hommes aussi habiles, aussi éclairés, se seraient bien gardés de prendre le fanatisme religieux pour mobile de leur conduite. Dépouillés de préjugés, habitués à traiter humainement les choses humaines, ils s'attachaient à laïciser le plus possible les alliances de l'empire. A l'amitié de tous les petits princes arabes de l'Afrique et de tous les khans de l'Asie, ils préféraient celle de la France et de l'Angleterre, qu'ils prenaient soin de consulter dans toutes les occasions importantes, sachant bien que ces grands pays avaient un intérêt direct au maintien de la puissance turque et que, si l'intérêt n'est pas le plus noble des liens, c'est néanmoins le plus fort et le plus durable qui unisse les peuples, sinon les individus.

A l'avènement d'Abdul-Hamid, le dernier survivant de cette école politique, Midhat pacha, était à la tête du pouvoir. On sait comment il en est descendu, ou plutôt comment il en est tombé. Le nouveau sultan ne pouvait s'accorder avec lui. En montant sur le trône, il méditait, en effet, une transformation radicale de l'empire ottoman, transformation qu'il a poursuivie depuis avec une logique et une constance à toute épreuve. Abdul-Hamid n'a pas l'extérieur d'un fanatique; ses manières sont même plus affables, plus européennes que celles de ses prédécesseurs. Mais il en est de lui comme de Pie IX, qui cachait sous des formes si spirituelles, sous un langage parfois presque sceptique, un fonds d'inaltérable fanatisme. J'expliquerai tout à l'heure d'où lui est venue l'ardeur de ses convictions musulmanes. Persuadé que Mahmoud, Abdul-Medjid et Abdul-Aziz avaient pris une fausse route, qu'ils s'étaient trompés sur le vrai rôle de l'empire ottoman et sur la vraie vocation du sultan, il s'est efforcé de faire de cet empire la clef de voûte d'un nouveau khalifat universel dont le sultan serait le souverain pontife. Dès lors Constantinople, où il demeure, ne pouvait plus être une capitale européenne; elle devenait le centre religieux autant que politique du monde mahométan. Dès lors aussi, la direction des affaires de la Turquie ne pouvait plus rester entre des mains civiles, comme au temps des premiers khalifes; c'est au clergé qu'elle devait appartenir; il fallait qu'elle passât à des cheiks, à des ulémas, à des marabouts, à des eunuques, conseillers mystiques et familiers du souverain. Et c'est précisément ce qui est arrivé. Abdul-Hamid gouverne seul, mais suivant les avis d'un entourage qu'anime un esprit bien différent que celui des Réchid, des Aali, des Fuad et des Midhat. Quant aux conseils de l'Europe, nul ne songe à les demander, et, si le gouvernement turc cherche encore l'alliance de quelque puissance européenne, ce n'est que dans l'espoir de réussir à créer avec sa connivence une gigantesque confédération islamique capable de résister partout aux agressions des chrétiens.

Comme on l'a justement remarqué, le panislamisme offre une certaine analogie avec le panslavisme. Tous deux, en effet, tendent à modifier les institutions nationales actuelles en s'appuyant sur les vieilles traditions, en même temps qu'ils doivent servir au dehors à la réalisation de projets ambitieux plus ou moins démesurés. Mais le panslavisme ne dispose que d'une force politique, tandis que le panislamisme met en mouvement une force religieuse formidable. C'est une réaction dans le domaine de la foi comme dans celui de la diplomatie. A cet égard, il soulève de très sérieuses objections dont aucun musulman, même ceux qui flattent le plus les idées d'Abdul-Hamid, ne se dissimule la gravité.

En bonne théologie, il est certain que le gouvernement légal des musulmans est celui du khalifat; mais il n'est pas moins certain que le sultan de Constantinople n'a aucune des qualités requises pour exercer ce gouvernement. D'abord le khalife, décoré du titre de *prince des croyants*, doit descendre de la tribu des coréischites, où est né le Prophète,

condition qu'un prince turc, qui n'est point de race arabe, ne remplit évidemment point. Les chérifs de la Mecque et l'un des innombrables chérifs du Maroc sont les seuls membres de la famille de Mahomet incontestables et incontestés. C'est parmi eux, et uniquement parmi eux, que pourrait s'élever un khalife véritable, si le khalifat reprenait sa fonction historique à la tête de l'Islam. Le souverain de Constantinople n'est et ne sera jamais qu'un sultan. Or, entre un sultan et un khalife, la différence est grande ! Le khalife ne perçoit aucun impôt, il ne crée aucune taxe qui ne soit reconnue légitime par la loi; il ne fait aucune dépense que conformément au droit et à la justice. Le sultan est bien loin d'être soumis à des règles aussi sévères. Pour porter le titre de sultan, il faut commander à une armée de dix mille cavaliers au moins et avoir plusieurs rois sous ses ordres, de manière à justifier la qualification de *roi des rois,* fort glorieuse à coup sûr, mais très inférieure à celle de *prince des croyants.* D'ailleurs, le sultan est un souverain qui, ne se préoccupant pas de légalité, agit comme il lui plaît, tant pour se faire des revenus que pour les dépenser.

On connaît l'origine du sultanat dans l'Islam. Les khalifes étant tombés dans un état d'irrémédiable faiblesse, diverses dynasties de sultans se sont emparées de leur pouvoir et l'ont exercé à leur place jusque dans leur capitale. Toutefois, si le sultanat s'est imposé par la force, il n'a jamais été, il n'est point encore un gouvernement légal; son autorité ne repose pas sur la religion; elle n'a aucune sanction morale. Établi violemment, il a acquis, après une longue suite de siècles, cette légitimité particulière que le temps imprime à toutes les usurpations. Mais, lorsqu'on remonte à l'origine de ses droits, on en reconnaît la parfaite inanité. Aussi, pour être acceptés par l'islamisme, les sultans ont-ils été obligés de se dissimuler sous le khalifat, qui ne leur appartient pas, qui ne saurait leur appartenir. Ils ont imaginé à cet effet un moyen d'une insuffisance éclatante. En montant sur le trône, chaque nouveau sultan considérant le chérif de la Mecque — quoiqu'il soit sous ses ordres directs et que cet état de dépendance ne lui permette pas d'être khalife — comme le représentant du khalifat, se fait donner par ce haut fonctionnaire coréischite la *Beï'a* ou la reconnaissance comme chef légitime de l'État. Mais, comme cette consécration ne change ni le sang turc qui coule dans ses veines ni la nature parfaitement arbitraire de la puissance qu'il exerce, comme elle n'est qu'une complaisance arrachée à un subalterne, en bonne théologie musulmane elle n'a aucune valeur.

Qu'on me pardonne d'insister sur ce point. Les puissances qui ont des sujets musulmans, et la France est une des principales, ne devraient rien épargner pour leur faire comprendre que l'autorité du sultan de Constantinople n'a ni la légitimité ni l'universalité qu'on lui attribue. Elle est bien loin d'être acceptée par tous les musulmans, comme voudraient le faire croire les défenseurs de la politique d'Abdul-Hamid. Dans une des nombreuses discussions soulevées à ce sujet pour les affaires tripolitaines, le journal officieux arabe de Stamboul, *El Djouaïb,* répondant à *El Bassir,* journal arabe de Paris, disait :

« Partout, sur la terre de l'Islam, on fait la prière de la *Khotba* (l'invocation) au nom du sultan, en ces termes : « O « Dieu! protège notre maître, notre sultan, commandeur des « croyants, sultan fils de sultan, le sultan conquérant, Abdul-« Hamid Khan, *Khalife du Prophète.* O Dieu! donne la vic-« toire à ses armées; qu'elles anéantissent ses ennemis! » Telle est l'invocation de tous les musulmans, de l'extrémité de l'Orient à l'extrémité de l'Occident. *El Bassir* ignore peut-être que les habitants de l'Algérie font cette prière également. On peut lui répondre que cela tient à ce que les habitants de l'Algérie gardent le silence, parce qu'ils ont sur la gorge le sabre des soldats français et que le fusil de ces mêmes soldats est braqué sur eux. Mais cela ne durera pas toujours. C'est le *Times* de Londres qui a annoncé que l'Algérie redeviendrait ce qu'elle était au siècle dernier. Dieu fasse que ce qu'annonce le *Times* se réalise bientôt ! »

On voit par là combien les prétentions du khalifat turc sont dangereuses. Mais *El Djouaïb* est dans le faux lorsqu'il prétend que sur tout le territoire de l'Islam on dit tout haut la prière que nos soldats forceraient les Algériens à murmurer tout bas. Ni les Mohabites, qui dominent dans l'Anam, ni les gens de Zanzibar, ni ceux du Mzab algérien, ni certains peuples de l'intérieur de l'Afrique qui obéissent à l'iman de Manate, ni beaucoup d'autres qui sont soumis religieusement au chérif du Maroc, ni la plupart des Marocains ne reconnaissent Abdul-Hamid comme khalife. L'expression dont se sert *El Djouaïb* pour désigner l'Occident dans le passage que je viens de citer est significative; il dit : « Depuis l'Orient jusqu'au *Garb* », mot qui désigne en effet vaguement l'Occident; mais il n'a garde de spécifier le Maroc, parce qu'il sait qu'il serait démenti. Il risquerait fort de n'avoir pas plus de succès dans l'Arabie proprement dite, où le vieux chérif de la Mecque, Abdul-Moutaleb, a dû être destitué parce qu'il avait entretenu des relations avec Arabi pour renverser l'autorité religieuse du sultan.

Et n'est-ce pas dans cette même contrée qu'au mois de février dernier, un cheik vénéré de l'Yemen désignait en qualité de khalife un certain Mohammed Sherfeddin, qui habitait l'Inde et qui en revint exprès pour fomenter une sanglante insurrection? Peut-être ce khalife indien était-il inventé par les Anglais; peut-être même ferions-nous bien d'imiter cet exemple et de découvrir quelque part un khalife arabe à opposer au sultan. Quoi qu'il en soit, il est avéré que les droits du sultan au khalifat, dogmatiquement insoutenables, sont pratiquement combattus et déniés dans une partie importante du monde islamique.

II.

Au reste, moins les prétentions d'Abdul-Hamid sont justifiées, plus elles présentent de dangers pour les nations européennes placées en face d'un mouvement dont l'importance politique est en raison inverse de sa légitimité religieuse. La célèbre maxime : *Major e longinquo reverentia,* trouve ici son application. A mesure qu'on s'éloigne de Constantinople, l'influence du sultan grandit, les objections contre le khalifat diminuent. La propagande panislamique, fort stérile en

Europe, a obtenu beaucoup plus de succès dans les pays qui n'avaient eu que des rapports très faibles ou qui n'avaient pas eu de rapports du tout avec l'administration turque. Elle a fort bien réussi parmi les musulmans de l'Inde, pour l'éducation religieuse desquels un organe spécial en langage urdu, le *Peik Islam*, a été fondé à Constantinople. L'Angleterre n'a pas paru s'en émouvoir au premier abord; peu à peu cependant elle est arrivée à comprendre le péril que lui feraient courir les nouvelles doctrines professées à Yldiz-Kiosk, si elles venaient à triompher; en conséquence, non seulement elle a cherché à susciter des rivaux à Abdul-Hamid et sans doute à provoquer en Arabie les agitations religieuses dont l'écho a retenti l'hiver dernier jusqu'à nous; mais, lorsqu'elle s'est aperçue que le panislamisme s'implantait décidément en Egypte, elle y a envoyé une armée pour l'étouffer dans le sang et le feu.

Ce n'était pas à elle à le combattre sur d'autres points. Le Magrehb, c'est-à-dire l'Afrique occidentale, est devenu, à la suite des événements de Tunis et de l'arrivée d'un corps expéditionnaire ottoman à Tripoli, le centre principal du panislamisme. Ce n'est pas que les Arabes aiment les Turcs; la vieille expression : « De Turc à Maure » a conservé toute sa signification haineuse. Mais, en présence des conquêtes de la France en Tunisie, le fanatisme musulman s'est réveillé au nord de l'Afrique avec une ardeur singulière, et le caractère antifrançais qu'il a pris dans ces contrées explique peut-être pourquoi l'Allemagne, comme je vais le dire, n'a pas hésité à le favoriser par une alliance avec la Turquie.

Chose curieuse, d'ailleurs! le panislamisme a fait des adeptes jusque dans les pays qui devaient lui être le moins favorables, en Syrie par exemple. Il y a trois ans à peine, la Syrie, sous le gouvernement de Midhat pacha, semblait sur le point de se détacher de la Turquie. Tous les Arabes, sans distinction de croyances, musulmans aussi bien que chrétiens, s'y préparaient à secouer le joug ottoman. Une sorte de franc-maçonnerie, appuyée sur des sociétés de bienfaisance, sur des comités scolaires, sur les associations les plus diverses, y travaillaient à l'émancipation générale. Le mouvement s'est arrêté tout à coup et les choses ont changé de face. Pendant plusieurs mois, les musulmans de Syrie ont cessé de se regarder comme les futurs citoyens d'un royaume arabe; la Turquie n'a pas eu de sujets plus fidèles, le sultan de serviteurs plus dévoués.

Comment s'est opérée cette révolution, il est facile de l'expliquer. Le principe du panislamisme ne saurait déplaire aux Arabes, puisque c'est la destruction de l'hégémonie turque, si odieuse à toutes les races qui y étaient soumises, hégémonie à laquelle on substitue la coalition de ces mêmes races enfin émancipées et mises, sous prétexte d'égalité religieuse, au même rang que leurs anciens oppresseurs. Il faut rendre à Abdul-Hamid cette justice qu'il a nettement, résolument et pleinement accepté les conséquences politiques du khalifat. Pour lui, la Turquie est destinée à faire place à l'islamisme; l'État turc est appelé à se fondre dans la religion musulmane. De là la nécessité de créer, entre les différents peuples musulmans, des liens civils aussi bien que religieux. Durant quelques années, Abdul-Hamid s'était contenté d'engager les personnages marquants de toutes les parties du monde musulman à visiter Constantinople, et ceux qui s'étaient rendus à son invitation y avaient été accueillis avec la plus libérale hospitalité; traités en frères par les Turcs, qui jadis les traitaient en esclaves, ils n'avaient pu qu'emporter un souvenir agréable de leur séjour dans la capitale du khalifat. En même temps, une nuée d'envoyés extraordinaires étaient expédiés dans les pays musulmans, voisins et éloignés, pour y propager l'idée que le sultan, en sa qualité de khalife, était le chef et le protecteur de tous les vrais croyants sans distinction.

Mais on ne devait pas s'en tenir là. Pour effacer les dernières traces chrétiennes dans le nouvel empire islamique, une sorte d'épuration gouvernementale et administrative a été entreprise. Les chrétiens qui, depuis le Tanzimat, prenaient une part considérable au gouvernement de la Turquie, ont été graduellement évincés des fonctions publiques, où ils ne pouvaient jouer, disait on, que le rôle d'espions de l'Europe. On les a remplacés par des musulmans de toutes races. Précaution fort habile, car l'attrait des places, dans l'Islam comme ailleurs, est d'un irrésistible effet! D'ailleurs, du moment que l'empire ottoman se transformait en une puissance purement religieuse, ne fallait-il pas que les chrétiens redevinssent de simples rayas dépouillés de tout droit politique? Bientôt tous les musulmans, arabes, kurdes, circassiens, etc., etc., se sont persuadé que l'ancienne tyrannie turque avait disparu, que le pouvoir allait appartenir à chacun d'eux en proportion de leur force et de leur importance respectives.

On n'a pas laissé refroidir ce beau zèle. Afin de les bien convaincre de la sincérité de la révolution accomplie par Abdul-Hamid, on s'est mis à les consulter à tout moment, et sur tous les sujets. Les associations fondées en Syrie par Midhat pacha pour répandre le patriotisme arabe ont servi à la diffusion de l'idée panislamique; chaque jour, des assemblées ont été convoquées où l'on rappelait le souvenir des anciennes conquêtes faites en commun contre les chrétiens, où l'on reconnaissait que le gouvernement turc avait eu tort de conduire la guerre contre la Russie d'après les méthodes européennes et qu'il avait mérité en cela sa défaite; où l'on déclarait qu'il aurait dû réunir tous les musulmans sous le drapeau du Prophète en proclamant le *Djahad* ou guerre sainte; où l'on annonçait qu'à la prochaine occasion, c'est ainsi qu'on s'y prendrait pour écraser l'ennemi sous les masses inépuisables des sectateurs de l'Islam. La Syrie, la Tripolitaine, l'Égypte étaient devenues en quelque sorte d'immenses réunions publiques où les affaires de l'État étaient discutées à ciel ouvert. Cela était poussé si loin qu'on entendait souvent des personnes de la plus basse classe donner comme certaine telle ou telle résolution du sultan qui était prise en effet quelques jours plus tard. Une consultation perpétuelle occupait et absorbait le monde musulman, dont le membre le plus infime était en communication, indirecte il est vrai, mais réelle et constante, avec les plus hauts représentants et le chef suprême.

Ce qu'il y avait de factice et d'illusoire dans cette politique du panislamisme, tout le monde s'en aperçoit aujourd'hui. L'avortement de l'insurrection tripolitaine, la fin misérable de la révolution égyptienne, l'inaction absolue du sultan en présence des campagnes de la France et de l'Angleterre, ont montré aux plus aveugles qu'Abdul-Hamid ne voulait ou ne pouvait rien faire pour l'émancipation des Arabes. Aussi le mouvement de réaction qui se dessine contre lui est-il d'une singulière violence. Mais pendant de longs mois il est incontestable que, même en Syrie, les Arabes, si profondément hostiles aux Turcs, ont été très attachés au gouvernement de Constantinople et ont renoncé à toute idée séparatiste. Il en était de même en Tripolitaine et au centre de l'Afrique, où les populations, distraites de leurs préoccupations ordinaires, ne pensaient pas à autre chose qu'à s'appuyer sur le sultan pour écraser les chrétiens. Le panislamisme triomphait partout. Les mots d'ordre partis de Constantinople étaient acceptés jusqu'au cœur de l'Asie et de l'Afrique. Les grandes confréries musulmanes, les associations de khouans, jadis un des plus énergiques éléments de résistance à la domination turque, étaient devenues des agents actifs, souples, dociles, de cette domination. Rien de plus naturel, d'ailleurs, puisque la Turquie, au lieu d'être gouvernée, comme autrefois, par des hommes d'État, était dirigée par des marabouts.

Ce n'est point sans surprise que les personnes peu au courant de l'état actuel de l'empire ottoman ont appris par des dépêches officielles, durant les négociations qui ont précédé l'intervention anglaise en Égypte, que lord Dufferin avait de longues entrevues avec le cheik Essad (1), qu'il discutait avec lui les conditions d'une entente militaire et diplomatique, qu'il le traitait, en un mot, comme le véritable ministre des affaires étrangères de la Turquie. Qu'était-ce donc que le cheik Essad? D'où venait cette espèce de derviche prenant la place de Saïd pacha et jouant, dans une négociation capitale, le rôle qu'eût joué autrefois le membre le plus influent de la Sublime Porte? Questions naïves, en vérité, car, la Turquie n'étant plus qu'un État théocratique, qu'une sorte d'immense fédération religieuse, n'est-il pas naturel que le pouvoir y soit exercé par le clergé musulman?

Ce n'est pourtant pas du premier coup qu'Abdul-Hamid en est arrivé à remettre entre les mains des cheiks et des marabouts l'autorité politique; il avait voulu la confier d'abord à Khéreddine pacha, l'ancien ministre du bey de Tunis, auquel un livre sur *le Progrès des États musulmans* avait donné en Orient une grande notoriété. Khéreddine pacha prêchait dans ce livre l'union de tous les princes musulmans, programme, au premier aspect, semblable à celui du sultan; mais, dès qu'on se mit à regarder les choses de plus près, on s'aperçut que l'union prônée par Khéreddine était purement politique, qu'elle n'avait aucun caractère spirituel, qu'elle ne tenait aucun compte du prétendu khalifat du sultan, dont Khéreddine, en bon théologien, contestait la légitimité. Dès lors il fut destitué et remplacé par Saïd pacha, instrument docile, bien qu'involontaire, de la lutte contre les nationalités chrétiennes et de la propagande islamique. Mais, si souple qu'il soit, le nouveau ministre n'a jamais eu et n'aura jamais qu'un pouvoir d'apparence et d'apparat. Abdul-Hamid a organisé à Yldiz-Kiosk le gouvernement véritable. Il s'est entouré pour cela des hommes qui seuls pouvaient comprendre ses vues et les mettre en pratique, c'est-à-dire des ulémas, des cheiks, des marabouts, des représentants des diverses confréries musulmanes de toute race et de toute provenance, qui sont devenus ainsi les soutiens et les appuis de son trône fragile.

III.

A l'époque où il n'était encore qu'un simple particulier, où il semblait éloigné du trône par une distance presque infranchissable, Abdul-Hamid avait été, comme Macbeth, l'objet d'une prophétie qui devait décider de sa vie. On aura quelque peine à croire le récit que je vais faire; ce n'est pourtant point un conte des *Mille et une Nuits,* et, s'il ressemble à une simple fantaisie, tant il est éloigné de nos idées et de nos mœurs, je prie les plus incrédules de se rappeler que je leur parle de l'Orient, c'est-à-dire d'une contrée où l'histoire, aujourd'hui comme par le passé, est tellement voisine de la légende, qu'on a bien de la peine à l'en distinguer.

Donc, il y a soixante ans environ, un de ces marabouts plus ou moins vénérables qui parcourent sans cesse le monde musulman arriva à Mezurata, en Tripolitaine. On l'appelait El Madani, parce qu'il se disait originaire de Médine. Son dessein était de fonder une *zaouïa* et d'organiser un ordre religieux; il réussit en effet à réunir quelques adeptes, qui prirent le nom de *Madania.* Les Madania n'étaient ni bien nombreux ni bien riches, ni, dit-on, bien dévots; leur confrérie, semblable à des centaines d'autres, resta toujours médiocre et chétive. Si El Madani mourut en 1856. Son fils aîné, Si Mohammed Daffer (prononcez à la turque Zaffer), lui succéda : c'était un homme d'assez mauvaise réputation, beaucoup plus préoccupé des biens de ce monde que des intérêts célestes; sa principale occupation était de jouer le rôle de courtier d'emplois et de vendre des places en collaboration avec Izet pacha, dont le consul général français à Tripoli, M. Botta, demanda et obtint, vers 1862 ou 1863, la destitution. Naturellement Mohammed Daffer en conçut contre la France une vive irritation. Cette irritation devint plus vive encore lorsque, le même Si Mohammed Daffer ayant fait de déplorables affaires, sa maison fut mise en vente par autorité de justice, en vertu d'un jugement rendu sur la plainte d'un Algérien, sujet français. Comme tous les ennemis de notre pays, Daffer se lia alors avec l'ordre des Senoussia, qui domine en Cyrénaïque et qui est en quelque sorte la citadelle des insurrections antifrançaises en Afrique.

(1) On sait qu'une révolution de palais s'est récemment produite à Constantinople et que le cheik Essad a été nommé cheik ul-Islam. Un des derniers marabouts arabes, un homme dont les seuls services ont été d'aller attiser en Égypte la révolte d'Arabi, est donc à la tête de la religion musulmane, dont il est devenu le docteur suprême!

Mais, ses dettes devenant trop criardes, il fut obligé de fuir la Tripolitaine, où il avait sans cesse des démêlés avec l'autorité judiciaire. Il se rendit à Tunis; Khéreddine pacha l'y accueillit avec charité et lui donna quelque argent pour gagner Constantinople. Là, Daffer se décida, comme beaucoup de marabouts de son espèce, à pratiquer la profession d'astrologue et de magicien. Il disait la bonne aventure et confectionnait des amulettes, métier qui s'accorde parfaitement, chez les musulmans, avec l'exercice des fonctions religieuses. Il préparait même des philtres qui avaient le privilège de rendre amoureux, autre métier que les cheiks, ne se piquant en rien de chasteté et aspirant dès ce monde aux délices du paradis de Mahomet, regardent comme tout à fait digne de leur sainteté.

Or il arriva qu'un jour une femme vint le trouver pour lui demander un de ces philtres, qu'elle comptait employer contre la froideur d'un homme pour lequel sa passion était, paraît-il, fort ardente. Le croirait-on? le philtre réussit; et, dans son bonheur, la femme reconnaissante ne trouva rien de mieux que d'entraîner son amant chez Daffer. Cet amant n'était autre qu'Abdul-Hamid. Après les invocations d'usage, Daffer lui promit qu'il serait sultan, malgré tous les obstacles dressés entre le pouvoir et lui, à la seule condition de consentir à s'affilier à l'ordre des Madania et de lui rester toujours fidèle. Dès qu'il cesserait d'en faire partie, il perdrait la toute-puissance.

Le hasard a voulu que cette prédiction eût le même succès que le philtre amoureux. Telle est l'origine de la confiance absolue que Daffer inspire à Abdul-Hamid. A peine celui-ci avait-il ceint le sabre d'Othman, qu'il appelait auprès de lui le pauvre marabout tripolitain pour en faire son grand aumônier et son conseiller spirituel. C'est lui qui l'accompagne toutes les fois qu'il se rend à la mosquée, et lui seul a le droit de rester debout quand le sultan fait ses prières. Abdul-Hamid lui a donné un superbe harem, sachant bien que c'était un des meilleurs moyens de récompenser ses services et de l'attacher à sa personne. Mais Daffer était ambitieux autant que fanatique. A la faveur de l'immense autorité qu'il possédait sur l'esprit du sultan, il parvint à lui persuader que Mahmoud, Abdud-Medjid et Abdul-Aziz s'étaient perdus par leurs complaisances pour l'Europe, que la politique turque était contraire à la religion, que la civilisation moderne, produit du christianisme, ne pouvait qu'amener la ruine d'un empire musulman.

Les malheurs des premières années du règne d'Abdul-Hamid, les désastres de la guerre turco-russe, les pertes cruelles imposées à la Turquie par le traité de Berlin, sont bientôt venus corroborer les discours de Daffer. La colère de Dieu s'appesantissait évidemment sur la Turquie. Pour la conjurer, il n'y avait qu'un moyen : remonter aux vieilles traditions de l'islamisme, rétablir l'intégrité de la foi, repousser toutes les innovations européennes, s'adonner entièrement aux pratiques qui avaient livré jadis le monde aux vrais croyants.

C'est l'œuvre qu'Abdul-Hamid s'est décidé à entreprendre avec le concours d'une multitude de cheiks et de marabouts appelés de tous les points de l'islamisme et qui jouent autour du sultan le rôle des compagnons du Prophète auprès des premiers khalifes. Trois d'entre eux sont à la tête du gouvernement occulte du sultan : ce sont d'abord Daffer, puis son cousin germain, le cheik Essad, avec lequel lord Dufferin a traité; enfin un certain Habou-Houda effendi, parent ou du moins ami des deux autres. Les fonctions de Habou-Houda effendi sont, à bien des égards, les plus importantes de toutes : c'est lui qui est le grand astrologue du sultan et qui lit dans les astres quelle conduite doivent tenir les généraux et les ministres turcs pour le plus grand bien de l'empire. Pendant la guerre turco-russe, son influence a été décisive. Ce Moltke ottoman, armé de sa lunette et contemplant le ciel comme le Moltke allemand contemple ses cartes de géographie, dirigeait de son observatoire les opérations militaires. Chaque jour, des ordres partis de lui dérangeaient les plans des généraux et ajoutaient de nouveaux désastres à tous ceux de la campagne. Le bonheur a voulu qu'il ne pût pas communiquer avec Osman pacha; sans quoi, quelque malencontreuse conjonction d'astres aurait, sans nul doute, arrêté la belle défense de Plewna. Habou-Houda effendi est le véritable auteur des défaites de la Turquie. Son prestige n'en est point diminué. Une trinité de marabouts de bas étage conduit l'empire ottoman.

Elle ne partage l'influence qu'avec le *Kisslar-Aghassi*, personnage non moins important que les cheiks, auquel un iradé impérial a donné les titres de : *Dev le Hou Issagatlou Dar ul Saadet cherif Aghassi*, ce qui signifie : « le puissant et le dispensateur des grâces, le commandeur de la porte illustre de la Félicité » — mais ce qui peut se traduire plus brièvement en français par : le grand eunuque. Ce grand eunuque, Berham agha, non content de commander sans réserve au harem impérial, d'imposer ses volontés aux *sebals* ou femmes en titre, aux *bach-calfas* qui ont déjà relevé le mouchoir, aux *djariés* qui ont l'espérance de le relever un jour; non content de régler le *tenesuh* ou la promenade, le *taasnir* ou les soins à donner pendant la convalescence, le *tisnar* ou l'heure du repos, le *melboussat* ou l'habillement, le *meckoulat* ou la nourriture, le *taharat* ou la purification; non content de désigner avec un goût achevé les *gueuzdès* dignes d'un regard du maître, trouve encore le temps et le moyen de faire de la politique, de diriger Abdul-Hamid, de dominer par lui tout son empire. Éthiopien d'origine, ancien esclave de la sultane Validé, il est à la fois très fanatique et très habile, très souple et très ferme. Connaissant le faible du sultan, il l'effraye sans cesse de manière à le retenir par la crainte. Tout absolu qu'il soit, Abdul-Hamid est le jouet de Berham agha et du conseil de cheiks auxquels il a livré le soin de son âme et les destinées de la Turquie.

On comprend d'après cela comment il se fait que la politique ottomane ait subi depuis quelques années une transformation radicale. L'eunuque et les cheiks qui y président ont fait entrer dans la tête d'Abdul-Hamid cette déplorable illusion d'un réveil général et prochain de l'islamisme qui a déjà causé tant de mal à l'Orient, qui lui en causera tant encore dans l'avenir. Ils lui ont affirmé que, s'il suivait leurs

avis, s'il demeurait entre leurs mains, s'il restait affilié à leurs confréries religieuses, il présiderait bientôt au triomphe de l'islamisme et deviendrait le maître du monde. A les en croire, il faudrait briser au plus vite avec l'Europe pour soulever l'Asie et l'Afrique musulmanes contre les chrétiens.

Sur ce dernier point, Abdul-Hamid n'a pas encore été complètement converti. L'influence instinctive des traditions diplomatiques ottomanes, les conseils de quelques hommes éclairés lui ont fait comprendre qu'il ne parviendrait à résister aux puissances européennes par lesquelles il était le plus directement menacé, qu'en trouvant chez l'une d'elles un appui contre toutes les autres. Cet appui, il l'avait d'abord cherché auprès de l'Angleterre; mais, à la suite des démarches de M. Gladstone en faveur des Grecs et de l'indifférence manifestée par le ministère libéral au moment de l'entrée des troupes françaises en Tunisie, il a désespéré de sa vieille alliée. C'est alors qu'il s'est tourné vers l'Allemagne, avec laquelle il avait eu déjà des relations amicales d'assez courte durée. L'événement capital de l'hiver dernier, événement qui a exercé une action considérable sur la crise musulmane dans le monde entier, qui a précipité la révolution d'Égypte, étendu l'agitation de la Tripolitaine, qui a porté le trouble dans tout l'Orient, qui a donné un instant à la propagande islamique un essor inespéré, a été l'union de l'Allemagne avec la Turquie. C'est là, on peut l'affirmer, la cause et l'origine des complications qui ont failli mettre le feu aux rivages de la Méditerranée. Avec son merveilleux esprit pratique uni à une complète absence de scrupules, M. de Bismarck a compris l'avantage politique à tirer du panislamisme. Il a compris que si l'influence de l'Allemagne dominait à Constantinople, il aurait dans la main un moyen admirable de pression sur tous les États qui possèdent des sujets musulmans, sur l'Angleterre, sur la France, sur la Russie, sur l'Autriche, peut-être même un jour sur la Hollande, et qu'il pourrait devenir ainsi le régulateur de la question d'Orient sans avoir besoin de se découvrir lui-même, sans s'exposer à sacrifier, suivant une de ses expressions, « les os d'un seul grenadier poméranien ». Si habile qu'il fût, ce calcul a été déjoué par la résolution subite de l'Angleterre et sa brusque intervention en Égypte. Mais, durant quelques mois, il a été bien près de réussir. M. de Bismarck s'était servi du levier de Constantinople pour soulever, en lui donnant une intensité nouvelle, ce qu'on nomme à Berlin « la question de la Méditerranée », pour enfoncer de plus en plus dans le bourbier oriental toutes les grandes puissances européennes, pour briser ou, du moins, pour compromettre l'alliance franco-anglaise et rendre impossibles toutes les combinaisons politiques dont le chancelier allemand ne serait pas l'architecte.

A la vérité, c'est au prix de bien des catastrophes que ces résultats ont été obtenus. L'Orient, absolument calme et pacifique l'année dernière, vient de traverser une crise des plus violentes. De terribles massacres se sont produits en Égypte; la Syrie a failli en subir le contre-coup. L'Afrique est restée longtemps sous la menace d'insurrections nouvelles. Il est digne de remarque que l'Allemagne, dont la prétention est d'être la nation la plus civilisatrice de l'Europe et qui nous avait annoncé si pompeusement que son triomphe militaire serait le signal d'une ère de science, de paix et de liberté, a montré une indifférence profonde pour l'état moral de l'Orient. Lorsque la France ou l'Angleterre se sont alliées à la Turquie, même il y a plusieurs siècles, elles l'ont toujours fait pour lui imposer des lois et des mœurs européennes. Au temps de François Ier, la France jetait les fondements des capitulations, dont tous les peuples chrétiens ont profité; au moment du traité de Paris, l'empire ottoman n'a été admis dans le concert européen qu'à la condition formelle d'adopter les institutions de l'Europe. Moins généreuse ou moins chevaleresque, l'Allemagne a livré la Turquie d'Abdul-Hamid à ses instincts les plus fanatiques.

Il y a eu à Constantinople une explosion d'enthousiasme extraordinaire au moment de la conclusion de la pseudo-alliance allemande. Un immense tressaillement de joie, parti de Yldiz-Kiosk, a retenti jusqu'aux extrémités du monde musulman. Enfin la Turquie allait être libre! Enfin elle allait pouvoir réaliser tous ses rêves de guerre antichrétienne! Dans le premier moment d'émotion, on s'imaginait même que l'étincelle allumée sur le Bosphore embraserait l'Europe.

« L'ambassade envoyée par S. M. le sultan à l'empereur d'Allemagne — écrivait, le 17 décembre de l'année dernière *El Djouaïb* — a resserré les liens d'amitié entre les deux gouvernements. Il en résultera une entente commune pour le règlement des affaires d'Orient et surtout pour ce qui a trait à l'Égypte et à la Tunisie... L'avènement de M. Gambetta à la présidence du conseil présage la guerre pour l'été prochain entre la France et l'Allemagne... Le sultan rétablira alors son autorité non seulement sur l'Égypte et sur la Tunisie, mais sur l'Algérie, comme cela existait durant le siècle dernier. Dès lors l'amitié sera cimentée entre l'Allemagne et la Turquie. »

Ce thème ingénieux, développé et commenté par tous les journaux arabes, transporté jusqu'au centre de l'Afrique par les cheiks et les marabouts, récité comme une prière par toutes les confréries musulmanes du monde, a produit sur les esprits crédules une impression prodigieuse. A Constantinople, on a été assez vite désenchanté de l'alliance allemande. En Asie et en Afrique, on ne l'est point encore tout à fait. A force d'entendre répéter que l'Allemagne tenait en échec la Russie, la France et l'Angleterre, les populations musulmanes qui redoutaient profondément ces puissances se sont persuadées qu'elles n'avaient plus rien à en craindre. C'est alors que le panislamisme, entrant dans la période active, a attaqué de front les établissements chrétiens d'Orient et en a dévasté un si grand nombre. Si des milliers d'Européens avaient pu s'établir sur les côtes musulmanes de la Méditerranée, s'ils y avaient prospéré, si leur présence avait été pour les rayas, pour les chrétiens indigènes, un gage de sécurité; si la civilisation, le commerce, l'industrie, les arts, les idées libérales apportées par eux, avaient commencé à se répandre dans les contrées dévorées par l'islamisme, c'est au respect, à la terreur salutaire inspirés par la Russie, l'Angleterre et la France qu'étaient dus ces beaux résultats. Et qu'on ne croie pas que les musulmans en souffrissent. Épris,

comme ils le sont, de la force, ils aimaient cette influence européenne qui s'imposait à eux et qui, du reste, les couvrait de bienfaits. Le jour où la grande ombre de l'Allemagne s'est répandue sur l'Orient, peu s'en est fallu que l'œuvre de plusieurs siècles d'efforts et de luttes généreuses contre la barbarie orientale ne fût perdue. Sans l'initiative de l'Angleterre, qui s'est dégagée tout à coup du prétendu concert européen pour prouver aux populations musulmanes par le coup d'éclat de Tell-el-Kébir qu'on les avait trompées, que le christianisme n'était pas prêt à succomber sous leurs attaques, qu'il était plus résistant que jamais, peut-être ne resterait-il plus en Orient que des ruines sur lesquelles le panislamisme règnerait tout-puissant.

Oh ! je ne veux point dire que l'Allemagne ait provoqué la destruction des œuvres chrétiennes en Orient : elle s'est bornée à y assister avec indifférence, considérant le panislamisme, ainsi que M. de Bismarck le faisait jadis de la révolution, comme une force dont il faut savoir se servir. Par malheur, le panislamisme aussi bien que la révolution n'est qu'une force d'anarchie et de bouleversement. Il risque de tout briser; il ne saurait rien créer. Le danger des prétentions d'Abdul-Hamid ne réside pas, cela va de soi, dans la possibilité qu'aurait le sultan de fonder un grand empire islamique. Ce projet est trop chimérique pour avoir la moindre existence en dehors des rêveries politiques d'Yldiz-Kiosk. Mais les événements de ces derniers mois prouvent que les musulmans qui vivent au delà des limites de l'empire ottoman et qui doivent obéissance à d'autres souverains qu'Abdul-Hamid peuvent subir l'influence de Constantinople, et que cette influence peut être mise à profit, dans des moments critiques, pour provoquer des séditions populaires et des guerres civiles. Cette perspective n'effraye peut-être pas beaucoup M. de Bismarck. Sa tactique, on le sait, a toujours été de placer ses adversaires entre deux feux. Si la France ou l'Angleterre avait à soutenir une grande guerre en Europe, il serait très facile de provoquer en Algérie ou dans l'Inde des troubles qui immobiliseraient une partie de leurs forces. C'est un avantage auquel on sacrifierait peut-être volontiers, à Berlin, quelques établissements chrétiens en Orient. Mais, pour le moment, toutes ces perspectives d'avenir sont fermées. L'action de l'Angleterre en Égypte, la fin de l'insurrection en Tunisie sont venues brusquement porter un coup terrible au panislamisme et, en même temps, ébranler profondément l'alliance turco-allemande.

Ne pouvant s'opposer aux desseins de l'Angleterre, l'Allemagne a pris le parti de les favoriser par une neutralité bienveillante. On ne le lui a pas pardonné, on ne le lui pardonnera peut-être jamais à Constantinople. Assurément M. de Bismarck a quelque raison de le regretter; mais, d'autre part, son rapprochement passager avec la Turquie, s'il n'a pas produit tous les résultats qu'il en attendait, n'en a pas moins mûri la question d'Orient, affaibli l'intimité de la France et de l'Angleterre, donné à cette dernière une autorité en Égypte qui lui permettra de se montrer un jour plus accommodante sur le Bosphore et les Dardanelles; et ce sont là des avantages qui valent bien le prix dont on les a payés.

IV.

Quoi qu'il en soit, cette déception de l'alliance allemande a fait crouler l'édifice éphémère des espérances du panislamisme. Pour avoir bâti sur le sable du Brandebourg la gigantesque illusion d'une reconstruction de l'ancien empire des khalifes dans tout le nord de l'Afrique, le sultan a perdu tour à tour et ses droits imaginaires sur la Tunisie et ses droits certains sur l'Égypte. En moins d'un an, le rêveur d'Yldiz-Kiosk a vu sombrer ses projets les plus chers. La bataille de Tell-el-Kébir surtout lui a porté un coup terrible. Elle a anéanti l'influence du sultan dans le monde arabe; elle a fait renaître toutes les idées d'indépendance et d'émancipation d'autrefois. Si les Arabes avaient en partie renoncé à reprendre aux Turcs le Khalifat; s'ils s'étaient résignés à respecter l'autorité religieuse d'Abdul-Hamid, c'était à la condition que cette autorité s'exerçât au profit de leur race. Or l'expérience est venue leur démontrer qu'il n'en serait rien. Un homme avait surgi parmi eux, qui semblait destiné à les relever du long abaissement dans lequel ils vivent depuis des siècles; secondé par une fortune extraordinaire, il avait arraché aux chrétiens la plus belle, la plus prospère, la plus célèbre des provinces des anciennes possessions arabes. On ne peut se faire une idée en Occident de l'enthousiasme que les succès d'Arabi pacha avaient provoqué dans tout l'Orient. Tout le monde voyait en lui le Mahdi promis. Depuis le Sahara jusqu'à la Mecque, son nom était béni comme celui du sauveur qui devait régénérer l'Islam et en rendre la direction aux Arabes. On s'attendait donc à ce que le khalife de Constantinople, fidèle à ses promesses réitérées, à ses engagements formels, ferait alliance avec lui pour combattre l'Europe et écraser les chrétiens. Quelles n'ont pas été la surprise, l'indignation, la colère, lorsqu'on s'est trouvé en présence d'un iradé d'Abdul-Hamid déclarant Arabi et ses partisans rebelles, lorsque, quelques jours plus tard, ces champions de la cause sainte ont succombé dans une bataille de quelques minutes sans que le moindre secours leur vînt de Constantinople ! En un instant, le voile qui depuis quelques années couvrait les yeux des Arabes s'est déchiré. Ils se sont aperçus qu'ils s'étaient laissés duper par un mirage lorsqu'ils avaient cru à la bonne foi des Turcs. Aujourd'hui comme par le passé, les Turcs sont leurs plus mortels ennemis : ils leur ont volé l'Islam; ils l'exploitent à leur profit, et, lorsqu'ils parlent de l'union de tous les musulmans, c'est pour étayer leur puissance chancelante, non pour préserver la religion menacée.

Tel est du moins le raisonnement de tous les Arabes depuis la paix de Tell-el-Kébir. En Syrie, en Tripolitaine, en Arabie, une véritable insurrection des esprits a éclaté contre le sultan. On ne parle de lui qu'avec le dernier mépris, on insulte ses agents, on annonce les projets de révolte les plus prochains. Causant récemment avec un haut personnage du monde oriental fort attaché à sa religion, je lui faisais remarquer qu'en traitant le khalife comme il le faisait, il commettait peut-être un péché mortel. Il réfléchit un ins-

tant, puis me répondit que si le sultan avait été élu d'après la loi du Prophète, c'est-à-dire par la volonté et le vote (*mobayaah*) de tous les croyants, il aurait en effet commis un péché; mais que le sultan, n'ayant obtenu le pouvoir que par la violence et par le plus injuste des héritages, n'était en rien khalife et pouvait être jugé avec une entière liberté. Ces idées sont étonnemment répandues dans le monde arabe, où l'on soutient de plus en plus, en dépit de l'histoire, que le khalife ne saurait être légitime qu'à la condition d'être élu par la majorité des fidèles. Peu s'en faut que les premiers khalifes soient seuls reconnus véritables! A partir de Moawiah et de l'usurpation des Ommïades, le khalifat a perdu son caractère sacré pour devenir un pouvoir purement humain né de la force et n'ayant d'autre sanction que la force.

En essayant de réveiller les vieux souvenirs du khalifat, en prêchant le panislamisme, Abdul-Hamid a joué avec le feu. On obéissait sans discussion au sultan parce qu'il avait la puissance entre les mains; mais, lorsqu'il s'est agi d'obéir au khalife, on a voulu savoir quels étaient ses droits, et on les a trouvés nuls. A la Mecque en particulier, cette opinion n'a cessé de régner. L'ancien chérif Husni a été mystérieusement assassiné parce qu'il la professait trop ouvertement, et on lui a choisi un successeur très âgé, Abdul Moutaleb, qu'on supposait moins révolutionnaire et plus docile aux ordres de Constantinople. Abdul-Moutaleb est, en effet, resté très tranquille tant que rien n'excitait ses passions d'Arabe et de chérif; mais, lorsque Arabi a paru devoir triompher à la fois des chrétiens et des Turcs, lorsque ses succès inespérés ont enflammé toutes les imaginations, Abdul-Moutaleb a cédé au courant général et s'est mis à conspirer avec le héros de l'islamisme contre l'usurpateur du khalifat. C'est une des raisons qui ont contribué à dégoûter Abdul-Hamid d'Arabi et de la révolution égyptienne. Le danger a paru si grand à Constantinople qu'on s'y est décidé à destituer Abdul-Moutaleb. Un instant même, on a songé très sérieusement à ne pas lui donner de successeur, ou plutôt à obliger son successeur à demeurer à Stamboul, tandis qu'un simple kaimakan le remplacerait à la Mecque. De cette manière, le grand chérif aurait toujours été dans la main du sultan. Mesure fort sage, mais qui a été écartée, comme il arrive toujours en Turquie, par la corruption.

Le frère du chérif Husni, le chérif Adun, auquel le sultan avait d'abord refusé le grand chérifat parce qu'il le soupçonnait de relations trop étroites avec les Anglais, était resté à Constantinople, où, pour se préparer à recueillir la succession d'Abdul-Moutaleb, il répandait l'or à pleines mains. Ses largesses ont été si grandes, il s'est montré si prodigue de sa fortune, il a même escompté avec tant d'ardeur ses revenus futurs en faisant des dettes énormes pour satisfaire l'avidité des fonctionnaires turcs, qu'en dépit des répugnances qu'on éprouvait autrefois contre lui tout le monde a fini par le porter au chérifat. Il est fort probable qu'on aura à s'en repentir. Le chérif Adun est un homme très intrigant, très imbu des idées arabes et très ambitieux. Il serait beaucoup plus dangereux que le vieux Abdul-Moutaleb, s'il n'était pas, d'autre part, excessivement poltron. Ce défaut de caractère l'empêchera peut-être de se lancer dans des entreprises trop aventureuses; néanmoins, s'il se sent soutenu, s'il peut compter sur des appuis sérieux, il contribuera plus que ses prédécesseurs à soulever les Arabes contre la Turquie.

Triste résultat de cette politique panislamique qu'Abdul-Hamid a commis la folie de préférer à la politique réformatrice de Mahmoud, d'Abdul-Médji et d'Abdul-Azis! Elle lui a aliéné définitivement les Arabes, elle lui a fait perdre l'Égypte et la Tunisie. Peut-on espérer qu'il le comprendra et qu'abandonnant ses idées théocratiques, il reviendra aux idées plus sages des hommes d'État turcs? On l'a dit il y a quelques semaines; on a parlé de nouveau de réformes administratives et économiques; on a annoncé que le grand vizir, Saïd pacha, changeant tout à coup de caractère, allait imposer à son maître tout un programme libéral. Mais ce n'était là qu'une de ces nombreuses erreurs, qu'une de ces innombrables illusions qui naissent sans cesse sur le Bosphore. Abdul-Hamid est un mystique, et chez les mystiques les leçons de l'expérience glissent comme de l'eau sur du marbre. Infatué de ses espérances religieuses, convaincu de sa mission divine, les déceptions ne lui produisent pas plus d'effet qu'elles n'en produisent, par exemple, chez le comte de Chambord, qui se croit ou qui se dit depuis quarante ans sur le point de sauver la France, et dont les retards réitérés que le ciel met à l'accomplissement de son œuvre n'ébranlent pas l'invincible confiance. Abdul-Hamid, qui n'est pas seulement un roi de droit divin, qui est, de plus, un pontife, ne saurait montrer moins de constance. Se prêter à des réformes serait avouer la vanité de son sacerdoce. Souverain libéral, il ne serait plus, comme on l'a dit spirituellement, l'ombre de Dieu sur la terre; il ne serait plus que l'ombre de lui-même. Jamais les cheiks qui l'entourent ne lui permettront une pareille diminution d'autorité. Les promesses de Daffer sont là pour maintenir son courage au milieu des échecs multipliés qu'il subit. C'est pourquoi la banqueroute du panislamisme à laquelle nous venons d'assister n'annonce pas un changement dans la politique de Constantinople, et c'est pourquoi aussi il faut s'attendre dans le monde musulman à de nouvelles crises — et s'y préparer.

GABRIEL CHARMES.

PETITS POÈMES EN PROSE (1)

XVI.

L'AUMONE.

Auprès d'une grande ville, sur une grande route, marchait un homme vieux et malade.

Il chancelait en marchant. Ses jambes amaigries, s'accrochant, se traînant, se posaient, lourdes et faibles, comme ne

(1) Voy. le numéro précédent.

lui appartenant pas. Ses vêtements pendaient sur lui en lambeaux; sa tête nue retombait sur sa poitrine. Il était à bout de forces.

Il s'assit sur une pierre au bord du chemin, se pencha en avant, s'accouda sur ses genoux, se couvrit le visage des deux mains; et, à travers ses doigts déformés, des larmes tombèrent goutte à goutte sur la poussière sèche et grise.

Il se souvenait...

Il se souvenait comment, lui aussi, avait été plein de santé et plein de richesse, et comment il avait usé sa santé et donné sa richesse à d'autres, amis ou ennemis. Et voici que maintenant il n'a pas un morceau de pain, et que tous l'ont abandonné, les amis encore plus vite que les ennemis. Faut-il donc qu'il s'abaisse jusqu'à demander l'aumône?

Et il y avait dans son cœur de l'amertume et de la honte.

Et ses larmes tombaient, tombaient toujours, faisant de petites taches sur la poussière grise.

Tout à coup il s'entendit appeler par son nom; il releva sa tête fatiguée et vit devant lui un inconnu.

Un visage tranquille et grave, mais pas sévère. Des yeux clairs, mais pas lumineux; un regard perçant, mais pas dur.

— Tu as donné toutes tes richesses, dit une voix égale et calme; mais tu ne regrettes pas d'avoir fait du bien?

— Je ne regrette pas, dit le vieillard avec un soupir... Seulement voici que je meurs maintenant.

— Et s'il n'y avait pas eu alors des mendiants qui te tendaient la main, continua l'inconnu, tu n'aurais pas eu d'occasion de prouver et d'exercer ta vertu?

Le vieillard ne répondit rien et devint rêveur.

— Eh bien, continua l'inconnu, ne fais pas maintenant l'orgueilleux, pauvre homme; va, tends la main; procure, toi aussi, à d'autres braves gens l'occasion de prouver aussi qu'ils sont bons.

Le vieillard se redressa, leva les yeux. Mais l'inconnu avait déjà disparu, et au loin, sur le chemin, apparut un passant.

Le vieillard s'approcha de lui et tendit la main. Le passant se détourna d'un air dédaigneux.

Mais par derrière venait un autre passant, et celui-ci donna une petite aumône au vieillard.

Et le vieillard s'acheta du pain avec les sous qu'on lui avait donnés, et le morceau mendié lui parut doux, et il n'y avait plus de honte dans son cœur, mais au contraire, un contentement paisible descendit dans son âme.

XVII.

QUE CES ROSES ÉTAIENT FRAICHES ET BELLES!

Je ne sais où je ne sais quand, mais il y a bien longtemps de cela, j'ai lu une page de vers; je l'ai oubliée, mais sa première ligne m'en est restée dans la mémoire :

« Que ces roses étaient fraiches et belles! »

C'est l'hiver maintenant; la gelée a ouaté les vitres de mes fenêtres. Une seule bougie brûle dans la chambre sombre; je me tiens assis dans un coin, et dans ma tête résonne toujours et toujours :

« Que ces roses étaient fraiches et belles! »

Je me vois devant la fenêtre basse d'une maison de campagne.

Une soirée d'été se fond lentement en nuit. L'air chaud sent le réséda et le tilleul; et sur le rebord de la fenêtre, appuyée de son bras tendu et la tête penchée sur l'épaule, est assise une jeune fille. Elle regarde le ciel avec une attention silencieuse, comme si elle guettait l'apparition des premières étoiles.

Quel enthousiasme naïf dans ses yeux rêveurs! Quelle innocence touchante sur ses lèvres entr'ouvertes comme pour interroger! Que cette poitrine, qui n'est pas encore épanouie et que rien n'a troublée encore, respire tranquillement! Que les lignes de ce jeune visage sont délicates et pures! Je n'ose pas lui adresser la parole, mais comme elle m'est chère! Comme mon cœur bat!

« Que ces roses étaient fraiches et belles! »

Et il fait toujours de plus en plus sombre dans la chambre. La bougie se met à pétiller sous son noir champignon, et des ombres fugitives vacillent sur le plafond bas. Derrière le mur l'âpre gelée craque durement, et l'on croirait entendre tout près le fastidieux chuchotement d'un vieillard.

« Que ces roses étaient fraiches et belles! »

D'autres images surgissent devant moi. C'est le bruit joyeux de la vie de famille à la campagne. Deux petites têtes brunes et bouclées me regardent franchement de leurs yeux clairs. Des joues roses frémissent de rires continus. Les mains caressantes se sont entrelacées; de jeunes voix affectueuses se mêlent, et, un peu plus loin, dans la riante chambrette, d'autres mains, jeunes aussi, courent en embrouillant leurs doigts sur le clavier d'un vieux petit piano, et la valse de Lanner ne peut dominer le ronron du patriarcal *samovar*.

« Que ces roses étaient fraiches et belles! »

La bougie s'affaisse et s'éteint. Qui est-ce qui tousse, là-bas, d'une toux si sourde et si enrouée? A mes pieds, pelotonné en rond, se serre et frissonne mon vieux chien, mon seul camarade. J'ai froid..., je gèle..., et ils sont tous morts..., morts!

« Que ces roses étaient fraiches et belles! »

XVIII.

DEUX QUATRAINS.

Il existait autrefois une ville dont les habitants aimaient si passionnément la poésie, que, s'il se passait quelques semaines sans qu'il parût de beaux vers nouveaux, ils considéraient une pareille disette comme une calamité publique.

Ils revêtaient alors leurs plus mauvais habits, répandaient de la cendre sur leur tête, et, se réunissant en foule sur les places de la ville, versaient des larmes et faisaient des reproches amers à la Muse qui les avait abandonnés.

Pendant une de ces journées néfastes, le jeune poète

Junius apparut sur la place publique où se pressait le peuple affligé.

Il monta d'un pas agile sur une tribune élevée qu'on y avait établie et fit signe qu'il avait l'intention de déclamer une pièce de vers.

Les licteurs agitèrent aussitôt leurs bâtons officiels. « Silence! Attention! », crièrent-ils d'une voix forte; et la foule se tut, pleine d'attente.

— Amis! compagnons! commença Junius d'une voix sonore, quoique manquant un peu d'assurance :

« Amis! compagnons! amateurs de la poésie!
« Admirateurs de tout ce qui est harmonieux et beau!
« Ne vous laissez pas troubler par un moment de sombre « tristesse!
« L'instant désiré viendra..., et la lumière dissipera les « ténèbres. »

Junius se tut, et, en réponse, de tous les côtés de la place, s'éleva un brouhaha de sifflets, de vociférations, d'éclats de rire.

Tous les visages, dirigés vers lui, étaient enflammés d'indignation; tous les yeux brillaient de colère; tous les bras levés menaçaient, montraient le poing.

— La belle chose qu'il avait à nous dire! hurlaient les voix irritées. Jetez-le en bas de la tribune, ce mauvais rimailleur! Hors d'ici l'imbécile! Des pommes cuites, des œufs pourris au benêt! Des pierres! des pierres pour le lapider!

Junius roula en bas de la tribune; mais il n'avait pas encore eu le temps de courir jusqu'à sa maison, que son oreille fut frappée par une explosion d'applaudissements frénétiques, d'exclamations enthousiastes.

Rempli d'étonnement, tâchant néanmoins de ne pas être remarqué (car il est dangereux d'exciter une bête courroucée), Junius revint sur la place publique.

Et qu'aperçut-il?

Haut et droit, porté par les épaules de la foule sur un large bouclier d'or, revêtu d'une chlamyde de pourpre, une couronne de lauriers sur la tête, se tenait son rival, le jeune poète Julius, et le peuple vociférait à l'entour : « Gloire, gloire à l'immortel Julius! Il nous a consolés dans notre profond chagrin, dans notre grande tristesse! Il nous a fait entendre des vers plus doux que le miel, plus retentissants que des cymbales, plus parfumés que la rose, plus purs que l'azur des cieux! Portez-le en triomphe! Inondez sa tête inspirée des flots moelleux de l'encens! Rafraîchissez son noble front par le balancement des palmes! Répandez à ses pieds tous les parfums de la myrrhe d'Arabie! Gloire! gloire! »

Junius s'approcha de l'un de ces bruyants admirateurs.

— Dis-moi, ô mon concitoyen, par quelle poésie Julius vous a rendus si heureux? Hélas, je ne me trouvais pas sur la place quand il a prononcé ses vers! Fais-moi la grâce de les répéter, si tu les as retenus dans ta mémoire!

— Ne pas retenir de tels vers? répondit l'interrogé avec chaleur. Pour qui me prends-tu? Écoute et réjouis-toi, réjouis-toi avec nous tous :

« Amateurs de la poésie! »

C'est ainsi que commença le divin Julius.

« Amateurs de la poésie! compagnons! amis!
« Admirateurs de tout ce qui est sonore et tendre!
« Ne vous laissez pas troubler par un amer chagrin.
« L'instant désiré viendra..., et le jour chassera la nuit. »
Eh bien, qu'en dis-tu?

— Mais, de grâce, s'écria Junius, mais ce sont mes vers! Julius se trouvait certainement dans la foule quand je les ai déclamés; il les a entendus et il les a répétés en changeant à peine, et d'une manière peu heureuse, quelques expressions!

— Ah! ah! je te reconnais à présent! Tu es Junius, repartit en fronçant le sourcil le citoyen qu'il avait arrêté. Envieux ou imbécile, juges-en toi même, malheureux! Chez Julius, comme c'est beau d'expression : « Et le jour chassera la nuit »! Tandis que chez toi, quelle platitude stupide : « Et la lumière dissipera les ténèbres! » Quelle lumière? quelles ténèbres?

— Mais... est-ce que ce n'est pas la même chose? allait commencer Junius...

— Ajoute encore un mot, interrompit le citoyen; j'appelle le peuple et il te met en pièces!

Junius se tut prudemment... Un vieillard à cheveux blancs, qui avait entendu cette conversation, s'approcha du pauvre poète et, lui ayant posé la main sur l'épaule, lui dit :

— Junius, ce que tu as dit était bien de toi; mais tu ne l'as pas dit au bon moment.

L'autre a dit ce qui n'était pas de lui, mais au bon moment. Donc c'est lui qui a raison, et à toi il te reste les consolations de ta conscience.

Et — pendant que la conscience de Junius consolait tant bien que mal le malheureux blotti dans un coin — au loin, au milieu du tonnerre et de la trépidation des applaudissements frénétiques, dans la poussière d'or du soleil victorieux, éclatant de pourpre, le front ombragé du laurier sacré, traversant la fumée ondoyante de l'encens avec une majestueuse lenteur, semblable à un roi qui marche à son couronnement, s'avançait la figure orgueilleusement dressée de Julius; et les longues branches des palmes s'inclinaient l'une après l'autre devant lui, comme si, en s'élevant avec solennité, en s'inclinant avec respect, elles exprimaient l'ivresse, l'adoration sans cesse renaissante qui remplissait les cœurs débordants des citoyens.

XIX.

LE MENDIANT.

Je passais dans une rue; un mendiant vieux et décrépit m'arrêta.

Yeux enflammés et larmoyants, lèvres bleuies, haillons sordides, plaies malpropres... Oh! comme la pauvreté avait hideusement rongé cet être malheureux!

Il me tendait sa main rouge, enflée, sale; il gémissait, il mugissait en implorant le secours.

Je fouillai dans toutes mes poches : ni bourse, ni montre, ni même un mouchoir; je n'avais rien pris sur moi.

Et le mendiant attendait, et sa main tendue remuait faiblement, par saccades.

Tout confus, ne sachant que faire, je serrai fortement cette main sale et tremblante.

— Ne m'en veux pas, frère ; je n'ai rien sur moi, frère.

Le mendiant fixa sur moi ses yeux éraillés, et ses lèvres bleuâtres sourirent, et lui aussi pressa mes doigts refroidis.

— Eh bien, frère, dit-il d'une voix rauque ; merci pour cela ; c'est aussi une aumône.

Et alors je compris que, moi aussi, je venais de recevoir quelque chose de mon frère.

XX.

ARRÊTE !

Arrête ! Telle que je te vois maintenant, reste pour toujours dans ma mémoire ! De tes lèvres s'est échappé le dernier son inspiré... Tes yeux ne brillent pas et ne rayonnent pas; leur regard se voile comme alourdi par la conscience bien heureuse de cette beauté qu'il t'a été donné d'exprimer..., de cette beauté vers laquelle tu sembles tendre tes bras triomphants et brisés tout à la fois.

Quelle lumière, plus fine et plus pure que la lumière du soleil, s'est répandue sur tous tes membres, sur les moindres plis de ton vêtement?

Quel dieu, de son souffle caressant, a rejeté en arrière les boucles éparses de ta chevelure? Son baiser brûle ton front pâle comme du marbre. Le voilà découvert, le mystère de la poésie, de la vie, de l'amour ! La voilà, la voilà, l'immortalité ! Il n'y en a pas d'autre, il n'en faut pas d'autre. Dans ce moment, tu es immortelle !

Ce moment passera, et tu vas être de nouveau une pincée de cendre, une femme, un enfant... Mais que t'importe? Dans cet instant, tu t'es placée plus haut, au delà de tout ce qui est passager et éphémère. Cet instant est à toi et ne passera jamais.

Arrête, et laisse-moi participer à ton immortalité ; laisse tomber en mon âme un reflet de ton éternelle beauté !

XXI.

QUE PENSERAI-JE ?

Que penserai-je quand je serai sur le point de mourir, si seulement je suis en état de penser?

Penserai-je que j'ai mal profité de la vie, que je l'ai passée comme en rêve, comme endormi, que je n'ai pas su goûter à ses fruits? Comment ! c'est déjà la mort? Si vite? C'est impossible ! Je n'ai encore eu le temps de rien faire ! Je me préparais seulement à faire quelque chose !

Me rappellerai-je mon passé? Arrêterai-je ma pensée sur les quelques instants radieux que j'ai eus dans la vie, sur les visages et les images qui me sont chers?

Ou bien mes mauvaises actions se retraceront-elles à ma mémoire, et l'anxiété brûlante d'un remords tardif envahira-t-elle mon âme? Penserai-je à ce qui m'attend au delà du tombeau, et si, en effet, quelque chose m'y attend ?

Non..., il me semble que je tâcherai de ne pas penser, que je m'efforcerai de songer à quelque bagatelle pour détourner mon attention des ténèbres menaçantes qui noircissent devant moi.

En ma présence, un mourant ne cessait de se plaindre de ce qu'on ne voulait pas lui donner des noisettes grillées. Et seulement là, dans la profondeur de ses yeux déjà ternis, pendant qu'il balbutiait ses plaintes, se débattait et frissonnait un je ne sais quoi, comme l'aile brisée d'un oiseau blessé à mort.

XXII.

LES DEUX PIGEONS.

J'étais sur le sommet d'une colline à pente douce. Devant moi, comme une mer moirée d'or et d'argent, s'étendaient à perte de vue des champs de seigle tout prêts pour la moisson.

Mais il ne courait pas d'ondes sur cette mer; l'air étouffant ne bougeait pas ; un grand orage grossissait lentement.

Autour de moi, le soleil éclairait encore la terre d'une lumière brûlante et terne. Mais là-bas, au delà des champs de seigle, pas trop loin, une nuée d'un bleu sombre encombrait de sa lourde masse toute une moitié de l'horizon.

Tout se taisait, tout se pâmait avec angoisse sous l'éclat sinistre des derniers rayons du soleil. On ne voyait, on n'entendait aucun oiseau ; les moineaux eux-mêmes s'étaient cachés. Seulement, je ne sais où, tout près, le lourd clapotement d'une large feuille de bardane...

Et quelle forte odeur s'élevait des absinthes aux lisières des champs !

Je regardais cette énorme masse sombre, et une impatience anxieuse me gagnait.

— Allons ! vite ! plus vite ! pensais-je. Gronde, tonnerre ! luis, serpent d'or ! Avance, roule, ruisselle, méchante nuée ! Termine cette angoisse, cette attente.

Mais la nuée ne bougeait pas.

Elle continuait à opprimer la terre silencieuse et ne faisait que gonfler et s'assombrir.

Et voici, sur son bleu uniforme quelque chose comme un petit mouchoir blanc ou un flocon de neige, porté d'un mouvement égal, apparut. C'était un pigeon blanc qui arrivait du village... Il volait.., volait toujours tout droit..., et bientôt il disparut derrière la forêt.

Quelques instants se passèrent... Toujours le même terrible silence... Et voici que deux petits mouchoirs blancs, deux flocons de neige, revinnent du même côté : c'étaient deux pigeons blancs qui retournaient vers le village d'un vol égal et droit.

L'orage se déchaîne enfin, et la bagarre commence.

J'eus de la peine à rentrer chez moi. Le vent hurle et se démène comme un fou furieux. Des nuages roux, déchirés en lambeaux, se précipitent en rasant la terre; tout se con-

fond, tout tourbillonne ; une averse furieuse, tombant en colonnes balancées, fouette, cingle..; les éclairs vous aveuglent de leur feu vert. Le tonnerre, brusque et court, tire comme des coups de canon...; cela sent le soufre... Mais sous l'auvent du toit, sur le rebord même de la lucarne sont posés deux pigeons blancs, celui qui est allé chercher son camarade et celui qu'il a ramené et peut-être sauvé.

Tous les deux gonflent le cou et chacun sent de son aile l'aile de son ami.

Ils sont contents... Et moi aussi je suis content de les voir, quoique je sois seul, moi, seul comme toujours!

XXIII.

LES DEUX FRÈRES.

J'ai eu une vision.

Devant moi apparurent deux anges, deux génies.

Je dis anges, génies, parce qu'il n'y avait pas de vêtements sur leur corps et que de longues et fortes ailes s'élevaient derrière les épaules de chacun d'eux.

Tous les deux sont jeunes. L'un d'eux est un peu gras; sa peau est lisse, les boucles de ses cheveux sont noires.

Il a les yeux bruns, à demi voilés, avec de longs cils; le regard insinuant, gai et avide; le visage charmant, presque hardi, presque méchant...

Les lèvres rouges et légèrement enflées ont parfois de petits tressaillements. Le jeune homme sourit, comme sûr de son pouvoir, avec autorité et indolence.

Une épaisse couronne de fleurs repose mollement sur ses cheveux brillants, en touchant presque ses beaux sourcils de velours.

Agrafée par une flèche d'or, une peau bigarrée de léopard pend légèrement de son épaule ronde sur sa hanche élégante.

Les plumes de ses ailes ont un reflet rose; les bouts en sont d'un rouge vif, comme s'ils eussent trempé dans du sang frais. De temps en temps ces ailes frémissent rapidement avec un joli bruit argentin semblable à celui d'une pluie de printemps.

L'autre jeune homme est maigre et jaunâtre de corps. Ses côtes se dessinent à chaque mouvement de sa respiration.

Il a les cheveux blonds, très fins et plats; d'énormes yeux ronds, d'un gris pâle; le regard, inquiet, est étrangement clair. Tous les traits du visage, le nez étroit et aquilin, le menton pointu, parsemé d'un rare duvet, sont comme affilés; la petite bouche aux dents de poisson reste entr'ouverte. Ces lèvres sèches n'ont jamais, jamais souri!

C'est un visage régulier, terrible, impitoyable. (Du reste, le visage de l'autre, du beau garçon, tout charmant et doux qu'il fût, n'exprimait pas non plus la pitié.)

Autour de la tête du second se sont accrochés quelques épis vides et cassés, qu'attache une brindille flétrie. Un grossier tissu gris entoure ses reins; ses ailes, d'un bleu mat, ont un mouvement lent et menaçant.

Les deux jeunes gens semblaient des camarades inséparables.

Chacun d'eux s'appuyait sur l'épaule de son ami; la main potelée du premier pendait comme une grappe de raisin sur la clavicule sèche de l'autre; la main étroite du second, avec ses longs doigts maigres, s'étalait comme un serpent sur la poitrine efféminée du premier.

Et j'entendis une voix,... et voici ce qu'elle me dit :

« Devant toi sont le génie de l'Amour et le génie de la Faim, deux frères jumeaux, les deux moteurs de tout ce qui vit.

« Tout ce qui vit se met en mouvement pour se nourrir, et se nourrit pour se reproduire.

« L'Amour et la Faim... Leur but est le même. Il faut que la vie ne cesse jamais; il faut qu'elle se soutienne et qu'elle crée. »

XXIV.

L'ÉGOISTE.

Il y avait en lui tout ce qui était nécessaire pour qu'il devînt le fléau de sa famille.

Il était né bien portant et riche. Pendant tout le cours de sa longue vie, resté riche et bien portant, il ne commit rien de blâmable. Il ne se laissa entraîner à aucune faute, ni en paroles ni en action.

Il était irréprochablement honnête, et, fier de la conscience de son honnêteté, il en écrasait tout le monde, ses parents, ses amis, ses connaissances. L'honnêteté était un capital dont il tirait des intérêts usuraires. L'honnêteté lui donnait le droit d'être implacable et de ne faire que le bien prescrit; et il était implacable, et il ne faisait pas le bien, car le bien prescrit n'est pas le bien.

Il ne s'était jamais soucié que de sa propre personne, si parfaitement exemplaire, et il s'indignait très sincèrement quand les autres n'en prenaient pas le même souci.

Au reste, il ne se croyait pas un égoïste; il blâmait et attaquait par-dessus tout l'égoïsme et les égoïstes. Cela se comprend : l'égoïsme d'autrui gênait le sien!

Ne se connaissant pas la plus petite faiblesse, il ne comprenait ni n'admettait aucune faiblesse chez les autres. En général, il ne comprenait rien ni personne, car il était de tous côtés, par en bas, par en haut, par devant, par derrière, entouré de sa propre personne.

Il ne comprenait même pas ce que signifie pardonner: n'ayant jamais eu lieu de se pardonner à lui-même, pourquoi diable se serait-il mis à pardonner aux autres?

Devant le jugement de sa propre conscience, à la face de son propre Dieu, lui, cette merveille, ce phénomène de vertu, il posait la main sur sa poitrine, levait les yeux vers le ciel et, d'une voix claire et ferme, prononçait : — Oui, je suis un homme digne de tous les respects; je suis un homme moral!

Il répétera ces paroles sur son lit de mort, et même alors rien ne frémira dans ce cœur de pierre, dans ce cœur sans tache et sans fissure.

O laideur de la vertu contente d'elle-même, inflexible, acquise à bon marché, tu es presque plus repoussante que la franche laideur du vice!

XXV.

NOUS LUTTERONS ENCORE.

Quelle insignifiante petite chose peut changer l'humeur d'un homme!

Plein de rêvasseries tristes, je marchais un jour le long d'un grand chemin. De lourds pressentiments oppressaient ma poitrine. La mélancolie m'envahissait.

Je levai la tête... Devant moi, entre deux rangées de hauts peupliers, la route s'en allait au loin, droite comme le vol d'une flèche.

E, en travers de cette route, à dix pas de moi, toute dorée par le radieux soleil d'été, sautillait à la queue leu leu toute une famille de moineaux. Elle sautillait hardiment, gaîment, avec assurance.

L'un d'eux surtout, le chef, s'avançait avec une résolution endiablée, se tenant un peu de côté, la poitrine en avant, pépiant avec insolence. Un matamore, un conquérant en un mot!

Et pendant ce temps, haut dans le ciel, planait en tournoyant un épervier, qui allait peut-être dévorer précisément ce conquérant matamore.

Je me mis à rire, je me secouai, et les pensées tristes s'envolèrent immédiatement. Je ressentis du courage, de la hardiesse, de la jouissance à vivre.

Et quand mon épervier planerait aussi au-dessus de ma tête, nous lutterons encore, que diable!

XXVI.

QU'ON LE PENDE!

« C'était en 1805, commença mon vieil ami, peu de temps avant Austerlitz. Le régiment dans lequel je servais avait ses quartiers en Moravie.

« Il nous était sévèrement défendu de molester les habitants; déjà même ils nous regardaient de travers, bien que nous fussions des alliés.

« J'avais pour brosseur un ancien serviteur de ma mère, du nom de Jégor. C'était un homme honnête et tranquille. Je le connaissais dès mon enfance et le traitais comme un ami.

« Voici qu'un jour, dans la maison que j'habitais, s'élevèrent des cris, des plaintes : on avait volé deux poules à l'hôtesse et elle en accusait mon brosseur. Il se défendait, m'appelait en témoignage. Lui, un voleur! lui, Jégor Avtamonof! J'assurai l'hôtesse de l'honnêteté de mon brosseur, mais elle ne voulait rien écouter.

« Tout à coup, dans la rue, se fit entendre un grand piétinement de chevaux : c'était le général en chef qui passait avec son état-major. Il allait au pas, gros, gras, affaissé, la tête penchée, les épaulettes pendantes sur sa poitrine.

« L'hôtesse l'aperçut et, se jetant en travers de son cheval, saisit l'étrier, tomba à genoux et, toute débraillée, les cheveux épars, se mit à se plaindre en désignant de la main mon brosseur.

« — Général! s'écria-t-elle, Votre Excellence! jugez-nous, défendez-nous, sauvez-nous! Ce soldat m'a pillée.

« Jégor se tenait sur le seuil de la maison, droit comme un *i*, la poitrine avancée, les pieds rapprochés, le bonnet à la main; et... pas un mot!

« La vue de tous ces généraux arrêtés devant lui au milieu de la rue l'avait-elle troublé? Était-il déjà pétrifié par l'approche du malheur qui fondait sur lui? Il se tenait là tout roide, mon Jégor, battant des paupières, pâle comme un linge.

« Le général en chef jeta sur lui un regard distrait et sombre, et grogna un rauque : « Eh bien? »

« Jégor se tient toujours immobile et raide, montrant ses dents comme un hébété; à le voir de côté, on eût dit : Voilà un homme qui rit.

« Alors le général en chef prononça brusquement : « Qu'on « le pende! », donna de l'éperon à son cheval et continua son chemin, d'abord au pas, puis au grand trot. Tout l'état-major s'élança derrière lui. Seul, un aide de camp, se retournant un instant sur sa selle, lança un coup d'œil sur Jégor.

« Impossible de désobéir! On saisit Jégor pour le mener au supplice.

« Il devint livide, s'écria par deux fois avec effort : « Mes « pères!... mes petits pères!... » et puis murmura :

« — Devant Dieu, ce n'est pas moi!

« Il pleurait amèrement en me faisant ses adieux. J'étais au désespoir.

« — Jégor! Jégor, comment n'as-tu rien dit au général?

« — Devant Dieu, ce n'est pas moi! répétait en sanglotant le pauvret.

« L'hôtesse elle-même était frappée de terreur: elle ne s'attendait pas à un ordre aussi cruel. Elle se mit à son tour à pleurer, à hurler; elle commença à supplier chacun de nous d'épargner le malheureux, à assurer que ses poules s'étaient retrouvées, qu'elle allait tout expliquer.

« Naturellement, tout cela ne servit de rien. Affaires de guerre, monsieur! La discipline! L'hôtesse sanglotait de plus belle.

« Jégor, que le prêtre avait déjà confessé, se tourna vers moi :

« — Dites-lui donc, Votre Honneur, de ne pas tant se désoler... Je lui ai déjà pardonné! »

« Mon ami répéta ces dernières paroles de son brosseur et murmura :

— Mon petit Jégor, mon petit pigeon, homme juste! »

... Et des larmes roulèrent l'une après l'autre sur ses vieilles joues.

XXVII.

LES DEUX RICHARDS.

Quand, devant moi, on célèbre le richard Rothschild, qui, sur ses immenses revenus, consacre des sommes considérables

à l'éducation des enfants, à la guérison des malades, à la fondation d'asiles pour les vieillards, moi aussi je loue et j'admire.

Mais, tout en louant et en admirant, je ne puis pas ne pas me rappeler une pauvre famille de paysans qui avait recueilli une orpheline dans sa misérable cabane.

— Si nous prenons Kartia, disait la paysanne, elle nous enlèvera nos derniers sous, et nous n'aurons même pas de quoi acheter du sel pour saler la soupe.

— Eh bien, nous la mangerons sans sel, répondit le paysan son mari.

Rothschild est encore bien loin de ce paysan!

XXVIII.

L'INSECTE.

(*Rêve.*)

Il me semblait que nous étions une vingtaine de personnes dans une grande chambre, avec les fenêtres ouvertes.

Il y avait parmi nous des femmes, des enfants, des vieillards. Nous parlions tous sur un sujet rebattu; nous parlions haut, confusément.

Tout à coup, dans la chambre, avec un bruit sec de crécelle entra en volant un grand insecte, long d'environ deux pouces. Il voltigea quelque temps et se posa contre le mur.

Cet insecte ressemblait à une mouche, à une guêpe; son corps était d'un roux boueux; de la même couleur étaient ses ailes, plates et dures; les pattes, velues et écartées, et la tête, grosse et anguleuse, étaient d'un rouge ardent, d'un rouge de sang.

Cet étrange insecte tournait incessamment la tête, en haut, en bas, de tous côtés; puis tout à coup s'arrachait du mur, voletait çà et là avec le même bruit de crécelle, revenait au mur et recommençait ses hideux petits mouvements de tête.

En nous tous il excitait le dégoût, la crainte, la terreur; aucun de nous n'avait rien vu de semblable; tous criaient : « Chassez ce monstre! » Tous agitaient les mouchoirs, de loin, car personne n'osait s'en approcher; et quand l'horrible mouche s'élançait, tous reculaient involontairement.

Un seul parmi nous, un jeune homme pâle, promenait sur la compagnie un regard étonné. Il haussait les épaules, il souriait, il ne pouvait décidément comprendre ce qui nous arrivait et pourquoi nous étions si agités.

Lui seul ne voyait pas l'insecte et n'entendait pas le bruit menaçant de ses ailes.

Tout à coup l'horrible mouche semble fixer sur lui ses gros yeux..., se détache du mur et, se posant sur la tête du jeune homme, le pique au front, entre les sourcils... Le jeune homme pousse un faible : « Ah! » et tombe mort.

L'affreuse bête s'envola aussitôt, et nous comprîmes seulement alors qui avait été notre visiteuse.

XXIX.

LE CHIEN.

Nous sommes deux dans la chambre, mon chien et moi. Au dehors hurle une terrible tempête. Mon chien est assis devant moi et me regarde droit dans les yeux.

Et moi aussi je le regarde dans les yeux.

Il semble vouloir me dire quelque chose; il est muet, sans parole; il ne se comprend pas lui-même, mais je le comprends, moi.

Je comprends que, dans cet instant, en lui comme en moi vit [illegible] ; [illegible] [illegible] nous. N[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

La mort arrivera sur nous et nous frappera du vent de son aile large et froide...

Qui pourra ensuite reconnaître la différence des petites flammes qu'il y avait en lui et en moi?

Non, ce n'est pas un animal et un homme qui échangent leurs regards. Ce sont deux paires d'yeux identiques qui sont fixées l'une sur l'autre.

Et dans chacune de ces paires d'yeux, dans l'animal comme dans l'homme, la même vie se serre, terrifiée, contre l'autre.

Février 1878.

XXX.

L'ENNEMI ET L'AMI.

Un condamné à la prison perpétuelle s'était échappé de sa prison et s'enfuyait à toutes jambes. On était à ses trousses; il courait de toutes ses forces; ceux qui le poursuivaient commençaient à perdre du terrain.

Mais voici que devant lui apparaît une rivière aux bords escarpés, une rivière très étroite, mais profonde et rapide... Et il ne sait pas nager!

Une planche à moitié pourrie était jetée d'un bord à l'autre... Le fuyard allait y poser le pied...

Précisément là, sur le bord de la rivière, se trouvaient son meilleur ami et son ennemi le plus acharné.

L'ennemi ne dit rien et ne fit que se croiser les bras; par contre, l'ami s'écria à tue-tête :

— Au nom du ciel, que fais-tu? Insensé, ne vois-tu donc pas que la planche est tout à fait pourrie? Elle se brisera sous le poids de ton corps (la longue captivité avait engraissé le prisonnier), et tu périras infailliblement!

— Mais il n'y a pas d'autre moyen de traverser, et la poursuite, tu l'entends! gémit avec désespoir le malheureux.

Et il posa le pied sur la planche.

— Je ne permettrai pas, non, je ne permettrai pas que tu périsses ainsi! s'écria l'ami avec chaleur.

Et, en un clin d'œil, il arracha la planche de dessous les pieds du fuyard. Celui-ci fut aussitôt précipité dans le tourbillon des vagues et se noya.

L'ennemi eut un rire de satisfaction et s'éloigna. Quant à l'ami, il s'assit tout désolé sur le bord de la rivière et se mit à pleurer amèrement sur le sort de son pauvre, pauvre ami! « Il ne m'a pas écouté! Il ne m'a pas écouté! » murmurait-il avec accablement. Quant à s'attribuer la mort de son ami, il n'y songea nullement.

— Du reste, se dit-il enfin, il lui aurait fallu languir toute sa vie dans une affreuse prison! Au moins, maintenant, il ne souffrira plus; il est mieux! Ainsi sans doute le voulait sa destinée! Et pourtant, humainement parlant, comment ne pas le plaindre!

Et la bonne âme, inconsolable, continua à pleurer à chaudes larmes sur son malheureux ami.

IVAN TOURGUÉNEF.

LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

Critiques, auteurs et public

Il a paru à Londres un petit volume (1) dont l'auteur, M. Jennings, s'est proposé de déterminer la place qu'occupe dans notre société l'écrivain qui se voue à la critique littéraire, ce qu'on pense de lui dans le public et parmi les gens de lettres, comment lui même comprend et remplit son rôle. Nous allons suivre M. Jennings dans son étude, sans nous interdire les digressions et les comparaisons qui naîtront de la différence des deux pays. M. Jennings n'attaque ni ne défend, ou plutôt il attaque et défend tour à tour. C'est un témoin impartial et intelligent qui parle : il y a plaisir et profit à l'écouter. On voudra bien ne pas perdre de vue qu'il s'agit dans ces colonnes de la critique, et non du *reportage* ou de la réclame de librairie. Par le temps qui court, la distinction est nécessaire.

I.

Avant tout, il est indispensable de donner aux personnes qui n'y ont jamais réfléchi une définition claire des fonctions de la critique. Au risque d'étonner, ce sera à un Allemand que nous la demanderons.

« Il y a des villes, dit le grand Jean-Paul, où l'on rencontre une singulière classe de fonctionnaires : ce sont les estimateurs de chair d'écrivain, quelque chose dans le genre des anciens inspecteurs de marchés. On les appelle communément des dégustateurs (ou *prægustatores*) parce qu'ils mangent une bouchée de chaque livre et disent aux gens s'il a bon goût. Le dégustateur n'écrit pas de livres, ce qui lui laisse d'autant plus de temps pour vérifier et estimer ceux des autres. Ou bien, s'il écrit quelquefois des livres, ils sont mauvais : chose extrêmement avantageuse pour lui, car qui comprendra la théorie du mauvais dans les livres des autres aussi bien que celui qui l'a apprise en la pratiquant dans les siens? On les appelle les patrons de la littérature et des gens de lettres par la même raison pour laquelle saint Népomucène est le patron des ponts et de ceux qui passent dessus : parce qu'il a été tué par un pont. »

Je sais qu'il existe chez quelques lecteurs un parti pris de trouver les définitions allemandes obscures. J'en donnerai pour eux une seconde, empruntée à un Anglais qui avait en son temps la réputation d'être net en paroles et d'appeler un chat un chat — à Swift. Voici le portrait qu'il trace de la Critique :

« Cette divinité malfaisante habite le sommet d'une montagne neigeuse dans la Nouvelle-Zemble. Momus l'y trouva dans son antre, couchée sur les débris d'innombrables volumes à demi rongés. A sa droite était assise sa mère l'ignorance, à sa gauche son père l'Orgueil, paré de bouts de papier qu'il avait arrachés... Autour d'elle jouaient ses enfants, le Bruit et l'Impudence, la Sottise et la Vanité, la Pédanterie et la Grossièreté. La déesse elle-même avait des griffes de chat, des oreilles et une voix d'âne, les yeux tournés en dedans comme si elle ne regardait qu'elle-même; elle se nourrissait de sa propre bile et son fiel était une énorme mamelle. »

Il n'y a certainement personne qui ne se représente à présent parfaitement bien les fonctions de la critique. Nous passons donc au chapitre Ier du livre de M. Jennings : *De l'utilité de la critique*. Il va de soi que M. Jennings n'a pas voulu parler de l'utilité attribuée à la critique par les auteurs; son chapitre n'aurait eu que deux lignes. Au point de vue des auteurs, quand on dit du bien d'eux, la critique est utile; sinon, c'est une peste. Cette opinion m'a toujours paru inattaquable.

M. Jennings traite de l'utilité de la critique au point de vue du public. Il dit là-dessus d'excellentes choses qu'il serait trop délicat de rapporter : nous aurions l'air de plaider *pro domo nostra*. Sautons l'utilité et voyons ce que M. Jennings, qui a fait une vaste enquête sur son sujet, va nous dire de la situation morale du critique dans le monde.

II.

Ses conclusions sont les suivantes : « Les critiques sont une race médiocrement populaire. L'homme populaire est celui qui trouve tout bien et ne grogne jamais; les critiques, du consentement commun, passent pour des grincheux. Ils inspirent peu d'affection et même quelque chose qui ressemble à de l'antipathie. »

C'est pénible, mais vrai. Les personnes qui ne peuvent pas se passer d'être aimées devront se garder de faire de la critique : elles rencontreraient des déceptions. De tout temps, les auteurs l'ont prise pour but de leurs traits les plus aigus. « Il y a dix mauvaises critiques pour un mauvais écrivain », disait Pope. Goldsmith lui faisait une guerre de sentiment, lui reprochant de troubler la vie de braves gens qui n'avaient eu que de bonnes intentions en essayant d'amuser ou d'instruire le public. D'après Byron, autant croire une femme ou une épitaphe qu'un critique. Carlyle appelait les critiques les mouches à vers de la littérature. D'autres les ont traités

(1) *Curiosities of criticism.* — Londres, 1 vol. Chatto et Windus.

d'envieux, de calomniateurs à gages, d'ânes bâtés, de lâches assassins, de crapauds, d'imbéciles, et autres aménités qu'on trouvera réunies, sans plus chercher, dans la correspondance de Voltaire, l'homme du monde qui a le moins pratiqué le précepte : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse. »

Je plains les critiques que cet état de choses afflige, mais je m'étonne de leur chagrin. Soyons justes et mettons-nous à la place des auteurs. On s'est donné beaucoup de peine pour écrire un volume et peut-être encore plus pour lui trouver un éditeur; on a rêvé la gloire ou la fortune, ou les deux ensemble : un quidam vient avertir le public de ne pas admirer, de ne pas donner ses trois francs parce que ce serait de l'argent perdu, et l'on veut que l'auteur lui soit reconnaissant! l'on prétend qu'il ait de la tendresse pour lui! Il ne serait pas un homme s'il n'avait envie de l'étrangler, il serait un ange, et les auteurs ne sont pas des anges. Pourquoi seraient-ils des anges?

Quelques critiques se consolent de ce qu'ils appellent de bonne foi l'ingratitude des auteurs par la pensée qu'ils possèdent la reconnaissance du public. C'est encore une illusion. Nous ne dirons pas avec M. Jennings que la plupart des gens, même cultivés, placent dans l'échelle sociale la classe des critiques immédiatement au-dessus de la classe des malfaiteurs. En France, nous n'en sommes plus là; c'était bon au temps de Fréron. L'opinion du gros public, que je connais parfaitement pour me l'avoir entendu exprimer plusieurs fois avec une conviction évidente, c'est que le critique est le fruit sec de la littérature, qui juge les livres des autres parce qu'il serait incapable d'en faire lui-même. Les mieux disposés sont de l'avis de l'homme d'esprit auquel les critiques « rappelaient certains animaux nommés ânes, lesquels, en broutant la vigne, avaient enseigné à l'homme l'utilité de l'émonder ». La concession n'est pas mise sous une forme aimable; elle est, au fond, très suffisante. Frappe, mais écoute, doit être le *summum* des ambitions de la critique. En demander davantage serait de la naïveté.

M. Jennings fait suivre le mal que les auteurs ont dit de la critique du bien qu'ils en ont dit. Ce sera le sujet du prochain chapitre.

III.

M. Jennings n'a trouvé nulle part, malgré ses recherches, le bien que les auteurs ont dit de la critique. Il a dû renoncer à écrire ce chapitre, faute de matériaux.

IV.

Nous passons à la partie la plus curieuse du volume, celle où M. Jennings expose la situation du critique anglais vis-à-vis de la loi de son pays. C'est ici qu'éclate le sens pratique de nos voisins.

En France, lorsqu'un écrivain estime qu'on a, selon la formule consacrée, outrepassé à son égard les droits de la critique, il envoie des témoins et l'on se coupe la gorge. Le procédé est évidemment frustratoire, car, s'il est aisé de prouver que le plus souvent ce procédé ne fait de mal à personne, il est impossible de citer un seul cas où il a fait du bien à quelqu'un.

En Angleterre, l'auteur censuré s'adresse à la justice et lui demande des dommages-intérêts. Tant, pour avoir nui à la considération de M. C*** en déclarant ses romans immoraux; tant, pour avoir déconseillé au public d'acheter la *Grammaire latine* de M. X... C'est au jury d'apprécier. On lui lit la grammaire latine, le roman, l'article incriminé; s'il se trouve qu'aucun de ses membres ne sait le latin ou n'a de principes sur ce qui est immoral en littérature, c'est tant pis : il juge tout de même, parce qu'un jury ne peut pas ne pas juger. Certaines de ses sentences rappellent le pharmacien du *Homard*, qui envoyait toujours quelque chose.

L'*Athenæum*, où les articles sont anonymes, fut poursuivi en 1875 par un éditeur d'Édimbourg pour avoir attaqué un atlas de géographie publié par cet éditeur. Le critique de l'*Athenæum*, après quelques compliments, avait introduit des réserves; les cartes n'étaient pas très claires, elles étaient surchargées de noms; l'ouvrage ne lui paraissait pas tout à fait digne de la réputation de la maison d'où il sortait, etc. Par parenthèse, il n'est rien de plus difficile à faire accepter que les réserves : un écrivain prend plutôt son parti d'un blâme franc que d'un compliment mitigé.

L'*Athenæum* se défendit en faisant voir aux jurés les défauts de l'atlas, mais il était tombé sur des hommes plus sensibles aux considérations commerciales qu'à la perfection graphique : l'éditeur obtint 31 875 francs de dommages-intérêts.

M. Charles Reade, romancier et auteur dramatique, avait fait jouer à Londres une pièce tirée d'un roman de M. Anthony Trollope. Le critique dramatique du *Morning Advertiser*, l'ayant trouvée indécente, jugea de son devoir d'avertir ceux de ses lecteurs « qui auraient eu l'intention d'y conduire leurs filles ou leurs sœurs » de ce qu'elles auraient à entendre. Suivaient quelques citations et des reproches à l'auditoire de ne pas s'être révolté. L'*Advertiser* eut beau alléguer que d'autres journaux avaient également dénoncé la grossièreté de la pièce et que le *Times* en personne avait dit qu'elle contenait « au moins trois passages indécents » : il fut condamné à 5000 francs de dommages-intérêts. M. Reade avait soutenu au jury que son œuvre était d'une honnêteté irréprochable et que les indécences dont on l'accusait étaient le fait des « drôles de la galerie », qui voient continuellement des allusions là où l'auteur n'en a pas mis. Les jurés admirent ce système, ainsi qu'il était du devoir d'hommes respectables, incapables de voir des allusions où il n'y en a pas et peut-être même où il y en a.

M. Hepworth Dixon, dont les ouvrages sur l'Amérique et sur la Russie sont bien connus en France, fut moins heureux que M. Charles Reade. Il poursuivit la *Pall Mall Gazette* pour avoir attaqué violemment ses livres au nom de la morale. La *Pall Mall* se défendit en lisant devant le tribunal des passages des *Femmes spirituelles* et de plusieurs autres volumes où l'auteur racontait ce qu'il avait vu dans ses voyages. M. Hepworth Dixon était tombé sur un jury facile

à effaroucher : il reçut une semonce effroyable du juge et obtint un liard de dommages-intérêts.

Le procès intenté à M. Ruskin, l'éminent critique d'art, est un des plus curieux. M. Ruskin, il faut en convenir, avait « éreinté » les tableaux d'un peintre anglais, M. Whistler, de manière à nuire à leur débit. M. Whistler attaqua M. Ruskin en justice et vint expliquer au jury le « sens » de sa peinture. Il reconnaissait qu'il lui arrivait de brosser en deux jours des toiles dont il demandait ensuite 5000 francs ; mais il soutenait que

... le temps ne fait rien à l'affaire,

et il aurait eu raison s'il avait reconnu en même temps que M. Ruskin avait le droit de ne pas aimer ses pochades. Chacune des deux parties assigna des témoins qui affirmèrent au jury, les uns que les tableaux de M. Whistler étaient fort bons, les autres qu'ils ne valaient rien, et M. Ruskin fut condamné moralement, car il eut un liard de dommages-intérêts à payer.

Il y a en France des journaux et même des Revues qui feraient de bien mauvaises affaires avec le système des dommages-intérêts, et des écrivains qui en feraient de bien belles. Quelle aubaine pour l'école naturaliste !

V.

Les relations entre le public et la critique sont intéressantes à observer. Le public reproche volontiers aux critiques d'avoir des partis pris ; toutefois les mêmes personnes qui les en blâment quand les critiques heurtent leurs idées les en louent lorsqu'elles se trouvent d'accord avec eux. Au fond, ce que le lecteur demande au *reviewer* de son journal, ce n'est pas d'être sans parti pris, c'est d'avoir les mêmes partis pris que lui. « Le public, a dit avec raison M. Ruskin, est une agglomération de publics ; chaque écrivain, chaque peintre a le sien. » Chacun de ces petits publics veut qu'on l'encourage dans ses convictions, et pas du tout qu'on les lui redresse. Il y a autant d'illusion à s'imaginer que le lecteur compte sur son critique pour le troubler dans ses goûts et ses préjugés, qu'à croire à la reconnaissance des écrivains malmenés. Jugez dans le sens du lecteur, et vous jugerez bien ; sinon, vous prêchez dans le désert. Il va sans dire qu'il y a des exceptions ; certaines voix se font écouter de la foule malgré elle ; combien cela est rare de nos jours !

Le public de tous les pays aime les éreintements parce qu'ils sont presque toujours amusants ; il n'y a pas d'esprit plus facile que l'esprit méchant. En Angleterre, l'éreintement est une marchandise d'un placement aisé et avantageux. M. Jennings le dit et il faut l'en croire, car son pays tient la tête pour l'âpreté de la critique. Ses *reviewers* ont accompli de grands progrès en courtoisie depuis un demi-siècle ; le temps est passé où l'un d'eux faisait vingt cinq lieues dans la neige pour consulter un registre et avoir le plaisir exquis d'imprimer le lendemain matin que Mme *** était plus âgée qu'elle ne le prétendait. Néanmoins le ton de leurs articles est souvent acerbe. En revanche, on y sent une grande probité littéraire.

La France me paraît tenir le second rang pour la sévérité. Après elle je placerais l'Allemagne (1), où l'on abuse des grands mots : le moindre romancier s'appelle « le poète », *der Dichter*, et l'on parle couramment de son génie. Ce n'est qu'un vocabulaire, et, après qu'on s'est entendu sur la valeur des mots, on se comprend tout de même. Au premier abord on est dérouté par cette légion d'hommes et de femmes de génie dont les *Dichtungen* vous avaient produit, à la lecture, l'effet de romans de troisième ou de quatrième ordre.

Il existe des critiques d'un optimisme imperturbable. Sydney Smith prétendait qu'à force de distribuer de la réputation aux autres, il ne leur en restait plus pour eux-mêmes. Nous ne dirons pas, pour ne faire de peine à personne, dans quelles contrées fleurit l'optimisme littéraire. Après tout, c'est la preuve d'un bon naturel et d'une heureuse facilité à se contenter. Nous ferons seulement remarquer qu'il ne faut pas confondre la fade habitude de trouver tout bien avec la première qualité du critique : la sympathie. L'homme qui trouve tout bien ne voit pas de différence entre le vicomte d'Arlincourt et George Sand, à moins encore que ce ne soit un aimable indifférent, qui choisit par scepticisme de faire plaisir aux gens dont il parle. La sympathie, qui ne va pas sans son contraire, l'antipathie, est indispensable pour avoir la pleine intelligence de l'œuvre qu'on est appelé à juger. Elle fait comprendre, et par là met le critique en état de remplir la meilleure partie de sa tâche : aider le public à distinguer et à goûter les beautés. Elle fait éprouver cent fois plus de plaisir à découvrir un fétu de talent qu'une montagne de sottise propre à servir de cible. L'écrivain à qui la sympathie n'a pas été donnée aura beau faire, sa critique demeurera stérile, quelles que soient l'acuité de son intelligence et la solidité de son savoir. Un instinct mettra la foule en garde contre lui ; on l'estimera, on l'admirera, il n'aura pas d'influence.

M. Jennings clôt son volume par quelques consolations à l'adresse des critiques attristés par la franchise de son tableau : à mesure que le nombre des publications se multiplie, le lecteur a de plus en plus besoin qu'on dirige son choix ; par la force des choses, l'importance et l'influence de la critique vont croissant, et l'on peut prédire qu'elle jouera dans l'avenir un grand rôle dans l'histoire intellectuelle de l'humanité.

La prophétie a quelque vraisemblance. En attendant, gloire à l'âne qui en broutant donne l'idée d'émonder ! Ce ne sont pas tous les ânes, loin de là, qui obtiennent pareil succès. Voyez ceux d'Angleterre. Ils ont beau brouter depuis vingt ans les romans en trois volumes, dans l'espoir d'amener les romanciers à élaguer un ou deux volumes : ils n'ont pas seulement fait supprimer une page. Et les romans archéologiques allemands, de quel appétit on les mangerait si l'on avait la certitude que les suivants seront moins longs ! Nul ne sait ce que nous réserve l'avenir ; pour le moment, quand on broute, cela repousse et tout est dit.

ARVÈDE BARINE.

(1) Nous ne nous occupons que de la critique littéraire.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Vulgarisons, vulgarisons, mes frères ! A cet appel de M. Degorce-Cadot M. Maurice Pellisson a répondu. Que vulgarise-t-il ? les études de Friedlander, de Marquardt, de MM. Boissier, Duruy, Dezobry, Amédée Thierry et d'autres encore sur la société romaine au temps de l'empire. Il nous fait, à la suite de ces guides autorisés, pénétrer au foyer des contemporains de Pline le Jeune (1). C'est fort bien fait de marquer une date précise, car il est arrivé trop souvent, dans les travaux de ce genre, que l'on confondît les époques. Sous prétexte de nous montrer les Romains dans leur maison, on entassait pêle-mêle dans un même compartiment les Catons et les Trimalcions ; on nous les faisait voir attablés devant les mêmes plats, bien que la cuisine ait fait dans l'intervalle des progrès effrayants et de scandaleuses conquêtes. Ici, au contraire, c'est à un moment bien déterminé qu'on nous promène dans Rome. Avons-nous cependant devant les yeux un tableau absolument fidèle ? C'est ce dont je n'oserais jurer. Et en effet, où puise-t-on ces documents humains, selon l'expression à la mode ? Dans les correspondances, qui peuvent nous renseigner exactement, et aussi dans les œuvres des satiriques. Déjà les historiens misanthropes comme Tacite calomnient leurs contemporains ; à plus forte raison, les poètes arbitraires ou les fantaisistes de trop d'imagination, comme Juvénal ou Pétrone. Ils ont poussé jusqu'à l'excès la mordante hyperbole, ainsi que disait Boileau : prendrons-nous ces hyperboles pour la réalité ? Imaginez que dans deux mille ans les Chinois, voulant se faire une idée de la société française au XIXe siècle, n'eussent d'autres sources où puiser leurs documents que les satires de M. Weil ou le théâtre de Scribe. Le Paris du XIXe siècle serait pour eux une Sodome et une Gomorrhe tempérées par quelques jeunes veuves sentimentales et quelques colonels grognons, mais vertueux. Voilà ce qui me met en défiance quand on me présente ces tableaux rétrospectifs. Il est juste de dire que M. Pellisson se tient en garde contre les exagérations. Parfois même il incline à l'indulgence plus que de raison ; par exemple, quand il parle des écoles de rhéteurs. C'étaient bien de tristes officines, elles ! Mais il n'en veut pas convenir. M. Pellisson est professeur de rhétorique et ce sentiment de solidarité l'honore. Je crois cependant qu'il pourrait sans impiété renier ces ancêtres-là, car ce ne sont pas en réalité ses ancêtres.

II.

J'ai trop souvent à vous entretenir des nouveaux poètes que chaque mois voit éclore et des premiers essais qui ne font pas attendre impatiemment le second. Le nombre est grand des bons jeunes gens qui ont pris pour une vocation irrésistible ce que Boileau appelait « un désir de rimer ». On a répandu sur le papier le trop plein de ses souvenirs poétiques, que l'on prenait pour une inspiration d'en haut. On a imité en s'étonnant d'être si puissamment original. Un éditeur se rencontre qui vous imprime à vos frais, et voilà un volume, mais non un poète de plus. Le monde reste indifférent et sourd à cet écho affaibli de Gautier, de Banville ou de Musset. Parfois l'écho s'obstine à répéter encore, espérant que cette fois on ouvrira l'oreille ; parfois aussi il se résigne à se taire. Alors le poète inconnu, prenant son parti, devient un notaire parfait ou un excellent avoué de province.

Attention aujourd'hui : c'est autre chose ! Cette fois, voici un poète. Oui, il y a là quelqu'un. M. Maurice Montégut mérite mieux que quelques banales paroles d'encouragement et quelques formules polies. Son œuvre vaut d'être discutée. Je déclare tout d'abord qu'elle me froisse, m'irrite même, et vous allez voir, je vais en dire beaucoup de mal. Oui, mais il y a là un talent réel, de l'énergie, du souffle, une voix qui a son accent personnel alors même qu'elle exprime, elle aussi, des idées et des sentiments d'emprunt. Les défauts sont de ceux qui disparaissent avec les années ; les qualités sont de celles que l'art et l'effort seraient impuissants à acquérir, un don des privilégiés et la marque des élus.

M. Maurice Montégut se présente au public avec deux volumes de vers (1) dont la plus grande partie est inédite : on peut dire que c'est un début. Le premier volume contient des pièces détachées et quelques petits romans en vers à la façon de Musset ; le second, des drames également en vers. L'un de ces drames a été joué déjà à une matinée de *jeunes ;* les autres ne seront jamais joués sans doute, non pas parce que les directeurs sont de « vénérables emplâtres », comme les appelle l'auteur, mais parce que les divers moules où le poète a jeté ses conceptions ne sont pas ceux d'où sortent les pièces viables. Ce sont les moules de l'élégie, de la satire, de la fantaisie lyrique, non celui du drame. M. Montégut a-t-il l'étoffe d'un auteur dramatique ? Je le croirais volontiers ; mais il a en même temps l'étoffe de beaucoup d'autres poètes, et de toutes ces étoffes il fait un assez étrange pêle-mêle. La confusion des genres est aussi la confusion des langues, car le théâtre a sa langue propre. Le jour où ces étoffes diverses rentreront chacune dans son rayon, si M. Montégut, voulant écrire un drame, va puiser au rayon du drame, il pourra nous donner une belle œuvre. Cette sagesse, l'aura-t-il jamais, lui un exubérant, un fougueux, un désordonné ? C'est ce qu'il serait téméraire de prédire. Mais sans faire de prophéties que l'événement démentirait sans doute

— De quoi demain sera-t-il fait ?

comme dit le Maître, — occupons-nous du présent et commençons par le volume de poésies.

Imitation et originalité, disions-nous. En effet, qu'il l'ait voulu ou non, qu'il le sache ou l'ignore, M. Montégut rappelle Musset, et, en même temps, il est lui-même. C'est

(1) *Les Romains, leur vie privée au temps de Pline le Jeune*, par M. Maurice Pellisson. — 1 vol. Paris, 1883. Degorce-Cadot.

(1) Maurice Montégut, *Poésies complètes ; Drames.* — 2 volumes. Paris, 1883. G. Charpentier.

ainsi qu'on disait, non sans apparence de raison, à Musset : Vous êtes Byron! A quoi il répondait avec tout autant de raison : Je suis moi! M. Montégut rappelle Musset en ce qu'il lui a emprunté son verre ; il est lui-même parce qu'il a ébréché ce verre avant de s'en servir. Il a chaussé les bottes molles à éperons d'or de l'auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie;* mais ces bottes, il les a éculées; ces éperons d'or, il les a portés au Mont-de-piété. Il est, lui aussi, un Fantasio, mais si débraillé qu'on dirait presque César de Bazan. Fantasio, dans ses heures de malaise moral, anathématisait Voltaire; César de Bazan, aux moments de lassitude physique autant que de lassitude morale, s'écrie : Allons boire! De la taverne il ira droit chez Maguelonne, la sœur de Saltabadil. Par instants, il est un peu honteux de se sentir cette fatigue au cerveau et au corps; mais il ne s'accusera pas lui-même : non, la faute en est à l'astre sous lequel il est né. C'était son destin; qu'y faire?

> Le jour où je suis né par malheur, j'ai l'idée
> Que Jupin était saoul et Vénus en bordée;
> Junon, troussant sa jupe, essayait un cancan.
> . . . . . .
> Oui, certes, je suis né sous une étoile saoule!
> C'est pourquoi je m'en vais à présent par la foule
> M'asseoir au cabaret à côté d'un bandit...

Vous ne prenez pas cela au pied de la lettre, n'est-ce pas? Moi non plus. M. Montégut se fait, j'imagine, plus Bazan qu'il n'est : histoire de nous scandaliser et de faire horreur aux bourgeois. C'est de la fanfaronnade et de la *pose,* assurément. A d'autres moments, en face d'une jeune fille candide, ce démon au corps et à l'âme délabrés, au cœur desséché, aura des attendrissements naïfs. On sait d'ailleurs que les poètes ont le droit de se travestir dans leur œuvre. Le vieux du Bellay a mis en vers une passion imaginaire pour une certaine Olive, sans avoir brûlé en effet; Béranger n'a-t-il pas chanté Lisette et les vingt ans, sans avoir connu Lisette et sans avoir jamais eu vingt ans? Rôle et attitude, rien de plus; mais n'est-il pas étrange qu'entre tant de rôles que M. Montégut pourrait prendre, il choisisse celui-là? Peut-être aussi y est-il mieux préparé qu'à tel autre plus grave. Mettons qu'il soit Fantasio en effet, et qu'il se déguise en César de Bazan. Lorsqu'il cesse de nous faire de prétendues confidences et qu'il imagine des romans, des scènes de fantaisie, là encore, nous retrouvons la manière de Musset, surtout les procédés; et là encore l'allure est plus déhanchée, l'intonation plus vulgaire. Le Musset de la Bohème! Mais comme cette voix qui sent la taverne plus que les salons est sonore et franche! Quelle chaleur, quelle verve, quel entrain endiablé! Je suis frappé aussi de la richesse et de la couleur de ce style, de la fécondité de ces développements qui ne se lassent pas de revenir sur un fonds d'où il semblait qu'il n'y eût plus rien à tirer et en font jaillir des sources nouvelles. L'idée qu'on a déjà vue revenir sous plusieurs vêtements disparaît, croyez-vous? Non. La voici qui revient sous d'autres draperies brillantes. Et ces retours ne nous fatiguent point, parce que chaque fois elle se montre à nous sous un nouvel aspect.

Si cette exubérance déborde déjà un peu dans les poésies de M. Montégut, on peut pressentir que dans ses drames ce sera une inondation. Le théâtre n'admet pas cette ampleur de développement, ni le retour prolongé des mêmes sentiments ou des mêmes passions, même rajeunies par un costume nouveau. Entre ces formes diverses il faut choisir la plus expressive. Le poète dramatique doit combiner et amener des situations parlantes, afin que ses personnages aient à parler le moins possible. C'est l'art de M. Sardou, qui a à un si haut degré le don et le sens inné du théâtre. Avec lui, les situations sont tellement éloquentes que les héros n'ont plus absolument besoin de l'être. Un mot, un geste, un regard leur suffit. Ne demandez pas semblable discrétion aux héros de M. Montégut, des héros trop parlants, eux, et trop éloquents. Ah! ils sont intarissables! On croit qu'ils en ont fini, car ils ont déjà exprimé à satiété ce qui les passionne ou les préoccupe : eh bien! non, l'écluse n'est pas fermée! Encore, et toujours encore! Et la pièce s'arrête pendant qu'on les écoute et qu'ils s'écoutent. Plus de mouvement dramatique, tant il y a de souffle oratoire. Et, en effet, les héros de M. Montégut sont sonores, mais immobiles. Des boîtes à musique d'où sortent de splendides mélodies, ou, pour être plus aimable, des statues de Memnon chantant la même chanson sur vingt airs différents, tous plus beaux les uns que les autres.

Voyez, par exemple, le drame représenté aux Matinées des jeunes : *les Noces noires.* Il y a là un monsieur qui vit depuis sept années avec une créature sans cœur qui l'a trompé avec une régularité et une persistance admirables. Pendant tout un acte il gémit : Suis-je assez trompé! Oui, par-dessus la tête! Dans l'entr'acte, il s'est marié avec cette *donna mobile,* afin d'avoir le droit de la poignarder si elle continuait à être aussi mobile. Elle n'a rien changé à ses habitudes, en effet; aussi, pendant tout le second acte, le malheureux époux rugit : Comme je vais me venger! Vous allez voir cette vengeance! Vengeons-nous! Je me venge! Et toujours ce refrain, jusqu'à ce qu'il se décide à poignarder. Un autre drame, *le Fou,* d'une donnée plus originale, pèche également par la monotonie, mais quelques scènes sont d'un effet saisissant. Il y aurait là matière à trois actes intéressants; le sujet, dilué en cinq actes, se noie. Poète élégiaque et lyrique, l'auteur prend à chaque instant la place de son héros pour s'épancher en interminables monologues. Que dire d'un autre drame, *l'Hercule,* où l'on voit une princesse italienne appeler auprès d'elle un athlète de la foire? Elle a été séduite par ses biceps, qui soulèvent des kilos de fonte, par son thorax en saillie et les poils roux de sa poitrine, qui se frayent une issue à travers le maillot éraillé. Quand l'Hercule, las de ces amours, retourne à son chariot ambulant, à la grande joie des bons saltimbanques dont il est le soutien (car il fait recette), la princesse devient folle. Étrange conception d'une imagination qui s'égare! Cette princesse frêle et gracieuse s'éprenant d'un Hercule de la foire, c'est, nous dit l'auteur, l'âme amoureuse du corps. L'âme, est-ce bien sûr? Est-ce là un amour? Des appétits bien plutôt! En tout cas, cette passion brutale nous donne la nausée. Trop naturaliste, la princesse, et j'aime mieux les adroites princesses de Perrault.

Il est grand temps de conclure. Un tempérament de poète, une voix pleine, sonore, mais avec quelques notes éraillées; un talent incontestable et original, en somme. On songe à cet ouvrier qui chantait à pleins poumons, sans goût et sans méthode : passe un impresario qui s'étonne et s'arrête. Venez avec moi, tonnelier, mon ami; je ferai de vous un premier rôle d'opéra. La question est de savoir si, cette fois, un impresario passera, et si également le tonnelier consentira à s'astreindre à une discipline rigoureuse. Souhaitons-le, car il serait regrettable que de si beaux dons de nature fussent compromis et à tout jamais perdus, peut-être faute d'éducation.

III.

Ne vous laissez pas effrayer par certains titres. Ainsi *la belle Virginie* (1), de M. Édouard Cadol : voilà qui sonne mal. Eh bien, non, le plus honnête des récits, d'où découle la plus pure morale. Les jeunes gens y verront quel danger il y a pour eux, quand ils reviennent de Suresnes après un dîner de fiançailles, à reconduire certaines dames entreprenantes. On croit nouer un lien qui se dénouera de lui-même : vain espoir. Ce léger fil de soie devient une chaîne à laquelle on se voit fatalement rivé. Plus tard, désespéré d'avoir manqué sa vie, de n'avoir pas fondé un foyer, on est ramené par le hasard vers la fiancée d'autrefois. Elle est mère de famille, heureuse, souriante, parlant avec bonheur de la tapisserie de Lili, des versions grecques de Toto et de Guguste. Et alors on soupire : Dire que Lili, Guguste et Toto seraient mes enfants à cette heure! De désespoir on va se jeter dans la Seine, qui vous emporte aux filets de Saint-Cloud, non loin de Suresnes, théâtre de la faute qui a brisé l'existence entière. Oui, excellente morale, et M. Cadol est un moraliste aimable, sans façon, qui prêche avec bonne humeur. Les digressions piquantes ne l'effrayent pas. Loin de suivre obstinément la route un peu aride, il fait volontiers des crochets vers les petits sentiers, courant après le papillon qui passe.

IV.

Mais voilà des images! C'est la saison; janvier est proche. Ici du fantastique pour orner les *légendes de Bretagne* (2) que M. Paul Sebillot s'est fait raconter au pays même. Un peu brumeuses, ces légendes, et pas ensoleillées : on sent la rude contrée. Ailleurs, des images non moins fantastiques et, en outre, polychromatiques, en l'honneur du conte gracieux de M. Anatole France, *Abeille* (3). Plus loin, de vaporeux dessins tirés en bistre, petites merveilles dont M. Paul Avril a embelli des sonnets aimables et des poésies gracieuses de M. Piedagnel. *Hier* (1), tel est le titre de ce charmant volume. Signalons enfin de petits bijoux typographiques : *Graziella, le Tailleur de pierres* et *Raphaël* (2); les orfèvres sont MM. Furne et Jouvet. Et j'allais oublier les amusants *Tocasson* (3) d'Armand Silvestre, si spirituellement illustrés par Robert Tinant.

MAXIME GAUCHER.

(1) *La Belle Virginie*, par Édouard Cadol. — 1 vol. Paris, 1883. E. Plon et Cie.

(2) *Contes de terre et de mer*, par Paul Sebillot. — 1 vol. Paris, 1883. G. Charpentier.

(3) *Abeille*, par Anatole France. — 1 vol. Paris, 1883. Charavay frères.

(1) *Hier*, par Alexandre Piedagnel. — 1 vol. Paris, 1883. Claude Motteroz.

(2) *Graziella, le Tailleur de pierres, Raphaël.* — 3 vol. Paris, 1883. Furne, Jouvet et Cie.

(3) Armand Silvestre, *les Tocasson.* — 1 vol. Paris, 1883. G. Charpentier.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La première fois que je vis Louis Blanc, c'était en 1845, dans la circonstance que voici :

Quinze ou vingt étudiants étaient réunis, rue de Tournon, dans le cabinet de Ledru-Rollin absent, pour fonder le *Journal des Écoles*. Après le vote des statuts d'une association fort naïve et l'élection d'un comité de rédaction, on nomma par acclamation Louis Blanc comme président de l'œuvre de propagande.

Je ne le savais pas là. Un jeune homme que je n'avais pas remarqué, qui paraissait le plus jeune comme il était le plus petit d'entre nous, à la bouche accentuée, au front large, aux yeux extraordinairement vifs et perçants, prit alors la parole, la main dans l'entre-bâillement d'un habit bleu à moitié boutonné.

Je fus surpris dès les premiers mots, bien vite ébloui, et jusqu'à la fin charmé. Cette figure juvénile s'était empreinte d'un sentiment d'amertume et d'énergie qui la transfigurait. Cette bouche aux plis réguliers se tordait comme sous des éclairs. Les yeux semblaient grandis. Louis Blanc lança contre le gouvernement de Louis-Philippe, contre la corruption électorale, un foudroyant réquisitoire. Nous buvions ses paroles. Elles me brûlèrent la poitrine, et je me jurai, en l'écoutant, de sauver la vertu de la France. Ce jour-là, j'aurais été au martyre.

Quand il eut fini, l'orateur reprit sa physionomie douce, placide. C'était à douter que ce charmant visage de camarade eût flamboyé si fort. Il ne resta rien en apparence de cette improvisation superbe, sinon une lueur d'enthousiasme dans quelques yeux et comme un sourire sur un buste de bronze qui devait être celui de Mirabeau et qui nous présidait en l'absence de Ledru-Rollin.

Ce souvenir m'est resté, non seulement comme une impression de jeunesse, mais comme une marque de l'influence immédiate, chaude, un peu éphémère, de l'élo-

quence de Louis Blanc. Il frappait, suscitait l'applaudissement, semblait irrésistible, irréfutable, mais ne pénétrait pas, et, à part l'estime pour la probité de l'homme, qui persistait, le cœur ému par cet orateur véhément et admirablement correct se refroidissait comme sa physionomie.

Est-ce à sa probité même, à sa parfaite correction littéraire, à l'absence de tout charlatanisme, que l'on doit attribuer cet effet de rayonnement sans durée du grand orateur? Je ne sais; mais ce qui est certain, c'est qu'avec tous les dons pour séduire et entraîner, avec tous les charmes de l'accent et de la voix, avec tous les titres d'une conscience droite, d'une conviction absolue, Louis Blanc n'eut jamais dans les Assemblées parlementaires l'art de discipliner les auditeurs qui l'applaudissaient sincèrement; qu'il n'eut jamais, aux heures d'agitation populaire, l'ascendant sur la foule qu'on attendait de lui, et que, très grand orateur il n'eut pas de parti; si je voulais raffiner ma pensée, j'ajouterais : même parmi ses partisans.

Et pourtant, quand on lit ses discours réimprimés (1), on est frappé de cette alliance d'un grand style et d'une grande chaleur d'improvisation.

Peut-être n'a-t-il manqué à Louis Blanc que d'être moins correct. On gagne plus de sympathie par des lieux communs et des défauts qui n'effrayent personne que par des mérites qui intimident. Il était un artiste de sa foi; il n'en était pas un avocat.

Précisément en même temps que lui, vient de mourir un illustre avocat qui permet d'établir la comparaison. Je ne sais pas si Louis Blanc plaidant pour un accusé et faisant un discours dix fois plus éloquent que tous les plaidoyers de Me Lachaud eût aussi aisément gagné sa cause que celui-ci.

A propos de l'ancien défenseur de Mme Lafarge et de Bazaine (qui, par parenthèse, n'a réussi que médiocrement ces deux fois-là), on a vanté son éloquence. Habileté eût suffi.

La littérature des avocats, dans leurs discours, ressemble beaucoup à celle des auteurs dramatiques. Elle tient au geste plus qu'aux mots. Elle est émouvante à *voir;* elle est insupportable et insignifiante à *lire*. Pour la plupart des défenseurs, le procédé consiste à fatiguer le jury plutôt qu'à le persuader. Il semble que le modèle de leur harangue soit emprunté au grand air de *Robert le Diable*.

> Grâce! grâce pour toi-même!
> Grâce pour moi!

Il suffit de répéter ce refrain à satiété pour attendrir, la musique surtout aide le raisonnement.

Louis Blanc a manqué de musique. Je ne sais pas si on oserait publier des plaidoyers de Lachaud; on relira toujours avec plaisir les œuvres oratoires de Louis Blanc.

Veut-on un exemple du peu de style que les allures du barreau introduisent dans l'éloquence? Je ne parlerai pas de ces fameuses *bases du lien social* tant reprochées à Berryer; mais je citerai l'article que M. Oscar de Vallée, un beau rhéteur, a consacré à Lachaud.

(1) *Discours politiques.* — 1 vol. Paris, Germer Baillière.

Voulant résumer ses impressions en une formule, il déclare que Lachaud *tenait le sceptre de la cour d'assises*. Il eût dit la *barre*, ou le *barreau*, que l'image, sans être de bon goût, eût été moins inexacte. Mais le sceptre! Si monarchique qu'on soit, *sceptre*, dans cette circonstance, est bien maladroit.

M. Oscar de Vallée est pourtant un écrivain; il a fait des livres; mais il avait fait auparavant des réquisitoires et des plaidoyers.

Louis Blanc historien est un maître varié, souple, et d'une sûreté de pinceau en même temps que d'une richesse de couleur incomparable. Ce qu'il y avait en lui de généreux, d'élevé, de compatissant aux misères sociales s'épanche dans l'histoire.

Certes, il y mettait de la passion : la sienne. Mais qui donc se plaint de sentir un homme qui vibre aux souffles de son temps dans un chroniqueur des choses contemporaines? Je me méfie des histoires impartiales. Elles ne sont pas vraies, parce que l'humanité ne saurait être juste. C'est au lecteur à comparer et à faire la part des influences du milieu, des préjugés, des préventions.

M. Henri Martin, dans ses éloquentes paroles consacrées à Louis Blanc historien, a très délicatement fait la part de la passion agressive, sincèrement impitoyable, de la jeunesse. L'*Histoire de dix ans* a parfois des allures de pamphlet; n'est-elle pas pour cela un miroir exact de l'opinion républicaine en 1840? Sans doute, l'historien est trop sévère pour Casimir Périer. Relisez les pages d'Armand Marrast à la même époque, sur le même sujet (dans le *Temps*) : vous verrez, par comparaison, quel effort Louis Blanc a fait pour se défendre contre toute exagération.

Je me souviens qu'à la mort de Louis Philippe il écrivit dans son journal, daté de l'exil, une étude qui reste comme le témoignage le plus juste, le plus fidèle — sans en excepter les louanges sans élan des orléanistes déçus.

Louis Blanc ne se repentait pas de ce qu'il avait écrit dans l'*Histoire de dix ans* en refaisant un portrait plus vrai de Louis-Philippe. Il obéissait à ce besoin de justice qui le passionnait parfois jusqu'à le rendre injuste, et surtout il avait vieilli.

Ce mérite de l'âge, qui rectifie les erreurs naïves du premier élan, voilà ce que le calcul et l'égoïsme des partis n'admettent pas. Fidèle à son idéal d'écrivain, Louis Blanc est désavoué par ceux qui le voudraient toujours sectaire quand il a éprouvé le mécompte des sectes. Son admirable sincérité, qui ne mettait pas toujours sa candeur en garde contre les cancans de la politique, s'était tempérée sans s'affaiblir, et voilà ce que les brouillons ne comprennent pas.

Quand on est jeune, on ne voit que de la canaille parmi ses adversaires; quand on est vieux, on cherche volontiers des honnêtes gens parmi eux; et, parce qu'on en trouve, on est accusé de trahir. On ne fait, au contraire, que devenir plus fidèle à l'humanité.

Louis Blanc était resté assez jeune pour ne pas faire amende honorable à ses adversaires; mais il était assez vieux

pour reconnaître qu'il y avait du mélange parmi ses partisans; et, sans rien abjurer, il cherchait à respirer au-dessus de l'haleine et des miasmes des colères trop échauffées.

En 1870, vers la fin de l'empire, rédacteur en chef d'un journal qui se faisait honneur de devancer la république, j'écrivis à Louis Blanc à Londres pour lui demander, à l'occasion d'un numéro exceptionnel, quelques lignes d'adhésion. J'avais déjà des lettres de tous les hommes importants de notre opinion. Voici ce qu'il me répondit. Il me semble que la lettre a aujourd'hui une double actualité, quand des républicains moins autorisés que lui se refusent à l'union nécessaire devant les partis divisés et font de l'intolérance le dogme absolu de leur prétendu libéralisme.

On m'excusera de ne pas changer un mot:

« Londres, le 22 mars 1870.

« Mon cher confrère et ami,

« J'ai deux motifs pour répondre avec empressement à votre appel. Le premier se tire de la sympathie que vous m'inspirez ; le second se rapporte à votre idée, qui est excellente. Dans le rapprochement de toutes les signatures républicaines je crois voir comme l'image de cette union qui importe si fort à notre parti.

« Rien de plus respectable assurément et de plus républicain que les susceptibilités d'une conviction impérieuse, que les ombrages d'une âme virile. Mais, si le principe de ces susceptibilités est honorable, il n'en est pas moins vrai que leur excès deviendrait une cause d'impuissance. Si ces ombrages n'ont rien que l'énergie d'une croyance profonde n'explique et ne justifie, il n'en est pas moins vrai qu'exagérés et revêtus de formes acerbes, ils pourraient décourager plusieurs de nos amis, faire hésiter ceux qui viennent à nous, rendre plus difficiles à vaincre ceux que nous avons à combattre, et donner lieu de craindre que l'avènement de la république n'ait un lendemain orageux.

« Que chacun ait sa ligne et la garde, très bien; la conscience n'est pas matière à transaction, et il est naturel que la diversité des points de vue qu'engendre la recherche sincère de la vérité se produise surtout au sein du parti républicain, qui est celui des âmes indépendantes et des esprits fiers. Mais il a, ce parti, un fonds considérable de croyances communes. La question pour nous est de moins insister sur ce qui nous divise et d'insister davantage sur ce qui nous unit. Quand le droit aura vaincu, quand le principe de la souveraineté sera ferme sur sa base, le peuple comparera, jugera, prononcera; car ces divergences que la liberté de discussion met en lumière, mais que l'esprit de fraternité aura puissance d'amoindrir, le principe de la souveraineté du peuple les domine.

« Tout à vous,

« Louis Blanc. »

Cette lettre, parce qu'elle a été écrite à une époque où des républicains se divisaient d'opinion sur la question du serment à prêter, de l'amnistie à accepter, n'est-elle plus d'un excellent conseil? En tout cas, elle me semble achever ce que j'ai voulu dire de l'effort constant de Louis Blanc pour être juste, pour se montrer en toute occasion un socialiste sociable.

C'est précisément cette sociabilité que les insociables lui reprochent.

Il aura eu cette étrange fortune d'être considéré comme le chef des irréconciliables pendant sa vie, et d'être insulté par ceux-ci après sa mort.

La vérité, c'est que Louis Blanc n'a jamais été que le chef de ses propres idées, qu'il n'a jamais eu de parti derrière lui, que sa popularité tenait à sa gloire conquise, et que, parmi les sectes, on n'en trouverait pas une qui relève uniquement de lui. Il est donc innocent de tout mal.

Il a excité bien des colères injustes en 1848; mais il avait éveillé auparavant plus d'enthousiasme encore.

Le volume de l'*Histoire de dix ans* où se trouve racontée l'insurrection polonaise de 1832 fut naturellement prohibé en Russie. Une dame russe, grande admiratrice de l'auteur, frauda la douane en l'introduisant d'une façon insaisissable : elle l'avait appris par cœur.

Ce fut un grand travailleur. Il avait à cet égard un don merveilleux.

Quand il publiait son *Histoire de dix ans*, il allait souvent se promener aux Tuileries et en revenait avec un chapitre entier dans la tête, qu'il transcrivait sans une seule rature, de sa belle et grande écriture.

Excité par le prodigieux succès de l'ouvrage, Pagnerre, l'éditeur, le pressait vivement et lui réclamait plus de copie. Louis Blanc ne pouvait pas travailler dans les premières heures de la journée. Il déjeunait à onze heures, au café du Helder, et à midi il se mettait à la besogne jusqu'à six heures.

Sa production moyenne était de quinze à vingt pages.

Voulant satisfaire Pagnerre, il dit à un de ses amis :

— Je n'ai qu'un moyen : c'est de travailler après dîner; tu devrais me donner le courage de le faire en venant travailler à côté de moi.

— Volontiers.

Le lendemain, à huit heures du soir, Louis Blanc était devant son bureau, et l'ami s'accoudait à une table.

Vingt minutes après, il dit à ce dernier :

— Cela marche-t-il?

— Heu!

— C'est comme moi, reprit Louis Blanc.

Et il leva la séance.

Il avait compris qu'il ne faut pas plus forcer sa nature que son talent, surtout la nature féconde. Pagnerre dut se contenter de ses quinze à vingt pages.

Avis aux éditeurs.

Exilé après le 15 mai 1848, n'ayant traversé le gouvernement provisoire que pour endosser quelques-unes de ses plus grosses fautes; passant pour le fondateur des ateliers nationaux, qui ont été organisés contre lui; victime de la fausse interprétation de ses idées, Louis Blanc n'avait emporté sur la terre étrangère que le regret de la patrie, que l'ardent désir d'y rentrer. Il est revenu sans amertume, comme on a pu le voir dans la lettre écrite si peu de mois avant son retour.

L'État et la ville de Paris se sont associés pour rendre hommage à un homme considérable, à un écrivain de premier ordre, à un grand honnête homme politique. Ces titres

suffisent à consacrer la mémoire de Louis Blanc, à le recommander comme un exemple, même quand on trouverait des fragments à rectifier dans l'histoire écrite par lui, même quand on sourirait de ses utopies, même quand on s'étonnerait qu'un si puissant esprit ne se fût pas rendu possible pour une action prépondérante dans le gouvernement et dans les Assemblées.

Un caractère droit, un talent de plume et de parole qui n'a jamais transigé, un goût délicat dans les choses de l'esprit, un sentiment d'observation très fin sur les mœurs et les hommes de son temps, une intégrité qui a ignoré la moindre des spéculations : voilà, non pas les conditions essentielles du génie, mais des mérites que le génie n'a pas toujours et qui peuvent y suppléer.

II.

Le conseil municipal de Paris a demandé qu'on débaptisât la rue Royale, pour lui donner le nom de Louis Blanc.

Pour honorer un grand citoyen, on tend à le contredire. Ce n'est pas lui qui eût jamais conseillé une pareille balafre dans l'histoire! Un jour, étant installé à la campagne dans une rue qui s'appelle aussi rue Royale, j'écrivais à Louis Blanc :

« Je m'excuserais de mon adresse, si vous n'étiez pas logé à la même enseigne que moi. »

Il s'amusa de cette lettre, allant d'une rue Royale à l'autre, et il n'eut jamais honte d'habiter un beau quartier. Il aimait avec trop de passion Paris pour demander qu'on rectifiât rien du passé.

Il a écrit pour le *Paris-Guide,* à ce sujet, un article émouvant dans lequel il demande avec instance qu'on ne touche à rien de ce qui rappelle une date, un fait, une mémoire d'homme.

Il conclut ainsi :

« Qu'on jette bas les rues malsaines et qu'on ouvre des voies spacieuses; qu'on fasse place au soleil dans les quartiers sombres qu'on donne à Paris des poumons, là où il éprouve de la peine à respirer : il le faut, puisque l'hygiène l'ordonne et que le progrès l'exige. Mais, partout où l'intérêt de la santé publique, partout où le développement inévitable de la civilisation ne prescrivent pas à l'édilité parisienne de se montrer impitoyable, grâce pour le vieux Paris! *Grâce pour les restes visibles de ce passé que le présent ne saurait détruire dans tout ce qui le rappelle sans commettre le crime de parricide!* Grâce! Eh bien oui, grâce pour quelques-unes des *verrues* et des *taches* qu'aimait Montaigne! »

C'est donc mal honorer la mémoire de Louis Blanc que de prétendre mettre son nom à la place d'une des inscriptions historiques. Il y a dans Paris assez de rues faites ou à faire pour donner à l'une d'elles l'étiquette glorieuse qui reste après une vie célèbre. Mais grâce pour cette *tache* qui ne salissait pas la maison!

Quant à moi, je ne crois pas cesser d'être républicain parce que je regrette la vieille place Royale de ma jeunesse et parce que je ne reconnais plus l'ancienne demeure de Victor Hugo sur cette place des Vosges où Louis XIII est devenu un anachronisme.

J'espère bien que le gouvernement aura plus de sentiment archéologique que le conseil municipal.

LOUIS ULBACH.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DIVULGATION OFFICIEUSE DU TRAITÉ D'ALLIANCE AUSTRO-HONGROIS; PROBLÈME; POLÉMIQUE DES JOURNAUX ALLEMANDS CONTRE LA RUSSIE ET PRÉTENDUS PRÉPARATIFS STRATÉGIQUES DE CETTE DERNIÈRE. — MODIFICATIONS DANS LE CABINET BRITANNIQUE. LORD DERBY ET LA FRANCE.

I.

Si elle appliquait à la lettre le banal et douteux proverbe qu'il n'y a pas de fumée sans feu, l'Europe serait excusable de concevoir, en ce moment, de sérieuses alarmes. Le voyage de M. de Giers, qui avait commencé tout bénin, menace de se terminer de façon moins inoffensive. Voici tantôt quinze jours que la presse officieuse allemande, dont nous avons ici même noté tant de fois le servilisme, dresse ses batteries. Le signal des hostilités a été donné par les *Grenzboten,* importante publication dont chacun connaît l'omnipotent inspirateur. Puis la *Gazette de Cologne* est entrée en ligne, reprenant trait pour trait ce que sa devancière avait affirmé. Le chœur des autres journaux de même enseigne n'a point tardé à se mettre en branle. Bref, les organes allemands de publicité ont fait assavoir au monde (ce qu'aussi bien le monde soupçonnait déjà) que, le 15 octobre 1879, a été scellé entre l'Allemagne et l'Autriche un contrat secret d'alliance défensive, valable pour cinq ans, renouvelable au gré des deux parties, conçu en des termes tels que l'accession d'une nouvelle puissance à la combinaison serait une pure superfétation. Est-il besoin d'ajouter que l'éventualité principale dont ce contrat devait prévenir la réalisation était évidemment celle d'une coalition franco-russe?

Pourquoi ces révélations en un tel instant? C'est là que gît le mystère. Songez que ces divulgations, en somme, ne divulguent rien, attendu que ce beau secret était dès longtemps, comme on dit, celui de Polichinelle. Seulement, cette fois, l'indiscrétion est endossée, consacrée par qui de droit. Indirectement, M. de Bismarck, la frappe de son estampille. Dans quelle intention? selon quel mobile? On a peine à se l'expliquer.

Toutes les hypothèses les plus déraisonnables ont été mises à l'essai pour rendre compte de ce nouveau tour d'escrime diplomatique. Une supposition a d'abord prévalu. Quelques-uns ont imaginé que le prince avait directement visé l'Autriche, soit qu'a Vienne il se manifestât des velléités d'entrer en coquetterie avec Saint-Pétersbourg, soit, plus simplement, qu'il s'agît d'éveiller un allié quelque peu engourdi et de lui rappeler par un avertissement sonore que la date du 15 octobre 1884 devenait prochaine. C'était lui crier :

« Hâtez-vous de renouveler le pacte, si le cœur vous en dit. Les délais ne sont plus bien longs. A votre défaut, les candidats ne manqueront point pour occuper une place que vous aurez laissée libre. »

A priori, rien de plus improbable que cette démarche comminatoire. Pourquoi les liens d'amitié (nous voulons dire les liens d'intérêt) qui unissent les deux empereurs d'Allemagne et d'Autriche se seraient-ils relâchés ainsi du jour au lendemain? L'Autriche a-t-elle donc abdiqué ses prétentions orientales? L'Allemagne a-t-elle donc cessé de priser le concours prêté par cet auxiliaire pour l'aider à mettre sous bonne garde ses conquêtes à peine assimilées? Aussi cette interprétation n'a-t-elle pas été maintenue longtemps, et l'on s'est hâté de découvrir à l'officieux babillage une explication plus satisfaisante.

On s'est alors demandé si, au contraire, ce n'était pas à la Russie qu'en voulaient les feuilles salariées par le chancelier. Tandis, a-t-on observé, que M. de Giers se promène par le monde, va de Varzin à Berlin, de Rome à Palerme, le panslavisme s'émeut et les amis du comte Ignatieff méditent quelque revanche signalée. De ce dire, il est vrai, les preuves manquent; mais on ne doute point que les agitateurs panslavistes ne mettent à profit cette bonne aubaine de l'absence du ministre russe. Et ce seraient ces menées agressives, ces tentatives en vue d'un retour offensif, que le chancelier de l'empire allemand essaye de déjouer.

En dépit des assertions de la *Gazette de Cologne,* qui tient absolument à ce que la première des deux hypothèses soit la seule vraie, qui reproche amèrement à l'Autriche de pratiquer une politique égoïste, nous nous persuadons qu'à suivre ses indications on s'égarerait sur une fausse piste. En fait, la situation est assez tendue entre Saint-Pétersbourg et Vienne. C'est une guerre de pamphlets chaque jour renaissante. S'il en fallait croire même la *Vossische Zeitung,* le gouvernement russe ne méditerait ni plus ni moins qu'une entrée en campagne. Et, comme elle ne mâche pas les renseignements, elle dénombre l'effectif des assaillants et détaille le plan stratégique. Quatre cent vingt mille Russes, ni plus ni moins, sont campés en Pologne, qui n'attendent qu'un mot pour se ruer sur la Galicie. La cavalerie, ajoute ce journal pour qui les tacticiens du czar n'ont pas de secret, mènera l'affaire. Elle balayera tout devant elle ; suivront des troupes du génie, des sapeurs qui s'occuperont de construire un vaste camp retranché. Enfin s'ébranlera l'infanterie. On assure que les financiers berlinois ont eu la bonté d'âme de prendre au tragique ces nouvelles et de manifester quelque peur.

Est-il nécessaire de réduire à sa valeur toute cette fable guerrière? Généralement, quand une guerre se prépare, l'un des adversaires n'est point seul à se mettre en garde; au fur et à mesure qu'il arme, l'autre arme aussi de son côté. Or le sang-froid, l'impassibilité de l'Autriche devant ces quatre cent vingt mille hommes en mouvement font plus que nous rassurer. Nous serons sages de ne point imiter dans leur panique les boursiers berlinois.

Ce qui subsiste de toute cette polémique, c'est que, si M. de Giers s'était flatté de reconquérir à la Russie l'amitié de l'Allemagne, il a fait fausse route. Choisir l'heure même d'une démarche prévenante du ministre russe pour signifier au czar en termes clairs que l'alliance avec l'Autriche ne comporte pas un nouvel adhérent, est un procédé des moins galants, et l'on comprend que le *Golos* s'en soit expliqué avec amertume. Mais le *Golos* joue de malheur. Ses récriminations n'auront servi qu'à provoquer une nouvelle algarade. C'est la *Gazette de l'Allemagne du Nord* qui, dans un article trop instructif pour que nous ne le relevions pas, se charge de donner le coup de grâce aux espérances moscovites.

« On voit manifestement croître en Russie, dit-elle, un mécontentement contre l'Allemagne dont la cause n'a rien à faire ni avec la politique existante ni avec les relations commerciales, mais doit être cherchée dans une période antérieure. Elle se rapporte, en fait, à l'attitude de l'Allemagne au congrès de Berlin; pourtant il est avéré qu'alors l'Allemagne non seulement appuya toutes les motions émises par la Russie, mais aussi les fit réussir. En cette occasion, l'Allemagne fit pour la Russie tout ce que la Russie désira qui fût fait; peut-être aurait-elle appuyé de même d'autres demandes et d'autres refus de la Russie, dans le cas où cette dernière les aurait officiellement formulés. Mais assurément l'Allemagne ne pouvait appuyer que ce qui, à Saint-Pétersbourg, était réputé en valoir la peine. Les attaques de la Russie contre la politique allemande de ce temps-là, qui ont atteint leur maximum en 1879 et qui durent encore, sont, en conséquence, injustes. »

Ainsi l'Allemagne n'a point fait plus, parce qu'il ne lui était pas demandé davantage. Que ne lui a-t-on tendu la main? Elle ne désirait que donner. Tout cela sent bien son Escobar, et nous doutons qu'à Saint-Pétersbourg on se laisse attendrir par ces générosités rétrospectives.

II.

D'importants changements ministériels ont eu lieu en Angleterre. M. Gladstone, qui avait annoncé, voici deux ans, qu'il ne façonnerait plus le budget britannique, se décide à tenir parole. C'est tant pis, car il aura été peut-être le premier constructeur financier de son temps, et Robert Peel lui-même ne saurait être mis en parallèle avec son élève. Aussi plus d'un politicien anglais conclut-il avec mélancolie que « l'ère des finances héroïques est close ». Finances héroïques, on sait ce que ces mots signifient. Ils rappellent que M. Gladstone se montra toujours partisan des moyens courageux : jamais d'emprunts (non point même lors de la guerre de Crimée). Il est vrai que l'élasticité de l'*income-tax* subvenait à bien des nécessités. Mais l'illustre homme d'État reste à la tête du cabinet; il cède la chancellerie de l'échiquier à M. Childers, ce qui ne veut pas dire qu'il doive se refuser toute immixtion dans les questions budgétaires.

Lord Hartington, de secrétaire de l'Inde, devient ministre de la guerre. On sait quelle haute situation occupe dans le parti libéral le jeune orateur du vieux clan whig : beaucoup voient en lui l'héritier parlementaire du premier ministre. Lord Kimberley prend le secrétariat de l'Inde. Enfin, lord Derby reçoit le portefeuille des colonies.

Cette dernière nomination est celle qui intéresse le plus

notre pays. Lord Derby est réputé en Angleterre un partisan résolu de l'alliance française et un détracteur des ambitions allemandes. En fait, le discours qu'il a prononcé, il y a peu de jours, à Manchester, est de nature à justifier cette renommée. Il a touché à la question égyptienne avec tact et mesure, en homme qui ne fait point litière de nos droits. Mais où il a montré le mieux ses sympathies pour la France, c'est en abordant cet incident malgache qui a jeté hors les gonds tant de chauvins d'outre-Manche : « Un grand empire colonial français, a-t-il osé dire, ne serait pas pour nous porter ombrage. » C'est une belle parole de bienvenue. Les hommes d'État anglais ne nous ont point accoutumés à des gracieusetés de ce genre.

GEORGES LYON.

ÉTRENNES 1883

Les choses sérieuses font relâche. Dans les deux hémisphères une seule préoccupation subsiste chez les peuples civilisés : les étrennes. Les murs de Paris sont couverts de grands Polichinelles tout bardés de ballots et vous disant en confidence où ils ont acheté « leurs étrennes » — au plus juste prix. Entrez chez un mercier pour acheter un paquet d'aiguilles : ce paquet sera entortillé de faveurs roses et classé dans la catégorie des étrennes utiles. Seul, le Sénat discute le budget en maugréant d'en être saisi si tard. Mais soyez sûr que sa mauvaise humeur vient surtout de ce qu'il ne peut profiter de la « trêve des confiseurs ». Laissons-le à sa grave besogne et faisons comme Polichinelle : achetons « nos » étrennes.

I.

L'histoire a été un peu négligée cette année, et nous exprimons tout d'abord le regret qu'une des publications les plus importantes et le plus impatiemment attendues, l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* (1), de MM. Georges Perrot et Chipiez, se trouve retardée. Le premier volume, consacré à l'art égyptien, avait paru l'an dernier à pareille époque. L'ajournement du second volume donnera une vive déception à ceux qui ont lu le premier et en ont apprécié la sérieuse et agréable érudition.

M. Duruy, poursuivant son œuvre, nous donne un nouveau volume de son *Histoire des Romains* (2). Ce volume, le cinquième de l'ouvrage, ne comprend que trois règnes : Hadrien Antonin et Marc-Aurèle. La plus grande partie en est consacrée au tableau de la société romaine pendant les deux premiers siècles de notre ère. C'est une réhabilitation bien curieuse et bien intéressante de cette société qu'on nous présente si souvent comme perdue de hontes et de crimes, dont on veut voir la représentation fidèle et générale dans les satires de Juvénal ou dans les poèmes licencieux de Pétrone. Non, la société romaine n'a pas mérité la flétrissure qui lui a été infligée. Comme toutes les sociétés, elle a eu ses plaies ; mais la masse était restée saine. Bien mieux : elle est en progrès ; ce progrès se manifeste par l'amélioration de la législation et par l'adoucissement des mœurs. Les philosophes ont été sur ce point les précurseurs des chrétiens. Sénèque le premier parle de la fraternité des hommes et considère la servitude comme un malheur. Épictète, Dion Chrysostome expriment les mêmes idées. La loi *Petronia*, qui date peut-être d'Auguste, plusieurs sénatus-consultes, un rescrit d'Hadrien interdisent au maître de livrer ses esclaves ou de les vendre pour les combats de l'arène sans cause légitime, vérifiée par l'autorité publique. Hadrien enlève au maître le droit de faire mourir son esclave et subordonne la justice domestique à la justice publique. Claude avait décidé que si le maître abandonnait son esclave infirme, l'esclave serait libre ; que, s'il le tuait, il serait poursuivi comme meurtrier. Antonin fixe la peine et décide qu'elle sera la relégation pour les *honestiores*, la mort pour les *humiliores*.

Tout concourt à prouver que la société romaine a été calomniée. Les vices, toujours plus apparents que les vertus, ont été grossis encore. Les vertus, qui se prêtaient moins à des peintures ardentes, ont été laissées de côté. Les historiens, les moralistes avaient surtout les regards portés sur Rome. La vie provinciale leur échappait. Il faut, pour ainsi dire, user de surprise pour en saisir quelques traits, et ces traits tendent tous à montrer que la vie provinciale était digne, presque austère, et que les vertus privées, comme les vertus publiques, y étaient honorées et pratiquées.

Ce tableau de la société romaine, tracé avec une érudition et une sincérité dignes de tout éloge, peut être assurément considéré comme une des parties les plus saillantes de l'ouvrage de M. Duruy. L'illustration du volume, empruntée, comme celle des précédents, aux monuments antiques, continue à mériter les louanges que nous lui avons déjà données.

II.

Je reste un peu embarrassé devant le volume de Mme de Witt : *les Chroniqueurs de l'histoire de France* (1). L'auteur nous avait déjà donné une traduction abrégée de Froissart au sujet de laquelle j'avais élevé quelques doutes sur les avantages de ces traductions du vieux français. Ces réserves n'ont pas de raison directe pour être appliquées au volume

---

(1) Hachette et Cie.

(2) *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares*, par V. Duruy. — T. V, contenant 442 gravures, 3 cartes, 1 plan et 4 chromolithographies. Hachette.

(1) *Les Chroniqueurs de l'histoire de France depuis les origines jusqu'au XVIe siècle*; texte abrégé, coordonné et traduit par Mme de Witt, née Guizot. — Première série : les chroniqueurs, de Grégoire de Tours à Guillaume de Tyr. Ouvrage contenant 11 planches en chromolithographie, 47 grandes compositions tirées en noir et 267 gravures d'après les monuments et les manuscrits de l'époque. In-8°. Hachette.

qui vient de paraître. Nos premiers chroniqueurs écrivent en latin et il y a certainement bon nombre de gens qui ne les liraient pas sous cette forme pour leur agrément. Mais je ne puis m'empêcher de frémir à la pensée que nous allons avoir une traduction « abrégée et coordonnée » de Joinville, de Commynes, de ces chroniqueurs et de ces mémorialistes qui, en même temps qu'ils sont nos historiens nationaux, sont les premiers maîtres de notre langue. Si encore il ne s'agissait que d'un rajeunissement de quelques termes vieillis, de quelques tours tombés en désuétude, on pourrait contester sur le plus ou moins d'opportunité de cette entreprise et la soutenir par des raisons qui, sans être décisives, auraient au moins quelque valeur. Mais l'ouvrage est ainsi fait qu'on passe d'un chroniqueur à l'autre sans presque le savoir et qu'on ne sait pas du tout où commence l'abréviation et où finit la coordination.

L'idée première de la publication avait du bon. Il y avait avantage à faire mieux connaître nos vieux chroniqueurs en traduisant ceux qui écrivent en latin et en se bornant aux éclaircissements indispensables pour ceux qui écrivent en français. Mais il aurait fallu emprunter à chacun un certain nombre de morceaux saillants qui auraient été fidèlement reproduits et reliés entre eux par un résumé duquel ils auraient été bien distinctement séparés. Il aurait encore fallu faire précéder la partie consacrée à chaque chroniqueur d'une notice sur la vie, sur les écrits, sur l'autorité de ce chroniqueur. Vous voulez vulgariser Grégoire de Tours, vous voulez vulgariser Eginhard, Guillaume de Jumièges, Guillaume de Tyr. Il ne me suffit pas que vous me disiez que vous avez fait votre besogne sur les éditions de ces chroniqueurs publiées dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Guizot. Ce qui m'intéresse surtout, c'est de savoir quels étaient ces chroniqueurs, quand ils ont vécu, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont pu voir et savoir par eux-mêmes de ce qu'ils racontent, ce qu'ils ont rapporté par ouï-dire. J'ai bien peur que, faute d'avoir pris aucune de ces précautions, d'avoir donné aucun de ces éclaircissements, Mme de Witt ne contribue guère à faire revivre les chroniqueurs de l'histoire de France et que ceux qui liront son livre, ne sachant pas trop ce qu'ils lisent, n'y prennent qu'un médiocre plaisir. Il leur restera, il est vrai, la ressource de le feuilleter et d'examiner les illustrations qui sont intéressantes.

III.

La nouvelle édition de l'œuvre historique de Michelet se poursuit régulièrement. Le premier volume de l'*Histoire de France* avait paru l'an dernier. Nous en possédons maintenant trois, et deux de l'*Histoire de la Révolution* (1). Les uns s'arrêtent à la Ligue; les derniers nous conduisent jusqu'à la bataille de Valmy. Quelle étonnante histoire! Quelle puissance de vie s'en dégage! Michelet incarne en lui toutes les passions, toutes les aspirations nationales, et il nous les jette vibrantes sous les yeux. L'historien disparaît; le travail de reconstitution, les fouilles laborieuses, tout s'efface; et l'on se trouve en face de la nation se racontant elle-même, avec ses colères, avec ses emportements au souvenir des luttes et des souffrances, avec ses cris de triomphe quand le succès a enfin couronné ses efforts. Que la critique ait parfois à contester et à reprendre dans cette œuvre si complexe, toute faite de passions, nul ne songe à le nier. Mais, en dépit des objections et des contradictions, on est entraîné par le récit. Une fois qu'il s'est emparé de vous, il vous entraîne et vous le suivez, haletant, partout où il veut vous mener. D'autres ouvrages peuvent être et sont en réalité plus rigoureusement scientifiques. Nul ne fera, autant que celui-ci, aimer l'histoire.

(1) *Histoire de France* et *Histoire de la Révolution française*, par J. Michelet. — Édition illustrée. Hetzel.

IV.

Le huitième volume de la *Nouvelle Géographie universelle* (2), de M. Élisée Reclus, le troisième de l'*Asie*, est consacré à l'Inde et à l'Indo-Chine. L'œuvre est maintenant parvenue à plus de moitié, et, dans ce long labeur, le zèle de M. Reclus ne s'est pas un instant ralenti. Il nous fait connaître l'Inde aussi complètement que nous connaissons la France. Il décrit ces monuments admirables, vestiges mystérieux de civilisations disparues; il étudie les races et le pays avec une précision qui n'est jamais en défaut. Ce volume a une importance particulière : avec lui nous pénétrons dans le formidable empire que l'Angleterre s'est constitué en Asie, et il en révèle la force comme les causes de faiblesse. L'intérêt politique se joint à l'intérêt scientifique.

Ils se réunissent encore quand nous passons de l'Hindoustan dans l'Indo-Chine. Ici, nous avons dès maintenant quelques établissements qu'il est facile de rendre durables et prospères. Dans l'Annam et le Tonkin, il y a peut-être pour nous le noyau d'une puissance coloniale plus forte, plus considérable à tous égards que notre ancien empire — l'empire anglais actuel de l'Inde. Mais, pour obtenir des résultats, pour ne pas compromettre et peut-être perdre à tout jamais toute espérance de puissance asiatique, il faut que le gouvernement et le parlement prennent des décisions énergiques et rapides. Il faut qu'ils fassent connaître sans retard s'ils veulent continuer l'œuvre à laquelle Francis Garnier, Balny d'Avricourt, Dupuis ont sacrifié leur vie, leur santé ou leur fortune, ou s'ils veulent laisser stériles les efforts que poursuit en ce moment même le commandant Henri Rivière, lequel attend dans la forteresse d'Hanoï des secours dont l'envoi n'est pas encore voté par les Chambres, et si, suivant le mot de M. Paul Leroy-Beaulieu, la France n'est plus « qu'une nation d'aubergistes, de tailleurs, de modistes, de coiffeurs et de cuisiniers ».

(1) *Nouvelle Géographie universelle*. La terre et les hommes, par Élisée Reclus. Tome VIII. L'Inde et l'Indo-Chine, contenant 7 cartes en couleur tirées à part, 203 cartes dans le texte et 90 vues et types gravés sur bois. — In-8°. Hachette.

Que nos législateurs apprennent à connaître ce pays, puisque M. Reclus leur donne toute facilité pour le faire sans fatigue, et puissent-ils ne pas laisser échapper l'occasion de relever au dehors le prestige de la France, qu'ils n'ont pas beaucoup contribué à augmenter en ces derniers temps!

V.

Ce n'est pas sans tristesse que nous annonçons les *Voyages dans l'Amérique du Sud* du docteur Crevaux (1). Il s'était voué au rôle d'explorateur et il poussa ses reconnaissances jusqu'à des points réputés inaccessibles. Son voyage dans l'intérieur des Guyanes est un des plus beaux qui aient été faits depuis longtemps. Il présentait tant de difficultés qu'au dire de M. Le Janne, qui a donné une notice sur le docteur Crevaux, « beaucoup d'anciens Guyanais refusèrent d'abord de croire à la réussite ». D'autres voyages non moins importants, non moins difficiles, succédèrent au premier. Le docteur Crevaux explora successivement l'Oyapock, le Parou, l'Içа, le Yapura, puis le Magdalena, le Guaviare, l'Orénoque (2). Il avait entrepris un nouveau voyage dans le but de remonter le Paraguay et de descendre à l'Amazone par le Tapajos ou le Xingu, quand il tomba, avec ses compagnons, sous les coups des Indiens Tobas (avril 1882).

Le docteur Crevaux peut à bon droit prendre place parmi les grands voyageurs de notre temps. Les éditeurs qui avaient déjà publié ses relations de voyage dans le *Tour du Monde* ont été bien inspirés en les réunissant en un magnifique volume qui restera comme un monument élevé à la mémoire de l'infortuné explorateur.

VI.

M. de Amicis n'a aucune prétention à être un pionnier de la géographie. Il promène sa fantaisie à travers le monde, tantôt en Hollande, tantôt au Maroc, tantôt à Constantinople (3). Il regarde autour de lui en curieux, en poète. Ce qu'il voit, d'autres l'ont vu avant lui; mais il le voit à sa manière, et il donne à ses impressions un tour piquant, une saveur originale. S'il est une description qui ait été faite et refaite, c'est bien celle du pont qui relie la pointe de Galata à la pointe opposée de la Corne d'or. M. de Amicis la refait une fois de plus, et, si sa peinture ne fait pas oublier celles de ses devanciers, elle peut du moins supporter la comparaison. Il est vrai qu'il ne se borne pas à décrire le spectacle; il y mêle des réflexions d'une philosophie un peu attristée, qui surprennent tout d'abord au milieu de ce tableau bigarré et lui donnent cette note personnelle qui est, en pareille matière, ce qui peut le plus rajeunir le sujet et intéresser le lecteur.

VII.

Le Tour du Monde (1), publié sous la direction de M. Édouard Charton, donne cette année, outre les dernières relations du docteur Crevaux, plusieurs voyages importants, à la tête desquels il faut placer celui de M. Nordenskiöld, qui eut l'honneur de diriger l'expédition polaire suédoise de 1878-1880. Cette expédition avait, on le sait, pour but de longer la côte septentrionale de la Sibérie jusqu'au détroit de Behring et d'atteindre par cette voie le Japon et la Chine. Elle devait, en un mot, effectuer la traversée du passage du Nord-Est vainement tentée au XVIe et au XVIIe siècle par les navigateurs anglais et hollandais. L'entreprise fut couronnée de succès et l'on se souvient de l'accueil empressé que Paris fit au savant suédois et à son collaborateur le lieutenant Palander. La Société de géographie et le conseil municipal leur décernèrent des médailles. M. Jules Ferry les présenta au congrès des sociétés savantes et leur remit solennellement les insignes de la Légion d'honneur. Mais l'œuvre qui leur avait valu toutes ces distinctions flatteuses ne nous était connue que dans ses grandes lignes : *le Tour du Monde* nous la fait connaître dans le détail en traduisant la relation que M. Nordenskiöld a écrite en suédois de son voyage.

Le Tour du Monde renferme encore un très intéressant voyage de lady Anne Blunt en Arabie (2) et des fragments d'un voyage en Chine par le docteur Piassetzky, lequel faisait partie d'une mission envoyée en Chine par le gouvernement russe dans le but de rechercher de nouveaux débouchés de commerce. La relation de M. Piassetzky, traduite par M. Kuscinski, est un des ouvrages les plus importants qui aient été écrits sur la Chine, et, selon le témoignage de Français qui ont longtemps résidé dans le pays, c'est celui qui reproduit le plus fidèlement les mœurs et les habitudes chinoises.

VIII.

M. Henry Havard est sans contredit un des hommes qui connaissent le mieux la Belgique et la Hollande. Pas une vieille maison qui lui ait échappé. Pas un tableau, pas une œuvre d'art qui lui soit inconnue. Cette année, il nous décrit *la Flandre à vol d'oiseau* (3), et, tandis qu'il décrit, son

(1) *Voyages dans l'Amérique du Sud*, contenant : 1° Voyages dans l'intérieur des Guyanes (1867-1877) ; 2° de Cayenne aux Andes (1878-1879) ; 3° à travers la Nouvelle-Grenade et le Venezuela (1880-1881) ; 4° excursion chez les Guaranis (1884), par le docteur Crevaux, avec 253 gravures sur bois, 4 cartes et 6 fac-similés des relevés du docteur Crevaux. In-4°, Hachette.

(2) La *Revue* a publié un fragment de ce voyage, numéro du 21 mars 1881.

(3) *Constantinople*, par Edmond de Amicis, ouvrage traduit de l'italien, par Mme J. Colomb, et illustré de 185 dessins par Bisco. In-8°, Hachette.

(1) *Le Tour du monde*, nouveau journal des voyages. Année 1882. — 2 vol. in-8°. Hachette.

(2) Ce voyage a été publié séparément en un vol. in-8°. — *Voyage en Arabie*, pèlerinage au Nedjed, berceau de la race arabe, traduit de l'anglais par M. Derome et illustré de 60 gravures sur bois et d'une carte. — Hachette.

(3) *La Flandre à vol d'oiseau*, par Henry Havard. Illustrations d'après nature par Maxime Lalanne. — 1 vol. in-8°. Georges Decaux.

compagnon de voyage prend des croquis qui se glissent entre les pages et font au texte le plus agréable cortège. Il est vrai que ce compagnon de voyage a nom Maxime Lalanne. M. Havard nous promène à travers ces vieilles villes flamandes : Audenarde, Courtrai, Ypres, Bruges, Gand; il nous en raconte l'histoire à grands traits, fait revivre leur antique splendeur, leurs puissantes corporations, leur riche et fière bourgeoisie; M. Lalanne, à son tour, nous rend les vieux monuments, les aspects les plus curieux de ces villes, et, quand on a fini de lire et de regarder, on se sent tout disposé à suivre le conseil de M. Havard, à partir soi-même pour la Flandre.

IX.

Si je venais analyser ou discuter le *Roman d'un brave homme* (1) de M. Edmond About, les lecteurs de la *Revue* m'arrêteraient d'un unanime : « Nous connaissons ! » Aussi me borné-je à en signaler l'édition illustrée, qui — pour employer une bonne vieille formule — a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de la jeunesse. En dédiant ce livre à sa fille pour son quinzième anniversaire, M. About nous avertit que son roman ne peut ni blesser les yeux ni flétrir les âmes. Au contraire, il exalte le culte de la patrie, l'amour de la famille, la passion du bien, le sentiment du droit, le respect du travail, l'esprit de solidarité qui unit les pauvres aux riches, les illettrés aux savants, ceux qui n'ont et ne sont rien encore à ceux qui ont et qui sont presque tout. La jeunesse s'imprègnera de ces idées élevées en s'intéressant à la simple histoire de Pierre Dumont, de Barbe Dumont, son épouse, et de toute la nichée des petits Dumont.

X.

Un de nos collaborateurs s'est réservé la tâche d'apprécier les ouvrages écrits par Mme Colomb et M. J. Girardin pour la jeunesse. Ce serait empiéter sur son sujet que de parler du *Journal de la Jeunesse* (2), où ces récits sont publiés avant d'être réunis en volumes. Je signale seulement l'agréable variété du recueil, où les écrivains les plus compétents donnent des articles de vulgarisation scientifique, M. Anthyme Saint-Paul, d'instructives notices sur les villes de France, et pour lequel M. Cherbonneau ne dédaignait pas de traduire les plus jolis contes et légendes arabes.

XI.

Les lecteurs de cette *Revue* ont eu la primeur du charmant conte de M. Anatole France, *Abeille* (3); nous leur annonçons avec plaisir l'élégante édition qui vient d'en être publiée avec de nombreuses chromolithographies. Le conte de M. France nous a charmés par lui-même; sous ses beaux habits, il ne peut manquer de charmer les plus jeunes.

GEORGES DE NOUVION.

(1) *Le Roman d'un brave homme*, par Edmond About. Édition illustrée de 52 compositions par Adrien Marie. — 1 vol. in-8°. Hachette.

(2) *Journal de la Jeunesse*, année 1882. — 2 vol. in-8°. Hachette.

(3) *Abeille*, conte, par Anatole France. — 1 vol. in-4° illustré de chromolithographies. Charavay, éditeur.

Le Livre de Fortune de Jean Cousin (1).

M. Ludovic Lalanne nous raconte sa découverte dans une notice fort intéressante. Imbert d'Anlezy, seigneur de Dunflun, consacra trente années, à partir de 1538, à composer pendant ses loisirs ce *Liber Fortunæ* qui devait assurer sa gloire. Il lui assignait une durée « sinon égale à celle de l'*Iliade*, du moins aussi longue que celle de l'*Énéide* ». Il eut une seule inspiration juste : il demanda à Jean Cousin de composer *cent emblèmes* et *cent symboles*, les uns sur la page gauche, les autres sur la droite. Les premiers représentent des dessins allégoriques, tous des plus intéressants, tandis que les autres, modèles d'élégance et de bon goût, devaient servir de cadre à une citation ou sentence latine du seigneur Imbert. M. Lalanne a supprimé ces citations ou sentences et il a bien fait. Les dessins ont été calqués par M. Drouot, un dessinateur fort habile, et c'est d'après ses calques que la photogravure a été exécutée.

A. B.

(1) *Recueil de deux cents dessins inédits*, publié d'après le manuscrit original de la Bibliothèque de l'Institut, par Ludovic Lalanne. — Librairie de l'Art, 33, avenue de l'Opéra.

Ouvrages divers

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie.

La physiographie, introduction à l'étude de la nature, par Huxley, in-8°, 130 fig. et 2 pl. hors texte; br., 8 fr.; relié, 11 fr.

Le Soleil, par Young, in-8°, 87 fig. cart. à l'anglaise, 6 fr.

Mon jardin, par Smee, gr. in-8°, 1300 fig. et 52 pl. hors texte; br. 15 fr., demi-reliure tr. dorée 18 fr.

Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes, par Émile Blanchard, gr. in-8°, 160 fig. et 40 gr. pl. hors texte, br. 25 fr., demi-reliure tr. dorée 10 fr.

L'Age de bronze, par Évans, gr. in-8° avec 540 fig.; br. 15 fr., demi-reliure 18 fr.

Les Ages de la pierre, par le même, gr. in-8° avec 476 fig.; br. 15 fr., demi-reliure 18 fr.

L'homme avant les métaux, par Joly, in-8°, 150 fig. demi-reliure 9 fr.

Les peuples de l'Afrique, par Hartmann, in-8°, 93 fig., demi-reliure 9 fr.

Histoire de la machine à vapeur, par Thurston, in-8°, 166 fig. et 16 pl. hors texte, demi-reliure 15 fr.

Les étoiles, par Secchi, in-8°, 63 fig. et 16 pl. en noir et en couleur, demi-reliure 15 fr.

Histoire illustrée du Second Empire, par Taxile Delord, dessins de Férat et Fr. Régamey; chaque volume br. 8 fr., cart. doré, fers spéciaux, 11 fr. 50.

Histoire populaire de la France, depuis les origines jus-

qu'en 1815. 4 volumes in-8° grand jésus, imprimés sur deux colones, illustrations de Gustave Doré, Philippoteaux, Janet, Lange, Lix, etc. — Chaque volume broché, 7 fr. 50, cartonnage fers spéciaux, 11 fr.

IMPRIMERIE QUANTIN.

Monuments de l'art antique, par O. Rayet, 4me fascicule. — Prix : 25 francs.

Parmi les planches que contient ce fascicule, on remarque surtout les deux admirables groupes en haut relief du *Combat des Dieux et des Géants*, les deux plus beaux fragments de la frise colossale qui décorait l'autel de Jupiter et de Minerve sur l'Acropole de Pergame; la belle copie du Diadumène de Polyclète, qui fut trouvée dans le département de Vaucluse en 1862, et qui, refusée par le Louvre, est allée au British Museum; l'Apoxyomenos de Lysippe, au Vatican; le Tireur d'épine du Capitole et celui du musée de Londres; deux beaux bustes en bronze du musée de Naples, des figurines comiques de la collection Lécuyer; enfin, de notre Louvre, la Vénus accroupie de Vienne, la stèle de Pharsale et deux statues égyptiennes.

Les notices qui accompagnent ces planches sont signées par les membres les plus connus de notre jeune école archéologique. C'est M. Maspero qui s'est chargé de présenter les deux statues égyptiennes. M. Collignon a finement étudié l'Apoxyomenos et l'un des bustes du musée de Naples; M. Martha, la Vénus de Vienne. M. Cartault a réuni des renseignements fort curieux au sujet des statuettes de la collections Lécuyer. M. Rayet est l'auteur des autres notices.

Les cinquième et sixième livraisons des *Monuments de l'art antique* paraîtront au printemps prochain.

LIBRAIRIE OLLENDORFF.

Les Folies Quatrelles, théâtre des petits enfants; le dernier jour de Pompéi. — Un vol. in-4°, avec illustrations par A. Sapeck. — 4 fr.

IMPRIMERIE CHAMEROT.

Paris sous les obus (19 septembre 1870 — 3 mars 1871), par A.-J. Dalsème. — Un vol. grand in-8° illustré par Ad. Beaune.

C'est avec l'exactitude la plus rigoureuse, tempérée par la réserve volontaire de l'historien, que M. Dalsème a écrit cette page sombre de notre histoire contemporaine. Il nous montre tour à tour les côtés pittoresques et dramatiques du siège de Paris; il nous fait passer par les mêmes alternatives d'espoir et d'abattement, de tristesse morne et de rage patriotique. Les Allemands avaient cru épouvanter Paris par le bombardement; ce qui jeta la consternation, ce fut le silence de mort après la suspension d'armes. M. Dalsème a justement pensé que les jeunes gens devaient connaître les détails de ce grand désastre et en tirer des leçons.

Physique du globe et météorologie populaire, prévision du temps, par Alfred Vaulabelle, secrétaire de l'Observatoire de Montsouris, avec préface de M. Marié-Davy. — Un vol. grand in-8° illustré de 80 gravures.

L'auteur nous initie à la constitution physique du globe et aux lois encore obscures de la météorologie, pour arriver à des applications pratiques au point de vue de l'agriculture et de l'hygiène.

LIBRAIRIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

Hans, fantaisie allégorique pour tous les âges, racontée à son petit-neveu par G. Jundt.

1870! Même la littérature enfantine doit se mettre au service de la patrie en deuil et, sous le voile léger de la fiction transparente, préparer les serviteurs fidèles et les libérateurs de l'avenir. Hans, le géant, a traversé le fleuve; quittant ses régions pauvres, il s'est jeté sur la rive d'en face, heureuse et paisiblement endormie. Il y règne en maître. Mais, dit le poète alsacien, « après avoir grandi encore, Hans défiera le ciel et sera frappé de la foudre ». Ce jour-là, dit un poète lorrain, André Theuriet,

> Ce jour-là, bleuets et pavots,
> Et marguerites, dès l'aurore,
> Décoreront les blés nouveaux
> De leur floraison tricolore.

LIBRAIRIE DELAGRAVE.

Le Vœu de Nadia, par Henry Gréville; illustrations d'Adrien Marie.

Les Aventures d'un petit orphelin, racontées aux petits-enfants du bibliophile Jacob et publiées par lui; illustrées de 8 aquarelles hors texte et de 50 dessins par Ferdinandus. — 1 vol. in-8°. Le héros de ce joli récit est un enfant de dix ans.

Albums pour l'enfance. — Huit jours dans un aquarium. — En remontant. — Nichées d'enfants. — Deux contre un. — Nouvelles fantaisies moyen âge. — L'affaire Arlequin.

LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES.

Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, de F. Le Vaillant. — In-8° de plus de 500 pages; nombreuses gravures d'après les dessins de M. D. Semeghini.

On sait que ce hardi voyageur, prédécesseur des Livingstone, des Cameron, des Stanley et des de Brazza, a attaché le nom de la France aux premières découvertes africaines. Son récit contient des indications géographiques et des descriptions d'histoire naturelle, avec des chasses dramatiques et la description des mœurs des Hottentots, au milieu desquels il a vécu pendant plusieurs années.

LIBRAIRIE P. DUPONT.

Les campagnes du général Toto, par M. Émile Desbeaux. 12 aquarelles de MM. Vogel et Méaulle. Ce sont des scènes de la vie militaire enfantine.

Les découvertes de M. Jean, par le même. 1 vol. illustré. C'est l'histoire de la terre et de la mer, enseignée à une jeune compagne pendant un voyage aux côtes bretonnes et à Jersey, au milieu d'aventures émouvantes.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — M. Gougeard, ancien ministre de la marine, a été nommé, le 12 décembre, conseiller d'État en service ordinaire, en remplacement de M. Clamageran, élu sénateur.

Élections législatives. — Le 17, à Valenciennes, M. Giard (extrême gauche) est élu au deuxième tour de scrutin par 7 028 voix contre 6 219 données à M. Rousseau (Union républicaine).

Travaux parlementaires. — Sénat. Les 19, 20, 21, discussion du budget extraordinaire. Discours de MM. Lambert de Sainte-Croix, Léon Say et Chesnelong. — Chambre des députés. Le 15, discussion du budget extraordinaire. Discours de MM. Hérisson, Sadi-Carnot, Ribot et Wilson. Le 19, discussion de la loi relative aux rapports des compagnies de che-

mins de fer avec leurs agents commissionnés. La proposition de M. Goblet, tendant à étendre le bénéfice de la loi à toutes les industries, est repoussée par 255 contre 230.

Alsace-Lorraine. — M. Antoine, candidat de la protestation aux élections pour le Reichstag, est élu à Metz sans concurrent.

Divers. — Le 19, explosion à la cartoucherie du mont Valérien; plusieurs victimes. — Le 20, le procès de l'Union générale se termine par la condamnation de MM. Bontoux et Feder en cinq années d'emprisonnement et 3000 francs d'amende.

Théâtres étrangers

M. Paul Lindau signalait récemment une nouvelle révolution dans le goût du public berlinois. Depuis bien des années, la partie de ce public qui fréquente les théâtres n'admettait plus que les pièces où personnages et action sont empruntés à la vie contemporaine. Il en était des tragédies et des drames historiques comme de la tragédie classique en France il y a quelque vingt ans. On en parlait avec respect, on trouvait bon qu'il y eût un théâtre pour conserver la tradition du grand art; mais on n'y allait pas. Aujourd'hui, revirement complet. On trouve les pièces modernes bourgeoises, on revient aux costumes et aux phrases à panaches. Un drame intitulé *les Carolingiens* monte aux nues et son auteur, M. Ernst von Wildenbruch, est salué libérateur de la littérature dramatique par les mêmes journaux qui se moquaient à cœur joie des héros à casques ou à toges. Un savant professeur de Kœnigsberg s'empresse de profiter de l'occasion pour placer une pièce dont l'action se passe dans l'île de Thulé à la fin du IVe siècle. L'élan est donné et nous allons avoir le théâtre archéologique allemand, comme nous avions le roman archéologique allemand. Souhaitons-lui d'être plus amusant.

— Un drame en prose de M. Tennyson, le poète-lauréat, vient de tomber à plat au théâtre du Globe, à Londres. Il y a eu à la chute de *la Promesse de mai* deux raisons, dont la première suffisait à elle toute seule. La pièce, en tant que pièce, n'existe pas. Ni action, ni caractères. La seconde raison est que M. Tennyson, voulant faire un plaidoyer contre les libres-penseurs, a traité sa thèse avec une lourdeur de main qui a mis contre lui jusqu'aux gens bien pensants. On a trouvé trop enfantin un procédé qui consiste à donner toutes les vertus aux conservateurs et aux orthodoxes, tous les vices aux autres. Le soir de la première représentation, un spectateur de l'orchestre, lord Queensburg, s'est levé et a protesté, disant qu'on n'avait pas le droit d'attaquer avec cette violence des opinions respectables et ajoutant que, pour sa part, il partageait ces opinions. Le scandale causé par cet incident aurait pu sauver la pièce. Il n'en a rien été, et la deuxième représentation a eu lieu au milieu d'un silence glacial. Voici, en quelques mots, le sujet de la *Promesse de mai.*

Un scélérat d'artiste nommé Edgar, qui ne croit ni à Dieu ni à diable, ni à la propriété, ni au mariage, religieux ou civil, ni à aucune autre chose respectable, vient s'établir dans un petit village où s'est réfugiée l'innocence des champs et où chacun est droit devant son évêque et devant le ministère tory. Autant mettre un loup dans une bergerie. Edgar séduit la jeune Éva et, lorsqu'elle le supplie de l'épouser, il lui répond : « Pourquoi ne pas nous aimer et nous quitter ensuite? Les oiseaux le font bien. » Éva s'enfuit pour cacher sa honte et Edgar quitte le petit village.

Six ans après, il lui prend fantaisie d'y revenir sous un nom supposé. Cette fois, il fait la cour à Dora, la sœur d'Éva. Au moment précis où il hasarde sa déclaration, il se trouve qu'Éva, que tout le monde croyait morte, est revenue au bercail, qu'elle s'est cachée et qu'elle a tout entendu. Elle s'élance, adjure Edgar d'être bon pour sa sœur et tombe morte. Alors apparaît le vengeur sous la forme d'un fermier irréprochable dans son orthodoxie, qui met Edgar à la porte et débarrass ele village de la libre-pensée.

Bibliographie

La librairie Garnier frères a eu l'heureuse idée, on le sait, de publier les *Causeries du lundi* et les *Portraits littéraires* de Sainte-Beuve en volumes distincts, selon la nature des sujets. Elle fait paraître un très beau volume in-4° : *Galerie de portraits historiques* (souverains, hommes d'État, militaires), illustrée de portraits au burin d'après les dessins de Staal, Philippoteaux, Paul Delaroche. Prix : 20 fr. On y a réuni les études de Sainte-Beuve sur Henri IV, Sully, le président Jeannin, le duc de Rohan, Richelieu, Fouquet, d'Ormesson, Louis XIV, le maréchal de Villars, Frédéric le Grand, la margrave de Bareith, Necker, Franklin, Mirabeau, Siéyès, Saint-Just, Napoléon, Guizot.

La Révolution française (Revue mensuelle historique dirigée par M. Auguste Dide) a publié dans ses dernières livraisons une intéressante étude de M. Colfavru sur *l'Organisation et le fonctionnement de la souveraineté nationale sous la Constitution de 1791.*

Sacher-Masoch.

Le 1er janvier prochain, M. Sacher-Masoch célébrera son jubilé d'écrivain, c'est-à-dire le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans la vie littéraire. A cette occasion il recevra un album couvert d'autographes et de félicitations, que lui envoient des écrivains de tous les pays. Sa Revue (*Auf der Höhe,* Leipzig) est la plus internationale de tous les recueils périodiques. Fondée il y a un an, on y trouve des collaborateurs français, italiens, danois, russes, polonais, hongrois, grecs, hollandais, espagnols.

La dernière livraison contient, à propos des fêtes de Noël, trois contes d'enfants par un Allemand, un Russe et un Français. Par là s'établit une curieuse comparaison entre les diverses manières dont les écrivains de diverse race s'adressent aux enfants.

Faits divers

Il a paru à Berlin, en français, une brochure anonyme intitulée *Rachel, souvenirs d'un contemporain.* D'après le *Magazin für die Literatur,* etc., l'auteur de la brochure est

le prince George de Prusse, cousin de l'empereur d'Allemagne.

— Nous avons raconté, il y a quelque temps, que les révolutionnaires turcs faisaient de la propagande au moyen des paquets de tabac, en imprimant des propos séditieux sur l'enveloppe. Voici qui est plus fort. Le gouvernement ottoman vient de découvrir que les livres de classe des écoles grecques, imprimés par l'Imprimerie impériale, étaient parsemés de propos séditieux. Il a fallu en commander une nouvelle collection.

— La Bibliothèque du Reichstag, à Berlin, collectionne quinze journaux allemands et cinq journaux étrangers. Les cinq journaux étrangers sont : un italien, *l'Opinione;* deux français, *la République française* et *l'Univers;* deux anglais, le *Times* et le *Daily News.*

— D'après la *Revue de géographie*, l'influence allemande s'exerce en Afrique sur beaucoup plus de points qu'on ne pense. Ainsi les Allemands semblent viser en ce moment à s'emparer de la vallée du Draha, au Maroc; laquelle mène dans le Tafilet. « Si nos voisins, dit la Revue, s'emparent de ce pays, le commerce du sud de l'Algérie nous échappe. »

— Trois Russes viennent de faire l'ascension du mont Ararat, entreprise malaisée à tous égards. L'accès du mont Ararat est naturellement difficile, et les gens du pays, par un respect superstitieux, font tout leur possible pour en écarter les voyageurs. Lorsque ceux-ci parviennent à trouver des guides, ils en sont presque toujours abandonnés avant d'arriver au sommet.

— Quelques capitalistes bâlois ont fondé une Société dans le but de créer une colonie suisse au Texas. Ils se proposent d'acheter de grands terrains, de fixer les conditions de l'émigration et de soutenir les Suisses émigrants.

— M. Camperio, directeur de *l'Esploratore* (Milan), nous écrit, à propos de notre note sur l'explorateur allemand Wissmann, qu'un Portugais nommé Silva Porto avait déjà traversé l'Afrique australe avant Livingstone et que Serpa Pinto, venu après Stanley, était accompagné de deux voyageurs italiens, le lieutenant Massari et le docteur Matteucci, dont il serait injuste de ne pas tenir compte en dressant la liste des explorateurs ayant effectué la traversée du continent. Voilà donc le lieutenant Wissmann reculé de trois rangs, ce qui du reste n'enlève rien à sa gloire.

— L'État de Nevraska, aux États-Unis, vient de se prononcer, en ce qui le concerne, sur le suffrage des femmes, qu'il a repoussé à une forte majorité. Ont voté contre : les hommes de couleur en masse, les cabaretiers et leur clientèle, les immigrants et, enfin, les adversaires des droits des femmes. L'opposition des cabaretiers s'explique d'elle-même : c'est une revanche contre les Sociétés de tempérance, qui existent surtout par les femmes. La cause de l'opposition systématique des nègres et des mulâtres est un mystère. Quant aux immigrants, ils paraissent avoir agi par un sentiment de sympathie pour les cabaretiers.

— D'après un livre récent du professeur Heinrich Gross, on compte en ce moment, en Allemagne, environ cinq cents femmes auteurs. On sait que les Allemands professent un grand dédain pour les écrivains féminins.

— Le *Livre* cite divers exemples de l'ingéniosité des directeurs de théâtres de province à dissimuler les vieilles pièces sous des titres nouveaux. Le bijou de la collection est assurément l'affiche suivante :

Les Illusions de Madame Pernelle
ou
Le Serpent réchauffé dans le Sein d'une honnête Famille
Comédie en cinq actes et en fort beaux vers
par
feu Poquelin Molière

— L'Université de Pensylvanie vient de refuser d'admettre les femmes à suivre régulièrement les cours et à prendre les degrés universitaires. Toutefois on continuera de leur permettre, à titre d'exception, d'assister à certaines conférences, et l'Université s'engage à créer pour elles des cours spéciaux le jour où on lui assurera à cet effet une dotation de 300 000 dollars.

La Société royale de Londres ouvre une souscription pour élever un monument à Charles Darwin. L'Académie des sciences de Paris vient à son tour de constituer un comité français présidé par M. Milne-Edwards. Les souscriptions sont reçues aux bureaux de la *Revue politique et littéraire.* La *Revue politique et littéraire* et la *Revue scientifique* s'inscrivent pour 100 francs.

Communications

A propos des fêtes de Noël et du jour de l'an, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée délivrera, du 20 décembre au 10 janvier, des billets d'aller et retour de Paris à Nice et Menton, valables pendant vingt jours. 1re classe : prix, 150 francs. Itinéraire facultatif par la Bourgogne ou le Bourbonnais; arrêt facultatif à Lyon ou à Clermont et dans toutes les gares au delà.

AVIS

AU NOUVEL EMPRUNT D'ABONNEMENT DU 1er JANVIER.

Avec le numéro de ce jour, tous les abonnés de la *Revue politique et littéraire* seule recevront un numéro spécimen de la *Revue scientifique.*

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique et Littéraire*, sont priés d'en avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Tous les bureaux de poste de France et de l'étranger étant autorisés à recevoir les abonnements, l'administration des Revues prend à sa charge la remise perçue par l'administration des postes. Nos abonnés des départements n'ont donc qu'à verser, au bureau de poste de leur résidence, le montant de leur abonnement, tel qu'il est annoncé sur la couverture.

Les abonnés qui, d'ici au 31 décembre, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue*, seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le gérant : Félix Alcan.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint Benoît. [2330]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 27. 30 DÉCEMBRE 1882.

LOUIS BREUIL

Histoire d'un pantouflard

I.

Au moment où Louis Breuil mettait la main sur l'anneau du timbre, huit heures du soir sonnaient à l'hôtel de ville de Châteaudun. Le jeune homme retira ses doigts avec précipitation, comme s'il eût été enchanté de pouvoir se donner à lui-même un prétexte pour retarder son entrée, et, faisant quelques pas, il se retourna vers la vallée du Loir, qui s'étendait à ses pieds.

Le soleil, sur son déclin, l'emplissait de sa splendeur; ce doux paysage fait pour reposer les yeux prenait à cette heure un charme ému, intime et pénétrant, qui disposait l'âme à cet ordre de pensées mélancoliques, particulièrement chères aux esprits rêveurs. Louis contempla la vallée pleine de feuillages, la rivière argentée qui courait sinueuse entre deux rangées de saules étêtés. La silhouette aux arêtes vives du château superbe qui semble construit d'hier, tellement il est immuable dans sa perfection, se dessinait et bornait le regard à peu de distance devant lui. Cette vue lui arracha un soupir. Breuil n'aimait point les lignes arrêtées ni les bornes précises; ce qu'il fallait à cette âme flottante, c'était le flou des horizons noyés dans la vapeur dorée du soir et l'indécis des brouillards du matin... Aussi bien était-ce cet amour du « mal défini » qui lui avait fait quitter tout à l'heure l'anneau qu'il tenait entre les doigts.

Pendant qu'il rêvait, une tête de jeune garçon, presque de jeune homme, se montra par-dessus le mur en pente du jardin qui dégringolait le long du coteau.

— Breuil! dit la voix qui appartenait à cette tête, vous avez l'air d'Adam à la porte du Paradis terrestre.

— Tu n'as pas l'air d'un archange, toi! riposta Louis en se retournant avec vivacité.

— Mais c'est que je n'ai pas la moindre intention de vous empêcher d'entrer! Voyez plutôt, je vous ouvre la porte!

Breuil franchit le seuil, referma la petite grille derrière lui, et suivit son jeune ami, qui, tout en lui parlant avec gaieté, l'emmenait vers un groupe assis sous la tonnelle.

Toute la famille était là : M. et Mme Sérent; leur fille aînée Pauline, mariée depuis trois ou quatre ans; leur second enfant Gaston, qui venait de se faire recevoir avocat et qui se reposait de ses travaux passés allongé sur le fin gravier, la tête à l'ombre et les pieds au soleil. Marine, qui venait ensuite, dans la fleur de ses dix-neuf ans, versait le café fumant dans les tasses au moment où son jeune frère Daniel, le dernier né, amena l'hôte qu'il avait introduit. La cafetière oscilla légèrement dans la main délicate qui la tenait et versa quelques gouttes sur le bord d'une soucoupe...

— Monsieur Breuil! fit M. Sérent avec sa rondeur de manières habituelles, soyez le bienvenu. Vous n'êtes point venu hier. Rien de fâcheux, j'espère?

— Absolument rien, cher monsieur, répondit le jeune homme après avoir salué à la ronde; je m'étais mis en route pour venir, et puis, je ne sais pourquoi, j'ai rebroussé chemin... Je me suis dit qu'après tout c'était fort indiscret à moi de vous infliger ainsi ma société tous les soirs sans vous faire grâce d'un jour, et...

— Pure coquetterie! interrompit l'ingénieur; vous voulez vous faire désirer! Voyez-vous cela!

Pauline et sa mère sourirent; celle-ci jeta un regard de côté sur sa seconde fille, qui avait enfin rempli les tasses. Une légère rougeur était montée aux joues brunes de Marine, mais c'était peut-être la faute du dernier rayon de soleil, qui la frappait en plein visage.

Avant que Louis eut entamé sa défense, un coup de timbre

vigoureux retentit; la porte ouverte retomba avec un claquement sec et le gravier cria sous un pas agile.

— C'est Marc! fit Daniel qui bondit à la rencontre du nouveau venu.

— Bonsoir, Marc! crièrent en même temps toutes les voix, excepté celle de Marine, qui paraissait fort occupée des pinces à sucre (objet, nul n'en ignore, difficile à placer en équilibre sur le sommet d'un sucrier trop plein).

Marc Dangier répondit gaiement : Bonsoir! avant même d'être en vue de la joyeuse compagnie. Sa voix franche et sonore donnait bien l'idée de sa personne : c'était un beau garçon de trente ans, svelte sans maigreur, robuste sans affectation de force, l'air martial sous son habit civil, le visage ouvert, le sourire bienveillant; tout son être, plein de vie et d'élasticité, semblait en action perpétuelle.

— Un ban pour Marc! s'écria Daniel en amenant son ami au milieu du groupe où tout le monde paraissait content.

— Bonsoir, mon enfant, dit Mme Sérent en se laissant embrasser.

Louis Breuil tendit aussi la main au jeune homme; ils se connaissaient depuis longtemps, et, sans avoir grande amitié l'un pour l'autre, ils se voyaient volontiers.

— Que fait-on à Paris?

— Tu arrives à l'instant?

— Que dit ton père de la récolte?

— A combien les Suez?

— As-tu rapporté mon chapeau?

— Et le tulle bleu?

— As-tu été chez Lefaucheux pour ma carabine?

Assis sur un pliant, qu'il avait insensiblement, peut-être inconsciemment, rapproché de la jeune fille, Marc écoutait les questions avec un sourire. A la troisième, il tira son carnet de sa poche et commença à prendre des notes; aussitôt chacun se tut; on s'entre-regarde, et l'on éclate de rire.

— C'est pour mieux vous entendre, mes enfants! dit Marc en imitant le loup. A qui le tour? Qui a parlé des Suez?

— Moi, répondit l'ingénieur.

— Les Suez ont baissé subitement avant-hier.

— Ah! fit M. Sérent un peu inquiet.

— Mais ils remontaient tantôt, quand je suis parti.

— Pourquoi avaient-ils baissé?

— Mystère. Une panique. Une baisse très considérable sur le change russe.

— Bah! la Russie? A quel propos, la Russie?

— Avec l'Allemagne.

— Tu rêves!

— Non. L'Allemagne arme, c'est positif. Vous savez bien qu'elle veut germaniser l'Espagne.

— Je ne crois pas cela!

— Moi non plus!

— Germanise qui peut! conclut Louis Breuil. Je répète ma question : Que fait-on à Paris?

— On va monter *les Brigands* aux Variétés.

— Ça sera bon!

— Parbleu! de l'Offenbach!

— Vous n'avez pas l'air convaincu, fit Pauline.

— Moi, cousine? J'en jure par Orphée, il n'y a pas un homme plus convaincu que moi du succès des *Brigands!*

— Quel homme! reprit la jeune femme; on ne peut pas en tirer un mot de sérieux.

— Cousine, vous ne le croyez pas! fit Marc dont le visage devint grave tout à coup. Je suis l'homme le plus sérieux du monde, mais à condition que cela en vaille la peine.

— C'est tout ce que vous avez à nous raconter, Marc? dit Mme Sérent.

— Eh! je crois que non! Mais quand on débarque de chemin de fer, on est tout ahuri, vous savez, ma tante. Et vous, Marine, vous ne me reparlez plus de votre tulle bleu? Il est pourtant plié soigneusement dans un petit carton, à l'hôtel, avec mon bagage.

— Je vous remercie, répondit doucement la jeune fille.

Il allait ajouter quelque chose, mais instinctivement il regarda autour de lui et vit que Louis semblait l'écouter avec intérêt. Aussitôt Marc se retourna vers Gaston, qui, toujours allongé par terre, fumait son cigare avec délices, et brusquement alla se jeter sur le sable à côté de lui. Les deux jeunes gens engagèrent à mi-voix une conversation intime.

Marc était un peu cousin des Sérent, ce qui lui permettait d'appeler en plaisantant Mme Sérent « ma tante », et de donner à ses filles leur nom de baptême sans le faire précéder d'un cérémonieux « madame » ou « mademoiselle ». Aimé de tout le monde dans cette maison qu'il aimait, il y était venu de tout temps avec joie; depuis quelques mois, il se montrait intermittent, tantôt passant huit jours à Châteaudun sous prétexte d'études archéologiques, tantôt disparaissant pendant deux ou trois semaines pour reparaître aussi franc, aussi simple, mais parfois un peu plus grave. Pauline, qui était discrète, avait remarqué, sans en rien dire à personne, qu'en général Marc s'en allait lorsque Louis Breuil se montrait plusieurs jours de suite.

Celui-ci était aussi un visiteur inégal; mais ses absences n'étaient pas longues. Depuis deux ans que M. Sérent, appelé par son service, s'était fixé à Châteaudun, le jeune homme était devenu l'hôte assidu de cette demeure hospitalière. La propriété que Breuil possédait au bord du Loir, de l'autre côté de la ville, n'était pas accoutumée jadis à de si longs séjours en été, ni en hiver à de si fréquentes visites; mais, depuis qu'il avait fait la connaissance de l'ingénieur, le jeune homme trouvait des prétextes excellents pour s'y rendre en toute saison. Mme Sérent ne disait rien; mais une mère qui a déjà convenablement établi sa fille aînée ne redoute guère les assiduités d'un jeune homme riche, bien élevé, aimable de sa personne, et qui témoigne un goût prononcé pour les soirées passées en famille. Elle avait trop d'esprit d'ailleurs pour attribuer ce goût à une passion sérieuse pour les soirées de famille, car l'expérience lui avait appris qu'avant leur mariage et pendant qu'ils sont amoureux, tous les hommes partagent ce goût, qu'ils perdent très rapidement après la lune de miel. Mais l'air lui semblait fleurer noces, et Louis Breuil était un brillant parti. Et puis Marine avait une façon de ne pas le regarder quand il lui parlait, qui paraissait de bon augure à cette mère aussi prudente que sage.

— Que c'est beau! dit à demi-voix Pauline.

Louis Breuil se tourna vers l'occident, que le soleil disparu emplissait d'une magnificence sans pareille. Toute la vallée était pleine d'or rouge en fusion. Les feuillages des « bas de Saint-Jean », groupés en masses sombres sur les bords du Loir, semblaient d'un autre métal plus foncé; et, sur l'autre rive, le doux paysage, avec ses courbes moelleuses et ses espaces immenses, avait l'air d'un pays fantastique, entrevu dans un rêve.

C'était le pays du repos et de la joie, fait pour le plaisir des yeux et la paix de l'âme. Autrefois, disait l'histoire, on avait livré de sanglants assauts au château si fièrement campé sur le roc. Maintenant on avait peine à le croire. Du fer, du sang et de la poudre dans cette heureuse vallée! C'était un conte bleu, sans doute. Et même, si c'était vrai, il y avait si longtemps que cela ne faisait plus rien. On oublie vite et volontiers ce qui troublerait l'état d'esprit où l'on se complaît.

— Pour combien de temps es-tu ici, Marc? demanda Daniel.

— Je n'en sais rien...; cela ne dépend pas de moi, répondit le jeune homme en hésitant.

— Ton père barbare aurait limité tes vacances?

— Non... ce n'est pas cela... Enfin je resterai toujours bien quelques jours.

Son regard errait autour du paysage; il se reporta sur le jardin, puis plus près, et s'arrêta sur la jeune fille; mais ce ne fut qu'un instant.

Celle-ci se leva sans affectation, prit le plateau du café et se dirigea vers le perron sans permettre de la seconder aux jeunes gens, qui s'étaient empressés dès son premier mouvement. Un instant après, elle reparut; mais elle ne revint pas vers le groupe, et sa robe claire disparut au détour d'un buisson de lilas, sous une vieille allée de tilleuls dont les fleurs embaumaient l'air.

On causait presque à voix basse. L'obscurité, en descendant sur la terre, engage aux conversations discrètes autant que le grand soleil encourage les cris et les chants joyeux. La forme élégante de Marine paraissait de temps en temps au bout de l'allée, où elle marchait seule. C'était l'heure du jour qui lui appartenait. A peine sortie des leçons de l'enfance, elle avait pris l'habitude de s'isoler ainsi pour quelques instants chaque soir, et ses parents l'avaient sagement laissée faire, estimant qu'une jeune fille a autant que tout autre être humain le besoin et le droit de se recueillir après le poids de la journée.

Les conversations s'étaient bientôt réduites à de simples duos. Gaston et Marc parcouraient en fumant le sentier qui menait à la porte et leur discussion semblait fort animée. Après quelques instants d'un silence qui paraissait doux à ceux qui l'entouraient, Louis Breuil se leva sans affectation, fit quelques pas, échangea un mot avec les fumeurs, et prit le chemin de l'allée des tilleuls.

Marine revenait vers lui, à contre-jour; dans la douce demi-teinte il ne distinguait d'abord que sa silhouette; à mesure qu'elle s'approchait, il voyait mieux les détails de son costume; quand elle fut tout près, il vit qu'elle tenait ses mains jointes devant elle avec un grand air de lassitude.

— Vous souffrez? lui dit-il, poussé par une inquiétude soudaine.

Elle s'arrêta et leva sur lui ses yeux étranges et charmants, couleur d'agate. Les yeux, très clairs et très vivants, avec ses cheveux très noirs et lourds, donnaient à sa physionomie une originalité surprenante.

— Non..., dit-elle. Je suis lasse. La chaleur de la journée... Et puis la vie est difficile.

— Difficile pour vous? C'est que vous le voulez bien! Pour qui la vie pourrait-elle être plus douce et plus paisible? C'est donc que vous vous créez des soucis?

Ils marchaient côte à côte; par instants une fleur de tilleul desséchée par l'ardeur du jour se détachait avec un petit craquement et tombait à leurs pieds.

Elle resta la tête baissée, comme si les paroles du jeune homme éveillaient en elle une réponse intérieure. Arrivés au bout de l'avenue, ils revinrent sur leurs pas, se dirigeant vers les massifs obscurs; maintenant Louis ne distinguait presque plus les traits de la jeune fille.

— Ce n'est pas vous, reprit-il avec une émotion singulière dans la voix, ce n'est pas vous qui devriez avoir des soucis, vous si prompte à consoler les autres...

— Qu'en savez-vous? fit-elle en tournant brusquement vers lui le visage qu'il ne pouvait interroger.

— Ne le sais-je pas par moi-même? Vingt fois je suis venu ici découragé, morose : vous avez toujours trouvé quelque parole pour me redonner du courage. Je ne parle pas des vôtres, de votre père, que seule vous savez égayer quand il est triste, de votre jeune frère, auquel vous donnez en riant de si sages conseils...

— Qu'il ne suit pas, interrompit Marine sur le ton de la plaisanterie.

— Qu'il suit plus que vous ne le croyez, et qui, dans tous les cas, lui serviront dans la vie.

Il se tut, indecis. Rien n'est plus difficile à un homme que de dire qu'il aime, quand il aime réellement.

— Pourquoi donc parlez-vous des soucis de la vie? reprit-il après un silence qui lui avait paru éternel.

Elle hésita un instant, puis parla avec franchise.

— Ce qui est difficile, monsieur, dit-elle, ou plutôt ce qui me semble difficile (car il y a des personnes, ma sœur Pauline, par exemple, qui savent toujours très bien ce qu'elles doivent faire), le difficile, c'est de savoir précisément ce qu'il faut faire. Lorsque plusieurs chemins se présentent devant vous, lequel choisir? Voilà ce qui rend perplexe et qui fait la vie troublée, et voilà pourquoi les gens qui sont semblables à moi sentent parfois le fardeau de l'existence peser sur leurs épaules.

Louis, pendant qu'elle parlait, avait senti un grand froid au cœur. Il ne put empêcher savoix de trembler quand il dit :

— On vous a demandée en mariage?

La question était extraordinaire et si fort en dehors des usages reçus, que Marine, prise au dépourvu, ne put que répondre précipitamment :

— Non, non! Qui vous fait penser cela?

Breuil s'était un peu remis. Il balbutia quelques mots d'excuse, puis continua avec un courage qu'il ne se soupçonnait point l'instant d'auparavant :

— En ce cas, voulez-vous m'autoriser à présenter ma demande à Mme votre mère?

Ils étaient alors au bout éclairé de la petite avenue, et le jeune homme put voir que le visage de Marine n'exprimait ni surprise ni fausse honte. Une teinte rosée dorait l'ambre mat de ses joues, et ses yeux regardaient au loin les bois encore teintés de pourpre par le dernier reflet des nuages. Elle semblait flotter tout entière dans une vapeur d'un pourpre adouci. Au lieu de reculer dans l'ombre pour cacher son émotion, elle s'avança bravement jusqu'au bord du parapet qui terminait la terrasse, au-dessus de la vallée, comme une sorte de bastion, et Louis, qui la regardait toujours, ne put s'empêcher d'admirer la noble simplicité de ce mouvement. Marine ne voulait rien dérober d'elle-même au moment de prendre une décision qui engagerait sa vie tout entière.

— Vous voulez m'épouser? dit-elle sans regarder Breuil, mais sans baisser ses yeux qui cherchaient l'horizon.

— Oui... Je vous aime, ajouta-t-il à voix basse.

Elle se tourna à demi vers lui. Sur son visage étrange, dont l'expression ordinaire était résolue, se lisait une indécision que Breuil y voyait pour la première fois et qui lui prêtait un charme nouveau, plus pénétrant.

— Vous m'aimez? répéta-t-elle à voix basse, lentement, comme pour mieux comprendre.

— Oui, je vous aime Je suis plein d'imperfections, je le sais; je suis un être frivole, inutile, léger et sans volonté; mais je suis un honnête homme, et j'ai grande envie de bien faire... J'ai trente-deux ans, je me suis jugé, voyez-vous! Si vous m'acceptez, je crois que vous ferez de moi un très bon mari : je vous promets de ne pas me révolter contre votre influence, que je sens très forte. Si vous me refusez...

— Eh bien? fit Marine, voyant qu'il n'achevait pas.

Puis elle se retourna vers le paysage qui s'assombrissait rapidement.

— Un homme à la mer! conclut-il avec un sourire qui voulait être railleur et qui tremblait pourtant sur ses lèvres. Il m'est arrivé un grand malheur, voici quelque vingt-cinq ans...

— Lequel?

— Je suis resté orphelin et riche. L'une ou l'autre de ces circonstances m'eût peut-être fait autre que je ne suis; les deux ensemble m'ont perdu. Ainsi, comprenez-le bien, si je vous demande de partager ma vie, c'est parce que je veux la remettre dans vos mains...

Marine tourna vers lui son visage indiciblement ému, où flottait un sourire.

— Vous savez que je suis une affreuse despote, que je régente tout le monde ici, que mon père me l'a dit cent fois...

— Je sais cela..., et c'est pour cela, oh! pas pour cela seulement, que je vous aime...

Elle cessa de sourire et baissa la tête.

Être aimée! Avoir fait ce rêve et le voir se réaliser! Toute jeune fille rêve d'être aimée. Elle ne sait pas par qui; celui qui viendra, quel qu'il soit, et qui l'aimera, aura déjà par là même un attrait puissant, puisqu'il réalise un rêve. Mais si celui-là est l'élu, secrètement préféré, quelle joie pure et délicieuse! Toutes les fauvettes d'avril gazouillent dans ce jeune cœur sans défiance. Pour Marine, une émotion plus grave et plus digne se mêlait à cet éveil du bonheur.

Louis Breuil avait fait de lui un portrait fidèle. C'était un être bon et loyal, plein de qualités charmantes; son défaut principal était de n'avoir connu dans la vie aucune inéluctable discipline. Les disciplines du collège et de la famille tombent en poussière devant l'enfant riche et orphelin, dont nul, à vrai dire, n'est responsable, dont aucun homme ne se sent absolument solidaire. Pour celui-là, la vie est trop facile; la lutte n'existe que sur le terrain des amours-propres; et, là encore, le jeune homme maître de son argent et de sa personne rencontrera plus d'amis intéressés que de rivaux redoutables.

Marine savait cela; elle connaissait assez la vie pour savoir aussi que de tels hommes deviennent en vieillissant des êtres nuls au moins, et parfois nuisibles. Dans ses rêveries généreuses elle s'était souvent plu à se figurer qu'elle retirait des flots du Loir un enfant en danger de se noyer, ou qu'elle pénétrait au milieu d'un incendie, pour sauver quelque vie humaine. Ces fantaisies n'avaient guère de chances de se réaliser, tandis qu'aujourd'hui la plus noble des carrières se présentait à elle : être la femme heureuse et respectée d'un homme qu'elle préserverait par sa tendresse et son énergie des périls d'une vie désœuvrée et sans but... Cela seul eût suffi pour la tenter; mais, de plus, cet homme, elle l'aimait.

Elle l'aimait, non pas avec cette adoration presque religieuse que les jeunes filles éprouvent en général pour l'homme qu'elles ont choisi; c'était plutôt avec une sorte d'indulgence tendre, comme celle que l'on a pour un enfant aimable et gracieux, dont les défauts sont excusés d'avance. C'est une autre manière d'aimer. Les hommes, quand ils s'aperçoivent qu'on les aime ainsi, en sont d'ordinaire fort mortifiés : leur amour-propre s'arrange mieux de l'admiration fétichique. Mais, quand ils ne s'en aperçoivent pas, ils sont peut-être les plus heureux de tous ceux qui se vantent d'inspirer l'amour, car leurs péchés leur sont pardonnés même avant d'avoir été commis.

Louis Breuil n'y mettait pas le moindre amour-propre. Son dilettantisme en toutes choses le poussait instinctivement à ne prendre du panier que la fleur, et de la vie que le plus agréable. Une femme qui l'eût perché sur un piédestal pour lui offrir un encens passionné l'eût probablement rendu malheureux et, à coup sûr, l'eût fort ennuyé. Marine réfléchirait et agirait pour deux : c'était un des motifs qui l'avaient attiré vers elle..., et puis aussi et surtout le respect involontaire de la faiblesse pour la force, de l'indécision pour l'énergie qui agit et commande.

— Eh bien, fit Breuil inquiet; vous ne me répondez pas?

Elle le regarda de ses yeux honnêtes et résolus, animés par une tendresse presque compatissante.

— Vous consentez? dit-il en avançant sa main vers celle que la jeune fille laissait pendre à son côté.

Elle fit un léger mouvement pour ramener son bras sur sa poitrine et éviter ainsi la main de Louis.

— Parlez à mes parents, dit-elle avec une rougeur nouvelle.

Craignant qu'il n'eût mal interprété son geste pudique et charmant, elle le regarda encore une fois et spontanément lui tendit la main, mais comme à un ami.

— Je serai heureuse de leur consentement, ajouta-t-elle. Et maintenant laissez-moi seule.

Il avait serré la main offerte et voulait la porter à ses lèvres; mais un imperceptible mouvement de Marine l'avertit qu'il ferait mieux de s'abstenir. Il obéit, commençant ainsi sa carrière de fiancé agréé, carrière qui le mènerait sans encombre à la dignité d'époux, et retourna vers le groupe de famille. Tout le monde s'était dispersé.

Il hésita un instant, se demandant s'il fallait faire sa demande sur-le-champ ou bien attendre au lendemain, ce qui lui paraissait plus convenable.

Mais ce n'est point la question des convenances qui le décida; ce fut la pensée qu'il savourerait son bonheur à lui tout seul pendant quelques heures encore, et surtout la douce nonchalance qui le poussait à remettre tout ce qui n'était pas urgent. Il jeta sur la maison dont les fenêtres étaient largement éclairées un regard de politesse, qui pouvait passer pour un salut.

— Mes chers hôtes, semblait-il dire, désolé d'être privé du plaisir de prendre congé de vous; j'aurai l'honneur de vous faire une visite cérémonieuse demain dans l'après-midi.

Là-dessus il sortit discrètement, évitant de faire sonner le timbre, et descendit un des escaliers qui conduisent au bord de la rivière. Quand il fut au bas, il leva les yeux vers le petit bastion et, au travers d'une légère buée qui montait de la vallée, crut distinguer la forme élégante de Marine appuyée au parapet. Dans le doute, il lui envoya un salut et, avec ce salut, un élan de joie très sincère; puis, musant et rêvant, il regagna son aimable demeure en suivant le fil de l'eau.

La soirée était tiède et superbe; jamais la fin de mai n'avait apporté d'aussi beaux jours. Marine resta quelques instants appuyée sur le parapet, à l'endroit où Breuil l'avait entrevue; quelque chose de mystérieux se passait en elle, et elle avait peur.

Peur d'elle-même, peur de l'avenir. Peur de celui qu'elle venait d'agréer pour fiancé? Non. Elle craignait peut-être au fond d'elle-même de ne pas en avoir assez peur, de ne pas éprouver pour l'homme qui serait son époux ce respect mêlé d'une certaine crainte qui est le fond de tout véritable amour : la crainte de déplaire, l'effroi de ne pas savoir se faire aimer et comprendre est le sentiment qui accompagne dans le cœur de toute femme vraiment digne et pure la première aube de l'amour. Marine n'éprouvait rien de semblable en pensant à Breuil. Elle savait qu'il l'aimait, qu'il la considérerait toujours comme un être supérieur à lui-même, et c'est précisément ce qui la troublait et lui causait une sorte de gêne. Elle eût aimé reconnaître en lui le maître, le maître aimé, celui qu'il faut respecter parce qu'il est plus sage et plus instruit...

Cette vague terreur d'un avenir inconnu se dissipa peu à peu. Pendant qu'elle regardait la douce obscurité envahir le ciel pâle, elle sentait la joie et la paix pénétrer dans son âme. Il l'aimait avec une tendresse qu'elle avait devinée depuis longtemps. Louis Breuil n'était point habile à se répandre en paroles; mais elle sentait, elle, que son amour avait des racines profondes. Ce qu'il éprouvait pour elle était une sorte d'adoration confiante. Quoi qu'elle fît, il trouverait qu'elle avait raison, elle en était sûre. Que pouvait-elle désirer de plus?

Elle avait dix-neuf ans; l'homme qu'elle aimait venait de demander sa main; elle ne prévoyait pas d'obstacles; rien entre elle et le bonheur...

Elle regarda le ciel pur, où les étoiles apparaissaient déjà comme des perles d'or, et, pressant ses deux mains sur son cœur, qui battait vite :

— Heureuse! se dit-elle pendant que deux larmes délicieuses tremblaient au bord de ses cils.

Le gravier de l'avenue cria sous un pas agile et ferme; elle se retourna et, à la faible lueur qui flottait dans l'espace, elle reconnut Marc Dangier. Les mains de la jeune fille retombèrent à son côté, et elle éprouva la singulière sensation d'un être qui vient de rêver qu'il rêvait et qui ne sait trop, à demi éveillé, si c'est le rêve qui est la réalité.

— Marine, dit Marc, vous êtes seule?

— Oui, répondit-elle, encore mal en possession d'elle-même.

— M. Breuil est parti?

— Oui, fit-elle encore.

La voix du jeune homme ne tremblait pas, mais il garda le silence un instant. Le silence, chez lui, était le grand remède aux émotions violentes.

— Marine, reprit Marc, il faut que je vous parle sincèrement, aujourd'hui même. Nous sommes seuls pour un moment,... et d'ailleurs je ne puis remettre.

Elle le regarda avec une supplication muette dans les yeux; mais il détournait son visage et ne la vit pas. D'ailleurs, il l'eût vue qu'il eût parlé néanmoins. Il ne reculait jamais devant ce qu'il considérait comme une nécessité.

— Voilà bien des années que je vous connais, dit-il; on prétend que ces longues amitiés ne laissent point de place aux illusions .. Je ne sais pas si vous avez des illusions sur mon compte, Marine; moi, je n'en ai point sur le vôtre.

Sa voix franche et toujours de bonne humeur n'avait point de solennité inaccoutumée, pas plus que ses paroles, et pourtant Marine savait bien ce qu'il allait lui dire.

— Je vous connais : ferme, droite et fière, voilà ce que vous êtes, Marine. Vous regardez le devoir en face, et vous faites votre devoir. Il y a des gens que cela ennuie; ceux-là ne vous aiment pas assez, ou plutôt ne sont pas dignes de vous aimer...

— De qui parlez-vous? demanda la jeune fille en relevant la tête.

— De personne en particulier, répondit Marc avec franchise. Vous savez que, lorsque j'attaque, c'est toujours en face. Je dis simplement que, telle que vous êtes, vous courez le risque de n'être pas appréciée à votre juste valeur par tout le monde Est ce vrai?

— C'est possible, répondit-elle en détournant son regard.

— Moi, Marine, je vous connais; je sais ce que vous serez lorsque vous aurez quelques années de plus. Je sais quelle épouse et quelle mère vous vous montrerez. Parlons de moi maintenant Je crois avoir une âme loyale; vos parents m'aiment et m'estiment; je ne suis pas riche, mais je travaillerai avec courage pour vous donner l'aisance et peut-être un peu de luxe...

— N'achevez pas! dit-elle en étendant la main vers lui.

— Pourquoi? fit-il sans oser prendre cette main, dont le geste était à la fois un ordre et une prière.

— Parce qu'il ne faut pas me parler de votre fortune...

— De ma pauvreté, voulez-vous dire?

— Ni de l'une ni de l'autre. Il ne faut pas me parler de cela du tout.

— Ces choses ont pourtant une importance, et, si vous m'acceptez ..

Marine laissa retomber sa main avec un geste d'angoisse et involontairement leva les yeux vers les étoiles; mais les étoiles ne s'occupaient pas d'elle et ne vinrent point à son secours.

— Pourquoi n'accepteriez-vous pas? reprit-il.

Sa voix était toujours ferme et franche, mais il parlait plus bas et un peu plus lentement.

— Je ne suis plus libre, répondit-elle aussi courageusement qu'il lui parlait lui-même.

— Ah! fit-il, frappé au cœur.

Il s'assit sur le banc de pierre qui garnissait l'intérieur du petit bastion; elle s'assit non loin de lui, comme si leur conversation commençait là seulement.

— J'aurais voulu vous épargner cela, dit Marine sans fausse honte et sans embarras, quoique sa voix fût profondément émue; je n'ai pas su ou je n'ai pas pu... J'espérais que vous ne parleriez pas... Vous comprenez maintenant pourquoi tout à l'heure je vous disais qu'il ne fallait pas parler de fortune...

— Je comprends,... je vous remercie, fit-il.

Elle reprit, voyant qu'il y aurait de la charité à ne point le forcer de répondre longuement :

— Si j'avais été sûre...

— Vous pouviez bien le voir; je ne l'ai jamais caché!

— Ce n'est pas cela que je veux dire. Je ne pensais pas, il y a quelques jours, que vous pouviez...

— Vous aimer? Est-ce que je pouvais faire autrement!

— Je ne le savais pas, je vous le jure.

— C'est que vous aviez l'esprit ailleurs.

— J'en conviens.

Ils se parlaient sans amertume, avec une grande tristesse et un découragement profond. Mais ni l'un ni l'autre ne semblaient penser que leur vie pût être bouleversée par les paroles qu'ils venaient d'échanger.

— Alors, vous épousez Breuil?

— Oui.

— Vous auriez dû me le dire. J'aurais gardé le silence.

— Je ne le savais pas. Pouvez-vous penser que je vous aurais laissé l'ignorer?...

— C'est tout à l'heure, alors?

— Oui.

Marc se leva, fit deux ou trois pas et revint devant Marine.

— De sorte que si j'étais venu une heure plus tôt au lieu de vous laisser ici avec lui, vous auriez été libre encore?

— Oui.

— Et vous auriez pu m'agréer, si j'avais parlé?

— Non. Je l'aime.

— Vous l'aimez? Cela ne se peut pas, Marine. Vous avez pitié de lui, vous le trouvez aimable et bon; mais vous ne l'aimez pas! On aime ce que l'on croit supérieur à soi... Cet homme-là n'est votre égal en rien!

Marine se tut.

— Je vous remercie, dit-elle au bout d'un instant, de ne pas m'avoir dit qu'il est riche et que cette raison...

— Vous savez bien que je ne le pense pas! que jamais pareille idée n'a pu m'entrer dans la tête!

— Je le sais, et je vous remercie de ne pas l'avoir pensé.

Elle parlait lentement, avec l'expression d'une douleur concentrée.

— Alors, c'est irrévocable? Nous ne serons jamais rien l'un pour l'autre?

— Si fait. Tout ce que nous avons été jusqu'à présent,... et quelque chose de plus. Croyez-vous que je n'aie pas pour vous maintenant plus d'estime et d'affection qu'il y a une heure? Dites, Marc, pensez-vous que vous ne me soyez pas plus cher, pour la tendresse que vous éprouvez et pour la manière dont vous supportez votre chagrin?

Il s'était rapproché et lui prit les deux mains, qu'il serra fortement.

— Je sais, continua-t-elle sans se défendre, je sais que de pareils discours et de pareilles actions sont en dehors de tous les usages; mais vous avez dit tantôt que j'étais ferme, droite et fière. C'est vrai. Vous ne l'êtes pas moins que moi. Est-ce parce que vous vous élevez au-dessus du vulgaire que je dois vous retirer mon estime et mon amitié? Que serions-nous alors, Marc, si nous cessions d'avoir confiance l'un en l'autre au moment où nous agissons le plus honnêtement?

Marine serrait les mains qui la tenaient, et leur étreinte était celle de deux frères d'armes. Ils se quittèrent cependant et restèrent debout, très émus.

— Alors, vous voulez que rien ne soit changé entre nous?

— Rien. Je crois même que nous aurons plus de plaisir à nous voir, plus de joie à causer ensemble.

Il resta silencieux.

— Vous voulez que je continue à vous voir? après ce que je vous ai dit?

— Je le désire. Si vous vous éloignez, vous me ferez beaucoup de chagrin. Vous êtes, après mes parents, ma plus ancienne amitié, Marc, et la plus chère...

— Vous savez que c'est absurde, ce que vous me demandez là! D'abord c'est absurde, et puis c'est inconvenant; cela ne se fait pas!

— Oh! cela m'est bien égal! fit la jeune fille avec un geste de dédain.

— Vous voulez que je sois votre ami après avoir voulu être votre époux?... Et votre mari, lui, que dira-t-il de cela?

— Vous serez son ami autant que vous êtes le mien. Vous savez qu'il n'a pas notre énergie; vous me seconderez dans les situations difficiles.

— Il me semble que nous commençons précisément par une situation difficile! Si c'est cela qu'il vous faut, vous êtes servie à souhait. Voyons, Marine, vous ne parlez pas sérieusement!

Il la regardait attentivement à la faible lueur des étoiles; le visage étrange et charmant exprimait la plus ferme confiance.

— O pureté! pensa le jeune homme. Elle ne sait pas que c'est difficile, que c'est périlleux; elle ignore le danger, elle ignore le mal. Ou plutôt elle n'ignore point, mais elle n'y croit pas!... Vous ne pensez donc pas, reprit-il à haute voix, que je puisse oublier un jour que vous m'avez ordonné le silence? Et si j'allais plus tard troubler votre paix par des paroles insensées...

— Si vous faisiez cela, je ne vous estimerais plus, et je ne vous reverrais jamais. Mais cela ne peut pas arriver; c'est que vous ne seriez plus vous-même!

— O Marine! se dit Marc, quelle vie de bonheur nous aurions passée ensemble!... Alors, dit-il, vous l'aimez?

— Je l'aime.

— Vous espérez être heureuse?

— J'espère surtout le rendre heureux. Est-ce qu'on pense à soi quand on aime?

— C'est vrai, vous l'aimez, je le vois. Non, Marine, on ne pense pas à soi quand on aime, vous l'avez dit; mais on ne pense pas aux autres non plus; on ne pense qu'à celui qu'on aime. Vous n'exigerez pas que je sois témoin de son bonheur, puisque c'est de son bonheur qu'il s'agit?

— Vous voulez parler du mariage? Non! Pourquoi seriez-vous forcé d'y assister si cela vous déplaît?

— C'est toujours cela! fit-il avec un soupir. Marine, tout ceci m'a l'air d'un mauvais rêve. C'est bien vrai? J'ai compris? Vous épousez Louis Breuil et vous voulez que je reste votre ami?

— Je vous en supplie! dit la jeune fille d'une voix douloureuse. Vous me faites un chagrin tel que je ne sais plus que vous dire. Je ne croyais pas vous aimer à ce point. La pensée que vous souffrez m'est odieuse, et je me deviens odieuse à moi-même parce que je vous fais souffrir... Mon ami, mon plus ancien et plus cher ami, soyez généreux, n'ajoutez pas à ma peine!

Marc prit la main de Marine et la porta respectueusement à ses lèvres.

— Pour tout ce que vous m'avez témoigné d'estime, et pour ces dernières paroles, je vous remercie, dit-il. Adieu!

— Adieu?

— Non, à demain. Je viendrai vous apporter votre tulle bleu. J'avais déjà pris congé de vos parents; je vous laisse.

— A demain, fit-elle avec regret.

Ils se secouèrent la main à l'anglaise et Marc partit, comme Breuil l'avait fait une heure auparavant.

Le jeune homme regagna son hôtel à travers les rues paisibles où son pas éveillait un écho. La façade du *Grand-Monarque* dormait comme le reste de la ville. Il entra sans troubler ce silence, prit une lumière et monta dans la chambre qu'il occupait d'ordinaire quand il venait à Châteaudun. La grande fenêtre entr'ouverte laissait passer l'air du soir à travers les rideaux de mousseline blanche. Tout était tranquille, presque mystérieux sous le haut plafond; la clarté vacillante de son flambeau faisait danser des ombres sur le mur. Marc s'approcha de la cheminée et déposa sa bougie, et prit sur la commode un petit carton blanc aux angles dorés, dont il enleva le couvercle avec un soin méticuleux.

Au fond du carton reposait un grand morceau de tulle bleu pâle, d'une nuance très douce, et, sur le tulle, un frêle bouquet de jasmins artificiels, si parfaits qu'on les eût dits naturels. Il les regarda un instant avec une sorte d'attendrissement dont il sourit lui-même.

— Ces jasmins, se dit-il, cela ressemble à des fleurs d'oranger; je les avais choisis pour elle; elle va me les refuser à présent...

Il prit la branche souple et fit un pas vers la fenêtre.

— Pourquoi? dit-il, se ravisant. Elle ne refusera pas mes fleurs, puisqu'elle garde mon amitié...

Il replaça soigneusement le fragile hommage sur le fond bleu qui lui prêtait tant d'éclat et, abritant ses yeux de la main, resta longtemps en contemplation devant ce petit carton qui représentait pour lui tout le bonheur d'une vie évanoui, dispersé comme une brume du matin... Ses yeux cuisants ne versèrent pas de larmes, mais il n'en souffrit que plus cruellement.

L'horloge de l'hôtel de ville, en face de lui, de l'autre côté de la place, sonna lentement onze coups.

— Onze heures seulement, pensa-t-il; il y a deux heures, j'étais plein d'espoir; il me paraissait impossible qu'elle refusât. Si j'avais parlé le premier, qui sait?... Elle a promis maintenant. C'est fini! Et pourtant ce n'est pas possible qu'elle l'aime!...

En ce moment même, Marine s'était assise près du lit de sa mère, comme elle le faisait tous les soirs avant de regagner sa chambre. Cette heure de causerie leur était très précieuse à toutes deux.

— M. Breuil viendra demain, mère, dit la jeune fille.

Mme Sérent l'interrogea du regard.

— Il vous demandera ma main, ma mère bien-aimée, continua Marine.

— Il faut la lui accorder, n'est-ce pas? fit l'heureuse mère en souriant.

— Je vous en prie, maman.

Mme Sérent attira sa fille sur son cœur.

— Tu seras heureuse? tu as bien réfléchi?

Une ombre passa sur le clair visage de la jeune fiancée.

— J'ai bien réfléchi, maman. Si j'avais pensé qu'il pût vous déplaire...

— Non, ma chère enfant; c'est un excellent jeune homme et j'espère que tu seras heureuse avec lui.

— Oh! moi! dit le geste de Marine.

Mais ses lèvres demeurèrent closes. Elle embrassa sa mère et se retira chez elle. Sa sœur, qui occupait la pièce voisine, l'appela à demi-voix; la jeune fille entra.

— Eh bien, il s'est passé quelque chose ce soir? fit Pauline, qui avait l'ouïe fine et les yeux vigilants.

— Oui. J'épouserai Louis Breuil.

— Louis Breuil!... J'aurais préféré Marc Dangier.

Marine rougit.

— Pourquoi parles-tu de Marc quand je te parle de M. Breuil?

— Parce que Marc te conviendrait cent fois mieux. Mais, si tu ne l'aimes pas, je n'ai rien à dire!

Marine ne se hasarda point à entamer une polémique avec sa sœur, et l'embrassa tendrement, ce qui la dispensait de répondre.

— Enfin! conclut Pauline, si tout le monde est content, je suis contente aussi. Il est très gentil, Breuil, un peu vague, un peu *floù*, comme dit mon mari, qui s'entête à parler peinture quand il n'y entend rien... Mais toi, petite fille, tu as de la volonté pour deux, et même pour un plus grand nombre en cas de besoin. Je te souhaite tous les bonheurs, ma chérie. Qu'est-ce que Marc dit de ce mariage?

— Il en est satisfait, répondit Marine. Comment sais-tu que Marc en a connaissance?

— C'est bien simple! Breuil est parti sans rien nous dire, ainsi qu'il convenait à un homme que son bonheur écrase. Tu as vu Marc ensuite, puisqu'il nous a quittés en annonçant qu'il allait te dire bonsoir... Tu vois comme c'est simple!

— Oh! ma sœur! fit Marine en souriant, comme tu serais dangereuse si on avait quelque chose à cacher! Tu es plus fine que maman!

— Je crois bien! dit Pauline; maman a autre chose à faire! Moi, je suis en vacances... Je regarde!

Marine regagna sa chambre, et, seule devant son petit miroir, en tressant ses cheveux pour la nuit, elle repassa dans sa mémoire les deux conversations de cette mémorable soirée.

— Pauvre Marc, se dit-elle, le cœur serré. Comme il a l'âme grande! Est-ce vraiment si difficile, ce que je lui ai demandé? Enfin... je ne sais pas!

Elle s'endormit tard. Sa résolution était prise : Louis Breuil, qui l'aimait, serait heureux par elle; elle passerait sa vie auprès de lui, heureuse aussi... N'est-on pas toujours heureux quand on veille au bonheur de ceux qu'on aime? Mais au milieu de ses rêves flottants revint plus d'une fois la pensée douloureuse : Pauvre Marc!

Louis Breuil vint le lendemain, fit sa demande et fut agréé. Avec l'aisance souriante dont l'avait doué la nature et qui lui faisait toujours envisager le meilleur côté des choses, il se rendit agréable à tous les membres de la famille. On le retint à dîner, naturellement; naturellement aussi, il fut placé auprès de Marine.

Celle-ci souffrait un peu de cette situation nouvelle. Elle eût préféré moins d'apparat en cette circonstance et se fût contentée de se savoir fiancée sans l'être aussi officiellement. Mais ce petit nuage était peu de chose, et, d'ailleurs, il n'y avait rien de mieux à faire que d'en prendre son parti.

Après le dîner, l'on se rendit au jardin, et Marine se retrouva en possession des tasses, du café et des pinces à sucre, comme la veille, et comme tous les jours depuis quatre ans que Pauline, en se mariant, lui avait remis ces attributs. Que de changements depuis que, la veille, à la même heure, elle avait accompli sa besogne journalière en versant le café parfumé dans ces tasses familières à sa main comme à ses yeux! C'était irrévocable maintenant. La veille, elle était libre; aujourd'hui elle ne l'était plus. Elle leva la tête pour regarder autour d'elle et rencontra les yeux ravis de son fiancé, qui lui souriait. Elle sourit faiblement en réponse. Au même moment le timbre sonna, et le pas de Marc Dangier résonna dans l'allée.

Marine pâlit. Jusqu'alors elle n'avait pas pensé que réellement, en chair et en os, ces deux hommes allaient se trouver en présence.

Marc avait vu sa pâleur subite et compris le léger mouvement qui faisait cliqueter la cuillère sur la soucoupe que tenait la jeune fille. Il salua tout le monde en général et se tourna imperceptiblement vers elle.

— Cousin Marc, dit Marine sans lever les yeux, voici mon fiancé.

— Tous mes compliments, cher monsieur, fit Dangier en serrant la main de Breuil.

Celui-ci fut charmant. Heureux de se sentir si bien accueilli, tiré pour une fois de son état perpétuel de nonchalance, il eut de l'esprit et du cœur, de façon à modifier l'opinion que Marc s'était faite de lui.

— Serait-il meilleur que je ne l'avais supposé? se demanda celui-ci.

Profitant d'un moment où la conversation s'animait, il se rapprocha de Marine.

— Eh bien? lui dit-il à demi-voix, êtes-vous contente de moi?

— Je vous remercie, répondit-elle.

Il alla chercher alors le petit carton qu'il avait déposé sur un banc.

— Voici votre tulle bleu, dit-il; j'y avais joint une fleur avant de quitter Paris... Est-ce une raison pour que vous refusiez de la porter?

Elle leva le couvercle et regarda un instant la branche délicate de jasmin.

— Elles peuvent convenir à une jeune mariée aussi bien qu'à une jeune fille, insista-t-il avec quelque appréhension.

Elle le regarda, et il vit qu'elle retenait à grand'peine une larme au bord de ses yeux.

— Je les porterai, dit-elle; je vous remercie. Vous ne me donnerez plus rien jamais.

— Soit, répondit-il.

— Ah! fit Pauline qui s'était approchée, que c'est joli! On dirait un bouquet de mariée. Marine, tu devrais les porter le jour de ton mariage; avec quelques fleurs d'oranger, cela te ferait une charmante coiffure.

— Je vous en prie, Marine, fit Marc qui avait pâli.

— Je les porterai, répondit la jeune fille.

Marc Dangier partit le lendemain matin : son père le rappelait, disait-il, pour l'aider dans un travail inattendu et pressé. Son absence fut peu remarquée dans le branle-bas général qui précède ordinairement un mariage. Breuil avait hâte d'emmener sa jeune femme; la passion latente qu'il avait éprouvée si longtemps pour Marine débordait maintenant avec l'impétuosité d'un fleuve qui rompt ses digues. On avait d'abord fixé le mariage à la fin de juillet; il protesta si bien qu'il finit par obtenir que la date en fût rapprochée. Après bien des hésitations, la cérémonie fut fixée au 12 juillet.

Cette belle année 1870 n'avait pas encore eu d'aussi beaux jours : les jeunes gens, séparés pendant la journée, se retrouvaient à l'heure du dîner, pour passer la soirée ensemble. Sous l'avenue de tilleuls, ils marchaient côte à côte pendant de longues heures, qui leur paraissaient trop courtes. Avec Marc, les craintes vagues et les souffrances confuses de Marine avaient disparu; elle se laissait aller au bonheur d'aimer et d'être aimée, comme une barque qui vogue à la dérive. Un grand courant d'ivresse inconsciente l'emportait en lui donnant un léger vertige qu'elle n'essayait pas de vaincre. Breuil était le plus séduisant des hommes, d'autant mieux qu'il l'était sans préméditation. C'était un charmeur, qui pour charmer n'avait qu'à se laisser mener par sa nature aimable et sympathique. Ces quatre semaines furent pour les fiancés un rêve divin, dont le mariage devait être le réveil, plus délicieux encore.

M. et Mme Sérent les regardaient en souriant; parfois ils s'entre-regardaient aussi et leurs yeux devenaient plus graves; l'ingénieur fronçait souvent le sourcil en lisant son journal.

— Je n'aime pas les candidatures prussiennes, même quand elles n'aboutissent pas, dit-il un jour en reposant le *Temps* sur la table après avoir relu deux fois la première page.

— Quelle candidature? fit Breuil réveillé en sursaut au milieu de la plus douce rêverie.

— Celle d'un Hohenzollern au trône d'Espagne, répondit Sérent.

— Mais c'est de l'histoire ancienne! fit Breuil en souriant.

Au fond, tout cela lui était bien égal; mais il croyait poli de causer un peu avec son futur beau-père.

— Pas si ancienne! Et puis nous avons un ministre des affaires étrangères!.. grommela l'ingénieur en reprenant son journal.

Breuil se tourna vers Marine, qui écoutait sans entendre.

— Où irons-nous d'abord, chère? lui dit-il à demi-voix. Bade, n'est-ce pas, la Forêt-Noire et puis la Suisse?

— Où vous voudrez, répondit-elle. Commençons plutôt par la Suisse... Je meurs d'envie de voir le lac des Quatre-Cantons. Je ne sais pas pourquoi. Ce doit être un souvenir géographique de mon enfance.

— Eh bien, nous irons tout droit à Bâle. Vous souvenez-vous du récit de Victor Hugo, *Schaffhouse,* dans *le Rhin?*

Ils riaient tous les deux; M. Sérent les regarda par-dessus le journal et sourit de les voir si gais.

Le 12 juillet fut un jour radieux, comme les autres. La cérémonie nuptiale eut lieu suivant toutes les formes. En disposant dans les cheveux noirs de sa sœur la branche de jasmins, accompagnée d'un petit bouquet de fleurs d'oranger, Pauline avait songé à Marc avec un regret qu'elle ne pouvait surmonter. C'est à celui-là qu'elle eût aimé remettre sa sœur aimée pour le grand voyage de la vie. Peut-être Marine y songea-t-elle aussi un instant, car Pauline vit dans la glace, en face d'elle, le visage pensif de la jeune fiancée se voiler d'une ombre de tristesse au moment où la branche étoilée s'appliquait sur ses cheveux. Mais ce n'était pas l'heure des souvenirs mélancoliques.

Le soleil ruissela à flots, tout le jour, sur l'hôtel de ville, sur la vieille église Saint-Valérien, dont les pierres même semblaient s'épanouir d'aise sous la chaleur bienfaisante. Le soir venu, après le dîner de famille, Marine revêtit une robe de voyage très simple; Breuil apparut en veston gris; les époux prirent tranquillement le chemin de la gare, et le train les emporta vers Orléans, où ils s'arrêtaient pour leur première étape. Le lendemain, par le centre, ils devaient gagner non plus Bâle, mais Genève : ils en avaient décidé ainsi afin d'éviter Paris et de ne voir, à cette aurore de leur bonheur, que des lieux nouveaux et des visages inconnus.

Quand le panache de vapeur de la locomotive eut disparu derrière les arbres, toute la famille revint à la maison, qui les attendait éclairée et silencieuse. Les serviteurs soupaient sans bruit entre eux dans les communs, et la tranquillité la plus douce régnait sur le pays endormi.

— Elle sera parfaitement heureuse! dit Mme Sérent en jetant un regard sur l'avenue de tilleuls où Marine se promenait tous les soirs.

Le père inclina gravement la tête. C'étaient des gens sérieux qui fuyaient les émotions inutiles, ainsi qu'il convient à ceux qui connaissent la vraie souffrance et qui savent combien l'être humain, fragile et délicat, doit se ménager s'il ne veut pas s'user en pure perte.

La maison était vide cependant. Vainement les deux jeunes gens et Pauline essayaient de se montrer gais et bruyants; la jeune fille silencieuse, en partant, avait emporté la moitié de leur joie.

Le 16 juillet, vers midi, le timbre de la porte se fit entendre, et presque au même instant Marc entra dans la salle à manger

— D'où tombes-tu? fit M. Sérent surpris.

Le jeune homme, très pâle, hors d'haleine, car il avait presque couru depuis la gare, répondit brièvement :

— De Paris. Où sont-ils, les jeunes mariés?

— A Genève. Voici leur dépêche.

Marc regarda le papier bleu sans y toucher. Puis, d'une voix altérée, il dit :

— La guerre est déclarée.

— La guerre?

Tout le monde s'était levé.

— Avec la Prusse. Oh! c'était un coup monté, allez! Il fallait ne pas vouloir pour ne pas voir...

— Nous allons leur administrer une fameuse brossée! fit joyeusement Daniel.

Marc réprima un mouvement d'impatience.

— Oui, on dit cela, et puis... Nous ne sommes pas prêts, voilà la vérité!

— Allons donc!

C'est comme je vous le dis. Thiers le leur a dit hier, et on l'a traité de mauvais Français... C'est lui pourtant qui est dans le vrai. J'ai été en Allemagne il y a trois mois, je sais ce qui en est. Ces gens-là nous haïssent. Avant deux mois ils seront chez nous... à moins d'un miracle.

— Oh! cria-t-on avec indignation de tous les coins de la salle.

— Vous verrez!

Il promena son regard autour de lui.

— Enfin! Ils sont partis... C'est toujours cela, dit-il avec une gaieté forcée.

— Mais je vais leur écrire de revenir, fit M. Sérent.

— A quoi bon? Breuil ne reviendra pas. Et puis pourquoi?

— En effet, nous avons une armée! fit Gaston avec orgueil.

— Oui! l'armée, répondit amèrement Dangier. Il ne manque pas un bouton de guêtre, on nous a dit cela en séance. Enfin, nous verrons!

Les journaux arrivèrent, pleins de dithyrambes en l'honneur de la guerre. Mais M. Sérent et Dangier ne se déridèrent pas de tout le jour.

HENRY GRÉVILLE.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE « KULTURKAMPF » EN SUISSE

Le plébiscite du 26 novembre

Il y a quelques mois, nous faisions comme le bilan du *Kulturkampf* allemand, dans une monarchie gouvernée par le plus habile et le plus impérieux des hommmes d'État de notre temps. Nous aurons bientôt l'occasion sans doute d'y revenir, car l'apaisement que nous avons constaté n'était que précaire : tout dépend des nécessités changeantes de la politique de M. de Bismark, prêt, comme on le sait, à chercher l'appoint de ses majorités à droite comme à gauche. Nous voudrions aujourd'hui apprécier les derniers incidents du *Kulturkampf* en Suisse et mesurer la portée de l'échec subi par le parti radical, le 26 novembre dernier. Ce jour-là, une majorité considérable a rejeté par un vote plébiscitaire l'une des innovations qui tenaient le plus au cœur du parti avancé, car ce parti espérait par ce moyen s'emparer de l'instruction publique et la gouverner à sa guise dans un esprit à la fois autoritaire et anticlérical ou plutôt antireligieux.

Cette fois, la résistance, une résistance victorieuse, est partie du sein d'une démocratie qui n'a d'autre frein que ses propres volontés. Il est important de se rendre un compte exact d'un pareil événement, d'en chercher les causes et, si possible, d'en prévoir les conséquences.

I.

Rien, au premier abord, ne semble moins capable d'agiter l'opinion que l'arrêté fédéral récemment soumis à la ratification du peuple suisse. Cet arrêté, rendu le 14 juin 1882, portait simplement qu'un secrétariat de l'instruction publique serait adjoint au département de l'intérieur pour veiller à l'exécution de l'article 27 de la Constitution, lequel établit la gratuité et l'obligation de l'enseignement primaire avec des réserves en faveur de la liberté de conscience. Jusqu'ici l'exécution de cet article a été laissé aux gouvernements cantonaux, qui sont en droit d'en régler et d'en modérer l'application. La création d'un nouveau secrétariat avait pour but de faire passer la direction de l'instruction primaire aux mains du gouvernement central. Le conseiller fédéral qui avait pris l'initiative de cette mesure, M. Schenck, l'un des *leaders* du parti radical, n'en avait pas dissimulé la portée, car il en avait donné dès le premier jour un commentaire suffisamment clair, qu'il eût bien voulu retirer plus tard, et il a vainement cherché à l'adoucir.

D'après ses premières déclarations, amplifiées par ses partisans dans de nombreuses et retentissantes réunions publiques, il voulait, grâce au nouveau fonctionnaire, soumettre toutes les écoles primaires à un régime uniforme, non pas seulement quant à l'application des principes généraux formulés dans la Constitution, mais encore quant à l'exécution stricte, étroite, absolue, des moyens. Il ne s'agissait pas uniquement des écoles publiques, mais aussi de l'enseignement libre, qui devait être réglementé au point de ne plus mériter ce nom. M. Schenck donnait même à entendre que le premier soin du pouvoir central serait d'élaborer un programme d'enseignement moral et religieux qui passerait par-dessus toutes les différences confessionnelles et qui deviendrait une sorte de religion fédérale, à coup sûr bien plus vague que le culte de l'Être suprême inauguré par Robespierre.

On comprend tout le parti que le radicalisme autoritaire aurait pu tirer d'une pareille innovation dans la guerre à mort qu'il fait à l'Église catholique. Il eût du même coup satisfait sa grande passion pour la centralisation, qui le distingue de nos autonomistes radicaux. C'est qu'en Suisse les

diversités cantonales sont les seuls obstacles sérieux que rencontre la politique à outrance qui veut refaire le peuple et le pays à son image. On n'eût jamais imaginé, avant l'arrêté fédéral du 14 juin, tout ce qu'une simple secrétairerie d'État peut contenir d'usurpation. Ce sac enfariné ne disait rien qui vaille au peuple suisse, d'autant plus que M. Schenck lui-même avait pris soin de faire pressentir ce qu'il renfermait. Prétendre, comme certains de nos journaux, que la Suisse s'est surtout préoccupée, dans le vote du 26 novembre, d'une économie de 6000 francs, est une vraie dérision. L'écrasante majorité des opposants qui, après avoir imposé par un pétitionnement formidable la consultation populaire au gouvernement fédéral, l'a battu à plate couture dans le vote définitif, savait très bien que ce qu'on lui demandait était d'abord de sacrifier tout ce qui restait des libertés cantonales et ensuite de livrer à ce gouvernement fortement centralisé, pieds et poings liés ou plutôt *conscience* liée, tout l'enseignement primaire, public ou privé, pour qu'il le dirigeât à son gré en portant atteinte à la liberté religieuse sur l'un de ses points les plus sensibles et les plus sacrés. Il ne valait certes pas la peine de dépenser 6000 francs pour un si beau résultat. C'est une bonne économie que celle qui est faite au profit de la liberté et de la paix publique.

Nous savons très bien que la question des libertés cantonales a joué un rôle considérable dans le vote du 26 novembre et que bon nombre de ceux qui ont repoussé l'arrêté fédéral l'eussent accepté sans scrupules s'il eût été simplement question de porter un nouveau coup à l'Église catholique. Celle-ci a eu la bonne fortune de voir la cause de ses libertés solidarisée avec celle du droit public et de profiter ainsi d'une coalition très naturelle, très légitime, qui résultait d'un intérêt commun, intérêt d'un ordre très élevé, puisqu'il s'appuyait sur une liberté. Il ne faut pas croire, du reste, que le souci de l'indépendance cantonale ait seul déterminé les votes dans les cantons protestants. Il s'y est très certainement mêlé le désir sincère de ne pas raviver les querelles religieuses quelque peu apaisées, et surtout d'éviter une application trop brusque des articles de la Constitution fédérale qui règlent l'instruction publique, de ceux particulièrement qui touchent à la conscience religieuse. Le vote du 26 novembre est sinon un pas décisif, du moins un acheminement vers une politique de ménagement et de transition pour l'application de principes incontestables dont on ne garantit jamais mieux le succès que par une marche prudente et sagement progressive.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que la lutte religieuse a été ardente en Suisse et que, du côté catholique comme du côté radical, on a longtemps tout fait pour l'envenimer. Rappelons que le parti ultramontain s'y est montré il y a cinquante ans plus papiste que le pape, et que, malgré l'avis du légat romain, il a rouvert aux jésuites la porte de la Suisse dans le canton de Lucerne avec un mélange d'astuce et de violence qui a abouti à une première guerre civile, préliminaire du *Sonderbund*. C'est dans les petits cantons qu'a pris naissance le fameux *Pius Verein*, espèce de ligue papale qui réclamait l'infaillibilité et presque la déification du saint-père longtemps avant le Concile de 1870. La création du vicariat apostolique à Genève, en 1872, en faveur de Mgr Mermilliod, contrairement à toutes les conventions, a mis le feu aux poudres de la façon la plus périlleuse. On a pu voir, à la réunion du *Pius Verein* tenue cet été à Locarno, jusqu'où va encore cette incandescence ultramontaine.

D'un autre côté, le parti radical n'y est pas allé de main morte. Il a vaincu les ultramontains les armes à la main, expulsé les jésuites et préparé l'extinction des autres Ordres religieux. Il n'a pas reculé devant les mesures de salut public telles que l'exil sans jugement de Mgr Mermilliod et des prêtres ultramontains du Jura bernois. Enfin, dans la nouvelle Constitution fédérale de 1873, toutes les garanties sont stipulées en faveur du pouvoir civil, tandis que la liberté religieuse n'est consacrée que pour les individus, le droit d'association étant absolument subordonné à l'État. On le voit, les deux partis avaient bien pris des positions de combat. La guerre a été acharnée, surtout dans le canton de Berne et dans celui de Genève, où elle a même pris parfois un caractère à la fois ridicule et odieux. Je n'en veux d'autre preuve que l'expulsion brutale des Sœurs de charité, la confiscation de l'église Notre-Dame, qui avait été pourtant bâtie avec l'argent des ultramontains, et l'interdiction aux ecclésiastiques de porter le costume religieux. Les chefs du radicalisme genevois n'auraient pas mieux demandé que de voir leur *manière forte* — comme ils disent — employée d'un bout de la Suisse à l'autre, jusque dans les pâturages d'Uri. Aussi portaient-ils un intérêt tout particulier à l'arrêté fédéral du 14 juin 1882. S'il eût été voté, ils eussent certainement pratiqué leur politique intolérante sur une plus grande échelle.

Par bonheur, ils ont été vaincus, et leur défaite a été rendue plus complète et plus éclatante encore par l'échec récent de la candidature de M. Schenck à la présidence de la confédération. Le peuple suisse a pensé avec raison que c'était un pauvre calcul que de sacrifier les libertés cantonales qui lui restent au plaisir d'opprimer les confédérés catholiques. Il a pu constater que tous ses essais d'oppression n'avaient réussi qu'à fortifier les ultramontains. La piteuse décadence du néo-catholicisme genevois fabriqué et soldé par M. Carteret — décadence telle qu'on ne trouvera bientôt plus un défroqué qui en veuille — est un avertissement difficile à méconnaître. En outre, la Suisse s'est fort bien trouvée d'avoir renoncé depuis quelques années aux mesures de rigueur : l'apaisement se fait dans les esprits. Nos voisins commencent à penser que la modération dans l'application est le meilleur moyen d'acclimater la sécularisation toujours plus complète de l'État, qui est, dans le domaine du droit public, la réforme la plus nécessaire des temps modernes. La laïcité du pouvoir civil ne peut triompher que par une politique de neutralité complète dans les choses religieuses. Laïcité et neutralité, c'est tout un. Les démocraties engagées dans les mêmes luttes et les mêmes réformes feront bien de prendre cette leçon et de suivre cet exemple.

E. DE PRESSENSÉ.

POÉSIE

Souvenirs d'Alger (1

I.

PORT ÉTÉ.

Deux couleurs seulement, blanc et bleu. Rien n'égale
L'éclat inviolé de l'immobile azur,
Si ce n'est les blancheurs au rayonnement dur
Sous la lumière verticale.

La mer plate est d'un bleu métallique et poli.
La rive qui l'enserre est, là-bas, d'un bleu sombre.
Le ciel est de lapis-lazzuli : pas une ombre.
La mer est d'acier : pas un pli.

Plus haut, développant son profil net, qui tranche
Sur la sérénité des azurs somnolents,
Flambe avec ses maisons cubiques, ses murs blancs,
La ville divinement blanche.

Et je vois tant de blanc et tant de bleu partout;
Et la double couleur à ce point me pénètre,
Que ma mémoire, et ma pensée, et tout mon être
Insensiblement s'y dissout.

Et je m'efforce en vain de fermer mes paupières,
Et j'aime à me sentir vaincu — plaisir mortel —
Par l'implacable azur de cette eau, de ce ciel,
Et par la splendeur de ces pierres.

II.

DANSE DE NÈGRES.

Ceints d'oripeaux étincelants,
Sur un plateau nu qui commande
La ville haute et ses murs blancs,
Deux noirs dansent leur sarabande.

Maltais, Espagnols et Biskris,
Foule haillonneuse et plastique,
Font cercle alentour, le cœur pris
Par cette gigue fantastique.

L'un des danseurs fait sous ses doigts
Vibrer un tamtam; l'autre pince
Un gnoubri : musique à deux voix,
Une qui gronde, une qui grince.

Et le tournoiement furieux
Où s'agitent leurs longues pattes
A chaque instant me jette aux yeux
L'éclair soudain de leurs dents plates.

Ivres du mouvement croissant,
Avec des cris de bête fauve
Les bons nègres, d'un pied puissant,
Battent le sol aride et chauve.

Ils sentent dans leurs durs ressorts
Ta force, ô Nature éternelle!
Et n'ont plus d'autre âme en leurs corps
Que l'âme ardente de Cybèle.

Chers primitifs, ô Bamboulas,
Benjamins de la Terre antique,
Grands innocents qui n'avez pas
De morale ni d'esthétique,

O vous qui ne pensez à rien,
Qui n'avez ni codes ni bibles,
Que méprise l'Européen
Et qui n'êtes pas perfectibles,

Puisque c'est un chemin sans bout
Que nous ouvre l'étude austère,
Plus heureux par l'oubli de tout,
Vivez la vie élémentaire!

Et riez, comme aux cieux sereins
Rit le soleil, père du monde.
Jouissez de sentir vos reins
Piqués par la chaleur profonde.

Bondissez sous ses flèches d'or
Dans l'ivresse de la lumière,
O bons nègres tout près encor
De l'inconscience première!

III.

LE NARGUILÉ.

Il aura, le beau narguilé
En vieil argent bien ciselé
Qui parfumera notre chambre,
Deux tuyaux flexibles et longs,
Zébrés d'or, semés de paillons,
Minces serpents aux lèvres d'ambre.

Assis sur un divan très bas,
Autour de nos reins, de nos bras,
Nous enroulerons leurs nœuds souples,
Et nous serons, dans ces liens,
Pareils aux captifs anciens
Qu'un vainqueur enchaînait par couples.

Tel nous liera, doux et fatal,
Le grave amour oriental
Qui songe en effeuillant des roses,
Qui, murmurant : « c'était écrit »,
Unit les corps, et qui sourit
Sur le néant de toutes choses.

Nous fumerons comme des dieux.
La fumée aux filets soyeux,
Insensiblement balancée,
S'éparpillera sur nos fronts;
Et, muets, nous y mêlerons
Nos rêves bleus et sans pensée.

IV.

NOCE JUIVE A ALGER.

Fête bizarre : une avalanche
D'antithèses! Je vois encor

(1) Extrait d'un volume que notre collaborateur M. Jules Lemaître est sur le point de faire paraître à la librairie Lemerre, sous ce titre : *Petites Orientales*.

Sur la cour mauresque, très blanche,
S'ouvrir le salon rouge et or.

Ici des dames pianotent,
Les reins cambrés dans leurs fourreaux.
Là grincent des rebecs que frottent
Des vieux à têtes de tableaux.

Et ce que chantait devant l'Arche
Le roi David se mêle aux airs
De Planquette, ou couvre la marche
Fantasque d'*Orphée aux enfers*.

Voici des fillettes coiffées
De petits frisons, à la chien,
Et des profils de vieilles fées
Ceintes du serre-tête ancien

Qui, faisant sa face plus pâle,
En des temps lointains enserra,
Sous la tente où Sisara râle,
Le front étroit de Debora.

Et des échappés de la Bible,
Des Gédéons, des Isaacs,
Promènent leur barbe terrible
Et leur turban parmi les fracs.

La valse ou la mazurke alterne
Avec les pas lents et troublants
Que Judith devant Olopherne
Dansait il y a trois mille ans...

Voici qu'une petite juive,
Au teint trop mat, aux yeux trop noirs,
Commence, ingénument lascive,
La danse antique des mouchoirs.

Tandis qu'à de savantes poses
Elle plie un corps maigrelet,
Sa jupe courte, à volants roses,
Bat allègrement son mollet.

Mais, démentant la grêle enfance
De l'innocente Salomé,
Son œil, par le rythme allumé,
A déjà l'âge de sa danse...

JULES LEMAITRE.

ÉTRENNES 1883

Romans, contes, etc.

I.

Parmi les beaux livres qui voient le jour en ce bienheureux mois de décembre, je préfère à tous les autres les ouvrages d'imagination, les romans et les contes. Les voyages, les récits historiques ont leur intérêt et leur prix; je n'en fais pas fi, non plus que de la science vulgarisée et illustrée. Mais le premier mérite d'un livre d'étrennes doit être de se faire lire. Les livres savants n'y réussissent pas toujours. Souvent, après les avoir feuilletés, on les serre respectueusement dans sa bibliothèque, en se promettant de faire un jour avec eux plus ample connaissance. J'aime mieux les livres que l'on lit tout de suite, d'une seule haleine, et que l'on relit plusieurs fois.

L'un des plus attrayants parmi ceux-là est *le Vœu de Nadia*, par Mme Henry Gréville (1). Un jour, sur la plage de Péterhof, au milieu d'un cercle de baigneurs, une jeune fille, indignée de quelques sottes unions dont on parle autour d'elle, s'engage solennellement à n'épouser jamais qu'un homme pauvre et utile. Nous sommes en Russie, dans le pays des chimères, des résolutions extrêmes, des renoncements héroïques. Nadia tiendra son vœu téméraire, quoi qu'il lui en puisse coûter.

Il ne lui en coûte, en somme, qu'un peu de cet argent qu'elle méprise. Elle est aimée d'un homme de cœur qui n'hésite pas à se ruiner pour obtenir sa main. La fortune dont elle ne veut pas est consacrée tout entière à une œuvre de charité à laquelle son mari et elle donneront leur vie. Le programme est ainsi rempli et Nadia mène auprès d'un mari digne d'elle l'existence toute de dévouement qu'elle a rêvée. Comme il faut que toute folie se paye, sa fille, qui a hérité de son caractère altier, de son exaltation romanesque, est bien près de devenir la proie d'un intrigant.

Comme Nadia, elle fait de la pauvreté une vertu, erreur généreuse et peu commune, qui serait peut-être invraisemblable dans un autre pays, mais que l'on comprend dans ce monde inquiet et troublé de la Russie que Mme Henry Gréville connaît si bien. C'est une des séductions de ce livre que la peinture des mœurs russes, si différentes des nôtres. On sait d'ailleurs avec quelle habileté, quelle verve infatigable, quelle abondance de détails exquis, quelle grâce aimable et souriante l'auteur de *Dosia* sait conduire un récit. Les rares qualités qui ont fait le succès de ses autres ouvrages assureront aussi celui du *Vœu de Nadia*.

II.

Un autre écrivain auquel la *Revue* a souvent rendu justice, Mme Colomb, raconte cette fois à ses lecteurs ordinaires la très intéressante histoire de *Denis le Tyran* (2). Il ne s'agit pas, bien entendu, de ce méchant prince que le malheur des temps réduisit à se faire maître d'école. Le héros de Mme Colomb devient professeur : c'est sa seule ressemblance avec le Syracusain son homonyme. Ce prétendu tyran est le meilleur des fils, des frères et des amis. La mort de son père a fait de lui, avant l'âge, le chef d'une famille cruellement éprouvée. Il la tire de la ruine par son travail. Il sait donner à l'occasion un sage conseil à sa mère, à sa sœur surtout, une enfant capricieuse et frivole que ses remontrances irritent. Mais ce n'est pas un despote, malgré le vilain surnom que lui donne la fillette dans un moment de dépit et d'ingratitude; ce n'est pas non plus un pédant, malgré sa profession. Il ne prêche

(1) *Le Vœu de Nadia*, un volume illustré par Adrien Marie. Paris, Delagrave.

(2) *Denis le Tyran*, un volume illustré par Tofani. — Paris, Hachette.

guère, si ce n'est d'exemple, et, s'il finit par établir d'une façon durable son autorité d'abord contestée, c'est à force de bienfaits et de sacrifices. Mme Colomb, on le sait de reste, excelle à peindre ces caractères fermes et doux, à dire les misères et les joies de ces existences consacrées au devoir et au dévouement. Denis est le digne frère de Madeleine, de Françoise et de toute cette famille déjà nombreuse de modestes et aimables héros dont Mme Colomb a conté avec tant de charme les touchantes aventures. Et voyez ce que c'est que ce bon sang, qui ne peut mentir! Matou (1) lui-même n'est pas sans avoir avec ces braves gens un certain air de parenté. Matou n'est qu'un chat, un chat moralement abandonné dès son jeune âge, maigre, hérissé, crotté, piteux. Grâce aux bons avis, à l'assistance charitable d'une vieille chatte, il fait son chemin dans le monde tout comme un autre. Il commet quelques grosses sottises, qui lui coûtent cher; mais il sait se corriger et achève sa vie dans une bonne maison, aussi heureux que peut l'être un chat qui a appris à se connaître et qui ne s'en fait plus accroire. Il est heureux, parce qu'il mérite de l'être : il n'y a décidément qu'une morale pour les jeunes chats et pour les enfants des hommes.

III.

Cette vérité est une de celles qu'oublient les écoliers désignés dans l'argot du collège par le nom désobligeant de *cancres* (2). L'espèce compte de nombreuses variétés que M. Girardin connaît comme personne : les uns sont malpropres et rechignés; les autres soignés, tirés à quatre épingles, quelquefois même spirituels et gais : le trait commun qui les classe, en dépit des différences extérieures, dans la catégorie des cancres, c'est la paralysie de la volonté, la résignation stupide et lâche à toutes les conséquences prochaines ou éloignées de leur paresse. Ils traînent au collège une vie misérable; devenus hommes, ils peuvent faire encore quelque figure, s'il ne leur en doit coûter aucun effort; mais ils ne sont capables d'aucune œuvre virile, non parce qu'ils sont ignorants, mais parce qu'ils sont irrémédiablement énervés et amollis. Ils peuvent être à peu près heureux, s'ils sont de ceux qui n'ont à se donner pour cela que la peine de naître; mais ils sont à la merci du premier accident, ils tombent au premier choc et ne se relèvent pas d'une chute. Pauvres gens, en somme; malheureux par leur faute et d'autant plus malheureux!

Il est plus d'une façon de devenir cancre : les uns le sont de naissance, par une sorte d'impuissance intellectuelle et morale; les autres glissent lentement dans la cancrerie, faute d'être avertis et soutenus à temps; quelques-uns ont été découragés par une parole trop sévère, un reproche immérité; à d'autres, au contraire, ce qui a surtout manqué, c'est une direction ferme, une correction appliquée à propos. Le plus souvent, c'est l'occasion qui fait le cancre; c'est elle aussi qui peut faire d'un cancre un bon écolier, puis un homme. Ces conversions ne sont pas rares et n'ont rien de miraculeux. Un mot, un exemple les préparent; les parents et les maîtres qui savent les prévoir et les aider font le reste. C'est là la partie la plus difficile de la tâche de ceux qui entreprennent d'élever leurs enfants ou ceux d'autrui; c'est surtout pour mener à bien cette œuvre de rédemption qu'il faut une main légère, un esprit attentif, une volonté persévérante. On le voit bien dans *le Roman d'un cancre;* c'est un livre fort amusant, je me reprocherais d'oublier de le dire : tout le petit monde du collège, depuis le principal jusqu'au garçon de classe qui tient l'emploi de geôlier et enferme les cancres sous le triple verrou du séquestre, depuis le concierge somnolent jusqu'au gamin trop éveillé qui trouble l'étude et la classe et conduit, aux jours de tapage, le chœur bourdonnant des indisciplinés; tout ce monde à part, qui a sa physionomie, ses mœurs et sa langue, vit, s'agite et bruit dans l'ouvrage de M. Girardin; c'est plaisir de le voir et plaisir de l'entendre; c'est en même temps une chose fort instructive, et *le Roman d'un cancre* est plein d'utiles enseignements pour les écoliers, cela va sans dire, et aussi pour ceux à qui il appartient de les arrêter sur la pente de la cancrerie ou de les tirer de l'abîme quand ils ont eu le malheur d'y rouler.

Il n'est pas si commun qu'on le pourrait croire de connaître bien les enfants, surtout les enfants vivant en société, les collégiens, chez lesquels le milieu modifie et complique d'une façon parfois si bizarre le caractère individuel. Cette difficile psychologie de l'enfance n'a pas de secrets pour M. Girardin : il sait à merveille le fort et le faible de ces jeunes âmes; il sait comment elles tombent et comment elles se relèvent, et je connais bon nombre de parents, même de maîtres, qui ne feraient pas si mal d'aller chercher dans *le Roman d'un cancre* la solution de certains problèmes pédagogiques qui les embarrassent.

IV.

Les contes de fées sont les épopées de l'enfance. Ils semblent depuis quelques années frappés d'une sorte de discrédit. Sans ressembler absolument à ce maître d'école de Dickens qui ne connaît que les faits, qui n'admet que les faits, et pour qui l'esprit d'un enfant n'est qu'une petite cruche vide qu'il faut remplir jusqu'au goulot de l'eau claire des faits, sans être aussi naïvement positifs et utilitaires, nous ne sommes pas loin de tenir l'imagination pour une faculté dangereuse; et, sans chercher à l'étouffer de parti pris, nous ne nous soucions guère de l'exciter et de lui donner l'essor. Nous ne proscrivons pas les vieux contes, nous les dédaignons, et c'est grand dommage. Ils ont, pour la plupart, leur moralité, comme les fables; ils datent, comme elles, du temps où les bêtes parlaient et donnaient aux hommes tant de bons exemples et de sages leçons. Plus qu'elles, ils charment l'enfance, ils l'éblouissent, ils l'emportent dans le monde de la poésie et du merveilleux. N'est-ce pas quelque

(1) *Histoire morale et instructive de Matou*, par Mme Colomb. — Paris, E. Weill et G. Maurice.

(2) *Le Roman d'un cancre*, illustré par Tofani. — Paris, Hachette.

chose, et les enfants eux-mêmes n'ont-ils pas besoin quelquefois qu'un beau rêve les console des peines et des misères de la vie? Avec cela, quelques-uns de ces contes figurent à bon droit parmi les chefs-d'œuvre de la prose française. Plusieurs enfin, les plus beaux, font partie du plus vieux fonds de la littérature nationale. Sous leurs ornements modernes, ils gardent un air d'antiquité qui doit nous les rendre vénérables et presque sacrés. Il n'est donc pas possible qu'on les néglige longtemps et que nos enfants soient vraiment condamnés à ne jamais connaître ni le *Petit Poucet,* ni *Cendrillon.* Il faudra bien qu'ils lisent tôt ou tard ces contes classiques. Je leur souhaite de les lire dans le beau volume si curieusement illustré que vient de publier la librairie Firmin-Didot (1).

V.

Quant à ceux qui sont trop de leur temps pour aimer les contes, il y a fort heureusement pour eux, dans l'histoire de l'humanité, des faits aussi merveilleux que les plus féeriques légendes; ils peuvent satisfaire leur goût pour les réalités sans condamner leur imagination au pain sec. Rien de plus réel, je pense, que les Pyramides ou le grand Opéra; rien de plus varié, de plus pittoresque, qu'une histoire illustrée de l'architecture, telle que celle que publie M. Colomb (2). De tous les arts, celui de bâtir est évidemment le plus ancien, le plus utile, le plus pratique, si je puis dire, et en même temps le plus expressif. Ses œuvres reçoivent l'empreinte ineffaçable du génie de l'époque qui les a vues naître et perpétuent à travers les siècles la pensée des hommes qui les ont conçues. Un temple, un amphithéâtre, une simple maison, sont des témoins plus sûrs que les livres eux-mêmes; les livres mentent souvent et les pierres disent toujours la vérité, quand on sait la leur demander. C'est une véritable histoire de la civilisation que l'histoire des édifices élevés par la main des hommes, depuis les villages lacustres jusqu'aux halles de Paris et aux viaducs de nos chemins de fer. Cette histoire, M. Colomb l'a écrite, comme il convenait, d'un style simple et sobre. Son texte, plein de faits précis, de détails intéressants, est perpétuellement expliqué et comme éclairé par les gravures que l'on y a semées à profusion. Tous les siècles et tous les pays sont représentés dans cette galerie; l'antiquité grecque et romaine, le moyen âge français, la Renaissance, y tiennent naturellement la place d'honneur. C'est un livre si nécessaire à nos écoliers, un commentaire si indispensable de leurs cours d'histoire, de leurs auteurs anciens et modernes, que j'ose à peine l'appeler un livre d'étrennes.

E. R.

(1) *Le Monde enchanté,* choix de douze contes de fées, précédé d'une histoire des fées, par M. de Lescure. Ouvrage orné de gravures d'après les dessins de A. Gaillard.

(2) *Habitations et édifices de tous les temps et de tous les pays,* par J. Colomb. — Paris, Hachette.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Jules Claretie, qui tient le roman, la chronique, la critique littéraire, le drame, la comédie, tient aussi l'histoire. C'est un fureteur passionné qui aime à remuer les cendres du passé. Voyez-le, à l'hôtel Soubise, fouillant les plus petits recoins, remuant les parchemins jaunis, cherchant dans ces catacombes quelques ossements qui aient conservé encore forme de squelette. Ce squelette, il le touche de sa baguette magique, et voici le ressuscité — quelque beau seigneur, quelque noble dame — qui fait sonner ses éperons sur les dalles ou joue galamment de l'éventail. Et M. Claretie l'interroge : Dites-nous votre histoire, mon cher ressuscité. Aussitôt le beau seigneur ou la noble dame d'ouvrir la bouche et de raconter ses aventures. Un peu longuement, peut-être; mais, quand c'est une dame qui parle et après un ou deux siècles de silence forcé, cela est trop naturel. Prêtez donc l'oreille et, poliment, n'invitez pas Mlle de Moras à abréger son récit. Elle s'est laissé enlever en 1737 (1), cette riche héritière, par un gentilhomme moins tenté par les beaux yeux que par la cassette; vous allez voir quel fut le châtiment : un dénouement moral ne gâte jamais rien.

— Oui, je me suis laissé enlever, nous dit-elle en baissant les yeux; mais que voulez-vous? J'avais lu trop de romans. Je n'y voyais que chaises de poste stationnant la nuit à la petite porte du jardin du couvent, pensionnaires descendant par une échelle que tenait en bas un beau jeune homme, sœurs converses gagnées aisément et ouvrant les grilles. On partait promptement, on s'aimait passionnément; la famille, après avoir un peu maudit, finissait par pardonner : Touchez là, mon gendre, et soupez avec moi! Oui, j'ai cru que dans la réalité les choses allaient comme dans les romans. Et puis, ce M. de la Roche-Courbon me faisait l'effet d'un ravisseur si galant homme! Ce n'est pas que j'en fusse furieusement éprise; non, de la sympathie plutôt et de l'estime. Un vilain sire, un homme affreux! Il en voulait à ma fortune! Rien que d'y songer, je tremble, je frissonne, et mes genoux se dérobent; soutenez-moi, cher monsieur Claretie.

M. Claretie la soutient, en effet, et, comme il n'est pas fâché de placer son mot :

— Mon Dieu, ma toute belle, il pratiquait le précepte de Bussy. « Enlevez toujours, disait Bussy; vous avez d'abord la fille, puis l'amitié des parents, puis la fortune. » Et, tenez, c'était la morale du XVIIe siècle, mise à la mode par La Calprenède et Mlle de Scudéry : voyez Condé se faisant le complice de Châtillon en semblable aventure; voyez ce qui arriva à Mme de Miramion; voyez Pomenars enlevant Mlle de Bouillé; voyez...

(1) Jules Claretie, *Un Enlèvement au* XVIIIe *siècle.* — 1 vol. Paris, 1883. E. Dentu.

— Ah! de grâce, ne passez pas en revue tout le XVIIe siècle, interrompt la ressuscitée; voyons, laissez-moi parler!

Et la voici qui repart.

— J'étais jeune, monsieur, j'étais romanesque; je n'avais plus de père; ma mère ne se souciait guère de moi et n'apprit mon enlèvement que la semaine suivante...

Nous n'avons pas en ce moment le loisir de l'écouter jusqu'au bout : je résume donc. Départ en chaise de poste; débarquement au château de la Roche-Courbon, lequel château est une grange délabrée; curé du pays, gagné et intimidé, célébrant le mariage; lune de miel de huit jours; les oncles arrivant tout à coup et surprenant la mariée au lit; résistance, refus de les suivre, puis ordre du roi auquel il faut obéir; séparation douloureuse; bruit des ricanements des gazetiers et chansonniers; enfin procès, condamnation : le ravisseur aura la tête tranchée; le curé, après avoir fait amende honorable, en chemise, un cierge à la main, ira quatre ans aux galères. Sentence d'appel : le curé à peu près absous, le ravisseur toujours décapité. Il se réfugie en Italie, où il meurt dans l'indigence. Mlle de Moras se marie ou se remarie; le comte Merle de Beauchamp ne dédaigne pas les restes d'un cœur sensible. Une opérette, comme l'on voit, aboutissant à un drame, lequel se termine par un vaudeville. Il n'y aurait pas eu là matière à un gros volume; mais M. Claretie, qui connaît si bien le XVIIe et le XVIIIe siècle, ajoute à l'anecdote des souvenirs curieux, des rapprochements piquants, des observations morales qui rehaussent le sujet et en augmentent à la fois l'étendue et la portée. Les pièces justificatives et les procès-verbaux authentiques ne sont pas non plus sans tenir beaucoup de place. En finissant, M. Claretie, pris de tristesse, s'apitoie sur son héroïne : Avoir eu un cœur plein de feu et des yeux pleins de larmes et n'être plus que poussière! A quoi bon alors se faire enlever? — A quoi bon, demandez-vous, monsieur Claretie? Mais tout simplement à sortir du tombeau un siècle plus tard, comme fait Mlle de Moras aujourd'hui. Elle eût vécu en sage et discrète personne : auriez-vous songé à la ressusciter? Hélas! je crains bien que plus d'une jeune fille, après avoir lu votre volume, n'écoute les propositions de quelque M. de la Roche-Courbon, histoire d'appartenir à l'histoire et d'être immortalisée par quelque Claretie du XXe siècle. Vous assumez là, cher monsieur, une grave responsabilité. Que Dieu vous pardonne!

II.

M. Albert Le Roy, dans *Part à trois* (1), nous fait le portrait de la femme qui ne dit jamais : Non! mais : Peut-être! la femme à la pruderie provocante, à la chasteté tentatrice. Au fond, son *peut-être* voulait dire *non;* mais quoi! le serpent qui tente cette Ève lui fait lire un beau jour *le Clou d'or,* de Sainte-Beuve. Vous savez, le *clou d'or* qu'il faut planter au moins une fois. Ah! auteur de *Volupté,* qu'avez-vous fait et quelles conséquences entraîne votre théorie! La femme qui dit *peut-être* est persuadée, et elle laisse planter le clou. Qui a bu boira; qui a planté plantera. Mais Mme de Marny ne l'entend pas ainsi. Une fois, pour obéir à Sainte-Beuve, et puis plus jamais. Le planteur qui ne peut plus replanter cherche ailleurs des consolations. Il se marie et fait sa visite de noces comme certain personnage de M. Dumas fils. C'est Mme de Marny alors qui dit : Replantons! Mais le monsieur au clou s'y refuse. Il y a là un petit cousin et un critique d'art qui ne demandent qu'à planter à outrance. Vous voyez le titre s'explique : *Part à trois.* Ce serait *Part à quatre* si le mari n'était pas un ingénieur uniquement préoccupé de la question minière. Le clou de fer ne compte donc pas; il n'y a que des clous d'or; mais, en vérité, Mme de Marny en abuse. C'était une nature distinguée cependant, non sans scrupules délicats, car elle avait dit au premier planteur : Une fois, c'est assez; c'est le moyen que notre caprice demeure loyal et honnête. De l'honnêteté dans les prix doux, comme vous voyez. Comme il faut que la morale soit sauvegardée, le petit cousin s'aperçoit que le critique d'art s'introduit dans ses plantations; il le tue, il tue la femme qui, après avoir dit *peut-être* à l'homme qu'elle aimait, dit *oui* à tout le monde. Si la morale n'est pas contente, c'est, ma foi, qu'elle est difficile.

III.

Marthe de Thiennes (1), l'héroïne de M. Forsan, ne plante pas le moindre clou; mais il s'en est fallu de peu. Son mari ne s'occupe pas, lui, de l'industrie minière, et bien lui en prend. Un ange, ce mari Grandisson. Le monsieur au clou d'or est un démon, au contraire. Marthe est l'échelle de Jacob et l'ange terrasse le démon. Bravo, l'ange! Et quand le démon renversé agonise, l'ange pleure sur lui. C'est idéal. Voilà un mari comme on n'en voit plus depuis celui que M. Augier avait conjoint à sa *Gabrielle.* Sur la route de cette femme, conclut l'auteur, deux hommes s'étaient rencontrés : l'un mauvais parmi les mauvais, pour la tenter jusqu'à la faute; l'autre choisi entre les meilleurs, pour la relever jusqu'au ciel. Moi, je veux bien; mais voilà une femme qui monte au ciel à bon marché.

IV.

La mouche a été maudite par Nadaud; vous connaissez ces anathèmes, ces imprécations que lance avec une si amusante fureur le chansonnier :

T'en iras-tu, finiras-tu,
Mouche de monsieur Letortu!

Il n'avait pas la conscience tranquille, ce Letortu, et l'insecte, en s'attaquant à son nez, en bourdonnant à ses oreilles, venait le réveiller à l'instant où lui et ses remords allaient s'assoupir. Elle était envoyée directement par les Euménides,

(1) Albert Le Roy, *Part à trois.* — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

(1) *Marthe de Thiennes,* par Forsan. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

cette mouche vengeresse : Letortu a ruiné ses actionnaires, Letortu ne connaîtra plus le sommeil ! M. de Beaumont, lui, a la conscience tranquille ; la mouche n'est pas une ennemie pour ce juste : aussi l'a-t-il prise pour héroïne d'un petit drame palpitant, plein de tressaillements, d'angoisses et de péripéties : *Un drame dans une carafe* (1). Ce drame, il le dédie à une belle dame, une très belle dame même, car elle a, s'il faut en croire M. de Beaumont, un corps d'albâtre, un sein d'ivoire, des lèvres de corail, des dents de perle, des yeux en saphir, des sourcils d'ébène et des cheveux d'or. Et pourquoi n'en croirions-nous pas M. de Beaumont, qui ne doit parler que documents en main? Ces beaux yeux en saphir, ces beaux yeux vont pleurer comme ceux de Mme Marlborough. Et, en effet, quel terrible drame, auprès duquel *Fédora* est une idylle! Imaginez une carafe aux larges flancs, à moitié remplie d'eau. Dans cet océan nage et se débat une mouche naufragée, gagnant péniblement les parois; mais là, sur ce cristal glissant, ni accès ni refuge pour elle, et la voici repoussée vers l'abîme comme le Palinure de Virgile. Elle va donc périr, sans avoir, elle, la consolation de donner son nom à un cap. Oui, vous pleurez, yeux en saphir; car elle est charmante, cette mouche. Ce n'est pas une de ces vilaines mouches bleuâtres venant de l'étal du boucher voisin, une de ces mouches hantant les mauvais lieux et sentant encore, comme le poète Regnier au dire de Boileau, les endroits qu'elles fréquentent : non, une coquette, pimpante et aristocratique mouche, mouche de bonne maison, mouche de boudoir ou de chambre de duchesse, à la taille mince, au corselet noir cendré, heureuse de voltiger durant le jour dans un rayon de soleil ou de marcher à l'envers sur le plafond; puis, la nuit venue, se réfugiant, l'indiscrète, dans les rideaux de l'alcôve.

Et elle allait mourir ! M. de Beaumont était là, heureusement; il la tire de l'abîme : avec quelle habileté, par quelles savantes manœuvres, il faut le lui entendre raconter à lui-même. Il en est tout fier, ma foi, et, un peu plus, il demanderait une médaille de sauvetage. Et voici la pauvrette qui se sèche, s'essuie le nez avec ses pattes, s'étire, se détend et fait sa toilette avec le soin méticuleux d'une baigneuse de Trouville. Oui, ainsi que vous, mesdames. Ce corps, tout à l'heure glacé, inanimé, comme le cadavre de Virginie, a reconquis la vie, et la coquetterie est revenue. Hélas! dans les drames, vous le savez, si le héros doit mourir à la dernière scène, il est sauvé à l'avant-dernière : c'est la péripétie. Ici de même. La mouche, arrachée par M. de Beaumont au trépas, voit la lampe allumée. Ce qui brille l'attire — toujours comme vous, mesdames; — elle y court avec un léger bruissement de harpe éolienne et soudain se brûle les ailes. Elle tombe donc presque inanimée, palpitant des tressaillements suprêmes. M. de Beaumont abrège ses souffrances, puisque, cette fois, tout espoir est perdu. Il était écrit que l'infortunée mourrait ce jour-là. En vain son sauveur s'était flatté de triompher de la fatalité. Il faut se résigner; on ne lutte pas contre le destin.

Tel est ce drame, qui a fait palpiter le sein d'ivoire et les yeux de saphir. Les lèvres de corail ont souri cependant, ne fût-ce que pour laisser briller les dents de perle. En effet, chemin faisant, M. de Beaumont s'est égayé. Voyageant autour de cette carafe comme de Maistre autour de sa chambre, il s'est laissé entraîner sur les ailes de la fantaisie. Où cela? Un peu partout. Voyage en zizgags, la plume au vent. Comme la mouche, qui ne respecte pas les nez les plus augustes, il est allé piquer les magistrats, MM. les jurés, et surtout les dames. Voyez-vous, la petite folle! Aimable bourdonnement, agréables malices. Les piqûres ne sont pas dangereuses; ce ne sont pas celles que font les vilaines mouches bleuâtres... (Voir plus haut). M. Louis Leloir suivait de l'œil cette bourdonnante voyageuse et, de son crayon agile, fixait sur le papier chacune des étapes. Aussi que de mouches sur ce papier, qui ressemble à celui qu'on étend sur des assiettes par la grande chaleur et qui en quelques heures ressemble à un champ de bataille après le combat!

V.

Le théâtre de l'Odéon a voulu fêter dignement l'anniversaire de Racine. Il a donc fait escorter *Phèdre* et *les Plaideurs* d'une pièce de circonstance, *le Mariage de Racine,* un acte en vers de deux jeunes poètes, MM. Guillaume Livet et Gustave Vautrey. Sans doute l'un aura fourni le sujet, l'autre les rimes, car on ne conçoit guère la poésie par cotisation. Cependant Leclercq et Coras, au XVIIe siècle, rimaient de compagnie, comme dit une épigramme connue. Quoi qu'il en soit, ces vers sont ingénieux et délicats, d'un tour aisé et d'une élégance qui n'exclut pas par instants la force. La donnée me plaît moins, au contraire, et je veux dire en quoi même elle me choque.

Chacun sait comment Racine renonça au théâtre après son plus grand chef-d'œuvre, *Phèdre.* La cabale montée par les amis de Pradon l'avait abreuvé d'amertume, et ces dégoûts furent pour quelque chose sans doute dans sa détermination regrettable. La cause principale cependant fut autre. C'était sa réconciliation avec ses anciens maîtres de Port-Royal, qui venaient d'ouvrir leurs bras à celui qu'ils avaient appelé empoisonneur public. Ils avaient été charmés, ces austères jansénistes, de trouver

Dans Phèdre malgré soi perfide, incestueuse,

la confirmation de leurs théories sur la grâce. Phèdre, une janséniste à qui la grâce a manqué, comme on l'appelait partout alors, prouvait par la vanité même de ses efforts stériles, par ses défaites répétées, que la volonté humaine n'est pas seulement faible, vacillante, mais radicalement impuissante. Sans le soutien d'en haut, nous sommes inévitablement vaincus dans la lutte entreprise contre la passion. Tentez, si vous voulez; vous êtes battu d'avance. En se jetant dans les bras de ses anciens maîtres, Racine, toujours extrême et ardent — il aime Dieu comme il a aimé ses mal-

(1) *Un Drame dans une carafe*, par E. de Beaumont. — 1 vol. Paris, 1883. Librairie des bibliophiles.

tresses, disait de lui Mme de Sévigné, — faisait vœu de renoncer à son métier d'empoisonneur. Ce métier, il en avait horreur; et tous ses triomphes passés lui étaient un cuisant remords. C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il traduisit des psaumes pour faire pénitence de ses tragédies et épousa Mlle de Romanet pour faire pénitence de la Champmeslé — une digne personne, Mlle de Romanet, un peu mystique et confectionnant supérieurement les confitures. La gloire littéraire de son mari devait plus tard la laisser au moins indifférente. On dit même qu'elle mourut sans avoir lu jamais un vers de Racine. Admettons que ce soit une légende : toujours est-il qu'elle se joignait à lui pour détourner ses fils d'aller au théâtre et d'y voir représenter même *Britannicus*. Le vieux Caton interdisait à son fils de voir des médecins; Racine interdisait au sien de voir des tragédies et surtout les tragédies de son père. Voilà où l'avaient amené les « solitaires ».

Que nous montre-t-on à l'Odéon? Mlle de Romanet devient une jeune fille sentimentale, romanesque, passionnée pour la poésie. Tels sont ses enthousiasmes littéraires que, si elle rencontre un voyageur dans une auberge, elle lui dit aussitôt à quel point elle adore les grands poètes du siècle et, plus que tous les autres, Racine. Or ce voyageur est précisément Racine, ce qu'elle ne soupçonnait pas. Survient Boileau, qui nomme son ami : cette révélation amène bien quelque surprise, quelque confusion même, mais aussi un enchantement mutuel et le mariage final. On a donc changé Mme Racine, ce qui est permis, après tout, car elle n'appartient pas à l'histoire; mais que l'on nous change Racine, et cela dans une œuvre en l'honneur de Racine, c'est contre quoi je proteste. Lui, au lendemain de sa conversion, quand il se repent de ses chefs-d'œuvre, se laisser enivrer par l'éloge de ses héros et de ses héroïnes? Non, jamais, au grand jamais! Une jeune fille ainsi éprise des choses du théâtre lui sembler la compagne que lui réserve la grâce divine? Non, jamais! Tout effrayé, au contraire, il eût vu en elle une émissaire de Satan et se fût écrié sans doute : *Vade retro!* Donc, en métamorphosant Mlle de Romanet, les deux jeunes poètes nous ont présenté un faux Racine. Il serait exagéré de prononcer le mot de profanation, de crier à l'impiété; mais c'est au moins de la piété mal entendue. Il est juste d'ajouter que le public n'en a pas témoigné le moindre étonnement; on a, tout au contraire, fait excellent accueil à ce joli tableau de genre présenté comme tableau d'histoire. L'agrément du style, certains vers élégants ou vigoureusement frappés ont même été fort applaudis, et c'était justice.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les lecteurs de la *Revue* ont savouré comme moi le court poème en prose que Tourguénef a intitulé : *Une fête chez le bon Dieu* (1).

Un journaliste la remarque et la publie, en la donnant comme une « légende » qu'il aurait recueillie lui-même. Mais une légende ne peut pas se présenter comme la première histoire venue; il faut la rattacher à une *actualité* quelconque... Eh! parbleu, l'actualité est toute trouvée : ce sera Noël! Le journaliste change donc la première phrase du petit poëme. Il y avait : « Un jour, le bon Dieu eut l'idée de donner une fête dans son palais d'azur »; on met : « *Deux ou trois jours avant Noël,* le bon Dieu donnait une fête, etc. » Puis on copie le reste; mais comment?

Texte de Tourguénef :

« Toutes les vertus furent invitées, les vertus seules; les messieurs ne furent pas conviés; rien que des dames. »

Texte du journaliste :

« Toutes les vertus *y* furent invitées, les vertus seules; *pas les messieurs, rien que les dames.* »

Poursuivons. Le poète écrit :

« Il vint beaucoup de vertus, de grandes et de petites. Les petites vertus étaient plus agréables et plus courtoises que les grandes; mais toutes semblaient très contentes et conversaient poliment entre elles, comme il convient entre personnes intimes et même parentes. »

L'adaptateur corrige :

« Il vint beaucoup de vertus, *des* grandes et *des* petites; les petites étaient plus agréables et plus *charmantes* que les grandes; *mais toutes semblaient s'entendre fort bien et se connaître intimement.* »

Remarquez, outre l'offense à la grammaire, la substitution de « charmantes » à « courtoises » et l'heureuse concision des deux dernières lignes. Comme la pensée du poète se trouve fortement condensée!

La strophe suivante reste intacte. Je ne la transcris que pour la clarté de mon analyse :

« Mais voilà que le bon Dieu remarqua deux belles dames qui semblaient ne pas se connaître. Le maître de la maison prit une de ces dames par la main et la mena vers l'autre.

« — La Bienfaisance, dit-il en désignant la première. — La Reconnaissance, ajouta-t-il en montrant l'autre. »

Puis vient la dernière phrase, ainsi conçue dans l'œuvre originale :

---

(1) Cette délicieuse fantaisie vient d'être l'objet d'un petit travail très curieux.

« Les deux vertus furent indiciblement étonnées : depuis que le monde était monde, et il y avait longtemps de cela, elles se rencontraient pour la première fois. »

Peut-on laisser cette phrase telle quelle? Où serait alors la part de l'adaptateur?... N'ayez crainte! La voici, sa part :

« Les deux vertus furent *bien* étonnées. Depuis le commencement du monde, elles se rencontraient pour la première fois. »

Il faut avouer que l'adverbe *bien* est plus léger que l'adverbe *indiciblement* et que la phrase : « Depuis que le monde était monde, et il y avait longtemps de cela... » est joliment simplifiée par cette abréviation : « Depuis le com- « mencement du monde...! »

Voilà donc l'œuvre de l'écrivain russe *mise au point* par un Français qui, lui, connaît les finesses de notre langue!

Sous cette nouvelle forme, elle fait le tour des journaux, qui se l'empruntent les uns aux autres en conservant la rubrique de l'importateur : « Une jolie légende de Noël russe ». Personne ne s'avise de remarquer que cette légende n'en est pas une, qu'elle n'a rien de ce qui constitue la légende, ni le fond de naïveté qu'on trouve dans tout récit populaire ni l'enluminure grossière de la tradition; que c'est l'œuvre raffinée d'un philosophe plein d'humour et d'un poète exquis... Non! l'adaptateur a appelé cela *légende — légende de Noël!...* Va pour légende!

Elle arrive ainsi sous les ciseaux du rédacteur qui fait la revue des journaux au *Figaro*. Ce journaliste, plus au courant du mouvement littéraire que la plupart de ses confrères, se rappelle l'avoir lue ici, et il veut bien le dire et indiquer que l'auteur est M. Tourguénef; mais, comme il n'a pas le temps de recourir au texte primitif, il prend pour bonne la version qui court partout; et, de ce fait, le grand écrivain que nous nous honorons de compter parmi nos collaborateurs se trouve enrichi d'une vingtaine de lignes qui en réalité ne sont de lui que par à peu près. Celles qu'il a signées sont perdues pour le public des journaux, et l'on n'admire plus sous son nom qu'une œuvre altérée par un arrangeur sans scrupules.

M. Tourguénef y attache sans doute moins d'importance que nous-mêmes. Mais ne trouvez-vous pas que cette petite histoire de *démarquage*, appliqué à un tel écrivain, était bonne à noter comme un exemple des procédés avec lesquels on fait de la littérature courante?

Nous ne parlons pas du côté pratique de l'affaire, du sans-façon incroyable que certains journaux apportent dans leurs emprunts. Notez que ces journaux sont les plus âpres à revendiquer leur bien propre quand par hasard un confrère leur emprunte quelque nouvelle. Il faut entendre leurs cris! cris d'autant plus aigus que la nouvelle est plus insignifiante.

II.

A cet égard, les *courriers de théâtres* sont véritablement curieux à lire. Les reporteurs qui en sont chargés déploient, dans cette chasse aux nouvelles, un luxe de précautions que les Apaches leur envieraient. Ils n'annoncent pas l'engagement d'une actrice de troisième ordre ou la faillite d'un directeur véreux sans faire précéder ces informations de formules comminatoires à l'adresse des confrères qui pourraient s'approprier le fruit de leurs découvertes : « Soyons les premiers à signaler... Nous tenons de source certaine — et inédite!.. » Ces notes sont grosses de menaces.

Quelquefois même ils usent de subterfuge pour assurer la conservation de leur bien et effrayer les maraudeurs qui voudraient chasser sur leurs terres. Par exemple, ils feront courir un faux bruit pour avoir le plaisir de le démentir ensuite, en flétrissant les journalistes imprudents ou naïfs qui s'y seraient laissé prendre : « Notre confrère Z... reproduit sans nous citer, bien entendu (vous sentez la pointe!), la nouvelle que nous avons publiée hier au sujet de... Apprenons à notre *gracieux* confrère (autre pointe!) que cette nouvelle était de notre invention. Par conséquent, M. Z... est bien et dûment convaincu de plagiat. »

Ces *exécutions* — le mot est d'eux, — ces exécutions sont terribles.

III.

Empruntons-leur quelque chose pourtant! Empruntons-leur un document authentique et officiel qu'ils viennent de publier avec les marques du plus profond respect.

C'est le diplôme d'un Ordre conféré à Mme Adelina Patti par le souverain des îles Sandwich.

« Kalakaua, roi des îles d'Hawaï.

« A tous ceux qui verront ceci, salut!

« Sachez que nous avons nommé et commissionné, et que par les présentes nous nommons et commissionnons Mme Patti chevalier compagnon de notre Ordre royal de Kapiolani, pour avoir l'exercice et jouissance de tous droits, prééminences et privilèges y afférents, et pour porter les insignes créés par décret.

« En foi de quoi nous avons fait délivrer des lettres patentes et fixer à ceci le sceau de l'Ordre.

« Donné, sous notre signature, en notre palais d'Honolulu, le 8 septembre de l'an de N.-S. 1882.

« KALAKAUA REX.

« Par le roi,

« Le chancelier de l'Ordre royal de Kapiolani,

« Ch.-H. Judd. »

Est-ce qu'on ne croirait pas assister à une de ces scènes d'opérette dans lesquelles un roi Rhomboïdal XXIX adjuge à quelque sénéchal fantastique sa grande décoration de l'Éléphant vert?

Tout cela est bien drôle.

IV.

Mais voici la fin de l'année, et la mélancolie s'empare de nous.

Il faut faire ses comptes — tous ses comptes : argent, travail, santé, affections, bonheurs et chagrins. Il faut voir ce

qu'on a gagné, ce qu'on a perdu ou gâché, ce qui vous reste... Inventaire douloureux, en somme, et qui se solde toujours par un déficit.

Cette comptabilité tient souvent dans un petit livre d'adresses que vous consultez le 31 décembre, revoyant les noms que vous avez eu à inscrire depuis douze mois, effaçant ceux que la mort a touchés. Le nombre de ceux-ci augmente chaque année! Amis et indifférents, tous vous imposent leur souvenir tendre ou banal, vous forcent à regarder derrière vous... On trouve alors que cette année a suivi de bien près l'autre année, que la suivante passera encore plus vite..., et l'on s'abandonne à des réflexions tristes.

Heureusement, la Providence veille sur nous. Elle ne veut pas que nous nous consumions en de stériles regrets, et c'est pour cela qu'à l'occasion du jour de l'an elle multiplie les lettres à écrire, les visites à faire, les cadeaux à acheter... Essayez donc de vous livrer à la moindre récapitulation morale! Vite! en course! Il faut partir! Il faut aller rendre au libraire cet ouvrage de Jules Verne que vous avez acheté pour votre neveu et que ce monstre d'enfant a déjà. Il les a tous! Que choisirez-vous à la place? Problème délicat. Et la station obligatoire chez Boissier ou chez Marquis!.. Et la visite aux vieux amis de votre famille, à ces braves gens que vous n'avez pas vus depuis le jour de l'an dernier, depuis que vous leur aviez promis de revenir prochainement... Que de préoccupations, que de corvées, et quelle courbature au retour après ces vingt courses faites à pied, car on ne trouve pas de voitures!

Tant mieux! tant mieux!... X...

POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA QUESTION DU SERMENT POLITIQUE AU PARLEMENT ITALIEN : GROUPEMENT ACTUEL DES PARTIS. — NOUVEAUX AVANTAGES DIPLOMATIQUES OBTENUS PAR LE SAINT-SIÈGE : SCIENCE STRATÉGIQUE DE LÉON XIII. — DÉFAITE DU PARTI SERRANO A LA CHAMBRE BASSE ESPAGNOLE.

I.

On imagine bien que si nous signalons la discussion parlementaire à laquelle le projet de loi Depretis sur le serment vient de donner lieu en Italie, ce n'est point pour le plaisir de renouveler aux frais de nos voisins une controverse dont nous sommes, pour notre compte, lassés, exténués, alors que malheureusement elle est encore à vider chez nous. Que M. Falleroni, hier profondément ignoré, aujourd'hui presque illustre, ait voulu jouer aux Manuel, c'est affaire entre sa conscience et lui. Que M. Depretis se soit hâté d'obstruer, par un bel et bon obstacle législatif, une voie par trop tentante d'arriver à la célébrité; qu'il ait donc proposé de maintenir le serment *loyalist,* sauf à rendre les électeurs arbitres du cas de tout député récalcitrant, le procédé vaut ce qu'il vaut, et nous n'avons pas à le soupeser. Tous les arguments sur l'utilité ou la superfluité de jurer ont été égrenés par les orateurs de la Chambre italienne. Avec un peu de complaisance, on pourrait, en les lisant, s'imaginer suivre d'avance, chez nous, les débats du projet de l'ancien garde des sceaux, M. Humbert.

Ce qui nous intéresse plus directement dans ce tournoi de lieux communs, c'en est, non pas l'occasion, mais bien plutôt la conséquence implicite. Pour la première fois depuis les élections générales de cet automne, les ministres vainqueurs étaient comme invités à chiffrer les gains obtenus et à dresser le bilan de leurs forces. Dès la question du serment soulevée, l'issue pour personne n'a fait un doute. Le cabinet tenait son triomphe, mais jusqu'où ce triomphe irait-il? A quel nombre s'enflerait la majorité favorable? De quelle manière se grouperait la minorité? Tel était le point d'interrogation posé par tous les curieux; le serment ne venait qu'en seconde ligne.

Aussi la question suggestive de tout le débat a-t-elle été bien vite étouffée par un plus large problème de politique générale. On s'est dit que tout ceci n'était qu'un prétexte. D'objet en litige, il n'y en avait qu'un : le Cabinet. Disons mieux : le programme de Stradella méritait-il, et dans quelle mesure, la confiance des élus de la nation? M. Depretis n'a eu garde de rapetisser la querelle; bien au contraire, il lui a donné toute son ampleur. Dans un discours dont il semble que l'effet produit ait été puissant, il a sollicité tous les partis de concourir à son programme, sans autre exception que celle des ennemis avérés de la Constitution. Il ne refuserait aucun auxiliaire et accueillerait avec même empressement toutes les adhésions.

Ces avances n'auront pas été en pure perte. La droite ne s'est point bornée à applaudir; elle a fait mieux, elle a refréné ses rancunes, refoulé ses aversions, et s'est associée au vote préalable de confiance endossé par 324 suffrages contre 61 voix hostiles. De même, elle a sanctionné le principe de la loi en suspens, et, cette fois encore, 301 voix contre 75 se sont déclarées en faveur du gouvernement. On considère que par ce double scrutin la droite a cessé d'exister comme parti et qu'elle a signé sa propre radiation de la liste opposante. Reste donc, en fait de minorité systématique, une soixantaine de radicaux. Encore dans le nombre devrons-nous, selon quelques sceptiques, faire rentrer une forte poignée d'anciens hauts fonctionnaires, d'ex-gouvernants en défaveur, bref, de mécontents qui ne sauraient être ministériels que sous leur propre ministère et ne consentent point qu'un portefeuille soit en bonnes mains, hors des leurs. Ceux-là sont, paraît-il, les plus irréconciliables de tous.

M. Depretis se consolera de tels adversaires en songeant qu'il ne se les gagnerait qu'à une condition : que ses affaires allassent mal. La loi qu'il proposait est acceptée; la majorité qui le soutient est l'une des plus fortes et des plus compactes de l'Europe : à lui de la maintenir. Quant à M. Falleroni, l'auteur involontaire de toute cette équipée, la loi lui retire son mandat. Élu par une minorité (grâce à la combinaison introduite dans la dernière réforme électorale), il va se présenter aux suffrages de la totalité du collège. Les circonstances sont autres; autre pourra bien être le verdict populaire. Ah! si nous étions à Northampton! Mais aussi M. Falleroni ne va pas à la taille de M. Bradlaugh.

II.

Quand Jules Favre soutenait, à la tribune du Corps législatif, que la papauté ne serait jamais plus prestigieuse que le jour où elle cesserait de compter au nombre des monarchies terriennes, que son autorité morale gagnerait en proportion de son amoindrissement temporel, l'éloquent orateur prédisait, aux exclamations moqueuses d'une majorité inattentive, ce que nous voyons s'accomplir. Jamais le saint-siège n'a été l'objet de plus d'égards, au besoin même de plus d'avances, de la part des gouvernements européens, qu'il ne l'est devenu durant ces dernières années. On sait comment le chancelier de l'empire allemand a fini par plier ses lois de fer devant cette haute influence, comment il a rétabli officiellement, lui, premier ministre d'une monarchie luthérienne, les relations diplomatiques avec le chef de la catholicité. Voici que l'Angleterre et la Russie paraissent songer à suivre le chemin de Canossa.

La première a déjà plus d'une fois eu recours en sous-mains (le parlement de Westminster est si chatouilleux!) aux bons offices du saint-père, seul souverain devant qui s'incline l'immense majorité de l'Irlande. M. Errington fut, en ces pourparlers, l'intermédiaire officieux, et sa mission passé pour avoir été si fructueuse que le gouvernement anglais ne serait pas éloigné de convertir cette médiation temporaire en légation permanente. Lord Derby, particulièrement, pencherait en faveur de cet avatar. Mais ce ne sont là que des on-dit : reste à savoir quelle suite auront ces velléités.

Ce qui est, au contraire, mieux acquis, c'est le tour favorable que prennent les négociations entre Léon XIII et Alexandre III en vue de réconcilier les deux chancelleries brouillées, comme on sait, par suite d'une incartade de Pie IX. Si l'accord se devait faire sur les bases que l'on prétend, le saint-siège, convenons-en, ne ferait pas un marché de dupe. Il ne lui serait demandé que d'autoriser l'emploi de la langue russe dans le service religieux partout où cette langue est celle que parlent les fidèles. En retour de cette concession — dont il ne faudrait pas exagérer l'exiguïté, vu l'importance que l'Église a de tout temps attachée à l'unité des formes de son culte, — que d'avantages accordés! le rétablissement de l'ambassade russe au Vatican, la réinstallation d'un archevêque à Varsovie, la nomination du haut clergé réglée à deux entre Rome et Saint-Pétersbourg, celle des curés réglée par les seuls prélats, enfin la suppression de toutes peines édictées pour interdire les conversions au catholicisme! Si un tel pacte était conclu, la diplomatie pontificale aurait droit de s'en montrer quelque peu fière. Or il paraît bien que, si le contrat n'est point scellé, il ne saurait beaucoup tarder de l'être. Le *Journal de Saint-Pétersbourg,* dont le caractère inspiré n'est pour personne un secret, a prétendu rectifier les nouvelles publiées à ce sujet, et il n'a fait, en somme, que les confirmer purement et simplement. Quand il vante l'esprit de sagesse, de transaction, dont le saint-père a donné la preuve, que laisse-t-il à entendre, sinon que la paix entre le czar et lui sera prochainement conclue?

On ne saurait, d'ailleurs, trop faire valoir le tour essentiellement *opportuniste* (pour employer le néologisme politique si fort à la mode en notre politique intérieure) du système inauguré par Léon XIII. Ce souverain, de surnaturelle et mystique souveraineté, en remontrerait, pour l'empirisme de ses vues, aux plus positifs des gouvernements continentaux. Quelques-uns voudraient nous persuader que le successeur de Pie IX est enclin à pactiser avec les idées modernes et qu'il s'accommoderait, si l'on ose dire, d'une révolution centre gauche. On serait tenté de le croire si l'on s'en tenait à la belle encyclique adressée à l'épiscopat espagnol, document qui rompt l'alliance de l'Église et de la Légitimité et proscrit toute transformation du haut clergé en avant-garde des blancs. Au contraire, on se prend à douter quand on lit les amères imprécations lancées, la veille de Noël, contre le gouvernement italien, dans l'allocution pontificale en réponse à l'adresse du Sacré-Collège. Aux détenteurs des États pontificaux Léon XIII refuse de pardonner. Cependant là encore il y a bien des dessous. Ceux qui sont admis aux coulisses de la politique romaine assurent que cette intransigeance de la papauté vis-à-vis de la maison de Savoie est toute d'apparat. Le pape voit fort bien que l'ennemi véritable de sa couronne temporelle n'est point le roi Humbert lui-même; il distingue entre l'homme et le souverain constitutionnel. Le peuple ne s'y trompe point, bien que toutes ces feintes soient surtout à son intention. Il sait rendre à chacun ce qui lui est dû et n'est pas insensible à cette subtile diplomatie d'un vieillard à qui l'intelligence et la finesse tiennent lieu de trésor public et de bataillons. De là ce mot que nous disait à Rome, il y a trois mois, un boutiquier : « Pourquoi celui-ci n'a-t-il pas été pape quarante ans plus tôt? Nous serions encore Romains. »

III.

Quelques journaux, tablant sur des renseignements incomplets, s'étaient trop hâtés d'annoncer que la victoire du cabinet espagnol au Sénat se transformerait en déroute à la Chambre des députés. Loin de là : M. Sagasta vient de clore sa campagne parlementaire aussi brillamment qu'il l'a ouverte. Et son mérite n'est point mince : la coalition formée pour le jeter bas s'avançait si compacte que c'est miracle d'avoir évité le heurt. Le conservateur Canovas donnant la main au duc de la Torre et à M. Martos, c'était la conjonction de tous les partis, animés par une seule idée commune : ruiner au plus tôt le cabinet libéral. C'est précisément cette immorale conjonction elle-même qui a sauvé M. Sagasta.

En effet, toute la tactique du président du conseil a consisté en ceci : mettre la majorité dynastique et libérale en méfiance à la vue de cette baroque coagulation d'éléments réfractaires, fortuitement groupés par cette unique force : la rancune. D'ailleurs, prenant grand soin de ne point rompre en visière à ce grand parti Serrano qui compte, parmi tant d'ambitieux et d'agités, des libéraux sincères et des démocrates convaincus, il a de préférence invoqué l'attitude de

M. Canovas comme signe flagrant des intentions suspectes qui ont dicté et conduit toute cette attaque. Enfin, par une habile mise en demeure, il avait fait déposer par M. Gullon une motion favorable à la Constitution de 1876, c'est-à-dire au régime que le parti serraniste se flattait de discréditer en jetant ce mot d'ordre : Retour aux institutions de 1869. Quelle autre ressource pour ce parti que de s'abstenir? La proposition Gullon a donc été appuyée par 220 voix contre une minorité de 13 républicains. Conclusion : M. Sagasta reste maître de la situation parlementaire, et il se pourrait bien que ce fût le hautain maréchal qui se vît réduit à capituler.

GEORGES LYON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 23, arrêté du ministre de l'instruction publique réglant la forme des examens que doivent subir les enfants qui reçoivent l'instruction dans la famille.

Travaux parlementaires. — Sénat. Les 21, 22, 23, discussion du budget ordinaire. Le 27, vote de l'ensemble du budget par 238 voix. — Chambre des députés. Le 21, fin du débat sur la proposition de loi réglant les rapports des compagnies de chemins de fer avec leurs agents. Adoption d'un amendement de M. Steeg étendant le bénéfice de la loi aux agents non commissionnés. L'ensemble de la loi est adopté par 337 voix contre 118. Les 23, 24, 26, discussion sur le projet de loi portant création d'un fonds d'avances et de subventions à la Caisse des écoles; vote du projet par 417 voix contre 82. Le 27, adoption par 424 voix contre 52 du projet de loi ouvrant un crédit de 25 millions pour frais d'occupation de la Tunisie.

Alsace-Lorraine. — Le 22, M. Dupont des Loges, évêque de Metz, refuse la Couronne de fer qui lui était offerte par le gouvernement allemand.

Espagne. — Le 22, les Cortès espagnoles repoussent, par 221 voix contre 18, la proposition tendant à la réforme de la Constitution.

Égypte. — Le 24, promulgation du décret du khédive dégradant Arabi et les autres chefs rebelles, qui sont dirigés sur Ceylan.

Divers. — Le 22, la cour d'assises du Puy-de-Dôme acquitte quatorze des accusés compromis dans les troubles de Montceau-les-Mines et condamne neuf accusés à des peines variant de cinq ans de réclusion à un an d'emprisonnement; un recours en grâce est signé par tous les jurés.

Nécrologie. — Le 23, mort de Mgr Donnet, cardinal archevêque de Bordeaux. Le 25, mort de M. Vogin, ancien représentant du peuple. Le 26, mort de M. Goujet, président de chambre à la cour de cassation.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Gustave Larroumet : *De quarto Tibulli libro.* — *Marivaux, sa vie et ses œuvres.*

Un jour, comme Diderot regardait la cascade de Saint-Cloud, il se prit à dire : « Quelle énorme dépense pour faire une jolie chose, tandis qu'il en aurait coûté moitié moins pour faire une belle chose! Qu'est-ce que tous ces petits jets d'eau, toutes ces petites chutes de gradins en gradins, en comparaison d'une grande nappe s'échappant... » Ainsi de Marivaux. Cascade de Saint-Cloud, tandis que Molière est cette grande nappe qui, s'échappant naturellement, forme dans son cours de profondes et larges ondes.

Nous sommes donc un peu surpris de voir M. Larroumet placer Marivaux au premier rang, presque à côté de Molière, ou, tout au moins, au-dessus de Le Sage, Destouches et du « non-médiocrement plaisant Regnard », comme disait Boileau. Sans doute, son jardin (entendez son théâtre) du *je ne sais quoi* a des grâces maniérées, des finesses d'une métaphysique subtile et chatoyante; mais le jardin de Molière, ce jardin où la Beauté n'est pas muette et ne se contente point de remuer les yeux et les bras, comme le voudrait faire accroire Marivaux, ce jardin-là vaut à lui seul tous les jardinets d'en face.

Le *Marivaux* de M. Larroumet n'en est pas moins complet et définitif. Tout ce qui avait été dit sur cet auteur, M. Larroumet l'a consigné dans son ouvrage; tout ce qu'on pouvait y ajouter, il l'a dit. Un mot écrasait son héros : *marivaudage!* Il s'est plu malignement à relever les jugements des critiques à ce sujet et à les mettre en contradiction (1). Deux ou trois calomnies pesaient sur la vie de l'honnête auteur de *Marianne :* il les a percées à jour. Quelques méprises se perpétuaient sur le compte de la *Silvia,* cette Champmeslé de Marivaux : il les a rectifiées, le tout dans une biographie de cent cinquante pages. La thèse, du reste, n'a pas moins de six cent quarante pages. On voit si le sujet a été traité à fond. M. Larroumet a étudié toutes les œuvres de Marivaux une à une, et de cette étude il a su tirer un nouveau Marivaux, un Marivaux moraliste, et même... socialiste.

Avec Tibulle nous sommes loin des dames galantes du XVIIIe siècle. C'est cependant par ce côté-là, la galanterie, que la thèse latine se rattache à la thèse française. Ce Tibulle qui soupirait de si beaux vers élégiaques avait des amies bien peu pudibondes. La patricienne Sulpicia, cette grande dame qui s'écrie : *Me peccasse juvat!* rappelle assez bien la Claudia et toutes les Messalines dont les temps sont proches. Le piquant de la thèse de M. Larroumet, c'est qu'il attribue l'une des élégies à Sulpicia, en sorte que nous avons en main un roman d'amour à la romaine, raconté par l'amoureuse même.

J. Durandeau.

Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE.

SOMMAIRE : I. *La Ferme du Choquard* (deuxième partie), par M. Victor Cherbuliez. — II. *La noblesse et les titres nobiliaires en France avant et depuis la Révolution*, par M. Alfred Maury. — III. *La démocratie et le régime parlementaire,* par M. E. de Laveleye. — IV. *Le bassin de la Méditerranée,* limites et climat, par M. Duponchel. — V. *Le Caniche noir,* par M. F. Austey, traduit par Hephell.

(1) Sur le marivaudage, voy. un article de M. Jean Fleury dans la *Revue* du 28 août 1880.

— VI. *La France au Fouta-Djalon*, par M. le Dr Bayol. — VII. *Les livres d'étrennes*.— VIII. *Chronique de la quinzaine*.

La Ferme du Choquard nous transporte dans un monde qui n'est plus celui du roman de M. Rabusson, mais qui vaut peut-être mieux. On n'y voit pas, du moins jusqu'ici, d'événements extraordinaires, ni de tempéraments incoercibles, et les mystérieuses « fatalités du corps » semblent devoir n'y jouer aucun rôle. En revanche, on sait pourquoi les personnages agissent; on est de compte à demi avec eux dans le secret de leurs pensées, de leurs sentiments, de leurs émotions. C'est bien là le roman psychologique et fouillé de M. Cherbuliez, qui vaut par le détail presque autant que par l'ensemble, où la peinture des caractères ne tient pas moins de place que le récit des faits, et qui repose de la littérature violente et brutale. Il n'est pas jusqu'aux défauts du genre — une certaine langueur, une teinte un peu trop uniformément grise — qui ne plaisent par le contraste. Quand on vient de quitter Roger de Trémont et Madeleine d'Altenay, on est fort aise de rencontrer Mme Paluel et même l'inquiétante Aleth Guépie.

M. de Bismarck disait en 1869 : « Le gouvernement de Cabinet est une sottise et un fléau dont l'Europe ne tardera pas à se guérir. » L'éminent économiste belge qui est en même temps un écrivain politique et un écrivain français très distingué, M. E. de Laveleye, sans aller jusque là, fait le procès au régime parlementaire et à la démocratie. Pour mieux dire, il essaye de prouver qu'une démocratie fortement centralisée et le régime parlementaire sont deux ennemis qui ne peuvent pas s'entendre longtemps, à moins que la démocratie ne prenne certaines précautions et ne s'impose certaines obligations : comme, par exemple, de décentraliser, d'éviter les crises ministérielles, de soustraire certains ministères aux agitations et aux changements politiques. On lit avec un vif intérêt cet article où les remarques judicieuses abondent, et qui, bien qu'attristé dans ses conclusions, n'en est pas moins inspiré par un amour très sincère de la démocratie.

M. Alfred Maury a fait de savantes recherches sur la noblesse et les titres nobiliaires en France avant et après la Révolution. On trouvera dans cette étude un peu touffue, mais très complète, l'histoire des deux noblesses : celle de l'ancien régime et celle d'après la Révolution; celle de la royauté et celle de l'Empire. On y verra comment tout diffère de l'une des deux noblesses à l'autre, depuis le principe jusqu'à l'organisation, jusqu'à la nomenclature, jusqu'à la valeur respective des titres.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1882.

SOMMAIRE : *Lamennais et sa correspondance*. — Louis Pauliat : *Traditions des cahiers électoraux*. — Louis Leger : *Chez les Slaves méridionaux*. — Charles Lomon : *La Regina* (troisième partie). — Paul Bourget : *Psychologie contemporaine*; M. Taine. — Mme Jules Samson : *Un secret d'amour* (deuxième et dernière partie). — H. de Bornier : *Revue du Théâtre*.

Les lettres inédites de Lamennais que donne la *Nouvelle Revue* sont adressées à M. de Vitrolles — le même dont on a commencé à publier des *Mémoires* sur la Restauration. Ces lettres, datées des mois de janvier, février, avril, mai, juin 1841, paraissent très précieuses et aideront sans doute à pénétrer plus avant dans l'intimité d'une nature et d'un caractère prodigieusement compliqués. L'éditeur de la *Correspondance de Lamennais*, M. E.-D. Forgues, a placé en tête de cette série de lettres inédites une étude intéressante sur les relations de Lamennais avec M. de Vitrolles.

M. Louis Pauliat a eu une idée ingénieuse. Prenant pour point de départ le vote de la Chambre sur la proposition de M. Barodet (examen et dépouillement des programmes électoraux), il a essayé de démontrer deux points : d'abord, que le vote était en contradiction flagrante avec les principes de la Constitution de 1875, qui n'admet d'aucune manière le mandat impératif ni rien qui y ressemble (ici la démonstration était facile); puis, que ce vote continuait en quelque sorte l'ancienne tradition française, la tradition des états généraux. Les *cahiers* sur lesquels se faisait la besogne des états généraux n'étaient rien moins, en effet, qu'une sorte de mandat impératif. Ce qui le prouve, c'est le mécontentement que les villes témoignaient à leurs députés lorsqu'une fois de retour chez eux, ils étaient contraints d'avouer qu'ils avaient voté dans un sens contraire à l'indication des cahiers. Toute cette recherche, avec les anecdotes et les faits précis qu'elle comporte, est d'un vif intérêt.

M. Bourget, poursuivant la série de ses *Portraits*, en arrive enfin à M. Taine. Faut-il dire que le public l'attendait un peu à ce passage? Malgré des différences et même des oppositions qui frappent tous les yeux, on ne saurait nier qu'il y ait de certaines affinités entre le talent de M. Bourget et celui du maître pour lequel il éprouve une si vive admiration, qu'il regarde, non sans quelque raison, comme l'un des écrivains dont l'influence s'est fait le plus sentir sur toute une génération. Au reste, la curiosité du lecteur a beau être particulièrement excitée : elle ne risque point d'éprouver une déception, et cette nouvelle étude psychologique est une des meilleures qu'ait données M. Bourget.

L'enseignement supérieur en Angleterre.

Plusieurs universités anglaises ont fondé, sous le nom de Conférences locales, un système d'enseignement supérieur à domicile qui rend déjà de grands services et qui va chaque année se développant. Le système consiste à former autour de chaque ville universitaire un réseau de villes affiliées où les professeurs vont à tour de rôle faire des conférences et des cours. Cambridge a eu l'honneur de l'invention, en 1873, et déjà soixante-dix villes sont entrées dans le mouvement. La nature de l'enseignement donné varie selon les populations auxquelles il s'adresse et, dans une même ville, selon l'heure et le prix des cours. Dans la journée, on n'a guère que des femmes du monde et le programme est fait en conséquence. Le soir, on a tantôt des auditoires composés d'hommes ayant reçu de l'éducation, tantôt des ouvriers, tantôt un mélange. Le seul défaut des Conférences locales

est de revenir, en général, très cher. Outre les appointements des professeurs, il y a les voyages, les locaux et les faux frais. Telle conférence coûte 6 francs d'entrée par tête, et encore l'institution y perdrait si quelques donateurs généreux ne comblaient les déficits. L'*Athenæum* propose que le gouvernement vienne en aide aux universités en leur assurant des subsides. Il lui semble juste que l'État, qui fait des sacrifices d'argent pour les écoles primaires du soir, fasse au moins autant de sacrifices lorsqu'il s'agit d'assurer l'enseignement supérieur à des villes trop petites ou trop pauvres pour garantir à un professeur trois cents auditeurs à 6 francs par tête.

Notes géographiques

D'après une communication faite à la Société de géographie, MM. Nathorst et de Geer ont rapporté du Spitzberg des empreintes fossiles de chênes, de peupliers, de cèdres, de roseaux, trouvées dans des couches de terrain tertiaire, à une altitude de 3000 pieds. Des recherches antérieures avaient déjà révélé au Spitzberg les vestiges d'une flore analogue à celle de nos régions tempérées.

Un autre travail, relatif aux stations danoises polaires, de Gotzhaab, mentionne l'existence de ruines extrêmement curieuses dans l'intérieur du Groënland. Déjà, plus anciennement, des ruines semblables avaient été signalées sur d'autres points de la même région. Ces débris appartiennent à une civilisation disparue. Ils attestent la lutte engagée au IXe siècle entre les indigènes et les Islandais, venus pour coloniser le Groënland méridional.

— La Société de géographie russe a décidé qu'elle proposerait à d'autres sociétés savantes la publication en commun d'une description détaillée de la Sibérie et une histoire de cette contrée depuis son annexion à la Russie. On préparerait simultanément une bibliographie de tous les livres ou articles sur la Sibérie écrits en langue russe.

— La *Revue* a parlé à diverses reprises du mouvement national qui soulève les provinces russes de la Baltique contre la partie allemande de la population. La *Gegenwart* (Berlin) consacre un grand article à ce mouvement, qui rappelle la crise irlandaise en ce qu'il a pour résultat immédiat une épidémie de crimes agraires : assassinats et incendies. L'excitation serait entretenue, d'après la *Gegenwart*, par la presse locale, avec la connivence du gouvernement russe, qui encouragerait les éditions populaires d'ouvrages où les Allemands sont traités de corbeaux, d'amphibies, etc.

Faits divers

— C'est en France qu'il se publie le plus de livres proportionnellement à la population : un livre pour 1600 habitants. L'Angleterre vient au second rang; la Hollande, le Danemark et la Norvège au troisième; la Pologne et la Suède au quatrième; l'Italie au cinquième. L'Allemagne ne vient que sixième, avec un livre pour 2800 habitants. Il n'y a après elle, en Europe, que la Russie, qui a un livre pour 10 000 habitants.

— Richard Wagner écrit, dit-on, ses mémoires.

— M. Maspero ouvre au musée de Boulaq une nouvelle salle historique où seront exposées les momies royales récemment découvertes. Les fouilles ont été reprises. On va fouiller les pyramides d'Aboo-Koash, peut-être les plus anciennes de toutes et entièrement ruinées.

— Les fragments autobiographiques que M. Renan a publiés dans la *Revue des Deux Mondes* seront réunis en volume sous le titre de *Souvenirs*.

— *Torquemada* a été traduit en allemand avec le consentement de Victor Hugo et va être joué à Vienne.

— M. Anatole Leroy-Beaulieu va, dit-on, éditer une correspondance qui sera curieuse à tous égards. Ces lettres ont été écrites par le tsar Paul, la tsarine sa femme et une jeune demoiselle d'honneur. Les originaux auraient été remis à M. Leroy-Beaulieu par la princesse Lise Troubetzkoy.

Étrennes 1883.

On sait que le *Magasin pittoresque* devient bi-mensuel, avec nouveau papier, nouveaux caractères, etc. Le volume de la *cinquantième* année (1882) est donc le dernier de cette première série demi-séculaire (1). On peut y voir que rien n'a faibli de ce qui fait la popularité de ce célèbre recueil. Le texte et les gravures sont toujours l'objet des soins les plus attentifs, et c'est encore ce qu'il y a de mieux à mettre entre les mains des adolescents.

La librairie Charpentier publie un très élégant *Carnet mondain*. Pour chaque mois, une poésie d'Armand Silvestre, d'Ernest d'Hervilly, d'Antoine Cros, de Léon Valade, d'Albert Merat, de Georges Nardin, d'Antony Valabrègue, d'André Lémoyne ou de Claudius Popelin. Beaucoup de jolies gravures. Des noms de fournisseurs (il faut penser à tout).

Communications

A l'occasion des courses de Nice et du tir aux pigeons de Monaco, la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée organise un train de plaisir qui partira de Paris le 12 janvier et sera de retour le 22 au soir. Un jour de séjour à Marseille. Prix (aller et retour) : 2e classe, 60 fr.

AVIS

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT DU 1er JANVIER.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Scientifique* et *Politique et Littéraire*, sont priés d'en avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Tous les bureaux de poste de France et de l'étranger étant autorisés à recevoir les abonnements, l'administration des REVUES prend à sa charge la remise perçue par l'administration des postes. Nos abonnés des départements n'ont donc qu'à verser, au bureau de poste de leur résidence, le montant de leur abonnement, tel qu'il est annoncé sur la couverture.

(1) Broché : Paris, 7 fr.; départements, 8 fr. 50. Relié : Paris, 8 fr. 50; départements, 10 fr. — Bureaux, 29, quai des Grands-Augustins.

Le gérant : FÉLIX ALCAN.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2331]

TABLE DES AUTEURS

Du 1er juillet au 31 décembre 1882.

Les titres des ouvrages analysés sont en italiques.

Alaux (J.-E.). — *Un fils du siècle*, 280.
Alis (Harry). — *Hara-Kiri*, 24.
Anonyme. — Le bombardement d'Alexandrie et les navires cuirassés, 161. — Gibraltar et l'Espagne, 193. — L'Angleterre en Égypte, 289. — L'Alsace, Bayreuth, les bords du Rhin, 322. — Le Sénat, 513. — Le ministère et la Chambre, 641. — *Nid d'alcyon*, 536.
Arvède Barine. — Le théâtre allemand contemporain, 149. — Deux romans contemporains, 246. — Les *Chap-books*, 340. — La critique littéraire; critiques, auteurs et public, 816.
Astruc (Aristide). — Juifs et Polonais, 11. — L'Histoire de la Bible, d'après M. L. Wogue, 241.
Aubé (B.). — *Polyeucte dans l'histoire*, 216.
Aulagnier (Adolphe). — *Fleurs de pensées*, 794.

Badin (Adolphe). — *Petits côtés d'un grand drame*, 25. — Picha la Bohémienne, 430, 459.
Baignères (Arthur). — Exposition internationale de peinture : Exposition de peinture de M. Paul Baudry, 15. — Un dispensaire pour enfants, 567.
Banville (Théodore de). — *Mes souvenirs*, 631.
Barbey d'Aurevilly (J.). — *Une histoire sans nom*, 377.
Barthélemy (Ch.). — *La comédie de Dancourt*, 278.
Baschet (Armand). — *Les comédiens italiens à la Cour de France*, 598.
Bauquenne (Alain). — *Ménages parisiens*, 730.
Beaumont (E. de). — Un drame dans une carafe, 849.
Beaussire (Émile). — Les institutions de sourds-muets et d'aveugles, 82.
Belot (Adolphe). — *La bouche de Mme X...*, 89.
Benjamin (Ernest). — *Veillées poétiques*, 537.
Bentzon (Th.). — *Miss Jane*, 444. — *Le retour*, 601.
Bérard-Varagnac. — Le comte de Montlosier, 270.
Bernard (H.). — Père et acteur, nouvelle, 180.
Biotière (Francisque de). — *Les rentes du docteur*, 90.
Blignères (E. de). — Le contrôle anglo-français en Égypte, réponse à M. Clemenceau, 129.
Bouillier (Francisque). — La défense de l'internat, 353.
Bourde (Paul). — *Le patriote*, 443.
Bourdeau (J.). — L'hérédité, 358.
Boysse. — *L'écran du roi*, 347.
Brossier (A.). — Le gros Favrault, 196.
Brunetière (Ferdinand). — Nouvelles études critiques sur l'histoire de la littérature française, 664.
Bruyère (Paul). — *Chansons de guerre*, 535.

Cadol (Édouard). — *La belle Virginie*, 821.
Caro (de l'Institut). — La parole intérieure, 105. — Les prix et concours de l'Académie des sciences morales et politiques, 136.
Cauvin (Henry). — *Rosa Valentin*, 731.
Ceillier (Eugène). — *Le théâtre à la ville*, 218.
Chantavoine (Henri). — M. Caro, 739.
Chapron (Léon). — *Le long des rues*, 665.
Charmes (Gabriel). — La politique française en Tunisie, 577. — Le panislamisme, 801.
Charnacé (Guy de). — *Un homme fatal*, 154.
Chateauminois (Mlle Marie). — Mlle de Scudéry, 777.
Cim (Albert). — *Deux malheureux*, 600.
Claretie (Jules). — *Le million*, 186.
Colomb (Mme). — *Histoire morale de Matou*, 846.
Colomb. — *Histoire de l'architecture*, 847.
Coquelin (C.). — *Un poète philosophe : Sully Prudhomme*, 503. — *L'Arnolphe de Molière*, 599.
Croiset (Maurice). — *Vie et œuvres de Lucien*, 663.

David (Ernest). — *Vie et œuvres de J.-S. Bach*, 697.
David et Mathis Lussy. — *Histoire de la notation musicale*, 215.
Degut (Lucien). — *Néron*, 347.
Depasse (H.). — La Mairie centrale, 97.
Depiot (J.). — *Poésies, fables et épîtres*, 536.
Deschanel (Émile). — Le romantisme des classiques, 776.
Deschanel (Paul). — La jeunesse de Mme d'Épinay, 302.
Dodillon (Émile). — *Le Forgeron de Montglas*, 504.
Doucet (Camille), de l'Académie française. — Les concours littéraires à l'Académie française, 46.
Dreyfus (Abraham). — L'incendie des Folies-Plastiques, 1. — Le théâtre au séminaire, 211.
Duut de Laforest. — *Tête à l'envers*, 250.
Dumas (Alexandre). — *Lettre à M. Naquet*, 58.
Dumas (J.-B.), de l'Académie française. — Discours présidentiel à la séance des cinq Académies, 550.

Elzéar (Pierre). — *Christine Bernard*, 90.
Esterno (d'). — *La femme au point de vue naturaliste, spiritualiste, philosophique, providentiel*, 346.

Fabre (Joseph). — *Les littérateurs*, 88.
Faguet (Emile). — La poésie alexandrine, d'après M. Couat, 312.
Favre (Louis). — *Le Luxembourg*, 728.
Flavière (Paul). — *Rien qui vaille*, 218.
Foulque (O.). — *Les révolutionnaires de la musique*, 215.
France (Anatole). — Abeille, 33, 73, 115, 141, 821. — *Les désirs de Jean Servien*, 89. — En Alsace, 481.
Frescaly (Marcel). — *Le 6e Margouillats*, 729.

Gaffarel (Paul). — L'Algérie, 21. — La France au dehors, les colonies, 440.
Ganem (H.). — Histoire de la question égyptienne, 41, 99.
Garchine (Vsévolod). — Une nuit, nouvelle russe, 755.
Garrisson (Gaston). — *Le pays des Chênes*, 793.
Gaucher (Maxime). — Causerie littéraire, 22, 58, 88, 152, 184, 216, 248, 278, 344, 376, 408, 442, 503, 535, 598, 629, 663, 728, 791, 819, 847.
Gausseron (B.-H.). — *Les fidèles Ronins*, 24.
Gibbon (Ch.). — *Le problème d'un cœur*, 246.
Girard (Jules), de l'Institut. — Mariette, 120. — Les Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 681.
Girardin (J.). — *Le roman d'un cancre*, 846.
Glasson. — Origine du costume de la magistrature, 585.
Glouvet (Jules de). — Le lorgnon d'Emmanuel Aubry, 558. — Le Rosier, 713.
Godin (Eugène). — *Chants de belluaire*, 155.
Gounod (Ch.). — Le *Don Juan* de Mozart, 554.
Gréville (Henry). — *Rose Rosier*, 60. — *Instruction morale et civique des jeunes filles*, 345. — Le vœu de Nadia, 845. — Louis Breuil, histoire d'un pantouflard, 833.
Guidi (Mme T.). — *Souvenirs d'une jeune mariée*, 249.
Guillaume (Eugène). — Cours d'esthétique et d'histoire de l'art : Charles Blanc, 744.

GUIZOT (Guillaume). — *Essais d'histoire et de littérature de Macaulay*, 184.
GYP. — *Le petit Bob*, 155.

HALT (Robert). — *La fantaisie de Camille*, 250.
HÉMON (Félix). — Les études nouvelles sur Rotrou, 78.
HERVIEUX (Léopold). — *Les déclassées*, 537.
HEYLLI (Georges DE). — *Rachel, d'après sa correspondance*, 153.
HUGHES (Clovis). — *Soirs de bataille*, 535.

JACQUOT (Albert). — *La musique en Lorraine*, 697.
JANET (Paul), de l'Institut. — Éloge de Lakanal, 473.
JOLIET (Charles). — *Le crime du pont de Chatou*, 347.
JOLY (Victor). — *Cric-crac*, 729.

KŒCHLIN-SCHWARTZ. — La chasse à la baleine, 373.

LAFENESTRE (Georges). — *Bartolomea*, 504.
LANO (Pierre). — *Jules Fabien*, 279.
LAURENT (Albert). — L'oie de maître Levraud, 613.
LEBLANC (Ernest). — *Déprave*, 280.
LE BLANT (Edmond), de l'Institut. — Les chrétiens dans la société païenne aux premiers âges de l'Église, 623.
LEMAIRE et DE ROUVRE. — *Le mariage d'André*, 347.
LEMAIRE et LAVOIX. — *Le Chant*, 214.
LEMAITRE (Jules). — MM. Edmond et Jules de Goncourt, 418. — Les deux fleurs, 687. — Le romantisme des classiques, 720. — Souvenirs d'Alger, 844.
LEROY-BEAULIEU. — La police d'État en Russie, 206. — L'Irrédenta, 449.
LESCURE (DE). — *Œuvres choisies de Gilbert*, 88. — *Œuvres choisies de Mme des Houllières*, 442. — *Le monde enchanté*, 847.
LOISEAU (Mme Jeanne). — *Fleurs d'Avril*, 250.
LOISELEUR (Jules). — *Trois époques historiques*, 629.
LUBOMIRSKI (Le prince). — *Un incrédule en Terre Sainte*, 217.
LYON (Georges). — Politique extérieure, 28, 62, 92, 121, 189, 220, 253, 282, 317, 349, 507, 540, 573, 603, 634, 668, 700, 733, 796, 824, 852.

MAHON (Frédéric). — *Les aventures d'un jeune Gaulois au temps de César*, 408.
MAIRET (Mlle Jeanne). — *Marca*, 665.
MARY-LAFON. — *Cinquante ans de vie littéraire*, 152.
MASSERAN. — *Washington et son œuvre*, 503.
MERLET (Gustave). — *Études littéraires*, 44.
MONTAGNE (Édouard). — *Le roman d'un épicier*, 218.
MONTÉGUT (Maurice). — *Poésies complètes; Drames*, 819.
MOUEZY (André). — *Les révoltes de Simone*, 410. — L'oncle de Danielle, 225, 260, 295, 327, 364.
MOUTON (Eugène). — Un transport de justice, 525. — Le coq du clocher, 590. — *Nouvelles*, 730.
MURRAY (David-Christie). — *Le manteau de Joseph*, 245.

NEST (Raoul). — *Les mains dans les poches*, 378.
NOEL (Édouard) et STOULLIG (Edmond). — *Annales du théâtre et de la musique*, 90.
NOUVION (DE). — L'Hotel de Ville de Paris, 86. — Etrennes 1883, 822.

OURSEL (Paul). — *Étude critique sur les essais de Macaulay*, 791.

PARFAIT (Paul). — *Croquis parisiens*, 378.
PELLISSON (Maurice). — *Les Romains, leur vie privée, au temps de Pline le Jeune*, 819.
PIEDAGNEL (Alexandre). — *Hier*, 821.
PILLAUT (Léon). — Chronique musicale, 214, 696. — Concerts du dimanche : *Parsifal*, 762.
POE (Edgard). — *Contes grotesques*, 730.
POITEVIN. — *Les travers d'un grand peuple*, 218.
POULAIN (P.). — *La sagesse en zigzags*, 409.
POUVILLON (Émile). — En montagne, souvenirs, 299.
PRESSENSÉ (E. DE). — Ledru-Rollin et Louis Blanc, 549. — Les évolutions de M. Émile Ollivier, 294. — La vie publique de M. de Falloux, 454. — La morale de l'intérêt et l'obligation morale, 619. — Le Kulturkampf en Suisse, 843.
PUYBRUNE (Georges DE). — *Les femmes qui tombent*, 600.

QUATRELLES. — *Tout feu, tout flammes*, 730.
QUESNEL (Léo). — Les grands musiciens : Richard Wagner, 110; Rossini, 395. — Les Portugais en France, les Français en Portugal, 233. — La traversée de l'isthme de Panama, 307. — Walter Savage Landor, 468. — La Laponie, d'après M. Kœchlin-Schwartz, 624.

RABUSSON (Henri). — *Dans le monde*, 793.
RAFFALOVICH (Arthur). — Alexandre II et la princesse Jourievsky, 497. — Le régime parlementaire en Angleterre, 677.
RAMBAUD (Yveling). — *Bossue*, 730.
REINACH (Joseph). — Michu, 55. — Armée d'Afrique et coloniale, 146. — Les enseignements de la question égyptienne, 385.
RENAN (Ernest), de l'Académie française. — Les travaux de la Société asiatique, 336.
RÉVILLE (Albert). — Le tabou et le tatouage dans les îles polynésiennes, 653.
RIVAUD (Ernest). — Chez l'ogre, 400.
ROSIÈRES (Raoul). — La littérature en France de 1750 à 1800, 234.

SAINT-FRANÇOIS. — *Madame Capitaine*, 378.
SAND (George). — *Correspondance*, 58.
SARCEY (Francisque). — Les gens de lettres il y a six mille ans, 19. — Comment je suis devenu journaliste, 592, 520.
SÉBILLOT (Paul). — *Contes de terre et de mer*, 821.
SILVESTRE (Armand). — *Les Tourisson*, 824.
SIMON (Jules), de l'Académie française. — Vie et œuvres de M. de Rémusat, 167.
SIRVEN (Alfred) et LEVERDIER (Henri). — *Les femmes qui déshonorent*, 600.
STAHL (P.-J.). — *L'esprit des femmes; la théorie de l'amour et la jalousie*, 248.

TENIER (Edmond) et LE SENNE (Camille). — Le regard volé, 649.
THIERRY (André). — Poésies, 569.
THOMAS (Frédéric). — Le serment judiciaire, 257. — La ligue du mal public, 628, 645, 674.
TISSANDIER (Gaston). — *Les héros du travail*, 792.
TISSOT (Victor). — *La Russie et les Russes*, 377. — *La Hongrie*, 792.
TOUDOUZE (Gustave). — *La séductrice*, 346.
TOURGUÉNEF (Ivan). — Petits poèmes en prose, 769, 809.
TOURNEFORT (Paul DE). — *Les traversées*, 538.
TROGOFF (Christian DE). — *De l'instruction publique en France*, 344.

ULBACH (Louis). — Notes et Impressions, 60, 124, 187, 250, 315, 379, 445, 505, 570, 632, 697, 764, 821.

VAN DEN BERG. — Nos travaux de défense à la frontière, 500.
VERLY (Hippolyte). — *Spada la Rapière*, 793.
VÉRON (Pierre). — *Les mémoires d'un passant*, 218.
VIGAIRE (Gabriel). — L'amour à la campagne, 658.
VINCENT (Jacques). — *Le cousin Noël*, 444.

WEISS (J.-J.). — La Note du 7 janvier, 65. — Le discours de M. Clémenceau, 609. — Le théâtre et les mœurs : *Un roman parisien* de M. Octave Feuillet, 595; *le Roi s'amuse* de M. Victor Hugo, 723; *Fédora* de M. Sardou, 787.
WELSCHINGER (Henri). — *La censure sous le premier Empire*, 22.

X... — Notes et impressions, 25, 91, 155, 219, 281, 347, 411, 477, 538, 601, 731, 794, 850.

ZOLA (Émile). — *Le capitaine Burle*, 731.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1er juillet au 31 décembre 1882.

ABEILLE, coute, 33, 73, 115, 141.

ACADÉMICIENS (PORTRAITS D'). M. Caro, 738.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. *Séance publique annuelle.* Les écoles françaises d'Athènes et de Rome, 681.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. *Séance publique annuelle.* Discours de M. Caro, président, sur les concours, 136. — Discours de M. Jules Simon : Vie et œuvres de M. de Rémusat, 167.

ACADÉMIE FRANÇAISE. *Séance publique annuelle.* Rapport de M. Camille Doucet sur les concours littéraires, 46.

ALEXANDRE II et la princesse Jourievsky, 497.

ALEXANDRIE. Les causes et les suites du bombardement, 121.

ALEXANDRINE (La poésie), d'après M. Gouat, 312.

ALGER. Souvenirs, 844.

ALGÉRIE. Histoire et description, 21.

ALLEMAGNE (HUIT JOURS EN). Notes d'un voyageur, 322.

AMOUR (L') A LA CAMPAGNE, 658.

ANGLETERRE. Le Régime parlementaire, 677.

ARMÉE (L') D'AFRIQUE ET COLONIALE, 146.

ASIATIQUE (LA SOCIÉTÉ), ses travaux : M. de Longpérier, M. Dulaurier, M. Chabas, 336.

AVEUGLES. Les Institutions de sourds-muets et d'—, 82.

BALEINE (LA CHASSE A LA), 373.

BARDOUX. Le comte de Montlosier, 270.

BEAUX-ARTS. L'Exposition internationale de peinture, 15. — Exposition des œuvres de Baudry, 15.

BIBLE (UNE HISTOIRE DE LA), d'après M. L. Wogue, 241.

BIENFAISANCE PRIVÉE. Un dispensaire pour enfants, 567.

BLANC (Charles), sa vie et ses œuvres, 744.

CARO (M.), 738.

CATHOLICISME (LE) LIBÉRAL. Son histoire, 454.

CAUSERIE LITTÉRAIRE. La Censure sous le premier Empire, par Henri Welschinger, 22. — Les fidèles Ronins, roman historique japonais, traduit par B.-H. Gausseron, 24. — Hara-kiri, par Harry Alis, 25. — Petits cotés d'un grand drame, par Adolphe Badin, 25. — Lettre à M. Naquet, par Alexandre Dumas fils, 58. — Correspondance de George Sand, 58. — Rose Rozier, par Henry Gréville, 60. — Œuvres choisies de Gilbert, avec introduction et notes par de Lescure, 88. — Les Libérateurs ou l'héroïsme civique en action, par Joseph Fabre, 88. — Les Désirs de Jean Servien, par Anatole France, 89. — La Bouche de Mme X..., par Adolphe Belot, 89. — Christiane Bernard, par Pierre Elzéar, 90. — Les Rentes du docteur, par Francisque de Biotière, 90. — Annales du théâtre et de la musique, par Edouard Noël et Edmond Stoullig, 90. — Cinquante ans de vie littéraire, par Mary Lafon, 152. — Rachel, d'après sa correspondance, par Georges d'Heylli, 153. — Un homme fatal, par Guy de Charnacé, 154. — Le petit Bob, par Gyp, 155. — Chants de belluaire, par Eugène Godin, 155. — Essais d'histoire et de littérature de Macaulay, traduction de Guillaume Guizot, 184. — Le Million, par Jules Claretie, 186. — Polyeucte dans l'histoire, par B. Aubé, 216. — Un Incrédule en Terre Sainte, par le prince Lubomirski, 217. — Les Travers d'un grand peuple, par Poitevin, 218. — Le Roman d'un épicier, par Edouard Montagne, 218. — Les Mémoires d'un passant, par Pierre Véron, 218. — Le Théâtre à la ville, par Eugène Ceillier, 218. — Rien qui vaille, par Paul Flavière, 218. — L'Esprit des femmes, la théorie de l'amour et de la jalousie, par P.-J. Stahl, 248. — Souvenirs d'une jeune mariée, par Mme T. Guidi, 249. — Tête à l'envers, par Dubut de Laforest, 250. — La Fantaisie de Camille, par Robert Halt, 250. — Fleurs d'avril, par Mme Jeanne Loiseau, 250. — La Comédie de Dancourt, par Ch. Barthélemy, 278. — Jules Fabien, par Pierre Lano, 279. — Dépravée, par Ernest Leblanc, 280. — Un fils du siècle, par J.-E. Alaux, 280. — De l'instruction publique en France, par Christian de Trogoff, 344. — Instruction morale et civique des jeunes filles, par Mme Henry Gréville, 245. — La Femme au point de vue naturaliste, spiritualiste, physiologique, providentiel, par d'Esterno, 346. — La Séductrice, par Gustave Toudouze, 346. — Le Crime du pont de Chatou, par Charles Joliet, 347. — Néron, par Lucien Degut, 347. — L'Écran du roi, par Boysse, 347. — Le Mariage d'André, par Lemaire et de Rouvre, 347. — Les Contes de Fromiget, 376. — La Russie et les Russes, par Victor Tissot, 377. — Une Histoire sans nom, par Barbey d'Aurevilly, 377 — Croquis parisiens, par Paul Parfait, 378. — Les mains dans les poches, par Raoul Nest, 378. — Madame Capitaine, par Saint-François, 378. — Les Aventures d'un jeune Gaulois au temps de César, par Frédéric Mahon, 408. — La Sagesse en zigzags, par P. Poulin, 409. — Les Révoltes de Simone, par André Mouëzy, 410. — Œuvres choisies de Mme des Houllières, publiées par de Lescure, 442. — Études littéraires, par Gustave Merlet, 443. — Le Parricide, par Paul Bourde, 443. — Le cousin Noël, par Jacques Vincent, 444. — Miss Jane, par Th. Bentzon, 444. — Rotten-Row, 445. — Washington et son œuvre, par Masseras, 503. — Un Poète philosophe : Sully Prudhomme, par C. Coquelin, 503. — Bartolomea, par Georges Lafenestre, 504. — Le Forgeron de Montglas, par Émile Dodillon, 504. — Madame Théâtre, 505. — Chansons de guerre, par Paul Bruyère, 535. — Soirs de bataille, par Clovis Hugues, 535. — Poésies, fables et épitres, par J. Depint, 536. — Nid d'alcyon, par V.-B., 536. — Les Déclassées, par Léopold Hervieux, 587. — Veillées poétiques, par Ernest Benjamin, 537. — Les Traversées, par Paul de Tournefort, 538. — Les Comédiens italiens à la cour de France, par Armand Baschet, 598. — L'Arnolphe de Molière, par C. Coquelin, 599. — Deux malheureuses, par Albert Cim, 600. — Les Femmes qui déshonorent, par Alfred Sirven et Henri Leverdier, 600. — Les Femmes qui tombent, par Georges de Puybrune, 600. — Le Retour, par Th. Bentzon, 601. — Trois époques historiques, par Jules Loiseleur, 629. — Mes Souvenirs, par Théodore de Banville, 631. — Essai sur la vie et les œuvres de Lucien, par Maurice Croiset, 663. — Nouvelles études critiques sur l'histoire de la littérature française, par Ferdinand Brunetière, 664. — Le long des rues, par Léon Chapron, 665. — Marca, par Mme Jeanne Mairet, 665. — Le Luxembourg, par Louis Favre, 728. — Le 6e Margouillats, par Marcel Frescaly, 729. — Cric-Crac, par Victor Joly. — Contes grotesques d'Edgard Poë, traduction d'Émile Hennequin, 730. — Nouvelles, par Eugène Mouton, 730. — Tout feu, tout flammes, par Quatrelles, 730. — Ménages parisiens, par Alain Bauquenne, 730. — Bossue, par Yveling Rambaud, 730. — Rosa Valentin, par Henry Cauvin, 731. — Le capitaine Burle, par Émile Zola, 731. — Études critiques sur les Essais de Macaulay, par Paul Oursel, 791. — La Hongrie, par Victor Tissot, 792. — L'Aminte du Tasse, 792. — Les Héros du travail, par Gaston Tissandier, 792. — Les facétieuses nuits de Straparole, 792. — Dans le monde, par Henri Rabusson, 793. — Spada la Rapière, par Hippolyte Verly, 793. — Le Pays des chênes, par Gaston Garrisson, 793. — Fleurs de pensées, par Adolphe Aulagnier, 794. — Les Romains, leur vie privée au temps de Pline le Jeune, 819. — Poésies complètes, par Maurice Montégut, 819. — La Belle Virginie, par Edouard Cadol, 821. — Contes de terre et de mer, par Paul Se-

billot, 821. — Hier, par Alexandre Piedagnel, 821. — Les Tocasson, par Armand Silvestre, 821. — Un enlèvement au XVIIIe siècle, par J. Claretie, 847. — Part à trois, par Albert Le Roy, 848. — Marthe de Thiennes, par Forsan, 848. — Un drame dans une carafe, par E. de Beaumont, 849.
Théâtre. Les Corbeaux, par Becque, 378. — Tête de linotte, 411. — Le mariage de Racine, 849.
Chambre (Le ministère et la), 641.
Chap-books (Les) et la littérature populaire en Angleterre, 340.
Clémenceau (Un discours de M.), 609.
College de France. Cours de M. Deschanel (Émile) : Le romantisme des classiques, 776. Cours de M. Eugène Guillaume : Charles Blanc, 745.
Colonies (Les) françaises, 440.
Concerts du dimanche. Le prélude de *Parsifal*, 762.
Contrôle (Le) anglo-français en Égypte, 129.
Coq (Le) du Clocher, nouvelle, 590.
Critique (La) littéraire. Critiques, auteurs et public, 816.
Chronique musicale. Le chant, par Lemaire et Lavoix, 214. — Les révolutionnaires de la musique, par O. Fouque, 215. — Histoire de la notation musicale par David et Mathis Lussy, 215. — *Battez Philidor*, 696. — *La nuit de la Saint-Jean*, 696. — Vie et œuvres de J.-S. Bach, par Ernest David, 697. — La musique en Lorraine par A. Jacquot, 697.

Deux fleurs (Les), conte du moyen âge, 687.
Diplomatique (Histoire). La question égyptienne, 41, 65, 99, 129, 289, 385, 705.
Dispensaire (Un) pour enfants, 554.
Dix-Huitième siècle (Le) et la société parisienne, 302.
Don Juan (Le) de Mozart, 554.

École (L') normale. Souvenirs personnels de M. Francisque Sarcey, 520.
Égypte. Étude sur l'ancienne Égypte, 19. — Histoire de la question égyptienne, 41, 99. — La note du 7 janvier, 65. — Le contrôle anglo-français, 129. — L'Angleterre en Égypte, 289. — Opinion de M. Gladstone dans la question égyptienne, 705.
En Montagne, souvenirs, 290.
Épinay (Mme d'), sa jeunesse, 302.
Étrennes de 1883. La maison Hetzel, 790 : Histoire des Romains de V. Duruy, 822. — Les chroniqueurs de l'Histoire de France par Mme Witt, 892. — Histoire de France de Michelet, 823. — Nouvelle géographie universelle de E. Reclus, 823. — Voyages de Crevaux, 824. — Constantinople de E. de Amicis, 824. — Le Tour du monde, 824. — La Flandre à vol d'oiseau de Henry Havard, 824. Le roman d'un brave homme de Edmond About, 825. — Le vœu de Nadia, 845. — Denis le tyran, 845. — Histoire de Matou, 846. — Le roman d'un cancre, 846. — Le monde enchanté, 846. — Histoire de l'architecture, 847.
Exégèse. Une histoire de la Bible, 241.

Falloux (M. de) d'après ses *Mélanges politiques*, 454.
Femmes. Leur éducation au XVIIe siècle : Mlle de Scudéry, 177.
Frontière (La) démembrée et les travaux de défense, 500.

Gallicans (Les) sous la Restauration. Le comte de Montlosier, d'après M. Bardoux, 270.
Gibraltar et l'Espagne, 193.
Gladstone (M.) et la question égyptienne, 705.
Goncourt (MM. Edmond et Jules de), 418.
Gros Favrault (Le), histoire véridique d'un musicien de province, 196.

Hérédité (L'), d'après M. Ribot, 358.
Histoire religieuse. Le tabou et le tatouage dans les îles polynésiennes, 658.
Hotel (L') de ville de Paris, 86.
Incendie (L') des Folies-Plastiques, mœurs contemporains, 1.
Institut. *Séance publique annuelle des cinq Académies*. Discours de M. J.-B. Dumas président, 550. — M. Ch. Gounod : Le *Don Juan* de Mozart, 554. — M. Glasson : Origine du costume de la magistrature, 585. — M. Le Blant : Les chrétiens dans la société païenne aux premiers âges de l'Église, 623.
Internat (L'), sa défense, 353.
Irredenta (L') : L'Italie et ses alliances, 449.

Juifs (Les) et les polonais, 11.

Kulturkampf (Le) en Suisse, 843.

Lakanal. Discours de M. Paul Janet à l'inauguration de sa statue, 473.
Laponie. La chasse à la baleine en —, 373. Voyage en —, 624.
Ledru-Rollin et Louis Blanc, 546.
Ligue (La) du mal public : Publicité des débats judiciaires, surveillance de la haute police, 645. — Le casier judiciaire, la carte d'identité, 674.
Lindau (Paul). Son théâtre, 149.
Littérature anglaise en France de 1750 à 1800, 234. — La littérature populaire en Angleterre : Les *Chap-books*, 340. — Walter Savage Landor, 468.
Livre (Le) jaune, 28.
Lorgnon (Le) d'Emmanuel Aubry, conte, 558.
Louis Breuil. Histoire d'un pantouflard, 833.

Mairie (La) centrale de Paris, 97.
Mariette. Inauguration de sa statue, 120.
Marine militaire. Le bombardement d'Alexandrie et les navires cuirassés, 161.
Mickiewicz. Les Juifs et les Polonais, 11.
Ministère (Le) et la Chambre, 641.
Montlosier (Le comte de), 270.
Morale (La) de l'intérêt et l'obligation morale, 619.
Musiciens (Les grands) : Wagner, 110. Rossini, 395.

Notes et impressions, 25, 60, 91, 124, 155, 187, 219, 250, 281, 315, 347, 379, 411, 445, 477, 505, 538, 570, 601, 632, 697, 731, 764, 794, 821, 850.
Nuit (Une). Nouvelle russe, 755.

Ogre (Chez l'). Nouvelle, 400.
Oie (L') de maître Levraud. Nouvelle, 613.
Ollivier (Émile). Ses évolutions, 204.
Oncle (L') de Danielle, simple histoire, 225, 260, 295, 327, 364.

Panama. La traversée de l'isthme, 307.
Panislamisme (Le), 801.
Paris. L'Hôtel de Ville, 86. — La mairie centrale, 97.
Parole intérieure (La), 105.
Parsifal (Le prélude de), 752.
Père et acteur. Nouvelle, 180.
Picha la Bohémienne. Nouvelle russe, 430, 459.
Philosophie. La morale de l'intérêt et l'obligation morale, 619.
Poèmes en prose (Petits), 769, 809.
Poésie. *Au jardin du Luxembourg; Le mal du pays; Au manoir de Kervenargan; La Fauvette à tête noire*, 568. — Souvenirs d'Alger, 844.
Police (La) d'État en Russie, 206.
Pol tique (Petites études de la vie), 55.
Politique extérieure, 28, 62, 92, 124, 189, 220, 253, 282, 317, 349, 567, 540, 573, 603, 634, 668, 700, 733, 796, 824, 852.
Portugal (Le) et la France, 232.
Psychologie. La parole intérieure d'après M. Victor Egger, 105. — L'hérédité, d'après M. Ribot, 358.
Récidivistes (Urgence de la loi sur les), 628.
Regard (Le) volé. Nouvelle, 649.
Régime parlementaire. Son fonctionnement en Angleterre, 677.
Rémusat. Sa vie et ses œuvres, 167.
Romanciers contemporains : MM. Edmond et Jules de Goncourt, 418.
Romans (Deux) anglais, 246.
Romantisme (Le) des classiques, 720.
Rosier (Le), récit, 713.
Rossini. Ses œuvres, 395.
Rotrou (Études nouvelles sur), 78.
Russie (La police d'État en), 206.

Scudéry (Mlle de), 177.
Sénat (Le), 513.
Serment (Le) judiciaire, 257.
Sourds-Muets (Les institutions de), 82.
Souvenirs personnels, par M. Francisque Sarcey, 492, 520.
Suisse. Le Kulturkampf, 843.

Tabou (Le) et le tatouage dans les îles polynésiennes, 653.
Théâtre (Le) allemand contemporain, 149.
Théâtre (Le) au séminaire, 241.
Théâtre (Le) et les mœurs. *Un roman parisien* 595. — *Le Roi s'amuse*, 723. — *Fédora*, 787. — Voy. Causerie littéraire.
Transport (Un) de justice, souvenir, 525.
Trollope (Anthony), 798.
Tunisie (La politique française en), 577.

Vacances sentimentales : En Alsace, 481.
Vachon (Marius). L'Hôtel de Ville de Paris, 86.
Voyages. La traversée de l'isthme de Panama, 307. — L'Alsace, Bayreuth, les bords du Rhin, 322. — En Alsace, 481. — La Laponie, 624.

Wagner (Richard), sa vie et ses œuvres, 110.
Wahl (Maurice). L'Algérie, 21.

197169
Author Revue des cours. P. R. G. Lir.
Title Revue politique et littéraire. (Ser. 3. Vol. 4.) Vol. 30. 1882. 2.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED